ATLAS NATIONAL

AVEC LA

GÉOGRAPHIE

DE LA FRANCE & DE SES COLONIES

MEDAILLES ET RÉCOMPENSES ACCORDÉES PAR PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Dix-Neuf Médailles Or, Vermeil, Argent et Bronze

TROIS RÉCOMPENSES EN 1878; GRANDE MÉDAILLE D'OR

MÉDAILLE UNIQUE DE VERMEIL ET MENTION HONORABLE

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR

ATLAS NATIONAL

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE

PHYSIQUE, POLITIQUE, HISTORIQUE, THÉORIQUE, ÉCONOMIQUE, MILITAIRE, AGRICOLE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

ET LA

STATISTIQUE LA PLUS RÉCENTE ET LA PLUS COMPLÈTE

LE TEXTE

Par F. DE LA BRUGÈRE

Auteur de la France pittoresque, de l'Encyclopédie des Connaissances utiles, etc., Rédacteur en chef du Journal historique, de la Revue scientifique, etc. Membre de la Société de Géographie, du Congrès international des Sciences géographiques, du Conseil de la Société de Géographie commerciale, Membre de la Société d'Acclimatation, de l'Académie nationale, etc., etc.

Contenant en plus **115 Cartes géographiques** gravées sur acier

Dressées par VUILLEMIN, LACOSTE, MONIN; gravées par ALES, LORSIGNOL, LACOUCHY, sous la direction de F. DE LA BRUGÈRE

En plus, une Carte céleste, une Carte des environs de Paris, imprimée en quatre couleurs

En tout, 115 CARTES tirées à part et coloriées

PARIS

LIBRAIRIE HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Arthème FAYARD, Éditeur

BOULEVARD SAINT-MICHEL, 78

1876 (d'après Lorenz)

PARIS. — IMPRIMERIE WATTIER ET Ce, 4, RUE DES DÉCHARGEURS

ATLAS NATIONAL

FRANCE GÉNÉRALE

SITUATION. — La France est composée d'une partie continentale (France proprement dite), de quelques petites îles dans le voisinage de ses côtes et de l'île de Corse dans la Méditerranée. La France continentale est située entre 7° 7′ de longitude occidentale et 5° 20′ de longitude orientale du méridien de Paris; elle s'étend entre 51° 5′ 30″ et 42° 20′ 25″ de latitude septentrionale; elle appartient, par conséquent, à la zone tempérée et à la région centrale de l'Europe. Les plus longs jours de l'été atteignent 15 heures dans le Midi et 16 heures 1/4 dans le Nord. Lorsqu'il est midi à Paris, il est 11 heures 32 minutes à Brest et midi 20 minutes dans les Vosges, ce qui établit une différence de 48 minutes entre l'extrémité orientale et l'extrémité occidentale. Comme terme moyen, les grandes administrations des chemins de fer et des télégraphes ont adopté l'heure de Paris.

Par sa situation centrale, par son admirable position entre les mers principales de l'Europe, la France semble chargée de réunir et de dominer toutes les civilisations modernes; en vain, des peuples ont-ils cherché et cherchent-ils à lui ravir ce rôle; nul n'y réussira, car notre patrie ne doit pas sa supériorité au seul sort des batailles, suprématie toujours éphémère; elle en est redevable à sa position, à son climat, à la configuration de son sol, au génie généreux et surtout expansif de ses habitants.

C'est avec raison que Strabon a dit, il y a dix-neuf siècles :

« Il semble qu'une divinité tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant de la terre. »

Dix-neuf siècles se sont écoulés depuis cette prédiction de Strabon, et un autre géographe, M. Lavallée, en constatant qu'elle s'est réalisée, a pu exprimer ainsi ses impressions :

« C'est de la France, dit-il, que partent le mouvement et la vie; en elle se résument et se fondent les divers modes de civilisation des autres peuples; agricole, industrielle, guerrière et maritime, artiste et savante, elle n'est point exclusive et spéciale, mais universelle comme sa langue, le plus logique des idiomes modernes, et par lequel il semble que les idées doivent passer pour avoir droit de cité. Enfin, ce n'est pas seulement par la pensée qu'elle régente l'Europe, elle la domine souvent aussi par les armes, et sa centralité la rend éminemment propre à la guerre offensive. Au S. elle tient les péninsules Hispanique et Italique comme deux satellites attachés naturellement à suivre ses mouvements; par la Méditerranée elle confine à l'Afrique et s'immisce dans les affaires d'Orient; à l'O., l'océan Atlantique ouvre carrière à ses vaisseaux pour donner la main au nouveau continent; au N., elle touche à l'Angleterre, protégée contre elle par le Pas de Calais. »

LIMITES. — Les limites de la France, telles qu'elles semblent être marquées par la nature, sont la mer d'Allemagne et la Manche au nord, l'océan Atlantique au couchant, les Pyrénées et la Méditerranée au midi, enfin les Alpes et le Rhin au levant. Ce cadre simple et naturel était celui de la Gaule; mais les révolutions dont l'Europe a été le théâtre ont créé, pour notre pays, des frontières factices, brisées, souvent modifiées et mal déterminées. Après bien des siècles de lutte, la France moderne n'a pu reprendre complètement les limites que la nature avait assignées à la Gaule; si elle est parvenue à atteindre les Alpes et les Pyrénées, il n'en a pas été de même du Rhin, que la dernière guerre (1870-71) semble avoir éloigné de nous pour bien longtemps encore. Voici quelles sont actuellement les bornes de notre patrie: Au N., la mer d'Allemagne et la Manche, depuis Zuydcoote près Dunkerque jusqu'au cap Saint-Mathieu; à l'O., le golfe de Gascogne jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa; au S.-O., une ligne qui, partant de l'embouchure de la Bidassoa, suit à peu près les crêtes des Pyrénées et se termine au cap Cerbéra; au S.-E., la Méditerranée, depuis le cap Cerbéra jusqu'à l'embouchure de la Roya; à l'E., une ligne qui va joindre les Alpes au col de Tendes et qui en suit la crête jusqu'au grand Saint-Bernard; de là, une autre ligne va rejoindre le lac de Genève, dont le bord méridional forme la limite de la France; puis une ligne tortueuse entoure le canton de Genève, coupe le Rhône et court sur le revers occidental du Jura jusqu'au col des Rousses; la crête du Jura sert de limite jusqu'à Jougne; puis la limite suit le cours du Doubs, qu'elle coupe deux fois. Depuis ce moment, la frontière n'a plus rien de naturel jusqu'aux Vosges; elle est tracée par une ligne conventionnelle qui passe entre Delle et Porentruy, tourne tout à coup à gauche et vient joindre le Ballon d'Alsace. Les Vosges servent un moment de frontière, mais presque aussitôt la limite abandonne ces montagnes et court au N.-O. vers la province du Luxembourg, et de là revient à la mer d'Allemagne.

Les peuples qui nous avoisinent sont : les Espagnols au midi; les Italiens au S.-E., les Suisses et les Allemands à l'E., les Luxembourgeois et les Belges au N.-E. Au N., le canal de la Manche nous sépare de l'Angleterre.

La France peut être comparée, pour la forme, à un hexagone irrégulier dont les côtés s'appuient: 1° au N.-O., sur la mer du Nord et la Manche; 2° à l'O., sur l'Océan; 3° au S.-O., sur les Pyrénées; 4° à l'E., sur les Alpes; 5° au N.-E., sur les frontières prussienne et belge. Le développement total des frontières est d'environ 4,520 kilom., dont 2,460 en côtes et 2,060 en limites terrestres; en y ajoutant 450 kilom. des côtes de la Corse, on obtient une étendue totale de 4,970 kilom.

En résumé, la France est entourée de *frontières naturelles* partout, excepté au N.-E.; partout elle est défendue contre les attaques extérieures; mais au N.-E. son flanc est ouvert aux invasions par les larges blessures que lui firent les traités de 1815 et de 1871, danger d'autant plus redoutable que la plaie présente 120 lieues de long, et qu'elle est avoisinée par ces innombrables et belliqueuses légions de Germains, ennemies séculaires de la civilisation latine.

SUPERFICIE. — La superficie totale de la France n'est plus que de 52,857,675 hectares ou 528,576 kilomètres carrés, le traité de 1871 ayant enlevé à notre territoire 1,447,466 hectares. Comme étendue, la France ne vient qu'en cinquième ligne; les quatre Etats plus grands sont: la *Russie d'Europe* (cinq fois plus grande), la *Suède et la Norvége* (plus grande de moitié), l'*Autriche* (plus grande d'un cinquième) et l'*Allemagne* (plus grande d'un centième). La longueur de la France du S. au N., sous le méridien de Paris, est d'environ 1,000 kilom. La plus grande diagonale de l'O. à l'E. (de la pointe de Corsen à Menton) mesure 1,100 kilom. La diagonale qui part de la frontière près de Saint-Dié et qui vient à l'embouchure de la Bidassoa mesure environ 975 kilom. La superficie totale des colonies que la France possède en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie, est évaluée à 36 millions d'hectares, soit 360,000 kilom. carrés.

CLIMAT. — La température moyenne de la France est de 12° 1/2 centigr.; mais les variations, suivant les latitudes, la proximité de la mer, l'altitude, les vents, etc., sont assez considérables pour que le territoire ait été divisé en cinq régions climatoriales.

1° CLIMAT SÉQUANIEN ou *de la Seine.* — Ce climat contient le N.-O. jusqu'à la Loire; température douce, modérée, chaude en été et peu rigoureuse en hiver; la moyenne est de 10°,9. Les vents d'ouest et du sud-ouest, qui y dominent, versent sur les terres des pluies d'autant plus abondantes que ces terres sont situées plus à l'O. ou à une plus grande altitude.

2° CLIMAT VOSGIEN. — Il comprend tout ce qui, au N.-E., est situé au N. du 47° de lat. Température moyenne, 9° 1/2. Etés chauds, hivers rigoureux; pluies peu fréquentes en hiver, abondantes en été, surtout dans les montagnes, quand le vent sec et froid du nord-est abaisse tout à coup la température. Le vent du sud-est y est rarement pluvieux.

3° CLIMAT RHODANIEN ou *du Rhône.* — Il règne dans la vallée du Rhône et de la Saône jusque vers le confluent de l'Ardèche. Température moyenne, 11°. Le vent brûlant et desséché du sud-est (fohn), alternant avec le vent froid du nord, cause de brusques changements. Pluies abondantes dans la montagne et assez fréquentes dans les vallées; fréquents orages.

4° CLIMAT MÉDITERRANÉEN. — Ce climat caractérisé comprend les départements riverains de la Méditerranée. Température moyenne. 14°,8; étés secs et chauds; pluies peu fréquentes, mais longues et abondantes, surtout par les orages d'automne. Vent impétueux et glacial du nord-ouest appelé *mistral*; vent du Sahara qui apporte la sécheresse, la chaleur étouffante, les sables du désert et qui prend le nom de *siroco*; vent d'est souvent violent sur la côte.

5° CLIMAT GIRONDIN. — Il comprend les départements du sud-ouest, depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. Température moyenne, 20°,7. Les vents du sud-ouest dominent; mais à mesure qu'on s'avance vers les Pyrénées, ces montagnes forment une barrière et les vents de l'ouest finissent par remplacer ceux du sud-ouest.

Pluies abondantes dans les Pyrénées; plus abondantes encore dans les hautes terres du centre de la France, qui appartiennent, en réalité, à un climat particulier, le *climat du massif central.*

Résumé. — En résumé, le climat de la France est tempéré et agréable; il ne devient rigoureux que dans les régions montagneuses; partout l'air est sain, même sur le littoral de la Méditerranée, qui est le plus chaud. La partie la plus renommée pour la douceur de son climat est située au sud-est et participe du climat de l'Italie; la partie la moins salubre est formée par les côtes sablonneuses des Landes.

FORMATION GÉOLOGIQUE. — D'abord couverte par les eaux de la mer, la France n'émergeait que par des îles isolées, composées de *terrains volcaniques* ou *d'éruption* (porphyre, serpentaire, trachite, basalte, lave, granit) que l'on rencontre sur le plateau central, dans la Lorraine, la Provence, le Languedoc, les Causses

et les Maures. Ces îles contenaient des *terrains primitifs* (granit, gneiss, micaschistes, talcschistes) comme on en trouve en Vendée, en Auvergne et en Bretagne.

Plus tard, se formèrent les terrains de *transition*, provenant du soulèvement des terres; c'est ainsi qu'émergèrent une partie des Pyrénées, de la Bretagne, les ballons des Vosges. C'est dans ce terrain que se trouvent les schistes, les ardoises, les phylades, les grès, le grauwacke et l'anagénite. C'est là que se sont conservées les premières traces d'animaux, de poissons, de reptiles et de fougères.

Peu à peu, les eaux se retirant, repoussées par le soulèvement des terres, mettent à découvert les Corbières, le plateau central de la Bretagne, les Vosges, une petite partie des Maures, une bande importante au nord des Ardennes et une portion de la Belgique. Les débris accumulés des fougères au fond des marais forment les dépôts houillers, ce qui a fait donner à ces terrains le nom de *terrains carbonifères*. Ils contiennent, outre de la houille, des grès, des schistes, du carbonate de fer et du calcaire. Puis les *terrains triasiques* et les *terrains permiens* se forment peu à peu du soulèvement de l'E. de la Lorraine, de l'E. des Vosges, du N. et du S.-O. du plateau central. La Bretagne et l'Irlande sont jointes ensemble, l'Auvergne et les Pyrénées ne font plus qu'une grande île, les Vosges se relient aux Ardennes, la Provence s'étend jusque vers la Corse. Dans les terrains triasiques, on trouve de l'argile, de la marne, du sel gemme, du calcaire coquillier, du calcaire magnésien et du calcaire argileux.

D'autres dépôts s'étant formés et d'autres terres (côte d'Or et mont Viso) s'étant soulevées, on voit apparaître les calcaires oolithiques des *terrains jurassiques*, et l'on voit se former la Franche-Comté, le Nivernais, une partie de la Bourgogne, le plateau de Langres, le reste de la Lorraine, le Poitou, une partie du Berri, de la Normandie, du Maine, de la Savoie et du Dauphiné, le Quercy et les Causses.

En même temps que ces soulèvements, se produisaient des affaissements du sol; la mer reprenait possession d'une partie de son empire et, engloutissant les portions les moins elevées du territoire, formait trois grands golfes correspondant aux trois grands bassins de la Seine, de la Garonne et du Rhône. Les rivages de ces golfes étaient couverts de pins et habités par des lézards et des crocodiles. Les mers étaient habitées par des requins et de nombreux poissons. Sur le fond de ces golfes se déposèrent les couches profondes de *terrains crétacés* (craie, craie-tufau, calcaires, marnes, grès, sable, argile) que l'on trouve dans le bas Languedoc, le Béarn, une partie du Poitou, la Saintonge, une partie du Périgord et des Alpes, le bas Maine, le Saumurois, une partie de l'Anjou, au pied des chaînes oolithiques du Nivernais, dans la Champagne, l'Artois et la portion de la Picardie située à la source de la Somme.

Les formations crétacées, le soulèvement des terres et le retrait des eaux ont rétréci peu à peu les golfes formés dans les bassins de la Seine et de la Garonne. Le premier est bientôt transformé en lac et le second disparaît. Les eaux évacuent la Limagne, une partie du bassin de Paris, de l'Aquitaine, du Languedoc et de la Provence, ainsi que quelques parcelles éparses de la Vendée, de l'Alsace et de la Bretagne. Les forêts de pins luttent contre les eaux et leur disputent les rivages; les animaux perdent leurs formes étranges et colossales; les mastodontes disparaissent et font place à des animaux se rapprochant des espèces actuelles. Les *terrains tertiaires* occupent près du tiers de la France, dont ils forment presque toutes les plaines; ils contiennent des sables, des grès, des meulières, du calcaire grossier, des faluns, des argiles, du gypse, de la marne, etc.

La France était formée, mais des fleuves indécis la parcouraient, cherchant à se creuser des lits bien déterminés; pour cela, ils nivelèrent certaines vallées, rongèrent des terrains et déposèrent dans les endroits les plus bas une grande quantité de limon; c'est ce qui a constitué les *terrains d'alluvions*, qui se composent d'alluvions, de sables, de graviers et de vases calcaires. On rencontre ces terrains dans toutes les vallées et surtout en Alsace, dans le delta du Rhône, dans les dépôts entre Dunkerque et Calais et dans ceux de la Sèvre Niortaise.

Résumé. — La France possède à peu près la succession complète de tous les terrains, tels qu'ils sont classés par les géologues, mais elle les contient dans une proportion très-variable; les chiffres suivants feront connaître l'étendue de chacun d'eux :

1°	Terrains	volcaniques	520,000	hectares
2°	—	primitifs	10,600,000	—
3°	—	de transition	5,400,000	—
4°	—	carbonifères	520,000	—
5°	—	triasiques	2,600,000	—
6°	—	jurassiques	10,600,000	—
7°	—	crétacés	6,340,000	—
8°	—	tertiaires	15,600,000	—
9°	—	d'alluvions	500,000	—

OROGRAPHIE GÉNÉRALE.

— Considérées dans l'ensemble de la configuration européenne, les montagnes de la France appartiennent à cette longue chaîne qui partage notre continent du sud-est au nord-ouest, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux monts Ourals. Cette chaîne, que l'on a comparée à l'épine dorsale de l'Europe, après avoir séparé notre territoire de celui de l'Espagne (Pyrénées, de l'occident au levant), se continue sans interruption, depuis les Pyrénées orientales jusqu'au Jura, en dessinant les Cévennes et en divisant notre pays en deux versants bien distincts : l'un du sud-est au nord-ouest, c'est-à-dire des Pyrénées, des Cévennes et des Vosges à l'Océan; l'autre du nord au sud, c'est-à-dire des Cévennes et des Alpes à la Méditerranée. Mais plaçons-nous à un point de vue moins général, et considérons exclusivement l'orographie de la France.

Notre patrie ne présente pas un aspect grandiose dans son ensemble, excepté au sud-ouest, où se trouvent les hautes sommités des *Pyrénées*, et au sud-est, où elle est ceinte par les *Alpes*. Au centre se trouvent des montagnes assez élevées (*Cévennes, Vosges, massif central*), et si nous y ajoutons les montagnes de la *Corse*, nous trouverons que l'orographie de la France appartient à quatre systèmes distincts, savoir :

1° Système hespérique ou pyrénéen.

— Les Pyrénées françaises sont formées par une masse granitique, calcaire ou schisteuse qui mesure 380 kilom. de long sur 100 kilom. au milieu et 50 kilom. aux extrémités. Ces montagnes offrent, en général, l'aspect décharné de hautes murailles surmontées de sommets aigus, et de crêtes infranchissables pour tout autre que pour les montagnards. (Hauteur moyenne, 2,000 m.) La chaîne se divise en trois sections :

1° *Pyrénées orientales*, du cap Creus au pic de Corlitte; elles prennent, en s'abaissant à leur extrémité orientale, le nom de monts Albères. La plus haute élévation, le pic de Corlitte, ne mesure pas moins de 2,921 mètres.

2° *Pyrénées centrales*, du pic de Corlitte au mont Cylindre. Les sommets principaux et les cols ou ports remarquables qui appartiennent à cette section sont : le col de Puymoreins (1,920 m.); le pic de la Serrère (2,940 m.); le Montcalm (3,250 m.), au fond de la vallée de Vicdessos; le pic de Montvallier (2,819 m.), au fond de la vallée du Salat; le pic de Rions (2,932 m.); le port de la Picade (2,423 m.), au fond de la vallée de Luchon; le pic de Fourcanade (3,057 m.); le port d'Oo (3,000 m.), au fond de la vallée de l'Arboust; le port de Clarabide (3,002 m.), au fond de la vallée du Louron; le port du Plan (2,243 m.), au fond du vallon de Rioumajou; la montagne de Troumouze (3,199 m.), dans la vallée d'Aure; le port de Pinède (2,516 m.); le pic de la Cascade (3,275 m.); le port de Gavarnie (2,332 m.), dans les vallées de la Cinca et l'Estaubé; la brèche de Roland (3,004 m.). C'est en ce lieu que se trouve le Marbore (3,322 m.), renfermant le mont Nethou (3,370 m.), le plus haut sommet des Pyrénées.

3° *Pyrénées occidentales*, du mont Cylindre au col de Goritty. Cette section comprend le mont Cylindre (3,352 m.), qui fait partie du groupe du Marbore; le Vignemale (3,353 m.), au fond de la vallée de Cauterets; le Som de Soube (3,133 m.) et le port de Canfranc (2,046 m.), dans le val d'Azun; le pic d'Anic (2,584 m.), dans la vallée d'Aspe; le mont d'Hory (2,009 m.); le port de Roncevaux (1,759 m.), dans la vallée de Nive.

Rameaux et chaînons. — De cette chaîne partent des rameaux et des chaînons ordinairement perpendiculaires à la ligne des Pyrénées. Entre le Tech et la Tet se détache un chaînon qui se joint au massif du *Canigou* (2,785 m.). Entre la Tet et l'Aude se trouvent les *Corbières* orientales, montagnes décharnées dont les pics principaux sont le Roc-Blanc (2,536 m.), le mont de Mousset (2,408 m.), et les *Corbières* occidentales, granitiques, hautes au sud, calcaires et basses au nord; elles font partie de la ligne générale de partage des eaux de l'Europe. Leur sommet culminant est le pic de Saint-Barthélemy (2,333 m.), à l'E. de Tarascon. Les Corbières occidentales se terminent au col de Naurouze, pour se rattacher aux Cévennes, et elles forment avec les Corbières orientales le haut bassin de l'Aude.

Des Pyrénées se détachent une foule de contreforts. Nous citerons celui qui sépare la Garonne de la Nesle, très-important parce qu'il comprend des montagnes d'une grande altitude. Etang du port de Venasque (2,216 m.), pic Quairat (3,037 m.), pic de Hermittans (3,027 m.), lac glacé du port d'Oo (2,684 m.), pic d'Aré supérieur (2,909 m.), pic d'Aré inférieur (2,834 m.). Nous citerons aussi les montagnes de *Bigorre*, de *Baréges* et de l'*Armagnac*, qui séparent le bassin de la Garonne de celui de l'Adour, jettent un grand nombre de branches dans ces deux bassins, forment les collines du Bordelais et du Médoc et vont se terminer à la pointe de Grave. Ces montagnes offrent encore quelques altitudes remarquables : Brèche d'Allanz (2,532 m.), sommet de Pimené (2,861 m.), pic de Long (3,226 m.), pic de Neouvieille (3,592 m.), pic de Cambielle (3,234 m.), pic du midi de Bigorre (2,909 m.), col du Tourmalet (2,194 m.), cascade de Gavarnie (2,331 m.). Les vallées d'Asson, d'Azun et de Cauterets sont ceintes par des rameaux dont le principal sommet, le pic de Gabissos, n'a pas moins de 2,577 mètres. Les gaves d'Ossau et d'Aspe sont séparés par un rameau remarquable couronné par le pic d'Aule (2,967 m.), et le pic du midi d'Ossau (2,970 m.). Enfin, les montagnes des *Aldules* ne sont autre chose qu'un rameau qui se détache du col de Bélate, sépare un instant la France de l'Espagne et vient expirer près de l'embouchure de la Bidassoa.

2° Système des Alpes.

— Ce système, qui couvre de ses ramifications un seizième de la surface de l'Europe, jette sur le territoire français la chaîne du Jura, les Alpes Maritimes, Cottiennes, Grées et Pennines et quelques rameaux moins importants :

1° *Jura*. — C'est le massif qui sépare le Rhône du Rhin, sur une largeur d'environ 60 kilom. et une longueur de plus de 300. Il s'élève, non pas d'une manière brusque, comme les Pyrénées, mais par une série de plateaux étagés supportant divers chaînons. Ceux-ci sont orientés de l'E. à l'O. dans la partie septentrionale, du N.-O. au S.-O. dans la partie

centrale et du N. au S. dans la partie méridionale. Entre ces chaînons s'étendent des vallées longitudinales qui portent le nom de cluses. Les plus hauts sommets se trouvent à l'E. sur la frontière de France, d'où l'on descend par des pentes rapides sur les bords des lacs suisses. L'étage supérieur du Jura se divise en : 1° *Jura méridional*, depuis le grand Credo jusqu'au col de Saint-Cergues, entre la Dôle et le Rhône; c'est dans cette partie que se trouvent les plus hauts sommets de la chaîne : la Dôle (1,681 m.), le grand Credo (1,690 m.), etc.; 2° *Jura central*, du col de Saint-Cergues au mont Rixon, vers les sources du Doubs; 3° et enfin, *Jura septentrional* jusqu'au Rhin, plateau plissé dans tous les sens et portant quelques hautes montagnes. Dans les étages inférieurs, on remarque le *Revermont* ou *Jura occidental* et les *monts du Bugey*, qui séparent l'Ain et la Saône, et au nord, les *monts de Laumont*, qui longent le Doubs.

2° Les *Alpes*. — Ces montagnes séparent la France de l'Italie. Quand on s'avance vers le nord, elles s'élèvent et présentent une nature sauvage et grandiose. Des neiges éternelles couvrent leurs sommets, des eaux torrentueuses se précipitent de leurs flancs; on rencontre partout des déchirements du sol, des rochers à pic, et de profondes et pittoresques vallées qui vont se rétrécissant à mesure qu'on les remonte.

Les *Alpes Maritimes* commencent au *col de Cadibone*, à 60 kilom. de la frontière française, et forment un arc de cercle dont la convexité est tournée du côté de la France. Elles se terminent au mont Viso (3,836 m.). Dans cette chaîne, on trouve le mont Longet (3,153 m.). — Les *Alpes Cottiennes*, dont le nom vient d'un petit roi du pays, contemporain d'Auguste, s'étendent du mont Viso au mont Cenis et courent du S. au N. pendant 100 kilom., en formant un angle rentrant dont la convexité est tournée du côté de la France. Au sommet de l'angle se trouve le mont Tabor (3,180 m.). On trouve encore dans cette chaîne le mont Genèvre (3,692 m.). — Les *Alpes Grées*, dont le nom, d'origine celtique, signifie rochers, s'étendent du mont Cenis (2,896 m.) au mont Blanc. Elles renferment le mont Saint-Bernard et le mont Iseran (4,045 m.). — Les *Alpes Pennines* (en celtique, hauts sommets) partent du mont Saint-Gothard. Elles ne servent de frontière à la France que par le mont Blanc, la plus haute montagne de l'Europe (4,810 m.).

Les Alpes projettent sur le versant français de longs et puissants rameaux qui séparent entre eux les affluents de la rive gauche du Rhône. Voici quels sont ces rameaux, en remontant du S. au N. Les *Alpes de Provence* commencent près du Rhône par le massif isolé des Alpines, se continuent par les monts décharnés appelés Esterel et se terminent au mont Lauzanier, au S. du bassin de la Durance. On remarque dans ces montagnes le massif de la Sainte-Baume, près duquel prend naissance la chaîne côtière dite *monts des Maures*, en souvenir des Sarrasins qui ont occupé la contrée. Le mont Sainte-Victoire est l'un des principaux de toute la chaîne. En général, ces montagnes sont nues, arides et ravinées par le passage des torrents. Tout le pays, sur une étendue de plus de 300 kilom. depuis la ligne de faîte jusqu'à la plaine du Rhône, n'est qu'un amas de montagnes encaissant des vallées étroites et profondes. Les *Alpes de Maurienne*, non moins arides ni moins sauvages, forment la ceinture méridionale du Grésivaudan. Les *Alpes du Dauphiné* se détachent du mont Tabor et se divisent bientôt en deux branches. C'est la plus importante des chaînes secondaires. L'arête principale forme une ligne brisée qui court vers le S.-O. et qui présente de très-hauts sommets: pic des trois Ellions (3,882 m.), le grand Pelvoux (3,954 m.), les montagnes d'Oisans, granitiques et sauvages, où se trouve le col du Lautaret (2,070 m.), par lequel passe la route pittoresque de Briançon à Grenoble. Parmi les massifs interrompus que l'on rencontre au S.-O., nous citerons le mont Ventoux (1,912 m.). Les *monts de la Vanoise* séparent la Tarantaise et la Maurienne; ils sont moins sauvages que les précédents. Les *Alpes de Savoie* séparent le bassin du Rhône de celui de l'Isère et dominent au N. les belles vallées de la Tarantaise et du Grésivaudan. Elles sont presque toujours tapissées d'une riche verdure, d'arbres et de gazons dans tous les endroits où ne dorment pas des neiges éternelles. Elles s'élèvent, par divers massifs, entre le bassin du Rhône et celui de l'Isère. On remarque le massif de la grande Chartreuse. Les *Alpes du Faucigny* ferment au S. la vallée de l'Arve. Les *Alpes du Valais* séparent la France de la Suisse. Le sommet le plus élevé est le Buet.

3° Système cévenno-vosgien. — Ce système commence au col de Naurouze, où finissent les Corbières occidentales; il s'étend entre le Rhône à l'E., la Loire et la Garonne à l'O. Il court jusque dans le N.-O., où il sépare le bassin du Rhin de celui du Rhône; il jette au milieu de la France des rameaux importants parmi lesquels se trouve le *massif central*. Au midi, les montagnes de ce système prennent le nom de *Cévennes*, au N., celui de *Vosges*.

1° *Cévennes*. — Elles commencent au col de Naurouze, s'étendent sur une longueur d'environ 475 kilom. jusqu'à la dépression par laquelle passe le canal du Centre et se divisent en trois parties, dont le mont Aigual et la source de la Cance sont les points de démarcation.

Au S. du mont Lozère, elles reçoivent le nom de Cévennes méridionales, forment une courbe et sont divisées en quatre sections, savoir : les montagnes *Noires*, granitiques, orientées de l'O. à l'E., courent sur une longueur de 60 kilom., offrent quelques sommets de 1,000 à 1,200 mètres et une élévation moyenne de 5 à 600 mètres; les montagnes de l'*Espinous*, orientées vers le N.-O. pendant 40 kilom.; hauteur moyenne, de 6 à 700 mètres; les montagnes de l'*Orb*, de l'O. à l'E., 25 kilom., jusqu'aux sources de la Sorgue; hauteur moyenne, de 7 à 800 mètres; les monts *Garrigues*, 50 kilom., se terminent au sommet de l'Aigual; hauteur moyenne, de 8 à 900 mètres; point culminant, pic de Montaut (1,040 m.). En général, ces chaînes sont plus rapides sur le versant méridional que sur le versant septentrional; ce dernier présente fréquemment de grands plateaux pierreux couverts de maigres herbages.

Les *Cévennes centrales*, ou Cévennes proprement dites, sont ordinairement orientées du S. au N., avec une légère inclinaison vers l'E. Elles s'étendent sur une longueur d'environ 160 kilom. et sont désignées, suivant les pays qu'elles traversent, sous les noms de *monts du Gévaudan*, de l'Aigual au mont Lozère (1,702 m.); de *monts du Vivarais*, parmi lesquels on distingue le Gerbier des Joncs (1,562 m.) et le Mézenc (1,766 m.). C'est dans les Cévennes centrales que l'on rencontre les plus hautes sommités de cette chaîne; les montagnes y sont, en général, sauvages, âpres et ravinées.

Les *Cévennes septentrionales* s'étendent du S. au N. sur une longueur de 140 kilom. Elles prennent, d'après les provinces qu'elles traversent, le nom de *monts du Lyonnais*, depuis le mont Pilat (1,071 m.), qui est le point culminant, jusqu'au mont Tarare; étendue, 80 kilom.; élévation moyenne, 800 mètres. Le mont Dore est détaché à l'E. de cette chaîne. Les Cévennes prennent ensuite les noms de *monts du Beaujolais* depuis le mont Tarare (1,450 m.) jusqu'à la source du Sornain, sur une étendue de 40 kilom.; hauteur moyenne, 600 mètres; de *monts du Charolais*, granitiques, dont nul sommet n'atteint 1,000 mètres et dont la hauteur moyenne est de 400 mètres; le point culminant est la Haute-Joux (994 m.). En général, les Cévennes septentrionales sont incultes et rocheuses sur les hautes cimes de leur partie méridionale; mais à mesure que l'on s'avance vers le N., les hauteurs s'abaissent et l'on trouve même sur les points culminants des prairies, des bois et des céréales.

2° *Rameaux et contreforts des Cévennes*. — Les Cévennes ne jettent vers l'orient que des rameaux peu importants; les seuls que l'on puisse citer sont le mont *Coiron*, qui se détache du Vivarais; le mont *Dore*, qui se détache des monts du Lyonnais, et les monts du *Mâconnais*, au sud des monts du Charolais.

Mais les rameaux occidentaux sont beaucoup plus remarquables. Si nous partons du S. vers le N., nous trouvons d'abord le plateau de *Lacaune* entre l'Agout et l'Adou, le plateau de *Levezac* entre le Lot et le Tarn, et la longue ramification qui sépare le bassin de la Loire de celui de la Garonne, et qui, à son extrémité, forme les ceintures des bassins de la Charente et de la Sèvre. Ce rameau, véritable chaîne de montagnes, prend quelquefois le nom général de *dos d'entre Loire et Garonne*, mais il reçoit différents noms particuliers, suivant les pays qu'il traverse. Il commence au mont Lozère, se dirige vers le N.-O. sous le nom de *montagnes de la Margeride*. Son élévation moyenne est alors de 1,200 mètres et son point culminant est Pierre-sur-Haute (1,634 m.); il a une longueur de 48 kilom. Vers l'O., il s'aplatit et forme, entre le Lot et la Truère, le plateau d'Aubrac ou monts de Sainte-Urcize. Ensuite, le rameau prend le nom de *monts d'Auvergne*. Ces monts, dont la direction générale est du S. au N, forment, de Saint-Flour à Aigueperse, quatre masses distinctes: au sud, le massif dont le sommet le plus élevé est le *plomb du Cantal* (1,856 m.); au centre, le *massif du Cézallier* et celui du *mont Dore*. Ce dernier renferme le puy de Sancy (1,886 m.), le plus haut sommet de la France centrale et septentrionale, et il projette au N.-O. le rameau granitique des montagnes de la *Basse-Auvergne*. Enfin, la quatrième masse est au N.; on l'appelle *massif du Puy-de-Dôme;* sa plus haute altitude est de 1,465 mètres. Ces quatre masses forment le plateau le plus élevé de l'intérieur de la France; toutes, à l'exception des montagnes de la Basse-Auvergne, présentent un sol volcanique, composé de basalte, de trachyte, de coulées, de terrains cristallins, de lave et quelquefois, mais rarement, de granit. La plupart sont d'anciens volcans éteints et laissent encore distinguer la forme de leurs cratères. Le plus curieux en ce genre est le puy de Pariou. Le nom de *dômes*, qu'on leur donne dans la partie nord, vient de leur forme arrondie, et celui de *puys* est tiré du latin (*podium*, éminence).

Outre ces masses principales de notre *massif central*, il existe d'autres branches fort étendues mais peu importantes par leur élévation; elles se détachent du massif pour séparer les différents cours d'eau qui naissent dans les montagnes (Creuse, Indre, Cher, Loire, Allier, Sioule). La plus importante, entre le Lot et la Dordogne, porte le nom de *montagnes du Quercy* et présente, comme point culminant, le mont Bosat (1,517 m.).

A l'extrémité des monts de la Basse-Auvergne commencent les *monts du Limousin*, qui s'étendent de l'E. à l'O. sur une longueur de 150 kilom. C'est un groupe d'éminences de granit, arrondies, pressées les unes à côté des autres, qui présentent leur plus haute sommité dans le mont Odouze (1,364 m.), s'inclinent ensuite par le stérile plateau de Millevaches jusqu'au mont Jargeau (950 m.) et viennent mourir vers la source de la Charente. Là elles se bifurquent et jettent vers le N.-O. les *collines du Poitou*, argileuses et calcaires, peu élevées. Ces collines se continuent par le plateau granitique de la *Gâtine*, qui ne dépasse que sur un point (mont des Alouettes) l'altitude de 200 mètres et va mourir vers l'embouchure de la Loire sous le nom de *collines du Bocage* vendéen. L'autre bifurcation court au midi du bassin de la Charente et se termine à la pointe de la Coubre, en face de celle de Grave. Elle porte le nom de *collines du Périgord*. Des monts du Vivarais s'échappe une

chaîne longue de 200 kilom., d'une altitude moyenne de 1,000 mètres, et qui sépare la Loire de l'Allier; cette chaîne forme les *monts* basaltiques *du Velay*, les *monts* granitiques *du Forez* et les *monts* porphyriques *de la Madeleine*; son point culminant est le *puy de Montoncelle* (1,652 m.).

Du mont Odouze se détachent les *monts* granitiques *de la Marche*.

Du mont Lozère part le *causse de Levezac*, vaste plateau pierreux et calcaire qui projette les *monts du Rouergue*, entre le Lot et l'Aveyron, et le *causse de Levezou*, entre l'Aveyron et le Tarn.

3° *Vosges*. — Cette chaîne a sa direction générale du S. au N., en inclinant un peu vers l'O. Elle est parallèle au Rhin sur une longueur de 280 kilom. Elle offre des sommets arrondis en forme de *ballons*, ordinairement couverts de gazon et laissant percer çà et là le rocher; elle porte de magnifiques forêts sur ses flancs; elle diminue de hauteur à mesure qu'on s'avance vers le nord. C'est entre le ballon de Giromagny et le col de Saverne que la ligne de faîte atteint la plus grande élévation. Le ballon de Guebwiller, un des deux sommets appelés *ballons d'Alsace*, s'élève à 1,426 m., l'autre, celui de Giromagny, à 1,250 m.

4° *Ramifications des Vosges*. — Nous trouvons d'abord les *collines de Belfort*, qui unissent les Vosges au Jura en partant du ballon d'Alsace; puis les *monts Faucilles*, qui doivent leur dénomination à leur forme recourbée: ils commencent au ballon d'Alsace et courent du S.-O. au N.-O., sur une étendue de plus de 100 kilom., jusqu'aux sources de la Meuse. Leur altitude ne dépasse pas 500 m.; ils donnent naissance à l'*Argonne orientale*, entre Meuse et Moselle; aux *Ardennes orientales*, qui courent vers la Belgique; au *plateau de Langres*, point important qui envoie des eaux dans chacune de nos mers et qui a une longueur de 80 kilom. Ce plateau se ramifie lui-même en *monts de Meuse, Argonne occidentale, Ardennes occidentales;* il se continue sous les noms de *collines d'Artois*, de *Picardie* et de *Belgique*. Les collines de l'Artois viennent mourir au cap Griz-Nez et celles de Picardie se soudent aux *collines du pays de Caux*, qui se terminent au cap de la Hève. — A ce plateau, plus important par son étendue que par son altitude, succèdent les montagnes de la *Côte-d'Or*, qui se dirigent vers le S., depuis le mont Tasselot jusqu'au canal du Centre. Du mont *Mouresol*, dans la Côte-d'Or, se détache une chaîne de 600 kilom. de long, séparant le versant de la Manche de celui du golfe de Gascogne. Cette chaîne s'appelle tour à tour *monts du Morvan, ondulations de l'Orléanais, plateau d'Orléans, collines du Perche, collines de Normandie;* arrivée vers l'extrémité de la Normandie, elle tourne tout à coup au S., prend le nom de *collines du Maine*, puis reprend sa direction primitive pour former les *monts de Bretagne*, le *mont Ménébrol*, les *monts d'Arée*, au N., et les *montagnes Noires* au S. de la presqu'île de Bretagne. Un prolongement au N.-O. prend le nom de *collines du Cotentin*.

4° Système sardo-corse. — La Corse est traversée du N. au S. par une haute chaîne de 200 kilom. de long, dont la hauteur moyenne est de 2,000 m. Quelques pics sont très-élevés; nous citerons: le *monte Rotondo*, au centre (2,764 m.), le *monte d'Oro* (2,652 m.) et le *monte Cinto* (2,816 m.). Ces montagnes escarpées forment un grand nombre de gorges difficiles et envoient à droite et à gauche une multitude de contreforts séparés par d'étroites vallées.

Plateaux. — Les deux plateaux les plus remarquables de France sont: le *plateau central* ou *d'Auvergne*, entre la Loire et la Garonne, et le *plateau de Langres*, entre la Côte-d'Or et les monts Faucilles. Ensuite viennent: le *plateau de Gâtine*, entre la Loire et la Sèvre Niortaise; le *plateau de l'Armorique*, en Bretagne; celui *d'Orléans*, entre la Loire et la Seine, et enfin le petit *plateau de Saint-Quentin*, d'où descendent la Somme, l'Escaut et la Sambre.

Plaines. — On comptait autrefois en France cinq grandes plaines, en y comprenant celle de l'Alsace. Aujourd'hui, les plaines importantes ne sont plus qu'au nombre de quatre, savoir: 1° la *plaine Océanique*, la plus étendue de toutes; elle comprend la partie basse des bassins de la Seine, de la Loire et de la Garonne; 2° la *plaine Méditerranéenne*, comprise entre les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes; 3° la *plaine de Bourgogne;* 4° la *plaine de Lorraine*.

HYDROGRAPHIE GÉNÉRALE.

— Nous avons dit, dans notre orographie, que la France se trouve divisée en deux versants principaux: 1° celui de la Méditerranée, du N. au S.; 2° et celui de l'Océan et de la Manche, du S.-E. au N.-E.

Mais, outre ces deux directions générales imprimées aux eaux par les pentes du sol, il en existe une troisième, peu importante sur notre territoire, celle du versant de la mer du Nord, du S. au N.

Chacun de ces versants est subdivisé en un certain nombre de bassins.

1° Versant de la Méditerranée. — *Bassins compris entre les Alpes et le Rhône*. — En partant de l'E., nous trouvons d'abord le bassin de la *Roja*, rivière qui sert un instant de frontière, bien qu'elle ait sa source et son embouchure en Italie; puis celui du *Paillon*, qui passe à Nice: la rivière est presque toujours à sec; ensuite le bassin du *Var:* cette rivière a longtemps servi de frontière. Nous trouvons ensuite l'*Argens*, qui prend sa source dans les monts de l'Esterel, reçoit l'*Artuby* et se jette dans le golfe de Fréjus. L'*Arc* sort des Alpines et se jette dans l'étang de Berre.

Bassin du Rhône. — Enfin, nous trouvons l'important *bassin du Rhône*. Ce fleuve descend du grand Saint-Gothard, à 1,754 m. au-dessus du niveau de la mer, traverse la Suisse, le lac de Genève, devient navigable en France, à Seyssel, passe à Lyon et forme un delta au moment de se jeter dans la Méditerranée, après un parcours de 860 kilom., dont 520 en France. Ses affluents sont: *à gauche*, l'Arve, torrent impétueux qui sort du mont Blanc; le Fier, par où se déverse le lac d'Annecy; la Laisse, déversoir du lac du Bourget; l'Isère, qui naît dans les glaciers du mont Iseran (Alpes Grées), passe à Grenoble et finit dans le Rhône, au-dessus de Valence, après un cours total de 320 kilom.; elle reçoit l'Arc et le Drac, grossi de la Romanche; la Drôme, qui sort des Alpes du Dauphiné et a un cours de près de 100 kilom.; la Sorgues, qui sort de la poétique fontaine de Vaucluse, reçoit les eaux de la Nesque et de l'Ouvèze et tombe dans le Rhône au-dessus d'Avignon; enfin, la Durance, qui prend sa source au col du mont Genèvre, s'embarrasse d'îles et de bancs de sables, se livre à de terribles débordements, reçoit des torrents non moins dévastateurs (Luye et Calavon, à droite; Guil, Ubaye, Bléone et Verdon, à gauche) et se jette dans le Rhône, après un cours de 380 kilom., dont 180 à peine sont navigables.

Les affluents *de droite* sont: la Valsérine, petit torrent; l'Ain, qui descend du Jura et reçoit la Bienne; la Saône, rivière très-importante qui sort des monts Faucilles, à une hauteur de 406 m., se jette dans le Rhône à Lyon, après un cours total de 510 kilom., dont 280 sont navigables. Elle reçoit, à droite: l'Azergues, la Grône, l'Ouche, la Tille, et, à gauche: le Drugeon, l'Ognon, le Doubs (453 kilom.). Les autres affluents du Rhône sont: la Seille, la Reyssousse, l'Ardèche, le Gard, qui est formé par deux gardons (gardon d'Alais et gardon d'Anduze).

En poursuivant à l'ouest du Rhône, le long de la Méditerranée, nous trouvons: la *Vidourle;* l'*Hérault*, qui descend du mont Aigual; l'*Orb*, qui prend sa source dans les Alpes de Provence et arrose un bassin très-fertile; l'*Aude*, qui sort du pic de Corlitte; le *Gly*, qui se jette dans l'étang de Leucate et dont le cours ne dépasse pas 72 kilom.; la *Tet*, principale rivière du Roussillon, coule dans l'âpre vallée de Valspir, et présente un développement de 104 kilom.; enfin, le *Tech*, qui descend des monts Albères et finit dans la Méditerranée, après un cours de 72 kilom.

Nous ne quitterons pas les rives de la Méditerranée sans parler des cours d'eau de la Corse, bien qu'ils n'appartiennent point à l'orographie générale telle que nous l'avons établie. La Corse se trouve divisée en deux versants: l'un, oriental, arrosé par le *Golo* et le *Tavignano;* l'autre, occidental, arrosé par le *Liamone*, le *Taravo* et le *Valinco;* ces rivières ne sont que des torrents impétueux pendant la saison des pluies.

2° Versant de l'Océan et de la mer du Nord. — *Bassins compris entre les Pyrénées et la Garonne*. — Si, du versant de la Méditerranée, nous passons à celui de l'Océan, nous trouvons, sur le golfe de Gascogne: la *Bidassoa*, qui sépare l'Espagne de la France; la *Nivelle*, qui n'a que quelques kilomètres de cours; l'*Adour*, dont le bassin est beaucoup plus important. Ce petit fleuve descend du pic du Midi et se jette dans le golfe de Gascogne, après un cours de 330 kilomètres. Il reçoit, à droite, l'Arros, puis la Midouze, qui se forme de la réunion de la Douze avec le Midou; l'Adour reçoit, à gauche, le Luy de France, le Luy de Béarn; de nombreux gaves, dont les principaux sont: le gave de Pau, qui se grossit du gave d'Oloron; la Bidouze et la Nive. La Leyre arrose les Landes et se jette dans le bassin d'Arcachon.

Bassin de la Garonne. — Nous entrons ensuite dans l'important *bassin de la Garonne*, dont la superficie est de 6 millions d'hectares. Ce grand fleuve prend sa source dans les Pyrénées, au val d'Aran (Espagne), devient navigable près de Cazères, change de nom au bec d'Ambez et prend celui de *Gironde*. Son cours total est d'environ 750 kilom., dont 75 sous le nom de Gironde, et 468 navigables. Elle a pour affluents: *à droite*, l'Ariége, qui descend des Pyrénées centrales, devient navigable à Hauterive, roule quelques paillettes d'or, d'où son nom (Aurigera), et reçoit, à droite, le Lers; le Tarn prend sa source dans le mont Lozère et se jette dans la Garonne, au-dessous de Moissac, après un cours d'environ 355 kilom., dont 147 navigables. Il reçoit, à droite, l'Aveyron et, à gauche, l'Agout. Le Lot descend des montagnes du Gévaudan et se jette dans la Garonne, à Aiguillon, après un cours de 430 kilom., dont 306 navigables; son principal affluent est la Trueyre. La Dordogne descend du mont Dore, où elle se forme de la Dore et de la Dogne, et se réunit à la Garonne, au bec d'Ambez, après un cours de 465 kilom., dont 292 navigables. Elle reçoit, à droite, l'Isle, grossie de la Dronne et de la Haute-Vezère (navigable pendant 120 kil.), et la Vezère, qui reçoit la Corrèze. Les affluents *de gauche* de la Garonne sont: la Save, le Gers, qui descend du plateau de Lannemezan, devient navigable à Lectoure et se jette dans la Garonne, au-dessous d'Agen, après un cours d'environ 132 kilom.; la Baïse, qui sort du même plateau et qui a un cours de 160 kilom.

Bassins compris entre celui de la Garonne et celui de la Loire. — En remontant vers le nord, nous trouvons la petite rivière la *Seudre*, puis la *Charente*, qui prend sa source dans les montagnes du Limousin, devient navigable à Angoulême et se jette dans la rade d'Aix, après

un cours de 400 kilom. Elle reçoit, à droite, la Boutonne ; à gauche, le Bandiat, la Touvre et la Seugne. La *Sèvre Niortaise*, rivière pittoresque, qui prend naissance dans les monts du Poitou, devient navigable à Niort, reçoit, à droite, la Vendée et se jette dans la mer, en face de l'île de Ré. Le *Lay*, navigable pendant 30 kilom., descend du plateau de Gâtine, reçoit, à droite, l'Yon et se jette dans la mer, à l'entrée du pertuis Breton.

Bassin de la Loire. — Puis, nous entrons dans le *bassin de la Loire*, qui couvre environ 13 millions d'hectares. La *Loire*, le plus grand fleuve de France (1,126 kilom., dont 730 navigables), prend sa source au Gerbier des Joncs, dans les monts du Vivarais (Ardèche), à une hauteur de 1,436 mètres ; elle coule avec rapidité vers le nord, entre les Cévennes et les monts du Forey, devient navigable à Saint-Just (Loire), incline vers le N.-O. à partir de Digoin et tourne au S.-O. à Orléans. Elle se jette dans le golfe de Gascogne, entre Pornic et Saint-Nazaire. Son cours est partout embarrassé de bancs de sable ; souvent ses eaux débordent et inondent, en les ravageant, les basses plaines de ses vallées. De tout temps, on a cherché à maîtriser la fureur de ses débordements ; dès le dix-septième siècle, on a exécuté de grands travaux en pierre et sur pilotis ; partout on a rapporté des terres pour encaisser son lit ; mais, lorsqu'arrive une de ces grandes crues qui atteignent et dépassent 7 mètres, rien ne résiste ; les digues sont rompues et tous les efforts humains deviennent impuissants. D'autres fois, dans les grandes sécheresses, le lit, manquant d'eau, présente une longue suite de bancs de sable entre lesquels serpentent tortueusement de petits canaux, dangereux pour la navigation. Des jalons, placés de distance en distance, indiquent seuls la voie navigable. La Loire reçoit, *à droite :* le Furand ou Furens, torrent remarquable par la qualité de ses eaux pour la trempe de l'acier : il descend du mont Pilat et passe à Saint-Étienne ; l'Arroux, qui prend sa source à la jonction des montagnes de la côte d'Or et du Morvan, se grossit du Bourbince et se jette dans la Loire à Digoin ; l'Aron, qui se jette en face de Decize ; la Nièvre, qui sort du revers méridional des montagnes du Morvan et qui finit à Nevers ; la Maine, le plus considérable des affluents de droite, se jette dans la Loire, au-dessous des Ponts-de-Cé, après un cours de 20 kilom. ; elle se forme par la réunion de la Mayenne, qui descend des collines de la Normandie, et de la Sarthe, rivière importante qui prend sa source au plateau du Perche, devient navigable au Mans et, 120 kilom. plus loin, se réunit à la Mayenne pour former la Maine. La Sarthe se grossit de l'Huisne et du Loir ; le dernier de ces deux affluents naît dans la forêt d'Orléans, devient navigable à Château-du-Loir et finit au-dessous d'Angers. Le dernier affluent de droite de la Loire est l'Erdre, qui sort des collines du Maine et afflue à Nantes.

Les affluents *de gauche* sont, en général, plus importants : nous trouvons d'abord l'Allier, qui sort des montagnes du Vivarais et du Gévaudan, à une altitude de 1,422 mètres, coule parallèlement à la Loire, d'abord dans une vallée étroite, puis dans la plaine de la Limagne, devient navigable à Brioude et finit au-dessous de Nevers, après un cours de 485 kilom. et une navigation de 280. Il se grossit de la Dore, de la Sioule et de l'Alagnon.

Nous rencontrons ensuite le Loiret, formé par deux belles sources près d'Olivet et n'ayant pas plus de 12 kilom. de cours ; il afflue au-dessous d'Orléans après avoir reçu la Dève.

Nous rencontrons encore le Cher, qui descend des monts de la basse Auvergne, se jette dans la Loire au-dessous de Tours, après un cours de 370 kilom. ; il reçoit l'Yèvre et la Sauldre.

L'Indre, autre affluent de la Loire, prend naissance dans un rameau des monts d'Auvergne, coule au milieu des prairies et se jette dans la Loire entre Tours et Saumur.

Puis vient la Vienne, qui descend du plateau de Millevaches, devient navigable à Châtellerault et se jette dans la Loire un peu au-dessous de Chinon, après un parcours d'environ 300 kil. Elle reçoit la Creuse et le Clain.

Le Thouet est un affluent peu important ; la Sèvre Nantaise l'est davantage. Cette rivière prend sa source au plateau de Gâtine, traverse une vallée pittoresque, reçoit le Maine et afflue à Nantes.

Le dernier affluent est l'Achenau, qui sert de déversoir aux eaux du lac de Grandlieu.

Bassins entre celui de la Loire et la Manche. — Nous trouvons d'abord la *Vilaine*, qui prend sa source dans les collines du Maine, près de Vitré, devient navigable près de Rennes et reçoit l'Ille, le Meu, l'Oust, le Cher, le Don et l'Isac. La Vilaine se jette dans la mer, près de la Roche-Bernard, par une large embouchure. Elle est navigable pendant 140 kilom.

Le *Blavet* sort de l'étang du même nom dans les montagnes Noires, se perd au Port-Louis, dans un vaste estuaire qui reçoit les eaux du Scorf et forme le port de Lorient.

L'*Aulne* se jette dans le fond de la rade de Brest.

Bassins de la Manche entre la pointe Saint-Mathieu et le bassin de la Seine. — Nous trouvons d'abord des rivières sans importance appelées la *Trieux* et la *Jaudy ;* puis la *Rance*, qui naît dans les monts de Bretagne et va finir à Saint-Servan, près de Saint-Malo, après un cours navigable d'environ 25 kilom. La *Sée*, la *Sélune* et le *Couesnon* se jettent dans la baie du mont Saint-Michel. La *Douve* et la *Vire* se jettent dans la baie d'Isigny. L'*Orne* descend des collines du Bocage, devient navigable à Caen, reçoit le Noireau et se jette dans la Manche, après un cours de 97 kilom. La *Touque* descend des collines de Normandie et devient navigable à Lisieux.

Bassin de la Seine. — Cet important bassin, dont la superficie est de 4,372,000 hect., présente l'aspect d'une vaste plaine coupée par des coteaux peu importants. La *Seine* prend sa source au mont Tasselot, commune de Chanceaux (Côte-d'Or), à 435 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle devient navigable à Marcilly, où se termine le canal de la haute Seine. Elle arrose Paris, traverse ensuite de riches plaines d'alluvions et se jette dans la Manche par le vaste estuaire qui a 12 kilom. de large entre le Havre et Honfleur. Son cours est de 800 kilom., dont 600 navigables.

Voici quels sont ses affluents *de droite :*

L'*Aube*, qui prend sa source au plateau de Langres, arrose de belles prairies, devient navigable à Arcis-sur-Aube et porte ses eaux paisibles à la Seine, entre Méry et Nogent, après un cours de 140 kilom. — Nous trouvons ensuite la petite rivière d'*Yères*, puis la *Marne*, beaucoup plus importante. La Marne prend sa source au plateau de Langres, devient navigable à Saint-Dizier et se jette dans la Seine à Charenton, après un cours de 470 kilom. Elle se grossit de l'Ornain, qui a 80 kilom. de long, de l'Ourcq, du Petit-Morin, du Grand-Morin et de la Blaise.

L'*Oise*, dont la source principale se trouve en Belgique, près de Chimay (forêt des Ardennes), se jette dans la Seine à Conflans-Sainte-Honorine, après un cours de 240 kilom. en France, sur les 255 dont se compose son cours total. Elle reçoit la Verse, la Bresche, le Thérain, la Serre, l'Aisne, qui naît dans l'Argonne occidentale, reçoit la Vesle et se joint à l'Oise un peu au-dessus de Compiègne, après un cours de 70 kilom.

L'*Epte*, autre affluent de la Seine, fut longtemps la frontière des ducs de Normandie et des rois de France. Elle prend sa source près de Forges-les-Eaux. Enfin, nous trouvons l'*Andelle*, dont la vallée est renommée par sa verdure et par ses fabriques.

Les affluents *de gauche* sont les suivants :

L'*Yonne*, qui prend sa source dans l'étang de Belle-Perche (Morvan), devient navigable à Auxerre, se grossit de la Cure, du Serain et de l'Armançon et vient affluer à Montereau, après un cours de 250 kilom. Le *Loing* descend des collines de l'Orléanais et se jette dans la Seine près de Moret. L'*Essonne* prend sa source au plateau d'Orléans et se jette dans la Seine à Corbeil.

La *Bièvre*, dont l'eau est noircie par les usines, se jette dans la Seine à Paris. L'*Eure* prend sa source dans les collines du Perche, devient navigable à Maintenon et se termine au Damps, près de Pont-de-l'Arche, après un cours de 110 kilom. Elle reçoit l'Iton, la Blaise et l'Aore. La *Rille* descend des collines du Perche et se jette dans l'estuaire de la Seine entre Quillebœuf et Honfleur.

Bassins situés entre l'estuaire de la Seine et la frontière de Belgique. — Nous rencontrons d'abord l'*Arques*, qui, grossie de la Béthune, arrose une fertile vallée et se jette à Dieppe ; puis la *Bresle*, qui prend sa source au point de jonction des collines de Picardie et des collines de Normandie ; elle finit à Tréport. La *Somme* prend sa source à la naissance du plateau d'Artois, coule au fond d'une vallée tourbeuse, devient navigable à Saint-Quentin, grâce à la canalisation, se jette dans la Manche, après un cours de 220 kilom., en formant, à son embouchure, une baie assez large, mais encombrée de bas-fonds ; elle reçoit l'Avre.

L'*Authie* prend sa source dans les collines d'Artois ; la *Canche*, près de Montreuil ; la *Liane* se jette à Boulogne.

3° Versant de la mer du Nord. — Les cours d'eau de ce versant ont une direction générale vers le nord-est ou vers le nord ; on trouve d'abord l'*Aa*, qui arrose Saint-Omer et qui finit à Gravelines, puis l'*Yser*, qui sépare un instant la France de la Belgique et qui entre dans ce dernier pays. Puis on arrive au bassin de l'Escaut, dont une partie seulement appartient à la France.

Bassin de l'Escaut. — Ce fleuve prend sa source dans les Ardennes occidentales ; il devient navigable à Cambrai, entre en Belgique au delà de Condé et va se jeter en Hollande dans la mer du Nord. Son cours total est de 360 kilom., dont 62 sur le territoire français ; il est navigable sur une longueur de 312 kilom. Ses affluents sont : la *Scarpe*, qui naît dans les collines de l'Artois et qui joint l'Escaut à son entrée en Belgique ; la *Lys* naît près de Montreuil et se grossit de la Deule, qui arrose Lille.

Bassin de la Meuse. — La *Meuse* prend sa source en France, au plateau de Langres, court dans un étroit bassin entre l'Argonne et les Ardennes, devient navigable à Verdun, sort de France près de Givet, traverse la Belgique et va se jeter dans la mer du Nord en Hollande. Son cours, sur notre territoire, est de 261 kilom., son cours total est de 750 kilom. Ses affluents français sont, *à gauche :* le *Chiers*, qui descend des Ardennes orientales et rejoint la Meuse en amont de Sedan ; la *Semoy*, qui descend des mêmes montagnes et afflue au-dessous de Mézières. Son unique affluent *de gauche* est la *Sambre*, qui naît des Ardennes occidentales et qui se joint à la Meuse à Namur, en Belgique.

Bassin du Rhin. — Le Rhin n'appartient plus à la France, mais un de ses affluents de gauche arrose encore notre territoire : c'est la *Moselle*, qui descend du ballon d'Alsace, sort de France pour passer à Metz et va se jeter dans le Rhin à Coblentz. Elle reçoit la Meurthe, qui descend des Vosges et passe à Nancy.

Lacs, Étangs, Marais. — Le territoire de la France ne renferme qu'un petit nombre d'amas d'eau assez considérables pour être appelés *lacs*. Les plus importants se trouvent dans les régions montagneuses ; ce sont :

celui du *Bourget*, en Savoie (20 kilom. de long sur 4 de large); celui de *Grandlieu*, en Vendée (10 kilom. de long sur 8 de large ; 8,000 hect.); celui de *Saint-Point*, dans le Jura (600 hect. de superficie); celui de *Palladru*, dans l'Isère (400 hect.); celui de *Nantua*, dans l'Ain (268 hect.); ceux d'*Annecy*, dans la Haute-Savoie; d'*Allos* (Basses-Alpes) (250 hect.); de *Gérardmer*, dans les Vosges (250 hect.); des *Rousses*, dans le Jura (180 hect.); de *Longemer*, dans les Vosges (120 hect.); du *Bouchet* (90 hect.), dans la Haute-Loire; d'*Aydat* (80 hect.), dans le Puy-de-Dôme.

Les *étangs salés* sont nombreux sur les côtes du Languedoc, du Roussillon et de la Gascogne; nous citerons ceux de *Carcans*, de la *Canau*, de *Bis-Arosse*, de *Cazau*, de *Sanguinet*, sur les côtes de l'Océan ; ceux de *Leucate*, de *Sigean*, de *Thau*, de *Maguelonne*, de *Pérols*, de *Mauguès*, de *Valcarès* et de *Berre*, sur la Méditerranée.

Les *étangs d'eau douce* se trouvent, à l'intérieur, dans les pays de plaines, tels que la *Dombes* (Ain) et la *Sologne*.

Les *marais*, dont le nombre diminue tous les jours, par suite des travaux de desséchement, se trouvent surtout dans les bassins de la Somme, de l'Escaut, de l'Aisne, de la Sèvre Niortaise, des Landes de Gascogne et de la Loire (rive gauche); on en rencontre aussi dans les Bouches-du-Rhône. Une partie du bas Poitou en renferme tellement, qu'elle a reçu le nom significatif de Marais.

MERS. — Quatre mers baignent notre pays, ce sont : au nord, la *mer d'Allemagne* ou *mer du Nord* et le *pas de Calais*. Ce dernier ne laisse entre la France et l'Angleterre qu'un détroit de 34 kilom. de large. La *Manche* n'est, à proprement parler, qu'un vaste détroit qui sépare la France de l'Angleterre ; c'est un bras de l'Océan qui communique avec la mer du Nord par le pas de Calais. A l'ouest, notre territoire est borné par *l'océan Atlantique*, qui prend, en s'avançant entre la France et l'Espagne, le nom de *golfe de Gascogne* ou *mer de France*. La quatrième mer est la *Méditerranée* aux eaux bleues, aux fureurs courtes, mais terribles, et dont les marées atteignent à peine 50 centimètres.

COTES. — La France, quoique moins bien partagée que ses voisines et rivales, l'Angleterre et l'Espagne, est bornée par des côtes assez bien découpées et se prêtant d'une manière satisfaisante aux besoins de la navigation. Leur étendue est évaluée à 2,910 kilom., dont 920 sur la mer du Nord et la Manche, 940 sur l'Atlantique, 600 sur la Méditerranée et 450 pour la Corse.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES COTES. — Les côtes de la mer du Nord, ordinairement basses, sablonneuses et peu découpées, offrent un grand nombre de collines de sable appelées *dunes*, disposition qu'elles conservent sur la Manche jusqu'à l'embouchure de la Somme. Cependant, vers les environs de Boulogne, elles se relèvent et forment quelques falaises granitiques; elles sont échancrées par les embouchures des petites rivières tributaires de la Manche. Passé l'embouchure de la Somme, à demi comblée par les sables, les côtes s'élèvent en falaises escarpées dont la hauteur atteint quelquefois 225 mètres, et qui sont profondément déchirées par le passage des trois rivières comprises entre l'embouchure de la Somme et le cap de la Hève. C'est au cap de la Hève que commence le vaste estuaire de la Seine, plein de bancs de sables mouvants et dangereux pour la navigation. De l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Vire, la côte tantôt s'élève en falaises à pic, tantôt s'abaisse et présente des dunes; toute cette partie, rongée par le travail incessant des eaux, est menacée d'être engloutie, comme semble déjà l'avoir été le banc de rochers qui longe le littoral et qui porte le nom de *rochers du Calvados*. De l'embouchure de la Vire, la côte remonte au nord et forme la presqu'île du Cotentin; elle offre une longue suite de dunes, parmi lesquelles on rencontre quelques rochers et des falaises isolées. A partir de la vaste baie du mont Saint-Michel jusqu'à la pointe de Saint-Mathieu, elle devient rocheuse; des baies, des anses, des embouchures la découpent en vingt endroits et offrent en général des côtes basses et marécageuses. A la pointe Saint-Mathieu commence l'Océan; la mer devient profonde, inclémente et embarrassée d'écueils; mais comme elle est parsemée d'îles et comme la côte, très-découpée, se redresse en nombreuses falaises de granit fortement déchirées, les navires y trouvent de nombreux abris. Mais à partir de la côte du Croisic, les côtes changent de nature; elles deviennent généralement basses, sablonneuses, couvertes de marécages et de marais salants; découpées par l'embouchure de la Loire, par plusieurs autres embouchures, par quelques pointes et quelques baies, avoisinées par un certain nombre d'îles, elles sont encore assez hospitalières.

Au midi, de l'embouchure de la Gironde jusqu'à celle de l'Adour, il n'est d'autre refuge pour le navigateur que la baie d'Arcachon ; partout des dunes et des landes sablonneuses que des vents furieux bousculent souvent et bouleversent de fond en comble. Entre l'Adour et la Bidassoa, la nature, plus clémente, offre un rivage rocheux, élevé, découpé par les ports de Bayonne et de Saint-Jean-Pied-de-Port, entre lesquels se trouve la belle plage de Biarritz.

Si nous passons à notre littoral sur la Méditerranée, nous trouvons d'abord une courbe rentrante baignée par une mer dangereuse appelée golfe du Lion; la rive est basse, droite, sablonneuse, bordée de lagunes, peu abordable à cause des vents du nord et du peu de profondeur des eaux en certains endroits. On ne trouve guère de côte rocheuse qu'à Port-Vendre et dans son voisinage. Partout ailleurs, des sables dans lesquels la mer forme des lagunes par des passages appelés *grau*. Les bouches du Rhône, ensablées et dangereuses, n'offrent d'autre refuge que le port de Martigues et sont découpées par des lacs et de nombreux étangs. C'est au cap Couronne seulement que la côte change de nature; elle devient escarpée, rocheuse, découpée en caps, en rades et en ports profonds et bien abrités, qui offrent d'excellentes positions maritimes.

La côte occidentale de la Corse est élevée, très-sinueuse et forme d'excellentes rades, tandis que la côte orientale n'est guère découpée que vers le midi, où elle offre la belle rade de Porto-Vecchio, l'une des meilleures de la Méditerranée; elle est basse dans la partie centrale et offre de nombreuses lagunes.

GOLFES, BAIES, ANSES, CRIQUES, PORTS, CAPS, POINTES ET PRESQU'ILES. — Les côtes de Flandre, d'Artois et de Picardie n'offrent presque aucun asile naturel aux navires. Un canal a donné naissance à *Dunkerque*, un autre à *Calais*. La chaîne des collines de l'Artois forme les caps *Blanc-Nez*, *Gris-Nez* et *d'Alprech;* à partir du cap Gris-Nez, la côte, qui avait une direction S.-O., court directement vers le S. et longe le dangereux banc de sable nommé *Bassure de Bass*. Arrivée à la Normandie, elle se découpe un peu plus, et l'on rencontre le *Tréport*, à l'embouchure de la Bresle; *Dieppe*, à l'embouchure de l'Arques ; *Saint-Valéry-en-Caux* et *Fécamp*. Un peu au delà d'*Etretat*, au cap d'*Antifer*, la côte tourne au midi jusqu'au cap de *la Hève*. C'est en cet endroit que s'ouvre l'estuaire de la Seine, en forme d'entonnoir, où les eaux montantes s'engouffrent avec violence, renversant tout sur leur passage. Les dangers de ce phénomène redoutable, appelé barre, ne peuvent être combattus que par des travaux d'endiguement. A gauche de l'embouchure, se trouve le port de *Honfleur;* à droite, celui du *Havre*, et la navigation maritime se prolonge jusqu'à *Rouen*. On donne le nom de *baie de la Seine* à ce vaste enfoncement qui s'étend du cap d'Antifer à la pointe de Barfleur. Au fond, on rencontre les embouchures de la Touques, de la Dive et de l'Orne. Les navires d'un faible tirant d'eau peuvent remonter cette dernière rivière jusqu'à *Caen*. Le sable des plages et la proximité de Paris ont rendu célèbres plusieurs villages tels que Trouville, Villers-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Courseulles, Beuzeval, Dives, Arromanches, que de nombreux baigneurs visitent chaque année. La Vire, la Taute et la Douve forment, à l'extrémité ouest du fond de cette baie, un estuaire sablonneux et marécageux, abritant les ports d'*Isigny* et de *Carentan*. La côte remonte au nord ; on trouve les ports de *Saint-Waast-de-la-Hougue* et de *Barfleur*.

Le *Cotentin* forme une presqu'île qui s'avance vers l'Angleterre et sépare la baie de la Seine du golfe du Mont-Saint-Michel. Cette presqu'île projette, à son extrémité N.-E., la *pointe de Barfleur ;* à son extrémité N.-O., le *cap de la Hague;* entre les deux se trouve une anse peu profonde, au fond de laquelle est situé le port de *Cherbourg*. Au delà du cap de la Hague s'ouvre le golfe du Mont-Saint-Michel ou de *Cancale*. On descend vers le sud et l'on ne rencontre aucun port jusqu'à *Granville*. Aussitôt, on arrive sur la côte septentrionale de la presqu'île de *Bretagne*, dont l'estuaire formé par les embouchures de la Sée, de la Sélune et du Couesnon, forme la limite. La côte de Bretagne commence à la pointe du Grouin. Lorsque l'on a passé les rochers de Cancale, nous trouvons l'embouchure de la Rance, avec les ports de *Saint-Mâlo* et de *Saint-Servan*, d'un côté, et *Dinan* de l'autre; puis le *golfe de Saint-Brieuc*, entre le *cap Frehel* et la *pointe du Sillon;* puis la rivière et le *port de Morlaix*, et nous arrivons à la *pointe de Corsen*, à l'extrémité du Finistère. La côte descend vers le midi jusqu'au *cap Saint-Mathieu*, où commence la *rade de Brest*, parfaitement abritée et découpée en plusieurs anses profondes; cette rade est l'une des plus grandes et des plus sûres de notre continent et toutes les flottes de l'Europe pourraient s'y donner rendez-vous. Au fond, se trouvent les *ports de Brest* et de *Landerneau*. Au nord de cette belle rade se trouve celle de *Douarnenez*, beaucoup moins sûre et formée par le *cap de la Chèvre* et le *raz de Sein*. Entre le *raz de Sein* et la *pointe de Penmarch* se trouve la *baie d'Audierne*.

La *presqu'île de Bretagne* sépare le golfe de Cancale de la *mer de France*, que l'on appelle aussi *golfe de Gascogne*. La mer de France est comprise entre la pointe Saint-Mathieu et le cap Finistère en Espagne.

Nous venons de visiter la côte septentrionale et la côte occidentale de la Bretagne ; passons à la côte méridionale qui commence à la pointe de Penmarch. La mer y découpe de profondes baies : embouchure de l'Odet, baie de Concarneau, embouchure du Blavet (Morbihan), *rade de Penerf*, dans laquelle débouche la Vilaine ; *ports de Quimper, de Concarneau, de Quimperlé, de Vannes, de Lorient, de Port-Louis ;* de nombreuses presqu'îles : *Quiberon, Sarzeau*, etc. Enfin, on atteint la *pointe du Croisic*. Entre la *pointe de Chemoulin* et celle de *Saint-Gildas* se trouve l'embouchure de la Loire, avec les *ports de Paimbœuf* et de Saint-Nazaire, à l'entrée, et le port intérieur de Nantes.

Au delà de la Loire commence la côte du sud-ouest et nous entrons dans la baie de Bourgneuf, au sortir de laquelle se trouvent le bas Poitou, le marais Vendéen et la Saintonge. Là sont d'abord l'*anse de Saint-Gilles* et la ville des *Sables-d'Olonne*. Tout le rivage, découpé seulement par les embouchures de la Lay et de la Sèvre Niortaise, de la Charente et de la Seudre, est couvert de marais salants. On rencontre d'abord le port de *la Rochelle*, le meilleur de cette région, quoiqu'il ait été obstrué par la digue que Richelieu fit construire à son entrée. Il faut remonter la Charente pour trouver *Rochefort*. *Marennes* est moins important. A

la pointe de la *Coubre* commence l'estuaire de la Gironde, fermé au midi par la pointe de *Grave*. La Gironde est un bras de mer que les navires remontent. Les deux rivières qui le forment, la Garonne et la Dordogne, sont navigables aussi, la première jusqu'à Bordeaux, et la seconde jusqu'à Libourne. Le Verdon, Blaye et Royan sont de petits ports échelonnés sur la Gironde.

Au sud de la Gironde, la côte est droite et unie; on ne rencontre que le *bassin d'Arcachon* où se jette la Leyre et où se trouvent les petits ports d'*Arcachon* et de *la Teste-de-Buch*. Enfin, au fond du golfe de Gascogne, l'embouchure de l'Adour forme le port de *Bayonne*, et celle de la Nivelle, la baie délicieuse de *Saint-Jean-de-Luz*.

A l'autre extrémité des Pyrénées, la côte française commence au *cap Cerbère*, près de *Port-Vendres*; elle est découpée par l'embouchure du Tech, la *pointe de Leucate*, l'embouchure de l'Aude, le *port de Cette*, que l'on rencontre sur le *golfe du Lion*. Puis viennent les bouches et le delta du Rhône, le *golfe de Fos*, où débouche le canal Saint-Louis; le port de *Bouc*, tête du canal d'Arles et débouché de la *baie de Berre*. Au delà se trouve le beau port de *Marseille*, qui occupe la côte orientale du *golfe de Marseille*. A l'E., vient la *baie de la Ciotat*, le *cap Sicié*, la *presqu'île de Sepet* qui abrite la *rade de Toulon*; puis la *presqu'île de Giens*, le *cap Bénat*, le *cap Taillat*. Ensuite la côte se replie au N.-E. vers le *golfe de Gênes*; elle dessine le *golfe Grimaud*, où est le port de Saint-Tropez; celui de *Fréjus*, celui de *Napoule*, celui de *Jouan*, le *cap de la Garoupe*, le petit *port d'Antibes*, l'embouchure du Var, le port et le cap de *Nice*; le port de *Villefranche*, avec le petit port du même nom, le cap *Saint-Hospice* et le cap *Saint-Martin*.

Iles et Détroits. — Les bords de la Normandie, de la Bretagne, de la Vendée, de la Saintonge et de la Provence sont les seuls qui soient parsemés d'îles, la plupart même peu dignes de ce nom; on ne rencontre, dans le voisinage des autres côtes, que des îlots sans importance, des bancs de sable et des rochers dangereux. En suivant le même itinéraire que pour la description des côtes, nous trouvons d'abord les *rochers du Calvados*, dont nous avons déjà parlé, longue suite de roches basses, parallèles à la côte. Ces rochers doivent leur nom au *Salvador*, un des vaisseaux de l'invincible Armada que Philippe II envoyait contre l'Angleterre; ce navire étant venu se briser sur les rochers qui longent la Normandie, ces rochers en reçurent leur nom qui, par corruption, est devenu *Calvados*. — Les îles *Saint-Marcouf* abritent les ports d'Isigny et de Carentan, et l'*île Pelée* protège Cherbourg. Aussitôt que l'on a franchi le cap de la Hogue, on trouve, enveloppées de récifs et de bancs de sable, les *îles anglo-normandes* (*Aurigny*, *Guernesey*, *Jersey*, *Chausey*), qui appartiennent à l'Angleterre. En face, la France possède le *mont Saint-Michel*, rocher isolé au milieu d'une vaste plage de sable, au fond de la baie qui porte son nom. A mesure qu'on s'avance le long des côtes de Bretagne, la mer se hérisse de petites îles (*îles Torné*, les *sept Iles*, le *plateau des Triagos*, *île de Batz*) et de milliers de rochers dont la nomenclature serait trop longue.

A l'extrémité occidentale de la France, se trouvent l'île d'*Ouessant*, l'île *Molène*, l'île *Béniguet*, l'île de *Seins* et un grand nombre d'autres moins importantes. La rade de Brest est parsemée de rochers généralement élevés.

Ces îles sont séparées du continent par le *passage du Fromveur*, le *Chevaldu Four*, etc.

Toute la partie méridionale de la presqu'île de Bretagne est parsemée de bancs de sable et d'îles basses, parmi lesquelles il faut citer les îles de *Glenans*, l'île de *Groix*, *Belle-Isle*, etc. Plus on descend vers le midi, plus les îles deviennent basses et en même temps étendues. *Noirmoutier* semble n'être qu'un vaste marécage, avec lequel on communique de pied sec par le *passage du Goa*, lorsque la mer est basse. L'île de *Bouin* n'est séparée du continent que par un fossé. L'île d'*Yeu* est plus importante et se trouve à plus de 30 kilom. de la côte, dont l'*île de Ré* n'est séparée que par l'étroit *pertuis Breton*. *Oléron*, la plus vaste de nos îles sur l'Océan, est séparée de la précédente par le *pertuis d'Antioche*. En face de l'embouchure de la Charente s'élève la petite *île d'Aix*. Nous ne trouvons plus ensuite, jusqu'aux Pyrénées, que quelques îlots dans le bras de mer formé par la Gironde, l'îlot sur lequel s'élève la *tour de Cordouan*, près de la pointe de Grave, des bancs de sable et des îlots dans le bassin d'Arcachon.

Sur la Méditerranée, on rencontre d'abord quelques bancs de sable qui obstruent l'entrée des étangs du Languedoc. Mais lorsque l'on a passé les bouches du Rhône, on aperçoit une foule de petites îles protégeant et abritant le port de Marseille. Les îles *Pomegues*, *Ratonneau*, *Tiboutes*, le *Château d'If* sont jetés en avant comme des sentinelles. La presqu'île Sepet est flanquée de l'île d'*Embies*; puis on a le magnifique panorama des *îles d'Hyères* (Porquerolles, Porteros, île du Levant). En face de Cannes, les îles de *Lerins* (Saint-Honorat et Sainte-Marguerite) garantissent les golfes de Napoule et de Jouan.

La Corse. — Cette grande île, située à 170 kilom. de la côte de France, se trouve séparée de la Sardaigne par les *bouches de Bonifacio*. On y trouve les beaux golfes de *Porto-Vecchio*, de *Saint-Florent*, de *Calvi*, de *Porto*, de *Sagone*, d'*Ajaccio* et de *Valinco*.

FORMATION TERRITORIALE.—

Au moment où les Romains en firent la conquête, la Gaule avait pour limites les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan, la Manche, la mer du Nord et le Rhin. Les premiers habitants (*Gaëls* ou *Keltes*) avaient été forcés de céder une partie du territoire à des envahisseurs venus les uns du Midi, par les Pyrénées (*Ibères*), et les autres du Nord (*Welches* ou *Belges*). Le pays était donc, au moment de la conquête romaine, habité par trois races distinctes, auxquelles un quatrième élément s'était joint, sur les côtes de la Méditerranée (*Grecs* et *Phéniciens*, fondateurs de Nîmes, de Marseille, d'Alais, d'Arles, d'Avignon, etc.).

Ces races, profondément divisées entre elles, se subdivisaient en un grand nombre de peuplades ou tribus, dont quelques-unes ont laissé leur souvenir dans les noms de nos pays ou de nos villes; voici les principales de ces peuplades: au nord, les *Welches* (Belgique), les *Ambians* (Amiens), les *Veromanduens* (Vermandois), les *Tricasses* (Troyes), les *Remes* (Rémois, Reims); à l'ouest, les *Eduens* (Bourgogne), les *Sequanais* (Franche-Comté); au centre, les *Kaëls*, *Keltes*, *Caletes* (pays de Caux), les *Arvernes* (Auvergne), les *Lexoviens* (Lisieux et Lieuvin), les *Senones* (Sens), les *Andecaves* (Anjou, Angers), les *Turons* (Touraine, Tours), les *Pictons* (Poitiers, Poitou); au sud, les *Santons* (Saintonge, Saintes), les *Volsques* (Languedoc), les *Lemovices* (Limoges, Limousin), les *Cadurces* (Cahors, Quercy), les *Allobroges* (Savoie et Dauphiné).

Gaule romaine. — Le pays, plongé dans une grande barbarie, ne possédait d'autres villes importantes que celles que les Grecs y avaient fondées le long du Rhône. Ces villes, sans cesse en butte à la haine des peuplades gauloises qui les avoisinaient, appelèrent les Romains à leur secours; ceux-ci franchirent les Alpes (125 av. J.-C.), s'emparèrent de la vallée du Rhône, dont ils firent une *province* romaine, d'où est venu le nom de *Provence*. Plus tard, Jules César entreprit la conquête de toute la Gaule et parvint à la soumettre entièrement (51 av. J.-C.) après la prise d'*Alésia*, dernière retraite du célèbre et malheureux général gaulois *Vercingétorix*.

Les Romains donnèrent au pays le nom général de *Gaule transalpine*, par opposition à la *Gaule cisalpine*, située au sud des Alpes. La contrée des bords du Rhin recevait plus particulièrement le nom de *Gaule chevelue*, à cause de la longue chevelure que portaient ses populations. Le pays fut d'abord divisé en quatre provinces (*Provence*, *Aquitaine*, *Belgique* et *Celtique*); mais Auguste changea cette organisation et divisa le pays en *Narbonnaise*, *Aquitaine*, *Lyonnaise* et *Belgique*, division qui fut plusieurs fois modifiée sous les empereurs.

Vers la fin de la domination romaine, qui ne dura pas moins de 450 ans, la Gaule se trouvait divisée en 17 provinces; les conquérants n'y avaient pas seulement introduit leurs codes, mais aussi leurs mœurs et leur langue. Les villes de Lyon, de Marseille, d'Arles, de Bordeaux étaient les principales cités de cette partie de l'empire.

Invasions germaniques, sarrasines et normandes. — Enfin, sur la fin du cinquième siècle, la grande invasion des barbares livre la Gaule à trois nouveaux peuples d'origine germanique: 1° Les *Francs*, dont la puissance sans cesse grandissante s'étendit peu à peu des bords du Rhin à ceux de la Loire et ensuite jusqu'aux Pyrénées; 2° les *Bourguignons*, qui s'établirent solidement dans le bassin du Rhône; 3° et les *Visigoths*, fondateurs d'un grand empire au sud de la Loire.

Devenus dominateurs de toute l'ancienne Gaule, les Francs la divisèrent confusément en quatre parties principales: 1° la *Neustrie*, entre la Loire, la Meuse, l'Escaut et l'Océan; 2° l'*Austrasie*, entre la Meuse, l'Escaut et le Rhin, et même au delà du Rhin; 3° la *Bourgogne*, dans le bassin du Rhône; 4° l'*Aquitaine*, de la Loire aux Pyrénées, mal soumise aux Francs et habitée par les Vascons au sud-ouest et par les Visigoths à l'est. Mais cette division arbitraire ne pouvait subsister longtemps. L'Aquitaine et la Bourgogne restèrent seules distinctes; quant à la Neustrie, elle disparut après la bataille de Testry (687), qui assura en même temps le triomphe des Austrasiens et la chute des rois de la race de Clovis (Mérovingiens), qui furent remplacés par les Carlovingiens.

Cependant d'immenses cohortes d'Arabes avaient envahi l'Aquitaine et menaçaient de répandre dans tout l'univers la religion de Mahomet, sur les ruines de la chrétienté. Charles Martel remporte sur eux la célèbre bataille de Poitiers (732). Mais les Sarrasins errèrent longtemps par bandes nombreuses dans nos provinces du Midi, où l'on rencontre encore à chaque pas des traces de leur domination.

Charlemagne, le grand empereur carlovingien, réussit à les repousser au delà des Pyrénées, à réunir sous son sceptre les Gaules, l'Italie et la Germanie, et à fonder (800) un vaste empire qui était composé d'éléments trop disparates pour durer. A sa mort, cet empire se disloqua, et le traité de Verdun (843) consacra sa séparation en trois États distincts:

1° La *France*, des Pyrénées à la Saône, la Meuse et l'Escaut; 2° la *Germanie*, sur la rive droite du Rhin; 3° la *Lotharingie* (d'où est venu le nom de Lorraine) se composait d'une bande longue et irrégulière sur le territoire qui borde la rive gauche du Rhin. Ce dernier État, sans limites arrêtées par la nature, détaché du cadre naturel de la Gaule, perpétuellement disputé par ses deux voisins, ne pouvait que vivre d'une vie éphémère, et les contrées que ne purent plus tard se partager les Français et les Allemands formèrent la Lorraine, la Bourgogne, les Pays-Bas et la Flandre.

Déjà, sous le règne de Charlemagne, de nouveaux ennemis avaient commencé leurs attaques; ce n'était plus par le Rhin, les Alpes ou les Pyrénées que notre pays allait être envahi, cette fois, mais par les côtes de la Manche et de l'Océan. De hardis navigateurs, les Normands, ou Northman (hommes du Nord), s'élançaient des côtes glaciales de la Scandinavie, venaient fondre

sur nos riches provinces et remontaient les fleuves et les rivières, pillant, incendiant, détruisant tout sur leur passage. Pour arrêter leurs exactions, un des faibles descendants de Charlemagne dut leur céder en toute propriété cette fertile portion de la France que l'on a depuis appelée la *Normandie*.

FRANCE ET FÉODALITÉ. — La faiblesse des derniers Carlovingiens et le besoin pour les provinces de prendre elles-mêmes leur défense contre les Normands, amènent bientôt le morcellement de toutes les parties de ce qui avait été l'Empire de Charlemagne.

Les anciens gouverneurs de provinces se rendent indépendants et établissent mille petites monarchies héréditaires. Des ducs et des comtes se taillent dans l'Empire des Etats indépendants se subdivisant en une multitude de fiefs plus petits: vicomtés, baronnies, seigneuries, etc., dont les seigneurs étaient à leur tour presque souverains.

Au sud, l'Aquitaine rompt presque toute subordination et se divise en comtés de Foix, de Gascogne, de Toulouse, d'Aquitaine. La Provence devient un royaume; la Bretagne est encore indépendante; les comtes de Flandre, de Vermandois, de Poitou, se rient de la faiblesse des derniers Carlovingiens, tandis que leurs propres vassaux se fortifient dans leurs domaines, bâtissent de formidables donjons sur les points les moins accessibles ou sur les routes que le commerce est forcé de fréquenter. Retirés au fond de ces forteresses, ils sont en sécurité, et peuvent mépriser les ordres de leurs suzerains comme ceux-ci méprisent les ordres des rois. Ce sont des guerres continuelles de château à château, de village à village; c'est la décentralisation aristocratique poussée à ses dernières limites, avec tous ses excès mais aussi avec son esprit de régénération par la famille.

Car, pour être juste, il est bon de constater que la féodalité, de même que toutes les choses d'ici-bas, eut sa raison d'être: défense du territoire contre les invasions normandes, réorganisation de la famille selon les principes naturels du christianisme; émancipation de la femme, réforme d'une société vieillie que les invasions avaient abattue mais non remplacée, morcellement d'un vaste territoire que les souverains avaient toujours considéré comme leur propriété exclusive; l'ancien *esclavage* changé en *servage*, ce qui était un progrès.

Voilà le bien que fit la féodalité; en regard elle nous offre l'exemple des plus épouvantables excès: guerres incessantes, non pas de peuple à peuple, mais de seigneurie à seigneurie, et pour ainsi dire de rocher à rocher; immense chaos politique et militaire; le pillage organisé, le commerce anéanti, l'industrie nulle, la misère universelle, partout le faible opprimé; dans l'ordre moral, l'antique sentiment du devoir et de la vertu remplacé par celui de l'honneur et d'une vaine gloire dont les souvenirs sont restés dans nos mœurs. Tels sont les reproches que l'histoire adresse à cette époque, qui a pétri dans ses mains de fer notre vigoureuse nationalité.

Pendant ce temps, l'autorité centrale disparaît peu à peu; c'est à peine si les derniers rois Carlovingiens possèdent le pays appelé Ile-de-France, et bientôt leur pouvoir ne dépasse même pas les bornes de la ville de Laon.

Un de leurs vassaux, Hugues Capet, duc de France, n'eut pas beaucoup de peine à détruire un pouvoir aussi mal affermi. Il se fit proclamer roi, en 987, et fonda la troisième des dynasties qui ont régné sur notre pays, celle des *Capétiens*. C'est à cette dynastie que commence véritablement l'histoire de France. Le petit État des premiers Capétiens, dont la capitale était Paris, se composait de l'*Ile-de-France* et de l'*Orléanais*, maigre domaine qui reçut le nom de *France* et qui devint le noyau auquel les successeurs de Hugues parvinrent à réunir les États féodaux et s'efforcèrent d'ajouter les parties de l'ancienne Gaule séparées complétement de notre pays par le traité de Verdun. Toute notre histoire moderne se compose de ce travail d'unification et de revendication.

Dans un cadre aussi restreint que le nôtre, il est impossible de donner à cette période le développement qu'elle serait susceptible de recevoir; voici le sommaire des diverses réunions de provinces au domaine royal:

- 1183 — Philippe-Auguste fait l'acquisition de la *Picardie*.
- 1203 — Le même roi confisque sur les Anglais la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Maine*, le *Poitou*, la *Saintonge* et la *Normandie*.
- 1229 — Saint Louis réunit une partie du *Languedoc*.
- 1270 — Philippe le Bel fait l'acquisition du reste du *Languedoc*.
- 1285 — Philippe le Bel, par son mariage avec Jeanne de Navarre, obtient la *Champagne* et la *Brie*. La même année, il fait l'importante acquisition du *Lyonnais*.
- 1349 — Philippe VI achète le *Dauphiné*.
- 1453 — Charles VII reprend sur les Anglais le *Limousin*, la *Guienne* et la *Gascogne*.
- 1479 — Louis XI hérite de la *Marche* et de la *Bourgogne*.
- 1487 — Louis XI hérite de la *Provence*, du *Maine* et de l'*Anjou*.
- 1515 — François Ier, à son arrivée au trône, apporte à la couronne son domaine particulier: *Angoumois*, *Forey*, *Beaujolais*.
- 1531 — François Ier confisque sur le connétable de Bourbon le *Bourbonnais* et le *Dauphiné d'Auvergne*.
- 1547 — François Ier épouse l'héritière de *Bretagne* et réunit cette province à la couronne.
- 1552 — François II s'empare de la *Lorraine française* et du *Calaisis*.
- 1590 — Henri IV apporte à la couronne son patrimoine composé du *Béarn*, du *Bigorre*, de la *Basse-Navarre*, du *comté de Foix* et de l'*Armagnac*.
- 1601 — Henri IV échange avec le duc de Savoie le marquisat de Saluces contre la *Bresse*, le *Bugey* et le pays de *Gex*.
- 1648 — Sous Louis XIV, le traité de Westphalie nous donne l'*Alsace*.
- 1653 — Le traité des Pyrénées nous annexe l'*Artois* et le *Roussillon*.
- 1668 — Le traité d'Aix-la-Chapelle donne à la France la *Flandre française*.
- 1678 — Le traité de Nimègue nous accorde la *Franche-Comté*.
- 1766 — Louis XV fait l'acquisition de la *Lorraine* et du *Bar*.
- 1768 — Le même roi fait l'acquisition de la *Corse*.
- 1789 — Un grand nombre de fiefs, parmi lesquels le *Nivernais*, cessent d'être des provinces féodales.
- 1789 — Le *Comtat Venaissin*, *Montbéliard* et *Mulhouse* sont réunis à la France.

Tout ce travail d'unification ne pouvait réussir sans des guerres longues et périlleuses qui faillirent plusieurs fois faire sombrer la monarchie française.

Nous devons citer la guerre de Cent ans, pendant laquelle presque toute la France tomba au pouvoir des Anglais. Ceux-ci restèrent même quinze ans maîtres de Paris; mais le sentiment national s'étant réveillé avec Jeanne Darc, les étrangers furent chassés du territoire, où ils ont laissé de profondes traces de leur passage, surtout dans l'Ouest. Citons ensuite les luttes que Louis XI soutint presque toute sa vie contre les grands vassaux, luttes dans lesquelles la force se trouvait du côté de ses ennemis, la ruse et la perfidie du côté du roi, qui parvint à triompher.

Puis les folles guerres d'Italie, entreprises d'abord dans un but de conquête, et à la suite desquelles la France se trouve menacée de perdre sa nationalité et de ne plus former qu'une province d'un empire immense comprenant l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. Puis encore les guerres de religion, d'où la féodalité sort tellement affaiblie, que Richelieu peut ensuite l'anéantir presque complètement. Enfin, les guerres contre la maison d'Autriche ramenèrent l'équilibre en Europe et préparèrent la suprématie que notre pays devait conquérir à la suite de la *Révolution*.

FRANCE CONTEMPORAINE. — Notre histoire contemporaine commence à la Révolution de 1789 qui a bouleversé de fond en comble la France et l'Europe, a créé un droit nouveau, a proclamé l'égalité de tous les hommes, sans exception de religion ni de couleur, et qui a fait table rase des derniers vestiges de la féodalité.

Malgré les excès dont elle fut coupable, elle n'en sera pas moins considérée par les générations futures comme le point de départ d'une ère nouvelle.

Attaquée de tous les côtés à la fois par les rois coalisés, elle fait un appel au patriotisme des masses, soulève quatorze armées et, poursuivant l'œuvre de la monarchie, conquiert nos *limites naturelles* du Rhin et des Alpes, et détruit par la force tout ce qui, dans l'indépendance provinciale, rappelle le moindre souvenir des temps passés.

Cependant, exaspérée par la résistance, elle dépasse le but. Sur les ruines des libertés provinciales, elle ne peut établir qu'un système énervant de centralisation excessive et elle prépare le retour de la monarchie sous une nouvelle forme.

Les guerres du Consulat et de l'Empire transportent nos frontières bien au delà de leurs limites naturelles et poursuivent l'œuvre gigantesque de Charlemagne. En 1811, ce que l'on appelait l'Empire français comprenait 130 départements et s'étendait, au nord, jusqu'à Lubeck, sur la Baltique, englobant la Hollande et les villes Hanséatiques. A l'est, l'Empire ne s'arrêtait qu'à la source du Rhône, en Suisse; et au sud, à Terracine, par suite de la conquête de Gênes, du Piémont, de la Toscane et des Etats pontificaux.

Mais ce n'était plus la France; c'était un assemblage informe, incohérent et mal assuré de trois races distinctes auxquelles Napoléon rêva d'en joindre une quatrième, celle des Espagnols.

Ces projets insensés, qui dépassaient les aspirations légitimes de la France, étaient irréalisables, et l'Empire croula. Une première invasion nous imposa le traité de 1814 qui réduisait la France à peu près à ses limites de 1789. Mais, après Waterloo, une deuxième invasion amena le désastreux traité de 1815. Les étrangers nous enlevèrent, au nord, Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis et Landau; à l'est, la Savoie.

Pendant quarante-cinq ans, de 1815 à 1860, nos frontières n'ont subi aucune modification; en 1860, le traité de Turin, conséquence de la guerre d'Italie, nous rendit la *Savoie* et le *comté de Nice*, qui formèrent trois départements et reportèrent nos limites de ce côté jusqu'à la crête des Alpes. Enfin, la troisième invasion de 1870-1871 nous a coûté le nord-est de la *Lorraine*, l'*Alsace* (moins l'arrondissement de Belfort) et un canton des *Vosges*.

ANCIENNES ET NOUVELLES DIVISIONS. — La France était, au moment de la Révolution, divisée en 32 grands gouvernements et 8 petits. Les 32 grands gouvernements formaient les *provinces*. Il y avait 34 *intendances* ou *généralités*, dont 19 subdivisées en *élections* (pays d'élection) et 15 *pays d'Etats* et *pays conquis*.

1° PAYS D'ÉLECTION. — Généralités d'Amiens, de Soissons, de Châlons, de Rouen, de Caen, d'Alençon, de Paris, d'Orléans, de Tours, de Bourges, de Moulins, de Poitiers, de Limoges, de Riom, de Lyon, de Grenoble, de Montauban, d'Auch et de Bordeaux.

TABLEAU GÉNÉRAL DE LA FRANCE ANCIENNE & NOUVELLE

d'après le dernier recensement ; comprenant la liste alphabétique des 86 départements, leur superficie, leur population, leurs subdivisions et les noms des anciennes provinces qui les ont formés.

NOMS des DÉPARTEMENTS	ANCIENNES PROVINCES et SUBDIVISIONS CORRESPONDANTES.	SUPERFICIE en kilom. carrés	POPULATION	CHEFS-LIEUX	SOUS-PRÉFECTURES	Nombre des Arrondts	NOMBRE DES CANTONS.	NOMBRE des COMMUNES.
Ain	Bourgogne, Bresse, Bugey, Dombes	5.806	363.290	Bourg	Belley, Nantua, Gex, Trévoux	5	36	452
Aisne	Ile-de-France, Picardie, Champagne, Brie	7 355	552.439	Laon	Soissons, Saint-Quentin, Vervins, Château-Thierry.	5	37	837
Allier	Bourbonnais	7.422	390.812	Moulins	Gannat, la Palisse, Montluçon	4	28	317
Alpes (Basses-)	Haute-Provence	6 909	139.332	Digne	Barcelonnette, Castellane, Forcalquier, Sisteron	5	30	251
Alpes (Hautes-)	Haut-Dauphiné et Provence	5 589	118.898	Gap	Briançon, Embrun	3	24	189
Alpes-Maritimes	Comté de Nice, Provence	3.839	199.037	Nice	Grasse, Puget-Théniers	3	25	150
Ardèche	Languedoc, Vivarais	5.500	380.277	Privas	Largentière, Tournon	3	31	339
Ardennes	Champagne, Rethelois, Rémois, etc	5.232	320.217	Mézières	Rethel, Rocroy, Sedan, Vouziers	5	31	501
Ariège	Comte de Foix, Gascogne, Couserans	4 784	246.298	Foix	Pamiers, Saint-Girons	3	20	336
Aube	Champagne, Bourgogne	6.106	255.687	Troyes	Arcis, Nogent-sur-Seine, Bar-s.-Aube, Bar-s.-Seine	5	26	446
Aude	Bas-Languedoc	3 316	285.927	Carcassonne	Limoux, Narbonne, Castelnaudary	4	31	436
Aveyron	Guienne, Rouergue	8.821	402.474	Rodez	Espalion, Milhau, Saint-Affrique, Villefranche	5	42	289
Belfort (territoire de)	Alsace		56.781	Belfort		1	6	106
Bouches-du-Rhone	Basse-Provence	6.019	554.911	Marseille	Aix, Arles	3	27	108
Calvados	Basse-Normandie, Bessin, Bocage	5.518	454.012	Caen	Falaise, Bayeux, Vire, Lisieux, Pont-Lévêque	6	38	764
Cantal	Haute-Auvergne	5 741	231.867	Aurillac	Mauriac, Murat, Saint-Flour	4	23	264
Charente	Angoumois, Saintonge, Poitou	5.888	367.520	Angoulême	Cognac, Ruffec, Barbezieux, Confolens	5	29	426
Charente-Inférieure	Aunis, Saintonge	7.168	465.653	La Rochelle	Rochefort, Marennes, Saintes, Jonzac, Saint-Jean-d'Angély	6	40	479
Cher	Haut-Berri, Bas-Bourbonnais	7.198	335.392	Bourges	Sancerre, Saint-Amand	3	29	291
Corrèze	Bas-Limousin	5.948	302.746	Tulle	Brives, Ussel	3	29	287
Corse	Corse	8.747	258.507	Ajaccio	Sartène, Bastia, Calvi, Corte	5	62	364
Cote-d'Or	Bourgogne, Dijonnais, Auxerrois	8.769	374.510	Dijon	Beaune, Châtillon-sur-Seine, Semur	4	36	717
Cotes-du-Nord	Haute-Bretagne	6.883	622.295	Saint-Brieuc	Dinan, Loudéac, Lannion, Guingamp	5	48	387
Creuse	Marche	5.568	274.663	Guéret	Aubusson, Bourganeuf, Boussac	4	25	263
Dordogne	Guienne, Périgord	9.182	480.141	Périgueux	Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat	5	47	582
Doubs	Franche-Comté, comté de Montbéliard	5.227	291.251	Besançon	Pontarlier, Baume, Montbéliard	4	27	637
Drome	Bas-Dauphiné	6.521	320.417	Valence	Montélimart, Die, Nyons	4	29	370
Eure	Haute Normandie, pays d'Évreux, Vexin-Normand, Ouche	5.957	377.874	Evreux	Louviers, les Andelys, Bernay, Pont-Audemer	5	36	700
Eure-et-Loir	Orléanais, pays Chartrain, Perche	5.874	282.622	Chartres	Châteaudun, Dreux, Nogent-le Rotrou	4	24	426
Finistère	Basse-Bretagne	6.721	642.963	Quimper	Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimperlé	5	43	285
Gard	Bas-Languedoc	5.835	420.131	Nîmes	Alais, Uzès, le Vigan	4	40	347
Garonne (Haute-)	Haut-Languedoc, Gascogne, Comminge	6.289	479.362	Toulouse	Villefranche, Muret, Saint-Gaudens	4	39	584
Gers	Gascogne, Astarac, Armagnac	6.280	284.717	Auch	Lectoure, Mirande, Condom, Lombez	5	29	165
Gironde	Guienne, Bordelais, Médoc, Bazadois	9.740	705.149	Bordeaux	Blaye, Lesparre, Libourne, Bazas, la Réole	6	48	551
Hérault	Bas-Languedoc	6.197	429.878	Montpellier	Béziers, Lodève, Saint-Pons	4	36	335
Ille-et-Vilaine	Haute-Bretagne	6.725	589.532	Rennes	Fougères, Montfort, Saint Malo, Vitré, Redon	6	43	352
Indre	Bas-Berri, Touraine	6.795	277.693	Châteauroux	Leblanc, Issoudun, la Châtre	4	23	245
Indre-et-Loire	Touraine, Anjou, Orléanais, Poitou	6.113	317.027	Tours	Chinon, Loches	3	24	281
Isère	Haut-Dauphiné, Graisivaudan, Bas-Dauphiné, Viennois	8.289	575.784	Grenoble	La Tour-du-Pin, Saint-Marcelin, Vienne	4	45	555
Jura	Franche-Comté	4.994	287.634	Lons-le-Saulnier	Poligny, Saint-Claude, Dôle	4	32	584
Landes	Gascogne, pays des Landes, Chalosse	9.321	300.528	Mont-de-Marsan	Saint-Sever, Dax	3	28	331
Loir-et-Cher	Orléanais, Blésois, Beauce	6.350	268.801	Blois	Romorantin, Vendôme	3	24	297
Loire	Lyonnais, Forez, Beaujolais	2.451	550.611	Saint-Etienne	Roanne, Montbrison	3	30	328
Loire (Haute-)	Languedoc, Velay, Auvergne	4.962	308.732	Le Puy	Yssingeaux, Brioude	3	28	262
Loire-Inférieure	Haute-Bretagne	6.874	602.206	Nantes	Ancenis, Châteaubriant, Paimbœuf, Saint-Nazaire.	5	45	215
Loiret	Orléanais, Sologne, Gâtinais	6.771	353.021	Orléans	Pithiviers, Gien, Montargis	4	31	349
Lot	Guienne, Quercy	5.211	281.404	Cahors	Figeac, Gourdon	3	29	321
Lot-et-Garonne	Guienne, Agénois, Gascogne	5.353	319.289	Agen	Marmande, Villeneuve-d'Agen, Nérac	4	35	319
Lozère	Languedoc, Gévaudan	5.169	135.190	Mende	Florac, Marvejols	3	24	194
Maine-et-Loire	Anjou	7.120	518.471	Angers	Baugé, Segré, Cholet, Saumur	5	34	380
Manche	Basse-Normandie, Cotentin, Avranchin	5.928	544.776	Saint-Lô	Coutances, Valognes, Cherbourg, Avranches, Mortain	6	48	643
Marne	Champagne, Brie champenoise, Perthois, Rémois.	8.180	386.157	Châlons-s.-Marne.	Epernay, Reims, Ste-Menehould, Vitry-le-Français.	5	32	665
Marne (Haute-)	Champagne, Bassigny, Vallage	6.219	251.196	Chaumont	Langres, Vassy	3	28	550
Mayenne	Haut-Maine, Haut-Anjou	5.170	350.637	Laval	Mayenne, Château-Gontier	3	27	274
Meurthe-et-Moselle	Lorraine, Toulois		365.137	Nancy	Briey, Toul, Lunéville	4	29	596
Meuse	Lorraine, duché de Bar, Verdunois	6.227	284.725	Bar-le-Duc	Commercy, Montmédy, Verdun	4	28	587
Morbihan	Basse-Bretagne	6.797	490.352	Vannes	Pontivy, Lorient, Ploërmel	4	37	248
Nièvre	Nivernais, Orléanais, Bourgogne	6.816	339.917	Nevers	Château-Chinon, Clamecy, Cosne	4	25	313
Nord	Flandre, Hainaut, Cambrésis	5.680	1.447.764	Lille	Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Avesne, Valenciennes, Cambrai	7	61	661
Oise	Ile-de-France, Beauvoisis, Vexin, Picardie	5.855	396.804	Beauvais	Clermont, Compiègne, Senlis	4	35	701
Orne	Normandie, les Marches, Houlme, Maine, Perche.	6.097	398.250	Alençon	Argentan, Domfront, Mortagne	4	36	511
Pas-de-Calais	Artois, Picardie, Bolonnais, Calaisis	6.605	761.158	Arras	Béthune, St-Omer, St-Pol, Boulogne, Montreuil	6	44	904
Puy de-Dome	Basse-Auvergne, Limagne	7.950	566.463	Clermont-Ferrand.	Ambert, Issoire, Riom, Thiers	5	50	456
Pyrénées (Basses-)	Béarn, Basse-Navarre, Gascogne, pays basques de Soule et Labour	7.622	426.700	Pau	Oloron, Orthez, Bayonne, Mauléon	5	40	558
Pyrénées (Hautes-)	Gascogne, Bigorre, les Quatre-Vallées	4.529	235.156	Tarbes	Argelès, Bagnères	3	26	480
Pyrénées-Orientales	Roussillon, Cerdagne, Bas-Languedoc	4.122	191.856	Perpignan	Céret, Prades	3	17	231
Rhone	Lyonnais, Beaujolais	2.790	670.247	Lyon	Villefranche	2	29	264
Saone (Haute-)	Franche-Comté, bailliage d'Amont	5.339	303.088	Vesoul	Gray, Lure	3	28	583
Saone-et-Loire	Bourgogne, Mâconnais, Charolais	8.551	598.344	Mâcon	Autun, Charolles Chalon-sur-Saône, Louhans	5	49	588
Sarthe	Bas-Maine, Haut-Anjou	6.206	446.603	Le Mans	Mamers, Saint-Calais, la Flèche	4	33	386
Savoie	Savoie	6.384	267.958	Chambéry	Albertville, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne	4	29	327
Savoie (Haute-)	Savoie	6.384	273.027	Annecy	Bonneville, Saint-Julien, Thonon	4	28	313
Seine	Ile-de-France	475	2.220.060	Paris	Saint-Denis, Sceaux	3	28	72
Seine-et-Marne	Ile-de-France, Gâtinais, Brie, Champagne	5.736	341.490	Melun	Fontainebleau, Meaux, Coulommiers, Provins	5	29	529
Seine-et-Oise	Ile-de-France, Hurepoix, Mantais, Vexin-Français, Orléanais, Gâtinais	5.603	580.180	Versailles	Mantes, Rambouillet, Corbeil, Pontoise, Etampes	6	36	685
Seine-Inférieure	Haute-Normandie, Roumois, pays de Caux, pays de Bray	6.035	790.022	Rouen	Dieppe, le Havre, Yvetot, Neufchâtel	5	51	759
Sèvres (Deux-)	Haut-Poitou	5.999	331.243	Niort	Bressuire, Melle, Parthenay	4	31	356
Somme	Picardie	6.161	557.015	Amiens	Doullens, Montdidier, Péronne, Abbeville	5	41	833
Tarn	Haut-Languedoc, Albigeois	5.742	352.718	Albi	Castres, Gaillac, Lavaur	4	35	317
Tarn-et-Garonne	Guienne, Gascogne, Languedoc	3.720	221.610	Montauban	Moissac, Castel-Sarrasin	3	24	194
Var	Basse-Provence	6.027	293.757	Draguignan	Brignolles, Toulon	3	28	145
Vaucluse	Comtat d'Avignon, Comtat-Venaissin, principauté d'Orange, Haute-Provence	3.547	263.451	Avignon	Carpentras, Apt, Orange	4	22	150
Vendée	Bas-Poitou	6.703	401.446	La-Roche-sur-Yon	Fontenay, les Sables-d'Olonne	3	30	298
Vienne	Haut-Poitou	6.970	320 598	Poitiers	Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon	5	31	300
Vienne (Haute-)	Haut-Limousin, Basse-Marche	5.516	322.447	Limoges	Saint-Yrieix, Bellac, Rochechouart	4	27	202
Vosges	Lorraine, pays des Vosges	6.000	392.988	Epinal	Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié	5	30	531
Yonne	Bourgogne, Auxerrois, Champagne, Senonais	7.428	363.608	Auxerre	Avallon, Joigny, Sens, Tonnerre	5	37	485
			36.102.921			362	2.865	35.989

2° PAYS D'ÉTATS. -- Généralités de Lille, de Rennes, de Pau, de Toulouse, de Montpellier, d'Aix, de Dijon.

3° PAYS CONQUIS OU PAYS D'IMPOSITION. — Intendances du Hainaut, de Metz, de Nancy, d'Alsace, de Besançon et de Perpignan.

Les provinces du nord étaient divisées en *bailliages* subdivisés en *prévôtés;* celles du midi en *sénéchaussées* ou *présidiaux* subdivisés en *vigueries*. En 1789, il y avait 829 bailliages, sénéchaussees ou présidiaux.

A cette organisation sans uniformité, l'Assemblée constituante substitua, en 1790, la division en *départements, districts, cantons* et *municipalités* ou *communes*. En 1795, les districts furent abolis ; mais le Consulat les rétablit sous le nom d'*arrondissements*, en diminuant leur nombre pour augmenter leur superficie. La France *actuelle* est divisée en 86 départements subdivisés en 362 arrondissements, 2,865 cantons et 35,989 communes.

Nous donnons (page 9) le tableau de nos départements et des provinces qui les ont formés. Les limites des départements ne concordent qu'imparfaitement avec celles des provinces; mais on classe dans chaque province les départements qui en ont tiré la majeure partie de leur territoire. Les noms des departements sont presque tous empruntés à la géographie physique (fleuves, rivieres, montagnes, etc.), les noms des subdivisions (arrondissements, cantons et communes) sont les mèmes que ceux des chefs-lieux de ces subdivisions.

POPULATION. — L'accroissement de la population française est plus lent que celui des autres nations de l'Europe. Les denombrèments ont lieu tous les cinq ans ; mais aux siècles passés, on évaluait l'augmentation ou la diminution sur des rapports souvent inexacts faits par les gouverneurs.

Voici le tableau des variations de la population depuis 1700 :

		Habitants.
1700	(Rapport des intendants).	19.669.320
1772	(D'après Buffon)........	22.672. 00
1785	(Ministère Necker).......	24.800 000
1789	(D'après de Pomelles).....	25.065,000
1790	(D'après le comité de l'Assemblee nationale chargé de la réorganisation du territoire)..............	26.363.000
1798	(Territoire de la France actuelle)................	28.580.495
1821	— —	30 461.875
1841	— —	34.230 178
1851	— —	35.783.170
1861	(y compris la Savoie)....	37 382 225
1866	— —	38 067.094
1872	(Moins l'Alsace-Lorraine).	36.102.921

Comparée à la superficie du territoire, notre population est en moyenne de 69 habitants par kilomètre carré 28 départements dépassent cette moyenne. Les plus peuplés sont : la Seine, le Rhône, le Nord, la Seine-Inférieure, le Pas-de-Calais, la Loire. les Bouches-du-Rhône et le Finistère. Puis viennent la Somme, l'Aisne, la Seine-et-Oise, la Saône-et-Loire, la Gironde, la Dordogne, etc.

D'après le dernier recensement, la diminution totale des habitants a été de 1,964,173. Sur ce chiffre, 1,597,238 seulement ont été cédés à la Prusse ; le reste (366,935) a disparu, victime de la guerre et des cruelles épidémies qui ont sévi en même temps que celle-ci.

Sous le rapport de l'état civil, la population se répartit de la manière suivante :

Sexe masculin.		Sexe féminin.	
Garçons.	9.623.227	Filles..	8.832.148
Hommes mariés	[illegible].352.096	Femmes mariées	7.320.510
Veufs...	1.005.153	Veuves.	1.969.787
Total..	17.980.476	Total.	18.122.445

Prise en chiffre rond de 36,000 000 d'habitants, la population se subdivise ainsi, sous le rapport des professions :

Agriculteurs.............	19.500.000
Manufacturiers..........	2.400.000
Artisans...............	8.500.000
Professions libérales (rentiers, fonctionnaires, etc)	4.000.000
Domestiques..........	800.000
Divers...............	800.000
Total.........	36.000 000

Le nombre total des naissances est évalué à 1 million par an, dont 20 garçons pour 19 filles. A 25 ans, c'est à peine s'il reste 555,000 survivants. On a calculé que de la naissance à 4 ans, il meurt, chaque année, 1 personne sur 14 ; de 4 à 5 ans, 1 sur 113 ; à 33 ans, il ne reste que la moitié de la génération, et à 75 ans, il n'en reste que le quart. A cet âge, il reste 7 femmes pour 6 hommes, parce que la mortalité de ceux-ci est toujours plus rapide que celle des femmes.

Tandis que la population totale de la France augmente, celle de certains départements diminue graduellement; tel est le cas du *Cantal*, du *Jura*, des *Alpes*, de la *Haute-Saône*, de l'*Eure*, de l'*Orne*, du *Calvados*, du *Gers* et du *Lot-et-Garonne*. En compensation, la capitale, les centres industriels. les grandes villes profitent de l'émigration, et leur population augmente dans des proportions très-rapides.

RACES. — Le fond de la nation se compose d'éléments *celtiques* ou *gaulois*, auxquels se sont jointes des immigrations *grecques* sur les bords du Rhône, *latines* dans tout le midi et le centre, *ibères* et *arabes* au midi, *germaniques* et *normandes* au nord, *bretonnes* (origine celtique) au nord-ouest. On compte :

Bretons.................	1.000.000
Basques (Ibères)..........	150.000
Juifs....................	65.000
Bohémiens (de race hindoue)	7.000
Flamands................	200.000
Italiens (Corse et Nice)....	250.000
Français (Mélange à peu pres complet des races celte, ibère, gréco-latine, germanique et normande).............	34.328.000
Total........	36.000.000

LANGUES. — La langue parlée sur la plus grande partie du territoire, la langue officielle, celle qui est enseignée dans toutes nos écoles, s'appelle *langue française*. Mais à côté d'elle subsistent une foule de langues et de patois que parlent encore plus de 5 millions de Français.

Langue française. — Elle est née des idiomes celtique, latin et germanique, dont le mélange informe était déjà complet au neuvième siècle. Le monument le plus ancien est le serment prononcé en 842, à Strasbourg, par Louis le Germanique : *Pro Deu amor et pro christian poblo* etc., pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien. Le latin était déjà une langue savante que les masses ne comprenaient plus. Au dixième siècle, les évèques prèchaient en *langue d'oil* ou *langue des trouvères*, ainsi nommée par opposition à la *langue d'oc* ou *langue des troubadours* Ces deux dénominations de langue d'oc et langue d'oil viennent de l'affirmation *oui*, qui se prononçait *oil* au nord de la Loire et *oc* au midi de ce fleuve. Au quinzième siècle, la langue d'oil se transforma en français moderne, et ce dernier langage, épuré au seizième siècle, atteignit une haute perfection au dix-septième siècle, époque à laquelle on peut le considérer comme fixé. Répandue par les innombrables productions de nos écrivains qui ne cessent de la perfectionner, notre langue est devenue presque universelle. On la parle en Europe et surtout en Russie, dans les hautes classes de la société; c'est la langue de la diplomatie. Elle est pourtant très-pauvre, ne pouvant former de mots nouveaux ni par dérivation. ni par composition ; elle n'a qu'un genre, qu'une déclinaison, peu d'adjectifs, peu de formes dans la conjugaison; la prosodie en est à peu près nulle, si bien qu'il a fallu, pour tenir lieu de quantité, créer la rime; elle manque d'accent, ce qui, joint à la surabondance des syllabes muettes, la rend assez monotone. Mais, en regard de ces défauts, elle possède des qualités qui ont suffi pour établir sa supériorité. Son admirable clarté en a fait la langue de la diplomatie, des sciences, de la politique et de la discussion La marche simple et régulière de sa construction, conforme aux principes de la logique et de la raison, l'a rendue tellement concise, qu'elle n'admet presque jamais deux manieres d'exprimer la même idée. Enfin, elle a été tellement travaillée par nos poëtes et nos prosateurs, qu'elle a acquis une fixité incomparable.

Les patois de la langue française sont : le *poitevin*, le *saintongeais*, le *bourguignon*, le *franc-comtois*, le *lorrain* et le *picard*.

Langue d'oc. — Elle s'est formée de la décomposition du latin. Le plus ancien titre que l'on connaisse remonte à l'an 1080. C'était la langue des troubadours, qui nous ont laissé de nombreux monuments: sirventes, tensons, contes, etc. Elle subsiste encore dans plusieurs dialectes vulgaires en usage dans différentes contrées : le *languedocien* (Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Aude, Ariége, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Tarn, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne) ; le *provençal* (Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Alpes, Var) ; le *dauphinois* (Isère) ; le *lyonnais* (Rhône, Ain, Saône-et-Loire) ; l'*auvergnat* (Allier, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Lozère, Puy-de-Dôme, Cantal); le *limousin* (Corrèze, Haute-Vienne, Creuse, Indre, Cher, Vienne, Dordogne, Charente) ; le *gascon* (Gironde, Landes, Hautes et Basses-Pyrénées, Gers) ; le *savoisien*.

Langue basque. — On ne la parle, en France, que dans la Basse-Navarre, dans les pays de Labour et dans le pays de Soule (Basses-Pyrénées). D'une richesse sans égale, elle renferme un million et demi de syllabes, ce qui vient de ce que chaque verbe se conjugue de vingt-six manières différentes et que chaque nom peut, lui-même, devenir verbe. Elle était déjà fixée au siècle d'Auguste, il y a dix-huit cents ans, c'est donc la plus ancienne langue vivante de l'Europe.

Langue bretonne. — Le breton ou breyzad, parlé dans la Basse-Bretagne, est un dialecte de l'ancienne langue des Gaulois. Il se divise en *léonard* (ancien diocèse de Saint-Pol de Léon), le plus régulier ; en *trécorien*, le plus pur, parlé dans le diocèse de Tréguier, et en *vannetais*, le plus corrompu, parlé dans le diocèse de Vannes.

AGRICULTURE. — L'agriculture est la mère nourricière de la France, car elle alimente le commerce et l'industrie, qui sont, non pas ses frères, mais ses enfants. Notre territoire a été divisé en cinq zones de culture qui le coupent obliquement du S.-O. au N.-E.

1° ZONE DE L'ORANGER. — Cette petite zone ne comprend qu'une partie des côtes du Var et des Alpes-Maritimes.

2° ZONE DE L'OLIVIER. — La limite septentrionale est figurée à peu près par une ligne allant du pied des Corbières aux Alpes du Dauphiné.

3° ZONE DU MAÏS. — La limite septentrionale est figurée à peu près par une ligne qui part de l'embouchure de la Charente et va joindre la source de la Sarre. Elle comprend la *zone du mûrier*, ligne courbe qui part de Toulouse et contourne le midi du plateau central.

4° ZONE DE LA VIGNE. — De l'embouchure de la Loire à la source de l'Oise.

5° ZONE DU POMMIER. — Elle n'a pas de limite en France.

D'après les diverses données du climat, du sol et de la culture, on divise la France en *neuf régions agricoles*, contenant en moyenne 6 millions d'hectares chacune :

1° *Région du nord-ouest* (9 départements). — Basse-Normandie, Bretagne (moins la Loire-Inférieure) et le Maine ;

2° *Région du nord* (11 départements). — Flandre, Artois, Picardie, Haute-Normandie, Ile-de-France et le département d'Eure-et-Loir ;

3° *Région du nord-est* (8 départements). — Champagne et Lorraine ;

4° *Région de l'est* (11 départements). — Franche-Comté, Bourgogne, Lyonnais, Savoie, Isère ;

5° *Région du sud-est* (11 départements). — Corse, Dauphiné, Comtat, Provence, Nice, Haute-Loire, Ardèche et Gard ;

6° *Région du sud* (10 départements). — Languedoc, Roussillon, Quercy, Albigeois, Rouergue, Gévaudan, Cantal, Corrèze ;

7° *Région du sud-ouest* (9 départements). — Guienne, Gascogne, comté de Foix et Béarn ;

8° *Région de l'ouest* (9 départements). — Saintonge, Angoumois, Haut-Limousin, Poitou, Touraine, Anjou et Loire-Inférieure ;

9° *Région du centre* (9 départements). — Marche, Auvergne, Bourbonnais, Nivernais, Basse-Bourgogne, Berri, Loiret et Loir-et-Cher.

PRODUITS. — Les céréales sont le principal produit des terres de labour, et cependant, l'excédant des années moyennes suffit à peine à alimenter le pays pendant un mois. Aujourd'hui, près de 7 millions d'hectares sont ensemencés en *froment* et produisent une moyenne de 100 millions d'hectolitres. On compte 2 millions d'hectares en *seigle* (25 millions d'hectolitres) ; 1 million d'hectares en *orge*, rendant 20 millions d'hectolitres ; 3 millions d'hectares en *avoine*, rendant 75 millions d'hectolitres ; 600,000 hectares en *maïs*, produisant 10 millions d'hectolitres ; 700,000 hectares en *sarrasin*, produisant 10 millions d'hectolitres.

La *pomme de terre* occupe plus d'un million d'hectares, et sa récolte, très-variable, dépasse souvent 100 millions d'hectolitres ; la *betterave*, 130,000 hectares, 3 millions d'hectolitres ; les *plantes textiles* (chanvre et lin), 200,000 hectares ; les *plantes oléagineuses* (colza, navette, œillette, pavot), 300,000 hectares, produisant plus de 3 millions et demi d'hectolitres. La *garance* est cultivée surtout dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône ; le *safran*, dans le Gâtinais et le Vaucluse ; la *gaude*, dans le Doubs, l'Eure et l'Hérault ; le *pastel* ou *guède*, dans le Gers.

La culture du tabac n'est autorisée que dans un très-petit nombre de départements : Lozère, Maine-et-Loire, Orne, Rhône, Ille-et-Vilaine, et dans les régions du nord et du nord-est.

On compte en France 5 millions d'hectares de prairies naturelles, rendant 15 milliards de kilogrammes de foin.

Plus de 2,700,000 hectares en *prairies artificielles* (trèfle, luzerne, sainfoin) ; 6 millions et demi d'hectares en pâturages, pâtis et landes, dont la moitié compose les propriétés communales.

VIGNE. — La *vigne*, une des richesses de notre sol, occupe 2 millions et demi d'hectares répartis entre 78 départements, et donne des vins d'une saveur toute particulière qui sont recherchés dans le monde entier. On estime la récolte moyenne à environ 60 millions d'hectolitres valant plus de 1 milliard. Le tiers de la production est exporté, principalement en Russie, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en Allemagne. Les sept principaux groupes de production sont :

1° La *Bourgogne*, dont plusieurs crus très-célèbres ; nous citerons, au premier rang : *Chambertin, Clos-Vougeot, Romanée-Conti, Nuits, Beaune, Corton, Pomard, Volnay, Thorins* parmi les vins rouges ; *Montrachet, Meursault, Chablis* parmi les vins blancs.

A ce groupe on rattache les vins de l'Est et de la Lorraine.

2° La *Champagne*, si célèbre pour ses vins mousseux de *Reims* et d'*Épernay*, et pour ses vins d'*Ay*, de la *côte d'Épernay*, de la *côte d'Avize*, de *Bouzy*, de *Sillery*, etc.

3° Le *Bordelais*, dont les produits, rivaux des vins de Bourgogne, sont moins capiteux que ceux-ci, mais possèdent plus de bouquet et de finesse. Nous citerons parmi les vins rouges : *Château-Laffitte, Château-Latour, Château-Margaux, Haut-Brion, Pauillac, Saint-Estèphe, Saint-Julien ;* comme vins blancs, les *Graves, Sauterne, Saint-Yquem, Barsac*, etc. A ce groupe se rattachent les vins de la Dordogne (*Bergerac*), ceux du Quercy, de l'Albigeois (*Gaillac*), de Toulouse, de l'Armagnac, des Landes, du Béarn (*Jurançon*) et les vins des Pyrénées.

4° La *Charente*. — Les deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure produisent plus de 5 millions d'hectolitres de vins destinés, pour la plus grande partie, à être distillés et vendus sous le nom d'eau-de-vie de *Cognac*. De toutes ces eaux-de-vie, la plus renommée est celle que l'on appelle *Champagne* et qui provient des vins récoltés aux environs de Cognac.

5° Le *Midi*. — Roussillon, Languedoc, Provence, Corse : vins de table, vins de liqueur, vins de coupage et vins pour la distillation. Dans le Roussillon, on distingue *Collioure, Banyuls, Rivesaltes*, blanquette de *Limoux*. Le Languedoc fournit les eaux-de-vie de *Montpellier, Béziers, Cette* et *Pézénas*, et les vins liquoreux de *Picardan*, de *Lunel* et de *Frontignan*. La Provence donne des trois-six, des muscats et des vins cuits (*Lamalgue, Saint-Tropez, la Gaude*, etc.). Le vin blanc du *cap Corse* est très-estimé.

6° Le *Rhône*. — La côte du Rhône produit de célèbres vins rouges et blancs (*Tavel, Roquemaure, Châteauneuf-du-Pape, Sorgues, Sérignan*, etc.). En remontant le fleuve, on trouve *Saint-Péray*, l'*Ermitage*, la *Côte Saint-André*, les vins de *Renaison*, les vins blancs de *Condrieu*, les vins rouges de *côte-Rôtie*.

7° Le *Centre*. — Vins ordinaires et de coupage ; vins d'Auvergne, vins du Cher, vins blancs de Pouilly ; vins d'Orléans et de Beaugency dont une grande partie est transformée en *vinaigre d'Orléans*, vins d'Anjou, de Saumur (*coulée de Sérans*), de Touraine (de *Vouvray*, de *Saint-Avertin* et de *Bourgueuil*) Argenteuil et Suresnes produisent surtout des vins consommés à Paris.

Les vignes cultivées en treilles produisent des fruits de table estimés : chasselas de Fontainebleau (récolté à *Thomery*), raisins du Midi, raisins secs de Provence, etc.

Cidre et poiré. — La Normandie en produit le plus (4 millions d'hectolitres) ; puis vient la Bretagne, ensuite la Picardie, l'Artois, la Vendée, le Poitou, les provinces du centre et du nord-est.

Bière. — La bière est la boisson ordinaire des habitants de la région nord. On cite les bières de *Lyon*, de *Lille*, de *Douai*, de *Cambrai*, de *Dunkerque*, etc. La plus estimée des bières françaises était autrefois la *bière de Strasbourg*.

Fruits. — Pommes et poires de Normandie, d'Anjou, du Perche, du Maine et de la Limagne ; oranges, citrons et grenades du Var et de Nice ; pêches de Montreuil et du Midi ; abricots du centre ; cerises de Normandie ; fraises et groseilles des environs de Paris et du Midi ; câpres du Midi. — Poires et pommes tapées de Châtellerault et de Saumur ; pâtes d'abricots d'Auvergne ; prunes d'Agen, de Tours et de Provence ; figues marseillaises ; amandes et noisettes de Provence et de Languedoc. Le noyer est cultivé dans le centre et l'est ; l'olivier, dans le sud et le sud-est ; le châtaignier, dans le centre, le midi et la Corse ; on trouve la truffe dans le Vaucluse, le Lot, les Basses-Alpes, le Périgord, la Drôme et la Charente ; le mûrier blanc, dans le bassin du Rhône.

Bois et forêts. — Les essences de nos forêts sont : *Bois durs :* le chêne-liége dans le midi, le chêne vert dans le midi et le centre, le chêne rouvre dans les parties tempérées ; l'orme, le hêtre, le charme et le frêne. — *Bois blancs :* aune, peuplier, tremble, saule, dans les lieux frais ; bouleau dans tous les terrains. — *Bois résineux :* sapin (Vosges et Jura) ; mélèze (Alpes) ; pin sylvestre (nord et centre), pin maritime (dunes et forêts du sud), pin Laricio (Corse).

On compte environ 8 millions et demi d'hectares de bois et de forêts. Le département le plus boisé est celui des Landes (274,000 hectares), couvert de pins maritimes ; puis vient celui de la Nièvre. La plus vaste forêt est celle d'Orléans (37,600 hectares).

Depuis un demi-siècle, on songe à reboiser nos montagnes, dont le sol est improductif sur une surface de plus de 1 million d'hectares. — Nos forêts produisent environ 18 millions de stères de charbon.

ANIMAUX DOMESTIQUES. — On évalue à 3 millions et demi le nombre des chevaux qui vivent sur notre territoire, à 400,000 le nombre des ânes, à 400,000 celui des mulets, à 12 millions celui des bêtes bovines, à 30 millions celui des bêtes ovines, à 1 million et demi celui des chèvres et à 5 millions et demi celui des porcs.

1° *Chevaux*. — La race flamande est grande, forte et molle ; la race boulonnaise, presque aussi grande, mais plus alerte, est très-propre au trot ; la race normande est bonne pour la selle et l'attelage ; la race bretonne est petite, fine, énergique ; la race percheronne est la mieux faite pour traîner avec vitesse de lourds fardeaux ; la race poitevine est employée pour croisements ; la race comtoise est employée pour le trait et l'attelage ; les races du centre sont d'une vive allure ; la race landaise est petite, robuste et sauvage ; la race pyrénéenne est rustique et légère ; la race de la Camargue est petite et à demi sauvage ; enfin une très-petite race se rencontre en Corse.

2° *Anes et mulets*. — Il existe trois races d'ânes : la race commune, petite et dégénérée ; la race des Pyrénées et la race du Poitou ; cette dernière très-employée pour la procréation des mulets. Le Poitou et les Pyrénées produisent chacun une race de mulets.

3° *Races bovines*. — Les races de trait se trouvent principalement dans les parties du nord-est, du centre et du sud ; les races laitières et de boucherie dans les régions du nord-ouest et du nord.

4° *Races ovines*. — On distingue les races : flamande, grande et bonne pour la boucherie ; mérinos (troupeau de Rambouillet, de Naz et de Mauchamp), à laine fine ; du Poitou, du Larzac, d'Auvergne, de Sologne, du Berri, etc.

5° *Chèvres*. — Elles se trouvent en Corse, dans les Alpes, le Vivarais et le mont Dore, où elles donnent un fromage renommé.

6° *Porc*. — On l'élève surtout dans l'Aveyron, la Corrèze, les Côtes-du-Nord, la Dordogne, le Finistère, le Gers, l'Ille-et-Vilaine et le Maine-et-Loire.

Basse-cour. — Poules de Crevecœur, de Houdan, du Maine (*la Flèche*), de la Bresse (*Louhans*). — Dindes, canards, oies de Normandie (Orne), du Maine et de Toulouse ; pigeons, lapins. On estime à 55 millions la valeur annuelle de la volaille vendue en France et à une somme à peu près égale la valeur des œufs et des plumes réunis.

Abeilles. — 3 millions de ruches. — Miel blanc et grenu de Narbonne, miels de Savoie, du Jura, du Gâtinais (*Montargis*) ; miels jaunâtres de Bretagne, de Normandie, de Champagne et de Brie. On porte la valeur annuelle des produits de l'abeille à 24 millions de francs.

Vers à soie. — On le trouve dans le bassin du Rhône, de la Lozère et en Corse. Alais, Aubenas, Nimes et Crest sont les principaux marchés de cocons. Production annuelle, environ 18 millions de kilogrammes.

Pisciculture. — Établissement important à Concarneau (Finistère); huîtres sur toutes nos côtes de l'ouest; moules à la baie de l'Aiguillon.

CHASSE. — On trouve l'ours dans les Alpes et les Pyrénées; le lynx dans les Alpes; le loup, le sanglier et le renard, dans presque toutes nos forêts. — Le putois, la belette, la fouine, le blaireau, le hérisson, le mulot, le rat, le loir, etc., pullulent partout. — On prend ou on tue : le lièvre, la perdrix dans les plaines; le canard, la sarcelle, la bécasse, dans les marais; le chevreuil, le faisan, le cerf, dans les forêts; le lapin, partout. 30 millions de francs en pelleterie et plumes.

PÊCHE. — Carpes, anguilles, brochets, saumons, truites, écrevisses, dans les eaux douces; raies, maquereaux, harengs, merlans, congres, soles, sardines, crevettes, homards, langoustes, huîtres, moules, sur nos côtes.

Pêche de la morue. — Les navires armés pour la pêche rapportent 359,046 quintaux métriques de morue. — *Pêche du hareng.* — 680 navires, jaugeant ensemble 23,952 tonneaux, montés par 9,709 marins, rapportent une moyenne de 220,000 quintaux métriques. On n'arme plus pour la *pêche de la baleine.*

MINES, CARRIÈRES ET SOURCES. — On exploite le *granit* dans le Cotentin (*Vire*), dans les îles Chausey, en Bretagne, en Vendée, dans le Limousin, les Alpes, les Vosges; le *jaspe* à Saint-Gervais; les *basaltes* en Auvergne; le *porphyre* en Corse, dans le Var et à Épinal; l'*ardoise* dans l'Anjou, le Finistère, les Ardennes, en Savoie et dans les Pyrénées; le *mica* et l'*amiante* en Corse, dans les Alpes et les Pyrénées; le *feldspath* à Bayonne; le *bitume* et les schistes argileux dans le Nord, le Puy-de-Dôme, les Basses-Pyrénées, l'Ardèche, l'Ain, l'Allier, la Saône-et-Loire et près d'Autun.

Marbres gris du Pas-de-Calais; *lumachelles grises* du Nord; *marbres* de l'Argonne et du Mans; *marbres noirs, veinés, rouges* et *roses* de la Sarthe; carrières de la Manche, du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Ardèche, de la Nièvre, de l'Allier; *marbre blanc teinté de rose* de la Côte-d'Or. Nombreuses carrières des Pyrénées d'où l'on tire le *marbre campan* et des marbres blancs comparés au carrare; *marbres jaunes* du Gers; *marbres incarnats* de l'Aude; gisements dans les Alpes, le Jura, les Vosges et en Corse.

Pierres lithographiques dans le Gard, l'Ardèche, l'Ain et l'Yonne; *pierre de taille* presque partout; *craie* à Rouen, Meudon, Bougival, Troyes, etc.; *craie-tuffeau* en Touraine; *meulières* à la Ferté-sous-Jouarre, Meulan, Lonjumeau, dans l'Yonne, la Creuse, la Dordogne, la Garonne, etc.; *pierre à fusil* dans le Loir-et-Cher; *grès* en Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Gâtinais, Vosges, Charente, Haute-Loire, etc.; *galets* à Dieppe; *sable* presque partout; *albâtre* dans les Pyrénées et en Seine-et-Marne; *plâtre* dans le bassin de la Seine, de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, etc. Les *ciments* les plus renommés sont ceux du Pas-de-Calais, d'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de Grenoble, de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône et du Tarn. *Argiles* partout; *argile à foulon* dans le Calvados; *argile plastique* presque partout; *kaolin* à Saint-Yrieix, dans l'Allier, la Manche, en Bretagne et près de Bayonne; *phosphate de chaux* des Ardennes, de la Meuse, de la Marne, de l'Aube, etc.; *bauxite* près de Tarascon; *sel gemme* de Lorraine, de Salins et de Lons-le-Saulnier; *sel marin* sur nos côtes, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Gironde et sur nos côtes du Languedoc et de la Provence.

Eaux minérales et *thermales*; plus de 800 sources, dont 150 ont des établissements hospitaliers.

Plomb du Finistère, du Puy-de-Dôme, de la Lozère, des Hautes-Alpes, etc., 160,000 quintaux métriques par an; *cuivre*, nombreux gisements; exploitations dans le Rhône seulement; 100,000 kilog. par an; *zinc* à Pontpéan; *manganèse* de la Romanèche; *antimoine* dans la Haute-Loire, la Corse, le Cantal; *nickel* dans l'Isère; *poudre d'or* dans les eaux du Rhône; *pyrites de fer* dans le Gard, l'Ardèche, le Rhône et les Vosges.

Houille dans 260 mines, 46 bassins et 33 départements; 12 millions de tonnes; *fer* dans 72 départements; production totale, 35 millions de quintaux métriques; *lignite* dans la Nièvre, le bassin du Rhône et la Haute-Savoie; *anthracite* dans le Nord, le Calvados, l'Isère, la Sarthe et la Mayenne; *tourbe* dans la Somme, l'Oise et la Loire-Inférieure.

INDUSTRIE. — Deux dates font époque dans l'histoire de l'industrie française : 1° la Révolution, qui a détruit les anciennes corporations et a proclamé la liberté industrielle; 2° l'introduction de la vapeur dans les ateliers comme force motrice (de 1835 à 1845). La France vient immédiatement après l'Angleterre comme nation industrielle; elle occupe même le premier rang pour les produits qui exigent du goût, de la grâce et de l'élégance, et si l'Allemagne parvient à lui faire concurrence, ce n'est que pour la modicité de ses prix. Les *articles de Paris* (bronzes, plaqués, bijouterie, ébénisterie, quincaillerie, modes, fleurs artificielles) sont connus dans le monde entier et il s'en exporte pour près de 5 millions de francs chaque année. L'industrie de la *soie* produit pour 1 milliard et demi de tissus. L'*industrie cotonnière*, de création toute moderne, occupe près d'un million d'ouvriers et donne pour 600 millions de produits. *Toiles* en Flandre, en Normandie et en Bretagne. Les manufactures de *laines* (draps, châles, tapis, étoffes diverses) produisent une valeur de 500 millions Les *cuirs* et les *peaux* 40 millions. La France fabrique 1 million de tonnes de *fonte*, dont 800,000 converties en *fer* et 40,000 en *acier*. On compte dans nos usines 19,500 machines fixes à vapeur, dont 2,700 dans le département du Nord et 2,500 dans celui de la Seine. En y ajoutant 5,000 machines destinées au transport on trouve un total de 24,500 machines ayant une force nominale de 650,000 chevaux vapeur, c'est-à-dire produisant à peu près le travail de 2 millions de chevaux de trait ou 14 millions de manœuvres. Citons encore les *machines à coudre* (Paris et Lyon) les *moulins à vent*, les *machines agricoles*, les machines pour la *filature* et le *tissage*. les machines *outils*, la *chaudronnerie*, les *armes*, la *coutellerie*, les *faïences*, les *verreries*, les *cristaux*, le *glaces*, les *produits chimiques*, les *papiers* (30 millions de francs), les *huiles* les *graisses*, la *meunerie*, les *pâtes alimentaires*, les *conserves*, les *fromages*, les *sucreries*, les *distilleries*, la *confiturerie*, la *ganterie*, la *chaussure*, la *tapisserie*, l'*ameublement*, les *papiers peints*, la *sellerie*, la *carrosserie*, le matériel des *chemins de fer*, l'*imprimerie*, la *gravure*, les *instruments de précision*, les *instruments de musique*, etc.

La France consomme plus de 50 millions de kilogrammes d'*acide sulfurique;* elle produit 200 millions de kilogrammes de sucre et une valeur approximative de 3 milliards en tissus de tout genre. — Il se prend une moyenne de 6,000 brevets d'invention par an. — En résumé, l'ensemble des valeurs créées par l'industrie française s'élève à plus de 5 milliards.

COMMERCE. — 1° COMMERCE INTÉRIEUR. — On évalue à 25 milliards la somme annuelle sur laquelle roule le commerce intérieur; mais il est impossible de dresser une statistique exacte des éléments constitutifs de ce commerce : vins, grains, viandes, eaux-de-vie, produits des mines, des fabriques et denrées de toutes sortes. La facilité des communications a pour but d'accroître le commerce; ainsi, le nombre des lettres, qui était de 65 millions en 1830, s'élève à 315 millions, dont 300 millions sont affranchies. A ce nombre, il faut ajouter 5 millions de lettres chargées et 6 millions et demi de mandats s'élevant ensemble à 150 millions de francs.

2° COMMERCE EXTÉRIEUR. — Le commerce général de la France, moins le mouvement des métaux précieux, est de plus de 8 milliards, dont 4 milliards à l'importation et 4 à l'exportation. Le mouvement des métaux précieux, très variable, dépasse 1 milliard, dont 700 millions à l'importation.

IMPORTATION. — *Matières premières.* — *Soie*, de l'extrême Orient, 350 millions; *coton*, Amérique, Afrique, Turquie, Italie, 250 à 400 millions; *laines*, Australie, Cap, Amérique, Espagne, Russie méridionale, Plata, Levant, 250 millions; *lin*, Belgique, Russie, Angleterre, Allemagne, de 30 à 90 millions; *pelleteries*, Australie, Amérique du Sud, Russie, Allemagne.

Denrées coloniales. — Sucre (colonies françaises et Brésil), 100 millions; café (Brésil, Indes, Antilles, Vénézuela), 80 millions; tabac (États-Unis, Algérie, Turquie), 20 millions; cacao (Brésil, Antilles, Pérou, Vénézuela), 10 millions; thé (Chine), 1 million et demi; vanille (Mexique), 1 million et demi; épices (Indes), 4 millions; gomme, 8 millions; quinquina, 5 millions; bois de teinture, 12 millions; indigo, 20 millions.

Métaux. — Cuivre (Angleterre, Pérou, Chili, États-Unis, Espagne, Russie), 45 millions; plomb (Espagne, Italie, Algérie, Angleterre), 15 millions; zinc (Pays-Bas, Belgique, Prusse), 18 millions; étain (Hollande, Angleterre, Indes anglaises, Pérou), 10 millions; fonte (nord de l'Europe), 10 millions; limailles d'orfèvre (Belgique, Italie, Suisse, Allemagne, États-Unis), 35 millions; soufre (Sicile), 5 millions et demi; houille (Belgique, Prusse, Angleterre), 100 millions; bitume, pétrole et schiste (Levant et États-Unis), 15 millions.

Bois, 130 millions; *peaux* (la Plata, Brésil, Chili, Australie, Russie, Allemagne), 100 millions; *poils* (Russie, Turquie, Allemagne), 8 millions; *grains* et *fruits*, 50 millions; *suif*, 20 millions; *huiles d'olive*, 30 millions; *huiles grasses*, 10 millions; *potasse* (États-Unis, Italie, Pays-Bas), 8 millions; *bétail* (Allemagne, Belgique, Suisse, Italie), 75 millions; *engrais* (guano d'Amérique, noir animal du nord de l'Europe), 20 millions; *grains*, 25 millions; *œufs de ver à soie*, 10 millions; *poissons*, 20 millions; *fromages* et *beurre*, 18 millions; *fruits*, 20 millions; *riz*, 10 millions; *chevaux*, 10 millions; *viande* salée et fumée, 10 millions; *légumes* conservés ou secs, 15 millions; *eaux-de-vie*, 5 millions; *vins*, 3 millions; *houblon*, 4 millions et demi; *céréales*, très-variables, de 35 à 300 millions.

Tissus, 84 millions; *nattes* et *tresses*, 10 millions; *fils* de laine (Angleterre, Belgique, Allemagne), 1 million; de coton (Angleterre et Belgique), 7 millions; de lin, 5 millions; *chapeaux de paille* (Italie, Pérou, Brésil), 10 millions; *plumes* de parure, 5 millions; *machines*, 12 millions; *outils*, 5 millions et demi; *horlogerie*, 3 millions.

EXPORTATION. — 2,200 millions de produits manufacturés et 1,800 millions de produits naturels.

Tissus de soie (Europe et États-Unis), 420 millions; de laine, 335 millions; de coton, 95 millions; de lin ou de chanvre (Angleterre et colonies), 25 millions; *fils*, 41 millions; *lingerie*, 120 millions; *chapeaux*, 10 millions; *modes*, 10 millions; *parfumerie*, 15 millions; *produits chimiques*, 60 millions; *garancine*, 20 millions; *médicaments*, 10 millions; *savon*, 6 millions; *stéarines* et *bougies*, 5 millions; *sucre*, 100 millions; *tabletterie*, 200 millions.

Peaux ouvrées, 90 millions; préparées, 60 millions.

Outils, 40 millions; *machines*, 8 millions; *armes*, 8 millions; *orfèvrerie*, 20 millions; *horlogerie*, 8 millions; *papiers*, 35 millions; *poterie* et *verrerie*, 32 millions; *instruments* de musique, 8 millions.

Vins, 230 millions; *eaux-de-vie*, 50 millions.

Soie, 100 millions; *coton*, 60 millions; *laine*, 30 millions; *poils*, 25 millions; *fromages* et *beurre*, 65 millions; *œufs*, 35 millions; *légumes secs*, 8 millions; *fruits*, 20 millions; *huiles*, 10 millions; *poissons de mer*, 20 millions; *viandes salées*, 8 millions; *chevaux*, 20 millions; *bestiaux*, 30 millions; *grains*, 30 millions; *tourteaux*, 10 millions; *peaux brutes*, 14 millions; *oléagineux*, 15 millions; *bois*, 34 millions; *garance*, 12 millions; *cuivre*, 8 millions; *graisse*, 7 millions.

NAVIGATION. — Le mouvement de la navigation en France est évalué à 45,000 navires, jaugeant ensemble 7 millions de tonneaux, savoir :

Navires français, 20,000 jaugeant 3 millions de tonneaux;

Navires étrangers, 25,000 jaugeant 4 millions de tonneaux.

ROUTES. — On divise les routes en plusieurs catégories correspondant à divers modes d'entretien :

1° *Routes nationales*, créées et entretenues par l'Etat; largeur, de 12 à 13 mètres. — Elles partent toutes de Paris, d'un point unique marqué au pilier de la porte principale de l'église Notre-Dame, et aboutissent à un point de l'extrême frontière; elles ont une longueur d'environ 38,000 kilomètres. — Il y a 29 routes nationales.

2° *Routes départementales*, à la charge des départements; largeur, de 10 à 12 mètres; longueur totale, 48,000 kilomètres.

3° *Chemins vicinaux*, au compte des communes. On les subdivise en chemins de *grande communication* (environ 75,000 kilom.), bien empierrés et bien entretenus; chemins *d'intérêt commun* (75,000 kilom.), empierrés en majeure partie, et *chemins vicinaux ordinaires* (340,000 kilom.).

FLEUVES ET RIVIÈRES NAVIGABLES. — « Les fleuves sont de grands chemins qui marchent, » dit Pascal; en effet, c'est le long des fleuves que le commerce a commencé. — La France est couverte de cours d'eau navigables, dont la longueur est évaluée à 9,400 kilom.; ils sont surtout fréquentés sur une longueur de 2,000 kilom.

CANAUX. — Les canaux de navigation ont une longueur d'environ 4,800 kilom., dont 1,030 kilom. sont l'objet de concessions et 3,770 sont administrés par l'Etat. Dans nos départements, nous parlerons des canaux qui traversent chacun d'eux.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le premier chemin de fer français (celui de Saint-Etienne à Lyon) a été créé en 1822, et n'employa la locomotive que dix ans plus tard. En 1837, fut ouvert le chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Le réseau français a été commencé à la suite de la loi de 1842 et continué avec une grande activité depuis 1852. Le développement total des voies ferrées est actuellement de 24,000 kilomètres.

Ces lignes se répartissent entre les compagnies suivantes :

1° Nord; 2° Est; 3° Ouest; 4° Orléans; 5° Lyon; 6° Midi; 7° Charentes; 8° Vendée; 9° Divers.

CHEMIN DE FER DE CEINTURE.

Voir le département de la Seine. Développement total .... 35 kil.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

ADMINISTRATION CENTRALE, rue Saint-Lazare, 124, et rue d'Amsterdam, 13.

EMBARCADÈRES : *Ligne de banlieue* (rive droite), rue Saint-Lazare, 110. — *Ligne de banlieue* (rive gauche), boulevard Montparnasse, 44. — *Lignes de Normandie*, rue d'Amsterdam, 9. — *Lignes de Bretagne*, boulevard Montparnasse, 44.

	kilom.
De *Paris* à Mantes (58 kilom.), Rouen (136), Beuzeville (203) et le *Havre*	228
De *Rouen* (136 kilom. de Paris) à *Dieppe*	65
De *Beuzeville* (203 kilom. de Paris) à *Fécamp*	19
De *Saint-Pierre* (107 kilom. de Paris) à *Louviers*	7
De *Paris* à Pontoise (29 kilom.), Gisors (69) et *Neufchâtel en-Bray*	134
De *Serquigny* (149 kilom. de Paris) à Glos-Montfort (163 de Paris), Elbeuf (133 de Paris) et *Oissel* (126 de Paris)	58
De *Cherbourg* (371 kilom. de Paris) à *Mantes* (58 de Paris)	314
De *Honfleur* (233 kilom. de Paris) à *Lisieux*	43
De *Trouville-Deauville* (220 kilom. de Paris) à *Lisieux*	29
De *Saint-Lô* (314 kilom. de Paris) à *Lison* (296 kilom. de Paris)	19
De *Conches* à *Laigle*	29
De *Paris* à Versailles (rive gauche) (18), Rambouillet (48), Chartres (88), le Mans (211), Laval (301), Rennes (374), Saint-Brieuc (475), Morlaix (563), Landerneau (604) et *Brest*	623
De *Granville* (328 kilom. de Paris) à Flers (243), Laigle (141), Dreux (82) et *Saint-Cyr* (22)	306
De *Saint-Brieuc* (475 kilom. de Paris) à *Pontivy*	72
Du *Mans* (211 kilom. de Paris) à *Surdon*.	34
De *Rennes* (374 kilom. de Paris) à *Saint-Malo* (374 kilom. de Paris)	81
Du *Mans* (211 kilom. de Paris) à *Angers* (308 kilom. de Paris)	97
De *Redon* (445 kilom. de Paris) à *Châteaulin* (649 kilom. de Paris)	204
D'*Angers* (308 kilom. de Paris) à Nantes, (396 kilom. de Paris), Savenay (435 kilom. de Paris), *Saint-Nazaire* (460 kilom. de Paris)	152
De *Nantes* à Clisson (420 kilom. de Paris), la Roche-sur-Yon (470 kilom. de Paris) et les *Sables-d'Olonne* (507 kilom. de Paris)	111
D'*Angers* à Bressuire (424 kilom. de Paris) et *Breuil-Barret* (442 kilom.)	134
De *Laval* (301 kilom. de Paris) à *Mayenne* (309 kilom. de Paris), en passant par la Chapelle (285 kilom de Paris)	24
De *Rennes* (374 kilom. de Paris) à *Redon* (445 kilom. de Paris)	71
De *Vannes* (500 kilom. de Paris) à *Lorient* (554 kilom. de Paris)	54
De *Coulibœuf* (221 kilom. de Paris) à *Falaise* (227 kilom. de Paris)	6
De *Chars* (48 kilom. de Paris) à *Magny* (61 kilom. de Paris)	13
De *la Ferté-Macé* à *Briouze*	14
De *Vitré* à *Moidrey-Mont-Saint-Michel*	81
De *Gisors* à Vernon (642) et *Pacy-sur-Eure*	42
D'*Evreux* à *Louviers*	27
De *Gisors* à *Pont-l'Arche*	54
De *Glos-Montfort* à *Pont-Audemer*	16
De *Neufchâtel-en-Bray* (134 kilom. de Paris) à *Dieppe*	34
De *Montérolier-Buchy* (137 kil. de Paris) à *Poix* (161)	24
De *Caen* (239) à *Flers* (243)	65
De *Conneré* à *Mamers*	45
De *Conneré* à *Saint-Calais*	32
D'*Orléans* à Voves (51), Chartres (76), Dreux (119), Breuil (148), Pacy-sur-Eure (160) et *Louviers*	189
D'*Alençon* à *Mortagne* (38) et *Condé-sur-Huisne*	67
De *Lisieux* à *Orbec*	19

BANLIEUE DE PARIS

De *Paris* à *Saint-Germain*	21
De *Paris* à *Versailles, rive gauche* (voir plus haut la ligne de Paris à Brest).	
De *Paris* à *Versailles, rive droite*	23
De *Paris* à *Montmorency*	24

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Embarcadère à Paris, quai d'Austerlitz

	kilom.
De *Paris* à Etampes (56 kilom.), Orléans (121), Tours (234), Poitiers (332), Angoulême (445) et *Bordeaux*	585
De *Paris* à Dourdan (56 kilom.), Châteaudun (134), Vendôme (177) et *Tours* (134), même voie que précédemment jusqu'à Bretigny (32)	202
D'*Orléans* à *Gien*	63
D'*Orléans* à *Malesherbes*	64
De *Coutras* à *Périgueux*	76
De *Tours* au *Mans*	99
D'*Aubigné* à *la Flèche*	26
De *Tours* à *Vierzon*	113
De *Villefranche-sur-Cher* à *Romorantin*	8
De *Poitiers* à *Aigrefeuille*	127
De *la Rochelle* à *Rochefort*	35
De *Tours* à Saumur (295 kilom. de Paris), Angers (339 kilom. de Paris), Nantes (427 kilom. de Paris) et *Saint-Nazaire* (491 kilom. de Paris)	257
De *Nantes* à *la Roche-sur-Yon*	77
De *Savenay* (466 kilom. de Paris) à *Landerneau* (765 kilom. de Paris), par Quimper (681 kilom. de Paris)	301
De *Poitiers* à *Saint-Sulpice-Laurière*, par Montmorillon	126
D'*Auray* (581 kilom. de Paris) à *Pontivy* (636)	53
De *Libourne* (543 kilom. de Paris) à Castillon (560), et *St-Antoine-Port-Ste-Foy* (578)	35
De *Lapoissonnière* à *Niort*, par Bressuire	167
D'*Orléans* (121 kilom de Paris) à Vierzon (200), Bourges (232) et *Saincaise* (291)	170
De *Bourges* à *Moulins*	189
De *Doyet-la-Presle* à *Bézenet*	6
De *Saint-Sulpice-Laurière* à *Montluçon*	123
De *Busseau-d'Ahun* à *Aubusson*	25
De *Montluçon* (337 kilom. de Paris) à *Ganat* (394)	57
De *Lapeyrouse* (358 kilom. de Paris) à *Saint-Eloi* (366)	8
De *Brive* (571 kilom. de Paris) à *Tulle* (597)	26
De *Vierzon* (200 kilom. de Paris) à Issoudun (236), Châteauroux (263), la Souterraine (241), Limoges (400), Périgueux (499), Belvès (569), *Agen* (651)	451
De *Périgueux* (499 kilom. de Paris) à Brives (571) et *Capdenac* (667)	218
De *Capdenac* (667 kilom. de Paris) à *Toulouse* (820 kilom. de Paris)	153
De *Lexos* (732 kilom. de Paris) à *Montauban* (798)	66
De *Tessonnières* (762) à *Albi* (772)	16
De *Monsempron-Libos* (608) à *Cahors* (658)	50
De *Capdenac* (667) à *Rodez* (732)	65
De *Viviez* (682) à *Decazeville* (685)	3
De *Capdenac* (667) à Aurillac (726), Murat (774) et *Arvant* (832)	165
De *Penne* (624) à *Villeneuve-sur-Lot* (633)	9
De *Paris* à Sceaux (9) Orsay (23) et *Limours*	40

CHEMIN DE FER DE LA VENDÉE

De *Chinon* à Loudun (2), Thouars (47), Bressuire (77), la Roche-sur-Yon (163) et les *Sables-d'Olonne*	199

CHEMIN DE FER DU MÉDOC

De *Bordeaux* à *Pauillac*	47

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

De *la Roche-sur-Yon* à *la Rochelle*	104
De *Rochefort* à *Angoulême*	122
De *Barbezieux* à *Châteauneuf*	19
De *Saintes* à Pons (18), Montendre (65) et *Blaye*	98

CHEMINS DE FER DU MIDI

Administration centrale, 54, boulevard Haussmann, à Paris. — *Embarcadère à Paris*,

quai d'Austerlitz ; *à Bordeaux*, cours St-Jean.

kilom.

De *Bordeaux* à Lamothe (43 kilom. de Bordeaux), Dax (148 de Bordeaux), Bayonne (198 de Bordeaux) et *Irun* (236 de Bordeaux) 236

De *Lamothe* à la Teste (55 kilom. de Bordeaux) et *Arcachon* (59 kilom. de Bordeaux) 16

De *Morcenx* (109 kilom. de Bordeaux) à Mont-de-Marsan (148 de Bordeaux), Tarbes (246), *Bagnères-de-Bigorre* (268) 159

De *Toulouse* à Muret (21 kilom. de Toulouse), Saint-Gaudens (91), Tarbes (157), Pau (216) et *Bayonne* (322) 322

De *Dax* à *Puyôo* 31

De *Toulouse* à *Foix* 83

De *Boussens* à *Saint-Girons* 33

De *Lourdes* à *Pierrefitte-Nestalas* 21

De *Bordeaux* à Langon (42 kilom. de Bordeaux), la Réole (61), Marmande (79), Tonneins (96), Agen (136), Montauban (206), Toulouse (257), Castelnaudary (312), Carcassonne (348), Narbonne (407), Béziers (432) et *Cette* (476) 476

D'*Agen* à Auch (70 kilom. d'Agen), Mirande (98) et *Tarbes* 153

De *Langon* à *Bazas* 20

De *Castelnaudary* à Castres (55 kilom. de Castelnaudary), Albi (48), *Carmaux* 64

De *Castres* à *Mazamet* 19

De *Béziers* à Vias (18 kilom. de Béziers), Pézénas (36), Paulhan (47), *Montpellier* 88

De *Paulhan* à *Lodève* 30

De *Béziers* à *Estréchoux* 52

De *Narbonne* à Perpignan (64 kilom. de Narbonne), Collioure (91) et *Port-Vendres* 95

De *Perpignan* à *Bouleternère* 27

De *Montrejeau* à *Bagnères-de-Luchon* 36

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Direction à Paris, rue Saint-Lazare, 88. — *Embarcadère*, boulevard Mazas, 20.

De *Paris* à Corbeil (33 kilom.) et *Montargis* 118

De *Malesherbes* à *Orléans* 64

De *Paris* à Melun (45), Montereau (79), Sens (113), Tonnerre (197), Dijon (315), Chalon (383), Mâcon (441), *Lyon-Vaise* (507), *Lyon-Perrache* (512), Vienne (544), Valence (618), Montélimar (663), Orange (745), Avignon (743), Tarascon (764), Arles (778) et *Marseille* 863

De *Marseille* à *l'Estaque* 11

De *Marseille-Saint-Charles* à *Marseille-Prado* 7

De *Laroche* à Auxerre (20) et *Clamecy* 72

De *Nuits-sous-Ravières* à *Châtillon-sur-Seine* 36

D'*Andelot* à *Champagnole* 14

De *Chalon* à *Dôle* 78

De *Chagny* à Autun (49) et *Étang* 58

De *Chagny* au Creusot (37) et *Nevers* 163

De *Montchanin* à *Moulins* 118

De *Dijon* à Auxonne (32), Dôle (47), Besançon (92), Montbéliard (170) et *Belfort* 188

D'*Auxonne* à *Gray* 37

De *Dijon* à *Is-sur-Tille* 33

De *Labarre* à *Gray* 39

De *Vesoul* à *Besançon* 64

De *Besançon* à Mouchard (41), Lons-le-Saulnier (91), Bourg (155), Ambérieu (186), Lyon-Brotteaux (231) et *Lyon-Perrache* 238

De *Dôle* à Pontarlier (94) et les *Verrières* (frontière) 98

Ce chemin de fer se continue jusqu'à Neuchâtel, en Suisse (145 kilom. de Dôle).

De *Mouchard* à *Salins* 8

De *Mâcon* (441 kilom. de Paris) à Bourg (37), Ambérieu (69), Culoz (118) et *Genève* ....

De *Culoz* à Chambéry (38) et *Modane* (frontière) 134

Turin se trouve à 108 kilom. de Modane.

De *Montbéliard* à *Delle* 28

De *Belfort* à *Héricourt* 18

kilom.

De *Lyon-Perrache* à *Grenoble* 121

De *Livron* à *Privas* 32

D'*Aix-les-Bains* à *Annecy* 40

De *Livron* à *C rest* 18

De *Valence* à Grenoble (99) et *Chambéry* 162

De *Saint-Rambert d'Albon* à *Rives* 56

De *Saint-Rambert-d'Albon* à *Annonay* 20

D'*Arles* à *Lunel* 47

De *Sorgues* à *Carpentras* 17

De *Tarascon* à Nîmes (27), Lunel (54), Montpellier (77) et *Cette* 105

De *Lunel* à *Ganges* 64

De *Marseille* à Toulon (67), Fréjus (158), Cannes (194), Nice (225), Monaco (240) et *Menton* 249

Des *Arcs* (136 kilom. de Marseille) à *Draguignan* 13

De *Cannes* à *Grasse* 20

D'*Aubagne* à *Valdonne* 17

De *Marseille* à Aix (26) et *Sisteron* 143

D'*Avignon* à *Pertuis* 77

De *Saint-Etienne* au *Puy* 86

De *Moret* (67 kilom. de Paris) à Nemours (87), Montargis (118), Nevers (254), Moulins (313), Roanne (481), Tarare (463) et *Lyon* (507) 440

De *Roanne* à *Saint-Etienne* 82

De *Saint-Etienne* à *Lyon* 58

De *Saint-Etienne* à *Boën* 51

De *Givors* à *Chasse* 9

De *Clermont-Ferrand* à *Thiers* 46

De *Bességes* à *Alais* 31

De *Saint-Germain-des-Fossés* à *Vichy* 10

De *Saint-Germain-des-Fossés* à Clermont-Ferrand (65), Brioude (135), Alais (320) et *Nîmes* 370

De *Belleville* à *Beaujeu* 13

De *Nîmes* à *Aigues-Mortes* 40

De *Cavaillon* à *Miramas* 36

De *Sens* à Troyes (71), Arcis-sur-Aube (105) et *Coolus* 158

CHEMINS DES DOMBES ET DU SUD-EST

Exploitation à Lyon, rue Terme, 2.

De *Bourg* à *Lyon* 59

De *Mâcon* à *Paray-le-Monial* 78

De *Chalon-St-Côme* à *Lons-le-Saulnier* 66

CHEMINS DE FER DE L'HÉRAULT

Administration centrale, Paris, 80, rue Taitbout. — *Exploitation*, Montpellier, 5, rue Maguelonne.

De *Montpellier* à *Palavas* 12

De *Pézénas* à *Mèze* 20

CHEMIN DE FER DES BOUCHES-DU-RHONE

Du *Pas-des-Lanciers* à *Martigues* 19

CHEMINS DE FER DU NORD

Embarcadère à Paris, 18, place Roubaix.

De Paris à Chantilly (41) et *Creil* 51

De *Chantilly* à *Auger-St-Vincent* 27

De *Saint-Denis* à Pontoise (22) et *Creil* 68

De *Paris* à Argenteuil (10) et *Ermont* 15

De *Creil* à Amiens (80), Abbeville (125), Boulogne (203) et *Calais* 246

De *Longueau* (127 kilom. de Paris) à Arras (65), Hazebrouck (138) et *Dunkerque* 178

D'*Hazebrouck* (265 kilom. de Paris) à *Calais* 32

De *Fives* à *Hazebrouck* 45

De *Lille* à *Baizieux* (frontière belge) 10

D'*Arras* (192 kilom. de Paris) à Douai (218 de Paris), Valenciennes (250 de Paris) et *Quiévrain* (260 de Paris), frontière belge 72

De *Douai* (218 kilom. de Paris) à Lille (250 de Paris) et *Mouscron* (266 de Paris), frontière belge 44

De *Tergnier* à *Amiens* 80

D'*Amiens* à Montérolier (90) et *Rouen* 117

De *Montérolier* à *Bosc-le-Hard* 12

De *Tergnier* (31 kilom. de Paris) à *Laon* (158 de Paris) 27

De *Laon* à *Reims* 53

De *Namur* à Dinant (28) et *Givet* 50

kilom.

De *Creil* (51 kilom. de Paris) à Compiègne (84 de Paris), Saint-Quentin (154 de Paris), Maubeuge (229 de Paris) et *Jeumont*, frontière (238 de Paris) 187

De *Lille* à Douai (34) et *Somain* 44

De *Valenciennes* à *Somain* 20

De *Somain* à Cambrai (26) et *Busigny* 51

De *Busigny* à *Maubeuge* 48

De *Busigny* à *Tergnier* 50

De *Tergnier* à Compiègne (48) et *Creil* 81

De *Busigny* (81 kilom. de Paris) à Cambrai (206 de Paris) et *Somain* (230 de Paris) 349

De *Creil* à Beauvais (37) et *Gournay* 66

De *Pontoise* (29 kilom. de Paris) à Gisors (40) et *Gournay* 65

De *Paris* à Soissons (105), Laon (140), Vervins (179), *Valenciennes* 250

D'*Enghien* à Paris-Nord (18) et *Paris-Ouest* 24

De *Bapaume* à *Achiet* 7

De *Longpré* à Gamaches (47) et *Tréport* 58

D'*Anzin* à *Somain* 18

De *Saint-Gobain* à *Chauny* 17

De *Montdidier* à Chaulnes (31), Péronne (50) et *Epéhy* 71

De *Gravelines* à *Watten* 21

De *Longpre* à *Gamaches* (47) et au *Tréport* 58

D'*Abancourt* à Aumale (11) et *Gamaches* 41

CHEMINS DE FER DE L'EST

Administration et embarcadère, Paris, rue et place de Strasbourg.

De *Paris* à Meaux (15) et *Château-Thierry* 95

De *Noisy-le-Sec* à *Provins* 86

De *Gretz-Armainvilliers* à *Coulommiers* 33

De *Paris* à Vincennes (6) et *Sucy-en-Brie* 20

De *Château-Thierry* à Epernay (142 kilom. de Paris), Châlons-sur-Marne (173 de Paris), Blesme (218 de Paris), Bar-le-Duc (254 de Paris), Commercy (295), Toul (320), Frouard (345), Nancy (353), Lunéville (386) et *Avricourt* (410) 315

De *Saint-Dizier* à *Chaumont* 72

De *Saint-Dizier* à *Vassy* 23

De *Frouard* (345 kilom. de Paris) à Pont-à-Mousson (363 de Paris) et *Pagny-sur-Moselle* (372 de Paris) 27

De *Frouard* à *Nancy* 8

De *Pagny-sur-Moselle* à *Vaucouleurs* 14

De *Nancy* à Epinal (74) et *Vesoul* 167

De *Vaivre* (163 kilom. de Paris) à *Gray* (216 de Paris) 53

De *Charmes* à *Rambervillers* 28

D'*Epinal* à *Remiremont* 28

De *Blainville* à Lunéville (10) et *St-Dié* 61

D'*Avricourt* à *Cirey* 18

De *Soissons* à *Reims* 55

De *Laon* à *Reims* 53

De *Châlons* à Saint-Hilaire (19) et *Reims* 60

De *Saint-Hilaire* à *Verdun* 91

D'*Amagne* à *Vouziers* 27

D'*Epernay* (142 kilom. de Paris) à Reims (172 de Paris), Rethel (211 de Paris), Mézières-Charleville (260 de Paris) et *Givet* (324 de Paris) 182

De *Charleville* à *Hirson* 56

De *Charleville* à Sedan (275 kilom. de Paris), Carignan (298 de Paris), Montmédy (325 de Paris), Longuyon (346 de Paris) et *Fontoy*, frontière de Lorraine (379 de Paris) 119

De *Carignan* à *Messempré* 7

De *Longueville* (89 kilom. de Paris) à Troyes (167 de Paris), Bar-sur-Aube (221 de Paris), Chaumont (262 de Paris), Langres (297 de Paris), Vesoul (381 de Paris) et *Belfort* (443 de Paris) 354

De *Flamboin* à *Montereau* 29

De *Culmont-Chalindrey* (308 kilom. de Paris) à *Gray* (353 de Paris) 45

De *Châtillon-sur-Seine* à Bar-sur-Seine 35) et *Troyes* 67

	kilom
De *Châtillon-sur-Seine* à Bricon (44) et *Chaumont*	56
De *Bologne* à *Neufchâteau*	49
De *Port-d'Atelier* (Saint-Loup-Luxeuil) à *Aillevillers-Plombières*	30
D'*Oiry* à *Romilly*	84
De *Jarvilie* à *Vézelise*	36
De *Bazencourt* à *Betheniville*	17
De *Laveline* à *Arches* (chemin de fer des Vosges)	24
D'*Amagne* à Attigny (10) et *Vouziers*	27
De *Vrigne-Meuse* à *Vrigne-aux-Bois*	5
De *Pont-Maugis* à *Raucourt*	10
De *Nancy* à Hurtécourt et *Château-Salins*	39
De *Nancy* à *Vézelise*	36

ADMINISTRATION. — La commune, unité élémentaire, première association au-dessus de la famille, comprend soit une ville, soit un ou plusieurs villages avec leurs habitations isolées et leurs champs. Lorsqu'elle ne contient pas au moins 2,000 habitants, on lui donne le nom de *commune rurale ;* lorsqu'elle en contient davantage, on l'appelle *commune urbaine*. Toute commune est administrée par un *corps municipal* composé d'un maire, de ses adjoints et d'un conseil municipal. — Paris a une administration particulière. — Immédiatement au-dessus de la commune vient le *canton*, qui ne forme pas aujourd'hui un groupe administratif, à proprement parler, mais qui sert de base aux élections et au recrutement. Le canton est surtout une circonscription judiciaire et de police, car c'est au chef-lieu que siége le juge de paix et qu'est souvent établi un commissaire de police. — Puis vient *l'arrondissement*, groupe de cantons, administré par un sous-préfet (à l'exception de l'arrondissement de la préfecture, qui est directement administré par le préfet ou par le secrétaire général de la préfecture). Le chef-lieu de l'arrondissement prend le nom de sous-préfecture. Le sous-préfet est assisté d'un conseil d'arrondissement, composé d'autant de membres qu'il y a de cantons, sans pouvoir être inférieur à neuf. La réunion de plusieurs arrondissements forme le *département*, unité générale placée entre l'Etat et la commune et administrée par un préfet. Le pouvoir délibératif du département appartient à un conseil général, composé d'autant de membres qu'il y a de cantons, sans pouvoir excéder trente. — A côté de ces deux pouvoirs, il en existe un troisième, le conseil de préfecture, qui prononce sur les demandes en réduction de contributions, etc. Le préfet est nommé par le gouvernement ; il représente ce dernier, fait exécuter les lois et les ordres des ministres, maintient l'ordre et surveille toutes les parties de l'administration. Le sous-préfet, nommé, comme lui, par le gouvernement, est placé sous ses ordres et jouit des mêmes pouvoirs et des mêmes attributions.

TRAVAUX PUBLICS. — Chaque communauté (communes, départements ou Etat) possède des propriétés et se charge de la construction et de l'entretien des routes, des canaux, etc. Plusieurs administrations ont été créées pour la direction de ces services d'utilité générale ; ce sont :

1° Les ponts et chaussées. — Au chef-lieu de chaque département est établi le bureau de l'*ingénieur en chef*, sous les ordres duquel sont placés plusieurs *ingénieurs ordinaires* (un, en général, par arrondissement), ayant sous leurs ordres des conducteurs. A cette administration est attribué le service des routes départementales et nationales. Quant au service des chemins vicinaux et de grande communication, il est confié, sous l'autorité du préfet, à des *agents voyers* de canton et d'arrondissement, dépendant d'un agent voyer en chef ou d'un ingénieur. En outre, dans certains départements, le régime des eaux (usines, irrigations, drainage, desséchement) est confié, lorsqu'il est important, à un ingénieur particulier. Chaque grand cours d'eau navigable, chaque canal a un ingénieur en chef, assisté d'ingénieurs ordinaires et de conducteurs. Les ports ont des ingénieurs des travaux maritimes, chargés du soin des phares, des balises. Les chemins de fer ont aussi leurs ingénieurs. Les ingénieurs sont subordonnés à des *inspecteurs*. Il y a dix-huit inspections en France et une en Algérie et, en outre, une inspection spéciale pour la ville de Paris.

2° Mines. — Cette administration comprend 18 *arrondissements* groupés en 5 *divisions* (nord-ouest, nord-est, sud-est, sud-ouest, centre). Dans chaque arrondissement se trouve un *ingénieur en chef*, assisté d'ingénieurs ordinaires et de gardes-mines. A la tête de chaque division est un *inspecteur général*.

3° Service médical. — Les hospices et hôpitaux sont, pour la plupart, des établissements départementaux ou municipaux. En dehors de leur service, il existe plusieurs services médicaux : *inspection des eaux minérales*, etc.

4° Eaux et Forêts. — L'administration des forêts comprend 32 *conservations* ou arrondissements forestiers, administrés par des *conservateurs* ayant sous leurs ordres des inspecteurs, des sous-inspecteurs et des gardes généraux. Dans l'est, où les forêts sont très-nombreuses, il y a une conservation par département.

5° Télégraphes. — Dans chaque chef-lieu de département réside un *inspecteur* qui dirige les bureaux ou stations. Les départements sont groupés en *huit inspections divisionnaires*. Dans plusieurs ports il existe un service électro-sémaphorique pour communiquer avec les navires en rade. Les lignes télégraphiques s'étendent sur plus de 30,000 kilomètres et expédient plus de 3 millions de dépêches.

6° Postes. — Nous avons déjà donné la statistique des postes. — Dans chaque chef-lieu de département se trouve un *directeur*, ayant sous ses ordres les *receveurs* d'arrondissement et les receveurs ou *distributeurs* de bureaux simples.

7° Bureaux de garantie. — Dans la plupart des départements, il existe un bureau de garantie chargé de contrôler les objets d'or et d'argent ; de plus, il y a dans chaque département plusieurs *vérificateurs des poids et mesures*.

AGRICULTURE. — 6 *inspecteurs généraux* visitent les campagnes ; des *comices agricoles* sont organisés dans chaque arrondissement ou dans chaque canton. Ordinairement, tous les ans a lieu, dans chaque région, un *concours régional*. L'agriculture fait connaître ses vœux dans la session annuelle des *chambres consultatives d'agriculture*, instituées dans chaque arrondissement.

INDUSTRIE. — Les *chambres consultatives des arts et manufactures* émettent des vœux ; les *expositions* sont les concours de l'industrie.

COMMERCE. — Les *chambres de commerce* (actuellement 63) émettent des vœux. Dans les *hôtels de monnaie* (au nombre de 2) se fabriquent les monnaies françaises. Paris marque A et Bordeaux BB. Strasbourg marquait K. Il se fabrique par an de 200 à 400 millions de monnaie, surtout en or. — On remplace souvent dans le commerce la monnaie par des promesses dites *effets de commerce*, que les *banques* escomptent. Paris est le siége de la *Banque de France*, qui a seule le privilége d'émettre des *billets de banque* et qui possède 80 succursales dans les départements.

ARMÉE. — L'armée française se compose de 400,000 hommes en temps de paix. Des calculs approximatifs évaluent de la manière suivante le nombre d'hommes que les nouvelles lois pourront réunir sous les drapeaux :

Armée active	850,000 h.
Réserve de l'armée active	550,000
Total	1,400,000 h.

sans compter l'armée territoriale.

L'armée, sur pied de paix, se compose de 300,000 hommes d'infanterie, 60,000 de cavalerie, 40,000 d'artillerie, 7,000 du génie et 85,000 chevaux. Il y a 23 divisions, dont 3 en Algérie. Paris, Rouen, Lille, Châlons, Besançon, Lyon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Bayonne, Bordeaux, Nantes, Rennes, Bastia, Tours, Bourges, Clermont, Limoges, Grenoble, Alger, Oran, Constantine ; 130 places fortes divisées en 2 classes ; 21 directions du génie ; 33 directions d'artillerie. Prytanée militaire de la Flèche, école spéciale de Saint-Cyr, école de cavalerie à Saumur, école d'application d'état-major à Paris, école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau, école de médecine et de pharmacie militaires au Val-de-Grâce (Paris), école normale de gymnastique près de Vincennes. 54 hôpitaux ; 17 dépôts de remonte et 20 succursales.

MARINE. — On compte 470 navires à flot, dont 340 à vapeur ; sur ce nombre, il y a 38 vaisseaux de ligne (dont 2 cuirassés) et 43 frégates (dont 15 cuirassées). — Le littoral est divisé en 5 *arrondissements maritimes* commandés par un *préfet maritime* ayant rang de vice-amiral, et subdivisés en sous-arrondissements sous les ordres d'un commissaire. — Les chefs-lieux des arrondissements sont Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. — Le personnel de la marine se compose de 2 amiraux, 12 vice-amiraux, 20 contre-amiraux, 110 capitaines de vaisseau, 230 capitaines de frégate, 650 lieutenants de vaisseau, 600 enseignes et 700 aspirants de 1re classe ; environ 16,000 hommes de troupes et 25,000 d'équipages. — Vastes ateliers dans les 5 ports militaires ; fabriques de machines et de coques de navires à *Indret* ; forges de la *Chaussade*, de la *Villeneuve*, de *Saint-Gervais* ; fonderie de *Ruelle*. Ecole navale de Brest ; plusieurs écoles d'hydrographie pour la marine marchande, école d'application du génie maritime à Paris, école de pyrotechnie à Toulon.

FINANCES. — Pour subvenir aux services publics on a institué le *budget de l'Etat*, voté chaque année par l'Assemblée nationale, sur la présentation du gouvernement. La différence que les événements amènent entre ce *budget* et l'*exercice*, c'est-à-dire entre les prévisions et la réalité des dépenses, donne lieu à un *budget rectificatif*. — Le budget de l'Etat est réparti entre chaque département. Ensuite, le conseil général de chaque département vote le *budget départemental*, préparé par le préfet ; enfin, les conseils municipaux votent les *budgets* de chaque commune.

Dépenses. — Les [illegible]nses [illegible] communes et des départements sont, suivant les circonstances, obligatoires, facultatives ou extraordinaires. Elles dépassent 350 millions. Les dépenses de l'Etat sont ainsi réparties :

Dette publique et dotations	1,350 millions.
Ministère de la justice	33
Ministère des affaires étrangères	12
Ministère de l'intérieur	65
Ministère des finances	70
Ministère de la guerre	431
Ministère de la marine et des colonies	144
Ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts	94
Ministère de l'agriculture et du commerce	1[illegible]
Ministère des travaux publics	83
Gouvernement civil d'Algérie	15
Total du service ordinaire	2.312
Dépenses extraordinaires	70
Total général des dépenses	**2.382**

RECETTES. — Les communes tirent leur revnu de leurs *immeubles*, des *centimes additionnels*, des *octrois*, des *droits municipaux*; les départements se créent des ressources à l'aide des *centimes additionnels*. Quant à l'Etat, ses recettes proviennent des sources suivantes :

Contributions directes....	340 millions.
Enregistrement, timbre et domaines	576
Produit des forêts........	63
Douanes et sels	239
Contributions indirectes ..	876
Postes...................	114
Divers revenus (télégraphie, universités, produits de l'Algérie, retenue des pensions civiles).......	51
Produits divers (brevets d'invention, élèves des écoles, retenue de solde des officiers. etc.)......	27
Total des *voies et moyens ordinaires*	2.286
Ressources extraordinaires (excédant de l'année précédente, vente de rentes, etc.), en moyenne...	50
Total.......	2.336

JUSTICE. — La justice se divise en trois *juridictions :*

1° JURIDICTION CIVILE. — Elle comprend les tribunaux civils et les tribunaux de commerce. — Au chef-lieu de chaque arrondissement se trouve un *tribunal civil* ou de *première instance*, composé d'une ou de plusieurs chambres et chargé de juger, en dernier ressort, les appels des *justices de paix*, et, en première instance, les demandes d'une valeur supérieure à 1,500 francs. Au-dessus des tribunaux civils se trouvent les *cours d'appel*, composées d'une ou plusieurs chambres civiles, d'une chambre des appels de police correctionnelle et d'une chambre des mises en accusation. Il y a vingt-six cours l'appel, siégeant à *Douai*, *Amiens*, *Paris*, *Rouen*, *Caen*, *Rennes*, *Angers*, *Dijon*, *Nancy*, *Besançon*, *Lyon*. *Aix*. *Bastia*, *Chambéry*. *Nîmes*, *Grenoble*, *Montpellier*, *Toulouse*, *Bordeaux*, *Agen*, *Poitiers*, *Pau*, *Limoges*, *Orléans* *Riom*, *Bourges*. — Dans les villes manufacturières, il existe des *conseils des prud'hommes*, sortes de justices de paix de l'industrie, qui jugent en dernier ressort jusqu'à une condamnation de 200 francs et avec appel au *tribunal de commerce*, au-dessus de cette somme. Il existe, en France, 216 tribunaux de commerce, siégeant ordinairement dans les chefs-lieux d'arrondissement. Dans les chefs-lieux où il n'en existe pas, les affaires commerciales sont jugées par le tribunal civil.

2° JURIDICTION CRIMINELLE. — Les contraventions sont du ressort des *tribunaux de simple police* (juges de paix dans les cantons et maires dans les petites communes). — Les délits sont du ressort des *tribunaux correctionnels*, chambre particulière des tribunaux civils. Enfin, les crimes sont jugés par les *cours d'assises*, siégeant aux chefs-lieux de département, sauf quelques exceptions. Les cours d'assises se composent de trois membres de la cour d'appel ou d'un membre de la cour et de deux juges du tribunal civil et, en outre, d'un *jury* qui décide le point de fait, tandis que les juges appliquent la peine.

3° JURIDICTIONS SPÉCIALES. — Elles se composent des *tribunaux administratifs*, des *tribunaux militaires*, des *conseils de discipline* et de la *cour des comptes*.

COUR DE CASSATION. — Au-dessus de tous les autres tribunaux est la *cour de cassation*, qui assure l'exacte application des lois et qui juge en dernier ressort des jugements rendus par un tribunal quelconque.

Parquet. — A côté de la magistrature inamovible [illegible], il y a le *parquet* ou *ministère public*, qui est révocable et qui administre. A chaque cour d'appel est attaché un *procureur général*, assisté d'un ou de plusieurs avocats généraux et substituts. A chaque tribunal civil est attaché un *procureur de la République*, placé sous l'autorité du procureur général et assisté d'un ou de plusieurs substituts. Dans les tribunaux de police, l'office du ministère public est rempli par le maire ou par le commissaire de police.

Dans les affaires criminelles, le ministère public devient partie principale; il ordonne la recherche du crime ou du délit, en saisit le *juge d'instruction*.

Prisons. — Il y a, en France, 387 *prisons départementales*, dépôts de sûreté et colonies pénitentiaires (25,000 détenus); 21 *maisons centrales* (23,000 détenus); un *bagne*, à Toulon, le seul qui existe encore, et un autre dans la Guyane; il existe, en outre, une colonie pénitentiaire à la Nouvelle-Calédonie.

Officiers ministériels. — A l'administration de la justice se rattachent les *notaires* (deux au moins, cinq au plus par ressort de la justice de paix), les *avoués* (auprès des tribunaux de première instance et des cours d'appel) et les *huissiers* (auprès de tout tribunal).

INSTRUCTION. — L'*enseignement public* est donné par la commune, le département et l'Etat; l'*enseignement libre*, par les particuliers.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Il est donné dans les *écoles communales*, dirigées par des instituteurs et des institutrices laïques ou congréganistes. On compte environ 4 millions d'écoliers répartis entre 38,000 écoles publiques et 31,000 écoles libres de garçons. 14,000 écoles publiques et 13,000 écoles libres de filles. — Il y a, en outre, 30,000 *cours d'adultes* et 81 écoles normales primaires de garçons et 11 de filles.

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL. — L'*enseignement secondaire spécial* est donné dans presque tous les lycées, colléges, etc. Les professeurs de cet enseignement sortent de l'*école normale spéciale de Cluny*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE. — L'Etat le donne dans des lycées dont le nombre s'élève à 75 (dont un à Alger), contenant plus de 20,000 élèves. Il est aussi donné par les communes dans les *colléges communaux* (250 en France et en Algérie), renfermant 25,000 élèves, par le clergé dans les *petits séminaires*, et, enfin, par les laïques dans des établissements libres.

Les professeurs destinés à donner cet enseignement dans les établissements publics sont formés à l'*Ecole normale supérieure* de Paris.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — Les facultés le donnent au nom de l'Etat. Il y a, en France, 15 *facultés des lettres* (Paris, Aix, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Douai, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse); 15 *facultés des sciences* (Paris, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse); 10 *facultés de droit* (Paris, Aix, Caen, Dijon, Douai, Grenoble, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse); 6 *facultés de théologie catholique* (Paris, Aix, Bordeaux, Lyon, Rouen, Toulouse), et une de *théologie protestante* (Montauban); 3 *facultés de médecine* (Paris, Montpellier, Nancy), plus 22 écoles de médecine et de pharmacie. Le *Conservatoire des Arts et métiers*, à Paris, est, en quelque sorte, la faculté de l'industrie.

ÉCOLES SPÉCIALES. — *École polytechnique*, pour officiers et ingénieurs; *Ecole centrale des arts et manufactures*, pour ingénieurs civils; *Ecole des chartes*, pour archivistes paléographes; *École des beaux-arts*, pour peintres, sculpteurs et architectes; *Conservatoire de musique et de déclamation*, pour artistes dramatiques et musiciens; *École des langues orientales vivantes*. — Hors Paris, on trouve 3 *Ecoles d'arts et métiers* (Châlons-sur-Marne, Angers, Aix); 3 *Écoles d'agriculture*, Grand-Jouan (Loire-Inférieure), Grignon (Seine-et-Oise) et la Saulsaie (Ain); *École des mineurs* de Saint-Etienne; *École des maîtres-ouvriers mineurs* d'Alais; 3 *Écoles vétérinaires* à Alfort (Seine), Lyon et Toulouse. — Il existe, en outre, un grand nombre d'établissements privés ou communaux.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE. — Il y a 16 *académies*, savoir : Douai, Rennes, Caen, Paris, Nancy, Besançon, Dijon, Lyon, Aix, Chambéry, Montpellier, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Clermont. Dans ces circonscriptions, la direction est confiée à un *recteur* qui a sous ses ordres, dans chaque département, un *inspecteur d'académie*, et, dans la plupart des arrondissements, un *inspecteur de l'instruction primaire*. L'inspecteur d'académie fait partie du *conseil départemental* que préside le préfet.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — La plupart des villes ont une bibliothèque, des musées et des sociétés savantes. On trouve, en outre, à Paris, de grandes institutions : l'*Institut de France*, composé de 5 académies (*Académie française*, *Académie des inscriptions et belles-lettres*, *Académie des sciences*, *Académie des beaux-arts*, *Académie des sciences morales et politiques*). Les membres sont au nombre de 40 pour chacune d'elles; l'Académie des sciences seule en a 66. — Les autres grandes institutions publiques sont : l'*Observatoire*, le *Bureau des longitudes* et l'*Académie de médecine*.

CULTES. — Il y a trois cultes reconnus et salariés, savoir :

1° ÉGLISE CATHOLIQUE. — La France est divisée en 17 *archevêchés*, ayant leurs siéges à Paris, Rouen, Tours, Cambrai, Rennes, Reims, Besançon, Lyon (et Vienne), Chambéry, Avignon, Aix (avec Arles et Embrun), Toulouse (et Narbonne), Bordeaux, Auch, Alby, Bourges, Sens (et Auxerre). Chaque archevêché comprend plusieurs *évêchés*, dont le nombre est de 67 et dont le diocèse a ordinairement la même limite que le département. On compte, en outre, 175 vicaires généraux, 600 chanoines, 3,000 curés, 28,000 desservants et 6,500 vicaires. Au-dessus des archevêques sont les cardinaux, dont le nombre s'élève à 5.

2° CULTE PROTESTANT. — Deux communions sont reconnues par l'Etat, la *communion calviniste* et la *communion luthérienne*. On compte 106 *consistoires calvinistes* répartis dans 38 départements. 5 *églises consistoriales* forment un synode. A la tête de toute l'administration est le *conseil central*, qui réside à Paris. Il y a une *faculté de théologie* à Montauban. Environ 550 pasteurs sont rétribués par l'Etat. On compte quelques *Églises consistoriales luthériennes*, réparties en *inspections*. Leur nombre a beaucoup diminué depuis que l'Alsace n'est plus française.

3° CULTE ISRAÉLITE. — Il est dirigé dans chaque *synagogue* par un *rabbin* et par des ministres sous l'autorité de *consistoires départementaux* que surveille le *consistoire central* de Paris, présidé par le *grand rabbin*. Il y a environ 50 rabbins et 60 ministres. — Ecole rabbinique à Metz.

GOUVERNEMENT CENTRAL. — Le gouvernement comprend le POUVOIR EXÉCUTIF, personnifié dans le *Président de la République française*; le *pouvoir législatif*, exercé par l'*Assemblée nationale*. Le Président de la République est assisté d'un *conseil d'Etat* et de neuf ministres (justice, affaires étrangères, intérieur, finances, guerre, marine et colonies, instruction publique, beaux-arts et cultes, agriculture et commerce, travaux publics); il exerce sous le contrôle de l'Assemblée nationale qui l'a nommé. Celle-ci représente seule la nation; elle exerce le pouvoir souverain.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'AIN

SITUATION. — Ce département est placé entre 45° 37' et 46° 31' de lat., 2° 24' et 3° 51' de long. E; il appartient par conséquent à la région orientale de la France. Il doit son nom à la rivière de l'Ain qui le traverse du nord au sud.

LIMITES. — A l'est et au sud, le Rhône forme la limite de ce département et le sépare de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère; à l'ouest, la Saône le sépare des départements du Rhône et de Saône-et-Loire; au nord, il est limité par ce dernier département et par celui du Jura; enfin, au nord-est, les cantons de Genève et de Vaux (Suisse) forment sa frontière et celle de la France.

SUPERFICIE. — 580,660 hectares, dont environ 230,000 hect. en pays de montagnes, 180,000 hect. de sol calcaire, 90,000 hect. en sol de terreau, 73,000 hect. en pays de bruyères.

TOPOGRAPHIE. — Le département de l'Ain comprend deux régions bien distinctes : à l'est, celle des montagnes (Bugey et Gex); à l'ouest, celle des plaines (Bresse et Dombes).

1 MONTAGNES. — Les montagnes appartiennent au Jura, dont elles forment le prolongement; elles se composent de chaînons parallèles que séparent de profondes fissures appelées *cluses*. C'est sur le territoire de l'Ain que se rencontrent les plus hauts sommets du Jura français; ces sommets s'appellent *crets*. Citons : le mont Credo, à l'extrémité méridionale de la principale des chaînes (1,695 m.), le chalet de Retord (1,320 m.), le cret de la Neige (1,725 m.), le reculet de Toiry (1,720 m.), le mont Tendre (1,682 m.), le cret de Planadjat (1,327 m.) et le Colomby de Gex (1,689 m.). Vers le centre, on trouve le Revermont, chaîne de hautes collines dont les flancs sont couverts de vignobles.

2° VALLÉES. — Entre ces montagnes, sont encaissées des vallées pittoresques, souvent bordées de rochers à pic, sillonnées de torrents rapides. Vers le sud-est, les vallées s'élargissent à mesure qu'on s'éloigne du haut Bugey; de charmants paysages se déroulent alors : sources abondantes, belles rivières, prairies, vignobles, agréables bouquets d'arbres offrent au regard le plus riant tableau. La vallée du Rhône est surtout admirable; il n'en est point de plus belle en Europe. Qu'il nous suffise de citer les points principaux qu'un touriste ne peut se dispenser de visiter : pont de Lucey, château de Mérieu, gorges de Malpertuis et de Pierre-Châtel. La vallée de la Valserine se fait remarquer par ses *oules* ou crevasses creusées dans le calcaire. — Les habitants désignent sous le nom de *val* les vallées calcaires, et sous le nom de *combes*, les vallées argileuses.

3° PLAINES. — Au nord-ouest, se trouve la *Bresse*, plateau mamelonné de 200 à 300 mètres d'altitude. Cette partie présente de belles plaines où coulent lentement de paresseuses rivières qui se dirigent vers la Saône; on y remarque aussi d'énormes couches de cailloux roulés par les déluges, quelques landes et beaucoup d'étangs, soit naturels, soit artificiels. C'est la contrée la plus fertile et la mieux cultivée du département. Au sud-ouest s'étend la vaste plaine de la *Dombes*, comprenant environ 1,500 étangs (près de 25,000 hectares) que l'on travaille à dessécher pour les rendre à l'agriculture. Ces étangs ont été, pour la plupart, créés par la main de l'homme, depuis quatre siècles; mais comme ils rendent le pays insalubre, il a fallu songer à les faire disparaître. Beaucoup de ces étangs ne sont qu'artificiels; on les a formés par une digue qui retient les eaux pour permettre l'élève des poissons, à laquelle les habitants se livrent depuis des siècles. Quand les étangs sont en eau, on y pêche d'excellent poisson; mais lorsqu'en ouvrant les vannes pratiquées dans les digues, on met les étangs à sec, on peut y cultiver de l'orge, de l'avoine et du chanvre.

Les parties montagneuses de ce département appartiennent, en général, aux terrains jurassiques, le reste aux terrains tertiaires.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Le département tout entier fait partie du bassin du Rhône; les nombreuses rivières qui le traversent dans tous les sens vont se jeter dans ce fleuve.

Le *Rhône* n'appartient au département de l'Ain que par sa rive droite et lui sert de limite à l'est et au sud. Il disparaissait autrefois sous les rochers près de Bellegarde; il ne reparaissait ensuite qu'après un parcours souterrain de 60 mètres environ. On a détruit ce phénomène connu sous le nom de *perte du Rhône;* on a fait sauter le barrage pour assurer le flottage et pour l'utilité de divers établissements industriels; mais le fleuve est resté tortueux, rapide, tourmenté, et il n'est navigable qu'au-dessus de Seyssel.

Les lieux les plus importants arrosés par le Rhône sont : Fort-l'Ecluse, Bellegarde, Seyssel, Culoz, Pierre-Châtel.

Voici quelles sont les rivières :

L'*Ain* traverse du nord au sud ce département, auquel il donne son nom. C'est d'abord un torrent plutôt qu'une rivière; courant dans une gorge resserrée, il arrive, après plus de vingt chutes, jusqu'au pont de la Siez; là, il forme la cascade la plus remarquable de France; elle compte 16 mètres de haut et 130 de large. La pente de l'Ain est de $1^m,30$ par kilomètre; aussi cette rivière n'est-elle guère navigable que pour la descente. Son cours est de 170 kilomètres, dont 90 appartiennent au département. L'Ain reçoit la Bienne, l'Oignin, la Valouze, le Suran et l'Albarine. Il prend sa source dans le Jura, près de Comte, à 4 kilom. de Nozeroy; il est flottable depuis le pont de Navoy (Jura) et navigable pour la descente depuis la Chartreuse de Vaucluse (Jura); il entre dans le département de l'Ain sur le territoire de la commune de Dortan. Il sépare l'arrondissement de Nantua de celui de Bourg et l'arrondissement de Belley de celui de Trévoux, et va se jeter dans le Rhône vis-à-vis du village d'Authon (Isère). Le bourg le plus important qu'il arrose est Pont-d'Ain.

La *Saône* n'appartient au département que par sa rive gauche; elle passe à Montmerle, à Beauregard, à Trévoux. Son cours est d'une extrême lenteur; ses bords sont peu élevés et la navigation y est facile. Elle reçoit dans son parcours la Seille, la Reyssouze, la Veyle et la Chalaronne. La Reyssouze est assez importante; c'est la rivière qui arrose Bourg; elle compte 55 kilom. de course. La Veyle en compte 75; elle sort d'un étang de la Dombes, près de Châtenay, reçoit de nombreux tributaires et se divise en deux bras dans la région basse qui borde la Saône, où elle se jette, en face de Mâcon. Quant à la Chalaronne, elle prend naissance aussi dans la Dombes et porte à la Saône les eaux de plusieurs étangs.

La *Valserine*, après avoir reçu la Semine, s'engouffre dans une profonde fissure, en sort pour courir dans les gorges de Bellegarde, profondes de 25 mètres, et va se jeter dans le Rhône.

Le *Séran*, né dans les hauteurs du Valromey, parcourt une vallée étroite et profonde, forme la belle cascade de Cerveyrieu (50 m.) et va, lui aussi, se jeter dans le Rhône.

2° LACS. — Le territoire de ce département est couvert d'innombrables amas d'eau, parmi lesquels on remarque : le lac de *Nantua*, à 425 mètres au-dessus du niveau de la mer; il a 2 kilom. de long sur un de large, et occupe une superficie de 268 hectares; le lac de *Silan*, tributaire de la Valserine, dominé par des masses rocheuses élevées; il se trouve à 585 mètres d'altitude et mesure 180 hectares. Le lac de *Genin* et celui de *Meyriat* sont un peu moins considérables.

CLIMAT. — Placé sur la partie la plus élevée du Jura et dans le voisinage des Alpes, ce département est soumis à une température plus rigoureuse que ne semblerait l'indiquer sa latitude. Les parties les plus basses sont les moins froides, mais aussi les plus humides et les moins saines. Depuis une vingtaine d'années on les a assainies en desséchant un grand nombre d'étangs; mais on n'est pas parvenu encore à les délivrer complétement des affections scorbutiques et fiévreuses, ni des ophthalmies dues aux brouillards et à l'humidité. Dans les parties les plus élevées, on trouve un certain nombre de phthisiques et de scrofuleux.

Les hivers sont longs dans les montagnes et plus doux à Bourg et à Trévoux.

Pluie, moyenne de l'année, 115 jours; 1,170 millim. — *Gelée*, 63 jours. — *Neige*, abondante dans la partie montagneuse; elle dure dans le haut Bugey depuis la fin d'octobre jusqu'au mois d'avril. — *Vents*. Celui du sud règne en octobre et novembre; celui du nord en décembre, janvier et février; il cesse en mars et devient très-redoutable en avril et mai.

PRODUCTIONS NATURELLES.— 1° MINÉRAUX. — On exploite le *fer* à Villebois-sous-Belley, Soudon et Serrières; le *lignite* à Soblay; l'*asphalte* à Pyrimont; le *gypse* à Montanges et à Lagnieu; la *chaux hydraulique* à Tenay; la *tourbe* à Ceyzeriat; la *pierre* à Villebois, Argis, Seissel et Thoiry, pour les constructions de Lyon et celles de Genève; et à Ceyzeriat, Jasseron et Montmerle, pour les constructions de Bourg; l'*albâtre* à Champfromier; les *pierres lithographiques* à Lavours, Oyonnax et aux environs de Belley; ces pierres, les meilleures de France, peuvent rivaliser avec celles de l'Allemagne.

La véritable richesse minérale du département consiste dans ses carrières de marbre, de pierres de taille, de gypse, de marne et d'argile à potier. On pourrait aussi exploiter quelques mines de cuivre, des ocres, le bleu de Prusse, les sables aurifères que roule le Rhône, etc.

SOURCES MINÉRALES. — Elles sont nombreuses mais non exploitées. Les principales sont à Ceyzeriat, Pont-de-Vaux, Saint-Jean-de-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Veyle, Servignat, Biziat, Thouy, Seyssel, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales, vignes, chanvre, truffes noires aux environs de Belley; mûrier, fourrages excellents pour l'exportation; châtaigniers dans les cantons pauvres; sapins, hêtres, chênes et bouleaux. La flore des marais est la plus riche de France.

3° ANIMAUX. — Tous nos animaux domestiques prospèrent dans le département de l'Ain; on y trouve surtout les volailles renommées de la Bresse, des porcs, une belle race bovine, des moutons indigènes et des moutons mérinos, des

chevaux plus estimés autrefois qu'aujourd'hui, des mulets beaux et nombreux, des abeilles.

Les bêtes sauvages sont l'ours, le renard, le chat sauvage et quelques sangliers. Peu de gibier à poil, mais quantité de gibier à plume : canards, oies, cygnes, grues, hérons, cigognes, cormorans, butors. Les rivières et les étangs sont très-poissonneux; l'Ain et ses affluents produisent surtout des truites saumonées recherchées; les ruisseaux abondent en écrevisses; on trouve aussi dans ce département la salamandre aquatique, la couleuvre et la vipère du midi. Le cousin est très-multiplié dans les régions basses et marécageuses.

VOIES DE COMMUNICATION

1° Routes. — 6 routes nationales (446 kilom. 500 m.), 24 routes départementales (647 kilom.), 5,246 chemins vicinaux (8,871 kilom.).

2° Rivières et Canaux. — 3 rivières navigables (319 kilom.), canal de Pont-de-Vaux (3 kilom. 500 m.).

Les rivières navigables sont l'Ain, le Rhône et la Saône.

CHEMINS DE FER. — Celui de *Paris à Lyon* n'entre point dans le département, mais il le côtoie continuellement en suivant le cours de la Saône, et le dessert par conséquent; du reste, il touche à Trévoux. 5 embranchements se rattachent à cette ligne et parcourent le département dans tous les sens. Leur longueur totale est de 368 kilom. sur le territoire de l'Ain.

Deux nouveaux chemins de fer sont en construction : l'un, partant de Sathonay, suivra toute la rive gauche de la Saône; l'autre, au midi, suivra la rive droite du Rhône, et bifurquera à Leyment.

1° Chemin de fer des Dombes. — Ce chemin de fer mène directement de Bourg à Lyon, en abrégeant de 23 kilom. le trajet que l'on était forcé de faire autrefois en passant par Ambérieux. Il traverse tout le territoire marécageux des Dombes, et a jeté l'activité dans cette région naguère presque entièrement couverte par les eaux.

Voici les stations : le nombre entre parenthèses indique en kilomètres la distance de cette station à Bourg.

1° Bourg (à 59 kilom. de Lyon). Il y a un buffet;
2° *Servaz* (7);
3° *Saint-Paul-de-Varax* (14);
4° *Marlieux* (17);
5° Villars-les-Dombes (buffet) (21);
6° *Saint-André-de-Corcy* (32);
7° *Mionnay* (halte) (39);
8° *Les Echets* (45);
9° *Sathonay* (50). Un chemin de fer spécial conduit sur la place de Sathonay.

Totaux : 9 stations; 56 kilom. de parcours sur le territoire du département.

2° Chemin de fer de Bourg a Chalons. — Ce chemin de fer traverse le département du centre au nord; il passe à Montrevel, Saint-Julien et Saint-Triviers-de-Courtes. Son parcours sur le territoire du département est de 30 kilom.

3° Chemin de fer de Macon a Genève. — Ce chemin de fer a été créé dans le but de relier Genève à Paris par la voie de *Lyon à Paris;* c'est à Mâcon qu'a lieu l'embranchement. La voie traverse le département de l'ouest au sud-est pour éviter les montagnes; arrivée à l'extrémité sud-est, elle rencontre la vallée du Rhône et la remonte ensuite vers le nord jusqu'à Genève.

Les stations sont les suivantes :

1° *Pont-de-Veyle*, à 7 kilom. de Mâcon et 177 de Genève;
2° *Vonnas*, à 17 kilom. de Mâcon et 168 de Genève;
3° *Mézériat*, à 21 kilom. de Mâcon et 164 de Genève;
4° *Polliat*, à 27 kilom. de Mâcon et 157 de Genève;
5° Bourg, à 37 kilom. de Mâcon, 478 de Paris et 148 de Genève;
6° *La Vavrette-Tossiat*, à 46 kilom. de Mâcon et 138 de Genève;
7° *Pont-d'Ain*, à 56 kilom. de Mâcon et 128 de Genève;
8° *Ambronay*, à 61 kilom. de Mâcon et 124 de Genève;
9° *Ambérieux*, à 69 kilom. de Mâcon et 117 de Genève;
10° *Saint-Rambert-en-Bugey*, à 80 kilom. de Mâcon et 105 de Genève;
11° *Tenay*, à 88 kilom. de Mâcon et 99 de Genève;
12° *Rossillon*, à 100 kilom. de Mâcon et 85 de Genève;
13° *Virieu-le-Grand*, à 106 kilom. de Mâcon et 78 de Genève;
14° *Yon-Artemare*, à 112 kilom. de Mâcon et 75 de Genève;
15° *Culoz*, à 118 kilom. de Mâcon et 67 de Genève;
16° *Seyssel*, à 133 kilom. de Mâcon et 52 de Genève;
17° *Pyrimont*, à 139 kilom. de Mâcon et 45 de Genève;
18° *Bellegarde*, à 151 kilom. de Mâcon et 34 de Genève;
19° *Collonges*, à 161 kilom. de Mâcon et 23 de Genève;
20° *Chancy-Pougny*, à 164 kilom. de Mâcon et 20 de Genève.

Totaux : 20 stations et 157 kilom. de parcours total sur le territoire du département.

4° Chemin de fer de Vesoul, Besançon et Lyon. — Il entre dans le département à Coligny, court dans la direction de Lyon jusqu'à Bourg, fait un coude pour passer à Ambérieux et revient aussitôt sur Lyon. Il s'arrête aux stations suivantes :

1° *Coligny*, à 23 kilom. de Bourg et 108 de Lyon;
2° *Moulin-des-Ponts*, à 18 kilom. de Bourg et 101 de Lyon;
3° *Saint-Etienne-du-Bois*, à 13 kilom. de Bourg et 96 de Lyon;
4° Bourg, à 219 kilom. de Vesoul, 155 de Besançon, 114 de Mouchard, 64 de Lons-le-Saulnier et 84 de Lyon;
5° *La Vavrette-Tossiat*, à 10 kilom. de Bourg et 74 de Lyon;
6° *Pont-d'Ain*, à 20 kilom. de Bourg et 64 de Lyon;
7° *Ambronay*, à 25 kilom. de Bourg et 69 de Lyon;
8° *Ambérieux*, à 32 kilom. de Bourg et 52 de Lyon;
9° *Leyment*, à 37 kilom. de Bourg et 47 de Lyon;
10° *Meximieux*, à 45 kilom. de Bourg et 39 de Lyon;
11° *Montluel*, à 58 kilom. de Bourg et 26 de Lyon;
12° *Beynost*, à 62 kilom. de Bourg et 22 de Lyon;
13° *Miribel*, à 67 kilom. de Bourg et 17 de Lyon.

Totaux : 13 stations; 95 kilom. de parcours sur le territoire du département.

5° Chemin de fer de Bourg a Nantua. — Il passe à Ceyzeriat, Cise et Mornay. Son prolongement pourra réunir Mâcon à Genève. Son développement actuel est de 30 kilom.

AGRICULTURE. — Essentiellement agricole, ce département produit des céréales au delà des besoins de sa consommation; il exporte les trois cinquièmes de ses produits en vins, évalués à environ 500,000 hectolitres. Ceux de Seyssel, les plus estimés, sont classés comme bons vins d'ordinaire. La culture du chanvre, du lin et, depuis quelques années, celle des vers à soie, l'élève et l'engrais des bœufs, des porcs et des volailles occupent une grande partie des cultivateurs. Le département comprend 173,000 hectares en céréales, 31,000 hectares en cultures potagères et industrielles, 21,000 hectares en prairies artificielles, 5,000 en fourrages consommés en vert, 81,000 en prairies naturelles, 41,000 en pâturages, 20,000 en vignes, 124,000 en bois et forêts, 20,000 en jachères, le tout représentant une valeur d'environ 115 millions de francs. La valeur des animaux domestiques est évaluée à 50 millions de francs, dont 36 millions pour les animaux de la race bovine.

Les hauts plateaux du Bugey produisent des fromages dignes de rivaliser avec ceux de la Franche-Comté et de la Suisse. A Chevry, près Gex, s'est formé le beau troupeau de mérinos de Naz, connu depuis un demi-siècle pour la finesse et le soyeux de ses laines.

Il y a dans le département de l'Ain une école régionale d'agriculture établie à la Saulsaie (arrondissement de Trévoux); une ferme-école à Pont-de-Veyle (arrondissement de Bourg); en outre, cinq comices agricoles donnent à la population l'impulsion nécessaire au développement de l'agriculture.

INDUSTRIE. — Exploitation de combustible minéral : 1 mine, 8 ouvriers, 1,400 quintaux métriques de lignite (9,000 fr.). — Tourbe : 11 mines, 350 ouvriers, 40,000 quintaux métriques (30,000 fr.). — Fer : 3 mines, 73 ouvriers, 140,000 quintaux métriques (79,000 fr.); 2 usines; fonte de 2e fusion, 1,250 quintaux métriques (50,600 fr.). — 833 moulins à eau et à vent; 537 fabriques, usines et manufactures (draps, toiles de chanvre et de coutil, chapeaux de paille, sucreries, distilleries d'alcool, horlogerie, outils, bougies dites *célestes*, filatures de laine, de coton et de soie, 3 faïenceries, tanneries, papeterie, construction de machines à vapeur, scierie de bois, bateaux, etc., etc.). A Nantua, à Oyonnax et à Neyrolles, fabriques de peignes et de tabatières en corne (2,000 ouvriers). Dans 50 communes de l'ouest on se livre, depuis quelques années, à l'industrie de la soie. Dans l'arrondissement de Gex, fromageries rivales de celles du Jura et de la Suisse et scieries importantes. Dans les vallées, l'horlogerie et la verrerie. A Montluel et Ambérieux, fabriques de draps pour les troupes.

COMMERCE. — Placé entre Marseille, Lyon, la Suisse et l'Allemagne, le département de l'Ain se trouve dans une excellente situation pour exporter les produits de son sol et de son industrie; on y compte 453 foires, qui se tiennent dans 113 communes; les plus importantes sont celles de Bourg, Montmerle, Belley, Nantua, Trévoux, Pont-de-Vaux et Gex.

Les fromages façon gruyère, Sassenage et Roquefort, les pierres lithographiques, l'asphalte, les volailles, les bestiaux, les vins et les grains sont les principaux articles d'exportation.

POPULATION. — Presque entièrement d'origine gauloise, la population de l'Ain est alerte, active, laborieuse, intelligente et opiniâtre dans les montagnes; calme, lente et routinière dans les plaines. Elle a diminué de plus de 8,000 habitants depuis notre dernière guerre, et ne s'élève plus, d'après le dernier recensement, qu'à 363,290 habitants.

HISTOIRE. — Le département de l'Ain a été formé, en 1790, de la *Bresse*, qui avait pour annexe la principauté de Dombes, et du *Bugey*, dont les annexes étaient les petits pays de Gex et de Valromey. Avant la conquête romaine, la majeure partie du pays était occupée par les *Ambarii*, tribu celtique de la grande famille des Eduens. Les villes d'Ambérieux et d'Ambronay rappellent encore le souvenir de ces premiers habitants. Une terrible invasion des Helvètes, commandés par Arioviste, motiva l'intervention romaine. C'est près de Trévoux que César défit les envahisseurs; et les Ambarii, qui avaient appelé à leur secours le conquérant des Gaules, sentirent bientôt peser sur eux le joug des Romains. Ils ne tardèrent point à regretter leur liberté et protestèrent, par plusieurs révoltes, contre l'administration romaine; mais leur pays fut complétement conquis et dénationalisé; les

vainqueurs y fondèrent même une importante colonie à Valromey (*vallis Romana*), lieu d'exil assigné aux citoyens bannis d'Italie. Le pays des Ambarii fit successivement partie de la Germanie supérieure, de la Grande Séquanaise et enfin de la Lyonnaise première.

Au cinquième siècle, cette portion de la Gaule devint la proie des Burgondes et passa bientôt après sous la domination des Francs. Elle fit tour à tour partie du royaume d'Orléans, du royaume de Metz, du royaume de Bourgogne et de l'empire d'Allemagne.

Au septième siècle, une nuée de Sarrasins remonte la Saône, se précipite sur le pays et le ravage. Le séjour des sectaires de Mahomet dut être assez long, car on rencontre encore quelques constructions qui leur sont attribuées. Mais comme si cette contrée n'avait pas été assez éprouvée, elle fut ensuite tour à tour envahie par les Normands, les Hongrois, la peste et d'épouvantables famines. A ces maux vint se joindre la féodalité.

Dès le début des temps féodaux, le pays se trouva divisé en sireries de ***Baugé*** (comté de Bresse), de ***Coligny*** (Revermont et partie nord du Bugey), de ***Thoiré*** et de ***Villars*** (Dombes et bas Bugey). Enfin le pays de Gex et le sud-est du Bugey obéissaient aux seigneurs de Maurienne, maîtres de la Savoie. En 1272, un mariage fit passer la sirerie de Baugé dans la maison de Savoie, et bientôt le Bugey vint agrandir, lui aussi, les domaines de cette importante maison, tandis que la Dombes devenait le domaine des princes de Bourbon (1391), après avoir été un des principaux fiefs des puissants comtes de Baujeu.

En 1535, François Ier s'empara des pays possédés par les princes de Savoie, mais il fut forcé d'en rendre une partie au traité de Cambrai, et Henri II restitua le reste pour servir de dot à Marguerite de France. Enfin, en 1601, Henri IV les échangea contre le marquisat de Saluces, q'uil possédait dans le Piémont. Voilà comment le haut pays fut réuni à la couronne.

Quant à la principauté de Dombes, elle appartenait au fameux connétable de Bourbon lorsqu'elle fut confisquée par François Ier. Charles IX la rendit à la branche de Montpensier. Sous le règne de Louis XIV, Mlle de Montpensier en était souveraine; elle en fit l'abandon au duc du Maine, fils légitimé du roi, dans l'espoir que Louis lui accorderait l'autorisation de rendre publique son union avec le beau Lauzun; mais, cruelle déception! le roi accepta le don et jeta Lauzun dans la prison de Pignerol. En 1762, le second fils du duc du Maine céda la Dombes à Louis XV en échange du duché de Gisors.

Ces changements de princes ne nuisirent point à l'indépendance de ce petit pays, qui conserva l'observance de ses vieilles coutumes jusqu'au règne de Louis XIV, et la plus grande partie de ses priviléges jusqu'à la Révolution. La Dombes devait sa prospérité à la liberté dont jouissaient ses habitants.

Les diverses portions du département de l'Ain firent partie du gouvernement de Bourgogne jusqu'en 1790.

HOMMES CÉLÈBRES. — Les deux *Vaugelas*, l'amiral *Coligny*, l'auteur dramatique *Seyssel*, Mlle *Choin*, épouse secrète du grand Dauphin, fils de Louis XIV, les conventionnels *Carra* et *Goujon*, le général ***Joubert***, ***Brillat-Savarin***, l'astronome *Lalande*, l'historien *Michaud*, les médecins ***Bonnet***, ***Récamier***, ***Richerand*** et ***Robin***; ***Edgard Quinet***, telles sont les principales illustrations du département de l'Ain.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Ce département fait partie de la 5e inspection des ponts et chaussées, dont le chef-lieu est à Lyon; — du 13e arrondissement et de la 4e division des mines, chef-lieu à Saint-Etienne; — de la 17e conservation des forêts, chef-lieu Mâcon. — Il forme la 4e subdivision de la 8e division militaire, quartier général à Lyon; il possède deux points fortifiés : Pierre-Châtel et Fort-l'Ecluse. La compagnie de gendarmerie départementale dépend de la 21e légion, chef-lieu Besançon.

Deux camps permanents, celui de *Sathonay* et celui de *Valbonne*, situés tous les deux dans la partie sud-ouest du département, protégent la ville de Lyon.

La justice est rendue par les cinq tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement. Ces tribunaux ressortissent à la Cour d'appel de Lyon.

Le département forme le diocèse de l'évêché de Belley, suffragant de l'archevêché de Besançon : 430 paroisses, grand séminaire à Brou, petits séminaires à Belley et à Meximieux. — Temples protestants à Bourg et à Ferney.

Lycée, 259 élèves; école primaire à Bourg; collége communal à Nantua (141 élèves); en outre, 676 écoles publiques recevant environ 4,000 élèves; 37 salles d'asile (3,344 élèves). — Société d'agriculture à Bourg; direction des douanes à Belley.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX ET LIEUX REMARQUABLES

1o ARRONDISSEMENT DE BOURG. — *Bourg en Bresse* anciennement *Tanus*, puis *Burgus* (latitude, 46° 12′ 21″; — longitude, 2° 53′ 28″ E.), à 422 kilom. de Paris, sur la rive gauche de la Reyssouze, irrégulièrement construite, compte parmi ses monuments : Notre-Dame, une bibliothèque, une salle de spectacle, l'Hôtel de Ville, où se trouve le Musée. Une statue de Bichat, œuvre de David d'Angers, et un obélisque en l'honneur du général Joubert ornent deux places de la ville. Une inscription indique la maison où naquit l'astronome Lalande. Bourg, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne ville gauloise, doit son importance aux comtes de Savoie, qui en firent la capitale du pays, au détriment de Baugé. Quoique ville ouverte, elle résista aux Autrichiens en 1814, et fut livrée au pillage. — Foires : le 1er et le 3e mercredi de chaque mois; le 11 novembre, foire dite de la Saint-Martin. — Les principales promenades sont le Quinconce, le Mail et le Bastion. Elles sont plantées de peupliers.

La ville est agréablement située sur la Reyssouze, au sommet d'un mamelon qui domine le cours de cette rivière. Les rues sont irrégulières, mais propres; elles sont assainies par l'eau d'un petit ruisseau nommé le Cône; les anciennes murailles sont à peu près détruites, et les fossés servent de jardins.

Dès le neuvième siècle, Bourg avait acquis des sires de Beaugé quelques franchises. Les habitants avaient le droit de chasser et de pêcher dans la châtellenie et de tirer de l'arbalète. Le vainqueur du tir était exempt de taille pour une année. Ces priviléges furent encore augmentés par les comtes et princes de Savoie, qui en firent un centre politique et militaire, y fondèrent des édifices et des hôpitaux, agrandirent ses priviléges, créèrent une municipalité élue qui répartissait les impôts entre les habitants et choisissait le collecteur chargé du recouvrement de la cote. La garde des fortifications fut confiée à une milice bourgeoise qui élisait son capitaine. Enfin, en 1515, la ville devint, malgré l'opposition du roi de France et de l'archevêque de Lyon, le siége d'un évêché.

Bourg, de tout temps privilégiée par le gouvernement des ducs de Savoie, conserva pendant longtemps après la conquête française un grand attachement pour les princes ses bienfaiteurs. C'est dans le but de faire disparaître les souvenirs de cette sympathie bien légitime que les rois de France renchérirent encore sur les libéralités des ducs de Savoie. Henri II, pendant le temps qu'il demeura maître de la ville, confirma et étendit les anciennes franchises; il s'attacha les notaires du pays par un édit qui les autorisait à transmettre à leurs successeurs et héritiers la minute des actes rédigés par eux. Il est probable que cette coutume existait déjà dans le pays; elle a servi de base à l'organisation du notariat dans toute la France. Située entre la France et la Savoie, la ville de Bourg fut plusieurs fois assiégée par les armées de l'une et de l'autre de ces nations. En 1600, la citadelle tint pendant six mois contre le maréchal de Biron. Cette citadelle, construite en 1569, passait pour l'une des plus régulières et des plus fortes de l'Europe. Louis XIII en ordonna la démolition en 1611.

Outre les célébrités déjà citées plus haut, cette ville a vu naître : le traducteur Bachet, le jurisconsulte Collet, l'historien Faret, le jurisconsulte Favre, le grammairien Favre de Vaugelas, l'évêque Albert de Chouin, le conventionnel Goujon, l'historien Michaud et son frère l'éditeur de la ***Biographie universelle***, le philosophe Chevrier de Corcelles, le général Aubry de la Bouchardie, etc.

La ville de Bourg prend tous les jours de l'importance; elle compte aujourd'hui près de 14,000 habitants. Autour d'elle rayonnent tous les chemins de fer du département, qui la réunissent à Genève, Lyon, Paris, Châlons, etc.

Non loin de Bourg s'élève l'église de Brou, chef-d'œuvre de l'architecture du seizième siècle; elle fut construite par ordre de Marguerite d'Autriche, qui y est enterrée.

Une curieuse histoire est attachée à l'édification de cette église. L'architecte Colomban, chargé des travaux, ayant absorbé, avant d'avoir terminé l'édifice, les fonds qui lui avaient été comptés pour cet objet, s'enfuit et se cacha sous la robe d'un ermite. Mais bientôt, ne pouvant résister au désir de savoir comment se poursuivait l'œuvre qu'il avait conçue, il revint à Brou, toujours caché sous son déguisement. Quel ne fut pas son désespoir lorsqu'il put se convaincre que ses plans étaient sinon complétement abandonnés, du moins modifiés de manière à les rendre presque méconnaissables! L'œuvre d'un grand artiste allait être mutilée par un architecte des plus médiocres. Colomban prit le parti d'attendre le départ des ouvriers, aux heures de leurs repas, pour effacer les dessins du nouvel architecte et les remplacer par des tracés en harmonie avec le plan primitif. Pendant huit jours, il continua ce manége qui jetait les ouvriers dans la confusion; mais enfin, pris sur le fait, il avoua tout. Son histoire fit du bruit et on lui pardonna; il put achever son œuvre admirable

Les autres lieux remarquables de cet arrondissement sont : *Bagé-le-Châtel*, autrefois résidence des sires de Baugé; *Pont-d'Ain*, où naquit Louise de Savoie, mère de François Ier; *Pont-de-Vaux*, où se trouve une statue du général Joubert, qui est né dans ce chef-lieu de canton; *Pont-de-Veyle*, patrie du conventionnel Carra; *Corveissiat* (canton de Treffort), où se trouvent des grottes admirables visitées chaque année par de nombreux étrangers.

2o ARRONDISSEMENT DE TRÉVOUX. — *Trévoux (Tres viæ, Treviæ, Trivium)*, à 49 kilom. sud-ouest de Bourg, est une ville très-ancienne, autrefois capitale de la principauté de Dombes et siége d'un parlement. En 1700, une imprimerie fondée par les jésuites y publia le *Journal de Trévoux* et, en 1704, la première édition du Dictionnaire universel connu sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*. Patrie des frères Becheville. Foires : 2 janvier, 3 mai, 11 novembre (dix jours). 2,863 habitants.

Cette petite ville date de la plus haute antiquité. Son nom lui vient de ce qu'elle se trouvait à l'embranchement des trois routes romaines (*Tres viæ*) que Galba avait fait construire dans les Gaules.

Trévoux était autrefois la capitale d'un petit Etat dont la constitution faisait l'admiration et éveillait la jalousie des princes voisins. Cette ville devait ses priviléges à un prélat, Henri, archevêque et comte de Lyon, qui, voyant le pays ruiné par les guerres, déclara Trévoux ville

franche et promit des privilèges aux habitants qui viendraient la peupler. Bientôt, en cet endroit qui n'avait été célèbre jusque-là que par la victoire remportée par l'empereur Sévère sur son compétiteur Albinus, s'éleva une ville industrieuse et commerçante, parce qu'elle était libre. Malgré de puissants voisins qui l'attaquèrent souvent et cherchèrent à se partager la principauté dont elle était la capitale, la ville prit chaque jour de l'accroissement; sa constitution subsista jusqu'à la Révolution de 1789, si bien que la Dombes semblait former un petit État indépendant au milieu de la France. Trévoux avait un parlement, des lieux de réunion pour les députés des trois ordres, un hôtel des monnaies, un conseil souverain, etc. Parmi les édifices que l'on remarque dans cette ville, nous citerons le Palais de Justice, fondé en 1696 par le duc du Maine, un hôpital dû à Marie-Louise d'Orléans et plusieurs églises.

Dans cet arrondissement se trouvent *Châtillon-sur-Chalaronne*, où l'on voit une statue de saint Vincent de Paul, qui y fut curé en 1617; *Sathonay*, camp permanent d'une division militaire, et la *Valbonne*, autre camp.

3° ARRONDISSEMENT DE BELLEY. — *Belley* (*Bellica, Bellicium*), à 74 kilom. sud-est de Bourg, dans la vallée du Furan, possède un palais épiscopal et la cathédrale du diocèse de Belley. Foires importantes pour la vente des bestiaux, de la draperie et de la mercerie. Patrie de Brillat-Savarin, de Récamier, du général Dallemagne, de Richerand. C'est au collége de Belley qu'a été élevé M. de Lamartine. Foires : le 1er lundi de chaque mois, le 23 juin, le 28 août et le 9 novembre, pour bestiaux. 4,624 habitants.

Belley est d'une antiquité incontestable; les Romains l'avaient placée sous la protection de Bellone, d'où son nom est venu; elle était assez importante pour renfermer plusieurs temples, dont un consacré à Cybèle : *Matri Deûm*, dit une inscription qui existe encore. La ville était fortifiée, ce qui ne l'empêcha pas d'être ravagée par Alaric, en 390. Elle fut rebâtie par Wibertus en 412. Au cinquième siècle, la ville de Noyon, dans le pays de Vaux, ayant été détruite par les barbares, l'évêché dont elle était le siége fut transféré à Belley. Saint-Anthelme, fameux dans les annales de l'Église, était évêque de cette ville lorsque l'empereur Barberousse lui conféra le titre de prince du Saint-Empire, titre dont ses successeurs héritèrent ensuite. Les évêques, seigneurs de la ville, y jouissaient des droits séculiers les plus absolus, y compris celui de battre monnaie. Ils conservèrent ces droits jusqu'à la réunion de leur diocèse à la France, en 1601; alors, ils durent s'assujettir aux lois du royaume, ce qui ne se fit pas sans de grandes protestations de la part de la cour de Rome.

Les pierres lithographiques de Belley sont regardées comme les meilleures de France, et les saucissons renommés de cette ville jouissent d'une réputation méritée.

Les environs de ce chef-lieu d'arrondissement offrent une foule de promenades intéressantes : grotte de Charvieux, près Arandat, grottes de la Palme, ancienne Chartreuse de Portes, mont Colombier, ruines de la Chartreuse d'Arvières, pont du Diable, source intermittente du Grouin, cataracte de Serverieux, lac Bertrand, celui d'Ambléon, cascade de Glandieux, ruines de Châtillanet, ferme modèle de Peyrieux, telles sont les curiosités les plus remarquables de cette contrée pittoresque et accidentée.

Dans cet arrondissement on remarque *Ambérieux*, sur un coteau couronné par les ruines du château de Gondebaud, dont les légendes ne manquent pas d'intérêt; *Ambronay* possédait autrefois une célèbre abbaye de bénédictins fondée, en 800, par Bernard, archevêque de Vienne; dans la plaine, non loin de ce bourg, on retrouve les traces d'un camp occupé par Galba, lieutenant de César; *Saint-Rambert*, où un prince carlovingien du nom de Rambert vint chercher, dans un cloître, asile contre les persécutions d'Ebroïn, maire du palais, qui l'y fit assassiner.

Près de *Virignin*, dans cet arrondissement, se trouve la forteresse de Pierre-Châtel, qui commande le passage du Rhône; et à Culoz, l'embranchement de la voie ferrée de la Savoie et du mont Cenis.

4° ARRONDISSEMENT DE NANTUA. — *Nantua*, à 40 kilom. est de Bourg : église remarquable d'un beau style lombard. 3,776 habitants.

Dès le huitième siècle existait à Nantua un important monastère, fondé, dit la légende, par saint Amand, apôtre de Flandre. Charles le Chauve y fut inhumé en 878. La ville, qui doit son nom au *Nant*, petit ruisseau qui s'échappe de son lac, s'éleva peu à peu sous la protection du monastère; elle est située au milieu d'une gorge sauvage, dominée par une haute montagne et baignée par les eaux du lac. On y fabrique de la mousseline, de la toile de coton et de fil, des tissus cachemires, des couvertures, des tapis, des peignes, des soieries, etc. Les poissons renommés du lac, les fromages de la montagne, les échanges de céréales et de vins entre la France et la Suisse, constituent un commerce assez considérable. Tout le pays des environs peut donner, en raccourci, une idée de la Suisse. Rien n'y manque, ni les torrents encaissés, ni les rochers escarpés, ni les chalets rustiques, ni les profondes vallées, ni les solitudes majestueuses.

Dans cet arrondissement on rencontre Izernore, situé près de nombreuses antiquités romaines où quelques archéologues ont cru voir les restes de la célèbre Alésia.

Foires de Nantua : 18 juin, 20 août et 29 novembre.

5° ARRONDISSEMENT DE GEX. — *Gex*, à 83 kilom. nord-est de Bourg; on y jouit d'une belle vue sur le lac Léman et sur les montagnes de la Savoie. Patrie du théologien Emery et de M. Girod, de l'Ain. 2,462 habitants.

La ville de Gex date du moyen âge; elle formait une baronnie relevant du comté de Genève; c'était l'apanage des cadets de cette maison, qui y élevèrent un château appelé le fort Gaillard, retraite de pillards prêts à fondre à chaque instant sur les domaines des comtes de Savoie. Ceux-ci, de leur côté, construisirent la citadelle de Marnalz, sur les confins du Gex, et ce ne furent pendant longtemps que guerres, pillages, embuscades, trahisons et représailles. Le comte de Genève fait égorger les ouvriers qui ont édifié le fort de Marnalz; les gens de Savoie décapitent, par représailles, le favori du Génevois et vont lui clouer la tête comme une hure de sanglier à la porte du fort de Gex. Pour ne pas être en reste, les soudards de Gex se déguisent en paysans, se mêlent à une fête donnée par les habitants de Marnalz, et, à un moment donné, sortent leur armes, surprennent les sentinelles de la citadelle, s'introduisent dans la place, égorgent la garnison, coupent la tête du commandant et l'attachent à la porte du château avec deux flèches dans le front en façon de cornes. Le comte de Savoie arrive tout à coup au secours de ses gens et massacre tout ce qui lui tombe sous la main.

En 1335, Amé le Vert, comte de Savoie, mit le siége devant la ville, qui, après une vaillante résistance, dut se rendre avec les honneurs de la guerre. En 1536, et quelques années plus tard, la ville de Genève s'empara de la ville, mais à chaque fois elle la rendit. En 1601, tout le pays fut annexé à la France. Les habitants fabriquent des fromages, préparent des cuirs et font un grand commerce de vins et charbon.

A 10 kilom. au sud-est de cette petite ville, se trouve le bourg de Fernex ou Ferney, qui doit sa célébrité au long séjour qu'y fit Voltaire, souvent nommé le philosophe de Ferney; on y remarque encore l'habitation élégante et simple qu'il s'y était fait bâtir; il y avait créé des fabriques d'horlogerie aujourd'hui fort dégénérées. Collonges est près du fort de l'Ecluse, qui ferme le passage par lequel le Rhône sort des montagnes.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Le département de l'Ain (chef-lieu Bourg) est divisé en 5 *arrondissements*, 36 *cantons* et 452 *communes*, savoir :

1° ARRONDISSEMENT DE BOURG. — L'arrondissement de Bourg est divisé en 10 cantons et 120 communes. Les chefs-lieux de canton sont les suivants : *Bourg* (13,733 h.), *Bagé-le-Châtel* (756 h.), *Ceyzeriat* (1,051 h.), *Coligny* (1,668 h.), *Montrevel* (1,496 h.), *Pont-d'Ain* (1,406 h.), *Pont-de-Vaux* (3,117 h.), *Pont-de-Veyle* (1,389 h.), *Treffort* (1,911 h.), *Saint-Trivier-de-Courtes* (1,433 h.).

Les communes dont la population dépasse 2,000 habitants sont : Viriat, Bagé-la-Ville, Feillens, Replonges, Marboz, Foissiat.

2° ARRONDISSEMENT DE BELLEY. — L'arrondissement de Belley comprend 9 cantons et 114 communes. Les chefs-lieux de canton sont les suivants : *Belley* (4,624 h.), *Ambérieux* (3,047 h.), *Champagne* (558 h.), *Hauteville* (798 h.), *l'Huis* (1,266 h.), *Lagnieu* (3,259 h.), *Saint-Rambert* (2,531 h.), *Seyssel* (1,234 h.), *Virieu-le-Grand* (910 h.).

Les principales communes sont : Villebois (2,518 h.), Ambronay (1,706 h.).

3° ARRONDISSEMENT DE GEX. — L'arrondissement de Gex ne comprend que 3 cantons, dont les chefs-lieux sont les suivants : *Gex* (2,642 h.), *Ferney* (1,286 h.), *Collonges* (1,166 h.).

31 communes, dont voici les principales : Divonne (1,653 h.), Lancrans (1,730 h.), Thoiry (1,628 h.).

4° ARRONDISSEMENT DE NANTUA. — L'arrondissement de Nantua est subdivisé en 6 cantons, dont voici les chefs-lieux : *Nantua* (3,776 h.), *Izernore* (1,011 h.), *Oyonnax* (3,547 h.), *Brenod* (960 h.), *Châtillon-de-Michaille* (1,262 h.), *Poncin* (2,187 h.).

73 communes, dont voici les principales : Champfromier (1,245 h.), Arbent (1,025 h.), Dortan (1,377 h.), Echallon (1,247 h.), Cerdon (1,770 h.), Jurjurieu (2,047 h.).

5° ARRONDISSEMENT DE TRÉVOUX. — On compte 8 cantons dans cet arrondissement; voici les noms des chefs-lieux : *Trévoux* (2,863 h.), *Châtillon-sur-Chalaronne* (3,046 h.), *Montluel* (2,981 h.), *Chalamont* (1,866 h.), *Meximieux* (2,530 h.), *Saint-Trivier-sur-Moignans* (1,866 h.), *Villars* (1,750 h.), *Thoissey* (1,537 h.).

114 communes, parmi lesquelles : Reyrieux (1,529 h.), Miribel (3,360 h.), Saint-Didier-sur-Chalaronne (2,549 h.), Sathonay (1,566 h.).

STATISTIQUE MORALE

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Environ 126,000 habitants ne savent ni lire ni écrire; 57,000 savent lire; 177,000 savent écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. — 17 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il existe 21 établissements hospitaliers. — JUSTICE. — La moyenne des condamnations pour crimes contre les personnes est de 17; contre les propriétés, de 8; total : 25; pour délits, de 1,400; pour contraventions, de 5,300. — Les affaires civiles portées devant les tribunaux sont de 1,200; les affaires commerciales, de 980; les affaires en justice de paix, de 4,900. — Les prisons départementales renferment en moyenne 122 détenus, dont 109 hommes et 13 femmes; les établissements d'éducation correctionnelle, 40 détenus, dont 33 hommes et 7 femmes.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

SITUATION. — Ce département frontière s'étend entre 50° 3′ 35″ et 48° 50′ 30″ de latitude, et entre 0° 37′ 30″ et 0° 55′ de longitude orientale; il appartient, par conséquent, à la région septentrionale de la France. Il tire son nom de la rivière de l'Aisne, qui le traverse de l'est à l'ouest.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, la Belgique et le département du Nord ; à l'est, les départements des Ardennes et de la Marne ; au sud, celui de la Marne; à l'ouest, les départements de l'Oise et de la Somme.

SUPERFICIE. — La superficie totale du département est de 735,500 h. On divise le sol, d'après sa nature, en pays de montagnes ou de plateaux (31,100 h.), de bruyères (26,100 h.), de riche terreau (302,000 h.), de sol calcaire (27,500 h.), de gravier (14,700 h.), pierreux (38,300 h.), sablonneux (67,000 h.). Sous le rapport de sa surface, le département de l'Aisne est le quatorzième de France.

TOPOGRAPHIE. — Le territoire de l'Aisne est, en général, plat ou faiblement ondulé ; ce n'est que vers le nord-est que les collines de Picardie, ramification du plateau des Ardennes, dessinent quelques élévations. Elles présentent de magnifiques assises de schistes ardoisiers. Les points culminants sont : le bois de Wattigny (284 m.), le signal de la Houssaye (231 m.), la colline du Mont-Saint-Jean (269 m.). A l'ouest, des collines plus basses présentent un sous-sol généralement calcaire et crétacé, et les vallées qu'elles déterminent montrent souvent la craie à découvert. La montagne de Laon (181 m.), le camp de Vieil-Laon (206 m.), les collines des sources de l'Ourcq (231 m.), la forêt de Coucy (220 m.), la forêt de Villers-Cotterets (255 m.), telles sont les principales sommités de cette région.

Les magnifiques forêts dont les noms suivent couvrent une partie de ce département. Ce sont : les forêts de Samoussy, d'Orrouaise, d'Audigny, de Bohain, de Guizancourt, de Beaurevoir, du bois de Dôle, de Fère, de Meunière, de Riz, de Saint-Gobain, de Coucy, de Villers-Cotterets.

La vallée de l'Oise, la plus belle du département, présente, dans sa partie supérieure, une succession de paysages frais et agrestes. Il faut citer aussi la vallée de la Serre, qui offre à peu près la même physionomie; celle de la Lette, dominée par le formidable donjon de Coucy; la riante et fertile vallée de l'Aisne et de la Vesle, son affluent; la vallée étroite arrosée par la rivière sinueuse de l'Ourcq; celle qu'arrose la Marne plaît par ses sites gracieux et par les belles eaux de sa rivière; enfin, au sud du département, le profond et pittoresque vallon du Petit-Morin.

HYDROGRAPHIE. — 1° *Cours d'eau.* — Le département de l'Aisne appartient à quatre bassins, savoir : ceux de la *Somme*, de l'*Escaut*, de la *Sambre* et de la *Seine*. Ce dernier occupe la plus grande partie du territoire par ses affluents, l'Oise, l'Aisne et la Marne. La *Somme* prend naissance à Fontsomme, passe à Saint-Quentin et entre dans le département de la Somme après un parcours de 35 kilom. sur le territoire du département de l'Aisne. L'*Escaut* prend sa source au nord-ouest, près de l'ancienne abbaye de Saint-Martin, et sort du département après un parcours de 9 kilom. La *Sambre* prend naissance dans la forêt de Houvion et n'a pas plus de 20 kilom. de cours sur le territoire de l'Aisne.

Arrivons aux rivières du bassin de la Seine; ce sont l'*Oise*, affluent direct de la Seine; elle vient de Belgique, pénètre dans le département par la forêt de Saint-Michel, et reçoit quarante-deux affluents, parmi lesquels nous citerons : le Noirieu (30 kilom.), le Ton (40 kilom.), la Serre (80 kilom.), la Lette (60 kilom.). L'Oise est navigable à partir de Chauny; elle sort du département près du village de Quiercy.

La *Marne*, autre affluent direct de la Seine, vient du département de la Marne et arrose toute la partie méridionale de celui de l'Aisne. Son parcours sur le territoire de ce dernier est de 50 kilom.; ses principaux affluents sont le Surmelin (20 kilom.); l'Ourcq, qui naît près de la forêt de Vièze, court de l'est à l'ouest par mille détours jusqu'au delà de la Ferté-Milon, et entre dans le département de Seine-et-Marne après avoir, dans son parcours de 56 kilom., reçu la Clignon et le ru de Savières.

Enfin l'*Aisne*, affluent de l'Oise, traverse de l'est à l'ouest le département auquel elle donne son nom. Elle naît au village de Sommaisne, dans le département de la Meuse; elle commence à être navigable dans le département des Ardennes; elle entre dans l'Aisne près de Neufchâtel et le traverse sur une longueur de 100 kilom., après avoir arrosé et fertilisé des vallées qui ne le cèdent à aucune autre pour l'agrément et la variété de leurs sites. Elle reçoit dans le département trente-trois affluents parmi lesquels nous devons citer : la Miette (10 kilom.); la Vesle, qui sort du département de la Marne près de Villesavoye et vient affluer dans l'Aisne au-dessous de Vailly, après un cours de 120 kilom., dont 16 dans le département, et après avoir reçu la rivière importante de Marton; la Retourne et la Suippe, autres affluents de l'Aisne, viennent également du département de la Marne.

2° *Lacs, marais et étangs.* — On rencontre plusieurs amas d'eau dans les arrondissements de Laon et de Saint-Quentin; ils sont en voie de desséchement à l'aide de canaux particuliers. Le principal, celui de Saint-Laurent, couvre un espace de 100 hectares dans les hautes eaux.

CLIMAT. — Le climat est froid et humide dans les parties marécageuses, mais, en général, il est tempéré ; l'air est vif et sain. La température des arrondissements de Soissons et de Château-Thierry est à peu près semblable à celle de Paris; à Laon, les hivers sont plus prolongés ; à Vervins, le climat est plus âpre.

Pluie, 110 jours; *neige*, 15; *gelée*, 60; *brouillards*, 35; *tonnerre*, 36; *vents*, très-variables : les plus dominants sont ceux du sud et du nord.

La vie moyenne est de 37 ans et demi.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Indices de minerai de fer près de Vervins; riches carrières de pierres à bâtir et à chaux dans tous les arrondissements ; marbres inférieurs; grès; quelques couches d'ardoises; plâtre près de Château-Thierry; argile à briques, à tuiles et à potier en abondance; avec la dernière, on fabrique des creusets estimés; tourbe dans quelques vallées; grande couche de lignite dont on extrait l'alun et la couperose et dont on amende la terre.

Ce département appartient à la région neustrienne ou du bassin de Paris; il est composé de terrains tertiaires; le sol des vallées est le résultat des alluvions; celui des collines est un mélange d'argile, de silice et de calcaire.

2° Végétaux. — Froment, épeautre, seigle, sarrasin, orge d'été, escourgeon, avoine; légumes excellents, artichauts de Laon et de Chauny; haricots de Soissons et de Braisne; chanvre; lin cultivé dans les arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins; osiers; prairies; au sud, la vigne, dont les produits sont de médiocre qualité; le vin le plus estimé est celui de Craonne et de Château-Thierry. Pommiers à cidre, houblon, chêne, charme, hêtre, bouleau et tremble.

3° Animaux. — Outre les animaux domestiques communs à toute cette région, on élève des moutons du Thibet. Dans les forêts, on trouve le cerf, le daim, le loup, le sanglier, le renard, la fouine, le chat sauvage, le putois, la loutre. Oiseaux aquatiques dans tous les étangs. Pendant les hivers rigoureux, cygnes, outardes, aigles noirs. Parmi les poissons, nous citerons l'esturgeon, l'alose, la truite; écrevisses d'une grosseur remarquable; sangsues abondantes dans les étangs, couleuvres d'eau, couleuvres jaune et verte, orvet; quelques abeilles.

VOIES DE COMMUNICATION

1° Routes. — 12 routes nationales (613 kil.); la principale est celle de Paris à Bruxelles, 30 routes départementales (671 kilom. 500 m.). 2,397 chemins vicinaux (5,772 kilom.).

2° Rivières et Canaux. — 3 *rivières* navigables (150 kilom. 50 m.). Plusieurs canaux, parmi lesquels nous citerons : le canal de *Saint-Quentin*, le plus important (68,397 m.); le canal *Crozat*, qui réunit la Somme à l'Oise; celui de *Manicamp* (4,851 m.) et celui de l'*Oise* (2,000 m.), latéraux à cette rivière; celui des *Ardennes* (2,000 m.), de *la Fère*, de la *Somme*, de la *Sambre à l'Oise* (58,000 m.), enfin celui de l'*Aisne à la Marne*. Total : 185 kilom.

Ces canaux sont animés par les transactions entre la France et la Belgique, et surtout par le commerce des houilles.

CHEMINS DE FER

Deux lignes principales des réseaux de l'Est et du Nord. La ligne de l'Est (*de Paris à Strasbourg*) traverse la partie méridionale. La ligne du Nord (*de Paris à Erquelines*) traverse la partie nord-ouest, elle rayonne sur tout le département par plusieurs embranchements, savoir : celui de *Paris à Valenciennes*, celui de *Soissons à Reims*, celui de *Laon à Reims*, celui de *Tergnier à Laon*, celui de *Chauny à Saint-Gobain*, et enfin ceux de *Laon à Amiens* et de *Hirson à Mézières*. — Total des voies ferrées sur le territoire de ce département : 347 kilom.

Ligne de l'Est. — De Paris à Nancy et Strasbourg. — Cette ligne traverse de l'ouest à l'est l'arrondissement de Château-Thierry. Voici quelles sont les stations :

	Dist. de Paris.	Dist. de Ch.-Thierry.
Nogent-l'Artaud..	84 kilom.	11 kilom.
Chateau-Thierry	95	»
Mézy	104	9
Varennes	107	12

Ligne de Paris a Valenciennes. — Cette ligne traverse du sud-ouest au nord-est l'arrondissement de Soissons, et du sud au nord les arrondissements de Laon et de Vervins. Elle s'arrête aux stations suivantes :

	Dist. de Paris.	Dist. de Soissons.
Villers-Cotterets.	78 kilom.	27 kilom.
Longpont	90	19
Vierzay	94	15
Berzy	100	9
Soissons	105	»
Crouy	109	4
Margival	115	10

	Dist. de Paris.	Dist. de Laon.
Anizy-Pinon	123 kilom.	17 kilom.
Chailvet-Urcel	130	10
LAON	140	»
Barenton-Bugny	148	8
Crécy-Mortiers	155	15
Marle	165	25

	Dist. de Paris.	Dist. de Vervins.
St-Robert-Rougeries	172	7
VERVINS	179	»
Labouteille (halte)	187	8
Origny	192	13
Hirson	197	18

LIGNE DE PARIS A ERQUELINES (Bruxelles). — Cette ligne traverse le nord-ouest de l'arrondissement de Laon et tout l'arrondissement de Saint-Quentin du sud au nord.

Voici quelles sont les stations :

	Dist. de Paris.	Dist. de St-Quentin.
Chauny	124 kilom.	38 kilom.
Tergnier	131	23
Montescourt	141	13
SAINT-QUENTIN	154	»
Essigny-le-Petit	163	9
Fresnoy-le-Grand	171	17
Bohain	175	21

CHEMIN DE FER DE CHAUNY A ST.-GOBAIN. — Ce chemin de fer est d'une longueur totale de 15 kilom. Stations à *Sinceny*, *Rond-d'Orléans* et *Barisis*, qui font 5 stations, en comptant les points de départ et d'arrivée.

CHEMIN DE FER INDUSTRIEL DE VILLERS-COTTERETS A PORT-AUX-PERCHES, 8 kilom.

LIGNE DE PARIS A MÉZIÈRES, ou Chemin de fer de Hirson à Mézières. — Cette ligne emprunte la voie de celle de Paris à Valenciennes jusqu'à Hirson. Depuis cet embranchement, elle comprend les stations suivantes :

	Dist. de Hirson.	Dist. de Méz.
Saint-Michel-Sougland	4 kilom.	45 kilom.
Aubenton-Any	11	52

CHEMIN DE FER DE LAON A REIMS. — Il traverse le département du centre à l'est. Voici les stations :

	Dist. de Laon.	Dist. de Reims.
LAON	» kilom.	53 kilom.
Coucy-les-Eppes	12	41
Saint-Erme	19	34
Amifontaine	25	28
Guignicourt	31	22

CHEMIN DE FER DE SOISSONS A REIMS. — Il traverse l'arrondissement de Soissons du centre à l'est et s'arrête aux stations suivantes :

	Dist. de Soissons.	Dist. de Reims.
SOISSONS	» kilom.	55 kilom.
Ciry-Sermoise	11	44
Braisne	17	38

CHEMIN DE FER DE TERGNIER A LAON. — Le prolongement de cette voie constitue le chemin de fer de Laon à Reims. Voici quelles sont les stations :

	Dist. de Tergnier.	Dist. de Laon.
Tergnier	» kilom.	28 kilom.
La Fère	7	22
Crépy-Couvron	18	10
LAON	28	»

CHEMIN DE FER DE TERGNIER A AMIENS. — Ce chemin de fer continue le précédent vers le nord-ouest. De *Tergnier* il se rend à *Flavy-le-Martel* (12 kilom. de Tergnier) et sort du département près de Ham, après un parcours de 20 kilom.

Enfin deux lignes nouvelles sont en construction : celle de *Chauny à Anizy* et celle de *Saint-Quentin à Guise*.

AGRICULTURE. — L'agriculture a fait les plus grands progrès dans ce département. Sur les 725,000 hectares qu'il comprend, 507,000 sont en terres labourables, 147,000 en bois, forêts, étangs, terres incultes; 51,000 de prairies naturelles, 11,000 de pâturages, landes, bruyères, 9,000 de vignes. Le nombre des marais susceptibles de dessèchement et de culture est considérable; on en évalue la superficie à 3,355 hectares.

L'arrondissement de Saint-Quentin est l'un des plus productifs de France; ceux de Laon et de Soissons sont principalement occupés par la grande culture; on y compte un million de bêtes à laine, 160,000 bêtes à cornes, près de 80,000 chevaux. La culture de la betterave et des plantes oléagineuses a pris un certain développement; celle du lin occupe une surface de plus de 600 hectares; mais les céréales tiennent le premier rang, et l'on exporte chaque année 800,000 hectolitres de blé. — Vignes sur les coteaux de la Marne. Culture en grand de l'artichaut dans le Laonnais, des haricots dans le Soissonnais, du chanvre, de la navette. — Plantations de houblon et de pommiers qui produisent du cidre et de la bière, boissons habituelles des habitants.

La valeur de la production agricole dépasse 132 millions de francs, et le revenu brut des animaux domestiques atteint 80 millions.

INDUSTRIE. — Grand centre industriel à Saint-Quentin, où l'on fabrique des batistes, des toiles de coton, des tissus laine et soie, du linge de table et des châles, des couvertures de laine, des tapisseries. Les verreries de Prémontré et de Folembray ont un juste renom; la manufacture de Saint-Gobain est d'une célébrité européenne. Il faut ajouter à cette nomenclature les fabriques de bonneterie au tricot, de fils retors, de vannerie fine dans l'arrondissement de Vervins, les manufactures de treillis, de toiles de chanvre et de lin, les savonneries des environs de Laon, les filatures, les tanneries et les corroieries de ceux de Château-Thierry; les huileries, les fabriques de chaussons tricotés et de couvertures de laine de l'arrondissement de Soissons; enfin, les raffineries de sucre de betterave, les laminoirs, les clouteries, les papeteries, les tuileries, les briqueteries, les faïenceries et les fabriques de produits chimiques. Les oseraies fournissent du travail à 6,000 ouvriers. — Nombreuses brasseries; environ 1,200 moulins.

11 tourbières exploitées par 330 ouvriers, produisent 40,000 quintaux métriques de tourbe (31,000 fr.). Parmi les importantes manufactures, on en compte 427 qui sont pourvues de machines à vapeur; total : 581 machines (5,501 chevaux-vapeur). 4 usines à fer produisent 41,300 quintaux métriques (1,320,000 fr.). Fer marchand au combustible minéral, 1,410 quintaux métriques (60,600 fr.). Tôle aux deux combustibles ou au combustible minéral seul, 24,200 quintaux métriques (950,000 francs). Consommation annuelle de houille, environ 4,636,000 quintaux métriques (8,000,000 de francs). Ces houilles proviennent de Valenciennes (1,500,000 quintaux métriques), de Belgique (3,100,000), d'Angleterre (1,900) et de Sarrebruck (1,700).

COMMERCE. — Alimenté par les produits du sol et de l'industrie, et trouvant dans les voies de communication des moyens faciles de s'étendre, le commerce de ce département a pris un grand développement. Les habitants exportent : farines, grains, légumes, avoine, houblon, chevaux, laines, toiles, batiste, pierres de taille, alun, glaces, verres, sparterie, sangsues. — 480 foires se tiennent dans 72 communes et durent 503 jours. Les plus importantes sont celles de Château-Thierry pour les bêtes à laine, de Saint-Quentin pour les laines, de Chauny pour les chevaux de prix, de Plomion pour les œufs.

POPULATION. — Les patriotiques populations de ce département ont donné au caractère national ses plus solides éléments. Depuis la formation de notre nationalité, elles ont souffert de tous nos désastres et se sont glorieusement montrées chaque fois que leur concours a été utile à la patrie. En 1814 et en 1870, elles ont donné la mesure de leur dévouement au pays. Depuis notre dernière guerre avec la Prusse, la population éprouvée de ce département a diminué de près de 13,000 habitants. Au dernier recensement, elle n'était plus que de 552,439 habitants. — Les habitants de l'Aisne sont, en général, grands, forts, laborieux, sensés, honnêtes, modestes, actifs, et surtout d'une loyauté parfaite en affaires. Les agriculteurs et les industriels y sont à peu près en nombre égal.

Sous le rapport de la population, le département de l'Aisne est le dix-septième; il comprend 75 habitants par kilomètre carré et est, sous le rapport de l'agglomération, le vingtième département de France.

HISTOIRE. — Le département de l'Aisne a été formé de tout ou partie de quatre petits pays qui appartenaient à l'Ile-de-France (*Laonnais, Soissonnais, Noyonnais, Valais*), de deux dépendances de la Picardie (*Vermandois* et *Thiérache*) et de la *Brie pouilleuse* ou *Galvèse*, dépendant de la Champagne. Le pays était occupé, avant la conquête romaine, par des peuplades (*Suessones, Lauduni, Viromandui, Noviodani*) qui ont laissé leurs noms aux villes ou aux territoires de cette contrée (*Soissons, Laon, Vermandois, Noyonnais*). Nulle part les Romains ne trouvèrent une plus vigoureuse résistance, mais aussi, nulle part ils ne rencontrèrent d'alliés plus fidèles après la conquête. Les vainqueurs apportèrent, du reste, tous les adoucissements possibles au joug imposé au peuple conquis; ils embellirent les villes et dotèrent de routes et de monuments publics ce pays, qui fit longtemps partie de la Belgique IIe. Bientôt les Suessones et les Lauduni se signalèrent dans la résistance victorieuse opposée aux Vandales, en 407. Les plaines de Soissons virent, en 486, la victoire des Francs, commandés par Clovis. Le Soissonnais forma un royaume et Soissons devint un des centres de l'empire des Francs, le séjour de Chilpéric et de Frédégonde. Louis d'Outre-mer fixe, en 937, sa résidence à Laon et cette ville prend une grande importance. Envahie par les Normands, la contrée en fut délivrée par une victoire que Carloman remporta, près de Laon, sur les envahisseurs (883). — A cette époque, le pays était couvert de riches et nombreuses abbayes, car le sentiment religieux, réveillé par les malheurs des temps, avait encore été développé par les exemples et les prédications des plus glorieux soldats de l'Eglise : saint Crépin, saint Firmin, saint Crespinien, saint Valère, saint Aufin, saint Quentin, saint Waast, saint Valery, saint Riquier, saint Lucien et les apôtres de l'Eglise irlandaise. Les villes mettaient leur orgueil à entourer leurs évêques d'un faste peu en harmonie avec la pauvreté primitive de l'Eglise. Sous les derniers Carlovingiens, la contrée se fractionna en plusieurs seigneuries, dont la principale, le *Vermandois*, fut réunie à la couronne par Philippe-Auguste. Le *Valais*, le *Laonnais* et le *Soissonnais* ne cessèrent jamais de faire partie du domaine royal. Quant à la *Galvèse*, elle y fut réunie par Philippe le Bel en même temps que la Champagne. Mais, à côté de la puissance des rois, nous voyons surgir l'autorité presque souveraine des prélats de Noyon, de Laon et de Soissons et la quasi-indépendance des Enguerrand de Coucy. Nous voyons le pays en proie à des dissensions intestines, à des luttes ardentes entre la bourgeoisie qui combat pour son émancipation et dont le cri de ralliement est : *Commune !* et les prélats, seigneurs des villes, qui cherchent, par tous les moyens, à ne point laisser amoindrir leur puissance. La position géographique du pays l'exposa de tout temps aux assauts des plus redoutables ennemis de la France : Anglais, Espagnols, Autrichiens, Prussiens, l'ont tour à tour envahi. C'est sur son territoire que se livrèrent la plupart des batailles qui ont décidé du sort de notre pays. — Au commencement du quinzième siècle, les Bourguignons s'emparent du Soissonnais et du Laonnais; ils en sont chassés en 1414; en 1557, les Espagnols remportent sur notre armée la célèbre bataille de Saint-Quentin. En 1814 et en 1815, les habitants, soulevés contre les alliés,

firent à ceux-ci une terrible guerre de partisans ; enfin, en 1870 et 1871, les Allemands envahirent le pays et rencontrèrent presque partout de la résistance ; qu'il nous suffise de rappeler les siéges de Soissons, de la Fère, le combat de Saint-Quentin, l'affaire de Laon, etc.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Aisne (chef-lieu, Laon) compte 5 arrondissements, 37 cantons et 837 communes. Il est compris dans la 2e inspection des ponts et chaussées et dans le 1er arrondissement des mines.

Il forme la 2e subdivision de la 4e division militaire (quartier général à Châlons-sur-Marne). Il renferme deux places de guerre, la Fere et Soissons. La compagnie de gendarmerie fait partie de la 24e légion (chef-lieu, Arras). — Il y a un tribunal de première instance à chaque chef-lieu d'arrondissement, 4 tribunaux de commerce (Saint-Quentin, Vervins, Soissons et Chauny). Le département est compris dans le ressort de la Cour d'appel d'Amiens. Maison de correction à Soissons; dépôt de mendicité à Villers-Cotterets.

Le département forme le diocèse de l'évêché de Soissons et de Laon, suffragant de l'archevêché de Reims. 38 cures, 519 succursales, grand séminaire à Soissons, petit séminaire à Soissons et à Liesse. — 6 temples protestants et 1 église consistoriale.

Lycée à Saint-Quentin; colléges à Laon, Château-Thierry et Soissons; école normale primaire à Laon; 1,185 écoles. Le département dépend de l'académie de Douai.

Ce département forme 2 inspections de la 7e conservation forestière des eaux et forêts (chef-lieu, Douai); il dépend de la direction des douanes de Charleville, de l'arrondissement minéralogique de Paris (division du nord-ouest).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE LAON (10,270 hab.). — *Laon* (lat., 49° 33′ 54″; long., 1° 17′ 19″ E.). Le chef-lieu du département de l'Aisne est situé à 128 kilom. N.-E. de Paris; son nom lui vient des premiers habitants du pays (*Lauduni*); il soutint deux siéges, l'un contre les Vandales, en 407, et l'autre contre Attila, en 451; devint la résidence des derniers rois carlovingiens et ensuite le domaine propre de ses évêques; se constitua, au douzième siècle, en commune, dans des circonstances extrêmement émouvantes qui méritent d'être mentionnées ici. En 1106, l'évêque Gaudri, seigneur de la ville, soulevait l'indignation de tous par sa cruauté. Pendant une absence de ce prélat, les habitants obtinrent de son clergé des droits et des priviléges, moyennant un prix débattu. A son retour, l'évêque, cachant sa colère, profita de la renaissance du commerce et de l'industrie pour altérer les monnaies; mais il se prépara à détruire la charte que les habitants avaient obtenue de son clergé. En 1112, le roi Louis le Gros, que des historiens ont représenté comme le protecteur des communes, étant venu visiter la ville de Laon, mit à l'encan la liberté des habitants.

L'évêque fut le plus offrant; le roi décréta l'abolition de la charte et s'enfuit aussitôt. Dès le lendemain (25 avril), les habitants se soulèvent, sous la conduite d'un serf nommé Thiégaut, marchent droit à l'évêché et attaquent avec fureur les bandes de soudards abrutis et de paysans égarés que Gaudri a appelés à son aide. Tout s'enfuit devant les assaillants, ou est massacré par eux; l'évêque se cache dans un cellier, au fond d'un tonneau; on le découvre, on le tire de sa retraite, on le traîne par les cheveux dans le cloître, on le frappe, on le tue. Pendant ce temps, presque tous les monuments religieux de la ville étaient incendiés. Mais, dès le lendemain, une vague terreur s'empare des vainqueurs, qui voient avec épouvante se dresser devant eux la vengeance royale. Les habitants les plus compromis s'enfuient; les autres ne peuvent obtenir ni pardon ni pitié de ceux qu'ils ont vaincus la veille; une épouvantable réaction jette partout la terreur; il se commet à sang-froid des atrocités qui n'ont pas pour excuse la fureur du combat. Cependant la charte communale fut maintenue et régit les droits de la ville jusqu'en mars 1332. Elle était, en partie, copiée sur celle de Beauvais.

En 1418, la ville de Laon soutint un siége contre Jean sans Peur (c'était le trentième depuis la fondation de cette ville). En 1589, le cardinal de Bourbon y fut reconnu roi, sous le nom de Charles X, mais le 2 août 1594, Henri IV s'empara de cette capitale d'une royauté éphémère. Les 9 et 10 mars 1814, Napoléon livra sous les murs de la ville un combat mémorable; en 1815, Laon, quoique démantelée, soutint un siége de quatorze jours contre les armées étrangères.

Au moment de la dernière invasion prussienne, Laon était défendue par une citadelle, mais n'était point considérée comme place de guerre. Lorsque les Prussiens l'attaquèrent, la citadelle n'était pas en état de défense et, d'ailleurs, les ennemis menaçant de détruire la ville si elle se défendait, elle dut capituler (8 septembre 1870). Mais un garde du génie, nommé Henriot, plutôt que de livrer ses poudres, y mit le feu et fit sauter ensemble, avec la citadelle, les soldats français et leurs ennemis.

La ville est située sur le sommet d'une montagne de 100 mètres d'élévation, et isolée au milieu d'une plaine vaste et fertile; elle possède quelques monuments remarquables : vaste cathédrale, église Saint-Martin, hôtel de la préfecture, hôpital général, hôtel de ville, bibliothèque (25,000 volumes), 475 manuscrits et miniatures du huitième au seizième siècle; collection de plus de 2,000 autographes de rois et d'hommes célèbres. Musée d'art et d'antiquités, statue du maréchal Serrurier. Laon a vu naître le roi Lothaire, saint Remi, l'astronome Méchain, le publiciste Bodin, Niel, fondateur de l'ordre des Frères de la Doctrine chrétienne, le constituant Devisme, le poëte Beffroy de Regny et le maréchal Serrurier.

Le chef-lieu du département de l'Aisne est très-pittoresquement perché sur sa colline, que l'on gravit par des escaliers et qui offre l'aspect d'un V. La concavité intérieure, ouverte au S.-E., porte le nom de *cuve Saint-Vincent*. — La colline est bordée, dans sa partie supérieure, d'une promenade plantée d'arbres, d'où l'on jouit des plus beaux points de vue. — Laon est aujourd'hui relié par des chemins de fer à Reims, Amiens, Paris et Valenciennes.

Foires : lundi après le 1er janvier (5 jours), 4e samedi de mai (5 jours), 10 août.

La Fère, à 25 kilom. N.-O. de Laon, place de guerre de 2e classe, avec école d'artillerie, arsenal de construction; patrie de Charles de Bourbon, fantôme de roi sous la Ligue, du prince de Condé, tué à la bataille de Jarnac, et des deux frères d'Uturbie, généraux d'artillerie.

La place de la Fère fut investie, vers la fin d'octobre 1870, par les Prussiens, qui se servirent, pour la bombarder, des obusiers pris à Soissons; presque toutes les maisons furent atteintes. Après trente heures de bombardement il fallut capituler, non sans avoir détruit les armes et noyé les poudres.

Coucy-le-Château, à 30 kilomètres S. de Laon, forteresse formidable, construite à la fin du neuvième siècle, sur une colline escarpée. Ce monument historique, entretenu aujourd'hui aux frais de l'Etat, appartenait à la fameuse famille de Coucy, dont le nom se trouve mêlé à tous les événements de notre histoire au moyen âge et dont la fière devise se composait des trois vers suivants :

> Roi ne suis,
> Ne prince, ne duc, ne comte aussi,
> Je suis sire de Coucy.

La forteresse a été démantelée en 1652, par ordre de Mazarin; mais le donjon, qui subsiste encore presque en entier, est le plus beau monument de l'architecture militaire du moyen âge

Folembray, à 30 kilom. S.-O. de Laon; château des sires de Coucy restauré par François Ier. Verrerie importante, fondée en 1705, et qui occupe 900 ouvriers.

Chauny, jolie ville où se fait, au moyen d'une machine hydraulique, le polissage des glaces de Saint-Gobain. Chauny et Saint-Gobain sont unis par un chemin de fer. A quelques kilomètres au nord-est de cette station se trouve celle de *Tergnier*, beaucoup plus importante parce qu'elle sert de tête de ligne aux chemins de fer de Tergnier à Reims et de Tergnier à Amiens. A Tergnier, se trouvent des ateliers de construction et de réparation.

Anizy-le-Château, à 15 kilom. S.-O. de Laon, fut donné, en 496, par Clovis à saint Remi et, en 500, ajouté par le saint au domaine des évêques de Laon, qui prirent ensuite le titre de comtes d'Anizy. Les habitants ayant obtenu en 1174 une charte octroyée par le roi Louis VII, l'évêque de Laon voulut la détruire, fit envahir le territoire et battit, en 1177, les défenseurs de la commune, qui n'obtinrent de nouveaux priviléges qu'en 1259. En 1814, la petite place d'Anizy protégea la retraite de l'armée française, dans la nuit du 10 au 11 mars, après le malheureux combat de Laon.

Saint-Gobain, où est établie une fabrique renommée qui produit 200,000 mètres de glaces par an. Patrie de Luce de Lancival. Crypte fort curieuse au-dessous de l'église.

Notre-Dame de Liesse, lieu de pèlerinage visité par plusieurs de nos rois. C'est à Notre-Dame de Liesse que Louis XI vint jurer, en 1469, le traité que Charles le Téméraire l'avait contraint de signe à Péronne; c'est en ce lieu que Louis XIII etc Anne d'Autriche vinrent implorer l'assistance divine pour avoir un fils. En 1618, le roi fit un second pèlerinage à Notre-Dame de Liesse et donna à l'église le tableau représentant la Nativité que l'on y voit encore. C'est à la suite de la naissance de Louis XIV que le royaume fut placé sous la protection de la Vierge.

Marchais-sous-Liesse, château remarquable restauré sous le règne de Charles IX.

Craonne, sur le sommet d'une colline où Napoléon vainquit les alliés, le 7 mars 1814.

Prémontré, où se trouve l'abbaye de Saint-Norbert, fondée en 1120.

Quierzy, ruines d'un manoir carlovingien.

Crépy-en-Laonnais, où fut signé, en 1556, un traité entre François Ier et Charles-Quint.

2° ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY. — *Château-Thierry*, à 80 kilom. S.-O. de Laon; ancienne cité dont l'origine remonte à la fondation d'un château dont les ruines imposantes occupent un rocher escarpé. Patrie de la Fontaine; on voit la maison où naquit ce grand fabuliste, et, sur le pont, qui relie la ville à un de ses faubourgs, la statue en marbre qui lui a été érigée. C'est sous les murs de Château-Thierry que le duc de Tarente livra, le 12 février 1814, une des dernières batailles de l'empire.

Foires : 1er vendredi de chaque mois; derniers vendredis de janvier et de juillet (3 jours); vendredi après la Toussaint (3 jours).

Château-Thierry (6,515 hab.) a subi de nombreux siéges. Raoul de Bourgogne, Hugues de France, les Anglais (1371 et 1421), Charles-Quint (1544), ont tour à tour attaqué cette ville, qui eut aussi beaucoup à souffrir des guerres de la Ligue et de la Fronde. La ville est bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de la Marne, dont les deux rives sont reliées par un beau pont percé de trois arches.

Fère-en-Tardenois. On y voit les restes d'un château fort du treizième siècle, classé parmi les monuments historiques.

Neuilly-Saint-Front, tanneries, bonneteries

La Ferté-Milon, remarquable par les ruines d'un château fort qui date du douzième siècle Cette petite ville a vu naître Racine, dont la statue orne la place de l'Hôtel-de-Ville. Elle a été assiégée et prise en 1411 par le comte de Saint-Pol et en 1422 par le maréchal de l'Ile-Adam.

Elle n'est rentrée sous l'autorité royale qu'en 1429, grâce au patriotisme des habitants, qui chassèrent la garnison anglaise. Elle tomba au pouvoir des Ligueurs en 1588, devint la proie d'une troupe de bandits et se rendit à Henri IV en 1494. Ce roi fit aussitôt démanteler la forteresse.

Essommes, où se trouve une vieille église classée parmi les monuments historiques et remarquable par ses boiseries sculptées du seizième siècle.

3° Arrondissement de Saint-Quentin. — *Saint-Quentin*, à 50 kilom. N.-O. de Laon (34,600 hab.), ville importante déjà au temps de la domination romaine; elle s'appelait alors *Augusta Veromanduorum*. Brûlée par les Vandales en 407, puis par Attila en 451, ravagée à plusieurs reprises par les Normands, prise par Hugues de France en 932, après un siége de deux mois, reprise aussitôt par les Lorrains, tombée au pouvoir des Espagnols après la bataille du 10 août 1557 et après vingt et un jours de tranchée ouverte, cette ville se vit plusieurs fois sur le point de disparaître entièrement. Elle fut réunie à la France par le traité de Cateau-Cambrésis (16 décembre 1559).

Jamais le courage de ses habitants ne s'est démenti. Pendant le siége de 1557, plus des trois quarts succombèrent; les survivants émigrèrent lorsque les Espagnols eurent pris la ville; exemple de patriotisme bien digne d'être rappelé. Au commencement du siècle dernier, un poëte inspiré par le souvenir de l'héroïsme des habitants, composa, à ce sujet, de fort beaux vers latins inscrits en lettres d'or sur un marbre placé à la façade de l'hôtel de ville. Nous ne pouvons nous dispenser de donner ces vers: ils empruntent aux derniers événements un intérêt tout nouveau :

> Bellatrix, I, Roma! tuos nunc objice muros :
> Plus defensa manu, plus nostro hæc tincta cruore
> Mœnia laudis habent : furit hostis et imminet urbi;
> Civis murus erat; satis est sibi civica virtus.
> Urbs memor audacis facti dat marmore in isto
> Pro patriâ cœsos æternum vivere cives.
>
> Santolius Victorinus.

Ne croirait-on pas lire l'éloge des combattants de 1870 qui, lorsque tout tremblait de terreur, ont osé résister à une violente attaque des Prussiens? Comme la ville ne possède aucune espèce de fortifications, il fallut la barricader, et l'ennemi, après une journée de combat (8 octobre 1870), dut se retirer, laissant quelques prisonniers entre les mains des braves défenseurs de la cité.

Une nouvelle inscription pourra être placée à l'Hôtel de Ville pour faire pendant à celle que l'on y voit déjà, et elle aussi pourra dire : *Civis murus erat.* — Les monuments les plus remarquables de la ville sont l'Hôtel de Ville, la Cathédrale, l'église Saint-Jacques, l'Hôtel-Dieu, les hospices, la bibliothèque (15,000 vol.), le jardin de l'Arquebuse, la salle de spectacle, le Beffroi et le Palais de Justice. Saint-Quentin est une ville très-industrielle dont la production en tissus de toute sorte, en produits chimiques et en sucres indigènes atteint de 80 à 90 millions de francs; on estime qu'elle emploie plus de 130,000 ouvriers. Malgré les désastres qu'elle vient de subir, sa population, au dernier recensement, était augmentée de plus de 2,000 habitants. Saint-Quentin a vu naître Condorcet et Babœuf.

Cette ville industrielle est reliée directement à Paris et à la Belgique par le chemin de fer qui conduit à Erquelines; elle est reliée indirectement, par les embranchements qui se croisent à Tergnier, à toutes les villes du nord et du centre de la France.

Foires : le 9 de chaque mois (celle d'octobre, 20 jours), pour chevaux et bestiaux.

Bohain, où se trouvent des fabriques de châles et d'horloges.

Fresnoy-le-Grand, où existent des fabriques de gazes et de cachemires.

4° Arrondissement de Soissons. — *Soissons* (11,050 hab.), à 32 kilom. sud-ouest de Laon, est une ville très-ancienne sous les murs de laquelle Clovis gagna une célèbre bataille en 486; Louis le Débonnaire y fut enfermé à deux reprises dans l'abbaye de Saint-Médard. La ville a été prise et saccagée plusieurs fois par les Armagnacs, les Bourguignons et les huguenots; en 1814, les Prussiens s'y réfugièrent pour protéger un de leurs mouvements de retraite.

Soissons fut la dernière place forte que conservèrent les Romains dans les Gaules; elle devint capitale du royaume franc sous les successeurs de Clovis; c'est là que Carloman fut sacré en 786.

Les habitants obtinrent de la sagesse de leurs évêques, une charte, en 1135, et cette révolution se fit sans la moindre secousse. A Soissons, se tinrent plusieurs réunions où les rois Louis le Gros, Louis le Jeune et Philippe-Auguste conférèrent avec les grands sur les intérêts généraux du royaume.

On y trouve : une cathédrale d'un style gothique remarquable, la façade de l'ancienne abbaye de Saint-Jean des Vignes, l'ancienne abbaye de Saint-Médard et la bibliothèque (30,000 vol.). Soissons est la patrie de Mayenne, du général Ronsin et de Quinette. C'est une place de guerre de première classe qui couvre la trouée de l'Oise et la route de Paris à Maubeuge. Elle fait un commerce considérable de grains, de farine de lin, de chanvre, de bois et surtout de haricots.

Foires : lundi après la Saint-Martin (8 jours).

Au moment de la guerre de 1870, Soissons était considérée comme une ville imprenable. Lorsque les Prussiens l'attaquèrent, le 11 septembre 1870, elle était approvisionnée de tout ce qui est nécessaire pour un siége. Elle se défendit d'abord très-bien; mais le 12 octobre, l'ennemi commence un bombardement formidable, et, le 16, Soissons ouvre ses portes au grand-duc de Mecklembourg comme elle les avait ouvertes à Blücher, en 1814. Le conseil d'enquête sur les capitulations s'est montré justement sévère sur la conduite du commandant de la place, parce que sa défense ne fut pas telle qu'on l'avait espéré.

Villers-Cotterets, au milieu d'une forêt, possède un château bâti par François Ier, aujourd'hui converti en dépôt de mendicité; prison du seizième siècle; église des douzième et seizième siècles. Villers est relié par un chemin de fer industriel à *Port-aux-Perches*, petit port sur l'Ourcq (8 kilom.).

Vailly conserve une église gothique et une tour de l'ancien château fort de Pontarcy.

Braisne a un dépôt d'étalons et un haras; on y trouve quelques sources minérales. Les antiquaires y admirent les restes d'une vieille église du douzième siècle, qui est rangée parmi les monuments historiques. Ruines de la Folie; citadelle du treizième siècle; musée archéologique.

5° Arrondissement de Vervins. — *Vervins* (2,737 h.) est une ville où il se fait un grand commerce de toiles de lin et de chanvre et où se trouvent des fabriques de tricots de laine. Cette petite ville est située à 40 kilom. N.-O. de Laon; elle est fort ancienne; sa charte communale date de 1238; elle eut beaucoup à souffrir pendant les guerres des Bourguignons et des Impériaux. Foires : 1er mars, 1er mai, 1er septembre et 1er décembre.

Hirson possède une église dont le portail est classé parmi les monuments historiques. C'est à Hirson que le chemin de fer de Paris à la Belgique se bifurque pour courir, d'un côté vers Valenciennes et de l'autre vers Mézières. Hôpital Brisset.

Guise, autrefois capitale d'un comté érigé en duché-pairie, en 1528, en faveur de Claude de Lorraine, dont les descendants furent sur le point d'arriver au trône de France.

Guise fut occupée sans combat par les Prussiens, le 4 janvier 1871.

On remarque dans l'église un baptistère représentant le martyre de saint Quentin. Château du dix-septième siècle, sur un escarpement à pic (beaux souterrains). On trouve à Guise un familistère pour 400 familles d'ouvriers environ.

STATISTIQUE. — 1° Arrondissement de Laon. — 11 cantons, 288 communes.

Laon, chef-lieu du département (10,270 habitants). — Les autres chefs-lieux de canton sont les suivants : *Chauny* (9,080 h.), *Anizy-le-Château* (1,120 h.), *Coucy-le-Château* (860 h.), *Craonne* (870 h.), *Crécy-sur-Serre* (1,962 h.), *la Fère* (4,980 h.), *Marle-et-Behaine* (1,749 h.), *Neufchâtel* (884 h.), *Rozoy-sur-Serre* (1,575 h.), *Sissonne* (1,445 h.). — Les communes les plus importantes sont : Folembray (1,075 h.), Crépy-en-Laonnais (1,600 h.), Saint-Gobain (2,180 h.), Sinceny (2,060 h.), Beaurevoir (2,030 h.), Montrehain (2,045 h.).

2° Arrondissement de Chateau-Thierry. — 5 cantons, 124 communes.

Château-Thierry, chef-lieu de l'arrondissement (6,515 h.). — Les chefs-lieux de canton sont les suivants : *Charly* (1,770 h.), *Condé-en-Brie* (745 h.), *Fère-en-Tardenois* (2,990 h.), *Neuilly-Saint-Front* (1,755 h.). — Les principales communes sont : Essommes (1,775 h.), Nogent-l'Artaud (1,350 h.), Tréloup (1,490 h.), la Ferté-Milon (2,010 h.).

3° Arrondissement de Saint-Quentin. — 7 cantons, 127 communes.

Saint-Quentin, chef-lieu de l'arrondissement (34,600 h.). — Les chefs-lieux de canton sont : *Bohain* (5,322 h.), *le Catelet* (565 h.), *Moy* (1,410 h.), *Ribemont* (3,115 h.), *Saint-Simon* (595 h.), *Vermand* (1,295 h.). — Principales communes : Fresnoy-le-Grand (4,440 h.), Origny-Sainte-Benoîte (2,550 h.), Prémont (1,880 h.), Séboncourt (2,560 h.), Flavy-le-Martel (2,320 habitants).

4° Arrondissement de Soissons. — 6 cantons, 167 communes.

Soissons, chef-lieu (11,050 h.). — Chefs-lieux de canton : *Villers-Cotterets* (3,390 h.), *Vailly* (1,745 h.), *Braisne* (1,650 h.), *Oulchy-le-Château* (700 h.), *Vic-sur-Aisne* (905 h.). — Principales communes : Crouy (1,100 h.), Cuffie (990 h.), Bucy-le-Long (1,050 h.), Chavignon (1,150 h.), Ambleny (1,195 h.).

5° Arrondissement de Vervins. — 8 cantons, 131 communes.

Vervins, chef-lieu (2,737 h.). — Les chefs-lieux de canton sont : *Aubenton* (1,540 h.), *la Capelle* (1,735 h.), *Guise* (5,275 h.), *Hirson* (3,325 h.), *le Nouvion* (3,255 h.), *Sains* (2,335 h.), *Wassigny* (1,375 h.). — Principales communes : Buironfosse (2,375 h.), Saint-Michel (3,150 h.), Mondrepuis (1,800 h.), Esquehéries (2,130 h.), Origny (2,595 h.), Mennevret (2,350 h.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. — 1 lycée (350 élèves environ), 3 colléges communaux (410 élèves en moyenne), 19 institutions secondaires libres (1,300 élèves), 1,238 écoles primaires (78,000 élèves), 47 salles d'asile (5,475 élèves). Environ 199,000 habitants sont complétement illettrés; 31,000 savent lire et 320,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. — 21 établissements hospitaliers. 38 habitants sur 1,000 sont indigents. — Justice. — La moyenne des condamnés pour crimes contre les personnes est de 32; pour crimes contre les propriétés, de 44; condamnés pour délits, 2,730, et pour contraventions, 8,215. — La moyenne des affaires civiles portées devant les tribunaux est de 1,550; affaires commerciales, 2,950; affaires en justice de paix, 7,650. — Prisons. — 285 hommes 30 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales. Total : 315 détenus. — Dans les établissements d'éducation correctionnelle, on trouve une moyenne de 210 détenus, savoir : 165 hommes et 45 femmes.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

SITUATION. — Ce département est situé à peu près au centre de la France, entre 45° 55' 15" et 46° 48' de latitude, et entre 0° 3' 9" de longitude O. et 1° 39' de longitude E. Le premier degré de longitude E de Paris passe près de Moulins.

Le département tire son nom de la rivière de l'Allier qui le traverse du S. au N.

LIMITES. — Il a pour limites : au sud-est, le département de la Loire ; au sud, celui du Puy-de-Dôme; au sud-ouest, celui de la Creuse; au nord-ouest, celui du Cher; au nord, celui de la Nièvre, et à l'est, celui de Saône-et-Loire, dont la Loire le sépare.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de l'étendue, le département de l'Allier est le quinzième de France, il contient 742,272 hectares, dont 190,000 en pays de montagnes, 135,000 en pays de bruyères ou de landes, 5,300 en sol de riche terreau, 3,000 en sol calcaire, 80,000 en sol de gravier, 71,000 en sol pierreux, 120,000 en sol sablonneux, 50,000 en sol argileux.

TOPOGRAPHIE. — 1° *Montagnes.* — L'inclinaison générale du sol est du sud au nord. Deux chaînes de montagnes, rameaux prolongés des monts d'Auvergne, séparent le bassin de l'Allier de celui de la Loire à l'est, et celui de l'Allier de celui du Cher à l'ouest. La plus considérable est celle des montagnes du Forez, qui forme la ligne de partage entre les eaux de l'Allier et celles de la Loire. Le point culminant de cette chaîne est le puy de Montoncel (1,292 m.), situé à la partie méridionale du département et qui est un des points les plus élevés de la France centrale. Cette chaîne granitique, revêtue çà et là de belles forêts, porte à son origine le nom de *Bois-Noirs*. Elle diminue graduellement, s'abaisse au Roc-des-Gabelous (985 m.), au Signal-du-Grand-Roc (834 m.), et se transforme ensuite en plateaux occupés par des forêts considérables qui descendent à 500 et 250 mètres. Cette chaîne jette à droite et à gauche des rameaux parmi lesquels on remarque celui de la *Madaleine*, qui sépare le département de l'Allier de celui de la Loire.

La chaîne qui forme la séparation des affluents de l'Allier et des affluents du Cher est moins puissante ; elle se développe, du sud au nord, par une ligne sinueuse imitant un S. Les points les plus élevés ont été produits par une éruption volcanique et recèlent dans leurs flancs les inépuisables houillères du bassin de Commentry. La chaîne est séparée, au sud, d'un massif très-boisé dont le point culminant est le Signal-de-la-Bosse (774 m.), entre la Bouble et la Sioule Près de la forêt de Mésarges, on trouve des élévations de 400 mètres. Vers le nord, la chaîne s'abaisse graduellement en collines de 350 à 250 mètres, où le calcaire se mêle au granit et où le sol humide se recouvre d'étangs, de landes et de brandes (terres vagues).

L'élévation moyenne du département au-dessus du niveau de la mer est de 350 mètres et l'élévation moyenne des collines est de 700 mètres.

Outre ces montagnes, on trouve, à l'ouest, un chaînon où quelques coulées volcaniques se montrent sur un sol granitique.

2° *Plaines et vallées.* — La vallée de l'Allier, les environs de Gannat et ceux de Moulins présentent les plus grandes surfaces planes du département. La plaine de l'Allier est une continuation de la Limagne d'Auvergne ; elle a reçu le nom de *Limagne Bourbonnaise*. Elle se compose de terrains tertiaires et d'alluvions. La vallée de la Loire est plus large et plus profonde. Le territoire du département, plus accidenté vers le sud que vers le nord, est, dans toute son étendue, extrêmement varié ; à chaque pas, le paysage change de forme et d'aspect : plaines, coteaux à vignobles, surfaces riantes, montagnes granitiques, forêts majestueuses, gorges arides, vallées agrestes, aussi pittoresques que celles qui avoisinent le Rhin, eaux vives abondantes se succèdent avec rapidité, présentant aux regards le panorama le plus magnifique.

3° *Forêts.* — Le département de l'Allier est l'un des mieux boisés de France, surtout dans la partie située entre l'Allier et le Cher, où l'on remarque les forêts de Château-Charles, de Giverzat, de Vacheresse, de Dreuillé, de Gros-Bois, de Messarges, de Moladier, du Prieur, de Marigny, de Bagnolet, de Civray, de Soulongie, etc. Au sud-est, on rencontre la forêt de la Madeleine; au centre les vastes forêts de Montpensier et de Marcenat.

HYDROGRAPHIE. — 1° Rivières. — Le département tout entier fait partie du bassin de la *Loire;* les eaux qui l'arrosent vont se verser dans ce fleuve, soit directement, soit par l'*Allier*, soit par le *Cher*.

La *Loire* forme la limite orientale du département, qu'elle côtoie sur une longueur d'environ 80 kilom. Elle est partout navigable et elle reçoit, par sa gauche, la Vouzance, l'Odde, le Roudon et l'importante rivière la Bèbre. Cet affluent considérable prend naissance au puy de Montoncel, près de Saint-Priest-la-Prugne (Loire), à la limite du département ; il arrose la Palisse, Jaligny et Dompierre et se jette dans la Loire, après avoir fertilisé un bassin remarquable par sa richesse. Jusqu'à la Palisse, cette petite rivière a l'aspect d'un torrent ; sa pente est d'environ 10 mètres par kilomètre. Son cours est de 85 kilom. Les autres petits affluents de la Loire sont l'Abron et l'Acolin, qui prennent leur source vers le nord du département et passent ensuite dans celui de la Nièvre. Au centre se trouve le bassin de l'*Allier*, rivière qui donne son nom au département et qui le traverse du sud au nord. Cette rivière prend sa source dans les montagnes de la Lozère, près du hameau de Chaballier, à 1,425 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle traverse les départements de la Lozère, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme ; puis elle entre dans le département, où elle est partout navigable ; elle baigne Vichy, Monnetay, Moulins et Villeneuve. Enfin, elle passe dans le département de la Nièvre et dans celui du Cher, sur le territoire duquel elle se jette dans la Loire, au bec d'Allier. Son cours total est de 372 kilom., dont 112 dans le département. Sa largeur, en été, est de 60 à 70 mètres, et sa profondeur est si peu considérable qu'on peut la passer à gué dans un grand nombre d'endroits ; mais, en hiver, elle est sujette à des crues de 2 à 5 mètres, et sa largeur atteint jusqu'à 350 mètres. Ses affluents de droite sont : le Sichon et le Mourgon ; ceux de gauche sont : l'Andelot, l'Ours, la Bieudre et enfin la Sioule, rivière importante qui naît au pied de la montagne de Combeperet (Puy-de-Dôme), parcourt l'arrondissement de Gannat, du sud au nord, arrose la plaine fertile appelée Limagne du Bourbonnais, passe à Saint-Pourçain et se jette dans l'Allier, aux Echerolles, après un cours de 100 kilom., dont la première moitié, très-torrentueuse, est sujette à des crues fréquentes et dangereuses.

Enfin, l'ouest appartient au bassin du *Cher*, rivière qui arrive du département de la Creuse, traverse l'arrondissement de Montluçon du sud au nord, coule d'abord entre des berges escarpées avec la violence d'un torrent, baigne Montluçon, où il devient régulier et flottable, il entre dans le département du Cher, après un cours de 80 kilom. sur celui de l'Allier. Sur sa rive droite, il n'a qu'un affluent notable, l'Aumance, qui devient flottable après s'être grossie d'un grand nombre de petits cours d'eau parmi lesquels on remarque le Mourgon et l'Œil. A gauche, le Cher reçoit la Magieure et la Queugne.

2° Etangs. — Les étangs sont nombreux, surtout à l'est, entre la Loire et l'Allier, et au nord-ouest, de l'Allier au Cher. On a desséché ceux qui se trouvent aux environs de Moulins, parce que leurs eaux stagnantes rendaient malsain l'air de la contrée ; quant à ceux qui subsistent encore, ils sont, pour la plupart, alimentés par des canaux d'irrigation.

CLIMAT. — Ce département appartient au climat girondin ; mais son voisinage des montagnes du Forez et de l'Auvergne l'expose à de fréquentes et brusques variations de température. Celle-ci varie selon les altitudes ; elle est froide, surtout dans les montagnes de l'arrondissement de la Palisse. — Vents de l'est et du sud redoutables, parce qu'avant d'arriver dans le département, ils traversent des montagnes glacées. — Hivers presque toujours longs et rigoureux ; étés souvent très-chauds. Température moyenne, + 10°. Fréquents orages. Dans quelques cantons, des miasmes très-nuisibles se dégagent des étangs ou des marécages.

PRODUCTIONS NATURELLES. — 1° Règne minéral. — Le sol du département comprend des couches d'alluvions, des calcaires tertiaires, des argiles panachées, sous lesquelles on rencontre le grès blanc alternant avec le grès bigarré rouge, les terrains houillers, le gneiss et le granit. — Produits abondants de *houille* dans le bassin de Commentry, à Fins, à Noyant, à Berth, à Doyet, à Montvicq, au Montet, à Buxière-la-Grue et à Bézenet. On trouve le *manganèse* à Saligny, des *marbres* à Belleville-Saint-Bonnet, des *marbres multicolores* à Châtelperron, le *kaolin* à Echassières, l'*antimoine* à Wades et à Saint-Victor, le *plomb* dans les environs de Cusset, d'immenses carrières de *pierre à bâtir* sur toute l'étendue du territoire, principalement à Coulandon, des *grès bigarrés rouge* et *blanc*, des *grès* à aiguiser, des *granits*, le *porphyre*, les *sables* à verrerie, l'*argile* à potier, la *terre à creusets*, des *pierres à chaux* et des *marnes* de diverses nuances.

Eaux minérales. — De toutes parts jaillissent des sources renommées ; il suffit de citer *Vichy*, Néris et Bourbon-l'Archambault ; mais combien d'autres moins en vogue sont supérieures à leur réputation. Voici la liste des principales : Hauterive-lez-Vichy, Saint-Yorre, Vesse, Brughéas, Seuillet, la source ferrugineuse et froide de Saint-Pardoux-lez-Eaux, les eaux alcalines de Cusset, les eaux ferrugineuses de Rouyat, commune de Nocq, etc.

2° Règne végétal. — *Céréales* de toute nature suffisant, et au delà, aux besoins de la consommation ; *lin* de belle qualité dans les cantons

de Cusset et de Varennes; *chanvre*, principalement aux environs de la Palisse; *pommes de terre, betteraves, oléagineuses, châtaigniers* et *noyers* abondants; vignobles sur les coteaux favorablement exposés; *vins* de 2ᵉ classe, parmi lesquels on cite ceux de Saint-Pourçain, de la Chaise, de Chantelle, etc.; arbres fruitiers, surtout aux environs de Saint-Pourçain, de Courçais et de Désiré; chêne, hêtre, bouleau, charme et sapin dans les forêts; peuplier et saule sur le bord des eaux; mûrier.

3° Animaux. — Race de *chevaux* sobres, légers et vigoureux; race *bovine* qui s'améliore par des croisements avec les salers; *moutons* que l'on achète maigres dans les départements de la Creuse et du Cher, que l'on engraisse dans le pays, et que l'on expédie ensuite à Lyon et à Paris lorsque leur chair a acquis une grande délicatesse; chèvres, porcs. — Dans les forêts, loups, renards, blaireaux très-nombreux; quelques sangliers; gibier de toute espèce. Dans les étangs, poissons abondants. — Salamandre, couleuvre à collier, vipère. — Vers à soie; abeilles.

VOIES DE COMMUNICATION

1° Routes. — Moulins est le point central où se croisent *4 routes nationales; 5* autres routes traversent le département dans tous les sens; total : 9 *routes nationales* (498 kilom.); il y a, en outre, 8 *routes départementales* (239 kil. 1/2); 59 *chemins de grande communication* (1,680 kilom. 1/2); 32 de *moyenne communication* (40 kilom. 1/2), et 6,359 de *petite communication* (11,333 kilom.).

2° Rivières. — La Loire et l'Allier sont navigables sur tout leur parcours dans le département (191 kilom.).

3° Canaux. — 2 canaux ; celui de *Roanne à Digoin* (17,993 m.) et le *Canal latéral à la Loire*, continuation du précédent et qui reçoit le canal du Centre.

CHEMINS DE FER. — Le département est traversé dans tous les sens par 10 voies ferrées, dont 5 sont des embranchements de la ligne de *Paris à Agen* (réseau d'Orléans), et dont les 5 autres appartiennent au réseau de *Paris à Lyon* (ligne du Bourbonnais). On compte 51 stations et 393 kilom. de voies ferrées sur le territoire du département.

Il y a, en outre, un petit chemin de fer industriel reliant les mines de Commentry à Moulins (13 kilom.).

De Bourges a Montluçon. — Cette ligne est un embranchement du réseau d'Orléans. Voici quelles sont les stations :

	Dist. de Bourges.	Dist. de Montluçon.
Urçay........	74 kilom.	34 kilom.
Vallon	85	23
Magnette.......	93	15
Les Trillers.....	99	9
Montluçon......	108	»

De Montluçon a Moulins. — Continuation du précédent. 9 stations, savoir :

	Dist. de Montluçon.	Dist. de Moulins.
Montluçon	» kilom.	81 kilom.
Commentry.....	13	68
Doyet-la-Presle..	23	58
Villefranche.....	30	51
Chavenon........	38	43
Tronget........	51	29
Noyant.........	59	21
Souvigny.......	67	14
Moulins........	81	»

De Doyet-la-Presle a Bézenet. — Embranchement du précédent. Le parcours est de 6 kilom.

De Saint-Sulpice-Laurière a Montluçon. — Ce chemin de fer unit Montluçon à Vierzon. 4 stations :

	Dist. de St-Sulpice-Laurière.	Dist. de Montluçon.
Treignat........	100 kilom.	32 kilom.
Huriel	112	11
Domérat........	118	5
Montluçon......	123	»

De Montluçon a Gannat. — Prolongement du précédent. Ce chemin de fer emprunte la voie de *Montluçon* à *Moulins* jusqu'à Commentry; en cet endroit a lieu la bifurcation. Le chemin de fer sort un instant du département, mais il y rentre presque aussitôt. Stations sur le territoire de l'Allier :

	Dist. de Paris.	Dist. de Gannat.
Commentry.....	340 kilom.	55 kilom.
Hids ou Ids.....	346	48
Louroux-de-Bouble.	366	28
Bellenave.......	374	20
St-Bonnet-Ebreuil	384	10
Gannat.........	394	»

Ligne du Bourbonnais (*de Paris à Lyon*). — Cette ligne traverse le département du nord au sud. 10 stations, savoir :

	Dist. de Paris.	Dist. de Lyon.
Villeneuve-s-Allier	300 kilom.	212 kilom.
Moulins.........	313	199
Bessay	327	185
Hauterive........	333	179
Varennes-s-Allier.	342	170
Créchy	348	164
Saint-Germain-des-Fossés	355	157
St-Gérand-le-Puy.	361	151
La Palisse	372	140
Arfeuilles........	379	133

Parcours total : 82 kilom. sur le territoire du département.

De Saint-Germain-des-Fossés a Vichy. — Embranchement du précédent. — Pas de station intermédiaire : 10 kilom.

De Saint-Germain-des-Fossés a Langeac. — Embranchement de la ligne du Bourbonnais. Les stations sont :

	Dist. de Gannat.	Dist. de St-Germ.-des-Fossés.
Saint-Germain-des-Fossés........	24 kilom.	» kilom.
Saint-Rémy......	18	6
Monteignet	6	18
Gannat..........	»	24

De Montchanain a Moulins. — Embranchement de la ligne du Bourbonnais; il entre dans le département en traversant la Loire en face de Diou. Ensuite, les stations sont :

	Dist. de Montchanain.	Dist. de Moulins.
Diou............	84 kilom.	35 kilom.
Dompierre-Sept-Fonds	90	28
Thiel............	98	21
Montbeugnet.....	105	14
Moulins..........	118	»

De Dompierre aux mines de Bert. — Cette voie dessert les houillères importantes de l'est du département; elle a 23 kilomètres d'étendue.

AGRICULTURE. — Encore peu avancé malgré l'exemple donné par quelques grands propriétaires, le département de l'Allier produit principalement du froment, de l'orge, du seigle, de l'avoine, du foin, des légumes, des vins et du bois. Le produit des coupes de bois est d'environ 1 million de francs par an. Dans les terrains légers et sablonneux, on s'adonne à la culture du mûrier. Dans l'ouest, les vastes plaines présentent des cultures de tuberculeuses et d'oléagineuses; dans la vallée du Cher apparaissent de beaux pâturages dont la valeur totale atteint 7 millions de francs. La valeur des animaux domestiques est évaluée à 50 millions de francs. Le beurre et les œufs constituent une source de revenu considérable. Aux environs de Montmarault, on fabrique un fromage de chèvre estimé, auquel on donne le nom de *roujadoux*. On élève les abeilles et les vers à soie principalement dans la vallée de l'Allier. Le département comprend 266,000 hectares en céréales; 30,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 34,000 en prairies artificielles; 2,300 en fourrages consommés en vert; 69,000 en prairies naturelles; 20,000 en pâturages; 15,000 en vignes; 92,000 en bois et forêts, et 154,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 106 millions de francs.

Les habitants des campagnes ont surtout une grande propension à la vie pastorale, en harmonie avec la nature et la disposition du sol qu'ils habitent. De nombreux troupeaux couvrent les brandes; on évalue le nombre des bêtes à cornes à 190,000 et leur valeur à 20 millions de francs; il faut y ajouter 75,000 porcs et 25,000 chèvres élevés presque sans dépense.

INDUSTRIE. — Le département de l'Allier est largement entré dans la voie industrielle; deux de ses villes, Commentry et surtout Montluçon, sont devenues des cités industrielles importantes; elles doivent leur développement aux riches bassins houillers qui les avoisinent et qui rivalisent avec ceux de Saint-Étienne et de la Loire. On exploite 14 mines de houille, occupant 4,850 ouvriers, produisant 8 millions de quintaux métriques d'anthracite, de houille grasse et de houille maigre (7 millions de francs). Le département consomme environ 6 millions de quintaux métriques de houille (7 millions de francs), dont 6,000 quintaux métriques provenant de Belgique. — Il y a, dans le département, environ 50 forges et hauts-fourneaux, produisant : fonte au bois, fonte brute pour affinage ou pour moulage en deuxième fusion, 10,000 quintaux métriques (170,000 fr.); fonte au combustible minéral, 750,000 quintaux métriques (7 millions et demi de francs); fonte de moulage en première fusion, 60,000 quintaux métriques (900,000 fr.). — Fer marchand au bois, 3,000 quintaux métriques (130,000 fr.); fer marchand aux deux combustibles, 35,000 quintaux métriques (1 million de francs); fer marchand au combustible minéral, 350,000 quintaux métriques (7 millions de francs). — Rails, 200,000 quintaux métriques (4 millions de francs). — Tôles, 49,000 quintaux métriques (1 million de francs). — On compte, dans le département, 105 établissements mus par la vapeur et 207 machines de la force de 3,500 chevaux-vapeur. — Manufacture de glaces à Montluçon. — Fabriques de bouteilles et de verreries à Souvigny, Montluçon et Molinet. — Porcelaines à Lurcy et à Champroux. Tuileries, briqueteries, nombreuses poteries. — La coutellerie de Moulins jouissait autrefois d'une réputation européenne, mais elle a perdu une grande partie de son importance. — On fabrique dans le département de grosse draperie, des cordes, des papiers, etc.; filature importante aux Grivats, près Cusset.

COMMERCE. — Le commerce consiste principalement dans la vente des bestiaux engraissés, du poisson, de l'huile de noix, des farines, des bois, des charbons, des vins, des céréales, des eaux thermales et surtout des houilles. On exporte aussi les produits manufacturés provenant des forges et des hauts-fourneaux. — 407 foires se tiennent dans 93 communes; on y vend principalement du lin, du chanvre, des grains et du bétail; les principales sont celles de Dompierre, du Pal, de Lurcy-Lévy, de Cosne, d'Audes, de Montmarault, de Néris, de Servilly, de la Palisse, de Châtelmontagne et de Saint-Pourçain.

POPULATION. — Tandis que la population générale de la France a diminué, celle du département de l'Allier a augmenté de 14,648 habitants. Elle s'élève, d'après le dernier recensement, à 390,812 habitants, ce qui fait plus de 53 habitants par kilomètre carré. Sous le rapport de la population absolue, le département est le

quarante-troisième de France; sous celui de la densité de la population, il est le soixante et unième. La vie moyenne est de 32 ans et 4 mois.

En général, les habitants de l'Allier sont légers, spirituels, hospitaliers, affables envers les étrangers et généreux sans calcul. Les femmes sont aimables et jolies. Les habitants des campagnes, auxquels on reproche leur esprit casanier, routinier, tracassier et obstiné, rachètent ces défauts par une grande honnêteté et leur caractère hospitalier. Sous une apparente tranquillité, ils cachent un fond vif, gai et ami des plaisirs.

HISTOIRE. — Le département de l'Allier a été formé de la plus grande partie du Bourbonnais, à laquelle on a joint un petit territoire de l'Auvergne, le canton d'Ebreuil. Le pays était primitivement habité par les *Eduens*, les *Arvernes* et les *Bituriges*. Sur la demande de ces peuples, César marcha contre les Helvètes qui tentaient d'envahir la Gaule. Les Helvètes vaincus s'enfuirent dans leurs montagnes; mais le général romain ayant admiré le courage de leurs alliés les *Boïens*, offrit à ces derniers de rester dans la Gaule, et les établit, sous la protection des Éduens, entre la Loire et l'Allier. En peu de temps cette colonie acquit une grande importance; alliée des Romains, elle leur fut d'un grand secours contre les armées gauloises. Le grand et malheureux Vercingétorix n'eut pas de plus terribles adversaires que ces nouveaux venus; il les assiégea inutilement dans leur capitale, *Gergovia Boiorum;* César accourut à leur secours et les délivra.

Traités comme les autres peuples de la Gaule, les Boïens ne tardèrent guère à regretter leur indépendance et à se révolter sous la conduite de leur chef, Maricus. Au troisième siècle, ils prirent part au terrible soulèvement des Bagaudes. Pour faire perdre au pays le souvenir de sa liberté passée, les vainqueurs le divisèrent en deux parties, dont l'une appartint à la Ire Aquitaine et l'autre à la Ire Lyonnaise. Au cinquième siècle, le territoire passa sous la domination des Visigoths et des Bourguignons; il fut soumis aux Francs en 759. Un siècle et demi plus tard, l'ancienne colonie boïenne commença à appartenir à des seigneurs particuliers. En 913, Charles le Simple reconnaît comme seigneur du pays un certain Aymar ou Adhémar, fondateur de la dynastie des Archambault, dont la capitale était *Borbo* ou *Bourbon*. En 1115, le représentant de cette famille était un enfant; son oncle, Aymon II, envahit son domaine et usurpa son titre de baron ; le roi Louis le Gros accourut au secours de l'orphelin. Aymon s'enferma dans le château de Germigny et ne se rendit que lorsque le roi l'eut réduit à la famine. Une cour de justice le condamna à restituer les biens, mais l'enfant étant mort dans l'intervalle, Aymon demeura légitime possesseur de la baronnie de Bourbon. Sa dynastie tomba en quenouille, en 1218, dans la personne d'une fille unique, Mahault, qui apporta le Bourbonnais à son mari, Gui de Dampierre. Leur fils, Archambault VIII, fut un des favoris du roi Louis VIII. Leur petit-fils, Archambault IX, mourut pendant la première croisade de saint Louis, laissant deux filles, dont l'une, Agnès, héritière du Bourbonnais, épousa en secondes noces Robert d'Artois, neveu de saint Louis ; elle avait, de son premier mariage, une fille, son unique héritière, qui épousa un fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont. Charles le Bel érigea le Bourbonnais en duché-pairie en faveur de Louis Ier, petit-fils de saint Louis, qui s'était signalé dans les guerres de Flandre. Louis II, son fils, fut un prince probe et loyal qui se dévoua au service de la France et alla, en qualité d'otage, remplacer le roi Jean. Sa captivité dura huit ans. Ensuite, tuteur du roi Charles VI, il prit parti pour le duc d'Orléans, et, à l'âge de plus de soixante-dix ans, il tint tête au duc de Bourgogne, leva une armée et chassa les Bourguignons, qui avaient envahi ses États. Son petit-fils, Charles Ier, prit fait et cause pour le Dauphin, plus tard Louis XI, qui se réfugia dans ses domaines; le roi l'y poursuivit et pilla sans pitié les villes qui lui résistèrent. Le dernier prince de cette dynastie fut le fameux connétable de Bourbon, qui, voyant ses biens très-injustement confisqués par le roi François Ier (1531), oublia son devoir au point de porter les armes contre sa patrie. Le Bourbonnais, réuni à la couronne, en fut détaché pour former divers apanages, jusqu'en 1662; à cette époque, il entra dans la maison de Condé, qui le conserva jusqu'à la Révolution,

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le chef-lieu est Moulins. Le département est divisé en 4 arrondissements, 28 cantons et 317 communes (voir plus loin la *Statistique*). L'Allier est compris dans la 21e conservation forestière (chef-lieu Moulins), dont dépendent, en outre, le Puy-de-Dôme, la Creuse et la Loire. Il forme le diocèse de Moulins, érigé en 1822 et suffragant de Sens; grand séminaire à Moulins, petit séminaire à Izeure. — 3e subdivision de la 19e division militaire (quartier général à Bourges). — 8e légion de gendarmerie (chef-lieu Moulins), qui se compose des compagnies de l'Allier, du Cher, de la Nièvre et du Puy-de-Dôme. — 15e inspection des ponts et chaussées. — Arrondissement minéralogique de Clermont (division du centre). — Région agricole centrale. — Académie de Clermont.

Quatre tribunaux de 1re instance, siégeant à Moulins, Montluçon, Gannat et Cusset (arrondissement de la Palisse), ressortissent à la Cour d'appel de Riom, ainsi que le tribunal de commerce de Moulins.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX ET LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE MOULINS. — *Moulins* (lat., 46° 33′ 59″; long., 0° 59′ 46″ E.) est une jolie ville contenant 19,891 habitants; bâtie sur les bords de l'Allier. On y remarque la cathédrale Notre-Dame, monument historique du quinzième siècle; deux belles flèches (1871); plusieurs autres monuments religieux, entre autres la chapelle du lycée, bâtie au dix-septième siècle par la duchesse de Montmorency, et où se trouve le tombeau du duc Henri II, son mari, décapité sous Louis XIII. De l'ancien château il reste la grosse tour carrée, appelée la Mal-Coiffée (quinzième siècle) et un pavillon du seizième siècle, qui sert de caserne de gendarmerie. Tour carrée de l'Horloge (quinzième siècle). Palais de Justice (dix-septième siècle). Préfecture (ancien hôtel de Saincy). Théâtre. Bibliothèque à l'hôtel de ville (24,000 volumes). Beau pont de 300 mètres et de 13 arches. Coutellerie renommée; fabriques de tissus, de bonneterie, etc.

Le chef-lieu du département de l'Allier est situé à 288 kilom. sud-est de Paris et 182 nord-est de Lyon. L'existence de la ville ne paraît pas remonter au delà du dixième siècle, quoique l'on ait voulu voir son origine dans l'antique Gergovia. Les ducs de Bourbon y eurent d'abord un rendez-vous de chasse, puis un riche palais; ils affranchirent les habitants de la taille, moyennant une redevance annuelle de 200 livres. Le duc Louis II en fit la capitale de ses États (quatorzième siècle). La ville était alors entourée de murailles; on y entrait par quatre portes, protégées chacune par deux tours et un pont-levis. Sur l'emplacement de cette enceinte se trouvent aujourd'hui les belles promenades appelées Cours. En 1566, Charles IX convoqua à Moulins une assemblée des États pour remédier aux maux du royaume; sur la demande du chancelier de l'Hôpital, fut rendue l'ordonnance dite de Moulins, qui ôtait aux gouverneurs de province le droit d'accorder des lettres de grâce et de lever des impôts sans l'autorisation du roi.

Moulins a vu naître : le prédicateur Lingendes, le maréchal de Villars, le maréchal de Berwick et le philosophe Destutt de Tracy.

Foires : 5 janvier, premier lundi de carême, lundi de la Passion, 11 juin, 12 et 14 août (courses de chevaux), 30 août, 29 septembre, 18 octobre, 12 novembre, 1er et 22 décembre.

Yzeure. — Cette petite ville de 2,815 habitants n'est éloignée que de 3 kilom. de Moulins, dont elle fut, jusqu'au siècle dernier, la seule paroisse en titre. Dès le neuvième siècle il y existait une église et une abbaye. Cette dernière devint un hospice, après la Révolution ; aujourd'hui on y a installé le petit séminaire diocésain. Cette église mérite d'être visitée.

Bourbon-l'Archambault (3,466 hab.), à 23 kilom. ouest de Moulins. Le nom de cette petite ville vient du mot celtique *burbo* (eau imprégnée de matières étrangères). A l'endroit où elle s'élève, se trouvait autrefois un château qui appartint aux Visigoths, puis aux ducs d'Aquitaine, et qui fut pris en 759 par Pepin le Bref. Les Archambault, sires de Bourbon, joignirent leur nom au sien et bâtirent un nouveau château sous la protection duquel se groupèrent peu à peu les habitations de la ville. Les ruines de cette forteresse du moyen âge sont classées parmi les monuments historiques. La tour de *Quiquengrogne*, que l'on y voit encore, fut élevée par Pierre II, époux d'Anne de Beaujeu. Comme les bourgeois réclamaient, se sentant menacés par cette construction, le duc leur dit : On la bâtira, qui qu'en grogne ; de là le nom de la tour. La Sainte-Chapelle est un autre monument historique (douzième siècle). — Bourbon possède un célèbre établissement thermal autrefois très en vogue. Eau thermale (12° et 52°); eau froide, chlorurée sodique, iodo-bromurée ou ferrugineuse.

Souvigny (3,017 hab.), à 12 kilom. ouest de Moulins; ville très-ancienne, qui fut, dit-on, la capitale des Boïens. Au dixième siècle y fut fondé un riche monastère, la *fille aînée de Cluny.* L'église subsiste encore et sert d'église paroissiale. C'est un beau monument historique des douzième et quinzième siècles. On y admire la riche ornementation du portail, les clôtures élégantes des chapelles, renfermant les tombeaux de plusieurs princes de Bourbon.

Saint-Menoux, dans le canton de Souvigny, est curieux par son église, monument historique du douzième siècle, avec un clocher du treizième siècle. On y remarque le chœur, l'abside, les singulières figures du chapiteau et une châsse en pierre du douzième siècle.

Dompierre-sur-Bèbre (2,415 hab.), à 32 kilom. est de Moulins, était autrefois une importante seigneurie. A peu de distance se trouve l'abbaye de Sept-Fonds, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1152 et reconstruite au dix-septième siècle ; aujourd'hui colonie agricole. Elle doit son nom à sept sources qui se trouvent en cet endroit. A Dompierre se trouve un port pour le commerce des bois et des charbons. — *Lurcy-Lévy*, fabrique de briques réfractaires et manufacture de porcelaines, dont les produits s'expédient principalement sur Lyon. — *Noyant*, pont-viaduc sur l'étang de la Forge-Dieu, long de 160 mètres (10 arches).

2° ARRONDISSEMENT DE GANNAT. — *Gannat* (*Gannatum, Gannapum*), à 58 kilom. au sud de Moulins; 5,228 habitants. — Ville très-ancienne, qui date, dit-on, du troisième siècle. Elle fit partie de l'Auvergne, mais Gui II, comte d'Auvergne, s'étant révolté contre Philippe-Auguste, Gui de Dampierre, comte de Bourbon, allié du roi de France, s'empara de Gannat et la réunit à ses États. Une charte fut octroyée à la ville en 1236 et confirmée par Henri IV. — Église Sainte-Croix, monument historique du onzième siècle; on y trouve un *ex-voto* du treizième siècle et un évangile manuscrit du

dixième. Plusieurs maisons très-anciennes; tours en ruine. La prison est établie dans un château du quatorzième siècle. Patrie du chancelier Duprat et de l'abbé Châtel. A 1 kilom. à l'ouest, chapelle de Sainte-Procule, lieu de pèlerinage; à 4 kilom. ouest, château de la Faulconnière; à 3 kilom. ouest, ruines du château de Chiroux.

Chantelle-le-Château (*Cantilia nova*), à 20 kilom. nord de Gannat, petite ville visitée en 480 par Sidoine Apollinaire, ce qui prouve son antiquité. — Château en ruine, construit par les sires de Bourbon à la place d'un plus ancien que Pepin le Bref avait pris au huitième siècle sur le duc d'Aquitaine; comme le connétable de Bourbon s'y était enfermé un instant pour résister à François I[er], ce roi le fit démolir en partie. Église du douzième siècle (monument historique); cloître des onzième et quinzième siècles.

Ebreuil (*Ebroiacum* ou *Ebrogilum*), à 10 kilom. ouest de Gannat, ancienne ville dont Sidoine Apollinaire fait mention. Eglise, monument historique, en partie du douzième siècle; châsse de saint Léger, quinzième siècle. — Près d'Ebreuil, à *Veauce*, beau château sur un rocher escarpé.

Vicq, à 14 kilom. de Gannat, église, monument historique des onzième et treizième siècles.

Saint-Pourçain (*Procrinium, Portianum*), à 24 kilom. au nord de Gannat, ville très-ancienne, reçut son nom de Portianus, qui y fonda un couvent. A Saint-Pourçain se retrouvent le langage, le type et le costume du pays d'Auvergne. Elle avait, au moyen âge, une importance qu'elle a perdue. — Eglise dont la nef date du onzième siècle. Parmi les statues qui décoraient le portail, on remarquait autrefois une statue de femme avec une patte d'oie, figure désignée sous le nom de reine Pédauque. La ville relevait, au moyen âge, des rois de France directement, sans dépendre d'aucun seigneur; elle jouissait du droit de battre monnaie; pendant les guerres de religion, elle fut prise et reprise plusieurs fois par les deux partis.

Louroux de-Bouble, souterrains de Laléger et de Roche. — *Saint-Bonnet-de-Rochefort*, viaducs et tunnels.

3° ARRONDISSEMENT DE MONTLUÇON. — *Montluçon*, à 62 kilom. sud-ouest de Moulins (21,247 hab.), anciennement *Mons Luzzonis*, a presque triplé de population depuis trente ans. C'est l'une des plus anciennes villes du Bourbonnais. Au dixième siècle, elle appartenait aux sires de Bourbon; elle forma une sirerie particulière au onzième siècle, et rentra dans le domaine des sires de Bourbon au treizième siècle. Les Anglais s'en emparèrent en 1171 et la gardèrent plusieurs années. Au quatorzième siècle, il y avait une importante fabrique d'armes blanches. Les anciennes fortifications ont fait place à une promenade. La ville, bâtie sur un mamelon qui domine le Cher, se divise en deux parties: la ville haute et la ville basse. La première est formée par des rues tortueuses et étroites; elle renferme de nombreuses maisons de bois du quinzième siècle. C'est dans la ville basse, beaucoup plus moderne, que se trouvent les grands établissements industriels qui ont fait de Montluçon une localité importante. — Les monuments sont les suivants: caserne (ancien château du quatroziême siècle); église Notre-Dame, du quinzième siècle; on y voit une curieuse vie de la Vierge peinte sur bois; église romane de Saint-Pierre, où se trouvent des bas-reliefs remarquables; mairie, avec bibliothèque; collége, dans un couvent du quinzième siècle. — On trouve à Montluçon des usines à fer, de très-belles fabriques de glaces, des verreries, des tanneries; il s'y fait un commerce considérable des produits de la localité. — Foires: 29 janvier, 5 avril, 2 mai, 21 juin, mardi après le 8 septembre, 7 octobre, 22 décembre. — Les environs de la ville sont très-accidentés et offrent des sites dignes d'admiration.

Murat, à 30 kilom. nord-est de Montluçon, village très-ancien, où l'on voit, sur un mamelon dont on contourne la base, les ruines d'un château du treizième siècle, démantelé après la défection du connétable de Bourbon.

Commentry, à 13 kilom. de Montluçon, sur un plateau, dans une région montagneuse Mines de houille importantes; usines métallurgiques de premier ordre qui occupent 1,200 ouvriers.

Doyet, mines de houille. — *Villefranche*, église du treizième siècle et mines de houille. — *Hids* ou *Ids*, viaducs du Soleil et du Baladier.

Néris-les-Bains (*Aquæ Neri, Aquæ Neerenses*), à 8 kilom. au sud-est de Montluçon, joli bourg célèbre par ses eaux minérales. Il est situé à la tête du canal du Cher, qui le divise en ville haute et ville basse. Eglise (mon. hist. onzième, douzième siècle); ruines d'un cirque, d'un palais et d'un camp romain (mon. hist.). L'établissement des bains est divisé en petit et grand établissement. — Eaux thermales bicarbonatées et sulfatées sodiques, fournies par six puits (de 49° à 59°,9). La mode a ramené les baigneurs à ces eaux, abandonnées depuis les Romains. — *Hérisson*, ruines d'un château du quatorzième siècle (mon. hist.); ruines de l'antique cité de *Cordes*. — *Vallon-en-Sully*, église romane. — *Huriel*, église du onzième siècle (mon. hist.); donjon du douzième siècle. Vallée de la Magière. — *Treignat*, château de Lesage.

4° ARRONDISSEMENT DE LA PALISSE. — *La Palisse* (2,821 hab.) doit toute sa célébrité à la vaillante et héroïque famille des Chabannes, dont une chanson grotesque à conservé le souvenir. Les Chabannes, originaires du Bigorre, s'illustrèrent dans nos luttes contre les Anglais. Ils achetèrent, en 1429, la châtellenie de la Palisse, dont ils prirent le nom. Fidèles sujets, alliés inébranlables des rois de France, presque tous se firent tuer sur les champs de bataille. Jacques Chabannes de la Palisse, maréchal de France, dont on a burlesquement chanté les exploits, digne rival de Bayard, fut tué à Pavie, en 1525. Le château de ces seigneurs domine la ville; il est classé comme monument historique; c'est une belle construction du treizième siècle.

Isserpent, à 10 kilom. au sud de la Palisse. Le territoire de cette commune est littéralement couvert de châteaux. — Mines de fer, de cuivre et de plomb d'une grande richesse.

Cusset, à 22 kilom. sud-ouest de la Palisse, anciennement *Cussetum* (6,575 hab.), siége du tribunal de 1[re] instance de l'arrondissement; doit sa célébrité à un monastère de filles fondé en 882 et érigé, au treizième siècle, en abbaye de filles nobles. A Cusset, le Dauphin, plus tard Louis XI, demanda merci (pardon) à son père. C'était une des treize bonnes villes d'Auvergne; elle était défendue par des fortifications formidables dont il ne reste plus que quelques vestiges. — Église Saint-Saturnin, monument historique; façade du onzième siècle. — Église romane avec de beaux vitraux. — Anciennes maisons du quinzième siècle. — Tour et débris d'un cloître roman. — Deux sources minérales (16°,8). — Bains de Sainte-Marie. — Cusset est rélié à Vichy par la belle allée des Dames, plantée de peupliers (4 kilom. de long). Près de là se trouve le torrent de Sichon, sur lequel s'élève la manufacture de Grivas, célèbre par ses tissus de coton.

Busset, à 26 kilom. sud-ouest de la Palisse; antique château; chapelle appartenant au style roman.

Le Donjon, dans un vallon entouré de collines; tuileries, fabriques de draps.

Jaligny, beau château du quinzième siècle.

Vichy (5,666 hab.), petite ville très-ancienne, portée sur les tables théodosiennes sous le nom d'*Aquæ calidæ*, devenue depuis le dix-septième siècle le lieu de bains le plus célèbre de France. Elle est divisée en deux parties: *Vieux-Vichy* ou *Vichy-la-Ville* et *Vichy-les-Bains*. Le premier contient quelques restes d'anciens monuments: débris du couvent des Célestins; tour de l'Horloge; restes du château de Louis de Bourbon; maison du bailliage; fontaine des Trois-Cornets (1653); ancienne église. A Vichy-les-Bains on remarque: l'église neuve, du style roman; l'hôpital militaire; l'hôpital civil; le parc; le casino; deux ponts suspendus sur l'Allier. L'établissement thermal contient 104 baignoires, 16 cabinets pour douches, des salles de conversation, de jeux, de lecture et de musique. L'établissement annexe se compose de 128 baignoires et 20 appareils. Les 14 sources de Vichy fournissent par jour 622,970 litres d'eaux thermales (43°,6) ou froides, bicarbonatées sodiques, gazeuses, que l'on emploie surtout dans certaines affections du foie, de l'estomac et des voies urinaires.

Châtel-Montagne, église du onzième siècle.

Varennes, ville considérable au quatorzième siècle; elle prit part aux guerres du Bien public. Près de là, on voit le château de Gayette, transformé en hôpital.

Billy, vins estimés; ruines d'une forteresse féodale; très-anciennes maisons; restes de deux châteaux, dont l'un, appelé *le Donjon*, appartenait au siècle dernier aux ducs de Montmorency.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

1° ARRONDISSEMENT DE MOULINS. — 9 cantons, 84 communes. — Les chefs-lieux de canton sont: *Moulins*, 2 cantons (19,891 hab.); *Bourbon-l'Archambault* (3,466 hab.); *Chevagnes* (1,009 hab.); *Dompierre-sur-Bèbre* (2,415 hab.); *Lurcy-Lévy* (3,684 hab.); *le Montet-aux-Moines* (691 hab.); *Neuilly-le-Réal* (1,755 hab.); *Souvigny* (3,017 hab.). — Principales communes: Yzeure (2,815 hab.); Ygrande (1,862 hab.); Buxières-la-Grue (2,623 hab.); Tronget (1,263 hab.), Couleuvre (2,157 hab.)

2° ARRONDISSEMENT DE GANNAT. — 5 cantons, 67 communes. — Les chefs-lieux de canton sont: *Gannat* (5,228 hab.); *Ebreuil* (2,287 hab.); *Saint-Pourçain* (5,001 hab.); *Chantelle* (2,073 hab.); *Escurolles* (1,136 hab.). — Principales communes: Saint-Bonnet-de-Rochefort (1,250 hab.); Vendat (1,156 hab.); Branzat (1,251 hab.); Bellenaves (2,528 hab.); Biozat (1,525 habitants).

3° ARRONDISSEMENT DE MONTLUÇON. — 8 cantons, 91 communes. — Chefs-lieux de canton: *Montluçon*, 2 cantons (21,247 hab.); *Commentry* (9,978 hab.); *Cérilly* (2,691 hab.); *Hérisson* (1,493 hab.); *Huriel* (2,988 hab.); *Marcillat* (1,810 hab.); *Montmarault* (1,731 hab.). — Principales communes: Néris (2,180 hab.); Montvicq (4,733 hab.); Doyet (2,730 hab.); Ainay-le-Château (2,203 hab.); la Celle (1,288 hab.); Domérat (3,438 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE LA PALISSE. — 6 cantons, 75 communes. — Cantons: *la Palisse* (2,821 hab.); *le Donjon* (2,048 hab.), *Jaligny* (950 hab.); *Cusset* (6,575 hab.); *le Nayet* (1,908 hab.); *Varennes* (2,496 hab.). — Principales communes: Vichy (5,666 hab.); Arfeuilles (3,148 hab.); Isserpent (1.065 hab.); Ferrières (3,233 hab.); Saint-Gérand-le-Puy (1,717 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (320 élèves); 2 colléges communaux (244 élèves); 2 institution secondaires libres (201 élèves); 499 écoles primaires (35,000 élèves); 17 salles d'asile (3,000 élèves). — Environ 230,000 hab. ne savent ni lire ni écrire; 24,000 savent lire seulement; 107,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIPUE. 8 hab. sur 1,000 sont dans l'indigence; 15 établissements hospitaliers. — JUSTICE. Les condamnations pour crimes contre les personnes s'élèvent en moyenne à 10; contre les propriétés, à 15; total, 25. — Pour délits, à 1,196; pour contraventions, à 5,043. — Les affaires civiles portées devant les tribunaux sont de 713; les affaires commerciales, de 1,748; les affaires en justice de paix, de 4,331. — Les prisons départementales renferment en moyenne 94 détenus, dont 79 hommes et 15 femmes. — Les établissements d'éducation correctionnelle, 30 détenus, dont 27 hommes et 3 femmes.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DES ALPES (BASSES-)

SITUATION. — Ce département frontière tire son nom des montagnes qui le traversent. Il est situé dans la région sud de la France, entre 43° 41′ et 44° 39′ 45″ de latitude, et 3° 10′ et 4° 36′ de longitude E.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département des Hautes-Alpes; au nord-ouest, celui de la Drôme; à l'ouest, celui du Vaucluse; au sud, celui du Var; et à l'est, la chaîne des Alpes maritimes qui le sépare de l'Italie.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de la superficie, ce département est le treizième de France; il comprend 690,919 hectares et se divise, suivant la nature du sol, en pays de montagnes, 607,000 hectares; pays de bruyères, 404,000 hectares; sol de riche terreau, 3,600 hectares; sol calcaire, 480,000 hectares; sol de gravier, 95,000 hectares; sol pierreux, 44,000 hectares; sol sablonneux, 32,000 hectares.

TOPOGRAPHIE. — L'aspect général du pays est varié. Aux tableaux sauvages et arides, succèdent des paysages fertiles, riants ou grandioses; d'agrestes et profondes vallées, arrosées par des eaux limpides, sont encaissées entre de hautes montagnes. Le département est divisé en deux parties bien distinctes : la partie nord, très-montagneuse, et la partie sud, moins élevée, plus peuplée et plus productive.

1° MONTAGNES. — Le territoire est très-élevé et couvert de montagnes dans les cinq sixièmes de son étendue. Son inclinaison générale est à peu près du nord-nord-est au sud-sud-ouest. La charpente est formée par le versant occidental et par les contre-forts des Alpes maritimes, depuis la montagne de Saint-Véran jusqu'au mont Lausanier, et par l'extrémité des Alpes du Dauphiné. Ces montagnes austères, couvertes de forêts majestueuses, couronnées de neiges éternelles, assombries par de noirs versants schisteux dépouillés, présentent presque partout un aspect grandiose. — Les *Alpes maritimes* offrent comme sommités, le grand Rubren (3,342 m.), le col de Mauren (2,980 m.), le col de l'Argentière ou de la Madelaine (2,031 m.), le col du Lausanier (2,810 m.), le lac du Lausanier (2,630 m.), le pic du Lausanier ou de Lanchastraye (2,956 m.), le col d'Allos (2,134 m.), le mont Pellet (3,054 m.), le grand Coyer (2,696 m.) et le Cheiron (1,780 m.).

C'est de cette chaîne que se détachent les rameaux et les contre-forts qui séparent les vallées entre elles : on trouve d'abord le chaînon entre l'Ubaye et la Durance; points principaux : la roche de la Garde (3,995 m.), le col de Vars (2,113 m.), le mont Parpaillon (2,725 m.), le mont de Coste-Loupet (2,427 m.), le grand Bérard (2,048 m.), le col de la Vachère (2,620 m.), le pic de Pouzène (2,900 m.) et le Joug de l'Aigle (2,356 m.). — Puis le chaînon entre l'Ubaye et le Verdon, qui présente les points principaux suivants : le col de Tourillon ou de Pelouzelle (2,705 m.), le lac de Pelouze (2,700 m.), le mont de Lans (1,300 m.), le col de Valgelée (2,275 m.), la Siolane (2,900 m.), le col de Laboret (1,215 m.), les Monges (2,116 m.)

2° VALLÉES. — La vallée de la Durance, bordée de montagnes sauvages, est fertile et pittoresque; au-dessous de Sisteron, elle s'élargit et prend un aspect méridional. La vallée de l'Ubaye, remarquable dans sa partie supérieure par les montagnes neigeuses qui la dominent, offre partout des aspects gracieux, magnifiques et majestueux; celle de Barcelonnette se distingue surtout par sa fertilité. Elle se divise en deux parties ayant chacune sa physionomie particulière : la partie située au-dessus de Barcelonnette porte le nom de Val-des-Monts ou de Châteaux-Hauts; celle qui se trouve au-dessous de cette ville prend le nom de Châteaux-Bas. La vallée du Verdon offre, entre autres paysages grandioses, celui de la belle montagne pyramidale de la Gardette, terminée à son sommet par une arche naturelle formée en 1850 d'un éboulement de rochers. La vallée du Calavon a de jolies cascades dans les sombres gorges d'Oppedette; celle de la Vaire présente d'arides et gigantesques roches alternant avec des sites frais et agrestes.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Le département des Basses-Alpes appartient presque entièrement au bassin du Rhône, par la Durance, affluent de ce fleuve; son angle sud-est dépend du bassin du Var.

La *Durance*, principal cours d'eau du département, est la rivière la plus désordonnée de France et la plus féconde en désastres. Elle prend sa source dans le département des Hautes-Alpes, à 2,200 mètres d'altitude (mont Genèvre); elle sépare un instant le département des Hautes-Alpes de celui des Basses-Alpes, et arrose ensuite l'ouest de ce dernier département. C'est un torrent puissant qui roule 70 mètres cubes d'eau par seconde à l'étiage, 350 en eaux moyennes et 7,000 dans les crues; chiffres qui expliquent la violence de sa fureur lorsqu'elle déborde. Son lit semble être une continuation de la Crau des Bouches-du-Rhône, car on y trouve une immense quantité de galets et de cailloux roulés. Le cours total de la Durance est évalué à 335 kilom., dont 130 appartiennent au département dans lequel elle entre, près de Sisteron, et d'où elle sort, au confluent du Verdon. Ses affluents de droite sont : le *Buech*, qui vient du Dauphiné et finit près de Sisteron, après un cours de 15 kilom. dans les Basses-Alpes; le *Caldron*, qui descend des monts de Lure et entre presque aussitôt dans le département du Vaucluse; l'*Auzon*, le *Largue*, etc. Les affluents de la rive gauche sont plus importants et plus nombreux; nous citerons : l'*Ubaye*, qui prend sa source près du mont Viso, reçoit l'Ubayette, le Parpailloux, le Versan, la Bachelard et se jette dans la Durance, après un cours de 72 kilom., dont 12 sont flottables. C'est cette rivière qui arrose la vallée de Barcelonnette, encaissée entre deux chaînes de montagnes. La *Bléone* arrose Digne, et finit aux Mées, après s'être grossie de la Besse et de l'Edruye. L'*Asse* prend sa source près de Blieux, passe à Senez, où elle devient navigable, et se jette dans la Durance après un cours de 60 kilom. Le *Verdon* descend du col d'Allos, arrose la petite place de Colmars et va finir à Cadarache, après avoir reçu le Colostre, la Sence, le Jabron et la Volonge. C'est, après la Durance, la rivière la plus importante du département. Au-dessus de Colmars, il roule dans des gorges désolées, entre des roches qui le surplombent à pic de plus de 200 mètres; de la cime de ces roches tombent chaque année de terribles avalanches. Le cours d'eau se grossit dans ces gorges par de fortes sources alimentées par des *embucs*. Au delà de Chasteuil, il reçoit une fontaine qui forme une belle cascade et il coule ensuite entre le département des Basses-Alpes et celui du Var, tantôt dans des gorges étroites et tantôt dans de larges bassins.

Le sud-est du département est arrosé par le *Var*, qui le traverse pendant l'espace de 20 kilom., baigne la forteresse d'Entrevaux et reçoit la Voire grossie de la Coulomp.

2° LACS. — Le département compte un grand nombre de lacs, parmi lesquels on remarque celui d'*Allos*, près des sources du Verdon, à 2,229 mètres d'altitude; il a une lieue et demie de tour; celui du Lauzet, qui a 500 mètres de circonférence; enfin, les lacs de Fouillousse et du Longet, dans la vallée de Barcelonnette.

CLIMAT. — Le nord du département appartient au climat rhodanien, tandis que la partie méridionale appartient au climat provençal. Mais par sa position et par sa nature montagneuse, le département des Basses-Alpes participe de tous les climats, suivant que l'on se trouve dans les montagnes ou dans les plaines.

La végétation est déjà dans toute sa force dans le midi, tandis que le nord est encore couvert des glaces de l'hiver. Ici on sème à peine, tandis que là on récolte. Dans la vallée de Barcelonnette, il n'y a que deux saisons : l'hiver, qui commence en novembre par la chute de la neige, et l'été, qui commence à la fonte de la neige, vers le milieu du mois de mai. Les limites extrêmes de la température sont renfermées entre — 24° et + 20°. L'air est généralement vif et pur. Vie moyenne : 31 ans et 11 mois.

Le goître et le crétinisme sont les infirmités qui affligent le plus les habitants de ce département.

VOIES DE COMMUNICATION. — Le département est traversé par quatre routes nationales (339 kilom.). Le col de l'Argentière met le département des Basses-Alpes en communication avec l'Italie, celui d'Entrevaux le relie aux Alpes maritimes. Il y a, en outre, 22 routes départementales (921 kilom.) et 1,116 chemins vicinaux (3,780 kilom.).

La Durance et le Buech sont flottables.

Pas de canal navigable. — Canal d'irrigation de la *Brillanne*.

CHEMINS DE FER. — La partie sud-ouest du département est traversée par la ligne de *Marseille* à *Sisteron*, dont les prolongements iront rejoindre Grenoble et Briançon. Un embranchement traversera le centre des Basses-Alpes et passera à Digne. Voici les stations de la ligne actuelle :

	Distance de Marseille.
Corbières	85 kilom.
Sainte-Tulle	89
Manosque	94
Volx	101
La Brillanne	108
Lurs	114
Peyruis	122
Château-Arnoux	131
Peipin	137
SISTERON	143

PRODUCTIONS NATURELLES.— 1° PRODUITS MINÉRAUX. — Mines d'argent et traces de minerai argentifère à Barles, Ubaye,

Mariand et Onges; indices de fer dans la vallée de Barcelonnette. Nombreux gisements de plomb, de cuivre, de bismuth et de baryte. Cristal de roche à Lurs et à Champourcin; jaspe à Saint-Paul; soufre à Aubenas; sulfate de cuivre à Dromon; gisements houillers, surtout dans l'arrondissement de Forcalquier. — Granit, gneiss, quartz, serpentine, porphyre, craie, etc.

Sources. — Établissements thermaux à Digne et à Gréoulx. Sources non exploitées à Dauphin, à Castellane, à Turriers, etc. — Nombreuses sources salées aux environs de Castellane.

2° VÉGÉTAUX. — Au nord, seigle, orge, avoine, pommes de terre, bois de charpente; au midi, mûrier, amandier, olivier, figuier, oranger, citronnier. Tous les fruits viennent dans ce pays, depuis la châtaigne jusqu'à la pêche; le fruit séché du prunier forme une branche importante de commerce sous le nom de *brignoles* et de *pistoles*. — Truffes noires, marbrées et blanches. — Vignes soignées; bons vins rouges d'ordinaire des Mées. Chêne blanc, chêne vert, hêtre, sapin, pin et mélèze dans les forêts. — Manne, agaric et térébenthine dans plusieurs cantons. 25,000 espèces de plantes, parmi lesquelles un grand nombre sont aromatiques et médicinales et forment l'objet d'un commerce d'exportation assez considérable. Chaque année des marchands de vulnéraires visitent le pays et distillent, en plein air, l'huile essentielle du thym, de la lavande et de plusieurs autres plantes aromatiques.

3° ANIMAUX. — Les animaux domestiques sont ordinairement de petite taille, mais forts et vigoureux. En accouplant ensemble le taureau et l'ânesse, on obtient un *jumart* très-estimé parce qu'il réunit la force du bœuf à la patience et à la sobriété de l'âne. Moutons mérinos peu nombreux, mais très-soignés. Vers à soie dans plusieurs communes; ruches nombreuses, miel blanc estimé. Ours rare dans les montagnes; loups très-multipliés. Chamois dans les lieux déserts et escarpés, marmottes dans les montagnes. Lièvres, perdrix et coqs de bruyère très-nombreux. Oiseaux de proie multipliés : milan, faucon, duc; aigles sur les sommités. Bons poissons : truites d'Allos; carpes du Lauzet.

AGRICULTURE. — Une grande partie du pays, impropre à la culture, ruinée et dépeuplée par le déboisement, ne pourra renaître que lorsqu'on songera sérieusement à y replanter en masse les forêts qui y existaient autrefois; en attendant, elle offre l'aspect d'un vaste désert.

On estime que le département contient 85,000 hect. en céréales, 11,000 en cultures potagères et industrielles, 14,000 en prairies artificielles, 1,000 en fourrages consommés en vert, 32,000 en prairies naturelles, 275,000 en pâturages, 9,000 en vignes, 105,000 en bois et forêts et 50,000 en jachères. La valeur des animaux domestiques s'élève à 20 millions de francs. — On cultive surtout l'olivier, l'abeille et le ver à soie dans la partie méridionale, où l'on rencontre aussi les arbres fruitiers de la Provence : mûriers, amandiers, figuiers, citronniers et orangers.

Mais la principale richesse du pays consiste dans les pâturages naturels des montagnes, où les moutons acquièrent une qualité supérieure due aux herbes odoriférantes qui s'y trouvent. Outre les 400,000 bêtes ovines appartenant au département, il y en arrive chaque année des départements circonvoisins une égale quantité qui vient paître l'herbe de ses riches prairies. « Les montagnes pastorales, dit M. Girault de Saint-Fargeau, nourrissent annuellement 400,000 moutons transhumants qui, pendant l'été, abandonnent les immenses plaines de la Crau et de la Camargue. Ces moutons, divisés par troupeaux d'environ 2,000 têtes, ne font que 12 à 16 kilom. par jour; encore leur marche se trouve-t-elle partagée par une station. Leur marche, toujours uniforme, s'annonce par le bruit d'énormes sonnettes suspendues au cou des boucs qui précèdent et conduisent les troupeaux; ces animaux portent la tête haute, étalent des cornes contournées et dans les plus grandes proportions, font parade d'une barbe qui leur descend jusqu'aux genoux, et semblent fiers des fonctions qui leur sont déléguées. Arrivent-ils devant un torrent, sont-ils barrés par un obstacle quelconque, on les voit s'arrêter et ne reprendre leur marche que lorsque l'ordre d'un berger ou les cris des chiens les ont rassurés sur le danger, ou leur ont démontré la nécessité de le braver : alors, ils s'élancent avec courage et ébranlent toute la masse, qui suit scrupuleusement tous leurs pas.... Arrivés sur les montagnes, les bergers et leurs troupeaux se distribuent par quartiers les pâturages immenses qui existent sur les sommets; ils suivent les troupeaux nuit et jour, et veillent sans cesse avec leurs chiens pour les garantir des loups, très-communs dans ces contrées. Le bayle ou chef du troupeau habite une cabane centrale, d'où il peut tout diriger. Les femmes, les enfants, les vieillards ont pour demeure une espèce de chaumière renfermant les bagages, les ustensiles de ménage, les provisions et la paille, lit commun de toute la famille. Parmi les plus considérables des montagnes pastorales, on distingue celle de Loux, près d'Allos, celle de Monnier à Colmars, et les montagnes de l'Arche et du Lausanier, près de Barcelonnette. »

Outre les moutons, il existe dans le département 13,000 bêtes bovines, 45,000 porcs, 24,000 chèvres, 35,000 chevaux, 14,000 mulets et 7,000 ânes. Ruches nombreuses et productives.

Ferme-école à Paillerol, canton de Mées.

INDUSTRIE. — L'industrie a pris un certain développement depuis quelques années. Il y a des fabriques de draps à Digne, Beauvezer, Villars-Colmars, Moriez, Vergons, Saint-Julien, Saint-André, Castellane. — Blanchissage de toiles, filatures de soie (400,000 kilos), de 500 à 600 moulins; machines à battre le blé; papeteries, tanneries, brasseries, corderies, chapelleries, faïenceries, poteries, tuileries, chaux, plâtres, scieries à eau, huileries, distilleries de miel, d'eaux-de-vie et de plantes aromatiques, teintureries, etc.

10 mines de combustible minéral : 62 ouvriers; 80,000 quintaux mét. de lignite. Carrières. Une douzaine de machines à vapeur seulement.

Magnanerie modèle, et cours gratuit de sériciculture à Sainte-Tulle (arrondissement de Forcalquier).

POPULATION. — Le département des Basses-Alpes est, après celui de la Lozère et celui des Hautes-Alpes, le moins peuplé de France.

Au dernier recensement, sa population n'était plus que de 139,332 habitants; elle avait diminué de 3,668 habitants. A peine compte-t-on aujourd'hui 20 habitants par kilomètre carré.

L'émigration permanente qui dépeuple ce pays est causée par la rigueur de la température, et par les déboisements qui ont livré le sol aux torrents et qui ont frappé de stérilité une grande partie de la contrée. On évalue à 3,000 le nombre des individus qui vont, chaque année, chercher une patrie moins ingrate.

Dans certaines parties, la vie pastorale est générale ; l'ancien costume et les mœurs passées n'y ont subi aucun changement. Les hommes y sont vêtus d'une longue casaque, d'un large chapeau, de souliers garnis d'énormes clous. Les femmes portent des étoffes de laine éclatante, un bonnet garni de dentelles, sur lequel est posé un large chapeau de feutre ou de paille. La langue générale est le provençal; cependant on parle français dans les villes.

COMMERCE. — Le commerce consiste dans l'exportation des draps, des toiles, des vins, des bestiaux, des plantes aromatiques, du miel, de la cire et des fruits secs, parmi lesquels les *brignoles*, pruneaux très-estimés.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT. — Le département des Basses-Alpes a été formé d'une partie de la Haute-Provence. On cite parmi les premiers habitants de ce pays, les *Albici*, les *Reii*, les *Esubiani*, les *Bodiontici* et les *Salinences*. Les premiers fondèrent *Albèce*, aujourd'hui Albiose; les seconds, Riez; les troisièmes, Barcelonnette, et les derniers, Digne et Castellane. Ils formaient une confédération qui résista énergiquement à la domination romaine, mais subit volontiers l'influence de la colonie phocéenne de *Massilia*. Les croyances et les mœurs celtiques s'altérèrent au contact d'une civilisation plus avancée; l'agriculture, le commerce, l'industrie firent des progrès, et lorsque Rome attaqua Massilia, les Celtes des Basses-Alpes concoururent à la défense de leur alliée.

Ils succombèrent avec elle et furent compris dans la Province romaine, *Provincia ulterior*.

Cette période historique ne fut pas sans grandeur, et de nombreux monuments en portent encore témoignage. Mais la Province ultérieure eut à souffrir des invasions successives des Ostrogoths, des Lombards, des Hérules, des Vandales et des Francs. Après avoir fait partie du royaume de Théodoric, son territoire fut, au huitième siècle, ravagé par les Sarrasins. Ceux-ci, chassés par Charles Martel, revinrent pour la troisième fois en 973. Alors le patriotisme et la foi chrétienne firent surgir un héros, Valentinus, qui suscita contre les Maures une véritable croisade et chassa l'étranger.

A la suite de cette lutte glorieuse, la Provence se donna un roi, Boson, qui choisit Arles pour capitale. Boson, à sa mort, partagea ses États en deux comtés en faveur de ses deux fils, et ces deux comtés furent réunis de nouveau sous le gouvernement de Raymond-Béranger.

A cette époque (treizième siècle), ce pays devint un des foyers de la civilisation. Le goût des sciences, des lettres et des arts se réveilla; la langue romane se forma. Malheureusement le fanatisme et la politique interrompirent cette ère de prospérité. La contrée fut ensanglantée par la croisade contre les Albigeois, et, à la mort de Raymond-Béranger, Charles d'Anjou, marié à Béatrix, fille unique de Raymond, réclama la Provence comme héritage de sa femme.

Après une opiniâtre résistance, les communes des basses Alpes se soumirent. A la mort de Charles III, en 1389, elles passèrent à la seconde maison d'Anjou, dont le roi René fut une des illustrations.

Sous ce prince, elles recouvrèrent la paix et leurs anciennes libertés; mais ce bonheur fut de courte durée. En 1186, les basses Alpes furent réunies à la couronne de France.

Cependant Barcelonnette, qui était demeurée aux ducs de Savoie, devint l'objet de compétitions sanglantes. Tour à tour conquise, perdue et reconquise par la France et la Savoie, cette malheureuse vallée fut encore, en 1535, victime de la lutte de François Ier contre Charles-Quint. Lorsque ce dernier envahit la Provence, le roi François ordonna la dévastation de Barcelonnette et de son territoire, afin de mettre un désert entre lui et l'armée ennemie.

Deux ans après cette exécution terrible, il réunit la vallée au Dauphiné; mais les ducs de Savoie la recouvrèrent au traité de Cateau-Cambrésis. Pendant quinze ans les guerres religieuses succédèrent aux guerres politiques. Après la croisade contre les Albigeois, les juifs s'étaient réfugiés dans la vallée de Barcelonnette, à Digne, à Moustiers, à Mezel, à Perthuis. Les habitants de ces communes se soulevèrent contre eux, et le massacre et le pillage des juifs provoqua l'édit de 1501, qui bannissait ces derniers du territoire de la Provence.

Plus tard, le pays fut déchiré par la lutte du calvinisme contre le catholicisme, et lorsque la province fut noyée dans le sang, l'ambition des ducs de Savoie fomenta de nouveau la guerre. Richelieu répondit à ces provocations en s'emparant du Piémont et de la Savoie. Plus tard,

néanmoins, il rendit Barcelonnette à cette dernière province. Enfin Louis XIV la reprit et la réunit définitivement à la France en 1714.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Basses-Alpes (chef-lieu Digne) est divisé en 5 arrondissements, 30 cantons et 251 communes.

Il forme la 3e subdivision de la 9e division militaire, dont le quartier général est à Marseille. Il renferme 6 forteresses : Tournoux, Barcelonnette et Saint-Vincent, qui défendent la vallée de l'Ubaye; Sisteron, Seyne et Colmars, placés entre cette vallée et la Basse-Provence.

Il forme le diocèse de Digne, suffragant d'Aix, et il possède à Digne un grand et un petit séminaire. — Il comprend 35 cures et 312 succursales. — Il est compris dans la 7e inspection des ponts et chaussées; dans la 26e conservation des forêts (Aix), dans l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du sud-est), dans la 9e région agricole (sud-est).

Tribunal de première instance à chaque chef-lieu d'arrondissement; tribunal de commerce à Manosque, ressortissant à la cour d'appel d'Aix.

4 collèges communaux : à Digne, à Barcelonnette, à Manosque et à Sisteron; école normale à Barcelonnette.

Direction des douanes à Digne.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX ET LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE DIGNE. — *Digne* (6,121 hab.), chef-lieu du département, est situé au pied des Alpes, sur la rive gauche de la Bléone, à 750 kilom. de Paris. Cette ville possède un évêché, un séminaire, un collège communal et une bibliothèque.

Ancienne cité des *Bodiontici*, Digne est d'origine gauloise; son nom est formé de deux mots celtes : *din*, eau, et *ia*, chaude. Il existe en effet dans ses environs une source d'eaux sulfureuses efficaces pour la guérison des blessures.

En racontant l'histoire du département des Basses-Alpes, nous avons esquissé déjà en grande partie celle de son chef-lieu. Embellie sous les Romains, dévastée par les barbares, rebâtie en des temps encore troublés, elle n'a gardé de son passé aucun monument remarquable. Elle se divise en ville haute et ville basse. La première, sur la colline Saint-Jérôme, dominée par son antique cathédrale, est d'un aspect pittoresque, mais mal bâtie; la seconde, la ville moderne, est mieux construite; elle possède de belles fontaines et le boulevard de Gassendi ombragé de platanes.

Digne est divisé en trois parties : *tête*, le *mitan* (milieu) et le *pied*. La cathédrale offre un mélange de tous les styles; elle a été restaurée dernièrement, et renferme de belles orgues. L'ancien palais épiscopal sert de prison. L'ancienne cathédrale, monument historique du treizième siècle, offre des peintures murales des quinzième et seizième siècles. Deux lions en pierre ornent l'entrée. — Statue de Gassendi par Ramus, pont récent sur la Bléone.

Le souvenir historique qu'évoque surtout la ville de Digne, est celui de la peste terrible de 1629, dont Gassendi nous a conservé l'émouvant tableau.

Ce fut au mois de juin que le fléau se déclara, et par arrêt du parlement d'Aix, il fut interdit aux habitants de Digne de communiquer avec les lieux circonvoisins et à toute personne de communiquer avec eux.

« Tant que le fléau dura, raconte Gassendi, pendant l'espace de quatre mois, le ciel couvrit la terre d'épais brouillards; la chaleur fut étouffante, et les orages et les pluies se succédèrent fréquemment. On observa même une lueur ou météore lumineux qui passa sur la ville par un mouvement rapide. Pendant tout ce temps, on ne vit aucun oiseau dans la ville ni dans les champs. Bien plus, on ne vit ou n'éprouva point d'autre maladie que la peste elle-même.

« Une des choses les plus surprenantes, c'est l'effet que produisit la violence de la maladie chez quelques individus. Un, entre autres, grimpa comme un écureuil le long d'une muraille, et, parvenu sur le toit, se mit à lancer des tuiles qui pleuvaient comme des noix. Un autre, monté également sur le faîte de sa maison, avec une échelle, y fit pendant quelque temps toutes sortes de gambades, puis, après en être descendu, se mit à courir devant lui jusqu'à ce que, se précipitant au milieu des soldats commis à la garde de la ville, il tomba frappé d'un coup mortel. Un autre, s'imaginant qu'il pourrait voler, étendit ses bras en guise d'ailes, se précipita d'un lieu élevé et se brisa en mille pièces. Un autre, se figurant qu'il était dans un navire battu par la tempête, se mit à jeter ses meubles par la fenêtre, comme si c'étaient des marchandises. Enfin, un père en vint à saisir son jeune enfant et à le précipiter tout vivant, les bras tendus hors de la croisée, sur le pavé de la rue.

« Ajouterons-nous maintenant que la nature de la maladie était telle que plusieurs personnes ont survécu, après avoir passé pour mortes pendant plusieurs jours. Ajouterons-nous qu'il a dû nécessairement arriver que des malades encore vivants aient été ensevelis? Car tant que les fossoyeurs purent suffire à leur tâche, ils s'empressèrent, sans laisser s'écouler le temps nécessaire, d'enlever tous ceux qui leur paraissaient privés de sentiment et de vie.

« Quelques-uns revenant à eux pendant qu'on les transportait, se précipitèrent hors du chariot sur lequel étaient entassés les cadavres. Une jeune fille de vingt ans, déjà jetée dans la fosse, donna des signes de vie et fut retirée. Une autre, âgée de vingt-cinq ans, après avoir passé trois jours privée de sentiments dans un sillon de vigne, sortit le quatrième jour de son état de léthargie. » Gassendi cite d'autres exemples de léthargie, puis dépeint la désolation de la ville, où les cadavres restaient sans sépulture. On agita un instant la question de détruire la ville par le feu.

« Alors, poursuit l'historien, les magistrats se virent dans la nécessité d'abandonner tout à fait les rênes de l'administration; la ville se trouva bientôt sans consuls, sans juges, sans culte divin; les ouvriers, les employés de la cité manquèrent à leur tour, l'horloge se tut, les fontaines tarirent, les moulins s'arrêtèrent, les fours refroidirent, le marché resta désert, et on manqua des choses les plus nécessaires à la vie..... »

Le fléau sévit jusqu'en octobre; lorsqu'il cessa, de 10,000 habitants que comptait la ville, il n'en restait que 1,500.

L'illustre philosophe auquel nous venons d'emprunter ce récit était né en 1592, à Champtercier, petit bourg des environs de Digne. Après avoir longtemps professé à Paris, il mourut à Digne, où il était chanoine-prevôt de la cathédrale.

Après Gassendi, Digne s'honore d'avoir vu naître le prédicateur F.-F. Gauthier, le jésuite Richéome, le franciscain Hugues et le général baron Desmichels.

Grand commerce de fruits secs et confits.

Foires : les lundis après les Cendres, après l'octave de Pâques, après l'octave de la Fête-Dieu, après le 28 août, après le 1er novembre.

Moustiers-Sainte-Marie, ancienne *Monasterium* et par abréviation *Mousterium*, est un chef-lieu de canton de 1,193 habitants, situé à 45 kilomètres au sud de Digne, sur un affluent du Verdon. Cette petite ville doit son origine et son nom à un couvent de moines servites. Pendant l'invasion sarrasine, les habitants du voisinage y cherchèrent un refuge et s'y fortifièrent. Elle était devenue assez importante, lorsqu'en 1382 elle fut prise et rançonnée par le vicomte de Talard.

Son site est des plus pittoresques. Les deux hautes montagnes au pied desquelles elle est bâtie étaient jadis réunies par une chaîne de fer, présent d'un chevalier de Rhodes, natif de Moustiers, qui, ayant été fait prisonnier par les Turcs, avait fait vœu, dit-on, de rattacher les deux montagnes par une chaîne, s'il était délivré. Le souvenir de ce vœu est conservé dans les armes de Moustiers.

Riez. — Le nom de cette ville est d'origine latine : Reia Apollinaris, à cause du culte extraordinaire que l'on y rendait à Apollon. Riez est un chef-lieu de canton, à 47 kilom. au sud de Digne; sa population est de 2,574 habitants. Cette petite ville a rempli dans l'antiquité un rôle considérable. Conquise par les Phocéens et plus tard par les Romains, sous Auguste, elle était une ville forte, et sous Honorius elle devint une des cités les plus importantes de la seconde Narbonnaise. Elle fut ravagée par les barbares et brûlée par les Sarrasins. Toutefois, jusqu'à la fin du seizième siècle, elle jouit d'une certaine importance. Les ruines de sa grandeur passée ne sont pas sans intérêt. Sur un coteau voisin, on admire encore l'antique chapelle de Saint-Maxime, monument historique, élevée au cinquième siècle, sur les débris d'un temple païen. On vient y célébrer tous les ans, dans l'octave de la Pentecôte, la fête patronale connue sous le nom de fête de Saint-Maxime. Riez a vu naître l'abbé Abeille, poète tragique.

Ruines romaines : 12 colonnes corinthiennes de granit gris (monument historique). La Rotonde, autre monument historique, se trouve sur le champ de foire; autel de Sylvain au château de Campagne.

Barrême, situé au confluent de l'Asse et d'un torrent. On trouve, aux environs de cette ville, à Gevau lan, une fontaine salée et des dépôts de soufre.

Les Mées, au confluent de la Bléone et de la Durance, est une petite ville de 2,116 habitants. Aux environs, on remarque la ferme-école de Paillerols.

Seyne (2,511 habitants), est l'ancienne capitale des *Édenates*. Fortifiée autrefois, cette ville servit de place de refuge aux protestants au seizième siècle. La *tour de l'Horloge* est classée parmi les monuments historiques. Il y a encore une petite citadelle.

Gréoulx, joli village situé près de la rive droite du Verdon, est renommé pour ses eaux thermales sulfureuses iodurées et l'abondance de sa source à 37°,50.

L'établissement thermal (160 chambres) est situé sur le bord du torrent de Valensole; beau parc, château des Templiers, monument historique; petit château de Laval; vallon sauvage de Bramo-Vaque; grotte du Chevalier, fontaine des Amoureux.

Beaufeu, ancienne tour.

La Javie, restes d'un château fort attribué aux Templiers, pont sur la Bléone.

Le Brusquet, ruines d'un château.

Marcoux, église du dix-septième siècle, ruines d'un château.

2° ARRONDISSEMENT DE BARCELONNETTE. — *Barcelonnette*, jolie petite ville de 1,972 habitants, est située à 84 kilom. de Digne, sur la rive droite de l'Ubaye.

Barcelonnette possède un tribunal civil, un collège communal et une société d'agriculture. Sa fondation est attribuée à une colonie italienne du commencement du douzième siècle. Vers 1230, elle jouissait déjà d'une grande importance. Elle doit son nom à une fantaisie de Raymond-Béranger IV, comte de Provence, qui, ayant acquiescé à la demande de ses députés en leur accordant des consuls, voulut qu'en retour elle prît le nom de Barcilona, en souvenir de la Barcelone espagnole.

On a vu plus haut les luttes sanglantes dont la possession de cette ville fut l'objet. Sa vallée riche et charmante était bien faite pour tenter l'ambition de ses puissants voisins. Autour d'elle s'élèvent ces montagnes où viennent séjourner tout l'été les troupeaux d'Arles et de la Provence. — La vallée est défendue par le fort Tournoux. Ce fort est bâti à 12 kilom. au nord de Barcelonnette, sur un rocher escarpé; il protége la route internationale de Gap à Coni. Dans l'intérieur du rocher, un escalier de deux mille marches communique avec les casernes et les batteries.

Barcelonnette a vu naître Manuel. Sur sa grande place, la ville a élevé un monument au célèbre tribun et a donné pour inscription à son buste le vers de Béranger :

Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui.

Cette ville est aussi la patrie du maréchal de camp Pascalis et du conventionnel d'Herbez-Latour.

Tour de l'Horloge, monument historique; bel autel dans l'église du collége.

Foires : 1er juin, 30 septembre.

Allos (1,205 hab.). — Cette ville conserve des ruines intéressantes d'anciennes fortifications attribuées aux Romains, l'église de la Faux et l'église de *Notre-Dame de Val-Vert*. Sur une montagne voisine se trouve le lac qui porte son nom.

Le Lauzet, de 904 habitants. Aux environs, petit lac et torrent du Pra.

Saint-Paul, à 23 kilom. de Barcelonnette, conserve plusieurs églises remarquables de différentes époques.

Méolans, au pied du mont Siolane, est privé de la vue du soleil pendant plusieurs mois de l'année.

Près de *Larche*, se trouve le fameux col de Largentière ou de la Madeleine, où passa l'armée française en 1515.

A Saint-Pons, qui se trouve à 2 kilom. de Barcelonnette, on trouve les ruines d'un ancien château, une église du sixième siècle avec tour gothique et vitraux remarquables.

3° ARRONDISSEMENT DE CASTELLANE. — *Castellane*, chef-lieu d'arrondissement (1,805 h.), à 50 kilom. sud-est de Digne. Des colons, chassés par les Phocéens, fondèrent cette ville, qui d'abord se nomma *Civitas Saliniensium*. Elle grandit plus tard sous les Romains, succomba avec eux sous les barbares, et ce fut elle qui donna le jour à Valentinus, ce héros qui chassa les Sarrasins des basses Alpes.

Valentinus fit construire la *Castellana* et en fut le premier seigneur. Ses annales intéressantes rapportent encore un autre trait de patriotisme et de courage. Pendant les guerres de religion, Castellane, étant assiégée par Lesdiguières, fut sauvée par Judith Audran, qui força le maréchal à lever le siége.

Castellane est une ville bien bâtie, dans un site charmant, sur la rive droite du Verdon. Elle possède des ossuaires et des cippes d'origine romaine d'un grand intérêt.

Pont très-hardi qui aboutit à un rocher couronné par la chapelle de Notre-Dame, construite et 1703 et d'où l'on jouit d'une vue superbe. — Fontaine de Pasquier, fontaine salée de Moulins, source intermittente sur la place de la foire.

Entrevaux servait jadis à défendre, entre deux montagnes qui la dominent, un passage de Piémont en Provence. La ville est dominée par un rocher qui porte des forts réparés en 1693 par Vauban. Eglise du seizième siècle.

Colmars (1,000 h.), sur la rive droite du Verdon. Cette petite ville, très-ancienne, défend l'entrée de la vallée de Barcelonnette.

Senez (750 h.), chef-lieu de canton. Sa cathédrale est un monument historique remarquable.

4° ARRONDISSEMENT DE FORCALQUIER. — *Forcalquier* (2,727 h.), chef-lieu d'arrondissement, à 53 kilom. sud-ouest de Digne. Cette ville, d'origine celtique, fut appelée par les Romains *Forum Neronis*. Ce n'est que dans les titres des dixième et onzième siècles qu'on la trouve désignée sous le nom *Furnus calcarius*, four à chaux, d'où provient celui de Forcalquier. Elle fut au moyen âge le chef-lieu d'un comté très-puissant; prise et reprise pendant les guerres qui désolèrent le pays, elle vit encore sa population décimée par la peste.

On retrouve à Forcalquier des vestiges de la domination romaine. Son église est une des plus belles du département. C'est un monument historique des styles roman et ogival. Sur l'emplacement du château, on a élevé une belle statue de la Vierge.

Foires : 27 janvier, mercredi après Pâques, le lendemain de l'Ascension, 16 août, 1er et 31 octobre, 30 novembre et 21 décembre.

Manosque (5,919 h.), chef-lieu de canton, à 2 kilom. nord-est de Forcalquier, est la ville la plus importante du département. Sous les Romains, Manosque était une station militaire. Au moyen âge, elle se composait de six villages : le bourg de Manosque (où est la ville actuelle), le château, sur le mont Dore, Saint-Pierre-Toutes-Aures, Saint-Maxime et Montagut. Elle devint rapidement une des villes les plus considérables de la contrée. Au quinzième siècle, elle comptait 8,000 habitants.

Lorsqu'à son retour du Milanais, François Ier passa à Manosque, il y fut reçu chez le consul Antoine Voland, et ce fut une des filles de celui-ci qui lui présenta les clefs de la ville. Frappé de la beauté de la jeune fille, le roi ne crut pas devoir dissimuler son admiration; celle-ci s'en effraya : « Périsse ma beauté, dit-elle, si elle peut me coûter l'honneur, » et, dans son effroi, elle se brûla le visage avec du soufre. Instruit de tant de vertu, le roi en fut touché jusqu'aux larmes et fit remettre à l'héroïne une riche dot comme gage de son admiration.

Manosque est une jolie ville située au pied du mont Dore, qui domine la rive droite de la Durance. Malgré les ravages de la guerre et un tremblement de terre qui, en 1708, la détruisit en partie, elle conserve encore de belles ruines d'édifices historiques.

Eglise Saint-Sauveur, dont la cloche est classée parmi les monuments historiques. Eglise Notre-Dame, statue de la Vierge et sarcophage du cinquième ou du sixième siècle. Restes de remparts. Hôtel de ville où l'on conserve une tête en argent sculptée par Puget; c'est celle du buste de Gérard Jung, fondateur de l'ordre des hospitaliers. Belles promenades, fontaines. Haute tour carrée sur la colline. Pont suspendu reliant Manosque à la route de Digne à Marseille.

Banon (1,172 hab.), chef-lieu de canton, a d'importantes fabriques de tissage de laine.

Céreste (1,200 hab.), dont les deux ponts romains sont classés parmi les monuments historiques.

5° ARRONDISSEMENT DE SISTERON. — *Sisteron* (4,131 hab.), chef-lieu d'arrondissement, à 40 kilom. nord-ouest de Digne. Cette ville est l'ancienne *Civitas Segesteriorum*, *Segestero*, et par contraction, *Cistero*. On ignore l'époque de sa fondation. Son histoire commence avec celle de la *Provincia ulterior*. Au sixième siècle, elle était le siége d'un évêché et fut plusieurs fois pillée par les barbares; plus tard, elle fut conquise par les Bourguignons et les Sarrasins. Au dixième siècle, elle se releva de ses ruines et fut réunie à la Provence. Elle conserva longtemps ses franchises municipales. Ces libertés furent consignées en un registre, en 1364. « Ce cartulaire, dit M. de la Plane, est le code de la patrie destiné à servir d'âge en âge au gouvernement de la cité et qui, du jour encore où ces mêmes libertés ne seront plus, les recommandera aux souvenirs et aux regrets peut-être de la postérité. »

Pendant les guerres de la Ligue, Sisteron eut à soutenir de fréquents et rudes assauts, tant de la part des protestants que de celle des catholiques, qui s'en disputèrent la possession. En 1562, elle fut prise et mise à sac par Sommarive, gouverneur de Provence. Elle fut long temps avant de se relever de ce désastre.

De ses anciennes fortifications, Sisteron n'a conservé que sa citadelle, qui la domine et commande le passage de la Provence au Dauphiné. Cette citadelle reçut au commencement du dix-septième siècle un prisonnier illustre, Casimir, frère du roi Ladislas de Pologne.

Son église Notre-Dame et une grosse tour des comtes de Provence sont classées parmi les monuments historiques.

Ancien hôtel Lesdiguières, où l'on trouve de belles tapisseries. Promenade de la porte d'Aix.

Foires : lundi après le 17 janvier, lundi gras, lundi de la Passion, lundis après le 3 mai, après le 11 juin, après le 24 août, après le 9 octobre, après le 25 novembre, après le 8 décembre.

Turriers (690 hab.), chef-lieu de canton où l'on trouve une source d'eau minérale.

STATISTIQUE. — 1° ARRONDISSEMENT DE DIGNE. — 9 cantons, dont les chefs-lieux sont : *Digne* (6,121 hab.), *Barrême* (1,102 hab.), *les Mées* (2,116 hab.), *Mezel* (806 hab.), *Moustiers-Sainte-Marie* (1,193 hab.), *Riez* (2,574 hab.), *Seyne* (2,511 hab.), *Valensolle* (3,021 hab.), *la Javie* (455 hab.).

84 communes, dont les principales sont : Gréoulx (1,374 hab.), Oraison (2,055 hab.), Puymoisson (1,164 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BARCELONNETTE. — 4 cantons, dont les chefs-lieux sont : *Barcelonnette* (1,972 hab.), *Allos* (1,205 hab.), *le Lauzet* (904 hab.), *Saint-Paul* (1,482 hab.).

20 communes, dont voici les principales : Jausiers (1,717 hab.), Bréolle (989 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE CASTELLANE. — 6 cantons : *Castellane* (1,805 hab.), *Annot* (1,079 hab.), *Colmars* (1,000 hab.), *Entrevaux* (1,465 hab.), *Saint-André-les-Alpes* (892 hab.), *Senez* (750 hab.).

48 communes, parmi lesquelles on remarque : Beauvezer, Moriez, la Mure, Thorame-Basse, Thorame-Haute, Villars, etc.

4° ARRONDISSEMENT DE FORCALQUIER. — 6 cantons : *Forcalquier* (2,727 hab.), *Banon* (1,172 hab.), *Manosque* (5,919 hab.), *Peyruis* (773 hab.), *Reillanne* (1,435 hab.), *Saint-Etienne-les-Orgues* (1,039 hab.).

50 communes, parmi lesquelles : Céreste, (1,200 hab.), Simiane (1,300 hab.), Lurs, Mane, Revert-du-Bion, Saint-Michel, Volx.

5° ARRONDISSEMENT DE SISTERON. — 5 cantons : *Sisteron* (4,131 hab.), *la Motte-du-Caire* (690 hab.), *Noyers* (695 hab.), *Turriers* (690 hab.), *Volonne* (1,038 hab.).

49 communes, parmi lesquelles : Aubignosc, Bayon, Château-Arnoux, Claret, Omergues, Peipin, Salignac, etc.

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 4 colléges communaux (environ 425 élèves); une institution secondaire libre (environ 40 élèves); 509 écoles primaires (18,750 élèves); 10 salles d'asile (870 élèves). — 55,000 individus ne savent ni lire ni écrire, 14,000 savent lire seulement, 72,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 13 établissements hospitaliers; 15 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. — JUSTICE. En moyenne, 12 individus sont condamnés pour crimes contre les personnes, 6 pour crimes contre les propriétés, 630 pour délits et 1,050 pour contraventions. — 430 affaires civiles sont portées devant les tribunaux, 200 affaires commerciales; 1,550 sont portées en justice de paix. — 40 hommes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales. — 210 hommes et 5 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DES ALPES (HAUTES-)

SITUATION. — Ce département frontière est situé dans la région sud-est de la France, entre 44° 11′ et 45° 8′ de latitude et 3° 10′ et 4° 36′ de longitude E. — Il doit son nom au voisinage des montagnes les plus élevées des Alpes françaises, qui lui servent de limite au levant.

LIMITES. — Les limites de ce département sont : au nord et à l'est, la chaîne des Alpes, qui le sépare du Piémont (Italie) ; au sud, le département des Basses-Alpes ; à l'ouest, celui de la Drôme, et au nord-ouest, celui de l'Isère.

SUPERFICIE. — La superficie totale du département est de 558,961 hectares. On divise le sol, suivant sa nature, en pays de montagnes (550,000 hectares), pays de bruyères (250,000), sol calcaire (230,000), sol de terreau (45,000), sol de gravier (20,000). Sous le rapport de sa superficie, le département des Hautes-Alpes est le 63e de France.

TOPOGRAPHIE. — 1° MONTAGNES. — Le territoire est très-élevé. Avant l'annexion de la Savoie, il renfermait la plus haute montagne de la France (dans le massif du Pelvoux). La chaîne de montagnes qui le sépare de la Savoie et de l'Italie est éternellement drapée de neiges brillantes et de glaciers ; elle a pour cimes principales : le signal des Grandes-Rousses (3,473 m.), les grands pics voisins des Trois-Ellions (3,500 m.), le pic de la Part ou des Trois-Évêchés (3,120 m.), le Grand-Galibier (3,242 m.), puis l'âpre chaîne du Queyras. Entre ces montagnes se présentent quelques dépressions, des gorges, des défilés, qui ont permis d'établir un passage toujours difficile et souvent dangereux d'un pays à l'autre. Il y a le col du Galibier (2,676 m.), le col de Mianne, le col de la Noire, le col du mont Genèvre (1,974 m.), le col de Servières (2.333 m.), le col de Ristolas (3,045 m.), le col de la Croix (2,335 m.), le col de Traversette (3,040 m.). Enfin, sur le territoire italien, à 2 kilom. de la frontière, se dresse la splendide pyramide du mont Viso (3,841 m.), qui domine le col international de Valente (2,795 m.).

De cette chaîne principale s'en détachent plusieurs autres allant à l'ouest former plusieurs ramifications. La plus importante est celle qui sépare la Durance de l'Isère. On y remarque le col du Lautaret (2,070 m.), le pic de l'Arcine ou des Agneaux, autrefois la plus haute montagne mesurée de France (4,105 m.), le mont Pelvoux (3,984 m.) qui, par son caractère grandiose et sa masse énorme, a donné son nom à tout le massif ; la Meidje (3,986 m.), le col de Saise, le mont Olan, le mont Chaillol-le-Vieux (3,320 m.), le mont Oubioul (2,912 m.), etc.

Au sud-est, une autre ramification importante sépare le bassin de la Durance de celui de l'Ubaye et le département des Hautes-Alpes de celui des Basses-Alpes ; les points principaux sont : la Farnareita (3,144 m.), le Pérou (3,231 m.), Font-Sainte (3,370 m.), le mont Panestrel (3,253 m.), le pic Signalé (3,236 m.).

2° VALLÉES. — Les intervalles que laissent entre elles ces montagnes sont occupés par de belles et fertiles vallées que des torrents ont formées. Le massif du Dévoluy doit son nom (de *devolvere*, rouler) aux eaux torrentielles qui l'ont raviné et déboisé. Les plus grandes vallées du département sont celles de la Durance, de la Clairée, de la Guisane, de la Gyronde, du Guil, de la Luye, des deux Buech, du Drac et de la Séveraisse. Quelques-unes le disputent en beauté avec celles de la Suisse. Gorges, torrents, vallons, montagnes, d'où les eaux s'échappent avec fracas, champs, vignobles, quelques forêts au nord, terres arides et crevasses ravinées au midi ; sur les plateaux, vastes plaines émaillées de fleurs ; telle est la suite de paysages admirables qui se déroulent, dominés par de hautes montagnes sur le sommet desquelles s'entassent les neiges et les glaciers « Tous les aspects, toutes les expositions, dit M. le baron de Ladoucette, toutes les températures ; tout ce qu'il y a de plus varié et de plus monotone, de plus curieux et de moins intéressant, de plus imposant et de plus simple, de plus riche et de plus pauvre, de plus riant et de plus triste, de plus beau et de plus horrible, voilà le département des Hautes-Alpes. »

3° CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Dans les hautes montagnes, schistes et terrains cristallisés ; dans le Dévoluy, calcaire jurassique ; dans les vallées, alluvion ; partout ailleurs, terrain argilo-calcaire.

HYDROGRAPHIE. — Le département est incliné vers le sud-ouest ; il appartient au bassin du Rhône, mais il est divisé en deux bassins secondaires, celui de l'*Isère* et celui de la *Durance*. Cette dernière rivière est le seul affluent direct du Rhône qui arrose les Hautes-Alpes. Elle est censée prendre sa source près du col du mont Genèvre ; mais sa véritable source est le torrent de Clairée ou Clarée, qui parcourt la vallée de Neuvache. Au-dessous des gorges de Briançon, où elle passe sous un pont de 56 mètres de haut, elle se grossit de deux torrents importants, la Guisane et la Cervière ou Cerveyrette ; puis au-dessous de Queyrières, elle s'engage dans un grandiose défilé, bordé de chaque côté par des parois perpendiculaires de 50 mètres. — Dans la partie inférieure de son cours, elle est sujette à des débordements qui causent de grands ravages. — Pente moyenne : 3 millim. par mètre. Le cours total de cette rivière est de 130 kilom. Elle a pour affluent de droite : le *Buech*, qui prend sa source au pied de la Croix Haute (Drôme), pénètre presque aussitôt dans le département des Hautes-Alpes, et se jette dans la Durance près de l'endroit où elle sort du département ; il arrose le sud-ouest du département. Les autres affluents de droite sont le Claret, la Guisane, la Gironde, l'Alp-Martin, la Riouse, la Vence et la Luie. Les affluents de gauche sont le Guil, qui ouvre la route du col d'Abriès, la Cervière, le Guil, la Crévoux et la Vachère.

Le bassin de l'Isère ne s'étend que sur une faible partie du département, auquel il n'appartient, du reste, que par des affluents ; ce sont : la *Romanche*, qui descend des montagnes de l'Arcine, traverse la région pittoresque de l'Oisans, comparable aux parties les plus sauvages de la Suisse, et passe dans le département de l'Isère, où elle se jette dans le Drac, un peu au-dessous de Vizille ; le *Drac*, qui prend sa source au col des Deux-Courettes (arrondissement d'Embrun) et se jette dans l'Isère un peu au-dessous de Sassenage, après un cours de 120 kilom. C'est un torrent qui bondit avec fureur dans un lit encaissé, inondant souvent et ravageant d'une manière épouvantable les campagnes qui l'avoisinent. Il se grossit du Drac de Champoléon, de la Rouanne, de la Séveraisette, de la Séverette etc.

LACS. — Le département des Hautes-Alpes renferme un certain nombre de petits lacs, parmi lesquels nous citerons le lac Néal, qui domine la vallée des Ayes, le lac Lestio, près du mont Viso, le lac Trouble, et enfin le marais de Pelbautier, à la surface duquel se balançait autrefois une masse de tourbe d'environ 3 mètres de diamètre, qui tenait au fond par quelques racines ; on l'appelait la *Motte-Tremblante* et on la classait parmi les sept merveilles du Dauphiné. L'arrondissement de Briançon est sillonné par des canaux d'irrigation créés vers la fin du treizième siècle par les dauphins du Viennois. Ces canaux arrosent 7,000 hectares et sont d'une précieuse ressource pendant les sécheresses : aussi les entretient-on avec soin.

CLIMAT. — Il est assez difficile de déterminer à quel climat appartient le département des Hautes-Alpes. Quelques parties montagneuses sont assujetties à des frimas aussi rigoureux que ceux de la Suède, tandis que certaines vallées sont soumises à des températures comparables à celles de l'Italie. Entre ces deux extrêmes, prendre la moyenne est chose malaisée. Nous dirons cependant que le département des Hautes-Alpes appartient au climat rhodanien ; en général, l'air y est pur ; le printemps est froid et pluvieux, l'été excessivement chaud, l'automne, très-long, est frais et agréable : c'est la belle saison du pays ; l'hiver, long et rigoureux, surtout dans les hautes vallées, dure quelquefois huit mois, pendant lesquels les habitants sont privés de toute communication avec leurs voisins. En année commune, il tombe 50 cent. d'eau. La neige commence en automne et séjourne sept ou huit mois dans certaines vallées ; elle couvre perpétuellement les cimes les plus élevées des montagnes. Le pays est alors couvert comme d'un immense linceul jusqu'à la fin d'avril ; mais dès le mois suivant, plaines, vallées, collines et montagnes inférieures se couvrent d'admirables tapis de verdure.

Les vents sont très-redoutables, surtout ceux de l'ouest, qui amènent avec eux des orages et des tourmentes. Ceux du nord causent souvent de grands dégâts en gelant les pousses tendres des arbres. Le vent du sud apporte les pluies ; le vent d'est souffle au printemps.

Une des montagnes du pays est connue sous le nom de mont Aurous, ou *mont des Orages*. « Il semble, dit M. Depping, dans son livre *Des merveilles de la nature en France*, que le pic déchiré qui la couronne attire au pays les effroyables tempêtes qui y éclatent. Quelquefois le ciel est serein et rien ne semblerait présager le mauvais temps ; mais les habitants de Menteyer s'inquiètent s'ils voient un petit nuage noir se fixer au-dessus de leur commune, quoique à une grande hauteur, parce qu'ils savent par expérience qu'une suite d'autres nuages, venant du nord, va promptement se grouper autour du mont Aurous. « Le voilà qui prend sa perruque, « disent-ils ; il est temps de mettre nos trou- « peaux en sûreté. » Alors chacun de regagner son gîte, car les nuages s'amoncellent autour de la montagne, l'ouragan s'élève, balaye les villages d'alentour, excepté ceux du nord, enlève toitures et moissons, renverse et déracint les arbres. Le vent ne cesse que lorsque le mon Auroux quitte sa perruque. »

Le goître et le crétinisme sont les infirmités dominantes dans les montagnes.

La vie moyenne est de 31 ans et 8 mois.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — Le département est traversé par 5 routes nationales dont le parcours est de 354 kilom. Trois de ces routes rayonnent autour de Gap; les deux autres viennent de Grenoble. Il y a trente ans, la plus grande partie du département, inaccessible aux voitures, ne pouvait être parcourue qu'à cheval; les produits se transportaient à dos d'homme; mais depuis cette époque, d'immenses progrès ont été accomplis; outre les routes nationales, il existe 7 routes départementales, 27 chemins de grande communication et 1,175 chemins vicinaux, dont le développement total est d'environ 3,520 kilom.

2° CHEMINS DE FER. — Malheureusement le département ne possède pas encore de chemin de fer en exploitation. Une ligne en construction le traversera à l'ouest, unissant Marseille à Grenoble : elle suivra la vallée du Buech et desservira Laragne, Serres, Aspres-les-Veynes et Saint-Julien-en-Beauchène.

Un embranchement bifurquant d'Aspre-les-Veynes joindra Veynes, Gap, Chorges, Savines, Embrun, Mont-Dauphin et Briançon.

3° RIVIÈRES ET CANAUX. — Le Buech et la Durance sont flottables, mais non navigables. Le département ne possède que des canaux d'irrigation, ceux d'*Aubessagne* et de *Saint-Firmin*. Mais plusieurs autres en voie d'exécution ou en projet doivent dériver de la Séveraise, du Drac, du Neallon, etc.

PRODUCTIONS NATURELLES.

— 1° PRODUITS MINÉRAUX. — Roches cristallisées de toute nature, ardoise, craie, pierres calcaires, pierres lithographiques, marbre, albâtre, amiante. On exploite surtout de beaux marbres, des granits, des pierres lithographiques, de la syénite, du porphyre, de la serpentine, du cristal de roche, du graphite, de la craie de Briançon, de la pierre ollaire et de la houille. — Traces d'or et d'argent; mines de fer, de plomb et de cuivre.

SOURCES. — Il existe des sources d'eaux minérales au Plan-de-Phazi, près de Mont-Dauphin; des sources thermales au Monétier, une source ferrugineuse à Saint-Pierre-d'Argenson (ancienne *Fontaine vineuse*, l'une des sept merveilles du Dauphiné), une source sulfureuse à Saint Bonnet-en-Champsaur, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Dans l'arrondissement de Gap, on récolte du blé de bonne qualité, des vins estimés, de l'huile de noix et des pommes de terre. Partout des châtaignes, grande ressource des habitants; en beaucoup d'endroits, du seigle, de l'avoine, des légumes, du chanvre, de la graine de mélèze. — On compte près de 3,000 espèces de plantes aromatiques. — Beaux pâturages. — Chênes au pied des montagnes, hêtres dans la partie moyenne, sapins sur les portions élevées.

3° ANIMAUX. — Belles races d'animaux domestiques; chevaux employés pour le service de la cavalerie légère; ânes et mulets excellents pour gravir les montagnes; bêtes à laine; belles vaches dans les vallées, où elles forment la principale richesse; chèvres portant sous leur poil un long duvet analogue à celui des chèvres du Thibet et pouvant reproduire par leur croisement avec les chamois.

Les bêtes sauvages sont l'ours et le loup; marmotte dans les lieux très-élevés; daims, chamois, faisans; toute espèce de gibier; quelques lièvres blancs, des perdrix blanches, bartavelle. Oiseaux de proie; grand aigle des Alpes, terreur des moutons et des chèvres. — Vipère dans les vallées, surtout dans celle du Monétier. — Nombreux poissons.

AGRICULTURE. — Le pays, tout en montagnes, est presque entièrement inculte. Plus de 2..000 hectares ne contiennent que des landes, 94,000 des bois, et c'est à peine si l'on peut compter 90,000 hectares en terres labourables, 28,000 en prés et 5,000 en vignes. L'infertilité générale provient autant de l'altitude que du manque d'eau. Il est des champs élevés où l'on sème dès le mois de juillet pour ne récolter qu'en septembre de l'année suivante. La seule fortune des habitants consiste en pâturages, où viennent chaque année les moutons de la Provence, lorsque l'été a desséché les plaines de cette province. — On évalue le nombre des bêtes à laine à 300,000 têtes; celui des chèvres, à 21,000; celui des porcs, à 10,000; celui des chevaux, à 5,000, et celui des ânes et des mulets, à 14,000. Valeur totale des animaux domestiques : 15 millions de francs.

La plupart des vallées sont si peu fertiles qu'elles suffisent à peine à la subsistance des habitants, pourtant très-sobres. Il est impossible de demander au terrain plus qu'il ne peut produire; la couche de terre végétale est peu épaisse, et on ne peut pas toujours la retenir dans les champs au moment des inondations ou des grands orages.

Il y a une ferme-école à Vantavon (arrondissement de Gap) et de nombreuses pépinières pour faciliter le reboisement des montagnes; la valeur totale de la production agricole ne dépasse pas 20 millions.

INDUSTRIE. — L'industrie est encore plus en retard que l'agriculture; elle ne produit guère que pour les besoins de la consommation locale : draps communs, étoffes diverses, outils et pelleteries. On compte dans le pays 30 mines de combustible minéral, occupant 250 ouvriers et produisant 90,000 quint. métr. d'anthracite (60,000 fr.); 3 mines de graphite, 11 de métaux autres que le fer. L'industrie consomme environ 130,000 quint. métr. de combustible minéral (200,000 fr.). On exploite 4 mines de galène argentifère, occupant 460 ouvriers et produisant 20,000 quint. métr. de plomb et argent (160,000 fr.). Les machines à vapeur sont très-rares; à peine en compte-t-on 5 ou 6. Depuis quelques années, l'industrie de la soie a pénétré dans les campagnes.

COMMERCE. — Le commerce, ce corollaire de l'industrie et de l'agriculture, est à peu près nul. Il consiste en grains, fruits, noix, manne, graine de mélèze, eau de lavande, plantes tinctoriales, vulnéraire dit de Suisse, châtaignes, viande de chamois, bestiaux, laines, suifs. Les principaux articles d'exportation sont les grains, les fruits secs, des fromages estimés, du bois, des planches. On envoie à Lyon des peaux de lapins, de renards, de blaireaux, de daims. On importe principalement des vins. — Le nombre des foires est de 190, tenues dans 75 communes et durant 235 jours. Les plus importantes sont celles de novembre, à Gap (8 jours), d'août, à Embrun (4 jours), de juillet, à Ribiers (4 jours), de septembre, à Briançon (3 jours).

POPULATION. — Sous le rapport de la population, le département des Hautes-Alpes est le 86e, c'est-à-dire le dernier; il ne contient que 118,898 habitants, c'est-à-dire 20 par kilomètre carré. La population a diminué de 3,219 habitants depuis le recensement de 1866. Cette diminution provient principalement de l'émigration, qui enlève chaque année la partie la plus active de la population. On évalue à 4,500 le chiffre des individus qui, ne trouvant pas dans le pays des ressources suffisantes, émigrent chaque année et vont au dehors porter leur industrie; ils ne rentrent dans leurs foyers qu'après plusieurs années, avec un petit pécule amassé laborieusement.

MŒURS. — Les populations des villes ont des mœurs qui ne diffèrent en rien de celles des autres habitants de la France; mais il n'en est pas de même dans les campagnes, où la misère et la vie pastorale entretiennent une ignorance et des préjugés d'un autre âge. Les hommes de la campagne portent un grand chapeau abritant une chevelure longue et flottante, une veste large et carrée par-dessus un long gilet, une culotte recouverte aux genoux par des bas. Quant aux femmes, elles cachent ordinairement leur bonnet sous un mouchoir et portent un jupon adapté à leur justaucorps. La misère est tellement extrême, que dans certaines contrées (le Dévoluy, par exemple), on se considère comme très-heureux lorsque l'on peut se nourrir d'un pain grossier de farine de seigle non blutée. Mais que de fois n'a-t-on à sa disposition que des racines, des herbes ou des escargots! L'hiver, on passe plusieurs mois sous la neige, dans une oisiveté forcée, abrité par des masures où la lumière pénètre à peine à travers un papier huilé. Cependant le voyageur rencontre partout dans ces tristes contrées une hospitalité supérieure aux ressources du pays, et qui ne peut naître que dans des esprits généreux, susceptibles d'amélioration.

La population, quoique le mélange des races soit à peu près accompli, offre en quelques endroits le type sarrasin. Le patois bizarre qu'elle parle est un mélange de celte, de grec, d'italien, de latin et de français.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des fêtes et des danses du pays. Les fêtes, appelées *vogues*, sont dirigées dans chaque localité par un jeune campagnard que ses compagnons élisent et qui prend aussitôt le titre d'*abbé*. Paré des insignes de sa dignité (une canne, des rubans et de la poudre aux cheveux), il part de grand matin, le jour de la fête, et s'en va, en compagnie du ménétrier, dans chaque maison où il y a une fille à marier. Il invite celle-ci à venir orner la fête et prendre part à la danse. Inutile de dire que toutes acceptent; chacune attache un ruban à la canne de l'abbé, qui, sa tournée finie, se rend au lieu du bal. Des acclamations saluent son arrivée; aussitôt, sur ses ordres, la fête commence et la musique invite les danseurs. Pendant toute la durée de la vogue, l'abbé jouit du pouvoir le plus absolu; ses camarades obéissent à ses moindres commandements, l'entourent, lui servent d'escorte et ne peuvent danser sans sa permission et sans qu'il ait désigné leurs danseuses. Il commande aussi aux étrangers, car si l'un d'eux refusait de lui obéir, il lui suffirait de lever sa canne pour le désigner à la fureur de la jeunesse qui l'entoure. C'est surtout dans les communes de la vallée de Champsaur que ces fêtes ont conservé leur ancienne physionomie.

Quant aux danses, elles sont généralement modernes, excepté une espèce de pyrrhique, d'origine grecque, que l'on danse au Pont-de-Cervieres, près de Jurançon. Neuf, onze ou treize danseurs, armés d'épées courtes et sans pointe, semblables à celles des Allobroges, décrivent gravement douze figures avec une lenteur qui témoigne que l'on se trouve, non pas sur les côtes brûlantes de la Provence ou de la Grèce, mais au milieu des glaciers alpins.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département des Hautes-Alpes a été formé de la partie sud-est du Dauphiné (*Briançonnais, Embrunais* et *Gapençais*) et d'un lambeau de 7,000 hectares pris à la Provence. — Avant la conquête romaine, on y comptait quatre peuplades : les *Caturiges*, dont *Caturigæ* (Chorges), au sommet des Alpes; les *Brigantini*, dans le territoire appelé depuis le *Briançonnais*; les *Tricorii*, dont la capitale était *Vapincum* (Gap), et les *Segusiani*, dans le pays de Suze. La plus puissante de ces tribus, celle des Caturiges, dont le nom signifiait, suivant les uns, *montagnards*, et, suivant les autres, *bons guerriers*, tinrent tête à Annibal lorsque ce général entreprit de traverser le mont Genèvre; mais ensuite elle s'unit à lui et prit part à la guerre contre Rome. Plus tard, les montagnards des Alpes, s'opposè-

rent au passage de César lorsque ce conquérant traversa le mont Genèvre pour aller réduire les Helvètes; ils formaient 14 peuplades réunies en un seul royaume, sous le sceptre d'un roi nommé Cottius, dont le nom est resté aux Alpes Cottiennes. Suze était la capitale du pays. Cottius s'étant déclaré le client de Rome, conserva son titre et ses possessions; mais à sa mort, Auguste, considérant le pays comme une des clefs de l'Italie, en fit une province distincte de la Narbonnaise. Les villes municipes cottiennes jouirent encore de leurs franchises jusqu'au règne de Constantin, mais depuis lors on ne cessa de les traiter comme le reste de la Gaule. Aussi les habitants n'opposèrent-ils aucune résistance aux hordes germaniques lorsque celles-ci traversèrent les Alpes pour se ruer sur l'Italie; ils laissèrent passer tour à tour Sarmates, Alains, Huns, Gépides, Hérules, Saxons, Vandales, Bourguignons, Visigoths et Lombards; enfin, les Francs restèrent seuls maîtres du pays. Déjà saint Marcellin y avait prêché l'évangile et répandu le christianisme. Vers le commencement du dixième siècle, les Sarrasins envahirent les vallées des Alpes et s'établirent surtout dans le Champsaur, où ils ont laissé de nombreux souvenirs. Encore aujourd'hui, le nom de *Barbarins* a, dans le pays, la signification d'ogres ou mangeurs d'enfants. Au siècle suivant, la contrée se divisait en trois petits Etats indépendants : 1° le *Briançonnais*, qui, après avoir fait longtemps partie du marquisat de Suze, finit par passer dans le domaine des comtes d'Albon; 2° l'*Embrunais*, qui reconnut d'abord pour maîtres les comtes de Forcalquier, puis les archevêques d'Embrun; 3° le *Gapençais*, soumis d'abord aux comtes de Provence, puis à ceux de Toulouse et enfin aux comtes de Forcalquier.

Les dauphins du Viennois réunirent au Dauphiné les deux premiers de ces Etats; le troisième fit partie de la Provence jusqu'à la Révolution. La réunion au Dauphiné avait été faite avec la réserve que les habitants conserveraient tous leurs anciens droits. Loin de chercher à les diminuer, les dauphins les augmentèrent, et sous leur sceptre paternel cette partie des Alpes acquit une prospérité relative qu'elle n'avait jamais connue; mais la guerre des Vaudois vint la plonger dans la désolation.

De tout temps à demi libres, les habitants, quoique parfaitement chrétiens, s'étaient habitués à pratiquer le christianisme de la manière qui leur avait semblé le plus en rapport avec leur existence pastorale. Leurs docteurs, appelés *barbes* (oncles), hommes sobres, chastes et simples comme les premiers apôtres, visitaient les chaumières, prêchant la paix et la charité et propageant leurs doctrines. Un jour, l'Inquisition s'en mêla, fit arrêter des milliers de paysans et en livra un grand nombre au bourreau. 230 périrent sur les bûchers dans la seule année 1397; la persécution frappait sans formalité et, le brigandage s'en mêlant, il était permis de piller et de torturer, pourvu que ce fût sous le couvert de la religion.

Le roi Louis XI fit semblant d'être outré au récit de ces faits; il ordonna (18 mai 1478) de cesser toute exécution qui n'aurait pas été précédée des formalités judiciaires; mais l'Inquisition savait à quoi s'en tenir; elle redoubla de zèle, et bientôt le pays devint inhabitable. N'y pouvant plus tenir, les habitants de la Vallouise se retirèrent, en 1485, à l'*Aile-Froide*, caverne située sur les flancs du Pelvoux. Aussitôt, le nonce prêche une croisade; des soldats accourent de toutes parts; on assiége les Vallouisiens, on escalade la montagne, on pénètre dans la caverne, on étouffe les proscrits au moyen du feu, on massacre ceux qui cherchent à fuir ou bien on se réjouit de les voir se précipiter du haut des rochers et s'aplatir en tombant au fond des précipices. Pas un des 3,000 Vallouisiens n'échappa à la mort. A la suite de cette exécution, les persécutions continuèrent avec rage jusqu'en 1498, époque où le roi Louis XII résolut de commencer son règne par un acte de justice. « Ces gens-là sont meilleurs chrétiens que nous, » dit-il, au récit de leurs maux, et il ordonna de leur rendre leurs biens; justice tardive qui ne pouvait repeupler des cantons déserts.

Le pays, encore frémissant, reçut avec enthousiasme les doctrines calvinistes; la bourgeoisie se mettant à la tête du mouvement, plusieurs villes se déclarèrent pour la réforme. Saint-Bonnet devint le centre du protestantisme, et le fameux Lesdiguières, natif de ce bourg, s'empara de la Vallouise et se proclama *roi des montagnes*. Cependant la guerre civile n'eut point le caractère de cruauté qu'elle atteignit dans d'autres contrées. La paix commençait à peine à cicatriser les plaies de cette contrée lorsque la révocation de l'édit de Nantes vint forcer à l'exil près du quart de la population; puis tout à coup, le duc de Savoie envahit le pays, brûle et pille les villes, ravage les campagnes et enlève les troupeaux. Catinat le força à la retraite.

En 1815, la population opposa une énergique résistance aux alliés, et ne livra ses places fortes qu'après la signature de la paix.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Hautes-Alpes (chef-lieu Gap) est divisé en 3 arrondissements, 24 cantons et 189 communes. Il forme le diocèse de Gap, suffragant d'Aix; il compte 26 cures et 213 succursales, avec un grand séminaire à Gap et un petit séminaire à Embrun. Le culte calviniste possède une église consistoriale à Orpierre et 14 temples.

Le département forme la 2e subdivision de la 22e division militaire (chef-lieu Grenoble). Il renferme 4 places fortes : Briançon, Mont-Dauphin, Embrun et le Fort-Queyras, pour couvrir les passages des Alpes et la vallée de la Durance.

Les trois tribunaux de première instance, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, ressortissent à la Cour impériale de Grenoble. A Embrun, maison centrale de détention très-importante. La compagnie de gendarmerie dépend de la 26e légion (Valence). A Embrun, bureau d'artillerie et bureau du génie.

Le département appartient à la 6e inspection des ponts et chaussées, à la 14e conservation des forêts (Grenoble), à l'arrondissement minéralogique de Grenoble, division du sud-est; à la 9e région agricole (sud-est).

L'instruction publique comprend 3 colléges communaux (Gap, Briançon, Embrun), 1 école normale primaire et un cours normal pour les institutrices à Gap, 578 écoles primaires.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE GAP. — *Gap* (lat., 44° 33′ 30″; long., 3° 44′ 31″ E.), chef-lieu du département des Hautes-Alpes (8,165 hab.), à 657 kilom. sud-est de Paris, très-ancienne cité gauloise appelée *Vap, civitas Vapicentium, Vapigensis, Vappium, Vappigium, Vapincum*, fut de tout temps exposée aux ravages des armées qui cherchaient à traverser les Alpes. Son premier évêque fut Démétrius, qui vivait vers le milieu du quatrième siècle et dont les successeurs prirent, au douzième siècle, le titre de comtes de Gap. Ils possédaient treize châteaux et jouissaient du droit de battre monnaie et de rendre justice; le Dauphin se reconnaissait leur vassal. En 1378, les habitants obtinrent de leur évêque une charte d'affranchissement; mais un siècle plus tard, un autre évêque, revenant sur le passé et voulant réduire les habitants en servage, en fit arrêter un grand nombre, et dressa dans la ville les fourches patibulaires. Heureusement, le Dauphin (plus tard Louis XI) se trouvait en ce moment dans le Dauphiné; pour s'essayer à la royauté, il intervint, et comme l'évêque refusait de lui obéir, il s'empara de Gap, s'en déclara souverain, amoindrit les prérogatives de l'évêque et étendit celles de la ville.

Gap eut à souffrir des guerres de religion. La jeunesse, en grande partie catholique, voulut attaquer en rase campagne le fameux Lesdiguières; mais lui, passa ces jeunes gens au fil de l'épée et s'empara ensuite sans coup férir de la ville. Pour la tenir en respect, il fit reconstruire l'ancienne citadelle de Puymore qui la domine au nord-ouest, et de là il put, quand elle voulut se révolter, la bombarder. Richelieu fit raser cette malencontreuse forteresse. A la fin du dix-septième siècle, la ville fut prise par le duc de Savoie, qui la mit au pillage; les habitants, réduits à s'enfuir dans les montagnes, n'eurent plus d'autre ressource que de tendre la main pour vivre.

La ville est située au milieu des montagnes, dans une plaine arrosée par la Luye. On y trouve la cathédrale (en reconstruction), la préfecture (mausolée en marbre noir de Lesdiguières, par Richer), l'hôtel de ville, le théâtre, un musée d'art et d'antiquités, une citerne construite en 1832 sur la place Saint-Étienne, et contenant 2,000 hectolitres d'eau, deux fontaines monumentales; statue du baron de Ladoucette (1866), ancien préfet. — Patrie du troubadour Albert le Gapençais, fils du jongleur Nizard; de Guillaume II, évêque de Gap et ensuite abbé de Saint-Denis. — Foires : lundi qui suit la Sexagésime, 1er mai, 1er lundi d'août, 18 septembre, 11 novembre (3 jours).

Aspres-les-Veynes, sur le Buech, à 28 kilom. ouest de Gap. — Ruines d'un prieuré fortifié; nougat renommé.

Rosans, à 80 kilom. sud-ouest de Gap. Vieux château de Lesdiguières. Non loin de là, au pied du Rizon, ruines du prieuré Saint-André.

Saint-Etienne-en-Dévoluy, à 22 kilom au nord-ouest de Gap, est le chef-lieu du canton le plus pauvre de France. Ce canton, appelé le *Dévoluy*, offre l'aspect d'une région affreusement aride, ce qui est dû surtout à l'imprévoyance des habitants qui ont partout détruit les forêts. Dans cette région (48,000 hect.) se trouvent le mont Auroux et le mont Obiou.

La Bâtie-Monsaléon, au milieu d'une vaste plaine, à 36 kilom. de Gap, était, au temps des Romains, une ville importante près de laquelle Magnence fut défait par Constance, en 353. Tour de la Bâtie-Vieille; ruines du château de la Bâtie-Neuve.

Lesdiguières, à 25 kilom. nord de Gap, est un hameau près duquel se trouve une chapelle qui renferme les restes du connétable de Lesdiguières.

Serres, à 39 kilom. sud-ouest de Gap; pierre druidique; château; église romane; chapelle Sainte-Madeleine; fontaine célèbre dans laquelle le curé plongeait autrefois une jeune fille dans le but de faire cesser les sécheresses; la pluie, dit-on, ne tardait pas à tomber.

La Roche-des-Arnauds, sur le Buech, à 14 kilom. ouest de Gap, près du mont Jarjayette, et de sa profonde grotte. A gauche, au pied du mont Céuse, le château de Manteyer et la grotte du trou de Sigaud.

Veynes, à 26 kilom. ouest de Gap; ancienne église de templiers, deux châteaux.

Saint-Bonnet, à 16 kilom. nord-ouest de Gap, patrie de Lesdiguières. Le bourg est situé à 999 mètres d'altitude, à l'entrée de la vallée de Champsaur. Antiquités romaines et sarrasines; longue montée; territoire très-fertile.

Tallard, à 13 kilom. sud de Gap, ancien *Alarente*, sur un roc; château du onzième siècle, avec chapelle (monument historique) et galerie de la Renaissance.

Saint-Firmin-en-Vaigodemard, antique château.

Les Andrieux, commune de Guillaume-Peyrouse, à 44 kilom. nord de Gap, est entouré de neiges et de rochers et se trouve privé de la vue

du soleil pendant 107 jours; le jour où cet astre reparaît à l'horizon, les habitants vont en procession lui offrir chacun une omelette, comme marque de reconnaissance.

2° Arrondissement de Briançon. — *Briançon*, au centre de quatre vallées, à 91 kilom. nord-est de Gap; ville forte de 1re classe (3 enceintes, 7 forts et plusieurs redoutes). à 1,321 mètres d'altitude. Les forts communiquent par de belles routes et par des galeries souterraines et sont reliés à la ville par un pont d'une seule arche, sur la Durance. La ville compte à peine 3,400 habitants; elle est très-importante cependant, parce qu'elle sert de magasin et d'arsenal aux Alpes françaises; c'est le point central d'attaque ou de défense du côté de l'Italie. Briançon est une ville qui date d'avant la conquête romaine. Pline en attribue la fondation à des Grecs chassés des environs du lac de Côme par des tribus helvètes. D'un difficile accès, elle résista aux barbares et se constitua en république indépendante; mais au onzième siècle, déchirée par des factions, elle se livra volontairement aux comtes d'Albon. Elle a été brûlée au seizième siècle. On y trouve de belles fontaines, une jolie église, plusieurs grands établissements industriels; elle est située dans le bassin houiller dit de Briançon; jolies promenades aux environs, surtout à l'oratoire du Pouet; ascension du mont Pelvoux. — Foires: 2e lundi de juin, le 1er lundi de mai, 2e lundi de septembre et d'octobre.

L'Argentière, à 19 kilom. sud de Briançon, autrefois *ville d'Urgon*. Mines de plomb argentifère. Chapelle fondée par les Templiers.

La Grave-en-Oisans, à 36 kilom. nord-ouest de Briançon, au milieu de montagnes dont la flore est des plus riches. Non loin du bourg, on trouve, près de l'hospice de Loches, l'entrée de l'horrible gorge de Malaval. Le touriste admire dans les environs de magnifiques cascades au pied de superbes glaciers que domine l'aiguille du Midi.

Le Monêtier-de-Briançon (Monasterium), à 15 kilom. nord-ouest de Briançon, sur la Guisane, au pied de la montagne Sainte-Marguerite (2,538 m.). Charmants environs; ruines romaines. La vallée du Monêtier est citée comme une des merveilles des Alpes. Établissement d'eaux thermales; mine d'anthracite.

C'est au Monêtier que commence l'ascension du mont Pelvoux, qui se fait ordinairement en deux jours. On monte à dos de mulets pendant près de quatre heures, jusqu'au Claux. C'est là que se trouvent les bergers en compagnie desquels on escalade ensuite les hauteurs pendant 10 ou 12 heures. On passe la nuit sous un rocher éboulé, au-dessus du glacier de Sélé (2,000 m.), et le lendemain on arrive jusqu'au plateau de neige où se dressent les deux plus hautes sommités du mont Pelvoux. La montagne n'est accessible que pendant deux ou trois semaines de l'été, lorsque les neiges ont été peu abondantes et les chaleurs précoces.

Le *Mont Genèvre*, anciennement *mons Jovis, Alpis Cottia*, bourg situé sur le plateau du mont Genèvre, à 10 kilom. nord-est de Briançon (1,860 m. d'altitude). Le *Col* où s'élève ce village est le plus facile de tous les grands passages des Alpes; il a été franchi par un grand nombre de généraux illustres : Bellovèse, Annibal, Marius, César, Maximin, Constantin, Magnence, Gratien, Théodose, Charlemagne et Charles VIII. La route actuelle a été faite en 1802 par les habitants des communes voisines et par les soldats de la garnison de Briançon, ainsi que le rappelle un obélisque élevé près de la frontière. Sur le plateau, deux rivières prennent naissance; l'une, la Doire, va tomber dans le Pô, l'autre, la Durance, se précipite vers le Rhône. Voici un quatrain local qui peint bien la nature de ces deux cours d'eau :

> Adieu donc, ma sœur la Durance!
> Nous nous séparons sur ce mont:
> Toi, tu vas ravager la France;
> Je vais féconder le Piémont.

A Mont-Genèvre se trouve un hospice pour les voyageurs.

Vallouise, à 26 kilom. à l'ouest de Briançon, est la plus belle vallée des Alpes dauphinoises. Elle doit son nom au roi Louis XI et a vu naître le célèbre Vaudois Pierre de Bruys. Au centre de la vallée, église et baptistère, œuvres de la Renaissance.

Ville-Vieille, à 31 kilom. de Briançon, renferme le château de Queyras, sur la pointe d'un rocher que baigne le Guil. Ce château, d'origine féodale, est le chemin couvert de Briançon.

Aiguilles. On y montre la belle pierre druidique appelée Pierre-Fiche.

3° Arrondissement d'Embrun. — *Embrun* (*Ebrodunum*), à 40 kilom. est de Gap, sur la rive droite de la Durance (4,183 hab.), ville d'origine celtique, qui fut déclarée latine par Néron, alliée par Galba et métropole par Adrien. Elle fut fortifiée contre les barbares, ce qui lui permit de résister aux Vandales, mais ne l'empêcha pas d'être ravagée par les Huns, les Lombards, les Saxons et les Sarrasins. Au quatrième siècle, fut fondé le siége épiscopal d'Embrun, qui conserva une grande importance jusqu'au quinzième siècle, époque où Louis XI mit des bornes à la puissance des archevêques. Ce roi partageait sa dévotion entre Notre-Dame d'Embrun et Notre-Dame de Lorette. Il attribuait à la première une guérison miraculeuse et, en exécution d'un vœu, il vint, en 1481, présenter ses remercîments à la Vierge; il entra processionnellement dans la cathédrale comme chanoine. Dès lors l'archevêque ne fut plus que le second dans son église. L'archevêché a été brûlé par les protestants; le château fut démoli par Richelieu; enfin, en 1692, la ville fut bombardée par le duc de Savoie.

Embrun, place forte de 3e classe, est assez bien bâtie sur un roc inaccessible qui domine de 100 mètres la Durance; elle est entourée de remparts, de bastions, de profonds fossés et par une citadelle qui s'élève au lieu où se trouvait autrefois un palais des dauphins du Viennois. L'intérieur de la ville est embelli par les monuments suivants : église Notre-Dame, en restauration (mon. histor.), style roman. Les orgues et plusieurs ornements datent de Louis XI; célèbre statue de la Vierge. — Près de la cathédrale, tour gothique. — Dans l'ancien collége et séminaire des jésuites, on a établi une maison centrale de détention; c'est la première que l'on ait fondée en France. — Palais archiépiscopal; ancien couvent des capucins. —Vieilles maisons. — Pont de la Clapière sur la Durance.— Les environs de la ville méritent d'être visités; ascension du mont Puerait (2,628 m.). — Embrun a vu naître Jean Morel, ami d'Erasme et le général la Peyrouse.

Foires : 1er samedi de janvier, 4e lundi de carême, 28 avril, 1er juin, 25 août, 25 octobre, 5 décembre.

Châteauroux (*Castrum Rodolphi*), à 7 kilom. nord d'Embrun, possédait un château fort que détruisit Lesdiguières. Pont sur la gorge du Rabious, torrent fougueux qui, dans les jours d'orage, emporte tout ce qui se trouve sur son passage.

Plan-de-Phazy, à 16 kilom. nord d'Embrun, établissement thermal alimenté par quatre sources d'eaux minérales acidules, ferrugineuses, purgatives et apéritives, que l'on emploie avec succès dans les maladies du foie et de la peau.

Mont-Dauphin, bâti sur un plateau presque à pic, près du confluent de la Guil et de la Durance, à 18 kilom. nord-est d'Embrun, ne possède que deux rues en croix. Au-dessus s'élève une forteresse inaccessible, au centre de quatre vallées et battant les routes d'Embrun et de Briançon. Le duc de Savoie passant sur ce plateau avait dit : « Voilà une porte à fortifier. » Aussitôt qu'il eut été chassé du pays, Vauban et Catinat s'empressèrent de réaliser son vœu au profit de la France, et Mont-Dauphin se couvrit de fortifications : au nord-ouest, deux forts; du côté de la plaine, rempart sur un rocher à pic; champ de manœuvre couvert; deux casernes et un arsenal considérable; les fortifications sont construites en marbre rougeâtre.

Promenades plantées de plus de 4,000 ormes. Aux environs, gorges sauvages du Guil.

Chorges, autrefois *Caturigæ, Catovigomagus*, à 16 kilom. à l'ouest d'Embrun, ancienne cité gauloise qui fut détruite par les barbares, relevée par l'archevêque d'Embrun, pillée par les Allemands en 1517, prise par Lesdiguières en 1585, et démantelée en 1586 par d'Epernon. Ruines romaines importantes; église (mon. histor.). Dans la vallée, petit sanctuaire de Notre-Dame-de-Bon-Rencontre, lieu de pèlerinage.

Guillestre, à 19 kilom. nord-est d'Embrun, autrefois place forte. C'est par Guillestre que François Ier passa en 1515 pour aller en Italie. On y trouve des antiquités druidiques, une église du seizième siècle en marbre rose, les ruines du château des évêques d'Embrun.

Vars domine une vallée qui aboutit au col de Vars, très-fréquenté pour aller à Barcelonnette. Aux environs, camp de Tournoux.

Dormilhouse, commune de Freissinières, à 31 kilom nord-ouest d'Embrun, attire de nombreux étrangers qui viennent y admirer la chute de la Biaisse (400 m. de haut).

STATISTIQUE. — 1° Arrondissement de Gap. — 14 cantons : *Gap* (7,517 hab.), *Aspres-les-Veynes* (731 hab.), *Barcillonnette* (301 hab.), *la Bâtie-Neuve* (798 hab.), *Laragne* (683 hab.), *Orpierre* (805 hab.), *Ribiers* (1,205 hab.), *Rosans* (862 hab.), *Saint-Bonnet* (1,789 hab.), *Saint-Étienne-en-Dévoluy* (753 hab.), *Saint-Firmin-en-Valgodemard* (1,230 hab.), *Serres* (1,101 hab.), *Tallard* (1,094 hab.), *Veynes* (1,662 hab.).

126 communes, parmi lesquelles : la Roche, Ancelle, Saint Laurent, Neffes, dont la population dépasse 1,000 hab.

2° Arrondissement de Briançon. — 5 cantons : *Briançon* (3,402 hab), *Aiguilles* (713 hab), *la Grave-en-Oisans* (1,459 hab.), *l'Argentière* (1,202 hab.), *le Monêtier* (2,381 hab.).

27 communes, dont voici les principales : Saint-Martin (1,338 hab.), Vallouise (1,177 hab.), Saint-Chaffrey (1,285 hab.), Lasalle (1,377 hab.).

3° Arrondissement d'Embrun. — 5 cantons : *Embrun* (4,183 hab.), *Chorges* (1,795 hab.), *Guillestre* (1,509 hab.), *Orcières* (1,332 hab.), *Savines* (1,096 hab.).

36 communes, parmi lesquelles : Châteauroux (1,875 hab.), les Grottes (1,360 hab.), Saint-Crépin (1,151 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 3 colléges communaux (250 élèves), 1 institution secondaire libre (10 élèves), 578 écoles primaires (25,000 élèves), 4 salles d'asile (350 élèves). — 33,000 habitants sont complétement illettrés, 21,000 savent lire seulement, 64,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 29 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; 3 établissements hospitaliers. — Justice. 3 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 3 pour crimes contre les propriétés, 450 pour délits, 1,000 pour contraventions; 500 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 220 affaires commerciales; 2,050 affaires en justice de paix. — 58 hommes et 2 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 4 hommes et 3 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SITUATION. — Ce département méditerranéen est compris entre 4° 3′ et 5° 20′ de longitude E., et 43° 3′ et 44° 30′ de latitude. Il doit son nom aux Alpes qui viennent plonger le pied de leurs contre-forts dans la Méditerranée.

LIMITES. — Au nord et à l'est, les Alpes séparent le département des Alpes-Maritimes du royaume d'Italie; à l'ouest, il est limité par les Basses-Alpes et par le Var; enfin, au sud, il se termine à la Méditerranée.

SUPERFICIE. — Ce département contient 383,900 hectares; il est le 81e de France, sous le rapport de son étendue.

TOPOGRAPHIE. — Ce département est à la fois montagneux et maritime.

1° MONTAGNES. — Les Alpes maritimes, de nature calcaire, sont généralement dénudées et privées de terre végétale; elles ne gardent les neiges que dans certaines expositions. Elles commencent au mont Viso et s'étendent, sur un espace de 200 kilom. de long, jusqu'au col de Cadibone; elles n'appartiennent au département que dans leur partie centrale, du col de Tinier au col de Tende. Altitude moyenne : de 800 à 1,000 mètres.

Chaîne principale. — C'est la chaîne qui limite le nord du département. Elle présente les cols de Valonet, Becca, Lunga, Porticiol, Mollières, Fremia-Morte, Cerise, Pierre-Etroite, Finestre, Pagar, de Ver, de Gordo-lasca, d'Inferno, de Braus et de Tende. Ce dernier, à 1,795 mètres d'altitude, est le seul fréquenté. Il livre passage à la route de Nice à Turin.

Rameaux. — Cette chaîne projette sur le territoire du département 3 assises disposées du sud au nord. La première se détache du mont Brascitta et vient mourir près de Puget-Théniers; on y remarque : le col de Pal, le mont Nier, le mont Bougniou, le col de Chastelan, le col Marie, le mont du Colombier, le col de la Roue et le mont de la Croix. — La seconde sépare la vallée de la Tinea de celle de la Vesubia; on y remarque : le col du Puits, les monts de Feaudy, Engiarde et de Chalanches. — Enfin, la troisième sépare la vallée de la Roya de celle de la Vesubia; on y trouve : la montagne du Bois-Noir, le col de Lignières, le col Repasset, le mont Laution, le col de Saint-Véran.

Près de Cannes, l'admirable massif de l'Esterel borde le littoral.

2° VALLÉES. — La partie supérieure des vallées de l'est et de l'ouest, abritée contre le vent du nord, présente une riche végétation où les pins de diverses espèces se mêlent à l'olivier, le caroubier, le citronnier et l'oranger, tandis que les hautes vallées du nord annoncent, par leurs prairies et leurs torrents, le voisinage des Basses-Alpes. Les principales vallées sont celles de la Roya, du Paillon, de la Vesubia, de la Tinée, de la Cagne, du Loup, du Siagne, et enfin la belle vallée du Var, aux gorges pittoresques et aux *clus* grandioses.

3° COTES. — La Méditerranée baigne le département depuis l'embouchure de l'Argentière jusqu'à celle de la Roya, sur une longueur de 72 kilom. Le développement total des côtes peut être évalué à 95 kilom. En général, la côte est escarpée, très-découpée, nue et rocheuse en certains endroits; mais sur sa plus grande étendue, elle est bordée de vignes, d'oliviers, d'orangers, découpée de criques charmantes, de petits ports, bordée d'îles pittoresques, battue par les eaux azurées de la Méditerranée. On y trouve le golfe de la Napoule (Cannes), le cap de la Croisette, séparé par un détroit de 1,500 mètres des îles de Lérins, le golfe de Jouan, la presqu'île de la Garouppe (phare de 103 m. — 37 kilom. de portée), la plage d'Antibes, séparée du golfe Jouan par le cap Gros; l'embouchure du Var, le golfe de Nice, bordé de collines semées de villas et de bouquets d'orangers, le cap de Nice, les hauts promontoires rocheux du Boron, le golfe de Villefranche, la péninsule Saint-Jean, à l'extrémité de laquelle se trouve le cap Cauferiat (phare de 33 kilom. de portée), la presqu'île Saint-Hospice, le golfe Saint-Hospice, le golfe d'Eze, dominé par les plus beaux escarpements de la Corniche française, le cap d'Aglio, le rocher de Monaco, commandé par la Tête-de-Chien (542 m. d'élévation, panorama merveilleux), le golfe de Roquebrune, le cap Saint-Martin et le beau golfe de Menton, bordé à l'ouest par des terres d'alluvion et à l'est par des falaises.

A l'est de l'embouchure du Var, le littoral porte le nom de ***Rivière de Gênes.***

4° ILES. — En face du cap de la Croisette se trouvent les îles de *Lérins*, dont les deux principales sont : l'île historique de Sainte-Marguerite, la plus grande offrant la forme d'une ellipse allongée et mesurant 7 kilom. de circonférence; elle possède une belle forêt de pins maritimes et le fort où fut enfermé le Masque de fer; Saint-Honorat, la plus petite, mesure 3 kilom. de circonférence, 800 mètres de long et 300 de large. Ces deux îles sont séparées l'une de l'autre par un canal de 1 kilom. Ce groupe d'îles se compose, en outre, de quelques îlots rocheux, tels que l'île Saint-Féréol.

HYDROGRAPHIE. — COURS D'EAU. — A l'exception de l'*Artuby*, tributaire indirect de la Durance, les eaux du département se jettent dans la mer par des fleuves côtiers de peu d'importance. Ces petits fleuves sont :

La *Roya*, qui naît au col de Tende (Italie), entre dans le département par la gorge de Gandarena et va terminer son cours en Italie. Son principal affluent en France est la Bevera.

Le *Paillon* (Paglione), ruisseau grossi par des torrents dévastateurs, se jette dans la mer à Nice.

Le *Var*, qui descend du mont Cameleone (2,500 m. d'altit.), sort du département après un cours de 9 kilom., entre dans celui des Basses-Alpes, revient aussitôt, arrose Puget-Théniers et court se jeter dans la mer après un cours de 120 kilom. C'est un petit fleuve capricieux, qui, à la fonte des neiges, se grossit, devient large, rapide, rageur, et se livre à des débordements redoutables; mais en été, son lit, à peine sillonné par quelques filets d'eau, est guéable presque partout. La partie inférieure du Var forme une grande quantité d'îles. Ce fleuve reçoit la Tinea, qui descend du col de Tiniers et traverse une vallée profonde; le Giaus, qui baigne d'admirables gorges; la Vesubia, qui descend du col de Pierre-Etroite; l'Esteron, qui arrive des Basses-Alpes, traverse le magnifique clus de Briançonnet, absorbe la Gironde et le Bouillon et finit après un cours de 75 kilom.

La *Siagne* est un petit cours d'eau qui descend des montagnes d'Audibergue, sépare un instant le département des Alpes-Maritimes de celui du Var et finit dans le golfe de Napoule.

Le *Loup* descend aussi des montagnes d'Audiberne, mais sur le versant opposé, et se jette dans la Méditerranée à 8 kilom. au nord d'Artibes.

La *Cagne* prend sa source près de Coursegoules, se sépare en plusieurs bras et vient se jeter dans la mer à 1 kilom. au nord de la précédente rivière.

En général, les eaux de ces rivières sont peu abondantes, mais très-limpides pendant la belle saison; mais à la saison des pluies et de la fonte des neiges, elles deviennent torrentueuses, froides et limoneuses. Le Var est flottable depuis Puget-Théniers. La Tinea, la Vesubia et la Roya servent aussi au flottage des bois.

2° LACS, ÉTANGS ET MARÉCAGES. — Lacs sans importance dans la région montagneuse. — Étang maritime de Napoule. — Marécages à l'embouchure du Var.

CLIMAT. — Le département des Alpes-Maritimes, abrité contre les vents du nord et du nord-est, reçoit de la mer des brises qui tempèrent l'ardeur d'un soleil du 44e degré; il est célèbre pour la douceur et l'égalité de son atmosphère. On l'a comparé à une serre chaude dont la haute température serait due à l'heureuse disposition du sol, à la réverbération des montagnes, aux vents du sud et aux brises de la mer. On a chanté, on a vanté ce petit recoin de la terre, et l'on s'est plu à lui accorder le plus beau, le plus doux climat du monde. Mais cette réputation n'est méritée que pour les rivages de la mer; car, lorsqu'on remonte vers le nord, on se ressent du voisinage des neiges et de la présence des vents qui s'engouffrent dans les vallées étroites; enfin, on y souffre des sécheresses.

A Nice, la température moyenne des hivers est plus élevée que celle des hivers de Rome ou de Florence. La belle saison arrive tard, mais elle se prolonge jusque vers la fin de l'automne. L'été est tempéré, le ciel toujours pur. La moyenne de la température annuelle et de 15°,8 centigr.; celle de l'hiver est de 9°, celle du printemps de 18°, celle de l'été de 23° et celle de l'automne de 12°, 8.

Cannes et Menton rivalisent avec Nice. Cannes surtout est un point privilégié; la température moyenne y est de 16, °2.

Air : il est généralement sec. — ***Vents :*** ceux du sud-ouest et du sud-est amènent des pluies; celui du nord-ouest, appelé ***Mistral***, frappe la partie moyenne du département et amène de brusques changements de température. Cependant quelques localités privilégiées, abritées par leur exposition, échappent à sa funeste influence.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Une partie des montagnes appartiennent aux roches primitives; elles renferment du ***gneiss***, du ***granit***, des ***schistes micacés***, de l'***amphibole*** et de la ***serpentine ;*** une autre partie, constituée par des terrains de transition, renferme des ***calcaires*** et des ***grès quartzeux.*** Le ***porphyre*** et le granit se trouvent dans le massif de l'Esterel et bordent le rivage d'une partie de l'arrondissement de Grasse; la côte de l'arrondissement de Nice est composée de ***calcaire jurassique.*** On trouve çà et là du ***gypse*** et de la ***pierre à chaux.*** — Mines de ***fer***, surtout entre la Tinea et la Vesubia. — Mines de ***cuivre***, mines de ***plomb***, ***arsenic***, près de Luceram. — ***Mercure***, près du Fontan. — ***Houille*** de Puget-Théniers, de

Paille (Valdeblore), du Plan German et de Sospel (aux Costès).

SOURCES. — Eaux minérales acidules et sulfureuses chaudes et froides à la Guerz, près de Saint-Sauveur; de Lanciourres, près de Roquebillière; de Berthémont, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Sur les montagnes, pâturages, épaisses forêts, pin, sapin, mélèze, chêne assez rare. — Dans les vallées, céréales insuffisantes à la consommation locale; vignes, chanvre, tabac; flore très-brillante et très-riche en plantes médicinales; on y trouve six espèces principales d'oliviers, dix espèces de citronnier, limonier et oranger; grenadier; quatorze espèces de figuiers. Tous ces arbres viennent en pleine terre. On rencontre, en outre, tous les fruits de nos jardins, de nos vergers ou de nos bois: châtaignes, pommes, noix, etc.

3° ANIMAUX. — Tous nos animaux domestiques; belles races de chèvres et de mulets. — Loup, renard, belette, etc. — Rivières poissonneuses; on pêche sur les côtes le thon et l'anchois; ce dernier, vendu sous les noms d'anchois de Nice et d'anchois de Fréjus, jouit d'une réputation méritée (Voir notre *Encyclopédie d'économie domestique*). — Outre les insectes communs aux autres départements de la France, on rencontre la tarentule, moins redoutable que celle de l'Italie méridionale.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — Le département est traversé par 5 routes nationales présentant un développement de 337 kilom. 500 m. La plus importante est celle qui unit Cannes et Nice au col de Tende; mais la plus célèbre est la route de la *Corniche*, qui longe le littoral jusqu'à Gênes, en suivant les côtes de la Méditerranée et en offrant partout les points de vue les plus inattendus, les sites les plus admirables: montagnes grisâtres, gorges inondées du soleil d'Italie, villages perchés sur les rochers, cités méridionales, anses, golfes, ports baignés par cette admirable mer aux flots bleus chantés par les poëtes, tel est le ravissant panorama qui se déroule devant les regards enchantés du voyageur.

Il existe en outre 10 routes départementales (235 kilom.) et 707 chemins vicinaux (3,000 kilom.). — Le système des voies de communication n'est pas encore complet, en raison des difficultés que présente le sol.

2° COMMUNICATIONS MARITIMES. — Le service de la navigation à vapeur de la *Nouvelle Compagnie Marseillaise* dessert le littoral. Départ de Nice pour Bastia et Livourne, tous les mercredis, à 5 heures du soir. — Le service postal maritime de Gênes dessert aussi le littoral. Départ de Nice pour Gênes, tous les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du matin. — De Gênes pour Nice, les mardis, jeudis et samedis, à 8 heures du soir. Nice est mise en communication avec la Corse par la nouvelle Compagnie Marseillaise. Départ tous les mardis, à 8 heures du matin.

CHEMINS DE FER

Embranchement important du réseau de Lyon. Cet embranchement prend le nom de chemin de fer de *Marseille à Gênes par Nice*. Le département possède, en outre, le petit chemin de fer de *Cannes à Grasse*, embranchement du précédent — Développement total des voies ferrées: 92 kilom.

1° CHEMIN DE FER DE MARSEILLE A GÊNES. — Il suit continuellement la côte. Voici quelles sont les stations:

	Dist. de Marseille.	Dist. de Nice.
Le Travas........	180 kilom.	45 kilom.
Cannes..........	194	31
Golfe-Jouan......	200	25
Antibes..........	205	20
Vence-Cagnes....	213	12
Var.............	219	6
NICE............	225	»
Villefranche......	229	4
Beaulieu.........	231	6
Eza.............	234	9
Monaco..........	240	15
Monte-Carlo......	242	17
Cabbe-Roquebrune	245	20
Menton..........	249	24

Gênes se trouve à 179 kilom. de Nice.

2° CHEMIN DE FER DE CANNES A GRASSE. — Son développement est de 20 kilom. La seule station intermédiaire est *Mouans*, à 12 kilom. de Cannes et 8 de Grasse.

AGRICULTURE. — En général, les récoltes ne suffisent pas à la consommation, et sauf l'arrondissement de Grasse, ce département doit être rangé parmi les moins riches de France pour les choses de première nécessité. Peu de céréales; quelques prairies; chanvre dans les bas-fonds; châtaignes de Roquebillière; haricots de Bezeaudun, lentilles de Tourette, légumes d'Antibes. Mais les fruits méridionaux se récoltent sur le littoral avec une abondance extraordinaire; on trouve de nombreux vergers où mûrissent les oranges, les citrons, les figues, les grenades, etc. — Culture prospère des fleurs pour la parfumerie. — Education des abeilles, des vers à soie et du gros bétail.

Le territoire comprend: 48,000 hectares en céréales; 5,000 en cultures potagères et industrielles; 9,000 en prairies artificielles; 67,000 en prairies naturelles; 186,000 en pâturages; 5,000 en vignes; 94,000 en bois et forêts; 31,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 35 millions de francs. — La valeur des animaux domestiques s'élève à 14 millions de francs.

INDUSTRIE. — Grand nombre de fabriques d'essences, de parfums. — Distilleries, moulins à huile, scieries, savonneries, papeteries, tanneries, tuileries, filatures de soie, manufactures de draps grossiers, de couvertures de laine et de toile de fil; préparation des fruits secs; blanchissage de la cire; ateliers de salaison de thons, d'anchois et de sardines. Grasse est la principale ville industrielle. — 6 mines de cuivre (116 ouvriers); 1 mine de manganèse oxyde (10 ouvriers); 2 mines de plomb (50 ouvriers); 1 usine à fer produisant 1,450 quintaux métriques de fonte de 2e fusion (58,000 fr.).

COMMERCE. — Nice, Cannes, Antibes et Menton sont les principales villes où se traitent les affaires commerciales. Le département tire de Marseille et d'Italie les céréales qui lui sont nécessaires. Il exporte ses fruits de table, ses mules, ses mulets, sa parfumerie, ses peaux brutes ou préparées au tan, ses vaches, ses huiles d'olive, ses pâtes dites d'Italie et ses poteries grossières.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. — *Navigation à voiles et à vapeur réunies* (port de Cannes, golfe de Jouan, Antibes, Nice, Villefranche, Saint-Hospice, Menton), 850 navires, jaugeant 60,000 tonnes, lest compris, entrent en année moyenne. — *Cabotage à voiles et à vapeur réunis* (mêmes ports, plus celui de Cros-Cagnes), 2,500 navires en moyenne, jaugeant 150,000 tonnes, lest compris. — *Marine marchande à voiles*, 350 navires (4,000 tonnes); *à vapeur*, 2 ou 3 *navires*.

POPULATION. — Le dernier recensement a constaté une augmentation de 219 habitants, ce qui porte la population totale du département à 199,037 habitants. Sous le rapport de la population absolue, il est le 81e de France. Il compte près de 51 habitants par kilomètres carré; à ce point de vue, il est le 67e.

Les habitants de la partie élevée de ce département ont les mêmes habitudes que ceux des autres départements des Alpes; ils préfèrent la vie pastorale à la rude existence des cultivateurs, et l'éloignement qu'ils ont pour les fatigues du travail explique le peu de progrès de l'agriculture. — Sur les côtes, on se rapproche davantage des mœurs provençales.

Dans les villes, on parle le français et l'italien concurremment avec le patois du pays, mélange de provençal et d'italien. — Dans les campagnes, où l'instruction est peu répandue, on parle exclusivement le patois.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Ce département a été formé en 1860 du comté de Nice et de l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var.

Des colons liguriens furent, d'après la tradition la plus ancienne, les premiers habitants du territoire des Alpes maritimes. Une légende attribue à Hercule la fondation de Villefranche; mais trois siècles plus tard, une colonie phocéenne domina tout le littoral, repoussa les Liguriens et créa *Nicea* et *Antipolis* (Antibes). Vinrent ensuite les Romains. La conquête de Marseille entraîna celle de tous les territoires qui appartenaient à cette métropole. De cette époque date la fondation de Fréjus (Forum Julii) et la création de la voie Aurélienne à travers les Alpes, qui, destinée aux légions, devait plus tard servir de passage aux barbares. Après les Visigoths, les Ostrogoths, et après ceux-ci, les Sarrasins, qui, nulle part plus qu'en Ligurie, n'exercèrent d'aussi longs et d'aussi cruels ravages. Les pirates d'Afrique, maîtres de la côte, s'étaient fixés et fortifiés dans les montagnes, d'où ils descendaient pour piller les villes et les bourgs.

Un pape, Martin II, organisa une croisade contre ces bandits, mais son intervention fut impuissante, et c'est à Othon, empereur d'Allemagne, que revient la gloire d'avoir exterminé et chassé définitivement les Sarrasins.

La paix qui suivit fut de courte durée. A peine délivré de l'invasion, ce beau pays, où la nature semble avoir tout disposé pour le bonheur des hommes, fut de nouveau déchiré par la guerre et les discordes civiles. Les comtes de Provence le possédèrent jusqu'à Gilbert, dont la fille le porta en dot aux comtes de Barcelonne, qui le gardèrent jusqu'en 1245. A cette époque, par le mariage de Charles d'Anjou, frère de saint Louis et roi de Naples, avec Béatrix, fille de Raymond-Béranger, ce territoire appartint à la maison de France jusqu'en 1419. Cette période ne fut pas des plus heureuses, et le seul bienfait du roi Charles fut l'importation à Nice des orangers de Sicile.

La Ligurie fut ensuite réunie aux États d'Amédée VIII de Savoie. Elle commençait à respirer et à se relever de ses ruines lorsque éclata la guerre suscitée par la rivalité de François Ier et de Charles-Quint. Sans cesser d'appartenir à la maison de Savoie, les Alpes maritimes subirent tous les maux que la guerre entraîne avec elle, et à peine la paix était-elle signée à Cateau-Cambrésis que, pour comble d'infortune, le tremblement de terre du 20 juillet 1564 bouleversa et ruina en partie cette malheureuse province. La paix n'a jamais été qu'une trêve pour cette contrée destinée, par sa situation géographique, à servir de passage ou de champ de bataille à toutes les armées, et l'on s'étonne de la merveilleuse fécondité, de l'inépuisable richesse d'un pays capable de résister à de pareilles épreuves. Le 24 mars 1760, un traité de paix, signé à Paris, fixa le Var comme limite entre la France et le Piémont.

En 1793, le roi de Piémont ayant pris part à la coalition monarchique contre la nation française et quelques dispositions hostiles ayant été prises sur la frontière du Var, la Convention nationale ordonna un rassemblement de volontaires marseillais entre Cagnes et Antibes. Les défenseurs de la frontière piémontaise furent tout à coup frappés de panique et se retirèrent dans les montagnes; les notables du pays demandèrent une occupation française. Le général Anselme entra en Ligurie et occupa cette province sa-

brûler une amorce. **Le 4 février 1793, le comté** de Nice fut, sur sa demande, réuni à la France, sous la dénomination de département des Alpes-Maritimes.

En 1815, La France, vaincue par l'Europe, dut rendre à la maison de Savoie ces mêmes populations qui, en 1793, s'étaient volontairement séparées d'elle.

Enfin, le 12 juin 1860, le comté de Nice fut compris dans les territoires que le roi Victor-Emmanuel II cédait à la France en échange de la Lombardie.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Alpes-Maritimes (chef-lieu Nice) est subdivisé en 3 arrondissements, 25 cantons et 150 communes. — 6e inspection divisionnaire des ponts et chaussées, région du sud-est (siége à Grenoble). — 4e corps d'armée (état-major à Lyon); 9e division militaire et 16e légion de gendarmerie (Marseille). — 2 places fortes de 2e classe (Antibes et le fort Sainte-Marguerite). Saint-Laurent-du-Var et la citadelle de Villefranche défendent la route d'Italie. — Sous-arrondissement maritime à Nice, dépendant de la préfecture de Toulon. Ce sous-arrondissement est divisé en deux quartiers (Nice et Antibes).

Les trois tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement et les trois tribunaux de commerce (Nice, Grasse et Atibes) relèvent de la cour d'appel d'Aix. — L'arrondissement de Grasse dépend du diocèse de Fréjus; les deux autres forment le diocèse de Nice, suffragant de l'archevêché d'Aix. Le département compte 33 cures, 178 succursales. Grand séminaire à Nice; petits séminaires à Nice et à Grasse. Plusieurs couvents et établissements religieux à Nice.

Temples protestants à Nice et à Cannes.

1 lycée à Nice (550 élèves), 3 colléges communaux à Antibes, Grasse et Menton (250 élèves); 5 institutions secondaires libres (75 élèves); 374 écoles primaires (19,000 élèves); 28 salles d'asile (2,400 élèves). Ecole normale primaire à Nice. Les établissements de l'instruction publique dépendent de l'académie d'Aix.

Direction des douanes à Nice, avec 13 bureaux répartis le long de la frontière et de la côte.

26e conservation forestière (Aix).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE NICE. — *Nice* (lat., 43° 41' 58"; long., 4° 56' 32"), chef-lieu du département, à 870 kilom. de Paris, est situé à l'extrémité nord de la baie des Anges, sur le Paillon, à 6 kilom. de l'embouchure du Var (52,377 hab.). Protégée contre les vents du nord par un majestueux rempart de montagnes, rafraîchie par les brises de la Méditerranée, Nice, par la douceur de son climat, la beauté de son site, est une des villes les plus charmantes de la Provence et du monde. Mais avant de parler de la ville moderne, parlons de la ville ancienne.

Nice (en latin *Nicæa*, en italien *Nizzia*) tire son nom d'un mot grec qui signifie *victoire*. Les Phocéens de Marseille, qui la fondèrent au troisième siècle avant Jésus-Christ, lui donnèrent ce nom en mémoire d'une victoire qu'ils venaient de remporter. Ce petit port prit un rapide accroissement, et Nice était déjà une ville importante lorsque César envahit la Ligurie. Sous la domination romaine rien n'altéra sa prospérité, mais comme toutes les villes du Midi, elle devint la proie des barbares. Goths, Wisigoths, Vandales, Lombards, se ruèrent tour à tour sur elle et la réduisirent bientôt à l'état d'une misérable bourgade.

Cependant de plus malheureux qu'elle, les habitants de Cimiez, fuyant leurs demeures, vinrent chercher un asile au bord du Paillon et offrirent leurs bras aux Nicéens pour relever les remparts de la cité. Les vestiges de ces constructions et un aqueduc sont les seules antiquités romaines que Nice possède encore.

Plus tard elle rechercha la protection des rois franks, puis celle des Gênois contre l'invasion des Sarrasins; mais on sait que la Ligurie dut attendre deux siècles que l'empereur Othon la délivrât de ces barbares. Au joug de l'étranger, succédèrent les maux des discordes civiles, et Nice ne recouvra sa prospérité que sous les comtes de Provence. Il est curieux de comparer ce qu'elle était sous le règne heureux de Bérenger IV avec son état actuel. Mais empruntons à un de ses historiens, M. Fervel, les intéressants détails suivants :

« Une charte de 1060, dit-il, établit pour les denrées de détail les prix suivants en sols melgariens, qui représentaient la cinquantième partie d'un marc d'argent : une journée de manœuvre, 3 sols; un bœuf, 15 sols; un cheval, 20 sols; un mulet, 17 sols; une paire de souliers, 5 sols; un manteau avec capuchon, 18 sols; une tunique de femme, 25 sols; une servante à gages annuels, 40 sols; une livre de pain, 3 deniers; de viande, 2 deniers et demi; de poisson, 2 deniers. Les hommes des hautes classes, coiffés d'un petit chapeau de velours noir, portaient les cheveux longs flottant sur l'épaule, avec des moustaches et la barbe. La chemise à col tombant découvrait une partie de la poitrine. Les robes à longs plis, et, en hiver, les manteaux ajoutaient à la noblesse du costume. Les paysans et les ouvriers n'avaient qu'une épitoge à capuchon. Les dames nobles et les bourgeoises portaient un surcot boutonné qui tombait jusqu'aux talons, et par-dessus une tunique descendant jusqu'aux genoux. Leurs cheveux étaient roulés en couronne au-dessus du front. Un chapeau de forme cubique et à larges bords, dit capellina, les préservait du soleil et de la pluie. A défaut de voiles elles portaient des masques de différentes couleurs; car il n'y avait que les femmes notées d'infamie qui marchassent à découvert. Elles y étaient forcées; si elles y manquaient, toute femme honnête pouvait leur courir sus. La vie était sobre, active, réglée; un homme de soixante ans semblait être dans toute la force de l'âge et les centenaires n'étaient point alors des phénomènes. On parlait à Nice la langue provençale avec la prononciation italienne. »

En 1419, Nice fut cédée à la Savoie. Depuis cette époque et pendant trois siècles la fatalité de sa position géographique en fit le théâtre des guerres des grandes puissances voisines. La paix d'Aix-la-Chapelle lui ouvrit une ère de prospérité nouvelle. Elle s'agrandit, rebâtit son palais épiscopal, décora son hôtel de ville, créa sa belle promenade de la Terrasse, et depuis elle n'a cessé de s'étendre et de s'embellir.

Aujourd'hui, avec ses parcs, ses riches villas éparpillées dans un rayon de plusieurs kilomètres, on ne sait, en vérité, où Nice commence et où elle finit. On la divise en trois parties : le port, creusé au pied de la colline du *Château;* la vieille ville, qui a conservé ses rues tortueuses, étroites et pavées en petites dalles de granit et qui est comprise entre la promenade du *Cours* et le Paillon, et la ville neuve, qui renferme les grands hôtels et de magnifiques promenades, entre autres la *Promenade des Anglais*, large avenue plantée de palmiers, qui suit pendant deux kilomètres le bord de la mer, et le *Cours*, ombragé d'arbres centenaires.

Belles places; jardin public; boulevard; port connu sous le nom de *Limpia*, bien abrité, recevant des navires calant quatre mètres, et possédant un phare à feux fixes et éclats rouges de 17 milles de portée. — Nombreuses églises. — Palais. — Théâtre italien. — Musée. — Bibliothèque (40,000 volumes). — Jardin d'acclimatation, jardin botanique.

L'industrie de Nice consiste en soieries, en savonneries et parfumeries. Elle exporte aussi des fruits et des poissons de conserve, beaucoup de thons et d'anchois.

Nice est la patrie de Cassini et de Garibaldi.

Breil, Breglio, construite entre les cols de Joux et de Brouis, sur les bords de la Roya.

Saint-Martin-de-Lantosque, situé au confluent de deux ruisseaux qui, par leur réunion, forment la Vesubia. Une des communes les plus riches du département. Dans le canton de Saint-Martin-de-Lantosque se trouve *Roquebillère* et ses trois sources d'eaux minérales sulfureuses : deux sources à + 30°; la troisième est froide.

Utelle, agglomération de hameaux formant une commune située sur une montagne, entre la Vesubia et la Tinca. Son église est un monument remarquable.

Villefranche. C'est le ***Portus Herculis*** des Romains. Ce petit port est situé au fond du golfe de Nice. Il possède une école de navigation. Le Piémont avait voulu y créer un port militaire et, avec l'autorisation de la France, la Russie y a établi une station pour sa marine de guerre. Près de la ville, au hameau de Beaulieu, on admire un olivier séculaire dont le tronc mesure 7 m. 30 de circonférence.

Sospel, Sospello, ville très-ancienne, jadis fortifiée, située sur les rives de la Bevere. On y remarque son église et les ruines d'un vieux château connu sous le nom de Castel d'Appi.

Menton. — Cette charmante ville est bâtie en amphithéâtre au bord de la mer, entre les falaises du cap de Murtola et le cap Saint-Martin, à 2 kilom. de la frontière italienne. Aucune ville n'est d'un aspect plus pittoresque et plus gracieux que Menton apparaissant au milieu de ses bois d'oliviers, de citronniers et d'orangers. La ville vieille a conservé sa physionomie sombre; la ville neuve consiste en une belle rue, longue d'un kilomètre, garnie d'hôtels et de villas splendides.

Fondée par des pirates et longtemps possédée par les Sarrasins, Menton appartint après eux aux comtes de Vintimille, puis aux Génois. En 1346 elle fut achetée par les Grimaldi, se constitua en ville libre en 1848, et définitivement fut annexée à la France en 1861.

Les environs sont charmants et renferment des monuments curieux; nous y reviendrons plus loin.

Coaraze. — L'église de ce bourg s'appuie sur une vieille tour qui lui sert de clocher. Aux environs, ruines d'un ancien château.

Roquebrune, Rocca bruna, canton de Menton, est d'origine ligurienne. Cette petite ville, construite au sommet d'un rocher qui domine la route de Gênes, a conservé la physionomie des petites villes fortes du moyen âge. — Vieilles maisons; ancienne église; château en ruine; vigoureuse population; admirables panoramas.

Monaco, Portus Herculis, Portus Monœci, canton de Menton, est une petite ville construite sur un rocher de 385 mètres de long, élevé de 50 à 60 mètres. L'origine de Monaco remonte à une haute antiquité; les anciens en attribuaient la fondation à Hercule. Elle possède des monuments remarquables : Saint-Nicolas, dont le portail date de l'antiquité romaine, et le palais des princes de Monaco.

On arrive dans cette ville par l'admirable route de la Corniche, ancienne voie romaine élargie, creusée au flanc de montagnes qui dominent la mer et offrent des points de vue ravissants.

Personne n'a mieux peint que M. de Banville le merveilleux panorama qui se déroule aux yeux du voyageur.

« Voici, dit-il, accourant et fuyant, la presqu'île Saint-Jean, coquette comme une Vénus Galathée, mollement couchée sur les flots amers; puis, la Turbie nous apparaît avec sa vieille construction romaine, dont le col formé par l'énorme masse du Mont-Agel et par la montagne nommée la Tête-de-Chien qui domine Monaco. Toute brisée et détruite par les siècles, l'imposante ruine du trophée d'Auguste accuse encore la main formidable de Rome. Le temps a balayé les ornements de marbre et les bas-reliefs, la porte du Midi et la porte du Nord, la

corniche en ma..ore de Corinthe, les faisceaux d'armes, l'in..ription gravée en lettres d'or que rapporte P..ne, l'audacieux entassement de deux étages .e colonnes et de statues, et en..n, la coup..le majestueuse sur laquelle un groupe de ..uples vaincus supportaient la statue colossale d'Octave Auguste...

« Bientôt, du sommet de la Turbie, on aperçoit Monaco, c'est-à-dire une petite presqu'île en miniature avec ses maisons rouges, ses arbres, son château, son palmier, ses canons braqués sur la mer... » Mais bien loin de ne pas tenir à l'arrivée les promesses qu'elle nous a faites de loin, Monaco, par les beautés qu'elle tient à la fois de l'art et de la nature, tient le touriste sous le charme. « Dans ce paradis étrange, s'écrie le poëte, où les fruits d'or mûrissent à l'ombre des oliviers, pas de blé, pas de charrue, pas de laboureur, et il n'existe pas non plus ce travail farouche dont parle Virgile : Ah ! farouche travail, supplice et gloire de l'homme; dans cette presqu'île où fréquentent les dieux, tu n'as pas besoin de savoir tout vaincre, tu n'as rien à vaincre... C'est l'âge d'or : l'orange et l'olive sont à qui veut les cueillir ; du haut des roches tombent des sources froides, pures comme le cristal ; et ce cri désespéré : Il faut du pain! ne trouverait pas d'écho chez une race qui laisse les fruits à terre pour ne pas se donner la peine de les ramasser. »

Monaco et son territoire long de 3 kilomètres et demi, large de 1 kilomètre et peuplé de 3,000 habitants, forment une principauté indépendante, gouvernée par Charles III (Honoré Grimaldi), prince de Monaco, qui a succédé à son père en 1856. — Les douanes, les postes et le télégraphe appartiennent à l'administration française. — Bains de mer du mois d'avril au mois de novembre; bains d'eau douce. — Etablissement hydrothérapique d'hiver. — Beau casino récemment construit sur le Monte-Carlo; salons de jeux et de lecture ouverts toute l'année. Le port est sûr, même pour des navires d'un calant d'eau de 3 mètres. — La partie basse de la ville, dite *la Condamine*, est le centre adopté par la colonie française, qui compte plus de 1,000 habitants.

2° Arrondissement de Grasse. — *Grasse* (12,241 hab.), à 36 kilom. de Nice, est située sur le versant sud du Rocavignon. Cette ville, dit-on, tire son origine d'un camp romain commandé par Crassus (*Castrum Crassense*), dont, par corruption, l'on a fait *Grassa*. Quelques historiens prétendent que Grasse fut fondée en 685 par une colonie de juifs sardes qui s'étaient convertis au christianisme et qui, en mémoire de la grâce que leur accordait le ciel, avaient donné à la nouvelle ville le nom de *Gratia*. A l'appui, ils citent d'anciennes archives où le nom de Grasse est écrit *Grace*.

Cette petite ville ne prit une certaine importance que vers le douzième siècle: ses libertés municipales favorisèrent son commerce, qui s'étendit jusqu'au centre de l'Italie. Pillée par les pirates d'Afrique au douzième et au quatorzième siècle, elle se relevait de ses désastres quand apparut Charles-Quint. Grasse lui opposa une résistance héroïque, et la ville fut détruite par ses habitants, afin d'en soustraire les ressources à l'ennemi.

En 1536 elle fut reconstruite un peu plus au midi. Depuis, elle soutint d'autres siéges avec le même courage.

En 1794, elle devint le chef-lieu du département du Var. Elle a été détachée de ce département pour accroître de son importance celui des Alpes-Maritimes. La ville, dans sa partie occidentale surtout, est assez jolie. Elle possède une bibliothèque de 6,000 volumes et une galerie de tableaux. C'est une des capitales de la parfumerie: son exportation de parfums et de savons s'élève à onze millions.

Dans une montagne voisine on exploite des carrières de marbre et d'albâtre. — Foires de deux jours : lundi après Saint-Marc, lundi après Saint-Michel, après Saint-André; le dernier lundi de février. — Marchés importants.

Antibes, à 24 kilom. de Grasse. — C'est l'ancienne *Antipolis*, qui doit son origine aux Phocéens de Marseille, et son nom à sa situation en face de Nice. Elle conserve quelques monuments intéressants de l'époque romaine, entre autres les ruines d'un aqueduc et un tombeau sur lequel on lit l'inscription suivante :

D. O.
Pueri Septendri
Onis annos XII qui
Antipoli in theatro
Biduo saltavit et pla
cuit.

« Aux mânes du jeune Septentrion, âgé de douze ans, qui, sur le théâtre d'Antipolis, dansa deux fois et plut. »

Comme toutes les villes du littoral, elle fut ruinée par les Sarrasins. Ses fortifications ne furent relevées que sous François Ier. Elle soutint plusieurs siéges glorieux, et sous Louis XIV, Vauban construisit, pour protéger l'entrée de son port, le *Fort-Carré* ou *Fort-Championnet*. A l'extrémité du cap de la Garouppe s'élève la chapelle renommée de *Notre-Dame-de-la-Garde*.

On remarque également à Antibes deux tours qui, dit-on, datent de deux siècles avant l'ère chrétienne, et les ruines d'un théâtre.

Masséna, l'enfant chéri de la victoire, né près d'Antibes, adopta cette ville pour patrie; elle se montra digne de ce nom glorieux par sa belle résistance, en 1815, contre les armées austro-sardes.

Cannes, à 16 kilom. de Grasse. Cette ville, située au bord de la Méditerranée, sur le penchant d'un coteau qui l'abrite des vents du nord, est dans une position à la fois délicieuse et charmante. Ancienne capitale des *Oxybii*, elle prit sous les Romains le nom de *Castrum Marcellinum*. Plus tard, détruite par les Sarrasins et repeuplée par les Génois, elle prit le nom de Castrum de Cannis. Les seuls monuments que l'on remarque à Cannes sont une tour et un château gothique qui commandent sa plage. Le port possède un phare à feu fixe de 18 kilom. de portée.

Les environs sont peuplés de châteaux et de villas extrêmement remarquables.

C'est près de cette ville, au golfe Jouan, que le 1er mars 1815 Napoléon débarqua à son retour de l'île d'Elbe, suivi de 900 hommes. Le bivouac établi sur le rivage, dans un champ entouré d'oliviers, fut levé à onze heures du soir. Napoléon, à la tête de sa petite troupe, traversa le bourg de Cannes et, laissant Antibes sur sa droite, se dirigea vers Grasse.

En face de Cannes se trouvent les îles de Lérins, dont les plus importantes sont Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

Sainte-Marguerite (*Lero*) est l'île la plus étendue et la plus voisine de la côte. Elle mesure 6 kilom. de long. sur 600 mètres environ de large. Elle fut défrichée par les religieux de Saint-Honorat, au commencement du cinquième siècle. Ces religieux y élevèrent une chapelle en l'honneur de sainte Marguerite d'Antioche. Conquise par les Espagnols en 1635, elle fut reprise par Richelieu en 1637. Le cardinal y plaça un gouverneur et y fit construire une prison d'Etat. Cette prison était déjà célèbre par la captivité du *Masque de fer*, qui y demeura vingt années, lorsqu'elle s'ouvrit en 1874 pour le maréchal Bazaine, dont la condamnation à la peine de mort venait d'être commuée en vingt ans de détention.

Saint-Honorat. — Moins grande que la première, mais riante et couverte de la plus riche végétation. Son église du septième siècle, les chapelles de Saint-Sauveur, de la Trinité, de Saint-Porchaire, son donjon du onzième siècle sont classés parmi les monuments historiques.

Le Cannet. — Ce bourg est situé près de Cannes, dans la position la plus agréable et la plus heureuse de cette belle contrée. C'est à son climat que Rachel a demandé, mais trop tard, le rétablissement d'une santé épuisée. Ce bourg produit de la cire, de la verrerie et des essences.

Saint-Vallier, célèbre par la culture et la distillation de la lavande.

Vence, jolie petite ville également intéressante pour les touristes et les archéologues, qui y rencontrent de nombreuses ruines romaines. Commerce d'huiles, de fruits secs, de papiers et de cuirs.

Cagne, dans une position charmante, entourée d'une campagne fertile et ayant à ses pieds le petit port de Cros. — Les ruines que l'on rencontre dans ses environs sont intéressantes. Nous citerons les débris du monastère de Saint-Veran et les ruines de son vieux château. — Tonnellerie, chapellerie de feutre, cordages, huiles, parfums, salaisons.

3° Arrondissement de Puget-Théniers. — *Puget-Théniers* (1,320 hab.). Cette petite ville est située sur la rive gauche du Var. On y remarque une église dite des Templiers. Son territoire possède aussi une source d'eau minérale ferrugineuse. — Manufactures de draps, tanneries. — Foires : 2 janvier, 25 avril, 18 octobre et 30 novembre.

Saint-Etienne. — Ancienne *Stefano*, petite ville située à 62 kilom. de Puget-Théniers, dans la vallée supérieure de la Tinea. — On remarque à peu de distance de cette ville la chapelle de Saint-Sébastien. L'église paroissiale est remarquable par son élévation.

Valdeblore, au centre de la vallée de la Tinea. Ses environs sont pittoresques et intéressants. Nous citerons au hameau de Molière le lac de Millefonts, qui se compose de cinq bassins superposés, et l'église gothique de Saint-Dalmas-du-Plan. — Vastes forêts; mines de fer et de cuivre.

Villard-du-Var. — Ruines de l'ancien château des Grimaldi. — Vignes et mûriers.

Lieusole. — Ancienne possession des Templiers. — Ruines.

STATISTIQUE. — 1° Arrondissement de Nice. — 11 cantons, dont les chefs-lieux sont : *Nice* (2 cantons) (52,377 h.), *Breil* (2,709 h.), *Contes* (1,748 h.), *l'Escarène* (1,762 h.), *Levens* (1,733 h.), *Menton* (5,236 h.), *Saint-Martin-Lantosque* (2,037 h.), *Sospel* (3,912 h.), *Utelle* (1,961 h.), *Villefranche* (3,344 h.).

42 communes, dont voici les principales : la Trinité-Victor (1,459 h.), Saorge (3,180 h.), Apremont (1,680 h.), Tourette, Eza, la Turbie, Belvédère (1,280 h.), Lantosque (2,232 h.), Roquebrune.

2° Arrondissement de Grasse. — 8 cantons : *Grasse* (12,241 h.), *Antibes* (6,064 h.), *le Bar* (1,579 h.), *Cannes* (9,550 h.), *Coursegoules* (505 h.), *Saint-Auban* (547 h.), *Saint-Vallier-de-Thiey* (539 h.), *Vence* (2,525 h.).

61 communes, parmi lesquelles : Mougins (1,286 h.), Valbonne (1,275 h.), La Colle (1,267 h.), Vallauris (3,016 h.).

3° Arrondissement de Puget-Théniers. — 6 cantons : *Puget-Théniers* (1,320 h.), *Guillaumes* (1,156 h.), *Roquestéron* (443 h.), *Saint-Etienne* (2,150 h.), *Saint-Sauveur* (650 h.), *Villard-du-Var* (841 h.).

47 communes, dont les principales sont : Valdeblore (1,060 h.), Lieusole (1,145 h.)

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. — 107,000 habitants sont complétement illettrés; 15,000 savent lire seulement et 72,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 16 établissements hospitaliers; 10 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. — Justice. En moyenne, 12 individus sont condamnés pour crimes contre les personnes; 30 pour crimes contre les propriétés; 860 pour délits; 2,095 pour contraventions. — 1,150 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 2,040 affaires commerciales; 4,400 affaires en justice de paix. — Prisons. 115 hommes et 9 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 13 hommes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE L'ARDÈCHE

SITUATION. — Le département de l'Ardèche, situé dans la région méridionale de la France, est compris entre 45° 22′ et 44° 16′ de latitude, et entre 1° 31′ 40″ et 2° 33′ de longitude Est. Il doit son nom à la rivière de l'Ardèche, qui le traverse de l'ouest au sud-est après y avoir pris sa source.

LIMITES. — A l'est, le lit du Rhône sépare ce département de ceux de l'Isère, de la Drôme et de Vaucluse; au nord et à l'ouest, la chaîne des Boutières et une ligne fictive le séparent de la Loire et de la Haute-Loire; au sud-ouest, l'Allier et la Borne tracent en grande partie la ligne qui le sépare de la Lozère; enfin, au sud, il est limité par le département du Gard, dont la rivière l'Ardèche le sépare un instant.

SUPERFICIE. — La superficie de ce département est de 550,000 hectares; le sol se divise, suivant sa nature, en pays de montagnes, 220,000 hectares; pays de bruyères, 148,000; sol de terreau, 5,000; sol calcaire, 135,000; sol de gravier, 20,000; sol sablonneux, 9,000.

TOPOGRAPHIE. — Ce département montagneux occupe vers l'ouest le faîte des *monts du Vivarais*, tronçon important des Cévennes centrales. Le sol s'élève successivement des bords du Rhône jusqu'à la crête des montagnes. Les principaux sommets des monts du Vivarais sont : le Mézenc (1,766 m.) et le Gerbier-des-Joncs (1,562 m.). Le mont Mézenc ne se composait jadis que de granit et de gneiss; mais de puissantes éruptions volcaniques l'ont recouvert de trachytes schisteux et de basalte. Cette montagne, sommet culminant des Cévennes, offre les traces de plusieurs cratères; au sud, à la Croix-des-Boutières, on distingue encore, en forme d'enceinte, les bords abruptes d'un volcan.

A cette chaîne principale se rattachent trois groupes importants : le premier, en partant du nord, prend naissance au mont Mézenc et se développe sous le nom de *chaîne des Boutières*, en envoyant de nombreuses coulées qui ne s'arrêtent qu'au Rhône.

Le deuxième s'étend dans la partie centrale; c'est la curieuse *chaîne du Coiron*, qui part du Gerbier-des-Joncs et s'étend jusqu'au Rhône; enfin, le troisième groupe porte le nom de *montagnes du Tanargue* et sert de trait d'union entre les monts Boutières et la chaîne du Coiron.

Au pied du Tanargue et du Coiron, six volcans (Gravenne de Montpézat, volcan de Burzet, Coupe de Jaujac, Gravenne de Soulhiol, Coupe d'Ayzac) ont déterminé, dans les gorges voisines, les accidents volcaniques les plus remarquables de France.

Du Gerbier-des-Joncs se détachent les *montagnes de la Chavade*, qui dessinent la ceinture orientale du cours de la Loire et qui se rattachent au noyau granitique du centre de la France.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — La plus grande partie du département appartient au bassin du Rhône; le nord-ouest de l'arrondissement de Largentière fait seul partie du bassin de la Loire, fleuve qui y prend sa source au Gerbier-des-Joncs, à une altitude de 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans son cours de 35 kilom. sur le territoire du département, la Loire n'est encore qu'un torrent sans importance; elle s'y grossit de quelques petits affluents, tels que la Vernasson, le Gage et la Veyradeyre. Un autre affluent de la Loire, l'*Allier*, sépare un instant le département de l'Ardèche de celui de la Lozère et reçoit des affluents sans importance. — La onzième partie du département appartient au bassin de la Loire.

Le bassin du Rhône est beaucoup plus important. Ce fleuve sert de limite au département sur une étendue de 148 kilom. Il arrose Serrières, Tournon, le territoire de Saint-Péray, Lavoulte, Rochemaure, Viviers, Bourg-Saint-Andéol et une foule d'autres localités moins considérables.

Ses principaux affluents sont : la *Cance*, qui baigne Annonay; l'*Ay*, qui passe à Satillieu; le *Doux*, qui prend sa source près des montagnes de Saint-Bonnet, arrose Lamastre et vient affluer près de Tournon, après un cours d'environ 40 kilom.; l'*Erieux*, plus important, sort des montagnes des Boutières, non loin de Saint-Agrève, arrose Saint-Martin-de-Valamas, le Cheylard, les Ollières et Saint-Fortunat et vient affluer en amont de la Voulte, après un cours d'environ 50 kilom. Il reçoit plusieurs ruisseaux sans importance : l'*Ouvèze*, qui arrose Privas; l'*Escoutay* prend sa source dans les monts du Coiron et finit près de Viviers; l'*Ardèche* prend naissance au pied des montagnes de la Chavade dans les Cévennes; elle se forme d'un grand nombre de ruisseaux qui tombent de cascade en cascade. L'Ardèche coule d'abord dans une vallée profondément creusée, descend une pente presque verticale et forme la remarquable cascade de Ray-Pic. Non loin de là, elle passe sous le *Pont-d'Arc*, vaste arcade naturelle de 60 mètres d'ouverture, sert un instant de limite au département et entre dans celui du Gard pour aller se jeter dans le Rhône, après un cours d'environ 80 kilom. L'Ardèche cause souvent de grands ravages, elle est flottable au-dessus de Mayres; elle porte des trains au-dessous du pont d'Aubenas et elle devient navigable à Saint-Martin-d'Ardèche. Ses principaux affluents sont la Fontollière, la Volane, l'Auzon, la Ligne, la Baume et le Chassezac, qui se grossit de la Dorne.

2° LACS. — Le département renferme quelques petits lacs dont le plus considérable est celui d'*Issarlès*, dans le bassin de la Loire; il mesure 1,296 mètres de long sur 107 de large. Ses eaux limpides et poissonneuses recouvrent le cratère d'un ancien volcan sur une surface de 90 hectares. Nous citerons aussi le lac Ferrand, aux sources de la Fontollière (18 hect.).

CLIMAT. — Le département de l'Ardèche est divisé en deux climats : climat rhodanien dans la partie qui appartient au bassin du Rhône; climat girondin pour celle qui appartient au bassin de la Loire. — La température varie suivant les altitudes : chaude dans la vallée du Rhône, tempérée dans les vallons du Nord, âpre dans les montagnes, où l'hiver et les neiges durent pendant plus de six mois. Le déboisement du pays a amené une grande irrégularité et de brusques changements de température.

La moyenne de l'hiver est de + 2°,6 cent.; celle de l'été est de + 22°,4. Le maximum du froid atteint — 8° (— 13° en 1801 et — 15° en 1838). — *Pluies* : moyenne de $0^m,90$ à $1^m,50$. L'automne et le printemps sont les saisons pluvieuses. C'est un des départements où la pluie tombe le plus abondamment. — *Vents* : ceux du nord et du nord-ouest sont très-dangereux en avril et mai. Trombes violentes au centre du bassin de l'Ardèche.

La vie moyenne est de 36 ans 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES. — 1° MINÉRAUX. — Nombreuses mines de *fer*, dont les plus considérables sont celles de la Voulte et de Veyras; plusieurs mines de *houille* de qualité inférieure; on n'exploite guère que celles de Prades et de Bannes; *lignite* à Béage, Borée, Saint-Marcel-d'Ardèche et Vagnas; *or* en paillettes dans l'Erieux, à Beauchastel et à Malbosc; *plomb argentifère* à Largentière, Brossain, Mayres et les Nonières; *plomb sulfuré* à Saint-Cierge-la-Serre, Flaviac, Jaujac, Mayres, Pranles, Rompon; *zinc sulfuré* à Saint-Cierge-la-Serre; *antimoine sulfuré* à Malbosc, Brahic et Saint-Julien-en-Saint-Alban; *cuivre* à Pranles. — Bonne *pierre* de Crussol; on la transporte à Lyon; *marbres* du Pouzin et de Chomérac; *pierre tendre* de Cruas. — *Granit, schiste, grès, gypse, basalte, lave, pouzzolanes.* — *Kaolin* à Saint-Etienne-de-Lugdarès.

Eaux minérales et thermales. — Les sources sont nombreuses et quelques-unes sont très-fréquentées : Saint-Laurent-les-Bains, 53°; Neyrac, près Mayras, 27°; Celles-les-Bains, près de Rompon, 25°; Vals; Saint-Georges, 53°, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales, vignes, mûriers oliviers (dans le sud du département), truffes noires, champignons; vastes forêts de marronniers (marrons de Lyon) sur les coteaux de l'ouest; arbres fruitiers dans la plaine. — Les forêts ont été en partie défrichées; on y trouve : pins, sapins et hêtres. — Flore riche et variée.

3° ANIMAUX. — Animaux domestiques d'espèces chétives et dégénérées; la chair des moutons est assez estimée; chèvres; abeilles; beaucoup de vers à soie. — Lièvres et lapins; perdrix rouges (très-estimées dans les montagnes), cailles, alouettes; bécasses, vanneaux, pluviers, canards sauvages. — Loups, renards, blaireaux, belettes; quelques civettes. — Quelques loutres; peu de castors. — Nombreux poissons : truite anguille, barbeau. — Dans le Rhône : alose, lamproie esturgeon. — Dans les ruisseaux, belles écrevisses.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — Le département de l'Ardèche est desservi par 8 routes nationales (465 kilom.), 29 routes départementales (854 kilom.); 14 chemins de grande communication (274 kilom.) 42 chemins de moyenne communication (657 kilom.) et 3,030 chemins de petite communication (6,049 kilom.).

2° RIVIÈRES. — Le Rhône, navigable dans tout son parcours sur la limite du département, établit des relations faciles avec Lyon, Marseille et la Méditerranée. L'Ardèche est navigable sur une très-petite partie de son parcours. Total des voies navigables : 155 kilomètres.

CHEMINS DE FER. — Le département de l'Ardèche sera bientôt tout aussi bien favorisé que les autres sous le rapport des voies

ferrées. Déjà la ligne de *Lyon à Marseille* le dessert, quoique ne traversant pas son territoire, dont elle est séparée par le lit du Rhône; mais la ligne de *Lyon à Alais*, en construction, va bientôt le desservir directement et le traverser dans sa plus grande longueur, du nord au sud. — Un embranchement la fera communiquer avec Aubenas. — Au moment où nous écrivons, le département ne possède que deux voies ferrées, embranchements peu importants de la ligne de Lyon à Marseille.

CHEMIN DE FER DE LIVRON A PRIVAS

Stations.	Dist. de Livron.	Dist. de Privas.
LIVRON (Drôme)...	» kilom.	32 kilom.
La Voulte........	5	27
Le Pouzin........	11	21
St-Lager-Bressac..	18	14
Chomérac	23	9
PRIVAS	32	»

Privas se trouve à 156 kilom. de Lyon (Perrache), à 260 kilom. de arseille et à 668 kilom. de Paris.

CHEMIN DE FER DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON A ANNONAY

Stations.	Dist. de St-Rambert.	Dist. de Lyon.
ST-RAMBERT (Drôme)	» kilom.	65 kilom.
Peyraud.........	6	71
Midon...........	15	80
ANNONAY.........	20	85

Annonay se trouve à 311 kilom. de Marseille et 617 kilom. de Paris.

AGRICULTURE. — Le pays est essentiellement agricole dans les parties les moins montagneuses. — La récolte des grains n'est pas suffisante; mais en revanche, celles de la pomme de terre et de la châtaigne compensent le manque de céréales. La culture du châtaignier, principale richesse du pays, couvre 60,000 hectares et produit pour 2,500,000 fr. de châtaignes connues sous le nom de marrons de Lyon. La vigne, autre richesse du pays, est souvent plantée sur des coteaux qui seraient stériles à toute autre culture, ce qui n'empêche pas ses produits de jouir d'une grande renommée; qu'il nous suffise de citer les fameux vins blancs fins de Saint-Péray, les vins rouges de Limony, de Mauves, de Cornas, de Saint-Joseph, de Villeneuve-de-Berg, d'Alissas, de Labaume, etc. 21,350 hectares sont plantés en vignes qui rapportent plus de 500,000 hectolitres de vins; les deux tiers de ces vins sont livrés à l'exportation. La culture des noix, opérée sur une grande échelle, produit une excellente huile pour l'exportation.

L'Ardèche est l'un des plus importants parmi les départements où l'on s'occupe de sériciculture; c'est à Aubenas que se trouve le principal centre du commerce des soies grèges; 4 550 hectares sont plantés en mûriers; 29,000 habitants se livrent à l'éducation du ver, qui produit une moyenne de 500,000 kil. de soie (25 millions de francs par an). Cette précieuse industrie, richesse du Vivarais, a donné une grande valeur au sol dans les arrondissements de Largentière et de Privas. On cite des plantations de mûriers où la nature du terrain et la douceur de la température se prêtent le mieux à la végétation, qui sont évaluées à 40,000 fr. l'hectare. Malheureusement, l'importance de la sériciculture tend de jour en jour à décroître, par suite des maladies qui frappent les vers à soie.

On cultive le chanvre dans les terrains d'alluvion; colza, betteraves; plantes médicinales et plantes tinctoriales; prairies artificielles. — Dans la montagne, nombreuses prairies naturelles. — Le déboisement des montagnes a été tellement préjudiciable à l'agriculture, que le gouvernement est intervenu et que le reboisement est devenu obligatoire dans 13 communes, sur une superficie de 9,9.. hectares; le reboisement est facultatif dans 45 communes, sur une superficie de 675 hectares.

L'éducation des abeilles a pris un certain développement; comme on s'y adonne avec soin, on en retire des produits estimés, parmi lesquels on cite les miels d'Ognac.

En résumé, le département de l'Ardèche est très-avancé sous le rapport de l'agriculture; il présente presque partout des champs couverts de riches produits et de riches vergers où l'on rencontre tous nos arbres fruitiers du Midi; l'olivier lui-même réussit parfaitement dans la région comprise entre le Rhône, la Voulte, Privas, Aubenas, Largentière et les Vans. Si l'on gravit les montagnes, on trouve de nombreux troupeaux qui viennent s'engraisser dans les beaux pâturages dont elles sont couvertes.

80,000 hectares environ sont plantés en céréales; 100,000 en farineux, plantes potagères et industrielles; 7,000 en prairies artificielles; 2,000 en fourrages consommés en vert; 41,000 en prairies naturelles; 137,000 en pâturages; 21,000 en vignes; 98,000 en bois et forêts; 31,000 en jachères; le tout évalué à 62 millions de francs.

Peu de chevaux : environ 6,000.— 10,000 ânes. — Nombreux et excellents moutons, recherchés sur les marchés voisins; on en évalue le nombre à 260,000. — 60,000 chèvres sur les flancs et les sommets arides de la montagne. Ce département est celui où il se vend le plus de peaux pour la ganterie.

On évalue à 47 millions de francs la valeur des animaux domestiques, et à 35 millions de francs la valeur totale de la production agricole.

INDUSTRIE. — La principale industrie consiste dans la fabrication de la soie; les produits en sont très-beaux et n'ont pour rivaux que ceux du Gard; on les ouvre dans le département et on les transporte ensuite à Lyon et à Saint-Étienne. Par le travail, les soies, dont la valeur brute peut être évaluée à 25 millions de francs, augmentent d'une valeur de plus de 10 millions. On compte 35 filatures de cocons, 299 fabriques de soie. L'industrie du papier, très-ancienne dans le pays, a son centre à Annonay, dont la célébrité, toujours croissante, est aujourd'hui européenne. Les papiers d'Annonay ne craignent aucune concurrence, ils vont même la chercher sur les marchés de l'étranger. On compte 8 papeteries. Ensuite viennent la fabrication de l'huile de noix, la préparation des peaux de chevreaux pour la ganterie, et l'exploitation des mines.

On compte 6 mines de combustibles minéral, occupant 100 ouvriers et produisant : 33,000 quint. métr. d'anthracite (60,000 fr.), 43,000 quint. métr. de houille grasse (54,000 fr.), 19,000 quint. métr. de lignite (12,000 fr.). — 5 mines de fer occupant 800 ouvriers et produisant 2 millions de quint. métr. (2 millions de francs). — 7 usines à fer, produisant 1,800,000 quint. métr. (7 millions de francs) de fonte au combustible minéral; 45,000 quint. métr. (800,000 fr.) de fonte de moulage en première fusion; 8,000 quint. métr. (180,000 fr.) de fonte en deuxième fusion; 289,000 quint. métr. (6 millions de francs) de fer marchand au combustible minéral. — 7 brasseries, 70 tuileries, 14 teintureries, 14 tanneries, 88 scieries mécaniques, 11 pressoirs à huile, 4 poteries, 1,180 moulins à eau, 23 mégisseries, 15 hauts-fourneaux, 2 gazomètres, 40 fours à chaux, 2 foulons, 4 filatures de laine, 4 fabriques de draps, 3 fabriques d'acide gallique et 3 établissements d'eaux thermales.

COMMERCE. — Le commerce d'exportation consiste en soies grèges et filées, en vins, en peaux mégissées, en papiers, en bétail engraissé, en marrons, en cire, en miel, en bois et en planches, produits de l'industrie locale. Le Rhône et les petits chemins de fer dont nous avons parlé sont les seules voies ouvertes au commerce, qui a réclamé impérieusement la création d'une nouvelle voie ferrée sur la rive droite du Rhône.

POPULATION. — La population de ce département a diminué de 6,897 habitants depuis cinq ans. Au dernier recensement, elle ne s'élevait plus qu'à 380,277 hab. En temps ordinaires, sa croissance est très-rapide cependant, puisqu'elle a augmenté de plus de 110,000 âmes depuis le commencement du siècle. Sous le rapport de sa population totale, le département de l'Ardèche est le 36e de France. On compte 69 habitants par kilomètre carré; à ce point de vue, il est le 33e.

Les habitants ont conservé leurs mœurs et leur ancien caractère : ils sont intelligents, laborieux sobres, robustes, religieux, casaniers, rudes honnêtes et énergiques. Le costume n'a subi que peu de changements; c'est à peine si le pantalon s'est substitué à la culotte courte; mais le chapeau large et la veste longue ont été religieusement conservés dans les campagnes. Une grande partie de la population marche les pieds nus; on ne met de souliers et de bas que dans les grandes circonstances, les jours de fête, par exemple ou lorsqu'on vient à la ville.

Les citadins parlent aujourd'hui le français, auquel leur accent donne une physionomie toute méridionale; mais dans les campagnes, le patois languedocien est obstinément conservé.

HISTOIRE. — Le département de l'Ardèche a été formé de l'ancien Vivarais, moins le canton de Pradelles, annexé à la Haute-Loire. Les plus anciens habitants de cette contrée furent les *Helvii*, dont *Alba Auguta* (Aps) était la capitale. Ils faisaient partie de l'invasion gauloise de Brennus, qui s'empara de Rome sous les Tarquins. Mais plus tard, la politique habile de César en fit les alliés fidèles de Rome, et ils marchèrent avec lui contre Vercingétorix.

Les bienfaits de la civilisation latine furent le prix de cette alliance. Alba devint une colonie florissante, et le pays fut traversé par une voie romaine dont on trouve encore des vestiges.

Le christianisme y fut prêché vers l'an 200 par saint Janvier. Alba eut un siége épiscopal, mais ses richesses elles-mêmes, en offrant aux Vandales une proie trop séduisante, entraînèrent sa perte. Elle fut détruite. Viviers lui succéda et donna son nom à la province : *Vivariensis pagus*.

Le Vivarais fit ensuite partie du royaume de Bourgogne, et n'en fut détaché qu'en 924 pour passer sous la domination des comtes de Toulouse et des comtes de Viennois et de Valentinois.

Les évêques de Viviers, au treizième siècle, profitèrent de la guerre des Albigeois pour enlever aux comtes de Toulouse le territoire de Largentière, dont les mines étaient alors très-riches. Mais avant la fin du siècle, Philippe le Hardi réunit à ses États le bas Vivarais. Philippe le Bel et Charles V, par une politique adroite, parvinrent sans violence, et tout en respectant les libertés locales, à réunir toute la province sous l'autorité d'un bailli royal.

De cette époque date l'origine des *États du Vivarais*, composés de deux ordres : la noblesse et le tiers état. Ce dernier était composé de treize consuls ou députés des villes et communautés.

Ces États précédèrent ceux du Languedoc, auxquels ils se réunirent plus tard, à une époque que l'on n'est pas encore parvenu à préciser.

Vers la fin du quatorzième siècle, le Vivarais commença à souffrir des incursions de bandits plus féroces que les Goths et les Vandales; nous voulons parler des routiers et des tard-venus, qui faisaient profession du meurtre, du viol et du pillage. A peine le pays commençait-il à se relever de ces dévastations, que la guerre des Albigeois l'ensanglanta de nouveau.

Pendant tout le seizième siècle, le fanatisme

religieux désola le Vivarais, et ce n'était point malheureusement pour la dernière fois.

En 1628, le duc de Montmorency fut chargé de rétablir l'autorité royale. Pouzin, le Cheylard, Saint-Agrève, Annonay furent pris et ruinés, et Privas, assiégé par Louis XIII, fut livré aux flammes et entièrement détruit.

Enfin, nous avons encore à citer, après tant de malheurs, l'insurrection des camisards et les dragonnades.

Aussi le Vivarais, ruiné et dépeuplé, comptait à peine 200,000 habitants lorsque la Révolution de 1789 ouvrit enfin, pour lui comme pour toute la France, l'ère de la liberté politique et religieuse Il recouvra sa prospérité et vit sa population doubler en soixante-dix ans.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Ardèche (chef-lieu Privas) est divisé en 3 arrondissements, 31 cantons et 339 communes. Il forme la 8e subdivision de la 8e division militaire (quartier général à Lyon). La compagnie de gendarmerie départementale appartient à la 15e légion (chef-lieu Nîmes).

Le département est compris dans la 8e inspection divisionnaire des ponts et chaussées et dans l'arrondissement minéralogique d'Alais (division du sud-est). — Il forme le diocèse d'un évêché dont le siége est à Viviers, et qui est suffragant de l'archevêché d'Avignon. — Grand séminaire à Viviers; petits séminaires à Aubenas et à Vernoux.

Le culte protestant possède 9 églises consistoriales et 52 temples..

Les trois tribunaux de première instance, siégeant dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement, et les deux tribunaux de commerce d'Annonay et d'Aubenas sont du ressort de la Cour d'appel de Nîmes.

Les établissements de l'instruction dépendent de l'académie de Grenoble.

Le département fait partie de la 27e conservation des forêts (Nîmes).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE PRIVAS. — *Privas* (lat., 44°44'11"; long., 2°15'31" E.), chef-lieu du département de l'Ardèche, situé à 608 kilom. au sud-est de Paris, sur un coteau qui domine la vallée de l'Ouvèze et qui est lui-même dominé par le mont Toulon, haut de 416 mètres. 6,270 hab..

Cette petite ville paraît être très-ancienne, mais son origine est peu connue. Au seizième siècle, elle était une des places les plus fortes de la province. Elle était protégée par de hautes murailles, un château et deux forts, dont l'un couronnait le mont Toulon. Catholiques et protestants se la disputèrent jusqu'à la catastrophe finale de 1629.

Déjà le duc de Montmorency avait rétabli dans la plus grande partie de la province l'autorité royale, lorsque Louis XIII, revenant d'Italie avec son armée victorieuse, résolut d'en finir avec la résistance des calvinistes. Ceux-ci, à son approche, avaient demandé du secours au duc de Rohan, chef supérieur des églises protestantes de France, et le duc leur avait envoyé Saint-André Montbrun avec huit cents fantassins et deux cent cinquante cavaliers. Saint-André se renferma dans Privas et Louis XIII vint mettre le siége devant cette ville le 16 mai 1629. Le roi fit sommer la ville de se rendre; sur son refus, il fit offrir à Saint-André un grade élevé dans son armée et cent mille écus; ces offres furent rejetées avec mépris. Le roi tenta d'enlever la ville par un coup de main et échoua, alors il se résigna à un siége en règle. Pendant quinze jours il foudroya la ville de son artillerie. Saint-André demanda à capituler; mais Louis XIII, irrité, refusa aux assiégés toutes conditions honorables, et ceux-ci se réfugièrent sur le mont Toulon. Enfin, le fort dut se rendre. « Alors, dit un historien, l'on vit se consommer l'œuvre la plus épouvantable de sang et de ruine. Tous ceux qui furent trouvés soit dans la ville, soit dans le fort, furent passés au fil de l'épée; les fortifications furent rasées, les maisons pillées, puis brûlées.»

Le roi rendit ensuite un édit portant défense d'habiter « ce lieu maudit. »

Saint-André, qui avait rendu son épée, obtint la vie sauve, mais fut conduit prisonnier en Dauphiné et enfermé dans la tour de Crest.

Chose étrange, du Privas de cette époque, il ne reste plus rien que la maison située en face de la ville, où Louis XIII était descendu et qui a conservé le nom de *Logis du roi*.

En 1644, le roi permit aux habitants de reconstruire leurs maisons. La ville renaissait quand, vingt ans plus tard, un nouvel édit les chassa de la ville et confisqua leurs biens. Cette révoltante injustice ne fut point la dernière calamité qui fondit sur Privas. En 1670, ses habitants furent pillés par les bandes de Roure.

La ville est donc toute moderne et possède peu de monuments remarquables. On cite cependant son hôtel de la préfecture et son palais de justice. — A 2 kilom. de Privas on trouve de nombreux tombeaux gallo-romains.

Foires : 3 mai, 24 août, 29 septembre, 20 octobre, 23 novembre, 20 décembre.

Aubenas (7,574 hab.), situé sur la rive droite de l'Ardèche, en face des montagnes de Coiron, à 28 kilom. au sud-ouest de Privas. On ne sait rien de l'origine de cette ville. Au moyen âge, elle avait des seigneurs particuliers qui avaient droit de siéger aux États du Vivarais.

Pendant les guerres du seizième siècle, elle joua le rôle et subit le sort de toute ville importante par sa situation et ses forteresses. Catholiques et protestants se la disputèrent. Moins malheureuse que Privas, elle échappa à une ruine totale et trouva dans l'industrie et le commerce les sources de sa prospérité actuelle.

Aubenas possède quelques édifices remarquables, son église paroissiale, le vieux château de Montlaur, devenu propriété communale, et son collége, belle construction du dix-septième siècle.

Outre un commerce considérable de beurre, fromages et bestiaux, cette ville est le marché régulateur du commerce des soies gréges du Midi.

A 6 kilom. d'Aubenas, sur la Volane, se trouve le bourg de Vals, célèbre par ses sources d'eaux ferrugineuses. Les bains de Vals sont très-fréquentés. On y remarque les ruines du *Château-Grotte*.

Chomérac, sur une hauteur qui domine la vallée de la Payre, possède des carrières de marbre.

Lavoulte, petite ville importante par son industrie métallurgique. On y remarque un ancien château fort restauré au seizième siècle, et que Louis XIII habita en 1629.

Bourg-Saint-Andéol, petite ville située sur la rive droite du Rhône, dont l'origine est très-ancienne. Vers l'an 208, sous le règne de l'empereur Sévère, saint Andéol y fut, dit-on, martyrisé. Un monastère s'éleva plus tard sur le lieu de son supplice et la ville qui grandit alentour prit le nom du martyr. Au seizième siècle, elle tomba au pouvoir du baron des Adrets et fut reprise par les catholiques en 1777.

Bourg-Saint-Andéol renferme quelques édifices remarquables, parmi lesquels nous citerons la maison mère des sœurs de la Présentation de Marie et la maison des comtes de Grave, qui date de la Renaissance. Dans les environs se trouve la fontaine de *Tournes*. Près de la source, qui jaillit du pied d'un rocher, existe une grotte taillée dans le roc et que la tradition attribue à un certain Turnus qui délivra la contrée d'un serpent monstrueux. Un bas-relief y représente un jeune homme immolant un taureau. Un serpent rampe au-dessous. Les archéologues ne s'accordent point sur l'origine et le sens symbolique de ce monument.

Rochemaure, petite ville située sur un plateau basaltique, non loin de la montagne de Chenavari, d'où elle tire son nom primitif de *Rupes Maura*. Au moyen âge, ses seigneurs jouèrent un rôle important dans le Vivarais. Mais de son château féodal il ne reste plus que des ruines: Louis XIII, à qui il avait résisté, le fit raser. On y parvient par un escalier de quatre-vingts marches taillées dans la roche. De la plate-forme de son donjon on jouit d'une vue magnifique. Près de là s'élève un volcan éteint, le Chenavari. Son cratère forme une colonnade de prismes basaltiques que l'on appelle la *Chaussée des Géants*. On admire encore aux environs, dans la vallée de Barrès, le château de Pampelonne et l'église souterraine de Cruas.

Antraigues, petite ville située sur un rocher basaltique que baignent trois cours d'eau, la Bise, le Mas et la Volane. Près d'Antraigues se trouve le cratère éteint d'un volcan que l'on appelle la Coupe d'Aizac. La ville et ses environs forment un ensemble des plus pittoresques.

Viviers. — Viviers est situé sur un coteau couronné par les ruines d'un château fort, près du confluent de l'Escoutay et du Rhône. Cette ville est l'ancien *pagus Vivariensis*, qui donna son nom à la province. Elle devint la capitale de l'Helvie après la destruction d'Alba par les Vandales. Mais, comme cette dernière, elle fut détruite et fut reconstruite par son évêque, saint Venance, successeur d'Airconius. Au moyen âge, les évêques de Viviers étaient seigneurs de la ville et princes de l'Empire. Ces prélats furent pour la plupart ambitieux et agrandirent leurs domaines. L'un d'eux, Bernon de Brabant, s'empara de Largentière, qui appartenait aux comtes de Toulouse. Mais l'influence épiscopale ne put empêcher la ville de se livrer aux protestants en 1562. Après l'édit de pacification, elle fut la seule ville qui refusa de se soumettre; elle fut assiégée et prise le 17 mai 1568.

Après la Saint-Barthélemy, elle chassa encore les catholiques. Ceux-ci n'y rentrèrent qu'en 1577.

On remarque à Viviers le palais épiscopal, que fit construire en 1732 François de Villeneuve, et l'église de Saint-Vincent et son séminaire. De l'église de Viviers sont sortis deux papes, Clément VI et Martin V, et cette ville a vu naître l'astronome Flaugergues, dont on voit encore l'observatoire.

Villeneuve-de-Berg. — L'origine de cette ville remonte au treizième siècle. L'abbaye de Mazan céda un territoire appelé *Berg* (montagne) au roi Louis IX, pour y fonder une ville avec juridiction royale. Ce prince accepta; telle fut l'origine de Villeneuve-de-Berg. En 1573, les protestants prirent son château, passèrent la garnison au fil de l'épée et pillèrent la ville. Louis XIII y fonda un couvent de l'ordre de saint François.

Cette ville est la patrie d'Olivier de Serres, dit le père de l'agriculture française. Un obélisque a été élevé sur une des places de Villeneuve à la mémoire de ce grand homme. Non loin de la ville, dans une vallée qu'arrose la Claduegne, on peut visiter encore la maison et le jardin d'Olivier de Serres.

A une lieue de Villeneuve, près de *Saint-Jean-le-Centenier*, on admire le rocher de Maillas et le cratère de Montbrul. Cet abîme a plus de 150 mètres de profondeur sur 100 de diamètre et près de lui s'élèvent les ruines d'un château féodal curieuses à visiter.

2° ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE. — *L'Argentière* ou *Largentière*, est situé à 42 kilomètres au sud-ouest de Privas, sur la rivière de la Ligne. Cette ville compte 3,296 habitants. Elle doit son nom (*Argentaria*) aux mines de plomb argentifère que l'on y exploita du dixième au quinzième siècle

Avant la découverte de ses mines elle portait le nom de *Ségnalières.*

De même que l'importance de leurs fortifications attira sur certaines villes toutes les horreurs de la guerre, la richesse des mines alluma la cupidité des seigneurs du voisinage de Largentière. Raymond V, comte de Toulouse, s'en empara le premier et y établit un atelier monétaire. L'évêque de Viviers, les seigneurs d'Anduze, de Poitiers et de Montlaur s'en disputèrent ensuite la possession.

Au dix-huitième siècle, Largentière appartenait encore aux successeurs de l'évêque Bernon de Brabant; mais l'un d'eux, François Villeneuve, céda ses droits aux seigneurs du Boure de Brison en 1732. Ceux-ci furent les derniers seigneurs de Largentière. La Révolution mit tout le monde d'accord. Les mines sont aujourd'hui abandonnées.

Largentière intéresse à la fois les archéologues et les touristes. Le site de cette ville est des plus pittoresques; c'est une vallée profonde coupée par un torrent, la Ligne, et entourée de hautes montagnes. Elle possède plusieurs édifices remarquables : son palais de justice et son église, commencée vers la fin du siècle dernier, et où se marient les styles roman et gothique dans des proportions imposantes. Il reste du vieux château féodal deux tours et un donjon qui se dresse au sommet d'un rocher et domine la ville. Au milieu de ces ruines, on a établi un hôpital.

Les filatures de soie, les tanneries et les teintureries sont les principaux établissements industriels de Largentière.

Dans les environs, on visite les anciennes mines, dont les chantiers forment des allées souterraines et des grottes curieuses. Il en est une surtout, composée de trois vastes salles et de galeries profondes, qui excite l'admiration des voyageurs : c'est la *Baume de Viviers.* Ce pays, qui fut pendant quatre ou cinq cents ans, pour le midi de la France, ce que plus tard furent pour l'Espagne et le monde le Pérou et la Californie, a conservé les traces des chercheurs de fortune qu'il attirait; aussi ne voit-on pas une colline qui ne porte les ruines de quelque château fort, et aucune contrée n'est plus riche en vestiges du moyen âge

Largentière est la patrie de Jean-Louis-Gérard Soulavie. — Foires : 22 janvier, 15 mars, 18 juillet, 1er lundi d'octobre, 11 novembre, 17 décembre.

Montpezat. — Cette petite ville est située sur une montagne, près de la forêt de Bauzon. Elle possède une belle église classée parmi les monuments historiques.

Thueyts. — Cette ville s'élève sur un bloc de laves, sur la rive gauche de l'Ardèche, et près d'un torrent que traverse un pont à deux rangées d'arcades superposées. Ce torrent forme une cascade d'une grande hauteur.

Vallon, à 22 kilom. au sud-sud-est de Largentière. — On dit dans le pays : « Si le Vivarais était un mouton, Vallon en serait le rognon, » ce qui signifie que cette petite ville est dans un site qui le dispute à tout autre en fraîcheur, en pittoresque et en fertilité. Elle s'élève sur les bords de l'Ardèche, au confluent de la rivière de l'Ibie. Au penchant d'un coteau on voit encore les dernières ruines de la ville primitive, c'est le château, vulgairement appelé le *Chastelas.* Non loin de celui-ci est située la ville nouvelle, qui, elle aussi, a son château fort, mais mieux conservé que le premier

Les guerres de religion du seizième siècle lui furent funestes comme à toutes les villes du Vivarais. Son site et ses remparts en faisaient alors une place redoutable, dont catholiques et protestants devaient se disputer la possession. Après plusieurs combats, les protestants s'en étaient rendus maîtres, lorsqu'en 1621 ils y furent assiégés par le duc de Montmorency. Ils lui opposèrent une longue résistance, mais ils furent obligés de capituler. Les habitants eurent la vie sauve, ce qui était beaucoup à cette époque, mais les fortifications furent rasées.

Non loin de Vallon on admire de très-belles grottes et le célèbre *pont de l'Arc.* C'est une arche gigantesque de marbre grisâtre que la nature elle-même a jetée d'une rive à l'autre sur les eaux de l'Ardèche. Cette arche est haute de 30 mètres. Sa largeur à la surface du lit de la rivière est de plus de 50 mètres. Une tour qui protégeait ce passage périlleux a été détruite par l'ordre de Louis XIII.

3e ARRONDISSEMENT DE TOURNON. — ***Tournon,*** à 45 kilom. au nord-est de Privas, est une ville de 5,209 habitants. Elle possède un tribunal civil et un lycée. Son origine remonte au huitième siècle. A cette époque, *Turnoium* faisait partie des domaines de l'église métropolitaine de Lyon. Ce n'était d'abord qu'une tourelle. En 855, c'était un château fort baigné par les eaux du Rhône et autour duquel vinrent se grouper de nombreuses habitations. Ce fut à Tournon que Philippe le Bel vint établir un atelier monétaire. Il drainait les monnaies dauphinoises dont le titre était très-pur, les jetait au creuset, y mêlait un alliage et méritait ainsi d'être appelé un roi faux-monnayeur.

C'est à Tournon qu'en 1536 le jeune dauphin, fils de François Ier, mourut subitement pour avoir bu un verre d'eau trop fraîche après s'être échauffé au jeu de paume. Le cardinal de Tournon fonda en cette ville, en 1536, un collége qui fut célèbre sous la direction des jésuites.

Les édifices les plus remarquables de cette ville sont le château, converti en prison, et l'église classée parmi les monuments historiques.

A 3 kilom. de Tournon on voit un pont en pierre composé d'une seule arche de plus de 50 mètres d'ouverture. — Foires : 22 janvier, mercredi après Pâques, 29 mai, 29 août, 3 novembre, 17 décembre.

Saint-Peray, à 14 kilom. au sud de Tournon. Cette petite ville doit sa célébrité au vin de ses coteaux. Dans les environs on remarque le château de Beauregard, ancienne prison d'Etat.

Le Cheylard, petite ville située sur les bords de la Dorne, à 18 kilomètres de Tournon. On fait remonter son origine au neuvième siècle. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres de religion, jusqu'au jour où le duc de Ventadour fit raser sa forteresse. Ce châtiment lui permit de s'agrandir et donna l'essor à sa prospérité commerciale.

Annonay, à 28 kilomètres de Tournon. Cette ville importante est située au confluent de la Drôme et de la Cance. Elle possède un tribunal de commerce, une chambre consultative des arts et manufactures, un collége, une bibliothèque et un musée.

Annonay, ***Annoneum,*** est, dit-on, une ville d'origine romaine, mais on ne trouve de preuves de son existence qu'à l'époque des croisades. Des croisés, égarés à leur retour dans les montagnes du Vivarais, s'y fixèrent et y créèrent l'industrie de la parcheminerie. Au quatorzième siècle, Annonay était importante, mais naturellement paya tribut à la cupidité des bandits qui, sous le nom de *tard-venus,* de *routiers,* d'*écorcheurs,* etc., dévastèrent si longtemps la contrée.

L'invention de Guttenberg l'aida à réparer ses malheurs, et ses papeteries lui rendirent sa prospérité. Les guerres religieuses furent ensuite le signal de nouvelles horreurs. Deux fois elle fut prise et mise à sac par Saint-Chamond. L'édit de pacification de 1563 lui permit enfin de se relever de ses ruines, et depuis, sa prospérité n'a plus été troublée. Au dix-septième siècle l'évêque André de Sauzéa y créa un collége non moins renommé que celui de Tournon. Son seul édifice remarquable est son église du quatorzième siècle. Sur une de ses places elle a élevé un obélisque à la mémoire des frères Montgolfier, qui y sont nés, le premier en 1740, le second en 1745. Annonay est aussi la patrie de Boissy d'Anglas et du général Abrial.

Saint-Agrève, à 48 kilomètres à l'ouest de Tournon. Cette petite ville, bâtie sur le versant du mont Chimac, dans une des contrées les plus agréables du Vivarais, est, dit-on, très-ancienne et fut fondée par Agrippanus, ou saint Agrève, évêque du Puy.

La légende rapporte que ce saint homme ayant appris que les habitants de Chimac étaient restés fidèles au culte des idoles, se rendit au milieu d'eux et renversa les images des dieux. Les habitants du bourg, indignés, l'envoyèrent au supplice. Mais plus tard, leurs descendants, convertis au christianisme, élevèrent au martyr une chapelle expiatoire et donnèrent son nom à leur ville.

Saint-Agrève fut détruite entièrement en 1579. La ville était assiégée par les catholiques et réduite à capituler, après une longue résistance; les habitants, ne prenant conseil que de leur désespoir, y mirent le feu et prirent la fuite, espérant donner le change à l'ennemi par le spectacle de cet immense incendie. Mais cette ruse ne leur réussit point : ils furent rejoints et massacrés, hommes, femmes et enfants.

Depuis, le commerce de fer, de bois et de rpoduits agricoles a réparé ce désastre.

STATISTIQUE. — 1er ARRONDISSEMENT DE PRIVAS. — 10 cantons, 108 communes. Les chefs-lieux de canton sont : *Privas* (6,270 hab.), *Antraigues* (1,413 hab.), *Aubenas* (7,574 hab.), *Bourg-Saint-Andéol* (4,170 hab.), *Chomérac* (2,174 hab.), *Rochemaure* (1,220 hab.), *Saint-Pierreville* (1,918 hab.), *Viviers* (2,806 hab.), *la Voulte* (3,285 hab.), *Villeneuve-de-Berg* (2,500 hab.).

Les principales communes sont : Gluiras (2,673 hab.), le Pouzin (3,060 hab.), Saint-Marcel-d'Ardèche (2,148 hab.), le Teil-d'Ardèche (2,538 hab.), Vals (2,795 hab.).

2e ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE. — 10 cantons, 106 communes. Chefs-lieux de canton : *Largentière* (3,296 hab.), *Burzet* (2,726 hab.), *Coucouron* (1,325 hab.), *Joyeuse* (2,537 hab.), *Montpezat* (2,563 hab.), *Thueyts* (2,508 hab.), *Valgorge* (1,455 hab.), *Vallon* (2,586 hab.), *les Vans* (2,902 hab.), *Saint-Etienne-de-Lugdarès* (1,529 hab.).

Principales communes : Banne (2,046 hab.), Jaujac (2,509 hab.), Mayres (2,451 hab.), Meyras (2,431 hab.).

3e ARRONDISSEMENT DE TOURNON. — 11 cantons, 125 communes. Chefs-lieux de canton : *Tournon-ur-Rhône* (5,209 hab.), *Annonay* (18,475 hab.), *le Cheylard* (3,400 hab.), *la Mastre* (3,000 hab.), *Saint-Agrève* (3,278 hab.), *Saint-Félicien* (2,176 hab.), *Saint-Martin-de-Valamas* (1,852 hab.), *Saint-Péray* (2,710 hab.), *Satillieu* (2,296 hab.), *Serrières* (1,636 hab.), *Vernoux* (3,162 hab.).

Principales communes : Andance (1,353 hab.), Boulieu (1,200 hab.), Gornas (806 hab.), Desaignes (1,943 hab.), Saint-Victor (2,204 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (200 élèves); 3 institutions secondaires libres (400 élèves); 806 écoles primaires (4,400 élèves); 21 salles d'asile (2,200 élèves). — On évalue à 177,000 le nombre des habitants complétement illettrés; à 75,000 celui des habitants sachant lire seulement et à 129,000 sachant lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 21 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il existe 11 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 11 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes; 10 pour crimes contre les propriétés; 1,025 pour délits; 3,050 pour contraventions. — 1,200 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 740 affaires commerciales; 5,900 en justice de paix. — PRISONS. 85 hommes et 5 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 20 hommes et 3 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DES ARDENNES

SITUATION. — Ce département frontière est situé dans la région nord-est de la France, entre 49° 13′ 40″ et 50° 10′ de lat., et entre 1° 42′ et 3° 3′ de long. E. — Il doit son nom à la célèbre forêt des Ardennes dont les restes, encore vastes, couvrent sa partie septentrionale.

LIMITES. — Le département des Ardennes est limité, au nord-est, par le grand-duché de Luxembourg ; au nord, par la Belgique ; à l'ouest, par le département de l'Aisne ; au sud, par celui de la Marne et au sud-est par celui de la Meuse. — C'est dans la forêt des Ardennes que se trouve la frontière de la France.

SUPERFICIE. — La superficie du département est de 523,289 hectares, dont 64,000 en pays de montagnes ; 10,000 en landes et en bruyères, 36,000 en riche terreau, 48,000 en sol calcaire, 35,000 en sol de gravier, 82,000 en sol pierreux, 43,000 en sol sablonneux, 97,000 en sol marécageux. Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 70e de France.

TOPOGRAPHIE. — L'*Argonne*, chaîne de hautes collines qui relie le plateau des Ardennes au plateau de Langres, forme la séparation entre le bassin de la Meuse et celui de la Seine ; elle se compose d'une suite de plateaux boisés qui commencent dans le département de la Meuse et se prolongent dans celui des Ardennes jusqu'au Chêne-Populeux. La forêt de l'Argonne, qui couvre cette longue suite de collines, est tellement parsemée d'obstacles naturels qu'il suffirait d'une poignée d'hommes bien déterminés pour en disputer le passage ; c'est pourquoi Dumouriez appelait l'Argonne les *Thermopyles de la France*, et il parvint à y arrêter les Prussiens. Depuis lors, on a ouvert de belles et larges routes dans les anciens défilés, autrefois presque impraticables. Les principaux défilés sont : celui de *Grand-Pré*, entre Varennes et Vouziers, sur la rive droite de l'Aisne ; celui de la *Croix-au-Bois*, qui mène de Stenay (Meuse) à Vouziers, par Buzancy ; enfin celui du *Chêne-Populeux*, qui mène aussi de Stenay à Vouziers, mais par Beaumont ; c'est par ce défilé que passe la route de Sedan à Vouziers.

Au delà du Chêne-Populeux commencent les *Ardennes occidentales*, longue succession de plateaux marécageux appelés *Fagnes* et couverts de landes, de bruyères et de genêts ; elles se prolongent jusque dans le Luxembourg. Quelquefois les marais dégénèrent en tourbières ; on y trouve de grandes forêts de chênes, de bouleaux et de sycomores.

Enfin, au sud, la petite et riante vallée de l'Aisne sépare la chaîne de l'Argonne des plateaux crayeux, secs et laids de la *Champagne*, dont l'altitude moyenne est de 125 mètres, et qui sont revêtus aujourd'hui de pins et de bouleaux. Au milieu du paysage un peu aride, les eaux limpides de la Retourne arrosent une charmante vallée.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Le département des Ardennes se compose de deux versants bien distincts : celui de la mer du Nord et celui de la Manche. Au premier de ces versants appartiennent la Meuse et ses affluents ; au second, l'Aisne, tributaire indirect de la Seine.

La *Meuse* prend sa source dans le département de la Haute-Marne, traverse celui de la Meuse et pénètre dans celui des Ardennes, à 84 kilom. de sa source. Elle arrose Mouzon, Sedan, Flise, Mézières, Charleville et Monthermé ; puis elle franchit une gorge profonde surplombée par les rochers des *Dames-de-Meuse* (de 140 à 200 m. d'élévation), passe à Fumay et à Givet et entre en Belgique après un parcours de 262 kilom., dont 178 sur le territoire du département des Ardennes. Elle est navigable sur tout son parcours, mais comme son lit est sinueux et forme de nombreux méandres, il a fallu pratiquer 13 canaux de dérivation ; on a, de cette façon, abrégé la navigation de plus de 30 kilom.

Les principaux affluents de la Meuse sont :

Le *Chiers* naît dans le Luxembourg, à 7 kilomètres de la frontière de France, traverse la Meuse, entre dans le département des Ardennes près la Ferté, arrose Carignan, devient navigable à Douzy, donne le mouvement à de nombreuses usines, et se jette dans la Meuse vis-à-vis de Remilly, après un cours d'environ 90 kilomètres.

La *Semoy* sort du Luxembourg belge, entre en France près de Sorendal, devient navigable près des Hautes-Rivières, et se perd dans la Meuse à Monthermé, au milieu des rochers de l'Ardenne, après un cours de 25 kilom. sur le territoire du département. Ses eaux limpides conservent longtemps leur teinte particulière dans le lit de la Meuse.

Le *Bar* prend naissance dans l'Argonne, près de Buzancy, sur un terrain si peu en pente qu'au moyen d'une vanne on peut changer le cours de cette petite rivière et diriger le Bar sur le bassin de l'Aisne, au lieu de lui faire porter ses eaux à la Meuse ; mais le cours naturel de la rivière descend vers la Meuse, où il se jette au-dessous de Donchery ; sa longueur totale est de 72 kilom., dont 37 flottables. Il est impraticable à la navigation, par suite des débris de végétaux dont il est obstrué.

La *Vence*, rivière paresseuse qui coule lentement dans un vallon qu'elle arrose de ses mille circuits, prend naissance sur le territoire de Neuvizy (canton de Novion), et afflue un peu au-dessus de Mézières, après un cours d'environ 35 kilom. et après avoir fait mouvoir un grand nombre d'usines.

La *Sormonne* prend sa source près de Rocroy, traverse l'étang du Fourneau-de-la-Roche, coule dans une riante et fertile vallée, absorbe l'Audry et le Thin, et se jette dans la Meuse à Warcq, près de Mézières.

Le bassin de l'*Aisne* comprend tout le sud du département. La rivière de l'Aisne prend sa source dans le département de la Meuse, entre dans celui des Ardennes à Condé-lès-Autry, arrose Vouziers, Attigny, Rethel, Château-Porcien, sort du département près de Brienne, pour aller se jeter dans l'Oise près de Compiègne. Son parcours sur le territoire du département est de 92 kilom. Ses affluents dans les Ardennes sont : l'*Aire*, qui vient du département de la Meuse, arrose Grand-Pré et finit après un cours de 120 kilom. ; la *Vaux*, qui sort de la forêt de Ligny, absorbe le Dommely et le Plumion, et vient se jeter dans l'Aisne, à 4 kilom. au-dessus de Château-Porcien ; enfin, la *Retourne*, plus importante, prend sa source dans le canton de Machault, alimente de nombreuses usines et vient affluer à Neufchâtel.

2° LACS, ÉTANGS ET MARAIS. — On rencontre quelques amas d'eau assez considérables pour prendre le nom de lacs. Nous citerons le lac de la *Fosse-au-Mortier*, près de Signy-l'Abbaye ; il n'a qu'un hectare de superficie, mais il est très-profond et n'a pas d'écoulement apparent ; le lac du *Puizet-des-Nonnes* donne naissance au Bar. Les plateaux de l'arrondissement de Rocroi sont couverts de marais dont on tire de la tourbe. En général, les étangs sont nombreux dans le nord du département ; on remarque ceux de Sécheval, de Rocroi et de Haut-Butté.

CLIMAT. — Le nord-est du département appartient au climat vosgien, le sud-ouest au climat séquanien. La température est généralement froide et variable ; les bois entretiennent une humidité persistante. Les hivers, très-pluvieux, se prolongent jusqu'au mois de mai. En été, les jours sont très-chauds et les nuits fraîches et humides. La plus belle saison est l'automne.

Pluies : en moyenne, 77 centim. — *Vents :* ceux du nord dominent, hâtent l'arrivée de l'hiver et en maintiennent la durée. — *Vie moyenne :* 38 ans 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES. — 1° MINÉRAUX. — Au midi, plaines crayeuses composées de terrains jurassiques et crétacés ; au nord, schistes de transition.

Nombreuses mines de *fer* à Brevilly, Champigneulle, le Châtelet, Ecogne, Grand-Pré, la Ferté, Montigny, Omont, Poix, Sommerance, Signy-le-Petit, Tailly, Villers, Vesly, Nouart, etc. — Carrières d'ardoises qui rivalisent avec celles de l'Anjou. (Voy. notre *Encyclopédie d'Economie domestique*.) C'est à Fumay, Pepin, Follamprise, Charnois et Signy que l'on exploite les ardoisières. — Belles carrières de pierres de taille de toutes les qualités. — Cendrières à Amblimont, Fresnoy, Noyers et Flize. — Grès, pierre à chaux, marnes sulfureuses presque partout. — Tourbe herbacée de la vallée du Bar. — Houilles de Sedan. — Chaux, plomb, calamine, argile à creusets, sable à verre, marbres de Givet.

Source thermale de Sedan (fontaine de Sainte-Claire).

2° VÉGÉTAUX. — Céréales abondantes ; fruits de la vallée de l'Aisne ; herbes aromatiques dans les pâturages ; vignes dans le centre et le midi ; bruyères au nord ; chêne, orme, saule, hêtre, charme, coudrier et bouleau dans les forêts ; houx et bourgène ; genévriers rabougris et peu vigoureux.

3° ANIMAUX. — Animaux domestiques de petite espèce, mais vigoureux ; moutons de l'Ardenne renommés pour la qualité de leur chair et la beauté de leur laine ; quelques porcs ; nombreuses abeilles. — Chevreuils, sangliers, lièvres et lapins sont très-abondants ; loups et renards ne le sont pas moins. — Canards sauvages, sarcelles, coqs de bruyère, pluviers, vanneaux, gelinottes, bécasses, grives, merles à collier noir — Beaucoup de poisson : beaux saumons de la Meuse, hotu, chabot, goujon, loche, barbeau, perche, brochet, truite, anguille, alose ; écrevisses partout ; elles sont très-grosses et très-abondantes dans la Semoy.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — 7 routes nationales (386 kilom.), 9 routes départementales (211 kilom.), 2 chemins de grande communication (770 kilom.), 70 de moyenne communication (1,294 kilom.), 3,215 de petite communication (3,187 kilom.)

2° RIVIÈRES ET CANAUX. — Cours d'eau améliorés par des canaux de dérivation; 3 rivières navigables (173 kilom.).

Les rivières de la Meuse et de l'Aisne sont mises en communication par le *canal des Ardennes*, qui part de Neufchâtel, suit la rive droite de l'Aisne jusqu'à Semuy, jette un embranchement sur Vouziers, s'élève à 79 mètres au-dessus de l'Aisne et à 17 au-dessus de la Meuse, par 33 écluses qui retiennent ses eaux. Le bief de partage se trouve au Chêne-Populeux; ce canal se termine à Donchery. Longueur totale, 93 kilomètres. Il traverse la colline Saint-Aignan par un souterrain de 262 mètres. Il compte 10 mètres de largeur et 1m,60 de profondeur. Dans la partie qui suit le cours de l'Aisne, il prend le nom de *Canal latéral à l'Aisne*.

L'embranchement sur Vouziers, ou *canal de Vouziers*, dont la pente est de 8m,90 et est rachetée par 4 écluses, mesure 18 kilomètres de long.

CHEMINS DE FER

Le département des Ardennes est traversé du sud-ouest au nord-est par un embranchement du réseau de l'Est : c'est l'embranchement de *Reims à Philippeville;* deux sous-embranchements partant l'un de Mézières (Charleville) pour se rendre à Thionville, et l'autre de Mézières (Charleville) pour se rendre à Hirson. Il y a, en outre, les voies d'*Amagne à Vouziers*, de *Pont-Maugis à Raucourt*. A ces voies s'en joindront bientôt plusieurs autres en construction.

Il y a encore les chemins de fer d'intérêt local de *Vrigne-Meuse* à *Vrigne-au-Bois* (5 kilom.), et de *Carignan* à *Messempré,* avec station à Cône-Pure. (7 kilom.)

CHEMIN DE FER DE REIMS A PHILIPPEVILLE

Ce chemin de fer unit Paris à la Belgique par Givet.

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Mézières.
Le Châtelet......	200 kilom.	60 kilom.
Tagnon (halte)...	202	58
RETHEL..........	211	49
Amagne.........	220	40
Saulces-Monclin ..	228	32
Launois.........	236	24
Poix-Terron.....	244	16
Boulzicourt......	251	9
Mohon..........	257	3
MÉZIÈRES-CHARLEVILLE.......	260	»
Nouzon.........	267	7
Braux-Levrezy...	276	16
Monthermé.-C.-R.	277	17
Deville..........	281	21
Laifour (halte)....	286	26
Revin...........	293	33
Fumay..........	300	40
Haybes (halte)...	304	44
Vireux-Mohain...	313	53
GIVET..........	324	64

CHEMIN DE FER DE CHARLEVILLE A THIONVILLE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Mézières.
MÉZIÈRES-CHARLEVILLE.........	260 kilom.	» kilom.
Nouvion-sur-Meuse	266	6
Vrigne-Meuse....	269	9
Donchery........	272	12
SEDAN..........	275	15
Pont-Maugis.....	280	20
Bazeilles........	282	22
Douzy..........	286	29
Pourru-Brévilly.....	289	26
Sachy (halte)........	»	»
CARIGNAN..........	298	38
Blagny (halte).......	»	»
Margut............	306	46

CHEMIN DE FER DE CHARLEVILLE A HIRSON

MÉZIÈRES-CHARLEVILLE	260 kilom.	» kilom.
Belval-Sury (halte)...	»	»
Tournes...........	268	8
Lonny-Renwez.....	272	12
Rimogne..........	278	18
Le Tremblois (halte).	»	»
Maubert-Fontaine....	287	27
Auvillers-Rumigny..	291	31
SIGNY-LE-PETIT.....	299	39

CHEMIN DE FER D'AMAGNE A VOUZIERS.

Stations.	Dist. de Charleville	Dist. de Vouziers.
AMAGNE (bifur.)......	40 kilom.	27 kilom.
Amagne (ville)......	44	23
Alland'huy.........	47	20
ATTIGNY	50	17
Milly-Semuy.......	55	12
Voncq...........	60	7
Vrizy-Vandy.......	64	3
VOUZIERS.........	67	»

CHEMIN DE FER DE PONT-MAUGIS A RAUCOURT

Stations.	Dist. de Pont-Maugis.	Dist. de Sedan.
PONT-MAUGIS.......	» kilom.	5 kilom.
Remilly...........	4	9
Angecourt.........	5	10
Haraucourt........	8	13
RAUCOURT.........	10	15

AGRICULTURE. — L'agriculture est très-avancée; on récolte des céréales au delà des besoins locaux. D'immenses défrichements dans les forêts ont eu lieu sur la frontière, et le reboisement a été appliqué sur les collines; le drainage a amélioré le sol sur tous les points du territoire; les bois ne sont, malgré leur étendue, que de simples taillis exploités par coupes très-rapprochées.

L'élève du bétail est très-importante; on compte 137,000 bêtes à cornes et 600,000 moutons. Ces derniers sont de petite race, mais très-estimés; leur croisement avec le mérinos leur a donné une laine recherchée.

On compte 178,000 hectares en céréales; 20,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 15,000 en prairies artificielles; 6,000 en fourrages consommés en vert; 53,000 en prairies naturelles; 6,000 en pâturages; 1,350 en vignes; 132,000 en bois et forêts; 50,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 96 millions de francs. — La valeur des animaux domestiques est évaluée à 56 millions de francs.

INDUSTRIE. — Le département des Ardennes est un des premiers de France sous le rapport de l'industrie. On y trouve 39 minières de fer, occupant 350 ouvriers et produisant 680,000 quint. métr. (125,000 fr.); 26 tourbières, 230 ouvriers, 5,000 quint. métr. (5,000 fr.); 65 usines à fer.

L'industrie du cuivre occupe plus de 450 ouvriers produisant 17,000 quint. métr. (4 millions de francs) de cuivre affiné et laminé, et 16,000 quint. métr. (3,500,000 fr.) de laiton.

On compte 260 établissements s'aidant de la vapeur; 3,300 machines de la force de 4,100 chevaux-vapeur.

Manufactures de draps (surtout à Sedan), de casimirs, de cuirs de laine, de castorines, de châles cachemires, de flanelles, de tissus mérinos. — Laminoirs, tréfileries, fabriques de zinc; batteries de cuisine, chaudronnerie, fabriques de céruse, de pipes en terre, de verres, de porcelaines, de colle forte, de chandelle, de cire. — Brasseries, corroieries, tanneries.

Les ardoisières de Deville et de Monthermé produisent 25 millions d'ardoises, celles de Fumay, 52 millions, et celles de Rimagne, 44 millions.

Les draperies occupent 71 établissements (10,000 ouvriers) et produisent environ 66 millions de francs.

COMMERCE. — Transit important à Givet et à Charleville. — *Exportation* : ardoises, fer, cuivre, bois, grains, chevaux, moutons, laines, draps. — *Importation :* houille, dont cinq millions de quintaux métriques proviennent de Belgique et 10,000 de Sarrebruck.

Foires importantes de Vouziers, de Charleville et de Juniville.

POPULATION. — Les habitants des Ardennes sont généralement bons, laborieux, intelligents, économes, aptes aux sciences exactes, à l'industrie et au commerce. Au dernier recensement, la population avait diminué de 6,647 habitants et ne s'élevait plus qu'à 320,217 habitants; il est le 53e de France sous le rapport de sa populationt absolue, et le 43e sous le rapport de la densité de sa population, qui est de 61 habitants par kilomètre carré.

HISTOIRE. — Le département des Ardennes fut formé en 1791 d'une partie de la Champagne proprement dite, du Rethelois, de la principauté de Sedan et d'une partie du territoire luxembourgeois.

Ce pays, primitivement occupé par les Nerviens et les Lingons, fut ensuite compris dans la Gaule belgique.

La forêt qui en occupe encore une grande partie, et qui jadis le couvrait presque tout entier, lui a donné son nom : *Ar-duinn*, la profonde. Cette forêt immense s'étendait, à l'époque de la conquête romaine, de Maëstricht au département de la Haute-Marne et du Rhin à Lutèce.

Les bois de Saint-Hubert en Belgique, qui, malgré quelques éclaircies, la continuent depuis notre frontière jusqu'à Liége, les forêts de Senlis et de Compiègne n'en sont que des lambeaux détachés.

Très-pauvre, peu peuplée, d'un accès difficile, la forêt des Ardennes eut peu à souffrir des invasions des barbares. Le christianisme eut lui-même du mal à y pénétrer, et malgré le zèle de ses apôtres, on y pratiquait encore le paganisme au sixième et au septième siècle. Saint Hubert et sainte Bérégise furent les premiers qui y prêchèrent l'Evangile. Et après eux, saint Remacle, évêque de Maëstricht, y retrouva les idoles antiques. Il s'efforça, dit son biographe, d'exorciser ces lieux infectés des erreurs de la gentilité, et il y fonda les deux abbayes de Stanelot et de Malmedy. Mais l'imagination populaire reprit bientôt ses droits. Comme les vieilles souches d'un bois mal défriché poussent de nouveaux rejetons, à la place de ses dieux et de ses déesses, elle créa des fées et des magiciens. Saint Hubert eut ses légendes, les vieilles roches leurs mystères, leurs esprits, leurs fantômes. Les poëtes et les romanciers du moyen âge firent de la forêt des Ardennes un monde enchanté, peuplé d'animaux féroces : dragons et léopards. Sa renommée s'étendait bien au delà de ses ombrages. Pétrarque l'appelle « un lieu sombre et plein d'horreur. » Cependant deux siècles plus tard, Shakspeare, qui y place deux scènes de sa comédie *Comme il vous plaira,* la représente sous des couleurs moins sombres.

Les peintures qu'en ont laissées les historiens anciens, pour être exemptes de fantastique, ne la présentent pas sous des couleurs plus riantes. Tacite nous en parle comme d'un repaire de vagabonds et de malfaiteurs. Au quinzième siècle, les *sept forêts des Ardennes*, vastes réserves de gibier fort appréciées des rois francs, accordent encore l'asile de leurs solitudes aux bannis, aux malheureux ruinés par la guerre, qui y vivent de leur chasse ou de la fabrication du charbon.

Sous les descendants de Clovis, les Ardennes firent partie du royaume d'Austrasie et par la suite du comté de Champagne. Cette époque de leur histore reste assez obscure jusqu'à l'épo-

que où le comté de Rethel et la principauté de Sedan commencent à prendre quelque importance.

Des villes nombreuses s'étaient déjà fondées dans les vallées de l'Aisne et de la Meuse; l'agriculture, l'industrie, le commerce avaient déjà transformé cette contrée, lorsque les événements de 1792 attirèrent sur elle l'attention inquiète de la France entière. Le roi de Prusse, maître de Verdun, venait de quitter la Meuse pour traverser les Ardennes. La forêt de ce nom et la forêt d'Argonne, qui est la continuation de la première, lui opposaient une barrière alors très-difficile à franchir. Il n'existait que cinq passages, dont les chemins étaient étroits et défoncés. Dumouriez, alors à Sedan, descendit afin d'occuper les défilés et établit son camp à Grand-Pré. « Grand-Pré et les Islettes, écrivait-il à la Convention, sont les Thermopyles de la France, mais je serai plus heureux que Léonidas. »

Le 11 septembre 1792, il fut attaqué dans ses positions et repoussa d'abord l'ennemi; mais le détachement qui gardait Croix-au-Bois fut moins heureux et se laissa surprendre. Menacé d'être tourné, Dumouriez battit en retraite sur Audry, Sainte-Menehould, où il était rejoint par Kellermann, et se porta ensuite sur les hauteurs de Valmy.

Ce ne fut point la dernière invasion qu'eut à supporter ce patriotique département.

En 1815, Mézières, son chef-lieu, soutint un siége de quarante-deux jours et ne se rendit qu'aux généraux de Louis XVIII.

En 1870, des événements plus considérables et plus désastreux encore s'accomplirent dans ce département. A la fin du mois d'août, l'armée du maréchal Bazaine étant bloquée sous Metz, une armée nouvellement formée à Châlons, sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, et accompagnée par Napoléon III, tenta de traverser les Ardennes afin de débloquer Bazaine. Après s'être rendue à Rethel et, de cette ville, être descendue au sud de la vallée de l'Aisne, l'armée de Châlons, dans sa marche lente et irrésolue, remonta au Chêne-Populeux et de là s'avança vers Mouzon et Carignan. Le corps du général de Failly, arrivé à Beaumont, se laissa surprendre et se retira non sans désordre sur Sedan. Déjà Mac-Mahon avait commencé le passage de la Meuse à Mouzon et atteignait Carignan, défendu par le prince de Saxe. La lutte fut acharnée.

Cependant, tandis que l'armée du prince de Saxe couvrait la Meuse, l'armée du roi de Prusse passait par Grand-Pré, Vouziers, le Chesne, remontait vers Sedan, menaçant ainsi les Français d'être enveloppés.

N'ayant pu réussir à culbuter les Saxons, Mac-Mahon se replia sur Sedan dans le but de gagner Mézières et le Nord. Le lendemain, 1er septembre, 90,000 Français étaient cernés dans la vallée de Sedan, de Douzy à Donchery. Nous ne pouvons entrer ici dans un récit détaillé de la bataille héroïque et désespérée du 1er septembre. L'armée française, écrasée par le nombre, fut réduite à capituler. Dès les premières heures de la journée, Mac-Mahon ayant été grièvement blessé, ce fut au général de Wimpfen, qui avait pris le commandement, qu'incomba la douloureuse mission de signer la capitulation. Napoléon III se rendit prisonnier en Prusse. La capitulation mettait au pouvoir de l'ennemi 85,000 prisonniers, 350 pièces d'artillerie de campagne, 183 pièces de siége, 70 mitrailleuses, 12,000 chevaux.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Ardennes (chef-lieu Mézières) est divisé en 5 arrondissements, 31 cantons et 501 communes. Il appartient à la 3e inspection divisionnaire des ponts et chaussées (Châlons) et à l'arrondissement minéralogique de Troyes (division du nord-est). Il forme la 3e subdivision de la 4e division militaire (quartier général à Châlons-sur-Marne). — Conseil de guerre, direction du génie et d'artillerie, inspection des forges à Mézières. Poudrerie nationale à Saint-Ponce (commune de Francheville). Quatre places de guerre : Givet, Mézières, Sedan et Rocroi. Dépôt de remonte au château de Villers.

Les cinq tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement et les deux tribunaux de commerce (de Charleville et de Sedan) ressortissent à la Cour d'appel de Nancy.

Le département dépend de la circonscription diocésaine de l'archevêché de Reims. 46 cures, 55 succursales; petit séminaire à Charleville.

Eglise consistoriale protestante à Sedan.

Les Ardennes dépendent de l'académie de Douai. — Colléges communaux de Charleville et de Sedan. — Ecole normale d'instituteurs à Charleville; d'institutrices à Mézières.

10e conservation des forêts (Châlons). — Direction des douanes à Charleville, avec bureaux à Rocroi, Givet, Charleville, Sedan et Carignan.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Mézières. — *Mézières* (lat., 49° 45′ 43″; long., 2° 22′ 46″ E.), à 234 kilom. au nord-est de Paris, petite ville forte de 1re classe, chef-lieu du département, est située sur une colline et sur la rive droite de la Meuse, qui la sépare de Charleville. 4,745 hab.

Mézières, *Maceriæ*, *Maderiacum*, dont on fait remonter l'origine à la fin du neuvième siècle, ne fut d'abord qu'un château qui, dans le siècle suivant, appartint aux comtes de Rethel.

Après la bataille de Bouvines, les Liégeois, menacés par l'empereur Othon, émigrèrent en grand nombre et s'établirent sous la protection du château de Mézières. Leur établissement fut favorisé par le comte de Rethel et la ville acquit dès lors quelque importance. Elle fut entourée d'une enceinte fortifiée et, du quatorzième au seizième siècle, s'enrichit d'un Hôtel-Dieu et d'une église remarquable. Mézières était une place forte de premier ordre lorsqu'elle fut assiégée par les Impériaux sous les ordres du comte de Nassau et du chevalier Franz de Sickingen. Ces seigneurs envoyèrent un héraut d'armes au chevalier Bayard, chargé par François Ier de défendre la ville. Ce héraut, rapporte la *Chronique du loyal serviteur*, vint « pour lui remontrer qu'il eût à rendre la ville de Mézières qui n'étoit pas tenable. » Le bon chevalier se prit à sourire et lui dit qu'il se défendrait.

Le siége fut long, poussé avec vigueur et soutenu avec courage. L'ennemi, en quatre jours, tira contre la ville plus de cinq mille coups de canon et, dit-on, y employa les premières bombes; mais les Impériaux furent réduits à se retirer.

Ce fut à l'église de Mézières qu'en 1750 fut célébré le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche.

En 1750, Louis XV fonda à Mézières une école de génie militaire. Carnot en fut un des plus célèbres élèves, et Monge la proposa pour modèle à la Convention lorsque l'on s'occupa de créer l'école polytechnique.

La place de Mézières eut encore deux siéges à soutenir. En 1815, attaquée par vingt mille Allemands, elle fut défendue par une poignée de soldats secondés par les habitants. Elle résista quarante-deux jours et ne capitula qu'après la pacification générale. En décembre 1870, elle fut bombardée par les Prussiens, qui, selon leur tactique nouvelle, négligèrent les fortifications et en vingt-sept heures brûlèrent les deux tiers de la ville. Un grand nombre d'habitants périrent ensevelis sous les murailles de leurs maisons incendiées, et l'église Notre-Dame fut en partie détruite.

Charleville, jolie petite ville située à 4 kilomètres au nord de Mézières, à laquelle elle est reliée par un pont de vingt-six arches. Cette ville, toute moderne, fut fondée en 1606 par Charles, duc de Nevers, qui lui donna son nom. Charleville est remarquable par ses constructions régulières, ses promenades et la beauté de son site. Elle possède une belle église paroissiale, nouvellement construite dans le style roman de transition, un théâtre d'une architecture remarquable, et une bibliothèque qui contient 23,000 volumes et 400 manuscrits du onzième au seizième siècle (10,767 hab.)

Pendant la Révolution elle porta quelque temps le nom de Libreville.

Sur la rive droite de la Meuse, en face de la ville, on remarque le mont Olympe, où, jusqu'en 1686, s'éleva un château construit par le duc Charles.

Montey-Notre-Dame. — Ce village, situé à 2 kilom. de Charleville, est d'une origine très ancienne. On donne le nom de *Mons Cythereus* comme l'étymologie de Montey. On n'y trouve aucune ruine romaine, mais on en a découvert dans une commune voisine, Montey-Saint-Pierre. Au seizième siècle, François d'Aspremont, seigneur de Buzancy, y possédait un château. Ses successeurs ayant fait de ce château un repaire de pillards, les habitants de Mézières en obtinrent la destruction. En 1629, il avait cessé d'exister.

Montherme, sur la rive droite de la Meuse et au confluent de la Semoy. Cette petite ville, importante par son industrie métallurgique et l'exploitation de ses carrières d'ardoises, possède une église dont la reconstruction, où l'on admire de magnifiques boiseries, date du douzième siècle.

Omont, à 22 kilom. au sud de Charleville. Ce village a conservé les ruines d'un vieux château bâti au onzième siècle par Foulques, archevêque de Reims, et qui soutint de nombreux siéges au moyen âge.

Montcornet, *Mons Cornutus*, jadis marquisat important. Ce village possédait un château qui fut détruit par le duc d'Aiguillon, mais dont on admire encore les ruines imposantes.

Château-Regnault. — En 1227, Hugues, comte de Rethel, fit bâtir le château qui donna son nom au village : *Castrum Reginaldis*. Il était le siége d'une principauté dont dépendaient vingt-sept villages. Cette principauté appartint successivement au duc de Guise, au prince de Condé et, en 1629, à Louis XIII.

2° Arrondissement de Rethel. — *Rethel*, *Regiteste*, *Retelium*, situé à 47 kilomètres à l'ouest de Mézières, sur une montagne, près de la rive droite de l'Aisne (7,122 hab.). On fait remonter l'origine de cette ville jusqu'à l'époque romaine; mais on n'a aucune preuve authentique de son existence avant le sixième siècle, époque à laquelle Cyriaque et Quintienne donnèrent le bourg de Retelium à saint Remy, évêque de Reims. Ce domaine appartint à l'archevêché jusqu'au dixième siècle ; il fut cédé alors aux moines de Saint-Remy. Une contestation s'étant élevée, ils prirent un *avoué* pour défendre leurs droits, celui-ci mit les plaideurs d'accord en s'emparant du domaine. Rethel devint un comté qui s'accrut plus tard de Sainte-Menehould et de Stenay, mais ne put les garder longtemps. En 1291, un mariage réunit le comté à celui de Nevers. Il passa ensuite dans les maisons de Bourgogne, de Clèves et de Gonzague. Cette dernière le vendit à Mazarin, qui en fit un duché-pairie. La maison de Duras le garda jusqu'à la Révolution. On cite, parmi les monuments remarquables de Rethel, l'église paroissiale des treizième, quinzième et seizième siècles, la chapelle des *Minimes* et une tour attribuée aux Romains.

Château-Porcien. — Cette petite ville, à 11 kilomètres de Rethel, est située partie sur la rive droite de l'Aisne et partie sur une île de cette rivière. Elle est dominée par un rocher élevé couronné des ruines d'un vieux château.

Château-Porcien, *Castrum Porciani*, ainsi que l'attestent de nombreux vestiges, est d'origine romaine. Il fut longtemps un comté indé-

pendant et soutint plusieurs siéges contre les Espagnols pendant les guerres du dix-septième siècle.

3° ARRONDISSEMENT DE ROCROI. — Rocroi, *Rupes Regia*, est une petite ville forte située à 29 kilom. au nord-ouest de Mézières. Elle possède un tribunal de première instance, un collége communal et une société d'agriculture (2,519 hab.); Rocroi est une place forte de seconde classe, construite sur un vaste plateau entouré de tous côtés par des marais et par la forêt des Ardennes. Elle dut ses premières fortifications à François Ier, et ce ne fut qu'à partir de cette époque qu'elle prit quelque importance.

Le 19 mai 1643, elle fut investie par les Espagnols, commandés par don Francisco Mello. Elle n'était défendue que par une garnison de quatre cents hommes, et avait pour gouverneur M. de Joffreville. Les assiégés se défendirent avec une rare énergie. Leurs sorties nombreuses avait déjà coûté beaucoup de monde à l'ennemi, lorsque arriva une armée de secours, commandée par le duc d'Enghien, ayant sous ses ordres Gassion et de la Ferté-Senneterre.

Les deux armées étaient considérables; la victoire, disputée avec acharnement, resta aux Français. Les Espagnols perdirent 6,000 hommes tués, 7,700 prisonniers, 20 canons, des drapeaux et tous leurs bagages.

Du côté des Français, il y eut deux mille tués, dont un grand nombre d'officiers. Cette défaite porta à la puissance militaire de l'Espagne un coup mortel. Deux ans plus tard, Condé trahissait la France, et, à la tête des Espagnols qu'il avait vaincus, enlevait Rocroi à Louis XIV; il ne fut restitué à la France qu'en 1659 par le traité des Pyrénées.

Pendant la Révolution, Rocroi a porté le nom de Roc-Libre.

Cette place eut encore deux siéges à soutenir. En 1815, sa garde nationale la défendit pendant un mois contre dix mille Prussiens. En 1870, elle dut succomber comme toutes les places fortes dont le système de fortifications restait inefficace contre les canons à longue portée des Allemands.

umay. — Fumay est situé sur la rive gauche de la Meuse, à 17 kilom. au nord-ouest de Rocroi, au milieu de montagnes à pic couvertes de rochers et de bois. Cette ville date du huitième siècle. Dès le douzième siècle, on y a commencé l'importante exploitation d'ardoisières qui fait encore sa prospérité. Elle dépendit longtemps du diocèse de Liége et ne fut réunie à la France qu'en 1770.

Givet, ville forte située à 40 kilom. au nord-est de Rocroi, sur la Meuse. Elle se divise en *grand* et *petit* Givet; ce dernier occupe la rive droite au confluent de la Houille. La ville est dominée par le fort de Charlemont, bâti par Charles-Quint, en 1555, sur un rocher à pic qui s'élève de 250 mètres au-dessus du fleuve. Givet appartint longtemps au Luxembourg et fut réunie à la France en 1699. Vauban l'entoura de nouvelles fortifications. En 1815, elle fut prise par les Prussiens, qui échouèrent devant Charlemont. En 1870, Charlemont ne fut point attaqué. Givet possède une belle église, Saint-Hilaire, construite par Vauban. Ses environs sont très-pittoresques, et nous recommandons aux touristes le village de Laifour, près duquel se trouvent les rochers connus sous le nom de *Dames-de-Meuse*. Sur la place principale, on voit le buste de Méhul, né à Givet en 1763.

4° ARRONDISSEMENT DE SEDAN. — *Sedan* (15,536 hab.), à 22 kilom. au nord-est de Mézières. Cette ville, importante par le chiffre de sa population et son industrie, est située sur la rive droite de la Meuse, dans une prairie que découpent les sinuosités du fleuve et à laquelle des coteaux et la montagne de la Marfée forment une ceinture dominante. Jusqu'à ce jour, Sedan fut considérée comme une de nos places fortes les plus importantes. Sedan possède des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre consultative des manufactures, une société d'agriculture et un collége communal.

Sedan n'a pris rang parmi les villes qu'à partir du quinzième siècle. Elle appartenait alors à Clovis de Braquemont, chambellan de Charles VI, qui la céda à Everard III de la Marck. Everard bâtit le château de Sedan et la ville prit, sous ses successeurs, un rapide accroissement. L'un d'eux, Robert, réunit à sa principauté le duché de Bouillon. Le fils de celui-ci, Robert de Fleuranges, fut fait maréchal de France par François Ier. Parmi les descendants illustres de ce dernier, il faut citer Henri-Robert, qui, converti au protestantisme, favorisa ce nouveau culte sans cesser de respecter le culte catholique et donna au seizième siècle l'exemple de la vertu la plus rare, la tolérance religieuse; en même temps il introduisit dans la législation de ses Etats les réformes les plus libérales. Son fils étant mort en défendant Genève, sa sœur épousa, en 1591, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, fameux par sa turbulence et ses conspirations, mais dont la gloire est d'avoir eu pour fils le plus grand capitaine du dix-septième siècle : *Turenne*.

En 1642, le maréchal Fabert prit possession de Sedan au nom du roi. Il en fit compléter les fortifications, y appela des ouvriers flamands et y créa les premières manufactures de draps. Malgré le coup terrible que porta à son industrie la révocation de l'édit de Nantes, Sedan est encore une de nos cités manufacturières les plus importantes.

Le seul monument remarquable de cette ville est la statue de Turenne.

Nous avons, dans l'histoire du département, raconté les événements dont elle fut le théâtre en septembre 1870.

Donchery. — Donchery (*Doncheriacum*), situé à 7 kilom. à l'ouest de Sedan, sur la rive droite de la Meuse. Cette petite ville fut autrefois fortifiée. Elle appartint successivement aux comtes de Castries, aux ducs de Lorraine et aux comtes de Rethel. C'est sur son large pont de pierre que les Allemands passèrent dans la nuit du 31 août pour compléter l'investissement de l'armée de Sedan.

Carignan. — Cette petite ville, située sur le Chiers, a porté longtemps le nom d'Ivoi et faisait partie du Luxembourg français. Elle fut donnée par Louis XIV au comte de Soissons, qui l'érigea en duché-pairie sous le nom de Carignan.

5° ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS. — *Vouziers*, petite ville située à 54 kilomètres au sud de Mézières, sur l'Aisne et le canal des Ardennes. L'origine de Vouziers remonte au quatorzième siècle. C'était alors un bourg nommé Vourcq, bâti autour de deux fermes appelées les *Vouziers*. Il doit à François Ier l'établissement de son marché aux grains, qui devint considérable et qui a conservé son importance. Son église du quinzième siècle est classée parmi les monuments historiques. 2,995 hab.

Attigny. — Attigny est situé près du canal qui relie l'Aisne à la Meuse. Cette petite ville fut très-importante sous les rois de la première race; Clovis II et ses successeurs y résidèrent et Pepin y convoqua une assemblée générale des Francs. C'est dans un palais de cette ville qu'en présence de Charlemagne, Witikind reçut le baptême. Attigny devint plus tard la propriété des archevêques de Reims. Sa forteresse et son palais furent détruits au commencement du dix-septième siècle. Il existe encore un portail de ce palais : il forme l'entrée de l'hôtel de ville actuel.

Grand-Pré, jolie petite ville située sur la rivière d'Aire, est célèbre par la campagne de Dumouriez, qui y établit son camp en 1792. Elle commande un des cinq passages de l'Argonne. On remarque dans son église un beau tombeau des comtes de Joyeuse.

Buzancy. — L'origine de cette petite ville remonte au huitième siècle; elle était alors entourée de murs dont on retrouve encore les ruines et formait une baronnie. Sur sa partie la plus élevée se voit un édifice bâti par un de ses anciens seigneurs, Pierre d'Anglure, en souvenir de sa captivité en Palestine. Ce monument, d'architecture orientale, a conservé le nom de *Mosquée de Mahomet*.

STATISTIQUE. — 1° ARRONDISSEMENT DE MÉZIÈRES. — 7 cantons, 107 communes. — Chefs-lieux de canton : *Mézières* (4,745 hab.), *Charleville* (10,767 hab.), *Flize* (380 hab.), *Monthermé* (2,550 hab.), *Omont* (421 hab.), *Renwez* (1,625 hab.), *Signy-l'Abbaye* (2,962 hab.).

Principales communes : Braux (2,154 hab.), Gespusart (2,104 hab.), Hautes-Rivières (2,220 hab.), Nouzon (4,022 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE RETHEL. — 6 cantons, 109 communes. — Chefs-lieux de canton : *Rethel* (7,122 hab.), *Asfeld* (1,151 hab.), *Château-Porcien* (1,909 hab.), *Chaumont-Porcien* (1,104 hab.), *Juniville* (1,354 hab.), *Novion-Porcien* (1,293 hab.).

Principales communes : Tagnon (1,325 hab.); Vieil-Saint-Rémy (1,301 hab.), Saint-Germain-Mont (1,000 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE ROCROI. — 5 cantons, 69 communes. — Chefs-lieux de canton : *Rocroi* (2,519 hab.), *Fumay* (4,099 hab.), *Givet* (4,868 hab.), *Rumigny* (858 hab.), *Signy-le-Petit* (2,200 hab.).

Principales communes : Hargnies (1,692 hab.), Rimogne (1,769 hab.), Revin (3,208 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE SEDAN. — 5 cantons, 81 communes. — Chefs-lieux de canton : *Sedan*, 2 cantons (15,536 hab.), *Carignan* (1,990 hab.), *Mouzon* (2,243 hab.), *Raucourt* (1,593 hab.).

Principales communes : Bazeilles (1,200 hab.), Beaumont (1,400 hab.), Donchery (1,811 hab.), Givonne (1,350 hab.), Remilly (1,288 hab.), Vrigne-aux-Bois (2,205 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS. — 8 cantons, 121 communes. — Chefs-lieux de canton : *Vouziers* (2,995 hab.), *Attigny* (1,611 hab.), *Buzancy* (862 hab.), *le Chesne* (1,558 hab.), *Grand-Pré* (1,482 hab.), *Machault* (718 hab.), *Monthois* (616 hab.), *Tourteron* (584 hab.).

Principales communes : Voncq (1,012 hab.), Sauville (1,080 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 2 colléges communaux (400 élèves); 8 institutions secondaires libres (800 élèves); 755 écoles primaires (50,000 élèves); 35 salles d'asile (4,800 élèves). — 83,000 individus sont complétement illettrés; 19,000 savent lire seulement; 219,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 9 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a huit établissements hospitaliers. — JUSTICE. 16 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 19 pour crimes contre les propriétés; 1,241 pour délits; 5,900 pour contraventions. 695 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 1,340 affaires commerciales; 4,290 sont portées en justice de paix. — PRISONS. 133 hommes et 30 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 29 hommes et 10 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE

SITUATION. — Ce département frontière est situé dans la région S.-O. de la France, entre 42° 34' 30" et 43° 19' de latitude, et entre 0° 9' 40" et 0°31' de longitude occidentale. Il doit son nom à l'Ariége, rivière qui l'arrose du sud au nord et qui le divise en deux parties inégales.

LIMITES. — Il est limité : au sud par la Catalogne (Espagne), dont la ligne de faîte des Pyrénées le sépare presque toujours; par la république ou pays neutre d'Andorre; enfin, par département des Pyrénées-Orientales; à l'est, par le même département et par celui de l'Aude; au nord, par les départements de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'ouest, par ce dernier département.

SUPERFICIE. — 478,405 hectares. dont environ 360,000 en pays de montagnes, 20,000 en pays de bruyères et de landes, 52,200 en sol de riche terreau, 1,200 en sol calcaire, 2,000 en sol de gravier, 360,000 en sol pierreux, et 15,000 en sol sablonneux.

Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 75e de France.

TOPOGRAPHIE. — Le territoire est divisé en partie haute et partie basse; la première, au sud, est peu fertile et ne produit que des bois, des pâturages, des métaux et des eaux minérales; la deuxième, au nord, est, au contraire, remarquable par sa fécondité.

MONTAGNES. — Les montagnes, sous forme de contre-forts enchevêtrés, se rattachent aux Pyrénées centrales et aux Corbières occidentales. C'est là que les Pyrénées atteignent le plus de largeur, bien que la chaîne principale soit simple et se réduise à une arête étroite; mais deux chaînons s'en séparent et traversent le département parallèlement à la chaîne mère.

La grande chaîne des *Pyrénées* entre dans le département par le pic de Crabère (2,630 m.); elle présente ensuite le pic de Mauberme (2,880 m.), le pic de Barlonguère (2,801 m.), le superbe pic de Montvallier (2,839 m.), celui de Montrouch (2,865 m.), le Brougnat (2,881 m.), le pic d'Estax (3,073 m.), et enfin le fameux pic de Montcalm (3,080 m.), point culminant de toute cette partie des Pyrénées. Ces montagnes, couvertes de neiges presque éternelles, s'étendent au sud du département sur une longueur de plus de 100 kilomètres et leur hauteur moyenne est de 2,000 mètres.

La seconde chaîne court du sud-est au nord-ouest, sur une longueur de 80 kilom., à 25 kilom. de la première; elle prend le nom de *montagne de Tabe;* elle appartient aux terrains de transition. Point culminant : pic de Saint-Barthélemy (2,349 m.).

La troisième chaîne, appelée *Plantaurel,* se développe à 15 kilom. au nord de la seconde; elle se détache des montagnes de l'Aude, et offre presque partout l'aspect d'une immense muraille calcaire d'une grande régularité; hauteur moyenne de 600 à 700 mètres.

Quant aux *Corbières occidentales*, elles dessinent en partie la limite orientale du département. Les deux chaînons dont nous venons de parler se détachent de cette chaîne.

Ports ou Cols. — Ces montagnes élevées ne livrent d'autres passages que des sentiers étroits et périlleux, auxquels on donne le nom de ports. Voici la liste des plus importants en partant de l'est :

Le port de Meringues, qui conduit à Andorre, franchissable à cheval en été, presque toujours à pied, excepté dans les temps extraordinaires; le port de Fray-Miquel, à pied, rarement à cheval; il mène, lui aussi, à Andorre; le port de Puy-Maurent, col intérieur en face des deux précédents, traversé par le chemin qui conduit d'Ax à Puycerda (Espagne); ce col, le plus fréquenté de tous, est franchissable à cheval en toute saison et même pour l'artillerie légère; le port de Fontargente ou de la Cabane, conduisant à Andorre, praticable à cheval pendant quelques mois, à pied en toute saison, sauf les gros hivers; le port de Bagnels, qui mène à Oudines et à Sarrat (Andorre), est semblable au précédent; les ports de Siguer, de Nioure, de l'Arbeille, de Carrousan, d'Arrens, de Rémouzet, du Plat et beaucoup d'autres, praticables pour les piétons pendant deux ou trois mois seulement, ne livrent passage, la plupart du temps, qu'à des contrebandiers, seuls hommes qui se sentent le pied assez sûr et le courage nécessaire pour s'y aventurer. Puis vient le port de Bouet, qui mène à Lintz (Espagne) et qui est franchissable pendant trois mois pour les chevaux menés à la main, et le reste du temps pour les piétons. Le port de Lugune mène à Tabascan (Espagne) et est praticable de la même manière que le précédent. Le port de Saleau, un des plus fréquentés, mène à Allous en Espagne; on peut le franchir à cheval dans la belle saison. Le port d'Aula, qui conduit à la vallée d'Aran, est aussi franchissable à cheval en été, ainsi que les ports d'Orle et de la Hourquette, qui conduisent en Espagne.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Le département de l'Ariége, situé dans l'angle que forment les Corbières et les Pyrénées, appartient naturellement au bassin de la Garonne, sauf 12,000 hectares de son territoire compris dans le bassin de l'Aude.

1° *Bassin de la Garonne.* — La Garonne ne touche pas au département, mais c'est vers elle que se dirigent presque tous les cours d'eau qui arrosent le territoire. A ce bassin appartiennent les 97 centièmes du département, c'est-à-dire presque la totalité. Les rivières sont :

L'*Ariége* ou *Auriége*, qui traverse le département auquel elle donne son nom; celui-ci lui vient de ce qu'elle roule quelques paillettes d'or. Elle prend sa source principale à l'étang d'Embeix, dans un pays en contestation entre la France et le val d'Andorre, reçoit presque aussitôt la Trézine, coule dans un défilé sauvage et étroit, se grossit de l'Aston, du Vicdessos, du Gourbit, du Belmont, de l'Arget, et enfin du Lers ou Lhers et de la Lèze. Le Lhers, affluent important, prend sa source aux étangs de Males et Torti, à l'ouest du département, qu'il sépare un instant de celui de l'Aude, arrose Mirepoix et entre dans le département de la Haute-Garonne, où il va rejoindre l'Ariége. La Lèze prend sa source près d'Aron, passe au Fossat, et va, elle aussi, affluer dans le département de la Haute-Garonne.

Le cours total de l'Ariége est de 150 kilom., dont environ 112 dans le département; cette rivière arrose Ax, Tarascon, Foix, devient flottable à Varilhes, et passe ensuite à Pamiers et à Saverdun; elle entre presque aussitôt dans le département de la Haute-Garonne, où elle devient navigable à Cintegabelle et où elle afflue sur la rive droite de la Garonne, au-dessous de Pinsaguel. C'est une rivière aux eaux claires et froides comme il en faut aux truites, aux aloses et aux barbeaux, aussi ces poissons y abondent-ils et y sont-ils d'un goût exquis. L'Ariége et quelques-uns de ses affluents roulent des paillettes d'or isolées et détachées; c'est entre Varilhes et Pamiers que se trouvent les plus grosses.

La *Rize* ou *l'Arize* prend naissance dans les montagnes d'Esplas, passe à la Bastide de Sérou sur un lit étroit semé d'écueils, traverse, au milieu du fracas que produisent ses eaux, la célèbre grotte du Mas-d'Azil et va se jeter dans la Garonne (département de la Haute-Garonne).

Le *Salat* naît aux Neuf-Fontaines, près de Couflens, et doit son nom aux eaux salées du voisinage; son lit est enserré entre une double ligne de rocs escarpés. Le Salat devient flottable à Saint-Girons. Il entre, lui aussi, dans la Haute-Garonne, où il afflue entre Martres et Saint-Martory, après un cours total d'environ 80 kilom. et après s'être grossi de l'Alette et du Lez.

2° *Bassin de l'Aude.* — A ce bassin appartient l'angle sud-est du département; ce petit fleuve ne fait que toucher à la limite du département de l'Ariége; à peine y entre-t-il un instant.

2° LACS ET ÉTANGS. — L'Ariége est le département pyrénéen qui renferme le plus de lacs et d'étangs, mais ils y sont petits. Les principaux sont : le lac d'Aregine (4 kilom. de tour); l'étang Rond et l'étang Long, qui communiquent entre eux et qui donnent naissance au Rivarot de Bordes; le lac de Lers (3 kilom. de circonférence).

CLIMAT. — Le département de l'Ariége appartient au climat girondin modifié par le voisinage des montagnes; doux dans les plaines du nord, il est sujet, au sud, aux brusques alternatives du froid et du chaud. Le froid se montre quelquefois tellement rigoureux dans la montagne, que les habitants se voient obligés de déserter leurs villages. Dès le mois de septembre, la neige blanchit les sommités; un mois plus tard, elle se montre dans les vallées. Les gelées commencent en décembre et finissent en mars. — *Pluies :* 128 jours en moyenne; 1m,20 dans la partie haute, 0m,95 dans la partie moyenne et 0m,60 dans la partie basse. — *Baromètre :* hauteur moyenne, 728 millim. à Saint-Girons (412 m. au-dessus du niveau de la mer). — *Grêle :* fréquente dans l'arrondissement de Pamiers et dans la partie basse de celui de Saint-Girons. — *Thermomètre :* maximum + 35° ; minimum, — 12°. — Moyenne de l'hiver, — 3°; moyenne de l'été, + 26°. — *Orages :* fréquents en août. — *Vents :* celui du nord-ouest est le plus fréquent; ceux d'est et de sud-est le sont moins; ceux du nord et du sud sont rares. — *Vie moyenne :* 38 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — *Or* en paillettes dans l'Ariége et ses affluents le Salat et l'Arize; autrefois mines d'or. Nombreuses mines de *fer*, dont les plus remarquables sont celles du Rancié, et, en général, celles des vallées d'Aulus, d'Auscou, de Vicdessos. 5 mines dans les montagnes d'Engadure, de Pinette et de la Mortèse; 1 au port des Paliers; 5 très-riches aux Cabanes; 3 à Fraischinet. Mais les mines du Rancié (commune de Sem) sont

les plus importantes; elles jouissent d'une réputation européenne et alimentent les forges de l'Ariége, de l'Aude et de la Haute-Garonne. — Mine de *mercure* à Dalou; *plomb argentifère* à Augirein, à Aulus, à Seix, à Miglos, à Causson et à Luzenac. — Gisements de *plomb*, de *cuivre*, de *zinc*, de *manganèse*, d'*alun* et de *houille* en plusieurs endroits.

Carrières de *marbres* que les habitants emploient en guise de pierre de taille, à l'exception des morceaux de choix, que l'on exporte dans les départements voisins où ils sont travaillés; *noir antique* à Moulis; *brèche violette* à Bordes et dans la vallée de Béros; *marbre blanc panaché de rouge* à Montaillon, Montferrier et Château-Verdun; *marbre statuaire* aux environs de Belesta, de Saint-Girons et de Seix. — *Albâtre*, *pierres de taille*, grès, plâtre dans la plupart des montagnes; *amiante* sur divers points.

Eaux minérales et thermales. — Le département est doté d'innombrables sources ferrugineuses, minérales et thermales : Aulus, Ussat, Ax, Foncirgue, Carcanières, Audinac, Caussou, Vèbre, Rouze, les 50 sources ferrugineuses du ruisseau de Coué, dans la vallée de Biros, etc.; fontaines incrustescentes de Bonnac et de Crampagne. Les eaux sulfureuses d'Ax sont les plus fréquentées.

2° Végétaux. — Dans le nord, *céréales* et *légumes* au delà des besoins de la consommation; *blé, maïs, millet, pommes de terre, betteraves, grosses* et *petites fèves, légumes herbacés*, chanvre, lin ; dans les montagnes, bois, belles forêts, excellents pâturages, plantes balsamiques et médicinales. Les forêts les plus importantes sont celles de Saint-Lary, de Bordes, de Bethmale, de Bonnac, de Seintein, de Vignavoize, de Cazavet, de Prat, d'Ustou et de Belesta (belle sapinière). Les principales essences sont le pin, le chêne et le hêtre.

Vignes insuffisantes à la consommation locale; meilleurs crus : Bordes, Campagne, Treilhet, Engraviès.

3° Animaux. — Les animaux domestiques sont généralement médiocres; race bovine de petite espèce; plus de mulets que de chevaux; des moutons et des chèvres. — Nombreuse volaille. — Chevreuils, izards, sangliers, blaireaux, renards et loups; les ours deviennent rares. — Lapins et lièvres. — Aigles, ducs et éperviers dans la montagne. — Oies, canards sauvages, bécasses, bécassines, perdrix grises, perdrix blanches, coqs de bruyère, pluviers, vanneaux, etc., dans les plaines. — Le long des cours d'eau, la loutre se nourrit des excellents poissons qui s'y trouvent. Dans tout le midi, on connaît les truites saumonées et les écrevisses de l'Ariége. — Dans quelques cantons, on élève de nombreux essaims d'abeilles.

VOIES DE COMMUNICATION

4 routes nationales (248 kilom.). — 15 routes départementales (320 kilom. 500 m.); plusieurs sont très-importantes; nous citerons la route de Saint-Girons en Espagne. Elle suit la vallée du Salat, dominée par des hauteurs de 600 à 900 mètres, et traverse les gorges de Ribaouta et d'Estours. — 1,403 chemins vicinaux (3,400 kilom.). La plupart des chemins ne sont praticables qu'à dos de mulets dans la montagne. Ceux de la partie inférieure sont carrossables.

1 rivière navigable (4,500 m.).

CHEMINS DE FER. — Le département est desservi par le chemin de fer de *Toulouse à Foix* et par celui de *Boussens à Saint-Girons*, qui sont tous les deux des embranchements du réseau du Midi. — Chemin de fer en construction de Foix à Tarascon.

CHEMIN DE FER DE TOULOUSE A FOIX

Stations.	Dist. de Toulouse.	Dist. de Foix.
Saverdun........	49 kilom.	34 kilom.
Vernet-d'Ariége...	57	26
Pamiers..........	65	18
Varilhes.........	74	9
Foix.............	83	»

CHEMIN DE FER DE BOUSSENS A SAINT-GIRONS

La voie traverse la partie ouest du département.

Stations.	Dist. de Boussens.	Dist. de Saint-Girons.
Prat-et-Bonrepau..	21 kilom.	12 kilom.
Caumont (halte)....	26	7
Saint-Girons......	33	»

AGRICULTURE. — Le département de l'Ariége ne comprend pas plus de 150,000 hectares de terres labourables, dont 80,000 sont plantés en céréales et 28,000 en cultures potagères et industrielles. On compte 14,000 hectares en prairies artificielles, 1,200 en fourrages consommés en vert, 37,000 en prairies naturelles, 123,000 en pâturages, 12,000 en vignes, 116,000 en bois et forêts, et 25,000 en jachères. Le paysan ariégeois, plein d'activité, profite du moindre repli de terrain susceptible de conserver la terre végétale; mais, malgré le travail des habitants, la disposition du terrain n'a pu être changée, et l'élève du bétail, ressource principale des pays montagneux, prédomine encore dans le pays. On compte environ 423,000 moutons, 92,000 bêtes à cornes, 63,000 porcs, 8,000 ânes et mulets et 7,500 chevaux. Valeur des animaux domestiques : 29 millions de francs, dont 14 millions pour la race bovine seulement.

La nécessité d'un reboisement général se fait de plus en plus sentir, à mesure que les usines métallurgiques consomment plus de combustible.

Le département de l'Ariége est l'un de ceux où la propriété est le plus divisée; presque tous les cultivateurs sont propriétaires du sol qu'ils exploitent; chacun d'eux possède au moins un champ et un jardin, morcellement qui a établi une certaine égalité de fortune. Presque chaque habitant des villes possède au dehors une *borde*, petite métairie qu'il sous-loue à un métayer ou qu'il fait valoir lui-même.

Il y a une ferme-école à Royat, près de Montaut (arrondissement de Pamiers).

INDUSTRIE. — L'industrie métallurgique est très-développée en raison des richesses minérales que renferme le sol. Les fers que l'on y obtient sont considérés, en France, comme les meilleurs pour la fabrication de l'acier. Ils jouissent d'une grande réputation jusque sur nos marchés du Nord. On compte 1 mine et 3 minières, employant 400 ouvriers qui produisent 110,000 quint. métr. (120,000 fr.) de fer; 4 mines de plomb, 350 ouvriers, 10,000 quint. métr. de plomb et alquifoux (95,000 fr.), et 200 quint. métr. de zinc (1,000 fr.); 1 mine de manganèse oxydé, 3 ouvriers, 380 quint. métr. (1,400 fr.); 50 usines à fer, dont le tiers inactives.

Les aciers cémentés, les faux et les limes de l'Ariége jouissent d'une grande réputation. Dans les usines de cuivre, on fabrique des chevilles pour la marine. — Manufactures de gros draps, chapelleries, savonneries, poteries, bonneteries en laine, faïenceries, tanneries, scieries de marbre et de bois, papeteries, toiles, étoffes de coton, produits chimiques, tabletterie, peignes de corne et de buis, verrerie. — Travail du jais porté à un haut degré de perfection.

COMMERCE. — Le commerce n'a guère d'activité que dans les villes du nord qui entretiennent des relations très-suivies avec les départements voisins, pour l'échange des produits de l'industrie locale. — Le département de l'Ariége voit chaque année partir par les *ports* qui le relient à l'Espagne un nombre considérable de moutons et de mulets; en échange, l'Espagne envoie ses laines dans le département. — L'Ariége exporte en France tous les objets qui se fabriquent sur son territoire : fers, aciers, cuivre, minerais, alun du Mas-d'Azil, tabletterie, savons, étoffes, etc. — On exporte un peu de marbre, mais cette branche de commerce n'a pas acquis tous les développements qu'elle pourrait recevoir. — Le commerce intérieur, qui a lieu dans les foires, consiste en chevaux, mulets, bestiaux, volailles, grains, fruits, bois, cuirs, chanvre, toiles, fers. — Les foires les plus importantes sont celles de Tarascon, de Foix, de Mirepoix, de Pamiers et du Mas-d'Azil.

POPULATION. — L'habitant de l'Ariége, surtout celui du haut pays, a conservé toute l'originalité, l'indépendance et la loyauté de son caractère, qualités natives que les progrès de la civilisation n'ont pu lui faire perdre.

L'habitant de la plaine, plus rapproché du Gascon et du Languedocien, remplace par la finesse et la souplesse les franches vertus du montagnard. — L'ancien costume s'est conservé en certains endroits avec les mœurs du passé, mais il n'est pas partout identiquement le même. Au sud de Castillon, où il est le plus original, il se compose d'une petite culotte rouge et d'un gilet blanc bordé d'écarlate. Les femmes portent une coiffe blanche avec bavolet, et sur la coiffe un léger bonnet rouge orné de rubans; un justaucorps, une jupe rayée rouge et blanc et des sabots à pointe recourbée composent un costume élégant et pittoresque.

Le dernier recensement a accusé une diminution de 4,138 habitants. Cette diminution anormale a été causée par les pertes de la guerre; mais, même en temps ordinaire, les habitants du haut pays émigrent et vont chercher dans les plaines une terre moins ingrate ; certains villages ont été presque complétement abandonnés. La population est actuellement de 246,298 habitants. Sous ce rapport, le département de l'Ariége est le 78e de France. On n'y compte pas 51 habitants par kilomètre carré, et sous ce rapport, il est le 61e.

HISTOIRE. — Le département de l'Ariége a été formé de l'ancien *comté de Foix* et de la plus grande partie du *Conserans* qui dépendait de la Gascogne. Le pays fut d'abord habité par les *Volces Tectosages* au nord et par les *Consorani* au sud, peuplades d'origine ibérique ou vasque, qui lancèrent une émigration vers les rives de l'Asie Mineure.

Les Romains rencontrèrent dans ces montagnes une vigoureuse résistance; ils divisèrent le pays en deux parties dont l'une, le Conserans, forma une des portions de la Novempopulanie, et dont l'autre, le pays des Volces, fut comprise, sous Auguste, dans la Narbonnaise, sous Honorius dans la Lyonnaise Ire et vers la fin de l'Empire dans la Narbonnaise Ire.

En 405, les Visigoths s'emparèrent de cette contrée et la conservèrent pendant près d'un siècle ; mais, après la bataille de Vouillé, il fallut la céder aux Francs; elle fut bientôt réunie au duché d'Aquitaine. Les luttes entre les ducs d'Aquitaine et les maires du palais ne tardèrent pas à y amener les Sarrasins, qui la dominèrent pendant près d'un demi-siècle, de 719 à 759. Il fallut une expédition de Charlemagne, dont le val Carol rappelle encore le nom et le souvenir, pour rattacher cette province à la monarchie franque, qui ne rencontrait nulle part de bien vives sympathies; cependant, les habitants de la vallée d'Andorre montrèrent un dévouement exceptionnel en récompense duquel l'empereur leur octroya des priviléges et une indépendance qui subsistent encore.

Lors du démembrement de l'empire, des seigneurs établissent leur puissance dans la contrée. Le pays de Foix, d'abord possédé par la puissante maison de Toulouse, passe bientôt dans le domaine des comtes de Carcassonne. En 1050 est fondé un apanage particulier au

profit de Bernard-Roger Ier. Ce seigneur, ancêtre de Henri IV, réunit le Bigorre à son domaine par son mariage avec l'héritière de cette province. Son successeur, Roger II, se fixe définitivement au château de Foix et érige le pays en comté. Roger III fonda Pamiers. Sous Raymond-Roger, fidèle allié des comtes de Toulouse, éclata la guerre des Albigeois, plus politique encore que religieuse, puisqu'il s'agissait, pour les provinces du Midi, de soutenir leur indépendance contre les hommes du Nord que les rois de France amenaient à leur suite. La guerre fut terrible, et Roger-Bernard II, fils de Raymond-Roger, ne pouvant résister à la formidable armée commandée par le roi Louis VIII, dut abdiquer en faveur de son fils Roger IV et se retirer dans un couvent. Le nouveau comte se soumit aux rois de France; mais son successeur, Roger-Bernard III, attira par sa rébellion Philippe le Hardi sur ses domaines et paya sa révolte par plusieurs années de captivité. Un de ses descendants, Gaston III, se rendit très-célèbre sous le nom de Gaston Phœbus. Son fils, Mathieu, mourut en 1398, sans laisser d'enfants; ce fut une fille de Gaston Phœbus qui hérita de ses domaines. Son mari, Archambaud de Grailly, captal de Buch, changea aussitôt de titre et prit celui de comte de Foix. Soixante-dix ans plus tard, un de ses descendants, héritier du royaume de Navarre, réunit le comté de Foix à ce royaume. En 1484, la reine Catherine de Navarre ayant épousé Jean d'Albret, le comté de Foix passa dans la maison d'Albret, et bientôt, Jeanne d'Albret le porta dans la maison de Bourbon par son mariage avec Antoine de Bourbon, père de Henri IV. En montant sur le trône de France, le roi Henri réunit ses domaines à la monarchie française; mais la réunion ne fut définitive que par une ordonnance de Louis XIII, en date de 1620.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Ariége (chef-lieu Foix) est divisé en 3 arrondissements, 20 cantons et 336 communes.

Il forme le diocèse d'un évêché dont le siége est à Pamiers et qui est suffragant de l'archevêché de Toulouse. — Grand et petit séminaire à Pamiers, 22 cures et 301 succursales.

Église consistoriale protestante au Mas-d'Azil; 12 temples.

Le département forme la 2e subdivision de la 11e division militaire (quartier général à Perpignan). — La compagnie de gendarmerie fait partie de la 14e légion (chef-lieu Carcassonne).

Les trois tribunaux de première instance, qui siégent aux chefs-lieux du département et d'arrondissement, ressortissent à la Cour d'appel de Toulouse.

Colléges communaux à Foix, Saint-Girons et Pamiers; ce dernier a été longtemps un des meilleurs du Midi. École normale à Foix. L'instruction publique dépend de l'académie de Toulouse.

Le département est compris dans la 9e inspection divisionnaire des ponts et chaussées (Toulouse), dans l'arrondissement minéralogique de Toulouse (région du sud-ouest), dans la 18e conservation des forêts (Toulouse), dans la région agricole du sud-ouest.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE FOIX. — *Foix* (lat., 42° 57′ 5″; long., 0° 43′ 59″ O.), anciennement *Fouch*, *Fuxium*, à 752 kilom. au sud de Paris, au confluent de l'Ariége et du Larget, est une ville pittoresque, peuplée de 6,700 habitants. Elle est dominée, à l'ouest, par un énorme rocher, haut de 58 mètres, sur le sommet duquel se dressent majestueusement les *trois tours de Foix*, derniers débris de la citadelle des anciens comtes. Deux de ces tours sont carrées et fort anciennes; la troisième, qui est ronde, paraît dater du quinzième siècle. Ces tours sont classées parmi les monuments historiques. L'ancien château, adossé au rocher, l'église gothique de Saint-Volusien, l'ancienne abbaye occupée par la préfecture et par la bibliothèque (où se trouve une collection de médailles), le viaduc sur le Larget, le pont en pierres sur l'Ariége (douzième et quatorzième siècle), considérablement élargi en 1832, tels sont les principaux monuments que renferme cette ville, dont les rues sont généralement étroites et tortueuses. — Promenade de Villotte.

Avant Charlemagne, Foix n'existait pas, quoi qu'en disent les légendes; ce prince y fit construire une basilique dédiée à saint Nazaire, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église paroissiale de Saint-Volusien. Les reliques de saint Volusien y ayant été transportées, l'église changea de nom et devint l'abbaye de Saint-Volusien; une petite ville se forma peu à peu sous la protection et sous la dépendance des abbés. Son voisinage de la montagne du Pech lui valut le nom de *Fouch*. Un château protecteur fut construit sur le rocher par les comtes de Carcassonne, suzerains de l'abbaye, et bientôt l'un de ces seigneurs, Roger II, y établit sa résidence et le pays forma un comté.

La guerre des Albigeois faillit coûter cher à la ville, car Simon de Montfort, chef des croisés, vint l'assiéger; on savait le sort qui l'attendait si elle était prise; pas un habitant n'aurait survécu, car il avait juré de faire fondre comme graisse les rochers et d'y faire cuire les maîtres. Mais la ville, exaspérée, se défendit avec fureur; le féroce croisé dut renoncer à la réduire; il se retira après dix jours d'efforts impuissants, se contentant de saccager et de brûler les environs. Pour éviter de nouvelles invasions, les comtes de Foix abandonnèrent le parti des Albigeois et se soumirent aux rois de France. Cependant, en 1272, Roger Bernard III dut subir un siége contre Philippe le Hardi. Le roi de France ne pouvant prendre la place d'assaut, se mit à détacher les blocs de rocher qui servaient d'assises à la forteresse. Avant l'éboulement de la masse, le comte jugea prudent de se soumettre, et la ville fut sauvée. — Au seizième siècle, elle fut cruellement éprouvée par les dissensions religieuses.

L'industrie des habitants consiste en nombreuses et importantes forges et usines où l'on travaille le fer, l'acier et le cuivre; il y a aussi des tanneries, des fabriques de serges, de cadis et de chandelles.

Ax ou *Acqs* (*Acquæ*), à 42 kilom. au sud-est de Foix. Petite ville renommée pour ses eaux thermales; elle se trouve à 710 mètres au-dessus du niveau de la mer, au point d'intersection des vallées de Mérens, d'Orgeix et d'Ascou, dont les torrents, en s'y réunissant, prennent le nom d'Ariége. Philippe-Auguste y avait établi, en 1200, une léproserie qui conserve encore le nom de bain des ladres. La saison des bains commence en juin et finit en octobre; en août et septembre grande affluence d'étrangers. Ax est la patrie du célèbre médecin Roussel.

Tarascon (*Tarascodenitari*), à 15 kilom. au sud de Foix, autrefois l'une des quatre principales villes du comté, est aujourd'hui un important entrepôt des produits des forges environnantes. Tour ronde, seul reste d'un château fort. — Musée paléontologique. — Belle promenade. — Ponts sur l'Ariége et l'Oriége, près de l'ancienne église de Notre-Dame de Sabart.

Les foires de Tarascon sont fréquentées par les Espagnols qui viennent y chercher des bestiaux, des fromages, du fer et de la laine. — Filatures et fabriques de cuirs. — Aux environs, Notre-Dame de Sabart est un lieu de pèlerinage en grande vénération dans la contrée; plusieurs grottes curieuses attirent les étrangers.

Ussat-les-Bains, à 19 kilom. au sud de Foix, est un village qui doit sa célébrité à son établissement thermal, situé au milieu d'un parc que domine une montagne abrupte percée de grottes. L'établissement contient 44 baignoires et appartient à l'hospice de Pamiers.

La Bastide-de-Sérou, à 17 kilom. au nord-ouest de Foix, s'appelait autrefois *Montesquieu* et n'a pris son nouveau nom qu'en 1689. A cette époque, les paysans des environs, épouvantés de l'arrivée des camisards, se réfugièrent dans la ville de Montesquieu; ils y construisirent, sous l'empire de la frayeur (en patois *férou*), une forteresse (*bastide*), d'où est venue la nouvelle appellation. Quelques fortifications rappellent le passé.

Montségur, près de Lavelanet, est dominé par un pic escarpé, sur la cime duquel se dressent, noircies par le temps, les ruines du château de Montségur (monument historique), où deux cents Albigeois cherchèrent un asile en 1244. Des paysans fanatisés les assiégèrent et parvinrent à les prendre; ils les firent brûler vifs, croyant ainsi rendre hommage à Dieu.

Bélesta, à 35 kilom. sud-ouest de Foix, sur la rive droite du Lhers, près de la magnifique forêt de sapins qui porte son nom, et qui est la plus belle des Pyrénées; elle mesure 15 kilom. de long sur 4 de large; on y admire des sites pittoresques, des cavernes profondes et le val d'Amour. Non loin du bourg se trouve la fontaine appelée Fontesorbes.

Vicdessos, sur la rive droite de l'Ariége, est situé au milieu d'une des régions minières les plus riches de France. On trouve dans les environs des gisements de plomb argentifère, de cuivre et de manganèse. C'est dans la commune de *Sem* (canton de Vicdessos) que se trouve la montagne du *Rancié*, dont les minerais de fer alimentent les forges de l'Ariége et des départements voisins. C'est à la qualité de ses produits que les fers des forges dites catalanes doivent leur immense réputation. Sept ouvertures donnent accès dans ces mines célèbres. — A quelques kilomètres de Vicdessos se trouve le *Montcalm*, dont l'ascension est assez facile du côté de la France. On peut le gravir à cheval jusqu'aux pâturages de Pla-Subra.

2° ARRONDISSEMENT DE SAINT-GIRONS. — *Saint-Girons*, à 48 kilom. à l'ouest de Foix, au confluent du Lez, du Salat et du Baup. C'est une ville ancienne, longtemps appelée *Bourg-sous-Vic*. Sa dénomination actuelle est due à un apôtre d'origine vandale qui vint, au cinquième siècle, prêcher le christianisme dans ses murs. L'histoire de cette petite ville se confond avec celle du Couserans, dont Saint-Lizier était la capitale. Jusqu'à la Révolution de 1789, qui détruisit la suprématie de Saint-Lizier et supprima le siége épiscopal de cette dernière ville, Saint-Girons ne jouit que d'une importance très-secondaire. La ville est assez jolie et se divise en deux parties : la plus ancienne s'étend sur la rive droite du Salat et communique avec *Villefranche*, partie moderne, par deux ponts en marbre. Le monument le plus remarquable est son église, de construction moderne, à laquelle tient un clocher du quatorzième siècle. On y trouve aussi une église du quatorzième siècle, convertie en magasin; un ancien château, converti en prison; une promenade (le Champ-de-Mars), et un palais de justice. L'industrie y est assez active. — Foires : 2 janvier, 1er lundi de carême, 1er lundi de la mi-carême, mercredi après Pâques, 16 mai, 5 juin, 2e lundi de juillet, 6 août, 9 septembre, 9 octobre et 2 novembre.

Saint-Lizier, à 2 kilom. au nord-ouest de Saint-Girons, autrefois capitale du Couserans, fut célèbre dès la plus haute antiquité. La vaillance des Conserani leur avait donné une grande importance. Quelques-uns d'entre eux, se trouvant trop à l'étroit dans leurs montagnes, émigrèrent, en compagnie de leurs alliés les Volces Tectosages, et tentèrent la conquête de l'Asie Mineure. Cnéius Pompée agrandit la ville et augmenta le nombre de ses habitants en introduisant dans ses murs une colonie de Ligu-

riens. La capitale des Conserans, exposée au midi, *ab Austro flante*, reçut des Romains le nom d'*Austria Consoranorum*. En 411, le *Couserans*, ou plutôt *Conserans*, fut cédé aux Goths par Honorius. Déjà le christianisme y avait été introduit, et la ville possédait un évêque. Des Goths la ville passa aux Bourguignons, puis aux rois d'Austrasie, et au huitième siècle aux Sarrasins, qui livrèrent la capitale au pillage. Saint Lizier, alors évêque de cette ville, appela Charles-Martel au secours des chrétiens, et, de concert avec le prince vainqueur, il releva les ruines amoncelées par les infidèles. Charlemagne érigea en 778 le Couserans en comté, et la ville, renaissant peu à peu, commençait à reprendre son ancienne importance lorsqu'elle fut saccagée et réduite en cendres par Bernard Ier, comte de Comminges, en 1120. Elle ne s'est jamais relevée depuis; cependant, elle a conservé ses évêques jusqu'à la Révolution. D'abord comté, le Couserans était tombé au rang de vicomté; il appartint successivement aux comtes de Comminges, aux maisons de Carcassonne et de Foix, aux comtes de Barcelone, aux rois d'Aragon, aux comtes de Bigorre, et enfin à la famille de Navarre, qui le réunit à la France.

La ville, en amphithéâtre sur le versant méridional d'une colline dont le Salat baigne le pied, conserve encore quelques monuments de son passé. Le plus important est l'ancien palais épiscopal, d'un aspect grandiose et pittoresque et surmonté de trois tours semi-circulaires. Il est transformé en asile d'aliénés. L'ancienne cathédrale (dixième, douzième et quatorzième siècle) est surmontée d'un clocher crénelé. — Cloître des treizième et quinzième siècles (monument historique). — Donjon. — Enceinte de la cité gallo-romaine (12 tours romaines). — Débris de tombeaux, ruines de temples de marbre. — Bouches d'aqueducs avec sculptures antiques. — Tour de l'horloge et tour protégeant un moulin, toutes les deux du douzième siècle. — Pont sur le Salat construit au douzième siècle.

Castillon-en-Couserans, à 13 kilom. sud-ouest de Saint-Girons, petite ville mal bâtie, possède une chapelle du onzième siècle. Sa population compte un assez grand nombre de crétins. Marché de céréales et de bétail.

Moulis, près du *Trou-de-l'Oubli*, carrière de marbre qui fut exploitée par les Romains et dans laquelle on a trouvé des outils et des médailles antiques; à Moulis se trouvent les ruines du château de *las Tronques*.

Biert, près des ruines du Castel-d'Amour (établissement de bains).

Massat, à 27 kilom. sud-est de Saint-Girons, ville industrieuse où l'on trouve des scieries, des corderies, des forges, des filatures de laine, des moulins à foulon, à huile et à farine; ses environs offrent des gisements de zinc, de plombagine et de fer autrefois exploités. Dans la montagne, à 2 kilom. de Massat, on a découvert deux grottes renfermant des ossements de ruminants et de carnassiers des époques géologiques. La flèche de l'église de Massat mesure 58 mètres d'élévation. La ville contient la belle promenade du Pouch.

Oust, sur le Garbet, à 17 kilom. au sud de Saint-Girons, fait un commerce important de céréales, de fruits, de légumes et de fourrages; on y trouve des murailles ruinées. — Source minérale. — Carrières de pierres à aiguiser.

Aulus, sur le Garbet, à 33 kilom. sud-est de Saint-Girons, possède deux établissements de bains, un casino. — 3 sources d'eau thermale saline et ferrugineuse employée en boissons, bains et douches. Les environs pittoresques de ce bourg attirent un grand nombre de touristes.

Sainte-Croix, près du Volp, possède une curieuse chapelle d'un couvent de religieux de Fontevrault.

Ustou, sur l'Alette, au milieu de montagnes et de magnifiques forêts de sapins.

3° Arrondissement de Pamiers. — *Pamiers* est situé à 18 kilom. au nord de Foix, sur l'Ariége, dans un canton fertilisé par de nombreux canaux d'eaux vives. — Au dixième siècle, un petit village appelé *Frédélas* se trouvait sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui Pamiers; il dépendait de l'abbaye voisine (Saint-Anthonin), qui relevait du comté de Foix. Roger II, à son retour de Palestine, en 1104, fit construire un château à Frédélas et l'appela *Appamée*, en souvenir de la capitale de la seconde Syrie où il avait guerroyé; de là le nom de Pamiers qui fut donné à la ville groupée autour de la forteresse. Pendant la guerre des Albigeois, Pamiers reçut sans combat Montfort et ses croisés, en 1210, et devint une sorte de quartier général où le chef des guerriers du Nord réunit un parlement de nobles, d'évêques et de bourgeois pour rétablir l'ordre et la paix dans les contrées qu'il venait de mettre à feu et à sang. — Vers la fin du même siècle, un évêché fut créé à Pamiers, et la nomination du premier prélat détermina l'explosion de la haine qui existait entre Boniface VIII et le roi Philippe le Bel. Bernard Saissetti, nommé évêque par le pape, ne craignit pas de se faire l'interprète des colères de Boniface contre le roi de France. Celui-ci fit saisir l'évêque dans son palais et le tint prisonnier à Senlis. En 1486, les troupes du vicomte de Narbonne ravagèrent Pamiers et massacrèrent une grande partie des habitants; un bourgeois, nommé Pierre Buffère, délivra bientôt ses concitoyens. — La réforme trouva un grand nombre de partisans dans Pamiers. Le gouverneur, Paillès, persécuta longtemps les réformés, qui furent forcés de partir pour l'exil; ils ne revinrent que sous l'administration de Jeanne d'Albret. En 1627 et 1628, la ville, tombée au pouvoir des calvinistes du duc de Rohan, fut reprise après sept jours d'assaut par le prince de Condé.

C'est une ville élégante, aux rues larges et bien percées. Il ne reste plus du vieux château qu'une motte très élevée qui supportait jadis le *castela* (donjon) et d'où l'on jouit d'un admirable panorama. Les monuments de la ville sont: la cathédrale (treizième siècle), le bel évêché, le grand séminaire, les débris de l'abbaye de Frédélas et enfin la très-ancienne église Notre-Dame-du-Camp, qui rappelle par sa façade sévère les constructions à la fois militaires et religieuses du treizième et du quatorzième siècle dans le Midi. — Source minérale des Barraques. — Aciers, forges, moulins à farine et à huile, grès, scieries. — Foires : 28 mai, 3 septembre, 25 novembre, lundi avant le jeudi gras et 1er samedi de chaque mois.

Mirepoix, à 24 kilom. est de Pamiers, était autrefois la capitale d'une peuplade celto-ligurienne citée par Pline sous le nom de Tascodunitari. Elle doit son nom à sa position en face des montagnes (*Mira pic*, qui regarde la montagne). Au onzième siècle, elle était défendue par le château de Terride, dont les restes imposants et la tour carrée sont classés parmi les monuments historiques. Elle était alors placée sur la rive droite du Lers; mais, en 1289, un débordement l'ayant détruite complètement, les habitants qui survécurent se réfugièrent sur la rive gauche, où ils construisirent la ville actuelle. Simon de Montfort vint assiéger le château et le prit le 22 septembre 1209; il le donna à l'un des siens, Guy de Lévis, dont les descendants le conservèrent jusqu'à la Révolution. En 1318, la ville de Mirepoix fut dotée d'un évêché qu'elle conserva jusqu'à la Révolution. En 1363, un chef de routiers la pilla et l'incendia; elle fut alors entourée de fossés et de remparts pour prévenir le retour de semblables calamités.

Les monuments de la ville sont : l'église paroissiale, commencée en 1401 et encore inachevée. C'est un monument historique remarquable par la belle flèche octogonale de son clocher élégant et par les sept chapelles qui entourent le chœur; un beau pont en pierres de taille (7 arches, 20 mètres), bâti vers l'époque de la Révolution, les restes de l'ancien évêché et d'un couvent de cordeliers, de belles places ornées de fontaines, de magnifiques boulevards dans les anciens fossés, et enfin, dans le cimetière, le mausolée du maréchal Clausel, qui est né dans ce chef-lieu de canton. Mirepoix a aussi donné le jour à l'astronome Vidal.

Le Mas-d'Azil, à 18 kilom. de Pamiers, autrefois *Mansus asili*, fut fortifié en 1303 par les comtes de Foix et servit d'asile, en 1625, aux protestants, qui se défendirent jusqu'à la dernière extrémité, repoussèrent trois assauts dans l'espace d'un mois et forcèrent les catholiques à se retirer. Plus tard, la ville ouvrit ses portes aux catholiques et les fortifications furent détruites.

La ville est située dans un vallon fertile, entre de hautes montagnes; au nord et à l'est se trouvent deux dolmens bien conservés. — Cabane de Roland. — Pont sur l'Arize. — Eglise paroissiale. — Curieuses grottes de l'Arize, percées dans la superbe roche du Mas, un peu au sud-est du bourg. L'Arize disparaît dans ces grottes, puis fait mouvoir une forge pittoresque. — Source salée de Camarade. — Mine de lignite non exploitée. — Fabriques d'alun, de couperose, d'acides, de peignes en bois.

Saverdun, au pied d'un coteau escarpé, est une ville curieuse, à 14 kilom. au nord de Pamiers. Elle est très-ancienne, puisqu'on y trouve des médailles grecques et romaines. Elle repoussa les attaques de Simon de Montfort; Richelieu détruisit ses fortifications. — Hôpital fondé en 1289. — Maison où naquit Benoît XII. — Pont sur l'Ariége. — Consistoire et orphelinat protestant où cent vingt-cinq enfants reçoivent une éducation spécialement agricole.

STATISTIQUE. — 1° Arrondissement de Foix. — 8 cantons, dont les chefs-lieux sont les suivants : *Foix* (6,750 hab.), *Ax* (1,640 hab.), *la Bastide-de-Sérou* (2,790 hab.), *les Cabannes* (470 hab.), *Lavelanet* (3,120 hab.), *Tarascon* (1,519 hab.), *Querigut* (690 hab.), *Vicdessos* (890 hab.).

139 communes, dont les principales sont : Sem, Bédeilhac, Belesta (2,550 hab.), Saurat (3,730 hab.), Bénac, Brassac (1,465 hab.), Saint-Paul-de-Jarrat (1,515 hab.), Serre (1,520 hab.).

2° Arrondissement de Saint-Girons. — 6 cantons, dont voici les chefs-lieux : *Saint-Girons* (4,750 hab.), *Saint-Lizier* (1,160 hab.), *Castillon* (1,040 hab.), *Massat* (4,150 hab.), *Oust* (1,350 hab.), *Sainte-Croix* (1,650 hab.).

84 communes, dont voici les principales : Ercé (3,320 hab.), Ustou (3,045 hab.), Biert (2,510 hab.), Boussenac (2,760 hab.), Moulis (2,185 hab.), le Port (2,291 hab.), Seix (3,591 hab.), Soulan (1,100 hab.).

3° Arrondissement de Pamiers. — 6 cantons, dont les chefs-lieux sont les suivants : *Pamiers* (7,890 hab.), *Mirepoix* (4,190 hab.), *Saverdun* (3,984 hab.), *le Mas d'Azil* (2,740 hab.), *le Fossat* (2,110 hab.), *Varilhes* (1,755 hab.).

113 communes, parmi lesquelles : Mazères (3,825 hab.), Lezat, Saint-Ybars, etc.

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 3 colléges communaux (635 élèves), 475 écoles primaires (19,950 élèves), 9 salles d'asile (975 élèves). — 158,000 habitants ne savent ni lire ni écrire; 30,000 savent lire et 58,000 seulement savent à la fois lire et écrire; l'instruction est donc très-peu avancée dans ce département. — Assistance publique. 17 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 10 établissements hospitaliers. — Justice. Environ 8 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 2 pour crimes contre les propriétés, 2,100 pour délits, 2,200 pour contraventions. — 640 affaires civiles sont portées devant les tribunaux, 675 affaires commerciales, 4,050 en justices de paix. — Prisons. 75 hommes et 20 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 10 hommes et 5 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

SITUATION. — Ce département est situé dans la région est de la France, entre 47° 56′ et 48° 43′ de latitude et entre 1° 3′ 30″ et 2° 31′ de longitude E. Il doit son nom à l'Aube, affluent de la Seine et principale rivière du département.

LIMITES. — Le département de l'Aube est limité au nord par celui de la Marne ; à l'est, par celui de la Haute-Marne ; au sud, par celui de la Côte-d'Or et celui de l'Yonne ; et enfin, à l'ouest, par le département de Seine-et-Marne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de la superficie, le département de l'Aube est le 45e de la France. Il comprend 610,608 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de collines ou de plateaux, 70,000 hectares ; sol argileux, 128,400 hectares ; sol crayeux, 324,000 hectares ; sol de terreau, 70,000 hectares.

TOPOGRAPHIE. — Le territoire, généralement plat ou faiblement ondulé, présente une inclinaison du sud-est au nord-ouest. Les rivières coulent dans des plaines séparées entre elles par des hauteurs trop peu élevées pour mériter le nom de montagnes. A l'est et au sud (arrondissements de Bar-sur-Aube et de Bar-sur-Seine), le sol appartient aux terrains jurassiques et crétacés ; le relief, plus prononcé que dans le nord, se rattache au plateau de Langres et à la chaîne de la côte d'Or ; aucun point ne dépasse 370 mètres d'élévation. Cette région renferme des vallées riches en terre végétale et des coteaux rocailleux comme il en faut à la vigne.

Quant à la partie nord et ouest du département, elle est formée de ce que l'on appelait autrefois la *Champagne pouilleuse*. Sauf les terrains diluviens de Lusigny et de Nogent, les alluvions de quelques environs de Troyes et les terrains tertiaires d'Aix-en-Othe et de Villenauxe, toute cette région, de formation crayeuse, n'offre qu'une terre aride. Elle ne présente que de monotones plateaux dénudés, d'une hauteur de 80 à 200 mètres, ne se prêtant à aucune culture mieux qu'à celle des pins d'Ecosse, que l'on y plante depuis quelques années. Mais les vallées, surtout celles du canton de Romilly, et les vallons où coulent les rivières limpides qui arrosent cette région, sont en général frais, gais, souvent pittoresques et plantés d'arbres ou couverts de charmantes prairies. Les deux vallées de la Seine et de l'Aube sont partout remarquables par leur fertilité et leurs jolis sites, surtout dans leur partie méridionale. L'Aube offre d'admirables paysages aux environs de Clairvaux.

Forêts. — Sur les collines les plus élevées de la Champagne pouilleuse croissent quelques forêts, parmi lesquelles on doit citer celles de Romilly et de Marcilly ; mais la région du sud et de l'est est bien mieux boisée. Ses collines sont recouvertes de forêts dont les plus importantes sont celles de Clairvaux, de Beauregard, de Soulaines, de Bossigan, de Chaource, d'Aumont, d'Othe et de Grand-Orient.

HYDROGRAPHIE. — Le département tout entier appartient au bassin de la Seine ; les eaux qui l'arrosent se jettent toutes dans ce fleuve, soit directement, soit par l'Aube ou par les autres affluents de la Seine.

La *Seine* prend sa source dans le département de la Côte-d'Or ; elle entre sur le territoire du département à Mussy-sur-Seine, arrose Bar-sur-Seine, Troyes, Méry (où elle devient navigable) et Nogent. Son parcours dans l'Aube est d'environ 90 kilom. — Elle se subdivise presque partout en bras nombreux et traverse une vaste plaine couverte de marais et sillonnée de ruisseaux.

Ses affluents sont :

1° L'*Aube*, principale rivière du département, auquel elle donne son nom ; elle vient du département de la Haute-Marne, entre sur celui de l'Aube près de Clairvaux, arrose Bar, Arcis, Plancy et entre dans le département de la Marne, où elle afflue près de Marcilly, après un cours total de 190 kilom., dont 120 dans le département. Elle est flottable depuis Praslay et navigable depuis Arcis, sur une longueur de 43 kilom. Elle se grossit de l'Aujon, qui vient également de la Haute-Marne et n'appartient au département de l'Aube que dans la dernière partie de son cours ; il se jette dans l'Aube un peu au-dessous de Clairvaux ; la Voire, autre affluent de l'Aube, vient aussi de la Haute-Marne ; elle est en partie canalisée et afflue au-dessous de Lesmont. Les autres affluents sont : le Puits, l'Huître et la Barbuise ;

2° La *Laignes*, qui baigne Riceys ;

3° L'*Ource*, qui vient de la Haute-Marne, passe à Essoyes et se perd près de Bar-sur-Seine ;

4° L'*Arce*, qui se jette dans le fleuve à Merrey ;
5° La *Sarce*, qui afflue à Courtenol ;
6° L'*Hozain*, grossi de la Mogne ;
7° La *Melda* ;
8° L'*Ardusson* ;
9° La *Villenauxe* ;
10° L'*Orvin*.

Vers l'Yonne coule la *Vanne*, grossie de l'Ancre, de la Nosle et de la Bètre.

Vers l'Armançon, tributaire de l'Yonne, se dirige l'*Armance*, qui devient flottable après s'être grossie du Lendion.

Etangs. — Ils sont nombreux, surtout dans le nord, où l'on en compte une centaine ; la plupart ne sont que de simples retenues d'eau que l'on pêche tous les trois ans ; ceux de la Horre et de Villemaheu sont les plus étendus ; celui de Lesmont produit le meilleur poisson ; il jouit d'une grande réputation pour ses carpes.

CLIMAT. — La partie orientale du département appartient au climat vosgien, mais la région occidentale est comprise dans le climat séquanien, en général, la température est douce, humide et pluvieuse ; c'est, à peu de chose près, le climat de Paris. L'air, vif et pur dans la grande plaine au nord de Troyes, est plus humide dans le voisinage des marais. Les hivers s'y font moins sentir par des frimas que par l'humidité. L'automne est la belle saison.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Le département est très-pauvre en productions minérales : mines de *fer* à Vendeuvre et Marolles-sous-Lignières ; *pierres de taille* sur plusieurs points ; on estime celles du bois de Mussy, de Bar-sur-Aube, de Bar-sur-Seine, de Chamenay, de Fontette, de Saint-Usage ; *grès à paver* à Courtion, Nogent, Crancey, Ferreux et Saint-Ferréol. *pierre à chaux* presque partout ; la meilleure provient de Fougères ; *argile* à Briel, Amance, Villy-en-Trode, Magnicourt, Lassicourt, Larrivour et Mesnil-Saint-Père ; *marne* a Prunay, Villeloup, Ramerupt et Thennelières. En beaucoup d'endroits, et surtout à Villeloup, on exploite des carrières de *craie friable*, dont on fabrique le *blanc de Troyes*, répandu dans le commerce sous le nom de blanc d'Espagne. *Marbres* gris et jaunes, *terre à creusets*, *pierres lithographiques*.

Sources. — Sources minérales froides à Fuligny ; fontaines et eaux pétrifiantes à Fouchères et à Villemoyenne.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales suffisant à la consommation locale : froment d'hiver et de mars, seigle, méteil, avoine, orge et sarrasin. Plantes potagères et légumineuses excellentes : ail, échalotte, navets réputés les meilleurs de France ; vignes renommées ; peu d'arbres fruitiers ; quelques pommiers à cidre, chanvre dans la vallée de la Seine ; foins dans toutes les vallées ; bois de toute sorte ; pins d'Ecosse.

3° ANIMAUX. — Chevaux de taille médiocre mais vigoureux et bien faits ; excellentes vaches, dont le lait produit des fromages gras renommés ; moutons de race perfectionnée ; porcs en nombre insuffisant pour l'alimentation de la célèbre charcuterie de Troyes ; oies et canards sur les bords de la Voire et de la Barse ; nombreux dindons dans le canton de Chavange. — Chevreuils et sangliers dans les forêts ; presque partout, lièvres, lapins, perdrix, alouettes, vanneaux, canards sauvages et bécassines. — Education en grand des abeilles dans le cantonde Mery ; excellent poisson et grosses écrevisses dans les rivières et les étangs.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales traversent le département sur un développement de 379 kilom. — 13 routes départementales : 354 kilom. — 25 chemins de grande communication : 541 kilom. — 35 chemins de moyenne communication : 650 kilom., et 1,047 chemins de petite communication : 3,021 kilom.

2 rivières navigables (Seine et Aube) : 65 kilom.

3 canaux : 1° le *canal latéral à la Seine*, le seul navigable, commence à Troyes, passe à Méry et finit dans le département de la Marne, après un parcours de 43 kilom., dont 32 kilom. 500 mètres sur le territoire de l'Aube. Sa pente est de 38 mètres rachetés au moyen de 15 écluses ; — 2° le *canal d'Anglure*, qui relie l'Aube à la navigation de la Seine ; — 3° le *canal de Courtavant*.

CHEMINS DE FER. — Le département est traversé, de l'est à l'ouest, par une des lignes principales du réseau de l'Est, la ligne *de Paris à Belfort*. 2 embranchements rayonnent autour de cette voie principale : ce sont les chemins de fer *d'Oiry à Romilly* et *de Troyes à Châtillon-sur Seine*. Enfin le réseau d'Orléans envoie sur le territoire de l'Aube un embranchement, le chemin de fer *d'Orléans à Châlons*.

CHEMIN DE FER DE PARIS A BELFORT

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Troyes
Nogent-sur-Seine.	111 kilom.	56 kilom.
Pont-sur-Seine...	119	48
Romilly.........	128	39
Maizières-la-G.-P.	»	»
Mesgrigny.......	141	26
Saint-Mesmin....	147	20
Savières (halte)...	152	15
Payns....	155	12
Saint-Lyé (halte).	»	»
Barberey........	161	6
TROYES (buffet)...	167	»
Rouilly-St-Loup..	175	8
Lusigny.........	182	15
Montiéramey.....	189	22

Vendeuvre.......	199 kilom.	32 kilom.
Jessains.........	210	43
Arsonval (halte)...	»	»
Bar-sur-Aube....	221	54
Bayel (halte).....	»	»
Clairvaux.......	234	67

De Troyes a Chatillon-sur-Seine. — Ce chemin de fer, embranchement du précédent, traverse le département du centre au sud-est.

Stations.	Dist. de Chât.-s-Seine.	Dist. de Troyes.
Troyes..........	66 kilom.	» kilom.
St-Julien (halte)...	»	»
Maisons-Blanches-Verrières.......	59	8
Clérey..........	53	14
St-Parres-lès-Vaudes	50	17
Fouchères-Vaux...	45	22
Courtenot-Lenclos.	42	25
Bar-sur-Seine....	35	32
Polisot..........	30	37
Gyé-sur-Seine.....	24	43
Plaines (halte).....	17	50
Mussy-sur-Seine...	15	52

Chemin de fer d'Oiry a Romilly. — Ce chemin de fer unit la ligne de Strasbourg à celle de Belfort (Mulhouse). Il n'a, sur le territoire du département, qu'une seule station, Romilly, point d'arrivée, à 84 kilom. d'Oiry, point de départ. (Voir le département de la Marne.

Chemin de fer d'Orléans a Chalons. — Cette voie ferrée traverse le département du sud-ouest au centre et du centre au nord.

Stations.	Dist. de Sens.	Dist. de Troyes (Est).
Aix-en-Othe.....	41 kilom.	30 kilom.
Estissac.........	48	23
Fontvannes......	54	17
Messon (halte)....	55	16
Troyes (Preize).	69	2
Troyes (Est).....	71	4
Lavau (halte).....	72	»
Creney (halte)....	75	4
Assencières (halte).	82	11
Charmont.......	87	16
Montsuzain......	93	22
Voué (halte).....	94	23
Saint-Etienne-Nozay..........	100	29
Arcis-sur-Aube (buvette).........	105	34
Allibaudière......	111	40
Herbisse.........	116	45
Mailly..........	125	54

Sens (département de l'Yonne) se trouve à 113 kilom. de Paris. Par cette voie, Troyes est donc à 184 kilom. de la capitale.

AGRICULTURE. — Dans ce département agricole, on ne trouve que fort peu de grandes exploitations, excepté dans les cantons de Nogent et de Romilly, dépendances de la Brie; ailleurs, la propriété se trouve divisée entre une foule de petits cultivateurs. Selon la nature du sol, on cultive toutes les céréales, toutes les plantes sarclées propres aux bestiaux et toutes les prairies artificielles. 22,000 hectares sont plantés en vignes, où l'on récolte de bons vins. Les meilleurs crus sont ceux de Riceys, de Bar-sur-Aube, de Bouilly, de Laines-aux-Bois et de Javernant. L'arrondissement d'Arcis est le seul où l'on ne récolte pas de vin.

Le département contient environ 258,700 hectares en céréales; 18,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 47,000 en prairies artificielles; 3,000 en fourrages consommés en vert; 37,000 en prairies naturelles; 9,950 en pâturages; 106,000 en bois et forêts; 78,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 116,380,000 francs.

La valeur des animaux domestiques s'élève à 46,500,000 francs.

On compte 39,600 têtes de chevaux, d'ânes et de mulets (16,500,000 fr.); 98,700 bœufs, vaches et taureaux (18,000,000 fr.); 356,000 moutons (7,800,000 fr.); 42,500 porcs (1,780,000 fr.); 3,850 chèvres (70,000 fr.). On engraisse l'oie, le canard et le dindon, pour les expédier à Paris.

INDUSTRIE. — L'industrie est active et variée; on compte 160 carrières à pierres, 30 tourbières exploitées et 85 non exploitées; 5 usines à fer en activité, 2 usines inactives; 13 minières de fer occupant 29 ouvriers et produisant 121,000 quint. métriques (26,900 fr.); 25 filatures de coton, 5 de laine, 285 fabriques et manufactures, 14,900 métiers à bonneterie, 123 tuileries, 24 poteries, 2 faïenceries, 21 tanneries, 4 verreries, 27 teintureries, 5 papeteries, 6 brasseries, 49 huileries, 7 blanchisseries de toile, 447 moulins (à eau, à vent, etc.), 95 distilleries, 3 usines à gaz, 11 fonderies de suif, etc. On compte 115 machines à vapeur d'une force totale de 1,050 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte des vins, de la charcuterie, de la bonneterie, des tissus de coton et de laine, des bois, de la tonnellerie, des fourrages, du bétail, des cuirs, du blanc de Troyes, de la volaille grasse. — Il va chercher à l'extérieur pour 1 million de francs de houille.

POPULATION. — La population du département de l'Aube ne s'élève plus, d'après le dernier recensement, qu'à 255,687 habitants, elle a diminué de 6,264 habitants. — La population n'offre pas de caractère bien tranché; elle est ardente au travail, laborieuse et économe; elle porte au dernier point l'amour du sol natal, aussi fournit-elle peu d'éléments à l'émigration.

HISTOIRE. — Le département de l'Aube a été formé de la *Basse-Champagne*, d'une partie du *Vallage* et d'une petite portion de la *Bourgogne*. Son territoire fut primitivement occupé par une tribu gauloise, les *Tricasses*, dont Pline et Ptolémée nous ont conservé le nom. Cette tribu fut comprise avec celles des *Remi* et des *Senones* dans la seconde, puis dans la quatrième Lyonnaise. La contrée dut plus tard à la nature de son sol le nom de *Campania*, pays de plaines; c'est sous ce nom qu'elle fit partie du royaume d'Austrasie. Elle eut des seigneurs particuliers qui prirent le nom de comtes de Troyes. Jusqu'au dixième siècle ils furent nommés à vie et révocables, et n'acquirent le droit d'hérédité qu'à la fin de la dynastie carlovingienne. Le fondateur de la première dynastie champenoise fut un fils du comte de Vermandois, Robert, qui ayant été mal partagé dans l'héritage paternel, s'en dédommagea en s'emparant de Troyes, et bientôt après d'Arcis, de Rethel, de Mézières et de Donchery. Ce comté, déjà considérable, s'accrut encore à la mort d'Etienne, second successeur de Robert. Etienne, étant mort sans enfant, eut pour héritier son cousin Eudes, comte de Blois, Chartres, Tours, Meaux et Beauvais. Tant de puissance enflamma l'ambition du comte Eudes, qui rêva la couronne royale et le rétablissement du royaume d'Austrasie. Il s'était déjà emparé d'une partie de la Bourgogne et intervenait en Lorraine, lorsqu'il périt dans une bataille.

Il n'entre point dans notre dessein de donner une histoire complète des comtes de Champagne, nous devons nous borner à citer les plus célèbres d'entre eux et à rappeler les événements les plus considérables.

Plusieurs successeurs du comte Eudes ont pris part aux croisades. Henri II accompagna Philippe-Auguste et devint roi de Jérusalem. Son frère, Thibaut III, épousa la fille de dom Sanche de Navarre. Il mourut au moment où il allait partir pour la croisade à laquelle prit part le maréchal de Champagne Villehardouin. Le plus célèbre de tous est Thibaut IV, prince libéral, guerrier et poëte, qui s'était épris de la reine Blanche et a chanté ses amours en vers charmants. A la mort de dom Sanche, survenue en 1234, il hérita de la couronne de Navarre et il mourut à Pampelune en 1253. Son fils épousa Isabelle, fille de saint Louis; il succomba dans la seconde croisade de ce prince. Sa nièce Jeanne, son héritière, épousa Philippe le Bel, à qui elle apporta en dot la Navarre et la Champagne. Cependant la Champagne ne fut définitivement réunie à la couronne de France que par le roi Jean, en 1361.

Cette province eut beaucoup à souffrir de l'invasion anglaise et fut ravagée à plusieurs reprises par les malandrins, les tard-venus et autres bandes de scélérats. A peine commençait-elle à se relever de ces calamités lorsqu'elle fut envahie par Charles-Quint. Les guerres religieuses amenèrent ensuite des désastres plus terribles encore. Elle devint la proie des reîtres appelés pour la soumettre au protestantisme, et ne fut délivrée de ces pillards allemands qu'en 1576, par Henri III, qui obtint leur retraite à prix d'or. Le département de l'Aube devait les revoir en 1814, en 1815 et en 1870. En 1814, l'Aube fut le principal théâtre de la lutte. Napoléon y remporta ses dernières victoires : Arcis-sur-Aube, Brienne, la Rothière, Rosnay, Nogent, Méry, donnèrent leurs noms aux principales batailles de cette admirable campagne, et leurs habitants s'immortalisèrent par leur patriotisme et leur courage. En 1870, l'Aube étant complétement dégarnie de troupes et ne possédant aucune place forte, n'a pu résister à l'invasion allemande.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Aube (chef-lieu Troyes) est divisé en 5 arrondissements, 26 cantons et 446 communes. Il forme le diocèse de Troyes, suffragant de Sens. Ce diocèse comprend 40 cures et 380 succursales; il y a un grand séminaire au chef-lieu du département et un petit séminaire à Saint-Martin-ès-Vignes (arrondissement de Troyes).

L'Aube possède deux temples protestants.

Le département est compris dans la 3e inspection des ponts et chaussées, dans l'arrondissement minéralogique de Troyes (division du nord-est), qui se compose des départements de l'Aube, de la Marne, de l'Yonne, de la Meuse et des Ardennes. — Il forme la 5e subdivision de la 1re division militaire (quartier général à Paris); il appartient à la 20e légion de gendarmerie (chef-lieu Dijon). Il forme, avec l'Yonne, le 8e arrondissement forestier (chef-lieu Troyes).

Les cinq tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Troyes sont du ressort de la Cour d'appel de Paris. — Maison centrale à Clairvaux pour les treize départements de l'Ain, des Ardennes, de l'Aube, de la Côte-d'Or, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

L'instruction publique ressortit à l'académie de Dijon. — 1 lycée (385 élèves), 1 collége communal (90 élèves), 12 institutions secondaires libres (830 élèves), 598 écoles primaires (37,000 élèves), 24 salles d'asile (2,600 élèves).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Troyes. — *Troyes* (lat., 48° 18′ 3″; long., 1° 44′ 41″ E.), chef-lieu du département, à 161 kilom. de Paris, sur la rive gauche de la Seine (33,375 hab.). Cette ville est d'origine gauloise; il est probable qu'elle fut la capitale des *Tricasses*, mais elle ne prit quelque importance que sous Auguste. Son nom de *Trecæ* ou *Treces* provient, dit-on, de trois tours, *tres arces*, qu'y élevèrent les Romains. Vers le milieu du quatrième siècle,

lorsque Julien la traversa, elle était déjà entourée de remparts.

Un siècle plus tard, lorsque Attila, battu dans les plaines de Champagne, menaça la ville, saint Loup, son évêque, alla au-devant du *Fléau de Dieu* et consentit, pour sauver Troyes, à être emmené en otage. Attila l'emmena jusqu'au Rhin et le renvoya sain et sauf. — En 720, nul ne put la sauver des Sarrasins, qui la mirent à sac, et dans le siècle suivant, elle fut incendiée par les Normands. Troyes devint, au dixième siècle, la capitale des comtes de Champagne. Elle prit alors un accroissement considérable. Malgré un incendie qui, en 1118, avait détruit ses principaux monuments, elle s'embellit et s'enrichit d'édifices remarquables dont quelques-uns existent encore aujourd'hui. Son commerce en faisait un des premiers marchés de l'Europe, où la Flandre, l'Allemagne, le midi de la France et jusque l'Italie, apportaient leurs productions. Au douzième siècle, Troyes avait 50,000 habitants. Les nobles champenois ne dédaignaient pas alors de prendre part au commerce, et Michelet a expliqué l'origine de cette coutume particulière :

« La coutume de Troyes, dit cet historien, qui consacrait l'égalité des partages, a de bonne heure divisé et anéanti les forces de la noblesse... » Ils marièrent leurs filles à de riches roturiers, puis « ils jetèrent la vaine honte et se firent commerçants. Le malheur, c'est que ce commerce ne se relevait ni par l'objet, ni par la forme. Ce n'était point le négoce lointain, avertisseur héroïque des Catalans et des Génois. L'industrie champenoise était profondément plébéienne. Aux foires de Troyes, fréquentées de toute l'Europe, on vendait du fil, de petites étoffes, des bonnets de coton, des cuirs... Les nobles s'assirent au comptoir et firent politesse aux manants. Ainsi, peu à peu commença l'égalité... »

« Cette dégradation précoce de la féodalité, ces grotesques transformations de chevaliers en boutiquiers, tout cela ne dut pas peu contribuer à égayer l'esprit champenois et lui donner ce tour de niaiserie maligne qu'on appelle, je ne sais pourquoi, naïveté, dans nos fabliaux. C'était le pays des bons contes, des facétieux récits sur le noble chevalier, sur l'honnête et débonnaire mari, sur M. le curé et sa servante. Le génie narratif qui domine en Champagne, en Flandre, s'étendit en longs poëmes, en belles histoires. La liste de nos poëtes romanciers s'ouvre par Chrestien de Troyes et Guyot de Provins. Les grands seigneurs du pays écrivirent eux-mêmes leurs gestes : Villehardouin, Joinville et le cardinal de Retz nous ont conté eux-mêmes les croisades et la Fronde. L'histoire et la satire sont la vocation de la Champagne. Pendant que le comte Thibaut faisait peindre ses poésies sur ces murailles de son palais de Provins, au milieu des roses orientales, les épiciers de Troyes griffonnaient sur leurs comptoirs les histoires allégoriques et satiriques de Renard et Ysengrin. Le plus piquant pamphlet de la langue est dû en grande partie à des procureurs de Troyes : c'est la satire Menippée. »

Mais les lois libérales, les priviléges octroyés par les comtes de Troyes n'ayant pas été maintenus plus tard par les rois de France, le commerce champenois ne tarda point à dépérir, et la ville de Troyes se dépeupla peu à peu. Au dix-huitième siècle elle ne comptait plus que 15,000 hab. Sans en être plus heureuse, elle fut longtemps, sous Charles VI, la résidence d'Isabeau de Bavière. Le parlement de Paris y fut transféré en 1418 et, en 1420, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, accompagné de seigneurs anglais, se rendit dans cette ville, près du roi Charles VI, pour la ratification du traité honteux par lequel le roi de France déshéritait son fils et donnait à Henri V, roi d'Angleterre, sa fille et la France. Le 2 juin, le mariage de Henri V avec Catherine de France fut célébré à l'église Saint-Jean. Le roi quitta Troyes le lendemain, mais les Anglais occupèrent cette ville. Ils y étaient encore lorsque Jeanne Darc se présenta devant ses murs. Le siége ne se prolongea point au delà de sept jours, grâce à l'évêque Jean Léguisé, qui exhorta les habitants à ouvrir leurs portes. Le roi y fit son entrée le 17 juillet 1429.

Pendant les luttes de François Ier et de Charles-Quint, la ville de Troyes fut prise et incendiée, et de nombreux édifices publics furent détruits. Néanmoins, la ville trouva dans ses droits d'octroi des ressources suffisantes pour réparer ce désastre. Le fanatisme religieux l'ensanglanta avant qu'elle fût relevée de ses ruines. Tour à tour calviniste et catholique, elle adhéra en 1577 à la Ligue. Le cardinal de Guise l'occupa en maître et fit largesse au peuple, qui, dit une chronique, se croyait revenu au siècle d'or. Elle ne reconnut Henri IV qu'après son abjuration, et ce prince y fit son entrée solennelle le 30 mai 1595.

Depuis cette époque, Troyes recouvra le calme sinon la prospérité. En 1787, elle donna asile au Parlement exilé par Louis XVI. La Révolution y fut accueillie avec enthousiasme. De nouveaux malheurs lui étaient réservés en 1814 et 1815. Occupée par les Russes, elle fut reprise par Napoléon le 24 février 1814. Troyes a conservé de son ancienne splendeur deux chefs-d'œuvre de l'art gothique : Saint-Pierre et la collégiale de Saint-Urbain. L'église Saint-Pierre, commencée en 1208, ne fut achevée qu'au quinzième siècle. Les vitraux sont magnifiques. La collégiale fondée par le pape Urbain IV, sur l'emplacement de la maison où il est né, est tout entière du treizième siècle. Après ces deux édifices, il faut encore citer l'église de Sainte-Madeleine, dont les vitraux anciens sont très-remarquables et dont le jubé du seizième siècle est un chef-d'œuvre; l'église Saint-Nicolas et l'église Saint-Pantaléon. La façade de l'hôtel de ville est de Mansard. La grande salle est ornée de sculptures dues au ciseau de Girardon. La bibliothèque de la ville, qui occupe l'ancienne abbaye de Saint-Loup, possède plus de 110,000 volumes et 2,427 manuscrits.

Outre les églises déjà citées, la ville contient l'église de Saint-Rémy, où se trouve le célèbre Christ de Girardon; l'église Saint-Jean, monument historique dont le maître-autel est décoré d'un tableau de Mignard, de toiles de Girardon et de vitraux remarquables; l'église de Saint-Quentin, transformée en brasserie; la chapelle de Saint-Gilles, monument historique. — Les autres monuments sont : l'Hôtel-Dieu (belle grille de 1758); l'orphelinat, ancienne abbaye; le lycée; la halle au blé; le nouveau marché couvert. Archives. Théâtre. Musée (12,000 monnaies, objets, peintures, sculptures). Jolies promenades, jardins anglais sur l'emplacement des anciens fossés.

Troyes, depuis quelques années, a repris rang parmi les grandes villes industrielles et possède d'importantes filatures de laine et de coton.

Cette ville a vu naître Chrestien de Troyes, le pape Urbain IV, Juvénal des Ursins, Jean Passerat, Pierre Pithou, Pierre Mignard et François Girardon.

Foires : 2e lundi de carême et 1er septembre (chacune de 15 jours); jeudi saint pour jambons; 1ers samedis de juin, juillet et août pour laines; 10 février, jeudi saint, 20 juillet et 1er octobre pour bétail.

Saint-André. — Ce village, situé à 2 kilom. de Troyes, possède une église remarquable, et, dans ses environs, les ruines de l'abbaye de Montier-la-Celle, fondée au septième siècle, par saint Frobert. Saint Robert, fondateur de l'ordre de Cîteaux, est sorti de ce monastère.

Ervy, petite ville située sur une colline baignée par l'Armance, à 31 kilom. sud-ouest de Troyes. Ervy est très-ancienne; son origine remonte au troisième siècle. Elle conserve encore les traces de ses fortifications féodales. Son église est classée parmi les monuments historiques.

Lusigny. — Cette petite ville, située sur la Barse, possède des ruines d'une voie romaine.

2° ARRONDISSEMENT DE BAR-SUR-SEINE. — *Bar-sur-Seine, Barrum ad Sequanam*, est situé à 33 kilom. de Troyes, sur la rive gauche de la Seine (2,811 hab.). C'est une ville fort ancienne qui fut l'un des sept comtés-pairies de Champagne. Elle possédait un château fort et était au quatorzième siècle « une bonne ville et grosse, dit Froissard, où il y avait plus de neuf cents hôtels, » lorsqu'elle fut brûlée en 1359 par le Lorrain Brongniart de Terre-Frange.

A l'époque de la réforme religieuse, des calvinistes chassés de Troyes s'étant emparés de Bar-sur-Seine, y furent assiégés et massacrés par les Troyens acharnés à leur poursuite. En 1814, cette ville fut aussi le théâtre du combat livré le 1er mars entre les Français et les coalisés.

La ville possède un très-ancien pont, des débris de l'ancien château, une église de la fin du seizième siècle, une chapelle de la commanderie d'Avaleur (douzième siècle).

Foires : 3e vendredi de carême, 5 septembre, 13 décembre et le lendemain de la Trinité.

Chaource, ville ancienne, qui conserve encore plusieurs maisons en bois sculpté du quinzième siècle, et possède une église dont le chœur date du douzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Les Riceys. — Cette petite ville est située sur la Laigne, au milieu de vignobles renommés; elle se divise en *Ricey-Haut*, *Ricey-Bas* et *Ricey-Haute-Rive*. Son église, du seizième siècle, est rangée au nombre des monuments historiques.

Mussy-sur-Seine, située à la lisière d'une belle forêt. Cette petite ville, d'une origine ancienne, garde encore ses remparts du moyen âge. On y remarque les sculptures de son église, classée parmi les monuments historiques.

3° ARRONDISSEMENT DE NOGENT-SUR-SEINE. — *Nogent-sur-Seine*, à 65 kilom. nord-ouest de Troyes (3,609 hab.). — Cette ville est, dit-on, d'origine antérieure à la conquête romaine, et l'on donne pour étymologie à son nom actuel le nom de *Nova gens*. Tout ce que l'on sait de certain, c'est qu'elle existait au neuvième siècle, et au douzième siècle appartenait aux moines de Saint-Denis. Elle passa ensuite aux comtes de Champagne. En février 1814, Nogent fut vaillamment défendue contre les Autrichiens. Pendant trois jours, onze cents hommes y tinrent tête à toute une armée. L'ennemi se vengea en incendiant la ville. Une église du quinzième siècle fut le seul édifice public épargné par le feu; elle est rangée parmi les monuments historiques.

Foires : 25 mars, 11 juin, dernier lundi d'août, 28 octobre. — Chanvres, bestiaux, grains.

Romilly-sur-Seine, petite ville située sur la rive gauche de la Seine. On remarque aux environs les ruines de l'abbaye de Scellières, fondée en 1[illegible]7, détruite en partie par les protestants en 1[illegible]67. Le corps de Voltaire y avait été inhumé furtivement et il y resta jusqu'à ce qu'il fut transporté au Panthéon. On trouve à Romilly les vestiges d'une voie romaine.

Le Paraclet. — L'abbaye du Paraclet était située près du village de Saint-Aubin, à 5 kilom. de Nogent. C'est là qu'Abailard, persécuté pour son *Traité de la Trinité*, vint chercher un refuge. Le lieu était désert; il s'y bâtit une cabane couverte de roseaux et un oratoire en l'honneur de la Trinité. Il donna à son ermitage le nom de Paraclet ou Consolateur. Bientôt ses disciples accoururent et de nombreuses cabanes s'élevèrent autour de celle du maître. Le Paraclet devint une ville. Abailard reprit ses enseignements. Mais l'Eglise lui imposa de nouveau le silence et l'obligea de se retirer en Bretagne.

Le Paraclet fut détruit pendant la Révolution. On voit encore, dans le caveau de l'église, le sarcophage de l'ancien tombeau d'Héloïse et d'Abailard.

Villenauxe.—Cette petite ville, située dans la

vallée de la Vannoise, affluent de la Seine, possède une belle église comprise parmi les monuments historiques.

Marcilly-le-Hayer.—On remarque dans cette petite ville les ruines d'une voie romaine, les vestiges d'un cimetière chrétien qui remonte aux premiers siècles et deux dolmens désignés sous le nom de *Pierres-Couvertes.*

4° Arrondissement d'Arcis-sur-Aube. — *Arcis-sur-Aube*, à 30 kilom. au nord de Troyes (2,755 hab.), autrefois *Arcis civitas, Arciaca*, est une ville très-ancienne, dont on trouve le nom dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle est située sur la rive gauche de l'Aube, au point où cette rivière devient navigable. Elle fut détruite par un incendie en 1727; un habitant du pays, M. Grassin, consacra une partie de sa fortune à la relever de ses ruines. Le 20 mars 1814, Napoléon s'y trouva en présence de l'armée de Schwartzemberg. La bataille dura deux jours. L'empereur y combattit en soldat et y brava froidement la mort. Il fut contraint d'évacuer Arcis, afin de ne pas être enveloppé par des forces supérieures. Lorsque l'armée française se fut retirée, la ville, bombardée par l'ennemi, n'était plus qu'un monceau de cendres. L'église est un monument historique du seizième siècle; château du dix-huitième siècle; beau pont en pierres.

Foires : dernier vendredi de février, 9 mai, 3e vendredi de juin, 24 août, 1er vendredi d'octobre, 1er décembre.

Méry-sur-Seine. — Méry-sur-Seine, *Meriacum*, situé sur la Seine, à 20 kilom. à l'ouest d'Arcis, est une ville d'origine ancienne, qui fut plusieurs fois détruite par la guerre. Le 22 février 1814 elle fut le théâtre d'une lutte obstinée et sanglante entre Napoléon et Blucher. Ce dernier y fut blessé et battu; mais la ville de Méry fut presque entièrement détruite par l'incendie ordonné par le général prussien pour sauver son armée. On a découvert à Méry un cimetière romain assez considérable. Eglises des douzième, quinzième et seizième siècles; chapelle du seizième siècle, défigurée par des travaux modernes; hôtel de ville moderne.

Dampierre. — Ce village, situé à 20 kilom. à l'est d'Arcis, est très-ancien et a joui au moyen âge d'une certaine importance. Son château actuel a été construit par Mansard, en 1671, sur les ruines d'un château fort du septième siècle. L'église, fondée en 1111, a été rebâtie, mais on en a conservé le chœur et les vitraux.

Ramerupt.— Ce village possède les ruines d'une voie romaine et un cimetière gallo-romain.

5° Arrondissement de Bar-sur-Aube.— *Bar-sur-Aube*, à 53 kilom. de Troyes (4,734 hab.). Ce chef-lieu d'arrondissement est situé sur la rive droite de l'Aube, au pied de la montagne Sainte-Germaine. Bar-sur-Aube est une jolie petite ville bâtie dans un vallon riant entouré d'un vignoble estimé. Son origine est très-ancienne et elle a conservé quelques parties de ses remparts. *Bar-Albula* fut détruite par les Huns. Sur la montagne qui la domine s'élevait, au cinquième siècle, un prieuré fondé par sainte Germaine. Celle-ci fut massacrée par les soldats d'Attila, et le pays a choisi pour patronne la vierge martyre. Bar se releva rapidement de ce désastre et devint la capitale du Vallage, dépendant du diocèse de Langres. Elle appartint ensuite aux comtes de Champagne et, plus tard, fut réunie avec le comté à la couronne de France. Sous les comtes de Champagne elle s'enrichit par son commerce et acheta de grands priviléges. Au dix septième siècle, de 1636 à 1648, Bar-sur-Aube fut décimée par la peste.

Le 24 janvier 1814, le maréchal Mortier, après un combat acharné, chassa les Autrichiens de Bar-sur-Aube et leur infligea des pertes sensibles.

Cette ville possède plusieurs édifices remarquables : l'église Saint-Maclou, monument historique, en partie du douzième siècle, clocher central en bois; tour carrée du treizième siècle; pierres tumulaires des quinzième et seizième siècles.—Eglise paroissiale, monument historique des douzième et treizième siècles; porches remarquables, galeries en bois, sculptures.— Chapelle Saint-Jean. — Hôpital Saint-Nicolas. — Promenades sur les anciens fossés. — Chapelle de Sainte-Germaine. — 6 ponts sur l'Aube.

Foires : veille des Rameaux, 1er samedi d'août. — Foire aux laines, le samedi avant le 24 juin.

Brienne-le-Château. — Cette petite ville, située à 24 kilom. de Bar-sur-Aube, est disposée en deux parties : Brienne-la-Ville et Brienne-le-Château On fait remonter à la tribu gauloise des *Branovii*, des *Commentaires de César*, l'origine de Brienne. Il est certain, du moins, qu'elle existait au cinquième siècle; menacée par Attila, elle dut son salut à l'intercession de saint Loup, le courageux évêque de Troyes.

Le château de Brienne fut élevé par deux chefs de ces bandes qui, au dixième siècle, ravageaient la contrée, mais l'on est incertain sur l'origine des comtes de Brienne, qui ne remonte qu'au siècle suivant. Ceux-ci furent assez puissants pour tenir tête aux comtes de Champagne. L'un d'eux, Jean de Brienne, fut roi de Jérusalem et empereur de Constantinople. Après Gauthier IV, mort à la bataille de Poitiers, le comté passa par alliance à la maison de Luxembourg, qui en céda plus tard le titre aux Loménie. Le château, du moyen âge, après avoir soutenu de nombreux assauts, succomba et, au dix-huitième siècle, fit place au château que l'on admire aujourd'hui.

Après son château fort, ce fut à son école que Brienne dut une célébrité nouvelle. Des religieux Minimes, qui avaient un couvent dans cette ville depuis 1625, y ouvrirent un collége en 1730, et M. de Loménie obtint d'en faire une école militaire en 1776. Napoléon Bonaparte y fut admis en 1779, à l'âge de dix ans. Il y eut pour répétiteur Pichegru, et en sortit en 1784 pour entrer à l'école de Paris. L'école de Brienne fut supprimée en 1790 et le couvent détruit pendant la Révolution.

Le 29 janvier 1814, Brienne était occupé par les Russes et les Prussiens. Napoléon accourut de Saint-Dizier et chassa Blücher du château et de la ville basse. Le général prussien se retira, mais dans la nuit parvint à rejoindre l'armée de Schwartzenberg à Bar-sur-Aube. Les coalisés descendirent la rive droite de l'Aube et s'arrêtèrent au village de la *Rothière*, à 10 kilomètres au-dessus de Brienne, à 18 de Bar-sur-Aube. Le 1er février, 40,000 Français livrèrent bataille à 160,000 Allemands et Russes, et couchèrent sur leurs positions après une lutte acharnée et des plus sanglantes. Cependant, trop faibles pour livrer le lendemain une seconde bataille, ils se retirèrent sur Troyes. Marmont, chargé avec 6,000 hommes de couvrir la retraite, ayant rencontré à Rosnay-sur-la-Voire 23,000 Bavarois établis sur les hauteurs, les culbuta et les jeta dans la Voire.

Eglise des quatorzième et seizième siècles; beaux vitraux; magnifique château (1780). — Statue de Bonaparte.

Brienne est la patrie du maréchal Valée.

Vendeuvre.— Vendeuvre, *Vendopera*, à 27 kilomètres à l'ouest de Bar-sur-Aube, est une petite ville située aux sources de la Barse; on en fait remonter l'origine aux Vandales, mais sans autre preuve que la prétendue étymologie *Vend opera*, œuvre des Vandales. Les monuments les plus anciens de son existence datent du neuvième siècle. Son château fort fut construit au treizième siècle et restauré au dix-huitième. L'église est une œuvre remarquable de la Renaissance.

Soulaines.— Ce village est situé aux sources de la Laine, près de gouffres curieux, et possède une belle chapelle en bois du dix-septième siècle.

Ville-sous-la-Ferté. — Près de ce gros bourg se trouve la maison centrale de *Clairvaux*, établie dans une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1114 par saint Bernard. La maison est entourée d'une exploitation agricole pour les jeunes détenus.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE

1° Arrondissement de Troyes. — 9 cantons, 120 communes.

Chefs-lieux de canton : *Troyes*, 3 cantons (33,375 hab.), *Aix-en-Othe* (2,785 hab.), *Bouilly* (781 hab.), *Ervy* (1,671 hab.), *Estissac* (1,893 hab.), *Lusigny* (1,156 hab.), *Piney* (1,633 hab.).

Principales communes : Auxon (1,626 hab.), Rigny-le-Féron (1,291 hab.), Vauchassis, Villemaur, etc.

2° Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.— 4 cantons, 93 communes.

Chefs-lieux de canton : *Arcis-sur-Aube* (2,755 hab.), *Chavanges* (950 hab.), *Méry-sur-Seine* (1,445 hab.), *Ramerupt* (952 hab.).

Principales communes : Dampierre, Mailly, Nogent-sur-Aube, Plancy-sur-Aube (1,305 hab.), Pouan, Pougy-sur-Aube, Rilly-Sainte-Cyre, Saint-Mesmin.

3° Arrondissement de Bar-sur-Aube. — 4 cantons, 88 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bar-sur-Aube* (4,734 hab.), *Brienne-le-Château* (2,078 hab.), *Soulaines* (866 hab.), *Vendeuvre-sur-Barse* (2,112 hab.).

Principales communes : Amance, Bligny, Dieuville (1,250 hab.), Lesmont, Rosnay-l'Hôpital, Ville-sous-la-Ferté (1,203 hab.).

4° Arrondissement de Bar-sur-Seine. — 5 cantons, 85 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bar-sur-Seine* (2,811 hab.), *Chaource* (1,503 hab.), *Essoyes* (1,693 hab.), *Mussy-sur-Seine* (1,650 hab.), *les Riceys* (3,18[illegible] hab.).

Principales communes : Chesley, Fouchères, Gyé-sur-Seine, Jully-sur-Sarce, Landreville, Loches-sur-Ource.

5° Arrondissement de Nogent-sur-Seine. — 4 cantons, 60 communes.

Chefs-lieux de canton : *Nogent-sur-Seine* (3,609 hab.), *Marcilly-le-Hayer* (737 hab.), *Romilly-sur-Seine* (5,030 hab.), *Villenauxe* (2,530 hab.).

Principales communes : Trainel, Pouy, Palis (1,3[illegible] [illegible]), Erreux.

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. — 1 lycée (385 élèves), 1 collége communal (90 élèves), 12 institutions secondaires libres (830 élèves), 598 écoles primaires (37,000 élèves), 24 salles d'asile (2,640 élèves). — 48,000 individus sont complétement illettrés, 17,000 savent lire seulement, et 190,000 savent lire et écrire.—Assistance publique. 24 habitants sur 1,500 sont dans l'indigence. — Il y a 9 établissements hospitaliers. — Justice. 14 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes; 16 pour crimes contre les propriétés; 1,150 pour délits; 4,250 pour contraventions. 965 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 1,680 affaires commerciales; 4,725 affaires en justice de paix. — Prisons. 85 hommes et 20 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 21 hommes et 16 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

SITUATION. — Ce département maritime appartient à la région méridionale et méditerranéenne; il est situé entre 42° 38′ 10″ et 28° 26′ 22″ de latitude, et entre 0° 38′ 52″ de longitude ouest et 0° 54′ de longitude est. La ligne méridienne de l'Observatoire de Paris (0°) passe à environ 1 kilomètre à l'ouest de Carcassonne. Le département de l'Aude tire son nom de la principale rivière qui l'arrose.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, les départements du Tarn et de l'Hérault; à l'est, la Méditerranée; au sud, les Pyrénées-Orientales; à l'ouest, l'Ariége, et au nord-ouest, la Haute-Garonne.

SUPERFICIE. — 631,626 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de montagnes (152,000 hect.), pays de bruyères ou de landes (120,000 hect.), sol de terreau (77,000 hect.), sol calcaire (34,000 hect.), sol de gravier (1,550 hect.), sol pierreux (62,000 hect.), sol sablonneux (8,000 hect.). — Sous le rapport de sa superficie, le département de l'Aude est le 32e de France.

TOPOGRAPHIE. — Le territoire, qui est très-montueux, offre, au nord, une grande vallée longitudinale, rejointe, dans la partie méridionale, par des vallées transversales moins importantes.

La chaîne des Pyrénées n'entre point sur le territoire du département, mais elle y jette un de ses plus puissants rameaux qui lie la grande chaîne aux Cévennes méridionales. Ce rameau, appelé *Corbières occidentales*, fait partie de la ligne de séparation entre les versants de l'Atlantique et de la Méditerranée. Il s'étend, à l'ouest du département, entre l'Aude et le Lhers, jusqu'à la grande dépression de Naurouse (189 m.), où passent un canal et un chemin de fer. C'est là que commencent les *Cévennes*, qui couvrent tout le nord du département et sont appelées d'abord *monts de Saint-Félix*, puis *montagnes Noires*. Le pic de Nore (1,210 m.) est leur point culminant sur le territoire de l'Aude. A l'est du département s'étend un autre chaînon des Pyrénées, les *Corbières orientales*, qui séparent les eaux de l'Aude de celles de l'Agly. Ce chaînon important, dont les ramifications couvrent une grande partie du département, se maintient quelque temps à une grande hauteur; les principales sommités sont: le pic Mosset 2,408 m.), le pic de Gubarach (1,231 m.) et le Madres (2,471 m.), point culminant du département. Ces montagnes sont formées de schistes de transition et crétacés.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Le département de l'Aude appartient aux deux versants de la Méditerranée et de l'Océan; mais ce dernier n'occupe à l'ouest qu'une zone étroite, arrosée par le Lhers, affluent indirect de la Garonne.

Presque tout ce département appartient au bassin de l'*Aude*, petit fleuve qui sort de l'étang l'Aude, auprès du pic de Corlitte, arrose le département des Pyrénées-Orientales sur une étendue de 23 kilomètres, pénètre sur le territoire de celui auquel il donne son nom, près d'Escouloubre, où il devient flottable, baigne Limoux, Carcassonne, Lézignan, et va se jeter dans la Méditerranée entre le département de l'Aude et celui de l'Hérault. Une de ses branches, canalisée et devenue navigable, prend le nom de Robine, passe à Narbonne et se rend à la mer par le port de la Nouvelle. Le cours total de l'Aude est de 205 kilomètres. Elle reçoit trente-six rivières ou ruisseaux, parmi lesquels nous citerons: sur la rive droite, l'Orbien (60 kilom.), le Lauguet, la Salse et la Guette; sur la rive gauche, la Ceysse, l'Argentouble, l'Orbiel, la Cougain, le Fresquet et la Rebenti.

La *Berre* porte ses eaux à l'étang de Sigean.

Le *Lhers*, dont le cours appartient au bassin de la Garonne, arrose Chalabre et va se jeter dans l'Ariége.

L'*Agly* et la Verdouble, son affluent, prennent leur source dans la partie méridionale du département et vont arroser celui des Pyrénées-Orientales.

2° CANAUX. — Nous parlerons plus loin des deux canaux *navigables* du Midi et de la Robine. Il en existe plusieurs autres en cours d'exécution ou en projet: *canal du Salat*, sur la rive gauche de l'Aude, destiné à favoriser l'assèchement et le colmatage des passes de cette rivière; le *canal de Devez* et le *canal d'Escouloubre*.

3° ETANGS ET LAGUNES. — Point de lac proprement dit; les amas d'eau portent le nom d'étangs. Ce sont, pour la plupart, des lagunes voisines de la mer. On trouve l'étang de Leucate, les lagunes de Bagès, de Sigean, de Narbonne, de Périac, de Mer, de Gruissan, de la Palme, etc. Ces amas d'eaux salées occupent une superficie de 9,760 hectares. Autrefois se trouvait, près de Marseillette, un vaste étang aujourd'hui desséché et rendu à l'agriculture.

4° HYDROGRAPHIE MARITIME. — La Méditerranée baigne le département de l'Aude sur une étendue d'environ 45 kilomètres. Elle est bordée partout par des bourrelets de sable que les vents empêchent de se transformer en dunes. Elle communique avec les lagunes ou étangs (dont elle n'est séparée que par d'étroites langues de terre) au moyen de *graus*, passages ou canaux creusés dans le sable.

Il n'y a pas d'autre port que celui de la Nouvelle, près de Sigean.

CLIMAT. — Dans les régions élevées, climat des montagnes. — Dans l'arrondissement de Castelnaudary, mêmes conditions climatériques que dans la vallée de la Garonne. — Dans le reste du département, où l'olivier croît presque partout, climat méditerranéen.

Vents. — Les plus dominants, appelés *cers*, viennent du nord-nord-ouest et sont d'une extrême violence, surtout sur les côtes; ceux du sud-ouest sont pluvieux dans la partie occidentale; ceux du sud-est (*mistral*, vent d'*autan*, vent *marin*) sont les plus fréquents après le cers; ils sont l'inverse de ce dernier, car leur force augmente à mesure que l'on s'éloigne des côtes.

Neige. — Il en tombe une grande quantité sur les montagnes; elle persiste en certaines expositions sur les sommets jusqu'au commencement de l'été. — *Grêle.* Quelques cantons de l'ouest y sont exposés.

Température. — Le thermomètre descend quelquefois à 0° et rarement à — 3°; il ne s'élève pas au-dessus de + 35 à Narbonne. L'automne, belle saison du pays, se prolonge quelquefois jusqu'aux premiers jours de janvier. — *Infirmités dominante* ièvres dans le voisinage des lagunes et affections cutanées dans les ntagn

Pluies. — On n pte pas plus de cinquante et un jours de pluie en moyenne; mais si elles sont rares, les pluies, en revanche, abattent beaucoup d'eau sur le pays. La hauteur des eaux de pluie est de 780 millimètres, à Carcassonne, et de 600 millimètres sur les côtes.

Vie moyenne: 37 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — La partie du nord-ouest appartient à la région de l'Aquitaine et celle du sud-est à la région dite des Pyrénées. — Cuivre, fer, plomb, manganèse, antimoine sulfuré, cobalt. — Beaux marbres de Caunes, de Cascastel et des Corbières. — Carrières de pierres lithographiques, de gypse, de pierre à chaux, d'ardoise et de jais. Mines de houille de bonne qualité, mais de peu d'épaisseur, à Tuchan et à Ségure. — Salines importantes à Sigean.

Sources. — Sources minérales de Campagne, Rennes, Alet, Escouloubre, etc. Sources salées non exploitées à Durban et à Sougraine.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales plus que suffisantes pour les besoins locaux: froment, seigle, vesces, maïs, épeautre, prunelle, millet, sarrasin et blé. — Nombreuses vignes. — Châtaigniers et noyers dans les contrées montagneuses; amandiers très-productifs dans les terres légères; olivier aux environs de Narbonne; prairies près de Carcassonne. — Houx, noisetier, aubépine, arbousier, chêne, hêtre, frêne, pin et sapin.

3° ANIMAUX. — Chevaux de petite taille; ânes nombreux sur les côtes et dans les régions montagneuses; bœufs de petite taille et peu nombreux; beaux troupeaux de moutons qui produisent de grosse laine. Quantité prodigieuse de volaille, surtout dans l'arrondissement de Castelnaudary.

Abeilles productives des environs de Narbonne. — Vers à soie. — Gibier abondant: coqs de bruyère, faisans, gelinottes, perdrix blanches. — Chamois ou isard sur les pics élevés des Corbières; loups, sangliers, renards dans les forêts; aigle et vautour sur les sommités neigeuses des montagnes; alcyons, flamands roses, goëlands sur le bord des lagunes. Poissons nombreux dans toutes les eaux douces ou salées: thon, esturgeon, quelques poissons volants, etc.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — 5 *routes nationales* (436 kilom.); 25 *routes départementales* (635 kilom.); 2,385 *chemins vicinaux* (5,703 kilom.).

2° CANAUX. — 2 canaux; le *canal du Midi* traverse le département de l'ouest à l'est, dans la partie septentrionale. Il commence à Toulouse et pénètre dans l'Aude au bassin de Naurouse, point de partage entre l'Océan et la Méditerranée, à 189 mètres au-dessus de cette dernière mer; sa pente est rachetée par 80 écluses. Développement total: 240,984 mètres, dont 127,485 sur le territoire de l'Aude. — Le *canal de Narbonne* ou de *la Robine* se détache du précédent un peu au nord de la Cesse; il court du nord au sud jusqu'à la mer au petit port de la Nouvelle, qui, grâce à lui, se trouve relié à Narbonne. Son étendue est de 31,623 mètres.

La création du canal du Midi, construit par Riquet, auquel on a élevé un obélisque au col de Naurouse, est un des premiers chefs-d'œuvre du génie français. Il traverse le col de Naurouse à l'aide des eaux amassées des montagnes voisines et réunies dans d'immenses réservoirs Il se termine près de Cette;

il unit par conséquent l'Océan à la Méditerranée, et c'est au col de Naurouze qu'a lieu cette rencontre des deux mers étonnées

De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.
(Boileau, épître I.)

CHEMINS DE FER. — Le territoire du département est desservi par deux voies ferrées comprises dans le réseau des chemins de fer du Midi. L'une, la plus importante, réunit Bordeaux à Cette et Marseille. La seconde, appelée à un grand avenir, unit Narbonne à Perpignan et Port-Vendres. Son prolongement, en construction, ira joindre les chemins de fer espagnols à Gérona et formera le deuxième passage ferré de France en Espagne. (Il en existe actuellement un seul, celui de Bayonne à Irun.)

Un troisième chemin de fer, en construction, doit unir Carcassonne à Quillan, en passant par Limoux. Un quatrième, en exploitation, unit Castelnaudary à Castres et Albi.

CHEMIN DE FER DE BORDEAUX A CETTE

Stations.	Dist. de Bordeaux.	Dist. de Narbonne.
Segala	302 kilom.	105 kilom.
Mas-Ste-Puelle	537	100
Castelnaudary	312	95
Pexiora	320	87
Bram	328	79
Alzonne	333	74
Pezens	340	67
Carcassonne (buffet)	348	59
Trèbes	355	52
Floure	360	47
Capendu	365	42
Moux-sur-Aude	373	34
Lézignan-sur-Aude	384	23
Villedaigne	392	15
Marcorignan	397	10
Narbonne (buffet)	407	»
Coursan	413	6

DE NARBONNE A PORT-VENDRES

Stations.	Dist. de Narbonne	Dist. de Perpignan.
Narbonne	» kilom.	64 kilom.
La Nouvelle	21	42
Leucate	33	21
Fitou	39	18

DE CASTELNAUDARY A CASTRES

Stations.	Dist. de Castelnaud.	Dist. de Castres.
Castelnaudary	» kilom.	55 kilom.
Soupex	11	44

AGRICULTURE. — L'agriculture est dans un état florissant. Les arrondissements de Narbonne, de Castelnaudary et de Carcassonne sont les plus productifs. On y cultive le blé, le froment et le maïs dans les plaines et dans les vallées; l'avoine et le seigle dans les terres élevées. Il y a des prairies dans la montagne Noire, le vallon de l'Argendouble et les environs de Narbonne et de Carcassonne. On s'occupe du reboisement des montagnes et du desséchement des étangs salés de Bages, de Gruissan, de Jouarre, de Sainte-Croix, d'Ouveillan et de Capestang. La culture des vignes, très-importante, s'étend sur un espace de 81,900 hectares et produit environ 600,000 hectolitres de vin, principale richesse du département. Un tiers est consommé dans le pays, un autre tiers est distillé et le reste est livré à l'exportation. Les vins de Narbonne surtout s'exportent en grande quantité. En vieillissant, les vins de Fitou, de la Palme, de Leucate et de Treilles acquièrent toutes les qualités du véritable roussillon. Les vins rouges de Limoux et du Quatourze, à Narbonne, sont classés parmi les vins de table supérieurs; enfin, les blanquettes de Limoux et de Bages, surtout celle de Limoux, jouissent d'une grande réputation; on leur donne le nom de champagne pyrénéen.

Les Guarrigues, les Corbières et la Clapé nourrissent plus de 13,000 ruches et produisent le miel supérieur de Narbonne, dont la réputation est aussi étendue que méritée.

INDUSTRIE. — Carrières de marbres et de pierres. — 2 mines de houille, 22 ouvriers, 7,520 quint. mètr. de lignite (11,750 fr.). — 6 marais salants exploités, 3 non exploités; 320 hectares; 70 ouvriers, 175,000 quint. métr. (250,000 fr.). — 20 usines à fer, dont plus de la moitié inactives. — Tissus, bonnets, tanneries. — Dentelles (cours pour l'enseignement de cette industrie ouverts dans les circonscriptions d'Arques, de Chalabre, d'Espezel et d'Espéraza). — Scieries hydrauliques, tuileries, poteries, forges, papeteries, minoteries. — 42 machines à vapeur produisant une force de 320 chevaux.

COMMERCE. — Le commerce intérieur porte principalement sur les produits de l'industrie locale : fer, laines, étoffes, grains, jambons. — L'oie est spécialement l'objet d'une spéculation avantageuse, car sa graisse sert à l'apprêt journalier des aliments. Les principales foires se tiennent à Carcassonne, à Castelnaudary, à Chalabre, à Alzone, à Trèbes, à Roquefort, à Salsigne, à Villepinte, etc.

L'exportation consiste en grains, farines, vins, eaux-de-vie, articles de fer et d'acier, lainages, draps, miel, etc.

L'importation consiste principalement en houille (190,000 quint. mètr. valant 39,000 fr.).

Commerce maritime. — Il n'y a point d'autre port que celui de la Nouvelle, dont l'importance croît chaque jour. Il y entre en moyenne 280 navires à voiles, 260 caboteurs, 150 navires marchands.

POPULATION. — Sous le rapport de sa population, le département de l'Aude est le 69e de France. Il ne contient plus que 285,927 habitants, la diminution constatée au dernier recensement ayant été de 2,699 habitants. La densité de la population est de 47 habitants par kilomètre carré. Sous ce rapport, le département est le 76e de France.

La population de l'Aude, formée d'éléments très-divers et non encore complétement mélangés, présente des caractères différents et des types tranchés. Au sud-est dominent la langue et le type catalans; au sud, la race ibérique a conservé toute sa pétulance, son impétuosité, son besoin de changements. Au nord et au nord-est se trouve le mélange des sangs celte, romain, goth, franc, arabe, aragonais. Dans les montagnes Noires vit une race arriérée, casanière et ennemie de tout progrès; enfin, à l'ouest se retrouvent la langue et les mœurs languedociennes.

HISTOIRE. — Le département de l'Aude fut formé avec une partie du Languedoc. Son territoire, primitivement occupé par les *Volces Tectosages*, fut compris par les Romains dans la Narbonnaise. Les Visigoths succédèrent aux Romains. Leur conquête leur fut sérieusement disputée par les Francs et les Burgondes pendant tout le sixième siècle; mais les Goths, en respectant les institutions romaines et en favorisant le christianisme, ne faisaient point peser leur épée d'un poids trop lourd sur les contrées soumises à leur domination.

La Septimanie, — c'était le nom de cette province au huitième siècle, — opposa une énergique résistance à l'invasion sarrasine. Les musulmans ne la possédèrent que peu de temps, bien qu'ils l'eussent traitée avec une modération exceptionnelle. Ils durent se retirer devant Eudes, comte d'Aquitaine, qui transmit ses droits aux rois francs (762).

Les Carlovingiens donnèrent le commandement de la contrée aux comtes de Barcelonne et, plus tard, la divisèrent en deux comtés, le Rasèz et le Carcassès, qui furent réunis au comté de Toulouse. D'autres divisions territoriales eurent lieu ensuite; les comtes de Barcelonne et de Foix et les vicomtes de Béziers se partagèrent tour à tour le pouvoir. Au douzième siècle, Raymond de Trancavel, vicomte de Béziers, possédait Carcassonne, qui, à la suite de la guerre des Albigeois, passa, ainsi que Béziers, au pouvoir du comte Simon de Montfort.

Amaury, successeur de ce dernier, céda ses droits à Louis VIII, en 1224. Seize ans plus tard, Raymond de Trancavel tenta de reprendre au roi de France le domaine que lui avait enlevé Montfort et assiégea Carcassonne, mais saint Louis le força à se retirer et à signer une cession définitive du Carcassès à la France. Louis IX accorda à titre d'indemnité à Trancavel une rente annuelle de six cents livres. Le Carcassès constitua alors une sénéchaussée d'une étendue considérable.

Enfin, sous Louis XII, la vicomté de Narbonne, demeurée jusqu'alors aux comtes de Foix, fut acquise par le roi de France en échange du duché de Nemours.

On trouvera plus loin, dans les articles consacrés aux villes principales du département, le récit des événements de la guerre des Albigeois, qui désola le Languedoc. Ce pays, après avoir longtemps souffert, se releva sous le règne de Louis XIV, par la création du canal du Midi, dont le canal de Narbonne ou de la Robine est un embranchement.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Aude est divisé en 4 arrondissements, 31 cantons et 436 communes. Il est compris dans la 9e inspection des ponts et chaussées, dans l'arrondissement minéralogique de Toulouse (division du sud-ouest), dans la région agricole du sud-ouest. Il forme, avec les Pyrénées-Orientales et le Tarn, la 25e conservation des forêts, dont le siége est à Carcassonne.

Le département de l'Aude forme la 3e subdivision de la 11e division militaire (quartier général à Perpignan); il comprend 2 places fortes : Narbonne et la citadelle de Carcassonne. Commissariat de la marine à Narbonne. Carcassonne est le chef-lieu de la 11e légion de gendarmerie, qui comprend les compagnies de l'Aude, du Tarn, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége.

Le département forme le diocèse de Carcassonne, suffragant de Toulouse; grand séminaire à Carcassonne; petit séminaire à Carcassonne et à Castelnaudary. — 37 cures, 361 succursales.

Les 4 tribunaux de première instance et les 4 tribunaux de commerce, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, ressortissent à la Cour d'appel de Montpellier.

Le département est compris dans la circonscription de l'Académie de Montpellier. — Lycée à Carcassonne, collége communal à Castelnaudary.

A la Nouvelle, il y a un bureau des douanes dépendant de la direction de Perpignan.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Carcassonne. — *Carcassonne* (lat., 43° 12′ 54″; long., 0° 0′ 47″ E.), *Carcasso*, *Carcassum*, *Carcassona*, chef-lieu du département de l'Aude, est situé à 781 kilomètres de Paris, sur l'Aude, dont elle occupe les deux rives (22,173 hab.). Elle se divise en ville haute et ville basse. La première, qui est la plus ancienne, occupe une colline escarpée sur la rive droite du fleuve. L'Aude, autrefois l'*Atax*, baignait un bourg du même nom qui appartenait à la tribu des Volces Tectosages. Carcassonne est, dit-on, bâtie sur l'emplacement de l'antique Atax. D'ailleurs, rien de plus obscur que l'origine de cette ville. Des traditions, où l'imagination prit plus de part que l'archéologie, en attribuèrent la fondation à un fils de Noé et à des fugitifs troyens, et l'étymologie de son nom a donné naissance aux fables les plus ingénieuses. Le P. Bouges prétend que la ville fut appelée Carcasso d'un dépôt considérable de carquois qu'avaient établi les premiers habitants. D'autres, renonçant aux Tectosages et même aux Romains, empruntent aux légendes de la *Bibliothèque bleue* l'étymologie de Carcassum.

Les Sarrasins, disent ces derniers, ayant conquis la Narbonnaise, Charlemagne vint assiéger Carcassonne.

Pendant cinq ans le grand empereur fut retenu devant ses murs. Peines perdues !... Charlemagne et ses douze pairs étaient confondus de la vaillance de la garnison et surtout de ses inépuisables ressources; cependant ils ne désespéraient point de prendre la ville par la famine, lorsqu'un jour, du haut des murailles, une femme leur jeta un porc énorme dont le ventre gonflé contenait plus d'un boisseau de froment... Si la garnison pouvait se permettre encore de telles prodigalités il ne fallait plus songer à la réduire. L'empereur et ses paladins se résignèrent à lever un siége qui eût pu durer autant que celui de Troie. Ils se retiraient tristement, lorsque Charlemagne, en se retournant pour jeter à la ville un dernier regard, aperçut, ô prodige! une tour qui s'inclinait pour le saluer. Frappé d'étonnement, l'empereur s'arrêta et bientôt vit une porte s'ouvrir et livrer passage à une amazone sarrasine. Cette amazone était l'héroïque Carcas. Elle seule, depuis plusieurs années, avait défendu la ville, dont tous les défenseurs étaient morts. Ces guerriers vigilants que les assiégeants avaient cru voir sur les murailles étaient des mannequins qu'elle avait habillés. Le boisseau de froment trouvé dans le ventre du porc était le reste de ses provisions.

Ennuyée de sa solitude et désireuse de se faire connaître du grand empereur et de ses douze pairs, elle s'était résolue à lui remettre la ville.

Charlemagne, touché d'admiration autant que de reconnaissance, accepta la place et émit le vœu qu'elle portât le nom de l'illustre Sarrasine. Aussi, jusqu'au siècle dernier voyait-on sur la porte principale un bas-relief représentant une amazone avec ces deux mots au-dessous ; *Carcas sum*, Carcas je suis.

Après cela, il y a des gens qui s'obstinent à prétendre que Carcasso était le nom que la ville avait reçu des Romains. Sous ces derniers, elle jouit d'une certaine importance, et l'on s'étonne de n'avoir retrouvé de l'époque romaine d'autre monument qu'une colonne portant cette inscription : *Principi. Iuventutis. Numerio. Numeriano. Nobilissimo. Cœsari. N. M. P.* 1.

Carcassonne fut prise par les Visigoths en 426; ils la conservèrent jusqu'en 719. Leur domination ne fut troublée que par trois agressions victorieusement repoussées : celle de Clovis en 508, et celles de Gontran, roi de Bourgogne. En 585, ce prince envoya son général Térenticole assiéger Carcassonne.

Cette ville lui ouvrit tout d'abord ses portes, puis, honteuse de cette trahison, chassa les Bourguignons, dont le chef fut tué et l'armée exterminée par Recared. Quatre ans plus tard, Gontran envoya une nouvelle armée. La ville succomba, mais l'armée des Visigoths, bien que inférieure en nombre, écrasa une seconde fois les envahisseurs. En somme, pendant trois siècles, la Septimanie fut heureuse sous le règne des rois Visigoths. En 719, elle fut envahie par les Sarrasins. Après s'être emparé de Narbonne, l'émir Zamah se présenta devant Carcassonne, qui lui ouvrit ses portes. Le vainqueur traita la ville avec une clémence et une modération extraordinaires. La puissance des Sarrasins s'était déjà affermie, lorsque Carcassonne fut reprise par Eudes, duc d'Aquitaine, puis par Pepin le Bref. Carcassonne devint un comté. Mais la domination des comtes fut pour cette ville moins heureuse que celle des infideles. A plusieurs reprises les exactions et les cruautés de leurs seigneurs poussèrent les Carcassonnais à la révolte. Ils se débarrassèrent du comte Bernard Aton en 1120. Les successeurs de celui-ci se montrèrent moins féroces, et accordèrent à leurs sujets des franchises et des règlements commerciaux qui assurèrent la prospérité de Carcassonne.

Mais cette ville portait déjà en elle les germes de cette funeste hérésie qui devait si longtemps déchaîner sur le pays les fureurs des guerres religieuses. Dès la fin du douzième siècle, les Albigeois avaient un pape, Niquinta, et Carcassonne, un évêque nommé par lui.

Les catholiques, après s'être emparés de Béziers et en avoir massacré les habitants, vinrent assiéger Carcassonne, défendue par son comte Roger Trancavel. L'eau et les vivres venant à manquer, les assiégés, le comte excepté, abandonnèrent la forteresse et se sauvèrent par un souterrain qui aboutissait aux tours de Cabardès, à trois lieues de la ville. Ils se réfugièrent à Toulouse et en Espagne.

Les catholiques n'eurent, pour assouvir leurs fureurs, que quelques malheureux paysans, qui furent brûlés ou pendus. Roger mourut empoisonné. Son fils Raymond tenta, comme nous l'avons raconté plus haut, de reprendre la ville. Il était sur le point de s'en emparer, lorsque Simon de Montfort reçut des secours de saint Louis. Les faubourgs furent rasés et leurs habitants se sauvèrent en Espagne. A ces désastres succédèrent les rigueurs de l'Inquisition, et à peine la ville basse commençait-elle à se relever de ses ruines lorsqu'elle fut incendiée par le Prince Noir. Les fortifications de la ville basse furent reconstruites, et d'âge en âge elle eut ce périlleux honneur de voir s'accroître son importance comme forteresse.

Plus tard, elle eut un dépôt d'artillerie royale, et le duc d'Anjou l'appela « la clef, la maîtresse et la clef du Languedoc. »

L'époque de la Réforme y fut marquée par plus d'une scène sanglante. La ville, redevenue catholique, fut hostile aux protestants, qui, par deux fois, y furent massacres. Elle vécut en faveur sous les derniers Valois, et Henri IV y transféra le parlement de Toulouse. Mais ce fut sous Louis XIV que la ville parvint à son plus haut degré de prospérité. Du treizième au quinzième siècle, sa principale industrie, la fabrication des draps, s'était ouvert les marchés des contrées voisines et même ceux de l'Orient, et au quinzième siècle elle rivalisait avantageusement avec l'industrie flamande. Colbert favorisa ensuite puissamment les efforts des industriels carcassonnais. En 1678, le roi fit prêter 130,000 livres sans intérêt, pour trois ans, à la fabrique des Saptès, et il fit donner par la province une pistole de gratification pour chaque pièce de drap fin qui en sortirait. Ces encouragements ne furent pas perdus. Carcassonne devint une des premières villes manufacturières du monde. Aujourd'hui, elle occupe encore plus de deux mille ouvriers, et son port est un des plus beaux de l contrée.

Cette antique cité a conservé des monuments précieux à notre histoire : ses deux enceintes de fortifications, qui datent, la première, du cinquième siècle, et la seconde du treizième; l'église de Saint-Nazaire, construite au onzième siècle, et qui possède d'admirables vitraux de la Renaissance. Carcassonne est divisée en ville basse et cité. La ville basse est moderne, sauf son enceinte, qui date du quatorzième siècle; elle contient la cathédrale, la préfecture, le musée, une bibliothèque (18,000 volumes), le jardin public, deux ponts et plusieurs promenades. — La Cité, sur une montagne escarpée, est une vieille ville des plus curieuses. Elle contient deux enceintes, défendues par une cinquantaine de tours. L'enceinte intérieure date en partie des Visigoths; elle a été restaurée par Philippe le Hardi. L'enceinte extérieure date du treizième siècle. Le château, mélange de toutes les époques, est flanqué de tours et se trouve protégé par une demi-lune crénelée et par un fossé profond. Le port est l'un des plus beaux du canal du Midi; il y a de beaux ponts à l'entrée et à la sortie.

Foires : 6 mars, mardi de la Pentecôte et 25 novembre, chacune de trois jours.

Montréal. — Cette petite ville est située sur un coteau que baigne la Rebenti. Son église de Saint-Vincent est remarquable et possède un très-bel orgue.

Saissac est situé au penchant de la montagne Noire. Cette commune a conservé les ruines de ses remparts et d'un ancien château fort.

Caunes. — Cette petite ville, située dans la vallée de l'Argentdouble, a conservé les ruines d'une magnifique abbaye. Elle possède de riches carrières de marbre.

2° Arrondissement de Castelnaudary. — *Castelnaudary, Castrum novum Arianorum* ou *Castrum Arii*, situé à 36 kilomètres à l'ouest de Carcassonne, sur un coteau au pied duquel passe le canal du Midi (8,873 hab.). L'origine de cette ville remonte aux Visigoths, qui, étant ariens, lui donnèrent pour nom Château nouveau des Ariens. Elle dépendait de Carcassonne et suivit sa fortune. Raymond VI, ne pouvant défendre son château contre Simon de Montfort, l'incendia. Montfort le restaura, y mit garnison et le défendit vaillamment. En 1220, son fils fut moins heureux et le laissa reprendre par Raymond VII. Castelnaudary fut réuni à la couronne par Philippe le Hardi. Au quatorzième siècle, la ville fut prise par le prince de Galles et ruinée; elle ne fut relevée de ses ruines qu'en 1356 par Jean d'Armagnac, gouverneur du Languedoc. Comme Carcassonne, elle fut pendant la Réforme le théâtre de scènes sanglantes. En 1632, Gaston d'Orléans et Montmorency se réfugièrent à Castelnaudary; Schomberg et la Force les y poursuivirent. Les troupes de ces derniers étaient établies aux environs de la ville, au bord de la petite rivière du Fresquel. Montmorency s'élança follement au milieu d'elles, suivi à peine de quelques gentilshommes. Il perça sept rangs de l'armée ennemie, mais son cheval, épuisé, tomba sous lui. Il fut fait prisonnier, et peu après condamné et exécuté à Toulouse, par ordre de Richelieu.

Castelnaudary est la patrie de Pierre de Castelnau, le légat assassiné par les Albigeois, d'Alexandre Soumet et du général Andréossy.

Foires : 7 et 8 janvier, 22 juillet, 10 et 11 septembre, 2 et 3 novembre, 1er lundi de mars, lundi des Rogations, lundi avant la Saint-Jean-Baptiste.

3° Arrondissement de Limoux. — *Limoux, Limosum*, est situé à 30 kilomètre, au sud-ouest de Carcassonne, sur les deux rives de l'Aude (6,198 hab.). On ne possède rien de certain sur l'origine de Limoux avant le règne de Charles le Chauve. On est porté à croire qu'elle fut fondée par les habitants d'une petite ville située à 400 mètres de là, appelée *Flaçan*, et qui fut détruite par les Sarrasins. En 1209, elle se rendit sans résistance à Simon de Montfort, qui en fit la capitale de la contrée, le Rasez. La suite de son histoire se rattache à celle de Carcassonne et la reproduit dans ses principaux événements.

La fidélité de Limoux à la couronne de France lui mérita les faveurs de Louis XII! et de Louis XIV. Ce dernier remercia ses habitants, par lettre autographe, d'avoir rejeté les propositions des rebelles de la Fronde, et en 1674 y fonda un hôpital général.

Limoux, de même que Carcassonne, possède de très-importantes manufactures de draps. Ses environs forment un vignoble de 13,000 hectares et produisent un vin blanc renommé connu sous le nom de *blanquette de Limoux*. — Eglise abbatiale Saint-Hilaire (mon. histor.).

Limoux est la patrie du conventionnel Fabre d'Eglantine.

Foires : 25 janvier, 23 avril, 23 juin, 5, 10 et 11 septembre, 12 novembre.

Chalabre, petite ville située sur le Lers, possède un château remarquable où se trouve la statue de Bruyère, l'un des compagnons d'armes de Simon de Montfort. Chalabre a d'importantes manufactures de draps.

Alet. — *Alet, Alectum, Aletha*, est un gros bourg situé à 10 kilomètres de Limoux, dont

l'origine est très-ancienne; elle remonte au neuvième siècle. Il se forma autour du couvent d'Alet, de l'ordre de Saint-Benoît, fondé sur les bords de l'Aude par le premier comte de Rasez et sa femme. En 1318, Jean XXII y transféra le siége épiscopal de Limoux.

Les sources thermales d'Alet, appelées *Eaux rouges*, y attirent un grand nombre de visiteurs.

Établissement thermal : 45 chambres, eaux minérales et salines; 4 sources (30°), 5e source froide et ferrugineuse employée en boisson. — Les sources produisent 600,000 litres d'eau par jour.

Rennes. — *Rennes-les-Bains*, autrefois *Redde*, *Redæ*, a donné son nom au Redez ou Rasez. Ce village remonte au neuvième siècle et possédait alors deux châteaux.

Charlemagne incorpora le Rasez dans le domaine de Toulouse. Ce comté, après avoir changé plusieurs fois de maîtres, resta définitivement dans la maison de Carcassonne. Rennes possède trois sources d'eaux minérales, deux froides et une chaude. — 3 établissements.

Quillan, à 28 kilomètres au sud de Limoux, offre, dans le vallon de Ginolles, 2 sources d'eaux sulfatées magnésiennes, excellentes en boisson contre les gastrites.

4° ARRONDISSEMENT DE NARBONNE. — *Narbonne*, *Colonia Decumanorum Narbo*, *Narbo Marcius*, est située à 56 kilomètres à l'est de Carcassonne et à 8 kilomètres de la Méditerranée (17,172 hab.). Cette ville, construite sur l'emplacement d'un lac maritime comblé par les alluvions de l'Aude, tire son nom celtique de sa situation, *Nar*, eau, et *bo*, habitation. Elle fut fondée par les Volces Tectosages. Tombée au pouvoir des Romains, elle reçut une colonie latine dont L. Crassus était le chef. Crassus ajouta au nom de Narbo celui de Marcius, alors consul (67 ans av. J.-C.). Plus tard César y établit la dixième légion. Narbo Marcius prit un accroissement rapide et considérable. Elle donna son nom à une partie de la Gaule et devint la capitale de la Narbonnaise. Rome lui accorda des priviléges particuliers. Auguste y convoqua l'assemblée générale des Gaules et lui accorda, comme marque de sa protection, le nom de *Colonia Julia Paterna*.

Narbonne était alors au plus haut degré de richesse et de splendeur. Elle était embellie de monuments dignes de l'une des plus grandes villes de l'empire. Elle était un des principaux marchés des Gaules, et ses productions étaient recherchées des pays les plus lointains. Sous Tibère, un violent incendie détruisit en partie la ville; Antonin le Pieux l'aida à reconstruire ses principaux édifices; néanmoins elle ne se releva jamais complétement de ce désastre. La division de la Gaule en dix-sept provinces diminua son importance. Elle ne fut plus que le chef-lieu de la Ire Narbonnaise. Paul Serge y prêcha le christianisme au troisième siècle et fut son premier évêque. Elle compta de nombreux martyrs, dont le plus illustre fut saint Sébastien, un de ses enfants. Lorsque l'empire fut envahi, nulle ville plus que Narbonne n'eut à souffrir des barbares. Vandales, Suèves, Alains, s'acharnèrent tour à tour sur cette proie; et l'on est étonné aujourd'hui, lorsqu'on songe aux édifices magnifiques et si nombreux de la ville romaine, de n'en rencontrer que de si rares vestiges. Temples, cirques, théâtres, thermes, monuments dignes de Rome, n'ont point laissé de traces, et lorsque vinrent les Visigoths, il ne restait de Narbonne que bien peu à sauver. D'ailleurs, leur règne fut éphémère. En 507, Narbonne fut prise par les Francs. Elle fut rendue à Amalaric par Théodoric, roi des Ostrogoths. Amalaric y épousa la fille de Clovis; mais son intolérance religieuse, — il était arien, — l'ayant rendu insupportable à sa femme, celle-ci appela son frère Charibert. Le jeune Franc accourut et battit l'armée d'Amalaric, qui fut massacré dans Narbonne. Nurdis chassa les Francs. On a vu dans l'histoire de Carcassonne les démêlés suscités par l'arianisme aux rois visigoths avec le roi des Burgondes. On a vu également comment ceux-ci perdirent la Septimanie, conquise par les Sarrasins. Ces derniers, commandés par l'émir Zamah, prirent Narbonne après vingt-huit jours de siége et, irrités de la résistance de cette ville, la traitèrent avec la dernière barbarie. Tous les hommes furent passés par les armes; les femmes et les enfants furent emmenés en esclavage et la ville fut pillée et incendiée.

Toutefois, Zamah, frappé de l'excellente position de Narbonne, résolut d'en faire sa principale place d'armes. Il en répara et augmenta les fortifications. Aussi elle put résister, en 702, à Charles-Martel, qui, vainqueur d'Abd-el-Rhaman, vint l'assiéger, et ce ne fut qu'en 732, après un siége de sept années, que le fils de Pepin, celui qui devait être Charlemagne, parvint à s'en emparer. Les Sarrasins firent une dernière tentative pour reconquérir la Septimanie, mais ils furent défaits et définitivement repoussés. Narbonne devint la capitale du duché de Septimanie. La ville fut reconstruite et divisée en trois parties: la première fut donnée au vicomte Aymeric, la seconde à l'évêque Daniel, la troisième, nommée ville neuve, aux juifs.

Après Charlemagne, Narbonne perdit de son importance. Elle passa à la maison d'Aragon, puis appartint aux comtes de Foix.

Elle demeura dans cette maison plus d'un demi-siècle. En 1507, Gaston II l'échangea avec Louis XII contre le duché de Nemours, et elle fut ainsi réunie à la couronne de France. Louis XII, afin de desserrer l'enceinte de la ville, devenue trop vaste pour le chiffre de sa population, fit démolir les anciennes fortifications des Visigoths et des Sarrasins, et, ce qui est déplorable, détruisit des monuments romains afin d'en employer les matériaux à ses constructions. Il en fut de même plus tard, sous François Ier, mais heureusement l'ingénieur chargé des travaux n'employa les pierres romaines qu'avec ménagement. Il prit soin de placer les fragments de bas-reliefs et les pierres couvertes d'inscriptions à l'intérieur des portes, où les archéologues peuvent encore les retrouver aujourd'hui.

Ce sont les seuls vestiges de la ville romaine. Il n'est même pas resté un pan de mur de son amphithéâtre, dont on a retrouvé l'emplacement, et le seul monument ancien que l'on puisse citer comme digne d'être visité est l'église de Saint-Just, fondée en 1271. Après son importance politique et sa prospérité commerciale, Narbonne perdit encore son archevêché. En 1316, Jean XXII diminua l'étendue de son diocèse et porta ainsi le premier coup à la prééminence épiscopale des successeurs de saint Serge, qui s'intitulaient : archevêques métropolitains et primats de toutes les Gaules.

Le canal de la Robine sépare le bourg de la cité. On admire à Narbonne l'église Saint-Just, monument historique du treizième siècle; l'église Saint-Paul, monument historique de la même époque; la chapelle des Carmélites, où se trouve un tableau de Mignard; l'hôtel de ville, monument historique, ancien archevêché, dont la façade nouvelle a été construite sur les dessins de M. Viollet-le-Duc; musée lapidaire; escalier monumental conduisant au premier étage et construit en 1620; bibliothèque (7,000 volumes et procès-verbaux des Etats du Languedoc); musée de peinture (9 salles), tableaux de Mignard et de Rubens, collection de céramique, 2,700 médailles, antiquités.

Foires : 22 mars, 7 août. — Marché le jeudi pour vins et trois-six.

Fontfroide, à 10 kilomètres au sud-ouest de Narbonne, ancienne abbaye, église du douzième siècle; cloître (mon. histor.) du treizième siècle.

Coursan, à 7 kilomètres nord-est de Narbonne; puits artésien d'eau thermale, gazeuse et ferrugineuse; église fortifiée.

La Nouvelle. — La Nouvelle est un petit port formé par le chenal qui relie l'étang de Sigean à la mer. Il est souvent ensablé par les alluvions de l'Aude. Il possède un chantier de construction. Son mouvement maritime est de 800 bâtiments, jaugeant environ 45,000 tonnes. La Nouvelle met Narbonne en communication avec la mer.

Sigean, petite ville située à 25 kilomètres au sud de Narbonne. Sigean est d'origine romaine. Son nom provient d'un phare (*ad signa*). Non loin de cette ville est la *grau* ou embouchure du canal de la Robine. Au moyen âge, Sigean appartenait au couvent d'Aniane, et son château relevait de l'archevêque de Narbonne. Elle fut détruite par les Espagnols en 1505. En 1813, les Anglais ayant tenté un débarquement au port de la Nouvelle, les gardes nationales de Sigean et de Narbonne les rejetèrent à la mer.

Elle possède dans ses environs d'abondantes salines, dont l'exploitation fournit annuellement plus de 50,000 quintaux métriques de sel.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

1° ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE. — 12 cantons, 141 communes. Chefs-lieux de canton : *Carcassonne* 2 cantons (22,173 hab.), *Alzonne* (1,468 hab.), *Capendu* (905 hab.), *Conques* (1,752 hab.), *Lagrasse* (1,280 hab.), *Mas-Cabardès* (858 hab.), *Montréal* (2,829 hab.), *Mouthoumet* (341 hab.), *Peyriac-Minervois* (1,294 hab.), *Saissac* (1,565 hab.), *Tuchan* (1,226 hab.).

Principales communes : Azilles (1,960 hab.), Caunes (2,390 hab.), Montolieu, Trèbes (1,764 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE CASTELNAUDARY. — 5 cantons, 74 communes. Chefs-lieux de canton : *Castelnaudary*, 2 cantons (8,873 hab.), *Belpech* (2,343 hab.), *Fanjeaux* (1,500 hab.), *Salles-sur-l'Hers* (1,134 hab.).

Communes importantes : Bram (1,665 hab.), la Bastide-d'Anjou, Cennes-Monestiès, Fendeille.

3° ARRONDISSEMENT DE LIMOUX. — 8 cantons, 150 communes. Chefs-lieux de canton : *Limoux* (6,198 hab.), *Alaigne* (467 hab.), *Axat* (468 hab.), *Belcaire* (1,120 hab.), *Chalabre* (2,210 hab.), *Couiza* (920 hab.), *Quillan* (2,556 hab.), *Saint-Hilaire* (898 hab.).

Principales communes : Arques, Cailhais, Escouloubre, Espéraza, Pomas, Puivert, Roquefort-de-Sault, Sainte-Colombe-sur-l'Hers (1,426 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE NARBONNE. — 6 cantons, 71 communes. Chefs-lieux de canton : *Narbonne* (17,172 hab.), *Coursan* (2,477 hab.), *Durban* (700 hab.), *Ginestas* (971 hab.), *Lézignan* (3,934 hab.), *Sigean* (3,496 hab.).

Principales communes : Bize (1,300 hab.), Cuxac-sur-Aude (1,579 hab.), Fleury (1,675 hab.), Gruissan (2,801 hab.), Leucate (1,622 hab.), Luc-sur-Orbieu (725 hab.), la Nouvelle (2,000 hab.), la Palme (1,100 hab.), Peyriac-de-Mer (1,108 hab.), Salelles-d'Aude (1,596 hab.), Salles-d'Aude (1,022 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (334 élèves); 1 collége communal (85 élèves); 10 institutions secondaires libres (805 élèves); 650 écoles primaires (29,730 élèves); 17 salles d'asile (2,748 élèves). — 91,500 habitants ne savent ni lire ni écrire; 20,700 savent lire seulement; 171,500 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 22 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 9 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 8 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 5 pour crimes contre les propriétés; 970 pour délits; 3,500 pour contraventions. — 880 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 1,100 affaires commerciales; 2,550 affaires en justice de paix. — PRISONS. 80 hommes et 10 femmes en moyenne sont détenus dans les prisons départementales; 5 hommes et 4 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE L'AVEYRON

SITUATION. — Le département de l'Aveyron est situé dans la région méridionale de la France, entre 43° 42' 30" et 44° 56' de latitude et entre 0° 30' de longitude ouest, et 1° 7' de longitude est. La ligne méridienne de l'Observatoire de Paris (0°) traverse la partie occidentale de l'arrondissement de Rodez. Le département doit son nom à la rivière de l'Aveyron, qui le traverse de l'est à l'ouest en le partageant en deux parties presque égales.

LIMITES. — A l'est, la Lozère; au sud-est, l'Hérault; au sud-ouest, le Tarn; à l'ouest, le Tarn-et-Garonne et le Lot; au nord, le Cantal.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de l'Aveyron est le 4e de France; il comprend 882,171 hectares, et se divise, suivant sa nature, en pays de montagnes, 120,000 hectares; pays de bruyères ou de landes, 15,500 hectares; sol de riche terreau, 35,000; sol calcaire, 260,000; sablonneux, 18,000; pierreux, 41,000; sol de gravier, 28,000.

TOPOGRAPHIE. — Le département de l'Aveyron, l'un des plus élevés de France, occupe une partie du plateau central. La région méridionale est couverte par un prolongement des Cévennes qui y pénètre par le pic de Saint-Amans-de-Monnis (1,007 m.). L'arête granitique et jurassique de ces montagnes s'appuie à l'est au grand plateau du *Larzac*, qui forme de splendides escarpements sur le Tarn, et dont la cime culminante (921 m., entre Sauclières et la Couvertoirade) est une plaine ondulée, presque déserte, sans arbres, riche en monuments mégalithiques et en sites grandioses. On peut y faire des lieues entières sans y rencontrer un filet d'eau ni une maison; les bergers et leurs troupeaux sont les seuls habitants de ces solitudes immenses.

Entre la source de l'Aveyron et le Tarn se trouve la chaîne granitique du Levezoux ou Lèvezoulx, presque toujours coupée à pic du côté de l'Aveyron, tandis qu'elle s'abaisse en pente douce sur le versant opposé. Non moins stérile que le plateau du Larzac, cette chaîne présente presque partout l'aspect d'une vaste solitude. Les plateaux situés au nord du Levezoux portent le nom de *causses* (*calx*, chaux); ils appartiennent au frias et à l'oolithe, et leur altitude varie entre 500 et 700 mètres.

Entre l'Aveyron et le Lot s'étendent les derniers contre-forts des monts Lozère, chaîne surmontée de plateaux schisteux et qui porte, en certains endroits, le nom de *Ségalas*

Enfin, toute la partie septentrionale du département est couverte par la chaîne des *monts d'Aubrac*, dont une portion porte le nom de *Viadène*, et qui s'étend entre le Lot et son affluent, la belle Trueyre, sur une longueur de 60 kilomètres. Rien de plus sauvage que l'aspect de ces montagnes séparées entre elles par d'affreux précipices, mais rien de plus admirable aussi que leurs basaltes prismatiques contournés, tourmentés, groupés en colonnes imitant les jeux d'orgues; rien de plus grandiose que ces majestueuses coulées de laves aux remparts perpendiculaires, témoins irrécusables des premières luttes de la nature. Ici des pilastres veinés de diverses couleurs, là des buttes vomies tout enflammées par la fournaise et aussitôt éteintes par les eaux qui couvraient encore les plaines inférieures. La contrée reste ensevelie sous la neige pendant tout l'hiver; mais au mois d'avril, elle offre une brillante végétation qui nourrit de nombreux troupeaux amenés de tous les points du département. Dans les premiers jours d'octobre, ces troupeaux regagnent leurs étables.

C'est dans les monts d'Aubrac que se trouve le point culminant du département (forêt d'Aubrac, 1,451 m.).

Forêts.— On cite celles de Palanges, de Rigambal et d'Aubrac; cette dernière a 6,000 hectares de superficie et se compose exclusivement de hêtres et d'aliziers.

HYDROGRAPHIE. — Tout le département de l'Aveyron appartient au grand bassin de la Gironde, à l'exception des communes du Clapier, de Montpaon, de Sauclières et de la Couvertoirade, dont les eaux s'écoulent vers la Méditerranée. La pente générale du pays va de l'est à l'ouest. Les affluents directs de la Garonne sont le Lot et le Tarn. L'Aveyron est un affluent du Tarn.

Le *Lot* prend sa source dans les montagnes de la Lozère, entre dans le département à Saint-Laurent-de-Rive-d'Olt, baigne Saint-Geniez, Alayrac, Estaing, Entraygues où il devient navigable, sépare le département de l'Aveyron de celui du Lot, et pénètre dans ce dernier près de Salvagnon; il passe ensuite dans celui de Lot-et-Garonne, où il afflue près d'Aiguillon. Sa partie navigable sur le territoire de l'Aveyron est d'environ 86 kilomètres. Son principal affluent dans le département est la *Trueyre*, qui prend naissance dans la Lozère, traverse le Cantal, entre dans l'Aveyron à Laussac et se jette dans le Lot à Entraygues, après un cours d'environ 160 kilomètres et après avoir reçu, dans le département, le Goul, la Selves (grossie du Solvet), l'Argence, la Seniq, etc. Les autres affluents du Lot, beaucoup moins considérables que la Trueyre, sont: le Dourdou, le Mardon, la Boralde, la Manepeyre, etc.

L'*Aveyron* prend sa source sur le territoire du département. Elle naît dans les causses de Séverac et dirige vers Rodez ses eaux peu considérables, mais très-rapides. Cette rivière n'est nulle part navigable sur le territoire du département; elle coule de l'est à l'ouest, mais arrivée à Villefranche, elle tourne vers le sud, entre dans le département du Tarn-et-Garonne et court affluer dans celui du Tarn. Son affluent le plus considérable est la *Viaur*, qui prend sa source près de celle de l'Aveyron, court de l'est à l'ouest, arrose Pont-de-Salars, sert un instant de limite au département de l'Aveyron et à celui du Tarn, et va se jeter dans l'Aveyron près de l'endroit où elle sort du département. Son cours est d'environ 100 kilomètres; elle reçoit le Violon, le Lieuz, le Lesert et le Saoul, grossi du Rieucros. — Les autres affluents de l'Aveyron sont l'Alzou, la Serre et la Serène.

Le *Tarn* vient des montagnes de la Lozère, entre dans le département de l'Aveyron un peu au-dessous de Peyrelau, arrose Millau, Saint-Rome-de-Tarn, sort de l'Aveyron près de Limou, traverse les départements du Tarn et de la Haute-Garonne et va affluer dans la Garonne près de Saint-Nicolas-de-la-Grave (Tarn-et-Garonne). Son lit est profond, ses bords élevés et les vallons qu'il arrose se couvrent d'épais brouillards en hiver et en automne. Parmi ses nombreux affluents, nous citerons en première ligne la Dourdou, qui passe à Camarès et qui reçoit la Sorgues, rivière qui baigne Saint-Affrique. La Sorgues offre cette particularité que ses eaux, d'abord bienfaisantes, fécondent les terres qu'elles baignent; mais bientôt grossies des eaux corrosives du petit ruisseau de Berlières, la Sorgues rend stériles tous les terrains qu'elle arrose. — Les autres affluents du Tarn sont la Rance, le Cernon, le Menson et la Dourbie.

LACS. — Peu de lacs, dont la plupart, situé dans les monts d'Aubrac, offrent un aspect pittoresque; nous citerons le lac de *Saint-Andéol* (2,375 m. de circonférence), le lac de *Bar*, le grand et le petit *Salien*.

CLIMAT. — Le département de l'Aveyron appartient à la région dite du climat girondin; mais la température varie suivant l'élévation du sol et suivant l'exposition. Dans les montagnes le climat est rigoureux; l'hiver dure près de six mois dans certaines parties et la neige y persiste presque toute l'année. Il est donc impossible de ramener ce département à une unité climatologique; on le divise en trois régions: celle de la montagne, celle des plateaux ou des causses moyens (Rodez) et celle des basses vallées (Millau). La partie orientale du département est, en général, la plus chaude; elle seule produit la vigne. — *Vents:* ceux d'ouest sont les plus fréquents; ceux du sud sont les plus impétueux.

La vie moyenne est de 39 ans.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Calcaire, rougier, grès, marne, alluvions dans les plaines et les vallées. Mines d'*argent* à Orsals, près du Minier, à Saint-Jean-d'Aigremont et à Taussac; paillettes d'*or* dans le Tarn; mines de *cuivre* à Villeneuve, Villefranche, Cénomes et Najac; de *mercure* au Minier; d'*antimoine* à Busseins; de *zinc sulfaté* près de Grand-Vabre; de *zinc sulfuré* à Cespières; de *plomb* à Silvanès, Mélagues et Brusque. — Immenses assises de *fer*; riches mines de *houille* dans l'ouest du département, où Decazeville, Aubin, Viviez et Cransac renferment de puissantes couches, que leur qualité et leur position centrale au milieu des inépuisables mines de l'Aveyron placent au premier rang. — *Tourbe* sur les plateaux marécageux, *chaux, gypse, marbre, porphyre, pierre ollaire, serpentine, kaolin, ardoise, marne, argile plastique, minéraux alunifères.*

Sources. — Eaux minérales, ferrugineuses, salines, gazeuses ou sulfureuses à Cransac, Silvanès, Andabre, Prugnes, Cayla, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales insuffisantes à la consommation locale; seigle et avoine presque partout; un peu de froment entre l'Aveyron et le Tarn; vignes au levant; truffes recherchées à l'occident. Beaucoup de pruniers, plus de vingt sortes de châtaignes, dont les plus estimées sont les marrons, les savoyes et les gênes; mûrier; champignons excellents. — Chêne, hêtre, sapin et alizier dans les forêts.

Maïs, sarrasin, en quelques localités; pommes de terre partout.

3° ANIMAUX. — *Chevaux* de race dégénérée autrefois, mais aujourd'hui améliorée; *mulets* de belle taille destinés à l'Espagne; nombreuses bêtes à cornes tirées du Cantal; bœufs d'Aubrac (Voir notre *Encyclopédie d'économie domestique*); chèvres et porcs multipliés; belle race de moutons; ceux du Larzac sont renommés

pour la délicatesse de leur chair et la finesse de leur laine.

Loups et renards nombreux dans les montagnes ; peu de venaison dans les forêts ; lièvres, lapins et gibier ailé dans les landes ; serpents très-multipliés, surtout aux environs de Silvanès : couleuvre terrestre, couleuvre aquatique, vipère, serpent à collier, orvet.

Poissons abondants : anguilles, truites, écrevisses.

VOIES DE COMMUNICATION. — 3 routes nationales (581 kilom.), 15 routes départementales (792 kilom.) ; 923 chemins vicinaux (5,425 kilom.).

1 rivière navigable (le Lot), 86 kilomètres.

CHEMINS DE FER. — Le département est desservi par deux embranchements du réseau d'Orléans : 1° le chemin de fer de *Capdenac à Rodez* ; 2° celui de *Capdenac à Toulouse*. Deux bifurcations du premier de ces chemins de fer constituent le chemin de fer de *Viviez à Decazeville* et celui de *Marcillac à Decazeville*.

Un chemin de fer (*en construction*) unira Rodez, Millau et Montpellier, avec embranchement (*en projet*) sur Saint-Affrique et embranchement (*en projet*) sur Mende et Saint-Flour.

CHEMIN DE FER DE CAPDENAC A RODEZ

Stations.	Dist. de Capdenac.	Dist. de Rodez.
Saint-Martin-de-Bouillac......	8 kilom.	57 kilom.
Penchot........	12	53
VIVIEZ.........	15	50
Aubin..........	19	46
Cransac........	22	43
SAINT-CHRISTOPHE	36	29
Marcillac.......	43	22
Nuces..........	48	17
Salles-la-Source.	56	9
RODEZ (buffet)...	65	»

Rodez est à 732 kilomètres de Paris.

CHEMIN DE FER DE CAPDENAC A TOULOUSE

Stations.	Dist. de Capdenac.	Dist. de Villefranche.
Naussac........	8 kilom.	22 kilom.
Salles-Courbatiers	14	16
Villeneuve......	19	11
Villefranche-de-Rouergue.....	30	»
Monteils........	40	10
Najac..........	46	16

Villefranche est à 697 kilomètres de Paris et 95 kilomètres de Rodez par voie ferrée.

CHEMIN DE FER DE VIVIEZ A DECAZEVILLE

5 kilomètres de parcours ; 10 minutes de trajet ; pas de station intermédiaire.

AGRICULTURE. — Ce département agricole offre un sol varié, appartenant à la région du plateau central dans le nord et à la région des causses (terrains primaires) dans le sud. « Les terres, dit M l'abbé Bousquet, s'y divisent en terres à froment, appelées dans l'idiome vulgaire *causses*, calcaires ; en terres à seigle (*ségalas*), schisteuses ; en terres de *rivière*, alluvion ; en *rougier*, terrain rouge ; en terres *fortes*, aubugues, terrains argileux ou marneux, et en terres de montagnes, que l'on divise en terres de varennes, etc. »

La source principale de richesse est l'élève du bétail, parce que les pâturages (170,000 hect.) et les prairies naturelles (135,000 hect.) offrent de larges ressources, auxquelles on a ajouté le produit de 25,000 hectares en prairies artificielles.

On compte environ 120,000 animaux de l'espèce bovine, appartenant en partie à la race d'Aubrac ; 10,000 porcs, qui trouvent une nourriture abondante dans les bois ; 9,000 chevaux, 8,000 ânes ou mulets, et 1,700 animaux de la race caprine.

On compte 19,000 hectares de vignes cultivées sur les coteaux des montagnes schisteuses de B[illegible]peyroux, de la Selve, de Salles-Curan et de [illegible]ezoux, et plantées souvent tellement en pente, que l'on est obligé de soutenir les terres au moyen de murs. En général, les vins ont un goût de terroir désagréable pour ceux qui n'y sont pas habitués, à l'exception des vignobles de Marcillac, de Lancedat, d'Agnac, de Varens, qui donnent des vins rouges d'ordinaire assez agréables.

INDUSTRIE. — Dans ce département si riche en mines de toute sorte, l'industrie ne pouvait faire autrement que se développer ; il tient un rang élevé dans l'industrie métallurgique. On compte 25 mines de combustible minéral employant 4,500 ouvriers et produisant 5 millions de quint. métr. de houille grasse et 41,000 quint. métr. de lignite ; en tout 4,600,000 fr. — 6 mines de fer, dont 4 ou 5 seulement sont exploitées et occupent 180 ouvriers ; 830,000 quint. métr. (285,000 fr.). — Mine de galène argentifère, 135 ouvriers ; 25,000 quint. métr. de plomb et argent (110,000 fr.). — 4 fonderies de fer (Decazeville est le centre de cette industrie). — Usines pour le raffinage de l'alun, pour la production du sulfate de fer et du cuivre laminé (arrondissement de Villefranche). — Quelques ateliers de tissage de la soie, des toiles grises, fabrication des trames, des feutres pour papeterie, des étoffes de laine. — Chaudronnerie, fabrication de cloches, tannerie, mégisserie, tonnellerie, teinturerie, chapellerie, papeterie, ganterie, chamoiserie, fromageries, cadisserie dont les produits sont recherchés.

L'Aveyron compte 120 machines à vapeur, produisant une force totale d'environ 3,600 chevaux.

COMMERCE. — Les principaux articles d'exportation sont les fromages de Roquefort, de la Guiole et de l'Étang ; puis viennent les bestiaux, les mulets, la soie, les cocons, les cadis, les draps communs, les toiles de chanvre très-estimées, la flanelle, les gants, les peaux, les cuirs, le fer, le cuivre battu, la clouterie, la chaudronnerie, la chandelle, la bougie, le bois merrain, la verrerie, les couvertures de laine, les champignons, les truffes, l'alun, la houille, etc. — L'importation consiste en draps fins, articles de Paris, objets de mode et de luxe, étoffes, farines et grains.

POPULATION. — Le dernier recensement a constaté une augmentation de 2,404 habitants dans la population du département, qui s'élève aujourd'hui à 402,474 habitants. Sous le rapport de sa population, l'Aveyron est le 36e de France ; il compte 46 habitants par kilomètre carré et, à ce point de vue, il est le 75e.

Les habitants de l'Aveyron sont d'une taille massive et d'une robuste constitution ; ils forment une race intelligente, très-apte aux arts et aux sciences, mais encore assez arriérée et esclave des anciens préjugés ; leur premier abord est calme et presque glacial ; mais il ne faut pas se fier à cette apparente froideur, qui cache une grande vivacité et une certaine propension aux querelles.

HISTOIRE. — Le département de l'Aveyron a été formé du Rouergue, alors divisé en comté (Rodez), Haute-Marche (Millau) et Basse-Marche (Villefranche).

Les habitants primitifs de ce territoire furent les Ruthènes, *Rutheni*, peuplade celtique qui avait voué à la déesse Ruth un culte qui se perpétua dans certaines bourgades jusqu'au cinquième siècle. Les Ruthènes possédaient trois villes principales : *Segodun* ou Rodez, *Condatemag*, qui a disparu, et *Carentomag*, Carentan. Alliés des Arvernes et des Allobroges, les Ruthènes combattirent et succombèrent avec eux. Ils comptaient vingt-deux mille archers dans la grande armée gauloise qui livra bataille au consul Q. Fabius Maximus, l'an 121 avant Jésus-Christ. Après la défaite des confédérés, le pays des Ruthènes fit partie de la Province romaine, qui s'étendait jusqu'au Tarn, derrière lequel de nombreuses populations insoumises s'étaient établies et étaient désignées sous le nom de Ruthènes indépendants.

Ces derniers combattirent avec Vercingétorix et, après leur héroïque résistance, se soumirent à César. Le pays des Ruthènes, sous Auguste, fut compris dans l'Aquitaine et participa aux bienfaits de la civilisation romaine. Vers le milieu du troisième siècle, saint Martial vint y prêcher l'Evangile et fonda l'église de Ruthéna. Le nombre des chrétiens au cinquième siècle était considérable, et cependant la Vénus celtique, Ruth, y avait conservé de fidèles adorateurs. Saint Amans, témoin un jour des fêtes de la déesse, osa s'élever contre elle, et il risquait de se faire massacrer, lorsque Dieu le sauva en foudroyant l'idole. Ce miracle convertit les plus incrédules. Plus tard, devenu l'évêque de ces nouveaux convertis, saint Amans fut pour eux un protecteur zélé auprès des autorités romaines, et, sous Honorius, parvint à les faire exempter d'un impôt écrasant. Lors des grandes invasions barbares, l'Aquitaine appartint tour à tour aux Visigoths en 472, aux Francs en 507 et de nouveau aux Visigoths en 512.

Elle passa ensuite sous la domination des rois d'Austrasie, des ducs d'Aquitaine et de Pepin le Bref. Sous Charlemagne, l'Aquitaine devint un royaume, et le Rouergue, qui en faisait partie, fut divisé en comtés.

Charles le Chauve ajouta au domaine des comtes de Rouergue le comté de Toulouse. Cette annexion donna lieu plus tard à de longues guerres entre les deux comtés, jusqu'en 1271. A cette époque, l'unique héritière des comtés de Rouergue étant morte sans postérité, la province fut réunie à la couronne.

Cependant Rodez et Millau appartenaient encore aux comtes d'Armagnac. Un d'eux, Jean Ier, dit le Bon, épousa Béatrix de Clermont, comtesse de Charolais, princesse du sang de France. Ce fut un de leurs petits-fils, Bernard le Connétable, qui, en 1418, fut massacré à Paris par le parti bourguignon. Son père, Jean, ayant également péri, les comtés d'Armagnac et de Rouergue revinrent à son fils Jean IV. Celui-ci, malgré son amour de la paix, eut à soutenir la guerre contre Charles VII, qui envoya le Dauphin dans le Rouergue. Ce prince, qui fut plus tard Louis XI, s'empara d'Entraygues, de Rodez et de Sévérac-le-Château. Jean V, fils et successeur de Jean IV, s'étant rendu coupable de trahison envers Louis XI, fut assiégé dans Lectoure et, après une longue résistance, fut massacré avec ses enfants dans le château de cette ville. Sa veuve s'était réfugiée à Castelnau-de-Bretenoux ; ses ennemis impitoyables, voulant anéantir la postérité du comte et sachant qu'elle était enceinte, la forcèrent à prendre un breuvage abortif. Charles, frère de Jean V, succéda à celui-ci. Il fut le dernier comte d'Armagnac et mourut en 1497, sans autre héritier que Charles d'Alençon, son petit-neveu, qui épousa Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Il mourut sans laisser d'enfants, en 1525. Sa veuve épousa Henri III d'Albret, roi de Navarre, dernier descendant d'Anne d'Armagnac, fille du connétable Bernard. Ainsi se trouvèrent confondus tous les droits à la succession des comtes d'Armagnac. Jeanne d'Albret, fille unique de Marguerite et de Henri d'Albret, fut reine de Navarre et comtesse de Rodez. Elle épousa Antoine de Bourbon, et son fils Henri de Bourbon, qui lui succéda en 1572, devint roi de France sous le nom de Henri IV et réunit Rodez et tout le domaine d'Armagnac à la couronne de France.

L'avénement de Henri IV rendit la tranquillité au Rouergue, longtemps ensanglanté par les guerres religieuses.

Le Rouergue avait ses états, qui, dans l'origine, se tenaient chaque année à Rodez et plus tard s'assemblèrent à Millau, à Villefranche, à Sauveterre et à Salles-Comtaux. Ils se réunissaient sous la présidence de l'évêque de Rodez et existèrent jusqu'en 1651.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Aveyron (chef-lieu Rodez) est divisé en 5 arrondissements, 42 cantons et 289 communes. Il forme la 2e subdivision de la 10e division militaire (quartier général à Montpellier) et de la 12e légion de gendarmerie (chef-lieu Cahors). Il forme le diocèse de Rodez, suffragant d'Albi. — 50 cures, 504 succursales; grand séminaire à Rodez; petits séminaires à Saint-Pierre et à Belmont.

Les protestants y sont **nombreux et y possèdent** 9 temples.

Les 5 tribunaux de première instance, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les 4 tribunaux de commerce (Millau, Saint-Affrique, Rodez, Saint-Geniès) ressortissent à la Cour d'appel de Montpellier.

L'instruction publique est sous la direction de l'académie de Toulouse. — Lycée et école primaire à Rodez; colléges communaux à Millau et Villefranche.

Le département est compris dans la 7e inspection des ponts et chaussées, dans la 28e conservation des forêts (Aurillac), dans l'arrondissement minéralogique de Rodez (division du sud-ouest), dans la 8e région agricole (sud-ouest).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE RODEZ. — *Rodez* (lat., 41° 21′ 5″; long., 14° 15′ E.). *Segodunum*, *Ruthena*, chef-lieu du département de l'Aveyron, est situé à 604 kilomètres de Paris, sur une colline qui domine l'Aveyron (9,690 habitants). Cette ville est d'origine celtique, ainsi que le prouvent son nom, *Sego dun*, montagne à seigle, et plusieurs antiquités gauloises découvertes dans ses environs. Elle est citée dans les Commentaires de César. Comme Segodun était la capitale des Ruthènes, les Romains l'appelèrent Ruthena, dont plus tard on a fait Rodez. Les conquérants la dotèrent des superbes monuments qu'ils élevaient partout, arènes, temples, aqueduc. Trois grandes voies partaient de Ruthena : l'une se dirigeait vers Cahors (*Divona*), l'autre sur Javols (*Auderitum*), la troisième sur Millau et l'Hospitalet, d'où, par embranchements, elle communiquait avec Narbonne et Rome.

Cette ville subit l'invasion des Visigoths, puis le joug des Sarrasins, qui, après l'avoir pillée, y maintinrent leur domination pendant cent soixante ans.

Sous Charlemagne, elle fut gouvernée par des comtes qui prirent le titre, d'abord viager et plus tard héréditaire, de comtes de Rouergue. Leur domaine s'accrut rapidement. Attaquée par les Albigeois, elle faillit être prise et fut secourue par le seigneur de Tenière. Rodez, reconnaissante, s'engagea à payer à ce seigneur et à ses descendants une rente annuelle de six florins d'or.

Vers la fin du douzième siècle, à la suite de différends survenus entre le pouvoir de l'évêque et celui du comte, une convention fut établie sous le titre de *commun de paix*. Cette convention créait une garde chargée de veiller à la sûreté des chemins infestés de brigands, et soldée par le produit d'un nouvel impôt.

Au treizième siècle, Rodez fut livrée aux Anglais par le traité de Bretigny; elle les subit pendant sept ans, mais n'attendant que le moment de secouer leur joug. Elle y parvint en s'entendant secrètement avec les huit cents forteresses du Rouergue, et ce soulèvement patriotique fut soutenu par la vaillante épée de Duguesclin. Les seuls malheurs qu'elle éprouva ensuite lui vinrent du ressentiment de Charles VII contre la maison d'Armagnac. Catholique fidèle, elle eut peu à souffrir des guerres de religion.

Le seul monument remarquable de Rodez est sa cathédrale, commencée au treizième siècle et terminée au seizième. « Cet édifice, dit M. Bousquet, est en forme de croix latine; vingt-sept chapelles rayonnent autour de l'église et forment une dernière enceinte parallèle aux bas côtés. La hauteur de ses voûtes, la teinte des pierres, le jour sombre, le retentissement de la voix, tout annonce le génie qui a présidé à la construction de cette église. » En 1510, un incendie détruisit l'ancien clocher, qui était en bois; il fut remplacé par une tour de 86 mètres d'élévation, d'une admirable architecture. Menacée de destruction sous la Terreur, elle fut sauvée par quelques habitants qui eurent l'esprit de la dédier à Marat.

Dans les faubourgs de la ville, on a découvert les restes d'un amphithéâtre et d'un aqueduc. Ce dernier, aujourd'hui réparé, alimente la ville.

Plusieurs églises; palais épiscopal, qui contient un riche musée lapidaire; haras; palais de justice moderne. Statues de Samson et de monseigneur Affre. Boulevards; ponts de l'Ayoule, du Monastère et de la Mouline-Hospice.

Rodez est la patrie de saint Amans et de saint Dalmas, de Vaysse, de Villiers et d'Alexis Monteil.

Foires : mi-carême, 30 juin, 9 septembre et 1er décembre pour bestiaux, cadis, cuirs, serges, tricots, toiles, cire, paille tressée.

Salles-la-Source ou *Salles-Comtaux*, petite ville située à 15 kilomètres au nord-ouest de Rodez, au pied d'un rocher où se voient encore les ruines du château des comtes de Rodez. Deux cascades jaillissent de ce rocher, dans lequel se creuse une vaste grotte, remarquable par la variété de ses cristallisations. Non loin de là se trouvent l'abîme du *Tindoul*, des grottes, des cascades, des tumuli, des menhirs.

Cassagnes-Bégonhès. — Ce bourg est situé sur la rive gauche du Séor, à 25 kilomètres de Rodez. Cassagnes a été le théâtre de luttes sanglantes. Sous Charles VI, elle fut prise par les Anglais. Plus tard, elle fut ravagée par les routiers. Enfin, prise par les calvinistes en 1568, perdue par eux et reprise de nouveau en 1574, puis tombée au pouvoir des catholiques, après avoir été plusieurs fois saccagée, elle fut définitivement reprise par les calvinistes, qui la brûlèrent en 1584.

On remarque encore à Cassagnes les ruines d'un couvent de templiers, construit au treizième siècle.

Conques, petite ville située à 40 kilomètres au nord-ouest de Rodez, au penchant d'un coteau baigné par la petite rivière du Dourdou. Au-dessous d'elle s'ouvre une vallée profonde et d'aspect sauvage, où jadis s'élevait une riche abbaye. Les Sarrasins la pillèrent et la détruisirent; mais, grâce à Louis le Débonnaire et aux donations des papes, l'abbaye se releva de ses ruines et devint plus riche qu'auparavant. C'est à l'abri des murailles de cette abbaye que se forma la petite ville de Conques. Il n'en reste plus que l'église, bâtie au commencement du douzième siècle, et qui est très-remarquable. Son portail, dont les sculptures représentent le jugement dernier, lui ont valu un grand renom dans la contrée.

2° ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE. — Villefranche-de-Rouergue, *Villa Franca*, *Francopolis*, est située à 37 kilomètres à l'ouest de Rodez, dans une pittoresque vallée au confluent de l'Aveyron et de l'Alzon (9,505 hab.). Elle fut fondée près de l'ancienne cité celtique de *Carentomag*, par le frère de Louis IX, Alphonse, comte de Toulouse. L'évêque de Rodez, redoutant une rivale dans cette ville naissante, menaça Alphonse des foudres de l'Église. Mais la situation de Villefranche dans une vallée fertile et riche en mines de plomb, d'argent et de cuivre, était trop avantageuse pour qu'on l'abandonnât. Elle grandit, et elle était déjà fortifiée lorsqu'elle fut menacée par les Anglais. Elle s'illustra alors par l'héroïsme de l'un de ses magistrats.

En 1364, rapporte M. Bousquet dans son *Histoire du département de l'Aveyron*, le prince de Galles, alors à Rignac, petite ville située à 30 kilomètres de Rodez, somma les habitants de Villefranche de venir à Rignac lui prêter serment de fidélité. Pierre Pollier et Guillaume Garrigues, juge mage, députés de cette ville, se présentèrent devant le prince; mais loin de consentir à prêter le serment qu'il exigeait, ils le refusèrent pour n'être point *traîtres à leur roi*. Le prince anglais, irrité, voulait les faire mettre à mort. Le seigneur d'Arpajon obtint qu'il leur permettrait de retourner à Villefranche pour faire des représentations à leurs concitoyens. Ils y retournèrent en effet, mais ce fut pour les exhorter à redoubler de fidélité et à persister dans leurs nobles résolutions. Puis, bien sûrs du sort qui les attendait, nouveaux Régulus, ils se rendent auprès du prince et lui disent ce qu'ils viennent de faire.

« Pollier ne perdit point la vie, grâce à l'intervention du seigneur d'Arpajon; mais le juge mage fut attaché à la queue d'un cheval indompté et traîné ainsi jusqu'à Villefranche, où son corps ne parvint qu'en lambeaux. »

Villefranche possède plusieurs édifices remarquables : l'église Notre-Dame, œuvre du quatorzième siècle, les églises des Pénitents bleus et des Pénitents noirs et le cloître d'une ancienne chartreuse transformée en hospice. On exploite encore les mines de cuivre, d'étain et d'argent que renferment les montagnes voisines. La Compagnie du chemin de fer d'Orléans en a obtenu la concession.

Aux environs se trouve le beau château de Graves, bâti au seizième siècle et converti en séminaire.

Foires : 22 janvier, 10 février, mi-carême, jeudi saint, 18 avril, 22 mai, 16 juin, 17 juillet, 24 août, 21 septembre, 29 octobre, 25 novembre, 22 décembre.

Aubin, petite ville importante par ses mines de houille, de soufre et d'alun. Elle possède cinq hauts-fourneaux et elle est le point de transit des produits des forges de Decazeville.

Decazeville, situé sur un petit affluent du Lot, doit sa renommée à un important établissement métallurgique créé par le duc Decazes. Mines de houille et de fer, usines métallurgiques considérables : rails, fer en barres, charbon de terre; 3,000 ouvriers. Statue du duc Decazes.

Viviez, mines de houille; ateliers de construction et de réparation de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Cransac. — Ce petit village, situé à 34 kilomètres au nord-est de Villefranche, est célèbre par ses eaux minérales et la montagne brûlante de Fontaynes. Les eaux de Cransac jaillissent de montagnes volcaniques par deux sources, la *haute* et la *basse*. La colline d'où sort la première conserve encore assez de chaleur pour chauffer les étuves qu'on y a creusées. Eaux minérales à 10° et 12° employées en boisson.

3° ARRONDISSEMENT D'ESPALION. — *Espalion*, *Speley*, *Speleum*, est situé à 32 kilomètres de Rodez, sur le Lot, entre les monts Calmont et Roquelaure (4,269 hab.). L'origine de cette ville remonte au huitième siècle. Selon l'opinion du baron Gaujal, son nom primitif était *Speley*. Sur les hauteurs qui la dominent, s'élèvent encore les ruines du château-fort de Calmont, construit en l'an 1000. Elle fut prise par les Anglais en 1346 et par les protestants en 1568. Espalion a conservé d'intéressants monuments : un pont sur le Lot qui date du treizième siècle et les ruines de son château. Aux environs, on remarque les ruines de la célèbre abbaye de Notre-Dame-de-Bonneval, de l'ordre de Cîteaux.

Prisons cellulaires, châteaux modernes. A 1 kilomètre, curieuse chapelle de Saint-Hilarian.

Foiress : mercredi avant les Rameaux et avant la Pentecôte; 22 janvier, 31 août, 11 novembre.

Saint-Geniez-d'Olt, situé sur le Lot, à 35 kilomètres est d'Espalion, est une des plus jolies villes du département. Elle possédait autrefois un château fort dont les protestants s'emparèrent en 1569 et que Richelieu fit raser en 1620. C'est à Saint-Geniez que furent établies, au quin-

zième siècle, les premières fabriques de drap de la province.

Saint-Geniez est la patrie de l'abbé Raynal et du conventionnel Chabot.

Entraygues. — Cette petite ville doit son nom à sa situation entre le Lot et la Truyère, à 30 kilomètres d'Espalion. On prétend qu'elle remonte au douzième siècle; il est certain qu'elle n'était qu'un village en 1278, époque à laquelle fut construit son château-fort. Sa population s'étant augmentée, elle devint une place forte et fut assiégée et prise sous Charles VII dans la guerre de ce roi avec les comtes d'Armagnac. Au seizième siècle, elle résista aux huguenots, qui ne s'en emparèrent que par la ruse. Ce fait eut jadis un grand retentissement et passa pour une action étonnante. Henri IV disait que la prise d'Entraygues était « le plus merveilleux dessein qu'on eût exécuté depuis les guerres civiles. »

Saint-Chély. — Cette petite ville, située à 20 kilomètres d'Espalion, est célèbre par les ruines de l'ancienne abbaye de *Notre-Dame-des-Pauvres-d'Aubrac*, fondée en 1220 par Adelard, vicomte de Flandre. Le pays, au treizième siècle, était couvert de forêts et infesté de brigands. Adelard, l'ayant traversé pour se rendre en pèlerinage, à Saint-Jacques de Galice, fut attaqué et fit vœu de fonder une maison hospitalière pour recevoir et protéger les voyageurs, si Dieu lui accordait la grâce d'échapper aux bandits. Ce vœu fut exaucé, et à son retour de Saint-Jacques Adelard fit construire une abbaye dont les religieux devinrent membres de l'ordre hospitalier d'Aubrac. Cet ordre était composé de prêtres, de chevaliers destinés à garder et protéger les voyageurs, et de dames et de servantes consacrées au service des pauvres. Plus tard, les richesses et l'importance de l'abbaye eurent des envieux. Les Templiers tentèrent de s'en emparer; au quinzième siècle, les routiers la pillèrent; les calvinistes la ravagèrent; enfin, la Révolution la supprima. Il ne reste de l'abbaye que l'église et une grande tour en ruine.

4° ARRONDISSEMENT DE MILLAU. — *Millau* est situé à 72 kilomètres au sud-est de Rodez, sur le Tarn, près de son confluent avec la Dourbie. Cette petite ville de 13,591 habitants est, dit-on, l'ancien *Castrum Æmilianum* qu'Æmilianus fit construire pour résister aux Ruthènes indépendants. La vicomté de Millau passa, au onzième siècle, aux rois d'Aragon, puis aux comtes de Toulouse. Elle fut plusieurs fois saccagée par les Albigeois, et fortifiée au milieu du quinzième siècle, après sa réunion à la couronne de France. Elle embrassa le calvinisme avec ardeur et fut souvent attaquée par les catholiques. Louis XIV fit détruire ses fortifications, et la révocation de l'édit de Nantes la dépeupla presque entièrement.

Millau est la patrie du baron de Gaujal, de Planard, du vicomte de Bonald et du peintre Richard.

Chamoiseries renommées, tanneries et mégisseries importantes, gants de peau. — Laines, cuirs, bois, corroierie, teintureries.

Foires : 6 et 7 mai et août, 28 et 29 octobre, 15 et 16 novembre, mercredi des Cendres, deux jours.

Séverac-le-Château. — Cette ville, située à 25 kilomètres au nord de Millau, est une des plus anciennes du Rouergue. Elle doit son origine et son nom à un château fort, élevé sur la colline au bas de laquelle elle est construite, par les seigneurs de Séverac. Ce château fut une des principales forteresses des Albigeois et fut pris par Simon de Montfort après une énergique résistance. Plus tard, il soutint encore plusieurs siéges contre les catholiques. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines.

5° ARRONDISSEMENT DE SAINT-AFFRIQUE. — Saint-Affrique ou Saint-Frique est situé sur la Sorgues, à 75 kilomètres de Rodez (6,712 hab.). L'origine de cette ville remonte, dit-on, au sixième siècle. On en attribue la fondation à saint Fric ou Affrique, qui, persécuté par les ariens, se réfugia dans les montagnes du Vabrais. Son renom de sainteté attira à son tombeau un grand nombre de pèlerins, et ce concours donna naissance à un village qui prit le nom du saint. Au quatorzième siècle ce bourg était devenu une petite ville fortifiée. Pendant la Réforme, Saint-Affrique devint une des places fortes du protestantisme. En 1638 elle fut assiégée par le prince de Condé et secourue par le duc de Rohan. Ses habitants se défendirent avec un rare courage et forcèrent Condé à lever le siége; mais l'année suivante elle fut prise par Louis XIII, qui la démantela.

Saint-Affrique possède un palais de justice, une église et un temple protestant remarquables.

Aux environs l'on trouve la source d'eaux minérales froides de Vailhanzy.

Saint-Affrique est la patrie de M. Louis Blanc.

Commerce important de fromages de Roquefort; laines, draps, tanneries, mégisseries.

Foires : 6 février, 24 mars, 4 mai, 16 juin, 14 septembre, 3 novembre, 9 décembre.

Roquefort. — Petit village de grand renom, estimé de tous les amateurs de fromage. Roquefort est situé à 12 kilomètres au nord-est de Saint-Affrique, dans les flancs d'un énorme rocher nommé *Combalou*, qui s'élève à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Au nord de ce rocher est un second plateau inférieur formé de plusieurs blocs entre lesquels existent des cavités considérables recouvertes de terre végétale. Ces cavernes comptent jusqu'à cinq étages. Les unes sont telles que la nature les a formées, les autres ont été agrandies, d'autres enfin sont prolongées par une maçonnerie. C'est dans ces cavernes que se font les fromages. Après avoir passé trois semaines chez les cultivateurs, ils sont apportés dans les caves de Roquefort. Là ont été ménagés des courants d'air vif et glacial. Placés sur des rayons, les fromages y *mûrissent*. La production fromagère est évaluée à 8 millions.

Camarès ou *Pont-de-Camarès.* — Cette petite ville est située à 25 kilomètres de Saint-Affrique, sur le penchant d'une montagne baignée par le Dourdou. Ce charmant pays n'est célèbre que par ses eaux minérales ferrugineuses et gazeuses, dont les sources s'épanchent dans un riant paysage, et par l'excellence de ses moutons, de ses truites et de ses grives.

Vabres. — Vabres (*Vabrense*), à 10 kilomètres à l'ouest de Saint-Affrique, est situé sur le Dourdou. Cette petite ville doit son origine à une abbaye de bénédictins, fondée au neuvième siècle par Raymond Ier, comte de Toulouse, et des moines que la peur des Normands avait chassés du Périgord. Un village se forma autour de l'abbaye, le pape Jean XXII l'érigea en cité et lui donna un siége épiscopal. Vers la fin du quatorzième siècle, l'évêque de Vabres prit le titre de comte. L'importance de Vabres disparut avec son évêché.

Saint-Rome-du-Tarn. — Cette petite ville est située sur la rive gauche du Tarn, à 15 kilomètres de Saint-Affrique. Elle conserve une partie de ses antiques remparts, qui, au seizième siècle, furent souvent pris d'assaut par calvinistes et catholiques. Elle possède le plus beau pont du pays. L'ogive, qui dans ses arcades se montre simultanément avec sa forme à plein ceintre, porte à croire qu'il date du douzième siècle.

Saint-Rome est la patrie de Denis Affre archevêque de Paris.

Silvanès. — Silvanès, village situé à 25 kilomètres au sud de Saint-Affrique, doit son origine à une abbaye qui s'appela primitivement *Salva nos*, fondée en 1136 par Pons de Seraze. Ce personnage, après avoir été longtemps le scandale et la terreur de la contrée, se convertit et consacra ses biens et sa vie à des œuvres pies. De cette abbaye il reste encore l'église, qui est très-remarquable. Sylvanès possède deux sources d'eaux thermales.

Belmont. — Cette petite ville, bâtie sur une colline que baigne le Rancé, possède une église du quatorzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

1° ARRONDISSEMENT DE RODEZ. — **11** cantons, 77 communes. — Chefs-lieux de canton : *Rodez* (9,690 hab.), *Bozouls* (2,577 hab.), *Cassagne-Bégonhès* (1,436 hab.), *Conques* (1,301 hab.), *Marcillac* (1,990 hab.), *Naucelle* (1,280 hab.), *Pont-de-Salars* (1,405 hab.), *Rignac* (1,725 hab.), *la Salvetat-Peyralès* (3,069 hab.), *Sauveterre* (1,895 hab.), *Requista* (4,017 hab.).

Principales communes : Clairvaux (1,925 hab.), Colombiès (2,267 hab.), Comps-la-Grand-Ville, Crespin, Ledergues (2,015 hab.), Moyrazès (2,051 hab.), Pradinas, Salles-la-Source (3,000 hab.), la Selve (1,680 hab.).

2° ARRONDISSEMENT D'ESPALION. — 9 cantons, 48 communes. — Chefs-lieux de canton : *Espalion* (4,269 hab.), *Entraygues* (1,846 hab.), *Estaing* (1,642 hab.), *Laguiole* (1,995 hab.), *Mur-de-Barrez* (1,350 hab.), *Saint-Amans* (1,234 hab.), *Saint-Chély-d'Aubrac* (1,810 hab.), *Sainte-Geneviève* (1,604 hab.), *Saint-Geniez-de-Rivedolt* (3,805 hab.).

Communes importantes : Brommat, Ceyrac, Lacalm, Montpayroux (1,775 hab.), Saint-Côme (2,016 hab.), Villecomtal (2,045 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE MILLAU. — 9 cantons, 49 communes. — Chefs-lieux de canton : *Millau* (13,591 hab.), *Champagnac* (1,307 hab.), *Laissac* (1,400 hab.), *Nant* (3,117 hab.), *Peyreleau* (358 hab.), *Saint-Beauzely* (975 hab.), *Salles-Curan* (2,570 hab.), *Séverac-le-Château* (2,786 hab.), *Vesins* (1,897 hab.).

Principales communes : Aguessac, Saint-Jean-du-Bruel (13,072 hab.), Ségur, Vimenet.

4° ARRONDISSEMENT DE SAINT-AFFRIQUE. — 6 cantons, 52 communes. — Chefs-lieux de canton : *Saint-Affrique* (6,712 hab.), *Belmont* (1,751 hab.), *Camarès* (2,155 hab.), *Cornus* (1,505 hab.), *Saint-Rome-de-Tarn* (1,652 hab.), *Saint-Sernin* (1,587 hab.).

Communes importantes : Broquies, Prugnes, Roquefort (1,600 hab.), Silvanès, le Truel (2,146 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE. — 7 cantons, 61 communes. — Chefs-lieux de canton : *Villefranche* (9,505 hab.), *Asprières* (1,821 hab.), *Aubin* (8,845 hab.), *Montbazens* (1,480 hab.), *Najac* (2,415 hab.), *Rieupeyroux* (2,820 hab.), *Villeneuve* (3,326 hab.).

Principales communes : Bastide-l'Évêque (2,505 hab.), Cransac (3,540 hab.), Decazeville (8,995 hab.), Firmi (2,580 hab.), Malleville (2,655 hab.), Saint-Julien-d'Empare (2,545 hab.), Viviez (2,062 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (235 élèves); 2 colléges communaux (375 élèves); 6 institutions secondaires libres (580 élèves); 1,204 écoles primaires (55,525 élèves); 30 salles d'asile (2,610 élèves). — 143,500 habitants ne savent ni lire ni écrire; 105,500 savent lire seulement; 149,300 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 31 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 7 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 8 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 13 pour crimes contre les propriétés; 1,575 pour délits; 3,660 pour contraventions. — 1,770 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 1,140 affaires commerciales; 6,200 en justice de paix. — PRISONS. 105 hommes et 20 femmes en moyenne sont détenus dans les prisons départementales; 43 hommes et 4 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DES

BOUCHES-DU-RHONE

SITUATION. — Ce département maritime est situé entre 43° 12′ et 43° 55′ 24″ de latitude, et entre 1° 53′ 30″ et 3° 27′ de longitude est. Il tire son nom de sa position à l'embouchure du Rhône et appartient à la région sud-est de la France.

LIMITES. — Au nord, le département des Bouches-du-Rhône est borné par le lit de la Durance, qui le sépare du département de Vaucluse; à l'ouest, le Rhône et le petit Rhône le bordent du côté du Gard ; au sud s'étend la Méditerranée; enfin, à l'est, seul côté où ses limites ne soient pas naturelles, une ligne fictive le sépare du Var.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 24° de France. Il comprend 601,926 hectares divisés, suivant la nature du pays, en pays de montagnes, 184,000 hectares; sol de riche terreau, 17,000 hectares; sol calcaire, 25,000; sol de gravier, 9,000; sol pierreux, 115,000; sablonneux, 25,000; marécageux, 24,000.

TOPOGRAPHIE. — Ce département, à la fois montagneux et maritime, se divise en deux régions bien distinctes : la région du nord et de l'est, couverte de montagnes entrecoupées de vallées, et la région de l'ouest, formée de vastes plaines alluvionales.

1° MONTAGNES. — Les montagnes des Bouches-du-Rhône, derniers gradins des contre-forts occidentaux des Alpes, forment cinq chaînes calcaires reliées entre elles au point culminant de la Sainte-Baume. Les plateaux qu'elles forment sont généralement stériles.

La *Sainte-Baume* se distribue en trois chaînons (Roussargue, chaînon de Roquefort et Gradule).

La *chaîne de l'Etoile* ou de *Notre-Dame-des-Anges* sépare l'arc de l'Huveaune et se divise en plateau de la Pomme (de 300 à 450 m.), en chaîne de Regagnas, plateau de la Viste et chaîne de l'Estaque.

La *chaîne de Sainte-Victoire* comprend le point culminant du département (pic de Sainte-Victoire, 1,025 m.) ; elle se divise en deux chaînons : la chaîne de Sainte-Victoire et le chaînon d'Eguilles.

La *chaîne de Trévaresse*, entre la Touloubre et la Durance, s'étend sur une longueur de 35 kilomètres; elle se divise en Trévaresse groupe des côtes et groupe des Vernègues.

Enfin, les *Alpines*, groupe qui se rattache aux Alpes, se composent des monts d'Aurelle, des chaînons de Roquemartine, d'Orgon et de Saint-Remy.

2° PLAINES. — Le Rhône, en se divisant à 1,500 mètres au-dessus d'Arles, forme entre ses deux bras (grand Rhône et petit Rhône) un vaste delta appelé plaine de la Camargue (*Castra Mariana*), dépôt limoneux d'un mélange de silice, d'alumine, de débris calcaires et d'oxyde de fer, le tout recouvert d'une couche d'humus sans pierres ni galets. Cette plaine immense, dont on évalue la superficie à 73,000 hectares, est couverte d'étangs, de marais et de pâturages. Une partie de la Camargue, comprise entre le petit Rhône et le Rhône mort, reçoit le nom de *petite Camargue*, et une autre portion, resserrée entre le Rhône et le vieux Rhône (appelé aussi Bras-de-Fer ou canal du Japon), forme le *Plan-du-Bourg*. — La Camargue nourrit une foule d'oiseaux aquatiques et de grands troupeaux de chevaux, de bœufs et de moutons à demi sauvages. Quelques parties sur le bord du fleuve sont seules cultivées.

Entre les Alpines, la mer, le Rhône et le canal des Martigues s'étend la vaste plaine triangulaire appelée *Crau* (en provençale *Craou*, champ pierreux), qui mesure plus de 20,000 hectares, et qui est couverte de galets ou cailloux roulés nommés *sistres*. Les eaux, en se retirant, ont abandonné ces cailloux qu'elles y avaient longtemps accumulés et arrondis en les roulant. Le centre de la Crau se compose d'un champ immense couvert de ces galets de tous les calibres, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle d'une courge.

3° CÔTES. — Les côtes sont basses le long du Rhône, escarpées dans toutes les autres parties et découpées par des golfes et des étangs peu profonds, qui communiquent avec la mer à l'aide de simples décharges ou par des canaux navigables. L'étendue de la côte est de 200 kilomètres en suivant les contours, et de 160 en ligne directe. — On trouve successivement le golfe de Beauduc, celui de Fos (où débouche le canal de Saint-Louis, mouillage du Repos), le cap Couronne, le golfe de Marseille, celui de l'Huveaune, le cap de la Croisette, la côte de la Gradulle, la baie de Cassis, le cap Canaille, le cap de l'Aigle, la baie de la Ciotat.

4° ILES. — On rencontre d'abord les îles de la Camargue, dont nous avons déjà parlé; puis, au sud de Marseille, un petit archipel, composé de onze îles, dont voici les principales : *Ratonneau* et *Pomègue*, qui sont réunies aujourd'hui par une chaussée et forment le port de la Quarantaine; le *château d'If*, l'île *Tibouten*, le *Maire*, *Riou*, et enfin, à l'occident, l'île du *Planier*, dont le phare annonce au loin le voisinage du port de Marseille. Ces îles sont habitées par quelques familles de pêcheurs. Plus à l'est, on trouve, le long de la côte, l'île *Madrague* et l'île *Verte*.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Toutes les eaux du département tombent dans la Méditerranée, soit par le Rhône, soit par les petits fleuves côtiers. Le *Rhône* sert de limite occidentale au département ; arrivé à Trinquetaille, il se partage en deux bras, celui de droite, ou *petit Rhône*, continue de limiter le département et se partage en deux bras secondaires (*Rhône mort*, canalisé sous le nom de canal Silveréal et *petit Rhône*) ; l'autre bras sépare la Camargue de la Crau; il se divise aussi en deux bras secondaires (*grand Rhône* et *vieux Rhône*, souvent desséché, et qui se perd au milieu des lagunes). Le cours du Rhône sur le territoire du département est de 80 kilomètres et sa pente de 18 mètres ou 0,225 millimètres par mètre.

La *Durance*, affluent du Rhône, vient du mont Genèvre et sert de limite naturelle au département, qu'elle côtoie continuellement au nord. Elle afflue sur la rive droite, près de Barbantane, après un cours d'environ 300 kilomètres, dont 95 sur la limite du département des Bouches-du-Rhône. C'est un large torrent, dont la rapidité, due à une pente de 3 millimètres par mètre, empêche tout espoir de navigation. La Durance se livre à de fréquents débordements au moment des grandes pluies et de la fonte des neiges, tandis qu'en été elle laisse à sec une partie de son lit plein de cailloux.

La *Touloubre* prend sa source à quelques kilomètres d'Aix, passe à Pélissanne et se jette dans l'étang de Berre, près de Saint-Chamas. Son cours est de 43 kilomètres.

L'*Arc*, autre affluent de l'étang de Berre, vient du département du Var, passe à 2 kilomètres au sud d'Aix, reçoit plusieurs torrents et arrose des campagnes qu'elle inonde souvent. Son cours est de 50 kilomètres.

L'*Huveaune* vient également du département du Var; elle arrose Roquevaire et Aubagne et se jette dans la Méditerranée un peu au-dessous de Marseille. Son cours est de 39 kilomètres. Ses eaux abondantes sont conduites par un aqueduc à Marseille, où elles sont distribuées entre plusieurs fontaines.

2° ETANGS ET PALUDS. — Nombreux étangs dans la partie occidentale; les deux plus considérables sont ceux de Valcarès et de Berre. Le premier (3,000 hect.) couvre presque la moitié de la Camargue et ne communique pas avec la mer ; le second (20 kilom. de long sur 8 de large, 15,000 hect.) communique avec la Méditerranée par un passage d'une lieue et demie (Port-de-Bouc ou canal des Martigues) et prend dans sa partie méridionale le nom particulier d'étang de Marthe.

Une crique étroite, située entre l'étang de Berre et le Rhône, s'étend sur une longueur de 20 kilomètres et reçoit le nom d'étang de Ligagnau au nord, celui d'étang de Léandre au milieu et celui d'étang de Galezon au midi, dans la partie qui avoisine l'embouchure sur la Méditerranée.

Les autres étangs, beaucoup moins importants, sont ceux d'Entressen, de Pourra, de Valduc, de Fos ou d'Estomac, dans l'arrondissement d'Aix et ceux de Dezaume, de Meyranne, de Molléges, des Baux et de Pélusque, dans l'arrondissement d'Arles.

On appelle *paluds* ou marais d'anciens étangs à demi desséchés ; nous citerons ceux de la Grande-Mare, de Rousty, de Saliers et de Sainte-Marie, qui se trouvent dans la Camargue.

3° CANAUX. — Outre les deux canaux navigables dont il sera parlé plus loin, il existe plusieurs saignées : *canal de Craponne*, d'Arles à la Durance (70 kilom.); *canal de Réal* ou de *Viguiéra* (canal des Alpines et canal de Boigelin), *canal de Farnion*, *canal de l'étang de Berre*, *canal de la Touloubre*, etc.

CLIMAT. — Climat méditerranéen ou provençal très-tranché ; température chaude et sèche.

Marseille. — Moyenne de l'hiver, 7°,40; du printemps, 12°,80 ; de l'été, 21°,11 ; de l'automne, 14°,16. — Moyenne annuelle, 14°,8; maximum, + 30°,7; minimum, — 4°,6. — Moyenne des jours de pluie : 17 en automne, 17 en hiver, 17 au printemps et 8 en été; les pluies sont, le plus souvent, torrentielles. — Moyenne annuelle des jours de gelée, 11 ; celle des jours d'orages est de 11. — Hauteur moyenne du baromètre, 757 millim. 62. — Le vent du nord-ouest, qui est le plus fréquent, souffle en moyenne pendant 176 jours.

Arles. — Température maximum, + 37°,6; minimum, — 6°,2. — Moyenne annuelle des jours de gelée, 5; jours de pluie, 45 ; jours d'orages, 11 ; jours des vents forts, 44.

Le vent le plus persistant est le terrible mistral, d'une telle violence qu'il enlève les toitures les plus solides et déracine les arbres les plus gros; il parcourt quelquefois 20 mètres par seconde. C'est un vent du nord-ouest qui naît dans la région des Cévennes, après les temps pluvieux ; il pénètre en Provence en suivant tantôt la vallée du Rhône, tantôt celle de la Durance, et dure de trois à neuf et même douze jours, par violentes rafales qui dessèchent les terres en évaporant l'humidité avec une promptitude extraordinaire et font quelquefois baisser

le thermomètre de 7 à 8 degrés, ce qui porte le plus grand préjudice à la végétation.

La vie moyenne est de 31 ans et 5 mois.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — 5 routes nationales (282 kilom.), dont l'une, de 1re classe, vient de Paris et se dirige vers Toulon. — 20 routes départementales (420 kilom.) — 12 chemins vicinaux de grande communication (385 kilom.); 21 de moyenne communication (305 kilom.); 670 de petite communication (1,980 kilom.).

2° COURS D'EAU. — Le Rhône (grand Rhône et petit Rhône) est seul navigable (80 kilom.). La Durance est flottable. Le chenal de Martigues à Bouc est navigable pour les bâtiments calant 1 mètre

3° CANAUX. — Deux canaux sont navigables: 1° celui d'*Arles* : il part du Rhône un peu au-dessous de la ville dont il porte le nom, suit la rive gauche du grand Rhône, traverse les marais de Fos et va se terminer au port de Bouc après un cours de 47 kilomètres. Il a pour but de faire éviter aux navires les bancs de sable et les îles vaseuses dont le cours du Rhône est parsemé. — 2° Le canal de la Tour-Saint-Louis au golfe de Fos.

4° SERVICES MARITIMES. — Marseille est le point de départ d'une foule de paquebots qui mettent la France en communication avec les nations de la Méditerranée et — par le canal de Suez — avec les ports de l'extrême Orient.

Paquebots-poste français: rue Cannebière, 16. — Départs pour *Alger* les samedis, à 5 heures du soir ; pour *Constantinople* (une semaine par Syra, Smyrne et les Dardanelles, et l'autre semaine par Naples, le Pyrée et les Dardanelles) chaque samedi, à 5 heures du soir. — Tous les quinze jours (dimanche, à 9 heures du matin) départ pour *Constantinople* par Gênes, Messine et Salonique. — Départ pour *Alexandrie* (par Naples) tous les jeudis, à midi. — Toutes les deux semaines, vendredi, midi, départ pour Palerme, Messine, Smyrne, Rhodes, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, *Port-Saïd*, Naples, etc. — Départ tous les deux jeudis, midi, pour le même voyage circulaire, en sens inverse.

Toutes les quatre semaines (dimanche, à 8 h. du matin) départ pour Naples, Port-Saïd, Ismaïla, Suez, Aden, Mahé. Pointe-de-Galle, Pondichéry, Madras et *Calcutta*. — Toutes les quatre semaines, dimanche, 8 heures du matin, départ pour *la Réunion* et *Maurice*, par Aden et Mahé. — Tous les deux dimanches, à 8 heures du matin, départ pour Singapore, Batavia, Saïgon, Hong-Kong, *Shang-Haï*, *Yokohama*, par Aden et Pointe-de-Galle.

TARIF

Des prix de passage et de nourriture de Marseille aux echelles de la Méditerranée ou de la mer Noire.

DESTINATIONS	1re CL.	2e CL.	3e CL.	4e CL.
	FR.	FR.	FR.	FR.
Alexandrette (par Smyrne)	564	425	234	138
Alexandrie (directement)	375	225	120	70
Alger	70	50	24	14
Beyrouth (par Alexandrie)	530	345	160	95
Constantinople	401	302	175	104
Dardanelles	366	276	159	95
Galatz	526	397	222	131
Gênes	60	»	»	15
Ibraïla	533	402	223	132
Ineboli	470	354	208	120
Jaffa (par Alexandrie)	490	316	150	95
Kerrassunde	542	408	233	138
Kustendje	470	354	203	120
Lattaquié (par Alexandrie)	575	371	173	108
Mersina (par Smyrne)	539	406	226	134
Messine (par Gênes)	160	130	77	47
Naples	125	100	50	30
Ordou	542	408	233	138
Palerme	141	108	63	39
Pirée	298	225	132	79
Port-Saïd	455	285	140	85
Rhodes	146	337	185	110
Rodosto	409	308	176	105
Salonique (par Gênes)	350	319	184	95
Samsoun	510	383	221	131
Smyrne (par Constant.)	359	271	155	93
Sulina	490	369	211	125
Tultscha	507	382	217	128
Trébizonde	564	425	241	143
Tripoli (par Alexandrie)	540	361	167	103
Varna	444	335	192	114
Volo (par Gênes)	300	»	»	90

De 2 à 10 ans, les enfants payent demi-place. Chaque passager jouit pour ses bagages d'une franchise de port de 100 kilogrammes pour les 1res classes ; 60 kilogrammes pour les 2es ; 30 kilogrammes pour les 3es et les 4es. — Moitié de ces poids pour les enfants payant demi-place.

TARIF

Du passage pour le service des Indes.

DESTINATIONS	1re CL.	2e CL	3e CL.	PONT
	FR	FR.	FR.	FR
Port-Saïd	510	325	195	130
Ismaïla	560	364	218	145
Suez	610	400	240	160
Aden	1000	750	450	300
Pointe-de-Galle	1500	1125	675	450
Pondichéry	1500	1125	675	450
Madras	1500	1125	675	450
Calcutta	1625	1220	730	490
Singapore	1875	1405	845	565
Batavia	2125	1595	955	640
Saïgon	2000	1500	900	600
Hong-Kong	2125	1595	955	640
Shang-Haï	2375	1780	1070	715
Yokohama	2375	1780	1070	715
Seychelles	1875	1405	845	565
Réunion	2000	1500	900	600
Maurice	2000	1500	900	600

Les passagers sur le pont peuvent, moyennant une diminution, se charger eux-mêmes du soin de leur nourriture. — Chaque passager de chambre a droit à 150 kil. de bagages; les enfants payant demi-place, 75 kil. ; les passagers de 3e et de 4e classe, 75 kil.

Compagnie Valéry frères et fils. — Rue Suffren, 7. — Service postal : Départs pour Alger, mardis et samedis, 5 h. soir. — Pour Oran (par Carthagène), jeudis, 5 h. soir. — Pour Stora (Philippeville), vendredis, 5 h. soir. — Pour Tunis (par Ajaccio et Bône, et 2 fois par mois (par Lacalle), mercredis, 5 h. soir. — Pour Bastia et Livourne, dimanches, 9 h. matin. — Pour Ajaccio et Propriano, vendredis, 9 h. matin. — Pour Gênes, Livourne, Civita et Naples, dimanches, 9 h. m. — Pour Gênes et Livourne, mercredis, 9 h. matin. — Pour Civita et Naples, jeudis, 9 h. matin. — Pour Cette. mardis, jeudis et samedis, 8 h. soir.

Nouvelle Compagnie marseillaise. — 6, place de la Bourse. — Departs pour Ajaccio, Porto-Torres et alternativement, tous les huit jours, pour Propriano ou Bonifacio, vendredis, 9 h. matin. — Pour Bastia et Livourne, dimanches, 9 h. soir. — Pour Calvi ou l'île Rousse (alternativement tous les huit jours), lundis, 9 h. matin. — Pour Nice, Bastia et Livourne, mardis, 8 h. matin. — Pour Malte, Alexandrie et Port-Saïd, le 1er et le 15 de chaque mois, 9 h. matin. — Pour Naples, le Pirée, Volo, Salonique, Dardanelles, Gallipoli, Rodosto et Constantinople (avec correspondances sur la Syrie, l'Égypte et la mer Noire), jeudis, 4 h. matin. — Pour Naples (direct), jeudis, 4 h. soir. — Pour Gênes, Livourne, Civita et Naples, mercredis et dimanches, 8 h. matin. — Pour Cette, tous les jours, 8 h. soir. — Pour Agde, les mardis, jeudis et samedis, 8 h. soir.

Société Générale. — 3, rue des Templiers. — Départs pour Alger (direct), tous les vendredis matin. — Pour Philippeville et Bône tous les mercredis et dimanches, 8 h. matin. — Pour Bône (direct), plusieurs fois par semaine. — Pour Barcelone, Gibraltar, Saint-Vincent, Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres, les 15 et 30 de chaque mois.

Compagnie de navigation mixte. — 54, rue Cannebière. — Départs pour Oran, tous les mercredis. — Pour Alger, Bougie et Djijelli, tous les jeudis. — Pour Philippeville et Bône, tous les vendredis. — Pour Mostaganem, Arzew et Oran, toutes les deux semaines, le samedi. — Pour Cette, 3 fois par semaine.

Société Peirano Danovaro et Ce, de Gênes. — Départ de Marseille pour Gênes tous les mercredis, à 10 h. matin.

Outre ces sociétés, Marseille est mis en communication régulière avec le Maroc, l'Espagne, le Portugal, Bordeaux et le Havre par des compagnies dont nous parlerons ailleurs. — La *Compagnie Rhône-et-Méditerranée* a établi un service journalier entre Lyon et Marseille.

CHEMINS DE FER. — Deux grandes lignes du réseau de Paris à Lyon et à la Méditerranée aboutissent à Marseille. La première unit Paris à Marseille en passant par Lyon; elle compte 6 embranchements (de *Marseille à Sisteron*; de *Miramas à Cavaillon*; du *Pas des-Lanciers à Martigues*; de *Tarascon à Cette*; d'*Arles à Lunel*; de *Marseille-Saint-Charles au Prado*). — L'autre ligne principale unit Marseille à Gênes; son unique embranchement sur le territoire des Bouches-du-Rhône va d'*Aubagne à Valdonne*.

Plusieurs autres voies actuellement en construction compléteront ce système de communications; l'une mettra Marseille en relation directe avec Aix; une autre unira Tarascon à Saint-Remy; une troisième ira d'Aix à Brignolles.

LIGNE DE PARIS A LYON ET MARSEILLE

Cette ligne traverse du nord au sud la partie occidentale du département; arrivée à Arles, elle prend la direction du sud-est jusqu'à Marseille.

Stations.	Dist. de Lyon.	Dist. de Marseille.
Barbentanne	237 kilom.	115 kilom.
Graveson	243	109
TARASCON	252	100
Ségonnaux	258	94
ARLES	266	86
Raphèle	274	78
Saint-Martin	282	70
Entressen	294	58
Miramas	299	53
Saint-Chamas	304	48
Berre	318	34
ROGNAC	324	28
Vitrolles	328	24
Pas-des-Lanciers	333	»
L'Estaque	341	11
MARSEILLE	352	»

Marseille se trouve à 121 kilomètres d'Avignon, 149 d'Orange, 201 de Montelimart, 228 de Livron, 246 de Valence, 320 de Vienne et 863 de Paris.

CHEMIN DE FER DE MARSEILLE A SISTERON

Ce chemin de fer emprunte la même voie que le précédent jusqu'à Rognac, où a lieu la bifurcation.

Stations.	Dist. de Marseille.	Dist d'Aix.
MARSEILLE	» kilom.	54 kilom.
L'Estaque	11	43
Pas-des-Lanciers	19	35
Vitrolles	24	30
ROGNAC (bifurc.)	28	26
Velaux	35	19
Roquefavour	40	14
Les Milles	47	7
AIX	54	»
La Calade	61	7
Puy-Ricard	64	10
Venelles	68	14
Réclavier	76	22
Meyrargues	80	26

Marseille se trouve à 171 kilomètres de Sisteron.

CHEMIN DE FER DE MIRAMAS A CAVAILLON

Cet embranchement relie la ligne de Lyon à Marseille à la ligne d'Avignon à Pertuis.

Stations.	Dist. de Miramas.	Dist. de Marseille.
MIRAMAS	» kilom.	53 kilom.
Grans	8	61

Salon..........	12 kilom.	65 kilom.
Lamanon........	19	72
Senas..........	24	77
Orgon..........	30	83

Miramas se trouve à 36 kilomètres de Cavaillon, 69 d'Avignon, 80 de Pertuis et 165 de Sisteron.

CHEMIN DE FER DES BOUCHES-DU-RHONE

Du Pas-des-Lanciers à Martigues. — Ce chemin de fer met Marseille en communication avec les Martigues, en empruntant la grande voie de Lyon à Marseille jusqu'au Pas-des-Lanciers.

Stations.	Dist. de Martigues.	Dist. de Marseille.
Pas-des-Lanciers.	19 kilom.	25 kilom.
Gignac (halte)....	13	31
Marignane.......	13	31
Châteauneuf.....	9	35
La Mede	4	40
MARTIGUES.......	»	44

CHEMIN DE FER DE TARASCON A CETTE

Cet embranchement important n'appartient au département des Bouches-du-Rhône que par la station de TARASCON, qui se trouve à 6 kilomètres de Beaucaire, 27 de Nîmes, 54 de Lunel, 77 de Montpellier et 105 de Cette.

CHEMIN DE FER D'ARLES A LUNEL

Cet embranchement met Marseille en communication avec Bordeaux. Il n'appartient au département que par les stations suivantes :

Stations.	Dist. de Lunel.	Dist. de Cette.
ARLES	45 kilom.	97 kilom.
La Camargue....	33	85

Par cette voie, *Marseille* se trouve à 86 kilomètres d'Arles, 131 de Lunel, 183 de Cette et à 659 de Bordeaux.

DE MARSEILLE A L'ESTAQUE

Voie de Lyon à Marseille, mais avec des stations intermédiaires.

Stations	Dist. de Marseille.
MARSEILLE............	» kilom.
Saint-Barthélemy......	2
Le Canet............	4
Saint-Joseph..........	5
Les Aygalades.........	6
Séon-Saint-André......	8
Séon-Saint-Henry......	9
L'ESTAQUE	11

DE MARSEILLE-SAINT-CHARLES A MARSEILLE-PRADO

Stations.	Dist. de Marseille-St-Charles.
MARSEILLE-SAINT-CHARLES	» kilom.
La Blancarde.........	6
MARSEILLE-PRADO	7

LIGNE DE MARSEILLE A NICE ET GÊNES

Cette ligne, qui met Marseille et le midi de la France en communication avec l'Italie, traverse, depuis Marseille, la partie meridionale du département.

Stations.	Dist. de Marseille.	Dist. d'Aubagne
MARSEILLE	» kilom.	17 kilom.
La Blancarde	6	11
La Pomme........	7	10
Saint-Marcel.....	9	8
Saint-Menet	12	5
La Penne........	13	4
Camp-Major	15	2
AUBAGNE.........	17	»
Cassis..........	27	10
La Ciotat........	37	20

Marseille se trouve à 67 kilomètres de Toulon, 158 de Fréjus, 194 de Cannes, 225 de Nice, 240 de Monaco, 249 de Menton, 252 de Vintimille, 360 de Savone, 389 de Voltri et 404 de Gênes.

D'AUBAGNE A VALDONNE

Cet embranchement du précédent dessert la partie sud-est du département.

Stations.	Dist. d'Aubagne.	Dist. de Valdonne.
AUBAGNE.........	» kilom.	17 kilom.
Pont-de-l'Étoile..	5	12
Roquevaire	8 kilom.	9 kilom.
Auriol	10	7
La Bouilladisse...	14	3
VALDONNE........	17	»

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Indices de *fer;* nombreuses et riches mines de *houille;* carrières de *marbres* de diverses couleurs, de *silex*, d'*argile*, de *grès calcaire*, de *gypse*, d'*ardoises*, de *pierre à chaux*, d'*ocre*, de *marne*, de *pierres à aiguiser*, etc.

Sources. — Eaux minérales et thermales d'Aix; deux sources, dont l'une à 35°. — Source minérale aux Camoins.

Salines. — On les exploite sur différents points; les plus renommées sont celles de Berre, qui produisent du sel de première qualité.

2° VÉGÉTAUX. — Peu de *grains*; quantité d'excellents *fruits :* raisins, amandes, figues, câpres, olives, pistaches, prunes, picholines, truffes, garance. — Flore des plus riches : oliviers, mûriers, pistachiers, prolyréa, cistes, grenadiers, lauriers, lauriers-roses, myrtes, cyprès, etc., viennent en pleine terre; thym, lavande, romarin, sauge, hyssope sur les montagnes; gras pâturages dans les vallées; pin, chêne, érable et chêne-liége dans les bois et les forêts; saules blancs dans les îles du Rhône; joncs dans les marais.

3° ANIMAUX. — Peu de gibier et d'animaux sauvages : castor dans les îles de l'embouchure du fleuve; quelques loups. — Nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux dans la Camargue; belle et forte race de moutons; chèvres multipliées. — On trouve sur les chênes l'insecte qui produit le kermès; thon, sardine et anchois estimés sur les côtes; coquillages et poissons de mer dans les étangs. — Cygnes, outardes, flamands, hérons, cigognes. — Les rivières abondent en écrevisses, esturgeons, anguilles et truites. — Education en grand de l'abeille et du ver à soie.

AGRICULTURE. — A part le territoire d'Arles, le département est peu fertile en grains et les récoltes y sont insuffisantes; mais une chaleur puissante et des eaux d'irrigation abondamment ménagées rendent le pays très-apte aux cultures industrielles du Midi.

On évalue à 71,000 hectares le terrain planté en céréales; à 23,000 celui qui contient des cultures potagères et industrielles; à 8,000 les prairies artificielles; à 9,000 les prairies naturelles et à 142,000 les pâturages, grande ressource pour l'élève des animaux, qui y vivent à demi libres. Environ 600,000 bêtes à laine les fréquentent pendant l'hiver et transhument lorsque arrivent les chaleurs. De la Camargue, elles passent d'abord dans la Crau vers le printemps, et avant le mois de juin, elles émigrent vers les Alpes en immenses caravanes conduites par des bergers, éclairées par des chèvres et des boucs porteurs de grosses sonnettes, protégées par d'énormes chiens de la race de ceux du mont Saint-Bernard et suivies par des ânes sauvages de la Camargue qui transportent les bagages.

39,000 hectares sont plantés en vignes et produisent des vins pour la plupart estimés; les crus les plus renommés sont ceux de Roquevaire (vins muscats rouges et blancs) et ceux de Séon-Saint-André, Séon-Saint-Henry, Saint-Louis, Château-Renard, Orgon, les Eguilles, les Saintes-Maries, Cassis et la Ciotat (vins blans liquoreux).

57,500 hectares en bois et forêts, 23,000 en jachères.

Total : 375,000 hectares, représentant une valeur de 57 millions de francs. — La valeur des animaux domestiques s'élève à plus de 25 millions de francs.

INDUSTRIE. — 7 mines de combustible minéral (1,600 ouvriers), produisant 1,900,000 quintaux métriques de lignite (2,180,000 fr.). — 17 marais salants exploités (914 hectares) et 2 non exploités, 350 ouvriers (1,290,000 quint. métr., 1,400,000 fr.). — 18 usines pour la production de la fonte (7,200,000 fr.). — 430 ouvriers produisent une moyenne de 100,000 quintaux métriques de plomb (4,900,000 fr.) et 22,000 kilogrammes d'argent fin (4,900,000 fr.). — 8 ou 10 ouvriers produisent 5,500 quintaux métriques de cuivre (1,400,000 fr.). — Savonneries renommées, surtout à Marseille; raffineries de sucre et de soufre; à Aix, Arles et Marseille, fabriques d'eaux-de-vie, d'esprits, d'huile d'olive, de produits chimiques, de soude factice, de vinaigre de parfums, d'amidon et de bougies. — Bonneterie orientale, tanneries, draperies, coutelleries, travail du corail, confiseries estimées, sparteries, poteries, fabriques de bouchons de liége; nombreuses pêcheries; manufacture de tabacs, etc.

On compte environ 480 machines à vapeur d'une force totale de 6,700 chevaux.

COMMERCE. — Le département est plutôt commerçant que manufacturier ou agricole; Marseille est le premier port de France et de la Méditerranée, et l'une des places les plus actives du globe; elle est en relation avec l'univers entier, et principalement avec l'Algérie.

Le commerce intérieur a lieu dans les foires : oignons à celles de Saint-Chamas, soie à celles d'Istres, viandes salées à celles de Gemnos, corbeilles d'osier à celles de Tarascon. — Le département exporte ses huiles, ses fruits, ses troupeaux et les produits de son industrie. — Il importe principalement de la houille de Graissessac (185,000 quint. métr.), de la Loire (112,000) et d'Angleterre (600).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. — Le commerce maritime a lieu à l'aide de huit ports (la Vignole, Arles, Martigues, Port-de-Bouc, Ponteau, Marseille, Cassis et la Ciotat). — *Navigation à voiles*, entrées et sorties réunies, 5,000 navires (1,400,000 tonnes). — *Navigation à vapeur* (port de Bouc et Marseille), 3,700 navires (1,500,000 tonnes). — *Cabotage*, à voiles et à vapeur réunis, entrées, lest compris, 7,300 navires (820,000 tonnes). — Marine marchande *à voiles*, 620 navires (85,000 tonnes); *à vapeur*, 160 navires (160,000 tonnes).

POPULATION. — Le dernier recensement a constaté pour la ville de Marseille un accroissement de 12,733 habitants, et pour le reste du département une diminution de 5,725 habitants, ce qui, pour tout le territoire, établit une augmentation de 7,008 habitants. La population actuelle s'élève à 554,911 âmes, et, sous ce rapport, le département des Bouches-du-Rhône est le 17e de France. La densité de sa population est de 92 habitants par kilomètre carré; à ce point de vue, il est le 9e. — Le commerce et l'industrie occupent presque toute la population; c'est à peine si le nombre des agriculteurs s'élève au cinquième de la population totale.

Les habitants sont généralement de taille moyenne et alertes de corps, d'un caractère impétueux, inflammable, enthousiaste, amateur des plaisirs et des exercices violents; d'une imagination brillante, mobile et vive; d'un tempérament qui se plie facilement à la sobriété, quoique naturellement sensuel. Le Provençal a conservé un type particulier bien tranché qu'il doit aux mélanges du sang qui coule dans ses veines; il y a chez lui du Gaulois, du Grec, du Latin et un peu de Sarrasin; il appartient donc surtout aux races méridionales; la langue qu'il parle est considérée par beaucoup d'auteurs comme mère de la langue *franque* de tous les ports de la Méditerranée; il n'a pas eu la peine de l'imposer, elle s'est établie d'elle-même, car elle réunit en un seul dialecte ceux des différents peuples avec lesquels Marseille a de tout temps été en relations; cette langue est au commerce de la Méditerranée ce que le français est à la diplomatie européenne.

Il semble qu'après dix-huit siècles d'intervalle, le tempérament des Marseillais n'ait point

changé; commerçants avant tout, ils ne rêvent d'autre suprématie que celle de leur négoce. Le peuple proprement dit a conservé, en plusieurs localités, le costume provençal, qui a subi quelques modifications et s'est rapproché du costume moderne. A Marseille, les marins se coiffent encore du bonnet méridional.

Quant au costume des femmes, il se compose toujours d'un jupon simple et court tombant à moitié sur la jambe, de souliers sans talons et ornés de grandes boucles, d'un corsage noir ou blanc laissant le bras à demi nu, et d'un chapeau noir sans rubans, à fond étroit et à larges bords.

Dans un pays tout entier aux affaires, où les sciences et les arts ne sont appréciés qu'autant qu'ils s'appliquent au commerce ou à l'industrie, l'habitude des plaisirs serait bientôt perdue, si la nature sensuelle des habitants ne venait l'aiguillonner et la réveiller. Il n'est point de ville où les amusements soient plus recherchés qu'à Marseille. La musique, le théâtre, les fêtes, les parties de campagne se partagent les moindres instants que n'absorbent pas les affaires, les danses surtout sont le divertissement favori des Marseillais. Il en est une dont nous devons parler, parce qu'elle a conservé son caractère primitif, c'est la *farandole*, la célèbre *farandoulo*, bruyante expression de la vivacité méridionale, témoignage irrécusable de l'origine phocéenne de la ville. Son nom, tout grec, vient de *phalanx doulos* (troupe d'individus attachés les uns aux autres). La farandole se compose d'une longue chaîne de personnes de tout âge et des deux sexes. Celle qui est à la tête prouve son habileté en étant toujours en mouvement, en faisant de brusques retours, en passant dans des endroits difficiles, comme pour rompre la chaîne que les autres doivent maintenir sans interruption. Souvent le conducteur rejoint la queue de la chaîne, et, faisant lever les bras aux deux derniers, il passe dessous et entraîne toute la bande après lui. Pendant tout le temps que dure le divertissement, le tambourin et le galoubet, instruments d'origine grecque, ne cessent de jouer. A défaut de ces instruments, on danse aussi la farandole en chantant des airs particuliers; c'était, il y a peu d'années, le divertissement obligé de toutes les fêtes et de toutes les réjouissances publiques.

Il existe aussi en Provence, et surtout dans le département des Bouches-du-Rhône, d'autres danses très-anciennes et très-gaies : *leis bouffets* (les soufflets) et *leis freoulés* (les quenouilles).

HISTOIRE. — Le département des Bouches-du-Rhône, ainsi que celui du Var, a été formé de la Basse-Provence. Le territoire compris entre la Méditerranée, les Alpes, la Durance et le Rhône fut habité primitivement par les *Ligures Saliens*, peuplade nomade et sauvage vivant des produits de la chasse et de la pêche et qui se mêla aux Celtes et aux Ibères. Ces Ligures se divisaient eux-mêmes en un grand nombre de tribus, parmi lesquelles nous citerons les Segobriges et les Commones, qui occupaient le territoire où devait s'élever Marseille.

Plus de six cents ans avant l'ère chrétienne, la côte avait été explorée par les Phéniciens; ces hardis navigateurs commerçaient avec les Segobriges et avaient même établi chez eux un comptoir. A leur suite vinrent des Grecs ioniens de la ville de Phocée, qui, bien accueillis par les indigènes, se fixèrent dans le pays et, sur les ruines du comptoir phénicien, fondèrent Massalia. Cette colonie prit un rapide accroissement, l'invasion des Grecs ayant décidé un grand nombre de Phocéens à venir s'y fixer. La prospérité de ces étrangers suscita alors la jalousie chez les Ligures, et leurs tribus s'unirent contre Massalie. Mais l'importance de celle-ci était déjà si grande que son renom s'était étendu jusqu'en Italie, et qu'elle put intéresser les Romains à sa cause. Le sénat la déclara son alliée et chargea Flaminius de sommer les barbares de poser les armes. Les Liguriens, sans se soucier de la demande d'un peuple dont ils ignoraient la puissance, maltraitèrent son envoyé et le dévalisèrent. Le sénat ne pouvait souhaiter un meilleur sujet d'intervention. Aussitôt, le consul Opimius passe les Alpes, prend Œgitua, bat les guerriers de plusieurs tribus et en donne les territoires à la ville phocéenne, tandis que Sextius Caius fonde une colonie romaine à laquelle il donne son nom, *Aquæ Sextiæ* (Aix). La Gaule s'émut de cette invasion et les Arvernes lui disputèrent sérieusement le terrain, mais ils furent vaincus, et une partie de la Gaule méridionale forma une province romaine (114 ans avant J.-C.). Elle fut longtemps désignée sous le seul nom de *Provincia*, et ce nom lui est resté.

La Province s'assimila volontiers la langue, les arts et les mœurs des Romains. Elle adopta tout de ses conquérants, même les dieux. En peu d'années elle devint une véritable contrée italienne. Les villes qui s'élevèrent de tous côtés pouvaient rivaliser avec les plus somptueuses de l'Italie, et Arles était surnommée la seconde Rome.

Sous Auguste, la Province prit le nom de Narbonnaise, et lorsque, au quatrième siècle, la Gaule fut divisée en dix-sept provinces, la Province forma la seconde Narbonnaise, — aujourd'hui les Bouches-du-Rhône, — la Viennoise et les Alpes maritimes.

On trouvera plus loin, dans les notices consacrées à chaque ville, des détails relatifs à l'organisation et aux mœurs des grandes cités de la Province romaine. Disons cependant qu'au cinquième siècle la prospérité de celle-ci était atteinte et sa population diminuée, lorsqu'elle fut envahie par les Vandales. Vaincus deux fois sous les murs d'Arles, ces barbares ne se retirèrent que pour faire place aux Hérules, aux Burgondes et aux Visigoths. Ces derniers finirent par s'emparer d'une partie de la contrée. Ils occupaient déjà la première Narbonnaise et l'Aquitaine; l'empereur Honorius dut reconnaître leur domination sur la rive gauche du Rhône.

Plus tard, Clovis, ayant battu les Visigoths à Vouillé, envoya une armée pour s'emparer de la Provence, mais Théodoric, roi des Ostrogoths, envoya au secours des Goths d'occident, qu'il réunit ensuite sous son sceptre. Ce fut du roi goth Vitigès que les Francs, en 534, vainqueurs des Burgondes, reçurent la Provence. Leur domination n'y fut pas de longue durée. Les Grecs, étant parvenus à renverser l'empire des Ostrogoths, s'emparèrent d'une partie de la Provence et y établirent des gouverneurs. Les Visigoths avaient respecté les institutions romaines; leurs successeurs ne respectèrent rien et le pays fut livré à l'anarchie. Après les Grecs byzantins vinrent les Sarrasins, déjà maîtres de l'Espagne. La Provence fut pillée et dévastée : Charles-Martel accourt pour les repousser et les surpasse en pillages et en dévastations, à ce point que les Provençaux en furent réduits à rechercher contre lui l'alliance des musulmans.

Après avoir respiré pendant quelque temps sous Charlemagne, la Provence eut encore à souffrir des incursions des Northmans, qui descendaient le Rhône et remontaient la Durance.

En 879, le gouverneur de Provence, Boson, beau-frère de Charles le Chauve, se fit nommer roi par la noblesse et les évêques. Ce nouveau royaume eut Arles pour capitale. Des guerres suivirent cette usurpation et les Sarrasins en profitèrent pour ravager le pays. Cependant Louis, fils et successeur de Boson, régna d'abord paisiblement, puis disputa à Bérenger la couronne d'Italie. Vaincu d'abord, fait prisonnier et rendu à la liberté par le vainqueur, il manqua aux engagements qu'il avait pris envers ce dernier et envahit une seconde fois la Lombardie, dont il s'empara. Il régnait à Vérone lorsque Bérenger s'introduisit en secret, avec une poignée de partisans, jusque dans son palais, le fit de nouveau prisonnier, l'obligea à renvoyer son armée et lui creva les yeux (902).

Louis l'*Aveugle* rentra en Provence, où il régna encore vingt-sept ans. Son fils ne lui succéda pas. Le trône lui fut ravi par Hugues, qui avait gouverné sous le règne de Louis l'Aveugle. Mais son excessive ambition le perdit; lui aussi convoita et conquit la couronne d'Italie, mais il finit par tout perdre et mourut comte d'Arles. Après lui, son héritage se divisa en trois domaines : le comté de Provence, les vicomtés de Marseille et de Forcalquier.

Ces changements de seigneuries devinrent très-fréquents au neuvième siècle; les comtes de Toulouse et de Barcelonne et les seigneurs des Baux se disputèrent les domaines. La victoire demeura aux comtes de Barcelonne, auxquels succéda, en 1176, la maison d'Aragon, après une guerre de courte durée. Aix fut alors choisie pour capitale de la Provence. Cette époque fut pour la Provence une brillante renaissance des arts et des lettres. C'est l'époque des troubadours, ces premiers poëtes de la langue provençale, des cours d'amour et des jeux brillants de la chevalerie. « De gentilles femmes, dit Nostradamus, s'adonnaient à l'étude des bonnes lettres et des sciences humaines, tenant cour d'amour ouverte, où elles définissaient les questions amoureuses à elles envoyées et proposées par divers gentilshommes et damoiselles; au moyen de la résolution desquelles et de leurs belles et glorieuses compositions leur renommée s'épandit et se fit jour en France, en Italie, en Espagne et plusieurs diverses contrées, de telle sorte qu'une foule de chevaliers et de personnages de haute qualité et grand renom s'étant portés de ce temps en Avignon pour visiter le pape Innocent sixième du nom, furent ouïr les définitions et sentences d'amour que ces illustres dames prononçaient, lesquels furent tellement ravis et émerveillés de leur beauté et de leur divin savoir, qu'ils en devinrent épris. »

N'allons pas oublier les noms des plus fameux troubadours de cette époque, citons du moins : Carbonel et Poulet, de Marseille; Jacques Matta, d'Arles; Bertrand, d'Avignon; Guy, de Cavaillon; Palazis, de Tarascon; Raimbaud, d'Hyères; l'empereur Frédéric II et la comtesse de Die.

Le commerce florissait et le luxe y dégénérait même en extravagance. Un seigneur fit labourer un champ qu'il ensemença de trente mille sous en deniers. Mais ce temps d'innocentes folies devait prendre fin avec la dynastie de Barcelonne-Aragon. Raymond-Bérenger IV étant mort sans héritier mâle, sa fille apporta la Provence en dot à Charles d'Anjou, frère de saint Louis (1245). Adieu joie et repos, dès que, selon l'expression des troubadours, les Provençaux « de leur vaillant *seignour* tombèrent en *sire*. » Il fallut accompagner Charles d'Anjou dans toutes ses guerres lointaines, jusqu'en Sicile, où, dans le massacre des *Vêpres*, périt la fleur de la noblesse provençale. Un seul chevalier échappa à cet assassinat de trois jours : il se nommait Guilhem des Porcelets. Charles en mourut de douleur trois ans plus tard. Son petit-fils Robert fixa sa résidence à Naples, ainsi que Jeanne Ire et Jeanne II, toutes deux célèbres par leurs mœurs dissolues et leur fin tragique.

A l'extinction de la descendance de Charles Ier, ses États passèrent à Louis Ier, père du roi Charles V; Louis mourut dans une expédition dirigée contre Naples, en 1384. Louis II, Louis III et René ne furent pas plus heureux pour enlever les Deux-Siciles au roi d'Aragon. Enfin René y renonça pour s'appliquer à la prospérité de la Provence. Ce prince, dont la jeunesse avait été adonnée à la guerre et aux entreprises aventureuses, se montra le modèle des souverains. Le *bon roi René* protégea l'industrie, le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts. Prince libéral, il rendit aux villes leurs franchises. L'étude, la culture des arts, la pratique de l'agriculture étaient ses passe-temps favoris. Le sol de la Provence lui doit les roses muscatelles et ses meilleurs raisins muscats. Il naturalisa les perdrix rouges et les paons blancs. Il mourut regretté du peuple, après un règne heureux de cinquante ans. Son neveu

Charles du Maine lui succéda, et après lui la Provence fut réunie à la France sous le règne de Louis XI, en 1481.

Sous François Ier, la Provence fut ravagée deux fois par les armées de Charles-Quint (1524 et 1536).

Elle fut ensanglantée aussi par les guerres de la Réforme. — La peste décima la population en 1580. A ces malheurs succédèrent les agitations de la Ligue, qui durèrent jusqu'en 1596. Sous Louis XIII, la Provence lutta contre les exigences de Richelieu et finit par y perdre ses libertés, c'est-à-dire son bien le plus cher. Au dix-huitième siècle, la Provence montra son patriotisme lorsqu'elle repoussa l'invasion des Autrichiens et des Piémontais, et dans ses Etats, tenus en 1787-88 à Aix, fit entendre le premier grondement des passions politiques qui agitaient tout le royaume. En 1789, les mêmes luttes se renouvelèrent plus ardentes. Mirabeau y prit part ; élu à Marseille et a Aix, il opta pour cette dernière. Depuis la grande Révolution, aucun événement considérable ne se produisit dans le département des Bouches-du-Rhône.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Bouches-du-Rhône (chef-lieu Marseille) est divisé en 3 arrondissements, 27 cantons et 108 communes. Il fait partie de la 8e inspection des ponts et chaussées ; de la 26e conservation forestière, dont le chef-lieu est à Aix et qui comprend : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse. Il forme, avec le Var, les Basses-Alpes, le Vaucluse et les Alpes-Maritimes, la 9e division militaire (quartier général Marseille) ; il appartient au 4e corps d'armée (Lyon). Il renferme plusieurs forts : fort de Bouc, fort Saint-Jean, fort Notre-Dame, fort Saint-Nicolas, château d'If, fortifications de Pomègue et de Ratonneau. Marseille est le chef-lieu de la 16e légion de gendarmerie, dont les compagnies occupent les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes et de Vaucluse. Raffinerie de salpêtre et poudrerie à Saint-Chamas.

Marseille forme un arrondissement de la 5e préfecture maritime (Toulon). — 4 quartiers (la Ciotat, Marseille, Martigues, Arles).

Cour d'appel à Aix (Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var) ; tribunaux de première instance à Marseille, Aix et Tarascon ; tribunaux de commerce à Tarascon, Aix, Arles et Marseille.

Archevêché à Aix, dont Marseille, Fréjus, Digne, Gap et Ajaccio sont suffragants. — Les arrondissements d'Aix et d'Arles constituent le diocèse d'Aix ; celui de Marseille forme un diocèse particulier. — 2 grands séminaires et 2 petits séminaires à Aix et à Marseille ; 11 cures, 69 succursales, 22 vicariats rétribués par l'Etat.

5 temples protestants ; église consistoriale à Marseille.

Synagogues à Aix et à Marseille.

Archimandrite grec à Marseille.

Académie d'Aix : Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Var, Vaucluse.

Faculté de théologie, de droit et des lettres à Aix ; faculté des sciences, école préparatoire de médecine et de pharmacie, école des beaux-arts, école des langues orientales, école d'hydrographie, lycée à Marseille. Colléges communaux à Aix et à Tarascon ; école normale d'instituteurs et d'institutrices à Aix. Ecole des arts et métiers à Aix.

Direction des douanes à Marseille, avec bureaux à la Ciotat, Marseille, les Martigues et Arles.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE. — *Marseille* (lat., 43° 17′ 4″ ; long., 3° 2′ 3″ E.) est située à 791 kilomètres de Paris, sur la Méditerranée (312,864 hab.). On croit généralement que le point de la côte sur lequel Marseille est située avait été exploré par des navigateurs phéniciens et carthaginois lontemps avant que des Grecs ioniens venus de Phocée y eussent jeté les fondations d'une ville. La contrée appartenait alors à une tribu ligurienne, les Segobriges. Les Phocéens, venus dans le dessein de nouer avec les gens du pays des relations commerciales, députèrent l'un des leurs au chef des Segobriges pour lui exposer leurs intentions bienveillantes. Les Grecs d'Asie étaient alors beaux, séduisants et bien langagés, comme on disait jadis. L'envoyé Protis dut produire une certaine sensation parmi ces Celtes, peuple sauvage et misérable, mais qui portait sous sa rude écorce, comme il l'a prouvé plus tard, l'amour du beau et l'instinct du progrès. Justement Nant ou Nannus, leur chef, venait de permettre à sa fille, la belle Gyptis, de faire choix d'un époux. Les prétendants étaient invités à s'asseoir à un banquet, à la fin duquel la vierge gauloise présenterait une coupe à celui qu'elle aurait choisi. Protis, jeune et beau, prit place à ce banquet, et la fille de Nant, n'écoutant que son cœur, usant d'une liberté que lui envieraient de nos jours plus d'une princesse, offrit sa coupe au Phocéen. Ce qu'en pensèrent le chef segobrige et les jeunes Gaulois, ses hôtes... la tradition, très-sobre de détails, nous le laisse à deviner. La joie dut être tout entière du côté des Phocéens ; ils purent se fixer sur cette côte si merveilleusement taillée pour un établissement maritime. Une ville s'éleva, et l'habile Protis lui donna un nom celte : *Mas salia*, — *demeure salienne*, — dont plus tard on a fait Massilia et enfin Marseille.

Cependant les Segobriges ne voyaient pas sans dépit grandir cette étrangère. Comanus, successeur de Nant, tenta de s'en emparer par surprise. Il tenta d'y faire pénétrer des chars où des guerriers se tenaient cachés sous des feuillages. Une Gauloise qui aimait un Phocéen donna l'alarme. Une femme sauva la ville qu'une femme avait fondée. Comanus fut tué et ses guerriers vaincus.

Une nouvelle émigration de Phocéens, causée par la conquête de l'Ionie par Harpagus, en 542 avant Jésus-Christ, vint accroître les forces de la colonie. Dès lors celle-ci n'ayant plus à redouter les Gaulois, put étendre son commerce et multiplier ses comptoirs. Massalie commerça avec l'Italie, la Grèce et l'Asie Mineure.

Le blé, la vigne, l'olivier, importés par ses premiers colons, couvraient de richesses un pays jusqu'alors inculte. Ses industriels travaillaient le corail, fabriquaient des bijoux et, rapporte Pline, inventaient le savon. Et tandis que la ville se protégeait par des remparts, elle offrait aux navires un port vaste et sûr, le *Lacydon*. Les dieux de la mère patrie, Diane d'Ephèse et Apollon de Delphes y avaient des temples, et il est probable que la constitution de Massalie était celle d'une république aristocratique grecque.

Enfin, rayonnant sur tout le littoral, elle y créa des colonies nouvelles, dont les noms grecs attestent l'origine : *Nicæa* (Nice), *Antipolis* (Antibes), *Olbia* (Eoube, Eoux), *Cytharista* (la Ciotat).

Au quatrième siècle, Massalie avait atteint à un très-haut degré de prospérité. Elle rivalisait avec Tyr et Carthage, et ses navires sortant de la Méditerranée affrontaient déjà l'Océan. C'est une de ses gloires d'être la mère de ces hardis marins qui, sous la conduite du mathématicien géographe Pytéhas, osèrent explorer le golfe de Gascogne, la Manche, la mer du Nord jusqu'à cette Thulé légendaire que l'on croit être l'Islande, puis, dans un second voyage, franchir le Sund et pénétrer dans la Baltique jusqu'à l'embouchure de la Vistule. Tandis que Pythéas accomplissait ce voyage de découvertes au nord, un de ses compatriotes Euthymène avait mission d'explorer les côtes occidentales de l'Afrique et descendait jusqu'au Sénégal.

En 390, des Massiliens se trouvaient à Rome au moment où cette ville succombait devant les Gaulois et payait la lourde rançon exigée par Brennus. A leur retour ils dépeignirent à leurs concitoyens l'infortune de Rome, et ceux-ci envoyèrent à la république italienne tout l'argent de leur trésor. En reconnaissance, le sénat romain donna aux citoyens de Massilie le droit de siéger parmi les sénateurs dans les jeux publics. Plus tard, en 216, lors de l'invasion d'Annibal, les Massiliens ne montrèrent ni moins de zèle ni moins de dévouement pour la cause romaine, et avec une générosité devenue si rare de nos jours, loin de répéter le mot de Brennus : *Væ victis*, ils envoyèrent de nouveaux secours à la ville vaincue.

Rome, plus tard, récompensa Massilie, en l'an 155 avant Jésus-Christ, lorsque ses légions envahirent la Gaule méridionale. Elle lui donna le territoire compris entre le Rhône et la frontière d'Italie, et plus tard y ajouta les *Fosses Marianas*, canal creusé par les soldats de Marius.

Cependant sa sagesse politique fut trompée par l'événement lorsqu'elle prit parti pour le Sénat et Pompée contre César. Bientôt les légions de celui-ci menacèrent ses remparts, et une flotte vint attaquer ses forces maritimes réunies à celles de Pompée. Vaincue sur mer, épuisée de vivres et de munitions, décimée par l'épidémie, elle dut capituler. César voulut recevoir en personne la soumission de Massilie. Il ne se montra point généreux pour l'alliée la plus ancienne et la plus fidèle de la république romaine. Il lui laissa ses magistrats et ses lois, mais lui enleva toutes ses colonies, Nice exceptée. Il rasa ses murs, mit garnison dans sa citadelle et une station de navires de guerre à la Joliette (*Julii statio*). Il alla plus loin encore et, dans son triomphe, fit porter l'image de Marseille... Il avait eu le bonheur de vaincre, mais Marseille gardait la gloire de lui avoir résisté.

Elle avait perdu son importance militaire ; elle était toujours la reine du commerce et l'*Athènes des Gaules*, ainsi que l'appelait Cicéron, son admirateur déclaré. Des poëtes, des historiens, des professeurs illustres sortirent de ses écoles, où, sous le règne d'Auguste, les lettres et les arts prirent un nouvel essor.

Une ville où la vie intellectuelle était si active devait embrasser avec ardeur le christianisme. Saint Lazare, dit-on, fut son premier évêque ; saint Victor, commandant de sa citadelle, fut son premier martyr.

L'empereur Maximien Hercule ayant appris avec indignation que le chef militaire de Marseille renonçait au culte des dieux, le fit avertir par ses préfets, et ceux-ci n'ayant rien obtenu de Victor, il fit mettre ce dernier à la torture. Jeté dans un cachot, Victor y convertit trois soldats chargés de sa garde. L'empereur fit trancher la tête aux soldats et fit broyer Victor sous une meule, en 288. Ce martyr est devenu le patron de Marseille.

Vers 413, le moine Cassien fonda aux environs de la ville l'abbaye de Saint-Victor, dont les écoles de belles-lettres et de théologie furent célèbres et remplirent un rôle important dans l'histoire de Marseille.

Cependant l'empire romain s'écroulait sous l'effort des barbares. Déjà la Provence avait vu les Vandales quand les Burgondes l'envahirent en 413 et saccagèrent Marseille. Après eux, ce fut le tour des Visigoths, en 464 ; puis vinrent en 508 Théodoric, roi des Ostrogoths, et en 576 les Lombards. En 735, Marseille, tombée au pouvoir des empereurs grecs, avait pour gouverneur Mauronte ; celui-ci ouvrit les portes de la ville aux Sarrasins. Ceux-ci pillèrent et livrèrent aux flammes l'abbaye de Saint-Victor, puis se ruèrent sur Saint-Sauveur, maison de religieuses. Ne pouvant chercher dans le suicide un refuge contre les outrages dont elles étaient menacées, ces saintes se mutilèrent le nez, les joues, les oreilles. Devenues pour les barbares un objet d'horreur, sinon de pitié, elles furent égorgées, victimes sans tache, au pied d'un christ dont les plaies leur avaient inspiré leur héroïque résolution.

Charles-Martel et Charlemagne refoulèrent l'invasion musulmane. Les flottes de l'empereur protégèrent Marseille, dont le commerce avec l'Orient reprit un nouvel essor. La ville fut de nouveau fortifiée. On ne peut aujourd'hui retrouver les traces de cette troisième enceinte toute en pierre, mais on sait que l'on construisit à cette époque le château Babon à la pointe du fort Saint-Jean, les murs de Saint-Sauveur, Saint-Victor, des Accoules et la forteresse Roquebarbe.

Au dixième siècle, Marseille eut des vicomtes, qui peu à peu durent céder une partie de leur pouvoir aux évêques. Mais cette nouvelle administration n'était point durable, et au commencement du douzième siècle, une partie de la ville s'était constituée en république. La ville était alors séparée en deux parties par une muraille percée d'une porte unique. D'un côté était la *ville haute* ou épiscopale, et la *ville basse* ou *vice-comitale* de l'autre.

En 1214, Marseille avait un parlement où étaient admis tous les citoyens de la ville basse. Un *grand conseil* était chargé de la direction des affaires publiques. Il était composé de quatre-vingts bourgeois, trois docteurs en droit et six chefs de métiers. Le pouvoir exécutif était confié à un podestat, dont la magistrature était annuelle. Il avait pour ministres un viguier et trois syndics. Trois *clavaires* étaient places aux finances; trois *archivaires* remplissaient les fonctions de secrétaires d'Etat, six *prud'homes de la guerre* avaient le ministère de la marine, enfin la police municipale était confiée à douze intendants.

Cette remarquable administration aida Marseille à se relever de ses désastres, et l'époque des croisades accrut sa prospérité en donnant à sa marine et à son commerce une activité extraordinaire. Ses négociants eurent des comptoirs dans toutes les grandes villes de terre sainte, à Beyrouth, à Tyr, à Jérusalem, à Chypre, à Saint-Jean-d'Acre.

Nous avons raconté plus haut les querelles des seigneurs des Baux avec les comtes de Toulouse et de Barcelonne, auxquels succéda la maison d'Aragon. Cette époque fut funeste aux libertés de Marseille et à sa prospérité matérielle. Au quinzième siècle, Marseille fut assiégée, prise et pillée par Alphonse, roi d'Aragon. Quatre cents maisons furent détruites. « On voyait, dit C. Nostradamus, tomber de grands quartiers de murailles avec des éclats horribles et merveilleux, mêlés parmi les cris et les hurlements des femmes échevelées et des enfants éperdus; ils tombaient morts d'épouvante, sans coups, les uns sur les autres. » Cette œuvre de destruction dura trois jours.

Le duc d'Anjou aida la ville infortunée à se relever de ses ruines, et vingt ans après commença le règne heureux du bon roi René. Ce prince fit beaucoup pour Marseille. Il lui rendit ses libertés municipales; il favorisa son commerce en promettant un sauf-conduit aux gens de toutes nations, chrétiennes ou infidèles, qui voudraient venir y commercer. La savonnerie, la soierie, la tannerie furent bientôt florissantes, en même temps que par les soins du roi s'établissaient des fabriques de vitraux peints, dont les œuvres admirables peuvent encore être vues à Notre Dame des Accoules et dont la renommée parvint jusqu'au Vatican. Au bon roi René succéda son neveu Charles, et après celui-ci la Provence fut réunie à la France, sous le règne de Louis XI. L'organisation du conseil de Marseille fut modifiée. Cependant cette ville était sincèrement attachée au roi; François Ier y reçut un accueil enthousiaste, et lorsque, huit ans après, les Impériaux, commandés par le connétable de Bourbon, vinrent l'assiéger, elle fit une résistance héroïque. Les femmes se montrèrent sublimes de courage. On les vit s'exposer, pour travailler aux tranchées, à l'endroit même qui, en mémoire de leur belle conduite, porte le nom de *boulevard des Dames*. Après trente-deux jours de siége et un assaut infructueux, le connétable fut obligé de se retirer (24 sept. 1524). En 1536, Charles-Quint ne fut pas plus heureux. François Ier, qui avait, comme l'on voit, des raisons pour aimer Marseille, y eut une entrevue avec le pape Clément VII. A l'époque des guerres de religion, Marseille se montra ardente catholique. Le parti de la Ligue y régna avec une insupportable intolérance qui, plus d'une fois, ensanglanta la ville. Ces excès et l'anarchie qui en était la conséquence livrèrent la ville à l'étranger. Charles Casaulx, chef des ligueurs, appela le duc de Savoie, qui y fit son entrée le 2 mars 1591. Deux ans plus tard, les *décemvirs*, ainsi que l'on appelait les maîtres de la ville, traitèrent avec le roi d'Espagne. Philippe II. Un capitaine corse nommé Pierre Libertat trahit Casaulx au profit de la France et livra Marseille au duc de Guise. « C'est maintenant que je suis roi, » s'écria Henri IV à cette heueuse nouvelle.

Aux troubles de la Ligue succédèrent les agitations de la Fronde. La responsabilité en remonte au gouvernement, qui avait attente aux libertés municipales : le tirage au sort des consuls avait été substitué à l'élection. Ces magistrats, devenus impopulaires, eurent recours à l'intimidation, on leur répondit par des barricades. L'insurrection avait pour chefs Gaspard de Nioselles et son frère, qui se conduisirent avec un rare courage et une grande dignité. La ville fut désarmée et l'on fit savoir aux consuls assemblés que leur magistrature était abolie et que le gouvernement de la ville était remis à M. de Piles jusqu'à ce que le roi eût réglé la forme du gouvernement. Le 2 mars 1660, le roi et Mazarin arrivèrent devant Marseille. Afin d'humilier la ville rebelle, Mazarin fit abattre un pan de ses murailles et entra par la brèche. Le roi logea chez M. Riquetti de Mirabeau.

Il fit jeter les fondations du fort Saint-Nicolas et fit graver sur la première pierre de l'édifice cette inscription caractéristique : *Afin que Marseille ne puisse plus se révolter contre son roi, poussée par des suggestions perfides et par la rebellion de quelques audacieux.* La construction du fort Saint-Jean compléta ce système de fortifications à double fin. La sage administration de Colbert se chargea d'indemniser la ville de la perte de ses libertés. Neuf ans plus tard il accorda quelques priviléges à son commerce. La ville s'agrandit avec la glorieuse collaboration de Puget. Elle ne possédait que 200 navires, elle en compta 2,500. Mais un fléau épouvantable devait s'abattre sur elle en 1720.

Le 25 mai entra dans le port le navire *le Grand-Saint-Antoine*, chargé de laines. Bien qu'il vînt de Syrie, où régnait alors la peste, il fut admis sans quarantaine. A peine débarqué, le capitaine mourut de la contagion qui avait éclaté à son bord et qu'il avait dissimulée. Sa famille succomba également. Les médecins avertirent l'autorité et il fut défendu aux habitants de sortir du territoire de la ville, devenue la proie du fléau. Déja la peste avait visité Marseille, mais jamais elle n'y sévit avec une telle violence. Les bras ne suffisaient point à enterrer les morts. Au milieu de cette calamité, l'humanité s'honora du dévouement de l'évêque, monseigneur de Belzunce, de l'échevin Estelle et du chevalier Roze. La peste ne disparut qu'au mois d'août 1721. La population était tombée de 90,000 habitants à 50,000. Cependant, telle est la vitalité de cette ville, qu'elle avait déjà, en 1778, recouvré le chiffre de 90,000 âmes. Sa prospérité n'avait pas été atteinte et en 1782 elle offrit au roi un vaisseau à trois ponts et un don de 1,500,000 livres. Rien ne faisait présager alors les passions révolutionnaires qui devaient y éclater quelques années plus tard. Marseille choisit pour député Mirabeau et le reçut en triomphe; mais Mirabeau, ayant été élu en même temps à Aix, opta pour cette dernière. L'agitation grandit, surexcitée par des mesures maladroites et une attitude provocatrice de la part des autorités, et l'effervescence générale dégénéra en émeutes. La prise de la Bastille de Paris fit songer aux bastilles construites par Louis XIV. Un complot se forma, et dans la nuit du 19 au 20 avril 1790, les conjurés, au nombre de quarante-huit, surprirent les sentinelles et les postes des deux forts Saint-Nicolas et Saint-Jean. Les commandants de ces forts allaient opposer une résistance sérieuse, et la foule accourue rendait imminent un sanglant conflit. Les magistrats intervinrent et obtinrent des commandants que les forts recevraient des soldats de la garde nationale. Peu après, l'assemblée ordonna que les troupes qui occupaient les forts seraient remplacées. Ne pouvant se résoudre à abandonner ces bastilles devenues leurs conquêtes, les Marseillais entreprirent de les démanteler du côté de la ville. En 1791, sur la proposition de Barbaroux, Marseille envoya un bataillon de 500 hommes et deux pièces de canon pour faire partie d'un camp de 20,000 hommes sous Paris. C'est ce bataillon qui prit part à la journée du 10 août et apporta à Paris le *chant de guerre* de Rouget de l'Isle, *la Marseillaise*.

Le 31 mai 1793, la ville se souleva contre la Convention et prit parti pour les Girondins. Elle fut prise sans résistance. Pendant la Révolution, et même sous l'Empire, son commerce souffrit; l'Angleterre, devenue maîtresse des mers, ruinait le mouvement de son port; aussi, en 1815, accueillit-elle avec joie le retour des Bourbons, qui était le retour de la paix. Son commerce qui s'était relevé, prit après la conquête d'Alger un essor extraordinaire qui ne s'arrêta qu'en 1848. Elle est aujourd'hui la première ville maritime de la France et occupe le troisième rang par le chiffre de sa population.

Son commerce d'importation est de 700 millions de francs, et son exportation atteint le chiffre de 800 millions. Le mouvement du port dépasse 3 millions et demi de tonnes répartis entre 12,000 navires à voiles et 3,300 à vapeur. Son industrie est également considérable. Elle compte 45 savonneries, des huileries, des raffineries, des hauts-fourneaux et des fonderies, des tanneries et des fabriques de produits chimiques. Cette ville, d'origine antique, contient très-peu d'antiquités. Nous n'avons à citer que les ruines découvertes sous les bâtiments de l'abbaye de Saint Sauveur, classées parmi les monuments historiques. Parmi les monuments anciens, le plus intéressant est l'abbaye de Saint-Victor, fondée en 410, détruite par les Sarrasins et rebâtie en 1040 par Benoît IX. Son église est d'architecture romane et gothique. La crypte est formée de caveaux souterrains datant de toutes les époques, du premier au douzième siècle. La Halle-Puget et l'Hôtel-Dieu, du douzième siècle, sont également remarquables. Mais de magnifiques édifices, nés d'hier, ont fait de Marseille une ville monumentale. De 1860 à l'époque où nous écrivons, le vieux Marseille, sombre, insalubre, où Méry ne trouvait à admirer que deux monuments, disait-il, le soleil et la mer, ce Marseille moyen âge a presque entièrement disparu. Plus de 150 nouvelles rues ont été créées en même temps que des squares et des boulevards splendides: Citons la rue de Noailles, la rue de la République et la place Centrale, les quais, qui ont plus de 10,000 mètres d'étendue et en auront bientôt 14,000. L'ancien port, qui était naguère un foyer d'infection, a été agrandi et reçoit les eaux du canal de la Durance. Le bassin de la Joliette, commencé en 1845, ne fut terminé qu'en 1854. Les ports ont reçu depuis en supplément les bassins du Lazaret, d'Arenc, du Nord et des Docks, ce qui porte à 175 hectares la contenance des ports qui, il y a vingt-cinq ans, n'était que de 28, et déjà ces agrandissements ne suffisent plus. — La rade, entre le cap Croiset et le cap Couronne, est éclairée par les phares de Planier (feu tournant), de Porquerolles (feu varié) et de Faryman (feu fixe); fanaux à l'entrée du vieux port et sur le musoir de la jetée de la Joliette. Il nous

reste à parler des monuments qui se sont élevés à la même époque et des environs de la ville. Les edifices les plus remarquables sont :

La cathédrale, le palais épiscopal, le palais de Longchamps, la préfecture,— l'Ecole des beaux-arts, le palais de la Bourse, le palais de justice, Notre Dame de la Garde, l'église Saint-Michel.

La cathédrale, de style byzantin, est construite sur un terre-plein qui longe le quai de la Joliette, à 9 mètres au-dessus du sol du quai. La première pierre en fut posée en 1852 par le président de la République. Le palais épiscopal est regardé comme un des plus beaux de France.

Le palais de Longchamps a été inauguré le 14 août 1869. Ce magnifique édifice, de style renaissance, contient les musées de peinture, de sculpture et d'histoire naturelle. — Le palais de la Bourse, rue de la Cannebière, a été inauguré en 1860. Ce monument est d'architecture grecque et orné de sculptures remarquables. Sa salle principale mesure une surface de 1,120 mètres. — Le palais de la préfecture, place Saint-Féréol, date de 1862; c'est un vaste et magnifique édifice du style renaissance. — Le palais de justice, construit en 1865, de style grec ancien, est d'un caractère à la fois simple et imposant. L'École des beaux-arts, monument élégant et sévère, contient, au rez-de-chaussée, les écoles de dessin, architecture, sculpture, trois amphithéâtres, un grand atelier de peinture, des ateliers pour professeurs, et au premier étage, la bibliothèque, une salle de lecture et des salons destinés aux solennites. — L'église Saint-Michel, bâtie en 1850, dans le style gothique du treizième siècle. Cet imposant edifice peut contenir trois mille personnes. — Notre-Dame de la Garde. L'origine de cet édifice remonte à 1214. Cette admirable chapelle, reconstruite en 1864, et bâtie à 165 mètres au-dessus du niveau de la mer, est de style roman-byzantin et d'une architecture très-remarquable. La Vierge de cette chapelle, qui s'aperçoit de loin en mer, est particulièrement invoquée par les marins, et est l'objet de fréquents pèlerinages. La bibliothèque contient 80,000 volumes et 1,200 manuscrits.

Après avoir admiré les belles promenades que possède la ville. la Cannebière, la plus belle rue de Marseille (la plus belle qu'il y ait au monde, disent les Marseillais), le fameux cours Belzunce, les allées Meilhan, le Prado, le jardin Bonaparte, le jardin zoologique, le château, le parc Borelly, etc., le voyageur visite encore avec autant de plaisir que d'intérêt les charmants environs de Marseille.

Marseille a vu naître Pétrone, Pythéas et Euthymènes Jean Cassien, Bertrand Rostang, Bérenger, Honoré d'Urfé, Barbaroux, Puget, Thiers, Capefigue, Mery, Gozlan, A. Achard, Taxile Delord, Joseph Audran, Marc Michel, Reyer, Félicien David, E. Delacroix, Guérin, Barrye, Daumier, Ricard, etc., etc.

Foire de quinze jours, le 31 août.

Le *château d'If*, situé sur un rocher à 3 kilomètres du port. L'île d'If a une étendue de 290 mètres environ; à la pointe est établi un phare. Le château a été construit par François Ier en 1529. Les fortifications furent édifiées en 1597; elles peuvent, ainsi que celles des îles voisines, de Pomègue et de Ratonneau, concourir à la défense de la rade. Le château consiste en un donjon carré flanqué de quatre tours. Il fut longtemps une prison d'Etat, et servit ensuite de maison de correction paternelle. C'était une des bastilles du Midi. On pourrait faire une liste assez longue des condamnés qui furent enfermés au château d'If; il n'en est que trois dont tout le monde se souvient : Mirabeau, enfermé en 1774, par ordre de son père; Philippe-Egalité, en 1793, et le comte de Monte-Christo, qui n'a jamais existé, mais dont la légende attire au château d'If plus de visiteurs que l'interet historique.

Du sommet de la tour principale on jouit d'un magnifique panorama.

Le *château de Ratonneau*.—A cette tour flanquée de quelques bâtiments d'habitation se rattache une anecdote amusante. En 1765, un caporal, nommé Francœur, se declara *roi* de Ratonneau. Cet homme, qui était un peu fou, avait un jour profité de l'absence de ses compagnons, qui étaient allés chercher des provisions, pour baisser le pont-levis et s'enfermer seul dans la forteresse. Du haut du rempart, il notifia son avénement à la royauté de Ratonneau à ses camarades stupéfaits. Ceux-ci lui crient d'ouvrir; il se fâche. Ils insistent; il charge les canons et tire sur eux. La petite garnison regagne les canots qui venaient de lui apporter des vivres et s'éloigne vers Marseille.

Grande alarme dans cette ville lorsqu'on y entendit le canon du fort et que l'on vit la garnison faisant force de rames. On supposa une surprise des Anglais ou des Espagnols. La générale fut battue aussitôt; on courut aux armes. On peut juger de la surprise et de l'éclat de rire qui accueillirent la nouvelle de l'avénement de Francœur Ier. On dépêcha quelques canots armés contre ce conquérant, mais ils furent reçus à coups de canon et obligés de rentrer au port. Plusieurs jours se passèrent ainsi. Le nouveau roi cependant manquait de vivres. Il ne régnait que sur un troupeau de chèvres. Il pouvait, il est vrai, disposer de la vie de ses sujets, et sans doute il n'y manquait pas; mais pour se procurer du pain et du vin, il était obligé de héler les bâtiments qui passaient sous le fort et de les menacer de ses canons. Le gouverneur de Provence en était très-perplexe lorsqu'il apprit du château d'If que Sa Majesté se promenait souvent le soir sur les côtes de son royaume. On s'arrangea pour la surprendre.

En se voyant cerné : « Braves gens, s'écria Francœur, je ne résiste pas davantage et je subis la loi du plus fort. Le roi de France est plus puissant que moi. Je réclame toutefois les honneurs de la guerre : que l'on me rende mon havre-sac et ma pipe. »

Marseille n'abusa point de la victoire; on y fit une ovation au roi de Ratonneau, qui, le lendemain, traversa la ville pour se rendre à l'hôpital des fous. Plus tard il fut envoyé aux Invalides.

Les îles de Ratonneau et de Pomègue sont aujourd'hui réunies par une chaussée qui forme le port de la Quarantaine.

Les Aygalades, petit village à 7 kilomètres de Marseille, d'où l'on découvre un panorama admirable : la mer et ses îles, Marseille et les villages de l'Estaque, de Saint-André et Séon-Saint-Henry.

L'Estaque, petit port qui sert de rendez-vous aux promeneurs. Non loin de là se trouvent le vieux château des Tours et le château du roi René.

Camoins-les-Bains, village situé à 8 kilomètres de Marseille. Il possède un établissement thermal d'eaux sulfureuses froides.

Roquefavour. — L'aqueduc de Roquefavour, construit à 12 kilomètres de Marseille, dans la belle vallée de l'Arc, est une des œuvres les plus remarquables de notre époque. Sa largeur totale est de 13^m,60 à la base et de 4^m,50 au sommet. La première pierre de cet aqueduc fut posée en 1842. Il a coûté 3,785,000 fr. Hauteur, 82^m,50; longueur, 400 m.; trois rangs d'arches superposés. Le fameux pont du Gard disparaît à côté de ce colosse.

Allauch (*Albaudium, Allaon*), à 12 kilomètres de Marseille. Ce village est, dit-on, aussi ancien que Marseille, mais on n'a aucune preuve de cette antique origine. On voit encore sur un coteau voisin les ruines du bourg primitif, qui s'était fortifié contre les Sarrasins; des tours à demi détruites, quelques pans de murailles et l'église de Notre-Dame du Château. Aux environs, dans le bois de Pichaury, se voient les ruines du château de Ners.

Aubagne (*Albania, Oubagno*), petite ville située sur l'Huveaune, à 16 kilomètres à l'est de Marseille. Les montagnes de calcaire qui l'entourent lui ont donné son nom primitif d'Albania. Elle est très-ancienne et eut au moyen âge une certaine importance. L'ancienne ville était située au pied du château, dont on peut voir encore les vestiges. Le seul monument remarquable d'Aubagne est une fontaine élevée à la mémoire de l'abbé Barthelemy.

La Ciotat (*Elusa Vetus, Taurentium Cytharista*). Cette jolie ville maritime est située à 32 kilomètres au sud-est de Marseille, au fond d'une anse du golfe de Lèques. Son port, éclairé par deux phares, est abrité par le cap de l'Aigle contre les vents d'ouest et du nord. Il peut contenir cent cinquante bâtiments. La Ciotat est une ancienne colonie de Marseille et porta d'abord le nom de Cytharista. Détruite par les barbares, cette petite ville, par son commerce avec l'Orient, s'était rapidement relevée; au seizième siècle, elle comptait 12,000 habitants. La révocation de l'édit de Nantes l'a ruinée de nouveau. Enfin, dans la seconde partie de notre siècle, et surtout dans ces dernières années, elle a recouvré son ancienne prospérité.

Cassis (*Carsisis Portus*). — Cassis, à 22 kilomètres de Marseille, est une petite ville maritime fort ancienne, dont le nom se trouve dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle fut détruite par les Lombards en 573 et par les Sarrasins en 1200. Son port, protégé par un môle de 130 mètres de long et défendu par un château fort, peut recevoir soixante navires de faible tonnage. Les vignes qui l'entourent produisent des vins blancs muscats estimés.

2° ARRONDISSEMENT D'AIX. — *Aix* (28,152 hab.) est située à 32 kilomètres au nord de Marseille, dans une plaine qui domine la vallée de l'Arc. Son nom indique son origine romaine; elle fut fondée par le consul Caius Sextius, cent vingt-trois ans avant Jesus-Christ, à peu de distance d'une ancienne ville gauloise. Le consul plaça la ville sous la protection de Mercure et ses sources thermales sous celle de Priape. La renommée des ***Eaux Sextiennes*** fit la fortune de la ville, qui, sous César, comptait 30,000 habitants.

Ce fut près de ses murs que Marius tailla en pièces 200,000 Teutons. Le champ de bataille couvert de leurs cadavres, en fut appelé ***Campi putridi*** (Pourrières). Auguste éleva Aix au rang de *colonie julienne*, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante : ***Col Jul. Aquis Sextis***. Au quatrième siècle, elle fut la capitale de la deuxième Narbonnaise. En 290, le christianisme y fut prêché par saint Trophime, évêque d'Arles. Ravagée par les barbares, elle fut complétement détruite par les Sarrasins en 736, et ne se releva que sous Lothaire. Elle fut réunie au royaume d'Arles en 877, et devint la résidence des comtes de Provence, qui habitaient l'ancien prétoire.

Sous la maison de Barcelonne, Aix s'agrandit, bâtit sa cathedrale de Saint-Sauveur, et ce fut dans ses murs que fut réunie la première cour d'amour. Le bon roi René y résida, et une statue, œuvre de David d'Angers, élevée en 1839, témoigne de l'impérissable reconnaissance des Provençaux pour leur bon roi.

Au seizième siècle, après la réunion de la Provence à la couronne de France, l'importance d'Aix s'accrut encore; non-seulement elle avait conservé ses libertés municipales, mais elle devint le siége d'un parlement et d'une université. Plus tard, elle se jeta dans l'opposition et, comme Marseille, soutint le parti de la Ligue. Le duc d'Epernon l'assiégea et la prit. La conversion de Henri IV acheva de la réconcilier avec ce prince. Lorsque la France fut divisée en quatre-vingt-trois départements, Aix devint le chef-lieu des Bouches-du-Rhône; cette qualité lui fut enlevée en l'an VIII. — Aix, dit M. Th. Lavallée, est une ville de noblesse de magistrature, d'université, solennelle, mais triste, que l'industrie et le commerce ont peine à animer, et où l'on sent bien mieux qu'à Marseille l'attachement aux vieilles coutumes et l'opposition aux usages et aux lois du Nord.

Aix se divise en trois parties : la ville vieille, la ville neuve et le quartier Saint-Louis; la se

onde est très-remarquable. Aix est riche en monuments historiques; nous citerons : les *Bains de Sextius*, la cathédrale de *Saint-Sauveur*, bâtie sur les ruines d'un temple d'Apollon, et dont les trois nefs, byzantine, ogivale et grecque, sont remarquables; l'église *Saint-Jean*, du treizième siècle, où l'on admire les tombeaux des comtes de Provence; enfin la *tour de l'Horloge* de l'hôtel de ville et le palais de justice, ancienne résidence des comtes de Provence.

Aix possède un établissement thermal, construit en 1705.

Foires : 9 février, 17 septembre, 4 décembre; jour de la Fête-Dieu pour bétail, souliers, toiles, outils aratoires et quincaillerie.

Berre. — Cette petite ville est construite sur la rive est de l'étang qui porte son nom, sur l'emplacement d'une ancienne ville détruite au cinquième siècle par les Visigoths, et dont on voit encore quelques ruines. Le port de Berre est fréquenté par les caboteurs de la Méditerranée.

Gardanne. — Gardanne possède une importante exploitation de houille. Sur l'emplacement de la belle source nommée la *Fontaine-du-Roi*, s'élevait autrefois une maison de chasse du roi René.

Lambesc. — Cette petite ville, située sur la rivière la Concernade, possède des carrières de marbre. On a découvert aux environs des ruines romaines.

Salon. — Salon est situé dans une vallée que traverse le canal de Crapoune. On y remarque deux monuments classés parmi les édifices historiques : l'église paroissiale de Saint-Laurent et une pierre milliaire de l'ancienne voie romaine.

Martigues. — Cette ville est située entre l'étang de Berre et le canal par lequel il communique à la mer. Bâtie sur des îlots, elle a été surnommée la petite Venise de la Provence. Elle doit son origine à des pêcheurs qui vinrent s'y établir au seizième siècle. Son port a été construit récemment; il embrasse une superficie de 4 hectares. Martigues fabrique un caviar qui, dit-on, peut rivaliser avec le caviar russe.

Peyrolles. — Peyrolles possède un vieux château fort et la remarquable chapelle du Saint-Sépulcre.

Trets. — Cette ville, très-importante au moyen âge, a conservé quelques constructions curieuses.

Saint-Chamas. — A Saint-Chamas est établie une fabrique de poudre importante. Aux environs l'on remarque le pont Flavien, classé parmi les monuments historiques.

3° ARRONDISSEMENT D'ARLES. — *Arles* (*Arelate*, *Arelas*, *Arelatum*). Cette ancienne et belle ville est située à 89 kilomètres au nord-ouest de Marseille (25,980 hab.). L'origine d'Arles et l'étymologie de son nom ont donné lieu à de savantes controverses dont nous devons citer les conclusions. Les uns prétendent que Arles vient de *Ara lata*, d'autels consacrés à la Diane d'Ephèse, dont les Romains auraient retrouvé les ruines; d'autres, se rappelant que le territoire fut primitivement occupé par les eaux, donnent au nom de la ville l'étymologie celtique de *Ar laith*, lieu humide. Il est certain que les Gaulois furent les premiers habitants de la contrée; que les Grecs leur succédèrent, bien qu'il ne reste de leur occupation aucun vestige. La ville antique est toute romaine. César l'éleva au rang de colonie julienne et y établit les vétérans de la sixième légion. On l'appelait la petite Rome des Gaules. Constantin y résidait lorsque son beau-père Maximien attenta à ses jours. Ce fut Arles qu'il choisit pour réunir le grand concile de 314. Honorius y réunit l'assemblée des sept provinces gauloises. Aussi, avant l'invasion des barbares, Arles était-elle une des plus belles cités, une des plus riches en œuvres d'art. Son amphithéâtre était un des plus vastes du monde. Elle possédait en outre un théâtre, un palais impérial qui plus tard servit aux comtes, le palais de la Trouille; des thermes publics, des temples somptueux, des arcs de triomphe. Le fanatisme chrétien, puis la barbarie des hommes du Nord et des Sarrasins hâtèrent la destruction de ces merveilles.

Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, Arles devint la capitale d'un royaume qui relevait de l'empire germanique. Cette organisation fut de courte durée. Redevenue libre, Arles fut gouvernée par des consuls et des podestats. Elle suivit ensuite les destinées de la Provence et passa à la maison d'Anjou. Réunie à la couronne de France, elle fut française et soutint vaillamment la cause nationale pendant les guerres de François Ier et de Charles-Quint. De même que Marseille et Aix, elle tint pour la Ligue et ne se soumit qu'après la conversion de Henri IV, mais elle prit peu de part aux agitations de la Fronde. Cependant Louis XIV redouta l'amour naturel aux Provençaux pour leurs libertés municipales et désarma la ville d'Arles. Celle-ci lui offrit un don de 75,000 livres et, en 1683, lui envoya la Vénus d'Arles trouvée dans les ruines du théâtre antique. Les savants disputèrent au sujet de cette découverte. Quelques-uns prétendaient que la statue était l'image de Diane et l'un d'eux répondit à l'auteur des *entretiens de Callisthène:*

> Silence, Callisthène, et ne dispute plus!
> Tes sentiments sont trop profanes;
> Dans Arles c'est à tort que tu cherches Vénus;
> On n'y trouve que des Dianes.

Pendant la Révolution et la *terreur blanche*, Arles se distingua par une sage modération. Aujourd'hui qu'elle n'a plus que le quart de la population qu'elle avait sous les premiers Césars, Arles est toujours une ville aussi belle qu'intéressante par ses monuments antiques. On y admire encore son amphithéâtre, construit sous Tibère Néron, 43 ans avant Jésus-Christ; les ruines de son théâtre, un obélisque de quinze mètres, les restes de l'ancien forum et des thermes et les ruines du palais de Constantin. Ses monuments du moyen âge sont aussi très-remarquables et nous citerons: Saint-Trophisme, qui date de 601, réparé au quinzième siècle, Notre-Dame la Majeure, deux chapelles du sixième siècle de l'église de Saint-Césaire, l'église de Saint-Honorat, les chapelles de Sainte-Accurse et de la Genouillade, les Alyscamps, ou Champs-Elysées (mon hist.), nécropole célèbre au moyen âge. Au faubourg de Trinquetaille, au delà du Rhône, se trouvent quelques débris romains. A 3 kilomètres d'Arles s'élève l'abbaye célèbre de Montmajour, fondée au sixième siècle.

Foires : 3 et 20 mai, 28 août, pour bétail, dentelles, toiles, etc.

Tarascon. — Cette ville doit son origine à Marseille. Elle est située à 16 kilomètres d'Arles, sur la rive droite du Rhône. Les Romains y construisirent une citadelle, *arx Jovis*, qui plus tard fut remplacée par un château des comtes de Provence. L'origine du nom de Tarascon a été expliquée par une curieuse légende : « Dans les environs de la ville vivait un dragon furieux, de grosseur d'un taureau, ayant la tête d'un lion, le crin comme une jument, les dents comme des épées, le dos tranchant comme une faux, la queue de couleur de vipère; qui marchait à six pieds de forme humaine, était couvert d'une écaille comme une tortue et tellement hideux qu'on l'appelaitordinairement *Tarasque*, qui veut dire laid et difforme... Ceux qui ont écrit de ce dragon disent qu'il avait été engendré d'un monstre qui se nourrissait dans le Jourdain et appelé Léviathan en Asie, et d'un animal terrestre qui se nourrit dans les déserts de Galasie, appelé Bonassus, et ayant traversé la Méditerranée, entra dans le Rhône et faisait son séjour dans un bois nommé *Nerlac*, c'est-à-dire bois noir, où est à présent la ville de Tarascon. » Sainte Marthe, invoquée par les habitants, alla trouver le dragon dans sa caverne, lui ordonna de la suivre et le dragon se laissa mener au peuple, qui le mit à mort.

Une fête populaire rappelle encore, chaque année, le souvenir de la Tarasque.

Fos (*Fossiæ Marianæ*). — Ce petit bourg, situé à 53 kilomètres sud-est d'Arles, doit son origine à un canal creusé par les soldats de Marius, l'an 102 avant Jésus-Christ. Il formait une seigneurie au moyen âge.

Saint-Remy, (*Glanum*, *Livii Fanum sancti Remigii*). — Ce village, situé à 25 kilomètres au nord-est d'Arles, était fréquenté par les Grecs de Marseille et d'Arles. Il prit une grande importance sous les Romains et a gardé de ses monuments antiques deux ruines intéressantes, celles d'un mausolée et d'un arc de triomphe. On y remarque aussi les vestiges d'un temple de Cérès. Saint-Remy est la patrie de Rivarol.

Les Baux. — Les Baux (*Baucius*, *Balcius*, *Castrum de Baucis*), à 20 kilomètres au nord-est d'Arles. Le nom de ce village, qui jadis joua un rôle important, vient du mot ligurien *baou*, qui signifie escarpement; le village a conservé les ruines de son château fort; ces ruines sont encore imposantes et méritent d'être visitées.

STATISTIQUE.

1° ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE. — 9 cantons, 16 communes.

Chefs-lieux de canton : *Marseille*, 6 cantons (312,864 hab.), *Aubagne* (7,392 hab.), *la Ciotat* (10,017 hab.), *Roquevaire* (3,604 hab.).

Principales communes : Allauch (3,601 hab.), Auriol (5,182 hab.), Cassis (2,400 hab.), Géménos (1,660 hab.).

2° ARRONDISSEMENT D'AIX. — 10 cantons, 60 communes.

Chefs-lieux de canton : *Aix*, 2 cantons (28,152 hab.), *Berre* (1,980 hab.), *Gardanne* (2,570 hab.), *Istres* (3,890 hab.), *les Martigues* (8,011 hab.), *Peyrolles* (1,260 hab.), *Salon* (6,400 hab.), *Trets* (2,859 hab.) *Lambesc*, (3,226 hab.).

Communes importantes : Eguilles (1,704 hab.), la Fare (1,380 hab.), Faus (2,218 hab.), Fuveau (2,856 hab.), Jouques (1,810 hab.), Laucon (2,022 hab.), Marignane (2,195 hab.), Meyrargues (1,354 hab.), Pélissanne (1,946 hab.), les Pennes (2,026 hab.), Rognes (1,800 hab.), Saint-Cannat (1,990 hab.), Saint-Chamas (2,610 hab.), Saint-Mitre (1,100 hab.), Septèmes (1,650 hab.), Velaux (1,120 hab.), Ventabren (1,301 hab.), Vitrolles (1,339 hab.).

3° ARRONDISSEMENT D'ARLES. — 8 cantons, 32 communes.

Chefs-lieux de canton : *Arles*, 2 cantons (25,980 hab.), *Château-Renard* (5,532 hab.), *Eyguières* (2,978 hab.), *Orgon* (2,984 hab.), *les Saintes-Maries* (1,006 hab.), *Saint-Remy* (6,315 hab.), *Tarascon* (11,707 hab.).

Principales communes : Alleins (1,300 hab.), Aureilles (700 hab.), Barbentanne (3,213 hab.), Eyragues (2,583 hab.), Fontevieille (3,248 hab.), Mallemort (2,210 hab.), Mouriès (2,235 hab.), Noves (2,187 hab.), Rognonas (1,240 hab.),

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée avec petit collége (970 élèves), 3 colléges communaux (301 élèves), 36 institutions secondaires libres (2,300 élèves), 725 écoles primaires (51,000 élèves), 50 salles d'asile (7,300 élèves). — 199,000 habitants ne savent ni lire ni écrire; 27,000 savent lire seulement et 312,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 28 établissements hospitaliers; 56 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. — JUSTICE. En moyenne, 30 condamnations pour crimes contre les personnes, 80 pour crimes contre les propriétés, 3,000 pour délits, 15,000 pour contraventions. — 2,500 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 10,000 affaires commerciales; 6,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 500 hommes et 75 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 200 hommes et 20 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT

DU CALVADOS

SITUATION. — Le département maritime du Calvados, appelé d'abord l'*Orne-Inferieure*, tire son nom actuel des rochers du Calvados, qui s'élèvent le long de ses côtes. Situé entre 48° 45′ 30″ et 49° 24′ 30″ de latitude, et entre 1° 54′ 18″ et 3° 29′ 18″ de longitude occidentale, il appartient à la région nord-ouest de la France.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, l'embouchure de la Seine et la Manche; à l'ouest, le département de la Manche; au sud, celui de l'Orne; à l'est, celui de l'Eure.

SUPERFICIE. — La superficie totale du département est de 551,867 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de montagnes, 450 hectares; pays de landes ou de bruyères, 11,500; sol de riche terreau, 150,000; sol calcaire, 130,000; de gravier, 7,500; pierreux, 5,000; sablonneux, 2,500; limoneux ou marécageux, 70,000. Sous le rapport de sa superficie, le département du Calvados est le 66e de France.

TOPOGRAPHIE. — Vastes et fertiles plaines séparées par des vallées peu profondes et d'une grande richesse; groupe de collines au midi.

1° COLLINES. — Les collines, qui ne s'élèvent guère à plus de 75 mètres au-dessus des plaines, vont se rattacher à la ligne de partage des eaux de la Loire et de la Seine. Le point culminant du département est le mont Pinçon (360 m. au-dessus du niveau de la mer).

2° VALLÉES. — Les vallées, fécondes, verdoyantes, riches en prairies, renferment quelques-uns des paysages les plus gracieux de la Normandie. Il faut citer le val des Vaux, parcouru par la Virène; le vallon du Noireau, les bords de l'Orne, au midi, où le fleuve serpente auprès de hauteurs escarpées; les bords du Laizon, lorsque ce cours d'eau entre dans la profonde fissure de la Brèche-au-Diable.

3° CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — Le département se divise en trois régions bien distinctes : 1° *région crétacée*, dans l'ancien pays d'Auge (arrondissements de Pont-l'Evêque et de Lisieux), où la craie, qui forme partout ailleurs le sous-sol, se montre à découvert; 2° *région calcaire*, dans la campagne de Caen et le Bessin (arrondissement de Caen et portions de ceux de Bayeux et de Falaise), où la formation calcaire (oolithes, trias et lias) est prépondérante; 3° *région granitique*, dans le Bocage (arrondissement de Vire, sud de celui de Bayeux, ouest de celui de Falaise, sud-ouest de celui de Caen).

4° COTES. — C'est à *Honfleur* que l'estuaire de la Seine, en s'évasant, débouche dans la mer; les bas-fonds du fleuve interdisent aux gros navires l'entrée de ce port si fréquenté au moyen âge. La Manche baigne ensuite le département depuis Honfleur jusqu'à l'embouchure de la Vire; le rivage forme le fond de la vaste baie de la Seine, sur un développement d'environ 110 kilomètres. Les côtes sont bordées par des sables vaseux, puis par la petite chaîne des rochers des Creuniers, par des plages sablonneuses, où l'on a établi les bains de mer de Trouville, de Deauville, de Villers-sur-Mer, d'Houlgate et de Cabourg. Entre Villers et Beuzeval, on rencontre les rochers des *Vaches-Noires*, falaises longues de 7 kilomètres, hautes d'environ 120 mètres et remarquables par leurs fossiles; on trouve en suite l'embouchure de l'Orne en face de laquelle commencent les rochers du Calvados, puis des plages sablonneuses après Port-en-Bessin, la pointe de la Percée, et enfin les vastes roches du Grand-Camp, au pied desquelles s'étendent des bancs de sable et les grèves de l'embouchure de la Vire.

Peu sinueuses et d'un accès difficile, les côtes du Calvados sont généralement formées de falaises à pic que la mer bat et ronge insensiblement, et dont la hauteur varie entre 50 et 230 mètres.

5° ILES, ROCHERS ET BANCS DE SABLE. — L'embouchure de la Seine est encombrée de bancs de sable qui protégent la côte jusqu'à l'embouchure de l'Orne; puis vient la chaîne dangereuse des rochers du *Calvados* (Roches-du-Lion, Quilvot, Essaits-de-Lagrune, îles de Bernières, Roches-de-Fer), formidables récifs que la mer découvre à la marée basse, et qui présentent alors un front d'écueils déchiquetés; ils s'étendent parallèlement à la côte sur une étendue de 40 kilomètres environ; ils doivent leur nom général de rochers du Calvados à l'un des vaisseaux espagnols de l'*Invincible Armada*, que Philippe II dirigea en 1558 contre l'Angleterre; ce vaisseau, appelé *Salvador*, vint se briser sur la partie occidentale des rochers et leur laissa son nom (par corruption *Calvados*). Outre ces rochers, on en trouve d'autres non moins redoutables près des côtes; ils ont été formés par l'action destructive de la mer sur les falaises du littoral.

6° PORTS. — Ils sont au nombre de 11 : Honfleur, Trouville, Touques, Dives, Sallenelles, Caen, Courseulles, Port-en-Bessin, Isigny, Luc et Ouistréham.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Pente générale du sud au nord. Toutes les eaux du département aboutissent à la Manche, soit par la Seine, soit par les petits fleuves côtiers.

Les cours d'eau sont :

La *Touques*, qui naît à Champhaut (Orne), passe à Fervaques, Lisieux, Pont-l'Evêque et Touques. Son cours est d'environ 80 kilomètres; elle est navigable, dans les grandes marées, depuis Lisieux (29 kilom. de la mer).

La *Dives*, qui prend naissance à Malnoyer (Orne), passe à Coulibœuf, Saint-Pierre, Mézidon, Troarn et Dives; elle se jette dans la Manche après un cours de 60 kilomètres; elle devient navigable près de Méry-Corbon, lorsqu'elle s'est grossie de la Vie, à 26 kilomètres de la mer.

L'*Orne*, qui traverse du sud au nord le centre du département auquel elle donnait autrefois son nom. Elle naît près de Séez (Orne), passe à Harcourt et à Caen, et se jette dans la Manche un peu au-dessous du port de Sallenelles, après un cours d'environ 100 kilomètres. Les navires d'un faible tirant d'eau peuvent la remonter jusqu'à Caen, à 17 kilomètres de la mer; mais son lit obstrué s'oppose à la navigation en tout autre temps que pendant les grandes marées. Ses affluents principaux sont l'Odon et le Noireau.

La *Vire*, jolie rivière qui prend sa source à l'étang des Moulins-de-Bieux (Orne), passe à Vire et entre dans le département de la Manche. Elle n'appartient ensuite au Calvados que par sa rive droite, vers son embouchure. Elle est alors navigable et reçoit, près d'Isigny, la petite rivière d'Aure, qui arrose de magnifiques pâturages.

La *Seulles*, entièrement comprise dans le département, arrose Saint-Vaast, Tilly, Creuilly et se jette dans la mer en face des rochers du Calvados, après un cours de 60 kilomètres.

La *Dromne* et l'*Aure supérieure* se perdent dans des gouffres marécageux, à 2 kilomètres de la mer, un peu au nord de Bayeux.

2° MARAIS. — On en rencontre quelques-uns dans la vallée inférieure de l'Aure, de la Dives et de la Touques; mais l'industrie agricole travaille à les dessécher.

CLIMAT. — Climat sequanien avec tendance à l'humidité et au froid; air pur et sain, à l'exception des pays situés à l'embouchure des rivières; température pouvant varier plusieurs fois dans la même journée; printemps froid et pluvieux; été d'un mois et demi (de juin à août). Maximum de température, + 33°; minimum, — 15°. — *Pluies* : 135 jours. La pluie est généralement fine et froide. — *Vents* : ceux du nord, du sud et de l'ouest sont dominants. — *Tempêtes* : fréquentes aux approches de l'équinoxe et des solstices. Le vent d'ouest souffle alors avec une fureur extraordinaire.

Le département est l'un des dix de France où il y a le plus d'aveugles et le plus d'aliénés.

La moyenne de la vie est de 45 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mines de *houille;* celles de Littry sont les plus importantes. — *Fer* à Feuguerolles, May, Vacogne, Littry, Caumont et Urville; malheureusement il est de médiocre qualité et casse à chaud comme tous ceux des terrains de transition de la basse Normandie. — *Ardoises* à Curcy et à Castillon. — Dans les ardoisières de Curcy, grains *d'argent* contenant 9/10 d'argent et 1/10 de *cuivre*, alliage exactement égal à celui de l'argent monnayé. — Excellentes *pierres à bâtir* de Caen, exportées en Angleterre, en Amérique et en Hollande; *marbres* dans quelques terrains intermédiaires en couches trop peu épaisses pour être exploitées; *granit, pierre à chaux, grès, marnes.*

Sources. — Sources minérales presque toutes ferrugineuses et froides : Brucourt, Roques (près de Lisieux), Hôtel-Dieu (à Caen), Touffreville et Montbosc.

2° VÉGÉTAUX. — Grande richesse végétale. Céréales en surabondance; melons en pleine terre aux environs de Honfleur et de Courson; arbres fruitiers; pommes et poires à cidre. — Colza, trèfle, chanvre, lin, légumes de toutes sortes. — Tulipes, hyacinthe aux environs de Caen. — Criste-marine et varechs sur les côtes. — Chêne, bouleau, hêtre, charme dans les forêts; quelques châtaigniers, acacia, sorbier, catalpa, buis, houx, genêt, cornouiller, épine noire.

3° ANIMAUX. — Race bovine renommée de la vallée d'Aure et du pays d'Auge; belle race de chevaux normands hauts de taille et pleins de vigueur; moutons, porcs, chapons, poulardes, gelinottes, dindons et abeilles.

Loups, renards, martres et fouines, putois, écureuils, hérissons. — Milan, petit aigle et orfraie. — Vipère dans le Bocage, couleuvre à collier, orvet, salamandre. — Plie, sole, raie, barbue, turbot, congre, surmulet, hareng, merlan, maquereau, homard, crabe, moule et huître sur les côtes. — Nombreux poissons dans les rivières.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — 10 routes nationales (439 kilom.); 20 routes départementales (687 kilom.); 3,032 chemins vicinaux (6,320 kilom.).

2° RIVIÈRES. — 5 rivières navigables : Touques, Dives, Orne, Vire et Aure inférieure (131 kilom.).

3° CANAUX. — 1 canal (de Caen à Ouistréham), 14 kilomètres.

4° COMMUNICATIONS MARITIMES. — Tous les jours, de Caen au Havre et d'Honfleur au Havre. — 6 départs par semaine d'Honfleur pour

Londres.—Tous les jours, de Trouville, au Havre et plusieurs départs par jour en été.

CHEMINS DE FER. — Deux grandes lignes du réseau de l'Ouest traversent le département : ligne *de Paris à Granville* et ligne *de Paris à Cherbourg*. Autour de cette dernière rayonnent 7 embranchements.

En construction, un chemin de fer *de Caen à Courseulles* et un autre *de Falaise à Condé-sur-Noireau.*

LIGNE DE PARIS A GRANVILLE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Vire.
Viessoix	261 kilom.	10 kilom.
VIRE	271	»
Mesnil-Clinchamps	279	8
Saint-Sever	284	13
Saint-Aubin-des-Bois	290	19

LIGNE DE PARIS A CHERBOURG

Stations.	Dist de Paris.	Dist. de Caen.
LISIEUX (embr.)	191 kilom.	48 kilom.
Mesnil-Mauger	209	30
MÉZIDON (B)	216	23
Moult-Argence	225	14
CAEN (B)	239	»
Bretteville-Norrey	253	14
Audrieu	259	20
BAYEUX	269	30
Le Molay-Littry	283	44
Lison (embr.)	296	57
Isigny	305	66

Caen se trouve à 132 kilomètres de Cherbourg, 132 d'Evreux et 182 de Nantes.

CHEMIN DE FER DE LISIEUX A HONFLEUR

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Honfleur.
LISIEUX (embr.)	191 kilom.	43 kilom.
Le Breuil-Blangy	2[illegible]1	32
PONT-L'EVÊQUE (embr.)	208	25
Quetteville	220	13
HONFLEUR	233	»

CHEMIN DE FER DE PONT-L'EVÊQUE A TROUVILLE-DEAUVILLE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Pont-l'Evêque.
PONT-L'EVÊQUE (embr.)	208 kilom.	» kilom.
Touques	217	9
TROUVILLE-DEAUVILLE	220	12

CHEMIN DE FER DE LISIEUX A ORBEC

Stations :	Dist. d'Orbec.
LISIEUX	19 kilom.
Glos	16
Mesnil-Guillaume	13
Saint-M.-de-Mailloc	12
Saint-P.-de-Mailloc	9
Chapelle-Yvon	7
St-Même-de-Bienfaite	6
Orbiquet	6
ORBEC	»

DU MANS A MÉZIDON ET CAEN

Stations.	Dist. du Mans.	Dist. de Caen.
COULIBŒUF	124 kilom.	43 kilom.
Vendœuvre-Jort	130	37
St-Pierre-sur-Dives	136	31
MÉZIDON	144	23

A partir de Mézidon, la ligne emprunte la voie de Paris à Cherbourg.

DE COULIBŒUF A FALAISE

Pas de station intermédiaire. Falaise se trouve à 227 kilomètres de Paris.

De Coulibœuf à Falaise, il y a 6 kilomètres.

DE CAEN A FLERS

Stations.	Dist. de Caen.	Dist. de Paris.
CAEN	» kilom.	239 kilom.
Feuguerolles-Saint-André	8	248
Mutrécy-Clinchamps	12	258
Grimbosq (halte)	18	259
Croisilles-Harcourt	26	266
Saint-Remy	35	273
Clécy	39	273
Berjou-Pont-d'Ouilly	44	269
Condé-sur-Noireau	52	262

DE LISON A SAINT-LO. — Ce chemin de fer n'appartient au département que par la station de *Lison*, à 18 kilomètres de Saint-Lô.

AGRICULTURE. — Grands progrès surtout dans le Bocage, où ne croissaient autrefois que du seigle, du sarrasin et de l'avoine, et où le froment vient aujourd'hui parfaitement. — Culture en grand du colza dans l'arrondissement de Caen et une partie de celui de Bayeux. — Trois sortes de cidre, boisson principale des habitants : celui de Bayeux, celui du Bocage et celui du pays d'Auge; ce dernier, le meilleur, capiteux et coloré, se garde plusieurs années. Culture des fleurs aux environs de Caen. Prairies artificielles plantureuses occupant environ un cinquième des terres arables et nourrissant un bétail renommé. Elevage en grand de la race bovine dans la vallée d'Aure et le pays d'Auge; beurre de Trévières et d'Isigny (7 millions de francs); fromages de Livarot, de Pont-l'Evêque et de Mignot.

On compte 187,000 hectares en céréales; 48,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 49,000 en prairies artificielles; 4,000 en fourrages consommés en vert; 118,000 en prairies naturelles; 9,000 en pâturages; 38,000 en bois; 28,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 148 millions de francs; 264,000 bêtes à cornes; 63,000 chevaux; 150,000 moutons; 62,000 porcs; nombreuse volaille engraissée pour l'exportation; le tout représentant une valeur d'environ 80 millions de francs et pouvant produire 49 millions.

INDUSTRIE. — 1,500 carrières de grès, granit, moellons, pavés, schistes, ardoises, marbres, pierres à chaux, pierre de taille (dite de Caen), sables, argiles. — 1 mine de houille exploitée; 237 ouvriers : 140,000 quintaux métriques d'anthracite (200,000 fr.) et 3,500 quintaux métriques de houille (7,000 fr.). — 23 tourbières, dont 10 exploitées (46 ouvriers). — 6 usines à fer produisant pour 100,000 fr. de fonte. — Plomb de chasse. — Porcelaines de Bayeux. — Acide sulfurique, couperose, cordes, toiles, coton. — Dentelles de Bayeux et blondes de Caen (50,000 ouvrières). — Teintureries, tanneries, huileries, scieries, fonderies, sucreries, brasseries, mégisseries, papeteries, blanchisseries, construction de navires, poteries, peignes à tisser ou *rots*, lacets, fils, filatures de laine et de lin. On compte environ 185 établissements pourvus d'appareils à vapeur, 185 récipients de vapeur, 39 chaudières calorifères, 191 chaudières motrices et 163 machines à vapeur d'une force totale de 2,025 chevaux.

COMMERCE. — Le département *exporte* les produits de son industrie agricole et manufacturière; il *importe* principalement de la houille, le bassin de Littry (145,000 quint. métr.) ne suffisant pas; il tire 125,000 quintaux métriques de Valenciennes et 985,000 d'Angleterre.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. — Navigation *à voiles* et *à vapeur* réunies : entrées dans les ports, lest compris, 2,000 navires (220,000 tonnes); *cabotage*, entrées, lest compris, 2,500 navires (105,000 tonnes).

POPULATION. — La population très-dense de ce département se trouve, en raison même de sa densité, poussée vers les émigrations maritimes et ne s'accroît que d'une façon insensible; elle avait augmenté d'environ 20,000 habitants depuis le commencement du siècle, mais le dernier recensement a constaté une diminution de 20,897 habitants pendant la période quinquennale correspondant à la guerre prussienne. La population est de 454,012 habitants; sous ce rapport, le département est le 25e de France.

La densité de la population est de plus de 82 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue, il est le 17e.

Les habitants du Calvados sont, en général, forts, intelligents et industrieux, avec une certaine propension à l'émigration.

HISTOIRE. — Le département du Calvados a été formé d'une partie de la Basse-Normandie subdivisée en plusieurs contrées (Bessin, Bocage, campagne de Caen, pays d'Auge et Lieuvain). Ce département prit d'abord le nom de département de l'*Orne-Inférieure*, mais il ne le garda que peu de temps. Les premiers habitants furent, à l'ouest, les Baïocasses et, à l'est, les Lexoviens. Ils furent soumis à la domination romaine par un lieutenant de César, mais ils gardèrent un attachement profond à leur ancienne indépendance, et au cinquième siècle ils prirent part à la grande insurrection armoricaine. Les contrées qui plus tard s'appelèrent la Bretagne et la Normandie formèrent alors une république fédérative qui subsista jusqu'à la conquête de Clovis; elle fut alors réunie à la Neustrie. Plus tard, la conquête de l'Angleterre par Guillaume, l'invasion anglaise, les guerres d'Edouard III amenèrent pour ce pays une longue suite de calamités et de déchirements. Sous Charles VI, la bataille de Formigny, gagnée par le comte de Richemond, délivra la Normandie de l'occupation anglaise. L'époque de la réforme religieuse fut le signal de déplorables violences. Les paysans, ruinés et écrasés d'impôts, se soulevèrent. Les insurrections des *gauthiers* et des *va-nu-pieds* furent anéanties par le maréchal de Gassion et les vaincus furent suppliciés sans pitié. Ces événements sont les derniers que nous ayons à rappeler jusqu'à l'époque de la révolution. En 1793, quelques députés girondins retirés à Caen s'y mirent en rébellion ouverte contre la Convention. Ils levèrent même des troupes dont ils confièrent le commandement à Wimpfen; mais ce commencement d'insurrection fut facilement réprimé. Robert Lindet, commissaire de la Convention, entra à Caen sans y rencontrer de résistance. Depuis, la chouanerie ne parvint point à soulever le Calvados, pays industriel et agricole qui a toujours préféré les travaux sérieux de la paix aux agitations stériles des partis politiques.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Calvados (chef-lieu Caen) est divisé en 6 arrondissements, 38 cantons et 764 communes; il fait partie de la 13e inspection des ponts et chaussées (Alençon), de la 15e conservation des forêts (Alençon), de l'arrondissement minéralogique de Rouen (division du nord-ouest), de la 1re région agricole (nord-ouest). — Il forme la 3e subdivision de la 2e division militaire (Rouen), du 1er corps d'armée (Paris); le diocèse de Bayeux et Lisieux, suffragant de Rouen (71 cures, 626 succursales, grand séminaire à Bayeux, petits séminaires à Lisieux et à Villers-le-Sec).

7 temples protestants.

6 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux des arrondissements et 8 tribunaux de commerce (Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux, Condé-sur-Noireau, Isigny, Honfleur et Vire), sont du ressort de la Cour d'appel de Caen.

Maison centrale de détention de *Beaulieu*, près de Caen (800 détenus).

Il y a à Caen une académie universitaire des plus importantes, avec facultés de droit, de sciences et de lettres, écoles secondaires de médecine et de pharmacie, un lycée et un grand nombre de sociétés savantes dont les travaux sont très-estimés.

Colonel de remonte à Caen, ville qui est le chef-lieu de la 4e légion de gendarmerie (Calvados, Manche et Mayenne). 1re préfecture maritime (Cherbourg).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE CAEN. — *Caen* (lat., 49° 11′ 14″; long., 2° 41′ 24″ O.), *Cadetopolis, Cadomus*, est située sur l'Orne, à 233 kilomètres de Paris et à 12 kilomètres de la mer (35,723 hab.). Bien que l'on puisse supposer à Caen une origine plus ancienne et que tout porte à croire qu'elle exista sous les Romains, on ne possède aucune preuve authentique de son existence antérieure au dixième siècle. Au onzième siècle, elle était une ville importante par sa population, son commerce et ses fortifications.

Elle possédait un château fort et deux riches

abbayes : l'Abbaye-aux-Hommes et l'Abbaye-aux-Dames, fondées par Guillaume le Conquérant en 1066. Ce prince en avait fait sa résidence de prédilection. Il y établit *l'échiquier de Normandie*, cour suprême chargée d'administrer les finances et de rendre la justice. Jean sans Terre accorda à Caen le droit de nommer ses échevins. Philippe-Auguste maintint plus tard ce privilége lorsqu'il réunit la Normandie à la couronne de France. En 1346, Edouard III, que guidait le traître Geoffroy d'Harcourt, vint mettre le siége devant la ville de Caen. Les hommes de guerre chargés par le roi Philippe de la défense de la ville étaient disposés à la rendre, mais les bourgeois, au contraire, résolus à une résistance désespérée, la défendirent maison par maison. La ville prise, Edouard accorda la vie sauve aux vaincus, mais pendant trois jours il fit charger ses vaisseaux de leurs dépouilles. Ce butin était des plus riches, et l'on évaluait à plus de 40,000 aunes la quantité de draps enlevés par les Anglais. Cependant Edouard III ne put garder la ville, dont le château lui résistait toujours, et en 1431 Henri V vint l'assiéger de nouveau. Cette fois encore la résistance fut héroïque; près de deux mille bourgeois périrent sur ses remparts; la ville fut prise et mise à sac. Henri V garda sa conquête: il y mit garnison, l'aida même à se relever de ses ruines et y créa une université. En 1450, Caen fut reprise par Charles VII. Depuis, elle ne fut plus séparée de la France, et jusqu'au seizième siècle elle jouit des bienfaits de la paix. Une imprimerie y fut créée en 1480, et son université jouit bientôt d'une renommée méritée.

De 1560 à la pacification d'Amboise, la ville, dont la garnison était catholique, mais dont les habitants étaient protestants, fut ensanglantée par les discordes religieuses. Des fanatiques détruisirent les statues et les vitraux peints des églises, ainsi que les tombeaux de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde. Quelques restes du corps de cette reine furent recueillis par l'abbesse Anne de Montmorency et replacés dans son tombeau. Ce monument fut brisé par la Révolution, mais le cercueil qu'il contenait fut respecté et il existe encore de nos jours. Caen n'attendit pas la conversion de Henri IV pour le reconnaître, et ce prince en fit le siége des cours souveraines de Normandie. Mais les bienfaits de la paix religieuse disparurent par la révocation de l'édit de Nantes, qui donna lieu à Caen à des scènes de violence et de désespoir bientôt suivies de la suppression des dernières libertés municipales. Cependant, malgré une émeute qui y éclata en 1789, la ville de Caen se montra opposée aux mesures révolutionnaires et protesta contre elles. Son attitude détermina un certain groupe de députés girondins à s'y retirer pour y former le noyau d'une résistance générale de l'Ouest contre la Convention. Au nombre de ces députés se trouvait le Marseillais Barbaroux, qui exerça une influence si profonde sur Charlotte Corday d'Armans. Cette jeune enthousiaste, née à Saint-Saturnin, près Séez, se trouvait à Caen, chez une de ses parentes, lorsque les Girondins s'y réfugièrent, et lorsque ceux-ci furent dispersés par les soldats de Robert Lindet, elle résolut de les venger. Dans ce but, elle partit pour Paris le 9 juillet, et le 13, dès le lendemain de son arrivée, elle s'introduisit chez Marat et le poignarda; le 17 elle fut condamnée à mort et exécutée.

Caen possède plusieurs édifices classés parmi les monuments historiques: l'église Saint-Pierre dont on admire la tour bâtie en 1308; l'Abbaye-aux-Hommes, fondée par Guillaume le Conquérant en 1066, et l'Abbaye-aux-Dames ou de la Trinité, fondée à la même époque par la reine Mathilde; l'église Saint-Nicolas, de style roman, et l'ancien hôtel de ville, construit en 1538, dans le goût italien. Après ces édifices il faut encore citer Saint-Sauveur, où l'on remarque de beaux piliers du douzième siècle, les belles sculptures de Saint-Etienne le Vieux et plusieurs anciennes maisons du quatorzième et du quinzième siècles. La plus curieuse est l'hôtel de Nollent où la *Maison des gendarmes*. C'est un édifice construit sous Louis XII par Gérard de Nollent. Deux statues de gens d'armes placées sur la plate-forme d'une des deux tours, dans l'attitude de deux soldats prêts à défendre l'hôtel, l'ont fait surnommer la *Maison des gendarmes*.

Le port de Caen est relié à l'avant-port d'Ouistréham sur la mer par un canal de 14 kilomètres. Il peut contenir environ 80 navires.

Foires : célèbre foire de Caen le deuxième dimanche après Pâques; c'est l'une des plus belles de France (15 jours). Foires ordinaires les 28 septembre, 28 octobre, 28 décembre, premier lundi de carême et vendredi saint (pour chevaux de luxe).

Ouistréham. — Ce village est situé à l'embouchure de l'Orne, à 14 kilomètres de Caen. L'étymologie de son nom est saxonne: *Westerham*, village de l'ouest.

Vieux (Vedioca). — Ce village, situé à 10 kilomètres de Caen, est d'origine gauloise; il était, à ce que l'on suppose, le chef-lieu de la peuplade des Viducasses. On y a découvert quelques ruines romaines.

Douvres-la-Délivrande. — Douvres, située à 13 kilomètres de Caen, fut autrefois le chef-lieu de sept baronnies qui dépendaient de Bayeux. Elle doit son nom nouveau à la réunion du hameau de Délivrande. Cette petite ville possède une église du douzième siècle classée parmi les monuments historiques, et la célèbre chapelle de la Délivrande, fondée au septième siècle et reconstruite en 1050.

Evrecy. — Ce village, bâti sur la rive gauche de la Guine, a conservé des ruines romaines et une remarquable église gothique.

2° Arrondissement de Bayeux. — *Bayeux* (*Baïocæ, Boïocassium civitas*). — La ville de Bayeux est située à 27 kilomètres de Caen et à 12 kilomètres de la mer, sur l'Aure (9,130 hab.). Elle existait à l'époque de la conquête romaine et était le chef-lieu de la peuplade des Baïocasses, ainsi qu'en témoignent des monnaies gauloises trouvées sur son territoire. Au troisième siècle, des pirates saxons dévastèrent Bayeux et s'y fixèrent. Ils furent soumis par Clovis, qui fit du Bessin un comté. Cette colonie saxonne fut plus tard augmentée par un certain nombre de prisonniers qu'y envoya Charlemagne, vainqueur de Witikind; ces derniers s'établirent entre Bayeux et Isigny, et l'on appela longtemps ce canton la *petite Saxe*. En 1044, les Normands, repoussés de Paris, se jetèrent sur Bayeux qu'ils emportèrent d'assaut. Après l'avoir saccagée et en avoir massacré les habitants, les vainqueurs la conservèrent et la relevèrent de ses ruines. Bayeux devint ainsi une ville saxo-normande. Les mœurs, la religion, la langue, tout y était normand. Augustin Thierry dit, en parlant de leurs seigneurs: « Ils se faisaient remarquer entre les autres seigneurs et chevaliers de la Normandie par leur extrême turbulence et par une hostilité presque permanente contre l'autorité des ducs; quelques-uns même affectèrent pendant longtemps de porter des devises païennes et d'opposer le vieux cri de guerre des Scandinaves: *Thor aide!* à celui de *Dieu aide!* qui était le cri de Normandie. » Les évêques et comtes de Bayeux, Hugues, cousin de Robert Ier, et plus tard Eudes, eurent la guerre avec Guillaume le Conquérant et ne furent pas les plus forts. Eudes fut enfermé jusqu'à la mort de Guillaume et mourut lui-même au moment de partir pour la première croisade. Comme il avait poussé le duc Robert Courteheuse à enfermer dans le château de Bayeux son frère Henri, celui-ci, dès qu'il fut devenu roi d'Angleterre, assiégea Bayeux, la prit et la livra aux flammes (1105). La guerre de Cent ans lui donna pour consolation la victoire de Formigny, livrée à peu de distance de ses murs et qui mit fin à la domination anglaise; les débris de l'armée ennemie, réfugiés à Bayeux, y furent obligés de se rendre au comte de Dunois.

Au quinzième siècle, cette ville comptait au nombre de ses patriotes illustres le poëte Alain Chartier, qui y était né en 1388. Ce poëte était très-âgé lorsque « la dauphine Marguerite d'Ecosse, raconte Etienne Pasquier, passant avec une grande suite de dames et de seigneurs dans une salle où Alain Chartier était endormi, l'alla baiser en la bouche, chose dont s'étant quelques-uns émerveillés pour ce que, à vrai dire, nature avait enchâssé en lui un bel esprit dans un corps de mauvaise grâce, cette dame leur dit qu'ils ne se devaient étonner de ce mystère, d'autant elle n'entendait avoir baisé l'homme, mais la bouche de laquelle étaient issus tant de mots dorés. »

Au seizième siècle, protestants et catholiques se disputèrent à main armée la ville de Bayeux. Les protestants pillèrent les églises; puis, vaincus par les catholiques, reprirent la ville une seconde fois et pour la perdre encore. Bayeux souffrit beaucoup aussi sous Louis XIII; un grand nombre de ses habitants qui avaient pris part à la révolte des va-nu-pieds périrent dans les supplices. Sous Louis XIV, de même que Caen, elle fut cruellement éprouvée par la révocation de l'édit de Nantes et les persécutions qui en furent les conséquences. Depuis cette époque, aucun événement important qui intéresse notre histoire ne s'est accompli à Bayeux.

Cette ville est riche en monuments historiques. On conserve dans sa bibliothèque une tapisserie échappée aux incendies du douzième siècle, que l'on appelle la tapisserie de la reine Mathilde. Elle date du onzième siècle. C'est la chronique complète de la conquête de l'Angleterre par Guillaume, brodée sur une toile de 70 mètres de long sur 50 centimètres de large, divisée en cinquante-cinq scènes expliquées chacune par une légende latine. Parmi les monuments historiques sont classées une chapelle du séminaire qui date du douzième siècle, et la cathédrale, de style roman et gothique, dont le chœur est particulièrement admirable.

Enfin, elle a conservé de belles maisons en bois sculpté du quatorzième et du quinzième siècles.

Isigny. — Cette petite ville est située au fond d'une baie, à l'embouchure de la Vire et de l'Aure. Elle doit sa renommée au commerce du beurre, dont l'exportation lui rapporte environ 2 millions de francs. Non loin d'Isigny se trouve Formigny, où le connétable de Richemond, en 1450, battit les Anglais et délivra la Normandie de leur occupation.

Balleroy. — Balleroy est situé sur un coteau baigné par la Dromne. Cette petite ville possède un beau château bâti par Mansart.

Port-en-Bessin. — Petit village maritime situé à 11 kilomètres de Bayeux, en face des rochers du Calvados, à l'embouchure de la Dromne. C'est dans ce petit port que l'évêque de Bayeux fit construire les quarante navires qu'il joignit à la flotte de son frère Guillaume pour envahir l'Angleterre.

3° Arrondissement de Falaise. — *Falaise* (*Faleria*), 8,092 habitants, est située à 34 kilomètres de Caen sur un sol accidenté; elle se divise en trois parties: la ville, le faubourg de Guibray et les faubourgs du val d'Ante et de Saint-Laurent. Falaise dut aux Normands l'importance qu'elle acquit au moyen âge; elle fut fortifiée par eux vers la fin du dixième siècle, et elle conserve encore les ruines du château où naquit, dit-on, Guillaume le Conquérant. Le père de celui-ci, Robert le Diable, aperçut un jour une jeune fille d'une rare beauté qui lavait son linge dans le ruisseau de l'Ante. Il désira en faire sa maîtresse. Celle-ci se nommait Arlète et était fille d'un honnête pelletier de Falaise. Les propositions du duc jetèrent la consternation dans la famille. Robert était incapable de s'arrêter devant un refus. Cependant le père allait repousser ses offres, si un sien frère, pieux

ermite et homme de bon conseil, ne lui eût représenté qu'il devait se soumettre aux volontés de son souverain. Arlète devint donc la maîtresse de Robert et donna le jour à un fils qui porta le nom de Guillaume le Bâtard.

Arlète épousa plus tard un seigneur normand dont elle eut deux fils. Guillaume, devenu duc de Normandie, donna à l'un l'évêché de Bayeux et à l'autre le comté de Mortain, et se montra généreux envers sa ville natale, à laquelle il accorda des priviléges et dont il accrut la prospérité.

Le château de Falaise fut la résidence des successeurs de Guillaume et ce fut la première prison du malheureux Arthur de Bretagne, que son oncle Jean sans Terre fit ensuite périr à Rouen. Falaise, prise par Philippe-Auguste, fut enlevée au roi de France par Henri V d'Angleterre en 1417. Ce prince ne l'ayant obtenue que par une capitulation honorable, ne la dévasta point, ainsi qu'il l'eût fait s'il l'avait prise d'assaut. Il augmenta les fortifications de son château. Plus tard, comme Bayeux, elle dut être rendue au roi de France et reçut Xaintrailles pour gouverneur.

Jusqu'au seizième siècle, Falaise ne fut le théâtre d'aucun événement digne de l'histoire. A l'époque des guerres de religion, elle fut dévastée par les luttes sanglantes des deux partis, protestants et catholiques, qui s'en disputèrent la possession.

Elle prit ensuite parti pour la Ligue et fut assiégée en 1590 par Henri IV. Elle se défendit vaillamment, mais son vainqueur ne se montra point généreux. Falaise fut pillée et sept de ses défenseurs furent pendus en châtiment d'une résistance de sept jours. Enfin la place fut démantelée.

Dès lors Falaise n'eut plus le périlleux honneur d'un rôle politique et put se consacrer tout entière à son commerce, aujourd'hui très-actif. Son marché aux chevaux est renommé. On y visite encore les ruines du château où naquit Guillaume le Conquérant et où fut enfermé Arthur de Bretagne. Ses églises sont également remarquables.

4° ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.—*Lisieux* (*Neomagus, Noviomagus, Lexovium*) est située sur la Touques, à 48 kilomètres à l'est de Caen (13,120 hab.). Cette ville était la capitale des Lexoviens lorsqu'ils furent vaincus par un lieutenant de César et soumis de fait sinon de cœur. En effet, ils ne tardèrent pas à se soulever contre l'étranger et, vaincus de nouveau, ils envoyèrent encore plus tard trois mille guerriers à Vercingétorix.

La ville des Lexoviens ne fut soumise complétement que sous Auguste. Au quatrième siècle, elle fut détruite par les pirates saxons. Elle passa ensuite sous la domination des Francs et des Normands. La guerre civile la déchira longtemps; néanmoins elle se releva de ses désastres et son clergé produisit alors plusieurs historiens de mérite: Freculfe, auteur d'une Histoire universelle, et le moine Orderic Vital, qui a laissé une Histoire ecclésiastique de Normandie. Après ces noms si honorables, on trouve au nombre des évêques de ce diocèse, Pierre Cauchon, qui servit la haine des Anglais en faisant martyriser Jeanne d'Arc.

Au seizième siècle, malgré l'excellent esprit dont était animée sa municipalité, Lisieux ne put éviter les excès des fanatiques de l'un et de l'autre parti. On y brûla des protestants, et pour venger ceux-ci, leurs coreligionnaires pillèrent la cathédrale. Toutefois, la ville échappa aux horreurs de la Saint-Barthélemy, grâce à ses conseillers municipaux.

Pendant la Révolution Lisieux, de même que Caen, prit parti pour les Girondins et fut occupée par l'armée du général Brune, envoyé par la Convention. Comme toute la contrée, elle repoussa la chouanerie

On remarque à Lisieux la cathédrale, imposant édifice du douzième siècle, et le palais épiscopal. Aux environs s'élèvent deux beaux châteaux, l'un qui appartint à Charles le Mauvais, roi de Navarre, l'autre qui a été bâti vers la fin du seizième siècle par le maréchal de Fervaques.

Draps, toiles, laines, coton, lin, grains, fruits, cidre, chanvre.

Foires : 11 juin (8 jours), 1er août, 16 octobre, mercredi des Cendres, jeudi saint.

Livarot. — Cette petite ville est située sur la Vie, au milieu de pâturages qui valent de 7 à 8000 francs l'hectare, et doit sa renommée à ses excellents fromages.

Orbec. — Orbec, située dans la jolie vallée de l'Orbiquet, est une petite ville très-commerçante. Elle possède une belle église du quinzième siècle.

5° ARRONDISSEMENT DE PONT-L'EVÊQUE. — *Pont-l'Evêque* (*Episcopipons*), 2,783 habitants, est situé à 44 kilomètres à l'est de Caen. Cette ville tire son nom d'un pont qu'un évêque fit construire sur la Touques. Elle possède une église qui date de la renaissance, classée parmi les monuments historiques. C'est à Pont-l'Evêque que Guillaume le Conquérant assembla les états où fut résolue l'invasion de l'Angleterre. Cette ville est la patrie du jurisconsulte Thouret, qui fut président de l'Assemblée constituante et périt sur l'échafaud de la Terreur. Dans un petit village des environs, à Beaumont, est né Laplace, l'auteur de la *Mécanique céleste*.

Honfleur (*Home Flotum, Honflorium*). — Cette petite ville est située à 16 kilomètres de Pont-l'Evêque, sur la rive gauche de l'embouchure de la Seine, en face du Havre, au pied d'un promontoire où s'élève la chapelle de Notre-Dame de Grâce. Honfleur existait au temps de Guillaume le Conquérant. Elle fut prise et pillée par les Anglais et eut beaucoup à souffrir des guerres de religion et de la Ligue. Pendant quelque temps, l'activité de son port parut rivaliser avec celle du Havre. C'est à une colonie de ses marins que revient l'honneur d'avoir fondé Québec. Son commerce maritime fut ruiné par l'Angleterre en 1755. Cette ville renferme une église remarquable et plusieurs maisons curieuses du seizième siècle. Elle est la patrie de Daguerre.

Trouville. — Trouville, située à 12 kilomètres de Pont-l'Evêque, à l'embouchure de la Touques, n'était, au commencement de ce siècle, qu'un petit port de pêcheurs; aujourd'hui c'est une petite ville célèbre par ses bains de mer, que fréquente le monde élégant de Paris.

6° ARRONDISSEMENT DE VIRE. — *Vire* (*Castrum Veræ, Viria*) est située à 58 kilomètres de Caen, sur une colline escarpée que baignent les eaux de la Vire (6,458 hab.). Cette ville est très-ancienne; son château fort lui donna au moyen âge une certaine importance. Elle se rendit à Philippe-Auguste, qui lui octroya une charte et des franchises communales. Elle fut ravagée par les Anglais, et au seizième siècle ensanglantée et ruinée par le fanatisme religieux. En 1590, elle fut pillée par les soldats de Henri IV.

Les environs de Vire renferment le joli paysage appelé les *Vaux-de-Vire*. On y voit encore la maison du poëte Olivier Basselin, qui les chanta et les rendit célèbres. Ces Vaux-de-Vire du quatorzième siècle, dont par corruption l'on fit plus tard vaudeville, chantaient la vigne et la France avec autant de patriotisme que de gaieté et d'esprit. Olivier Basselin était un vaillant patriote et il mourut en combattant les Anglais. Les édifices de Vire n'ont rien de très-remarquable; on cite cependant quelques maisons anciennes dignes de l'attention des voyageurs. Cette ville est la patrie du géographe Lanou de la Renaudière et du naturaliste Duhamel.

Condé-sur-Noireau. — Cette ville est située au confluent de la Durance et du Noireau; elle est très-ancienne et fut fortifiée, dit-on, par les Romains. Elle posséda un château fort jusqu'au siècle dernier. Elle appartint au roi de Navarre, Charles le Mauvais, et fut prise par les Anglais en 1418. Au seizième siècle, elle embrassa la réforme calviniste et les protestants y tinrent plusieurs assemblées. Elle n'a conservé de ses anciens monuments que les beaux vitraux de son église de Saint-Martin; ces vitraux lui furent donnés, dit-on, par la reine Blanche, qui séjourna à Condé-sur-Noireau avec saint Louis. Cette ville est la patrie de Dumont-d'Urville, qui y est né en 1790.

STATISTIQUE. — 1° ARRONDISSEMENT DE CAEN. — 9 cantons, 188 communes.

Chefs-lieux de canton : *Caen*, 2 cantons (35,723 hab.), *Bourguebus* (262 hab.), *Creully* (982 hab.), *Douvres* (1,896 hab.), *Evrecy* (752 hab.), *Tilly-sur-Seulles* (1,176 hab.), *Troarn* (889 hab.), *Villers-Bocage* (1,155 hab.).

Principales communes : Argences (1,406 hab.), Bretteville-l'Orgueilleuse (916 hab.), Courseulles-sur-Mer (1,779 hab.), Langrune-sur-Mer (1,200 hab.), Lion-sur-Mer (1,150 hab.), Luc-sur-Mer (1,620 hab.), Ouistréham ou Oyestreham (1,194 hab.), Saint-Aubin-sur-Mer (1,200 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BAYEUX. — 6 cantons, 136 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bayeux* (9,130 hab.), *Balleroy* (1,284 hab.), *Caumont* (1,075 hab.), *Isigny* (2,703 hab.), *Ryes* (470 hab.), *Trevières* (1,149 hab.).

Principales communes : Arromanches, Grand-Camp (1,613 hab.), Juaye-Mondaye (1.036 hab.), Littry (2,214 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE FALAISE. — 5 cantons, 114 communes.

Chefs-lieux de canton : *Falaise*, 2 cantons (8,092 hab.), *Bretteville-sur-Laize* (1,062 hab.), *Morteaux-Coulibœuf* (793 hab.), *Thury-Harcourt* (1,280 hab.).

Principales communes : Clécy (2,147 hab.), Saint-Marc-d'Ouilly (1,050 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE LISIEUX. — 6 cantons, 123 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lisieux*, 2 cantons (13,120 hab.), *Livarot* (1,419 hab.), *Mézidon* (1,202 hab.), *Orbec* (3,219 hab.), *Saint-Pierre-sur-Dives* (2,000 hab.).

Principales communes : Saint-Désir (2,858 hab.), Saint-Jacques (4,225 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE PONT-L'EVÊQUE — 6 cantons, 108 communes.

Chefs-lieux de canton : *Pont-l'Evêque* (2,783 hab.), *Blangy* (717 hab.), *Cambremer* (1,123 hab.), *Dozulé* (900 hab.), *Honfleur* (9,650 hab.), *Trouville* (5,686 hab.).

Principales communes : Deauville (1,200 hab.), Dives (850 hab.), la Rivière-Saint-Sauveur (1,120 hab.), Touques (1,150 hab.).

6° ARRONDISSEMENT DE VIRE. — 6 cantons, 96 communes.

Chefs-lieux de canton : *Vire* (6,458 hab.), *Aunay-sur-Odon* (3,010 hab.), *le Beny-Bocage* (836 hab.), *Saint-Sever* (1,505 hab.), *Vassy* (2,940 hab.), *Condé-sur-Noireau* (6,620 hab.).

Communes importantes : Bernières-le-Patry (1,495 hab.), Jurques (820 hab.), Saint-Germain-de-Tallevende (3,090 hab.), Viessoix (1,100 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (530 élèves), 5 colléges communaux (595 élèves), 12 institutions secondaires libres (350 élèves), 998 écoles primaires (58,140 élèves), 22 salles d'asile (3,500 élèves), — 133,000 habitants sont complétement illettrés, 56,000 savent lire seulement et 281,000 savent lire et écrire.—ASSISTANCE PUBLIQUE. 34 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. — Il y a 15 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 15 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 20 pour crimes contre les propriétés; 1,600 pour délits; 7,000 pour contraventions.—2,300 affaires civiles et 3,700 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 7,500 affaires en justice de paix. — PRISONS. 165 hommes et 60 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 100 hommes et 20 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU CANTAL

SITUATION. — Le département du Cantal est situé dans la région centrale de la France, entre 44° 55′ 41″ et 45° 40′ 36″ de latitude, et entre 0° 59′ 12″ de longitude est et 0° 19′ 48″ de longitude ouest.

Il doit son nom au massif principal des montagnes qui le couvrent.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département du Puy-de-Dôme ; à l'ouest, ceux de la Corrèze et du Lot ; au sud, celui de l'Aveyron ; au sud-est, celui de la Lozère, et enfin, à l'est, la Haute-Loire. — Toutes ces limites sont fictives, à l'exception de quatre portions de frontière où la Dordogne, le Lot, le Goul et le Bès lui servent de limites en coulant dans des gorges d'une grande profondeur.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département du Cantal est le 59e de France. Il comprend 574,147 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de montagnes, 198,000 hectares ; pays de bruyères ou de landes, 138,000 ; sol de craie ou calcaire, 5,500 ; sol de gravier, 32,000 ; sol pierreux, 83,500 ; sol sablonneux, 120,000.

TOPOGRAPHIE. — L'altitude moyenne du département est de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer ; mais ce n'est pas seulement une des contrées les plus élevées de France, c'est celle où les terrains volcaniques occupent la plus vaste étendue ; ils se composent ordinairement de basaltes qui couvrent plus de la moitié du département. Il y a, en outre, un grand courant trachytique, qui part du col de Cabre pour séparer le bassin de l'Alagnon de celui de la Santoire. Les coulées volcaniques de Saint-Urcize et du sud de Chaudesaigues ont été vomies par le centre d'éruption du mont d'Aubrac ; mais toutes les laves et les trachytes des autres coulées sont descendues des volcans groupés au centre du département.

1° MONTAGNES. — Le pays est occupé par le massif volcanique du *Cantal*, montagne dont la base énorme s'étend du nord au sud sur une longueur de 12 kilomètres, et dont le sommet (***Plomb du Cantal***) a 1,856 mètres suivant les uns, et 1,870 suivant les autres. Ce mont, qui ne le cède en hauteur qu'au puy de Sancy, et qui a probablement vomi les énormes courants de basalte dirigés vers le sud-est sur la Planèze, est surtout remarquable par sa forme arrondie et conique. De son sommet dénudé, on domine les chaînes volcaniques dont il est le nœud, et qui se distribuent en éventail aux quatre points cardinaux. Il est accompagné, dans un rayon de 12 kilomètres, de plusieurs autres montagnes qui comptent parmi les plus élevées de France. Nous trouvons d'abord le ***col de Cabre*** (1,686 m.), le ***Puy-Mary*** (1,787 m.), d'où semblent procéder les courants puissants et multipliés de basalte qui, en s'accumulant, ont dû former les montagnes de Salers. A ce groupe central, il faut ajouter le ***Puy-Brunet*** (1,800 m.), le ***Puy-Chavaroche*** ou l'***Homme-de-Pierre*** (1,775 m.), le ***Puy-de-la-Tourte*** (1,708 m.), le ***Puy-de-Griou*** (1,695 m.), le ***Puy-Garry-de-Vassivière*** (1,654 m.), le ***Roc-des-Ombres*** (1,646 m.), le ***Puy-Gros*** (1,599 m.), le ***Puy-Violent*** (1,595 m.), le ***Suc-de-Roud*** (1,583 m.), etc.

De ce massif se détachent deux chaînons principaux : il y a d'abord l'arête volcanique qui sépare le bassin de l'Alagnon de celui de la Dordogne ; elle part du col de Cabre, passe par le Puy-Garry-de-Vassivière, s'abaisse d'abord jusqu'à la hauteur d'environ 1,000 mètres, entre Marcenat et Allanche, puis se relève sous le nom de ***Cézallier***, chaîne volcanique et dénudée qui se relie aux monts Dore. Puis la chaîne des monts ***Margeride*** lie le massif du Cantal à celui de la Lozère.

Toutes ces montagnes appartiennent à la ligne de faîte qui sépare le versant de la Garonne de celui de la Loire.

2° PLATEAUX. — A l'ouest et au nord du groupe central, s'étendent les vastes plateaux basaltiques de ***Salers*** (de 900 à 1,300 m. d'altitude) et de ***Mauriac*** (de 700 à 900 m.), dont les vastes et excellentes prairies nourrissent la plus belle race des bêtes à cornes de l'Auvergne.

C'est dans cette partie que s'étend le bassin houiller de Jaleyrac, Bassignac, Champagnac et Madie (17 kilom. de long sur 500 à 2,800 m. de large).

Au sud-ouest du groupe central s'étend jusqu'à la Trueyre le vaste plateau basaltique de la ***Planèze***, dont la surface nue et monotone est limitée au sud et à l'est par les monts de la Margeride.

Au nord-ouest du Cantal, les plateaux de l'***Artense*** font le pendant de la Margeride.

Ces divers plateaux et les pentes des montagnes offrent pendant l'été de bons pâturages et se couvrent alors de nombreux troupeaux. Les bergers qui surveillent ces troupeaux se construisent d'une manière pittoresque, sur les pentes, de petites maisons appelées ***burons***. Les forêts de chênes et de châtaigniers alternent avec les pâturages.

3° VALLÉES. — Autour des montagnes centrales s'ouvrent en éventail des vallées divergentes, vivifiées par des cours d'eau qui descendent en cascades du centre du département et qui s'enfuient dans toutes les directions. Ces vallées, d'un aspect agréable et où se trouvent, en général, les villes, les villages et les centres d'habitation, sont couvertes d'une végétation qui se développe avec une vigueur étonnante ; elles sont ombragées de bosquets, de haies vives, de clôtures de toutes espèces, qui divisent le territoire en un grand nombre d'enclos couverts de moissons, de prairies et de vergers. Il faut citer la vallée de la Cère, qui n'a pas moins de 4 kilomètres de largeur ; celles de la Jordanne, de Roquevieille, de Fontanges, etc., etc.

HYDROGRAPHIE. — Deux pentes générales d'inégale étendue se divisent le département, l'une au nord et à l'est, sur le bassin de la Loire ; l'autre à l'ouest et au sud, sur celui de la Gironde. De nombreux cours d'eau arrosent ces deux versants.

1° COURS D'EAU. — Le Cantal appartient pour un cinquième au bassin de la Loire et pour quatre cinquièmes à celui de la Gironde.

1° *Bassin de la Loire.* — C'est par l'*Alagnon* que les eaux de ce versant se dirigent vers l'Allier, qui les conduit à la Loire. L'Alagnon, rivière trop rapide pour être navigable, prend sa source au Puy-de-Griou, passe à Murat et à Massiac, sort du département près de Saint-Victor, entre dans la Haute-Loire pour se jeter dans l'Allier, entre Brioude et Issoire, après un cours de 64 kilomètres ; elle se grossit de l'Areuil, de la Slonne et de plusieurs autres rivières secondaires.

2° *Bassin de la Garonne.* — C'est par la Dordogne et le Lot que les eaux de ce versant se rendent dans la Gironde.

La *Dordogne* ne pénètre pas dans le département, mais elle le limite du côté de la Corrèze, sur une longueur de près de 45 kilomètres. Ses affluents sont la *Cère*, qui descend du Puy-Gros (près du Plomb du Cantal), arrose Vic et la Roque-Crou, et afflue au-dessous de Girac (Lot), après un cours de 100 kilomètres ; la *Maronne* descend du Puy-Mary, près de Récusset, passe à Salers et se jette dans la Dordogne au-dessous d'Argental (Corrèze), après un cours d'environ 70 kilomètres ; la *Rue*, au nord du département, est une petite rivière peu importante qui afflue près de Bort. Elle forme l'une des plus belles cascades de France, celle du *saut de la Saule*, située dans un site sauvage. « De toutes parts, dit M. Depping (*Merveilles de la nature en France*), des monticules d'un gneiss porphyrique montrent des pointes décharnées et des cimes arides. De temps en temps il s'en détache de grandes écailles sous les débris desquelles s'ensevelit leur base. Plusieurs d'entre eux portent quelques taillis maigres et des arbres rabougris. C'est à travers cette multitude de buttes qu'on parvient au saut de la Saule.

« Resserrées entre les roches, les eaux de la Rue rencontrent dans leur cours un mur de gneiss long de plusieurs centaines de pas ; comme leur encaissement les empêche de s'épandre d'un côté ou de tourner le rocher, elles l'ont franchi dans ses parties les plus basses, et malgré la dureté du roc, elles s'y sont creusé un passage pour faire une chute de 7 à 10 mètres : c'est ce qu'on appelle le saut de la Saule. Etranglée dans ce canal étroit, la Rue, naturellement rapide, se précipite avec une telle impétuosité, qu'à plus de cinquante pas avant le saut, on sent la brume causée par le choc des eaux contre les pointes saillantes des rochers, et que le fracas de la chute devient étourdissant.

« Au-dessous de la cataracte elle s'est creusé un lit très-profond, et tourbillonne au milieu des saillies de roche qui l'arrêtent. Plus loin, le lit s'élargit ; cependant le courant, quoique beaucoup plus libre, continue de tourbillonner très-rapidement et de se couvrir d'écume. Dans les grandes crues une partie des eaux s'écoule par une seconde ouverture plus élevée et plus large que la première. »

Le *Lot*, de même que la Dordogne, n'entre pas dans le département ; il en côtoie seulement la limite, au midi, pendant 8 ou 10 kilomètres. Son affluent principal est la *Trueyre*, qui vient de la Lozère, traverse le sud-ouest du Cantal, reçoit la Lende, la Bex et va affluer dans le département de l'Aveyron, après un cours de 160 kilomètres.

2° LACS. — Ils sont très-nombreux, surtout dans le bassin de la Rue et sur les plateaux de l'Artense ; le plus considérable est celui de Crégut, dans l'Artense. On trouve aussi quelques amas d'eau au fond des cratères des anciens volcans.

CLIMAT. — Climat girondin, doux et humide dans l'arrondissement d'Aurillac ; humide et froid dans celui de Mauriac ; froid et sec à l'ouest. Le froid est très-vif au centre, dans les montagnes, où la neige dure six mois et où il gèle dans tous les mois de l'année.

Maximum de chaleur, + 24 degrés ; de froid, — 15. L'automne est la saison la plus agréable. — *Vents :* ceux d'ouest sont nommés *vents de nuit ;* ceux du nord-ouest, *traverses ;* ceux d'est, *vents solaires ;* ceux de nord-est, *bise*. — *Ouragans* terribles ; ceux d'hiver, appelés *écirs*, poussent souvent la neige devant eux et parcourent les vallées avec la violence des trombes, comblant les terrains et engloutissant les habitations.

La vie moyenne est de 41 ans et 10 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Région naturelle dite du plateau central ; dans les terrains primitifs, *fer* peroxydé et fer sulfuré; *plomb* sulfuré argentifère et aurifère ; *antimoine* sulfure ; *graphite;* dans les terrains tertiaires, *marbres* saccharoïdes, *schistes* et *lignites;* dans les terrains volcaniques, *alunites*, *phonolithes*, *trachytes* et *basaltes* ; sur certains plateaux, *houille* et *tourbe* en nombreux et puissants gisements. La Jordanne roulait autrefois des paillettes d'or.

Sources. — 103 sources minérales ; les principales sont celles de Chaudesaigues, de Vic, de Tessières, de Canines, de Saint-Martin-Valmeroux, de la Bastide, de la Baraquette, de Condat, de Maronat, etc

Parmi ces eaux, il y en a de chaudes, de tempérées, de froides, d'alcalines, de ferrugineuses, de gazeuses, d'acidules, etc.

2° Végétaux. — Froment dans la Planèze; avoine, seigle, sarrasin, pommes de terre et surtout châtaignes; chanvre, lin; légumes secs, fruits et vignes en quelques cantons ; cidre. — Riche flore comparable à celle des Alpes et des Pyrénées ; orseille et plantes médicinales et tinctoriales dans les montagnes. —Conifères : chênes, hêtres et bouleaux dans les forêts, dont les principales sont les suivantes : forêts de Combret, de Sinig, de Lioran, d'Algères, de Marmiesse, de Margeride, de Monvert, de Chalvignac, de Trémouille et de Mauriac.

3° Animaux. — Animaux domestiques de petite taille ; fort belle espèce bovine dite de Salers ; vaches produisant le fameux fromage du Cantal. Chevaux, ânes, mulets nerveux et durs à la fatigue. Assez belle race de bêtes à laine ; porcs, chèvres, abeilles; volailles. — Gibier ; sangliers, loups, renards, fouines et belettes. — Dans les montagnes, immense quantité d'oiseaux de proie.—Saumon, truite, ombre-chevalier, etc., dans les rivières.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (379 kilom.); 12 routes départementales (388 kilom.); 2,442 chemins vicinaux (6,573 kilom.).

1 rivière navigable (le Lot), 14 kilomètres.

CHEMINS DE FER. — En exploitation, une seule ligne, qui appartient au réseau d'Orléans; c'est le chemin de fer de *Capdenac à Arvant*. — En projet, un chemin de fer d'Aurillac à Brives : — en construction, un chemin de fer qui, de Murat, ira à Saint-Flour et se dirigera ensuite vers Rodez et Beziers.

De Capdenac a Arvant. — La voie coupe le département dans sa plus grande longueur du sud-ouest au nord-est ; arrivée au centre du département, elle rencontre des sommités infranchissables ; elle est alors obligée de s'engager dans le magnifique *tunnel du Lioran*, long de 1,956 mètres et à 1,103 mètres d'altitude, à l'entrée et 1,1 9 à la sortie. Ce tunnel conduit du bassin de la Gironde à celui de la Loire. La route de terre passe dans un autre tunnel long de 1,410 mètres, creusé sous le col des Sagnes (1,250 m. d'alt.), de sorte que les deux tunnels sont superposés; ils se trouvent entre la station de Saint-Jacques et celle du Lioran, à quelques kilomètres du Plomb du Cantal, séparé du Puy-Lioran ou Massubiau (1,420 m. d'alt.) par le col des Sagnes (1,250 m.).

Stations.	Dist. de Paris.
Maurs	681 kilom.
Boisset	693
Le Rouget	701
La Capelle-Viescamp	710
Ytrac	718
Aurillac (buffet)	726
Arpajon	730
Polminhac	741
Vic-sur-Cère	746
Thiézac	750
Saint-Jacques-des-Blats	757
Le Lioran	763
Murat	774
Neussargues (buffet)	783 kilom.
Ferrières-Saint-Mary	793
Molompise	802
Massiac (buffet)	808

AGRICULTURE. — La récolte du blé, que l'on cultive dans les terrains calcaires, et celle de l'avoine sont insuffisantes. En général, les terres labourables sont très-légères, peu profondes et pierreuses ; on trouve cependant quelques terres fortes vers le centre du département. C'est surtout dans la Planèze, plaine de 20 kilomètres d'étendue qui peut être considérée comme le grenier du Cantal et qui s'étend entre Murat et Saint-Flour, que le froment est cultivé. Quant à la vigne, on ne la rencontre que dans quelques communes des arrondissements d'Aurillac et de Saint-Flour; à peine en compte-t-on 230 hectares produisant des vins plats, indigestes et très-chargés en couleur. Du cidre et des châtaignes, voilà la nourriture la plus ordinaire. La principale richesse agricole consiste dans l'élève du bétail ; les prairies et les paccages couvrent plus du tiers de la surface du département et nourrissent des bœufs, parmi lesquels les *salers* se distinguent par leur vigueur ; des vaches produisant chacune en moyenne un quintal métrique par an du fameux fromage du Cantal ou d'Auvergne, qui vaut de 40 à 45 fr.

Les prairies nourrissent aussi des bêtes à laine, parmi lesquelles des mérinos et des métis; dans la belle saison, beaucoup de troupeaux transhumants viennent des départements voisins. Tandis que ces troupeaux paissent dans les pâturages, les bergers travaillent, dans leurs burons ou chalets, à la fabrication des fromages.

On compte 105,000 hectares en céréales ; 20,800 en farineux, cultures potagères et industrielles; 1,900 en prairies artificielles ; 220,000 en prairies naturelles; 71,000 en pâturages ; 69,800 en bois et forêts; 57,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 79 millions de francs. On évalue la race bovine (208,000 têtes) à 33 millions de francs. La valeur des autres animaux domestiques s'élève à 12 millions de francs.

Ferme-école à l'Hôpital.

INDUSTRIE. — La houille, le plomb argentifère et l'antimoine sont les principaux minéraux exploités. On compte. 1 mine de combustible minéral, d'une profondeur de 60 mètres occupant 13 ouvriers et produisant 13,700 quintaux métriques de houille (16,000 fr.). — 28 tourbières, 65 ouvriers, 8,000 quintaux métriques (8,400 fr.).— 2 mines d'antimoine, 7 ouvriers, 165 quintaux métriques reduits, par les préparations, à 85 quintaux (5,000 fr.). — Usine de lainage à Saint-Flour. — 2 corderies, 48 tanneries, 11 chaudronneries, 5 brasseries ; fabrique de café de glands doux à Aurillac — Fabrique de colle forte, papeteries, verrerie, dentelles grossières. — Une dizaine d'établissements à peine sont pourvus de machines à vapeur.

COMMERCE. — Exportation de bois, de 50,000 quintaux de fromages, de chevaux, de bœufs, de moutons, de peaux de chèvres, de cuir, de parchemin, de toiles de chanvre, de colle forte et de châtaignes.—Importation d'objets manufacturés et de 91,000 quintaux de houille.

Les principales foires sont celles d'Aurillac, de Saint-Flour, de Mauriac, de Chaudesaigues, etc.

POPULATION. — Depuis 1800, la population du Cantal n'avait augmenté que de 17,690 habitants; le dernier recensement a accusé une diminution de 6,127 habitants. La population n'est plus que de 231,867 habitants, et sous ce rapport, le département est le 83e. La densité n'est guère que de 40 habitants par kilomètre carré, ce qui place le département au 83e rang.

La diminution de la population est principalement causée par les émigrations dont nous parlerons un peu plus loin, et qui font perdre chaque année au département de 6,000 à 10,000 habitants qui partent vers l'automne et s'en vont à Paris, dans le nord et en Espagne, chercher des ressources que le pays ne leur offre pas. L'exemple des petites fortunes rapportées par ceux qui rentrent dans leurs foyers est contagieux ; le nombre des émigrations est parfois si considérable que, les bras manquant aux travaux agricoles, il faut appeler à grand prix des ouvriers du dehors.

En général, l'Auvergnat du Cantal est fort, vigoureux, lourd, épais et sans grâce; il est patient et laborieux ; son amour du lucre ne l'empêche pas d'être honnête; querelleur et violent, dans sa colère il a recours aux armes les plus dangereuses, et il est rare qu'une de leurs réunions se passe sans rixes.

HISTOIRE. — Le département du Cantal a été formé de la Haute-Auvergne. Son territoire fut primitivement occupé par les Arvernes, ces Gaulois intrépides qui, seuls ou unis aux Allobroges, portèrent leurs armes jusqu'en Italie et résistèrent les derniers à César. Après la défaite de l'armée de Vercingétorix à Alésia, les Arvernes se soumirent à la domination romaine. Ils conservèrent leurs lois, leurs libertés, et firent partie de l'Aquitaine première. Vers la fin du cinquième siècle les Goths s'emparèrent de la Haute-Auvergne et en furent chassés par les Francs en 507. Clovis la donna à son fils Thierry. Après les Francs vinrent les Saxons, puis les Sarrasins, auxquels les habitants opposèrent une énergique résistance. Lorsque ces derniers eurent été chassés par les Francs, l'Auvergne eut à repousser les invasions normandes En 1110, cette province fut réunie à la couronne de France sous le règne de Philippe-Auguste. Pendant deux cents ans environ, l'Auvergne fut tranquille, mais en 1357 elle eut à chasser les Anglais, qui, en peu de temps, s'étaient rendus maîtres de plusieurs châteaux. Après les Anglais, le pays fut ravagé par des bandes de pillards commandées par Amérigot Marcel. Robert de Béthune, envoyé par le roi de France, parvint à s'emparer d'Amérigot, qui fut transféré au grand Châtelet de Paris et condamné à avoir la tête tranchée et les membres écartelés après avoir été tourné au pilori des Halles.

En 1469. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, faisant partie de la ligue du Bien public, fut assiégé dans Carlat par les troupes de Louis XI, et lui résista pendant dix-huit mois. Forcé de capituler, il jura fidélité au roi ; mais dans la suite il forma de nouveaux complots dont Louis XI fut instruit. Le duc de Beaujeu fut chargé de l'arrêter. Après une énergique résistance, Jacques d'Armagnac consentit à capituler sur la promesse d'avoir la vie sauve. Cette promesse lui fut donnée, mais dès qu'il fut sorti de Carlat, il fut conduit prisonnier à Lyon, de là à la Bastille; puis il fut condamné à être décapité comme coupable de lèse-majesté.

Les guerres de religion du quinzième siècle causèrent aux populations de la Haute-Auvergne de longues et cruelles souffrances. Mais depuis cette époque, elles jouirent jusqu'à nos jours des bienfaits de la paix. La contrée est froide et d'un sol assez pauvre, elle n'offre à ses laborieux habitants que des ressources insuffisantes, aussi une partie de la population a-t-elle pris la coutume, depuis les temps les plus reculés, d'émigrer dans les pays voisins. L'auteur de l'*Essai sur la statistique du département du Cantal*, M. Ed. Laforce, a présenté de cette émigration un tableau complet et intéressant que nous croyons devoir reproduire ici :

« On ne saurait douter, dit-il, que ce système d'émigration ne remonte à une époque fort reculée, puisqu'on voit dans l'histoire que les Arvernes étaient dans l'habitude d'aller faire le commerce en Espagne, où ils se rendaient par troupes et sans chefs. Quoi qu'il en soit, le climat et le besoin en furent certainement la première cause déterminante. Le froid rigoureux qui règne dans ces hautes contrées y suspendait, comme aujourd'hui, toute occupation pendant

plus de la moitié de l'année; leur sol, peu susceptible de culture, et d'ailleurs couvert dans l'origine d'immenses forêts, était loin de pouvoir fournir l'alimentation nécessaire à ses habitants; ils durent le quitter pour aller chercher sous un ciel plus doux du travail et du pain. Ces premiers émigrants, simples et laborieux, se chargèrent des travaux les plus pénibles et se contentèrent des salaires les plus modestes. Partis après les semailles d'automne, ils ne manquaient jamais de revenir au printemps pour porter à leur famille le fruit de leur industrie et partager leurs occupations agricoles. Mais bientôt les communications extérieures et les voyages agrandirent le cercle de leurs idées; d'ouvriers ils devinrent commerçants, et les fers, les cuivres, les indiennes, les quincailleries, devinrent pour eux l'objet d'un négoce. Dès lors ils recherchèrent les grands centres de population; les uns se dirigèrent vers Paris et Bordeaux et les autres vers la Normandie, la Flandre, la Picardie, la Belgique, la Hollande et la Suisse; quelques-uns passèrent en Espagne et y fondèrent des établissements qui ne tardèrent pas à prendre un développement considérable. Quatre cents Auvergnats des arrondissements d'Aurillac et de Mauriac formèrent deux sociétés dont les principaux entrepôts étaient établis dans les deux villes de Chinchon et de Naval-Carneros, et qui en avaient de secondaires dans d'autres villes d'Espagne. Ces sociétés furent d'abord composées de compatriotes et ensuite exclusivement de fils et de gendres de sociétaires qui, pour y être admis, devaient faire une mise de fonds de quatre mille francs. Elles reconnaissaient quatre chefs, qui n'étaient que les premiers parmi les égaux, mais qui commandaient et qui étaient, à cause de leur âge et de leur expérience, chargés des achats et de la correspondance. D'après leurs statuts, chaque associé à tour de rôle devait passer deux ans en Espagne et deux ans en France; mais il était tenu de fournir une première campagne de sept ans. L'époque du départ avait été primitivement fixée, d'abord en novembre, puis en septembre; celle de la rentrée en mars.

« Ces compagnies avaient conquis un crédit immense par leur exactitude à tenir leurs engagements et faisaient des affaires avec toute l'Europe. Elles étaient en pleine prospérité lorsque les révolutions d'Espagne vinrent tout à coup les anéantir. A cette époque de triste mémoire, leurs magasins furent pillés et leurs associés dispersés ou massacrés; elles ne se sont plus reformées depuis. Les émigrants du Cantal ne s'associent plus aujourd'hui avec cet ensemble et cette intelligence; presque tous même n'opèrent qu'isolément dans les genres d'industrie où les portent leurs instincts. — Il est presque impossible de donner le chiffre exact de cette population voyageuse, parce qu'il est essentiellement variable et va toujours croissant. »

Les industries de ces émigrants sont celles de porteurs d'eau, de commissionnaires, chaudronniers, fondeurs d'étain, marchands de parapluies, de bestiaux, de quincaillerie, de fromages, etc.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Cantal (chef-lieu Aurillac) est divisé en 4 arrondissements, 23 cantons et 264 communes. Il est compris dans la 16e inspection des ponts et chaussées et dans l'arrondissement minéralogique de Clermont (division du centre). Il forme la 3e subdivision de la 19e division militaire (Clermont-Ferrand), du 4e corps d'armée (Lyon); il appartient à la 12e légion de gendarmerie (Cahors). — A Aurillac, succursale remonte du dépôt d'Auch.

Les 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement et les tribunaux de commerce d'Aurillac et de Saint-Flour sont du ressort de la Cour d'appel de Riom.

Le département forme le diocèse de Saint-Flour, suffragant de Bourges : 24 cures, 284 succursales; grand séminaire à Saint-Flour; petit séminaire à Pléaux. — Nombreux établissements religieux dans les villes.

Il est compris dans le ressort de l'académie de Clermont : colléges communaux à Aurillac, Mauriac et Saint-Flour; école normale primaire à Aurillac.

Le département fait partie de la 28e conservation des forêts (Aurillac), comprenant : Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Haute-Vienne.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT D'AURILLAC. — *Aurillac* (lat., 44° 55′ 41″; long., 0° 0′ 22″ E.) *Aureliacum, Auriliacum*, est situé à 554 kilomètres de Paris, sur la rive droite de la Jordanne, au point d'intersection des routes de Saint-Flour, de Rodez, de Tulle et de Clermont (10,992 hab.). La découverte d'objets gaulois, d'armes et de médailles de l'époque des Césars avait fait attribuer à Aurillac une origine gallo-romaine qu'aucun monument n'a certifiée. L'importance historique de cette ville remonte au neuvième siècle. A cette époque, l'ermite Géraud fonda à Aurillac une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, et après la mort de ce saint homme, on crut que ses reliques opéraient des miracles, ce qui contribua à accroître l'importance de l'abbaye. Son école devint célèbre. Gerbert, qui devint pape sous le nom de Sylvestre II, en était sorti. Elle ne relevait que du saint-siége et avait, sur la ville, droit de haute et basse justice. Mais corrompue par ses priviléges et ses richesses, cette abbaye, au seizième siècle, devint un sujet de scandale. Le parlement de Paris ordonna une enquête qui en dévoila tous les désordres, et en 1561 l'abbaye fut sécularisée.

La résidence des abbés était un château fort élevé sur la colline de Roc-Castanet, appelé le château de Saint-Étienne, et dont il reste encore une tour.

Aurillac, au treizième siècle, fut gouvernée par des magistrats élus, auxquels succédèrent plus tard des officiers royaux. Pendant les quatorzième et quinzième siècles, elle fut plusieurs fois assiégée par les Anglais. Au seizième siècle, protestants et catholiques s'en disputèrent la possession à huit reprises différentes. De si rudes assauts détruisirent presque entièrement l'ancienne ville, dont il ne reste aujourd'hui que trois monuments : l'église de Saint-Géraud, reste de l'antique abbaye du dixième siècle, reconstruite en partie à la fin du seizième siècle; Notre-Dame des Neiges, ancienne église des cordeliers, qui date du treizième siècle, et le collége, fondé en 1619. Nous avons déjà cité les ruines du château de Saint-Étienne.

Sur la place Montyon s'élève la statue de Sylvestre II, œuvre de David d'Angers. Ce pape, dont la science fit l'étonnement du dixième siècle, était né à Aurillac. Cette ville est aussi la patrie du maréchal de Noailles, du poëte François Meynard et de Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire.

Arpajon (*Areopagus*). — Cette petite ville est située à 7 kilomètres au sud d'Aurillac, dans une vallée qu'arrosent la Cère et la Jordanne. Dans ses environs se trouve le château de Couros, qui appartint aux premiers rois francs.

Vic-sur-Cère. — Vic-sur-Cère est situé à 20 kilomètres d'Aurillac, dans une jolie vallée où le torrent d'Eraliot tombe en pittoresques cascades. Cette ville, au treizième siècle, était fortifiée et avait un château qui, pendant le quatorzième et le quinzième siècle, fut pris par les Anglais, et, pendant les guerres de religion, pris par les protestants. Vic possède des eaux minérales très-estimées. Les seuls monuments qui puissent y intéresser l'archéologue sont l'église, quelques maisons du moyen âge et les traces de ses anciennes fortifications. Dans les environs, on doit visiter le pas de la Cère et la cascade de Borguson. Le paysage fait de ces excursions une charmante promenade.

Carlat (*Carliliatum castrum*). — Carlat, situé sur une pittoresque éminence qui domine la jolie vallée de Routhac, fut le siége d'une commanderie de Malte et posséda un des châteaux forts les plus anciens et les plus redoutables de l'Aquitaine. Il devint, sous Charlemagne, le chef-lieu d'un comté et appartint aux comtes de Rodez jusqu'en 1296. Nous avons raconté plus haut comment Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, après une énergique résistance, y fut arrêté par ordre de Louis XI, conduit à Paris et exécuté. C'est encore à Carlat que Marguerite de Valois vint abriter pour quelque temps ses scandaleuses amours. Chassée par les habitants, elle se réfugia au château d'Ybois et de là à Usson, où elle demeura vingt ans.

Les excès commis par les seigneurs de Carlat déterminèrent Henri IV à faire raser la forteresse en 1604, ainsi qu'en témoigne encore une inscription gravée à l'entrée de l'église.

Maurs. — Cette petite ville, située à 40 kilomètres d'Aurillac, fut une des quatre villes de la Haute-Auvergne qui eurent le droit d'envoyer des députés aux états de la province. Maurs possédait une riche abbaye de bénédictins qui fut prise et pillée par les protestants. C'est aujourd'hui une petite ville très-commerçante et dont la charcuterie jouit d'une ancienne renommée.

2° ARRONDISSEMENT DE MAURIAC. — *Mauriac* (*Mauriacum*) est situé à 36 kilomètres nord-ouest d'Aurillac, au penchant d'une colline volcanique, non loin du confluent de l'Anze et du Saint-Jean (3,165 hab.). L'origine de cette ville est très-ancienne, mais entourée de légendes trop merveilleuses pour être acceptées par l'histoire. Ces antiques traditions attribuent la fondation de Mauriac à un vœu de Théodechilde, fille naturelle de Clovis. Cette jeune princesse, en chassant dans la forêt, y trouva une statue de la Vierge gardée par un lion, et un peu plus tard, ayant échappé à un péril mortel, elle fit vœu de bâtir une abbaye autour de laquelle se groupèrent les premiers habitants de Mauriac. Ce qui est certain, c'est qu'au onzième siècle, Mauriac avait déjà une certaine importance. Dans le commencement du siècle suivant, elle était entourée de murailles et était protégée par un château fort. En 1337, elle fut pillée par les routiers anglais. A l'époque de la réforme, la ville fut prise par les protestants et l'abbaye fut pillée. Enfin, en 1793, la tour centrale de l'église de Notre-Dame des Miracles tomba sous le marteau des démolisseurs. De ces grands édifices il reste encore l'abbaye, qui sert à la fois de tribunal et de prison, et l'église, qui, malgré les dévastations qui y furent commises, est encore un des plus beaux monuments de l'art gothique et de l'art byzantin.

On remarque aussi à Mauriac une pierre druidique dite *de la Roussille*, et au sommet d'un coteau voisin les ruines de l'ancienne chapelle de Saint-Mary ou Marius, apôtre de la Haute-Auvergne.

Les environs sont très-intéressants à visiter. Nous citerons, dans la vallée de Brugeac, le château de Mazerolles et la fontaine des Druides, les ruines de Miremont et la tour de l'Herm, les châteaux de Chavaroche, de Veysso, de Cheyrouse, de Montbrun, et dans la vallée de la Ribeyre, la grotte des Fées et le Puy-Mary, où huit ruisseaux ou rivières prennent leurs sources. « Les bergers et les habitants, dit M. Bouillet, ne manquent jamais de dire aux voyageurs, comme une chose très-curieuse, en parlant du Puy-Mary, que si les huit curés du voisinage étaient dos à dos sur cette montagne, chacun d'eux serait dans sa paroisse. »

Mauriac est la patrie de l'abbé Chappe, inventeur du télégraphe.

Salers. — Salers, petite ville située près du confluent de la Maronne et de l'Aspre, fut une des

villes les plus importantes de la Haute-Auvergne et eut des seigneurs particuliers. On y fait un grand commerce de bestiaux connus sous le nom de race de Salers. Salers possède une église gothique remarquable.

Anglars. — Anglars est un gros bourg, très-ancien, situé à 8 kilomètres de Mauriac. Anglars est d'origine gauloise. On remarque aux environs un peulwan ou pierre plantée surmontée d'une croix appelée la croix des Batailles.

Apchon. — Apchon, gros bourg situé à 35 kilomètres à l'est de Mauriac, est d'origine très-ancienne.

Dans la charte de Clovis il est désigné sous le nom d'*Apione*. Il possédait un château fort dont plusieurs seigneurs furent célèbres. On compte parmi eux un chambellan de Charles VII, Jean d'Apchon, et Claude d'Apchon, sénéchal d'Auvergne. Sur un rocher de basalte qui domine le bourg s'élèvent encore les ruines du château féodal. Son église renferme des tombeaux du neuvième siècle.

Riom-ès-Montagnes. — Cette petite ville, située sur les bords de la Véronne, possède des antiquités gallo-romaines et dans ses environs se trouvent les ruines du château de Rignac, détruit par les Anglais au quatorzième siècle.

Fontanges. — Fontanges est situé à 22 kilomètres au sud-est de Mauriac, sur les bords de la Maronne.

Cette petite ville n'a gardé de son ancien château qu'une tour et le souvenir de la belle Marie-Angélique d'Escorailles, duchesse de Fontanges, qui fut à dix-sept ans élevée au rang de favorite de Louis XIV. Mais son esprit n'était point à la hauteur de sa fortune, et à la suite d'une grossesse elle perdit tout en perdant la beauté. L'abbé de Choisy disait d'elle : « Belle comme un ange et sotte comme un panier. »

Escorailles ou *Scorailles*, petit village à 8 kilomètres au sud de Mauriac. On attribue la fondation de Scorailles au général romain Scaurus Aurélius. Son origine paraît plus ancienne que celle de Mauriac; les ruines de son château fort appartiennent à l'époque romaine et sont d'un grand intérêt. Ce château fut assiégé par Pepin le Bref en 767; il était défendu par un des vassaux de Vaïffer, duc d'Aquitaine.

Au treizième siècle il passa, par un mariage, aux comtes de Rodez, et plus tard, de ceux-ci il passa aux comtes d'Auvergne.

3º ARRONDISSEMENT DE MURAT. — *Murat* (*Muratum*) est situé à 52 kilomètres au sud-est d'Aurillac, sur la rive droite de l'Alagnon, au pied du mont Cantal (2,666 hab.). Cette ville, au moyen âge, était protégée par le château fort de Bonnevie, dont on voit encore les ruines, ou, pour mieux dire, dominée par lui, car en 1357, si les Anglais ne purent s'emparer du château, celui-ci ne les empêcha point de piller la ville.

En 1400, Charles VI donna le château de Murat au seigneur de l'Isle; il fut repris par le vicomte de Murat Renaud II, seigneur dont la cruauté était redoutée de ses sujets autant que de ses ennemis.

Ce Renaud ayant refusé de rendre hommage à Bernard d'Armagnac, fut fait prisonnier par ce dernier et enfermé au château de Carlat. Il céda ensuite Murat aux d'Armagnacs, qui le perdirent après la décapitation du comte Jacques. Louis XI en fit démanteler la forteresse. Enfin, ce château ayant été reconstruit, joua un grand rôle dans les guerres de la réforme jusqu'en 1633, époque à laquelle Louis XIII le fit démolir. Les ruines de ce château et l'église de Notre-Dame des Oliviers sont les monuments les plus remarquables de Murat. L'église, fondée au quatorzième siècle, détruite en 1493, fut reconstruite par les ordres d'Anne de France. La Vierge des Oliviers est en grande vénération dans la contrée.

Murat fait un commerce considérable de fromages connus sous le nom de *fourme du Cantal*.

Allanches. — Cette petite ville, située au pied du Cézalier, fait également un commerce important de fromages et de bestiaux. Dans ses environs s'élèvent les ruines du château de Malcargues.

Condat, situé au confluent de la Rue et de la Santoire. Cette petite ville possède des sources minérales, une très-belle église gothique et les ruines d'une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

Bredons, situé sur un rocher, à 3 kilomètres de Murat. Ce village avait au moyen âge un château fort dont on voit encore les ruines. Il possède une église très-remarquable et aux environs le château de Bécoire, bâti par saint Louis, pris et pillé par les Anglais en 1357.

4º ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR. — *Saint-Flour* (*Fanum, Sancti-Flori*) est situé à 73 kilomètres d'Aurillac (4,699 hab.), sur un plateau basaltique escarpé et presque partout coupé à pic, formé par une éruption volcanique des monts du Cantal. Cette montagne était connue des Romains sous le nom de *Mons indiciacus*, mont indicateur. Saint Florus ou saint Flour, premier évêque de Lodève, vint y prêcher l'Evangile, y demeura et y mourut en grande vénération. Les pèlerins attirés par la dévotion à son tombeau y fondèrent un village auquel ils donnèrent le nom du saint. Au dixième siècle, Amblard de Brezons, seigneur de Saint-Flour, en pénitence des crimes qu'il avait commis, fit don à l'église de sa terre seigneuriale, et saint Odilon, abbé de Cluny, y fit bâtir une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye fut fortifiée et, en 1095, le pape Urbain II en consacra l'église, dédiée à saint Pierre. Au commencement du quatorzième siècle, Saint-Flour devint un siége épiscopal et disputa à Aurillac le premier rang dans la province Par sa position et par ses fortifications, cette ville paraissait inexpugnable, et elle était considérée comme la clef du royaume du côté de l'Aquitaine. Au quatorzième et au quinzième siècle, elle fut assiégée par les Anglais et prise par eux. Plus tard, elle fut décimée par la peste. En 1578, les protestants tentèrent de l'enlever par surprise, mais ils furent repoussés grâce à la vigilance de Jean Brisson, l'un de ses consuls. Demeurée catholique, elle tint pour la Ligue et ne reconnut Henri IV qu'en 1594. Saint-Flour, bâtie en débris volcaniques, mérite encore le surnom de *Ville noire* qui lui a été donné au moyen âge. Ses rues sont irrégulières et sombres, mais elle est d'un aspect très-pittoresque et possède plusieurs monuments remarquables. Sa cathédrale, bâtie en 1466, conserve plusieurs tableaux de maîtres. Son palais épiscopal, bâti par Charles de Noailles au commencement du dix-septième siècle, mérite également l'attention du voyageur. Ses anciennes fortifications ont été transformées en promenades charmantes.

Chaudesaigues. — Chaudesaigues est situé à 32 kilomètres au sud de Saint-Flour, au pied des montagnes qui séparent l'Auvergne du Gévaudan, dans une vallée étroite et sauvage. Cette petite ville est, à ce que l'on croit, l'*Aquæ calentes* dont parle Sidoine Apollinaire. Elle doit son nom à des eaux thermales dont la température s'élève à 88 dergés centigrades, et qui sont fort abondantes; elles circulent dans toute la ville et sont employées, non seulement aux bains, mais à tous les usages domestiques. Elles chauffent les maisons et permettent aux ouvriers de se passer de feu. Chaudesaigues fut une ville importante au moyen âge. Cédée au treizième siècle par le marquis de Canilhac au prieur de Saint-Flour, elle devint, lorsqu'elle fut réunie à la couronne, le siége d'une prévôté. Elle a été fortifiée et a soutenu plusieurs siéges contre les calvinistes, qui la ravagèrent.

Alleuze. — Ce petit village situé à 12 kilomètres de Saint-Flour, est célèbre par le château d'Alotze, que Froissard écrit Louise. Ce château fut longtemps le repaire d'un bandit fameux, Amérigot-Marcel, qui s'en empara par surprise en 1380. De là, Amerigot rançonnait les paysans et pillait les voyageurs. Les produits de ses vols, d'après ses propres calculs, ne s'élevaient pas à moins de vingt mille florins par an. Il céda son château pour dix mille livres d'or au comte d'Armagnac. Le roi de France envoya contre lui Robert de Béthune, qui parvint à s'en emparer et à le conduire au grand Châtelet. Il fut condamné au pilori et à la décapitation. En 1405, les habitants de Saint-Flour brûlèrent le château; mais Henri de la Tour, évêque de Clermont et seigneur d'Alleuze, fit condamner la ville de Saint-Flour à le faire reconstruire.

Massiac. — Cette petite ville est située à 38 kilomètres au nord-ouest de Saint-Flour, dans une jolie vallée qu'arrose l'Alagnon; elle possède une église très-ancienne. Aux environs on remarque deux rochers; sur l'un est une chapelle de Saint-Victor, et sur l'autre une chapelle de Sainte-Madeleine. Selon une légende, ces deux saints habitaient autrefois ces deux rochers et, par un miracle, faisaient de leur chapelet un pont qui unissait les deux rochers et leur permettait de s'approcher l'un de l'autre pour s'entretenir du royaume de Dieu.

Pierrefort. — Ce village, situé sur un rocher volcanique, possède une ancienne église dont la nef est byzantine et le chœur de style ogival. On y remarque aussi les ruines d'un château fort.

STATISTIQUE. — 1º ARRONDISSEMENT D'AURILLAC. — 8 cantons, 94 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Aurillac***, 2 cantons (10,995 hab.), ***Maurs*** (3,145 hab.), ***Montsalvy*** (1,180 hab.), ***Roquebrou*** (1,475 hab.), ***Saint-Cernin*** (2,633 hab.), ***Saint-Mamet*** (1,920 hab.), ***Vic-sur-Cère*** (1,865 hab.).

Principales communes : Arpajon (2,202 hab.), Polminhac (1,470 hab.), Thiézac (1,980 hab.), Vitrac (801 hab.).

2º ARRONDISSEMENT DE MAURIAC. — 6 cantons, 57 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Mauriac*** (3,165 hab.), ***Champs-de-Bort*** (1,712 hab.), ***Pléaux*** (2,846 hab.), ***Riom-ès-Montagnes*** (2,644 hab.), ***Saignes*** (549 hab.), ***Salers*** (1,090 hab.).

Principales communes : Apchon (946 hab.), Champagnac (1,873 hab.), Fontanges (1,335 hab.), Lanobes (1,656 hab.), Menet (2,519 hab.), Saint-Etienne (1,080 hab.), Saint-Martin-Valmeroux (1,503 hab.), Trémouille (831 hab.), Trizac (1,780 hab.).

3º ARRONDISSEMENT DE MURAT. — 3 cantons, 37 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Murat*** (2,666 hab.), ***Allanche*** (2,056 hab.), ***Marcenat*** (2,523 hab.).

Communes importantes : Charmensac, Cheylade (1,267 hab.), Condat-en-Feniers (2,404 hab.), Dienne (1,950 hab.).

4º ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR. — 6 cantons, 74 communes.

Chefs lieux de canton : ***Saint-Flour***, 2 cantons (4,699 hab.), *Chaudesaigues* (1,935 hab.), ***Massiac*** (2,205 hab.), ***Pierrefort*** (1,134 hab.), ***Ruines*** (821 hab.).

Communes importantes : Jabrun (550 hab.), Neuve-Eglise (2,000 hab.), Saint-Urcize ((1,900 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — 3 colléges communaux (415 élèves), 1 institution secondaire libre (150 élèves), 648 écoles primaires (32,900 élèves), 9 salles d'asile (675 élèves). — 95,000 habitants ne savent ni lire ni écrire; 17,000 savent lire seulement; 113,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 13 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. — Il y a 13 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 12 pour crimes contre les propriétés; 750 pour délits; 1,700 pour contraventions. — 1,000 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 550 affaires commerciales, 2,800 affaires en justice de paix. — PRISONS. 45 hommes et 15 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 7 hommes et 4 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA CHARENTE

SITUATION. — Le département de la Charente est situé entre 45° 11′ 30″ et 46° 8′ 35″ de latitude, et entre 1° 23′ 25″ et 2° 46′ 12″ de longitude occidentale. Il appartient à la région occidentale et doit son nom au petit fleuve étroit et profond que Henri IV appelait le plus beau ruisseau de son royaume.

LIMITES. — Il est limité au nord par le département de la Vienne; au nord-ouest, par celui des Deux-Sèvres; à l'ouest, par celui de la Charente-Inférieure, et à l'est, par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

Ses limites sont naturelles au sud-est, où la Dronne et son affluent la Nizonne le séparent de la Dordogne; à l'ouest, où le Né lui sert un instant de frontière, et à l'est, où la Tardoire, courant dans une gorge sauvage, le sépare de la Dordogne.

SUPERFICIE. — 588,891 hectares, divisés en pays de bruyères ou de landes, 40,000 hectares; sol calcaire, 9,000; sol pierreux, 225,000; sol sablonneux, 315,000. Sous le rapport de la superficie, le département est le 49e de France.

TOPOGRAPHIE. — Quatre régions se partagent le département de la Charente : 1° *région granitique : Confolennais*, à l'est de l'arrondissement de Confolens et au nord du canton de Montbron ; 2° *région calcaire :* ouest de l'arrondissement de Confolens, arrondissement de Ruffec, nord de celui d'Angoulême et nord-est de celui de Cognac (quelques communes des cantons Jarnac et de Châteauneuf, sur la rive droite de la Charente); 3° *plaine des Pays-Bas*, sur les deux rives du fleuve, d'Angeac à Bourg-Charente, puis seulement sur la rive droite; 4° *région crétacée*, arrondissement de Barbezieux et sud de ceux d'Angoulême et de Cognac.

La première région prend le nom de *terres froides*, par opposition aux terres chaudes du reste du pays.

COLLINES. — La principale chaîne est celle qui sépare le bassin de la Charente de celui de la Vienne. C'est là que se trouve le point culminant du département (montagne de Blond, 505 m.). — Le sud-est du département est traversé par une autre chaîne qui sépare le bassin de la Charente de celui de la Dronne. Les autres cours d'eau du département sont séparés par des collines sans importance.

VALLÉES. — La Charente arrose une gracieuse et verte vallée qui s'élargit quelquefois en plaines plantureuses ; viennent ensuite les vallées de la Vienne et du Bandiat.

LANDES. — On en trouve quelques-unes dans les arrondissements de Confolens et de Barbezieux. Ces dernières sont défrichées et produisent d'assez bons paccages; mais celles de Confolens occupent encore le tiers de la surface de l'arrondissement et seront difficilement utilisées.

HYDROGRAPHIE. — Le département se divise en trois bassins :

1° BASSIN DE LA CHARENTE. — Ce bassin comprend presque la totalité du territoire.

La *Charente* (du celtique *khâr*, cours d'eau, d'où sont venus les mots Gard, Cher, Garonne, etc.) prend sa source à Chéronnac (Haute-Vienne), sur la limite occidentale du département. Après avoir traversé du sud au nord l'arrondissement de Confolens, elle entre dans le département de la Vienne, où elle change de direction pour couler du nord au sud. Elle rentre alors dans le département auquel elle donne son nom, passe près de Ruffec, arrose Mansle et devient navigable un peu au-dessus d'Angoulême; arrivée à cette ville, elle change encore de direction, court vers l'ouest, baigne Châteauneuf, Jarnac et Cognac, sort du département près de Merpins et va se jeter dans l'Océan, après un cours de 340 kilomètres, dont 200 appartiennent au département de la Charente.

Ses affluents de droite sont : la Péruse, le Lemps, la Losme, la Nouère, la Sonnoire et l'Anteine, tous peu considérables.

Affluents de gauche : la Lisonne, l'Argenton, le Son, la Dronne, la Tardoire ou Tardoère, le Bandiat, la *Touvre* et le *Né*. Ces deux derniers sont assez remarquables.

La *Touvre*, petite rivière de 12 kilomètres seulement, est formée par plusieurs sources appelées gouffres, dont on ne connaît pas la profondeur. L'une de ces sources se nomme le Dormant, et une autre le Bouillant; on suppose qu'elles sont alimentées par le Bandiat et la Tardoire, dont les eaux se perdent non loin de là à travers un lit de cailloux et de sables. La Touvre donne le mouvement à plusieurs usines très-importantes, parmi lesquelles nous citerons la fonderie nationale de Ruelle.

Le *Né*, dont le cours est de 68 kilomètres, arrose une charmante vallée qu'il ravage souvent par ses débordements.

2° BASSIN DE LA LOIRE. — A ce bassin appartient la *Vienne*, qui traverse l'angle nord-est du département et qui arrose Chabanais et Confolens.

3° BASSIN DE LA GIRONDE. — La partie sud-est du département appartient à ce bassin par la *Dronne*, qui passe à Aubeterre et reçoit la Lizonne et la Tude. Cette dernière rivière baigne Montmoreau et Chalais.

ÉTANGS. — Une soixantaine d'étangs dans l'arrondissement de Confolens, quelques-uns dans celui de Cognac, tous sans importance.

CLIMAT. — Climat girondin caractérisé par une grande douceur de température, l'absence des froids excessifs et la fréquence des pluies. Sous le rapport de la beauté de son climat, le département de la Charente est l'un des mieux favorisés de France. Les froids ne sont vifs et la température n'est inégale que dans l'arrondissement de Confolens.

Les vents d'ouest et du sud-ouest sont ceux qui dominent. Un phénomène, demeuré célèbre dans les annales météorologiques de la France, est la pluie de grêlons, gros comme des œufs, qui se produisit le 3 août 1812. — La colonne thermométrique varie entre — 4° et + 30, sans brusquerie. Les tremblements de terre sont assez fréquents.

Vie moyenne : 40 ans et 1 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — La grande richesse du département consiste dans ses inépuisables carrières de *pierre à bâtir* d'Angoulême et de Saint-Même, et dans ses minerais de *fer*. Il existe aussi des mines de *cuivre*, de *plomb argentifère* et d'*antimoine*, mais on n'en tire pas parti. *Plâtrières* dans l'arrondissement de Cognac et à Moulidars; *meules à aiguiser, pierres lithographiques* estimées.

Source minérale à Barbezieux.

2° VÉGÉTAUX. — *Céréales* à peine suffisantes : froment, seigle, méteil, épeautre, avoine, millet, maïs, sarrasin. *Truffières* importantes dans les vignes, les terres labourables et les chaumes, surtout dans le voisinage des chênes, des genévriers, de l'épine noire, des noisetiers et des charmes. Les truffes que l'on y récolte sont généralement noires et parfumées. On en fait la recherche à l'aide de porcs dressés pour cet usage ; mais comme les gens qui se livrent à la chasse de ce précieux cryptogame sont le plus souvent des maraudeurs qui, dans leurs recherches nocturnes, détruisent des vignes et des récoltes, les propriétaires ne voient d'autre moyen de prévenir cet abus que de détruire les truffières en défonçant le sol pour y jeter des cendres. — *Vignes, légumes*. Châtaignier, chêne, orme, frêne et charme dans les forêts.

2° ANIMAUX. — Animaux domestiques de belle espèces ; bœufs et porcs pour la consommation de la capitale. — Volailles de Barbezieux et de Blanzac. Nombreux gibier. Loups, sangliers, cerfs, chevreuils devenus rares ; renards et petits carnassiers assez abondants. Nombreux poissons. La rivière la plus renommée est la Touvre, dont les gourmets angoumoisins disent qu'elle est pavée de truites, bordée d'anguilles et bordée d'écrevisses. — Abeilles qui produisent d'excellent miel dans l'arrondissement de Cognac, et un miel coloré, grenu et inférieur dans la partie orientale du département.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (350 kilom.); la plus fréquentée est la route de 1re classe qui vient de Limoges, passe à Larochefoucauld et Angoulême. 14 routes départementales (539 kilom.); 1,388 chemins vicinaux (5,000 kilom.).

1 rivière navigable (la Charente), 70 kilomètres. La Vienne est utilisée pour la batellerie.

CHEMINS DE FER. — Le département est desservi par la ligne de *Paris à Bordeaux, par Tours*, qui appartient au réseau d'Orléans, et par les chemins de fer des Charentes (*d'Angoulême à Rochefort*, avec embranchement de *Châteauneuf à Barbezieux*). Dans un avenir prochain, Angoulême sera mis en communication avec Limoges par un chemin de fer qui passera à Larochefoucauld et Chabanais et qui aura un embranchement sur Montbron et Nontron. — Ruffec sera relié à Niort.

CHEMIN DE FER DE PARIS A BORDEAUX PAR TOURS

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Bordeaux.
RUFFEC	398 kilom.	181 kilom.
Moussac	408	171
Luxé	416	163
St-Amand de Boixe	426	152
Vars	432	147
ANGOULÊME (buffet)	445	133
La Couronne	453	126
Mouthiers	459	119
Charmant	467	112
Montmoreau	479	99
CHALAIS	496	83

Angoulême se trouve à 97 kilomètres de Libourne, à 113 de Poitiers, 147 de Châtellerault, 211 de Tours, 267 de Blois, 324 d'Orléans.

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

Stations.	Dist. de la Rochelle.	Dist. d'Angoulême.
COGNAC	100 kilom.	50 kilom.
Gensac-la-Pallue	107	43
Jarnac (Segonzac)	109	41
Saint-Même	118	32
St-Amand de Graves	121	29
CHATEAUNEUF (bif.)	127	23
Sireuil	136	14
Nersac	139	11
St-Michel d'Entrai-		

ques.	145 kilom.	5 kilom.
ANGOULÊME........	150	»

Angoulême se trouve à 77 kilomètres de Saintes, 121 de Rochefort et 254 de la Roche-sur-Yon.

DE BARBEZIEUX A CHATEAUNEUF

Stations.	Dist. de Barbezieux.	Dist. d'Angoulême.
BARBEZIEUX	» kilom.	23 kilom.
Viville	7	30
Chadeuil (halte)....	9	32
Malaville	12	35
CHATEAUNEUF......	19	42

AGRICULTURE. — La Charente est généralement bien cultivée; c'est un pays de moyenne et de petite culture où l'on ne rencontre pas beaucoup de grandes exploitations. Les terres labourables, les prés et les vignes se partagent le sol de telle sorte que dans un certain espace on aperçoit toutes les productions entremêlées par parcelles plus ou moins grandes. La culture qui domine à l'ouest du département est celle de la vigne, dont les produits sont convertis en eaux-de-vie célèbres dans le monde entier sous le nom de *cognacs*. Les vins de la Charente, peu soignés par les propriétaires, ne jouissent pas de la renommée qu'ils pourraient acquerir si on ne les produisait pas presque uniquement dans le but de les distiller. Quelques crus, améliorés, seraient dignes de fixer l'attention : le Roc-de-Vars, Bouex, Saint-Saturnin, Anières, Saint-Genis, etc., produisent d'excellents vins ordinaires. Les vins blancs de Cognac jouissaient d'une grande réputation dans le nord de l'Europe, au siècle dernier; on préfère aujourd'hui les brûler. Presque tous les propriétaires de la region ouest du département possèdent une *chaudière* ou alambic pour distiller ce nectar délicieux dont le nom est si répandu et que si peu de gens connaissent, cependant. Les Charentes ne produisent guère que la millième partie de ce qui se boit aux quatre coins du monde sous le nom de cognac. On évalue à 97,000 hectares le territoire planté en vignes; il produit environ 1,500,000 hectolitres de vin, dont 500,000 sont brûlés et produisent 70,000 hectolitres (8 millions de francs). Ce n'est qu'en vieillissant que la liqueur acquiert de la valeur. A l'âge de vingt ans, le vrai cognac non fraudé vaut 10 fr. le litre. Le cognac authentique, âgé de trente à quarant ans, et pris chez le propriétaire, ne saurait être tarifé: il vaut de l'or. Mais la fraude s'est introduite jusque chez les producteurs : on melange du trois-six aux vins avant de les brûler, on vieillit les produits par des moyens artificiels.

Les eaux-de-vie du premier cru (*fine champagne*), sortent de Genté, de Gimeux, de Salles et de tout le pays appele la *Grande-Champagne*, région qui comprend, entre le cours du Né et une ligne allant de Nonaville à Gimeux, un certain nombre de communes des cantons de Segonzac et de Châteauneuf. La *Petite-Champagne*, dont les eaux-de-vie sont un peu moins estimées, est comprise entre la Grande-Champagne et la Charente. La rive droite du fleuve possède les *Premiers Bois*, crus de troisième ordre. Les vignes des arrondissements autres que celui de Cognac produisent des eaux-de-vie *de bois* de quatrième ordre. Le Confolennais est la seule région où la vigne ne réussit pas. Les cépages les plus remarquables sont la Folle-Blanche et le Balzac (noir et blanc).

La culture du froment domine dans les arrondissements de Cognac, de Ruffec, d'Angoulême et de Barbezieux; celle du seigle et du sarrasin dans celui de Confolens. Le maïs, cultivé presque partout, réussit principalement dans les bassins de la Charente, de la Tardoire, du Bandiat et du Né.

On compte 191,000 hectares en céréales; 48,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 26,000 en prairies artificielles; 70,000 en prairies naturelles; 23,000 en pâturages; 86,000 en bois et forêts et 90,000 en jachères, représentant une valeur de 139 millions de francs. — 20,000 chevaux, 11,000 ânes, 100,000 bêtes à cornes; quelques troupeaux de moutons. La valeur des animaux domestiques s'élève à 48 millions de francs.

Forêts : La plus importante est celle de Braconne, près la Rochefoucault; ensuite viennent celles de Saint-Amand, d'Horte, de Marange, de Chardin, etc. Dans les bois de l'arrondissement de Confolens, on rencontre surtout le châtaignier, dont les fruits constituent en hiver la principale nourriture des habitants de ce pays peu favorisé.

INDUSTRIE. — L'industrie n'est pas moins active que l'agriculture; en première ligne vient la fabrication des papiers, dits d'Angoulême, dont la reputation date du quatorzième siècle. On compte une vingtaine d'usines en activité, groupées principalement dans les communes d'Angoulême, de la Couronne, de Saint-Michel et sur le cours de la Touvre. — Papiers à écrire, à cigarettes et papier-paille.

Les carrières occupent plus de 1,500 ouvriers qui produisent : 60,000 mètres cubes de pierre de taille; 2,500 mètres de pierre dure, 150,000 de moellons, 114,000 de chaux et 113,000 de plâtre.

47 tourbières exploitées occupent une centaine d'ouvriers et produisent 37,000 mètres cubes de tourbe (1,200 fr.).

7 mines de fer exploitées occupent une cinquantaine d'ouvriers et produisent 32,000 quintaux métriques de minerai valant 35,000 fr.

L'industrie métallurgique est très-développée : il y a d'abord la belle fonderie de Ruelle, située sur la Touvre; on y fabrique ces énormes canons de fonte destinés à la marine, les seuls qui ont pu, pendant le siége de Paris, répondre à l'artillerie prussienne; on y coule aussi des canons de bronze. Outre cette fonderie, qui appartient à l'État, il en existe 15 dirigées par des particuliers; en tout 2 fourneaux au combustible végétal, 11 fours à réverbère, 13 cubilots, 10 feux d'affinerie, 2 fours à réchauffer le fer, le fil de fer et la tôle, 3 fours à puddler, 4 à chauffer l'acier, 10 marteaux, 1 martinet, 3 marteaux-pilons, 7 trains de laminoirs, 2 ventilateurs, 12 machines cylindriques, 40 machines hydrauliques (470 chevaux-vapeur) et 7 machines à vapeur (27 chevaux). Les principaux centres de l'industrie métallurgique sont : Ruelle, Saint-Ausonne, Saint-Cybard et l'Houmeau (faubourg d'Angoulême), Saint-Michel, la Couronne et Sireuil.

Fabrication de fils de laiton, de toiles métalliques, de feutres et de manchons circulaires pour la papeterie. — 1,250 moulins, dont un grand nombre de moulins à vent. — Filatures, minoteries, tanneries, megisseries, chamoiseries, fours à chaux, tuileries, brasseries, chaudronnerie pour la fabrication des alambics; tonnelleries.

COMMERCE. — La prospérité agricole et l'activité industrielle ont développé considérablement le commerce. Le département importe principalement des *bois de construction*, venant des Landes et surtout de la peninsule scandinave; des *merrains* (bois de châtaigniers pour barriques), provenant de la Dordogne et de la Creuse; du *sel*, fourni par la Charente-Inférieure; de la *houille* (470,000 quint. métr.), dont plus de la moitié provient de l'Angleterre, un dixième de la Belgique et le surplus des bassins houillers de France.

L'exportation, encore plus active, consiste surtout en *eaux-de-vie*, expédiées principalement de Cognac, Jarnac et Angoulême, vers toutes les villes de France et de l'univers. On en envoie surtout à Paris, en Angleterre, en Hollande, en Russie et aux États-Unis. Grande exportation de *vins* vers la Vienne, la Haute-Vienne, la Creuse, Paris et Bordeaux. — *Papiers*, surtout vers Paris; *pierres de taille* jusqu'en Espagne et aux États-Unis; *farine, sel, bétail* expédiés à Paris; *pâtés truffés* jusqu'en Chine et dans les Indes.

Les foires, très-suivies, donnent lieu au commerce intérieur des produits du pays.

POPULATION. — En temps ordinaire, la population de ce département s'accroît dans d'assez larges proportions. L'augmentation a été de 79,000 habitants depuis 1800 jusqu'en 1866. Mais le dernier recensement a accusé une diminution de 10,698 habitants. Le département de la Charente ne compte plus que 367,520 habitants. Il est le 43e de France. Il ne comprend que 62 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 38e de France.

En général, l'habitant des campagnes est sobre, économe, patient, travailleur, hospitalier; peu religieux, mais superstitieux et crédule; il ajoute encore une certaine croyance aux sortiléges et aux contes où les sorciers, les loups-garous et le diable lui-même jouent un rôle. Les cultivateurs, au nombre d'environ 250,000, sont bien faits et vigoureux, quoique d'une taille médiocre. A l'ouest, on parle le *saintongeais*, patois de la langue wallonne.

A l'est, le langage est un jargon de l'ancienne langue *limosine*, branches de la langue d'*oc*.

L'habitant des villes est vif, pétulant, instable dans ses idées, frondeur, avide de plaisirs, enthousiaste, inflammable, plus épris des arts d'agréments que des arts industriels. Il est causeur, parce qu'ayant de l'esprit il aime à le montrer. Il parle le français avec une grande pureté et sans le moindre accent.

HISTOIRE. — Le département de la Charente a éte formé de l'ancien *Angoumois*, de quelques portions de la *Saintonge* et de quelques lambeaux de la *Marche* et du *Poitou*. Il fut primitivement habité par les *Agesinates*, tribu de la grande confédération des Santons, qui envoya 12,000 hommes à Vercingétorix pour tenir tête aux Romains.

Soumis après une guerre sanglante et plusieurs séditions, le pays fit tour à tour partie de la Celtique lyonnaise et de la seconde Aquitaine; puis, conquis par les Ariens Visigoths, il se souleva en faveur de Clovis; il fut alors distrait de l'Aquitaine pour être rattaché à l'empire franc; l'Angoumois entra dans l'héritage de Sigebert, roi de Metz, tandis que la Saintonge et l'Aunis appartenaient à Caribert, roi de Paris; il prit une part très-peu active aux querelles entre l'Aquitaine et les rois Francs. C'est à Angoulême que Charlemagne rassembla son armée destinée à repousser les débris de celle d'Abder-Rhaman.

En 839, Pepin, roi d'Aquitaine, à qui appartenait l'Angoumois, mit à la tête de ce pays un seigneur d'une grande vaillance, le comte Turpion, souche des comtes d'Angoulême. L'arrière-petit-fils de ce comte gouverna l'Angoumois de 906 à 956 et combattit vaillamment les Normands; dans une bataille qu'il soutint contre eux, il porta à leur chef Stolius un tel coup d'epée qu'il lui fendit la tête et le fer de sa cuirasse jusqu'à la poitrine, et cet exploit extraordinaire lui valut le surnom de *Taillefer*, qu'il légua à ses descendants. La dynastie des Taillefer régna sur le pays jusqu'en 1216. Etablie pour tenir tête aux Normands, elle ne faillit pas à son rôle et devint une ennemie irréconciliable des Anglais descendants des Normands. Mais cette haine devait finir dans des circonstances assez memorables pour que nous en parlions.

La famille des Taillefer était tombée en quenouille, comme on disait alors, c'est-à-dire qu'une fille en était la dernière et seule héritière. En 1200, cette comtesse, nommée Isabeau ou Isabelle, allait épouser Hugues de Lusignan, comte de la Marche, lorsque le roi d'Angleterre, Jean sans Terre, qui était invité à la noce, se sentant violemment épris de sa beauté, la fit enlever par ses soudards au moment où le cortége nuptial allait entrer dans la cathédrale. Il courut l'épouser à Bordeaux et la fit reine d'Angleterre.

Seize ans plus tard, Isabeau, devenue veuve, épousa le même Hugues de Lusignan, qu'elle entraîna dans le parti anglais contre saint Louis. La dynastie des Lusignan régna ensuite sur le pays jusqu'en 1303. A cette époque, Philippe le Bel sut se faire faire un testament du dernier comte, Hugues XIII, et parvint à écarter les prétentions des collatéraux; la province fut réunie à la couronne, et ensuite successivement possédée comme apanage par différents princes du sang. Elle tomba au pouvoir des Anglais pendant la captivité du roi Jean, et le traité de Brétigny ratifia cette conquête. Les Anglais, qui semblaient se plaire infiniment dans ce pays, s'y établirent solidement, s'y fortifièrent, et Angoulême devint la capitale et le séjour habituel du Prince Noir. Les étrangers ne furent chassés définitivement que sous le règne de Charles VII.

De tous les seigneurs apanagistes, celui qui a laissé la mémoire la plus vénérée est Jean d'Orléans, surnommé Jean le Bon, grand-père de François Ier et de Marguerite de Navarre. François Ier, devenu roi de France, érigea en duché le comté dont il avait été titulaire et en fit hommage à sa mère, Louise de Savoie, qui fut la première duchesse d'Angoulême (1515). La terrible insurrection de la gabelle, si impitoyablement réprimée par le duc de Montmorency, préluda au soulèvement calviniste, qui fut formidable dans le pays et n'eut de terme qu'à l'arrivée de Henri IV au trône. Mais le fanatisme mal éteint provoqua encore le couteau de l'assassin Ravaillac.

Depuis cette époque, rien n'est venu troubler le pays, dont toutes les vues se sont tournées vers l'agriculture, l'industrie et le commerce. Bien que la révocation de l'édit de Nantes ait porté un coup funeste à la papeterie, cette industrie s'est relevée. La vogue universelle dont jouissent les eaux-de-vie des Charentes a fait de l'ouest de ce département une des contrées les plus riches du monde. Les petits-fils de ces paysans qui, en 1793, partaient nu-pieds pour courir, à la frontière ou en Vendée, défendre la Révolution, ont largement bénéficié des travaux de leurs pères; une fortune inconnue jusqu'à nos jours est venue les combler de ses faveurs.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Charente (chef-lieu Angoulême) est divisé en 5 arrondissements, 29 cantons et 426 communes. Il est compris dans la 16e inspection des ponts et chaussées, dans l'arrondissement minéralogique de Périgueux (division du centre), dans la 4e région agricole (ouest), dans la 24e conservation des forêts (Niort).

Il forme la 3e subdivision de la 14e division militaire (Bordeaux), du 6e corps d'armée (Toulouse); il appartient à la 10e légion de gendarmerie (Bordeaux). Poudrerie nationale à Thouérat sur la Charente, près d'Angoulême. Fonderie d'artillerie de marine à Ruelle.

Les 5 tribunaux de première instance des sous-préfectures et les 2 tribunaux de commerce d'Angoulême et de Cognac sont du ressort de la Cour d'appel de Bordeaux.

Le diocèse d'Angoulême est suffragant de l'archevêché de Bordeaux; il comprend 30 cures, 303 succursales, un grand séminaire à Angoulême et un petit séminaire à Richemont (arrondissement de Cognac).

Les protestants, très-nombreux dans l'ouest du département, possèdent 11 temples.

Le département appartient à l'académie de Poitiers et possède un lycée à Angoulême et des colléges à Confolens et à la Rochefoucauld.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT D'ANGOULÊME.

— *Angoulême* (lat., 45° 39'; long., 2° 11' 8", O.), anciennement *Ecolisna*, *Engolisma*, *Iculisna*, ville située à 426 kilomètres sud-ouest de Paris, est peuplée de 25,115 habitants. Elle paraît n'avoir pas existé avant la conquête romaine; elle fut convertie au christianisme par saint Ausonne et eut un siége épiscopal dès l'an 379. Après la bataille de Vouillé, les Visigoths vaincus s'y réfugièrent et y furent assiégés par Clovis, qui la prit d'assaut et fut blessé à la cuisse dans l'escalade, à l'endroit où, plus tard, on sculpta, en souvenir de ce fait, une jambe sur la muraille. Une légende prétend que les remparts tombèrent d'eux-mêmes au seul aspect du chef franc, ami des évêques catholiques.

Quoi qu'il en soit, Clovis posa la première pierre d'une cathédrale dédiée à Saint-Pierre, en face de la brèche par où il était entré. Plus tard, un religieux nommé Eparche (saint Cybard) s'établit avec quelques moines sous les murs de la ville, et jeta les fondements d'une puissante abbaye.

Peu à peu la population de la ville augmenta, et les habitants constituèrent une municipalité dont l'existence est constatée dès les premières années du treizième siècle.

Surprise par les Anglais au quatorzième siècle, la ville dut se rendre; elle fut bientôt délivrée, puis retomba sous le joug de l'étranger après le traité de Brétigny. Comme elle refusait de recevoir les Anglais dans ses murs, il fallut que le redoutable Chandos vînt mettre les habitants à la raison; quoique ville de prédilection du Prince Noir, Angoulême ne devint jamais anglaise; elle se souleva et chassa la garnison étrangère dès que le voisinage de Duguesclin put lui faire espérer du secours.

C'est dans cette ville, chez le chanoine Dutillet, que Calvin se cacha un instant. Grâce à lui, la réforme fit de rapides progrès dans la province.

La ville d'Angoulême couronne, à 72 mètres d'altitude, un plateau qui est situé sur la rive gauche de la Charente et au pied duquel coule l'Anguienne. Au nord de la montagne se trouve la vieille ville, irrégulière et mal bâtie; au sud, la nouvelle ville, tirée au cordeau; à l'est, le faubourg de la Bussatte, seul point par où l'on puisse entrer de plain-pied à Angoulême. Les autres faubourgs flanquent les bords escarpés de la montagne ou s'étendent dans les vallées profondes qui l'entourent : au sud, Saint-Martin; à l'ouest, Saint-Ausonne; au nord, Saint-Cybart et l'Houmeau. C'est dans ce dernier faubourg, situé entre le port et la gare, que se fait le principal commerce. L'Houmeau est plutôt une ville qu'un faubourg; il offre une physionomie qui le distingue et il a son histoire à part. Il fut fondé par les calvinistes, qui n'avaient pas autrefois le droit de célébrer leur culte dans l'intérieur de la ville. De là l'antagonisme et la rivalité qui existent entre les Crapauds, habitants de l'Houmeau, et les Angroises (lézards) qui habitent sur le rocher.

Des remparts de la ville on jouit d'un admirable panorama. Les monuments sont assez nombreux et quelques-uns intéressent l'archéologue: la cathédrale (Saint-Pierre) est un magnifique monument historique du style roman. On en a reconstruit le clocher et réparé la façade, qui est couverte de sculptures. L'église Saint-Martial, construite en 1852, dans le style roman, est dominée par un élégant clocher de 50 mètres. La chapelle de l'hospice, ancienne église des Cordeliers, offre de curieux vitraux et contient le tombeau de Louis Guez de Balzac. L'hôtel de ville, œuvre contemporaine imposante, comprend les restes de l'ancien château (tour ronde et tour octogone) Le palais de justice, situé sur la place du Mûrier, contient la bibliothèque (15,000 vol.). Citons encore l'évêché, la maison où naquît Balzac en 1597, la maison Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte, l'ancien Châtelet (prison) avec la tour Pregnante, la grotte de Saint-Cybard, les places du Palet et de Beaulieu, la caserne, la nouvelle prison, le château de la Tour-Garnier, le tunnel qui traverse la montagne sous la ville et qui mesure 740 mètres de long.

Angoulême a vu naître Marguerite de Valois, Jean-Louis-Guez de Balzac, André Thevet, les deux Saint-Gelais et le marquis de Montalembert.

L'industrie et le commerce de la ville se développent chaque jour : entrepôt de 21 papeteries, 2,500 ouvriers, 4,500,000 kilogrammes de papier par an. Ateliers pour le glaçage et le satinage des papiers et pour la fabrication des registres; fonderies, mécanique, tréfilerie, etc. Commerce d'eaux-de-vie et de vins.

Thouérat, à 5 kilomètres ouest d'Angoulême, en aval sur la Charente, possède une poudrerie mise en activité en 1827. Cet établissement, l'un des plus beaux et des plus complets que l'on connaisse, se compose de dix-sept petites usines éloignées les unes des autres et séparées par des massifs de terre plantés d'arbres. Cette poudrerie peut produire 1,200,000 kilogrammes de poudre par an.

La Couronne-la-Palud, à 4 kilomètres sud d'Angoulême, est un centre important pour la fabrication des papiers : on y remarque une église romane, les ruines intéressantes d'une ancienne abbaye (mon. histor.) et le château de l'Oisellerie, bâti sous François Ier.

Ruelle, à 7 kilomètres nord-est d'Angoulême, possède une fonderie de canons de premier ordre, établie en 1750 par le marquis de Montalembert, qui en fut dépossédé au nom du roi. Cet établissement est mû par la Touvre, qui y développe une force de 70 chevaux-vapeur; on peut y fabriquer près de 700 canons par an.

Touvre, non loin de Ruelle, se trouve sur la colline au bas de laquelle la Touvre sort d'un gouffre effrayant, au-dessous du château dit de Ravaillac. Outre l'usine de Ruelle, la Touvre donne le mouvement aux papeteries de Veuze et de Maumont, qui peuvent occuper 400 ouvriers, produire 700,000 kilogrammes de papier et consommer 1 million de kilogrammes de chiffons par an.

La Rochefoucauld, ancien chef-lieu de district, berceau de la puissante famille des Foucauld de la Roche, devenus ducs de la Rochefoucauld. Le plus illustre de ces seigneurs fut François, auteur des *Maximes*. Leur vieux manoir, monument historique, reconstruit au quatorzième et au quinzième siècle, est flanqué de quatre grosses tours rondes dominées elles-mêmes par un donjon plus élevé et plus ancien. Un escalier monumental, surmonté du buste de l'architecte Fontant, est très-remarquable. Dans la ville se trouvent des promenades et l'église Saint-Cybard.

Rancogne, petit village à 20 kilomètres est d'Angoulême, est célèbre par des grottes spacieuses et sombres, où l'on admire de splendides pendentifs.

Mouthiers. — Viaduc de Couteaubières; château de la Rochechandry, reconstruit en 1855.

Saint-Michel-d'Entraigues, village à 5 kilomètres ouest d'Angoulême, possède plusieurs papeteries et une curieuse église octogonale de 1137, à huit absides. Cette église est classée parmi les monuments historiques.

Nersac, à 11 kilomètres sud-ouest d'Angoulême, renferme une belle église du onzième siècle et le château de Fleurac, du seizième.

Sireuil, à 15 kilomètres sud-ouest d'Angoulême, contient un édifice romain appelé le *Fa*, et dont on ne connaît pas au juste la destination; il se compose d'énormes blocs de pierre taillés carrément et superposés.

Lavalette, à 21 kilomètres sud-est d'Angoulême, construite sur la pente rapide d'une montagne, est dominée par un château fort du moyen âge dont les défenses extérieures, assez bien conservées, méritent de fixer l'attention des archéologues.

Saint-Amant de Boixe. — Église (mon. histor.) du douzième siècle.

Blanzac fut un des principaux centres de l'insurrection des Petaux; on y trouve les ruines d'une tour appelée Saint-Nicolas, qui résista, dit-

on, à Richard Cœur de lion, d'où serait venu le refrain populaire :

Les Anglais n'auront pas
La tour de Saint-Nicolas.

2° ARRONDISSEMENT DE BARBEZIEUX. — *Barbezieux* (*Barbisellum*), à 40 kilomètres sud-ouest d'Angoulême, est une petite ville sur l'origine de laquelle on n'a pas de documents. La ville existait au onzième siècle, protégée par un château. C'est dans les murs de Barbezieux que les *Peteaux*, insurgés contre l'impôt de la gabelle, décernèrent le commandement de toutes leurs forces à Puymoreau, qu'ils proclamèrent couronnal de Saintonge. — Eglise Saint-Mathias, datant du douzième siècle; restes d'un château de 1453; belles halles; église des Cordeliers; hippodrome.

La ville, assez bien bâtie, se déploie en gracieux amphithéâtre sur le penchant d'une haute colline qui domine une plaine vaste et fertile. La population de Barbezieux s'élève à 3,880 habitants.

Montmoreau, restes d'un ancien château du seizième siècle. Eglise (mon. histor.) du douzième siècle.

Chalais, sur la Tude, à 30 kilomètres sud-est de Barbezieux, ancienne seigneurie apportée en dot par Agnès, fille d'Olivier de Chalais, dans la famille des Talleyrand, et qui devint principauté au quinzième siècle, grâce au crédit dont les Talleyrand jouissaient à la cour. Un de ces princes, Henri, devint le favori de Gaston, frère de Louis XIII; il osa conspirer contre Richelieu, qui en obtint la preuve et le fit condamner à mort.

La ville de Chalais était autrefois entourée de murailles qui en faisaient une place de guerre.

Le 17 juin 1452, une centaine d'Anglais y furent pris par Charles VII, qui les fit tous décapiter. Le château où cette scène s'est passée domine la ville, située elle-même sur une éminence.

Aubeterre (*Alba-Terra*), à 34 kilomètres au sud-est de Barbezieux, est une petite ville pittoresque, en amphithéâtre sur le penchant d'une colline dominée par un ancien château. L'église paroissiale de Saint-Sauveur a été taillée dans le roc.

3° ARRONDISSEMENT DE COGNAC. — *Cognac*, à 40 kilomètres ouest d'Angoulême (13,400 hab.) serait, suivant une opinion controversée, l'antique *Condate*. Elle faisait autrefois partie de la Saintonge; au treizième siècle, les archevêques de Bordeaux y tinrent trois conciles; elle devint le séjour de prédilection des seigneurs apanagistes de l'Angoumois. C'est au pied d'un arbre du parc que Louise de Savoie, surprise par les douleurs de l'enfantement, mit au monde un gros garçon qui devait être François Ier. Le lendemain de la bataille de Jarnac, Jeanne d'Albret, réfugiée à Cognac, plaça sous la protection des derniers défenseurs réunis autour d'elle, son fils, le prince de Béarn, et son neveu, le jeune Henri de Condé.

La ville, assez mal bâtie, percée de rues tortueuses, est située dans une magnifique position, sur une éminence qui domine les délicieux paysages arrosés par la Charente. Les monuments les plus remarquables sont la belle statue équestre en bronze de François Ier (par Etex), une ancienne porte fortifiée, l'église Saint-Léger, du douzième siècle, un beau pont, l'ancien château ducal transformé en magasin d'eau-de-vie.

Cognac est une ville dont le nom est connu partout. Elle doit cette immense renommée à la qualité des eaux-de-vie qui se récoltent sur son territoire et dont elle fait un commerce dépassant 90 millions de francs par an.

Jarnac, à 12 kilomètres ouest de Cognac, doit sa célébrité à un dicton populaire : *coup de Jarnac*, coup porté d'une manière déloyale. Ce dicton date d'un duel qui eut lieu à Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 1547, entre un seigneur de Jarnac et un sire de la Châtaigneraie. Ce dernier fut frappé au jarret gauche d'un coup qui n'était pas dans les règles admises. C'est non loin de Jarnac, à Triac, que se livra une bataille bien célèbre, où les protestants furent vaincus et où Condé, blessé et prisonnier, fut lâchement assassiné par Montesquiou. Le corps de ce malheureux prince fut ignominieusement traîné sur une vieille ânesse et insulté par des quolibets indignes. C'est à ce propos que fut composé le quatrain suivant, qui donne bien une idée de l'esprit du temps :

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Jarnac et Châteauneuf,
Fut porté mort sur une ânesse
Le grand ennemi de la messe.

Une pyramide commémorative de la victoire des catholiques a été élevée à Triac sur le lieu même où fut assassiné le prince de Condé.

Jarnac fait un grand commerce d'eaux-de-vie et de cuirs. On y remarque un pont suspendu et une crypte du douzième siècle.

Saint-Fort, à 12 kilomètres sud de Cognac, possède un monument druidique en forme de table carrée supportée par trois pierres carrées; c'était un autel destiné aux sacrifices humains.

Segonzac, petite ville presque toute protestante, est située au centre de la Grande-Champagne.

Bourg-Charente et *Gensac-la-Palud* conservent de vieilles églises classées parmi les monuments historiques.

Châteauneuf fait un grand commerce d'eaux-de-vie; on y trouve les ruines d'un ancien château et une église, monuments historiques des douzième et quinzième siècles.

4° ARRONDISSEMENT DE CONFOLENS. — *Confolens* (*Confluentes Lemovicum*), à 76 kilomètres au nord-ouest d'Angoulême, est le chef-lieu de l'arrondissement le plus pauvre du département. Cette contrée fasait autrefois partie du Limousin et n'a que fort peu de ressemblance avec l'Angoumois. La ville, construite en partie en bois, est d'un aspect assez triste; de beaux ponts, l'église romane de Saint-Christophe, l'église Saint-Maxime (treizième siècle), l'église Saint-Barthélemy, monument historique du douzième siècle, et une tour carrée, seul reste d'un ancien château, sont les seuls monuments de la ville.

Confolens est une ville très-ancienne, qu'une voie romaine traversait autrefois; en 1091, Bozon III, comte de la Marche, fut tué en l'assiégeant; un peu plus tard, elle fut prise par le seigneur de la Rochefoucauld et reprise par Vulgrin II, comte d'Angoulême. Elle passa bientôt dans la maison de Chabanais, puis dans celle de Thouars, fut érigée en comté par Henri IV, au profit d'un chevalier de Châteauvieux; à la Révolution, elle appartenait aux comtes de Nieul. La ville actuelle contient 2,650 habitants.

Saint-Germain, à 4 kilomètres nord de Confolens, possède un château du quinzième siècle, une église à coupole du onzième siècle et, dans une île, une des ruines les plus intéressantes du département : c'est le dolmen de la pierre de Sainte-Marguerite.

Chabanais, à 16 kilomètres sud de Confolens, ancienne principauté dont les seigneurs se rendirent célèbres pendant les croisades. Les monuments de cette petite ville sont les ruines d'un château, monument historique des neuvième et douzième siècles, et un pont sur la Vienne.

Chassenon, près de Chabanais, est une ancienne ville gallo-romaine (*Cassinomagus*), où l'on retrouve encore des vestiges de palais, d'amphithéâtre, d'aqueducs et de cimetières.

Lesterps, à 8 kilomètres est de Confolens, possède les ruines pittoresques d'une des plus riches abbayes du Limousin.

5° ARRONDISSEMENT DE RUFFEC. — *Ruffec* (*Ruffiacum*, *Rufiana*), à 48 kilomètres nord d'Angoulême (3,140 hab.), ancienne seigneurie importante, agréablement située, assez mal bâtie, possède une église à façade romane, les restes d'un ancien château et une promenade agréable. Quelques industriels de cette ville ont conservé la véritable tradition pour la confection des pâtés de perdrix aux truffes dont ils font un vaste commerce.

Les Adjots, à 6 kilomètres nord de Ruffec, est un bourg qui exporte d'excellents marrons.

Courcôme, au sud de Ruffec, près du tunnel des Plans (500 m. de long), possède une église, monument historique des dixième et quinzième siècles.

Luxé. — Ruines romaines, pont sur la Charente.

Verteuil. — Beau château appartenant aux ducs de Larochefoucauld.

STATISTIQUE. — 1° ARRONDISSEMENT D'ANGOULÊME. — 9 cantons, 136 communes.

Chefs-lieux de canton : *Angoulême*, 2 cantons (25,115 hab.), *Blanzac* (848 hab.), *Hiersac* (865 hab.), *Montbron* (3,300 hab.), *la Rochefoucauld* (2,775 hab.), *Rouillac* (2,438 hab.), *Saint-Amant-de-Boixe* (1,690 hab.), *Villebois-Lavalette* (929 hab.).

Principales communes : Champniers (3,500 hab.), la Couronne (2,115 hab.), l'Houmeau-Pontouvre (1,860 hab.), Roncenac (1,120 hab.), Var (2,076 hab.), Moulidars (1,000 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BARBEZIEUX. — 6 cantons, 80 communes.

Chefs-lieux de canton : *Barbezieux* (3,880 hab.), *Aubeterre* (704 hab.), *Baignes-Sainte-Radégonde* (2,417 hab.), *Brossac* (1,136 hab.), *Chalais* (760 hab.), *Montmoreau* (700 hab.).

Principales communes : Berneuil, Condéon, Juignac, Montboyer (1,467 hab.), Nonac (904 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE COGNAC. — 4 cantons, 63 communes.

Chefs-lieux de canton : *Cognac* (13,400 hab.), *Châteauneuf* (3,700 hab.), *Jarnac* (4,050 hab.), *Segonzac* (2,997 hab.).

Communes importantes : Bourg-Charente, Cherves (2,017 hab.), Gensac-la-Palud (1,050 hab.), Saint-Même.

4° ARRONDISSEMENT DE CONFOLENS. — 6 cantons, 66 communes.

Chefs-lieux de canton : *Confolens*, 2 cantons (2,655 hab.), *Chabanais* (1,730 hab.), *Champagne-Mouton* (1,224 hab.), *Montembœuf* (1,253 hab.), *Saint-Claud* (1,938 hab.).

Communes principales : Brigueil (1,064 hab.), Chasseneuil (2,160 hab.), Lézignac-Durand (1,836 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE RUFFEC. — 4 cantons, 82 communes.

Chefs-lieux de canton : *Ruffec* (3,140 hab.), *Aigre* (1,846 hab.), *Mansle* (1,000 hab.), *Villefagnan* (1,525 hab.).

Communes principales : Cellefrouin (2,047 hab.), Saint-Fraigne (1,045 hab.), Taizé-Aizie, Tusson, Villejésus, etc.

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (530 élèves); 2 colléges communaux (139 élèves); 13 institutions secondaires libres (925 élèves); 685 écoles primaires (37,000 élèves); 22 salles d'asile (2,100 élèves). — 170,000 individus sont complétement illettrés, 20,000 savent lire seulement et 178,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. Peu d'indigents, 6 à peine sur 1,000 habitants. Il y a 10 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 14 pour crimes contre les propriétés; 1,250 pour délits, et 2,200 pour contraventions. — 1,300 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 2,500 affaires commerciales; 5,400 en justice de paix. — PRISONS. 120 hommes et 18 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 10 hommes et 10 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT
DE LA

CHARENTE-INFÉRIEURE

SITUATION. — Ce département maritime de la région ouest de la France est situé entre 45° 10′ et 46° 24′ de latitude, et entre 2° 25′ et 3° 55′ (y compris l'île de Ré) de longitude ouest. Il tire son nom de sa position physique par rapport au cours de la Charente.

LIMITES. — Ses bornes sont : à l'ouest, l'Océan et la Gironde qui le sépare du département de la Gironde; au sud le département de la Gironde, au sud-est, la Dronne, qui le sépare du département de la Dordogne; à l'est, la Charente, dont le lit du Né le sépare un instant; au nord-est, les Deux-Sèvres; au nord, la Sèvre Niortaise et son affluent le Mignon, qui le séparent presque continuellement des Deux-Sèvres et de la Vendée.

SUPERFICIE. — Ce vaste département, qui est le 20e de France sous le rapport de sa superficie, ne compte pas moins de 716,810 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de bruyères ou de landes, 72,000 hectares; sol de riche terreau, 97,900; calcaire, 141,800; de gravier, 42,500; pierreux, 85,600; sablonneux, 39,500. — La plus grande longueur de ce département est de 168 kilomètres. Il est le plus long après la Corse et le Nord.

TOPOGRAPHIE. — Le territoire est plat ou coupé par de faibles collines qui font onduler sa surface. Le département se divise en plusieurs régions naturelles :

1° Le *Bocage*, ou région des collines et des plateaux, occupe les dix-sept vingtièmes de la superficie.

2° Les *Marais* occupent un dixième du département, tant sur le littoral que dans les vallées de la Sèvre, du Mignon, de la Charente, de la Boutonne et de la Seudre (en tout 70,000 hect.).

3° Les *dunes*, amoncelées en collines, dont la plus haute, située à l'ouest de la Tremblade, en face de l'île d'Oleron, mesure 62 mètres d'élévation, avaient une tendance à s'emparer de tout le littoral et à s'avancer dans l'intérieur des terres ; de vastes plantations de pins les ont heureusement arrêtées; on les trouve surtout dans les îles de Ré et d'Oleron et dans la presqu'île de la Tremblade.

COTES. — Les côtes, dont on évalue la longueur à 170 kilomètres, présentent une grande variété de sites remarquables. Les bords de l'Océan sont découpés par des îles et des promontoires qui forment les meilleures rades du golfe de Gascogne et où l'on compte jusqu'à 32 ports, dont 25 seulement offrent quelque importance.

En nous dirigeant du nord au sud, nous trouvons d'abord l'*anse de l'Aiguillon*, où débouche la Sèvre Niortaise, la rade de la Rochelle, les anses d'Angoulins, de Saint-Vivien, de Fouras, l'embouchure de la Charente, l'anse de Frouage, l'estuaire de la Seudre, la presqu'île de la Tremblade ou d'Arvert, la pointe de la Coubre et enfin l'embouchure de la Gironde.

ILES ET DÉTROITS. — Nous trouvons d'abord l'*île de Ré*, longue de 30 kilomètres, large de 4 à 5, mesurant 55 kilomètres de circonférence, 7,390 hectares de superficie et peuplée de 17,000 habitants. Son nom lui vient du mot celtique *ryde*, qui se prononçait *raïde* et signifiait ancrage. Elle est séparée du continent par le pertuis Breton. Cette île pittoresque et très-fertile renferme d'excellents vignobles et de vastes marais salants qui produisent 32 millions de kilogrammes de sel par an. Elle est divisée en 2 cantons (Ars et Saint-Martin) et 8 communes. On y trouve 2 ports pour navires de 400 tonneaux (Saint-Martin et la Flotte) et 2 autres pour navires de 200 tonneaux (Ars et Loix); de nombreux parcs à huîtres; 6 phares, dont les plus importants sont ceux des *Baleines*.

On rencontre ensuite l'*îlot d'Enet*, qui communique à marée basse avec la *pointe de l'Aiguille*, près de Fouras; puis l'*île d'Aix* (340 hab.), dont la citadelle, le fort de la Sommité et les batteries défendent l'embouchure de la Charente.

Puis l'*île de Madame*, petit îlot fortifié à l'embouchure de la Charente.

Enfin la grande *île* d'*Oleron*, située à 11 kilomètres du continent, dont elle se rapproche à près de 2 kilomètres de la côte de Marennes. Les rades des grandes et des petites Trousses la séparent de la côte de Marennes, le pertuis de Maumusson lui sert de limite du côté de la presqu'île de la Tremblade, et le pertuis d'Antioche, au nord, la sépare de l'île de Ré. Elle forme 2 cantons divisés en 6 communes et renferme 18,000 habitants; son étendue est de 30 kilomètres en longueur, de 4 à 10 de large, de 72 de circonférence et de 15,320 hectares de superficie.

HYDROGRAPHIE. — Le territoire de la Charente-Inférieure appartient à plusieurs bassins, savoir :

1° BASSIN DE LA GIRONDE. — La *Gironde* limite au sud-ouest le département sur une longueur de 45 kilomètres; elle reçoit la plupart des petits cours d'eau qui arrosent le sud du département.

2° BASSIN DE LA SEUDRE. — La *Seudre* naît près de Plassac, passe à Saujon, se grossit de plusieurs ruisseaux et se jette dans l'Océan par une large embouchure navigable en face d'Oleron.

3° BASSIN DE LA CHARENTE. — Ce petit fleuve prend sa source dans le département de la Haute-Vienne, à Chéronnac, traverse le département de la Charente, entre dans celui de la Charente-Inférieure près de Brives, le traverse dans sa partie centrale dans une direction sinueuse du sud-est au nord-est, coule dans une belle vallée de 400 à 2,000 mètres de largeur et vient se jeter dans l'Océan en face de l'île d'Aix, après un cours d'environ 340 kilomètres, dont 100 environ appartiennent au département. C'est un cours d'eau très-profond et assez rapide, que les plus gros navires remontent facilement. La marée s'y fait sentir jusqu'à 4 kilomètres au-dessus de Saintes. Son principal affluent est la *Boutonne*, qui vient des Deux-Sèvres, reçoit les ruisseaux de Cherbonnière, de la Nie, du Pouzat et des Fontaines, devient navigable à Saint-Jean-d'Angély et vient affluer au Carillon, près de Condé, après un cours de 85 kilomètres, dont 32 navigables. Sur la rive gauche de la Charente, la *Seugne* afflue au-dessus de Saintes, après 45 kilometres de cours.

4° BASSIN DE LA SÈVRE-NIORTAISE. — Ce petit fleuve vient du département des *Deux-Sèvres* et se jette dans le golfe d'Aiguillon, après un cours d'environ 170 kilometres, dont 20 sont navigables pour les vaisseaux; elle est navigable pour les bateaux jusqu'à Niort. Son affluent, le Mignon, est également navigable.

CANAUX. — 2 canaux navigables, celui *de la Charente à Brouage* et celui *de la Rochelle à Niort;* il y a, en outre, de nombreux canaux de desséchement, dont le plus important est celui de Charras, près de Rochefort. Dans le bassin de la Sèvre-Niortaise d'innombrables chenaux mettent en communication les marais salants et la mer.

CLIMAT. — Climat girondin, sain et tempéré. — Fièvres, rhumatismes et hydropisies dans les terrains marécageux. — *Vents:* ceux du sud-ouest amènent pluies et tempêtes; ceux du nord-ouest apportent bourrasques et ouragans. — Température moyenne : 12°,7; celle de l'hiver est de + 4°,2; celle de l'été de + 19°,4. — *Pluies:* 139 jours, dont 38 en automne, 37 en hiver, 33 au printemps et 31 en été.

La vie moyenne est de 37 ans et 10 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Gisements de *sulfure de fer ; tourbières* dans le Marais. — Carrières de *pierre de taille*, de *pierre à chaux*, de *pierres meulières*, d'*argile*, etc., dans le Bocage. — *Sel.*

Eaux minérales non fréquentées à Pons, la Rouillasse et Archingeay.

2° VÉGÉTAUX. — Immense quantité de *vignes*, céréales, fèves de marais, pois, lentilles, haricots, colza, chanvre, lin, safran, absinthe, sainfoin, luzerne, trèfle. — Pommier, prunier, noyer et pêcher. — Le chêne domine dans les forêts, où l'on trouve aussi quelques ormes et quelques bouleaux. Les deux principales *forêts* sont celles de Dampierre et de Souverts, qui n'ont pas une bien grande importance. — Bois résineux, peupliers.

3° ANIMAUX. — Chevaux de bonne race; bœufs très-estimés; porcs et volaille. — Lièvres et lapins multipliés ; renard, putois, blaireau ; sangliers et loups très-rares ; oiseaux aquatiques. — Excellents poissons de mer : sardines et moules sur toute la côte; petites huîtres délicieuses de Marennes.

VOIES DE COMMUNICATION

9 routes nationales (431 kilom.); 21 routes départementales (634 kilom.); 3,463 chemins vicinaux (8,692 kilom.). — 6 rivières navigables (Gironde, Seudre, Charente, Boutonne, Sèvre-Niortaise et Mignon), 203 kilomètres. — 2 canaux navigables (73 kilom.).

COMMUNICATIONS MARITIMES. — La Rochelle est mise en relation journalière avec les îles de Ré et d'Oléron. — Ligne régulière de steamers entre la Rochelle et Bilbao. — Ligne régulière de la Rochelle à Sunderland. — Trois fois par jour, traversée de la pointe Chapus à Château-d'Oleron. — Tous les jours, de Royan à Bordeaux.

CHEMINS DE FER. — La grande ligne *de Paris à Bordeaux* (réseau d'Orléans) n'appartient au département que par la station dite de Chalais-Saint-Aiguilin. Le nord du département est traversé par deux autres lignes du même réseau : celle *de Poitiers à la Rochelle* et celle *de Poitiers à Rochefort*. Le reste du territoire est desservi par les CHEMINS DE FER DES CHARENTES : *de la Roche sur-Yon à Angoulême* et *de Saintes à Blaye.*

D'autres chemins de fer, en construction ou en projet, mettront en communication Marennes avec Rochefort et Pons, Saint-Savinien et Niort, etc.

DE POITIERS A LA ROCHELLE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de la Rochelle.
Surgères	444 kilom.	31 kilom.
Chambon	450	27
AIGREFEUILLE	459	18
La Jarrie	465	12
LA ROCHELLE	477	»

La Rochelle se trouve à **145** kilomètres de Poitiers et à 67 de Niort.

DE POITIERS A ROCHEFORT

Stations.	Dist. de Poitiers.	Dist. de Paris.
AIGREFEUILLE	127 kilom.	459 kilom.
Ciré	132	464
ROCHEFORT	142	474

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

De la Roche-sur-Yon à Angoulême.

Stations.	Dist. de la Roche-s-Yon.	Dist. d'Angoulême.
MARANS	80 kilom.	175 kilom.
Audilly-Saint-Ouen	88	167
Dompierre	95	160
LA ROCHELLE	104	151
Angoulins	109	146
Saint-Laurent-Fouras	125	130
ROCHEFORT	133	122
Tonnay-Charente	139	116
Bords	150	104
Saint-Savinien	160	94
Taillebourg	167	87
SAINTES	177	77
Chaniers	183	71
BEILLANT (bif.)	186	68
Brives-Chérac	193	62
Le Pérat	197	57

De Saintes a Blaye

Stations.	Dist. de Saintes.
Beillant (bif.)	10 kilom.
Montils	16
PONS	25
Mosnac	34
JONZAC	44
Fontaine-d'Ozillac	52
Tugeras	57
MONTENDRE	64
Bussac	72

AGRICULTURE. — Dans l'arrondissement de Marennes et tout le long de la Charente de magnifiques prairies naturelles, dans le nord de gras pâturages nourrissent des chevaux et des bestiaux de première qualité. — Beurre délicieux. A l'est et au sud, culture immense de la vigne, dont les produits sont, pour la plupart, convertis en eaux-de-vie. Le département de la Charente-Inférieure vient après celui de l'Hérault et rivalise avec celui de la Gironde pour l'étendue de ses vignobles. — Vins rouges très-estimables, quoique peu connus.

Plusieurs crus du canton de Matha (Louzignac et Haimps, par exemple) produisent des vins qui, bien soignés, mériteraient d'être classés en première ligne. Le terrain, composé d'un tuf crayeux sur lequel reposent des terres dites de *varennes* et de *groix* (ou de *Champagne*), est analogue à celui du Bordelais et se prête admirablement à la culture de la vigne.

Le département comprend 224,000 hectares plantés en céréales; 31,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 19,000 en prairies artificielles; 75,000 en prairies naturelles; 23,000 en pâturages; 105,000 en vignes; 74,000 en bois et forêts; 47,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 205 millions de francs. — La valeur des animaux domestiques s'élève à 51 millions, dont 32 millions pour la race bovine.

INDUSTRIE. — Plus de 2 millions d'hectolitres de vins blancs sont distillés et produisent environ 300,000 hectolitres d'eaux-de-vie vendues les unes sous le nom de Cognac, et les autres, celles du nord du département, sous le nom d'Aigrefeuille.

Le département est le premier de France pour la production du sel : 435 marais salants, dont 10 seulement inexploités; 11,505 hectares occupant 4,000 ouvriers et produisant 1,990,000 quintaux métriques de sel (1,595,000 fr.).

Vaste exploitation des parcs d'huîtres vertes; pêche de la sardine sur une vaste échelle; conserves de la sardine à l'huile en boîtes; raffineries de sucre, fabriques de vinaigre, toiles, serges, étamines, machines à vapeur, chaudières pour la distillation, tonnellerie, ustensiles aratoires et de ménage, navires, tanneries, verreries, poteries, faïenceries, briqueteries, tuileries. — 8 usines pour la fabrication du fer. — On compte dans le département 120 machines à vapeur d'une force totale de 599 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte: eaux-de-vie, vins, poissons, sardines, huîtres, sel, bétail. Il envoie à Bordeaux beurre, œufs et volailles. — Il importe : bois merrains et bois de marine; 380,000 quintaux métriques de houille (1,370,000 fr.), dont 329,000 venant d'Angleterre et 16,000 de Belgique.

COMMERCE MARITIME. — 32 ports, dont voici les principaux : *la Rochelle*, l'un des plus sûrs de l'Océan : avant-port protégé par la digue de Richelieu (1,454 m.) et par une jetée de 655 mètres; havre, bassin de carénage (133 m. sur 101) pouvant contenir 75 navires de 60 tonneaux; nouveau bassin de 3 hectares de superficie. 917 mètres de quais et pouvant recevoir 60 navires d'un fort tonnage. — *Marans*, rade foraine pour navires de 200 à 250 tonneaux. *Rochefort*, plutôt militaire que marchand. — *Tonnay-Charente*, pour navires de 1.000 tonneaux d'un tirant d'eau de 6 mètres.— *Ile d'Aix, Fouras, Moëze, Loix, la Flotte, Saint-Martin, Saujon, l'Aiguille, le Gua, Marennes, le Chapus, Saint-Georges, la Tremblade, Mornac, Saint-Denis, Saint-Pierre, le Château, Brouage, Meschers, Mortagne* et *Royan*.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. — *Navigation à voiles et à vapeur réunies* (lest compris), entrées : 780 navires (113,000 tonneaux). — *Navigation à vapeur* (Rochefort et Tonnay-Charente), entrées : 80 navires (2?,000 tonneaux). — *Cabotage*, 29 ports; entrées : 16,000 navires (500,000 tonneaux). — *Marine marchande à voiles*, 780 navires (23,000 tonneaux); *à vapeur*, 7 navires (180 tonneaux).

POPULATION. — Le dernier recensement a constaté une diminution de 13,906 habitants. La population totale est de 465,653 habitants. Sous ce rapport, le département est le 26e de France. La densité est de 65 habitants par kilomètre carré; à ce point de vue, le département est le 30e.

Le type de la population est mixte : au midi, les habitants sont généralement de taille moyenne, avec les yeux noirs et les cheveux bruns, le caractère vif, animé. Au nord, dans l'Aunis, la taille s'accroît, le tempérament se calme un peu. Partout on trouve l'amour du travail, l'économie, la patience et l'hospitalité; une grande indifférence en matière de religion jointe à une certaine tendance à la superstition. De tout temps, l'Aunis et la Saintonge ont fourni d'excellents marins et de bons soldats. Le saintongeais, patois parlé partout, se mélange d'éléments celtiques dans l'Aunis.

HISTOIRE. — Le département de la Charente-Inférieure a été formé des provinces d'Aunis et de Saintonge et d'une portion du Poitou. Avant la conquête romaine, le territoire était occupé par deux peuplades gauloises, les *Santones* et les *Aulni*, sur lesquels on ne possède que de très-rares renseignements historiques. Les *Santones* avaient pour capitale une ville que les Romains appelaient *Mediolanum*, aujourd'hui Saintes, et un port, *Santonum*, dont l'emplacement est demeuré inconnu. Après avoir cédé aux forces supérieures de Rome, ces vaillants petits peuples entendirent l'appel de Vercingétorix, et 12,000 de leurs guerriers partagèrent la gloire et le désastre des Arvernes d'Alesia. Ils se soulevèrent une seconde fois sous Auguste, et ils ne furent jamais entièrement soumis. Leur territoire fit d'abord partie de la province Lyonnaise, puis en fut détaché pour être annexé à la seconde Aquitaine.

L'Evangile fut prêché dans cette contrée en 250, par saint Eutrope et par saint Ausone. Eutrope subit le martyre près de Mediolanum. A la fin du quatrième siècle, la Saintonge était chrétienne. Durant le siècle suivant, le pays fut inquiété par les pirates saxons et les Visigoths, qui déjà parvenaient à y établir leur domination, lorsqu'ils en furent chassés par les Francs de Clovis. Les Santones firent alors partie du duché d'Aquitaine; ils furent gouvernés par des ducs et des comtes qui relevaient successivement des rois de Neustrie et d'Austrasie.

Les Sarrasins succédèrent aux Francs, qui ravagèrent le pays jusqu'à ce qu'ils en fussent chassés par Charles-Martel et Charlemagne. En 835, la Saintonge fut enclavée dans le royaume d'Aquitaine, mais eut alors à subir les dévastations des Normands, qui remontèrent la Charente jusqu'à Médiolanum, dont la défense était alors confiée au comte Landry.

Le royaume d'Aquitaine devint, au dixième siècle, un duché héréditaire. Ce duché comprenait non-seulement la Saintonge et l'Aunis, mais l'Angoumois, le Périgord, la Gascogne. Ce vaste territoire fut apporté en dot par Éléonore, fille de Guillaume IX, à Louis le Jeune. Cette princesse, porta après son divorce sa dot à Henri Plantagenet, qui devait bientôt régner sous le nom de Henri II. Ce mariage fit passer à la couronne d'Angleterre les riches provinces du sud-ouest, qui demeurèrent pendant trois siècles sous sa domination. Après la mort d'Eléonore, les rois de France disputèrent le territoire aux Anglais et le leur arrachèrent province par province Philippe Auguste reprit la Rochelle et rançonna l'ennemi. Louis IX, vainqueur à Taillebourg du roi Henri III, lui reprit le nord de la Saintonge, qui eut pour capitale Saint-Jean-d'Angely, tandis que le sud, resté aux Anglais, eut Saintes pour capitale. Cette lutte acharnée entre les rois de France et d'Angleterre eut pour champs de bataille l'Aunis et la Saintonge pendant près de deux siècles; mais ces deux provinces, si profondément françaises, ne devaient être définitivement délivrées que par Charles VII. Une tentative faite en 1462 par les Anglais, pour reprendre la Rochelle, fut repoussée, et le pays n'eut plus à souffrir de la guerre étrangère.

Louis XI et Charles VIII étendirent les libertés communales des principales villes de l'Aunis et de la Saintonge; mais en 1548, sous François Ier, l'établissement de l'impôt odieux de la gabelle souleva une formidable insurrection qui, de Jonzac, s'étendit bientôt à toute la province et aux provinces voisines. Le chef de cette insurrection, Puymoreau, avait recruté près de 50,000 hommes lorsqu'il fut battu par le connétable Anne de Montmorency. La répression fut cruelle. Le pays fut ravagé; ses libertés communales furent détruites, et il en resta au fond des cœurs un profond ressentiment; aussi les doctrines protestantes furent-elles accueillies avec enthousiasme par les populations de l'Aunis et de la Saintonge, et pendant les seizième et dix-septième siècles, de 1550 à 1619, ces provinces furent en proie à toutes les horreurs des guerres de religion. On trouvera plus loin, dans les notices consacrées à chaque ville, les épisodes sanglants de cette guerre, où les intérêts politiques attisaient le fanatisme religieux. Nous passerons donc ici sous silence les deux siéges de la Rochelle, les agitations de la Fronde, enfin les résultats désastreux de la révocation de l'édit de Nantes.

En 1789, comme en 1548, la persécution avait

suffisamment préparé les esprits aux réformes révolutionnaires. La République fut accueillie avec ardeur et patriotisme dans le département de la Charente-Inférieure. Sous le premier Empire, Rochefort fut témoin de deux grands événements : l'incendie de la flotte de l'amiral Allemand par les Anglais, près de l'île d'Aix (mars 1809), et le départ de Napoléon pour se rendre sur *le Bellerophon* (1815).

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Charente-Inférieure (chef-lieu la Rochelle) est divisé en 6 arrondissements, 40 cantons et 479 communes. Il fait partie de la 11e inspection des ponts et chaussées, de la 24e conservation forestière (Niort). Rochefort est le chef-lieu du 4e arrondissement maritime (sous-arrond. : Rochefort, Bordeaux et Bayonne). Le sous-arrondissement de Rochefort est subdivisé en 9 quartiers : Marennes, Noirmoutiers les Sables d'Olonne, la Rochelle, Ré, Oleron, Rochefort, Saintes et Royan.

Le département forme la 2e subdivision de la 14e division militaire (Bordeaux), du 6e corps d'armée (Toulouse). — Préfet maritime, tribunal maritime, directions d'artillerie de marine et de constructions navales, direction des ports, hôpital de la marine, école navale, école de médecine de marine à Rochefort.

7 places de guerre : Oleron et citadelle; île d'Aix et fort Liétot ; Rochefort; forts de la Charente et de l'Aiguille ; la Rochelle; Saint-Martin-de-Ré; fort Chaput. — Plusieurs redoutes détachées sur les côtes. — 9e légion de gendarmerie (Niort).

Le diocèse de la Rochelle, suffragant de Bordeaux, comprend 26 cures et 288 succursales ; grand séminaire à Montlieu ; petit séminaire à Pons.

Les protestants, très-nombreux, possèdent 41 temples.

L'instruction publique dépend de l'académie de Poitiers. Lycée à la Rochelle ; colléges communaux à Saintes et à Rochefort.

Les 6 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 5 tribunaux de commerce siégeant aux mêmes lieux (à l'exception de Jonzac qui n'a pas de tribunal) ressortissent à la Cour d'appel de Poitiers.

Arrondissement minéralogique de Périgueux (division du centre); 4e région agricole (ouest).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE LA ROCHELLE — (lat., 46° 9′ 28″; long., 3° 29′ 41″ O.). *La Rochelle* (*Rocca, Rupella*), chef-lieu du département de la Charente-Inférieure (18,720 hab.), située à 3[illegible]8 kilomètres sud-ouest de Paris, près de l'océan Atlantique, doit son nom et son origine à une roche, *rupella* ou *rocca*, au pied de laquelle quelques pêcheurs s'étaient abrités et qui plus tard fut protégée par un château fort. Cette première forteresse ayant été détruite par les Normands, un second château, nommé Vauclair, fut construit sur ses ruines au commencement du dixième siècle. C'est de cette époque que date l'origine de la ville de la Rochelle et de son port. En 1152, cette population de pêcheurs s'était assez accrue pour qu'elle dût élargir son enceinte et occuper un terrain situé entre le port et la ville, nommé le *Champ de lyre*. Eléonore de Guienne accorda à la Rochelle, en 1199, une charte communale; mais en favorisant son développement commercial et son amour de l'indépendance, Eléonore l'avait placée sous la domination anglaise, et vouée ainsi aux compétitions des rois de France et d'Angleterre. Elle fut assiégée par Philippe-Auguste et en 1224 par Louis VIII, à qui elle dut se rendre après une énergique défense.

Mécontente de Henri III, qui avait refusé de la secourir, et ménagée par Louis VIII, qui, loin d'abuser de la victoire, lui confirma tous ses priviléges, la Rochelle s'attacha à la France. Aussi lorsque, par le traité de Bretigny, en 1330, cette ville fut cédée à l'Angleterre, ses magistrats déclarèrent qu'ils seraient aux Anglais des lèvres mais non du cœur. Ils le prouvèrent en plus d'une circonstance et saisirent la première occasion qui s'offrit à eux de secouer le joug de l'étranger. Le maire de la ville, Jean Chaudrier, profitant de la sortie d'une partie de la garnison anglaise, se rendit maître de la Rochelle et y appela Duguesclin. Charles V exempta la ville de toute redevance, il promit de n'y lever aucun impôt sans le consentement de son gouvernement municipal et, sur sa demande, la ville fut incorporée au domaine royal. Louis XI lui accorda encore de nouveaux priviléges, entre autres, ceux de pouvoir commercer par mer librement en temps de guerre, même avec les nations ennemies.

La Rochelle prit un accroissement rapide, son commerce devint important et ses navigateurs s'illustrèrent par la hardiesse de leurs expéditions : ce fut un Rochellois, Jean de Bethencourt, qui conquit une partie des îles Canaries. Mais ce fut surtout au seizième siècle que la Rochelle fut appelée à remplir un rôle important. Cette ville appartenait au parti protestant et ses électeurs avaient nommé au pouvoir municipal les plus ardents calvinistes.

La reine de Navarre y tenait sa cour, tous les chefs du parti s'y donnaient rendez-vous; aussi, lorsqu'y parvint la nouvelle de la Saint-Barthélemy, la Rochelle n'hésita point à se mettre en rébellion ouverte contre Charles IX. Une armée commandée par le maréchal de Biron vint assiéger la ville. Un vaillant capitaine nommé Lanoue la défendait. Elle résista pendant huit mois, et les troupes royales durent lever le siége, après avoir perdu plus de vingt mille hommes et soixante officiers généraux. La Rochelle conserva la liberté des cultes et ses anciennes franchises.

Pendant quelque temps elle eut la sagesse de s'attacher à conserver son indépendance, sans affecter une hostilité systématique contre l'autorité royale ; mais, sous Louis XIII, elle demanda la démolition du fort Louis, résidence du gouverneur nommé par le roi ; cette exigence ayant été rejetée, la ville persista dans ses prétentions et enfin se mit en hostilité ouverte. Louis XIII vint l'assiéger par terre, tandis que, par mer, le duc de Guise la bloquait avec une escadre. Mais une diversion opérée par les protestants du Midi obligea le roi à se retirer et à signer le traité de Montpellier (1622).

Cette paix ne pouvait être qu'une trêve. Richelieu résolut d'enlever aux protestants et à l'étranger auxquels elle s'alliait cette sorte de république maritime.

Le siége commença le 10 août 1627. Le cardinal en dirigea lui-même les travaux La ville fut entourée d'une tranchée de 12 kilomètres, armée de 11 forts et de 18 redoutes.

De leur côté, les Rochellois se montrèrent, par leur héroïsme, dignes de tenir tête à un si redoutable ennemi. Ils élurent pour maire un capitaine de navire nommé Guiton, qui leur tint ce discours énergique : « Je serai maire puisque vous le voulez, mais c'est à condition qu'il me sera permis d'enfoncer ce fer (il montrait son poignard) dans le sein du premier qui parlera de se rendre. Je consens qu'on en use de même envers moi dès que je proposerai de capituler, et je demande que ce poignard demeure tout exprès sur la table de la chambre de nos assemblées. »

Buckingham tenta en vain de faire entrer des secours dans la place. Il fut battu, et sa retraite livra la Rochelle à ses propres forces. Pour prévenir le retour des Anglais, Richelieu fit fermer la mer par une digue prodigieuse de 740 toises, large de 12 à la base et de 4 au sommet, qui s'élevait au-dessus des plus hautes marées, et défendue par deux forts et 200 navires. Deux nouvelles flottes anglaises furent repoussése. A partir du mois de mai, la famine fit d'horribles ravages.

« Bientôt la ville n'aura plus d'habitants, dit-on au maire. — C'est assez, répondit-il, qu'il en reste un pour fermer les portes. » Cependant il fallut les ouvrir quand il n'y eut plus aucune ressource. La Rochelle avait tenu quinze mois (29 octobre 1628). Avant que le roi y entrât, on en fit sortir les gens de guerre, qui ne se trouvèrent de Français que 64 et d'Anglais que 90... tout le reste était mort de misère. La ville fut traitée en place conquise : ses franchises municipales et sa mairie furent supprimées, ses murailles rasées. Guiton eut la vie sauve.

Plus tard, Louis XIV fit reconstruire les murailles de la Rochelle; sa marine se releva. En 1757, ses marins battirent une flotte anglaise à l'entrée de la Charente, et ses corsaires s'illustrèrent pendant la guerre de l'indépendance américaine. Elle accueillit la Révolution avec enthousiasme. Elle devint le quartier général d'une armée républicaine. Napoléon y transféra le chef-lieu du département, établi à Saintes. — Les principaux monuments de cette ville sont : l'hôtel de ville, qui date de la Renaissance, et la tour de l'Horloge, remarquable édifice du seizième siècle; Maréopage, tour carrée de Saint-Nicolas, de 1384 (29 mètres de haut), tour ronde de la Chaîne (1476), tour de la Lanterne (mon. histor. du quinzième siècle); lourde cathédrale de style grec, plusieurs églises, beau séminaire; asile d'aliénés à Lafond; arsenal, casernes; bibliothèque publique (20,000 volumes et 200 manuscrits); jardin botanique; établissements de bains de mer. La Rochelle est la patrie de Réaumur, Tallemant des Réaux, Bonplan, Billaud-Varennes et de l'amiral Duperré. Grand commerce d'eaux-de-vie, de vins, de sardines à l'huile, etc.

Saint-Martin-de-Ré. — Cette petite ville est située dans l'île de Ré, à 16 kilomètres nord-ouest de la Rochelle; un canal de 4 kilomètres la sépare de la côte. Elle est fortifiée et defend l'entree du port. En 1628, les troupes de Richelieu y soutinrent contre les Anglais un siége de trois mois. On y remarque un phare à feu tournant dont la portée est de 23 kilomètres. — Vastes casernes.

Marans. — Marans, à 23 kilomètres nord de la Rochelle, est situé sur la rivière de Sevre. Cette petite ville, qui faisait partie de l'Aunis, était jadis fortifiée et soutint plusieurs siéges. Henri IV s'en empara en 1588. Le port de Marans est un marché de céréales important, qui expédie annuellement pour environ 5 millions de grains.

2° ARRONDISSEMENT DE MARENNES. — *Marennes* (*Marennæ*), à 41 kilomètres sud de la Rochelle et à 2 kilomètres de l'Océan, est situé sur la Seudre (4,420 hab.). Cette petite ville faisait partie de la Saintonge. Elle appartint au quatorzième siècle à Philippe de Valois, et au dix-huitième siècle devint une seigneurie dont l'abbesse de Saintes et les comtes de Soissons se partageaient la propriété. Marennes, enrichie par ses marais salants, ses vignobles et ses huîtres, est malheureusement rendue insalubre par les marais dont elle est entourée.

***Brouage.* — *Brouage* (*Brouagium, Broue*)** est situé à 6 kilomètres nord de Marennes. Cette petite commune fut autrefois une ville maritime et une place forte. Son origine est très-ancienne et doit être antérieure au seizième siècle, époque à laquelle son existence est historiquement constatée par les travaux que Jacques de Pons y fit exécuter. Lorsque Richelieu détruisit la puissance militaire de la Rochelle, il pensa à accroître l'importance de Brouage. On dota cette ville d'un hôtel pour le gouverneur, d'un hôpital et d'un arsenal. On en fit le siége de l'amirauté; mais on dut renoncer à cette création en reconnaissant que l'entrée de son port était facilement ensablée.

C'est à Brouage et à Marennes que fut recruté

héroïque équipage du vaisseau *le Vengeur*. Brouage, décimé par les fièvres paludéennes, n'a rien conservé de son ancienne importance.

Royan (*Novioregum*, *Royanum*). — Royan, situé à 28 kilomètres sud de Marennes, à l'embouchure et sur la rive droite de la Gironde, appartenait à la Saintonge. Royan fut assiégé et pris par Louis XIII en 1622. Ses habitants avaient obtenu une capitulation honorable, mais, cédant ensuite à un inexplicable égarement, ils avaient chassé la garnison catholique laissée par le roi. Le duc d'Épernon revint, reprit la ville et passa au fil de l'épée tout bourgeois détenteur d'armes. La forteresse fut rasée. C'est une ville de bains de mer, très-riante et dont les belles plages sont très-fréquentées. On distingue quatre plages sous le nom de conches (Royan, Foncillon, Chai, Pontaillac). — Établissement hydrothérapique, casino. Excursions à la tour de Cordouan (Gironde).

3° ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT. — *Rochefort* (*Rupifortium*) est situé sur la Charente, à 31 kilomètres sud-ouest de la Rochelle (30,150 hab.). Cette ville n'est pas très-ancienne. Jusqu'au dix-septième siècle, elle ne fut qu'un village de pêcheurs abrité au pied d'un château fort.

Rochefort dut son accroissement et son importance à l'abandon du port de Brouage et à la profondeur des eaux de la Charente. Une grande place maritime était nécessaire, Louis XIV décida la création de Rochefort. La direction des travaux fut confiée au chevalier Clerville. La nouvelle ville fut percée de rues qui se coupent à angle droit et rayonnent vers la place d'armes, où s'élève une fontaine monumentale. Dix ans plus tard, la ville comptait 20,000 habitants. Rochefort est aujourd'hui le 3e port militaire de la France ; ce port est accessible aux navires de tout tonnage. Les constructions militaires s'étendent jusqu'à 2 kilomètres et comprennent des cales couvertes pour la construction des navires, une corderie longue de 380 mètres, une fonderie, des forges, des fosses à mâture, des magasins, un arsenal qui a occupé jusqu'à 10,000 ouvriers. Le port marchand possède des bassins à flot et entretient un commerce considérable. Cependant l'infériorité relative de la position de Rochefort, éloigné de 15 kilomètres de la mer, lui a fait préférer Brest et Toulon. L'histoire toute moderne de ce port est déjà glorieuse, elle évoque les souvenirs des exploits de l'amiral la Galissonnière et des nombreux équipages qui, pendant les guerres de la République et de l'Empire, soutinrent l'honneur de notre pavillon national. Nous avons rappelé plus haut les deux événements dont, en 1809 et en 1815, Rochefort fut le témoin.

Les monuments les plus remarquables de cette ville sont : le magnifique hôpital de la marine (800 lits), situé hors des murs, l'église Saint-Louis, de style grec, et l'école d'artillerie de la marine. Port militaire et port marchand (Cabane-Carrée), 2 bassins à flot, 1,040 mètres de quais. — Mouvement : 2,700 navires (150,000 tonneaux). — Tour des signaux (ancien clocher). — Halles, bibliothèque (12,000 volumes). — Place Colbert (fontaine). — Beau jardin public. — Arsenal : 11 cales, 3 bassins de radoub, grandes forges (100 m. de long sur 50 de large, 88 feux), fonderie. — École de médecine navale. — Rochefort est la patrie de l'amiral la Alissonnière, de l'amiral de Latouche de Tréville, des naturaliste Lesson et Audebert.

Tonnay-Charente. — Cette petite ville, située sur la rive droite de la Charente, fait un important commerce d'eaux-de-vie. Son emplacement fut proposé lorsqu'il s'agit, sous Louis XIV, de créer un grand port militaire. Port pour les bâtiments de 800 tonneaux. — Pont suspendu de 28 mètres de haut et de 204 de long. — Château du dix-septième siècle, église du seizième, avec portail roman du onzième.

4° ARRONDISSEMENT DE SAINTES. — *Saintes* (*Santones*, *Santonica civitas*, *Mediolanum*) est située sur la Charente, à 69 kilomètres sud-est de la Rochelle (11,570 hab.). Cette ville, ancienne capitale des Santones, antérieure à l'invasion romaine, est la plus ancienne de France. De nombreux monuments romains témoignent encore aujourd'hui de son importance sous les Césars. Trois grandes voies romaines reliaient Saintes à Poitiers (*Limonum*), Périgueux (*Vesunna*) et Bordeaux (*Burdigala*). On y remarque un arc de triomphe et les ruines d'un amphithéâtre. Saint Eutrope, qui le premier prêcha l'Évangile à Mediolanum, y subit le martyre. Les barbares, dans leurs invasions successives, ravagèrent et pillèrent la ville romaine, qui fut réduite, pour se défendre, à employer à la construction de remparts les pierres de ses somptueux édifices. Après les Goths, les Francs, les Danois, les Normands, vinrent les Anglais, puis les guerres civiles et religieuses, et l'on s'étonne, en récapitulant ces longues séries d'événements désastreux, de pouvoir encore admirer à Saintes : l'église romane de Saint-Eutrope, la cathédrale, construite au seizième siècle, et l'église Sainte-Marie, dont le portail date du douzième siècle. Hôtel de ville avec bibliothèque (25,000 volumes et curieux manuscrits). — Tribunal de commerce de la renaissance avec tour élégante et musée (7,000 médailles). — Statue de Bernard de Palissy.

5° ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-D'ANGELY. — *Saint-Jean-d'Angely* (*Angeriacum*, *Sanctus Johannes Angeriacus*) est situé à 22 kilomètres au sud-est de la Rochelle, sur la rive droite de la Boutonne (6,700 hab.). Cette ville prit son nom et son origine d'un monastère fondé en 768 par Pepin le Bref, au milieu de la forêt d'Angeriacum. Une relique, la tête de saint Jean-Baptiste, y attirait un grand concours de fidèles ; une bourgade s'éleva près du couvent, et sous Philippe-Auguste Saint-Jean-d'Angely était déjà une ville capable de résister victorieusement aux Anglais. Au seizième siècle, ce furent les moines de son couvent qui, les premiers, se convertirent à la réforme. Leur exemple fut suivi avec fanatisme, et la ville protestante fut deux fois assiégée, en 1569, par Charles IX et Catherine de Médicis, et, en 1621, sous Louis XIII, par le maréchal de Lesdiguières. La ville se défendit avec héroïsme. Les femmes y donnèrent l'exemple de l'intrépidité ; mais elle succomba et fut traitée avec rigueur. Le roi voulut même changer son nom en celui de Bourg-Louis ; l'usage l'emporta sur le décret royal.

En 1820, l'explosion d'un moulin à poudre le détruisit en partie. Depuis cette époque, aucun événement important n'est survenu à Saint-Jean-d'Angely.

Ruines d'une abbaye ; deux tours ; tour de l'horloge, belle halle, palais de justice moderne, statue de Regnault de Saint-Jean d'Angely. — Grand commerce de liquides et de bois.

Taillebourg. — *Taillebourg* (*Talleburgum*, *Ranconia*), petite ville à 16 kilomètres de Saint-Jean-d'Angely, était autrefois une place forte. Elle est bâtie sur une colline, ou *tal*, hauteur, en langue celtique, au pied de laquelle coule la Charente. Geoffroy de Taillebourg, après avoir suivi Louis VII en Palestine, soutint deux siéges dans son château contre Richard Cœur de Lion. En 1242, saint Louis remporta près de Taillebourg une éclatante victoire sur les Anglais et réunit cette seigneurie à son domaine. On montre aux environs un dolmen nommé le dolmen de Civrac, sous lequel le roi passa la nuit qui suivit sa victoire. Les ruines du château de Taillebourg sont comprises parmi les monuments historiques

6° ARRONDISSEMENT DE JONZAC. — *Jonzac* est situé sur la Seugne, à 39 kilomètres sud-est de la Rochelle (3,150 hab.). Cette ville, d'une origine ancienne, faisait partie de la Saintonge Sous Charlemagne, sa châtellenie était un fief de l'abbé de Saint-Germain. Son histoire ne contient d'autre fait remarquable que la terrible insurrection que l'impôt de la gabelle fit éclater en 1548, et qui fut si cruellement réprimée par le connétable Anne de Montmorency. En 1570, d'Aubigné y fit ses premières armes à la tête des troupes protestantes qu'il y avait réunies.

STATISTIQUE. — 1° ARRONDISSEMENT DE LA ROCHELLE. — 7 cantons, 55 communes.

Chefs-lieux de canton : *la Rochelle*, 2 cantons (18,720 hab.), *Ars-en-Ré* (3,486 hab.), *Courçon* (1,263 hab.), *la Jarrie* (1,242 hab.), *Marans* (4,534 hab.), *Saint-Martin-de-Ré* (1,991 hab.).

Principales communes : Andilly (1,302 hab.), la Couarde (1,566 hab.), Dompierre (1,865 hab.), la Flotte (2,400 hab.), Loix (1,349 hab.), Saint-Jean-de-Liversey (2,382 hab.), Sainte-Soulle (2,150 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE JONZAC. — 7 cantons, 120 communes.

Chefs-lieux de canton : *Jonzac* (3,150 hab.), *Archiac* (1,227 hab.), *Mirambeau* (2,384 hab.), *Montendre* (1,174 hab.), *Montguyon* (1,542 hab.), *Montlieu* (914 hab.), *Saint-Genis* (1,244 hab.).

Principales communes : Jarnac-Champagne (1,286 hab.), Ozillac (940 hab.), Saint-Dizant-du-Gua (1,305 hab.), Saint-Fort (2,050 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE MARENNES. — 6 cantons, 34 communes.

Chefs-lieux de canton : *Marennes* (4,420 hab.), *Château-d'Oleron* (3,220 hab.), *Royan* (4,610 hab.), *Saint-Agnant* (1,180 hab.), *Saint-Pierre-d'Oleron* (5,120 hab.), *la Tremblade* (3,005 hab.).

Communes importantes : Arvert (2,650 hab.), Breuillet (1,260 hab.), Dolus (2,200 hab.), Etaule (1,030 hab.), Saint-Denis-d'Oleron (1,530 hab.), Saint-Georges-d'Oleron (4,750 hab.), Saint-Just (1,900 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT. — 5 cantons, 41 communes.

Chefs-lieux de canton : *Rochefort*, 2 cantons (30,150 hab.), *Aigrefeuille-d'Aunis* (1,730 hab.), *Surgères* (3,565 hab.), *Tonnay-Charente* (3,714 hab.).

Principales communes : Chambon (1,025 hab.), Vandré, Saint-Georges-du-Bois, Muron, Fouras.

5° ARRONDISSEMENT DE SAINTES. — 8 cantons, 109 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saintes*, 2 cantons (11,560 hab.), *Burie* (1,801 hab.), *Cozes* (1,880 hab.), *Gemozac* (2,780 hab.), *Pons* (4,520 hab.) *Saint-Porchaire* (1,202 hab.), *Saujon* (2,880 hab.).

Communes importantes : Chaniers (2,560 hab.), Pérignac (2,540 hab.), Port-d'Envaux (1,405 hab.), Rétaux (1,130 hab.), Sain-tAndré-de-Lidon (1,340 hab.), Sainte-Gemme (1,200 hab.), Saint-Romain-de-Benet (1,660 hab.).

6° ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-D'ANGELY. — 7 canton, 120 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Jean-d'Angely* (6,700 hab.), *Aulnay* (2,003 hab.), *Loulay* (610 hab.), *Matha* (2,300 hab.), *Saint-Savinien* (3,285 hab.), *Tonnay-Boutonne* (1,230 hab.) *Saint-Hilaire-de-Villefranche* (1,315 hab.).

Communes principales : Beauvais-sur-Matha (1,320 hab.), Neuwicq (1,080 hab.), Saint-Denis-du-Pin (1,020 hab.), Sonnac (1,270 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (330 élèves) ; 2 colléges communaux (520 élèves) ; 10 institutions secondaires libres (1,140 élèves) ; 801 écoles primaires (51,400 élèves) ; 31 salles d'asile (3,550 élèves). — ASSISTANCE PUBLIQUE. 8 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 7 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 88 individus sont condamnés pour crimes contre les personnes ; 26 pour crimes contre les propriétés ; 1,430 pour délits ; 2,850 pour contraventions. — 1,530 affaires civiles sont portées devant les tribunaux ; 2,320 affaires commerciales ; 7,100 affaires en justice de paix. — PRISONS. 130 hommes et 30 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales ; 45 hommes et 8 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DU CHER

SITUATION. — Le département du Cher, le plus central de France, est situé entre 46° 25′ 36″ et 47° 37′ 30″ de latitude, et entre 1° 44′ 30″ de longitude est, et 0° 34′ de longitude ouest. Il doit son nom au Cher, affluent de la Loire, qui l'arrose.

LIMITES. — Au nord, le département du Loiret; à l'ouest, ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au sud, celui de la Creuse; au sud-est, celui de l'Allier; à l'est, l'Allier et la Loire, qui le séparent du département de la Nièvre.

SUPERFICIE. — 719,880 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de montagnes, 36, 90 hectares; pays de bruyères, 94,000; sol de riche terreau, 153 000; sol calcaire, 94,000; gravier, 52,000; pierreux, 71.000; sablonneux, 130,000. Sous le rapport de sa superficie, le Cher est le 16e de France.

TOPOGRAPHIE. Les monts d'Auvergne jettent entre les principaux cours d'eau du département quelques collines de peu d'élévation, parmi lesquelles on cite celle du Sancerrois, dont la hauteur ne dépasse pas 350 mètres. Au centre, un vaste plateau de formation jurassique, d'une hauteur moyenne de 150 mètres, est borné au nord par les terrains tertiaires de la *Sologne*. Le long de la Loire s'étend la chaîne de collines d'Humbligny, qui appartient, avec une partie du pays de Sancerre, à la formation crétacée.

En général, le territoire est très-fertile à l'est; moins au nord-ouest où le pays appelé *Sologne* ne présente qu'un fond de sable couvert de bruyères, d'étangs, de landes et de genêts.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département se dirigent vers la Loire, soit directement, soit par le Beuvron, le Cher, l'Allier et l'Indre.

La *Loire* n'entre pas dans le département, mais elle le côtoie sur une étendue de 80 kilomètres Elle reçoit : l'*Allier*, qui le côtoie sur une longueur de 22 kilomètres; l'*Aubois*, qui prend sa source au village d'Augy-sur-Aubois et afflue à Marseille-les-Aubigny, après un cours de 45 kilomètres; la *Vauvise*, qui prend sa source au nord de Nérondes, reçoit un grand nombre de rus et afflue près de Sancerre, après un cours de 60 kilomètres.

Le *Cher*, qui donne son nom au département, doit le sien au mot celtique *khâr* (cours d'eau), dont les Romains avaient fait *Carus*. Il prend sa source au hameau du Cher, près d'Aubusson (Creuse), traverse le département de l'Allier, entre dans celui du Cher, sur le territoire de la commune d'Epineuil, le traverse sur un parcours de 84 kilomètres, devient navigable à Vierzon et va affluer au bec du Cher, vis-à-vis Saint-Hars (Indre-et-Loire). Il reçoit *à droite : la Marmande*, grossie de la Sologne, du Chinon et de quelques autres ruisseaux; l'*Yèvre*, formée de l'Auron et de l'Yevrette; la *Grande-Sauldre* qui se grossit de la Solerène et du Rimançon; *à gauche : l'Arnon*, grossi de la Joveuse, de la Tunnière et du Portefeuille; la *Queugne*.

ÉTANGS. — En 1810, on comptait 8,400 hectares d'étangs; c'est à peine s'il en reste 1,500 aujourd'hui; leur surface a été remplacée par des prairies. Les principaux sont ceux de Bornac, de Drulon, de Lamotte, de Saint-Christophe, du Diable, de Molin, etc.

CLIMAT. — Bien que ce département soit le plus central de France, le climat appartient plutôt à la région nord qu'à celle du sud; il est, en général, froid et humide. On compte, en moyenne : 25 jours de forte gelée et 36 jours de gelée blanche; 128 jours de pluie. Les vents dominants sont ceux de l'ouest et du nord-est.

Vie moyenne : 30 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mines de *fer*, de *manganèse*, de *houille* et de *plomb ;* carrières de *marbre; calcaire* argileux, crayeux, coquillier, jaunâtre, gris; *chaux*, *marne* blanche, jaunâtre; *argile* ocreuse; *grès, pierres meulières ; plâtre ; pierres à fusil ; pierres lithographiques, gypse, granit, kaolin, terre à foulon, tourbe ;* nombreux *fossiles*.

Sources. — Elles sont peu connues; citons celle de Grand-Mont (commune de Genouilly), acidulée et gazeuse; celle du faubourg Saint-Privé, à Bourges, ferrugineuse; celle de Sainte-Bodère (commune de Dampierre-en-Graçay) ; de Saint-Maroux (commune de Lantan).

2° VÉGÉTAUX. — Blé, seigle, orge, avoine, sarrasin, chanvre, lin, colza, raves plates, légumineuses. — Ajoncs, genêts, bruyères dans la Sologne. — Vins; melons renommés; mûriers; plantes aromatiques; truffes; noisetiers, pruniers, cerisiers sauvages, pommiers, poiriers. — Chêne, charme, frêne, tremble, acacia dans les forêts, qui occupent plus de 120,000 hectares.

3° ANIMAUX. — Animaux de bonne qualité; *chevaux* de trait d'une taille médiocre, recherchés pour l'agriculture et l'artillerie; *moutons solognots*, d'une fine toison et d'une chair délicate; bœufs, porcs, chèvres, volailles. Loups, sangliers, chevreuils dans les forêts; renards, fouines, belettes près des habitations. Gibier à plumes abondant; le martin-pêcheur ou pivert libre se fait remarquer par ses brillantes couleurs; grues, oies sauvages, canards sauvages, cailles; abeilles nombreuses, mais produisant un miel peu estimé. — Vipères redoutées; couleuvres, orvets inoffensifs, salamandres. — Sangsues dans les étangs et les *marchi* de la Sologne. Poisson abondant.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — 8 routes nationales (492 kilom.); 22 routes départementales (621 kilom.), 1,192 chemins vicinaux (4,800 kilom.).

2° RIVIÈRES. — Trois rivières navigables : la Loire, le Cher et l'Allier (225 kilom.).

3° CANAUX. — Trois canaux importants, savoir :

Canal du Berri, partant du canal latéral à la Loire et se rendant à Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) par les vallées de l'Aubois, de l'Auron, de l'Yèvre et du Cher. Il date de 1807; il jette un embranchement de Fontblisse à Saint-Amand et de Saint-Amand à Montluçon, par la vallée du Cher. Son développement est de 321 kilomètres, dont 59 en lit de rivière et 261 en canal proprement dit.

Canal latéral à la Loire, commencé en 1822, terminé en 1838, destiné à remplacer le cours dangereux et capricieux de la Loire. Il se divise en deux parties : la première, de Digoin à l'Allier, traverse l'Allier au Guétin sur un remarquable pont-aqueduc; la seconde reçoit la branche orientale du canal du Berri. La longueur totale du canal de la Loire est de 198 kilomètres.

Canal de la Sauldre, de Blancafort (arrondissement de Sancerre) jusqu'à Coudray.

CHEMINS DE FER. — Tous les chemins de fer du département appartiennent au réseau d'Orléans. La voie principale, *d'Orléans à Saincaize*, traverse le département de l'ouest à l'est; elle lance deux embranchements qui partent de *Vierzon*, l'un sur Tours et l'autre sur Limoges et Agen ; enfin, à Bourges, se trouve un troisième embranchement dirigé sur Moulins.

L'est du territoire est desservi indirectement par la ligne de Paris à Nevers, qui ne touche au département par aucune station, mais qui côtoie continuellement la rive droite de la Loire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS A SAINCAIZE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. d'Orléans.
VIERZON	200 kilom.	79 kilom.
Foëcy	210	89
Mehun-sur-Yèvre	215	94
Marmagne	223	102
BOURGES	232	111
Moulins-sur-Yèvre	242	121
Savigny-en-Sept.	248	127
Avord	253	132
Bengy	262	141
Nérondes	268	147
La Guerche	280	159
Le Guétin	289	168
SAINCAIZE (Nièvre)	291	170

DE TOURS A VIERZON. — Une seule station (Vierzon) sur le territoire du département, à 113 kilomètres de Tours.

CHEMIN DE FER DE VIERZON A AGEN par *Châteauroux*, *Limoges* et *Périgueux* — Deux stations seulement : *Vierzon* et *Chéry* (cette dernière à 15 kilom. de Vierzon).

Vierzon se trouve à :

36 kilom.	d'Issoudun.
63	de Châteauroux.
141	de la Souterraine.
200	de Limoges.
299	de Périgueux.
369	de Belvès.
451	d'Agen.

DE BOURGES A MOULINS

Stations.	Dist. de Bourges.
BOURGES	» kilom.
La Chapelle-St-Ursin	12
Saint-Florent	20
Lunery	27
Châteauneuf-s.-C.	36
Bigny	45
La Celle-Bruère	51
Saint-Amand-Montr.	59
Ainay-le-Viel	68

Bourges se trouve à 108 kilomètres de Montluçon et 189 de Moulins.

AGRICULTURE. — L'agriculture est en progrès depuis une centaine d'années; le département produit des céréales au delà des besoins de la consommation locale. Les vignes, cultivées dans quelques cantons, donnent d'assez bons vins, surtout dans le Sancerrois; on cite les crus de Chavignol et de Saint-Satur. Plus de la moitié des terres sont livrées à l'agriculture; le reste est couvert de prairies naturelles et de bois. C'est surtout dans les vallées de la Loire, de l'Allier et de l'Aubois que se trouvent les plus

belles prairies, qui ne le cèdent en rien à celles de la Normandie; quant au pays qui porte le nom de *Sologne*, on l'a travaillé, on y a essayé la culture des pins; mais il n'a pas encore répondu aux efforts que l'on a faits pour le rendre productif. On compte 204,000 hectares en céréales; 17,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 72,000 en prairies artificielles; 2,000 en fourrages consommés en vert; 128,000 en prairies naturelles; 12,000 en pâturages; 14.000 en vignes; 123,000 en bois et forêts; 106,000 en jachères, représentant une valeur de 113 millions de francs.

28,000 chevaux, 800,000 bêtes à laine; valeur des animaux domestiques, 51 millions de francs.

INDUSTRIE. — Le département du Cher est de beaucoup le premier de France pour l'extraction du fer; la Haute-Marne vient après lui. Les principaux établissements métallurgiques sont ceux d'Yvoi-le-Pré, de Vierzon, de Bourges, de Menetou-Couture, de Précy, de Mareuil, de Charenton, de Bigny et de la Guerche. On compte: 77 minières, 35 machines à vapeur (275 chevaux), 3,000 ouvriers, produisant près de 8 millions de quintaux métriques de fer (3,400,000 fr.), c'est-à-dire près du cinquième de la production totale de la France. Les minières principales se trouvent aux environs de la Chapelle-Saint-Ursin, de Dun-le-Roi, de Saint-Just, de Vornay, de la Roche, de Carquoy, de Brandes, de Mareuil, de Poisieux, du Val-de-l'Aubois, de Sancergues, de Boucard, de Saint-Palais, de Mehun, etc.; les produits de ces fécondes minières sont consommés dans les hauts fourneaux du Cher, de l'Allier, de l'Indre et de la Nièvre.

Il y a dans le département une quinzaine d'usines importantes, 8 fourneaux fondant au combustible végétal seul; 5 au combustible minéral seul; 2 aux deux combustibles; 1 four à réverbère, pour la fusion de la fonte; 4 cubilots; 23 foyers d'affinerie; 8 fours à puddler et à réchauffer pour la fabrication du fer; 13 marteaux, 1 martinet, 2 marteaux-pilons, 6 trains de laminoirs, 20 machines cylindriques ou prismatiques, 20 machines hydrauliques (239 chevaux); 31 machines à vapeur (900 chevaux). La fabrication du fer et de la fonte produit pour environ 10 millions de francs de ces deux matières, pour 1 millions de rails, pour 300,000 fr. de fil de fer.

On trouve aussi des manufactures de draps communs, principalement à Aubigny, et à Henrichemont, de droguets et de toiles de chanvre.

3 fabriques de porcelaines (Foëcy, Vierzon, Noirlac); 177 tuileries et briqueteries; 75 moulins à vent, 555 à eau, 2 usines à gaz. — Faïenceries, verreries, teintureries, brasseries, fours à chaux et à plâtre; tonnelleries, corderies, tanneries, distilleries à alcool, huileries.

En tout, 1 2 établissements pourvus d'appareils à vapeur, 4 chaudières calorifères, 175 motrices, 133 machines d'une force totale de 150 chevaux.

COMMERCE. — Le département *exporte*: des laines, des fers, des bois, des minerais, de la houille, des grains, de la volaille, du chanvre, des cuirs, des vins, des fruits, des châtaignes, des porcelaines et les produits de la coutellerie de Bourges.

Il *importe*: les épiceries, les meubles, la librairie, les objets de mode ou de luxe, et pour 2 millions de francs de houille (1 million de quint. métr.) provenant principalement de Commentry, de la Loire, de Decize, du Creuzot, de Blanzy et de Belgique.

POPULATION. — Depuis 1800 à 1866 la population du Cher a augmenté de 118,828 habitants; le dernier recensement a accusé une diminution de 1,221 habitants. La population est actuellement de 335,392 habitants. Sous le rapport de sa population absolue, le département du Cher et le 51e de France; il compte 46 habitants par kilomètre carré, et sous ce rapport, il est le 72e.

Le *Berruyer* ou *Berrichon*, habitant du Berri, est d'un caractère doux, tolérant et sociable, de mœurs pures, de manières affables, d'un jugement sûr et sain; il parle partout, dans les villages comme dans les villes, la langue française avec une correction remarquable et sans le moindre accent.

HISTOIRE. — Le département du Cher a été formé du Haut-Berri et de quelques portions du Bourbonnais.

Le Berri fut primitivement habité par l'un des plus anciens et des plus puissants peuples des Gaules, les Bituriges, auxquels les Romains avaient donné le surnom de *Cubi*, à cause de la forme cubique de leurs habitations. Les Bituriges avaient pour capitale Avaricum (Bourges), ville fortifiée, protégée par une citadelle, où résidait, au septième siècle avant Jésus-Christ, le roi Ambigat. Ce roi, — la population s'étant accrue dans des proportions auxquelles ne pouvaient suffire les ressources du territoire, — proposa à deux de ses neveux, Sigovèse et Bellovèse, d'émigrer avec les guerriers qui consentiraient à les suivre et d'aller loin des Gaules fonder des colonies. Bellovèse alla s'établir au nord de l'Italie, et Sigovèse dans la Morique, contrée qui forme aujourd'hui la Bavière et la Bohême.

Plus tard, les Gaulois cisalpins, les descendants des colons de Bellovèse, devenus les alliés de Rome, furent les auxiliaires de César dans son expédition contre les Arvernes, et, après la défaite de Vercingetorix prirent part au siége d'Avaricum. César a raconté combien fut énergique la défense de cette ville. Une partie de la population vaincue quitta le pays; l'autre se soumit et accepta la domination et la civilisation romaines. Le royaume des Bituriges fit partie de l'Aquitaine. Avaricum, reconstruite sous Auguste, fut une préfecture de l'empire, et s'enrichit de ces créations magnifiques qui marquèrent partout la puissance de Rome. On retrouve encore de nombreux vestiges des monuments de cette époque. Dans les caves du couvent des Ursulines, on voit des ruines du cirque; aux environs de la ville, les restes d'un aqueduc souterrain, des colonnes milliaires; à Drevant, l'emplacement d'un théâtre, trois palais, temples et portes triomphales ont disparu entièrement.

Le christianisme fut prêché dans cette province, vers le milieu du troisième siècle, par saint Ursin, et fut favorisé par les hauts fonctionnaires de l'empire, puisqu'on rapporte qu'un sénateur nommé Locadius permit de consacrer au nouveau culte une partie de son palais. En 475, Euric, roi des Visigoths, fit le siége d'Avaricum et fut d'abord repoussé. L'Aquitaine fut pillée, ravagée par les envahisseurs, mais ne leur fut jamais soumise, et accueillit Clovis, vainqueur d'Alaric, fils d'Euric, comme un libérateur. Rappelons aussi que les Visigoths étaient ariens et que le roi franc avait reçu de saint Remy le baptême de la foi chrétienne. Le territoire du Cher fit partie du royaume d'Orléans, sous l'administration de comtes à peu près indépendants. Ces prétentions des grands vassaux à s'affranchir de l'autorité royale en rendant leurs fiefs héréditaires ne sont point particulières à l'Aquitaine, et les luttes auxquelles elles donnèrent naissance à cette époque se sont produites partout.

En 778, Charlemagne ayant nommé un comte à Bourges, celui-ci, Humbert, rendit son pouvoir héréditaire, et ses successeurs le gardèrent jusqu'en 872. A cette époque, Louis le Bègue parvint à renverser le comte Gérard et à le remplacer par le duc Boson, beau-frère de Charles le Chauve. Bourges fut gouverné par des comtes jusqu'au onzième siècle. Le dernier, Eude, ou Herpin, afin de pouvoir partir pour la croisade, vendit son comté pour 60,000 sous d'or au roi Philippe Ier. La province du Berri fut ainsi réunie au domaine de la couronne.

Le mariage d'Eléonore de Guienne avec Henri II d'Angleterre fit ressentir dans le Berri ses funestes conséquences.

Le Prince Noir le ravagea et brûla les faubourgs de Bourges. Il en fut chassé par le duc de Berri, Jean Ier, vaillant capitaine, qui avait déjà combattu les Anglais en Guienne avec Duguesclin. Jean Ier, oncle de Charles VI, gouverna le royaume lorsque celui-ci fut frappé d'aliénation mentale. Il prit parti pour le duc d'Orléans contre Jean de Bourgogne, et conserva enfin à Charles VII un asile contre l'Angleterre, une province d'où il put sortir pour reconquérir son royaume et de *roi de Bourges* redevenir roi de France.

Charles VII ayant donné le Berri en apanage à son second fils le prince Charles, celui-ci en fit le foyer de la ligue dite du Bien public, et Louis XI dut envahir la province et assiéger Bourges. Par le traité de Saint-Maur et Conflans, le Berri demeura au roi, qui le donna plus tard en apanage à sa fille Jeanne, mariée au duc d'Orléans. Cette princesse, répudiée en 1498, se retira dans son domaine du Berri, y fit beaucoup de bien, y donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et fut béatifiée sous le nom de sainte Jeanne de Valois.

Après sa mort, son duché retourna à la couronne et fut donné en usufruit à Marguerite de Valois, princesse d'un esprit distingué, mais qui n'avait rien d'une sainte. Sa gloire fut dans la tolérance philosophique et la protection dont elle enveloppa les poëtes et les philosophes menacés par la Sorbonne. Elle protégea Calvin lui-même, lorsque celui-ci, après avoir terminé ses études à l'université de Bourges, commença à répandre ses doctrines dans quelques petites villes du Berri. Le calvinisme ne fit aucun progrès à Bourges, et après les massacres de Vassy, les réformés, sous la conduite de Montgomery, durent assiéger cette ville pour s'en rendre maîtres. Leur victoire fut suivie de tous les excès. La ville fut mise à sac, et après cela les monastères, les églises et les châteaux des environs furent livrés au pillage et à l'incendie. Le duc de Guise vint au secours des catholiques. Bourges, soutint un siége de quinze jours et capitula. Mais, chassés de cette ville, les protestants se fortifièrent dans Sancerre et la province resta en proie à la guerre civile, de 1561 à 1589. Aussi le signal de la Saint-Barthélemy fut-il entendu à Bourges par un grand nombre de fanatiques. Après la mort de Henri III, Bourges, Dun-le-Roi, Vierzon et Mehun-sur-Yevre tinrent pour la Ligue. La guerre civile se ralluma de ville à ville, de château à château, couvrant la contrée de ruines nouvelles jusqu'au jour où, suivant les conseils de l'archevêque de Bourges, Henri IV abjura le protestantisme. Sous le règne de ce prince, le Berri jouit d'une tranquillité qui lui permit de réparer les désastres de la guerre. Sous la régence de Marie de Médicis, Bourges, où le prince de Condé s'était réfugié, fut assiégé par l'armée royale et n'opposa qu'une courte résistance. La Fronde compromit encore pendant quelques mois la tranquillité du Berri; il lui en coûta plusieurs châteaux forts qui furent rasés et la vieille tour de Bourges, dont les pierres servirent à la construction d'un hôpital. Sous Louis XIV la paix et la prospérité furent rendues au Berri. Colbert y possédait plusieurs domaines, Lignères, Bois-sire-Aimé et Châteauneuf. Louis XVI y essaya pour la première fois le système des administrations provinciales, qui amena la division départementale de la France en 1790. Bien que royalistes et religieuses, les populations du Cher ne se laissèrent point entraîner dans la chouannerie, mais elles eurent à souffrir des excès de zèle révolutionnaire de l'un de ses représentants à la Convention Laplanche, ancien moine bénédictin, qui, pour se faire pardonner son origine, affectait un républicanisme exagéré. Au retour de sa mission dans le département du Cher, Laplanche fit à la Convention un rapport où il dit qu'il a mis partout la terreur à

l'ordre du jour... taxé les riches et les aristocrates, supprimé toutes les cloches, excepté une, à condition qu'elle ne sonnerait que pour faire lever le peuple; organisé des manufactures, des ateliers, des bataillons.

Il termine en faisant l'énumération des sommes d'argent, de l'or et des objets de valeur, « dépouilles des mauvais prêtres de Bourges, » qu'il a recueillis dans sa mission. — Au 18 fructidor, le département du Cher eut ses élections annulées. Sous le Consulat et sous l'Empire, de grands travaux d'utilité publique lui rendirent sa prospérité. En 1814 et 1815, le licenciement de l'armée de la Loire s'opéra en grande partie sur son territoire. Depuis, l'histoire de ce département n'a à enregistrer que les améliorations apportées à ses voies de communication, à son commerce et à son agriculture.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Cher (chef-lieu Bourges) est divisé en 3 arrondissements, 29 cantons, 291 communes. Il forme la 1re subdivision de la 19e division militaire (Bourges), du 5e corps d'armée (Tours). La 19e division militaire comprend le Cher, la Nièvre, l'Allier et l'Indre.

Fonderie, arsenal et polygone à Bourges, qui est le chef-lieu de la 19e division militaire.

20e conservation forestière (Bourges) : Cher, Nièvre, Indre.

Bourges est le siége d'un archevêché qui a pour suffragants les diocèses de Clermont, Limoges, le Puy, Tulle et Saint-Flour. Réuni au département de l'Indre, il forme le diocèse de Bourges, qui comprend, dans le département du Cher, 32 cures et 205 succursales. — Grand et petit séminaire à Bourges.

5 temples protestants, 1 consistoire, 2 paroisses, 3 annexes, 2 pasteurs, 6 écoles.

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Bourges ressortissent à la Cour d'appel de Bourges.

L'instruction publique comprend : un lycée et une école normale à Bourges; 2 colléges communaux (Saint-Amand et Sancerre), qui sont du ressort de l'académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE BOURGES. — *Bourges* (lat., 47° 4′ 59″; long., 0° 3′ 43″ E.), *Avaricum, civitas Biturigansium*, chef-lieu du département du Cher, situé à 221 kilomètres au sud de Paris, au confluent de l'Auron, de l'Yèvre et du Langris. Cette ville est une des plus anciennes de France. Capitale des Bituriges, elle était déjà fortifiée à l'époque des migrations de Bellovèse et Ségovèse en Italie et en Hongrie, c'est-à-dire au septième siècle avant notre ère. Les Bituriges prirent une grande part à l'héroïque résistance organisée par Vercingétorix. Après sa défaite, le chef des Arvernes résolut de detruire toutes les villes trop faibles pour arrêter l'invasion romaine; vingt villes des Bituriges furent ainsi sacrifiées au salut de la patrie; il était question de détruire également Avaricum, leur capitale, mais les habitants s'engagèrent à la défendre jusqu'à la dernière extrémité. Avaricum, protégé par des rivières et des marais, n'était accessible que par un point, l'endroit où se trouve aujourd'hui la porte Bourbounous. César, accouru d'Italie, y fit élever une terrasse qui dominait les murs de la ville et, après un siége de plus d'un mois, enleva la place d'assaut. Cette résistance avait exaspéré les assiégeants et Avaricum fut anéantie. De sa population de quarante mille âmes, huit cents hommes seulement échappèrent au massacre qui suivit l'assaut, et César trouva dans la ville des richesses et des approvisionnements considérables et y fit hiverner son armée. Après cette guerre d'extermination, toute résistance était devenue impossible aux Bituriges. Avaricum prit le nom de Bituriges, Biturica, et devint une ville romaine. A ses anciennes habitations cubiques, succédèrent les somptueux édifices dont la civilisation latine parait toutes ses conquêtes : palais, temples, amphithéâtres. L'industrie des tissus de chanvre et de lin y prit une grande importance et trois grandes voies, celles d'Autun, de Tours et de Limoges, qui venaient aboutir à Bituriges, firent de cette ville un des principaux centres manufacturiers de la Gaule. Au quatrième siècle, son ancienne enceinte dut être élargie.

Bourges offrit donc une riche proie aux barbares qui envahirent l'Aquitaine. Huns, Visigoths, Vandales et Suèves la pillèrent tour à tour. En 470, elle fut prise par le roi visigoth Euric.

Les Visigoths, étant ariens, joignaient à l'amour du pillage un prétexte religieux pour persécuter les vaincus qui appartenaient à l'Eglise romaine. Aussi, lorsque le fils d'Euric, Alaric II, fut battu par Clovis dans les plaines de Vouglé (509), Bourges accueillit le roi franc comme son libérateur. Depuis cette époque cette ville fut gouvernée par des comtes. Après Clovis, elle fit partie du royaume d'Orléans jusqu'en 584; à cette date elle appartint à la Bourgogne, mais pour peu de temps. Charlemagne s'empara de l'Aquitaine; il résida à Bourges, dont il fit son quartier général, et en confia l'administration à un comte. Les successeurs de celui-ci rendirent leur pouvoir héréditaire et le conservèrent jusqu'au onzième siècle. Le comte Eudes vendit alors son comté au roi Philippe Ier, afin de pouvoir prendre part à la première croisade. Philippe, Louis VI et Louis VII résidèrent souvent à Bourges. Louis VII, devenu duc d'Aquitaine par son mariage avec Eléonore de Guienne, y tint cour plénière et s'y fit couronner le jour de Noël. Nous avons rapporté plus haut comment, en répudiant Eléonore, le roi avait perdu l'Aquitaine et comment cette province avait été apportée en dot par Eléonore à son second époux, Henri II d'Angleterre. Bourges se trouva sur la frontière des provinces livrées aux Anglais et Philippe-Auguste en augmenta les fortifications. Lors de la guerre des Albigeois, l'archevêque Simon de Sully fut chargé par le roi de porter secours au comte de Montfort et, en 1225, ce fut à Bourges qu'un concile décida une nouvelle expédition contre ces hérétiques. Cependant cette ville, si bonne chrétienne et si bien gardée, devait, en 1251, tomber au pouvoir de pèlerins-bandits appelés *Pastoureaux*.

Ceux-ci ne s'étaient pas présentés en ennemis; ils allaient, disaient-ils, délivrer la terre sainte et cachaient leurs desseins sous les dehors de la plus ardente piété. Les portes leur furent ouvertes, et à peine dans la ville, leur zèle se déploya au pillage des juifs et de leur synagogue. Leur chef, le grand maître de Hongrie, ameutait le populaire en annonçant des miracles. Les autorités inquiètes, résolurent de couper court à ces manœuvres, et un jour il fut interrompu dans ses prédications par un grand coup de hache que lui assena le bourreau de la ville; les hommes d'armes du bailli assaillirent en même temps les compagnons du grand maître, et la ville fut débarrassée de ses hôtes dangereux.

Le roi Jean avait donné le Berri à son troisième fils, après l'avoir érigé en duché-pairie. Jean Ier, duc de Berri, après la bataille de Poitiers, était resté neuf ans en otage pour son père en Angleterre. Après la mort du roi, il combattit avec Duguesclin en Guienne, mais sans négliger son duché de Berri Il en protégea les frontières et dota Bourges de grands établissements et d'édifices remarquables, une Sainte-Chapelle, bâtie sur le modèle de celle de Paris, et un palais qui lui valut le surnom de Jean le Magnifique. Ce prince étant mort sans héritier, le duché fit retour à la couronne. Il devint l'apanage de Charles VII avant qu'il montât sur le trône. L'avénement de ce dernier fit de Bourges la capitale de la France, et tandis que le roi reconquérait son royaume, la reine, Marie d'Anjou, résidait au palais de Jean le Magnifique. Louis XI y vint au monde.

Le règne de Charles VII tient une grande place dans l'histoire de Bourges; ce fut dans cette ville qu'en 1438 fut signée la *Pragmatique sanction*, le premier fondement des libertés de l'Eglise gallicane. Mais deux souvenirs qui dominent tous les autres de la même époque sont ceux de Jacques Cœur et d'Agnès Sorel. Agnès, cette *dame de beauté*, comme l'appelait le roi, qui employa toute son influence à réveiller dans le cœur de Charles VII l'amour de la France et la haine de l'étranger, et Jacques Cœur, ce financier qui prêta au roi le nerf de la guerre. Jacques Cœur était originaire des environs de Montpellier, mais il s'était établi de bonne heure à Bourges. Il y avait affermé la monnaie, et était devenu *argentier*, ou surintendant des finances du roi. Parvenu à une grande fortune, il en fit le plus noble usage, répandant ses bienfaits sur la ville et le peuple et fournissant au roi l'argent nécessaire à la guerre. Il justifiait sa fière devise : *A cœur vaillant rien d'impossible*. Son hôtel — l'hôtel de ville actuel — était un véritable palais. Mais cette fortune lui attira des ennemis qui le perdirent près du roi. Il fut arrêté, jugé et condamné au bannissement perpétuel (1454).

Dans notre notice sur le département du Cher, nous avons dit comment Louis XI donna le Berri en apanage à sa fille Jeanne de France. Louis XI avait créé à Bourges une université; de cette école devaient sortir, plus tard, les principaux réformateurs français : Calvin et Théodore de Bèze. Vers la fin du règne de ce prince, Bourges fut décimée par la peste et détruite en partie par un incendie en 1487; 3,000 maisons et 10 abbayes furent la proie des flammes; elle perdit en outre la plupart de ses fabriques et son commerce ne parvint jamais à se relever de ce désastre.

Sous François Ier, le Berri fut troublé par les idées de réforme. Calvin y fit ses premières prédications à Lignières et à Asnières, et une armée protestante commandée par Montgomery s'empara de Bourges qu'elle livra au pillage. Rien ne fut respecté par ces fanatiques, qui jetèrent au vent les cendres de saint Ursin et de Jeanne de France. Ces crimes eurent pour représailles les massacres de la Saint-Barthélemy. Un échevin fit prisonniers les protestants de la ville, les enferma à l'archevêché et, à la tête d'une bande de fanatiques, les assassina le lendemain. Après la mort de Henri III, Bourges tint pour la Ligue et en 1594 son gouverneur, de la Châtre, la vendit à Henri IV pour la somme de 890,000 livres. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, aucun événement important ne s'accomplit à Bourges, qui put chercher dans l'industrie un remède aux maux dont elle avait souffert. En 1793, cette ville fut terrorisée par le représentant du peuple Laplanche, envoyé en mission dans le département. La tranquillité de Bourges n'a pas été troublée depuis cette époque.

L'antique métropole de l'Aquitaine a conservé une enceinte et des monuments gallo-romains. Elle est riche en édifices remarquables du treizième, du quatorzième et du quinzième siècle. Nous citerons la cathédrale, dédiée à saint Etienne, qui date du treizième siècle.

Ce monument historique est surmonté par la tour Sourde (58 m.) et la tour de Beurre (65 m.) du style flamboyant. L'église Notre-Dame, construite en 1520; Saint-Bonnet, bâti en 1510, dont les vitraux sont admirables; l'hôtel de Jacques Cœur, construit en 1443.

Ce magnifique monument historique sert aujourd'hui de palais de justice. Au-dessus de la porte principale, on admire un superbe balcon. Dans la chapelle, ornée de fresques et de vitraux, se trouvent les portraits des hommes célèbres

du Berri. L'ancien grand séminaire sert aujourd'hui de caserne.

Citons encore les hôtels Lallemand et de Cujas et la porte Saint-Ours, reste de l'ancien palais de Jean le Magnifique.

Quoique assez mal bâtie, triste et déserte, la ville offre un grand nombre de promenades : remparts, cours Beauvoir, mail ou place Seraucourt, à l'extrémité duquel s'élève un château d'eau. — Musée ouvert tous les jours, de onze heures à cinq heures.

Bourges est la patrie de Louis XI, de Lescuyer, peintre sur verre, de Jean Boucher et de Bourdaloue.

Charost, situé sur la rive gauche de l'Arnon. Cette jolie petite ville est très-ancienne et fut jadis fortifiée. Après avoir été gouvernée par des comtes, elle fut érigée en duché-pairie par Louis XIV. On y remarque encore les ruines de son château, détruit pendant les guerres de la Ligue.

Vierzon. — Cette ville est située à 35 kilomètres de Bourges, au confluent de l'Yèvre et du Cher, dans un des sites les plus agréables du département. Vierzon est d'origine romaine, ainsi que l'ont attesté quelques ruines découvertes aux environs. Cependant, il n'est pas fait mention d'elle dans l'histoire avant 842, époque à laquelle elle avait des seigneurs particuliers et possédait un château fort et une abbaye. La ville et le château furent incendiés en 1196 par Richard Cœur de lion. Les barons de Vierzon prirent part aux croisades et se montrèrent toujours attachés à la couronne de France. La ville fut prise par les Anglais et quatorze ans plus tard reprise par Duguesclin. Ses fortifications furent ruinées par les guerres de religion. On y remarque l'hôtel de ville, établi dans l'ancien couvent des Cordeliers fondé, en 1270, par le baron Hervé IV.

Cette petite ville voit chaque jour augmenter son importance. Tête de ligne de trois chemins de fer, elle possède des manufactures de porcelaine et de verrerie, des fabriques très-importantes d'huiles de graines, et elle est entourée de forges considérables.

Marmagne, à 9 kilomètres ouest de Bourges, possède l'ancien château de Jacques Cœur.

Mehun-sur-Yèvre. — Cette petite ville possède deux monuments historiques, une église romane du onzième siècle et les ruines du château où mourut Charles VII.

Graçay. — Graçay est situé sur le ruisseau le Fouzon; cette petite ville possède un monument celtique composé de sept pierres appelées les *Pierres folles*.

Les Aix. — Cette petite ville est très-ancienne. On y admire une église des dixième et onzième siècles, classée parmi les monuments historiques.

Plaimpied-Givaudins, petite ville située à 12 kilomètres au nord de Bourges. Elle a conservé une admirable église romane qui appartenait à une abbaye fondée en 1080 par Richard, évêque de Bourges.

2° Arrondissement de Saint-Amand. — *Saint-Amand* est situé à 45 kilomètres sud de Bourges, sur un embranchement du canal du Cher au confluent de cette rivière. Cette petite ville doit son origine à un couvent fondé en 620 par saint Théodulfe, autour duquel se groupa un hameau, et à l'émigration des habitants du bourg d'Orval, détruit par les Anglais en 1410. Saint Amand demeura à la maison d'Albret jusqu'en 1523; il passa ensuite dans celle de Foix, puis dans celle des ducs de Nevers. En 1606 cette seigneurie fut vendue au duc de Sully et enfin à Henri de Bourbon, prince de Condé. Le seul monument remarquable de Saint-Amand est son église, qui date du douzième siècle et a été réparée au quinzième. Près de Saint-Amand s'élève le château de Montrond, qui passait pour la place la plus forte du Berri. Ce château, très-ancien, appartenait en 1350 à la maison de Culan et passa par mariage dans celle d'Albret. Il fut pris et démantelé en 1652 par le comte de Palluau. C'est au château de Montrond que fut élevé le grand Condé.

Culan. — Ruines du château de Croï, monument historique du douzième siècle.

Sancoins, entrepôt des houilles de Montluçon et des plâtres de l'Allier.

Meillant. — Meillant, situé à 7 kilomètres au nord de Saint-Amand, possède un château très-remarquable dans le style de la renaissance, qui appartenait aux comtes de Sancerre et, au siècle dernier, au duc de Charost-Bethune.

La Guerche, petite ville industrielle où se trouve l'entrepôt des forges du Chantay, de Fenillarde, de Fournay, d'Aubigny, de Trézy, de Grossouvre et du Tosteron. — Carrière de pierres lithographiques.

Le Guêtin. — Pont-viaduc reliant la ligne de Bourges à celle de Paris à Lyon. Pont-aqueduc de 18 arches (500 m. de long).

Lignières. — Cette petite ville, située à 26 kilomètres ouest de Saint-Amand, était au onzième siècle, une seigneurie considérable. Son château fort servit de retraite à Charles VI et à Charles VII. Les barons de Lignières avaient accordé à cette ville des franchises assez étendues. Jeanne de France fut élevée dans leur château. Lignières fut une des premières villes où Calvin commença ses prédications et l'une des premières qui furent ravagées par les protestants, qui brûlèrent l'église et le monastère. Le château, reconstruit en 1657, existe encore. L'église, qui remonte au onzième siècle, est très-remarquable.

Dun-le-Roi, petite ville située sur l'Auron, à 20 kilomètres nord-est de Saint-Amand. Dun-le-Roi est-il l'ancienne ***Noviodunum*** dont parle César?... Ce qui est certain, c'est qu'en 1001 c'était une baronnie protégée par un château fort dépendant du domaine de Bourges. Elle fut cédée avec ce comté au roi Philippe par Eude ou Herpin et resta au domaine royal.

Châteaumeillant. — Cette ville possède de nombreuses antiquités gallo-romaines. Quatre voies romaines s'y rencontraient. On y remarque deux belles églises romanes et un château qui, dit-on, date du cinquième siècle.

3° Arrondissement de Sancerre. — *Sancerre* est situé à 47 kilomètres de Bourges et à 2 kilomètres de la Loire, au sommet d'une haute colline. Les antiquaires prêtent à son nom deux étymologies : *Sacrum Cesaris*, d'un temple païen près duquel César aurait fondé la ville, et *Saxcius vicus*, bourg saxon, d'une colonie saxonne qui y aurait été établie par Charlemagne. Au treizième siècle, Sancerre était désignée sous le nom de *Sacrum Cesaris*, et elle était déjà un des trois grands fiefs du Berri au onzième siècle. Elle appartenait alors aux comtes de Blois et de Champagne; ceux-ci la gardèrent jusqu'en 1240, époque à laquelle elle fut achetée par saint Louis et réunie à la couronne. De 1614 à 1789 le comté de Sancerre appartint à la maison de Condé. Cette ville fut un des boulevards du calvinisme. En 1573 elle soutint un long siége et ne fut prise que par la famine. En 1621 elle fut reprise par le prince de Condé, et ses fortifications furent rasées à la grande joie des campagnes voisines, lasses des horreurs de la guerre. La révocation de l'édit de Nantes lui fit perdre une partie de sa population. Les ruines de son château sont classées parmi les monuments historiques. On y admire également un donjon du treizième siècle et une église gothique. Sancerre est la patrie de Thaumas de la Thaumassière, historien du Berri.

Henrichemont. — Henrichemont était primitivement une principauté qui relevait de la maison d'Albret et portait le nom de *Boisbelle*. Elle passa dans la maison de Sully en 1597, qui la fit bâtir en l'honneur du roi et lui donna le nom de Henrichemont.

Saint-Satur. — Cette petite ville est située sur la Loire, à 1 kilomètre au nord de Sancerre. Elle doit son nom à une abbaye fondée en 463 par saint Romble. Elle fut ravagée par les Anglais et les calvinistes. Son église, commencée au quinzième siècle, est très-remarquable.

Argent. — Château ; église ogivale.

La Chapelle-d'Angillon. — Château du quinzième siècle ; forêt de Saint-Palais (1,904 hect.).

Aubigny, petite ville très-éprouvée au moyen âge ; elle fut prise et brûlée par les Anglais pendant la captivité du roi Jean. Son église et son château (aujourd'hui hôtel de ville), construits par Philippe-Auguste, sont classés parmi les monuments historiques.

Sancergues. — Eglise romane.

Vailly — Source minérale.

Ivoy-le-Pré. — Forges et hauts-fourneaux.

Herry. — Ruines du monastere de Chalivoy.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU CHER

1° Arrondissement de Bourges. — 10 cantons, 100 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bourges* (31,259 hab.), *Charost* (1,087 hab.), *Graçay* (3,290 hab.), *Mehun-sur-Yèvre* (6,175 hab.), *Vierzon* (8,225 hab.), *Baugy* (1,425 hab.), *les Aix* (1,605 hab.), *Levet* (1,017 hab.), *Lury* (860 hab.), *Saint-Martin-d'Auxigny* (2,967 hab.).

Principales communes : Mareuil (2,005 hab.), Saint-Florent (3,430 hab.), Menetou-Salon (2,540 hab.), Vierzon Village (4,960 hab.), Saint-Eloi (1,175 hab.), Massay (2,405 hab.).

2° Arrondissement de Saint-Amand. — 11 cantons, 115 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Amand* (8,757 hab.), *Châteaumeillant* (3,405 hab.), *Dun-le-Roi* (5,450 hab.), *Lignières* (2,991 hab.), *Sancoins* (3,450 hab.), *la Guerche* (3,50[illegible] hab.), *Charenton* (1,720 hab.), *Châteauneuf* (2,680 hab.), *Nérondes* (2,99[illegible] hab.), *Sauzais-le-Potier* (950 hab.), *le Châtelet* (2,005 hab.).

Communes importantes : Menetou Couture (1,280 hab.), Patinges (2,475 hab.), Culan (1,180 hab.), Meillant (1,160 hab.).

3° Arrondissement de Sancerre. — 8 cantons, 76 communes.

Chefs-lieux de canton : *Sancerre* (3,705 hab.), *Aubigny* (2,630 hab.), *Henrichemont* (3,375 hab.), *Argent* (1,415 hab.), *la Chapelle-d'Angillon* (895 hab.), *Léré* (1,690 hab.), *Sancergues* (1,160 hab.), *Vailly* (1,030 hab.).

Communes importantes : Ivoy-le-Pré (2,640 hab.), Herry (2,6[illegible]0 hab.), Saint-Satur (2,170 hab.), Savigny-en-Léré (2,060 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (280 élèves), 2 colléges communaux (135 élèves), 2 institutions secondaires libres (155 élèves), 425 écoles primaires (32,750 élèves), 25 salles d'asile (3,600 élèves). 230,000 habitants ne savent ni lire ni écrire; 9,900 savent lire seulement; 92,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 15 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence ; on compte 13 établissements hospitaliers. — Justice. Très-peu de condamnations, à peine 4 ou 5 tant pour crimes contre les personnes que pour crimes contre les propriétés; 800 pour délits; 5,000 pour contraventions. — 400 affaires civiles en moyenne sont portées devant les tribunaux ; 750 affaires commerciales ; 2,400 affaires en justice de paix. — Prisons. 70 hommes et 13 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 35 hommes et 5 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA CORRÈZE

SITUATION. — Le département de la Corrèze est situé dans la région centrale de la France, entre 44° 55′ 30″ et 45° 4′ 20″ de latitude, et entre 0° 11′ 30″ de longitude est et 1° 6′ 30″ de longitude ouest. Il doit son nom à la Corrèze, qui y prend sa source et qui y a tout son cours.

LIMITES. — Il est borné au nord par le département de la Creuse; au nord-ouest, par celui de la Haute-Vienne; à l'ouest, par celui de la Dordogne; au sud, par celui du Lot; au sud-est, par celui du Cantal, dont il est séparé un instant par le lit large, profond et pittoresque de la Dordogne; enfin, au nord-est, par le département du Puy-de-Dôme, où il a pour limite naturelle le lit du Chevanon, très-profondément encaissé au fond d'une vallée granitique et sauvage.

SUPERFICIE. — 594,843 hectares, dont 190,000 en pays de bruyères ou de landes, 86.000 en sol calcaire, 4,000 en sol de gravier, 130,000 en sol pierreux, 171.000 en sol sablonneux. Sous le rapport de sa superficie, le département est le 52e de France.

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Corrèze fait partie du grand plateau central granitique de la France. « Le sol, dit M. Marvaud, où domine l'argile posée sur les granits, sur les grès, sur les calcaires, est fort inégal, montueux, déchiré par des gorges, des ravins, et partout parsemé de vallées étroites et de collines qui se succèdent sans interruption.

« C'est dans la partie du nord que le terrain prend une pente légèrement inclinée au midi, à l'est et à l'ouest, et alors se forme la crête montagneuse qui s'étend depuis Masseret, Pompadour et Juillac jusqu'à Issandon. Au pied des collines et des montagnes, dont les pentes sont souvent déchirées par les orages, coulent de nombreux ruisseaux qui deviennent en hiver de véritables torrents.

« On trouve partout les aspects les plus variés, des sites champêtres, agrestes, sauvages et pittoresques. Des points élevés, la vue s'étend sur de longues chaînes de collines qui vont se perdre à l'horizon sur des plaines bien cultivées, couvertes de moissons.

« Le plateau le plus élevé du département est dans le nord, où il sépare le bassin de la Loire de celui de la Dordogne (c'est un contre-fort des montagnes de l'Auvergne). Le partage des eaux se fait entre les montagnes de Millevache, de Monetières et celles de Treignac, qui reçoivent la chaîne des monts du Cantal et dont la direction de l'est au nord-ouest les réunit avec les montagnes de la Creuse. Le mont Odouze, qui couronne ce plateau, a presque la hauteur du Puy-de-Dôme.

Les massifs corréziens se présentent ordinairement sous forme de plateaux; le plus important de ces plateaux, celui de *Millevache*, doit son nom aux pâturages qui s'étendent sur ses croupes mamelonnées. Son altitude atteint ordinairement 900 mètres, et son point culminant, la montagne de Meymac (978 m.), est le point le plus élevé du département; puis viennent la montagne du Mas-du-Chevalier (971 m.), le mont Odouze ou Audouze (954 m.), etc. — Le *massif des Monédières* se détache au sud-ouest du plateau de Millevache; c'est au pied d'un de ses contre-forts que la Vezère forme la magnifique cascade du saut de la Virolle. — Plusieurs autres chaînons séparent entre eux les affluents de la Dordogne. Cette dernière rivière, qui coulait jadis sur un plateau recouvert d'une épaisse couche de déjections volcaniques, a scié peu à peu cette couche et le granit, et a séparé les *orgues de Bort* de leur foyer d'éruption. On appelle orgues de Bort une colonnade phonolithique d'une longueur de plus de 1,500 mètres et d'une hauteur de plus de 350 mètres au-dessus de Bort.

Les principales vallées sont celles du Chavanon, de la Diége, de la Dordogne, de la Luzége, de la Vezère, de la Corrèze et de la Couge.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — A l'exception du territoire de cinq ou six communes qui appartient au bassin de la Loire, tout le reste du département fait partie du bassin de la Gironde.

Voici quels sont les cours d'eau de ce dernier bassin :

1° La *Dordogne*, qui vient du Puy-de-Dôme et sépare un instant le département qui nous occupe de celui du Cantal ; elle entre dans l'arrondissement de Tulle, arrose Argentat et Beaulieu, et passe dans le département du Lot, après avoir appartenu à celui de la Corrèze sur une longueur de 126 kilomètres, dont 76 navigables pour les bateaux peu chargés.

Elle a pour principaux affluents de droite .

Le *Chavanoux* ou *Chavanon*, qui vient de la Creuse et limite, sur une longueur de 210 kilomètres, le département de la Corrèze au nord-est ; la *Diége*, qui naît sur les limites de la Creuse et se réunit à la Dordogne, après un cours de 44 kilomètres; la *Triousonne* (40 kilom.); la *Luzége*, qui vient des montagnes de Millevache et se jette dans la Dordogne au-dessous de Valette, après un cours de 18 kilomètres; la *Doustre* (60 kilom.), qui afflue près d'Argental.

2° La *Corrèze* appartient tout entière au département qui lui doit son nom; elle prend naissance dans le massif des Monédères, passe à Corrèze, près de Bar, où elle est déjà flottable à bûches perdues, arrose Tulle et Brive, et se jette dans la Vezère au-dessus de Saint-Pantaléon, après un cours d'environ 80 kilomètres et après avoir reçu la Montane à gauche. Elle est canalisée depuis Brive.

3° La *Haute-Vezère* prend sa source près de Benayes et entre bientôt dans le département de la Dordogne.

4° La *Vezère* naît près de Chavagnac, passe à Treignac, Uzerche, Vigeois, coule assez lentement au pied de coteaux chargés de riches vignobles, et entre dans le département de la Dordogne, où elle afflue à Limeuil, après un cours de 190 kilomètres. Ses affluents de droite sont la Soudaine, le Brodascou, le Salon et la Loyre ; son affluent de gauche est la Corrèze.

2° ÉTANGS. — Ils sont assez nombreux, mais en général formés par des retenues d'eau dans le but d'arroser des prairies et de faire mouvoir des moulins; on doit citer les étangs de Doustre, Grand, du Prévôt, Ferrier, etc.

CLIMAT. — Climat girondin, très-sain, variant suivant l'élévation : doux sur la basse Dordogne, la basse Corrèze et la basse Vezère; tempéré dans les vallées, froid sur les plateaux, très-froid sur la grande ligne de faîte. — Les vallées sont, en automne, exposées à des brouillards épais et persistants. Les changements dans la température sont brusques et fréquents. Température moyenne : + 13°,22. Le minimum de décembre est de + 8°,50. — *Pluies :* 100 jours; *neige* ou *verglas*, 9 jours. — Pendant 98 jours le ciel est serein; pendant 155 jours, il est couvert ou variable. La hauteur moyenne barométrique est de 0m,7440. — *Vents :* ceux de l'est et du nord y dominent.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Granits, gneiss, micaschistes, amphibole, schiste ardoisier, grès, calcaires, phonolithes et trachytes, marnes, *houille* sur le Chavanon et la Dordogne, à Lepleau, Argentat, Brive, Cubla, Saint-Bonnet-la-Forêt, Lanteuil, Guinel, Malemort, Meymac et Sainte Saurelière; *plomb* à Chabrignac, Argentat et Issandon ; *antimoine* entre Ségur et Saint-Yrieix; *fer* en grains à Meillars en assez grande abondance pour la consommation du département; *ardoises* à Donzenac, Voutezac, Sainte-Féréole, le Saillant et Travassac.

Sources.—Source minérale et thermale à Saint-Exupéry.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales insuffisantes pour la nourriture des habitants; on y supplée par la récolte des pommes de terre et des châtaignes; peu de pays offrent une flore plus variée et plus riche. Châtaigniers et noyers superbes dans les vallées; chanvre, lin. Les basses vallées de la Vezère, de la Lozère et de la Dordogne se prêtent à la culture de la vigne. — Chêne, bouleau, hêtre, aune et peuplier dans les forêts.

Truffes en quelques cantons.

Forêts.— Les principales sont celles de Meillards, de Beau-Soleil, de Turenne, de Soudeille, de Mirambel, de Saint-Martin-la-Méane, de Chirac.

3° ANIMAUX. — Grande richesse en bestiaux : chevaux de race limousine un peu dégénérée, quoique excellents pour le trait et le labour; espèce forte et nombreuse d'ânes; bœufs qui s'engraissent assez facilement et approvisionnent les grandes villes. Dans les montagnes du nord, race grande et vigoureuse de moutons indigènes; porcs, chèvres, nombreuses volailles. Abeilles assez nombreuses, produisant un miel fin et aromatisé.—Excellent et nombreux gibier de toute nature. — Sanglier, loup, renard, fouine, mulot, loutre, écureuil, hérisson, quelques serpents. — Poissons estimés : saumon; dans les ruisseaux, tacon, espèce de petite truite à chair délicate; écrevisses.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (365 kilomètres), 9 routes départementales (433 kilom.), 1,414 chemins vicinaux (5,201 kilom.).

Une rivière navigable (la Dordogne), 176 kilomètres.

CHEMINS DE FER

La partie sud-ouest du département est traversée par la ligne importante de Périgueux à Capdenac, qui unit Paris au plateau central et qui appartient au réseau d'Orléans. Un embranchement court de *Brive à Tulle.*

D'autres voies en construction ou en projet relieront Tulle à Clermont et Brive à Saint-Yrieix.

LIGNE DE VIERZON A AGEN

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Périgueux.
Larche	562 kilom.	63 kilom.
BRIVE	571	72
Turenne	587	88

Brive se trouve à 371 kilomètres de Vierzon et 171 de Limoges.

DE BRIVE A TULLE

Ce chemin de fer suit la vallée de la Corrèze en remontant une rampe de 10 à 12 millimètres par mètre, pour racheter la différence d'altitude de 70 mètres qui existe entre les deux villes. — 2 tunnels, l'un de 60 et l'autre de 254 mètres.

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Tulle.
BRIVE............	571 kilom.	26 kilom.
Aubazine.........	582	15
Cornil...........	589	8
TULLE............	597	»

AGRICULTURE. — Le département de la Corrèze est essentiellement agricole, bien que l'agriculture y soit encore peu avancée. Les terres y appartiennent en général à la moyenne et à la petite culture; elles sont fertiles dans l'arrondissement de Brive, elles le sont moins dans celui de Tulle, plus légères dans celui d'Ussel. Dans les montagnes, on cultive le seigle, le sarrasin, l'avoine, le lin, la pomme de terre, un peu de blé de mars, quelques fruits de médiocre qualité et surtout des châtaigniers, dont les produits abondants suppléent en hiver au manque de céréales. La moitié du territoire des montagnes est couverte de bruyères stériles et de pâturages.

Dans les pays bas, on se livre avec succès à la culture du maïs, des fruits, qui y sont excellents, du noyer, du chanvre et du lin. Les vignes produisent des vins de médiocre qualité, parmi lesquels on cite les vins rouges d'Allassac, de Saillac et de Douzenac, classés comme bons vins d'ordinaire. — Nombreuses prairies naturelles le long des rivières; prairies artificielles ensemencées de sainfoin, de luzerne et de trèfle.

Le département de la Corrèze comprend: 136,000 hectares en céréales; 81,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 2,000 en prairies artificielles; 71,000 en prairies naturelles; 159,000 en pâturages; 15,000 en vignes; 42,000 en bois et forêts; 41,000 en jachère; le tout représentant une valeur de 57 millions de francs.

7,000 chevaux, 500,000 moutons, 140,000 bêtes à cornes, représentant une valeur de 40 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie houillère exploite 3 mines d'une profondeur maxima de 126 mètres; elle emploie 2 machines à vapeur de la force de 15 chevaux, 116 ouvriers; elle produit 60,000 quintaux métriques de houille (90,000 fr.). — L'industrie du fer exploite 4 minières occupant 9 ouvriers et produisant 27,000 quintaux métriques d'une valeur de 16,000 francs, employés dans les hauts-fourneaux de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot. Il y a dans le département de la Corrèze 10 usines (dont 5 en chômage); 1 haut-fourneau au combustible végétal; 1 cubilot; 7 foyers d'affinerie pour la fabrication du fer; 2 fours à réchauffer, 5 marteaux, 2 martinets, 1 marteau-pilon; 8 machines cylindriques ou prismatiques; 14 moteurs hydrauliques (108 chevaux); 3 moteurs à vapeur (60 chevaux). — Belle manufacture nationale d'armes à Tulle, qui soutient sa vieille réputation. — Forge de la Grénerie; filature de Bonnègue; carderie mécanique d'Ussel; pressoirs hydrauliques du Bourguet; filatures de coton de Brive et de Malemort; papeteries, brasseries, huileries, tanneries, verreries, briqueteries; quelques manufactures de gros draps; métiers à tisser le droguet et les bas de Tulle. Le département compte 15 établissements pourvus d'appareils à vapeur; 7 récipients de vapeur, 2 chaudières calorifères, 8 motrices et 7 machines d'une force totale de 50 chevaux.

COMMERCE. — Commerce intérieur assez important de bétail, vins, bois, merrains, coutellerie, orfèvrerie, faïence, porcelaines, quincaillerie, mercerie, etc.; il a lieu dans les foires, dont la plus importante est celle de Saint-Clair, à Tulle, qui attire des marchands de tous les départements voisins.

L'exportation roule principalement sur les vins, le bétail, les bois, les merrains, le fer, le cuivre, les armes à feu, les noix, la cire, le miel, les truffes et les volailles truffées de Brive.

Le département importe quelques objets de luxe ou de toilette et un peu de houille provenant principalement d'Aubin.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population de la Corrèze a augmenté de 67,189 habitants; le dernier recensement accuse une diminution de 8,097 habitants. La population actuelle s'élève à 302,746 habitants. Sous ce rapport, le département est le 60e de France; il compte 62 habitants par kilomètre carré, et sous ce rapport il est le 55e. Les agriculteurs sont en grande majorité, puisqu'ils comprennent les quatre cinquièmes de la population.

Le Corrézien est laborieux, économe, gai, charitable, honnête, affable, communicatif et franc; sous une certaine brusquerie il cache un excellent naturel. Quoique souvent forcé de s'expatrier, il ne perd jamais le souvenir de ses montagnes; il espère toujours les revoir; loin du foyer natal, il conserve ses habitudes d'enfance, la pureté de ses mœurs et l'amour de la vie de famille.

On parle dans la Corrèze un idiome gracieux et naïf qui rappelle à la fois l'ancienne langue limousine et la langue catalane moderne.

HISTOIRE. — Le département de la Corrèze a été formé principalement de l'ancienne province du Bas-Limousin. Son territoire, avant la conquête romaine, était habité par les *Lemovices*. Ce petit peuple, uni aux Arvernes ses voisins, opposa dix ans à l'invasion romaine une héroïque résistance.

Le pays, mieux que tout autre, se prête à la guerre défensive. Les Lemovices possédaient des forteresses retranchées (*oppida*), situées, pour la plupart, sur des sommets élevés, entourées de fossés et dominant le pays. La plus curieuse est celle de Roc-de-Vic, sur un mamelon isolé d'où l'on découvre tous les plateaux à 10 lieues à la ronde; elle est entourée de puys secondaires communiquant facilement avec elle à l'aide de signaux.

Après la défaite et la mort de Vercingetorix, le pays des Lemovices fut occupé militairement par le vainqueur, qui s'y fortifia, et sous Honorius il se trouva compris dans la première Aquitaine. L'Évangile y fut prêché par saint Martial, qui, dit-on, séjourna à Uzerche et à la Gratouillère. A saint Martial succédèrent, malgré les persécutions, saint Ferréol, évêque de Limoges et martyr de la foi, et sainte Fortunée, qui, dit-on, fut martyrisée au bourg qui porte le nom de Sainte-Fortunade. Enfin, au quatrième siècle, saint Martin subit le martyre à Brive.

Les premières invasions barbares furent celles des Vandales et des Alains. Après les ravages exercés par ceux-ci, les Lemovices eurent à souffrir les persécutions religieuses des Visigoths, qui appartenaient au culte arien; aussi accueillirent-ils les Francs comme des libérateurs. Le territoire de la Corrèze fit partie du royaume de Paris sous Caribert, puis du royaume de Soissons sous Childéric. Au septième siècle, ce pays fut ravagé par les Sarrasins; Charlemagne l'en délivra, lui donna des comtes pour gouverneurs et plus tard l'incorpora au royaume d'Aquitaine, qu'il avait crée pour son fils Louis le Débonnaire. C'est à cette époque que fut fondé le grand monastère de Charoux, enrichi par les comtes de Limoges.

Le grand empereur, dans une de ses tournées, rencontra un gentilhomme breton qui rapportait de Jérusalem un morceau de la vraie croix. Ce pèlerin consentit à déposer la relique au lieu où il avait rencontré l'empereur. Charles y fit aussitôt construire un monastère qu'il affranchit de toute juridiction et qu'il enrichit de terres et de présents. Ainsi fut fondée l'abbaye de Charoux, à laquelle le comte de Limoges donna le couvent et le château de Saint-Angel (situés à 8 kilomètres d'Ussel).

L'église d'Uzerche conserve deux reliquaires attribués à la magnificence de Charlemagne. Après Charlemagne, le royaume d'Aquitaine fut déchiré par la guerre, dévasté par les Normands et finit par être démembré par les grands vassaux, qui, à l'exemple de Hugues-Capet, voulurent se créer un pouvoir indépendant. Cette indépendance féodale dura jusqu'au mariage d'Eléonore de Guienne avec Louis VII. Mais le divorce de cette reine et son second mariage avec Henri II d'Angleterre furent pour le Limousin l'origine de guerres et de calamités de tous genres. Aux armées des princes qui se disputaient le pays, succédèrent les grandes compagnies, ces bandits connus sous les noms de Brabançons et de Routiers, qui pillaient et ravageaient bourgs, châteaux et monastères. Ussel, Yssandon, Teignac tombèrent au pouvoir de ces brigands, et aucune ville ne leur eût échappé sans l'initiative de l'évêque de Tulle, Gérard, qui suscita contre eux une sorte de croisade. Il se mit à la tête des habitants d'Uzerche et de Brive, et avec l'aide des seigneurs de Limoges, de Combron et de Lastour, il tailla en pièces les Routiers dans les plaines de Malemort.

Sous Philippe de Valois, la résistance du Limousin prit un caractère national. Tulle fut délivrée par le duc d'Armagnac; rendue aux Anglais par le traité de Bretigny, elle fut définitivement reconquise par Duguesclin en 1371. Plusieurs autres villes se débarrassèrent également de l'étranger, dont la dernière garnison, celle du château de Saint-Exupéry, près d'Ussel, se rendit à Charles VII. Ce prince passa les fêtes de Pâques à Tulle en 1441. Sous Louis XI, le Limousin jouit d'une parfaite tranquillité. Sous Charles VIII et François Ier, il souffrit de la peste; mais les calamités de la guerre religieuse lui étaient réservées sous Henri II. — Les protestants y comptaient des chefs illustres: Henri de la Tour, vicomte de Turenne, Biron et Coligny. Après la bataille de Jarnac, l'armée protestante occupa une partie du Limousin. L'avénement de Henri IV au trône et la réunion de la province à la couronne rendirent à celle-ci la tranquillité. La Fronde troubla de nouveau le pays, mais cette agitation fut bientôt réprimée et la paix fut assurée avec la ruine de la féodalité. Depuis cette époque la Corrèze ne fut le théâtre d'aucun événement politique ou militaire important.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Corrèze (chef-lieu Tulle) est divisé en 3 arrondissements, 29 cantons et 287 communes.

Il est compris dans la 16e inspection des ponts et chaussées; dans la 28e conservation des forêts (Aurillac); dans l'arrondissement minéralogique de Périgueux (division du centre); dans la 8e région agricole (sud).

Il forme la 3e subdivision de la 21e division militaire (Limoges); du 5e corps d'armée (Tours); la gendarmerie appartient à la 11e légion (Limoges); manufacture nationale d'armes de guerre à Tulle (70,000 fusils par an).

Les trois tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux des arrondissements et les deux tribunaux de commerce de Tulle et de Brive sont du ressort de la Cour d'appel de Limoges.

Le département forme le diocèse de l'évêché de Tulle, suffragant de l'archevêché de Bourges; il comprend 34 cures, 254 succursales, 69 vicariats. — Grand séminaire à Tulle; petits séminaires à Brive, Ussel et Servières.

L'instruction publique compte 3 collèges com-

munaux (Tulle, Brive, Treignac); une école normale d'instituteurs et une école d'institutrices à Tulle; 2 institutions secondaires libres et 482 écoles appartenant à l'académie de Clermont.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Tulle. — *Tulle* (lat., 45° 16′ 7″; long., 0° 33′ 58″ O.), *Tutela Lemovicum*, chef-lieu du département de la Corrèze, est située à 469 kilomètres au sud de Paris, au fond d'une vallée étroite au confluent de la Solane et de la Corrèze. Tulle est d'origine gauloise. Elle s'éleva sous la protection d'une forteresse que les Romains désignèrent sous les noms de *Castrum Tullum* et *Tutela Lemovicum*.

Vers la fin du premier siècle, saint Martial y prêcha l'Évangile et y subit le martyre. Toutefois Tutela n'était alors qu'un bourg de peu d'importance, car plusieurs historiens ne datent son origine que du quatrième siècle, époque à laquelle saint Martin fonda un monastère entre les deux rivières. Déjà une voie romaine passait à Tutela en se dirigeant vers Lugdunum (Lyon), un embranchement la reliait à Uzerche. Vers le cinquième siècle, Tulle était entourée d'une muraille percée par quatre portes défendues par des tours. Un guichet permettait à la ville de communiquer avec le monastère, qui avait son enceinte particulière. Elle put opposer une sérieuse résistance aux Vandales et aux Alains, qui, au commencement de ce siècle, envahirent l'Aquitaine. Elle subit ensuite la domination des Visigoths, mais, comme toute l'Aquitaine, elle accueillit avec joie les Francs de Clovis après la victoire de Vouillé (507).

En 1346, elle fut assiégée et prise par Henri de Lancastre, mais elle fut délivrée par le comte d'Armagnac, et les Anglais s'étant présentés devant ses murs en 1369, furent repoussés par les habitants. Charles V récompensa leur fidélité en leur accordant des privilèges et donnant des titres de noblesse à six des principales familles de la bourgeoisie. Tulle fut paisible jusqu'au seizième siècle. A cette époque elle fut assiégée et prise par le vicomte de Turenne pour le roi de Navarre (1585), qui lui donna pour gouverneur son lieutenant Lamaurie. Depuis, sa tranquillité ne fut troublée par aucun événement.

Tulle possède des édifices remarquables dont plusieurs sont classés parmi les monuments historiques; sa cathédrale, qui date du neuvième siècle, ancienne église d'un couvent de bénédictins, est justement admirée par les archéologues. Sur un coteau qui domine la ville s'élève une tour carrée qui, dit-on, est d'origine romaine; enfin, sur la place principale le touriste s'arrête avec intérêt devant un édifice du seizième siècle nommé la *Maison du Sage*.

Une fabrique d'armes très-importante a été établie à Tulle. Le commerce de cette ville consiste en fer et en pelleterie. Contrairement à une opinion très-répandue, on n'y a jamais fabriqué les tissus connus sous le nom de tulle.

Tulle est la patrie de l'historien de Baluze.

Naves, petite ville située à 6 kilomètres au nord de Tulle, que l'on croit être l'ancienne *Rastiatum* de Ptolémée.

On admire à Naves un monument de sculpture ancienne, et l'on trouve sur son territoire, sur le plateau qui sépare les vallées de la Corrèze et de la Vezère, les ruines de *Tintiniac*, vestiges d'arènes romaines décrites par l'historien Baluze.

A l'endroit où se trouvent ces arènes, on découvre, à fleur de terre, cinq carrés de maçonnerie. On a déterré de ce lieu des médailles, des urnes, des lacrymatoires, plusieurs vases propres aux sacrifices, des tuyaux en terre et des sculptures.

Gimel. — Gimel est un village à 13 kilomètres nord-est de Tulle, sur la Montane, affluent de la Corrèze. On y voit encore les ruines d'un château féodal. Mais ce qui surtout y mérite l'attention du touriste, ce sont les cinq cascades de la Montane, qui se précipite d'une hauteur de cent trente mètres environ sur une largeur de cinq mètres.

Cette cascade serait certainement l'une des plus remarquables de France si le volume de ses eaux répondait à la hauteur de la chute.

Argentat. — La petite ville d'Argentat est située à 32 kilomètres au sud-est de Tulle, sur la rive droite de la Dordogne. En 1829, M. le comte de Noailles y fit construire un pont suspendu de proportions monumentales. Argentat dependait de la vicomté de Turenne. Il ne reste plus rien de son beau monastère du douzième siècle.

Châteaux et cascades dans les environs.

Corrèze, sur la rivière de ce nom, fait une active exportation de beurre, de fromage et de vers à soie.

Seilhac est bâti près de l'ancien château fort de Pissevache, non loin d'un lac artificiel d'une grande étendue.

Treignac. — Treignac, à 45 kilomètres nord de Tulle, sur la rive gauche de la Vezère, est une ville d'origine ancienne qui appartint successivement aux maisons de Comborn, d'Hautefort et de Pompadour. On voit encore les ruines de son château. Son église gothique est remarquable. On trouve à 4 kilomètres à l'est de Treignac la belle cascade de la Vezère, qui tombe de près de cent pieds de hauteur dans un gouffre profond et d'un aspect sauvage.

Sur une hauteur voisine, la *croix de l'Escaut*, s'élève une chapelle destinée à servir d'asile au voyageur surpris par la tempête.

Uzerche. — Cette ville est située à 35 kilomètres nord-ouest de Tulle, au bord de la Vezère. Elle fut fortifiée par Pepin le Bref et fut surnommée la Pucelle, pour sa fidélité envers les rois de France et la résistance qu'elle opposa aux Anglais, qui ne purent jamais s'en emparer. En 1559, les protestants s'en rendirent maîtres, mais ils ne la gardèrent que peu de temps. La situation d'Uzerche et le charmant paysage qui l'encadre font de cette ville une des plus pittoresques du département, et lui ont valu ce dicton proverbial: « Qui a maison à Uzerche, a château en Limousin. » Son église Saint-Pierre est classée au nombre des monuments historiques. Vers le nord se voient les ruines du château Fargeas.

« Au témoignage des voyageurs, on ne peut rien voir de plus pittoresque que le site d'Uzerche. Lorsqu'on se place à l'aspect de l'orient, on a à ses pieds des jardins soutenus par des terrasses d'une élévation prodigieuse; au bas de ces terrasses, la route de Paris à Toulouse; au-dessous de cette route et à une grande profondeur, la Vezère, qui semble sortir de la base du peuch de Chanunart, et dont l'œil suit avec délices le cours paisible et sinueux, dominé par le clocher de l'église paroissiale qui s'élève majestueusement à plus de 300 pieds au-dessus du sol. En face, par delà la Vezère, est le peuch Groslié, dont la cime est couverte de terres labourables. Sur le côté sud de ce peuch est un vieux bâtiment flanqué de quatre tourelles, depuis longtemps inhabité. Du côté opposé, vers le nord, on trouve les ruines du château de Fargeas. »

Uzerche est la patrie du chirurgien Boyer et du conventionnel Chambon.

Lapleau, exploitation d'une mine de houille d'un bon rendement.

Laroche-Canillac possède les remarquables ruines du château de Canillac.

Mercœur renferme, sur son territoire, des mines de plomb non exploitées et des carrières de granit.

Saint-Privat fait un grand commerce de gibier et principalement de bécasses, grâce à un vaste étang et une forêt considérable qui se trouvent sur son territoire.

Servières renferme un petit séminaire dans l'ancien château de Turenne.

Sainte-Fortunade, dolmen de Claire-Fage.

Chamberet, vestiges gallo-romains.

Le Lonzac, tour penchée.

2e Arrondissement de Brive-la-Gaillarde. — *Brive* (*Briva Curretia*, *Brivatensis vicus*), à 28 kilomètres sud de Tulle. Cette ville, située dans une jolie vallée, est très-ancienne et a longtemps disputé à Tulle son titre de capitale du Bas-Limousin. La Chronique de Grégoire de Tours rapporte que Gondowald, fils naturel de Clotaire Ier, s'y fit proclamer roi, à l'instigation du duc Boson; mais, abandonné par ses partisans, il chercha un refuge dans Saint-Bertrand de Conninges, où Gontran l'assiégea et le fit assassiner. Brive possède encore la belle église du treizième siècle de son abbaye de Saint-Martin, à laquelle se rattachent de nombreux souvenirs historiques. Elle possédait en outre trois autres communautés importantes. Dans l'une d'elles, celle des Cordeliers, furent enterrés plusieurs vicomtes de Turenne. L'historien Baluze nous a conservé la relation détaillée des honneurs funèbres rendus à Brive aux restes de François II de la Tour, mort le 12 juillet 1532, en Bretagne. Les pompes de cette cérémonie nous montrent la puissance presque royale des grands seigneurs limousins du seizième siècle. — « Il y avait, dit l'historien, au devant du cercueil cinquante pauvres habillés de deuil, avec chacun une torche à la main aux armes du défunt. Après, marchait le fils de la Bertrandie portant les éperons dorés, monté sur un grand cheval houssé de drap noir jusqu'aux paturons des pieds, avec une croix de futaine blanche et le chaperon sur la tête dudit cheval, en sorte qu'on ne lui voyait que les yeux. Après marchait le fils du seigneur de Miramont portant les gantelets, monté sur un autre cheval accoutré de même. Après marchait le jeune Cornil du Quercy, portant le penon, monté sur un grand cheval houssé de même. Après marchait le seigneur de Legonnes, portant le guidon. Après marchait l'officier d'armes portant l'écu dudit seigneur, sa cote d'armes vêtue. Après marchait le corps et l'ordre du roi, sur un carreau de velours noir sur le corps. Il y avait sur chaque mulet de la litière un page habillé de deuil : c'est à savoir le baron de Durfort et le petit-fils de la Bertrandie, une gaule noire à la main, couchée sur le bras gauche, le chaperon en la tête renversée et autour quatre laquais habillés de même. Ils marchèrent en cet ordre jusqu'à Brive, où ils furent rencontrés par les syndics de Turenne avec vingt-quatre pauvres habillés de deuil, ayant chacun une torche à la main aux armes de Turenne, et quand ils furent au bout du pont, là ils mirent le corps du défunt à terre, et là se trouvèrent les seigneurs en grand deuil, c'est-à-dire M. de Pompadour, mené par M. l'évêque de Tulle, M. de Ribeyrac, mené par M. l'évêque de Sarlat, M. de Miramheau, mené par M. l'abbé de Saint-Chamans accompagné de tous les parents et gentilshommes. Pareillement se trouva au bout du pont M. l'évêque de Périgueux accompagné des abbés qui étaient tous habillés en pontifical avec les églises de Brive, marchant en procession, ensemble tous les consuls et syndics de la vicomté marchant en son rang. Il se trouva à cet enterrement dix-neuf cents prêtres. Il y eut aussi quatre mille neuf cent soixante-six pauvres auxquels ont fit l'aumône. On compta plus de mille gentilshommes ou prélats et six cents hommes de cavalerie. »

On remarque aux environs de Brive un château du quinzième siècle où les Brabançons furent assiégés et exterminés par la noblesse li-

mousine. Son nom de Beaufert fut par cet événement changé en celui de Malemort.

Brive est la patrie du cardinal Dubois et du maréchal Brune, à qui, en 1841, la ville éleva une statue.

Beaulieu. Cette petite ville, située sur la Dordogne, possède une église classée parmi les monuments historiques.

Le portail est d'un style très-remarquable.

Noailles, village à 10 kilomètres nord de Brive. On y remarque un beau château construit par le comte Alexis de Noailles. De la terrasse de ce château l'on peut voir les ruines du château de la Fage, résidence, au dix-huitième siècle, du cardinal de Noailles.

Turenne. — Turenne, *Torena* ou *Turena castrum*, est une ville ancienne située au penchant d'une colline à 15 kilomètres de Brive; elle est dominée par les ruines imposantes d'un château fort, fondé au septième siècle, et qui fut le berceau de la famille de Turenne. Jusqu'en 1552, la vicomté de Turenne était une seigneurie indépendante. Ses vicomtes faisaient battre monnaie et exerçaient une souveraineté absolue.

Le château de Turenne servit d'asile au duc Waïfre. Pepin le Bref s'en empara en 767 et Louis le Débonnaire en 839. Ce dernier prince le donna à Raoul, abbé laïque de Saint-Martin de Tulle, souche de la première race des seigneurs de Turenne, qui s'éteignit au dixième siècle. Au seizième siècle, la vicomté de Turenne, qui appartenait à la maison de la Tour d'Oliergues, fut vendue au roi de France; elle formait un petit État particulier de huit lieues de long sur sept de large.

Outre le château, on trouve à Turenne des tours du treizième siècle et des maisons très-anciennes.

Montgibaud. — Ce village, situé à 45 kilomètres de Brive, possédait un château fort redoutable dont il ne reste plus que des ruines. Non loin de celles-ci, on remarque le château d'Ortholary, réparé avec goût. Sur le territoire de la même commune on a retrouvé les vestiges d'une ancienne ville gauloise.

Lubersac, petite ville à 47 kilomètres nord-ouest de Brive. Lubersac est l'entrepôt des fruits du Bas-Limousin. On remarque dans ses environs le beau château reconstruit par M. de Lubersac.

Cette ville est la patrie du général Souham.

Arnac-Pompadour. — Près de cette petite ville s'élève le château de Pompadour, reconstruit au quinzième siècle, sur les ruines d'un château brûlé par Richard Cœur de lion. La maison de Pompadour était une des plus anciennes et des plus considérables du Bas-Limousin. Ses seigneurs furent longtemps lieutenants du roi et gouverneurs de la province. Sous Louis XV, cette famille s'étant éteinte, le roi en donna le domaine et le titre à sa favorite madame d'Etioles, qui, séparée de son mari, devint marquise de Pompadour. Après la mort de celle-ci, le domaine fit retour à la couronne et fut donné à M. de Choiseul, qui l'échangea contre Chanteloup et y fonda en 1763 un haras de chevaux limousins, dont l'importance s'est rapidement accrue.

L'église de Pompadour est classée au nombre des monuments historiques.

Ségur. — Cette petite ville, située à 49 kilomètres de Brive, est la patrie de la famille de Ségur. Son château fort appartint primitivement aux vicomtes de Limoges, qui, à ce premier titre, joignirent celui de vicomtes de Ségur. Elle possède une partie de son château et une chapelle classée parmi les monuments historiques.

Ayen. — Cette commune possède des mines de fer. Elle a conservé des ruines intéressantes de la commanderie du Temple d'Ayen.

3° Arrondissement d'Ussel. — *Ussel* (*Usellis*), à 60 kilomètres nord-est de Tulle, est située sur un coteau entre les deux rivières la Sarsonne et la Diége. Cette ville fut autrefois le chef-lieu du duché de Ventadour. Au douzième siècle elle était gouvernée par des vicomtes qui tiraient leur origine de la maison de Comborn. Un de ces premiers vicomtes, Ebles II le *Chanteur*, se distingua parmi les troubadours et protégea les poëtes. Un de ses descendants, Ebles VII, accompagna saint Louis dans la huitième croisade. Bernard, comte de Ventadour, combattit à Poitiers avec le roi Jean et y fut fait prisonnier, et plus tard ne put sauver son château qui, en 1379, tomba au pouvoir d'un partisan anglais, Geoffroi Tête noire, qui fit peser sur le pays la plus cruelle tyrannie; d'où vient le vieux dicton du populaire: « Méchant comme Anglais. » En 1472, une fille de la maison de Ventadour épousa Louis de Lévis, seigneur de la Voulte, et un de leurs descendants épousa Catherine de Montmorency, fille du connétable Anne.

Ussel, au quatorzième et au quinzième siècle, fut détruite par l'incendie. Cette petite ville, rapporte M. A. Hugo, fut le théâtre, il y a environ un siècle, d'une mystification dont le souvenir est encore désagréable aux habitants. On raconte qu'un jeune espiègle, clerc de procureur à Clermont, vint visiter Ussel avec plusieurs amis, revêtus comme lui de costumes empruntés à la garde-robe de quelque théâtre; qu'il y fit une entrée triomphale, se donna et fut reconnu par le peuple et les autorités pour un prince grec et qu'il s'y fit ainsi héberger pendant plusieurs mois.

L'église d'Ussel est classée parmi les monuments historiques. Cette ville conserve encore plusieurs maisons gothiques assez curieuses.

Bort. — Bort (*Extrema Terminus*) est situé à 29 kilomètres sud-est d'Ussel, sur la rive droite de la Dordogne. Cette petite ville était autrefois une place forte, et l'on voit encore aujourd'hui les vestiges de son enceinte. Mais à défaut de monuments historiques, le touriste trouve aux environs de Bort deux curiosités naturelles dignes de son admiration, les *Orgues* et le *saut de la Saule*. Les *Orgues de Bort* sont une montagne basaltique formée, dans sa partie supérieure, de prismes irréguliers sur une étendue considérable, et de l'effet le plus pittoresque.

Le *saut de la Saule*, à 6 kilomètres de la ville, est une cascade d'un affluent de la Dordogne, remarquable par la hauteur de sa chute, le volume de ses eaux et les formes bizarres des roches que celles-ci ont creusées. Une de ces roches, isolée et creusée en forme de tonneau, a été surnommée la *Tribune aux harangues*. Cette cascade, dit Marmontel, qui est né à Bort, ne manque, pour être renommée, que de plus fréquents spectateurs.

Bort est l'entrepôt du Cantal et de la Corrèze pour le commerce des grains et des bestiaux.

On trouve dans cette petite ville une église romane, un ancien prieuré de Bénédictins, un beau pont et un buste de Marmontel.

Meymac. — Meymac est situé dans une jolie vallée, sur les bords de la Luzége. Cette petite ville, autrefois fortifiée, n'a conservé de ses remparts qu'une vieille tour, la tour de l'Horloge. Son église, où l'on admire de belles sculptures, est au nombre des monuments historiques.

Bugeat. — Ce village, situé près de la Vezère, a conservé d'intéressantes ruines gallo-romaines.

Neuvic. — Neuvic possède deux monuments très-curieux, sa belle église, qui appartenait jadis à l'abbaye de Saint-Projet, et les ruines des châteaux de Chambon et de Penacord.

Sornac. — On trouve aux environs de cette petite ville, sur la lisière de la forêt de Confolens, les ruines remarquables du château de Rochefort.

Saint-Angel. — L'église de Saint-Angel est classée parmi les monuments historiques. Cette petite ville possède aussi les ruines d'une abbaye de Bénédictins, autrefois fortifiée.

Peyrelevade. — Près de ce village, les archéologues visitent plusieurs peulwens. Le village tire son nom de ces anciens monuments celtiques, assez nombreux dans la Corrèze. A ce sujet nous citerons Clairfage et Pierrefitte.

La Margeride. — Près de ce petit village, le voyageur admire les ruines très-pittoresques d'un ancien couvent.

Tarnac, restes du château de ce nom.

Lamazière-Basse, ruines du château de Roussille.

STATISTIQUE.

1° Arrondissement de Tulle. — 12 cantons, 118 communes.

Chefs-lieux de canton: *Tulle* (12,606 hab.), 2 cantons, *Argentat* (3,349 hab.), *Treignat* (3,155 hab.), *Uzerche* (3,220 hab.), *Corrèze* (1,676 hab.), *Seilhac* (1,848 hab.), *Egletons* (1,615 hab.), *Lapleau* (1,050 hab.), *Laroche-Canillac* (540 hab.), *Mercœur* (840 hab.), *Saint-Privat* (1,109 hab.).

Communes principales: Servières (1,290 hab.), Chamboulive (3,010 hab.), Sainte-Fortunade (2,100 hab.), Soursac (2,220 hab.), Chamberet (2,805 hab.), le Louzac (2,514 hab.), Naves (2,350 hab.).

2° Arrondissement de Brive-la-Gaillarde. — 10 cantons, 97 communes.

Chefs-lieux de canton: *Brive-la-Gaillarde* (10,380 hab.), *Beaulieu* (2,570 hab.), *Lubersac* (3,825 hab.), *Meyssac* (2,590 hab.), *Ayen* (1,330 hab.), *Beynat* (2,025 hab.), *Donzenac* (3,350 hab.), *Juillac* (2,830 hab.), *Larche* (910 hab.), *Vigeois* (2,520 hab.).

Principales communes: Sérillac (1,905 hab.), Sainte-Féréole (2,689 hab.), Voutezac (2,515 hab.), Allassac (4,050 hab.), Ussac (1,990 hab.), Arnac-Pompadour (1,335 hab.), Montgibaud (450 hab.), Ségur (1,030 hab.), Turenne (1,980 hab.), Noailles (670 hab.).

3° Arrondissement d'Ussel. — 7 cantons, 72 communes.

Chefs-lieux de canton: *Ussel* (4,030 hab.), *Bort* (2,715 hab.), *Meymac* (3,715 hab.), *Bugeat* (905 hab.), *Eygurande* (1,005 hab.), *Neuvic* (3, 425 hab.), *Sornac* (1,675 hab.).

Communes importantes: Saint-Angel (1,520 hab.), Tarnac (1,880 hab.), Lamazière-Basse (1,739 hab.), Peyrelevade (1,830 hab.), la Margeride (630 hab.).

STATISTIQUE MORALE.

— Instruction publique. — 3 colléges communaux (395 élèves); 2 institutions secondaires libres (65 élèves); 482 écoles primaires (24,800 élèves); 6 salles d'asile (650 élèves). — Environ 158,000 habitants sont complétement illettrés; 40,000 savent lire seulement et 109,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 11 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; on compte 12 établissements hospitaliers. — Justice. 9 individus, en moyenne, sont condamnés pour crimes contre les personnes; 10 pour crimes contre les propriétés, 650 pour délits; 1,300 pour contraventions. — 1,320 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 500 affaires commerciales, 4,250 affaires en justice de paix. — Prisons. 50 hommes et 12 femmes sont détenus, en moyenne, dans les prisons départementales; 8 hommes et 3 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

SITUATION. — La grande et be le île de Corse, située à près de 175 kilomètres des côtes de France, à 460 de celles de l'Algérie, à 600 de celles de l'Espagne, à 75 de Livourne et à 10 de la Sardaigne, s'étend entre 41° 21′ 4″ et 43° 0′ 42″ de latitude, et entre 6° 11′ 47″ et 7° 11′ 6″ de longitude est.

LIMITES. — A l'est, la mer de Toscane, large de 75 à 80 kilomètres, sépare la Corse des côtes d'Italie; au sud, le détroit de Bonifacio (de 10 à 12 kilom.) la sépare de la Sardaigne; au nord, le golfe de Gênes la borne du côté de la France; à l'ouest, elle est baignée par la Méditerranée.

SUPERFICIE. — La Corse, la plus grande île de la Méditerranée après la Sicile, la Sardaigne et Candie (qui lui est de peu supérieure), s'étend sur une longueur d'environ 185 kilomètres et sur une largeur qui ne dépasse guère 84 kilomètres. Sa superficie est de 874,745 hectares. Sous le rapport de sa superficie, le département de la Corse est le 4e de France.

TOPOGRAPHIE.— 1° MONTAGNES.— Une chaîne de hautes montagnes, qui court du sud au nord, divise le pays en deux versants, du cap Feno au cap Corse. Le versant oriental reçoit le nom de *bande du dedans*, et le versant occidental celui de *bande du dehors*. Tout ce pays abrupt est hérissé de rochers granitiques que séparent d'étroites vallées alluvionnaires.

Points culminants: Monte-Rotondo (2,673 m.); Monte-d'Oro ou grand Accio (2,650 m.); Cinto (2,520 m.); Cardo (2,499 m.); Padro (2,458 m.); Artica (2,440 m.); Renoso (2,300 m.); Traunato (2,195 m.); Ladroucelle (2,135 m.); Sacadine (2,057 m.); Monte-Conia (1,983 m.); Monte-Grosso (1,861 m.). Les plus élevés de ces pics superbes sont couverts de neiges presque éternelles.

Les montagnes chauves et rocailleuses de la Corse portent quelques traces volcaniques et des laves près de Porto-Vecchio, d'Aleria et de la pointe de Balistro, dans le golfe de Santa-Manza; elles sont pleines d'admirables chaînes de rochers et couvertes de landes, de bruyères, de forêts (où l'on rencontre des pins laricia hauts de 90 pieds) et de makis (inextricables fourrés de genévriers, de myrtes, de lentisques et de bruyères arborescentes).

2° CÔTES. — Le rivage qui regarde l'Italie, abrité par cette presqu'île contre la fureur des vents et la violence des vagues, plonge dans une mer tranquille, sur les bords de laquelle les torrents ont fini par combler les anses et par atténuer ou effacer complétement les caps. La côte ne présente, sur ce versant, que le port de Bastia, le golfe de Porto-Vecchio, l'un des plus beaux et des plus sûrs de la Méditerranée, et celui de Santa-Manza.

Sur le versant opposé, la côte est, au contraire, admirablement découpée; elle présente, en partant du cap Corse: le golfe de Saint-Florent, aussi beau et aussi sûr que la rade de Toulon; le golfe de Calvi; le golfe de Galeria, qui pourrait abriter d'immenses escadres; le golfe de Porto, celui de Sagone; puis le vaste, sûr et profond golfe d'Ajaccio, le golfe de Valinco et la crique de Bonifacio.

3° POINTES ET CAPS. — En partant du nord, nous rencontrons d'abord le cap Corse, qui termine l'île sur une longueur de près de 40 kilomètres et sur une largeur de 10 à 12. Puis, en suivant la côte occidentale, nous trouvons les pointes et les caps del Curza, de l'Alciolo, Revellata, Cavallo, de Gargato, Rossa, Rosso, de Fena, Muro, Néro, de Porto-Polo, de Feno, de Cala; et en remontant la côte orientale on trouve la pointe de Capicciolo et ensuite un rivage bas très-peu découpé.

4° ILES. — A l'orient, du nord au sud: îles Finocchiarola, Pinarello, San-Capriano, Cerbicale, del Toro, del Cavallo et di Livezzi. — A l'occident, en remontant du sud au nord: îles Monachi, d'Eccica, Sanguinaires, de Gargato, Rousse, Capuse.

HYDROGRAPHIE.— 1° COURS D'EAU. — Aucun des cours d'eau de la Corse n'est seulement flottable; ce sont des torrents qui n'ont, pour la plupart, que quelques kilomètres de cours. Les trois seuls qui méritent une mention sont les suivants:

Le *Golo*, qui descend du lac d'Ino, arrose le nord-est de l'île, débouche dans la plaine de Mariana, où Marius avait fondé une ville de ce nom, et se jette dans la mer après un cours de 65 kilomètres, et après avoir absorbé l'Asco et le Tartagine;

Le *Tavignano*, qui sort du lac Cerno, traverse l'île de l'ouest à l'est, reçoit la Restonica et le Vecchio, et se jette dans la mer près d'Aleria;

Le *Liamone*, qui part également du Creno et se jette dans le golfe de Sagone, après un cours d'environ 65 kilomètres.

2° LACS. — Plusieurs lacs, dont les principaux sont:

Le *lac de Creno*, d'un aspect imposant, mystérieux et sombre, d'une profondeur tellement prodigieuse que l'on n'a jamais pu la mesurer. Ce lac, sur lequel les habitants racontent des légendes poétiques, est alimenté par des eaux qui y pénètrent à travers les rochers, en produisant, par leur choc, un bruit souvent retentissant qui ne pouvait manquer de frapper l'esprit superstitieux des populations;

Le *lac d'Ino*, sur une hauteur escarpée que l'on gravit au milieu de rochers arides, se trouve dans une excavation en entonnoir renversé. Outre ces deux lacs, il s'en trouve plusieurs autres situés, comme les précédents, dans le Niolo; on remarque surtout le Rotondo et le Rino.

3° ETANGS. — La côte basse du levant est découpée par quelques étangs; le plus important est celui de *Biguglia*, au sud de Bastia (3,000 hect.); il reçoit plusieurs cours d'eau, entre autres le Revinco; puis viennent les étangs de *Divina*, de *San-Urbino*, de *Palo*, etc.

4° MARAIS. — Marais insalubres sur la côte, près de Saint-Florent, de Calvi, d'Ajaccio et de Bastia.

CLIMAT. — Climat délicieux, faisant la transition entre celui de la Provence et celui de l'Algérie. Bien moins vantée que Nice, l'Italie et l'Espagne, la Corse ne le cède en aucune façon aux contrées les plus à la mode; elle se divise en trois climats: climat chaud dans les terres situées au-dessous de 500 à 600 mètres d'altitude; climat tempéré, comparable à celui de la Bourgogne, de 500 à 1,800 mètres; climat froid sur les sommités.

L'habitant des côtes et des vallées basses, où la neige est presque inconnue, jouit d'une température italienne, tout en pouvant contempler au-dessus de sa tête les montagnes couvertes de frimas. — La chaleur, souvent accablante, est tempérée par des zéphyrs, par de nocturnes rosées et par le voisinage glacé des montagnes. A peine connaît-on quelques jours d'hiver dans ces régions fortunées, qu'un printemps perpétuel embellit, que des fleurs embaumées parfument pendant toute l'année, que des eaux rapides rafraîchissent.

Mais il y a une ombre à ce charmant tableau: la Corse est affligée d'un fleau redoutable, dont le nom seul fait frémir et reculer les touristes, le *mauvais air* ou *mal' aria*, maladie qui sévit bien plus cruellement encore aux environs de Rome et dans l'Italie méridionale. Le *mauvais air*, engendré par les étangs et les marais, qu'il serait si facile d'assainir, décime la population des côtes, surtout dans la région orientale. Dans les mois de juillet, d'août et de septembre, tout le monde s'enfuit de ces dangereux parages, et l'on ne rencontre plus qu'une affreuse solitude dans une des contrées les plus riches du monde, sous le ciel le plus magnifiquement azuré, au milieu de la nature la plus vigoureuse et la plus féconde. Malheur à qui resterait dans les terres marécageuses!

Du sein des marais on voit s'élever, au-dessus des joncs et des roseaux, une vapeur grisâtre et épaisse, principe de fièvres intermittentes qui donnent souvent la mort et brisent toujours les constitutions les plus vigoureuses.

Température moyenne à Bastia: 16° 65′. — *Vents*: vent du nord-ouest à Ajaccio pendant l'hiver; vents du sud-ouest, du sud-est et du nord-est à Bastia.

La Corse est l'un des dix départements où l'on trouve le plus d'aveugles et de sourds.

Vie moyenne: 37 ans et 5 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Le territoire si peu exploité de la Corse renferme des richesses immenses qu'il serait bien facile de mettre en valeur. — Terrains primitifs et spécialement granitiques, avec couche de gneiss et de schiste dans l'ouest et le sud, terrain crétacé supérieur au nord, mais sur une faible étendue.

Roches primitives de toute espèce: *porphyre* orbiculaire de Tallano; *granits* (tels que celui qui forme le soubassement de la colonne Vendôme) à Algajola; ces granits, susceptibles du plus beau poli, peuvent servir à tous les usages artistiques; *jaspes* et *agates* dans le Niolo; *marbre* statuaire d'une blancheur éblouissante, comparable au plus fin carrare; on le trouve en couches puissantes de 5 à 8 pieds; marbre vert, marbre d'un gris bleuâtre aux environs de Corte; *albâtre* blanc du golfe de Girolata. *Fer* à Olmeto et à Farinole; *plomb argentifère* dans le petit vallon de Barbaggio; antimoine, cobalt, oxyde noir de manganèse, cuivre, amiante, anthracite, etc.

Sources: Bains de *Guagno*, dans le vallon du Grosso, à 10 kilomètres de Vico; deux sources: eaux thermales (41°) sulfurées sodiques; établissement thermal et hôpital militaire. — Cinq sources thermales (35°) sulfurées sodiques, à *Caldaniccia*, dans la vallée de la Gravona (12 kilom. nord-est d'Ajaccio). — *Pietrapola* (canton de Prunelli). — *Quitera* (canton de Zicavo). — *Puzzichello* (canton de Vezzani), sulfureuse froide, riche en gaz sulfhydrique. — Deux sources froides et ferrugineuses à *Orezza* (canton de Piedicroce). Toutes ces sources et une foule d'autres moins importantes sont excellentes et attireraient chaque année un nombre considérable de malades, si elles se trouvaient sur le continent; malheureusement, elles sont en Corse, dans ce pays que l'on explore si peu et que l'on connaît à peine. Les eaux de Guagno, remarquables par leur efficacité, conviennent surtout

pour les affections de la peau, les vieilles douleurs, les rhumatismes, les raideurs articulaires provenant de blessures ou de scrofule; celles d'Orezza, comparables et même préférées par les autorités compétentes à celles de Spa, sont d'un grand secours dans les maladies chroniques des organes abdominaux, dans les affections nerveuses, les engorgements du foie, de la rate et des reins, dans l'appauvrissement du sang.

Mais la source la plus riche, la plus abondante et la plus chaude est celle de Pietrapola, où les Romains possédaient des thermes. On peut y donner jusqu'à 2,000 bains par jour; ces eaux calment le pouls et réussissent dans les affections des organes digestifs et dans les affections nerveuses.

2° **Végétaux. — Le sol, d'une fécondité merveilleuse, peut produire toutes les plantes des climats chauds, et cela avec une exubérance extraordinaire; malheureusement, on le laisse presque inculte. Voici les principales plantes que l'on rencontre dans le pays**: vignes, châtaignier, coton, canne à sucre, oranger, citronnier, cédratier, cerisier, prunier, amandier (en fleur dès les premiers jours de janvier), figuier, pêcher, abricotier, pommier, poirier, jujubier, noyer, grenadier, néflier, mûrier, etc. — Lichen dans les montagnes; chanvre, garance, betterave, maïs. — Dans les forêts, pin laricia d'une taille extraordinaire, chêne, hêtre, if, aune, tremble, bouleau. Dans les makis, fourrés qui couvrent les trois cinquièmes de l'île, genévriers, myrtes, lentisques, bruyères arborescentes, genêts d'Espagne.

Forêts. — Les forêts sont nombreuses; citons celles d'Aitone, de Vizzanova, de Rospa, de Jardine, de Valdoniello, etc.

3° **Animaux.** — Races domestiques dégénérées. Immenses troupeaux de moutons et de porcs, chevaux de très-petite taille, mulets, ânes, bœufs étiolés; vers à soie; renards forts et hardis. Gibier tellement abondant et si peu farouche qu'il semble n'avoir jamais été chassé. Les merles de Corse ont, de tout temps, joui d'une grande renommée; abeilles nombreuses; poissons de toute sorte; sardines; huîtres dans les étangs.

VOIES DE COMMUNICATION

8 routes nationales (848 kilom.); 5 routes départementales (101 kilom.); 216 chemins vicinaux (2,126 kilom.). — Le département de la Corse laisse beaucoup à désirer sous le rapport des voies de communication. Pas de rivière navigable, pas de canaux, pas de chemins de fer. Il y a, certes, beaucoup à faire pour relever cette contrée, qui n'est encore que la plus belle de France et qui pourrait devenir la plus riche.

COMMUNICATIONS MARITIMES

Service régulier des bateaux à vapeur de la compagnie Valéry frères, entre la Corse et les ports de Marseille et de Nice. La traversée de Nice à Bastia est de 12 heures. — Bureaux à Marseille, quai de la Fraternité, 3; à Nice, rue Sainte-Clotilde, 1.

De Marseille à Ajaccio: Départ tous les mercredis, à 9 heures du matin; traversée de 24 heures.

Prix (avec la nourriture pour les deux premières classes):

1re classe	....	36 fr.
2e	—	24
3e	—	15

Les passagers de 1re classe ont droit à 50 kilogrammes de bagages, ceux de 2e à 40 kilogrammes, ceux de 3e à 20 kilogrammes. Excédants: 3 fr. par 100 kilogrammes.

De Marseille à Bastia: Départ tous les dimanches, à 7 heures du matin. Mêmes prix et mêmes conditions.

De Marseille à Calvi ou à l'Ile-Rousse: Départ le mercredi, à 9 heures du matin.

De Nice à Bastia et à Ajaccio: Départ le mercredi, à 8 heures du soir. Mêmes prix et mêmes conditions.

AGRICULTURE. — L'agriculture est encore à l'état d'enfance dans cette île, où il semble que l'on n'ait qu'à se baisser pour ramasser les produits de la terre. Le sol vierge, où tout pousse avec une exubérance extraordinaire, pourrait produire avec une merveilleuse fécondité, si le travail de l'homme venait diriger les dispositions luxuriantes de la nature. Cultivée comme les plaines de la Normandie ou de la Flandre, la Corse nourrirait plus d'un million d'habitants et tous y vivraient dans l'aisance; mais les Corses, d'un tempérament très-sobre, ne cherchent point à secouer leur torpeur

Toutes les plantes réussissent; mais l'habitant préfère encore s'en tenir à la ressource de la châtaigne. Les châtaigniers couvrent les montagnes et fournissent la nourriture principale de l'habitant des makis. 14,000 hectares plantés en vigne produisent des vins médiocres. Cependant le cap Corse, cette longue et large presqu'île qui prolonge la Corse au nord et qui est traversée par la chaîne de montagnes appelée la Serra, possède une population travailleuse et riche; c'est la partie de l'île la plus civilisée. Les vignes, dont la culture y est en progrès, produisent des vins estimés: vin blanc façon madère, vin cuit façon malaga et vin muscat.

L'île possède beaucoup d'oliviers (5,000 hect.) qui y prospèrent presque sans culture. Les olives du pays produisent environ 200,000 hectolitres d'une huile qui devrait être la meilleure du monde. Dans les taillis, le coton croît spontanément; mais il faudrait le cultiver, ainsi que la canne à sucre et le café. Quant aux arbres fruitiers de l'Italie, ils poussent ici d'eux-mêmes, sans le moindre soin.

Les céréales suffisent à la consommation locale; dans les plaines du Fiumorbo et du Taravo, le blé se multiplie au vingtuple et le maïs au centuple.

Quant à l'élève du bétail, elle est tout aussi négligée que le reste. On compte environ 15,000 chevaux, très-vifs, assez forts, mais d'une taille excessivement petite; 17,000 ânes et mulets, 70,000 bêtes à cornes, 367,000 bêtes à laine, 160,000 bêtes caprines et 97,000 porcs, le tout valant 17 millions de francs.

C'est à peine si 100,000 hectares sont livrés à la culture; tandis que 113,000 sont couverts de bois et de forêts, et 247,000 de pâturages et de makis, le tout représentant une valeur de 15 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie a fait plus de progrès que l'agriculture. On exploite dans l'île: 1 mine de galène argentifère (40 ouvriers), 2,000 quintaux métriques de plomb et d'argent, 225,000 francs; 1 mine d'antimoine sulfure (12 ouvriers), 548 quintaux métriques, 11,000 francs; 11 usines à fer (dont la moitié inactives), 6 fourneaux au combustible végétal, 10 fours à réverbère pour la fusion de la fonte; 2 cubilots, 2 foyers à la catalane, 6 fours d'affinerie, 2 martinets, 1 marteau-pilon, 2 trompes, 4 machines cylindriques ou prismatiques, 2 machines hydrauliques (28 chevaux). — Tanneries, fabriques de pâtes alimentaires, savonneries, verreries, moulins à huile et à blé, boissellerie, goudronnerie, nombreuses fromageries. Autrefois quelques soieries, industrie qui, à elle seule, pourrait faire la fortune de ce pays, où la température se prête admirablement à l'élève du ver et où le sol produit spontanément le mûrier.

Quelques gondoliers des villes maritimes se livrent avec profit à la pêche des anchois, des sardines et des thons; pêche productive du corail sur la côte occidentale; salines très-importantes au fond du golfe de Porto-Vecchio.

La Corse compte 5 établissements pourvus d'appareils à vapeur: 18 chaudières motrices et 17 machines d'une force totale de 420 chevaux.

COMMERCE. — *Exportation* de citrons, de cédrats, d'oranges, d'huile (pour France), de vins, de légumes secs, de lupins, de fruits, de châtaignes, de poissons frais et salés, de bois de construction et de chauffage, de corail brut, de tabac fabriqué, de feuilles de myrte, de lichens tinctoriaux, de fleurs d'oranger, de cire jaune, de peaux tannées et corroyées.

Importation de farines, sucre, café, peaux, minerai de fer, fer en barres, faïences, verreries, soieries, tissus. Chose étonnante, la Corse va chercher au dehors des produits que son sol pourrait lui fournir en surabondance.

Le bilan général entre l'exportation et l'importation se solde en déficit pour la Corse.

Il ne se tient que 5 foires; la plus importante est celle de Corte.

Commerce maritime. — Le commerce d'exportation se fait par les ports de Bastia, d'Ajaccio et de l'Ile-Rousse; ce dernier port exporte à lui seul plus de la moitié des marchandises. L'importation se fait surtout par Ajaccio et Bastia.— *Entrées et sorties réunies*: navires à voiles et à vapeur, lest compris, 2,700 navires jaugeant 210,000 tonnes; navires à vapeur, 380 navires (82,000 tonnes); caboteurs à voiles et à vapeur, 3,940 navires (115,000 tonnes); marine marchande à voiles, 350 navires (8,800 tonnes); à vapeur, 15 navires (1,500 tonnes).

POPULATION. — La population de la Corse a augmenté de 95,900 habitants depuis 1800 jusqu'en 1866; le dernier recensement a constaté une diminution de 1,354 habitants; elle est actuellement de 258,507 habitants. Sous le rapport de la population absolue, le département de la Corse est le 77e de France; on compte 29 habitants à peine par kilomètre carré, et, sous ce rapport, le département est le 84e.

Isolés dans leur île, peu soucieux d'en sortir, les Corses ont conservé les mœurs des peuples au berceau. Les superstitions les plus incroyables, perpétuées de génération en génération; les chants guerriers pleins de transport, les *vocéris* murmurés sur les cadavres, les *pleureuses* qui suivent les enterrements, une hospitalité, une affabilité qui jurent avec leur physionomie farouche, une inviolable fidélité à la plus simple promesse, une reconnaissance sans bornes, un éloignement invincible pour les travaux des champs, une grande propension à la vie pastorale et à la chasse, tout dans leur caractère et dans leurs mœurs rappelle les hommes de l'antiquité.

Le Corse est en général de taille moyenne, maigre, musculeux; son regard est fier et assuré, ses yeux grands et noirs, ses sourcils épais, ses traits mobiles, sa physionomie sombre et courroucée; dans l'intérieur, il s'habille de peaux de chèvres mal préparées, sur lesquelles il jette, en hiver, un *pelone*, manteau à long poil surmonté d'un énorme capuchon. Le costume des femmes est très-varié, suivant les conditions et les localités; dans le Niolo, par exemple, on retrouve le costume moyen âge: toque de velours noir, chemise boutonnée jusqu'au menton, robe de drap bleu chamarré de velours, ouverte à la gorge et se rapprochant de l'amazone. Ailleurs, les femmes aisées portent un grand voile blanc qui tombe de leurs cheveux et ondoie sur le côte.

La *vendetta*, la terrible vengeance corse, si vivace autrefois et qui a causé tant de meurtres, diminue au frottement de la civilisation.

HISTOIRE. — Hérodote est l'historien le plus ancien qui ait parlé de l'île de Corse; il attribue aux Phéniciens la fondation de la ville d'Aleria. Ce fait peut être admis par ceux mêmes qui pensent que la Corse doit ses premiers habitants à une émigration toscane. Les Phocéens vinrent ensuite. Un grand nombre se fixèrent dans l'île, tandis que d'autres allaient fonder Massilia, et la possession du territoire ne leur fut disputée que par les Etrusques, qui fondèrent une seconde ville, Nicea.

Cependant Rome grandissait; elle comptait cinq siècles d'existence et songeait à étendre

dans la Méditerranée la puissance que ne lui contestait plus l'Italie. Cornélius Scipion descendit en Corse et s'empara d'Aleria. Cette conquête, bientôt abandonnée, fut, vingt ans plus tard, suivie d'une expédition nouvelle dont le succès demeura encore indécis. Enfin, en 590, le sénat résolut de soumettre l'île entière à la domination romaine, et la Corse perdit son indépendance.

Marius et Sylla y fondèrent des colonies. Sous Jules César, sa population s'était accrue; Pline y compte trente-trois villes et Strabon en énumère vingt-sept. Sous Claude, Sénèque, exilé, se fixa en Corse. Une tour romaine du cap Corse porte le nom du poëte philosophe. Lorsque les Goths envahirent l'Italie, un grand nombre de Romains se réfugièrent en Corse, mais cette île elle-même devint en 457 la proie de Genséric. Les Vandales la pillèrent et l'opprimèrent pendant 77 ans. Les Grecs, qui succédèrent aux barbares du Nord, firent encore peser sur l'île un joug plus lourd, et nous voyons dans saint Grégoire que les habitants furent réduits à émigrer en Lombardie. Les Grecs furent chassés par les Sarrasins, qui abandonnèrent le pays aux Francs. Pepin et Charlemagne firent donation de la Corse à Boniface, baron de Toscane. L'île fut gouvernée selon le système féodal et souffrit bientôt des rivalités qui allumèrent la guerre entre ses différents seigneurs. Las de ces querelles stériles et sanglantes, le peuple se souleva à la voix d'un homme de génie, Sambacuccio. Dans une assemblée tenue dans la vallée de Morosaglia, en 1005, il fut nommé dictateur et accomplit une véritable révolution Bientôt ses forces, organisées et animées d'un même esprit, dominèrent l'île tout entière. La féodalité fut abolie et l'indépendance des communes fondée. Chaque commune nomma un podestat et un certain nombre de magistrats, qui reçurent le titre de *pères* de la commune.

La Corse fut divisée en douze districts et les podestats de ceux-ci choisirent douze conseillers chargés de l'administration générale. Enfin, les pères de la commune nommèrent des tribuns qui, sous le nom de *caporale*, furent chargés de la défense des intérêts du peuple. Malheureusement, cette organisation libérale devait périr avec celui qui l'avait créée. En 1012, Sambacuccio étant mort, des divisions furent fomentées par le chef du parti féodal, le comte de Cinarca. A celui-ci on opposa le marquis Guillaume de Massa, et l'intervention de l'étranger s'ajouta aux malheurs de la guerre civile. Cependant Rome, qui, depuis Pepin, avait obtenu la souveraineté de l'île, céda aux Pisans des droits qu'elle n'avait jamais exercés, et Pise, en guerre avec Gênes, se vit aussitôt disputer par sa rivale le pays qu'elle prétendait s'annexer. Gênes fut la plus forte. Son gouvernement cupide et tyrannique ne parvint jamais à soumettre complétement la Corse. Il se produisit alors un fait assez étrange: deux sociétés, la *Maona* et la *Saint-Georges*, entreprirent la conquête de l'île pour leur propre compte. Les violences les plus cruelles, les moyens les plus iniques furent employés par ces singulières associations. Le peuple, devenu la proie de ces bandits et voyant le crime impuni, se fit justice lui-même, se vengea, et la fameuse *vendetta* date de cette époque. Mais ce petit peuple, à l'heure d'une crise suprême, trouva toujours parmi ses enfants un patriote capable de prendre en main sa cause. Un Corse nommé Sampiero, au service de Henri II, voyait avec douleur les calamités de sa patrie. Il supplia le roi de France, dont il avait acquis l'estime, de s'emparer de l'île. Henri II y consentit; et en 1547 le général de Thermes et Sampiero chassèrent les Génois et réunirent la Corse à la couronne de France. Malheureusement, deux ans plus tard François II fut obligé de retirer ses troupes. Sampiero dut lutter seul contre la société de Saint-Georges soutenue par une armée espagnole. Il venait de battre Espagnols et Génois et sortait victorieux de cette lutte inégale, lorsqu'il fut assassiné. Le sort du pays se trouva de nouveau compromis, et un grand nombre de Corses se retirèrent en France et à Rome, et les Génois restèrent les maîtres de l'île, où, par surcroît, sévissaient deux autres fléaux, la famine et la peste.

Plus tard, un aventurier allemand, Théodore-Antoine, baron de Newkoff, offrit son épée aux malheureux insulaires. Ses offres furent acceptées, et le baron devint roi de Corse sous le nom de Théodore Ier. Pendant quelque temps, ce gouvernement, soutenu par le sentiment populaire, donna des gages de durée, mais le pays, ruiné, manquait d'armes et de munitions; Théodore songea à obtenir des secours du continent et partit pour la Hollande. Son absence fut mise à profit par ses ennemis qui réclamèrent l'intervention du gouvernement français. Louis XV envoya le comte de Boissieux, et celui-ci conclut en faveur des Génois. La Corse, justement irritée, attaqua les troupes françaises et les défit complétement. M. de Maillebois fut envoyé avec des forces plus considérables, et cette fois pour le compte de la France, et la Corse fut conquise. Mais l'importance de cette possession n'était point comprise; Louis XV l'abandonna, et, de même qu'en 1559, ce fut à un patriote corse d'arracher son pays au joug étranger. Ce successeur des Sambacuccio et des Sampiero se nommait Pascal Paoli. Paoli, simple officier au service de Naples, se révéla grand capitaine et grand politique. Nommé général de toutes les forces de l'île (1755), il organisa le gouvernement et en quelques années parvint à chasser l'étranger et à doter son pays des plus sages institutions. « Il faut, disait-il, que notre administration ressemble à une maison de cristal où chacun puisse voir ce qui se passe. Toute obscurité mystérieuse favorise l'arbitraire du pouvoir et entretient la méfiance du peuple. Avec le système que nous suivons, il faudra bien que le mérite se fasse jour, car il est presque impossible que l'intrigue résiste à l'action épurative de nos élections multiples, générales, fréquentes. » On voit que la Corse, en 1767, avait conservé le même esprit libéral qui l'animait au seizième siècle. L'Europe entière avait alors les yeux tournés vers elle. Frédéric II envoyait à Paoli une épée d'honneur sur laquelle étaient gravés ces deux mots: *Patria, Libertas!* Rousseau écrivait pour la Corse un projet de constitution. Cependant Gênes, vaincue mais non découragée, intriguait à Versailles et, pour obtenir vengeance, cédait ses droits à la France. En 1768, M. de Marbœuf débarqua avec une armée. Après une sanglante et opiniâtre résistance, Paoli fut vaincu et obligé de quitter la Corse. Il se réfugia en Angleterre. La Corse accepta son annexion à la France. Plus tard, profitant de la Terreur, Paoli poussa les Anglais à s'emparer de sa patrie, mais ceux-ci en furent chassés par les armées de la République et la Corse demeura française. On a été longtemps en France avant de saisir l'importance de cette annexion, et nous ne sommes pas certain qu'elle soit suffisamment comprise.

La possession de l'île de Corse par l'Angleterre ou l'Italie eût compromis à la fois la défense de nos côtes et l'existence de notre colonie d'Afrique. Nous ne parlerons point des richesses de son sol, nous nous sommes déjà étendu sur ce sujet; mais nous insisterons sur ce point qu'il n'est pas un voyageur qui n'ait parlé avec admiration de ce beau pays, qui, dit M. Malte-Brun, « mérite d'être visité, parcouru et étudié dans tous les sens. Il intéresse à tous les points de vue; l'imagination aussi bien que l'intelligence ne pourraient que se plaire dans cette île remarquable tout à la fois par sa riche nature, par son histoire nationale et par le caractère original de ses habitants. » On fait peu pour ce département et il reste beaucoup à faire.

L'île de Corse était divisée, avant 1789, en 11 provinces, 4 fiefs et 61 *piéves*. Chaque piève comprenait divers villages et hameaux. Jusqu'en 1811, elle forma deux départements: celui du Golo et celui du Liamone.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Corse (chef-lieu Ajaccio) est divisé en 5 arrondissements, 62 cantons et 364 communes. Il fait partie de la 7e inspection des ponts et chaussées, de l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du sud-est), de la 10e région agricole.

Il forme la 17e division militaire (Bastia) du 4e corps d'armée (Lyon). Il contient 10 places de guerre, savoir: citadelle d'Ajaccio, fort Monzillo, Calvi, Saint-Florent, Bastia, Corte, Prunelli, Bonifacio, Vizzavona, Cap-Corse. Les compagnies de gendarmerie de Bastia, Corte, Ajaccio et Sartène forment la 12e légion (chef-lieu Bastia).

Le diocèse d'Ajaccio, suffragant d'Aix, comprend 66 cures, 290 succursales, 100 vicariats et un grand séminaire à Ajaccio.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce d'Ajaccio et de Bastia ressortissent à la Cour d'appel de Bastia.

L'instruction publique, qui relève de l'académie d'Aix, comprend le lycée de Bastia, les colléges communaux de Sartène, de Corte et de Calvi, et le collége Fesch à Ajaccio.

Le département forme la 30e conservation des forêts (chef-lieu Ajaccio).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement d'Ajaccio. — *Ajaccio* (*Adjacium*). (lat. 41°55'1"; long., 6°24'18" E.) préfecture et chef-lieu du département, est situé à 1,089 kilomètres de Paris, au fond du beau golfe qui porte son nom. Cette ville est d'une origine très-ancienne mais dont la date est demeurée inconnue (14,558 hab.). On rapporte qu'elle a été bâtie primitivement sur un monticule où se voient encore les ruines d'une antique forteresse. On ne trouve aucun éclaircissement historique dans les étymologies cherchées à son nom, et dont la plus ingénieuse est celle qui fait dériver Ajaccio d'Ajax, fils de Télamon. Elle ne prit un accroissement rapide que depuis qu'elle a été élevée au rang de préfecture. Au dix-huitième siècle elle ne comptait guère que 3,000 habitants. Cependant son port vaste, profond et sûr semblait lui destiner un grand avenir maritime. Ce port est protégé par une citadelle bâtie en 1554 par ordre du général de Thermes, et les forts de Capitello et du Maure. Il est éclairé par deux feux fixes. Ajaccio compte peu de monuments remarquables. On doit citer cependant sa cathédrale, bâtie dans le goût italien du seizième siècle, en 1584.

Le collége Fesch, l'hôtel de ville, le théâtre sont d'assez beaux édifices; les environs offrent des promenades charmantes par leur pittoresque et leur luxuriante végétation. Tout y est plein du souvenir de Napoléon Ier, qui est né à Ajaccio le 15 août 1769, dans une maison de la place Letizia. Son père, Charles Buonaparte, était en 1767 secrétaire de Paoli, et celui-ci, deux ans plus tard, fut le parrain de Napoléon.

Guagno, joli village situé à 17 kilomètres d'Ajaccio, sur un coteau qu'entoure une vaste ceinture de montagnes élevées, le Rotondo et le Mino. Guagno possède un établissement d'eaux thermales renommé. On n'y a pas oublié le souvenir des exploits du bandit Théodore, qui y est né et qui prit le titre de *roi des montagnes*. Le bandit corse ne ressemble nullement à celui des autres pays; c'est une vengeance, une *vendetta* qui l'oblige à fuir dans les montagnes, où les bergers lui donnent asile et l'aident à se dérober aux recherches de la gendarmerie. Ce n'est pas un scélérat qui fait profession de meurtre et de pillage, mais un homme qui, ayant une injure à

venger, a obéi à des préjugés qui datent de l'invasion génoise, s'est fait justice lui-même et s'est enfui pour se soustraire à l'action des lois.

2° ARRONDISSEMENT DE BASTIA. — *Bastia* est situé à 100 kilomètres nord-est d'Ajaccio, sur la mer de Toscane. De Bastia la vue s'étend sur la mer jusqu'aux îles de Caprera, d'Elbe et de Monte-Christo. Son origine ne remonte qu'au quatorzième siècle (21,535 hab.). En 1383, Leonello Lomellino fit construire le donjon qui défend l'entrée de son port. Bastia est, par son commerce, la ville la plus importante de la Corse. Sous les Génois et jusqu'en 1797 elle fut la capitale de l'île. Celle-ci ayant été divisée en deux départements, Bastia fut le chef-lieu du Golo jusqu'en 1811. A cette époque, la Corse ne forma plus qu'un seul département dont la préfecture fut Ajaccio. Bastia s'est toujours regardée comme sacrifiée à cette dernière. Cependant si jusqu'alors elle fut plus importante par son commerce, il est à considérer que son port est très-inférieur à celui d'Ajaccio, capable de recevoir une flotte, et qu'elle manque des ressources locales et des moyens d'approvisionnements indispensables à un chef-lieu.

Bastia ne possède aucun monument, si l'on excepte son donjon du treizième siècle, dont nous avons parlé; mais on trouve à huit kilomètres, près du village d'Erbalunga, une grotte qui mérite d'être visitée par les touristes. Ses cristallisations en font un palais féerique.

Cervione. — Cette petite ville, située à l'extrémité sud de l'arrondissement, possède une église de style mauresque classée parmi les monuments historiques.

Luri. — Luri est situé près de la montagne de Vertiggiole, sur laquelle s'élève une ancienne tour romaine appelée la tour de Sénèque, qui, selon une légende, a été habitée par le célèbre philosophe exilé en Corse.

Porta, petit village qui possède des eaux minérales froides carbonatées et ferrugineuses.

Rogliano. — Rogliano est une petite ville forte située presque au sommet de la pointe nord qui termine la Corse.

Saint-Florent. — Cette petite place de guerre est bâtie au fond d'un golfe du nord-ouest. On trouve des mines d'argent sur son territoire.

Murato. — C'est à Murato que se trouve la belle église de Saint-Michel, construite par les Pisans. Mérimée, dans son *Voyage en Corse*, en parle en ces termes : « Saint-Michel est la plus élégante, la plus jolie église que j'aie vue en Corse. La nature des roches a permis d'imiter plus exactement qu'à l'ordinaire le style des Pisans, surtout pour l'ornementation. Il est curieux de voir comment il s'est modifié en passant des plaines de la Toscane dans les sauvages montagnes de l'île. »

3° ARRONDISSEMENT DE CALVI. — *Calvi* est situé à 83 kilomètres d'Ajaccio, sur un promontoire élevé du golfe de Sagone (1,884 hab.). Calvi est une place de guerre. Son port est excellent et protégé par le fort du Mozzello, qui passe pour imprenable. Elle fut très-prospère sous les Génois et leur demeura fidèle, ainsi qu'en témoigne encore cette inscription gravée sur sa porte principale : ***Civitas Calvi semper fidelis***, cité de Calvi toujours fidèle. Elle résista au général de Thermes et à Sampiero, et soutint en 1794, contre les Anglais, un siége mémorable. Elle fut ruinée et prise d'assaut.

L'Ile-Rousse. — Ce petit port, qui tire son nom d'un rocher de granit rouge qui s'élève en face de la ville, est situé au nord de Calvi. L'Ile-Rousse doit son origine à la colère patriotique que la fidélité de Calvi aux Génois inspira à Paoli. Les premières maisons furent bâties par son ordre en 1758.

« J'ai planté, s'écria-t-il alors, des potences pour Calvi. » L'Ile-Rousse prit en effet un rapide accroissement aux dépens de cette dernière. — Aux environs se trouvent les carrières de granit d'Algajola.

4° ARRONDISSEMENT DE CORTE. — *Corte* est situé à 84 kilomètres d'Ajaccio, au centre de l'île, au confluent du Tavignano et de la Restonica (6,094 hab.). Cette ville est divisée en deux parties, la ville et la citadelle. Son origine est ancienne, mais ses souvenirs historiques les plus anciens s'effacent devant ceux que lui laissa le grand patriote Paoli, qui y résida et y fonda une université qui porta son nom.

Aleria. — Cet humble village fut la première ville de Corse dont l'histoire ait inscrit le nom. Aleria est située non loin de la mer, à l'embouchure du Tavignano ; elle fut fondée par une colonie phénicienne et accrue plus tard par l'émigration phocéenne à laquelle Marseille dut son origine. En l'an 494 de la fondation de Rome, Cornélius Scipion s'empara d'Aleria. Sylla en fit une ville romaine, et elle était encore la capitale de l'île pendant une partie du moyen âge, mais elle fut ruinée au onzième siècle par les Sarrasins, et malgré la fertilité de son territoire, elle ne put se relever de ce désastre et tomba en une décadence rapide.

Les fièvres paludéennes qui y règnent ont dû contribuer à en diminuer la population. On trouve à Aleria quelques ruines romaines, quelques vestiges de ses murailles et de la maison du préteur.

Morosaglia. — Ce village est célèbre par les souvenirs de Sambacuccio et de Paoli, qu'il a vus naître. Le général avait l'habitude d'y passer l'été avec son frère. On voit à Morosaglia leur maison et un couvent de franciscains où Paoli se retira plusieurs fois pour y vivre dans la solitude. En 1790, Napoléon vint y voir son illustre parrain, et celui-ci lui prédit, dit-on, sa haute fortune. Enfin, c'est non loin de ce village, à Ponte-Nuovo, que Paoli livra contre les Français ses derniers combats, à la suite desquels il se retira en Angleterre.

5° ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE. — Sartène est situé à 50 kilomètres au sud-est d'Ajaccio, sur une colline couverte de vignes renommées (4,082 hab.). Ce port fut fortifié au seizième siècle contre les incursions des Barbaresques, qui plusieurs fois ravagèrent ses environs. Il fait un commerce de grains important. Derrière la ville s'élève l'*Homme de Cagna*, rocher d'une grande hauteur dont les contours offrent l'aspect d'une forme humaine gigantesque.

Bonifacio. — Bonifacio est situé au sud de la Corse, sur le détroit qui porte son nom et qui sépare la Corse de la Sardaigne. On croit généralement que cette ville est d'origine romaine et qu'elle est la *Pallæ civitas* dont parle Ptolémée. Sa forteresse fut construite en 810 par un officier de Charlemagne, afin de s'opposer aux incursions des Sarrasins. Bonifacio appartint successivement aux Pisans et aux Génois, à qui, de même que Calvi, elle demeura fidèle.

Depuis l'expulsion des Génois elle a perdu de son importance, et sa situation semble d'ailleurs s'opposer à ce qu'elle prenne une nouvelle extension.

Bonifacio est bâtie sur une roche élevée baignée par la mer, qui en mine la base et y creuse des cavernes profondes. C'est très-pittoresque, très-curieux, mais en définitive peu rassurant pour l'avenir de la ville. Lorsque la mer est calme on peut visiter ces grottes, dont la plus belle est celle de Montepertusato.

Bonifacio est riche en monuments remarquables. Le plus ancien est la grosse tour, le *Torrione*, construit par le marquis de Bonifacio, Sainte-Marie Majeure, d'origine pisane et d'une architecture élégante ; l'ancienne église des templiers de Saint-Dominique est classée parmi les monuments historiques.

La pêche du corail, la fabrication de l'huile d'olive sont les principales industries de Bonifacio.

Porto-Vecchio. — Porto-Vecchio est situé à 15 lieues sud-est d'Ajaccio. Cette petite ville, au fond d'un golfe magnifique, paraissait appelée à un grand avenir maritime et elle fut autrefois, en effet, une ville assez importante; mais les marais dont elle est environnée y répandent la *mal'aria* et y font la solitude. Les corsaires sarrasins avaient fait de Porto-Vecchio un de leurs repaires; les Génois les chassèrent et construisirent un fort pour les maintenir à distance. On élève à Porto-Vecchio une excellente race de chevaux et l'on y exploite des salines. La pêche de la nacre, la récolte du liége alimentent également le commerce de cette intéressante petite ville.

Olmeto. — Cette petite ville possède des sources minérales chaudes, très-efficaces contre les rhumatismes et la goutte.

STATISTIQUE. — 1° ARRONDISSEMENT D'AJACCIO. — 12 cantons, 80 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Ajaccio*** (14,558 hab.), ***Vico*** (2,091 hab.), ***Bastelica*** (2,842 hab.), ***Bocognano*** (1,334 hab.), ***Evisa*** (761 hab.), ***Salice*** (380 hab.), ***Piana*** (1,252 hab.), ***Santa-Maria-Siché*** (607 hab.), ***Sari-d'Orcino*** (1,016 hab.), ***Sarrola-Carcopino*** (949 hab.), ***Soccia*** (766 hab.), ***Zicavo*** (1,440 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BASTIA. — 20 cantons, 94 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Bastia*** (21,535 hab.), ***Cervione*** (1,373 hab.), ***Borgo*** (717 hab.), ***Brando*** (1,762 hab.), ***Luri*** (2,011 hab.), ***Murato*** (1,029 hab.), ***Porta*** (729 hab.), ***Rogliano*** (1,796 hab.), ***Saint-Florent*** (1,771 hab.), ***Vescovato*** (1,224 hab.), ***Campile*** (854 hab.), ***Campitello*** (285 hab.), ***Lama*** (402 hab.), ***Nonza*** (430 hab.), ***Oletta*** (1,122 hab.), ***Pero-Casevecchio*** (600 hab.), ***San-Martino-di-Lota*** (857 hab.), ***San-Nicolao*** (586 hab.), ***San-Pietro*** (1,230 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE CALVI. — 6 cantons, 35 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Calvi*** (1,884 hab.), ***l'Ile-Rousse*** (1,644 hab.), ***Belgodere*** (1,005 hab.), ***Calenzana*** (2,700 hab.), ***Muro*** (1,277 hab.), ***Olmi-Capella*** (868 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE CORTE. — 16 cantons, 109 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Corte*** (6,094 hab.), ***Calacuccia*** (842 hab.), ***Castifao*** (701 hab.), ***Morosaglia*** (891 hab.), ***Omessa*** (953 hab.), ***Piedicroce*** (486 hab.), ***Serraggio*** (1,202 hab.), ***Ghisoni*** (1,747 hab.), ***Moita*** (888 hab.), ***Piedicorte-di-Gaggio*** (976 hab.), ***Pietra*** (898 hab.), ***Prunelli-di-Fiumorbo*** (871 hab.), ***San-Lorenzo*** (545 hab.), ***Sermano*** (269 hab.), ***Valle-d'Alesani*** (622 hab.), ***Vezzani*** (1,017 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE. — 8 cantons, 46 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Sartène*** (4,082 hab.), ***Bonifacio*** (3,394 hab.), ***Porto-Vecchio*** (2,203 hab.), ***Levie*** (1,790 hab.), ***Petreto-Bicchisano*** (929 hab.), ***Santa-Lucia-di-Tallano*** (1,002 hab.), ***Serra-di-Scopamene*** (678 hab.), ***Olmeto*** (1,717 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (390 élèves), 3 colléges communaux (520 élèves), 530 écoles primaires (24,500 élèves), 6 salles d'asile (1,185 élèves). — 152,000 habitants sont complétement illettrés, 26,000 savent lire seulement, 76,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 8 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 3 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 40 individus en moyenne sont punis pour crimes contre les personnes, 5 pour crimes contre les propriétés, 2,000 pour délits, 29,500 pour contraventions. — 815 affaires civiles sont portées devant les tribunaux ; 830 affaires commerciales ; 17,500 affaires en justice de paix. — PRISONS. 190 hommes et 20 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 10 hommes et 2 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA COTE-D'OR

SITUATION. — Le département de la Côte-d'Or est situé dans la région orientale de la France, entre 1° 44′ et 3° 11′ de longitude est, et entre 46° 54′ et 47° 58′ de latitude. Il doit son nom à la chaîne de montagnes qui le traverse du nord au sud dans la patrie centrale.

LIMITES. — Il est borné au nord par le département de l'Aube; à l'ouest, par ceux de l'Yonne et de la Nièvre; au sud, par celui de Saône-et-Loire; au sud-est, par celui du Jura; à l'est, par celui de la Haute-Saône, et au nord-est, par celui de la Haute-Marne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Côte-d'Or est le 5e de France: il comprend 876,055 hectares, dont 659,000 en pays de montagnes ; le territoire est divisé, suivant la nature du sol, en pays de bruyères ou de landes, 210,000 hectares; sol de riche terreau, 98,000 ; sol calcaire, 130,000; sol de gravier, 376,000.

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Côte-d'Or, l'un des plus riches de France, appartient, pour les trois cinquièmes, à la formation calcaire; les vallons et les vallées sont occupés par des terrains d'alluvion qui règnent dans la vallée de la Saône et dans la grande plaine comprise entre cette rivière et les premiers escarpements de la côte d'Or. C'est surtout dans les vallées de l'est que l'incomparable fertilité du sol a déterminé une prospérité presque sans bornes.

A cheval sur la grande ligne de faîte européenne, ce département occupe dans l'orographie générale une place plus importante que ne le ferait supposer l'élévation moyenne de ses collines (500 mètres). La Côte-d'Or envoie ses eaux à la Seine, au Rhône et à la Loire. La ligne de séparation, entre le versant de l'Océan et celui de la Méditerranée, vient de la Haute-Marne, où elle porte le nom de plateau de Langres, et entre, aux environs de Grancey-le-Château, dans le département qui nous occupe. C'est là que se trouvent le signal de Saint-Seine (591 m.) et le signal de Malain (608 m.). La chaîne principale donne naissance, du côté de l'est, à des chaînons qui se dédoublent continuellement, forment d'immenses labyrinthes de croupes boisées et vont se terminer près de la vaste forêt de Velours en un plateau mouvementé. A l'ouest, les chaînons, beaucoup moins boisés, affectent la forme de plateaux étroits et allongés. L'arrondissement de Châtillon est en partie couvert par de vastes plateaux calcaires.

La chaîne principale a été, avec beaucoup d'à-propos, nommée *côte d'Or*, en raison des richesses produites par ses excellents vins.

La côte d'Or proprement dite se détache de la grande chaîne entre la source de l'Ouche et le télégraphe de Santosse, et s'étend jusqu'à 2 kilomètres au-dessous de Dijon. Points culminants: le Hautmont (529 m.), le Moresol (520 m.) et le Tasselot (608 m.).

Du Moresol se détachent les *monts du Morvan* (nom celtique qui signifie montagnes noires). Ces montagnes séparent les bassins de la Seine, de la Loire et du Rhône; elles sont couvertes de magnifiques forêts et ont pour points culminants le mont Affrique (571 m.) et le Sombernon (579 m.).

HYDROGRAPHIE. — Le département de la Côte-d'Or se divise entre les trois bassins de la Seine, du Rhône et de la Loire.

1° BASSIN DE LA SEINE. — Près de la moitié du département est arrosée au nord-ouest par la Seine et ses affluents.

La *Seine* prend sa source sur le territoire du département de la Côte-d'Or, près de la ferme d'Envergereaux, entre Saint-Seine et Chanceaux, dans la commune de Saint-Germain-la-Feuille, à 471 mètres d'altitude, en un lieu où une statue allégorique a été élevée par M. Jouffroy. La Seine passe à Billy, où elle devient flottable à bûches perdues. Elle baigne Châtillon et quitte bientôt le département pour courir vers la Manche. Son cours sur le territoire du département n'est que de 70 kilomètres.

Ses affluents sont :

L'*Aube*, qui vient du département de la Haute-Marne et ne fait que toucher à celui de la Côte-d'Or.

L'*Ource*, qui vient également de la Haute-Marne, arrose Recey, entre dans le département de l'Aube et se jette dans la Seine un peu au-dessus de Bar, après un cours de 83 kilomètres, dont 44 sur le territoire de la Côte-d'Or.

L'*Armançon*, affluent indirect, naît à la fontaine de Tagny, au nord d'Essey, arrose Semur, côtoie le canal de Bourgogne, entre dans le département de l'Yonne et court affluer dans la rivière de ce nom, près de Joigny, après un cours de 140 kilomètres, dont 50 appartiennent à la Côte-d'Or. Son principal affluent est la Brenne, grossie de la Loze et du Lozerain.

Le *Serain*, autre affluent indirect, descend du mont Saint-Jean, à l'est de Beurey, arrose l'ouest du département et va se jeter dans l'Yonne, après un cours de 105 kilomètres, dont 45 sur le territoire de la Côte-d'Or. Il reçoit le Villargoix et l'Argental.

La *Laignes*, affluent direct, prend sa source dans l'arrondissement de Châtillon et court vers le département de l'Aube.

2° BASSIN DU RHONE. — Près de la moitié du département, celle du sud-est, appartient à ce bassin.

La *Saône*, seule rivière navigable du département, prend sa source à Vioménil, près de Darney (Vosges), traverse le sud-est de la Côte-d'Or, arrose Pontailler, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Seurre et sort du département après un cours de 63 kilomètres.

Ses affluents sont :

La *Vingeanne*, qui vient de Châtoillenot, au sud de Langres (Haute-Marne), et arrose dans la Côte-d'Or Montigny, Pouilly. Son cours total est d'environ 60 kilomètres.

La *Tille* ou *Thil*, qui appartient entièrement au département, se forme de plusieurs sources au nord-ouest de Marey; elle arrose Arc, Cessey, et se jette dans la Saône au-dessus de Mailly-l'Eglise, entre Auxonne et Saint-Jean-de-Losne, après un cours de 60 kilomètres.

L'*Ouche*, affluent important de la Saône, vient de l'étang de Lusigny, au sud de Bligny, arrose Dijon, côtoie le canal de Bourgogne et vient affluer non loin de Saint-Jean-de-Losne, après un cours de 88 kilomètres. Elle est flottable à bûches perdues. Son principal affluent est le Suzon, qui s'y réunit près de Dijon.

La *Dheune* vient de la forêt d'Avoise, près de Montcenis (Saône-et-Loire); elle côtoie un instant la limite de la Côte-d'Or et va affluer dans Saône-et-Loire. Ses affluents sont la Vandenne, la Genest et le Meuzin.

3° BASSIN DE LA LOIRE. — La 12e partie du département appartient à ce bassin, par l'*Arroux*, affluent de droite de la Loire. Cette rivière prend sa source dans l'étang de Mouisson, près Culestre, arrose Arnay-le-Duc et va affluer près de Digoin (Saône-et-Loire), après un cours de 138 kilomètres, dont 20 dans la Côte-d'Or.

ETANGS. — Les étangs ne consistent qu'en retenues ou prises d'eau sur les ruisseaux ou les petites rivières; rares dans la partie calcaire, ils sont plus nombreux dans la partie granitique. On évalue leur supeficie à 4,490 hectares.

CLIMAT. — Le climat, bon et salubre, appartient à la région vosgienne, à la région rhodanienne et, au midi, à la région girondine; ces trois climats sont tellement confondus qu'il est impossible d'en préciser les limites.

En général, l'air est pur, sain et vif, la température tempérée, sèche plutôt qu'humide, surtout dans les plaines, mais un peu froide sur les plateaux élevés.

Température moyenne : + 11°,5. Celle de l'hiver est de + 1°,9 ; celle du printemps, de 11°,8; celle de l'été, 20°,8; celle de l'automne, 11°9°. Minimum : — 11°,8; maximum, + 33°,8. Les températures les plus extrêmes observées dans la Bourgogne sont de — 22°,05 (hiver de 1795) et de + 38° (été de 1793).

Pluies : 117 jours; 678 millimètres.

Vents : Ceux du nord soufflent pendant 130 jours ; ceux du sud, pendant 120; ceux d'ouest, pendant 80, et ceux d'est, pendant 30 jours. Ces vents, qui soufflent presque continuellement, renouvellent sans cesse l'air et le purifient.

La partie la moins saine du département se trouve dans les vallées marécageuses de l'est.

La vie moyenne est de 38 ans 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Les mines de fer, principale richesse minérale du département, sont nombreuses et abondantes, surtout dans les arrondissements de Châtillon et de Dijon, où elles se divisent en mines grises et en mines rouges d'égale qualité; le minerai se présente en grains et en roches. Quelques mines de houille ; pyrites aurifères dans les schistes marneux et bitumineux des montagnes de Sombernon, Pouilly, Savigny-sous-Malain ; galène argentifère dans l'arrondissement de Semur ; tourbières, pierres de taille, pierres meulières, gypse, argile à potier, belles carrières de marbre. Aux environs de Semur, roches granitiques rougeâtres connues sous le nom de granit de Bourgogne. Anthracite à Sincey-lès-Rouvray. — Près de Saint-Seine, pierres calcaires lamelleuses qui peuvent se diviser en plaques assez minces pour être employées en toitures.

Sources. — Nombreuses sources minérales et

salées. Etablissement hydrothérapique à Saint-Seine-l'Abbaye.

2° Végétaux. — Céréales plus que suffisantes à la consommation locale : avoine, maïs. — Légumes, fruits, betteraves, colza, plantes oléagineuses, lin, chanvre, senevé qui produit la moutarde ; lentilles de Nolay et d'Etaule, navets de Saulieu et de Véronnes, oignons d'Heuilley; raiforts et melons d'Auxonne, haricots et miel d'Aizery. Grande quantité de vignes. Nombreuses prairies naturelles. Sainfoin, tabac, houblon. Plantes médicinales et aromatiques dans les montagnes. Truffes, morilles, mousserons, champignons très-estimés. Chêne, hêtre, charme, tremble, dans les bois; tilleul, érable, platane, châtaignier. On trouve aussi dans les bois l'olivier et le sorbier.

3° Animaux. — Chevaux forts et vigoureux, quoique de petite espèce; excellente espèce de bêtes à cornes; race perfectionnée de bêtes à laine. — Loups, renards, blaireaux, sangliers, cerfs, chevreuils, lièvres. — Nombreux poissons : truites du Suzon, carpeaux de la Saône, carpes de l'Ouche; abeilles et vers à soie.

VOIES DE COMMUNICATION

1° Routes. — 9 routes nationales (715 kil.); 20 routes départementales (726 kilom.); 3,660 chemins vicinaux (7,290 kilom.).

2° Rivières. — Une seule rivière navigable, la Saône (63 kilom.).

3° Canaux. — Deux canaux desservent le département de la Côte-d'Or. Le canal de *Bourgogne* lie la Saône à la Seine par l'Yonne. Il commence à la Roche-sur-Yonne et aboutit à Saint-Jean-de-Losne. Le bief de partage se trouve à Pouilly. Le versant de la Seine, long de 154 kilomètres, présente une pente de 300 mètres rachetée par 175 écluses; le versant opposé, de 82 kilomètres, présente 200 mètres de pente rachetée par 76 écluses. Largeur aux écluses, 5 mètres. Le canal passe à Montbart et à Flavigny; arrivé à Pouilly, il traverse la ligne de faîte par des tranchées et un souterrain de 3,300 mètres; il suit ensuite la vallée de l'Ouche et passe à Dijon.

Ce canal important, projeté sous le règne de Henri IV, médité et abandonné par Riquet, fut commencé en 1775, suspendu à la Révolution et repris sous l'Empire. Il ne fut terminé qu'en 1834. Sa construction a coûté 54,400,000 francs.

Le canal du *Rhône au Rhin*, dont la longueur totale est de 322 kilomètres, n'appartient à la Côte-d'Or que pour 5,400 mètres seulement. Il aboutit dans la Saône à Saint-Jean-de-Losne.

CHEMINS DE FER.

CHEMINS DE FER. — Le département de la Côte-d'Or est desservi par le chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille, principale ligne du réseau de Lyon. De cette ligne se détachent plusieurs voies, dont nous donnons le tableau ci-dessous.

En construction ou en projet : chemins de fer d'Is-sur-Tille à Langres, des Laumes à Avallon, de Pont-d'Ouche à Velars, etc.

LIGNE DE PARIS A LYON

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Lyon.
MONTBART	243 kilom.	268 kilom.
Les Laumes	257	255
Darcey	265	247
Verrey	279	233
Blaisy-Bas	288	224
Malain	296	217
Velars	306	206
Plombières	310	202
DIJON	315	197
Gevrey	326	186
Vougeot	332	180
Nuits	337 kilom.	175 kilom.
Corgoloin	343	169
BEAUNE	352	161
Meursault	359	153

DE DIJON A BELFORT

Stations.	Dist. de Dijon.	Dist. de Belfort.
DIJON	» kilom.	188 kilom.
Magny	14	175
Genlis	19	169
Collonges	23	165
Auxonne	32	156

DE NUITS-SOUS-RAVIÈRES A CHATILLON-SUR-SEINE

Stations.	Dist. de Nuits.	Dist. de Châtillon.
Laignes	20 kilom.	16 kilom.
Poinçon	27	9
Sainte-Colombe	34	2
CHATILLON-S.-SEINE.	36	»

DE DIJON A IS-SUR-TILLE

Stations.	Dist. de Dijon	Dist. d'Is-s.-Tille.
DIJON (ville)	» kilom.	33 kilom.
Dijon (porte-neuve).	8	25
Ruffey	14	19
Saint-Julien	19	14
Gemeaux	28	5
IS-SUR-TILLE	33	»

D'AUXONNE A GRAY

Stations.	Dist. d'Auxonne.	Dist. de Gray.
AUXONNE	» kilom.	37 kilom.
Lamarche	12	26
Pontailler	16	21
Talmay	22	16

DE TROYES A CHATILLON-SUR-SEINE ET CHAUMONT

Stations.	Dist. de Châtillon-s.-Seine.
Pothières	9 kilom.
Sainte-Colombe	6
Châtillon-sur-Seine	»
Brion-sur-Ource	9
Courban	15
Veuxaules	21

AGRICULTURE.

AGRICULTURE. — Agriculture très-avancée; abondance de grains, surtout dans l'arrondissement de Semur et une partie de la vallée de la Saône. Les procédés de culture sont généralement bien entendus et produisent d'excellents résultats.

L'industrie agricole s'exerce, dans le Morvan, sur l'engrais des bestiaux; à Saint-Jean-de-Losne et à Epoisses, sur la confection de fromages dignes de rivaliser avec ceux de la Brie.

Le territoire de cette riche contrée présente de vastes forêts et de beaux pâturages; il est d'une grande fertilité et produit toutes les choses nécessaires à l'alimentation. Les éleveurs entretiennent des mérinos et des métis; les premiers ont été introduits par Daubenton vers 1780; les autres ont été importés au commencement de notre siècle; des croisements multipliés ont produit les meilleurs résulats, tant sous le rapport de la chair que sous celui de la laine; et chacun a pu, lors des dernières expositions, admirer les beaux béliers et les magnifiques toisons de la Côte-d'Or. On cherche surtout à obtenir des animaux d'une taille élevée et d'une bonne qualité comme animaux de boucherie. Les nouveaux sujets que l'on a obtenus et propagés dans le pays sont recherchés et se répandent jusqu'aux environs de Paris. Les éleveurs les soignent avec intelligence, leur donnent de la taille et du corps par un régime amélioré, et diminuent les fanons, la tête et l'encolure en choisissant convenablement les reproducteurs. En opérant ainsi on diminue la production des laines extrafines, mais on augmente la quantité des viandes et on obtient des toisons lourdes, solides et longues qui produisent des tissus pleins de force et de nerf.

Mais la véritable fortune de la Côte-d'Or consiste dans la culture de la vigne, dont les produits, universellement connus sous le nom de vins de Haute-Bourgogne, peuvent seuls rivaliser avec ceux du Bordelais, les égaler et même leur être préférés. A une belle couleur, les vins rouges joignent un parfum et un goût délicieux en même temps qu'une délicatesse sans égale. Ils sont corsés, fins et spiritueux, sans être trop fumeux. Ils donnent du ton à l'estomac et facilitent la digestion lorsqu'on les boit avec modération. Les vins blancs, qui possèdent les mêmes qualités, sont moelleux et prennent en vieillissant une teinte ambrée. « Ceux du premier cru, dit M. Girault de Saint-Fargeau, peuvent disputer les honneurs du dessert aux vins de liqueur les plus estimés. Depuis quelques années, l'industrie des propriétaires de vignes est venue à bout d'imiter, avec les vins blancs et rosés du pays, les vins de Champagne mousseux; c'est à Meursault que se trouve la principale fabrique de vins de Bourgogne mousseux. Ces vins sont d'excellente qualité, mais beaucoup plus capiteux que les vins de Champagne. »

On a souvent établi le parallèle entre les vins de la Haute-Bourgogne et ceux du Bordelais; voici comment M. Larousse s'exprime sur ce sujet : « Le vin de Bourgogne est délicieux; le vin de Bordeaux est excellent; le Bordeaux nous ravit, le Bourgogne nous enchante; le vin de Bourgogne fait nos delices, le vin de Bordeaux fait notre félicité; pour boire du Bordeaux on commettrait des bassesses; pour savourer du Bourgogne, on ferait des infamies. Or, jusqu'à présent, l'Académie n'est pas parvenue à marquer une différence, à établir des frontières entre délicieux et excellent, ravir et enchanter, délices et félicité, bassesses et infamies. La question est pendante. Cette question viticole rentre dans la nature des problèmes insolubles... Mais, répliquera nn Bordelais, ma liqueur est cosmopolite; elle voyage et ne craint pas le mal de mer; tandis que toi, jus de Bourgogne... — Halte-là, répondra le Bourguignon, le Bourgogne est sédentaire; c'est le type du paysan; le Bordeaux a l'humeur voyageuse, mais n'y a-t-il pas quelque ingratitude dans ce cosmopolisme? Le Bourgogne est français jusque dans la moelle des os; comme Danton, un Bourguignon de lisière, il pense qu'on n'emporte pas son pays à la semelle de ses souliers; il rougirait, lui déjà si rouge, s'il se voyait débarquer à Douvres. Aux Anglais il dit fièrement : Si vous voulez faire ma connaissance, venez chez moi. Après nous, messieurs les Anglais... s'il en reste. »

Cépages. — Les vignes cultivées dans la Côte-d'Or se divisent en deux familles : celle des *Pinots*, qui comprend les variétés de choix, et celle des *Gamais*, qui comprend les variétés d'ordre inférieur.

Les *Pinots* forment presque exclusivement la base des premiers crus de la Bourgogne. La place principale appartient au *Franc-Noirien*, qui produit environ 15 hectolitres à l'hectare d'un vin fin, plein de bouquet, qu'il faut attendre cinq, six, sept ans, et même davantage; c'est à ce cépage que les vins de Bourgogne doivent la plus grande partie de leur réputation. Le *Pinodru*, ou *Pinot aigret* devient très-rare, parce qu'il est peu productif.

Le *Mour* ou *Mouret* sert à donner de la couleur aux vins des autres variétés.

Le *Pinot crépet* ou *Noirien* de la grande race est très-acide et peu précoce, ce qui fait qu'on le cultive peu.

Le *Beurot* ou *Pinot franc gris* est presque en tout semblable au Franc-Noirien, bien qu'il ne donne pas un vin aussi solide ni aussi corsé.

Le *Noirien blanc*, cultivé à l'exclusion de tout autre au clos Montrachet et dans tous les grands vignobles blancs de Meursault, donne un vin d'une grande finesse, d'un bouquet particulier et d'une très-grande durée.

Le *Plant-de-Pernaud*, qui se rapproche du Gamai, produit un vin généralement peu fin, peu coloré, vert et plat.

Le *Giboudot* est le plus productif des Pinots; on évalue sa rendaison à 36 hectolitres par hectare, d'un vin fin et léger mais de courte durée.

Enfin, on cultive plusieurs variétés du Gamai, dont le produit abondant, mais inférieur, nuit à celui des autres cépages auxquels on le mélange. Charles IX avait édicté une sévère ordonnance pour défendre de planter l'*infâme Gamai* dans les vignes qui produisaient des vins fins. De nos jours, les propriétaires donnent la préférence à ce cépage, parce qu'il produit plus que les autres; on semble ainsi oublier que la quantité ne saurait racheter le défaut de qualité.

Crus. — Les vins supérieurs proviennent de la chaîne de collines appelée la *côte d'Or*. Sous le rapport de leur qualité, les climats privilégiés se partagent en trois groupes principaux.

1° *Côte de Beaune*, de Santenay à Comblanchien, entre Nuits et la rivière de Dheune. C'est sur ce territoire que l'on trouve les crus de Chassagne, de Saint-Aubin, de Brussanes, des Gravières, du clos Tavannes, de Montrachet, des Pierres, des Combettes, des Charmes, de Goutte-d'Or, de Santenot, de Volnay, de Pomard, de Beaune, d'Aloxe, de Corton.

« Les vins de la côte de Beaune, dit Pierre Larousse, ont pour caractères une extrême finesse et un parfum que les uns comparent à celui de la framboise et les autres à celui de la violette. Le Corton est le plus fort et le plus vigoureux de cette côte; il fait une concurrence très-légitime au Romanée et au Chambertin, qu'il prime même dans certaines années. Ce vin remarquable marche de pair avec le Santenot, le plus prisé de la commune de Volnay.

La côte Beaunoise fournit les fameux vins blancs de Montrachet et de Chevalier-Montrachet (commune de Poligny) et le Meursault.

2° *Côte de Nuits*, entre Dijon et Nuits. Elle renferme les crus de Perrières, des Corvées, des Didiers, de Saint-Georges, des Thoreys, des Argilliats, des Cras, des Chagniots, des Boudots, des Malcomorts, de la Grand'Rue, des Varoilles, de la Tâche, de la Romanée, de la Romanée-Conti, de la Romanée-Saint-Vivant, de Richebourg, du clos Vougeot (le plus grand vignoble de Bourgogne, ancien pressoir des moines de Cîteaux, où l'on peut cuver 450 barriques. Le vignoble contient 48 hectares; les deux celliers peuvent contenir 16,000 pièces), des Musignys, des Amoureuses, des Hauts-Douais, des Sordes, des Babilliers, de Chambolle, du clos du Tart, de la Roche, des Lambreys, de Chambertin, du clos de Bèze, du clos Saint-Jacques, du clos de la Chapelle, etc.

« On met généralement en première ligne les vins de Romanée, de Chambertin, de la Tâche, du clos Vougeot, dont le prix est à peu près le même; en seconde ligne, ceux de Richebourg, de Saint-Georges et de Vosne, qui valent environ 5 pour 100 de moins que les précédents, et en troisième ligne, ceux de Nuits, de Prémeau, de Chambolle et de Morey, dont le prix est également de 5 pour 100 au-dessous de celui des vins de la seconde ligne.

« Ces onze vins peuvent être considérés comme les espèces types de la côte de Nuits; ils ont un goût particulier commun à tous, qui les distingue des autres grands vins de Bourgogne et qui présente une certaine ressemblance avec celui des Bordeaux. Comme ces derniers, en effet, ils laissent un peu de sécheresse au palais et un bouquet un peu enveloppé, qui ne se saisit, au premier abord, que sous un aspect liquoreux. Ce sont des vins corsés, forts, pleins de feu; quand ils sont jeunes, ils offrent une saveur alumineuse qui produit une sensation désagréable, mais qui disparaît avec l'âge. Aussi demandent-ils, en général, à être bus vieux. Il est rare qu'ils soient bons avant la fin de la septième ou de la huitième année. Ils gagnent jusqu'à la dixième ou à la douzième. Arrivés à cet âge, ils ont atteint l'apogée de leur qualité et ne peuvent plus que perdre. On en cite, il est vrai, qui ont atteint vingt et trente ans avec toutes leurs qualités; mais ils provenaient d'années tout à fait exceptionnelles, et, de plus, la conservation avait eu lieu dans des conditions d'encavage qui se rencontrent rarement.

« Ainsi que nous venons de le dire, les vins de la côte de Nuits ont un goût particulier qui les fait distinguer de ceux du reste de la Haute-Bourgogne. Mais on éprouve la plus grande difficulté à les distinguer entre eux. « Il est à peu près impossible, dit à ce sujet un des premiers commerçants de Beaune, de déterminer par la dégustation, si un vin appartient au cru de Romanée ou à celui de Chambertin, à moins qu'on ne les ait l'un à côté de l'autre. Si les connaisseurs, ajoute-t-il, ou du moins ceux qui se donnent ce nom, savaient combien les nuances de qualités sont difficiles à saisir, ils se hasarderaient rarement à désigner les crus. Il n'y a que les gens du sol qui puissent s'y reconnaître, et encore est-il très-facile de les induire en erreur, surtout depuis l'introduction du procédé de la chaptalisation, qui donne à tous les vins indifféremment une saveur commune. » (P. Larousse.)

3° *Côte de Dijon*, la moins riche; elle contient les crus de Crébillon, de la Perrière, du Chapitre, de Marsannay, de Chenôve et du clos du Roi.

Les crus dits supérieurs sont les suivants :

Romanée-Conti,
Romanée-Saint-Vivant,
Clos Vougeot,
Chambertin,
Richebourg,
Nuits,
Volnay,
Pomard,
La Tâche,
Aloxe,
Montrachet (blancs),
Saint-Georges,
Corton-d'Aloxe.

Ces vins, d'une supériorité incontestée, se trouvent de nom seulement dans le commerce. La plupart restent entre les mains des riches propriétaires et des acheteurs privilégiés.

« Indépendamment des crus distingués dont nous venons de parler, il y a dans quelques cantons moins célèbres des coteaux privilégiés dont les vins approchent de la qualité de ceux que j'ai cités : tels sont le clos de Prémeau et la vigne nommée les Porets, territoire de Nuits; le Musigny, les Bonnes-Mares et les Véroilles, dans celui de Chambolle; le clos du Tart et le clos à la Roche, à Morey; le clos Morjot, la Martroie et le clos Saint-Jean, à Chassagne, et enfin la Perrière, à Fixin, canton de Gevrey. Ces vignes n'ayant que peu d'étendue ne sont pas connues hors de la Bourgogne. Parmi les vins de cette classe, ceux qui supportent le mieux les voyages par mer sont le Corton, le Chambertin, le Saint Georges et la Perrière, lorsqu'ils proviennent d'une année dont la température a été favorable à la vigne. » (Julien.)

Parmi ces vins, que l'on pourrait appeler des vins hors ligne, ceux de la *Romanée-Conti*, très-rares, parce que le clos qui les produit n'a pas plus de 1 are 72 centiares, est remarquable par sa belle couleur, son arome spiritueux, sa délicatesse et la finesse de son goût délicieux.

Chambertin (25 hectares), sur le territoire de Gevrey, produit environ 140 barriques d'un vin plein de séve, de moelleux, de finesse et de suavité.

Le *Richebourg*, territoire de Vosne, est un peu plus coloré, mais moins fin et moins délicat que le Romanée.

Le *clos Vougeot* est le plus spiritueux.

La *Romanée Saint-Vivant* est un peu inférieure à la Romanée Conti.

La *Tâche*, territoire de Vosne, produit les vins les plus susceptibles de se conserver.

Le *Saint-Georges*, territoire de Nuits, offre beaucoup de ressemblance avec le Chambertin; il a beaucoup de couleur, de goût, de corps et même de moelleux; mais il est moins fin et moins délicat que les autres.

Les autres vins peuvent être divisés en deux classes :

1re CLASSE

Vosne,
Nuits,
Volnay,
Gevrey,
Pomard,
Savigny,
Monthélie,
Prémeau,
Morey,
Blagny,
Auxey,
Beaune,
Chassagne,
Tart-sur-Morey,
Musigny,
Echezeaux,
Chambolle,
Santenay,
Meursault (blanc).

Ces vins, presque aussi connus que les précédents, peuvent acquérir une grande valeur, suivant les années. Un certain degré de maturité leur est nécessaire, ainsi qu'à tous les vins de Bourgogne, du reste.

2e CLASSE

Puligny,
Brochon,
Mercurey,
Santenay,
Meursault (bl. et rouge),
Les Marcs d'or,
Les Violettes,
Cravant,
Pernaut,
Morey,
Auverre,
Chenôve,
Les Pommeaux (aux environs de Dijon),
Marsanay,
Dijon.

On évalue la production des vignes de la Côte-d'Or à 600,000 hectolitres, dont la moitié environ se consomme dans le département.

Le département de la Côte-d'Or comprend : 303,000 hectares en céréales; 41,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 47,000 en prairies artificielles; 62,000 en prairies naturelles; 21,000 en pâturages; 30,000 en vignes; 250,000 en bois et forêts; 72,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 144 millions de francs; celle des animaux domestiques est évaluée à 61 millions de francs.

INDUSTRIE. — Le département de la Côte-d'Or est bien moins industriel qu'agricole. On y compte 2 mines et 28 minières, occupant 500 ouvriers qui produisent 1 million de quintaux métriques de fer (340,000 fr.) — 50 usines, dont la moitié inactives; 13 hauts-fourneaux, 10 cubilots, 15 foyers d'affinerie, 14 fours à puddler, 11 à réchauffer, 6 marteaux, 1 martinet, 3 marteaux-pilons, 15 machines cylindriques ou prismatiques, 23 machines hydrauliques (435 chevaux), 30 machines à vapeur (840 chevaux), 8 trains de laminoir, 58 bobines de tréfilerie, 1 soufflet, 9 ventilateurs. — 160 établissements munis de machines à vapeur, 17 ré-

cipients de vapeur, 33 chaudières calorifères, 225 chaudières motrices, 190 machines de la force totale de 2,475 chevaux.

Fabrication du fer, de l'acier naturel et cémenté, de limes, de râpes, de tôle, de fils de fer. — Tonnellerie, poterie, faïencerie, papeterie, tannerie, chapellerie, draperie, huilerie, brasserie. Fabrication de ces tuiles de Bourgogne si estimées.

Excellent vinaigre; moutarde de Dijon, dont la réputation est universelle.

COMMERCE. — Exportation de vins, de moutarde, de grains, de légumes, de fruits, de fer, de bois, de bœufs gras et de laine. Le pays se suffit et n'importe que les articles de Paris, quelques objets manufacturés et de la houille: environ 1,350,000 quintaux métriques.

Le commerce des vins se fait principalement à Dijon, Gevrey, Nuits et Beaune.

Les tonneaux en usage se nomment demi-queues et contiennent 30 veltes ou 228 litres.

Le commerce intérieur a lieu principalement dans les foires. On vend de la tonnellerie, des cercles et des paisseaux pour soutenir la vigne, aux foires de Beaune, de Gemeaux, de Nuits et de Meursault; du fil et de la volaille à celles de Flavigny (31 décembre et vendredi saint); du fil et des bêtes à laine à celles de Recey-sur-Ource.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population de la Côte-d'Or a augmenté de 42,262 habitants; le dernier recensement a constaté une diminution de 8,252 habitants. La population actuelle est de 374,510 habitants. Sous le rapport de sa population absolue, le département de la Côte-d'Or est le 41ᵉ de France. La densité est de 40 habitants par kilomètre carré, et, sous ce rapport, le département est le 77ᵉ.

Plus de la moitié des Bourguignons de la Côte-d'Or se compose d'agriculteurs et surtout de vignerons. Le caractère de la population est empreint de fine bonhomie et de spirituelle franchise. En général, le Bourguignon est loyal, hospitalier et généreux. L'histoire du passé le montre plein de courage; les exemples du présent nous le présentent comme doué d'une grande sobriété, d'un esprit de conduite et d'une sagacité qui le font réussir dans toutes ses entreprises. Ami du progrès, protecteur de tout ce qui favorise la marche des sciences ou de l'industrie, il adopte, il provoque même les inventions nouvelles.

La langue qu'il parle est le français. A peine a-t-on conservé, dans les campagnes, quelques tournures, quelques expressions appartenant à l'ancien patois original et spirituel dans lequel furent écrits les vieux noëls bourguignons, qui ont obtenu une si grande vogue en France.

HISTOIRE. — Le département de la Côte-d'Or fut formé avec la partie nord de l'ancienne province de Bourgogne. Avant la conquête romaine, ce riche territoire appartenait aux *Lingons*, vaillante tribu de ces Gaulois qui avaient pris Rome avec Brennus et fondé des colonies au delà des Alpes. Après la conquête de la Gaule Narbonnaise, César, habile à profiter de l'esprit de rivalité qui divisait les Gaulois, recherchait l'alliance des Eduens, ennemis des Arvernes, et bientôt après celle des Lingons. Eduens et Lingons lui servirent d'auxiliaires dans sa lutte contre Vercingétorix et même contre Pompée. Ils combattirent à Pharsale et furent récompensés par une administration tolérante, qui leur laissa leurs droits municipaux et leur accorda les libertés commerciales dont jouissait l'Italie. Sous Auguste, ces peuples faisaient partie de la première Lyonnaise et étaient devenus Romains par les lois, les mœurs, la langue et même la religion. Ils étaient parvenus à un haut degré de prospérité; mais l'avarice de Tibère, la tyrannie de Néron leur rappelèrent leur origine et réveillèrent leur amour de l'indépendance. Plusieurs fois ils se soulevèrent avec Sacrovir, Vindex et Sabinus.

Dans cette dernière insurrection, les Lingons avaient pour alliés les Trevers, mais avaient contre eux les Séquanais et les Autunois, dont Sabinus avait pris d'assaut la capitale. Ils furent vaincus. La fin tragique de Sabinus et le dévouement héroïque d'Eponine, son épouse, sont restés légendaires.

Ce fut peu de temps après, sous le règne de Marc-Aurèle, que l'Evangile fut prêché dans la seconde Lyonnaise. Saint Bénigne, son premier apôtre, reçut à *Divionum*, ou Dijon, la palme du martyre. Le christianisme fit de rapides progrès dans cette province. Le terrain lui était préparé par l'instruction largement répandue et la lassitude d'une civilisation épuisée, qui n'avait plus ni foi, ni principes, ni mœurs. Déjà l'empire, en cher hant chez les barbares des auxiliaires, en les admettant même aux magistratures, avait préparé les grandes invasions du cinquième siècle. Alains, Suèves, Vandales se pressaient aux frontières, qu'ils savaient n'être plus infranchissables. En 407, ceux du dedans appelèrent ceux du dehors.

Stilicon, Vandale d'origine, devenu général et tuteur d'Honorius, s'allia aux Alains, aux Vandales, aux Suèves, pour donner la pourpre à son fils Euchérius.

Les barbares franchirent le Rhin, descendirent la Saône et le Rhône, dévastant tout sur leur passage, et le patrice Constance ne put les arrêter qu'en leur abandonnant la possession des territoires envahis. Derrière les Vandales étaient venus les *Burgondes*. Ceux-ci, qui, selon Pline et plusieurs autres historiens latins, appartenaient à la nation vandale, habitaient depuis cent trente ans environ la rive droite du Rhin, et depuis six ans seulement (401) avaient été convertis au christianisme par saint Sévère, évêque de Trèves. Ils se fixèrent dans la province qui a gardé leur nom. Ces *Burgondes* étaient originaires des bords de l'Oder et de la Vistule. « Nés au milieu des forêts, dit M. Courtépée, ils étaient ennemis de la contrainte; la liberté faisait tout leur bonheur, la chasse leur occupation, les troupeaux et les esclaves leurs richesses. Sans patrie et sans demeures fixes, ils ne redoutaient que la servitude. Ils n'avaient aucun art agréable, mais ils pratiquaient l'hospitalité et toutes les vertus des peuples sauvages. Ils n'avaient pour arme que la framée, espèce de lance ou de hallebarde, la fronde, l'épieu, la hache, qui servaient également pour attaquer, pour se défendre et pour bâtir leurs maisons. Ils marchaient toujours armés, usage qu'ils conservèrent après leur conquête. On dit qu'ils portaient la figure d'un chat sur leurs boucliers, emblème de la liberté qu'ils voulaient conserver partout. Ils avaient des chefs, mais ils n'avaient point de maîtres. Ces chefs, qui prenaient le titre de *hendin*, furent d'abord électifs. Leur autorité n'avait d'autre terme que celui du bonheur de la nation. Ils n'étaient pas seulement comptables de leurs fautes personnelles, ils l'étaient aussi des caprices de la fortune ou des fléaux de la nature. On les déposait lorsqu'ils avaient perdu une bataille ou mal réussi dans leurs entreprises, ou dans un temps de stérilité. Leurs prêtres étaient traités bienplus favorablement. Le pontif, nommé *sinist*, était perpétuel, son pouvoir surpassait celui du *hendin* et s'étendait au droit de punir les coupables; le respect des peuples le mettait lui-même à l'abri de toute révolution. »

En se fixant dans la Gaule, les Burgondes modifièrent leurs institutions. Ils changèrent en royauté héréditaire le pouvoir électif de l'*hendin* et choisirent pour roi Gondicaire. Ce prince fit de Genève sa capitale et y résida jusqu'au jour où de nouvelles conquêtes dans la Gaule l'engagèrent à se fixer à Vienne. Il s'empara de toute la Lyonnaise, de l'Autunois, de la Séquanaise, et marchait contre Metz, lorsqu'il fut arrêté par l'armée du patrice Aëtius. Battu par celui-ci, il se réunit à lui contre les Huns et périt avec vingt mille des siens dans un premier choc contre l'armée d'Attila. Gondicaire eut pour successeur son fils Gondioc, qui donna des lois nouvelles aux Burgondes et ajouta la Narbonnaise à ses Etats. Gondebaud, troisième roi de Bourgogne, continua l'œuvre de son père et réunit ses ordonnances et ses propres édits dans un code célèbre sous le nom de loi gombette. Il mourut à Genève en 516. Ses fils Gondemar et Sigismond, trop faibles pour résister aux Francs, furent dépossédés par Clotaire et Childebert (534). Depuis cette époque, la Bourgogne changea souvent de limites et de maître. Après la mort de Clotaire, elle appartint au second fils de celui-ci, Gontran. Après ce prince, aussi rusé que cupide, la Bourgogne eut pour rois Childebert, roi d'Austrasie, Thierry, fils de celui-ci, et fut ensuite réunie à la France jusqu'au neuvième siècle. A cette époque, la Bourgogne proprement dite fut gouvernée par des ducs héréditaires jusqu'en 1032. On en compte sept, dont le dernier, Henri Iᵉʳ, devenu roi de France en 1301, céda son duché à son frère Robert. Cette nouvelle dynastie garda le pouvoir jusqu'en 1361.

En 1363, Jean donna à Philippe, son quatrième fils, le duché de Bourgogne et l'institua premier pair de France. Philippe, surnommé le Hardi, avec l'aide de Duguesclin, délivra ses Etats des bandes de routiers et malandrins qui avaient succédé aux Anglais, et épousa Marguerite de Flandre. Celle-ci lui apportait en dot la Flandre, l'Artois, Rethel et Nevers. La Bourgogne devint ainsi un des Etats les plus puissants de l'Europe et, de la situation la plus malheureuse, arriva à la plus haute fortune. Le duc de Bourgogne protégea le roi de France et secourut Sigismond de Hongrie contre les Musulmans. En 1390, il acquit le Charollais au prix de 60,000 écus d'or. Enfin, comme pair de France, il fut choisi pour gouverner le royaume pendant la maladie de Charles VI. On sait, — qui n'a lu l'histoire de cette rivalité sanglante? — la jalousie que cette préférence excita chez le duc d'Orléans et les drames affreux qui en résultèrent. Ce fut un héritage de luttes et de haine que Philippe le Hardi légua en mourant à son fils Jean sans Peur. Le jeune duc avait déjà épousé Marguerite de Bavière, qui, par son mariage, l'avait fait comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, lorsqu'il fut appelé au trône de Bourgogne et au conseil du malheureux Charles VI. A Paris, il était populaire, mais Louis d'Orléans, soutenu par la reine, était tout-puissant. Ne pouvant triompher de son influence, il le fit assassiner. Le fils du duc d'Orléans avait épousé la fille du comte d'Armagnac; ce dernier résolut de venger le duc d'Orléans, et la guerre, une guerre acharnée, éclata entre Armagnac et Bourgogne. Jean sans Peur, d'un caractère astucieux, s'allia secrètement aux Anglais, en 1416, et leur livra Rouen. Il fomenta à prix d'or, dans Paris, la sédition de Périnet le Clerc, qui lui ouvrit les portes de la ville (1418); mais l'année suivante, il fut frappé par les armes qui lui étaient familières, et le guet-apens de Montereau, où il fut assassiné, vengea le meurtre du duc d'Orléans. Philippe, son fils, était à Gand quand il apprit ce crime. Il se rendit à Arras et y convoqua ses grands vassaux et le roi d'Angleterre, alors à Rouen. Dans cette réunion, la perte du dauphin, Charles VII, fut résolue. On s'assura de la complicité d'Isabeau, et l'on jeta les bases du monstrueux traité de Troyes, qui donnait la couronne de France à Henri V d'Angleterre.

Quatorze ans plus tard, le traité d'Arras mi-

enfin un terme à cette guerre désastreuse, et plus tard le mariage du comte de Charolais avec Catherine de France acheva de cimenter la paix entre Philippe, dit le Bon, et Charles VII. A dater de cette époque, le duc mérita le surnom qu'a enregistré l'histoire. Il se consacra à la prospérité de ses Etats et mit ses pays, dit la Chronique de Saint-Julien, « en si haute paix et heureuse tranquillité, qu'il n'y avait si petite maison bourgeoise en ses villes où on ne bût en vaisselle d'argent. » Il mourut à Bruges en 1467. L'héritier du duc Philippe possédait son courage et sa générosité, mais était aussi belliqueux et présomptueux que son père était prudent. Charles le Téméraire, le bien nommé, après avoir soutenu la ligue du Bien public et s'être aliéné ainsi le vindicatif Louis XI, consuma ses forces dans les embarras que lui suscita le roi de France : les révoltes de Gand et de Liége; se laissa leurrer par ses protestations d'amitié à Péronne, alors que tout prouvait sa complicité dans l'insurrection de Liége; enfin, par son agression injuste contre les Suisses, mérita les défaites sanglantes de Granson et de Morat. Après ces deux désastres, il lui fallait ou une éclatante victoire ou la mort, et ce fut la mort qu'il trouva dans une bataille aux environs de Nancy, le 5 janvier 1477. Il avait péri dans un étang ; on ne retrouva son corps que deux jours après la bataille.

Il laissait pour unique héritière une princesse de quinze ans. Louis XI s'en fit donner la tutelle, puis convainquit le parlement de Dijon de la nécessité de réunir le duché au royaume de France. Jusque-là il se montra d'une habileté consommée; où il se trompa, ce fut en refusant l'alliance du Dauphin, alors âgé de huit ans, avec la princesse Marie. Celle-ci, en s'unissant peu après à l'archiduc Maximilien, remit en question la décision du parlement de Dijon en faveur de la France. Louis XI y perdit la Comté et les Flandres. La Bourgogne proprement dite, la partie du duché qui était française par le langage, les mœurs, les intérêts, resta unie à la couronne de France. Aucune province ne se montra plus dévouée à notre patrie pendant la lutte entre François Ier et Charles-Quint. Elle repoussa énergiquement l'article du traité de Madrid qui la cédait à l'Espagne.

A la même époque, le protestantisme tenta de faire des prosélytes en Bourgogne, mais en vain; ce pays demeura fidèle à la foi catholique, et grâce à la sagesse du président Jeannin, la plupart des villes de Bourgogne ne prirent aucune part à la Saint-Barthélemy. A la mort de Henri III, la province tint pour la Ligue. Le 6 juin 1595, Henri IV fit son entrée solennelle à Dijon. Il y assista à l'élection du maire et jura de respecter les franchises municipales. Sous Louis XIII, la province fut troublée par une révolte de vignerons désignés sous le surnom de *Lanturlus*. Plus tard, la Bourgogne subit l'invasion des Impériaux et s'illustra par la défense héroïque de Saint-Jean-de-Losne.

Les habitants de la Côte-d'Or accueillirent avec joie la révolution de 1789 et s'armèrent des premiers pour la défense de nos frontières de l'Est. Sous la République et sous le premier empire leur patriotisme se montra toujours à la hauteur des événements. De 1815 à 1870, ils jouirent des bienfaits de la paix, mais ils furent cruellement éprouvés par la dernière invasion. A la fin du mois d'octobre 1870, Dijon et Nuits furent occupés par les troupes du général badois Werder. Nous racontons plus loin, dans les notices consacrées à chaque ville, les combats livrés sur le territoire de la Côte-d'Or. Ce département ne fut délivré de l'occupation allemande que par le payement de notre rançon. Il est un de ceux qui ont le plus souffert.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Côte-d'Or (chef-lieu Dijon) est divisé en 4 arrondissements, 36 cantons et 717 communes. Il est compris dans la 5e inspection des ponts et chaussées et dans l'arrondissement minéralogique de Chaumont (division de l'est).

Il forme la 3e subdivision de la 7e division militaire (Besançon), du 3e corps d'armée (Nancy). Dijon est le chef-lieu de la 20e légion de gendarmerie, comprenant les compagnies de la Côte-d'Or, de l'Aube et de l'Yonne.

A Dijon, Cour d'appel à laquelle ressortissent les tribunaux de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de Saône-et-Loire. La justice est rendue, dans le département, par les 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux des arrondissements et par les 6 tribunaux de commerce de Dijon, Auxonne, Beaune, Nuits, Châtillon-sur-Seine, Saint-Jean-de-Losne.

Le département de la Côte-d'Or forme le diocèse de l'évêché de Dijon, suffragant de Lyon, et comprenant 38 cures, 456 succursales, un grand séminaire à Dijon et un petit séminaire à Plombières-lès-Dijon.

Temple protestant et synagogue israélite à Dijon.

L'académie de Dijon comprend l'Aube, la Côte-d'Or, la Haute-Marne, la Nièvre et l'Yonne. L'instruction publique est répandue dans le département par le lycée de Dijon, l'école normale primaire de la même ville; 6 colléges communaux (Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu et Semur) et 1,015 écoles primaires. Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie à Dijon et école des beaux-arts dans la même ville.

Le département de la Côte-d'Or, le plus boisé de France après celui des Vosges, forme à lui seul la 3e conservation des forêts (Dijon); il fait partie de la 6e région agricole (est).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE DIJON. (lat., 47° 19′ 19″; long., 2° 41′ 55″ E.) *Dijon*, (*Dibio*, *Divionum*, *Divio*), à 310 kilomètres sud-est de Paris, chef-lieu du département de la Côte-d'Or. Cette ville est située au pied du mont Affrique, au confluent des rivières l'Ouche et le Suzon, et tire son nom celtique de sa situation même: *div*, deux, et *ion*, rivière. *Divion* ou Dijon était un bourg gaulois de la tribu des Eduens, lorsque César envahit la contrée. Celui-ci campa d'abord sur le mont Affrique, puis établit un camp fortifié près du bourg gaulois, — *Castrum Divione*. Plus tard ce camp devint une ville, et Marc-Aurèle, à ses retranchements en terre et en palissades, substitua des remparts que les agressions des Séquanais rendaient nécessaires. Des temples s'élevèrent aux dieux des conquérants, mais déjà l'heure était sonnée où les divinités de l'Olympe allaient faire place à la religion chrétienne, Saint Bénigne, premier apôtre de la Bourgogne, recevait le martyre à Dijon. L'Eglise grandit par la persécution, et lors de l'invasion des Vandales, la communauté de croyances avec les Burgondes empêcha ces derniers d'abuser de leur victoire et facilita l'assimilation des deux races. Après le partage des Etats de Clovis, Dijon devint la capitale d'un vaste territoire gouverné par un comte et qui est désigné par les anciens chroniqueurs sous la dénomination de *comitatus Divionensis*, comté de Divion. Le pouvoir de ces officiers royaux ne devint héréditaire qu'après Charlemagne. Sous Louis le Bègue, le duc Manassès de Vergy fut le fondateur d'une dynastie des ducs bénéficiaires de Bourgogne. Il avait défendu Dijon, menacé par les Normands. Le septième et dernier duc de cette dynastie, Henri Ier, étant devenu roi de France, céda son duché à son frère Robert. Dijon devint alors la résidence des ducs de Bourgogne et prit un accroissement rapide. Au douzième siècle, un incendie ayant détruit la plus grande partie de la ville, les ducs la firent reconstruire. Tous les anciens faubourgs furent compris dans la nouvelle enceinte de la ville. A la même époque, le duc Hugues III accorda à ses sujets une charte communale semblable à celle de Soissons, la plus libérale de toutes, et, à l'exemple de plusieurs autres communes, Dijon demanda au roi de France la confirmation et la garantie de ces libertés municipales. Philippe-Auguste lui accorda la confirmation suivante: « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, faisons savoir à tous présents et à venir que notre fidèle et parent Hugues, duc de Bourgogne, a donné et octroyé à perpétuité à ses hommes de Dijon une constitution sur le modèle de celle de Soissons, sauf la liberté qu'ils possédaient auparavant. Le duc Hugues et son fils Eudes ont juré de maintenir et de conserver inviolablement ladite commune. C'est pourquoi, d'après leur demande et par leur volonté, nous en garantissons le maintien sous la forme susdite, de la manière qui s'ensuit: Si le duc ou l'un de ses héritiers veut dissoudre la commune ou s'écarter de ses règlements, nous l'engagerons de tout notre pouvoir à les observer. Que s'il refuse d'accéder à notre requête, nous prendrons sous notre sauvegarde les personnes et les biens des bourgeois. Si une plainte est portée devant nous à cet égard, nous ferons dans les quarante jours, et d'après le jugement de notre cour, amender le dommage fait à la commune par la violation de sa charte. » Ce document, qui atteste et démontre toute la grandeur de la commune de Dijon au douzième siècle, méritait d'être reproduit ici *in extenso*. Elle conserva intacts tous ses droits jusque sous Louis XIV. Dijon, ayant toute l'importance politique d'une capitale, devint, par ses édifices, digne de la maison ducale. Dès le quatorzième siècle, ses rues étaient pavées; elle possédait une horloge publique qui était un chef-d'œuvre de mécanique, le *Jacquemart;* de magnifiques églises qu'enrichissaient les dons des rois de France: Saint-Bénigne et Notre-Dame; enfin, le palais des Etats. — Nous reviendrons plus loin sur ce sujet. — En 1513, les Suisses, alliés aux Impériaux, mirent le siége devant Dijon. La ville ne pouvait faire une longue résistance, et le gouverneur s'en tira avec esprit. Il songea que la capitale de la Bourgogne possédait dans ses caves des moyens de séduction qui pouvaient suppléer à la pénurie de ses arsenaux. Il marcha à l'ennemi en se faisant précéder de tonnes des meilleurs crus. Les vins de la côte d'Or, soutenus par l'éloquence du gouverneur et l'offre d'une rançon, épargnèrent à Dijon les horreurs d'un siége et les Suisses se retirèrent. Les habitants, qui, pendant les négociations du gouverneur, n'avaient cessé d'implorer la sainte Vierge, pensèrent qu'ils ne devaient leur délivrance qu'à la mère du Christ et instituèrent une fête annuelle qui fut célébrée sous le nom de Notre-Dame des Suisses. D'autre part, François Ier en reporta toute sa reconnaissance sur les Dijonnais. Il les exempta d'impôts pendant dix ans et leur accorda une indemnité de 4,000 livres. Depuis cette époque jusqu'à nos jours aucun événement considérable ne se produisit à Dijon. L'esprit de modération de ses magistrats la préserva des excès du fanatisme pendant les guerres de religion. Nous mentionnerons cependant la révolte dite des Lanturlus, bientôt apaisée. En 1789, Dijon se montra favorable aux réformes qu'apportait la Révolution et prouva son patriotisme lorsque le teritoire fut menacé, et plus tard lorsqu'il fut envahi en 1814. Ville ouverte, elle ne pouvait, en 1870, opposer une résistance sérieuse à l'invasion allemande; mais

elle resta, au milieu de ces cruelles épreuves, digne de son passé et du rang qu'elle occupe parmi les grandes villes françaises. Le 30 octobre elle fut occupée par le corps d'armée du général badois Werder. Près d'un mois s'écoula avant qu'aucune tentative pût être faite pour la délivrer. Ce ne fut qu'à la fin de novembre que la division du général Cremer occupa Beaune et reprit Nuits, où les Prussiens avaient 2,000 hommes et 3 canons (25 nov.). Peu après, les volontaires de Garibaldi tentaient de s'emparer de Dijon par surprise et s'avançaient jusque dans ses faubourgs. Le 18 décembre, Werder résolut de reprendre Nuits. Cette position était également importante pour les Prussiens et les Français ; pour les premiers elle couvrait Dijon, comme pour les seconds elle couvrait Beaune. Dans notre notice sur Nuits, nous parlerons de la bataille, glorieuse pour nos armes, livrée sous les murs de cette ville. Le 30 décembre, Werder abandonna Dijon pour se porter audevant de l'armée de l'Est, et le général Cremer entra à Dijon, d'où il se porta bientôt par Gray sur Vesoul.

Après le désastre de l'armée de Bourbaki Dijon fut de nouveau occupé par les Prussiens.

Dijon, par sa situation, ses édifices, ses œuvres d'art, ses promenades, est une des plus belles villes de France. Ses rues sont larges, bien percées et bordées d'élégantes constructions.

Plusieurs de ses édifices sont classés parmi les monuments historiques. Nous citerons la cathédrale de *Saint-Bénigne*, fondée au sixième siècle, reconstruite au onzième et au douzième siècle. Cette église renferme les mausolées des ducs Philippe le Hardi et Jean sans Peur, et une crypte d'un grand intérêt archéologique. Dans cette crypte, dont la voûte est couverte de peintures, on a retrouvé, en 1858, le tombeau de saint Bénigne. La flèche de l'église, haute de 95m,59, a été courbée par un orage en 1805. Les ducs Jean sans Peur et Philippe le Hardi, Anne de Bourgogne et Vladislas, roi de Pologne, reposent dans cette cathédrale.

Après Saint-Bénigne viennent Notre-Dame et Saint-Michel.

Notre-Dame, construite de 1252 à 1334, possède la fameuse horloge de Jacquemart, enlevée à la ville de Courtrai après la bataille de Rosebecque, pour punir les Flamands qui avaient refusé de rendre à Charles VI les éperons dorés des chevaliers français tombés sous ses murs en 1312. Saint-Michel, qui date du seizième siècle, est surtout remarquable par son portail et ses tourelles, et cependant l'on peut lui préférer le palais des Etats, commencé en 1367 par Philippe le Hardi et terminé par Charles le Téméraire. Malheureusement une partie de ce palais fut détruite en 1502 par un incendie.

Il ne reste plus de ce magnifique palais que la tour dite de la Terrasse, haute de 46 mètres, et sur le sommet de laquelle on jouit d'un beau panorama. La tour de Bar, ou de Brancion, la grande salle des Gardes (occupée par le musée et les cuisines).

Dans les salles magnifiques échappées à l'incendie, on a installé un musée gallo-romain, riche en bas-reliefs et en pierres tombales.

Le musée de Dijon renferme, outre des sculptures gallo-romaines et du moyen âge, une galerie de peinture des écoles française, flamande, allemande, hollandaise et italienne; on y trouve quelques tableaux des grands maîtres. Le plafond de la salle des sculptures est peint par Proudhon. Dans la salle des Gardes ont été transportés le mausolée de Crébillon, trois retables d'autel très-curieux des quatorzième et quinzième siècles, et enfin les admirables tombeaux des ducs de Bourgogne, Jean sans Peur et Philippe le Hardi. Le premier, terminé au quinzième siècle, se compose d'une table longue de 3m 41. Deux lions sont couchés aux pieds du duc et de son épouse, Marguerite de Bourgogne. Derrière leurs têtes, quatre anges soutiennent les armoiries de la duchesse et le casque du duc.

La tombe de Philippe le Hardi est en marbre noir, avec arcades ogivales en marbre blanc; pilastres et clochetons figurant un cloître, autour duquel sont placées quarante statuettes. Sur la table, longue de 3m,20, la statue du prince est étendue et accompagnée de deux anges supportant un casque.

Enfin, pour clore l'énumération des monuments de l'ancienne capitale de la Bourgogne, nous citerons encore le château, que commença Louis XI et que termina Louis XII. Les édifices modernes sont dignes de l'attention du voyageur qui visitera avec intérêt le palais de justice, le palais de l'Ecole des beaux-arts, la préfecture et la bibliothèque, qui ne renferme pas moins de 40,000 volumes imprimés et près de 600 manuscrits précieux; et nous n'avons pas tout cité. Cent autres œuvres d'art, moins considérables, mais qui feraient l'honneur de plus d'une ville, méritent encore l'intérêt du touriste.

Le jardin des plantes contient trois cents variétés de vignes et un magnifique herbier. Le musée d'histoire naturelle qui s'y trouve renferme l'enveloppe supérieure d'un glyptodon, pièce unique dans les collections d'Europe.

Les promenades sont nombreuses et charmantes. Les anciens remparts, qui, au seizième siècle, étaient flanqués de dix-huit tours et percés de huit portes, forment aujourd'hui une verte ceinture plantée d'arbres séculaires. D'autres promenades d'un charme moins sévère, l'Arquebuse réunie au jardin des plantes, les Marronniers, le Parc, dessiné par Le Nôtre, concourent à garder à cette ville monumentale un aspect souriant.

Dijon a donné le jour à un grand nombre de littérateurs et de savants distingués. Ses écoles, — dont les premières furent fondées au quatorzième siècle, et qui furent bientôt célèbres, — son collége des *Martinots* et des jésuites, son université créée sous Louis XV, son académie ont donné un puissant essor aux lettres et aux sciences; et pour s'en rendre compte il suffit de se rappeler que Dijon est la patrie de Philippe le Bon, Bossuet, Ch. de Brosses, J. Bouhier, Saumaise, l'abbé Leblanc, la Monnaye, les deux Piron, Crébillon, Rameau, Cazotte, Jacotot, Bazire, Petitot, Vauban, Maret de Bassano, l'amiral Roussin, Louis Viardot, madame Ancelot.

Marsannay.—Marsannay-la-Côte, petite commune située à 7 kilomètres sud-sud-ouest de Dijon. Un souvenir historique intéressant se rattache à ce village. C'est sur son territoire, en un lieu nommé le Charme, que l'un des plus riches seigneurs de la Bourgogne, le sire de Beaufremont, donna un magnifique tournoi en 1443. « Ce tournoi, proposé pour le maintien et l'honneur des armes, avait été annoncé dans toute la France et dans les Etats voisins. On devait y combattre à pied et à cheval, à la volonté des champions. Parmi les douze chevaliers tenants d'armes du tournoi, on distinguait Guillaume de Vienne, Guillaume et Antoine de Vaudrey, Aimé de Rabutin et Jean de Chevigny.

« Pendant quarante jours que dura la fête, le baron de Beaufremont tint cour ouverte, avec une dépense extraordinaire; des pavillons, dressés en différents endroits, étaient garnis de meubles et de vaisselles, de buffets, de vins, de serviteurs, le tout de manière de faire si honorable que tous les gens de bien y étaient accueillis et servis si grandement que mieux on ne le saurait faire. »

Le sire de Beaufremont était déjà chevalier de la Toison d'or et chambellan de Philippe le Bon. Le duc lui accorda depuis la main de sa fille naturelle Marie.

Reulle-Vergy. — C'est près de cette petite commune que s'élevait le fameux château de Vergy, dont il ne reste que de rares vestiges. On attribuait la fondation de ce château à Vercingétorix, mais cette opinion ne repose sur aucune preuve historique. Il est certain qu'il existait sous les premiers rois francs et fut longtemps une des forteresses les plus redoutables de la contrée. On le considérait comme imprenable. Hugues de Vergy y résista pendant dix-huit mois au duc de Bourgogne, en 1183, et l'obligea à lever le siége. Il appartint au roi de France, puis au duché, et fut réuni à la couronne sous Louis XI. Il tint pour la Ligue, et les troupes de Henri IV ne le trouvèrent pas imprenable; le roi le fit démolir (1609).

Saint-Seine. — Ce gros bourg, situé à 27 kilomètres nord-ouest de Dijon, doit son origine et son nom à l'abbaye de Saint-Seine, fondée en 534 par le saint de ce nom. Celui-ci était fils du comte de Mémon. Dès son enfance, il avait montré une piété ardente et un goût prononcé pour la solitude. A douze ans, il se soumettait déjà aux plus pénibles austérités. Son père ne s'opposa point à une vocation religieuse irrésistible. Le jeune de Mémon fit ses études et fut consacré prêtre à quinze ans. Un de ses parents lui ayant parlé d'un lieu désert, hanté des diables et des voleurs, il se rendit dans la vallée profonde où s'élève encore le village, et y fit construire une abbaye. La sainteté et l'éloquence du fondateur convertirent les voleurs qui rôdaient aux environs, et les diables, abandonnés à eux-mêmes, quittèrent la place. L'abbaye fut enrichie par les dotations des princes. Les moines défrichèrent la vallée. Pèlerins et malades y vinrent en foule chercher des remèdes aux maux de l'âme et du corps. Les reliques de saint Seine étaient en vénération dans toute la contrée. Elles furent dispersées en 1794. L'abbaye, malgré les pillages successifs des Sarrasins et des Hongrois, parvint à un degré de prospérité extraordinaire. Au douzième siècle elle possédait quarante villages et fut encore enrichie plus tard par la piété des ducs. Il ne reste plus que quelques ruines de cette puissante abbaye.

Rouvres. — Rouvres, (*Roura*, *Rouvra*). Cette petite commune, située à 12 kilomètres de Dijon, fut autrefois une châtellenie importante, où résidèrent plusieurs ducs de Bourgogne. Eudes III lui accorda, en 1215, des franchises communales. Dès le treizième siècle, Rouvres était protégé par un château fort. Louis XI donna ce domaine à son médecin, Jacques Coictier. Gallas brûla la ville tout entière, une seule maison exceptée (1636). Elle ne s'est point relevée de ce désastre.

Pontailler-sur-Saône. — Cette petite ville, située à l'embouchure de l'Oignon et de la Bèze, à 31 kilomètres est de Dijon, doit son nom à un pont jeté sur la voie romaine de Langres à Dôle. Pontailler est une ville très-ancienne ; elle fut importante au moyen âge et posséda un château fort, mais elle fut souvent prise et saccagée, en 1364 par les *Tard-venus*, par d'autres bandits deux ans plus tard, et par les *Ecorcheurs*. Enfin, en 1636, Pontailler fut pris et pillé par Demandre, et Mercy, l'un des généraux de Gallas, passa au fil de l'épée tous ses habitants et la détruisit ensuite par le feu. Il n'échappa à ce désastre que vingt-deux personnes et cinq maisons.

Aujourd'hui, Pontailler est une petite ville qui fait un commerce assez important de vins, de fers et de bois.

Lux. — Lux est situé à 27 kilomètres nord-est de Dijon; il a conservé les ruines d'un château fort considérable pris et détruit par Galas.

Auxonne. — Auxonne (*Assonium*, *Assona*) est située sur la rive gauche de la Saône, à 31 kilomètres sud-est de Dijon. Cette ville prit naissance d'une concession de terres faite à des moines de Saint-Vivant de Vergy par les Burgondes. En 1135, Guillaume, comte de Mâcon, fit un traité avec l'abbé de Saint-Vivant pour l'agrandissement d'Auxonne. La ville obtint une charte communale au commencement du treizième siècle.

En 1237, le seigneur de cette ville la céda à Hugues IV.

Auxonne, ayant été saccagée par les *Tard-venus*, fut fortifiée, et Louis XII y fit construire un château semblable à celui de Dijon et qui fut achevé par François Ier.

Cédée à l'Espagne par le traité de Madrid, elle repoussa les Espagnols, qui furent obligés de lever le siége. Sous Henri IV, partagée entre les deux partis, elle fut assiégée et prise par les catholiques, mais ne se soumit qu'au roi, en 1595. Au dix-septième siècle, ses fortifications furent reconstruites par Vauban, et plus tard on la choisit pour l'établissement d'une école d'artillerie. Cette place, en 1815, résista avec énergie aux Autrichiens et ne capitula que deux mois après l'abdication de Napoléon.

Auxonne est la patrie de l'ingénieur Antoine, de G. Davot et de Prieur-Duvernois.

Saint-Apollinaire. — Saint-Apollinaire est situé à 4 kilomètres nord-est de Dijon. Ce village fut jadis une petite ville défendue par un château fort. La ville fut détruite par les flammes en 1513; le château existe encore; On ajouta à ses fortifications au temps de la Ligue. Il mérite d'être visité.

2° Arrondissement de Semur. — Semur (*Semurium*, *Senemurium*), situé sur l'Armençon, à 70 kilomètres sud-ouest de Dijon, est l'ancienne capitale de l'Auxois. Dès le huitième siècle cette ville était fortifiée et était la résidence d'un comte. Pendant l'invasion normande du neuvième siècle, elle fut prise par Bozon, roi d'Arles, qui la donna à l'évêque d'Autun. Du dixième au treizième siècle elle fut gouvernée par des comtes. En 1276 elle fut réunie au duché de Bourgogne et obtint une charte communale. Elle montra depuis, envers ses ducs et plus tard envers les rois de France, une constante fidélité. Cette fidélité ne se démentit même point pendant la Ligue. Elle offrit alors un asile à tous ceux que menaçaient les ligueurs; aussi, en 1592, le siége du parlement de Bourgogne fut transféré à Semur. Cette ville est intéressante pour les archéologues. Son église de *Notre-Dame*, commencée au neuvième siècle et reconstruite au treizième, est classée au nombre des monuments historiques, ainsi que le donjon de son vieux château fort. Elle possède une bibliothèque riche de plus de 15,000 volumes.

Semur est la patrie des naturalistes Gueneau de Montbeillard et Maillard de Chambure, et du mécanicien Regnier.

Montbard. — Montbard (*Mons Barrus*), situé à 18 kilomètres nord de Semur, au bord de la petite rivière de Brenne et du canal de Bourgogne. Cette petite ville doit sa célébrité à son château fort, dont la fondation est attribuée aux Romains et qui, dès le onzième siècle, fut la résidence de seigneurs redoutés. C'est des seigneurs de Montbard que descendait Alethe, mère de saint Bernard. Ce domaine fut réuni au duché de Bourgogne au commencement du quatorzième siècle et, par la mort de Charles le Téméraire, passa entre les mains de Louis XI. Ce prince donna Montbard au marquis de Rothelin, dont la fille épousa Louis d'Orléans, duc de Longueville; de la maison de Longueville, Montbard passa dans celle de Nemours, et en 1742 il appartenait au comte de Buffon. Ce château fut visité par plusieurs rois qui y séjournèrent en différentes circonstances: Louis XI, Louis XIII, Christine de Suède, Louis XIV, à son retour de la Franche-Comté. Plus tard, il dut une illustration nouvelle au célèbre naturaliste qui en fit sa résidence et y écrivit la plus grande partie de ses ouvrages. Là, Buffon eut pour hôtes: Henri de Prusse, frère de Frédéric le Grand, Maximilien, frère de Marie-Antoinette, de Brienne, Montesquieu, de Vergennes, Necker et sa fille madame de Sillery, qui fut plus tard madame de Genlis, Fanny de Beauharnais, Helvétius, J.-J. Rousseau, Daubenton. Ce dernier, ami et collaborateur de Buffon, était né comme lui à Montbard.

Au pied de la tour principale du château on voit une colonne, monument de piété filiale élevé par le filsde Buffon à son glorieux père. Cette colonne porte l'inscription suivante:

Excelsæ turri humilis columna
Parenti suo filius Buffon.
MDCC LXXXV.

Le sens littéral de cette délicate dédicace est le suivant:

D'une tour élevée humble colonne,
A son père, le fils de Buffon.

Alise. — C'est à 14 kilomètres nord-est de Semur que s'élevait cette Alesia, cette grande ville gauloise sous les murs de laquelle Vercingétorix livra à César sa dernière bataille. Alesia était la capitale d'une tribu des Eduens nommée les Mendubiens. Le héros arverne avait établi sous les murs de la ville un camp retranché. Deux cent cinquante mille guerriers avaient répondu à son appel. On sait comment César se trouva presque enfermé entre les défenseurs d'Alesia et leur armée de secours; une fausse manœuvre des Gaulois le sauva. La victoire des Romains fut suivie d'un horrible massacre. Alesia, dépeuplée et à moitié détruite, ne se releva point. Elle garda longtemps encore une certaine autorité, et resta le chef-lieu d'un territoire dont Saulieu et Duesme, d'un côté, et Avallon et Chanceaux marquaient les limites. — Alise enfin, menacée par les barbares, perdit tout, jusqu'aux reliques de Sainte Reine, qui y attiraient un grand concours de fidèles et que l'on dut transporter à Flavigny. Mais en disant qu'elle perdit tout, nous nous trompions, il lui restait encore un don naturel que les Vandales ne pouvaient lui enlever, c'étaient les eaux minérales de Sainte-Reine, qui, au quinzième siècle, furent exploitées par des Cordeliers et dont la renommée était considérable aux dix-septième et dix-huitième siècles. Cet établissement thermal fut fréquenté par Anne d'Autriche, Stanislas et Casimir de Pologne, le maréchal de Saxe et un grand nombre de personnages illustres, et un hôpital permettait d'en étendre les bienfaits aux malades de la plus humble condition.

Bussy-le-Grand. — Ce petit village, situé à 19 kilomètres nord-est de Semur, doit sa célébrité au château de Bussy-Rabutin. Cet édifice est intéressant surtout par ses souvenirs historiques.

Bussy est la patrie du général Junot, duc d'Abrantès.

3° Arrondissement de Chatillon-sur-Seine. — Châtillon-sur-Seine est une jolie petite ville située à 80 kilomètres nord-ouest de Dijon, qui joua un grand rôle dans l'histoire du duché et fut longtemps la résidence des ducs de la première race. Longtemps le cri d'armes en Bourgogne fut: *Châtillon au noble duc*. Elle était primitivement séparée en deux villes, ayant chacune leur château; l'une appartenait au duc et l'autre à l'évêque de Langres. Cette division politique leur était également funeste, la liberté les réunit. Philippe le Bon ayant, en 1423, accordé une charte communale aux habitants de son domaine, il fallut que l'évêque suivît son exemple. Le château de Chaumont, — que l'on appelait aussi le *Châtelot*, — et le bourg, qui appartenait à Langres, se trouvèrent unis par la communauté des franchises. L'industrie et le commerce se développèrent, et la draperie de Châtillon fut renommée même à l'étranger. Des événements politiques considérables se sont accomplis dans cette ville. Ce fut à Châtillon, en 1452, que furent fixées les limites du duché de Bourgogne et du royaume de France, et cependant ce ne fut qu'en 1638 que les deux parties de la ville furent réunies officiellement. En 1475, Châtillon fut pris et brûlé par les troupes de Louis XI. Plus tard, la Ligue contribua à la ruine de son commerce et arrêta ses progrès pour longtemps.

Le 4 février 1814 les coalisés ouvrirent à Châtillon un congrès qui fut rompu le 18 mars.

Le 19 novembre 1870, les volontaires de Garibaldi surprirent un détachement prussien à Châtillon et lui firent 167 prisonniers. Les Prussiens s'en vengèrent en frappant la ville d'une contribution.

Le monument le plus remarquable de Châtillon est l'église de Saint-Vorle, qui date du douzième siècle et qui possède des fresques classées parmi les monuments historiques. Nous devons citer ensuite l'ancien château de Chaumont, l'hôtel de ville, le palais de justice et l'église de Saint-Nicolas, du douzième siècle.

Châtillon est la patrie du duc de Raguse.

Aignay-le-Duc. — Ce village possède une belle église du treizième siècle, classée parmi les monuments historiques.

4° Arrondissement de Beaune. — Beaune (*Belna*, *Belno castrum*) est situé à 37 kilomètres sud-sud-est de Dijon, près de la source de la Bouzoise, au pied de la côte d'Or. On donne à son nom plusieurs étymologies latines. Le nom de Beaune vient-il de *Belenus* ou de *Bellona?* Aucun document sérieux n'a pu résoudre cette question. Ce qui est certain, c'est que Beaune était au septième siècle une ville importante, protégée par un château fort et gouvernée par des comtes. Ce domaine fut réuni au duché de Bourgogne en 1227. Le duc Eudes III lui octroya une charte communale. Sa tranquillité ne fut point troublée tant que le duché garda son autonomie, mais Beaune ne put accepter sa réunion à la France. Elle fut assiégée et résista cinq semaines (1478). Elle paya 40,000 écus d'amende au roi et s'obligea de fournir aux marchands de Paris les vins dont elle avait reçu l'argent. Au dix-septième siècle, les manufactures de cette ville, jusqu'alors florissantes, furent ruinées par la révocation de l'édit de Nantes et elles ne se sont pas relevées depuis. Mais heureusement elle possède dans les vignobles dont elle est entourée des richesses assez considérables. Beaune et ses environs forment le plus charmant ensemble. Après avoir admiré son église Notre-Dame, son hôpital du quinzième siècle, classée au nom-

bre des monuments historiques, et parcouru ses riantes promenades, on peut visiter aux environs le château et les grottes de la Rochepot et de Savigny et la cascade de Nolay.

Beaune est la patrie de Monge et du marquis de Dampierre.

Cussy-la-Colonne. — Près de ce petit village se trouve un monument antique, le seul de son genre en France et assez bien conservé. C'est une colonne élevée dans une étroite et profonde vallée nommée *Precherame*; les savants s'accordent à la considérer comme le monument d'une victoire remportée par les légions romaines vers le règne de Dioclétien. Cette colonne a été restaurée en 1825 par les soins du préfet de la Côte-d'or.

Saint-Jean-de-Losne. — Saint-Jean-de-Losne (*Latona, Laona, fanum S. Joannis de Ladonâ*) est situé à 36 kilomètres est nord-est de Beaune, sur la rive droite de la Saône. Cette ville est d'origine romaine et doit son nom à un temple de Latone. Au septième siècle, le roi Dagobert y tint ses assises, et en 1162, Louis VII et Frédéric Barberousse y eurent une entrevue. Elle obtint sa charte communale vers le milieu du treizième siècle. Ses privilèges lui furent confirmés par les rois de France, jusqu'à Louis XV. Elle est célèbre par les preuves qu'elle donna de son courage et de son patriotisme, et l'histoire de France lui doit une de ses plus belles pages, nous voulons parler de la résistance héroïque de Saint-Jean-de-Losne en 1636.

La ville, mal fortifiée, avait peu d'importance, et on ne lui avait donné que 150 hommes du régiment de Conti et huit pièces de canon, lorsque se présenta devant ses murs l'armée des Impériaux, commandée par Gallas. Grand nombre d'habitants s'enfuirent, si bien que, les portes fermées, outre les 150 soldats prêts à se rendre, il n'y avait plus pour défendre la ville que 400 bourgeois environ, mais ceux-là étaient des vaillants! Les officiers leur exposant que la ville ne pouvait être défendue et qu'une résistance inutile exposait leurs troupes à être passées par les armes après l'assaut, les échevins Pierre Lapre et Pierre Desgranges leur répondirent qu'ils étaient libres de se retirer. Un autre, Claude Martenne, les engagea à rester et leur distribua 600 écus d'or. Le 23 octobre la ville fut sommée d'ouvrir ses portes; le 31, sa faible muraille avait une brèche de 36 pieds de large; le 1er novembre, Gallas commandait l'assaut. Le commandant de la ville étant malade, se fit porter sur le rempart. Femmes et enfants prirent part à la défense. L'ennemi se retira en laissant 500 morts. Gallas proposa une capitulation honorable. Les habitants s'assemblèrent et dressèrent un acte par lequel ils s'engageraient à défendre la ville, et dont voici les conclusions: « Par la voix commune de tous les habitants, a été conclu et résolu qu'ils prêteront de nouveau le serment de fidélité au roi et à la ville, déclarant tous vouloir courageusement exposer leurs vies aux efforts des ennemis pour la défense de la place, contre toutes les autres intelligences à ce contraires. Même sont résolus, en cas que par malheur ils vinssent à y être forcés, de mettre le feu dans leurs maisons et aux poudres et munitions de guerre étant en la maison de ville, afin que les ennemis ne recouvrent aucun avantage; et ensuite de ce, tous mourir l'épée à la main, et à toute extrémité et où il y aurait moyen de retraite de le faire sur pont de Saône et jeter, en sortant, une arcade d'icelui dans l'eau, afin d'avoir moyen de se retirer en sûreté. » Cet acte fut signé par tous les défenseurs de la ville, et aussitôt après des mesures furent prises pour brûler la ville; les femmes, les enfants, se tenaient auprès des mèches incendiaires, chargés d'y mettre le feu au signal de la grosse cloche.

Un fourneau de mine fut établi à l'entrée de la principale rue; toutes les rues furent barricadées.

Enfin le second assaut est donné. La lutte fut acharnée. Les Impériaux parviennent un instant à couronner le rempart, une réserve bourgeoise les rejette dans le fossé, où une crue de la Saône commençait à contrarier leurs efforts. Ils sont vaincus pour la seconde fois. En même temps, deux habitants d'Auxonne sont venus annoncer le renfort de deux régiments et 800 chevaux arrivant par la Saône. Gallas n'avait plus qu'à lever le siége: la Bourgogne était délivrée par l'héroïsme d'une poignée d'hommes.

Nuits. — Nuits (*Nutium, Nuctium*) est situé à 15 kilomètres nord-est de Beaune, sur le Meuvrin. Cette ville tire son nom d'une plantation considérable de noyers dont les derniers disparurent en 1709.

Les fortifications construites au quatorzième siècle, furent détruites par les reîtres appelés par Condé en 1576.

Elle fut de nouveau saccagée en 1636 par les Suédois commandés par le duc de Weimar.

Depuis et jusqu'en 1870 elle ne fut le théâtre d'aucun événement militaire ou politique. Le 30 octobre 1870 elle fut occupée par un détachement de 2,000 hommes du corps d'armée de Werder entré à Dijon. Le 25 novembre, ces Allemands durent se retirer devant les troupes du général Cremer après quatre heures de combat. Le 30, ils firent un retour offensif, mais de nouveau furent obligés de battre en retraite. Le 18 décembre, le général Werder sortit de Dijon avec 24,000 hommes et 48 pièces de canon, décidé à rejeter de Nuits la division Cremer qui l'occupait. Cette division formait deux brigades. La première comprenait le bataillon des mobiles de la Gironde, les 32e et 37e de marche. La deuxième se composait de la 1re et de la 2e légion des mobilisés du Rhône, de trois compagnies de chasseurs volontaires du Rhône et d'une compagnie de volontaires du Rhône. Elle était soutenue par trois batteries d'artillerie, dont deux de 4 et une Amstrong de 9. En tout 9,000 hommes, sans cavalerie. Les Allemands s'avancèrent en trois colonnes, l'une sur la droite, vers Boncourt, l'autre sur la gauche, par Concœur; la troisième au centre, par Flogny et Vosne.

La ligne de bataille avait environ huit kilomètres et elle fut défendue toute la journée avec acharnement. Les Français, adossés à la ville, étaient maîtres de la côte et, grâce au remblai du chemin de fer, dominaient la plaine. Cependant, vers cinq heures du soir, les batteries de la côte, faute de munitions, ralentissaient leur feu; neuf batteries ennemies bombardaient la ville, et malgré le courage des mobiles de Cremer et des gardes nationaux de Nuits, les Prussiens avançaient toujours. A la tombée de la nuit, les Prussiens entraient dans la ville, évacuée par Cremer, qui avait pris position sur le plateau de Chaux, position inexpugnable. Cependant, manquant de munitions, le général français se retira sur Beaune, tandis que, de son côté, Werder rentrait à Dijon qu'il devait évacuer peu après. Tel fut le glorieux combat de Nuits.

Cîteaux. — Cîteaux (*Cisterium*). Ce monastère célèbre fut fondé par saint Robert, au onzième siècle. Son nom lui vient de plusieurs citernes entre lesquelles il était situé. Ce couvent fut réformé en 1664, par l'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe. Ses richesses et son influence furent immenses.

Dans les bâtiments qui ont survécu à la destruction de ce monastère, on a établi une colonie agricole pour les jeunes détenus.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Dijon. — 14 cantons, 264 communes.

Chefs-lieux de canton : *Dijon*, 3 cantons (42,550 hab.), *Auxonne* (5,910 hab.), *Fontaine-Française* (1,108 hab.), *Gevrey-Chambertin* (1,743 hab.), *Pontailler-sur-Saône* (1,215 hab.), *Selongey* (1,511 hab.), *Genlis* (1,182 hab.), *Grancey-le-Château* (601 hab.), *Is-sur-Tille* (1,370 hab.), *Mirebeau* (1,230 hab.), *Saint-Seine-l'Abbaye* (675 hab.), *Sombernon* (835 hab.).

Principales communes : Plombières (1,582 hab.), Couchey (545 hab.), Arc-sur-Tille (1,080 hab.).

2° Arrondissement de Beaune. — 10 cantons, 199 communes.

Chefs-lieux de canton : *Beaune*, 2 cantons (10,950 hab.), *Nuits* (3,650 hab.), *Seurre* (2,791 hab.), *Nolay* (2,540 hab.), *Arnay-le-Duc* (2,560 hab.), *Bligny-sur-Ouche* (1,390 hab.), *Liernais* (1,200 hab.), *Pouilly-en-Auxois* (1,050 hab.), *Saint-Jean-de-Losne* (1,830 hab.)

Principales communes: Meursault (2,630 hab.), Pommard (1,180 hab.), Volnay (600 hab.), Saint-Nicolas-lès-Cîteaux (1,108 hab.).

3° Arrondissement de Chatillon-sur-Seine. — 6 cantons, 116 communes.

Chefs-lieux de canton : *Châtillon-sur-Seine* (4,860 hab.), *Aignay-le-Duc* (845 hab.), *Baigneux-les-Juifs* (465 hab.), *Laignes* (1,390 hab.), *Montigny-sur-Aube* (830 hab.), *Recey-sur-Ource* (9[illegible]0 hab.).

Principales communes: Autricourt-sur-Ource, Belan-sur-Ource, Boudreville, Brion-sur-Ource, Gevrolles, Minot, Vanvey, Veuxaules, Voulaines.

4° Arrondissement de Semur. — 6 cantons, 138 communes.

Chefs-lieux de canton : *Semur* (3,890 hab.), *Flavigny-sur-Ozerain* (1,110 hab.), *Montbard* (2,710 hab.), *Précy-sous-Thil* (860 hab.), *Saulieu* (3,745 hab.), *Vitteaux* (1,680 hab.).

Communes importantes : Buffon, Clameray, Epoisses, Frolois, Saint-Léger-de-Fourches, etc.

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (350 élèves); 6 colléges communaux (590 élèves); 7 institutions secondaires libres (250 élèves); 1,015 écoles primaires (61,500 élèves); 48 salles d'asile (4,100 élèves). — 87,000 individus sont complétement illettrés, 41,000 savent lire seulement et 247,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 43 indigents, à peine sur 1,000 habitants. Il y a 18 établissements hospitaliers. — Justice. 12 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 30 pour crimes contre les propriétés; 1,450 pour délits, et 5,000 pour contraventions. — 1,100 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 2,000 affaires commerciales; 5,700 en justice de paix. — Prisons. 115 hommes et 20 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 100 hommes et 16 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT
DES COTES-DU-NORD

SITUATION. — Le département des Côtes-du-Nord est situé dans la région nord-ouest de la France, entre 48° 2′ et 48° 55′ 30″ de latitude, et entre 4° 12′ 30″ et 5° 55′ de longitude ouest. Il doit son nom à sa position sur la Manche, qui baigne sa partie septentrionale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, la Manche; au sud, le département du Morbihan; à l'est, celui d'Ille-et-Vilaine; à l'ouest, celui du Finistère.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 19e de France; il contient 688,332 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de montagnes, 100,000 hectares; pays de bruyères ou de landes, 130,000; de riche terreau, 10,000; sol pierreux, 150,000; sablonneux, 100,000; argileux, 10,000.

TOPOGRAPHIE. — Les Côtes-du-Nord sont en général granitiques et schisteuses; on trouve des calcaires coquilliers dans le canton d'Evran et des grès dans celui de Saint-Jouan-de-l'Isle.

1° MONTAGNES. — Au nord, la côte présente à une mer bruyante un front de rocs de granit déchirés; puis le territoire s'élève en plateaux et en chaînons d'autant plus mouvementés qu'on s'approche de la chaîne des *monts du Mené*. Ces monts, dont le point culminant (340 m.) se trouve entre Moncontour et Collinée, partagent de l'est à l'ouest le département en deux versants, l'un sur la Manche, l'autre sur l'Océan. La ligne de faîte va se rattacher aux collines de l'Ille-et-Vilaine, à la montagne Noire et au mont d'Arré, dont les premiers chaînons se trouvent sur la limite des Côtes-du-Nord.

2° COTES. — Les côtes offrent un développement de 250 kilomètres environ, en y comprenant toutes les sinuosités d'un rivage déchiré par des baies et creusé par des embouchures. Les rives, le plus souvent escarpées et défendues par des falaises granitiques, offrent çà et là des plages composées tantôt de sables fermes et solides, tantôt de sables mouvants et dangereux. La grève de Yaudet, près de Lannion, est dans ce dernier cas.

On trouve, en partant de l'est, les baies de Port-de-Rieux et de Ploubalay, la presqu'île de Saint-Jaeut, la baie de l'Arguenon ou du Guildo; le promontoire et l'anse de Saint-Cast, la baie de la Frénay; le fort de la Latte, l'anse des Sévignés, le Toul-an-Infiern (Trou de l'Enfer), énorme fissure formée par la mer qui s'avance à un kilomètre dans les terres; le cap Fréhel, l'anse de Plurien (chapelle Saint-Michel), la pointe d'Erquy. Alors commence la baie de Saint-Brieuc, où les marées basses laissent à nu de vastes plages sablonneuses; on y trouve successivement la grotte de la Salle-Margot, la baie du Gouessant, la presqu'île d'Hillion, l'anse d'Yffiniac (Légué ou port de Saint-Brieuc), le cap de Plerin, la côte Saint-Quay. Là finit la vaste et semi-circulaire rade de Saint-Brieuc. On trouve ensuite les anses et les criques de Plouha, la baie de Paimpol, l'embouchure du Trieux, la rade de Tréguier, enfin la vaste baie où se jette le Guer.

3° PORTS. — Les côtes offrent quelques bons ports dont les principaux sont ceux de Dinan, Plouer, le Guildo, Erquy, Dahouet (ou Lamballe), Légué (port Saint-Brieuc), Binic, Portrieux, Paimpol, Lézardrieux, Pontrieux, Tréguier, Perros, Blanc et Lannion.

4° ILES. — En face de la baie de l'Arquenon se trouve l'île des Ebihens, vaste de 13 hectares environ et éclairée par un phare. Dans la baie de Saint-Brieuc se trouve l'île des Verdelets, les îles de Saint-Quay, chaîne de gigantesques rochers granitiques, formant, à 5 ou 6 kilomètres en mer, une ligne de 8 kilomètres en face de la rade de Portrieux; puis l'île des Gaves. A la partie occidentale des côtes commence une longue suite d'archipels d'écueils qui s'étendent jusqu'à Brest. En face de l'embouchure du Trieux, on trouve les îles Bréhat, Verte, Béniguet et des Héaux. La rade de Tréguier est protégée par les îles d'Er et des Renauds, et le port Blanc par les écueils de Saint-Gildas; puis viennent l'îlot du plateau du Four, l'île Tomé (à 4 kilom. en mer), et enfin l'archipel des Sept-Iles. Cet archipel, au nord du havre de Perros, se compose d'îles peu éloignées les unes des autres : île aux Moines, île Bonneau, île Rouzic, île Colsan, île Melbane, île Cerf et île Plate. La première possède quelques établissements militaires; toutes sont inhabitées et n'offrent que des mouillages peu sûrs.

HYDROGRAPHIE. — Les eaux du département se partagent entre la Manche et l'Océan Atlantique.

1° VERSANT DE LA MANCHE. — Sur ce versant coulent les rivières suivantes :

La *Rance* naît près de Collinée, devient navigable à Evran, passe à Dinan et se jette dans la Manche à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Son cours est de 79 kilomètres.

L'*Arguenon* (55 kilom.) passe à Jugon, Plancoët, et se jette dans la Manche à l'anse du Guildo.

Le *Gouet* (35 kilom.) naît près du bourg de Quintin, devient navigable près du village de Gouet et se jette dans la rade de Saint-Brieuc.

Le *Trieux* (80 kilom.) naît dans l'étang de l'ancienne abbaye de Coëtmalouen, passe à Guincamp et Pontrieux et forme, à son embouchure, une rade assez sûre et assez vaste pour contenir six vaisseaux de ligne de premier rang.

Le *Tréguier* (15 kilom.) est formé par le Guindi et la Jaudy; il forme un canal large, profond et navigable sur toute son étendue.

2° VERSANT DE L'OCÉAN. — Voici quelles sont les rivières de ce versant :

Le *Blavet* vient de l'étang de Blavet; il passe bientôt dans le département du Morbihan, pour affluer dans la Lie.

L'*Oust* vient de la forêt de Lorge et passe également dans le Morbihan.

ETANGS ET MARAIS. — Les étangs sont nombreux; on cite ceux de Jugon, de Blavet, de Corlay, de Saint-Launeuc et de Canihuel. — Marais salants d'Hillion, d'Yffiniac et de Langueux, sur les bords de la mer.

CLIMAT. — Climat séquanien, avec une certaine ressemblance avec celui de l'Angleterre : ciel gris et sombre; air vif et bon; température variable et humide. Minimum, — 8°,8; maximum, + 31°,3. — *Pluies* : 122 jours. L'automne est la belle saison.

Vie moyenne : 33 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Granit, gneiss, schiste, porphyre, ardoises, marbre, ocres jaune et rouge, serpentine verte, grès réfractaire, argile à poterie, minerai de fer.

Sources minérales ferrugineuses de Paimpol, de Dinan, de Saint-Brieuc, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Le littoral, qui est très-fertile, donne en abondance : froment, orge, chanvre, trèfle, beaux pâturages, colza, ray-grass d'Italie et d'Angleterre. — A l'intérieur : seigle, sarrasin, avoines, oignons et choux très-estimés. — Pommiers à cidre, myrtes, figuiers. — Chêne, hêtre, bouleau, châtaignier, pins maritimes; arbousier, houx, genêt, ajonc épineux. — Plantes aromatiques dans les landes du haut pays.

3° ANIMAUX. — Race petite et grêle d'animaux domestiques; loups, blaireaux, renards, chevreuils, sangliers; lièvres, lapins et menu gibier; pingouins, goëlands, grèbes, mauves, eiders, cormorans, etc. — Nombreux mollusques, harengs, maquereaux, sardines, congres, soles, plies, turbots, saumons, coquillages, poulpes, crustacés. — Abeilles.

VOIES DE COMMUNICATION

7 routes nationales (479 kilom.); 17 routes départementales (496 kilom.); 1,318 chemins vicinaux (5,373 kilom.).

7 rivières navigables (79 kilom.).

2 canaux : 1° le canal du *Blavet* fait partie de la grande communication de Nantes à Brest; 2° le canal d'*Ille-et-Rance* réunit les deux versants de la Bretagne. — Total des canaux : 79 kilomètres.

CHEMINS DE FER

Le territoire est traversé de l'est à l'ouest par le chemin de fer de Paris à Brest, qui appartient au réseau de l'Ouest. Embranchement de Saint-Brieuc à Pontivy.

En projet, un chemin de fer de Lamballe à Dinan.

LIGNE DE BREST A PARIS

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Brest.
Caulnes-Dinan....	420 kilom.	203 kilom.
Broons..........	428	195
Plénée-Jugon	439	185
Lamballe........	455	169
Yffiniac..........	465	158
SAINT-BRIEUC.....	475	148
Chatelaudren	492	131
GUINCAMP........	505	118
Belle-Isle-Bégard .	520	103
Plouaret-Lannion.	531	92
Plounérin	540	84

DE SAINT-BRIEUC A PONTIVY

Stations.	Dist. de Paris.
SAINT-BRIEUC....	475 kilom.
St-Julien (halte)..	»
Plaintel	486
Quintin	493
Le Pas (halte)	»
Plœuc l'Hermitage	503
Uzel.............	510
La Motte (halte)..	»
LOUDÉAC..........	524

AGRICULTURE. — L'agriculture est en progrès sur le littoral, où le sol est riche et où la propriété est divisée; dans l'intérieur, elle est stationnaire.

On compte : 264,000 hectares en céréales; 32,000 en cultures potagères ou industrielles; 23,000 en prairies artificielles; 57,000 en prairies naturelles; 98,000 en pâturages; 37,000 en bois et forêts; 106,000 en bois et jachères; le tout valant 103 millions de francs.

La valeur des animaux domestiques est estimée à 68 millions; la race bovine (330,000 têtes) entre dans ce chiffre pour 33 millions. En général, les vaches du pays sont bonnes laitières.

INDUSTRIE. — 1 minière, 5 usines à fer, 2 laveries de sable. — A Dinan, manufacture de toiles à voiles, de toiles de ménage très-estimées en Bretagne et de toiles de Combourg pour les prisons et les hôpitaux (250,000 m., valant 400,000 fr.). — Industrie linière assez importante. Tuileries, poteries, minoteries, scieries mécaniques, papeteries, brasseries, tanneries, mégisseries, instruments aratoires. — Pêche le long des côtes et pêche de la morue à Terre-Neuve.

COMMERCE. — *Exportation* de toiles, de grains, de beurre, de chevaux, de bétail, de cidre, de miel, de cire et de sel.

NAVIGATION. — 18 ports, dont le tonnage total est de 620 bâtiments jaugeant 22,000 tonneaux.

Navires à voiles et à vapeur réunis, entrées, lest compris : 922 navires jaugeant 49,000 tonneaux. — *Cabotages à voiles et à vapeur réunis*, entrées, 2,100 navires (61,000 tonneaux).

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population des Côtes-du-Nord a augmenté de 136,000 habitants; elle a diminué depuis de 18,915 âmes et n'est plus que de 622,295 habitants. Ce département populeux est le 8e de France sous le rapport de sa population absolue; il compte 90 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 12e.

Quoique ayant fait de très-grands progrès depuis la Révolution, les Bretons des Côtes-du-Nord ont conservé, surtout dans les campagnes, leur originalité. Affables, hospitaliers, simples, purs dans leurs mœurs, sobres, ils joignent à un entêtement proverbial une certaine violence de passions. On retrouve chez eux, de même que chez les Celtes, leurs ancêtres, un mélange de patience et d'esprit batailleur. Ils sont très-attachés à leur pays, à leur famille, et surtout à la religion de leurs pères. Leur costume se distingue par la largeur de leur chapeau, leurs guêtres et leur manteau bleu, tandis que les femmes portent encore, dans quelques campagnes, le *joubelineu* ou capuchon.

Leur langue, appelée *brezonecq*, très-pure, est invariable dans ses adjectifs et pleine de tours poétiques; elle ne possède qu'un seul genre; c'est l'ancien celtique qui a subi quelques modifications par la suite des siècles et qui offre de grandes ressemblances avec le gaël d'Irlande et l'erse de l'Ecosse. On parle surtout le brezonecq dans les arrondissements de Guincamp et de Lannion et dans une portion de ceux de Loudéac et de Saint-Brieuc. Les modifications ont établi quatre dialectes principaux qui diffèrent surtout par la manière dont on prononce les mots.

HISTOIRE. — Le département des Côtes-du-Nord fut formé en 1790 de trois régions bretonnes : le pays de Saint-Brieuc, appartenant à la Haute-Bretagne, celui de Tréguier et de Lannion, appartenant à la Basse-Bretagne, et celui de Dinan, connu sous le nom de Bretagne moyenne. Ces territoires furent primitivement occupés par les *Curiosolites*, les *Lescobiens*, les *Ambiliates*. Les Curiosolites avaient pour capitale Corseult, dont le nom semble une réduction de celui de la peuplade. Après la conquête de l'Armorique par César, cette ville fut choisie par les Romains comme un point central d'où rayonnèrent quatre grandes voies : la première conduisait à Vannes, la seconde à Quintin, les deux autres à Dinan et à Dinard. Le pays fut incorporé dans la troisième Lyonnaise. Il garde encore aujourd'hui un grand nombre de vestiges de la civilisation romaine, mêlés aux monuments du culte druidique. Nous citerons la pierre de l'île Bréhat, le tumulus de Lancerf, d'une part, et de l'autre, les vestiges des voies dont nous avons parlé et les ruines de Binic, recouvertes par la mer et qui deux fois, en 1808 et en 1824, apparurent à marée basse. Cet édifice avait quatre-vingts pieds de long sur quarante de large.

Ce fut sur la plage de Binic que débarquèrent, au quatrième et au cinquième siècles, les premiers émigrants bretons. Ceux de cette dernière époque avaient pour chef un certain Fragan, et s'arrêtèrent sur les bords de la petite rivière du Gouet, qui se jette dans la baie de Saint-Brieuc. Cet endroit a gardé le nom de *Plon-Fragan*, peuple de Fragan. Ce chef eut de sa femme Guen trois garçons et une fille. Ces quatre enfants méritèrent, par leurs vertus chrétiennes, d'être mis au nombre des saints. Ils se nommaient Guignolé, Guétenoc, Juduc et Creirvie. Guignolé fut nommé par le roi Gradlon abbé du monastère de Landevenec, et saint Jucut fonda un couvent qui porta son nom. L'histoire des premiers rois bretons et de leurs luttes avec les comtes qui possédaient le pays est fort obscure. Ces petits souverains furent peu à peu dépossédés, et au onzième siècle la maison de Penthièvre ou Penthièvre domina tout le pays. Celle-ci tirait son nom du château de Pontreff, situé entre le Leff et le Treff, ou Trieux. Saint-Brieuc et son diocèse, une partie du diocèse de Tréguier, c'est-à-dire près d'un tiers de la Bretagne appartint aux comtes de Penthièvre. Le comté se trouva en rivalité et en guerres incessantes avec le duché de Bretagne jusqu'au jour où Jeanne la Boiteuse, fille de Guy de Bretagne, qui avait hérité des deux duchés, fut vaincue par Jean de Montfort, l'allié des Anglais, et réduite au seul comté de Penthièvre par le traité de Guérande. Cependant, peu de temps après les Penthièvre trouvèrent un allié puissant dans le connétable de Clisson, ennemi mortel de la domination anglaise. Un mariage entre Jean de Blois, fils de la comtesse Jeanne, et Marguerite, fille du connétable, réunit contre les ducs de Bretagne les deux seigneuries les plus puissantes. Le duc Jean IV s'alarma de cette union dont il devinait le but, et tenta d'attirer Clisson dans un guet-apens et de l'y assassiner. Une guerre longue et terrible s'ensuivit. Le connétable se lassa le premier, mais sa fille, implacable, altérée de vengeance, continua la guerre malgré lui, résolue à tout, même à employer l'arme déloyale dont le duc Jean avait tenté de se servir, l'assassinat. Clisson repoussa avec horreur de semblables desseins, mais il mourut, et sa fille put alors s'abandonner aux seuls conseils de sa haine. Elle attira à son tour Jean IV dans un guet-apens. Cependant la Bretagne était lasse, et ses seigneurs, redoutant une femme aussi vindicative, se tournèrent tous contre elle. Les châteaux de Penthièvre furent rasés et la comtesse Marguerite se retira en France avec ses deux fils (1420). Peu de temps après, le connétable de Richemond s'entremit pour faire restituer le comté à Jean, fils de Marguerite de Clisson. Jean mourut sans héritiers directs; sa nièce transmit en dot le comté à Jean de Bresse, maréchal de France. La possession du domaine fut confirmée à ses descendants par François Ier, lors de la réunion de la Bretagne à la France. Charles IX érigea le comté en duché-pairie qui passa dans la famille de Vendôme et fut cédé enfin à Louis de Bourbon, comte de Toulouse. Au dix-huitième siècle, la petite-fille du comte de Toulouse porta le duché dans la famille d'Orléans par son mariage avec le duc de Chartres.

Depuis cette époque, le duché de Penthièvre, dont la Révolution a fait le département des Côtes-du-Nord, ne fut troublé que par une descente des Anglais en 1758, repoussée par le duc d'Aiguillon; et en 1795 par l'expédition de Quiberon, que repoussa le général Hoche.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Côtes-du-Nord, (chef-lieu Saint-Brieuc), est divisé en 5 arrondissements, 48 cantons, 387 communes. Il est compris dans la 12e inspection des ponts et chaussées; dans la 23e conservation des forêts (Rennes); dans l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du nord-ouest); dans la 1re région agricole (nord-ouest).

Il forme la 4e subdivision de la 16e division militaire (Rennes), du 5e corps d'armée (Tours); 5e légion de gendarmerie (Rennes).

Tous les ports dépendent de la préfecture maritime de Brest. — A Dinan, quartier maritime du sous-arrondissement de Saint-Servan; à Paimpol et à Saint-Brieuc, quartiers du sous-arrondissement de Brest. — Feux fixes sur toute la côte; magnifique phare de Bréhat, le plus beau de France.

Diocèse de Saint-Brieuc, suffragant de Rennes; grand séminaire à Saint-Brieuc; petits séminaires à Tréguier, Dinan et Plouguernevel; 48 cures, 348 succursales; 360 vicariats.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Saint-Brieuc, Paimpol et Quintin sont du ressort de la cour d'appel de Rennes.

Le lycée de Saint-Brieuc, les colléges communaux de Dinan, de Lamballe, de Lannion, le cours normal d'instituteurs de Lamballe, le cours d'institutrices et 715 écoles publiques sont compris dans le ressort de l'académie de Rennes.

Bureaux de douanes, dépendant de la direction de Saint-Malo, à Paimpol et au Légué (port de Saint-Brieuc).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC (lat., 48° 30′ 53″; long., 5° 6′ 7″ O.). — *Saint-Brieuc*, (*Brioci*), est situé à 451 kilomètres de Paris, à l'embouchure du Gouet, et relié à la Manche par le port du Légué. L'origine de cette ville remonte à la fin du cinquième ou du sixième siècle, c'est-à-dire, selon dom Lobineau, à 480, ou à 556 selon Albert le Grand. La tradition rapporte qu'un Breton vénérable, nommé Brioc, et canonisé depuis sous le nom de saint Brieuc, ayant abordé à l'embouchure du Gouet, y rencontra un sien cousin nommé Rigwal. Celui-ci fit à son parent l'accueil le plus hospitalier, et poussa la générosité jusqu'à lui donner les terrains suffisants à la création d'un monastère. Saint Brieuc fonda une maison dont les religieux furent autant d'apôtres. Un village s'éleva, qui devint la ville de Saint-Brieuc. Ses premiers seigneurs furent ses évêques. Le pouvoir de ces prélats était absolu, et si vous désirez connaître le cérémonial observé à leur cour au moyen âge, vous le trouverez dans la page suivante, empruntée aux *Annales briochines* de l'abbé Rufflet : « Quand monseigneur entrait à Saint-Brieuc, le seigneur du Boisboixel l'allait recevoir à la porte de la ville ; là, on présentait au prélat une haquenée richement caparaçonnée. Le seigneur du Boisboixel, en qualité d'écuyer féodé, tenait l'étrier, tandis que l'évêque montait sur cette haquenée. Il la conduisait ensuite par la bride jusqu'au palais épiscopal, et, lorsque le prélat était descendu, il prétendait que la haquenée devait lui appartenir. Dans le festin de cérémonie qui suivait cette entrée, le gentilhomme qui avait le titre de maître d'hôtel féodé de l'évêque lui donnait à laver avant qu'il se mît à table; il lui versait à boire pendant le repas, et il prétendait aussi avoir pour cela l'aiguière, la serviette, la coupe d'or ou d'argent dans laquelle le prélat avait bu, et ce qui restait de viande dans le grand plat pour en manger ce qu'il voudrait. Le reste, il devait le donner au maréchal-ferrant;

celui-ci, après en avoir aussi mangé autant qu'il voulait, allait aux prisons de l'évêque inviter les prisonniers à faire bonne chère de ce qui restait. Le maréchal-ferrant était obligé de ferrer la haquenée et avait droit de demander pour payement un *parisis*. Le maître d'hôtel était aussi obligé, et cette obligation subsiste encore aujourd'hui, de donner les hautbois, musettes et violons avec un jambon le jour du mardi gras de chaque année, sur la place du Martroy, à Saint-Brieuc, et tous les cabaretiers de cette ville sont obligés d'apporter à la table du jambon un pot de vin ou de telle autre boisson qu'ils débitent. » Ces coutumes furent maintenues jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Nous n'avons guère à glaner dans l'histoire de Saint-Brieuc que des anecdotes ecclésiastiques; la construction d'un couvent ou d'une église, le transport des saintes reliques d'une église à l'autre, tels en sont les grands événements. Nous nous bornerons donc à constater que cette ville demeura paisible et heureuse jusqu'à l'époque où la guerre éclata entre Olivier de Clisson et Jean IV. Le connétable assiégea les Briochins retirés dans leur cathédrale fortifiée. Ce siége dura quinze jours, et la cathédrale fut prise avant que le duc pût venir à son secours.

Deux siècles plus tard, en 1591, Arvaugourd Saint-Laurent, lieutenant du duc de Mercœur, vint assiéger la tour de Cesson. — Cette tour avait 100 pieds de hauteur et était construite sur une falaise qui elle-même était élevée de 200 pieds. Cette affaire fut féconde en péripéties. Rieux de Sourdéac força Arvaugourd à lever le siége, le fit prisonnier et l'enferma dans la tour. Mercœur accourut et délivra son lieutenant. En 1598, la tour de Cesson fut encore prise par le maréchal de Brissac, et elle fut démolie par ordre de Henri IV.

Mais si Saint-Brieuc, à l'ombre de son évêché, jouit d'une existence assez paisible, il demeura en dehors du mouvement libéral et industriel des autres grandes villes. Ce ne fut qu'en 1620 qu'il posséda une imprimerie, qui fut subventionnée par la ville et l'évêché. Il avait déjà un collége fondé par le chapitre, et en 1664 seulement il eut un séminaire. Mais les couvents n'y manquaient pas, et dans le courant du dix-septième siècle, de 1615 à 1626, on l'enrichit de trois couvents nouveaux.

La noblesse et le clergé de Bretagne tinrent plusieurs fois leurs Etats à Saint-Brieuc. La Révolution de 1789 y fut accueillie avec une froideur méfiante, même de la part de la bourgeoisie. Tous ses prêtres refusèrent le serment constitutionnel. Cependant ce fut à la Révolution que cette ville dut l'accroissement considérable qu'elle a pris depuis le commencement de notre siècle. Sa population s'est doublée; le commerce, l'instruction y ont fait de notables progrès. Son petit port, le Légué, prend une part considérable à la pêche de Terre-Neuve.

Les ruines de la tour de Cesson et la cathédrale, qui date du treizième siècle, sont les principaux monuments que nous ayons à citer. La cathédrale renferme le tombeau de saint Guillaume classé parmi les monuments historiques.

Elle contient plusieurs autres tombeaux d'évêques, un magnifique autel en bois sculpté; un buffet d'orgues du seizième siècle. Les autres églises sont celles de Saint-Michel, reconstruite en 1837; la chapelle Notre-Dame d'Espérance, rebâtie en 1854 et contenant un très-beau calvaire; la chapelle Notre-Dame de la Fontaine, la belle chapelle de l'Orphelinat de Nazareth, etc. — La ville renferme, en outre, une préfecture avec un beau parc, un palais épiscopal, un palais de justice entouré d'un square, un lycée, une bibliothèque (27,000 volumes), un musée, l'hôtel des ducs de Bretagne, une statue de Duguesclin, des promenades et des boulevards.

Le Légué. — Le Légué est le port de Saint-Brieuc, dont il est distant d'un kilomètre. Il est formé par un canal de 6 mètres de profondeur et d'une largeur moyenne de 26 mètres. Les premiers travaux en furent faits en 1752 et ont été continués depuis à plusieurs reprises. A l'entrée du port s'élève la tour de Cesson, que les marins aperçoivent à plus de 20 kilomètres en mer.

Chatelaudren. — Cette petite ville doit son origine au roi breton Audren, qui y construisit un château. Jusqu'à la Révolution, elle fut la capitale du comté de Goëlo. Elle fut inondée complétement en 1773.

Lamballe.—Cette jolie petite ville est située au bord du Gouessant, à 24 kilomètres sud-est de Saint-Brieuc. Son origine est très-ancienne et remonte certainement au delà du huitième siècle, puisque l'on sait qu'au neuvième elle fut détruite par les Normands. Elle fut rebâtie par les comtes de Penthièvre. En 1626, son château fut détruit par l'ordre de Richelieu, à qui il avait résisté. Pendant la Révolution, les chouans s'organisèrent aux environs de Lamballe et y tinrent la campagne.

On trouve à Lamballe : l'église Notre-Dame, monument historique du treizième siècle, retouché au quinzième et restauré en 1857; les portes Barrio et Saint-Martin; le couvent des Augustins, converti en justice de paix et en école; un collége (dans les dépendances de l'ancien château) et un haras.

Yffinaic, à 10 kilomètres de Saint-Brieuc, se trouve près du viaduc du Gouëdic (7 arches, 134 mètres de long).

Binic, à 13 kilomètres nord-ouest de Saint-Brieuc, renferme quelques établissements de bains de mer.

Portrieux, à 18 kilomètres nord-ouest de Saint-Brieuc : bains de mer.

Saint-Quay, à 19 kilomètres nord-ouest de Saint-Brieuc : bains de mer.

Plouha, à 28 kilomètres nord-ouest de Saint-Brieuc, offre, dans ses environs, la chapelle *Kermaria an Isquit*.

Kérity, à 40 kilomètres nord-ouest de Saint-Brieuc, renferme les ruines de l'abbaye de Beaufort (treizième siècle).

Paimpol, au fond d'une vaste rade, est très-bien situé pour la pêche du maquereau et de la morue.

Lanleff. — Près de ce petit village, on voit un édifice antique nommé le temple de Lanleff, qui est demeuré une énigme pour les antiquaires. On en trouve la description dans les *Annales briochines*.

Erquy. — Ce petit port, situé à 35 kilomètres nord-est de Saint-Brieuc, a été créé par les Romains, qui le nommaient *Rheginea*. On y a trouvé un grand nombre d'antiquités.

Plœuc, à 28 kilomètres au sud de Saint-Brieuc, possède les menhirs et les tumulus de Beaulieu.

Quintin, à 18 kilomètres sud de Saint-Brieuc; ceinture de la vierge dans le trésor de l'église Notre-Dame; curieux ossuaire dans le cimetière. Château. — Fabriques de toiles.

2° ARRONDISSEMENT DE DINAN. — *Dinan* (*Dinanum*), est situé à 60 kilomètres de Saint-Brieuc, sur la Rance. Dinan se forma autour d'un monastère, qui lui-même était construit au pied d'une forteresse bâtie par les Romains. A cette dernière succéda un château, et la ville elle-même fut entourée d'énormes remparts de granit, qui en firent une place redoutable. Son premier seigneur fut Geoffroy de Bretagne, et la domination de ses successeurs s'étendit jusqu'à Saint-Malo et à Dol. Dinan fut prise par Guillaume le Conquérant. En 1359, le duc de Lancastre vint l'assiéger. Elle eût succombé faute de vivres, si Duguesclin, avec six cents cavaliers, ne fût accouru à son secours. Une trêve de quinze jours fut obtenue. Sur la foi de cette convention, Olivier, frère du chevalier, sortit de la ville pour faire une promenade à cheval, mais lorsqu'il fut dans la plaine, un capitaine anglais, Thomas de Cantorbery, le fit prisonnier. Duguesclin, à cette nouvelle, se rendit au camp anglais et réclama justice. A ses paroles indignées, Cantorbery répliqua par un défi. Duguesclin accepte le duel qui lui est proposé, mais à la condition qu'il aura lieu sur la place de Dinan. Une jolie Dinanaise, nommée Tiphaine Raguenel, qui s'est éprise du vaillant chevalier et versée dans l'astrologie, prédit la victoire à Duguesclin. Le combat a lieu; il a pour témoins, d'une part, toute la ville, et, de l'autre, le duc de Lancastre et ses chevaliers. La victoire est longtemps disputée mais elle appartient enfin au champion de la justice, et le brave chevalier tient sous son genou la poitrine du traître, à qui il fait grâce, à la prière du duc. Après le combat, un banquet réunit Anglais et Bretons, et peu après Bertrand Duguesclin épousa Tiphaine de Raguenel. Ce roman eut son épilogue. En 1373, Dinan fut pris par les Anglais et délivré par Duguesclin, alors connétable. Quand mourut ce Bayard du quatorzième siècle, son corps fut enterré à Saint-Denis, mais son cœur fut transporté à Dinan et déposé dans l'église Saint-Sauveur. — Autre drame :

En 1444, le comté de Dinan appartenait par héritage à une jeune fille, Françoise de Chateaubriant. Sa beauté et sa fortune avaient séduit Giles, frère du duc François Ier, et ce seigneur avait obtenu sa main. Mais ce mariage ne s'était accompli que malgré le favori du duc, un Italien qui, lui aussi, convoitait cette belle et riche héritière. Cet Italien résolut de perdre le mari de Françoise et de le faire périr. Il organisa contre lui à la cour du duc un système de persécutions sourdes, de perfidies noires qui finirent par exaspérer le malheureux Giles au point de le jeter dans le parti anglais. C'était là probablement que voulait l'amener l'astucieux Italien, qui aussitôt dénonça sa trahison et le fit arrêter. Giles fut enfermé dans les plus affreuses prisons de ses propres châteaux, tandis qu'on instruisait son procès. On voulut le laisser périr de faim; mais une femme dévouée s'introduisit dans son cachot et lui apporta de la nourriture. On essaya de l'empoisonner, mais sa robuste constitution résista même au poison italien. Sa mort était décidée : on l'étouffa entre deux matelas.

Cependant l'amie dévouée qui l'avait sauvé de la faim avait voulu sauver son âme, et avant qu'il fût assassiné, avait introduit dans son cachot un religieux qui l'avait confessé. Quelque temps après, comme le duc se promenait à cheval, un religieux se présenta à sa rencontre : « Duc, lui dit-il, j'ai reçu la confession de ton frère Giles que tu as fait périr. Ta victime te somme par ma bouche de comparaître dans quarante jours devant le tribunal de Dieu. »

Quarante jours plus tard le duc mourut. La veuve du malheureux Giles épousa le comte de Laval. Dinan fut réuni à la couronne de France sous Charles VIII. Le rôle politique de cette ville eut encore quelque importance sous les règnes suivants. Enfin, en 1749, ses fortifications furent transformées en promenades. Elle a conservé son château du quinzième siècle et sa belle église de Saint-Sauveur. Un canal la relie à la Manche et assure sa prospérité commerciale. Dinan est la patrie de Duclos, qui fut longtemps maire de la ville.

Outre les monuments déjà cités, Dinan a conservé son enceinte fortifiée, quatre portes, plusieurs tours et plusieurs églises; on y trouve un hôtel de ville contenant un musée, avec des collections d'histoire naturelle et d'archéologie; plusieurs places, entre autres la place Duguesclin, ornée d'une statue de ce capitaine, des boulevards, une fontaine ferrugineuse, un viaduc reliant la ville au bourg de Lanvallay (250 m. de long).

Lehon, à 1 kilomètre de Dinan, est situé sur un port pouvant contenir des navires de 150 tonneaux.

Taden. — Taden, petite ville située à 6 kilomètres nord-est de Dinan, possède sur son territoire les ruines imposantes et curieuses du château de la Garaye. Ce château remonte au seizième siècle.

Corseult. — Cette petite ville, située entre Lamballe et Dinan, à 10 kilomètres ouest de cette ville, est l'ancienne capitale des *Curiosolites*, dont nous avons parlé dans l'histoire du département. La ville gallo-romaine a été découverte au dix-huitième siècle. En cherchant du tuileau pour faire du ciment, la pioche mit au jour les ruines d'une grande ville : c'était l'antique Corseult.

3° ARRONDISSEMENT DE GUINCAMP. — *Guincamp*, à 35 kilomètres ouest-nord-ouest de Saint-Brieuc, au milieu d'une belle plaine, était, au moyen âge, une des places les plus considérables du comté de Penthièvre. Elle a conservé l'église Notre-Dame de Bon-Secours (monum. hist. des treizième et seizième siècles), surmontée d'une flèche de 60 mètres ; cette église est un lieu de pèlerinage ou *pardon* très-fréquenté, le premier dimanche de juillet ; plusieurs autres monuments du passé ornent la ville : ancien manoir abbatial du seizième siècle, restes du château et des murs d'enceinte du quinzième siècle ; fontaine de la Pompe (1743), etc. A 3 kilomètres de Guincamp, s'élève la chapelle de Notre-Dame de Grâce, construite au seizième siècle, et où se trouve un reliquaire renfermant les restes de Charles de Blois.

Guincamp, autrefois très-enviée pour ses prérogatives, telles que droits de députation, de moyenne et basse justice, fut souvent assiégée et pillée ; le château qui la défendait fut rasé en 1626. La ville a perdu beaucoup de son importance ; on y trouve quelques moulins à eau, des filatures de lin, des minoteries, etc.

Bégard, à 14 kilomètres nord-ouest de Guincamp, possède une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, construite en 1130 et convertie aujourd'hui en asile d'aliénés.

Pédernec, à 10 kilomètres de Guincamp : menhirs.

Pontrieux, à 20 kilomètres au nord de Guincamp, sur le Trieux, qui y devient navigable.

Belle-Isle-en-Terre, exploitation de minerai de fer.

Bourbriac, même exploitation.

4° ARRONDISSEMENT DE LANNION. — *Lannion* (*Lanium*), à 75 kilomètres nord-ouest de Saint-Brieuc. Cette petite ville fut jadis fortifiée, elle était le chef-lieu d'un comté. En 1346 elle fut prise et détruite par les Anglais. Lannion est en Basse-Bretagne ; on y parle l'ancienne langue, ce que l'on appelle le brezonecq. Elle possède un petit port sur la Manche, un pont pittoresque, un bel hospice (1866), des maisons anciennes et l'église Saint-Jean du Baly (seizième et dix-septième siècle). A 1 kilomètre de Lannion se trouve l'église romane de Brélévénez, avec une crypte. Exportation de chanvre, d'os pour noir animal, de céréales, de graines oléagineuses, etc. ; importation de vins, d'eaux-de-vie, de bois du nord, etc.

Tonquédec. — Tonquédec est situé sur le bord du Guer, à 13 kilomètres sud-est de Lannion. Cette petite ville, jusqu'au règne de Louis XIII, jouit d'une certaine importance féodale. Il reste de ce passé des ruines intéressantes, celles d'un beau château démantelé par Louis XIII et celles des remparts flanqués de tours. Son église possède de belles verrières du quinzième siècle.

Plouaret. — L'archéologue trouve dans cette petite ville la chapelle des Sept-Saints, élevée, au commencement du siècle dernier, sur un dolmen. Près de la ville on admire un hêtre centenaire du tronc duquel jaillit une source.

Lézardrieux, petit port sur le Trieux.

Perros-Guirec, autre port, accessible aux navires de 150 tonneaux.

La Roche-Derrien. — La Roche-Derrien, à 20 kilomètres à l'est de Lannion, doit son origine à Erroen, comte de Penthièvre, qui y fit bâtir un château fort en 1070. Prise par les Anglais en 1347, elle fut secourue par Charles de Blois. La lutte fut acharnée et désastreuse pour la noblesse bretonne. Charles, blessé, tomba au pouvoir des Anglais, qui le traitèrent avec barbarie. Sa femme, Jeanne de Penthièvre, continua la guerre. Le duc de Bretagne fit démolir le château de la Roche-Derrien en 1394.

Tréguier. — Tréguier (*Trecor*), à 20 kilomètres nord-est de Lannion, au confluent du Guindy et du Jandy, est une ville très-ancienne. Elle doit son origine à un monastère fondé en 598 par saint Tugdual, fils d'Hoël Ier. Au neuvième siècle, elle était le chef-lieu d'un comté et possédait un siége épiscopal. Près de cette ville, au château de Kermartin, naquit en 1227 un des saints les plus vénérés de la Bretagne, saint Yves. Saint Yves fit l'usage le plus charitable de sa fortune et de sa science. Il mourut en 1303. Tréguier, dévastée par les Anglais en 1346, fut choisie par le connétable de Clisson pour chantier de construction lorsqu'il médita d'envahir l'Angleterre et d'y transporter une forteresse de 3,000 pieds de diamètre, construite en bois. La cathédrale de Tréguier et le cloître y attenant sont classés parmi les monuments historiques.

5° ARRONDISSEMENT DE LOUDÉAC. — *Loudéac* (*Ludeacum*). Cette ville est située à 50 kilomètres de Saint-Brieuc, au point le plus central de la Bretagne. Elle ne fut d'abord qu'un rendez-vous de chasse au dixième siècle, désigné sous le nom de *Lousiat*. Elle devint plus tard une châtellenie des comtes de Porhoët et appartint ensuite à la maison de Rohan. Au douzième siècle, sa tranquillité fut troublée pendant quelques années par un fou qui se croyait prophète et qui était parvenu à fanatiser le peuple en le faisant croire à sa mission. Ce personnage, nommé Eon de l'Etoile, fut jugé par le concile de Reims, reconnu fou et enfermé. Loudéac, entouré de grandes forêts, alimentait de nombreuses forges, lorsque des émigrés flamands, chassés par le duc d'Albe, vinrent en 1567 s'établir dans cette ville, où ils apportèrent une industrie nouvelle, celle de la toile. Cette industrie prit un développement considérable, mais son importance a beaucoup diminué depuis la Révolution. Depuis, l'agriculture a fait dans le pays de grands progrès et l'on a fondé sur son territoire la ferme-école de Plessis-Boudet. On remarque à Loudéac les restes d'un camp fortifié du seizième siècle, l'église Saint-Nicolas (1579) et les ruines des châteaux de Ville-Audrain et de la Feuillée.

L'exploitation du minerai de fer et la fabrication des toiles de lin sont restées les principales industries des communes de l'arrondissement de Loudéac.

STATISTIQUE. — 1° ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC. — 12 cantons, 96 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Brieuc*, 2 cantons (15,812 hab.), *Chatelaudren* (1,306 hab.), *Etables* (2,962 hab.), *Lamballe* (4,152 hab.), *Lanvollon* (1,715 hab.), *Moncontour* (1,385 hab.), *Paimpol* (2,167 hab.), *Pléneuf* (2,203 hab.), *Plœuc* (5,115 hab.), *Plouha* (5,530 hab.), *Quintin* (3,691 hab.).

Principales communes : Binic (2,740 hab.), Bréhand (2,095 hab.), Erquy (2,415 hab.), Hénon (3,005 hab.), Hillion (2,650 hab.), Kérity (2,095 hab.), Lanfains (2,285 hab.), Langueux (2,750 hab.), Maroué (2,350 hab.), Plaintel (2,980 hab.), Plétran (3,485 hab.), Pléguien (2,016 hab.), Plélo (4,346 hab.), Plérin (6,170 hab.), Ploubazlanec (3,480 hab.), Plouëzec (1,645 hab.), Ploufragan (2,605 hab.), Plounez (2,125 hab.), Plourhan (2,250 hab.), Plourivo (2,625 hab.), Pommerit-le-Vicomte (3,120 hab.), Pordic (4,915 hab.), Quessoy (3,605 hab.), Saint-Quay (2,950 hab.), Yffiniac (2,290 hab.), Saint-Brandan (2,660 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE DINAN. — 10 cantons, 92 communes.

Chefs-lieux de canton : *Dinan*, 2 cantons (8,510 hab.), *Broons* (2,735 hab.), *Evran* (4,402 hab.), *Jugon* (570 hab.), *Matignon* (1,375 hab.), *Plancoët* (1,900 hab.), *Plélan-le-Petit* (1,201 hab.), *Ploubalay* (2,730 hab.), *Saint-Jouan-de-l'Isle* (725 hab.).

Principales communes : Caulnes (2,101 hab.), Corseul (3,265 hab.), Plédéliac (2,075 hab.), Plénée-Jugon (4,300 hab.), Plestan (2,050 hab.), Pleudihen (4,850 hab.), Plouasne (2,599 hab.), Plouër (3,930 hab.), Plumaugat (2,470 hab.), Sévignac (2,803 hab.), Yvignac (2,085 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE GUINCAMP. — 10 cantons, 60 communes.

Chefs-lieux de canton : *Guincamp* (6,975 hab.) *Bégard* (4,550 hab.), *Belle-Isle-en-Terre* (2,050 hab.), *Bourbriac* (4,220 hab.), *Callac* (3,06[illegible] hab.), *Maël-Carhaix* (2,230 hab.), *Plouagat* (2,480 hab.), *Pontrieux* (2,300 hab.), *Rostrenen* (1,625 hab.), *Saint-Nicolas-du-Pelem* (2,830 hab.).

Communes importantes : Carnoët (2,120 hab.), Duault (2,810 hab.), Glanel (3,450 hab.), Goudelin (2,320 hab.), Kergrist-Moëlou (2,450 hab.), Louargat (4,357 hab.), Pédernec (3,305 hab.), Ploëzal (3,157 hab.), Plouëc (2,240 hab.), Plougouver (4,130 hab.) Plouguernevel (3,530 hab.), Plouisy (2,002 hab.), Ploumageor (2,270 hab.), Plounévez-Quintin (2,650 hab.), Quemper-Guézenac (2,760 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE LANNION. — 7 cantons, 66 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lannion* (6,830 hab.), *Lézardrieux* (2,260 hab.), *Perros-Guirec* (2,800 hab.), *Plestin* (4,540 hab.), *Plouaret* (3,360 hab.), *la Roche-Derrien* (1,760 hab.), *Tréguier* (3,650 hab.).

Principales communes : Cavan (2,005 hab.), Langoat (2,305 hab.), Longuizy-Plougras (3,360 hab.), Penvénan (3,096 hab.), Pleubian (3,795 hab.), Pleudaniel (2,535 hab.), Pleumeur-Bodou (3,030 hab.), Pleumeur-Gautier (2,465 hab.), Ploubezre (3,495 hab.), Plougrescant (2,375 hab.), Plouguiel (2,580 hab.), Ploumilliau (3,760 hab.), Plounévez-Moëdec (3,835 hab.) ; Pluzunet (2,52[illegible] hab.), Pommerit-Jaudy (2,650 hab.), Prat (2,250 hab.), le Vieux-Marché (2,420 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE LOUDÉAC. — 9 cantons, 74 communes.

Chefs-lieux de canton : *Loudéac* (6,075 hab.), *la Chèze* (395 hab.), *Collinée* (775 hab.), *Corlay* (1,490 hab.), *Goarec* (870 hab.), *Merdrignac* (3,390 hab.), *Plouguenast* (3,615 hab.), *Mûr* (2,530 hab.), *Uzel* (1,650 hab.).

Communes importantes : la Motte (3,360 hab.), Plémet (3,430 hab.), Plémy (2,950 hab.), Plescala (3,530 hab.), Plumieux (2,360 hab.), Trévé (2,340 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (242 élèves), 3 colléges communaux (375 élèves), 5 institutions secondaires libres (465 élèves), 715 écoles primaires (55,000 élèves), 25 salles d'asile (3,540 élèves). — 365,000 habitants sont complétement illettrés, 81,000 savent lire seulement et 185,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 21 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. — Il y a 11 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 25 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes ; 20 pour crimes contre les propriétés ; 1,100 pour délits ; 4,000 pour contraventions. — 780 affaires civiles et 560 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux ; 3,800 affaires en justice de paix. — PRISONS. 100 hommes et 50 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales ; 90 hommes et 15 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

SITUATION. — Le département de la Creuse est situé dans la région centrale de la France, entre 45° 40′ et 46° 27′ 25″ de latitude, et entre 0° 16′ 25″ de longitude est et 0° 57′ 50″ de longitude ouest. Il doit son nom à la rivière de la Creuse, qui y naît et le traverse d'une extrémité à l'autre,

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements du Cher et de l'Indre ; à l'ouest, celui de la Haute-Vienne ; au sud, celui de la Corrèze ; à l'est, ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Il est borné naturellement dans les petites portions de son pourtour où les lits encaissés du Chavanon, du Cher, de la Maude et du Thaurion lui servent de limites.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 63e de France ; il comprend 599,455 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de bruyères ou de landes, 54,000 hectares ; sol de riche terreau, 27,000 ; pierreux, 108,000. Le reste appartient aux pays de montagnes.

TOPOGRAPHIE. — L'aspect du pays est montagneux. Le sol, en général recouvert d'une mince couche de terre végétale ou de terrains sablonneux peu propres à la culture, appartient presque tout entier aux formations primitives (granit et schistes).

1° MONTAGNES. — La charpente du département se relie d'un côté aux montagnes du Limousin et de l'autre à celles de l'Auvergne. La principale ramification vient du département du Puy-de-Dôme et atteint, près de Crocq, à son entrée dans la Creuse, une hauteur de 815 à 830 mètres. Les points culminants sont ensuite: Malleret (835 m.), le Truc (886 m.), Puy-Chevrol (875 m.), signal de la Flagitière (886 m.), mas d'Artige (859 m.), mont Féniers (920 m.), forêt de Châteauvert (931 m.), point culminant de toute la chaîne. Cette arête offre partout des plateaux mouvementés et des collines arrondies. Le premier chaînon qui se détache de l'arête principale est celui dont la montagne de Semur (721 m.) est le sommet culminant; le deuxième chaînon, qui se détache au sud de Crocq, n'a guère de sommet dépassant 600 mètres. — A l'ouest de la source de la Creuse se détachent les montagnes sur lesquelles règnent les vastes plateaux de *Gentioux* et de *Royère* (de 700 à 850 m.), et que dominent le signal de Groscher (906 m.) et le puy du Coudreau (874 m.). Du signal de Groscher se détachent les montagnes de Gentioux, dont le sommet le plus remarquable est le puy d'Hyverneresse (855 m.). Ces montagnes donnent naissance, au sud des sources de la Gartempe, à une autre chaîne ayant pour cime le puy de Montjouer (697 m.).

Ces montagnes sont, en général, plus boisées que ne le sont d'habitude celles de la France.

2° VALLÉES. — La plus importante et la plus encaissée est celle de la rivière de Creuse, profonde de 350 à 400 mètres près de Pelletin, de 200 mètres près d'Aubusson et de 100 à 150 mètres partout ailleurs. Au-dessus d'Ahun, elle présente l'aspect d'une étroite et pittoresque gorge ; elle s'élargit ensuite et se rétrécit tour à tour entre des escarpements granitiques entr'ouverts çà et là pour le passage de petits torrents.

On doit aussi citer la vallée du Thaurion, qui arrose le bassin houiller de Bostmoreau ; celle de la Gartempe et enfin celle de la petite Creuse, qui est bordée de rocs granitiques.

En général, ces vallées sont fertiles, bien cultivées, revêtues d'épais tapis de verdure et arrosées par de nombreux cours d'eau. Au-dessus d'elles s'étagent les bois de châtaigniers, de vastes espaces arides couverts d'arbustes et de lichens, et enfin les côtes nues et rocheuses de la montagne.

HYDROGRAPHIE. — Pente générale du sud au nord. Le département appartient à deux bassins.

1° BASSIN DE LA DORDOGNE. — Ce bassin ne reçoit les eaux que de huit à dix communes du sud-est de l'arrondissement d'Aubusson. Les rivières sont le Chavanon et la Diége.

2° BASSIN DE LA LOIRE. — Presque tout le département appartient à ce bassin. Vers la Loire se dirigent :

La *Creuse*, qui naît au village de Croz, arrondissement d'Aubusson ; elle arrose Clairvaux, Aubusson, le Moutier-d'Ahun, et entre dans le département d'Indre-et-Loire un peu au-dessous de Crozant. Son cours total est de 268 kilomètres, dont 80 sur le territoire du département auquel elle donne son nom. Presque à sec en été, ses eaux, dans les crues un peu fortes, s'élèvent jusqu'à 8 ou 10 mètres. A Freselines, elle reçoit la petite Creuse, dont le cours est d'environ 50 kilomètres.

Le *Cher* prend sa source au hameau du Cher (arrond. d'Aubusson); il n'a pas d'importance sur le territoire de la Creuse. Son principal affluent, la Tarde, n'en a pas davantage.

La *Gartempe* vient de Lespinas (arrond. de Guéret), baigne Gartempe et passe dans la Haute-Vienne. Son cours est d'environ 195 kilomètres, dont 35 appartiennent au département.

La *Vienne* descend du plateau de Millevache et sépare un instant le département de la Creuse de celui de la Corrèze.

Le *Thaurion*, un de ses affluents de droite, descend du même plateau, arrose Pontarion et passe dans le département de la Haute-Vienne. Son cours, sur le territoire de la Creuse, est de 70 kilomètres.

ETANGS. — Ils sont très-nombreux, surtout aux environs de Malleret.

CLIMAT. — Climat central généralement froid, humide et très-variable; air pur et vif; brusques variations de température. Pluies abondantes au printemps. Hivers longs et rigoureux; printemps tardif, été court, automne ordinairement fort beau. — Vent du sud impétueux à l'époque des solstices. — Le vent d'est amène le beau temps; celui de l'ouest et celui du nord-ouest amènent les pluies.

Vie moyenne : 39 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Houille dans le bassin de la Creuse, entre Aubusson et Ahun; galène argentifère à Mornat; antimoine à Villerange, Blandeix, Mérinchal, Reterre et Fontanières; fer dans les houilles de Bostmoreau; kaolin aux environs du Pont-d'Enfer, de Combeauvert et de Janaillat; tourbe près de Bénévent, de Mazuras, de Rozères et de Gentioux; mica, avec lequel on fait du sable pour les bureaux; granit, pierre de taille, terre à poterie.

Sources. — Sources thermales d'Evaux (de 45° à 75°) employées en bains et en boissons dans les affections rhumatismales. Sources de Chaumières, de Blessac et de Felletin.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales insuffisantes à la consommation locale. — Seigle, blé noir, avoine, pommes de terre, raves; peu de froment. Beaucoup d'arbres fruitiers; châtaigniers ; chêne, hêtre, orme, bouleau, peuplier, aune. — Agarics, lichens et champignons.

3° ANIMAUX. — La race domestique n'est pas d'une belle stature : chevaux améliorés et recherchés pour la cavalerie légère. Bêtes bovines exportées au Poitou, en Vendée et à Paris. Moutons à chair bonne et à laine commune. Nombreuses abeilles; miel agréable et parfumé. — Loups, renards encore assez communs. — Sangliers, lièvres et gibier de toute espèce. — Lamproies, saumons; *ombres* dans le Thaurion ; sangsues de la Souterraine.

VOIES I[illegible]UNICATION

6 routes [illegible] kilom.); la principale est ce[illegible]ılouse, par Orléans, Guéret et L[illegible]outes départementales (419 kilom.) [illegible]s vicinaux (3,647 kil.).

C[illegible]S DE FER

Le départe[illegible] desservi par trois voies ferrées; celle de *Saint-Sulpice-Laurière à Montluçon* le traverse entièrement; la deuxième unit Aubusson à la ligne précédente; enfin la grande voie de *Paris à Agen* (de Vierzon à Périgueux) traverse la partie nord-ouest de l'arrondissement de Guéret.

DE SAINT-SULPICE-LAURIÈRE A MONTLUÇON

Stations.	Dist. de St-Sulp.-Laur.	Dist. de Guéret.
Marsac	13 kilom.	32 kilom.
Vieilleville	21	24
Montaigut	29	16
La Brionne	37	8
GUÉRET	45	»
Sainte-Feyre	51	6
Busseau-d'Ahun	66	11
Cressat	68	13
Parsac	77	22
Chanon	88	31
Lavaud-Franche	94	37

DE BUSSEAU-D'AHUN A AUBUSSON

Stations.	Dist. de Buss.-d'Ahun.	Dist. d'Aubusson.
Busseau-d'Ahun	» kilom.	25 kilom.
Lavaveix-les-Mines	8	17
FOURNAUX	16	9
AUBUSSON	25	»

DE VIERZON A PÉRIGUEUX

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de la Souterraine
Saint-Sébastien	322 kilom.	19 kilom.
Forgevieille	329	12
LA SOUTERRAINE	341	»

AGRICULTURE. — Quoique ingrat, le sol pourrait être amélioré, si l'agriculture n'était pas arriérée. La châtaigne, principale production du pays, est en quelque sorte la manne des habitants de la montagne.

Le département comprend 145,000 hectares en céréales, dont 100,000 en seigle; 27,000 en farineux et cultures potagères; 3,500 en prairies artificielles ; 119 en prairies naturelles ; 86,000 en pâturages ; 37,000 en bois et forêts ; 93,000 en jachères ; le tout représentant une valeur de 60 millions de francs. — 19,000 ruches d'abeilles.

La valeur des animaux domestiques s'élève à 37 millions, dont 25 millions pour la race bovine.

INDUSTRIE. — 7 mines de houille d'une profondeur maxima de 155 mètres, emploient 7 machines à vapeur (208 chevaux), 430 ouvriers; elles produisent 33,000 quintaux métriques de lignite (33,000 fr.) et 221,000 quintaux métriques de houille (243,000 fr.). — Industrie assez bornée et presque entièrement concentrée dans les trois villes d'Aubusson, Fel-

letin et Bourganeuf. — Célèbres tapisseries d'Aubusson et de Felletin, les plus belles de France, après celles des Gobelins et de Beauvais, papeteries & importantes fabriques de porcelaines à Bourganeuf. — Ailleurs on ne trouve que quelques tanneries, des brasseries, des filatures de laine, des tuileries, des verreries et des chapelleries. — 18 établissements sont pourvus d'appareils à vapeur: 5 chaudières calorifères, 18 chaudières motrices et 14 machines à vapeur, d'une force totale de 260 chevaux.

COMMERCE. — La Creuse exporte des taureaux, des bœufs et des porcs gras, des agneaux, du beurre, du seigle, des tapisseries, quelques produits manufacturés, de la houille, du miel, de la cire et du chanvre. Les jeunes filles échangent leurs chevelures contre des fichus et autres objets manufacturés.

POPULATION. — De 1800 jusqu'à nos jours, la population a augmenté de 56,632 habitants; elle compte 274,663 âmes. Sous le rapport de la population absolue, ce département est le 72e de France; il compte 50 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 65e.

L'habitant de la Creuse joint à une grande pureté de mœurs, un esprit chicanier qui le pousse aux contestations et aux procès; son pays est celui où prospèrent le plus les hommes de loi. Citadins et cultivateurs montrent la même activité, la même économie, la même patience, vertus indispensables sur un sol ingrat qui ne peut suffire qu'à force de labeur. Chaque année, près de 30,000 habitants vont chercher des ressources dans les villes du nord de la France, où ils exercent une foule de professions, entre autres celles de maçons, de paveurs, de charpentiers, de tailleurs de pierres, de tuiliers, de couvreurs, de scieurs de long, etc. Ils se font partout remarquer par leur sobriété, leur économie et leur amour du travail. Ils ont bientôt perdu les préjugés qui règnent dans leur patrie et finissent par manifester la plus grande incrédulité envers les devins et les sorciers qui courent encore les campagnes de la Creuse. La plupart des émigrants rentrent bientôt dans leurs foyers; ils partent en mars et reviennent pour Noël.

Le patois des paysans est un dialecte de la langue limousine.

HISTOIRE. — Le département de la Creuse fut formé d'une grande partie de la province de la Marche et de quelques territoires détachés du Limousin, du Berri et de l'Auvergne. Cette contrée, primitivement habitée par les *Lemovices*, fit partie, sous les Romains, de la première Aquitaine, sous le nom de *Marchia Gallica*. Envahie par les Visigoths, elle demeura sous leur domination tant que dura le royaume de Toulouse. Plus tard, comme le Limousin, elle s'attacha à Clovis (507) et fut annexée au royaume d'Aquitaine. Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, la Marche fut divisée en plusieurs seigneuries. Trop faible pour résister aux grandes invasions étrangères, elle fut ravagée par les Sarrasins et les Normands (846). Après les Normands, les Hongrois, en 937, vinrent s'abattre sur cette malheureuse province et l'envahirent une seconde fois en 951. Lorsque ces pillards se furent retirés, le pays se trouva sans autres maîtres que les seigneurs possesseurs de fiefs. Au dixième siècle, le gouvernement féodal y devint tout-puissant, comme le prouve bien ce fait caractéristique et demeuré célèbre : Adalbert Talleyrand, comte de la Marche, allié à Foulques, duc d'Anjou, était en guerre contre Conan, duc de Rennes. Le comte assiégeait Tours; le roi Hugues Capet prétend délivrer cette ville et somme Adalbert, comme son vassal, de se retirer. Ce dernier refuse. « Et qui donc t'a fait comte? s'écrie Hugues. — Et toi, réplique Adalbert, qui t'a fait roi? »

Au commencement du douzième siècle, le comté de la Marche passa à la maison de Montgomery, et en 1177, un seigneur de cette famille, afin de pouvoir prendre part à la croisade, vendit son comté à Henri II d'Angleterre pour 5,000 marcs d'argent. Ce prince le rendit peu après au comte de Lusignan. Vers la fin du douzième siècle, la Marche fut dévastée par des bandes de routiers, et sous Philippe-Auguste, se trouvant aux frontières de la France et de l'Angleterre, elle eut également à souffrir de la lutte entre ces deux puissances. En 1308, le comte de la Marche, n'ayant point d'enfant, légua son domaine au roi Philippe le Bel, qui le donna à son fils Charles. Ce prince ayant été appelé à succéder à son frère Philippe le Long, échangea la Marche avec Louis de Bourbon contre le comté de Clermont-en-Beauvoisis (1327).

Eléonore, fille de Jacques de Bourbon, l'apporta ensuite en dot à Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac. Le fils de celui-ci, Jacques d'Armagnac, comte de Nemours, s'étant rendu coupable de trahison envers Louis XI, fut fait prisonnier et décapité. Ses domaines furent donnés par le roi à Pierre de Bourbon, qui avait épousé Anne de France. La Marche resta à la maison de Bourbon jusqu'à la trahison du connétable. Les biens de celui-ci furent confisqués en 1523, et le comté appartint à Louise de Savoie. A la mort de cette princesse, il fut réuni à la couronne. Cependant François Ier en fit encore l'apanage de son troisième fils, Charles de France. Ce ne fut qu'après la mort de ce dernier qu'il fut définitivement réuni au royaume (1545). Cette même année, le pays fut désolé par des inondations et la famine. Au seizième siècle, la Marche n'accueillit qu'avec froideur les prédications des protestants, excepté cependant à Aubusson, qui, plus tard, lors de la révocation de l'édit de Nantes, fut frappé cruellement. Le pays ne fut sérieusement troublé que par des bandes de pillards nommés les croquants, qui le parcoururent à deux reprises différentes et pour la dernière fois en 1637. D'ailleurs, la Marche ne prenait part à aucune agitation politique et même à aucun progrès industriel ou commercial, si l'on excepte toutefois Aubusson, qui, au commencement du dix-septième siècle, avant la révocation de l'édit de Nantes, était parvenu à un haut degré de prospérité.

Pendant la Révolution, cette province garda son calme exceptionnel et échappa à la Terreur et à la guerre civile. Sa noblesse émigra, et la vente de ses biens s'opéra sans donner lieu à aucune querelle sanglante. Sa jeunesse alla sans opposition se ranger sous le drapeau de la République. D'ailleurs, le sol du pays est avare, il ne gâte point ses enfants, et un grand nombre de ceux-ci l'abandonnent volontiers chaque année, comme en Savoie et dans le Cantal. Les Creusois sont de braves travailleurs, patients et économes, qui n'ont d'autre ambition que de devenir propriétaires de quelques parcelles du sol ingrat de leur pays natal. C'est assez pour le devoir et le bonheur, et c'est trop peu pour grossir d'événements ses annales politiques.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Creuse (chef-lieu Guéret) est divisé en 4 arrondissements, 25 cantons et 263 communes.

Il fait partie de la 16e inspection des ponts et chaussées; de la 21e conservation des forêts (Moulins); de l'arrondissement minéralogique de Périgueux (division du centre); de la 5e région agricole (centre).

Il forme la 2e subdivision de la 21e division militaire (Limoges); du 5e corps d'armée (Tours). Dépôt de remonte à Guéret. 11e légion de gendarmerie (Limoges).

Les 4 tribunaux de première instance de Guéret, d'Aubusson, de Bourganeuf et de Chambon ressortissent à la Cour d'appel de Limoges.

Le département ne possède pas d'évêché; il forme une partie du diocèse de Limoges, suffragant de Bourges. 1 grand séminaire, 2 petits séminaires, 70 cures, 468 succursales, 79 vicariats.

Les colléges communaux de Guéret et d'Aubusson, l'école d'instituteurs, l'école d'institutrices et les autres écoles ressortissent à l'académie de Clermont.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE GUÉRET. — *Guéret* (lat., 46° 10′ 17″; long., 0° 28′ 9″ O.), chef-lieu du département de la Creuse, est situé à 328 kilomètres sud de Paris, au penchant d'un coteau, entre la Creuse et la Gartempe. Cette ville est l'ancien *Garaetum*, qui se forma autour d'un couvent fondé, au commencement du treizième siècle, par saint Pardoux. Fortifiée, défendue par un château fort, elle devint la résidence des comtes de la Marche.

Comme le département dont elle est le chef-lieu, et comme les peuples heureux, dit-on, cette ville n'a point d'histoire. Elle ne fut point grande sous les Romains, mais ne fut point ravagée par les barbares. Elle n'a point de gloire, mais n'a fait répandre de sang en aucun siége fameux. Son église romane et son château du quinzième siècle méritent l'attention des archéologues.

On y remarque, en outre, la maison dite du Sénéchal, débris d'un château du dix-septième siècle, et un hôtel de ville où se trouve une collection intéressante d'histoire naturelle, de briques, d'émaux, etc. Il se trouve à Guéret une pépinière départementale et des carrières de pierre de taille. — Commerce de beurre, de cuirs, de bois, corroieries, tanneries, fabriques de noir animal.

Ahun. — Ahun (*Agedunum, Acitodunum*), à 16 kilomètres sud-est de Guéret, est située sur une montagne baignée par la Creuse. Cette ville est d'origine celtique, ainsi que l'attestent de nombreux monuments du culte des druides. Il est fait, en outre, mention d'elle dans la Table théodosienne, où elle est désignée sous le nom d'*Acitodunum*.

Sous les Francs, elle posséda un atelier monétaire; elle possédait une enceinte fortifiée et un château fort. En 997, l'ordre de Cluny fonda près d'Ahun une abbaye qui devint célèbre et dont il reste encore quelques vestiges. L'église de cette petite ville, reconstruite au dix-huitième siècle, a conservé une crypte curieuse où se voit le tombeau de saint Sylvain, martyr, et une belle abside de l'époque romaine.

Au pied de la colline d'Ahun se trouve l'église abbatiale du Moutier, offrant un portail admirablement sculpté, une tour romane et une stèle gallo-romaine. Cette église, placée dans un site pittoresque, entourée de rochers escarpés que baigne la Creuse, est l'objet d'un pèlerinage le 16 août; c'est au milieu du pèlerinage que les femmes des environs se coupent publiquement les cheveux et les vendent. L'abbaye dont dépendait l'église a été fondée en 997 par Boson, comte de la Marche, et appartenait à l'ordre de Cluny. Ahun est renommé par le nombre et la qualité de son bétail, ainsi que par l'excellence de ses fromages et de son lait.

Le bassin houiller d'Ahun peut produire chaque année plus de 100,000 quintaux métriques de combustible.

La Souterraine. — Cette petite ville est située à 33 kilomètres nord-ouest de Guéret; son origine date de l'époque romane; elle a conservé des vestiges d'un camp de César. Au onzième siècle, elle appartint au couvent de Saint-Martial de Limoges. Elle fut plus tard prise par le comte de la Marche et fit partie du duché de Berri.

Elle doit son nom à un cours d'eau souterrain que l'on rencontre aux environs.

Cette petite ville, assez bien bâtie, sur la petite rivière la Sédelle, dans un vallon entouré de collines granitiques, offre de beaux points de

vue, une église romane (mon. hist.) sous laquelle se trouve une crypte avec des inscriptions romaines; des remparts anciens, une lanterne des morts. A 10 kilomètres de la ville se trouve l'église de Saint-Pierre de Fussac, qui date du quatorzième siècle et dont le beau vitrail, représentant le crucifiement, est classé parmi les monuments historiques.

La Souterraine fait un grand commerce de fil, de toiles et de sabots.

Crozant. — Crozant est situé à 37 kilomètres nord-ouest de Guéret, au confluent de la Sédelle et de la Creuse. On trouve dans cette commune les ruines remarquables d'un château fort construit sur une montagne escarpée. Ce château fut la résidence des rois d'Aquitaine et des comtes de la Marche. Il pouvait, dit-on, contenir une garnison de dix mille hommes et fut détruit en grande partie sous Richelieu.

Saint-Vaury. — Cette petite ville possède une église qui renferme un bas-relief très-remarquable représentant les principales scènes de la Passion.

Le Grand-Bourg, près du cours de la Gartempe, est renommé pour ses fabriques de toiles et ses foires, où se fait un grand commerce de bétail et de grains. Son église date du treizième siècle.

Bonnat, sur la petite Creuse, a des tuileries et des moulins à huile.

Dun. — Non loin de ce gros bourg, où se fait un certain commerce de bétail, on trouve un dolmen remarquable.

Ajain possède une église du treizième siècle, dont la façade est fortifiée.

2° ARRONDISSEMENT DE BOURGANEUF. — Bourganeuf est situé à 30 kilomètres sud-ouest de Guéret, près du Thaurion. Cette petite ville possède un monument qui rappelle une histoire aussi ancienne qu'extraordinaire : la tour de Djem ou Zizim. Djem était le fils du conquérant de Constantinople, Mahomet II. En 1481, à la mort de son père, il disputa le trône à son frère Bajazet. Vaincu, il se réfugia à Rhodes, auprès de Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Jérusalem, et implora son appui. Ce dernier le leurra de fausses promesses et le fit prisonnier. Djem fut ainsi transféré en Savoie, puis en France, où il eut pour prison le prieuré de Bourganeuf. Il y demeura jusqu'en 1489, et ce fut pendant sa captivité que fut construite la tour à laquelle il a laissé son nom. Mais un souvenir du même prince, et plus précieux encore peut-être, est conservé à Boussac, c'est une tapisserie de haute lisse, en trois pans, exécutée à Bourganeuf pour parer le séjour du captif. « Sous le froid et brumeux climat de la Marche, dit M. Aucapitaine, Djem cherchait à s'entourer des souvenirs de ce chaud et voluptueux Orient qui l'avait vu naître. L'almée du sérail, la sultane favorite, est représentée dans ces tapisseries entourée de plantes et d'animaux orientaux; tantôt elle fait de la musique, tantôt elle admire ses bijoux, ou reçoit un étendard armorié, à écussons semés de croissants. » Cette aventure déjà sombre eut un dénoûment plus tragique encore.

En 1489, d'Aubusson remit son prisonnier au pape Innocent VIII, qui toucha, pour ce dernier, une pension de Bajazet II. Plus tard, Alexandri VI le livra à Charles VIII. Ce roi, d'une ambition démesurée, rêvait à Naples la conquête de Constantinople; le malheureux Djem lui paraissait un instrument politique... mais Djem mourut subitement et, dit-on, comme on mourait à Rome au temps des Borgia.

Outre la tour de Zizim et les restes du prieuré où ce prince fut retenu prisonnier, on trouve à Bourganeuf, Notre-Dame du Puy, lieu de pèlerinages. La ville possède des fabriques de papier, de porcelaine; dans ses environs on exploite plusieurs mines de houille.

Bourganeuf fut autrefois le chef-lieu d'une élection et servit de résidence aux prieurs de Malte.

Bénévent-l'Abbaye est remarquable par son église romane du douzième siècle (monum. historique).

Pontarion, sur le Thaurion, a conservé plusieurs tumuli gaulois et les ruines d'un château fort du quinzième siècle.

Royère, située au milieu de plâtrières et de tourbières, fait un important commerce de moutons.

Saint-Dizier possède une église gothique du treizième siècle.

Sardent. — L'église de ce village a conservé une rare collection d'objets du douzième siècle.

Saint-Martin-du-Château. — Près de ce village on admire une belle cascade de 15 mètres, formée par les eaux de la Mauldre.

Monteil-au-Vicomte, petite commune à 22 kilomètres de Bourganeuf. Ce fut dans son château que naquit ce Pierre d'Aubusson qui trahit la confiance de Djem. Ce château fut pris par les Anglais; on en voit encore les ruines.

Saint-Martin. — Près de ce village on remarque un demi-dolmen appelé la Table du chasseur.

La légende raconte que trois bergères soulevaient cette masse en invoquant les saints. Lorsque la pierre fut arrivée à la position actuelle, l'une des bergères dit à ses compagnes : « Nous n'avons plus besoin d'invoquer les saints; nous pouvons bien finir sans eux. » Mais au même instant, le mouvement d'ascension s'arrêta et il a été impossible, depuis lors, de forcer la roche à changer de place.

3° ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON. — Aubusson (*Albucio*), est situé à 38 kilomètres sud-est de Guéret, sur les bords de la Creuse. L'origine de cette ville remonte au huitième siècle. Les Romains, sur l'emplacement qu'elle occupe, avaient construit une forteresse destinée à couper les communications entre les Lemovices et les Arvernes. La tradition rapporte qu'elle doit son origine à des Arabes échappés à Charles-Martel. Ces réfugiés fondèrent Aubusson et la dotèrent de l'admirable industrie à laquelle elle dut plus tard sa prospérité et sa renommée. Parmi les châtelains descendants de cette colonie arabe, on compte Pierre d'Aubusson, né en 1423, mort en 1505. Il fut grand maître de l'ordre de Jérusalem et grand maître des chevaliers de Rhodes. Il soutint contre Mahomet II un siége mémorable où il mérita le titre de bouclier de l'Église. Innocent VIII le fit cardinal.

Le dernier châtelain d'Aubusson fut le maréchal François d'Aubusson, vicomte de la Feuillade. Louis XIV, après la révocation de l'édit de Nantes, fit détruire le château de cette industrieuse cité que l'édit royal rendait déjà si malheureuse (1636). Le maréchal s'en vengea en courtisan et, en 1686, fit ériger à ses frais la statue équestre de la place des Victoires.

Malgré le bannissement de ses principaux fabricants, Aubusson reprit son rang parmi les grandes villes manufacturières. Nous ne dirons qu'un mot de sa manufacture de tapis : elle n'a de rivales au monde que celles de Beauvais et des Gobelins. C'est assez dire pour l'honneur d'Aubusson et de l'industrie française.

Blessac. — C'est de la commune de Blessac que dépend le petit village de la Borne, dont nous devons recommander aux touristes l'église paroissiale. Cette église, du seizième siècle, renferme des sculptures intéressantes et un vitrail très-remarquable et très-curieux, qui porte une date antérieure de deux ans à celle de la fondation de l'église.

Felletin. — Felletin (*Feltesinum*), petite ville située à 9 kilomètres au sud d'Aubusson, est d'origine très-ancienne. Elle posséda longtemps une église qui avait été primitivement un temple de Vénus. Ce monument fut détruit par un incendie au commencement de notre siècle. La ville avait déjà été la proie des flammes en 1248. Felletin fait concurrence à Aubusson pour la fabrication des tapis et des moquettes.

A Felletin était autrefois adorée Vénus, sous le nom de Félix, d'où est venu le nom de la ville, qui ne renferme aujourd'hui d'autres monuments du passé qu'une lanterne des morts (treizième siècle) et le dolmen appelé la Cabane de César (à 2 kilom. de la ville).

Les Felletinois prétendent que leur pays a vu naître Quinault, mais il paraît avéré que ce poëte, si bien ridiculisé par Boileau, est né à Paris. Felletin est la patrie du général Nalèche. C'est dans cette petite ville que Lepelletier de Saint-Fargeau, président à mortier du parlement de Paris, fut exilé par le chancelier Maupeou, lors du coup d'Etat qui détruisit l'ancienne magistrature (21 janvier 1771).

Crocq. — Crocq, à 21 kilomètres au sud-est d'Aubusson, est située au sommet d'une montagne au pied de laquelle coule la Tarde. Cette petite ville est d'origine gallo-romaine. On a retrouvé dans ses environs un dolmen et des vestiges d'édifices romains. Elle fut fortifiée au quinzième siècle et prit part aux guerres du siècle suivant. Elle tenait pour les protestants. En 1592, elle fut prise par les croquants et devint une de leurs principales forteresses. Les ruines de ses fortifications sont estimées des archéologues.

Evaux. — Evaux (*Evahonium*), est situé à 41 kilomètres nord-est d'Aubusson. Cette ville est l'ancienne capitale du pays de Combrailles Elle possède un établissement thermal dont M. le docteur Tripier donne la description suivante : « A un quart de lieue nord d'Evaux, dit-il, et à plus de deux cents mètres au-dessus du niveau de la ville, on trouve dans un vallon peu spacieux, borné à l'ouest par une chaîne de montagnes, un établissement d'eaux thermales alimenté par plusieurs sources dont la découverte paraît remonter à la plus haute antiquité. La forme de quelques bains, les matériaux qui les composent, le ciment qui les lie, un reste de voie romaine d'Evaux à Felletin, passant par la Chaussade, et plusieurs monuments romains découverts à diverses époques dans les fouilles faites aux alentours, tout annonce que la construction de ces thermes remonte à l'époque romaine. Les eaux d'Evaux sont fréquentées de temps immémorial; des chemins de communication, entre elles et les grandes villes, telles que Limoges, ont été reconnus dans un temps où il existait à peine le moindre rapport de communication entre les petites et les grandes villes. Les sources, au nombre de quinze, coulant la plupart de l'est à l'ouest et paraissant avoir une origine commune, sont disséminées dans deux bassins et trois bâtiments. Les deux sources qui entretiennent le premier bassin, nommées le *Puits-de-César*, offrent chacune 48° au thermomètre Réaumur; celles du second bassin, nommées *fontaine du Grand-Puits*, fontaine des Cornets supérieurs et des Cornets inférieurs, offrent de 40 à 44°. Les fontaines des bâtiments ont 36 à 40°. Une petite fontaine isolée des autres n'a que 24°. » Dans les environs d'Evaux se trouve le château de la Roche-Aymon, célèbre par les romans de la *Bibliothèque bleue*.

4° ARRONDISSEMENT DE BOUSSAC. — Boussac est situé à 35 kilomètres de Guéret, sur une montagne, au confluent de la petite Creuse et du Veron. On pense que cette ville remonte à l'époque romaine. Sous le régime féodal, elle relevait du duché de Berri. Boussac était alors ceint de hautes murailles et défendu par un château fort construit au dixième siècle, sur un rocher presque inaccessible. Le château et la ville ont partagé les mêmes destinées, et nous n'aurions rien à dire de Boussac si nous ne parlions de son château. Nous emprunterons donc à M. Aucapitaine la description de cette forteresse.

« Sa position sur la crête d'un rocher haut de près de quarante mètres (les constructions ont

vingt-six mètres de hauteur, de la base à la corniche) rappelle les seigneurs féodaux du moyen âge, ces chevaliers au bras d'airain qui, modernes Titans, entassaient Pélion sur Ossa et dont les châteaux rivalisaient avec l'aire des aigles dont ils avaient le courage, mais trop souvent la rapacité. Vue du bas de la rivière, rien de plus sévère que cette imposante construction, élevée sur des blocs gigantesques d'un granit schisteux, à l'aspect dénudé, où croissent à grand'peine quelques plantes rabougries. Les plus hautes falaises des côtes de Normandie peuvent seules donner une idée de cette masse, à laquelle il ne manque que le mugissement de la vague pour représenter un nouveau mont Saint-Michel. Le château, accessible d'un seul côté par un sentier tortueux coupé à pic dans le roc, présente une sortie analogue aux poternes de notre système de défense moderne. Une large douve l'étreignait de l'autre côté, défendu par une tour gigantesque, si vaste qu'elle pouvait, dit-on, contenir le roi et toute sa cour; elle fut démantelée sous le règne d'Edouard III. L'entrée principale de la place d'armes existe encore aujourd'hui; c'est une tour ronde également ruinée. De vastes souterrains superposés s'étendent, dit-on, sous la place; leur entrée, qui existe dans les rez-de-chaussée du château, est aujourd'hui comblée. A l'intérieur des murs règnent des galeries, appuyées sur des corbeaux par lesquels on communiquait extérieurement aux tourelles et qui pouvaient servir de défense; on en aperçoit encore quelques traces. Le bâtiment octogone qui sert d'entrée actuelle à la sous-préfecture est ce qu'il y a de plus curieux comme morceau d'architecture. Une élégante porte ogive ornée de trèfles et d'élégantes feuilles de choux frisés porte dans son triangle les armoiries parlantes des de Brosses; des fenêtres à talon font l'ornement de cette jolie tourelle à pans coupés, contenant l'escalier principal. Les fenêtres du premier étage ne présentent plus que d'informes débris de hautes arêtes et de feuilles de chêne, application du style religieux flamboyant. A l'intérieur, la salle des gardes est, sans contredit, ce qu'il y a de plus remarquable comme spécimen de construction du moyen âge. C'est une sorte de caserne où les routiers féodaux attendaient les commandements du maître; très-élevée, cette salle a 15m,60 de longueur sur 8 de large. Elle est éclairée par deux fenêtres pratiquées dans le mur, divisées en quatre baies par des meneaux prismatiques, accompagnées de deux bancs également pris dans l'épaisseur des murs, qui est de 2m,03; mais ce qui attire surtout l'attention, ce sont deux cheminées gigantesques, ou plutôt deux chambres à feu; l'une d'elles, la plus grande, a plus de six mètres de pourtour; la plus petite est surmontée d'un écusson aujourd'hui gratté. Cette salle est précédée de plusieurs locaux où sont également de gigantesques cheminées en rapport avec la grandeur de leurs salles, mais il n'en est pas une où des arbres entiers n'eussent pu se consumer à l'aise. Du balcon de la chambre haute, placé dans la tour centrale, on découvre un bel horizon : les deux collines du mont Barlot et de Toulx-Sainte-Croix, tandis qu'au pied coule, dans un ravin profond et accidenté, un bras sinueux de la petite Creuse. Les charpentes du bâtiment sont remarquables par leur légèreté qui figurent une vaste nef ou un vaisseau en construction. Enfin, l'on pourrait dire du château de Boussac ce que Monstrelet disait du château de Pierrefond : « C'est un chastel moult bel et parfaictement édifié et défensable, bien garni de toutes choses appartenant à la guerre. » — En sortant de la maison de Brosses, la seigneurie de Boussac passa successivement à différents maîtres, entre autres à César de Vendôme. Nous avons dit plus haut comment cette ville possède la magnifique tapisserie de Djem.

Les tanneries forment les principaux établissements industriels de Boussac, qui fait le commerce de bois, de grains, de laines et de bétail.

Toulx-Sainte-Croix. — Cette petite ville est située à 8 kilomètres sud de Boussac, au sommet d'un coteau élevé. De nombreuses ruines retrouvées sur son territoire portent à croire que Toulx-Sainte-Croix est d'origine gallo-romaine.

Cette ville était autrefois entourée d'un triple rempart. L'enceinte extérieure avait douze cents mètres de circonférence et cinq mètres et demi d'épaisseur. De nombreux souterrains permettaient à la place de communiquer avec la campagne.

Le cimetière date de l'époque la plus reculée et garde encore des monuments romains. Aux environs l'on trouve de nombreux monuments celtiques. Nous citerons les pierres d'Ep-Nell; la plus grosse a quatorze mètres de longueur et cinq de hauteur; sur le mont Barlot les pierres Jomathres. George Sand les a décrites dans son roman *Jeanne*.

« Elles sont disposées, dit l'auteur de *Jeanne*, dans un certain ordre mystérieux et assises par masses énormes sur de moindres pierres, où elles se tiennent depuis une trentaine de siècles dans un équilibre inaltérable. Une seule s'est laissée choir sous les coups des premières populations chrétiennes, ou sous l'effort du vent d'hiver, qui gronde avec persistance autour de ces collines dépouillées de leurs antiques forêts. Les chênes prophétiques ont à jamais disparu de cette contrée, et les druidesses n'y trouveraient plus un rameau du gui sacré pour parer l'autel d'Hésus.

« Il y a un groupe, plus formidable que les autres, qui renferme une étroite enceinte. C'était peut-être là le sanctuaire de l'oracle, la demeure mystérieuse du prêtre. Aujourd'hui, ce n'est, au premier coup d'œil, qu'un jeu de la nature, un de ces refuges que la rencontre de quelques roches offre au voyageur ou au pâtre. De longues herbes ont recouvert la trace des antiques bûchers. Les jolies fleurs sauvages des terrains de bruyères enveloppent le socle de ces funestes autels, et, à peu de distance, une petite fontaine, froide comme la glace et d'un goût saumâtre comme la plupart de celles du pays marchois, se cache sous des buissons rongés par la dent des boucs. »

Au milieu du plateau se dresse une pierre énorme dont l'aspect rappelle la forme humaine.

Chambon. — Chambon (*Cambonium*), à 24 kilomètres sud-est de Boussac, au confluent de la Tarde et de la Nouise. Cette petite ville paraît s'être formée sous les murs d'un monastère du douzième siècle. On rencontre dans ses environs beaucoup d'antiquités celtiques et la ville possède un édifice que l'on croit être un temple romain que l'on a transformé en chapelle dédiée à sainte Valérie. La châsse de cette sainte y fut transportée de Limoges au sixième siècle. Sous Charles VI, Chambon fut assiégé par Xaintrailles, qui s'en empara. Les habitants, réfugiés dans le donjon de l'Horloge, rachetèrent leur vie au prix de cent marcs d'argent.

On a retrouvé en 1805 les fondations du château, qui occupait l'emplacement actuel de l'hôtel de ville.

Chambon fait un commerce de bestiaux assez important.

Genouillat. — Cette commune possède une église fortifiée du seizième siècle.

Châtelus fait un commerce considérable de céréales, de bois, de bestiaux et de laines.

Jarnages produit du seigle, de l'avoine, du sarrasin et des raves cultivées en grand pour la nourriture du bétail.

Boussac-les-Eglises. — On trouve dans cette commune plusieurs églises dont la plus ancienne date de l'époque romane.

Roches possède une église riche en *ex-voto*.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE GUÉRET. — 7 cantons, 76 communes.

Chefs-lieux de canton : *Guéret* (5,126 hab.), *Ahun* (2,450 hab.), *la Souterraine* (4,029 hab.), *le Grand-Bourg* (3,060 hab.), *Bonnat* (2,690 hab.), *Dun* (1,550 hab.), *Saint-Vaury* (2,610 hab.).

Principales communes : Ajain (2,025 hab.), Pionnat (2,203 hab.), Lourdoueix-Saint-Pierre (2,065 hab.), Crozant (1,360 hab.), Fresselines (1,920 hab.), Naillat (2,095 hab.), Saint-Etienne-de-Fursac (2,140 hab.), Saint-Pierre-de-Fursac (1,480 hab.), Saint-Agnan-de-Versillat (2,210 hab.), Azerables (2,090 hab.), Bussière-Dunoise (2,870 hab.).

2° ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON. — 10 cantons, 99 communes.

Chefs-lieux de canton : *Aubusson* (6,630 hab.), *Felletin* (3,210 hab.), *Crocq* (1,150 hab.), *Evaux* (2,790 hab.), *Auzances* (1,250 hab.), *Bellegarde* (725 hab.), *Chénerailles* (1,100 hab.), *la Courtine* (1,035 hab.), *Gentioux* (1,495 hab.), *Saint-Sulpice-les-Champs* (1,150 hab.).

Principales communes : Néoux (1,235 hab.), Dontreix (2,250 hab.), Rougnat (2,160 hab.), Mainsat (2,410 hab.), Mérinchal (1,880 hab.), Saint-Frion (1,015 hab.), Vallières (2,209 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE BOURGANEUF. — 4 cantons, 42 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bourganeuf* (3,500 hab.), *Bénévent-l'Abbaye* (1,690 hab.), *Pontarion* (480 hab.), *Royère* (2,510 hab.).

Principales communes : Saint-Dizier (2,270 hab.), Châtelus-le-Marcheix, (1,610 hab.), Sardent 2,430 hab.), Saint-Martin-le-Château (1,310 hab.), Monteil-au-Vicomte (480 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE BOUSSAC. — 4 cantons, 46 communes.

Chefs-lieux de canton : *Boussac* (1,062 hab.), *Chambon* (2,260 hab.), *Châtelus* (1,395 hab.), *Jarnages* (815 hab.).

Communes importantes : Toulx-Sainte-Croix (1,275 hab.), Clugnat (2,220 hab.), Genouillat (1,704 hab.), Gouzon (1,415 hab.), Boussac-les-Eglises (1,170 hab.), Roches (1,545 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 2 colléges communaux (185 élèves); 2 institutions secondaires libres (205 élèves); 440 écoles primaires (25,000 élèves); 5 salles d'asile (750 élèves). 139,000 habitants sont complétement illettrés; 30,000 savent lire seulement et 102,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 6 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 8 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 3 individus sont condamnés pour crimes contre les personnes; 6 pour crimes contre les propriétés; 575 pour délits; 875 pour contraventions. — 880 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 540 affaires commerciales; 1,725 affaires en justice de paix. — PRISONS. 23 hommes et 12 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 12 hommes et 2 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA DORDOGNE

SITUATION. — Le département de la Dordogne est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 44° 35′ 11″ et 45° 42′ de latitude, et entre 0° 53′ 20″ et 2° 22′ de longitude ouest. Il doit son nom à la Dordogne, la principale des rivières qui l'arrosent.

LIMITES. — Ce département est borné au nord par celui de la Haute-Vienne; à l'est, par celui de la Correze; au sud-est, par celui du Lot; au sud, par celui de Lot-et-Garonne; au sud-ouest, par celui de la Gironde, et à l'ouest, par les deux Charentes, dont le séparent la Dronne et son affluent la Nizonne.

SUPERFICIE. — Ce vaste département le 4e de France sous le rapport de l'étendue, comprend 918,256 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en pays de montagnes, 96,000 hectares; pays de bruyères et de landes, 39,000; sol de riche terreau, 46.000; sol de craie ou calcaire, 462,000; sol sablonneux, 231,000.

TOPOGRAPHIE. — L'un des plus heureusement accidentés de France, ce département est partout entrecoupé de collines et de vallées qui lui donnent l'aspect le plus pittoresque.

1° **COLLINES.** — Aux chaînes du Limousin se rattachent les collines du Nontronais septentrional, qui sont riches en minerais de fer et qui présentent un ensemble de plateaux arides, nus, coupés de rochers affreux, de champs froids, de bois pauvres, de terres humides, de prairies marécageuses, de vallées resserrées et sauvages C'est dans cette région que se trouve le point culminant du département : colline entre Piagne et Ausseing (608 m.).

Mais au sud du département, le paysage change un peu et devient plus riant. Les collines escarpées se couvrent de vignes et de bois. Quelques plateaux cependant sont encore nus et ne présentent que des rocs sourcilleux, des terres arides, d'immenses champs de bruyères et de genêts, des bois de châtaigniers, quelques champs de seigle.

2° **VALLÉES.** — La nature pauvre et laide des sommités contraste d'une manière singulière avec le beau spectacle que présentent les charmantes vallées de ce département, l'un des plus richement arrosés de France. La vallée de la Dordogne est peut-être la plus belle et la plus féconde de notre pays : elle est separée de la vallée de la Vezere par une triste contrée entrecoupée de collines de 200 a 385 metres d'altitude : ce pays s'appelle le *Périgord noir* ou *Sarladais*.

Ces deux vallées (Dordogne et Vezère) sont séparées de la riche et large vallée de l'Isle par des collines de 150 a 265 metres d'altitude.

Enfin, la belle vallée de la Dronne, qui est la plus jolie du département, est bornée au sud et à l'est par les plateaux tristes et laids de Sensena et de Mensignac (de 200 à 235 m. d'altitude), et a l'ouest par les collines de la Double, vaste region (58,000 hect. de superficie) sauvage et malsaine.

HYDROGRAPHIE. — 6 grandes rivières et 60 ruisseaux parcourent le département dans tous les sens. L'inclinaison générale du sol va de l'est a l'ouest. Les eaux se partagent très-inégalement entre le bassin de la Gironde et celui de la Charente.

1° **BASSIN DE LA GIRONDE.** — Les cours d'eau de ce bassin sont les suivants :

Dordogne. — Cette grande, large et belle rivière vient du mont Dore (Puy-de-Dôme), où elle se forme de la Dore et de la Dogne. Après avoir traversé les départements du Puy-de-Dôme, de la Corrèze et du Lot, elle arrive sur le territoire de celui auquel elle donne son nom et en arrose la partie méridionale, de l'est à l'ouest ; puis elle passe dans le département de la Gironde, où elle porte ses eaux à la Garonne. La réunion des deux rivières a lieu au bec d'Ambez, où se forme la Gironde. La Dordogne, dont le cours total est de 465 kilomètres, devient flottable à Beaulieu (Corrèze), sur une étendue de 170 kilomètres, et navigable à Mayronne (Lot) sur une étendue de 293 kilomètres. Son cours sur le territoire du département de la Dordogne est évalué à 170 kilomètres. Au-dessus de Lalinde, son lit est embarrassé par les rochers du Pas-de-la-Gratasse.

Les principaux affluents de la Dordogne sont : la Vezere, la Couze, le Caudou, le Seignal, la Lidoire, et l'Isle, qui reçoit la Dronne.

Isle. — Cet affluent de la Dordogne prend sa source près de Ladigeac (Haute-Vienne), entre dans la Dordogne près de Jumillac, arrose Savignac, Périgueux, où elle devient navigable, Neuvic. Mussidan et Monpont, entre dans le département de la Gironde et va affluer au-dessous de Libourne, après un cours de 225 kilometres, dont 144 navigables et dont 180 appartiennent au territoire de la Dordogne.

Dronne ou *Drône.* — Cet affluent de l'Isle prend sa source près de Montbrun (Haute-Vienne), entre sur le territoire de la Dordogne au nord de Saint-Pardoux, baigne Champagnac, Brantôme, Bourdeille, Ribérac, sert ensuite de limite au département, arrose la Roche-Chalais et va affluer sur le territoire de la Gironde, après un cours sinueux de 202 kilomètres, dont 141 sur le territoire ou sur la limite du département. Cette rivière devient navigable à la Roche-Chalais, à l'époque des grandes eaux.

Vezère. — Cette rivière, affluent de la Dordogne, prend sa source près de Chavagne, dans la Corrèze. Elle entre sur le territoire de la Dordogne, près de Terrasson, arrose Montignac, le Bug et afflue à Limeuil, après un cours de 190 kilometres, dont 47 navigables.

Tropt ou *Drop.* — Cette petite rivière naît, au midi, près de Montpazier, arrose Eymet et entre dans le département de Lot-et-Garonne.

2° **BASSIN DE LA CHARENTE.** — A ce bassin appartient le nord du Nontronais, arrosé par le Bandiat et la Tardouère.

ETANGS. — Nombreux étangs très-poissonneux; on remarque surtout les étangs de la Double. Le plus grand est celui de Petitone. — Les lacs de Fonta (près de Sarlat) et de Saliboune nourrissent d'énormes brochets.

CLIMAT. — Climat girondin, doux, très-sain, quoique souvent humide. La Double est la seule partie malsaine. Le maximum de la température varie, suivant les altitudes, entre + 27° et + 32° ; le minimum va de — 10° à — 14°. — L'hiver et le printemps sont très-pluvieux ; l'été est sec ; l'automne est la belle saison. — Peu de neige. — Vents dominants du nord et de l'ouest. Ces derniers règnent pendant cinq mois et apportent des fièvres, des orages et des grêles désastreuses.

Vie moyenne : 37 ans et 10 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° **MINÉRAUX.** — Le département offre partout des terrains calcaires et schisteux de seconde ou de troisième formation ; on découvre cependant çà et là quelques roches primitives fracturées et roulées.

Les principales richesses minérales sont le fer et le manganèse; le fer surtout est très-abondant, sous presque toutes les formes; on l'exploite lorsqu'il se présente en bancs. — Indices de filons de plomb et de cuivre dans le nord. — Mines de houille, carrières d'ardoises, de chaux hydraulique et de chaux commune, de marbre, d'albâtre, de pierres meulières (à Mouleydier). — Pierres lithographiques, plâtre, craie marneuse, castine, terres à foulon, pierres réfractaires, pierres à bâtir.

Sources. — Sources minérales à l'Isle, à Baudicalet, à Panasson et à la Bachellerie.

2° **VÉGÉTAUX.** — Céréales insuffisantes : seigle, sarrasin, avoine, légumes, maïs, pommes de terre, noyer, châtaignier, vigne, arbres fruitiers, figuiers, mûriers, betteraves, foin, trèfle, chanvre. — Grand nombre de plantes médicinales et aromatiques. — Champignons, ceps et oronges d'excellente qualité. — Truffes les meilleures du monde ; la renommée de ce capricieux cryptogame qui vient où il lui plaît, était déjà établie au temps des Romains et même au temps des Grecs de Marseille, qui ne craignaient pas de traverser les pays gaulois pour venir s'en approvisionner. Aujourd'hui, les deux tiers des truffes du Périgord viennent à Paris ; la plus grande partie du surplus transporte son fumet délicieux de l'autre côté du Rhin et va faire rêver les gros marchands de Hambourg et de Francfort aux richesses de toute sorte que renferme le sol français.

Le chêne domine dans les forêts, où, du reste, la végétation est chétive et peu fournie.

3° **ANIMAUX.** — Race de bêtes à laine améliorées par les croisements; peu de chevaux, mais beaucoup d'ânes et de mulets; bœufs gras; porcs excellents pour l'exportation ; volaille truffée; oies grasses et dindes recherchées. — Le Périgord est un vrai pays de cocagne pour le chasseur et surtout pour le gourmet ; on trouve là des perdrix et des lievres tellement abondants et tellement bons, qu'il semble que le Créateur leur a donné une qualité superieure pour les rendre dignes des truffes auxquelles ils doivent s'associer après leur mort, pour la plus grande jouissance de notre goût. — Ce rapport entre les volailles et le gibier d'une part, et les truffes de l'autre, est certainement une des harmonies les plus remarquables de la nature; harmonie inaperçue jusqu'à nos jours, mais que nous signalons a nos gastronomes comme un sujet digne de leurs méditations. Les grives de Terrasson acquièrent un goût très-parfumé en se nourrissant de baies de genièvre.

Barbeau, brochet, carpe, lamprillon, truite, tanche dans les grandes rivières; saumons magnifiques dans la Dordogne et la Vezere ; énormes brochets dans quelques lacs. — Abeilles qui pro-

duisent un miel âcre et amer, en raison des fleurs de bruyère et de genêt sur lesquelles ces insectes vont butiner.

En certaines années, le pays se trouve infecté de hannetons et de chenilles.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales, 368 kilomètres; 22 routes départementales, 1,830 kilomètres; 5,052 chemins vicinaux, 12,701 kilomètres.

4 rivières navigables (Dordogne, Isle, Dronne, Vézère), 323 kilomètres; 3 canaux navigables (canal de l'Isle, canal de Lalinde et Dropt canalisé), 15 kilomètres.

CHEMINS DE FER. — Le département est traversé par la ligne importante de Paris à Agen. — Le chemin de Paris à Bordeaux touche au territoire de la Dordogne, et le système ferré du département est complété par le chemin de fer de Périgueux à Coutras et de Périgueux à Capdenac. Sous peu plusieurs autres voies seront livrées à l'exploitation.

CHEMIN DE FER DE PARIS A BORDEAUX

La voie traverse l'extrémité ouest du département. Il n'y a pas d'autre station que celle de

	Dist. de Paris.	Dist. de Bordeaux.
LA ROCHE-CHALAIS-SAINT-AIGULIN...	510 kilom.	69 kilom.

DE COUTRAS A PÉRIGUEUX

Stations.	Dist. de Coutras.	Dist. de Périgueux.
Soubie..........	17 kilom.	59 kilom.
Monpont..........	24	52
Beaupouyet.......	32	44
Mussidan.........	40	36
Neuvic...........	51	25
Saint-Astier......	59	17
Razac............	66	10
PÉRIGUEUX........	76	»

DE PÉRIGUEUX A CAPDENAC

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Périgueux
PÉRIGUEUX........	499 kilom.	» kilom.
Niversac..........	510	11
Saint-Pierre-de-Chignac..........	514	15
Milhac...........	519	20
Thenon...........	532	33
LA BACHELLERIE...	540	41
Condat...........	546	47
Terrasson	552	53

DE PARIS A LIMOGES, PÉRIGUEUX ET AGEN

Stations.	Dist. de Paris.	Dist de Périgueux.
La Coquille.......	448 kilom.	51 kilom.
THIVIERS	462	37
Négrondes........	472	27
Agonac...........	483	16
Château-l'Evêque..	490	9
PÉRIGUEUX........	499	»
Niversac..........	510	11
Versannes........	517	18
La Gélie..........	524	25
Miremont.........	533	34
Les Eyzies........	540	41
Le Bugue.........	547	48
Le Buisson........	556	57
Sivrac...........	563	64
Belvès...........	569	70
Le Gôt...........	580	81
Villefranche-de-Belvès............	587	88

AGRICULTURE. — L'agriculture est en grand progrès depuis quelques années ; de nombreuses plantations de mûriers ont été faites sur tous les points; mais la principale production consiste en vins 87,000 hectares environ sont plantés en vignes qui produisent 600,000 hectolitres de vin. Les vignobles les plus estimés et en même temps les plus considérables se trouvent sur les deux rives de la Dordogne, dans l'arrondissement de Bergerac: les meilleurs vins rouges, sur la rive droite, et les meilleurs vins blancs, sur la rive gauche. Les vins rouges et blancs de Bergerac et de Genestel sont les plus estimés; on les classe comme bons vins fins. Les vignobles de Monbazillac et de Saint-Laurent-des-Vignes donnent des vins de liqueur recherchés. Les vins communs récoltés dans les arrondissements de Sarlat, de Ribérac et de Périgueux conviennent parfaitement pour la distillation.

Le département de la Dordogne comprend : 233,000 hectares en céréales ; 124,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 20,000 en prairies artificielles; 71,000 en prairies naturelles; 75,000 en pâturages; 87,000 en vignes; 191,000 en bois et forêts; 30,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 132 millions de francs. — La valeur des animaux domestiques s'élève à 70 millions de francs, dont 46 millions pour la race bovine.

INDUSTRIE. — Les industries principales sont celles qui ont pour but la conservation et la bonification des vins, et ensuite le travail du fer et de l'acier et la fabrication des papiers.

2 mines (Simeyrol et Terrasson), profondes de 50 à 70 mètres, occupent 31 ouvriers et produisent 180 quintaux métriques de houille maigre et 11,950 de lignite, valant, le tout, 9,600 francs. — 27 tourbières, dont 5 ou 6 inexploitées, occupent 30 ouvriers et produisent 6,000 quintaux métriques de tourbe (7,000 fr.). — 36 minières occupent 410 ouvriers et produisent 486,000 quintaux métriques (583,000 fr.) de fer oxydé hydraté consommé par les hauts-fourneaux de la Dordogne, de la Corrèze, de la Gironde, des Landes, de l'Aveyron, de l'Allier et de la Nièvre. — Le département est l'un des premiers de France pour la fabrication de la fonte au bois. On y compte plus de 60 usines, dont la moitié en chômage, 14 hauts-fourneaux, 6 cubilots, 38 foyers d'affinerie, 2 fours à puddler, 3 à réchauffer le fer, 27 marteaux, 1 marteau-pilon, 6 trains de laminoir, 1 ventilateur, 36 machines cylindriques ou prismatiques, 72 moteurs hydrauliques (747 chevaux), 5 machines a vapeur (63 chevaux). — Coutellerie commune, lainages, cuirs, gants de peau, huile de noix, eaux-de-vie, liqueurs (anisette) très-recherchees. — Fabrique de fil de fer (2,995 quint. métr., 149,000 fr.); fabriques de faïence, de cadis, de flanelles, de vinaigre, d'étamines; plâtres de Sainte-Sabine. — 33 établissements sont pourvus d'appareils à vapeur et comptent : 22 récipients à vapeur, 8 chaudières calorifères, 26 chaudières motrices et 25 machines d'une force totale de 199 chevaux. — Fabrique de chapeaux du Chalard, près Bergerac (300,000 chapeaux par an).

COMMERCE. — *Exportation* de fer, de bœufs et de porcs gras, de jambons, de volailles et de pâtés truffés de Périgueux, ville célèbre pour ses préparations gastronomiques; le département exporte, en outre, des vins, des liqueurs, le feuillard, les châtaignes, des cuirs, du bétail, des laines, quelques étoffes, des chapeaux, des truffes noires.

Il importe principalement de la houille, dont 115,000 quintaux métriques proviennent d'Angleterre et 8,000 de Belgique.

POPULATION. — Depuis le commencement de notre siècle, la population du département avait augmenté de 93,000 habitants, mais depuis 1866, elle a diminué de 22,532 habitants; c'est un des départements qui ont le plus souffert des conséquences de l'invasion; c'est, après celui de la Marche, le département qui a perdu le plus sous le rapport de la population. Il ne compte plus que 480,141 habitants, et sous ce rapport il est le 24e de France ; la densité est de 52 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 54e.

Le Périgourdin est, en général, vif et énergique; dans les villes, l'habitant est policé et très-apte à l'industrie et au commerce. Il parle le français avec un accent très-prononcé. Le campagnard est d'une extrême économie et d'une piété un peu superstitieuse. Dans la vallée de la Dordogne, la race périgourdine est forte, saine, bien constituée; vers le sud-est, elle est un peu moins belle, plus triste, plus rabaissée et plus sauvage. Au nord, au contraire, elle se rapproche de l'élément limousin et devient plus aimable, plus affable et plus polie.

HISTOIRE. — Le département de la Dordogne a été formé de l'ancienne province du Périgord et de quelques parties de l'Agenais, de l'Angoumois et du Limousin. Le territoire du Périgord fut habité primitivement par la tribu gauloise des *Petrocorii* ou Pétrocoriens. Cette population fut longtemps en relation de commerce avec les Massiliens, qui venaient lui acheter du fer et des tissus de poil de chèvre. Massilie était l'alliée de Rome, et ce fut sans doute par elle que les Pétrocoriens se laissèrent gagner à la civilisation romaine, plus de soixante ans avant l'invasion de César. A la nouvelle de la défaite de Vercingétorix, ils s'agitèrent; un lieutenant de César fut chargé de comprimer cet élan ou ce regret patriotique. Les Petrocoriens firent partie de la Gaule Celtique, et vers la fin du quatrième siècle, contribuèrent à former la seconde Aquitaine. Pendant trois siècles ils vécurent de la vie romaine; lois, administration, arts, industrie, religion, tout fut romain sur les bords de la Dordogne. Cependant ils prirent part à la révolte de Vindex, dont la famille était du Périgord; mais ce ne fut qu'un trouble passager. L'existence de cette contrée était tellement paisible, que le christianisme s'y répandit sans y être persécuté. Ainsi, par exception, nous ne pouvons donner la date de la conversion religieuse des habitants du Perigord. On ne peut avec certitude citer leurs premiers apôtres.

Au cinquième siècle, le territoire fut envahi par les Visigoths et compris dans leur nouvel empire. Après la bataille de Vouillé, il fut soumis aux Francs de Clovis ; mais au fond il resta aquitain, et plus tard, lorsque les fils du conquérant se partagèrent leur héritage, le Périgord demeura attaché au duché d'Aquitaine.

L'invasion des Sarrasins fut terrible, et le pays put croire à leur domination définitive. Non-seulement ils possédèrent toutes les forteresses, mais ils créèrent des villages qui portent encore les noms de leur origine. Au neuvième siècle, Charlemagne chassa les Sarrasins et parcourut le Périgord, qui lui dut la restauration de ses libertés, de son culte et la fondation de plusieurs églises et du prieuré de Tremolat. La province fut gouvernée par des comtes qui restèrent amovibles tant que vécut l'empereur, mais qui ensuite se déclarèrent indépendants et rendirent leur pouvoir héréditaire. Cette usurpation fut favorisée par l'invasion normande; villes et bourgs n'eurent d'autres défenseurs que leurs comtes et leurs barons.

Ce fut ainsi que le comte d'Angoulême, Guillaume Wulgrin, dit Taillefer, protegea le Périgord avant de l'annexer à ses domaines. A sa mort, ce comté passa à son second fils, mais cette dynastie s'éteignit en 975, et la sœur du dernier comte apporta le Perigord en dot à son mari le comte de la Marche, Boson Ier. Les descendants de celui-ci ajoutèrent à leur nom celui de Talleyrand et pendant quatre siècles gouvernèrent la contrée.

Le mariage d'Eléonore de Guienne avec le roi d'Angleterre, Henri II, livra le Perigord aux Anglais; malgré une résistance opiniâtre, ses châteaux forts furent pris et gardés par des garnisons anglaises. Il ne fut rendu a la France qu'en 1224, mais pour peu de temps; en 1258 il fut de nouveau cédé à l'Angleterre. La poli-

tique de ces temps malheureux semble s'être fait un jeu des destinées de ce pays. En 1294, Philippe le Bel s'empara du Périgord, qui de nouveau fut restitué aux Anglais en 1303. Enfin, reconquis par Philippe de Valois, il fut perdu pour la France, qui l'abandonna par le traité de Brétigny, et repris par Charles V, il passa une dernière fois aux Anglais sous Charles VI. Il ne fut définitivement réuni à la couronne de France qu'en 1454.

Le dernier descendant de Boson Ier ayant été condamné au bannissement pour crime de rapt, le roi Charles VI donna le Périgord au duc d'Orléans son oncle. Le fils de celui-ci le vendit en 1437 à Jean de Bretagne, comte de Penthièvre. La nièce de ce dernier épousa le sire d'Albret, grand-père de Henri IV.

Les troubles religieux du seizième siècle déchirèrent le Périgord. Ce pays fut en proie à toutes les horreurs de la guerre civile, et nous en aurons de trop nombreux exemples à citer dans les notices que nous consacrons à chaque ville. L'avènement de Henri IV rétablit la paix, et dès lors le pays put réparer ses désastres. Enfin, depuis la Révolution, l'agriculture fit de rapides progrès dans le département de la Dordogne; le commerce et l'industrie, par leur développement, répandirent dans ce pays une richesse qu'il n'avait jamais connue.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Dordogne est divisé en 5 arrondissements, 47 cantons et 582 communes; il forme la 4e subdivision de la 14e division militaire (Bordeaux); du 6e corps d'armée (Toulouse). La gendarmerie fait partie de la 11e légion (Limoges). Le département est compris dans la 11e inspection des ponts et chaussées, dans l'arrondissement minéralogique de Périgueux (division du centre); dans la 29e conservation des forêts (Bordeaux).

Le diocèse de Périgueux, suffragant de l'archevêché de Bordeaux, comprend 64 cures, 429 succursales, 53 vicariats, un grand séminaire à Périgueux et deux petits séminaires (à Bergerac et à Sarlat).

On compte dans la Dordogne environ 6,000 protestants, qui y possèdent 2 consistoires (Bergerac et Montcaret), 8 paroisses, 10 annexes, 12 pasteurs et 14 temples et oratoires.

Les 5 tribunaux de première instance de chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Périgueux, Bergerac et Sarlat ressortissent à la Cour d'appel de Bordeaux.

Les établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Bordeaux.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE PÉRIGUEUX. — *Périgueux* (lat., 45° 11′ 4″; long., 1° 36′ 54″ O.), *Vesunna*, *Petrocorie*, chef-lieu du département de la Dordogne, est situé à 472 kilomètres sud-sud-ouest de Paris, sur la rive droite de l'Isle. Cette ville a succédé à l'ancienne cité gauloise *Vesunna*, capitale des Petrocoriens, dont on a retrouvé l'emplacement entre les coteaux d'Ecornebœuf et de Laboissière. D'après les vestiges que l'on a retrouvés, on est porté à croire que Vesunna était une cité considérable. La domination romaine accrut son importance. Après le siége d'Alesia, César envoya à Vesone un de ses lieutenants, qui établit son camp sur le coteau de Laboissière, et sous Auguste, la ville agrandie s'embellit de monuments romains. Mais entre le quatrième et le cinquième siècle (on ne possède pas de date précise), Vésone fut entièrement détruite par les barbares. Le petit nombre de ses habitants qui avaient échappé à cette catastrophe se groupèrent autour d'une chapelle de Saint-Front, à peu de distance de la ville ruinée, et jetèrent ainsi les fondations de la ville nouvelle, Périgueux. Ils avaient conservé leurs droits et leurs franchises municipales; ils les conservèrent sous les diverses dominations qu'ils furent obligés de subir. Quant aux droits seigneuriaux, ils furent partagés entre le comte et l'évêque. Ces deux pouvoirs rivaux ne tardèrent pas à se combattre ouvertement.

La ville se trouva ainsi divisée en deux parties et deux villes, si l'on peut dire : la cité et Saint-Front. Boson III fit construire une tour énorme destinée à commander la ville; mais cette forteresse fut détruite vingt ans plus tard. Cette querelle entre les deux pouvoirs et les deux villes prit fin en 1269. Il était temps, d'ailleurs, d'en finir avec ces guerres intestines; l'ennemi commun, l'Anglais, s'approchait. Trois fois, de 1326 à 1347, les Anglais tentèrent de s'emparer de Périgueux. Cette ville leur opposa une résistance énergique. Déjà l'ennemi s'était rendu maître de tous les châteaux forts des environs lorsque la ville demanda secours au roi de France. Grâce à quelques secours et à son héroïque courage, Périgueux résista à toutes les entreprises de l'étranger.

Au seizième siècle, cette ville accueillit avec ardeur les nouvelles doctrines religieuses, et en 1575, après une défense assez molle, elle fut prise par les calvinistes, qui s'y fortifièrent. Mais le protestantisme, chez les Périgourdins, ne servit jamais de masque aux passions politiques, et leur fidélité au roi de France n'en fut pas altérée.

Ainsi, pendant la minorité de Louis XIV, le prince de Condé s'étant jeté en maître dans Périgueux avec une garnison considérable, les habitants de la ville ne purent supporter de servir d'instrument à l'ambition du prince. Deux ans plus tard, les bourgeois complotèrent de livrer la ville à l'armée royale qui se trouvait sous ses murs. Leur chef, Joseph Bodin, fut dénoncé au lieutenant de Condé, le marquis de Chanlest. Celui-ci fit cerner la maison de Bodin et y pénétra avec une poignée des siens. Cette témérité lui coûta la vie.

Dès qu'il se fut engagé dans l'allée sombre qui traversait la maison, il fut assailli par les conjurés et rejeté dans la rue, où il tomba mortellement blessé. « Le tyran est mort, » cria Bodin au peuple attiré par le tumulte. En un instant toute la ville fut en armes, et l'armée royale, accourue pour la soutenir contre les soldats de Condé, la trouva déjà libre.

Cet événement est le dernier qui soit digne d'être rapporté. Périgueux fut assez heureux pour échapper jusqu'à ce jour à nos discordes civiles. La Révolution de 1789 y fut accueillie favorablement, mais aucun excès n'y fut commis, même en 93. Le chef lieu de la Dordogne est riche en monuments historiques. On y remarque les ruines d'un amphithéâtre; la tour de Vésone, que l'on suppose avoir appartenu à un temple romain; les ruines du château de Barrière, dont une des tours date du dixième siècle; l'église de Saint-Front, construite dans le style byzantin, sur le modèle de Saint-Marc de Venise; l'église de Saint-Etienne et le sanctuaire de l'église des Pénitents blancs. Ses deux places principales sont ornées des statues de Montaigne et du maréchal Bugeaud.

Périgueux est la patrie du général Daumesnil.

Brantome. — Cette petite ville, située à 25 kilomètres nord-ouest de Périgueux, doit son origine à une abbaye de Bénédictins dont on attribue la fondation à Charlemagne. Malgré les attaques des Normands, des Brabançons et des Anglais, couvent et petite ville étaient encore prospères au seizième siècle. Ils avaient pour seigneurs les barons de Bourdeilles, et le monastère eut pour abbé un cadet de cette maison, le célèbre Brantome, qui s'y retira après la bataille de Jarnac et y écrivit ses Chroniques. L'abbaye est conservée presque entièrement et mérite d'être visitée.

Bourdeilles. — Bourdeilles est à peu de distance de Brantome. Cette petite ville fut autrefois fortifiée. Les Anglais s'en emparèrent et en furent chassés par Duguesclin. Elle a conservé presque entièrement son ancien château.

Excideuil. — Cette petite ville est située à 37 kilomètres nord-est de Périgueux, sur un côteau que baignent les eaux de la Loue. L'origine de cette ville est antérieure au sixième siècle. Son château fort et ses remparts soutinrent un grand nombre de siéges contre les comtes de Limoges et les Anglais. Excideuil fut érigée en marquisat en faveur de Talleyrand, prince de Chalais. Elle n'a conservé de ses anciennes fortifications que deux belles tours carrées; mais on trouve dans ses environs le château de Saint-Aignan-d'Hautefort, digne de l'attention des touristes. C'est dans ce château que naquit Bertrand de Born, le célèbre troubadour du treizième siècle.

Excideuil est la patrie du maréchal Bugeaud, duc d'Isly.

2° ARRONDISSEMENT DE BERGERAC. — Bergerac (*Bergeracum*), est situé à 48 kilomètres sud-ouest de Périgueux, sur la rive droite de la Dordogne. Cette ville est dit-on, d'origine gallo-romaine, et l'on veut voir en elle le *Trajectum* dont parle l'Itinéraire d'Antonin. Cependant l'histoire ne fait mention de Bergerac qu'en 1080, au sujet d'un prieuré de Saint-Martin. Ce n'était alors qu'un bourg sans aucune importance; mais au treizième siècle, Bergerac est une ville forte qui résiste vaillamment aux Anglais. Ceux-ci étant parvenus à s'en rendre maîtres, s'efforcèrent de se l'attacher en lui accordant les franchises les plus étendues. Ces libertés furent confirmées en 1322 par Charles le Bel. Malgré la guerre, Bergerac s'était élevée à un haut degré de prospérité; son commerce s'étendait jusqu'à Lyon et Bordeaux et sa population était beaucoup plus nombreuse que de nos jours. Mais les guerres de la Réforme portèrent un coup funeste à cette situation florissante. Bergerac embrassa avec ardeur le culte réformé et devint une des places principales des calvinistes; mais moins sage que Périgueux, par exemple, elle se laissa entraîner à la révolte des ducs de Rohan et de la Force. — Richelieu s'en empara en 1621, fit raser ses fortifications et la priva de ses franchises municipales. Plus tard, la révocation de l'édit de Nantes acheva sa ruine en exilant ses principaux commerçants. Depuis cette époque, cette ville fit de vains efforts pour retrouver son ancienne prospérité. Toutefois, dans ces derniers temps, elle a reconquis, sous le rapport industriel, une place assez importante.

Bergerac est la patrie du maréchal de Biron, du duc Caumont de la Force et de Cyrano de Bergerac.

Biron. — Cette petite ville, située à 47 kilomètres sud-est de Bergerac, était au onzième siècle une place forte très-importante, mais les souvenirs des siéges qu'elle soutint contre les Anglais s'effacent devant ceux des ducs de Gontaut-Biron, qui en furent les seigneurs. Son château est un des plus beaux et des plus curieux du Périgord. Il renferme encore le tombeau du maréchal de Biron, décapité en 1602.

Cadouin. — Cadouin (*Cadunium*), est situé à 37 kilomètres sud-ouest de Bergerac, sur le Belingou. Cette petite commune possède les ruines d'une abbaye célèbre, fondée en 1116 et enrichie par de nombreuses donations royales. Ces ruines sont classées parmi les monuments historiques.

Limeuil. — Limeuil, à 36 kilomètres est de Bergerac, est une petite ville d'origine celtique,

comme le prouve son nom, dont l'étymologie est *Limoth*. Elle grandit sous l'abri d'un château fort qui ne la préserva cependant ni des Normands, ni des Anglais. Le maréchal Jean d'Argentan la reprit à ces derniers en 1224.

Saint-Michel. — Ce petit village doit son illustration historique au château de Michel de Montaigne. Saint-Michel est situé à 43 kilomètres ouest de Bergerac. Le château date, à ce que l'on croit, du treizième siècle. Il est situé sur un coteau qui domine la vallée de la Lidoire. On y retrouve les appartements qu'il nous a décrits en partie dans les *Essais*, et entre autres cette bibliothèque qui lui était si chère. On a respecté les tablettes circulaires sur lesquelles étaient disposés ses 2,000 volumes, ainsi que les sentences grecques et latines gravées sur les murs et les boiseries. M. le docteur Payen les a recueillies et publiées.

3° ARRONDISSEMENT DE RIBÉRAC. — Ribérac est situé à 32 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Perigueux, au confluent du Riberaguais et de la Dronne. Cette petite ville, dont l'origine est très-ancienne, est encore dominée par les ruines d'un château fort construit au dixième siècle par Alquérius, seigneur de Mussidan. Ce château fut pris par les Anglais, qui le conservèrent jusqu'au treizième siècle. Aucun événement historique d'une grande importance ne s'est accompli à Ribérac. En 1789, le château appartenait à la famille de Chapt de Laxion.

La ville est peu riche en monuments; cependant son église, très-ancienne, est classée parmi les monuments historiques.

Mussidan. — Mussidan est situé à 29 kilomètres sud de Ribérac. Le document le plus ancien qui fasse mention de cette ville est une charte de Louis le Debonnaire, par laquelle ce prince, en 830, faisait don d'une église de Mussidan à l'abbaye de Charroux. On sait aussi qu'elle appartenait en 1360 à Raymond de Montaut de Casullon et que son château fort était une des forteresses les plus redoutables de la contrée. Pendant le seizième siècle Mussidan fut disputé avec acharnement par les deux grands partis religieux et devint le théâtre de luttes sanglantes. Après Coutras, les protestants restèrent maîtres de la ville; ils en furent chassés par le gouverneur du Perigord, M. de Montpezat, et l'on voit encore aujourd'hui au musée de Périgueux, une couleuvrine prise sur les remparts de Mussidan. Peu de temps après, les fortifications de cette ville furent rasées.

4° ARRONDISSEMENT DE NONTRON. — La ville de Nontron est située à 40 kilometres nord de Périgueux, sur un coteau que baigne le Bandiat. L'origine de cette ville remonte a l'époque merovingienne. Au septieme siecle, la châtellenie de Nontron appartenait à l'abbaye de Charroux. Il est probable qu'à cette epoque la ville était déjà fortifiée; mais dans le siècle suivant elle ne put echapper aux Normands, qui la pillerent. Au douzième siècle, elle fut prise par Richard Cœur de lion. Aux calamités de la guerre étrangère succédèrent plus tard celles des guerres allumees par le fanatisme. Nontron, en 1569, fut investie par les troupes protestantes de l'amiral de Coligny et d'Antoine de la Rochefoucauld. Malgré une énergique resistance, la ville fut prise et un grand nombre de ses habitants furent massacres. Le duc d'Epernon reprit la place et usa de représailles. Nontron ne possede aucun édifice vraiment remarquable; mais, à défaut d'une cathedrale du treizieme siecle ou des ruines d'un temple romain, nous trouvons dans Malte-Brun cette mention des plus honorables: « L'affabilité des habitants et la beauté des femmes jouissent d'une réputation méritée. »

Bussière-Badil. — Cette petite ville est remarquable par les ruines de deux châteaux du moyen âge et son église du treizième siècle.

Saint-Saud. — Saint-Saud possède les ruines de la celèbre abbaye de la Peyrouse, du douzieme siècle.

5° ARRONDISSEMENT DE SARLAT. — Sarlat (*Sarlatum*), à 70 kilomètres sud-est de Périgueux, doit son origine à une abbaye de Bénédictins fondée au huitième siècle sous l'invocation de Saint-Sauveur. La seigneurie du bourg, qui s'était elevée près du monastère, fut donnée à celui-ci par Bernard, comte de Périgord. Plus tard, le bourg ayant pris l'importance d'une ville, les abbés l'entourèrent d'un rempart. Sarlat compta bientôt un grand nombre de maisons religieuses et d'établissements hospitaliers. Saint Louis y créa une maladrerie; Elie Lacroix un hôpital (1348). Les habitants, qui devaient au clergé la prospérité de leur ville, furent obligés néanmoins de lui disputer la possession de leurs franchises, et en 1285 l'abbé reconnut, par traité, les libertés de la commune de Sarlat.

Cette ville ne souffrit pas autant que ses voisines de l'invasion anglaise ; mais au seizième siècle, elle eut plusieurs siéges à soutenir contre les protestants. En 1587, elle fut assiégée par les troupes du roi de Navarre, commandées par le vicomte de Turenne. Sarlat avait alors une telle réputation de richesse que le vicomte avait promis à ses soldats de les enrichir tous par le pillage de la ville. « Mais, dit Sully dans ses Mémoires, il reçut devant cette bicoque un échec qui aurait dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. »

Sarlat possède plusieurs édifices remarquables, dont trois sont classés parmi les monuments historiques; ce sont la cathédrale, dont le clocher date du onzieme siecle, une chapelle du treizième siècle, qui fait partie de la cathédrale, et l'église de Saint Cyprien. Sur la place qui précède l'église se trouve une belle maison dont la façade est de la meilleure époque de la Renaissance : c'est la maison de la Boëtie, l'ami de Montaigne, l'auteur du *Traité de la servitude volontaire*

Après la Boëtie, citons encore, parmi les hommes celèbres nés à Sarlat, la Calprenède et le jurisconsulte Sirey.

Carlux. — Cette petite ville est située à 13 kilomètres est de Sarlat. Carlux, qui possédait un château fort dont on voit encore les ruines, joua un rôle important pendant l'invasion anglaise. Le château fut incendie par les Anglais lorsqu'ils furent obligés d'évacuer la province.

Domme. — Cette petite ville conserve une église monolithe creusée dans le roc et un prieuré dont on attribue la fondation à Hugues Capet.

Salignac. — On remarque dans cette commune le château de Salignac-Fénelon, qui date du douzieme siècle.

Montignac. — Montignac, à 24 kilomètres nord de Sarlat, est une jolie petite ville située sur la Vezère et dominée par les ruines pittoresques d'un château fort. Ce château fit partie des domaines des maisons de Talleyrand de Valois d'Albret et de Bourbon. De 1603 à 1793, il appartint à la famille d'Hautefort.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE PÉRIGUEUX. — 9 cantons, 113 communes.

Chefs-lieux de canton: *Périgueux* (20,410 hab.), *Brantome* (2,665 hab.), *Excideuil* (2,270 hab.), *Hautefort* (1,990 hab.), *Saint-Astier* (2,950 hab.), *Saint-Pierre-de-Chignac* (920 hab.), *Savignac-les-Églises* (975 hab.), *Thenon* (1,875 hab.), *Vergt* (1,850 hab.).

Principales communes: Château - l'Evêque (1,860 hab.), Bourdeilles (1,480 hab.), Génis (1,450 hab.), Coulaures (1,505 hab.), Sorges (1,890 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BERGERAC. — 13 cantons, 172 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bergerac* (12,225 hab.), *Beaumont* (1,810 hab.), *Cadouin* (690 hab.), *Eymet* (1,850 hab.), *Lalinde* (2,065 hab.), *Monpazier* (1,075 hab.), *Vilamblard* (1,350 hab.), *Issigeac* (1,025 hab.), *Laforce* (1,065 hab.), *Saint-Alvère* (1,725 hab.), *Sigoulès* (698 hab.), *Vélines* (860 hab.), *Villefranche-de-Lonchapt* (870 hab.).

Communes importantes: Mouleydier (1,210 hab.), Cabans (1,305 hab.), le Fleix (1,505 hab.), Monbazillac (950 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE NONTRON. —8 cantons, 80 communes.

Chefs-lieux de canton: *Nontron* (3,620 hab.), *Bussière-Badil* (1,315 hab.), *Champagnac-de-Belair* (1,040 hab.), *Jumilhac-le-Grand* (3,050 hab.), *Lanouaille* (1,575 hab.), *Mareuil-sur-Belle* (1,625 hab.), *Saint-Pardoux-la-Rivière* (1,735 hab.), *Thiviers* (3,015 hab.).

Communes principales : Busseroles (2,020 hab.), Payzac (2,605 hab.), Saint-Saud (2,505 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE RIBÉRAC. — 7 cantons, 84 communes.

Chefs-lieux de canton : *Ribérac* (3,835 hab.), *Monpont* (2,060 hab.), *Mussidan* (2,127 hab.), *Verteillac* (1,170 hab.), *Montagrier* (805 hab.), *Neuvic* (2,291 hab.), *Saint-Aulaye* (1,530 hab.).

Communes importantes: la Roche-Chalais (2,650 hab.), Tocane-Saint-Apre (2,095 hab.), Vanxains (1,775 hab.), Celles (1,502 hab.), Sourzac (1,315 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE SARLAT. — 10 cantons, 133 communes.

Chefs-lieux de canton : *Sarlat* (6,822 hab.), *Belvès* (2,517 hab.), *le Buque* (3,005 hab.), *Carlux* (1,060 hab.), *Domme* (2,005 hab.), *Montignac* (3,905 hab.), *Saint-Cyprien* (2,375 hab.), *Salignac* (1,280 hab.), *Terrasson* (3,680 hab.), *Villefranche-de-Belvès* (1,815 hab.)

Principales communes : Rouffignac (2,630 hab.), Coux-et-Bigaroque (1,750 hab.), Daglan (1,455 hab.), Plazac (1,635 hab.), Saint-Genès (1,385 hab.), la Bachellerie (1,655 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (310 élèves), 2 colléges communaux 205 élèves), 12 institutions secondaires libres (365 élèves), 838 écoles primaires (41,000 élèves), 16 salles d'asile (1,560 élèves). 31,000 habitants sont complétement illettrés, 40,000 savent lire seulement; 130,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 8 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence ; on compte 21 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 15 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 20 pour crimes contre les propriétés, 1,600 pour délits; 2,600 pour contraventions. — 1,653 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 2,200 affaires commerciales; 6,200 affaires en justice de paix. — PRISONS. 95 hommes et 25 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 40 hommes et 10 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DU DOUBS

SITUATION.— Ce département frontière est situé dans la région est de la France, entre 46° 33′ 10″ et 47° 33′ 45″ de latitude, et entre 3° 21′ 50″ et 4° 39′ de longitude est. Il doit son nom à sa principale rivière, qui le traverse deux fois, d'abord dans sa plus grande longueur, du sud-est au nord-est, et ensuite dans sa plus grande largeur, du nord-est au sud-ouest.

LIMITES. — Les limites du département du Doubs sont : au nord, l'arrondissement de Belfort; au nord-ouest, le département de la Haute-Saône ; à l'ouest et au sud, celui du Jura ; à l'est, la Suisse (cantons de Vaud, de Neufchâtel et de Berne).

SUPERFICIE. — Ce département, le 69e de France sous le rapport de sa superficie, comprend 522,895 hectares, divisés ainsi qu'il suit, d'après la nature du sol : sol de riche terreau, 70,000 hectares; sol calcaire, 300,000; de gravier, 20,000; pierreux, 10 ,000; de bruyères, 32,000. — Les montagnes couvrent, sur le territoire, une superficie de 447,000 hectares.

TOPOGRAPHIE. — Le département du Doubs est traversé par quatre chaînes des monts Jura, parallèles entre elles et entaillées par des brèches, des cirques et des défilés appelés *clus*. Ces chaînes sont :

1° La chaîne située sur la rive droite du Doubs, depuis les montagnes de Sainte-Claude jusqu'à Sainte-Ursanne. C'est la plus haute du département; elle se soutient entre 1,2 0 et 1,300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ses plus grandes hauteurs se trouvent dans le canton de Mouthe; ce sont le mont Bixon (1,290 m.) et le mont d'Or (1,462 m.), point culminant du département.

2° La chaîne qui se détache du Jura, au mont d'Avignon (Jura) et suit la rive gauche du Doubs jusqu'auprès de Sainte-Ursanne, elle a pour principaux sommets le mont Champvent (1,200 m.) et le crêt Mathiez-Sarrazin (1,278 m.). Au sud-ouest de Pontarlier, l'arête de cette chaîne est tout à coup interrompue, par une dépression de 5 kilomètres, pour livrer passage au Doubs et au Drugeon ; mais elle se relève bientôt. On y remarque le Tantillon (1,165 m.).

3° Une chaîne haute de 800 à 1,000 mètres, qui prend naissance au confluent de l'Ain et de la Bienne (Jura) et vient expirer au confluent du Doubs et du Dessoubre, dont elle encadre les vallées par de hautes murailles calcaires.

4° Le *Lomont*, à l'ouest. Cette arête, la plus basse des chaînes du Jura, accompagne le Doubs, qui s'y est creusé un passage au Pont de-Roide. Le point culminant est la Roche d'Or (872 m.).

Ces quatre chaînes de nature calcaire forment une région pittoresque et grandiose. Il existe, sur le territoire du département, une cinquième arête qui sépare le Doubs de l'Oignon. Cette chaîne, peu élevée, n'appartient pas au système du Jura. Elle renferme la forêt de Chailluz, la plus considérable du département (2,940 hectares).

Suivant le degré d'élévation des montagnes, le pays se divise en trois régions : 1° *haute montagne*, région de sapins; on y trouve d'excellents pâturages en été, des glaces et des neiges en hiver, 2° *montagne moyenne*, où le chêne et le hêtre commencent à croître; 3° enfin la *plaine*, où prospèrent toutes les productions de la plus riche culture.

HYDROGRAPHIE. — 1° Cours d'eau. — Le département du Doubs, arrosé par plus de 2,000 sources, appartient au bassin du Rhône. Ses principales rivières sont :

Le *Doubs*, rivière qui donne son nom au département, prend sa source au bas de la montagne du Rixiou, au sud du département, coule dans un vallon resserré, passe à Mouthe, côtoie la rive orientale du lac de Remouray dont il absorbe le trop plein, traverse le lac de Saint-Point, passe à Pontarlier, Montbenois, Morteaux, et commence bientôt à longer la frontière française, tout en restant français sur ses deux rives. Le Doubs, après avoir formé le lac du Chaillon, traverse une vallée étroite et encaissée et se précipite avec fracas dans un profond abîme. Cette cataracte, haute de 27 mètres, porte le nom de *Saut-du-Doubs*. La rivière sort de France, fait un crochet en Suisse et rentre dans notre patrie pour y arroser Saint-Hippolyte, Voujaucourt, Baume-les-Dames et Besançon; elle entre dans le département du Jura et va se perdre dans la Saône après un cours d'environ 440 kilomètres, dont 295 sur le territoire du département qui nous occupe; elle est flottable à bûches perdues depuis Morteau, flottable en trains depuis Voujaucourt et navigable dans sa partie inférieure seulement.

Ses affluents sont : la *Traverne*, qui vient du petit lac de Remoray; la Fontaine-Ronde, formée de trois sources, dont l'une est intermittente; le Drugeon (42 kilom.), qui sort d'un gouffre dans la commune de Malpas et baigne Dammartin; le Dessoubre, rivière rapide qui vient du canton de Pierrefontaine; l'Allaine, qui passe à Montbéliard; enfin, la Loue, qui sort d'un antre profond, dans le territoire d'Ouhans, débute par une chute de 10 mètres, forme de brillantes cascades au milieu des rochers, court dans une étroite vallée à l'ouest du département, et passe dans celui du Jura, où elle afflue au-dessous de Dôle.

L'*Ognon* ou *Oignon*, affluent de la Saône, limite le département au nord-ouest.

2° Lacs, étangs et marais.— Le département possède quelques lacs assez remarquables. Citons ceux de Remoray, de Chaillexon, de Malpas, de Mortes, de l'Ecoulan, du Grand Sas, de Lavernon, etc.; celui de Saint-Point (canton de Pontarlier) est le plus étendu; il offre une belle nappe d'eau de 6 kilomètres carrés.

Étangs peu nombreux, parmi lesquels on distingue celui de Frasne (100 hect.).—Marais considérables.

CLIMAT. — Climat rhodanien; l'écart entre la température de l'été et celle de l'hiver est très-considérable, en raison du voisinage des hautes montagnes. L'hiver est long et rigoureux.

Température moyenne : hiver, + 2°, été, + 20°.

Vents dominants : ceux du sud-ouest et du nord-est; ce dernier amène des bourrasques et des neiges, et le premier cause les plus grands ravages par sa violence.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Une vingtaine de mines de fer, dont quelques-unes exploitées à ciel ouvert; plusieurs tourbières; carrières de gypse, de marbre, de marne et de pierre à bâtir.—Sables aurifères dans le Doubs et l'Oignon; mines d'argent dans les flancs du mont d'Or.— Chaux, terre à faïence; immense gisement de lignite au Grand-Denis et autres gisements en plusieurs endroits; houille principalement à Gemonval et au Vernoy; schiste bitumeux, poix minérale, asphalte.

Saline et marais salants entre Arc et Senans.

Sources. — Eaux sulfureuses au pied du mont Guillon, dans la vallée du Cuisancin, près de Baume-les-Dames. Ces eaux sont favorables aux affections de l'estomac et dans les maladies chroniques; autres sources au Villers, à la Chaux-du-Milieu, près de Cerneux, Péquignot, etc.

2° Végétaux. — Riche flore; les végétaux de la montagne sont généralement aromatiques; mousses, lichens, agarics, champignons.—Chêne-rouvre, sapin, hêtre, frêne et sycomore, pommier et poirier sauvages, coignassier, houx, genévrier. — Arbres fruitiers abondants dans la plaine : pêchers, amandiers, abricotiers, pruniers; beaux noyers; vignes sur les pentes des coteaux.

3° Animaux. — Chevaux estimés pour la grosse cavalerie; bœufs de race franc comtoise recherchés par les marchands flamands; moutons. — Loups, renards, sangliers et quelques ours dans la montagne; chevreuils assez communs.—Lièvres, blaireaux, loutres, fouines, belettes et putois assez nombreux. Poissons dans les rivières et les lacs : truites saumonées, carpes, tanches, perches, brochets, anguilles. — Excellentes écrevisses dans les petits cours d'eau qui descendent de la montagne.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales, 305 kilomètres; 25 routes départementales, 532 kilomètres; 3 323 chemins vicinaux, 6,156 kilomètres.

Canal du Rhône au Rhin. — Ce canal dérive du Doubs, avec lequel il se confond souvent; son embouchure est à Saint-Symphorien (Côte-d'Or) et il se termine à Mulhouse (Haut-Rhin). Son développement total est de 322 kilomètres, dont 136 appartiennent au département.

Ce canal a été commencé en 1783 et terminé en 1834. Il relie les deux fleuves par les vallées du Doubs et de l'Ill.

CHEMINS DE FER

Les voies ferrées du département appartiennent au réseau de Paris Lyon-Méditerranée. Outre les chemins de fer, dont nous donnons le tableau ci-dessous, plusieurs autres sont en construction ou en projet; l'un mettra Besançon en communication avec Neufchâtel (Suisse) et un autre reliera Pontarlier à Lausanne.

DE VESOUL A BESANÇON

Stations.	Dist. de Vesoul.	Dist. de Besançon.
Rigney	36 kilom.	28 kilom.
Moncey	42	22
Merey	47	17
Devecey	52	12
Miserey	57	7
Besançon	64	»

DE BESANÇON A LYON

Stations.	Dist. de Besançon.	Dist. de Lyon (Perrache).
Besançon	» kilom.	238 kilom.
Franois	7	231
Montferrand	13	225
Torpes	16	222
Byans	22	216
Liesle	30	208
Arc-Senans	35	203

DE DIJON A BELFORT

Stations.	Dist. de Dijon.	Dist. de Belfort.
Saint-Vit	74 kilom.	114 kilom.
Dannemarie	80	109
Franois	85	103
Besançon	92	96
Roche	101	88
Laissey	112	77
Baume-les-Dames	124	64
Clerval	140	49
L'Isle-sur-le Doubs	150	39
Colombier-Fontaine	159	30
Voujaucourt	166	23
Montbéliard	170	18

DE MONTBÉLIARD A PORENTRUY

Stations.	Dist. de Montbél.	Dist. de Porentruy.
Montbéliard	» kilom.	40 kilom.
Audincourt	6	34

AGRICULTURE. — L'agriculture est en progrès depuis un demi siècle. Le département ne fournit pas les céréales nécessaires à sa consommation, bien que près du quart de sa surface soit couvert de terres labourables. Dans la *plaine*, on cultive la vigne, qui y produit des vins communs; les vins rouges de Besançon et les blancs de Miserey sont les meilleurs; on les classe parmi les bons vins d'ordinaire. Dans la même région, qui est la plus fertile, viennent le maïs, des légumes de toute espèce et des arbres fruitiers; on y a tenté avec succès la culture du houblon et du mûrier. Dans la *moyenne montagne*, où la température est un peu moins douce, les pâturages dominent. Dans la *haute montagne*, où se trouvent des forêts et de vastes pâturages, la culture se réduit à quelques champs de légumes, à des céréales d'espèces communes et à quelques arbres fruitiers.

Le Doubs comprend : 125,000 hectares en céréales ; 19,000 en farineux, cultures potagères et industrielles, 30,000 en prairies artificielles ; 92,000 en prairies naturelles, 77,000 en pâturages ; 7,000 en vignes ; 130,000 en bois et forêts ; 14,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 78 millions de francs. — 175,000 bœufs, 76,000 moutons, 33,000 porcs, 18,000 chevaux, 8,000 chèvres, boucs et chevreaux, représentant une valeur de 42 millions de francs, dont 31 millions pour la seule race bovine.

INDUSTRIE. — L'industrie agricole consiste surtout dans la fabrication des fromages façon gruyère. Les fabriques, appelées fruitières, sont de deux sortes : celles des propriétaires qui ont de 50 à 60 vaches (grosses granges) et les fruitières d'association, où plusieurs petits propriétaires s'associent pour mettre en commun le lait de leurs vaches. — Les habitants fabriquent aussi de l'huile avec les noix et les faines du hêtre.

63 tourbières exploitées occupent 5,000 ouvriers et produisent 2[illegible]4,000 quintaux métriques de tourbe (12[illegible],000 fr.). — 5 mines et 2 minières occupent [illegible]30 ouvriers et produisent 445,000 quintaux métriques de minerai de fer (145 000 fr.) consommés dans les hauts-fourneaux du Doubs, de la Haute-Saône, du Rhône et de Saône-et-Loire. On compte dans le département 20 usines pour la production du fer, 1 haut-fourneau au bois, 15 fours à réverbère pour la fusion de la fonte; 7 cubilots, 47 foyers d'affinerie, 2 fours à puddler, 57 à réchauffer le fer, 19 marteaux, 3 martinets, 11 marteaux-pilons, 28 trains de laminoirs, 423 bobines de tréfilerie, 10 ventilateurs, 13 machines cylindriques ou prismatiques, 68 machines hydrauliques (2,150 chevaux) et 25 machines à vapeur (480 chevaux).

Le Doubs est le département qui fabrique le plus de fer marchand au bois; il donne à lui seul près du tiers de la production totale de la France; il en fournit 180,000 quintaux métriques (7,700,000 fr.); c'est encore lui qui fournit le plus de tôles produites avec des fers au bois ; sa fabrication (45,000 quint. métr. — 2,500,000 fr.) dépasse le tiers de la production totale de la France. — Deux départements (Seine et Meurthe-et-Moselle) rivalisent avec lui pour la fabrication des fils de fer ; il en produit 44,000 quintaux métriques (2,250,000 fr.).

L'industrie du sel emploie 6 chaudières d'évaporation et 35 ouvriers; elle produit 57,000 quintaux métriques (2,200,000 fr.).

On compte dans le département 2 fabriques de grosse quincaillerie, 2 fabriques d'objets en fer battu, des fonderies de cloches, des ateliers pour la fabrication des outils d'horlogerie; 4 fabriques de mouvements de pendule. — L'industrie de l'horlogerie, qui a fait les plus grands progrès depuis trente ans, produit une moyenne de 200,000 montres (13 millions de francs) ; à Besançon, la fabrication des montres occupe plus de 6,000 ouvriers.

Il y a, en outre, dans le Doubs, 133 tuileries produisant 16 millions de tuiles ; 23 fours à plâtre, des huileries, des moulins à farine et des scieries. — On compte 90 établissements pourvus de machines à vapeur.

COMMERCE. — Le département exporte tous les produits de l'industrie dont nous avons parlé et en outre, des bois, des plantes aromatiques pour la distillation, de l'absinthe, du bétail et pour près de 5 millions de francs de fromages.

Il importe surtout de la houille provenant de la Loire (160,000 quint. métr.), de Ronchamp (160,000 quint. mét.), du Creuzot et de Blanzy (104,000) et d'Épinac (50,000 quint. métr.)

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population s'est accrue de 81,000 habitants; le dernier recensement a constaté une diminution totale de 6,821 habitants, malgré une augmentation de 2,440 pour la ville de Besançon. La population n'est plus que de 291,251 habitants. Sous ce rapport, le département est le 65e de France ; on y compte environ 56 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 51e.

Les habitants, d'un caractère réservé et même froid, sont tenaces, fidèles à leurs engagements, courageux, d'un jugement sûr, religieux sans superstition ni intolérance ; ils parlent, dans les campagnes, un patois qui paraît dériver de l'ancienne langue gauloise, et dans les villes, le français avec un accent lourd et traînant.

HISTOIRE. — Le département du Doubs fut formé d'une partie de la Franche-Comté. Avant la conquête romaine, son territoire était habité par les Séquanais. Ce peuple, jaloux des Éduens, que leur alliance avec Rome rendait prépondérants dans l'est et le centre des Gaules, rechercha à prix d'or l'alliance d'Arioviste, roi des Suèves. Ces Germains les aidèrent à vaincre les Éduens, mais après la victoire ils exigèrent des Séquanais la cession d'un tiers du territoire. Ces derniers se tournèrent alors vers leurs anciens rivaux et se réconcilièrent. Les deux peuples unis livrèrent bataille aux Suèves et furent vaincus. Et comme une invasion en prépare une autre, les Helvètes, encouragés par les succès d'Arioviste, envahirent les Gaules. César, à son tour, intervint pour mettre un terme à ce débordement de barbares. Il coupa les communications entre les Helvètes et les Suèves, les battit les uns après les autres et les chassa du territoire. Cependant une grande partie des guerriers séquanais, refusant d'accepter la domination romaine, lui cherchèrent des ennemis chez les Belges, puis s'unirent au suprême effort de Vercingétorix. Ce ne fut qu'après la prise d'Alesia que la Séquanaise devint définitivement une province romaine.

Sous Auguste, la Séquanaise prit le nom de *Maxima Sequanorum*, et, en 292, sous Dioclétien, elle eut pour capitale Besançon. Déjà à cette époque cette province était chrétienne. Elle avait eu pour apôtres saint Ferréol, saint Lin et saint Germain.

En 358, l'empereur Julien visita Besançon, et une de ses lettres nous apprend que la Séquanaise et sa capitale avaient eu beaucoup à souffrir des incursions des barbares. Le bassin du Rhône était, par sa situation, destiné à être submergé le premier par les innombrables populations qui se pressaient aux frontières du Rhin. Les Vandales succédèrent aux Suèves, et les Burgondes s'y fixèrent. Ces derniers eurent bientôt à en repousser les Huns. Le choc fut terrible, et Besançon y perdit presque tous ses habitants. Enfin, cent ans plus tard, la contrée passa sous la domination des enfants de Clovis. Gondebaud régna sur la Séquanaise et y imposa la fameuse loi gombette. Dans le partage de la monarchie franque entre les fils de Clotaire Ier, ce territoire échut en partage au roi Goutran, ainsi que toute la Bourgogne (561-593).

Besançon et sa province s'étaient relevées des ruines amoncelées par Attila, quand les Sarrasins envahirent les bords de la Saône et du Rhône, s'emparèrent de Besançon et la livrèrent aux flammes (7[illegible]2). Sous les successeurs de Charlemagne, la Bourgogne fut l'objet de fréquents partages; ce pays, désorganisé et appauvri, n'était pas en état de résister aux Normands, qui le ravagèrent au neuvième siècle. Pendant le dixième siècle, on ne compte pas moins, dans ce malheureux pays, de dix pestes et de treize famines, auxquelles s'ajoutèrent toutes les calamités des guerres intestines et de l'invasion des Hongrois, plus féroces encore que les Normands. Besançon fut prise et, pour la quatrième fois, détruite par les flammes.

Vers le milieu du onzième siècle, ce pays tomba au pouvoir de l'empereur d'Allemagne. Comme il fut exempté de certaines charges, il prit alors le nom de Franche-Comté. Cette comté ne payait point de tributs pécuniaires forcés, c'est-à-dire imposés par le souverain, auquel elle ne devait que le service militaire ; si elle ajoutait quelques services pécuniaires, ils étaient libres, volontaires et gratuits. Toutefois la dénomination de Franche-Comté ne lui fut donnée officiellement qu'en 1366.

En 1156, l'héritière du comté épousa l'empereur Frédéric Ier, qui donna la Franche-Comté à son troisième fils, en gardant seulement Besançon comme ville impériale. Ses successeurs régnèrent assez paisiblement jusqu'au commencement du quatorzième siècle, et, en 1330, la Franche-Comté appartint par mariage aux ducs de Bourgogne. Déjà le roi Philippe le Bel avait érigé en parlement le conseil des comtes de Bourgogne. Le parlement de Besançon reçut les pouvoirs les plus étendus, par des ordonnances successives de 1508 à 1534. A la mort de Philippe de Rouvres, le duché revint aux rois de France et la Comté fut l'héritage de Marguerite, fille de Philippe le Long et de la reine Jeanne. Marguerite eut pour héritier Louis de Mâle, comte de Flandre, et les États de celui-ci passèrent ensuite à Philippe le Hardi. Pendant le quatorzième siècle, la Bourgogne eut peu à souffrir des guerres des Anglais et des ravages

exercés par les grandes compagnies. A la mort de Charles le Téméraire, en 1477, la princesse Marie, son héritière, ayant épousé Maximilien, porta la Franche-Comté dans la maison d'Autriche, et en 1530 cette province fut comprise dans le dixième cercle de l'empire de Charles-Quint. Alors s'ouvrit pour la Franche-Comté une ère de prospérité. Charles-Quint visita Besançon, étendit et confirma ses priviléges, et favorisa le commerce et l'industrie, qui commençaient à jouir d'une grande prospérité lorsque les discordes religieuses vinrent agiter le pays. Les prédications de Théodore de Bèze firent un grand nombre de prosélytes, et en 1572 les deux partis en vinrent aux mains. Les catholiques, soutenus par l'empereur Maximilien II, furent les plus forts, et les protestants furent massacrés dans un combat livré sur la place publique. La guerre civile fut ainsi terminée, mais plus tard la Franche-Comté fut menacée par Henri IV, qui, en 1595, après sa victoire de Fontaine-Française, tenta d'enlever cette province à l'Espagne. Cette tentative échoua; néanmoins Besançon, menacée, acheta la retraite du roi au prix de 100,000 francs. C'était Louis XIV qui devait avoir la gloire de réunir cette province à la France. Il réclama la Franche-Comté au nom des droits qu'il tenait de sa femme Marie Thérèse d'Autriche; cette province lui fut cédée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). puis il y renonça en échange de ses conquêtes de Flandre Enfin, il la réclama de nouveau, s'empara de toutes ses villes, et le traité de Nimègue, en 1678, fit de la Franche-Comté une province française. Les villes perdirent leurs priviléges.

Plus tard, les états généraux ayant compris cette province au nombre des provinces étrangères et Etats conquis, ce qui lui infligeait un surcroît d'impôts, y soulevèrent un mécontentement général. La Révolution y fut accueillie avec enthousiasme. Lorsque la France fut menacée par l'étranger, ce pays se distingua par son patriotisme. En 1814, Besançon se défendit énergiquement contre les Autrichiens. En 1870-71, le département du Doubs, cruellement éprouvé par l'invasion allemande, eut la douleur d'être témoin des désastres de notre armée de l'Est. Cette armée livra sa dernière bataille aux environs de Montbéliard; nous en parlerons dans la notice consacrée à cette ville. Le département du Doubs, de même que ceux du Jura et de la Côte-d'Or, par une erreur déplorable, ne fut pas compris dans l'armistice conclu par MM J. Fabre et Trochu avec M. de Bismarck et demeura jusqu'à la paix à la merci de l'ennemi.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Doubs (chef-lieu Besançon) est divisé en 4 arrondissements, 27 cantons et 637 communes.

Il forme la 1re subdivision de la 7e division militaire (Besançon) du 3e corps d'armée (Nancy). La 7e division militaire comprend le Doubs, la Haute Marne, la Côte-d'Or, le Jura et la Haute-Saône. 27e légion de gendarmerie (Besançon).

Besançon est le siége d'une Cour d'appel qui a dans son ressort les tribunaux du Doubs, du Jura et de la Haute Saône. Le département comprend un tribunal de première instance dans chacun de ses chefs-lieux d'arrondissement et un tribunal de commerce à Besançon.

Besançon est le siége d'un archevêché qui a pour suffragants les évêchés de Verdun, de Belley, de Saint Dié et de Nancy. Le département forme, avec la Haute-Saône, le diocèse de Besançon, qui comprend 29 cures, 387 succursales, 67 vicariats; un grand séminaire au chef-lieu et deux petits séminaires (Besançon et Consolation).

Les protestants, au nombre d'environ 37,000 (dont 31,000 luthériens et environ 400 anabaptistes) y possèdent 5 consistoires, 34 paroisses. 34 annexes, 39 pasteurs, 50 temples ou oratoires.

Les israélites y ont une synagogue qui dépend de la circonscription consistoriale de Lyon.

Besançon est le chef-lieu d'une académie comprenant le Doubs, le Jura et la Haute-Saône. L'instruction, très-répandue dans le Doubs, comprend 1 lycée (Besançon); 3 colléges communaux (Baume, Pontarlier, Montbéliard); écoles normales d'instituteurs et d'institutrices à Besançon, école normale protestante à Montbéliard et 946 écoles primaires.

Le département du Doubs appartient à la 5e inspection des ponts et chaussées, à l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône (division du nord-est), à la 6e région agricole (est).

Besançon est le chef-lieu de la 12e conservation forestière.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE BESANÇON. — *Besançon* (lat. 47° 13′ 46″; long., 3° 41′ 56″ E.) *Bisuntio*, *Vesuntio*, à 320 kilomètres de Paris, chef-lieu du département du Doubs. Cette ville est située dans un petit coude du Doubs qui l'entoure presque entièrement de ses eaux. Son origine est très-ancienne. Elle était la capitale des Séquanais dont nous avons raconté la lutte contre Arioviste, roi des Suèves. Lorsque César eut vaincu ce dernier et fait de la Séquanaise une province romaine, Besançon prit un accroissement considérable. Elle fut embellie de tous les somptueux édifices dont l'art romain dotait les grandes villes de l'empire et dont, malgré quatre incendies et les ravages des barbares, il reste encore aujourd'hui d'imposantes ruines Quatre grandes voies venaient y aboutir. Favorisée par Aurélien et par Galba, elle fut érigée en municipe et eut des écoles où, dit-on, professa Quintilien.

Saint Ferréol et saint Irénée furent les premiers apôtres du christianisme à Besançon et ils y subirent le martyre Dans le siècle suivant, la Séquanaise fut souvent ravagée par les barbares et sa capitale ne fut pas épargnée. Julien, qui y séjourna en 359, en parle comme d'une grande ville dévastée. Elle était réservée à de plus terribles épreuves. Après avoir été assiégée par les Vandales, elle fut mise à sac par les hordes d'Attila. Sous les Burgondes et les Francs elle se releva de ses ruines, mais pour offrir, semblerait-il, une proie plus riche aux Normands, qui la pillèrent, aux Sarrasins, qui la livrèrent aux flammes, et enfin aux Hongrois, qui, au dixième siècle, la détruisirent complétement. Cependant telle était la vitalité de cette cité, que cent ans plus tard l'empereur Henri III y célébrait les fêtes de son mariage avec Agnès, petite-fille d'Othe Guillaume. Besançon devint ville impériale, et afin de l'attacher davantage à l'Allemagne, l'empereur accorda à l'archevêque de Besançon des honneurs et des priviléges exceptionnels.

Sous le gouvernement épiscopal, la prospérité de Besançon se releva; des écoles s'ouvrirent, les édifices détruits furent réédifiés Jusqu'au commencement du douzième siècle, cette ville se montra heureuse du gouvernement de ses évêques et toute dévouée à l'empereur; mais ce prince ayant désigné au siége archiépiscopal un Allemand, Besançon témoigna son mécontentement. En vain cet Allemand, nommé Herbert, essaya-t-il de se faire pardonner son origine étrangère; ni concessions, ni remises d'impôts ne purent obtenir ce résultat. Les bourgeois en vinrent à la révolte ouverte; ils incendièrent plusieurs maisons de l'archevêché. En vain, Herbert étant mort, l'empereur choisit-il pour archevêque un Bisontin, il resta contre l'épiscopat un parti pris d'hostilité qui se perpétua jusqu'à la réunion de la ville à la France. Il faut ajouter que les prélats répondirent à cette hostilité par des rigueurs extrêmes. Un d'eux sollicita de Frédéric II l'annulation des priviléges de la ville. Un autre la fit frapper d'interdit comme ville rebelle et la réduisit ainsi par la famine. Mais la rébellion renaissait à peine étouffée. Les bourgeois eurent plusieurs fois l'avantage. Les plus grandes calamités: la peste noire en 1348, l'incendie qui détruisit Saint-Etienne et une partie de la ville, ne purent changer le cours des idées. Lorsque Philippe le Hardi devint maître de la Comté, il retira à la ville ses priviléges et lui donna pour évêque une de ses créatures; mais celui-ci rencontra une opposition aussi ardente. Il fallut que le duc Philippe imposât son autorité immédiate.

Besançon recouvra ses priviléges sous Charles-Quint. Il lui accorda le droit de frapper des monnaies d'or et d'argent, et favorisa ses écoles et son commerce. Besançon fit preuve d'une vertu rare chez les grandes villes comme chez les individus, elle éleva à son bienfaiteur une statue colossale et lui demeura dévouée.

Bien que cette ville eût fait un accueil favorable aux apôtres de la réforme calviniste, cependant les réformés ne parvinrent pas à s'en emparer. Leurs tentatives provoquèrent des massacres, et Philippe II donna l'archevêché à Granvelle, celui qui plus tard devait être gouverneur des Pays-Bas.

Nous avons dit comment, menacée par Henri IV, Besançon acheta pour cent mille francs la retraite des troupes royales. Louis XIV prit cette ville deux fois. Lorsqu'elle fut réunie à la France, elle perdit son gouvernement communal et devint le siége du parlement. Vauban construisit sa citadelle. Elle accueillit la Révolution avec joie, mais ne se rendit coupable d'aucun excès et montra un vaillant patriotisme. En 1814, elle résista à l'armée autrichienne et ne capitula qu'après un blocus de quatre mois. En 1871, manquant de tout ce qui peut permettre à une place de guerre une défense sérieuse, elle fut occupée par les Allemands.

Besançon possède de nombreux et très-remarquables monuments historiques. Des édifices superbes, temples, arènes, thermes, aqueduc, dont l'avaient enrichie les empereurs romains, il ne reste plus que la *Porte-Noire*, sorte d'arc triomphal orné de bas-reliefs, et le *Rocher-Percé*, qui, dit-on, fut taillé pour livrer passage à un aqueduc qui amenait les eaux de l'Arcier. Après ces antiquités il faut citer : la cathédrale, dont certaines parties datent du onzième et du douzième siècle et qui, entre autres toiles de maîtres anciens, possède le Martyre de Saint-Sébastien de Fra-Bartholoméo; sous l'une des chapelles, le cardinal Mathieu a fait creuser, en 1864, une crypte élégante pour y déposer les restes de huit princes de la famille des comtes de Bourgogne; l'église et le cloître de Saint-Vincent; le palais Granvelle, construit dans le goût espagnol du seizième siècle.

Bibliothèque contenant 125,000 volumes, 1.800 manuscrits et 10,000 médailles; musée de peinture dans les bâtiments de la nouvelle halle. Musée archéologique très-riche en antiquités provenant de la Franche-Comté; musée d'horlogerie; musée d'histoire naturelle. Sur la promenade des Chamars se trouve la statue en bronze du général Pajol.

Place de guerre de premier ordre, Besançon est défendu par les forts Griffon, de Beauregard, de Bregille, le signal de Montfaucon (611 m.), une citadelle, construite sur un rocher fortifié au temps des Gaulois, reconstruite par Vauban et modifiée dernièrement. Cette citadelle se trouve à 360 mètres au-dessus de la mer et à 125 mètres au-dessus du Doubs. Non loin d'elle se dresse le mont du Buis (693 m.), et sur une colline escarpée, le fort de Chaudanne

(410 m.). — Grand commerce d'horlogerie, de fromages, de beurre, de sel, de bétail, de vins, de bières, de draps, de cuirs, etc.

Besançon est la patrie du cardinal Granvelle, de Joseph Droz, de Charles Nodier, du général Moncey, de Victor Hugo et de P. J. Proudhon.

Ornans. — Ornans est situé à 27 kilomètres de Besançon. On remarque près de cette ville les ruines d'un château qui servit de résidence aux ducs de Bourgogne, détruit en 1678.

Ornans possède une église gothique remarquable et un bel hôtel du seizième siècle.

Quingey, restes d'un château féodal.

Mouthier, jolie cascade de Syratu.

Arc-et-Senans possède une saline qui produit annuellement plus de 40,000 quintaux de sel.

Osselle. — La commune d'Osselle est célèbre par des grottes très-vastes et très-curieuses que l'on trouve dans ses environs.

2° ARRONDISSEMENT DE BAUME-LES-DAMES. — Baume-les-Dames est situé à 29 kilomètres de Besançon, sur le Doubs. Elle fut très importante au dixième et au onzième siècle. Les Suisses la détruisirent en 1476, après leur victoire de Morat, et quelques années plus tard elle fut encore saccagée par des bandes italiennes. Louis XIV s'en empara en 1674. Dans ses environs l'on trouve la source d'eau minérale de Guillon.

Baume-les-Dames possède un vaste hôpital et les ruines d'un château fort.

Roulans. — Cette petite commune possède une chapelle classée parmi les monuments historiques.

Pierrefontaine, localité industrielle où l'on admire d'assez belles cascades et une vaste glacière naturelle.

Gonsans possède de précieuses antiquités et les grottes qui mesurent près de 2 kilomètres de profondeur.

L'Ile-sur-le-Doubs, petite ville où se trouvent des moulins, des forges et un atelier de vis à bois et de boulons qui occupe plus de 200 ouvriers.

3° ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD. — Montbéliard (*Montibiliarda*) est situé à 60 kilomètres de Besançon, au confluent de l'Allaine et de la Lusine. Au dixième siècle cette ville était le chef-lieu des comtés d'Elsgau et de Sundgau. Le premier comte de Montbéliard qui soit connu est Louis II, beau-frère de Hugues Capet et aïeul du pape Léon IX. A la fin du quatorzième siècle, cette ville passa dans la maison de Wurtemberg et y resta jusqu'à la réunion de la Franche-Comté à la France. En 1414, Louis, fils de Charles VII, s'en empara et y mit garnison. Charles le Téméraire l'assiégea plus tard, mais il fut moins heureux et obligé de se retirer. Cette ville s'étant de bonne heure montrée favorable à la réforme religieuse, fut envahie par les anabaptistes; elle les chassa et ils se répandirent dans la contrée qu'ils ravagèrent. En 1539, elle appartenait tout entière aux réformés, et sans lutte sanglante, le culte catholique fut aboli en 1539. Pendant la guerre de Trente ans les comtes de Montbéliard sollicitèrent l'appui de Louis XIII, qui leur envoya des secours. Prise sous Louis XIV, cette ville eut à déplorer les excès commis par les troupes auxquelles elle avait ouvert ses portes, et vingt ans après fut restituée à ses comtes. Ceux-ci excitèrent plus d'une fois de vifs mécontentements. En 1795, Montbéliard se révolta et résolut de se mettre en république, mais le pouvoir comtal l'emporta et la ville perdit ses priviléges.

Montbéliard possède un ancien et remarquable château, rebâti en 1751. L'église Saint-Martin, aujourd'hui temple protestant, est recouverte par un plafond digne d'attention. La bibliothèque renferme 8,000 volumes; sur la place Saint-Martin on a élevé une belle statue de Cuvier, par David (d'Angers). — École modèle d'instituteurs protestants. — Fabrique d'instruments aratoires, d'horlogerie, de limes; tissage mécanique, etc. — Commerce de fromages; cuirs dits de Montbéliard; bois de toute sorte.

Montbéliard est la patrie de Cuvier.

En 1871, cette ville fut l'objectif de l'armée de Bourbaki. L'armée de l'Est, après avoir remporté sur les Prussiens commandés par Werder la victoire de Villersexel, marchait vers Belfort, dont elle espérait faire lever le siège. Malheureusement, la jeune armée de Bourbaki, mal secondée par son intendance, dépourvue de tout sur le sol même de la patrie, avait à lutter contre des épreuves que des troupes aguerries ne supportent qu'à l'aide d'une bonne organisation; le froid, la neige, le verglas du mois de janvier, devenaient contre elle les auxiliaires des Prussiens. Werder avait des troupes inférieures en nombre, mais aguerries, bien équipées, ne manquant de rien; il nous attendait dans d'excellentes positions fortifiées qui s'appuyaient à la frontière suisse, longeaient la Lizaine et avaient leur centre à Héricourt. Le 15 janvier, l'armée française attaqua et la lutte se prolongea toute la journée. La ville de Montbéliard, moins le château et le village de Chenebier fut occupée. Un instant nous fûmes maîtres des premières maisons d'Héricourt. Mais la nuit vint, nuit terrible pour nos bivacs dénués de tout. Le lendemain la bataille recommença plus terrible, le surlendemain elle se renouvela encore, mais ce dernier effort avait épuisé les jeunes troupes, et Bourbaki dut ordonner la retraite.

Mandeure. — Ce village est situé sur le Doubs, à 11 kilomètres de Montbéliard; il fut, à l'époque gauloise et sous les Romains, une ville importante, mais les invasions des Allemands, des Huns et des Hongrois le ruinèrent complètement. Cette commune a conservé des antiquités romaines intéressantes, des ruines de thermes, de théâtre, de palais, de trois temples consacrés à Jupiter, à Neptune, aux Dioscures.

Audincourt possède un haut-fourneau et une filature de coton dont les produits s'élèvent à 800,000 francs par an.

4° ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER. — *Pontarlier* (*Pons Arleius, Pons Ariœ*) est situé à 58 kilomètres de Besançon, sur le Doubs, à l'entrée d'un passage du Jura pour entrer en Suisse. Sous Trajan, Pontarlier était une station d'une voie romaine. Au moyen âge, cette ville conserva longtemps son indépendance. Elle reconnaissait la juridiction des ducs de Bourgogne, mais ceux-ci n'y exercèrent point les droits seigneuriaux. Elle se choisit des protecteurs, les sires de Salins et ceux de Joux, mais demeura plusieurs siècles sans seigneurs. Cependant, au quinzième siècle elle tomba sous la souveraineté immédiate des ducs de Bourgogne. Après la défaite de Charles le Téméraire, elle fut prise et saccagée par les Suisses. Elle se releva de ce désastre, et au seizième siècle elle était plus forte que jamais. En 1637, elle fut de nouveau prise, pillée et dévastée par les Allemands. La peste et la famine achevèrent l'œuvre de ces derniers.

Pontarlier fut réuni à la France avec la Franche-Comté par le traité de Nimègue en 1678. En 1814, elle fut occupée par les Autrichiens. En 1871, elle servit de passage aux débris de l'armée de l'Est se réfugiant en Suisse.

Distilleries d'absinthe et de kirsch (eau de cerises dite de la Vallée); horlogerie, commerce de fromages, de cuirs travaillés, etc. — Hospice, hôtel de ville avec un escalier remarquable. A l'est de la ville se trouve le Grand-Taureau (1,326 m.), d'où l'on jouit d'un magnifique panorama.

Levier, chef-lieu de canton situé près de la plus belle forêt de sapins de France.

Le fort de Joux. — Ce fort s'élève à 3 kilomètres de Pontarlier, près de la rive droite du Doubs, sur une montagne escarpée, à 2[illegible] mètres de hauteur. Il a servi de prison à plusieurs personnages célèbres: Mirabeau et le général Dupont y furent enfermés; Toussaint-Louverture y est mort en 1803. Ce fort se compose de trois enceintes entourées de larges fossés.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE BESANÇON. — 8 cantons, 203 communes.

Chefs-lieux de canton: *Besançon*, 2 cantons (49,160 hab.), *Ornans* (3,450 hab.), *Quingey* (1,210 hab.), *Amancey* (805 hab.), *Audeux* (145 hab.), *Boussières* (235 hab.), *Marchaux* (35[illegible] hab.).

Communes importantes: Lods (1,350 hab.), Mouthier (940 hab.), Vuillafans (1,030 hab.), Arc-et-Senans (1,530 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BAUME-LES-DAMES. — 7 cantons, 186 communes.

Chefs-lieux de canton: *Baume-les-Dames* (2,560 hab.), *l'Isle-sur-le-Doubs* (2,[illegible]50 hab.), *Pierrefontaine* (1,145 hab.), *Vercel* (1,225 hab.), *Clerval* (1,345 hab.), *Rougemont* (1,335 hab.), *Roulans* (460 hab.).

Principales communes: Valdahon (960 hab.), Gonsans (625 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD. — 7 cantons, 160 communes.

Chefs-lieux de canton: *Montbéliard* (6,479 hab.), *Audincourt* (3,170 hab.), *Pont-de-Roide* (2,270 hab.), *Saint-Hippolyte* (950 hab.), *Blamont* (720 hab.), *Maiche* (1,345 hab.), *le Russey* (1,375 hab.).

Principales communes: Valentigney (1,270 hab.), Charquemont (1,780 hab.), Damprichard (1,090 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER. — 5 cantons, 88 communes.

Chefs-lieux de canton: *Pontarlier* (4,950 hab.), *Levier* (1,295 hab.), *Montbenoît* (2[illegible]0 hab.), *Morteau* (1,795 hab.), *Mouthe* (1,005 hab.).

Principales communes: Lac ou le Villers (2,[illegible]50 hab.), les Fourgs, Frasne, Montelon, la Cluse, Mijoux (1,040 hab.).

STATISTIQUE MORALE.

— INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (480 élèves), 3 colléges communaux (23[illegible] élèves), 2 institutions secondaires libres (540 élèves), 946 écoles primaires (5[illegible],000 élèves), 21 salles d'asile (3,800 élèves). — 55,[illegible]00 habitants sont complétement illettrés, 20,000 savent lire seulement et 21[illegible],00[illegible] savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 32 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 7 établissements hospitaliers. — JUSTICE. [illegible]5 individus en moyenne sont punis pour crimes contre les personnes, 8 pour crimes contre les propriétés, 1,950 pour délits, 4,000 pour contraventions. — 1,200 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 1,900 affaires commerciales; 4,70[illegible] affaires en justice de paix. — PRISONS. 200 hommes et 40 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; [illegible]0 hommes et 6 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA DROME

SITUATION. — Le département de la Drôme doit son nom à la principale des rivières qui arrosent son territoire; il est situé dans la région sud-est de la France, entre 44° 8′ et 45° 20′ 25″ de latitude, et entre 20° 21′ et 3° 35′ de longitude est.

LIMITES. — Il a pour limites au nord, le département de l'Isère; à l'est, ceux de l'Isère et des Hautes-Alpes; au sud-est, celui des Basses-Alpes; au sud, celui de Vaucluse; à l'ouest, celui de l'Ardèche, dont il est séparé par le lit du Rhône.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 30e de France; il comprend 653,957 hectares, dont 400,000 en pays de montagnes. — 150,000 hectares sont couverts de bruyères ou de landes. Le pays se divise, suivant la nature du sol, en

Riche terreau.....	112,000 hect.
Calcaire..........	315,000
Gravier..........	15,000
Pierreux.........	107,000
Sablonneux.......	81,000
Divers...........	23,000

TOPOGRAPHIE. — Les montagnes appartiennent presque entièrement au calcaire jurassique; les plaines, aux terrains tertiaires composés d'argile; celles du Rhône, aux terrains diluviens et post-diluviens, consistant en sables argileux et en cailloux roulés.

1° MONTAGNES. — Les montagnes se rattachent aux Alpes Cottiennes par une petite chaîne qui sépare le département des Hautes-Alpes de celui de la Drôme et qui projette plusieurs contre-forts sur le territoire de la Drôme. Au nord de l'Isère s'étendent des collines de 400 à 500 mètres d'altitude, qui forment un massif boisé séparant la vallée de l'Isère de la plaine de la *Valloire*. Au nord de la Bourne s'élèvent les montagnes du *Vercors* et du *Royannais* (de 1,500 à 1,730 m.), dont les pentes, couvertes par la forêt du Vercors, vont se rattacher au massif du Villard-de-Lans. C'est dans cette chaîne que la Vernaison a formé l'un des défilés les plus imposants des Alpes, les *grands* et les *petits Goulets*. A partir du pic de Romeyer (1,825 m.), la chaîne commande la vallée de la Drôme et prend le nom de *mont Glandaz;* elle se relie par un contre-fort au massif du Dévoluy.

Une chaîne parallèle à la précédente sépare la Vernaison de la Lionne; elle est couverte par la forêt de Lente et atteint 1,710 mètres de haut; au sud des sources de la Lionne, elle prend le nom de *montagne d'Embel* et forme les gorges d'Omblèze et les défilés de la vallée de Quint.

Une autre chaîne, parallèle aux deux premières, s'étend sur la rive gauche de la Lionne; elle comprend le mont Musan (1,291 m.) et le mont de Pierre-Chauve (1,310 m.), après quoi elle forme une espèce de haute plaine ondulée à laquelle on donne le nom de *plateau Chaffat*.

Au sud de la Drôme, les massifs se divisent en innombrables chaînons, parmi lesquels on remarque la montagne de Rochecourbe (1,622 mètres), la forêt de Saou, l'une des curiosités principales du Dauphiné, le mont Miélandre (1,470 m.), le mont de la Lance (1,335 m.).

Entre la vallée de l'Aigues et celles de l'Ouvèze et de la Durance, s'élève un contre-fort qui ne fait que traverser l'angle sud-est du département, et dont le mont Ventoux (Vaucluse) est le point culminant.

Ces montagnes, traversées par des routes pittoresques, sont partout accessibles, et on n'y voit point persister les neiges.

2° VALLÉES. — La vallée de la Drôme, qui coupe le département en deux parties à peu près égales, est très-fertile depuis Saillans jusqu'au Rhône; mais au-dessus de Saillans, elle se compose de bassins qui ont autrefois servi de lit à des lacs et qui sont réunis par des gorges stériles; les montagnes qui bornent cette vallée se font remarquer par leurs versants nus et abrupts.

La vallée de l'Aigues ressemble à celle de la Drôme; mais celle du Rhône se distingue par sa largeur, sa fécondité et la beauté du fleuve qui l'arrose. La disposition du terrain, qui présente une suite de bassins superposés en amphithéâtre, permet d'y amener les eaux dans de nombreux canaux d'irrigation que les habitants ont su y creuser avec beaucoup d'art.

En général, les vallées sont à pentes rapides, souvent escarpées, avec de nombreux précipices.

HYDROGRAPHIE.— 1° COURS D'EAU. Toutes les eaux du département se déversent dans le Rhône par la rive gauche de ce fleuve.

Le *Rhône* limite continuellement le territoire à l'ouest, sur une étendue de 140 kilomètres.

Le *Bancel* reçoit l'Argentel et finit près d'Andancette;

La *Galaure* (56 kilom.) vient de l'Isère, passe à Hauterives et absorbe le Galaveyson et la Vermeille.

L'Isère descend des montagnes de la Savoie, sépare un instant les départements de l'Isère et de la Drôme. Son cours sur le territoire de ce dernier est de 42 kilomètres. Cette rivière est navigable; elle reçoit l'Herbasse (18 kilom.), qui passe à Saint-Donat.

La *Véoure* (40 kilom.) naît près de Châteaudouble (arrondissement de Valence) et reçoit la Lierne, l'Ecoublay et le Pétochin.

La *Drôme* appartient complétement au département auquel elle donne son nom. Elle naît à 3 ou 4 kilomètres à l'est du petit village de Valdrôme et roule ses eaux torrentueuses dans une vallée pittoresque dont nous avons déjà parlé. Cette rivière, dont le cours total est d'environ 110 kilomètres, devient flottable à Luc, où elle forme deux lacs séparés par une chaussée naturelle. De Luc à son embouchure, près de Livron, elle sert particulièrement au transport des bois provenant des forêts situées sur ses rives.

Les principaux affluents de la Drôme sont : le Bez (25 kilom.), la Suze et la Gervanne, sur la rive droite; la Roanne, sur la rive gauche.

Le *Roubion* (68 kilom.) baigne Montélimar.

La *Dèze* et l'*Aigues* traversent les arrondissements de Montélimar et de Nyons et finissent en dehors du département.

L'Ouvèze vient du canton de Séderon, entre dans le département du Vaucluse et se jette dans la Sorgue, affluent du Rhône.

2° LACS. — Lacs formés par des éboulements de montagnes sur la Drôme; le principal est celui de Luc (300 hect.).

CLIMAT. — Climat variant à l'infini suivant les altitudes et les expositions. A Vienne, la température moyenne de l'hiver est de + 3°; celle de l'été, de + 22°; le nombre annuel des jours de pluie est de 114.

Vents du nord et du midi se succédant alternativement après une durée de quinze à vingt jours. *Pontias*, vent périodique et extrêmement froid auquel est sujette la ville de Nyons; vent de *Soldre*, qui parcourt la vallée de la Drôme; il est froid et amène la pluie.

Vie moyenne : 36 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Schistes, calcaires noirs, jurassiques et crétacés; granits; mines de fer, de cuivre, de plomb, de houille; carrières de marbre, d'albâtre, de grès à meules, de pierres de taille, de gypse, de craie, de pierre à chaux. — Tuf, molasse, marne bleue, argile noire et rouge pour poterie; terre à creusets et à porcelaine; cristal de roche; soufre; sable pour verreries.

Sources minérales. — Les plus fréquentées sont celles de Dieu-le-Fit; on en trouve d'autres à Aurel, Die, Romayer, Montélimar, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Nyons, Mérindol, Propiac, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Maïs, sarrasin, légumes secs; oliviers, amandiers, châtaigniers; nombreux noyers; garance cultivée en grand; mûriers. — Flore riche dans les montagnes; nombreuses variétés de lichens et de graminées. Excellentes truffes noires dans quelques cantons de la plaine. Chêne blanc, hêtre, chêne à kermès, sapins dans les forêts. — Vignes.

3° ANIMAUX. — Peu de chevaux; nombreux mulets; belle race de porcs et de bêtes à laine; volaille élevée en grand; abeilles très-multipliées donnant un miel estimé; vers à soie, principale richesse du pays. — Sangliers, chevreuils, lièvres, lapins, faisans, gelinottes, perdrix rouges et blanches. — Castors, loutres et tortues dans les îles du Rhône; renards et loups dans les forêts; quelques ours, chamois et bouquetins sur les montagnes; aigles, vautours et grands oiseaux de proie. — Truites, lamproies, aloses, esturgeons, etc.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (307 kilom.); 13 routes départementales (350 kilom.); 2,756 chemins vicinaux (7,229 kilom.).

2 rivières navigables (159 kilom.).

CHEMINS DE FER

La ligne principale du réseau de Paris-Lyon-Méditerranée traverse le département dans toute sa longueur en suivant la vallée du Rhône. 5 embranchements de cette ligne desservent le territoire de la Drôme.

LIGNE DE PARIS ET LYON A MARSEILLE

Stations.	Dist. de Lyon (Perr.).	Dist. de Marseille.
SAINT-RAMBERT-D'ALBON..............	65 kilom.	291 kilom.
Andancette.........	68	284
Saint-Vallier.......	74	278
Serves.............	80	272
TAIN...............	88	264
La Roche-de-Gl	98	254
VALENCE............	106	246
Etoile.............	116	236
LIVRON.............	124	228
Loriol.............	127	225
Saulce.............	134	218
Lachamp-Condil....	140	212
MONTÉLIMAR........	151	201

Châteauneuf.......	160 kilom.	192 kilom.
Donzère...........	164	188
Pierrelatte.........	172	180

DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON A RIVES

Stations.	Dist. de St-Ramb.	Dist. de Grenoble.
SAINT-RAMBERT-D'ALBON.............	» kilom.	92 kilom.
Épinouze..........	10	82

DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON A ANNONAY

Une seule station : *Saint-Rambert-d'Albon*, à 20 kilomètres d'Annonay.

DE VALENCE A GRENOBLE ET CHAMBÉRY

Stations.	Dist. de Chambéry.	Dist. de Grenoble.
VALENCE..........	162 kilom.	99 kilom.
Saint-Marcel-lès-Valence............	154	91
Alixan............	150	87
Romans...........	142	79
Saint-Paul-lès-Romans...........	135	72

DE LIVRON A CREST

Stations.	Dist. de Livron.	Dist. de Lyon (Perr.).
LIVRON.............	» kilom.	124 kilom.
Pont-de-Livron.....	6	30
Allex..............	9	33
Crest..............	18	42

DE LIVRON A PRIVAS

Une seule station : *Livron*, à 32 kilomètres de Privas.

AGRICULTURE. — L'agriculture offre des produits riches et variés. Les vins, classés parmi les premiers de France, portent le nom de vins du Rhône. Citons d'abord le célèbre vignoble de l'Ermitage (140 hectares), dont les vins blancs et rouges peuvent rivaliser avec les plus fins de la Haute-Bourgogne et du Bordelais. Le même cru donne les vins de liqueur appelés *vins de paille*. Citons encore les vignobles de Rochegude, de la Rolière, de Die, de Donzère, de Saillans, de Châteauneuf, d'Allan, de Montélimar, de Mercurol, de Roussas, etc.

Le pays se prête à la culture du mûrier, dont la première feuille nourrit les vers à soie et la seconde les bestiaux. Les noyers, objets de soins particuliers, produisent une huile qui, dans certains cantons, remplace le beurre. Les fruits, le miel, les fromages d'Archiane, les volailles engraissées et la laine sont ensuite les principales productions de l'industrie agricole. Le département comprend 157,000 hectares plantés en céréales ; 38,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 34,000 en prairies artificielles ; 18,000 en prairies naturelles ; 119,000 en pâturages ; 29,000 en vignes ; 174,000 en bois et forêts ; le tout représentant une valeur de 103 millions de francs. Le mûrier est cultivé sur une étendue de 1,500 hectares ; la soie grége récoltée sur le territoire s'élève à 266,000 kilogrammes, valant plus de 16 millions de francs.

Les sommités ne donnent que des pâturages ; celles du nord sont fréquentées en été par les troupeaux transhumants, qui quittent la Crau (Bouches-du-Rhône) et viennent chercher des climats moins secs. On compte dans le département 385,000 moutons ; 97,000 porcs ; 48,000 chèvres ; 22,000 ânes ou mulets ; 16,000 chevaux ; le tout évalué à 40 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'activité industrielle, dont le centre se trouve à Dieu-le-Fit, Romans et Crest, s'exerce principalement sur la fabrication des grosses draperies, serges et ratines et sur la préparation des soies (filage et organsinage ou moulinage ; 130 usines). A Saillans, fabrique pour l'utilisation des déchets nommés *frisons*. Il existe, en outre, 60 poteries de grès, 7 papeteries, 20 tanneries importantes, 35 mégisseries, des tuileries, des scieries, des corderies, des fabriques de pâtes alimentaires à Valence, au Bourg-lès-Valence, au Bourg-du-Péage, au Buis, à Crest, à Die ; des brasseries à Valence, Crest et Donzère ; des fabriques à bas, de bougies, des carrosseries, des chapelleries, des imprimeries sur étoffes, des fonderies de métaux, une verrerie au Bourg-lès-Valence, etc. Carrière de ciment à Die. — 1 mine de houille, occupant 12 ouvriers, produit 18,000 quintaux métriques (16,000 fr.). — 4 usines à fondre les minerais de fer. — 140 établissements sont pourvus de machines à vapeur. — Ganterie de Valence ; confiserie et surtout nougats de Montélimar.

COMMERCE. — Exportation de soie, de vins, de laine, de garance, de colza, d'olives, de fruits, de bois de chauffage et de construction, de bestiaux, de verre, de poteries, d'eaux-de-vie, de miel, de cire et de fruits confits.

Importation de houille, dont 609,000 quintaux métriques proviennent de la Loire et 113,000 d'Alais.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population a augmenté de 88,000 habitants ; au dernier recensement, elle avait diminué de 3,814 ; elle se compose de 320,417 habitants, et sous ce rapport le département est le 57e de France. La densité de la population est à peine de 49 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 65e.

Ce département est habité par la race brave et vaillante des Dauphinois, qui tiennent des Provençaux pour la vivacité, la facilité d'élocution, la phraséologie, l'abondance de gestes et l'éloquence qui les distinguent. L'habitant de la Drôme est gai, actif, travailleur, mais irascible ; son hospitalité devient franche et généreuse lorsqu'il a surmonté sa défiance naturelle envers les étrangers ; il est opiniâtre lorsqu'il s'agit de défendre son droit et aime par-dessus tout son foyer domestique. La langue qu'il parle tient le milieu entre celle de la Provence et celle du Haut-Dauphiné.

HISTOIRE. — Le département de la Drôme fut formé d'une partie du Dauphiné (*Viennois*, *Valentinois*, *Diois*, *les Baronnies* et *Tricastin*) et d'une partie de la Provence. Ce territoire fut occupé à l'époque celtique par plusieurs petits peuples : les *Segalauni*, sur la rive gauche du Rhône ; les *Vertacomiri*, dans les monts du *Vercors ;* les *Tricastini*, sur le territoire de Crest ; les *Voconces*, au pied des Alpes, les *Tricorii*, au nord de ces derniers ; les *Triulates*, dans le Royannais. Leurs villes principales étaient Valence, Aouste, Die, Montélimar, etc. Sous les Romains, ce pays fit partie de la *Provence*, puis de la *Viennoise*. Comme il avait eu à souffrir des invasions des Cimbres et des Teutons, il accepta volontiers la protection de Rome, protection réparatrice et féconde. Valence, Die, Saint-Paul-Trois-Châteaux devinrent des villes importantes par leurs œuvres d'art et leur commerce. Elles embrassèrent le christianisme vers la fin du deuxième siècle.

Au cinquième siècle, la Provence fut envahie par les Alains, les Huns et les Burgondes. Ces derniers se fixèrent dans le Valentinois. Ils en furent chassés par les Francs, qui eux-mêmes durent abandonner le pays aux Sarrasins ; ceux-ci jusqu'au onzième siècle, le ravagèrent, ne laissant rien debout derrière eux, massacrant les populations et brûlant les villes et les bourgs.

Sous les successeurs de Charlemagne, le pays, livré à l'anarchie, devint la proie de plusieurs petits tyrans qui s'en partagèrent les domaines et s'érigèrent en souverains indépendants. Tels furent les comtés d'Albon, de Diois, de Valentinois, de Grignan, le marquisat de Pont, la principauté de Royané. Le haut clergé rivalisait de cupidité avec les seigneurs féodaux, et les évêques leur disputaient la puissance souveraine les armes à la main. Cette guerre des *épiscopaux*, comme elle fut appelée, se termina par la réunion du Valentinois au Dauphiné et sa cession à la couronne de France en 1446.

Le Valentinois, réuni au Dauphiné, conserva néanmoins une sorte d'autonomie. En 1498, Louis XII érigea le Valentinois en duché-pairie et l'attribua à César Borgia. Celui-ci ayant pris parti pour l'Espagne contre la France, le roi lui reprit son duché. François Ier le donna viagèrement à Diane de Poitiers. Enfin, en 1642, le duché devint la propriété des princes de Monaco, qui le conservèrent jusqu'à la Révolution et en portent encore le titre.

La réforme religieuse fit de rapides progrès dans le Dauphiné. Ce mouvement des esprits y était depuis longtemps préparé par l'agitation qu'avaient causée non-seulement les guerres civiles, mais la croisade contre les Albigeois et l'insurrection des Vaudois. Les protestants se rendirent maîtres de Valence, de Montélimar, de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Romans. Ils prirent pour chef le baron des Adrets, que ses cruautés rendirent célèbre. Après l'arrestation de ce dernier, Catherine de Médicis vint visiter la province, endormit les chefs huguenots avec des promesses et des protestations d'amitié, quand déjà elle méditait la Saint-Barthélemy. Dans cette horrible journée, le sang coula à Montélimar, à Valence et à Romans, ainsi qu'à Paris. A Montélimar, les magistrats tentèrent d'arracher à leurs bourreaux les victimes désignées en les enfermant dans la citadelle ; mais les portes furent forcées et les prisonniers égorgés.

Les protestants, décimés et exaspérés, reprirent les armes et s'emparèrent de plusieurs places du Valentinois et du Diois. Ils tinrent la campagne jusqu'à l'avénement de Henri IV. Apaisés par l'édit de Nantes, ils se révoltèrent de nouveau sous Louis XIII ; mais cette fois ils furent vaincus et désarmés sur tous les points. Le roi fit raser les châteaux forts de Die, de Crest, de Nyons, de Livron, de Moras et de Soyans.

Aux désastres de la guerre succédèrent deux fléaux qui jadis les suivaient régulièrement : la famine et la peste. Les champs étaient restés incultes, les arbres fruitiers avaient en grand nombre été détruits ; il ne restait aux malheureux que de l'herbe, et par une fatalité terrible, le pays fut envahi par les sauterelles et un peu plus tard par les chenilles.

Cependant la tranquillité commençait à régner dans ce malheureux pays lorsque la révocation de l'édit de Nantes vint le bouleverser de nouveau en ranimant les haines religieuses. Dans plusieurs villes, les protestants coururent aux armes, alors que toute résistance était impossible. Bientôt les prisons s'emplirent ; des femmes, des enfants furent envoyés au supplice et marchèrent à la mort avec l'enthousiasme du martyre. Cette horrible persécution dura jusqu'au règne de Louis XVI ; aussi la Révolution ne fut accueillie nulle part avec une joie plus grande et plus légitime. Le Dauphiné fut debout un des premiers. En 1789, douze mille citoyens armés s'assemblèrent dans la vallée du Rhône et jurèrent de « rester à jamais unis, de se donner mutuellement toute assistance, et de voler au secours de Paris et de toute autre ville de France qui serait en danger pour la cause de la liberté. »

Les citoyens de la Drôme se montrèrent fidèles à leurs serments et les premiers ils envoyèrent des volontaires à la frontière. Les soldats de ce département se distinguèrent particulièrement dans les guerres de la République.

En 1795, la Drôme fut infestée de bandits qui s'appelaient compagnons de Jésus et compagnons du Soleil. Il en fut délivré sous l'Empire. Aux Cent-Jours ses gardes nationales appuyèrent le mouvement impérialiste et obligèrent le duc d'Angoulême à se retirer.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Drôme (chef-lieu Valence) est divisé en 4 arrondissements, 29 cantons et 370 communes. Il est compris dans la 6e inspection des ponts et chaussées (Lyon) ; dans

la 14e conservation des forêts (Grenoble) ; dans l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du sud-est); dans la 9e région agricole (sud-est).

Il forme la 7e subdivision de la 8e division militaire (Lyon), du 4e corps d'armée (Lyon). La compagnie de gendarmerie appartient à la 18e légion (Valence).

Le diocèse de Valence, suffragant d'Avignon, comprend 37 cures, 296 succursales, 75 vicariats, un grand séminaire à Romans et un petit séminaire à Valence.

Les protestants, au nombre d'environ 40,000, y possèdent 5 consistoires, 40 paroisses, 66 annexes, 46 pasteurs, 77 temples et oratoires.

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Romans ressortissent à la Cour d'appel de Grenoble.

3 colléges communaux (Valence, Romans et Montélimar), l'école normale protestante de Dieu-le-Fit, 2 cours normaux d'institutrices catholiques et protestantes de Valence et 780 écoles publiques sont compris dans le ressort de l'académie de Grenoble.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE VALENCE, *Valence*, (lat., 44° 55′ 59″ ; long., 2° 33′ 10″). — *Valentia*, chef-lieu du département de la Drôme, est situé à 560 kilomètres sud-est de Paris, sur la rive gauche du Rhône, près du confluent de l'Isère. Avant la conquête romaine, cette ville était la capitale des *Segalauni*. César y séjourna et sous Auguste, en souvenir de cet honneur, elle ajouta à son nom celui de *Julia*. Sous Valentinien elle fit partie de la première Viennoise. Au deuxième siècle, trois disciples de saint Irénée, évêque de Lyon, Félix, Fortunat et Achillée, vinrent y prêcher l'Evangile. La persécution était alors dans toute sa force. « Alors, dit un historien de l'Eglise de Valence, le général Cornélius arrive ; il entend Félix et ses compagnons prêcher et adorer le Christ, et il s'étonne qu'après les nombreuses condamnations des chrétiens à Lyon et à Vienne il existe encore des hommes de cette religion. Ayant à continuer son voyage, il fait jeter en prison Félix et ses compagnons. A son retour il les fait amener devant lui. Voyant alors que ni les menaces ni les promesses ne pouvaient les ébranler dans la constance de la foi qu'ils professaient, il ordonne qu'on les attache avec des liens très-serrés et les renvoie en prison. Il les en fait sortir de nouveau ; on leur lie les mains derrière le dos, leurs jambes sont rompues et on les attache aux rayons d'une roue; on allume sous eux du feu pour les tourmenter par l'amertume de la fumée, et l'on ajoute jour et nuit à ce supplice celui des tensions du chevalet.

« Réduits ainsi à l'extrémité, les saints martyrs sont conduits hors de la ville, sur le lieu même où ils avaient coutume de se mettre en prière, et là, frappés d'un glaive, ils consomment leur martyre. »

Valence, en 260, fut ravagée par les Vandales et en 411 par les Visigoths. Elle se trouvait sur la route suivie par tous les peuples barbares : Alains, Huns, Burgondes et Lombards. Elle fut assiégée par ces derniers en 571, et le courage de ses habitants fut soutenu par la foi chrétienne d'une jeune fille nommée Galla. Elle échappa aux Lombards, mais elle fut brûlée au septième siècle par les Sarrasins, et au neuvième elle fut pillée par les Normands. Après avoir appartenu au royaume de Bourgogne elle fit partie de l'Empire sous Conrad le Salique. Frédéric Barberousse la donna à l'évêque Odon en 1157. Le pouvoir épiscopal devint à ce point tyrannique que plusieurs fois les Valentinois se révoltèrent contre lui, et que les évêques ne purent garder leur pouvoir que par l'appui des seigneurs voisins.

Ces prélats cupides et belliqueux entreprirent de dépouiller les riches maisons religieuses des environs, églises et prieurés. Aymar, comte de Valentinois, dont les ancêtres avaient doté ces églises, s'éleva contre ces injustices. Deux partis se formèrent: l'un pour le comte et l'autre pour l'évêque, et la guerre éclata. Aymar n'était pas le plus fort; il en appela au pape et au roi de France, tandis que l'évêque faisait le siége de Romans. Nous n'entreprendrons pas ici de raconter toute la guerre des épiscopaux, nous nous contenterons d'en avoir rappelé les faits principaux ; ils suffisent à faire comprendre comment Valence, l'une des premières, fonda en France une église protestante. Théodore de Bèze attirait à ses prêches un concours inouï de dissidents. Les populations, si bien préparées à entendre sa parole, accouraient de plus de dix lieues à la ronde. Le roi envoya alors M. de Maugiron avec des troupes. Les protestants, assiégés dans l'église des Cordeliers, se rendirent. Plusieurs pasteurs furent condamnés à mort en 1560, mais le sang des martyrs fit de nouveaux prosélytes, les réformés reprirent courage. A Maugiron succéda Lamotte Gondrin, plus impitoyable encore.

L'exécution du pasteur Duval acheva d'exaspérer les Valentinois ils appelèrent à leur secours le baron des Adrets ; qui usa de cruelles représailles.

Lorsque, après les désastres de la guerre et les souffrances de la famine, le pays fut ravagé par une invasion de chenilles, les malheureux Valentinois crurent voir dans cette succession de calamités une punition céleste, et les gens superstitieux soupçonnèrent le diable d'animer ces innombrables légions d'insectes qui infestaient jusqu'à leurs habitations. Le grand vicaire de Valence cita les chenilles à comparaître devant un tribunal ecclésiastique. Un procès fut instruit et plaidé dans toutes les formes, et les rongeuses furent condamnées à se retirer sous peine d'excommunication. Ce jugement n'ayant pu sans doute être notifié aux condamnées, resta sans effet. On eut alors recours à l'exorcisme, et cette fois, sous la puissance des paroles sacramentelles et des aspersions d'eau bénite, les chenilles évacuèrent la contrée (1586). Valence était cependant parvenue à se relever de tant d'infortunes, lorsque sa population la plus industrielle et la plus commerçante lui fut en partie enlevée par la révocation de l'édit de Nantes. Cette dernière persécution, qui dans le Dauphiné se prolongea, très-longtemps, avait préparé les esprits à la Révolution de 1789.

C'est à Valence que le pape Pie VI, fait prisonnier, résida en 1799 et mourut dans le courant de la même année, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Un mausolée surmonté de son buste, œuvre de Canova, lui a été élevé en 1811.

Cette ville possède des édifices remarquables et classés parmi les monuments historiques : la cathédrale de Saint-Apollinaire, du onzième siècle, et le Pendentif, édifice de la renaissance. Après ces monuments on doit encore citer l'église Saint-Jean, qui renferme de riches verrières, et la collégiale de Saint-Ruf.

Antiquités romaines; vestiges des anciens remparts, près de la gare. Saint-Pierre-du-Bourg, avec un maître-autel en bois; église moderne Saint-Joseph, près de la gare; hôtel du Gouvernement, où mourut Pie VI. — Palais de justice. — Séminaire dans une belle situation. — Caserne d'artillerie. — Pont suspendu sur le Rhône. — Statue du général Championnet sur la place qui porte son nom. — Musée, galerie d'histoire naturelle et bibliothèque.

Valence est la patrie de Lally-Tollendal, du général Championnet et du jurisconsulte Béranger.

Romans. — Romans (*Romanum Monasterium*) est située sur la rive droite de l'Isère, à 18 kilomètres de Valence. Elle doit son origine à une abbaye fondée au neuvième siècle par saint Bernard et un personnage nommé Romain. Elle devint une ville forte et prit part à la guerre des épiscopaux et aux luttes de la réforme. Cette ville possède une église gothique classée parmi les monuments historiques et une tour penchée comme celle de Pise et que l'on appelle la tour du Diable.

Maison du Fuseau (treizième siècle). — Très-riche hôpital. Anciennes fortifications. Draps, tissus de soie, filatures de coton, chapellerie.

Romans communique avec *Bourg-du-Péage* par un beau pont de pierre de quatre arches (128 m. de long.). A 3 kilomètres de Bourg-du-Péage se trouve *Vernaison* avec ses ruines d'une abbaye, lieu de pèlerinage assez fréquenté.

Tain. — Tain (*Tegna*). Cette ville, située à 18 kilomètres de Valence, sur la rive gauche du Rhône, est d'origine gauloise. Sur sa place principale on remarque un autel antique que l'on suppose avoir été élevé, en 184, en mémoire d'un sacrifice fait à Cybèle pour la conservation des jours de l'empereur Commode.

Ce *taurobole*, classé parmi les monuments historiques, mesure $1^m,30$ de haut sur $0^m,70$ de large. Colonne milliaire. — A 3 kilomètres au sud-est de Tain se trouve l'asile de la Teppe pour les épileptiques. Deux ponts relient Tain à Tournon, situé à 1 kilomètre sur l'autre rive du Rhône. Le coteau au pied duquel se trouve Tain est couronné par le célèbre vignoble de l'Ermitage.

Saint-Vallier. — Cette petite ville est située à 32 kilomètres de Valence, sur le Rhône, près du confluent de la Galaure. On remarque dans ses environs un ancien château de Diane de Poitiers.

Chabeuil, petite ville industrielle qui possède des tanneries, des papeteries, des fabriques de chapeaux, etc.

Livron. — Livron, à 19 kilomètres de Valence, est d'une origine ancienne mais dont on ne peut préciser la date. Elle était, au seizième siècle, une des places les plus importantes du Dauphiné. Elle soutint en 1574 un siége mémorable contre le maréchal de Bellegarde. Au bas du coteau se trouve un pont sur la Drôme où, en 1815, les troupes royales et les gardes nationales eurent une rencontre sanglante.

Livron est une ville importante et industrielle. — Ses vins de Rézeme et du clos de la Rolière sont très-estimés.

Loriol. — Source ferrugineuse; magnifique pont de pierre sur la Drôme.

Le Grand-Serre fabrique des instruments aratoires et des ratines de Vienne.

Saint-Jean-en-Royans exploite des carrières de tuf et produit des noix recherchées.

2° ARRONDISSEMENT DE DIE. — Die (*Dea Augusta*) est situé à 67 kilomètres de Valence, sur la rive droite de la Drôme, au pied du mont de Glandaz. Cette ville, d'origine phocéenne, fut la capitale des *Voconces* et devint, sous Auguste, une colonie importante. Elle appartint successivement aux Francs et aux empereurs d'Allemagne. Frédéric Barberousse en fit une ville épiscopale. Le pape Grégoire X crut pouvoir la réunir à l'évêché de Valence, mais Die protesta et résista par les armes. L'évêché de cette ville demeura indépendant jusqu'en 1789. L'évêque possédait, outre la ville, plus de cent villages et de vingt châteaux. Cependant elle était tombée, au seizième siècle, au pouvoir des protestants, qui rasèrent la citadelle et créèrent une université. La révocation de l'édit de Nantes lui fut funeste; elle souffrit longtemps et n'a recouvré sa prospérité qu'après la Révolution.

Cette ville est très-riche en antiquités romaines. Elle a conservé des ruines de ses murailles et d'un aqueduc, plusieurs autels tauroboliques et la porte Saint-Marcel, que l'on pense être un arc de triomphe et dont les bas-reliefs sont d'un grand intérêt. Elle possède en outre une église classée parmi les monuments historiques et les ruines d'un ancien château.

La ville, bâtie dans une large et fertile vallée,

possède un beau pont, un viaduc sur le Mérosse, une belle fontaine jaillissante sur la place de l'Eglise et une colonne de granit érigée, en 1801, au premier consul Bonaparte. A 2 kilomètres de la ville se trouve le *Martouret*, établissement de bains de vapeur térébenthinée.

Les vignobles du territoire de Die produisent d'excellents vins blancs connus sous le nom de clairette de Die.

A 8 kilomètres de Die s'élève le mont *Inaccessible*. Une légende qui rappelle celle d'Actéon raconte qu'un chasseur nommé Ibicus y ayant surpris un jour plusieurs déesses toutes nues, fut changé par Jupiter en bouquetin, et que de ce jour la montagne fut isolée afin d'en assurer le sommet contre les indiscrétions des chasseurs.

Aoste. — Aoste (*Augusta Tricastinorum*) est situé à 37 kilomètres de Die; son nom indique son origine romaine; c'est une abréviation d'*Augustus*. Elle fut la capitale des *Tricastini*.

Crest. — Crest (*Cresta Arnaldi*), à 39 kilomètres de Die, est situé sur la rive droite de la Drôme, au pied d'un rocher dont la cime a la forme d'une crête de coq. Sur ce rocher on remarque une tour quadrangulaire, seul débris d'un château du treizième siècle, rasé par Richelieu.

A Crest se trouvent un beau pont sur la Drôme et, dans les archives, une curieuse charte communale du douzième siècle.

Bourdeaux, sur le Roubion, est une petite ville fréquentée par les touristes. On y arrive par un pont pittoresque et l'on se trouve sur une place entourée de vieilles maisons dont la construction est antérieure à la Renaissance.

Saou n'est pas moins remarquable par son abbaye de Saint-Thiers, ses tours carrées, son ancien hôtel d'Eurre, son donjon de Lustic (quatorzième siècle) et la pittoresque *forêt de Saou*, l'une des principales curiosités du Dauphiné. On y trouve la *Roche-Courbe* (1,622 m.) à l'est et la *Roche-Colombe* (1,400 m.) à l'ouest, que l'on admire autant par la bizarrerie de leur forme que par leur élévation. On y arrive du nord et du sud par deux portails naturels.

Luc. — Luc (*Lucus Vocontiensis, Lucus Augusti*) est situé à 21 kilomètres de Die, sur la rive droite de la Drôme. Cette petite ville était une des principales cités de la tribu gauloise des Voconces. Elle fut une ville municipale sous les Romains. Elle périt, submergée par un lac voisin, et la petite ville actuelle a été construite non loin de l'endroit où disparut son aînée.

On y trouve quelques antiquités romaines : une fontaine ornée d'une colonne antique; les ruines d'un fort sur la montagne de Pied-de-Luc, des ponts sur la Drôme et sur la Maravelle, et enfin, le *Claps*, digue naturelle de 800 à 900 mètres de long, formée, au quinzième siècle, par un éboulement de la montagne. Cette digue retient les eaux de deux petits lacs d'où tombe la Drôme par deux jolies cascades.

3° Arrondissement de Montélimar. — *Montélimar* ou *Montélimart* (*Acusio colonia, Monitlium Adhemari*) est situé à 44 kilomètres de Valence, près de la rive gauche du Rhône, sur le Roubion et le Jabron. Cette ville est l'ancienne capitale des *Segalauni;* elle devint une colonie romaine, mais fut plusieurs siècles avant de prendre une réelle importance. Elle releva de l'église de Valence et appartint ensuite à la famille d'Adhémar, qui lui donna son nom. Au onzième siècle, Giraud-Adhémar lui octroya des franchises communales, l'exempta de tout impôt et ne se réserva que la souveraineté. Ces priviléges extraordinaires furent confirmés par ses successeurs, ainsi qu'en témoigne encore aujourd'hui, à l'hôtel de ville, une plaque de marbre où cet acte fut gravé, en 1198. Montélimar fut cédé ensuite aux comtes de Valentinois, puis, en 1434, au roi de France, et ses priviléges lui furent garantis par Charles VI et ses successeurs. Louis XII la réunit définitivement à la couronne.

La réforme religieuse y fit de rapides progrès; les protestants s'en rendirent maîtres en 1562. Elle soutint un long siége contre Coligny, qui fut réduit à se retirer; elle fut prise en 1585 par Lesdiguières. Le comte de Suze la reprit deux ans plus tard, mais les protestants s'en emparèrent de nouveau après une lutte acharnée où périt une grande partie des habitants.

Montélimar n'a conservé aucun de ses anciens édifices. On n'y remarque que les quatre portes de son ancienne enceinte et sa citadelle.

Prison au nord du château ; tour de Narbonne Aux environs, monastère de Trapistines, sur le coteau de Mau- bec; à 3 kilomètres au sud-est, eau minérale froide de Bondonneau. Viaduc de 23 arches. — Ponts sur le Roubion, le Jabron et le torrent des Riailles.

Lachamp-Condillac, à 11 kilomètres au nord de Montélimar, possède une source d'eau minérale gazeuse iodée.

La Garde-Adhémar, antique tour Magne.

Grignan. — Cette petite ville, située entre les rivières de la Gerre et du Lez, possède deux monuments historiques: son château, où se voit la chambre dans laquelle est morte M[me] de Sévigné, et l'église, où se trouve le tombeau de la célèbre marquise.

Dans la galerie du château se trouvent plus de trois cents toiles parmi lesquelles on remarque les portraits de la famille de Sévigné. Le château n'est ouvert aux étrangers que le jeudi, de une heure à six heures du soir. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, on a élevé une statue à Madame de Sévigné.

Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Saint-Paul-Trois-Châteaux (*Triecastrum Sancti Pauli*), à 29 kilomètres de Montélimar. Cette ville fut une colonie romaine florissante. Elle doit son nom à trois tours dont chacune défendait une des portes de son enceinte. Elle ajouta le nom de Saint-Paul à son nom primitif au cinquième siècle, en mémoire d'un de ses évêques.

Elle fut ravagée par les Vandales au troisième siècle et par les Sarrasins au huitième. Comme Valence, cette ville fut gouvernée par des évêques. Elle se révolta, mais sa sédition fut étouffée par Amédée de Roussillon, évêque de Valence. La réforme y fut accueillie avec un zèle ardent et le culte catholique y fut aboli pendant quarante-quatre ans.

Saint-Paul-Trois-Châteaux est très-riche en antiquités romaines; son ancienne cathédrale, qui date du douzième siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Suze-la-Rousse, sur le Lez, a conservé un magnifique château des quinzième et seizième siècles et les ruines d'un prieuré du onzième siècle.

Dieu-le-Fit, dans la vallée du Jabron, dominé par l'aride montagne de Dieugrâce, possède deux sources minérales froides, des fabriques de draps, des filatures de soie, etc. On a découvert dans le cimetière un appareil dont les Romains se servaient pour chauffer leurs bains.

Pierrelatte. — Vestiges de villas gallo-romaines.

Saint-Restitut. — Chapelle funéraire de saint Restitut, monument historique du neuvième siècle, orné d'une grande frise sculptée. Eglise paroissiale du douzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Tulette produit d'excellentes olives.

4° Arrondissement de Nyons. — *Nyons* (*Neomagus Novidunum, Castrum Nionis*) est situé à 90 kilomètres de Valence, sur la rive droite de l'Aigues. Cette ville est l'ancienne cité des Voconces dont parle Ptolémée. Au moyen âge, elle possédait un des châteaux forts les plus redoutés du Dauphiné. Elle fut la résidence des Dauphins d'Auvergne et des barons de Montauban. Sa forteresse fut prise par les protestants et par Richelieu, qui la fit raser. Nyons a conservé son antique enceinte et une tour de son château.

La ville est divisée en trois qnartiers: les *Forts*, les *Halles*, les *Bourgs*. On y trouve un pont remarquable du quatorzième siècle et les ruines de la tour Randonne, sur le plateau du rocher de Guard. On y fait un grand commerce de draps et de truffes excellentes.

Rémuzat. — Cette commune, située au confluent de l'Oule et de l'Aigues, a conservé de curieux restes de monastères qui ont appartenu aux Templiers.

Mirabel. — Cette petite ville possède des ruines d'un certain intérêt archéologique.

Mollans. — Mollans est renommé pour ses eaux minérales efficaces contre les maladies de poitrine.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Valence. — 10 cantons, 108 communes.

Chefs-lieux de canton : *Valence* (20,145 hab.), *Chabeuil* (4,330 hab.), *Loriol* (3,150 hab.), *Romans* (11,520 hab.), *Saint-Vallier* (3,370 hab.), *Tain* (2,820 hab.), *Bourg-du-Péage* (4,515 hab.), *le Grand-Serre* (1,750 hab.), *Saint-Donat* (2,515 hab.), *Saint-Jean-en-Royans* (2,740 hab.).

Communes importantes : Albon (2,400 hab.), Anneyron (2,975 hab.), Charpey (2,505 hab.), Châteauneuf-d'Isère (2,095 hab.), Etoile (3,100 hab.), Hauterives (2,540 hab.), Livron (4,050 hab.), Montmeyran (2,085 hab.), Moras (3,970 hab.), Peyrins (3,010 hab.), la Rochechinard (365 hab.).

2° Arrondissement de Die. — 9 cantons, 118 communes.

Chefs-lieux de canton : *Die* (3,760 hab.), *Bourdeaux* (1,405 hab.), *Crest*, 2 cantons (5,350 hab.), *Saillans* (1,680 hab.), *Luc-en-Diois* (1,005 hab.), *la Chapelle-en-Vercors* (1,320 hab.), *Châtillon* (1,230 hab.), *la Motte-Chalançon* (,1015 hab.).

Principales communes : Allex (1,620 hab.), Aouste (1,220 hab.), Montoison (1,250 hab.), Grane (1,975 hab.), Saou (1,007 hab.).

3° Arrondissement de Montélimar. — 6 cantons, 69 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montélimar* (11,110 hab.), *Dieu-le-Fit* (4,150 hab.), *Grignan* (1,930 hab.), *Marsanne* (1,600 hab.), *Pierrelatte* (3,540 hab.), *Saint-Paul-Trois-Châteaux* (2,550 hab.).

Principales communes : Suze-la-Rousse (2,140 hab.), Taulignan (2,165 hab.), Tulette (2,130 hab.), Châteauneuf-de-Mazenc (1,500 hab.), Châteauneuf-du-Rhône (1,450 hab.), Sauzet (1,495 hab.), Donzère (1,510 hab.).

4° Arrondissement de Nyons. — 4 cantons, 75 communes.

Chefs-lieux de canton : *Nyons* (3,610 hab.), *le Buis-les-Baronnies* (2,415 hab.), *Rémuzat* (680 hab.), *Séderon* (690 hab.).

Principales communes : Mirabel (1,910 hab.), Vinsobres (1,645 hab.), Mollans (1,186 hab.), Montbrun (1,323 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 2 colléges communaux (230 élèves), 13 institutions secondaires libres (620 élèves), 780 écoles primaires (41,000 élèves), 36 salles d'asile (1,600 élèves). — 124,000 habitants sont complétement illettrés; 38,000 savent lire seulement et 158,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 28 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 11 établissements hospitaliers. — Justice. 10 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les propriétés, 10 pour crimes contre les personnes; 1,300 pour délits; 2,000 pour contraventions. — 1,500 affaires civiles et 1,400 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 4,900 affaires en justice de paix. — Prisons. 110 hommes et 20 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 40 hommes et 7 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'EURE

SITUATION. — Le département de l'Eure est situé entre 48° 40′ 11″ et 49° 28′ 12″ de latitude, et entre 0° 31′ 8″ et 2° 2′ 25″ de longitude occidentale. Il appartient à la région septentrionale de la France. Il doit son nom à la rivière d'Eure, qui le traverse du sud-est au nord.

LIMITES. — Ce département a pour limites, au nord : celui de la Seine-Inférieure, dont il est séparé en partie par le cours inférieur de la Seine; à l'ouest, le département du Calvados; au sud-ouest, celui de l'Orne; au sud-est, celui d'Eure-et-Loir, dont il est séparé par les lits de l'Avre et de l'Eure, et à l'est, le département de Seine-et-Oise, avec la rivière d'Epte pour frontière naturelle.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de l'Eure est le 48e de France; il comprend 596,638 hectares. Le territoire se divise, suivant la nature du sol, en

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes	15,000
Sol de riche terreau....... .	275,000
Sol de craie ou calcaire......	131,000
Sol de gravier...............	75,000
Sol pierreux.................	55,000
Sol sablonneux...............	45,000

TOPOGRAPHIE. — Le sol du département de l'Eure se divise en six plateaux séparés entre eux par de riantes vallées.

Le premier, entre l'Epte, l'Andelle et la Seine, se compose de l'ancien *Vexin normand*, formé de craies blanches et terminé, du côté de la Seine, par des collines escarpées; il renferme les forêts de Lyons, de Gisors, de Bacqueville, de Vernon et des Andelys.

Le deuxième, entre Seine et Eure, de formation calcaire, contient les forêts de Pacy et de Bizy.

Le troisième, entre l'Eure, l'Avre et l'Iton, comprend la plaine de Saint-André et la partie du Perche située dans le département de l'Eure; il est de formation calcaire et renferme les forêts d'Evreux, de Bourth, de Roseux, d'Ivry et de Mérey.

Le quatrième, situé entre la Seine, l'Eure, l'Iton et la Rille, se divise en trois parties : 1° au nord, le *Roumois*, la plus belle région du département; 2° au centre, la *plaine de Neubourg*; 3° et au sud, la *plaine de Breteuil*: ces trois parties appartiennent à la même formation géologique que les plateaux précédents; on y trouve les forêts de Breteuil, de Conches, de Gravigny, de Neubourg et de Montfort.

Le cinquième plateau, appelé *pays d'Ouche*, et situé au sud-ouest, entre la Rille et la Charentonne, est plus infécond que les autres, quoique de même formation.

Le sixième, ou *plaine de Lieuvain*, crayeux comme les autres, s'étend entre la Charentonne, la Rille et le département du Calvados.

Les collines les plus élevées se trouvent sur les rives de l'Eure, de la Rille et de la Seine. C'est près de Mesnil-Mousset, sur les frontières de l'Orne, que se trouve le point culminant du département (241 m.).

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département se jettent dans la Manche, soit par la Seine, soit par la Touques.

La *Seine* traverse d'abord le département, puis elle en sort et lui sert de limite au nord; elle forme alors un golfe dangereux à cause de son mascaret ou courant fluvial qui rencontre les vagues marines, et à cause des bancs de sable dont son lit est parsemé. Le *chenal navigable* suit la côte du département de l'Eure jusqu'au port de Quillebœuf; ensuite il s'éloigne de la côte et se tient vers le milieu du fleuve.

L'*Eure* traverse les départements de l'Orne et d'Eure-et-Loir, avant d'arriver sur le territoire de celui auquel elle donne son nom; elle passe à Pacy et à Louviers, et vient se jeter dans la Seine près de Pont-de-l'Arche, après un cours d'environ 150 kilomètres, dont 92 navigables.

L'*Iton*, affluent de l'Eure, vient du département de l'Orne; elle arrose Damville et Evreux; elle afflue aux Planches, après un cours d'environ 120 kilomètres et après avoir reçu le Rouloir d'Iton.

L'*Avre*, autre affluent de l'Eure, sert de limite au département sur sa frontière du sud-est, et sur un développement de 45 kilomètres.

La *Rille* ou *Risle*, affluent direct de la Seine, naît dans le département de l'Orne; elle passe à Beaumont, Brionne, Pont-Audemer, et se jette dans l'embouchure de la Seine, après un cours de 120 kilomètres et après avoir reçu, à gauche, la Charentonne, qui passe à Bernay.

L'*Epte*, affluent de la rive droite de la Seine, côtoie le département sur une longueur de 32 kilomètres, au nord-est.

L'*Andelle* vient de la Seine-Inférieure; elle arrose l'ouest de l'arrondissement des Andelys. Son cours est de 64 kilomètres.

ETANGS ET MARAIS. — Le marais Vernier, entre Quillebœuf et la pointe de la Roque, mesure 2,600 hectares. L'étang de la grande Mare, dans le marais Vernier, au pied des falaises de Sainte-Opportune, est des plus poissonneux.

CLIMAT. — Climat séquanien semblable à celui de Rouen : doux, mais pluvieux, humide et variable. — Brouillards fréquents; 98 jours de pluie. — Vents dominants du sud-ouest et du nord-ouest qui amènent les pluies.

Vie moyenne : 43 ans et 5 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — *Fer* exploité à ciel ouvert et par veines de peu d'étendue ; *pierres* à bâtir, meulières, à chaux, de grès, à paver; *gypse, plâtre; tourbe* dans le marais Vernier; terre à faïence et à foulon.

Eaux. — Sources minérales à Saint-Germain, près de Pont-Audemer, à Breteuil, à Beaumont-le-Roger, au Bec, à Houdeville et à Vieux-Conches.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales de toute espèce suffisant à la consommation locale; fourrages, légumes secs, chanvre, lin d'une belle qualité, graines oléagineuses, gaudes, chardons à carder — Pommiers et poiriers pour les cidres et les poirés, boisson principale des habitants; quelques vignes. — Chêne, orme, charme, frêne, hêtre, tremble, alisier, cormier, châtaignier, bouleau. — Genévrier, buis, chèvrefeuille, ronce, épine, lierre. — Saule, peuplier, sapin, marronnier, prunier.

3° ANIMAUX. — Belles races d'animaux domestiques : chevaux normands de Bernay et de Pont-Audemer; moutons de présalé et moutons anglais; mulets, ânes et porcs de grande espèce; superbes bêtes à cornes. — Elevage en grand de la volaille. — Bêtes fauves et gibier abondants dans les forêts. — Poule d'eau, sarcelles, canards sauvages, râles de genêts. — Poissons d'eau douce d'excellente qualité : brochet, barbeau, carpe, truite, perche, tanche, goujon, anguille, écrevisse. — Ablettes dont les écailles donnent lieu à un commerce assez important.

VOIES DE COMMUNICATION

2 routes nationales (463 kilom.), 27 routes départementales (790 kilom.), 3,972 chemins vicinaux (8,014 kilom.).

4 rivières navigables (Seine, Andelle, Eure et Rille), 171 kilomètres.

L'Iton et le Rouloir sont flottables.

CHEMINS DE FER

Ce département est l'un des mieux partagés. Outre les voies nombreuses dont nous allons donner le tableau, plusieurs autres sont en projet ou en construction.

DE PARIS A CHERBOURG

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Cherbourg.
Bueil............	81 kilom.	291 kilom.
Boisset-Pacy......	92	279
EVREUX...........	108	264
La Bonneville.....	117	254
Conches..........	126	246
Romilly-près-Bougy.	133	238
Beaumont-le-Roger.	144	228
SERQUIGNY	149	222
BERNAY...........	159	212
Saint-Mards-Orbec..	173	198

D'ÉVREUX A LOUVIERS

Stations.	Dist. d'Évreux.	Dist. de Louviers.
EVREUX..........	» kilom.	27 kilom.
Gravigny.........	3	24
Caër............	4	23
Saint-Germain-D'Ang	9	18
Brosville.........	12	16
Hom-la-Vacherie...	14	13
Hondouville.......	17	10
Amfreville........	18	9
Acquigny.........	21	6
LOUVIERS.........	27	»

DE GLOS-MONTFORT A PONT-AUDEMER

Stations.	Dist. de Glos-Mont.	Dist. de Pont-Aud.
GLOS-MONTFORT	» kilom.	16 kilom.
Montfort-St-Philibert	4	12
Appeville.........	6	10
Condé...........	7	9
Corneville-St-Paul..	11	5
PONT-AUDEMER.....	16	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS A ROUEN

La voie n'est terminée que d'Orléans à Louviers.

Stations.	Dist. d'Orléans.
St-Georges-s.-Eure..	127 kilom.
Marcilly-sur-Eure..	132
Croth-Sorel.......	135
Ezy-Anet.........	140
Ivry-la-Bataille....	144

BUEIL	148 kilom.
Breuilpont	153
Hécourt	154
Pacy-sur-Eure	160
Menilles	162
Jouy-Cocherel	166
Chambray	169
Autheuil-Authouil	172
La Croix-St-Leufroy	175
Heudreville	180
Acquigny	184
LOUVIERS	189

DE PACY-SUR-EURE A GISORS

Stations.	Dist. de Pacy-s.-Eure.	Dist. de Gisors.
Pacy-sur-Eure	» kilom.	62 kilom.
Douains-Blaru	8	55
Normandie	12	51
VERNON	20	42
Vernonnet	22	40
Giverny	27	35
Ste-Geneviève	31	32
GASNY	32	30
Fourges	37	25
BRAY-ECOS	39	23
Aveny-Montreuil	42	20
Berthenonville	44	18
BORDEAUX-ST-CLAIR	47	15
Guerny	49	13
DANGU	52	10
Inval	57	6
Gisors (ville)	62	»
Gisors (ouest)	62	»

DE GISORS A PONT-DE-L'ARCHE

Stations.	Dist. de Gisors.	Dist de Pont.-de-l'Ar.
GISORS	» kilom.	54 kilom.
Bézu-St-Eloi	8	46
Bernouville	9	45
ETRÉPAGNY	16	38
Le Thil	21	33
Saussay-les-Andelys	24	30
Lisors	29	25
Menesqueville-Lyons	32	22
CHARLEVAL	36	18
FLEURY-SUR-ANDELLE	38	16
Radepont	40	14
Pont-Saint-Pierre	44	10
Romilly-sur-Andelle	47	7
Pitres	48	6
PONT-DE-L'ARCHE	54	»

DE PARIS A GRANDVILLE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Laigle.
St-Germain-St-R.	91 kilom.	50 kilom.
Nonancourt	97	44
Tillières	108	33
Verneuil	118	23
Bourth	127	14

DE LAIGLE A CONCHES

Stations.	Dist. de Laigle.	Dist. de Conches.
Rugles-Bois-Arn	10 kilom.	29 kil'om.
Lyre	21	18
Le Fidelaire	29	10
CONCHES	39	»

DE SERQUIGNY ET ELBEUF A ROUEN

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Rouen
SERQUIGNY	149 kilom.	69 kilom.
La Rivière-Thibouville	155	65
BRIONNE	160	59
Pont-Authou	165	54
Glos-Montfort	163	50
Saint-Léger-Boissey	157	44
Bourgtheroulde-T.-H	148	36
La Londe	141	29
ELBEUF	133	20

DE PARIS A DIEPPE PAR PONTOISE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Dieppe.
GISORS	69 kilom.	99 kilom.
Eragny (Oise)	73	95
Sérifontaine (Oise)	77	91
Amécourt-Talmontiers	81	87

DE PARIS A ROUEN

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Rouen.
VERNON	80 kilom.	60 kilom.
Gaillon	94	46
St-Pierre-du-Vauvr.	107	33
Pont-de-l'Arche	119	20

DE SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY A LOUVIERS

Une seule station intermédiaire : *le Vaudreuil*, à 3 kilomètres de Saint-Pierre et 5 de Louviers.

AGRICULTURE. — Le département de l'Eure est l'un de ceux où l'agriculture est le mieux entendue. Partout fertile, excepté dans le pays d'Ouche, le sol fournit une grande quantité de blé dans le Vexin et dans la plaine de Neubourg; orge, seigle, avoine. Riches herbages pour l'élevage des chevaux et l'engrais des bœufs dans le Lieuvain. Légumes dans les vallées de la Seine et de l'Eure; vignes dans les vallées du sud, produisant un vin inférieur. Nombreuses plantations de pommiers, particulièrement dans l'ouest.

Le département comprend 223,000 hectares en céréales, 37,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 63,000 en prairies artificielles; 10,000 en fourrages consommés en vert; 21,000 en prairies naturelles; 22,000 en pâturages; 556 en vignes; 117,000 en bois et forêts; 4,500 en jachères; le tout représentant une valeur de 141 millions de francs. — 630,000 bêtes à laine; 54,000 chevaux; 43,000 porcs; 38,000 chèvres; 14,000 ruches d'abeilles; 8,000 ânes ou mulets (79 millions de francs).

INDUSTRIE. — Industrie très-développée. Fabrication de draps à Louviers, aux Andelys, à Pont-Authou, à Beaumont-le-Roger; fabrication de tissus de laine et de flanelles, tissage des calicots, rubanneries, imprimeries d'indiennes, blanchisseries de toiles et de fil. — L'industrie métallurgique exploite 12 mines où travaillent 150 ouvriers qui produisent 145,000 quintaux métriques (72,000 fr.); 18 usines pour fontes, fer, fil de fer, cuivre et laiton; clouteries, construction de machines. Papeteries. Le département compte 245 établissements pourvus de machines à vapeur.

COMMERCE. — Exportation de draps jusqu'en Amérique; de rubans en Suisse; d'épingles dans le midi de l'Europe et le Levant; de grains, de chevaux, de bestiaux gras, de beurre, d'écailles d'ablettes, d'œufs, de volailles, de bois de marine et de bois de construction. Importation de houille provenant de Valenciennes (109,000 quint. métr.), Belgique (346,000), Angleterre (263,000).

NAVIGATION. — *Navigation à voiles:* 1 port (Pont-Audemer), entrées, 27 navires (1,500 tonnes); *cabotages à voiles et à vapeur réunis* (lest compris), entrées, 314 navires (9,700 tonnes); *cabotage à vapeur*, entrées, 105 navires (4,000 tonnes); *marine marchande*, 1 ou 2 navires.

POPULATION. — Diminution permanente qui, de 1800 à 1866, a atteint le chiffre de 8,329 âmes. Le dernier recensement a accusé une diminution de 16,593 individus. La population est de 377,874 habitants. Sous ce rapport, le département est le 39e de France; il compte 64 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 38e.

Les habitants de l'Eure sont actifs, intelligents, spirituels et industrieux ; l'habitant des villes est instruit, ami des sciences et des arts; celui des campagnes montre une grande aptitude pour les progrès de la civilisation.

HISTOIRE. — Le département de l'Eure a été formé, ainsi que quatre autres départements, de la province de Normandie. Avant la conquête romaine, il était occupé par les *Eburovices* et les *Vélocasses*. Ces peuples opposèrent à César une longue résistance. Leur chef Viridovix égorgea les partisans de Rome et attaqua le camp du lieutenant de César. Mais en l'an 56 il fut vaincu et sa défaite entraîna la soumission de l'Armorique. Sous Auguste, cette contrée fit partie de la Lyonnaise et, sous Dioclétien, de la seconde Lyonnaise. A la fin du quatrième siècle, saint Taurin y prêcha l'Evangile, et un siècle plus tard, Clovis l'envahit et la soumit à sa domination. Lorsque ses fils se partagèrent ses Etats, le territoire de l'Eure fit partie du royaume de Neustrie sous Childebert Ier. Sous les premiers rois francs, la prospérité du pays se développa; de nombreux monastères se fondèrent, des villes furent créées et grandirent rapidement. Les évêques, favorisés par le pouvoir royal qu'ils soutenaient, furent chargés de l'administration du pays. Nous citerons, parmi les prélats les plus illustres, saint Adrien, évêque de Rouen, qui, en 674, fonda le monastère de la Croix, dont saint Leufroy fut le premier abbé. Mais au huitième et au neuvième siècle, les rives de l'Eure et de la Seine furent saccagées par les Normands. En 844, tout le diocèse de Rouen, dont faisaient partie Gisors et les Andelys, fut ravagé par ces pirates. Deux conciles furent tenus à Paris pour discuter les moyens de prévenir le retour de semblables calamités, et Charles le Chauve fit construire à Pont-de-l'Arche, en 854, une forteresse et un pont pour barrer le passage aux flottilles normandes. Mais vingt-deux ans plus tard, Roll ou Rollon remonta la Seine, pilla Jumiéges, Rouen et Pont-de-l'Arche, bàttit les troupes de Charles le Chauve, commandées par le duc Renaud, et marcha sur Paris. En même temps qu'il assiégeait cette ville, il se jeta sur Evreux et s'en empara (892). Rollon avait été chassé de ses Etats par les Danois; en abordant en France, il cherchait à s'y tailler un royaume et se déclara prêt à se contenter de la Neustrie.

L'archevêque de Rouen, Francon, consentit à négocier avec Charles le Simple la cession de cette province que l'épée de Rollon assurerait désormais contre des invasions nouvelles. Le roi Charles ne pouvait espérer reprendre le pays conquis par Rollon, il reconnut donc celui-ci comme souverain des territoires compris au nord de la Seine depuis les rivières d'Epte et d'Andelle, et au sud de ce fleuve tout le territoire compris entre la Bretagne, le Maine et l'Océan (911). Rollon se convertit au christianisme, répara les maux de la guerre et gouverna ses Etats avec sagesse. Toutefois, afin d'assurer la prépondérance de la race conquérante, il distribua les évêchés et les abbayes à ses compagnons nouvellement convertis comme lui. Ces guerriers, tout en revêtant les dignités ecclésiastiques, ne perdirent rien de leur humeur belliqueuse et ne changèrent rien à leurs mœurs. « La dissolution de leurs mœurs était telle, dit le chroniqueur Orderic Vital, que non-seulement les prêtres, mais encore les prélats avaient des concubines et se montraient fiers des nombreux enfants qu'elles leur donnaient. »

Rollon eut pour successeur son fils Guillaume Longue Epée; mais celui-ci mourut en laissant pour héritier un enfant de dix ans. Le duc de France, Hugues le Grand en profita pour enlever au jeune duc Richard le comté d'Evreux, et Louis

d'Outre-mer, méditant de s'emparer du duché tout entier, reprit Evreux au nom de Richard, qu'il emmena à Laon. Mais Hugues n'était point vaincu; un de ses vassaux, le comte de Senlis, enleva Richard à son tour, et le duc de France, retournant à Evreux avec le jeune prince, lui fit épouser sa fille Emma. Ce mariage ne fut pas le dénoûment des aventures de Richard. Evreux lui fut plus tard repris par Lothaire, qui le donna à Thibaut, comte de Chartres; enfin ce dernier restitua la ville à son souverain légitime. Richard releva Evreux de ses ruines et transmit ce comté à son fils naturel Robert, déjà archevêque de Rouen. Le fils de ce comte-archevêque, Richard, prit part à la conquête d'Angleterre avec le duc Guillaume de Normandie, et, en échange de possessions nouvelles, lui céda la ville d'Evreux et le château de Dangu en Vexin. Mais à la mort de Guillaume, il rentra en possession de ces domaines et les agrandit encore par le mariage de sa nièce avec le comte d'Anjou.

A partir du onzième siècle, les évêques d'Evreux et les rois d'Angleterre luttèrent pour la possession du comté jusqu'à la fin du douzième siècle, époque à laquelle Philippe-Auguste s'en empara. En 1200, le comté d'Evreux fut réuni à la couronne de France. Il en fut détaché en 1307 par Philippe le Bel, qui le donna à Louis, fils de Philippe le Hardi. Louis demeura le fidèle allié du roi de France, et sa sagesse fut imitée par son fils Philippe; mais le successeur de ce dernier, Charles le Mauvais, ne marcha point sur les traces de son père et de son aïeul. Il perdit ses domaines, qui furent confisqués par Charles V. Quelques années plus tard, Charles VI restitua le comté d'Evreux au fils de Charles le Mauvais, Charles II, qui probablement n'étant pas certain de garder longtemps son domaine, le céda tout entier, avec ses droits sur la Champagne et la Brie par-dessus le marché, contre une rente de 12,000 livres et le titre de duc de Nemours. Les seigneuries alors étaient d'une possession précaire; la France était envahie par les Anglais. La Normandie tomba au pouvoir de ceux-ci et fut une des dernières provinces que Charles VII délivra de l'étranger. Les Anglais ne furent chassés d'Evreux qu'en 1441.

Depuis cette époque, la tranquillité ne fut plus troublée dans le pays d'Evreux jusqu'à la mort de Henri III. Ce diocèse, qui avait été préservé de la guerre de religion, se souleva contre Henri IV. Mais bientôt Evreux dut ouvrir ses portes au maréchal de Biron, et Henri IV, ayant gagné sur Mayenne la bataille d'Ivry (1590), s'empara de Louviers et soumit rapidement le pays. Evreux se souleva encore pendant la Fronde, mais ces troubles furent sans gravité. En 1790, le département de l'Eure accueillit la Révolution avec confiance; mais après l'exécution des Girondins, il se rallia à l'armée fédéraliste.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Eure (chef-lieu Evreux) est divisé en 5 arrondissements, 36 cantons et 700 communes. Il dépend de la 1re inspection des ponts et chaussées, de la 2e conservation des forêts (Rouen), de l'arrondissement minéralogique de Rouen (division du nord-ouest) et de la 2e région agricole (nord). Il forme la 2e subdivision de la 2e division militaire (Rouen), du 1er corps d'armée (Paris) et de la 3e légion de gendarmerie (Rouen).

Le diocèse d'Evreux (suffragant de Rouen) comprend 37 cures, 534 succursales, 39 vicariats, 1 grand séminaire à Evreux et 2 petits séminaires à Evreux et à Pont-Audemer.

Les protestants n'y possèdent qu'une paroisse, 3 annexes, 1 pasteur, 3 temples ou oratoires.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 4 tribunaux de commerce de Bernay, d'Evreux, de Louviers et de Pont-Audemer, ressortissent à la Cour d'appel de Rouen.

L'instruction publique y possède 1 lycée, 1 école normale d'instituteurs à Evreux, 1 collége communal à Bernay et 763 écoles primaires, qui sont dans le ressort de l'académie de Rouen.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX. — *Evreux* (lat., 49° 1′ 30″; long., 1° 11′ 9″), *Mediolanum Aulercorum, Eburovices*, chef-lieu du département de l'Eure, est situé à 104 kilomètres ouest de Paris, sur l'Iton. Le nom de cette ville a pour étymologie le mot celtique *ebvre*, qui signifie forêt, et dont la tribu des Eburovices tirait son nom. Sous les Romains, elle prit le nom de *Mediolanum* et devint une ville importante de la seconde Lyonnaise. Au commencement du cinquième siècle, mais à une date qu'on ne peut préciser, elle fut complétement détruite par les Barbares. Saint Taurin vint ensuite apporter le christianisme aux infortunés échappés aux Vandales; la ville se releva peu à peu et reprit son premier nom de cité des Eburovices, qui, par abréviation, se transforma en *Ebroices, Ebroicæ, Evreus.* Evreux grandit sous la domination franque; mais on ne trouve dans les chroniques de cette époque aucun fait qui lui soit relatif. Au huitième siècle, les Normands envahirent le diocèse d'Evreux et le ravagèrent. Nous avons dit dans la notice précédente les mesures qui furent prises par Charles le Chauve pour résister à ces pirates, puis l'invasion de Rollon, la défaite des troupes du roi de France et la cession des territoires qui devaient s'appeler la Normandie.

Rollon fit reconstruire Evreux, en partie détruit, éleva des églises et des monastères; son petit-fils Richard fit bâtir le château de cette ville. Nous ne pouvons répéter ici l'énumération des comtes-évêques d'Evreux depuis Richard Ier jusqu'à Charles II, en 1404. On a vu comment, quelques années plus tard, Evreux fut pris par les Anglais; il ne fut délivré de l'étranger que le 25 octobre 1441. Charles VII avait donné à l'un de ses chevaliers, Robert de Flocques, la petite ville de Conches, près d'Evreux. Robert songea à chasser les Anglais de cette dernière ville. Il se ménagea des intelligences dans la place et s'y introduisit par surprise. Les Anglais se barricadèrent et opposèrent une vive résistance, mais la victoire demeura aux Français. Charles VII donna, en récompense, le bailliage d'Evreux à Jean Flocques, fils de Robert, et un frère de celui-ci fut élevé au siége épiscopal. Le successeur de Guillaume de Flocques fut Jean Ballue, qui, devenu cardinal et chancelier de Charles de Normandie, fut condamné par Louis XI à finir ses jours dans une cage de fer. Louis XI aimait la ville d'Evreux; Jean Flocques étant mort pour lui à la bataille de Montlhéry, le roi accorda à la ville un gouvernement composé d'un maire, de six échevins et d'un procureur choisis entre les bourgeois.

Pendant les guerres de la réforme, Evreux résista aux attaques des calvinistes et repoussa les tentatives du prince de Condé et de l'amiral de Coligny. Charles IX l'érigea en duché-pairie en faveur de son frère François d'Alençon. A la nouvelle de l'assassinat de Henri III, les habitants d'Evreux prirent les armes et forcèrent ceux de Damville à signer avec eux un traité d'un an. Ils s'emparèrent ensuite des châteaux d'Harcourt et de Neubourg, puis se joignirent à l'armée du duc de Montpensier et assiégèrent Conches, qui fut prise et livrée au pillage; mais ils échouèrent devant Breteuil. Henri IV envoya alors le maréchal de Biron, qui, le 20 janvier 1591, somma Evreux de se rendre; la ville capitula avec des conditions honorables. Après la vicotire d'Ivry, Henri IV fit augmenter les fortifications du château et en donna le commandement à Louis de Grimonville. Il éleva ensuite au siége épiscopal d'Evreux un prélat éminent par son savoir, Jacques Davy du Perron, qui, un des premiers, lui conseilla d'abjurer la religion réformée.

Evreux fit à la Révolution un accueil presque enthousiaste. Elle envoya à l'Assemblée nationale Buzot et Robert Lindet. Ce dernier, curé de Bernay, avait remplacé l'évêque François de Narbonne, qui avait refusé le serment constitutionnel. Après la mort des Girondins, Buzot et Lindet se réfugièrent à Evreux, mais la Convention envoya dans cette ville, en qualité de commissaires, Louchet, Lacroix et Legendre, et Buzot dut chercher un autre asile.

La position d'Evreux est charmante et ses environs, couverts de vignes et de jardins, sont des plus agréables. Cette ville possède de nombreuses antiquités gallo-romaines trouvées dans ses murs et dans une petite commune voisine que l'on nomme Vieil-Evreux et que l'on croit être l'antique *Mediolanum*. Trois de ses principaux édifices sont classés parmi les monuments historiques. Sa cathédrale, commencée au onzième siècle, réunit dans un ensemble parfait les styles roman, gothique et renaissance. Elle set dominée par deux tours inégales et surmontée d'une flèche à jour que sa couverture de plomb fit surnommer le clocher d'argent. Après cette magnifique cathédrale, on admire l'église Saint-Taurin, de style roman, où se trouve le tombeau gallo-romain du saint apôtre et dont les vitraux sont admirables. Le vieux beffroi, qui date de la fin du quinzième siècle.

Musée d'antiquités; archives départementales, avec des manuscrits du treizième siècle; bibliothèque contenant 18,000 volumes et 150 manuscrits. — Caserne dans l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur. — Jardin des plantes; jolies promenades de l'allée des Soupirs.

Evreux est la patrie de l'historien Simon Vigor et du conventionnel Buzot.

Vieil-Evreux. — Ce petit village, situé à 9 kilomètres d'Evreux, s'élève, à ce que l'on croit, sur l'emplacement de l'ancienne *Mediolanum*. L'enceinte de ses murailles avait 6 kilomètres de circonférence. On y trouve les ruines d'un aqueduc et de bains considérables, les vestiges d'un théâtre, les fondations d'un temple et un grand nombre d'autres antiquités romaines.

Breteuil, sur l'Avre et sur l'Iton, renferme de nombreux moulins à blé et des hauts-fourneaux.

Conches. — Conches, (*Conchus, Conchæ*) est situé à 20 kilomètres d'Evreux, sur le penchant d'une montagne au pied de laquelle coule le Rouloir. L'origine de cette petite ville remonte au onzième siècle. Elle est dominée par les ruines d'un château fort. Son église paroissiale, classée parmi les monuments historiques, possède de magnifiques vitraux. On remarque en outre dans cette ville les ruines d'une abbaye dé Bénédictins, dont une partie appartient au style roman. Avant la Révolution, Conches avait un bailliage et était le siége d'une vicomté ressortissant au présidial d'Evreux.

Pacy-sur-Eure. — Eglise ogivale de la première période gothique, rangée parmi les monuments historiques.

Rugles, petite ville très-industrielle, fait un commerce considérable d'épingles et de clous. L'église est dominée par une tour du quinzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Verneuil. — Verneuil est situé à 50 kilomètres d'Evreux, sur l'Avre et au bas de l'Iton. Cette petite ville fut fondée en 1120 par Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Il voulait en faire le boulevard de son duché. Louis le Jeune et Philippe-Auguste tentèrent vainement de s'en emparer. Ses murailles, dont une partie existe encore, son donjon du moyen âge et son église du quinzième siècle sont classés parmi les monuments historiques.

Ivry-la-Bataille. — Ivry (*Ebriacum, Eburocivicum*), à 34 kilomètres d'Evreux. Cette pe-

tite ville est très-ancienne; son nom, en langue celtique, signifie pont ou passage. Cependant il n'est pas fait mention d'Ivry avant Richard Ier. Au onzième siècle, son château fort était redoutable. Dunois démolit ses fortifications en 1449. Cette ville doit son illustration à la bataille gagnée par Henri IV sur le duc de Mayenne.

Vernon. — Vernon (*Vernonum, Verno, Vornum*), situé à 35 kilomètres d'Evreux, sur la Seine. Cette ville fut fortifiée vers le onzième siècle. Elle appartint successivement aux ducs de Normandie, aux rois de France et aux Anglais. Edouard III la brûla en 1346, et dix ans plus tard le duc de Lancastre la pilla. Elle fut reprise aux Anglais par les comtes de Dunois et de Saint-Pol.

Vernon tint pour la Ligue, mais se rendit à Henri IV après la bataille d'Ivry. Sous Louis XIV, le parlement de Rouen fut transféré à Vernon. L'église de cette ville, des douzième, quatorzième et quinzième siècles, compte parmi les monuments historiques.

2° ARRONDISSEMENT DES ANDELYS. — Les Andelys sont situés à 40 kilomètres d'Evreux, sur la Seine et le Gambon. L'histoire ne fait mention de cette ville qu'au sixième siècle. Elle se forma autour d'une abbaye fondée à cette époque par Clotilde, femme de Clovis. Elle est divisée en deux villes, le grand et le petit Andely; ce dernier fut fondé par Richard Cœur de lion. Les Andelys possèdent trois édifices classés au nombre des monuments historiques: l'église Notre-Dame, dont l'architecture est un mélange des styles gothiques et renaissance et dont les verrières sont admirables; l'église Saint-Sauveur, du douzième siècle, et les ruines du château Gaillard, bâti par Richard Cœur de lion.

Le grand Andely est la patrie de Nicolas Poussin, auquel sa ville natale a élevé une statue en 1851.

Gisors. — Gisors est situé sur la Troëne, l'Epte et le Réveillon. Son château fort, dominé par la tour de Saint-Thomas de Cantorbery et son église, dont le chœur est du treizième siècle, sont classés parmi les monuments historiques.

Lyons-la-Forêt. — Cette petite ville industrielle renferme des scieries mécaniques, alimentées par les bois de la forêt de Lyons, et un grand nombre d'antiquités romaines.

Ecos. — Ce village possède une église du treizième siècle.

3° ARRONDISSEMENT DE BERNAY. — Bernay (*Bernaicus, Bernaium*), à 60 kilomètres d'Évreux, sur la Charentonne et sur la rivière de Cosnier. On pense que son nom vient du mot saxon *barn*, qui signifie grange. Elle s'éleva au onzième siècle sous les murs d'une abbaye de Bénédictins fondée par la femme de Richard II de Normandie. Elle fut fortifiée dans le siècle suivant. Pendant l'invasion anglaise, elle fut prise plusieurs fois et saccagée; en 1563, elle tomba au pouvoir des protestants qui la pillèrent et la livrèrent aux flammes ainsi que son abbaye; Notre-Dame de la Couture échappa seule à l'incendie. En 1589, les habitants, après la défaite de Mayenne, furent taillés en pièces et la forteresse de Bernay fut rasée. L'église de Notre-Dame de la Couture, qui a survécu à tant de désastres, est classée parmi les monuments historiques. Bernay est la patrie du poëte Alexandre, l'inventeur du vers alexandrin, et de Robert Lindet, curé de Bernay, membre de la Convention.

On y trouve l'église de Sainte-Croix du quinzième siècle, avec une tour à jour, des vitraux, des statues et un magnifique autel en marbre rouge; Notre-Dame de la Couture, dont le portail sculpté et les beaux vitraux méritent l'attention; la sous-préfecture, dans une ancienne abbaye, etc.

Brionne.— Cette petite ville est située sur la Rille. On y remarque un donjon de l'époque romane et un cimetière romain où l'on a fait des fouilles intéressantes.

Broglie. — Broglie est situé sur la Charentonne. Cette petite ville a conservé le château construit par le maréchal de Broglie. On a rangé au nombre des monuments historiques son église en partie de style roman.

Beaumont-le-Roger. — Beaumont-le-Roger, sur la Risle, à 15 kilomètres de Bernay. Au dixième siècle, le village de Beaumont appartenait aux ducs de Normandie. La femme de Richard II le donna à l'abbaye de Bernay, qui peu après le céda à Onfroy de Vieilles. En 1040, un des fils de ce seigneur, Roger, fit construire un château fort qui prit, ainsi que la petite ville, le nom du fondateur. Ce château, pendant l'invasion anglaise, fut disputé et pris alternativement par les Français et les Anglais. Beaumont, à la fin du quinzième siècle, fut réuni à Evreux. Il ne reste rien de son vieux château, mais la ville possède encore son église du treizième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Beaumesnil.— Cette petite commune possède un monument historique, c'est un château construit vers la fin du règne de Henri IV.

4° ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS. — Louviers (*Loverium*) est situé sur l'Eure, à 24 kilomètres d'Evreux. Cette ville doit son origine à un rendez-vous de chasse. Elle servit de lieu d'entrevue à Philippe-Auguste et à Richard Cœur de lion en 1195. Comme toutes les localités de cette contrée, elle souffrit longtemps de la domination anglaise. Louviers fait un commerce important. Ses fabriques de draps, de cardes, de fils, de lacet ont une renommée européenne.

Cette ville n'est pas très-riche en monuments. On doit citer néanmoins son église Notre-Dame et une vieille maison de Templiers du douzième siècle.

Usines ou filatures monumentales; jolies promenades; places Royale et de Neubourg.

Gaillon. — Le beau château historique de Gaillon, bâti par Georges d'Amboise, est aujourd'hui transformé en maison centrale pour 1,300 détenus. Le portique du château a été transporté à l'Ecole des beaux-arts de Paris. Outre la maison centrale, on a établi à Gaillon une colonie pénitentiaire pour 700 jeunes détenus.

Pont-de-l'Arche, petite ville située sur la Seine, que traverse un pont de vingt-deux arches. Son église du quinzième siècle est classée parmi les monuments historiques. Elle renferme de belles verrières et des sculptures remarquables.

5° ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER.— Pont-Audemer (*Pons Aldemarii*) est situé à 67 kilomètres nord-ouest d'Evreux, sur la Risle, la Tourville et le Doult-Vitrau. Cette ville a été fondée au neuvième siècle sur la voie romaine de Lillebonne à Lisieux. En 1122, Henri Ier, roi d'Angleterre, l'assiégea et la brûla; les remparts furent reconstruits dans le courant du siècle. A la même époque, une charte de commune fut accordée aux bourgeois de Pont-Audemer et renouvelée par Philippe-Auguste. Plusieurs conciles ont été tenus dans cette ville durant le treizième siècle. Le roi Jean la céda à Charles le Mauvais. Plus tard, le roi de France racheta la place.

On remarque à Pont-Audemer l'église de Saint-Ouen, édifice commencé au onzième siècle et classé au nombre des monuments historiques, et l'église de Saint-Germain. Pont-Audemer est la patrie des sculpteurs Jean et Guillaume Cousin.

Bateaux à vapeur tous les jours, à la marée, pour le Havre.

Montfort-sur-Risle. — Cette commune a conservé les ruines de l'un des plus importants châteaux de la Normandie. Son église mérite aussi d'être visitée.

Bourgtheroulde. — Ce chef-lieu de canton a conservé, de son ancien château, un colombier et un pavillon d'entrée. Son église est ornée d'une tour carrée du quinzième siècle et de verrières de la Renaissance.

Cormeilles, sur la Calonne, fait le commerce de beurre, de miel, de grains, etc.

Routot. — Commerce considérable de bestiaux; belle église du douzième siècle.

Quillebœuf. — Quillebœuf, situé sur la rive gauche de la Seine, est un petit port de mer éclairé par un phare de quatrième ordre. Son église du onzième siècle est classée parmi les monuments historiques.

On trouve encore à Quillebœuf un ancien château de Henri IV. Les navires qui descendent la Seine s'arrêtent dans ce port; la *barre* est très-forte sur ce point. De Quillebœuf on jouit d'un immense panorama.

Berville-sur-Mer. — Aux environs se dressent le rocher et le fanal du Godin, les roches à Gervais et le phare de Fatouville.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT D'EVREUX. — 11 cantons, 224 communes.

Chefs-lieux de canton : *Evreux*, 2 cantons (12,320 hab.), *Breteuil* (2,162 hab.), *Conches* (2,480 hab.), *Verneuil* (4,260 hab.), *Vernon* (7,780 hab.), *Damville* (990 hab.), *Nonancourt* (1,750 hab.), *Pacy-sur-Eure* (1,640 hab.), *Rugles* (1,865 hab.), *Saint-André* (1,525 (hab.).

Principales communes: Ambenay (960 hab.), Baux-de-Breteuil (1,540 hab.), Bourth (1,950 hab.), Condé-sur-Iton (1,040 hab.), Francheville (1,774 hab.), la Guéroulde (1,170 hab.), Ivry-la-Bataille (1,050 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DES ANDELYS.— 6 cantons, 117 communes.

Chefs-lieux de canton: *les Andelys* (5,160 hab.), *Gisors* (3,570 hab.), *Lyons-la-Forêt* (1,390 hab.), *Etrépagny* (1,625 hab.), *Ecos*, (530 hab.), *Fleury-sur-Andelle* (1,450 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE BERNAY. — 6 cantons, 125 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bernay* (7,510 hab.), *Brionne* (4,035 hab.), *Broglie* (1,250 hab.), *Thiberville* (1,420 hab.), *Beaumont-le-Roger* (2,095 hab.), *Beaumesnil* (575 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS. —5 cantons, 110 communes.

Chefs-lieux de canton: *Louviers* (11,707 hab.), *Amfreville-la-Campagne* (710 hab.), *Gaillon* (3,215 hab.), *le Neubourg* (2,500 hab.), *Pont-de-l'Arche* (1,640 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER. — 8 cantons, 124 communes.

Chefs-lieux de canton: *Pont-Audemer* (6,180 hab.), *Beuzeville* (2,455 hab.), *Bourgtheroulde* (733 hab.), *Cormeilles* (1,385 hab.), *Montfort-sur-Risle* (575 hab.), *Quillebœuf* (1,440 hab.), *Routot* (960 hab.), *Saint-Georges-du-Vièvre* (1,080 hab.).

Communes importantes : Bosc Roger (2,170 hab.), Lieurey (2,150 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (280 élèves); 1 collége communal (85 élèves); 763 écoles primaires (41,000 élèves); 8 institutions secondaires libres (495 élèves); 13 salles d'asile (1,400 élèves). — 132,000 individus sont complétement illettrés, 40,000 savent lire seulement et 215,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 12 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 18 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 8 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 17 pour crimes contre les propriétés; 1,300 pour délits, 3,400 pour contraventions.— 1,400 affaires civiles et 2,800 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 6,000 en justice de paix. — PRISONS. 150 hommes et 35 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 40 hommes et 10 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

D'EURE-ET-LOIR

SITUATION. — Le département d'Eure-et-Loir est situé dans la région nord-ouest de la France, entre 47° 57' et 48° 56' 30" de latitude, et entre 0° 18' 30" et 1° 34' 30" de longitude ouest. Il doit son nom à ses deux principales rivières, l'Eure et le Loir.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, le département de l'Eure, dont il est séparé par le lit de l'Eure et celui de son affluent l'Avre; à l'est, les départements de Seine-et-Oise et du Loiret; au sud, celui de Loir-et-Cher; à l'ouest, ceux de la Sarthe et de l'Orne.

SUPERFICIE. — Ce département, le 52e de France, sous le rapport de son étendue, comprend 587,921 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en

Pays de bruyères ou de landes	50,000 hect.
Sol de riche terreau........	310,000
Sol calcaire......	120,000
Sol pierreux...............	70,000
Sol sablonneux.............	35,000

TOPOGRAPHIE. — Le département d'Eure-et-Loir présente l'aspect général d'une vaste plaine coupée par quelques légères ondulations. Le terrain est oolithique dans les vallées de Nogent-le-Rotrou; crétacé dans les environs de Senonches, du Breuil, de Maintenon, etc.; tertiaire au nord de l'arrondissement de Dreux, dans la vallée de la Vesgre, aux environs de Houdan, dans l'Orléanais, aux environs de Châteaudun et dans la région à l'ouest du Loir et de l'Eure; enfin les alluvions modernes couvrent les vallées tourbeuses de l'Aigre, de la Conie et de la Voise.

On ne trouve nulle part de montagnes, mais le territoire est traversé de l'est à l'ouest par le vaste plateau de la *Beauce*, dont la plus grande largeur est de 30 kilomètres, et qui sépare le bassin de la Loire de celui de la Seine. Cette immense plaine, dont les riches moissons n'ont rien à envier à celles des plus fécondes contrées de la France, serait sans rivale s'il ne lui manquait *six petites choses*, comme le dit si bien le poëte gallo-romain Fortunat-Venance : des sources, des prés, des bois, des pierres, des arbres à fruits et des vignes. « L'Eure et la Voise, dit M. L. Merlet, dirigeant leurs eaux vers le nord, laissent la baute Beauce réduite aux pluies du ciel, et ce n'est que çà et là, le long de leur cours, au fond des vallées étroites qu'elles traversent, que l'on rencontre un bouquet d'arbres, une plantation naturelle, une prairie naturelle. Partout ailleurs, la plaine et les céréales. Aussi, à l'exception des usines isolées sur les rives des cours d'eau, on ne voit pas d'habitations éparpillées dans la campagne. Les chemins, la plupart sans bordures d'arbres, aboutissent à de gros villages, agglomérations de maisons couvertes en chaume. »

Sur cette plaine, dont la hauteur générale est de 130 à 150 mètres au-dessus de la mer, aucune chaîne de hauteurs ne rompt l'uniformité du paysage. Quelques collines, telles que celle du moulin de Theuville, s'élèvent, par pentes insensibles, de 15 à 20 mètres au-dessus du niveau général.

Les rivières y sont rares. On n'y trouve que l'Eure, la Voise, le Loir, qui arrose une assez jolie vallée, la Conie, dont le vallon n'est qu'une dépression marécageuse et peu profonde; enfin, au nord, dans cette partie de la Beauce qui reçoit particulièrement le nom de *pays de Dreux*, se rencontrent quelques sites agréables, dans les vallées de la Drouette, de la Blaise, de l'Eure et de la Vesgre.

L'ouest du département ne fait point partie de la Beauce; il prend le nom de *Haute-Terre* ou *Perche* et présente une surface beaucoup plus accidentée que le reste du territoire. Il est coupé par une chaîne de collines boisées qui séparent les bassins du Loir et de la Sarthe et d'où descendent d'importants cours d'eau par des pentes peu accentuées. Le pays, assez hardiment découpé, présente de charmantes vallées et des collines élevées: sommet à 2 kilomètres nord-est de Vichères (285 m.), point culminant du département; collines de Montlandon (284 m.); de Montireau (283 m.). « L'aspect de ce pays, riche en ruisseaux et en étangs, dit M. A. Joanne, frappe d'autant plus, au sortir surtout de la Beauce, que, sans compter les grandes forêts et les plantations particulières qui couvrent une partie du sol, chaque route, chaque propriété est bordée d'une haute et épaisse haie, dont la forte végétation donne une coupe réglée. »

HYDROGRAPHIE. — Le département d'Eure-et-Loir affecte deux pentes générales: celle du nord appartient au bassin de la Seine et celle du sud à celui de la Loire.

1° Bassin de la Seine. — C'est par l'*Eure* que s'écoulent toutes les eaux de ce versant. L'*Eure*, affluent de gauche de la Seine, prend sa source dans le département de l'Orne, pénètre presque aussitôt dans celui d'Eure-et-Loir, près de la Villedieu, arrose Courville, Chartres, Maintenon, Nogent-le-Roi, sert un instant de limite au département et entre sur le territoire de celui de l'Eure. Son altitude, lorsqu'elle entre dans le département d'Eure-et-Loir, est évaluée à 200 mètres; elle n'est plus que de 48 mètres à sa sortie.

Ses affluents sont:

La *Loupe*, qui arrose la Loupe et finit près de Belhomert;

La *Voise*, qui prend sa source dans le canton d'Auneau et finit à Maintenon, après un cours de 45 kilomètres, pendant lequel elle absorbe l'Aunay, la Remarde, l'Ocre et le Gas;

Le *Dracé*, qui finit à Villiers;

La *Blaise* (49 kilom.), qui naît près de Senonches et finit au-dessous de Dreux;

L'*Avre*, qui vient de l'Orne et sert presque continuellement de limite au département d'Eure-et-Loir;

La *Vègre* ou *Vesgre*, qui vient de la forêt de Rambouillet (Seine-et-Oise) et arrose le nord du département.

2° Bassin de la Loire. — Les eaux de ce versant se rendent toutes à la Sarthe par le *Loir* ou par l'*Huisne*.

Le *Loir* prend sa source dans la lande de Saint-Eman (arrondissement de Chartres), à 16 mètres d'altitude, arrose Illiers, Bonneval, Châteaudun et Cloyes, traverse ensuite les départements de Loir-et-Cher et de Maine-et-Loire, et va affluer dans celui de la Sarthe après un cours d'environ 310 kilomètres. Son altitude à la sortie du département est évaluée à 90 mètres. Il reçoit la Thironne, le Foussard, l'Ozanne (formée de l'Ozanne d'Unverne et l'Ozanne de Dampierre), l'Yères, le Droué, l'Aigre et enfin la Conie. La plupart de ces petites rivières coulent dans des terrains percés de fondrières où elles se perdent en partie; la Conie, par exemple, n'offre sur la plus grande portion de son cours « qu'un marécage couvert de roseaux et parsemé d'abîmes, dont le nombre et la profondeur sont inconnus, dit Malte-Brun. Ses eaux sont constamment hautes lorsque les autres rivières sont basses, et *vice-versa*. Elle éprouve, à des époques périodiques, un dessèchement absolu, et ces époques sont séparées par un laps de temps qui n'est pas moindre de dix ans, ni plus long que quatorze. C'est toujours dans le mois de juillet que la Conie perd ses eaux, et elles ne reparaissent qu'au mois d'octobre suivant. La Conie, qui prend sa source près d'Arthenay, dans la forêt d'Orléans, se jette dans le Loir à Marboué, près de Châteaudun, après un cours d'environ 100 kilomètres; depuis quelque temps, elle tend à un dessèchement absolu. »

L'*Huisne* prend sa source dans la forêt de Belesme (Orne), arrose Nogent-le-Rotrou, coule pendant quelques kilomètres sur le territoire d'Eure-et-Loir, y reçoit la rivière de Margon, le Rum et l'Eure, et entre dans le département de la Sarthe, où elle se perd dans la rivière de ce nom.

Etangs. — On en compte plus de vingt; ceux qui sont situés dans la Beauce sont en partie desséchés. Le plus curieux est celui de Bois-Ballu, qui est alimenté par une source intermittente.

CLIMAT. — Climat séquanien doux et humide, sain dans les collines du Perche, malsain dans quelques parties de la Beauce, où règnent des fièvres intermittentes causées par la stagnation des eaux. — Etés doux, hivers secs et froids; automnes et printemps pluvieux. — *Pluies*, 139 jours; 541 millimètres. — *Brouillards*, 30 jours. — *Neiges*, 12 jours. — *Grêle*, 6 jours. — *Vents*. Celui de l'ouest, très-redoutable, prend le nom de *galerne*, lorsqu'il est violent et chargé de pluie; celui du sud amène ordinairement des pluies et des orages.

La vie moyenne est de 38 ans.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Mines de fer à Senonches, Digny, Torsay, Boissy-le-Sec, etc. — Grès très-dur à Gellainville, Sours, Barjouville, Epernon et Morancez. — Très-beaux poudingues à Ymeray, Gué-de-Longroi, Lenainville. — Grès-psammite près de Thiron. — Carrières de pierre de taille à Pravelle, Vert, Berchères; pierres très-blanches et très-tendres à Marboué et Montigny-Ganelon. Gypse et marne. — Argile souvent assez fine pour les faïences de la manufacture de Sèvres. — Pétrifications aux environs de Dreux, Villebon, la Loupe, Courville, etc. — Tourbe exploitée dans la vallée de la Voise, à la Loupe, Anet, Oulins, etc.

Sources. — Sources ferrugineuses de Chartres du parc de la Ferté-Vidame, de Bonnefontaine (près de Pontgouin), etc.

2° Végétaux. — Céréales de toute sorte et en grande abondance; culture en grand des oignons, des navets, de la gaude, des plantes textiles et oléagineuses; melons de Nogent-le-Rotrou, houblon sauvage dans la plupart des haies. — Prunier, pommier, poirier, cerisier, abricotier; vignes. — Chêne, orme, bouleau, charme, tremble, alisier, cormier, châtaignier et bouleau dans les forêts, dont les principales sont celles de Montmirail, de Senonches, de la Ferté-Vidame et de Dreux. — Légumes secs, betterave, garance.

3° Animaux. — Belle race d'animaux domestiques: chevaux de trait et de course et moutons de grande taille dans le Perche. — Bêtes à cornes de petite stature; beaucoup de porcs qui atteignent un embonpoint considérable; abeilles dans la Beauce. — Peu de gros gibier et d'animaux nuisibles, mais abondance de menu gibier: lièvres, lapins, perdrix rouges et grises, pluviers, vanneaux et cailles. Pluviers-guignards très-recherchés pour la confection des pâtés de Chartres. — Volailles engraissées pour l'approvisionnement de la capitale. Abeilles. — Truites dans la Blaise, l'Eure et l'Huisne; belles carpes dorées du Loir; écrevisses de la Conie; brochets, anguilles.

VOIES DE COMMUNICATION

8 routes nationales (380 kilom.); 17 routes départementales (503 kilom.); 1,352 chemins vicinaux (4,650 kilom.).

CHEMINS DE FER. — Ce département sera, avant peu, l'un des mieux favorisés; car, aux voies en exploitation dont nous donnons le tableau, il va en être ajouté un grand nombre d'autres, actuellement en construction ou en projet:

De Saint-Calais (Sarthe) à Chartres; de Châteaudun à Nogent-le-Rotrou; tels sont les deux principaux. Les autres relieront entre eux les principaux points du département.

Les voies actuelles sont les suivantes:

LIGNE DE PARIS A BORDEAUX PAR ORLÉANS

Cette ligne importante, qui ne fait que côtoyer la limite sud-est du département, y a la station de *Toury*, située à 89 kilomètres de Paris et 33 de Tours.

DE PARIS A BORDEAUX PAR VENDOME

Stations.	Dist. de Paris.
Auneau	77 kilom.
Santeuil	84
Allones-Boisville	93
Voves	100
Gault-Saint-Denis	110
Bonneval	120
Chateaudun	134
Cloyes	146

DE PARIS A BREST

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. du Mans.
Epernon	61 kilom.	151 kilom.
Maintenon	69	143
Jouy	78	134
Chartres	88	124
St-Aubin-St-Luperce	99	113
Courville	106	106
Pontgouin	114	98
La Loupe	124	88
Bretoncelles (Orne)	135	77
Condé (Orne)	141	71
Nogent-le-Rotrou	149	63

DE PARIS A GRANVILLE

Stations.	Dist. de Paris.
Marchezais	70 kilom.
Dreux	82
St-Germain-St-R.	91

D'ORLÉANS A ROUEN

Stations.	Dist. d'Orléans.	Dist. de Chartres.
Gommiers	29 kilom.	47 kilom.
Orgères	35	41
Fains-la-Folie	44	32
Voves	51	25
Theuville	58	18
Berchères	65	11
Beaulieu	71	5
Chartres	76	»
Bailleau-l'Evêque	84	8
Clevilliers	90	14
Theuvy-Achères	94	18
St-Sauveur-Ch	99	23
Morvillette	106	30
Aunay-Tréon	110	34
Dreux	119	43

AGRICULTURE. — Ce département, essentiellement agricole et l'un des mieux cultivés de France, est surtout fertile en céréales, qui y produisent de 6 à 8 pour 1. Les blés les plus estimés proviennent de la Beauce, que l'on considère comme le grenier de Paris. Près du tiers du sol est livré à la charrue. Sur les coteaux on cultive quelques vignes dont les produits, de médiocre qualité, se consomment dans le pays. — Betteraves, surtout dans l'arrondissement de Chartres. Prairies naturelles dans les vallées de la Blaise, de l'Avre et de l'Yèvre. Dans le Perche, des vergers de pommiers produisent, en année ordinaire, 95,000 hectolitres de cidre. — Dans la Beauce, on se livre à l'éducation des abeilles (17,000 ruches).

Le département comprend 291,000 hectares en céréales, 14,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 101,000 en prairies artificielles; 17,000 en prairies naturelles; 5,000 en pâturages; 4,691 en vignes; 59,900 en bois et forêts; 64,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 166 millions de francs. — 127,000 bêtes à laine; 41,000 chevaux; 26,000 porcs; le tout évalué à 73 millions de francs.

INDUSTRIE. — Quoique moins industriel qu'agricole, le département d'Eure-et-Loir renferme quelques usines importantes, dont 4 pour la fabrication de la fonte; de nombreux moulins à farine et à cidre, des distilleries, des fabriques de serges, de serges drapées, de droguets, d'étamines, de couvertures de laine, de bas, de gants, de chaussons, de flanelles, de toiles; des filatures de coton, des poteries, des tanneries, des tuileries, etc. Importante papeterie de Sorel, près d'Anet, où fut établie, en 1815, la première manufacture de papier à la mécanique. On compte 56 établissements pourvus de machines à vapeur, 24 récipients de motrices et 60 machines d'une force totale de 704 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte surtout des grains expédiés sur les marchés de Paris et d'Etampes; des laines, des pâtés (de Chartres), de la volaille, des serges, des étamines, des couvertures, des bonnets, des bas, des chaussettes, des toiles, des papiers, des cuirs préparés, de la poterie; de la volaille, des chevaux percherons, du gibier, etc.

Il importe des vins, des eaux-de-vie, des bois, des fûts, des laines fines, des draps fins, des épiceries, des denrées coloniales, des objets de luxe, et enfin de la houille provenant de Valenciennes (37,000 quint. métr.), de la Loire (1,400), de Belgique (150,000) et d'Angleterre (40,000).

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population n'a augmenté que de 12,900 habitants; le dernier recensement a constaté une diminution de 8,131 habitants, et le nombre ne s'en élève plus qu'à 282,622. Sous ce rapport, le département est le 67e de France; il ne compte que 48 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 66e.

Le caractère des habitants participe de la différence des localités. Les Beaucerons, tout entiers livrés à la culture et au commerce des grains, se distinguent par une grande franchise, des mœurs hospitalières, austères et sobres, par un tempérament solide et un esprit porté vers les sciences industrielles. Le Percheron, au contraire, plus délicat, moins actif, moins laborieux, insouciant, a conservé son vieil esprit gaulois, cet esprit fin et quelque peu rusé qui a donné naissance au proverbe suivant: Il entend à demi-mot, il est de Châteaudun. Du reste, toute la population se fait remarquer, dans les villes aussi bien que dans les campagnes, par son patriotisme et son esprit sincèrement religieux.

HISTOIRE. — Le département d'Eure-et-Loir a été formé en 1790 de quelques parties de l'Orléanais, de la Beauce, du pays Chartrain et du Perche. Il comprend surtout ce que l'on a appelé le pays Chartrain. Primitivement, avant l'invasion romaine, son territoire était occupé par la tribu gauloise des *Carnutes*. Cette tribu était nombreuse, si l'on en juge d'après les vestiges que l'on retrouve encore dans un pays aussi profondément transformé. Les forêts, chères aux druides, ont fait place à des champs de blé; mais l'on a découvert des restes de constructions celtiques qui, selon toutes probabilités, sont les ruines de l'habitation d'un grand prêtre et celles d'une école. Quant aux *dolmens*, *cromlechs*, autels et tombeaux, on en remarque un grand nombre. Les Carnutes opposèrent à l'invasion romaine une vigoureuse résistance, et lorsque les Gaules eurent été vaincues à Alesia, cette résistance fut secrètement entretenue par les prêtres de Teutatès, et, plus tard, le christianisme rencontra en eux des adversaires puissants et acharnés. La quatrième Lyonnaise, dont le territoire Chartrain faisait partie, ne se convertit que lentement; aussi les nouvelles croyances y poussèrent de profondes racines.

Lorsque les Francs apparurent, le Dieu de Clovis était reconnu de tout le pays; il avait des temples, des monastères, un clergé nombreux, dont les nouveaux rois devaient augmenter les richesses. Le territoire fut gouverné par des comtes qui ne tardèrent pas à se déclarer indépendants et à rendre leur pouvoir héréditaire. Le pays se trouva divisé en quatre grands comtés, les comtés du Perche, de Dreux, de Chartres et de Dunois. Charles le Simple octroya à titre héréditaire le Perche aux seigneurs de Bellesme, qui résidaient à Nogent-le-Rotrou, et, sous saint Louis, les comtés du Perche et d'Alençon réunis formèrent l'apanage du frère du roi.

Le Dunois, dont la capitale, Château-Dun, s'était déclarée indépendante, fut réuni par les comtes de Blois à leurs domaines, qui passèrent au treizième siècle dans la maison de Châtillon et qui furent cédés, par le dernier seigneur de celle-ci, au duc d'Orléans, frère de Charles VI. Louis de France venait de recevoir du roi la vicomté de Château-Dun et se trouvait ainsi possesseur de tout le Dunois. Ce domaine fut transmis plus tard, par le fils de ce prince, au comte Jean, son fils naturel, le célèbre bâtard de Dunois, qui s'illustra, à côté de Jeanne Darc, dans la guerre contre les Anglais. Le beau Dunois, comme on l'appela, devint la tige des d'Orléans-Longueville, qui conservèrent le domaine jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. A cette époque, il passa, à défaut d'héritier direct, dans la maison de Soissons et, par mariage, dans celle de Luynes, où il resta jusqu'à la Révolution.

Mais revenons au comté de Chartres.

Ce comté avait été cédé au duc de Normandie par le traité de Saint-Claire-sur-Epte, lorsqu'il

tomba au pouvoir de Thibaut le Tricheur, comte de Tours et de Blois (920). Il demeura dans sa famille jusqu'au treizième siècle; alors il fut vendu à Philippe le Bel et fut réuni à la couronne. François Ier, en 1528, l'érigea en duché; Louis XII l'engagea pour une somme de 250.000 écus d'or; Louis XIII en fit l'apanage de Gaston d'Orléans, son frère, et Louis XIV le donna à son frère Philippe d'Orléans. Il resta l'apanage des ducs d'Orléans jusqu'à la Révolution. Le prince qui devait être un jour le roi Louis-Philippe Ier, porta le titre de duc de Chartres et le transmit à ses descendants.

Le comté de Dreux n'a pris place dans l'histoire que vers le milieu du onzième siècle. Il appartint jusqu'à la fin du quatorzième siècle aux comtes du Perche et fut vendu à Charles V. Mais il fut détaché du domaine royal et donné en nantissement; il ne fut de nouveau réuni à la couronne qu'après l'expulsion des Anglais. Henri III le donna en apanage à son frère le duc d'Alençon. Il appartint ensuite au comte de Soissons, et après la mort de Louis de Soissons, tué à la bataille de la Marfée, il demeura à la couronne.

Dans les notices que nous consacrons à chaque ville, on retrouvera les événements principaux dont ces trois comtés furent le théâtre pendant les guerres contre les Anglais et pendant ces dernières années. Le département d'Eure-et-Loir est un de ceux qui eurent à souffrir de la dernière invasion allemande, et le patriotisme dont firent preuve ses habitants est encore présent au souvenir de tous.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département d'Eure-et-Loir (chef-lieu Chartres) est divisé en 4 arrondissements, 24 cantons et 426 communes. Il fait partie de la 14e inspection des ponts et chaussées; de la 15e conservation des forêts (Alençon); de l'arrondissement minéralogique de Rouen (division du nord-ouest); de la 2e région agricole (nord).

Il forme la 8e subdivision de la 1re division militaire (Paris), du 1er corps d'armée (Paris).

Chartres est le chef-lieu de la 2e légion de gendarmerie, qui comprend les compagnies d'Eure-et-Loir, du Loiret, de l'Orne et de la Sarthe.

Le diocèse de Chartres, suffragant de Paris, compte 25 cures, 350 succursales, 25 vicariats, un grand séminaire (Chartres), un petit séminaire (Saint-Chéron, commune de Chartres).

Les protestants y possèdent 1 temple, 5 annexes, 1 pasteur, 4 temples ou oratoires.

Les 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce (Chartres et Dreux) ressortissent à la Cour d'appel de Paris.

Les 3 colléges communaux de Chartres, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices de Chartres, et les 575 écoles primaires sont compris dans le ressort de l'académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE CHARTRES. — *Chartres* (lat., 48° 26′ 53″; long., 0° 50′ 59″ O.), *Autricum*, chef-lieu du département d'Eure-et-Loir, est situé à 90 kilomètres sud-ouest de Paris, sur un coteau baigné par l'Eure. Cette ville, ancienne capitale des Carnutes, était désignée par les Romains sous le nom d'*Autricum*. L'origine de son nom actuel est attribué à une corruption de celui de Carnutes. Autricum fut fortifié par les Romains et embelli de ces œuvres d'art qui attestaient partout la supériorité de leur civilisation. Deux grandes voies aboutirent à la ville des Carnutes et la relièrent, la première à *Durocasses* (Dreux) et la seconde à *Jubdinum* (le Mans). Cependant le peuple était rebelle aux coutumes et à la religion des vainqueurs. Les druides avaient gardé à Chartres une retraite souterraine où ils pratiquaient leur culte. Le christianisme, dont les premiers apôtres à Chartres furent saint Savinien et saint Potentien, ne pénétra que lentement chez une population restée fidèle à ses croyances comme à ses traditions. Aux premiers apôtres que nous avons nommés, succédèrent saint Altin, saint Eobald et saint Aventin, qui fut le premier évêque de Chartres, après avoir été prêtre de Teutatès. La conversion de plusieurs druides hâta les progrès du christianisme, et lorsque ce culte fut reconnu par Constantin, la première église de Chartres s'éleva au-dessus de la grotte qui avait servi de retraite aux druides. Lorsque Clovis la conquit, la ville était gouvernée par son évêque, et l'autorité de celui-ci fut respectée par le roi franc et par ses successeurs.

Lors du partage entre les fils de Clovis, Chartres fit partie du royaume de Paris. Au septième siècle, elle fut assiégée et prise par Thiéry II, roi d'Orléans. En 858 et en 872 elle fut prise et ravagée par les Normands. Mais en 911, elle résista à Rollon. Thibaut le Tricheur, comte de Champagne, s'en empara en 940 et la réunit à ses domaines. Cependant les évêques gardèrent toujours le gouvernement de la ville. Plus tard, pendant les treizième et quatorzième siècles, le gouvernement épiscopal eut à lutter contre le pouvoir des comtes, tandis que d'autre part s'élevait peu à peu une troisième puissance, celle des bourgeois, qui cherchaient à constituer le gouvernement communal. Ces derniers, pendant l'invasion anglaise, demeurèrent attachés à la France et ce furent eux qui livrèrent la ville à Dunois et à Lahire. Chartres donna depuis de nombreuses preuves de son patriotisme. Elle montra une égale constance dans sa fidélité au roi et à l'Eglise. Au seizième siècle, elle repoussa le protestantisme et ne se rendit à Henri IV qu'après un siége de six mois. Mais l'importance du diocèse et du pouvoir épiscopal fut considérablement amoindrie lorsque le comté de Chartres, érigé en duché, devint l'apanage des princes du sang. Cette ville ne devait recouvrer sa prospérité que par les progrès accomplis depuis la Révolution. Elle est devenue le grand marché de la Beauce. Chartres compte de nombreux édifices classés parmi les monuments historiques. Au premier rang s'élève la cathédrale, une des plus belles de France. Elle a été rebâtie pendant les onzième, douzième et treizième siècles, sur l'emplacement de la première église, construite sous Constantin et détruite pendant la guerre entre Thibaut et Richard de Normandie. Les principaux travaux de cette magnifique construction furent terminés en 1145. Une description complète d'un monument aussi considérable nous entraînerait trop loin; nous payerons seulement notre tribut d'admiration à ses innombrables sculptures, à ses vitraux, à la hardiesse de ses tours, dont l'une s'élève à 124 mètres, à l'Assomption de son maître-autel... mais il nous faudrait tout citer. Au-dessous existe encore la crypte qui servit au culte des druides et dont nous avons parlé, c'est une autre église souterraine.

Après Notre-Dame, on admire encore à Chartres les églises Saint-Aignan et Saint-Pierre, l'une du seizième siècle, l'autre du dix-huitième, et la porte Guillaume, qui date du quatorzième siècle.

Chartres est la patrie de Nicolle, de Mathurin Regnier, de Desportes, de Péthion, de Chauveau-Lagarde et de Marceau. Une statue a été élevée à Marceau sur une des places de la ville.

Bretigny. — Bretigny est situé à 9 kilomètres sud-ouest de Chartres. C'est dans cette ville que fut signé, le 8 mai 1360, le traité qui porte son nom.

Gallardon. — Gallardon, situé à 19 kilomètres de Chartres, fut autrefois une place forte importante. Son château fort fut pris par les Anglais et repris par Dunois en 1443. Cette petite ville possède une église du douzième siècle assez remarquable.

Epernon. — Epernon est situé à 25 kilomètres de Chartres. Cette petite ville était jadis fortifiée et défendue par un château bâti, croit-on, sous Hugues Capet; il fut détruit par les Anglais. Henri III érigea Epernon en duché-pairie en faveur de Nogaret, son favori.

Maintenon. — Cette petite ville, située à 18 kilomètres nord-est de Chartres, doit sa célébrité à Mme de Maintenon. Le château, qui date du règne de Philippe-Auguste, et qui appartint à Jean Cottereau, trésorier de Louis XI, était déjà très-remarquable avant que Louis XIV eut prodigué des sommes énormes pour son embellissement. C'est un monument des erreurs ruineuses du grand roi. Château et domaine appartiennent à la famille de Noailles.

On remarque aussi aux environs de Maintenon des *dolmens* et des *menhirs* et des souterrains d'origine celtique.

Janville. — Janville, Yenville, *Jonville*, est situé à 40 kilomètres sud-est de Chartres. Cette petite ville fut autrefois fortifiée et possède un château fort qui servit de résidence à plusieurs rois de France. Elle fut prise par les Anglais en 1428, et toute sa population fut massacrée.

Toury. — Toury (*Tauriacum castrum*) est situé à 45 kilomètres sud-est de Chartres. C'est entre ce village et le Puiset, petite commune également très-ancienne, qu'au onzième siècle Louis le Gros livra bataille à Hugues du Puiset. Ce dernier fut vaincu, fut assiégé dans son château, fait prisonnier et envoyé à Château-Landon. Plus tard, Hugues, voulant prendre sa revanche, s'allia à Thibaut, comte de Chartres, et à Henri Ier d'Angleterre. Une seconde bataille fut livrée dans la plaine de Toury, et Louis VI eut le dessous et fut réduit à s'enfuir à Toury. Enfin, en 1114, le roi revint assiéger le château du Puiset. Cette forteresse capitula et fut rasée. On en voit encore les ruines.

Courville. — Cette petite ville, située à 19 kilomètres à l'ouest de Chartres, sur un coteau que baigne l'Eure, fut, au seizième siècle, le théâtre de discordes sanglantes. On remarque dans ses environs le château de Villebon, qui appartint à Sully en 1641. La chapelle possède les entrailles de ce grand homme enfermées dans une urne de plomb. Les appartements ont conservé leurs ameublements et sont très-intéressants à visiter.

Illiers. — Illiers, à 25 kilomètres sud-ouest de Chartres, sur la rive gauche du Loir, est une des anciennes baronnies du pays. Un de ses seigneurs fut le glorieux compagnon de Jeanne d'Arc et contribua à l'expulsion des Anglais. Il ne reste plus rien de ses remparts et de son château fort.

2° ARRONDISSEMENT DE CHATEAUDUN. — *Châteaudun* (*Castello-Dunum*, *Castrodunum*, *Rube clara*), à 44 kilomètres sud-sud-ouest de Chartres, est situé au penchant d'un coteau semi-circulaire que baigne le Loir. Cette ville est d'origine celtique, comme l'indique l'étymologie de son nom, *dun*, éminence. Sous les Francs, elle devint le chef-lieu d'un comté. Elle possédait un siége épiscopal qui fut supprim en 573. Dévastée par Rollon, elle se releva de ses ruines sous Charlemagne. Plus tard, elle appartint, avec le Dunois tout entier, à Thibaut le Tricheur. Thibaut le Vieux, son successeur, fit reconstruire le château dont le donjon existe encore. Nous avons dit plus haut comment, à défaut d'héritier mâle, le Dunois et

sa capitale firent partie du domaine royal et transmis au fils naturel de Louis d'Orléans, le comte Jean, qui illustra le titre de comte de Dunois dans la guerre contre les Anglais. Châteaudun était alors la seule ville qui restât au roi de Bourges. Elle échappa aux envahisseurs, mais paya un large tribut à la guerre d'indépendance.

Charles VIII lui accorda un gouvernement communal composé de douze magistrats élus. Pendant les guerres de religion et plus tard celles de la Ligue, Châteaudun eut encore beaucoup à souffrir. En 1723, cette ville fut détruite par un incendie qui dura huit jours. Louis XV envoya à cette malheureuse cité un secours de 600,000 livres; il l'exempta de tout impôt pendant dix ans et lui accorda la coupe libre des bois du clergé et des communautés religieuses. La ville avait perdu huit édifices publics et 798 maisons. Son château servit longtemps d'asile à un grand nombre de victimes de l'incendie. Mais à ses souvenirs de gloire et d'infortune, Châteaudun a ajouté dans ces derniers temps une page immortelle. En 1870, cette ville vaillante, qui jadis avait de fortes murailles à opposer aux Anglais, se trouvait sans défense lorsque, le 18 octobre, un corps d'armée bavarois s'avança pour l'occuper. Ce corps d'armée, fort de 10,000 hommes et de 27 pièces de canon, attaqua la ville. 180 gardes nationaux sédentaires, 120 francs-tireurs nantais et un bataillon de francs-tireurs parisiens défendirent énergiquement la ville, dont les rues étaient barricadées. Les Allemands furent repoussés plusieurs fois et se vengèrent d'une résistance aussi meurtrière qu'inattendue. Châteaudun a bien mérité de la patrie.

Le château de cette ville, édifice du dixième siècle, est classé parmi les monuments historiques.

Brou. — Cette petite ville, située à 21 kilomètres de Châteaudun, sur la rive gauche de l'Ozanne, fut autrefois fortifiée et défendue par un château fort nommé le château Gouet. Il ne reste plus rien de ses antiques murailles. On y remarque une petite maison en bois classée parmi les monuments historiques. Aux environs s'élève le beau château de Frazé, de l'époque de la Renaissance.

Bonneval. — Bonneval (*Bonavallis*), à 14 kilomètres nord de Châteaudun, fut au moyen âge une ville importante. Louis le Gros rasa ses fortifications. Elles furent relevées, mais ne purent résister aux Anglais, qui les détruisirent. Bonneval possède une église rangée au nombre des monuments historiques et les restes intéressants d'une abbaye de Bénédictins, du neuvième siècle. Il reste encore quelques vestiges de ses anciennes fortifications. Dans ses environs, on remarque le château de Condreaux, qui appartint au maréchal Ney.

Les Alluyes. — Les Alluyes, à 20 kilomètres nord de Châteaudun, a conservé d'intéressants monuments des trois grandes époques de notre histoire. On y voit en effet des peulvans et des *pierres plantées* de l'époque gauloise; une tour, reste d'un château où se réfugia Chilpéric poursuivi par Sigebert et Gontran, et enfin les traces d'un camp retranché des Anglais.

Courtalin. — Le bourg de Courtalin est situé à 14 kilomètres sud de Châteaudun, sur l'Yères. Son château, construit au milieu du quinzième siècle, est digne d'être visité.

3° Arrondissement de Dreux. — *Dreux* (*Durocasses, Drocæ, Druidum civitas*) est situé à 32 kilomètres nord-ouest de Chartres et en partie entouré par les eaux de la Blaise. L'étymologie du nom de cette ville atteste son origine celtique. Ses premiers habitants appartenaient à la tribu des *Durocasses*, et, de même que Chartres, elle fut une des métropoles du culte druidique. Conquise par les Romains, elle ne s'assimila que lentement leur civilisation et demeura gauloise par les mœurs, par ses sentiments d'indépendance et ses anciennes croyances. Comme Chartres cependant, et en même temps qu'elle, elle se convertit au christianisme. Les Romains, en la désignant sous un nom beaucoup trop long, *pagus Ducrassinus*, provoquèrent des abréviations telles que *Drocæ*, dont, avec le temps, on fit le nom de Dreux. Sous les Francs, cette ville fut la capitale d'un comté. Elle fut plusieurs fois saccagée par les Normands, et en 1188 les Anglais la prirent et la livrèrent aux flammes. En 1562, entre l'Eure et la Blaise, et à peu de distance de ses murs, se rencontrèrent les armées catholique et protestante, la première commandée par Montmorency, la seconde par Condé et Coligny. Montmorency fut tué et Condé fait prisonnier. La Ligue, pour laquelle elle tenait, réservait à la ville de Dreux de nouvelles calamités. En 1593, elle fut assiégée par Henri IV. La place manquait de vivres pour un long siége ; afin de prolonger la résistance, les bouches inutiles, femmes, vieillards, enfants, furent renvoyées de la ville. Henri IV fit à ces malheureux un accueil plein d'humanité: il leur fit distribuer des vivres et même de l'argent; mais les ligueurs ne se laissèrent point gagner par ces bontés et la ville dut être prise d'assaut. Le roi fit raser les fortifications.

Dreux est assez riche en monuments. Nous citerons d'abord l'église Saint-Pierre, monument historique des douzième et seizième siècles; l'hôtel de ville, monument historique terminé en 1537 ; la statue de Rotrou, sur la place Lafayette. — Belle place Saint-Gilles et belle promenade sur les bords de la Blaise.

C'est à Dreux que se trouvent les tombeaux des princes d'Orléans. En 1815, Louis-Philippe fit construire dans l'enceinte de l'ancien château des comtes de Dreux une chapelle destinée à recevoir les restes des ducs de Penthièvre. Plus tard, la mort du Prince royal et de la princesse Marie fit modifier les premières dispositions. La chapelle renferme aujourd'hui trente-cinq tombes, rangées circulairement dans une crypte éclairée par de magnifiques verrières.

Dreux est la patrie de Rotrou.

Anet. — Anet est situé à 14 kilomètres nord de Dreux, entre l'Eure et la Veyre. On admire à Anet les ruines du magnifique château de Diane de Poitiers, construit par Philibert Delorme, en 1852, et décoré par Jean Goujon, Germain Pilon et Jean Cousin.

Brezolles. — Brezolles est situé sur la Meuvette. Cette commune possède une église du douzième siècle, et l'on trouve dans ses environs plusieurs pierres druidiques.

La Ferté-Vidame. — Cette commune a conservé des ruines intéressantes de son château fort et d'un château du dix-huitième siècle.

Nogent-le-Roi. — L'église de cette petite ville est un remarquable édifice du seizième siècle, classé parmi les monuments historiques.

4° Arrondissement de Nogent-le-Rotrou. — *Nogent-le-Rotrou* (*Novigentum Rotrudum, Novidunum in Pertico*), à 68 kilomètres ouest-sud-ouest de Chartres, eut d'abord le nom de *le Châtel* et fut construite sur le territoire habité par les Unelliens, tribu qui tirait son nom de la rivière de l'Huisne (*Unella*). Son nom actuel lui vient d'un comte du Perche, nommé Rotrou, qui réédifia la ville, sous le règne de Louis le Gros. Le fils de ce comte éleva le château dont les débris existent encore. Le comte de Salisbury s'en empara en 1428, en fut chassé pendant le siége d'Orléans et y revint.

Vers la fin du seizième siècle, la baronnie de Nogent, dont dépendaient cinq châtelennes, fut érigée en duché-pairie, en faveur de Henri Ier, prince de Condé, et la ville reçut le nom d'Enghien-le-Français. En 1652, Nogent changea encore de nom, sur les instances des membres de la famille de Béthune qui la possédaient; elle devint Nogent-le-Béthune; mais la tradition l'a emporté; elle est restée Nogent-le-Rotrou.

La ville, assez singulièrement construite, se compose de quatre rues entourées de vastes prairies; elle renferme quelques monuments remarquables : église Saint-Hilaire, monument historique des treizième et quinzième siècles, avec un retable sculpté de 1687; église Notre-Dame, également classée parmi les monuments historiques (douzième siècle) ; Hôtel-Dieu renfermant le mausolée de Sully (monum. histor.), orné des statues de Sully et de Cochefilet, sa femme; château Saint-Jean, ruine de l'ancienne propriété de Sully; tribunal et collége, établis dans l'ancien prieuré de Saint-Denis; hôtel de ville avec de belles halles au rez-de-chaussée ; statue du général Saint-Pol. — Fabriques de serges, de droguet, d'étamines; filatures de coton, tanneries, etc. Exportation de bestiaux, de graines de trèfle, de truites, d'écrevisses, de cidre, etc. — Nogent est la patrie du poëte Remy Belleau, dn lieutenant général Durfort-Boissière et du colonel Dubuat.

La Loupe. — Ce chef-lieu de canton possède un château seigneurial bâti sous Henri IV et un chêne colossal, curiosité naturelle assez remarquable.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Chartres. — 8 cantons, 166 communes.

Chefs-lieux de canton : *Chartres*, 2 cantons (17,450 hab.), *Auneau* (1,702 hab.), *Courville* (1,715 hab.), *Illiers* (3,003 hab.), *Janville* (1,345 hab.), *Maintenon* (1,915 hab.), *Voves* (1,665 hab.).

Principales communes: Dammarie (1,290 hab.), Epernon (1,680 hab.), Boiville-la-Saint-Père (1,102 hab.), Toury (1,340 hab.).

2° Arrondissement de Chateaudun. — 5 cantons, 80 communes.

Chefs-lieux de canton : *Châteaudun* (6,370 hab.), *Bonneval* (3,475 hab.), *Brou* (2,375 hab.), *Cloyes* (2,620 hab.), *Orgères* (550 hab.).

Communes principales : Arrou (2,840 hab.), Unverre (2,380 hab.), Yèvres (188 hab.).

3° Arrondissement de Dreux. — 7 cantons, 128 communes.

Chefs-lieux de canton : *Dreux* (7,150 hab.), *Anet* (1,415 hab.), *Brezolles* (920 hab.), *Châteauneuf* (1,480 hab.), *la Ferté-Vidame* (980 hab.), *Nogent-le-Roi* (1,480 hab.), *Senonches* (2,080 hab.).

Principales communes: Abondant (1,010 hab.), Saint-Remy-sur-Avre (1,280 hab.).

4° Arrondissement de Nogent-le-Rotrou. — 4 cantons, 54 communes.

Chefs-lieux de canton : *Nogent-le-Rotrou* (7,006 hab.), *Authon* (1,560 hab.), *la Loupe* (1,350 hab.), *Thiron-Gardais* (630 hab.).

Communes importantes : la Bazoche-Gouet (2,180 hab.), Frétigny (1,160 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 3 colléges communaux (465 élèves), 6 institutions secondaires libres (360 élèves), 575 écoles primaires (40,000 élèves), 17 salles d'asile (2,000 élèves). — 95,000 habitants sont complétement illettrés, 15,000 savent lire seulement et 176,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 22 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 17 établissements hospitaliers. — Justice. 10 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes ; 17 pour crimes contre les propriétés ; 1,000 pour délits ; 2,800 pour contraventions. — 700 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 915 affaires commerciales; 3,700 en justice de paix. — Prisons. 110 hommes et 30 femmes sont détenus dans les prisons départementales ; 80 hommes et 15 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT

DU FINISTÈRE

SITUATION. — Le département maritime du Finistère tire son nom de sa position à l'extrémité la plus occidentale de la France (*finis terræ*), sur l'Océan et la Manche, entre 47° 47′ et 48° 47′ 59″ de latitude, et entre 5° 49′ et 7° 24′ de longitude occidentale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le canal de la Manche ; à l'est, les départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord ; au sud et à l'ouest, l'océan Atlantique.

SUPERFICIE. — Ce département est le 27e de France sous le rapport de sa superficie ; il comprend 672,171 hectares, dont 39,000 en pays de montagnes, 208,000 en pays de bruyères, 259,000 en sol de riche terreau, 35,000 en sol de gravier, 83,000 en sol pierreux et 38,000 en sol sablonneux.

TOPOGRAPHIE. — Le Finistère forme l'extrémité de la presqu'île de Bretagne ; il appartient aux terrains granitiques et schisteux, à l'exception des terrains tertiaires des cantons de Châteaulin et de Brest, des calcaires de Roscanvel et du terrain houiller de Quimper ; l'arrondissement de Châteaulin, très-étendu et le moins favorisé, se compose de landes immenses sur lesquelles vivent des animaux et des hommes de petite taille, mais d'une constitution robuste.

Ce département accidenté et montueux, plein de sites pittoresques et occupé, sur le tiers de sa surface, par des landes immenses, d'un aspect sauvage, présente presque partout des lignes d'horizon nettement tranchées qui produisent les effets de perspective les plus variés.

1° MONTAGNES. — Le Finistère est couvert de collines et de plateaux d'une altitude de 100 à 200 mètres. Deux chaînes de montagnes traversent son territoire de l'est à l'ouest, venant du département des Côtes-du-Nord et prolongeant la chaîne du Méné. L'une, au nord de l'Aulne, porte le nom de *montagnes d'Arrée* et se termine au Faou, dans le fond de la rade de Brest. Elle atteint 391 mètres entre Sizun et Loqueffret, où se trouve le point culminant du département.

L'autre chaîne, qui court au sud de l'Aulne, s'appelle les *montagnes Noires ;* elle s'étend depuis Rostrenen (Côtes-du-Nord) jusqu'aux environs de Crozon, où son extrémité forme la langue de terre qui s'avance entre la rade de Brest et celle de Douarnenez. Cette chaîne atteint 330 mètres d'altitude entre Trégarvan, sur l'Aulne, et la baie de Douarnenez.

2° COTES. — Les côtes, généralement très-découpées, hérissées de rochers granitiques, dentelées par des anses profondes et par des caps abrupts et sauvages, présentent un développement de plus de 600 kilomètres et ne renferment pas moins de 30 ports de toutes les grandeurs, où les navires des plus forts tonnages peuvent trouver un refuge contre les violences des deux mers.

On rencontre d'abord, en venant des Côtes-du-Nord, la pointe de Loquirec, après laquelle commence la baie de Quimaëc ; puis l'anse de Plougasnou et de Saint Jean-du-Doigt. Les trois rivières le Dourduff, la Rivière de Morlaix et le Penzé forment, en se réunissant à leur embouchure, une baie profonde séparée en deux parties par la presqu'île de Carantec. Deux autres rivières, l'Horne et la Rivière de Quillec forment, en débouchant dans la mer, l'anse des dunes de Santec, à la suite de laquelle s'étendent la grève de Goulven, la pointe de Pontuzval, les rochers du plateau d'Aman-Ar-Ross, la chaussée de Guerrec-Har, la baie de Guisseny et les rochers du plateau du Guern. L'Aber-Vrach et l'Aber-Benoît forment chacun un estuaire parfaitement protégé par des îles nombreuses dont nous parlerons plus loin.

La côte, qui, jusqu'à ce point, a eu une direction générale de l'est à l'ouest, court alors vers le sud, après s'être découpée pour livrer passage au ruisseau de Ploudalmézeau et au ruisseau de Kersaint.

On arrive à l'extrémité la plus occidentale de la France ; c'est là que les anciens avaient placé le bout du monde (*finis terræ*). On remarque successivement l'anse de Prospoder, l'anse de Lanildut, l'anse des Blancs-Sablons, le port du Conquet, protégé par la presqu'île de Kermorvan, l'anse de Portzliogan, et l'on se trouve à la pointe de Saint-Mathieu de Fine-Terre, borne du continent.

La côte tourne alors brusquement pour courir de l'ouest à l'est ; on remarque le golfe de l'Iroise, l'anse de Berthaume défendue par un fort bâti sur un rocher isolé, et ensuite le superbe goulet qui fait communiquer la rade de Brest avec l'Océan. Ce goulet, long de 5 kilomètres et large d'environ 2 kilomètres, est admirablement défendu par des forts que l'on peut considérer comme imprenables et par de formidables camps retranchés armés de batteries. On entre enfin dans la rade de Brest, l'une des plus vastes du monde et certainement la plus sûre que l'on connaisse. Abritée de tous côtés par des escarpements faciles à défendre, découpée d'anses et de baies qui permettent presque partout d'établir des ports, assez vaste pour contenir 500 vaisseaux de ligne, la rade de Brest réunit toutes les commodités que l'on peut souhaiter.

Sur le flanc septentrional, à l'embouchure de la Penfeld, les hommes de génie dont Louis XIV savait s'entourer ont élevé une des principales défenses maritimes de la France, *Brest*, qui surveille l'Océan et qui commande à la mer de France.

Au nord-est de la rade, la rivière de Landerneau s'ouvre un estuaire au fond duquel se trouve le petit port de Landerneau ; au sud-est, l'Aulne apporte ses eaux qu'elle verse par un estuaire étroit et profond ; entre ces deux rivières s'avance la large presqu'île de Plougastel-Daoulas, terminée au sud-ouest par la pointe et le fort de l'Armorique ; en amont de cette presqu'île s'étendent la pointe de Lanvéoc et l'anse du Fret. Après avoir doublé la pointe de l'Armorique, on rencontre successivement les anses de Lauberlach et de Penfoul, l'embouchure de la presqu'île Logonna-Daoulas et l'embouchure de la rivière de l'Hôpital-Camfront, puis la poudrière de la presqu'île d'Arun, et l'on double la pointe de Penforn pour entrer dans les eaux de la rivière l'Aulne, qui forme en cet endroit une rade servant au mouillage des vaisseaux désarmés du port de Brest.

Au sud, la rade est bornée par la presqu'île de Crozon, langue de terre longue de 30 kilomètres et large, au début, de 5 à 8 kilomètres. Mais à son extrémité occidentale, cette presqu'île s'élargit brusquement au nord et au sud ; elle forme, au nord, la presqu'île de Roscanvel, dont les escarpements bornent le goulet de la rade et en défendent l'accès ; au milieu de la presqu'île de Roscanvel, qui commande la rade de Brest, se trouvent les lignes de Quélern, camp retranché inattaquable que l'on a remplacé par le beau fort de Quélern, construit en 1855. Ce fort, bâti sur un des derniers rochers des montagnes Noires, défend à la fois l'anse de Camaret et la rade de Brest. A l'ouest de Camaret s'avance la pointe de Perhay, qui abrite l'anse de Dinant ; on trouve successivement la pointe du Grand-Gouin, la pointe et le fort de Toulinguet, le cap de Pen-hir ou Pointe-aux-Bois, l'anse de Dinant, les roches percées du château de Dinant et enfin les hautes falaises du cap de la Chèvre qui forme, au sud, le prolongement de la presqu'île de Crozon.

Après avoir doublé le cap de la Chèvre, on entre dans la magnifique baie de Douarnenez, aussi vaste mais moins sûre que la rade de Brest ; on y rencontre, aux environs de Crozon, les grottes curieuses de Morgat, la cave du Charivari, la cheminée du Diable, et, au milieu d'une nature sauvage, de nombreux monuments qui rappellent les mystérieuses cérémonies des druides ; un peu plus loin, les grèves de Saint-Nic, dominées par le Méné-Hom (330 m.), point culminant de la montagne Noire, la grève de Douarnenez, le port de Tréboul, la pointe de Brezellec.

On sort de la baie de Douarnenez pour suivre les côtes de la Cornouailles, où l'on trouve la pointe du Van, la baie des Trépassés, la pointe du Raz ou cap Sizun et les rochers de l'Enfer de Plogoff.

Au sud de la pointe du Raz s'ouvre la baie d'Audierne, peu découpée, où l'on rencontre les pointes de Feutenot et de Lervilly, l'embouchure du Goyaen et la pointe de Souche. A cette extrémité du continent, une mer orageuse baigne des rochers sans cesse battus par les vents ; pour diminuer la fréquence des naufrages, il a fallu guider les pilotes en multipliant les phares.

Dès que l'on a doublé la pointe de Penmarch, on se trouve en face de la côte de Penmarch, célèbre par ses sombres rochers encore pleins du souvenir des druides. Le plus remarquable de ces rochers est la Torche-de-Penmarch.

Au delà de l'anse de Benodet, où se jettent le ruisseau de Pont-l'Abbé et l'Odet, la côte prend une direction générale vers l'est. On trouve la baie de la Forest ou de Concarneau, célèbre par ses vastes établissements de pisciculture, la pointe de Trévignon, l'anse de l'Aven, qui reçoit l'Aven et le Bélon, et enfin l'anse du Pouldu, où se jette la Rivière de Quimper.

3° PORTS. — Le tonnage de tous les ports est d'environ 1,600 bâtiments jaugeant 20,000 tonneaux. Les principaux ports sont ceux de Morlaix, Penpoul, Roscoff, Plouescat, Pontuzval, Paluden, l'Abrevach, Portsall, Labérildut, le Conquet, Recouvrance, Brest, Landerneau, Plougastel, le Faou, Port-Launay, le Fret, Camaret, Morgat, Douarnenez, Treboul, Audierne, Pont-l'Abbé, Quimper, Cap, Coz-la-Forêt, Concarneau, Pontaven, Douélan et Quimperlé.

4° **Iles.** — Toute la côte est parsemée d'îles, dont quelques-unes assez importantes. Nous trouvons d'abord, en venant du département des Côtes-du-Nord, les petites îles de Callot, du Château, du Taureau, des Bisayers, en face de la baie où se jette la Rivière de Morlaix, et l'île de Batz, en face de Roscoff, dont elle est séparée par un détroit de 4 kilomètres. Cette île, qui mesure 4 kilomètres de long sur 3 de large, s'étend sur une superficie de 305 hectares; elle est entourée de brisants qui en rendent l'accès difficile à la marée basse; au sud elle se termine par la pointe de Gléguen, au sud-ouest par le bec de Gréou; elle renferme une population de pêcheurs (1,175 hab.), qui y forme trois petits villages réunis en une seule commune du canton de Saint-Pol. L'île est défendue par quelques ouvrages; son sol, qui ne produit pas un arbre, fournit quelques fougères, des mousses, de l'ortie, du mouron et des giroflées.

A la suite de l'île de Batz s'étendent, le long de la côte, une multitude d'écueils et d'îlots dangereux, parmi lesquels on distingue l'île de Siecq, l'île de Kerlouan, l'île de Pen-Enez, les îles du plateau de Lézen-Ven, l'île Venan, l'île Vierge, l'archipel du Libenter et l'île d'Ebre (à l'embouchure de l'Aber-Vrach); l'île Guemzoch, l'île Trévor, l'île Garo (en face de l'embouchure de l'Aber-Benoît); les écueils des Roches-de-Porsal (dans l'anse où débouche le ruisseau de Porsaint).

Sur la côte occidentale, on rencontre l'île Melon, l'île Ségal; ensuite, la côte, depuis l'embouchure de l'Aber-Ildut jusqu'à la pointe de Saint-Mathieu, est séparée, par le chenal du Four et par le chenal de la Helle, d'un archipel d'îles et d'écueils parmi lesquels on distingue les îles de Bannec, de Bannalec, de Molème, de Trieten, de Litigny, de Béniguet, etc.

A l'ouest de cet archipel se trouve le passage du Fromweur, qui le sépare de la grande île d'*Ouessant*, la terre la plus occidentale du territoire français. Cette île, située à 22 kilomètres de la côte, se compose d'un plateau cultivé, de 42 mètres d'altitude maxima, et mesure 30 kilomètres de tour, avec une ceinture d'écueils et d'îles. Sa superficie est d'environ 1,500 hectares et sa population, composée de pêcheurs et de pilotes, s'élève à 2,350 habitants. Elle est très-fertile et elle abonde en prairies excellentes où l'on élève beaucoup de chevaux et de moutons; elle forme un canton de l'arrondissement de Brest; on y trouve un château fort et un phare de premier ordre, à feu fixe, destiné à faire reconnaître l'entrée de Brest. La côte présente presque partout un front inaccessible de falaises escarpées.

La rade de Brest est parsemée d'îles qui émergent brusquement et à pic au-dessus des eaux. Nous citerons l'île de Tibidy, vers l'embouchure de la rivière de l'Hôpital-Camfront; les îlots du Bind, l'île Ronde, en face de la pointe de Lanvéoc; l'île Longue, protégée par un fort; l'île des Morts, où l'on a construit une poudrière, et enfin l'île de Trébéron, où fut quelque temps détenu un savant, Elysée Reclus, après les affaires de la Commune. On y a établi un lazaret.

Au delà du cap de la Chèvre, se trouve l'île de Tristan; dans la baie de Douarnenez, s'élève l'île Flimieau.

En face de la pointe du Raz, de l'autre côté du Raz-de-Sein, à 6 kilomètres environ du continent, émerge l'île de Sein, antique et mystérieuse retraite d'un collége de druidesses; elle mesure 4 kilomètres de long sur 1 de large et est habitée par 480 habitants, pour la plupart pilotes ou pêcheurs, vivant sur un sol ingrat qui produit à peine quelques légumes. L'île de Sein forme, au milieu de l'Océan, une commune perdue dans les brouillards.

Au sud de la presqu'île du Finistère se trouvent l'île Tudy, à l'entrée de l'anse de Benodet, et les îles de Glénan ou des Glénans, archipel composé de neuf îles situées à 14 kilomètres de la pointe de Trévignon. La principale, l'île Penfret, mesure 3 kilomètres de circonférence. Les autres, qui sont plus petites, s'appellent les îles de Guyotée, de Guimenet, du Lock, de Dreux, de Saint-Nicolas et de la Cigogne. Elles dépendent de la commune et du canton de Fouesnant.

HYDROGRAPHIE.

1° **Cours d'eau.** — Le Finistère est arrosé par un grand nombre de petits fleuves côtiers qui déversent leurs eaux dans la Manche et dans l'océan Atlantique, et dont l'écoulement est déterminé, au nord, par les pentes de la montagne d'Arrée; au sud, par celles des montagnes Noires, et à l'ouest, par les déclivités qui se forment entre ces deux chaînes.

Les principaux cours d'eau tributaires de la Manche sont les suivants :

La *Penzé*, qui tombe d'un des points culminants des montagnes d'Arrée, dans la commune de Commana, passe près de Saint-Thégonnec et se jette dans la mer entre la rivière de Morlaix et Saint-Pol-de-Léon, après un cours de 50 kilomètres et après s'être grossie du Coat-Toulsach.

L'*Aber-Vrach*, qui descend du plateau de Saint-Thonan (canton de Landerneau) et forme, à son embouchure, un petit port à passes étroites et difficiles.

L'*Aber-Benoît*, qui vient de l'étang de Lachan (arrondissement de Brest) et se jette dans la mer après un cours de 30 kilomètres.

Le *Jarlot*, qui vient des environs de Lannéanou (arrondissement de Morlaix) et se joint, dans Morlaix, au Kefflent pour former la Rivière de Morlaix.

Outre ces rivières principales, on trouve la Douron, la Flèche, l'Aber-Ildut, etc.

Les rivières les plus importantes du versant au sud des montagnes Noires sont :

L'*Odet*, qui naît dans la commune de Leuchan, arrose Quimper et y prend le nom de *Rivière de Quimper*; il se jette dans l'anse de Benodet, après un cours de 62 kilomètres et après s'être accru du Ged et du Benodet.

L'*Aven* vient du canton de Scaer, arrose Rosporden, Pont-Aven, et se jette dans l'Océan après un cours de 40 kilomètres.

L'*Ellé* prend sa source au-dessous des étangs de Glomel (département des Côtes-du-Nord), traverse une partie du Morbihan, entre dans le Finistère, y baigne Quimperlé et se jette dans l'anse du Pouldu, après un cours de 74 kilomètres et après avoir reçu l'Inam et l'Isole qui baigne Scaer.

Enfin, la région intermédiaire, enveloppée par les deux chaînes, forme un bassin particulier dont voici les rivières les plus importantes :

L'*Aulne*, qui prend sa source près de Lahuée (Côtes-du-Nord), passe à Châteauneuf-du-Faou, à Châteaulin, à Port-Launay, et se jette dans la rade de Brest, à Ladevenec, après un cours d'environ 120 kilomètres. On l'a canalisée et elle fait partie du canal de Nantes à Brest; elle est, par conséquent, partout navigable. Elle se grossit de l'Eleze, de la Dauphine et de l'Hyère.

L'*Elorn* prend sa source dans le département, au bas de la montagne d'Arrée, baigne Sizun et Landerneau; rendu dans cette dernière ville, le cours d'eau prend le nom de *Rivière de Landerneau* et va se jeter dans la rade de Brest, après 50 kilomètres de cours.

La *Penfeld* vient de la commune de Guipavas, passe entre Brest et Recouvrance, forme le port militaire de Brest et se perd dans la rade.

2° **Étangs.** — Il y a dans le département un assez grand nombre d'étangs, surtout du côté de Carhaix (arrondissement de Châteaulin); le plus considérable est celui du Kuelgoët, qui mesure 1,170 mètres de long sur 390 de large et 6 à 7 de profondeur.

CLIMAT.

— Sous le rapport de son climat, le département du Finistère est classé dans la région du nord-ouest ou séquanienne; mais cette classification météorologique induirait en erreur si l'on assimilait le climat de Brest ou de Quimper à celui de Paris; il a plus de ressemblance avec celui de l'Angleterre ou de la Hollande. Il peut passer pour le type du climat maritime, humide, égal et tempéré, sans excès dans le froid ni dans le chaud. La température y est douce, comme dans tous les pays voisins de la mer, mais il y pleut fréquemment. Les côtes, placées entre deux mers, sont exposées à d'horribles tempêtes, surtout à l'époque des équinoxes, moment où, les marées étant très-considérables, les vagues viennent se briser contre les rochers et y mêlent leur vacarme infernal au funèbre mugissement des vents.

Le thermomètre descend rarement à — 6° et ne monte presque jamais au-dessus de + 23°.

Pluies : en moyenne, 220 jours par an. — *Neiges* : très-rares. — *Vents* : les vents d'ouest, du sud-ouest et du nord-ouest y soufflent avec violence pendant les trois quarts de l'année et sont accompagnés de pluies et de tempêtes.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° **Minéraux.** — Le département du Finistère est formé, sur les versants de la Manche et de l'Océan, par des terrains primitifs; au centre, par des terrains de transition; il possède des richesses métalliques assez considérables et assez variées. Au premier rang se placent les mines de plomb argentifère de Poullaouen et d'Huelgoat, qui étaient autrefois considérées comme les plus importantes de France, mais qui sont aujourd'hui épuisées. Ensuite viennent des carrières de belles pierres de taille, de quartz, de serpentine, de porphyre et de granit; des carrières d'ardoise de bonne qualité à Pleyben, Châteaulin et Saint-Ségal; de l'argile, de la terre à faïence, des pierres à aiguiser les faux; des mines de fer, de houille et de zinc.

Sources. — On trouve des sources ferrugineuses froides à Morlaix, Bresal, Kerhoval, Carnavilly, etc.

2° **Végétaux.** — Le département produit des céréales, et principalement le blé et le seigle, au delà des besoins de la consommation locale. On y trouve aussi beaucoup d'avoine, de sarrasin, de pommes de terre et de légumes qui forment en grande partie la nourriture du cultivateur. Le panais, les choux et les oignons qui proviennent de son territoire méritent l'estime qu'on leur accorde depuis quelque temps. On ne trouve pas de vignes dans le Finistère, mais les pommes et les poires y produisent du cidre pour les besoins de la population rurale. Le lin et le chanvre y réussissent parfaitement.

Les forêts se trouvent principalement dans l'arrondissement de Châteaulin; elles sont peu étendues et sont formées de chênes, de hêtres, de châtaigniers et de bouleaux. Les landes sont couvertes de genêts. Sur les côtes on récolte de grandes quantités d'ajoncs qui servent de fourrages, et d'algues dont on se sert pour fumer les terres et dont on extrait de la soude par le procédé que nous indiquons dans notre *Encyclopédie d'économie domestique.*

3° **Animaux.** — Les animaux domestiques sont généralement de petite taille, mais solides, robustes et infatigables. Il y existe deux races de chevaux : l'une, employée au trait, et particulièrement recherchée pour le service de l'artillerie; l'autre, plus petite, se distingue par sa longue crinière; elle fournit de bons chevaux de selle. Les bêtes à cornes n'y atteignent qu'une

taille bien au-dessous de la moyenne, mais elles forment une excellente race laitière, renommée pour sa douceur et sa sobriété. Les porcs y sont grands; les abeilles y sont nombreuses.

Le département est très-giboyeux; on y trouve encore quelques sangliers, des daims et des cerfs dont la race tend de jour en jour à disparaître. Les lièvres, les lapins, les perdrix rouges, etc., y sont toujours abondants et renommés.

Les oiseaux de passage et les oiseaux aquatiques y sont assez nombreux. L'orfraie et le milan sont les principaux oiseaux de proie.

Les poissons de mer : anguilles, langoustes, congres, huîtres, etc., sont très-abondants; mais celui qui donne lieu à la pêche la plus active est la sardine. Plus de 1,000 barques et 4,000 pêcheurs sont employés à la pêche de ce petit poisson de mer, dont le produit est évalué à 2 millions de francs par an. Cette pêche consomme en moyenne 12,000 barriques de rogue, appâts que l'on tire de Norwége. 3 millions de kilogrammes de sardines pêchées annuellement sur les côtes emploient pour leur salaison près de 2 millions de kilogrammes de sel marin.

La pêche se fait surtout à Douarnenez, qui arme 330 chaloupes occupant 2,700 hommes; à Concarneau (240 bateaux, 960 hommes), et dans les environs de Brest et de Camaret.

VOIES DE COMMUNICATION

Le département du Finistère est traversé par 5 routes nationales (423 kilom.), 14 routes départementales (501 kilom.), 1,241 chemins vicinaux (4,422 kilom.).

15 rivières navigables offrent un développement de 115 kilomètres. Brest est relié à Nantes par le canal de grande communication dit *de Nantes à Brest;* son parcours total est de 367 kilomètres, dont 85 sur le territoire du département. Il part de Nantes sur la Loire, remonte le cours de l'Erdre, traverse la Vilaine à Redon, et, par le cours de l'Oust, du Blavet et de l'Aulne, arrive à Châteaulin et communique avec la rade de Brest par la rivière de l'Aulne.

CHEMINS DE FER

Le département du Finistère ne possède que deux voies ferrées : l'une le traverse de l'est à l'ouest dans sa partie septentrionale : c'est la ligne *de Paris à Brest;* l'autre le parcourt du sud-est au nord-est : c'est la ligne *de Savenay à Landerneau*, qui unit Nantes à Brest.

DE PARIS A BREST

Stations.	Dist. de Paris.	Dist de Brest.
Plouigneau........	554 kilom.	69 kilom.
MORLAIX..........	563	60
Pleyber-Christ.....	572	51
Saint-Thégonnec....	578	46
Landivisiau........	590	34
LANDERNEAU........	604	19
Kerhuon..........	615	8
BREST............	623	»

Brest se trouve à 148 kilomètres de Saint-Brieuc, 250 de Rennes et 324 de Laval.

DE SAVENAY A LANDERNEAU

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Quimper.
Quimperlé........	636 kilom.	45 kilom.
Bannalec..........	650	31
Rosporden.........	661	20
QUIMPER..........	681	»
Quéménéven.......	699	18
CHATEAULIN........	711	30
Quimerc'h.........	725	44
Hanvec...........	737	56
Daoulas..........	747	66
Dirinon..........	754	73
LANDERNEAU........	765	84

Quimper se trouve à 65 kilomètres de Lorient, 119 de Vannes et 254 de Nantes.

Brest se trouve à 73 kilomètres de Châteaulin, 103 de Quimper, 168 de Lorient, 212 de Vannes, 276 de Redon et 357 de Nantes.

CORRESPONDANCES MARITIMES. — *De Brest à New-York*, service bimensuel de la Compagnie générale transatlantique. Bureaux, rue d'Aiguillon, 10 bis. — Départs tous les deux samedis.

De Morlaix au Havre, départs tous les mercredis et samedis; service direct avec l'Angleterre.

De Châteaulin à Brest, par la rivière, en bateau à vapeur. 50 kilomètres de parcours; 4 heures de trajet à la descente et 5 heures à la remonte. On s'embarque au Port-Launay.

1re classe.....	3 fr.	50
2e —	2	25

plus 1 franc d'omnibus de la gare de Châteaulin au bateau à vapeur.

De Brest à l'île d'Ouessant. On s'embarque au Conquet, où l'on est conduit de Brest par une voiture publique dont le parcours est de 22 kilomètres. Du Conquet à Ouessant, il y a 28 kilomètres de traversée, en bateau à vapeur.

De Brest à Bordeaux, un départ chaque semaine, avec escale à Concarneau et à Douarnenez. — Place Ornou, 1.

Paquebots de la Rade. — Bureaux, quai du Port-de-Commerce. — Départs de Brest, pour le Fret et Quélern, les lundis, mercredis et vendredis, à 6 h. 30 du matin et 3 heures du soir. — Départs du Fret et Quélern les lundis, mercredis et vendredis, à 7 heures du matin et 3 heures du soir.

AGRICULTURE. — Bien que les perfectionnements agricoles ne s'introduisent que lentement sur cette terre encore arriérée, l'agriculture est cependant en voie de progrès.

188,000 hectares plantés en céréales produisent pour plus de 41 millions de francs en blé, seigle, etc.; 33,000 hectares en farineux, cultures potagères et industrielles, rapportent pour plus de 13 millions de pommes de terre, de légumes, de panais, d'oignons, de choux, de chanvre, de lin, etc. On y cultive 16,800 hectares en prairies artificielles et de nombreux vergers où dominent le pommier et le poirier, qui produisent annuellement 86,000 hectolitres de cidre et de poiré, boissons générales des habitants. Les pâturages (224,000 hectares) sont de bonne qualité; mais les landes, envahies par les genêts, occupent encore une grande partie du territoire, et plus de 9,000 hectares de marais pourraient être desséchés et livrés à l'agriculture.

36,000 hectares sont couverts de bois ou de forêts et 46,000 sont en jachère. On évalue à 96 millions la valeur du territoire livré à l'agriculture.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie rurale. On compte dans le département 100,000 chevaux, 450,000 bêtes à cornes, 90,000 moutons, 73,000 porcs et 87,000 ruches, le tout évalué à 70 millions de francs.

Il y a une ferme-école à Trévarez, commune de Saint-Gozaec, canton de Châteauneuf.

INDUSTRIE. — L'industrie minérale s'exerce principalement sur les 2 mines de galène argentifère, d'une profondeur maxima de 290 mètres. 450 ouvriers y sont occupés et produisent 81,000 quintaux métriques de plomb et d'argent (157,000 fr.). Puis vient l'industrie du fer : 3 usines (7 fours à réverbère pour la fusion de la fonte) produisent pour 225,000 francs de fonte et de fer. — 65 ouvriers occupés au travail des galènes argentifères produisent 2,300 quintaux métriques de plomb (156,000 fr.) et 560 kilogrammes d'argent fin (125,000 fr.) — Ensuite vient l'exploitation des bitumes minéraux, des sels et des carrières. Manufactures de toiles à voiles et de toiles blanches; fabriques d'équipements militaires; fabriques de soude, de varechs, de produits chimiques, de savon vert, d'huile de lin, de chandelles, de bougies stéariques. — Corderies, faïenceries, papeteries, tanneries; usines à gaz; fabrique de papiers peints. La manufacture des tabacs de Morlaix occupe 400 hommes et 700 femmes et produit 2 millions de kilogrammes de tabac par an. — 43 établissements sont pourvus de machines à vapeur. — Aux branches d'industrie dont nous venons de parler, il faut ajouter toutes celles qui regardent la construction, l'armement et l'équipement des navires. Brest est, sous ce rapport, une ville de grande importance. 9,000 ouvriers sont occupés dans son port et dans son arsenal. On y trouve une machine à mâter, les usines de Pontaniou, des Capucins et de la Ville-Neuve; des corderies, une scierie mécanique, de grandes forges pour les constructions navales (52 feux), des bassins de radoub, des calles de construction, des ateliers d'artillerie, etc.

Les industries qui prennent naissance de la pêche de la sardine occupent aussi un certain nombre d'ouvriers.

COMMERCE. — Le commerce est principalement alimenté par les produits du sol : blé, cire, suif, miel, chandelles, huiles de lin, beurre, plomb, sel, tabac, toiles, sardines, poissons frais, secs et salés, que le département exporte en grande quantité.

Il importe des vins, des eaux-de-vie et de la houille, dont 110,000 quintaux métriques proviennent de la Loire et 420,000 d'Angleterre.

Les principales foires du département sont celles de Quimper, les 15 avril et 2 mai; de Brest, le premier lundi de chaque mois; de Châteaulin, le 18 octobre; de Morlaix, le 15 octobre, et de Quimperlé, le lundi de la Passion.

COMMERCE MARITIME. — *Navigation à voiles et à vapeur réunies.* Entrées et sorties réunies (y compris les navires sur lest) : 1,450 navires jaugeant 205,000 tonnes. — *Navigation à vapeur* (Brest), entrées et sorties réunies : 39 navires (73,000 tonnes). — *Cabotage à voiles et à vapeur réunies.* Entrées : 10,000 navires (270,000 tonnes). — *Marine marchande :* à voiles, 2,350 navires (23,000 tonnes); à vapeur, 10 navires (610 tonnes).

Pour le cabotage, Brest occupe le 12e rang parmi les ports de l'Océan.

POPULATION. — En temps ordinaire, la population du Finistère augmente dans de très-larges proportions; de 1800 à 1866, l'augmentation a été de 223,000 habitants. Au dernier recensement, on a constaté une diminution de 19,522 habitants, dont 13,575 pour la seule ville de Brest. La population totale du département n'est plus que de 642,963 habitants, et à ce point de vue il est le 8e de France; la densité de la population est de 95 habitants et 1/2 par kilomètre carré, et, sous ce rapport, le département est le 10e. On compte 112 communes peuplées de plus de 2,000 habitants.

En général, les Bretons du Finistère sont rudes de ton et de manières; beaux, vigoureux et solidement constitués dans les pays fertiles, sur les côtes de Léon et de Plougastel, mais petits, chétifs et laids dans les montagnes et au milieu des landes arides. — Leur caractère est bon, franc, hospitalier, sensible aux prévenances, mais entêté à l'excès. Ils ont conservé intacts la pureté de leurs mœurs, leur

langage bas-breton et leur costume, qui se compose, dans les campagnes, d'une vaste culotte, d'un gilet court, d'une casaque de toile à capuchon, d'un chapeau à larges bords et de sabots. Les femmes portent une coiffure ronde qui varie suivant les régions.

Dans les villes, le type, les mœurs, la langue et le costume des Bas-Bretons ont disparu ; on y parle le français assez purement et sans accent.

Mais dans les campagnes, on parle encore différents dialectes du breyzad ou bas-breton. Le *leonar*, parlé dans l'ancien diocèse de Saint-Pol-de-Léon, est le plus régulier ; le *cornouailles*, parlé dans le diocèse de Quimper, est plus corrompu. Ce sont des dialectes de cette antique langue celtique employée par les druides. Des écrivains modernes ont montré qu'elle n'est pas sans élégance. On possède en bas-breton un grand nombre de pièces de théâtre et de mystères qui datent des quatorzième et quinzième siècles.

Les caractères principaux de cette langue sont d'avoir deux genres, trois verbes auxiliaires, une conjugaison très-riche en temps et la possibilité de former des diminutifs par l'addition de la syllabe *ik* ou *ig*.

HISTOIRE. — Le département du Finistère a été formé de la partie la plus occidentale de la province de Bretagne. Cette province a été divisée en cinq départements : le Finistère, les Côtes-du-Nord, le Morbihan, la Loire-Inférieure et l'Ille-et-Vilaine. Avant la conquête romaine, la péninsule était occupée par plusieurs peuplades celtiques : les *Curiosolites*, sur le territoire de Dinan; les *Rhedones*, au confluent d'Ille-et-Vilaine; les *Diablintes*, dans le pays d'Aleth et de Dol; les *Lexobiens*, dans celui de Saint-Brieuc; les *Venètes*, dans le Morbihan, et les *Osismiens*, dans le Finistère. Ces peuples appelaient la péninsule : *Armorique* ou *Pays de la mer*. L'Armorique, surtout dans sa partie occidentale, exerçait, par le nombre et la puissance de ses druides, une grande influence chez les peuples celtiques. L'intérieur de ce pays, couvert de forêts sombres coupées de landes sauvages, avait ce caractère mystérieux du désert qui plaît aux imaginations superstitieuses ; tout y semblait en harmonie avec ce culte terrible qui immolait à ses dieux des victimes humaines. Qui n'a lu quelque description de ces solitudes désolées de Toull-Inguet et de Carnac, où se dressent encore des menhirs et d'énormes pierres branlantes, et qui n'a entendu parler des colléges de druidesses ? Ces derniers étaient établis sur les rivages du Finistère, ils occupaient les îles de Sein, d'Ouessant et de Batz. Dans l'île d'Ouessant, on voit encore les vestiges d'un temple druidique.

L'Armorique opposa une énergique résistance à l'invasion romaine. Elle avait fourni 36,000 guerriers à la grande armée gauloise envoyée au secours d'Alesia. Lorsque parut Crassus, lieutenant de César, elle ne put lui résister tout d'abord, mais elle recruta de nouvelles forces, se prépara à un suprême effort, et il fallut le génie de César pour la soumettre. César établit des garnisons à Léon, à Quimper et au centre du pays, dans ces monts d'Arrée que l'on a appelés l'échine de la Bretagne. Plus tard, l'Armorique fit partie de la troisième Lyonnaise. Mais ses peuples étaient plutôt conquis que soumis. Il n'existait entre eux et l'étranger aucun point de contact. L'Armoricain, comme le Breton de nos jours, avait une individualité trop entière, trop originale pour s'assimiler à ses envahisseurs. Ceux-ci, rencontrant chez les druides le foyer de la résistance, se départirent de cette tolérance dont ils avaient coutume d'user envers les peuples conquis, et employèrent la violence et la persécution contre ces hommes vénérés. Et après dix-neuf siècles, dit Malte Brun, on chante encore, dans les villages de Basse-Bretagne, une élégie composée par un barde celtique au sujet du massacre des druides de Vannes par les Romains. « Un druide enseigne l'histoire à un enfant. L'enfant dit : Chante-moi le nombre dix, que je l'apprenne aujourd'hui. — *Le druide :* Dix vaisseaux pleins d'ennemis ont été vus venant de Nantes; malheur à vous! malheur à vous, hommes de Vannes!... — *L'enfant :* Chante-moi le nombre onze, que je l'apprenne aujourd'hui. — *Le druide :* Onze druides armés viennent de Vannes avec leurs épées brisées et leurs robes ensanglantées et des béquilles de coudrier (le coudrier, dans les traditions celtiques, est le symbole de la défaite); de trois cents, il ne reste que onze. »

Au commencement du cinquième siècle, l'Armorique, insoumise, secoua presque entièrement la domination étrangère et ne fut plus que l'alliée de Rome. Elle envoya donc ses contingents à Aétius pour repousser Attila.

Dès l'an 284, elle avait reçu une émigration de Bretons, elle en reçut une plus considérable dans le siècle suivant. Ces nouveaux venus, en se joignant aux troupes de l'usurpateur Maxime, obtinrent des concessions de terres qui, plus tard, furent confirmées par Théodose. En 418, les Pictes et les Scots ayant envahi la Grande-Bretagne, une troisième émigration débarqua en Armorique, qui devint ainsi une nouvelle Bretagne et en garda le nom.

Cependant le christianisme commençait à faire quelques progrès en Bretagne. Saint Clair y avait prêché dès le troisième siècle; ses successeurs, usant d'une sage prudence, ne heurtèrent pas d'abord toutes les superstitions chères à l'imagination populaire et cherchèrent leurs néophytes chez les druides eux-mêmes. De sorte que l'ancien culte parut se réformer et se transformer en se retirant. Les archi-druides devinrent des évêques, leurs colléges devinrent des couvents. Mais pendant plusieurs siècles encore, la religion celtique conserva de nombreux fidèles, surtout dans les îles voisines des côtes du Finistère et le pays de Léon. On prétend même qu'elle existait encore au dix-septième siècle dans l'île d'Ouessant.

Les grandes invasions des **Alains**, des **Vandales**, des **Visigoths** n'atteignirent qu'indirectement la Bretagne ; mais l'île qui devait bientôt s'appeler l'Angleterre eut sa part du déluge barbare, et ses Bretons vinrent en grand nombre rejoindre leurs ancêtres sur le continent. L'est de la Bretagne fut seul soumis par les Francs. Le Finistère devint le royaume de Cornouailles, dont le premier roi connu fut Gradlon le Grand. Les Etats de ce souverain s'étendaient jusqu'à Rennes. Gradlon, dont le règne est resté légendaire, était un prince guerrier et religieux. Il aida saint Guignolé à fonder le monastère de Landevenec. Il eut d'abord pour capitale la ville d'Is et résida à Rennes lorsque la ville d'Is fut détruite par la mer. Mais ses successeurs ne purent conserver Rennes, qui appartint à Clotaire Ier. Lorsque la guerre éclata entre les héritiers de Clovis, les Bretons en profitèrent pour chasser les Francs, et Charlemagne tenta trois fois de les soumettre sans y parvenir complétement. A la mort de l'empereur, la Bretagne proclama son indépendance et se donna un roi nommé Jarnithin. Celui-ci étant mort sans héritier, ils élurent Morvan comte de Cornouailles et de Léon. Morvan, malgré sa vaillance, fut vaincu par Louis le Débonnaire, qui imposa pour roi à la Bretagne Wiomarch. Mais Wiomarch fut renversé par le peuple, et Louis lui donna pour successeur Noménoë. Ce Noménoë était un homme politique. Il se servit de l'appui de son suzerain pour consolider son pouvoir et améliorer la situation de ses Etats, puis, à la mort du roi Louis, se releva des devoirs d'obéissance et se déclara indépendant.

Charles le Chauve voulut le ramener sous sa dépendance et se fit battre sur les bords de la Vilaine (845). Les successeurs de Noménoë régnèrent jusqu'en 877. Ils luttèrent avec énergie contre les Normands. La seconde dynastie eut pour chef Alain Barbe-Torte. Constance, fille de Conan IV, porta ensuite le duché aux Plantagenets par son mariage avec le troisième fils de Henri II. Les Plantagenets s'étant éteints avec Arthur, l'héritière de celui-ci, Alix, épousa Pierre de Dreux, petit-fils de Louis le Gros (1212), qui fonda la dernière dynastie des ducs de Bretagne. Celle-ci finit par les deux mariages d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII, puis celui de sa fille Claude avec François Ier, qui réunit définitivement le duché à la couronne de France.

Il ne nous reste que peu à dire sur cette première période. Les ducs disposèrent d'un pouvoir presque absolu et ne laissèrent que peu d'autorité à la bourgeoisie. La grande époque de l'affranchissement des communes ne compte donc que bien peu de pages dans l'histoire de Bretagne. Si l'on excepte Saint-Malo et Morlaix, qui jouirent de quelques libertés municipales, les villes de Bretagne, au moyen âge, ne connurent d'autre autorité que le pouvoir ducal.

Au seizième siècle, ce pays échappa entièrement aux guerres de religion, mais la Ligue y accumula toutes les calamités, principalement dans le Finistère. Toute autorité s'y trouvant détruite, ce pays se trouva à la merci des brigands qui le ravagèrent. Le plus féroce de ces derniers fut un nommé Fontenelle, né à Douarnenez, et dont nous emprunterons l'histoire au chanoine Moreau : « De bonne heure, dit-il, Fontenelle suivit les appétits de sa bouillante jeunesse. Etant au collége de Boncotest à Paris, toujours aux mains avec ses compagnons, il vendit ses livres et sa robe de classe, acheta une épée et un poignard, se déroba dudit collége et prit le chemin d'Orléans pour aller trouver l'armée de M. du Maine, lors lieutenant général de l'Etat et chef du parti catholique; mais il n'alla guère loin qu'il ne fut dépouillé par quelques coureurs et revint à Paris à son premier maître du collége, où toutefois il ne tarda guère qu'il en retourna en Bretagne, en 1589, que tout le royaume était en trouble et en combustion. Là, Fontenelle, âgé de quinze à seize ans, se mit parmi la populace qui était sous les armes pour le parti des ligueurs, qui en fit état, parce qu'il était de bonne maison et du pays, et, le voyant d'un esprit actif, lui obéissait volontiers; il se fit suivre de quelques domestiques de son frère aîné et d'autres jeunes seigneurs de la commune qu'il connaissait plus remuants, hardis à suivre les hasards de ses desseins, et commença à piller les bourgades, prendre prisonniers de quelque parti qu'ils fussent. » Bref, tous les bandits du pays se joignirent à lui. Il enleva une jeune fille de dix ans appartenant à une grande famille, la fit élever dans un couvent et l'épousa plus tard ; massacra des populations entières et établit son repaire dans l'île de Tristan. Il se rendit la terreur de la Cornouailles. Nul n'osa l'arrêter, et il avait l'audace de se rendre, vêtu d'un manteau d'or, à la cour de Mercœur. Il faisait ses passe-temps des cruautés les plus atroces; le massacre, les supplices les plus raffinés et l'orgie couronnaient le succès de ses coups de main.

On ne voyait que villages et châteaux incendiés, maisons réduites en cendres. « Les pauvres gens, dit le chanoine Moreau, n'avaient pour retraites que les buissons où ils languissaient quelques jours, mangeant de la vinette (oseille sauvage) et autres herbages aigrets, et même n'avaient moyen de faire aucun feu, de crainte d'être découverts par l'indice de la fumée, et ainsi mouraient dans les parcs et les fossés, dans les haies et les garennes, par les rues et sur les places, où les loups les trouvaient morts et s'accoutumaient, comme on va le voir, à la chair humaine. Il y en avait qui soutenaient leurs misérables jours en faisant bouillir des orties dans l'eau de mer; d'autres mangeaient lesdites herbes toutes crues et d'autres dévoraient de la graine de lin, qui leur donnait une puanteur

que l'on sentait de huit à dix pas, après quoi ils venaient à jaunir et à enfler par tout le corps, et de cette enflure peu échappaient qui n'en mourussent. On ne trouvait autre chose que trépassés par les chemins, partie ayant encore la vinette ou graine de lin dans la bouche, partie déjà mangés par les loups. Les plus misérables agonisants, presque tout nus, fors quelques drapeaux pour couvrir leur honte, sans logement ni couvertures que les hangars ou étaux publics, cherchaient du fumier où ils s'enterraient dedans, grelottant de fièvre et où toutefois ils n'étaient guère de temps qu'ils n'enflassent fort gros avec cette couleur qui les faisait incontinent mourir... Le mal jaune emportait son homme en vingt-quatre heures... Les loups, s'étant habitués à vivre de chair humaine, par l'abondance de cadavres que leur servit d'abord la guerre, trouvèrent cette curée si appétissante que dès lors et dans la suite, jusqu'à sept ou huit ans, ils attaquèrent les hommes, étant même armés, et personne n'osait plus aller seul. Quant aux femmes et enfants, il les fallait enfermer dans les maisons; car si quelqu'un ouvrait la porte, il était happé jusque sur le seuil. Et s'est trouvé plusieurs femmes au sortir, tout près de leur demeure, pour lâcher de l'eau, avoir eu la gorge coupée sans pouvoir crier à leurs maris à trois pas d'elles, en plein jour!... La paix faite, les portes de la ville demeurant ouvertes, les loups s'y promenaient toutes les nuits jusqu'au matin. »

Nous allions oublier de dire comment finit l'auteur de tant de maux, le principal pourvoyeur des loups, la Fontenelle. Le maréchal de Brissac fit attaquer l'île de Tristan par plusieurs régiments et fut repoussé. Lorsque Henri IV accorda une amnistie générale, le bandit y fut compris et même obtint le gouvernement de Tristan. Mais ayant conspiré avec Biron, il fut pris et roué en place de Grève.

Louis XIV fit de Brest une ville de premier rang, et le dix-septième et le dix-huitième siècle furent assez heureux pour la Bretagne.

La Révolution fut d'abord bien accueillie par le Finistère; mais en 93, la Terreur régna à Brest et dans le département, porté pour les Girondins, dont plusieurs avaient trouvé asile à Quimper. Sous le premier empire aucun événement important ne s'accomplit dans ce département. En 1870 et 1871, les mobiles du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ont pris une part glorieuse aux combats livrés sous Paris.

Liste chronologique des rois et des ducs de Bretagne.

ROIS

383. Conis, Conan ou Mériadec.
421. Solomon Ier Guitol, Gicquel ou Vitric.
434. Grallon, Gollet ou Gallon.
445. Audren. — 464. Erech.
478. Eusèbe.
480. Budic, détrôné par Clovis en 509.
513. Hoël Ier. — 515. Hoël II.
547. Canao ou Conobre.
560. Macliau. — 571. Judual ou Alain Ier. — Varoch, Guérech et Théodoric.
594. Hoël III ou Juthaël.
612. Salomon II ou Gozelun.
632. Judicaël. — 638. Alain II.

— Obscurité jusqu'en

824. Nominoé. — 851. Erispaé.
857. Salomon III.
874. Pasquitien et Gurvand.
877. Alain Ier et Judicaël II.

DUCS

La Bretagne se divise en plusieurs comtés jusqu'en

992. Geoffroi Ier. — 1008. Alain III.
1040. Conan II. — 1066. Hoël.
1084. Alain Fergent.
1113. Conan III, le Gros.
1148. Eudes, Hoël VI et Geofroi.
1156. Conan IV, le Petit.
1175. Geofroi II.
1196. Arthur et Constance.
1213. Pierre Mauclerc.
1237. Jean Ier, le Roux.
1286. Jean II. — 1305. Arthur II.
1312. Jean III, le Bon.
1341. Charles de Blois et Jean IV de Montfort.
1364. Jean V de Montfort.
1399. Jean VI, le Bon.
1442. François Ier. — 1450. Pierre II.
1457. Arthur III. — 1458. François II.
1488. Anne, épouse de Louis XII.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Finistère (chef-lieu Quimper) est divisé en 5 arrondissements, 43 cantons et 285 communes; il est compris dans la 12e inspection des ponts et chaussées; dans la 23e conservation des forêts (Rennes); dans l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du nord-ouest), et dans la 1re région agricole (nord-ouest.

Le département forme la 3e subdivision de la 10e division militaire (Rennes), du 5e corps d'armée (Tours). La compagnie de gendarmerie dépend de la 5e légion, dont le chef-lieu est à Rennes.

Brest est une place de guerre de laquelle dépendent la poudrière de Pont-du-Bois, une direction d'artillerie, une direction du génie et un dépôt de recrutement. Les côtes sont partont protégées par des batteries et des forts.

Brest est, en outre, le chef-lieu du 2e arrondissement maritime, qui comprend les sous-arrondissements de Brest et de Saint-Servan.

Le sous-arrondissement de Brest est lui-même subdivisé en 5 quartiers maritimes : Brest, Quimper, Saint-Brieuc, Morlaix et Douarnenez.

L'arrondissement maritime de Brest comprend les côtes et ports de l'Océan, depuis Cherbourg exclusivement jusqu'à Quimper inclusivement, et les îles adjacentes.

A Brest sont établis la Majorité de la Marine de la 2e préfecture (quartier de la marine, pavillon sud), une direction des constructions navales, une école d'apprentis, une école de maistrance, une direction des travaux hydrauliques, une direction d'artillerie, une école de médecine navale, un hôpital maritime, une inspection des pêches, un syndicat des gens de mer (pour le quartier de Brest), un tribunal maritime, un pénitencier maritime (à bord du vaisseau *l'Hercule*), une école navale nationale (à bord du vaisseau *le Borda*), une école des apprentis marins et novices (à bord du vaisseau *la Bretagne*), une école de mousses (à bord du vaisseau *l'Inflexible*), une école des mécaniciens (à bord du vaisseau *le Vulcain*), une école d'hydrographie (rue de la Rampe, 50), une école de dessin de la marine (place de l'Isle-de-Kerlau), un maréopage (rue du Château, 39), un observatoire de la marine (quartier de la marine, pavillon du centre), une inspection des postes électro-sémaphoriques, une salle d'asile de la marine (rue du Marché-aux-Toiles), un établissement pour les pupilles de la marine (dans l'ancien hôpital Saint-Louis), etc., etc.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Brest, Morlaix et Quimper sont du ressort de la cour d'appel de Rennes.

Le département forme le diocèse de Quimper et Léon (suffragant de Rennes), qui comprend 47 cures, 255 succursales, 225 vicariats, 1 grand séminaire à Quimper et 1 petit séminaire à Pont-Croix.

Les protestants, peu nombreux, possèdent 1 temple à Brest.

Le lycée de Brest, les colléges communaux de Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Lesneven, Landerneau et Morlaix, le cours normal d'instituteurs de Quimper et les autres établissements de l'instruction publique sont compris dans le ressort de l'académie de Rennes.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Quimper. — *Quimper* (lat., 47° 59′ 47″; long., 6° 26′ 26″), *Cornu Galliæ Curcosopites*, *Corisopitum*, est le chef-lieu du département du Finistère. Cette ville est située sur l'Odet, à 558 kilomètres ouest de Paris. On pense qu'elle est l'ancienne *Corisopitum*, capitale des Corisopites. Il est certain que les Romains l'occupèrent. Après la chute de l'empire elle renonça à son nom romain et prit le nom celtique de *Kemper*, qui signifie confluent. de sa position au confluent de l'Odet et du Stheir.

On l'appela aussi Kemper-Odet, pour la distinguer de Kemper-Ellé, et enfin Kemper-Corentin, du nom du saint qui y apporta l'Evangile, vers 375, et en fut nommé évêque par le roi Gradlon.

Ce roi, dont nous avons déjà parlé, résidait à Is, ville située à 50 kilomètres de Quimper, à la pointe de Raz, à peu de distance de l'endroit où s'élève actuellement Plogoff. Après la catastrophe d'Is, Gradlon fit de Quimper sa capitale. La cathédrale avait conservé jusqu'à la Révolution la statue équestre de ce roi.

Lorsque les comtes de Cornouailles devinrent ducs de Bretagne, Quimper fut gouverné par ses évêques jusqu'en 1386; mais ils conservèrent les honneurs princiers dont ils s'étaient entourés jusqu'alors, et cherchèrent à ressaisir le pouvoir qui leur échappait. En 1344, l'évêque se déclara pour Montfort, et Charles de Blois vint l'assiéger. La ville avait été fortifiée par Pierre de Dreux, et ses murailles étaient protégées du côté de la mer par la marée. Malgré le flux qui montait, l'assiégeant n'hésita pas à livrer assaut de ce côté. « Par la grâce de Dieu, dit-il, la mer ne nous fera aucun tort. » L'événement justifia la prédiction, qui parut miraculeuse. La ville fut prise. Charles, aussi humain que pieux, voulut empêcher le massacre qui d'habitude succédait aux assauts victorieux; mais il ne put qu'en modérer la fureur: quatorze cents habitants furent égorgés et jetés dans les fossés. Sa modération le réconcilia avec le clergé qui, plus tard, se tourna contre Montfort. En 1364, Jean IV assiégea Quimper, dont les habitants se défendirent avec une rare énergie. Cependant, voyant que le roi de France abandonnait le parti de Blois, ils capitulèrent.

A la fin du seizième siècle, Quimper tenait pour la Ligue.

Un aventurier nommé Lezonnet tenta de livrer la place au maréchal d'Aumont. La ville, surprise, se barricada et se défendit avec une telle vigueur que le maréchal ne pouvait croire qu'elle fût sans garnison et croyait avoir affaire à des troupes aguerries. « Médieu! s'écria-t-il, ce sont gens de guerre que ces habitants! » Néanmoins la ville fut obligée de capituler.

Nous avons rapporté plus haut les ravages exercés et les crimes commis par le bandit la Fontenelle. Quimper et ses environs ne furent pas épargnés. Le bandit l'attaqua deux fois. La famine, le mal jaune et les loups décimèrent sa population. Depuis cette époque calamiteuse jusqu'à la Révolution, Quimper ne fut le théâtre d'aucun événement politique ou militaire. Cette ville épiscopale ne se montra point hostile aux principes de la Révolution. Les cahiers de ses députés aux Etats généraux témoignent même d'idées démocratiques assez avancées. Ils demandaient l'impôt progressif, une taxe sur les objets de luxe, les emplois publics accordés au concours. Le clergé tenta de soulever les paysans, mais l'administration du département prévint ces tentatives. En 1793, Quimper se déclara pour les girondins. Duchatel, Buzot, Pétion, Riouffe, Louvet, Guadet, Barbaroux y séjournèrent quelque temps.

Quimper a conservé une partie de ses vieilles murailles.

Sa cathédrale de Saint-Corentin, commencée

au treizième siècle, et sa chapelle épiscopale sont classées parmi les monuments historiques. Ses églises de Loc-Maria et de Saint-Mathieu sont dignes de l'attention des archéologues. Ses principaux établissements industriels sont ses chantiers de construction, ses minoteries et ses faïenceries.

On trouve à Quimper une bibliothèque (25,000 volumes) dans l'hôtel de ville; un musée, un collége, un hospice, un asile d'aliénés (Saint-Athanase), etc.

Cette ville est la patrie de Fréron et du chanoine Moreau, auteur de l'histoire de la Ligue dans la Cornouailles à laquelle nous avons emprunté quelques citations.

Concarneau. — Concarneau (*Conq-Erné*), situé sur un îlot de rochers à 23 kilomètres, sud-est de Quimper, est une petite place de guerre et un sous-quartier maritime de Quimper. Son nom primitif *Conq-Erle* signifie coquille en Cornouailles. Cette ville fut prise par les Anglais et reprise par Duguesclin en 1373. Pendant la Ligue elle tint contre les protestants, qui s'en emparèrent par surprise.

Les catholiques l'assiégèrent à leur tour; ils y avaient de nombreuses intelligences. Un des habitants s'introduisit dans la chambre du capitaine protestant; celui-ci dormait en tenant à la main un lourd trousseau de clefs; près de lui son lieutenant était également endormi. Le catholique, ne pouvant enlever les clefs sans les éveiller, prit à l'un d'eux son poignard et les frappa. Ils expirèrent sans un cri, et leur meurtrier put sortir de la chambre et aller ouvrir les portes.

Concarneau possède des fortifications du quatorzième siècle, de vastes établissements de pisciculture, des pêcheries de sardines et de nombreux monuments celtiques.

Douarnenez. — Douarnenez (*Doroaneœ*), petite ville maritime située à 25 kilomètres nord-ouest de Quimper.

C'est dans la baie à laquelle elle donne son nom que s'élève l'île de Tristan, qui servit de repaire au bandit la Fontenelle; nous avons raconté l'histoire de ce scélérat.

Sur la magnifique baie de Douarnenez, on a établi des bains de mer et des pêcheries de sardines. Un peu à l'ouest de Douarnenez, sur le territoire de la commune de Poullan, trois menhirs ont été classés parmi les monuments historiques.

Penmarch. — Ce bourg maritime est situé à 28 kilomètres sud-ouest de Quimper, sur la pointe de Penmarch (*Tête de cheval*). Là, jadis s'élevait une grande cité dont on retrouve encore les vestiges; elle s'étendait jusqu'à Kérity. Anciennement les habitants de la pointe de Penmarch étaient d'habiles pêcheurs qui exploitaient, à certaine époque de l'année, un banc considérable de morue. Cette pêche, jointe à la culture et à la filature du chanvre et du lin, avait porté à un degré élevé la prospérité de ce pays. Le commerce maritime tenta son ambition; les champs furent négligés, et la découverte du banc de Terre-Neuve étant survenue, la double exploitation du sol et de la mer lui manqua tout à coup. Vinrent ensuite le brigandage de la Fontenelle et les descentes des Anglais, et la ruine de Penmarch fut consommée.

Cette commune a conservé de son importance passée les restes de la jetée de son port; une église assez remarquable dédiée à saint-Guénolé (quinzième siècle); l'église de Saint-Nonna (monum. histor. du seizième siècle); l'église de Kérity, du treizième siècle; une ancienne commanderie de Templiers et des monuments druidiques.

Fouesnant. — Ce chef-lieu de canton, situé sur l'Océan, fabrique de la soude et fait le commerce de grains et de bois de construction.

Pont-l'Abbé, à 18 kilomètres au sud de Quimper, est bâti à 5 kilomètres de l'Océan, sur la rivière de Pont-l'Abbé. Son couvent des Carmes est un édifice gothique assez remarquable. Le touriste peut y visiter avec intérêt des maison du moyen âge et un hôtel de ville de la même époque.

Loctudy, à 5 kilomètres au sud de Pont-l'Abbé, renferme une belle église des douzième, quatorzième et dix-huitième siècles, classée parmi les monuments historiques. De Loctudy, un bateau de passage conduit à l'île Tudy, au milieu de la baie du Benodet.

Pont-Croix, à 3 kilomètres ouest de Quimper, sur la rivière de la Goazien, contient l'église de Notre-Dame de Roscudon, monument historique des douzième et quinzième siècles, surmontée d'un beau clocher de 67 mètres d'élévation; on y trouve une magnifique sculpture en ivoire représentant la Cène.

Audierne, petit port à 35 kilomètres ouest de Quimper, sur l'embouchure de la Goazien, est un lieu de rendez-vous pour les touristes qui désirent visiter la baie des Trépassés, celle d'Audierne, la pointe de Raz et faire une excursion, souvent dangereuse, sur les bords de l'île de Sein.

Plogoff. — Le bourg de Plogoff est situé à 50 kilomètres ouest de Quimper, près de la pointe de Raz, où s'éleva la ville d'Is, première capitale de la Cornouaille. Cette ville fut engloutie par la mer et la poésie seule en a conservé le souvenir. Au seizième siècle, on en pouvait encore distinguer parfois, à marée basse, les murs d'enceinte. Plus tard, le chanoine Moreau en vit aussi quelques vestiges. Tout a disparu. Comment arriva cette catastrophe? Il faut nous contenter de la légende qui nous l'explique d'une façon qui, d'ailleurs, est poétique et presque grandiose. Is, selon la tradition, avait attiré sur elle la colère céleste. Les débauches de son peuple, les crimes de la fille de son roi lui avaient marqué sa place parmi les villes maudites. Cette princesse était du sang du pieux et sage Gradlon. Elle avait nom Dahut. Son palais s'élevait au bord d'un gouffre qui porte encore son nom : *Touf-ar-Dahut*, gouffre de Dahut. Chaque nuit ses émissaires y introduisaient les plus beaux des jeunes gens qui avaient à leur insu fixé son choix. Un masque dérobait leurs traits et leur cachait ceux de la jeune princesse. Avant le lever du jour, les mêmes entremetteurs les faisaient sortir du palais; mais, arrivés au bord du gouffre, ils touchaient un ressort du masque qui étranglait les malheureux, dont les cadavres étaient jetés, à la mer. La Tour de Nesles n'est, à ce compte, qu'une plagiaire, et le sac des amants des princesses parisiennes ne vaut pas le masque de Dahut. Mais au milieu de ces excès, Is oubliait que sa plage était basse et à la merci de la mer. Elle s'endormait confiante dans la force de ses digues et des écluses dont le roi gardait la clef d'or. Un soir, le démon tenta Dahut et lui demanda la clef d'or que gardait son père. Le démon avait revêtu la beauté d'un jeune courtisan auquel la fille perverse ne put résister.

Le roi Gradlon dormait.

« Or, dit la légende, quiconque eût vu le vieux roi sur sa couche eût été rempli d'admiration ;

« D'admiration en le voyant dans son manteau de pourpre, ses cheveux blancs comme neige flottant sur ses épaules et sa chaîne d'or autour de son cou;

« Quiconque eût été aux aguets eût vu la blanche jeune fille entrer tout doucement dans la chambre, pieds nus, et s'approcher peu à peu du roi son père, se mettre à genoux près de lui et lui enlever chaîne et clef.

« Toujours il dort! Il dort le roi... quand on entendit un grand cri : — Le puits déborde! La ville est submergée! Lève-toi, seigneur roi! A cheval et loin d'ici! La mer vient de rompre ses digues.

« Maudite soit la blanche jeune fille qui ouvrit après l'orgie la porte du puits de la ville d'Is, cette barrière de la mer

« — Forestier, forestier, dis-moi : Le cheval sauvage de Gradlon, l'as-tu vu passer dans cette vallée? — Je n'ai point vu passer dans cette vallée le cheval de Gradlon, je l'ai seulement entendu la nuit : *Trip, trep, trip, trep, trip, trep*, rapide comme le feu.

« Eveillé par saint Guénolé, le roi fuyait à cheval, sa fille en croupe, poursuivi par les flots; les flots le gagnaient en vitesse.

« Roi Gradlon, lui cria Guénolé, si tu ne veux périr, sépare-toi du démon que tu portes en croupe.

« Gradlon jeta sa fille au flot, qui se retira aussitôt.

« — As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer, peignant ses cheveux blonds comme l'or au soleil du midi, au bord de l'eau? — J'ai vu la blanche fille de la mer, je l'ai même entendue chanter: ses chants étaient plaintifs comme les flots. »

Au-dessus de ces flots qui recouvrent la ville d'Is, on entend cette délicieuse légende, trop belle pour nous laisser regretter l'histoire.

2° Arrondissement de Brest. — *Brest* est situé sur l'Océan, à l'embouchure de la Penfeld, à 92 kilomètres nord-ouest de Quimper et à 596 de Paris. Cette ville est une préfecture maritime et une place de guerre de première classe. Elle est d'origine celtique; son nom vient de *Bristok*, chef gaulois du bas Léon au cinquième siècle. Une tour de son château, réparé en 1065 par Conan le Tors, porte le nom de *Tour de César*, et a fait supposer que cette forteresse avait dû être bâtie sur les ruines d'une forteresse plus ancienne et d'origine romaine; mais cette supposition ne s'appuie sur aucune preuve historique. De la maison de Léon, Brest passa à celle de Dreux, qui fit construire le donjon du château. Pendant le quatorzième siècle, cette forteresse fut plusieurs fois assiégée. Montfort s'en empara, mais Duguesclin et Clisson l'assiégèrent inutilement. Toute l'importance de Brest était dans son château, et, bien que la ville fût encore petite et misérable, on disait que « N'est pas duc de Bretagne qui n'est sire de Brest. »

A la même époque, la petite ville relevait de la seigneurie du bas Léon, c'est-à-dire de la famille des Tanguy du Châtel, qui y avait élevé une tour sur une éminence qui porte encore son nom, *Motte Tanguy*. Elle possédait déjà une chapelle dédiée à Notre-Dame de Recouvrance, pour le *recouvrement* ou retour des navires sortis du port.

Sous Henri IV, elle avait pour gouverneur M. de Sourdéac et était défendue par le maréchal d'Aumont lorsqu'elle fut assiégée par les Espagnols. Ceux-ci avaient construit un bastion à l'entrée du goulet, à Roscanvel, afin de couper à la place ses communications avec la mer. D'Aumont fit enlever le fort d'assaut et Brest fut délivré. Cependant cette ville n'était encore, par le chiffre de sa population, qu'une grosse bourgade, lorsque Richelieu résolut d'y créer un grand établissement maritime. Dès que le siége de la Rochelle fut terminé, le 31 mai 1629, Roux d'Infreville fut chargé par le cardinal d'inspecter les ports de l'Océan et de choisir l'emplacement de trois arsenaux. Brest fut choisi. Une ordonnance du 29 mars 1631 règle « que les vaisseaux laissés jusque-là à la garde des capitaines seront réunis dans les ports de Brouage, Brest et le Havre-de-Grâce, entre les mains de trois commissaires de la marine qui demeureront auxdits ports et havres, lesquels auront soin de pourvoir à la conservation et au radoub desdits vaisseaux, à l'entretien des matelots pour la garde d'iceux et de tenir tous leurs agrès et apparaux et tout ce qui sera nécessaire à naviguer tellement prêt en des magasins que lorsqu'on en aura besoin, lesdits vaisseaux pussent être mis promptement à la mer. »

Cette ordonnance fut exécutée immédiate-

ment, et Brest eut bientôt sur ses chantiers de construction dix vaisseaux de ligne et six frégates. Sous Louis XIV, Duquesne, qui avait présidé à la création des premiers établissements de Brest, fixa l'attention du roi et de Colbert sur cette ville. Le ministre y envoya l'intendant de Seuil pour s'y entendre avec l'illustre marin et se mettre à ses ordres. De Seuil était un homme de mérite et digne de coopérer à la grande œuvre méditée par Duquesne. Déjà celui-ci avait fait relever les sondes de toute la rade et des côtes depuis Saint-Malo jusqu'à Belle-Isle et dresser une carte que Colbert avait fait graver et confier aux capitaines avec défense de la communiquer à qui que ce fût. Et tandis que les fortifications s'élevaient sous la direction de l'ingénieur Sainte-Colombe, de Seuil établissait quarante-quatre magasins, une corderie, un moulin à poudre, un hôpital, des forges, des étuves. D'autre part, les chantiers prenaient une extension extraordinaire. Ils étaient dirigés par Hubac, charpentier du roi, et leurs ateliers comptaient vingt maîtres charpentiers hollandais que Colbert avait décidés à se fixer à Brest avec leurs familles. De 1665 à 1672, on augmenta chaque année le nombre des vaisseaux en construction, et lorsque le ministre Seignelai vint visiter Brest, il y passa en revue une flotte de 50 vaisseaux de ligne placée sous les ordres de d'Estrées et de Duquesne. Seignelai appela alors Vauban pour terminer l'œuvre de Sainte-Colombe. Vauban vint à Brest en 1683. Il construisit les forts qui entourent et dominent la ville, au Conquet, à Berthaume, aux Blancs-Sablons, à Quelerne, l'Ile-Longue et Camaret. Les falaises du goulet, cette passe profonde et encaissée, de 1,650 mètres de large, se couvrirent de batteries. Le rocher du Mengant, qui se dresse au milieu de la passe, fut fortifié et Recouvrance fut compris dans l'enceinte. Enfin, à cette merveilleuse activité, le gouvernement ajouta encore la création d'une école d'hydrographie et d'une école d'artillerie. Louis XIV fit frapper en 1681 une médaille où est gravé le dieu Portanus tenant une clef à la main avec cette légende : *Tutela classium;* et en exergue : *Bressi portus et navale* 1681.

Brest était dès lors le premier arsenal et le premier port militaire de la France. Nous ne pourrions énumérer ici tous les armements considérables qu'il fournit, toutes les grandes flottes qui sortirent de sa rade dans nos luttes contre la Hollande et l'Angleterre. Après le désastre de la Hogue, l'ennemi le crut compromis et tenta de l'assiéger. La flotte anglo-hollandaise, montée par 10,000 hommes, l'attaqua près de Camaret avec 3,000 hommes ; mais cette tentative fut repoussée. Ces troupes eurent 600 tués et, n'ayant pu se rembarquer, furent faites prisonnières. Vauban, dans une lettre au roi, donne sur les forces de la place les intéressants détails qui suivent : « Tous les passages qui sont sous le château sont à l'épreuve de la bombe. J'ai placé avantageusement 90 mortiers et 300 pièces de canon ; tous les vaisseaux sont hors de la portée des bombes des ennemis et toutes les troupes sont en bon ordre. Il y a dans la place 300 bombardiers, 300 gentilshommes, 4,000 hommes de troupes régulières et un régiment de dragons nouvellement arrivé. Ces forces sont suffisantes pour repousser l'ennemi. »

Ces immenses travaux avaient donné naissance à une ville nouvelle. Brest, qui, en 1550, ne comptait que 1,500 habitants, en 1680 en comptait 15,000. Le roi lui avait accordé un gouvernement municipal, et la charge de maire conférait la noblesse à celui qui en était revêtu.

En 1745 on construisit le magasin général, et les bagnes en 1751. La voilerie date de 1769. Le cours d'Ajot, magnifique promenade qui permet aux regards d'embrasser toute la rade, fut créé en 1769 par M. d'Ajot, directeur du génie. La prospérité de Brest ne fit que s'accroître pendant tout le dix-huitième siècle, et cette ville, en 1776, comptait 22,000 habitants, auxquels s'ajoutaient une garnison nombreuse et une population d'ouvriers. La fin de ce siècle fut marquée par le glorieux combat d'Ouessant.

La Révolution fut accueillie favorablement à Brest comme à Quimper, excepté, toutefois, par la noblesse. Ces mêmes officiers qui s'étaient couverts de gloire oublièrent leur qualité de Français pour ne songer qu'à leurs privilèges de caste et poussèrent l'aberration jusqu'à songer à s'emparer du fort et à entraîner les matelots à la révolte. La garde nationale déjoua leurs projets, et plus tard, Jean-Bon-Saint-André et Prieur de la Marne furent envoyés en mission à Brest pour prévenir de plus coupables complots. Des arrestations nombreuses furent opérées et les coupables furent jugés et exécutés. De nouveaux officiers furent nommés; mais on éprouva alors le mal inséparable des époques révolutionnaires : l'indiscipline des troupes et des équipages.

Sous le Consulat, les ateliers de Brest furent encore augmentés, mais la ville fut un instant soumise à des mesures de police exceptionnelles. Bonaparte se méfiait de Brest; mais cette méfiance fut dissipée par les protestations du maire au nom des habitants. En 1861, la ville fut dotée d'un pont tournant long de 257 mètres, haut de 28, qui est une merveille. A mesure que nous avons raconté l'histoire de Brest, nous avons cité ses principaux monuments : le château des ducs de Bretagne, l'église Saint-Louis, construite au dix-septième siècle, l'hôpital de la marine, les établissements maritimes et militaires. Ses arsenaux occupent actuellement près de 9,000 ouvriers. Sa rade est une des plus belles du monde, elle mesure 30 kilomètres de circonférence et peut contenir 500 vaisseaux. Le Goulet est éclairé par les cinq phares de Saint-Mathieu, du Petit-Minou, du Portzic, de Camaret et du Toulinguet.

Landerneau. — Landerneau (*Land-Ternok*) est situé sur l'Elorn, à 25 kilomètres nord-est de Brest. Son nom vient de saint Ternok ou Terné, qui y fonda un monastère. On y remarque le château de la Roche-Maurice ou la Roche-Morvan, construit par Morvan et ancienne résidence des seigneurs de Léon. Cette ville n'était pas fortifiée. Elle fut plusieurs fois pillée et fut saccagée par le bandit la Fontenelle.

On trouve à Landerneau l'église Saint-Thomas de Cantorbéry, du seizième siècle; l'église Saint-Houardon, récemment reconstruite; un hôtel de ville construit en 1750; un moulin féodal du seizième siècle et une maison dite de la Sénéchaussée (dix-septième siècle). Non loin de la ville s'étend la forêt de Landerneau (665 hect.).

Ouessant. — Ouessant est une île située à 22 kilomètres de la côte et qui mesure 30 kilomètres de circonférence. A l'époque celtique, et longtemps après, elle eut un collége de druides. C'est à la hauteur de cette île qu'en 1778, les flottes anglaise et française se livrèrent un combat qui porte son nom.

Ouessant ne possède qu'un port de pêcheurs et de pilotes et fait le commerce de poissons. On y voit quelques monuments druidiques.

Plougastel-Daoulas. — Cette petite ville est située à 20 kilomètres est de Brest, sur une langue de terre qui la sépare de la rade et de Châteaulin. En 1602, un seigneur de Plougastel y fit élever un monument que l'on nomme un calvaire et où un groupe de statues remarquables représente Jésus en croix et les deux larrons. Au-dessous sont groupés les apôtres, plusieurs évêques et plusieurs princes. A la pointe de Plougastel sont les forts du Corbeau et de l'Armorique.

Lannilis, sur les bords de l'Aber-Vrach, possède une église du quatorzième siècle; on y fabrique des couvertures.

Daoulas. — Ce petit chef-lieu de canton fabrique de la porcelaine; on y a construit, sur la rivière de Daoulas, un viaduc de 400 mètres de long sur 37 mètres de haut.

Saint-Renan se trouve près des ruines du château fort du Pont-au-Chastel.

Lesneven. — Lesneven (*Lés-au-Even*) est situé à 25 kilomètres nord-nord-est de Brest. Cette petite ville tire son nom d'un roi de Léon, le roi Even, qui y résida au sixième siècle, et du mot celtique *lés*, cour (cour du roi Even). Au moyen âge, elle fut fortifiée et fut prise par Henri II d'Angleterre, et par le duc Jean IV, en 1374. Lesneven possède un ancien couvent des Ursulines et dans ses environs l'église Notre-Dame du Folgoët, un des plus curieux monuments historiques du quatorzième siècle.

Ploudalmézeau. — Cette petite ville a conservé des ruines intéressantes du château de Tremazen, du treizième siècle; son église paroissiale et l'église de Kersaint sont également remarquables.

Plabennec. — Plabennec est situé non loin du grand étang de Leuhen; elle possède un très-grand nombre de monuments druidiques analogues à ceux de Carnac.

3° Arrondissement de Chateaulin. — *Châteaulin* est situé sur l'Aulne, près du canal de Nantes à Brest, à 28 kilomètres de Quimper. Cette ville tire son nom d'un château que le duc de Bretagne Alain le Grand y fit construire au dixième siècle, et dont on voit encore les ruines. Au quatorzième siècle, les Anglais s'en emparèrent et la livrèrent aux flammes; elle fut reprise par Duguesclin. La Fontenelle la saccagea.

On remarque à Châteaulin une élégante chapelle-ossuaire de la Renaissance.

Au nord de la ville, on a construit, pour le passage du chemin de fer, le viaduc monumental de Guily-Glas, long de 357 mètres et haut de 49m,50. Ce pont a été jeté sur l'Aulne et est ouvert de douze arches mesurant chacune 22 mètres. Un autre viaduc de 222 mètres de long sur 40 mètres de haut a été jeté sur la Douffine.

Port-Launay, à 3 kilomètres de Châteaulin, sert de port à cette ville. Des bricks de 100 à 120 tonneaux peuvent y remonter jusqu'au quai. C'est là que se trouve l'embarcadère des bateaux à vapeur pour Brest, avec escale à Landéoc.

Quimerch, près de la forêt de Cranou, possède des ifs séculaires. On y a creusé un tunnel long de 1,180 mètres et haut de 40.

Le Faou, au fond de la rade de Brest, est un lieu que douze à quinze mille pèlerins fréquentent chaque année pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Rumengol, située à 2 kilomètres de la ville.

Plonévez-Porzay. — Ce bourg, situé à 15 kilomètres de Châteaulin, est célèbre par la fontaine Sainte-Anne de la Palue, remarquable par son architecture, et dont les eaux et la dévotion à sainte Anne attirent chaque année une foule considérable de pèlerins.

Carhaix. — Carhaix (*Caretum*) est situé à 50 kilomètres est de Châteaulin, sur le canal de Nantes à Brest. Cette ville est d'origine romaine. Les Romains l'appelaient *Urbs Æsia*, en breton *Ker Aës*, ville d'Aëtius. Elle a conservé des ruines romaines considérables, de grands aqueducs souterrains, des mosaïques et les vestiges de neuf voies romaines classées parmi les monuments historiques. Elle fut réunie au duché en 937. Pendant les guerres de la Ligue, dont elle souffrit beaucoup, elle fut prise par la Fontenelle, qui s'y fortifia. Carhaix est la patrie de Théophile Malot Corret de la Tour d'Auvergne, qui y est né le 23 octobre 1743. La ville a élevé à ce héros du patriotisme et du devoir militaire une statue de bronze sur sa place du Champ-de-Bataille.

Crozon. — La petite ville de Crozon est située au bord de l'Océan; son sanctuaire druidique de Kercolloc'h est classé parmi les monuments historiques.

Pleyben. — Pleyben, situé au bord de l'Aulne, possède une église moitié romane et moitié gothique, rangée au nombre des monuments historiques.

Le Huelgoat. — Cette petite ville possède des

mines de plomb argentifère qui produisent, année commune, avec les mines de *Poullaouen*, environ 800,000 kilogrammes de plomb et 1,500 kilogrammes d'argent.

Poullaouen est situé entre Carhaix et le Huelgoat. A 4 kilomètres au sud de ce bourg se trouve la chapelle de Saint-Herbot (1566) et la cascade du même nom, haute de 70 mètres.

4° ARRONDISSEMENT DE MORLAIX. — *Morlaix* (*Morlæum*), ville maritime située au confluent des rivières de Jarbeau et de Kerleut. Cette ville est d'origine ancienne et eut autrefois une assez grande importance; elle avait son gouvernement particulier, avec une amirauté et une sénéchaussée, et dépendait de l'intendance et du parlement de Rennes. Au seizième siècle, elle eut à souffrir de la guerre civile. Elle tenait pour la Ligue et se rendit à Henri IV en 1594. Rappelons aussi que ce fut à Morlaix que débarqua Marie Stuart lorsqu'elle se rendit à Paris pour y épouser le Dauphin. On remarque à Morlaix le beau viaduc du chemin de fer jeté à une hauteur de 64 mètres, les églises de Saint-Mathieu, de Sainte-Mélanie et de Saint-Martin des Champs, qui datent du quinzième et du dix-huitième siècle. L'entrée de la rade est défendue par le château du Taureau. Morlaix est la patrie du général Moreau.

La manufacture des tabacs occupe, ainsi que nous l'avons dit, environ onze cents ouvriers et produit 2 millions de kilogrammes de tabac par an.

Plouigneau, à 9 kilomètres de Morlaix. On y a construit, pour le passage du chemin de fer, un beau viaduc à deux étages d'arcades (284m,80 de long sur 58 mètres de haut).

Saint-Pol-de-Léon. — Saint-Pol-de-Léon est situé à 25 kilomètres nord-ouest de Morlaix. Cette ville est d'origine celtique; on la croit l'ancienne *Occismar*. Pol, moine cambrien, vint dans l'île de Batz en 517, il délivra cette île d'un serpent monstrueux et y fonda un monastère. Le roi de Denmonée, Judhaël, lui donna la ville de Léon, qui dès lors fut une ville épiscopale et éminemment religieuse. Elle fut prise par les Normands, par Henri II, roi d'Angleterre, et reprise par les Français. Grâce à sa fidélité à la religion catholique, elle traversa sans coup férir l'époque orageuse de la Réforme. Elle ne sortit de son calme habituel que pendant la Révolution. Son évêque, M. de la Marche, renvoya sans le décacheter le décret de l'Assemblée qui supprimait son évêché, puis émigra, mais sans perdre de vue son diocèse. Saint-Pol-de-Léon prit part au soulèvement que causa la levée de 300,000 hommes. Après un combat sanglant, elle subit le régime républicain, mais de ce jour sa population diminua, son commerce dépérit et elle tomba dans un état d'anémie qui provoqua ses magistrats municipaux à adresser leurs plaintes à l'Assemblée en 1790. Depuis, Saint-Pol-de-Léon ne s'est point relevé. Cette ville possède deux magnifiques monuments historiques : sa cathédrale du treizième siècle et son église de Notre-Dame de Kreizker des quatorzième et quinzième siècles. Le nom de Kreizker signifie milieu de la ville. Le clocher en est particulièrement remarquable; sa flèche, travaillée à jour, s'élève à 120 mètres; c'est le plus beau du Finistère.

Penpoul. — Penpoul est situé au bord de la mer, à 1 kilomètre de Saint-Pol-de-Léon, auquel il sert de port. Cette ville, importante au moyen âge, a conservé dans ses constructions le caractère de cette époque. On y rencontre encore beaucoup de maisons fortifiées.

Landivisiau. — On remarque dans cette petite ville une belle église gothique et un ossuaire.

Lanmeur. — Lanmeur possède une fontaine druidique et une crypte très-curieuse (monument historique) au-dessous de l'église, qui date du onzième siècle. A 8 kilomètres de là se trouve Saint-Jean-du-Doigt, avec son église du quinzième siècle, lieu de rendez-vous d'un certain nombre de pèlerins, et une fontaine de la Renaissance dans le cimetière.

Plouzévédé. — On visite à Plouzévédé une église remarquable du seizième siècle.

Saint-Thégonnec. — Cette petite ville a une église Renaissance enrichie de remarquables sculptures.

Roscoff, à 7 kilomètres au nord de Saint-Pol-de-Léon, est une petite ville maritime où l'on a établi des bains de mer. On y trouve l'église de Notre-Dame de Croatz-Batz (dix-septième siècle).

5° ARRONDISSEMENT DE QUIMPERLÉ. — *Quimperlé* (*Quimperlæum*), ville maritime située à 46 kilomètres est-sud-est de Quimper. Elle tire son nom de sa situation au confluent de l'Ellé et de l'Esole : *kemper*, confluent, et Ellé. Cependant elle s'appela longtemps *Anaurot*. Elle prit naissance à l'abri des murailles d'un monastère fondé, en 568, par Guerech, comte de Vannes.

Quimperlé fut fortifié, mais ses remparts furent détruits en 1680. Prise par les Anglais, elle fut reprise, en 1372, par Duguesclin. Son port, assez bon autrefois, s'est ensablé. On remarque dans cette ville l'église de Sainte-Croix, qui remonte au onzième siècle et a été classée parmi les monuments historiques.

Outre cet édifice, construit sur un plan circulaire, à l'imitation du Saint-Sépulcre, on trouve à Quimperlé plusieurs autres monuments religieux : ce sont l'église Saint-Michel, surmontée d'une belle tour carrée; la chapelle Saint-David, les ruines d'une abbaye du dix-septième siècle, les ruines de Saint-Colomban (douzième siècle), etc.

Son mouvement maritime actuel est d'environ 5,000 tonnes.

Quimperlé est la patrie du savant bénédictin et historien dom Morice.

Pont-Aven, petit port de mer fréquenté des caboteurs, où l'on remarque de belles ruines du château de Hénan. Ces noms d'Ellé, du Scorff, de Scaer et de Kimperlé éveilleront peut-être dans la mémoire du lecteur le souvenir des vers charmants du poëte breton par excellence, Brizeux, l'auteur de *Marie*.

On quitte à regret ce pays attachant par sa puissante originalité, où le passé et le présent se mêlent sans se détruire l'un l'autre, où, à chaque pas, le touriste se heurte à l'histoire de l'époque la plus reculée des Gaules et s'arrête pour cueillir la fleur immortelle de quelque merveilleuse légende. Cette vieille Armorique est une terre de héros et de prodiges. On y rencontre encore des chênes où la faucille d'or a coupé le gui sacré; le paysan leur a conservé une vénération pieuse que le touriste n'est pas éloigné de partager. Ce dernier salue le contemporain végétal des druides et le gui sacré, que le paysan de nos jours appelle ***louzaouen ar groaz***, l'herbe de la croix.

Les fontaines y appartiennent encore aux fées... Et qui leur en contesterait la propriété?... Ce ne serait pas nous, certes; nous reconnaissons les ***Korrigan*** pour légitimes héritiers des prêtresses de Koridwen.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE QUIMPER. — 9 cantons, 62 communes.

Chefs-lieux de canton : *Quimper-Corentin* (12,532 hab.), *Concarneau* (3,555 hab.), *Fouesnant* (3,442 hab.), *Pont-l'Abbé* (4,526 hab.), *Douarnenez* (5,434 hab.), *Briec* (5,726 hab.), *Plogastel-Saint-Germain* (1,770 hab.), *Pont-Croix* (2,440 hab.), *Rosporden* (1,280 hab.).

Communes importantes : Beuzec-Cap-Sizun (2,2 0 hab.), Cléden-Cap-Sizun (2,380 hab.), Elliant (2,985 hab.), Ergué-Armel (2,058 hab.), Ergué-Gabéric (2,280 hab.), Esquibien (2,074 hab.), Kerfeunteun (2,810 hab.), Penmarch (2,225 hab.), Ploaré (2,450 hab.), Plogonnec (2,940 hab.), Plomeur (2,950 hab.), Plonéour (3,305 hab.), Plouhinec (3,735 hab.), Plozévet (3,385 hab.), Pouldergat (2,350 hab.), Poullan (3,615 hab.), Trégune (3,540 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BREST. — 12 cantons, 83 communes.

Chefs-lieux de canton : *Brest*, 3 cantons (66,272 hab.), *Landerneau* (7,850 hab.), *Ouessant* (2,360 hab.), *Lannilis* (3,315 hab.), *Plabennec* (3,570 hab.), *Ploudalmézeau* (3,250 hab.), *Lesneven* (2,750 hab.), *Daoulas* (1,310 hab.), *Ploudiry* (1,480 hab.), *Saint-Renan* (1,275 hab.).

Principales communes : Guipavas (6,450 hab.), Guisseny (3,014 hab.), Hanvec (3,350 hab.), Irvillac (2,620 hab.), Kerlouan (3,150 hab.), Lambézellec (12,215 hab.), Landéla (2,150 hab.), Plouarzel (2,370 hab.), Ploudaniel (3,270 hab.), Plougastel-Daoulas (6,280 hab.), Plouguerneau (6,030 hab.), Plouguin (2,230 hab.), Plouider (3,180 hab.), Plounéour-Trez (2,915 hab.), Plouvien (2,600 hab.), Plouzané (2,240 hab.), Saint-Pierre-Quilbignon (6,120 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN. — 7 cantons, 60 communes.

Chefs-lieux de canton : *Châteaulin* (3,250 hab.), *Carhaix* (2,360 hab.), *Crozon* (8,940 hab.), *Pleyben* (5,280 hab.), *le Huelgoat* (1,270 hab.), *Châteauneuf* (3,004 hab.), *le Faou* (1,270 hab.).

Communes principales : Berrien (2,100 hab.), Brasparts (2,950 hab.), Coray (2,140 hab.), la Feuillée (2,060 hab.), Gouézec (2,070 hab.), Lopérec (2,015 hab.), Plomodiern (2,640 hab.), Plonévez-du-Faou (4,040 hab.), Plonévez-Porzay (2,650 hab.), Plouyé (2,070 hab.), Poullaouen (3,375 hab.), Sérignac (3,102 hab.), Spézet (2,250 hab.), Telgruc (2,430 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE MORLAIX. — 10 cantons, 58 communes.

Chefs-lieux de canton : *Morlaix* (14,040 hab.), *Saint-Pol-de-Léon* (6,705 hab.), *Landivisiau* (3,210 hab.), *Lanmeur* (2,770 hab.), *Plouescat* (3,170 hab.), *Plouigneau* (5,120 hab.), *Plouzévédé* (1,920 hab.), *Saint-Thégonnec* (4,050 hab.), *Sizun* (3,870 hab.), *Taulé* (2,810 hab.).

Principales communes : Cléder (4,680 hab.), Commana (2,650 hab.), Guiclan (3,570 hab.), Lampaul-Guimiliau (2,420 hab.), Pleyber-Christ (3,460 hab.), Plouénan (2,720 hab.), Plougasnou (3,860 hab.), Plougonven (4,275 hab.), Plougoulm (2,425 hab.), Ploujean (2,905 hab.), Plounéour-Ménez (3,975 hab.), Plouné-Venter (2,875 hab.), Plourin (3,215 hab.), Plouvorn (3,250 hab.), Roscoff (4,070 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE QUIMPERLÉ. — 5 cantons, 22 communes.

Chefs-lieux de canton : *Quimperlé* (6,850 hab.), *Arzano* (1,875 hab.), *Bannalec* (4,610 hab.), *Pont-Aven* (1,060 hab.), *Scaër* (4,470 hab.).

Communes principales : Clohars-Carnoët (3,450 hab.), Kernével (2,040 hab.), Melgven (2,370 hab.), Moëlan (4,590 hab.), Névez (2,220 hab.), Querrien (2,520 hab.), Riec (3,150 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (410 élèves), 5 colléges communaux (1,200 élèves); 6 institutions secondaires libres (405 élèves); 550 écoles primaires (45,800 élèves); 21 salles d'asile (4,300 élèves). 420,000 habitants sont complétement illettrés; 77,000 savent lire seulement et 139,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 16 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 18 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 17 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 25 pour crimes contre les propriétés; 1,780 pour délits; 7,100 pour contraventions. — 590 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 435 affaires commerciales; 2,150 affaires en justice de paix. — PRISONS. 140 hommes et 75 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 95 hommes et 25 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU GARD

SITUATION. — Le département maritime du Gard, formé des diocèses de Nîmes et d'Uzès, a reçu son nom de la rivière du Gard ou Gardon qui le traverse, du nord-ouest à l'est. Il est situé dans la région méditerranéenne de la France, entre 43° 27′ 25″ et 44° 27′ 20″ de latitude, et entre 0° 55′ 30′ et 2° 30″ 35′ de longitude est.

LIMITES. — Il a pour limites: au nord, le département de l'Ardèche, dont le séparent un instant le Chassezac et l'Ardèche; à l'est, le Rhône et le petit Rhône, qui le séparent des départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au sud, la Méditerranée; au sud-ouest, le département de l'Hérault, dont le séparent en partie le Vis et la Vidourle; à l'ouest, le département de l'Aveyron, avec le cours de la Dourbie pour frontière naturelle pendant un instant; enfin, au nord-ouest, le département de la Lozère.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département du Gard est le 55e de France; il comprend 583,556 hectares, dont 279,000 en pays de montagnes et 193,000 en pays de bruyères ou de landes. Le territoire se divise, suivant la nature du sol, en :

Sol de riche terreau..	15,000 hect.
Sol calaire..........	125,000
Sol de gravier.......	20,000
Sol pierreux.........	325,000
Sol sablonneux......	55,000
Divers..............	43,000

TOPOGRAPHIE. — L'ouest et le nord du département sont couverts par les Cévennes, dont la chaîne principale quitte l'Aveyron, entre Alzon et Dourbie, et fait, sur ce point, partie de la ligne de faîte européenne. A l'extrémité la plus occidentale se trouve un vaste plateau calcaire, de plus de 570 kilomètres carrés, appelé le *Larzac*, qui sert de trait d'union entre les Cévennes méridionales et les montagnes de la Caune. Dès son entrée dans le Gard, la chaîne présente une hauteur de 1,365 à 1,428 mètres; entre la Dourbie et les sources de l'Arre, elle prend le nom de *montagne de Lenglas* (de 1,415 à 1,440 m.); celui de *montagne de l'Espérou* (1,422 m. au Puy-d'Aulas), entre les sources de l'Hérault et de la Dourbie; celui de *montagne de Souquet* (de 1,341 à 1,400 m.), entre la Dourbie et le Trévezet; celui d'*Aigoual* (1,567 m. à l'Hort-de-Dieu, point culminant du département), entre les sources de l'Hérault et des affluents du Tarn, sur la frontière de la Lozère; enfin, celui de *Liron* (de 1,000 à 1,080 m.), entre Lasalle et Vallerangues.

Le long de la Jonte, de la Dourbie et de l'Hérault, court la chaîne de *Lévezou*, dans une contrée affreuse, coupée d'immenses rochers et de précipices formidables que surmontent çà et là des tours et des châteaux en ruines.

Au nord des sources de l'Hérault, la chaîne des Cévennes quitte le département du Gard pour s'enfoncer dans celui de la Lozère.

La partie méridionale du departement offre, en général, l'aspect d'une vaste et fertile plaine qui s'étend jusqu'à la Méditerranée. Il y a d'abord la *Vaunage*, vallée et vignoble féconds, entre le Gard et la Vidourle, et qui se termine par les *Garrigues* de Nîmes; puis le *plan de Fougasse* et la plaine du Gard. Au nord de cette vallée centrale s'étendent les terrains crétacés, calcaires ou tertiaires de l'arrondissement d'Uzès et du sud de celui d'Alais, région qui est dominée par la belle montagne appelée le *Guidon de Bouquet* (631 m.). Enfin, au sud de Nîmes se trouve la plaine du Vistre, recouverte de cailloux, d'alluvions, et séparée, au sud, du canton malsain d'Aigues-Mortes par un chaînon de collines.

HYDROGRAPHIE.

HYDROGRAPHIE FLUVIALE. — Le territoire du département est divisé d'une manière très-inégale entre les versants de l'Océan et de la Méditerranée.

1° VERSANT DE L'OCÉAN. — La Dourbie, la Jonte et les ruisseaux tributaires de ces petites rivières portent leurs eaux à l'Océan, par le Tarn, affluent de la Garonne. La *Dourbie* prend sa source au sud de l'Espérou, court pendant 22 kilomètres sur le territoire du département, y reçoit le Trévezel, qui en a 21, et va se jeter dans le Tarn en face de Millau (Aveyron).

La *Jonte* tombe d'un contre-fort de l'Aigoual et entre presque aussitôt dans le département de l'Aveyron pour aller se perdre dans le Tarn, après un cours de 42 kilomètres.

2° VERSANT DE LA MÉDITERRANÉE. — Ce versant se divise lui-même en 4 bassins : Rhône, Vistre, Vidourle et Hérault.

Le *Rhône* limite le département, à l'est, sur une étendue de 136 kilomètres. Il passe à Pont-Saint-Esprit, Villeneuve-lès-Avignon et Beaucaire; arrivé à Fourques, il se bifurque pour former le canal de Silvéréal et le Rhône-Mort. Il reçoit plusieurs cours d'eau importants : d'abord l'*Ardèche*, qui limite le département sur une longueur de 17 kilomètres; puis la *Cèze*, qui vient des montagnes de Saint-André (Lozère), reçoit l'Auzonnet, grossi de l'Auzenne, et se jette dans le Rhône, après un parcours de 98 kilomètres, sur le territoire du département, où elle arrose Saint-Ambroix et Bagnols; ensuite le *Gard*, rivière formée du *Gardon d'Alais* et du *Gardon d'Anduze*. Le premier vient du département de la Lozère, court sur une longueur de 65 kilomètres, dont 59 sur le territoire du département et baigne Alais. Le second vient également de la Lozère et mesure 65 kilomètres, dont 58 sur le territoire du Gard. Il baigne Saint-André de Val-Borgne, Saint-Jean du Gard, Anduze et Marsannes. Ces deux cours d'eau réunis forment le *Gard*, rivière qui donne son nom au département qu'elle traverse, du centre à l'est, sur une longueur de 62 kilomètres. Le Gard passe à Cassagnoles, Lascours, Moussac et Remoulins, un peu en amont duquel est le fameux pont du Gard. Cette rivière est navigable depuis le barrage des moulins de Lafoux, à Remoulins, sur une longueur de 21 kilomètres. Ses affluents sont la Salindres (18 kilom.) et le Gardon de Mialet, pour le Gardon d'Anduze; le Galeizon (24 kilom.), l'Avesnes (25 kilom.), pour le Gardon d'Alais; la Droude (26 kilom.), la Baume (20 kilom.), la rivière de Bourdic (20 kilom.), l'Auzon (32 kilom.), pour le Gard. Le Gard et les Gardons roulent des sables aurifères.

Le *Vistre* est un petit fleuve de 52 kilomètres de cours; il prend sa source dans les vallons de Cabrières et se rend à la mer par le canal de la Radelle et la Grande-Robine, à Aigues-Mortes; il reçoit la Cubelle (18 kilom.).

La *Vidourle*, qui forme aussi un petit bassin côtier, vient de la montagne de la Fage et se jette dans l'étang de Repausset et dans le grau d'Aigues-Mortes. Son cours mesure 80 kilomètres.

L'*Hérault* descend de l'Aigoual, passe au Vigan et entre dans le département de l'Hérault, après un cours de 32 kilomètres et après avoir reçu l'Arre (26 kilom.) et le Vis (50 kilom.).

ÉTANGS. — De Scamandre ou des Iscles, de la Ville, du Roi, du Repausset.

HYDROGRAPHIE MARITIME. — Les côtes du département ont un développement de 18 kilomètres, en dessinant un *S*, dont la convexité serait formée par la pointe de l'Espiguette, tandis que la partie concave serait le golfe du grau du Roi. Partout le littoral sablonneux est découp par des marais salants et des étangs, et ne préé sente d'autres aspérités que des collines mouvantes qui, poussées par les vents, se formen- autour de tous les obstables qu'elles rencontrentt La côte appartient à la grande île dite *grau. d'Orgon*, vaste désert dont le sol caillouteux est en partie couvert de pâturages et de prés.

Les marais et étangs salés (86 hect.) fournissent une grande quantité de sel que l'on y recueille en juin et juillet, pour le transporter dans l'intérieur de la France.

CLIMAT. — Climat girondin au nord-ouest, où la température est assez froide, climat méditerranéen partout ailleurs; le ciel presque toujours pur a motivé cette boutade de Reboul, le poëte nîmois :

> Le ciel se peignant d'un éternel azur
> Est presque monotone à force d'être pur.

Température moyenne à Nîmes, + 16°. Vents impétueux, surtout celui du nord.

Vie moyenne, 39 ans 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Houille à Bességes et à la Grand'Combe (deux des principaux centres de production de la France), à Cavaillac, à Coularon, à Lamiéjols, etc. Tourbières, mines de lignite, de fer, de manganèse, de couperose, de pyrites de fer, de plomb et d'antimoine. Carrières de pierres de taille (Beaucaire, Sommières, Grand-Gallargues, Aigues-Vives et Nus), de marbre, de gypse, de pierres lithographiques; sables aurifères du Gard. — 9 salines (7 au Peccais et 2 à Aigues-Mortes) produisant plus de 650,000 hectolitres de sel.

Sources. — Sources minérales de Cauvalat (près du Vigan), de Ponsanges (près de Quissac), d'Euzet, de Meynes et de Vergères.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales insuffisantes; blé et froment de première qualité (Uzès et Saint-Gilles), seigle, orge, maïs, blé noir, fèves, lentilles, pois, avoine. — Pomme de terre, trèfle, sainfoin; figuier, pêcher, cerisier, abricotier, poirier, cognassier, grenadier, oranger, citronnier, vignes, olivier, mûrier, châtaignier, pin, chêne, hêtre, sapin.

Flore riche en plantes tinctoriales et médicinales.

3° ANIMAUX. — Animaux domestiques médiocres, à l'exception toutefois des bêtes à laine dont la toison est remarquable par sa finesse. —

Vers à soie; renards, loups; nombreux gibier; loutres, castors dans les îles du Rhône; ortolans, grives, perdrix, cailles et bécasses dans les plaines; vautours, éperviers, aigles, outardes, cigognes, hérons, flamants, canards sauvages et macreuses. Poisson de mer et d'eau douce.

VOIES DE COMMUNICATION

Routes. — 10 routes nationales (505 kilom.), 24 routes départementales (669 kilom.), 2,330 chemins vicinaux (5,789 kilom.).

1° Rivières et Canaux. — 2 rivières navigables (103 kilom.), 7 canaux de navigation (98 kilom.). Ces canaux sont:

Le canal de *Beaucaire*, celui du *grau du Roi*, celui de *Silvéréal*, celui de *Bourgidou*, celui de *Peccais*, celui de la *Radelle; Vistre canalisé*.

CHEMINS DE FER

Le territoire est silonné de voies ferrées dont le tableau suit. Un chemin de fer en construction unira Alais à Lyon.

DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS A NIMES

Stations.	Dist. de St-Germain.	Dist. de Nîmes.
Concoules	279 kilom.	91 kilom.
Genolhac	286	84
Chamborigaud	296	74
Sainte-Cécile	298	72
Gd. Combe { La Levade	303	67
Gd. Combe { La Pise	306	64
Tamaris	317	53
Alais	320	50
Saint-Hilaire	326	44
Vézenobres	333	37
Ners	335	35
Boucoiran	339	31
Nozières	341	29
Saint-Geniès	345	25
Fons	350	20
Mas-de-Ponge	359	11
Nimes	370	»

DE BESSÉGES A ALAIS

Stations	Dist. de Bességes.	Dist. d'Alais.
Bességes	» kilom.	31 kilom.
Robiac	6	28
Molières	7	24
Saint-Ambroix	12	19
Saint-Julien	17	14
Salyndres	23	8
Alais	31	»

DE LUNEL A GANGES

Ce chemin de fer, qui relie deux villes du département de l'Hérault, appartient pour toutes les autres stations a celui du Gard.

Stations.	Dist. de Lunel.	Dist. de Ganges.
Lunel (Hérault)	» kilom.	64 kilom.
Gallargues	6	58
Aubais	10	54
Junas	»	»
Sommières	16	48
Fontanes	23	41
Vic-le-Fesq	27	37
Orthoux	31	33
Quissac	36	28
Sauve	42	22
Saint-Hippolyte	50	14
La Cadière	56	8
Ganges (Hérault)	64	»

De Ganges, la voie (en construction) rentrera dans le Gard et passera à:

Stations.	Dist. de Lunel.
Sumène	69 kilom.
Le Pont-de-l'Hérault	74
Le Vigan	79

DE TARASCON A CETTE

Stations.	Dist. de Tarascon.	Dist. de Cette.
Beaucaire	6 kilom.	104 kilom.
Bellegarde	12	94
Manduel	17	88
Marguerittes	23	83
Nimes	27	78
Saint-Césaire	31	74
Milhaud	34	71
Bernis	37	69
Uchaud	39	66
Vergèze	44	62
Aigues-Vives	46	59
Gallargues	48	57

DE NIMES A AIGUES-MORTES

Stations.	Dist. de Nîmes.	Dist. d'Aigues-Mortes.
Nimes	» kilom.	40 kilom.
Saint-Césaire	4	36
Générac	14	26
Beauvoisin	16	24
Vauvert	22	18
Le Cailar	25	15
Aimargues	27	13
St-Laurent-d'Aigues	32	8
Aigues-Mortes	40	»

D'ARLES A LUNEL

Stations.	Dist. d'Arles.	Dist. de Lunel.
Saint-Gilles	18 kilom.	27 kilom.
Gallician	29	16
Le Cailar	36	9
Aimargues	39	6

AGRICULTURE. — Dans ce pays, où une partie du sol est rebelle et ne se prête qu'imparfaitement à la culture, la prospérité agricole est due à la persévérance des habitants. 94,000 hectares plantés en vignes produisent plus d'un million d'hectolitres de vins, les meilleurs du Languedoc. On cite particulièrement le fameux Tavel, le Chuzclan, Saint-Geniez, Beaucaire, Saint-Gilles, Marguerittes et Vauvert, dont les vins rouges, hauts en couleur, servent à fortifier les vins légers du Nord. Une partie est convertie en eaux-de-vie. Le crû de Saint-Gilles, qui couvre 5,000 hectares, produit un vin de Tokai exclusivement obtenu avec des plants de Hongrie.

La culture de l'olivier, branche essentielle de l'agriculture, produit 18,000 hectolitres d'huile. — Belles prairies sur les bords du Gardon, de la Cèze et de la Vidourle. Dans les montagnes ce n'est qu'à force de soins qu'on fertilise le sol. La châtaigne y est la principale nourriture des habitants pendant la mauvaise saison.

Le Gard comprend: 77,000 hectares en céréales; 75,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 17,000 en prairies artificielles; 11,000 en prairies naturelles; 116,000 en pâturages; 94,000 en vignes; 118,000 en bois et forêts; 26,000 en jacheres; le tout représentant une valeur de 83 millions de francs.

12,000 chevaux de petite taille, 28,000 ânes et mulets, 450,000 moutons, 44,000 chèvres, 55,000 porcs, représentent une valeur de 29 millions de francs.

INDUSTRIE. — Le Gard est l'un de nos plus riches départements pour l'industrie minière et métallurgique. On y compte 29 mines occupant 8,000 ouvriers et produisant 11 millions de quintaux métriques de houille et d'anthracite (14 millions de francs). — 8 marais salants, 112 hectares, 14,000 ouvriers, 440,000 quintaux métriques (550,000 fr.); 8 mines et 2 minieres de fer (700 ouvriers); 2 mines de galene argentifère (600 ouvriers). 3 usines produisant de la fonte, du fer, des rails, des tôles, etc. — Distilleries, filatures, teintureries, tanneries, corroieries, poterie commune, vases vernissés d'Anduze; verreries de Valbonne et de Rochebelle; liqueurs. — 440 établissements sont pourvus de machines à vapeur; 451 machines d'une force totale de 5,100 chevaux. — Travail de la soie.

COMMERCE. — Le département exporte des étoffes pures ou mélangées, des soies, des fers, et, en général, tous les produits de son industrie. La foire de Beaucaire, où l'on traite pour plus de 25 millions d'affaires et qui est l'une des plus importantes de l'Europe, commence le 15 juillet et dure une semaine.

NAVIGATION. — 1 port (Aigues-Mortes). — *Navigation à voiles:* entrées et sorties réunies, 44 navires. — *Cabotage:* entrées, 10 navires. — *Marine marchande:* 40 navires.

POPULATION. — Le département du Gard, dont la population avait augmenté de 129,000 habitants depuis le commencement de notre siècle, en a perdu 9,618 depuis cinq ans. On y compte 420,131 habitants; sous ce rapport, il est le 30e de France. La densité y est de 72 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 25e. En général, les habitants sont laborieux, actifs, entreprenants, vifs et irascibles.

HISTOIRE. — Le département du Gard fut formé, en 1790, avec une partie du Bas-Languedoc. Ce territoire fut occupé primitivement par les Ibères et les *Volces arécomiques*, ou Volces de la plaine. On croit que vers le douzième siècle avant Jésus-Christ, les Phéniciens, remontant le Rhône, fondèrent plusieurs comptoirs dans cette contrée. Ces premiers explorateurs furent suivis des Rhodiens, qui fondèrent *Rhoda*, à l'embouchure du fleuve, et des Phocéens, qui venaient de Massilie. Les Arécomiques, alliés des Massiliens, recherchèrent comme eux l'amitié de Rome, et lorsque Annibal marcha contre celle-ci, ils tentèrent de s'opposer à son passage (218). Ils ne songèrent donc point à résister aux Romains, et en 121 ils se soumirent au proconsul Domitius. Le Sénat leur laissa leurs libertés et leur religion et trouva en eux des sujets fidèles. Cet attachement ne fit que s'accroître lorsque le pays, envahi par les Cimbres et les Teutons fut délivré par Marius. Leur reconnaissance s'était portée sur Sertorius, héritier de celui-ci; ils se trouvaient du parti de César alors que Marseille se rangeait du côté de Sylla et de Pompée. Ils furent aussi favorisés par César et dans la suite par Auguste. Leur territoire fut compris dans la première Narbonnaise, dont Nîmes (*Colonia Augusta*) devint une des plus belles villes. Cette riche province, couverte d'œuvres d'art magnifiques, fut de nouveau envahie. En 407 apparurent les Vandales, qu'un second Marius extermina, comme le premier avait fait des Teutons. Mais aux Vandales succéderent les Visigoths. Ces derniers s'emparèrent du pays et s'y fixèrent. Nîmes fit partie de la Septimanie. En 720, les Sarrasins envahirent le pays et le ravagerent. Vaincus deux fois par le comte Eudes, ils se retirerent, mais pour préparer une seconde invasion, en 737. Le pays en fut délivré par Charles Martel, mais non sans retour. Pour repousser leur dernière invasion, Nîmes se livra à Pépin le Bref, qui lui donna pour gouverneur le comte Rudulfe (753). Apres Charlemagne, les comtes déclarèrent leur pouvoir héréditaire; il était déjà absolu; seuls, les seigneurs féodaux pouvaient opposer quelque résistance aux invasions des Normands et bientôt après, à celle plus affreuse encore des Hongrois, qui se signalerent entre tous les barbares par leurs cruautés. Enfin, après plusieurs siècles d'alternatives diverses, ce pays tomba au pouvoir de saint Louis, qui le réunit à la couronne. Toutefois, il fut toujours divisé en plusieurs fiefs, comtés, vicomtés et duchés. Les guerres féodales ne devaient pas être les plus cruelles qui déchirèrent

ce pays. Après la guerre des Albigeois, vinrent celles de la Réforme, au seizième et au dix-septième siècles. Protestants et catholiques rivalisèrent de fanatisme et de cruauté. Les protestants avaient pour eux l'immense majorité. L'édit de Nantes ouvrit pour Nîmes surtout une ère de prospérité ; la paix semblait rétablie d'une façon durable entre les deux partis religieux, malgré une hostilité sourde, mais la révocation de l'édit ralluma la guerre civile, ruina le pays et fomenta la révolte des camisards dans le pays d'Alais et les montagnes de la Lozère. Cette insurrection était composée surtout de paysans exaspérés par l'intolérance du clergé et par le fisc. Ils trouvèrent un chef habile et courageux dans un jeune homme de vingt ans nommé Jean Cavalier, qui battit le maréchal de Montrevel. Mais la révolte fut étouffée dans le sang et Cavalier se rendit à Villars. Depuis cette époque, le pays épuisé, recouvra la tranquillité. La Révolution y réveilla les passions religieuses, et en 1815, la partie exaltée des populations se rendit coupable des plus criminels excès.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Gard (chef-lieu Nîmes), est divisé en 4 arrondissements, 40 cantons et 347 communes. Il fait partie du 5e arrondissement maritime, de la 8e inspection des ponts et chaussées, de la 27e conservation des forêts (Nîmes); de la division minéralogique d'Alais (division du sud-est) et de la 9e région agricole (sud-est). Il forme la 4e subdivision de la 10e division militaire (Montpellier), du 4e corps d'armée (Lyon). Nîmes est le chef-lieu de la 15e légion de gendarmerie, qui comprend les compagnies du Gard, de l'Ardèche, de l'Hérault et de la Lozère.

Le diocèse de Nîmes, suffragant d'Avignon, comprend 42 cures, 215 succursales, 74 vicariats, un grand séminaire à Nîmes et un petit séminaire à Beaucaire.

C'est le département où les protestants sont le plus nombreux. On en compte 131,500; ils y possèdent 18 consistoires, 93 paroisses, 98 annexes, 118 pasteurs, 156 temples ou oratoires, un établissement de sourds-muets et d'aveugles à Saint-Hippolyte, un établissement de bains de mer pour les indigents au Grau-du-Roi, près d'Aigues-Mortes, etc., etc.

Synagogue juive à Nîmes.

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieu d'arrondissement et les 4 tribunaux de commerce d'Alais, d'Anduze, de Saint-Hippolyte et de Nîmes, ressortissent à la cour d'appel de Nîmes.

Les établissements de l'instruction publique sont compris dans le ressort de l'académie de Montpellier.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

I ARRONDISSEMENT DE NIMES. — *Nîmes* (lat., 43° 50′ 36″; long., 2° 0′ 45″ E.), *Colonia Augusta*, *Nemausus*, *Nemose*, chef-lieu du département du Gard, est situé à 703 kilomètres sud-sud-est de Paris. Le nom de cette ville vient du mot celtique *nemor*, qui signifie forêt, et dont les Romains ont fait Nemausus. Nîmes fut probablement fondée par les Volces Arecomiques dont elle fut la capitale. Elle s'initia de bonne heure à la civilisation latine par ses relations avec Marseille, devenue l'alliée de Rome. Lorsque, plus tard, elle s'attacha elle-même à la grande république latine, elle chercha un progrés et une prospérité que dans la suite César et Auguste lui assurèrent. Après la victoire d'Actium, Auguste y établit une légion de vétérans et la ville prit le nom de *Colonia Augusta nemausensis*. Auguste chargea son gendre, Vipsanius Agrippa, d'organiser la nouvelle colonie. Celui-ci fit frapper une médaille qui rappelait à la fois la victoire d'Actium et la fondation de la colonie. D'un côté elle portait les effigies d'Auguste et d'Agrippa avec cette inscription : IMP. P. P. DIVI. F. (*Imperatori, Patri, Patriæ, divi Filio*) et de l'autre un crocodile enchaîné au pied d'un palmier orné de banderolles et d'une couronne civique, avec inscription : COL. NEM. (*Colonia Nemausensis*). Cette médaille donna lieu plus tard à une plaisante méprise.

François Ier étant venu à Nîmes, la ville lui fit présent d'un plan en relief de l'amphithéâtre, en argent fin. Au milieu de l'arène, l'artiste avait représenté une couleuvre enchaînée à un palmier auquel était suspendue une couronne de laurier. Le roi demanda à l'un des consuls, Antoine Arlier, ce que cela signifiait et celui-ci lui répondit que c'étaient les armes de la ville avec leur devise : COL ou *coluber*, couleuvre, *Nemausensis*, de Nemausus. Plus tard on adopta le crocodile et son palmier pour armes de la ville. Nîmes devint une petite Rome, elle eut ses institutions, ses dieux, de somptueux édifices dont les ruines sont encore considérables ; elle prétendit même avoir sept collines dans son enceinte.

Le christianisme y fut prêché par saint Honeste et saint Bauzile, qui tous deux subirent le martyre. Son premier évêque fut saint Félix, martyrisé en 407. Les Vandales dévastèrent la ville, détruisirent le temple d'Auguste, les Thermes et d'autres monuments. Les Visigoths, qui admiraient la civilisation latine, respectèrent les œuvres d'art.

Ils fortifièrent de deux tours l'amphithéâtre dans la prévision d'invasions nouvelles. Ils s'y défendirent en effet contre les Francs. Mais cette nouvelle forteresse ne put résister aux Sarrasins, qui s'en emparèrent. Charles Martel les y assiégea et détruisit une partie de l'amphithéâtre. Après les Francs, ces libérateurs barbares, les Normands et les Hongrois vinrent assaillir et dévaster la superbe ville qui ne recouvra quelque repos que sous les Trencavel et les comtes de Toulouse. Alors son commerce s'étendit, ses institutions municipales se développèrent. Au douzième siècle elle avait des consuls des deux ordres, les uns nommés par les nobles, les autres par les bourgeois, ou, comme on les désignait, les consuls des arènes et les consuls de la cité. Le peuple nommait ses chefs de quartiers. Les consuls exerçaient à peu près tous les pouvoirs. Louis VIII parut sur les bords du Rhône; Nîmes, avec un empressement extraordinaire lui envoya des députés pour implorer son protectorat. Le protecteur, en occupant la ville, abusa de sa facile conquête et lui enleva plusieurs de ses priviléges. Plus tard, Louis IX se montra plus équitable. Il aimait à prendre part aux délibérations de ses consuls et rendit aux consuls des arènes ou de la noblesse une influence qu'ils avaient perdue.

Cependant le pouvoir royal et le gouvernement consulaire ne pouvaient vivre en parfait accord; le premier tenta d'absorber l'autre. Philippe le Hardi restreignit les droits d'élection populaire. Sous Charles VI, le nombre des consuls est réduit à quatre. En 1375, le duc d'Anjou emprisonna ces magistrats sur leur refus du payement d'un subside, et confisqua l'hôtel et les biens de la commune. La guerre, les impôts avaient ruiné la ville dont la population décroissait rapidement.

Des émeutes éclatèrent, qui furent réprimées par de cruels supplices. Les paysans des environs se soulevèrent à leur tour et se mirent à piller les maisons riches. Cependant, malgré leurs révoltes contre Charles VI, les Nîmois montrèrent un vaillant patriotisme contre l'invasion anglaise, et Charles, qui leur avait enlevé le consulat, le leur rendit. Louis XI confirma leurs franchises. François Ier érigea à Nîmes une université et un collége des arts. Les Nîmois reconnaissants lui élevèrent une colonne, surmontée d'une salamandre. Henri II établit à Nîmes un présidial. Aucun sentiment d'hostilité politique ne prépara donc dans cette ville le mouvement réformiste qui commençait à l'agiter et qui fit de rapides progrès. La Réforme y eut bientôt ses martyrs. Mais les bûchers de la place de la Salamandre ne firent qu'entretenir l'exaltation religieuse.

Guillaume Moget, ministre venu de Genève, organisa l'Eglise réformée, échauffa le zèle des néophytes qui s'emparèrent des églises catholiques, brisèrent les objets du culte et fouettèrent publiquement une image du Christ. Moget régna à Nîmes comme Calvin à Genève. Il appela, pour le seconder, le pasteur Viret, de Lausanne. Les couvents furent démolis pour bâtir des remparts, et l'argent des églises servit à payer des soldats allemands. Le roi envoya à Nîmes pour gouverneur Montmorency-Damville. La ville se soumit, mais peu de temps après (septembre 1567) les huguenots envahirent l'évêché, arrêtèrent l'évêque et les principaux catholiques. L'évêque fut épargné, mais tous les autres furent massacrés ou jetés à demi morts dans un puits de la cour de l'évêché. Chassés de la ville, ils y rentrèrent de nouveau et s'y fortifièrent; mais devenus les maîtres, ils cessèrent toute persécution; les catholiques eurent même la liberté de leur culte. L'édit de Nantes pacifia tout à fait le pays. Henri Trancat, encouragé par Henri IV, introduisit à Nîmes la culture du mûrier blanc. Les consuls autorisèrent, en 1579, l'établissement d'une imprimerie. Nîmes redevint heureuse et florissante. Malheureusement, la révocation de l'édit de Nantes ralluma la guerre civile.

Nous avons dit comment le maréchal de Montrevel avait été chargé d'exterminer les camisards, qui le battirent; mais Nîmes avait chaque jour le spectacle de l'exécution de quelques-uns de ces malheureux : cent cinquante furent un jour brûlés dans un moulin des faubourgs. Nous passerons sous silence les cruautés de cette triste époque, de même que nous laisserons à l'histoire les pages sanglantes de 1790 et 1815; espérons que ces tristes souvenirs seront pour l'avenir des leçons de tolérance et de patriotisme.

Nîmes est très-riche en monuments historiques. Les principaux monuments romains sont les Arènes, la tour Magne, la Maison-Carrée, la porte d'Auguste, les Thermes, le temple de Diane. Ses édifices modernes sont moins importants, mais il faut citer l'église de Saint-Paul, le palais de justice, la cathédrale, l'hôpital général.

Cette ville est la patrie de Nicot, de Sigalon, de Jean Reboul et de G. Guizot.

Saint-Gilles. — Cette petite ville, située à 20 kilomètres au sud de Nîmes, est très-ancienne. Elle doit son origine à une abbaye fondée, au cinquième siècle, par saint Œgidius, dont on a fait saint Gilles. Elle fut une des résidences des rois visigoths. A cette époque, le Petit-Rhône était encore assez navigable pour faire de Saint-Gilles un port capable de rivaliser avec Aigues-Mortes. Saint-Gilles possède une église admirable construite vers le neuvième ou le dixième siècle, classée au nombre des monuments historiques.

Beaucaire. — Beaucaire (*Bellum Cadrum*, *Ugernum*) est situé à 24 kilomètres est de Nîmes, sur la rive droite du Rhône, en face de Tarascon. Cette ville est l'ancienne *Ugernum* des Volces Arecomiques. Elle était déja importante sous les Romains.

Comme Nîmes, elle fut prise par les Visigoths, les Francs et les Sarrasins. Délivrée de ces derniers par Charles Martel, elle fut érigée en fief héréditaire, sous le nom de terre d'Argence (*Argenteus ager*). Elle appartint aux comtes d'Arles, puis aux comtes de Toulouse qui la donnèrent aux comtes de Narbonne.

Au onzième siècle, cette ville changea encore de nom. La forme carrée de son château la fit appeler *Bel-Quadro* et de là Beaucaire. Les comtes de Toulouse lui accordèrent de nombreux priviléges qui furent confirmés par les rois de France.

Au seizième siècle, cette ville repoussa le protestantisme, mais ne put échapper cependant aux fureurs de la guerre. Elle fut prise et pillée par les réformés, qui exilèrent ses principaux habitants. Les exilés, ayant tenté de rentrer, furent noyés, au nombre de douze cents, dans le Rhône. Cependant la majorité l'emporta; Beaucaire resta catholique. Son gouverneur, en 1632, ayant malgré elle pris parti pour Montmorency, le cardinal de Richelieu fit raser le château dont on voit encore les ruines.

Beaucaire est célèbre par la foire qui y fut instituée en 1217 et se tient du 21 au 28 juillet de chaque année; cette foire est une des plus importantes et des plus célèbres de l'Europe. Un décret du 6 janvier 1806 en fixa la durée à huit jours. Le préfet du Gard et le tribunal de commerce se transportent à Beaucaire, pendant toute la durée de la foire.

La ville est reliée à Tarascon par un beau pont suspendu. Les ruines de son château sont classées au nombre des monuments historiques.

Aigues-Mortes. — Aigues-Mortes est situé à 36 kilomètres sud-sud-est de Nîmes et à 4 kilomètres de la Méditerrannée, au milieu des marais de la Radelle, du Bourgidon et de la Grande-Robine qui, met son port en communication avec la mer. On ignore l'époque précise à laquelle cette ville fut fondée. On sait qu'au huitième siècle Charlemagne y fit élever une tour et qu'il la céda à l'abbaye de *Psalmodi*, située dans le voisinage. Le véritable fondateur d'Aigues-Mortes et de son port est saint Louis. Ce prince céda un vaste domaine de Sonnière à l'abbé de Psalmodi en échange de la ville d'Aigues-Mortes et de son territoire, en 1248. Il fit bâtir la tour de Constance et agrandit le port afin qu'il pût servir à la croisade qu'il méditait. Le port de la ville était alors mis en communication avec la mer par le *grau* Louis et le *canal Viel* qui débouchèrent dans la Roubine, d'où les navires pénétraient dans un bassin alors nommé *l'étang* de la ville. Le *grau* Louis et le *canal Viel* ont disparu. Saint-Louis exempta la ville de tout impôt, de toutes réquisitions et de tous droits de péage, il lui accorda une foire où tout étranger était reçu et ne pouvait être recherché pour aucun crime commis par lui en son pays. Les habitants ne furent astreints au service militaire que pour quarante jours. Ils eurent le droit d'élire des consuls pour dix ans, qui ne devaient de compte qu'à leurs successeurs. Ces libertés, ces faveurs exceptionnelles furent pour la ville une source de prospérité. Les successeurs de saint Louis continuèrent à Aigues-Mortes leur protection, mais rien ne prévalut contre l'ensablement continuel et inévitable de ses canaux et de son port. Toutefois, sous Henri IV, les travaux du canal de la Grande Roubine rendirent à ce port quelque activité.

Les murailles d'Aigues-Mortes construites à la fin du treizième siècle, défendues par quinze tours et la tour de Constance, sont classées parmi les monuments historiques.

3° Arrondissement d'Alais. — Alais (*Alezia Nova Mondubiorum*), est situé à 45 kilomètres nord-ouest de Nîmes, au pied des Cévennes, sur la rive gauche du Gardon. Cette ville ne prit une certaine importance qu'à partir du douzième siècle. Au quatorzième siècle, le duc de Berry y tint les états de la sénéchaussée de Beaucaire. Elle prit une grande part aux guerres religieuses du seizième siècle. En 1620, elle fut le centre de la révolte protestante. Les églises furent pillées et incendiées. Louis XIII et Richelieu vinrent l'assiéger, elle fut prise et ses murailles furent rasées. Un évêché y fut érigé en 1692. On y remarque une belle église gothique.

Alais est la patrie du chimiste Dumas.

La Grand'Combe. — Cette petite ville, située près du Gardon d'Alais, possède une des plus riches houillères de France, et d'importants établissements métallurgiques.

Saint-Ambroix, sur la Cèze, au pied d'un rocher couronné par un château, est une petite ville importante par son industrie; c'est à 9 kilomètres à l'ouest de cette ville que se trouve *Robiac*, avec son vieux château ruiné, ses filatures de soie et ses fonderies.

Bessèges, ville moderne, sur la Cèze, au nord-ouest de Saint-Ambroix, au centre d'un vaste bassin houiller auquel elle doit son importance. On vient d'élever Bessèges au rang de chef-lieu de canton. Parmi les mines qui ont, en moyenne, 200 mètres de profondeur, on remarque celle de *Lalle*, célèbre par la catastrophe d'octobre 1861. — 111 ouvriers y perdirent la vie, à la suite d'une crue du ruisseau et d'un éboulement. Non loin de là, à *la Valette*, les mines de houille de Trélys et de Meyrannes occupent 1,204 ouvriers et produisent 2 millions de quintaux métriques par an.

Bessèges possède quatre hauts-fourneaux et une forge anglaise.

4° Arrondissement du Vigan. — Le Vigan est situé à 77 kilomètres de Nîmes, près de l'Arre, au pied du Mont-Espeson. On croit que cette ville est d'origine romaine. Au quatorzième siècle elle fut saccagée par les routiers. Elle était gouvernée par des consuls. Le Vigan est la patrie du chevalier d'Assas.

A un kilomètre de cette ville se trouve l'établissement thermal de Cauvalat.

5° Arrondissement d'Uzès. —Uzès (*Ucedia Castrum Utica*), est situé à 20 kilomètres nord-est de Nîmes, sur la rive droite de l'Auzon. Cette ville est très-ancienne; on attribue sa fondation à Caton d'Utique. Elle partagea le sort des autres villes de la même province. Ravagée par les barbares, elle fut ensuite gouvernée par ses évêques. Le gouvernement épiscopal ne préserva point la ville de la réforme religieuse. Les églises et la cathédrale elle-même furent démolies. Louis XIII vint soumettre la ville et fit raser ses remparts. Le château fut détruit en 1789. Son évêché est devenu le palais de la sous-préfecture.

Remoulins et le Pont du Gard. — Remoulins est situé sur la rive gauche du Gardon. On trouve, à trois kilomètres de là, le célèbre pont du Gard, dont la fondation est attribuée à Agrippa, gendre d'Auguste. « Ce monument est situé dans une gorge étroite où le Gard roule ses flots impétueux; il est regardé comme l'aqueduc le plus hardi que l'on ait imaginé; il n'était que la partie principale d'un aqueduc de plus de dix lieues de long qui conduisait à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure. Trois rangs d'arcades à plein cintre, élevées les unes au-dessus des autres, forment cette grande masse de trois cents mètres d'étendue sur quarante-huit mètres de hauteur; le premier rang comprend toute la largeur de la vallée, il forme un pont de six arches sous l'une desquelles coule le Gardon; le second rang se compose de onze arches, le troisième est couvert de trente-cinq arches et supporte le canal ou aqueduc qui a un mètre vingt-cinq centimètres de large sur un mètre soixante-dix centimètres de profondeur. A l'exception de ses extrémités supérieures, le pont du Gard est d'une conservation parfaite, il est tout bâti de pierres de taille posées à sec. » (*Annuaire du Gard*). On a adossé, à ce pont, un autre pont pour les voitures, en 1747.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Nîmes. | 11 cantons, 73 communes.

Chefs-lieux de canton: *Nîmes*, 3 cantons (62,394 hab.), *Aigues-Mortes* (3,950 hab.), *Beaucaire* (9,390 hab.), *Saint-Gilles* (6,805 hab.), *Sommières* (3,880 hab.), *Aramon* (2,670 hab.), *Marguerittes* (1,940 hab.), *Saint-Mamert* (640 hab.), *Vauvert* (5,130 hab.).

Principales communes: Aimargues (2,850 hab.), Bellegarde (2,810 hab.), Bouillargues (2,840 hab.), Calvisson (2,505 hab.), Générac (2,250 hab.), le Grand-Gallargues (2,015 hab.), Manduel (2,100 hab.), Montrin (2,530 hab.).

2° Arrondissement d'Alais. — 11 cantons, 100 communes.

Chefs-lieux de canton: *Alais*, 2 cantons 19,975 hab.), *Bessèges* (8,950 hab.), *La Grand'-Combe* (9,870 hab.), *Anduze* (5,305 hab.), *Barjac* (2,510 hab.), *Genolhac* (1,510 hab.), *Lédignan* (650 hab.), *Saint-Ambroix* (4,6[illegible]0 hab.), *Saint-Jean-du-Gard* (3,950 hab.), *Vézénobres* (1,015 hab.).

Principales communes: Chamborigaud (3,025 hab.), Portes (4,070 hab.), Robiac (3,005 hab.), Allègre (1,258 hab.), Saint-Martin-de-Valgalgues (1,470 hab.).

3° Arrondissement d'Uzès. — 8 cantons, 99 communes.

Chefs-lieux de canton: *Uzès* (5,850 hab.), *Pont-Saint-Esprit* (4,695 hab.), *Remoulins* (1,420 hab.), *Bagnols* (5,180 hab.), *Lussan* (1,160 hab.), *Roquemaure* (3,540 hab.), *Saint-Chaptes* (870 hab.), *Villeneuve-les-Avignon* (3,050 hab.).

Principales communes: Laudun (2,320 hab.), Saint-Quentin (2,305 hab.), Tavel (1,150 hab.),

4° Arrondissement du Vigan. — 10 cantons, 75 communes.

Chefs-lieux de canton: *Le Vigan* (5,105 hab.), *Saint-Hippolyte-du-Fort* (4,205 hab.), *Alzon* (970 hab.), *Lasalle* (2,530 hab.), *Quissac* (1,550 hab.), *Saint-André-du-Valborgne* (1,800 hab.), *Sauve* (2,500 hab.), *Sumène* (2,820 hab.), *Trèves* (540 hab.), *Valleraugue* (3,750 hab.).

Principales communes: Aumenas (1,040 hab.) Lanuéjols (1,040 hab.), Pompignan (1,360 hab.) Saint-André-de-Majencoule (2,020 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (350 élèves); 4 colléges communaux (280 élèves); 9 institutions secondaires libres (615 élèves); 933 écoles primaires (54,000 élèves); 50 salles d'asile (6,500 élèves). — 170,000 individus sont complétement illettrés, 57,000 savent lire seulement et 190,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 5 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 19 établissements hospitaliers. — Justice. 20 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 30 pour crimes contre les propriétés; 1,500 pour délits, 8,000 pour contraventions. — 1,400 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 2,000 affaires commerciales; 5,900 en justice de paix. — Prisons. 125 hommes et 12 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 35 hommes et 5 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA HAUTE-GARONNE

SITUATION. — Le département frontière de la Haute-Garonne est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 42° 41′ 25″ et 43° 55 22″ de latitude, et entre 0° 17′ 30″ et 1° 50′ 50″ de longitude. Le premier degré de la méridienne de Paris passe à environ 8 kilomètres ouest de Toulouse et à 2 kilomètres est de Muret. Ce département doit son nom à sa position sur le cours supérieur de la Garonne, cours d'eau qui, à sa sortie d'Espagne, le traverse dans toute sa longueur du sud-ouest au nord.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de Tarn-et-Garonne ; au nord-est, celui du Tarn ; à l'est, celui de l'Aude ; au sud-est, celui de l'Ariége ; au sud, les monts Pyrénées qui, sur une longueur de 20 kilomètres, le séparent de l'Espagne ; enfin, à l'ouest, les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers.

SUPERFICIE. — Ce département, le 33e de France sous le rapport de sa superficie, comprend 628,983 hectares, dont 150,000 en pays de montagnes et 35,000 en pays de bruyères. Le sol se divise, suivant sa nature, en :

Sol de riche terreau.....	15,000 hectares
Sol calcaire............	125,000
Sol de gravier..........	95,000
Sol pierreux............	55,000
Sol sablonneux..........	165,000
Sol argileux............	135,000
Divers..................	38,000

TOPOGRAPHIE. — Le territoire se divise en trois parties : 1° les Pyrénées ; 2° la région de plaines ou de collines, région qui forme plus des trois quarts du département ; 3° la région cévénole des montagnes de Saint-Félix.

L'ensemble des montagnes appartient au calcaire jurassique et au grès vert ; le granit ne se montre à découvert que dans le massif du port d'Oo et du pic de Crabioules ; partout ailleurs, les Pyrénées ont exhaussé, lentement et sans les déchirer, les couches recouvrant les roches primitives.

La principale chaîne des Pyrénées sépare, au sud du département, la France de l'Espagne. Un chaînon, qui se détache du pic d'Oo et qui court, au nord, entre la Neste et la Garonne, sépare les Hautes-Pyrénées de la Haute-Garonne ; un second chaînon sépare la vallée du Lys de la vallée de la Neste-d'Oo. Enfin, un troisième chaînon se détache du sommet de l'Escalette et sépare la vallée de la Pique du val d'Aran et de l'Espagne, et va se terminer au-dessus des gorges du Pont-du-Roi.

Les Cévennes prennent naissance au col de Naurouze, à la ligne de partage entre le versant de l'Océan et celui de la Méditerranée (Aude), mais leur principale arête passe presque aussitôt dans la Haute-Garonne, où elle prend le nom de *montagnes de Saint-Félix* ; elle n'y dépasse pas 500 mètres d'altitude.

« Le sol est entrecoupé presque partout, sur les neuf-dixièmes de son étendue, de coteaux d'une longueur inégale et d'une médiocre élévation qui le coupent en divers sens, et cependant à d'assez grandes distances pour que les parties unies présentent au voyageur des plaines spacieuses, fertilisées par de belles rivières et par un grand nombre de ruisseaux ; presque tous ces coteaux sont couverts de vignes qui donnent des vins de médiocre qualité. A l'extrémité orientale du département, le sol s'exhausse et commence à former la base de la montagne Noire, située dans le département de l'Aude. Au sud, il est hérissé de hautes montagnes qui appartiennent à la chaîne des Pyrénées, entre lesquelles s'ouvrent des *ports* ou cols plus ou moins accessibles : la Maladetta (montagne maudite) dont le sommet est en Espagne, et qui a sa base au pied du revers méridional du port ou passage de la Picade ; le pic Quairot (pic équarri), le mont Crabère, semblent des bornes placées sur les confins du département pour marquer la séparation de la France et de l'Espagne. La partie supérieure de ces montagnes offre les scènes les plus pittoresques et les plus magnifiques. Là, sont suspendus au-dessus des forêts qui couvrent les premières zones des lacs glacés d'une profondeur inconnue. Plusieurs lacs profonds se trouvent enfermés entre ces montagnes ; d'affreux précipices et d'affreux rochers nus se voient assez souvent près de beaux pâturages, d'épaisses forêts et de riantes vallées ; des sommets des montagnes d'Oo, de Venasque et de Crabère, jaillissent des cascades et tombent des torrents qui vont former des rivières, dont le bruit étonne au milieu de retraites profondes et solitaires. La grandeur et la variété infinie des aspects et des points de vue, le mélange de paysages charmants et d'une nature sauvage produisent les sites les plus pittoresques que l'on puisse imaginer, et jettent le spectateur dans une espèce d'enchantement. La pente des montagnes est d'environ 30 ou 40 degrés ; en quelques endroits elles sont à pic et droites comme un mur ; quelques-unes surplombent, c'est-à-dire que leurs flancs se creusent, de manière que la partie supérieure s'avance dans la ligne horizontale et déborde la partie inférieure. On fait principalement cette remarque dans les montagnes de granit et de calcaire primitif et à l'exposition du sud ; leurs sommets paraissent généralement accessibles, excepté ceux des montagnes d'Oo, de Quairot et de Charabide, couvertes de glaces et de neiges éternelles. La direction des pentes et des vallées est généralement du nord au sud ; les vallées les plus prolongées, les plus directes et qui offrent les passages les plus faciles ou les plus fréquentés, sont celles de Luchon, dans laquelle on entre par le port de Venasque, celle d'Oo, et celle qui ouvre un passage à la Garonne par l'endroit appelé le Pont-du-Roi. Le pic le plus oriental de la Maladetta (le plus haut des Pyrénées) est élevé au-dessus du niveau de la mer de 3,580m,83 ; le pic de Nethou, dans la Maladetta, 3,482m,93 ; le pic de la Brioule, glacier au fond de la vallée du Lys, 3,176m,93 ; la Tuque de Maupas, glacier au fond de la même vallée, 3,147m,69 ; le pic Queyrat, glacier entre le Lys et le port d'Oo, 3,089m,22 ; le port d'Oo, au fond de la vallée de l'Arboust, 3,001m,52 ; le lac glacé du port d'Oo, 2,655m,64 ; le port de la Picade, au fond de la vallée de Luchon, 2,422m,65 ; le port de Venasque, 2,412m,19 ; le port de la Glisse, au fond de la vallée de Luchon, 2,422m,65 ; Super-Bagnères, 1,792 ; le lac de Séculéjo, 1,436 ; l'hospice de Bagnères, au pied du port de Venasque, 1,336m,53 ; Bagnères-de-Luchon, 612 mètres. La surface du lac de Séculéjo est de 240,000 mètres carrés, sa profondeur de 91m,20 ; sa forme est circulaire.

« Entre les montagnes sont des cols appelés *ports ;* ce sont les passages les moins difficiles pour aller de France en Espagne. Le département de la Haute-Garonne contient les ports les plus élevés de toute la chaîne des Pyrénées : ce sont les ports d'Oo, à 3,080 mètres ; celui de la Picade, à 2,486 mètres ; celui de Vénasque, à 2,476 ; celui de la Glèse, à 2,384, et enfin le portillon de Barbe, à 1,283 mètres. »

(GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. *Dictionnaire des Communes.*)

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la Garonne,

La *Garonne* prend sa source dans le fond du val d'Aran ou d'Arran, formé par les Pyrénées espagnoles ; elle entre en France par le défilé du Pont-du-Roi, passe à Saint-Béat (538 mètres d'altitude), à Saint-Bertrand-de-Comminges et à Montrejeau. Alors son cours, qui avait incliné vers l'ouest, change de direction et se dirige vers le nord-est. La rivière passe à Saint-Gaudens (367 m. d'alt.), Saint-Martory (275 m.), Cazères (225 m.), Carbonne (190 m.), Muret (154 m.) et Toulouse (132 m.) ; elle incline alors vers le nord-ouest et entre dans le Tarn-et-Garonne, près de Grenade (99 m. d'alt.), après un parcours de 140 kilomètres sur le territoire du département auquel elle donne son nom.

La Garonne après avoir traversé les départements de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et de la Gironde, va, sous le nom de Gironde, se jeter dans l'Océan, après un cours total de 750 kilomètres. Elle commence à être flottable au Pont-du-Roi ; navigable à 75 kilometres plus loin (Cazères). On évalue à 112 kilomètres l'étendue de son cours navigable sur le territoire de la Haute-Garonne.

Comme son lit, peu profond, est peu encaissé, il arrive que ses eaux, s'élevant quelquefois de 6 mètres au-dessus de leur niveau ordinaire, se répandent facilement dans la vaste et belle plaine qui les avoisine.

Ses affluents sont les suivants :

L'Arriége. Cette rivière, qui vient du département auquel elle donne son nom, entre dans la Haute-Garonne près Saverdun, passe à Balbonne, où elle reçoit le Lers, à Cintegabelle, où elle commence à devenir navigable, à Auterive, et vient affluer aux environs de Vieil-Toulouse, après un cours total de 150 kilomètres, dont 38 sur le territoire de la Haute-Garonne.

Le *Salat* vient également du département de l'Ariége ; il passe à Salies, Mazères, Roquefort, et afflue entre Saint-Martory et Martres, après s'être grossi de l'Arbas et du Leus. Il est navigable pendant 17 kilomètres.

Le *Tarn* passe à Bessières et à Villemur et entre dans le Tarn-et-Garonne, après un cours de 22 kilomètres seulement et après avoir arrosé l'angle nord du département.

La *Neste*, torrent qui descend des Hautes-Pyrénées, vient rejoindre la Garonne près de Montrejeau.

La *Touch* prend sa source près du village de Lussau, traverse la forêt de Fabas, arrose Plaisance, Tournefeuille et finit au-dessous de Tou-

louse, après un coursde 60 kilomètres, qui s'est accru de la Saverette, du ruisseau de Sainte-Marie, de la Bure, de la Sandrune, de l'Ayguebelle, du Merdagnon et du Merdanson.

La *Louge* vient de la commune de Franqueville, arrose Loudet, le Cuing, Lodes, Saint-Maret, Boussan, Bachas et Muret, reçoit la Nèze, le Samezan et le Rieutort, et afflue après un cours de 108 kilomètres.

La *Save* vient des Hautes-Pyrénées, passe à Saint-Laurent, l'Isle-en-Dodon, Lévignac et Grenade, et afflue vis-à-vis de l'embouchure du Giron, après un cours de 120 kilomètres et après s'être accrue de la Savère, de la Seygouade, de la Bernesse et du Cédet.

La *Pique* passe à l'hospice du Port-de-Vénasque, arrose Bagnères-de-Luchon, Cazaux, Cierp, et se termine après un cours de 38 kilomètres pendant lequel elle s'est grossie de l'Onne, de la Burbe, du Lys (alimenté par les glaciers du pic de Crabioules), de la Glère et du torrent du Port de Vénasque.

Le *Lavet* finit au-dessus de Saint-Gaudens.

Le *Ger* naît dans la commune de Melles, arrose le Plan-du-Roi et finit près de Montespan, après un cours de 41 kilomètres, pendant lequel il absorbe le Job, accru de l'Arrouset et du Guiros.

Le *Soumès* finit à Beauchalot.

La *Noue* finit à Mancioux.

Le *Volp* vient de l'Ariége, arrose le Plan et se termine au-dessous de Cazères, après avoir reçu les eaux de la Boussége.

L'*Arize* vient du même département, arrose Montesquieu, Volvestre, Rieux, et afflue près de Carbonne.

L'*Aussonnelle* passe à Bonrepos, Fonteuilles, Cornebarrieu et se termine à Seilh, après avoir reçu le Courbet et la Payolle.

Lacs. — Les lacs sont très-nombreux dans la région montagneuse et, en particulier, dans la vallée d'Oo. Quelques-uns ont une assez vaste étendue. En première ligne, il faut citer le lac du port d'Oo, à 2,722 mètres d'altitude, et presque toujours glacé; le lac d'Espingon, à 1,864 mètres; celui de Sécaléjo, à 1,436 mètres; les lacs d'Engoulier, du port de la Glèse et du port de la Picade.

CLIMAT. — Climat girondin, doux et tempéré. Le minimum de la température est de —12°; le maximum varie entre + 32° et 36°. La moyenne est de + 12°,50 pour toute l'année; de + 4°,73 en hiver et de + 20°,35 en été. La moyenne de janvier est de + 4°,12 et celle d'août de + 21°,99.

Gelées : 25 jours. — *Pluies :* 132 jours; 561 millimètres. En moyenne, il pleut en hiver, 34 jours et demi; au printemps, 36 jours et demi; en été, 22 jours; en automne, 39 jours et demi. — *Vents.* Ceux du nord-est dominent dans les mois chauds; ceux du sud-est dans les mois tempérés ou froids. A Toulon, les vents sont souvent violents. — *Hauteur barométrique.* La hauteur moyenne est annuellement de 747 millimètres 95; les extrêmes de variation sont de 764 millimètres 88 à 723 millimètres 99.

Les observations dont nous venons de donner le résumé sont dues à l'observatoire de Toulouse; elles s'appliquent à cette ville et aux régions basses du département; mais dans les montagnes de l'arrondissement de Saint-Gaudens, le froid est beaucoup plus vif et l'hiver dure une partie de l'année.

Vie moyenne : 40 ans et 10 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Dans la partie méridionale, qui appartient à la région géologique dite des Pyrénées, on rencontre le granit, des calcaires et des schistes de transition jurassiques et crétacés. Dans la partie septentrionale, qui appartient à la région de l'Aquitaine, se montrent des terrains argilo-sablonneux tertiaires. Le département est riche en substances minérales; on y trouve des mines de fer, de cuivre, de plomb argentifère, de plomb, de zinc, d'antimoine, de manganèse, de cristal de roche, de houille, de jais; la Garonne et le Salat roulent des paillettes d'or. Le marbre, principale production minérale du département, est exploité à Saint-Béat (marbre blanc); à Aspet, Arguenos, Saint-Aventin et Jurvielle (marbres variés). Les marbres les plus abondants sont veinés de blanc, de rouge et de gris; on trouve aussi du marbre statuaire, mais de médiocre qualité.

Carrières de granit dans la partie méridionale; de calcaires dans le nord; pierres tendres, faciles à façonner et qui se durcissent ensuite à l'air; ardoises, plâtres, argiles, terres à porcelaine, à creusets et à poterie.

Sources. — Grande richesse d'eaux minérales à prendre en bains, en douches et en boisson. Le plus important des établissements est Bagnères-de-Luchon, un des plus beaux de l'Europe; les eaux thermales de 49 à 68° ou froides à 17° sont fournies par 54 sources, dont 48 sulfureuses. On les prend en boisson, pures ou coupées avec du lait; en bains d'eau, d'étuve, de piscine, de vapeur, en douches et en inhalations. Tous les jours, 1,200 bains et 450 douches peuvent être donnés.

Ensuite, viennent les deux établissements d'Encausse, où l'on trouve trois sources d'eau thermale à 25 et 26°, sulfatée, calcaire et magnésienne; l'eau ferrugineuse et froide de Sainte-Magdeleine de Flourens, la source salée de Saliès, etc.

2° Végétaux. — Céréales au delà des besoins de la consommation : maïs, millet noir, sarrasin, pommes de terre, légumes secs, ail en abondance, chanvre, lin, melons en pleine terre, châtaignes, truffes, tabac, arbres fruitiers, orangers (pour les fleurs), vignes, chêne, hêtre, bouleau, arbres verts, dans la montagne. — Flore d'une extrême richesse, étalant partout, jusqu'à la limite des neiges éternelles, les mille variétés des plantes à celles des zones tempérées jusqu'aux zones glaciales. On a décrit plus de 3,800 espèces différentes de plantes.

3° Animaux. — Belle et bonne espèce d'animaux domestiques : chevaux, bœufs, mulets, ânes, moutons, porcs; beaucoup d'oies estimées pour les salaisons et pour l'engraissement; les foies de ces animaux engraissés jouissent d'une grande réputation et s'exportent surtout à Paris. Pigeons dans les plaines; peu d'abeilles et de vers à soie. — Gibier abondant : chevreuil rare, mais beaucoup de sangliers, de lièvres, de lapins, de perdrix, de cailles, etc. — Ours, isards, dans les hautes montagnes; aigle brun et grands oiseaux de proie. — Nombreux poissons : truites ordinaires, truites saumonées, lamproie, esturgeon, alose saumon, belles écrevisses.

VOIES DE COMMUNICATION

8 routes nationales (334 kilom.); 33 routes départementales (817 kilom.); 3,963 chemins vicinaux (8,548 kilom.). — 4 rivières navigables (183 kilom.).

Canaux. — Le département est traversé par 3 canaux navigables (84 kilom.). Ces canaux sont les suivants :

1° Canal du Midi. — Ce canal, que l'on appelle aussi canal du Languedoc ou d'Entre-les-Deux-Mers, commence à Toulouse et fut commencé en 1667, par Pierre-Paul Riquet, sur les plans de l'ingénieur Andréosse. Il fut livré à la circulation en mai 1681, après avoir coûté environ 35 millions. Comme c'était la première œuvre de ce genre qu'eût encore conçue le génie français, son établissement éveilla l'admiration des contemporains de Riquet, et, en effet, pendant les quinze années que dura sa construction, on exécuta des travaux bien faits pour surprendre; il fallut déblayer près de 15 millions de mètres cubes de terre, 3 millions et demi de mètres cubes de rochers, et bâtir 3 millions de mètres cubes de maçonnerie.

Cette œuvre colossale commence à Toulouse, passe par un des faubourgs de cette ville, près de Villefranche-Lauragais, à Castelnaudary, à Carcassonne, à Capestans, à Béziers, à Agde, et va déboucher dans l'étang de Thau. Le canal reçoit d'abord l'eau des réservoirs de Lampy et de Saint-Féréol. Le bief ou point de partage se trouve au col de Naurouse, dont nous avons parlé (voyez le département de l'Aude). Le versant du côté de l'Océan mesure 51 kilomètres 690 mètres; celui du côté de la Méditerranée mesure 187 kilomètres 555 mètres. Le bief a 4 kilomètres 847 mètres; il est alimenté par les eaux du canal de Saint-Féréol.

La longueur totale du canal est donc de 244 kilomètres 92 mètres.

Sur le versant de l'Océan, la pente est de 63 mètres 60 centimètres, rachetés par 18 sas éclusés; sur le versant opposé elle est de 189 mètres rachetés par 49 sas éclusés. Le canal mesure 2 mètres de profondeur, sur 10 mètres de largeur au fond et 20 mètres en haut. Les sas sont de 6 mètres de large, sur 32 mètres de long. Des chemins de halage bordés de peupliers d'Italie ont été ménagés sur les deux rives. Le canal traverse quelques rivières, telles que le Fresquel et la Cesse, il passe sous la rivière de l'Orbiel.

2° Canal latéral de la Garonne. — Il va de Toulouse à Castets sur la Garonne, à 9 kilomètres au-dessus de Langon (Gironde) et à 52 kilomètres de Bordeaux. Il fut commencé en 1838, dans le but de remédier aux dangers de la navigation pendant les basses eaux. Sa longueur est de 203,823 mètres, en y comprenant l'embranchement de Montauban. Il compte 36 écluses. A Agen, il traverse la Garonne sur un pont-aqueduc.

3° Le canal de Brienne, construit en 1778, pour suppléer à la navigation de la Garonne, interrompue par une chaussée, mesure 1,573 mètres et se réunit aux deux autres dans le port de l'embouchure; port long de 240 mètres et large de 40 près de l'écluse et de 50 aux ponts jumeaux.

CHEMINS DE FER

En dépit de la configuration du territoire, qui ne se prête que médiocrement à l'établissement des voies ferrées, le département de la Haute-Garonne est sillonné de chemins de fer.

Outre les lignes dont nous donnons le tableau, un chemin de fer en construction mettra bientôt Toulouse en communication directe avec Auch.

CHEMIN DE FER DE BORDEAUX A CETTE

Stations.	Dist. de Bordeaux.	Dist. de Toulouse
Castelnau-d'Estrefonds	235 kilom.	22 kilom.
Saint-Jory	241	16
Lacourtensourt	250	7
Toulouse	257	»
Escalquens	270	13
Montlaur	276	19
Baziége	280	23
Villenouvelle	284	27
Villefranche-Lauragais	290	33
Avignonet	297	40

Toulouse se trouve à 215 kilomètres de Langon, 178 de Marmande, 121 d'Agen, 51 de Montauban, 91 de Carcassonne, 150 de Narbonne, 175 de Béziers, 196 d'Agde et 219 de Cette.

DE CAPDENAC A TOULOUSE

Stations.	Dist. de Capdenac.	Dist. de Toulouse.
Montastruc.........	800 kilom.	20 kilom.
Gragnague.........	804	16
Montrabé..........	812	8
TOULOUSE..........	820	»

DE TOULOUSE A FOIX

Stations.	Dist. de Toulouse.	Dist. de Foix.
TOULOUSE..........	» kilom.	83 kilom.
Portet Saint-Simon.	12	71
Pins-Justaret......	18	65
Venerque-le-Vernet.	23	60
Miremont..........	28	55
Auterive..........	34	49
Cintegabelle......	40	43

DE TOULOUSE A BAYONNE

Stations.	Dist. de Toulouse.	Dist. de Bayonne.
TOULOUSE..........	» kilom.	322 kilom.
Portet-Saint-Simon..	12	310
MURET............	21	301
Fauga............	29	294
Longages..........	35	288
Carbonne..........	42	280
Saint-Julien.......	49	273
Cazères-sur-Garonne	56	266
Martres-Tolosane...	62	260
Boussens..........	66	256
Saint-Martory......	72	250
Labarthe-Inard.....	80	242
SAINT-GAUDENS.....	91	232
Martres-de-Rivière.	98	224
MONTRÉJEAU........	104	218

Toulouse se trouve à 157 kilomètres de Tarbes, 177 de Lourdes, 216 de Pau et 271 de Puyôo.

DE MONTRÉJEAU A BAGNÈRES-DE-LUCHON

Stations.	Dist. de Montréjeau.	Dist. de Bagnères.
MONTRÉJEAU........	» kilom.	36 kilom.
Loures-St-Bertrand-de-Comm.........	8	28
Saléchan-Ste-Marie.	15	22
Marignac-St-Béat...	21	16
BAGNÈRES-DE-LUCHON	36	»

DE BOUSSENS A SAINT-GIRONS

Stations.	Dist. de Boussens.	Dist. de St-Girons.
BOUSSENS..........	» kilom.	33 kilom.
Mazères-sur-le-Salat	6	27
Salies-du-Salat.....	10	23
His-Mane-Touille...	13	20

DE CASTELNAUDARY A CARMAUX

Stations.	Dist. de Castelnaudary.	Dist. de Castres.
Saint-Félix........	20 kilom.	35 kilom.
Revel.............	26	19

AGRICULTURE. — Le département de la Haute-Garonne est l'un de ceux où la culture est le plus avancée, favorisée qu'elle est par l'admirable fertilité de son sol. Les grains sont abondants, surtout dans les plaines au sud de Toulouse, de Rieux et dans les vallons de Montesquieu et de Volvestre. 54,000 hectares plantés en vignes produisent environ 700,000 hectolitres de vin dont 200,000 sont consommés dans le pays et le surplus est livré au commerce. C'est surtout dans les arrondissements de Toulouse et de Muret que l'on rencontre les plus beaux vignobles. Les crus les plus estimés sont ceux de Villaudric, Fronton, Montesquieu-Volvestre, Capens, Bugnet et Cunaux.

« Le département de la Haute-Garonne est justement renommé pour sa grande fertilité, avantage qu'il doit autant à l'industrie de ses cultivateurs qu'à la bonté de son sol. Les récoltes en grains y sont ordinairement prodigieuses, surtout dans la partie au sud de Toulouse; celle qui est arrosée par la petite rivière du Petit-Gers est continuellement ensemencée, et donne des récoltes de la plus grande beauté. Les environs de Toulouse forment une des plus belles et des plus fertiles plaines qu'on puisse voir; les terres des environs de Rieux sont si fertiles qu'il y a des cantons où l'on fait deux récoltes par an. Cappens-sur-la-Garonne et le canton de Montesquieu-Volvestre sont aussi remarquables par leur fertilité. Les vignes sont un objet de grande culture, et c'est même la plus considérable après les grains. Quoique sillonné par une multitude de rivières et de ruisseaux, le département possède peu de prairies naturelles, les bords des cours d'eau étant presque toujours affectés à la culture des grains; les prairies artificielles n'y sont pas non plus très multipliées, mais l'étendue des terrains qu'on y affecte d'année en année devient plus considérable et tend à s'accroître encore. Les habitations rurales sont généralement éparses sur tout le territoire de chaque commune, et cette dissémination de la population sur une vaste étendue donne aux campagnes un aspect fort animé. »

(GIRAULT DE SAINT-FARGEAU.)

Le département comprend 212,000 hectares en céréales; 35,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 34,000 en prairies artificielles; 40,000 en prairies naturelles; 22,000 en pâturages; 54,000 en vignes; 101,000 en bois et forêts et 80,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 113 millions de francs.

500,000 moutons, 35,000 bêtes à cornes (principalement de race gasconne), 90,000 porcs, 22,000 chevaux de races diverses, 14,000 mulets, sont évalués à 53 millions de francs.

INDUSTRIE. — Ce département est manufacturier autant qu'agricole; l'industrie s'y exerce sur des articles très-variés. 12 usines pour la fabrication des fers produisent, en moyenne, 30,000 quintaux métriques de fonte en deuxième fusion; 850 de fer au bois; 7,500 de fer à la houille; 4,000 d'acier de cémentation; 2,500 de cuivre laminé. On fabrique surtout des limes, des faux et des faucilles. Carrières de toute espèce; l'exploitation des marbres prend chaque jour de l'extension. Manufactures de grosses draperies, de faïence, de porcelaine, de poteries, de tabac. Fabrique d'instruments de mathématiques, de toiles à voiles, de rubans, de couvertures, de bougies. Filatures, distilleries d'eaux-de-vie, scieries de marbre, forges à fer, ferblanteries, verreries, tuileries, tanneries, maroquinerie.

La Haute-Garonne compte 60 établissements pourvus de machines à vapeur.

COMMERCE. — Le département fait un grand commerce de céréales, de vins, de chevaux, de mulets, de bétail, de bois de charpente et de construction, d'ail, de laines en suint, de truffes, de volailles salées, de pâtés, de draperie, de lingerie, de quincaillerie. Toulouse est l'un des entrepôts du commerce français en Espagne; d'immenses affaires s'y traitent aux foires du lundi de la Quasimodo, de la Saint-Jean, de la Saint-Barthélemy et de la Saint-André. Chacune d'elles dure huit jours.

Importation de houille, dont 160,000 quintaux métriques proviennent de Carmaux (Tarn); 85,000 d'Aubin; 50,000 d'Alais; 27.000 de Graissessac et 55,000 d'Angleterre.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population de la Haute-Garonne a augmenté de 88,000 habitants. Le dernier recensement a constaté une diminution de 14,415 habitants. Toulouse est une des rares grandes villes de France dont la population a diminué pendant la même période (de 1866 à 1872). La diminution a été de 2,084 habitants.

Le département compte aujourd'hui 479,362 habitants; sous ce rapport il est le 25e de France; il compte 76 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 19e.

La population intelligente et vive de ce département se distingue par son aptitude pour les sciences et pour les arts, par sa pénétration, un sens juste et droit, une grande facilité d'élocution, l'ambition, l'amour des honneurs et des distinctions bien plus que des richesses, et son courage. Dans les campagnes, où la simplicité des mœurs et l'économie se sont conservées, on se montre, en général, ennemi de toute spéculation hasardeuse. Sur la frontière, l'habitant, forcé de lutter contre les difficultés de la nature, est devenu adroit, déterminé, vif et irritable, plein de courage; il se montre d'une inviolable fidélité à la parole donnée.

Bien que le costume moderne soit répandu partout, on rencontre encore des hommes coiffés de bérets plats, faits avec des étoffes sombres. Les femmes se montrent très-amies des couleurs éclatantes, des coiffures originales et des parures coquettes. Le patois vif et gracieux que l'on parle dans les campagnes participe, suivant les localités, de l'idiome béarnais ou de l'idiome languedocien.

L'habitant des villes parle le français avec un accent particulier.

HISTOIRE. — Le département de la Haute-Garonne a été fondé, en 1790, d'une partie du Haut-Languedoc et d'une partie de la Gascogne. Ce territoire, à l'époque gauloise, était occupé par les *Volces Tectosages*, dont *Tolosa* était la capitale: ils tiraient leur surnom de Tectosages des Grecs, chez lesquels un grand nombre d'entre eux avaient émigré en 281 avant Jésus-Christ. Les Grecs les ont visités plus tard à leur tour. Un savant Toulousain, M. du Mége, s'exprime ainsi à ce sujet :

« Si l'on veut étudier la topographie de cette contrée, dit-il, en se dirigeant de l'embouchure de l'Hérault, près de l'Agde, en passant par Toulouse, vers l'embouchure de l'Adour, les noms des localités, les monuments qu'on y a découverts, ou que l'on y retrouve encore, montreront comme échelonnés une immense ligne de comptoirs et d'établissements grecs, qui touchaient aux deux mers en traversant dans toute sa longueur l'isthme qui les sépare. »

Ajoutons qu'un grand nombre de localités portent encore des noms grecs, tels que Scyros, Abydos, Samos. Leur connaissance des peuples du Midi prédisposèrent les Volces à se soumettre aux Romains, à l'exemple des Saliens et des Allobroges. Leur territoire, en l'an 117 de l'ère chrétienne, fut compris dans la Gaule narbonnaise et fut divisé en trois circonscriptions, dont les chefs-lieux étaient Toulouse, Narbonne et Nîmes. Malgré la modération avec laquelle ils furent d'abord traités, les Volces ne supportèrent qu'avec peine la domination de Rome. Ils tentèrent de s'y soustraire lors de l'invasion des Cimbres; c'en fut assez pour que Rome usât de rigueur. Pompée donna une partie de leurs terres aux Marseillais. Ils se soulevèrent et assiégèrent Narbonne; vaincus, ils furent gouvernés par un proconsul, Marcus Fontéius, qui les opprima et les accabla d'impôts. Heureusement, ayant pris parti pour César, ils rentrèrent en faveur; on leur rendit les terres enlevées par Pompée. Sous Auguste, ils se révoltèrent deux fois. Auguste chercha à les attacher à Rome par des bienfaits. Il exempta de l'impôt personnel les habitants de la Narbonnaise. La réconciliation fut complète; les Volces élevèrent à Auguste des autels.

Sous Tibère, sous Claude, la Narbonnaise fut heureuse. Sous Néron, elle prit part à la révolte de Vindex. Elle recouvra sa tranquillité sous les Antonins et atteignit un haut degré de prospérité. Au troisième siècle, l'Evangile y fut prêché et la province se convertit rapidement au christianisme. En 405, les Vandales l'envahirent une première fois et furent taillés en pièces près d'Arles par le second Marius; ils la ravagèrent ensuite en la traversant pour se ruer

en Espagne. Après eux vinrent les Visigoths. qui, en 459, en obtinrent la cession et lui donnèrent le nom de Septimanie au Gothie. Toulouse devint la capitale de ce nouveau royaume. Mais en cherchant à étendre leurs conquêtes, leur ambition se heurta à celle des Francs. Alaric II fut vaincu à Vouillé, et bientôt après Amalaric battu sous les murs de Narbonne. Les Visigoths perdirent la Septimanie presque tout entière. Ils gardèrent Nîmes et Carcassonne, tandis que Toulouse et son territoire passèrent aux descendants de Clovis. En 630, Dagobert donna ce territoire à son frère Charibert, qui ne le garda que peu de temps et le transmit à ses neveux. En 719, en 725 et en 732, la Septimanie fut envahie par les Sarrasins; ils n'en furent chassés définitivement que par Pepin le Bref.

Sous ce prince le pays fut gouverné par des comtes. Le fondateur de la dynastie des comtes de Toulouse, Frédelon, administra la contrée avec sagesse, et, au neuvième siècle, Guillaume IV, son neuvième descendant, possédait une notable partie des territoires environnants; il portait les titres de comte du Toulousain, de l'Albigeois, du Quercy, du Lodévois, du Périgord, du Carcassès, de l'Agenois et de l'Astarac. Guillaume IV, après l'existence la plus aventureuse, mourut sans enfants et céda ses Etats à son frère Raymond, comte de Saint-Gilles. Celui-ci, excommunié pour avoir épousé sa cousine, se remaria à la fille du comte Roger et épousa en troisièmes noces la fille naturelle d'Alphonse VI de Castille. Il laissa ses Etats à son fils Bertrand et partit pour une croisade où il fut tué, en 1105.

Ses enfants, Bertrand et Alphonse, eurent également un règne très-agité et allèrent se faire tuer en Palestine. Raymond V fut en guerre continuelle, et son successeur, Raymond VI, devait être victime de sa modération envers les Albigeois. Cent mille croisés se levèrent contre les sectaires, et Simon de Montfort s'empara des Etats de Raymond. Un concile l'autorisa à garder ses conquêtes. Raymond, dépouillé, après avoir tenté vainement d'intéresser le pape à son sort, prit les armes et fut bien accueilli par ses anciens sujets. Au siége de Toulouse, Montfort fut tué, et le comté revint à son légitime possesseur (1218). Amaury, fils de ce dernier, acheta le secours de la France au prix des domaines de Saint-Gilles, et Raymond VII ayant prétendu conserver ses domaines, eut à soutenir une lutte inégale contre Blanche de Castille. Accablé par des forces supérieures, il essaya de traiter et le fit aux conditions les plus dures. Il s'engagea à poursuivre sans trêve ni merci les hérétiques; à donner sa fille en mariage au frère du roi, à la condition qu'on lui laisserait le diocèse de Toulouse. Mais après sa mort, Toulouse et son diocèse devaient appartenir au frère du roi ou à ses enfants, et si ce prince n'avait pas d'héritier, au roi de France et à ses successeurs. Il prit en outre les engagements suivants :

« Le roi me laissera l'Agenois, le Rouergue, la partie de l'Albigeois qui est au nord du Tarn et le Quercy, sauf la ville de Cahors. Si je meurs sans autres enfants nés d'un légitime mariage, tous ces pays appartiendront à ma fille, qui épousera un des frères du roi, et à leurs héritiers. Je cède au roi et à ses hoirs, et à perpétuité, tous mes autres pays et domaines situés en deçà du Rhône, dans le royaume de France; quant aux pays et aux domaines que j'ai au-delà du Rhône, dans l'empire, je les cède à perpétuité à l'Eglise romaine entre les mains du légat. Je détruirai à rase terre les murs de la ville de Toulouse et comblerai ses fossés; il en sera fait de même de trente villes ou châteaux. Pour l'exécution de ces articles, je remettrai aux mains du roi le château Narbonnais et neuf autres forteresses, qu'il gardera dix ans durant. »

Enfin, lorsque le malheureux comte eut encore promis 10,000 marcs d'argent au roi et autant au clergé, il lui fut permis d'aller pieds nus et en chemin recevoir l'absolution à Notre-Dame.

Le gendre de Raymond VII et sa fille moururent sans enfants en 1591, au retour de la croisade de Tunis, et, sous Philippe le Hardi, leur comté fut réuni à la couronne.

Pendant les siècles suivants, le Languedoc (comme l'on appelait cette province depuis le treizième siècle) eut moins à souffrir que les contrées voisines de l'invasion anglaise et des ravages des grandes compagnies. Il fut gouverné par Henri de Montmorency-Damville, qui, catholique intolérant jusqu'après la Saint-Barthélemy, s'entendit ensuite avec les protestants et se rallia à Henri IV, qui le nomma connétable. Sous Louis XIII, Henri II de Montmorency essaya de soulever le Languedoc; il fut vaincu et tué à Castelnaudary.

Richelieu fit gouverner la province par des intendants. Toulouse devint le chef-lieu de la généralité du Haut-Languedoc, et celle du Bas-Languedoc eut pour siége Montpellier. Louis XIV rétablit un gouverneur, mais divisa la province en trois lieutenances générales. La création du canal des Deux-Mers fut une des grandes œuvres de ce règne; mais le Languedoc, comme les autres provinces, fut épuisé par les impôts devenus excessifs. Pendant le dix-huitième siècle sa prospérité se releva; son industrie et son commerce prirent un essor d'autant plus remarquable qu'il n'était dû qu'aux encouragements de ses Etats provinciaux. Le Languedoc enleva à l'Angleterre le commerce des draps du Levant. Il put, à juste titre, être fier de ses nombreuses plantations de mûriers, de ses filatures de laine, de soie, de coton, de l'exploitation de ses mines de charbon de terre, de ses verreries. En 1790, le Languedoc fut divisé en huit départements : la Haute-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, l'Aude, l'Hérault, le Gard, la Lozère et l'Ardèche. En 93, Toulouse fut ensanglantée par la Terreur. En 1814, après la glorieuse bataille livrée par Soult, elle tomba au pouvoir de Wellington. En 1815, malgré sa sagesse et sa modération, le brave général Ramel y fut assassiné par les terroristes blancs. Depuis, sauf en 1848 et en 1871, la tranquillité du département de la Haute-Garonne n'a pas été troublée.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Haute-Garonne (chef-lieu Toulouse) est divisé en 4 arrondissements, 39 cantons et 584 communes. Il est compris dans la 9e inspection des ponts et chaussées et dans la 7e région agricole (sud-ouest). L'arrondissement minéralogique de Toulouse (division du sud-ouest) comprend les départements des Hautes-Pyrénées, de l'Aude, des Pyrénées orientales, de l'Ariége.

Toulouse est en outre le quartier général du 6e corps d'armée (11e, 12e, 13e et 14e divisions) et le quartier général de la 12e division militaire (Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot). Le département forme la 1re subdivision de cette division. On trouve au chef-lieu une intendance militaire, une direction des subsistances militaires, un arsenal de construction, une fonderie de canons, une école d'artillerie, un dépôt de recrutement; une poudrerie, située dans une île (100,000 à 400,000 kil. de poudre par an). Toulouse est le chef-lieu de la 13e légion de gendarmerie, comprenant les compagnies de la Haute-Garonne, de Tarn-et Garonne, du Tarn et des Hautes-Pyrénées.

Dans l'ordre judiciaire, Toulouse est le siége d'une Cour d'appel qui comprend dans son ressort les tribunaux de la Haute-Garonne, de l'Ariége, du Tarn et de Tarn-et-Garonne. A cette Cour d'appel ressortissent, dans le département, les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Toulouse et de Saint-Gaudens.

L'archevêché de Toulouse a pour suffragants les évêchés de Montauban, de Pamiers et de Carcassonne. Le diocèse de Toulouse-Narbonne, qui dépend de cet archevêché, comprend 43 cures, 462 succursales, 112 vicariats, un grand séminaire (Toulouse) et 2 petits séminaires (Toulouse et Polignan).

Le culte protestant, qui y compte 3,400 prosélytes, y possède 1 consistoire (Toulouse), 3 paroisses, 3 annexes, 5 pasteurs, 6 temples ou oratoires, une société de livres protestants (Toulouse).

Pour le culte israélite, le département dépend de la circonscription de Saint-Esprit (Landes); il y a une synagogue et un rabbin à Toulouse.

L'académie de Toulouse, l'une des plus importantes de France, comprend dans son ressort les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariége, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et de Tarn-et-Garonne. Le département possède 1 lycée et 1 cours normal d'instituteurs à Toulouse; 2 colléges communaux (Revel et Saint-Gaudens) et 959 écoles primaires. L'académie de Toulouse se compose de quatre facultés : faculté de théologie; faculté de droit; faculté des sciences; faculté des lettres. Il y a à Toulouse une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école vétérinaire; une école des beaux-arts et des sciences industrielles; une école de musique (succursale du Conservatoire de Paris); une école d'équitation, une école de dressage, une chaire d'agriculture; un observatoire dont les travaux ont de tout temps été appréciés par les savants; une académie des jeux floraux, dont nous parlerons plus loin; une académie des sciences, inscriptions et belles-lettres; une académie de législation; une société d'agriculture; une société archéologique (dite du midi de la France); une société des auteurs de province, etc., etc. En un mot, cette grande ville mérite en tous points le surnom de *Toulouse la savante* que lui donnent les habitants du Midi.

Le 18e arrondissement forestier (chef-lieu, Toulouse) comprend les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariége, du Lot et de Tarn-et-Garonne. Toulouse est le chef-lieu d'une direction des douanes comprenant les départements de l'Ariége, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; bureaux de douanes à Fos, Sain-Béat, Cierp, Bagnères, Saint-Mamet, Cazeaux (8 brigades de douaniers).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE. — *Toulouse* (lat., 43° 36′ 46″; long., 0° 52′ 30″ O.), *Tolosa Volcorum*, chef-lieu du département de la Haute-Garonne, est située à 692 kilomètres de Paris, sur la rive droite de la Garonne. Cette ville est d'origine celtique, mais c'est à 10 kilomètres au sud de son enceinte actuelle, sur un coteau où un petit village porte encore le nom de Vieille-Toulouse, que les Volces Tectosages établirent primitivement leur cité. Le nom qu'ils lui donnèrent signifierait, d'après M. du Mége, dont l'opinion est généralement adoptée, plateau au bord de la rivière, de *tal* table, plateau, et *aoz*, rivière. Des fouilles opérées dans la Vieille-Toulouse ont fait découvrir un grand nombre d'antiquités phéniciennes, gauloises, grecques et romaines. On trouve surtout une grande quantité de médailles marseillaises, ce qui porte à croire que *Tolosa* fut un comptoir marseillais. On ignore à quelle époque la Vieille-Toulouse fut abandonnée de ses habitants pour la Toulouse nouvelle; on n'a retrouvé dans celle-ci que peu d'antiquités romaines, mais il est permis de supposer que ce fut à la suite du pillage et des excès commis par le proconsul Servilius Cépion. Les Volces de Toulouse avaient caché dans l'eau et placé sous la protection de leurs dieux l'or dérobé au temple de Delphes.

Cépion pilla ce trésor et s'en appropria une grande partie.

Toulouse était, sous Galba, une ville importante qui possédait de nombreux temples et un bel amphithéâtre. Onze voies y venaient aboutir. Son enceinte, de forme circulaire, était traversée par la Garonne et flanquée de tours élevées. Une de ces tours, qui faisait partie du fameux Château-Narbonnais, dont nous aurons à reparler, portait le nom de la tour de l'Aigle.

Le christianisme fut apporté à Toulouse par saint Saturnin, par abréviation saint Sernin. Cet apôtre, passant un jour devant le temple de Jupiter, les oracles interrogés se turent et le prêtre dénonça la présence du chrétien comme la cause de cet effrayant silence. Saint Sernin fut saisi et sommé de sacrifier à Jupiter. Sur son refus, on l'attacha à la queue d'un taureau que l'on allait immoler et qui l'entraîna sur les degrés du temple. Deux chrétiennes recueillirent ses restes et les ensevelirent. A la place du temple s'éleva plus tard l'église du *Taur* ou taureau, et au quatrième siècle, l'évêque Sylvius fit élever l'église de Saint-Sernin à l'endroit où reposait le corps du martyr. Lorsque les barbares envahirent la Narbonnaise, l'évêque Exupère sauva Toulouse des Vandales qu'il en sut détourner; mais aux Vandales succédèrent les Wisigoths qui, en qualité d'ariens, persécutèrent les catholiques, et malgré leur supériorité incontestable sur les autres peuples barbares, ne parvinrent pas à asseoir leur domination dans les Gaules. La défaite d'Alaric à Vouilé les rejeta au-delà des Pyrénées. Toulouse fut alors gouvernée par des ducs francs; son évêché devint suffragant de Bourges.

En 584, le duc Didier, apprenant la mort de Chilpéric au moment où la fille de ce roi, Regouthe, se rendait en Espagne pour y épouser Récarède, fit saisir les trésors de la jeune princesse et l'obligea, pour sauver son honneur, à se réfugier dans l'église du Taur. Craignant ensuite la vengeance de Frédégonde, il se jeta dans le parti de Gondovald. Il l'appela à Toulouse; puis tremblant encore, il livra le révolté afin d'obtenir le pardon de ses propres crimes.

Aux ducs succédèrent les comtes sous les Carlovingiens. Le premier qui rendit son pouvoir héréditaire fut Fredelon, en 849. Ces comtes avaient pour substituts les vicomtes chargés de l'administration et avaient pour conseillers les consuls ou *capitouls* ou *capitularii;* ce titre peut se traduire par *membres du chapitre, capitulum* signifiant chapitre ou conseil. Plus tard ils changèrent le nom de leur magistrature de *capitulum* en *capitolium*, ou capitole. Le peuple toulousain aimait ses comtes et ses capitouls et les soutint contre plusieurs tentatives d'usurpation. Les comtes vivaient en bonne harmonie avec ces conseillers; leurs absences fréquentes et longues leur abandonnaient l'exercice du pouvoir, et Toulouse se trouvait, par le fait, en république.

A l'origine, les capitouls n'étaient pas nombreux, mais au douzième siècle on en comptait jusqu'à vingt-quatre. Ils représentaient toutes les classes. Leur magistrature était annuelle. Ils se réunissaient au *Palais commun*, mais au besoin convoquaient le peuple soit sur la place publique, soit dans une église. Ce pouvoir véritablement populaire, puisqu'en 1202 il ne comptait parmi ses membres que trois chevaliers, se montrait très-jaloux des intérêts et de l'honneur de la cité et plus d'une fois il convoqua ses milices pour venger une offense faite à quelque citoyen de Toulouse. Son administration était très-libérale et l'on en a la preuve dans la liberté absolue accordée au commerce du blé et du vin. Il est déplorable que la chronique qui fut tenue de l'administration des capitouls, et à laquelle étaient joints leurs portraits, ait été détruite pendant la Révolution.

Mais les Albigeois et leurs fanatiques persécuteurs amenèrent la ruine de ces sages institutions. Raymond de Rabastens ne s'étant pas montré assez sévère à l'égard des Albigeois, fut remplacé au siége épiscopal par un Folquet qui organisa le parti catholique en confrérie blanche. Le parti albigeois prit aussitôt le nom de confrérie noire. Ce dernier eut d'abord l'avantage, mais bientôt l'armée de la croisade parut devant Toulouse, commandée par Montfort. Les comtes de Toulouse et de Foix sommèrent la confrérie blanche de se retirer, la laissant libre de se joindre à ses coreligionnaires; celle-ci répondit à ce bon procédé en se réconciliant avec la confrérie noire; Montfort dut se retirer.

Mais, trois ans plus tard, la victoire de Muret ouvrit les portes de la ville à l'évêque Folquet et à Montfort. Folquet était le pire. Il proposa de détruire la ville. Lorsque le comte revint, soutenu par les populations, cet évêque indigne conseilla aux bourgeois de lui envoyer des députés et arrêta ces derniers à mesure qu'ils se présentaient au camp. Un d'eux s'échappa et cria *Trahison!* La ville indignée se souleva et ses rues se couvrirent de barricades, Folquet usant alors d'une nouvelle perfidie, déclara aux habitants qu'il ferait grâce à ceux qui se rendraient. Deux mille bourgeois déposèrent les armes, il les fit prisonniers, en fit tuer un grand nombre et emprisonner les autres; puis il fit raser les tours, les maisons fortifiées et tous les édifices publics, les églises exceptées (1216).

Mais le 13 septembre 1217, le comte Raymond s'empara par surprise de la ville, où il fut accueilli avec enthousiasme. Montfort revint l'assiéger. La lutte fut acharnée et se termina au bout de neuf mois par la mort du comte de Montfort, tué sous les murs, au moment où il parlait à son frère, tombé blessé près de lui.

On a vu dans notre notice sur le département comment finit le gouvernement des comtes avec malheureux Raymond VII.

Sous Louis IX, Toulouse fut dotée d'une université qui eut, comme celle de Paris, des priviléges assez étendus, trop étendus même. L'insolence des écoliers, au quatorzième siècle, ne connaissait point de bornes. Un capitoul ayant été attaqué et blessé par un écolier nommé Béranger, qui fut condamné à mort par le conseil, les écoliers en appelèrent au pape et au parlement de Paris, qui blâmèrent la conduite des capitouls et les condamnèrent à une forte amende. Dès lors l'autorité de ces magistrats se trouva amoindrie et les écoliers se livrèrent aux plus graves désordres.

A la même époque, furent fondés les jeux Floraux. Le mardi après la Toussaint de l'an 1323, sept poëtes toulousains se réunirent dans un faubourg des Augustines, et de là adressèrent aux principales villes du Languedoc, en langue provençale, une invitation à un concours de poésie. « Nous vous faisons savoir, disaient-ils à leurs confrères en *gaie science*, que toutes affaires et occupations cessantes, nous serons, s'il plaît à Dieu, dans ce verger charmant (le jardin des Augustines), le premier jour du mois de mai prochain, et rien n'égalera notre joie si nous vous y voyons ce jour-là; car nous n'avons pas de plus grand plaisir que d'exalter le savoir; et pour faire un accueil plus gracieux à ceux qui nous remettront des ouvrages, nous donnerons, par un jugement équitable, une violette d'or fin, pour marque d'honneur, à celui qui aura fait le poëme qui sera jugé le meilleur. Nous n'accorderons rien à la faveur, et nous n'aurons aucun égard à l'état ni à la naissance; la beauté des vers déterminera seule notre choix... Que le dieu d'amour vous assiste. — Ces lettres furent données au faubourg des Augustines, dans le verger de ce lieu, au pied d'un laurier. »

Cet appel fut entendu. Le tournoi fut nombreux et brillant. Le premier qui mérita la violette d'or fut Arnaud Vidal, de Castelnaudary. Au tournoi suivant, les capitouls offrirent une salle du palais commun, et on ajouta à la violette une églantine et un souci d'or.

Au quinzième siècle, Clémence Isaure restaura cette institution, que les calamités du temps avaient laissé tomber en oubli. On admit au concours les pièces en langue française.

C'est au treizième siècle que remonte la création du parlement de Toulouse; on l'attribue au frère de saint Louis, le comte de Poitiers. Il fut supprimé pendant quelque temps, rétabli par Philippe le Bel et officiellement reconnu par une ordonnance de Charles VII. Néanmoins, ce roi le transféra plus tard à Béziers et Louis XI l'établit à Montpellier. En 1471, il fut réinstallé à Toulouse.

Nous avons dit plus haut comment le Languedoc traversa l'époque terrible de l'invasion anglaise, il nous reste à rappeler comment cette province traversa le siècle de la réforme religieuse.

En 1562, les calvinistes levèrent l'étendard de la révolte, le sang coula, cent maisons furent incendiées; alors Montluc vint étouffer la révolte dans le sang des réformés. D'Armagnac et Strozzi formèrent à Toulouse une ligue catholique approuvée par Charles IX. Cette association obéit au mot d'ordre de la Saint-Barthélemy, et trois cents huguenots furent assassinés par les étudiants. La puissance de la Ligue grandit. Lorsque le duc de Guise fut assassiné, elle prit les armes, et le président du parlement, Duranti, magistrat dont l'esprit de tolérance était en horreur à ces fanatiques, dut se réfugier au Capitole. Il y fut poursuivi. Las de fuir, il se présenta aux ligueurs et tomba frappé d'un coup d'arquebuse. Son corps fut traîné au pilori. Ce n'était pas le dernier drame de cette époque troublée.

Rappelons encore l'exécution du duc de Montmorency, décapité dans la cour du Capitole.

Au dix-huitième siècle, le parlement de Toulouse, par la condamnation de Jean Calas, porta atteinte à sa propre considération et souleva l'indignation publique. Aussi, lorsque éclata la Révolution ses membres ne furent pas épargnés: cinquante-trois périrent sur l'échafaud.

En 1814, Soult, chassé d'Espagne et battant en retraite devant Wellington, s'arrêta à Toulouse. Il n'avait que vingt mille hommes; l'ennemi en comptait cent mille. Les habitants travaillèrent activement à la mise en état de défense de la place; les étudiants offrirent leur concours au maréchal. Tout était prêt pour repousser l'ennemi lorsque celui-ci se présenta. Une attaque, dirigée contre le faubourg Saint-Michel, fut paralysée par une crue des eaux de l'Ariége. Un mouvement tournant, opéré sur la droite de l'armée de Soult, fut vigoureusement repoussé. L'ennemi s'engagea alors dans un défilé formé par nos redoutes et la rivière de Lers. Le maréchal, s'apercevant de cette faute, put croire un moment qu'il allait écraser l'armée anglaise, il lança la division Taupin pour couper du reste de l'armée les troupes engagées dans le défilé. Mais Taupin, en se précipitant, ne laissa pas aux Anglais le temps de se compromettre entièrement. Une lutte s'engagea, qui se prolongea douze heures, et l'avantage resta à l'ennemi. Cet échec obligea Soult à abandonner Toulouse, où Wellington entra dans la nuit du 12 au 13 avril. Dans notre notice sur le département, nous avons rapporté l'assassinat du général Ramel en 1815. Depuis cette époque, la tranquillité de la ville n'a à souffrir que de quelques troubles passagers.

Toulouse est actuellement une grande ville qui possède un grand nombre d'édifices remarquables et de belles promenades, mais un grand nombre de ses rues sont mal construites et mal pavées avec des cailloux tirés du lit de la Garonne. Ses promenades principales sont la Grande-Allée, les allées Saint-Michel, Saint-Etienne, des Soupirs et des Zéphirs, qui rayonnent autour du *Boulingrin*, le cours Dillon, le Jardin des Plantes le Jardin royal et les boulevards.

La plupart de ces promenades sont ornées de monuments, parmi lesquels nous citerons les huit colonnes de marbre du Jardin des Plantes,

la statue de marbre blanc élevée à P.-P. Riquet, en 1853, sur l'allée de la Fayette; l'obélisque-fontaine de la place Saint-Etienne, la jolie fontaine sculptée de la place de la Trinité, le mausolée élevé, au Petit-Gragnague, à la mémoire du lieutenant-colonel Forbes, tué en 1814; la statue de Cujas, sur la place du Capitole.

Un pont en pierre construit au seizième siècle et un pont suspendu établissent les communications entre la ville et l'important faubourg de Saint-Cyprien, situé sur la rive gauche du fleuve.

Outre ces deux ponts principaux, sur le second desquels on a établi un péage de 5 centimes, il en existe plusieurs autres: pont de Tounis, construit en 1515, en briques; le pont suspendu de Saint-Michel, érigé en 1842, au-dessus des canaux du Midi et de Brienne, et les deux ponts jumeaux ornés de bas-reliefs allégoriques.

La ville possède deux châteaux-d'eau : l'un, terminé en 1824, à l'extrémité du pont de pierre, et le nouveau château-d'eau alimenté par des galeries de filtration, construites à la prairie des Filtres.

L'antique capitale du Languedoc est riche en monuments historiques: le Capitole, ou hôtel de ville, l'église Saint-Etienne, l'église Saint-Sernin, l'église du Taur, le pont de la Garonne, le musée, le palais de justice, l'hôtel de la préfecture.

Le Capitole s'élève au centre de la ville. Cet édifice date du milieu du dix-huitième siècle. Sa façade mesure cent vingt mètres de longueur. Sa porte principale est ornée de huit colonnes en marbre rouge de Carrare et surmontée d'un fronton triangulaire. Le Capitole renferme plusieurs salles curieuses: la salle des *Pas perdus*, la galerie des *Illustres*, où sont réunis les bustes des grands hommes que Toulouse a vus naître, la salle du Trône, la salle de Clémence Isaure, où sont couronnés, chaque année, les lauréats des jeux Floraux, les salles des Festins et des Capitouls. C'est dans la première cour que fut décapité, en 1632, le duc de Montmorency.

La cathédrale ou église de Saint-Etienne est de styles divers des treizième, quinzième et seizième siècles. Elle renferme une très-belle sculpture représentant la lapidation de saint Etienne.

Les archéologues préfèrent, à la cathédrale, l'église Saint-Sernin, fondée par saint Sylvius, évêque de Toulouse au cinquième siècle. Elle fut détruite et rebâtie au onzième siècle. Elle est de style roman. Son clocher est élevé de 63 mètres et supporté par quatre piliers. Elle compte cinq nefs dans sa partie longue et trois dans sa partie transversale. On remarque les peintures murales de sa sacristie et de sa coupole. Au-dessous du chœur s'ouvrent des cryptes où sont déposées les reliques de saint Sernin.

Cette église est considérée comme le plus beau des monuments religieux qui nous soient restés de l'époque romane. Chaque croisillon du transept est flanqué de deux chapelles en abside, formant à l'extérieur un ensemble splendide couronné par le clocher, qui est octogonal. Les fenêtres des deux derniers étages de ce clocher se terminent en triangle rectiligne. Dans les chapelles se trouvent une Sainte-Famille attribuée au Corrége, un beau Christ byzantin, un ex-voto de 1520. Le trésor possède de riches archives et deux chapes des douzième et treizième siècles.

L'église du Taur ou Taureau a été élevée sur l'emplacement d'un capitole romain, en mémoire du martyre de saint Sernin. L'église primitive a été démolie; celle qui existe actuellement date du quatorzième siècle.

La Daurade est une église moderne élevée sur l'emplacement d'une église qui, elle-même, avait succédé à un temple d'Apollon ou de Jupiter. Son nom vient d'une mosaïque en verre de couleur doré, œuvre des Visigoths. On pense généralement que Clémence Isaure y a été inhumée et chaque année on y bénit les fleurs d'argent et d'or des jeux Floraux.

L'église de la Dalbade. Cette église possède les tombeaux des chevaliers Gérard, chevaliers de Malte. Les Templiers, et après eux les chevaliers de Malte, occupaient un couvent sur l'emplacement duquel s'élève l'hôtel Saint-Jean.

Le portail de la Dalbade, de style renaissance, est assez remarquable.

Après ces monuments religieux, citons l'église des Cordeliers, incendiée en 1871; Saint-Nicolas, dont le clocher date du quatorzième siècle; Saint-Pierre des Cuisines, l'église des Jésuites, qui date du treizième siècle, et dont les peintures sont assez remarquables; les bâtiments des Jacobins du quatorzième siècle, renfermant les facultés et la bibliothèque, etc.

L'hôtel d'Assezat est digne d'être classé parmi les monuments les plus remarquables de Toulouse. Il s'élève sur la place qui porte son nom et a été construit par la famille d'Assezat vers le milieu du seizième siècle, sur les dessins du Primatice. Ses sculptures sont dues au ciseau de Nicolas Bachelier, élève de Michel-Ange.

Citons encore la *Fontaine colonne*, dédiée au général Dupuy, commandant la 32e demi-brigade; l'Observatoire, près duquel s'élève la colonne de 1814, dont le piédestal porte l'inscription suivante:

TOULOUSE RECONNAISSANTE
AUX BRAVES MORTS POUR LA PATRIE
BATAILLE DU 10 AVRIL 1814

Le musée de Toulouse, extrêmement intéressant, est établi dans un ancien couvent du quinzième siècle. Il renferme une collection de 900 antiquités et de 5,000 médailles. Il possède, en outre, des toiles de maîtres de toutes les écoles.

Citons, parmi les œuvres principales : une Sainte-Famille, de Barocci; le martyre de saint André, par Caravage; le martyre des saints Jean et Paul, par le Guerchin; saint Jean l'Evangéliste et saint Augustin, par le Pérugin; plusieurs copies des principaux tableaux de Raphaël; un Murillo, un Breughel, des Van Dyck, des Jordaëns; l'arrivée de Louis XIV devant Cambrai, par Van der Meulen; un Christ de Rubens; plusieurs tableaux de Philippe de Champaigne; un Lesueur, un Mignard, un Poussin; plusieurs portraits de Rigaud; un portrait de l'empereur du Maroc, Muley-Abder-Rhaman, par Eugène Delacroix; un portrait de Louis XVIII, par Gérard; un tableau de Gros et une vue du port de Boulogne, par Eugène Isabey.

Le musée est ouvert au public le dimanche, de midi à trois heures, et tous les jours aux étrangers, moyennant un pourboire.

La bibliothèque est riche de 60,000 volumes et de 700 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à trois heures, excepté le dimanche et pendant les mois de septembre et d'octobre. Le musée d'histoire naturelle est ouvert le dimanche de midi à trois heures.

Outre les monuments dont nous venons de parler, il faut citer le Palais de Justice, dont les salles sont curieuses à visiter; l'hôpital Saint-Jacques, fondé au douzième siècle et reconstruit de nos jours; l'hospice Saint-Joseph; les restes de l'ancien arsenal avec les bâtiments dits de la Commutation, le Grand-Théâtre, l'observatoire, l'un des meilleurs de province, construit sur une colline; la poudrerie, dans une île; le palais du Maréchalat, de vastes casernes et l'Ecole vétérinaire.

Plusieurs maisons remarquables ont été classées parmi les monuments historiques. Citons d'abord l'hôtel d'Assezat, dont nous avons parlé; la maison de Pierre, rue Dalbade (œuvre du seizième siècle); l'hôtel Saint-Jean, presque en face de la maison précédente; l'hôtel Pelzins, au no 22 de la même rue; l'hôtel Laborde (1515), l'hôtel Beruay (aujourd'hui lycée), qui date du quinzième siècle; le moulin monumental du Bazacle (34 meules).

Le chef-lieu du département de la Haute-Garonne est le principal entrepôt du Midi pour les vins, les blés, les laines, les savons, les huiles, les fers, la quincaillerie et la mercerie. L'industrie, qui n'est pas moins active, roule principalement sur l'ébénisterie, la chapellerie, l'impression d'indiennes, le cuivre et le fer laminés, les cuirs, les draps, le papier; la fabrication des faux, limes et aciers est sans rivale en France; elle occupe plus de 500 ouvriers.

Les lettres et les sciences ont toujours été en grand honneur à Toulouse. Cette ville possède des facultés de droit, des sciences, des lettres et de théologie; une école des beaux-arts et des sciences industrielles, un conservatoire de musique, des académie dse sciences, des inscriptions, des jeux Floraux et plusieurs sociétés savantes.

Toulouse est la patrie de Clémence Isaure, de Pibrac, de Duranti, de Cujas, de Campistron, de Riquet, des généraux Dupuy, Roguet et Verdier, d'Esquirol, etc., etc.

Fronton, possède 1827 hectares de vignes qui produisent annuellement 23,000 hectolitres de l'un des vins les plus estimés du département.

Montastruc, fait un grand commerce de grains.

Villemur est une localité industrielle où se trouvent des usines importantes.

Pibrac. — Près de ce petit village, situé à 11 kilomètres nord-ouest de Toulouse, s'élève le château de Guy-Dufaur de Pibrac, chancelier de Navarre, président du parlement de Paris et auteur de quatrains qui étaient fort goûtés de son temps.

C'est à Pibrac qu'est née la bergère Germaine Cousin, béatifiée le 7 mai 1854.

Grenade. — Grenade est une petite ville située à 25 kilomètres nord-ouest de Toulouse, sur la rive droite de la Save, près de son confluent avec la Garonne. Elle n'a rien conservé de son château fort, qui fut détruit en partie pendant la guerre des Albigeois. Elle a été aussi ravagée par les protestants au seizième siècle. On y fait le commerce des laines, des grains et des jambons.

Villemur. — *Villemur-sur-Tarn*, à 38 kilomètres nord-ouest de Toulouse, doit son origine à un château fort dont les seigneurs relevaient des comtes de Toulouse, et qui fut détruit par Simon de Montfort. La prospérité du bourg, qu'il était sensé protéger, put se développer en toute sécurité, et aujourd'hui Villemur est une petite ville assez commerçante.

2° ARRONDISSEMENT DE MURET. — ***Muret*** (***Murellum, Muretus***), jolie petite ville située à 20 kilomètres sud-sud-est de Toulouse, au confluent de la Louche et de la Garonne. Elle doit sa célébrité à la bataille livrée sous ses murs, en 1213, par les Albigeois. Ceux-ci étaient soutenus par Pierre d'Aragon, Guillaume des Barres et Baudoin de Toulouse, frère de Raymond, et des troupes très-nombreuses, composées de Provençaux, d'Aragonais et de Gascons. Mais ces troupes marchaient en désordre, et le roi ne prenait aucun souci d'un ennemi qu'il savait inférieur en nombre. Simon de Montfort n'avait avec lui qu'un millier de lances, mais il n'hésita point à sortir de Saverdun et à marcher sur Muret. Il était accompagné de plusieurs évêques qui fanatisaient ses hommes d'armes et promettaient la victoire au nom de Jésus-Christ. Attaqués dans Muret, les Provençaux furent d'abord culbutés. Tous les efforts des croisés étaient dirigés contre le roi Pierre. Il eut l'imprudence de se faire reconnaître au milieu de la mêlée et tomba percé de coups. Sa-

mort fut pour les siens le signal de la déroute. Simon, en apprenant cette victoire, se fit montrer le cadavre auquel il donna des larmes, et ayant, dit la chronique, quitté le cuissard et les bottines, il s'en retourna nu-pieds à la ville rendre grâce à Dieu, pour l'amour duquel il donna son cheval et ses armes aux pauvres. Plus de quinze cents Provençaux périrent noyés dans la Garonne.

Sous le Directoire, Muret fut le foyer d'une conspiration royaliste qui fut réprimée par le général Aubuzois. Celui-ci s'empara de Muret presque sans coup férir et délivra quatre cents républicains enfermés dans la prison.

Muret est la patrie du compositeur Dalayrac.

Rieux. — Rieux (***Revi Tectosagum***), à 28 kilomètres sud de Muret, sur la rive droite de l'Arize. Cette petite ville fut érigée en évêché en 1317. Sa belle cathédrale a été détruite en grande partie. Son clocher, qui subsiste encore, est d'une hardiesse remarquable. On voit aussi des restes de fortifications et un pont de construction ogivale.

Martres. — Martres, à 41 kilomètres sud-ouest de Muret, est, selon l'archéologue du Mége, l'ancienne *Callaguris*. On y trouve des vestiges de constructions romaines.

Cintegabelle. — Cintegabelle est située sur l'Ariége. Cette petite ville possède une église gothique dont le portail est de style roman, mais assez remarquable. On y voit aussi les ruines de Boulbonne.

Cazères, sur la Garonne, a conservé dans son ancienne église une curieuse piscine du quatorzième siècle. Cette petite ville fait le commerce des grains et des draps ; on y trouve plusieurs usines.

Carbonne. — Pont suspendu sur la Garonne.

Montesquieu-Volvestre. — Filatures de laine, teintureries, etc.

Rieumes, commerce de bois, de grains.

3° ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE. — *Villefranche-de-Lauragais* (*Villafranca Lauraci*) est située dans une plaine fertile, sur le Lers, près du canal du Midi, à 36 kilomètres sud-est de Toulouse ; son origine remonte au treizième siècle. Elle fut plusieurs fois détruite ; la première fois par les Albigeois, la seconde par le prince Noir et, en 1439, par les routiers. Au seizième siècle, elle fut le foyer du protestantisme. Elle doit sa prospérité au canal du Midi.

Revel. — Revel (***Rebellum***) est située à 29 kilomètres nord-est de Villefranche. Cette petite ville doit son origine à un château fort construit par deux vassaux de Roger, comte de Béziers. Plus tard, Philippe de Valois y fit construire une *bastide* ; il accorda des priviléges aux habitants dont le nombre s'accrut rapidement.

En 1567, les protestants se rendirent maîtres de Revel et la traitèrent avec la plus grande cruauté. Elle appartint au roi de Navarre par le traité de Nérac. En 1627, elle suivit le parti du duc de Rohan, et celui-ci ayant été battu à deux lieues de là, le duc de Montmorency fit raser les murailles de la ville rebelle. — Revel est la patrie du comte de Las Cases.

On remarque, à 3 kilomètres de Revel, le bassin de Saint-Ferréol, formé par un cercle de montagnes, qui a 4,300 mètres de circonférence et 52 mètres de profondeur. La gorge des montagnes est fermée par une muraille de 65 mètres d'épaisseur. Ce bassin contient 6 millions de mètres cubes d'eau qui servent à l'alimentation du canal du Midi : son trop plein forme une cascade artificielle.

Saint-Felix-de-Caraman. — Cette petite ville est située à 18 kilomètres nord-est de Villefranche, non loin de la montagne Noire. Les Albigeois y élurent un pape en 1167. Non loin de la ville, sur la route de Castelnaudary, s'élève le monument érigé en l'honneur de Riquet, l'auteur du canal du Midi. Saint-Félix est la patrie de Guillaume de Nogaret.

4° ARRONDISSEMENT DE SAINT-GAUDENS. — Saint-Gaudens, *Castrum sancti Gaudentii*, est situé à 91 kilomètres sud-est de Toulouse. Cette ville porta d'abord le nom de ***Maas*** ou ***Maes-Saint-Pierre***, elle est considérée comme la clef des Pyrénées. On ignore l'origine du nom qu'elle porte aujourd'hui, et on l'explique par une légende. Un jeune berger nommé Gaudens fut, dit-on, surpris par les Sarrasins qui lui ordonnèrent d'embrasser la religion de Mahomet. L'enfant demanda la permission d'aller prendre à ce sujet conseil de sa mère. — « Garde-toi bien, lui dit celle-ci, de croire ces infidèles, et ne renonces jamais à notre religion. » Le jeune berger revint près des Sarrasins, et leur déclara qu'il resterait chrétien ; alors un des musulmans tira son cimeterre et lui trancha la tête. Mais, ô miracle, le martyr, comme saint Denis, ramassa sa tête et s'enfuit au village. Il se réfugia dans l'église où le Sarrasin voulut le poursuivre mais il ferma la porte au nez du mécréant, le fer du cheval heurta le bois et y resta enfoncé. A ceux qui se permettent de douter du miracle, on montre encore la trace du fer du cheval arabe. Au moyen âge on ne demandait point de preuves, et la vénération des reliques du martyr attira dans la ville un grand nombre de pèlerins, et les premiers évêques de Comminges y fixèrent leur résidence. Saint-Gaudens devint la capitale de la vicomté de Nebouzan qui fut séparée de Comminges vers la fin du douzième siècle. Elle posséda de bonne heure les franchises municipales les plus étendues. Elle avait des conseils annuels élus au second degré ; les électeurs, au nombre de vingt-quatre, étaient choisis par une assemblée populaire. Etaient exclus de droit les ivrognes, les bouchers et les corroyeurs. Les consuls étaient les intermédiaires entre le peuple et les seigneurs ; ils étaient en outre chargés de la surveillance de l'église et des couvents. Leur robe était mi-partie rouge et noire, « afin, dit la chronique, d'intimider et donner frayeur aux méchants et contenir les bons dans le devoir. »

Cette ville, bien qu'elle entretint des milices assez nombreuses et fut fortifiée, ouvrit ses portes presque sans résistance à Simon de Montfort et plus tard aux Anglais. Elle fut prise également par Montgomery en 1569, qui la livra aux flammes après l'avoir pillée. La plus grande partie des archives périrent dans cet incendie ; Henri IV en fit recueillir les débris. Enfin, Louis XIV enleva à Saint-Gaudens ses libertés municipales. Cette perte et la rivalité qui éclata dans cette ville entre la noblesse et la bourgeoisie, suspendirent le commerce et ruinèrent l'industrie. Valentine et Miremont devinrent les rivales heureuses de Saint-Gaudens. Aussi, cette ville accueillit-elle avec joie la Révolution.

« La Révolution, dit A. Marrast dans sa notice sur Saint-Gaudens, sa ville natale, passa comme une vieille connaissance à laquelle la bourgeoisie fit bonne hospitalité. Seulement, Saint-Gaudens prit la peine de s'appeler plus tard ***Haute-ville*** et encore plus tard on releva les cloisons, on recrépit les murs fendus de vétusté, on refit même une sorte de porte cochère pour que le lieu connu sous le nom de l'Évêché put s'élever à la hauteur d'un hôtel de la sous préfecture. Saint-Gaudens n'en a pas moins conservé les traces de ses antiques annales ; des promenades larges et bien tracées, le long de ses boulevards, un nouveau palais de justice, une halle moderne, des fossés qui se comblent, et la ville semblant sourire de ce côté à des constructions élégantes ; telle est à peu près la part que la civilisation a conquise. Celle de l'histoire est toujours la plus large ; elle garde sa vieille église, son vieux cloître de l'hôpital, son hôtel de ville brisé, mâché, tombant durant toujours, sa vieille halle avec son toit en forme de parapluie, et toutes ces maisons qui n'ont pas d'âge, pas de style, pas de nom d'architecture, maisons qu'on aurait dites bâties par des bohémiens, pour un jour de halte, et dont la boue durcie par les siècles, comme un ciment romain, semble jeter à tant de générations de passants le sourire d'une éternelle vieillesse. Tout cet aspect est pourtant sombre, et c'est un contraste désagréable pour le voyageur fatigué ou insouciant que celui d'une ville aussi ancienne au milieu d'un paysage aussi florissant. Mais il n'en est pas ainsi pour ceux dont le nid pend encore à quelques fentes de ces mâsures ; leur antiquité les leur rend encore plus chères. »

Pendant la Révolution, Saint-Gaudens prit encore le nom de ***Mont-d'Unité***.

L'église, dont nous avons déjà parlé, est une des plus anciennes du Languedoc ; elle appartient à la période romane et est un des plus purs spécimens de cette époque. Ses trois nefs dont les retombées s'appuient sur des colonnes à chapiteaux, l'escalier de sa tour, l'ont fait classer parmi les monuments historiques. Saint-Gaudens est la patrie d'Armand Marrast et de Troplong.

Dans les environs de cette ville s'élevait la célèbre abbaye de Bonnefond. Le cloître en était orné de quatre colonnes de marbre blanc. La salle capitulaire en était également admirable. Ce magnifique édifice a été entièrement détruit et ses riches débris ont été dispersés dans tout l'arrondissement. C'est à l'abbaye de Bonnefond que se trouvaient les tombeaux des comtes de Comminges.

Aurignac. — Cette petite ville possède les ruines d'une ancienne forteresse féodale et une église qui fut fortifiée.

Saint-Martory. — Saint-Martory est situé à 20 kilomètres au nord-est de Saint-Gaudens, sur la Garonne. Dans ses environs, on remarque les ruines d'une grosse tour carrée et d'une abbaye et, sur les falaises qui dominent la rive opposée, les restes de deux châteaux forts, dont l'un est le château de Montpezat. Ce dernier est le plus remarquable et le plus célèbre. La route de Toulouse, qui passe au bas, est défendue par une tour carrée nommée Tour de la Garde. Froissard, qui passa à Montpezat, nous apprend que « dessous cette tour, sur le passage, est une porte de fer à coulisse, et pourraient six personnes garder ce passage contre tout le monde, car ils ne peuvent que deux chevaucher de front par les rochers et la rivière. »

Montespan. — Ce village doit sa célébrité au souvenir, non des sires de Montespan, descendants des Comminges, mais de madame de Montespan, favorite de Louis XIV. La terre de Montespan fut érigée en marquisat en faveur d'Antoine Arnaud, maréchal de camp. Ce seigneur était le mari de la célèbre marquise.

« Françoise-Athénaïs de Mortemart, marquise de Montespan, était d'une surprenante beauté à laquelle elle joignait un esprit piquant, agréable, folâtre, plein de saillies et en même temps, remarquable par une fine politesse et uu tour original qui lui était commun avec ses denx sœurs et son frère, ce qui faisait dire à la cour comme par une espèce de proverbe : « L'esprit des Mortemart. » Dame du palais de la reine, elle avait l'habitude de rester au coucher de cette princesse et quand le roi venait, il s'accoutumait à causer avec elle. « Elle était mordante, caustique, agréable conteuse et contrefaisait plaisamment. La reine elle-même s'en amusait sans avoir le moindre soupçon, car madame de Montespan avait toujours montré de la vertu et elle avait même de la dévotion ; madame de la Vallière ne s'en méfiait pas davantage. Elle l'attira chez elle pour amuser le

roi qui ne résista pas longtemps à la séduction; et bientôt madame de la Vallière vit trop bien que le cœur qui lui était cher était au moins partagé. » M. de Montespan n'accepta point l'opinion du Jupiter d'Amphytrion: « Un partage avec Jupiter n'a rien du tout qui déshonore; » il protesta et revint à son château où il annonça à ses enfants que leur mère était morte; il prit le deuil et le fit prendre à ses vassaux.

Montrejeau. — Montrejeau, ***Mons Regalis***, est situé à 14 kilomètres ouest de Saint-Gaudens, au confluent de la Garonne et de la Neste, dans une situation charmante. Elle dépendait jadis du diocèse de Comminges et du parlement de Toulouse.

Ce fut sous les murs de cette ville que furent défaits les royalistes qui avaient pris les armes, en 1799. Montrejeau est la patrie du général Pelleport.

Aux environs l'on visite les grottes de Gargas; elles ont gardé le nom d'un seigneur féodal qui y emprisonnait ses ennemis et les y laissait mourir. A ces souvenirs s'ajoute celui d'un monstre nommé Ferrage. Cet individu, qui avait choisi les grottes pour repaire, enlevait les femmes et les enfants et les dévorait. Lorsqu'on se décida à l'arrêter il avait déjà fait plus de trente victimes. Le Parlement de Toulouse le condamna à mort et il fut exécuté le 13 décembre 1782.

Bagnères-de-Luchon. — Bagnères-de-Luchon, ***Aquæ Balneariæ Lixonienses***, est situé à 48 kilomètres sud de Saint-Gaudens, à l'extrémité de la vallée de Luchon, à peu près au milieu de la chaîne des Pyrénées.

Cette petite ville, célèbre par ses eaux thermales et minérales, n'était point connue des Romains, selon plusieurs archéologues, et selon d'autres a été mentionnée par Strabon, sous le nom de *Thermes onésiens*. Le nom de Luchon dérive, dit-on, de celui du dieu Lixon auquel ses eaux étaient consacrées. Depuis les Romains jusqu'au commencement de ce siècle, les eaux de Luchon ne jouirent d'aucune renommée. Il n'y existait encore, en 1840, que quarante cabinets de bains. La commune, aidée par le département, agrandit l'établissement thermal, qui coûta environ 600,000 francs.

Cet établissement, l'un des plus beaux de l'Europe, est précédé d'un péristyle de vingt-huit colonnes monolithes de marbre blanc; il renferme tous les appareils connus. La salle des Pas-Perdus, décorée de fresques, les galeries souterraines creusées dans le rocher pour le captage des sources, des plans en relief des Pyrénées, deux casinos et un casino de chasseurs, un musée pyrénéen, au premier étage du grand casino; une église romane moderne ornée de fresques, de magnifiques villas, telles sont les principales curiosités de la ville, dont les environs sont des plus pittoresques et dont le climat est doux, bien que l'air y soit vif et les orages assez fréquents.

Ses sources sont au nombre de 54, dont 48 ont une réelle importance. Celles-ci sont sulfureuses à tous les degrés et elles débitent environ 1165 hectolitres d'eau par jour. Plus de dix mille baigneurs se rendent chaque année à Luchon et contribuent à sa prospérité.

Dès leur arrivée, les malades doivent se faire inscrire à l'établissement et y prendre un numéro d'ordre; car les cabinets devenus libres ne sont distribués qu'en suivant les numéros d'inscription. Le prix des bains varie suivant l'époque de la saison et suivant les heures de la journée; le maximum est de 2 fr. et le minimum de 0 fr. 60 c. Le prix des douches varie entre 2 fr. et 50 centimes; le pourboire est à volonté. Luchon possède des promenades agréables: allées d'Etigny; Quinconces; allées de la Pique, de Barcugnas, où se trouve un établissement de pisciculture; l'allée des Soupirs, le fontaine d'Amour, etc.

Les environs de la ville sont charmants: les buts d'excursion sont aussi nombreux que variés; nous citerons le lac d'Oo, la grotte de Gargas, la vallée du Lys, les cascades du Gouffre infernal, le pic de Montregu, les panoramas de Burat, les grottes de Castillon.

L'une des explorations les plus recommandables consiste à gravir le mont Nethou dont la hauteur est de 3,404 mètres. L'ascension s'opère en deux jours, sans le moindre danger, mais non sans fatigue. On se trouve alors sur le point culminant des monts Maudits. On peut, du reste, lorsqu'on se trouve à Luchon, explorer tous les pics des Pyrénées situés dans le sud du département.

Saint-Aventin. — Ce petit village, situé à 7 kilomètres de Bagnères-de-Luchon, possède une église romane, bâtie vers le milieu du douzième siècle, aux frais des habitants de la vallée et consacrée par saint Bertrand, évêque de Comminges. C'est une œuvre remarquable, digne de l'intérêt des archéologues. Sur un pilier du portail un bas-relief représente la Vierge assise sur un trône et foulant à ses pieds des monstres fantastiques, emblèmes de tous les vices.

Aventin, le saint auquel est dédiée l'église, est représenté annonçant les vérités du christianisme; à droite du porche, un taureau creuse le sol et découvre un corps mort enveloppé d'un suaire, car c'est ainsi, dit-on, que furent retrouvés les restes du saint. Voici, du reste, ce que nous apprend la légende. Aventin, pieux solitaire dont la réputation était très-répandue, fut saisi par les Sarrasins qui l'enfermèrent dans la tour du Castel-Blanc, forteresse dont on voit encore les ruines sur le sommet d'une montagne, au débouché des deux vallées de Larbust et d'Oueil. Le saint s'élance de la tour, franchit le confluent des deux vallées et vient tomber sur le territoire de Pons, laissant sur un rocher l'empreinte de son pied; mais bientôt repris, il eut la tête tranchée. Plusieurs siècles plus tard, ses restes furent miraculeusement retrouvés par un taureau qui s'opiniâtrait à quitter son troupeau pour venir creuser le sol au lieu où s'élève aujourd'hui l'église.

Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*), à 21 kilomètres au sud-ouest de Saint-Gaudens, près de la rive gauche de la Garonne, n'est plus qu'un pauvre chef-lieu de canton, après avoir été aux temps des Gaulois et des Romains la capitale du Convenœ. Saccagée au sixième siècle, elle ne fut reconstruite qu'au douzième siècle, par un de ses évêques, Saint-Bertrand, qui lui a laissé son nom moderne. C'est un bourg assez bien bâti, dans une contrée fertile, près de l'Aune. Saint-Bertrand a conservé de son passé une magnifique cathédrale classée parmi les monuments historiques. On y admire un portail et une tour du douzième siècle, une chaire de la renaissance et plusieurs mausolées de ses évêques. Dans les environs de la ville on a découvert de nombreuses antiquités romaines et les restes d'une naumachie. Près de la station du chemin de fer se trouve l'établissement thermal de Barbazan. Saint-Bertrand est la patrie du célèbre médecin Fr. Bayle.

Valcabrère (*Vallis Capariæ*), petit village à 2 kilomètres de Saint-Bertrand. C'était autrefois le chef-lieu des *Quatre-Vallées*, état composé des vallés d'Aure, Magnoac, Nestes et Barousse, qui ont eu des comtes particuliers jusqu'à l'extinction de la branche aînée de la maison d'Armagnac. Elles furent alors réunies à la couronne, tout en conservant leurs privilèges qui les constituaient en une espèce de république. Valcabrère a conservé une église remarquable de Saint-Just, du huitième et du douzième siècles, avec un donjon du onzième siècle.

Saint-Béat, à 37 kilomètres sud-ouest de Saint-Gaudens, est situé à l'entrée d'une gorge pittoresque, est la clef du val d'Aran où coule la Garonne dans un étroit défilé. On trouve Saint-Béat des carrières de marbre blanc, un château ruiné et une vieille église. On visite dans ses environs la source de la Garonne, sur le territoire de l'Espagne.

STATISTIQUE DU DEPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE. — 12 cantons, 130 communes.

Chefs-lieux de canton: *Toulouse*, 4 cantons (124,950 hab.), *Grenade* (4,200 hab.), *Fronton* (2,270 hab.), *Cadours* (1,030 hab.), *Castanet* (1,025 hab.), *Léguevin* (92[illegible] hab.), *Montastruc* (1,110 hab.), *Verfeil* (2,330 hab.), *Villemur* (5,270 hab.).

Principales communes: Bessières (1,390 hab.), Lacourtensourt, Lévignac-sur-Savc, etc.

2° ARRONDISSEMENT DE MURET. — 10 cantons, 128 communes.

Chefs-lieux de canton: *Muret* (4,050 hab.), *Cazères* (2,630 hab.), *Cintegabelle* (4,030 hab.), *Rieux* (2,250 hab.), *Auterive* (3,310 hab.), *Carbonne* (2,480 hab.), *Fousseret* (2,220 (hab.), *Montesquieu-Volvestre* (4,150 hab.), *Saint-Lys* (1,560 hab.), *Rieumes* (2,304 hab.).

Communes importantes: Gaillac-Toulza (2,002 hab.), Martres (2,000 hab.), Noé (991 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE SAINT-GAUDENS. — 11 cantons, 232 communes.

Chefs-lieux de canton: *Saint-Gaudens* (5,160 hab.), *Aurignac* (1,440 hab.), *Bagnères-de-Luchon* (3,920 hab.), *Saint-Bertrand* (715 hab.), *Saint-Martory* (1,040 hab.), *Aspet* (2,505 hab.), *Boulogne* (1,975 hab.), l'*Isle-en-Dodon* (2,400 hab.), *Montrejeau* (3,822 hab.) *Saint-Béat* (1,080 hab.), *Salies* (820 hab.).

Communes importantes: Couret et Gantie, (1,170 (hab.), Milhas-Raze-cueillé (1,580 hab.) Sauveterre (2,030 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE. — 6 cantons, 94 communes.

Chefs-lieux de canton: *Villefranche* (2,820 hab.), *Revel* (5,590 hab.), *Caraman* (2,270 (hab.), *Lanta* (1,625 hab.), *Montgiscard* (1,110 hab.), *Nailloux* (1,420 hab.).

Communes importantes: Avignonet (2,230 hab.), Saint-Félix (2,515 hab.), Baziége (1,705 hab.), Bourg-Saint-Bernard (1,210 hab.) Calmont (2,075 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (645 élèves), 2 collèges communaux (195 élèves), 23 institutions secondaires libres (1,470 élèves), 959 écoles primaires (47,000 élèves), 23 salles d'asile (3,500 élèves). 223,000 habitants sont complétement illettrés, 67,000 savent lire seulement; 190,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 45 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; on compte 12 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 17 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 23 pour crimes contre les propriétés, 2,400 pour délits, 7,500 pour contraventions. — 1,640 affaires civiles sont portées devant les tribunaux; 4,500 affaires commerciales et 5,500 affaires en justice de paix. — PRISONS. 175 hommes et 60 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 110 hommes et 15 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle

DÉPARTEMENT DU GERS

SITUATION. — Le département du Gers est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 43° 18′ 46″ et 44° 5′ 17″ de latitude, et entre 1° 8′ 20″ et 2° 36′ 80″ de longitude ouest.

Il doit son nom à la rivière du Gers qui le traverse, du sud au nord, dans toute sa longueur.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, les départements des Landes et de Lot-et-Garonne; à l'est, ceux de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au sud, les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées, et enfin, à l'ouest, celui des Landes.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département du Gers est le 34e de France; il comprend 628,031 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes	126,000
Sol de riche terreau.......	429,000
Sol sablonneux..............	73,000

TOPOGRAPHIE. — L'inclinaison générale va du sud au nord. Le pays est entièrement montagneux, sillonné de vallées assez larges. Le système orographique appartient aux derniers contreforts des Pyrénées. C'est du triste plateau des landes de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) que se détache ce vaste amphithéâtre de collines et de montagnes qui s'étalent en éventail sur le territoire du Gers. Ces montagnes, à leur entrée dans le département, atteignent près de 400 mètres (monts Miélan et Astarac); elles s'abaissent ensuite, en courant vers le nord, et n'atteignent plus que la moitié ou le tiers de cette hauteur à leur sortie du département.

« De leur sommet, dit M. Joanne, le regard erre sur des terres jaunâtres, des vignes, des champs, des bouquets de bois et de vastes horizons encadrés, au sud, par les pics blancs des Pyrénées. A leur base s'ouvrent, larges de 100 à 400 mètres, des vallons, des vallées çà et là agréables, mais dont les rivières sont des fossés d'eau bourbeuse que n'alimente aucune source vive, et qui seraient à sec en été sans les barrages des moulins. Incapables dans la saison chaude de faire marcher les usines avec régularité, ces rivières n'embellissent pas toujours le paysage. Mais il n'en sera bientôt plus ainsi, et les eaux de la Neste, recueillies par le canal de Lannemezan, vont fournir à la Save 500 litres d'eau par seconde, 500 litres à la Gesse, 500 litres à la Gimone, 1,000 litres au Gers, 100 à la Bayse-Devant, 400 à la Bayse-Derrière, 400 à la Baysolle, 300 au Bouès, en tout 4,000 litres par seconde, 10,000 quand on voudra, d'une eau claire et courante, qui couvrira de riches prairies la plus grande partie des vallées; désormais le département du Gers ne sera plus seulement vanté comme l'un des vignobles les plus étendus de la France.

« Il n'en était pas ainsi de la large, fertile et charmante plaine de l'Adour. Bien que fort diminué par les innombrables dérivations qui font la richesse de la grande plaine des Hautes-Pyrénées, ce fleuve a encore assez d'eau pour rafraîchir et irriguer, de Castelnau-de-Rivière-Basse à Barcelonne, les plus belles campagnes que traverse le chemin de fer de Mont-de-Marsan à Tarbes et que barre à l'horizon la gigantesque muraille des Pyrénées. »

Le sol est formé par des terres argileuses qui reposent sur des bancs d'argile et de glaise, et qui ne sont pas toujours favorables à l'agriculture. Le noyau du coteau est formé de roches argilo-calcaires.

HYDROGRAPHIE. — La montagne de Miélan partage la surface du pays en deux bassins, celui de la Garonne et celui de l'Adour.

1° BASSIN DE LA GARONNE. — La Garonne ne touche pas au département. Les principaux cours d'eau qui coulent vers cette rivière sont les suivants :

1° La *Save*, qui vient des Landes-de-Pinas (Hautes-Pyrénées), traverse le département de la Haute-Garonne, traverse diagonalement l'arrondissement de Lombez, où elle arrose Lombez, Samatan et l'Ile-en-Jourdain, reçoit la Gesse, le Lesquinsou et la Laussoue, grossie elle-même de la Lespienne, et rentre dans la Haute-Garonne, où elle afflue après un cours total de 143 kilomètres.

2° La *Gimone*, qui baigne Saramon, reçoit l'Auze ou Lauze, passe à Gimont, reçoit le Marcaou et le Serampion et va affluer dans le département de Tarn-et-Garonne, après un cours de 136 kilomètres.

3° L'*Arrats* ou Rats, qui vient des monts d'Astarac (Hautes-Pyrénées), baigne Montcorneil, Lamaguère, Castelnau-Barbarens, Blanquefort, Mauvezin, Saint-Clair, reçoit l'Orbe et court affluer dans le département de Tarn-et-Garonne, après un cours de 135 kilomètres.

4° Le *Gers*, qui prend sa source aux Landes-de-Pinas (Hautes-Pyrénées), entre sur le territoire du département auquel il donne son nom, arrose Chélan, Masseube, la Barthe, Pavie, où il reçoit la Sédou, se grossit du Sousson, baigne le pied d'Auch, reçoit l'Arcon, passe à Arcamont, Montastruc, reçoit l'Aulouste, baigne Fleurance et Lectoure, reçoit l'Auze et l'Auchie, entre dans le département de Lot-et-Garonne et y afflue, à 18 kilomètres au sud-est d'Agen, après un cours de 168 kilomètres, dont 90 appartiennent au département. Cette rivière, sujette à de grands débordements au moment de la fonte des neiges, n'est ni navigable, ni même flottable.

5° La *Baïs*, qui, grossie de la Baisolle, reçoit du réservoir de Lannemezan 400 litres par seconde, arrose Mirande, l'Isle-de-Noé, le Mas, Arpentian, Valence et Condom; elle reçoit la Baïse-de-Devant ou petite Baïze (18 kilom. de cours), la Gèle, l'Auloue et, hors du département, la Gélisse, grossie de l'Izaute, du Lausson ou Auzoue et de la Losse ou Osse (qui reçoit la Guirone). La Baïse coule, presque toujours, dans une étroite vallée; on l'a rendue navigable jusqu'à Condom; elle va affluer un peu au-dessus d'Aiguillon (Lot-et-Garonne). On évalue à 88 kilomètres son parcours sur le territoire du Gers.

2° BASSIN DE L'ADOUR. — L'ouest du département appartient à ce bassin qui est arrosé par les rivières suivantes :

L'*Adour*, qui prend sa source dans la vallée de Campan (Hautes-Pyrénées), décrit, sur le territoire du Gers, une courbe de 35 kilomètres, passe à Riscle et à Saint-Mont et entre dans le département des Landes, où elle va se jeter dans l'Océan un peu au-dessous de Bayonne. C'est le cours d'eau le plus considérable du département du Gers; c'est aussi celui dont les débordements sont les plus redoutables; son lit, qui est variable, est formé de galets ou cailloux roulés. Il reçoit :

L'*Arros*, qui vient des montagnes de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), baigne Villecomtal, arrose une plaine très-fertile qu'elle irrigue en partie, reçoit le Bouès, passe à Plaisance et afflue au-dessus de Riscle;

Le *Bergons;*

Le *Saget;*

Le *Larcis*, augmenté du Lées.

Enfin (hors du département), la *Midouze*, formée par deux rivières : la *Douze*, qui naît près du hameau de Cabiro (canton de Marsiac), arrose Manciet, Campagne, Larrée et Cazaubon, et se grossit du Beyron et du Luby; le *Midou* qui, né dans le même canton, baigne l'Ouslitges, Bouzon, Nogaro, Panjas et reçoit la Ribérette, la Naule ou Midouzon, l'Izaute et le ruisseau de l'Estang. La réunion de la Douze et du Midou a lieu à Mont-de-Marsan (Landes), où se forme la Midouze, qui afflue dans l'Adour, à 6 kilomètres en aval de Tartas.

CANAUX. — La Baïse est canalisée dans son cours inférieur jusqu'à Condom; outre ce canal navigable, il en existe plusieurs autres servant à l'irrigation; ce sont : le canal de Plaisance, arrosant 1,500 hectares; le canal de Rouges, arrosant 78 hectares; le canal des Moulins (202 hectares); et enfin les canaux d'irrigation de la Neste, qui alimentent les principaux cours d'eau du département.

ÉTANGS. — Les étangs sont très-nombreux, principalement dans les communes de l'Isle-Bouzon, d'Auze, de Manciet, de Séaille, de Margouet-Meymes, de Nogaro, etc.

CLIMAT. — Le département du Gers appartient à la région climatérique dite girondine ou du sud-ouest. La température y est variable; chaude à l'excès pendant l'été, très-froide en hiver, et souvent dès la fin de novembre.

Le maximum du froid est — 10°; celui de la chaleur est de + 35°. — L'hiver et le printemps sont les saisons les plus humides; l'automne est celle dont la température est la plus agréable. La hauteur moyenne des pluies est de 888 millimètres. Le vent du sud-est appelé vent d'*Autan*, est le plus redoutable; il produit à peu près les mêmes effets que le mistral des Provençaux; il arrête la respiration et répand dans tout le corps un malaise qui se communique au moral.

Vie moyenne : 36 ans et 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES.

1° MINÉRAUX. — Le département est assez pauvre en produits minéraux; on y trouve des gisements de fer insignifiants; des carrières de marbre rouge et vert; du gypse, de la marne, de la pierre à bâtir, de l'argile à potier, du sable pour verrerie; enfin, aux environs de Condom, de Castagnère et de Saint-Jean-le-Comtal, des masses considérables de spath fusible, propre à la composition du verre et à la couverture des faïences.

Eaux minérales. — Sources de Castéra-Verduzan, du Barbotan, de Lavardens, du Masca, de Ramouzens, du Mourra, de l'Isle-de-Noé et de Bassoues.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales plus que suffisantes; choux et légumes; oignons, aulx, chan-

vre, lin; vignes, cerisiers, noyers et arbres à fruits de toute sorte; mûriers; aubépine, églantier, troëne, houx, cornouiller. La principale forêt du département est celle de Ramiex, commune de Paouillac, arrondissement de Lectoure; elle contient plus de 1,000 hectares. On trouve dans les forêts, le chêne, l'orme, le tremble, le charme, le frêne, le bouleau et l'érable.

3° Animaux. — Races de moutons améliorées; gros bétail; chevaux estimés pour la cavalerie légère; mulets élevés pour l'exportation en Espagne. Volailles; canards et oies d'une grosseur remarquable. Loups et renards, devenus rares; belettes, fouines et putois plus communs. Quelques blaireaux et quelques loutres; peu de gibier à poil; mais abondant gibier à plume; beaucoup d'oiseaux de proie: épervier, milan et buse. Peu de poisson; on pêche, en avril, une espèce de sardine d'un goût amer, à laquelle les habitants donnent le nom *Siéjo*

VOIES DE COMMUNICATION

8 routes nationales (417 kilom.); 22 routes départementales (604 kilom.); 2,712 chemins vicinaux (7,330 kilom); — 1 rivière navigable (10 kilom.).

CHEMINS DE FER

Le département du Gers n'est encore desservi que par deux voies ferrées, embranchements du réseau du Midi. A ces deux lignes il faudra bientôt en joindre une troisième qui ira d'*Auch à Toulouse*. Voici le tableau des chemins de fer actuellement existants.

DE MORCENX A BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Stations.	Dist. de Bordeaux.
Saint-Germé.........	189 kilom.
Riscle..............	195

D'AGEN A TARBES

Stations.	Dist. d'Agen.	Dist. de Tarbes.
Castex-Lectournois..	28 kilom.	126 kilom.
Lectoure..........	36	117
Fleurance..........	46	108
Montestruc.........	52	101
Sainte-Christée.....	57	96
Rambert-Pr.........	62	91
Auch..............	70	84
St-Jean-le-Comtal..	79	74
L'Isle-de-Noé......	91	63
Mirande...........	98	55
Laas..............	107	46
Miélan............	114	39
Villecomtal-s.-Arros.	127	30

AGRICULTURE. — Presque exclusivement agricole, ce département produit en général tout ce qui est nécessaire à la subsistance. Mais sa principale fortune consiste dans ses 94,000 hectares de vignes qui produisent de bons vins d'ordinaire, parmi lesquels on cite les crus de Miélan, Plaisance, Vertus, Viella et Villecomtal. Une partie de la récolte en vins est convertie en eau-de-vie; c'est le célèbre *Armagnac*, donc la réputation vient immédiatement après celle du Cognac. Il se distille, chaque année, plus de 550,000 hectolitres de vins qui produisent environ 80,000 hectolitres d'eau-de-vie, principale ressource agricole du pays.

Le Gers comprend 221,000 hectares en céréales; 22,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 21,000 en prairies artificielles; 56,000 en prairies naturelles; 31,000 en pâturages; 56,000 en bois et forêts; 76,000 en jachères; le tout représentant une valeur d'environ 115 millions de francs.

295,000 moutons, 145,000 bêtes à cornes (principalement de race gasconne), 56,000 porcs, 17,000 chevaux, 6,000 ânes et mulets, 1,600 boucs, chèvres et chevreaux, sont estimés 47 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie est peu active; à part les nombreuses distilleries et une verrerie, située dans la forêt du Ramiex, près de Lectoure, on ne trouve dans le département aucun établissement industriel important. Quelques scieries de marbre, des fours à chaux, 1.150 moulins à farine (à vent et à eau), des tanneries, des scieries de planches, des fabriques de toile de coton et de fil, tels sont les seuls établissements que l'on puisse citer. On prépare en grand les salaisons et les conserves de volailles pour l'exportation. On compte 11 machines à vapeur d'une force totale de 42 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte surtout ses eaux-de-vie, qui vont principalement aux Etats-Unis; ses mulets, en Espagne; ses conserves de volailles et ses bêtes à laines.

C'est le département qui consomme le moins de houille; il en importe à peine 5,800 quintaux métriques (25,800 fr.) provenant d'Angleterre (2,600 quint mèt.), de Carmaux (3,800), et d'Alais (100).

Le commerce intérieur, tout de détail, a lieu dans les foires, parmi lesquelles les plus importantes sont celle d'Auch (foire et *refoire* d'après la Nativité), celle de novembre, à Gimont, celle du 7 janvier et du 11 novembre à Lectoure, celle du 1er lundi après la Saint Denis, à Mirande.

POPULATION. — De 1800 à 1860, la population du département du Gers (dont une partie importante a été distraite, en 1808, pour la formation du Tarn-et-Garonne) n'a augmenté que de 25,000 habitants. Le dernier recensement a constaté une diminution de 10,975 habitants. La population n'est plus que de 284.717 habitants. Sous ce rapport, le département est le 66e de France. La densité est de 45 habitants par kilomètre carré et, à ce point de vue, il est le 71e.

L'habitant du Gers est franc, énergique, passionné et brave; il montre une certaine tendance à abandonner ses travaux agricoles pour courir vers les centres industriels. Son esprit est vif et gai, mais peu entreprenant; ses mœurs sont simples, frugales, économes et hospitalières; sa constitution est robuste, sa démarche hardie, son teint vif et coloré, ses cheveux noirs et souvent crépus.

Dans les campagnes, le mélange des dialectes languedocien et gascon ont produit un patois énergique, imagé et riche en onomatopées bizarres.

HISTOIRE. — Le département du Gers a été formé en 1790 du *Condomois*, de l'*Astarac*, de la *Lomagne*, de l'*Armagnac* et d'une partie du *Comminges*. Ce territoire était occupé, avant la conquête romaine, par différentes peuplades d'origine ibérienne: les *Auscii*, qui habitaient Auch, les *Elusates* et les *Lectorates*, qui avaient Eauze et Lectoure pour capitales; enfin, du côté de Condom, les *Nitiabriges*. Ces territoires furent compris dans l'Aquitaine, puis dans l'Aquitaine troisième et dans la Novempopulanie.

Quand les Gaules furent envahies, les Visigoths réunirent ce pays à leur royaume et le gouvernèrent paisiblement jusqu'au sizième siècle. A leur domination succéda celle des Franks qui, au bout de quatre-vingts ans, devait, dans ces contrées, être remplacée par celle des Vascons. Après avoir défait et tué Bladoste, duc de Bordeaux envoyé contre eux par Chilpéric, ils s'établirent sur les rives de l'Adour. Plus tard ils se répandirent dans toute la Novempopulanie.

Charlemagne réunit cette province et l'Aquitaine à son empire et forma le comté de Fezensac (*Fedentiacus comitatus*), dont une partie fut détachée en 920 pour former un second comté, le comté d'Armagnac.

En 1140, le seigneur de Fezensac étant mort sans héritier direct, son domaine passa aux comtes d'Armagnac. Ceux-ci devinrent alors aussi riches que redoutables.

Dans la suite, par une politique dont des mariages avantageux formaient le principal ressort, les comtes d'Armagnac agrandirent sans cesse leurs possessions, et deux cents ans plus tard, Jean Ier pouvait s'intituler comte d'Armagnac, de Fezensac, de Carlat, de Lomagne, de Charolais, de Rhodès et de Gavre.

Au quatorzième siècle, les Armagnacs devinrent les chefs du parti français dans le Midi. Jean III était capitaine général des armées française, au delà de la Loire. Il combattit les routiers qui ravageaient le pays et les détruisit presque complètement. Bernard VII, son frère et successeur, épousa la nièce du roi de France Charles V, et maria sa fille au duc d'Orléans, le chef du parti qui résistait énergiquement au duc de Bourgogne. Le duc d'Orléans, — fils du prince assassiné rue Barbette, — était alors trop jeune pour prendre la direction de son parti; ce rôle revint à son beau-père, d'Armagnac, dont le nom fut bientôt celui du parti. Bernard VII devint le maître de Paris; en 1413, le roi le fit connétable; mais cinq ans plus tard, les Bourguignons s'étant, par surprise, emparé de Paris, Bernard et tous ceux de son parti furent égorgés.

Après cet horrible massacre, les comtes d'Armagnac ne furent pas moins puissants. Jean IV, successeur de Bernard, agrandit encore ses domaines et acheta au duc de Bourbon le comté de l'Isle-en-Jourdain. Son fils Jean V demeura célèbre par ses crimes.

Epris d'un amour incestueux pour sa sœur Isabelle, il fit faire une fausse dispense, par Ambroise de Cambrai, référendaire de la cour de Rome et l'épousa solennellement. Son chapelain fut obligé, sous peine de mort, de bénir cette union criminelle. Cependant le pape et le roi en ayant été instruits, il fut traduit devant le Parlement et condamné pour meurtre, pour inceste et pour faux. Il se déroba par la fuite. Réintégré dans ses domaines par Louis XI, il le paya d'ingratitude et contribua à former contre lui la *Ligue du bien public*. Le roi l'accusa de haute trahison et envoya contre lui une armée qui s'empara de toutes ses places, et le réduisit à s'enfuir en Espagne. En 1471, le comte ayant reparu à Lectoure, comme lieutenant général du duc de Guienne, frère rebelle du roi, Louis XI le fit assiéger et mettre à mort par le cardinal d'Alby. Il ne laissait pas d'enfants légitimes; son frère Charles prit le titre de comte d'Armagnac, mais il fut fait prisonnier par les troupes royales et ne garda ses domaines qu'à des conditions humiliantes. Il mourut également sans postérité.

Cependant, du second fils de Bernard VII, du comte de Pardiac, était issue une seconde branche de la famille, qui, depuis le mariage de ce Bernard avec Eléonore de Bourbon, duchesse de Nemours, avait pris le nom d'Armagnac-Nemours. Leur fils Jacques d'Armagnac, comblé des faveurs de Louis XI qui l'avait fait grand connétable, imita l'ingratitude de Jean V. Le roi le fit assiéger dans le château de Carlat, le fit prisonnier, l'enferma à Lyon, au château de Pierre-Scise, puis dans une cage de fer de la Bastille, et enfin le fit décapiter.

Il n'existait plus d'autre héritier qu'un petit-fils d'une sœur de Jean V, qui portait le titre de duc d'Alençon; François Ier lui fit épouser sa sœur Marguerite de Valois, à la condition qu'à défaut de postérité, le comté reviendrait à la couronne. Le duc d'Alençon mourut sans laisser d'enfants, mais le comté resta à Marguerite qui l'apporta en dot à Henri d'Albret, roi de Navarre. Ce fut ainsi que ce domaine arriva dans la famille d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV et qu'à l'avènement de ce dernier, il fut défini-

tivement réuni à la couronne. La plus grande partie des domaines d'Armagnac se trouve aujourd'hui dans le département du Gers.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Gers (chef-lieu Auch) est divisé en 5 arrondissements, 29 cantons et 465 communes. Il est compris dans la 10e inspection des ponts et chaussées ; dans la 22e conservation des forêts (Pau) ; dans l'arrondissement minéralogique de Bordeaux (division du sud-ouest) ; dans la 7e région agricole (sud-ouest).

Il forme la 3e subdivision de la 13e division militaire (Bayonne), du 6e corps d'armée (Toulouse). La compagnie de gendarmerie du département appartient à la 13e légion (Toulouse).

Les tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce ressortissent à la cour d'appel d'Agen.

Auch est le siége d'un archevêché qui a pour suffragants les évêchés d'Aire, Tarbes et Bayonne. Le département forme le diocèse d'Auch qui comprend 29 cures, 449 succursales, 126 vicariats, un grand et un petit séminaires à Auch.

Les protestants, peu nombreux, possèdent, à Mauvesin, un oratoire, annexe de l'église consistoriale de Montauban.

L'instruction publique, qui est dans le ressort de l'adémie de Toulouse, comprend un lycée et un cours normal d'instituteurs à Auch, un collége communal à Condom et 773 écoles primaires.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT D'AUCH. — *Auch* (lat., 43° 38′ 50″ ; long., 1° 45′ 8″ O.), *Cliberris civitas*, *Augusta Auxiorum*, chef-lieu du département du Gers, est situé à 681 kilomètres sud de Paris, sur la rive droite du Gers. Avant la conquête romaine, elle était la capitale des *Auscis* ou *Ausks*, et se nommait *Cliberris*. Les Romains créèrent au sud-est de cette ville une colonie qu'ils appelèrent *Augusta Auxiorum*. Ces deux villes contiguës finirent par se réunir et former une cité considérable que la civilisation latine embellit de ses œuvres d'art et enrichit de son industrie. Elle était traversée par la voie de Toulouse à Bordeaux et par celle de Saint-Bertrand de Comminges.

Au troisième siècle, Auch se convertit au christianisme ; son premier évêque, Citerius, date du quatrième siècle. Les Visigoths supprimèrent l'évêché et les Francs furent d'autant mieux accueillis. Clovis rétablit le siége épiscopal et fonda le monastère de Saint-Martin. En 732, cette ville fut ravagée par les Sarrasins et, en 834, par les Normands, qui la détruisirent presque entièrement. La ville romaine fut abandonnée; une ville nouvelle s'éleva sur la pente de la colline que Guillaume de Garcie, comte de Fezensac, couronna d'un château fort. L'évêché fut érigé en archevêché et ses prélats exercèrent une influence considérable. Cependant leur autorité fut bravée pendant toute la durée du douzième siècle par les moines de Saint-Orens. Ces bons pères possédaient l'unique cimetière d'Auch et en tiraient un revenu certain, régulier, dont la prospérité publique, si grande qu'elle fût, ne pouvait tarir les ressources. L'archevêque proposa la création du cimetière de Sainte-Marie. Les moines réclamèrent leur monopole ; le prélat passa outre. Deux partis se formèrent, prêts à en venir aux mains. Le pape Calixte II, devant qui le différend fut porté, condamna les moines. Alors, ceux-ci furieux prirent les armes, et le jour où l'archevêque, au sortir de la messe, allait solennellement bénir le nouveau cimetière, ils se précipitèrent dans la cathédrale, suivis de leurs partisans. Un tumulte s'en suivit ; les assaillants faisaient pleuvoir des flèches sur le clergé et les fidèles ; il y eut de nombreuses victimes ; l'évêque de Tarbes fut blessé au pied ; une flèche perça le corporal de l'autel. Cependant on avait fermé les portes derrière les assaillants dans l'espoir de les faire prisonniers; alors ces furieux allumèrent des torches et tentèrent d'incendier l'église. Le peuple accourut ; cette tentative criminelle fut déjouée et les moines de Saint-Orens regagnèrent comme ils purent leur monastère. Inutile d'ajouter que le cimetière Sainte-Marie fut définitivement consacré.

Parmi ses prélats, Auch compta des membres de la famille d'Armagnac ; mais ceux-ci furent souvent en hostilité avec leurs parents. Ainsi, Bernard IV tenta de déposséder son beau-frère pour le remplacer par un de ses fils. Il dévasta plusieurs fois l'église et l'évêché, pilla les meubles de son beau-frère et le réduisit enfin à aller en Terre-Sainte, où il mourut.

Dès le douzième siècle, la ville d'Auch avait des franchises municipales dont elle se montra toujours très-jalouse. Les comtes d'Armagnac, qui ne respectaient rien, prêtaient serment de les respecter, ainsi que les archevêques. Plus tard, les rois de France leur rendirent le même hommage. En 1289, la municipalité fit bâtir l'hôtel de ville surmonté d'une *mirande*, et on y établit « une arche ou coffre où furent mis tous les livres et papiers des sieurs consuls et citoyens de la dite ville, relatifs à toutes les affaires et ordonnances municipales. » Le treizième siècle fut marqué à Auch par la querelle qui s'éleva entre les consuls, défenseurs des intérêts du peuple, et les chanoines, possesseurs du moulin de Filère, qui abusaient de leur monopole. Les consuls frappèrent le moulin d'interdit et l'official les excommunia. Au quatorzième siècle, afin de résister aux Anglais, la ville d'Auch augmenta ses fortifications et étendit son enceinte dans laquelle furent compris les châteaux du comte et de l'archevêque et le couvent de Saint-Orens. En 1473, elle fut prise par l'armée de Louis XI sans avoir pu se défendre, parce que Jean V l'avait dégarnie de troupes pour s'enfermer dans Lectoure.

Au seizième siècle, un incident assez curieux s'y produisit à l'entrée du cardinal de Tournon. Ce prélat venait d'être appelé au siége archiépiscopal d'Auch. Selon un usage fort répandu, il devait faire son entrée sur une mule et être conduit à son palais par un seigneur de la ville qui, ensuite, lui servait d'échanson; en récompense, la mule et la vaisselle de l'archevêque lui appartenaient. Le baron de Montaut remplit cet office, mais son désappointement se changea en fureur lorsqu'il vit qu'au lieu de vaisselle d'or et d'argent le cardinal se servait d'une vaisselle de verre. Il saisit un bâton et la mit en pièces. M. de Tournon indigné quitta Auch sur le champ. Peu après, la ville fut en proie à la guerre de religion. Sa première révolte fut réprimée par Montluc. Dans la suite, les calvinistes la reprirent et pillèrent les églises et les couvents.

Dans le siècle suivant on acheva de construire la cathédrale. Au treizième siècle, la ville fut débarrassée de ses fortifications ; et son intendant, M. d'Etigny, qui s'acquit tant de droits à la reconnaissance du pays, y fit établir des manufactures de drap, de faïence et des minoteries. Il ouvrit des débouchés à son industrie, créa des routes, pava et éclaira les rues et fit élever plusieurs édifices publics.

Pendant la Révolution, Auch terrorisée, eut la guillotine en permanence pendant un an sur la place de la *Fraternité*.

Sous le Consulat et l'Empire, la ville recouvra sa prospérité. De cette époque datent les créations d'un athénée, d'une école centrale, d'une société d'agriculture et de plusieurs filatures. en 1808, Napoléon lui accorda une subvention pour réparer ses monuments et établir des fontaines publiques. A la chute de l'Empire, Auch reçut les Anglais sans résistance et devint le théâtre des excès de la réaction royaliste.

Auch possède un monument remarquable, sa cathédrale de Sainte-Marie est classée parmi les édifices historiques. On y admire ses verrières, ses stalles, son jubé, sa crypte et un sarcophage mérovingien. On y remarque l'escalier de la Poterne, qui a plus de deux cents marches et sert à mettre en communication la ville basse avec la ville haute.

Outre sa cathédrale, le chef-lieu du département du Gers renferme plusieurs monuments intéressants. L'église Saint-Orens, la tour de César ou d'Ante (quinzième siècle), l'archevêché (dix-huitième siècle), le lycée (ancien collége des jésuites), le séminaire, un bel asile d'aliénés, les archives et le cabinet d'histoire naturelle (dans le séminaire) et la bibliothèque (20,000 volumes), dans une chapelle des carmélites qui date de la renaissance. Sur la place d'Etigny on a élevé une statue à M. d'Etigny.

Auch est la patrie du duc de Roquelaure, de l'amiral Villaret-Joyeuse et du comte de Lagrange.

Gimont. — Cette petite ville, située à 22 kilomètres à l'est d'Auch, sur la Gimone, doit son origine à une abbaye et son nom à celui de la rivière. Elle possède une église gothique assez remarquable.

Vic-Fezensac. — Vic Fezensac ou Vic-sur-Losse est située à 28 kilomètres nord-ouest d'Auch, sur la rive gauche de la Losse. Cette petite ville est d'origine ancienne; Clovis y fit construire une église. Les comtes de Fezensac en firent leur résidence. Elle fut plusieurs fois saccagée pendant les guerres de religion.

2° ARRONDISSEMENT DE CONDOM. — Condom, *Condomium*, est situé à 25 kilomètres ouest d'Auch, sur la Baïse. On croit qu'elle fut fondée vers 721 par plusieurs chefs gascons qui obtinrent d'Eudes, roi d'Aquitaine, une concession de territoire. Mais cette opinion est contraire à celle des abbés qui prétendirent toujours que l'abbaye avait existé avant la ville et lui avait donné naissance.

Ville et monastère furent brûlés par les Normands. Le fils du duc Gomband rebâtit le monastère et donna le bourg aux bénédictins, en 1011. Il y ajouta des terres considérables. La ville, à son tour, put renaître de ses cendres et elle prit un si rapide accroissement qu'en 1180 ses habitants réclamèrent de l'abbé une charte municipale. Peregrinus (c'était le nom de l'abbé), préféra appeler le comte de Toulouse et lui céda la moitié de son autorité.

Lors de la croisade contre les Albigeois, les catholiques furent blessés de l'attitude que prit l'abbé de Condom et firent raser ses fortifications. Peu après on les rebâtit.

Sous la domination anglaise, la ville de Condom obtint d'Edouard Ier des priviléges étendus. Le pape érigea l'abbaye en évêché. Cependant la ville fut très-disputée par les Français, qui s'en emparèrent plusieurs fois. En 1450, le duc d'Anjou lui octroya une charte des plus libérales.

Au seizième siècle, Condom fut pour la Réforme. Montluc la prit et les protestants la reprirent. Ces assauts furent suivis des dévastations ordinaires. Au dix-septième siècle, cette ville eut l'honneur d'avoir Bossuet pour évêque pendant un an. La révocation de l'édit de Nantes porta à son industrie un coup funeste.

Condom est la patrie de Scipion Dupleix et de Salvandy.

Eauze. — Eauze, *Eluza*, est situé à 29 kilomètres sud ouest de Condom. Cette petite ville était l'ancienne capitale des *Elusates*, lorsque César en fit la capitale de la troisième Aquitaine ou Novempopulanie. Elle était parvenue à

un haut degré de prospérité, mais les Goths la ruinèrent. Sous les Francs et les Gascons elle se releva, et les Sarrasins, après l'avoir saccagée, la laissèrent, sans défense, à de nouveaux envahisseurs, les Normands, qui achevèrent sa destruction. Cependant elle fut de nouveau reconstruite.

Henri IV, alors qu'il n'était que simple roi de Navarre, faillit y être fait prisonnier dans une émeute.

Barbotan. — Barbotan, situé à 32 kilomètres ouest de Condom, doit son origine, son nom et a célébrité à ses eaux thermales. On s'y plonge ans des boues de 36 degrés centigrades qui sont, dit-on, excellentes pour la guérison des rhumatismes. Elles ont eu une très-grande vogue aux quinzième et seizième siècles.

Son église du onzième siècle est remarquable.

3° Arrondissement de Lectoure. — Lectoure, *Lectora*, est situé à 36 kilomètres nord d'Auch, sur une roche escarpée que baigne le Gers. Cette ville est d'origine Ibère et primitivement se nomma *Ligorra* (Haute-terre). Les Phéniciens et les Grecs l'appelèrent *Lacurra*. A la même époque, cette ville était la capitale des *Lactorates*. Ce peuple, dirigé par des chefs vascons, opposa aux Romains une longue résistance en leur faisant, dans leurs bois et dans leurs montagnes, une guerre de partisans. Mais il fallut céder au plus fort. Lectoure devint une des cités municipales de la Gaule. On y a retrouvé l'inscription d'un taurobole, ou sacrifice de taureaux offert, pour la conservation de la « maison divine » de Gordien III et de l'impératrice Tranquillina. Voici cette inscription : ***Pro salute et incolumitate domus divinæ R. P. Lectorat. Taurobolæ fecit.***

Rendue presque imprenable par sa situation et ses remparts, cette ville n'eut pas beaucoup à souffrir des premières invasions barbares. Elle se soumit aux Visigoths, échappa aux Sarrasins, mais elle fut prise, pillée et détruite par les Normands, en 844. Lectoure se releva et devint, un siècle plus tard, le chef-lieu de la vicomté de Lomagne. Son premier vicomte fut Odoat, en 960. Ces seigneurs redoutables partageaient leur autorité avec les évêques qui exerçaient une sorte de souveraineté municipale.

La ville jouissait de priviléges importants.

Elle appartint, par un mariage, à la maison d'Armagnac. Les comtes d'Armagnac en firent souvent leur résidence. Jean V s'y enferma, espérant s'y échapper à Louis XI ; nous avons raconté plus haut comment il y fut pris, par ruse, et mis à mort. Maître du repaire des Armagnac, le roi voulut en finir avec cette race et les exterminer jusqu'au dernier, mais il employa des moyens plus dignes de Jean V que de lui. Il fit conduire la veuve du comte d'Armagnac, la malheureuse Jeanne de Foix, au château de Buzet, près de Toulouse, et là, elle fut contrainte de prendre un breuvage qui la fit avorter et la tua elle-même deux jours après.

Au siècle suivant, la Réforme attira sur Lectoure des calamités nouvelles. Cette ville embrassa de bonne heure les doctrines calvinistes; Montluc vint l'assiéger; la garnison, trop faible, capitula, et Montluc lui envoya des otages. Des soldats protestants tirèrent sur ces otages. Montluc, furieux de cette trahison, fit pendre tout ce qui lui tomba sous la main. Quatre cents huguenots, enfermés dans Terraube, furent massacrés. Montluc mit garnison dans Lectoure; mais après lui, la ville fut de nouveau au pouvoir des protestants. Elle fut une des places de sûreté accordées par l'édit de Nantes et, par un article secret, les protestants pouvaient y tenir une garnison aux frais du roi. En 1620, le gouverneur se fit catholique et rendit la place à Louis XIII.

C'est à Lectoure que Montmorency, vaincu et blessé, fut transporté après le combat de Castelnaudary. Il en sortit pour être décapité à Toulouse.

Lectoure ne possède aucun édifice historique. Cette ville est la patrie de Lannes et de Subervie. Elle a élevé au glorieux maréchal une statue en marbre blanc.

On y trouve quelques vestiges de constructions romaines, une fontaine antique consacrée à Diane et la promenade du Bastion, d'où l'on jouit d'une belle vue.

Fleurance. — Fleurance (*Florens, Florentia*) est une jolie petite ville située à 11 kilomètres sud de Lectoure, sur le Gers. Cette ville possède une église gothique du quatorzième siècle classée parmi les monuments historiques.

Mauvezin. — Mauvezin (*Malvesium*), à 34 kilomètres sud-est de Lectoure, est une petite ville rès-ancienne qui a été la capitale du Fezenzaquet. On y remarque les ruines d'un château fort des comtes de Fezensac.

4° Arrondissement de Lombez. — Lombez (*Lombaria, Lomberium*). Cette ville est située à 36 kilomètres sud-est d'Auch, sur la petite rivière de la Gosse. Lombez doit son origine à un monastère fondé, en 793, sur les bords de la Save par les religieux de Saint-Thiberi. Notre-Dame de la Save, devenue fort riche, fut obligée de se donner au chapitre de Toulouse pour échapper à l'avidité des comtes de Comminges. Le pape Jean XXII choisit Lombez pour ériger un des douze évêques qu'il institua en France. Cette faveur fut une fortune. Au seizième siècle, Lombez se fit calviniste. La Saint-Barthélemy y fut exécutée, et ce massacre fut vengé par Montgomery, qui égorgea ensuite la population catholique. Lombez possède une église du quatorzième siècle, construite en briques, classée parmi les monuments historiques.

Isle-en-Jourdain. — L'Isle-en-Jourdain (*Insula Jordani*) est une petite ville située à 22 kilomètres nord-est de Lombez. Elle doit son nom à l'île située en face d'elle, dans la Save, et à la maison de Jourdain qui la posséda. En 1323, Philippe le Bel la confisqua sur son seigneur, le sire de Casaubon. Guillaume de Nangis rapporte ainsi le fait. « Il y avait, dit-il, au pays de Toulouse un haut et puissant baron nommé Jourdain de l'Isle, seigneur de Casaubon, qui avait épousé une nièce du pape. Cet homme, très-noble par sa naissance, mais très-vil par sa conduite, avait déjà été cité devant la cour du roi pour dix-huit accusations, dont chacune, suivant la coutume de France, était digne de mort.

« Le roi lui remit sa peine, avec miséricorde, à la prière du seigneur pape; mais Casaubon, méconnaissant un tel bienfait, continua d'entasser crime sur crime, outrageant les jeunes filles et les religieuses, pillant les moutiers et les voyageurs, soudoyant force larrons et meurtriers, et favorisant les brigands. Il osa même assommer, de son propre bâton fleurdelisé, un sergent royal qui venait le citer à comparaître en parlement. » Il lui fallut enfin se rendre à Paris où le parlement le condamna. Il fut enfermé au Châtelet et pendu à Montfaucon « vêtu des draps du pape Jehan dont il avait épousé la nièce, » ajoute la chronique.

L'Isle-en-Jourdain n'a rien conservé de ses fortifications, mais possède une église assez remarquable.

5° Arrondissement de Mirande. — Mirande (*Miranda*), jolie petite ville située à 24 kilomètres sud-ouest d'Auch, sur la rive gauche de la Baïse. Cette ville fut fondée en 1289 par trois seigneurs : Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Languedoc; Centulle, comte d'Astarac, et l'abbé de Berdoües. Mirande pendant la guerre de Cent-Ans resta constamment fidèle à la France, qui lui doit ses deux plus vaillants défenseurs, Lahire et Xaintrailles. Au seizième siècle, elle resta catholique et ne se laissa entraîner à aucun des excès fanatiques de cette époque. Mirande a conservé les débris de ses vieilles fortifications. Elle possède une église du quinzième siècle et des ruines intéressantes d'un couvent de cordeliers.

Il y a, à Mirande, un élégant établissement de bains.

Aignan. — Cette petite ville possède des ruines d'un ancien château des comtes d'Armagnac du onzième siècle.

Montesquiou. Montesquiou est situé à 11 kilomètres nord-ouest de Mirande. Cette ville fut la première des quatre baronies de Gascogne. La maison de Montesquiou a fourni à la France un cardinal, trois maréchaux et l'abbé de Montesquiou, ministre de Louis XVIII.

Bassoües. — Bassoües, à 16 kilomètres nord de Mirande, a conservé un donjon digne de l'attention des archéologues.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement d'Auch. — 6 cantons, 85 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Auch***, 2 cantons (12,500 hab.), ***Gimont*** (3,102 hab.), ***Jegun*** (1,930 hab.), ***Saramon*** (1,313 hab.), ***Vic-Fezensac*** (4,110 hab.).

2° Arrondissement de Condom. — 6 cantons, 87 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Condom*** (8,140 hab.), ***Eauze*** (4,390 hab.), ***Cazaubon*** (2,790 hab.), ***Montréal*** (2,730 hab.), ***Nogaro*** (2,435 hab.), ***Valence*** (1,630 hab.).

Principales communes : Estang (1,420 hab.), Gondrin (2,250 hab.), Manciet (1,916 hab.).

3° Arrondissement de Lectoure. — 5 cantons, 75 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Lectoure*** (6,080 hab.), ***Fleurance*** (4,115 hab.), ***Mauvezin*** (2,712 hab.), ***Miradoux*** (1,560 hab.), ***Saint-Clair*** (1,640 hab.).

La seule commune importante est Montfort (1,300 hab.).

4° Arrondissement de Lombez. — 4 cantons, 71 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Lombez***, (1,715 hab.), ***Cologne*** (850 hab.), ***l'Isle-en-Jourdain*** (4,950 hab.), ***Samatan*** (2,375 hab.).

5° Arrondissement de Mirande. — 8 cantons, 150 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Mirande*** (4,010 hab.), ***Aignan*** (1,700 hab.), ***Marciac*** (1,910 hab.), ***Masseube*** (1,805 hab.), ***Miélan*** (1,915 hab.), ***Montesquiou*** (1,705 hab.), ***Plaisance*** (2,035 hab.), ***Riscle*** (1,802 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (215 élèves), 1 collége communal (150 élèves) 10 institutions secondaires libres (840 élèves), 773 écoles primaires (27,000 élèves), 13 salles d'asile. — 156,000 habitants sont complétement illettrés, 10,000 savent lire seulement et 117,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 4 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 8 établissements hospitaliers. — Justice. 15 individus en moyenne sont punis pour crimes contre les personnes, 5 pour crimes contre les propriétés, 750 pour délits, 1,730 pour contraventions. — 756 affaires civiles et 1,050 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 3,900 affaires en justice de paix. — Prisons. 60 hommes et 20 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 40 hommes et 6 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA GIRONDE

SITUATION. — Le département maritime de la Gironde porte le nom que prennent à leur confluent la Dordogne et la Garonne, en se réunissant au Bec-d'Ambez, nom qui vient lui-même du tournoiement (*giræ undus*) que les eaux éprouvent au moment de leur réunion.

Ce département, de la région du sud-ouest, est compris entre 44° 12′ 16″ et 45° 35′ 50″ de latitude, et entre 2° 1′ 15″ et 3° 35′ 40″ de longitude ouest.

LIMITES. — Il a pour limites au nord, le département de la Charente-Inférieure; à l'est, ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au sud, celui des Landes, et à l'ouest, l'Océan.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Gironde est le premier. D'après le cadastre, il comprend 974,032 hectares; mais si l'on ajoute à ce nombre l'étendue du bassin d'Arcachon (15,529 hect.) et 45,328 hectares de dunes, côtes, étangs et marais répandus dans différents cantons, on trouve une superficie totale de 1,034,889 hectares.

Le territoire se divise, suivant la nature du sol, en

Sol marécageux.............	30,600 hect.
Sol sablonneux............	542,400
Sol de craie ou calcaire (pierreux)......	40,000
Sol de gravier..............	223,800
Sol argilo-sablonneux.......	155,000

TOPOGRAPHIE. — Le territoire, divisé en trois parties qui en rendent l'étude facile, est généralement uni, si l'on en excepte les dunes ou collines de sable marin accumulées le long des côtes.

La première partie, située à l'est de la Dordogne et de la Gironde, se compose de vastes plaines et de coteaux calcaires que se partagent les bois taillis, les vignobles, les champs et les pâturages. — Entre la Dordogne et l'Isle se trouve le *Libournais*, formé par des collines en partie calcaire; entre l'Isle et la Dronne, s'étend la *Double*, terre peu féconde, dont le point culminant atteint 108 mètres. Au nord de l'Isle et de la Dordogne, les dernières ramifications des collines de la Saintonge forment le *Fronsadais*; enfin, sur la rive droite de la Gironde, depuis Blaye jusqu'aux limites du département de la Charente-Inférieure, s'étend une vaste plaine appelée le *Marais*.

La deuxième partie, nommée l'*Entre-deux-Mers*, comprend la région d'entre Garonne et Dordogne; elle se compose de terrain éocène et miocène, en grande partie argileux et sablonneux, dont le point culminant atteint 138 mètres. Elle forme un plateau légèrement ondulé, pittoresque et varié, dont la fertilité est égale ou même supérieure à celle des bords de la Loire.

La troisième partie, la plus vaste, mais la moins fertile, s'étend sur la rive gauche de la Garonne et de la Gironde. La terre y est généralement sèche et aride, à l'exception d'une bande le long du fleuve. On trouve d'abord le *Bazadais*, vaste plateau coupé par des vallées profondes de 60 à 80 mètres. C'est dans le canton de Grignols que s'élèvent les plus hautes collines du département; l'une d'elles, à 3 kilomètres au nord-est de Grignols, atteint 152 mètres. C'est le point culminant du département. — La vallée de la Garonne n'est pas bordée de coteaux bien accentués; le sol s'y relève insensiblement vers le plateau des *Landes*, véritable désert qui occupe près de la moitié du territoire girondin, entre l'Océan, le Médoc, les marais à sangsues de Bordeaux et la vallée de la Garonne. Les landes, où l'on ne rencontre que des bruyères et des sables que l'homme dispute à la nature, en y semant du seigle et du maïs et en y plantant des forêts de pins, forment un plateau dont la pente va du sud au nord, et dont l'altitude atteint 130 mètres sur les frontières du département des Landes. Ce petit désert possède aussi ses oasis, étendues restreintes de territoire qui offrent çà et là de gras pâturages et une assez riche culture. Les eaux pluviales sont retenues, sur ce vaste plateau, par le peu de pente qu'il présente; elles y sont, en outre, arrêtées par une couche d'*alios* (tuf); c'est ce qui fait que les marais y sont innombrables. Toute la bande de terrain qui longe l'Océan est protégée contre la mer par des dunes qui atteignent 70 mètres (dune de Carcans), et dont la plus élevée (dune de Lescours, qui est la plus haute de France), mesure 89 mètres. Ces dunes, autrefois mobiles, ont été fixées par des plantations de pins, de genêts et d'arbustes vivaces. Derrière ces plantations et les dunes, les eaux croupissent en étangs. — Au nord des Landes, entre la Gironde et la mer, le territoire descend en pente douce jusqu'à la pointe de Grave. C'est la célèbre région du Médoc, qui produit les grands vins du département.

HYDROGRAPHIE. — 1° COTES. — La côte maritime du département commence à la pointe du Grave, et suit du nord au sud, une ligne droite non interrompue, qui ne présente aucun refuge aux navigateurs. Au sud seulement, entre le cap Ferret et la pointe d'Arcachon, s'ouvre un chenal qui donne accès dans le vaste bassin d'Arcachon.

2° COURS D'EAU. — Les eaux du département s'écoulent dans l'Océan par la Gironde et par le chenal d'Arcachon. Les cours d'eau sont les suivants :

La *Gironde*, véritable estuaire auquel on donne quelquefois le nom de bras de mer. Elle se forme, au Bec-d'Ambez, de la réunion de la Garonne et de la Dordogne, et s'étend sur une longueur de 80 kilomètres, pendant laquelle une suite d'îles et de bancs la partage en deux branches à peu près égales. Sa largeur est de 3,500 mètres à Blaye, 5,000 à Pauillac, 10,500 entre Mortagne et Goalée, 14,000 entre Saint-Vivien et Monards. Elle se resserre ensuite et ne présente plus à son embouchure, entre Royan (Charente-Inférieure) et la pointe de Grave que 5,000 mètres.

Lorsqu'on remonte le cours de la Gironde, on est tout d'abord frappé de la laideur de ses rives, qui ne présentent que des bruyères et des rochers; mais passé Blaye, le paysage devient admirable; partout le regard charmé rencontre de superbes campagnes, de belles prairies, des coteaux couronnés de vignobles qui font ressortir la blancheur de charmantes maisons de plaisance.

L'entrée de la Gironde est indiquée par deux phares; l'un construit en 1830 sur la pointe de Grave; l'autre, qui est le plus beau que nous ayons en France, semble sortir majestueusement du fond des eaux. Il s'élève à 6 kilomètres de la côte, en pleine mer, à l'ouest de la pointe de Grave.

Ce phare superbe, classé parmi les monuments historiques, fut commencé en 1584 et terminé en 1610 par Louis de Foix; on l'a remanié de nos jours. Ce n'est pas seulement une œuvre gigantesque, c'est aussi un édifice élégant. Au dessus d'un soubassement massif, se trouve une plate-forme, avec le logement des gardiens, un magasin, une forge, etc.; puis le phare s'élève à une hauteur de 72 mètres au-dessus du niveau de la mer; il se compose d'un rez-de-chaussée avec vestibule; d'un premier étage, avec la chambre dite du roi et d'un second étage avec une chapelle couverte d'une voûte en coupole. La portée du phare est de 43 kilomètres.

La *Garonne* vient du val d'Arran (Espagne); elle traverse les départements de la Haute-Garonne et du Lot-et-Garonne; après quoi elle entre sur celui de la Gironde et baigne Bordeaux, où sa largeur est de 660 mètres et où sa profondeur varie entre 6 mètres à marée basse et 12 mètres à marée haute. La marée remonte la Garonne jusqu'à Langon.

Près du Bec-d'Ambec, sa largeur est de 3,000 mètres, son parcours total est de 490 kilomètres, dont 97 sur le territoire du département de la Gironde.

Elle reçoit le *Dropt*, qui vient de la Dordogne, arrose Monségur et afflue à Casseuil, après un cours de 128 kilom; le *Ciron*, qui vient des Landes, traverse le Lot-et-Garonne, arrose sur le territoire de la Gironde, Saint-Michel de Castelnau, Villandraut, Sauterne, Pujols et afflue entre Preignac et Barsac.

La *Dordogne* descend du Mont-Dore (Puy-de-Dôme), traverse les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne, limite un instant le département de la Gironde, entre sur le territoire de ce département, baigne Castillon, Libourne, Cubzac et se joint à la Garonne au Bec-d'Ambez, après un cours total de 465 kilomètres, dont 109 appartiennent au département. La marée remonte jusqu'à Libourne, en produisant, à certaines époques, le phénomène connu sous le nom de *Mascaret*. Le Mascaret se compose d'une lame d'eau, haute de 1 à 3 mètres, qui se forme dans les basses eaux en août et septembre, au Bec-d'Ambez, et remonte la rivière avec un bruit assez fort, renversant ou submergeant tout ce qui s'oppose à son passage. Il suit le sinuosités du cours d'eau jusqu'au-delà de Peyrefite.

L'*Isle*, affluent de la Dordogne, vient des environs de Nexon (Haute-Vienne); elle traverse le département de la Dordogne et baigne, sur le territoire de la Gironde, les environs de Coutras et Guîtres; elle afflue près de Libourne, après un cours de 225 kilomètres dont 92 appartiennent au département.

La *Dronne*, affluent de l'Isle, vient également de la Haute-Vienne; elle afflue près de Coutras après 120 kilomètres de cours, dont 12 sur le territoire du département.

3 ÉTANGS ET MARAIS. — La baie d'Arcachon est quelquefois considérée comme un étang. Dans cette baie se déversent le canal de Lége, sorti de l'étang de Lacanau, et la petite rivière de Leyre. La baie communique avec l'Océan par une large entrée ouverte entre le cap Ferret et la pointe

d'Arcachon. Les chenaux sont d'un accès difficile, en raison des barres qui s'y forment. L'entrée en est signalée par un phare élevé en 1843 à la pointe du cap Ferret (feu fixe de premier ordre, 18 milles de portée). Au milieu du bassin se trouve l'île des Oiseaux, près de laquelle on a construit la principale ferme-école de l'État pour l'élevage des huîtres.

Entre les dunes et les landes se trouvent, parallèlement à la côte, une suite non interrompue d'étangs, dont deux fort considérables méritent une mention spéciale. Il y a d'abord l'étang de Carcans, qui mesure 16 kilomètres de long sur 4 de large, et ensuite l'étang de la Canau qui a 8 kilomètres de long sur 4 de large.

CLIMAT.

— Le climat est tempéré et appartient à la région girondine avec une grande tendance à l'humidité. Les hivers sont très-pluvieux et les étés orageux. A Bordeaux la température moyenne est de + 13° 6; celle de l'hiver est de + 5° 6; celle du printemps de + 13° 6; celle de l'été de + 21° 5 et celle de l'automne de + 13° 5. — La quantité annuelle de pluie est de 558 millimètres tombant en 150 jours, c'est-à-dire qu'à Bordeaux, il pleut presque la moitié de l'année.

Vie moyenne : 35 ans et 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux.— On n'exploite aucune mine de fer, mais on reconnu des indices de minerai dans l'arrondissement de Libourne, principalement dans la commune de Lussac. On exploite aux environs de Bordeaux des sables faciles à vitrifier; en plusieurs endroits, et notamment à Roques, Bourg et Langoiran, des pierres à bâtir et, dans l'arrondissement de Lesparre, des marais salants qui alimentent plusieurs salines parmi lesquelles on doit citer celle de Saint-Vivien. — Argiles, marne.

Sources. — Sources minérales près de Grignols, fontaine chaude près de la Brède, fontaine pétrifiante du Trou de l'Enfer, etc.

2° Végétaux.— Céréales insuffisantes pour les besoins de la consommation locale; fruits excellents : amandes, prunes, figues; tabac, garance, chanvre, colza, gaude; mûriers; vastes forêts dans les landes, où dominent le chêne, le chêne-liége, le pin, le sapin et le châtaignier. Mais la véritable richesse du pays est la vigne, dont nous reparlerons plus loin.

3° Animaux. — Les animaux domestiques sont de bonne race; on élève beaucoup d'abeilles. — Dans les forêts, où le gibier abonde, on trouve quelques chevreuils et quelques sangliers; les écureuils y sont nombreux. — Tous les poissons de mer se pêchent sur les côtes où les huîtres forment des bancs considérables dont s'approvisionne tout le midi de la France.

VOIES DE COMMUNICATION.

— 7 routes nationales (386 kilom.); 29 routes départementales (782 kilom.); 5,128 chemins vicinaux (11,228 kilom.). Six rivières navigables (381 kilom.).

L'extrémité du *canal latéral de la Garonne*, qui commence à Toulouse, aboutit à Castets, près de Langon, et remédie au chômage forcé de la navigation sur la Garonne, entre Toulouse et Bordeaux. L'Isle est, canalisée, ce qui porte à deux le nombre des canaux qui desservent le département, sur une longueur de 35 kilomètres.

CORRESPONDANCES MARITIMES

Bordeaux est en relations régulières avec presque toutes les grandes villes maritimes du monde. Voici la liste des bateaux à vapeur et des navires à voiles qui partent de ce port.

Compagnie des Messageries maritimes, quai de Bacalan, 19. — *Ligne du Brésil et de la Plata*, service circulaire; départ de Bordeaux le 20 de chaque mois.

STATIONS	Arrivées	PRIX		
		Chambre d'arrière	Chambre d'avant	Entre-pont
Lisbonne	23	200fr.	150fr.	90fr.
Dakar	30	700	500	250
Pernambuco	8	750	550	300
Bahia	10	800	550	300
Rio-Janeiro	13	850	600	300
Montevideo	19	1000	700	300
Buenos-Ayres	21	1000	700	300

Service direct, départ le 5 de chaque mois, avec station à la Corogue.

Compagnie de navigation a vapeur du Pacifique, pavé des Chartrons, 1.— 2 départs par mois.

Prix des passages, de Bordeaux à

STATIONS	1re CL.	2e CL.	3e CL.
Santander	75fr.	50fr.	30fr.
Viso	150	100	60
Lisbonne	200	125	90
Pernambuco, Bahia	750	500	300
Rio-Janeiro	850	550	300
Buenos-Ayres	1000	600	...
Montevideo	...	...	...

Les autres stations sont: Coronel, Valparaiso, Arica, Islay, Callao, Coquimbo, Huasco, Carrizal-Bajo, Caldera, Coblia, Iquique, Pisagua, Pisco, etc.

Pour lesquelles le prix des transports est uniformément de :

1re classe.	2e classe.	3e classe.
1875 fr.	1250 fr.	550 fr.

Prix payables en espèces et au comptant.

Agence générale des vapeurs, quai Louis XVIII, 16. Grande vitesse; départs réguliers, passages à prix réduits pour: Buenos-Ayres, Brésil, Monte-Video, Nouvelle-Orléans, New-York, San-Francisco, Havane, toutes les villes des Etats-Unis, Valparaiso, Lima, tous ports de la mer du Sud, les Indes, la Chine, la Cochinchine, le Japon, l'Océanie, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Calédonie, etc.

Bordeaux est en outre en relations régulières avec les villes et les pays dont la liste suit :

Brest, place de la Bourse, 3.

Guayaquil, Lima, Arica, Islay, Japon, Chine, Cochinchine, Colon, rue Lafayette, 9.

Bilbao, départ tous les 10 jours, allée de Chartres, 15.

Havre et Saint-Pétersbourg, tous les 7 jours, allées de Chartres, 15.

Hambourg, Brême et Allemagne, allées de Chartres, 15.

Réunion, Maurice, Pondichéry, Calcutta, rue Ausone, 20.

Guadeloupe, Martinique, Saint-Thomas, la Guayra, Porto-Cabello, Montevideo, Buenos-Ayres, rue Ausone, 20.

La Plata, cours du Chapeau-Rouge, 5.

Anvers, tous les 8 jours, allées de Chartres, 15.

Bruxelles, tous les 15 jours ; allées de Chartres, 15.

Rouen et Paris, tous les 8 jours, allées de Chartres, 15.

Londres, 1 ou 2 départs chaque mois ; allées de Chartres, 15.

Melbourne, Sydney, départs tous les 45 jours; rue Vergniaud, 49.

Dublin et Glasgow, les 5, 15 et 25 de chaque mois; rue Vauban, 12.

Liverpool, Londres et Bristol, ligne anglaise, 3 départs chaque mois; rue Foy, 21.

Australie, tous les mois; rue Esprit-des-Lois, 2.

Nantes (*Paquebots à vapeur de l'Ouest*), quai de Bourgogne, 6.

Nantes, tous les trois jours; allées d'Orléans, 38.

Rotterdam (*ligne hollandaise*), 2 départs chaque mois; rue Foy, 21.

Rouen (*paquebots Bordelais*), place de la Bourse, 3.

STEAMERS DE LA GARONNE

Les *Abeilles*, quai Vertical.
Les *Gondoles*, quai de la Douane.
Les *Hirondelles*, en face la Bourse.

BATEAUX VAPEUR DU BAS ET DU HAUT DE LA RIVIÈRE

Bureaux : quai Vertical, aux Pontons.

En été, 2 départs pour Pauillac et un départ pour Royan, chaque jour; 2 départs pour la Réole. — Deux départs chaque semaine pour Agen.

CHEMINS DE FER

Le département de la Gironde est sillonné de chemins de fer appartenant au réseau d'Orléans et au réseau du Midi. Les principales voies ferrées sont: celle de *Paris à Bordeaux* et celle de *Bordeaux à Cette et Marseille*. Autour de ces deux lignes principales en rayonnent plusieurs autres qui se trouvent dans le tableau suivant :

DE PARIS A BORDEAUX

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Bordeaux.
Les Eglisottes	517 kilom.	61 kilom.
Coutras	527	52
St-Denis-des-Piles	535	43
Libourne	543	36
Arveyres	548	31
Vayres	552	27
St-Sulpice-d'Igon	558	21
Saint-Loubès	561	18
La Grave d'Ambarès	565	6
Lormont	573	
Bordeaux { Bastide	578	»
Bordeaux { Saint-Jean	585	7

Bordeaux se trouve à 133 kilomètres d'Angoulême, 246 de Poitiers, 347 de Tours, 404 de Blois, 462 d'Orléans.

DE LIBOURNE A SAINT-ANTOINE-PORT-SAINTE-FOY

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de St-Antoine-Port-Ste-Foy.
Libourne	543 kilom.	37 kilom.
Saint-Émilion	551	28
Saint-Laurent-des-Combes	553	26
St-Étienne-de-Lisse	556	23
Castillon	560	18
La Mothe-Montravel (Dordogne)	566	13
Tête-Noire (Dordogne)	569	10
Vêlines (Dordogne)	572	6
St-Antoine-Port-Ste-Foy	578	»

DE COUTRAS A PÉRIGUEUX

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Périgueux.
Coutras	527 kilom.	76 kilom.
Saint-Médard	535	68

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

De Saintes à Blaye

Stations.	Dist. de la Roche-sur-Yon.	Dist de Blaye.
Saint-Mariens	258 kilom.	23 kilom.
Saint-Savin-de-Blaye	262	19
St-Christoly-St-Girons	268	13
Cars-St-Paul	276	5
Blaye	281	»

CHEMIN DE FER DU MÉDOC

Stations :	Dist. de Bordeaux.
BORDEAUX....	» kilom.
Bruges............	4
Blanquefort.	8
Ludon.............	15
Macau............	18
Margaux...........	25
Troyac-Soussan......	28
MOULIS............	32
St-Laurent-St-Julien..	41
PAUILLAC	47
Saint-Estèphe.......	52
Verteuil...........	56
St-Germain-d'Es.....	62
LESPARRE..........	67

La voie ferrée se continuera jusqu'au Verdon.

DE BORDEAUX A CETTE ET MARSEILLE

Stations	Dist. de Bordeaux.
BORDEAUX (St-Jean)...	» kilom.
Bègles............	6
Villenave-d'Ornon ...	7
Cadaujac	9
St-Médar-d'Ey.......	14
Beautiran..........	19
Portets	21
Arbanats	24
Podensac	28
Cérons............	30
Barsac	34
Preignac...........	37
LANGON...........	42
Saint-Macaire.......	45
St-Pierre-d'Aur	48
Caudrot	52
Gironde....	56
LA RÉOLE..........	61
Lamothe-Landéron...	67

Bordeaux se trouve à 79 kilomètres de Marmande, 136 d'Agen, 206 de Montauban, 257 de Toulouse, 348 de Carcassonne, 432 de Béziers, 476 de Cette et 659 de Marseille.

DE LANGON A BAZAS

Stations.	Dist. de Langon.	D ist. de Baas
LANGON..........	» kilom.	20 kilom.
Nizan-Villandraut ..	12	8
BAZAS............	20	»

DE NIZAN A SAINT-SYMPHORIEN

Ce chemin de fer, dont la longueur est de 18 kilomètres, ne compte pas de station intermédiaire. — Trajet en 45 minutes.

DE BORDEAUX A BAYONNE ET MADRID

Stations.	Dist. de Bordeaux	Dist. de Bayonne'
BORDEAUX.........	» kilom.	198 kilom.
Pessac	7	191
Gazinet..........	14	184
Pierroton.........	19	179
Croix-d'Hins	25	173
Marcheprime.......	29	169
Canauley....... ...	35	163
Facture	40	158
LAMOTHE....... ...	43	155
Caudos..........	52	146
Lugos............	63	135

Bordeaux se trouve à 148 kilomètres de Dax, 233 d'Hendaye, 236 d'Irun, 504 de Burgos, 625 de Valladolid et 867 de Madrid.

DE LAMOTHE A ARCACHON

Stations.	Dist de Bordeaux.	Dist. d'Arcachon.
LAMOTHE	40 kilom.	16 kilom.
Le Teichr.........	43	13
Gujan-Mestras......	47	9
La Hume..........	50	6
LA TESTE.........	53	3
ARCACHON.........	56	»

AGRICULTURE. — Le département de la Gironde est essentiellement agricole ; mais l'activité des habitants se tourne principalement vers la culture de la vigne ; celle des céréales ne vient qu'en seconde ligne. Les vignobles couvrent plus de la dizième partie du territoire (133,220 hectares) et l'on en augmente chaque jour la quantité. La réputation des *vins de Bordeaux* date de la domination anglaise. On ne sera point étonné de voir, dans notre récit historique du département, les habitants du Bordelais solidement attachés à la fortune de l'Angleterre, lorsqu'on saura que pendant plus d'un siècle, les étrangers firent la fortune d'un pays qu'ils dominaient absolument comme ils dominent aujourd'hui les Indes et, nous pourrions presque dire le Portugal ; ils se rendaient indispensables au commerce d'une contrée qui trouvait alors son intérêt à les soutenir. Les vins de Bordeaux, peu patriotes du reste, étaient presque inconnus en France ; ils quittaient leur patrie et couraient réjouir le cœur des riches habitants d'outre-Manche. Leur réputation y était répandue par cette légion de gascons qui avaient accompagné Guillaume le Conquérant et avaient reçu de lui des domaines sur la terre envahie.

La Gascogne dominait donc dans l'île autant par ses vins que par ses aventuriers. Lorsque les Anglais se virent définitivement chassés de la Gascogne, leurs approvisionnements devinrent difficiles et souvent impossibles ; ils commencèrent alors la fortune des vins de Portugal. Ceux de la Gascogne, ne régnant plus en Angleterre et étant peu connus en France, où l'on se contentait des produits de l'Orléanais, virent décroître leur valeur. Les premiers temps de l'occupation française furent certainement une époque désastreuse pour la Gascogne qui, du reste, manifesta son exaspération par des révoltes furieuses comprimées aussitôt avec férocité. Mais tout cela allait changer à l'arrivée d'Henri IV au trône de France. C'est ce roi galant et bon vivant qui mit en relief les vins et les cadets de Gascogne. Déjà, des routes ouvertes par un roi calomnié, Louis XI, avaient permis aux produits du Bordelais de venir à Paris lutter contre les vins de Bourgogne et détruire la réputation de ceux de l'Orléanais. Mais à Henri IV revient l'honneur de les avoir estimés à leur juste valeur et de les avoir préférés au Suresne. Depuis, leur réputation n'a fait que grandir ; elle est aujourd'hui universelle.

Les vins de Bordeaux se distinguent en crus classés et en crus non classés. Les crus classés comprennent les cinq catégories du Médoc, de Côtes, de Palus, d'Entre-deux-Mers et de Grave.

Les plus renommés sont ceux du *Médoc*, où 20,000 hectares de vignes produisent, en année commune, 82,000 hectolitres de vins. C'est sur le territoire médocain que se trouvent *trois grands crus* que l'on considère comme les premiers du monde : *Château-Margaux* (80 hectares produisant 100 tonneaux) ; *Château-Laffitte* (67 hectares) ; *Château-Latour* (42 hectares, produisant 90 tonneaux). Mais à côté de ces crus hors ligne, dont les produits sont à peu près introuvables dans le commerce, en existent une foule d'autres presque aussi supérieurs et que nous ne pouvons tous citer ; contentons-nous de rappeler les vignobles de : Château-la-Lagune (Ludon), Château-Giscours, Branne, Boyd, Issan, Palmer, Kirvan, Château-Rauzan, Saint-Laurent, Saint-Julien, Beychevelle, Château-du-Canet (Pauillac), Branne-Mouton (contigu à Château-Laffitte), Saint-Estèphe (le plus grand vignoble du Médoc).

Les *Côtes* sont situées sur la bande de la rive droite de la Gironde et sur les bords de la Dordogne ; on y trouve les crus de Saint-Georges, de Pommerol, de Saint-Laurent et les fameux vignobles des *côtes de Saint-Emilion* comprenant les coteaux de Saint-Emilion et ceux de Libourne ; en tout 1,049 hectares.

Les vins de *Palus* viennent sur les rives de la Garonne, aux environs de Bordeaux et les vins d'*Entre-deux-Mers* viennent entre la Garonne et la Dordogne. Le vignoble le plus célèbre de cette région est celui du Carbon-Blanc.

Enfin les *Graves* se composent d'un petit territoire caillouteux et graveleux sur la rive gauche de la Garonne, autour de Bordeaux. On y récolte principalement des vins blancs : *Sauternes*, *Barsac*, *Bommes*, etc., qui sont produits sur la jonction des arrondissements de Bordeaux et de Bazas.

Le vignoble rouge le plus important de cette région est celui de *Château-Haut-Brion*, dont les produits sont classés parmi les premiers crus.

Voici du reste, comment le commerce classe les vins de Bordeaux :

Grands vins de 1re classe.

Château-Margaux, Château-Laffitte, Château-Latour et Haut-Brion.

Grands vins de 2e classe.

Mouton, Rauzan, Léoville, Gruau-Laroze, Cos-Destournels.

Grands vins de 3e classe.

Kirvan, Lagrange, Langoa, Giscours, etc.

Les 4e et 5e classes comprennent une trentaine de crus.

Après les crus classés, on en compte un grand nombre d'autres moins importants, mais, justement estimés. Les vins blancs de Sauternes jouissent d'une réputation universelle.

L'industrie viticole a perfectionné et poussé jusqu'à ses dernières limites l'art de travailler les vins et de les conserver.

Les vins du Bordelais se distinguent surtout par leur humeur voyageuse ; ils se bonifient par les expéditions ; on embarque ceux du Médoc après la troisième ou la quatrième année et ceux de Graves après la cinquième ou la sixième. A leur retour, ils sont dans la perfection. On les dit alors *retour des Indes* ou *retour de la mer*.

La Gironde comprend : 154,000 hectares en céréales ; 36,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 15,000 en prairies artificielles ; 67,000 en prairies naturelles ; 319,000 en bois et forêts ; 272,000 en pâturages ; 133,000 en vignes ; 39,000 en jachères ; le tout représentant une valeur de 177 millions de francs.

402,000 moutons, 152,000 bêtes à cornes (races landaise et garonnaise), 82,000 porcs, 28,000 chevaux, 10,000 ânes et mulets, représentant une valeur d'environ 56 millions de francs.

INDUSTRIE. — 8 marais salants (186 hectares) occupent une centaine d'ouvriers et produisent 15,000 quintaux métrique de sel valant 59,000 francs. — 8 usines produisent des fontes, des fers et des aciers.

On trouve à Bordeaux des chantiers pour la construction des navires, des fabriques d'eau-de-vie, d'anisette, de savon, des raffineries, des fabriques de couvertures, de tapis, de faïence, de porcelaines, une manufacture de tabacs, des filatures, des tuileries et toutes les industries que l'on peut rencontrer dans une grande ville.

COMMERCE. — Le département compte un grand nombre de ports auxquels le commerce et la pêche donnent une grande activité ; nous citerons : Blaye, Bourg, Plagne, Libourne, Bordeaux, Pauillac, Jarre, Saint-Vivien, Verdon, Certes, Gujan et la Teste. Bordeaux est, après Marseille et le Havre, le port le plus important de France. Cette belle ville est le centre de l'exportation des vins de Gascogne, et l'entrepôt des denrées coloniales qui alimentent le centre et le sud-ouest de la France. Le mouvement du port de Bordeaux et de 1,500 navires à l'entrée et à la sortie, non compris le cabotage.

Le département importe, outre les denrées coloniales, des houilles provenant d'Aubin (144,000 quint. métr.); de Carmaux, (84,000); d'Angleterre (1,435,000) et de Belgique (50,000).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION.

Navigation à voiles et à vapeur réunies, entrées et sorties réunies: 3,250 navires. — *Cabotages à voiles et à vapeur*. entrées: 15,000 navires. — *Pêches de la morue*, entrées: 120 navires. — *Marine marchande* à voiles, 515 navires; à vapeur, 15 navires.

POPULATION.

— De 1800 à 1866, la population du département à augmenté de 199,000 habitants; au dernier recensement, elle avait encore augmenté de 3,294 habitants et s'élevait à 705,149 habitants. Sous ce rapport le département est le 5e de France; il comprend 72 habitants par kilomètre carré et, à ce point de vue, il est le 26e.

L'habitant de la Gironde est vif, gai, actif, ami du plaisir, inconstant, mais patient dans l'infortune, turbulent, brave, porté aux spéculations hardies. Son esprit est persuasif, son élocution est facile et servie par une phraséologie câline, par une grande multiplicité de gestes et par une abondance de métaphores souvent audacieuses, mais presque toujours heureuse et spirituelles. La fanfaronnade du Gascon, exagérée par nos écrivains, consiste en une certaine vanité et en un esprit de personnalité qui ne l'abandonne jamais.

On parle dans le département divers patois méridionaux; le français est compris partout; il y est même parlé, mais avec un accent très-prononcé quoique n'ayant rien de désagréable.

HISTOIRE.

— Le département de la Gironde a été formé, en 1798, de quatre pays de la Guienne: *Bordelais, Périgord, Agénois* et *Bazadais*.

Ce territoire, avant l'invasion romaine, était occupé par deux peuplades gauloises, les *Vasates* et les *Bituriges Vivisci*, dont la capitale était *Burdikal*, aujourd'hui Bordeaux. Leurs rapports avec les Phéniciens et les colons grecs de Marseille les avait déjà initiés à la civilisation greco-latine lorsque parut chez eux un lieutenant de César. Les Bituriges se soumirent; et les Vasates, après une courte résistance, suivirent leur exemple. Ils adoptèrent ensuite les lois, les coutumes, la religion des peuples latins, et Bordeaux devint la capitale de la seconde Aquitaine.

Le christianisme fut prêché dans cette province, vers le milieu du troisième siècle, par saint Martial et saint Front, dont les prédications et le martyre firent de nombreux prosélytes. Sous Honorius, la seconde Aquitaine se souleva contre les collecteurs d'impôts, et presque en même temps eut à repousser une première invasion des Vandales; ces barbares y séjournèrent deux ans. Après eux, arrivèrent les Visigoths, qui, après avoir été repoussés par le patrice Constance, finirent par s'emparer de la province et la réunir à leur royaume d'Aquitaine, dont Toulouse était la capitale. On sait que les Visigoths étaient, de tous les envahisseurs de cette époque, le peuple le moins barbare, le moins hostile aux arts, aux lettres et à l'industrie. Du quatrième au cinquième siècle, Bordeaux eut des écoles florissantes dont le poëte Ausonne parle avec éloge. Mais les progrès du catholicisme chez le peuple qu'ils avaient soumis et leur ambition qui les poussait à de nouvelles conquêtes devaient hâter la chute d'une domination encore mal établie. Après la bataille de Vouglé, Clovis fit à Bordeaux son entrée triomphale, en 507.

Au sixième siècle, l'Aquitaine fut envahie par les Vascons, peuples originaires de la Biscaye; et Dagobert, après les avoir vaincus, les rançonna et leur permit de s'établir dans le contrée. Ce roi céda ensuite la couronne d'Aquitaine à son frère Caribert (630). Ce dernier mourut un an plus tard, et son fils Boggès reçut l'Aquitaine de Dagobert à titre de duché héréditaire. Les descendants de Boggès gardèrent pendant cent cinquante ans un pouvoir qui leur fut souvent disputé avec acharnement. Le duc Eudes eut à repousser l'invasion sarrazine, et malgré son alliance avec Charles Martel, ne put l'empêcher de s'accager Bordeaux. Pépin et Carloman, fils de Charles Martel, convoitèrent la possession de l'Aquitaine et s'unirent pour la ravir à Hunold, fils d'Eudes. Ce jeune duc n'était point né pour le métier des armes. En présence de la guerre qui lui était déclarée, il se démit du pouvoir en faveur de son frère Vaïfer et se retira dans un couvent. Vaïfer fit tête à l'ennemi avec une rare énergie; mais inférieur en forces et souvent trahi, il fut presque toujours vaincu. Obligé de se réfugier dans les forts de la Double, il y fut assassiné, la nuit, sous sa tente, par un de ses officiers dont Pepin avait payé le crime (768). Pepin survécut peu de jours à sa victime, et Charlemagne rétablit le royaume d'Aquitaine, dont Toulouse redevint la capitale. Lupus ou Loup, fils de Vaïfer, et ses enfants poursuivirent longtemps la vengeance du dernier duc sur les Carlovingiens. Loup, après avoir vu tomber ses fils autour de lui dans une seconde bataille, fut fait prisonnier et pendu.

Sous le règne de Charlemagne, Bordeaux fut gouverné par le comte Séguin. Sous Pepin II, cette ville fut prise et pillée par les Normands. En 877, le royaume d'Aquitaine redevint un duché. Les nouveaux ducs eurent à lutter contre les Normands; l'héritière de l'un d'eux, ayant épousé en secondes noces Henri II d'Angleterre, entraîna par son mariage l'établissement de la domination anglaise. L'Aquitaine à cette époque perdit son nom, qui depuis longtemps déjà s'était, par une prononciation vicieuse, changé en celui de Guienne. Ce dernier nom s'appliqua particulièrement au Bordelais. Et sous Henri II, Bordeaux obtint le droit d'élire ses magistrats et de ne payer que les impôts consentis par la ville. Mais ces avantages, par lesquels les Anglais s'efforçaient de gagner la bourgeoisie, n'avaient que peu de prix aux yeux des seigneurs qui ne cessaient de prendre les armes contre l'étranger. A la suite des armées anglaises marchaient presque toujours les bandits terribles que l'on appelait les *grandes compagnies*. Les pillages et les dévastations des Pastoureaux et des Routiers, s'ajoutant aux exactions des gouverneurs anglais, exaspérèrent le pays. L'archevèque de Bordeaux se fit son interprète auprès de Henri III, qui ordonna une enquête. Cette enquête fut faite par les prélats et les seigneurs, mais ne fut suivie d'aucune amélioration sensible (1235).

La guerre devait se rallumer bientôt après avec plus de violence que jamais entre le roi de France et le roi d'Angleterre. Les Anglais ayant, en pleine paix et au mépris du droit des gens, capturé des vaisseaux français, Philippe le Bel somma Edouard de comparaître devant les pairs pour y rendre compte de cette violation des traités. Sur son refus, les Français entrèrent en Aquitaine et y occupèrent plusieurs villes. Edouard envoya une armée sous les ordres des ducs de Richemont et de Lancastre. La guerre dura plusieurs années. En 1303, une double alliance fut conclue, et Edouard conserva l'Aquitaine. Vingt ans plus tard, la guerre éclatait de nouveau; un second traité de paix fut conclu, mais pour être rompu en 1337. Les Anglais ont la victoire. Le comte de Derby leur amène des renforts; Libourne, Langon, Montségur-la-Réole lui ouvrent leurs portes. Après Derby arrive le prince de Galles. Les Français sont écrasés à Poitiers, le roi Jean est fait prisonnier. Alors la cour de Bordeaux devient des plus brillantes. Edouard érige la Guienne en principauté et la donne à son fils. Mais pour subvenir à son luxe, la cour écrase d'impôts les campagnes; les paysans se soulèvent, appellent la France à leur secours.

Duguesclin entre en Guienne, bat les Anglais, arrive jusqu'aux portes de Bordeaux, et ce vaillant connétable aurait chassé l'étranger si, en 1375, une trêve n'eut arrêté le cours de ses victoires.

Alors se forma une confédération des communes favorable aux Anglais. A l'expiration de la trêve, les Français furent repoussés, et Richard II se reposa si bien sur elles qu'il ne conserva plus dans la principauté que de faibles garnisons. Cet état de choses dura jusqu'en 1451. A cette époque, la France reprit l'offensive. Les châteaux se rendirent sans résistance. Saint-Emilion, Castillon, Libourne, Rions furent enlevés aux Anglais. Le sire d'Orval poursuivit ses succès jusqu'à Bordeaux. Les bourgeois de la ville, le maire en tête, firent une sortie et eurent un grand nombre de tués et de prisonniers. D'Orval n'entra point, parce qu'il n'était suivi que de trop peu de monde. Quelques mois plus tard, les comtes de Dunois, de Foix, d'Armagnac et de Penthièvre envahirent la Guienne sur quatre points différents. Les Anglais ne tenaient plus qu'à Bordeaux, Bayonne, Fronsac et Blaye. Cette dernière ville capitula et les autres se déclarèrent prêtes à suivre son exemple, si elles n'étaient secourues avant la Saint-Jean.

Les comtes leur accordèrent ce délai. A son expiration, Fronsac et Bordeaux se rendirent. La capitale avait obtenu d'excellentes conditions: Elle devait à jamais être exempte de tailles, subsides et emprunts forcés; elle serait le siége du parlement de Guienne; le roi y ferait battre monnaie.

Mais on apprend l'arrivée de Talbot avec une armée de secours, et Bordeaux chasse sa garnison française. D'autres villes suivirent son exemple. Charles VII doit reconquérir la province qui lui échappe. Castillon lui ferme ses portes; il l'assiége. Talbot vient l'attaquer, une bataille est livrée sous les murs de la place, et Talbot s'y fait tuer avec la fleur des chevaliers d'Angleterre et de Guienne.

Cette victoire rend la province au roi Charles. Il fallut que Bordeaux se résignât à ouvrir de nouveau ses portes, mais cette fois ce fut le vainqueur qui dicta les clauses de la capitulation. La ville perdit ses franchises, paya cent mille écus d'or; vingt des seigneurs les plus marquants furent exiles. Il fut permis aux Anglais de s'embarquer librement en emmenant qui voulait les suivre. Charles VII fit construire deux forts pour garder la ville, le fort de Hà et le Château-Trompette.

Louis XI, en 1460, érigeá la Guienne en apanage pour son frère Charles de Berry. Celui-ci mourut empoisonné et le duché fit retour à la couronne. Sous Henri II, l'impôt de la gabelle, un des impôts les plus détestés, souleva les populations et donna lieu à des crimes contre les personnes et les propriétés. Les gabeleurs furent les premières victimes. Les insurgés attaquèrent ensuite les châteaux; plusieurs furent incendiés et leurs propriétaires furent massacres. L'insurrection, qui avait une organisation et son chef, ou *couronnal*, avait sommé le maire de Bordeaux de se joindre à ses bandes. Cette audace n'était point exagérée, car le conseil municipal de Bordeaux en délibérait, lorsque la populace de cette ville envahit l'hôtel de ville, surprit les posteset se porta même jusqu'au Château-Trompette. Le gouverneur de cette citadelle, M. Tristan de Moneins, avant de recourir à ses armes, voulut haranguer la foule, mais au moment où il s'avançait pour parlementer il fut assassiné. son corps fut ensuite dépecé par les furieux et enfoui tout saupoudré de sel. Le parlement se montra impuissant à se faire respecter. Ses membres se résignèrent à s'habiller

en matelots et, la pique à la main, à prendre place dans les rangs des insurgés. Le roi dut intervenir. Montmorency entra à Bordeaux, désarma tous les habitants et remplaça le parlement par une commission extraordinaire composée de plusieurs conseillers d'Aix et de quelques maîtres des requêtes de Paris; puis la justice, justice implacable, commença son œuvre. Les exécutions se succédèrent pendant sept semaines. Les chefs de l'insurrection périrent sur la roue; cent cinquante bourgeois furent pendus; un grand nombre fut banni. Le conseil municipal fut remplacé par des administrateurs nommés par le roi. L'hôtel de ville fut désarmé; les églises privées de leurs cloches. Enfin, pour donner au crime une réparation plus émouvante et plus complète, les jurats et cent vingt notables furent condamnés à aller en habits de deuil déterrer avec leurs ongles le corps de M. de Moneins, à le porter sur leurs épaules devant l'hôtel de Montmorency, et après avoir fait à genoux amende honorable, à se rendre à la cathédrale où le corps du gouverneur fut inhumé au milieu du chœur. Ce n'est pas tout: les capitaines et officiers des deux forts furent condamnés à mort pour n'avoir pas réprimé la sédition et la ville paya une indemnité de 200,000 livres.

L'année suivante l'impôt fut diminué.

Sous François I[er] et Charles IX les guerres de religion désolèrent Bordeaux et la province. Le calvinisme y avait fait des progrès considérables et le maréchal de Montluc fut chargé d'y mettre fin. Nous avons vu les rigueurs extrêmes de Montmorency en 1548; elles furent de beaucoup dépassées par celles de Montluc, et cependant comme on trouvait qu'il n'allait pas assez vite, le 5 octobre 1572, on ordonna un massacre général des protestants. Ces scènes d'horreur se prolongèrent jusqu'en 1593. Plus tard, Bordeaux tint pour la Ligue, et malgré le maréchal de Matignon, les ligueurs, maîtres de la citadelle de Blaye, ne la rendirent que cinq ans après l'avènement de Henri IV. A cette longue période de sanglantes discordes succédèrent des années de calme, où nous n'avons à noter que les troubles passagers de la Fronde. Le commerce et l'industrie réparèrent les maux de la guerre civile et Bordeaux devint un des premiers ports du monde.

La Révolution fut accueillie avec enthousiasme dans le département de la Gironde. Les éloquents députés qu'elle envoya à Paris donnèrent son nom à un parti considérable. Nous avons nommés: Vergniaud, Guadet, Gensonné, Grangeneuve, Ducos, Fonfrède. Nous ne pouvons, dans ce résumé succint, raconter les luttes, les erreurs et la fin tragique des girondins. Mais nous nous bornerons à rappeler que la Convention dût, alors qu'elle était menacée sur tous les points par l'étranger, recourir à la force pour étouffer le fédéralisme girondin. Le souvenir de cette répression, joint plus tard au malaise commercial causé par le blocus continental, rendit les populations de ce pays à l'opinion royaliste. Bordeaux fut, en 1815, le théâtre de déplorables excès et parmi les victimes de la Terreur blanche, on n'a pas oublié les frères Faucher, les jumeaux de la Réole.

En 1871, une partie du gouvernement de la défense nationale fut transporté à Bordeaux et l'Assemblée nationale y tint ses premières séances. Pendant cette dernière guerre, les mobiles de la Gironde se sont particulièrement distingués dans l'Est, à la bataille de Nuits.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Gironde (chef-lieu Bordeaux) est divisé en 48 cantons et 551 communes. Il fait partie de la 10[e] inspection des ponts et chaussées, de la 29[e] conservation des forêts (Bordeaux), de l'arrondissement minéralogique de Bordeaux (division du sud-ouest) et de la 7[e] région agricole (sud-ouest). Bordeaux est le chef-lieu de la 14[e] division militaire (Gironde, Charente, Charente-inférieure, Dordogne et Lot-et-Garonne). Le département forme la 1[re] subdivision de cette division qui appartient au 6[e] corps d'armée (Toulouse). Le département renferme une ville forte Blaye, qui est défendue par une citadelle, par le petit fort du Pâté, tour fortifiée, dans une île au milieu de la Gironde et par le fort du Médoc, sur la rive gauche du fleuve. Ces trois obstacles ont été élevés, en face les uns des autres, pour empêcher les navires ennemis de remonter la Gironde.

Bordeaux est le chef-lieu de la 10[e] légion de gendarmerie, composée de 4 compagnies (Gironde, Charente, Landes et Basses-Pyrénées). Poudrerie à Saint-Médarden-Jalle et raffinerie à Bordeaux; remonte à Bordeaux (Gironde et Dordogne).

Bordeaux forme le 2[e] sous-arrondissement maritime de Rochefort avec quartiers à Blaye, Pauillac, Libourne, Bordeaux, Langon et la Teste. — Écoles hydrographiques à Blaye et à Bordeaux.

Cour d'appel à Bordeaux (Charente, Dordogne, Gironde). La justice est rendue dans ce département par 6 tribunaux de 1[re] instance siégeant aux chefs-lieux des arrondissement et par les 3 tribunaux de commerce de Bordeaux, Blaye et Libourne. Maison centrale de jeunes détenus et prison départementale à Bordeaux, maison de détention pour les femmes, à Cadillac.

Bordeaux est le siége d'un archevêché dont le titulaire reçoit le titre de primat d'Aquitaine. Il a pour suffragants les évêchés de Poitiers, de la Rochelle, d'Angoulême, de Luçon, de Périgueux, d'Agen, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion. Le diocèse de Bordeaux comprend 79 cures, 399 succursales, 97 vicariats, un grand et un petit séminaire à Bordeaux et deux colléges ecclésiastiques à Bazas et à Lasauve.

14,000 protestants y possèdent 3 consistoires (Bordeaux, Sainte-Foix et Gensac), 10 paroisses, 12 annexes, 17 pasteurs et 19 temples.

Le culte israélite y possède 1 consistoire et 1 synagogue.

L'académie de Bordeaux (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Basses-Pyrénées) comprend une faculté de théologie, une faculté des sciences, une faculté des lettres, une école préparatoire de médecine et de pharmacie. Les autres établissements d'instruction publique sont, dans le département, 1 lycée, une école normale primaire, un cours préparatoire d'institutrices, une école de sourds-muets, un cours de notariat, des cours de dessin, de peinture, de sculpture, de chimie, de géométrie, de droit maritime, d'agriculture, etc. et une école des mousses à Bordeaux; les colléges communaux de la Réole et de Libourne et 1,204 écoles primaires.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX.— *Bordeaux* (lat., 44° 50′ 19″; long., 2° 54′ 56″ O.) *Burdigala*, *Burgdikal*, à 624 kilomètres sud-sud-ouest de Paris, chef-lieu du département de la Gironde, sur la rive gauche de la Garonne.

A l'endroit où s'élève cette ville magnifique, deux siècles avant l'ère chrétienne, une peuplade de Gaulois *Bituriges* avait construit un bourg de pêcheurs. Les Phéniciens le découvrirent et furent frappés de son excellente situation; il le nommèrent *Burgdikal*, la ville du port. Ils échangèrent quelques produits avec les habitants des bords de la Garonne et bientôt furent suivis des Grecs de Marseille. Burgdikal était déjà le centre d'un commerce assez étendu lorsque César envahit la province, et les légions de Crassus n'y rencontrèrent aucune résistance. Les Romains comprirent l'importance de cette cité naissante et répondirent au bon accueil des Bituriges en les traitant en alliés. Ils firent de *Burdigala* la capitale de l'Aquitaine et en protégèrent les abords par l'établissement de trois postes militaires, *Castra* (Castres), *Blavia* (Blaye) et *Condate*, près de Libourne. Sous Auguste, la fortune de Burdigala prit un rapide accroissement. Tous ses priviléges furent confirmés, elle fut exempte d'impôts, à la bourgade succéda une cité somptueuse Les descendants des misérables pêcheurs devinrent les citoyens libres et les riches négociants d'une ville où les arts, les sciences, les lettres répandaient leurs bienfaits. Cette prospérité alla croissant jusqu'a la fin du troisième siècle; alors l'empire eut à lutter contre les Barbares, quand déjà il portait dans son sein toutes les causes de son démembrement: les discordes d'une trop vaste administration, le recrutement de ses armées fait chez des nations nouvellement conquises, le dépérissement d'un polythéisme démenti par la science, et enfin le poids de ses richesses et l'ennui même de ses prospérités. Il résista aux premiers chocs. En 248. des Franks pénétrèrent jusqu'à Bordeaux et ravagèrent la contrée.

Peu après, sous Dioclétien, éclata l'insurrection des Bagaudes. Les persécutions exercées contre les chrétiens provoquèrent cette insurrection. Saint Martial, premier apôtre de l'Aquitaine, mal accueilli à Bordeaux, avait trouvé d'innombrables néophytes dans les campagnes; les paysans, contrairement à ce qui se voyait partout, devancèrent les villes dans leur conversion au christianisme et se soulevèrent. L'œuvre de saint Martial fut poursuivie par saint Front et saint Martin et, au cinquième siècle, Bordeaux était chrétienne Déjà les grandes invasions ont traversé les Gaules. Bordeaux a été pillée par les Vandales; les Visigoths, après s'être emparés de Narbonne et de Toulouse, entrèrent à Bordeaux en 1412, et quatre ans plus tard, leur domination est un fait accompli et accepté par l'empereur Honorius. Nous avons déjà dit plus haut comment, un siècle plus tard, le royaume visigoth fit place à la domination franque.

Après la bataille de Vouglé, Clovis entra à Bordeaux et y passa l'hiver avec son armée. Après Clovis, cette ville échut en partage à Childebert et passa ensuite à Chilpéric. Sous ce roi, quelques seigneurs aquitains accueillirent comme prince légitime un nommé Gondevald, arrivé de Constantinople et se prétendant fils de Clotaire. Ce Gondevald séduisit Bordeaux en la choisissant pour capitale. Il régna en effet quelque temps sur l'Aquitaine méridionale, jusqu'au jour où Gontran et Childebert II s'étant réconciliés, se tournèrent contre lui. Gondevald, trahi par ceux-mêmes qui lui avaient donné la couronne, fut mis a mort à Comminges.

Plus tard, Dagobert abandonna le Bordelais aux Vascons et cette contrée devint un duché administré pendant cent cinquante ans par des ducs de Gasgogne. Nous ne nous arrêterons pas aux dissensions politiques auxquelles elle fut en proie jusqu'à Charlemagne. Nous les avons rapportées plus haut. Ce monarque reconstitua l'Aquitaine en royaume et l'attribua, en 778, à son fils Louis le Débonnaire. Par son testament, en 811, il comprit Bordeaux parmi les vingt et une villes métropoles de l'empire. Dans leur désir de rétablir le royaume d'Aquitaine avec Bordeaux pour capitale, les grands seigneurs de ce pays eurent la malheureuse inspiration d'élire roi Pepin II, fils de Louis le Débonnaire.

Ce prince, capable de tous les crimes, pour résister à Charles le Chauve n'hésita point à appeler les Sarrasins et les Normands.

Ces pirates remontèrent la Garonne et pillèrent la ville et ses environs. Charles traita de la paix pour éloigner ce fléau; mais les Normands n'abandonnaient qu'à regret une si belle proie; ils reparurent en 848, secondés par la trahison des juifs. Bordeaux fut de nouveau saccagé et incendié. Il achevèrent enfin de détruire cette ville en 880. La contrée dévastée et dépeuplée fut changée en désert.

Pendant le dixième siècle, Bordeaux et son territoire se relevèrent de leurs ruines. Moins de deux siècles plus tard, le mariage d'Éléonore de Guienne avec Henri d'Angleterre livra Bordeaux et la Guienne à la domination anglaise qui devait durer trois cents ans. Mais cette domination fut sans cesse disputée et l'histoire est remplie de révoltes et de faits de guerre. Rappelons la ligue des barons contre les Anglais; l'invasion des Vascons qui brûlent les faubourgs de Bordeaux; le siége de cette ville par Philippe Auguste et le roi de Castille; puis la croisade contre les Albigeois, à laquelle prit part Guillaume Amanien, archevêque de Bordeaux. Pendant tout le treizième siècle, la France disputa à l'Angleterre la possession de l'Aquitaine. Philippe le Bel eut recours aux intrigues politiques et cléricales pour s'emparer de Bordeaux et ne fut pas loin d'atteindre un but poursuivi avec autant d'habileté que de persévérance. La mort coupa court à ses desseins et Edouard II s'efforça de restaurer dans la Guienne l'influence anglaise par des donations au clergé et l'extension de quelques priviléges. Sous Edouard III, Bordeaux fut assez prospère; son fils y tint une cour brillante, mais les impôts écrasants frappés sur les campagnes provoquèrent la révolte dont les cris désespérés furent entendus par Duguesclin. La trêve de Bruges de 1375 arrêta ce vaillant connétable aux portes de Bordeaux. Enfin, après des alternatives diverses, la défaite de Castillon termina la domination anglaise en Guienne (1453). Sous les Anglais, Bordeaux n'avait pas beaucoup souffert, aussi ne se réjouit-elle point de passer à de nouveaux maîtres. Elle se révolta et fut châtiée par la perte de ses libertés.

En 1461, Louis XI rétablit ses priviléges lorsqu'il y vint célébrer le mariage de sa sœur avec Gaston de Foix. François Ier et Charles-Quint visitèrent également Bordeaux.

Nous avons rapporté dans notre notice sur le département la révolte contre l'impôt de la Gabelle. Nous avons dit également comment, après avoir accueilli la réforme calviniste avec faveur, Bordeaux se rattacha au catholicisme et tint pour la Ligue. En 1615, Louis XIII séjourna deux mois dans cette ville, à l'occasion de son mariage avec l'infante d'Espagne. Aucun événement d'une grande importance ne s'y accomplit depuis lors, jusqu'à la Révolution. Nous passerons également sous silence quelques émeutes causées par l'établissement de nouveaux impôts, les petites agitations de la Fronde et les actes du Parlement.

Pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, Bordeaux, devenu un des plus beaux ports du continent, se transforma et devint la ville magnifique que nous connaissons aujourd'hui. Jusqu'à la Révolution française, Bordeaux fut toute entière aux progrès de son commerce et à l'extention de sa marine. L'abandon des ports de la Méditerranée et la prospérité des colonies secondèrent ses efforts.

Nous avons dit comment elle applaudit aux premieres victoires de l'Assemblee sur le pouvoir royal et comment elle adopta la politique de ses éloquents députés. Nous avons également rappelé l'exaltation des royalistes de cette ville en 1815. Parlons maintenant de Bordeaux actuel, de ses institutions et de ses monuments.

Cette ville est le siége d'un archevêché; elle possède un hôtel des monnaies, une bourse, une académie universitaire, une faculté de théologie, des sciences et des lettres, un athénée, un lycée national de première classe, une école de médecine, des chaires de chimie appliquée aux arts, de mécanique et d'agriculture.

L'aspect de Bordeaux est grandiose. La ville s'étend en demi-cercle sur la rive gauche du fleuve, sur lequel est jeté un pont colossal de 17 arches. Ce pont met la ville en communication avec le faubourg Bastide situé sur la rive opposée.

En face du pont s'élève la porte de Bourgogne, érigée en 1755 et transformée, en 1807, en arc de triomphe. Le pont du chemin de fer, en amont du précédent, est supporté par des piles formées chacune de deux cylindres en fonte remplis de béton. Un passage est ménagé pour les piétons. Il se compose de 7 travées, dont 2 mesurent 57 mètres 50, et 5 mesurent 77 mètres. Ce pont relie la gare de la Bastide à la gare Saint-Jean.

Le port a un développement de 5,700 mètres; sa profondeur est de 6 mètres en temps ordinaire et de 12 dans les plus hautes marées. Il peut contenir de mille à douze cents navires, et est accessible aux navires de 600 tonneaux. Les quais, larges et en pente douce, sont accessibles aux plus faibles barques. Leur panorama, depuis Bacalan jusqu'aux chantiers de construction, présente l'aspect le plus varié. Ils sont bordés par les Quinconces, de superbes hôtels, la Bourse, la Douane.

Ils sont desservis par un chemin de fer dont l'établissement a donné liau à une violente émeute.

Toute cette partie de la ville est moderne et ne laisse entrevoir que le faîte des monuments des époques reculées. De l'époque romaine, il reste les ruines d'un amphithéâtre que l'on désigne improprement sous le nom de *Palais Galien*. Les édifices gothiques sont plus nombreux. L'église Saint-André dont la fondation remonte au neuvième siècle. Détruite par les Normands, elle fut reconstruite au treizième siècle. Sur sa façade, on remarque la statue de Bertrand de Goth; sa tour quadrangulaire de Pey-Berland date du quatorzième siècle, ainsi que son cloître.

L'église Saint-Michel est d'un style ogival plus pur que Saint-André; elle date de 1160. Son clocher servait de beffroi. L'ancien cimetière Saint-Michel avait la curieuse propriété de conserver les corps qu'on y enterrait. Lorsqu'on le supprima, on retrouva des cadavres dans un état de conservation presque parfait. On les appliqua debout contre la muraille du caveau, et ils sont devenus une des curiosités de la ville. Ses chairs sont desséchées et la peau comme tannée, mais les cheveux, les dents, les ongles, les poils sont parfaitement conservés, et les visages ont encore gardé les traits distinctifs de leur physionomie.

Sainte-Croix, fondée au septième siècle, après avoir été détruite par les Sarrazins et les Normands, fut rebâtie au dixième et au onzième siècles. Son portail roman, orné de figures allégoriques, fait l'admiration des archéologues.

Saint-Germain le dispute à Sainte-Croix pour l'antiquité, mais lui est inférieur comme architecture. Cette église possède une crypte où les fidèles vont prier au tombeau de saint Fort. Elle a conservé longtemps aussi le tombeau de Roland.

Notre-Dame, bâtie en 1230 et reconstruite au commencement du dix-huitième siècle, possède un maître-autel de marbre blanc dont les sculptures sont très remarquables.

L'église des Feuillants, actuellement chapelle du lycée, conserve le tombeau de Michel Montaigne.

L'Ombrière, ancien palais du parlement de Guienne dont il ne reste plus que la *porte Cailhan* ou *porte du palais*. — L'hôpital Saint-André, qui date de la fin du quatorzième siècle.

Viennent ensuite les monuments modernes: le Grand-Théâtre, œuvre de l'architecte Louis, construit en 1777, sous le gouvernement du duc de Richelieu, et inauguré en 1780 par une représentation d'*Athalie*. C'est le plus beau des théâtres de province.

La Bourse, de la même époque, ainsi que la douane qui s'élève en face d'elle.

La Bibliothèque, riche de 150.000 volumes; le Musée, le Grand-Hôpital.

C'est sous les gouvernements de MM. de Tourny et de Richelieu que fut créé le Bordeaux moderne, avec ses beaux hôtels, sa place et son parc des Quinconces (390 m. sur 170), les allées de Tourny, les rues de l'Intendance et du Chapeau-Rouge, les Chartrons.

La construction du Jardin botanique date du second empire.

Bordeaux devint, le 10 décembre 1870, la résidence de la délégation du gouvernement de la défense nationale; c'est dans cette ville que l'Assemblée nationale tint ses premières séances et vota les prélimiuaires de la paix.

Bordeaux est la patrie d'Ausone, de Saint-Paulin, du pape Clément V, du prince Noir, de Berquin, des députés Roger-Ducos, Boyer-Fonfrède et Gensonné, de de Sèze, de Peyronnet, de Martignac, de Garat, de Trenitz, de Dufaure.

Cubzac. — Petit village à 20 kilomètres de Bordeaux, sur la rive droite de la Dordogne et au pied d'un rocher que couronnent les ruines d'un château fort. On y admire un pont suspendu d'une élévation et d'une longueur extraordinaires (1,545 m. de long sur 88 de haut). La route à laquelle ce pont aboutit, sur la rive droite, conduit au village de Saint-André-de-Cubzac. On rencontre sur cette route le vieux château de Cubzac où se réfugia Simon de Montfort, mais dont les traditions locales font le château de Montauban des quatre fils Aymon, persécutés par Charlemagne et protégés par l'enchanteur Maugis.

Blanquefort. — Blanquefort, petite ville située à 10 kilomètres de Bordeaux, possédait le château fort le plus redoutable de la contrée. C'était un vaste polygone de vingt-deux côtés, flanqué de neuf tours, entourés de remparts, protégés eux-mêmes par un fossé de 18 à 60 pieds de largeur. Les seigneurs de Blanquefort appartinrent au parti anglais jusqu'à la réunion de la Guienne à la France. Il appartint au quinzième siècle à la maison de Durfort et à ses descendants jusqu'au dix-huitième siècle.

Castelnau-de-Médoc. — C'est également à son château fort que ce bourg doit sa célébrité. Castelnau est situé à 30 kilomètres de Bordeaux. Ses ruines sont intéressantes et seraient dignes d'être classées parmi les monuments historiques. Il appartint au captal de Buch et tint pour le parti anglais. En 1622, Henri III le donna à son favori d'Epernon.

Cadillac. — Cadillac, petite ville sur la Garonne, a conservé une partie de ses fortifications et un ancien château d'Épernon du quatorzième siècle, classé parmi les monuments historiques.

La Sauve (abbaye de). — L'abbaye de la Sauve avait été fondée à la fin du onzième siècle par saint Guéraud, moine de Corbie. Son église avait été construite par Grimmare qui fut évêque de Comminges, et la dédicace en avait été célébrée en 1231. Ce magnifique monastère avait échappé au vandalisme jusqu'à la Révolution. A cette époque, le marteau du demolisseur en fit les ruines que nous voyons aujourd'hui L'abbaye de Sauve avait été puissamment riche. L'abbé avait un pouvoir seigneurial absolu et avait sur ses vassaux le droit de haute et basse justice dont ses moines exécutaient les arrêts. Au dix-huitième siècle, les moines lettrés et savants avaient succédé aux moines illétrés du temps féodal. Montesquieu qui habitait non loin de là, à la Brède, venait souvent à la Sauve.

La Brède. — Le bourg de la Brède, situé à 20 kilomètres de Bordeaux, doit son illustration au souvenir de Montesquieu, dont la famille possédait le château.

Ce château est un bel édifice gothique de forme hexagonale, construit au milieu d'une prairie. Les abords de ce château fort n'ont rien de farouche. On y arrive en suivant un chemin bordé d'une double haie d'aubépine. Montesquieu en a fait supprimer le pont-levis, et un labyrinthe d'arbustes et de fleurs vous conduit jusqu'à la cour d'honneur. Nous emprunterons la description de l'intérieur de cette intéressante résidence, à la notice de M. Ch. Gronet :

« Je visitai d'abord la chambre de Montesquieu, d'une boiserie en noyer d'un goût antique. On remarque encore le vieux lit à quenouilles avec sa garniture de soie verte et quelques siéges de forme ancienne. Au milieu de la chambre est la table en acajou, empreinte de l'encre qui s'échappait de la plume du grand écrivain, et sur la table la vieille écritoire; le jambage en pierre de la cheminée laisse apercevoir les traces que le frottement de son pied y a faites, lorsque, près de son foyer, il se livrait, agité par son génie, à ses longues méditations.

« Il est difficile d'expliquer la destination d'une espèce de petit cachot de quatre à cinq pieds pratiqué dans l'épaisseur et la partie inférieure du mur, et où l'on arrive par un escalier fort étroit, dont la porte donne dans la chambre même de Montesquieu. C'est sans doute pour offrir un rapprochement piquant que l'on a prétendu que dans ce lieu il avait écrit son chapitre *de la liberté du citoyen.*

« J'employai plusieurs moments à examiner les livres qui sont dans les armoires, ce n'est pas là toute la bibliothèque de Montesquieu ; il ne reste plus qu'environ 4,000 volumes anglais, italiens ou français. Plusieurs ouvrages renferment des notes marginales de la main de Montesquieu et paraissent avoir servi à ses travaux. Je remarquai des voyages en grand nombre, des traités de législation, de philosophie, de jurisprudence, etc.

« Je parcourus les manuscrits avec une extrême attention ; je tâchai de découvrir quelques-unes de ces particularités qui ne sont pas sans prix, lorsqu'elles concernent l'homme de génie. Sur des cahiers de Montesquieu, dans sa jeunesse, je trouvai une liste d'auteurs, de sa main, qui semble indiquer dans leur ordre, ceux qui étaient alors l'objet de sa prédilection.

« Molière, Corneille, Racine, Boileau, Pascal, Rabelais, Montaigne, La Bruyère, Cervantès ; divers extraits sur l'histoire grecque et romaine, sur celle des Chinois ; des collections de sentences et maximes de droit tirées des *Pandectes*, des abrégés de Donnat et de Pothier, me parurent se rapporter à ses premières études, ainsi que beaucoup de notes qu'il avait prises sur le droit civil.

« Un discours sur Cicéron me parut être un ouvrage de la jeunesse de Montesquieu. Il dit en commençant, que de tous les anciens, c'est celui auquel il aurait aimé le mieux à ressembler. Je regrettai de ne pouvoir le lire en entier. Des manuscrits des *Lettres persanes* n'offraient que le premier jet de la composition, qui avait été complétement changée ; il était aisé de s'en convaincre par la comparaison du texte imprimé. Montesquieu était fort difficile avec lui-même ; il corrigeait beaucoup, refaisait souvent. J'ai vu des passages raturés jusqu'à quatre et cinq fois. »

Au-dessus de la porte d'entrée du château, on lit le quatrain suivant :

> Berceau de Montesquieu, séjour digne d'envie
> Où d'un talent sublime il déposa les fruits,
> Lieux si beaux, par le temps vous serez tous détruits;
> Mais le temps ne peut rien sur son divin génie.

La Teste-de-Buch. — La Teste-de-Buch (*Caput Baiorum*) est située à 50 kilomètres sud-ouest de Bordeaux, sur le bassin d'Arcachon. Cette ville a été fondée sur l'emplacement d'une bourgade gauloise appelée Baios. Elle devint célèbre par la vaillance de son seigneur, le captal Jean III. Après de longues guerres, Jean fut fait prisonnier par les Français, en 1372, et mourut cinq ans plus tard à Paris. Les domaines et le château de Buch lui avaient appartenu en toute propriété.

2° ARRONDISSEMENT DE BAZAS. — Bazas, (*Cassio*, *Vasatum*, *Vasata*), à 55 kilomètres sud-est de Bordeaux. Avant la conquête romaine, sur l'emplacement de cette petite ville s'élevait un bourg chef-lieu des *Vasates*, ou enfants des forêts, qui résistèrent à Crassus. Sous les Romains, ce bourg devint une ville populeuse et ornée de riches édifices. Au cinquième siècle, elle subit le sort commun et fut dévastée par les Barbares, mais elle se releva de ces désastres et fut plus tard chef-lieu d'une des trois grandes sénéchaussées confiées au comte Seguin. Alors fondirent sur elle les Normands qui la pillèrent, massacrèrent ses habitants et la réduisirent en cendres. Elle fut rebâtie et reprit son rang parmi les villes importantes. Elle devint le siége d'un évêché. Ses seigneurs prirent part aux croisades. Sous les Anglais elle tenait pour le parti français. Elle ouvrit ses portes à Duglescin et au duc d'Anjou. Elle fut plus tard assiégée et prise par les Bordelais pour le roi d'Angleterre.

Au seizième siècle, Bazas devint protestante, mais à l'approche de Montluc, envoyé contre elle, les réformés prirent la fuite et Burie, catholique ardent, fut élu gouverneur.

Mais plus tard les protestants l'emportèrent de nouveau. Ils massacrèrent les catholiques sans distinction d'âge et de sexe, comblèrent de cadavres le port Saint-Jean, profanèrent les tombeaux, démolirent les églises et dévastèrent la cathédrale. La Réole et Langon subirent le même sort. Sous Henri IV, un évêque, Armand de Pontac, tolérant et charitable, contribua à apaiser ces fureurs fanatiques ; comme de Belzunce, à Marseille, il soigna les malades pendant la peste de 1606 et périt victime de son dévouement.

On remarque à Bazas la cathédrale, édifice du treizième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Langon. — Cette petite ville située à 20 kilomètres sud de Bazas, tire son origine d'une villa de Saint-Paulin, magnifique domaine que possédait ce personnage avant sa conversion au christianisme et dont il se dépouilla en devenant chrétien. Le domaine fut transformé en une ville par les esclaves affranchis. Cette ville prit le nom de *Portus Alingo*. Elle fut ravagée par les Barbares et surtout par les Normands.

Pendant l'occupation anglaise, la seigneurie de Langon passa alternativement de la maison de Lamothe à celle de Grailly. Au seizième siècle, protestants et catholiques se disputèrent la ville, mais elle souffrit moins que Bazas. En 1649, elle fut assiégée et prise par les Bordelais qui tenaient pour la Ligue et y commirent de déplorables excès.

On a fait, dans cette ville et dans ses environs, de nombreuses découvertes archéologiques ; on a trouvé beaucoup de médailles du Bas Empire et de monnaies de Louis le Debonnaire ; mais il ne reste aucun édifice ancien qui mérite d'être cité, sinon les ruines de deux enceintes (dont l'une du treizième siècle), classées parmi les monuments historiques.

3° ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE. — La Réole (*Regula*), est situé sur la rive gauche de la Garonne, à 84 kilomètres sud-est de Bordeaux. Cette ville est d'origine celtique ; cependant il n'est pas fait mention d'elle, dans l'histoire, avant Charlemagne. L'empereur y fit construire un vaste monastère en 877. Ce monastère fut d'abord connu sous le nom de *Squira*. Il fut pillé et détruit par les Normands, mais il fut reconstruit un siècle plus tard par le duc de Gascogne, Sanche Guillaume. Cependant, autour de ce monastère la ville avait grandi ; elle avait déjà une certaine importance lorsque les Anglais s'emparèrent de la Guienne. La Réole se révolta contre ses nouveaux maîtres et fut soumise par le prince de Galles. Elle chassa une seconde fois les Anglais et fut de nouveau réduite à obéissance. Outre sa résistance à l'Angleterre, La Réole eut encore à supporter la haine des Bordelais qui la bombardèrent en 1420. « Ils lancèrent dessus, dit la chronique, des masses enflammées qui pesaient plus de six cents livres. »

En 1436, une inondation extraordinaire détruisit en partie la ville déjà si éprouvée par la guerre. Louis XIII ayant ordonné de raser ses fortifications, la garnison du château eut la folie de s'opposer à l'exécution de cet ordre. Il fallut que la ville soutint un dernier siége, en 1639.

La Réole ne fut le théâtre d'aucun autre événement jusqu'à la Restauration de 1815. A cette époque, le fanatisme politique immola les frères César et Constantin Faucher, les jumeaux de la Réole.

Cette ville n'a rien conservé de son passé, ni une église, ni une ruine de son château et de ses trois enceintes.

4° ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE. — Libourne (*Condate Lillæ*), est situé à 30 kilomètres à l'est de Bordeaux, au confluent de l'Isle et de la Dordogne. Les Romains y construisirent un fort et en creusèrent le port que saint Paulin et Ausone désignent sous le nom de *Condate Portus*. On retrouve des vestiges de cette époque dans le village qui porte encore le nom de Condat. Un bourg de pêcheurs et de marchands se groupa à l'abri de la forteresse. Charlemagne l'agrandit et y fit bâtir une léproserie. Pozera (c'était alors le nom de Condate), fut ravagée par les Normands ; mais Guillaume d'Aquitaine répara ces ravages et la fortifia. Les fortifications furent plus tard augmentées, en 1269, par un officier de Henri III d'Angleterre, Roger Leybourn. La ville reconnaissante voulut porter le nom de son bienfaiteur.

Edouard lui accorda une charte communale ; aussi est-il inutile d'ajouter que Libourne fut fidèle jusqu'au dernier jour au roi d'Angleterre. Duguesclin s'en empara en 1377, mais elle n'appartint à la France qu'en 1431. Les priviléges de Libourne furent confirmés par Louis XI et François I[er]. Cette ville prit part à la sédition contre l'impôt de la Gabelle. La réforme religieuse fit de faciles et rapides progrès à Libourne mais n'y entraîna aucun désordre sanglant. Sous Henri IV, le cardinal de Sourdis acheva de pacifier les esprits.

Louis XIII visita Libourne à l'époque de son mariage, en 1615. En 1634, la Cour des aides y fut transférée et y resta cinq ans. Les intrigues du prince de Conti lui attirèrent les malheurs d'un siége. Ce fut le dernier événement politique et militaire de cette ville.

La situation de Libourne est admirablement choisie pour un centre commercial. Son port reçoit et expédie annuellement une soixantaine de navires jaugeant ensemble 11,000 tonnes et 2,000 caboteurs de 65,000 tonnes environ. Cette ville a conservé quelques restes de ses anciennes fortifications et une tour du quatorzième siècle. La Dordogne est traversée par un pont de pierre et l'Isle par un pont suspendu.

Saint-Emilion. — Saint-Emilion (*Emiliani*), est situé à 9 kilomètres de Libourne. Cette petite ville, d'origine très-ancienne, doit son nom à un anachorète qui vint s'établir non loin des ruines de la ville de Lucaniac, célèbre résidence d'Ausone. Elle grandit autour du monastère et,

au douzième siècle, elle était fortifiée et avait une charte concédée par Jean sans Terre. Louis VII y fit construire un château fort : le Château-du-Roi. Saint-Emilion appartint tour à tour à la France et à l'Angleterre, et ces longues guerres décimèrent sa population. La paix lui rendit la prospérité. Son église paroissiale est classée parmi les monuments historiques, ainsi que la Rotonde, petit oratoire gothique, et les tours de ses anciens remparts. On y remarque aussi un monument druidique, les ruines du Château-du-Roi et enfin la retraite que saint Emilion s'était creusée dans le roc.

Saint-Emilion est la patrie du conventionnel Guadet.

Castillon. — Castillon est située à 18 kilomètres de Libourne. Elle doit sa célébrité à la bataille de 1450 qui détermina les Anglais à évacuer la Guienne. L'existence de cette ville remonte à l'époque romaine. Elle fut longtemps occupée par les Sarrasins. Sous la domination anglaise elle appartint à la maison de Grailly d'où elle passa par héritage dans celle de Foix. Castillon avait été très-fidèle aux Anglais ; l'influence de Gaston de Foix la préserva des représailles. La Réforme dont elle soutint le parti lui attira toutes les calamités de la guerre. Elle fut prise par Mayenne dont le succès fut suivi de massacres et de supplices ; reprise par Turenne et enfin assiégée par Henri de Navarre en 1596.

La terre de Castillon resta dans la maison de Turenne jusqu'en 1709.

Pendant la Révolution les girondins Buzot, Petion et Barbaroux cherchèrent un refuge dans ses environs et se suicidèrent dans le village de Saint-Magne. Castillon a conservé les ruines de son château fort.

Coutras. — Coutras (*Cutracum*, *Corterate*), est situé à 19 kilomètres de Libourne, au confluent de l'Isle et de la Dronne. Les Romains avaient sur ce territoire une station militaire nommée *Corterate* devant laquelle passait la voie de Bordeaux à Périgueux. L'histoire fait mention de cette commune en 1290, au sujet de la nomination d'un notaire par le roi Edouard Ier. Au quinzième siècle, la seigneurie de Coutras appartenait à la famille de Lautrec, dont un membre, sous François Ier, fut gouverneur du Milanais.

C'est de cette époque que date la construction du château de Coutras qui devint célèbre par la victoire de Henri de Navarre sur Joyeuse, le 28 octobre 1587. Ce château fut une des résidences de la duchesse de Longueville, au commencement de la Fronde. Il n'en reste plus que quelques murailles ruinées et un puits fort cur eux. Coutras a élevé un monument au brave Albert qui enleva à l'ennemi le corps du général Marceau tué à Altenkirken.

Fronsac. — Ce bourg est situé sur la rive droite de la Dordogne, à 3 kilomètres de Libourne. Il doit son origine à une forteresse que Charlemagne fit construire sur son territoire et que l'on appela Frank-Wak, château des Franks, dont par corruption on fit Fronciac et Fronsac.

Les sirs de Fronsac furent jusqu'au treizième siècle, de véritables brigands, terreur de la contrée.

Le comte de Leicester rasa leur château ; mais il fut bientôt reconstruit. Dunois le prit en 1442. Enfin comme, jusque sous Louis XIII, les seigneurs de ce repaire féodal avaient cru devoir perpétuer la renommée de leur prédécesseurs, il fut démoli pour la seconde fois.

Richelieu, le maréchal, y fit construire sur son emplacement un superbe pavillon dans le goût italien. La galanterie y régna et la Révolution austère le démolit.

Guitres.—Le village de Guitres, situé à 16 kilomètres de Libourne, doit son origine à une abbaye de bénédictins du dixième siècle. Le prince Edouard y campa en 1255. En 1491, le captal de Buch réunit les seigneurs de Guienne à l'abbaye de Guitres pour accompagner Charles VIII en Italie. Au seizième siècle, les huguenots y tinrent leurs premiers rassemblements armés. Louis XIII coucha deux fois à l'abbaye, en 1515, et lorsqu'il alla faire le siége de Royan.

Il ne reste rien de ce vaste monastère ; son église n'a rien de remarquable.

5° ARRONDISSEMENT DE BLAYE. — Blaye, *Blabia*, *Blavia*, *Castrum Blaviun*, est une petite ville maritime, située sur la rive gauche de la Gironde, à 30 kilomètres nord-nord-ouest de Bordeaux.

Cette ville est d'origine très-ancienne. Sur son territoire fut établi un des trois ponts stratégiques choisis par Messala, lieutenant d'Auguste. Une voie romaine reliait Blavia à Saintes. Le christianisme y fut prêché par saint Romain, au quatrième siècle.

Charibert vint mourir à Blaye, en 631, et fut inhumé dans l'église de Saint-Romain. Cette église avait été bâtie au cinquième siècle. Pendant la guerre des ducs d'Aquitaine avec Pépin, Blaye fut prise et pillée. Charlemagne choisit Saint-Romain pour recevoir les restes de Roland tué à Roncevaux. Blaye fut saccagée par les Normands ; elle parvint à se relever de ses ruines et avait reconquis une certaine importance au douzième siècle.

Les princes anglais accordèrent à Blaye des franchises municipales et des priviléges commerciaux qui développèrent sa prospérité. Elle eut des seigneurs dont la domination fut bienveillante et douce. En 1369, Duguesclein s'en empara, mais il ne put la garder ; elle ne fut définitivement conquise à la France que par le comte de Dunois, en 1451.

Au seizième siècle, elle appartint, à deux reprises différentes, au parti protestant, mais ne souffrit pas beaucoup de la guerre. Louis XIII affectionnait Blaye ; il y séjourna avec sa cour en 1620. Sous Louis XIV, les nouvelles fortifications, confiées à Vauban, nécessitèrent le sacrifice de 200 maisons et de l'église de Saint-Romain.

Depuis cette époque, aucun événement ne s'accomplit à Blaye jusqu'en 1814 ; les Anglais tentèrent de s'emparer de cette ville et furent repoussés. En 1832 la duchesse de Berry y fut emprisonnée.

Le port de Blaye est accessible aux navires du plus fort tonnage. L'hôpital, la citadelle (construite par Vauban et enclavant un château où se trouve le tombeau de Charibert) et une fontaine sont les seuls monuments dignes d'être cités.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX. — 18 cantons, 159 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bordeaux*, 6 cantons (194,055 hab.), *Cadillac* (2,565 hab.), *Labrède* (1,495 hab.), *la Teste* (4,250 hab.), *Audenge* (1,220 hab.), *Belin* (1,800 hab.), *Blanquefort* (2,725 hab.), *Carbon-Blanc* (915 hab.), *Castelnau* (1,585 hab.), *Créon* (1,050 hab.), *Pessac* (2,675 hab.), *Podensac* (1,620 hab.), *Saint-André-de-Cubzac* (3,610 hab.).

Communes importantes : Ambarès (2,765 hab.), Arcachon (2,060 hab.), Barsac (2,915 hab.), Begles (4,765 hab.), le Bouscat (2,905 hab.), Caudéran (3,870 hab.), Eyzines (3,105 hab.), Gradignan (2,075 hab.), Gujan (2,830 hab.), Langoiran (2,065 hab.), Léognan (2,415 hab.), Lormont (2,960 hab.). Merignac (4,450 hab.), Mios (2,515 hab.), Preignac (2,735 hab.), Saint-Loubès (2,550 hab.), Saint-Médard-en-Jalles (2,530 hab.), Salles (4,050 hab.), Talence (2,570 hab.), Villenave-d'Ornon (2,275 hab.), Cubzac (970 hab.), Margaux (1,070 hab.), Moulis (1,160 hab.), Villenenve d'Ornon (1,915 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BAZAS. — 7 cantons, 71 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bazas* (4,760 hab.), *Langon* (4,500 hab.), *Auros* (605 hab.), *Captieux* (1,560 hab.), *Grignols* (1,890 hab.), *Saint-Symphorien* (2.165 hab.), *Villandraut* (1,015 hab.).

Principales communes : Bommes (630 hab.), Sauternes (905 hab.), Préchac (2.170 hab.), Noaillan (2,305 hab.), Castets-en-Dorthe (1,800 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE BLAYE. — 4 cantons, 56 communes.

Chefs-lieux de canton : *Blaye* (4,761 hab.), *Bourg* (2,810 hab.), *Saint-Ciers-la-Lande* (2,850 hab.), *Saint-Savin* (2,135 hab.).

Principales communes : Marcillac (2,065 hab.), Reignac (2,285 hab.), Cavignac, Etaulers (850 hab.), Saint-Christoly (1,880 hab.), Saint-Giron (1,050 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE LESPARRE. — 4 cantons, 30 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lesparre* (3,725 hab.), *Pauillac* (3,620 hab.), *Saint-Laurent* (3,230 hab.), *Saint-Vivien* (1,305 hab.).

Principales communes : Saint-Estèphe (2,570 hab.), Saint-Julien de Reignac (1,485 hab.), Gaillan (1,990 hab.), Vertheuil (1,150 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE. — 9 cantons, 132 communes.

Chefs-lieux de canton : *Libourne* (14,640 hab.), *Coutras* (3,790 hab.), *Branne* (695 hab.), *Castillon* (3,595 hab.), *Fronsac* (1,515 hab.), *Guitres* (1,400 hab.), *Lussac* (2,640 hab.), *Pujols* (815 hab.), *Sainte-Foy-la-Grande* (4,035 hab.).

Principales communes : Saint-Denis-de-Pille (2,760 hab.), Saint-Emilion (3,020 hab.), Saint-Magne (1,247 hab.), Sainte-Terre (2,007 hab.), Vayres (1,817 hab.).

6° ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE. — 6 cantons, 103 communes.

Chefs-lieux de canton : *la Réole* (4,240 hab.), *Saint-Macaire* (2,160 hab.), *Monségur* (1,705 hab.), *Pellegrue* (1,705 hab.), *Sauveterre* (840 hab.), *Targon* (1,140 hab.).

Communes principales : Gironde (1,210 hab.), Lamothe-Landernon (1,410 hab.).

STATISTIQUE MORALE.—INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (840 élèves), 2 colléges communaux (330 élèves) ; 33 institutions secondaires libres (2,903 élèves) ; 1,204 écoles primaires (69,000 élèves) ; 85 salles d'asile (9,200 élèves). 230,000 habitants sont complétement illettrés ; 50,000 savent lire seulement et 360,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 22 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 16 établissements hospitaliers.—JUSTICE. 40 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes ; 35 pour crimes contre les propriétés ; 2,900 pour délits ; 8,300 pour contraventions. — 2,700 affaires civiles sont portées devant les tribunaux ; 6,700 affaires commerciales ; 7,900 affaires en justice de paix. — PRISONS. 240 hommes et 50 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales ; 100 hommes et 30 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT
DE L'HÉRAULT

SITUATION. — Ce département maritime est situé dans la région méditerranéenne de la France, entre 43° 12′ 46″ et 43° 57′ 51″ de latitude, et entre 0° 12′ 10″ et 1° 46′ de longitude est. Le premier degré oriental de la méridienne de Paris coupe le département en deux parties à peu près égales et passe près de Lodève.

Le département de l'Hérault doit son nom à la principale rivière qui le traverse du nord au sud et vient se jeter dans la Méditerranée.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département du Gard ; au nord-ouest, celui de l'Aveyron ; à l'ouest, celui du Tarn ; au sud, celui de l'Aude ; au sud-est, la Méditerranée ; à l'est, le Gard.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de la superficie, le département de l'Hérault est le 38e ; il comprend 619,799 hectares, dont 200,000 en pays de montagnes. Le territoire se divise, suivant la nature du sol, en

Pays de bruyères ou de landes	202,000 hect.
Sol de riche terreau.........	50,000
Sol calcaire.................	38,000
Sol de gravier...............	40,000
Sol pierreux.................	160,000
Sol sablonneux...............	55,000
Sol marécageux...............	26,000
Divers.......................	48,000

TOPOGRAPHIE. — Au nord, la surface du département de l'Hérault est montagneuse et inégale ; au sud, elle forme des plaines qui s'inclinent vers la mer.

MONTAGNES. — Les montagnes qui couvrent le nord du département appartiennent à la grande ligne de faîte européenne ; ce sont les *Cévennes,* qui entrent dans l'Hérault, à l'est du roc de Peyremaux et de la fontaine des Trois-Evêques, et qui séparent le versant méditerranéen de celui de l'Océan. Leur hauteur est, à leur entrée dans le département, de 800 à 1,020 mètres ; leurs flancs, recouverts de terrains de transition et crétacés, sont riches en minéraux et sillonnés de gorges sauvages.

Entre les sources de Thoré et celles de Jaur, les montagnes s'élèvent à 1,050 mètres ; on rencontre ensuite le mont Saumail (1,019 m.) ; le roc de Belleviste (1,081 m.) et les sommets que recouvrent la forêt de Bureau et le bois de Sausse (1,118 m.).

La montagne prend alors le nom particulier de *mont de l'Espinouse* et est recouverte de trias et de calcaire jurassique. Dans ce massif important s'élèvent, au sud de la source de l'Agout, la plus haute cime du département (1,122 mètres) et la montagne de Marcou (1,094 m.).

A partir de cette dernière montagne, la chaîne passe dans le département de l'Aveyron et ne rentre dans celui de l'Hérault qu'à la source de l'Orb, avec une altitude de 870 à 884 mètres. Elle se transforme alors en un plateau mouvementé et stérile qui fait portion du *plateau du Larzac,* dont la plus grande portion s'étend sur le territoire de l'Aveyron. Ce plateau, qui appartient à la formation oolithique, alimente de belles sources et sépare le cours de la Lergue de ceux de la Virenque et du Vis. Il va se rattacher, au nord, au plateau de la Cavalerie. Son point culminant est le pic de la Ramout (879 mètres).

A l'est du plateau du Larzac s'étend la chaîne calcaire appelée *montagne de la Séranne,* dont le point culminant est le Roc-Blanc (943 m.), et qui se termine près de Ganges, au confluent du Vis et de l'Hérault. « D'autres chaînons calcaires, dit M. A. Joanne, s'en détachent et vont aussi plonger sur la rive droite de l'Hérault, tandis que se dressent, sur la rive gauche du même fleuve, les rochers, calcaires aussi, de la montagne du Labat, de la Sellette (544 m.), de Puéchabon, etc. Entre ce double escarpement se creusent les *gorges de Saint-Guilhem-le-Désert,* les plus belles de ce canton des Cévennes. Au-dessus du confluent du Laveng, sur les bords duquel se voit l'abîme du Drac, l'Hérault, coulant dans une large vallée, passe en vue de la belle montagne de Saint-Jean d'Aureilhan (526 m.), qui domine l'admirable *cirque de Mourèze.* — La cime la plus élevée sur la rive gauche de l'Hérault est le pic de Saint-Loup (633 m.). Au nord, il termine le bassin du Ley. Enfin, tout à fait à l'est, des collines calcaires dominent le cours du Vidourle, qui sépare ici l'Hérault du Gard. »

CÔTES. — La Méditerranée baigne le département sur une étendue de côtes d'environ 105 kilomètres, depuis l'embouchure de l'Aude jusqu'à l'étang de Mauguio. Le littoral, le long de la côte, est interrompu par de vastes étangs salés qui, pour la plupart, communiquent, par des *graus,* avec la Méditerranée.

On trouve d'abord, en venant du sud-est, le grau de Vendres, le golfe de la Maïre, le grau d'Agde. Ensuite, d'Agde à Cette, le cordon du littoral est couvert de riches salines et se compose d'un étroit bourrelet de sable, long de 13 à 14 kilomètres, et élevé de 50 centimètres à peine au-dessus des eaux en certains endroits. Ce bourrelet sépare la Méditerranée de l'étang de Thau, dont la longueur est de 18 kilomètres et la largeur de 5 à 8, et qui mesure 800 hectares de superficie.

Au delà de l'étang de Thau, la côte continue de se présenter sous la forme d'un bourrelet de sable très-bas et très-peu large, mais qui suffit à maintenir l'isolement entre la Méditerranée et les étangs d'Ingril (1,000 hect.), de Palavas (1,500) et de Maguelonne (1,300).

Dans le but d'assainir la contrée et de rendre à l'agriculture une partie des terrains submergés, on a creusé des canaux qui font communiquer ces étangs avec la mer.

ÎLES. — Nous n'avons à citer que deux petites îles ; l'une, en face de l'embouchure de l'Orb, est couverte par la redoute de Valleras, et l'autre, en face du cap d'Agde, porte le fort Brescou.

HYDROGRAPHIE FLUVIALE. — Le territoire du département de l'Hérault est partagé, par les Cévennes, entre les deux versants de la Méditerranée et de l'Océan ; mais elle l'est d'une façon très-inégale, car le versant de l'Océan ne reçoit les eaux que d'une petite partie de l'arrondissement de Saint-Pons.

Un certain nombre de petits fleuves côtiers, prenant naissance dans les montagnes, arrosent le département presque parallèlement, du nord et sud. Les principaux sont :

La *Vidourle,* qui n'appartient au département que comme limite du côté du Gard ; elle prend sa source aux environs de Cadière (Gard), arrose de ses eaux promptes aux débordements Villelle et Marsillargues, traverse le canal de la Radelle et se jette dans l'étang de Mauguio, après un cours de 90 kilomètres.

Le *Lez,* petite rivière qui prend sa source au-dessus de Saint-Mathieu (canton des Matelles), baigne Montferrier et Montpellier, où il devient navigable, coupe le canal des étangs et vient finir dans la Méditerranée, près du grau de Balestras, après avoir reçu le Mosson, grossi de la Garonne, de l'Arnète et du Léchauda.

L'*Hérault* est le plus considérables des fleuves côtiers qui arrosent le département auquel il donne son nom. Il prend sa source au pied des montagnes de l'Aigoual, près du village de Vallerangues (Gard), baigne, sur le territoire de l'Hérault, Ganges, la Roque, Saint-Bauzille-de-Putois, Saint-Etienne, les gorges de Saint-Guilhem-le-Désert, Aniane, Gignac, Pézenas, Bessan, Agde et se jette dans la Méditerranée au grau d'Agde, après un cours d'environ 140 kilomètres. Il est navigable depuis Bessan, sur une longueur de 12 kilomètres. Ses principaux affluents, dans le département, sont les suivants : 1° *La Vis* (60 kilm.) qui vient du département du Gard, arrose Gornies et afflue au-dessus de Ganges ; 2° le *Rieutort,* qui descend de la montagne du Liron, baigne Sumène et se perd au-dessous de Ganges ; 3° le *Merdanson,* qui tombe de la montagne des Cagnassès et afflue près de la Roche ; 4° l'*Alzon,* qui naît près de Montoulieu (canton de Ganges), et se jette à Saint-Bauzille-de-Putois ; 5° la *Lergues,* (48 kilom.) qui vient de la commune de Rives, arrose Lodève, Ceyras, Brignac, reçoit l'Aubeigne, le Ronil, le Roubieux, le Rivernoux, le Salagon et l'Agarel ; 6° le torrent de la *Dourbie,* qui baigne Cabrières et Fontès et finit près de Tressan, après s'être accru des ruisseaux de Merdols.

Le *Livron* est un petit cours d'eau de 50 kilomètres de cours ; il prend sa source dans les montagnes de Cassiniajouls (canton de Murviel), baigne Laurens, Magalas, Lieuran, Bouyan et Clairac.

L'*Orb,* qui prend sa source près du hameau de Saint-Martin-d'Orb (canton de Lunas), passe à Bédarieux, Béziers, Sérignan, où il devient navigable et se jette dans la Méditerranée à 2 kilomètres du pont de Saint-Geniès, après un cours d'environ 90 kilomètres. Ses principaux affluents sont : la Verène, le Gravezon (grossi de la Nige), le Jaur, (accru de la Salesse), la Bernasobre, le le Cauron et le Liron.

La *Ciesse,* qui descend des montagne d'Olonzac, traverse le sud de l'arrondissement de Saint-Pons, baigne Cassagnolles, Minerve, la Caunette, Aigues-Vives, Agel et va affluer dans l'Aude, après un cours d'environ 50 kilomètres.

ÉTANGS. — Outre les étangs dont nous avons déjà parlé, on trouve dans le département le grand étang de Capestang, situé au sud, entre le cours de l'Aude et le canal du Midi.

CLIMAT. — L'angle nord-est du département de l'Hérault appartient à la région climatérique girondine ; mais la plus grande partie du territoire est classée dans le climat méditerranéen ou provençal. — La région des plus hautes chaînes de montagnes est froide et neigeuse en hiver ; mais le reste du pays jouit du beau climat qui règne sur les bords de la Méditerranée. La température y est généralement chaude et sèche, quelquefois inégale et passant

brusquement du chaud au froid. Près des côtes, l'air est souvent malsain, en raison des miasmes que distillent les étangs; mais dans la région moyenne, à Montpellier, par exemple, les habitants sont favorisés d'une température aussi saine qu'agréable.

A Montpellier, la température moyenne de l'année est de + 13° 6; celle de l'hiver est + 5° 8 et celle de l'été de 22°. La quantité moyenne de pluie est de 769 millimètres par an, dont 303 millimètres tombant en automne et 232 en hiver. Le nombre des jours de pluie est de 67. L'automne est la plus belle saison, et l'on a observé que la végétation est de quinze jours plus hâtive à Montpellier qu'à Paris.

Vents. — Le vent le plus fréquent est celui du nord-ouest, que l'on appelle *magistraou;* puis vient le vent d'ouest (*ponant*); ensuite celui du sud-est (*marin*), celui du nord-est (*grec*), celui d'est (*ban*); enfin ceux du nord (*tramontana*) et du sud-ouest (*labech*) qui soufflent rarement.

Le département est l'un de ceux où l'on compte le plus d'aveugles. La vie moyenne est de 45 ans et 5 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Grande richesse de mines métalliques: *fer* à Courniou, près de Saint-Pons; *houille* à Graissessac et à Roujan; *cuivre, lignite, plomb, manganèse, zinc.* Ensuite, viennent le sel marin, de belles carrières de pierres à bâtir, de marbre, de basaltes, de plâtre, de granit, de pouzzolane; le sol fournit en outre, de l'argile à potier, des terres alumineuses et des cendres fossiles. A Gabian, se trouve une source de pétrole.

Sources. — Parmi les sources minérales fréquentées, il faut citer, en première ligne, les eaux thermales de *Balaruc,* à 4 kilomètres au nord de Cette, sur une presqu'île qui s'avance dans l'étang de Thau; eau thermale de 47° à 50° chlorurée, sodique, gazeuse. Outre l'établissement de bains, il y a un hospice pour les malades indigents. Il faut citer aussi l'établissement de *Foncaude,* à 6 kilomètres de Montpellier. Cette source débite, chaque jour, 1,295 litres d'eaux thermales, carbonatées, calcaires et gazeuses. Ensuite, les 12 sources de la *Malou,* à 8 kilomètres et demi de Bédarieux; on y trouve 3 établissements d'eaux thermales ou froides de 16 à 35°, bicarbonatées, sodiques et calcaires, ferrugineuses, s'employant en boissons, bains de baignoire et de piscine, douches d'eau et de gaz. Enfin, les sources de Gabian (froides et bitumineuses) d'Avesne, de la Vernière, de Capas, de Montmajou, de Lagamas, etc.

2° Végétaux. — Sur le sol très fertile de l'Hérault prospèrent l'olivier, le figuier, le mûrier, l'amandier, le citronnier, le grenadier, etc. — Le département ne produit pas toujours les céréales nécessaires à ses besoins, et se voit forcé d'en tirer de l'Aude, du Tarn et de l'étranger; mais, comme compensation à l'insuffisance des céréales, c'est le département de France où il y a le plus de vignes; on y trouve, en outre, d'excellents pâturages, la luzerne, le sainfoin, le trèfle, des légumes de toute espèce cultivés dans les jardins et envoyés comme primeurs à Paris et à Toulouse. Le pastel, le salicot, la gaude, la garance, le tournesol, le ricin et une foule d'autres plantes aromatiques, médicinales, tinctoriales et marines abondent sur le territoire de l'Hérault. Dans les forêts, on rencontre principalement le chêne vert, le châtaignier et le chêne blanc, dont l'écorce est employée dans les tanneries.

3° Animaux. — Les animaux domestiques n'offrent rien de bien particulier. Les moutons donnent une laine et une chair assez estimées; dans les pâturages, on trouve quelques chevaux de races diverses, des ânes, des mulets, des bêtes à cornes, principalement de la race albigeoise, des boucs et des chèvres. Les vers à soie, pour l'éducation desquels on se livre à la culture en grand du mûrier, et les abeilles, qui trouvent dans le pays une nourriture abondante et variée, donnent des produits importants.

L'Hérault ne renferme point d'animaux nuisibles; mais, au contraire, une multitude de lièvres, de lapins, d'alouettes, de cailles, de grives, de perdrix et d'ortolans; ce petit oiseau donne lieu à une chasse active. On l'engraisse et il devient un des mets les plus succulents qu'il soit donné à nos palais de savourer. Pendant l'hiver, le chasseur trouve sur les étangs les canards sauvages, les sarcelles et les macreuses.

On délaisse un peu les poissons d'eau douce: truites, aloses, carpes, anguilles et brochets; on leur préfère les habitants de la mer, tels que rougets, merlans, dorades, sardines, soles, thons, maquereaux, langoustes, huîtres, etc.

VOIES DE COMMUNICATION

Routes. — Le département de l'Hérault est traversé par 7 routes nationales (364 kilom.), 19 routes départementales (482 kilom.), et 2,251 chemins vicinaux (5,888 kilom.).

Rivières et canaux. — 4 rivières sont navigables sur une étendue d'environ 20 kilomètres.

On ne compte pas moins de 9 canaux, dont le développement total est de 132 kilomètres. — Le plus important est le *canal du Midi,* dû au génie d'un des enfants du département, Paul Riquet, de Béziers. Le canal commence à Toulouse, sur la Garonne; il traverse le département de l'Aude et entre dans celui de l'Hérault, où il franchit la Cesse, l'Orb, le Libron et l'Hérault, passe à Capestang, Béziers, Agde, et vient finir dans l'étang de Thau, près de Cette, après un tracé total de 241 kilomètres, dont 67 sur le territoire de l'Hérault.

Le *canal des Etangs,* continuation du précédent, commence à l'étang de Thau, près de Cette, traverse les étangs de Frontignan, de Maguelonne, de Perols et de Mauguio, et vient finir à Aigues-Mortes (Gard), qu'il met en communication avec Cette. Son étendue est d'environ 50 kilomètres.

Le *canal de Lunel,* long de 1[illegible] kilomètres, met cette ville en communication avec le canal des Etangs.

Enfin, les canaux secondaires de *Grave,* du *Grau-du-Lez,* de *la Robine de Vic,* etc., facilitent les communications des ports de l'intérieur avec le Rhône et le canal du Midi.

COMMUNICATIONS MARITIMES

— Le port de Cette correspond, soit directement, soit par Marseille, avec toutes les villes maritimes du monde.

Compagnie Valéry. — Départ de Cette pour Marseille, les lundis, mercredis et vendredis, à 8 heures du soir.

Nouvelle Compagnie marseillaise. — Départ de Cette pour Marseille tous les jours à 8 heures du soir; départ d'Agde pour Marseille, les mardis, jeudis et samedis, à 8 heures du soir.

Compagnie de navigation mixte. — De Cette à Marseille, trois fois par semaine. — A Oran, et par transbordement pour Nemours, Gibraltar et Tanger, tous les mardis. — A Alger, Bougie et Djijelli, tous les mardis. — A Philippeville et Bône, tous les jeudis. — A Mostaganem, Arzeu et Oran, tous les 15 jours, le jeudi.

Bateaux à vapeur espagnols. — Départs de Cette pour Barcelone, Valence et Carthagène, les 10, 20 et 30 de chaque mois, et tous les samedis; de Cette à Alicante, toutes les semaines.

Compagnie marseillaise. — De Cette à Marseille, tous les jours, dimanches exceptés. — Livourne, Civita-Vecchia et Naples, 2 fois par semaine. — Nice, 2 fois. — Gênes, lundi, mercredi, vendredi et samedi. — Cannes et Savonne, 1 fois par semaine.

Messageries maritimes. — Départs hebdomadaires pour l'Inde, le Sénégal, le Brésil et la Plata.

Bateau à vapeur de l'étang de Thau, pour voyageurs, entre Cette, Balaruc, Bouzigues et Mèze.

Cette est, en outre, la tête de ligne de la navigation sur les canaux.

CHEMINS DE FER

Le département de l'Hérault est desservi par la ligne de *Bordeaux à Cette,* l'une des principales du Midi et par l'embranchement de *Tarascon à Cette,* prolongation du précédent; cette ligne appartient au réseau de Lyon. Autour de ces deux voies principales rayonnent plusieurs autres embranchements dont nous donnons le tableau.

Outre les voies déjà nombreuses qui sont en exploitation, plusieurs autres, en construction ou en projet, sillonneront bientôt le département; l'une unira Lodève à Montpellier; une autre, Saint-Chinan à Béziers; une troisième reliera Bedarieux à Castres, etc.

DE BORDEAUX A CETTE

Stations.	Dist. de Bordeaux.	Dist. de Cette.
Nissan	422 kilom.	54 kilom.
Béziers	432	44
Villeneuve-les-B	438	38
Vias	450	26
Agde	453	23
Les Onglous	459	17
Cette	476	»

Cette se trouve à 340 kilom. d'Agen, 270 de Montauban, 219 de Toulouse, 128 de Carcassonne et 69 de Narbonne.

D'ARLES A LUNEL

Stations.	Dist. d'Arles.
Marsillargues	42 kilom.
Lunel	45

DE LUNEL AU VIGAN

Deux stations seulement se trouvent sur le territoire de l'Hérault; ce sont celles de Lunel et de Ganges, à 64 kilomètres l'une de l'autre. 11 stations intermédiaires sont situées dans le département du Gard, auquel nous renvoyons le lecteur.

DE BÉZIERS A ESTRÉCHOUX (GRAISSESSAC)

Stations.	Dist. de Béziers.	Dist. d'Estréchoux.
Béziers	» kilom.	52 kilom.
Lieuran-Ribaut	10	42
Espondilhan	16	36
Magalas	19	33
Laurens	26	26
Faugères	33	19
Bédarieux	43	9
Latour	»	»
Estréchoux (Graissessac)	52	»

DE BÉZIERS A MONTPELLIER

Stations.	Dist. de Béziers.	Dist. de Montpellier.
Béziers	» kilom.	88 kilom.
Villeneuve	6	82
Vias	18	71
Bessan	24	65
Florensac	27	61
St-Thibéry	30	59
Pézenas	36	52
Lésignan-la-C.	40	48
Paulhan	47	42
Campagnan	50	38

Villeveyrac........	61 kilom.	28 kilom.
Montbazin-Gig.....	69	20
Courtnonterral.....	74	15
Fabrègues.........	77	12
MONTPELLIER........	88	»

DE PAULHAN A LODÈVE

Stations.	Dist. de Lodève.	Dist de Paulhan
PAULHAN	30 kilom.	» kilom
Aspiran...........	25	5
CLERMONT L'H......	18	12
Rabieux-St-F......	13	17
Cartels...........	6	24
LODÈVE	»	30

DE TARASCON A CETTE

Stations.	Dist de Tarascon.	Dist. de Cette.
LUNEL.............	54 kilom.	52 kilom.
Lunel-Vieil.......	57	49
Valergues	60	46
Saint-Brès........	63	42
Baillargues.......	65	41
Saint-Aunès	69	37
Les Mazes.........	71	35
MONTPELLIER.......	77	28
Villeneuve	85	21
Vic-Mireval	91	15
Frontignan........	98	8
CETTE	105	»

CHEMINS DR FER DE L'HÉRAULT

De Montpellier à Palavas

Stations.	Dist. de Montpellier.
MONTPELLIER.......	» kilom.
Lattes	6
PALAVAS...........	12

De Béziers à Mèze

Stations.	Dist. de Béziers.
BÉZIERS...........	» kilom.
Boujan............	»
Bassan-lès-Béziers..	»
SERVIAN...........	6
Valros............	10
Tourbes...........	13
PÉZENAS	17
Montagnac.........	23
Saint-Martin......	28
MÈZE	36

AGRICULTURE. — En première ligne des produits du pays, il faut placer les vins qui sont, en général, de bonne qualité, hauts en couleur et excellents pour les mélanges. Les plus estimés sont ceux de *Saint-Georges-d'Orgues*, dont le vignoble, situé près de Montpellier, occupe plus de 500 hectares : viennent ensuite les vins de *Saint-Christol*, de *Saint-Drézéri*, d'*Assas*, de *Mas*, de *Pérols*, de *Saint-Gely*, de *Saint-Geniès*, de *Castelnau*, de *Bouzigues*, etc., dont les vins rouges sont classés parmi les bons vins d'ordinaire. A côté de ces produits, il faut citer les vins blancs de Marseillan et de Pinet.

Mais ce n'est pas tout ; la culture du muscat produit des vins liquoreux supérieurs. Le vignoble de *Frontignan*, qui contient 230 hectares, produit environ 900 pièces d'un vin universellement connu sous le nom de vin de Frontignan ; celui de *Lunel*, qui contient 50 hectares, produit 300 hectolitres d'un vin digne de rivaliser avec le précédent ; ensuite viennent les vignobles de Cazou , de Maraussan, d'Espagnac et de Beziers. Les produits de ces différents crus sont les meilleurs de France, après ceux de Rivesaltes (Roussillon). L'industrie des habitants s'est, depuis longtemps, exercée à les travailler pour leur donner de la qualité et l'on est parvenu à leur faire imiter assez bien les vins d'Espagne.

Une partie des vins que produit l'Hérault est convertie en eau-de-vie dite de *Montpellier*, qui jouit d'une certaine réputation, loin de celle des eaux-de-vie de Cognac et d'Armagnac. Le département de l'Hérault est le premier de France pour l'étendue du vignoble ; il comprend 162,172 hectares de vignes, produisant environ 5 millions d'hectolitres de vin.

Les autres branches de l'agriculture ne sont pas moins prospères, en raison de l'intelligence des cultivateurs autant que de la fécondité du sol propre à toutes les cultures ; la richesse tend tous les jours à se développer par le reboisement des montagnes, la mise en valeur des terrains communaux, le dessèchement des marais et l'assainissement de la lisière maritime. Si la production en céréales est insuffisante, c'est que le tiers à peine du sol labourable est livré à la charrue. Les prairies naturelles y sont en très-petit nombre (10,000 hectares) ; mais en revanche, les prairies artificielles (14,000 hect.), gagnent chaque jour en étendue. Toutes les autres cultures sont dans un état des plus prospères : pommes de terre, légumes, chanvres, oliviers, châtaigniers, etc., produisent de beaux revenus. On cultive en grand le mûrier (2,000 hect.) pour l'élève du ver à soie, et le fraisier, dont les produits sont expédiés dans le Nord.

Les forêts, qui couvrent une superficie de 77,000 hectares, sont très-belles

Le département comprend : 54,000 hectares en céréales ; 21,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 13,000 en prairies artificielles ; 10,000 en prairies naturelles ; 182,000 en pâturages ; 162,000 en vignes ; 77,000 en bois et forêts et 25,000 en jachères ; le tout représentant une valeur de 189,500,000 fr.

On compte environ 490,000 moutons, 9,000 chevaux, 32,000 ânes et mulets, 9,000 bêtes à cornes, 15,000 boucs et chèvres, 21,000 porcs et 10,000 ruches d'abeilles, le tout évalué 25 millions de francs.

La production annuelle des vers à soie atteint et dépasse souvent 1 million de francs.

INDUSTRIE. — Le mouvement industriel n'est pas moins prononcé que le progrès agricole ; on ne compte pas moins de 1,700 établissements occupant plus de 26,000 ouvriers. Des carrières de toute sorte sont exploitées. 10 mines de houille occupant 8.0 ouvriers, produisent : 90,000 quintaux métriques d'antrachite, 959,000 de houille grasse, 436,000 de houille maigre et 41,000 de lignite, le tout évalué à 2 millions de francs. L'exploitation de la lignite a lieu principalement à la Caunette et à Azillanet. Des deux bassins houillers (Graissessac et Noffiès), celui de Graissessac, dans le canton de Bedarieux est seul exploité et produit annuellement 600,000 quintaux métriques de combustible.

On exploite en outre la mine de cuivre de Vieussan et une mine de fer, près de Saint-Pons. Le minerai est travaillé dans 13 usines qui produisent 17,000 quintaux métriques de fonte de deuxième fusion (624,000 fr.).

La production du sel n'est pas moins importante que les autres branches de l'industrie. 7 marais salants exploités (759 hect.) occupent 308 ouvriers et produisent 683,000 quintaux métriques (740,000 fr.) de sel marin.

Les distilleries du pays produisent, outre des eaux-de-vie dites de Montpellier, des trois-six qui portent le nom de la même ville.

L'industrie manufacturière embrasse la fabrique des draps communs et des draps de troupe ; c'est à Lodève que se trouve le centre de cette fabrication qui y occupe environ 7,000 ouvriers. Ensuite viennent la fabrication des tissus de coton et de soie, la bonneterie de soie, les liqueurs, les parfums, le verdet ou vert-de-gris, les produits chimiques, les cuirs, les huiles d'olive et de ricin, les bouchons de liége, les papiers, la poterie, la bougie, les futailles, etc.

L'Hérault compte environ 210 établissements pourvus de machines à vapeur, d'une force totale de 1,450 chevaux.

COMMERCE. — Le commerce du département est fort actif, surtout avec l'Algérie, l'Italie, l'Autriche et l'Espagne, il est alimenté par les productions du territoire et de l'industrie départementale. Les divers produits du sol : fruits, olives, sel, bois merrain et de construction, vins, huiles, figues, amandes, grenades, miel, cire, eaux-de-vie, troix-six, gibier, soies, tissus, etc., en forment les principaux éléments.

Les produits du département sont échangés contre ceux de l'étranger à l'aide de 3 ports de mer principaux : Cette, Agde et la Vignole et quelques petits ports secondaires, tels que ceux de Mèze, de Marseillan, etc. La pêche du thon, de la sardine et de la morue occupent quelques bâtiments.

Le département importe principalement de la houille, provenant d'Alais (371,000 quint. métr.), de Carmeaux (7,000) et d'Angleterre (1,500).

Le commerce intérieur a lieu dans les foires qui sont assez suivies et assez importantes. Les principales sont celles de Pézenas, qui durent 8 jours et qui commencent le lundi après l'Exaltation de la Sainte-Croix et le lundi d'après la Saint-Martin. Les marchés, qui se tiennent dans la même ville, ne sont pas moins importants pour le commerce des vins, des eaux-de-vie et des esprits. Le cours de ce marché est le régulateur du prix des eaux-de-vie dans toute l'Europe. Les foires de Cette, du 25 août (15 jours), les marchés de cette ville (pour bois, 3/6 et vins), les foires du 19 août (8 jours) à Mèze ; celles du lundi de la Quasimodo et du 2 novembre et les marchés du samedi (pour vins et 3/6), à Montpellier ; les foires du 3 août (3 jours), à Agde ; celle du 29 août, à Montagnac ; enfin les foires du 19 août et les marchés du vendredi (pour vins, eaux-de-vie, esprits et bestiaux) à Beziers ; tels sont les foires et les marchés les plus importants du département. Il existe deux mercuriales pour les esprits : celle de Pezénas, dont nous avons déjà parlé, et celle de Beziers qui établit le prix sur un grand nombre de places.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. — *Navires à voiles et à vapeur réunis*, 2 ports (Cette et Agde). Entrées. 1,400 navires (195,000 tonnes). — *Navigation à vapeur*, 1 port (Cette). Entrées : 150 navires (38,000 tonnes). — *Pêche à la morue.* Entrées : 25 navires (5,900 tonnes). — *Cabotage à voiles et vapeur réunis.* Entrées : 1,175 navires (150,000 tonnes). — *Marine marchande à voiles* : 290 navires (20,000 tonnes).

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population de l'Hérault a augmenté de 151,796 habitants. Le dernier recensement a encore constaté une augmentation de 2,633 habitants. La population des campagnes a cependant diminué ; mais celle des villes a augmenté dans de larges proportions. Ainsi, la population de Béziers a augmenté de 3,746 habitants et celle de Montpellier de 2,121.

Sous le rapport de sa population absolue, le département de l'Hérault est le 33e de France ; il compte 429,878 habitants. La densité de la population est de 69 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue, le département est le 34e.

Près de la moitié de la population se compose d'agriculteurs ; un quart d'industriels et de commerçants, et le reste de personnes exerçant des professions libérales ou n'exerçant aucune profession.

En général, l'habitant de l'Hérault est plus cultivateur que commerçant et plus commerçant qu'industriel. Dans les villes, on trouve une population intelligente, active, industrieuse, franche,

probe, amie des beaux-arts et principalement de la musique, pour laquelle presque tous les Languedociens ont une grande aptitude.

Les campagnards, sans être doués d'une imagination moins vive, se distinguent par une certaine rudesse, un esprit vindicatif et passionné, qui les entraîne souvent à de regrettables excès, et enfin par une ignorance superstitieuse qui tend à disparaître tous les jours.

Le charmant patois de l'Hérault se compose de languedocien parlé avec une grâce italienne.

HISTOIRE. — Le département de l'Hérault a été formé, en 1790, de tout ou partie des quatre diocèses de l'ancien *Languedoc* : diocèse de Montpellier, celui de Lodève, celui de Béziers et celui de Narbonne. Le territoire de cette province était, avant l'invasion romaine, occupé par les *Volces Tectosages;* après la conquête, il fut compris dans la Narbonnaise, puis dans la première Narbonnaise. A cette époque, ce pays ne possédait point de grande ville; Montpellier n'existait pas encore; aussi les traces de la domination romaine y sont-elles moins imposantes et moins curieuses que dans l'Aude et le Gard. Néanmoins, on peut citer les ruines de la voie domitienne, celle d'un pont de la même époque, des thermes et des colonnes militaires.

Sous Honorius, ce pays, abandonné aux Visigoths, prit le nom de Septimanie. Au huitième siècle, il fut envahi par les Sarrasins. Ce fut seulement sous Charles Martel que Montpellier et Béziers prirent quelque importance et furent élevées au rang de villes capitales. Sous Charlemagne, ce pays fut en partie compris dans l'Aquitaine.

La seigneurie de Montpellier fut fondée vers 990. Elle comprenait la plus grande partie du département actuel. Son premier seigneur fut un certain Guilhem ou Guillaume, vassal du comte de Melgueil, qui obtint le bourg et son territoire moyennant une redevance. Il fut le fondateur d'une maison qui, par la suite, devint illustre et gouverna de 990 à 1180. Guillaume VIII épousa Eudoxie, fille de l'empereur d'Orient, Manuel Commène. Ces seigneurs se conduisirent adroitement pendant la guerre des Albigeois, repoussèrent l'hérésie et restèrent fidèles à la papauté. Ils régnèrent presque en souverains absolus sur leurs riches domaines. Guillaume VIII était traité de prince par le célèbre docteur Alain de Lille, dans une dédicace de ses ouvrages. Il possédait les châteaux de Lattes, de Montferrier, d'Aumelas, de Pouget, de Cournonsec, de Popian, de Saint-Pons, de Paulhan, de Montbazin, de Montarnaud, de Saint-Georges, de Frontignan, de Mauchiens, de Murviel, de Vendemian et de Mirival. Il s'intitulait seigneur par la grâce de Dieu et prétendait descendre de Charlemagne. Guilhem avait répudié la fille de Commène pour épouser Agnès de Castille. A sa mort, bien que le second mariage ne fût pas légitime, il deshérita Marie, fille de sa première femme, pour avantager le fils d'Agnès.

Marie, fille de sa première femme, dut épouser le seigneur de Barral, vicomte de Marseille; puis, ce dernier étant mort, on la maria au comte de Comminges, Bernard IV. Ce comte avait encore deux femmes vivantes; il répudia bientôt la pauvre Marie pour en épouser une quatrième. Dans chacun des deux contrats de mariage, on avait eu soin d'insérer des clauses de renonciation fondées sur le principe de la loi salique. Agnès prenait ainsi ses précautions pour conserver la seigneurie de Montpellier à son fils.

Un an plus tard, les habitants de Montpellier chassaient ce dernier et rappelaient Marie. Elle épousa le roi d'Aragon, Pierre II, qui comptait par ce mariage augmenter ses États de tout le littoral. Mais ce mariage d'intérêt n'avait amené aucun rapprochement entre les deux époux. Pierre n'aimait pas Marie et n'en eut pas d'enfants. Une jeune veuve de la suite de Marie avait attiré les regards du roi. Les consuls en furent instruits et la prièrent d'user d'une fraude patriotique. Elle consentit à donner rendez-vous à Pierre dans sa chambre, mais dans le mystère d'une complète obscurité. Pierre crut posséder l'objet de son amour; mais au matin, quand les douze consuls, qui avait passé la nuit en prière dans la chambre voisine, entrèrent, cierges en main, il s'aperçut qu'il tenait sa femme dans ses bras. Il eut l'esprit de rire de l'aventure; mais les prières des consuls n'avaient pas été exaucées. Marie demeurait stérile. Une autre fois cependant, elle fut plus heureuse. Un jour, comme elle était au château de Mirival, le roi Pierre vint chasser aux environs. Un de ses gentilhommes l'engagea à faire visite à la reine. « Votre Majesté passerait une seconde nuit avec elle, dit-il, nous veillerions le cierge à la main, si vous voulez, et Dieu par sa bonté vous donnerait un fils de bénédiction » Pierre céda à ces conseils, et neuf mois plus tard naquit le petit Jayme qui devint le célèbre Jayme I[er] *Conquistador*, la terreur des Sarrasins. Le lendemain de cette nuit bénie de Dieu, Pierre rentra dans sa bonne ville de Montpellier, ayant la reine en croupe. La population, dans son ravissement, inventa alors la charmante danse allégorique du chevalet (*lou chivalet*). Cependant, cette union ne fut pas longtemps heureuse. Pierre demanda au pape de rompre son mariage. Marie se rendit à Rome et y mourut empoisonnée. Peu de temps après le roi se fit tuer à Muret (1213). Les habitants de Montpellier choisirent pour roi Jacques, fils de Marie, qu'ils avaient eux-mêmes baptisé d'une manière assez singulière pour être rapportée : douze cierges pareils, portant les noms des douze apôtres, furent allumés en même temps. Celui qui s'éteignit le dernier portait le nom de l'apôtre Jacques et ce nom devint celui du jeune seigneur. Pendant son règne, le roi de France, déjà maître de tout le reste du Languedoc, intervint habilement dans les affaires de la seigneurie. L'habile Guy Folencis, agent de la reine Blanche de Castille, amena l'évêque de Maguelone à reconnaître que la ville de Montpellier et ses dépendances avaient toujours appartenu au roi de France. Cet évêque se reconnaissant vassal de saint Louis, il en résulta que le roi d'Aragon, vassal de l'évêque de Maguelone (pour la seigneurie de Montpellier) se trouva lui-même indirectement soumis au roi de France. Ce dernier obtint, en 1285, le serment de feudataire envers la couronne, et Philippe le Bel, quelques années après, acquérait tous les droits temporels sur le fief de Montpellier. Le 13 avril 1349, sous le règne de Charles IV, le fief fut définitivement vendu, par contrat, à la couronne de France. Auprès de ce fief important, qui comprenait presque tout le département de l'Hérault, existaient d'autres fiefs secondaires : la vicomté de Béziers, celles de Lodève et d'Agde. Les vicomtés de Lodève et d'Agde passèrent en 897 sous la suzeraineté des comtes de Toulouse et furent enfin abandonnées à Louis IX, moyennant une rente annuelle de 600 livres. Le pays de Lodève, d'abord comté, puis vicomté au dixième siècle, devint un fief assez puissant qui dépérit entre les mains de ses évêques et revint au roi de France à l'époque de la soumission du Languedoc.

Le comté de Melgueil, uni d'abord à la seigneurie de Montpellier, fut soumis en 1085 à la suzeraineté du saint siège.

Quant au comté de Béziers, établi par Pépin le Bref, qui le donna à Ansemond, il devint vicomté en 845 et passa, en 897, dans le domaine des vicomtes d'Agde. La vicomté ne fut plus isolée qu'au douzième siècle, en faveur de Raymond Trencavel, qui prit part à la seconde croisade. Ce seigneur ambitieux s'engagea dans des guerres longues et périlleuses. D'abord victorieux, il s'empara de Carcassonne; mais vaincu à son tour, il fut fait prisonnier par le comte de Toulouse dont il se reconnut vassal. Ses sujets de Béziers l'assassinèrent, et son fils, Roger II, ne put rentrer dans sa capitale qu'avec l'appui du roi d'Aragon. Les Trencavel, d'humeur batailleuse, virent augmenter leur influence en prenant fait et cause pour les Albigeois, mais ce fut pour leur malheur et pour celui de leurs Etats. Le jeune et courageux Raymond-Roger Trencavel se vit, après la soumission de Toulouse, forcé de tenir tête, à lui seul, aux armées catholiques. Béziers tomba au pouvoir de ces derniers, qui passèrent les habitants au fil de l'épée. Trencavel, réfugié à Carcassonne, fut bientôt fait prisonnier. Son fils, Raymond Trencavel II, rentré un instant dans ses domaines en fut chassé par Louis VIII, et le dernier vicomte de Béziers se vit forcé d'abandonner à Louis IX tous ses droits, moyennant une rente de 600 livres (1240). La vicomté de Béziers devint une simple seigneurie royale de la sénéchaussée de Carcassonne.

C'est ainsi que le pays passa à la France; il n'eut pas toujours à se féliciter de son changement de maîtres, car il se trouva en butte aux exactions des ducs d'Anjou et de Berry et à celles de leurs successeurs.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Hérault (chef-lieu Montpellier), est divisé en 4 arrondissements, 36 cantons et 335 communes. Il est compris dans la 8[e] inspection des ponts et chaussées; dans la 27[e] conservation des forêts (Nîmes); dans l'arrondissement minéralogique d'Alais (division du sud-est) et dans la 8[e] région agricole (sud).

Il forme la 1[re] subdivision de la 10[e] division militaire (Montpellier), du 4[e] corps d'armée (Lyon). La 10[e] division militaire, dont Montpellier est le quartier général, comprend les subdivisions du Gard, de la Lozère, de l'Hérault et de l'Aveyron. Le département renferme quelques fortifications : la redoute de Valleras, le fort de Brescou, le fort du cap d'Agde, la redoute de Castelas, et enfin, pour la défense de Cette, les forts de Saint-Pierre et de Saint-Louis.

Montpellier est quelquefois considérée comme place forte, parce qu'elle possède une petite et ancienne citadelle et des restes de fortifications incapables d'opposer une grande résistance aux armes modernes.

La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de la 15[e] légion, dont le chef-lieu est Nîmes.

Agde et Cette sont des quartiers maritimes du sous-arrondissement de Toulon.

Dans l'ordre religieux, le département forme le diocèse de Montpellier, suffragant de l'archevêche d'Avignon, et comprend 42 cures, 295 succursales, 38 vicariats, avec un grand séminaire à Montpellier, et deux petits séminaires, à Montpellier et à Saint-Pons.

Les protestants, au nombre d'environ 15,000, y possèdent 4 églises consistoriales (à Montpellier, Ganges, Marsillargues et Montagnac), 17 paroisses, 20 annexes, 20 pasteurs, 21 temples ou oratoires.

Montpellier possède une petite synagogue pour les israélites.

Dans l'ordre judiciaire, Montpellier est le siége d'une cour d'appel qui comprend dans son ressort les tribunaux de l'Hérault, de l'Aude, de l'Aveyron et des Pyrénées-Orientales.

La justice est rendue, dans le département, par 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par 7 tribunaux de commerce établis à Montpellier, Béziers, Lodève, Agde, Cette, Clermont et Pézenas.

Le département renferme 2 maisons centrales

de force et de correction; l'une, à Montpellier, reçoit les femmes condamnées dans les vingt départements les plus méridionaux de France, et l'autre, à Aniane, est destinée aux hommes et aux jeunes détenus.

Dans l'ordre universitaire, le département dépend de l'académie de Montpellier, l'une des plus importantes de France. De cette académie dépendent les établissements d'instruction publique dans les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Les établissements que renferme l'Hérault sont : 1 lycée et une école normale d'instituteurs et d'institutrices, à Montpellier; 8 colléges communaux, 20 institutions secondaires libres et 366 écoles primaires, dont un grand nombre tenues par les frères des Écoles chrétiennes.

Montpellier est le centre intellectuel du Languedoc; sa réputation est des plus anciennes et des mieux méritées. Son université se compose: 1° d'une faculté de médecine dont la renommée fut longtemps de beaucoup supérieure à celle de l'école de Paris. Les plus savants médecins tenaient à honneur d'y professer; et parmi les portraits des professeurs que l'on conserve dans la salle du conseil, on remarque ceux de Rondelet et de Rabelais, bien plutôt savant encore qu'écrivain. La vieille réputation de la faculté de Montpellier n'est point perdue; elle attire dans cette ville une foule d'étudiants qui y accourent de tous les points de la France et même de l'étranger; 2° d'une faculté des sciences; 3° d'une faculté des lettres, 4° et enfin, d'une école spéciale de pharmacie.

Montpellier est le siége d'une direction des douanes, qui comprend les bureaux principaux d'Agde et de Cette.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Montpellier (lat., 43° 36′ 18″; long., 1° 32′ 13″ E.). Montpellier, *Mons Pesulanus*, *Mons Puellarum*, chef-lieu du département de l'Hérault, situé à 750 kilomètres sud-est de Paris, sur les bords du Lez. L'origine de cette ville remonte à 737. Elle fut fondée par les habitants fugitifs de Maguelonne, qui bâtirent deux bourgs, Montpellier et Montpelliéret, l'un au nord-ouest, l'autre au sud-est de la ville actuelle. On prête au nom de cette ville plusieurs étymologies, celle de Montfermé, en patois Montpeylat, en latin Mons pessulus ou pessulanus, fermé au verrou nous paraît la plus logique lorsque nous considérons que positivement la colline où elle est bâtie était un pâturage enclos de palissades et fermé au verrou, appartenant aux seuls habitants de *Substantion*. D'autres, disent que Montpellier vient de *Mont pilier*, à cause de la base rocheuse de la colline.

D'autres, enfin, lui donnent pour étymologie *Mons puellarum*, Mont des belles filles, de la réputation de beauté dont jouissent toujours les dames de Montpellier, ou de deux pieuses sœurs de Saint Fuleran, de la famille des comtes de Melgueil et de Substantion, qui possédaient les deux bourgs en franc-alleu. Ces bourgs ayant pendant longtemps offert le droit d'asile aux étrangers poursuivis, leur population se trouva composée de différentes races et compta des Celtes, des Grecs, des Gallo-Romains, des Visigoths, des Gallo-Franks, auxquels en 815, vint se joindre une bande d'Espagnols chassés par les Sarrasins.

Les deux bourgs furent cédés par l'évêque de Maguelonne aux Guilhem qui ne conservèrent que l'un des deux, le second, de sorte, que les deux bourgs eurent deux administrations distinctes.

Guilhem V établit à Montpellier un *Bayle* ou bailly, premier juge de la ville; il établit aussi deux syndics appelés *consuls de la mer* et choisis parmi les plus riches et les plus sages habitants de la ville. Son fils Guilhem VI, plus belliqueux que législateur, travailla moins pour le bonheur de ses sujets.

En 1141, les habitants de Montpellier chassèrent leur seigneur qui se retira au château de Lattes et fut, pendant deux ans, en guerre avec ses sujets. Il ne parvint à rentrer dans sa ville qu'avec le secours du comte de Barcelone qui fit bâtir une bastille destinée à dominer la ville.

En 1180, nouvelle querelle dans laquelle le pape fut appelé comme arbitre et qui se termina par un accord entre le seigneur et les bourgeois en présence « d'une grande multitude de peuple. »

Nous avons raconté plus haut comment à la mort de Guilhem VIII, son fils illégitime fut éloigné et remplacé par Marie, héritière légitime, à laquelle les consuls choisirent pour époux, Pierre d'Aragon.

Ce roi, le jour de son mariage, promit solennellement de conserver toutes les coutumes et tous les usages de la commune, autrement dit ses franchises. Sept prud'hommes furent autorisés par lui à rechercher de quelles extensions ces franchises étaient susceptibles, et le 15 août 1204, le roi Pierre jura, en l'église Notre-Dame-des-Tables, le maintien des franchises communales dont la charte se composait de 123 articles. Cette charte était très-libérale et assurait l'intégrité de la propriété et de la liberté des citoyens. La ville s'administrant elle-même, jouissait d'une sorte de gouvernement républicain. « Il est statué, dit cette charte, que les douze prud'hommes de Montpellier déjà élus pour servir de conseil à la commune, jureront d'appuyer, de leur loyal conseil, celui que le seigneur aura mis à sa place pour l'administration de la seigneurie et que celui-ci de son côté requerra et suivra leur conseil pour tout ce qui regardera la commune et la seigneurie de Montpellier. Ces douze prud'hommes ne pourront être pris au nombre de plusieurs dans une même maison, et ils ne resteront en charge que pendant une année, à la fin de laquelle ils en éliront eux-mêmes douze autres, après avoir prêté serment de faire cette élection de bonne foi. »

Enfin, par une charte de 1205, Pierre d'Aragon accorda aux consuls de Montpellier, présents et futurs, plein pouvoir de statuer, réformer et corriger toutes les lois et selon qu'ils le croiront utiles à la commune de le faire. Ainsi Pierre et son fils Jayme Ier ne dominèrent jamais la commune de Montpellier. Ils lui empruntaient de l'argent; mais celle-ci exigeait de bons gages. La garde de la ville appartenait à ses habitants.

Les habitants étaient divisés en sept *échelles*, suivant la diversité des professions. Chacune de ces sept classes de citoyens gardait à son tour les murs de la ville; le premier mars de chaque année, elles concouraient, par l'organe des chefs de métiers, à l'élection des consuls. Les chefs de métiers, élus d'une façon toute populaire, se réunissaient dans l'hôtel de ville, au son de la cloche de Notre-Dame-des-Tables. Ils désignaient au scrutin 5 prud'hommes par échelle et, parmi ces trente-cinq prud'hommes, le sort en désignait sept qui, d'accord avec les 12 consuls sortants, élisaient 60 candidats. Le sort désignait ensuite, parmi ces candidats, les 12 consuls. C'était donc une élection à trois degrés, dans laquelle le sort était appelé à jouer un certain rôle.

Les consuls étaient les personnages les plus considérables de la cité; nulle puissance ne pouvait porter ombrage à la leur dans les murs de leur ville. Ils avaient sous leurs ordres le *clavaire* ou trésorier du consulat, dépositaire des fonds publics.

L'entretien des murailles et des fossés était confié à sept *ouvriers de la commune clôture* placés sous les ordres des consuls.

Outre les consuls de la ville, chaque métier avait le sien, il y avait aussi les consuls *de mer*.

Les consuls de la commune étaient appelés *consuls majeurs*; les consuls des métiers portaient le nom de leur corporation; ils correspondaient avec les consuls majeurs pour toutes les affaires concernant leur profession; ils se faisaient assister par des inspecteurs ou *gardes des métiers*. Chaque profession avait ses règlements.

Les consuls de la mer étaient au nombre de quatre, élus à peu près de la même manière que les consuls majeurs. Ils percevaient l'impôt sur le transport des marchandises de Montpellier à Lattes et en consacraient le revenu à l'entretien de la route de Lattes, ainsi qu'à celui du Grau et de la Robine; enfin, ils veillaient à la sûreté de la navigation.

Le commerce maritime de Montpellier se faisait alors par le port de Lattes, aujourd'hui complétement ensablé.

Au douzième siècle, les relations maritimes de cette ville étaient considérables. Elle avait des conventions commerciales avec Gênes, Pise, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Venise, la Sicile et Rhodes. Par le Rhône, elle commerçait avec Arles, Montélimart, Avignon. Elle était représentée dans les foires de Champagne et des Flandres. Montpellier exportait alors des vins, des huiles, des draps, de l'orfèvrerie et de la droguerie. Parmi ses plus riches commerçants elle comptait beaucoup de juifs et de maures. Elle écartait les premiers du gouvernement, mais chose étrange, l'influence des Sarrasins était encore assez grande au treizième siecle pour que la monnaie frappée à Melgueil portât encore l'effigie de Mahomet.

Le commerce de la ville était, du reste, favorisé par les rois de France qui, maîtres de Montpelliéret, aspiraient à le devenir de Montpellier. C'est ainsi que Philippe le Hardi et Philippe le Bel enjoignirent à leurs sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne de laisser les blés se diriger librement sur Montpellier, lorsqu'ils en interdisaient la sortie sur tous les autres points du royaume. Philippe le Bel alla plus loin; il ouvrit ses Etats aux marchandises de Montpellier sans qu'elles eussent à payer aucune redevance; enfin en 1302, il vint, accompagné de toute sa famille, faire visite à cette cité.

A la même époque florissaient également à Montpellier les écoles de droit, d'art et de médecine réunies en université par le pape Nicolas IV, en 1289. L'école de droit, dirigée d'abord par des ecclésiastiques, reçut de saint Louis son premier règlement.

Elle avait été fondée, en 1160, par le Lombard Placentin, disciple d'Irnerius. Elle était antérieure à celle d'Orléans et d'Angers. Son fondateur y était en telle vénération que le jour de sa mort se trouvant être consacré à sainte Eulalie, cette sainte devint la patronne de l'école.

La création de l'école de medecine, postérieure à celle de l'école de droit est due surtout aux juifs et aux Arabes. Au douzième siècle, elle jouissait déjà d'une grande réputation. Saint Bernard en parle, en 1153. Elle devint bientôt européenne. Ses statuts, en 1220, la placèrent sous l'autorité de l'évêque de Maguelonne. Ils furent complétés vingt ans plus tard. En 1369, Urbain V fonda le collége de Mende ou des douze médecins, où la science était enseignée gratuitement à la jeunesse pauvre. Il ne faudrait pas cependant supposer, malgré sa célébrité, que la médecine fut alors très-avancée.

Le roi Jean de Bohême, qui avait déjà perdu un œil, vint à Montpellier où un médecin lui fit perdre l'autre. Un des plus fameux docteurs guérissait avec des paroles. Trois vers latins chuchotés à l'oreille d'un épileptique suffisaient à le guérir. Ce traitement eut peut-être été préférable pour le roi de Bohême.

Arnauld de Villeneuve, l'immortel chimiste

Paris. — Imp. Walder et Cie, 4, rue des Déchargeurs

qui a découvert l'alcool, cherchait à faire de l'or et à créer un homme. Gui de Chauliac, surnommé *le père de la chirurgie moderne*, croyait aux talismans.

La chirurgie ne fit de sérieux progrès qu'à partir de 1376, époque à laquelle l'école fut autorisée par le duc d'Anjou à réclamer chaque année le cadavre d'un supplicié.

Ce duc d'Anjou ruinait la ville par ses exactions; la ville se révolta, et n'étant pas la plus forte, faillit le payer cher. Toutefois, Charles VI lui rendit justice. Charles VII la visita également et la combla de faveurs. François Ier y établit une chambre des comptes. Henri II y érigea un présidial.

Au seizième siècle, les protestants, qui s'y trouvaient en minorité, s'emparèrent de Notre-Dame et la saccagèrent, et ils rasèrent les faubourgs. Montmorency Damville étouffa cette sédition. En 1567, les réformés détruisirent toutes les églises; leur parti l'emportait et devenait le plus nombreux. Damville ne put soumettre la ville. Sous Louis XIII, elle se déclara pour Rohan. Le roi veut l'assiéger; elle résiste deux mois; ses fortifications furent rasées et une citadelle s'éleva pour dominer la ville.

Montpellier perdit aussi ses libertés, et plus tard la révocation de l'édit de Nantes éprouva son industrie et son commerce.

Le dix-huitième siècle fut plus heureux et fut marqué par des travaux d'utilité publique et d'embellissement.

Le *Peyrou* fut achevé; une statue de Louis XIV y fut élevée; un bel aqueduc, chef-d'œuvre de Pitot, alla chercher les eaux de la source de Saint-Clément pour les amener à Montpellier. Il fut terminé en 1765, après douze années de travail et après avoir coûté un million.

Montpellier était alors le séjour de nombreux et riches étrangers et surtout d'Anglais.

Pendant la Révolution, la disette y causa des troubles.

En 1815, elle fut menacée par la bande de Trestaillon et préservée de ces scélérats par le général Briche.

Le chef-lieu du département de l'Hérault est situé à 51 mètres d'altitude, sur une colline qui domine le confluent du Lez et du Merdanson, et d'où l'on admire la mer, les Pyrénées, les Cévennes et le mont Ventoux. Les rues de la ville sont tortueuses et étroites, mais propres et bordées de belles maisons. Montpellier est divisé en six quartiers ou *sixains*, subdivisés en îles. Le quartier le plus animé est le *faubourg de la Saunerie*, très-industriel et nouvellement bâti. Sur les boulevards s'élèvent de belles constructions modernes.

Montpellier renferme plusieurs églises. La plus remarquable est la cathédrale Saint-Pierre, fondée en 1364, détruite au seizième siècle et plusieurs fois restaurée. On y trouve de bons tableaux et une Vierge en marbre blanc, par un élève de Canova; l'église Saint-Roch, Notre-Dame (ancienne chapelle des jésuites), Saint-Denis (style toscan du dix-septième siècle), la chapelle des Pénitents bleus, avec un Christ colossal; Sainte-Eulalie, l'église du séminaire, construite en 1681 et restaurée en 18[illegible]8; la nouvelle chapelle des jésuites, la belle église de la Providence, l'église Sainte-Anne, l'ancien temple protestant, ancienne église des cordeliers, dont la façade est remarquable, et le nouveau temple protestant.

La ville n'a conservé de son passé militaire que quelques débris de fortifications, une citadelle construite au commencement du dix-septième siècle, les tours des Pins, de l'Observatoire et trois portes du dix-huitième siècle : porte de la Blanquerie, porte des Carmes et porte du Peyrou, qui n'est autre chose qu'un arc de triomphe érigé en l'honneur de Louis XIV, haut de 15m,11, large de 18 mètres, et orné de quatre bas-reliefs.

En tête des établissements civils, il faut placer l'École de médecine, qui occupe depuis 1795 un monastère des bénédictins, devenu palais épiscopal en 1536. Dans le grand amphithéâtre se dresse le buste de Chaptal, et celui d'Hippocrate a été déposé dans la salle des actes. Les portraits des professeurs, entre autres ceux de Rondelet et de Rabelais, sont exposés dans la salle du conseil. L'École contient un musée anatomique, formé de belles collections, et une bibliothèque renfermant 50,000 volumes, 600 manuscrits, une Bible de Jean XXII, la correspondance de Christine de Suède, et une collection de dessins et de peintures.

Après cette belle École, il faut citer la faculté des sciences, qui contient de belles collections, le palais de justice, construit en 1846, la préfecture, l'hôtel de ville, le théâtre, les restes de la fontaine de Jacques Cœur, derrière l'hôpital général; la maison centrale où sont enfermés 800 détenus, la maison Bérard (Renaissance) et le magnifique aqueduc, construit en 1766, pour amener à Montpellier les eaux de la fontaine Saint-Clément, située à 14 kilomètres de la ville. Cet aqueduc se compose de deux rangées d'arcades.

La principale curiosité du chef-lieu de l'Hérault est, sans contredit, le musée, l'un des plus riches de province; il renferme 600 tableaux, 27 marbres et 17 bronzes. Outre les collections de son fondateur Fabre, il contient celles de Valedeau, de Collot et de Bruyas. On y trouve des dessins et des tableaux d'Andrea del Sarto, d'Annibal, des Carrache, de Champaigne, de Chardin, du Dominicain, de Van Dyck, de Fra Bartholomeo, de Greuze, de Lesueur, de P. Véronèse, de Poussin, de Rubens, de Jules Romain, de Ruysdaël, de Salvator Rosa, de Téniers, de J. Vernet, de Raphaël, de Prudhon, de Delacroix, de Courbet, de Géricault et de vingt autres maîtres; des bronzes de Jean de Bologne et de Michel Ange; des marbres de Canova, de Houdon et de Pradier.

La plus belle place de la ville est celle du Peyrou, d'où l'on jouit d'une vue magnifique et qui est en forme rectangulaire à pans coupés. Sa longueur mesure 175 mètres et sa largeur 125 mètres. La terrasse est longue de 102 mètres et large de 17 mètres, et est décorée d'un château d'eau et d'une statue équestre de Louis XIV.

Il faut citer ensuite la place Neuve, la place de la Canourgue, ornée de la fontaine des Licornes; la place de la Préfecture, avec fontaine ornée d'une statue de Cybèle; la place du Théâtre, avec une fontaine surmontée d'un groupe des trois Grâces; l'Esplanade, ornée de la statue en bronze du chimiste Edouard Adam. C'est sur l'Esplanade que l'on a construit la gare du chemin de fer de Palavas.

Nous ne clorons point cette nomenclature succinte des curiosités de Montpellier sans parler du Jardin des Plantes, fondé par Henri IV, et le plus ancien de France. Il occupe 44,000 mètres de superficie; on y trouve de beaux arbres exotiques, de riches collections botaniques, une école botanique et d'application.

Les environs de la ville ne méritent pas moins l'admiration que les monuments. De quelque côté que l'on y arrive, le regard se trouve enchanté par de magnifiques paysages, des jardins, des vergers et des maisons de campagne élégamment construites.

La ville n'est pas seulement animée par ses écoles qui y attirent une nombreuse jeunesse, l'industrie et le commerce deviennent une source de fortune pour les habitants. On y fabrique des tissus de coton et de soie, des couvertures de coton et des laine, des produits chimiques, des instrument, de pesage, des bougies stéariques, des cierges des chandelles, du savon, de la parfumerie, etc., le commerce d'eaux-de-vie et de trois-six y est immense.

Le port Juvénal, situé 1 kilomètre de la ville, facilite son commerce.

Maguelone, Magdalona, petite presqu'île dépendant de Villeneuve-lez-Maguelonne, à 10 kilomètres sud de Montpellier, sur l'étang du même nom. Maguelonne remonte au sixième siècle. Elle fut saccagée par les Sarrasins et Charles Martel la détruisit complètement pour la leur ravir. Bien que siége d'un évêché, elle ne fut plus dans la suite que la résidence de quelques prêtres. Comme elle pouvait encore offrir un asile aux protestants, Louis XIII la fit démanteler. Les ruines de sa cathédrale marquent seules la place où fut Maguelonne.

De ses anciens monuments, il ne reste donc plus que son église romano-ogivale, dont le portail est orné de bas-reliefs et d'arabesques avec inscription du douzième siècle. Non loin de là se trouvent les importantes *salines de Villeneuve*, qui produisent 180,000 quintaux métriques de sel par an.

Palavas, près de Maguelonne, semble appelée à remplacer cette ancienne ville aujourd'hui abandonnée; on y accourt prendre les bains de mer, à l'embouchure du Lez; de charmantes villas et des établissements de bains s'y sont élevés.

Cette, *Setum Promontorum*, située à 29 kilomètres sud-ouest de Montpellier, à l'embouchure de l'étang de Thau, place de guerre et quartier maritime du sous-arrondissement de Marseille et second port de la Méditerranée. Ce port a des communications faciles avec le Rhône et l'Océan, par les divers canaux du département.

Cette est d'origine très-ancienne. Les Romains, 115 ans avant Jésus-Christ, établirent une colonie dans le nord de la presqu'île, *Colonia Setia*, dont parle Paterculus. Au neuvième siècle, Cette appartenait à l'abbaye d'Aniane; au douzième c'était un fief. Au seizième elle appartenait aux Montmorency et plus tard aux évêques d'Agde. Le port de Cette remonte à Louis XIV. Il devait servir de débouché au canal du Languedoc. Les premiers travaux furent terminés en 1681 et coûtèrent deux millions. Autour du port naquit la ville. Une *Compagnie du Levant* y établit son siége. Vauban fut appelé à perfectionner la première création, mais il n'y ajouta presque rien. Sous la Restauration, on créa un brise-lame; mais sous Louis-Philippe on créa un nouveau bassin et le canal qui fait communiquer l'étang avec la mer. Outre son commerce maritime, qui est considérable, Cette possède une industrie qui lui est particulière; elle fabrique environ 200,000 futailles de vins étrangers qui portent légalement le nom de vins d'Espagne.

Cette, divisée en vieille ville et nouvelle ville est, sans contredit, la cité la plus malpropre du midi de la France; elle est animée par son commerce qui s'étend à toutes les mers et, en été, par les bains de mer, qui sont établis sur une belle plage. La rade est protégée par un brise-lame de 500 mètres, que défendent 2 batteries; par la jetée de l'ouest, ou môle, œuvre de Vauban et de Riquet (600 m. de long), défendue par les deux forts de Saint-Louis et de Saint-Pierre, et enfin par la jetée de l'est ou de Frontignan (500 m.). L'entrée du port est indiquée par un phare à feu fixe, de 4e ordre e de 15 milles de portée.

Les salines des environs produisent une moyenne de 14,000 tonnes par an.

Si l'exportation est très-active à Cette, l'importation ne l'est pas moins; elle roule principalement sur les laines, les peaux de la Plata, les farines, les fruits, les morues, les métaux, les houilles, etc.

De la montagne de Cette, haute de 180 mètres, on jouit des plus beaux points de vue sur les étangs de Thau et de Vic.

Saint-Mathieu-de-Tréviers, à 19 kilomètre

de Montpellier, est le rendez-vous des touristes qui désirent faire l'ascension du pic de Saint-Loup, haut de 633 mètres et sur le sommet duquel on jouit de splendides points de vue. L'ascension, pendant laquelle il est utile d'être accompagné d'un guide, se fait en une heure et demie.

Castelnau, à 3 kilomètres nord-est de Montpellier, contient les ruines de l'antique Sextancia. On y jouit de charmantes vues sur la vallée du Lez.

Frontignan. Cette petite ville, construite sur les bords de l'étang d'Ingril, possède dans ses environs des salines qui peuvent produire 200,000 quintaux métriques de sel marin par an. Mais ce n'est pas sa principale source de fortune; le vignoble de Frontignan, dont nous avons déjà parlé, produit des vins muscats universellement connus. Au nord de la ville, le chemin de fer traverse, sur un remblai de 4 kilomètres, les marais de la Grande-Palus et de la Grande-Maire; et, au sud, la voie ferrée franchit l'étang d'Ingril sur une jetée de rochers, en face de la digue de Peyrade. L'hôtel de ville de Frontignan est remarquable,

Ganges, à 45 kilomètres au nord de Montpellier, près des montagnes des Cagnassès, est une jolie petite ville où l'on trouve les ruines d'un château, de belles promenades et d'abondantes fontaines. Dans les environs, on cultive toute espèce de fruits et principalement des fraises sur une vaste échelle, pour les expédier à Paris. L'industrie y est assez développée et a pour aliment surtout le travail des soies, la fabrication des gants de peau, etc.

Mauguio, à 10 kilomètres nord-est de Montpellier, donne son nom à un étang de 3,600 hectares.

Castries, à 12 kilomètres de Montpellier, possède un château gothique et l'aqueduc de Riquet, long de 6,822 mètres

Aniane, à 30 kilomètres au nord-ouest de Montpellier, doit son origine à sa célèbre abbaye, fondée au huitième siècle par saint Benoît d'Aniane, comte goth de Maguelonne qui, dégoûté du monde, se retira sur les bords du ruisseau d'Anian et y fonda un monastère de bénédictins. L'abbaye ne tarda pas à s'enrichir. A la fin du siècle dernier, on reconstruisit le monastère qui fut vendu pendant la Révolution et transformé en maison centrale de détention pour les hommes et les enfants. Dans les environs, des curiosités naturelles attirent l'attention du touriste; ce sont des lacs, des grottes, le Cabinet du Géant, le pont du Diable, les fameuses gorges de Saint-Guilhem, où coule l'Hérault, et *Saint-Guilhem-le-Désert*, bâti au centre d'un vaste amphithéâtre de montagnes.

Murviel, à 10 kilomètres ouest de Montpellier, conserve les restes d'une fontaine romaine, de curieuses murailles et une église ancienne.

Villevayrac possède une église du treizième siècle et une abbaye du douzième.

Pignan, à 5 kilomètres ouest de Montpellier, a conservé l'ancienne église de Vignogoul, monument historique; une abbaye de femmes du style ogival primitif, avec un jubé remarquable et enfin les ruines d'un château du dixième siècle.

Lunel. — Lunel, situé sur le canal de ce nom, a des crus renommés qui s'étendent sur les communes de Valargues et de Lunel-Viel. Elle fabrique aussi de l'absinthe et du vermouth.

La ville est construite à 23 kilomètres est de Montpellier, dans une plaine très-fertile; on n'y remarque d'autre curiosité que la fontaine du cours Valontéra. A *Lunel-Viel* se rencontre une grotte pleine d'ossements fossiles et la tour de Farges.

Marsillargues, à 3 kilomètres de Lunel, conserve un château du dix-septième.

2° Arrondissement de Béziers. — *Béziers* est situé à 63 kilomètres de Montpellier, sur un coteau près de l'Orb et du canal du Midi. Son territoire était occupé à l'époque celtique par une tribu des *Volces*, les *Blitteres* ou *Beteires*. Les Romains y fondèrent *Colonia Septimanorum*. Le nom de la ville qui en naquit a souvent varié de *Bitera*; et on en fait *Bœterra*, puis *Bedras*, *Beders*, *Besers* et enfin *Béziers*.

Le christianisme y fut prêché au troisième siècle par saint Paul Serge. Béziers appartint ensuite aux Visigoths, puis aux Francs. Les Sarrasins la saccagèrent et détruisirent ses monuments romains. Pendant le moyen âge, la guerre éclata, comme presque partout, entre la bourgeoisie et la noblesse. Le vicomte de Béziers, Raymond Trencavel, prit fait et cause pour les nobles et attiré, dans un guet-apens, il fut assassiné. Son fils, Roger Trencavel, ne parvint à rentrer dans la ville qu'après un long siége et avec le secours du roi d'Aragon. Pour toute réparation, les bourgeois durent lui payer une forte amende; mais l'année suivante, un de ses courtisans lui ayant reproché d'avoir accepté le prix du sang de son père, il livra la ville sans défense à ses soldats. Tous les habitants furent égorgés, sauf les femmes et les juifs. Pour repeupler la ville, le vicomte fit marier ensemble les veuves et les soldats encore teints du sang de leurs victimes. Quant aux juifs, ils s'étaient rachetés du massacre au prix de fortes sommes. Pendant la guerre des Albigeois, auxquels elle donnait asile, elle fut prise et ses habitants furent victimes d'un massacre épouvantable. Tous les habitants furent passés au fil de l'épée, il ne s'en sauva point un seul. La ville fut pillée, puis incendiée, en sorte, dit la chronique, «qu'il n'y demeura chose vivante». Arnauld Amaury, l'auteur de cette horrible exécution porte, dans une lettre au pape, le nombre des victimes à 20,000. Cependant Béziers se releva. Elle eut des consuls très-dévoués à ses intérêts. Leur zèle cependant, outrepassant une prudence nécessaire, dégénéra en sédition en 1381 Le duc de Berry les fit brûler vifs dans l'hôtel de ville et fit pendre cent révoltés. En 1421, comme elle s'était déclarée pour le duc de Bourgogne, le dauphin l'assiégea, la prit malgré une forte résistance, fit trancher la tête à ses magistrats et fit raser ses murailles.

La Réforme l'ensanglanta de nouveau. Enfin, Béziers ayant tenu pour Montmorency, Louis XIII fit raser sa citadelle. Depuis cette époque, son existence devint assez paisible et nous ne voyons aucun fait important à mentionner.

Quoique simple chef-lieu d'arrondissement, Béziers est une ville importante, autant par sa population (31,468 hab.) que par les monuments qu'elle renferme. Les églises y sont nombreuses. L'église Saint-Nazaire, classée parmi les monuments historiques, date, en partie, du douzième siècle; elle est dominée par un clocher (haut de 46 m.), deux tours, et le pourtour extérieur du chœur couronné de créneaux et de machicoulis. Citons encore l'église Sainte-Aphrodise, qui date du dixième siècle et qui a été agrandie au quatorzième; l'église Saint-Jacques (douzième siècle). L'ancien évêché est aujourd'hui occupé par la sous-préfecture et le palais de justice. L'hôtel de ville, construit au milieu du siècle dernier, contient la bibliothèque (8,000 volumes) et le musée (ouvert tous les jours, de 1 heure et demie à 4 heures) où l'on trouve un tableau du Dominicain, un tableau du Titien et une collection de vases grecs et de médailles. La façade du théâtre est ornée de bas-relief dus à David d'Angers. En 1856, on a érigé une statue de la Vierge immaculée, sur une colonne de 15 mètres. En 1838, la ville a voulu rendre hommage à la mémoire du plus illustre de ses enfants et elle fit ériger une statue en bronze de P.-P. Riquet, sur la place de la citadelle. Béziers renferme plusieurs ponts, dont un de 17 arches et de 245 mètres de long. La principale promenade, dite le plateau des poëtes est magnifique. A 1 kilomètre au sud-ouest de la ville, se trouve la belle écluse de Fonserannes, construite par Riquet. Elle se compose de huit sas étagés. Enfin, à l'embouchure de l'Orb, à 14 kilomètres au sud-ouest de Béziers, la plage a permis d'établir des bains de mer.

Le commerce de la ville roule principalement sur les céréales, les fourrages, les bestiaux, le soufre, le sel, le marbre, etc. L'industrie porte sur la houille, les eaux-de-vie, les vins, les produits chimiques, les filatures, les fonderies, etc.

Nissan, à 10 kilomètres au sud-est de Béziers, renferme le tunnel de Malpas (long. de 500 m.), au-dessous du canal du Midi et au-dessus de la galerie de Montady.

Villeneuve-lès-Béziers, à 6 kilomètres de Béziers, sur le canal du Midi, a conservé une vieille tour et une église romane.

Vias, à 18 kilomètres ouest de Béziers, possède une église fortifiée du quatorzième siècle, classée parmi les monuments historiques. A 1 kilomètre sud-ouest, se trouve un pont-aqueduc sur le Libron, l'un des travaux d'art les plus remarquables du canal du Midi.

Graissessac, à 58 kilomètres au nord de Béziers, est au centre d'un riche bassin houiller; on y trouve des mines de fer, de cuivre et de plomb argentifère qui sont desservies par le chemin de fer de Béziers à Estréchoux.

Estréchoux. — Cette station se trouve à 6 kilomètres de Graissessac et communique avec les mines, au moyen d'une route de voitures.

Latour. — Beau viaduc de 37 arches, long de 80 mètres.

Bédarieux, à 43 kilomètres nord de Béziers, est une ville importante située au confluent de l'Orb et du Courbezou; on y trouve des fabriques de draps fins, des filatures, des quincailleries, des bonneteries, des huileries, des distilleries, etc. Il s'y fait un grand commerce de bois, de céréales, de légumes, de laines, etc. Non loin de là (8 kilom. et demi), se trouvent les bains de la Malou, dont nous avons parlé.

Fougères, à 33 kilomètres nord de Béziers, a des souterrains assez curieux.

Puissalicon, à 18 kilomètres nord de Béziers, a conservé une tour du onzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Espondeilhan, à 16 kilomètres nord de Béziers, possède une église romane classée parmi les monuments historiques.

Florensac, sur l'Hérault, a une fabrique hydraulique d'huiles.

Saint-Thibéry possède deux monuments historiques : les restes d'un pont romain et une ancienne abbaye dont l'escalier à vis est curieux à visiter.

Montagnac fait le commerce des céréales, des amandes, des suifs, etc.

Murviel est bâti près des ruines d'une ancienne ville romaine; on y trouve les restes d'une fontaine, de curieuses murailles et une église ancienne.

Roujan possède des mines de houille, une église du treizième siècle, l'église de Saint-Nazaire, dont le porche date du douzième siècle, une tour, un château du quinzième siècle et les eaux froides acidulées et ferrugineuses de Saint-Majau. A 500 mètres de Roujan, se dressent les ruines du château de Neffiès, qui date du onzième siècle.

Gabian, où l'on arrive au chemin de fer par un tunnel, possède une fontaine de pétrole et une source d'eau minérale froide.

Valros, à 15 kilomètres nord-est de Béziers, offre une belle église du quatorzième siècle, surmontée d'une tour romaine.

Tourbes, non loin de Valros, a conservé des maisons des quinzième et seizième siècles.

Agde, Agde *Agattie*, Αγαθή, *Agathon portus*, situé à 33 kilomètres sud-est de Béziers, sur la rive gauche de l'Hérault. Cette ville doit son origine à une colonie Massilienne. César l'incorpora dans la province romaine. Elle fut ravagée par les Vandales, conquise par les Visigoths, et, en 719, par les Sarrasins. Charles Martel la démantela et en brûla les faubourgs. Après Charlemagne elle fut gouvernée par des comtes et des vicomtes sous la suzeraineté des comtes de Toulouse. En 1286, André Doria, amiral d'Alphonse III d'Aragon, en guerre avec Philippe le Bel, la prit, la brûla et massacra toute la population entre 16 et 60 ans. Elle se releva au quatorzième siècle. Grâce à la construction de son port qui ne fut terminé que sous Louis XIII. Aujourd'hui elle possède un chantier de construction; elle sert d'entrepôt aux houillères de Graissessac et jouit d'une grande prospérité commerciale. Sa cathédrale est classée parmi les monuments historiques. Elle date du onzième siècle et est dominée par une tour et par des machicoulis.

Un pont suspendu et un viaduc mettent la ville en communication avec la rive gauche de l'Hérault. On trouve à Agde des salines, des fabriques de gréements pour les navires. Les bords de la mer, à 5 kilomètres de la ville, sont défendus par un fort construit sur l'île basaltique de Brescou. Le port d'Agde présente une certaine activité parce que cette petite ville sert d'entrepôt aux mines de Graissessac. Des navires de 200 tonneaux peuvent y prendre leur chargement. Du reste, la ville frète quelques navires pour la pêche et le cabotage.

Pézenas. — Cette ville est située à 24 kilomètres nord-est de Béziers, sur la rive droite de la Peyne. Elle est d'origine romaine : *Castrum de Pesenaco*.

Pézenas fut érigé en comté sous le règne du roi Jean. Le duc de Montmorency en fit sa résidence habituelle et y tint plusieurs fois les états du Languedoc. Après l'exécution de Henry II de Montmorency, la ville passa au prince de Condé, puis à la maison de Conti, qui la garda jusqu'à la Révolution. Molière, attaché à l'un de ces princes, l'avait, dans sa jeunesse, suivi jusqu'à cette extrémité de la France; c'est là qu'il joua sa première pièce; c'est là encore, dans la boutique du barbier Gély, qu'il se livrait à ses observations sur les mœurs et sur le cœur humain.

Pézenas est une des villes les plus industrieuses du Midi. Elle fabrique des toiles, des mousselines, des liqueurs, des produits chimiques, et fait un commerce important de denrées agricoles et de spiritueux.

3° Arrondissement de Lodève. — Lodève (*Forum Neronis*) est située à 52 kilomètres nord-ouest de Montpellier, au pied des Cévennes, sur la rive gauche de la Lergues. Cette ville est d'origine romaine. Elle passa de leur domination à celle des Visigoths, puis à celle des Francs. Elle devint chef-lieu d'une vicomté et ville épiscopale. Son territoire est riche de nombreux vestiges de l'occupation romaine.

Pendant le moyen âge, les habitants de Lodève jouissaient de quelques coutumes qu'ils défendirent avec énergie; il allèrent même jusqu'à massacrer un de leurs évêques, Pierre Frottier. mais les assassins furent punis et leurs parents furent bannis du diocèse jusqu'à la quatrième génération. Depuis lors, les seigneurs ecclésiastiques de la ville demeurèrent maîtres absolus, grâce à l'assistance que leur prêtèrent les rois de France. Lodève ne fut plus troublée qu'à l'époque des guerres de religion. La principale industrie de cette ville est la fabrication des draps pour les vêtements militaires, puis les corderies et les savonneries.

Lodève est située au confluent de la Lergues et de la Souloudres, dans un site charmant, au milieu de montagnes agréables. On y trouve les ruines du château de Montbrun, un ancien pont, l'église Saint-Fulcran (treizième siècle) dont la crypte, le magnifique autel et le cloître en ruines sont très-anciens; l'ancien évêché a été transformé en hôtel de ville, tribunal et presbytère, tandis que son jardin est devenu la plus belle promenade de la ville.

Les trois quarts des habitants sont employés à la fabrication des draps pour l'armée.

Saint-Michel-de-Grammont, à 6 kilomètres de Lodève, conserve un prieuré du douzième siècle et une église ogivale avec cloître roman.

Le Caylar, à 28 kilomètres nord de Lodève, renferme des restes de fortifications et trois menhirs.

Saint-Etienne-de-Gourgas, à 8 kilomètres nord du chef-lieu d'arrondissement, offre des grottes et des cascades assez curieuses à visiter.

Gignac, à 22 kilomètres sud-est de Lodève, est baigné par l'Hérault que l'on traverse sur un beau pont. On trouve à Gignac deux églises; l'une, fort belle, est formée de trois nefs surmontées d'une tour quadrangulaire; l'autre (Notre-Dame-de-Grâce), est un lieu de pèlerinage assez fréquenté.

Clermont-l'Hérault. — Cette petite ville, située sur un affluent de la Lergues, possède des fabriques de draps, de vert-de-gris et de chandelles et exploite des carrières de pierre de taille.

Lunas. — On remarque dans cette commune les ruines d'un ancien château fort de l'époque romane.

4° Arrondissement de Saint-Pons. — Saint Pons est situé sur le Jaur, à 94 kilomètres de Montpellier. On y remarque l'église paroissiale, rangée parmi les monuments historiques; les ruines d'une église du neuvième siècle, qui sert de magasin; une tour ogivale, la maison dite du Gouverneur, qui date du moyen âge; la magnifique source du Jaur, la grotte du Pontil, où l'on a découvert des fossiles, des anneaux d'or et des armes; enfin, des mines de fer. La ville fait un important commerce de céréales, de bestiaux et de laines.

On y fabrique des draps et des couvertures.

Cette petite ville fut fondée en 936 par Raymond Pons, comte de Toulouse, qui y bâtit, en l'honneur de son patron saint Pons, l'abbaye de Saint-Pons de Thomières (*Sanctus Pontius Tomeriarum, monasterium Tomoriensæ*). Il y fit transporter les restes du saint, reliques vénérées dont le soin fut confié à des moines de la règle de saint Benoît. Autour de l'abbaye se groupèrent quelques maisons, noyau de la ville qui, au douzième siècle, possédait commune et privilèges. Au quatorzième siècle, l'église de Saint-Pons fut érigée en cathédrale et l'un des évêques de ce diocèse devint pape sous le nom de Paul III. La ville fut quelque temps disputée par les catholiques et les protestants. Louis XIV détruisit les libertés municipales qu'elle avait conservées.

Olargues. — La commune d'Olargues possède des eaux minérales, des houilles et des carrières de marbre.

Saint-Chinian, à 23 kilomètres sud-est de Saint-Pons, sur la Bernasobre, a de nombreuses fabriques de draps, des grottes et des cascades.

Cébazan, à 27 kilomètres sud-est de Saint-Pons. C'est près de cette station que se trouve le pittoresque défilé du Pas-de-Gorp.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Monpellier. — 14 cantons, 115 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montpellier*, 3 cantons (57,727 hab.), *Cette* (24,550 hab.), *Frontignan* (3,000 hab.), *Lunel* (6,900 hab.), *Aniane* (3,312 hab.), *Castries* (1,380 hab.), *Claret* (710 hab.), *Ganges* (4,120 hab.), *les Matelles* (670 hab.), *Mauguio* (2,660 hab.), *Mèze* (6,540 hab.), *Saint-Martin-de-Londres* (1,085 hab.).

Principales communes : Cournonterral (2,110 hab.), Marsillargues (3,610 hab.), Pignan (2,150 hab.), Poussan (2,250 hab.), Villeveyrac (2,730 hab.).

2° Arrondissement de Béziers. — 12 cantons, 99 communes.

Chefs-lieux de canton : *Béziers*, 2 cantons (31,468 hab.), *Agde* (9,590 hab.), *Bédarieux* (8,990 hab.), *Pézenas* (7,575 hab.), *Capestang* (2,995 hab.), *Florensac* (3,875 hab.), *Montagnac* (3,895 hab.), *Murviel* (1,735 hab.), *Roujan* (1,875 hab.), *Saint-Gervais* (2,330 hab.), *Servian* (2,390 hab.).

Communes principales : Bessan (2,535 hab.), Cazouls-lès-Béziers (2,850 hab.), Graissessac (2,310 hab.), Marseillan (3,970 hab.), Nissan 2,019 hab.), Puisserguier (2,360 hab.), Sérignan (2,440 hab.), Vias (2,010 hab.).

3° Arrondissement de Lodève. — 5 cantons, 74 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lodève* (10,570 hab.), *Clermont-l'Hérault* (6,050 hab.), *le Caylar* (840 hab.), *Gignac* (2,775 hab.), *Lunas* (1,305 hab.).

Communes importantes : Saint-André-de-Sangonis (2,705 hab.), Paulhan (1,315 hab.), Saint-Pargoise (1,775 hab.).

4° Arrondissement de Saint-Pons. — 5 cantons, 47 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Pons* (6,215 hab.), *Olargues* (1,016 hab.), *Olonzac* (2,005 hab.), *Saint-Chinian* (4,285 hab.), *la Salvetat* (3,895 hab.).

Principales communes : Cessenon (2,095 hab.), Riols (2,550 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (660 élèves); 8 colléges communaux (1,205 élèves); 20 institutions secondaires libres (740 élèves); 966 écoles primaires (59,501 élèves); 141 salles d'asile (9,310 élèves). — 128,000 individus sont complétement illettrés; 135,000 savent lire seulement et 152,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 36 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 26 établissements hospitaliers. — Justice. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 20 pour crimes contre les propriétés; 1,800 pour délits, 5,500 pour contraventions. — 1,400 affaires civiles et 3,400 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 4,000 en justice de paix. — Prisons. 190 hommes et 15 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 25 hommes et 5 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

D'ILLE-ET-VILAINE

SITUATION. — Le département maritime d'Ille-et-Vilaine est situé dans la région nord-ouest de la France, entre 47° 41′ 20″ et 48° 43′ 30″ de latitude, et entre 30° 21′ et 4° 36′ 15″ longitude ouest. — Il doit son nom aux deux rivières de l'Ille et de la Vilaine qui le coupent en deux sens différents et qui se réunissent à Rennes.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, la Manche et le département du même nom ; à l'ouest, les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan ; au sud, celui de la Loire-Inférieure, et enfin, à l'est, celui de la Mayenne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département d'Ille-et-Vilaine est le 26e de France ; il comprend 672,583 hectares, qui se divisent ainsi, suivant la nature du sol :

Pays de montagnes.........	150,000 hect.
Pays de bruyères ou de landes	150,000
Sol de riche terreau........	75,000
Sol calcaire.................	2,000
Sol de gravier..............	3.000
Sol pierreux	10,000
Sol sablonneux.............	5,000
Sol argileux.	272,000

TOPOGRAPHIE. — 1° MONTAGNES.— En général, le département d'Ille-et-Vilaine présente l'aspect d'un vaste plateau monotone, couvert en partie de forêts et de landes, excepté au nord et dans les vallées. La hauteur de ce plateau atteint rarement 150 mètres. Le département est traversé, de l'ouest à l'est, par une chaîne de hauteurs peu considérables, qui séparent le bassin de la Manche de celui de l'Océan. Le point culminant du département (255 m.) se trouve dans la forêt de Paimpont.

2° COTES. — Les côtes, qui ont un développement de 70 à 75 kilomètres sur la Manche, commencent à l'est au fond de l'anse où se jette le Couesnon, anse qui fait partie de la vaste baie du mont Saint-Michel. En cet endroit, les côtes sont formées de terres alluviales, bornées par des falaises qui s'élèvent brusquement à 80 mètres de hauteur. A mesure qu'on s'avance vers l'ouest, la côte devient basse, bordée de grèves, et l'espace qui la sépare des falaises s'élargit. Bientôt même cet espace forme une plaine appelée marais de Dol, à l'endroit où s'élève, isolée, la montagne granitique de Dol (65 m.). A partir du moulin à vent du Vivier, le rivage court à la rencontre de la falaise, et il la rejoint à la pointe du château de Richeux (34 m.), premier escarpement de la côte granitique de la Bretagne. La rade de Cancale commence à la pointe de Cancale et finit à la pointe du Grouin ; le fond de la rade est occupé par l'anse de Port-de-Mer. Lorsqu'on a doublé la pointe du Grouin, on entre dans l'anse du Verger, et l'on trouve successivement la pointe du Nid, l'anse de la Guimorais, la pointe du Nez, la pointe du Meniga, le havre de Roseneuf, la pointe et le fort de la Varde. A partir de ce point, la côte s'infléchit vers le sud pour aller former la baie de Saint-Malo où se jette la Rance. A l'ouest de la baie de Saint-Malo s'ouvre le passage du Décollé, qui est terminé, à l'ouest, par la pointe aiguë du Décollé. A 2 ou 3 kilomètres de là, on trouve le fort de Michel Chenée, et, un peu plus loin, la baie de Frémur qui appartient par moitié aux Côtes-du-Nord.

3° ILES. — On ne rencontre point d'îles importantes le long des côtes; mais les rochers et les écueils y sont nombreux. Citons l'île et le fort des Rimains, en face de la baie de Cancale; l'île et le fort du Guesclin, à l'ouest de la pointe du Grouin ; les écueils du Grand-Chevreuil et et du Petit-Chevreuil, les rochers des Grandes-Pointes, du Haut-Plat, du Bas-Plat, en face de la pointe de la Varde; les récifs appelés les Planches, Grand-Bey, Petit-Bey et celui qui porte le fort Royal, à l'est de la baie de Saint-Malo; et en face de cette baie, l'archipel des Haies de la Conchée, l'île et le fort de Harbourg, entourés d'un banc de sable, et enfin, l'île de Cezembre, la seule qui mérite le nom d'île. Elle mesure 1 kilomètre de circuit et est située à 8 kilomètres de Saint-Malo. On y remarque une petite chapelle creusée dans le roc et les ruines d'un village qui a été abandonné il y a une cinquantaine d'années. La tradition affirme qu'une forêt s'étendait autrefois de Coutances jusqu'à Cézembre.

La baie de Frémur est bordée par une rangée d'îles dont la plus vaste est l'île Agot.

HYDROGRAPHIE. — Le territoire du département se divise inégalement entre le versant de la Manche et celui de l'Océan, mais la plus grande portion appartient à ce dernier.

1° VERSANT DE L'OCÉAN. — C'est par la Vilaine et ses affluents que les eaux du sud du département s'écoulent vers l'Océan.

La *Vilaine* prend sa source près de Juvigné (Mayenne); elle coule d'abord de l'est à l'ouest, passe à Vitré, Châteaubourg et Rennes; change de direction, coule du nord au sud-ouest, arrose Redon et entre dans le département du Morbihan, où elle va se perdre dans l'Océan; près de la Roche-Bernard, après un cours d'environ 230 kilomètres, dont 180 dans le département. On l'a rendue, au moyen d'écluses, navigable depuis Cesson.

L'*Ille* prend sa source à l'étang Beulet, dans l'arrondissement de Rennes; elle coule du nord au sud; elle se confond, dans une partie de son parcours (qui n'est que de 45 kilom.) avec le canal d'Ille-et-Rance; elle afflue à Rennes.

Le *Meu* prend sa source à Saint-Vrau (Côtes-du-Nord), arrose Montfort, Mordelles et afflue au-dessus de Pontréau, après un cours de 60 kilomètres. Il est navigable pendant 15 kilomètres.

La *Chère* et son affluent l'Aron limitent un instant le département au sud; la Chère est navigable pendant 5 kilomètres.

L'*Oust* limite également le département, ainsi que son affluent l'Aff; elle est flottable pendant 60 kilomètres et navigable pendant 37. (Voir le département du Morbihan.)

La *Seiche* naît au sud-est de Vitré; elle afflue au-dessous de Pontréau, après un cours de 65 kilomètres.

2° VERSANT DE LA MANCHE. — Les eaux du nord du département se rendent à la Manche par le Couesnon et la Rance.

Le *Couesnon* prend sa source près de Fleurigné, arrondissement de Fougères; il arrose Pontorson et se perd dans la mer aux grèves du Mont-Saint-Michel, après un cours d'environ 80 kilomètres; il est navigable depuis Autrain (16 kilom.).

La *Rance* vient du département des Côtes-du-Nord; elle forme un large estuaire au nord-ouest de celui d'Ille-et-Vilaine, près de Saint-Malo. Elle est navigable sur tout son parcours dans le département.

Etangs et marais. — Ils sont nombreux. On cite l'étang de Lalande-Larelle (commune de Parigné). Les marais sont tellement considérables qu'il a fallu, en certains endroits, élever des digues contre les envahissements de la mer.

CLIMAT. — Climat séquanien tempéré, mais porté à l'humidité. Les pluies sont presque continuelles et les brouillards très-malsains. — Température moyenne, + 13° 42; moyenne de l'hiver, + 5° 99; de l'été, + 24° 05. — On compte, en moyenne, 105 jours de pluies (893 millimètres d'eau) et 80 jours de brouillards. — *Vents.* Les plus dominants sont ceux de l'ouest, qui soufflent pendant 200 jours par an, et ceux d'est et du sud-est (75 jours) qui annoncent le beau temps.

Vie moyenne : 33 ans et 1 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES.

1° MINÉRAUX. — Granit, schistes, ardoises (arrondissement de Redon), schistes ampéliteux, quartz, blanc (arrondissement de Fougères), chaux carbonatée, plomb argentifère (à Pontréau), cuivre sulfuré, minerai de fer, gisements de houille, pierre noire à crayons (à Poligné), marbres, peudingues, cailloux de Rennes susceptibles de recevoir un beau poli.

Sources. — Sources ferrugineuses de Guichen, de Saint-Jouan-des-Guérets, de Fougères, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Belles forêts de Rennes, Liffré, Paimpont, Saint-Aubin du Cormier, Fougères, la Guerche, Pertre et Villecartier, où dominent le hêtre, le chêne, le châtaignier, le tremble et le bouleau. — Froment, seigle, orge, tabac, chanvre, lin, maïs, millet. — Pommier et poirier, cerisier, cormier, prunier, vignes.

3° ANIMAUX. — Trois races de chevaux : l'une forte, dite race bretonne; une autre faible, dans les landes, et la race dite de charbonniers entre Redon et Montfort. — Excellentes petites vaches bretonnes dont le lait fournit le beurre de Prévalaye (château à 3 kilomètres au sud-ouest de Rennes). — Porcs, moutons de petite espèce, abeilles; poulardes renommées de Rennes. — Sangliers, chevreuils, cerfs, lièvres, lapins, perdrix, cailles, bécasses, alouettes, pigeons. — Quelques cygnes sur la Vilaine dans les hivers rigoureux. Carpes, brochets, tanches. — Turbots, barbues, raies et soles provenant des pêcheries de Cherrueix, près de Dol. — Huîtres de Cancale, qui passent, à Paris comme à Londres, pour les meilleures du monde.

VOIES DE COMMUNICATION

ROUTES. — 12 routes nationales (723 kilom.), 23 routes départementales (525 kilom.), 1,293 chemins vicinaux (4,550 kilom.).

RIVIÈRES ET CANAUX. — 7 rivières navigables (161 kilom.), 2 canaux, savoir : le canal important d'*Ille-et-Rance* établit une communication entre la Manche et l'Océan ; il commence à Dinan et finit à Rennes (81 kilom.).

Le canal de *Nantes à Brest* longe le département au sud (8 kilom.).

CHEMINS DE FER

Aux chemins de fer dont le tableau suit, il

faudra bientôt ajouter la ligne de Cherbourg à Saint-Brieuc, qui traversera le nord du département.

DE PARIS A BREST

Stations	Dist. de Paris.	Dist. de Rennes
VITRÉ	336 kilom.	38 kilom.
Châteauneuf	353	21
Servon	358	16
Noyal	363	12
RENNES	374	»
L'Hermit.-Mordelles	386	12
Montfort-sur-Meu	396	22
Montauban-de-Bretagne	406	32

Rennes se trouve à 250 kilometres de Brest.

DE RENNES A SAINT-MALO

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Rennes.
RENNES	374 kilom.	» kilom.
Betton	387	13
St-Germain-sur-Ille	394	20
Montreuil-sur-Ille	402	28
Combourg	416	42
Bonnemain	423	49
Dol	432	58
La Fresnais	441	67
La Gouesnière-Cancale	446	72
Saint-Malo-Saint-Servan	455	81

DE NANTES A BREST

Une seule station sur le territoire du département: *Redon*, à 204 kilomètres de Châteaulin, 257 de Landerneau et 42 de Savenay.

LIGNE DE VITRÉ A LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

Stations	Dist. de Vitré.
VITRÉ	» kilom.
Gerard	7
La Roche	12
Châtillon	19
Parcé	21
Dompierre	25
La Brebitière	28
La Selle	31
FOUGÈRES	37
Saint-Germain	46
Saint-Etienne	51
SAINT-BRICE	55
Tremblay	62
Antrain	68
Pontorson (Manche)	78
MOIDREY-MONT-SAINT-MICHEL (Manche)	81

DE RENNES A REDON

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Rennes.
Rennes	374 kilom.	» kilom.
Bruz	384	10
Guichen-Bourg-des-Comptes	395	21
Bain-Lohéac	404	30
Messac	411	37
Fougeray-Langon	422	48
Beslé (Loire-Infre)	426	52
Avenac (Loire-Infre)	437	63
REDON (Ille-et-Vilaine)	445	71

AGRICULTURE. — Pays de petite culture; la propriété y est très-divisée. Beaucoup de prairies dans les vallées; on défriche les landes avec succès. La vigne, cultivée au midi, produit un vin blanc ordinaire. Le cidre, boisson principale des habitants, est désignée sous deux noms: premier cidre et cidre de garde.— Pâturages excellents; beurre le plus délicat de France. 297,000 hectares sont plantés en céréales; 29,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 32,000 en prairies artificielles; 5,000 en fourrages consommés en vert; 72,000 en prairies naturelles; 91,000 en pâturages; 128 en vignes; 49.000 en bois et forêts; 51,000 en jachères, le tout évalué à 120 millions de fr.

387,000 bêtes à cornes; 70,000 chevaux; 107,000 porcs; 112,000 moutons et 12,000 ruches sont évalués à 40 millions de francs.

INDUSTRIE. — 1 marais salant (2 hectares, 20 ouvriers) produit 4,000 quintaux métriques de sel (21,000 fr.).— 12 minières de fer (232 ouvriers) produisent 156,000 quintaux métriques (38,000 fr.). — 1 mine de galène argentifère et blende (390 ouvriers) produit 13,000 quintaux métriques de plomb et argent (251,000 fr.). — 12 usines dont 2 ou 3 en chômage, produisent des fontes et des fers. — Filatures, teintures de laine, tanneries, cordonneries, cireries, carrosseries, chapelleries, ganteries, minoteries, piperies, scieries, blanchisseries de fil; fabriques de papiers peints, de tuyaux de drainage, de faïences, de verres, etc. — Construction de frégates à Saint-Malo; corderies, voileries, brasseries, etc. — 90 établissements pourvus d'appareils à vapeur; 135 machines (1,295 chevaux). — Pêcheries importantes; la pêche se fait par les sept ports de la Houlle, Saint-Servan, Saint-Malo, Saint-Suliac, la Richardais et Redon.

COMMERCE. — Exportation de chanvre, de lin, de toiles à voiles et d'emballage, de cidre, de cuirs, de beurre, de cire, de miel, de bas de fil et de laine, de flanelle, de fer, de tripoli, d'une immense quantité de fruits, d'huîtres et d'œufs.

Importation de draps, d'étoffe de soie et d'autres objets manufacturés, de denrées coloniales, de vins de Bordeaux et de houille provenant de Valenciennes (14,000 quint. mét.) et d'Angleterre (471,000 quint. mét.). — Le commerce extérieur se fait presque exclusivement avec l'Angleterre.

NAVIGATION. — Navigation à voiles et à vapeur réunies (4 ports: le Vivier, Saint-Malo, Saint-Servan, Saint-Suliac), entrées, 1,095 navires (129,000 ton.).—*Pêche à la morue* (2 ports: Saint-Malo et Saint-Servan), entrées: 46 navires (6,000 ton.). — Cabotage à voile et à vapeur (5 ports: le Vivier, la Houlle, Saint-Malo, Saint-Servan et Saint-Suliac), entrées, 978 navires (43,000 ton.). — *Marine marchande*: à voiles, 530 navires (24,000 ton). à vapeur, 3 navires (127 ton.).

POPULATION. — La population a augmenté de 103,763 habitants de 1800 à 1866. Depuis, la diminution a été 4,127 habitants. Sous le rapport de sa population absolue, le département est le 11e de France; il compte 589,532 habitants. La densité est d'environ 87 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue, il est le 14e département.

Le Breton d'Ille-et-Vilaine offre, à peu près, les mêmes défauts et les mêmes qualités que les habitants des autres départements de la Bretagne (voir Finistère); il a conservé, en partie, son costume traditionnel. Le patois, parlé sur les côtes, est mêlé de mots celques.

HISTOIRE. — Le département d'Ille-et-Vilaine a été formé d'une partie de la Bssse-Bretagne. Avant la conquête romaine, cette partie de l'Armorique étant habitée par les tribus celtiques des Rhedones et des Diablintes. Dans notre histoire du Finistère, nous avons raconté la longue résistance des Armoricains aux armes de César. Vaincue, mais non domptée, l'Armorique fut comprise dans la troisième Lyonnaise. Pendant le troisième et quatrième siècle cette province reçut de nombreuses émigrations de Bretons chassés par les Fictes et les Scots, et auxquels les terres furent distribuées. On les nommaient Bretons lètes, et delà certains auteurs donnèrent au territoire qu'ils occupaient le nom de *Létanie*. Enfin les Bretons d'outre-mer, incapables de résister à leurs envahisseurs émigrèrent en nombre si considérable que la vieille Armorique fut appelée Bretagne (418). Dès le troisième siècle, le christianisme avait pénétré dans ce pays où la religion des druides était encore toute-puissante. Il y fut prêché à cette époque par saint Clair, et les Celtes, qui avaient toujours repoussé le polythéisme romain, se convertirent aux lumières de l'Evangile. Lors des grandes invasions, la Bretagne repoussa les Alains et les Visigoths. Les Franks ne purent en soumettre qu'une partie de l'est; Clotaire Ier occupa Rennes, Nantes et Aleth. Chilpéric recevait un tribut des comtes de Vannes. La diversion produite par la guerre de la Neustrie avec l'Austrasie permit aux Bretons de chasser les Franks. Charlemagne ne parvint pas lui-même à soumettre cette contrée, après trois expéditions considérables. A peine était-il mort, les Bretons nommaient roi un de leurs mac-tierns, Jarnithin. Après celui-ci fut élu Morvan, comte de Léon, en 818. Morvan périt dans sa lutte contre Louis le Débonnaire. Wiomarch, son successeur, continua la guerre; mais une révolte mit fin à son règne. Louis le Débonnaire proposa aux Bretons, pour gouverneur, Nomenoé qu'il avait déjà fait comte de Vannes. Nomenoé gouverna en bon administrateur et et en homme politique

Après la mort de Louis, il prit la couronne royale et se déclara indépendant. Charles le Chauve ne le reconnut pas et fut battu, en 845, sur les bords de la Vilaine. Charles le Simple usa d'habileté: il donna à Rollon, devenu son vassal comme duc de Normandie, la suzeraineté des *terres bretonnes*. Quelles étaient les limites de ces terres? On ne fut jamais fixé à cet égard; mais les rois de France prétendirent que, par cette expression, Charles avait entendu la Bretagne tout entière. Ils se considérèrent ainsi comme suzerains de la Bretagne par l'intermédiaire du duché de Normandie. Les rois d'Angleterre, lorsqu'il furent maîtres de cette dernière province, usèrent de la même interprétation. La dynastie de Nomenoë régna jusqu'en 874. Alain Barbe Torte, héritier par les femmes du dernier roi, Salomon III, fonda une dynastie nouvelle qui régna jusqu'en 1164, époque à laquelle Constance, fille de Conan IV, par son mariage avec Géoffroy, troisième fils de Henri II, fit passer la Bretagne aux Plantagenets. Ceux-ci s'étant éteints avec Arthur, assassiné par Jean sans Terre, l'héritière Alix épousa Pierre de Dreux, petit-fils de Louis le Gros, et de ce prince sortit la dernière dynastie qui finit par le mariage d'Anne avec Charles VIII. Après la mort de Charles, la duchesse épousa en secondes noces Louis XII et de ce mariage naquit la princesse Claude, qui devint la femme de François Ier et lui apporta la Bretagne en dot. En 1532, les états de la province ratifièrent cette annexion.

Sous les rois de France, la Bretagne conserva ses priviléges jusqu'à Louis XIV. Mais elle eut souvent à résister à leurs empiètements. En 1761, le parlement, ayant à sa tête le procureur général La Chalotais résista à l'autorité royale dans l'affaire de la constitution des jésuites. Ce fut le dernier événement politique de ce pays. Le département d'Ille-et-Vilaine eué peu à souffrir de la Révolution; la tranquillitt publique n'y fut troublée que par une émeute où les bourgeois en vinrent aux mains avec la noblesse. Rennes dut la tranquillité dont elle jouit à la sagesse et au dévouement de son maire, le républicain Leperdit.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département d'Ille-et-Vilaine (chef-lieu Rennes) est divisé en 6 arrondissements, 43 cantons et 352 communes. Il fait partie de la 5e inspection des ponts et chaussées; de la 23e conservation des forêts dont le chef-lieu est Rennes et qui comprend les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et de

Maine-et-Loire. Le département appartient à l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du nord-ouest) et à la 1re région agricole (nord-ouest).

Il forme la 1re subdivision de la 16e division militaire (Rennes), du 5e corps d'armée (Tours). La division militaire dont Rennes est le chef-lieu comprend les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, de la Manche et de la Mayenne. Le département renferme une place de guerre: Saint-Mâlo. Rennes est en outre le chef-lieu de la 5e légion de gendarmerie, dont les compagnies occupent les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère.

Saint-Servan forme le second sous-arrondissement maritime de Brest, comprenant les quartiers de Granville, de Saint-Malo et de Dinan.

L'archevêché de Rennes a pour suffragants les diocèses de Quimper, de Vannes et de Saint-Brieuc. Le diocès de Rennes renferme 59 cures, 319 succursales, 364 vicariats, un grand séminaire à Rennes et un petit séminaire à Saint-Méen.

Les protestants y possèdent 2 annexes, 1 pasteur et 2 temples.

Rennes est le siége d'une cour d'appel à laquelle ressortissent les tribunaux des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. La justice est rendue dans le département par les 6 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Rennes et Saint-Malo. L'académie de Rennes à laquelle sont attachées une faculté de droit, une faculté de sciences, une faculté de lettres, une école préparatoire de médecine et de pharmacie et une école de peinture, de sculpture et de dessin, comprend dans son ressort les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morhihan. L'instruction est répandue dans le département par 1 lycée, à Rennes, 3 colléges communaux, à Dol, Fougères et Saint-Servan, une école normale d'institutenrs et d'institutrices à Rennes et un grand nombre d'autres écoles.

Il y a des bureaux de douanes à Redon et à Saint-Malo.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE RENNES. — Rennes (lat. 48°, 6′ 5″, long. 4° 0′ 40″ O). *Condate Rhedonum*, chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine, situé à 352 kilomètres de Paris, au confluent de l'Ille et de la Vilaine. Cette ville tire son nom des *Rhedones*, tribu gauloise dont elle était la capitale. Elle portait alors le nom de Condate, — en langue celtique *Kendatt* confluent. C'était un des principaux foyers du druidisme qui a laissé aux environs d'imposants vestiges; toutefois, devenue une ville de l'empire, elle vit s'élever dans son enceinte des temples à Thétis, à Minerve, à Junon, à Isis. Rennes était pour les Romains un point stratégique important, c'était la clef de l'Armorique. Une grande voie la reliait à Lyon, en passant par Angers, une autre à Granville (Reginea) d'autres enfin, conduisaient à Carhaix, Vannes, Corseult, Blain, Fougères, Redon, Dol. Rennes fut la ville la plus romaine de l'Armorique qui repoussa constamment le culte et la civilisation des envahisseurs. La première elle se convertit au christianisme; cependant elle ne posséda une église qu'en 362.

Une armée, envoyée par Clovis, s'empara de Rennes, mais ne la conserva point longtemps: cette ville fut reprise par le roi Hoël le Grand. Cependant cette conquête fut de nouveau perdue. Clotaire établit à Rennes un roi breton, qui demeura son vassal. Le reste de la Bretagne n'accepta point cette humiliation. Les Francks battus en plusieurs rencontres, furent chassés de Rennes; ils reprirent la ville, les habitants les massacrèrent (586). Cependant le territoire fut si souvent ravagé par les Bretons que les Rennois n'opposèrent aucune résistance aux lieutenants de Charlemagne. Rennes devint le point de concentration des armées carlovingiennes. Ce fut dans ses environs que Charles le Chauve fut battu par Nomenoë. Ce dernier se vengea des sympathies franques de cette ville en la privant de son évêché qu'il transporta à Dol. Cependant à la mort de Nomenoë, Rennes échappa de nouveau à la couronne de Bretagne.

Erispaë fut assassiné par son cousin Salomon III qui usurpa ainsi le pouvoir. Mais en proie aux remords, il se croyait poursuivi par le fantôme de sa victime qui, le jour, lui apparaissait noir et blanc, la nuit. Pour apaiser le ciel, il offrit au pape de restituer leurs siéges aux évêques bretons dépossédés. Cette proposition souleva contre lui les évêques nouveaux. Attaqué, vaincu et poursuivi par les troupes épiscopales, il se réfugia dans une église et y fut mis à mort, 874. Il eut pour successeur Pasquitien, dont le règne fut illustré par les exploits d'un héros, Gurwan, un de ces chevaliers auxquels les Duguesclin, les Dunois, les Bayard sont seuls comparables. Il chassa les Normands qui apprirent à le craindre et à l'admirer. Il expira au sein de sa dernière victoire en 877.

Le neuvième et le dixième siècles sont remplis des luttes continuelles entre les grands seigneurs féodaux, et surtout entre ceux de Rennes et de Vannes. Ces luttes intestines abondent en détails intéressants, mais dont le récit nous entraînerait trop loin. Nous en avons d'ailleurs raconté la plus grande partie dans notre notice sur la province de Bretagne et le Finistère.

Au douzième siècle, Conan IV, incapable de conserver le pouvoir, livra le pays aux Anglais, en mariant sa fille Constance à Geoffroy, troisième fils de Henri II. Geoffroy prit possession de Rennes en 1169. Il jura de maintenir les franchises, libertés et anciennes coutumes de l'Église de Rennes, et resta fidèle à ses serments. Ces coutumes n'étaient pas toutes démocratiques, il s'en faut; elles comprenaient plusieurs impôts aussi lourds que vexatoires. Aussi lorsque Philippe-Auguste eut élevé au trône de Bretagne Pierre de Dreux, celui-ci supprima les droits de *tierçage* et de *post nuptial*, droits sur les successions et sur les mariages.

Pendant la guerre de Cent-Ans, Jean de Montfort et Charles de Blois se disputèrent la possession de Rennes. Cette ville subit plusieurs siéges en 1341, en 1352 et en 1356. En cette dernière année, elle fut assiégée par les Anglais et secourue par Duguesclin. Vers la fin de ce siècle, elle s'enrichit de l'industrie de drapiers normands, qui s'y réfugièrent, et de tapissiers d'Arras que fit venir le duc François Ier. Les priviléges accordés à ces industries accrurent rapidement la population de la ville, et le duc de Richemont, en 1419, fit construire une nouvelle enceinte, terminée en 1516.

Sous les rois de France, la prospérité de Rennes prit un nouvel accroissement. François Ier fit canaliser la Vilaine d'après des plans de Léonard de Vinci. Henri II organisa la municipalité de Rennes et Henri IV la constitua définitivement. Déjà Charles IX avait créé son parlement composé de trente-deux conseillers, dont seize Bretons et seize étrangers à la province. Ce parlement soutint courageusement la royauté dans ses dangers contre ses ennemis, et plus courageusement contre elle-même lorsqu'elle se laissa aveugler par sa puissance.

Dans sa résistance contre les excès du duc de Chaulnes, il ne fut pas le plus fort; il fut exilé à Vannes, et la ville fut privée de ses libertés et priviléges.

En 172), Rennes fut en partie détruite par un incendie qui consuma 3,284 maisons et fit périr six à sept mille personnes. Aucun secours n'était organisé, et dans la Maison de Ville, on n'avait trouvé que cinq seaux de cuir et quatre haches. Le fléau était favorisé par un vent violent qui transportait les flammes d'un quartier à l'autre.

Le dix-huitième siècle fut marqué dans l'histoire de Rennes par l'affaire de La Chalotais, procureur général près le parlement de Bretagne. Dans sa lutte contre les jésuites, il était soutenu par le parlement et le peuple. Cette affaire y entretint une longue agitation qui se faisait encore sentir lorsque la Révolution éclata.

En 1789, la question du doublement du tiers état causa une agitation qui, à Rennes, dégénéra en émeutes. En cette circonstance apparut pour la première fois un jeune homme qui, plus tard, devait être un général célèbre, Victor Moreau.

Cette ville traversa dignement et heureusement la période révolutionnaire, grâce à l'intelligence et au dévouement de son glorieux maire Leperdit.

Rennes possède peu de monuments anciens, si nous en exceptons une porte de son ancienne enceinte, la porte Mordelaise, près de la cathédrale. Ce dernier édifice, ainsi que les églises Saint-Aubin et Saint-Germain, offre un regrettable mélange de styles. Le palais de justice, construit sur les dessins de Jacques Debrosses, est un beau monument du dix-septième siècle. Il est enrichi de sculptures remarquables, et plusieurs de ses salles sont peintes par Coypel, Gosse et Jouvenet. Nous citerons encore l'hôtel de ville et la caserne Saint-Georges, ancien couvent du dix-septième siècle. La ville possède de très-belles promenades, dignes de l'ancienne capitale de la Bretagne. Sur l'une d'elles, le Thabor, on remarque la statue de Duguesclin.

Rennes a des facultés de droit, des sciences et des lettres, une école préparatoire de médecine, et plusieurs sociétés savantes. Sa bibliothèque contient plus de 40,000 volumes. Son industrie consiste en fabriques d'instruments aratoires, de toiles à voiles, de chapeaux et de chaussures. Elle fait un important commerce d'exportation de céréales et de bestiaux. Parmi les hommes célèbres auxquels elle a donné le jour, nous citerons: l'historien d'Argentré, La Chalotais, Leperdit, dom Lobineau, le critique Geoffroy.

2° ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO. — Saint-Malo (*Aletum novum, Maclovium*) est situé à 70 kilomètres sud-ouest de Rennes. La ville est construite sur un rocher qui n'est relié au continent que par une chaussée baignée deux fois par jour par le flux. Les Malouins l'appellent le *vieux rocher* ou la *cinquième partie du monde*. Elle fut fondée par les habitants d'Aleth, chassés par les Normands. Sur le rocher s'élevait alors un monastère, bâti par saint Aaron. Saint-Malo et Aleth furent longtemps gouvernés par leurs évêques, qui eux-mêmes durent reconnaître la suzeraineté des rois francs ou des ducs de Bretagne. L'évêque exerçait le pouvoir exécutif, tempéré par le consentement du peuple ou son droit de *veto*, en cas de réformes fiscales. Saint-Malo avait alors une garnison bien originale; elle confiait la garde de ses remparts à vingt-quatre chiens dont les crocs étaient redoutés à l'égal des plus vaillantes épées.

Les Malouins entrèrent dans la ligue anséatique et s'enrichirent par le commerce maritime. De bonne heure, ils eurent à résister aux Anglais. En 1371, ils les forcèrent à lever le siége. Ils défendirent leur indépendance avec le même courage contre Jean de Montfort. Ils se donnèrent au pape pour lui échapper, mais le pape les donna au roi qui les rendit au duc. Celui-ci, François II, fit construire un fort, malgré l'évêque, pour dominer la ville. Plus tard, la reine Anne fit bâtir dans le même but une tour énorme, et, pour braver les Malouins qui murmuraient, elle fit mettre en relief sur la muraille l'inscription suivante:

Qui qu'en groigne,
Ainsi sera;
C'est mon plaisir.

L'inscription de la Tour *Qui-qu'en-grogne* fut détruite pendant la Révolution. Pendant la Ligue, Henri IV avait mis garnison dans la fameuse tour; cinquante jeunes gens en escaladèrent la muraille et s'en emparèrent. Plus tard, la ville la rendit au roi. Saint-Malo comptait alors les marins les plus hardis et les plus célèbres. En 1495, ils partagèrent avec les Dieppois et les Biscayens l'honneur de la découverte des bancs de Terre-Neuve. En 1534, l'un d'eux, Jacques Cartier, découvrit le Canada. En 1693, ils doublèrent le cap Horn et donnèrent leur nom aux îles Malouines. Dans nos guerres avec l'Angleterre et la Hollande, Saint-Malo arma d'héroïques corsaires. Les Anglais tentèrent de l'incendier par une machine infernale, qui, heureusement, fut échouée par le vent à cinquante pieds du rempart, et les Hollandais y jetèrent, deux ans plus tard, dix-sept cents bombes. Ces dix-sept cents projectiles furent rendus aux Hollandais par les escadres malouines, alors commandées par Duguay-Trouin, Lefer, Vincent, Porée, Magon. A Saint-Malo, tout le monde était alors ou négociant ou corsaire. « Au milieu des malheurs publics, dit un historien, les armateurs malouins voyaient leurs entreprises réussir sur toutes les mers. » Saint-Malo était le siége de la Compagnie des Indes.

En 1709, les Malouins prêtèrent trente millions à l'Etat.

La ville venait d'être fortifiée par Vauban, lorsqu'en 1758 elle fut assiégée par une escadre anglaise. Des navires réfugiés dans son bassin furent brûlés, mais l'ennemi dut se retirer. A la suite de cette affaire, le gouvernement fit bâtir le fort de la Cité, sur les hauteurs de Saint-Servan.

Sous la République et sous l'Empire, les corsaires de Saint-Malo rendirent à la France de glorieux services. On n'a pas oublié les prodiges d'audace de Surcouf, dont la Compagnie des Indes avait mis la tête à prix. Cette petite ville compte parmi ses enfants un grand nombre d'hommes illustres; après ces glorieux corsaires, nous avons encore à citer : La Bourdonnais, Duport Du Pertre, de Maupertuis, Broussais, Lamennais et Chateaubriand.

Chateaubriand repose en face de sa ville natale, dans le rocher le Grand-Bey.

La ville actuelle a perdu de son importance; cependant son port s'est amélioré, sa pêche à Terre-Neuve est toujours aussi fructueuse. Elle possède de nombreux établissements industriels.

Cancale. — Cancale, sous-quartier maritime situé au bord de la Manche, a un petit port nommé la Houlle, fréquenté par des bateaux pêcheurs. La renommée de ses huîtres est européenne.

Combourg. — Cette ville a conservé un château du onzième siècle, classé parmi les monuments historiques.

Dol. — Dol possède l'église de Saint-Samson du treizième siècle, rangée au nombre des monuments historiques. Les digues de ses environs sont très-remarquables.

3° Arrondissement de Fougères. — Fougères (*Filacariæ Rhedonum*), à 45 kilomètres de Rennes, sur les bords du Vaucon. Cette ville fut une des premières baronnies de Bretagne et le chef-lieu d'un pays appelé le *Fougerais*, qui se subdivisait en trois territoires : le Désert, Loglois, le Vaudelais. Philippe le Bel s'en empara en 1307; Fougères ne devint bretonne qu'en 1428; le duc François Ier l'acheta et l'incorpora à son duché. Cette ville, catholique et royaliste, fut, avec Vitré, pendant la Révolution, le foyer de la chouannerie. Elle fut prise, en 1793, par l'armée vendéenne.

On y remarque quelques restes de ses anciennes fortifications, et les ruines d'un château du douzième siècle, ainsi que deux églises du quinzième siècle : Saint-Sulpice et Saint-Léonard.

Fougères fabrique des toiles, des flanelles, de la chapellerie, et fait un commerce de bois, de cuirs et de bestiaux.

4° Arrondissement de Montfort. — Montfort (*Mons fortis*) est situé à 20 kilomètres de Rennes. L'origine de cette ville est très-ancienne, ainsi que l'attestent de nombreux débris de constructions romaines.

Elle fut détruite en 1091, fut reconstruite sous Charles V. Elle tomba au pouvoir des calvinistes, mais demeura catholique. Elle a conservé quelques débris de ses anciennes fortifications, mais rien de son château fort, sur l'emplacement duquel s'élève son église.

On fait à Montfort un commerce assez important de bestiaux, de toiles, de fil et de cuirs.

Becherel. — Becherel possède une source minérale et une remarquable maison de la renaissance.

Saint-Méen. — On remarque dans cette petite ville une vieille abbaye des onzième, douzième et treizième siècles, dont les restes sont très-curieux, et où l'on a établi le petit séminaire.

5° Arrondissement de Redon. — Redon (*Roto, Rhotonum*) est situé à 55 kilomètres sud-ouest de Rennes, au pied d'une montagne, sur les bords de la Vilaine. Cette ville doit son origine à un monastère bâti par saint Convoyon, à qui Nomenoë avait concédé l'emplacement. Elle fut érigée en évêché par le duc François Ier. Elle fut fortifiée et soutint un siége contre le duc de Mercœur. Elle possédait une très-belle église, qui fut détruite par un incendie. L'église de Notre-Dame, qui sert aujourd'hui de magasin, conserve des détails d'architecture très-intéressants. Le port de Redon est rendu accessible aux bâtiments de long cours; elle fait le commerce de bois et de céréales. Redon est un sous-quartier maritime de Nantes.

Guichen. — Guichen possède une source d'eau minérale ferrugineuse et des carrières de pierre.

Le Grand-Fougeray. — Cette petite ville possède des fabriques de serge et des tanneries.

6° Arrondissement de Vitré. — Vitré est situé à 36 kilomètres de Rennes, sur la Vilaine. Cette ville a joué un rôle important au moyen âge et au seizième siècle. A l'époque de la Réforme elle devint calviniste, mais elle resta toujours fidèle à la cause de la royauté. Aussi pendant la Révolution, elle s'unit à la catholique Fougères pour organiser la chouannerie.

Vitré a conservé son aspect féodal, ses vieilles murailles, ses fossés, son château fort et ses tours en poivrière du moyen âge.

Elle possède de nombreux monuments qui intéressent l'archéologie. Nous citerons : l'église gothique de Notre-Dame, l'église de Saint-Martin dont le clocher est très-remarquable, et l'église romane de la Madeleine. Cette ville fabrique des tricots de laine et des toiles; elle possède des distilleries et des briqueteries. Elle fait aussi un commerce assez important de blé, de cidre et de bois.

Argentré. — Non loin de la petite ville d'Argentré l'on visite le château des Rochers, ancienne résidence de madame de Sévigné.

La Guerche. — La Guerche possède une église paroissiale qui provient d'une ancienne collégiale du treizième siècle.

Châteaubourg. — Châteaubourg possède une exploitation de carrières d'ardoises.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Rennes. — 10 cantons, 60 communes.

Chefs-lieux de cantons : *Rennes*, 4 cantons (52,044 hab.), *Janzé* (4,340 hab.), *Fiffré* (3,113 hab.), *Chateaugiron* (1,565 hab.), *Hédé* (945 hab.), *Mordelles* (2,505 hab.), *Saint-Aubin-d'Aubigné* (1,685 hab.).

Communes principales : Acigné (2,160 hab.), Amanlis (2,540 hab.), Betton (2,035 hab.), la Bouëxière (2,575 hab.), Bruz (3,005 hab.), Cesson (2,560 hab.), Corps-Nuds (2,120 hab.), Dingé (2,030 hab.), Melesse (2,605 hab.), Noyal-sur-Vilaine (2,905 hab.), Pacé (2,630 hab.), Piré (3,410 hab.), Sens-de-Bretagne (2,085 hab.).

2° Arrondissement de Fougères. — 6 cantons, 57 communes.

Chefs-lieux de canton : *Fougères*, 2 cantons (9,580 hab.), *Antrain* (1,640 hab.), *Louvigné-du-Désert* (3,670 hab.), *Saint-Aubin-du-Cormier* (2,140 hab.), *Saint-Brice-en-Cogles* (1,880 hab.).

Principales communes : Bazouges-la-Pérouze (4,250 hab.), Saint-Georges-de-Reintembault (4,110 hab.), Saint-Germain-en-Cogles (2,650 hab.), Saint-Ouen-de-la-Rouërie (2,010 hab.), Tremblay (2,505 hab.).

3° Arrondissement de Montfort. — 5 cantons, 46 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montfort* (2,280 hab.), *Bécherel* (780 hab.), *Montauban-de-Bretagne* (3,065 hab.), *Plélan* (3,910 hab.), *Saint-Méen* (2,350 hab.).

Communes principales : Bédée (2,505 hab.), Bréal-Sous-Montfort (2,185 hab.), Gaël (2,430 hab.), Iffendic (4,405 hab.), Maxent (2,125 hab.), Médréac (2,430 hab.), Rouillé (2,250 hab.).

4° Arrondissement de Redon. — 7 cantons, 46 communes.

Chefs-lieux de canton : *Redon* (6,050 hab.), *le Grand-Fougeray* (6,260 hab.), *Bain* (4,350 hab.), *Guichen* (3,875 hab.), *Maure* (4,095 hab.), *Pipriac* (3,420 hab.), *le Sel* (720 hab.).

Principales communes : Bains (4,620 hab.), Ercé-en-Lamée (3,490 hab.), Goven (2,165 hab.), Gnignen (3,010 hab.), Guipry (3,380 hab.), Messac (2,310 hab.), Plèchâtel (2,650 hab.), Sixt (2,005 hab.).

5° Arrondissement de Saint-Malo. — 9 cantons, 63 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Malo* (10,695 hab.), *Saint-Servan* (12,385 hab.), *Cancale* (6,405 hab.), *Combourg* (5,130 hab.), *Dol* (4,230 hab.), *Châteauneuf* (716 hab.), *Pleine-Fougères* (3,185 hab.), *Pleurtuit* (5,550 hab.). *Tinteniac* (2,175 hab.).

Principales communes: Bagner-Morvan (2,110 hab.), la Boussac (3,110 hab.), Epiniac (2,095 hab.), la Fresnais (2,085 hab.), Meillac (2,240 hab.), Miniac-Morvan (3,260 hab.), Paramé (3,530 hab.), Plerguer (3,005 hab.), Saint-Briac (2,070 hab.), Saint-Coulomb (2,170 hab.), Saint-Enogat (2,785 hab.), Saint-Méloir-des-Ondes (3,260 hab.), Saint-Pierre-de-Plesguen (2,505 hab.).

6° Arrondissement du Vitré. — 6 cantons, 61 communes.

Chefs-lieux de canton : *Vitré*, 2 cantons (8,930 hab.), *Argentré* (2,170 (hab.), *Châteaubourg* (1,305 hab.), *la Guerche* (4,605 hab.), *Retiers* (3,215 hab.).

Principales communes: Bais (3,110 hab.), Domalain (2,460 hab.), Izé (2,430 hab.), Martigné-Ferchand (3,805 hab.), le Pertre (2,005 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (340 élèves), 3 colléges communaux (330 élèves) 8 institutions secondaires libres (1,450 élèves), 740 écoles primaires (78,000 élèves), 16 salles d'asile (3,025 élèves). — 260,000 habitants sont complétement illettrés, 115,000 savent lire seulement et 200,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 59 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 18 établissements hospitaliers. — Justice. 20 individus en moyenne sont punis pour crimes contre les personnes, 22 pour crimes contre les propriétés, 1,480 pour délits, 5,500 pour contraventions. — 975 affaires civiles et 1,525 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 5,300 affaires en justice de paix. — Prisons. 140 hommes et 55 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 115 hommes et 25 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

SITUATION. — Ce département appartient à la région centrale de la France; il est situé entre 46° 21′ et 47° 16′ de latitude et entre 0° 8′ et 1° 28′ de longitude ouest.

Il doit son nom à la rivière de l'Indre qui le traverse du sud-est au nord-ouest et qui le divise en deux parties à peu près égales.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, le département de Loir-et-Cher; au nord-ouest, celui d'Indre-et-Loire ; au sud-ouest, celui de la Vienne; au sud, ceux de la Haute-Vienne et de la Creuse; à l'est, celui du Cher.

SUPERFICIE. — Le département de l'Indre est le 24e de France sous le rapport de sa superficie; il comprend 679,530 hectares, divisés suivant la nature du sol, en :

	Hectares.
Sol de riche terreau........	98,000
Sol de landes ou bruyères....	175,000
Sol calcaire................	95,000
Sol de gravier...............	25,000
Sol pierreux................	105,000
Sol sablonneux..............	175,000
Divers......................	9,000

TOPOGRAPHIE. — La surface du département est inclinée vers le nord-ouest.

Le territoire ne présente point de montagnes proprement dites; mais le pays se rattache, au sud, au grand plateau central, par la chaîne de hautes collines d'Aigurande qui sépare le département de l'Indre de celui de la Creuse. Cette chaîne granitique, couronnée de froids et tristes plateaux, contient les plus hautes cimes du département : colline de Vijon (455 m.); signal de la Fragne (453 m.), colline d'Aigurande (de 439 à 425 m.).

Au nord de ces collines, le pays offre d'assez jolis paysages: vallée de l'Indre couverte de belles prairies; vallée de la Creuse, dont le cours limpide et torrentueux est dominé par de pittoresques rochers; vallée de la paresseuse Bouzanne, sur les bords de laquelle les prairies et les collines abruptes forment de jolis sites, etc.

Le territoire se divise en quatre régions naturelles.

1° *Région des montagnes*, au sud du département.

2° Le *Bois-Chaud*, région qui couvre les sept dixièmes du département dans les arrondissements de Châteauroux, du Blanc, de la Châtre et le tiers environ de celui d'Issoudun. (503,000 hectares et 194 communes). Cette région se compose d'un plateau jurassique peu accidenté, dont la pente va du sud (200 à 150 m.) au nord (150 à 100 m.) ; elle est couverte d'un sol sablonneux et caillouteux, infécond sur les hauteurs, mais fertile au fond des vallées.

On y trouve, sur les sommets, des landes, des terres vagues et de nombreuses forêts, dont voici les principales : forêt du Salleron, de Bommiers, de Châteauroux, de Niherne, d'Houdan, de Thibaut, de Belâbre, etc. Les parties cultivées sont agréablement coupées de haies et de bois. De nombreux fossés la divisent en petites exploitations.

3° *la Champagne* (80,000 hect. et 28 communes) comprend une partie des cantons d'Issoudun, de Vatan, de Levroux et de Châteauroux. Elle est moins pittoresque encore que le Bois-Chaud, parce que sa surface plate est privée de haies, de bois et de fossés ; elle forme une vaste plaine calcaire de 150 à 217 mètres d'altitude. On n'y rencontre, pour ainsi dire, pas un cours d'eau, si ce n'est au nord, où le Fouzon et le Nahon découpent quelques vallées qui égaient un peu le paysage. Le territoire se termine, au nord, par la forêt de Gâtine; il diffère entièrement du Bois-Chaud sous les rapports de la température, des productions de l'agriculture et des mœurs des habitants.

4° *la Brenne*, à l'ouest du département, entre le cours de l'Indre et celui de la Creuse, est un pays d'étangs qui forme une sorte de bassin dont le fond, presque imperméable, se compose d'argile, de marne et de tuf-glaiseux. Cette région, dont la superficie est de 104,000 hectares, s'étend sur 23 communes des cantons de Mézières, Buzançais, Châteauroux, Ardentes, Tournon, le Blanc et Saint-Gautier. On donne au territoire de la Brenne le nom de *petite Sologne*. C'est le pays le plus malsain du département, parce que les innombrables étangs que l'on y trouve (8,300 hectares) enlèvent des terres à la culture et empoisonnent l'air. Ils ne s'écoulent qu'imparfaitement dans la Creuse, par la Claise et le Suin, et l'évaporation de leurs eaux peu profondes, jointe à la fermentation des débris végétaux dont leur lit et jonché et aux brouillards qui accompagnent le lever et le coucher du soleil, donne lieu aux fièvres les plus malignes; « mais leurs rivages boisés, leurs eaux calmes, leurs collines dont quelques-unes sont couronnées de vieux manoirs, lui donnent un aspect original et mélancolique. »

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la Loire par le Cher, l'Indre et la Vienne.

Le Cher ne fait qu'effleurer la lisière septentrionale du département de l'Indre ; mais il reçoit en dehors : 1° l'*Arnon* qui naît dans le canton de Broussac (Creuse), baigne Reuilly et finit après un cours total de 148 kilomètres. Une foule de petites rivières lui portent leurs eaux ; il y a d'abord la Sinaise et l'Herbon, et enfin la Théols qui reçoit la Thonaise (grossie de la petite Thonaise), le Liennet, le Couseron, la Vignole et la Tournemine ; 2° *le Fouson* ou *Fouzon*, qui prend sa source près de Vatan (arrondissement d'Issoudun) ; baigne Varesne, la Vernelle et absorbe plusieurs petits cours d'eau parmi lesquels: le Renon (accru du Bardelais), le Pot et le Nahon qui baigne Selles, Vicq, Valençay et finit par Mennetou ; 3° le *Modon* qui arrose Villantrois et Lye, et finit entre Selles et Saint-Aignan, après un cours de 32 kilomètres.

L'Indre, principale rivière du département auquel elle donne son nom, naît à la fontaine d'Indre, dans le canton de Châteaumeillant (Cher), baigne, sur le territoire de l'Indre : Briantes, la Châtre, Mongivray, Ardentes, Châteauroux, Saint-Maur, la Villedieu, Buzançais, Saint-Genou, Palluau, le Tranger, Châtillon, Saint-Cyran-du-Jambot, pénètre dans le département d'Indre-et-Loire et se perd dans la Loire entre Langeais et la Chapelle, après un cours total de 230 kilomètres. Elle n'est pas navigable sur le territoire du département, mais elle donne le mouvement à un grand nombre d'usines.

Ses principaux affluents sont :

La *Taissonne*, qui baigne Lignerolles ;

La rivière des *Pattes*, qui sort de l'étang de la Pérouse ;

L'*Igneraye* (34 kilom.), qui arrose Saint-Julien, Verneuil et Saint-Chartier ;

La *Vanvre* (34 kilom.), grossie du Lazais et de la Couarde ;

L'*Angolin*, qui afflue à Châteauroux ;

La *Trégonce* ou *Trégouse* (25 kilom.), qui arrose Villegongis, Chézelles et finit à Villedieu ;

L'*Ozance*, qui baigne Saulnay et Cloin.

La Vienne ne touche pas au département ; mais par la *Creuse*, elle reçoit la moitié des eaux du territoire.

La *Creuse* vient du canton de la Courtine (Creuse), arrose, dans le département de l'Indre, les territoires d'Eguzon et de Gargilesse, passe à Argenton, Saint-Gautier, le Blanc, Preuilly, Tournon, Néons, sépare les départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, et va se jeter dans cette dernière rivière après un cours total d'environ 235 kilomètres, dont 95 dans le département de l'Indre. Elle y est flottable dans tout son étendue ; elle est encaissée entre des rochers escarpés et sombres, et elle coule sur un lit de granit et de cailloux brisés. Elle a rongé, elle a *creusé* les rochers qui forment son lit, et c'est à ce travail qu'elle doit son nom. Au temps des pluies et à la fonte des neiges, elle reçoit, à droite et à gauche d'impétueux torrents qui, roulant avec fracas au milieu des roches, tombent d'escarpement en escarpement et viennent, en mugissant, franchir les digues des usines établies sur son cours, d'où ils retombent en bruyantes cascades.

Les bords de la Creuse sont des plus pittoresques ; des rochers tantôt à pic et tantôt suspendus au-dessus de ses eaux, sont couronnés, de loin en loin, par d'antiques forteresses féodales ou par des ruines d'anciens monastères.

Ses principaux affluents sont:

La *Bouzanne* qui arrose Neuvy-Saint-Sépulcre, Chabanet, s'accroît du Gourdon et de la Crézançay et finit après un cours de 70 kilomètres.

La *Claise*, qui vient des étangs à l'ouest des bois de Niherne et reçoit la plus grande partie des eaux des étangs de la Brenne. Son cours, peu rapide, est de 55 kilomètres dans le département; elle arrose le Châtelier, la Barre, Mézières et passe dans le département d'Indre-et-Loire, où elle afflue ;

L'*Anglin*, qui vient de l'arrondissement de Guéret (Creuse), arrose Belâbre, s'accroît du Portefeuille, de l'Abloux, de la Benaize, du Sableron et va affluer près d'Angle (Vienne), dans la Gartempe, affluent de la Creuse.

Etangs. — Ils sont très-nombreux ; les principaux sont ceux du Grand-May, du Blizon, des Cinq-Bondes, de Migné, des Clamarets, de Chéraupin, de Ruffec, de Chérine, de Lingé et de Douadic.

CLIMAT. — Climat du sud-ouest ou girondin, doux, tempéré, pluvieux, variable, devenant plus froid sur les collines du sud ; sain partout excepté dans la Brenne où l'humidité des marécages donne lieu à l'*éberluche*, cécité momentanée qui a lieu ordinairement après le coucher du soleil, à l'équinoxe du printemps.

Maximum de la chaleur : +26°. Vent du nord-est ou de *galerne* qui, lorsqu'il souffle au printemps, brûle et dessèche les pousses et les bourgeons.

Vie moyenne : 34 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Le pays est riche en métaux et en minéraux : fers en grains et en roches ; beau marbre taché de rouge et veiné de blanc, près de Giroux ; pierres meulières de Lignac, de Méret, de Pouligny et de Saint-Martin ; pierres lithographiques estimées de Châteauroux ; mica du Pin, de Dampierre et de Cusson, employé dans les papeteries ; grès de Levroux ; silex d'Anfouin, de Lyé et de Poulaine ; pierres herborisées remarquables par la variété et la finesse de leurs dessins, aux environs de Châteauroux ; granit noir et gris, spath de plusieurs couleurs, quartz, argile à potier, etc.

Eaux minérales. — Eaux minérales d'Azay-le-Féron qui ont quelque analogie avec les eaux de Barèges et de Cotterets.

2° Végétaux. — Froment, vigne, arbres à fruit de toute espèce ; frêne, peuplier, saule, dans les vallées ; chêne, orme, frêne, aune, charme, hêtre, châtaignier dans les forêts ; buis, houx, genêt et bruyères.

3° Animaux. — Moutons du pays de Champagne en grande réputation tant par la délicatesse de leur chair que par la finesse de leur laine qui est fine, douce, moelleuse, élastique, courte, tassée et un peu rousse.

Les moutons du pays appelés le Bois-Chaud sont inférieurs à ceux du pays précédent ; leur laine est blanche, grosse et dure. — Chevaux, mulets, ânes, bœufs et vaches de bonne qualité ; peu de gros gibier ; mais abondance de lièvres, de lapins et de gibier à plumes. Élevage en grand des dindons et surtout des oies, dont les plus renommées sont celles de Levroux. — Saumon, alose, lamproie, truite, truite saumonée et tacon dans la Creuse, grosses écrevisses ; sangsues des environs du Blanc, que l'on pêche pour les expédier à Paris. Oiseaux aquatiques et oiseaux de passage.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (404 kilom.) ; 19 routes départementales (593 kilom.) ; 1,110 chemins vicinaux (5,404 kilom.).

CHEMINS DE FER

La seule voie ferrée qui soit encore en exploitation est celle qui unit Paris à Limoges et Agen. Mais une ligne, en projet (de Tours à Montluçon), traversera tout le département de l'ouest au sud-est.

DE PARIS A LIMOGES, PÉRIGUEUX ET AGEN

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Châteauroux
Reuilly	219 kilom.	44 kilom.
Sainte-Lizaigne	229	34
Issoudun	236	27
Neuvy-Pailloux	248	15
Chateauroux	263	»
Luant	275	12
Lothier	2[illegible]0	17
Chabenet	289	26
Argenton	294	31
Célon	304	41
Eguzon	314	51

Châteauroux se trouve à 142 kilomètres d'Orléans, 63 de Vierzon, 104 de Saint-Sulpice-Laurière, 137 de Limoges, 236 de Périgueux et 388 d'Agen.

AGRICULTURE. — Bien que le département soit spécialement agricole, les progrès y sont peu sensibles et il reste beaucoup de terres à défricher. — La récolte des céréales dépasse les besoins de la consommation. Les vins, peu soignés, sont de qualité médiocre et on en exporte peu. L'élève du bétail, et surtout des moutons est la principale richesse agricole.

On compte dans ce département, 218,000 hectares en céréales ; 17,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 27,000 en prairies artificielles ; 85,000 en prairies naturelles ; 63,000 en pâturages ; 20,0 0 en vignes ; 87,000 en bois et forêts ; 111,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 89 millions de francs.

930,000 bêtes à laine, 21,000 chevaux, 125,000 bœufs, 34,000 animaux de la race caprine, 50,000 porcs et 15,000 ruches, sont évalués à 51 millions de francs.

INDUSTRIE. — 20 minières de fer, occupant 175 ouvriers, produisent 56,000 quintaux métriques, valant 435,000 francs. La fabrication des fers est l'une des principales branches de l'industrie du pays. On compte 14 usines, dont 2 ou 3 en chômage, elles produisent pour plus d'un million de francs de fers et pour deux millions de fontes. 6 départements seulement dépassent celui de l'Indre pour la production de la fonte ; quant aux fers, ils sont assez estimés dans l'industrie sous le nom de fers du Berry.

Une autre branche d'industrie est la fabrication des draps et des lainages, dont Châteauroux est le siége principal. Manufacture de tabacs, chapelleries en feutre, tanneries, corroieries, papeteries, parchemineries, poteries, porcelaines, faux, tuileries, etc. — 40 établissements sont munis de machines à vapeur ; 47 machines (710 chevaux).

COMMERCE. — Les *exportations*, beaucoup plus considérables que les importations, consistent en fers, fontes, tissus de laine, laines, chanvre, céréales, bestiaux, chevaux, pierres lithographiques, bois de construction, etc. — Les *importations* consistent en articles de luxe, librairie, épicerie, meubles et houille, dont 91,000 quintaux métriques provenant de Commentry, 13,000 du Creusot et Blanzy, 11,000 de Bourganeuf, 7,000 de la Loire, 6,000 d'Ahun et 300 de Belgique.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 72,000 habitants ; au dernier recensement, diminution de 167 habitants. Population actuelle, 277,693 habitants. Sous ce rapport, le département est le 70e de France. Il compte 40 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue, il est le 82e.

En général, l'habitant de l'Indre se distingue par sa douceur, sa patience, son amour du travail, sa tolérance, sa charité et son esprit juste ; peu ambitieux, ami de la tranquillité, du calme et du repos, il sait modérer ses besoins aussi bien que ses désirs. Il parle la langue française avec pureté.

HISTOIRE. — Le département de l'Indre a été formé du Bas-Berry et de portions détachées de l'Orléanais et de la Marche. Le Berry fut primitivement occupé par un des plus anciens et des plus puissants peuples gaulois, les Bituriges, auxquels les Romains avaient donné le surnom de *Cubi*, à cause de la forme cubique de leurs habitations. Ils avaient pour capitale *Avaricum* (Bourges). Après la défaite de Vercingétorix, Avaricum opposa encore à César une énergique résistance.

Une partie de la population vaincue émigra.

Le royaume des Bituriges fit partie de l'Aquitaine. Avaricum, reconstruite sous Auguste, devint une des riches préfectures de l'empire.

Le christianisme fut prêché dans cette province vers le milieu du troisième siècle par saint Ursin, et fut favorisé par les hauts fonctionnaires de l'empire.

En 475, Euric, roi des Visigoths, assiégea Avaricum et fut repoussé. Il ravagea la province sans pouvoir la soumettre. Les Franks, au contraire, vainqueurs du fils d'Euric, furent favorablement accueillis, parce qu'ils étaient catholiques, tandis que les Visigoths étaient ariens. Le territoire fit partie du royaume d'Orléans. Il passa ensuite aux ducs d'Aquitaine.

Charlemagne le réunit définitivement à la couronne de France. Sous ses faibles successeurs, les seigneurs du Bas-Berry se déclarèrent indépendants dans les principales villes. La plus puissante seigneurie fut celle de Déols dont l'influence s'étendit bientôt sur la contrée tout entière. Les princes de Déols avaient la prétention de descendre du sénateur romain Leocadius, qui permit aux chrétiens de consacrer au nouveau culte une partie de son palais. Le premier prince de Déols, nommé Laune, eut pour successeur son petit-fils Ebbe, surnommé l'Ancien ou le Noble, qui fonda la célèbre abbaye de Déols.

Lorsque les Hongrois, en 935, pénétrèrent dans le Berry, Ebbe, à la tête de ses vassaux, les battit à Châtillon-sur-Indre. Il les poursuivit jusqu'à Loches, mais fut blessé mortellement et transporté à Orléans où il mourut. Son fils Raoul le Large fonda la ville de Châteauroux et la fortifia. Il lui donna le nom de Château-Raoul et en fit sa capitale.

Raoul IV prit part à la première croisade et mourut à Antioche. Son successeur suivit son exemple, favorisa la fondation de monastères, et alla en Palestine combattre les infidèles. En 1176, Raoul VI, dernier prince de Déols, mourut au retour de la croisade. Sa fille Denise, son unique héritière, était la nièce de Henri II d'Angleterre, qui venait d'épouser Eléonore de Guienne. Ce prince se hâta de se déclarer son protecteur, et son fils, Richard Cœur de Lion, mit garnison à Châteauroux et dans toutes les places fortes, Boussac et Châteaumeillant exceptées. Philippe-Auguste devait s'opposer à une pareille extension de puissance ; il entra en Berry, s'empara d'Issoudun, se retira après une trêve due aux instances du pape ; reparut en 1189, marcha en vainqueur dans tout le Berry, se rendit maître de Châteauroux, de Buzançay, d'Argenton, s'arrêta une seconde fois devant une nouvelle transaction à laquelle l'obligeaient des opérations moins heureuses sur d'autres points ; il obtint la soumission du roi d'Angleterre, mais il lui laissa Déols, Issoudun et Graçay.

Cependant Denise de Déols avait épousé le baron de Chauvigny, qui avait pris le titre de comte de Châteauroux.

Le treizième siècle fut signalé dans le Berry par l'affranchissement des communes. Châteauroux fut la première ville à qui une charte communale fut octroyée. Le quatorzième et le quinzième siècles furent désolés par les guerres anglo-françaises et la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons. Le fils du comte de Châteauroux prit parti pour la France ; Robert de Mehun, pour l'Angleterre, et pour soutenir ce dernier, le prince de Galles assiégea Châteauroux et le brûla. Il pilla ensuite Issoudun et Buzançay. Cette guerre compta plus d'un héros ; on cite, entre autres, le seigneur de Sarzai qui, à la tête de quarante lances, s'empara de la Châtre et tint longtemps la campagne (1360).

Lorsque les Anglais furent définitivement chassés, Charles VIII érigea le Bas-Berry en comté, en faveur d'André de Chauvigny. Ce comte mourut dans la guerre d'Italie sans lais-

sor d'héritier. Pendant un siècle, le Berry jouit d'une paix réparatrice ; mais ensuite les guerres de la Réforme éclatèrent. Les protestants assiégèrent Issoudun en 1562, s'emparèrent de Saint-Benoît-du-Sault, dévastèrent les monastères et les églises. Enfin, aux guerres religieuses s'ajoutèrent les dissensions politiques entre les deux puissantes familles qui se disputaient le titre de comtes de Châteauroux, et ces querelles ne prirent fin qu'en 1613, époque à laquelle un prince du sang royal, Henri de Bourbon-Condé, acquit la suzeraineté du pays.

Malheureusement, ce prince entraîna le Berry dans les guerres de la Fronde.

Depuis la Fronde jusqu'à la Révolution, le Berry ne fut le théâtre d'aucun événement politique qui mérite d'être rapporté. Châteauroux, érigé en duché-pairie, resta dans la maison de Condé jusqu'en 1735, époque à laquelle Loui XV en fit l'acquisition pour le donner à sa favorite Anne de Mailly. A la mort de celle-ci, le duché revint à la couronne.

La Révolution fut accueillie sans opposition dans le département de l'Indre. En 1815, il accueillit avec une patriotique fraternité les débris héroïques des dernières armées impériales, ceux que les émigrés appelaient les brigands de la Loire.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Indre (chef-lieu Châteauroux), est divisé en 4 arrondissements, 23 cantons et 245 communes. Il appartient à la 20e conservation des forêts (Bourges), à l'arrondissement minéralogique de Périgueux. (division du centre), à la 5e région agricole (centre).

Châteauroux est le chef-lieu de la 16e inspection des ponts et chaussées. Le département forme la 4e subdivision de la 19e division militaire (Bourges) du 5e corps d'armée (Tours) et de la 7e légion de gendarmerie (Tours).

Il forme, avec celui du Cher, le diocèse de l'archevêché de Bourges. On compte, dans ce département, 23 cures, 487 succursales, 32 vicariats et un petit séminaire à Saint-Gaultier (arrondissement du Blanc).

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Châteauroux et d'Issoudun ressortissent à la Cour d'appel de Bourges.

Le lycée et le cours normal d'instituteurs, à Châteauroux, les colléges communaux d'Issoudun et de la Châtre et les écoles publiques sont compris dans le ressort de l'académie de Poitiers.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE CHATEAUROUX. — Châteauroux (lat. 46° 48′ 50″; long. 0° 38′ 32″ O.) *Castrum Radulfi, Château-Raoul.* Cette ville est le chef-lieu du département de l'Indre ; elle est située à 260 kilomètres sud de Paris sur la rive gauche de l'Indre. Ainsi que nous l'avons raconté plus haut, Châteauroux doit son origine et son nom à Raoul le Large, prince de Déols, qui en 950 fit construire le Château-Raoul dont il fit sa résidence. La ville grandit à l'abri du château et fut elle-même fortifiée par Raoul. Un incendie la détruisit en 1088. Elle se releva de ses ruines. Philippe-Auguste l'enleva aux Anglais qui s'en étaient emparés, sous le prétexte de protéger Denise de Déols, et plus tard elle fut rendue par le roi de France au sire de Chauvigny héritier des princes de Déols.

En 1208, Guillaume de Chauvigny octroya une charte communale à Châteauroux. Mais le bienfait de ces franchises fut en partie perdu au milieu des calamités de la guerre de cent ans En 1328, Châteauroux fut assiégée, prise et brûlée par le prince de Galles.

Nous avons raconté plus haut comment après de longs débats entre les familles de Maillé et d'Aumont, qui se disputaient l'héritage du sire de Chauvigny, la ville et son domaine furent acquis par Henri de Bourbon-Condé, puis érigés en duché-pairie, en 1616. Nous rappellerons encore que ce duché-pairie fut donné à madame de Mailly par Louis XV, qu'il fit retour à la couronne à la mort de cette dame, et enfin fut donné en apanage au comte d'Artois qui régna plus tard sous le nom de Charles X.

Châteauroux fut jadis le centre du commerce des laines de la province, où l'on élève toujours un nombre considérable de moutons. Jusqu'à la Révolution, cette ville posséda des filatures et des fabriques de draps renommées. Cette industrie y occupait plus de 10,000 personnes au commencement du dix-huitième siècle. Depuis, Sedan et Elbeuf lui créèrent une sérieuse concurrence. Outre l'industrie des draps, Châteauroux possède une manufacture de tabacs et une exploitation de pierres lithographiques.

On remarque dans cette ville l'ancien château Raoul qui renferme les archives; une tour du château du Parc où Clémence de Maillé, femme du grand Condé, fut détenue pendant vingt-cinq ans; l'église des Cordeliers, qui date du treizième siècle, et sur la place Sainte-Hélène, la statue du général Bertrand, par Rude. Le général est né à Châteauroux.

Déols. — Bourg-Déols, Bourg-Dieu, *Dilem*, petite ville située sur l'Indre, à 2 kilomètres nord de Châteauroux. Déols fut jadis la capitale du Bas-Berry et donna son nom à une dynastié seigneuriale qui régna sur le Bas-Berry pendant plusieurs siècles. Au dixième siècle, Ebbe, prince de Déols, fit construire dans cette ville une abbaye de Saint-Benoît et son successeur Raoul abandonna le bourg à cette abbaye. Les abbés de Déols devinrent, plus tard, les protecteurs de cette ville contre les sires de Châteauroux. Le prince de Condé, séduit par les richesses et les revenus de cette abbaye, obtint du pape Grégoire XV la suppression du monastère et la réunion de son domaine au duché de Châteauroux. De ce jour, la prospérité de Déols déclina. Heureusement pour ses habitants que la Révolution en donna les terres à qui savait les cultiver. Mais nous avons à regretter la perte d'une partie de la belle église de l'abbaye.

Dans le caveau de cette église est déposé le tombeau de saint Ludre qui vivait au troisième siècle. Ce monument est orné de bas-reliefs intéressants.

Valençay. — Valençay est situé à 39 kilomètres nord de Châteauroux, sur le Nahon. A côté de cette petite ville s'élève un château magnifique, doublement intéressant au point de vue de l'art et de l'histoire. Le château de Valençay fut construit par les comtes d'Etampes, sur les dessins de Philibert Delorme. C'est une des plus belles œuvres de ce maître. Il appartient depuis longtemps à la famille de Talleyrand de Périgord. De 1808 à 1814, il devint la résidence de Ferdinand VII d'Espagne et de sa famille. Quelques restaurations ont modifié l'œuvre de Philibert Delorme, mais on possède une description complète des constructions primitives. Nous croyons devoir en citer une partie :

« On arrive au château par trois avenues qui conduisent à quatre différentes cours ovales, aux côtés desquelles sont les pressoirs et les ménageries. De ces cours on entre dans le château, entouré de grands fossés. L'entrée est décorée d'un fort grand pavillon, aux deux côtés duquel sont deux grosses tours, l'une desquelles communique à un grand corps de logis double. Les tours et les pavillons sont bordés de machicoulis sculptés de beaux ornements, de même que le corps de logis. La cour est carrée, et vis-à-vis du pavillon d'entrée, il y a une muraille à jour qui a vue sur un grand vallon creusé en amphithéâtre. Le côté qui fe la cour vers le nord est un bâtiment qui a ses usages particuliers. La face du grand pavillon et celle du corps de logis ont, du côté de la cour, trois galeries les unes sur les autres, qui communiquent à tous les appartements. . . . .

. . . Le dedans du château a un beau vestibule et un bel escalier qui conduit à une grande salle ornée d'ouvrages de peinture et de sculpture. Quelques-uns de ceux-là sont de Pierre de Cordoue et les autres de Jean Mesnier; mais on y fait surtout estime d'une vierge ornée d'un beau cadre, donnée par le pape Innocent X à messire d'Etampes. »

Châtillon-sur-Indre. — Cette petite ville est située à 44 kilomètres ouest-nord-ouest de Châteauroux, sur la rive gauche de l'Indre. Elle fut autrefois fortifiée et possédait un château redoutable dont les ruines considérables existent encore. Ce fut sous les murs de Châtillon que Ebbe battit les Hongrois en 935. On a classé parmi les monuments historiques les restes de son château, dont la partie la plus curieuse se compose de deux tours superposées d'un pittoresque saisissant, et du sommet desquels on jouit d'un beau panorama.

Levroux. — Levroux (*Gabatum, Leprosum*), est situé à 20 kilomètres nord-ouest de Châteauroux. Cette ville existait sous les Romains, qui la nommaient *Gabatum*. De nombreuses ruines de cette époque attestent son ancienne importance. Elle fut détruite par les Barbares au cinquième siècle. Sous les Carlovingiens, elle se releva de ses ruines, et fut protégée par un château fort et des remparts. Un de ses premiers seigneurs ayant été guéri de la lèpre d'une façon miraculeuse, voulut que la ville perpétuât le souvenir de cette guérison et prit le nom de *Leprosum*, d'où vient son nom moderne. Les seigneurs de Déols y fondèrent ensuite un hospice pour les lépreux. Levroux possède de nombreuses et intéressantes antiquités. Son église paroissiale, classée parmi les monuments historiques, est une des plus belles de la province. Elle a conservé une partie de ses anciennes murailles et la porte Chastel, achevée en 1506, et qui sert actuellement de prison. Au nord de la ville, on voit les ruines d'un château fort et les vestiges d'une ville que l'on suppose antérieure à l'époque romaine. On y a retrouvé un grand nombre de médailles celtiques.

Ardentes, sur l'Indre, possède une ancienne église (classée parmi les monuments historiques) et un château construit en 1464, des usines métallurgigues et des tuileries.

Saint-Marcel, près de la Creuse, a conservé une église romano-ogivale classée et des ruines curieuses de théâtres et de temples antiques.

Vendœuvres. — On trouve à Vendœuvres des hauts-fourneaux et le château de Lancosne.

Villedieu, qui a conservé un ancien prieuré et des vestiges de deux camps romains, fabrique une grande quantité de produits chimiques.

Saint-Maur, église romane du onzième siècle.

Argy, château du moyen âge.

Buzançais. — Buzançais (*Busantiacum*), petite ville située à 22 kilomètres de Châteauroux, sur la rive droite de l'Indre et sur plusieurs îlots qui communiquent entre eux par six ponts. Buzançais possédait autrefois un château fort, dont il ne reste plus que des ruines. Dès le douzième siècle, elle fut prise par les Anglais; reprise par Philippe-Auguste, elle fut reprise et brûlée par l'étranger au quinzième siècle. Buzançais est une ville industrielle et commerçante. Nous citerons ses fonderies et hauts-fourneaux, ses fabriques de grosse tapisserie et ses filatures de laine.

Argenton. — Argenton (*Argentomagus*), à 28 kilomètres sud-ouest de Châteauroux, sur la Creuse, est une des villes les plus anciennes du département de l'Indre. Sous les Romains, Ar-

gentomagus était un camp retranché. Les Francs y construisirent un château fort qui commandait la route de Bourges à Poitiers. Pepin s'en empara et le donna à Remistamus, oncle de Vaïfer. Remistamus ayant trahi le roi, fut pendu par ses propres soldats.

Le château d'Argenton résista vaillamment aux Anglais, et passa de la maison de Chauvigny dans celle de Condé. Mais il devint une des places fortes de la Fronde et Louis XIV le fit démolir. Le seul monument d'Argenton est une madone du quinzième siècle que l'on voit près du vieux pont.

Les environs d'Argenton sont dignes de fixer l'attention des touristes. On trouve à 1 kilomètre de la ville les ruines romaines de Saint-Etienne; à 2 kilomètres l'église de Saint-Marcel; à 12 kilomètres la pittoresque position de Gargilesse et des vallées décrites par George Sand.

2° Arrondissement de Le Blanc. — *Le Blanc* est situé à 58 kilomètres ouest-sud-ouest de Châteauroux, sur la Creuse. Il se trouvait autrefois au confins du Berry, du côté du Poitou. Du douzième au quinzième siècle, Le Blanc était une châtellenie qui relevait des comtes de Châteauroux et appartenait aux sires de Naillac. Son château fort s'élevait au milieu de la ville haute; il n'en reste rien, non plus que de ses remparts et de ses monastères des Augustins et de Saint-Genitor. La ville a conservé son aspect moyen âge, mais le seul monument qu'elle possède, est l'église de Saint-Genitor, de style romano-ogival. Elle a beaucoup perdu de son importance et le chiffre de sa population a diminué de près de moitié dans le courant du siècle dernier. Elle possède plusieurs fabriques de toile, des filatures de laine et quelques tanneries.

Belâbre, sur la rive droite du Langlin, fabrique des toiles et des métaux.

Mezières-en-Brenne. — Cette petite ville, située sur la Claise, possède une belle église du quatorzième siècle, classée parmi les monuments historiques. Les mines de fer de son territoire alimentent, en partie, les forges de Corblançon.

Saint-Gaultier, sur la Creuse qui traverse un pont suspendu, possède une église du onzième siècle, des carrières de pierres de taille et des fabriques de draps et de toiles.

Tournon, sur la rive droite de la Creuze, exploite des carrières de pierres de taille et des hauts-fourneaux.

Saint-Benoît-du-Sault. — Ce chef-lieu de canton est situé près de la rivière du Portefeuille. On y remarque le dolmen de *Montbonneau* et le menhir de la *Croix des Rendes*.

3° Arrondissement de La Chatre. — *La Châtre* (*Castra*) est située sur la rive gauche de l'Indre, à 34 kilomètres sud-sud-est de Châteauroux. Cette ville est très-ancienne. On prétend qu'elle été fondée sur l'emplacement d'un camp romain. Au moyen âge, elle appartenait à la famille des Déols, ainsi que le prouvent des actes authentiques du onzième siècle. C'est de cette famille que sont issus les premiers seigneurs de La Châtre. Pendant une croisade, sous saint Louis, un d'eux, Ebbes, fait prisonnier par les infidèles, fit vendre son domaine pour payer sa rançon. Il fut racheté par les Déols de la branche aînée et passa ensuite, comme Châteauroux, au prince de Condé en 1614. Au quatorzième siècle, la ville fut défendue contre les Anglais par le sire de Sarzai, dont nous avons parlé plus haut. De ses remparts et de son château fort, il ne reste que des ruines sans intérêt. Au douzième siècle, les habitants de La Châtre furent affranchis du servage moyennant une redevance annuelle de 10 sols. On remarque à La Châtre l'église paroissiale, de style romano-ogival; ses vitraux sont classés parmi les monuments historiques. A 5 kilomètres de cette ville, se trouve le petit village et le château de Nohant, résidence de madame George Sand.

Neuvy-Saint-Sépulcre. — Cette petite ville, située sur la Bouzanne, possède une église du onzième siècle, construite sur le plan de l'église du Saint-Sépulchre de Jérusalem, et classée parmi les monuments historiques.

Saint-Sévère. — Cette commune, située sur la rive droite de l'Indre, a conservé une curieuse tour de son ancien château fort, rangée au nombre des monuments historiques.

Aigurande, sur la Bouzanne, possède une église du treizième siècle et les ruines d'un château féodal.

Eguzon, où l'on trouve les restes d'un ancien château, produit de la plombagine et des pyrites ferrugineuses.

Cluis, sur la Bouzanne, a conservé les ruines du château de Gaucourt, classées parmi les monuments historiques.

Nohant possède deux curiosités : le château de George Sand, et, dans l'église, une peinture murale du treizième siècle, classée parmi les monuments historiques.

4° Arrondissement d'Issoudun. — *Issoudun*, *Uxellodunum*, *Ernodurum*, est situé à 27 kilomètres nord-est de Châteauroux, sur la Théols. On pense qu'avant l'invasion romaine Issoudun était déjà une ville importante des Bituriges. Elle fut détruite par les Gaulois eux-mêmes qui ne voulaient laisser qu'un désert à l'envahisseur. Les Romains la relevèrent de ses ruines. Au dixième siècle, Issoudun appartenait aux princes de Déols. En 1135, un incendie détruisit son château, son église de Notre-Dame et une partie de la ville haute. Elle ne put résister aux Anglais et, en 1195, elle se laissa surprendre par un lieutenant de Richard Cœur de Lion qui brûla ses faubourgs et une partie de l'église Saint-Paterne.

Sous le règne de Charles VII, elle soutint un long siége et obligea l'ennemi à se retirer. Le roi récompensa les habitants en les affranchissant du servage, moyennant une somme de 2,000 livres, et les exempta du droit de taille. Il fit don ensuite de la seigneurie d'Issoudun à Agnès Sorel. Louis XI vint en pèlerinage à Issoudun et augmenta les franchises de cette ville. La Réforme trouva à Issoudun de nombreux adhérents, mais ne causa aucun désordre.

En 1562, la ville fut assiégée par les protestants que repoussa un descendant du sire de Sarzai, le libérateur de la Châtre. On remarque à Issoudun la tour cylindrique du château, l'église de Saint-Cyr, qui date du quinzième siècle, et les vitraux de son chevet, les sculptures de l'Hôtel-Dieu, qui sont classées parmi les monuments historiques de France. L'industrie d'Issoudun consiste en filatures de laine, en fabrique de draps communs et de toiles, en serrureries et coutelleries.

Vatan. — Cette petite ville possède une curieuse maison du onzième siècle. On remarque aussi des portes très-intéressantes dans son église de Saint-Laurian, qui date du commencement du onzième siècle.

Saint-Christophe-en-Bazelle. — Cette commune conserve des restes de l'abbaye de ce nom.

Poulaines. — A Poulaines, on admire les boiseries de l'église paroissiale d'une rare beauté. Ces boiseries proviennent de l'abbaye de Bazelle.

Chabris. — L'église de Chabris s'élève sur deux cryptes. On trouve, en outre, sur le territoire de cette commune, le château remarquable de Beauregard.

Reuilly. — Reuilly, situé sur la rive gauche de l'Amon, fabrique des sucres de betterave. Ses vins blancs sont renommés.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Chateauroux. — 8 cantons, 81 communes.

Chefs-lieux de canton: *Châteauroux* (17,160 hab.), *Argenton* (5,215 hab.), *Buzançais* (5,140 hab.), *Châtillon* (3,870 hab.), *Levroux* (4,015 hab.), *Valençay* (3,650 hab.), *Ardentes* (2,680 hab.), *Ecueille* (1,925 hab.).

Principales communes: Déols (2,560 hab.), Saint-Marcel (2,420 hab.), Vendœuvres (2,110 hab.), Villedieu (2,430 hab.), Saint-Maur (1,360 hab.), Argy (1,560 hab.), Palluau (1,850 hab.).

2° Arrondissement du Blanc. — 6 cantons, 56 communes.

Chefs-lieux de canton : *le Blanc* (5,970 hab.), *Bélâbre* (2,210 hab.), *Mézières-en-Brenne* (1,825 hab.), *Saint-Benoît-du-Sault* (1,095 hab.), *Saint-Gaultier* (1,985 hab.), *Tournon* (1,515 hab.).

Principales communes : Chaillac (2,640 hab.), Lignac (2,095 hab.), Pouligny-Saint-Pierre (2.130 hab.), Prissac (2,050 hab.), Azay-le-Féron (2,100 hab.), la Caillauterie, etc.

3° Arrondissement de la Chatre. — 5 cantons, 59 communes.

Chefs-lieux de canton: *La Châtre* (5,160 hab.), *Aigurande* (2,170 hab.), *Eguzon* (1,490 hab.), *Neuvy-Saint-Sépulcre* (2,290 hab.), *Saint-Sévère* (1,060 hab.).

Principales communes : Cluis (2,170 hab.), Nohant (905 hab.), Saint-Denis-de-Jouet (1,840 hab.), Orsennes (1,825 hab.), Vicq-Exemplet (1,200 hab.).

4° Arrondissement d'Issoudun. — 4 cantons, 49 communes.

Chefs-lieux de canton : *Issoudun*, 2 cantons (14,260 hab.), *Vatan* (3,0[illegible]5 hab.), *Saint-Christophe-en-Bazelle* (750 hab.).

Principales communes: Chabris (3,110 hab.), Poulaines (2,120 hab.), Reuilly (2,630 hab.) Sainte-Lizaigne (1,150 hab.), Neuvy-Pailloux (1,190 hab.), Dun-le-Poëlier (1,210 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (245 élèves), 2 colléges communaux (165 élèves), 4 institutions secondaires libres (301 élèves), 374 écoles primaires (28,900 élèves), 13 salles d'asile (1,405 élèves). 186,000 habitants sont complétement illettrés, 9,000 savent lire seulement; 81,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 10 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; on compte 9 établissements hospitaliers. — Justice. 3 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 4 pour crimes contre les propriétés, 612 pour délits, 2,300 pour contraventions. — 569 affaires civiles et 995 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 2,650 affaires en justice de paix. — Prisons. 51 hommes et 8 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 31 hommes et 4 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

D'INDRE-ET-LOIRE

SITUATION. — Le département d'Indre-et-Loire est situé dans la région centrale de la France, entre 46° 44′ 10″ et 47° 42′ de latitude et entre 0° 57′ 40″, et 2° 15′ 40″ de longitude ouest. Il tire son nom des deux principales rivières qui l'arrosent.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le Loir-et-Cher et la Sarthe ; à l'ouest, le Maine-et-Loire ; au sud-ouest, la Vienne ; au sud-est, l'Indre ; au nord-est, la Sarthe.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département d'Indre-et-Loire est le 40e de France ; il comprend 611,370 hectares.

Le sol se divise, suivant sa nature, en :

	hectares
Sol de riche terreau..........	195,000
Sol calcaire..................	145.000
Sol de gravier................	10,000
Sol pierreux..................	125,000
Sol sablonneux................	45,000
Sol marécageux	5,000
Pays de bruyères ou de landes.	70,000
Divers........................	16,000

TOPOGRAPHIE. — Le département d'Indre-et-Loire offre l'aspect d'une vaste plaine dont l'inclinaison va de l'est à l'ouest.

Il n'y a point de montagnes ; mais quelques coteaux et des mamelons peu saillants le long des vallées.

Le territoire est divisé en 6 régions, savoir :

1° La *Gâtine*, au nord de la Loire, contrée sèche, peu féconde et sans autres eaux que celles des puits et des réservoirs emmagasinant les eaux de pluie ; on y trouve la belle forêt de Beaumont-la-Ronce ;

2° Les *Falunières*, entre la Vienne et l'Indre, vaste plateau composé d'un immense amas de coquillages, couvert de petites collines d'un aspect triste. Cette région appelée aussi *Plateaux de Sainte-Maure*, est la moins productive du département ;

3° Les *Varennes*, vallée commune au Cher et à la Loire, depuis Montlouis jusqu'à la réunion des deux cours d'eau. C'est une terre des plus fertiles, riche en légumes, foins et chanvre ;

4° Le *Véron*, terre légère entre la Loire et la Vienne, au nord de Chinon ;
On y remarque la forêt de Chinon.

5° La *Champeigne*, chaîne de collines entre le Cher et l'Indre ; c'est une région grasse, plantée surtout de vignobles ;

6° La *Brenne*, au sud du département, petit pays humide, marécageux et malsain.

Les collines d'Indre-et-Loire, se relient, à l'ouest, aux plateaux de la Vienne, et à l'est, aux chaînes de l'Indre qui vont se souder au grand plateau central.

« Au pied de ces chaînes, dit M. Joanne, s'ouvrent la vallée très-pittoresque de la limpide Creuse ; celle de la Vienne, large et fertile ; celle de la Manse étroite et profonde ; celle de l'Indre, la plus jolie, ni trop large, ni trop étroite, ravissante avec les écluses bruyantes de sa charmante rivière, ses prairies, ses bouquets d'arbres, ses collines couronnées de châteaux. Si George Sand a célébré la Creuse et ses rochers austères, Balzac (*le Lys dans la vallée*) a consacré quelques pages admirables aux charmes paisibles de la vallée de l'Indre, dont le voyageur qui va de Tours à Poitiers peut prendre une idée fugitive du haut du grand viaduc de Monts. La vallée du Cher, plus large, est moins belle. Celle de la Loire, trop vantée sans doute, a été appelée le *Jardin de la France* ; l'opinion publique lui donne à tort la palme de la beauté ; mais la largeur du fleuve, la fécondité du sol, la vigueur de la végétation favorisée par la douceur humide d'un climat sans froids rigoureux et sans soleils torrides, les vieilles résidences royales ou princières, les villages creusés dans le calcaire, le charme des souvenirs, la grandeur des horizons, en feront toujours une contrée digne d'attirer et de fixer les étrangers ; aussi, un grand nombre d'Anglais se sont-ils établis dans la vallée et dans les villas des collines. »

Le point culminant du département (signal de Haumontais, 178 m.) se trouve dans la Gâtine.

HYDROGRAPHIE. — Le département tout entier appartient au bassin de la Loire ; il est arrosé par ce fleuve et par un grand nombre de ses affluents.

La *Loire*, le plus grand fleuve de France, entre dans le département par 58 mètres d'altitude et en ressort par 30 mètres, après un cours de 87 kilomètres. Le peu de hauteur des plus basses eaux ne permet souvent aucune navigation, tandis que les crues, qui varient entre 3 et 5 mètres au-dessus de l'étiage, causent parfois de grands ravages. Les digues élevées entre Tours et Orléans ne suffisent pas toujours à protéger les rives du fleuve.

La Loire reçoit, par sa rive droite, quelques affluents sans importance : Bresme, Romer, etc.

Le *Cher* traverse le département sur une longueur de 50 kilomètres ; il est navigable partout ; sa largeur moyenne est de 110 mètres et sa profondeur de 4 à 5 mètres. Sa navigation, interrompue par les basses eaux, est gênée par les barrages de nombreuses usines. Il a fallu, par une levée de 27 kilomètres, protéger sa rive droite contre les inondations.

La *Vienne*, dont le parcours est de 49 kilomètres, mesure 156 mètres de largeur ; ses plus basses eaux sont de 48 centimètres et ses plus hautes de 7 mètres ; sa navigation est souvent interrompue.

L'Indre, affluent de la Loire, mesure 88 kilomètres sur le terrain du département. Sa largeur moyenne est de 30 mètres, avec 1 mètre 60 de profondeur. Ses principaux affluents sont l'Indrois et l'Echaudon.

La *Creuse* sert de limite au département sur une étendue de 58 kilomètres, dont 8 navigables. En été, elle demeurerait presqu'à sec sans les digues et barrages qui retiennent les eaux ; mais dans les moments de crues elle mesure jusqu'à 8 mètres 50 de profondeur. Elle a pour affluent l'Estrigueil qui reçoit la petite rivière d'Esves.

La *Claise*, petit affluent de la rive droite de la Creuse, reçoit le Brignon, le Rémillon et la Muanne.

ETANGS. — Ils sont nombreux ; les plus remarquables sont ceux de Rillé, de Louroux, etc.

CLIMAT. — Climat séquanien, égal, sain, tempéré et un peu humide. Le climat de la Touraine a été de tout temps vanté pour sa douceur et sa variété. La hauteur moyenne des pluies est de 61 centimètres à Tours et de 64 à Loches.

Vie moyenne : 39 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Fer, hématite, sulfure de fer ou pyrites martiales ; carrières de pierres calcaires de Sainte-Maure et d'Athée (propres à la construction des ponts), de Cinq-Mars, de Loches et de Rochecorbon (plus tendres). Marbres, pierres à chaux, pierres lithographiques ; marnes, argiles à briques, à faïence et à poterie, terre à pipe, abondance de fossiles. — Dans le lit de la Loire, quartz, paillettes de mica, lave ; dans celui de la Vienne, granit. — Coquillages fossiles ou faluns en amas considérables dans le plateau voisin de Manthelau.

Eaux minérales. — Sources de Semblançay, Château-la-Vallière et Veigné.

2° VÉGÉTAUX. — Chêne, hêtre, bouleau et châtaignier dans les forêts, dont les principales sont celles de Château-la-Vallière, Beaumont-la-Ronce, Châteaurenault, Reuilly, Brouard, Chinon, Loches et Amboise. — Vignes ; fruits de toute sorte et principalement prunes servant à la fabrication des pruneaux de Tours. — Croisette à épis, mauve pyramidale, scrofulaire précoce, sariette vraie, hysope officinale, ciste élianthème sans tache, réglisse, anis, coriandre. — Truffes du canton de Sainte-Maure.

3° ANIMAUX. — Beaux mulets ; autres animaux domestiques de races assez médiocres. — Loup, renard, sanglier, blaireau, taupe, loutre, mulot, fouine, putois, belettes. — Gibier abondant : lapin, lièvre, daim, chevreuil, sanglier. — Aspic, orvet. — Nombreux poissons dans les rivières. — Elevage en grand des vers à soie et des abeilles.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (316 kilom.) ; 38 routes départementales (1,210 kilom.) ; 2,658 chemins vicinaux (6,945 kilom.) ; 4 rivières navigables (Loire, Cher, Vienne et Creuse), 162 kilomètres.

Le canal du *Cher à la Loire*, prolongement du *Canal du Berry*, mesure 35 kilomètres ; il possède deux ports : l'un, du côté de la Loire, l'autre sur le Cher, vis-à-vis de Saint-Avertin.

CHEMIN DE FER.

Outre les chemins de fer dont le tableau suit, le département en comptera prochainement plusieurs autres, dont l'un unira Tours à Chinon et l'autre ira de Tours à Montluçon.

DE PARIS A BORDEAUX PAR TOURS

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Bordeaux.
Limeray..........	205 kilom	377 kilom.
AMBOISE..........	211	371

Noisay	217	364
Vernou	220	361
Vouvray	223	359
Montlouis	224	358
St-Pierre-des-C.	»	»
Tours	234	347
St-Pierre-des-C.	»	»
Monts	243	336
Villeperdue	254	327
Sainte-Maure	266	315
Port-de-Piles	277	304

DE PARIS A TOURS PAR VENDOME

Stations.	Dist. de Paris	Dist. de Tours.
Château-Renaud	207 kilom.	39 kilom.
Monnaie	220	26
Notre-Dame-d'Oé	228	18
Fondettes-Saint-Cyr	239	7
Tours	246	»

DE TOURS AU MANS

Stations.	Dist. de Tours.	Dist. du Mans.
Tours	» kilom.	99 kilom.
Fondette-St-Cyr	8	91
Mettray	13	86
St-Antoine-du-R.	21	78
Neuillé-Pont-Pierre	28	71
Saint-Paterne	37	62

DE TOURS A VIERZON

Stations.	Dist. de Tours.	Dist. de Vierzon.
Tours	» kilom.	113 kilom.
Véretz	12	101
St-Martin-le-Beau	18	95
Bléré-Lacroix	25	88
Chenonceaux	32	81

DE TOURS A NANTES ET SAINT-NAZAIRE

Stations.	Dist. de Tours.	Dist. de St-Nazaire.
Tours	» kilom.	257 kilom.
St-Pierre-des-C.	»	»
Savonnières	11	246
Cinq-Mars	18	239
Langeais	23	235
Saint-Patrice	32	226
La Chapelle S. L.	39	218
Port-Boulet	44	214

Tours se trouve à 192 kilomètres de Nantes et 105 d'Angers.

DE CHINON AUX SABLES D'OLONNE

(*Chemins de fer de la Vendée*)

Une seule station : Chinon, à 163 kilomètres de la Roche-sur-Yon et 199 des Sables-d'Olonne.

AGRICULTURE. — Peu de progrès dans le nord où, faute de bras, beaucoup de terres sont encore mal cultivées ou en friches. —Mais au sud de la Loire se trouvent des terres fertiles, riches en prairies, en vergers d'arbres fruitiers et en beaux vignobles, dont les vins sont estimés pour les mélanges; les meilleurs vins rouges proviennent de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Saint-Avertin et Joué; les meilleurs blancs sont ceux de Vouvray. —Culture du mûrier.

Le département comprend 213,000 hectares en céréales, 23,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 30,000 en prairies artificielles, 36,000 en prairies naturelles, 42,000 en pâturage, 40,000 en vignes, 95,000 en bois et forêts, et 82,000 en jachères, le tout évalué à 107 millions de francs.

29,000 chevaux, 133,000 bêtes à cornes, 330,000 moutons, 14,000 mulets et ânes, 43,000 animaux de l'espèce caprine et 10,000 ruches d'abeilles représentent 36 millions de francs.

INDUSTRIE. — Les carrières de toute espèce ont produit, sur les bords de la Loire, de nombreuses excavations que l'on a transformées en pittoresques habitations suspendues aux flancs des montagnes.

6 usines produisent 21,000 quintaux métriques de fonte (789,000 fr.). Poudrerie de Ripault ; fonderie d'Amboise (500 ouvriers), limes, faux, râpes, papiers, minium, céruse, etc. — Soieries de Tours célèbres dès le quinzième siècle ; passementerie, rubans, draps, serges, amidon, tanneries, *pruneaux*, *poires tapées*, *rillettes*; imprimerie Mame (l'une des plus importantes de France) dans la même ville. — On compte dans le département 82 machines à vapeur d'une force totale de 675 chevaux.

COMMERCE.. — Le commerce du département est extrêmement étendu. L'exportation roule principalement sur les produits agricoles : vins, grains, chanvre, miel, cire, *pruneaux* dits de *Tours*, poires tapées de Tours, raisins secs, amandes, conserves de porc dites *rillettes de Tours*, eaux-de-vie, etc.

L'importation a pour objet les denrées étrangères au sol et les articles de luxe, de mode et d'ameublement. Le département importe, en outre, 155,000 quintaux métriques de houille provenant de Commentry ; 40,000 du Creuzot, 31,000 de la Loire, 12,000 de la Basse-Loire, 165,000 de Belgique et 38,000 d'Angleterre.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 56,000 habitants; au dernier recensement, diminution de 8,166 habitants. — La population s'élève actuellement à 317,027 habitants. Sous ce rapport, le département est le 55e de France. La densité est de 51 habitants par kilomètre carré, et, à ce point de vue, il est le 56e.

En général, l'habitant de la Touraine est doux, facile, modéré, affable et prévenant ; son esprit est juste et ne manque pas de vivacité. Partout, dans ce beau pays, on parle la langue française avec une admirable pureté et sans le moindre accent.

HISTOIRE. — Le département d'Indre-et-Loire a été formé en 1790 de la plus grande partie de la *Touraine* et de portions de l'*Orléanais* et de la *Marche*. Le territoire de cette province était habité, avant la conquête romaine, par les *Turones*, tribu gauloise qui faisait partie de la confédération des Andes, des Carnutes, des Sénones, des Langons et des Venetes, mais qui, de toutes ces peuplades, était la moins belliqueuse. Les Turons n'opposèrent aucune résistance à César. Tacite leur applique l'épithète d'*imbelles*, pacifiques. Sidoine Apolinaire, Silius Italicus partagent la même opinion, et cette opinion est encore celle de nos contemporains. Après tant de siècles, malgré les invasions de peuples de races différentes, le caractère des Tourangeaux est toujours celui des Turons. Et la même remarque peut être faite au sujet de beaucoup d'autres provinces. Le caractère dépendrait-il de l'acclimatation ? Aux savants de répondre. C'était l'opinion du Tasse : « Cette terre, dit-il en parlant de la Touraine, qui respire la mollesse, la joie et les délices, produit des habitants qui lui ressemblent. »

La terra molle, e lieta, et dilettosa
Simili a segli abitator produce.

Ainsi tel sol produit des héros, tel autre des indolents. Le massif central produit des Vercengétorix et Duguesclin, né en Touraine, eut été pacifique. Un proverbe local commente ainsi les vers de la Jérusalem : — J'ai faim, dit un paysan tourangeau. Apporte ton écuelle. Apporter mon écuelle ?... Non ; je n'ai plus faim. »

Les Turons furent compris par César dans la Celtique qui, sous Auguste, prit le nom de Gaule lyonnaise. Plus tard, une partie de leur territoire fut détachée de cette province et réunie à l'Aquitaine ; puis ils furent compris dans la Troisième Lyonnaise. Lorsque les Visigoths voulurent étendre leur royaume au delà de la Loire, les Turons entrèrent dans la ligue armoricaine, formée par l'Armorique et l'Anjou. Aétius les vainquit et établit chez eux une colonie d'Alains mercenaires. Œgidius, en 464, refoula les Visigoths, mais il mourut empoisonné peu de temps après et, en 476, les Visigoths s'emparèrent de la Touraine. Les Francs devaient bientôt leur succéder. Toutefois Clovis et Alaric furent sur le point de s'entendre; ils eurent une entrevue amicale dans *l'île d'Or*, aujourd'hui île Saint-Jean, en face d'Amboise. Un peu plus tard la victoire de Vouillé livrait le royaume visigoth à Clovis et la Touraine était réunie au royaume d'Orléans.

En 732, cette province fut sauvée de l'invasion sarrasine par Charles Martel, qui l'arrêta à trois lieues de Tours, dans une plaine qui a gardé le nom de Landes de Charlemagne. Charles donna la province à Eudes, duc d'Aquitaine, et la reprit à ses héritiers. Charlemagne nomma le comte Hugues gouverneur de la Touraine, et commença les travaux d'endiguement destinés à contenir la Loire. Ses successeurs ne purent empêcher le pays d'être ravagé par les Normands, malgré la vaillance de Robert le Fort comte de Touraine. En 940, Thibaut le Tricheur s'empara du comté et le donna à son fils Eudes Ier (978). Ce pays devint alors le champ de bataille de tous les seigneurs qui se le disputèrent. Foulques Nerra, déjà maître d'une partie de l'ouest de la France, s'empara d'une portion de la Touraine et ses successeurs conservèrent cette conquête jusqu'en 1044, époque à laquelle la bataille de Montlouis livra la province au duc d'Anjou. Douze ans plus tard, elle fut, avec l'Anjou, réunie aux possessions anglaises. En 1204, Philippe-Auguste l'enleva à Jean Sans Terre. Philippe de Valois l'érigea en duché-pairie en 1328 et, après la bataille de Poitiers, elle devint l'apanage de Philippe le Hardi. Elle appartint ensuite à Louis Ier, duc d'Anjou et roi de Naples, et en dernier lieu, à François d'Alençon, cinquième fils de Henri II, qui mourut en 1576. Elle fut alors définitivement réunie à la couronne de France. Jusqu'à la Révolution, la Touraine resta un des trente-deux gouvernements du royaume. En septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale envoya à Tours une délégation composée de MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourrichon auxquels, le 7 octobre, fut adjoint M. Gambetta, parti de Paris en ballon. Cette délégation y demeura jusqu'au commencement de décembre et se retira à Bordeaux pour laisser toute liberté d'action aux armées du Centre.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département d'Indre-et-Loire (chef-lieu Tours) est divisé en 3 arrondissements, 24 cantons et 281 communes. Il fait partie de la 15e inspection des ponts et chaussées de l'arrondissement minéralogique de Nantes (division du Centre) et de la 4e région agricole (ouest).

Tours est le quartier général du 5e corps d'armée (15e, 16e, 18e, 19e et 21e divisions) et de la 18e division militaire (Indre-et-Loire, Sarthe, Loir-et-Cher, Vienne), dont le département forme la 1re subdivision. La même ville est le chef-lieu de la 7e légion de gendarmerie (Indre-et-Loire, Indre, Loir-et-Cher, Vienne). — Poudrerie nationale de *Ripault*, près Montbazon (500,000 kilog. de poudre par an).

Tours est le siége d'un très-ancien archevêché, qui a pour suffragants les évêchés du Mans, d'Angers et de Nantes. Le diocèse formé par le département comprend 36 cures, 249 succursales, 47 vicariats et un grand et un petit séminaire à

Tours. Les protestants, peu nombreux, y possèdent un temple.

Les trois tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Tours ressortissent à la Cour d'appel d'Orléans. Tours possède un beau pénitentier construit sur le modèle de ceux des Etats-Unis, et il y a à Mettray, à 13 kilomètres de Tours, une colonie agricole et pénitentiaire fondée en 1839. Cet établissement, le mieux réussi de France, comprend 205 hectares, dont 12 en vignes. La moyenne des jeunes détenus y est de 700. Près de cette colonie s'en trouve une autre pour les enfants libres et sans mauvais antécédents.

Dans l'ordre universitaire, le département est du ressort de l'académie de Poitiers; il possède un lycée à Tours, un collége communal à Chinon et 454 écoles primaires.

Tours est le chef-lieu de la 19e conservation forestière (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Tours. — Tours (lat., 47° 23′ 46″; long., 1° 38′ 36″ O.) (*Turones*, *Cæsarodunum*), chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, situé sur la rive gauche de la Loire, à 236 kilomètres de Paris. Cette ville n'était qu'une bourgade celtique de la tribu des Turones lorsque César s'empara du pays. Les Romains firent une ville de cette bourgade et lui donnèrent le nom de *Cæsarodunum*. Plus tard, elle prit le nom de *Turonica civitas*.

On n'est pas fixé sur l'emplacement qu'occupait alors la ville. On sait qu'elle grandit rapidement, et des monuments élevés aux environs, en l'honneur d'Adrien, nous ont appris que cet empereur la visita et lui confirma le titre de ville libre. Mais il ne reste aucun vestige des monuments dont elle fut embellie. Dès les premiers siècles du christianisme, Tours fut convertie par saint Gatien et saint Martin. Saint Martin, plus renommé encore pour les miracles qu'il accomplissait que pour sa charité, fut nommé évêque par les fidèles, en 374. Sa renommée s'était étendue au loin, et l'on venait à lui en pèlerinage de tous côtés. Ses reliques furent déposées dans une église voisine de Tours, bientôt le centre d'une petite ville nouvelle (*Martinopolis*), ville de Martin, qui fut réunie à Tours au seizième siècle.

Quelques disciples furent chargés de la garde des reliques de leur patron, et ce fut l'origine du chapitre de Saint-Martin, qui comptait deux cents membres, et dont plus tard le roi de France fut le premier dignitaire. Saint Martin eut pour successeur saint Brice qui, d'abord banni sur une accusation injuste, fut rappelé ensuite et béatifié. Ses reliques furent conservées dans une châsse d'argent, œuvre de saint Eloi.

Clovis, lorsqu'il marcha contre les Visigoths, défendit à ses soldats de prendre autre chose que de l'herbe et de l'eau dans ce pays que lui rendait sacré la protection de saint Martin. Il se rendit à la cathédrale en s'y faisant précéder par des offrandes. Au moment où il entrait, on chantait le verset suivant : « Seigneur, vous m'avez donné des forces pour combattre et vous avez abattu ceux qui s'élevaient contre moi. » Il attacha à ces paroles un sens prophétique, et la victoire de Vouillé le confirma dans sa croyance. Il revint donc à Tours pour rendre grâce au saint et y reçut la pourpre et la couronne d'or que lui envoyait l'empereur Anastase. Il donna à Saint-Martin son cheval de bataille. Plus tard, il regretta ce compagnon de guerre et offrit en échange cent pieces d'or; mais le cheval refusa de marcher. Le roi renvoya encore cent pièces d'or, et le cheval revint à lui. — « La protection de saint Martin est puissante, dit le roi, mais elle coûte cher. »

Sous Chilpéric, Tours fut témoin d'un de ces drames de famille si fréquents à la cour des rois Francs. Mérovée, rebelle envers son père, après avoir épousé Brunehaut, se réfugia avec Gontran Boson, ministre de cette reine, dans la cathédrale de Saint-Martin. Chilpéric se rendit à Tours avec cent mille hommes, mais dut s'arrêter devant l'inviolabilité de l'asile. Les deux coupables lui échappèrent et s'enfuirent à Auxerre; il les y poursuivit. Mais là, Mérovée et Boson se placèrent sous la protection de saint Germain, et parvinrent à tromper la vigilance des gardes dont la basilique était entourée et à gagner l'Austrasie. Enfin, ne s'y trouvant pas en sûreté, Mérovée voulut retourner à Tours. Mais cette fois Chilpéric, averti, avait fait garder les passages, et Mérovée, cerné par les soldats de son père, se fit donner la mort par un de ses serviteurs.

Ce drame est raconté par Grégoire de Tours dans son ***Histoire ecclésiastique des Franks***. Le premier de nos historiens occupait alors le siége épiscopal de Tours, gouvernée par le comte de Leudaste. Le comte flattait le savant et pieux évêque tout en cherchant à le perdre près du roi. Il l'accusait d'avoir mal parlé de la fidélité de Frédégonde et, en effet, le prélat eut couru grand danger si la reine avait pu lire la chronique qu'il nous a laissée. Mais Leudaste fut confondu, heureusement pour Grégoire de Tours et pour notre histoire, dont il a mérité d'être appelé le père. Il mourut en 595, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Parmi ses successeurs, l'église de Tours s'honore de compter Alcuin, le savant ami et le confident de Charlemagne, qui lui fit don de l'abbaye de Saint-Martin. Mais après la mort du grand empereur, Tours ne put échapper aux Normands qui pillèrent la ville et l'abbaye et les livrèrent aux flammes. Les reliques de saint Martin avaient été transportées à Auxerre. Charles le Chauve aida la ville à se relever de ses ruines.

Au onzième siècle, le trésorier de l'abbaye fit élever sur le tombeau de Luitgarde, femme de Charlemagne, une tour qui a gardé le nom de l'empereur. A ce monument se rattachait une superbe basilique qui fut entièrement détruite. A peu près à la même époque, le comte Eudes II fit construire un pont en pierre.

Tours fut encore embellie sous Henri II d'Angleterre. Ce roi fit aussi bâtir un château fort destiné sans doute à dominer la ville. Le pape Alexandre III, chassé de Rome par Frédéric Barberousse, se rendit à Tours et il y convoqua un concile où se rendirent 141 prélats et 414 abbés. Ce concile excommunia Barberousse et rendit différentes lois importantes pour le gouvernement de l'Eglise. L'archevêque de Tours grandit en influence et s'entoura d'honneurs princiers. A son entrée à Tours, l'archevêque Hugues d'Etampes se fit porter, de Saint-Martin à la cathédrale, sur les épaules de huit barons de la Touraine qui le servirent à table. La foule attirée par le concile, de nombreux pèlerinages avaient déjà fait la fortune de l'ancienne Martinopolis ou Châteauneuf. Ses bourgeois, jusqu'alors gouvernés par les chanoines, résolurent de créer une administration municipale. Les chanoines protestèrent. On en appela au pape qui donna raison au clergé. Les bourgeois, une belle nuit, forcèrent l'entrée de l'abbaye et enlevèrent le trésor. Ce mauvais tour mit à son comble la désolation des chanoines. Enfin, une transaction fut conclue: les bourgeois payèrent une indemnité de 300 marcs d'argent et 100 livres tournois et conservèrent leur commune. N'était-ce pas mieux que de battre?

Sous Jean le Bon, Châteauneuf et Tours furent réunis dans la même enceinte. En 1130 Philippe le Bel y tint les états généraux et y obtint la condamnation des Templiers. Plus tard, elle demeura, avec Loches et Chinon, une des résidences de Charles VII dépossédé.

En 1463, Louis XI acheta de son chambellan Antoine de Maillé, moyennant 5,500 écus d'or, la terre de Montils située à un kilomètre environ de la ville de Tours et fit bâtir le château de Plessis-lès-Tours, sur un coteau protégé d'un côté par la Loire et de l'autre par le Cher. Un rempart et des fossés entouraient le parc et le château d'une première enceinte; celle-ci franchie, on rencontrait une seconde enceinte confiée à des gardes écossais et devant laquelle se tenait un piquet de cavalerie toujours à cheval et prêt au premier ordre. Un pont-levis donnait accès à la cour d'honneur ornée de statues et d'élégants détails d'architecture. C'était sur cette cour que donnaient les appartements du roi. Cette résidence, intéressante à tant de titres, exista jusqu'à la Révolution, qui n'en laissa debout qu'une tour octogone au bas de laquelle s'est établie une ferme.

Louis XI accrut la prospérité de Tours en y établissant des manufactures d'étoffes de soie, de draps d'or et d'argent et en y appelant les meilleurs ouvriers de Gênes et de Florence.

Au seizième siècle, malgré la douceur de mœurs de ses habitants, Tours ne put échapper aux excès du fanatisme, et fut le théâtre d'abominables cruautés. Les protestants ayant pillé l'abbaye de Saint-Martin, les catholiques, plus nombreux, les noyèrent sans pitié. Cependant la Réforme ayant fait des prosélytes, surtout parmi les ouvriers en soie, cette industrie prospère fut mortellement atteinte par la révocation de l'édit de Nantes. Bien plus, la ville perdit la moitié de sa population en moins de quinze ans. Enfin, au dix-septième siècle, elle perdit son atelier monétaire qu'elle possédait depuis les Romains. On la priva, en outre, de sa collégiale et de son intendance; on ne lui laissa que son archevêché. En 1870, Tours fut la résidence de la délégation du gouvernement de la Défense nationale. Cette délégation dut, le 1er décembre, se réfugier à Bordeaux, et Tours fut occupé par les Allemands le 21 décembre.

Tours possède d'admirables édifices classés parmi les monuments historiques. Au premier rang, il faut citer l'antique cathédrale de Saint-Gatien, commencée sous Henri II d'Angleterre et terminée en 1570, et dans laquelle se voit le tombeau, en marbre blanc, des deux enfants de Charles VIII. L'église de Saint-Julien du treizième siècle. Les tours de la collégiale de Saint-Martin, la maison dite de Tristan l'Hermite, de la fin du quinzième siècle. La vieille muraille gallo-romaine. Outre ces monuments de premier ordre, on visite avec intérêt l'hôtel Gouin, de la renaissance, la tour de Guise, les restes de l'hôtel de Samblançay, le palais de l'archevêché et d'autres édifices qui méritent l'attention de l'archéologue. Le musée, ouvert tous les dimanches, de midi à 4 heures; peut être visité tous les jours moyennant un pourboire. Il renferme quelques tableaux de grands maîtres: Boucher, Delacroix, Lebrun, Lesueur, Poussin, L. Vernet, Caravage, Champaigne, Carrache, Rubens, Tintoret, etc.

La bibliothèque contient 50,000 volumes et de riches archives. Parmi les établissements industriels, nous citerons l'imprimerie Mame et Ce, qui occupe 1,200 ouvriers; des fabriques desoieries, de porcelaine et de chaussures.

Tours est la patrie de D. Martin, du peintre Clouet, de Semblançay, le fameux surintendant des finances, des deux Boucicaut et d'Honoré de Balzac.

Amboise. — Amboise, *Ambacia* ou *Ambosia*, est situé à 23 kilomètres de Tours, sur la rive gauche de la Loire. Cette ville est d'origine romaine. César établit un camp fortifié sur le plateau qui la domine. On y a retrouvé de vastes silos à quatre étages, revêtus de briquess et de ciment romain. Ce camp fut détruit par les Bagaudes et reconstruit par Constantin. Saint Martin y fonda l'église paroissiale. Les Normands détruisirent le château fort reconstruit plus tard et

détruit encore. Ce fut sous Louis XI qu'Amboise prit une réelle importance. C'est dans le château de cette ville qu'il fit élever le jeune prince qui fut, plus tard, Charles VIII. « Sépa é quasy du monde, dit Brantôme, nourry et peu pratiqué de personnes, non en fils de roy ni mesme d'un simple gentilhomme; et le tout fait aussi à poste, afin qu'il perdit cœur et n'attentât rien contre luy, ainsi qu'il avoit fait contre le roy son père. » Charles VIII, se souvint, plus tard, de ce château; il en fit décorer la chapelle par des artistes qu'il ramena d'Italie et fit construire les deux tours adossées au rocher et qui contiennent chacune une rampe roulée en forme de pas de vis qui permet aux voitures d'atteindre le sommet du plateau sur lequel s'élève le château. Charles VIII mourut à Amboise. François Ier y résida plusieurs fois et Charles-Quint y séjourna. Sous François II, Condé et La Renaudie formèrent un complot pour enlever le roi aux Guises, alors que la cour était à Amboise. Les conjurés furent trahis et leurs chefs furent suppliciés sous les yeux du jeune roi dans une cour du château.

Le dernier hôte du château d'Amboise fut l'émir Abd-el-Kader qui y resta prisonnier pendant cinq ans. Le château d'Amboise est classé parmi les monuments historiques. On y remarque surtout la grosse tour, haute de 40 mètres et la chapelle, merveille de l'art ogival.

Amboise est la patrie du cardinal Georges d'Amboise et de l'illuminé Saint-Martin.

Chenonceaux. — Ce bourg est situé à 31 kilomètres de Tours, sur la rive droite du Cher. Au treizième siècle, il possédait un château fort qui fût rasé par le maréchal de Laval. Celui que nous admirons aujourd'hui fut construit par Thomas Bohier et son fils Antoine.

Bohier avait suivi Louis XII et François Ier en Italie; il partageait leur enthousiasme pour les artistes italiens, et résolut de faire bâtir un château qui fût une petite merveille. Il s'endetta de 190,000 francs qu'il emprunta au roi, et le château terminé, le roi s'en empara en remboursement. Henri II le donna à Diane de Poitiers, qui eut l'équité de désintéresser Antoine Bohier. Elle fit construire le pont qui conduit au château. Catherine de Médicis continua les embellissements, agrandit les jardins et créa le parc. En 1601, Chenonceau appartenait à César de Vendôme; il passa au duc de Bourbon, qui le vendit au fermier général Dupin; en dernier lieu, il devint la propriété du comte de Villeneuve.

Le charmant château de Chenonceanx, classé parmi les monuments historiques, est construit dans le style de la renaissance. Dans la salle à manger on admire un beau portrait de Diane de Poitiers, attribué au Primatice.

Luynes. — Cette petite ville est située à 12 kilomètres de Tours. Le château et la ville qui l'entoure portaient autrefois le nom de Maillé. Charles IX l'érigea en comté et Louis XIII en duché-pairie, en faveur d'Albert de Luynes. On trouve aux environs les ruines d'un aqueduc romain. Luynes est la patrie de Paul-Louis Courier; il fut assassiné près de cette ville en 1824.

Montbazon. — Montbazon, à 13 kilomètres de Tours, possède les ruines d'un château bâti par Foulques Nerra, que se disputèrent avec acharnement les comtes d'Anjou et de Touraine. Charles IX l'érigea en comté, puis en duché-pairie pour les Rohan.

Près de Montbazon se trouve la fabrique de poudre de Ripault.

Bléré. — Ruines d'un aqueduc et église du douzième siècle.

Château-la-Vallière. — On trouve sur le territoire de ce chef-lieu de canton des minerais de fer et une source ferrugineuse.

Joué-lès-Tours est construit près des restes d'un aqueduc gallo-romain classé parmi les monuments historiques.

Plessis-lès-Tours, à 1 kilomètre de Tours, est une ruine du château construit par Louis XI en 1463. Ce roi y mourut quelques années plus tard.

2° Arrondissement de Chinon. — Chinon (*Civitas Cainorum*) est situé sur la Vienne, à 46 kilomètres de Tours. L'origine de cette ville est peu connue. Il en est fait mention au sixième siècle, époque à laquelle le christianisme y fut prêché. Les Visigoths et les Franks s'en emparèrent. Elle fut réunie à la couronne de France par Philippe-Auguste. En 1324, une épidémie décima sa population. On accusa les juifs d'avoir empoisonné les fontaines, et 160 de ces infortunés furent jetés dans une fosse creusée au milieu d'une île de la Vienne et brûlés à petit feu. Au quinzième siècle, elle fut la résidence ordinaire de Charles VII. C'est à Chinon que Jeanne d'Arc vint lui révéler sa mission et lui apporter le salut de la France.

Richelieu érigea pour lui-même en *duché-pairie de Richelieu* Chinon et l'île Bouchard réunies.

En 1792, trois cents royalistes y furent massacrés.

Le château, construit au onzième siècle, et dont il ne reste plus que de belles ruines, — entre autres le donjon et une tour où eut lieu la première entrevue de Jeanne d'Arc et de Charles VII, — est classé parmi les monuments historiques.

Chinon, patrie de Rabelais, a été célébrée par cet écrivain qui affirme que « c'est la première ville du monde : Son blason l'atteste, auquel il est dict deux ou trois fois :

> Chynon,
> Petite ville, grand renom,
> Assise dessus pierre ancienne.
> Au haut le bois, au pied la Vienne.

« J'ai trouvé par l'escripture sacrée que Caïn fut le premier bâtisseur de villes; vray donc semblable est que, la première, il, de son nom, nomma Caynon, comme depuis ont, à son imitation, tous autres fondateurs et instaurateurs de villes imposé leur nom à icelles. Athénée à Athènes ; Alexandre à Alexandrie, etc.»

En imaginant cette singulière origine, le célèbre curé de Meudon plaisantait avec son érudition habituelle, les savants qui, déjà de son temps composaient, le plus sérieusement du monde, des étymologies hasardées.

Azay-le-Rideau. — Cette petite ville est située à 21 kilomètres de Chinon, sur l'Indre. Elle possède une église du douzième siècle et un château renaissance du seizième siècle, classés parmi les monuments historiques.

L'Ile-Bouchard. — Petite ville située sur la Vienne. On y remarque deux églises des onzième et douzième siècles, et un dolmen considérable.

Langeais. — Langeais à 30 kilomètres de Chinon, sur la Loire. Cette petite ville possède une église du douzième siècle, classée parmi les monuments historiques. Les ruines de son château fort, de la même époque, sont très-remarquables.

Bourgueil. — Cette petite ville est située sur le Doit. Elle a conservé des ruines intéressantes d'une abbaye et une église très-remarquable du douzième siècle.

Richelieu. — Ce chef-lieu de canton est encore plein du souvenir du grand ministre qui y vint au monde en 1585. On y voit les débris du château qu'il y fit construire.

3° Arrondissement de Loches. — Loches (*Lochiæ Lociæ*) est situé à 41 kilomètres de Tours, sur la rive gauche de l'Indre, dont un des bras la sépare de Beaulieu. Le nom de Loches paraît venir du celtique *loch*, *louch*, marais; les Romains l'appelaient *Castrum Lucha*. Après avoir appartenu aux Anglais, cette ville fut reprise par Philippe-Auguste au treizième siècle. Agnès Sorel l'habita pendant le règne de Charles VII. Son château servit de prison au duc d'Alençon, au cardinal La Ballue, à Philippe de Commines, à Georges d'Amboise, à Ludovic Sforce.

On admire encore la triple enceinte de la ville et le château qui date du douzième siècle, très-curieux à visiter; la collégiale de Saint-Ours et la tour Saint-Antoine, ancien beffroi de Loches. La sous-préfecture est installée dans le palais de Charles VII.

La Haye-Descartes. — Cette ville est située sur la Creuse. Elle doit la moitié de son nom à l'illustre philosophe René Descartes, qui y est né en 1596. On y voit encore sa maison; sa statue orne la place communale.

Preuilly. — Preuilly, située sur la Claise, possède une église du onzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Tours. — 11 cantons, 126 communes.

Chefs-lieux de canton: *Tours*, 3 cantons (43,368 hab.), *Amboise* (4,188 hab.), *Bléré* (3,561 hab.), *Château-la-Vallière* (1,243 hab.), *Châteaurenault* (3,975 hab.), *Montbazon* (1,090 hab.), *Neuillé-Pont-Pierre* (1,505 hab.), *Neuvy-le-Roi* (1,445 hab.), *Vouvray* (2,260 hab.).

Principales communes : Fondettes (2,250 hab.), Joué-les-Tours (2,043 hab.), Luynes (2,045 hab.), Mettray (2,515 hab.), Saint-Symphorien (2,530 hab.), la Riche (1,560 hab.), Chenonceaux (370 hab.).

2° Arrondissement de Chinon. — 7 cantons, 87 communes.

Chef-lieux de canton : *Chinon* (6,890 hab.), *Langeais* (3,605 hab.), *Bourgueil* (3,380 hab.), *Azay-le-Rideau* (2,065 hab.), l'*Ile-Bouchard* (1,590 hab.), *Richelieu* (2,640 hab.), *Sainte-Maure* (2,605 hab.).

Principales communes: La Chapelle-sur-Loire (2,820 hab.), Chouzé-sur-Loire (3,320 hab.), Restigné (2,040 hab.).

3° Arrondissement de Loches. — 6 cantons, 68 communes.

Chefs-lieux de canton: *Loches* (5,180 hab.), *la Haye-Descartes* (1,009 hab.), *Ligueil* (2,055 hab.), *Montrésor* (685 hab.), *Preuilly-le-Grand* (1,830 hab.), *Preuilly* (2,150 hab.).

Principales communes : Génillé (2,130 hab.), Beaulieu (1,775 hab.), Yzeures (1,905 hab.), Betz, 1,405 hab.).

STATISTIQUE MORALE.

— Instruction publique. 1 lycée (405 élèves), 1 collége communal (70 élèves), 4 institutions secondaires libres (325 élèves), 454 écoles primaires (33,500 élèves), 19 salles d'asile (2,355 élèves). — 150,000 habitants sont complétement illettrés; 22,000 savent lire seulement et 144,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 11 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 12 établissements hospitaliers. — Justice. 16 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les propriétés, 15 pour crimes contre les personnes; 1,000 pour délits; 2,700 pour contraventions. — 775 affaires civiles et 1,400 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 2,800 affaires en justice de paix. — Prisons. 70 hommes et 12 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 795 hommes et 30 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

SITUATION.— Le département de l'Isère appartient à la région du sud-est de la France; il est situé entre 44° 43' et 45° 43' 19" de latitude, et entre 2° 23' 23" et 4° 46' de longitude est. Il doit son nom à la rivière, affluent du Rhône, qui le traverse du nord-est au sud-ouest, en le partageant en deux parties à peu près égales.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, le Rhône qui le sépare du département de l'Ain; à l'ouest, le même fleuve qui le sépare des départements de la Loire et de l'Ardèche; au sud-ouest, le département de la Drôme; au sud et au sud-est, le département des Hautes-Alpes, et à l'est, les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 8e de France; il comprend 828,934 hectares. Le sol se divise, suivant sa nature, de la façon suivante:

	Hectares.
Pays de montagnes	457,000
Sol de riche terreau	49,000
Sol de gravier	146,000
Sol pierreux	55,000
Sol sablonneux	69,000
Sol marécageux	25,000
Divers	27,000

TOPOGRAPHIE. — Ce département montagneux est presque entièrement couvert par les Alpes, dont la chaîne principale lui sert de limite du côté de la Savoie, où l'on rencontre des sommités remarquables: Grand-Charnier (2,560 m.), Grand-Bourbrière (2,640 m.). Cette chaîne se divise, près du Rocher-Blanc (2,930 m.), en deux chaînes principales. La première suit la rive droite de l'Isère et forme, par ses ramifications, les gorges affreuses de Voreppe et de la Grande-Chartreuse. La seconde constitue le massif du Pelvoux, dont le point culminant (Grand-Pelvoux) mesure 3,934 mètres.

Les sommités du département sont: le Goléon (3,425 m.), les trois Ellions (3,511 m.), le pic de Belledone (2,982 m.), etc., etc.

Bien qu'appartenant presque tout entier au département des Hautes-Alpes, le *Dévoluy* a cependant sa cime culminante (mont Obiou, 2,793) sur le territoire de l'Isère. Les *monts du Vercors*, dont la plus haute montagne est le Grand-Veymont (2,346 m.), sont remarquables par leurs escarpements calcaires.

Le *Villars-de-Lans*, continuation de la chaîne du Vercors, est dominé par la Grande-Moucherolle (2,290 m.).

Entre ces hautes murailles, les hommes ont péniblement tracé des passages: col de Saix (3,330 m.), col des Sept-Laux (2,970 m.), col de la Coche (2,090 m.), etc.

A l'ouest et au nord du département, depuis les montagnes jusqu'au Rhône, le territoire se partage en plusieurs régions naturelles: *plateau de Chamboran, haut plateau de Bièvre, Terres froides, Terres basses*, etc., etc.

De toutes les vallées du pays, la plus remarquable est celle du *Graisivaudan* (arrondissement de Grenoble), qui est traversée par l'Isère et bordée de montagnes d'un aspect varié parce qu'elles sont cultivées vers la base, couvertes de forêts et de pâturages vers le milieu, et couronnées de rochers nus vers la cime.

HYDROGRAPHIE. — 1° COURS D'EAU. — Le département tout entier appartient au bassin du *Rhône*.

Ce grand fleuve limite le département au nord et à l'ouest; il est partout navigable.

Ses affluents sont:

Le *Guiers* (50 kilom.), formé du *Guiers-Vif* et du *Guiers-Mort*;

La *Bourbre* (80 kilom.) qui vient de l'arrondissement de la Tour-du-Pin, arrose cette ville, Bourgoin, la Verpillière et finit un peu avant le confluent de l'Ain;

L'*Ozon* 24 kilom.), qui afflue près de Sérézin;

La *Gère* (40 kilom.), qui naît dans l'arrondissement de Vienne et finit non loin de cette ville, après avoir absorbé la Valèze, la Vésonne, la Suze et la Véga;

La *Varèze* (43 kilom.) qui s'accroît du Suzon et finit près de Saint-Alban;

La *Dolon* (38 kilom.), qui finit près de Sablon et s'accroît de la Greffe, de la Derroie, de la Bège, du Sambre et de la Sonne.

L'*Isère* vient du mont Iseran (Savoie) et entre, près de Laissaud, dans le département auquel elle donne son nom. Elle arrose Grenoble et va affluer dans le département de la Drôme, après un cours de 290 kilomètres, dont 140 sur le territoire de l'Isère.

Elle est censée navigable. Ses affluents sont:

La *Bréda* (40 kilom.), torrent qui absorbe le Glaizin et le Veyton;

Le *Doménon*, torrent qui passe à Domène et forme la cascade de l'Oursière;

Le *Drac*, torrent le plus fougueux de France; il vient du col des Deux-Courettes (Hautes-Alpes) et afflue, après un cours pittoresque de 148 kilomètres, non loin de Sassenage. Son principal affluent est la Romanche. Il est censé flottable.

2° CANAUX D'IRRIGATION. — Canal de Valbonnais, canal d'Echerolles, canal de Corps, etc.

3° LACS. — Le plus important est celui de Paladru (canton de Virieu); il mesure 5 kilomètres de long sur 1 de large et 33 mètres de profondeur en moyenne. Il est situé à 494 mètres d'altitude, au milieu du plateau des Terres-Froides, dans une situation magnifique. Ensuite vient le lac des Sept-Eaux, assemblage de sept lacs sur les confins de la Savoie, à 2,450 mètres d'altitude; puis le lac Loviétal, à 3,450 mètres d'altitude; le lac Jarrie, dont les eaux croissent et décroissent à des époques intermittentes, etc.

4° ETANGS ET MARAIS. — Les étangs sont très-nombreux surtout entre le Rhône et l'Isère; le principal est l'étang de Châbons, d'où sort la Bourbre. Les marais sont en voie de défrichement.

CLIMAT. — Le climat varie naturellement suivant les altitudes; mais le département est compris dans la région rhodanienne. A Vienne (147 m. d'altitude), la température moyenne de l'hiver est de 3°,8, celle de l'été de 22°,1. La pluie tombe pendant 114 jours. Dans la montagne on ne connaît que deux saisons, l'hiver et l'été.

Vie moyenne: 35 ans et 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mine d'or à la Gardette; mine d'argent à Allemond. — Minerais de fer; plomb, cuivre, mercure, gal ne argentifere, zinc houille (bassin de Rive-de-Gier), anthracite, lignite, tourbe. — Marbre, gypse, pierres à bâtir, à chaux et à ciment.

Sources. — Sources minérales d'Uriage, très-fréquentées; l'une sulfureuse, l'autre ferrugineuse; toutes les deux froides. Eaux thermales de la Motte (50°); sources de Mens (froides et saturées d'acide sulfurique); eaux sulfureuses de Choranche (comparables à celles d'Aix-la-Chapelle); eaux minérales d'Allevart.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité plus que suffisante; blé dans les plaines; seigle, avoine, maïs, sarrazin, chanvre, colza. Tous les arbres fruitiers: vigne, noyer, mûrier, amandier, etc. — Plantes médicinales et tinctoriales; fruits oléagineux. — Arbres verts, chênes et hêtres dans les forêts.

3° ANIMAUX. — Ours, chamois, bouquetins, loups-cerviers, marmottes, castors, etc. — Aigles et autres grands oiseaux de proie. — Abondance de gibier à poil et à plumes; oiseaux de passage. — Vaches de petite taille, mais produisant une grande quantité d'exellent lait, auque les fromages de Sassenage et d'Oisans doivent leur réputation. Les moutons portent une toison fine et délicate; la race des chevaux et des mulets s'améliore de jour en jour. — Porcs, chèvres et volailles en abondance.

VOIES DE COMMUNICATION

7 routes nationales (540 kil.); 21 routes départementales (765 kil.); 7,140 chemins vicinaux (12,153 kil.). — 2 rivières navigables (210 kil).

CHEMINS DE FER

Outre les chemins de fer dont nous donnons le tableau, une voie ferrée, en construction, unira Grenoble à Marseille.

DE LYON A MARSEILLE

Stations.	Dist. de Lyon-Perr.	Dist. de Marseille.
Feysin	11 kilom.	341 kilom.
Sérezin	16	336
Chasse	21	331
Estressin	29	323
VIENNE	32	320
Vaugris	37	315
Les-Roches-de-C.	44	305
Le-Péage-de-Rou.	53	299
Salaise	57	295

DE LYON A GRENOBLE

Stations.	Dist. de Lyon-Perr.	Dist. de Grenoble
Saint-Priest	12 kilom.	109 kilom
Chaudieu-Touss.	18	103
Heyrieux	22	99
Saint-Quentin	27	95
La Verpillière	31	91
Vaulx-Milieu	34	87
La Grive	38	83
Bourgoin	42	79
Cessieu	51	70
La-Tour-du-Pin	57	64
Saint-André-le-Gaz.	64	57
Virieux-sur-Bourbe.	72	49
Châbons	80	41
Grand-Lemps	83	38
Rives	85	36
Voiron	96	25
Moirans	102	19

Voreppe	108 kilom.	13 kilom.
St-Egrève.........	115	6
GRENOBLE...........	121	»

Grenoble se trouve à 631 kilomètres de Paris.

DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON A RIVES

Stations.	Dist. de St-Rambert.	Dist. de Grenoble.
Beaurepaire	21 kilom.	71 kilom.
Marcilloles	31	61
La-Côte-St-André ..	37	55
St-Etienne-St-Grégoire	44	48
Izeaux	50	42
RIVES.............	56	36

DE VALENCE A GRENOBLE ET CHAMBÉRY

Stations.	Dist. de Valence.	Dist. de Chambéry.
St-Lattier	32 kilom.	130 kilom.
St-Hilaire-du-Rosier	37	125
La Sône...........	44	118
ST-MARCELLIN......	48	114
Vinay.............	58	104
L'Albenc	62	108
Poliénas..........	67	95
Tullins...........	72	90
MOIRANS...........	80	82
Voreppe..........	85	77
St-Egrève	92	70
GRENOBLE..........	99	63
Gières-Uriage......	105	57
Domène	110	52
Lancey...........	115	47
Brignoud..........	119	43
Tencin...........	125	37
Goncelin	129	33
Le Cheylas........	134	28
Pontcharra-s.-Bréda	140	22

AGRICULTURE. — « Les habitants tirent tout le parti possible d'un territoire aussi diversifié; dans la partie montueuse, leur industrie est au-dessus de tout éloge; ils coupent leurs montagnes en étages successifs, soutenus par des murs de pierres sèches, et y transportent de la terre : aussi on peut dire que le département est cultivé partout où l'homme peut se transporter avec quelques instruments aratoires. La culture cesse sur les montagnes à la hauteur d'environ 900 mètres, et à 14 ou 1,500 mètres les bois ne croissent plus qu'avec difficulté. Les parties de montagnes qui ne peuvent être cultivées se louent par des particuliers ou les communes qui en sont propriétaires aux bergers provençaux, ou servent de pâture aux troupeaux des différents villages sur le territoire desquels elles sont situées. » (Girault de Saint-Fargeau, *Dict. des communes*, article *Isère.*)

La vigne grimpe autour des arbres et forme des guirlandes naturelles. Les meilleurs crus sont les vins rouges de Vienne (Porte-de-Lyon, de Revantin, de Côte-Rôtie et de Seyssuel) et les fameux vins de la côte Saint-André.

L'Isère comprend : 201,463 hectares en céréales; 34,000 en farineux, culture potagère et industrielle; 44,000 en prairies artificielles; 60,000 en prairies naturelles; 110,000 en pâturages; 25,000 en vignes; 182,000 en bois et forêts et 38,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 111 millions de francs.

37,000 chevaux, 14,000 mulets, 200,000 moutons, 220,000 bêtes à cornes, 400,000 chèvres, 18,000 ruches d'abeilles, sont estimés 53 millions de francs. Ferme-école à la Bâtie (arrondissement de Grenoble); nombreuses pépinières; sécherie domaniale pour les graines forestières de la région alpine. — Sériciculture en grand (650,000 kilogr. de cocons).

INDUSTRIE. — Fabriques de fromages, dont les plus estimés sont ceux de Sassenage et de Saint-Marcellin. 23 mines de combustible minéral occupent 900 ouvriers et produisent pour 900,000 francs de lignite et d'anthracite. — 18 tourbières occupent 7,350 ouvriers et produisent pour 150,000 francs de tourbe. 15 mines et 2 minières de fer, occupent 290 ouvriers et produisent pour 230,000 francs de minerai. — 1 mine de plomb sulfuré, 1 de nickel et cobalt, occupent 60 ouvriers et produisent pour 6,000 francs de ces métaux. — 27 usines produisent des fers, des fontes, des aciers et des tôles (6,500,000 fr.). — 45 ouvriers produisent pour 2,600,000 francs d'or fin (765,000 gr.), pour 850,000 francs d'argent fin (3,900 kilog.) et pour 100,000 francs de cuivre et de plomb. — 25 ouvriers produisent pour 11,000 francs de nickel et cobalt.

Fabriques importantes d'indiennes, de soieries. — Environ 100 filatures de soie (2,500 ouvriers). — Draps, toiles, chapeaux de paille, papeteries, etc. — 251 machines à vapeur (2,995 chevaux).

La fabrication des gants de peau occupe à Grenoble 115 fabricants, 2,100 ouvriers et 20,000 couseuses qui produisent chaque année 850,000 douzaines de gants (30 millions de fr.). Chaux et ciments hydrauliques; liqueurs, etc. Préparation du chanvre (14 peignages).

COMMERCE. — Les principaux articles d'exportation sont : les fromages les gants, les toiles, le chanvre, les soies, les draps, les marbres, la térébenthine, les liqueurs, les produits chimiques.

L'importation roule sur les objets de luxe, la librairie et le combustible minéral, dont 1,900,000 quintaux métriques proviennent de la Loire.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 145,000 habitants; depuis cette époque, diminution de 6,602 habitants. La population de la ville de Grenoble a augmenté de 2,176 habitants. Aujourd'hui le département ne compte plus que 575,784 habitants et, sous ce rapport, il est le 13e de France; la densité est de 68 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue, il est le 32e.

En général, le Dauphinois est fier et indépendant par caractère; il dit franchement sa façon de penser; mais il le fait avec calme ; il possède toutes les qualités des montagnards : hardiesse. honnêteté, franchise, hospitalité, amour de la liberté. « Cœurs généreux, dit Malte-Brun, esprits fiers, caractères indépendants, tels étaient les Allobroges, tels sont encore aujourd'hui leurs descendants. »

HISTOIRE. — Le département de l'Isère a été formé de la partie nord du Dauphiné, autrement dit du Viennois et du Graisivaudan. Avant la conquête romaine ce territoire était habité par les *Allobroges* et les *Voconces;* les premiers entre l'Isère et le Rhône, les seconds dans les montagnes du côté de Die. *Vienna* était la capitale des Allobroges et *Vasio*, Vaison, celle des Voconces. Ces peuples comptaient parmi les Gaulois les plus intelligents et les plus civilisés. Ils devaient leurs progrès aux rapports qu'ils avaient entretenus avec les Phocéens et à la part qu'ils prirent aux grandes expéditions en Italie. Leurs villes possédaient des écoles, les arts et l'agriculture étaient chez eux en honneur, lors qu'Annibal passa chez eux pour franchir les Alpes. Après avoir refusé le passage à l'implacable ennemi de Rome, ils se dire que sa cause était la leur et celles de tous les peuples que menaçait l'ambition des Romains. Ils s'unirent à lui; et lorsque Rome eut anéanti Carthage, elle se tourna contre les Allobroges. Vaincus en deux batailles rangées, à *Vindalium* et à *Tegna* (Tain), l'an 121 avant J.-C. par Q. Fabius Maximus, en vain essayèrent-ils d'échapper à la domination romaine. Alliés aux Cimbres et aux Teutons, ils furent avec eux exterminés par Marius. Le sénat les priva de leurs villes et de leurs propriétés et usa envers eux de rigueurs exceptionnelles. Une troisième fois ils se soulevèrent sous le commandement de Catugnat. Ce chef fut obligé de se réfugier dans *Solonium*, sur l'Isère. Chassé de cette ville, il la reprit. Désarmé par la famine, il dut encore l'évacuer; la ville fut prise et saccagée. Le peuple allobroge était définitivement vaincu.

Le territoire des Allobroges et des Voconces fut compris par César dans la *Provinvia*, qui plus tard prit le nom de Narbonnaise, et enfin donna le nom de sa capitale à une nouvelle province, la Viennoise.

Les Huns et les Goths s'emparèrent de la Viennoise et en furent chassés au cinquième siècle par les Burgondes. Cette province fit alors partie du royaume de Bourgogne. Les fils de Clovis la disputèrent à Gondebaut, mais ils ne purent s'en emparer qu'en 534. Leur domination dura trois siècles; elle tomba devant l'invasion des Sarrasins qui occupèrent le pays et n'en furent définitivement chassés que par Charlemagne. En 845, à la mort de Louis le Débonnaire, ce pays échut en partage à l'un de ses fils, Lothaire, et ensuite à Charles et à Lothaire II. Ceux-ci étant mort sans enfants, Charles le Chauve s'en empara et le légua à Louis le Bègue. Le gouvernement en ayant été donné à Boson, ce comte se déclara indépendant et se fit couronner roi de Bourgogne. A l'exemple des comtes, les seigneurs d'Albon et de Sassenage se déclarèrent héréditaires. L'un des successeurs de Guy, comte d'Albon, Guy VIII, s'illustra dans les guerres contre la Savoie et porta d'abord, comme surnom, puis comme titre, le nom de Dauphin, de l'image d'un dauphin qui formait le cimier de son casque. Après sa mort (1149) la figure du dauphin s'introduisit dans les armoiries de ses successeurs, qui, plus tard, prirent le titre de dauphins au lieu de celui de comtes d'Albon. Guy IX prit le titre de dauphin du Viennois. La puissance de ces seigneurs s'affaiblit et, en 1349, l'un d'eux céda le Dauphiné à la couronne de France au prix de 120,000 florins d'or. La condition suivante fut stipulée par le traité : « Celui qui sera *dauphin* et ses hoirs et successeurs en en Dauphiné, se appelleront et soient tenus de faire soi appeler dauphins de Viennois et porteront les armes dudit Dauphiné écartelées avec les armes de France et ne laisseront et ne pourront laisser le titre de dauphin ni les dites armes; et ne pourra être uni ni ajouté ledit Dauphiné au royaume de France, fors tant comme l'empire y serait uni. » — Le comte Humbert II se retira ensuite dans un couvent. « C'est mal à propos, dit le président Hénault, que l'on a cru qu'une des conditions du traité avait été que le titre de dauphin serait porté par le fils aîné de nos rois. Il arriva, au contraire, que le premier dauphin, nommé par Humbert, au premier traité de 1343, fut le second fils de Philippe de Valois; mais il est vrai que cela n'eut plus lieu et que ce titre a toujours été porté depuis par le fils aîné du roi. »

Sous Charles VII, son fils Louis XI, qui conspirait en Dauphiné contre lui, y établi un parlement, et lorsqu'il fut roi, il sut reduire à néant toutes les prétentions des seigneurs dauphinois qui dévastaient la province dans leurs démêlés personnels. Ce fut la fin des luttes féodales. A celles-ci succédèrent les guerres de religion. Après les Vaudois qui s'étaient répandus dans le pays au douzième siècle, les protestants l'envahirent au seizième, ayant à leur tête le baron des Adrets.

Grenoble fut prise en 1563. A son retour de Pologne, Henri III eut à lutter contre le parti de Montbrun et de Lesdiguières qui lui fermaient le passage. Après l'exécution de Montbrun, les protestants du Dauphiné continuèrent la lutte avec Lesdiguières jusqu'à l'époque où Henri IV décréta l'édit de Nantes, en 1598. Jusqu'en 1789 la province fut régie comme toutes les autres, sauf quelques usages particuliers;

ainsi, on n'admettait pas en Dauphiné la maxime reçue dans tout le royaume, *nulle terre sans seigneur*, et l'adultère n'y était puni que d'une amende de cent sols. Les états de cette province, suspendus par Louis XIII, ne s'assemblèrent plus avant le 21 juillet 1788, époque à laquelle ils furent convoqués à Vizille. Ils protestèrent contre la suppression des parlements et demandèrent la convocation des états généraux. Barnave et Mounier furent l'âme de cette assemblée.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Isère (chef-lieu Grenoble) est divisé en 4 arrondissements, 45 cantons et 555 communes.

Il fait partie de la 6e inspection des ponts et chaussées, de l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du sud-est) et du 14e arrondissement forestier (chef-lieu Grenoble) qui comprend la Drôme, l'Isère, les Hautes-Alpes et la Savoie.

Il forme la 4e subdivision de la 22e division militaire (Grenoble) du 4e corps d'armée (Lyon). Grenoble est le chef-lieu de la 26e légion de gendarmerie. Le département renferme 2 places de guerre : Grenoble et Fort-Barraux.

L'Isère forme, avec le canton de Villeurbanne (Rhône), le diocèse de Grenoble, suffragant de Lyon. Ce diocèse comprend 49 cures, 484 succursales, 99 vicariats, un grand séminaire à Grenoble et 2 petits séminaires (Grenoble et la côte Saint-André).

Les protestants, au nombre de 5,500, ont, à Mens, une église consistoriale. Leur culte comprend 6 paroisses, 12 annexes, 8 pasteurs, 13 temples et oratoires.

Grenoble est le siége d'une Cour d'appel qui comprend dans son ressort les tribunaux de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de la Savoie. La justice est rendue dans le département par les 4 tribunaux de 1re instance de Grenoble, Vienne, Saint-Marcellin et Bourgoin et par les 2 tribunaux de commerce de Grenoble et de Vienne.

Les établissements d'instruction publique sont dans le ressort de l'académie de Grenoble; ce sont le lycée et l'école normale d'instituteurs, à Grenoble; 2 collèges communaux (Vienne et Saint-Marcellin) et 1,230 écoles publiques.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE. — *Grenoble* (lat., 45° 11′ 57″ ; long., 3° 23′ 20″ E.) *Cularo*, *Gratianopolis*, chef-lieu du département de l'Isère, situé à 556 kilomètres sud-est de Paris, sur l'Isère et près du confluent du Drac. Cette ville est l'ancienne *Cularo* des Allobroges. Son nom celtique signifie *reculée*, de la position qu'elle occupait sur les frontières du pays. Après la conquête romaine, ses habitants furent inscrits parmi ceux de la *Voltinia*, à Rome. Elle eut ainsi le droit de cité, nomma ses magistrats et devint la résidence du premier tribun militaire de la première légion flavienne. Cularo ou Gratianopolis fut fortifiée et s'embellit de tous les monuments de l'art romain. A la domination de Rome succéda celle des Bourguignons qui la défendirent, en 570, contre les Lombards. Après ceux-ci, vinrent les Franks. Charlemagne s'arrêta dans cette ville en se rendant en Italie; son séjour fut marqué par la fondation d'une église et d'un palais épiscopal. Les Bourguignons la reprirent, mais, en 954, ne purent la sauver de l'invasion hongroise; la ville dut son salut à son évêque Isarn, et lorsque les Barbares se furent retirés, les habitants, inspirés par la reconnaissance, le reconnurent pour souverain. Isarn gouverna avec le concours d'un conseil nommé par le clergé, le peuple et l'armée, et en mourant transmit ses droits royaux à l'évêque Humbert. Cette royauté fut de courte durée; un comte de Graisivaudan y mit fin en 1030; les évêques ne conservèrent plus qu'une ombre de pouvoir temporel. En 1219, un lac qui, selon la tradition, occupait toute la vallée d'Oisans jusqu'aux montagnes de Venosc, inonda la ville. Les habitants, surpris pendant la nuit par ce fléau, périrent en grand nombre.

En se révoltant contre son père, le dauphin, qui devait régner sous le nom de Louis XI, retiré à Grenoble, y organisa les états, dont il donna la présidence à l'évêque et, à son défaut, à l'abbé de Saint-Antoine. Il rétablit la municipalité et lui octroya de nouveaux priviléges. En favorisant le tiers-état, il révélait déjà la politique de son règne. Il fit construire le palais de justice et des digues destinées à contenir les crues du Drac. Mais la solde de ses troupes l'ayant obligé à frapper un impôt, il rencontra une telle opposition qu'il dut abandonner Grenoble et se réfugier en Savoie. Grenoble fut plus tard visitée par Charles VIII, Louis XII, François Ier et Henri II. Elle reçut aussi le chevalier Bayard à son retour d'Italie. Quand ce héros mourut, il fut pleuré de Grenoble, et son corps y fut transporté et enterré dans l'église des Minimes.

En 1562, le massacre de Vassy fut le signal du soulèvement des protestants en Dauphiné. A Grenoble, les catholiques étant en majorité, les consuls menacèrent les réformés de la potence. Le baron des Adrets répondit à cette menace par celle de les étrangler s'ils ne quittaient la ville dans les 24 heures. Ces magistrats prirent la fuite. Une bande du terrible baron s'empara de la ville, en pilla et dévasta les églises. Un peu plus tard, des Adrets y mit six mille hommes de garnison, qui la gardèrent jusqu'à la paix. Plus tard, ils tentèrent en vain de la reprendre. Cependant Lesdiguières, après avoir soumis tout le Dauphiné à Henri IV, parvint à s'emparer de Grenoble.

En 1788, les habitants de cette ville s'armèrent des premiers pour la défense des lois et des libertés publiques, dans la journée du 14 juillet, dite la *Journée des tuiles*. Ses habitants se soulevèrent contre les troupes qui venaient de chasser le parlement.

En 1814, le colonel Cubières, ayant 4,000 hommes sous ses ordres, arrêta 20,000 Autrichiens devant Grenoble.

En 1815, Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, s'étant dirigé vers Grenoble, à la nouvelle de son approche, l'autorité fit fermer les portes; mais le peuple enfonça les portes et vint en offrir les débris à l'empereur. Son entrée dans Grenoble fut un véritable triomphe. Après Waterloo, cette ville opposa aux armées alliées une résistance héroïque.

Ville forte de première classe, Grenoble est entourée de fortifications qui y donnent accès par dix portes; elle est divisée en deux parties inégales par l'Isère, qui l'inonde fréquemment. Une des parties de la ville, resserrée entre la rivière et la montagne, est étroite et ne consiste, pour ainsi dire, qu'en une rue spacieuse; elle est couronnée par le *fort Rabot* (d'où l'on jouit d'une vue magnifique) et par *la Bastille* (à 483 m. d'altitude), où se trouve une promenade très-recommandée. L'autre partie de la ville, sur la rive gauche de l'Isère, est bordée de quais magnifiques. Les rues en sont bien percées et pavées en moellons équarris.

Grenoble a conservé de l'époque romaine quelques ruines de l'enceinte de Dioclétien. Son église Notre-Dame, fondée, dit-on, par Charlemagne, est classée parmi les monuments historiques, ainsi que la crypte mérovingienne de l'église Saint-Laurent du douzième siècle. La voûte de cette crypte est supportée par vingt-huit colonnes, dont quinze en marbre rose de Paros et les autres en marbre blanc de l'Echaillon.

L'église Saint-André, ancienne chapelle particulière des dauphins, est dominée par un clocher de 30 mètres, surmonté lui-même d'une flèche de 26 mètres.

Dans l'église Saint-André on remarque le tombeau de Bayard. Le palais de justice renferme des salles remarquables et de belles boiseries sculptées du quinzième siècle. Ce palais, construit sous Louis XI et remanié plusieurs fois, réunit tous les styles. On y trouve plusieurs salles remarquables. L'hôtel de ville, ancien hôtel Lesdiguières, est flanqué de tours et de tourelles bâties sur des fondations romaines. Le Musée-Bibliothèque est un bel édifice moderne, qui a coûté un million et demi. Il contient une bibliothèque (100,000 volumes, 1,500 manuscrits, bustes de Grenoblois célèbres), un cabinet d'antiquités, et un musée de peinture et de sculpture, où l'on admire quelques œuvres des meilleurs maîtres : Paul Véronèse, Bonifazio, Tintoret, le Pérugin, Ph. de Champaigne, Hobbema, Van der Meulen, Rubens, Claude Lorrain, Lesueur, Delacroix, Terburg, etc. La ville possède quelques autres monuments : hôtel de la Préfecture, construit de nos jours dans le style de la renaissance; théâtre, hôtel de la division militaire, école d'artillerie, succursale de la Banque de France, casernes, prisons, arsenal, citadelle, hôpital, etc.; d'élégantes promenades : jardin des Plantes, cours Saint-André (8 kilomètres de long, esplanade, parc Randon, chemin de ronde, place Grenette (avec château d'eau), place Saint-André (ornée de la statue de Bayard), place d'Armes (avec la statue de Napoléon Ier). — Trois ponts, dont deux en pierre. — Musée d'histoire naturelle, musée archéologique, jardin zoologique, etc. La ville possède aussi un buste de Barnave par Houdon.

La principale industrie de Grenoble est la fabrication des gants, qui occupe 85 manufactures. Cette ville est la patrie de Mably, Condillac, Vaucanson, Mounier et Barnave ; des conventionnels Amar et Réal, de Mme de Tencin; de Beyle (Stendahl) et de Casimir Périer.

Sassenage. — Cette petite ville est située à 10 kilomètres de Grenoble, sur le Furon. Sassenage appartint au dauphin vers la fin du treizième siècle. On remarque aux environs des grottes appelées les cuves de Sassenage, dont une légende a fait la retraite de la fée Mélusine, c'est une des sept merveilles du Dauphiné.

Allevard. — Allevard possède un établissement thermal, des mines de fer et des hauts-fourneaux.

Pontcharra. — Pontcharra est situé à 43 kilomètres de Grenoble, sur la rive gauche de l'Isère. On y visite les ruines de l'ancien château où naquit Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche.

Barraux. — Ce village, situé à 38 kilomètres de Grenoble, sur la rive droite de l'Isère, doit sa célébrité au fort qui porte son nom, et qui défend l'entrée de la vallée de Graisivaudan. Cette forteresse, bâtie en 1597, par le duc de Savoie, fut prise par Lesdiguières en 1598.

La Grande-Chartreuse. — Ce monastère fut fondé par saint Bruno en 1084, et prit le nom de la montagne, la *Chartreuse*, sur laquelle il s'élève. Il fut brûlé et rebâti huit fois. En 1592, il fut pillé et dévasté par les protestants. Avant la Révolution l'on y comptait cent vingt-sept religieux; leur nombre est réduit à vingt-six. Un grand nombre de prélats illustres sont sortis de cet ordre. Ses religieux fabriquent une liqueur composée avec quelques herbes aromatiques et bienfaisantes de la contrée, et qui se vend sous le nom de liqueur de la Grande-Chartreuse.

Les hommes seuls sont admis à visiter le monastère; ils y reçoivent une modeste hospitalité. Quant aux dames... un règlement peu galant,

mais sévère, leur en interdit formellement l'entrée; on les reçoit cependant à l'infirmerie. Le monastère est situé à 977 mètres d'altitude, au milieu d'une prairie entourée de forêts et de rochers. Les bâtiments, d'un style simple, sont surmontés de six clochers. On trouve dans la salle du chapitre les portraits de cinquante premiers généraux de l'ordre. La bibliothèque renferme 18,000 volumes et une riche galerie de cartes. La fabrication de la liqueur dite *chartreuse* rapporte un demi-million par an aux religieux.

De la Chartreuse on se rend en excursion sur sommet du *Grand-Soim*, à 2,033 mètres d'altitude. Cette ascension, qui ne demande pas moins de trois heures et demie pour la montée et deux heures et un quart pour la descente, ne saurait s'accomplir sans un guide.

Voiron, ville importante par ses forges, ses papeteries et ses fabriques d'étoffes de soie et de toiles.

2° Arrondissement de Saint-Marcellin. — Saint-Marcellin (*Maclorii*) est situé à 51 kilomètres de Grenoble, sur la rive droite de l'Isère.

Cette petite ville fut cruellement éprouvée par les guerres de religion du seizième siècle. Elle fut prise et pillée par les protestants en 1562, reprise par les catholiques en 1566 et prise de nouveau par Lesdiguières qui la rendit au roi. Elle a conservé quelques restes de de ses anciennes fortifications; on admire le clocher roman de son église.

Rives, petite ville industrielle, où 350 ouvriers fabriquent 660,000 kilogrammes de papier par an; on y trouve 500 métiers à soie et plusieurs fabriques de toiles.

La Sone. — Près de ce village, situé à 6 kilomètres de Saint-Marcellin, sur la rive droite de l'Isère, on voit les ruines de l'ancien château de la Sone, qui a joui longtemps d'une grande importance.

3° Arrondissement de la Tour-du-Pin. — La Tour-du-Pin est située à 64 kilomètres de Grenoble, sur la rive gauche de la Bourbre. Cette petite ville fut le berceau des dauphins de la troisième et dernière race. Elle était au moyen âge une baronnie importante. Elle a conservé les ruines de son château et de ses fortifications. La Tour-du-Pin fabrique des toiles et de la passementerie. Son commerce porte principalement sur les toiles de Voiray.

Crémieu.— Crémieu (*Cremiacum*) est située à 32 kilom. nord-est de la Tour-du-Pin, près du Rhône. Au moyen âge, cette ville relevait des archevêques de Lyon; plus tard, elle passa aux dauphins, qui l'embellirent et la dotèrent de nombreux priviléges. Elle fut visitée par plusieurs rois : Louis XI, Louis XII, François Ier, Charles IX. Louis XII en releva les fortifications. Elle résista à Lesdiguières en 1589. En 1731, sa population fut décimée par la peste. On remarque sur la colline Saint-Laurent une tour qui appartenait au château delphinal. Sur la colline opposée se voit aussi une tour à horloge, seul reste d'un couvent de bénédictins détruit par les protestants.

Bourgoin. — Bourgoin, situé sur la Bourbre, possède des filatures, des taillanderies et des tanneries.

Pont-de-Beauvoisin. — Cette petite ville est située à 25 kilomètres de la Tour-du-Pin, au pied d'un coteau, sur le Guiers. Avant la réunion de la Savoie à la France, son pont servait de limite entre les deux pays.

4° Arrondissement de Vienne. — Vienne (*Vienna*) est située à 80 kilomètres de Grenoble, sur la rive gauche du Rhône, au confluent de la Gère. Cette ville est d'origine celtique, elle était une capitale des Allobroges, et les historiens latins en parlent comme de l'une des villes les plus célèbres des Gaules. Sous les Romains, elle prit un accroissement rapide, elle devint la résidence d'un préteur, le siége d'un sénat et la garnison de plusieurs légions. Plusieurs empereurs y résidèrent. Ses écoles étaient célèbres. Elle devint au cinquième siècle la capitale du premier royaume de Bourgogne.

Elle fut quelque temps au pouvoir des Franks, et subit les vicissitudes de la lutte entre Gondebaud et Clovis. La sage politique de ses évêques et le règne pacifique de Sigismond, successeur de Gondebaud, lui permirent de recouvrer sa prospérité. De nombreux monastères s'élevèrent autour de la ville. Mais au septième siècle sa décadence suivit naturellement celle du premier royaume de Bourgogne. En 737, elle fut encore assez forte pour repousser les Sarrasins, et en 879 pour résister à Louis de Germanie et aux fils de Louis le Bègue pendant deux ans. La famine seule l'obligea de capituler. Le vainqueur se vengea de cette longue résistance en livrant la ville aux flammes. Les franchises accordées à cette malheureuse ville y ramenèrent des habitants et en ranimèrent l'industrie, mais à la mort de Rodolphe, ces libertés disparurent, et Vienne descendit au rang de chef-lieu de comté, dont les comtes d'Albon s'emparèrent. Réunie au Dauphiné, elle en partagea les destinées et passa avec lui à la couronne en 1339. Ses évêques furent riches et puissants jusqu'au quinzième siècle; à cette époque, ils perdirent le droit de frapper monnaie et peu à peu toutes leurs prérogatives.

Vienne a conservé des ruines et des monuments de son ancienne splendeur. On retrouve sur le mont Pompéianum les ruines d'un vaste amphithéâtre et, non loin de là, celles d'une voie romaine. On y admire un arc de triomphe dont l'arche principale a 15 mètres d'élévation sur 7 d'ouverture. « Au centre de la ville, dit le baron d'Haussey, le temple dédié à Auguste et à Livie, a résisté aux injures des siècles et à la barbarie bien plus redoutable des hommes. » Le sous-sol de la ville est rempli de débris de l'époque romaine. Outre le temple d'Auguste, on a classé parmi les monuments historiques : le Plan d'Aiguille, pyramide qui a dû appartenir à un cirque; la cathédrale Saint-Maurice, dont la construction s'est poursuivie du douzième au quinzième siècle; l'église Saint-André-le-Bas, ornée d'une tour romane; l'église Saint-Pierre, qui date du sixième siècle, une des plus anciennes des Gaules.

Parmi les monuments moins importants, il faut encore citer deux arcades d'un ancien portique du Forum, des aqueducs, des vestiges d'une citadelle gauloise et, parmi les édifices modernes, le pont suspendu sur le Rhône et la bibliothèque, riche de 40,000 volumes.

Vienne est aujourd'hui une ville manufacturière. On y fabrique des draps et des ratines qui représentent une valeur d'environ 10 millions par an. On y trouve des filatures de laine, des usines métallurgiques, des ateliers pour la construction des machines, des battoirs d'écorce et de chanvre, des foulons, des fabriques de draps, des forges, etc.

Vienne est la patrie du poëte Chaulieu, de Chorier, historien du Dauphiné, du conventionnel Chabroud et de François Ponsard.

Roussillon. — Roussillon est située à 19 kilomètres de Vienne.

C'est dans le château de cette petite ville que Charles IX rendit, en 1564, la fameuse ordonnance portant que l'année commencerait au 1er janvier.

Beaurepaire.— Cette petite ville est connue pour ses fabriques de draps et fait un commerce assez important de grains et de bestiaux.

Saint-Symphorien d'Ozon. Cette petite ville possède des manufactures d'impression sur étoffes, des filatures de coton, des fabriques de fil de fer et de pointes.

La Verpillière. — Sur le territoire de cette commune ontrouve des mines de fer.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Grenoble. — 20 cantons, 214 communes.

Chefs-lieux de canton: *Grenoble*, 3 cantons (42,600 hab.), *Voiron* (10,090 hab.), *Allevard* (3.105 hab.), *Bourg-d'Oisans* (2,770 hab.), *Clelles* (730 hab.), *Corps* (1,325 hab.), *Domène* (1,620 hab.), *Goucelin* (1,585 hab.), *Mens* (1,950 hab.), *Monestier-de-Clermont* (785 hab.), *la Mûre* (3,560 hab.), *Saint-Laurent-du-Pont* (1,800 hab.), *Sassenage* (1,705 hab.), *le Touvet* (1,625 hab.), *Valbonnais* (1,230 hab.), *Villard-de-Lans* (2,005 hab.), *Vizille* (3,923 hab.), *Vif* (2,325 hab.).

Principales communes: Chapareillan (2.385 hab.), Claix (2.105 hab.), Miribel-les-Echelles (2,330 hab.), Pontcharra (2,630 hab.), Saint-Martin-d'Uriage (2,250 hab.), Theys (2,375 hab.), Voreppe (2,730 hab.).

2° Arrondissement de Saint-Marcellin. — 7 cantons, 85 communes.

Chefs-lieux de canton: *Saint-Marcellin* (3,175 hab.), *Tullins* (4,990 hab.), *Pont-en-Royans* (1,135 hab.), *Rives* (2,505 hab.), *Roybon* (2,008 hab.), *Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs* (1,840 hab.), *Vinay* (3,210 hab.).

Principales communes : Chatte (2,110 hab.), Moirans (2,840 hab.).

3° Arrondissement de la Tour-du-Pin. — 8 cantons, 124 communes.

Chefs-lieux de canton : *la Tour-du-Pin* (2,810 hab.), *Bourgoin* (4,850 hab.), *Crémieu* (2,240 hab.), *Grand-Lemps* (2,070 hab.), *Morestel* (1,330 hab.), *Pont-de-Beauvoisin* (1,870 hab.), *Saint-Geoire* (3,390 hab.), *Virieu* (1,140 hab.).

Communes principales : Les Avenières (4,200 hab.), Corbelin (2,075 hab.), Dolomieu (2,350 hab.), Jallieu (3,410 hab.), Saint-Chef (3,330 hab.), Saint-Savin (2,250 hab.).

4° Arrondissement de Vienne. —10 cantons, 132 communes.

Chefs-lieux de canton: *Vienne*, 2 cantons (24,910 hab.), *la Côte-Saint-André* (4,550 hab.), *Beaurepaire* (2,590 hab.), *Heyrieu* (1,350 hab.), *Meyzieu* (1,505 hab.), *Roussillon* (1,525 hab.), *Saint-Jean-de-Bournay* (3,470 hab.), *Saint-Symphorien-d'Ozon* (1,790 hab.), *la Verpillière* (1,250 hab.).

Principales communes: Chatonnay (2,160 hab.), Genas (2,060 hab.), Saint-Georges-d'Espéranche (2,250 hab.), Saint-Priest (2,510 hab.), Septême (2,750 hab.).

STATISTIQUE MORALE.

—Instruction publique. 1 lycée (375 élèves), 3 colléges communaux (455 élèves); 10 institutions secondaires libres (260 élèves); 1,230 écoles primaires (103,000 élèves); 32 salles d'asile (5,800 élèves). 205,000 habitants sont complétement illettrés; 95,000 savent lire seulement et 265,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 23 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 18 établissements hospitaliers.—Justice. 15 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 12 pour crimes contre les propriétés; 1,600 pour délits; 6,200 pour contraventions. — 2,400 affaires civiles et 2,700 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 10,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 75 hommes et 25 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 17 hommes et 6 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU JURA

SITUATION. — Ce département frontière appartient à la région orientale de la France; il est situé entre 46° 15′ et 47° 17′ de latitude et entre 2° 55′ 30′ et 3° 48′ de longitude est. Il doit son nom à la chaîne de montagnes qui le traverse.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, l'Oignon, qui le sépare de la Haute-Saône ; au nord-ouest, le département de la Côte-d'Or; à l'ouest, celui de Saône-et-Loire ; au sud, celui de l'Ain, dont il est un instant séparé par la rivière de ce nom ; à l'est, le canton de Vaud et le département du Doubs.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département du Jura est le 74e de France ; il comprend 499,402 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes	135,000
Sol de riche terreau.........	160,000
Sol calcaire.................	135,000
Sol argileux	40,000
Divers.......................	29,000

TOPOGRAPHIE. — Le département du Jura se divise en trois régions distinctes: celle des montagnes, celle des collines et celle des plaines,

1° MONTAGNES. — « La région montagneuse, dit M. Joanne, est formée par les chaînons calcaires du Jura qui courent, à peu près parallèles, du nord-est au sud-ouest, en s'abaissant de l'est à l'ouest, de sorte que la chaîne ressemble à un escalier colossal dont les degrés seraient des monts escarpés portant des plateaux, et qui monterait de la plaine de la Saône à la crête séparant la France de la Suisse. Près des limites ou sur les limites communes à ces deux pays, s'élèvent les cimes les plus hautes du département. La Serra ou Crêt-Pela atteint 1,498 mètres ; la Noirmont a 1,550 mètres (c'est le point culminant du département); le Fayard, au-dessus du Bois-d'Amour a 1,308 mètres. Ce n'est que vues de haut ou de loin que les montagnes du Jura se présentent sous la forme régulière de chaînons parallèles ; parcourues en détail, elles sont un chaos de chaînons, de pics, d'arêtes, de roches calcaires déchiquetées, de plateaux froids, de *cluses*, de vallées remplies de belles grottes et dont de jolis lacs occupent le fond. Les hauts plateaux sont tristes et monotones, à moins qu'ils ne soient recouverts de forêts. La chaîne la plus basse (la dernière à l'ouest) du Jura n'a que 450 à 600 mètres d'altitude ; mais elle est fort pittoresque à cause des brusques escarpements par lesquels elle domine la Bresse. »

2° COLLINES. — « La région des collines, riche en vignobles (continue le même géographe), sépare, à l'ouest, le pied de la dernière chaîne du Jura, de la plaine de la Bresse; au nord, diverses chaînes de coteaux viennent expirer sur la Loue, qui arrose le Val d'Amour. »

3° PLAINES. — « *La Bresse*, plaine d'une altitude moyenne de 200 mètres, n'occupe dans le Jura, de Saint-Amour aux collines du canton de Dôle, qu'une bande de terre d'abord peu large, puis mesurant au nord presque toute la largeur du département. C'est une région insalubre, mais assez fertile, surtout au nord, dans les cantons de Chemin, de Chaussin et de Montbarrey où elle a reçu le nom de *Finage.* »

HYDROGRAPHIE. — Le département appartient presque tout entier au bassin du Rhône, sauf une petite portion, au nord-est de l'arrondissement de Saint-Claude, qui renferme la source de l'Orbe, affluent du lac de Neuchâtel. Les autres cours d'eau vont porter leurs eaux à la Saône, à l'Ain et à la Valserine. Les principaux cours d'eau sont :

L'*Oignon* affluent de la Saône, prend sa source dans la Haute-Saône, à Château-Lambert. Il arrose Marpain, dans le Jura, et va affluer dans le département de la Côte-d'Or, près de Pontailler, après 192 kilomètres de cours.

Le *Doubs*, autre affluent de la Saône, vient du département auquel il donne son nom. Il baigne Rochefort, Dôle, Pesaux, Longwy et va finir à Verdun (Saône-et-Loire), après un cours de 430 kilomètres. Il reçoit, dans le département : le ruisseau des Neufs-Fontaines, l'Arne, la Vèze (qui se termine à Rochefort) ; la Clause (35 kilom.), qui absorbe la Tanche ; la Loue (140 kilom.), qui vient du département du Doubs, baigne Grange-de-Vaivre, Port-Lesney, Champagne, Chamblay, Ounans et finit au port de Parecey, après avoir absorbé la Furiense, la Lurine, le Saron, le bief de Santans et la Cuisance ; l'Orain (54 kilom.), qui forme deux cascades, arrose Poligny, Tourmont, le Visency, Colonne, Bief-Morin, Rahon, Chaussin et s'accroît de la Grosonne et de la Veuge.

La *Seille*, affluent de la Saône, prend sa source dans une gorge étroite (canton de Voiteur), arrose Névy, Voiteur, Domblans, Arlay, Ruffey, Bletterans, Nance et va affluer dans le département de Saône-et-Loire, après un cours de 116 kilomètres ; ses principaux affluents sont, dans le Jura ; le Dard et le Serein.

L'*Ain*, affluent direct du Rhône, vient du canton de Nozeroy, arrose Contes, Sirod, Bourg-de-Sirod (où il forme une chute de 17 m.), Champagnole, Monnet-la-Ville, Pont-du-Navoy, Villard, Blye, Patornay (où il forme la cascade du port de la Saisse), Poitte, Largillay, le Bourget, Chancia et va affluer dans le département auquel il donne son nom, après un cours de 190 kilomètres.

Ses principaux affluents sont, dans le Jura : le torrent de Nozeroy, la Laime (qui forme la cascade de Claude-Roy); l'Anguillon, la Brienne (vallée de Vaucluse, source de Vaucluse, sources et cascade de l'Enragé); la Valouse, etc.

La *Valserine*, autre affluent du Rhône, prend sa source près de la vallée des Dappes (frontière du canton de Vaud.)

LACS. — Les lacs sont nombreux ; les plus beaux sont : le lac des Rousses, le lac de Châlin, les lacs de Chambly, le lac de Clairvaux, celui de l'Abbaye de Grandvaux, etc.

ETANGS. — Nombreux, étangs dans la Bresse. On les met alternativement en eau et en culture tous les deux ou trois ans.

CLIMAT. — Climat rhodanien qui varie suivant les localités : vif, sec, froid, inégal, irrégulier, sujet aux brusques changements dans les montagnes; mais plus doux dans la Bresse et dans les collines vignobles. Aux environs de Septmoncel, il tombe une moyenne de 11 mètres de neige par an et, dans les montagnes, il n'est pas rare de voir les maisons couvertes de 2 à 3 mètres de neige.

Vie moyenne : 37 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Les montagnes du Jura ont donné leur nom à une classe de terrains, dits *jurassiques*, placés entre les terrains tertiaires et les terrains de transition. — Le département est riche en mines de fer, de sel gemme, de houille et de lignite ; on y trouve aussi des carrières de pierre calcaire, du grès meulier, de lave, de marbres d'un grain très-fin ; du plâtre, de la chaux, du sable (dans la plaine), de l'argile et des tourbières (dans les montagnes).

2° VÉGÉTAUX. — Riche flore; céréales de toute espèce: maïs, pommes de terre, blé, seigle, sarrasin dans la plaine ; orge, avoine, maïs, navette, vigne et noix, sur le plateau ; orge, blé, chanvre dans la montagne où l'on trouve de très-beaux pâturages, et des plantes tinctoriales et médecinales parmi lesquelles le thé suisse. Chêne, hêtre, charmes, trembles dans les forêts inférieures ; sapin et bouleau, dans les forêts moyennes ; sapin sur les montagnes.

3° ANIMAUX. — Excellente race bovine dont le lait produit les célèbres fromages du Jura; peu de chevaux et de moutons ; beaucoup de volailles dans la Bresse et d'abeilles dans la montagne. — Lièvres, coqs de bruyères, perdrix, bécasses, grives, rouges-gorges, becs-figues, cailles en grande abondance. — On ne trouve plus d'ours dans les montagnes; mais le loup et le renard y sont encore assez multipliés. — Epervier, buse, petit aigle. — Carpes et brochets dans les étangs ; ombre et truite saumonée dans les rivières et les lacs ; écrevisses et grenouilles recherchées des gourmets.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — 5 routes nationales (345 kilom.) ; 21 routes départementales (485 kilom.) ; 3,265 chemins vicinaux (5,855 kilom.).

2° RIVIÈRES ET CANAUX. — 2 rivières navigables (94 kilom.).

Le *Canal du Rhône-au-Rhin*, qui traverse le département sur une longueur de 39,500 mètres, vient du département de la Côte-d'Or, passe à Dôle, Rochefort, Orchamps et Dampierre; il entre ensuite dans le département du Doubs et, de là, en Alsace. Son développement total est de 321 kilomètres.

CHEMINS DE FER

Le département du Jura est l'un des plus favorisés. Il est desservi par huit embranchements et sous-embranchements du réseau de Lyon.

DE VESOUL A BESANÇON ET LYON

Stations.	Dist. de Besançon.	Dist. de Lyon-Perr.
Mouchard	41 kilom.	197 kilom.
Arbois	50	188
Grozon	56	183
Poligny	62	176
Saint-Lothain	68	170
Passenans	72	165
Domblans	77	161
Montain-Lavigny	83	155
Lons-le-Saunier	91	147
Gevingey	96	142
Sainte-Agnès	101	137
Beaufort	106	132
Cousance	126	126
Cuiseaux (Saône-et-Loire)	116	122
Saint-Amour	125	113

DE CHALON-SAINT-COME A LONS-LE-SAULNIER

Stations.	Dist. de Chalon.	Dist. de Lons-le-Saulnier.
Courlaoux	58 kilom.	8 kilom.
Chilly-le-Vignoble	62	4
Lons-le-Saunier	66	»

DE DOLE A PONTARLIER ET NEUCHATEL

Stations.	Dist. de Dôle.	Dist. de Pontarlier.
Dole	» kilom.	94 kilom.
Grand-Contour	10	84
Montbarrey	15	79
Châtelay	20	74
Arc-Senans	26	67
Mouchard	32	62
Mesnay-Arbois	43	51
Pont-d'Héry	52	42
Andelot	56	38
La Joux	63	31

DE MOUCHARD A SALINS

Deux stations : Mouchard et Salins, à 8 kilomètres l'une de l'autre.

D'ANDELOT A CHAMPAGNOLE

Une seule station intermédiaire : *Vers-en-Montagne*, à 6 kilomètres d'Andelot et 8 kilomètres de Champagnole.

DE CHALON A DOLE

Stations.	Dist. de Chalon.	Dist. de Dôle.
Neublans	51 kilom.	28 kilom.
Chaussin	61	18
Tavaux	69	10
Foucherans	74	6
Dole	78	»

DE DIJON A BELFORT

Stations.	Dist. Dijon.	Dist. de Belfort.
Champvans-lès-Dôle	43 kilom.	146 kilom.
Dole	47	142
Rochefort	54	134
Orchamps	62	127
Labarre	65	124
Ranchot	67	121

DE LABARRE A GRAY

Stations.	Dist. de Labarre.	Dist. de Gray
Labarre	» kilom.	39 kilom.
Gendrey	6	33
Ougney	11	28

AGRICULTURE. — L'agriculture est très-avancée. La principale branche de l'industrie agricole, c'est la fabrication des fromages, surtout dans les chalets de la montagne, où l'on produit d'excellent fromage *façon gruyère* et les fromages gris-bleus *de Septmoncel*, dignes de rivaliser avec ceux de Roquefort.

La culture de la vigne est très-importante sur le plateau de transition, entre la plaine et la montagne; là se trouvent des crus renommés; pour les vins rouges : les Arsures, Arbois, Salins, l'Etoile, Quintigny, etc.; pour les vins jaunes ou *vins de garde :* Château-Chalon (96 hectares), dont les produits, connus sous le nom de *madère français*, n'ont point de rival chez nous; Pupilin, Poligny, Menétru; pour les *vins rosés :* Rousseau et Foulnay; pour les *vins blans, doux et mousseux :* Arbois, Salins, l'Etoile et Quintigny.

On compte dans le Jura : 115,000 hectares en céréales, 20,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 30,000 en prairies artificielles, 50,000 en prairies naturelles, 600,000 en pâturages, 20,000 en vignes, 162,000 en bois et forêts, 25,000 en jachères, le tout évalué à 74 millions de francs.

225,000 bêtes à cornes; 15,000 chevaux, 1,500 ânes et mulets, 10,000 porcs, 40,000 moutons, 3,000 chèvres sont évalués à 38 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie est aussi active que variée. 55 tourbières occupent près de 3,000 ouvriers et produisent 75,000 quintaux métriques de tourbe (45,000 fr.); 3 mines de sel gemme (105 ouvriers) produisent 170,000 quintaux métriques (620,000 fr.); 3 mines et 3 minières de fer (250 ouvriers) produisent 1 million de quintaux métriques (310,000 fr.); 15 usines en activité produisent des fontes, des fers, des tôles et du fils de fer pour plus de 11 millions de francs.

La fabrication de l'horlogerie, des montres et des limes est très-importante, ainsi que la papeterie (la papeterie de Mesnay occupe 150 ouvriers), les filatures (laine et soie), les fabriques de velours, de tabletterie, de pierres à bijoux, de carton, de colle forte, de tuyaux de drainage, de machines à vapeur, d'instruments aratoires, de cierges et de bougies en stéarine, de porcelaine, de bouteilles, etc. — 440 machines à vapeur (1,700 chevaux).

COMMERCE. — Exportation de bois, de fers ouvrés, de fourrages et d'une grande quantité d'ustensiles de bois et de boissellerie. — Importation d'objets de luxe et de combustible provenant de la Loire (928,000 quint. mét.), Épinac (305,000), le Creuzot et Blanzy (190,000).

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation peu rapide; 10,000 habitants à peine. Depuis cette époque, diminution de 10,843 habitants. Sous le rapport de sa population absolue, le département du Jura est le 64e de France; il compte environ 56 habitants par kilomètre carré et, et à ce point de vue, il est le 47e.

En général, l'habitant du Jura est d'un caractère froid et circonspect, quoique hospitalier; son esprit est perspicace, sa parole franche, son tempérament sobre. Brave à l'excès, surtout lorsqu'il est enflammé par un sentiment fort, il devient un excellent soldat.

« Lorsque les habitants de l'arrondissement de Saint-Claude manquent de travail chez eux, ils émigrent à des époques déterminées, et vont, les uns en Suisse, faire des fours à chaux ou des entreprises de routes; les autres, dans les départements voisins, peigner le chanvre ou aider aux vendanges. Les plus actifs et les plus industrieux partent avec leurs petits chariots comtois fabriqués dans la montagne et attelés d'un seul cheval, et vont au loin vendre leurs fromages, de la boissellerie, des planches de sapin, en échange desquels, après avoir fait le roulage sur tous les points de la France, ils rapportent des produits dont ils espèrent trouver un débit facile dans leur voisinage. »

(G. de St-F.)

HISTOIRE. — Le département du Jura est un des trois départements formés en 1790 avec la Franche-Comté; il comprend la partie sud-ouest du territoire de cette province. Avant l'invasion romaine, ce pays était occupé par les *Sequanais* qui avaient Dôle pour capitale. Ce peuple résista énergiquement à César et s'unit aux Arvernes, commandés par Vercingétorix; mais ils durent se soumettre après la défaite de ce dernier. Sous Auguste, le territoire des Sequanais fut compris dans la Belgique et, plus tard, sous Dioclétien, Besançon, *Vesuntio*, fondée par les Romains, devint la capitale de toute la contrée. Sous la domination des Burgondes, la Franche-Comté et la Bourgogne ne formèrent qu'un seul royaume. Pendant le règne de la seconde dynastie, la Franche-Comté fut administrée par des comtes amovibles jusqu'au dixième siècle; puis, après le démembrement de la Bourgogne, par le comte Guillaume, dont les descendants la gouvernèrent sous forme de comté séparé jusqu'au milieu du douzième siècle. Un de ces derniers, Renaud III, à la mort de l'empereur Lothaire, se déclara indépendant et mérita ce titre de Franc-comte, qui passa ensuite à la contrée. Renaud III, n'avait laissé d'autre enfant qu'une fille, nommée Béatrice. Guillaume de Mâcon, son oncle, la fit enfermer dans un château fort, et s'empara de ses Etats. La renommée de sa beauté et l'histoire de ses malheurs touchèrent Frédéric Barberousse qui venait d'être porté au trône impérial; il délivra l'orpheline et l'épousa. La Comté retourna ainsi à l'empire, et fut donnée en apanage à l'un des fils de Béatrice et gouvernée par les comtes de Champagne ou les ducs de Bourgogne. Cette dynastie s'éteignit en 1248, et son héritage fut recueilli par un seigneur de la branche cadette des ducs de Bourgogne, Jean de Chalon, surnommé l'Antique ou le Sage. Ce seigneur agrandit la Comté, donna à ses villes des chartes communales, favorisa l'industrie et le commerce, en un mot, assura la prospérité du pays. Cet Etat florissant éveilla l'ambition des princes voisins; de là des guerres sanglantes, jusqu'au jour où la Franche-Comté fut encore une fois séparée de la Bourgogne. Le roi Jean réunit à sa couronne le duché, mais pour la Comté, il respecta les droits de Marguerite de France, fille de Philippe le Long et héritière naturelle par sa mère Jeanne. A cette princesse, succéda une seconde Marguerite qui avait épousé Louis de Mâle, fils de Marguerite de France et du comte de Flandre. Une troisième Marguerite enfin, fille unique de Louis de Mâle et de Marguerite de Brabant, épousa Philippe le Hardi, auquel Charles V, son père, donna en apanage le duché de Bourgogne et qui réunit, une fois encore, les deux provinces.

La France était alors la proie des Anglais et des bandes dévastatrices connues sous le nom de grandes compagnies. La Bourgogne, bien que menacée, échappa heureusement aux malheurs du royaume. Nous avons raconté longuement, dans notre histoire du département de la Côte-d'Or, tous les faits relatifs à cette période, nous les avons également rappelés au sujet du département du Doubs, nous prierons nos lecteurs de vouloir bien se reporter à ces deux notices.

A la mort de Charles le Téméraire, lorsqu'on sut que Marie, héritière de ce dernier, n'épousait pas le fils du roi de France, Dôle, Salins et les autres villes chassèrent les garnisons de Louis XI. Marie épousa Maximilien d'Autriche et lui apporta en dot son duché. Plus tard, Charles-Quint le donna en douaire à Marguerite de Savoie; sous le gouvernement de cette princesse, les Francs-Comtois furent heureux et n'eurent pas à regretter la domination française. Cependant la possession de cette province était nécessaire à la constitution territoriale du royaume. Richelieu le comprit ainsi et essaya de l'obtenir; mais ses négociations échouèrent. Louis XIV, plus puissant, réunit définitivement la Franche-Comté à la couronne. Depuis cette

époque jusque la Révolution, l'histoire ne présente aucun fait digne d'une mention spéciale. Les Francs-Comtois accueillirent la Révolution avec enthousiasme, mais ne se laissèrent entraîner à aucun excès et montrèrent le plus sage et le plus vaillant patriotisme.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Jura (chef-lieu : Lons-le-Saulnier) est divisé en 4 arrondissements, 32 cantons et 584 communes. Il fait partie de la 1re inspection des ponts et chaussées, de l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône (division du nord-est) et de la 6e région agricole (Est).

Il forme la 2e subdivision de la 7e division militaire (Besançon), du 3e corps d'armée (Nancy). — 21e légion de gendarmerie (Besançon). — 2 places fortes : forts Saint-André et Belins, à Salins, et fort des Rousses.

Il forme le diocèse de Saint-Claude, suffragant de Lyon : 31 cures, 345 succursales, 61 vicariats, grand séminaire à Lons-le-Saulnier, 2 petits séminaires (Nozeroy et Vaux).

Les protestants, peu nombreux, y possèdent 1 paroisse et 6 annexes.

Les 4 tribunaux de première instance d'Arbois, Lons-le-Saulnier, Dôle et Saint-Claude, et les 3 tribunaux de commerce de Dôle, Lons-le-Saunier et Salins, ressortissent à la Cour d'appel de Besançon.

Les établissements de l'instruction publique, qui y sont très-nombreux, relèvent de l'académie de Besançon.

Lons-le-Saulnier est le siége de la 13e conservation des forêts, qui comprend les départements du Jura et de la Haute-Saône.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER. — *Lons-le-Saulnier* (lat., 46° 40′ 28″ ; long., 3° 13′ 11″ E.), *Leno Salinarius*, chef-lieu du département du Jura, est situé à 409 kilomètres de Paris, sur la Vaille. On n'est point fixé sur l'origine de Lons-le-Saunier. Les Romains séjournèrent sur l'emplacement qu'elle occupe, mais on ignore s'il y trouvèrent ou y construisirent une ville. La tradition qui attribue sa fondation à saint Désiré, évêque de Besançon au cinquième siècle, est une légende que n'appuie aucune preuve authentique. Ce qui est certain, c'est qu'au huitième siècle, à la place de la ville actuelle, existaient deux bourgs protégés par un château fort appartenant à un seigneur de la maison de Vienne. Ces deux bourgs, au treizième siècle, furent affranchis, le premier par la maison de Chalon, le second, par Henri de Vienne. La petite ville formée par leur réunion prit son nom de ses salines. Aux quatorzième et quinzième siècles, elle était fortifiée et eut à soutenir plusieurs siéges. En 1595, le baron de Pimorin qui résidait à Lons-le-Saunier, ayant tenu des propos injurieux contre Henri IV, ce prince vint assiéger la ville, et, malgré la soumission de celle-ci et la fuite du coupable, le roi se vengea en traitant Lons-le-Saunier avec une excessive rigueur. Sous Louis XIII, elle fut de nouveau assiégée par le comte de Guébriant qui, après s'être emparé de la ville, parvint à prendre le château fort. Cette forteresse fut démantelée. Cependant, les fortifications de Lons-le-Saunier furent relevées et eurent dans le capitaine Prost, surnommé Lacuson, un intrépide défenseur. En février 1668, la Franche-Comté fut réunie à la France par Louis XIV, après une campagne de trois semaines.

Pendant la Révolution, des sociétés populaires gouvernèrent la ville avec sagesse et patriotisme. En 1815, une partie des troupes envoyées contre Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, se trouvaient concentrées à Lons-le-Saulnier. Ce fut en les passant en revue sur la place de cette ville que le maréchal Ney prononça les paroles qui, plus tard, motivèrent sa condamnation.

Lons-le-Saulnier est une jolie petite ville, dans une position très-pittoresque, au fond d'un cirque de hautes montagnes dont les flancs inférieurs sont tapissés de vignobles. Elle ne possède point de monuments très-remarquables ; cependant, nous citerons l'église de Saint-André et sa crypte d'époque romane ; l'église des Cordeliers, ornée de belles boiseries sculptées et la statue du général Lecourbe, par Etex. La ville possède un établissement d'eaux minérales salines. Une de ses curiosités est le puits des Salines, situé au nord de la ville. Il est carré, il a dix-neuf mètres de profondeur sur environ cinq de largeur. « Un tournant, dit Malte-Brun, mû par un courant d'eau douce, fait jouer quatre pompes qui tirent, sans discontinuer, l'eau salée du puits, la verse dans un auget en forme de canal qui la porte aux salines, à deux kilomètres de là, dans la gorge à l'ouest de la ville. L'eau douce, qui a mis la mécanique en jeu, fait aussi la même route pour faire mouvoir encore d'autres tournants à la saline même, afin de faire monter les eaux salées à la hauteur de onze mètres, d'où elles se répandent sous trois ailes de bâtiment de plus de quatre cents mètres de façade chacune. C'est de ces bâtiments de *graduation* qu'elles filtrent pour ainsi dire goutte à goutte à travers des épines amoncelées avec art, et que en se dépouillant par cette filtration de toutes leurs parties hétérogènes, elles parviennent à la longue dans des canaux souterrains, d'où elles coulent dans d'immenses chaudières sous lesquelles un feu toujours égal les évapore, les cristallise et les réduit en sel. »

Il existe, à Lons-le-Saulnier, un établissement d'eaux thermales salines, employées en bains, douches et boissons, contre la goutte et les rhumatismes.

L'industrie de la ville consiste en fonderies de fer et de cuivre, tissage de la soie, etc.

Lons-le-Saulnier est la patrie du général Lecourbe et de Rouget de l'Isle.

Arlay. — Arlay, *Arlum*, est situé à 11 kilomètres nord de Lons-le-Saulnier, près de la rive gauche de la Seille. Cette petite ville possède les ruines d'un château du sixième siècle qui joua un certain rôle au moyen âge. Elle est le centre d'un important commerce de bestiaux du Charolais.

Château-Chalon. — Ce bourg est situé à 13 kilomètres nord-ouest de Lons-le-Saulnier ; il est célèbre par les ruines de son antique abbaye fondée, dit-on, au septième siècle, et par ses vins, comparables à ceux de Tokay. On y remarque aussi la Tour de Charlemagne, antique forteresse qui domine les ruines de l'abbaye et, sur une montagne en face, un petit château fort également très-ancien.

Orgelet. — Ce chef-lieu de canton possède des antiquités celtiques et romaines. Son église du quinzième siècle et les ruines de son château méritent d'être visitées.

Conliége. — Cette petite ville possède une église du quatorzième siècle, où l'on admire une grille de fer, des stalles sculptées et de très-belles verrières. Dans les environs se trouvent les vestiges du camp romain de *Caldres*.

Clairvaux. — Clairvaux a des papeteries importantes et des forges qui produisent annuellement un million de kilogrammes de fer. Les ruines de son château sont remarquables.

2° ARRONDISSEMENT DE SAINT-CLAUDE. — Saint-Claude (*Monasterium Sancti Claudii*) est situé à 56 kilomètres sud-sud-est de Lons-le-Saulnier. Cette ville doit son origine à une abbaye fondée au cinquième siècle par saint Romain et saint Lupicin. Au septième siècle, cette abbaye eut pour abbé, pendant cinquante ans, saint Claude, qui lui donna son nom. Les abbés de Saint-Claude, après avoir été les bienfaiteurs du pays, en devinrent les tyrans. Ils exercèrent jusqu'à la Révolution un pouvoir absolu, et tous leurs droits féodaux les plus vexatoires et les plus iniques.

L'histoire de cette ville ne présente aucun intérêt. Sa population fut décimée par la peste en 1630 et en 1641. Elle fut trois fois détruite par de violents incendies au seizième, au dix-septième et au dix-huitième siècles. Ce dernier (20 mai 1799) fut le plus terrible ; il ne laissa pas une seule maison debout et coûta la vie à plus de cent personnes. Un secours de 750,000 francs de l'Etat et des différentes collectes aidèrent Saint-Claude à se relever de ses ruines.

Il ne reste de la célèbre abbaye que l'église. La cathédrale Saint-Pierre est inachevée, mais possède des stalles richement sculptées. Des grottes et d'assez belles cascades aux environs de la ville sollicitent la curiosité des touristes.

Saint-Claude possède deux ponts : l'un, en pierre, est très-ancien et très-étroit ; l'autre, suspendu, traverse la vallée du Tacon et mesure 148 mètres de long sur 50 mètres de profondeur.

La tabletterie est la principale industrie de Saint-Claude ; elle produit une grande quantité d'objets en buis, en corne, en ivoire.

Saint-Claude est la patrie de l'historien Dunod de Chamage et de l'agronome Dalloz.

Septmoncel. — Septmoncel est situé à 16 kilomètres sud-est de Saint-Claude, au milieu de fertiles pâturages. Ce village produit les meilleurs fromages du Jura. Pendant l'hiver, ses habitants, emprisonnés par la neige, fabriquent des bas de coton et taillent les pierres fines ou fausses. En 1826, Septmoncel a été détruit par un incendie.

Les Rousses. — Cette petite ville est située à 25 kilomètres nord-est de Saint-Claude, à la frontière suisse, sur un plateau élevé. Comme Septmoncel, ses habitants vivent de la fabrication des fromages et, en hiver, de travaux d'horlogerie. Il y a aux Rousses un poste de douanes et un fort de première classe, construit en 1843, à 1,135 mètres d'altitude, sur un plateau nu et froid.

On visite, aux environs, la belle *vallée de Joux* (1,075 m. d'altitude et 24 kilom. de long), en partie française, en partie suisse, et qui renferme quatre lacs. Les habitants de cette vallée fabriquent de l'horlogerie, de la coutellerie, des pierres fines, des meubles et des fromages.

Morez, sur la Brienne, au fond d'une gorge de 700 mètres de haut, possède une école d'horlogerie et des établissements métallurgiques. L'industrie y est très-active et produit des tournebroches, des verres de lunettes, des horloges, etc.

Les environs en sont des plus pittoresques.

3° ARRONDISSEMENT DE DOLE. — Dôle (*Dolum*, *Dola Sequanorum*) est situé à 55 kilomètres nord de Lons-le-Saulnier. Cette ville est d'origine celtique ; elle acquit sous les Romains une certaine importance, ainsi que l'attestent des ruines d'un amphithéâtre, d'un aqueduc et de la voie de Lyon au Rhin. Les comtes de Bourgogne fixèrent leur résidence à Dôle, l'embellirent, y donnèrent des fêtes, et pendant quelque temps, la ville fut surnommée la Joyeuse. Frédéric Barberousse, maître du pays, résida à Dôle.

En 1274, la comtesse Alix accorda à ses habitants une charte communale. Philippe le Bon créa à Dôle une université. Louis XI s'en empara par surprise, mais les habitants se barricadèrent et défendirent leur ville pied à pied. Un grand nombre de citoyens périrent, la ville fut détruite, trois de ses édifices publics furent seuls conservés, et Dôle-la-Joyeuse devint Dôle-

la-Doiente. Elle se releva sous Charles-Quint, qui augmenta ses fortifications. Elle fut ainsi en état de résister à l'armée de Condé, en 1636, qui, après un long siége, poussé avec la plus grande vigueur, fut réduit à se retirer.

Louis XIV devait l'obtenir et à meilleur marché. Le comte de Gramont, courtisan spirituel et gai jusqu'à la témérité, offrit de prendre la ville avec des mots. On accepta. Le comte s'approche d'une porte; il répond aux menaces par des plaisanteries; les fusils s'abaissent; il plaisante encore; cette folie si brave, étonne les soldats. Pendant quatre heures, c'est un assaut de quolibets. Gramont a soif; on lui donne à boire; il récompense généreusement le messager. Bientôt on lui ouvre la porte. Il se fait conduire aux principaux bourgeois qu'il embrasse en se nommant. Il exalte la puissance du roi, ses vertus magnanimes et sa redoutable colère; il peint les horreurs de l'assaut et ses suites : « Et comme Besançon se réjouira de la prise et de la ruine de Dôle! » Le comte a touché juste. Les Dôlois ont la haine de Besançon. L'idée de voir transférer à cette rivale leurs priviléges les émeut; ils demandent à délibérer; le lendemain, ils capitulent.

Louis XIV rendit la ville à l'Espagne l'année suivante, mais la reprit par le traité de Nimègue. Sous son règne, Dôle perdit son parlement et son université. Elle souffrit de la révocation de l'édit de Nantes. La Révolution y fut favorablement accueillie; elle cimenta son union à la France.

Les monuments les plus remarquables de Dôle sont l'église paroissiale qui possède des orgues du célèbre Riepp; la tour de Vergy; le portail de la chapelle de la maison d'arrêt; l'Hôtel-Dieu, du dix-septième siècle, les ruines d'un pont romain. Dans les bâtiments du collége se trouvent la bibliothèque (riche de 40,000 volumes, de 700 manuscrits et de médailles) et le musée contenant des antiquités, des armes et des tableaux. L'industrie de Dôle consiste en verreries, raffineries, fabriques d'indigo, de stéarine. On y fait un grand commerce de fromages, de pierres, de marbre et de bois.

Dôle est la patrie du général Mallet et du chirurgien Lombard.

Mont-Rolland. — Ce petit village doit sa célébrité à un monastère fondé, dit-on, par Rolland. Ce qui semble confirmer cette légende, est une statue gigantesque de ce paladin, tenant dans sa main son épée, *Durandal*, et de l'autre le modèle du monastère.

Ranchot. — Près de cette station se trouve *Rans* et ses quatre hauts-fourneaux pouvant produire 12,000 tonnes de fontes.

Fraisans, non loin de Ranchot, doit son importance à une usine de fer située sur son territoire.

4° Arrondissement de Poligny. — Poligny, *Polemniacum* est situé à 29 kilomètres nord-est de Lons-le-Saulnier. Quelques auteurs attribuent l'origine de Poligny aux Romains. L'histoire ne fait mention de cette ville qu'au neuvième siècle; elle était à cette époque une ville considérable et une des résidences des ducs de Bourgogne. Elle obtint une charte communale en 1288. Sa prospérité se maintint jusqu'au quinzième siècle. En 1479, elle fut prise par les Français. En 1595, elle résista à Henri IV. Forcée de capituler, elle ne put payer sa rançon et donna des otages. Elle fut encore prise par Longueville en 1638, mais cette fois elle fut livrée au pillage et saccagée. Un incendie mit le comble à tant de malheurs et détruisit la ville presque entièrement, en 1673. Enfin, Louis XIV s'en empara l'année suivante et fit raser son château fort, le château de Grimmont. On remarque dans cette ville plusieurs antiquités, telles que des ruines de villas romaines, des monuments intéressants, l'église Saint-Hippolyte, qui possède plusieurs toiles de maîtres l'église prieurale de Montivillard, l'hôtel de ville, le couvent des Ursulines, et plusieurs curiosités naturelles : la Roche du Midi et la Pierre qui vire.

On exploite près de Poligny des carrières de marbre et d'albâtre, de pierre à bâtir, de pierre à chaux. Son industrie consiste en brasseries, tuileries et faïenceries.

Poligny est la patrie du bénédictin dom Maur, de Jacques Coictier, de l'amiral d'Astorg et du général Travot.

Arbois. — Arbois est situé à 8 kilomètres nord-est de Poligny. L'existence de cette ville n'est connue qu'à partir du onzième siècle. Elle obtint une charte communale en 1282. Un château fort la dominait, habité par la comtesse Mahaut d'Arbois, qui, dit-on, fut la bienfaitrice de la ville et dont cependant un chroniqueur rapporte le fait atroce suivant : « Comme il plut à Dieu, dit-il, envoyer une très-âpre famine en Bourgogne, la comtesse fit rassembler un grand nombre de pauvres en une grange de village de la châtellenie d'Arbois auquel elle faisait volontiers sa résidence; puis les ayant fait enserrer, elle commanda que le feu fut mis en la grange, les faisant ainsi mourir. L'on ajoute qu'elle disait que par pitié elle avait fait cela, considérant les peines que ces pauvres devaient endurer en ce temps de si grande et de tant étrange famine. » Arbois eut à souffrir des guerres de religion et des invasions françaises. Elle soutint plusieurs siéges, de Louis XI à Louis XIV. En 1595, un officier d'Arbois, avec cent hommes, arrêta pendant plusieurs jours toute une armée au pied des murs de la ville. Biron s'en empara et déshonora sa victoire en faisant pendre cet héroïque adversaire. On remarque à Arbois l'église de Saint-Just, qui possède de très-belles boiseries sculptées. Les vins d'Arbois jouissent d'une réputation méritée. Cette ville est la patrie des généraux David, Delord et Pichegru.

Champagnole. — Cette petite ville, située à 25 kilomètres de Poligny, possède une importante usine métallurgique, qui produit annuellement 1 million de kilogrammes de fer. La rivière de l'Ain y met en mouvement un grand nombre d'usines, dont les plus importantes sont des fabriques de fil de fer, de clous, de pointes de Paris, d'aiguilles à tricoter.

Salins. — Salins est situé à 28 kilomètres nord-nord-est de Poligny; de même que Lons-le-Saulnier, cette ville doit son nom et son origine à ses salines déjà exploitées à l'époque gauloise. Le système d'évaporation était déjà pratiqué au quatrième siècle. Pour défendre ses sources, les ducs de Bourgogne firent construire plusieurs châteaux sur les montagnes environnantes. Le premier de tous se nommait Château-sur-Salins, et fut plus tard converti en monastère; le second était celui de Bracon, auquel succédèrent les forts Poupet et Lelin; le troisième était le fort Saint-André, qui dominait la ville et ses environs. Salins fut longtemps divisé en deux parties, le Bourg-Dessus et le Bourg-Dessous; l'archiduc Philippe réunit les deux bourgs au quinzième siècle, et fortifia et embellit la ville. Salins eut le bonheur d'échapper aux désastres qu'entraîne la guerre, mais il eut à souffrir de nombreux incendies. Celui de 1825 le détruisit presque entièrement et dévora l'église Notre-Dame. L'eau manquait pour combattre le fléau. Les pertes furent évaluées à plus de 8 millions. Salins est une ville très-industrielle, ses salines rendent 60,000 quintaux métriques par an. Elle exploite, en outre, des carrières de pierre et de gypse.

Cette ville a conservé des restes de son enceinte fortifiée; son église de Saint-Anatole est classée parmi les monuments historiques.

Salins possède des bains fréquentés, d'eaux-mères, sodo-bromurées (45 cabinets, belles piscines, établissement hydrothérapique). La ville, située à 315 mètres d'altitude, est dominée par le fort de Saint-André, à l'ouest (58 m.), et par le fort de Belin, à l'est (648 m.).

C'est à 14 kilomètres de Salins que se trouve *Alaise*, l'antique *Alisia*, encore pleine de ruines antiques.

Chateauvillain. — Châteauvillain est situé à 24 kilomètres de Poligny. Cette petite ville a conservé ses anciennes murailles du moyen âge, et un vieux et redoutable château possédé par les abbés d'Agaune et les ducs de Bourgogne depuis Sigismond. C'est un curieux et complet spécimen de l'art gothique et de l'architecture féodale. L'intérieur renferme un grand nombre de curiosités; les prisons creusées dans le roc, le puits qui ne tarit jamais, l'appartement de la châtelaine intéressent le visiteurs qu'ils initient aux mœurs du moyen âge.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Lons-le-Saulnier. — 11 cantons 213 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lons-le-Saulnier* (9,945 hab.), *Sain-Amour* (2,550 hab.), *Clairvaux* (1,135 hab.), *Conliège* (1,025 hab.), *Orgelet* (1,830 hab.), *Arinthod* (1,330 hab.), *Beaufort* (1,290 hab.), *Bletterans* (1,215 hab.), *Saint-Julien* (730 hab.), *Sellières* (1,870 hab.), *Voiteur* (1,190 hab.).

Principales communes : Montmorot (1,750 hab.), Cousance (1 330 hab.), Arlay (1,405 hab.).

2° Arrondissement de Dole. — 9 cantons, 137 communes.

Chefs-lieux de canton : *Dôle* (11,150 hab.), *Dampierre* (945 hab.), *Montbarrey* (502 hab.), *Chaumergey* (510 hab.), *Chaussin* (1,190 hab.), *Chemin* (450 hab.), *Gendrey* (690 hab.), *Montmirey-le-Château* (425 (hab.), *Rochefort* (505 hab.).

Principales communes : Fraisans (3,040 hab.), Champvans (1,115 hab.), le Deschaux (1,105 hab.), Saint-Aubin (1,670 hab.).

3° Arrondissement de Poligny. — 7 cantons, 152 communes.

Chefs-lieux de canton : *Poligny* (5,390 hab.), *Salins* (6,310 hab.), *Arbois* (5,890 hab.), *Champagnole* (3,360 hab.), *Nozeroy* (855 hab.), *les Planches* (240 hab.), *Villers-Farlay* (860 hab.).

Principales communes : Mesnay (950 hab.), Chamblay (1,090 hab.).

4° Arrondissement de Saint-Claude. — 5 cantons, 82 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Claude* (6,810 hab.), *Morez* (5,450 hab.), *les Bouchoux* (930 hab.), *Saint-Laurent* (1,205 hab.)

Principales communes : Les Rousses (2,470 hab.), Septmoncel (1,320 hab.).

STATISTIQUE MORALE.

— Instruction publique. 1 lycée (155 élèves), 6 colléges communaux (550 élèves), 2 institutions secondaires libres (335 élèves), 925 écoles primaires (68,000 élèves), 34 salles d'asile (3,218 élèves). — 44,000 habitants sont complétement illettrés, 23,000 savent lire seulement et 227,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 11 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 11 établissements hospitaliers. — Justice. 15 individus, en moyenne, sont condamnés pour crimes contre les personnes; 10 pour crimes contre les propriétés; 1,900 pour délits; 4,500 pour contraventions. — 990 affaires civiles et 1,400 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 4,250 en justice de paix. — Prisons. 100 hommes et 12 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 35 hommes et 5 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DES LANDES

SITUATION. — Ce département maritime appartient à la région sud-ouest de la France; il est situé entre 42° 31′ 10″ et 44° 33′ de latitude et entre 2° 12′ et 3° 50′ de longitude ouest; il doit son nom à la nature des terres qui couvrent la presque totalité de son territoire.

LIMITES. — Il est borné : au nord, par le département de la Gironde; à l'ouest, par le golfe de la Gascogne; au sud, par les Basses-Pyrénées; à l'est par le Gers et le Lot-et-Garonne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce vaste département vient immédiatement après celui de la Gironde; il est donc le second. Il comprend 932,130 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares.
Pays de bruyères ou de landes	730,000
Sol calcaire................	175,000
Sol argileux................	28,000

TOPOGRAPHIE. — Le département des Landes se divise en quatre régions naturelles.

1° La *Chalosse*, au sud de l'Adour, offre des vallées et des collines fertiles, boisées et couvertes de froment, de maïs et de vignes; seules, les vallées du Leuy de France et du Leuy de Béarn renferment des landes dépendant de la plaine infertile appelée le Pont-Long. C'est dans cette région que se trouvent les plus hautes cimes du département, à l'est de Lauret (218 m.).

2° Les *Dunes*, le long de la mer. Ce sont des collines sablonneuses, hautes de 50 à 70 mètres et plantées de pinadas ou forêts de pins. Leur chaîne s'entrouvre, de loin en loin, pour livrer passage aux courants, déversoirs des étangs.

« Les sables des dunes sont presque entièrement composés de petits sphéroïdes de quartz hyalin, d'une excessive mobilité, trop légers pour résister aux vents, mais pas assez pour être dissipés comme la poussière. Ils roulent, avec beaucoup de vitesse, d'abord sur la grève, jusqu'aux pieds des premières dunes éloignées d'environ 200 mètres de la ligne des hautes marées; là, continuant d'obéir aux vents qui les soulèvent à trois ou quatre pouces de la surface, ils sont portés de proche en proche jusqu'aux sommets, les franchissent et retombent de l'autre côté par leur propre poids, quand le souffle qui les soutenait les abandonne. Ainsi, chaque dune, dans sa marche progressive, roule, pour ainsi dire, sur elle-même. Quelquefois les ouragans, entamant leurs cimes, emportent à la fois des masses considérables qui vont former ces monticules isolés, dont les progrès toujours croissants désolent les campagnes. » (Jouannet, *Statistique de la Gironde*).

En quelques endroits, ces sables recouvrant les nappes d'eau, semblent former une immense mer de sable.

« Malheur au voyageur, dit M. Jouannet, qui, abandonnant la rampe ou le sommet des dunes, se hasarde sur ces plaines trompeuses! Il est perdu, s'il se trouble et s'il donne des mouvements trop brusques; mais il ne court ordinairement aucun danger en laissant aux sables le temps de se tasser sous ses pieds. On estime à vingt-quatre mètres par an la marche progressive des dunes partout où, faute de moyens préservateurs, les vents et les tempêtes bouleversent le pays et l'exposent aux inondations de cette mer de sable. Cette marche est quelquefois contrariée par les vents d'est, et on comprend que sa vitesse est en raison inverse du volume soulevé. » — « Le voyageur qui veut jouir de ce spectacle merveilleux, dit M. Dorgan de Sainte-Bazeille (*Histoire politique, religieuse et littéraire des Landes*), doit avoir la précaution de tourner le dos au vent, car le sable est lancé avec une force telle que les paysans qui s'y trouvent nu-jambes s'en retournent chez eux les ayant souvent ensanglantées. Cela arrive surtout très-fréquemment aux femmes de la Teste, qui, pour aller faire la provision des bois de chauffage à la montagne, sont obligées de traverser des dunes sur lesquelles le vent a beaucoup de prise.

« On a commencé depuis 1787 à fixer ces dunes par des semis de pin maritime. C'est à la persévérance de Bremontier, inspecteur général des ponts et chaussées, qu'est dû le succès des premiers essais; ils ont prouvé qu'avec des soins assidus on pouvait parvenir à arrêter ces montagnes mobiles qui menacent sans cesse le pays d'une double invasion : celle des sables et celle de la mer. « Le littoral est presque partout couvert de belles plantations. L'humidité habituelle des sables favorise singulièrement la végétation. Les pins qui ne donnent ordinairement de la résine qu'au bout de 25 ans dans la partie des Landes où leur culture est le plus en vigueur, en ont produit dans les dunes de la Teste au bout de 14 ans.»

Les arbres résineux les chênes de toute espèce, l'aulne, le saule, l'arbousier, le châtaignier, les aliziers, les pruniers, les cerisiers, la vigne, les légumes, les céréales, etc., réussissent parfaitement dans la région des dunes; mais on a dû préférer les arbres à feuillage persistant, parce que ce sont les seuls qui puissent, en toute saison, rompre l'action des vents et arrêter les envahissements des sables. Sans ce moyen de fixer les dunes, tout l'ouest du département serait aujourd'hui submergé par les eaux ou englouti par les sables. Mais l'ensemencement des dunes est aujourd'hui à peu près terminé et bientôt les côtes ne présenteront plus qu'une longue chaîne de coteaux verdoyants à la place d'un rivage perfide et toujours en mouvement.

3° Le *Maransin*, longue bande de territoire qui s'étend, du sud au nord, derrière les dunes, entre ces dernières et les landes proprement dites. « Le Maransin (*maris sinus*) est moins un plateau qu'une succession de collines de sable boisées, au pied desquelles coulent de petites rivières. Ces rivières, obstruées par les dunes, ont formé de nombreux étangs, bordés d'un rideau de beaux pins, qui contribuent à faire du Maransin, une contrée d'une originalité saisissante » (Joanne).

4° Enfin, les *Landes*, immense plaine de sables qui reposent sur une couche de tuf. En hiver, les parties basses, où les eaux s'arrêtent, se transforment en marais, en lagunes et en prairies mouillées. En été la *lande rase* (landes non plantées d'arbres) présente la température d'une région torride.

« L'aspect des landes, dit Girault de Saint-Fargeau, est peu propre à inspirer des idées riantes : un sol uni, couvert d'un tapis de bruyères, du milieu desquelles se détachent des massifs de pins, se déroule sans cesse, et ne présente que l'idée d'une continuité de déserts. Çà et là, et toujours à d'immenses distances, des bâtiments d'une architecture sauvage sont disposés pour servir de refuge aux bestiaux que les besoins de se procurer une chétive nourriture entraîne loin des habitations. Souvent la vue cherche en vain un objet sur lequel elle puisse se fixer; elle ne découvre que des plaines sans bornes, une espèce d'océan sans rivage, dans l'horizon duquel se dessinent quelques pâtres montés sur de hautes échasses. Quelquefois aussi les masses d'arbres verts offrent d'heureuses combinaisons; mais ces terres sans culture, ces déserts dont le silence n'est troublé que par le cri de la cigale ou par le son du cornet qui sert au pâtre à réunir ses troupeaux (car le chant même des oiseaux ne s'y fait pas entendre), ces déserts ont un caractère grandiose qui étonne au premier moment, et qui ne tarde pas à inspirer une fatigue et un ennui que les habitudes de l'enfance peuvent seules prévenir. Mais quelle est la surprise, quelle est la jouissance du voyageur, lorsqu'à travers les troncs dégarnis des pins, il aperçoit un de ces lacs magnifiques qui séparent la contrée des landes de celle des dunes! Il approche, et sa vue repose sur une vaste nappe d'eau découpée au milieu des *pinadas* (plantations de pins), et dont les bords sont ornés de villages d'un effet délicieux. D'immenses prairies couvertes de bestiaux qu'elles nourrissent, hélas! sans utilité; des marais dont les roseaux servent de refuge à des buffles, et des landes plus sèches où des troupes de chevaux sauvages déploient leur vitesse, embellissent ce riant paysage qu'animent les frêles nacelles des pêcheurs. Tout ce qui contribue à la décoration d'un site heureux, tout ce que l'imagination peut créer de plus gracieux se trouve réuni; et peut-être oublierait-on que l'on parcourt les Landes si un des côtés du cadre de ce tableau n'était formé par les dunes qui s'étendent le long de la mer sur une distance de 100 kilomètres du nord au sud, sur une largeur de 8 kilomètres de l'est à l'ouest, et dont la hauteur varie de 35 à 50 mètres, avec une pente de 25 degrés, à peu près, du côté de la mer. Le versant opposé offre un talus de 45 degrés. Là un autre aspect, une autre nature, mais une monotonie plus affreuse encore que celle des landes, attendent le voyageur; tantôt les dunes sont disposées en chaînes régulières, tantôt elles présentent des surfaces unies; quelquefois elles sont isolées et séparées par des vallons désignés sous le nom de *lètes*. »

COTES. — La côte présente, sur une ligne droite de 115 kilomètres, un front bas bordé de dunes; elle n'est découpée que par le passage des *courants* qui servent de déversoirs aux étangs. Un seul de ces passages, la *Fosse* ou *gouffre du cap Breton*, à 15 kilomètres au nord de l'embouchure de l'Adour, pourrait être transformé en un port de refuge. Nulle part, sur cette côte dangereuse, le navigateur ne rencontre un asile.

HYDROGRAPHIE. — Le département des Landes appartient au bassin de l'Adour, à celui de la Garonne et à plusieurs petits bassins côtiers.

L'*Adour*, principal cours d'eau du département vient des Hautes-Pyrénées, traverse le Gers et arrose toute la partie sud des Landes, auquel il sert de limite à son embouchure. Il baigne Aire, Grenade, Saint-Maurice, Toulousette, Candresse, Dax, Mlès, Saubusse et va se jeter dans le golfe de Gascogne, à 6 kilomètres de Bayonne. Son cours est de 335 kilomètres, dont 100 sur le territoire des Landes. Il est navigable sur une longueur de 70 kilomètres.

Ses principaux affluents sont :

Le *Gabas* (107 kilom.) vient des Hautes-Pyrénées, traverse les Basses-Pyrénées, arrose Arboucave et s'accroît du Bas. Il est navigable sur une étendue de 25 kilomètres.

La *Midouze* (43 kilom.) se forme, à Mont-de-Marsan, de la réunion du Midou et de la Douze; elle s'accroît de l'Estrigon, du Gélioux, du Bez et du Laretjou.

Le *Louts* vient des Basses-Pyrénées et baigne Préhac.

Le *Leuy* forme, à Gaujaq, le Leuy de France et le Leuy de Béarn.

Le *Gave-Béharnais* descend des Pyrénées. On l'appelle aussi *Gaves-Réunis*, parce qu'il se forme du Gave de Pau, qui vient de la vallée de Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) et du Gave d'Oloron, qui descend de la vallée d'Ossau (Basses-Pyrénées). Ils deviennent navigables en se réunissant à Peyrehorade.

La *Leyre*, petit fleuve côtier, naît dans l'arrondissement de Mont-de-Marsan, coule vers le nord, baigne Sabres, Pissos, Richet, Moustey et va se perdre dans le bassin d'Arcachon (Gironde), après un cours de 84 kilomètres. Son principal affluent est la *Petite-Leyre* ou *Leyre-de-Sore*, qui arrose Sore, Argelouse, Belhade, s'accroît du *Gave de Callens* et afflue non loin de Moustey, après un cours de 48 kilomètres.

Lacs et Étangs. — Ils sont nombreux sur le littoral, alimentés par de petits cours d'eau auxquels les dunes opposent une barrière. Nous citerons les étangs de Cazau, de Biscarosse, d'Aureilhan, de Saint-Julien, de Léon, de Soustons, de Tosse, d'Hossegros, etc.

Marais. — Marais de Saint-Julien et de Lit, en partie desséchés; de Saint-Paul-lès-Dax, de Saint-Vincent-de-Xaintes, de Saubagnon, de Saint-Barthélémy, de Saint-Pierre et d'Izosse.

CLIMAT.

— Climat girondin, sain dans la Chalosse et dans la vallée de l'Adour, malsain dans les landes, pluvieux dans le Maransin; presque partout humide et doux.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Sables quartzeux et argileux; grès, argile, terre à creusets, quartz, plâtre en roches, pierres lithographiques et à bâtir, craie, marne, ocre, kaolin, alumine, marbres; mines d'argent près d'Hagetmau, bitume à Bastennes, tourbières et nombreuses minières de fer.

Sources minérales. — Dax, Saubusse, Gamarde, Préhac, Donzac, Bastennes, Pouillon, Saint-Loubouer, Mont-de-Marsan, Sore.

2° Végétaux. — Blé, maïs, seigle, millet, sarrazin, orge, avoine, méteil en quantité surabondante; légumes, amandiers et pruniers; chanvre, lin, safran, garance, pastel, vignes, arbres résineux, chênes-lièges, châtaigniers, hêtres, etc.

3° Animaux. — Animaux domestiques améliorés : moutons, chèvres, porcs, chevaux, ânes, mulets, volailles, abeilles, vers à soie. — Sangliers, renards, loups, chats sauvages, putois, écureuils, petits gris. — Gibier ailé dans les plaines; nombreux poissons.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (425 kilom.), 16 routes départementales (395 kilom.), 3,390 chemins vicinaux (8,115 kilom.); 4 rivières navigables (203 kilom.) et 1 canal (21 kilom.).

CHEMINS DE FER

Quatre voies ferrées, appartenant au réseau du Midi, desservent le département. En voici le tableau :

DE BORDEAUX A BAYONNE

Stations.	Dist. de Bordeaux.	Dist. de Bayonne.
Ychoux	76 kilom.	122 kilom.
Labouheyre	89	109
Solférino	97	101
Morcenx	109	89
Rion	123	75
Laluque	134	64
Buglosse	141	57
Dax	148	50
Rivière	158	40
Saubusse	163	35
Saint-Géours	167	31
Saint-Vincent	173	25
Labenne	185	13
Le Boucau	195	3

DE MORCENX A BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Stations.	Dist. de Bordeaux.	Dist. de Bagnères.
Morcenx	109 kilom.	159 kilom.
Arjuzanx	114	154
Arengosse	118	150
Ygos	125	143
St-Martin-d'Oney	134	134
Mont-de-Marsan	148	120
Grenade-sur-l'Adour	162	106
Cazères-sur-l'Adour	171	97
Aire	180	88

DE DAX A PUYOO

Stations.	Dist. de Dax.	Dist. de Puyôo.
Dax	» kilom.	31 kilom.
Mimbaste	31	18
Misson-Habas	21	10

DE TOULOUSE A BAYONNE

Stations.	Dist. de Toulouse.	Dist. de Bayonne.
Labatut	279 kilom.	43 kilom.
Peyrehorade	288	34

AGRICULTURE.

— L'agriculture est en grand progrès depuis la loi de 1857. Dans les landes, on se livre surtout à l'élevage des moutons que gardent des bergers montés sur de hautes échasses. — Les porcs fournissent les jambons dits de *Bayonne*. L'ensemencement des dunes touche à sa fin. Les arbres résineux font aujourd'hui la fortune du pays. On trouve quelque vignes dans la Chalosse; mais les meilleurs crus sont dans le Maransin qui produit d'excellents vins d'ordinaire connus sous le nom de *vins de sable*. Le département comprend : 137,000 hectares en céréales; 32,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 6,000 en prairies artificielles; 23,000 en prairies naturelles; 360,000 en pâturages; 18,000 en vignes; 392,000 en bois et forêts; 10,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 57 millions de francs.

23,000 chevaux, 4,000 ânes ou mulets; 460,000 moutons; 68,000 bêtes à cornes (de petite taille); 90,000 porcs; 50,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 33 millions de francs.

INDUSTRIE.

— Elle est également en progrès : 13 tourbières, dont 5 inexploitées, occupent une centaine d'ouvriers produisant 20,000 quintaux métriques (9,000 fr.). — 6 minières de fer occupent 120 ouvriers et produisent 85,000 quintaux métriques (96,000 fr.); 11 usines produisent des fers et des fontes pour 2 millions de francs. — Distillation d'eaux-de-vie estimées vendues sous le nom d'*armagnacs*; fabrication de toiles, d'huile de lin, de grosse draperie, de poterie, de verres, de papiers. — Fonderies de résine; essence de térébenthine, poix, goudron, etc.

25 machines à vapeur (245 chevaux).

COMMERCE.

— Exportation des sangsues provenant des environs de Dax; de jambons, d'eaux-de-vie, de pierres, de bitumes, de vins, de produits résineux : poix, résine, goudron, brai, essence de térébenthine; de planches, de bois de pin et de liége (le meilleur connu). Importation de produits manufacturés et de combustible dont 17,000 quintaux métriques provenant de Carmaux, 5,000 d'Aubin et 74,000 d'Angleterre.

POPULATION.

— De 1800 à 1866, augmentation de 82,000 habitants. Depuis cette époque, diminution de 6,165 habitants. La population actuelle est de 300,528 habitants et à ce point de vue le département est le 62e de France. La densité y est de 30 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue, il est le 83e.

Les habitants des campagnes landaises, plongés dans la misère, errant dans des contrées ingrates, nourris d'un pain rance et grossier, forment une race malingre, souffreteuse, triste, mélancolique, avare, routinière, apathique et superstitieuse. L'habitant des villes, plus aisé et plus instruit, est plus hospitalier; son esprit est vif, original et généreux.

On parle partout un patois gascon plein de grâce et d'énergie.

HISTOIRE.

— Le département des Landes a été formé en 1790 d'une partie de l'ancienne province de Guienne. Ce territoire était occupé avant la conquête romaine par plusieurs peuplades ibériennes, les *Tarbelli*, les *Tarusates* dont Tarbes était la ville principale. Ces peuplades menaient une existence sauvage qui n'a point laissé d'histoire. Quelques *peulven* attestent qu'elles pratiquaient le culte druidique. Il est probable que, sur les rives de l'Adour et de la Midouze, ils ont pu nouer quelques relations commerciales avec les colons grecs qui avaient des comptoirs sur la Garonne. Les Romains prirent possession de ce pays sans rencontrer de résistance sérieuse. Ils y créèrent des voies de communication. Une voie longea la côte depuis la Teste de Buch (*Boïos*), jusqu'à *Lapurdum* (Bayonne); Une autre allait de Bordeaux à *Lapurdum* en passant par Dax. On n'a retrouvé d'ailleurs que très-peu de monuments romains. Les Landes furent d'abord comprises dans l'Aquitaine, puis dans la Troisième Aquitaine ou *Novempopulanie*. Le christianisme y pénétra au troisième siècle. A la domination romaine succéda celle de Visigoths et à celle-ci celle des Francs. Ces derniers en furent chassés par les Gascons, à la fin du sixième siècle. Charlemagne réunit cette contrée à son vaste empire. Lorsque le régime féodal s'établit au détriment de ses faibles successeurs, plusieurs fiefs se fondèrent et, entre autres, la vicomté d'Albret, qui plus tard embrassa le département des Landes tout entier. Le premier vicomte d'Albret vivait au onzième siècle et se nommait Amanjeu. En 1401 Charles Ier, fils d'une princesse de Bourbon, s'attacha à la cour de France. Il périt à la bataille d'Azincourt. Charles II eut trois fils; le premier lui succéda, le second fut décapité et le troisième forma la branche des seigneurs de Miossens et de Pons. Jean, son arrière-petit-fils, épousa Catherine de Foix, sœur et héritière de Gaston Phœbus et devint roi de Navarre en 1494. Sous François Ier, l'Albret fut érigé en duché-pairie en faveur d'Henri d'Albret, devenu beau-frère du roi. Sa fille et unique héritière, Jeanne, épousa Antoine de Bourbon. De ce mariage naquit Henri IV qui réunit définitivement le duché d'Albret à la couronne de France.

En 1652, Louis XIV rétablit la pairie d'Albret en faveur de la maison de Bouillon.

Les rois de France respectèrent longtemps les priviléges des villes de cette province; les villes administraient elles-mêmes leurs finances, leur police et leur milice particulière. Mais déjà, sous Henri II, les villes reçurent des commissaires qui prirent, sous Louis XIII, le nom d'intendants du militaire, de la justice et de la police. Ces intendants devaient veiller à tout ce qui contribue à la prospérité du commerce et de l'industrie et à la distribution des garnisons. Ils instruisaient le ministre de l'état de la province, de ses ressources, de ses pertes, de ses besoins. L'histoire du département des Landes ne pouvait être féconde en événements. Une partie de ce pays ressemble encore à un désert de sables. M. Bremontier, ingénieur des ponts et chaussées, a trouvé le secret d'arrêter l'envahissement des sables. Le littoral se couvre de belles plantations qui plus tard déposant un humus, transformeront ces plaines arides en champs cultivés. Nous avons déjà dit plus haut comment la science et l'industrie luttent actuellement pour combattre la stérilité de cette contrée désolée et lui donner un aspect qui contraste moins avec la Chalosse, les vallées de l'Adour et de la Midouze, enfin toute la zone prospère et verdoyante qui borde les Pyrénées.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Landes (chef-lieu Mont-de-Marsan) est divisé en 3 arrondissements, 28 cantons et 331 communes. Il appartient à la 10e inspection des ponts et chaussées ; à la 29e conservation des forêts (Bordeaux); à l'arrondissement minéralogique de Bordeaux (division du sud-ouest); à la 7e région agricole (sud-ouest).

Il forme la 2e subdivision de la 13e division militaire (Bayonne), du 6e corps d'armée (Toulouse). Il renferme deux places de guerre : Dax et la citadelle de Bayonne (construite près de Saint-Esprit) Les côtes relèvent des quartiers maritimes de Dax et de Bayonne (sous-arrondissement de Bayonne).

Le département forme le diocèse d'Aire (suffragant d'Auch) et comprenant 28 cures, 279 succursales, 54 vicariats, un grand et un petit séminaire à Aire.

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement sont du ressort de la Cour d'appel de Pau.

Saint-Esprit est le siége d'un consistoire israélite dont la circonscription embrasse tout le sud-ouest de la France. Les établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'académie de Bordeaux.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE MONT-DE-MARSAN. — *Mont-de-Marsan* (lat., 43° 53′ 38″; long., 2° 50′ 18″ E.) *Martianum, Mons Martiani*, chef-lieu du département des Landes, est situé à 690 kilomètres sud-ouest de Paris, au confluent de la Douze et de la Midou. Cette ville tire son nom d'un temple de Mars qui s'élevait au confluent des deux rivières, et remonte à Charlemagne. Dans une vieille charte manuscrite on lit: « Il forma aussi la proconsulie de Marsan et lui bâtit une capitale le long de la Douze et du Midou, sur les ruines d'un temple ou citadelle de Mars. » Charlemargne fortifia la ville et y mit une garnison. En 841, les Normands remontèrent l'Adour et la Midouze et assiégèrent Mont-de-Marsan. Déodat de Labanner, qui défendait la ville, fit plusieurs sorties contre eux et brûla les barques de ces pirates. Cependant ceux-ci parvinrent à s'emparer de la ville qu'ils détruisirent complètement. Elle ne se releva qu'en 1141. Pendant trois siècles, son territoire resta désert, ou du moins ne fut parcouru que par des brigands ou des aventuriers. Cependant la famille de Labanner s'était retirée au château de Roquefort. Un des descendants du défenseur de Mont-de-Marsan résolut de reconstruire la ville. Il trouva le territoire occupé par un certain Bérenger de Cantaloup et obligé d'en négocier la cession, ainsi que l'atteste un acte qui est parvenu jusqu'à nous. En prenant possession du territoire concédé, Pierre de Labanner prononça le discours suivant : — « J'atteste votre âme, ô empereur Karl, que voulant réédifier cette ville au lieu même où vous l'aviez bâtie en faveur du premier de notre race, je le fais par gratitude et en votre honneur, comme bienfaiteur de notre lignée. Que le Dieu tout-puissant tienne aussi votre âme en sa paix, notre auteur Déodat de Labanner ! Nous attestons que nous voulons rebâtir cette cité dans l'endroit même où la renommée vous proclamera dans tous les siècles à cause de vos travaux merveilleux dans les terres étrangères qui possèdent vos os. Les larmes de vos fils ne les accompagnèrent pas au tombeau, mais votre lignée et les hommes de Marsan les auront en mémoire éternelle. Soyez en paix, Déodat !

« Cela dit, nous avons jeté dans les airs en signe de saisine, quatre poignées de terre, la première au levant, l'autre au midi, la troisième au couchant et la dernière au nord. Puis, dans les parties qui furent incendiées, nous avons creusé la terre et nous y avons mis des pierres, des charbons, des monnaies marquées, des réaux d'or et d'argent ainsi que des vicomteaux noirs et le tout de nos propres mains aplani. »

Beaucoup d'habitants de la ville incendiée s'étaient jadis réfugiés à Saint-Genès et à Saint-Pierre; ce furent des habitants de ces deux bourgs qui vinrent peupler la ville nouvelle. Pierre de Labanner fit également reconstruire l'ancienne abbaye de Saint-Jean-de-la-Castelle et éleva un fort pour protéger la ville. Plus tard, Gaston Phœbus en fit construire un autre, mais pour dominer la cité et malgré elle. Il l'appela pour cette raison *Nou li bos*, Tu ne l'y veux pas. Jusqu'au seizième siècle, nous ne voyons dans l'histoire de cette ville aucun événement de quelque importance. En 1530, François Ier vint à Mont-de-Marsan et épousa dans l'église Sainte-Claire Eléonore de Portugal, et ce fut là aussi que ce roi galant fit la connaissance de Mlle d'Heilly, qu'il fit plus tard duchesse d'Etampes. A la même époque, Jeanne d'Albret se rendant en Béarn séjourna à Mont-de-Marsan. Elle fut si satisfaite de l'accueil qui lui fut fait qu'elle accorda à la ville des franchises et des priviléges importants.

La réforme calviniste fit à Mont-de-Marsan des progrès rapides. Les réformés brisèrent les croix et les images et détruisirent les couvents. Les religieuses de Sainte-Claire furent obligées de fuir, abandonnant leur monastère qui fut livré aux flammes. En 1563, les catholiques reprirent l'avantage. Les réformés furent mis en prison, puis remis en liberté. De nouvelles violences de leur part amenèrent l'occupation du château par le sénéchal Flamarens. L'édit de Nantes rétablit la paix.

Sous Louis XIII, les protestants s'étant soulevés, le roi ordonna de démolir le château. Les habitants, pour la plupart ne s'en plaignirent pas et trouvèrent les fortifications avantageusement remplacées par une promenade. Louis XIV y passa avec Marie-Thérèse qu'il venait d'épouser. Ce prince transforma en charges vénales les fonctions temporaires et électives des magistrats municipaux. L'enceinte étant trop étroite pour la population, celle-ci demanda à ce que ces fortifications devenues inutiles fussent rasées; leur demande fut favorablement accueillie, et le maréchal de Monrevel, par une lettre de 1726, transmit l'autorisation royale. Les vieilles murailles furent démolies, l'on créa à leur place les allées Modenrevel.

Mont-de-Marsan est un entrepôt des vins et eaux-de-vie de Bayonne avec lequel il communique par l'Adour et la Midouze. On y fait le commerce des résines et des céréales, des haricots et des porcs. Cette ville possède de très-beaux établissements publics, mais n'a aucun monument qui intéresse les arts ou l'archéologie. Mont-de-Marsan est la patrie du diplomate d'Avaux.

Sabres. — Sabres est situé sur la Leyre. Cette petite ville a conservé une église dont la fondation est attribuée aux Templiers. Elle possède des fabriques de térébenthine.

Parentis-en-Born. — Cette petite ville est située sur le vaste étang de Biscarosse. Son industrie principale est la fabrication de la térébenthine et l'élève des moutons. On y fait le commerce de goudrons et de laines.

Gabarret. — Gabarret, situé à 46 kilomètres est de Mont-de-Marsan, est l'ancienne capitale du Gévaudan. Elle était déjà importante sous les Romains. Cette ville a été plusieurs fois prise et détruite au moyen âge. Elle possédait une riche abbaye de Templiers. Saccagée par les protestants, elle perdit ses églises, son abbaye et ne put depuis recouvrer sa prospérité (1570). Du réfectoire de l'ancienne abbaye, on a fait l'église paroissiale actuelle. On y voit les restes d'une maison qu'habitèrent Henri IV et Jeanne d'Albret.

Labrit. — Labrit (*Leporetum*, jadis *Albret*) est situé à 27 kilomètres nord de Mont-de-Marsan. Cet humble village est le berceau de la famille d'Albret. Ce nom d'Albret est d'origine française; les Gascons appelaient le village *La Brit* et les Français *La Bret*. La terre d'Albret fut érigée en duché-pairie par Henri III, en 1556, en faveur d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Louis XIV la céda au duc de Bouillon en échange de la principauté de Sedan.

Saint-Justin. — Cette petite ville, à 25 kilomètres nord-est de Mont-de-Marsan, est d'une origine très-ancienne. Elle a gardé une partie de ses vieilles murailles et possède une remarquable église du treizième siècle. Elle appartenait aux chevaliers de Malte. On y voit aussi quelques maisons du douzième et du treizième siècles.

Mimizan. — Cette petite commune, située près des dunes, qui bordent l'Océan, à 74 kilomètres nord-ouest de Mont-de-Marsan, fut une ville importante et un port de mer. Les sables ont englouti son port et même son église. Ils ont également recouvert la voie romaine qui la traversait. Son église actuelle, de style ogival, dépendait d'une abbaye de bénédictins; elle possédait des fresques très-remarquables qu'un gnorant, a fait gratter et badigeonner. On fabrique à Mimizan des matières résineuses et de la verrerie.

Roquefort. — Cette petite ville tire son nom des rochers où elle est bâtie et que dominait autrefois un château fort, dont on voit encore les ruines. Roquefort, situé au confluent du Launay et de l'Estampon, fait le commerce de miel, de cire et de bestiaux.

Labouheyre. — Ce petit village fut, au neuvième siècle, une ville importante du nom d'*Herbefaverie*. En 900, elle fut pendant quelque temps le siége de l'évêché de Dax. Elle a été ravagée et ne s'est point relevée de ses désastres.

2° ARRONDISSEMENT DE DAX. — Dax (*Aquæ Augustæ, Tasta Daciorum, Acqs*) est situé à 52 kilomètres sud-ouest de Mont-de-Marsan, sur la rive gauche de l'Adour. Dax est d'origine celtique, ainsi que le prouvent de nombreux monuments trouvés aux environs; c'était la capitale des Tarbelliens. Elle possédait des eaux thermales. De son nom primitif *Acqs* on a fait Dax. Sous les Romains, elle reçut le nom d'*Augusta*. Ses thermes étaient alors très-renommés. On prétend même qu'Auguste et sa fille Julia y vinrent prendre les eaux, et il existe encore une porte qu'on nomme porte Julia. Un

queduc amenait les eaux dans la ville. Dax était alors fortifié; une voie mettait cette ville en communication avec Toulouse.

Le christianisme fut introduit à Dax par saint Vincent, martyr. L'église, fondée sous l'invocation de ce saint, fut dévastée par les Visigoths. La ville fut prise par les Francs, les Gascons et les Normands, qui la détruisirent en 841, et enfin par les Sarrasins en 910. Délivrée de ces barbares, la ville de Dax fut assez heureuse sous le régime féodal; elle dépendait d'un vicomte et était administrée par douze gentilshommes.

Sous la domination anglaise, elle ne fut pas moins prospère; les rois d'Angleterre l'exemptèrent d'impôts, et Jean sans Terre confirma ces priviléges en 1215; Philippe le Bel suivit plus plus tard cet exemple. Les magistrats de Dax étaient autorisés par leur charte à ne prêter et ne recevoir serment qu'en dehors de leur ville.

En 1441, Charles VII assiégea Dax, et ce fut le dauphin qui régna sous le nom de Louis XI, qui l'emporta d'assaut. Elle devint française en 1451. Charles VII jura de maintenir ses franchises et priviléges. Le traité ajoutait : « Ne seront tenus les habitants de ladite cité de payer aucune taxe, imposition, gabelles, leudes, fouages, questage équivalent, ni aucun subside de quelque manière que ce soit. »

Louis XI et François Ier confirmèrent les priviléges de Dax. Mais si le pouvoir royal lui était léger, il n'en était pas de même du pouvoir épiscopal qui l'accablait d'impôts. La population se révolta contre l'évêque de Navarre, de Miossens.

La Réforme ne fit pas de grands progrès dans cette ville; cependant les protestants s'en étant emparés, Louis XIII en fit raser la citadelle. A l'avènement de Henri IV, Dax fut réuni au domaine royal de France. Dax possède une cathédrale remarquable qu'elle ne doit pas à un architecte ordinaire. Lorsque sa vieille basilique s'écroula, en 1646, Vauban se trouvait à Bayonne; on s'adressa à lui et il dessina les plans de l'église actuelle. Dax est la patrie des deux Borda et de Roger-Ducos. A trois lieues de cette ville se trouve le hameau de Ranquines, commune de Pouy (aujourd'hui Saint-Vincent-de-Paul) où est né un des plus grands apôtres de la charité chrétienne.

Montfort. — Montfort, situé à 23 kilomètres est de Dax, fut jadis une ville fortifiée. On y voit encore une de ses anciennes portes, digne de l'attention des archéologues.

Peyrehorade. — Cette petite ville, située à 22 kilomètres sud de Dax, sur la rive droite du gave de Pau, est l'entrepôt des bois de marine que l'on expédie dans les Pyrénées. On y remarque l'ancien château fort d'Aspremont.

Saint-Esprit. — Saint-Esprit, à 55 kilomètres sud-ouest de Dax, sur la rive droite de l'Adour, qui la sépare de Bayonne, n'est en quelque sorte qu'un faubourg de cette ville. C'est à Saint-Esprit que s'élève la citadelle de Bayonne, construite par Vauban.

Pouillon. — Cette petite ville possède des sources salées chaudes, abondantes, et un établissement de boues thermales.

Saint-Martin-de-Seignaux. — Cette petite ville possède des mines de houille; fait le commerce des sangsues, des jambons et des graines.

Castets. — Castets, situé sur le Palus, exploite des pins, des chênes-liéges et des mines de fer.

Saint-Michel. — Saint-Michel, hameau situé à 4 kilomètres à l'est de l'étang de Léon, occupe le centre du *Marensin, maris sinus.* Malgré les sables et grâce à ses pins résineux et à ses chênes-liéges, ce pays fait un commerce assez important.

Cap-Breton. — Cap-Breton, *Caput Bruti*, bourg maritime situé à 43 kilomètres ouest de Dax et à 1 kilomètre de l'Océan. Cap-Breton était jadis un port important; la voie romaine y passait. La plupart des navires que le commerce attirait sur les côtes des Landes s'y arrêtaient. Les marins de ce port se distinguèrent aux siéges de La Rochelle et de Fontarabie. Mais l'Adour changea de cours, les sables envahirent le port et Cap-Breton n'est plus accessible aujourd'hui qu'aux barques de pêcheurs. On y voit encore les ruines d'un couvent de templiers que le pape Jean XXII donna aux chevaliers de Malte.

3° Arrondissement de Saint-Sever. — Saint-Sever est situé sur la rive gauche de l'Adour, à 16 kilomètres sud de Mont-de-Marsan. Cette ville prit origine d'une forteresse romaine et a pris le nom de saint Sever, qui fut martyrisé sur son territoire par les Vandales. Vers la fin du dixième siècle, un duc de Gascogne, Guillaume de Sanche, y livra bataille aux Normands; il invoqua saint Sever et vainquit ces pirates. Il construisit un monastère et bientôt une ville s'éleva à l'entour. Elle fut fortifiée et put soutenir, en 1296, un siége de trois mois contre les Anglais.

Charles VII enleva cette ville aux Anglais en 1426. Il accorda à la ville des franchises communales. En 1539 les calvinistes, commandés par Montgomery s'emparèrent de la ville et y massacrèrent 200 prêtres dont ils jetèrent les cadavres dans un ravin. Pendant la Fronde, un partisan de Condé, du nom de Balthasar, tint la ville sous la terreur. Cette ville possède des fabriques de faïence, des fabriques d'huile de lin. Elle est la patrie du bénédictin Labat et du général Lamarque.

Pimbo. — Ce village est situé à 33 kilomètres sud-est de Saint-Sever. Il possédait autrefois un chapitre, un abbé et des chanoines. L'église en est remarquable.

Tartas. — Tartas, *Tartasium Tarusates*, est situé à 33 kilomètres nord-ouest de Saint-Sever, au bord de la Midouze. Cette ville doit son origine à une forteresse construite par Crassus, lieutenant de César, contre les *Tarusates*. Elle subit successivement la domination des Visigoths, des Francs et des Gascons. En 900, elle fut ravagée par les Normands, qui brûlèrent son église de Sainte-Catherine. Au dixième siècle, Tartas était gouvernée par des vicomtes. Le premier (970) fut Rex Tartus, dont les successeurs s'agrandirent aux dépens de Dax. Le dernier vicomte de Tartas fut Arnaud-Raymond, qui vivait au treizième siècle. Cette ville passa ensuite dans la maison d'Albret, et de celle-ci passa à la couronne de France. En 1440, Charles VII avait enlevé Tartas aux Anglais; le captal de Buch vint l'assiéger. Après un an de siége il fut décidé que la ville se rendrait au bout de vingt-quatre jours si elle n'était pas secourue. Le vingt-quatrième jour, Charles VII parti de Toulouse arriva devant la place. Tartas était encore très-importante au seizième siècle. Ce fut dans cette ville que les états d'Albret se réunirent en 1789. Tartas possède des fabriques d'huile et de vinaigre et fait le commerce de vins et de céréales.

Aire. — Aire, *Aturæ, Vicus Julius*, est situé à 34 kilomètres est de Saint-Sever. Cette ville est très-ancienne; elle était une des villes principales des Tarusates avant la conquête romaine. Elle prit, sous les Visigoths, un grand accroissement. Euric y résida, ainsi qu'Alaric II, qui y réunit une assemblée de nobles et d'évêques.

Sa cathédrale, plusieurs fois détruite et rebâtie, est une des plus anciennes de France. Bien que simple chef-lieu de canton, elle a conservé son évêché. Elle ne renferme d'autre monument remarquable que son église, qui date du treizième siècle et dont la crypte curieuse a conservé un ancien sarcophage orné de basreliefs. Aire a des fabriques de chapeaux et des tanneries. Elle fait le commerce de grains et des châtaignes.

Hagetmau. — Hagetmau est situé à 12 kilomètres sud de Saint-Sever, sur le Louts. Cette petite ville fut autrefois une place de guerre importante. Elle fut pillée et saccagée pendant les guerres de religion. C'est aujourd'hui une des villes les plus commerçantes des Landes c'est l'entrepôt des bois de merrain des Basses-Pyrénées, à destination de Bordeaux. Son territoire produit des vins estimés. Elle fait le commerce de céréales, de lin, de marrons. Son église de Saint-Paul est classée parmi les monuments historiques.

Amou. — Cette petite ville, située sur le Leuy, exporte des jambons et des oies grasses. On y remarque une église gothique et un château bâti d'après les dessins de Mansard.

Geaune. — Geaune a conservé les restes de ses anciennes fortifications et les ruines d'une abbaye.

Rion. — Rion, situé sur le Laretjou, possède une source minérale froide et des fabriques de résine.

Mugron. — Mugron, près de l'Adour, exploite des carrières de pierre et fait le commerce de vins, de résines et de laines.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Mont-de-Marsan — 12 cantons, 118 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Mont-de-Marsan*** (8,455 hab.), ***Sabres*** (2,575 hab.), ***Villeneuve*** (2,125 hab.), ***Mimizan*** (1,110 hab.), ***Parentis-en-Born*** (2,025 hab.), ***Arjuzanx*** (790 hab.), ***Gabarret*** (1,335 hab.), ***Grenade*** (1,625 hab.), ***Labrit*** (1,140 hab.), ***Pissos*** (1,930 hab.), ***Roquefort*** (1,750 hab.), ***Sore*** (1,950 hab.).

Principales communes : Saint-Pierre, Parlebosc, Mezos, Pontenx, Biscarosse, Saugnac, Labastide-d'Armagnac, Luyat, Saint-Justin, Callen, Luxey, etc. (dont la population dépasse 1,500 hab.).

2° Arrondissement de Dax. — 8 cantons, 106 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Dax*** (9,470 hab.), ***Soustons*** (3,580 hab.), ***Pouillon*** (3 525 hab.), ***Peyrehorade*** (2,560 hab.), ***Saint-Martin-de-Seignanx*** (2,690 hab.), ***Castets*** (2,165 hab.), ***Montfort*** (1,675 hab.), ***Saint-Vincent-de-Tyrosse*** (1,19) hab.).

Principales communes : Habas (2,035 hab.), Lit-et-Mixe (2,075 hab.), Saint-Paul-lès-Dax (2,860 hab.), Saint-Vincent-de-Xaintes (1,985 hab.).

3° Arrondissement de Saint-Sever. — 8 cantons, 107 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Saint-Sever*** (4,950 hab.), ***Aire*** (4,850 hab.), ***Tartas***, 2 cantons, (3,140 hab.), ***Hagetmau*** (3,090 hab.), ***Amou*** (1,820 hab.), ***Geaune*** (810 hab.), ***Mugron*** (2,160 hab.).

Principales communes : Pomarez (2,005 hab.), Rion (2,385 hab.), Donzac (1,240 hab.), Samadet (1,540 hab.), Doazit (1,505 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (330 élèves), 1 collége succursale du lycée (80 élèves), 3 institutions secondaires libres (330 élèves), 520 écoles primaires (35,000 élèves), 14 salles d'asile (1,200 élèves). — 175,000 habitants sont complétement illettrés, 29,000 savent lire seulement et 96,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 11 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 10 établissements hospitaliers. — Justice. 7 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 8 pour crimes contre les propriétés, 900 pour délits, 1,400 pour contraventions. — 575 affaires civiles et 780 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 3,500 affaires en justice de paix. — Prisons. 80 hommes et 15 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 20 hommes et 5 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LOIR-ET-CHER

SITUATION. — Le département de Loir-et-Cher est situé dans la région centrale de la France, entre 47° 11′ et 48° 8′ de latitude et 0° 5′ et 1° 43′ de longitude ouest. Le premier degré occidental de la méridienne de Paris passe à Blois. Le département doit son nom aux deux rivières du Loir et du Cher qui le traversent.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département d'Eure-et-Loir ; au nord-ouest, celui de la Sarthe ; au sud-ouest, celui d'Indre-et-Loire ; au sud, celui de l'Indre, au sud-est, celui du Cher ; au nord-est, celui du Loiret.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 31e de France ; il comprend 635,091 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares
Sol de bruyères ou de landes.	65,000
Sol de riche terreau.........	98,000
Sol calcaire..........	29,000
Sol de gravier..............	38,000
Sol pierreux..................	239,000
Sol sablonneux	129,000
Divers......................	37,000

TOPOGRAPHIE. — Bien que ne renfermant aucune montagne, le territoire du département est cependant assez élevé ; il se compose de deux vastes plateaux séparés l'un de l'autre par la vallée de la Loire.

Le plateau du nord, riche et fertile est, à son tour, divisé en deux régions par la vallée du Loir. La première de ces régions est le *Perche Vendomois*, au nord du Loir. C'est un massif boisé où l'on rencontre beaucoup d'étangs, des bois de pins, les belles forêts de Vendôme et de Fréteval, quelques vignes, dans les bas-fonds bien abrités ; de nombreux vergers plantés de pommiers à cidre, de jolies rivières, de fraîches prairies, des champs de céréales et de chanvre. Dans cette région se trouve le point culminant du département (526 m.), près de Fontaine-Raoul.

La deuxième région est le pays fertile et monotone qui porte le nom de *Beauce* et qui est situé entre la Loire et le Loir. Pays autrefois couvert d'immenses forêts, la Beauce ne contient plus que celle de Marchenoir et celle de Blois. Partout le regard se promène sur de vastes champs de blé au milieu desquels se dressent çà et là quelques moulins à vent et de gros villages.

Mais au sud de la Loire, le paysage, moins monotone, est bien plus triste parce qu'il présente l'aspect de la misère et de l'aridité. C'est la *Sologne*, c'est ce pays ingrat, rebelle à tous les efforts et dont la stérilité est devenue proverbiale. Le sol, composé de sable, de gravier et de cailloux reposant sur un fond argileux et imperméable, est sec en été et marécageux en hiver. Une multitude d'étangs, la plupart sans écoulement, ne s'assèchent, en été, que par l'évaporation et dégagent des miasmes qui répandent partout l'insalubrité. Des anciennes forêts qui couvraient le territoire, il reste encore celle de Boulogne (dépendant de Chambord et celle de Bussy (au sud de Blois.)

« Malgré ses plateaux sans caractère, ses récoltes misérables et ses mornes champs de bruyères, dit M. A. Joanne, la Sologne offre, sur les rivages boisés et déserts de ses étangs insalubres, des sites dont la sauvage tristesse n'est pas sans charmes. Depuis quelques années, d'ailleurs, elle marche vers un meilleur avenir, grâce à la création de routes agricoles, aux plantations de pins, aux dessèchements de marais, à la suppression de nombreux étangs, à l'emploi des marnes de Blancafort (Cher) propres à l'amendement de ses terres ingrates, qui en ont déjà reçu plus de 150,000 mètres cubes. Pour faciliter l'arrivée de cet agent agricole, il est question de prolonger jusqu'à la Loire le canal de la Sauldre, au moyen de la canalisation du Beuvron, et de construire un chemin de fer agricole de Gien à Monthou, se reliant à celui de Tours à Vierzon.

« Au sud de la Sologne, la vallée du Cher a des versants chauds et rocheux dont les vins, surtout celui de Thésée, sont célèbres dans le pays, des coteaux abrupts, des falaises, des villages creusés dans le tuf, tel que celui de Bourré, dont les immenses carrières ont servi à bâtir les villes de Blois, de Tours, de Bléré, de Montrichard et les châteaux de Chenonceaux et de Chambord. »

HYDROGRAPHIE. — Le département de Loir-et-Cher appartient tout entier au bassin de la *Loire*, fleuve qui le traverse du nord-est au sud-ouest, sur une longueur de 52 kilomètres et qui le partage en deux parties presque égales. La Loire vient du département de l'Ardèche, traverse ceux de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Loiret, entre sur celui de Loir-et-Cher où elle traverse l'arrondissement de Blois, en arrosant Mer, Nouan, Saint-Denis, Blois, Candé, entre dans le département d'Indre-et-Loire, traverse ceux de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, et se jette dans l'Océan, après un cours total de 1,008 kilomètres.

Sa largeur moyenne, sur le territoire du département, est de 315 mètres. Pour protéger ses rives contre ses débordements qui s'élèvent quelquefois à 5 ou 6 mètres au-dessus de l'étiage, il a fallu construire des *levées*. D'ailleurs, son lit est inégal, ensablé et dangereux.

Ses principaux affluents sont :

La *Cisse* ou *Cize*, à droite ; c'est une petite rivière qui prend sa source dans un étang de l'arrondissement de Blois (canton de Marchenoir) ; elle arrose Averdon, Saint-Bohaire, Saint-Lubin, Orchaise, Chambon, Coulange et va affluer près de Vouvray (Indre-et-Loire), après un cours de 70 kilomètres.

Le *Loir*, affluent indirect, est plus important ; il vient du département d'Eure-et-Loir, où il prend sa source dans la lande de Saint-Émant ; il arrose Morée, Fréteval, Pezou, Vendôme, Montoire, Troo et va affluer dans la Sarthe, près de Briolay (Maine-et-Loire). Son cours total est de 260 kilomètres dont 85 sur le territoire du département. Sa largeur moyenne est de 21 mètres. Il reçoit le Gratteloup, qui finit à Pezou ; le Réveillon, qui afflue près de Vendôme ; la Braye, qui limite le département au nord-ouest, passe à Baillon, Sargé et Savigny, et afflue après un cours de 70 kilomètres.

Le *Cosson*, affluent de gauche, vient du département du Loiret ; il arrose la Ferté-Saint-Aignan, le parc de Chambord et finit à Candé, après un cours de 100 kilomètres.

Le *Beuvron* vient également du Loiret ; il traverse la Sologne, arrose Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron, Neuvy, Bracieux, les Montils et finit à Candé, un peu au-dessus du Cosson, après un cours total de 90 kilomètres ; il reçoit la Tharonne qui finit à Neung ; la Bonne-Heure qui afflue à Bracieux et la Bièvre qui baigne Contres, Fresnes, Fougères, Ouchamps et Monthou.

Le *Cher* naît dans le département de la Creuse, traverse ceux de l'Allier et du Cher, baigne Châtres, Mennetou, Selles, Saint-Aignan, Montrichard et va affluer dans la Loire au bec du Cher (Indre-et-Loire), après un cours total de 320 kilomètres, dont 48 sur le territoire du département de Loir-et-Cher. Son lit, dont la largeur varie entre 75 et 120 mètres, est sablonneux et dangereux pour la navigation. Son principal affluent est la Sauldre (152 kilom.) qui vient du département du Cher, arrose Salbris, Romorantin et afflue au-dessus de Salles, après s'être accrue de la Boule-Vive et de la Petite-Sauldre.

ÉTANGS. — Ils sont innombrables, sur la rive gauche de la Loire ; on en compte près de 1,000 dans le seul arrondissement de Romorantin, où les vallons en contiennent quelquefois cinq ou six à la suite les uns des autres. Ils ont été formés par des digues élevées pour retenir les eaux.

CLIMAT. — Région climatérique séquanienne au nord, girondine au sud. Température douce ; air pur et sain, excepté dans la Sologne où les étangs, chargés de débris végétaux, dégagent des miasmes délétères.

La température moyenne est, à Pontlevoy, de + 12°2 ; la moyenne de l'hiver y est de + 4°3 ; celle de l'été, de + 20°9. La quantité annuelle des pluies est de 936 millimètres, dont 305 pour l'automne.

Vie moyenne : 32 ans et 8 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Richesses peu variées : quelques mines de fer ; carrières de pierre de taille blanche (tendre et dure), albâtre, tourbe, argile à potier, marne. Les carrières de silex pyromaque fournissaient autrefois la France et l'Europe de pierres à fusil.

Sources minérales. Le département compte deux sources minérales : celle de Saint-Denis, près de Blois et celle de Saint-Mandé, près de Viévy-le-Rayé ; la première, préconisée contre les affections du foie et de la peau ; la seconde, contre les maladies intestinales.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales de toute espèce, en quantité plus que suffisante ; bons légumes ; excellents fruits ; chanvre de première qualité ; pins dans la Sologne ; vignes, chêne, charme châtaignier dans les forêts.

3° Animaux. — Animaux domestiques de belle race, sauf les bêtes bovines. Moutons *solognots* de petite taille, mais à laine fine et à chair excellente.

Deux races de chevaux, très-distinctes par leurs formes : l'arrondissement de Vendôme fournit les chevaux dits *percherons*, excellents pour le trait et recherchés pour le service des postes et des diligences. L'autre race, celle des *Solognots*, est plus petite et de formes moins agréables; mais les animaux de cette race se recommandent pour la durée des services qu'ils rendent. C'est dans l'arrondissement de Romorantin que se trouvent les chevaux solognots.

Grande quantité de volailles ; abeilles, quelques vers à soie.

Loups et renards assez nombreux; gibier et poissons abondants ; beaucoup de sangsues dans les étangs de la Sologne.

VOIES DE COMMUNICATION.—

1° Routes. — 6 routes nationales (305 kilom.) : 14 routes départementales (437 kilom.); 1,365 chemins vicinaux (4,544 kilom.).

Rivières et Canaux. — 2 rivières navigables : Loire et Cher (104 kilom.).

Canal du Berry (69 kilom.), qui suit la rive droite du Cher et se confond avec ce cours d'eau près de Saint-Aignan.

CHEMINS DE FER

Outre les chemins de fer dont nous donnons le tableau, une ligne en construction traversera prochainement le nord-ouest du département, venant de Saint-Calais (Sarthe) et se dirigeant vers Chartres.

DE PARIS A TOURS PAR VENDOME

Stations.	Dist. de Paris.
Morée-St-Hilaire....	155 kilom.
Fréteval...........	168
Pezou..............	160
Vendome............	177
Saint-Amand........	191

DE PARIS A TOURS PAR ORLÉANS

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Tours
Mer.............	139 kilom.	76 kilom.
Suèvres.........	154	71
Menars..........	169	66
Blois...........	178	57
Chouzy..........	188	47
Onzain..........	193	41
Veuves..........	198	36

D'ORLÉANS A SAINCAIZE

Stations.	Dist. de Paris.
Lamotte-Beuvron...	159 kilom.
Nouan-le-Fuzelier..	165
Salbris...........	177
Theillay..........	190

DE VILLEFRANCHE-SUR-CHER A ROMORANTIN

Pas de station intermédiaire. — 8 kilomètres de parcours.

DE TOURS A VIERZON

Stations.	Dist. de Tours.
Montrichard.......	39 kilom.
Bourré............	44
Thésée............	50
St-Aignan.........	57
Selles-sur-Cher...	71
Chabris...........	80
Villefranche......	88
Mennetou..........	97

AGRICULTURE.—

La culture des céréales est la principale occupation des habitants de la Beauce et du Perche ; ensuite vient celle de la vigne, dont les produits sont assez estimés ; on cite les vins rouges de la côte de Grouez et de la côte du Cher (les crus les plus renommés sont ceux de Thésée, de Monthou, de Chissay et de Saint-Georges); enfin, les vins blancs de la côte de Néels et de Marbline. On cultive aussi la vigne dans la Sologne où l'on récolte les vins de *Gros-Noroo*, ou *vins de Suren*, recherchés pour remonter les vins faibles et renforcer les vins trop vieux. Ce vignoble, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Suresnes près Paris, jouissait d'une grande réputation au temps d'Henri IV.

Dans la Sologne, qui ne produisait autrefois que du blé noir et des pommes de terre, on cultive aujourd'hui du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des raves, etc. De vastes plantations de pins y ont assez bien réussi.

Le département comprend : 259,000 hectares en céréales ; 14,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 41,000 en prairies artificielles ; 27,000 en prairies naturelles ; 59,000 en pâturages; 25,000 en vignes; 107,000 en bois et forêts et 85,000 en jachères; le tout évalué à 106 millions de francs. 539,000 moutons, 33,000 chevaux, 83,000 bêtes à cornes, 37,000 porcs, 7,000 ânes et mulets et 12,000 chèvres représentent une valeur de 39 millions de francs.

INDUSTRIE.—

L'industrie est assez développée. Elle roule principalement sur la fabrication des toiles, des serges, des draps, des couvertures de coton, des bonnets de laine, des gants de peau, des sucres de betteraves, des eaux-de-vie dites *d'Orléans*, des vinaigres, des verres, des faïences, des tuiles, des papiers, etc. 5 usines en activité produisent 300,000 francs de fonte et 180,000 francs de fer. — 45 établissements sont pourvus de machines à vapeur d'une force totale de 407 chevaux.

COMMERCE.—

Exportation de grains, de vins, de vinaigre, de laines, de bois et d'un peu d'eau-de-vie. La commune de Montdoubleau fait un commerce spécial de graine de trèfle et de fruits secs pour la fabrication du cidre.

Importation d'objets manufacturés et de houille provenant de Commentry (34,000 quint. mét.); de la Loire (26,000); de Decize (6,000); du Creuzot (3,000) et de Belgique (7,000)

POPULATION.—

De 1800 à 1866, la population a augmenté de 65,000 habitants; depuis, elle a diminué de 6,936 habitants et ne comprend plus que 268,801 habitants. Sous ce rapport, le département est le 71e de France; la densité est d'environ 42 habitants par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 79e.

L'habitant du Loir-et-Cher présente le même caractère et les mêmes habitudes que son voisin de la Touraine. Il a conservé les vertus et les qualités qu'il doit à son existence presqu'entièrement rurale. Son esprit est réservé et circonspect; son sens droit, son jugement sûr, ses désirs bornés. Il parle le français avec la plus grande pureté.

HISTOIRE. —

Le département de Loir-et-Cher fut formé du Blaisois, du Vendômois et de la Sologne. Le territoire de ce département était occupé, avant la conquête romaine, par la puissante peuplade celtique des *Carnutes*. Ceux-ci défendirent courageusement leur indépendance, et le territoire fut compris dans la quatrième Lyonnaise. Le christianisme pénétra dans cette contrée vers le troisième siècle et, malgré la puissance druidique, y fit des progrès assez rapides. Aux Romains succédèrent les Franks, et, sous les Mérovingiens, cette province fut administrée par des seigneurs qui relevaient du roi. Ce n'est que sous les Carlovingiens qu'apparaissent les premiers comtes de Blois. Le premier, Guillaume, était un frère d'Eudes, comte d'Orléans. Son fils, Eudes, eut pour successeur Robert le Fort, tige des princes de la troisième race. Robert eut pour descendant Hugues Capet. Ses successeurs jouèrent un grand rôle dans la lutte contre les Normands.

Il eut deux fils, Eudes, comte de Paris et Robert, comte de Blois; le comte Eudes fut revêtu de la puissance royale par les évêques et les seigneurs réunis à Compiègne. Il régna deux ans et laissa la couronne à Robert, qui se fit sacrer à Reims, mais peu après fut tué à la bataille de Soissons. Un descendant d'Eudes, Hugues Capet, usurpa la couronne, tandis que, de la branche de Robert de Blois, sortait Thibault le Tricheur, qui réunit au Blaisois la Touraine, le comté de Champagne et le pays Chartrain.

Les successeurs de celui-ci, Odon et Eudes II, portèrent à l'apogée leur puissance quasi souveraine, mais, à partir du onzième siècle, cette puissance s'amoindrit. Ils perdirent le comté de Tours, qui leur fut enlevé par Geoffroy Martel. A cette époque, de vaillants comtes de Blois prirent une part glorieuse aux croisades; plusieurs périrent en Terre-Sainte, et faute d'héritiers mâles, le Blaisois échut, au milieu du treizième siècle, à Marie d'Avesne qui, par un mariage, le porta dans la maison de Châtillon. Le comté y demeura jusqu'en 1391; mais à cette époque, Guy II, perdu de débauches et ruiné, vendit sa seigneurie, pour 2,000 couronnes d'or, à Louis, duc d'Orléans, frère du roi Charles VI. Le duc venait d'épouser Valentine de Milan, qui lui avait apporté une riche dot.

Le Blaisois devint ainsi un fief presque royal; mais il fut cruellement éprouvé par les luttes contre les Armagnacs et les Anglais. Ce fut dans le Blaisois que Jeanne d'Arc rassembla la petite armée avec laquelle elle marcha au secours d'Orléans. Lorsque la paix fut conclue avec les Anglais, le Blaisois resta à la merci des compagnies franches, et fut ravagé par les écorcheurs et souvent par des troupes de tous les partis. Louis XII, duc d'Orléans et comte de Blois, à son avènement au trône, en 1498, réunit le Blaisois à la couronne.

Depuis cette époque, l'histoire de ce pays se confond avec l'histoire de France. C'est à Blois qu'eut lieu, en 1523, la réunion des trois ordres et qu'en 1536 fut signé le mariage d'une princesse de France avec Jacques V d'Écosse. Nous réservons à notre notice sur Blois le résumé des événements dont cette ville fut le théâtre sous Henri III principalement.

Il nous reste à parler du Vendômois et de la Sologne. Le Vendômois eut des comtes héréditaires du dixième siècle jusqu'en 1332, et passa alors dans la maison de Bourbon; François Ier l'érigea en duché-pairie en faveur de Charles de Bourbon, aïeul de Henri IV. Celui, devenu roi, en fit l'apanage de César, son fils naturel, dont l'arrière-petit-fils mourut sans enfants. Le duché fut alors réuni à la couronne.

La Sologne dépendit longtemps des comtes de Blois. Elle passa en 1391 dans la maison d'Orléans, puis fut transmise à François d'Angoulême, qui, devenu roi sous le nom de François Ier, la réunit à la couronne.

Aucun événement ne s'est produit depuis cette époque dans cette contrée.

Pendant la guerre de 1870-71, le territoire du département de Loir-et-Cher fut le théâtre de combats importants. La deuxième armée de la Loire, sous le commandement du général Chanzy, après l'occupation d'Orléans par les Prussiens, accomplie le 3 décembre, se retira vers la forêt de Marchenoir, en avant de Josnes. Après avoir livré bataille du 8 au 10, le général Chanzy dut se replier sur Vendôme pour se reconstituer derrière le Loir. Ce mouvement fut opéré le 11. Le 14, l'armée allemande attaqua

les Français dans leurs positions et les obligea à battre en retraite sur le Mans.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Loir-et-Cher (chef-lieu Blois) est divisé en 3 arrondissements, 24 cantons et 297 communes; il appartient à la 14e inspection des ponts et chaussées, à la 19e conservation des forêts (Tours), à l'arrondissement minéralogiqne de Nantes (division du centre), à la 5e région agricole (centre).

Le département forme la 3e subdivision de la 18e division militaire (Tours), du 5e corps d'armée (Tours). La compagnie de gendarmerie fait partie de la 7e légion (Tours).

Il forme le diocèse de Blois, suffragant de Paris. Ce diocèse compte 27 cures, 264 succursales, 23 vicariats, 1 grand séminaire à Blois et 2 petits séminaires à Blois et à Saint-Louis.

Les protestants, au nombre d'environ 1,050, y possèdent 3 paroisses, 2 annexes et 3 temples (Blois, Aulnay-Mer et Josnes) dépendant du consistoire d'Orléans.

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Blois et de Romorantin ressortissent à la cour d'appel d'Orléans.

Le lycée de Vendôme, les 2 colléges communaux de Blois et de Romorantin, le collége ecclésiastique de Pontlevoy, l'école normale d'instituteurs de Blois et les autres établissements de l'instruction publique dépendent de l'académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE BLOIS. — Blois (lat. 47° 47′ 30″, longitude 1° 16′ 7″ O) *Blesæ, Blesia, Blesum*, chef-lieu du département de Loir-et-Cher, situé à 180 kilomètres sud de Paris, sur le penchant d'une côte au bord de la Loire. L'histoire ne fait mention de la ville de Blois qu'au neuvième siècle; cependant on est porté à croire que les Romains eurent sur son emplacement actuel un de ces postes militaires autour desquels se groupèrent de nombreuses habitations. On a découvert les restes d'une voie romaine qui passait sur ce point en allant de Bourges à Chartres. Un chroniqueur anonyme, en racontant l'entrevue qui eut lieu entre Louis le Débonnaire et Lothaire, son fils, désigne Blois sous le nom de *Blesense* et de *pagus Blesenses*. Des moines construisirent, vers cette époque, la chapelle de Saint-Calais; et, au dixième siècle, on comptait déjà trois bourgs rangés autour du château de Blois. Sous les Carlovingiens elle devint la capitale du Blésois. Son premier comte héréditaire, Guillaume, bâtit le premier château fort et il peut être considéré comme un des fondateurs de la ville. Il mourut en 834. Blois dut à ses successeurs l'église collégiale de Saint-Sauveur, un Hôtel-Dieu et une léproserie. Nous avons résumé plus haut l'histoire de cette première dynastie et rapporté comment, en 1391, le Blésois fut vendu au duc d'Orléans. Louis d'Orléans, frère de Charles VI, fit son entrée à Blois le 31 août 1403. Ce prince, de mœurs dissolues, était cependant un homme éclairé et ami des lettres et des arts. Il réunit au château de Blois des livres nombreux et de précieux manuscrits et fonda ainsi un bibliothèque qui devait être célèbre. On sait comment il fut assassiné et la lutte terrible qui suivit entre le parti d'Orléans et celui de Bourgogne. D'autre part, les Anglais ayant pénétré au cœur de la France, Blois se trouva menacé et les alarmes y furent si grandes en 1427 que l'on enleva du château pour les transporter à La Rochelle les livres, les tableaux, les tapisseries et tous les objets de prix. Enfin la foi et le patriotisme suscitèrent une héroïne qui devait délivrer le pays; Jeanne d'Arc arriva à Blois en avril 1429. Ce fut dans cette ville que fut organisée l'armée libératrice, ce fut à Saint-Sauveur qu'elle fit bénir son étendard. C'est de Blois qu'elle somma les Anglais d'évacuer Orléans.

Lorsque la mission de Jeanne fut accomplie, que les Anglais furent chassés et la paix conclue, Blois devint la résidence de Charles d'Orléans. Après les bourrasques et les tempêtes le ciel se rasséréna, la poésie put entr'ouvrir ses fleurs et le prince poëte put écrire son rondeau au printemps :

> Le temps a laissé son manteau
> De vent, de froidure et de pluye.
> Il s'est vêtu de bourderie,
> De souleil luysant, cler et beau.

Entouré de savants, de lettrés et d'artistes, Charles d'Orléans partagea son temps entre la reconstruction de son château, dont il fit une merveille, et l'éducation de son fils, qui devait être Louis XII. Ce prince naquit à Blois en 1462. Il y était encore en 1498, lorsqu'on lui annonça que Charles VIII venait de mourir à Amboise. Louis XII, qui savait oublier les injures, savait être reconnaissant; son premier acte fut d'accorder à sa ville natale des priviléges qui l'exemptaient de tailles, aides, subsides et autres impôts. Il reprit l'œuvre de reconstruction du château commencée par son père et cette résidence eut l'honneur d'être visitée par le père de Charles-Quint et par Machiavel, qui y passa plusieurs mois.

Plus tard, il fit don à la collection de livres et de manuscrits précieux de Blois, de la bibliothèque des Visconti, qui vint s'ajouter à celle de Naples, enlevée par Charles VIII. Ainsi, la bibliothèque de Blois devint une des plus riches de l'Europe.

François Ier ne résida point à Blois; il en abandonna l'administration à sa femme, Claude de France. Sous son règne, le château fut encore augmenté de l'aile qui porte son nom, et la bibliothèque qui se composait de 1,780 manuscrits et de 109 volumes imprimés, fut transportée à Fontainebleau.

Catherine de Médicis et Henri III résidèrent à Blois. Ce fut dans cette ville, en 1576, que Henri III, menacé par la Ligue et par l'ambition du roi de Navarre, convoqua les états généraux. On sait que ceux-ci lui refusèrent tous subsides. Réduit aux expédients, il s'affilia à la Ligue et lui prêta serment, et sans plus de résultats réunit de nouveau les états à Blois, en 1588. D'autres ennemis le menaçaient encore: le duc de Guise et son frère le cardinal de Lorraine, plus habiles, plus riches et plus puissants que lui. Pour se défendre contre eux, il n'avait que la ruse et l'hypocrisie; il n'était pas le plus fort, il les fit assassiner. Il avait fait venir secrètement au château ses *quarante-cinq*, espèces de gardes du corps, prêts à tous les crimes. Il fit prier le duc et le cardinal de se rendre au château et de passer dans son cabinet. Au moment où le duc traversait un couloir étroit qui séparait la chambre à coucher du cabinet, un des quarante-cinq, Loignac, le frappa d'un coup de poignard à la gorge. Le duc se recula jusque dans la chambre à coucher et tomba mort au pied du lit du roi. Henri III apparut alors, s'assura que sa victime était morte et la poussa du pied.

Le cardinal était prisonnier dans la salle des oubliettes. Le lendemain on vint lui dire: Le roi vous demande. Il obéit et tomba sous le poignard de Du Guast. Les deux cadavres furent brûlés dans la chambre des combles, au-dessus du grand escalier de Louis XII et leurs cendres furent jetées à la Loire.

Peu de temps après, Catherine fut prise de la fièvre et mourut dans sa soixante-dixième année (1589).

Ce fut encore à Blois que fut exilée Marie de Médicis après l'assassinat du maréchal d'Ancre. Gardée à vue dans le château, elle s'échappa la nuit, par une fenêtre, à l'aide d'une échelle que tenait le duc d'Epernon.

Sous Louis XIV, le château fut la résidence de Gaston d'Orléans, et ce fut à Blois que le roi se rencontra pour la première fois avec Mlle de La Vallière.

Enfin, le 2 avril 1814, Marie-Louise et son fils se réfugièrent à Blois qu'elle quitta le 9 pour prendre la route d'Orléans, lorsque tout espoir d'une régence fut perdu.

Les monuments historiques sont nombreux dans cette ville. Après son château, commencé au quinzième siècle et terminé au dix-septième, nous citerons l'église Saint-Nicolas, l'hôtel d'Alluye, la tour d'Argent, la maison Denis Duport, la cathédrale, reconstruite au dix-huitième siècle; Notre-Dame-Immaculée, bâtie par Mansart; le palais épiscopal, construit par Gabriel.

L'industrie se compose de tanneries, de ganterie et de coutelleries.

Blois est la patrie de Guillaume de Blois, Louis XII, Denis Papin, du marquis de Favras, du docteur Bailly, d'Augustin et Amédée Thierry.

Contres. — C'est dans ce chef-lieu de canton que fut conclu, en 1505, un traité entre Louis XII et Philippe d'Autriche.

Ménars. — Ménars, petit bourg situé à 9 kilomètres nord-est de Blois, sur la rive droite de la Loire, possède un très-beau château, construit vers le milieu du seizième siècle. On l'a transformé en école, asile et hospice de vieillards.

Montrichard. — Cette petite ville, située à 32 kilomètres sud-ouest de Blois, est une ancienne ville de Touraine, autrefois fortifiée. Elle possédait un château bâti, en 1010, par Foulques Nerra et dont on voit encore les ruines. Montrichard fut pris par les Anglais et repris par Philippe-Auguste, en 1188. Les ligueurs s'en emparèrent en 1589. L'église de Notre-Dame de Nanteuil est fréquentée par de nombreux pèlerins.

Pontlevoy. — Ce bourg, situé à 25 kilomètres sud de Blois, doit sa célébrité à une abbaye de bénédictins fondée au neuvième siècle. Ces religieux joignirent à l'abbaye un établissement d'instruction publique dont la renommée fut européenne et qui est encore très-important.

Beauregard. — Ce château des seizième et dix-huitième siècles est classé parmi les monuments historiques. Il contient une galerie de 420 portraits de rois et de personnages célèbres, depuis Charles VI jusqu'à Louis XIV. On y trouve aussi un carreau émaillé unique en son genre.

Chaumont. — Chaumont-sur-Loire est situé à 19 kilomètres sud-est de Blois. Ce village possède un très-remarquable château, construit vers l'an 1000 par Eudes Ier, comte d'Anjou. Foulques Nerra s'en empara et ses descendants le possédèrent pendant cinq siècles. Le château passa ensuite aux Larochefoucauld et de ceux-ci à Catherine de Médicis, qui l'acheta 120,000 livres. Elle y resida souvent. En dernier lieu, Chaumont a été habité par Mme de Staël.

Chambord. — Chambord (*Camboritum*) est un petit village situé à 15 kilomètres est de Blois et près duquel s'élève le magnifique château de ce nom. Ce château, un des plus beaux de la France, a été commencé par François Ier et achevé par Henri II. Sous François Ier, on y employa dix-huit cents ouvriers, et l'on y travailla douz ans, de 1526 à 1547. Le total des dépenses s'éleva à 444,570 livres. Henri II fit continuer les travaux sur les mêmes plans. Après lui, cette résidence fut abandonnée par la cour. Louis XIV la visita plusieurs fois et y donna quelques fêtes. Mansart y exécuta quelques travaux d'un goût douteux.

Plus tard, Chambord fut habité par le roi de Pologne, Stanislas, et la famille de Polignac.

Napoléon le donna au duc de Wagram. Les légitimistes le rachetèrent par souscription et en firent hommage au duc de Bordeaux qui, par reconnaissance, prit le titre de comte de Chambord qu'il a toujours gardé.

Ce chef-d'œuvre de la Renaissance forme un carré long de 115 mètres sur 117, flanqué aux angles de quatre grosses tours rondes dont le diamètre mesure 19 m. 50. Ce que le visiteur remarque avec le plus d'admiration, c'est le merveilleux couronnement pyramidal qui s'élève au-dessus des voûtes des salles et qui est surmonté d'un belvédère et d'un campanille d'une grande richesse de détails. Il faut aussi admirer le magnifique escalier en spirale, à doubles rampes superposées. On est partout frappé de la solitude qui règne dans le domaines du descendant de nos rois. Pas âme qui vive, pas même de meubles, dans les 440 appartements qui composent le palais. Un mur de 35 kilomètres entoure le domaine de Chambord.

2° Arrondissement de Romorantin. — Romorantin (*Romorantium Rivus Morentini*), à 42 kilomètres nord-est de Blois, au confluent de la Sauldre et du Morentin. Cette ville prit naissance dans une île de la Sauldre, dans laquelle s'élevait un château appartenant aux seigneurs de Lanthenay. Les eaux de la rivière étant excellentes pour la préparation des laines, plusieurs fabricants s'établirent à Romorantin, dont la population s'accrut rapidement. Cette ville étant la patrie de la reine Claude, François Ier lui accorda de nombreux privilèges. Elle appartint ensuite à Marguerite, fille de François Ier; à Elisabeth d'Autriche, à Diane de France, à Louise de Lorraine et à Charlotte des Essarts, maîtresse de Henri IV.

Le château de Romorantin eut l'honneur d'être la résidence du chancelier de L'Hôpital. C'est de là qu'il data l'édit interdisant en France l'établissement de l'inquisition (1560). Les guerres de religion et la révocation de l'édit de Nantes ruinèrent le commerce de Romorantin, mais depuis la Révolution, son industrie s'est relevée. Son église paroissiale, ancienne collégiale du treizième siècle, est classée parmi les monuments historiques.

La préfecture et le tribunal sont installés dans un ancien château de pierres et de briques construit par François Ier.

Selles-sur-Cher. — Cette petite ville est située à 16 kilomètres sud-est de Romorantin; elle doit son origine à un ermite nommé Eusin. Childebert ayant attribué le succès d'une expédition aux prières de cet ermite, fit construire sur son tombeau une église, autour de laquelle se forma une petite ville, dont l'industrie des draps assura la prospérité. Selles a conservé sa vieille église classée au nombre des monuments historiques.

Lamotte-Beuvron. — Ce village est situé à 35 kilomètres nord-est de Romorantin, dans la partie la plus désolée de la Sologne.

Louis-Napoléon, encore président de la République, acheta le vieux château et son domaine dans la pensée de faire de ce point le centre d'importants travaux d'assainissement et de culture. Elevé au trône impérial, il y fit, en outre, bâtir un château et une église.

Salbris. — Ce chef-lieu de canton, situé sur la Grande-Sauldre, a des forges, des tuileries et des établissements de pêche. On y fait un commerce considérable d'amandes, de bois et de laines. Son église, dont la voûte est remarquablement élevée, possède un magnifique chœur et de belles verrières.

3° Arrondissement de Vendome. — Vendôme (*Vendocinum*) est situé à 32 kilomètres sud-ouest de Blois. L'origine de cette ville remonte à l'époque celtique. Les Carnutes avaient construit un fort à l'endroit où depuis s'est élevé le château; une bourgade l'entourait. Convertie par saint Martin, elle éleva une église, sous l'invocation de ce saint, à l'endroit où il avait subi le martyre. Sous les Mérovingiens, Vendôme était déjà assez important pour posséder un atelier monétaire. Cependant, il n'est pas question de cette ville dans l'histoire avant le onzième siècle. Elle fut gouvernée par des comtes, dont le plus connu fut Geoffroy Martel, qui fonda un riche monastère en l'honneur de la Sainte-Trinité, et fut aussi vaillant que pieux. Vendôme tomba plus tard au pouvoir des Anglais et eut de nombreux assauts à soutenir.

Au seizième siècle, il appartenait à Antoine de Bourbon; le mariage de ce seigneur avec Jeanne d'Albret plaça Vendôme au centre de toutes les agitations religieuses. Ce fut dans son château que se forma la conjuration des Guises, à la tête de laquelle se trouvaient Antoine de Bourbon et Coligny; mais les habitants de Vendôme ne se laissèrent pas entraîner dans ce soulèvement.

Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, l'histoire de cette ville ne contient aucun fait politique d'une grande importance. En 1794, un tribunal fut formé à Vendôme pour juger Babœuf et Darthé, chefs de la conspiration communiste dite des égaux. Babœuf et Darthé se frappèrent à l'audience d'un coup de poignard, qui ne les tua point et ne put les soustraire à l'échafaud.

En 1870, le général Chanzy, commandant de la deuxième armée de la Loire, après avoir combattu sans relâche du 8 au 10 décembre, entre Villarceau et Villevert, contre les troupes du prince Frédéric-Charles, tint un conseil de guerre à Josnes, dans lequel il fut décidé que la deuxième armée battrait en retraite sur Vendôme pour se reconstituer derrière le Loir. L'armée y arriva le 11 au soir, en bon ordre. Le 14, elle fut attaquée. Elle occupait des coteaux escarpés, ayant à ses pieds la rivière et derrière elle les bois de la Gaudinière. Le soir, les Allemands occupèrent Fréteval; le lendemain, ils en furent chassés. Cependant sur d'autres points, la lutte fut moins heureuse pour nos armes, et la perte de la position de Bel-Essart rendant périlleuse la défense de Vendôme, la retraite sur le Mans fut décidée.

Les monuments les plus remarquables de Vendôme sont : l'église de la Trinité, classée parmi les monuments historiques; une belle fontaine de marbre et le lycée, construit par César de Vendôme.

Fréteval. — Ce bourg fut, en 1194, le théâtre d'une rencontre sanglante entre Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion. Philippe tomba dans une embuscade qui livra aux Anglais trésors, vaisselle, le sceau royal et les archives. Le 14 décembre 1870, Fréteval, occupé par les Allemands, fut repris par les troupes du général Chanzy et fut abandonné par elles pour opérer leur retraite sur le Mans.

On trouve à Fréteval les ruines d'un château fort, un donjon du douzième siècle, le dolmen de Fontaine, la tour romane de Grisset (7 mètres de haut et 7 mètres de côté) et la fontaine de la Maladrerie, contenant une chapelle fort ancienne.

Montoire. — Montoire (*Aureus mons*), à 18 kilomètres ouest-sud-ouest de Vendôme. Cette petite ville fut la capitale du Bas-Vendômois, lorsque Jean V divisa sa province en deux parties. Elle fut autrefois fortifiée. Les voûtes de son église sont décorées de belles fresques romanes.

Couture. — Couture, village situé à 32 kilomètres ouest de Vendôme, sur la rive gauche du Loir. C'est à 1 kilomètre de Couture, au château de la Poissonnière, que naquit le poëte Ronsard, en 1524. Il y passa une partie de sa jeunesse avec Philippe Desportes. Il a été inhumé dans l'église du village.

Montdoubleau. — Cette petite ville, située à 27 kilomètres nord-ouest de Vendôme, a conservé une partie de ses anciennes fortifications, qui paraissent dater du neuvième siècle. Montdoubleau a des fabriques de serges.

Savigny. — Savigny possède une église du douzième siècle. On y remarque les ruines d'un château fort. Savigny a des filatures de coton et fait le commerce d'huile de noix.

Morée. — Morée, situé près du Loir, possède des ruines de son enceinte fortifiée et une église ornée d'arcades romanes. En décembre 1870, un combat y fut livré par la deuxième armée de la Loire, en retraite de Vendôme sur le Mans.

La Gaudinière, à 19 kilomètres au nord de Vendôme, est un magnifique château moderne.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Blois.

10 cantons, 139 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Blois***, 2 cantons (20,075 hab.), ***Mer*** (4,270 hab.), ***Saint-Aignan*** (3,650 hab.), ***Montrichard*** (2,805 hab.), ***Bracieux*** (1,170 hab.), ***Contres*** (2,610 hab.), ***Herbault*** (910 hab.), ***Marchenoir*** (710 hab.), ***Ouzouer-le-Marché*** (1,510 hab.).

Communes importantes : Cour-Cheverny (2,430 hab.), Onzain (2,450 hab.), Pontlevoy (2,435 hab.), Saint-Georges (2,340 hab.), Vineuil (2,050 hab.), Chambord (305 hab.).

2° Arrondissement de Romorantin.

6 cantons, 49 communes.

Chefs-lieux canton : ***Romorantin*** (7,850 hab.), ***Selles-sur-Cher*** (4,775 hab.), ***Lamotte-Beuvron*** (1,675 hab.), ***Mennetou-sur-Cher*** (990 hab.), ***Neung-sur-Beuvron*** (1,190 hab.), ***Salbris*** (1,740 hab.).

Principales communes : Lanthenay (1,700 hab.). Nouan-le-Fuzelier (1,550 hab.), Selles-Saint-Denis (1,210 hab.).

3° Arrondissement de Vendome.

8 cantons, 109 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Vendôme*** (9,940 hab.), ***Montoire*** (3,190 hab.), ***Savigny*** (2,985 hab.), ***Mondoubleau*** (1,590 hab.), ***Droué*** (1,035 hab.), ***Morée*** (1,401 hab.), ***Saint-Amand*** (670 hab.), ***Selommes*** (870 hab.).

Principales communes : Lunay (1,610 hab.), Villiers (1,340 hab.), Sargé (1,540 hab.), Souday (1,340 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (168 élèves), 2 colléges communaux (205 élèves), 5 institutions secondaires libres (465 élèves), 448 écoles primaires (8,005 élèves), 14 salles d'asile (1,945 élèves). 133,000 habitants sont complétement illettrés, 14,000 savent lire seulement; 122,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 16 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; on compte 11 établissements hospitaliers. — Justice. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 15 pour crimes contre les propriétés, 890 pour délits, 2,515 pour contraventions. — 525 affaires civiles et 690 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 1,500 affaires en justice de paix. — Prisons. 83 hommes et 12 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 55 hommes et 12 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

SITUATION. — Le département de la Loire est situé dans la région centrale de la France, entre 45° 14′ et 46° 20′ de latitude et entre 1° 21′ et 2° 24′ 40″ de longitude est. Il doit son nom au fleuve qui le traverse dans toute son étendue, du sud au nord.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, le département de Saône-et-Loire ; à l'ouest, ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au sud, celui de la Haute-Loire ; au sud-est ceux de l'Ardèche et de l'Isère et à l'est, celui du Rhône.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département et le 79e de France; il comprend 475,962 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes	46,000
Sol de riche terreau........	12,000
Sol calcaire................	7,000
Sol pierreux	15,000
Sol sablonneux..............	160,000
Pays de montagnes...........	206,000
Divers	29,000

TOPOGRAPHIE. — Ce département montagneux est traversé au sud-est par la chaîne des Cévennes qui y prend les noms de *montagnes du Lyonnais, du Beaujolais* et du *Charolais*. Les points culminants sont : le mont Pilat (1,364 m.), et le mont Boucivre (1,103 m.).

A l'ouest, la vallée de la Loire est bornée par les *monts du Forez*, prolongation de la chaîne du Velay. C'est dans ces montagnes que se dresse l'un des géants de la France centrale, Pierre-sur-Haute (1640), point culminant du département. Les autres montagnes de cette chaîne conservent une grande hauteur ; on cite le pic de Procher (1,543 m.); le Puy-de-Montoncel (1,292 m.), dans le chaînon des Bois-Noirs ; au nord, les montagnes deviennent porphyriques et se continuent sous le nom de *montagnes de la Madeleine*. Entre ces deux chaînes, la Loire traverse une vallée que l'on divise en *plaine du Forez* (au sud), et *plaine de Roanne* (au nord). Ces deux plaines sont séparées par un plateau qui les joint de l'est à l'ouest. La plaine du Forez, qui fut le théâtre d'éruptions volcaniques mérite de fixer notre attention.

« Le Forez a eu ses volcans comme le Vivarais, le Velay et l'Auvergne ; mais ils ont laissé des traces bien différentes. On n'y voit ni cratères anciens, ni lacs formés par des cratères inondés ou produits par des affaissements , ni scories de laves ou de basaltes éparses. Les volcans du Forez ne paraissent être que des fusées qui se sont fait jour de bas en hant et ont formé des buttes volcaniques surgissant hors de terre non-seulement dans la plaine et au pied des montagnes de l'ouest, mais encore dans la haute montagne, à près de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces buttes se composent, en général, de basaltes noirs, compactes, pesants, sans cellules ; quelques-unes sont prismatiques à quatre ou cinq faces ; leur surface longtemps exposée à l'air prend une couleur gris foncé, et ils se changent en une argile cendrée noirâtre et très-fertile. Plusieurs des buttes volcaniques du Forez, parmi lesquelles on cite le mont d'Usore, la butte de Montbrison, celle de Saint-Romain-le-Puy le mont Supt le mont de Château-Neuf, etc., étaient jadis couronnées de châteaux forts ou d'anciennes abbayes. Il en existe encore quelques ruines. Elles ont été, ou sont encore, entourées d'habitations, et l'on y découvre des souterrains, des caves, des citernes. On compte environ trente de ces buttes dans le département. Leur direction passe par une ligne qui se dirige du nord au sud. A l'exception de trois qui s'élèvent dans la plaine du Forez, la majeure partie se trouve sur le bord occidental de cette plaine et au pied de la montagne. Les principales sont : le pic de Montauboux, le pic de Marcilly, le pic de Montverdun, le pic d'Usore, le pic de Montbrison, le pic de Saint-Romain-le-Puy, le mont Supt, le mont Claret, etc., etc., etc. » (G. de St-F., *Dict. des Comm.*, article LOIRE.)

HYDROGRAPHIE. — Le département de la Loire appartient presque tout entier au bassin du grand fleuve qui lui donne son nom ;

Cependant une petite partie du sud-est fait partie du bassin du Rhône.

1° BASSIN DE LA LOIRE. — La *Loire*, naît dans le département de l'Ardèche, baigne celui de la Haute-Loire, entre dans celui de la Loire par 414 mètres d'altitude, s'engage dans des gorges sauvages, arrose Saint-Victor, Saint-Rambert, Andrézieux, Saint-Cyprien, Veauchette, Feurs, Saint-Priest, Saint-Maurice, Roanne et Briennon.

Elle entre ensuite dans le département de Saône-et-Loire, après un parcours de 124 kilomètres sur le territoire du département auquel elle donne son nom. Elle est partout flottable ; mais elle n'est guère navigable que depuis Roanne. Elle est rapide et se livre à de fréquents débordements.

Ses principaux affluents sont :

La *Dondaine*, qui arrose Chambon-Feugerolles et Firminy ;

Le *Bouzon* (30 kilom. de cours), qui descend des montagnes du Forez et finit près d'Andrézieux;

Le *Furens*, ou *Furant* ,qui naît au pied du mont Pilat, arrose Saint-Etienne et afflue après un cours de 42 kilomètres. C'est un cours d'eau qui doit sa célébrité à l'excellence de ses eaux pour la trempe des fers ; il était déjà connu du temps des Romains et, de nos jours, plus de 200 usines ont été construites sur ses rives ;

La *Mare* (44 kilom.), qui finit près de Meylieu-Montrond ;

La *Coise* (45 kilom.), qui vient du département du Rhône ;

La *Thoranche*, qui vient du même département ;

La *Foix* (24 kilom.), qui afflue à Feurs ;

Le *Lignon du Nord*, petite rivière célèbre dans les annales littéraires de la France. Ses rives ont été célébrées par Honoré d'Urfé qui y a placé les principales scènes de son roman de l'Astrée. Il prend sa source dans les montagnes de Noirétable et vient affluer entre Feurs et Saint-Paul, après un cours de 41 kilomètres.

L'*Aix* (50 kilom.), finit près de Saint-Georges-de-Baroilles.

La *Renaison* qui finit à Roanne ;

Le *Rhins* qui vient du département du Rhône et afflue près de Roanne ;

2° BASSIN DU RHONE. — Le *Rhône* sert de frontière au département, sur une longueur de 11 kilomètres. Il est navigable.

Son principal affluent est le *Gier*, rivière d'environ 35 kilomètres de cours, qui tombe de de cascade en cascade du mont Pilat, passe à Rive-de-Gier et prête ses eaux au canal de Givors. Il afflue dans le département du Rhône.

ETANGS. — On en compte 573 (3,000 hectares), dont 450 dans le seul arrondissement de Montbrison. Parmi les plus considérables, on cite : l'étang Lecomte, à Prétieux (120 hectares); l'étang du Roi (50 hect.) etc.

CLIMAT. — Climat girondin, froid et sain dans la montagne, doux dans la vallée de la Loire, chaud dans celle du Rhône et dans les gorges de la Déôme et malsain dans la plaine marécageuse du Forez. Les plus grandes chaleurs atteignent + 40° ; les plus grands froids — 20. Il tombe en moyenne, 620 millimètres d'eau. Le vent dominant est celui du nord ; celui du sud amène la pluie.

Vie moyenne : 31 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES.

1° MINÉRAUX. — Immense richesse minérale ; inépuisable bassin houiller, le plus important de France, après celui du département du Nord. — Granits sur la rive gauche du Lignon ; roches primitives de la Loire. Quartz de la Terrasse et de Chavanolle ; galène de Saint-Julien-Molin-Molette et du Pilat ; baryte sulfatée de Chazelles et Dézimieux ; filons plombeux de Saint-Galmier et du Pilat ; antimoine sulfuré, cuivre, pyrite, fer hydraté, ou mêlé de quartz, marbres, grès, porphyre, pierres, plâtre, chaux, argile jaune, etc.

Sources minérales. — Sources de Saint-Galmier, Saint-Alban, Montbrison, Moingt, Sail-sous-Couzan, Roanne, Sail-les-Bains, Sail-en-Douzy, Crémeau, Feurs, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales insuffisantes : froment, seigle, orge, avoine ; pommes de terre, marrons de Lyon ; chanvre (dans l'arrondissement de Montbrison) ; excellents fruits, gaude, graines oléagineuses ; vignes. Flore riche et variée dans les montagnes, sapin, chêne, hêtre. Les principales forêts sont celles de la Tarentaise, de Paradis, de l'Ermitage, de Sorillard et de Feurs.

3° ANIMAUX. — Races domestiques ordinaires ; moutons recherchés pour la délicatesse de leur chair ; beaucoup de volailles ; bêtes à cornes de petite taille. — Chevreuils, lièvres, perdrix, cailles, grives et oiseaux aquatiques. — Loups dans les montagnes ; renards dans la plaine. Saumons dans la Loire ; brochets, tanches et carpes dans les étangs.

VOIES DE COMMUNICATION

1° ROUTES. — 6 routes nationales (340 kilom.) ; 13 routes départementales (472 kilom.); 2,048 chemins vicinaux (5,260 kilom.).

RIVIÈRES ET CANAUX. — 2 rivières navigables : Rhône et Loire (132 kilom.).

Le département est desservi par 2 canaux : 1° Le canal de *Roanne à Digoin*, dont le parcours total est de 56 kilomètres, dont 19 dans le département ; et le canal de la *Grand-Croix*

d-Givors, qui va de Rive-de-Gier à Givors (Rhône), sur une longueur de 7 kilomètres dans le département.

CHEMINS DE FER

Le département de la Loire sera bientôt l'un des plus favorisés ; outre les voies ferrées dont le tableau suit, plusieurs autres sont en construction ou en projet.

DE ROANNE A LYON PAR SAINT-ÉTIENNE

Stations :	Dist. de Roanne.
ROANNE	» kilom.
Le Coteau	6
St-Cyr de Favières	11
Vendranges St-Priest	17
St-Jodard	22
Balbigny	32
Feurs	41
MONTROND	53
Saint-Galmier	62
La Renardière	68
Saint-Just	69
La Fouillouse	73
Villars	77
SAINT-ETIENNE	82
Terrenoire	88
St-Chamond	94
Grand-Croix	99
Lorette	101
Rive-de-Gier	104

Saint-Etienne se trouve à 58 kilomètres de Lyon-Perrache.

DE PARIS A LYON PAR LE BOURBONNAIS

Stations.	Dist. de Paris.
St-Martin-d'Estré	389 kilom.
La Pacaudière	398
St-Germain-Lespinas	408
ROANNE	421
Le Coteau	423
L'Hôpital	430
Régny St-Symphorien	437
St-Victor	443

Roanne se trouve à 91 kilomètres de Lyon.

DE SAINT-ÉTIENNE A BOEN

Stations.	Dist. de St-Étienne.
SAINT-ETIENNE	» kilom.
Villars	6
La Fouillouse	10
SAINT-JUST	13
Andrézieux	16
Bonson	19
Sury-le-Comtal	22
St-Romain-le-Puy	27
MONTBRISON	34
Champdieu	39
Marcilly-le-Pavé	45
BOEN	51

DE SAINT-ÉTIENNE AU PUY

Stations.	Dist de St-Étienne.
SAINT-ETIENNE	» kilom.
Le Clapier	6
Bellevue	6
La Ricamarie	9
Le Chambon-Feugerolles	12
FIRMINY	15
Le Pertuiset	19

AGRICULTURE. — L'agriculture est en progrès depuis quelques années ; les plaines de Roanne et de Montbrison sont devenues deux régions agricoles importantes ; mais l'arrondissement de Saint-Etienne produit moins qu'il ne consomme. Les vins, (330,000 hectolitres par an) sont de bonne qualité, surtout dans la vallée du Rhône. On cite les vins blancs de Château-Grillat, près de Condrieu, les vins rouges de Chuynes, Luppé et Saint-Michel-sous-Condrieu ; ceux de Renaison, d'une couleur foncée, sont épais et pâteux. — Les sapins produisent une certaine quantité de térébenthine, de résine et de goudron.

Le département comprend : 142,000 hectares en céréales ; 26,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 14,000 en prairies artificielles ; 79,000 en prairies naturelles ; 29,000 en pâturages ; 12,000 en vignes ; 69,000 en bois et forêts et 67,000 en jachères ; le tout représentant une valeur de 73 millions de francs.

10,000 chevaux, 158,000 bêtes à cornes, 149,000 moutons, 28,000 chèvres, 36,000 porcs, 3,000 ânes et mulets sont évalués à 33 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie est extrêmement développée, surtout dans l'arrondissement de Saint-Etienne. Le bassin houiller de la Loire est le premier de France sous le rapport de l'exploitation des combustibles minéraux. 51 mines, occupant 15,000 ouvriers, produisent 30 millions de quintaux métriques de combustibles (houille grasse à longue flamme, houille grasse maréchale, houille maigre à courte flamme, houille maigre à longue flamme, anthracite), le tout valant 33 millions de francs. La Loire vient encore en première ligne pour la production du fer : 33 usines produisent pour plus de 35 millions de francs de fontes, de fer, de rails, de tôles, de fils de fer et d'aciers. — Plus de 60,000 ouvriers sont occupés à Saint-Etienne et à Saint-Chamond à la fabrication des rubans. — Velours à Bourg-Argental ; verreries à Rive-de-Gier ; manufacture d'armes à Saint-Etienne ; peluche à Rive-de-Gier ; cotonnades à Roanne ; broderies, soieries, machines à vapeur, quincaillerie, clouterie, coutellerie.

498 établissements sont pourvus de machines à vapeur ; total, 1,775 machines d'une force totale de 17,530 chevaux.

COMMERCE. — Immense exportation d'objets manufacturés, principalement d'armes de guerre et de chasse de Saint-Etienne, dont la réputation est depuis longtemps européenne ; d'aciers (5 millions chaque année) ; de galons, etc.

Importation de céréales provenant des départements voisins.

POPULATION. — La population augmente avec une rapidité extraordinaire ; l'augmentation a été de 246,000 habitants de 1800 à 1866. Le dernier recensement a constaté une nouvelle augmentation de 12,210 habitants. La ville de Saint-Etienne a vu croître sa population de 14,194 habitants ; le reste du département a donc vu décroître la sienne de près de 2,000 habitants.

Le département de la Loire compte actuellement 550,611 habitants et sous ce rapport il est le 19e de France ; la densité de la population est de 116 habitants par kilomètre carré et à ce point de vue le département est le 6e.

En général, l'habitant de ce département, cultivateur ou bien ouvrier, se distingue par son amour pour le sol natal qu'il ne quitte qu'à regret ; intelligent, actif, industrieux dans les villes, il est encore un peu arriéré, routinier, casanier et un peu superstitieux dans les campagnes.

HISTOIRE. — Le département de la Loire fut d'abord compris dans celui du Rhône ; mais en 1793, après le siége de Lyon, la Convention dédoubla ce département, et celui de la Loire fut alors formé de l'ancien Forez et d'une partie du Lyonnais et du Beaujolais. Ce territoire, avant la conquête romaine, était occupé par les Ségusiens, dont Forum ou Feurs était la capitale. Ceux-ci, voisins des Arvernes, s'unirent à Vercingétorix pour défendre leur indépendance.

D'après une tradition, ce serait dans les environs de Saint-Haon-le-Vieux que César acheva la défaite de Vercingétorix. Sous les Romains, cette contrée prospéra ; elle faisait partie de la Gaule lyonnaise. Les Bourguignons, et après eux les Franks, s'en emparèrent. Au huitième siècle, elle fut ravagée par les Sarrasins ; ses comtes luttèrent contre les envahisseurs et accrurent leur influence des services qu'ils rendaient au pays. L'un d'eux, sous Charles le Chauve, déclara son pouvoir héréditaire. L'un de ses successeurs, Guillaume III, prit part à la première croisade et s'y fit tuer, laissant son héritage à Guillaume IV, son fils, qui mourut sans enfant (1107). Le comté passa dans une autre maison.

Les comtes de la seconde race eurent d'abord à lutter contre les évêques de Lyon, qui prétendaient avoir des droits sur plusieurs villes du comté, et l'un d'eux s'empara de Lyon, pilla les maisons des clercs et força l'évêque à se réfugier dans le Bugey. Plus tard, le comte céda le Lyonnais à l'évêque en échange de quelques domaines que celui-ci possédait dans le Forez et moyennant onze cents marcs d'argent. De cette époque, les chanoines de Saint-Jean-de-Latran, à Lyon, furent appelés comtes de Lyon. Guy IV octroya, en 1223, une charte d'affranchissement aux habitants de Montbrison. Son exemple fut suivi par les seigneurs, ses vassaux : Saint-Rambert, Saint-Bonnet, Saint-Haon-le-Châtel, Conillon et Valleret furent érigés en communes. Les comtes défendirent énergiquement leur domaine contre les Anglais ; cependant ceux-ci s'emparèrent de Montbrison et le livrèrent aux flammes.

Les grandes compagnies : ***Mange-Lard, Croquants, Tard-Venus*** succédèrent aux Anglais. Les ***Tard-Venus*** venaient d'envahir le Forez lorsqu'arriva dans ce comté Jacques de Bourbon, comte de la Marche, à qui le roi avait donné la mission de détruire ces bandes de voleurs. Il prit avec lui ses deux neveux de la maison de Forez et leur oncle Renaud de Malleval. Il se rendit avec eux à Lyon et y tint conseil. « Il fut délibéré, dit la chronique, pour ne donner le temps à ces bandits de s'approcher davantage de la ville de Lyon, ou de s'épancher davantage dans les pays voisins, et spécialement dans celui de Forez, qui était cher à ce prince, à cause de ses neveux, de les aller combattre. Ce prince donc avec le comte d'Uzès et Renaud de Forez, seigneur de Malleval et quelques autres seigneurs de l'armée, choisissent des coureurs pour aller reconnaître les ennemis, qui, se prévalant de la commodité d'une montagne voisine de Brignais, ne firent paraître sur l'éminence qui regardait Lyon qu'environ cinq mille hommes, le reste, par une ruse de guerre, s'étant caché derrière la montagne, qui avait encore pour eux cet avantage qu'elle était pierreuse et leur fournissait des cailloux à commodité pour en accabler ceux qui les y viendraient attaquer. Ces coureurs ayant fait rapport du petit nombre qu'ils avaient aperçu, et n'ayant pas remarqué les amas de pierres qui étaient sur cette montagne, le prince croyant avoir l'avantage de son côté, et pour le nombre d'hommes, et pour le courage des combattants, mit son armée en bataille pour aller à eux, et dans cette marche fit plusieurs grands seigneurs chevaliers, qui levèrent bannière, selon les formes et coutumes de ces temps-là. A la vue de cette armée les Tard-Venus, qui avaient paru dessus leur montagne, attendirent de pied ferme qu'on les y vînt attaquer, et sitôt qu'ils virent l'armée assez près d'eux pour la combattre, ils jetèrent d'en haut, de toutes parts, une telle grêle

de cailloux qu'ayant d'abord enfoncé et mis en déroute l'avant-garde, ils mirent aussi en désarroi le corps de bataille dans lequel, après les bannières ou enseignes du prince commandant et de son fils marquées des armes de Bourbon, paraissent celles de ses neveux le comte de Forez et son frère. Ils renversèrent à force de pierres les meilleurs bataillons de ce corps d'armée; après quoi leurs autres troupes, qui étaient cachées derrière la montagne, serrant leurs files et courant en diligence, vinrent donner à dos sur l'arrière-garde, dont s'ensuivit une mêlée entre les deux armées, où il y eut un grand carnage de part et d'autre; mais enfin, la victoire s'inclinant du côté des Tard-Venus, le champ de bataille leur demeura, et ce qui resta de l'armée des princes se retira en grande confusion. »

Le comte Louis avait péri dans la bataille et son oncle Renaud y avait été fait prisonnier; enfin, Jean de Forez, frère de Louis, en perdit la raison.

Renaud, lorsqu'il se fut racheté, vendit le Forez à Louis de France, second fils du roi Jean, et le comté passa ainsi dans l'apanage des ducs de Bourbon.

La troisième race fut, en fait, représentée par la famille d'Urfé, que l'on croit être d'origine allemande; en effet, les ducs de Bourbon avaient investi Guichard d'Urfé de la charge de bailli; il administrait le Forez à leur place. Lorsque par la mort d'une princesse de Bourbon, en 1521, le comté fut réuni à la couronne de France par son héritière Louise de Savoie, les d'Urfé gardèrent leur position.

Au seizième siècle, le pays fut cruellement éprouvé par les guerres religieuses. Les protestants, sous le commandement du baron des Adrets, s'emparèrent de Feurs, Montbrison, Montrond, Saint-Bonnet-le-Château, Boën, Saint-Galmier. Les cruautés et les pillages de des Adrets attirèrent des représailles. Les catholiques s'armèrent et, sous la conduite de Saint-Chamond, donnèrent la chasse aux soldats du terrible baron. Saint-Chamond s'empara d'Annonay et tailla en pièces l'armée de des Adrets.

A la mort de Henri III, Anne d'Urfé prit parti pour la Ligue; cependant, en 1593, Montbrison se rendit au roi. Depuis cette époque, la tranquillité du Forez ne fut plus troublée, et sa prospérité industrielle et commerciale ne cessa de s'accroître.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Loire (chef-lieu Saint-Etienne), est divisé en 3 arrondissements, 30 cantons et 328 communes. Il fait partie de la 6e inspection des ponts et chaussées, de la 7e conservation des forêts (Moulins), de l'arrondissement minéralogique de Saint-Etienne (division du centre) et de la 5e région agricole (est).

Il forme la 2e subdivision de la 8e division militaire (Lyon) du 4e corps d'armée (Lyon). La compagnie de gendarmerie appartient à la 19e légion (Lyon). Il y a à Saint-Étienne une très-importante manufacture d'armes à feu.

Le département forme, avec celui du Rhône, le diocèse de Lyon et de Vienne, diocèse qui compte 28 cures, 310 succursales, 181 vicariats et 3 petits séminaires (Montbrison, Verrières et Saint-Jodard.

Les protestants, au nombre de 3,000, y possèdent 1 consistoire, 1 paroisse, 1 annexe, 2 pasteurs et 1 temple; les Israélites, une synagogue comprise dans la circonscription de Lyon.

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Roanne et de Saint-Etienne sont du ressort de la Cour d'appel de Lyon.

Le lycée de Saint-Etienne, les 3 colléges libres de Saint-Etienne, Saint-Chamond et Roanne, l'école normale d'instituteurs de Montbrison et les autres établissements d'instruction publique relèvent de l'académie de Lyon.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Saint-Étienne.— *Saint-Etienne* (lat., 45°26′ 9″; long., 2° 3′ 20″ E.), chef-lieu du département de la Loire, est situé sur le ruisseau le Furens, à 464 kilomètres de Paris. Cette ville est d'origine romaine; les Romains la nommaient *Furanum*. Labienus, un des lieutenants de César, y fit construire une forteresse, à Rochetaillée, et un pont sur la Loire, dont on voit encore quelques vestiges. Au moyen âge, la ville s'appela Furens ou Furiana. Les comtes du Forez y élevèrent un château sur la Montagne-d'Or, aujourd'hui Sainte-Barbe. Au onzième siècle, ils y firent bâtir une église qu'ils dédièrent à Saint-Etienne, dont la ville prit le nom. Elle ne comptait guère alors plus de deux cents maisons. En 1444, Charles VII la fit fortifier pour la protéger contre les Anglais. Son importance ne date que du commencement du seizième siècle. Elle renfermait déjà un grand nombre de forgerons et de rubanniers, mais son industrie ne prit une grande importance qu'à l'époque où l'ingénieur français George Virgile y établit une manufacture d'armes (1516). En 1569 elle fut prise par les protestants soutenus de neuf à dix mille reistres qui la mirent à sac, détruisirent les récoltes, dévastèrent les églises et y amenèrent une maladie dont la saleté était la cause et qui ressemblait à la peste. En 1585, la peste véritable y sévit et enleva plus de dix-sept mille habitants. Ce fléau ayant reparu en 1628, avec une extrême violence, tout commerce y fut interrompu et les ouvriers la désertèrent. La ville ne se repeupla et ne recouvra sa prospérité que sous Louis XIV. Saint-Etienne est aujourd'hui une des villes les plus importantes de France. Elle doit sa fortune rapide non-seulement à l'activité de ses habitants, mais à l'abondance des mines de houille au milieu desquelles elle est située. Ces mines occupent environ 5,000 ouvriers et produisent 16 millions de quintaux métriques de combustible. A cette importante production viennent s'ajouter celle de la fabrication des armes, de la quincaillerie, de l'acier, des machines, puis celle des rubans, qui occupe environ 40,000 ouvriers.

Parmi les édifices de Saint-Etienne, on cite l'église de Saint-Etienne, qui date du douzième siècle et qui possède de très-beaux vitraux; Notre-Dame, de style roman, les églises Saint-Charles et Saint-Roch, nouvellement construite dans le style ogival.

Saint-Etienne est la patrie du savant Fauriel.

Saint-Heand.— Cette petite ville, située à 12 kilomètres nord de Saint-Etienne, possède une manufacture nationale d'armes. On y remarque une église gothique.

Rive-de-Gier. — Rive-de-Gier, sur le Gier, à la naissance du canal de Givors, à 24 kilomètres nord-ouest de Saint-Etienne, était jadis une place de guerre que protégeait un château fort.

Cette ville appartenait aux comtes de Lyon. Sa prospérité commerciale date de 1815. Ses houillères, d'un produit de 6,700,000 quintaux métriques de combustible, ses verreries et ses ateliers pour la construction de machines, font de Rive-de-Gier un de nos centres industriels les plus considérables. Le bassin de Couzon, à 2 kilomètres de la ville, mérite d'être visité; c'est un réservoir creusé dans les flancs du mont Pilat et formé par une digue haute de 90 pieds et épaisse de 180. Il contient environ 1,800,000 mètres cubes d'eau.

Saint-Chamond. — Cette petite ville est située à 12 kilomatres nord-est de Saint-Etienne. Son origine remonte au septième siècle. Elle tire probablement son nom de saint Ermemond ou Chaumont qui, en 640, y fit bâtir une église. Elle possédait un château fort et avait pour seigneurs les d'Urgel.

Un d'eux, Christophe de Saint-Chamont, enleva Annonay aux protestants et battit à Beaurepaire le baron des Adrets; mais il se rendit odieux à ses enfants qui préférèrent le cloître à sa société et à son héritage. Il dut demander au pape de relever une de ses filles de ses vœux pour lui léguer son domaine et son titre. Les ruines de son château fort sont très-remarquables. L'église, construite en forme de trèfle, était placée sous un parterre dont on pouvait faire le tour en voiture; le clocher était dessous l'église et pour y arriver de la ville il y avait environ deux cents marches d'escalier à monter.

Saint-Chamont possède des forges considérables de clouteries et des ateliers de construction pour la marine et les chemins de fer.

Saint-Julien-Mollin-Mollette. — Ce bourg est situé au pied du mont Pilat, dont beaucoup de touristes font l'ascension. Du haut de cette montagne on découvre les montagnes de la Suisse, le mont Dore et le Puy-de-Dôme. Saint-Julien possède des moulins à soie et une fabrique de crêpes.

2° Arrondissement de Montbrison. — Montbrison, *Mons Briso*, est situé à 35 kilomètres de Saint-Etienne, près du Vizezy. Jusqu'en 1856, cette ville fut le chef-lieu du département de la Loire.

L'origine de Montbrison est antérieure à l'époque romaine. A la place de la ville actuelle s'élevait un bourg segusien, près duquel les Romains bâtirent une forteresse et établirent une colonie. Ils nommaient cette bourgade *Mons Briso* ou *Mons Brisonis* et ce nom nous a été légué comme une énigme dont on n'a pu découvrir le sens.

La ville grandit lentement. Elle était encore peu considérable lorsqu'elle fut prise par les Bourguignons. Elle passa ensuite aux comtes de Forez qui en firent leur résidence. Ils y établirent un château-fort et, au dixième siècle, elle était une des plus belles et des plus fortes places du comté.

Au treizième siècle, le comte Guy IV accorda à ses habitants des franchises importantes : — « Sont affranchis, dit une charte de 1223, les hommes et les femmes habitant Montbrison qui se trouvent dans ces limites : de la Croix de Garet jusqu'à celle de Chandieu et du pont Desmaret jusqu'au pont de la Charité, et de chacun de ces points à l'autre dans toute la circonférence de tous droits de tailles et levées de deniers qui pourraient être faites sur eux dans quelque lieu qu'ils soient.

« Le comte aura soin de leurs intérêts, ainsi qu'en avaient agi ses prédécesseurs.

« Le comte permet aux habitants de se former en communauté et de s'entendre pour mettre dans la ville une garde et autres moyens de défense, et de faire tout ce qu'ils jugeront bon et honorable de leur côté et eux-mêmes sans être préjudiciable au comte.

« Toute personne pourra établir un château en jurant, au préalable, dans les mains du comte, et, en présence de quatre notables de la ville, qu'elle n'entend pas violer le pacte fait entre la ville et le comte et contenue dans cette charte.

« Si une personne se plaint de quelqu'un au comte ou à son châtelain, ledit châtelain doit travailler de tout son pouvoir à rétablir la paix entre les deux parties, sans dépens, si la chose est possible; si non il en demandera de très-modiques.

« Les notables pourront élire six d'entre eux pour prélever l'argent nécessaire, soit pour se clore de murs, soit pour toute autre chose commune dans l'intérêt de la ville; ces répartiteurs

feront la répartition à leur gré, et au besoin le châtelain leur prêtera aide pour contraindre ceux qui refuseraient de payer leur cotisation.»

Guy IV, fit en outre bâtir l'église Notre-Dame, et la dota de grands priviléges. Cette église devint le centre d'un nouveau quartier sur l'autre rive.

Au commencement du seizième siècle, la peste décima la population de Montbrison (1507). Ce siècle fut pour cette ville celui des calamités. En 1562, le baron des Adrets la surprit pendant la nuit, y entra en criant : *Tue! tue!* Les soldats protestants se ruèrent dans les maisons, dans les églises, joignant au meurtre le viol, le pillage, l'incendie ; le lendemain, plus de sept cents cadavres jonchaient les rues. Des Adrets occupa la ville cinquante-cinq jours. Aux fureurs des Huguenots succédèrent celles des Ligueurs. Nemours s'empara du château que cinq ans plus tard le comte de Guiche fit raser. Enfin, cent cinquante ans plus tard, ce fut le tour de Mandrin. Ce chef de bandits surprit la ville, mais se conduisit avec une modération vraiment exemplaire. Il délivra quelques prisonniers, se rendit ensuite chez le receveur de la gabelle, y soupa tranquillement, puis se fit remettre l'argent de la gabelle contre un reçu qu'il offrit et donna fort civilement pour libérer le receveur de tout recours de la part de l'autorité supérieure.

En 1790, Montbrison fit partie du département du Rhône-et-Loire; après la prise de Lyon par l'armée républicaine, ce département fut divisé en deux, *La Loire* et *Le Rhone*; Montbrison devint le chef-lieu du premier. En 1856, la préfecture fut transportée à Saint-Etienne.

Le monument le plus remarquable de Montbrison est sa Notre-Dame, fondée au treizième siècle et où se voit encore le tombeau de Guy IV.

Moingt. — Ce village situé à 2 kilomè res sud de Montbrison est d'origine celtique. Les romains lui donnèrent le nom de *Mediolum Segusianorum*. On y trouve les ruines d'un ancien palais que l'on appelle le palais Sarrasin. Il reste de son monastère une église qui ne sert plus au culte.

Ecotay-l'Olme. — Ce village, situé à 3 kilomètres sud-ouest de Montbrison, doit son origine à un château-fort. Sa situa ion est des plus pittoresques et il mérite d'être visité par les touristes. L'église d'Ecotay remonte à l'époque romaine.

Sury-le-Comtal — Cette petite ville, située à 12 kilomètres sud-est de Montbrison, possède un château du dixième siècle des mieux conservés de la province.

Saint-Etienne-le-Molard. — C'est dans cette commune, à 16 kilomètres nord de Montbrison, qu'se trouve le château de La Bâtie, résidence de la famille d'Urfé. Ce château est très-remarquable et dans un site charmant. C'est là qu'Honoré d'Urfé écrivit son roman *Astrée*.

Saint-Bonnet-le-Château. — Cette petite ville, située à 26 kilomètres sud de Montbrison, doit son origine à un camp romain, *Castrum Vari*. Vers 712, les reliques de saint Bonnet passèrent à Castrum, qui prit le nom du saint. Cette ville possède une église remarquable et des ruines de ses anciennes fortifications.

Saint-Galmier. — Saint-Galmier, *aquæ segestæ*, est situé à 20 kilomètres est de Montbrison, près de la rivière de Coise. Son origine remonte à l'époque romaine. Ses eaux minérales, froides et gazeuses, sont fort estimées et l'on en exporte annuellement plus de trois millions de bouteilles.

Cette ville fut prise, au seizième siècle, par les protestants qui la saccagèrent. « Ils firent, dit un chroniqueur, de l'église leur establerie, leur boucherie et voierie, s'en servant pour faire leurs ordures et nécessités de nature et qui plus est, traînaient les femmes pour le forcer et violer sur les autels ; sans parler de leur mesnage accoutumé de rompre et briser les images et autels, ouvraient les tombes et sépultures, tellement qu'il semblait qu'ils voulaient représenter la résurrection générale des morts. » Le seul édifice remarquable de Saint-Galmier est son église d'un très-bon style.

Feurs, Feurs, *Forum Segusianorum*, sur la rive droite de la Loire, à 23 kilomètres nord-est de Montbrison. Cette ville, qui a donné son nom au Forez, fut une cité gauloise avant d'être une résidence comtale. Elle prit quelque importance sous les Romains qui l'embellirent d'édifices dont on retrouve encore les ruines. Outre un grand nombre d'antiquités intéressantes, on trouve dans ses environs les restes d'un vieux palais et des *Thermes de César*. Elle fut ravagée par les Germains et les Sarmates et délivrée par Maximin. Au seizième siècle elle fut prise par les calvinistes.

Saint-Rambert. — Cette petite ville, située sur la rive gauche de la Loire, à 18 kilomètres sud-est de Montbrison, est d'origine romaine et doit son nom aux reliques de saint Rambert déposées dans un monastère voisin. Saint-Rambert a des ateliers de construction pour la batellerie et fait le transport des houilles de Rive-de-Gier à Roanne. Vis-à-vis de cette ville, à Saint-Just-sur-Loire, on voit encore les restes d'un vieux pont qui, dit-on, fut bâti par Labienus, lieutenant de César. Non loin de là se trouve le château de Grand-Jean, digne d'être visité par les touristes.

3° Arrondissement de Roanne. — Roanne *Rodumna*, sur la rive gauche de la Loire, à 29 kilomètres nord de Montbrison. Ptolémée fait mention de *Rodumna*, ville ligurienne. On a retrouvé dans cette ville de nombreuses antiquités romaines. Cependant Roanne ne prit une réelle importance que par l'achèvement du canal de Briare. Elle est aujourd'hui, après Saint-Etienne, la ville la plus considérable du département. Elle sert d'entrepôt au commerce du Midi et entreprend le transport de la houille des mines de Saint-Etienne. Elle possédait jadis un château fort dont il ne reste plus qu'une tour.

Roanne est la patrie de l'historien Jean de la Mure et de M. de Champagny.

Charlieu. Charlieu, *Caroli locus*, est situé à 20 kilomètres nord-est de Roanne. Cette ville très-ancienne a conservé ses constructions moyen âge ; cependant il ne reste plus que des ruines de son monastère de bénédictins, auquel elle dut longtemps son importance. Ces ruines sont classées parmi les monuments historiques. Non loin de cette ville on trouve encore un vieux pont appelé le pont du Diable, que l'on croit avoir été construit par les Romains.

Champoly. — Ce village est situé à 39 kilomètres sud-ouest de Roanne et doit sa célébrité à son château d'Urfé, bâti par Welphe le Vaillant, sous le règne de Louis le Gros. Vers 1418, les châtelains en furent massacrés par leurs valets, qui enlevèrent l'argent et prirent la fuite. Un enfant encore au berceau échappa seul aux assassins. Le seigneur de Saint-Ferjeux d'Albon, parent des d'Urfé, parvint à arrêter les voleurs et les fit périr sur la roue. L'héritier des d'Urfé renonça à un séjour plein de si tristes souvenirs et fixa sa résidence sur les bords du Lignon.

Saint-Germain-Laval. — Cette petite ville possède des gisements de plomb argentifère et d'anthracite. Elle a conservé les restes d'un ancien château des comtes de Forez.

Saint-Just-en-Chevalet. — Cette petite ville possède l'église d'un prieuré du quinzième siècle.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Saint-Etienne. 11 cantons, 78 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Etienne*, 4 cantons (110,814 hab.), *Rive-de-Gier* (14,380 hab.), *Saint-Chamond* (12,650 hab.), *le Chambon-Feugerolles* (6,950 hab.), *Bourg-Argental* (3,575 hab.), *Pélussin* (3,505 hab.), *Saint-Genest-Malifaux* (2,410 hab.), *Saint-Héand* (3,290 hab.).

Principales communes : Firminy (9,210 hab.) Doizieux (2,405 hab.), la Fouillouse (2,015 hab., la Grand-Croix (3,650 hab.), Izieux (4,380 hab.), Lorette (3,890 hab.), Marlhes (2,140 hab.), la Ricamarie (4,130 hab.), Roche-la-Molière (3,070 hab.), Saint-Genest-Lerpt (2,725 hab.), Saint-Genis-Terre-Noire (2,190 hab.), Saint-Jean-Bonnefonds (4,705 hab.), Saint-Julien-en-Jarret (4,850 hab.), Saint-Martin-la-Plaine (2,285 hab.), Saint-Paul-en-Jarret (3,290 hab.), Sorbiers (3,770 hab.), Terre-Noire (4,850 hab.), Unieux (3,230 hab.), la Valla (2,125 hab.), Rochetaillée (1,010 hab.).

2° Arrondissement de Montbrison. — 9 cantons, 138 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montbrison* (5,475 hab.), *Saint-Galmier* (3,035 hab.), *Feurs* (3,050 hab.), *Saint-Rambert* (2,510 hab.), *Boën* (1,990 hab.), *Noirétable* (1,880 hab.), *Saint-Bonnet-le-Château* (2,130 hab.), *Saint-Georges-en-Couzan* (1,140 hab.), *Saint-Jean-Soleymieux* (1,350 hab.).

Principales communes: Chazelles-sur-Lyon (5,680 hab.), Pannissières 4,460 hab.), Périgneux (2,380 hab.), Saiut-Just-sur-Loire (2,340 hab.), Saint-Marcellin (2,000 hab.), Saint-Maurice-en-Gourgois (2,350 hab.), Sury-le-Comtal (2,805 hab.), Usson (3,450 hab.).

3° Arrondissement de Roanne. — 10 cantons, 112 communes.

Chefs-lieux de canton : *Roanne* (19,350 hab.), *Charlieu* (3,890 hab.), *Saint-Symphorien-de-Lay* (1,726 hab.), *Belmont* (3,875 hab.), *Néronde* (1,290 hab.), *la Pacaudière* (2,110 hab.), *Perreux* (2,490 hab.), *Saint-Germain-Laval* (2,070 hab.), *Saint-Haon-le-Châtel* (725 hab.), *Saint-Just-en-Chevalet* (2,485 hab.).

Principales communes: Le Coteau (2,040 hab.), la Gresle (2,610 hab.), Montagny (2,125 hab.), Neulise (2,580 hab.), Saint-Just-la-Pendue (3,205 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (435 élèves), 4 institutions secondaires libres (660 élèves), 728 écoles primaires (66,000 élèves), 51 salles d'asile (5,600 élèves). — 198,000 habitants sont complétement illettrés, 122,000 savent lire seulement et 202,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 18 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 20 établissements hospitaliers. — Justice. 20 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 14 pour crimes contre les propriétés, 2,300 pour délits, 6,900 pour contraventions. — 2,400 affaires civiles et 3,080 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux ; 6,500 affaires en justice de paix. — Prisons. 78 hommes et 42 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 83 hommes et 20 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA HAUTE-LOIRE

SITUATION. — Le département de la Haute-Loire est situé dans la région centrale de la France, entre 44° 44′ 36″ et 45° 25′ 40″ de latitude, et entre 0° 46′ 30″ et 2° 9′ de longitude est.

Il doit son nom à sa situation physique sur le cours supérieur de la Loire.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme ; à l'ouest, celui du Cantal ; au sud-ouest celui de la Lozère ; au sud-est et à l'est, celui de l'Ardèche.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, il est le 77e de France. Il comprend 496,225 hectares, dont 400,000 en montagnes. Le territoire se divise, suivant la nature du sol, en :

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes.	30,000
Sol de riche terreau..........	49,000
Sol de craie ou calcaire......	8,000
Sol de gravier................	19,000
Sol pierreux..................	135,000
Sol sablonneux................	299,000
Divers........................	4,000

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Haute-Loire est presque entièrement limité, à l'est, au sud et à l'ouest, par les hautes montagnes du Vivarais et de la Margeride.

A l'est se trouvent les *montagnes du Vivarais*, dont la plus haute cime, le mont Mézenc, point culminant du département, dresse son front, autrefois couronné de flammes volcaniques, à 30 kilomètres au sud-est du Puy. Cette chaîne porte un nom particulier, celui de *chaîne des Boutières ;* elle sépare le bassin du Rhône de celui de la Loire, et dépasse presque partout une hauteur de 1,200 mètres. Au Grand-Felletin, elle atteint 1,390 mètres.

Un embranchement que jettent les montagnes du Vivarais, entre le cours du Lignon et celui de la Loire, est appelé *chaîne du Meygal.* Le fleuve et ses affluents l'ont tellement rongée et déchiquetée qu'ils ont fini par y creuser des gorges profondes de plus de 500 mètres. La chaîne du Meygal présente les hauteurs suivantes : le Meygal proprement dit, ou Testoaire, entre Queyrières et Champ-Claux (1,435 m.), le village des Estables (1,353 m.), celui de Saint-Front (1,228 m.), celui de Montusclat (1,035 m.), le château de Queyrières (1,240 m.).

Sur la rive droite de la Loire, entre ce fleuve et le cours de l'Allier, se trouvent les montagnes volcaniques *du Velay* dont les points culminants sont ; le pic à l'ouest de Pradelles (1,135 m.), la montagne de Tartas (1,340 m.), le mont Farnier (1,32 m.), la Croix de la Chèvre (1,260 m.), le Bois de l'Hôpital (1,425 m.). Les volcans, quoique aussi nombreux que dans le Puy-de-Dôme, s'y sont généralement moins bien conservés. Quelques-uns cependant méritent encore de fixer l'attention. Il y a d'abord le *cratère de Bar*, qui s'élève près du bourg d'Allègre et qui est remarquable par sa hauteur autant que par la belle forme conique et l'isolement de la montagne qui le porte ; puis le volcan dont la cuvette est aujourd'hui occupée par le *lac du Bouchet ;* enfin, dans la vallée où se trouve la ville du Puy et dans les environs de Saint-Paulien, on remarque plusieurs autres cratères éteints.

A l'ouest de la vallée de l'Allier se dressent les *montagnes de la Margeride*, qui servent de trait d'union entre les Cévennes et les montagnes de l'Auvergne. Leur hauteur moyenne est de 1,000 mètres. Les cimes les plus élevées sont ; la Croix-de-la-Gourdelle (1,337 m.), le mont Chauvet (1,486 m.), le mont Mouchet (1,465 m.).

Entre l'Allier et l'Alagnon s'élèvent les ramifications des *monts du Luguet* dont la hauteur moyenne est de 1,000 mètres.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la Loire, soit directement, soit par l'Allier.

La LOIRE, le plus grand fleuve de France, prend sa source vers le centre du département de l'Ardèche (au Gerbier-des-Jones), entre sur le territoire de celui de la Haute-Loire, à 16 kilomètres de sa source. Elle coule d'abord dans des gorges charmantes et profondes qu'elle a creusées entre de hautes montagnes ; elle passe à Salettes, Onzilhon, Challerac, la Voûte, Vorey (où elle devient flottable), Retournac, Bas-en-Basseto, Chambon et Aurec. Sa vallée s'élargit peu à peu et, à Bas-en-Basset, elle mesure 2 kilomètres de large. Son parcours sur le territoire de la Haute-Loire est de 75 kilomètres.

Ses principaux affluents sont :

La *Méjeanne*, qui vient de l'Ardèche et finit près d'Arlempdes ;

La *Borne*, qui prend sa source dans le canton de la Chaîne-Dieu, arrose le Puy et finit après un cours de 25 kilomètres ;

La *Sumène* (26 kilom.), qui afflue à Peyredeyre ;

L'*Arzon* (43 kilom.), qui vient du Puy-de-Dôme et finit à Vorey ;

Le *Lignon-du-Sud* (84 kilom.), qui descend du mont Mézenc et finit près de Monistrol, après avoir absorbé les Merles, la Chèze, les Mazeaux, le Trifoulon, etc.

L'*Ance* (66 kilom.), qui vient du département du Puy-de-Dôme et finit en face de Monistrol.

L'ALLIER, affluent de la Loire, arrose l'ouest du département sur une étendue de 105 kilomètres. Il prend sa source dans le département de la Lozère, traverse l'Ardèche, arrose Langeac, la Voûte-Chillac, les environs de Brioude, Auzon, où il devient navigable, et va affluer dans le département de l'Allier, après un cours total de 375 kilomètres.

Ses principaux affluents sont :

Le *Chapeauroux*, qui afflue sur la limite du département ;

L'*Auze*, qui descend des montagnes de la Margeride ;

La *Sénouire* (56 kilom.), qui finit en face de Brioude ;

L'*Alagnon*, rivière importante qui vient du Cantal, et n'appartient au département que pour une petite partie de son cours ; son confluent est dans le département du Puy-de-Dôme.

LACS ET ETANGS. — Le principal lac est celui *du Bouchet*, près du village de Cayres ; il emplit le cratère d'un volcan, à 1,197 mètres d'altitude. Il mesure 4,500 mètres de tour, 90 hectares de superficie et 28 mètres de profondeur au milieu. Ensuite vient celui d'*Arcone* ou de *Saint-Front*, à 1,200 mètres d'altitude ; sa circonférence est de 3 kilomètres et sa profondeur de 6 mètres. Ses eaux froides nourrissent des truites et des tanches excellentes.

On trouve quelques étangs dans les cantons de Paulhaguet et de la Chaîne-Dieu.

CLIMAT. — Le climat est irrégulier et varie d'une commune à l'autre, à cause des différences d'altitudes. La température moyenne est, au Puy, de + 13°82 ; le maximum de l'été ne dépasse guère + 31° ; le minimum de l'hiver atteint — 5°50. Il tombe annuellement, dans la même ville, 544 millimètres d'eau.

La vie moyenne est de 38 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Les richesses minérales du département sont très-variées ; dans les roches primordiales se rencontrent le granit, le gneiss et le micaschite ; dans les terrains tertiaire, le grès houiller. — Minerai de fer, mines de plomb, quartz en roche, argiles, marnes, calcaires marneux, gypse, pierres de taille, pierres meulières, laves, basaltes, zircons (perles) dans le Riou-Pézoulou, antimoine sulfuré à Freycenet, galène argentifère à Aurouze, houille dans les bassins de Langeac, de la Mothe et de Lavaudieu ; marbre, cuivre, nombreux fossiles, améthistes, tourmalines, grenats, etc.

Sources minérales. — Un grand nombre de sources surgissent au bord des rivières, ce qui les rend inaccessibles au moment des crues. On cite celles de Serville, des Salles, des Poudreaux, de Margeaix, de Laprat, des Estreys, de la Soucheyre, de Coubon, d'Andruéjols, de Prades, de Paulhac ; etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité suffisante : froment, méteil, seigle, orge, avoine, pommes de terre, légumes secs : haricots, fèves, lentilles ; vignes, arbres à fruits ; dans les montagnes, châtaigniers, dont les produits constituent la principale ressource des habitants en hiver. — Flore très-riche dans les montagnes : violettes du Mézenc, recherchées par les parfumeurs. — Pin, sapin, hêtre et chêne dans les bois, qui sont, du reste, peu considérables.

3° ANIMAUX. — Bêtes à cornes, surtout dans le Mézenc ; bêtes à laine, chevaux, porcs faciles à engraisser ; volailles, beaucoup d'abeilles, quelques vers à soie. — Mulets pour l'exportation en Espagne.

Blaireau, loutre, chat sauvage, martre, lynx, loups dangereux, renards plus rares. — Gibier ailé : grives engraissées de baies de genièvre, qui leur communiquent leur parfum ; becfigues, cailles, oiseaux de proie. — Poissons : saumon, truite, truite saumonée, ombre, tacon, lamproie.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (355 kilom.), 15 routes départementales (461 kilom.), 1,308 chemins

vicinaux (3,900 kilom.), 1 rivière navigable : l'Allier (5 kilom.).

CHEMINS DE FER

Malgré les difficultés que présente le sol, le département de la Haute-Loire est assez favorisé sous le rapport des voies ferrées; outre celles dont nous donnons le tableau, une ligne en construction unira prochainement le Puy à la ligne de Saint-Germain-des Fossés à Nîmes.

DE SAINT-ÉTIENNE AU PUY

Stations.	Dist. de St-Étienne.
Aurec	25 kilom.
Bas-Monistrol	36
Pont-de-Lignon	41
Retournac	53
Chamalières	57
Vorey	66
Saint-Vincent	71
La Voûte-sur-Loire	74
Le Puy	86

DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS A NIMES

Stations.	Dist. de St-Germain.
Arvant	125 kilom.
Brioude	135
Frugières-le-Pin	146
Paulhaguet	153
St-Georges-d'Aurac	159
Langeac	166
Chanteuges	172
St-Julien-des-Chazes	179
Monistrol-d'Allier	190
Alleyras	200
Chapeauroux(Lozère)	214
Jonchères	221

DE CAPDENAC A ARVANT

Stations.	Dist. de Paris.
Blesle	815 kilom.
Lempde	827
Arvant	832

AGRICULTURE.— Quoique encore arriérée, l'agriculture ne manque pas d'importance; on cultive le seigle dans la montagne et les autres céréales dans les vallées. Les vins, recoltés en quantité insuffisante pour les besoins locaux, sont de médiocre qualité. La véritable richesse agricole consiste dans les pâturages, excellents sur les montagnes, où de nombreux troupeaux viennent se nourrir pendant l'été. Les habitants élèvent des moutons, des taureaux, des génisses et se livrent en grand à l'engraissement des bœufs; ils se livrent aussi à l'éducation des mulets, des abeilles et des vers à soie.

Le département comprend : 138,000 hectares en céréales; 23,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 5,000 en prairies artificielles; 86,000 en prairies naturelles; 58,000 en pâturages; 6,000 en vignes; 82,000 en bois et forêts; 58,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 64 millions de francs.

46,000 bœufs, 310,000 moutons, 11,000 chevaux, 34,000 porcs, 13,000 chèvres sont évalués à 32 millions de francs dont 21 millions pour la race bovine.

INDUSTRIE.— Le département possède des carrières de toute espèce. L'exploitation du combustible minéral s'effectue dans 7 mines, occupant 950 ouvriers et produisant plus d'un million de quintaux métriques, d'un valeur d'un million de francs.— 1 tourbière (5 ouvriers) produit 600 quintaux métriques (600 fr.). — 2 mines de plomb sulfuré (45 ouvriers) produisent 12,000 quintaux métriques de plomb et argent (10,000 fr.). — 5 mines d'antimoine sulfuré (30 ouvriers) produisent 312 quintaux métriques (6,000 fr.).

L'industrie manufacturière est assez importante: en première ligne il faut placer la fabrication des rubans (dans le nord du département) et celle des dentelles (dans le centre et le sud). Environ 50,000 femmes sont occupées à cette industrie, qui a pris de larges proportions; elle en font leur occupation accessoire et ne travaillent point en atelier, mais chez elles. — Ensuite viennent les fabrications des soies organisées, de papiers, de cuirs, d'outres à vins, de lainages, de draps communs, de grelots, de tuiles, de briques, de poteries; le sciage des planches, la construction de bateaux, etc.

On compte dans département 16 établissements pourvus de machines à vapeur : 27 machines d'une force totale de 612 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de bois, de houille, de miel, de grains, de bestiaux, de dentelles et de rubans.

Importation de vins provenant de Bourgogne, de Languedoc et des côtes du Rhône. Le département importe aussi de la houille.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population de la Haute-Loire a augmenté de 83,000 habitants; depuis elle a diminué de 3,929 habitants. Ce département est, sous le rapport de sa population absolue, le 75e de France; il compte 308,732 habitants. — La densité est d'environ 61 habitants par kilomètre carré et à ce point de vue il est le 42e. Le caractère des habitants varie suivant les localités. Au centre du département on trouve des hommes francs, actifs, industrieux, mais passionnés, turbulents, querelleurs et batailleurs; dans l'arrondissement de Brioude on se rapproche davantage du type auvergnat, tandis que dans le sud, le caractère languedocien tend à dominer. — Les habitants de la Margeride se distinguent par leur apathie et leur paresse proverbiale, tandis que ceux du Vivarais et du Meygal, d'une nature farouche et vindicative, semblent, au dire de M. A. Hugo, des Corses perdus au milieu de la France. 3,000 ouvriers environs émigrent chaque année et vont pendant six ou huit mois chercher ailleurs de l'occupation en qualité d'hommes de peine, de commissionnaires, etc.

Le français est parlé dans toutes les villes, mais dans les campagnes on a conservé un patois qui tient, suivant les régions, de l'idiome du Gévaudan, de celui du Languedoc ou de l'Auvergne.

HISTOIRE. — Le département de la Haute-Loire a été formé de l'ancien Velay et de quelques portions de l'Auvergne, du Forez et du Gévaudan. Avant l'invasion romaine, le territoire de la Haute-Loire était occupé par les *Velauni* qui ont donné leur nom au Velay. Ce petit peuple de bergers et de chasseurs vivait sous la protection des Arvernes. *Ruessio*, aujourd'hui Saint-Paulien était leur ville principale; les autres villes étaient *Icid-Mago* (Yssingeaux), et *Brivas* (Brioude). Des colonies romaines firent des villes civilisées de ces bourgades à demi sauvages. Des voies romaines s'ouvrirent dans tous les sens au milieu des forêts, des rochers, des ravins de cette contrée inhospitalière. Mais ces mêmes routes servirent aux barbares qui plus tard l'envahirent. *Brivas* fut prise et pillée par les Burgondes. A ceux-ci succédèrent les Visigoths et les Franks. En 863, les Normands envahirent le Velay et détruisirent *Ruessio*. Le chistianisme fut apporté dans cette contrée par saint Georges, saint Macaire et saint Marcellin. L'Eglise du Velay devint riche et puissante. A l'époque des croisades le pays prit une grande part à ce mouvement religieux. Aymar, évêque du Puy, et Raymond, comte de Toulouse, en furent les promoteurs et les chefs. Aymar partit à la tête de quatre cents enfants du Puy. Ce fut avec eux qu'il défendit Antioche contre le sultan de Mossoul.

Après les croisades, les nobles confinés dans leurs châteaux forts, se firent la guerre entre eux et vécurent de pillages, rançonnant en véritables bandits, voyageurs, marchands et pèlerins.

Au douzième siècle, Armand de Polignac, ses deux fils et quelques autres seigneurs avaient fait du Velay un véritable coupe-gorge. Pierre III, évêque du Puy, marcha à la tête de ses vassaux contre Héracle et Pons de Polignac et cette première correction n'ayant pas suffi, il en appela au roi Louis VII, qui vint en personne châtier les gentilshommes-bandits. A la mort de Pierre III, ces derniers rentrèrent en campagne. Pierre IV lança l'anathème contre les Polignac, et ce fut justice; mais il eut le tort de conclure avec eux une paix qui était un traité secret de partage des rapines. Ce brigandage devint un tel fléau que la pape, Alexandre III, en écrivit à Louis VII. Le très-pieux roi, dit la chronique, ému de compassion et de colère rassembla aussitôt son armée, et comme il était prompt à saisir la verge du châtiment, il se hâta d'aller combattre ces grands coupables. Il les atteignit sur le théâtre de leurs méfaits, les attaqua avec vigueur, en véritable prince qu'il était et leur fit sentir la pointe de son épée. Les ayant vaincus il les prit, les emmena avec lui et les garda prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent juré et promis, sous les plus fortes garanties, de renoncer désormais à inquiéter les églises, les pauvres et les voyageurs. Les sires de Polignac promirent et peu de temps après reprirent leur ancienne existence. Ils venaient de ravager les terres de l'abbaye de la Chaise-Dieu et se disposaient à assiéger le monastère quand le roi reparut dans le Velay. Ils se réfugièrent dans le château de Nonnette et furent obligés de se rendre. Le roi les emmena à Paris; Armand, chef de la famille, fut condamné à restituer à l'église du Puy et à tous ceux qu'il avait dépouillés, les sommes que, lui et ses fils ou ses chevaliers avaient volées. Ses fiefs furent confisqués au profit de la couronne.

En 1173, après la mort d'Armand, les fils de celui-ci, Héracle et Pons, obtinrent de la clémence du roi qu'il leur serait rendu la moitié de la leude et des autres produits de la ville du Puy et deux de leurs châteaux. Héracle, après avoir fait amende honorable à la ville et à l'église de Brioude, donna son château à l'abbaye et partit pour la Terre-Sainte où il mourut. Pons donna sa vicomté à l'évêque du Puy et se retira dans un couvent de l'ordre de Citeaux.

Aux Polignac succédèrent les grandes compagnies. Bertrand Duguesclin vint leur faire la chasse, et mourut au Puy où se voit son tombeau.

Au quinzième siècle, le Velay prit parti pour le roi dans la guerre des Bourguignons et des Armagnacs. Les Bourguignons envahirent le pays et vinrent assiéger le Puy; mais cette ville les obligea à lever le siége. Elle résista de même dans le siècle suivant, à Blacous, lieutenant du baron des Adrets.

Le même Blacous, ayant réussi plus tard, à s'emparer d'Yssingeaux, en fut chassé par le curé qui se mit contre lui à la tête de ses paroissiens.

En 1754, Mandrin s'empara de quelques petites villes, força les prisons et enleva les caisses publiques, puis, attaqué par cent hommes de cavalerie, se réfugia en Savoie. Depuis cette époque, le Velay jouit d'une parfaite tranquillité.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Haute-Loire (chef-lieu le Puy) est divisé en 3 arrondissements, 28 cantons et 262 communes. Il ressortit à la 8e inspection des ponts et chaussées; à la 23e conservation des forêts (Aurillac); à l'arrondissement minéralogique de Clermont-Ferrand (division du centre); à la 9e région agricole (sud-est).

Il forme la 2e subdivision de la 20e division militaire (Clermont-Ferrand, du 4e corps d'armée (Lyon). La compagnie de gendarmerie appartient à la 19e légion (Lyon).

Il forme le diocèse du Puy (suffragant de Bourges) et compte 33 cures, 236 succursales, 200 vicariats; 1 grand séminaire au Puy et 2 petits séminaires à Monistrol et à la Chartreuse.

Les protestants, au nombre d'environ 9,000, y possèdent 1 consistoire à Saint-Voy, 6 paroisses, 2 annexes, 3 pasteurs et 3 temples (au Chambon-de-Tence, aux Vastres et à Champclause).

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Brioude et du Puy ressortissent à la Cour d'appel de Riom.

Le lycée du Puy, le cours normal d'instituteurs et d'institutrices de la même ville, les colléges libres du Puy et de Brioude et les autres établissements de l'instruction publique sont compris dans le ressort de l'académie de Clermont.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement du Puy. — Le Puy (lat. 45° 2′ 46″; long. 1° 32′ 55″ E.). *Anicium, Podium, sanctæ Mariæ*, chef-lieu du département de la Haute-Loire, situé à 610 kilomètres sud-est de Paris, sur le mont Anis.

Les Romains ayant élevé sur le mont Anis un temple à Diane chasseresse, quelques habitations se groupèrent aux environs et formèrent un bourg que l'on appela Anicium. Plus tard, par des miracles dont le récit serait beaucoup trop long, une église dédiée à la Vierge Marie succéda au temple de Diane.

En dehors de la légende, tout ce que l'on sait, grâce à une inscription trouvée au Puy en 1712, c'est qu'à la fin du sixième siècle cette église existait et que saint Vosy, évêque de Ruessio, transféra à Anicium le siége épiscopal. A saint Vosy succéda saint Benigne, et à celui-ci saint Agrève. C'était sous la domination arienne des Visigoths. De trop zélés ariens résolurent de faire assassiner l'évêque et décidèrent son barbier à lui couper la gorge. « Dieu, rapporte la légende, ne voulut pas que ce crime s'accomplît; il en prévint son fidèle disciple par un pressentiment. C'est pourquoi, quand l'assassin s'avança son rasoir à la main, Agrève le saisit vivement par le bras, lui dit qu'il connaissait son cruel projet, mais qu'il ne l'accomplirait pas, parce que son heure de mourir n'était pas venue; puis, sans s'émouvoir, le saint évêque s'assit tranquillement, tendit le cou et ordonna de le raser. Le barbier fut si étonné, si épouvanté de cette soudaine révélation, qu'il éprouva un profond repentir de ce qu'il allait faire. Cependant il obéit, et, en mémoire de ce miracle, recueillit religieusement un poil de la barbe du protégé de Dieu. Cette précieuse relique fut, dit-on, donnée par lui à l'église de Grenoble, où son simple attouchement guérissait les maladies du visage. »

La chronique du Puy est pleine d'histoires amusantes et merveilleuses, en voici une autre: « Charlemagne assiégeait le château de Mirambel dont les Sarrasins sous les ordres de Mirat s'étaient rendus maîtres.

« Ce château était sur le point de se rendre faute de vivres, lorsque par la faveur de Notre-Dame du Puy, un aigle y apporta dans son bec un grand poisson. Mirat envoya aussitôt ce poisson à Charlemagne pour lui montrer qu'il avait encore des ressources, mais l'évêque du Puy ne fut pas trompé et il proposa une capitulation que Mirat accepta.

« Le Sarrasin se reconnut vassal de Notre-Dame du Puy et donna à l'évêque une poignée de foin pour lui tenir lieu de reconnaissance. Charlemagne ayant ratifié le traité, Mirat et tous ceux de sa suite, portant au bout de leurs lances des bottes de foin, furent au Puy pour y faire hommage à la Vierge et y recevoir le baptême. »

En mémoire de cet événement, les comtes de Bigorre, lorsqu'ils allaient y prendre leur chevalerie portaient à Notre-Dame des bottes de foin coupées dans les prés du château de Mirat.

L'évêché du Puy, au dixième siècle, était aussi riche que puissant; entre la ville et son territoire, l'évêque possédait de nombreux châteaux et plus de cent fiefs. Armand de Polignac, convoitant ces richesses, fit élire évêque du Puy, un de ses fils, Etienne dit Brise-Fer. Celui-ci, digne fils d'Armand, trafiqua des choses saintes. Le pape Grégoire VII en fut instruit et menaça le coupable de l'anathème. Brise-fer en appela aux armes; il fut excommunié. Le légat du pape se rendit au Puy pour y prononcer la sentence et installer le successeur d'Etienne. Mais, à peine le légat fut-il parti, que Brise-Fer l'épée à la main reprit son évêché. Il fallut que le pape enjoignît aux fidèles de se séparer de lui sous peine d'excomunication. Brise-Fer se retira, mais il mourut impénitent.

Nous avons raconté plus haut les tentatives d'Armand de Polignac contre le Puy, les exploits de ce seigneur et de ses fils et l'intervention de Louis VII. Aux Polignac, ajoutons-nous, succédèrent les routiers auxquels Duguesclin vint donner la chasse. A peine délivrés de ces derniers, les habitants du Puy furent en butte à la tyrannie de leurs évêques. Le siége épiscopal, d'abord occupé par des saints, depuis Etienne Brise-Fer ne comptait plus que des tyrans impitoyables. La patience du peuple se lassa et, en 1217, il se révolta contre son évêque, Robert de Mehun. Le palais épiscopal, malgré l'énergique défense de ses archers et de ses gardes, fut pris et saccagé; mais Robert s'échappa par une issue secrète. Il en appela au pape qui envoya au Puy trois légats et finit par déférer l'affaire à Philippe-Auguste. Le roi, après avoir entendu l'évêque et la ville, représentée par dix notables, conclut à la concession d'une charte communale (1218). La ville eut le droit d'élire ses magistrats, de voter les impôts, d'avoir un sceau et une maison commune. L'évêque fut rétabli sur son siége. Mais en retrouvant son palais saccagé, Robert ne put s'empêcher de proférer des menaces de vengeance contre les chefs des rebelles. Ceux-ci, dès lors, résolurent de le prévenir et l'assassinèrent. Son successeur, Bertrand de Montaigu, fortifia le château; le peuple, craignant pour les franchises, s'arma et le chassa. Il fallut que saint Louis intervînt. Mais cette querelle n'était pas la dernière, en voici une autre encore qui s'éleva à la fin du treizième siècle, et que nous raconte la *Chronique manuscrite d'un bourgeois du Puy*:

« L'évêque Guillaume choisit pour son bayle messire Guillaume de Rochebaron, homme de pravité et si plein de malices que merveilles.

« Ce bayle, institué avec ses sergents, la cour fut sous lui conduite tellement quellement. Toutes fois, est-il à présumer que ce bayle était de mauvaise conversation, ebeté et charnel; car, par succession de temps après, trouvons qu'il convoita tant une jeune femme qui mariée était à un jeune compagnon de boucher, ressent et étourdi, lequel demeurait en la boucherie que nous appelons *Mazel-Soubteyre*. Et fut si très-épris de son amour pour la grande pulchritude et formosité dont elle était comblée, qu'il en devenoit perdu et ne pouvait penser quel moyen il pourrait trouver pour en avoir ce qu'il désirait.

« Toutes fois, se delibéra-t-il sous la couleur et ombre de la justice, de l'envoyer querir pour aucune affaire secret en son hôtel; ce qu'il fit, Et quand la pauvre, jeune, innocente jouvencelle qui pas ne consideroit la dolosite et maudite fin de ce damnable bayle pretendait, fut au devant de lui en sa chambre, il fit signe à ses familiers et domestiques que chacun se retirat. et alors cet homme se essaya de la calomnier par douces collocations et amoureux propos la priant qu'elle se voulut condescendre à l'execution de son mauvais vouloir, la pensant trouver imbecille et ignorante. Mais la vertueuse et prudente femme, ayant Dieu en son conspect, le payait de très-honnetes refus.

« Accoy voyant cet homme comme desesperé, fut si très-assailli des aiguillons de la chair que oncques les faux juges qui accusèrent Suzanne ne Tarquin, l'oppresseur de Lucrèce, ne furent plus. Pourquoy de fait outrageusement la print tant pour assouvir le plaisir de sa charnelle volupté que aussi pour vindiquer son escondissement, toutes résistances que la pauvre femme ne sut faire, et il cultiva en son irréprochable jardin et parfit par violence ce qu'il avait entrepris.

« Le mari et ses parents ouyant l'horreur de cette maudite entreprise, furent fortement emus et troublés, car bouchers sont gens de sang et facile motion. » Ils jurèrent de tuer le bayle, ils se répandirent dans la ville en criant aux armes! soulevent le peuple et mettent en fuite le bayle, le viguier et les sergents qui se retirent dans le couvent des cordeliers; mais le peuple les y poursuit et menace de mettre le feu au couvent. Alors un des pères alla prendre le Saint-Sacrement, vint à la porte et l'ouvrit. — « Que voulez-vous faire? leur dit-il. Voici Dieu; pour l'honneur de lui ne procedez outre. — « Qu'est-ce que ceci? s'écrie le peuple et plus furieux que oncques, prirent Notre-Seigneur et beau père fut illec rué sus vilainement, et entrèrent parmi ledit couvent, battant, frappant, cherchant bayle, viguier, sergents, en telle sorte qu'ils occirent le viguier, quatre sergents et le bayle qui, au clocher de la-dite église s'était caché. » Ces assassinats furent punis; plusieurs coupables furent pendus, la ville fut privée de ses priviléges et dut les racheter en 1349.

Pendant la guerre contre les Anglais, le Puy demeura fidèle au roi de France. Louis XI avait une dévotion particulière pour Notre-Dame du Puy.

Au commencement du seizième siècle, la ville fut décimée par la peste. L'herbe y croissait dans les rues.

Nous avons dit plus haut comment le Puy resta aux protestants. Cette ville est riche en monuments et en antiquités. Son église Notre-Dame est très-remarquable par son architecture et sa situation; elle s'élève sur un rocher de 132 mètres de hauteur. On y monte par un escalier de cent trois marches. Dans l'église Saint-Laurent, on remarque le tombeau de Duguesclin.

La ville est située à 623 et à 686 mètres d'altitude. La partie la plus élevée a conservé un aspect féodal, tandis que la ville basse, quoique très-ancienne, offre de longues rues et de belles maisons. Le mont Anis, qui porte la ville, est dominé par le rocher de Corneille, taillé à pic et surmonté de la colossale statue de Notre-Dame-de-France, coulée avec 213 canons pris à Sébastopol. La statue mesure 16 mètres de haut et est supportée par un piédestal octogonal de 8 mètres. On peut monter dans l'intérieur jusqu'à la couronne.

Le musée contient des collections archéologiques et des tableaux de Rubens, Poussin, Tintoret, Annibal Carrache, Van-Dyck, Salvator Rosa, Hobbema, Ingres, etc.

La bibliothèque contient 15,000 volumes. Parmi les collections particulières, on cite la collection archéologique de M. Marpon et la collection de fossiles de M. Aymard.

Les autres curiosités de la ville sont : l'hôtel de ville, la fontaine de la place du Breuil, les promenades de Taulhac, de Vals, d'Espaly, du Breuil, etc.; les excursions sur le territoire d'Aiguilhe, à 500 mètres de la ville ; on y trouve, sur le sommet d'une montagne volcanique, l'église Saint-Michel d'Aiguilhe, monument historique auquel on arrive par un escalier de 220 marches.

Le Puy fait un grand commerce de chevaux, de bestiaux, de grains, de laine et de légumes. On fabrique chaque année pour 10 millions de francs de dentelles et de blondes.

Saint-Paulien. — Saint-Paulien (*Ruessio*), à 14 kilomètres nord du Puy. Cette petite ville a été la capitale des *Vellauni*; elle fut détruite par les Normands. Elle possède une église du onzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Polignac. — Polignac (*Podemiacum*) est situé à 4 kilomètres nord-ouest du Puy. Sur un gigantesque rocher qui domine cette petite ville s'élevait le château de ces seigneurs de Polignac dont nous avons eu à raconter les exploits. Les ruines de ce château ne sont pas seulement très-pittoresques, mais encore très-curieuses à visiter. Il était antérieur au dixième siècle, bien qu'on ne trouve pas son nom dans les anciennes chartes avant 1112.

Saugues. — Cette petite ville, à 42 kilomètres ouest du Puy, possédait un château fort dont les routiers s'emparèrent au quatorzième siècle. On y remarque la tour du clocher, dont la sonnerie est très-curieuse.

Craponne. — Craponne, situé à 39 kilomètres nord du Puy. Cette ville au moyen âge était fortifiée. Elle a conservé une tour carrée, qui servait de porte. Son église, très-ancienne, est remarquable.

Solignac-sur-Loire. — Cette petite ville est située à 12 kilomètres sud du Puy. Elle possédait un château fort; les ligueurs du Puy s'en emparèrent et le démolirent. On remarque dans ses environs la cascade de la Baume, dont la chute est de près de 80 pieds.

Borne a conservé le château de la renaissance de la Roche-Lambert, construit en blocs de lave.

Voûte-sur-Loire. — On visite, sur le territoire de cette commune, un château gothique, pittoresquement bâti sur les bords de la Loire.

Espaly, sur les deux rives de la Borne, possède les ruines d'un château, de nombreuses antiquités et un massif basaltique appelé la Croix-de-Paille ou les orgues d'Espaly.

Pradelles, sur un petit affluent de l'Allier, fabrique des dentelles et fait le commerce de la rouennerie et de la quincaillerie.

2° Arrondissement de Brioude. — Brioude (*Brivas*) est situé à 64 kilomètres ouest-nord-ouest du Puy, sur la rive gauche de l'Allier. Cette ville est d'origine celtique; l'ancienne Brivas était considérable sous les Romains, ainsi que l'attestent certaines ruines. Elle fut prise et pillée par les Burgondes, et, en 732, par les Sarrasins. Ceux-ci renversèrent ses murailles et brûlèrent son abbaye. Elle passa avec le Velay aux comtes de Toulouse, et en 819, Béranger l'aida à se relever de ses ruines. Au douzième siècle, elle fut saccagée par les Polignac. Héracle de Polignac fut condamné, comme nous l'avons raconté, à lui faire amende honorable.

En 1361, un aventurier gascon, Seguin de Badifol, s'en empara, après l'avoir rançonnée de 10,000 florins, et après avoir pillé la contrée, il céda la place à un de ses capitaines nommé Rambaut, qui fut longtemps la terreur du pays. Au seizième siècle, Brioude se fit protestante et ouvrit ses portes à Blacous. Mais celui-ci ne put s'emparer de l'abbaye, fortifiée et énergiquement défendue par ses moines. La ville fut reprise par les catholiques.

Les édifices les plus remarquables de Brioude sont le collége et l'église. Cette dernière est classée parmi les monuments historiques. Citons encore de charmantes fontaines, qui datent du treizième siècle.

La Chaise-Dieu — La Chaise-Dieu (*Casa Dei*) est situé à 38 kilomètres est de Brioude, près des sources de la Sénouire. Cette petite ville doit son origine à une abbaye fondée, en 1043, par saint Robert.

Le domaine et l'abbaye furent souvent ravagés et pillés par Héracle de Polignac. Le roi Louis VII vint à leur secours et fit rendre gorge au pillard. Les moines de la Chaise-Dieu comptèrent parmi leurs abbés les cardinaux de Richelieu, de Mazarin, de Larochefoucault, d'Armagnac, le pape Clément VI et le cardinal de Rohan.

L'église de l'abbaye est une des plus belles de l'Auvergne. Elle fut reconstruite en 1343, sous Clément VI, et achevée sous Grégoire IX. Au milieu du chœur s'élève le tombeau de Clément VI. On y admire des stalles magnifiquement sculptées, de très-belles tapisseries du seizième siècle et une fresque représentant une danse des morts. Des fortifications, il ne reste qu'une porte et une tour carrée.

Langeac. — Cette petite ville est située à 28 kilomètres sud de Brioude, sur la rive gauche de l'Allier. Elle exploite des carrières de pierre de taille et des houillères. C'est le centre d'un bassin houiller considérable. On trouve dans ses environs une source d'eau minérale et des pierres druidiques.

3° Arrondissement d'Yssingeaux.—Yssingeaux est situé à 28 kilomètres est-sud-est du Puy. Cete ville est l'ancienne *Icid-Mago*, bourgade celtique dont Ruessio était éloignée de quelques milles. Yssingeaux était une des huit villes qui avaient le droit de députation aux états du Velay.

On fabrique dans cette petite ville des dentelles et des blondes; son commerce consiste en céréales, bois et bestiaux. Ses monuments les plus remarquables sont l'hôtel de ville, qui date du quinzième siècle; le palais de justice, établi dans les restes d'un ancien château fort de la même époque.

Monistrol. — Monistrol, *Monasterialum*, est situé à 20 kilomètres nord d'Yssingeaux. On pense que cette ville doit son origine à un monastère d'Ardonnius, qui fut détruit au neuvième siècle.

Elle dépendait des évêques du Puy qui y résidaient souvent. C'était une des huit villes qui envoyaient des députés aux états de Velay. Le baron des Adrets la prit et la pilla. Cette ville fait un commerce important de céréales et possède des tanneries, des mégisseries, des teintureries.

Dans ses environs on admire la chapelle de Sainte-Magdeleine, creusée dans le basalte.

Sainte-Sigolène. — Cette petite ville est située à 19 kilomètres d'Yssingeaux. C'est dans ses environs que s'élève le château de Latour, d'où la maison de Latour-Maubourg a tiré son nom.

Bas en-Basset. — Bas-en-Basset est situé à 26 kilomètres nord d'Yssingeaux. Cette petite ville possède une source d'eau minérale. Elle est dominée par les ruines du château de Rochebaron. On y découvre souvent des antiquités romaines.

Saint-Didier-la-Séauve. — Cette petite ville située sur la rive droite de la Sumène, possède une église classée parmi les monuments historiques. Elle a des fabriques de rubans, de gaze, une filature de soie, des papeteries et des soieries.

Montfaucon.— Montfaucon, *Mons Falconis*, petite ville située à 18 kilomètres à l'est d'Yssingeaux. C'est une des plus anciennes villes du Velay. Elle possédait un château fort qui fut pris par les protestants en 1585 et fut démantelé. Ses barons avaient leurs entrées aux états du Languedoc. Montfaucon était le siége d'un baillage qui fut supprimé par édit de Louis XIV.

Tence. — Cette petite ville, située sur le Lignon, fabrique du papier, des chapeaux, des blondes et des dentelles.

STATISTIQUE

1° Arrondissement du Puy. — 14 cantons, 115 communes.

Chefs-lieux de canton : *le Puy*, 2 cantons (19,535 hab.), *le Monastier* (3,630 hab.), *Saint-Julien-Chapteuil* (2,805 hab.), *Saint-Paulien* (2,945 hab.), *Cayres* (1,390 hab.), *Allègre* (1,805 hab.), *Craponne* (3,845 hab.), *Fay-le-Froid* (815 hab.), *Loudes* (1,500 hab.), *Pradelles* (1,875 hab.), *Saugues* (3,845 hab.), *Solignac-sur-Loire* (1,085 hab.), *Vorey* (2,350 hab.).

Principales communes : Coubon (2,460 hab.), Polignac (2,260 hab.), Rosières (2,325 hab.), Saint-Front (2,620 hab.), Saint-Germain-Laprade (2,605 hab.), Borne (299 hab.), Voûte-sur-Loire (830 hab.), Espaly (1,505 hab.).

2° Arrondissement de Brioude. — 8 cantons, 106 communes.

Chefs-lieux de canton : *Brioude* (4,935 hab.), *Auzon* (1,505 hab.), *la Chaise-Dieu* (1,750 hab.), *Langeac* (3,860 hab.), *Blesle* (1,680 hab.), *Lavoûte-Chilhac* (735 hab.), *Paulhaguet* (1,465 hab.), *Pinols* (935 hab.).

Principales communes : Sainte-Florine (2,080 hab.), Siangues-Saint-Romain (1,740 hab.), Saint-Georges-d'Aurat (1,700 hab.).

3° Arrondissement d'Yssingeaux.—6 cantons, 41 communes.

Chefs-lieux de canton : *Yssingeaux* (8,395 hab.), *Bas* (3,140 hab.), *Monistrol-sur-Loire* (4,780 hab.), *Saint-Didier-la-Séauve* (4,950 hab.), *Tence* (5,720 hab.), *Moutfaucon* (1,045 hab.).

Principales communes : Aurec (2,450 hab.), Beauzac (2,815 hab.), le Chambon (2,045 hab.), Dunières (2,310 hab.), Lapte (3,025 hab.), Retournac (3,275 hab.), Riotard (3,130 hab.), Sainte-Sigolène (2,990 hab.), Sainte-Jeures (2,990 hab.), Saint-Just-Malmont (2,085 hab.), Saint-Maurice-de-Lignon (2,065 hab.), Saint-Pal-en-Chalançon (2,470 hab.), Saint-Pal-de-Mons (2,140 hab.), Saint-Vey (2,570 hab.).

STATISTIQUE MORALE.— Instruction publique. 1 lycée (250 élèves), 1 institution secondaire libre (40 élèves), 511 écoles primaires (30,000 élèves), 36 salles d'asile (3,300 élèves). — 117,000 habitants sont complétement illettrés; 86,000 savent lire seulement et 99,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 10 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 17 établissements hospitaliers.— Justice. 15 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes ; 15 pour crimes contre les propriétés, 1,000 pour délits; 3,300 pour contraventions. — 1,100 affaires civiles et 680 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux ; 4,400 affaires en justice de paix.— Prisons. 60 hommes et 20 femmes sont détenus dans les prisons départementales ; 9 hommes et 3 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

SITUATION. — Ce département maritime appartient à la région occidentale de la France; il est situé entre 46° 52′ 30″ et 47° 51′ 40″ de latitude et entre 3° 15′ et 4° 33′ de longitude ouest. Il doit son nom à sa position physique, par rapport au cours de la Loire qui se jette dans la mer à Saint-Nazaire.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département d'Ille-et-Vilaine ; au nord-ouest, celui du Morbihan ; à l'ouest et au sud-ouest, l'océan Atlantique; au sud, la Vendée ; à l'est, le département de Maine-et-Loire, dont il est séparé un instant par le cours de la Loire.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 20e de France ; il comprend 687,456 hectares. On divise le sol de la manière suivante :

	Hectares.
Pays de bruyères ou landes...	129,000
Terres labourables..........	312.000
Prés....................	116.000
Bois....................	46,000
Sol marécageux...........	10,000
Divers..................	70,000

TOPOGRAPHIE. — La surface du pays est généralement plate, entrecoupée de collines et sillonnée d'un grand nombre de cours d'eau. C'est surtout au nord de la Loire que le relief du pays se mouvemente un peu, grâce aux plateaux ondulés qui continuent ceux d'Ille-et-Vilaine. Ces plateaux ne sont guère élevés, du reste, puisque leur hauteur moyenne est de 65 mètres. Leur point culminant, à l'est de Rougé, atteint 115 mètres. Dans cette région se trouvent les plus belles forêts du département : on distingue celles du Gavre, de Javardon, de Teillé, de Juigné, de Domenèche, de l'Arche, de Voireau, d'Ancenis, de Saint-Mars, du Cellier, etc.

De Nantes à Pontchâteau, sur la rive droite du cours inférieur de la Loire, une série de collines granitiques porte le nom de *Sillon de Bretagne*. Cette chaîne, dont la pente est presque insensible sur le versant du nord, tandis qu'elle est plus prononcée du côté du fleuve, atteint une hauteur moyenne de 70 mètres. Près du Temple de Bretagne, elle s'élève à 91 mètres. Le tiers de sa surface est couvert de forêts, de landes et de marais; le reste consiste en pâturages, en terres labourables et en vignes. A son extrémité occidentale, s'étendent des marais bourbeux qui portent le nom de *Grande-Brière*. Du sein de ces marais s'élèvent des monticules de 6 à 8 mètres de haut où l'on a construit des hameaux.

A l'extrémité occidentale, la côte est bordée de marais salants et de dunes. Au sud de la Loire, le pays se compose de plateaux qui vont se relier aux massifs granitiques de la Vendée et qui portent les forêts de Machecoul et de Touffou. Au sud-est, le cours de la Maine est dominé presque perpendiculairement par une chaîne de rochers de 50 mètres de haut.

CÔTES. — Le département de la Loire-Inférieure est baigné par l'océan Atlantique sur une longueur d'environ 115 kilomètres. Au nord de l'embouchure de la Loire, la côte est découpée d'anses, d'anfractuosités, de baies et de rades; au sud, elle est accompagnée de bancs de sable.

Si nous partons du nord pour descendre vers le sud, nous trouvons d'abord la baie riante du Trait-de-Penbaie, qui est précédée par une côte de micaschiste et d'argile rouge et à laquelle succède l'anse de Mesquer, où se jette le Mes.

Vient ensuite la côte de Piriac, qui commence au fort de Beaulieu, est entrecoupée de criques et de grottes, est protégée par un petit groupe d'îles et se termine à la pointe de Piriac. Au sud de cette pointe le rivage s'infléchit pour former l'anse de Penbron terminée par la pointe du Croisic. C'est dans la partie méridionale de ce petit golfe que se trouve la rade du Croisic dans laquelle on pénètre par un détroit de 400 mètres de large.

A 6 kilomètres de la pointe du Croisic se dresse le plateau du Four, environné par un banc calcaire sous-marin.

La côte se dirige ensuite vers le sud-est; elle est bordée de dunes, hautes d'une cinquantaine de mètres et avoisinée par de nombreuses îles. La pointe de Pinchâteau abrite le port de Poulingen, et celle de Chemoulin commande l'embouchure de la Loire au nord.

La côte prend ensuite une direction nord-est jusqu'à Saint-Nazaire; elle est presque partout couverte de dunes.

Au sud du fleuve, dont l'embouchure se termine à la pointe de Saint-Gildas et est bordée d'un banc de sable, s'ouvre la baie de Bourgneuf, où se trouvent le havre de Pornic, les petites anses du Porteau et de Port-Min et la rade de Bernerie, à l'entrée de la baie, entre la pointe de Saint-Gildas et Pornic se trouve le banc de sable appelé le banc de Quirouard.

ÎLES. — La côte est presque partout avoisinée d'îles peu importantes. La seule qui soit digne d'attention est l'île *Dumet*, à 6 kilomètres de la pointe de Piriac; elle mesure à peine 2 kilomètres de circonférence.

Le golfe où se jette la Loire est divisé en 2 chenaux par l'archipel de la *Blanche*. Enfin, dans la baie de Bourgneuf se trouvent quelques îlots sans importance.

PORTS. — On compte, dans le département, 15 ports principaux :

Le plus important est celui de *Nantes*, qui est le 2e de France pour le matériel naval, le 4e pour le tonnage de ce matériel et le 1er pour les recettes de douanes.

Ensuite vient celui de *Saint-Nazaire*, dont la création a été décrétée en 1855. Le bassin mesure 10 hectares 1/2 de superficie et communique, par deux écluses, avec un chenal large de 200 mètres et profond de 15 mètres. Un second bassin de 20 hectares est en construction. Pour protéger ces travaux, on a construit une digue de 1,200 mètres devant laquelle s'étendent un port d'échouage, un môle et deux jetées dans la Loire.

Les autres ports, moins importants, sont : Mesquen, la Tourballe, le Croisic, le Pouliguen, Port-Nichet, Basse-Indre, Châtenay, le Pellerin, Saint-Nazaire, Mean, Paimbœuf, Pornic et Bourgneuf.

HYDROGRAPHIE. — Les eaux du département s'écoulent vers l'Océan par la Loire, la Vilaine et plusieurs autres petits fleuves côtiers.

La LOIRE, le fleuve le plus grand et le plus beau de France, partage, de l'est à l'ouest le département en deux parties inégales. Elle prend sa source vers le centre du département de l'Ardèche, traverse ceux de la Haute-Loire, de la Loire, de la Nièvre, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, limite un instant celui de la Loire-Inférieure depuis Ingrande (Maine-et-Loire), baigne Varades, Ancenis, Oudon, Mauves, Thoiré, Nantes, Chantenay, la Basse-Indre, le Pellerin, Indret, Couëron, Paimbœuf, Donges, Saint-Nazaire et se jette dans l'Atlantique après un cours total de plus de 1,000 kilomètres. Les eaux de ce fleuve roulent sur un dépôt de houille occupant toute la vallée et dépendant du bassin de Chalonnes; ses rives sont délicieuses, bordées de coteaux fertiles et d'admirables prairies, surtout dans sa partie inférieure; mais ses débordements sont terribles et il a fallu, pour en atténuer les résultats, élever à droite et à gauche les digues appelées *levées de la Loire*. La pente des eaux est peu considérable (3 m. de Nantes à Paimbœuf).

Presque partout le cours du fleuve est divisé en plusieurs bras par des îles allongées qui, au-dessous de Nantes, sont mêlées de bancs de sable. Ces îles sont généralement d'un aspect pittoresque ; les principales sont : les îles Batailleuses, d'Oudon, d'Arrouix, de la Chesnaye, du Héron, des Chevaliers, de Cheviré, d'Indret; en descendant le fleuve, on trouve ensuite des îles plus grandes : îles de Pivin, de Bois, de Masses, de Belle-Ile, de la Maréchale et du Carnet.

La marée, en remontant à 8 kilomètres au-dessus de Nantes, déplace les bancs de sable mouvants que le fleuve charrie, ce qui rend souvent la navigation très-dangereuse.

Vers son embouchure, la Loire forme un estuaire large de 4 à 5 kilomètres, au-dessous de Paimbœuf et de 11 kilomètres entre les pointes de Chemoulin et de Saint-Gildas. Comme cet estuaire est parsemé de récifs et de hauts-fonds qui réclament toute l'attention des pilotes, et comme il ne forme ni rade au large, ni abri à la côte, les navires se voient forcés, dans les gros temps, de se réfugier dans la baie de Quiberon. Les travaux entrepris à Saint-Nazaire par suite d'un décret de 1855, ont pour but d'obvier à cet inconvénient.

L'entrée dangereuse de la Loire est indiquée par les deux phares d'Aiguillon et du Commerce distants l'un de l'autre de 1950 mètres. Les sept affluents principaux de ce fleuve sont :

L'*Erdre*, le plus important de la rive droite; il prend sa source dans le canton de Louroux (Maine-et-Loire), entre dans le département par Saint-Mars-la-Jaille, arrose Bonnœuvre, Riaillé, Saint-Joué, Nort, la Chapelle-sur-Erdre et afflue à Nantes sous le nom de *rivière de Barbin*, après un cours de 95 kilomètres; il est navigable depuis Nort et forme, dans sa partie inférieure, la première section du canal de Nantes à Brest. Il s'accroît du Quihoëx et de l'Aulxence ou Cens;

Le *Havre* ou *Donneau*, autre affluent de la rive droite, vient du canton de Saint-Mars-la-Jaille, arrose Pannecé, Teillé, Couffé et finit près d'Oudon, après un cours de 32 kilomètres.

La *Chézinne* qui vient du canton de Saint-Étienne de-Montluc et finit à Nantes.

Le *Brivé* ou *Brivet*, qui prend sa source dans l'arrondissement de Savenay, arrose Pont-Château, prend le nom d'*Etier de Méans* et finit au port de Méans, après un cours de 48 kilomètres;

La *Divate* ou *Divatte*, sur la rive gauche, naît dans le département de Maine-et-Loire et se jette dans un bras de la Loire que l'on appelle *Boire d'Anjou*. Son cours est de 18 kilomètres;

La *Chenau* ou *Achenau*, qui traverse le lac de Grand-Lieu, baigne les marais de Port-Saint-Père, Chaix, Rouhans, Vue et finit près de Paimbœuf, après avoir absorbé la Boulogne, l'Ognon et le Tenu. Il débouche dans l'*Etier de Buzay*, canal construit, en 1713, par les moines de Buzay, pour dessécher les rives du lac de Grand-Lieu.

La *Sèvre-Nantaise* qui prend sa source près de Vernoux (Deux-Sèvres), baigne Clisson, Vertou et se jette dans la Loire près de Rezé, en face de Nantes, après un cours de 130 kilomètres pendant lesquels ses eaux claires et pures se sont accrues de la Moine, de la Sanguèse et de la Maine. Elle traverse une vallée granitique des plus pittoresques.

La VILAINE forme, pendant quelques kilomètres, la limite du département, au nord-ouest. Dans cet intervalle elle reçoit, entres autres affluents :

Le *Samnon*. accru de la Brutz et de la Chère;

Le *Don* ou *Uldon*, cours d'eau considérable, qui arrose Saint-Julien de Vouvantes, Moisdon-la-Rivière, Issé, Treffieux, Guémené et finit près de Masserac;

L'*Isar* ou *Isac*, qui arrose Blain, Gueurouet, absorbe l'Effondreau et finit à Tréhillac; il forme une partie considérable du canal du Nantes à Brest.

Le FALLERON, petit fleuve côtier, prend sa source dans la Vendée, baigne Machecoul et se jette dans la baie de Bourganeuf, après un cours de 56 kilomètres.

LACS, ETANGS ET MARAIS. — Le département de la Loire-Inférieure renferme le plus grand lac de France: le lac de *Grand-Lieu*, qui mesure plus de 3,800 hectares de superficie et 8 kilomètres de long sur 6 de large. Comme il est très-poissonneux, les habitants de ses rives se livrent à une pêche active qui constitue leur principale ressource. Ce lac, peu profond, occupe, dit-on, l'emplacement où s'élevait jadis une superbe cité, Herbadilla, capitale d'un pays appelé Harbauge. Les habitants de cette ville, dit la tradition, s'étant livrés à toute sorte de dérèglements, Dieu, pour les punir, les traita, vers l'an 600 de notre ère, comme il avait traité les habitants de Sodome et, de leur ville, aujourd'hui engloutie sous les eaux, il ne reste plus que le souvenir. Des recherches faites au commencement de ce siècle n'ont amené aucune découverte à ce sujet; on n'a trouvé qu'un fond tourbeux au midi, sablonneux au nord et vaseux au milieu.

Un autre lac remarquable, quoique plus petit, est celui de *Murin* (commune de Massérac). Il a 164 hectares.

Les étangs sont assez nombreux sur le territoire du département. Les principaux sont ceux de la Bretèche (commune de Missillac), du Moulin-Aumé (commune de Frégerac), de Deil, de Choiseil et du Chêne-au-Borgne (commune de Châteaubriant), ceux de la Prévotière et de la Poitevinière (commune de Riaillé).

On trouve aussi sur le territoire du département des marais, surtout des marais salants, le long des côtes.

CLIMAT. — Le département de la Loire-Inférieure appartient au climat girondin; la température y est douce, mais humide; saine partout, excepté dans les contrées marécageuses sujettes aux fièvres.

La température moyenne de l'année est de 20° 9; celle de l'hiver de 4° 9; le maximum est de + 40°, le minimum de — 15°.

On compte en moyenne 122 jours de pluie par an. Orages, neiges et grêles assez rares, mais fréquentes tourmentes, surtout à l'époque des équinoxes. — Vents dominants de l'est et du sud-ouest.

Vie moyenne : 38 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Le sol, généralement granitique ou schisteux, renferme quelques lambeaux calcaires et des alluvions charriées par les cours d'eau et principalement par la Loire. On rencontre des minerais de fer, surtout dans le nord; on les exploite à ciel ouvert; des minerais d'alluvion à Larches et à la Chaussée; des minerais en couches à Rougé; d'immenses tourbières dans les marais de Donges; des marais salants sur presque tout le littoral; des gisements d'anthracite; un gîte d'étain mélangé d'un peu d'or à Piriac; sa direction est sous-marine; un filon de plomb sulfuré à Crossac; de l'aimant en morceaux isolés à la surface du sol sur la rive droite de l'embouchure de la Loire; des pierres à chaux, etc.

Sourccs minérales. — Les sources ne sont ni très nombreuses, ni très remarquables; nous citerons celles de Quirouard, de Pornic et de la Chapelle-sur-Erdre, dont les eaux sont préconisées contre les affections des voies digestives.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité suffisante pour les besoins de la consommation des habitants: froment, seigle, sarrasin; peu d'orge. — Pommiers, poiriers et cormiers dont les fruits servent à faire du cidre: cerisiers, quelques noyers; vigne. — Tous les légumes, mais principalement le chou, la pomme de terre et la betterave. Colza, chanvre, lin, dont on tire de l'huile et de la filasse. — Sur la côte, varechs employés comme engrais. — Chêne, ormeau, frêne, châtaignier, hêtre, bouleau dans les forêts (nombreuses surtout dans le nord) dont les principales sont celles de la Bretèche, du Gavre, d'Aveize, du Teillé, de Juigné, de Maumusson, de Saffé, de Princé, du Cellier et de Machecoul.

3° ANIMAUX. — Les animaux domestiques sont de belle espèce. Les chevaux, de race bretonne, sont petits, mais pleins d'ardeur; les bœufs, de race bretonne, sont excellents pour le labourage, l'attelage et l'engrais, surtout ceux du sud du département; le lait des vaches est abondant et délicieux; on en fait que du beurre exquis. Les moutons, que l'on élève dans les landes de la rive droite de la Loire et sur les côtes, dans la partie méridionale, sont de petite taille, mais leur chair délicate est estimée sous le nom de *présalé* (prés salés). La volaille du pays est assez recommandable, ainsi que l'espèce porcine. On se livre aussi à l'élève des abeilles dans les arrondissements d'Ancenis et de Châteaubriant.

On rencontre encore dans les forêts le loup, le sanglier, le chevreuil, le cerf, le renard, le blaireau, l'écureuil; les autres animaux sauvages sont: le lièvre, le lapin, la belette, la martre, le putois et l'hermine (dont la riche fourrure est recherchée). Perdrix; oiseaux de passage, oiseaux aquatiques sur les côtes de la mer et sur les rives des lacs et des marais.

Nombreux poissons de mer et de rivieres : maqueraux, harengs, turbots, sardines, raies, soles, saumons, aloses, lamproies; tous les coquillages. On estime surtout les poissons du lac de Grand-Lieu.

VOIES DE COMMUNICATION

Plusieurs routes construites en 1833 pour prevenir le retour des guerres civiles, portaient le nom de routes stratégiques. Les voies de communication sont aujourd'hui classées comme dans les autres départements: 7 routes nationales (573 kilom.); 22 routes départementales (535 kilom.); 919 chemins vicinaux (4,620 kilom.). — 12 rivières sont navigables sur une étendue de 261 kilomètres; les cours d'eau navigables sont : la Loire, la Divatte, l'Erdre, la Sèvre-Nantaise, l'Achenau, la Boulogne, le Tenu, la Brive, la Vilaine, le Cher, le Don et la Haute-Perche.

Outre les rivières canalisées, on trouve dans le département un canal, celui de *Nantes à Brest*, qui est l'un des plus importants de France et qui est formé en partie par le cours de l'Erdre et de l'Isac. Sa longueur totales est de 370 kilomètres, dont 95 sur le territoire de la Loire-Inférieure. Sa pente est de 18 mètres du côté de la Loire et de 19 mètres du côté de la Vilaine. Sa profondeur est de 1 m. 62 et sa largeur de 10 mètres au fond. Les autres canaux sont ceux de Goulaine, de la Boulaie, de la Taille, du Brivé, de Nyon, de Buzay et de la Haute-Perche.

COMMUNICATIONS MARITIMES

Saint-Nazaire est le point de départ des bateaux à vapeur de la *Compagnie générale transatlantique* (Paquebots-poste français) qui met la France en relations avec les Etats-Unis, l'ithsme de Panama, les Antilles, les Guyanes, la Colombie, le Perou, la Bolivie, le Chili, la Claifornie et, en un mot, les deux Amériques, soit directemnet, soit par correspondance avec des paquebots anglais et américains.

TARIF DES PRIX DES PASSAGES

PAR LE SERVICE DIRECT

DESTINATIONS	1re CLASSE un lit dans une chambre			ENTREPONT
	1re catégorie	2e catégorie	3e catégorie	
Le Cap	1050fr.	925fr.	750fr.	450fr.
Cayenne	1100	965	825	500
Colon	1100	965	750	450
Dememary	1100	965	750	500
Fort-de-France (Martinique)	965	825	750	400
La Grenade	965	825	750	450
La Guayra	1100	965	750	450
La Havane	1100	965	750	400
Kingstown (Jamaïque)	1050	925	750	450
Sainte-Lucie	965	825	750	450
Saint-Pierre (Martinique)	965	825	750	400
La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)	965	825	750	400
Paramaribo (Surinam)	1100	965	750	400
Porto-Rico	1000	975	750	450
Santiago-de-Cuba	1050	925	750	450
Savonilla	1100	965	750	500
Saint-Thomas	965	825	750	400
Saint-Vincent	965	825	750	450
La Trinidad	965	825	750	450
La Vera-Cruz	1210	1000	825	500

2 départs par mois :

Le 7, pour Fort-de-France, la Guayra, Savanilla et Colon.

Le 20, pour Santander, Saint-Thomas, la Havane et la Vera-Cruz.

Les enfants au-dessous de 3 ans sont transportés gratuitement; au-dessous de 8 ans moyennant le quart de place; au-dessous de 12 ans, moyennant demi-place.

Il est délivré des billets d'aller et retour, avec réduction.

Il est alloué à chaque passager de chambre

une franchise de 150 kilogrammes ou un demi-mètre cube de bagage; aux enfants payant demi-place, 75 kilogrammes; aux enfants payant quart de place, 40 kilogrammes; aux passagers d'entrepont, 75 kilogrammes.

Le prix du passage comprend la literie, la nourriture, le service et le vin de table.

Nantes est le siége de l'exploitation des paquebots de *l'Ouest et du Midi*. — 3 départs chaque semaine pour Bordeaux; départ chaque jour pour le service entre Belle Ile et Auray; 2 départs chaque jour des pyroscaphes de la Loire pour le service de Nantes à Paimbœuf et Saint-Nazaire.

Départ chaque jour pour Niort, avec correspondance sur Châteaubriant et l'abbaye de la Meilleraye (la Trappe).

Départ tous les jours pour Angers;

Départ tous les 5 jours pour Belle-Ile, Saint-Nazaire, Lorient et Brest; correspondance avec la ligne du Havre.

Remorqueurs de Blanzy, de Nantes à Orléans, Angers et Saint-Nazaire.

CHEMINS DE FER

Outre les chemins de fer dont nous donnons le tableau ci-dessous, le territoire sera prochainement desservi par plusieurs autres lignes ferrées en projet ou en construction. Le chemin de fer de Paris à Saint-Nazaire sera continué jusqu'au Croisic; Nantes sera reliée à Châteaubriant, Machecoul, Pornic et Paimbœuf.

DE PARIS A SAINT-NAZAIRE

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Nantes.
Ingrandes (Maine-et-Loire)	342 kilom.	54 kilom.
Varades	351	45
Aneiz	357	39
ANCENIS	363	30
Oudon	372	24
Clermont-s.-Loire	376	20
Mauves	381	15
Thouaré	386	10
Sainte-Luce	389	7
NANTES	396	»
La Bourse	398	2
Chantenay	401	5
Basse-Indre	406	10
Couëron	411	15
St-Etienne-de-Montluc	419	23
Cordemais	425	29
SAVENAY	435	39
Donges	447	41
Montoir	454	48
SAINT-NAZAIRE	460	54

Nantes est à 196 kilomètres de Tours, 321 d'Orléans.

DE NANTES A LA ROCHE-SUR-YON

Stations.	Dist. de Paris.	Dist. de Nantes.
NANTES	396 kilom.	» kilom.
Vertou	401	5
La Haye-Fouassière	408	12
Le Pallet	412	16
CLISSON	420	24

DE SAVENAY A LANDERNAU

Stations.	Dist. de Nantes.
SAVENAY	39 kilom.
Pont-Château	53
Drefféac	59
Saint-Gildas	63
Séverac	68

DE RENNES A REDON

Stations.	Dist de Paris.
Beslé	426 kilom.
Avessac	437
REDON ((Ille-et-Vilaine)	445

AGRICULTURE. — Le département de la Loire-Inférieure est un pays de moyenne ou de petite culture. On n'y rencontre point de grandes exploitations et le territoire est morcelé entre 3,200,000 parcelles possédées par plus de 142,000 propriétaires. Les progrès sont constants. Les principales cultures consistent en céréales et en arbres fruitiers pour la production du cidre (200,000 hectolitres par an). Les vignes, cultivées dans la partie méridionale du département, produisent 1,600,000 hectolitres de vin d'assez bonne qualité, que l'on consomme dans le pays. Les vins blancs, d'assez médiocre qualité, sont, en partie, expédiés à Orléans pour y être convertis en vinaigres. Les meilleurs vins rouges sont récoltés sur les coteaux les plus voisins de l'Anjou et dans les cantons de Clisson, de Vertou, de Loroux et de Vallet.

Le département de la Loire-Inférieure comprend : 191,772 hectares en céréales; 34,700 en farineux, cultures potagères et industrielles; 19,000 en prairies artificielles; 106,000 en prairies naturelles; 83,000 en pâturages; 29.000 en vignes; 46,000 en bois et forêts et 76.000 en jachères; le tout représentant une valeur de 153,000 francs.

30,000 chevaux, 310,000 bêtes à cornes, 232,000 moutons, 79,000 porcs, 34,000 ruches sont évalués à 173 millions de francs..

INDUSTRIE. — L'industrie a fait les plus grands progrès. L'exploitation du combustible minéral a lieu dans trois mines qui occupent 335 ouvriers et produisent 246,000 quintaux métriques d'anthracite(392,000 fr.)—17 tourbières exploitées par plus de 14,000 ouvriers produisent 210,000 quintaux métriques (279,000 francs); sous le rapport de la production de la tourbe, le département et le 6e de France. — 4 marais salants (1,300 hectares) exploités par plus de 3,000 ouvriers, produisent 781,000 quintaux métriques (785,000 fr.) — 2 minières de fer sont exploitées par 12 ouvriers qui en extraient 16,000 quintaux métriques de fer (6,600 fr.)

L'industrie du fer a lieu dans cinq usines qui produisent des fontes (225,000 fr.); des fers (2.800,000 fr.). 5 fours à reverbères, 1 four à manche et 1 four de coupelle, occupant 235 ouvriers, produisent une moyenne de 14,000 quintaux métriques de plomb (800,000 fr.) et 55 kilogrammes d'argent (12,000 fr.).

L'industrie des constructions navales n'est pas moins développée ainsi que celle des conserves alimentaires et surtout de sardines (15 millions de boîtes par an) qui s'expédient dans toutes les parties du monde; construction des machines à vapeur. — L'immense établissement d'Indret occupe 2,000 ouvriers.

Raffineries de sucre, tanneries, produits chimiques, filatures des laines et des cotons, chandellerie, poterie, verrerie, plomb de chasse, plomb laminé et en tuyaux, bouteilles, porcelaines, noir de fumée, charbon animal, chaux grasse et hydraulique, plâtre, céruse, litharge, etc.

249 établissements sont pourvus d'appareils à vapeur : 297 machines à vapeur, d'une force totale de 2,780 chevaux.

COMMERCE. — Le port de Nantes est le 4e de France, au point de vue commercial; il vient après ceux de Marseille, le Havre et Bordeaux. Il importe surtout des denrées coloniales : sucre et café de l'île Bourbon et de la Réunion; houilles d'Angleterre, sapin et fers du nord de l'Europe; bois de teinture, matières tinctoriales, bois d'ébénisterie, riz, poivre, gommes et arachides.

L'importation du combustible minéral est assez importante; le département en tire 39,000 quintaux métriques de la Loire, 19,000 du Creuzot et de Blanzy; 15,000 de Commentry; 1,200,000 d'Angleterre et 11,000 de Belgique.

L'exportation roule principalement sur les animaux, les mules, les chevaux, les fourrages pressés pour les colonies, les articles de Paris (soieries et modes confectionnées), les chaussures, les cuirs, les ardoises, les briques, la chaux, les feuillards, les sardines à l'huile et les conserves alimentaires.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

Nantes arme pour le long cours, le cabotage, la pêche de la morue (celle de la baleine ayant été abandonnée) et la pêche sur les côtes. *Navigation à voile et à vapeur réunies* (10 ports): entrées 1,600 navires (300,000 ton.) — *Pêche de la morue* : entrées 5 navires (440 tonn.) *Cabotage à voiles et à vapeur réunies* (11 ports) : entrées : 3.200 navires (138.000 tonn.). — *Marine marchande à voiles* : 32 navires (3,600 tonn.); *à vapeur*, 37 navires (18,000 tonn.)

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population du département a augmenté de 229,293 habitants, et au dernier recensement, l'augmentation a encore été de 3,608 habitants. La ville de Nantes a vu accroître sa population de 6,561 habitants.

La population totale est actuellement de 602,206 habitants, et à ce point de vue, le département est le 10e de France. La densité y est de 89 habitants par kilomètre carré, et, sous ce rapport, il est le 14e.

L'habitant de la Loire-Inférieure se distingue par son intelligence rude, sa tenacité dans les entreprises, sa probité en affaires, son esprit commerçant et industriel. Dans les campagnes, l'hospitalité et la franchise sont les qualités dominantes; les préjugés et les superstitions perdent chaque jour de leur empire.

Le français est parlé dans les villes avec un accent un peu traînant; le bas-breton est employé dans les campagnes de l'ouest des arrondissements de Nantes et de Savenay.

HISTOIRE. — Le département de la Loire-Inférieure a été formé en 1790 avec le comté de Nantes, qui comprenait la partie sud de la province de Bretagne. Le territoire de ce département fut primitivement habité par un petit peuple celtique, les *Mamnètes*. En l'an 280 avant Jésus-Christ, le célèbre navigateur marseillais Pythéas, citait un port des Mamnètes, *Corbito*, comme digne d'être comparé à Narbonne Ce petit peuple était donc civilisé, commerçant et prospère. On sait encore qu'il avait pour capitale *Contigwic*, ville qui s'élevait au confluent de l'Erdre et de la Loire, où s'élève actuellement la ville de Nantes. Ils formaient une république armoricaine, comme les *Venetes*, les armoricains de Vannes, auxquels ils étaient alliés et avec lesquels ils opposèrent à César une vigoureuse résistance. Ils livrèrent même contre les Romains un combat naval. Cependant, comme ils n'étaient pas les plus forts et se trouvaient aux marches de l'Armorique, ils furent réduits à subir la domination étrangère. Nantes et Rennes sont les clefs de la Bretagne. La position de cette première ville invitait les Romains à y créer un établissement militaire et un centre administratif, et bientôt cette ville devint un de leurs chefs lieux les plus importants. Le christianisme y fut apporté vers l'an 275 par saint Clair, qui devint le premier évêque de Nantes. Deux jeunes patriciens, Donatien et Rogatien qui, les premiers, se convertirent, scellèrent leur foi de leur sang en 290.

Nantes, après la domination romaine, subit celle des Visigoths qui, vaincus par Clovis,

abandonnèrent le territoire aux Franks. Cependant Nantes résista à ces nouveaux envahisseurs et força même un lieutenant du roi à se retirer après deux mois de siége.

Sous les successeurs de Clovis, après le partage de la Bretagne, les différents chefs prirent le titre de comtes et Nantes devint le chef-lieu d'un comté. Félix, un de ses évêques, fit exécuter des travaux qui accrurent sa prospérité, mais nul ne put la sauver des Normands qui, après l'avoir pillée, la détruisirent par l'incendie. Le lieu où s'était élevé cette grande ville n'était plus qu'un désert, lorsque Alain Barbe Torte, vainqueur des Normands, aida la ville à se relever de ses ruines.

Nantes subit tour à tour la domination des ducs de Bretagne et des Anglais, auxquels Philippe Auguste l'arracha. Elle fut encore détruite par le feu en 1118. Après avoir vécu séparé de la Bretagne, le comté de Nantes lutta contre Charles V, fut soumis par Duguesclin et enfin se donna à Jean V. Ce duc et son successeur, François II, embellirent et fortifièrent la ville, mais François II fut le dernier duc de Bretagne; sa fille Anne, épousa le roi Charles VIII en 1491 et ensuite, en secondes noces, le roi Louis XII, dont la fille aînée, la princesse Claude, épousa François Ier. Ainsi la Bretagne se trouva définitivement réunie à la France.

Au seizième siècle le pays nantais échappa aux guerres de religion. Les magistrats de Nantes s'honorèrent en repoussant les ordres de massacre de la Saint-Barthélemy, et ce fut en cette ville que le roi Henri IV rendit son édit de pacification. Nous réservons à notre notice sur Nantes les événements qui se sont accomplis dans cette ville et se rattachent particulièrement à son histoire. Louis XIII, menacé par les intrigues de Vendôme, de Gaston et de Chalais, se rendit à Nantes pour être à portée de réprimer tout mouvement insurrectionnel, après avoir pourvu le maréchal de Themines du gouvernement de Bretagne. Il avait emmené son frère pour le contraindre à épouser la femme qu'il lui destinait, Mlle de Montpensier. Ce mariage fut célébré à Nantes, tandis que Chalais attendait dans son cachot l'arrêt du parlement, réuni en cette ville. Le résultat de ce voyage fut d'affermir le credit du cardinal d'une manière éclatante. L'histoire du département se trouve presque tout entière dans celle de son chef-lieu.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Haute-Loire (chef-lieu Nantes) est divisé en 5 arrondissements, 45 cantons et 215 communes.

Il fait partie de la 12e inspection des ponts et chaussées, de la 23e conservation des forêts (Rennes), de l'arrondissement minéralogique de de Nantes (division du centre) et de la 4e région agricole (ouest).

Nantes est le quartier général de la 15e division militaire, qui comprend les départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée. Le département forme la première subdivision de cette division, qui appartient au 5e corps d'armée (Tours). La compagnie de gendarmerie fait partie de la 6e région (Nantes). Nantes est le chef-lieu d'un sous-arrondissement maritime de la préfecture de Lorient. Ce sous-arrondissement comprend les quartiers de Nantes, de Paimbœuf et du Croisic.

Le département forme le diocèse de Nantes; suffragant de Tours; il compte 50 cures, 205 succursales, 70 vicariats, un grand séminaire à Nantes et 2 petits séminaires (Nantes et Guérande).

Les protestants y possèdent 1 consistoire, 1 paroisse, 1 annexe, 2 pasteurs et 1 temple. Les Israélites y ont 1 synagogue.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Nantes sont du ressort de la Cour d'appel de Rennes.

Le lycée de première classe de Nantes, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices de Camphon et les autres établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'académie de Rennes.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE NANTES. — Nantes (lat. 47° 13' 8" long. 3° 53' 18" O.) *Condivicum Mamnetanum*, chef-lieu du département de la Loire-Inférieure, est situé à 391 kilomètres sud-ouest de Paris, sur la Loire, au confluent de l'Erdre et de la Sèvre. Nantes est une place de guerre de troisième classe et elle forme un sous-arrondissement maritime de l'arondissement de Lorient. Son port occupe le 4e rang parmi les ports commerçants de la France.

Cette ville, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, est d'origine celtique. La navigation de la Loire en avait déjà fait une cité importante avant la conquête romaine. Dans la suite, sa prospérité s'accrut encore. Les Romains en firent l'entrepôt métallurgique de l'Armorique et de la Grande-Bretagne; ces produits s'exportaient à Lyon, Marseille et Rome. Une inscription latine nous a conservé la preuve de l'importance du commerce nantais à cette époque. Cette inscription était relative à une bourse ou tribunal de commerce, consacré au dieu Janus.

Cette prospérité se soutint encore sous la domination des Visigoths auxquels Nantes paraît avoir été attachée, au contraire d'un grand nombre de villes qui accueillirent avec joie leur défaite et le règne des Franks. Clovis, maître de la Loire, envoya pour soumettre Nantes, un corps de Frisons qui fut repoussé. Ces barbares firent le siége de la ville et la bloquèrent étroitement pendant deux mois. Mais une nuit, leur chef obéissant à une panique, se retira en toute hâte. Il avait vu de son camp une procession de personnages vêtus de blanc et se rendant à l'eglise des martyrs Rogratien et Donatien, un cierge à la main. La nouveauté de ce spectacle avait sans doute frappé son imagination.

Mais, les Frisons partis, les Franks arrivèrent. Nantes ne pouvait résister à ceux-ci et sa situation était trop avantageuse pour qu'elle fut négligée. Elle se soumit à Clotaire, qui lui donna pour gouverneur l'évêque Félix. Ce prélat fût un des bienfaiteurs de la ville. Il canalisa et endigua l'Erdre et fit creuser un port sur la Loire dont Nantes, à cette époque, était encore éloignée. En amenant la Loire au confluent de l'Erdre et du Seil, il dota la ville d'un véritable port. Aussi le poëte Fortunat lui écrit-il : « C'est votre génie, ô Felix, qui donne un meilleur cours aux fleuves et les force à couler dans un nouveau lit. Vous devez être habile à diriger la mobilité des hommes, vous qui soumettez à vos lois la rapidité des fleuves. » Le même évêque fit achever la cathédrale commencée par Evhémère, son prédecesseur. Ce bel edifice, inauguré en 560, ne devait pas échapper à la dévastation, mais on en a conservé la description : « Le vaisseau de la cathédrale, dit le P. Albert, estoit si superbe en sa structure et si riche en ornements et parures, qu'il ne s'en trouve point de pareil en toute la France. Toutes les parois, en dedans, estoient revestues d'images, de peintures très-riches, faites à la mosaïque; la vouste, toute azurée, semée de grosses étoiles d'or, représentoit le firmament; tout le bâtiment estoit couvert de fin estain de Cornouailles insulaire, si clair, qu'aux rayons du soleil, ou de la lune, il ressembloit à de l'argent. Sur la croisée s'eslevoit une tour pyramidale, pareille à deux autres qui estoient de part et d'autre du portail;... les arcades et voustes estoient enrichies à la romaine de belles figures pétries de stuc et de plastre. »

Outre sa cathédrale, Nantes, à la même époque, possédait à Vertou une riche abbaye fondée par saint Martin. La légende raconte qu'un jour ce saint, se rendant avec un ami à son couvent, fut obligé de s'écarter du chemin et pria son compagnon de garder l'âne qui portait leurs bagages. Mais l'absence du saint se prolongea, le gardien s'endormit et un ours survint qui s'adjugea le baudet; il en mangeait encore quand saint Martin arriva... Nous laissons à juger du désespoir du dormeur !... Comment transporter le bagage au couvent? Martin sourit de ses plaintes et de son embarras, il appela l'ours et plaça le fardeau sur les robustes épaules de l'animal montagnard qui le suivit docilement au couvent. De là vient peut-être que les dompteurs d'ours appellent volontiers leurs animaux Martin?... Mais revenons à l'histoire.

Lorsque les seigneurs Franks eurent bien bataillé pour entamer l'indomptable Bretagne, ils ne purent résister eux-mêmes aux invasions normandes. Trois fois les terribles pirates ravagèrent la contrée. Sous Nomenoë et Erispaë ces bandits furent repoussés, mais Salomon n'eut pas la même énergie. Nantes fut prise, pillée et livrée aux flammes, et lorsque, trente ans plus tard, Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands, voulut aller rendre grâce à Dieu dans l'eglise bâtie par l'évêque Felix, il trouva un désert à la place de la ville, et pour se rendre à la cathédrale dut, à coups de sabre, se frayer un passage à travers les ronces.

Alain, touché de pitié, résolut de relever la ville. Il y bâtit un château fort, répara l'église, rappela les habitants. Puis il divisa la ville en trois parts : il en prit une, donna l'autre aux seigneurs de son armée et la troisième appartint aux évêques. Ce partage fut dans la suite une source de discordes. Les évêques se montraient très jaloux de leurs droits. Ils prélevaient le tiers des impôts; avaient une armée particulière et certains prétendaient ne relever que du pape.

Ainsi que nous l'avons vu dans d'autres provinces gouvernées par des evêques, le prélat se faisait porter par les quatre plus grands seigneurs du pays depuis le parvis de la cathédrale jusqu'au maître-autel.

Au dixième siècle, Nantes tomba au pouvoir des ducs de Bretagne; elle en fut affranchie quelque temps; mais, en 1084, elle leur appartint de nouveau. Elle passa ensuite aux Anglais avec le comté. Après l'assassinat d'Arthur de Bretagne, elle fut placée sous la protection de Philippe-Auguste. Telles furent les vicissitudes de son existence jusqu'à l'époque où, pour la seconde fois, elle fut complétement détruite. En 1118, un violent incendie dévora la ville dont il ne resta debout que deux édifices.

La cathédrale, qui avait été épargnée, tombait en ruines. Le duc Jean V fit construire celle qui existe encore aujourd'hui. Elle fut dédiée à saint Pierre et l'inscription suivante conserva la date de sa fondation :

> L'an mil quatre cent trente-quatre,
> A my avril, sans rien rabattre,
> Au portail de cette église
> Fut la première pierre assise.

Le duc Jean à qui la ville s'était donnée, ac-

corda à Nantes des franchises municipales et des priviléges fort étendus. Dès lors les évêques prirent ombrage de la puissance ducale et on les voit sous Louis XI chercher un appui du côté de la France; allant ainsi au devant des vœux secrets du roi, qui ne demandait qu'à intervenir en Bretagne.

François II, successeur de Jean V, favorisa également la ville et acheva, en 1480, le château commencé en 938 par Alain Barbe-Torte. Cependant, le peuple habilement travaillé par un agent français nommé Lescure, se mutinait contre François II et demandait la mort du favori de ce duc, nommé Langeais, ennemi du roi de France et dernier ami de l'indépendance de la Bretagne. Grâce aux manœuvres de Lescure le peuple s'ameuta et envahit le château. François avait caché son ami Langeais, mais sur l'assurance que lui donna Lescure qu'on ne le ferait pas périr, le duc le fit sortir de sa cachette. Peu de temps après, il apprit sa mort.

François II fut le dernier duc de Bretagne. Lorsqu'il fut mort, Anne, son héritière fut mariée à Charles VIII. Elle fit élever à son père, par Michel Colomb, le superbe monument que l'on admire encore dans la cathédrale. Le règne de François II, malgré les troubles dont nous avons parlé, fut favorable au commerce, aux lettres et aux arts. Nantes lui doit une université qui devint bientôt florissante. Ses navires transportaient du blé, du vin, du sel et du poisson en Espagne et en Angleterre. Le duc avait conclu des traités de commerce avec toutes les puissances du Nord. La construction des navires avait également fait des progrès. deux navires de mille tonneaux chacun étaient sortis des chantiers de Nantes. Le Bretons regrettèrent ce bon duc et reportèrent leur affection sur Anne. Cependant, grâce à la paix, la prospérité de Nantes ne fit que croître. Cette ville jouit même d'une grande tranquillité pendant l'époque si troublée de la Réforme. La population était animée d'un excellent esprit, plein de modération, qui la préserva de tous les excès. Ses magistrats repoussèrent les ordres de massacre de la Saint-Barthelemy. Voici ce que porte à ce sujet le procès-verbal de leur délibération: « Rassemblés dans la maison commune, le 3 septembre 1572, le maire de Nantes, les échevins et suppôts de la ville, les juges consuls, firent serment de maintenir celui précédemment fait de ne point contrevenir à l'édit de pacification rendu en faveur des calvinistes et fit défense aux habitants de se porter à aucun excès contre eux. »

Plus tard, Henri IV, contre qui Nantes s'était d'abord prononcée, vint dans cette ville et y rendit l'édit fameux qui introduisit dans la loi la tolérance religieuse. Sous Louis XIII, Nantes fut témoin du dénouement de l'affaire de Chalais. Henri de Tayllerand, comte de Chalais, était maître de la garde-robe du roi. De médiocre fortune, il ne possédait que sa charge. L'amour et les querelles l'avaient lié aux « aversionnaires ». Il passait pour avoir les bonnes grâces de la duchesse de Chevreuse et était très-lié avec le duc d'Anjou. Ces liaisons le firent entrer en de dangereux projets. Il avait accepté d'entrer dans un complot contre la vie du cardinal et, pressé par le remords, était allé révéler ce dessein au ministre menacé. Richelieu lui sut gré de son repentir, mais le surveilla. Peu après, il le vit entrer dans un complot où il s'agissait d'enlever Gaston, alors héritier présomptif de la couronne, et de le transporter à la Rochelle ou à Metz. Chalais dépêcha un homme à lui au gouverneur de Metz pour le sonder sur ce dessein au bout duquel il y avait une guerre civile compliquée d'une guerre étrangère. Le plan fut découvert; Richelieu fit arrêter Chalais et il maria Gaston. Le 18 août, une chambre criminelle fut tirée du parlement de Bretagne et vint siéger à Nantes. Elle déclara Chalais coupable de lèse-majesté, « en réparation duquel crime il était condamné à subir la torture pour révélation de ses complices, puis à avoir la tête tranchée sur un échafaud, pour être ensuite, cette tête, mise sur une pique, le corps coupé en quatre quartiers et attaché à pareil nombre de potences; tous les biens du condamné demeurant confisqués ses maisons et bois abattus, sa postérité déclarée ignoble et roturière. »

Sa mère, de la maison de Montluc, implora vainement la clémence du roi dans une lettre touchante. Louis se contenta de retrancher de la sentence ce qu'elle avait de flétrissant et d'inutilement atroce. Mais l'exécution fut encore horrible. Les amis du comte avaient fait évader les bourreaux en titre, celui de la cour et celui de Nantes. Un soldat condamné à être pendu offrit de racheter sa vie en remplissant cet office. Il se servit d'un mauvais outil de tonnelier. La tête fut hachée de trente-quatre coups avant de tomber; au vingtième, on entendait encore les gémissements du malheureux (1626). Ce fut au château de Nantes que fut enfermé le célèbre cardinal de Retz, qui s'évada au moyen d'une corde. C'est encore à Nantes que Louis XIV fit arrêter Fouquet en 1661.

Le roi n'avait emmené dans cette ville pour l'isoler de ses amis et le saisir plus sûrement. Le surintendant garda jusqu'à la fin l'illusion la plus complète, malgré des avis secrets. La veille de son arrestation, de Brienne vint lui demander si le roi pourrait le voir le lendemain de bonne heure.—« Que dit-on au château? demanda le surintendant malade depuis quelques jours. — Que vous allez être arrêté, répondit de Brienne.— Vous êtes mal informé. C'est Colbert qui sera arrêté et non moi. — En êtes-vous bien assuré? — On ne peut l'être mieux, dit Fouquet. J'ai donné moi-même des ordres pour le faire conduire au château d'Angers, et c'est Pelisson qui a payé les ouvriers qui ont mis la prison hors d'état d'être insultée — Je le souhaite, répondit de Brienne, mais on vous trompe; vos amis craignent fort pour vous. Toutes les manigances qui se font au château ne me plaisent guere, et les précautions que l'on a prises de condamner les portes de la salle, la table du roi couverte de papiers et de lettres de cachet qu'on apporte par douzaine de chez M. Le Tellier; Saint-Aignan et Rose, toujours en sentinelle dans le petit corridor, tout cela ne vous présage rien de bon. — C'est moi, dit Fouquet, d'un air fort gai, qui ai donné au roi tous ces avis afin de mieux couvrir notre jeu. — Dieu le veuille, mais je n'en crois rien. Que dirai-je au roi de votre part? — Que j'entrais dans mon accès quand vous êtes arrivé; mais qu'il ne sera pas long, je pense, et que cela n'empêchera pas que je ne sois demain d'assez bonne heure à son lever. »

(Pierre Clément.)

Le lendemain, Fouquet était arrêté.

Louis XIV raconte lui-même à sa mère cette arrestation qui fut un grand événement.

« J'avais la plus grande impatience que cela fût achevé. Enfin ce matin, le surintendant étant venu travailler avec moi à l'accoutumée, je l'ai entretenu tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et j'ai fait semblant de chercher des papiers jusqu'à ce que j'aie aperçu, par la fenêtre de mon cabinet, Artagnan dans la cour du château, et alors j'ai laissé aller le surintendant, qui, après avoir causé un peu avec La Feuillade, a disparu dans le temps qu'il saluait le sieur Le Tellier. De sorte que le pauvre Artagnan croyait l'avoir manqué, et m'a envoyé dire par Maupertuis qu'il soupçonnait que quelqu'un lui avait dit de se sauver; mais il le rattrapa sur la place de la grande église et l'a arrêté de ma part, environ sur le midi. »

Plus tard, en 1720, sur cette place du Bouffay où avait été exécuté Chalais, furent décapités quatre nobles bretons complices de Cellamare. Mais avant de parler des événements de la régence, rappelons ce que devint Nantes sous Louis XIV. Colbert y établit une chambre de direction de la Compagnie des Indes-Orientales. Nantes, pendant le dix-huitième siècle atteignit son plus haut degré de prospérité. La pêche, le commerce avec les Antilles et la traite des noirs faisaient la fortune de ses marins et de ses armateurs. C'est de cette époque que datent, pour la plupart, ses embellissements. Citons, entre autres, la préfecture actuelle, ancien palais de la cour des comptes et le cours des Etats.

La population de Nantes accueillit sans opposition la Révolution; elle s'y associa dans une juste mesure, et comme au seizième siècle elle avait repoussé la Reforme et la Saint-Barthélemy, elle repoussa les excès révolutionnaires et l'insurrection vendéenne. Toute la Loire jusqu'à Saumur appartenait à celle-ci; Nantes avec 10,000 hommes, grâce à l'énergie de son maire Baco, résista en juin 1793 à l'armée de Cathelineau. Mais, comme beaucoup de villes de l'Ouest, Nantes se prononça en faveur du parti girondin. Cette erreur servit de prétexte aux fureurs sanguinaires de Carrier. Cet homme, dont les crimes sont restés légendaires, n'ayant pas assez de la guillotine et de la fusillade, songea à la Loire. Il fit mettre quatre-vingt-dix prêtres dans un bateau, sous prétexte de les déporter. On fit échouer le bateau à quelque distance de la ville, et l'on présenta cette exécution comme un accident. Le moyen fut perfectionné. Les prisonniers furent enfermés à fond de cale, le bateau était fermé, puis mené au large et coulé pendant la nuit. Carrier faisait aussi lier ensemble des corps d'hommes et de femmes et les faisait précipiter dans le fleuve; il appelait ces exécutions des mariages républicains. Le nombre des victimes s'éleva à près de quatre mille. Rappelé à Paris, Carrier fut envoyé à l'échafaud.

Après l'exécution des jacobins, le gouvernement issu de thermidor entreprit de pacifier la Vendée en offrant à ses chefs les conditions qu'il leur plairait de souscrire. Le 12 frimaire an III, les chefs royalistes ouvrirent des conférences à La Jaunais, près de Nantes. Charette fit un traité séparé par lequel il demanda une somme de deux millions, une garde particulière de 2,000 Vendéens soldés par la République, le libre exercice du culte pour la Vendée, l'exemption de tout impôt, la levée du séquestre mis sur les biens des émigrés. Ces conditions humiliantes furent acceptées. Neuf jours après, les chefs de la chouannerie firent leur entrée à Nantes, ceints d'une écharpe fleurdelisée et le chapeau orné d'un panache blanc. Plus tard, la même ville vit Charette fait prisonnier, conduit place des Viarmes pour y être fusillé. Il commanda le feu et montrant son cœur : « Soldats, frappez-là! »

En 1832, la duchesse de Berry se tenait cachée à Nantes, rue du Château, chez les demoiselles du Guigny; un juif nouvellement converti, nommé Deutz, comblé des bontés de la princesse, vendit le secret de sa retraite au gouvernement. Cette affreuse trahison faillit tourner à la honte de ses auteurs; la police avait fouillé vainement la maison qui servait d'asile à la duchesse; on croyait que celle-ci s'était évadée, lorsque deux gendarmes allumèrent du feu dans une cheminée et entendirent ces mots qui venaient de derrière la plaque du foyer: « Otez le feu, nous allons sortir. » C'était la malheureuse princesse qui, à demi asphyxiée, se voyait forcée de sortir de sa retraite, où elle était depuis plus de seize heures.

Malgré l'ensablement de la Loire, qui lui en-

leva une partie de son importance maritime, pour en donner une part d'abord à Paimbœuf, puis à Saint-Nazaire. Nantes est encore une des principales villes de commerce, et son industrie est considérable. Son quai est sillonné sur toute sa longueur par le chemin de fer de Paris à Saint-Nazaire, qui traverse la ville. Elle possède de magnifiques chantiers de construction pour navires en bois et en fer du plus fort tonnage, des forges, des fonderies maritimes, des ateliers pour construction de machines aratoires, des raffineries, des distilleries, des savonneries, des fabriques de conserves alimentaires.

Les quais sont bordés de belles maisons. 14 ponts, dont 6 en ligne droite sur la Loire, font communiquer les rives de ses rivières; ses 1640 rues, ses imposantes maisons du siècle dernier, ses places, ses passages, l'activité de son industrie, l'animation de son commerce lui donnent l'air d'une capitale.

Ses principales promenades sont : les cours Saint-Pierre et Saint-André, le cours Cambronne orné de la statue du général de ce nom; le quai de la Fosse, d'où un escalier monumental conduit au sommet de la colline de l'Ermitage; la place Louis XVI, où la statue de ce roi est placée sur une colonne de 28 m. de haut; la place Royale, ornée d'une fontaine monumentale en granit bleu, avec la statue de la ville de Nantes (en marbre blanc) et celles de la Loire et de ses principaux affluents (en bronze); le magnifique passage Pommeraye, etc.

Nantes a toujours favorisé les lettres, les sciences et les arts. Cette ville possède le plus beau musée départemental de la France; ce musée est ouvert au public les mardi, jeudi et dimanche, tous les jours aux étrangers, de midi à 4 heures. Il contient plus de 1,000 tableaux et plus de 300 ouvrages de sculpture. Les principaux tableaux sont dus aux maîtres dont les noms suivent : Albano, Canova, Cerquozzi, Léonard de Vinci, Caravage, Bronzino, Sebastien del Piombo, Bassan, Tintoret, Andrea del Sarto, Perugin, pour l'école italienne; Cano, Murillo, Velasquez, Ribera, Zurbaran, pour l'école espagnole; Barrias, Baudry, C. Boulanger, Brascassat, Corot, Chardin, Courbet, E. Delacroix, Français, Fromentin, Géricault, Gerôme, Gros, Hamon, Ingres, Lancret, Ary Scheffer, T. Rousseau, Valentin, Joseph Vernet, pour l'école française; Backuysen, Pierre Breughel, Jean Breughel, Ph. de Champaigne, van der Meulen, Rubens, Rembrandt, pour les écoles hollandaise et flamande. — Les principales sculptures sont dues aux ciseaux de Ducommun du Locle, Debay fils, David (d'Angers), Debay père, Suc, etc. A cette liste, bien incomplète, il faut ajouter celle de la collection Clarke de Feltre, qui comprend des tableaux de Paul Delaroche, de Diaz, de H. Flandrin, de P. Flandrin, de A. Hesse, de Nicolas Poussin, d'Horace Vernet, etc.

On trouve à Nantes, un beau musée d'histoire naturelle et un musée archéologique, contenant des antiquités romaines et égyptiennes, des vases péruviens, etc.

La bibliothèque, située dans la halle aux grains, contient 90,000 volumes, 500 manuscrits 35,000 pièces et 10,000 estampes; elle est ouverte de 11 à 4 heures, excepté le lundi, les jours de fête, le premier mardi de chaque mois et du 15 septembre au 15 octobre.

Nantes possède des sociétés savantes, des écoles de médecine, de pharmacie, d'hydrographie, un conservatoire de musique. Plusieurs de ses monuments sont classés parmi les monuments historiques : la cathédrale Saint-Pierre, commencée au quatorzième siècle, qui contient le tombeau de François II, un chef-d'œuvre de la Renaissance, sculpté, en 1507, par Michel Colomb. Il mesure 3 m. de long sur 1 m. 40 de large et 1 m. 62 de haut. Le socle est en marbre blanc, la table en marbre noir; les statues de François II et de la duchesse Marguerite, sa femme, sont couchées, entre 4 statues allégoriques représentant la justice, la force, la sagesse et la prudence. La cathédrale est ornée de peintures murales, par Coutan, et de tableaux de H. Flandrin.

Le château des ducs de Bretagne, rebâti presqu en entier au quinzième siècle, se compose d'un grand logis ou donjon, de salles d'armes et d'une vieille tour restaurée en 1852.

En tête des monuments religieux, on place les ruines de la chapelle renaissance de la Collégiale. On doit citer ensuite l'église Saint-Nicolas, bâtie de nos jours dans le style du treizième siècle; Sainte Croix, Saint-Louis, Saint-Jacques, monument historique, à façade romane réédifiée en 1851; Notre-Dame-de-Bon-Port, construite en 1846, et dont la coupole hardie, les belles sculptures du fronton du portail, la chapelle de la Vierge, etc., sont dignes d'attention.

Les autres monuments publics sont : l'hôtel de ville, commencé en 1844 et terminé en 1853. Il est orné des statues de la Loire et de la Sèvre, par Debay; il contient une belle salle de séances, renfermant les bustes en marbre du général Bréa et des anciens maires de Nantes; le palais de justice avec son escalier monumental, et la place dont la statue de M. Billault fait le plus bel ornement; la Bourse, le Théâtre, la poissonnerie, les abattoirs, la halle aux grains, avec une façade monumentale, la halle aux toiles; les Salorges, vastes magasins en granit, construits en 1778, le lycée, la préfecture, édifice construit en 1763, et le bel hôpital Saint-Jacques qui contient 1,600 lits.

Quelques maisons sont dignes d'être visitées. Il y a d'abord la maison du Guigny (3, rue Haute-du-Château), où la duchesse de Berri fut arrêtée en 1832; la maison de Carrier (3, rue Gigant); l'hôtel gothique appelé la Psalette, etc.

Nantes, de tout temps fortifiée, posséda pendant près de sept cents ans la circonvallation de son enceinte gallo-romaine. Cette enceinte commençait à la Loire, à la tour de la Poissonnerie, près du Bouffay. Elle s'étendait sur l'emplacement occupé plus tard par les rues de la Poissonnerie, des Carmes et de Saint-Léonard, jusqu'à l'église de ce nom. De là, elle retournait à angle droit jusqu'à l'église des Cordeliers et venait se réunir au château.

Plus tard, en 1707, une nouvelle enceinte, beaucoup plus étendue, fut commencée par Guy de Thouars. Elle partait du château et se dirigeait vers la cathédrale, descendait vers l'Erdre, suivait la rive gauche de cette rivière, jusqu'à l'emplacement de l'écluse actuelle. Elle venait ensuite joindre l'église Saint-Nicolas, rejoignait la Loire et la suivait jusqu'au château, Cette enceinte était flanquée d'un grand nombre de tours, parmi lesquelles on remarquait les tours du Trépied, du Papegai, du Connétable, du Râteau, de Saint-Jacques et du port Maillart. Cinq portes principales donnaient accès dans la ville; chacune d'elles était défendue par deux tours; c'étaient la porte Saint-Pierre, la porte de la Poissonnerie (en face des ponts sur la Loire), la porte Saint-Nicolas, la porte Sauvetour et enfin la tour Gillet (en face d'un pont fortifié sur l'Erdre).

L'ancien château du Bouffay, dont il est souvent question dans l'histoire de Nantes, avait été bâti, vers la fin du dixième siècle, par Conan, comte de Rennes, qui venait de s'emparer de Nantes. Il occupait un vaste emplacement sur un des côtés de la place du Bouffay.

Nantes est la patrie de Cassard, de Cambronne, auquel la ville a élevé une statue, et de Lamoricière.

Haute-Goulaine. — Cette petite ville, à 10 kilomètres de Nantes, possède un des châteaux les plus curieux de la contrée. Ce château a été construit, en 944, sur les ruines d'une forteresse détruite par les Normands. Il a été réparé au commencement du seizième siècle. Il appartenait aux sires de Goulaine. La terre fut érigée en marquisat en 1620. Le château est assez remarquable. Sur la porte de l'une des tours se trouve un buste de femme coiffée d'un casque. Ce buste rappelle le souvenir d'une héroïne, Yolande de Goulaine qui, en l'absence de son père, soutint contre les Anglais un siége de plusieurs semaines. Manquant de provisions et se voyant forcée de se rendre, elle se disposait à se donner la mort lorsque son père arriva à la tête d'une petite armée, battit les Anglais et délivra sa fille.

Clisson. — (*Clichis*). Cette petite ville, située à 27 kilomètres de Nantes, sur la Sèvre, a conservé les ruines d'un château fameux. La ville, très-ancienne, avait été détruite par les Normands, en 843; lorsqu'elle se releva, elle passa sous l'autorité des comtes de Nantes. Au treizième siècle, Olivier I[er], sire de Clisson, à son retour de la croisade, fit bâtir le donjon énorme dont on voit encore les ruines. Il n'épargna rien pour le rendre inexpugnable. Ses successeurs étaient très-belliqueux et très-entreprenants. Olivier IV, qui devint connétable du roi de France, fut le plus célèbre de tous. Il fit la guerre au duc de Bretagne pendant vingt-trois ans, et augmenta ses domaines des châteaux de Josselin, Broon, Jugon, Lamballe, Blain, Guingamp, La Roche-Derrien, Chantoceau. Il possédait en Bretagne 18,690 feux. Sa fille Marguerite de Penthièvre, mariée à Charles de Blois, se rendit fameuse par sa perversité. Elle ne recula point devant le crime pour s'enrichir. Sa lignée et la noblesse de Bretagne fit justice en la dépouillant et en donnant le domaine de Clisson au bon duc François II. Celui-ci y résida et y donna des tournois magnifiques. Le domaine appartint après lui à la famille d'Avangour, puis à celle de Rohan-Soubise.

Pendant les guerres de Vendée, ville et château furent détruits.

Un grand nombre de malheureux, hommes, femmes, enfants furent précipités vivants dans le puits que l'on voit dans la seconde cour du château.

Sous le premier Empire, le sénateur Cacault et le sculpteur Lemot réparèrent le château et aidèrent la ville à se relever.

Basse-Indre et *Indret.* — Basse-Indre, petit port sur la Loire, à 8 kilomètres ouest de Nantes, possède des fabriques de fers laminés renommées. Jadis une abbaye couronnait la hauteur où s'élève actuellement le Calvaire. Une chaussée la rattache à l'île d'Indret, dont la population lui est annexée.

Indret, situé dans une île en face de Basse-Indre, a des usines assez considérables affectées à la construction des machines à vapeur pour la marine.

Carquefou. — On remarque dans cette petite ville le château de la Seilleraie.

La Chapelle-sur-Erdre. — Cette petite ville possède une source minérale froide.

Verdon. — On trouve aux environs de cette petite ville d'intéressants monuments druidiques.

Machecoul. — Cette petite ville, située à 38 kilomètres de Nantes, sur le ruisseau le Falleron, fut jadis la capitale du pays de Retz. Le premier de ses barons dont l'histoire ait fait mention fut Harcourt, qui vivait au onzième

siècle. Ce domaine passa ensuite aux familles de Chabot et de Laval. Au château de Machecoul se rattache le souvenir des crimes de Gilles de Laval, qui, après avoir servi avec honneur Charles VI, fut possédé d'une monomanie du meurtre, et épouvanta le pays par ses débauches et ses assassinats. Ce monstre, de complicité avec un prétendu magicien nommé François, enlevait les petits enfants et les immolait au diable avec des raffinements de cruauté épouvantables. On découvrit dans son château des monceaux de débris humains.

Bien que maréchal de France, il fut condamné et brûlé vif en 1440. Longtemps après la baronnie de Retz fut achetée par Albert de Gondi, et il obtint qu'elle fut érigée en duché-pairie. Le plus célèbre de ses descendants fut Paul de Gondi, cardinal de Retz, qui prit part aux intrigues de la Fronde. Les domaines de ce dernier passèrent à la duchesse de Lesdiguières et de celle-ci au maréchal de Villeroi.

Machecoul prit une part sanglante à la guerre de Vendée. Dès le commencement, lorsque les républicains nantais y entrèrent, ils y trouvèrent les cadavres de cinq cents prisonniers égorgés par les royalistes. Le château fut détruit et il en reste à peine quelques vestiges.

Le Pallet. — Ce bourg est situé à 20 kilomètres de Nantes. Il doit sa célébrité à la naissance d'Abeilard (1079). Bérenger, père de celui-ci, était le seigneur châtelain du Pallet. C'est au Pallet qu'Abeilard envoya Héloïse lorsqu'il apprit qu'elle allait être mère, et c'est là que cette infortunée donna le jour à un fils qu'elle appela Astrolabe. Il reste à peine quelques pierres du château d'Abeilard.

2° Arrondissement de Paimbœuf. — Paimbœuf, petite ville maritime située à 40 kilomètres ouest-nord-ouest de Nantes, sur la rive gauche de la Loire. Paimbœuf, autrefois *Pen-Ochen*, Tête-de-Bœuf, n'était, il y environ deux cents ans, qu'un bourg de pêcheurs. Les sables, en encombrant l'embouchure de la Loire, et en fermant aux grands navires l'entrée du port de Nantes firent la fortune de ce petit port. Ces navires déchargèrent leurs cargaisons à Paimbœuf d'où elles furent transportées à Nantes sur de larges gabares de 60 à 100 tonneaux. Au dix-huitième siècle on y construisit un quai, un môle, et enfin un port. Une ordonnance royale y fit élever un hôpital. Sa population s'éleva à 5.500 habitants. Mais sous la République et l'Empire commença la décadence de Paimbœuf; la Loire accumula sa barrière de sable et il dut renoncer aux grands navires qui, aujourd'hui s'arrêtent à Saint-Nazaire.

Cette ville possède des chantiers de construction, des corderies, des scieries à vapeur, des minoteries.

Bourgneuf. — Bourgneuf, sur la baie de ce nom, exploite des bancs d'huîtres et des marais salants.

La ville a conservé le château de la Noue-Briord, où naquit la Noue Bras de Fer.

Pornic, petit port sur l'Océan, avec des bains de mer et des bancs de sable très-fréquentés.

Cette petite ville se divise en deux parties (ville basse et ville haute) réunies par de grands escaliers taillés dans le rocher. Le port est bordé de beaux quais, le môle est orné de la statue de l'amiral Leray. Pornic possède un château du treizième siècle, un établissement de bains, des monuments celtiques et une belle plage: c'est assez pour attirer les étrangers. A 6 kilomètres de là, se trouve l'établissement de bains de la Bernerie et, à 9 kilomètres, celui de Préfaille. Ces établissements possèdent des sources ferrugineuses, ainsi que Pornic.

3° Arrondissement de Savenay. — Savenay est situé à 34 kilomètres nord-ouest de Nantes, au penchant d'un coteau qui domine la Loire. Cette petite ville, d'origine ancienne, n'avait pas beaucoup fait parler d'elle jusqu'à la révolution. A cette époque, en 1793, ses habitants s'insurgèrent, ainsi que ceux de Guérande, et massacrèrent plusieurs fonctionnaires républicains. La ville devint un centre de l'insurrection vendéenne La Convention envoya une armée commandée par Kléber, Marceau, Westermann. Une bataille acharnée fut livrée, dans laquelle républicains et royalistes se disputèrent la petite ville. Les Vendéens la perdirent et la reprirent trois fois. Enfin, ils l'évacuèrent en désordre et, poursuivis par la cavalerie de Westermann, périrent en grand nombre dans la Loire et les marais. Cette bataille coûta la vie à près de 10,000 hommes.

Le Croisic. — Le Croisic, *Crociliacum*, *Cruciatum*, petite ville maritime située à 51 kilomètres de Savenay, sur l'Océan. Elle fut fondée au cinquième siècle par une colonie saxonne. En 557, ces Saxons furent convertis par saint Félix et leur bourg prit le nom de *Vicus cruciatus.* Quelques savants donnent pour étymologie de son nom Croisic le mot celtique *groaz* qui signifie sable et la terminaison en *ic* du diminutif breton. On dit aussi Croazic. Les marins de ce petit port furent des premiers pêcheurs de Terre-Neuve. Ils se sont, en maintes rencontres, distingués contre les Espagnols et les Anglais. Au dix-huitième siècle la population du Croisic s'élevait à 3,000 âmes. Ses habitants s'occupent de la pêche de la sardine et du commerce du sel. Son établissement de bains de mer est très-fréquenté.

Escoublac est bâti près de sables mouvants. Sur son territoire, on trouve des dolmens, des salines (30 hectares), une église abandonnée et le château de Lesnerac.

Guérande. — Guerande est situé à 45 kilomètres de Savenay et à 5 kilomètres de la mer. Cette petite ville est d'origine très-ancienne; elle remonte aux Romains qui, sur son emplacement, avaient élevé une forteresse de *Grannona*. Ce nom, uni au mot breton *ker* ou cité, a produit le nom actuel de Guerande. Des Saxons du Croisic vinrent plus tard s'établir sur le coteau fortifié par les Romains et le bourg devint une petite ville qui, au neuvième siècle, possédait un évêché établi par le roi breton Erispaë. Ce roi intervint en faveur de Guérande contre les Nantais, et les Guerandais furent toujours très-attachés à la Bretagne.

La ville était alors baignée par la mer. Son commerce de sel était déjà très-actif et elle fut assez forte pour repousser l'attaque des Normands. Mais en 1340, elle fut moins heureuse. Assiégée par la flotte castillane de Louis d'Espagne, venu au secours de Charles de Blois, Guérande, après une résistance héroïque, fut prise, saccagée et livrée aux flammes Elle fut relevée de ses ruines par Jean de Montfort et, en 1365, elle fut choisie pour la réunion du congrès qui pacifia la Bretagne. En 1373, elle fut prise par Duguesclin. Au seizième siècle elle se montra favorable au calvinisme. En 1793 elle fut prise par les royalistes.

Aujourd'hui, Guérande fait un commerce de sel très-actif. Elle possède un port creusé à 3 kilomètres de ses murs. Elle fabrique des toiles et des basins renommés. Elle a conservé ses vieilles murailles du moyen âge et l'antique collégiale de Saint-Aubin, classée parmi les monuments historiques. Guérande est la patrie du général Bedeau.

Saint-Nazaire. — Saint-Nazaire, ville maritime à 25 kilometres de Savenay, à l'embouchure de la Loire. L'origine de Saint-Nazaire est très-ancienne, mais il ne fut longtemps qu'un bourg de pêcheurs. On a retrouvé dans ses environs un monument druidique, le mieux conservé et plus considérable de toute la contrée, et au-dessous de ce dolmen, des urnes et des monnaies d'or et d'argent.

Saint-Nazaire a pris de l'importance à mesure que les sables rendaient plus difficile aux grands navires l'accès du port de Paimbœuf. Sa position, analogue à celle du Havre, lui garantissait un bel avenir maritime Depuis vingt ans environ, sa population s'est élevée dans des proportions extraordinaires. Son bassin à flot, decreté en 1855, couvre une superficie de 10 hectares et demi et ses quais sont sillonnés par les rails d'un chemin qui le relient à Nantes et à Paris. C'est le port d'attache des paquebots transatlantiques qui desservent le Mexique. Une jetée, à l'extrémité de laquelle s'élève un phare, amortit la violence des marées montantes.

Batz. — Batz est situé à 46 kilomètres de Savenay, au milieu de marais salants, sur les bords de l'Océan. Le nom de Batz signifie *immersion.* Cette jolie ville s'occupe presque exclusivement de ses marais salants, dont la surface a plus de 400 hectares. Elle possède une antique église dédiée à saint Guénolé, construite sur un coteau à 100 mètres de l'Océan. La foudre ayant détruit son clocher en 16 7, on le remplaça par une tour carrée en granit de 55 mètres de hauteur. Cette tour sert au loin de point de repère aux marins.

Blain. — Cette petite ville, située sur le canal de Nantes à Brest, est très-commerçante et sert d'entrepôt aux bois de la forêt du Gâvre.

Pontchâteau. — Pontchâteau exporte des vins et des céréales en gros.

Saint-Etienne-de-Montluc. Cette petite ville fait un commerce important de vins et fabrique du noir animal.

Saint-Gildas-des-Bois. — Cette ville possède une église, qui appartenait à une abbaye de Bénédictins, classée parmi les monuments historiques.

Pouliguen. — Pouliguen, en breton *Poullguen*, baie blanche, situé aux environs de Batz, possède un beau port et une raffinerie de sel.

4° Arrondissement d'Ancenis. — Ancenis, *Andenesum Ancenesium*, *Ancenisum*, est situé à 38 kilomètres nord-est de Nantes, sur la rive droite de la Loire. Cette ville doit son nom à la forêt voisine; andennès, en breton, signifie forêt et rivière. En 987, la comtesse de Nantes y fit élever un château fort. Sous la domination anglaise ses fortifications furent augmentées; Anglais et Français s'en disputèrent la possession. Son château fut détruit vers la fin du seizième siècle; on en voit encore les ruines. Ancenis, au moyen âge, était port de mer; aujourd'hui le flux ne s'y fait plus sentir. Cette ville fait le commerce de vins, de céréales, de bois de construction et de bestiaux.

Oudon. — Oudon est situé à 9 kilomètres d'Ancenis, sur la rive droite de la Loire, au confluent du Havre. Cette petite ville possede une tour octogone remarquable, qui était le donjon d'un château fort du quinzième siècle. Ce château avait succédé à un autre dont parlent les chroniques des onzième et treizième siècles. Jean sans Terre l'assiégea en 1214, et Philippe-Auguste le délivra. Les Anglais le possédèrent et y tinrent garnison. Jean et Julien de Malestrot y fabriquaient de la fausse monnaie; François Ier les fit assiéger, ils furent pris conduits au château de Nantes et exécutés. Leur

domaine fut confisqué; il appartint dans la suite à la maison de Condé. On remarque aux environs d'Oudon les ruines du château de la Vieille-Cour.

Varades. — Varades, situé sur la rive droite de la Loire, possède des vignobles estimés. On y remarque les ruines du château de la Madelaine.

En 1793, acculés à la Loire par le grand désastre de Chollet, 80.000 Vendéens, femmes, enfants, vieillards, passèrent enfin la Loire, à Varades, pour soulever l'Anjou, le Maine et la Bretagne. « Les hauteurs de Saint-Florent forment une sorte d'enceinte demi-circulaire au bas de laquelle règne une vaste plage unie qui s'étend jusqu'à la Loire, fort large en cet endroit; 80,000 personnes se pressaient dans cette vallée: soldats, femmes, vieillards, enfants, blessés, tous étaient pêle-mêle, fuyant le meurtre et l'incendie; derrière eux, ils apercevaient la fumée s'élevant des villages que brûlaient les républicains. On n'entendait que des pleurs, des gémissements et des cris. Une vingtaine de mauvaises barques portaient successivement les fugitifs qui s'y entassaient; tous tendaient les bras vers l'autre bord, suppliant qu'on vint les chercher. » (Mémoires de Mme de Larochejaquelein.)

5° Arrondissement de Chateaubriant. — Châteaubriant *Castrum brienti*, est situé à 64 kilomètres de Nantes, sur la Chère, aux confins de la Bretagne et de l'Anjou. Cette ville doit son origine et son nom à un château fort fondé en 1015 par un comte de Penthièvre nommé Brient ou Brion. A ce château se rattache le souvenir de deux femmes célèbres à différents titres : Sybile, femme de Geoffroy IV, et Françoise de Châteaubriant. Geoffroy ayant été fait prisonnier pendant la septième croisade, avec le roi saint Louis, resta pendant plusieurs années en Egypte. Lorsqu'il revint dans son pays, on ne l'attendait plus. Avertie par un messager, sa femme Sybile accourut au devant de lui, se jeta dans ses bras et expira de joie. Geoffroy fit peindre cette scène sur les vitraux de l'église des Pères de la Trinité.

L'histoire de la seconde dame est beaucoup moins édifiante. Elle était fille du vicomte de Lautrec et avait, par l'entremise de la reine Anne, épousé Jean de Laval, comte de Châteaubriant, en 1509. François Ier la vit et en fut épris. La comtesse devint une favorite toute-puissante; mais le désastre de Pavie et la captivité de Madrid laissèrent au roi le temps de l'oublier; il la délaissa pour la duchesse d'Etampes. Elle supporta sa disgrâce avec dignité et rentra en Bretagne. On dit, — c'est une tradition populaire, — que son mari, pour se venger, la fit enfermer avec sa fille, âgée de sept ans, dans une chambre du château. Cette chambre était à peine éclairée et tendue de noir. L'enfant mourut; Françoise allait la suivre quand Jean de Laval, témoin invisible de cette double agonie, entra dans la chambre, accompagné de deux chirurgiens et de plusieurs hommes masqués, et fit saigner sa victime aux quatre membres jusqu'à ce que mort s'en suivit. Est-ce vrai?... Il nous est permis de ne pas le croire. La comtesse mourut en 1537, et son mari lui fit élever, dans l'église du couvent de la Trinité, un magnifique mausolée avec une épitaphe, composée par Marot, et cette fière devise : *Point de plus, prou de moins.* Jean déshérita néanmoins les parents de sa femme, et le domaine de Châteaubriant passa aux Montmorency. Henri II et Charles IX séjournèrent dans ce château. Pendant les guerres de Vendée. il fut occupé par les chouans. Il a beaucoup souffert, mais on peut encore en visiter une grande partie. On y remarque un bel escalier de pierre, des cheminées et des boiseries richement sculptées dans le goût de la renaissance. Trois tours de l'ancien château sont également conservées.

Châteaubriant a des fabriques d'étoffes, des confiseries d'angélique, des poteries, des tanneries et fait le commerce des bestiaux, des grains et des engrais.

Derval. — Derval est situé à 24 kilomètres de Châteaubriant. Aux environs de cette petite ville, on voit encore les ruines d'un château qui fut considéré, au moyen âge, comme une des forteresses les plus redoutables de Bretagne. Il fut plusieurs fois assiégé au quatorzième siècle, alors qu'il était défendu par le célèbre aventurier Robert Knolles. En 1590, il fut pris par le duc de Mercœur et pris encore pour la dernière fois par Henri IV, en 1595. Henri IV le fit démolir

La Meilleraye. — La Meilleraye ou Melleray (*Mellarium*) est un gros bourg situé à 19 kilomètres de Chateaubriant. Ce bourg doit sa célébrité à une abbaye fondée, en 1145, par des religieux de l'ordre de Cîteaux, au milieu de la forêt d'Ancenis En bâtissant leur monastère, les moines découvrirent une ruche d'abeilles, et de là donnèrent à leur nouveau séjour le nom de *Mellarium*.

En 1817, des trappistes ont remplacé les moines de Cîteaux. Une des règles de leur ordre les astreint au travail, et ces religieux, à La Meilleraye, s'adonnèrent à l'agriculture. Après avoir réparé eux-mêmes l'abbaye, ils achetèrent des bestiaux, et, grâce à leur travail, changèrent en terres de bon rapport des landes et des terres restées incultes.

Cette abbaye est mère de plusieurs autres du même ordre. Elle en a fondé une en Afrique et une aux Etats-Unis.

Nort. — Cette petite ville est située sur la rive droite de l'Erdre, elle sert d'entrepôt entre Nantes et les départements voisins de la Loire-Inférieure. Sur le territoire de cette commune sont situées les mines de houille de Languin. On fait à Nort le commerce des bois, des engrais, des cuirs, de la houille, des briques, etc.

Nozay. — C'est à Nozay que se trouve la ferme-école de Grand-Jouan.

Rougé. — Sur le territoire de Rougé on trouve des mines de fer.

Moisdon. — C'est à Moisdon que se trouvent les forges importantes *Neuve* et de *Gravotel*.

STATISTIQUE du DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Nantes. — 17 cantons, 71 communes.

Chefs-lieux de canton : *Nantes*, 6 cantons (118,517 hab.), *Aigrefeuille* (1.550 hab.), *Bouage* (1,395 hab.), *Carquefou* (2,895 hab.), *la Chapelle-sur-Erdre* (2,615 hab.), *Clisson* (2,830 hab.), *Légé* (4,530 hab.), *le Loroux* (4,190 hab.), *Machecoul* (3,840 hab.), *Saint-Philbert* (3,695 hab.), *Vallet* (5,340 hab.), *Vertou* (5,705 hab.).

Principales communes: Bouguenais (3,715 hab.), Boussay (2,205 hab.), Chantenay (9,065 hab.), la Chapelle-Basse-Mer (4,585 hab.), Doulon (2,665 hab.), Gétigné (2,365 hab.), Indre (3,65 hab.), le Landreau (2,030 hab.), Maisdon (2,130 hab.), Montbert (2,530 hab.), Orvault (2,195 hab.), Rezé (7,425 hab.), Saint-Colombin (2,390 hab.), Saint-Herblain (2,605 hab.), Saint-Julien-de-Concelles (3,830 hab.), Saint-Sébastien (2,345 hab.), Sucé (2,315 hab.), Vieillevigne (3,620 hab.).

2° Arrondissement d'Ancenis. — 5 cantons, 27 communes.

Chefs-lieux de canton : *Ancenis* (4,145 hab.), *Varades* (3,505 hab.), *Riaillé* (2,185 hab.), *Saint-Mars-la-Jaille* (1,885 hab.), *Ligné* (2,605 hab.).

Principales communes : Belligné (2,235 hab.), le Cellier (2,265 hab.), Couffé (2,035 hab.), Joué-sur-l'Erdre (2,775 hab.), Mésanger (2,860 hab.), Saint-Herblon (2,750 hab.).

3° Arrondissement de Chateaubriant. — 7 cantons, 37 communes.

Chefs-lieux de canton : *Châteaubriant* (4,830 hab.), *Nort* (5,410 hab.), *Derval* (2,850 hab.), *Moisdon* (2,5(5 hab.), *Nozay* (3,805 hab.), *Rougé* (2,780 hab.), *Saint-Julien-de-Vouvantes* (1,990 hab.).

Principales communes : Abbaretz (2,625 hab.), Erbray (2,970 hab.), Héric (4,690 hab.), Saffré (3,450 hab.), Saint-Aubin-des-Châteaux (2,210 hab.), Saint-Vincent-des-Landes (2,005 hab.), Sion (2,815 hab.), Soudan (2,585 hab.), les Touches (2,115 hab.), Vay, 3,105 hab.).

4° Arrondissement de Paimbœuf. — 5 cantons, 26 communes.

Chefs-lieux de canton: *Paimbœuf* (3,195 hab.), *Bourgneuf* (2,920 hab.), *le Pellerin* (1,830 hab.), *Pornic* (1,630 hab.), *Saint-Père-en-Retz* (3,095 hab.).

Principales communes : Arthon (2,350 hab.), le Clion (2,160 hab.), Frossay (2,725 hab.), Rouans (2,120 hab.), Sainte-Pazanne (2,485 hab.), Saint-Jean-de-Boizeau (4,360 hab.).

5° Arrondissement de Savenay. — 11 cantons, 54 communes.

Chefs-lieux de canton : *Savenay* (2,720 hab.), *Saint-Nazaire* (17,066 hab.), *Guérande* (6,745 hab.), *Blain* (6.860 hab.), *le Croisic* (2,415 hab.); *Guémené-Penfao* (5,630 hab.), *Herbignac* (3,780 hab.), *Pontchâteau* (4,155 hab.), *Saint-Etienne-de-Montluc* (4,875 hab.), *Saint-Gildas-des-Bois* (2,130 hab.), *Saint-Nicolas-de-Redon* (1,940 hab.).

Principales communes: Avessac (3,205 hab.). Batz (2,995 hab.), Bouvron (3,058 hab.), Campbon (4,630 hab.), la Chapelle-des-Marais (2,105 hab.), Cordemais (2.680 hab.), Couëron 4,505 hab.), Donges 3,050 hab.), Fay (4,805 hab.), Fégréac (2,940 hab.), Guenrouet (3,340 hab.), Missillac (3,450 hab.), Montoir (4,525 hab.), Plessé (5,125 hab.), Saint-Joachim (4,585 hab.), la Turballe (2,840 hab.), Vigneux (3,305 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique. 1 lycée (450 élèves), 1 collège communal (40 élèves); 18 institutions secondaires libres (1,345 élèves); 649 écoles primaires (56,900 élèves); 42 salles d'asile (5,200 élèves). 265,000 habitants sont complètement illettrés; 94,000 savent lire seulement et 235,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 25 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. Il y a 12 établissements hospitaliers. — Justice. 30 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 18 pour crimes contre les propriétés; 2,500 pour délits; 6,300 pour contraventions. — 1,370 affaires civiles et 2,100 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 4,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 250 hommes et 50 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 150 hommes et 35 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DU LOIRET

SITUATION. — Le département du Loiret appartient à la région centrale de la France; il est situé entre 47° 30′ 17″ et 48° 20′ 50″ de latitude et entre 0° 49′ 25″ de longitude ouest et 0° 47′ de longitude est. La méridienne de l'Observatoire de Paris le divise en deux parties égales.

Il tire son nom d'une petite rivière qui l'arrose sur un parcours de 12 kilomètres.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements de Seine-et-Marne et de Seine-et Oise; à l'ouest, ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; au sud, ceux de Loir-et-Cher et de la Nièvre et à l'est, celui de l'Yonne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de l'étendue de son territoire, le département du Loiret est le 25e de France; il comprend 677,119 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares.
Pays de bruyères et de landes...	40,000
Sol de riche terreau	110,000
Sol de gravier..................	30,000
Sol pierreux	50,000
Sol sablonneux.................	400,000
Divers........................	47,000

TOPOGRAPHIE. — Le département du Loiret est traversé par une chaîne de collines qui sépare le bassin de la Loire de celui de la Seine. Ces collines, qui courent au nord du fleuve de la Loire, se divisent en deux régions bien distinctes : 1° la région de l'ouest, ou *plateau de la Beauce*, formée d'un sol calcaire à la fois gras et sablonneux. C'est une vaste plaine, où le manque d'eau se fait sentir. Mais, malgré sa sècheresse, le sol est de la plus heureuse fertilité. La Beauce comprend 55,000 hectares dans le département; elle réalise l'ideal de l'agriculteur par sa fécondité proverbiale et fait le désespoir du touriste par sa monotomie.

2° La région de l'est, ou *Gâtinais*, est plus sablonneux et moins fertile; mais l'aspect en est moins uniforme, et il comporte une culture plus variée.

Ces deux régions couvrent le nord du département, sur le versant de la Seine; la chaîne de collines qui les sépare du bassin de la Loire s'élève à une moyenne de 130 m. d'altitude; quelques-unes dépassent 175 m.

Au sud de ces collines s'étend la grande et belle vallée où coule la Loire et qui porte, dans le pays, le nom de *Val*.

Toute cette région fertile est renommée pour ses sites charmants et ses châteaux. Le fleuve qui l'arrose est large et présente, au moment des crues, l'apparence d'un cours d'eau de première grandeur. Le Val, surnommé le Jardin du Loiret, se prête aux plus riches cultures; la terre végétale qui en recouvre le sol est d'une excellente qualité, et une nappe d'eau qui y circule souterrainement y entretient une perpétuelle fraicheur.

Enfin, le Val est borné au sud par une chaîne de collines portant les plateaux de la *Sologne*, contrée autrefois tristement célèbre par sa stérilité et son insalubrité, mais aujourd'hui presque entièrement regénérée. La Sologne est aussi monotone que la Beauce. Cependant, «des bouquets de bois, quelques forêts, surtout au nord de la Ferté-Saint-Aubin et à l'ouest de Châtillon, dit M. Joanne, des étangs aux rivages ombragés donnent sur certains points un charme mélancolique à cette contrée renommée jadis par sa misère, ses fièvres et ses terres ingrates et peu à peu améliorées par la création de nombreuses routes agricoles, des dessèchement , des plantations et l'emploi, comme engrais de plusieurs millions de tonnes de marne. Dans la Sologne, se trouvent les points culminants du département. Entre Cernoy et Châtillon-sur-Loire, une colline atteint 244 m. »

FORÊTS. — Le département renferme la plus vaste forêt de France; c'est celle d'Orléans dont l'étendue est de 40,308 hectares. Citons ensuite la forêt de Montargis (8,516 hectares).

HYDROGRAPHIE. — Le département du Loiret se partage presque également entre les deux versant de la Loire et la Seine.

1° VERSANT DE LOIRE. — Ce fleuve vient du département de l'Ardèche, traverse ceux de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire et entre dans celui du Loiret par l'extrémité de l'arrondissement de Gien. Il baigne Ousson, Châtillon-sur-Loire, Briare, Gien, Sully, Jargeau, Orléans, Saint-Mesmin, Meung, Beaugenci et sort du département après l'avoir arrosé pendant 133 kilomètres. Sa largeur moyenne est de 346 mètres; sa vitesse est de 1 m. 30 par seconde, ce qui rend souvent la navigation périlleuse. Malgré les digues élevées sur les deux rives de la Loire, le fleuve se livre souvent à de terribles débordements.

Ses principaux affluents sont :

La *Nord-Yèvre*, qui baigne Cernoy, Autry et Poilly;

La *Loue*, qui finit à Saint-Germain-des-Prés.

La *Laisse*, qui vient de la forêt d'Orléans.

Le *Loiret*, petit cours d'eau qui donne son nom au département; il prend sa source à 7 kilomètres d'Orléans, au milieu du parc du château de la Source. Il sort de deux sources principales séparées par un espace de 30 mètres seulement. La plus ancienne et la moins abondante est appelée *Grande-Source* ou *Abime*; l'autre source, appelée *Bouillon* ou *Petite-Source*, sortit de terre en 1672. Plus loin, le *Gouffre* ou *Givre*, absorbe la Duis (que l'on appelle quelquefois la Deve et une partie des eaux du Loiret. Le Loiret, navigable sur presque tout son parcours, qui est de 12 kilometres, sert à abriter, pendant l'hiver, les bateaux qui seraient exposés à quelques avaries sur la Loire; il baigne Olivet, Saint-Hilaire et afflue à Saint-Mesmin, après s'être accru du Lozin et de l'Archet.

La *Mauve*, qui vient du plateau de la Beauce et finit près de Meung;

Le *Cosson*, qui naît dans le canton de la Ferté-Saint-Aubin, baigne ce bourg, Ligny-le-Ribault et va affluer dans le département de Loir-et-Cher, aprés avoir reçu le Bourillon et le Dardé.

2° VERSANT DE LA SEINE. — A ce versant appartient le nord du département; il est baigné par:

Le *Loing*, qui vient du canton de Saint-Sauveur (Yonne), suit le canal de Briare, baigne Dammarie, Châtillon, Montbourg, Montcresson, Conflans, Montargis, Fontenay et entre dans le département de Seine-et-Marne. Son cours total est de 160 kilomètres, dont 54 dans le Loiret. Ses principaux affluents sont: le Puiseaux (30 kilom.); le Cléry (38 kilom.), le Bez et l'Ouanne (85 kilom.).

L'*Essonne* prend sa source dane la forêt d'Orléans; elle se grossit de la Rimarde et de l'Œuf; elle finit près de Corbeil, après un cours d'environ 60 kilomètres.

ETANGS. — Le département en contient près de 800, couvrant un espace de 3,900 hectares; ils sont nombreux surtout dans la Sologne, sur le faîte, entre les bassins de la Seine et de la Loire, et dans le bassin du Loing.

CLIMAT. — Climat séquanien, tempéré et humide, sain partout, excepté dans les contrées marécageuses. Les maladies les plus ordinaires sont les affections pulmoniques, cutanées et rhumatismales. — Température moyenne : 11 degrés, soit 4/10 de degré de plus qu'à Paris; moyenne de l'hiver : 2°85; de l'été : 19°32. Pluies : 115 jours dans le département et 124 jours à Orléans.

Vie moyenne : 32 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Métaux peu abondants : mines de fer oxydé aux environs de Montargis; carrières de pierres multipliées; les meilleures sont celles de Briare, de Fay-aux-Loges, de la Chapelle-Saint-Mesmin, de Saint-Fiacre et de Beaugenci. Tourbières, marnières, glaisières, terre à briques. — *Diamants d'Olivet*, sortes de pierres transparentes susceptibles d'être taillées et de recevoir un beau poli.

Sources minérales. — Eaux minérales ferrugineuses, acidulées et chaudes à Ferrières; ferrugineuses froides à Segrais, Saint-Gondon, Noyers, Châteauneuf-sur-Loire, Beaugenci et à l'Ermitage.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales : sarrasin, maïs, millet; safran. — Chênes, charmes, bouleaux, trembles dans les forêts, quelques châtaigniers, aulnes et peupliers, près des cours d'eau; vignes; environ 1,500 plantes décrites.

3° ANIMAUX. — Races domestiques assez belles; espèces bovines et ovines améliorées; moutons *solognots* de petite taille, mais d'une chair délicate et d'une laine fine. — Loups, renards, fouines. — Gibier de toute espèce dans les forêts, loutres sur le bord des cours d'eau; carpes et brochets.

VOIES DE COMMUNICATION

ROUTES. — 8 routes nationales (436 kilom.), 17 routes départementales (523 kilom.), 1,186 chemins vicinaux (3,718 kilom.).

RIVIÈRES ET CANAUX. — 2 rivières navigables (Loire et Loiret), 140 kilomètres. — 4 canaux (1?9 kilom. 500 m.), savoir :

1° Le *canal d'Orléans*, qui commence à 6 kilomètres au-dessus d'Orleans et finit au canal du Loing, après un parcours de 73 kilomètres. Il fut commencé en 1679 et terminé en 1690. Sa pente sur le versant de la Loire est de 29 metres, rachetés par 11 écluses; sur le versant de la Seine, elle est de 41 mètres, rachetés par 17 écluses; le bief de partage se trouve près de Combreux.

2° Le *canal de Briare*, le plus ancien de nos canaux, commence à Briare, sur la Loire, et finit à Montargis, après un parcours de 55 kilomètres (dont 4 dans l'Yonne). Sa pente sur le ver-

sant de la Loire est de 38 mètres, rachetés par 12 écluses; sur celui de la Seine, de 78 mètres, rachetés par 29 écluses. Le bief de partage se trouve près de Garonne.

3° Le *canal du Loing* va de Montargis à Moret (Seine-et-Marne) et continue les précédents. Il fut construit en 1720. Sa longueur totale dans le département est de 18 kilomètres (21 écluses).

4° Le *canal latéral à la Loire* ne compte que 16 kilomètres sur le territoire du Loiret. Son parcours total est de 198 kilomètres.

CHEMINS DE FER

Le département du Loiret est desservi par 7 voies ferrées, dont le tableau suit :

D'ORLÉANS A MALESHERBES

Stations.	Dist. d'Orléans.
ORLÉANS	» kilom.
Marigny	13
Loury-Rébrec	18
Neuville-aux-B.	27
Chilleurs-Mont	32
Escrennes	39
PITHIVIERS	45
Manchecourt	56
MALESHERBES	64

D'ORLÉANS A GIEN

Stations.	Dist. de Paris.
ORLÉANS	121 kilom.
Chécy-Mardié	131
Saint-Denis	138
Châteauneuf-sur-L.	146
St-Benoît-St-Aignan	154
Sully-les-Bordes	161
Ouzouer-Dampierre	170
GIEN	184

DE PARIS A LYON PAR LE BOURBONNAIS

Stations.	Dist. de Paris.
Ferrières	108 kilom.
MONTARGIS	118
Solterres	130
Nogent-s.-Vernisson	136
GIEN	155
Briare	165
Châtillon-sur-Loire	170
Bonny	177

DE PARIS A BORDEAUX PAR ORLÉANS ET TOURS

Stations.	Dist. de Paris	Dist. d'Orléans.
Artenay	102 kilom.	19 kilom.
Chevilly	108	14
Cercottes	113	9
Les Aubrais	»	»
ORLÉANS	121	»
Les Aubrais	»	»
La Chapelle-S.-M.	127	6
Saint-Ay	133	12
Meung-sur-Loire	139	18
BEAUGENCI	147	26

D'ORLÉANS A ROUEN

Stations.	Dist. d'Orléans.
ORLÉANS	» kilom.
Villeneuve-d'Ingré	7
Bricy	15
Patay	24

D'ORLÉANS A SAINCAIZE

Stations.	Dist. de Paris.
ORLÉANS	121 kilom.
Les Aubrais	»
Saint-Cyr	132
La Ferté-St-Aubin	143

DE PARIS A MONTARGIS

Stations.	Dist. de Paris.
MALESHERBES	77 kilom.
La Brosse	83
Puiseaux	89
Beaumont (Seine-et-Marne)	96
Beaune-la-Rolande	102
Lorcy	108
Mignères	115
MONTARGIS	118

AGRICULTURE. — Elle est très-avancée dans la Beauce et le Gâtinais; mais elle progresse lentement dans la Sologne. — Céréales en surabondance, chanvre, lin, colza; culture en grand du safran; excellentes asperges aux environs d'Orléans; coings renommés dont on fait le *cotignac* (voir notre *Encyclopédie d'Economie domestique*); éducation des abeilles. Vins d'Orléans et de Beaugenci; vinaigres d'Orléans. Les vignobles diminuent chaque jour; ils couvraient 37,000 hectares il y a trente ans, et n'en comptent plus que 32,000.

Le département comprend : 246.000 hectares en céréales; 20,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 67,000 en prairies artificielles; 21.000 en prairies naturelles, 2[illegible],000 en pâturages 31,971 en vignes; 121,000 en bois et forêts; 102,000 jachères, le tout représentant une valeur de 135 millions de francs.

30,000 chevaux, 155,000 bêtes à cornes; 505,000 moutons, 30,000 porcs, 4,000 bêtes caprines et 31,000 ruches d'abeilles sont évalués à 53 millions de francs.

INDUSTRIE. — 2 carrières de marbre (Manteot et Epied), occupent 40 ouvriers qui produisent pour 25,000 fr. de marbre. Les carrières de pierre de Briare, Saint-Mesmin, Pithiviers, Meung-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire, etc., occupent 230 ouvriers qui produisent 270,000 francs; 30 ouvriers produisent pour 33,000 francs de craie et d'argile; 80 ouvriers produisent pour 108,000 francs d'argile commune; 230 ouvriers, 162,000 francs de pierre à chaux; 300 ouvriers, pour 240,000 francs de pierres à plâtre, de sable et de marne. 4 usines produisent 5,000 quintaux métriques (198,000 fr.) de fontes. Limes, râpes, porcelaine, faïence, draps, couvertures de laine, serges, bonneteries, filatures de coton, céruse, chocolat renommé; tanneries de Meung, distilleries, vinaigreries, brasseries, raffineries de sucre, blanchisseries de cire, papeteries, parcheminеries, 63 poteries (700 ouvriers); 123 tuileries (300 ouvriers); 69 fours à chaux, 29 fours à plâtre; 1,000 moulins à farine, 122 établissements sont pourvus de machines à vapeur (102 machines), d'une force totale de 995 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de céréales, de bois, de vinaigres, de vins, de safran, d'eaux-de-vie, etc.

Importation de denrées coloniales, de meubles, de fer, de modes et de combustible minéral, provenant de Commentry (30[illegible],000 quint. metr.), de la Loire (137,000), de Valenciennes (46,000), de Brassac (51,000), de Creuzot et Blanzy (30,000), de Decize (23,000) et de Belgique (347,000); le tout évalué à 3,500,000 fr.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 71,000 habitants; depuis cette époque, diminution de 4,089 habitants, dont 12[illegible] pour la ville d'Orléans.

Sous le rapport de sa population, le département du Loiret est le 48e de France; il compte 353,021 habitants. La densité est de 51 habitants par kilomètre carré, et, à ce point de vue, il est le 57e.

Les habitants du Loiret sont, en général, braves, doux, bons quoique un peu intéressés; amis des progrès agricoles, industriels et artistiques. Ils parlent la langue française avec pureté.

HISTOIRE. — Le département du Loiret a été formé du Gâtinais, de l'Orléanais et d'une partie de la Sologne; son territoire fut primitivement habité par les *Carnutes*, au nord, les *Senones* à l'est et au sud. Ces peuples opposèrent à l'invasion romaine une énergique résistance. Cependant César, après s'être emparé de leur capitale *Genabum* (Orléans) et y avoir mis une garnison, les croyait soumis, lorsqu'en 52, au signal de Vercingétorix, Senones et Carnutes se soulevèrent. Les Carnutes surprirent la garnison de Genabum et la massacrèrent. A cette nouvelle, César accourut d'*Agendicum* (Sens), reprit la ville et la livra aux flammes. Avaricum, capitale des Bituriges, fut reprise également; enfin la défaite du peuple Arverne acheva la conquête des Gaules. Plus tard, Aurélien embellit Genabum qui prit le nom d'Aurelianum et fit partie, avec son territoire, de la quatrième Lyonnaise.

Le christianisme y fut prêché vers le troisième siècle par saint Albin. Lorsque les barbares envahirent l'empire, Orléans fut dévasté par les Vandales, les Alains, et fut assiégé par Attila. Saint Aignan, évêque de la ville, se rendit au camp de celui-ci pour essayer de le fléchir, mais celui qui s'appelait le fléau de Dieu lui fit de si dures conditions que les Orléanais préférèrent périr en defendant leurs murailles. Ils se croyaient perdus lorsqu'ils virent les Huns lever le camp à l'approche des avant-gardes d'Aëtius. On sait comment ces hordes innombrables furent taillées en pièces dans la plaine de Châlons (451). En 486, la défaite de Syagrius à Soissons, livra à Clovis la partie de la Gaule comprise jusqu'à la Seine, et le mariage du roi Franck avec Clotilde, nièce de Gondebeau, roi des Bourguignons, étendit sa domination jusqu'à la Loire. Après la mort de Clodomir, les États franks furent partagés entre Childebert et Clotaire, et bientôt ce dernier en fut l'unique possesseur. A la mort de Clotaire, Orléans appartint au roi de Bourgogne. Ce pays eut beaucoup à souffrir pendant la lutte de Fredégonde et de Brunehaud. La victoire de Charles Martel lui épargna l'invasion des Sarrasins dont les cavaliers s'etaient déjà montrés sur son territoire. Le règne de Charlemagne assura enfin pour quelque temps sa tranquillité; il fut gouverné par des comtes qui, d'abord amovibles, finirent par devenir héréditaires. Vers 861, le comté d'Orléans et le Gâtinais furent compris dans le duché de France attribué par Charles le Chauve à ce Robert le Fort, aïeul de Hugues Capet qui cent vingt-six ans plus tard, devait être roi de France. Orléans, qui avait été saccagé par les Normands en 856, fut désormais protégé contre ces pirates par Robert et ses successeurs. Au-dessous de ces puissants seigneurs et selon la monarchie féodale, se groupaient les sires de Château-Landon, capitale du Gâtinais, puis ceux de Beaugenci, de Courtenay, de Pithiviers, de Gien, de Sully. Tous ces domaines, ainsi qu'Orléans furent réunis à la couronne de France par Hugues Capet. Plusieurs seigneurs essayèrent de se soustraire à cette annexion; mais l'usurpateur, après avoir enfermé dans la tour d'Orléans Charles de Lorraine, héritier légitime de la couronne, laissa à ses successeurs, Philippe Ier et Louis VI, la tâche de soumettre les comtes du Gâtinais et de s'emparer de Montargis et de Gien. Louis VI se fit sacrer à Orléans par l'archevêque de Sens.

Au quatorzième siècle, le comté d'Orléans fut érigé en duché par Philippe de Valois en faveur de son fils Philippe. Ce prince mourut sans enfants et l'Orléanais fut donné en apanage à Louis, frère du roi. Ce fut une triste époque pour ce pays. Déjà après les batailles de Crécy et de Poitiers, il avait été ravagé par les bandes anglaises et navarraises. Châteauneuf et Châtillon-sur-Loire étaient détruites. Aux calamités de la guerre avaient succédé les dévastations exercées par les troupes licenciées et réunies en compagnies franches; puis la guerre avait éclaté de nouveau. Le prince de Galles avait ravagé le Gâtinais. Sous le règne de Charles VI, la démence du roi, la lutte entre les ducs d'Or-

léans et les ducs de Bourgogne amenèrent de nouveaux désastres. En 1428, les Anglais étaient maîtres de tout l'Orléanais et avaient mis le siége devant la ville lorsque Jeanne d'Arc apparut, sauva Orléans, reprit Jargeau, Beaugenci, gagna la bataille de Patay et rendit au roi de Bourges la couronne de France.

Louis XI favorisa Orléans. Il s'y fit admettre chanoine honoraire de Saint-Aignan, enrichit la cathédrale et fit reconstruire Notre-Dame de Cléry. Louis XII réunit de nouveau l'Orléanais à la couronne en 1498. Sous ce prince et ses successeurs jusqu'au seizième siècle, ce pays fut tranquille et prospère, mais les guerres de religion le troublèrent de nouveau. Après le massacre de Vassy, le prince de Condé s'empara d'Orléans; Beaugenci fut pris et pillé. Aux ravages exercés par les calvinistes succédèrent les représailles du duc de Guise.

Le duc venait de reprendre Fargeau et assiégeait Orléans lorsqu'il fut assassiné sous ses murs par Poltrot de Meré. En 1563, après la pacification d'Amboise, Orléans ouvrit ses portes à Charles IX; mais quatre ans plus tard, les protestants reprenaient les armes. Le capitaine La Noue reprenait Orléans par surprise et Condé reprenait Beaugenci. Les succès des protestants ne furent arrêtés que par l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy qui, à Orleans, dura deux jours et fit 700 victimes. Après la soumission de Paris à Henri IV, l'Orléanais, qu tenait pour la Ligue, se rendit definitivement.

Cette province fut donnée en apanage a Gaston, frère de Louis XIII, et devint ainsi un des foyers de la Fronde. Après ce prince, le duché passa à Philippe, frère de Louis XIV et père du régent.

En 1789, Orléans accueillit avec joie la Révolution. Neanmoins, sous la Convention, le département fu terrorisé par les commissaires de la Convention, Collot d'Herbois et Laplanche. Après les terroristes, ce departement fut ravagé par des bandes de brigands.

Le Consulat rétablit l'ordre, et le Loiret fut heureux jusqu'en 1815, époque à laquelle il subit l'occupation etrangère. Depuis, le calme et la prospérité n'avaient cessé de regner lorsque les desastres de 1870 firent de son territoire un champ de bataille.

Le 11 octobre, Orléans était pris et occupé par l'armee bavaroise. Le 9 novembre, la bataille de Coulmiers, gagnée par le general d'Aurelles de Paladine sur le général bavarois Von der Thann, forçait ce dernier à évacuer Orléans, réoccupé aussitôt par les troupes françaises. Quelques jours plus tard, l'armée de la Loire se portait vers Pithiviers à la rencontre de l'armee du prince Frédéric-Charles, dans le dessein de seconder l'effort tenté par l'armée de Paris. Le 28, à Beaune-la-Rolande, les Français furent repoussés. Des combats plus heureux furent livrés à Terminières et Villepion, mais de nouveaux insuccès obligèrent le général d'Aurelles à retrograder. Le 3 décembre, la perte de la bataille de Chevilly et de Chilleurs-aux-Bois réduisit l'armée à la defense d'Orleans, qui elle-même dut être abandonnee dans la nuit du 4. Orleans fut réoccupé par l'armee de Frederic-Charles. Chanzy battit en retraite sur Meung et Beaugenci. Le 7 decembre, il livra un combat à Meung; le 8, Beaugenci était occupé par les Prussiens.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Loiret (chef-lieu Orléans) est divise en 4 arrondissements, 31 cantons et 349 communes. Il fait partie de la 14e inspection des ponts et chaussees (Châlons), de la 19e conservation des forêts (Tours), de l'arrondissement minéralogique de Paris (subdivision du sud-ouest), et de la 5e région agricole (centre.)

Il forme la 8e subdivision de la 1re division militaire (Paris), du 1er corps d'armée (Paris.) Il fait partie de la 2e légion de gendarmerie.

Il forme le diocèse d'Orléans (suffragant de Paris), qui comprend 41 cures, 289 succursales, 48 vicariats, un grand séminaire (Orléans) et un petit seminaire à la Chapelle-Saint-Mesmin (près Orléans).

Les protestants, au nombre d'environ 1,250, y possèdent 1 église consistoriale (Orléans), 4 paroisses, 6 annexes, 4 pasteurs, 7 temples ou oratoires.

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce d'Orleans et de Montargis ressortissent à la cour d'appel d'Orléans, qui comprend dans son ressort les tribunaux du Loiret, d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher.

Le lycée, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices d'Orléans, le collége communal de Montargis et les autres établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'Académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS. — Orléans (lat., 47° 54′ 9″; long., 0° 25′ 35″ O.) (*Genabum, Aurelianum*), chef-lieu du département du Loiret, situé à 124 kilomètres de Paris, sur la rive droite de la Loire. On s'accorde à croire que cette ville fut primitivement la capitale des *Carnutes, Genabum.* Quelques historiens cependant prétendent que *Genabum* était Gien. Nous avons dit comment Genabum fut livrée aux flammes par César et relevée de ses ruines par Aurélien. Cet empereur y résida pendant quelque temps et l'entoura de murailles, qui, plus tard, la mirent à l'abri des barbares et lui permirent de résister à Attila et d'attendre l'arrivée d'Aëtius, qui la délivra. Lorsque les Romains furent vaincus par Clovis, Orléans ouvrit ses portes aux Francs et appartint successivement à Clovis, à Clodomir, à Clotaire, à Gontran et à Clotaire II. En 747, l'évêque d'Auxerre, profitant de l'absence d'Eucher, évêque d'Orléans, s'empara de cette ville.

En 842, Charles le Chauve se fit couronner dans l'église Sainte-Croix. En 856, la ville fut prise par les Normands et détruite en partie par les flammes. Ces pirates reparurent neuf ans plus tard, la dévastèrent de nouveau et ruinèrent ses fortifications.

Carloman aida Orléans à se relever et lui accorda le droit d'elire ses évêques. Les Normands, en 895, revinrent pour la troisième fois; la ville n'était pas encore assez forte pour leur résister, mais elle était déjà assez riche pour leur payer rançon, et les Normands se retirèrent. Hugues Capet, qui tenait Orléans de Robert le Fort, tint dans cette ville une grande assemblee, en 988, dans laquelle il fit confirmer son usurpation par les principaux seigneurs et évêques de ses domaines. Il y fit ensuite sacrer par avance son fils Robert, et l'année suivante, il y enferma l'heritier légitime de la couronne, le Carlovingien Charles de Lorraine. Robert, né à Orléans, resida longtemps dans cette ville.

Ce fut sous son règne que l'on y brûla un grand nombre de malheureux condamnés comme heretiques manicheens. En 1108, Louis VI se fit sacrer dans la cathédrale par l'evêque de Sens. Ce prince accorda de nombreux priviléges à Orléans et néanmoins il refusa de lui octroyer une charte communale. Son successeur fit de nouvelles concessions, abolit quelques impôts vexatoires, mais n'accorda pas de charte.

Depuis la dernière invasion normande, la ville d'Orléans avait été assez heureuse; le séjour des rois avait favorisé sa prospérité, mais de nouveaux malheurs lui étaient réservés au treizieme siècle. A cette époque, elle fut envahie par les *Pastoureaux.* Ces bandits hypocrites, qui prétendaient se rendre en Terre Sainte, se ruèrent à l'improviste sur la population désarmée, la massacrèrent et pillèrent la ville.

Philippe le Bel élargit l'enceinte et accorda aux écoles le titre d'université. Au quatorzième siècle la ville fut assiégée trois fois par le prince de Galles et Robert Knolles, mais elle leur résista victorieusement. Elle devint sous Charles VI et Charles VII le derniers boulevard de la royauté. Déjà maîtres de la plus grande partie du royaume, les Anglais songèrent à s'emparer de cette ville et leur armée commandée par le comte de Salisbury l'investit presqu'entièrement ent 1428. L'ennemi voulant s'en emparer par la famine l'entoura de plusieurs forts ou *bastilles,* mais dès le commencement du siége, le comte de Salisbury fut tué et quelques secours parvinrent aux assiégés à l'entrée de l'hiver. Salisbury fut remplacé par Suffolk. Le 12 février 1429, les Français tentèrent à Rouvrai d'intercepter un convoi de vivres de l'armée anglaise et furent battus. La nouvelle de leur défaite eut découragé les assiégés s'ils n'avaient appris en même temps l'arrivée d'une jeune fille dont la piété et le patriotisme accomplissaient des prodiges et qui disait avoir reçu de Dieu la mission de chasser les Anglais. Jeanne d'Arc venait d'arriver à Gien; elle allait à Blois où résidait Charles VII et où l'on préparait un convoi de vivres pour la villes assiegée. Là, elle s'entoura des chevaliers et des gens d'armes, leur fit partager la foi qu'elle avait dans sa mission, réforma leurs mœurs, ranima leur courage et leur piété et enfin, se plaçant à leur tête, força la ligne d'investissement et introduisit un convoi de vivres dans la place. Elle fit son entrée dans Orléans montée sur un cheval blanc, entourée de Dunois et des chefs de la garnison, au milieu d'une population enthousiaste. Elle était encore fatiguée de cette rude journée et reposait lorsqu'on vint lui dire que dans une sortie la garnison avait le dessous. Elle se fit armer aussitôt et accourut au secours des Français au moment où ils se débandaient et fuyaient vers la ville. Elle rallia les fuyards qui reprirent le combat avec un nouveau courage. Quelques jours plus tard elle brûla une bastille anglaise, puis décida l'attaque de la bastille principale. Après deux heures d'assaut, voyant les siens faiblir, elle prit une échelle, l'appliqua au rempart et monta la première. Un trait l'atteignit au cou et la renversa; déjà l'ennemi l'entourait quand le sire de Gamaches la dégagea et la fit transporter à la ville. Mais à peine arrivée, elle apprend qu'on va battre en retraite, elle remonte à cheval et reparaît à la tête des combattants. Cette acte d'héroïsme enflamme tous les courages; l'assaut est donné, on se bat avec furie. Guillaume Gladesdale périt avec l'élite de ses troupes et quelques jours plus tard le siége était levé, en avril 1429.

Quatre siècles plus tard, Orléans devait subir un nouveau siége.

La France vaincue était moins abattue et moins dévastée qu'au quinzième siècle; cependant près de la moitié de son territoire était occupé par l'ennemi. Strasbourg et Toul avaient capitulé; Metz allait être pris, Paris était investi, quand une armée bavaroise, le 11 octobre 1870, vint occuper Orléans. Cette grande ville n'était plus depuis longtemps une place de guerre et l'ennemi n'y voyait qu'une position stratégique. Cependant le gouvernement de M. Gambetta improvisait une armée et en confiait les jeunes soldats au général d'Aurelles de Paladine. Moins d'un mois après, le 9 novembre, ce général battait l'armée bavaroise a Coulmiers. L'ennemi était obligé d'évacuer en toute hâte les positions retranchées qu'il occupait derrière la Mauve et dans les environs d'Orléans et d'abandonner cette ville pour se retirer sur Artenay, en laissant entre nos mains tous leurs blessés et plus de 2,000 prisonniers. Le général d'Aurelles réoccupa Or-

léans. Malheureusement, la reddition de Metz permit à l'ennemi d'opposer à notre jeune armée de la Loire, encore peu habituée aux fatigues de la guerre et à peine organisée, les troupes solides du prince Frédéric-Charles. Dans cette lutte inégale, l'armée de la Loire vaincue et coupée en deux fut en partie rejetée sur Orléans. La ville fut mise en état de défense, mais dut être évacuée après un court bombardement dans la nuit du 4 décembre.

Orléans est une ville d'un agréable aspect, bâtie en arc de cercle et appuyée sur le fleuve, large en cet endroit de 333 mètres; un pont construit au dix-huitième siècle la met en communication avec la rive gauche où s'élève le faubourg Saint-Marceau. Les monuments remarquables sont l'église cathédrale de Sainte-Croix, une des plus belles de France, commencée en 1600 et aujourd'hui entièrement achevée. Après Sainte-Croix on doit citer Saint-Aignan et sa chapelle souterraine et Saint-Pierre-le-Puellier, le plus ancien édifice d'Orléans, l'hôtel de ville, du seizième siècle, orné de cariatides de Jean Goujon; enfin les maisons d'Agnès Sorel, de François 1er et de Diane de Poitiers. Parmi les monuments modernes nous citerons la statue en bronze de Jeanne d'Arc, par Foyatier, sur la place du Martroy. — Orléans possède un riche musée archéologique, une bibliothèque et un musée de peinture. Cette ville est une des plus industrielles du département; elle fait surtout le commerce des laines, des vins, du vinaigre, des grains et des huiles.

Orléans est la patrie du savant Peteau, du comte de Montgomery, de Stanislas Julien.

Olivet. — Ce bourg est situé à 5 kilomètres d'Orléans. C'est non loin de là, dans le jardin du château de la Source, que l'on voit la source du Loiret. Près du château se trouve l'abîme ou *Gèvre* dans lequel se perd le Duis.

Beaugenci. — Beaugenci, *Balgentiacum, Beaugenciacum, Castrum de Balgenci*, à 26 kilomètres d'Orléans. Cette ville est d'origine romaine, elle fut de bonne heure fortifiée et défendue par un château. Dévastée par Attila et les Normands elle se releva de ses ruines et, au septième siècle, elle avait des seigneurs particuliers. Les rois carlovingiens y eurent un palais et y résidèrent. Pendant la guerre de Cent ans, en 1359, elle fut prise et brûlée par les Anglais. Beaugenci faisait partie du duché d'Orléans. Délivrée des Anglais par Jeanne d'Arc, elle fut donnée par Charles d'Orléans à Dunois. Au seizième siècle, Henri IV la donna à Henriette de Balzac et elle ne rentra dans la maison d'Orléans qu'au dix-septième siècle. Les guerres de religion lui furent funestes. En 1567, les protestants en brûlèrent toutes les églises; toutes les maisons des catholiques furent pillées et incendiées. Ces derniers tirèrent de ces cruautés de sanglantes représailles à la Saint-Barthélemy. Cette ville a conservé malgré tant de désastres une tour de son château, brûlé au seizième siècle; cette tour est très remarquable. L'hôtel de ville et l'église d'une ancienne abbaye sont classés parmi les monuments historiques. Cette ville fait un grand commerce de vins, de vinaigre et d'eau-de-vie. Elle est la patrie du physicien Charles qui, le premier, employa le gaz hydrogène pour les aérostats.

Cléry. — Cette petite ville est d'origine très-ancienne. Philippe de Valois y posa, en 1330, la première pierre d'une église qui existe encore et où se trouvent les tombeaux de Dunois, d'Agnès de Savoie, de François d'Orléans et de Louis XI. Ce dernier mausolée, détruit par les protestants, fut rétabli par Louis XIII. Lafontaine nous en a donné la description suivante: « Louis XI est enterré à Cléry; on le voit à genoux sur son tombeau, quatre enfants aux coins; ce sont quatre anges, et ce pourrait être des mours, si on ne leur avait point arraché les ailes. Le bon apôtre de roi fait là le saint homme et est bien mieux pris que quand le Bourguignon le mena à Liége.

Je lui trouvai la mine d'un matois;
Aussi l'était ce prince dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois
Et pourrait être en quelques points suivie.»

Jargeau. — Ce bourg est situé à 20 kilomètres d'Orléans, sur la Loire. Il était jadis fortifié. Il fut pris par les Anglais et délivré par Jeanne d'Arc. Il a gardé quelques restes de ses fortifications.

Patay. — Ce bourg, situé à 22 kilomètres d'Orléans, est célèbre par la bataille de 1429, où Jeanne d'Arc, après avoir délivré Orléans et Beaugenci, battit l'armée anglaise.

Meung. — Meung est situé à 18 kilomètres d'Orléans, sur la rive droite de la Loire. Cette petite ville a pris origine d'un camp romain. Son château fut rebâti sous Louis le Gros; il fut plusieurs fois pris et repris pendant la guerre de Cent ans. Cette ville est la patrie de Jean Clopinel, connu sous le nom de Jean de Mehun, l'un des auteurs du *Roman de la Rose.*

Artenay. — Cette ville est située à 20 kilomètres d'Orléans. Elle fabrique de la coutellerie. On trouve dans ses environs de nombreuses antiquités gallo-romaines.

2° ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS. — Pithiviers (*Piviers, Pithiviéris*) est situé à 42 kilomètres d'Orléans. Cette ville existait au dixième siècle. Elle fut pillée par les Pastoureaux en 1251. En 1360 et en 1428, elle fut prise par les Anglais, qu'elle avait courageusement repoussés en 1350.

Ses fortifications furent démantelées par ordre de Henri IV. En 1814, elle fut pillée par les cosaques. Pithiviers fait un grand commerce de laines, de safran, de miel et de volailles. On y fabrique des pâtés renommés. Cette ville est la patrie du naturaliste Descourtils et du mathématicien Poisson, auquel une statue a été élevée sur une des places principales.

Beaune-la-Rolande. — Cette petite ville fait le commerce du safran et du miel. On y remarque une crypte où se trouve le tombeau de saint Pipe. Le 28 novembre 1870, l'armée de la Loire y rencontra l'armée du prince Frédéric-Charles.

Malesherbes. — Malesherbes est situé sur l'Essonne. On y remarque le vieux château de Rouville et les restes du château du défenseur de Louis XVI.

3° ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS. — Montargis (*Mons Argi*) est situé à 70 kilomètres d'Orléans, au confluent des canaux de Briare, d'Orléans et du Loing. Cette ville est fort ancienne. Elle était fortifiée et défendue par un château dès le douzième siècle. Vers la fin de ce siècle, elle appartint à Philippe le Bel et prit un grand accroissement. En 1427, elle se défendit avec courage contre les Anglais. Charles VII la récompensa en lui accordant d'importants priviléges. En 1431, un capitaine anglais s'en empara, mais il en fut bientôt chassé par La Trémoulle. Montargis possède une église assez remarquable et a conservé les ruines de son château, bâti sous Charles V. Cette ville fait le commerce des céréales, du safran, des vins, des laines, a des fabriques de serge, de coutelleries, de papeteries.

Montargis est la patrie de Mme Guyon, de Pierre Manuel et de Girodet-Trioson.

Lorris. — Lorris à 21 kilomètres de Montargis, est une ville très-ancienne. Philippe Ier et Louis VII y résidèrent souvent. Elle est célèbre par sa *coutume*, composé de 35 articles, et qui a régi une partie de la France centrale.

Lorris est la patrie de Guillaume de Lorris, le premier auteur du *Roman de la Rose.*

4° ARRONDISSEMENT DE GIEN. — Gien (*Giemum*) est situé à 62 kilomètres d'Orléans, sur la rive droite de la Loire. Plusieurs historiens croient que Gien fut l'antique *Genabum* des Commentaires de César. En 1429, Jeanne d'Arc séjourna dans cette ville. Charles VIII fit agrandir et réparer son château que François Ier habita en 1523. Louis XIV y fit aussi un long séjour. Ce château existe encore; il est classé parmi les monuments historiques. Gien a des fabriques de faïence et de blanc d'Espagne; il fait le commerce de safran, de céréales et de laines.

Saint-Benoît. — Saint-Benoît, à 30 kilomètres de Gien, est célèbre par l'abbaye de saint Benoît du septième siècle. Il existe de cette abbaye une tour dite de Saint-Michel.

Sully-sur-Loire. — Sully possède encore le château où le ministre de Henri IV écrivit ses mémoires.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS. — 14 cantons, 107 communes.

Chefs-lieux de canton : *Orléans*, 5 cantons (48,960 hab.), *Artenay* (1,040 hab.), *Beaugenci* (5,035 hab.), *Châteauneuf-sur-Loire* (3,265 hab.), *Cléry* (2,800 hab.), *La Ferté-Saint-Aubin* (2,505 hab.), *Jargeau* (2,575 hab.), *Meung-sur-Loire* (3,675 hab.), *Neuville* (2,665 hab.), *Patay* (1,335 hab.).

Principales communes : Ingré (2,605 hab.), Lailly (2,230 hab.), Olivet (3,605 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE GIEN. — 5 cantons, 49 communes.

Chefs-lieux de canton : *Gien* (6,710 hab.), *Briare* (4,340 hab.), *Châtillon-sur-Loire* (3,225 hab.), *Ouzouer-sur-Loire* (970 hab.), *Sully-sur-Loire* (2,505 hab.).

Principales communes: Beaulieu (2,650 hab.), Bonny (2,370 hab.). Coullons (2,500 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS. — 7 cantons, 95 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montargis* (8,105 hab.), *Bellegarde* (1,160 hab.), *Châteaurenard* (2,670 hab.), *Châtillon-sur-Loing* (2,550 hab.), *Courtenay* (2,885 hab.) *Ferrières* (1,965 hab.), *Lorris* (2,085 hab.).

Principales communes : Amilly (2,095 hab.) Chuelles (1,650 hab.), Corbeilles (1,305 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS. — 5 cantons, 98 communes.

Chefs-lieux de canton : *Pithiviers* (4,930 hab.), *Beaune-la-Rolande* (1,960 hab.), *Malesherbes* (1,845 hab.), *Outarville* (585 hab.), *Puiseaux* (1,880 hab.).

Principales communes : Boiscommun (1,205 hab.), Nibelles-Saint-Sauveur (1,245 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (355 élèves), 1 collége communal (86 élèves), 5 institutions secondaires libres (579 élèves), 525 écoles primaires (51,000 élèves), 60 salles d'asile (6,700 élèves) — 150,000 habitants sont complétement illettrés, 18,000 savent lire seulement et 184,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 40 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 20 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 20 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 15 pour crimes contre les propriétés; 950 pour délits, 3,900 pour contraventions. — 700 affaires civiles et 1,100 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 2,600 affaires en justice de paix. — PRISONS. 100 hommes et 20 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 90 hommes et 10 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU LOT

SITUATION. — Le département du Lot est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 44° 12′ 50″ et 45° 3′ de latitude et entre 0° 7′ 35′ et 1° 21′ de longitude ouest. Le premier degré occidental de la méridienne de Paris passe à 8 kilomètres ouest de Cahors. Le département doit son nom à la rivière du Lot, qui le traverse de l'est à l'ouest.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de la Corrèze ; à l'ouest, ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne ; au sud, celui de Tarn-et-Garonne et à l'est, ceux de l'Aveyron et du Cantal.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département du Lot est le 72e de France ; il comprend 521,174 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares
Pays de montagnes..........	86,000
Sol calcaire..............	258,000
Sol de gravier............	57,000
Sol sablonneux	90,000
Divers....................	30,000

TOPOGRAPHIE. — 1° MONTAGNES. — Plusieurs chaînes de montagnes venant du Cantal et de l'Aveyron et appartenant au grand plateau central, couvrent le département. La plus importante de ces ramifications est celle qui sépare le bassin du Lot de celui de la Dordogne. Sa sommité la plus élevée, la Bastide-du-Haut-Mont (781 m.) est, en même temps, le point culminant du département. Ces montagnes forment un vaste plateau appelé *Causse du Quercy*, contrée aride, couverte de maigres taillis, de bouquets de bois, de terrains vagues et, çà et là, de champs de blé. « On n'y voit ni sources, ni ruisseaux, mais des lits pierreux et des dépressions marécageuses, où les fortes pluies font momentanément couler des torrents. Ces torrents aboutissent souvent à des bassins sans issue, ou *cloups*, au fond desquels s'ouvrent des gouffres profonds. Les eaux engouffrées s'emmagasinent sous terre pendant les pluies de l'automne, de l'hiver et du printemps, et vont former, dans la vallée de la Dordogne, les fontaines de Montvalent, le double gouffre du Limon et les deux grandes sources du Cabouy et de Saint-Sauveur. »

(A. JOANNE.)

Au nord du cours de la Dordogne, se trouvent les plateaux calcaires *de Cressensac* « si arides qu'on y récolte positivement plus de vin que les fontaines ne donnent d'eau. »

Au sud de la vallée du Lot, le territoire est enchevêtré de collines qui portent les *causses de Limogne* et de *Lalbenque* de *Sauzet*, séparant les bassins du Lot et du Tarn.

2° VALLÉES. — Entre ces montagnes, des rivières sinueuses coulent dans de belles vallées. Il y a d'abord la vallée de la Dordogne qui offre, surtout au confluent de la Cère, des campagnes d'une richesse incomparable ; puis celle du Lot, bornée par d'immenses rochers ou par des collines très-escarpées de 100 à 200 mètres de haut.

Au-dessous de Luzech, cette vallée s'élargit et se transforme peu à peu en une large plaine, à laquelle une couche épaisse d'alluvion donne une fertilité peu commune. Outre ces deux grandes vallées, il en existe une foule d'autres, arrosées en général par de maigres cours d'eau que la saison change en torrents redoutables. Citons celle de l'Alzou, dans des gorges resserrées ; celle du Célé, que forment de petits bassins reliés par d'étroits défilés, entre des rochers hauts de 100 à 200 mètres ; celle du Vers, également resserrée entre des parois à pic, etc.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la Gironde ; elles s'y rendent par le Tarn, le Lot et la Dordogne.

Le TARN n'arrose point ce département ; mais il reçoit les eaux du sud du département. Parmi les cours d'eau de ce bassin, on remarque la *Barguelonne*, qui se grossit du Lindou.

Le LOT vient du département de la Lozère ; il traverse celui de l'Aveyron, limite un instant celui auquel il donne son nom et baigne Capdenac, Carjac, Calvignac, Saint-Géry, Vers, Cahors, Luzech, Castelfranc, Puy l'Evêque. Il sort du département après l'avoir arrosé pendant 182 kilomètres. Il va affluer dans la Garonne près d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), après 481 kilomètres de cours total. Il commence à porter bateau à Cahors ; sa largeur moyenne est de 100 mètres ; sa profondeur de 14 décimètres et sa pente de 50 centimètres par kilomètre.

Son principal affluent est :

Le *Célé*, qui vient du département du Cantal, arrose la Capelle-Banhac, Figeac, Boussac, Cour, Sainte-Eulalie, Brengues, Marcillac, Cabrerets et afflue aux environs de Saint-Cirq, après un cours de 80 kilomètres et après avoir reçu la Veyre, qui se grossit elle-même de l'Ombre et du Drauzon.

La DORDOGNE descend du Puy-de-Dôme ; elle arrose, dans le département du Lot, Montvalent, Pinsac et Souillac ; elle va finir au Bec-d'Ambez (Gironde), après un cours total de 465 kilomètres dont 59 sur le territoire du Lot. Elle est flottable partout et navigable depuis Moyronne, pendant 25 kilomètres.

Ses principaux affluents sont :

La *Cère*, qui vient des montagnes du Cantal, arrose Bretenoux et finit au loin de Girac, après un cours de 100 kilomètres ; elle est flottable ;

La *Bave*, également flottable, vient du canton de la Tronquière, baigne Saint-Céré, absorbe la Talerme et finit après un cours de 40 kilomètres.

La *Sourdoire* vient du canton de Beynat (Corrèze) et baigne Vayrac ;

La *Tourmente* vient du canton de Meyssac (Corrèze) ;

L'*Ouysse* se forme, près de Rocamadour, de la réunion de plusieurs sources, entre autres de celles de Cabouy et de Saint-Sauveur.

CLIMAT. — Climat girondin, variant suivant les altitudes. Dans la région la plus élevée, il est humide et froid pendant neuf mois de l'année et très chaud en été. Dans la zone des plateaux, il est plus sec et plus tempéré ; dans les vallées il est très-chaud.

Vie moyenne : 40 ans et 8 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Formation granitique dans les montagnes, calcaire sur les plateaux et d'alluvion dans les vallées. — Peu de métaux : minerai de fer dans les cantons de Souillac, Gourdon, Salviac, Cazals et Catus ; quelques mines de plomb, mine de houille à Saint-Pardoux et Fourmagnac ; mines de zinc, de calamine ; nombreuses variétés d'argile dans les cantons de Cazals et de Catus ; pierres calcaires, pierres de taille dure, pierres lithographiques, pierres meulières ; carrières de beaux marbres gris, rouges, violets, jaunes, noirâtres ; albâtre, serpentine, granit, porphyre, gneiss, schiste, sable, cristal de roche, agates, grès, terre à poterie etc.

Sources minérales. — Sources peu exploitées à Miers, la Garde et Gramat. — Les eaux de Livernon exhalent une forte odeur d'hydrogène sulfuré.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en surabondance, blé, seigle, maïs. — Pommes de terre, chanvre, lin, légumes. — Vignes ; mûrier blanc ; truffes vendues sous le nom de truffes du Périgord ; champignons comestibles. — Arbres fruitiers : noyers, noisetiers, pêchers, cerisiers, pruniers (pruneaux d'Agen), pommiers, poiriers, grenadiers, lentisques et térébinthes.

3° ANIMAUX. — Races médiocres : quelques beaux troupeaux de mérinos ; chèvres à duvet fin ; porcs, dindons, oies que l'on engraisse. — Loups, renards, blaireaux, fouines, putois, belettes, martes, genettes, chats sauvages, écureuils, loutres, sangliers, chevreuils, lièvres, lapins ; gibier ailé très-nombreux. Oiseaux de proie : aigles, ducs, hibous, milans, faucons, éperviers. — Cormorans, hérons, grues, cigognes, grande outarde, cygnes, oies sauvages. — Quelques vipères dans les montagnes ; couleuvres, salamandres. — Truites saumonée, lamproie, saumon, sole et alose de la Dordogne, anguilles de la Cère, carpes du Lot. — Ecrevisses dans les ruisseaux. — Vers à soie, abeilles.

VOIES DE COMMUNICATION

4 routes nationales (277 kilom.), 21 routes départementales (618 kilom.) ; 1,650 chemins vicinaux (5,018 kilom.).

2 rivières navigables (Dordogne et Lot), 225 kilomètres.

Plusieurs canaux servent à abréger la navigation du Lot, ce sont ceux de Capdenac, de Montbrun, de Carjac et de Luzech.

CHEMINS DE FER

Le département du Lot est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE PÉRIGUEUX A CAPDENAC

Stations.	Dis^ce de Paris.
Quatre-Routes.....	593 kilom.
St-Denis-P-Martel..	599

Montvalent	606
Rocamadour	618
Gramat	626
Assier	642
Pournel	649
FIGEAC	661
CAPDENAC	667

DE CAPDENAC A ARVANT

Stations.	Dist. de Paris.
CAPDENAC	667 kilom.
Figeac	661
Bagnac	675

DE CAPDENAC A RODEZ

Stations.	Dist. de Paris.
CAPDENAC	667 kilom.
S. M. de-Bouillac	675

DE CAPDENAC A TOULOUSE

Une seule station : *Capdenac*, à 153 kilomètres de Toulouse.

DE MONSEMPRON-LIBROS A CAHORS

Stations.	Dist. de Paris.
Soturac-Touzac	617 kilom.
Duravel	621
Puy-l'Evêque	626
Castelfranc	633
Luzech	640
Parnac	644
Mercuès	650
CAHORS	658

AGRICULTURE. — Le pays est essentiellement agricole; mais les méthodes de culture y sont encore arriérées. Les vins sont, avec les céréales, la principale production. Le département produit, pour le commerce, des vins rouges de table et des vins noirs renommés, connus sous le nom de *vins de Cahors*; ces vins s'expédient à Bordeaux, où ils jouent un grand rôle dans les coupages. Le principal vignoble est celui de Cahors, qui comprend 24,000 hectares et s'étend sur les deux rives du Lot. Il produit des vins noirs, des vins rosés et des vins blancs. Les autres vignobles remarquables sont ceux de Savanne, Mel-la-Garde, Saint-Henri, Parnac, Luzech, Bressac, Prémiac, etc.

Le tabac est cultivé sur les bords de la Cère et de la Dordogne. Parmi les arbres fruitiers, il faut citer le prunier, dont les fruits desséchés portent le nom de pruneaux d'Agen ; le mûrier blanc est cultivé pour la nourriture des vers à soie.

Chaque année, des dessèchements bien entendus livrent à la culture quelques centaines d'hectares de marais jusqu'alors insalubres et improductifs. On a ainsi desséché une partie des marais qui se trouvent dans les vallées de la Dordogne, de la Bave et de la Tourmente.

Ferme modèle à Montat (arrondissement de Cahors).

Le département comprend : 172,000 hectares en céréales ; 58,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 9,000 en prairies artificielles; 31,000 en prairies naturelles; 57,000 en pâturages; 55,000 en vignes ; 93,000 en bois et forêts; 31,000 en jachère le tout représentant une valeur de 82 millions de francs.

456,000 moutons, 6,000 chevaux, 8,000 ânes et mulets, 63,000 bêtes à cornes, 18,000 bêtes caprines, 45,000 porcs, 9,000 ruches d'abeilles sont evalués à 31 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie agricole est assez développée; elle consiste dans la préparation des pruneaux; l'engrais des porcs et des volailles et leur conservation dans la graisse ; mais l'industrie manufacturière est encore au berceau. 2 mines de combustible minéral occupent une vingtaine d'ouvriers et produisent 11,000 quintaux métriques (10,000 fr.) 10 minières, exploitées par 80 ouvriers, produisent 280,000 quintaux métriques de minerai de fer (40,000 fr.). Le département contient 5 usines pour l'industrie du fer; mais plus de la moitié est en chômage ; c'est à peine si les autres produisent pour 100,000 francs de fonte.

La minoterie a plus d'importance; elle exploite environ 1,100 moulins à vent ou à eau. On trouve aussi dans le département des tuileries, des poteries, des bonneteries, une trentaine de tanneries, 4 ou 5 papeteries communes et quelques fabriques d'étoffes de coton et de toile.

En tout 8 machines à vapeur d'une force totale de 98 chevaux.

COMMERCE. — Le commerce se ressent naturellement du peu d'activité de l'industrie ; il n'est alimenté que par les produits agricoles. Exportation de farines, de fruits, de grains, de chanvre, de toiles, de laines, de porcs gras, de conserves de volailles, d'huile de noix et de truffes; les vins noirs sont expédiés à Bordeaux ; les vins ordinaires vont dans la Dordogne, la Corrèze et l'Aveyron.

Importation d'objets de luxe et de nécessité que ne produit pas l'industrie restreinte du pays. Le département importe aussi du combustible minéral, dont 64,000 quintaux métriques provenant d'Aubin.

Un grand nombre de foires sont particulièrement destinées à la vente de l'une des productions du département; ainsi les mulets se vendent à celles d'Assier, de Vaylat, de Prudhomat et de Limogne; les chevaux à celles d'Assier et de la Capelle-Marival; les volailles à celles de Belay, Boulve, Fontanes, l'Hospitalet, Luzech, Mondoumerc, Pernes, Puy-l'Evêque, Vers; les laines, à celles de Catus, Lalbenque; les cerceaux pour cuves à Luzech; enfin le prix des vins noirs est fixé, le 7 novembre, à la foire de Saint-Vincent-de-Rive-d'Olt.

POPULATION. — De 1800 à 1821 la population du Lot a diminué de 83,288 habitants, parce qu'une grande partie de l'ancien département a été détachée en 1808 pour former le département de Tarn-et-Garonne. Depuis le recensement de 1821, l'augmentation a été de 13,623 habitants. Le dernier recensement a constaté une diminution de 7,515 habitants, ce qui réduit la population à 281,404 habitants. Sous ce rapport, le département du Lot est le 63e de France. La densité est de 54 habitants par kilomètre carré et, à ce point de vue, il est le 53e.

L'habitant des plaines est doux, sociable et persévérant; il est simple et même crédule; il montre peu de penchant pour l'industrie.

Celui des montagnes est pauvre, malheureux, irritable et violent; il est assez industrieux et très actif.

Partout dans les campagnes règnent encore des superstitions; on y parle un dialecte vif, énergique et précis qui dérive de l'ancienne langue limosine.

HISTOIRE. — Le département du Lot fut formé d'une partie de la province de Quercy : son territoire fut primitivement habité par les *Cadurci*, peuple gaulois qui faisait partie de la confédération des Arvernes et prit part à la grande bataille d'Alesia. Ils avaient pour capitale *Uxellodunum*. On sait que cette ville était une place forte, bâtie sur un rocher au pied duquel coulait cette rivière mais plusieurs villes se disputent l'honneur d'en tirer origine et les savants n'ont encore pu décider si *Uxellodunum* était à Capdenac ou à Puy-d'Ysollu. Cette ville soutint un siége mémorable par le courage de ses défenseurs et la cruauté de César. Un chef cadurque, nommé Lucteruis, après avoir combattu le lieutenant de César, Caninius, s'était réfugié dans Uxellodunum. Le siége durait depuis longtemps lorsque César arriva. Il empêcha les assiégés de descendre puiser de l'eau à la rivière et détourna ensuite un ruisseau qui coulait au pied des murs. Les assiégés désespérés se rendirent. César leur laissa la vie et leur fit couper les mains. Lucterius livré par un traître fut mis à mort. De là ces vers qui restèrent longtemps dans la mémoire de ce pays terrorisé:

> Prends garde, fier Petrocorien,
> Réfléchis avant de prendre les armes,
> Car si tu es vaincu
> César te fera couper les mains!

Le territoire des Cadurques fut compris, sous Auguste, dans la Gaule aquitanique et, plus tard, dans la première Aquitaine. De cette époque date la fondation de Cahors, Duravel et Mercuès. Ces villes florissantes et riches en monuments furent ravagés au cinquième siècle par les Vandales, les Alains et les Suèves, puis subirent la domination des Visigoths. A ceux-ci succédèrent les Franks, et le Quercy se trouva l'allié naturel de l'Aquitaine dans la résistance de cette province. Après le triomphe des Carlovingiens il forma un des neufs comtés établis par Charlemagne dans le royaume d'Aquitaine qu'il donna à son fils.

Après la mort du grand empereur le pays fut ravagé par les Normands. Ces pirates remontèrent la Dordogne jusqu'à Souillac, le Lot et le Célé jusqu'à Figeac, pillant et incendiant toutes les localités riveraines. Le pays ne recouvra quelque tranquillité qu'avec l'établissement du pouvoir féodal. Le premier comte héréditaire du Quercy apparaît au commencement du dixième siècle; mais son comté passa bientôt dans la maison de Toulouse (1065). Au douzième siècle le mariage d'Eléonore de Guienne avec Henri II d'Angleterre, livra le Quercy aux Anglais. Henri II s'empara de Cahors et quelques années plus tard Richard-cœur-de-Lion envahit le Quercy qu'il ne restitua qu'en 1196 à Raymond V, comte de Toulouse.

La guerre des Albigeois désola ensuite cette province qui fut occupée par Simon de Montfort. A peine fut-elle rendue au comte de Toulouse, que ce dernier perdit ses états, dont s'empara le roi de France; mais le Quercy fût au nombre des provinces que Saint-Louis abandonna à l'Angleterre par le traité de 1259. Repris par Duguesclin, le Quercy retomba de nouveau sous le joug étranger jusqu'à l'époque où les Anglais furent définitivement chassés de France, en 1453.

Louis XI réunit le Quercy à la Guienne, qu'il donna à son frère Charles de Berri. Après la mort de ce prince, le Quercy appartint au domaine royal (1472).

Les guerres de religion désolèrent cette province qui se divisa en deux pertis, le haut Quercy avec Cahors demeura catholique, tandis que le bas Quercy avec Montauban, se déclara pour la réforme. Cette dernière ville devint une des places les plus fortes des calvinistes. Cahors fut pris et pillé par les soldats de Henri IV.

En 1808, à la demande des habitants de Montauban, un sénatus-consulte détacha le bas Quercy qui forma le département de Tarn-et-Garonne, dont Montauban devint le chef-lieu.

Cahors demeura la préfecture du Lot. Ainsi prit fin la rivalité de ces deux villes.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Lot (chef-lieu Cahors), est divisé en 3 arrondissements, 29 cantons et 321 communes. — Il appartient à la 16ᵉ inspection des ponts-et-chaussées, à la 18ᵉ conservation des forêts (Toulouse), à l'arrondissement minéralogique de Rodez (division du sud-ouest) et à la 8ᵉ région agricole (sud). Il forme la 4ᵉ subdivision de la 12ᵉ division militaire (Toulouse), du 6ᵉ corps d'armée (Toulouse). Cahors est le quartier général de la 12ᵉ légion de gendarmerie (Lot, Aveyron, Cantal, Lot-et-Garonne).

Le diocèse de Cahors (suffragant d'Albi) comprend 33 cures, 477 succursales, 70 vicariats, un grand séminaire à Cahors et un petit séminaire à Montfaucon (arrondissement de Gourdon).

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Cahors et de Souillac, arrondissement de Gourdon, sont du ressort de la Cour d'appel d'Agen.

Le lycée de Cahors, le collège communal de Figeac et les autres établissements de l'instruction publique sont compris dans le ressort de l'Académie de Toulouse.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE CAHORS. — Cahors (lat., 44° 26′ 5″; long., 0° 53′ 41″ O.) (*Divona, Caduroum, Caturx, Catorœ, Caors, Caours*), chef-lieu du département du Lot, situé à 577 kilomètres de Paris, dans une presqu'île formée par le Lot.

Cette ville, d'origine celtique, était déjà importante avant l'invasion romaine. Elle devait son nom, Divona, (*div* divine, *wonan* fontaine) à une fontaine qui, elle-même, fut appelée plus tard fontaine des Chartreux, et qui est très-belle. Lorsque la défaite d'Alésia eut rendu inutile toute résistance, les habitants de Divona se soumirent complétement à César, qui leur donna le surnom d'*Eleutheri*, libres. Leur industrie fut appréciée et favorisée par les Romains. La capitale Cadurce était renommée pour la finesse et la beauté de ses toiles, de ses meubles, pour ses lits de plume, ses teintureries et ses poteries. Cahors fut élevée au rang de municipe, et elle fut du nombre des soixante villes qui élevèrent un autel à Auguste. Elle possède des édifices remarquables : des thermes, un pont, un aqueduc, un théâtre. Quatre voies la mettaient en communication avec Toulouse, Périgueux, Bordeaux et Lyon.

L'Evangile fut prêché à Cahors vers le milieu du troisième siècle par saint Génulfe ou Genou, qui fut son premier évêque. Le pouvoir épiscopal s'établit de bonne heure à Cahors et ne cessa d'y grandir sous les diverses dominations que subit le Quercy. Cependant, sous Dagobert, l'évêque Rusticus fut tué dans une émeute. On avait accusé du meurtre un boucher; mais saint Géry, frère et successeur de la victime, condamna la corporation des bouchers à faire chaque année amende honorable à l'église cathédrale. Le jour de Saint-Etienne, deux bouchers se tenaient à genoux devant le maître-autel pendant toute la durée de l'office. Saint Géry aida la ville à relever ses murailles détruites par Théodebert, en 573. Il fit construire plusieurs édifices publics et des monastères qu'il enrichit.

Nous avons dit que les Normands remontèrent le Lot; Cahors ne fut pas épargné. — Les Anglais s'en emparèrent et Henri II lui donna pour gouverneur Thomas Becket, qui augmenta les fortifications de la ville.

Au treizième et au quatorzième siècles, l'histoire de cette ville est tout entière dans l'extension du pouvoir épiscopal, ses abus et les conflits qui en résultèrent avec le pouvoir municipal. Nous citerons le plus important. En 1251, les consuls ayant décidé la construction d'un pont, l'évêque s'y opposa, afin de conserver le revenu du bac qui lui appartenait. Il fallut pour en finir accorder au prélat un droit de péage sur le pont, qui fut achevé en 1283. C'est le *Pont-Neuf* qui est à l'est de la cathédrale. En 1308, fut commencé le pont de Valentré; il fut achevé en 1378. Il existe encore aujourd'hui. Il porte le nom de l'architecte qui l'a bâti, mais on l'appelle également le pont du Diable. Une légende raconte que l'architecte, afin de construire plus rapidement, avait fait un pacte avec Satan. « Quand le pont fut presque fini : Maintenant, se dit l'architecte, voici le moment venu de songer à notre âme afin que nous n'ayons point fait un sot marché. » Il s'arrêta à la ruse suivante. Il porta un crible à son redoutable associé. — « Ami, lui dit-il, je t'ai trouvé docile jusqu'ici, et tu sais que tu dois l'être jusqu'au bout, si tu veux gagner mon âme. Prends ce crible, laisse-le tel qu'il est et emploie-le à puiser l'eau que tu porteras aux maçons. » Le diable comprit la ruse, mais néanmoins tenta l'expérience. Il échoua vingt fois, malgré la rapidité de ses ailes. Il dut s'avouer vaincu, mais pour se venger, lorsque les maçons eurent achevé de construire la tour qui est au milieu du pont, ils en trouvèrent l'angle supérieur nord-est abattu. Etonnés, ils le reconstruisirent. Le lendemain, il était encore renversé. En vain essayèrent-ils d'achever la tour, elle est encore incomplète aujourd'hui.

De nouveaux démêlés entre l'évêque et le pouvoir municipal provoquèrent, en 1287, l'intervention de Philippe le Bel. La royauté s'associa aux droits de l'épiscopat. Le sceau porta la double empreinte des deux pouvoirs. Vers le commencement du quatorzième siècle, la ville de Cahors eut l'honneur de voir élever au trône pontifical un de ses enfants, Jacques d'Euse, qui fut élu pape, en 1316, sous le nom de Jean XXII. Il n'oublia point son pays natal. Il y fit élever l'église Saint-Barthélemy et y fonda une université, qui exista avec éclat pendant plus de quatre siècles. Ses étudiants jouissaient des mêmes privilèges que ceux de Paris et de Toulouse. Lorsqu'on la supprima en 1751, elle comptait encore seize cents élèves.

Cahors, au quatorzième siècle, fut occupée par les Anglais. Elle eut à se plaindre des rigueurs exercées par Chandos, se révolta, et chassa les étrangers; mais elle ne tarda point à être reprise et ne fut débarrassée d'eux qu'en 1428. Ils rendirent la ville moyennant une pièce de damas et une faible somme d'argent. Cahors fut alors réunie au domaine de la couronne de France.

Pendant le seizième siècle, Cahors demeura catholique et le peuple s'ameuta pour empêcher l'établissement d'un prêche. Cependant cette ville devait faire partie de la dot de la princesse Marguerite de Valois, devenue femme de Henri de Navarre. Le roi Henri, qui n'avait encore pu se faire ouvrir les portes de la ville, résolut de s'en emparer de vive force. La nuit du 29 mai 1580, pendant un violent orage, il attaqua le Pont-Neuf, dont deux tours défendaient l'entrée. Il les fit sauter. Il avait avec lui quinze cents hommes. Mais, à l'entrée de la ville, une résistance sérieuse l'attendait. Le baron de Vesins avait rassemblé quarante gentilshommes et trois cents arquebusiers. Dans la lutte acharnée qui s'engagea, le baron fut tué, mais les protestants furent repoussés. Ils se débandaient et repassaient le pont lorsque le roi Henri reçut des renforts. Un capitaine, Chouppes, arrivait avec de vieux soldats, qui, après avoir fait quatorze lieues dans leur journée, n'en tombèrent pas avec moins d'ardeur sur les Cahorsins et forcèrent l'entrée. Pendant sept jours, le sang des catholiques coula « comme la rigole d'une boucherie. » Le roi s'efforça de mettre un terme aux excès de ses troupes; il ne put empêcher la destruction des monastères. De cette époque, Cahors perdit sa prospérité. On supprima son université qui, parmi ses élèves, avait eu l'honneur de compter Fénelon. La ville a revendiqué cet honneur et a donné le nom de ce grand homme à l'une de ses places.

On remarque à Cahors la cathédrale de Saint-Etienne, des onzième, treizième et quatorzième siècles; les ruines d'un ancien théâtre romain, les *Cadourques*, les restes de l'enceinte fortifié. Une maison dite de Henri IV, les ruines de l'église des Frères prêcheurs, la tour du Pape, etc.

Cette ville est la patrie du pape Jean XXII et de Clément Marot, né en 1495; une rue de la ville porte son nom.

Castelnau-Montratier. — Cette petite ville était primitivement appelée Castelnau-les-Vaux. Un seigneur nommé Ratier lui donna son nom, au commencement du treizième siècle.

On remarque aux environs de cette ville un tumulus entouré de fossés et les ruines du château d'Escayrac.

Catus, sur le Ver, a conservé quelques restes de ses anciennes fortifications.

Lalbenque possède une fonderie de cloches.

Luzech. — Quelques archéologues croient que Luzech n'est autre chose que l'antique *Uxellodunum*. Quelques restes de ses ruines attestent une haute antiquité.

Puy-l'Evêque possède une riche minière de fer et d'importantes forges où les minerais sont consommés.

Montcuq. — Montcuq, *Mons Cugnus*, est situé à 28 kilomètres de Cahors, sur un coteau que baigne la Braguelonne. Cette ville, autrefois importante, était fortifiée et était le chef-lieu des douze baillages du Quercy. Elle fut prise et reprise par les Albigeois. A la conclusion de la paix (1229) une des clause principales du traité de Meaux exigea la démolition des fortifications de Montcuq. Elle appartint ensuite aux Anglais et se montra fidèle envers eux. Au seizième siècle elle fut ravagée par les deux partis religieux et en définitive resta au pouvoir des protestants jusqu'au jour où Louis XIII, après la prise de Montauban, s'empara de cette ville.

En 1790, Moutcuq fut le théâtre de sanglantes collisions entre les nobles et les paysans.

Il ne lui reste d'autre monument du passé que le donjon de son château. Elle est aujourd'hui un des marchés de céréales les plus importants du Midi.

Escayrac. — Ce petit village, situé à 6 kilomètres de Montcuq, est le berceau de la famille d'Escayrac dont le savant voyageur et éminent géographe, le marquis d'Escayrac de Lauture est un des derniers descendants.

Duravel. — Duravel est situé à 39 kilomètres ouest de Cahors, sur la rive droite du Lot.

On pense que cette ville fut l'antique Diolidinum. Elle fut une des places fortes principales du Quercy. La garnison de Cahors, sous Charles V, se retira à Duravel et s'y défendit victorieusement contre les Anglais. En 1369 Robert Knolles ne put s'en emparer. L'église de cette ville, de style roman, est remarquable.

Prayssac. — Prayssac est située à 29 kilomètres ouest de Cahors, sur la rive droite du Lot. Elle possédait un château fort que Simon de Montfort fit démolir pendant la guerre des Albigeois. Prayssac est la patrie du maréchal Besnières ; cette ville lui a élevé une statue, en 1845.

Cenevières. — On visite à Cenevières un château fort construit sur un roc escarpé, qui eut pour premier possesseur le fameux Vaïfer, duc d'Aquitaine. Ce château a appartenu plus tard aux seigneurs de Gourdon. Les seigneurs de Cenevières résistèrent vaillamment aux Anglais et furent, pour les calvinistes, des alliés fidèles.

2° ARRONDISSEMENT DE GOURDON. — Gourdon, *Gurdo, Gordonium*, est située à 47 kilomètres de Cahors. Son nom a pour étymologie *Gor-dun*, mont aux corbeaux. L'histoire fait mention de cette ville dès 839. Elle avait alors pour seigneur un Visigoth nommé Oldoric, de qui descendirent les sires de Gourdon. Ce fut un Gourdon qui tua Richard Cœur de Lion au siége de Chalus. Ayant reconnu le roi d'Angleterre assis non loin de la muraille, Bertrand de Gourdon l'ajusta et l'atteignit mortellement. Le château fut pris peu après et Gourdon fut conduit devant Richard.

— Quel mal t'avais-je fait? lui demanda celui-ci.

— Je suis Bertrand de Gourdon, repondit le jeune homme. Tu as égorgé de ta main mon père et mes deux frères; moi-même tu voulus me faire pendre. Je me suis vengé.

— Par saint Georges ! s'écria Richard, tu es un brave. Je te laisse la vie et te rends la liberté. Qu'on lui donne cent schellings.

Mais cette promesse ne fut pas tenue. Richard mourut et le chef de ses routiers fit écorcher vif Bertrand de Gourdon.

Gourdon eut sa charte communale dès le treizième siècle. En 1562, cette ville fut prise par les calvinistes. M. de Thémine, à qui elle appartenait, malgré les preuves de fidélité qu'il avait données, fut soupçonné par Marie de Médicis dont les troupes, aidées des habitants, s'emparèrent du château et en rasèrent les fortifications.

Gourdon est la patrie du général Cavaignac.

Lamothe-Fénelon. — Ce village, situé à peu de distance de Gourdon, a appartenu à la famille de l'illustre archevêque, mais ce dernier n'y est pas né et ne l'a pas habité. Fénelon, dans ce pays, ne séjourna que quelque temps à l'abbaye de Carenac.

Gramat. — Cette petite ville est située à ! 3 kilomètres est de Gourdon, sur la rive droite de la Ouysse.

On y remarque de nombreuses tombelles. Gramat possède des eaux minérales où domine le sulfate de chaux.

Vayrac. — Ce chef-lieu de canton dispute à Luzech le titre d'Uxellodunum. Il possède une église du onzième siècle dont on admire les chapiteaux romans.

Rocamadour. — Cette pittoresque petite ville est située à 53 kilomètres à l'est de Gourdon, sur les flancs d'un rocher que dominent les ruines d'un vieux château. Elle doit son nom à un religieux qui vivait sur ce rocher et que l'on avait surnommé Roc-Amadour, amateur de la roche. Il mourut en état de sainteté et ses reliques devinrent l'objet de nombreux pèlerinages. Roland y passa en se rendant à Roncevaux. Plusieurs rois de France y vinrent également, entre autres saint Louis, en 1245.

Souillac. — Souillac est située à 23 kilomètres nord de Gourdon, sur la rive droite de la Dordogne. Cette ville possède une église de style byzantin, élevée au septième siècle par l'ordre et aux frais de saint Eloi. Cette église, détruite par les Normands, fut reconstruite au onzième siècle ; elle est un des monuments de l'art byzantin des plus intéressants que possède la France. On admire encore à Souillac le beau pont dont la construction fut ordonnée par Napoléon en 1808, commencé en 1812 et achevé en 1824.

La Bastide-Fortunière. — Cette petite ville est située à 22 kilomètres sud-est de Gourdon ; elle date du treizième siècle, était entourée de remparts et protégée par un château. La Bastide est la patrie de Joachim Murat.

Martel. — Cette petite ville, située à 36 kilomètres de Gourdon, doit son nom à Charles Martel qui la fonda et y fit bâtir en même temps un couvent de bénédictins et une église. Elle fut une des principales villes de la vicomté de Turenne. Son église, du quatorzième siècle, possède des vitraux remarquables.

3° ARRONDISSEMENT DE FIGEAC. — Figeac, *Figeacum*, doit son origine à une abbaye fondée, dit-on, par Pépin le Bref, en 755, au bord du Célé. La ville et l'abbaye furent saccagées par les Normands en 821. Elles se relevèrent rapidement de ce désastre, malgré les incursions nouvelles des terribles pirates. Cette ville se montra toujours fidèle aux rois de France dont plusieurs la comblèrent de faveurs. Philippe de Valois et Louis XI lui accordèrent les priviléges les plus étendus. En 1568, les protestants tentèrent de s'en emparer et, en 1576, leurs coreligionnaires leur en ouvrirent les portes. En représailles de la Saint-Barthélemy, ils livrèrent la ville aux flammes, puis ils s'y établirent et y bâtirent une citadelle qui devint une des places de sûreté accordées par l'édit de Nantes. Après la mort de Henri IV elle appartint à Sully.

On remarque à Figeac l'église de Saint-Sauveur, qui date du onzième siècle et qui est classée parmi les monuments historiques, ainsi que son château fort, connu sous le nom de château de la Baleine. Cette ville a des fabriques de toiles et des teintureries; elle fait le commerce de vins et de bestiaux. Figeac est la patrie de François de Bouterie, de l'armurier Sisteron et du savant Champollion, à qui ses compatriotes ont élevé un obélisque orné d'hiéroglyphes.

Assier. — On remarque dans ce village, situé à 18 kilomètres nord-est de Figeac, une église et un château qui appartint à Gaillot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie de Charles VIII.

Capdenac. — Cette petite ville, située à 6 kilomètres sud-est de Figeac, est très-ancienne; plusieurs historiens pensent qu'elle fut l'ancienne *Uxellodunum*. Capdenac a été occupé par Simon de Montfort pendant la guerre des Albigeois. Elle fut souvent assiégée et prise pendant la guerre de cent ans. Cette ville a conservé quelques ruines de ses fortifications. Au dix-septième siècle elle appartenait à Sully.

On y remarque un tunnel destiné à abréger la navigation du Lot.

Saint-Céré. — Saint-Céré est situé à 41 kilomètres nord de Figeac, dans une île formée par la Bave. Cette petite ville doit son origine à une chapelle dédiée à sainte Esperie et son nom au château de Saint-Sereum. Les ruines de son château méritent d'être visitées.

Bretenoux. — Bretenoux a conservé des ruines intéressantes de ses fortifications et les quatre portes qui jadis donnaient accès dans la ville.

Livernon. — Dans cette petite ville on trouve des grottes qui sont dignes d'être visitées.

Carjac possède les ruines d'une vieille léproserie et une tour très-ancienne.

La Capelle-Marival fabrique des instruments agricoles. On y voit un château des époques gothiques et renaissance.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE CAHORS. — 12 cantons, 132 communes.

Chefs-lieux de canton : *Cahors*, 2 cantons (14,110 hab.), *Castelnau* (4,025 hab.), *Catus* (1,620 hab.), *Lalbenque* (2,040 hab.), *Luzech* (2,230 hab.), *Montcuq* (2,250 hab.), *Puy-l'Evêque* (2,460 hab.), *Cazals* (860 hab.), *Lauzès* (440 hab.), *Limogne* (1,450 hab.), *Saint-Géry* (880 hab.).

Principales communes: Prayssac (2,075 hab.), Larroque (1,160 hab.), Pradines (1,170 hab.), Flaugnac (1,160 hab.), Marminiac (1,120 hab.), Belfort (1,530 hab.), Sénaillac (1,050 hab.), Laramière (1,060 hab.), Albas (1,740 hab.), Duravel (1,775 hab.), Saint-Vincent (1,260 hab.), Soturac (1,102 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE FICEAC. — 8 cantons, 113 communes.

Chefs-lieux de canton : *Figeac*, 2 cantons (7,605 hab.), *Bretenoux* (1,010 hab.), *Cajarc* (1.910 hab.), *la Capelle-Marival* (1,340 hab.), *Saint-Céré* (4,302 hab.), *Eatronquière* (525 hab.), *Livernon* (820 hab.).

Principales communes. Bagnac (2,370 hab., Sousceyrac (2,04 hab.), Prendeignes (1,050 hab.), Saint-Félix (1,110 hab.), Capdenac (1,600 hab.), Faycelle (1,120 hab.), Gagnac (1,730 hab.), Aynac (1,350 hab.), Cardaillac (1,270 hab.), Gorses (1,280 hab.), Saint-Cirgues (1,580 hab.), Lentillac (1,330 hab.), Loubressac (1,280 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE GOURDON. — 9 cantons, 76 communes.

Chefs-lieux de canton : *Gourdon* (6,205 hab.), *Gramat* (4,605 hab.), *Martel* (3,005 hab.), *Payrac* (1,250 hab.), *Souillac* (3,100 hab.), *Vayrac* (2,010 hab.), *Labastide-Murat* (1,685 hab.), *Saint-Germain* (1,140 hab.), *Salviac* (2,250 hab.),

Principales communes : Dégagnac (2,025 hab.), Nozac (1,140 hab.) le Bastit (1,215 hab.), Camiers (1,230 hab.), Montfaucon (195 hab.), Sarzillac (1,260 hab.), Cuzance (1,190 hab.), razac (1,260 hab.), Concorès (1,260 hab.), Frayssinet (1,?15 hab.), Peyrilles (1,190 hab.), Saint-Gignac (1,630 hab.), Pinsac (1,630 hab.), Saint-Sozy (1,220 hab.), Bétaille (1,610 hab.), Rocamadour (1,650 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (227 élèves), 1 collége communal (16 élèves), 9 institutions secondaires libres (640 élèves), 676 écoles primaires (31,379 élèves), 7 salles d'asile (1,005 élèves). 133,000 habitants sont complétement illettrés, 56,000 savent lire seulement; 92,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 14 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence ; on compte 3 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 940 pour délits, 2,400 pour contraventions. — 880 affaires civiles et 985 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux ; 4,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 80 hommes et 20 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 20 hommes et 6 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT

DE LOT-ET-GARONNE

SITUATION. — Le département de Lot-et-Garonne est situé dans la région sud-est de la France, entre 43° 58′ 30″ et 44° 46′ de latitude, et entre 1° 24′ 40″ et 2° 28′ 25″ de longitude ouest. Le 2e degré occidental de la méridienne de Paris passe près de Nérac.

Le département doit son nom aux deux principale rivières qui l'arrosent.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, le département de la Dordogne; à l'ouest, ceux de la Gironde et des Landes; au sud, celui du Gers; à l'est, ceux de Tarn-et-Garonne et du Lot.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de Lot-et-Garonne est le 68e de France; il comprend 535,396 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares.
Pays de bruyères ou de landes	25,000
Sol de riche terreau........	65,000
Sol calcaire................	265,000
Sol de gravier..............	5,000
Sol pierreux	28,000
Sol sablonneux............	56,000
Divers	91,000

TOPOGRAPHIE. — Le département ne renferme point de montagnes; mais il est couvert de collines qui forment des chaînes séparées par de belles et fertiles vallées. Une partie du sud-ouest est occupé par des landes.

1° COLLINES. — Au sud du cours de la Garonne viennent mourir les dernières ondulations que projettent les Pyrénées; leur point culminant est le coteau de Laplume (215 m.); elles viennent se rattacher au plateau de Lannemezan.

Entre le cours de la Dordogne et celui du Lot s'élève un massif de coteaux de 200 à 300 mètres d'élévation.

Mais c'est au nord du département que se dressent les chaînes les plus importantes; c'est là que se trouve le sommet de Bel-Air, point culminant du département (273 m.).

2° VALLÉES. — Les vallées qui règnent entre ces chaînes de collines sont justement considérées comme les plus belles de la France. La vallée de la Garonne surtout est digne d'admiration; elle est formée d'alluvions et bornée par de riches coteaux couverts de vignes et d'arbres fruitiers. Elle couvre une superficie de 96,000 hectares.

La vallée du Lot (18,500 hectares) est large, surtout vers Clairac; sa fécondité est devenue proverbiale dans le Midi, où se trouvent cependant des contrées d'une grande fertilité.

Elle est dominée par des collines escarpées et souvent incultes.

La vallée du Dropt, fertile aussi, est étroite et dominée par des collines souvent abruptes.

3° LANDES. — « Par un curieux contraste, dit M. A. Joanne, l'une des plaines les plus fécondes du midi de la France est voisine d'une contrée infertile et sauvage. Les *landes* forment ici un plateau mamelonné, élevé de 180 mètres, entre Caubeyres et Ambrus; de 166 mètres à Réaup et, en général, de 120 à 150 mètres. Ce plateau se recouvre de plus en plus de pins, de chênes-liéges, formant de vastes forêts et donnant lieu à une importante fabrication de bouchons, d'encriers et d'autres objets en liége. Des ruisseaux s'y perdent dans des bas-fonds marécageux et, s'engouffrant dans le sable, alimentent de fortes sources; les plus remarquables sont celles de l'Avance supérieure, qui font aussitôt mouvoir les forges et les papeteries de Neuffons. »

« Des plaines d'un sable aride, dit Malte-Brun, où s'élèvent quelques buttes au lieu de coteaux; des marécages dont les eaux, en s'évaporant, vicient l'atmosphère; des terres ingrates qu'un travail opiniâtre peut seul obliger à porter quelques maigres épis; des pâturages où languissent de maigres moutons, que garde un berger plus maigre encore; un triste horizon que termine un rideau de pins et d'arbres à liége, dont la verdure sombre et monotone fatigue plutôt l'œil qu'il ne le repose; tel est l'aspect que présentent ces landes de Lot-et-Garonne, dans les arrondissements de Nérac et de Marmande. »

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département se jettent dans la Garonne.

Cette rivière, l'une des plus belles et des plus grandes de France, prend sa source au val d'Aran (Espagne); elle baigne Saint-Nicolas de la Balerme, Sauveterre, Agen, Port-Sainte-Marie, Aiguillon, Tonneins, le Mas, Marmande, Sainte-Bazeilles, Meilhan, et va, dans le département de la Gironde, former, en se réunissant à la Dordogne, la Gironde au Bec-d'Ambez.

Elle est navigable dans tout son parcours (123 kilom.) sur le territoire de Lot-et-Garonne. Sa largeur moyenne, dans le département, est de 205 mètres, sa pente de 23 millimètres par mètre; ses eaux moyennes sont hautes de 2 mètres. Dans les grandes crues, elles sont de 10 mètres.

Ses principaux affluents sont :

La *Séoune*, qui vient du département du Lot, baigne Teyrac, Saint-Pierre de Clairac et afflue, après un cours de 77 kilomètres, sur le territoire du département; elle absorbe la petite Séoune et le Gandaillé;

Le *Gers*, qui vient des landes de Pinas (Hautes-Pyrénées), baigne Astaffort et Layrac, et finit après un cours total de 168 kilomètres, dont 10 sur le territoire de Lot-et-Garonne et 2 seulement navigables;

L'*Auvignon* (58 kilomètres), qui vient du département du Gers et finit près de Port-Sainte-Marie;

La *Bayse* ou *Baïse*, qui vient des Hautes-Pyrénées, baigne Nérac, Lavardac, reçoit la Gélise (qui arrose Sos, Mézin et Lavardac) et finit près de Pascan, après un cours de 180 kilomètres, dont 46 dans le département et 25 navigables. Largeur moyenne, 38 mètres; profondeur, 2 mètres;

Le *Lot*, qui vient du département de la Lozère, baigne Fumel, Villeneuve, Casseneuil, Hauterive, Sainte-Livrade, Castelmoron, Clairac et finit à Aiguillon, après un cours sinueux de 480 kilomètres, dont 81 sur le territoire du département. Largeur moyenne, 100 mètres; profondeur, 2 mètres. Il est partout navigable. Il reçoit l'Allemance et la Nede;

Le *Tolzac* naît dans le canton de Cancon (arrondissement de Villeneuve) et finit non loin de Tonneins, après 25 kilomètres de cours, accru de la Targue;

L'*Avance* (58 kilom.) baigne Casteljaloux et Bouglon; elle sert de moteur hydraulique pendant un cours de 58 kilomètres;

Le *Dropt* ou *Drot* vient du département de la Dordogne; il baigne Villeréal, la Sauveterre et Duras; il va affluer dans le département de la Gironde. Il est navigable dans le département sur une étendue de 27 kilomètres. Sa largeur moyenne est de 7 mètres et sa profondeur de 1m62.

MARAIS et MARÉCAGES dans les landes.

CLIMAT. — Climat girondin, doux, variable et pluvieux; très-sain, excepté dans les landes.

Température moyenne, à Agen : + 13° 7; moyenne de l'hiver : + 6° 20; du printemps : + 13° 71; de l'été : + 22° 42; de l'automne : + 12° 38. — Maximum de température : + 37°; minimum : — 12°

Moyenne des pluies : 762 millimètres.

Vent solaire, qui parcourt les points de l'horizon avec le soleil.

Affections bilieuses et catarrhales dans les plaines; maladies inflammatoires sur les coteaux.

Vie moyenne : 45 ans et 8 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mines de fer dans les landes et dans le nord du département; belles carrières de pierre, grès, argile, faluns, gypse, marne, tourbe, sable.

Source minérale de Casteljaloux : 2 établissements de bains d'eau ferrugineuse.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité suffisante : Blé, maïs, seigle, etc.; légumes secs, colza, chanvre de qualité supérieure, lin, tabac. Pruniers, figuiers, marronniers; gaude, garance, pastel, betteraves, pommes de terre, truffes; riche flore. — Pin maritime, chêne, chêne-liége, peuplier, saule, érable, micocoulier, etc.

3° ANIMAUX. — Animaux domestiques d'espèce commune. Bœufs remarquables de race agénoise; beaux taureaux reproducteurs. Oies et dindons. — Abeilles dans les landes. — Abondant petit gibier à poil et à plumes. — Loups, renards, blaireaux, fouines, belettes, rats et écureuils. — Esturgeons, saumons, aloses, lamproies, plies de la Garonne; brême, brochet, perche, truite saumonée.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (363 kilom.), 20 routes départementales (452 kilom.), 1,755 chemins vicinaux (5,721 kilom.), 5 rivières navigables : Garonne, Dropt, Lot, Bayse, Gers (262 kilom.).

Canal latéral à la Garonne, dont le cours total est de 193 kilomètres. Il traverse la Garonne à Agen, sur un pont aqueduc de 23 arches. Son parcours sur le territoire de Lot-et-Garonne est de 92 kilomètres.

CHEMINS DE FER

Le territoire du département est desservi par les 5 chemins de fer dont le tableau suit :

DE BORDEAUX A CETTE

Stations	Dist. de Bordeaux.
Sainte-Bazeille	72 kilom.
MARMANDE	79
Fauguerolles	89
TONNEINS	96
Nicolle	104
Aiguillon	108
Port-Sainte-Marie	116
Fourtic	122
Saint-Hilaire	127
Colayrac	130
AGEN	136
Bon-Encontre	141
Sauveterre-Ost	145
St-Nicolas-de-la-B	150

DE PARIS A PÉRIGUEUX ET AGEN

Stations	Dist. de Paris.
Sauveterre	593 kilom.
Cuzorn	602
Monsempron-Libos	608
Trentels-Ladignac	614
Penne	624
Laroque	636
Pont-du-Casse	645
AGEN	651

DE PENNE A VILLENEUVE-SUR-LOT

Pas de stations intermédiaire. *Villeneuve* se trouve à 9 kilom. de Penne et à 633 de Paris.

DE MONSEMPRON-LIBOS A CAHORS

Stations.	Dist. de Paris.
MONSEMPRON-LIBOS	608 kilom.
Fumel	609

D'AGEN A TARBES

Stations.	Dist. d'Agen	Dist. de Tarbes.
AGEN	»» kilom.	153 kilom.
Bon-Encontre	6	148
Layrac	11	143
Astaffort	19	135

AGRICULTURE. — Le département de Lot-et-Garonne est principalement agricole ; les progrès y sont sensibles sous l'impulsion des comices agricoles et de l'école d'arboriculture. L'arboriculture est de la plus haute importance dans la patrie des pruneaux secs. On y rencontre surtout le prunier d'ente ou de Robe-serpent, dont les fruits confits donnent lieu à un vaste commerce, sous le nom de *pruneaux d'Agen*. Les figues, les marrons, les abricots et en général tous les fruits viennent en abondance dans les vallées et sont aussitôt expédiés vers le nord. Sur les coteaux du Lot et de la Garonne, prospère la vigne qui produit des vins rouges ordinaires et des vins blancs supérieurs (surtout ceux de Clairac et de Buzet). « Le vignoble de Clairac produit des *vins pourris*, nom sous leque on désigne des vins blancs liquoreux fabriqués avec es raisins parvenus à leur extrême maturité. Les plus estimés se récoltent dans la côte, sur le calcaire et à l'exposition du sud... Le vin blanc de Clairac est un joli vin, pourvu de bouquet, de finesse et de sève; il peut être bu à trois ans; mais on ne le met guère en bouteille avant sept ans; plus il vieillit, plus il acquiert de qualités » (Ampélographie française).

Le département comprend : 172,000 hectares en céréales; 31,000 en farineux, culture potagères et industrielles· 25 000 en prairies artificielles; 38,000 en prairies naturelles: 25,000 en pâturages; 69,000 en vignes; 78,000 en bois et forêts et 65,0 0 en jachères; le tout représentant une valeur de 107 millions de francs.

140,000 bêtes à cornes, 12,000 chevaux (de la race landaise), 6,000 ânes ou mulets, 1 ,000 moutons, 80,000 porcs, 4,000 bêtes caprines, 12,000 ruches d'abeilles sont évalués à 51 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie agricole s'exerce sur la manipulation des pruneaux, la fabrication des eaux-de-vie, etc. L'industrie manufacturière, assez active, s'exerce principalement sur la fabrication des tissus, de coton, de soie, de laine, etc., instruments aratoires, armes et machines, papeteries, poteries, briqueteries.

19 minières, occupant 132 ouvriers. produisent 430 quintaux métriques de minerai de fer (194,000 fr.); 6 usines (dont 3 en chômage), produisent pour 130,000 fr. de fontes.

46 machines d'une force totale de 525 chevaux.

Préparation de la résine, du brai, du goudron et de la térébenthine.

Manufacture de tabacs à Tonneins.

COMMERCE. — Exportation de vins, d'eau-de-vie, de farines, de tabac, de bouchons, de liège, de toiles, de cordages, de fruits secs et de goudron. Importation d'objets manufacturés et de combustible minéral, dont 77,000 quint. métr. provenant d'Aubin, 43,000 de Carmaux et 67,000 d'Angleterre.

POPULATION. — La population de ce département diminue constamment, depuis 30 ans, par suite de la rareté des naissances. Au dernier recensement, la diminution a encore été de 8,673 hab. Elle ne s'élève plus qu'à 319,289 hab., et sous ce rapport, le département est le 52e de France. La densité est de 59 hab. par kilom. carrés et, à ce point de vue, le département est le 45e.

L'habitant de Lot-et-Garonne a un caractère facile quoique vif, une imagination riche, des mœurs douces, hospitalières, un esprit porté vers les beaux-arts, les sciences, les lettres et la musique; le campagnard est travailleur, économe, religieux avec tolérance et d'une grande bravoure.

Le patois parlé dans le département, dérive de l'ancienne langue limosine.

HISTOIRE. — Le département de Lot-et-Garonne a été formé en grande partie de l'*Agenois*, du *Bazadois* (qui faisaient aussi partie de l'ancienne Guienne), du *Condomois* et de la *Lomagne* (pays de Gascogne). Avant l'invasion romaine, ces territoires étaient occupés par les Gaulois *Nitiobriges*, dont la capitale, *Agedinum*, devait être plus tard la ville d'Agen.

Les *Nitiobriges* ne résistèrent point aux Romains, et lorsque Crassus, lieutenant de César, se présenta dans leur pays, ils lui livrèrent le passage de la Garonne. Ils devinrent les alliés des envahisseurs ; cependant, au suprême appel de Vercingétorix, ils envoyèrent un contingent de 5,000 hommes.

L'Agénois fut compris dans la seconde Aquitaine. Les Romains y construisirent des voies nombreuses dont une existe encore et conduit de la Garonne à la ville de Sas; on l'appelle la Tenarese (*iter Cæsaris*). Agen fut embellie de superbes édifices et posséda une école qui rivalisa avec celles d'Auch et de Toulouse.

L'évangile fut prêché dans cette province vers le milieu du troisième siècle par saint Vincent qui fut martyrisé à Vellanum. Sous Dioclétien, les chrétiens y furent persécutés par le préfet Dacien, qui prit et saccagea *Agedinum*. Lorsque les Gaules furent envahies par les barbares, l'Aquitaine fut dévastée par les Vandales et conquise ensuite par les Visigoths qui s'y établirent. Ceux-ci en furent chassés, en 507, par les Franks, qui y maintinrent leur domination pendant deux siècles. En 732 les Sarrasins l'envahirent et Pépin le Bref la recouvra après la bataille de Tours.

Charlemagne l'érigea en comté en faveur de l'arrière petit-fils d'Eudes. Sous le régime féodal, les Normands remontèrent la Garonne jusqu'à Toulouse et détruisirent *Agedinum*. Cependant le comté avait passé successivement des comtes d'Angoulême aux ducs de Gascogne. Ceux-ci le conservèrent jusqu'en 1030. Il entra par le mariage dans la maison de Poitiers et, au siècle suivant, Eléonore de Guienne le transmit d'abord au roi de France, puis à Henri II d'Angleterre. Les Anglais ne le gardèrent pas longtemps; Jeanne, sœur de Richard Cœur de Lion, ayant épousé Raymond VI de Toulouse, le lui apporta en dot.

L'Agénois, qui avait déjà été agité par l'hérésie manichéenne, le fut d'une façon plus sérieuse encore par celle des Albigeois. Simon de Montfort l'occupa ; il y exerça un pouvoir souverain et y établit un sénéchal. Son fils, Amaury, ne put s'y maintenir et, pour y rester, céda ses droits au roi Louis VIII. Ce roi étant venu à mourir, le traité de Meaux (1229) laissa l'Agénois à Raymond VII.

Après celui-ci, il passa à son gendre Alphonse, frère de saint Louis et, en 1271, il fit retour à la couronne, mais les Anglais n'avaient pas cessé de réclamer l'Agénois et ils en obtinrent la cession par le traité d'Amiens en 1279.

En 1295, Philippe le Bel déclara la guerre à Edouard Ier et lui disputa l'Agenois. Malgré l'avantage que reprit le comte de Derby en 1337, Agen resta aux Français. Après une lutte acharnée, le traité de Brétigny livra le comté aux Anglais; le duc d'Anjou le leur disputa de nouveau. Après des alternatives de succès et de revers, les Français reprirent Agen (1439).

Sous Louis XI, l'Agenois fut réuni à la couronne. Mais la partie sud-ouest de cette province, c'est-à-dire les villes de Nérac et de Casteljaloux, ne cessèrent pas d'appartenir à la maison d'Albret, dont les domaines s'accrurent du comté d'Armagnac par le mariage d'Henri d'Albret avec la sœur de François Ier, Marguerite de Valois. Cette princesse, par sa tolérance, favorisa la propagation de la Réforme, et l'Agenois devint de nouveau le théâtre des guerres de religion, En 1572, l'Agenois fut donné par Charles IX à sa sœur, femme d'Henri de Navarre. A son avénement au trône, ce prince le réunit à la couronne. Après les troubles de la Réforme, l'Agenois fut encore éprouvé par ceux de la Fronde. Le calme ne se rétablit dans cette province que sous Louis XIV. La prospérité venait d'y renaître, lorsque la funeste révocation de l'édit de Nantes, chassant du territoire les protestants, lui porta un coup funeste. L'Agenois, jusqu'en 1789, appartint aux ducs d'Aiguillon, branche cadette de la maison de Richelieu. Depuis cette époque, aucun événement politique ou militaire ne s'est accompli dans le département de Lot-et-Garonne.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Lot-et-Garonne (chef-lieu Agen), est divisé en 4 arrondissements, 35 cantons et 319 communes.

Il fait partie de la 10e inspection des ponts et chaussées; de la 29e conservation de forêts (Bordeaux); de l'arrondissement minéralogique de Bordeaux (division du sud-ouest); de la 7e région agricole (sud-ouest).

Il forme la cinquième subdivision de la 14e division militaire (Bordeaux), du 6e corps d'armée (Toulouse), 12e légion de gendarmerie (Cahors).

Le diocèse d'Agen (suffragant de Bordeaux) possède 47 cures, 391 succursales, 46 vicariats, un grand et un petit séminaire et un collége ecclésiastique à Agen. Nombreuses congrégations et communautés.

Les protestants, au nombre d'environ 14,000, y possèdent 5 églises consistoriales (Tonneins, Nérac, Clairac, Castelmoron et Lafitte), 13 paroisses, 23 pasteurs et 32 temples ou oratoires.

Les 4 tribunaux de première instance et les 4 tribunaux de commerce des chefs-lieux d'arrondissement ressortissent à la Cour d'appel d'Agen, qui comprend les tribunaux des départements de Lot-et-Garonne, du Lot et du Gers. La maison centrale d'Eysses, à 1 kilomètre de Villeneuve, reçoit les condamnés de 11 départements du sud-ouest.

Le lycée d'Agen, l'école normale d'institutrices de la même ville, les 2 colléges communaux de Marmande et de Mézin (arrondissement de Nérac) et les autres établissements de l'instruction publique, sont du ressort de l'académie de Bordeaux.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement d'Agen. — *Agen* (lat., 44° 12′ 27″; long., 1° 43′ 6″ O.) *Aginum, Nitiobrigum, Agedinum*, chef-lieu du département de Lot-et-Garonne, situé à 508 kilomètres sud de Paris, sur la rive droite de la Garonne. Cette ville est d'origine celtique; elle était la capitale des Nitiobriges. César l'appela *Agedinum*, Ptolémée, *Aginon*. Elle fut favorisée par les Romains qui avaient trouvé des alliés dans les Nitiobriges. Le christianisme y fut prêché par saint Vincent, par saint Martial et plus tard encore par saint Firmin, qu'y envoya saint Honorat, évêque de Toulouse. Grâce à ce dernier apôtre, le christianisme fit de rapides progrès. Ce mouvement religieux attira l'attention du préfet Datien qui, dit-on, se rendit à Agen et envoya au supplice un grand nombre de chrétiens, parmi lesquels étaient sainte Foi et saint Caprais, vers la fin du troisième siècle. Le premier évêque d'Agen fut saint Phabade. Nous n'avons ici qu'à répéter ce que nous avons dit plus haut sur la longue période qui s'étend du troisième au neuvième siècle. A travers tant de vicissitudes politiques le pouvoir épiscopal avait grandi et s'était affermi. En 976, l'évêque Gombaud, frère du comte Guillaume Sanche, mort sans enfants, reçut de lui le comté d'Agen, et ses successeurs en gardèrent le titre de comtes jusqu'en 1789.

Pendant longtemps les deux pouvoirs se trouvèrent ainsi réunis. Les évêques, dès le onzième siècle, battaient monnaie à leurs effigies; cette monnaie arnaldaise, comme on l'appelait du nom de son créateur, Arnaud de Baville, avait cours dans tout l'Agenois.

Le pouvoir comtal rendait ces évêques d'humeur irascible et batailleuse. En 1138, une dissention s'étant élevée entre l'un d'eux et l'évêque de Bazas, l'évêque comte d'Agen battit les gens de Bazas, s'empara de la ville et la livra aux flammes.

Pendant le treizième siècle, la puissance de ces prélats commença à décliner. Agen avait un pouvoir municipal, il avait ses consuls élus par le peuple. Ces consuls devaient être « Prud'hommes, loyaux, catholiques, nés d'un légitime mariage, point hérétiques, ni fils, ni frères d'hérétiques, ni sorciers, ni usuriers publics, ni enfin frappés de quelque peine infamante. Leur rôle est de gouverner les habitants et d'être médiateurs entre les puissants et les faibles, entre les riches et les pauvres. » Les Agenois ne devaient au seigneur qu'un service militaire de quarante jours.

La croisade contre les Albigeois attira à Agen le terrible Simon de Montfort. Après sa mort, son fils Amaury occupa la ville, mais les habitants se soulevèrent contre lui et rappelèrent Raymond VI. Celui, alors très-âgé, étant mort avant de pouvoir se rendre à leur appel, Raymond VII accueillit leur demande et résida à Agen pour y attendre le roi Louis VIII. Cependant la persécution contre les Albigeois n'avait point cessé et Raymond VII dut assister au martyre de quatre de ces malheureux que l'évêque fit brûler vifs.

Ces cruautés ne firent que surexciter l'esprit public contre le clergé. Le pouvoir municipal y gagna en influence. En 1215, il refusa de se soumettre à la surtaxe dont le clergé voulait frapper les habitants d'Agen. Plus tard, il rechercha l'appui de Philippe le Bel. Le pont sur la Garonne ayant besoin de réparations, le clergé fut invité à participer aux frais de cette œuvre d'utilité publique. Il s'y refusa; le roi ordonna que tout le monde participât aux frais; nouveau refus. Les autorités municipales firent enlever les serrures des maisons habitées par les prêtres. Le pape intervint en faveur de ces derniers. La municipalité passa outre et fit saisir les biens des récalcitrants. En 1454, les consuls d'Agen eurent assez d'autorité pour enlever deux prêtres coupables à la justice épiscopale, les juger, les condamner et les faire exécuter dans leur costume ecclésiastique.

Cette époque fut celle où le pouvoir consulaire atteignit son apogée. Dans le siècle suivant il rencontra dans le peuple une assez forte opposition. On accusa les consuls de perpétuer le pouvoir dans leurs familles et de détourner les fonds consacrés à l'entretien du pont.

Le traité de Bretigny ayant livré l'Agenois aux Anglais, la ville d'Agen qui, en 1352, avait repoussé Edouard III, dut ouvrir ses portes au prince Noir. La victoire de Castillon rendit cette ville à la France.

Au seizième siècle, ainsi qu'on peut le concevoir en se rappelant les guerres religieuses de Simon de Montfort, la réforme fut favorablement accueillie à Agen. Les éminents docteurs de son université la favorisaient secrètement; nous voulons parler de Jules Scaliger, de Buchanan, qui se retira plus tard en Ecosse, de Bandello, l'auteur des *Nouvelles* où Schakespeare trouva les sujets de plusieurs chefs-d'œuvre, de cette société de savants et de lettrés qui s'empressèrent autour de Scaliger. Ce grand homme qui s'était marié à Agen, y mourut en 1558 à l'âge de soixante-quatorze ans. Cependant les magistrats municipaux et la majorité de la population restaient fidèles au catholicisme. Les persécutions commencèrent; trois cents réformés périrent; leurs coreligionnaires ayant pris les armes, au nombre de deux mille, les consuls appelèrent Blaise de Montluc. C'était le Simon de Montfort de cette époque. Montluc se rendit à Agen, fit comparaître devant lui le ministre Fontaine et arracha par la terreur à ce malheureux vieillard le nom des réformés. Il exila ces derniers ou les fit mettre à mort. Ces rigueurs ne pacifièrent pas le pays. Les réformés s'emparèrent même de la ville par surprise, en avril 1562. Peu de temps après, Montluc la reprit et la garda.

Lorsque l'Agenois fut donné à Marguerite de Valois, son époux, Henri de Navarre, séjourna quelque temps à Agen; mais ses amours scandaleuses lui aliénèrent bientôt la population et il fut obligé de quitter la ville.

Plus tard, Marguerite de Valois, brouillée avec son mari, y résida à son tour. Ses favoris y indisposèrent tout le monde par leurs exactions. A la mort de Henri III, des troubles ensanglantèrent la ville qui, en 1591, faillit être prise par les protestants.

En 1635, de nouveaux troubles éclatèrent à Agen à l'occasion d'un impôt sur le vin. En 1647, les exactions du gouverneur, le duc d'Epernon, soulevèrent encore la population agenoise. Ils obtinrent son rappel et il fut remplacé par le prince de Condé. Celui-ci ne tarda pas à conspirer et il fut chassé par le duc d'Harcourt.

Agen doit au duc d'Epernon ses belles promenades.

Mascaron, évêque de la ville, y fonda un hôpital et un séminaire.

La cathédrale, qui est très-remarquable, fut réparée dans le siècle suivant, mais de nouveau dévastée en 93, et enfin démolie et remplacée par Saint-Caprais. Napoléon fit dessécher les marais de Brax, délivra ainsi la ville de terribles épidémies, et fit construire le pont actuel.

La Garonne est traversée à Agen par deux ponts et par le pont-aqueduc du canal latéral (23 arches). La ville possède plusieurs édifices religieux: cathédrale, dont nous avons déjà parlé; église des Jacobins du treizième siècle, avec peintures de la même époque; Saint-Hilaire, du quinzième siècle; chapelle romane du collége Saint-Caprais, avec tableaux antiques. Les autres édifices sont: l'hôpital Saint-Jacques, où se trouve le tombeau de Mascaron; l'élégante préfecture, construite en 1775 et contenant plusieurs portraits curieux; la bibliothèque (18,000 volumes), les musées (histoire naturelle et archéologie); les restes de la maison de Montluc. — Dans le vallon de la Vayronnes, on trouve la maison et la fontaine de Scaliger et la vigne du poëte Jasmin.

Agen fabrique des serges, des molletons et fait un commerce considérable de prunes, de vins et d'eau-de-vie.

Cette ville est la patrie de Joseph Scaliger, de Bernard de Palissy, de Lacépède, de Bory de Saint-Vincent et du poëte Jasmin.

Le Port-Sainte-Marie. — Cette petite ville est située à 20 kilomètres d'Agen, sur la rive droite de la Garonne; elle doit son origine à un château qui, jadis, défendait les approches d'Agen.

Pendant la guerre des Albigeois, elle fut prise et ses fortifications furent rasées. On releva ses remparts, et elle subit depuis plusieurs siéges, pendant la guerre de cent ans et pendant les guerres de la Réforme. Cette ville fait un important commerce de vins, grains et bestiaux.

Aiguillon. — Aiguillon, à 30 kilomètres nord-ouest d'Agen, est située au confluent du Lot et de la Garonne. Cette ville est d'origine ancienne, mais inconnue. Au quatorzième siècle, son château fort fut occupé par les Anglais et fut assiégé par Jean, duc de Normandie, en 1346. Les Anglais, ayant voulu le reprendre, ne purent y parvenir et brûlèrent la ville. Aiguillon fut érigé en duché-pairie par Henri IV, en faveur du duc de Mayenne. Les ruines du château sont intéressantes. La ville fait le commerce des vins, grains, eaux-de-vie, fabrique des serges.

Astaffort. — Astaffort ou Estaffort, à 18 kilomètres sud d'Agen, sur la rive droite du Gers, date son origine du quatorzième siècle et doit son nom au mot anglais *Stafford*. Elle avait un maire et des consuls élus. Le prince de Condé y fut battu par les catholiques. Astaffort fait un grand commerce de grains et de bestiaux.

Puymirol. — Cette petite ville est située à 16 kilomètres à l'est d'Agen, sur la Saône; elle doit son origine au château bâti, en 1246, sur le coteau dont elle a pris le nom. Ce château était très-fort et joua un certain rôle dans les guerres de religion.

2° ARRONDISSEMENT DE MARMANDE. — Marmande (*Marmanda*) est située à 57 kilomètres sud-ouest d'Agen. Son nom est, dit-on, formé des deux mots celtiques *mar*, *mer* et *man*, homme. On y a découvert un grand nombre de médailles romaines.

Marmande fut détruite, au huitième siècle, par les Sarrasins et rebâtie par Richard Cœur de Lion, en 1185. Simon de Montfort la prit en 1214; son fils Amaury l'assiégea ensuite; il perdit beaucoup de monde et s'en vengea ensuite en massacrant les habitants. En 1444, le captal de Buch assiégea la ville et fut repoussé. La peste, en 1525, la dépeupla presque entièrement, et Henri Ier de Navarre appela pour la repeupler des habitants du Maine, de l'Anjou et du Poitou.

En 1576, Henri de Navarre s'empara par ruse de cette ville.

En 1814, quelques Français y résistèrent à toute une division anglaise.

Le port de Marmande sert d'intermédiaire entre ceux d'Agen et de Bordeaux. On y fait un commerce important de vins, blés, eau-de-vie, prunes sèches, tabac et chanvre.

Meilhan. — Petite ville située à 13 kilomètres nord ouest de Marmande, sur la rive gauche de la Garonne. Elle doit son origine au château fort pris par les Anglais, en 1420, et repris par Charles VII deux ans plus tard. Il reste de ce château une vieille tour qui domine le fleuve.

Tonneins. — Cette petite ville est située à 18 kilomètres sud-est de Marmande, sur la rive droite de la Garonne. Elle fut fondée, au septième siècle, par un seigneur d'origine gauloise nommé Tonnantius Ferreolus. Elle fut d'abord divisée en deux paroisses, qui devinrent deux baronnies distinctes : Tonneins-Dessus et Tonneins-Dessous; les barons de la première prêtaient hommage à ceux de la seconde. La famille des Ferréol, libérale et guerrière, s'éteignit au quinzième siècle. Au seizième siècle, les habitants furent convertis au calvinisme par Melanchton. Jeanne d'Albret et Henri de Navarre résidèrent longtemps à Tonneins. En 1622, défendue par le marquis de la Force, elle fut prise par le maréchal de Themines. La résistance fut des plus énergiques et, dans sa colère, Louis XIII ordonna que les deux Tonneins seraient rasés, et défense fut faite aux habitants de rebâtir à moins de 500 pas de la Garonne; mais la ville nouvelle fut bâtie sur l'emplacement de l'ancienne. — Tonneins possède une manufacture de tabac, des fabriques de cordages, et fait un commerce important de prunes, de vins et d'eau-de-vie.

Clairac. — Petite ville située à 24 kilomètres sud-est de Marmande, sur la rive droite du Lot. Elle doit son origne à un monastère fondé en 767, par Catulle Maurelle, avec l'autorisation du roi Pepin. Clairac est la première ville du Midi où la réforme fut prêchée; elle y fut introduite par l'abbé du monastère qui entraîna à sa suite tous ses moines. En 1621, elle fut assiégée et prise par Louis XIII.

Clairac fait un commerce de vins blancs estimés.

3° ARRONDISSEMENT DE NÉRAC. — Nérac, *Nereides Neracum*, située à 26 kilomètres ouest d'Agen. Cette ville est d'origine romaine, mais il n'est pas fait mention d'elle dans l'histoire avant le onzième siècle. Le seigneur Arcius d'Olbion la donna, en 1011, à l'abbaye de Saint-Pierre de Condom. Plus tard, l'abbaye ayant besoin de protection, choisit pour avoué le sire d'Albret, qui d'avoué se rendit maître.

Armand-Amanieu d'Albret commença la construction du château de Nérac, et Alain d'Albret son successeur, en 1472, la termina. Nérac obtint une charte municipale sous Alain le Grand. Le corps de la ville se composa de 30 jurats à vie qui, chaque année, furent chargés d'élire 4 consuls à qui était confiée l'administration de la cité. Cette ville fut le séjour de prédilection de Marguerite sœur de François Ier. Cette princesse spirituelle et lettrée y toléra les premiers réformateurs religieux, Calvin et Melanchton. Théodore de Bèze y fut envoyé en 1559, par la noblesse protestante, pour y conférer avec le roi de Navare. Il convertit la reine Jeanne qui fit démolir les églises et les monastères et employa leurs débris à élever un temple protestant.

Nérac tint pour Condé. Charles IX tenta d'y rétablir le catholicisme, mais il échoua. Avec le roi Henri, qui fut plus tard roi de France, et Marguerite, son épouse, la cour de Nérac fut des plus galantes et les fêtes en avaient parfois un éclat scandaleux.

En 1585, Marguerite, repoussée de son mari, se retira à Agen. Lorsque Henri IV fut roi de France, Nérac resta dévouée à la réforme. Louis XIII la prit et en fit raser les fortifications. Elle fut engagée avec le duché d'Albret, au prince de Condé.

En 1789, cette ville se montra favorable à la révolution et envoya un don patriotique de cent trente-deux marcs d'argent et des bijoux.

Les ruines du château d'Henri IV sont classées parmi les monuments historiques, ainsi que de belles ruines romaines découvertes dans le parc du château.

La ville possède une statue de Henri IV, par Raggi; de vastes halles, des boulevards; la promenade de la Garenne, longue de 2 kilomètres et où Henri IV et Maguerite de Navarre ont planté des ormes que l'on y voit encore.

Nérac fabrique de gros draps, du biscuit de mer, des bouchons de léige, des pâtés de foie de canard très-renommés; elle fait le commerce de céréales, lin, chanvre et eaux-de-vie.

Montcrabeau. — Montcrabeau, *Monscapreoli*, est situé à 14 kilomètres sud-ouest de Nérac. Cette ville doit son nom aux nombreux troupeaux de chèvres que nourrit son territoire. Elle fut prise et pillée par les protestants. Ses fortifications furent démolies en 1622.

4° ARRONDISSEMENT DE VILLENEUVE. — Villeneuve est située à 24 kilomètres nord-est d'Agen. Cette ville s'appelait primitivement *Gajac*, et appartenait à l'abbaye d'Eysses. Celle-ci céda à Alphonse, frère de Saint-Louis, un territoire où ce prince fît bâtir une ville nouvelle. Elle est située sur les deux rives du Lot et forme deux villes que relient entre elles un pont romain du treizième siècle. On voit encore des restes de ses fortifications. L'abbaye, située à 1 kilomètre de la ville, a été transformée en maison centrale.

Casseneuil. — Casseneuil, petite ville située à 10 kilomètres nord-ouest de Villeneuve, doit son origine à un château-fort que Charlemagne fît construire pour sa résidence d'été. Louis le Debonnaire y naquit en 778. Cette ville fut détruite par les Normands. Relevée de ses ruines et de nouveau fortifiée, Simont de Montfort s'en empara malgré une énergique résistance.

Montflanquin. — Cette petite ville est située à 17 kilomètres nord de Villeneuve. Elle était fortifiée. Montluc s'en empara; elle fut reprise par le capitaine calviniste Thoiras, qui brûla l'église et le monastère dont il fit périr les moines. Cette ville fait le commerce de grains et de bestiaux.

Sainte-Levrade. — Sainte-Levrade, petite ville située sur la rive droite du Lot, possède une église de l'époque romane. Cette ville fait le commerce des prunes.

Penne. — Penne possède des forges à cuivre et des tanneries.

Tournon. — Cette petite ville exploite une carrière de marbre.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT D'AGEN. — 9 cantons, 73 communes.

Chefs-lieux de canton : *Agen*, 2 cantons (18,225 hab.), *Beauville* (1,270 hab.), *Port-Ste-Marie* (2,620 hab.), *Astaffort* (2,550 hab.), *Laplume* (1,6 5 hab.), *Laroque* (1,335 hab.), *Prayssas* (1,605 hab.), *Puymirol* (1,505 hab.).

Principales communes : Aiguillon (3,875 hab.), Layrac (2,760 hab.), le Passage (2,180 hab.), Sainte-Colombe (1,170 hab.), Montpezat (1,495 hab.), Moirax (765 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE MARMANDE. — 9 cantons, 99 communes.

Chefs-lieux canton : *Marmande* (8,560 hab.), *Duras* (1,660 hab.), *Mas d'Agenais* (2,065 hab.), *Tonneins* (8,005 hab.), *Bouglon* (805 hab.), *Castelmoron* (2,130 hab.), *Lauzun* (1,250 hab.), *Meilhan* (2,025 hab.) *Seyches* (1,380 hab.).

Principales communes : Clairac (4,420 hab.), Sainte-Bazeille (2,535 hab.), Gontaut (1,380 hab.), Miramont (1,925 hab.), Lévignac (1,470 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE NÉRAC. — 7 cantons, 62 communes.

Chefs-lieux de canton : *Nérac* (7,715 hab.), *Casteljaloux* (3,180 hab.), *Damazan* (1,840 hab.), *Francescas* (1,060 hab.), *Houeillès* (1,105 hab.), *Lavardac* (2,150 hab.), *Mézin* (2,925 hab.).

Principales communes : Montcrabeau (2,150 hab.), Buzet (1,505 hab.), Puch (1,550 hab.), Barbaste (1,880 hab.), Feuguerolles (1,540 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE VILLENEUVE. — 10 cantons, 85 communes.

Chefs-lieux de cantons : *Villeneuve* (13,115 hab.), *Ste-Livrade* (2,905 hab.), *Tournon* (4,380 hab.), *Cancon* (1 550 hab.), *Castillonnès* (2,095 hab.), *Fumel* (3,425 hab.), *Monclar* (1,750 hab.), *Montflanquin* (3,790 hab.), *Penne* (2,835 hab.), *Villéreal* (1,685 hab.).

Principales communes : Casseneuil (1,925 hab.), Blanquefort (1,690 hab.), Sauveterre (605 hab.), Montayral (1,250 hab.), St-Eutrope-de-Born (1,576 hab.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. 1 lycée (378 élèves), 2 colléges communaux (175 élèves), 16 institutions secondaires libres (670 élèves), 613 écoles primaires (33,000 élèves), 22 salles d'asile (2,700 élèves). — 167,000 habitants sont complétement illettrés, 27,000 savent lire seulement et 130,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 12 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. On compte 19 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 20 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 680 pour délits, 1,800 pour contraventions. — 750 affaires civiles et 1,600 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux ; 3,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 90 hommes et 20 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 30 hommes et 9 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

SITUATION. — Le département de la Lozère est situé dans la région méridionale de la France, entre 44° 6' et 44° 58' de latitude et entre 38' 25" et 1° 29' 40" de longitude est. Le premier degré oriental de la méridienne de Paris passe près de Marvejols.

Le département doit son nom à la chaîne de montagnes qui le sillonne du centre à l'est.

LIMITES. Les limites sont: Au nord, les départements de la Haute-Loire et du Cantal ; à l'ouest, ceux du Cantal et de l'Aveyron ; au sud, ceux de l'Aveyron et du Gard ; à l'est, ceux du Gard et de l'Ardèche.

SUPERFICIE. Sous le rapport de sa superficie, le département de la Lozère est le quatrième de France ; il comprend 516,973 hectares divisés, suivant la nature du sol, en :

Pays de montagnes.........	225.000
Pays de bruyères ou de landes	65.000
Sol calcaire...............	95.000
Sol de gravier.............	6.000
Sol pierreux...............	35.000
Sol sablonneux............	90.000

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Lozère est l'un de France dont l'altitude moyenne est la plus considérable ; il est presque entièrement couvert de montagnes qui le parcourent dans tous les sens, présentant des vestiges d'anciens volcans, des rochers abrupts, des sites sauvages ou gracieux ; formant çà et là de vastes grottes ornées de stalactites.

Au nord du département se trouvent les *montagnes de la Margeride* entre les bassins de l'Allier et ceux de la Colagne et de la Tmeyse. Elles relient les monts du Cantal à la chaîne de la Lozère ; leur point culminant est le Truc-de-Randon (1,550 m.). Elles projettent, sur l'ouest du département, les *monts d'Aubrac*, entre le Lot, le Bès et la Truyère. Ces montagnes granitiques, hautes de 1,000 à 1,200 mètres ont des sommets assez élevés: le pic de Mailhebiau (1,471 m.); le Poumio (1,359) ; le Truc de la Garde (1,361) ; le mont Redorte (1,291) ; le Truc des Cours (1,289) ; le Peyrou (1,310), qui domine les lacs de Bord et de Saint-Andiol.

Au sud du département, la chaîne granitique de l'*Aigoual*, entre le bassin du Tarn et celui de l'Hérault, fait partie de la grande ligne de faîte européenne ; elle a pour cime culminante l'Hort-Dieu (1,567 m.), sur la limite du département du Gard et de la Lozère. Cette chaîne projette, entre le Tarn et ses affluents, le Tarnon et la Jonte, des ramifications appelées *Causses Méjean* dont l'altitude moyenne est de 1,000 mètres.

A l'est du département, les *Cévennes* forment le faîte entre le bassin du Tarn et celui du Gard. Leurs sommets, qui appartiennent à la formation primitive, se maintiennent à une hauteur moyenne de 1.000 à 1,200 mètres. Le contrefort qu'elles jettent entre le Tarn, le Mimente et le gardon d'Alais atteint 1,424 mètres et porte le nom de *Montagne du Bougès*. Au nord de ce contrefort, les montagnes s'élèvent à une grande hauteur, sous le nom de *Chaîne de la Lozère* ; on y remarque le sommet de Costelades (1,508 m.), le pic de Malpertus (1,683 m.), le pic de Finiels (1,702 m.), point culminant de la chaîne et du département.

Entre le Tarn et le Lot, les montagnes de la Lozère projettent les *Causses* de Sauveterre, de la Capelle et de Lévezac, dont l'altitude moyenne est de 900 mètres. Plus au nord, se trouvent la *Causse de Mende* (1,000 m.) et sur la rive du Lot, le plateau granitique du *Palais-du-Roi*, où la ligne de faîte (1,283 m.) est signalée par une pyramide.

Les ramifications que les montagnes jettent à l'est vers les sources de l'Allier et de ses affluents, prennent le nom de *Causses de Montbel* et s'appuient au sommet granitique du *Goulet* (1,175 m.) ; à la source de l'Allier, elles s'appellent *Maure-de-la-Gardille* (1,501 m.) et portent la forêt de Mercoire.

« Le centre du département est formé de plateaux accidentés qui portent le nom de *Causses* dans le pays ; la partie septentrionale est stérile, glaciale, sauvage, empreinte d'un caractère assez grandiose ; mais c'est vers le Sud, dans cette ramification hérissée par les ramifications des Cévennes et sillonnée de vallées étroites, que la nature a jeté à pleines mains le pittoresque et l'imprévu, et c'est là que le voyageur fatiguera ses pas sans lasser son admiration. » J. Verne et Th. Lavallée.

HYDROGRAPHIE. — Placé à cheval sur la ligne de faîte qui sépare le versant de la Méditerranée de celui de l'Océan, le département de la Lozère voit naître trois de nos grandes rivières : le Lot, le Tarn et l'Allier. Son territoire se divise d'une manière inégale entre les trois bassins de la Gironde, de la Loire et du Rhône.

1° BASSIN DE LA GIRONDE. — La plus grande partie du territoire appartient à ce bassin qui couvre l'ouest et le centre du département et qui écoule ses eaux par le Lot, le Tarn et ses affluents.

Le LOT prend sa source aux Alpiers (monts Lozère), près du village de Bleymard ; il baigne Saint-Julien-de-Tournel, Bagnols-les-Bains, Chardenet, Sainte-Hélène, Bardarous, Mende, Balsiéges, Barjac, Chanaée et va affluer dans le département de Lot-et-Garonne, après un cours de 480 kilomètres, dont 75 sur le territoire du département.

Ses affluents sont :

Les *Salettes* et l'*Esclanède*, torrents qui finissent près de Sainte-Hélène ;

Le *Rieucros*, qui finit à Mende ;

Le *Bramont*, qui afflue à Balsiéges ;

La *Colagne*, qui arrose Rieutort, Marvejols, Chérac, Monastier et finit près de Maries, accrue de la Crueize et du Colagnet ;

Le *Ginest*, qui finit à Barjac ;

L'*Urugne*, qui reçoit à la Canourgue la fontaine de Saint-Frézal ;

Le *Donlou*, qui descend des monts d'Aubrac ;

La belle *Trueyre*, qui descend des montagnes de la Margeride, arrose Villedieu, Serverette, Malzieu, Saint-Léger et va affluer dans le département de l'Aveyron, après un cours de 175 kilomètres et après avoir reçu le Mézère, le Triboulin, la Rimaise, le Limaniol et le *Bès*. Cette dernière rivière limite le département au nord-ouest et va affluer dans le département du Cantal.

LE TARN, autre affluent de la Garonne, descend des monts Lozère (arrondissement de Mende) ; il baigne Pont-de-Montvert, Comrès, Castelbouc, Saint-Projet et finit dans le département du Tarn-et-Garonne, après un cours total de 375 kilomètres, dont 80 sur le territoire de la Lozère.

Il reçoit un grand nombre de ruisseaux et de rivières parmi lesquels nous citerons : la *Jonte* et le *Tarnon* (grossi de la Mimente).

2° BASSIN DE LA LOIRE. — Le nord-est de l'arrondissement de Mende appartient à ce bassin par l'*Allier*, qui descend des Monts Lozère dans la forêt de Mercoire. A quelque distance de sa source, il sert de limite au département, pendant l'espace de 35 kilomètres, arrose Langogne et va se jeter dans la Loire au bec d'Allier, sur la frontière du département du Cher. Il reçoit le Langayroux et le *Chapeauroux*. Ce dernier, dont le cours est de 45 kilomètres, se grossit du Gandrieu, de la Gaboutaresse et de la Clamouze.

3° BASSIN DU RHÔNE. — A ce bassin appartient le sud-est de l'arrondissement de Florac. Les cours d'eau qui se dirigent vers le Rhône sont :

Le *Chassezac* qui arrose Saint-Prézal et va se jeter dans l'Ardèche (département de l'Ardèche), après un cours de 75 kilom., accru de l'Allier, du Combiret et de la Bomme ;

Le *Gardon d'Alais*, qui descend des Cévennes, reçoit le Dourdou et va dans le département du Gard, former la rivière de ce nom par sa réunion avec le gardon d'Anduze;

Le *Gardon d'Anduze*, qui naît dans le canton de Florac, arrose Bassurels, et va dans le département du Gard s'unir au Gardon d'Alais, après avoir reçu le *Gardon de Mialet* qui naît près de Barre ;

Ces cours d'eau ne sont autre chose que des torrents redoutables en hiver et à demi desséchés en été.

LACS ET MARAIS. — Les montagnes d'Aubrac renferment 4 lacs assez remarquables ; le plus grand est celui de Saint-Andéol ; celui de Born occupe la bouche circulaire d'un cratère, ceux de Soubeyrol et de Saillans communiquent entre eux au moyen de la petite rivière de la Garde ;

Dans les causses et sur les plateaux on trouve quelques marais.

CLIMAT. — Le climat de la Lozère ne saurait être ramené à une unité, mais le département appartient, en général, à la région Girondine, Au nord, l'hiver dure de 6 à 9 mois; au sud, il ne dure que 4 mois ; la température assez douce dans les vallons varie suivant les altitudes. Les étés sont souvent orageux, les automnes pluvieux. Aux environs de Mende, les froids sont très-vifs et font descendre le thermomètre jusqu'à 12°, 15° et même 19°. Alors la terre gèle jusqu'à une profondeur de 70 centimètres ; dans la montagne, les froids sont encore plus forts et pénètrent la terre jusqu'à 1 mètre 30. Le maximum de la température est de 32°.

Le vent le plus redouté est celui qui vient de l'est et que l'on appelle marin blanc; comme il est sec et chaud, il est à craindre pour les vers à soie.

Vie moyenne : 38 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Grande richesse métallique peu exploitée. — Fer à Saint-Etienne du-Valdonnèse, l'Hospitalet et Saint Georges-de-Lévezar. — Plomb argentifère à Vialas (canton de Villefort); mine qui rapporte, dit-on, de grands bénéfices. — Plomb pour les vernis de poterie à Blaymar, les Colombettes, Saint-Julien et Allenc (cette dernière mine seule exploitée). — Mines d'antimoine et de plomb sulfuré au Collet-de-Dèze et à Saint-Michel-de-Dèze (exploitées). — Cuivre dans l'arrondissement de Florac. — Manganèse, houille, kaolin, granit porphyre, marbre, gypse, basalte, etc. — Les Gardons et la Cèse roulent quelques paillettes d'or après les grandes pluies.

Sources minérales. — Les sources minérales du département sont nombreuses mais peu exploitées, à l'exception de celles de Bagnols-les-Bains, où se trouvent six sources thermales sulfureuses de 13° à 43°; on les emploie en boissons, bains et douches; il y a un établissement thermal assez fréquenté. Les sources produisent quotidiennement 260,000 litres d'eaux qui sont classées officiellement au premier rang des eaux sulfureuses. Il y a aussi un établissement à Chaldette, commune de Brion, arrondissement de Marvejols; les eaux de Chaldette sont efficaces dans les cas de paralysies, rhumatismes, affections de poitrine, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité insuffisante; dans les Causses : froment, orge, avoine et un peu de seigle; dans les montagnes : seigle, peu d'avoine et d'orge, mais beaucoup de fourrages; dans les Cévennes : pomme de terre. — Légumes du vallon de Mende; fruits de la vallée du Tarn; genièvre, dont les baies produisent de l'huile en certains cantons. — Mûriers dans l'est et le midi. — Chanvre, lin, vignes. — Châtaigniers dont les fruits composent, pendant l'hiver, la principale nourriture des habitants pauvres. Flore très-riche : garance, pastel, plantes tinctoriales et médicinales. Dans les forêts : chêne, pin, hêtre (connu sous le nom de fayard).

Forêts. — Forêts de Marcoire ou Mercœur, du Fau-des-Armes, du Calcadis, du Champeros, du Bois-Noir, de l'Aigoual et de Gourdouse.

3° ANIMAUX. — Bœufs de petite taille, mais recherchés en raison de leur vigueur; nombreux mulets; moutons de petite taille et à laine douce et fine. — Chevreuils, lièvres, lapins, blaireaux, renards, loups forts et féroces auxquels on oppose le dogue ou chien de parc. — Aigle royal. — Pluvier doré, sarcelle, perdrix, grives, caille, bécasse. — Truites, anguilles.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (426 kilom.); 24 routes départementales (644 kilom.); 2,084 chemins vicinaux (5,833 kilom.).

CHEMINS DE FER

En raison des difficultés que présente la disposition du sol, aucun chemin de fer ne traverse encore le territoire de la Lozère. Cependant, la ligne de Saint-Germain-des-Fossés à Nîmes dessert le pays en remontant le cours de l'Allier sur la limite orientale du département.

Des voies en projet mettront bientôt Mende en communication avec Rodez et Béziers au midi et avec Murat au nord.

DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS A NÎMES

Stations:	Dist. de St.-G.-d.-Fos.	Dist. de Nîmes
LANGOGNE...	233 kilom.	137 kilom.
Luc........	245	125
La Bastide..	252	118
Prévenchère	262	108
VILLEFORT..	273	97

AGRICULTURE. — L'agriculture est encore arriérée dans cette contrée montagneuse, où les grands moyens de culture ne peuvent être employés, en raison des obstacles que leur oppose la disposition du territoire. Nous avons déjà parlé des productions du département; nous n'ajouterons rien à notre nomenclature. L'éducation des vers à soie a pris une notable importance.

Le département comprend : 124,000 hectares en céréales; 36,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 2,600 en prairie, artificielles; 46,000 en prairies naturelles; 159,000 en pâturages; 566 en vignes; 52,000 en bois et forêts; 58,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 36 millions de francs.

300,000 moutons, 53,000 bêtes à cornes, 6,000 chevaux, 2,000 ânes ou mulets, 8,000 bêtes caprines, 16,000 porcs, 16,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 20 millions de francs.

INDUSTRIE. — 2 mines de galène argentifère, occupant 470 ouvriers; produisant 85,000 quintaux métriques de plomb et argent (270 mille francs). — Le travail de ces métaux occupe 17 ouvriers qui produisent 1,250 kilog. d'argent fin (250,000 fr.), et 2,700 quintaux métriques de litharge (124,000 fr.). — Filatures de laine, fabrication de serges de cadis dans l'arrondissement de Mende. — Dentelles dans les campagnes. — Travail de la soie dans l'arrondissement de Florac. — Usines importantes à Mende, Marvejols et Meyruis.

On compte 8 appareils à vapeur, d'une force totale de 187 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de soie, de châtaignes, de bois et de métaux. — Importation de vins, d'objets manufacturés et de combustible minéral, dont 30,000 quintaux métriques provenant d'Alais et 19,000 de Rodez.

POPULATION. — De 1800 à 1866, l'augmentation n'a été que de 10,760 habitants; au dernier recensement la diminution a été de 2,073 habitants, ce qui réduit la population à 135,190 habitants. Sous ce rapport, ce département est le 85e de France. La densité est de 25 habitants par kil. carré, et à ce point de vue il est le 86e.

En général, l'habitant de la Lozère est franc, hospitalier et affable; il possède toutes les vertus des montagnards. Habitué, dès l'enfance, à combattre une nature rebelle, il devient laborieux et frugal; on lui reproche son entêtement et son esprit routinier, ennemi de tout progrès.

L'habitant des villes montre une certaine aptitude aux sciences mathématiques.

Le patois parlé dans les campagnes se compose de Languedocien, d'Auvergnat et de quelques expressions espagnoles; il est vif, énergique et gracieux.

Chaque année, vers le mois d'avril, un grand nombre d'habitants émigrent pour 7 ou 8 mois, et vont dans les départements méridionaux, s'occuper aux travaux de la moisson et soigner les vers à soie.

HISTOIRE. — Le département de la Lozère a été formé avec la plus grande partie du Gévaudan; son territoire a été primitivement habité par les Gabali, nom celtique qui signifie montagnards; ils avaient pour capitale *Gabalum* aujourd'hui Javols. Ces montagnards, comme leurs voisins les Arvernes, opposèrent aux Romains une longue résistance. César pénétra dans leurs montagnes pour aller soumettre l'Arvernie. Ils s'allièrent avec Vercingétorix, et après le désastre d'Alésia ils restèrent libres et continuèrent à se gouverner eux-mêmes. Sous le règne d'Auguste, le pays des Gabales fut compris néanmoins dans l'Aquitaine. Gabalum eu un proconsul romain, mais celui-ci respecta la liberté et les coutumes du pays. De leurs côté les Gabales profitèrent de la civilisation romaine; le commerce et l'industrie prospérèrent; les mines d'argent, que possédait le territoire, furent exploitées et plus tard, sous Tibère, les Romains, s'étant montrés trop avides, virent éclater de sanglantes révoltes.

Le christianisme pénétra de bonne heure chez les Gabales, il y fut apporté par saint Martial ou par saint Séverin; 250 ans après J.-C. Gabalum, qui portait alors le nom d'*Arderitum*, était le siége d'un évêché. Saint Privas en était évêque, au Ve siècle, lors de la seconde invasion vandale. L'évêque et les fidèles se retirèrent dans la forteresse de Grèzes où l'ennemi les assiégea sans pouvoir s'en emparer.

Le pays passa ensuite sous la domination des Visigoths, qui en furent chassés par les Franks.

Ce fut sous les rois franks que ce pays prit le nom de Pagus Gavaldanus, dont on a fait Gévaudan.

Il eut alors des comtes particuliers. Ces comtes étaient pour la plupart de véritables tyrans. Les chroniques nous montrent sous Sigebert, roi d'Austrasie, un certain Pallade, d'origine auvergnate, qui vexait le peuple et surtout le pillait avec une rapacité insatiable.

Un autre, pour perdre l'abbé du monastère de Saint-Privas, l'accusait d'avoir mal parlé de la reine Brunehaut. L'abbé, saint Laurent était mandé à la cour de Metz et parvenait à s'y justifier, mais à son retour il fut saisi par le comte et emmené à Pont-Yon, en Champagne. Après avoir fait subir à l'abbé divers tourments, le comte le relâcha, mais pour le reprendre en chemin. Cette fois il l'égorgea et jeta son cadavre dans l'Aisne. Ce crime resta sans châtiment.

Le Gévaudan partagea le sort de l'Aquitaine.

Au onzième siècle, un certain Gilbert, époux de la comtesse de Provence, se disait comte de Gévaudan, mais l'évêque de Mende prenait aussi ce titre. Gilbert laissa une fille qui, mariée à Raymond Bérenger, comte de Barcelonne, lui apporta tous ses droits sur le Gévaudan. De longues contestations s'élevèrent entre ce seigneur et l'évêque. En 1225, Jacques, roi d'Aragon et comte de Barcelonne, céda le château de Grèzes à l'évêque. « Mais, dit un historien, la cession ne regardait que le titre seigneurial et que Jacques se réservait le domaine utile, puisque par une transaction passée en 1255 avec saint Louis, le roi d'Aragon renonça alors non-seulement à ses droits sur la terre de Grèzes, mais encore à tous ceux qu'il avait sur le Gévaudan. L'évêque de Mende se retourna alors contre le roi de France, mais en 1306 il céda à Philippe-le-Bel la moitié de la souveraineté e garda le titre de comte de Gévaudan.

Au quatorzième siècle, la contrée fut ravagée par les Anglais; elle fut ensuite le théâtre des guerres religieuses qui y prirent un caractère atroce.

Les Cévennes avaient donné asile aux Vaudois et aux Albigeois, mais ils y furent poursuivis et massacrés. En 1562, les protestants exaspérés prirent les armes, s'emparèrent de Marvejols, de Mende, de Quézac et de Cluzac, qu'ils ne purent conserver. L'édit de Nantes, en reconnaissant leur existence politique, leur rendit quelque tranquillité. Ils demeurèrent fidèles aux lois du royaume, ils se montrèrent patients contre la sourde hostilité des catholiques, mais la révocation de l'édit remit en question leur existence. On leur permit de convoquer une assemblée générale des députés et des gentilshommes de leur province pour y passer un acte de fidélité au roi. Cette assemblée eut lieu à Colognac, en septembre 1683. Cinquante pasteurs, cinquante-quatre gentilshommes, trente-

quatre avocats, médecins ou bourgeois notables, y protestèrent de leur attachement au roi, exhortant tous leurs coreligionnaires à la modération et à la patience.

Mais peu de temps après, sans tenir compte de leur modération, on les pressa d'abjurer et l'on envoya des dragons pour les convertir. Ces dragons se portèrent à tous les excès et commirent toutes les cruautés; enfin, aux supplices et aux meurtres, vinrent s'ajouter les exactions; les prêtres firent peser sur eux une capitation extraordinaire. Les malheureux qui ne pouvaient payer étaient pendus. En 1702, des paysans se soulevèrent, surprirent les receveurs de l'impôt et les pendirent leurs rôles au cou. Comme ils s'étaient déguisés en mettant deux chemises l'une sur l'autre, on les appela camisards, de *camise*, en patois chemise. Ainsi commença une insurrection qui pendant trois ans tint en échec des troupes régulières commandées par les généraux les plus habiles.

Le Gévaudan possédait avant la Révolution ses états particuliers qui s'assemblaient chaque année à Mende ou à Marvejols, sous la présidence de l'évêque ou de son grand-vicaire.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Lozère (chef-lieu Mende), est divisé en 3 arrondissements, 24 cantons et 194 communes.

Il fait partie de la 8e inspection des ponts-et-chaussées, de la 27e conservation des forêts (Nîmes), de l'arrondissement minéralogique d'Alais (division du sud-est), et de la 8e région agricole (sud).

Il forme la 3e subdivision de la 10e division militaire (Montpellier) du 4e corps d'armée (Lyon). La gendarmerie appartient à la 15e légion (Montpellier).

Le diocèse de Mende, suffragant d'abbé, comprend 26 cures, 189 succursales, 142 vicariats, un grand séminaire à Mende et 2 petits séminaires à Mende et à Cluzac.

Les protestants, au nombre d'environ 24,000, y possèdent 5 églises consistoriales, 20 paroisses, 19 annexes, 23 pasteurs et 34 temples ou oratoires.

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement ressortissent à la cour d'appel de Nîmes.

Les colléges communaux et libres de Marvejols, Mende, Florac et Langogne, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices catholiques de Mende, sont dans le ressort de l'Académie de Nîmes.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE MENDE. — Mende (lat. 44° 31' 4", long. 1° 9' 41" E.). *Memmate, Memapensis mons*. chef-lieu du département de la Lozère, situé à 567 kilom. sud-est de Paris, sur la rive gauche du Lot. L'origine de cette ville remonte au quatrième siècle. Elle était alors une bourgade établie au pied du mont Mimat qui lui a donné son nom. Après la destruction de Gabalum par les Vandales, Saint-Privas se réfugia dans une grotte voisine du bourg, il y fut poursuivi et mis à mort par les barbares.

On bâtit plus tard une église sur son tombeau. Ses reliques et la dévotion qu'elles inspirèrent, attirant un grand concours de pélerins, le village devint une ville dont l'importance rappelait l'ancienne Gabalum. Mende eut un évêché et devint la capitale du Gévaudan. Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, céda aux évêques ses droits sur ce pays. En 1161, l'évêque Adalbert vint faire hommage au roi Louis VII et en obtint une *bulle d'or*. Le roi, dans cette charte, reconnaît les droits de l'évêque de Mende, et telle fut l'origine du pouvoir temporel que les évêques de cette ville exercèrent jusqu'à la Révolution. Ils étaient haut-justiciers et avaient le droit de battre monnaie.

Mende fut prise par les protestants en 1562 ; ils n'y laissèrent qu'une faible garnison, et elle fut bientôt reprise par les catholiques. Mais dans la nuit de Noël, le capitaine Merle, à la tête d'une bande de réformés, escalada la muraille et s'empara de la ville. Le gouverneur fut tué, et après lui un grand nombre de catholiques, la ville fut incendiée et en partie détruite. Les capitaines catholiques assemblés à Chanac sommèrent Merle de rendre la place. Celui-ci ne les attendit pas. Il pénétra dans Chanac par surprise et enleva deux cents chevaux. Chatillon, qui commandait alors dans le Bas-Languedoc pour le roi de Navarre, engagea le capitaine Merle à sortir de Mende, où il compromettait la cause par ses excès. Merle le crut, et se vit trompé lorsque Chatillon eut mis garnison dans la place. Alors il surprit Mende de nouveau et en pilla les églises. Il en enleva plus de 280 marcs d'argent. Il fondit la grosse cloche pour en faire des canons. En 1595, Mende fut prise par le duc de Joyeuse, qui y fit élever une citadelle. Celle-ci fut détruite en 1597 par Henri IV.

La ville est agréablement située dans un charmant vallon, au pied de montagnes pittoresques, au milieu d'un paysage égayé par de nombreuses bastides. Malheureusement, l'intérieur laisse à désirer. Les rues y sont étroites, mal percées, et bordées de maisons très-communes.

Mende a des fabriques de serge, de cadis et de tricots. Le principal monument de la ville est sa cathédrale, en partie reconstruite au XVIIe siècle. On en admire les boiseries et les grilles habilement travaillées. On remarque encore l'ancien palais épiscopal, qui date du XIIIe siècle.

Bagnols. — Ce village est situé à 17 kilom. à l'est de Mende. Il doit son origine à une source d'eaux thermales qui sort d'une grande voûte, au bas du village. Elles se prennent en bains et en boisson. Bagnols est la patrie de Rivarol.

Châteauneuf-de-Randon. — Petite ville à 25 kilom. nord-est de Mende, autrefois fortifiée et siége d'une baronnie. Elle doit son origine et son nom au château de Randon, dont on voit encore les ruines. Ce château est célèbre par le siége que les Anglais y soutinrent contre Duguesclin et la mort de ce grand homme. Froissart le rapporte ainsi : « Messire Bertrand jura que jamais il ne partiroit d'illec qu'il n'eût le chatel à son plaisir. Mais une maladie le prit dont il accoucha au lit; pour ce, ne se defit mie le siege, mais ses gens en furent plus aigres que devant. » Se voyant à la mort, Duguesclin embrassa ses capitaines et leur recommanda de n'oublier jamais, en quelque pays qu'ils fissent la guerre, que les gens d'Église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple n'étaient point leurs ennemis. Il mourut le lendemain. Le gouverneur anglais avait promis de se rendre dans quinze jours, s'il n'était secouru ; il fut sommé de tenir sa parole. Le gouverneur répondit qu'il se rendrait à Duguesclin. « Duguesclin est mort, lui dit-on. — Eh bien, je porterai les clefs du château sur son tombeau. » Le cercueil fut placé sur une table couverte de fleurs. Bientôt le gouverneur anglais sortit à la tête de sa garnison, il traversa l'armée au bruit des trompettes et entra dans la tente de Duguesclin ; les principaux officiers de l'armée s'y tenaient, debout et silencieux. Le gouverneur de Châteauneuf-de-Randon se mit à genoux devant le corps du connétable et posa les clefs sur le cercueil.

Le château fut détruit sous Louis XIII.

En 1820, un monument fut élevé à Duguesclin au hameau de l'Habitaielle, au pied de la montagne.

Le Bleymard. — Ce chef-lieu de canton est situé à la source du Lot. il possède des mines de plomb et des fabriques d'étoffes de laine.

Saint-Amans possède une source d'eaux minérales froides.

Lanuejols. — Le village de Lanuejols est situé à 8 kilom. à l'est de Mende. On pense qu'au IIIe siècle il fut une station militaire, selon un monument romain qui existe encore à l'entrée du village. Lanuejols possédait autrefois plusieurs châteaux sur son territoire. Les plus importants étaient ceux du Boy et de Chapier, qui appartinrent à la famille de Châteauneuf-de-Randon. Chapier est tombé en ruines, mais les autres châteaux existent encore.

Langogne. — Cette petite ville est située à 44 kilom. nord-est de Mende, dont elle dépendait autrefois. Elle doit son origine à un monastère fondé au Xe siècle par un comte de Gévaudan. L'église du monastère est aujourd'hui l'église paroissiale de Langogne. On a découvert aux environs, sur le mont Melan, les vestiges d'un camp romain.

Saint-Julien-de-Tournel. — Ce petit village, situé à 19 kilom. à l'est de Mende, sur la rive gauche du Lot. était jadis l'une des huit baronnies du Gévaudan. Il existe sur son territoire des mines argentifères aujourd'hui abandonnées qu'exploitèrent les Sarrasins.

Grandrieu. — Grandrieu, à 38 kilom. nord-est de Mende, sur la rivière du même nom. On remarque dans ce bourg une tour carrée qui servit à la triangulation de la France par Cassini. On y a trouvé les restes d'une voie romaine de Lyon en Auvergne.

Villefort. — Cette petite ville est située à 46 kilom. à l'est de Mende, au pied du mont Lozère ; elle est très-ancienne et doit son origine à des mines de plomb argentifère et de cuivre qui sont encore exploitées. Villefort fabrique des gros draps et fait le commerce du blé, de la soie et des châtaignes.

2° ARRONDISSEMENT DE FLORAC. — Florac est situé à 29 kilom. sud-est de Mende. Cette petite ville doit son origine à un ancien château et son nom à la source du Vivier, qui la traverse. L'excellence de ses eaux lui avait mérité des anciens le nom de *Flos aquarum*.

Pendant la guerre des Camisards, on établit à Florac un tribunal pour juger les hérétiques. Le principal monument de Florac est une ancienne maison de Templiers qui est un des chefs-d'œuvre de l'art roman. Son ancien château est transformé en prison.

Florac a des fabriques de toiles et de draps, des teintureries et des tanneries. Elle possède une source d'eau thermale acidulée. Aux environs, l'on visite la cascade de Brun.

Saint-Enimie. — Saint-Enimie est situé à 22 kilom. nord-est de Florac. Cette ville est très-ancienne. Elle doit son origine à une abbaye de Bénédictines fondée au VIIe siècle par la princesse Enimie, fille de Clotaire II, fils de Chilpéric. Selon une légende, cette princesse avait fait vœu de mourir vierge. Son père voulut la marier ; elle pria Dieu de la rendre difforme. Sa prière fut exaucée : elle fut couverte d'une lèpre affreuse. Lorsqu'il ne fut plus question de mariage, elle demanda à Dieu d'être délivrée de son mal. Le ciel lui inspira la pen-

sée d'aller se baigner dans la Burle, qui se jette dans le Tarn près de Saint-Enimie. La princesse s'y baigna et fut guérie ; mais dès qu'elle voulut quitter le vallon, le mal reparut. Elle comprit la volonté de Dieu ; elle fonda un monastère près de la Burle et s'y retira. Trois siècles plus tard, la discipline des religieuses s'étant relâchée, elles furent remplacées par des Bénédictins.

Ispagnac.— Ce joli bourg est situé à 9 kilom. nord-ouest de Florac, sur la rive droite du Tarn. On trouve dans ses environs une source d'eau minérale.

Près d'Ispagnac est l'immense plateau aride et désert appelé Causse-de-Sauveterre. Il a environ 12 kilom. d'étendue et est élevé de 975 m. au-dessus du niveau de la mer. Il sépare le bassin du Tarn de celui du Lot.

Barre. — Le petit bourg de Barre est situé à 3 kilom. sud-est de Florac. Jadis il avait un château appartenant à la maison d'Anduze, au onzième siècle, et dont on voit encore les ruines.

Barre était le siége d'une baronnie.

Bedonès. — Ce village, situé à 3 kilom. nord de Florac, doit sa célébrité à la collégiale que le pape Urbain V y avait fondée. Bedonès fut assiégé par les protestants en 1581 et leur opposa une énergique résistance. On trouve dans ses environs une source d'eau minérale.

Moissac. — Moissac, village situé à 34 kilom. de Florac. Vers la fin du huitième siècle, Pépin, fils de Charles Martel, y délivra le Gévaudan des Sarrasins.

Saint-Prejet-du-Tarn. — Ce village est situé à 40 kilom. ouest de Florac. Les rives du Tarn-dit M. Dubois dans sa *Nouvelle topographie*, présentent un grand nombre de sites sauvage, et pittoresques; on y remarque surtout le *Pas du Souci*, près de Saint-Prejet, où deux montagnes rapprochées à leur sommet semblent inviter un habile ingénieur à les réunir par un pont qui se trouverait placé à 600 mètres d'élévation. Les eaux de la rivière s'engouffrent audessous, entre deux énormes rochers appelés l'un *Roc sourd* et l'autre *Roc aiguille*, et contenues par ces digues gigantesques, suivent leur cours avec un mugissement que les échos augmentent et font retentir au loin.»

Meyrueis.—Chef-lieu de canton où l'on fabrique des fromages genre Roquefort, des chapeaux, des pointes, des aiguilles à tricoter, des armes, etc. Ce petit bourg industrieux est construit sur les bords de la Jonte. Il est dominé par un rocher que couronnent les ruines du château de Roquedols. On trouve dans ses environs des stalactites et des stalagmites très-remarquables.

Vialas. — Sur le territoire de cette commune se trouve la principale mine de plomb argentifère du département.

Saint Germain-de-Calberte.—Ce chef-lieu de canton est situé à 30 kilom. sud-est de Florac. On y élève des vers à soie, des mérinos et des abeilles. On remarque près de ce village le site charmant du Pont des Rousses. « Ce pont, dit Giraud-Saint-Fargeau, est jeté sur un torrent qui coule sur un lit de rochers aussi polis et aussi brillants que l'argent. On ne peut fréquenter cette route autrement qu'à cheval, encore le pied des chevaux a-t-il de la peine à gravir une côte toute formée d'ardoises qui réfléchissent les rayons du soleil.»

On remarque à Saint-Germain-de-Calberte les ruines d'un ancien château.

Le Masseregros.—Cette commune produit des grains et a des pâturages assez importants.

ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS. — Marvejols est situé à 20 kilom. ouest-nord-ouest de Mende. Cette ville dépendait autrefois du diocèse de Mende, du parlement de Toulouse et de l'intendance de Montpellier. Au onzième siècle, elle était la seconde ville du Gévaudan. Sa vaillante résistance contre les Anglais lui mérita la reconnaissance de Charles V qui lui accorda une justice royale et trois consuls.

Les guerres religieuses lui furent funestes. En 1586, elle fut prise par le duc de Joyeuse, au nom de Henri III, qui la livra au pillage, l'incendia, et fit raser ses murailles. Henri IV aida les habitants à relever les ruines de la ville; elle commençait à renaître quand la peste de 1701 décima sa population.

Marvejols est encore la seconde ville du département, elle est industrieuse et commerçante. Elle possède des filatures de laine, des machines à carder, des fabriques de sucre de betterave, des teintureries et de schapelleries.

Pont-de-Montvert. — Cette petite ville est située à 16 kilom. est de Florac, sur la rive droite du Tarn; elle avait un château qui appartenait à l'abbé du Chayla. Après la mort de celui-ci, elle devint un des rendez-vous des Camisards.

Chirac. — Chirac, à 5 kilom. sud de Marvejols. Au quatorzième siècle, les Anglais éprouvèrent aux environs de ce bourg une sanglante défaite.

Le Monastier. — Ce village, situé à 6 kilom. de Marvejols, doit son origine à un couvent de bénédictins où le pape Urbain V fit son noviciat. Il reste de ce couvent une église dont les sculptures sont assez remarquables.

Chanac. — Dans les environs de cette petite ville, située à 14 kilom. sud-est de Marvejols, on remarque plusieurs pierres druidiques et les ruines d'un ancien château qui appartenait aux évêques de Mende. Il fut incendié en 1793.

Banassac. — Banassac, à 20 kilom. sud-est de Marvejols. Aux environs de ce village s'élèvent les châteaux de Satelles et de Monferrand. Ce dernier a longtemps été occupé par les Anglais.

Javols. — Javols, à 21 kilom. nord de Marvejols, n'est plus qu'un petit village. Avant l'invasion romaine, c'était *Gabalum* la capitale des Gabales. Sous les Romains, Gabalum était la résidence d'un préteur. Cette ville possédait un temple, un cirque, une voie qui la reliait à la voie de Lyon à Toulouse. Vers l'an 250, elle fut le siége d'un évêché. Elle fut saccagée par les Vandales au cinquième siècle, et au huitième par les Sarrasins. Enfin elle fut détruite par les Hongrois en 924. Ses habitants émigrèrent à Mende. On y a retrouvé des vestiges d'une enceinte circulaire, des restes de monuments, des statuettes, des pavés de mosaïque, un grand nombre de médailles et d'autres antiquités romaines.

Grèzes. — Grèzes, village situé à 7 kilom. sud-est de Mende. Au commencement du cinquième siècle, c'était une forteresse élevée sur un roc escarpé. Saint Privas, évêque de Gabalum, y soutint un siége contre les Vandales. Il appartint aux comtes de Toulouse et aux rois d'Aragon. En 1617, il fut assiégé et pris par les protestants. Repris en 1632 par Louis XIII, ce prince le fit raser.

La Canourgue. — Cette petite ville, à 22 kil. sud-est de Marvejols, est située sur l'Uragne, à peu de distance de la rive droite du Lot. La Canourgue est très-ancienne. Au onzième siècle, elle avait une abbaye, dont les moines étaient mariés pour la plupart, et était protégée par les seigneurs du Gévaudan.

Cette abbaye fut remise à saint Victor, de Marseille, en 1060. On remarque à La Canourgue les ruines d'un ancien fort. On y a découvert beaucoup d'antiquités romaines. Ses fabriques de serges et de cadis furent jadis très-renommées.

Saint-Chely-d'Apcher.— Cette petite ville est située à 35 kilom. nord de Marvejols. Elle est le centre du commerce de laines du pays. A 4 kilom. au nord, sur la partie du plateau qui paraît être le point culminant, on remarque d'énormes blocs de granit empilés les uns sur les autres et plus ou moins arrondis ; quelques-uns ressemblent à des meules de moulin, plusieurs de ces blocs ne touchent que par un point à ceux qui leur servent de base. Il en est qui sont placés en équilibre et qu'une pression légère suffit pour remuer, bien qu'il soit impossible de les déplacer. » (Dubois, *Nouvelle topographie de la Lozère.*)

Le Malzier.— Le Malzier ou Malzierville est une petite ville située à 43 kilom. nord de Marvejols. Elle fut autrefois fortifiée. Au seizième siècle elle fut assiégée et prise par les réformés. Malzier fabrique des cadis et des couvertures de laine.

Brion. — Le village de Brion, situé à 40 kil nord-ouest de Marvejols, possède un établissement thermal d'eau sulfureuse, connu sous le nom de la Chaldette.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE MENDE. — 7 cantons, 64 communes.

Chefs-lieux de canton : *Mende* (6,450 hab.), *Le Blegmard* (540 hab), *Châteauneuf* (1,390 hab.), *Grandrieu* (1,585 hab), *Langogne* (3,035 hab.), *Saint-Amans* (360 hab.), *Villefort* 1,945 habitants.

Principales communes : Allenc (785 hab.), Saint-Symphorien (1,135 habit.), Bagnols-les-Bains (390 hab.), Rieutart (1,275 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE FLORAC. — 7 cantons, 52 communes.

Chefs-lieux de canton : *Florac* (2,180 hab), *Barre* (695 hab.), *Le Massegros* (324 hab), *Meyrueis* (1,950 hab.), *Le Pont-de-Montvert* (1,580 hab.), *Sainte-Enimie* (1,115 hab.), *Saint-Germain-de-Calberte* (1,620 hab.).

Principales communes : Vialas (2,449 hab.), Ispagnac (1,780 hab.), Saint-Etienne-Vallée-Française (1,560 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS. — 10 cantons, 78 communes.

Chefs-lieux de canton : *Marvejols* (5,040 h.), *Aumont* (995 hab.), *La Canourgue* (2,040 h.), *La Chanac* (1,730 hab.), *Fournels* (440 hab.), *Malzieu* (960 hab.), *Nasbinals* (1,150 hab.), *Saint-Chély-d'Apcher* (1,915 hab.), *Saint-Germain-du-Teil* (1,260 hab.), *Serverette* (860 hab.).

Principales communes : Saint-Alban (2,335 hab.), Barnassac (1,175 hab.), Rimeize (790 h).

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 2 colléges communaux (200 élèves), 2 institutions secondaires libres (145 élèves), 852 écoles primaires (23,700 élèves), 7 salles d'asile (725 élèves). — 36,000 habitants sont complétement illettrés, 43,000 savent lire seulement, 51,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 25 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 6 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 5 pour crimes contre les propriétés, 560 pour délits, 1,300 pour contraventions, — 425 affaires civiles et 135 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 1,900 affaires en justice de paix. — PRISONS. 35 hommes et 7 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 3 hommes et 1 femme dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

SITUATION. — Le département de Maine-et-Loire est situé dans la région nord-ouest de la France, entre 46° 59' 15" et 47° 49' 40" de latitude et entre 2° 5' 30" et 3° 41' de longitude ouest, doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui l'arrosent.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements de la Sarthe et de la Mayenne ; au nord-ouest, celui d'Ille-et-Vilaine ; à l'ouest, celui de la Loire-Inférieure ; au sud, ceux de la Vendée et des Deux-Sèvres, et à l'est, ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 17e ; il comprend 712,093 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes..	39,000
Sol de riche terreau..........	282.000
Sol de craie ou calcaire........	37.000
Sol de gravier..............	16.000
Sol pierreux..............	17,000
Sol sablonneux..............	31.000
Sol argileux..............	270,000
Divers..................	20,000

TOPOGRAPHIE. — Ce département, peu élevé, est sillonné de vallées peu profondes que dominent des collines sans importance ; il est divisé en deux parties à peu près égales par la belle vallée de la Loire, qui est large de 6 à 8 kilom. au-dessus des Ponts-de-Cé ; mais au-dessous des Ponts-de-Cé, la vallée se rétrécit et n'a plus que 2 ou 3 kilom. de largeur.

Au sud-est, le département est couvert par une chaîne de collines dont la hauteur moyenne est de 70 mètres. Elles atteignent 98 mètres aux environs de Saumur ; cette région porte le nom de *la Plaine*.

Au sud-ouest, c'est le *Bocage*, où se trouvent les collines les plus élevées du département : le coteau des Gardes, près des sources de l'Ebre (au sud de Chemillé), s'élève à 210 mètres.

Le nord se compose de plateaux, ramifications des chaînes de la Sarthe et de la Mayenne ; la hauteur moyenne des collines varie entre 80 et 90 mètres ; l'une d'elles, près de Saint-Michel, au sud ouest de Pouancé, atteint 110 mètres. Cette région est la plus boisée du département. On y trouve les forêts d'Ombrée, de Longuenée, de Baugé et de Chandelais.

« L'aspect du département, dit Malte-Brun, est agréable et varié ; il est entrecoupé de plaines et de vallons, que des haies vives bien entretenues, du milieu desquelles s'échappent des bouquets d'arbres, partagent en nombreuses propriétés rurales. Au milieu de ces clos s'élèvent des habitations blanches, propres et commodes, qui sont d'un effet très-pittoresque, et qui égayent la riche nature de ce pays. »

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département se dirigent vers la Loire.

LA LOIRE prend sa source dans le département de l'Ardèche ; elle traverse ceux de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire, de l'Allier, de la Nièvre, du Cher, du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. Elle pénètre sur le territoire de celui de Maine-et-Loire, à 693 kilom. de sa source. Elle passe successivement à Montsoreau, Saumur, Rosiers, Saint-Mathurin, les Ponts-de-Cé, Chalonnes, Ingrandes, Saint-Florent-le-Vieil, Champtoceaux et la Varenne. Sa largeur varie entre 580 et 780 mètres. Elle forme partout des îles vastes et agréables ; mais pour protéger les habitations et les cultures que ses eaux capricieuses ravagent souvent, il a fallu construire une *levée* sur sa rive droite. Pendant les 87 kilom. de cours qui appartiennent au département, ses principaux affluents sont :

Le *Thouet* (125 kilom.), qui vient des Deux-Sèvres, passe à Montreuil-Bellay et afflue au-dessous de Saumur ; il s'accroît de la Dive.

L'*Authion* (105 kilom.), qui vient des étangs d'Homme et de Rillé (Indre-et-Loire), et porte, jusqu'à Bourgueil, le nom de Doit. Non loin de ce bourg, elle entre dans le département de Maine-et-Loire, où elle coule continuellement dans la vallée de la Loire ; elle afflue aux Ponts-de-Cé, après avoir reçu le Latan, qui passe à Longué, et le Couesnon, qui arrose Baugé.

La *Maine*, qui se forme à 3 kilom. au-dessus d'Angers, de la réunion de la Sarthe et de la Mayenne. Elle afflue à 6 kilom. à l'ouest des Ponts-de-Cé, après un cours total de 12 kilom. La *Sarthe*, l'une des deux rivières qui forment la Maine, vient du village de Somme-Sarthe (Orne), elle traverse le département de la Sarthe et baigne sur celui de Maine-et-Loire Châteauneuf et Briolay. Elle reçoit le Loir, qui arrose Durtal et Seiches. Le cours total de la Sarthe est de 170 kilom. La *Mayenne*, qui, par sa réunion avec la Sarthe, forme la Maine, vient du village de Maine (Orne). Son cours est de 190 kilom., dont 32 sur le territoire du département. Elle reçoit l'Oudon, qui vient du département de la Mayenne, et qui arrose Segré et le Lion-d'Angers.

Le *Layon* (80 kilom.) qui prend sa source dans le canton de Viviers, baigne Thouarcé et Chalorme et s'accroît de la Lys, de l'Arduson et de l'Hyronne ;

La *Rome*, qui arrose le canton de Louroux-Bécormais ;

L'*Evre* (80 kilom.), qui vient du canton de Cholet, arrose Beaupréau, Montrevault et afflue près de Saint-Florent-le-Vieil, elle reçoit l'Esvé et la Vresme.

On trouve dans le département beaucoup d'étangs, de marais et de plaines humides.

CLIMAT. — Climat généralement sain, quoique humide, pluvieux et abondant en brouillards. Température moyenne : + 12° 31 ; moyenne de l'hiver : + 5° 95 ; du printemps : + 11° 57 ; de l'été : + 18° 10 ; de l'automne : + 13° 13. Pluies : 520 millim. par an.

1° MINÉRAUX. — A l'est du département, on trouve de la pierre à chaux ordinaire, de la chaux hydraulique et de l'argile ; à l'ouest, des granits, des marbres, des pierres dures et à grains fins. Sur les deux rives et sous le lit de la Loire s'étendent des minerais de fer, dans un bassin large de 2 à 4 kilom., c'est le *bassin de Chalonne* ou *de la Basse-Loire*. Les terrains de transition renferment d'immenses carrières d'ardoises connues sous le nom d'*Ardoisières d'Angers*. Les principales sont celles de Trélazé et de Saint-Barthélemy. On les exploite à ciel ouvert et elles forment des excavations profondes quelquefois de 120 mètres. On exploite les tuffeaux dans l'arrondissement de Saumur ; des grès à paver, des marnes des pierres à bâtir et à chaux dans les arrondissements de Baugé et entre le Loir et la Sarthe.

Sources minérales. — Sources de Joannette (commune de Martigné-Briant) et de l'Epervier (commune de Saint-Sylvain). Les eaux qu'elles produisent se prennent en douches ou en bains.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en surabondance : blé dans la vallée de la Loire, seigle dans la campagne de Durtal. Noyers, pruniers, pommiers à cidre, dans les vergers. Excellents légumes d'Angers et de Saumur, chanvre dans la vallée de la Loire, lin de Cholet. Vignes, surtout dans l'arrondissement de Saumur. Oseraies dans les îles et sur les bords de la Loire. Melons précoces d'Angers, cantaloups de l'Anjou. Réglisse, coriandre, graines potagères et fourragères. Chênes et hêtres, dans les forêts ; cormiers, alisiers, poiriers sauvages, genévriers, houx, genêt d'Espagne, ajonc. Culture importante des fleurs.

3° ANIMAUX. — Chevaux de race angevine élevés pour la cavalerie ; mulets ; bœufs recherchés surtout ceux de Beaupréau, pour l'approvisionnement de la capitale, moutons estimés. Abeilles.

Quelques bêtes sauvages dans les forêts : sangliers, cerfs, loups, blaireaux, renards, fouines, belettes et chats sauvages. Martres et genettes dans le Bocage, loutres, nombreux poissons. Vipère, aspic, couleuvre, salamandre terrestre.

VOIES DE COMMUNICATION.

9 routes nationales (561 kilom.), 29 routes départementales (829 kilom.), 1207 chemins vicinaux (4,985 kilom.).

11 rivières navigables : Loire, Vienne, Thouet, Dive, Maine, Mayenne, Oudon, Sarthe, Loir, Authion et Layon (380 kilom.) La Dive est canalisée.

Un canal latéral à la Loire est projeté entre Angers et Châtillon.

CHEMINS DE FER

Le département de Maine-et-Loire est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE PARIS A NANTES

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de St-Nazaire.
Varennes s/L....	286 kil.	205 kilom.
SAUMUR.........	295	196
Saint-Martin s/L.	303	188
Les Rosiers......	311	181
La Ménitré......	316	175

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de St-Nazaire.
Saint-Mathurin...	320	171
La Bohalle.......	327	165
Trélazé	332	159
ANGERS...........	339	152
La Pointe	347	145
Les Forges.......	357	141
LA POISSONNIÈRE	355	138
Saint-Georges ..	360	132
Champtocé	368	124
Ingrandes.......	373	118

DE LA POSSONNIÈRE A NIORT

Stations :	Dist. de la Possonnière.	Dist. de Niort.
LA POISSONNIÈRE.	» kil.	167 kilom.
Chalannes.......	6	161
La Jumellière....	14	153
Chenillé..........	25	146
Trémentines.....	32	135
CHOLET	43	124
Maulevrier	54	113

D'ANGERS AU MANS

Stations :	Dist. d'Angers.	Dist. de Paris.
ANGERS.........	» kil.	308 kilom.
Ecouffant........	7	302
St Sylvain-Briollay	12	297
Tiesié...........	21	288
Etriché-Châteauneuf	25	284
Morannes........	35	274

AGRICULTURE. — Le département de Maine-et-Loire est un département agricole. La culture des céréales et des plantes industrielles est une des principales sources de prospérité. Ensuite vient celle des vignes, dont les produits ont été célébrés par Rabelais. De nos jours, on cite les vins blancs de Varrains, de clos Morin, de Saumur, de Faye et de Bonnesseaux, quelques-uns de ces vins sont mousseux. Les autres sont classés parmi les meilleurs vins ordinaires de France. Quant aux vins rouges, ils sont un peu moins renommés. Les meilleurs sont récoltés à Champigné-le-Sec et à Allones.

Les fruits d'Angers et de Baugé: pommes crues et prunes sèches, jouissent d'une grande réputation sur les marches de Paris.

Le département comprend : 236,000 hectares en céréales; 74.000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 49,000 en prairies artificielles; 14 000 en fourrages consommés en vert ; 79,000 en prairies naturelles ; 26,000 en pâturages ; 31,000 en vignes ; 54,000 en bois et forêts ; 90.000 en jachères, le tout représentant une valeur de 209 millions de francs.

47,000 chevaux, 3,000 ânes ou mulets, 324.000 bêtes à cornes, 135.000 moutons, 100,000 porcs, sont évalués à 108,000,000 de fr.

INDUSTRIE. — Des carrières d'ardoise, les plus importantes de France, occupent un nombre considérable d'ouvriers, ainsi que les autres carrières. 9 mines exploitées par 9,500 ouvriers produisent 810,000 quintaux métriques d'anthracite, 16.000 de houille dure, le tout valant 1,400.000 francs. 7 usines produisent pour 175.000 francs de fonte. On trouve aussi quelques fabriques de machines à vapeur et des clouteries. Mais la branche principale de l'industrie est celle des filatures, qui occupent 60.000 ouvriers à Cholet et dans les environs de cette ville. Cette fabrication produit les mouchoirs renommé de Cholet, du linge de table, des toiles, des cotonnades, des flanelles et autres lainages, des toiles à voiles. Angers possède des corderies et des fabriques de bougies. Saumur, des fabriques de chapelets. Les autres branches de l'industrie sont des papeteries, des teintureries, des blanchisseries, des tanneries, des poteries, des fabriques de sabots, des distilleries, des vinaigreries. Le département compte 185 établissements pourvus de machines à vapeur : 240 machines d'une force totale de 3,297 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte les produits de l'industrie de Cholet, des vins, des vinaigres, des grains, 400,000 hectolitres, des farines, du bois, du trèfle, du chanvre, du lin, du bétail, des fruits et surtout des prunes, des chevaux, des mulets, des bœufs, des porcs, etc.

Il importe des produits manufacturés et du combustible minéral, dont 105,000 quintaux métriques provenant du Creuzot, 55,000 de Brassac, 23,000 de Commentry, 17,000 de Decize, 317,000 d'Angleterre.

POPULATION. — De 1,800 à 1866, la population a augmenté de 156,000 habitants, mais au dernier recensement la diminution a été de 13,854 habitants, dont 3,673 pour la ville d'Angers. La population actuelle est de 518,471 habitants, et à ce point de vue le département est le 20e de France. La densité est d'environ 70 habitants par kilomètre carré, et sous ce rapport le département est le 20e.

L'habitant de Maine-et-Loire a conservé un grand attachement à la religion, aux mœurs et aux usages de ses ancêtres ; il est brave, indépendant et travailleur. La langue française est parlée partout.

HISTOIRE — Le département de Maine-et-Loire a été formé avec la plus grande partie de l'ancien Anjou. Les *Andes* ou *Andegaves* occupaient ce territoire avant la conquête romaine. Ce petit peuple résista vaillamment aux lieutenants de César. Vaincus par Fabius, ils se soumirent et acceptèrent le gouvernement romain. Lorsqu'enfin la Gaule fut envahie par les barbares, ils s'unirent aux Bretons et tentèrent de ressaisir leur indépendance. Leur principale ville, Juliomagne, prit le nom d'*Andegavia*, dont on fit Angers. Lorsque ce pays fut envahi par Chilpéric, il était déjà depuis longtemps converti au christianisme. Il avait eu pour premiers apôtres l'évêque Defensor, saint Maurille et saint Lezin.

Au huitième siècle, Charles Martel donna Angers au comte Rainfroy. Celui-ci fit élever sur les ruines du Capitole un palais qui fut plus tard le palais épiscopal. Il compta, dit-on, parmi ses successeurs, Roland, neveu de Charlemagne. Plus tard la contrée se trouva divisée en deux parties : le comté d'outre-Maine et le comté de deçà Maine.

L'un avait pour comte Robert-le-Fort, l'autre Erispoë. Le premier fut vaincu et tué par Hasting qui s'empara de l'Anjou; il en fut chassé par Charles le Chauve et Salomon, roi de Bretagne, son allié. Angers eut alors pour comte Ingelger qui fonda la première maison d'Anjou. Ingelger devait sa haute fortune à un trait d'héroïsme qui lui avait conquis l'amitié de Charles-le-Chauve.

Ce seigneur avait pour marraine la comtesse de Gâtinais. Le mari de cette dame mourut de mort subite. Un de ses parents, nommé Gontran, accusa la comtesse d'adultère et d'assassinat, et réclama au roi son héritage.

Cependant, comme il manquait de preuves, selon l'usage de l'époque, il en appela au jugement de Dieu et jeta son gant; un jeune homme à peine âgé de seize ans releva ce défi et demanda au roi la permission de combattre. Charles refusa d'abord d'autoriser un duel aussi inégal; il ne céda qu'aux longues et pressantes instances d'Ingelger. Le duel judiciaire eut lieu. Dès la première passe, la lance de Gontran perça le bouclier d'Ingelger et y resta fixée, ce dernier lui passa la sienne à travers le corps, le renversa de cheval et l'acheva avec le poignard de miséricorde. La comtesse de Gâtinais se montra reconnaissante envers le jeune homme qui lui avait sauvé l'honneur, elle lui legua tous ses biens.

Le roi, admirateur de son courage, lui donna le comté d'Anjou; enfin, un mariage avec la nièce de l'évêque d'Orléans mit le comble à sa fortune.

Sous le comte Foulques, successeur d'Ingelger, les deux comtés furent réunis en un seul; le dernier comte fut Geoffroy V, dit Plantagenet, — de la branche de genêt qu'il portait à son casque — il épousa Mathilde, fille d'Henri Ier, roi d'Angleterre, et conquit la Normandie. Son fils, sous le nom de Henri II, monta sur le trône d'Angleterre et épousa plus tard Eléonore de Guienne.

Ce mariage, cause de la guerre de cent ans, fut pour l'Anjou l'origine de longs malheurs.

Après la mort de Richard Cœur-de-Lion et de son neveu Arthur, Philippe-Auguste enleva à Jean-sans-Terre ses possessions et l'Anjou fut réuni à la couronne. Saint Louis, en 1246, donna ce comté à son frère Charles. Ce fut ce prince qui régna sur le royaume de Naples, dont il usurpa la couronne. Sa tyrannie provoqua l'odieux massacre des *Vêpres siciliennes*.

Sa petite fille épousa Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi, et depuis cette époque l'Anjou, érigé en duché-pairie, fut successivement donné à divers princes. Charles V le donna à son frère Louis, qui périt en Italie en cherchant à reconquérir le royaume de Naples. Le comté fut alors ravagé par les Anglais et les Routiers. Le roi René fut le dernier comte d'Anjou, et après sa mort le comté, définitivement réuni à la couronne de France, ne fut plus qu'un apanage princier.

Au seizième siècle, l'Anjou devint un des champs de bataille de la Réforme. D'Audelet, chef calviniste, y livra plusieurs combats sanglants. Saumur se prononça pour la Réforme, et le comte de Montsoreau y exécuta les ordres atroces de la Saint-Barthélemy, tandis qu'à Angers, Bussy d'Amboise, traitait l'Anjou en pays conquis. Bussy, un des favoris de Marguerite de Valois, s'était fait aimer de la comtesse de Montsoreau. Comme il se vantait volontiers de ses bonnes fortunes, le mari ne tarda point à être instruit de cette intrigue coupable. Il obligea sa femme à donner rendez-vous à Bussy au château de la Coutancière, près de Saumur, et l'attendit avec plusieurs hommes à lui. Dumas, dans son roman, place la scène à Paris et donne pour alliés à Montsoreau les terribles quarante-cinq d'Henri III. Bussy périt dans ce guet-apens avec son ami Colasseau, lieutenant criminel de la sénéchaussée de Saumur. On jeta leurs cadavres dans le fossé.

Saumur fut donné en garantie au roi de Navarre qui avait exigé un passage sur la Loire, et ce fut à Angers que le duc de Mercœur, le dernier chef de la Ligue, se soumit à Henri IV en 1598.

Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, l'Anjou ne fut troublé que par les intrigues de Marie de Médicis. Ses troupes furent vaincues au Pont-de-Cé, et elle dut se réconcilier avec son fils Louis XIII. Mais les malheurs d'une guerre civile plus terrible étaient réservés à l'Anjou. Le 10 mars 1793, les jeunes gens appelés à tirer au sort à Saint-Florent s'y refusèrent. La garde nationale voulut les y contraindre, une mêlée s'ensuivit dans laquelle la garde nationale se laissa désarmer. Les insurgés choisirent pour chefs le voiturier Cathelineau et le garde-chasse Stofflet. Ils s'emparèrent de Chemillé et de Cholet et s'unirent aux Vendéens. Bientôt ils se rendirent maîtres de Saumur, Mais aux chefs inexpérimentés que la Conven-

tion leur avait d'abord opposés, succédèrent les généraux de l'armée du Rhin, Kléber et Marceau.

Le 15 octobre, 40,000 Vendéens attaquèrent Cholet occupé par 22,000 républicains; après une lutte acharnée, la victoire resta à ses derniers D'Elbée et Bonchamp y furent blessés à mort.

Quelque temps après, les débris de l'armée vendéenne périrent à Savenay. En 1796, l'insurrection se ranima un instant mais sans succès, elle fut étouffée par le général Hoche. En 1815, d'Autichamp tenta une nouvelle insurrection que le général Lamarque arrêta à ses débuts.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Maine-et-Loire (chef-lieu Angers) est divisé en 5 arrondissements, 34 cantons et 380 communes.

Il fait partie de la 14e inspection des ponts et chaussées, de la 23e conservation des forêts (Rennes), de l'arrondissement minéralogique de Nantes (division du centre) et de la 4e région agricole (ouest).

Le département forme la 2e subdivision de la 15e division militaire (Nantes) du 5e corps d'armée (Tours). Les châteaux d'Angers et de Saumur sont considérés comme places de guerre. Saumur possède une école de cavalerie. La compagnie de gendarmerie appartient à la 6e légion (Nantes).

Le département forme le diocèse d'Angers, suffragant de Tours. Ce diocèse compte 35 cures, 372 succursales, 141 vicariats, 1 grand et 1 petit séminaire à Angers.

Les protestants y possèdent 2 paroisses dépendant du consistoire de Nantes, 2 annexes, 2 pasteurs, 2 temples ou oratoires.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Saumur, de Cholet et d'Angers, ressortissent à la cour d'appel d'Angers.

Les établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie de Rennes.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement d'Angers. Angers (lat. 47° 28' 17", long. 2° 26' 34" O.). *Andegavum Juliomagus Andium*, chef-lieu du département de Maine-et-Loire, situé à 302 kilom. sud-ouest de Paris, sur la Maine, au-dessous du confluent de la Sarthe et de la Mayenne. Cette ville à laquelle les Romains, lorsqu'ils s'en emparèrent, donnèrent le nom de *Juliomagus*, était une des cités importantes des *Andegaves*. Sous les Césars elle prit un accroissement considérable; on a retrouvé des vestiges de ses principaux édifices, un capitole, des thermes, un amphithéâtre, un aqueduc et un grand nombre d'autres antiquités.

Au cinquième siècle, elle renonça à son nom latin pour celui d'*Andegovia*, qui rappelait son origine gauloise. La domination des Franks y fut favorablement accueillie, et sa prospérité ne fit que s'accroître sous l'administration de ses évêques. Ces riches prélats favorisèrent les lettres et les sciences, et au treizième siècle Angers possédait une université célèbre par le mérite de ses professeurs. Le bon roi René y résida, et la ville eut sous son règne l'existence la plus brillante. Elle possédait des privilèges assez étendus, lorsque Louis XI lui donna une municipalité et accorda la noblesse aux officiers municipaux, ainsi qu'à leurs enfants nés ou à naître.

Ces magistrats furent électifs et les élections municipales avaient lieu tous les trois ans.

La noblesse, dont Louis XI cherchait à diminuer l'importance, obtint de Charles VIII la réduction du nombre des officiers municipaux. Ce prince visita Angers avec César, duc de Valentinois, le fils trop fameux d'Alexandre Borgia.

Lorsque le calvinisme agita la province, un grand nombre de réformés furent exécutés à Angers. Ces exécutions provoquèrent une insurrection appelée la *journée des mouchoirs*, parce que les réformés portaient en signe de ralliement un mouchoir attaché à leur chapeau. Les calvinistes furent vaincus et leur défaite fut suivie de nouvelles rigueurs. Cependant la réforme faisait des progrès, et en 1561 les protestants se rendirent maîtres de la ville qu'ils gardèrent une année, mais sans avoir pu s'emparer du château. Le capitaine catholique Puygaillard surprit la ville, débloqua la garnison et chassa les protestants. Le duc de Montpensier le poursuivit, et un édit royal enjoignit aux catholiques de leur courir sus et de les mettre à mort. Cependant le gouverneur d'Angers, Thomasseau de Cursay, refusa d'exécuter les ordres donnés pour la Saint-Barthélemy, tandis que Montsoreau accomplissait à Saumur cet abominable massacre. Le comte vint aussi à Angers et y tua plusieurs calvinistes, mais les magistrats s'opposèrent à ses fureurs et arrêtèrent l'effusion du sang.

Sous le gouvernement de Bussy d'Amboise, la monnaie était devenue si rare que, pour y suppléer, les marchands et cabaretiers d'Angers et les artisans les plus connus firent une monnaie de parchemin sur laquelle ils frappèrent le poinçon qui leur servait à marquer leur vaisselle d'étain. Ces pièces avaient cours entre eux : les unes pour un sou, les autres pour six liards.

Angers tint pour la Ligue et n'ouvrit ses portes à Henri IV qu'en 1598. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, l'histoire d'Angers ne contient que peu de faits intéressants. Mentionnons cependant la detention de Fouquet, qui fut conduit au château d'Angers par le lieutenant de mousquetaires d'Artagnan.

En 1793, les Vendéens s'emparèrent d'Angers et les republicains le reprirent. Cette ville repoussa une seconde fois les Vendéens. Les conventionnels Tallien, Chondieu et Bourbotte y organisèrent la terreur. En 1796, une nouvelle insurrection dirigée par Stofflet fut réprimée par Hoche; Stofflet fut pris et fusillé dans le Champ-de-Mars d'Angers.

Angers se divise en ville neuve et en ville vieille; plusieurs de ses monuments sont classés parmi les monuments historiques, ce sont : le château, bâti au treizième siècle; la cathédrale Saint Maurice, commencée au onzième siècle et terminée au douzième, et qui possède une riche collection de tapisseries; l'église Saint-Martin, rebâtie au onzième siècle; Saint-Serge, d'architecture romane, et la Trinité, de la même époque; les ruines de l'église du Ronceray, où est installée l'école des arts-et-métiers; le palais épiscopal bâti sur les ruines d'un édifice romain; le *logis* des comtes d'Anjou et l'Hôtel-Dieu, qui date du douzième siècle. D'autres édifices méritent encore d'être cités : les églises Saint-Jacques et Saint-Laud, la Madeleine, la maison de maître Adam, et la statue du roi René par David, d'Angers.

Angers possède une école supérieure des lettres et des sciences, une école préparatoire de médecine, plusieurs sociétés savantes, un riche musée, où se trouve la copie en plâtre de presque toutes les œuvres du sculpteur David. Cette ville est la patrie du grand artiste que nous venons de citer, de Jean Bodin, de Ménage et de La Réveillère-Lepaux.

Les Ponts-de-Cé. — Les Ponts-de-Cé, *Pontes Cœsaris*, petite ville située à 6 kilomètres sud d'Angers, sur trois îles de la Loire reliées entre elles par quatre ponts. En 1570, l'armée catholique de Strozzi revenant du Midi, passait les Ponts-de-Cé. Strozzi y fit jeter à l'eau toutes les filles de mauvaise vie qui suivaient l'armée; elles étaient huit cents! « Ces 800 pauvres créatures, dit Brantôme, piteusement criant à l'aide, furent toutes noyées par trop grande cruauté, laquelle ne fut jamais trouvée belle des nobles cœurs et même des dames de la cour qui l'en abhorrèrent étrangement. »

Près de là se trouvent les vestiges d'un camp romain. Le château qui domine le fleuve date du XVe siècle et est classé parmi les monuments historiques.

Chalonnes-sur-Loire. — Ce chef-lieu de canton possède des mines de houille, des vestiges gallo-romains, une tour énorme de l'ancien château et l'ermitage de Saint-Hervé (9e siècle).

Saint-Georges-sur-Loire. — Près de ce chef-lieu de canton s'élève le magnifique château de Serrant, dont la chapelle est due à Mansart.

Le Plessis-Macé. — Ce bourg, situé à 13 kilomètres nord-est d'Angers, possède les ruines d'un château et d'une jolie chapelle qui sont très-remarquables.

Brissac. — Cette petite ville est située à 17 kilomètres d'Angers, elle est dominée par un château qui est un des plus beaux du département. C'est à Brissac qu'en 1670 Louis XIII se réconcilia avec Marie de Médicis.

Champtocé. — C'est près de Champtocé que s'élèvent les ruines du château de Gilles de Laval, maréchal de Retz, qui après avoir vaillamment combattu auprès de Jeanne d'Arc, eut l'honneur de porter l'étendard royal au sacre de Charles VII, à Reims. Ruiné par de folles dépenses, Gilles de Laval s'adonna à la magie; espérant obtenir du diable de nouvelles richesses; il lui sacrifiait des victimes humaines. On trouva dans la cour de Champtocé une tonne remplie d'ossements calcinés. « On en trouva également dans les latrines du château de La Suze, dans d'autres lieux, partout où il avait passé. Partout il fallait qu'il tuât. On porte à cent quarante le nombre d'enfants égorgés par la bête d'extermination... Retz offrait parfois à son magicien le sang d'un enfant, sa main, ses yeux et son cœur... Ce qui est triste à dire, c'est qu'ayant perdu toute notion du bien et du mal, il eut toujours jusqu'au bout bonne opinion de son salut. Le misérable croyait avoir attrapé à la fois le diable et Dieu. » (Michelet). Il fut jugé et condamné à être brûlé vif. Il est bien permis de croire que ce misérable était fou.

2° Arrondissement de Baugé. — Baugé, petite ville située à 38 kilomètres nord-est d'Angers, près du Couesnon. Elle fut fondée par Foulques Néra et fortifiée. L'armée anglaise, commandée par le duc de Clarence, y fut battue par le maréchal de Lafayette. Cette défaite obligea les Anglais à évacuer l'Anjou.

Baugé fabrique des toiles communes et des étoffes de laine. Elle a conservé un château remarquable du XVe siècle.

Vernantes. — Ce joli bourg, situé à 24 kilomètres de Baugé, possède les ruines remarquables de l'abbaye de Louroux, fondée en 1121 par Foulques V, comte d'Anjou.

Durtal. — Petite ville sur la rive droite du Loir, à 19 kilomètres nord-ouest de Baugé. Durtal a possédé un château-fort construit par Foulques Néra. On y voit aujourd'hui un château qui date du XVIIe siècle.

3° ARRONDISSEMENT DE CHOLET. — Cholet, à 20 kilomètres sud-est de Beaupréau. Cette petite ville prit sous Louis XIV une certaine importance industrielle, grâce à Colbert qui y appela des tisserands. Malgré les désastres de la guerre de Vendée, elle possède encore des fabriques de tissus importantes. Nous avons dit plus haut comment Cholet, devenue en 1793 le centre d'opération des armées royalistes, fut le théâtre d'une lutte acharnée de laquelle les républicains sortirent vainqueurs.

Beaupréau. — Cette petite ville, située à 60 kilomètres d'Angers, fut une baronnie au moyen âge. Elle fut érigée en marquisat au XVIe siècle. En 1793, les Vendéens y livrèrent contre les républicains un combat victorieux.

Saint-Florent. — Saint-Florent, situé sur la rive gauche de la Loire, date son origine du VIe siècle. Charlemagne y fit construire une abbaye qui fut pillée par les Normands, et Foulques Néra y éleva un château. L'insurrection vendéenne commença à Saint-Florent. Ce fut dans cette ville que mourut Bonchamps après avoir fait mettre en liberté 4,000 prisonniers républicains que ses troupes allaient égorger. Au-dessus d'une statue qui représente Bonchamps mourant, se relevant sur son brancard pour demander la grâce des républicains, on lit ces paroles historiques : Grâce aux prisonniers! Bonchamps l'ordonne. Ce monument est de David d'Angers.

Champtoceaux. — Champtoceaux est situé à 27 kilomètres nord-ouest de Beaupréau sur la rive gauche de la Loire. Ce bourg a conservé les ruines d'un château-fort qui soutint de nombreux siéges pendant la guerre de cent ans.

Chemillé. — Cette petite ville, située sur l'Irenne, possède une magnifique église romane, classée parmi les monuments historiques.

Montfaucon. — Montfaucon situé sur la rive droite de la Maine, fait un commerce considérable de bestiaux.

Montrevault. — Ce chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Evre, fabrique des toiles, des mouchoirs, des flanelles et fait le commerce des draps, des laines, des graines et des plantes.

4° ARRONDISSEMENT DE SAUMUR. — Saumur, *Salmurium*, est situé à 45 kilomètres à l'est d'Angers, sur la rive gauche de la Loire. L'existence de cette ville remonte au IVe siècle, mais elle fut longtemps sans importance, et sa première église ne fut bâtie qu'au VIIIe siècle par Pepin. De nombreuses habitations s'élevèrent à l'entour et formèrent une petite ville, qui prit le nom de Saumur, *sous le mur*. Les Normands la ravagèrent et Foulques Néra s'en empara au XIe siècle sans coup férir. Les habitants avaient confié la garde du château aux reliques de saint Doucelin, et saint Doucelin ne permit point que le sang fut répandu et laissa entrer le comte Foulques. Saumur dépendit ainsi de l'Anjou. Cette ville prit dès lors un rapide accroissement. Lorsqu'elle fut visitée par Louis XI, elle pria ce monarque de lui faire restituer les reliques de saint Florent que détenait injustement, disait-elle, la ville de Roye en Picardie; Louis XI répondit qu'il fallait s'en rapporter au saint lui-même. On convint de mettre le feu aux quatre coins de Roye en priant le saint de sauver la ville s'il voulait y rester. Saint Florent laissa brûler et ses reliques furent transportées à Saumur. Mais, le croirait-on, après la mort de Louis XI, Roye réclama ces mêmes reliques. Le Parlement de Paris intervint et conclut en faveur de la ville picarde, mais ses arrêts restèrent impuissants contre la pieuse obstination des moines de Saumur. Enfin, on convint de faire entre les deux villes un égal partage des restes du bienheureux.

Nous avons rapporté plus haut les massacres qui ensanglantèrent cette ville au XVIe siècle. Malgré les égorgements de la Saint-Barthélemy, Saumur devint une des métropoles de la réforme. Les réformés y tinrent une assemblée générale en 1611. Comme Paris et les villes protestantes, elle fut cruellement éprouvée par la révocation de l'édit de Nantes.

En 1763, on établit à Saumur une école de cavalerie qui existe encore.

On remarque en cette ville deux églises : celle de Nantilly, dont la nef date des premiers siècles, et celle de Saint-Pierre, qui date du XIIe siècle. Saumur est la patrie de du Petit-Thouars et de Félix Bodin.

Fontevrault. — Cette petite ville est située à 15 kilomètres sud-est de Saumur; elle doit son origine à une abbaye fondée par Robert d'Arbrissel qui donnait asile aux pécheresses converties. A ce couvent de femmes fut adjoint un couvent de moines, et ces deux établissements étaient placés sous les ordres de la même abbesse. Fontevrault fut gouverné par des femmes d'un haut rang, et parmi ses supérieures on ne compte pas moins de quatorze princesses. Les filles de Louis XV y furent élevées.

Fontevrault est aujourd'hui une maison centrale de détention. Des cinq églises qu'il renfermait, la plus belle existe encore; c'est un beau monument du XIIe siècle. Dans la seconde cour se trouve la tour d'*Evrault*, monument étrange de la même époque.

Gennes. — Gennes possède deux églises, classées parmi les monuments historiques.

5° ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ. — Segré est situé à 36 kilomètres nord-ouest d'Angers. Cette petite ville joua un certain rôle pendant la guerre de cent ans et pendant les guerres de religion du XVIe siècle. Les ligueurs restaurèrent son château et Henri IV le fit démolir. Segré fait le commerce de grains, vins et chanvres.

Brissarthe. — Ce bourg est situé à 38 kilomètres à l'est de Segré. Ce fut près de la porte de son église que Robert le Fort fut tué par les Normands en 866. La nef de l'église où s'enfermèrent les Normands existe encore.

Pouancé. — Pouancé, à 25 kilomètres sud-ouest de Segré. Cette petite ville repoussa victorieusement les Anglais en 1443. Depuis le XVIIe siècle, l'industrie du fer occupe la plupart de ses habitants.

Doué. — La ville de Doué, située à 20 kilomètres sud-ouest de Saumur, est d'origine ancienne. Elle fut jusqu'au Xe siècle une des villes les plus importantes de l'Anjou. Les rois Visigoths et plusieurs rois Franks y résidèrent. Elle possède des arènes construites au temps des Visigoths. Cette ville fait un commerce important de grains, de fers et de bestiaux.

Aubigné. — Aubigné, à 40 kilomètres sud-ouest de Saumur. Sa seigneurie donna son nom à la célèbre famille d'Aubigné.

Candé. — Cette commune possède une maison de Rabelais, classée parmi les monuments historiques.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT D'ANGERS. — 9 cantons, 69 communes.

Chefs-lieux de canton : *Angers*, 3 cantons (58,464 hab.), *Chalonnes-sur-Loire* (6,505 h.), *Les Ponts-de-Cé* (3,550 hab.), *Saint-Georges-sur-Loire* (2,695 hab.), *Briollay* (960 hab.), *Le Louroux-Béconnais* (3,025 hab.), *Thouarcé* (1,730 habitants).

Principales communes : Bécon (2,130 hab.), Champtocé (2,115 hab.), La Minitré (2,275 h.), Rochefort sur-Loire (2,290 hab.), Saint Mathurin (2,715 hab.), Tiercé (2,250 hab.), Trélazé (4,705 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ. — 6 cantons, 67 communes.

Chefs-lieux de canton : *Baugé* (5,360 hab.), *Beaufort* (5,305 hab.), *Durtal* (3,510 hab.), *Longué* (4,350 hab.), *Nogant* (1,515 hab.), *Seiches* (1,590 hab.)

Principales communes : Mazé (3,695 hab.), Morannes (2,560 hab.), Vernantes (2,085 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE CHOLET. — 7 cantons, 80 communes.

Chefs-lieux de canton : *Cholet* (13,360 hab.), *Beaupréau* (4,130 hab.), *Champtoceaux* (1,560 hab.), *Chemillé* (4,415 hab.), *Montfaucon* (730 hab.), *Montrevault* (905 hab.), *Saint-Florent-le-Vieil* (2,325 hab.).

Principales communes : Le Feuillet (2,025 hab.), Gesté (2,795 hab.), Jallais (3,440 hab.), Montjean (3,540 hab.). La Pomeraye (3,502 hab.), Liré (2,470 hab.), Le May (2,100 hab.), Saint-Macaire (2,370 hab.), Torfou (2,065 hab.), Trémentines (2,410 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE SAUMUR. — 7 cantons, 83 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saumur*, 3 cantons (13,660 hab.), *Doué* (3,330 hab.), *Gennes* (1,755 hab.), *Montreuil-Bellay* (2,050 hab.), *Vihiers* (1,731 hab.).

Principales communes : Fontevrault (3,580 hab.), les Rosiers (2,720 hab.), Varennes-sous-Montsoreau (2,205 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ. — 5 cantons, 61 communes.

Chefs-lieux de canton : *Segré* (2,860 hab.), *Pouancé* (3,260 hab.), *Candé* (2,075 hab.), *Châteauneuf* (1,680 hab.), *Le Lion-d'Angers* (2,750 habitants).

Principales communes : Freigné (2,040 hab.), La Potherie (2,065 hab.), Vern (2,290 hab.).

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (337 élèves), 2 colléges communaux (290 élèves), 10 institutions secondaires libres (820 élèves), 778 écoles primaires (58,000 élèv.), 76 salles d'asile (8,200 élèves). — 225,000 habitants sont complétement illettrés, 59,000 savent lire seulement, 232,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 34 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 24 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 30 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes et 30 pour crimes contre les propriétés, 1,900 pour délits, 4,300 pour contraventions. — 775 affaires civiles et 2,200 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 2,900 en justice de paix. — PRISONS. 170 hommes et 35 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 90 hommes et 30 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

SITUATION. — Ce département maritime appartient à la région nord-ouest de la France ; il est situé entre 48° 28' 40" et 49° 47' 30" de la latitude et entre 3° 3' 12" et 4° 15' de longitude ouest; il doit son nom à sa position avancée sur la mer de la Manche.

LIMITES. — Il a pour limites : au nord et à l'ouest, le bras de mer qui lui donne son nom; au sud, les départements d'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne ; au sud-est celui de l'Orne, à l'est celui du Calvados et au nord-est la Manche.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de la superficie, le département de la Manche est le 50e de France. Il comprend 592,838 hectares, divisés, suivant la nature du pays, en :

Terres de bruyères ou de landes.	78.000
Sol de riche terreau...........	132.000
Sol de craie ou calcaire........	33.000
Sol de gravier..................	42.000
Sol pierreux....................	179.000
Sol sablonneux..................	47.000
Divers..........................	101.000

TOPOGRAHIE. — Le sol du département est peu élevé; il est traversé par une chaîne de collines qui se rattachent, au sud, à celles du Maine, de la Bretagne et de la Normandie, et qui se terminent, au nord, au cap de la Hogue. Leur hauteur moyenne est de 170 mètres. Quelques-unes atteignent 300 mètres. Le point culminant du département se trouve à Saint-Martin-de-Chaulieu (368 m.).

Les inégalités du sol, la succession variée des prairies, des plaines, des vallons, des landes, des bruyères, des marais, modifient à chaque instant l'aspect du paysage et créent des sites enchanteurs. Sur le versant occidental règnent principalement des pâturages et de riches potagers, tandis que le versant opposé produit surtout des céréales et des foins.

COTES. — Les côtes se composent tantôt de falaises très-élevées, tantôt de vastes grèves que la mer couvre et découvre alternativement ; leur développement est de 330 kilom. Elles commencent aux grèves de la Ravine, du Grand Vey et de la Madeleine, sur les confins du Calvados, à l'embouchure de la Vire et de la Tante. Le rivage, dirigé vers le nord, est bordé par une grève où l'on trouve successivement l'embouchure de la Synope, la rade de la Hogue, la péninsule dont le fort de la Hogue occupe la pointe, la rade de Saint-Vaast, protégée par l'île Tatihou et au fond de laquelle se jette la Saire ; puis les ports de Landemer et de Harfleur, le havre de Crabec, la pointe de Harfleur reliée par une chaussée au phare de Harfleur. A partir de cette pointe. la côte change de direction et se dirige vers l'ouest ; elle forme la large baie de Cherbourg où l'on remarque les anses de la Mondrée, du cap Lévi, du pied Sablon, l'embouchure de la Divette, le port et la digue de Cherbourg, l'anse Sainte-Anne, la pointe de Querqueville, la grève d'Urville-Hogue, la pointe de Jardelieu, le cap Saint-Martin et enfin le cap de la Hogue. La côte change encore de direction et se dirige vers le sud. On rencontre successivement la baie d'Escalgrain, le cap du Nez-de-Jobourg, une longue suite de falaises dont quelques-unes atteignent 128 mètres, les anses de Vauville et de Sciotot, la pointe du Rozel, la grève de Surtainville et de Baubigny, les dunes, le cap, le port et le fort de Cartoret, les havres de Portbail (où se jette l'Olonde et de Surville, l'embouchure de l'Ay, le port de Saint-Germain, les dunes de Pirou, les écueils de la Chaussée-des-Bœufs, le havre de Regneville, le port de Granville, la grève de Saint-Pair, les falaises de Carolles, enfin la vaste baie du Mont-Saint-Michel. A l'embouchure du Couesnon se terminent les côtes du département.

Iles. — « De ce littoral étendu, dit Girault de Saint-Fargeau, dépendent plusieurs îles : les principales sont le Mont-Saint-Michel, Tombelaine, fortifiée en 1220, tombée au pouvoir des Anglais en 1372 et vendue pendant la Révolution comme propriété nationale. L'archipel des îles Chausey, au nombre de plus de 50, groupées sur une étendue de plus de 12 kilom. C'est un lieu de rendez-vous pour les fraudeurs de Jersey. On y ramasse une grande quantité de varechs, dont on fabrique la soude, et on y exploite de belles carrières de granit; l'île Pelée, à 3 kilom. de la côte, au nord-est de Cherbourg ; à l'ouest de cette roche nue est bâti le fort impérial, l'île Tatihou à l'est de Saint-Vaast; cet îlot est entièrement occupé par un lazaret; les deux îles Saint-Marcouf à l'est de la commune de ce nom; c'est un point intermédiaire entre le Havre et Cherbourg, qui offre une protection sûre aux vaisseaux de l'État, qui communiquent d'un point à l'autre. Ces îles sont fortifiées et ont constamment une garnison. Avant qu'elles fussent un fort militaire, il existait un ermitage dans d'Amont ou du Large. La tradition dit qu'elles touchaient jadis au continent, les envahissements de la mer sur ces côtes donnent quelque vraisemblance à cette tradition. »

HYDROGRAPHIE. — COURS D'EAU. — Le département de la Manche appartient tout entier au bassin de la Manche, sauf 5 ou 6 communes, au sud de l'arrondissement de Mortain, dont les ruisseaux se dirigent vers l'Océan, par la **Loire**, la Maine et la Mayenne. Le reste du département est arrosé par plusieurs petits fleuves côtiers qui vont se jeter dans la Manche. Ce sont :

Le *Couesnon*, qui vient du département de la Mayenne, sert de limite à celui de la Manche, baigne Pontorson et se jette dans la baie de Saint-Michel, après un cours de 90 kilom.;

La *Sélune* ou *Célune* (60 kilom.), qui vient de l'arrondissement de Mortain, absorbe la Cance, l'Airon et le Beuvron et se jette dans la baie de Saint-Michel ;

La *Sée* (63 kilom.), qui naît près de Sourdeval (arrondissement de Mortain), passe près d'Avranches et se jette dans la baie de Saint-Michel ;

La *Sienne* (76 kilom.), qui prend sa source près de Saint-Sever (Calvados), absorbe la rivière de Coutances et se jette dans la Manche, après avoir arrosé les arrondissements d'Avranches et de Coutances ;

La *Vire*, qui prend sa source sur la limite du Calvados et de la Manche, baigne Saint-Lô et se jette dans la Manche, après un cours de 132 kilom. Ses affluents sont : la Jacre, le canal de Vire et Tante, l'Elle et l'Aux.

La *Tante*, qui vient de Camprond (arrondissement de Coutances), arrose Carentan, reçoit le Loyon, la Terette; elle se jette dans la Manche après un cours de 55 kilom.

La *Douve*, qui vient du village de Tollevast (arrondissement de Cherbourg), reçoit le Merderet et se jette dans les grèves de Veys, vis-à-vis de Carentan, après un cours de 40 kilom.

Lacs et Marais. — Lac de la mare de Bouillon; nombreux marais, parmi lesquels on remarque ceux de Carentan, de Cangé et de Songeal.

CLIMAT. — Climat séquanien, maritime, doux et tempéré, quoique humide, pluvieux et offrant quelque ressemblance avec celui de l'Angleterre et de la Hollande. Température moyenne à Cherbourg + 11°1. Moyenne de l'hiver + 5°7; de l'été + 15°5.
Vie moyenne : 44 ans.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° **Minéraux.** — Mines de fer, de plomb, de plomb argentifère, de houille, de mercure, d'argent. — Salines de Vains, de Quatre-Salines, de Val-Saint-Pair, de Portbail, etc. — Granit de Cherbourg et des îles Chausey; marbres, ardoises, grès à paver, pierre de taille, argile à potier, kaolin, pierre à chaux, etc.

Sources minérales de Biville (bouillonnante et gazeuse), de Dragey, de Saint-Lô, de Saint-Hilaire-du-Harcourt et de la Taille. — Source ferrugineuse de Brix. — Bains de mer de Cherbourg et de Granville.

2° **Végétaux.** — Céréales, en quantité plus que suffisante; sarrasin, pommes de terre, peu de vignes; pommiers, arbres à cidre, arbres fruitiers des environs d'Avranches; chanvre, lin, sur le versant oriental ; chêne, hêtre et bouleau dans les forêts. — Riche flore marine : grande quantité de varechs, de fucus, etc.

3° **Animaux.** — Belles races d'animaux domestiques : chevaux normands, bêtes à cornes du Cotentin, d'espèce grande et forte; les vaches des arrondissements de Valognes et de Saint-Lô produisent le beurre si connu sous le nom d'Isigny. Moutons de *Mielle* (pâturages sur le bord de la mer, entre Granville et Regneville); ces moutons sont estimés pour la délicatesse de leur chair. — Renards et fouines; quelques loups; peu de gibier à poil, mais beaucoup d'écureuils, de gibier ailé et d'oiseaux aquatiques, de coquillages, de mollusques. — Orvet, couleuvres et vipères; loutres; quelques phoques. — Cygnes, cormorans, spatules; cigognes à l'époque des grands froids. — Milan, petit aigle, etc.

VOIES DE COMMUNICATION.

9 routes nationales (376 kilom.); 24 routes départementales (645 kilom.); 2,710 chemins vicinaux (6,779 kilom).

10 rivières navigables : Vire, Tante, Térette, Douve, Merderet, Sève, Sienne, Sée, Sélune, Couesnon (165 kilom.).

3 canaux : de Vire à Tante; du Plessis; de Coutances au pont de la Roque (42 kilom.).

CHEMINS DE FER

Outre les chemins de fer dont le tableau suit, le département en possédera bientôt plusieurs autres, dont l'un unira Saint-Brieuc à Cherbourg et un autre de Coutances à Saint-Lô.

DE PARIS A GRANVILLE

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Granville.
Villedieu......	298 kilom.	30 kilom.
Folligny-la-H.-P.	313	15
Saint-Planchers	320	8
GRANVILLE.....	328	»

DE PARIS A CHERBOURG

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Cherbourg.
Carentan......	314 kilom.	57 kilom.
Chef-de-Pont..	326	45
Montebourg....	335	36
VALOGNES......	343	28
Sottevast.....	353	19
Couville	360	13
Martinvast.. ..	363	7
CHERBOURG....	371	»

DE VITRÉ A LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Stations :	Dist. de Vitré.
Pontorson............	78 kilom.
Maitrey-M^t-St-M........	81

DE LISION A SAINT-LO

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Saint-Lô.
LISON (Calvados)	296 kilom.	18 kilom.
Airel..........	299	15
La Meauffe.....	303	11
Pont-Hébert....	306	6
SAINT-LO	314	»

COMMUNICATIONS MARITIMES. — De *Carentan* à Southampton, service hebdomadaire.

De *Granville* à Jersey, deux et trois fois par semaine, traversée de deux heures et demie.

De *Cherbourg* à Southampton, départs les mardis et vendredis.

Escale à *Cherbourg* des paquebots des Antilles, avec service de remorquage à vapeur pour le port et la rade.

AGRICULTURE. – L'agriculture est assez avancée dans ce pays où la propriété est très-divisée. Le département comprend : 266,000 hectares en céréales; 26,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 69,000 en prairies artificielles; 88,000 en prairies naturelles; 31,000 en pâturages; 21,000 en bois et forêts; 27,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 143 millions de fr.

94,000 chevaux, 2,500 ânes ou mulets, 260 mille bêtes à cornes, 280,000 moutons, 83,000 porcs, 38,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 250 millions de francs.

INDUSTRIE.— L'industrie n'est pas moins développée Elle s'exerce sur la production du sel marin (38 laveries, 47,000 fr.); sur celle du fer (6 minières, 105,000 fr.), que l'on envoie en Angleterre comme lest, en retour de houille anglaise; 4 usines, produisant pour 400,000 fr. de fontes. — 1,300 usines hydrauliques; filatures, métiers à toiles et à dentelles, papeteries, tanneries, constructions navales, produits chimiques; dessication de l'herbet pour l'exportation dans les villes où on l'emploie comme crin. — 44 établissements sont pourvus d'appareils à vapeur d'une force totale de 266 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de granit, de grains, de pommes de terre, de volailles, d'œufs, de bœufs, de moutons, de viandes salés, de chevaux, etc. Importation de bois du Nord, de lin, de chanvre, de grains et de houille dont 425,000 quint. métr. provenant d'Angleterre et 119,000 de Valenciennes.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. — *Navigation à voile et à vapeur réunies;* 10 ports : Pontorson, Granville, Régneville, Portbail, Diélette, Omonville, Cherbourg, Harfleur, Saint-Vaast, Carentan, entrées 2,000 navires (110,000 tonnes); *pêche à la morue* (Granville), 30 navires (3,500 tonnes), *cabotage à voile et à vapeur réunis*, 1,800 navires (87,000 tonneaux); *marine marchande* : à voile, 790 navires; à vapeur 2 navires.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population du département n'a augmenté que de 43,268 habitants. Au dernier recensement, la diminution a été de 29,123 hab. C'est le département dont la population a le plus diminué pendant la même période. La ville de Cherbourg a perdu 1,635 hab. La population n'est plus que de 544,726 hab., et à ce point de vue, le département est le 15e de France. Il compte environ 90 hab. par kil. carré, et, sous ce rapport, il est le 10e.

La population se distingue par son intelligence, son courage, sa franchise et sa probité. Partout, dans les campagnes aussi bien que dans les villes, on trouve des hommes doux. sociables et moins enclins aux querelles, moins processifs que ne le sont ordinairement les habitants de la Normandie.

Chaque année, l'émigration enlève au pays (surtout dans les arrondissements de Coutances et de Mortain) un grand nombre d'habitants qui vont dans les départements voisins exercer les professions de colporteurs, de chaudronniers et d'étameurs.

HISTOIRE. — Le département de la Manche a été formé du Cotentin au nord, et de l'Avranchin au sud. Avant l'invasion romaine, ce territoire était occupé par les *Unelli* et les *Abricateri*, peuples Armoricains. Ils fournirent des contingents nombreux à Viridorix, lorsque le pays se souleva contre les Romains. Charlemagne y construisit des forteresses destinées à repousser les invasions des pirates du Nord, mais, cependant, Rollan s'empara de cette contrée et devint le premier duc de Normandie. Sous son administration, la province prospéra, mais il n'en fut pas de même sous son fils Guillaume, contre lequel le Cotentin se révolta.

Au commencement du XIIIe siècle, le pays, ainsi que le reste de la Normandie, passa sous l'autorité de Philippe-Auguste. Le roi Jean le céda à Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui y appela les Anglais. Ce pays devint un des principaux champs de bataille de la guerre de cent ans.

Au XVIe siècle, il fut de nouveau ensanglanté par les guerres de religion. Toutefois, le maréchal de Matignon résista aux ordres de la cour et refusa d'exécuter le massacre de la Saint-Barthélemy.

Au XVIIe siècle, la misère, l'exagération des impôts, l'injustice des gens du roi provoquèrent la terrible insurrection des Nus-Pieds. En 1639, l'établissement de la gabelle avait mis le comble au désespoir des paysans. « Un honnête gentilhomme, dit M. Henri Martin, courut trouver le roi et lui dépeignit le désespoir populaire. » Il était trop tard, la rebellion avait éclaté. Des agents de trouble, soldés par l'Angleterre et par l'Espagne, firent passer pour le chef des Maltotiers et des monopoleurs l'homme qui venait de préserver la contrée de la gabelle, et poussèrent le peuple aux derniers excès, afin de le compromettre irrévocablement. Le mouvement commencé à Avranches, se propage dans toute la basse Normandie. Partout, une multitude furieuse courait sus aux officiers de finance, aux *partisans* et à leur commis, saccageait leurs bureaux, démolissait ou brûlait leur maisons. Il suffisait de crier au monopoleur sur le premier passant pour qu'il fut massacré à l'instant. Des bandes armées s'organisèrent dans les campagnes et répandirent partout des proclamations menaçantes, au nom d'un chef mystérieux qui s'intitulait le *général Jean Nu-Pieds*. Des aventuriers, des hobereaux ruinés un prêtre, se donnaient comme les lieutenants de ce chef imaginaire, La perception des impôts fut presque généralement interrompue. » Le colonel Gamon, chargé de réprimer cette révolte, marcha sur Avranches avec quatre mille hommes. Pendant quatre heures, il y fut arrêté par les barricades des faubourgs. La répression fut terrible ! Tout fut passé par les armes, ou livré au chancelier Séguier qui envoya les prisonniers aux galères.

La révocation de l'édit de Nantes porta un coup funeste à l'industrie de ce pays. Un grand nombre de fabricants habiles du Cotentin et de l'Avranchin émigrèrent en Angleterre et en Hollande. Beaucoup se fixèrent dans les îles de Jersey et de Guernesey. Depuis cette époque, le département de la Manche ne fut plus troublé que par l'insurrection vendéenne. Les Vendéens tentèrent de s'emparer de Granville, mais ils furent repoussés. La prospérité de ce département n'a cessé, depuis, de se développer. A l'article consacré à Cherbourg, nous parlerons, en détail, de l'importance considérable acquise par cette ville comme port militaire.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Manche (chef-lieu Saint-Lô) est divisé en 6 arrondissements, 48 cantons et 643 communes. Il fait partie de la 1re inspection des ponts et chaussées; de la 15e conservation des forêts, (Alençon); de l'arrondissement minéralogique de Rouen (division du nord-ouest); de la 1re région agricole (nord-ouest).

Il forme la 5e subdivision de la 16e division militaire (Rennes); du 5e corps d'armée (Tours). La compagnie de gendarmerie dépend de la 4e légion (Saint-Lô). Le département compte plusieurs places fortes : Granville, Carentan, Cherbourg, fort d'Artois, fort Impérial, fort de Querqueville, île Saint-Marcouf, la Hogue-Tatchou, redoute du Roule, etc.

Cherbourg est le chef-lieu du 1er arrondissement maritimes, qui se divise en 3 sous-arrondissement : Dunkerque, le Havre et Cherbourg. Le sous-arrondissement de Cherbourg se subdivise en 3 quartiers : Cherbourg, la Hogue et Caen.

Le département forme le diocèse de Coutances, suffragant de Rouen; il comprend : 60 cures, 602 succursales, 384 vicariats, 1 grand séminaire à Coutances et 3 petits séminaires (Saint-Lô, Mortain et Valognes).

Les protestants y possèdent 2 paroisses, 2 annexes, 2 pasteurs et 3 temples ou oratoires dépendant du consistoire de Caen.

Les 6 tribunaux de 1re instance des chefs-

lieux d'arrondissement et les 4 tribunaux de commerce de Saint-Lô, de Coutances, Granville et Cherbourg ressortissent à la cour d'appel de Caen.

Le lycée de Coutances, les 4 colléges communaux (Avranches, Cherbourg, Mortain, et Saint-Hilaire-du-Harcouet), l'école normale d'instituteurs de Saint-Lô, les 2 écoles normales d'institutrices d'Avranches et de Coutances, et les autres établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'académie de Caen.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Saint-Lo.— Saint-Lô (lat. 49° 6'59", long. 3° 25'55° O), *Sanctus-Laudus*, chef-lieu du département de la Manche, situé à 288 kil. ouest de Paris, sur un rocher qui domine la rive droite de la Veze.

Cette ville prit origine d'un domaine que possédait, au VIe siècle, l'évêque de Coutances, Laudus ou Lô. Charlemagne y fit, dit-on, bâtir une forteresse pour protéger le pays contre les pirates du Nord. Les Normands assiégèrent la ville et furent d'abord repoussés, mais ils revinrent en 890. Rollan, leur chef, fit détruire un aqueduc qui fournissait l'eau à la place et obligea ainsi les habitants à capituler. Il leur avait promis la vie sauve, mais il les fit massacrer dès qu'ils furent hors des murs. Rollan fit ensuite raser la forteresse. Cependant, Saint-Lô se releva de ce désastre, et au XIVe siècle elle comptait 9,000 habitants. Edouard III la pilla et en ruina le commerce de draps qui était considérable.

Sous Charles V ce fut à Saint-Lô que se réunit l'armée destinée à châtier Charles le Mauvais.

En 1417 elle fut prise par Glocester, et les Anglais la gardèrent jusqu'en 1449. Elle fut reprise par le connétable de Richemont.

Au seizième siècle, Saint-Lô se prononça pour la réforme religieuse. En 1562, les calvinistes y dévastèrent les églises et pillèrent les maisons des plus notables catholiques. Ils s'y fortifièrent ensuite, mais les Bretons, commandés par le comte d'Etampes, les en chassèrent et exercèrent de cruelles représailles. L'année suivante, le parti catholique fut de nouveau vaincu par Montgommery, qui tira vengeance des Bretons et dut, peu après, céder la ville à un gouverneur catholique, le maréchal de Matignon. Grâce à la modération de ce dernier, la ville échappa aux horreurs de la Saint-Barthélemy. Saint-Lô fut ensuite repris par Montgommery qui en confia la défense à son lieutenant Briqueville Colombières. Celui-ci y soutint un siége de six semaines. Tandis qu'il s'y défendait avec une grande énergie, Montgommery tombait au pouvoir de Matignon. Le maréchal amena son prisonnier sous les murs afin qu'il engageât son lieutenant à capituler, mais Briqueville repoussa ses conseils avec indignation. Soutenu par la population, il avait repoussé neuf assauts, et les troupes royales allaient en tenter un dixième; il se prépara à une résistance désespérée. Il conduisit près de lui ses deux enfants et les arma chacun d'une pique. « J'aime mieux, dit-il, qu'ils meurent pleins d'honneur que de les abandonner aux mains des infidèles et des apostats. »

Le rempart fut emporté par les catholiques; l'héroïque capitaine fut tué sur la brèche, ses enfants furent épargnés et sauvés par Matignon, la ville enfin subit toutes les horreurs réservées autrefois aux villes prises d'assaut. Sa population décimée commençait à se relever, quand la révocation de l'édit de Nantes et les persécutions qui l'accompagnèrent soumirent cette malheureuse ville à de nouvelles épreuves.

Depuis cette époque, la tranquillité, dont le département ne cessa de jouir, permit à Saint-Lô de réparer ses désastres. Cette ville possède deux édifices classés parmi les monuments historiques : l'église Notre-Dame, qui appartient à la dernière période du style ogival, et l'église romane de Sainte-Croix.

On remarque aussi les restes de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix où l'on a installé le dépôt d'étalons, et la halle qui occupe une ancienne église du dix-septième siècle. Le musée renferme d'intéressantes autiquités gollo-romaines recueillies aux environs. On fabrique à Saint-Lô des coutils, des draps, des dentelles et des rubans. Le commerce porte surtout sur les céréales, le beurre, les bestiaux, les volailles et les chevaux. Cette ville est la patrie du cardidal du Perron.

Carentan. — Carentan est situé à 27 kilom. de Saint Lô, près de la mer, sur la rivière de la Tante. Cette ville possédait un château que les Anglais démolirent. Elle fut de nouveau fortifiée par Charles le Mauvais; il reste encore quelques ruines de ses fortifications et de son château du douzième siècle. L'église, qui date du quinzième siècle, est classée au nombre des monuments historiques. Carentan fait le commerce de bestiaux et d'eau-de-vie.

Saint-Pierre-de-Semilly.— On remarque près de ce village, situé à 7 kilom. à l'est de Saint-Lô, les ruines considérables d'un château-fort qui appartint aux rois d'Angleterre. L'église de Semilly, de style roman, mérite également d'être visitée.

Torigny-sur-Vire. — Cette petite ville, située à 14 kilom. sud-est de Saint-Lô, est d'origine ancienne. Un de ses barons, Hamon le Hardi, prit part à la bataille de Hastings. Elle fut érigée en comté en faveur du maréchal de Matignon, qui fit bâtir en grande partie son château. En 1793, ce château fut converti en prison; ses ruines sont classées parmi les monuments historiques. Torigny fait le commerce de grains, de volailles et de bestiaux. Cette ville est la patrie du poëte Brébœuf.

2° Arrondissement d'Avranches.— Avranches, *Abrincatu Abracæ*, est située près de la mer, à 51 kilom. sud-ouest de Saint-Lô, sur le bord de la rivière de Sée. Cette ville est d'origine celtique; avant l'invasion romaine, elle était la capitale des *Abrincatui*. Sous les Césars, elle était une des villes principales de la seconde Lyonnaise. Elle devint ville épiscopale vers le sixième siècle, et saint Léonicien fut son premier évêque. Elle compta plus tard parmi ses prélats saint Sever, dont un faubourg de Rouen porte le nom, et saint Aubert qui, au commencement du huitième siècle, fit construire l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Charlemagne, à la fin du même siècle, fit fortifier Avranches contre les pirates du nord; néanmoins cette ville ne put leur résister et fut prise par eux en 865. En 933, cette ville tomba au pouvoir de Guillaume-longue-épée, duc de Normandie, qui l'érigea en comté. Un de ses fils, Hugues le Loup, ayant pris part à la conquête de l'Angleterre, reçut de Guillaume le Bâtard le comté de Chester. Devenu puissamment riche, Hugues s'entoura à Avranches de savants et de lettrés; une école importante fut fondée et devint bientôt célèbre. Ce fut dans l'église d'Avranches que le roi Henri II d'Angleterre, accusé par la cour de Rome de l'assassinat de Thomas Becker, archevêque de Cantorbéry, fit amende honorable en présence du légat.

« Le roi, dit Augustin Thierry, se rendit en cérémonie dans la grande église d'Avranches, et, posant la main sur l'évangile, jura devant tout le peuple qu'il n'avait ordonné ni voulu la mort de l'archevêque de Cantorbéry, et que, l'ayant apprise, il en avait ressenti plus de chagrin que de joie. On lui récita les articles de la paix et les promesses qu'il avait faites, et il fit serment de les exécuter toutes de bonne foi et sans *mal engin*. Henri, son fils aîné et son collègue dans la royauté, le jura en même temps que lui, et pour garantie de cette double promesse, on dressa une charte au bas de laquelle fut apposé le sceau royal. Ce roi que l'on avait vu naguère si plein de fierté devant la puissance pontificale, engageait les cardinaux à ne l'épargner en rien. « Seigneurs légats, leur disait-il, voici mon corps, il est entre vos mains, et sachez pour sûr que quoique vous ordonniez je suis prêt à obéir.» Les légats se contentèrent de le faire agenouiller devant eux pour lui donner l'absolution de sa complicité indirecte, l'exemptant de l'obligation de recevoir sur son dos nu les coups de verge qu'on administrait aux pénitents. Un décret pontifical qui déclarait l'archevêque Thomas saint et martyr, et dont les légats s'étaient munis comme d'une pièce diplomatique nécessaire à leur mission, fut aussi envoyée en Angleterre avec ordre de le promulguer dans les églises et sur les places publiques, dans tous les lieux où, jusqu'en ce moment, avaient été fouettés et piloriés ceux qui osaient appeler crime l'assassinat de l'ennemi du roi. » La cathédrale où s'accomplit cet événement a été détruite, mais on en a conservé la pierre sur laquelle s'agenouilla Henri II devant les légats.

Avranches fut réunie à la couronne de France sous Philippe Auguste, qui lui octroya une charte de commune. Elle appartint ensuite au roi de Navarre; Charles le Mauvais la céda à Charles VI. Pendant la guerre de cent ans, elle subit plusieurs siéges et changea souvent de maîtres. Au seizième siècle, elle fut prise par Montgommery qui en dévasta les églises et commit tant d'excès que les habitants accueillirent Matignon comme un libérateur. Plus tard Avranches se déclara pour la Ligue, et elle ne se soumit à Henri IV qu'après un siége de deux mois, en 1591. Nous avons rapporté plus haut l'insurrection des Nu-Pieds et sa sanglante répression. Depuis cette époque Avranches ne fut le théâtre d'aucun événement.

Cette ville est la patrie du général Valhubert à qui elle a élevé une statue.

Granville. — Cette ville est située à 25 kil. nord-ouest d'Avranches, au bord de la mer, à l'embouchure de la rivière la Boscq. Elle doit son origine à une forteresse bâtie par un seigneur normand. L'histoire n'en fait pas mention avant le treizième siècle. En 1436, Jean d'Arganges, possesseur de cette seigneurie, la vendit à lord Scales moyennant une redevance annuelle d'un *chapel de roses vermeilles*. Lord Scales fonda une ville qu'il entoura de fortes murailles, mais à peine la ville était-elle bâtie, d'Estonville qui tenait garnison au Mont-Saint-Michel s'en empara (1440). Les Anglais ne purent la reprendre. Granville, au seizième siècle, resta fidèle au catholicisme. Sous Louis XIV, en 1689, on démolit ses remparts; les Anglais en profitèrent et la ville fut bombardée. Louis XV fit relever les remparts. Pendant le dix-huitième siècle, la prospérité de ce port de pêcheurs atteignit son apogée. Pendant la Révolution cette ville fut attaquée par les Vendéens et les repoussa. Sous l'empire, elle repoussa l'attaque d'une flotte anglaise.

Le Mont Saint-Michel. — Le Mont Saint-Michel, *Mons Tumba*, est situé à 16 kilom. sud-ouest d'Avranches et 5 kilom. de la côte, dont il est séparé par une grève de sable que la mer recouvre deux fois en vingt-quatre heures. Cet énorme rocher peut être divisé en trois parties : la ville, l'abbaye et l'église. La petite ville, bâtie sur les premiers gradins du rocher, est entou-

rée de fortifications que vient battre le flot de la marée. Au-dessus d'elle s'élève une magnifique abbaye que domine une chapelle. Les Romains avaient bâti un temple à Jupiter au sommet de ce rocher, qui s'appela alors Mont Jovis. En 509, saint Aubert, évêque d'Avranches, y fit construire une abbaye et une église qu'il dédia à Saint-Michel. Ces édifices furent détruits par un incendie, et au douzième siècle l'abbé Robert de Thorigny les répara et les compléta par des constructions nouvelles. Il y fonda une bibliothèque si importante que l'on donna au monastère le nom de cité des livres. Les Bretons brûlèrent le bourg et l'abbaye dont il ne resta que les murs; Philippe Auguste répara ces désastres et fit bâtir une forteresse sur un rocher voisin, le rocher de Tombelaine. Saint-Michel résista aux Anglais qui, en 1423, tentèrent en vain de s'en emparer, tandis qu'ils prirent Tombelaine en 1449. Louis XI, en 1469, visita l'abbaye et y institua l'ordre de Saint-Michel. Les protestants ne purent s'en emparer et le château ne se rendit à Henri IV qu'après sa conversion. Le fort de Tombelaine fut rasé en 1669. Sous Louis XIV, Saint-Michel devint une prison d'Etat; on y a depuis enfermé un grand nombre de condamnés politiques. L'abbaye du Mont Saint-Michel, classée parmi les monuments historiques, est l'édifice le plus beau et le plus intéressant du département de la Manche.

Pontorson. — Cette petite ville est située à 21 kilom. sud-ouest d'Avranches, à l'embouchure du Couesnon. Robert de Normandie y fit élever une église et un château. Ce château, qui eut pour commandant Bertrand Duguesclin, fut démoli sous Louis XIII.

3° Arrondissement de Cherbourg. — Cherbourg, *Cæsaris Burgus*, *Carusburgus*, *Cherburgium*, est situé à 83 kilom. de Saint-Lô, à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin, entre le cap Lévi à l'est et le cap de la Hogue à l'ouest, à l'embouchure de la Divette. Cherbourg est un chef-lieu de sous-préfecture et d'arrondissement maritime. Cette ville est d'origine romaine, mais elle ne fut longtemps qu'un bourg sans importance. Un acte du onzième siècle fait mention de son château, et un comte de Cherbourg a prit part à la bataille d'Hastings. Cette ville fut brûlée deux fois par les Anglais qui la gardèrent longtemps en leur pouvoir. Charles VII la reprit en 1450. En 1758, les Anglais s'en emparèrent par surprise et la pillèrent pendant sept jours. Ils détruisirent les ports et les jetées et brûlèrent 32 navires marchands. Louis XVI songeait à établir un port militaire à la Hogue. Le capitaine de vaisseau la Bretonnière, après une étude de la côte, décida le gouvernement à l'établir à Cherbourg. On bâtit la digue placée à travers la baie pour fermer la rade. Cette œuvre gigantesque n'a été terminée qu'en 1858. La digue est longue de 3,780 mètres, large de 9 mètres. Le port militaire se compose d'un avant-port creusé sous le premier empire, d'un bassin à flot construit sous la Restauration et d'un arrière-bassin commencé sous Louis-Philippe, qui peuvent recevoir 40 vaisseaux de premier rang. Le port est défendu par 7 forts. Le port marchand est situé à l'embouchure de la Divette; il est formé d'un avant-port qui est en communication avec la mer par un chenal de 600 mètres que protége une jetée de granit. Le port et la rade sont éclairés par 6 phares à feux fixes.

Les principales industries de Cherbourg sont les constructions navales, les fabriques de blonde, de bas, de produits chimiques. Cette ville ne possède aucun monument ancien digne d'être cité.

Harfleur.—Harfleur, *Harefluctum*, *Harbaflot*. Ce petit port était très-fréquenté au moyen âge, ce fut sur les rochers qui le bordent que se brisa le vaissesu la *Blanche-nef* qui portait les nièces et les filles du roi Henri I d'Angleterre. Les fortifications de Harfleur ont été détruites sous Henri IV.

Près de là se trouve *Saint-Wast la Hogue*, célèbre par la fatale bataille du 29 mai 1692.

4° Arrondissement de Coutances. — Coutances, *Constancia castra*, est situé à 28 kilom. ouest-sud-ouest de Saint-Lô, à 7 kilom. de la mer. L'origine de cette ville remonte à l'époque romaine. Sous Honorius, elle était désignée sous le nom de *Civitas Constancia* et son territoire par celui *pagus Constantinus*, dont on a fait Cotentin. On pense qu'elle doit son nom à Constance Chlore. Elle fut détruite deux fois par les Normands, et son siége épiscopal, qu'elle possédait depuis le cinquième siècle, fut transporté à Saint-Lô. Elle eut beaucoup à souffrir des Anglais; elle subit plusieurs siéges et fut saccagée. Pour la punir d'avoir pris part à la *ligue du Bien public*, Louis XI lui retira ses priviléges et rasa ses fortifications. En 1562, elle fut deux fois prise et dévastée par les protestants. Elle tint pour la Ligue et ne se soumit à Henri IV qu'après son abjuration. Sa population prit part à l'insurrection des Nu-pieds et eut ensuite à subir les rigueurs de Gassion.

En 1790, Coutances avait été érigée en chef-lieu du département de la Manche; le premier consul transféra le chef-lieu à Saint-Lô, on laissa à Coutances le siége de la Cour d'assises.

Cette ville possède une admirable cathédrale où l'art gothique s'unit à l'art romain. Elle a conservé aussi quelques arcades d'un aqueduc romain.

Coutances est la patrie de Saint-Evremond.

La Haye-du-Puits. — Ce bourg possède un château classé parmi les monuments historiques.

5° Arrondissement de Mortain. — Mortain est situé à 56 kilom. sud de Saint-Lô. Cette ville formait un fief considérable au onzième siècle et appartint à Guillaume le Conquérant qui la donna à son frère Robert Courteheuse. Dans la suite, ce comté passa dans la famille de Montpensier, qui le garda jusqu'au seizième siècle; il fut alors transmis à la famille d'Orléans qui le garda jusqu'à la Révolution. L'église de Mortain est remarquable, elle remonte au onzième siècle; on voit aussi dans cette ville les ruines d'un château détruit au quatorzième siècle par les Anglais. Mortain fabrique des toiles et des dentelles.

6° Arrondissement de Valognes. — Valognes est situé à 57 kilom. nord-ouest de Saint-Lô. Cette ville est d'origine romaine, ainsi que l'attestent de nombreuses antiquités. Guillaume le Conquérant y résida. Elle fut pillée et brûlée par Edouard III et eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de cent ans et les guerres de religion. Ses fortifications furent démolies sous Louis XIV. Depuis cette époque, Valognes n'a cessé de jouir d'une parfaite tranquillité, cependant la population au lieu de s'accroître a diminué de près de moitié.

Cette ville est la patrie de Vicq-d'Azyr.

Briquebec. — Briquebec, à 15 kilom. sud-ouest de Valognes, possède une église romaine remarquable et les ruines d'un château qui mérite d'être visitées.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° **Arrondissement de Saint-Lo.—9 cantons, 117 communes.**

Chefs-lieux de canton : ***Saint-Lô*** (9,695 h.), ***Carentan*** (3,055 hab.), ***Torigni-sur-Vire*** (2,115 habit.), ***Canisy*** (785 hab.), ***Marigny*** (1,450 h.), ***Percy*** (2,975 hab.), ***Saint-Clair*** (660 hab.), ***Saint-Jean-de-Daye*** (295 hab.), ***Tessy-sur-Vire*** (1,550 hab.).

Principales communes : Quibou (1,585 h.), Sainteny (1,780 hab.), Cerisy-la-Forêt (1,865 habit.), Guilberville (1,700 hab.).

2° **Arrondissement d'Avranches. — 9 cantons, 124 communes.**

Chefs-lieux de canton : ***Avranches*** (8,640 h.), ***Granville*** (15,620 hab.), ***Pontorson*** (2,305 h.), ***Brécey*** (2,440 hab.), ***Ducey*** (1,850 hab.), ***La Haye-Pesnel*** (880 hab.), ***Saint-James*** (3,230 hab,), ***Sartilly*** (1,305 hab.), ***Villedieu*** (3,770 h.).

Principales communes : Saint-Quentin (1,500 hab.), Saint-Nicolas (1,120 hab.), Saint-Aubin-de-Terregate (1,702 hab.), Le Mont-Saint-Michel (1,060 hab.).

3° **Arrondissement de Cherbourg.—5 cantons, 73 communes.**

Chefs-lieux de canton : ***Cherbourg*** (35,580 habit.), ***Beaumont*** (706 hab.), ***Octeville*** (2,275 habit.), ***Les Pieux*** (1,385 hab.), ***Saint-Pierre-Eglise*** (2,320 hab.).

Principales communes : Equeurdeville (4,750 habit.), Tourlaville (5,830 hab.).

4° **Arrondissement de Coutances. — 10 cantons, 137 communes.**

Chefs-lieux de canton : ***Coutances*** (8,150 h.), ***Bréhal*** (1,490 hab.), ***Cerisy-la-Salle*** (1,890 h.), ***Gavray*** (1,805 hab.), ***La Haye-du-Puits*** (1,530 habit.), ***Lessey*** (1,040 hab.), ***Montmartin-sur-Mer*** (4,065 hab.), ***Saint-Malo-de-la-Lente*** (440 habit.), ***Périers*** (2,700 hab.), ***Saint-Sauveur-Lendelin*** (1,715 hab.).

Principales communes ; Cérences (2,100 h.), Créances (2,150 hab.), Hambye (2,905 hab.), Régneville (2,065 hab.).

5° **Arrondissement de Mortain. — 8 cantons, 74 communes.**

Chefs-lieux de canton : ***Mortain*** (2,440 h.), ***Saint-Hilaire-du-Hartcourt*** (3,983 hab.), ***Sourdeval*** (3,975 hab.), ***Barenton*** (2,775 hab.), ***Isigny*** (315 hab.), ***Juvigny*** (850 hab.), ***Saint-Pois*** (805 hab.), ***Le Teilleul*** (2,420 hab.).

Principales communes : Ger (2,520 hab.), Vengeons (1,550 hab.), Coulouvray-Boisbenâtre (1,602 hab.).

6° **Arrondissement de Valognes. — 7 cantons, 118 communes.**

Chefs-lieux de canton : ***Valognes*** (5,405 h.), ***Barneville*** (1,002 hab.), ***Briquebec*** (3,779 h.), ***Montebourg*** (2,305 hab.), ***Quettehou*** (1,530 h.), ***Sainte-Mère-Eglise*** (1,510 hab.), ***Saint-Sauveur-le Vicomte*** (2,750 hab.).

Principales communes : Brix (2,515 hab.), Nehou (2,040 hab.), Picauville (2,505 hab.), Saint-Waast (4,095 hab.).

STATISTIQUE MORALE — **Instruction publique** — 1 lycée (315 élèves), 4 colléges communaux (630 élèves), 5 institutions secondaires libres (286 élèves), 1,215 écoles primaires (71,660 élèv.), 28 salles d'asile (3,860 élèves)—144,000 habitants sont complétement illettrés. 85,000 savent lire seulemeut, 305,000 savent lire et écrire. — **Assistance publique.** 38 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 18 établissements hospitaliers. — **Justice.** 12 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 35 pour crimes contre les propriétés. 1,575 pour délits, 4,850 pour contraventions. — 1,850 affaires civiles et 990 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux 4,400 affaires en justice de paix. — **Prisons.** 105 hommes et 50 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 65 hommes et 20 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA MARNE

SITUATION. — Le département de la Marne est situé dans la région nord-est de la France, entre 48° 31' et 49° 24' de latitude, et entre 1°3' et 2° 40 de longitude est. Il doit son nom à la principale rivière qui le traverse.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département des Ardennes; à l'ouest, ceux de l'Aisne et de Seine-et-Marne; au sud, celui de l'Aube; au sud-est, celui de la Haute-Marne; et à l'est, celui de la Meuse.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Marne est le 9e de France; il comprend 818,044 hectares. Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes	30,000
Sol de riche terreau..........	318,000
Sol de craie ou calcaire......	430,000
Sol de gravier..............	20,000
Sol pierreux................	20,000

TOPOGRAPHIE. — Le territoire, peu accidenté, se compose de plaines et de plateaux peu élevés.

Le centre du département appartient au plateau crayeux, appelé *Champagne pouilleuse*, vaste plaine aride, plate, nue, où les habitations sont rares.

A l'ouest, se dressent des collines plus fertiles et très-boisées, où se trouve le point culminant du département : colline de Verzy (280 m.). C'est dans cette région que l'on rencontre les forêts de Reims, d'Epernay, d'Enghien, de Vassy, de Montmart, de la Charmoye, de Vertus, des Rouges-Fossés, de Beaumont, du Gault, de Traconne, etc.

Enfin, à l'est, le pays est encore plus fertile. Il y a le *Bocage* (rive gauche de la Marne), le *Perthois* (rive droite), la *Vallage* et l'*Argonne* (haute vallée de l'Aisne); on y trouve les forêts de Trois-Fontaines, de Belval et d'Argonne.

HYDROGRAPHIE. — Tout le département appartient au bassin de la Seine; ce fleuve, qui n'en baigne que l'angle sud-ouest, reçoit dans le département :

L'*Aube*, qui vient des départements de la Haute-Marne et de l'Aube, arrose l'angle sud-ouest de celui de la Marne, se grossit de la Superbe où tombe la Vauze, augmentée de la Maurienne, et afflue à Marcilly après un cours de 225 kilom.

Le *Ru de Potangis*.

La Seine reçoit hors du département :

LA MARNE, qui vient du département de la Haute-Marne, baigne Vitry, Châlons, Epernay, et vient affluer à Charenton (Seine), après un cours de 494 kilom., dont 165 sur le territoire du département.

Elle reçoit : la *Blain*, l'*Orconte*, la *Saulx* (118 kilom.), accrue de l'Ornain, de la Chée et de la Vièze, le *Fro*s, la *Moivre*, la *Coole*, la *Somme-Soude* (qui reçoit la Berle), le *Flagot*, etc.

L'AISNE, qui vient du département de la Meuse, arrose Sainte-Menehould et va se jeter dans l'Oise, après 279 kilom. de cours.

Elle reçoit : l'*Ante* (22 kilom.), l'*Yèvre*, la *Bionne*, la *Bresme*, la *Tourbe*, la *Suippe* (78 kil.), la *Vesle* (125 kilom.).

ETANGS ET MARAIS. — Etangs nombreux dans le Perthois et le Bocage; on cite ceux de la Baroche et de la Chapelle.

Les marais se trouvent dans les vallées de la Seine et de la Superbe.

CLIMAT. — Séquanien, doux et humide à l'ouest; plus frais et plus sec sur les plateaux de la Champagne pouilleuse. Partout inconstant et sain, excepté près des marais.

Maximum de la température à Châlons, 35°.5; minimum, — 15°.

Pluies : 135 jours.

La vie moyenne est de 35 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Fer, craie, craie tuffear, grès vert, marbre-lumachelle, marnes, sables, argile à potier, argile à liquites, pierres meulières, silex, etc.

Sources minérales de Vitry, Sermaize, Blaye, Boursault. Chenaye, Ambonnay, Hermonville, Fléchambault, Rosnay, etc., la plupart ferrugineuses.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales suffisantes : froment, méteil, seigle, orge, avoine, chanvre, lin, gaude. — Choux, fourrages, oignons, topinambours, melons (de Châlons); bouleau, charme, chêne. — Vignes.

3° ANIMAUX. — Moutons de bonne qualité; autres animaux domestiques assez médiocres. — Loups, renards, chevreuils, sangliers; gibier à poil et à plumes. — Corbeaux, corneilles, pies, héron, courlis, vanneau, pluvier, ortolan, caille, cygne, outarde, gélinotte. — Volailles, abeilles, poissons.

VOIES DE COMMUNICAITION

8 routes nationales (590 kilom.), 17 routes départementales (545 kilom.), 3,443 chemins vicinaux (6,903 kilom.), 6 rivières navigables : Seine, Aube, Marne, Saulx, Ornain, Chée (195 kilom.).

3 canaux : canal latéral à la Marne, canal de l'Aisne à la Marne, canal de la Marne au Rhin (161 kilom.).

CHEMINS DE FER

Le département de la Marne est desservi par les chemins de fer dont le tableau suit :

DE PARIS A NANCY ET AVRICOURT

Stations :	Dist. de Paris.
Dormans.......	117 kilom.
Port-à-Binson....	126
Damery-Boursault	135
ÉPERNAY........	142
Oiry-Mareuil....	148
Jalons-les-Vignes	159
CHALONS-s/M.....	173
Coolus..........	»
Vitry-la-Ville....	188
Loisy...........	199
VITRY-LE-FRANÇAIS	205
BLESME.........	218
Pargny........	226
Sermaize........	231

Châlons se trouve à 78 kilom. de Château-Thierry, 81 de Bar-le-Duc, et 180 de Nancy

DE BLESME A CHAUMONT

Stations :	Dist. de Blesme.	Dist. de Chaumont
BLESME.........	» kilom.	57 kilom.
Saint-Eulien.....	9	81

DE CHALONS A REIMS

Stations :	Dist. de Châlons.	Dist. de Reims.
CHALONS........	» kilom.	57 kilom.
La Veuve........	11	46
St-Hilaire-au-Temple	19	38
Mourmelon-le-Petit	27	30
Sept-Saule......	32	25
Thuisy.........	36	21
Sillery.........	43	14
Reims..........	57	»

DE SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE A BATILLY

Stations :	Dist. de Châlons.
ST-HILAIRE-AU-T.	19 kilom.
Cuperly........	26
Suippes........	36
Somme-Tourbe..	45
Somme-Bionne...	50
Valmy..........	55
SAINTE-MENEHOULD	64

Châlons se trouve à 110 kilom. de Verdun et 178 de Metz.

DE REIMS A LAON

Stations :	Dist. de Laon.	Dist. de Reims.
REIMS..........	53 kilom.	» kilom.
Laivre..........	41	12

DE REIMS A SOISSONS

Stations :	Dist. de Reims.	Dist. de Soissons.
REIMS..........	» kilom.	55 kilom.
Tuison.........	11	44
Jonchery.......	17	38
Fismes......	29	26

D'ÉPERNAY A REIMS

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. d'Épernay.
ÉPERNAY.......	142 kilom.	» kilom.
Aï.........	145	3
Avenay........	140	7
Germaine.......	»	»
Rilly-la-Montagne	161	19
REIMS.........	172	30

DE REIMS A GIVET

Stations;	Dist. de Paris.	Dist. de Reims.
REIMS	172 kilom.	» kilom.
Witry-les-Reims.	180	8
Bazancourt	189	17

DE BAZENCOURT A BÉTHENVILLE

Stations :	Dist. de Bazancourt.
BAZANCOURT	» kilom.
Isle-sur-Suippe.	2
Warmeriville	4
Heutrégiville	8
Saint-Masme	10
Pontfaverger	14
BÉTHENVILLE	17

D'OIRY A ROMILLY

Stations :	Dist. d'Épernay.
OIRY	6 kilom.
Avize	13
Le Mesnil-sur-Oger	16
VERTUS	22
Colligny	30
Morins-Aulnay	34
Fère-Champenoise	40
Connantre	46
Linthes-Pleurs	51
SÉZANNE	60
Barbonne	68
Saint-Quentin	73
Anglure	79
Saint-Juste	84
Romilly (Aube)	90

DE SENS A CHALONS-SUR-MARNE

Stations :	Dist. de Sens.
Sommesous	132 kilom.
Bussy-Lettrée-Vatry	142
Nuisement	151
Ecury	154
Coolus	158
CHALONS-S-MARNE.	158

AGRICULTURE. — La principale fortune du pays consiste dans la culture de la vigne, dont les produits sont universellement recherchés sous le nom de *vins de champagne*. C'est dans les arrondissements de Reims et d'Epernay et dans le canton de Vertus, que ces vins sont produits; les autres contrées ne fournissent que des vins communs.

Les vins de Champagne mousseux sont sans rivaux; on peut les imiter, mais non les égaler. Le territoire se trouve divisé en 2 régions :

1° *Rivière de Marne*, qui se ramifie en trois chaînes principales : la première chaîne, ou *rivière de Marne proprement dite*, renferme les vignobles distingués de Cumières, Hautvillers, Disy, Ay et Marceis; la seconde chaîne, ou *côte d'Epernay*, comprend les vignobles de Pierry, d'Epernay, de Moussy et de Vinay; la troisième, ou *côte d'Avise*, porte les vignobles de Cramant, Avize, Oger, Mesnil, Vertus, Cuès et Grœuves.

2° *Montagnes de Reims*, dont le vignoble est célèbre dans le monde entier.

La Champagne produit peu de vin rouge; les vins blancs dominent; on en compte plusieurs sortes : vin *grand Mousseux*, vin *mousseux ordinaire*, vin *demi-mousseux* ou *crémant*, vin *non-mousseux* et le vin blanc appelé *tisane de Champagne*. — Ces vins se bonifient à Epernay, Reims, Châlons et Avize, dans de belles caves que l'on a creusées dans le sol.

Le département comprend : 348 hectares en céréales; 23,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 80,000 en prairies artificielles; 35,000 en prairies naturelles; 9.000 en pâturages; 17.000 en vignes; 128,000 en bois et forêts; 165,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 178 millions de francs.

626,000 moutons, 57,000 chevaux, 11,000 mulets, 180,000 bêtes à cornes, 82,000 porcs, 42,000 ruches, sont évalués à 150 millions de francs.

INDUSTRIE. — 400 tourbières, dont 150 exploitées, produisent pour 59,000 fr. de tourbe. — 15 minières produisent pour 12,000 fr. de fer. — 1 usine produit pour 120,000 fr. de fontes. — Tissus de Reims (75 millions de fr.). — Filatures de laine, bonneteries, mérinos, châles, napolitaines, vanneries, porcelaines, verreries, tonnelleries, tanneries, corderies, papeteries, étamines, placage pour brosserie.— Massepains et biscuits de Reims, noir animal, colle, toiles, treillis, carmin, blanc raffiné de Chepy, carton de Melette, instruments d'optique de Sézanne, distilleries de marc de raisin, etc.

205 établissements sont pourvus de machines à vapeur; 220 machines d'une force totale de 2,704 chevaux.

COMMERCE. — Immense exportation de vins : 6 millions de bouteilles, en moyenne, chaque année. Les principaux débouchés sont l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie. Exportation d'eaux-de-vie, de bois, de biscuits, de blancs d'Espagne.

Importation d'objets de luxe et de houille, dant 23,000 quint, mét. provenant de Valenciennes, 11,000 de la Loire, 1,125,000 de Belgique, 420,000 de Sarrebruck.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 86,158 hab. Au dernier recensement, diminution de 4,652. La ville de Reims a augmenté sa population de 11,260 hab., ce qui porte la diminution du reste du département à 15,912 hab.

La Marne ne compte plus que 544,776 hab. et à ce point de vue, le département est le 38e de France. La densité est d'environ 45 hab. par kilom. carré, et sous ce rapport il est le 69e.

En général, le Champenois est bon, brave, patriote, travailleur, fin en affaires, vif et obligeant. Il parle le français dans les campagnes comme dans les villes.

HISTOIRE. — Le département de la Marne a été formé du Rémois, du Perthuis et de la Basse-Brie qui appartenaient à l'ancienne province de Champagne. Avant la conquête romaine, ce territoire était occupé par les *Remi* et les *Catalauni*, peuples gaulois que les Romains classaient parmi les Belges. « De tous les Gaulois, dit César, les Belges sont les plus braves. » Et Strabon ajoute : « Et parmi eux les Rémois sont au premier rang. »

César rechercha et obtint leur alliance. Ils acceptèrent des Romains non-seulement la domination, les arts et l'industrie, mais encore les mœurs et le culte. Leur territoire fut compris dans la seconde Belgique. Au IIIe siècle, le christianisme fut prêché dans cette contrée sans rencontrer la persécution, et lorsque les Huns l'envahirent, ils trouvèrent réunis pour les combattre les Visigoths, les Romains et les Francs. Après la sanglante défaite d'Attila, dans les plaines de Châlons, les Francs se tournèrent contre les Visigoths et les réduisirent à se réfugier en Espagne. Clovis fut converti par saint Remi, évêque de Reims, et reçut le baptême dans cette ville.

Le pays fit partie du royaume d'Austrasie dont Reims fut pendant quelque temps la capitale, puis il fut compris dans la Neustrie sous Charlemagne. Les évêques de Reims et de Châlons, déjà puissants sous Clovis, augmentèrent encore leur pouvoir et leurs richesses. Ils prirent le titre de comtes et furent pairs de France.

L'évêque de Châlons avait le droit de battre monnaie. Plus tard, lorsque les deux évêchés furent incorporés dans le comté de Champagne, les évêques conservèrent leur autorité et leur indépendance séculaire, et ne rendirent aux comtes de Champagne qu'un hommage fictif. Le pays resta divisé ainsi en Champagne-Rémoise et en Champagne Châlonnaise, qui jusqu'au XIIIe siècle restèrent en dehors de tous les conflits.

En 1284, la Champagne fut réunie à la couronne de France, par le mariage de la princesse Jeanne, héritière du dernier comte, avec Philippe le Bel, et ce pays, partageant le sort de la France, eut à résister, comme elle, à l'invasion anglaise. La première attaque fnt repoussée par l'évêque de Troyes; mais pendant la captivité du roi Jean, Edouard d'Angleterre envahit la Champagne. Aux Anglais succédèrent ces bandes de pillards féroces dont ils étaient toujours suivis. Malandrins et Tard-Venus profitant de l'épuisement du pays à peine délivré de l'étranger, ces bandes organisées pillaient les campagnes et les petites villes. Duguesclin en débarrassa la Champague. Malheureusement, la paix de Brétigny n'était qu'une trêve dans cette guerre que l'on appelle la guerre de cent ans. La Champagne paya à cette lutte nationale un si large tribut que ses villes et ses bourgs se dépeuplèrent. Elle fut longtemps avant de recouvrer ses forces; elle eut à subir le contre-coup des guerres de Charles le Téméraire et de Louis XI, et ensuite des luttes de François Ier et de Charles-Quint. Elle ne trouva de compensation à tant de misères que dans sa fidélité au catholicisme qui lui épargna les guerres religieuses.

Elle commençait à jouir de quelque tranquillité, lorsqu'elle fut envahie par les Espagnols, en 1650, pendant la minorité de Louis XIV. La Révolution y fut accueillie avec enthousiasme, et la Champagne donna de nouvelles preuves de son patriotisme en 1792. Après nos revers de 1813, l'étranger l'envahit de nouveau.

Ce fut sur son territoire que Napoléon fit sa merveilleuse campagne de 1814, et l'on sait que la population de ce pays le secondait de tout son courage et de tout son dévouement dans cette lutte désespérée.

Depuis cette époque la Champagne, non-seulement s'était relevée de ses désastres, mais elle avait atteint à un haut degré de prospérité, lorsque nos éternels envahisseurs pénétrèrent une fois encore dans la vallée de la Marne en 1870. Après la bataille de Frœschwiller, les débris du 1er corps se retirèrent au camp de Châlons et y devinrent le noyau d'une nouvelle armée rapidement formée et placée sous le commandement de Mac-Mahon. Cette armée avait pour but de couvrir Paris, mais la retraite de l'armée de Metz ayant été compromise par la bataille de Sainte-Marie-aux-Chênes, le ministre de la guerre donna l'ordre à Mac-Mahon de se porter au-devant de cette dernière pour seconder ses efforts. Vers la fin du mois d'août, l'armée de Châlons, forte d'environ 100,000 hommes, quitta le camp, se dirigea sur Reims et de là sur les Ardennes.

Après le désastre de Sedan, aucune troupe ne défendait aux Prussiens l'accès de la Champagne, qui fut immédiatement occupée.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Marne (chef-lieu Châlons-sur-Marne), est divisé en 5 arrondissements, 32 cantons, 665 communes; il appartient à la 3ᵉ inspection des ponts et chaussées, à la 10ᵉ conservation des forêts (Châlons), à l'arrondissement minéralogique de Troyes (division du nord-est), à la 2ᵉ région agricole (nord).

Châlons-sur-Marne est le chef-lieu de la 4ᵉ division militaire (Marne, Aisne, Ardennes). Le département forme la 1ʳᵉ subdivision de cette division qui appartient au 2ᵉ corps d'armée (Lille).

L'archevêché de Reims et l'évêché de Châlons (suffragant de Reims), comptent dans le département 23 cures, 308 succursales, 21 vicariats, 1 grand séminaire à Reims, 1 petit séminaire à Saint-Memmie-les-Châlons, et 2 écoles secondaires ecclésiastiques à Reims et à Châlons.

Les protestants y possèdent 1 paroisse, 6 annexes, 2 pasteurs et 3 temples ou oratoires, dépendant de la consistoriale de Sedan. Les israëlites y ont 3 synagogues.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Châlons, d'Epernay et de Reims, ressortissent à la cour d'appel de Paris.

Le lycée de Reims, les 5 colléges communaux de Châlons, Epernay, Sainte-Menehould, Sézanne et Vitry, l'école normale d'instituteurs de Châlons, le cours normal d'institutrices de Reims et les autres établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'Académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Chalons.— Châlons (lat. 48° 57' 21", long. 2° 1' 18" E.). *Catalaunum, Durocatalaunum*, chef-lieu du département de la Marne, situé à 164 kilom. est de Paris, sur la Marne et le canal de la Marne au Rhin. Cette ville, avant la conquête romaine, était la capitale des *Catalauni*. Vers le milieu du troisième siècle, elle fut convertie au christianisme par saint Memmie.

Châlons était alors une ville considérable et florissante. Trois voies y aboutissaient de Troyes, de Reims et de Langres. Sous Constantin, elle fut gouvernée par un comte nommé par l'empereur (324). Ce titre de comte devint héréditaire. En 394, le général Jovinus battit et dispersa un corps d'Allemands qui menaçaient la ville. En 450, Attila s'avance sur Châlons; cette ville n'est pas en état de résister aux innombrables hordes de ce barbare; alors saint Alpin, évêque de Châlons, se rendit au-devant de celui-ci, et par ses éloquentes prières obtint qu'il épargnerait la ville. Un an plus tard, les Huns la menaçaient de nouveau, et cette fois ils furent arrêtés par Aétius et ses alliés et anéantis.

Pendant le septième siècle, Châlons fut décimé par la famine et la peste et fut brûlée par le comte de Vermandois, mais cette ville eut le bonheur de compter parmi ses évêques des prélats bienfaisants et distingués par leur savoir qui réparèrent tant de maux. Sous leur administration, la ville s'accrut et s'embellit rapidement. Ils jouirent pendant longtemps d'une grande influence à la cour des rois de France, et l'on peut avoir l'idée de leur puissance par la charte de 1034, ou Eudes, comte de Champagne, s'engage « à ne bâtir en aucun temps, lui ou ses successeurs, aucun château-fort ou simple château à une distance moindre de Châlons que 32 kilom. en circuit. »

Ces prélats n'étaient pas seulement des conseillers de la couronne, des hommes d'Etat ou des diplomates, c'étaient encore des guerriers. Plusieurs prirent part aux croisades et moururent sur les champs de bataille. Leurs armées combattirent vaillamment les Anglais à Bouvines en 1214, à la Croisette en 1331.

Les Anglais tentèrent sans succès de s'emparer de la ville en 1430 et 1434.

Plus tard, Châlons resta fidèle à Henri III et à Henri IV. Ce dernier transféra à Châlons le parlement de Paris. En 1591, le parlement de la province avait fait brûler par la main du bourreau la bulle de Grégoire XIV qui excommuniait Henri IV, et en 1592 la bulle de Clément VIII qui convoquait les états-généraux du royaume pour élire un autre roi. Ce fut à Châlons que fut célébré le mariage du Dauphin, fils de Louis XIV, avec la princesse de Bavière. Le roi assista à cette cérémonie.

Dans notre histoire du département, nous avons rappelé les principaux événements dont Châlons fut témoin en 1792, en 1814 et en 1870.

Les édifices les plus remarquables de Châlons sont la cathédrale de Saint-Etienne, gothique à l'intérieur, grecque à l'extérieur, rebâtie en partie au dix-septième siècle; l'église Saint-Alpin, dont quelques parties datent du douzième siècle; l'église Saint-Jean, construite pendant les douzième, quatorzième et quinzième siècles, et l'église Notre-Dame, en partie romane. On peut encore citer l'église Saint-Loup du quinzième siècle, la Préfecture et l'Hôtel-de-Ville. On remarque aussi la magnifique promenade du Jard, qui couvre de ses beaux ombrages une superficie de 8 hectares.

La principale industrie de Châlons est la fabrication du vin de Champagne; on y visite des caves qui peuvent contenir 3 millions de bouteilles.

Cette ville possède une école des arts-et-métiers justement renommée. Elle est la patrie de Bayen, de Perrot, d'Ablancourt, de Jules Garinet, de Varin et de Gauthey, Marion Delorme.

L'Épine. — Ce village, situé à 9 kilom. de Châlons, doit son origine et sa célébrité à la magnifique église qui y fut construite, en 1459, sur l'emplacement d'un buisson où avait été découverte une statue de la vierge. Cette église est une merveille parfaitement conservée de l'architecture du quinzième siècle et dont la décoration intérieure rivalise de beauté avec l'architecture.

Mourmelon. — C'est sur le territoire de cette commune que se trouve le camp de Châlons, sur une superficie de 1,200 hectares.

Le front de bandière présente un développement de 13 kilom. Le camp est éclairé la nuit par quatre grands phares et est traversé par un chemin de fer américain. Un peu à l'est du camp français, se trouve les restes de celui d'*Attila*, pouvant contenir 10,000 hommes. On y a construit un petit pavillon pour y déposer les antiquités que l'on y découvre dans les environs. Autour du camp, les amateurs peuvent visiter plusieurs fermes-modèles.

Vertus. — Cette petite ville, située près des sources de la Berle, possède une église classée parmi les monuments historiques.

2° Arrondissement d'Épernay.—Épernay, *Sparnacum Asprenacium*, est situé à 32 kilom. ouest-nord-ouest de Châlons, sur la rive gauche de la Marne. L'origine de cette ville est très-ancienne, elle était déjà un bourg important du temps de Clovis. Elle appartenait alors à un riche Gaulois nommé Euloge, qui, ayant encouru la colère du roi frank, obtint sa grâce par l'intercession de saint Rémi. Touché de reconnaissance envers le saint évêque, il lui céda le bourg d'Epernay. Mais le prélat trouva le présent trop considérable et donna en échange à Euloge 5,000 livres pesant d'argent. Les évêques y élevèrent une forteresse, mais néanmoins Childebert, en 533, s'en empara et massacra les habitants. En 593, Frédégonde pilla Epernay, et après tant de malheurs elle fut encore saccagée par les Normands. Après ce désastre, cette ville jouit de plusieurs siècles de tranquillité; mais en 1545, François Iᵉʳ, afin d'empêcher Charles-Quint de s'emparer des approvisionnements qui s'y trouvaient, y fit mettre le feu. Les guerres de religion et les intrigues des princes l'empêchèrent longtemps encore de recouvrer son ancienne prospérité. En 1586, elle fut prise par les protestants et reprise peu après par le duc de Guise. En 1592, elle appartenait à la Ligue et était défendue par Rosy; elle fut alors assiégée par Henri IV qui s'en empara après une résistance acharnée. Elle fut encore prise par le prince de Condé, puis par Louis XIII.

En 1642, elle forma avec Château-Thierry un duché qui fut donné au duc de Bouillon en échange de la principauté de Sedan.

On remarque à Épernay l'église paroissiale classée au nombre des monuments historiques, la chapelle Saint-Laurent, et l'on cite ses caves immenses qui peuvent contenir 5 millions de bouteilles.

Les coteaux d'Épernay produisent, année commune, 800,000 bouteilles de vin.

Epernay est la patrie du chroniqueur Flodoart et du P. Loriquet.

Avise. — Avise est situé à 9 kilom. d'Épernay, c'est un des vignobles les plus riches et les plus estimés de la Champagne. Ce bourg était autrefois fortifié; un de ses seigneurs, qui avait à se plaindre de ses habitants, crut s'en venger en le débarrassant de ses fortifications qu'il fit raser en 1722.

Champaubert. — Ce village, situé à 24 kil. d'Epernay, est devenu célèbre par le combat victorieux qu'y livra Napoléon au général Alsufief, le 10 février 1814.

Montmirail. — Petite ville située à 39 d'Epernay. Le 11 février 1814, Napoléon y bat et mit en déroute les corps anglo-russes d'York et de Saker. L'ennemi perdit cinq ou six mille hommes et une nombreuse artillerie.

Montmirail possède des eaux minérales, des coutelleries, et fait le commerce de vins et de bestiaux.

Dormans. — Dormans, situé sur la rive gauche de la Marne, possède une église gothique classée parmi les monuments historiques.

Mortmort. — On remarque dans ce village une église et un château classés parmi les monuments historiques.

3° Arrondissement de Reims. — Reims, *Durocortorum Durocortum Remorum*, à 42 kil. nord-ouest de Châlons, sur la Vesle et le canal de l'Aisne à la Marne. Cette ville est une des plus anciennes de France. Elle était la capitale des Remi, dont César rechercha l'alliance. Les savants ne sont pas d'accord sur l'étymologie de son nom, et nous n'en citerons aucune. Sous les Romains, Reims devint la métropole de la Gaule-Belgique.

Le christianisme y fut prêché, vers l'an 360, par saint Sixte et saint Sinice. En 406, saint Nicaise, évêque, y fut massacré par les Vandales

sur le seuil même de l'église qu'il venait de fonder. Ce fut dans cette église que plus tard Clovis fut baptisé par saint Remi. « Maître de la Gaule-Belgique par la mort de Syagrius, Clovis avait des relations de politique et de bonne amitié avec l'évêque de Reims, saint Remi, qui joignait aux vertus d'un grand saint l'habileté d'un homme d'Etat. Le chef barbare, tout païen qu'il était encore, ménageait les évêques parce qu'il reconnaissait leur ascendant moral, et Remi s'était fait le courtisan de Clovis pour l'attirer à sa foi. La politique du prélat fut heureusement secondée par Clotilde; quand le chef frank se rendit à Reims après la victoire de Tolbiac, cette princesse vint au-devant de lui pour le presser d'accomplir le vœu qu'il avait fait pendant la bataille. Saint Remi joignit ses prières à celles de Clotilde; Clovis consulta ses franks, ils répondirent qu'ils renonçaient aux faux dieux. Alors saint Remi les fit jeûner pour les préparer au baptême, et les catéchisa dans la chapelle de Saint-Pierre qui attenait à la cathédrale. La cérémonie du baptême eut lieu le 25 décembre 495; les rues que parcourait le cortége étaient ornées de riches tentures, mais rien n'égalait la magnificence de la cathédrale.

« Le peuple, dit Flodoart, se croyait transporté dans le séjour habité par les anges, et Clovis lui-même en entrant dans la basilique embaumée et rayonnante, demanda au saint évêque si c'était là ce royaume de Dieu dont il lui avait promis l'héritage. Le sicambre fut plongé trois fois dans le baptistère, et il obéit à saint Rémi qui lui ordonnait de courber la tête, d'adorer ce qu'il avait brûlé et de brûler ce qu'il avait adoré. Les deux sœurs de Clovis et 3,000 guerriers avec leurs femmes et leurs enfants entrèrent comme lui dans la piscine sainte.

« Rien ne devait manquer à cette imposante cérémonie, pas même la sanction des miracles. Remi, après avoir béni les fonts baptismaux, attendait le saint-chrême qu'un clerc était allé chercher, mais ce clerc fut retenu par la foule et, au même instant, une colombe plus blanche que la neige descendit du ciel et déposa, dit-on, sur l'autel, une fiole remplie d'un baume divin. Cette fiole, si célèbre sous le nom de Sainte-Ampoule, était de verre ou de cristal et remplie d'une liqueur tannée peu transparente à la vue. Conservée de siècle en siècle dans l'église de Saint-Remi, la Sainte-Ampoule fut brisée le 5 octobre 1793 au pied de la statue de Louis XV, sur la place royale à Reims. Mais quelques habitants recueillirent des fragments du cristal dont elle était formée et du baume qu'elle contenait. Le 26 février 1819, l'authenticité de ces débris fut constatée en présence du procureur du roi. On les déposa dans le tombeau de saint Remi, et depuis ils en ont été tirés pour le sacre de Charles X. »

En 577, Reims se souleva pour venger la mort de Sigebert, et il fut pris et saccagé par Chilpéric. Charles Martel en 719, et Charles de Lorraine, rival de Hugues-Capet, en 990, lui firent subir le même sort. Pendant le dixième siècle, Reims soutint quatre siéges en cinquante-neuf ans.

En 1139, cette ville obtint de Louis le Jeune des franchises communales. L'évêque refusa d'approuver cette concession, mais les bourgeois tinrent bon, et en 1182 Guillaume de Joinville leur octroya une charte.

Sous Charles VII, la municipalité fut définitivement constituée, lorsque ce roi fut conduit à Reims par Jeanne d'Arc et y fut sacré. Depuis Philippe-Auguste, tous les rois de France, Henri IV excepté, se sont fait sacrer à Reims.

En 1657, la milice rémoise, commandée par le comte de Grandpré, battit les Espagnols commandés par Monta.

Pendant l'invasion de 1814, Reims, bien qu'il ne soit pas fortifié, fut défendu avec énergie contre les alliés; il fut pris et repris, pillé et rançonné. En 1870, il fut occupé par les Prussiens après le désastre de Sedan.

Cette ville possède un grand nombre d'édifices remarquables dont plusieurs sont classés parmi les monuments historiques. Au premier rang nous citerons la célèbre Notre-Dame, commencée au treizième siècle; sa façade et ses tours, hautes de 89 mètres, ne furent achevées qu'au quinzième siècle. C'est une église d'une incomparable richesse d'ornementation et dont nous ne pouvons ici énumérer toutes les merveilles. Après elle on admire l'église Saint-Remi, reconstruite au onzième siècle, romane et gothique; l'Hôtel-de-Ville, commencé au dix-septième siècle; la Porte-de-Mars, arc de triomphe élevé par les Rémois en l'honneur de César et d'Auguste; la *Maison des musiciens*, ancien hôtel des comtes de Champagne, élevé au quatorzième siècle; le palais archiépiscopal, construit à la fin du quinzième siècle; les statues de Louis XV, de Colbert, de Drouet d'Erlon.

La principale industrie de Reims est la fabrique des tissus et la fabrication des vins de Champagne.

Reims est la patrie de Jovinius, consul romain, de Colbert, de Godinot, de Tronçon-Ducoudray, de Lenguet de Polonceau, de Drouet d'Erlon.

Aï. — Aï est situé à 23 kil. sud de Reims, sur la Marne. Cette petite ville est le vignoble le plus renommé de la Champagne. Les vins du canton se partagent en vins de rivière et vins de montagne : Aï, Dezy, Mareuil, Hautvillers et Cumières appartiennent à la première catégorie; Ambonnay, Boizy et Avenay, à la seconde.

4° Arrondissement de Sainte-Menehould. — Sainte-Menehould est situé à 40 kil. est-nord-est de Châlons-sur-l'Aisne. Cette ville fut autrefois la capitale de l'Argonne. Elle prit origine autour d'un rocher que dominait un temple d'Isis et sur lequel s'élève aujourd'hui l'église paroissiale. Elle eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de succession, fut en partie détruite par un incendie sous Louis XV et reconstruite avec l'aide du cardinal de Fleury.

Les seuls édifices remarquables de Sainte-Menehould sont l'Hôtel-de-Ville et l'hospice des vieillards.

Les asperges, les melons et la charcuterie de Sainte-Menehould jouissent d'une réputation méritée.

5° Arrondissement de Vitry-le-Français. — Vitry-le-Français est situé à 32 kil. sud-est de Châlons. Cette ville fut construite par François I[er] en 1544, à 4 kilom. de Vitry en Perthois, que Charles-Quint venait de brûler. Le roi y fit transporter les archives et la juridiction de la ville détruite, et elle fut fortifiée. Le seul édifice remarquable de Vitry est son église paroissiale de style corinthien composite. Les principales industries de cette ville sont la bonneterie, la filature du coton, la fabrication de l'huile. Elle fait un commerce assez important de céréales, de laines, de bois et charbons.

Vitry est considéré comme place de guerre, bien qu'incapable d'y soutenir un siége. On y trouve une place d'armes, un port très-commerçant, un hôtel de ville contenant une bibliothèque (12,000 volumes). En 1846, Vitry éleva une statue à Royer-Collard.

Vitry est la patrie du général Aubry.

Heiltz-le-Maurupt. — Ce petit village, situé sur la Chée, possède une très-belle église gothique du seizième siècle.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Chalons-sur-Marne. — 5 cantons, 104 communes.

Chefs-lieux de canton : *Châlons-sur-Marne* (17,690 hab.), *Vertus* (2,458 hab.), *Emry-sur-Coole* (315 hab.), *Marson* (335 hab.), *Suippes* (2,200 hab.).

Principales communes: Mourmelon-le-Grand (6,685 hab.), Courtisols (1,750 hab.), Athis (760 hab.).

2° Arrondissement d'Épernay. — 9 cantons, 177 communes.

Chefs-lieux de canton : *Épernay* (11,705 h.), *Anglure* (860 hab.), *Avize* (1,910 hab.), *Dormans* (2,225 hab.), *Esternay* (1,730 hab.), *Fère-Champenoise* (2,040 hab.), *Montmort* (790 h.), *Sézanne* (4,385 hab.), *Montmirail* (2,575 hab.)

Principales communes : Damery (1,745 hab.), Brugny (490 hab.), Champaubert (180 hab.) Barbonne-Fayel (1,510 hab.).

3° Arrondissement de Reims. — 10 cantons, 181 communes.

Chefs-lieux de canton : *Reims* (71,300 hab.), *Ay* (3,575 hab.), *Beigne* (1,070 hab.), *Bourgogne* (1,065 hab.), *Châtillon-sur-Marne* (903 h.), *Fismes* (2,840 hab.), *Verzy* (1,020 hab.), *Ville-en-Tardenois* (490 hab.).

Principales communes : Pont-Faverger (2,140 habit.), Warmériville (2,030 hab.).

4° Arrondissement de Sainte-Menehould — 3 cantons, 80 communes.

Chefs-lieux de canton : *Sainte-Menehould* (4,325 hab.), *Dommartin-sur-Yèvre* (1,875 h.), *Ville-sur-Tourbe* (580 hab.).

Principales communes : Vienne-le-Château (1,880 hab.), La Nouvelle-au-Pont (1,240 hab.) Sommepy (1,140 hab.)

5° Arrondissement de Vitry-le-Français — 5 cantons, 123 communes.

Chefs-lieux de canton : *Vitry-le-Français* (7,850 hab.), *Heiltz-le-Maurupt* (810 hab.), *Saint-Rémy-en-Bouzemont* (805 hab.), *Sompuis* (475 hab.), *Thiéblemont* (425 hab.).

Principales communes : Sermaize (2,150 h.), Cheminon (1,240 hab.), Saint-Amand (1,100 h.).

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (359 élèves), 5 colléges communaux (570 élèves), 7 institutions secondaires libres (635 élèves), 963 écoles primaires (56,000 élèves), 52 salles d'asile (7,100 élèves). — 83,000 habitants sont complétement illettrés, 16,000 savent lire seulement, 279,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 26 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 12 établissements hospitaliers. — Justice. 25 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 28 pour crimes contre les propriétés, 2,250 pour délits, 5,750 pour contraventions. — 1,250 affaires civiles et 3,100 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 5,100 affaires en justice de paix. — Prisons. 220 hommes et 95 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 70 hommes et 30 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA

HAUTE-MARNE

SITUATION. — Le département de la Haute-Marne est situé dans la région orientale de la France entre 47° 34' 8" et 48° 41' de latitude et entre 2° 19' et 3° 28' 30" de longitude orientale. Il doit son nom à sa position sur le cours supérieur de la Marne.

LIMITES. — Ses limites sont : Au nord, le départemeut de la Marne; à l'ouest, celui de l'Aube; au sud celui de la Côte-d'Or; au sud-est, celui de la Haute-Saône; à l'est, ceux des Vosges et de la Meuse.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 35e de France; il comprend 621,968 hectares, dont 485,000 sont couverts de montagnes. Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	hectares
Sol de riche terreau..........	11,000
Sol de craie ou calcaire......	1,000
Sol de gravier................	21,000
Sol pierreux..................	360,000
Sol sablonneux................	16,000
Sol argileux..................	212,000

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Haute-Marne est situé sur la grande ligne de faîte européenne; bien que l'altitude de ses plus hautes chaînes ne soit pas très considérable, il n'en forme pas moins une importante région de partage, parce que ses eaux coulent les unes vers la mer du Nord, les autres vers la Manche, et enfin d'autres vers la Méditerranée.

Son territoire est sillonné de montagnes ou de plateaux assez élevés qui, sous le nom de *plateau de Langres*, donnent naissance à de grands cours d'eau (Meuse, Marne, Aube) et à plusieurs tributaires de la Saône. Ce plateau, qui sert de trait-d'union entre l'Argonne et la Côte-d'Or, est de formation jurassique, comme cette dernière, raviné, nu en certains endroits, couvert sur d'autres points de vastes forêts. Il traverse le département dans toute sa largeur. Les points culminants sont, en revenant de la Côte-d'Or, la montagne de la Margelle (498 m.); mont Saule (512 m.); le Haut-du-Sec, point culminant du département et de toute la chaîne (516 m.) ; la Croix-de-la-Belle-Chapelle (478 m.); la montagne de Langres, escarpement entre les vallées de la Marne et de la Bonnelle (473 m.); le mont Chalindrey (470 m.).

De cette chaîne principale se détachent une foule de contreforts séparant les vallées étroites parcourues par les rivières qui y naissent. Ces contre-forts, dont l'altitude varie entre 350 et 400 mètres, sont, pour la plupart, couronnés de forêts et leurs revers méridionnaux tapissés de vignes; quelques-uns d'entre eux sont nus et monotones.

Vers les sources de la Meuse, la chaîne principale se dédouble; le chaînon de gauche court se relier à l'Argonne, tandis que celui de droite, sous le nom de ***Monts Faucilles***, va se rattacher aux Vosges.

HYDROGRAPHIE. — Le département de la Haute-Marne appartient aux trois bassins de la Seine, du Rhône et de la Meuse.

1° BASSIN DE LA SEINE.—La superficie de ce bassin couvre environ les deux tiers du territoire. Voici les cours d'eau qui l'arrosent:

La ***Marne***, la plus grande rivière du département, prend sa source dans la commune de Belesme, près de Langres; elle baigne Chaumont (où elle devient flottable), Joinville, Saint-Dizier (où elle est navigable); elle finit à Charenton (Seine), après un cours de 494 kilom., dont 100 sur le territoire de la Haute-Marne. Elle reçoit: la ***Traire***, la ***Suize*** (46 kilom.), le ***Rognon*** (60 kilom.), qui passe à Andelot et s'accroît de l'Orsoy, du Dardignon, de la Sueur et de la Joue; la ***Blaise*** (82 kilom.), qui passe à Vassy et va affluer dans le département de la Marne.

L'*Aube*, affluent de droite de la Seine, prend sa source dans la commune de Vaillant, au sud de l'arrondissement de Langres; elle arrose Auberive, sort un instant du département, y rentre pour baigner la Ferté-sur-Aube et va finir dans le département de la Marne, après un cours de 225 kilom., dont 60 sur le territoire de la Haute-Marne. Ses principaux affluents sont: l'*Aubette*; l'*Aujon* (65 kilom.), qui passe à Arc-en-Barrois; la *Voire*, (52 kilom.), qui reçoit le Ceffondez et va affluer dans le département de l'Aube.

L'*Ource*, autre affluent de la Seine, vient du département de la Côte-d'Or et elle y rentre presque aussitôt, après avoir baigné une faible partie du sud-ouest de l'arrondissement de Langres.

2° BASSIN DU RHÔNE. — Le sud du département appartient à ce bassin qui est arrosé par :

La *Vingeanne*, affluent de la Saône, prend sa source dans le canton de Longeau, s'accroît du Badin et va affluer dans le département de la Côte-d'Or, après un cours de 76 kilom.

Le *Saulon*, autre affluent de la Saône, prend sa source dans le canton de Langres et va affluer au canal de Dampierre (Haute-Saône), après 64 kilom. de cours.

L'*Amance*, autre affluent de la même rivière, prend sa source dans le canton de Varennes et va affluer dans le département de la Haute-Saône, après un cours de 52 kilom.

Enfin, l'*Apance* prend sa source dans l'arrondissement de Langres, arrose Bourbonne-les-Bains, entre dans le département de la Haute-Saône et s'y jette dans la Saône, après un cours de 32 kilom.

3° BASSIN DE LA MEUSE. — La *Meuse*, dont le bassin couvre la partie orientale du département, y prend sa source au village de Meuse, à 22 kilom. nord-ouest de Langres. Elle coule vers le nord, en baignant Meuvy, Levécourt, Harcourt et Bourmont; elle entre dans le département des Vosges, à 38 kilom. de sa source; elle traverse successivement les départements des Vosges, de la Meuse et des Ardennes, passe en Belgique et va se confondre avec un bras du Rhin, après un cours de 804 kilom.

ETANGS ET MARAIS. — On compte dans le département plus de 80 étangs le plus considérable est celui de la Horre. Quelques marais se trouvent dans la vallée de la Voire.

CLIMAT. — Climat vosgien ou du nord-est, très-rigoureux en hiver, mais en général tempéré et sain. L'arrondissement de Vassy, moins élevé que les deux autres, sert de transition entre la région vosgienne et la région séquanienne. Les vallées tournées vers la Saône ont une température moyenne plus élevée que le reste du département, tandis que le bassin de la Meuse se ressent du voisinage des montagnes de l'Est.

La température moyenne est, en général, de 3 ou 4 degrés moins élevée qu'à Paris. — Les orages sont fréquents et les gelées tardives sont redoutables.

Vie moyenne : 42 ans et 10 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mines de fer en graines et en roches, très nombreuses et très abondantes dans l'ouest de l'arrondissement de Chaumont et au sud-ouest de celui de Vassy. — Pierres à bâtir, calcaire, grès, sable, argile, marne. — Belles carrières de marbre lumachelle; houille, tourbe.

Sources minérales. — Les sources les plus fréquentées sont celles de Bourbonne-les-Bains: le ***Puisard*** (57°41), la ***Fontaine-Chaude*** (58°75), et le ***Bain-Patrice*** (50°). Ces trois sources fournissent chaque jour 12,000 hectolitres d'eau chlorurée-sodique, iodo-bromurée, employée en boisson, bains, douches, vapeurs et fomentations. L'hôpital militaire peut recevoir 600 officiers et soldats.

Après ces sources importantes, on cite les sources froides et ferrugineuses d'Attancourt, de la forêt de Marnesse, d'Essey-les-Eaux et de la Rivière.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales suffisant à la consommation; légumes, moutarde blanche et noire, champignons, morilles, mousserons, chanvre, gaude, colchique, truffes, gentiane et autres plantes médicinales; arbres fruitiers (surtout des cerisiers et des noyers); vignes.

Nombreuses forêts où dominent: chêne, hêtre, frêne, tremble, bouleau, charme.

3° ANIMAUX. — Les animaux domestiques sont de races passables; les vaches laitières sont bonnes; les moutons, de petite espèce, portent une toison assez fine et fournissent une chair délicate. Les chèvres sont assez nombreuses et, dans certains cantons on se livre spécialement à l'élève du dindon. Les abeilles sont assez multipliées. Le grand et le menu gibier à poil et à plumes est bondant; les animaux nuisibles: sangliers, loups, renards, blaireaux, fouines, putois, belettes, loutres, etc., sont multipliés. Si les rivières sont peu poissonneuses, en revanche, les étangs fournissent à la consommation du pays. On pêche d'excellentes écrevisses dans les ruisseaux; les grenouilles forment la base d'un mets délicat.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (410 kilom.); 12 routes départementales (300 kilom.); 1775 chemins vicinaux (4910 kilom.).

1 rivière navigable, la Marne (12 kilom.).

CHEMINS DE FER

Le département de la Haute-Marne est desservi par les voies ferrées dont le tableau suit :

DE PARIS A BELFORT

Stations :	Dist. de Paris.
Marainville	240 kilom.
BRICON..........	250
Villiers-le-Sec...	257
CHAUMONT.......	262
Pou ain	274
Rolampont	287
LANGRES.........	297
Culmont-Chalindrey	324
Hortes.........	317
Charmoy-Fayl-Billot	324
La Ferté-Bourbonne	328

DE CULMONT-CHALINDREY A GRAY

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Gray.
CULMONT-CHALINDREY..........	308 kilom.	45 kilom.
Mâatz............	321	33

DE CHATILLON-SUR-SEINE A BRICON

Stations :	Dist. de Châtillon-sur-Seine.
Latrecey.........	29 kilom.
Châteauvillain ...	36
BRICON..........	44

DE BLESME A CHAUMONT

Stations :	Dist. de Blesme.	Dist. de Chaumont
SAINT-DIZIER.....	18 kilom.	72 kilom
Ancerville...	23	67
Eurville...... ...	28	67
Chevillon.........	37	53
Curel.......	41	49
JOINVILLE.........	47	43
DONJEUX.........	56	34
Froncles.........	63	26
Vignory..........	68	22
Bologne..........	76	14
CHAUMONT........	90	»

DE SAINT-DIZIER A VASSY

Stations :	Dist. de Saint-Dizier.
SAINT-DIZIER.....	» kilom.
Humbécourt......	9
Eclaron..........	12
Louvemont.......	17
Pont-Varin.......	20
VASSY............	23

DE BOLOGNE A NEUFCHATEAU

Stations :	Dist. de Bologne.
BOLOGNE.........	» kilom.
Chantraines.......	9
Andelot.........	10
Rimaucourt.......	18
Manois..........	21
Bourmont-St-Blin.	26
Prez-sous-la-Fauche	33

AGRICULTURE. — Ce département agricole ne consomme que les trois cinquièmes de céréales et les deux tiers du vin qu'il produit. Les vins du pays sont communs, à l'exception de ceux d'Aubigny et de Montsaugeon que l'on classe parmi les meilleurs vins d'ordinaire.

Le département comprend : 220,000 hectares en céréales; 18,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 25,000 en prairies artificielles, 37,000 en prairies naturelles, 16,000 en pâturages, 16,000 en vignes; 189,000 en bois et forêts, 78,000 en jachères. Le tout représentant une valeur de 84 millions de francs.

50,000 chevaux, 120,000 bêtes à cornes, 260,000 moutons, 62,000 porcs, 4,000 bêtes câprines, 20,000 ruches, sont évalués à 110 millions de francs.

INDUSTRIE. — Deux départements, le Cher et la Nièvre, produisent plus de minerai de fer; on exploite 36 minières occupant 760 ouvriers et produisant 5 millions de quint. métr. (600,000 fr.).

Le département est l'un des premiers pour l'industrie du fer; on y compte près de 100 mines (dont une dizaine en chômage); c'est le département où il y en a le plus. Il tient le premier rang pour la production de la fonte brute au bois. pour moulage ou affinage en 2e fusion : 275,000 quint. métr. (3,200,000 fr.). Le 6e rang pour la fonte aux deux combustibles et à la houille : 612,000 quint. métr. (6,500,000 fr.); le 3e rang pour la fonte de moulage en 1re fusion : 107,000 quint. métr. (2,500,000 fr.). Le département produit pour 1,850,000 fr. de diverses autres fontes. — Il produit, en outre : 7,800 quint. métr. de fer aux 2 combustibles (209,000 fr.); 625,000 quint. métr. (15 millions de fr.) de fer à la houille (il tient le 4e rang); 16,000 quint. mètr. de rails (360,000 fr.); 35,000 quint. métr. (1,100,000 fr.) de tôles fabriquées avec des fers à la houille ou aux deux combustibles, et sous ce rapport il tient le 8e rang; 29,000 quint. métr. de fil de fer (1,050,000 fr.), et à ce point de vue il est le 5e de France.

L'industrie du fer occupe plus de 30,000 ouvriers. Parmi les usines et les fonderies les plus importantes, on doit citer celles du Val d'Osne.

Immédiatement après cette branche d'industrie vient celle de la coutellerie, si renommée sous le nom de *Coutellerie de Langres*, bien qu'on la fabrique à Nogent et dans sa banlieue. 6,000 ouvriers y sont employés et elle produit 3 millions de fr. par an.

Chaumont se livre particulièrement à la production de la ganterie; cette industrie occupe 150 coupeurs, 5.000 couseuses à la mécanique et produit près de 100,000 douzaines de gants (3 millions de fr.), dont la plus grande partie est exportée en Amérique.

Parmi les autres industries, on cite l'exploitation des nombreuses carrières, les taillanderies, les tanneries, les mégisseries, les bonneteries. Les brasseries, les papeteries, les distilleries de marc, les vinaigreries, les fabriques de cire, de bougies et de chandelles, les filatures de laine. de bas, etc. Il ne faut pas oublier les clouteries, la boissellerie et la construction de bateaux de Saint-Dizier.

Le département compte 121 établissements pourvus d'appareils à vapeur : 165 machines d'une force totale de 2,708 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de vins (200,000 hectol.), en Suisse et dans les départements voisins; de céréales, de minerais de fer dans les Vosges, de bois de toute sorte, de vins, d'eaux-de-vie et de produits manufacturés.

Importation de combustible minéral dont 36.000 quint. métr. provenant de la Loire; 17,000 de Rouchamp, 13,000 de Valenciennes, 8,000 du Creuzot, 979,000 de Belgique et 796,000 de Sarrebruck, le tout évalué à 4,500,000 fr.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population a augmenté de 32,000 habitants; depuis cette époque, la diminution a été de 7,900 habitants, ce qui réduit la population à 251,196 habitants; sous ce rapport, il est le 78e de France. La densité est de 40 habitants par kilom. carré, et à ce point de vue, il est le 80e.

En général, le champenois de la Haute-Marne se distingue par sa bonhomie qui n'est pas sans finesse, par sa bonté, son hospitalité, son intelligence, le goût qu'il apporte à tous les travaux qu'il entreprend, qu'ils se rattachent à l'industrie ou à l'agriculture. Il parle le français.

HISTOIRE.—Le département de la Haute-Marne a été formé par le Perthois, le Vallage, le Bassigny qui appartenait à la Champagne méridionale et il comprit aussi quelques portions des duchés de Bourgogne, de Bar et de Franche-Comté. Le territoire de ce département était occupé avant l'invasion romaine par les *Lingones* dont Langres était la capitale et les *Vadicasses* qui habitaient le Bassigny. Ces deux peuples étaient les plus importants et les plus industrieux de la *Gaule chevelue*. César rechercha leur alliance, ils lui fournirent des vivres et des troupes pour son expédition contre les Helvètes. Ce fut sur le territoire Lingon, près d'Auberive, que six mille Helvètes furent taillés en pièces; le champ de bataille en a gardé le nom de Vaux-Sang. Les Lingons restèrent les fidèles alliés de l'étranger jusqu'au jour où Galba les punit de leur fidélité envers Néron et priva leur capitale de ses murailles. Lorsque, profitant de la rivalité de Vespasien et de Vitellius, Julius Sabinus appela les Gaulois aux armes pour fonder un empire Gaulois, les Lingons répondirent à son appel. Il fut proclamé César et marcha contre les Sequani restés fidèles aux Romains. Vaincu dans plusieurs rencontres, il fut réduit à prendre la fuite. « Il hésita, dit Amédée Thierry, sur ce qu'il deviendrait. La fuite en Germanie lui était facile; mais uni depuis peu par amour à une jeune Gauloise nommée Eponine, il préféra braver tous les périls plutôt que de se séparer de celle qu'il ne pouvait ni abandonner ni emmener avec lui. Dans une de ses maisons de campagne existaient de vastes souterrains, construits jadis pour les usages de la guerre et propres à recevoir des vivres, des meubles, tout ce qui était nécessaire à la vie de plusieurs hommes. L'entrée en était secrète et connue seulement de deux affranchis dévoués à Sabinus.

Ce fut dans cette maison que se rendit le noble Gaulois, annonçant qu'il allait terminer sa vie par le poison, et il congédia tous ses serviteurs et tous ses esclaves. Les deux affranchis mirent alors le feu au bâtiment et le bruit se répandit que Sabinus s'était empoisonné et que son cadavre avait été la proie des flammes. A cette nouvelle trop bien confirmée par le témoignage de Martial, l'un des affranchis fidèles, une douleur inexprimable s'empara d'Eponine; elle se jeta la face contre terre, pleurant et sanglotant, et resta trois jours et trois nuits dans son désespoir, refusant toute nourriture. Sabinus, attendri et effrayé, lui envoya de nouveau Martial pour lui révéler qu'il n'était point mort, qu'il vivait dans une retraite inconnue, mais qu'il la priait de persévérer aux yeux du monde dans son affliction, afin d'entretenir une erreur à laquelle il devait son salut. Qu'on se représente, s'il se peut, l'état d'Eponine à cette nouvelle; l'allégresse dans l'âme elle prit tous les signes du deuil et joua si bien, suivant l'expression d'un ancien, la *tragédie de son malheur*, que personne n'en conçut le moindre doute. Bientôt, brûlant de voir son époux, elle se fit conduire pendant la nuit au lieu de sa retraite et revint avant le jour; elle y retourna, s'enhardit peu à peu à y rester, puis elle n'en voulut plus sortir..... Là, elle devint deux fois mère. « Seule comme la lionne au fond de sa tanière, dit un écrivain grec qui connut un de

ses deux fils, elle supporta les douleurs de l'enfantement et nourrit de son sein ses deux lionceaux. » Par intervalle, elle alla en Italie observer et consulter leurs amis communs. Mais les deux époux furent enfin découverts et conduits prisonniers à Rome. Amenée devant l'empereur, Eponine se prosterna à ses pieds et lui montrant ses enfants : « César, dit-elle, je les ai conçus et allaités dans les tombeaux afin que plus de suppliants vinssent embrasser tes genoux. » Ces paroles, sa douceur, son héroïsme arrachaient des larmes à tous les assistants ; mais Vespasien, inflexible, ordonna de traîner sur-le-champ Sabinus au supplice. Eponine alors se releva et d'une voix forte et pleine de dignité elle réclama que « des destinées si longtemps communes ne fussent point désunies à ces derniers moments. » — « Fais-moi cette grâce, Vespasien, s'écria-t-elle, car ton aspect et tes lois me pèsent mille fois plus que la vie dans les ténèbres et sous la terre. »

Depuis longtemps les Gaules étaient pacifiées, le sang de l'héroïque Eponine et du malheureux Sabinus fut le dernier versé pour la cause de la vieille indépendance gauloise,

Au troisième siècle, le territoire de Langres fut ravagé par les Vandales. Plus tard, il fut conquis par les Francks et gouverné par un comte. En 880, il appartint au royaume de Bourgogne. Il fut rendu, au milieu du dixième siècle, à Louis d'Outre-Mer, érigé en duché par Louis VII et réuni à la couronne de France, en 1179.

Le Bassigny, en 870, faisait partie du diocèse de Toul ; il passa presque en entier dans celui de Langres. Le Bassigny et le Langrais possédèrent alors de nombreuses abbayes dont les moines défrichèrent les vallées de Clairvaux, de Beaulieu, de Vaise-la-Douce, d'Auberive. Mais d'autre part, les luttes féodales ruinaient le pays, et aux interminables et ruineuses querelles des sires d'Aigremont, de Vergy, de Châteauvillain vinrent s'ajouter plus tard les invasions allemandes et anglaises. A ces derniers, contre lesquels les Langrais luttèrent quinze ans, succédèrent les grandes compagnies des Ecorcheurs et des Retondeurs, commandées par le bâtard de Bourbon. Ce bandit s'était emparé de la Mothe ; il allait se ruer sur la Bourgogne, quand Jean de Vergy dispersa sa bande ; il fut pris à Bar-sur-Aube et jeté à la rivière dans un sac. Le pays dévasté devint la proie de la famine et des loups qui, habitués à se nourrir de cadavres humains, se jetaient sur les vivants presque dans les villes.

Après avoir heureusement traversé le siècle des guerres civiles, le Langrais devint, de 1636 à 1642, le théâtre de la guerre des manants d'Autriche et de France. La paix succéda enfin à tant de calamités et dura jusqu'en 1814, époque à laquelle le pays fut occupé par les armées alliées. Napoléon les chassa de Saint-Dizier. Peu après, la défaite de Blücher à Brienne et le mouvement de Napoléon sur Doulevant obligea les Autrichiens à évacuer Chaumont et à se retirer sur Langres.

Les paysans se réfugièrent dans les bois. Armés de vieux fusils et de fourches, ils ne craignaient pas d'attaquer les corps isolés et les convois ; ils détruisirent de nombreuses bandes de cosaques.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Haute-Marne (chef-lieu Chaumont) est divisé en 3 arrondissements, 28 cantons et 550 communes ; il appartient à la 3e inspection des ponts-et-chaussées, à la 31e conservation des forêts (Chaumont), à l'arrondissement minéralogique de Chaumont (division du Nord-Est), qui se compose de départements de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône. Le département fait partie de la 3e région agricole (Nord-Est).

Il forme la 4e subdivision de la 7e division militaire (Besançon), du 3e corps d'armée (Nancy). Langres est une place de guerre de 1re classe et Bourbonne-les-Bains possède un hôpital militaire thermal. La compagnie de gendarmerie fait partie de la 22e légion (Nancy).

Le département forme le diocèse de Langres, suffragant de Lyon. Ce diocèse compte 28 cures, 388 succursales, 32 vicariats, un grand séminaire et un petit séminaire à Langres.

Le culte protestant dépend du consistoire de Dijon, il y a un pasteur.

Les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Chaumont, Langres et Saint-Dizier sont du ressort de la cour d'appel de Dijon.

Le lycée de Chaumont, les collèges communaux de Langres et de Vassy, l'école normale d'instituteurs de Chaumont et les autres établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'Académie de Dijon.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE CHAUMONT. — Chaumont (lat. 48° 0' 47", long. 2° 48' 19" E.) *Calvus mons*, chef-lieu du département de la Haute-Marne situé à 218 kilom. à l'Est de Paris sur un plateau élevé entre la Marne et la Suize. L'origine de cette ville est ignorée aussi bien que l'étymologie de son nom que quelques historiens ont pensé trouver dans *Calvus mons*, mont Chauve. Au dixième siècle les cartulaires de l'abbaye de Malesme font mention d'un seigneur de Chaumont. Cette seigneurie passe plus tard aux comtes de Champagne. Thibaut en 1130 et Henri en 1151 lui octroyèrent des privilèges que confirma Philippe le Bel.

Chaumont ne fut longtemps qu'un bourg protégé par un château, il ne prit quelque importance qu'au treizième siècle. Louis XII, François Ier et Henri II la firent fortifier ; on la considérait alors comme une des clefs de la France. Chaumont n'a conservé qu'une porte et quelques pans de murailles de ses anciennes fortifications. Claude de la Guiche acheta cette ville en 1425 et elle passa ensuite par un mariage dans la maison de Montmirail. Jean de Montmirail, légat du pape, obtint du Saint-Père des indulgences plénières pour les habitants de Chaumont qui célébreraient la fête de Saint-Jean-Baptiste, toutes les fois qu'elle tomberait un dimanche ; ce qui arrivait de six en six ans, ou de six en onze ans. Une des cérémonies de cette fête consistait en une représentation de la vie de saint Jean-Baptiste. Le drame avait pour épilogue la chute de l'âme d'Hérode aux enfers, dans une chaudière entourée de diables. Cette *diablerie*, comme on l'appelait alors, attirait à Chaumont un immense concours de curieux, on y courait de trente lieues à la ronde. Les rôles de diables qui étaient très-nombreux étaient fort recherchés. En sortant de l'Enfer ils se répandaient en costume dans la ville où ils quêtaient et mettaient les étrangers à contribution.

En 1814 les souverains alliés conclurent le traité par lequel ils s'engageaient à continuer la guerre contre Napoléon Ier pendant vingt ans. Chaque puissance devait fournir 150,000 hommes en campagne, et l'Angleterre devait répartir entre ses trois alliés un subside de 4,800,000 livres sterling.

Chaumont possède deux édifices classés parmi les monuments historiques : l'église saint Jean-Batiste bâtie au treizième siècle et la chapelle du collège, due aux jésuites, qui possède un rétable sculpté par Bouchardon. De l'ancien palais des comtes de Champagne il ne reste plus que la tour Hautefeuille qui remonte au dizième siècle. Nous citerons encore l'Hôtel de Ville, le palais de justice et le magnifique viaduc du chemin de fer jeté sur la vallée de la Suize à une hauteur de 50 mètres. Les coutelleries et les tanneries forment les principaux établissements industriels de Chaumont.

Le Musée de Chaumont contient un Christ d'Albert Dürer et une pierre tumulaire très-ancienne. Dans la Bibliothèque se trouvent 40,000 volumes. Les principales promenades sont celles du Boulingrin et du fort Lambert, d'où l'on jouit d'une belle vue.

Cette ville est la patrie de Bouchardon et de Decrès.

Verbiesles. — Verbiesles, village situé à 7 kilom. de Chaumont est situé à l'entrée d'une petite vallée où s'élevait au seizième siècle la célèbre abbaye du *Val des Ecoliers*. Sur les ruines de cette abbaye, on a construit des manufactures.

Andelot. — Cette petite ville, située sur la rive gauche du Rognon, possède les ruines de la forteresse de Montéclair et, entre autres antiquités curieuses, un autel votif et une tombe du treizième siècle.

Nogent-le-Roi. — Cette petite ville, située à 17 kilom. Sud-Est de Chaumont, est d'origine ancienne ; on pense qu'elle fut fondée par l'empereur Constance. Au moyen âge c'était une ville-forte.

Chateauvillain. — Chateauvillain est situé sur la rivière d'Anjou à 21 kilom. de Chaumont. Cette petite ville était assez importante au moyen âge ; elle était défendue par des remparts et un château-fort. Elle était gouvernée par des comtes et l'un d'eux, Jean Ier, lui accorda une charte d'affranchissement. En 1425, elle fut prise par les Anglais qui passèrent les habitants au fil de l'épée. En 1562, elle tomba au pouvoir des Allemands qui, après l'avoir méthodiquement pillée, massacrèrent la population ; douze ans plus tard la peste succéda aux Allemands.

On remarque à Chateauvillain les ruines de son château, un des plus beaux de la contrée.

Arc-en-Barrois possède des vestiges de l'époque gallo-romaine et quelques tombelles, des scieries, des hauts-fourneanx et des carrières de pierre.

Bourmont, fabrique des cristaux.

Clermont, produit des limes et des cloches.

Vignory, près de la Marne, possède une magnifique église romane, restaurée et classée parmi les monuments historiques.

2° ARRONDISSEMENT DE LANGRES. — Langres, *Civitas Luigonum*, *Leingres*, *Lengres* est situé à 31 kilom. sud-est de Chaumont près de la rive droite de la Marne sur la montagne la plus élevée du département. Sans faire remonter l'origine de Langres au lendemain du déluge et lui donner, comme on l'a fait, un des petits-fils de Noë pour fondateur, on peut affirmer que cette ville est une des plus anciennes des Gaules. Elle était la capitale plusieurs fois séculaire des Lingons lorsqu'elle fut connue des Romains. Elle portait alors le nom d'*Andromadunum* ce qui, en langue celtique, signifie ville élevée ou forte. Nous avons dit que les Lingons se firent les alliés de César et furent fidèles à Rome jusque sous Vespasien. Depuis la conquête, Langres, favorisée par les Césars, s'était enrichie et était devenue plus romaine que gauloise.

Elle avait son capitole, ses temples, son collége d'augures, un cirque, des arcs de triomphe. Saint Hyro et saint Benique y prêchèrent l'Evangile et saint Sénateur en fut le premier évêque. Sous l'épiscopat de saint Didier ou Dizier, la ville fut assiégée par les Vandales. L'évêque se rendit au devant des Barbares et les somma de se retirer. — « Nous sommes, leur dit-il, les serviteurs du Christ. Ne commettez donc point contre nous des crimes qui tourneraient contre vous la puissance de Dieu en colère. » Les Barbares se saisirent de lui et lui firent trancher la tête.

Derrière les Vandales s'avançaient les Bur-

gondes; ils s'emparèrent de Langres; mais récemment convertis, ils se laissèrent fléchir par les évêques.

Les Francks vinrent après eux et leur enlevèrent la ville de Langres; mais cette ville fut prise plus tard par Attila, et par les Sarrasins qui la saccagèrent. Cependant grâce aux généreux efforts de ses évêques, Langres se releva de ses ruines. Hugues III, duc de Bourgogne, acquit en 1079 le comté de Langres, de Henri, duc de Bar, et le donna à son oncle évêque de Langres, en échange du domaine de Dijon. Plus tard, Louis VII érigea le comté en duché-pairie en réunissant la ville à la couronne. L'évêque avait ainsi, outre les titres de plusieurs seigneurs, celui de duc et pair. Il était l'égal des plus grands seigneurs du royaume; les comtes de Champagne et les ducs de Bourgogne lui rendaient hommage. Sous Louis le Jeune l'évêque Geoffroy prit part à la croisade; il avait, pour cette pieuse expédition, prélevé des impôts assez lourds; en rentrant à Langres il affranchit les bourgeois de la taille. Vers la fin du treizième siècle, cette ville jouissait de quelques libertés municipales et, dans le siècle suivant, elle se fortifia et résista énergiquement aux Anglais. Le roi récompensa le courage et la fidélité des Langrois par de nouvelles franchises. Langres eut comme Paris et quelques autres villes, le droit de s'imposer elle-même, d'élire ses magistrats et de commercer même avec l'étranger.

Au dix-septième siècle, la Réforme tenta vivement de s'y introduire. Elle resta fidèle au roi, et l'on confia la garde des portes à des gens sûrs, chargés d'empêcher d'entrer ceux de Chaumont, ardents ligueurs, et de s'opposer également aux huguenots. Un réformé nommé la Bretonnière ayant voulu livrer la ville fut roué vif.

Depuis l'invasion anglaise, Langres n'avait pas revu l'ennemi, quand en 1814 il fut investi par les alliés. Quatre-vingts dragons de la garde sortirent de la ville, chargèrent l'avant-garde ennemie forte de 2,000 hommes et la mirent en déroute à Percey-le-Pautel. Une colonne commémorative de ce brillant fait d'armes a été élevée à Percey en 1845.

Cependant, avec dix mille hommes le maréchal Mortier ne pouvait espérer défendre Langres contre une armée; il se retira sur Bar-sur-Aube, confiant la ville au courage de ses habitants auxquels il laissait cinquante hommes de la garde impériale. Mais derrière ces braves gens il y avait des traîtres. « Des signaux, dit M. de Mondrol furent faits du haut des murs. Les Autrichiens, prévenus que le maréchal Mortier s'était retiré, ne laissant de garnison que pour la garde d'une porte, se présentèrent au nombre de trente mille. Il fallut capituler; les cinquante soldats qui n'étaient pas prévenus de la capitulation, n'eurent que le temps de se cacher dans les maisons d'où on les fit plus tard échapper; un d'eux ne pouvant se résoudre à fuir devant ces Autrichiens qu'il avait peut-être poursuivis de bataille en bataille depuis Marengo jusqu'aux champs de Lutzen, aima mieux mourir que de reculer; immobile sous cette porte, dont on venait de livrer les clefs, il attendit la baïonnette croisée les premiers escadrons qui accouraient. Ils ne purent entrer dans la ville qu'en passant sur son cadavre

Sous Louis-Philippe, l'on a relevé les fortifications de Langres, dont la citadelle domine la route de Dijon. Trois édifices de Langres sont classés parmi les monuments historiques, ce sont : la porte gallo-romaine ou arc triomphal à double arcade érigé au milieu du troisième siècle, l'église romaine de saint Didier où est installée une riche collection d'antiquités gallo-romaines et moyen âge, et la cathédrale de Saint-Mammès. Après ces monuments d'un mérite de premier ordre, viennent Saint-Martin du treizième siècle et la porte des Moulins. On cite encore la jolie promenade de la Blanche-Fontaine. La coutellerie est la principale industrie de Langres.

Langres est entourée par de vieux remparts de 4 kilom. de développement, dans lesquels est enclavée la porte gallo-romaine dont nous avons parlé,

A 5 kilom. au sud de Langres, se trouvent les sources de la Marne, près d'une grotte dans laquelle, selon la tradition, Eponine se serait cachée avec Sabinus.

Cette ville est la patrie de Diderot.

Aigremont. — Ce village situé sur une montagne à 41 kilom. de Langres, était au moyen âge une baronnie que protégeait un château-fort. Voyant que ses paysans abandonnaient sa terre, le sire d'Aigremont leur accorda en 1354 les franchises qu'ils désiraient; mais à peine repeuplé le domaine fut désolé par la peste et la famine. Au quinzième siècle, le château et la ville furent pris et détruits. Le château, relevé dans le siècle suivant fut assiégé par les Langrois et détruit de nouveau.

Montigny a conservé les restes d'une forteresse détruite en 1636.

Auberive possède une ancienne abbaye de Cîteaux.

Neuilly-l'Evêque, conserve d'anciens tombeaux en bois.

Bourbonne-les-Bains. — Bourbonne-les-Bains, *Vervona, Aquæ Borvonis,* est situé à 39 kilom. est-nord-est de Langres, au confluent de la Borne et de l'Apance. Cette petite ville était déjà célèbre par ses eaux thermales avant l'invasion romaine. Vers, 612 Thierry, roi de Bourgogne, y construisit un château sur les ruines d'un temple dédié à la déesse des bains. En 1717 cette ville fut détruite par un incendie, mais grâce à la renommée de ses eaux, elle se releva bientôt de ses ruines, et elle n'a pas cessé de prospérer. Son magnifique hôpital militaire fut construit sous Louis XV, sur l'emplacement du *Bain Patrice,* endroit où s'élevaient jadis les thermes de quelque patricien romain. Jusqu'au dix-huitième siècle, ce bel établissement thermal ne consistait qu'en plusieurs bassins abrités par une grande halle où « tous gens riches et pauvres, vexées de toutes sortes de maladies venaient se baigner tous nus, sans distinction d'âge ni de sexe. » Les bains ont été achetés par l'Etat en 1812.

3o Arrondissement de Vassy. — Vassy est situé sur la Blaise à 60 kilom. de Chaumont. L'origine de cette ville remonte à une haute antiquité; elle était une des villes principales des *Vadicasses.* Elle fut brûlée par Caracalla en 211, puis rebâtie, et brûlée une seconde fois, en 1544, par les soldats de Charles-Quint. A peine relevée, en 1562 elle était un des foyers du calvinisme. Le duc de Guise, suivi de 200 hommes, se rendit à Vassy, et par surprise, on pourrait dire par trahison, fit massacrer les protestants réunis à un prêche, au nombre d'environ douze cents. Les soldats de Guise tuèrent plus de 300 de ces personnes inoffensives et ce massacre fut les signal des guerres qui ensanglantèrent le seizième et dix-septième siècles. Vassy fut encore pris par les ligueurs en 1519, puis dépeuplé par la révocation de l'édit de Nantes.

Cette ville possède une église remarquable et un Hôtel de Ville qui date du dix-septième siècle.

Moutier-en-Der, la Voire, a conservé une église de style roman, [illegible] assée parmi les monuments historiques et appartenant à une ancienne abbaye où le dépôt d'étalons a été installé.

Poissons. — L'église remarquable de ce chef-lieu de canton date de la troisième époque du gothique.

Joinville. — Joinville, *Jovelia, Jovisvella, Junovisvella,* est situé à 17 kilom. Sud-Est de Vassy, sur la rive gauche de la Marne, au pied d'une montagne que dominait un château-fort.

Cette ville fut, dit-on, fondée vers l'an 369, par Jovinius qui y fit bâtir une forteresse et qui lui donna son nom Jovinivilla. Jovinius était chrétien et saint Remy parle de lui avec éloge dans son testament. Cette ville a compté, parmi ses seigneurs, l'illustre historien de saint Louis Jean de Joinville qui accompagna ce roi dans sa première croisade en 1250. — Charles-Quint assiégea Joinville en 1544 et la livra aux flammes. Claude de Lorraine, alors baron de Joinville, la fit rebâtir, et Henri III l'érigea en principauté en faveur du duc de Guise.

C'est à Joinville que naquit le cardinal de Lorraine, et c'est là que fut conclue la ligue en décembre 1584. Le château fut démoli pendant la Révolution.

Saint-Dizier. — Saint-Dizier est situé à 20 kilom. nord de Vassy, sur la rive droite de la Marne.

Cette ville doit son nom à un saint évêque de Langres, martyrisé par les Vandales, à la fin du troisième siècle. Charles-Quint l'assiégea avec une armée de cent mille hommes; elle ne fut prise que par ruse. Elle fut rendue à la France à la paix de Crespy. En 1814 elle fut occupée par les alliés : mais Napoléon les en chassa le 23 mars.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1o Arrondissement de Chaumont. — 10 cantons, 195 communes.

Chefs-lieux de canton : *Chaumont* (8,280 hab.), *Andelot* (1,600 hab.), *Arc-en-Barrois* (1,340 hab.), *Bourmont* (910 hab.), *Château-villain* (1,770 hab.), *Clefmont* (470 hab.), *Nogent-le-Roi* (3,550 hab.), *Juzennecourt* (340 h.), *Saint-Blin* (610 hab.), *Vignory* (610 hab.).

Principales communes: La Ferté-sur-Aube (1,202 hab.), Breuvannes (1,210 hab.), Biesles (1,250 hab.).

2o Arrondissement de Langres. — 10 cantons, 210 communes.

Chefs-lieux de canton : *Langres* (8,310 hab.), *Bourbonne-les-Bains* (4,050 hab.), *Fays-Billot* (2,375 hab.), *Varennes* (1,270 hab.), *Montigny* (1,150 hab.), *Auberive* (965 hab.), *Ferté-sur-Amance* (635 hab.), *Longeau* (465 h.), *Neuilly-l'Evêque* (1,220 hab.), *Prauthoy* (705 hab.).

Principales communes: Melay (1,420 hab.), Serqueux (1505 hab.), Voisey (1,640 hab.), Rolampont (1,310 hab.), Hortes (1,305 hab.), Peigney (200 hab.).

3o Arrondissement de Vassy. — 8 cantons, 145 communes.

Chefs-lieux de canton : *Vassy* (71,300 hab.), *Chevillon* (1,210 hab.), *Doulaincourt* (1,115 h.), *Doulevant* (715 hab.), *Joinville* (3,890 hab.), *Montier-en-Der* (1,485 hab.), *Poissons* (1,450 hab.), *Saint-Dizier* (10,170 hab.).

Principales communes: Osne-le-Val (1,505 habit.), Thomance-les-Joinville (1,360 hab.), Droyes (950 hab.), Sommerive (2,250 hab.), Eclaron (930 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (255 élèves), 2 collèges communaux (230 élèves), 4 institutions secondaires libres (375 élèves), 810 écoles primaires (44,000 élèves), 15 salles d'asile (1,930 élèves) — 38,000 habitants sont complétement illettrés, 12,000 savent lire seulement, 201,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 15 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 10 établissements hospitaliers. — Justice. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 15 pour crimes contre les propriétés, 1,000 pour délits, 4,000 pour contraventions. — 1,100 affaires civiles et 1,000 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 5,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 55 hommes et 15 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 14 hommes et 8 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

SITUATION. — Ce département, de la région nord-ouest de la France, est situé entre 47° 45' 10" et 48° 34' 30" de latitude et entre 2° 22' et 3° 34' de longitude ouest.

Il doit son nom à la principale rivière qui le traverse.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements de l'Orne et de la Manche ; à l'ouest, celui d'Ille-et-Vilaine ; au sud-ouest, celui de la Loire-Inférieure ; au sud, celui de Maine-et-Loire ; à l'est, celui de la Sarthe.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Mayenne est le 71e de France ; il comprend 517,063 hectares, divisés, selon la nature du sol, en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes..	55,000
Sol de riche terreau..........	135,000
Sol de gravier..............	68,000
Sol pierreux..............	85,000
Sol sablonneux.............	69,000
Sol argileux..............	95,000
Divers..................	10,000

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Mayenne est un pays où l'on ne voit point de montagnes proprement dites ; mais il est sillonné en tous sens par les *collines du Maine*. Vers le sud, ces collines forment des plateaux de 80 à 100 mètres d'altitude, séparés par de fertiles vallées. Au nord, les collines sont plus élevées. La chaîne des *Coëvrons* ou *Alpes Mancelles* ont des sommets de 350 mètres. A l'angle nord-est du département se dresse un beau massif surmonté par le mont des *Avaloirs* (417 m.), point culminant du nord-ouest de la France.

Au sud, le pays, sans être précisément pittoresque, est gai et agréable. Des prairies entourées de haies vives, le font ressembler à une mer de verdure. De nombreuses propriétés sont également bordées de haies d'où s'élancent des arbres fruitiers, des peupliers, etc. Ces propriétés, ordinairement de peu d'étendue, portent le nom significatif de *closeries*.

Au nord, le paysage est plus grandiose. Les collines, bien dessinées, portent sur leurs flancs rapides, de vastes forêts, d'innombrables ruisseaux qui coulent dans des ravins assombris par des bois et par de grands rochers.

HYDROGRAPHIE. — Le département de la Mayenne appartient aux deux versants de l'Océan et de la Manche.

1° Versant de l'Océan. — La presque totalité du territoire fait partie de ce versant, par la Mayenne, affluent de la Loire.

La *Mayenne* prend sa source au village de la Celle, au nord-est de l'arrondissement de Mayenne. Elle baigne les 3 chefs-lieux d'arrondissement du département ; elle en sort par 22 mètres d'altitude environ ; elle entre dans celui de Maine-et-Loire et va se jeter dans la Loire, sous le nom de la *Maine*, après un cours total de 195 kilom., dont 114 dans le département auquel elle donne son nom. Sa profondeur varie entre 1 et 2 mètres ; mais lors des grandes pluies, elle déborde et fertilise ses rives.

Ses principaux affluents sont :

La *Varenne*, qui vient du département de l'Orne, s'accroît de l'Aversalle, baigne Soucé, Ambrières et finit après un cours de 66 kilom. ;

Le *Colmont* (50 kilom.), qui arrose Gorron ;

L'*Aron* (36 kilom.), qui finit à Moulay ;

L'*Ernée* (50 kilom.), qui vient du canton de Gorron et baigne Ernée et Chaillard ; il absorbe la Porte et le Pont-Rogan ;

Le *Vicoin* (44 kilom.), qui vient du canton de Chailland ;

La *Jouanne* (49 kilom.), qui baigne Montsurs et Argentré, et s'accroît de la rivière des Deux-Evaillés ;

L'*Ouette* (30 kilom.), qui arrose Parné ;

Le *Béron*, qui arrose Bierné ;

L'*Oudon* (82 kilom.), qui prend sa source dans le canton de Loiron, baigne Craon, absorbe l'Usure, l'Hyère et la Roë, et va affluer dans le département de Maine-et-Loire.

Enfin, la *Sarthe* qui prend sa source au village de Somme-Sarthe (Orne), traverse le département de la Sarthe et borde un instant, à l'est, celui de la Mayenne. Quelques-uns de ses affluents arrosent la région orientale, ce sont : le Sarthon, qui limite un instant l'Orne et la Mayenne ; le Merdereau, qui vient du canton de Bais ; la Vandelle, l'Orthe, qui alimente les hauts-fournaux de ce nom ; l'Erve (58 kil.), qui baigne Sainte-Suzanne et va finir dans le département de la Sarthe ; et enfin la Vaige, où tombent les ruisseaux de Saint-Denis, du Maine et du Meslay.

Outre la Mayenne, une autre rivière baigne ce versant. C'est la *Vilaine* qui naît dans le département, près de Juvigné, dans des collines de 170 à 200 mètres. Elle arrose Bourgon, entre dans le département d'Ille-et-Vilaine, puis passe dans le Morbihan, où elle se jette dans la mer, après un cours de 220 kilom. Ses affluents dans le département sont la Calanche et la Seiche.

2° Versant de la Manche. — Une petite partie au nord-ouest du département, appartient à ce bassin par la *Futaye* et le *Devon* qui vont se réunir à la Célune, petit fleuve côtier, tributaire de la baie de Cancale.

Étangs. — Les étangs sont assez nombreux ; on évalue leur superficie à 1,800 hectares. Les plus remarquables sont ceux de Beaucoudray, de Bazouge-de-Chéméré, de Juvigné, etc.

CLIMAT. — Le département appartient à la région dite séquanienne ; la température y est plus froide que dans les départements voisins, en raison de la hauteur des collines ; elle y est aussi plus humide, en raison des forêts, des étangs et des rivières nombreuses. Le climat y est sain, excepté près des étangs.

Température moyenne : 10° 9 ; celle des étés est de 17° 6 et celle des hivers de 3° 95. — Pluies : 140 jours ; 600 millimètres par an.

Vie moyenne : 38 ans.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Fers médiocres extraits des mines de Chailland, le Port-Brillet, Aron, Orthes, Moncor. — Mines de houille de Saint-Pierre-la-Cour, de la Braconnière, du Genest, de l'Huisserie, de Bazouges, de la Bazouge-du-Chemeré, de la Ballée, etc. — Nombreuses carrières d'ardoises, exploitées à ciel ouvert ; Schiste à Renazé ; Saint-Germain de Coulamer, Javron ; marbres de bonne qualité à Saint-Berthevin, Bonchamp, Bouère, Grez ; granit, dans les collines du Maine ; gneiss, porphyre, argile, pierre de taille, pierre à chaux, grès, sable blanc pour verrerie, pierres meulières.

Eaux minérales. — Sources minérales assez nombreuses. On cite celles de Château-Gontier, Bourgneuf-la-Forêt, Niort, Chantriqué et et Grazay. Les sources de Château-Gontier sont seules ulilisées. On y a créé un établissement thermal en 1848. Les sources, situées à 60 mètres du la Mayenne, portent le nom de *Pougues-Rouillées*. Elles ont une certaine analogie avec les eaux de Spa et, comme ces dernières, augmentent l'action de l'estomac et des organes digestifs. On les emploie en bains, boissons, douches et injections.

2° Végétaux. — Céréales en surabondance ; peu de froment, mais de très-beau seigle ; de l'orge, de l'avoine et du sarrazin. — Pommes de terre et chanvre, au centre et au sud ; lin, belles prairies des environs de Laval ; très-peu de vignes (au sud), mais de nombreux vergers où domine le pommier à cidre. Fruits à noyaux, châtaigniers, etc. — Hêtre, chêne, châtaigniers, bouleaux et arbres verts dans les forêts.

3° Animaux. — Pas de race particulière d'animaux domestiques. — Chevaux de trait, de race bretonne ; bêtes à cornes de race mancelle croisée de Durham ; les vaches produisent d'excellent beurre ; les moutons sont plus recherchés pour leur toison que pour la qualité de leur chair. — Les volailles abondent, ainsi que la chèvre, le porc et les abeilles. Ces dernières fournissent un miel doré parfumé excellent.

Le gibier du pays est aussi abondant que recherché : Perdrix, cailles, alouettes, râles de genêt du Bas-Maine ; lièvres et lapins de Guy-l'Aintin ; chevreuils et sangliers dans les forêts ; bécasses, bécassines, passereaux dans les champs et les bois. — Loups, renards, chats sauvages, putois, fouines et blaireaux ; quelques martres. — Chouettes, chats-huants, hiboux, lézards, couleuvres, salamandres. — Brochet, carpe, truite, barbeau, écrevisses dans les petits cours d'eau.

VOIES DE COMMUNICAITION

5 routes nationales (484 kilom.) ; 19 routes départementales (534 kilom.) ; 981 chemins vicinaux (3,140 kilom.) ; 1 rivière navigable (la Mayenne, 84 kilom.).

CHEMINS DE FER

Nous donnons le tableau des chemins de fer qui traversent le département. Il faudra bientôt y joindre un chemin de fer de Mayenne à Flers (Orne), et un autre de Laval à Angers.

DE PARIS A BREST

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Rennes
Voutré.........	262 kilom.	114 kilom.
Evron..........	270	104
Neau...........	276	98
Montsurs.......	282	92

Stations :	Dist. de Paris.	
La Chapelle-Anthenaise	289	85
Louverné	295	79
LAVAL	301	74
Le Genest	310	64
Port-Brillet	318	57
St-Pierre-la-Cour	322	52

Laval se trouve à 280 kilom. de Versailles, 212 de Chartres, 89 du Mans et 325 de Brest.

DE LAVAL A MAYENNE

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Mayenne.
LAVAL	301	32
Louverné	295	26
La Chapelle-Anthenaise	285	20
Martigné	296	14
Commer	302	8
MAYENNE	309	»

AGRICULTURE. — Le département de la Mayenne est un pays de petite culture; son territoire est riche et fertile et ses habitants sont laborieux; c'est dire que l'agriculture y est prospère.

« Les métairies sont bien entretenues, parce que n'étant pas d'une étendue considérable, le métayer peut surveiller activement chaque pièce de terre, et lui donner tous les soins que nécessite la culture qu'il veut en obtenir et ceux que comporte la nature du sol. Le métayer qui élève des bœufs et des chevaux, fait non-seulement les labours de sa métairie, mais presque toujours ceux d'une closerie voisine, qui, à cause de son peu d'étendue, ne peut nourrir que quelques vaches; le closier acquitte par des journées de son travail le payement du labourage de ses champs; il devient ainsi un auxiliaire pour le métayer avec lequel il est lié par cette réciprocité de services. » *Malte-Brun.*

La Mayenne comprend : 207,000 hectares en céréales; 19,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 60,000 en prairies artificielles; 6,000 en fourrages consommés en vert; 72,000 en prairies naturelles, 22,000 en pâturages; 420 en vignes; 30,000 en bois et forêts; 75,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 93 millions de francs.

63,000 chevaux, 200,000 bêtes à cornes, 78,000 moutons, 4,000 chèvres, 74,000 porcs, 36,000 ruches sont évalués à 95 millions de francs.

INDUSTRIE. — « L'industrie la plus renommée du département, dit Malte-Brun, est le tissage des toiles, linge de table, fils et chaînes de lin, et autres tissus de fil, autrefois très considérable, et aujourd'hui en partie remplacée par la fabrication des cotons et des cotonnades. L'industrie principale de la ville de Laval est la fabrication des coutils de toutes sortes, ou *coutils nouveautés*. Evron et Montsurs produisent des toiles 2/3 et 3/4 d'un fil jaune, qui, par leur excellente qualité, égalent les articles d'Alençon et de Fresnay. Il existe des filatures importantes à Avesnière et à Bootz. Mayenne a vu successivement s'éteindre ses fabriques de mouchoirs bleus et de mouchoirs blancs. On y fait à présent beaucoup de toiles fil et coton destinées à la doublure, quelques coutils gris et des articles de coton bleu dit *lacets*, bien supérieurs à ceux de Flers et de Condé. Cette ville fait aussi un commerce important de calicots; il y a de grandes fabriques de cotonnades à Fontaine-Daniel, la Lande et à Brives. Château-Gontier a beaucoup perdu, les toiles que l'on fabrique dans son arrondissement viennent se vendre au marché de Laval. »

5 mines, occupant 800 ouvriers, produisent 730,000 quint. métriques d'anthracite (1,100,000 fr.), et 140,000 quint. métriques de houille maigre. — 3 minières, exploitées par 100 ouvriers, produisent 114,000 quint. métriques de fer. — 5 usines, dont 2 en chômage, produisent pour 800,000 fr. de fers et de fontes.

Le département compte 75 établissements pourvus d'appareils à vapeur d'une force totale de 1471 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte des grains, du bétail, des bois, des toiles et quelques autres produits manufacturés. Il importe les produits qui manquent à son sol et principalement du combustible minéral, dont 140,000 quint. métriques provenant d'Angleterre.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population du département a augmenté de 62,201 hab. Au dernier recensement, la diminution a été de 17,218 hab. La population n'est plus que de 350,637 hab., et à ce point de vue, le département est le 45e de France. On y compte environ 68 hab. par kilom. carré, et, sous ce rapport, il est le 26e.

La population des villes n'a rien qui la distingue; elle est toute française de mœurs comme de langage; celle des campagnes est plus rude, plus sévère dans ses mœurs, moins communicative.

HISTOIRE. — Le département de la Mayenne a été formé du Bas-Maine et d'une partie de l'Anjou.

Avant la conquête romaine, ces territoires étaient occupés par les *Andes* qui habitaient la partie méridionale du pays, les *Aulerces-Arviens* dont la ville principale, *Vargoritum*, s'élevait dans l'arrondissement de Laval et les *Aulerces-Diablintes* qui habitaient l'arrondissement de Mayenne et avaient pour capitale *Noiodunum* (Sublains). Après la conquête romaine, ces petits peuples furent incorporés dans la troisième Lyonnaise, puis conquis par les Francs. Au moyen-âge le pays fut divisé en deux comtés, les comtés de Mayenne et de Laval.

On pense que la création du comté de Laval remonte au neuvième siècle. L'un de ses comtes accompagna Guillaume-le-Conquérant en Angleterre et vers le treizième siècle sa famille était unie à celle de Montmorency. Guy XIV, ayant vaillamment défendu son pays contre les Anglais, jouit de la faveur de Charles VII, et de cette époque, date la puissance des comtes de Laval qui se distinguèrent sous Charles VII en Italie.

Le comte de Mayenne lutta aussi courageusement contre les Anglais; mais ceux-ci s'emparèrent de Mayenne qui ne fut rendu à Charles VII qu'en 1448. Il fut érigé en duché, et plus tard, sous François Ier, en marquisat, en faveur du duc de Mayenne; le fils de celui-ci étant mort sans enfant, le duché passe au duc de Nevers à qui Mazarin l'acheta en 1654.

Ce pays, réuni à la France, n'accepta point la République et, en 1793, prit une grande part à l'insurrection vendéenne. Les Vendéens, chassés de Cholet, le 17 octobre 1793, passèrent la Loire et traversèrent Château-Gontier et Laval. Les républicains se décidèrent à marcher sur Château-Gontier. Westermann et Beaupuy commandaient l'avant-garde; l'armée était placée sous le commandement de Kléber.

« Le 25 octobre au soir, l'avant-garde républicaine arriva à Château-Gontier, le gros des forces était à une journée en arrière. Westermann, quoique ses troupes fussent très-fatiguées, quoiqu'il fît presque nuit et qu'il restât encore six lieues de chemin à faire pour arriver à Laval, voulut y marcher sur-le-champ. Beaupuy, tout aussi brave, mais plus prudent que Westermann, s'efforça en vain de lui faire sentir le danger d'attaquer la masse vendéenne au milieu de la nuit, fort en avant du corps d'armée et avec des troupes harassées de fatigue. Beaupuy fut obligé de céder au plus ancien en commandement. On se mit aussitôt en marche. Arrivé à Laval au milieu de la nuit, Westermann envoya un officier reconnaître l'ennemi; celui-ci, emporté par son ardeur, fit une charge au lieu d'une reconnaissance et replia rapidement les premiers postes. L'alarme se répandit dans Laval, le tocsin sonna, toute la masse ennemie fut bientôt debout et vint faire tête aux républicains. Beaupuy, se comportant avec sa fermeté ordinaire, soutint courageusement l'effort des Vendéens. Westermann déploya toute sa bravoure, le combat fut des plus opiniâtres et l'obscurité de la nuit le rendit encore plus sanglant. L'avant-garde républicaine, quoique très-inférieure en nombre, serait néanmoins parvenue à se soutenir jusqu'à la fin; mais la cavalerie de Westermann, qui n'était pas toujours aussi brave que son chef, se débanda tout-à-coup et l'obligea à la retraite. Grâce à Beaupuy, elle se fit sur Château-Gontier avec assez d'ordre. Le corps de bataille y arriva le jour suivant. Toute l'armée s'y trouva donc réunie le 26, l'avant-garde épuisée d'un combat inutile et sanglant, le corps de la bataille fatigué d'une longue route faite sans vivres, sans souliers et à travers les boues de l'automne.

« Westermann et les représentants voulaient de nouveau se porter en avant; Kléber s'y opposa avec force et fit décider qu'on ne s'avancerait pas au delà de Villiers, moitié chemin de Château-Gontier à Laval.

« Il s'agissait de former un plan pour l'attaque de Laval. Cette ville est située sur la Mayenne. Marcher directement sur la rive gauche que l'on occupait était imprudent, comme l'observa judicieusement un officier très-distingué, Savary, qui connaissait parfaitement les lieux. Il était facile aux Vendéens d'occuper le pont de Laval et de s'y maintenir contre toutes les attaques; ils pouvaient ensuite, tandis que l'armée républicaine était inutilement amassée sur la rive gauche, marcher le long de la rive droite, passer la Mayenne sur les derrières et l'accabler à l'improviste. Il proposa donc de diviser l'attaque et de porter une partie de l'armée sur la rive droite, de ce côté il n'y avait point de pont à franchir et l'occupation de Laval ne présentait point d'obstacles. Ce plan, approuvé par les généraux, fut adopté par Séchelles. Le lendemain cependant, Séchelles, qui sortait quelquefois de sa nullité pour commettre des fautes, envoie l'ordre le plus sot et le plus contradictoire à ce qui avait été convenu la veille. Il prescrit selon ses expressions accoutumées de marcher *majestueusement et en masse* sur Laval, en longeant la rive gauche. Kléber et tous les généraux sont indignés; cependant il faut obéir. Beaupuy s'avance le premier, Kléber le suit immédiatement. Toute l'armée vendéenne était déployée sur les hauteurs d'Entrammes. Beaupuy engage le combat, Kléber se déploie à droite et à gauche de la route, de manière à s'étendre le plus possible. Sentant néanmoins le désavantage de la position, il fait dire à Séchelles de porter la division Chablis sur le flanc de l'ennemi, mouvement qui devait l'ébranler. Mais cette colonne, composée de ces bataillons formés à Orléans et à Niort qui avaient fui si souvent, se débande avant de s'être mise en marche. Séchelles s'échappe le premier à toute bride; une grande moitié de l'armée qui ne se battait pas, fuit en toute hâte ayant Séchelles en tête, court jusqu'à Château-Gontier et le Château-Gontier jusqu'à Angers. Les braves Mayençais, qui n'avaient jamais lâché pied, se débandent pour la première fois. La déroute devient alors générale. Beaupuy Kléber, Marceau, les représentants Merlin et Turreau font des efforts incroyables, mais inutiles, pour arrêter les

fuyards. Beaupuy reçoit une balle au milieu de la poitrine. Porté dans une cabane, il s'écrie : « Qu'on me laisse ici et qu'on montre ma chemise sanglante à mes soldats. » Le brave Bloff qui commandait les grenadiers et qui était connu par sa bravoure extraordinaire, se fait tuer à leur tête. Enfin une partie de l'armée s'arrête au Lion-d'Angers, l'autre fuit jusqu'à Angers même. L'indignation était générale contre le lâche exemple qu'avait donné Séchelles en fuyant le premier. Les soldats murmuraient hautement. » (Thiers, Hist. de la Révolution française).

L'armée vendéenne se dirigea alors vers le nord, se recrutant sans cesse dans sa marche; mais vaincue par Kléber, Marceau et Westermann, elle se rabattit sur la Mayenne et traversa de nouveau Laval.

Le 23 décembre suivant, elle fut écrasée au Mans, et le prince de Talmont, à qui les siens avaient refusé un commandement et qui fuyait vers Laval, fut arrêté et fut guillotiné à Laval le 28 janvier 1794.

Plus tard, les chouans, entraînés par les frères Cottereau, rallumèrent la guerre civile qui dégénéra en brigandage; mais ils furent détruits par les colonnes mobiles de d'Aubert-Duboyet. Depuis, la paix ne fut plus troublée dans ce pays jusqu'en 1832, lorsque la duchesse de Berry tenta d'en appeler aux armes; mais ces troubles furent de courte durée.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Mayenne, chef-lieu Laval, est divisé en 3 arrondissements, 27 cantons et 274 communes. Il appartient à la 13e inspection des ponts-et-chaussées, à la 15e conservation des forêts (Alençon), à l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du Nord-Ouest), à la 1re région agricole (Nord-Ouest).

Il forma la 6e subdivision de la 16e division militaire (Rennes), du 5e corps d'armée (Tours), la compagnie de gendarmerie appartient à la 4e légion (Caen).

Il forme le diocèse de Laval, suffragant de Tours, ce diocèse comprend 33 cures, 264 succursales, 141 vicariats, un grand séminaire à Laval, un petit séminaire et un collége ecclésiastique à Mayenne.

Les 3 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et les deux tribunaux de commerce de Laval et de Mayenne, sont du ressort de la cour d'appel d'Angers.

Le lycée et l'école normale d'instituteurs de Laval, les deux colléges communaux d'Ernée et de Mayenne, le cours normal d'institutrices de Haute-Follis relèvent de l'académie de Rennes.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Laval.— Laval (latitudes 48° 4' 7", longitudes 3° 6' 39" O.) *Lavallum Vallum*, *Guedonis*, chef-lieu du département de la Mayenne, situé à 283 kilomètres ouest de Paris, sur la Mayenne. L'origine de cette ville sur laquelle les historiens ne sont pas fixés, remonte probablement au neuvième siècle, époque à laquelle la ville se serait formée autour d'une de ces forteresses que Charlemagne avait fait élever contre les Normands. L'histoire cite, sous Hugues Capet, un sire de Laval nommé Yves et son fils Guy. L'un de ses successeurs prit part à la conquête d'Angleterre, et Guillaume lui donna en mariage sa nièce, fille du comte de Mortain. Les domaines du seigneur de Laval devinrent de plus en plus considérables. En 1290, Guy IX épousa Béatrix de Gavres, comtesse de Falkemberg qui, élevée en Flandre, appela à Laval des tisserands de Bruges et introduisit ainsi dans le Bas-Maine une industrie appelée à un si grand avenir. Les premiers manufacturiers de toiles furent établis à Laval en 1298. L'histoire des seigneurs de Laval ne nous fournit que bien peu de faits dignes d'être rapportés. De Guy IX, nous passerons à Guy XII qui sauva la vie à son beau-frère le connétable de Clisson, tombé au pouvoir de Jean de Montfort. Ce dernier avait invité Olivier de Clisson, le sire de Beaumanoir et Guy de Laval à venir visiter son château de l'Hermine. Le connétable et les barons ne voulant pas témoigner une défiance insultante à leur suzerain, se rendirent avec lui à l'Hermine. Le duc attira messire Olivier dans la maîtresse tour sous prétexte de lui demander son avis sur cette maçonnerie; mais à peine le connétable y fut-il entré que des soldats apostés se jetèrent sur lui ; il fut pris et enferré de trois paires de fer. Le sire de Beaumanoir fut traité de la même façon. « Messire Olivier, dit Froissard, se voyant ainsi attrapé, n'était du tout à son aise et à bonne cause ; car par trois fois, il fut déferré et mis sur les carreaux : une fois voulait le duc qu'on lui tranchât la tête et l'autre fois voulait qu'on le noyât, et de l'une de ces morts bravement il eût fini si n'eût été le sire de Laval. Ce seigneur contre qui le duc n'avait point de maltalent et qu'il avait voulu renvoyer libre du château, ne quitta point Jean de Montfort un seul instant de toute la nuit et ne cessa de lui représenter l'infamie dont il se couvrirait, les périls dans lesquels ils se précipiterait s'il assassinait le connétable de France et le plus illustre des barons de Bretagne. Le duc, ébranlé par l'éloquence de Laval, renonça enfin à occire le connétable. » Guy XIV s'illustra par son opiniâtre résistance contre les Anglais, et Charles VII, le jour même de son sacre, érigea Laval en comté (1429). La femme de Guy XVIII se sépara de son mari après s'être convertie au protestantisme. Elle défendit énergiquement la cause de ses coreligionnaires ; le Parlement de Paris la condamna à mort ; mais elle parvint à échapper à la justice du Parlement. Elle mourut à Laval et laissa ses biens à Paul de Coligny. Bien que Laval comptât un certain nombre de réformés, elle fut prise par un capitaine de la Ligue, et ne fut rendue à Henri IV qu'en 1594. Guy XX, tué en Hongrie en combattant les Turcs, laissa ses domaines à Henri de la Trémouille, prince de Talmont.

Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, l'histoire de Laval n'offre aucun événement important. Nous avons rapporté plus haut les épisodes de la guerre civile de Vendée qui ont eu pour théâtre cette ville ou ses environs. Après ces terribles épreuves, Laval jouit d'une paix qui ne fut plus troublée.

Les monuments les plus remarquables de cette ville sont : l'église de la Trinité, de style roman, l'ancien château des comtes de Laval avec son donjon et sa chapelle souterraine, classé parmi les monuments historiques; l'église Notre-Dame-des-Cordeliers dont la voûte est revêtue de peintures ; l'église de Saint-Vénerand, élevée vers la fin du quinzième siècle ; la Halle aux toiles construite par le duc de la Trémouille ; le viaduc du chemin de fer, jeté à 28 mètres au-dessus de la Mayenne, la statue en bronze d'Ambroise Paré, œuvre de David d'Angers. L'illustre chirurgien est né à Bourg-Hersent, près de Laval, en 1517. La fabrication des toiles n'a pas cessé d'être une industrie importante à Laval. Cette ville possède en outre des filatures de coton et des fabriques de calicot.

Chailland, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de l'Ernée, est importante par ses forges qui produisent 400,000 kilogr. de fer par an.

Montsurs, petite ville industrielle, dans la vallée de la Jouanne. On y remarque les ruines d'un ancien château et une chapelle qui devint collégiale à la fin du quatorzième siècle.

Loiron possède de nombreux fours à chaux, des moulins à blé, à huile, à tan, et des tanneries.

Avesnières. — La commune d'Avesnières, située à un kilomètre de Laval, pourrait être considérée comme un faubourg de cette ville. Ce bourg possède plusieurs manufactures de coutils et de toiles de coton. On y admire une église fondée au quinzième siècle par Guy II. Les Anglais l'incendièrent au treizième siècle, et elle fut en partie reconstruite dans le siècle suivant. Le chœur de cette église est de l'époque de transition du roman au gothique, la partie antérieure est du quinzième siècle; enfin la tour et la flèche furent construites en 1534. Elle est classée parmi les monuments historiques.

Entrammes. — Ce bourg est situé à 10 kilom. sud de Laval, sur la rive gauche de la Mayenne; il fut autrefois une seigneurie. Près d'Entrammes, à Port-du-Salut, existe un couvent de trappistes.

Argentré. — Argentré est situé à 11 kilom. à l'est de Laval, sur la Jouanne. On y exploite de riches carrières de marbre.

Sainte-Suzanne.—Cette petite ville est située à 37 kilom. à l'est de Laval, sur un coteau baigné par l'Erve. Elle était autrefois défendue par une forteresse que Guillaume-le-Bâtard ne prit qu'après un long siége en 1073. Elle a conservé quelques pans de murailles de son château; ces constructions présentèrent cette particularité que les pierres sont liées entre elles par une sorte de ciment semblable à du verre. On remarque aux environs de nombreux dolmens et des vestiges de retranchements nommés Camp des Anglais et classés parmi les monuments historiques. Sainte-Suzanne possède des papeteries et des poteries.

Saint-Jean-sur-Erve. — Saint-Jean-sur-Erve à 30 kilom. à l'est de Laval, sur la rivière d'Erve. Près de ce village se trouve l'emplacement de l'ancienne ville des *Erviens*. On y a découvert des ruines et des antiquités nombreuses. On visite aussi non loin de là les grottes de Sauges, creusées dans de vastes rochers entre lesquels passe la rivière d'Erve. On les nomme dans le pays les *Caves à Margot*. Cette Margot est une fée avare qui garde un trésor dont on n'a jamais pu évaluer, ni même entrevoir les richesses. Elle se dérobe elle-même aux bons paysans qui, pour la séduire, lui offrent des poules noires.

Evron. — Cette petite ville, située à 34 kilom. à l'Est de Laval, est très ancienne. Elle doit son origine à un couvent de Bénédictins fondé au dix-septième siècle par Hardouin, évêque du Mans.

L'ancienne église abbatiale, devenue église paroissiale d'Evron, est le monument le plus remarquable du département.

En 853, l'église et le monastère furent détruits par les Normands, Robert, vicomte de Blois qui, en 981 hérita de la seigneurie d'Evron, les fit reconstruire.

Le temps a respecté la nef et un bas-côté de l'église que ce seigneur fit bâtir. « Cependant, ajoute l'abbé Géraud, historien de ce monument, les religieux qui reçurent successivement les dons magnifiques de la pieuse libéralité des Guy de Laval, de Juhel de Mayenne et de tous les seigneurs du voisinage, résolurent au com-

mencement du treizième siècle de construire, en l'honneur de la sainte Vierge, une basilique plus somptueuse et plus digne de leur patronne. Ils la placèrent à l'extrémité orientale de la vieille église qui est moins élancée et qui forme un contraste fâcheux de laideur et d'irrégularité. Les deux édifices sont réunis et ne forment maintenant qu'un seul et même temple.»

Vimarcé.—Ce bourg, situé à 46 kilom. Nord-Est de Laval, possède les ruines imposantes du château de Courtieru (Court-Hall-Yerru), construit au neuvième siècle par les Anglo-Normands. Il reste, à l'intérieur de ce château, des souterrains qui communiquent, dit-on, avec les châteaux de Folletorte au sud et de Grillemont à l'ouest. Les français l'enlevèrent aux Anglais en 1444 et le brûlèrent.

2° Arrondissement de Chateau-Gontier. — Château-Gontier, petite ville située sur la Mayenne, à 30 kilom. sud de Laval. Château-Gontier doit son origine au comte d'Angers Foulques-Nerra. En 1037 Foulques fit bâtir le château qu'il donna à un de ses chevaliers, Renaud de Gontier. Cette seigneurie devint bientôt importante. Les seigneurs de Château-Gontier étaient connétables héréditaires d'Anjou. La famille de Renaud ne s'éteignit qu'au quatorzième siècle et, parmi ses divers successeurs, Château-Gontier eut l'honneur de compter Philippe-de-Commines. Celui-ci tenait cette seigneurie de Louis XI par lettres patentes de 1472. Cette ville, bonne catholique, tint pour la Ligue. En 93 elle fut prise par les Vendéens qui y fusillèrent plusieurs républicains des plus notables.

Le monument le plus remarquable de Château-Gontier est son église qui date du dixième siècle. Il ne reste que quelques ruines sans intérêt du château bâti par Foulque-Nerra. Cette ville fabrique des toiles de serges, des étamines. On trouve dans ses environs une source d'eau ferrugineuse.

Bierné, chef-lieu de canton entre la Sarthe et la Mayenne, possède des moulins à blé et à tan.

Cossé-le-Vivien, sur la rive droite de l'Oudon, fabrique des tuileries, des poteries; on y trouve 28 moulins à huile et à blé.

Craon. — *Craon*, *Credo*, *Credoricum* est situé à 20 kilom. Ouest de Château-Gontier, sur la rive gauche de l'Oudon. On pense que l'origine de cette ville remonte au delà du cinquième siècle. « Elle était autrefois décorée du titre de baronnie; son seigneur se disait premier baron d'Angers, et en cette qualité il avait l'honneur d'être un des quatre barons qui devaient porter l'évêque d'Angers le jour de son installation. Plusieurs châtellenies relevaient de cette baronnie dont la juridiction en première instance s'étendait sur près de quarante paroisses, elle avait donné son nom à presque tout le pays qui l'environne. » (Bodin).

Une triste célébrité se rattache à deux membres de la famille de Craon. On se rappelle Pierre de Craon qui, après avoir volé les fonds d'une souscription destinée à délivrer Louis d'Anjou, tendit plus tard un guet-apens à Olivier de Clisson qu'il tenta d'assassiner rue Barbette. Nous citerons encore ce petit-fils de Jean de Craon, Gilles de Laval, maréchal de Retz, dont nous avons déjà raconté les crimes. La ville de Craon tint pour la Ligue et ne fut remise à Henri IV que longtemps après l'abjuration de ce prince. En 1592, elle fut assiégée par le prince de Conti et le duc de Montpensier; elle fut secourue par Mercœur. Les conséquences de ce siége furent affreuses : les cadavres mal enterrés causèrent une épidémie et la famine réduisit les habitants à se nourrir d'une sorte de pain fabriqué avec des racines de fougère. Henri IV en fit raser le château et les remparts en 1604 Sur l'emplacement de l'antique forteresse, on éleva au dix-huitième siècle un autre château qui existe encore.

Craon fabrique des serges et occupe des filatures de laine et de coton. Aux environs on exploite des ardoisières.

Cette ville est la patrie de Volney.

Grez-en-Bouère. —Cette petite ville exploite des carrières de marbre.

3° Arrondissement de Mayenne. — Mayenne, *Meduana juhelli* est situé à 30 kilom. Nord-Est de Laval. Cette ville s'appelait anciennement Mayenne de Juhel, du nom de son premier seigneur Juhel, ou Judicaël, de la famille de Foulques-Nerra. Juhel fit élever un château-fort et entoura la ville de remparts. Mais les Normands parvinrent à s'emparer de Mayenne par surprise. Sous Charles, VI elle fut également prise par les Anglais après un siége de trois mois (1424). En 1448 elle fut rendue à Charles VII. Après René d'Anjou, elle appartint à Louis XI. François I[er] l'érigea en marquisat et elle devint plus tard un duché-pairie en faveur du frère cadet du duc de Guise assassiné à Blois. Ce duc de Mayenne fut nommé chef de la Sainte-Ligue. Ce rôle était au-dessus de ses forces et il avait affaire à plus fort que lui. Henri IV le battit complètement à Arques. Mayenne se soumit au roi en 1589. Cette ville en 93 fut prise par les Vendéens et désolée par les chouans.

Les monuments de la villes sont : l'église l'église Notre-Dame, en partie du douzième siècle; l'église Saint-Martin, romane, agrandie, le château du treizième siècle, servant aujourd'hui de prison, et composé de huit tours, dont cinq sur la Mayenne, de salles du treizième siècle et de fossés changés en une jolie promenades; un couvent des Capucines, un Hôtel-Dieu; une statue du cardinal de Cheverus (par David d'Angers), sur la place supérieure.

Mayenne fabrique des toiles et possède aussi des filatures de coton. Elle est la patrie de Cheverus à qui, en 1844, elle a élevé une statue.

Jublains. — Jublains, à 11 kilom. sud-est de Mayenne est l'ancienne *Noiodunum*, capitale des *Diablintes*. Au cinquième siècle, elle était citée comme une des trois villes de la province. Au septième siècle, elle possédait une riche abbaye, mais sa prospérité croissante fut arrêtée par les Normands, elle fut prise et saccagée par ces pirates. Elle était alors gouvernée par un comte.

Son territoire est riche en antiquités; on y a découvert les ruines d'un colisée, d'un temple à la Fortune, les vestiges de son ancienne enceinte et celle d'une voie romaine.

Ambrières.—Cette jolie petite ville est située à 11 kilom. nord de Mayenne sur la rive droite de la rivière de ce nom. Guillaume-le-Conquérant qui s'en empara, en 1069, y fit élever un château dont il reste encore quelques vestiges. Ambrières possède des fabriques de calicot.

Ernée. — Cette petite ville est située à 24 kilom. ouest de Mayenne, sur la rivière qui lui donne son nom. Elle possède des forges et des fabriques de toiles.

Gorron. — Gorron, à 22 kilom. nord-ouest de Mayenne. Guillaume-le-Conquérant s'en empara en 1069. Elle fut rendue en 1137 à Juhel de Mayenne. Cette petite ville fabrique des tissus de coton.

Lassay, chef-lieu de canton, près de la Mayenne, possède trois châteaux, dont un fondé au onzième siècle, est classé parmi les monuments historiques. Il est entouré d'une enceinte continue défendue par cinq tours.

Pré-en-Pail a conservé une église du onzième siècle, récemment restaurée.

Javron. — Le territoire de cette commune produit une grande quantité d'ardoises, L'église de Javron est classée parmi les monuments historiques.

Bais possède des fours à chaux, et des moulins à blé, à tan. Il s'y tient des foires assez suivies pour les céréales, les laines grasses et le bétail.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Laval. — 9 cantons, 90 communes.

Chefs-lieux de canton : *Laval*, 2 cantons (27,190 hab.), *Argentré* (1,675 hab.), *Chailland* (2,545 hab.), *Evron* (5,240 hab.), *Loiron* (1,150 habit.), *Meslay* (1,760 hab.), *Montsurs* (1,880 habit.), *Sainte-Suzanne* (1,740 hab.).

Principales communes : la Baconnière (2,510 hab.), Le Bourgneuf-la-Forêt (2,280 h.), Juvigné (3,075 hab.), Saint-Berthevin (2,060 hab.), Sainte-Gemmes-le-Robert (2,195 hab.), Saint-Pierre-les-Landes (2,910 hab.).

2° Arrondissement de Chateau-Gontier — 6 cantons, 73 communes.

Chefs-lieux de canton : *Château-Gontier* (7,360 hab.), *Bierné* (1,030 hab.), *Cossé-le-Vivien* (3,250 hab.), *Craon* (4,400 hab.), *Grez-en-Bouère* (1,750 hab.), *Saint-Aignan-sur-Roë* (950 hab.).

Principales communes : Saint-Denis-d'Anjou (2,635 hab.), Benazé (1,520 hab.), Quelaines (1,950 hab.), la Selle-Craonnaise (1,460 hab.), Villiers (1,450 hab.), Bouëre (1,990 hab.),

3° Arrondissement de Mayenne.—12 cantons, 111 communes.

Chefs-lieux de canton : *Mayenne*, 2 cantons (10,895 h.), *Ambrières* (2,610 hab.), *Bais* (2,130 hab.), *Couptrain* (410 hab.), *Ernée* (5.470 h.), *Gorron* (2,685 hab.), *le Horps* (1,635 hab.), *Landivy* (2,085 hab.), *Lassay* (2,380 hab.), *Pré-en-Pail* (3,305 habit.), *Villaines-la-Juhel* (2,765 hab.).

Principales communes : Brécé (2,190 hab.), Châtillon-sur-Colmont (2,525 hab.), Courcité (2,090 hab.), Fougerolles (6,605 hab.), Javron (2,570 hab.), Larchamp (2,265 hab.), Lignières-la-Doucelle (2,390 hab.), Martigné (2,160 hab.), Montenay (2,135 hab.), Oisseau (3,180 hab.), la Poôté (3,130 habit.), Saint-Denis-de-Gastines (3,425 hab.), Saint-Georges-Buttavent (2,075 Saint-Martin-de-Connée (2,420 hab.), Saint-Pierre-sur-Orthe (2,305 hab.).

STATISTIQUE MORALE—Instruction publique—1 lycée (375 élèves), 2 colléges communaux (170 élèves), 2 institutions secondaires libres (245 élèves), 550 écoles primaires (39,500 élèv.), 20 salles d'asile (2,215 élèves).—160,000 habitants sont complétement illettrés, 58,000 savent lire seulement, 142,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 51 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 14 établissements hospitaliers. — Justice. 16 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes et 23 pour crimes contre les propriétés, 850 pour délits, 2,800 pour contraventions. — 480 affaires civiles et 540 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 2,100 en justice de paix. — Prisons. 75 hommes et 30 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 60 hommes et 5 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE

MEURTHE-ET-MOSELLE

SITUATION. — Ce département frontière a été formé, par la loi du 7 septembre 1871, de la partie de la Meurthe restée française et de l'arrondissement de Briey, seule épave du département de la Moselle.

Le département de Meurthe-et-Moselle est situé dans la région nord-est de la France, entre 48° 20' 30'' et 49° 33' de latitude et entre 3° 8' et 4° 45' de latitude orientale. Il doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui arrosent son territoire.

SUPERFICIE. — La superficie du département de Meurthe-et-Moselle est d'environ 428,000 hectares.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le Luxembourg belge; à l'ouest, le département de la Meuse; au sud, celui des Vosges et à l'est, l'Allemagne.

TOPOGRAPHIE. — Ce département, l'un des mieux boisés de France, est en général assez accidenté. Il est couvert, à l'est, par les montagnes des Vosges, qui lui servent de limites du côté de l'Allemagne. Ces montagnes suivent la rive droite de la Meurthe. Ce ne sont d'abord que des collines de 90 à 110 mèt. Mais elles s'élèvent bientôt avec brusquerie à la hauteur de 300 mèt. C'est dans cette région que s'étend la belle forêt de Raon-les-Leau (1,232 hect.), dans laquelle se trouve le point culminant du département (745 mèt.). A l'est de l'arrondissement de Nancy, la Seille sert de limite à la France. Entre cette rivière et la Moselle, s'élèvent des collines de 40 à 50 mèt. à peine. C'est la région la plus boisée du département; elle comprend la forêt de Paroy (2,500 hect.), des Ellieux (3,012 hect.).

L'arrondissement de Toul forme une autre région couverte de collines assez élevées (de 400 à 500 mèt.). On y trouve la forêt de Saint-Amond et, entre la Meurthe et la Moselle, celle de Haye (1,664 hect.). Le mont Saint-Michel près de Toul, atteint 385 mèt.

Quant à l'arrondissement de Briey, il est presque entièrement couvert par la *Woëvre*, immense plaine dont les plateaux ondulés vont se perdre dans de la Meuse. Au nord-ouest de Briey, les dernières ramifications des Ardennes viennent mourir entre le bassin de la Meuse et celui de la Moselle. La hauteur de ces collines varie entre 350 et 450 mèt.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers le Rhin, par la Moselle et la Meuse.

LA MOSELLE. — Naît dans les Vosges, baigne Bayon, Saint-Mard, Flavigny, Toul, Liverdun, Frouard et Pont-à-Mousson. Presque aussitôt elle sort de France pour courir vers Metz et aller se perdre dans le Rhin à Coblentz, après un cours de 505 kilom., dont 115 sur le territoire du département. Elle est navigable depuis Frouard.

Ses principaux affluents sont :

Le *Madon*, qui vient du département des Vosges, arrose Marainvillers, Haroué, et finit à Pont-Saint-Vincent, après un cours de 90 kilom. accru du Brénon qui passe à Vezelise;

La *Meurthe*, qui vient également du département des Vosges, arrose Baccarat, Flin, Lunéville, Mont-sur-Meurthe, Dombasle, Blainville-la-Grande, Saint-Nicolas, Nancy, et va se précipiter dans la Moselle, à la Gueule d'Enfer, non loin de Frouard, après un cours de 160 kilom. dont 95 environ appartiennent au département; elle reçoit à gauche la Mortagne, qui passe à Gerbevillers; à droite la Vezoule et le Sanon;

L'*Esse* et le Rû de Math, au nord de l'arrondissement de Toul;

La *Seille*, que l'on nomme aussi *Grande-Seille*, sert un instant de limite à la France; elle passe à Nomény et rentre en Allemagne, où elle va affluer à Metz;

L'*Orne*, qui vient du canton de Charny (Meuse), arrose Conflans et va affluer en Allemagne, après un cours de 80 kilom. accru de l'Iron, de la Marne et du Conroy.

La MEUSE ne touche point au département, mais elle reçoit les eaux du nord de l'arrondissement de Briey. Cette région est baignée par le *Chiers*, qui vient du Luxembourg belge, passe à Longwy et à Longuyon, entre dans le département de la Meuse, après un cours d'environ 90 kilom., accru, dans le département, de la Crusne qui finit à Longuyon, après un cours de 30 kilom.

CLIMAT. — Le département de la Moselle appartient à la région climatérique du nord-est ou Vosgienne. La température, en général froide et humide, est très-variable suivant les altitudes et suivant les saisons. Elle est rigoureuse surtout dans les régions qui avoisinent les Vosges et les Ardennes. Les équinoxes sont accompagnés de vents d'une extrême violence, qui soufflent le plus ordinairement du sud-ouest, du nord et de l'ouest.

Température moyenne à Nancy : + 9° 5; maximum + 37° 6, minimum — 26° 3. *Gelées* 68 jours. — *Pluies* : 568 millim., *pluies et neiges* 114 jours.

Vie moyenne : 37 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mines de fer en général peu riches; carrières de marbre et d'albâtre, vastes dépôts de tourbe et de carbonate calcaire; nombreuses carrières de pierres de taille; grès bigarré, moellons, pierres lithographiques. — Immense banc de sel gemme dans le bassin de la Seille.

Sources. — Ce département est celui où l'on rencontre les plus riches sources salées, qui se trouvent principalement dans le bassin de la Seille. — Sources minérales dans l'arrondissement de Nancy et à Pont-à-Mousson.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité suffisante. — Vins, pomme de terre, légumes, colza, betterave, houblon, chanvre, fruits et surtout des prunes. — Chêne, charme, sapin des Vosges dans les forêts, flore riche et variée.

3° ANIMAUX. — Porcs de belle race, dont on fait des salaisons pour l'exportation. Chevaux nerveux, mais de petite taille et de forme peu agréable : leur tête est trop grosse et leurs jambes sont trop minces.

La meilleure espèce provient de race Turque introduite dans le pays par les derniers ducs de Lorraine; mais elle est dégénérée. On cherche, depuis quelques années à l'améliorer et, dans ce but, on a créé le haras de Rosières. — Quelques sangliers et quelques chevreuils; lièvre, perdrix grise, caille, alouette, bécasse, rouge-gorge. — Loups et renards. — Carpes, brochets, perches, etc.

VOIES DE COMMUNICATION.

9 routes nationales (420 kilom.); 18 routes départementales (430 kilom.); 2,520 chemins vicinaux (4,990 kilom.).

Canal de la Marne au Rhin. — Il passe à Toul et à Nancy et traverse le département sur une longueur d'environ 110 kilom. Le bief de partage se trouve à Laye, un peu à l'ouest de Toul. Ce canal commence près de Vitry, pour faire suite à la navigation de Paris à Vitry; il finit sur l'Ill, en aval de Strasbourg, devant le canal de l'Ill-au-Rhin, après un parcours total de 315 kilom. dont les pentes sont rachetées par 180 écluses.

Deux rivières sont navigables sur une longueur d'environ 80 kilom.

CHEMINS DE FER

Ce département est l'un des mieux partagés; il est desservi par les voies ferrées, dont le tableau suit :

DE MÉZIÈRES A THIONVILLE

Stations :	Dist. de Paris.
Vezins	337 kilom.
LONGUYON	346
Pierrepont	355
Joppécourt	363
Audun-le-Roman	370

DE LONGUYON A ARLON

Stations :	Dist. de Paris.
LONGUYON	346 kilom.
Cons-la-Granville	356
LONGWY	362

DE CHALONS-SUR-MARNE A METZ

Stations :	Dist. de Châlons.
Jeandelize	144 kilom.
CONFLANS-JARNY	150
Batilly	159

DE PARIS A NANCY ET AVRICOURT

Stations :	Dist. de Paris.
Foug	313 kilom.
Toul	320
Fontenoy	329
Liverdun	338
Frouard	345
Champigneulles	348
Nancy	366
Varangeville	366
Rosières	371
Blainville	376
Lunéville	386
Marainvillers	393
Emberménil	402
Avricourt	410

DE NANCY A CHATEAU-SALINS

Chemin de fer d'intérêt local exploité par la Compagnie de l'Est.

Stations :	Dist. de Nancy
Nancy	» kilom.
Champigneulles	6
Lay-St-Christophe	9
Elmont-Agicourt	12
Laître-Armance	16
La Bouzule	18
Brin	24
Moncel	28

DE NANCY A METZ

Stations :	Dist. de Pagny.
Pagny-s/Moselle	»
Pont-a-Mousson	10
Dieulouard	17
Marbache	23
Frouard	30
Champigneulles	33
Nancy	38

DE NANCY A VÉZELISE

Stations :	Dist. de Nancy.
Nancy	» kilom.
Jarville-de-la-Malgrange	6
Houdemont	8
Ludres	11
Messein	13
Neuves-Maisons	16
Pont-St-Vincent	17
Rainville-sur-Madon	19
Pierreville	24
Pulligny-Autrey	26
Ceintrey	28
Clerey-Omelmont	31
Tantonville	33
Vézelise	36

DE NANCY A ÉPINAL

Stations :	Dist. de Nancy.
Nancy	»
Varangeville	13
Rosières	18
Blainville	23
Einvaux	31
Bayon	38

DE LUNÉVILLE A SAINT-DIÉ

Stations :	Dist. de Lunéville.
Lunéville	»
Saint Clement	11
Ménil-Flin	16
Azerailles	19
Baccarat	25
Bertrichamps	29

D'AVRICOURT A CIREY

Chemin de fer d'intérêt local exploité par la Compagnie de l'Est.

Stations :	Dist. d'Avricourt.
Avricourt	»
Foulcrey	4
Gogney	7
Blamont	9
Fremonville	13
Cirey	18

AGRICULTURE. — Le territoire fertile de ce département se prête généralement à toutes les cultures. L'arrondissement de Toul est le plus avancé; les bonnes méthodes y sont suivies et les cultivateurs y sont presque tous dans l'aisance. Ensuite viennent les arrondissements de Briey et de Nancy où toutes les cultures sont en honneur. Celui de Lunéville n'est pas moins bien cultivé. Le territoire dont l'Allemagne s'est emparée est bien plus pauvre que la partie restée française.

Les vignes, cultivées sur une étendue d'environ 18.000 hectares, produisent des vins blancs assez estimés et des vins rouges ordinaires.

Les forêts qui couvraient autrefois les trois quarts du territoire, forment encore une des principales richesses du département; on les exploite par période de 25 à 30 ans.

INDUSTRIE. — Les mines de fer produisent pour 500,000 fr. de minerais que l'on convertit dans le pays même en fers et en fontes, le tout pouvant représenter 3 millions de fr. La manufacture de glaces de Cirey et la cristallerie de Baccarat sont assez renommées pour qu'il suffise de les citer. Cirey est une annexe de Saint-Gobain; 1,000 ouvriers y sont occupés. Quant à la cristallerie de Baccarat, c'est la plus considérable de France; elle occupe 1,700 ouvriers et produit pour 5 millions de cristaux par an. L'industrie de Nancy s'est développée d'une manière remarquable depuis le commencement de notre siècle; elle consiste surtout en broderies (300 fabricants) et en fleurs artificielles. On fabrique, en outre, dans le département, des papiers, des draps, des mitaines, de la toile, des instruments de musique, de la gélatine, du noir animal, du verre, des porcelaines, etc. En général, les parties cédées à la Prusse étaient plutôt industrielles; celles qui sont restées à la France sont plutôt agricoles.

COMMERCE. — Exportation de salaisons, de dentelles, de broderies, de glaces, de cristaux, de céréales. — Importation de combustible minéral.

POPULATION. — Par suite des émigrations de la population cédée à la Prusse, le territoire de Meurthe-et-Moselle compte presque autant d'habitants qu'avant l'invasion. Au dernier recensement, on a constaté une diminution de 1.480 habitants seulement. La population est actuellement de 365,137 habitants. Quoique assez mélangée, elle présente partout le type français bien plus plus que le type allemand.

La franchise, la douceur, la sobriété, l'honnêteté, l'intelligence, l'amour du travail et de l'économie sont les principales qualités du Lorrain; il y joint la première vertu du citoyen : le patriotisme. Il est peu de provinces qui aient, de tout temps, fourni de meilleurs soldats à la patrie.

Le français est parlé dans les villes avec un accent cadencé. L'habitant des campagnes parle un patois qui se rapproche du latin.

HISTOIRE. — C'est une récente et douloureuse histoire que celle de la formation de ce département. En 1790, un décret avait divisé la Lorraine et le Barrois en quatre départements : la Meurthe, les Vosges, la Moselle et la Meuse. La Moselle comprenait les arrondissements de Metz, Briey, Sarreguemines, Thionville et avait Metz pour chef-lieu. Le département de la Meurthe comprenait cinq arrondissements : Nancy, Lunéville, Sarrebourg, Toul, Château-Salins.

En vertu du traité de Francfort, 1er mai 1871, la Prusse s'empara des arrondissements de Metz, Sarreguemines, Thionville, de plusieurs communes de l'arrondissement de Briey, et des arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins.

Voici la teneur du traité :

Art. 1er. — La France renonce en faveur de l'empire allemand à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière ci-après désignée : La ligne de démarcation commence à la frontière nord-ouest du canton de Cattenom vers le Grand-Duché-de-Luxembourg, suit vers le sud les frontières occidentales des cantons de Cattenom et Thionville, passe par le canton de Briey en longeant les frontières occidentales des communes de Montois-la-Montagne et Roncourt, ainsi que les frontières orientales des communes de Marie-aux-Chênes, Saint-Ail, atteint la frontière du canton de Gorze, qu'elle traverse le long des frontières communales de Vionville, Chambley et Onville, suit la frontière sud-ouest de l'arrondissement de Metz, la frontière occidentale de l'arrondissement de Château-Salins jusqu'à la commune de Pettoncourt, dont elle embrasse les frontières occidentale et méridionale, pour suivre la crête des montagnes entre la Seille et Moncel jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Strasbourg. . . . .

« La frontière, telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires conformes de la carte du territoire, formant le gouvernement général d'Alsace, publié à Berlin en septembre 1870 par la division géographique et statistique de l'état-major général, et dont un exemplaire sera joint à chacune des deux expéditions du présent traité. Toutefois, le traité indiqué a subi les modifications suivantes de l'œuvre des deux parties contractantes : dans l'ancien département de la Moselle, les villages de Marie-aux-Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne et de Vionville, à l'ouest de Rezonville, seront cédés à l'Allemagne. Par contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement. »

Plus tard, le 10 mai, le rayon de Belfort ayant été agrandi, la France céda à l'Allemagne le terrain à l'est d'une ligne partant de la frontière du Luxembourg entre Hussigue et Redingen et laissant à la France les villages de Thil et de Villerupt. La ligne frontière se prolonge ensuite entre Errouville et Aumetz, entre Beauvillers et Boulange, entre Trieux et Lomerengen. Elle joint enfin l'ancienne ligne de frontières entre Avrfl et Moyeure.

Lorsque les territoires qui nous restaient de la Meurthe et de la Moselle furent évacués par les troupes d'occupation, ils furent réunis en un seul département sous leurs noms communs désormais de Meurthe-et-Moselle. Du département de la Moselle il ne nous reste que le canton de Briey; c'est donc de la Meurthe principalement que nous avons à retracer l'histoire.

Ce pays, avant la conquête romaine, était occupé par deux peuples, les *Mediomatrices* dont la capitale était *Divodurum* (Metz) et les *Leuci*, qui avaient Toul ou *Tullum* pour ville principale. César les comprenait parmi les peuples Belges et ils firent partie de la Belgique première avec Trèves pour capitale. Dès le troisième siècle, ce pays fut infesté des invasions allemandes, et ce fléau des invasions d'outre-Rhin se prolongea pendant plusieurs siècles : Vandales, Suèves, Huns, peuples qui ne différaient entre eux que de noms, et que les mêmes instincts de féroce rapacité poussèrent sans

cesse vers l'Occident. Soumis par les Francks, ce pays forma le royaume d'Austrasie. Cette France orientale grandit avec Charlemagne, qui, plusieurs fois, célébra à Thionville les fêtes de Noël et de Pâques. Mais lors du partage du vaste empire d'Occident, la Lorraine appartint à Lothaire II, dont elle prit le nom de Latharingia. Cette province embrassait tout le pays entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut. En 880, les descendants de Charlemagne durent renoncer à toute prétention sur cette province, qui passa dans l'empire d'Allemagne. Elle fut ensuite divisée en deux duchés : l'un, le duché de Lorraine, enclavé par le Rhin, la Meuse et l'Escaut, l'autre, le duché de Moselle, assis sur la rivière de ce nom. Le premier eut pour ducs des seigneurs de la Maison de Bar. En 1431, la fille de l'un d'eux, Gérard d'Alsace, épousa René d'Anjou, roi de Naples et de Sicile et lui apporta en dot le duché de Lorraine. René d'Anjou était concessionnaire du duché de Bar, la réunion de ces deux maisons se trouva accomplie.

Le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, tenta de conquérir la Lorraine. Il assiégea Nancy qui lui opposa une longue résistance, et se fit battre à Granson et à Morat par les Suisses.

En 1477, rentré en Lorraine, René II remporta sur lui la bataille de Nancy dans laquelle il fut tué. René II possédait en Champagne, en Picardie, en Flandre et en Normandie des biens allodiaux; il les attribua à son second fils, Claude, duc de Guise, qui fut la souche de cette famille des Guises à laquelle se rattachent des souvenirs glorieux et sinistres. Cette famille de Claude formait une branche toute française et qu'il ne faut pas confondre avec la branche aînée, destinée à gouverner la Lorraine.

Les intrigues des princes lorrains mêlés à toutes les affaires politiques de la France, à la Ligue et à la Fronde, demanderaient des développements disproportionnés avec le cadre de cette notice. Pendant trois siècles, la Lorraine fut agitée et tiraillée par l'Allemagne et la France, jusqu'en 1735. A cette époque, le traité de Vienne, terminant la guerre de succession de Pologne, donna la Lorraine au roi Stanislas Lezinski, à cette condition qu'à sa mort les duchés de Lorraine et de Bar seraient réunis à la France. Stanislas était âgé; son règne n'était qu'une transition; aussi le gouvernement français s'empara-t-il de l'administration du pays et Louis XV, gendre de Stanislas, avait imposé au nouveau duc de Lorraine et de Bar une convention connue sous le nom de Déclaration de Meudon, qui n'était autre chose qu'une abdication anticipée. Par cette déclaration, Stanislas abandonnait tous les droits réels; il allait jusqu'à consentir, moyennant une pension de deux millions de livres, à la renonciation de lever les impôts, de nommer des magistrats et des fonctionnaires, et de faire des lois. Il n'avait de souveraineté que dans l'enceinte de son palais, mais il conservait toutes les apparences du pouvoir et consacrait ses millions à faire des heureux et à embellir les villes de ses duchés.

A sa mort, en 1766, la Lorraine fut réunie à la France. Pendant l'invasion de 1814, les lorrains luttèrent avec courage contre l'étranger.

En 1870-71, leur beau pays fut un des premiers champs de bataille, et il n'en est pas qui fut éprouvé aussi cruellement. La ville de Nancy fut une de celles qui eurent le plus à souffrir et la misère y devint si grande que les Prussiens eux-mêmes avouèrent qu'elle ne pouvait être pire.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Meurthe-et-Moselle (chef-lieu: Nancy) est divisé en 4 arrondissements, 24 cantons et 582 commune. Mais si l'on ajoute à ces chiffres les fractions des communes et des cantons démembrés, on arrive à un total de 29 cantons et 596 communes.

Le département appartient à la 4e inspection des ponts-et-chaussées, à la 4e conservation des eaux et forêts (Nancy), à l'arrondissement minéralogique de Troyes (division du nord-est) et à la 3e région agricole (nord-est).

Il forme la 1re subdivision de la 5e division militaire du 3e corps d'armée (Nancy). La compagnie de gendarmerie appartient à la 22e légion (Nancy).

Le diocèse de Nancy et Toul, suffragant de Besançon, comprend environ 30 cures, 520 succursales et 40 vicariats.

Nancy est le siége d'un consistoire protestant.

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Nancy ressortissent à la Cour d'appel de Nancy.

Le lycée et le grand séminaire de Nancy, le petit séminaire de Pont-à-Mousson, les colléges communaux de Lunéville, de Toul et de Pont-à-Mousson, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices de Nancy sont compris dans le ressort de l'académie de Nancy.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Nancy. — Nancy, *Nanceium, Nancium* (lat. 4° 41' 31", long. 3° 6' 39" O.), chef-lieu du département de Meurthe-et-Moselle, est situé à 316 kilom. à l'est de Paris, sur la rive gauche de la Meurthe. « Il y a assez d'apparence, dit dom Calmet, que le nom de Nancy, *Nanceium, Nancey*, vient du celtique *nant*, qui signifie un amas d'eau, une mare, un marais. Nous disons encore dans ce pays-ci: une *noue*, une naüe, une mare; on sait qu'à Nancy il y avait une grande mare au lieu qu'occupe aujourd'hui la carrière de la vieille ville. »

On ne trouve pas le nom de cette ville avant le onzième siècle. Une charte de 1069 cite comme duc de Lorraine, Oldéric de Nancy. — Au treizième siècle, cette ville obtint les franchises municipales connues sous le nom de loi de Beaumont. Vers le milieu du siècle suivant, elle fut fortifiée; elle était populeuse et riche, et possédait une belle église collégiale sous l'invocation de saint Georges. Charles III fit dessécher en partie les marais dont elle était environnée. A ce duc succéda René d'Anjou, beau-frère du roi Charles VII; ce dernier séjourna quelque temps à Nancy. Vers la fin du quinzième siècle, Charles-le-Téméraire entreprit de conquérir la Lorraine, résolu de faire de Nancy la capitale de ses États. Au mois de décembre 1475, il assiégea Nancy. La ville lui opposa une résistance longue et énergique, et ne se rendit que sur l'ordre de son duc René II. Charles lui accorda une capitulation honorable et la traita avec modération. Nous avons dit plus haut comment il lui fallut reprendre la ville après sa désastreuse campagne de Suisse. Tandis qu'il en faisait le siége, René II était allé chercher des troupes suisses. Au bout de deux mois, il reparut avec ses auxiliaires; il était temps, la ville épuisait ses dernières ressources.

« Le samedi soir, 4 janvier, le Téméraire tenta un dernier assaut que les affamés de Nancy repoussèrent, forts qu'ils étaient d'espoir et de voir déjà sur les tours de Saint-Nicolas les joyeux signaux de la délivrance. Le lendemain, par une grosse neige, le duc quitta son camp en silence et s'en alla au-devant comptant fermer la route avec son artillerie. Il n'avait pas lui-même beaucoup d'espérance; comme il mettait son casque, le cimier tomba de lui-même: « Hoc signum Dei, » dit-il, et il monta sur son cheval noir. Les Bourguignons trouvèrent d'abord un ruisseau grossi par les neiges fondantes; il fallut y entrer, puis, tout gelés, se mettre en ligne et attendre les Suisses. Ceux-ci, gais et garnis de chaude soupe, largement arrosés de vin, arrivaient de Saint-Nicolas. Ces masses étaient tellement nombreuses, épaisses, que tout en faisant front aux Bourguignons et les occupant tout entiers, il fut aisé de détacher derrière un corps pour fermer leur flanc, comme à Morat, et pour s'emparer des hauteurs qui les dominaient. Se voyant pris en flanc, les piétons lâchèrent pied. Il n'y avait pas à songer à les retenir. Ils entendaient là-haut le cor mugissant d'Unterwald, l'aigre cornet d'Uri; leur cœur en fut glacé, car à Morat ils l'avaient entendu..... Ceux de Nancy, qui voyaient tout du haut des murs, furent si éperdus de joie qu'ils sortirent sans précaution; il y en eut de tués par leurs amis les Suisses, qui frappaient sans entendre. Une grande partie de la déroute fut entraînée par la pente du terrain au confluent de deux ruisseaux, près d'un étang glacé. La glace noire, épaisse sur ces eaux courantes, ne portait point les cavaliers. Là vint s'achever la triste fortune de la maison de Bourgogne. » (Michelet.)

Les Bourguignons furent enterrés où s'élève actuellement l'église de Bon-Secours, et où fut élevée la chapelle des Bourguignons.

René II exempta les bourgeois de Nancy d'impôts, fit reconstruire le palais ducal et paver la ville. Charles III, qui lui succéda, régna de 1545 à 1608. Il fut élevé à la cour de France et épousa la princesse Claude. Par ses soins, la ville fut agrandie et embellie. Il fit reconstruire les fortifications de la ville ancienne et créa la ville neuve.

Charles IV, par ses intrigues, amena l'invasion de la Lorraine; Louis XIII assiégea Nancy. Le duc ordonna à la ville de se rendre et abdiqua en faveur de son frère le cardinal François. Celui-ci, afin de réunir tous les droits à la couronne ducale, renonça à sa haute dignité ecclésiastique et épousa sa cousine Claude. Cinq jours après il allait être arrêté par ordre du roi, qui ne reconnaissait ni le nouveau duc ni son mariage, lorsqu'il s'échappa avec sa femme; tous deux déguisés en paysans et portant chacun une hotte de fumier. Louis XIII mit garnison à Nancy. C'est du mariage de François et de Claude de Lorraine qu'est sortie la dynastie qui occupe le trône impérial d'Autriche.

Le traité de Vincennes (1661) rendit Nancy à Charles IV; mais ce prince ayant traité avec les ennemis de la France, fut dépossédé de nouveau par les troupes de Louis XIV qui occupèrent la capitale de la Lorraine.

En 1776, Nancy fut réunie à la France. En 1814, elle fut occupée par les Russes. Au mois d'août 1870, abandonnée, sans armes, elle dut subir les Prussiens à leur première sommation. Elle fut écrasée de contributions de guerre.

Nancy possède un évêché, une faculté des lettres et des sciences; une école forestière, un lycée, un institut de sourds-muets, de jeunes aveugles, une école de dessin et de peinture, une académie, un musée de peinture. Nancy est une des plus jolies villes de France. Elle possède d'importants monuments historiques: l'église des Cordeliers, commencée en 1477, par Henri II de Lorraine, et achevée en 1484; l'ancien palais ducal, transformé en gendarmerie, fut construit dans la première moitié du quatorzième siècle; il fut restauré et embelli en 1520, au lendemain du second siége de Nancy. Ce palais ducal fut en partie détruit par un incendie, en 1638. Depuis 1850, il était transformé en musée d'archéologie lorraine; il contenait des objets d'art et des souvenirs historiques du plus grand prix. Ce musée fut incendié en juillet 1871.

On cite encore à Nancy, la place Royale, les casernes, les hôpitaux, l'arc de triomphe élevé en 1717.

Dans les archives départementales (rue de la Monnaie), se trouvent plus de 100,000 pièces, parmi lesquelles des diplômes de Charlemagne, de Louis d'Outre-Mer, de Charles-le-Simple, etc. Le Jardin Botanique renferme plus de 3,000 espèces de plantes; la pépinière est une grande et belle promenade que le roi Stanislas fit dessiner en 1766. On trouve à Nancy une statue en bronze de Mathieu de Dombasle, élevée devant le lycé par David d'Angers; sur une fontaine de la place Saint-Epvre, une petite statue équestre du roi René; au rond-point du cours Léopold, la statue en bronze du général Drouot, élevée sur un magnifique piédestal en marbre blanc décoré de quatre bas-reliefs.

Nancy est la patrie de Jacques Callot, de Palissot, d'Isabey, de Bellangé, de Grandville, du général Drouot, de Mathieu de Dombasle.

2° Arrondissement de Toul. — *Toul*, *Tullo*, *Tullum*, ville forte située à 22 kilom. ouest de Nancy sur la Moselle. Avant l'invasion romaine, Toul était la capitale des Leuces. Son importance grandit sous les Romains et les rois Francks. Sous les successeurs de Charlemagne, cette ville fut comprise dans la Lotharingie. L'empereur Henri l'Oiseleur, pour détacher l'évêque de Toul du parti de Charles-le-Simple, lui donna le titre et l'autorité de comte de Toul. Frédéric Barberousse donna plus tard à ces prélats le droit de frapper monnaie à leur effigie. Un d'eux, Ménon, devint pape sous le nom de Léon IX. Au treizième siècle, les évêques luttèrent contre les justes prétentions de la bourgeoisie. Celle-ci se souleva, rasa la forteresse de l'évêque Gilles de Sorcy et pilla son palais. Gilles fut rétabli par Ferry III; mais à sa mort de nouveaux troubles éclatèrent. Les bourgeois demandèrent la protection de Philippe-le-Bel qui s'empressa de la leur accorder moyennant une redevance annuelle. Ce protectorat excita la jalousie des empereurs d'Allemagne.

Un siècle plus tard, Toul appartenait à la France. Le traité conclu par Henri II avec la ligue protestante allemande portait que le roi s'emparerait des *quatre villes impériales qui ne sont pas de la langue germanique : Cambrai, Metz, Toul et Verdun*. En 1700, Louis XIV fit élever de nouvelles fortifications en élargissant l'enceinte.

En 1870, Toul fut sommé de se rendre par les Prussiens dès le mois d'août; cette place, dominée par des hauteurs que l'on ne pouvait disputer à l'ennemi, dut capituler après une courageuse résistance, le 23 septembre.

Toul possède de beaux édifices : sa cathédrale, commencée par saint Gérard en 965, terminée en 1496; l'Hôtel-de-Ville et le quartier de cavalerie. Cette ville est la patrie de Gouvion-Saint-Cyr, du baron Louis et de l'amiral de Régny.

3° Arrondissement de Lunéville.—Lunéville, *Mortana*, est situé à 30 kilom. sud-est de Nancy. Quelques ruines romaines ont donné à penser que Lunéville doit son nom à un temple de Diane. Ses armoiries portaient trois croissants d'argent. Bien que d'origine très-ancienne, au dixième siècle, la ville n'était importante que par son château appartenant au comte de Metz. Au treizième siècle, elle fut réunie au duché de Lorraine; elle fut fortifiée et conquit une grande importance. Prise par Charles-le-Téméraire en 1475, elle fut reprise l'année suivante par René II. Cette ville eut beaucoup à souffrir sous le règne de Charles IV. Elle fut assiégée une dernière fois en 1638; Louis XIII fit ensuite démolir ses fortifications et son château. Le duc Léopold fit de Lunéville sa résidence habituelle. Il y fit construire un magnifique château, fonda une université qui fut bientôt renommée et créa un hôpital où, deux fois par an, les malades, de quelque pays qu'ils fussent, étaient admis.

François IV résida également à Lunéville et, après lui, Stanislas. Ce prince agrandit et embellit le palais, acheva l'église Saint-Remi, fit bâtir l'hôpital de la Charité, établit une académie et des écoles pour les enfants pauvres. Stanislas encouragea aussi la fabrique des faïences fondée en 1731. Il mourut dans cette ville en 1766. A sa mort, la Lorraine fut réunie à la France.

En 1800, se réunit à Lunéville le congrès où l'on signa le traité qui terminait la guerre de la deuxième coalition, et pour la seconde fois concédait la rive gauche du Rhin à la France avec une situation dominante en Italie.

L'ancien palais de Stanislas a été transformé en caserne de cavalerie. Cette garnison possède un manége couvert des plus beaux de France; son champ de manœuvres a deux cents hectares de superficie.

Lunéville est la patrie du chevalier de Boufflers de Girardet, de Jadot de Guibal.

Baccarat. — Cette petite ville, située sur la Meurthe, est célèbre par sa verrerie et sa cristallerie, l'une des plus belles de France et qui fabrique annuellement pour 5 millions de cristaux recherchés du monde entier. Elle fait aussi un commerce de bois assez important.

4° Arrondissement de Briey.—Briey, situé au nord de Nancy, sur la petite rivière de Voigne ou Vagot, appartenait avant 1871 au département de la Moselle. Cette petite ville doit son origine à un camp romain auquel aboutissaient trois voies militaires. Après la chute des Carlovingiens, elle appartint aux ducs de Lorraine mosellane, puis aux comtes de Metz, aux évêques de Metz et fut engagée par ces derniers aux comtes de Bar.

Charles-le-Téméraire prétendit à la souveraineté de Briey; lorsqu'éclata la guerre entre lui et le duc René III, ce fut d'abord sur Briey qu'il tomba en venant de Luxembourg. La place se défendit avec courage; mais Gérard d'Aviller qui la commandait, ayant eu le bras emporté par un coup de serpentine, les bourgeois capitulèrent. Le duc accorda la vie à toute la garnison, excepté à quatre-vingts soldats allemands qu'il fit pendre.

En 1870, ce fut à peu de distance de cette petite ville que l'armée du Rhin livra aux Allemands ses grandes batailles de Renonville et de Saint-Privat.

Briey possède une église gothique assez remarquable. Elle fabrique de grosses draperies et des cotonnades.

Longuyon. — Cette petite ville est située sur la rive gauche de la Crusne et près de sa jonction avec le Chiers. Elle exploite des carrières de grès; ses forges fabriquent des fers excellents pour les armes de guerre. L'église de Longuyon est classée parmi les monuments historiques.

Longwy.—Longwy, situé à 40 kilom. nord de Briey, sur le Chiers, est une place de guerre de deuxième classe. Elle figure un hexagone régulier défendu par six bastions.

Cette ville doit son origine à un camp romain dont on distingue encore l'emplacement. Au moyen âge elle eut des comtes particuliers. Elle appartint successivement à la maison de Luxembourg, à celle de Bar et de Lorraine. Elle fut réunie à la Lorraine par le mariage de René d'Anjou avec Isabelle de Lorraine. Elle fut prise sous Louis XIV qui en fit raser les anciennes fortifications et confia à Vauban la construction de celles que nous voyons encore aujourd'hui. Elle resta à la France après le traité de Ryswick. En 1792, Longwy fut bombardée par les Prussiens et tomba en leur pouvoir; la victoire de Valmy la délivra. En 1815, ils reparurent avec un corps d'armée de 150,000 hommes. Le général Hugo, commandant de Thionville, vint au secours de la place. « Il fit attaquer les Prussiens, dit M. Bégin, au milieu d'une nuit sombre, par douze cents hommes. Il les battit, s'empara de leur matériel de campagne, détruisit leurs ouvrages, et revint à Thionville; quelques jours plus tard, les Prussiens reprirent leurs positions et le bombardement recommença. Une garnison composée de gardes nationales mobiles fit des prodiges de valeur et, quand la place fut forcée de se rendre, l'armée ennemie ne vit pas sans une surprise extrême qu'une troupe d'environ deux cents hommes l'avait tenue en échec depuis six semaines. »—Longwy devait encore être assiégée par les Prussiens et occupée par eux en 1870.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Nancy. — 8 cantons, 145 communes.

Chefs-lieux de canton : *Nancy*, 3 cantons (52,900 hab.), *Haroué* (533 hab.), *Pont-à-Mousson* (8,890 hab.), *Saint-Nicolas-du-Port* (3,800 hab.), *Vézelise* (1,450 hab.), *Nomény* (1,225 hab.).

Principales communes : Dieulouard (1,315 hab.), Essey-les-Nancy (745 hab.), Flavigny (1,250 hab.), Jezainville (645 habit.), Laxou (1,235 hab.), Rosières-aux-Salines (2,150 hab.)), Viterne (1,100 habitants), Pagny-sur-Moselle (1,345 habit.)

2° Arrondissement de Briey. — 5 cantons, 181 communes.

Chefs-lieux de canton: *Briey* (1,835 hab.), *Audun-le-Roman* (533 hab.), *Conflans* (525 h.), *Longuyon* (1,800 hab.), *Longwy* (5,100 hab.).

3° Arrondissement de Lunéville. — 6 cantons, 145 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lunéville*, 2 cantons (12,393 hab.), *Baccarat* (4,760 hab.), *Bayon* (979 hab.), *Blamont* (2,275 hab.), *Gerbeviller* (2,075 hab.).

Principales communes : Badonviller (2,065 habit.), Cirey-sur-Vezouze (2,205 hab.), Moyen (1,111 habit.).

4° Arrondissement de Toul. — 5 cantons, 119 communes.

Chefs-lieux de canton: *Toul*, 2 cantons (6,850 hab.), *Colombey* (985 habit.), *Demevre-en-Haye* (420 hab.), *Thiaucourt* (1,485 hab.).

Principale commune : Gondreville (1,700 h.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (600 élèves), 3 colléges communaux (380 élèves), 8 institutions secondaires libres (790 élèves), environ 1,100 écoles primaires (55,000 élèves), 95 salles d'asile (9,000 élèves) — Environ 70,000 habitants sont complétement illettrés. 25,000 savent lire seulement et 270,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 35 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 18 établissements hospitaliers. — Justice. 20 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 30 pour crimes contre les propriétés. 2,000 pour délits, 9,000 pour contraventions. — 950 affaires civiles et 940 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 4,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 150 hommes et 35 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 45 hommes et 20 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

SITUATION. — Ce département frontière est situé dans la région nord-est de la France entre 48° 23' 30" et 49° 48' 7" de latitude et entre 2° 27 et 3° 31' de longitude est. Il doit son nom à la rivière de la Meuse qui le traverse dans toute sa longueur.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, la Belgique et le département des Ardennes; à l'ouest, le même département et celui de la Marne; au sud, le département de la Haute-Marne et celui des Vosges, à l'est celui de Meurthe-et-Moselle.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Meuse est le trente-sixième de France; il comprend 622,787 hectares, divisés, suivant la nature du sol en :

Sol de riche terreau	225.000
Sol calcaire	235.000
Sol pierreux	78.000
Sol sablonneux	32.000
Sol argileux	12.000

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Meuse appartient presque tout entier aux terrains jurassiques. Il est montueux, sans beaucoup d'élévation. La vallée de la Meuse, qui le coupe en deux parties à peu près égales, est bornée, à droite et à gauche, par deux chaînes de plateaux. L'une de ces chaînes, celle de la rive droite, porte le nom d'*Argonne-Orientale*, pour se distinguer de l'*Argonne-Occidentale*, qui court sur l'autre rive. La hauteur de ces collines varie entre 300 et 400 mèt.

L'Argonne orientale est assez boisée; mais pas autant que l'Argonne occidentale, qui contient les belles forêts de Souilly et de Hesse; cette dernière chaîne est aussi la plus élevée; elle contient le point culminant du département: Buisson-d'Amanty (423 mèt.) et plusieurs autres sommités remarquables : le mont Delouze (395 mèt.); la colline de Reffroy (400 mèt.), au bord de laquelle s'étend la vaste forêt de Commercy; le mont de Mesnil-la-Horgne (414 mèt.) et celui de Méligny-le-Grand (411 mèt.).

A l'est de l'Argonne orientale s'étendent les fertiles et monotones campagnes de la *Woëvre* qui couvre une partie de Meurthe-et-Moselle; elles se composent d'un plateau de 200 à 300 mèt. d'altitude, assez boisé et bien arrosé.

La vallée de la Meuse est remarquable par la pureté des eaux de sa rivière étroite, mais profonde et par la beauté de ses prairies.

Celle de l'Aire, parallèle à celle de la Meuse est couverte de jolis village, étagés sur ses deux rives.

HYDROGRAPHIE. — Le département de la Meuse se partage d'une façon presque égale, entre les bassins du Rhin et de la Seine.

1° BASSIN DU RHIN. — Ce bassin, un peu plus étendu que celui de la Seine, est arrosé par la Meuse et ses affluents et par quelques affluents de la Moselle.

LA MEUSE, principale rivière du département auquel elle donne son nom, prend sa source au-dessus du village de Meuse (Haute-Marne).

Après avoir traversé le département des Vosges, elle entre sur le territoire de celui de la Meuse et baigne Vaucouleurs, Commercy, Saint-Mihiel, Verdun, Charny, Dun et Stenay. Elle passe ensuite dans le département des Ardennes, puis en Belgique et va se confondre avec un bras du Rhin, après un cours total de 804 kilom., dont 162 dans le département et 600 sur le territoire français. Elle est navigable depuis Verdun, l'espace de 89 kilom. dans le département. Ses principaux affluents sont : le Flueut, le Laison, la Wiseppe et la *Chiers*. Cette dernière rivière baigne Montmédy; elle reçoit l'Othain et l'Oison.

LA MOSELLE, ne touche pas au département; mais le Rupt-de-Mad et l'*Orne* lui portent leurs eaux. Cette dernière rivière prend sa source près du village d'Orne, canton de Charny, au nord de l'arrondissement de Verdun; elle baigne Etain et va affluer dans le département de la Moselle, après avoir reçu l'*Iron*.

2° BASSIN DE LA SEINE. — Ce bassin, un peu moins étendu que le précédent, est arrosé par l'Aisne et par des affluents de la Marne.

L'AISNE prend sa source à Somme-Aisne, près du village de Soulières, canton de Vaubecourt, arrondissement de Bar-le-Duc; elle baigne Vaubecourt et passe dans le le département de la Marne; elle va affluer à Compiègne, après un cours de 279 kilom. Sur le territoire du département, ce n'est qu'un ruisseau sans importance.

Ses principaux affluents sont :

L'*Aire*, qui prend sa source près de Ligny, baigne Varennes et va finir dans le département des Ardennes, après un cours de 105 kilom., la *Biesme*, qui sort des étangs de Beaulieu (canton de Clairinont-en-Argonne) et finit dans le département des Ardennes, près de Valmy.

LA MARNE ne fait qu'effleurer le département au sud-ouest, mais plusieurs cours d'eau sont ses tributaires, ce sont :

L'*Ornain*, qui vient du département de la Haute-Marne, arrose Gondrecourt, Demange, Ligny, Bar-le-Duc et Revigny. Il va se jeter dans la Saulx (tributaire de la Marne) à quelques kilom. de Vitry-le-Français, après un cours de 95 kilom. Il est flottable au moyen de canaux.

La *Saulx* (118 kilom.), qui vient de la Haute-Marne, baigne Moutier et Dammarie; elle finit près de Vitry-le-Français.

ETANGS. — Ils sont nombreux dans la Woëvre, mais peu considérables.

CLIMAT. — Le climat du département de Meuse forme la transition entre le climat Séquanien et le climat Vosgien; moins tempéré que le premier, il est moins froid que le second; il est doux dans les vallées et plus rude sur les plateaux, où l'on compte à peine six mois de beau temps. L'air est lourd, épais et brumeux, quoique sain.

Température moyenne à Verdun + 9° 7. — Pluies 149 jours.

Vie moyenne : 39 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Minerai de fer en abondance; nombreuses carrières de pierres; pierres à chaux; grès et sables verts; craies, marnes schisteuses; argiles, lignites. Fossiles curieux : coquillages et madrépores pétrifiés dans les pierres calcaires.

SOURCES. — Sources ferrugineuses d'Azannes et de Laimant :

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantités surabondantes; chanvre, lin, plantes oléagineuses; fruits abondants; culture en grand du groseillier aux environs de Bar et de Ligny.—Vigne ; excellents fourrages; plantes médicinales et aromatiques sur les plateaux.—Chêne, charme, hêtre, frêne, sorbier, alisier, merisier, bouleau dans les forêts; tremble, orme, dans les parties basses et humides.—Pommes de terre, légumes secs, houblon, pommiers à cidre.

3° ANIMAUX. — Races domestiques de médiocre qualité : chevaux de petite taille, principalement de race ardennaise; bêtes à cornes de races suisse et lorraine; porcs et chèvres dont l'espèce tend à s'améliorer. — Sangliers et chevreuils devenus rares; quelques loups, des blaireaux, des renards, des belettes, des putois, des taupes. Les lièvres et les lapins sont assez abondants; le gibier ailé l'est encore davantage; surtout le rouge-gorge dont on fait une grande consommation pendant l'automne.

Les reptiles sont rares. — Les rivières sont très-poissonneuses et fournissent en quantité des brochets, des barbeaux, des anguilles, des tanches, des carpes et des brêmes.—Les truites de l'Ornain et les écrevisses de la Meuse sont particulièrement estimées. On trouve des sangsues dans les étangs.

VOIES DE COMMUNICATION.

9 routes nationales (508 kilom.); 16 routes départementales (437 kilom.); 1465 chemins vicinaux (3,990 kilom.).

Canal de la Marne au Rhin. — Il traverse le département dans sa partie méridionale, sur une longueur de 96 kilom. Il commence au canal latéral à la Marne, près de Vitry-le-Français, passe à Révigny, Bar-le-Duc, Etigny et Void, suit le cours de l'Ornain, pour aller, par un souterrain, gagner la vallée de la Méholle, petit affluent de la Meuse. Là est son bief de partage. Il traverse ensuite la Meuse et court vers l'Alsace déboucher dans l'Ill, après un cours total de 315 kilom. La pente dans ce département, e de 184 mèt. rachetés par 70 écluses.

CHEMINS DE FER

Une voie ferrée, en projet, traversera le département dans toute sa longueur, du nord au sud et passera à Dun, Verdun et Commercy. Les chemins de fer sont actuellement au nombre de 4, savoir :

DE MÉZIÈRES A THIONVILLE

Stations :	Dist. de Paris.
Lamouilly	313 kilom.
Chauvency	319
Montmédy	325
Vélosne-Torgny	332

DE PARIS A METZ

Stations :	Dist. de Châlons-sur-Marne.
Les Islettes	72 kilom.
Clermont-en-Argonne	77
Aubréville	84
Dombasle	92
Baleicourt	103
VERDUN	110
Eix-Abaucourt	122
ETAIN	131
Buzy	138

DE PARIS A NANCY ET AVRICOURT

Stations :	Dist de Paris.
Revigny	239 kilom.
Mussey	245
BAR-LE-DUC	254
Longeville	259
Nançois le-Petit	265
Ernecourt	276
Lérouville	289
COMMERCY	295
Sorcy	308
Pagny-sur-Meuse	308

DE BOLOGNE A PAGNY-SUR-MEUSE

Stations :	Distance de Neufchâteau.
Sauvigny	18 kilom.
Maxey-sur-Vaise	25
Vaucouleurs	33
Saint-Germain	40
PAGNY-SUR-MEUSE	47

AGRICULTURE. — Le département de la Meuse est surtout agricole ; les progrès y sont constants et l'on y suit généralement les méthodes perfectionnées. Si le sol des plateaux est peu fertile ; en revanche, celui des vallées est riche et fécond. — Le groseillier, cultivé en grand, aux environs de Bar et de Ligny, sert à la fabrication des confitures renommées sous le nom de *confitures de Bar-le-Duc*. — Les vignes donnent des vins plus que suffisants pour les besoins locaux. Les meilleurs crûs de vins rouges sont ceux de Bar, de Bucy-la-Côte et de Creue, classés parmi les vins d'ordinaire ; les meilleurs vins blancs sont ceux de Creue.

Le département comprend : 250 000 hectares en céréales ; 31 000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 50.000 en prairies naturel es ; 70.000 en pâturages ; 13.000 en vignes, 178.000 en bois et forêts et 63,000 en jachères ; le tout représentant une valeur de 97 millions de francs.

60.000 chevaux ; 220,000 moutons ; 83,000 bêtes à cornes, 102.000 porcs, 7 000 chèvres ; 25.000 ruches d'abeilles sont évalués à 50 millions.

INDUSTRIE. — L'industrie n'est pas moins florissante que l'agriculture. Elle consiste principalement dans le travail du fer. — 42 minières, exploitées par 315 ouvriers, produisent 1.200.000 quint. métriques de minerais, valant 110.000 fr. — 30 usines, dont 4 ou 5 en chômage, produisent pour plus de 8 millions de fr. en fontes, fers et tôles.

Les autres établissements industriels sont : les filatures de laine et de coton, les fabriques de toiles, les cristalleries, les verreries, les faïenceries, les poteries, les brasseries, les tuileries, les tanneries, les teintureries, les chamoiseries, les carrosseries, les taillanderies, les huileries, les papeteries, les fonderies de cloches, les ateliers de construction, etc.

Le travail du bois, pour la vannerie, la boissellerie ; la fabrication des dentelles, des confitures de Bar, des dragées et des liqueurs de Verdun, des salaisons, etc., occupent aussi un grand nombre d'ouvriers.

103 établissements sont pourvus de machines à vapeur, d'une force totale de 1310 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de confitures, de liqueurs, de bois, de fers, de tissus de coton, de dragées, de papiers, de salaisons et d'articles de vannerie et de boissellerie.

Importation de combustible minéral, dont 16.000 quint métriques provenant de Valenciennes ; 250,000 de Sarrebruck et 170,000 de Belgique.

POPULATION. — De 1800 à 1866, l'augmentation a été de 32,131 hab. ; au dernier recensement, la diminution était de 16,928 hab. La population du département n'est plus que de 284.725 hab. ; sous ce rapport, le département est le 64e de France. La densité est d'environ 45 hab. par kilom. carré et, à ce point de vue, il est le 71e.

L'habitant du département de la Meuse est lorrain ; c'est-à-dire que, produit par un mélange du sang gallo-romain et du sang allemand, il possède les qualités et les défauts de chacune des deux races. A la finesse française, il joint la retenue allemande qu'il sait dissimuler sous une bonhomie apparente. La vivacité de son intelligence est tempérée par une prudence qui touche à la froideur.

La langue française est généralement parlée dans les villes ; mais dans les campagnes, on se sert encore d'un vieux patois qui se rapproche bien plus du latin que du français.

HISTOIRE. — Le département de la Meuse a été formé de l'ancien duché de Bar, d'une partie de la Lorraine et d'une partie de la province des Trois-Évêchés. Ces territoires, avant l'invasion romaine, étaient occupés par des peuplades gauloises, les *Leuci*, au sud, dont *Nasium*, aujourd'hui Naix, était l'une des villes principales, et les *Verodunenses*, au nord, dont Verdun était la capitale. Les romains incorporèrent cette contrée dans la Belgique première. A leur domination succéda celle des Franks, et après Clovis, le Verdunois et la vallée de l'Ornain firent partie du royaume d'Austrasie. Sous les Carlovingiens, le pays fut divisé en quatre comtés, les comtés de Void, de Wouvre, de Bar et d'Ornois. Sous Louis le Débonnaire, il passa, par le traité de Verdun, dans le royaume de Lothaire, la Lotharingie ou Lorraine.

Sous les faibles successeurs de Charlemagne, deux puissances féodales s'élevèrent dans ce pays, celle de Verdun et celle des comtes de Bar. Ils reconnaissaient la suzeraineté de l'Empire, mais gardaient une véritable indépendance. Mais au quatorzième siècle, Henri III, comte de Bar, gendre du roi d'Angleterre, ayant pris parti contre Philippe le Bel, fut vaincu et fait prisonnier à Bruges. Il fut obligé de signer, en 1301, un traité par lequel il se reconnaissait homme-lige du roi de France, pour la partie de ses états située à l'ouest de la Meuse. Bien que ses successeurs aient, à différentes époques, tenté de convertir en souveraineté réelle la souveraineté de ces domaines, cependant les rois de France ménagerent les seigneurs de Bar et lorsque ce comté fut réuni à la maison de Lorraine, ils recherchèrent l'alliance des princes de cette puissante maison.

« En 1552, dit dom Calmet, le bailli de Sens ayant imposé les habitants de Bar-le-Duc, de Gondrecourt, de Châtillon, de la Marche et de Conflens, pour contribuer au paiement d'une somme de dix-neuf mille deux cents livres et le prince Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, régent de Lorraine, sous la minorité du duc Charles III, ayant fait sur cela ses remontrances que la ville de Bar-le-Duc et les lieux ci-devant nommés étaient fiefs libres de la couronne de France et n'avaient jamais été soumis à de pareilles impositions. Et en 1573, le roi Charles IX, en confirmant le traité fait entre lui et le duc de Lorraine, donna sa déclaration par laquelle il termina toutes les difficultés formées au sujet de la mouvance et de la souveraineté du Barrois et ordonna que le duc Charles III, son beau-frère, jouirait de tous les droits régaliens et de souveraineté, sans rien excepter, hors la foi et hommage lige. »

Mais à la même époque, l'occupation de Verdun par Henri III et les traités de Cateau-Cambraisis et de Westphalie confirmèrent la souveraineté de la France sur l'évêché de Verdun. Quant au duché de Bar, il fut envahi par les troupes de Louis XIII, en 1632. Bar-le-Duc et Saint-Mihiel furent pris d'assaut et la France annexa les territoires de Stenay, de Clermont et Jamety. Louis XIV recommença la guerre et la Lorraine et le Barrois lui appartenaient à la mort de Charles IV, quand la paix de Ryswick les rendit au duc Léopold.

Le traité de Vienne, en 1738, régla définitivement le sort de la Lorraine, en attribuant ce pays au roi de Pologne, Stanislas Leczinski, mais en en assurant la réversion à la France après la mort de ce prince. C'est ainsi que la Lorraine devint définitivement une province française. Depuis la Révolution, les habitants de la Meuse furent éprouvés par trois invasions. Verdun fut deux fois assiégé par les Prussiens. Nous racontons plus loin ces événements militaires. Ce département a produit un grand nombre d'officiers distingués, et fait preuve, surtout en ces derniers temps, d'un véritable patriotisme.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Meuse (chef-lieu : Bar-le-Duc) est divisé en 4 arrondissements, 28 cantons et 587 communes.

Il appartient à la 23e inspection des ponts-et-chaussées.

Il forme la 16e conservation des forêts (Bar-le-Duc).

Il fait partie de l'arrondissement minéralogique de Troyes (division du nord est) et de la 3e région agricole (nord-est).

Il forme la 2e subdivision de la 5e division militaire (Nancy), du 3e corps d'armée (Nancy) ; il comprend 4 places fortes : Bar-le-Duc, Commercy, Montmédy et Verdun. La compagnie de gendarmerie fait partie de la 23e légion (Nancy).

Le diocèse de Verdun, suffragant de Besançon, comprend 30 cures, 425 succursales, 56 vicariats, un grand et un petit séminaire à Verdun.

Les protestants y possèdent 1 paroisse, 3 annexes, 2 pasteurs et 1 temple.

Les israélites ont une synagogue à Bar-le-Duc.

Les 4 tribunaux de 1re instance de Bar-le-Duc, de Montmédy, de Saint-Mihiel et de Verdun et les tribunaux de commerce de Bar-le-Duc et de Verdun sont dans le ressort de la Cour d'appel de Nancy

Le lycée de Bar-le-Duc, les colléges communaux de Commercy, Etain, Saint-Mihiel et Ver-

dun et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Nancy.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE BAR-LE-DUC.—Bar-le-Duc (lat. 48° 46' 8", long. 2° 49' 24" E.) *Caturiges, Barum Leucorum, Barum Ducis*, chef-lieu du département de la Meuse, est situé à 238 kilom. à l'Est de Paris, sur le penchant d'un coteau, dans une belle vallée arrosée par l'Ornain. Cette ville est d'origine ancienne; elle existait sous la domination romaine, puisque Véomade, confident de Childéric, fils de Mérowée, se rendit à Bar au-devant de ce prince, d'après la chronique de Frédégaire. Childéric, reconnaissant de l'accueil que lui fit cette ville, l'exempta d'impôts. Plusieurs documents du septième siècle font mention de Bar, cependant cette ville ne commence à prendre une certaine importance que sous Frédéric Ier, duc de Lorraine, qui fit élever à Bar un château-fort en 964.

La ville haute se forma autour des murs du château. Au onzième siècle, un mariage fit passer le comté de Bar dans la Maison de Montbeliard et, au quinzième siècle, le cardinal de Bar légua ses biens à René d'Anjou qui épousa l'héritière de la Lorraine.

Louis XI, en 1474, occupa pendant quelque temps la ville de Bar et la restitua à René II après la mort de Charles le Téméraire. Les protestants l'occupèrent en 1589. Louis XIII s'en empara également, elle fut reprise en 1650 par les troupes du duc Charles VII et de nouveau reprise par les Français. Le duc la recouvra puis la reperdit : Louis XIV la lui restitua, mais pour la lui reprendre encore. Le roi la fit démanteler. Le château fut démoli ainsi que les dix-sept tours de l'enceinte Le traité de Vienne de 1738 la donna à Stanislas Leczinski pour être rendue à la France après la mort de ce prince. Bar fut heureuse sous le règne de Stanislas, prince éclairé et bienfaisant.

« On remarque à la ville haute l'église Saint-Pierre dans laquelle se trouve le fameux *squelette*. Il fait partie du mausolée de René de Châlons, prince d'Orange, tué en 1544 au siége de Saint-Dizier.

« Ce monument se compose d'un autel en marbre noir sur lequel est debout un squelette en marbre blanc tenant un sablier dans la main gauche : des muscles desséchés, des chairs tombant en lambeaux, tout un cadavre en dissolution, forment cette sculpture si digne d'être vantee et d'une vérité si saisissaute. Elle est due au ciseau du célèbre Leger Richier, auteur du sépulcre de Saint-Mihiel » (Herriquet et Renaudin, Géographie du département de la Meuse). Bar possède d'importantes fabriques de cotonnades, d'indiennes, de toiles. Ses confitures de groseilles épépinées, de framboises entières, d'épines-vinettes jouissent d'une réputation méritée.

Bar-le-Duc se divise en ville-haute et ville-basse. On y trouve : quatre ponts, dont l'un, le pont Notre-Dame est décoré d'une chapelle; les statues des maréchaux Excelmans et Oudinot ; le monument du docteur Champion ; un musée établi dans un charmant édifice du seizième siècle et la promenade du Pâquis.

Cette ville est la patrie de François de Guise, d'Erard, d'Oudinot et d'Excelmans.

Naix, Nasium. — Ce village situé sur l'Ornain, à 23 kilom. Sud-Est de Bar-le-Duc, fut une des villes principales des Leuces, ainsi que l'atteste Ptolémée. Elle fut détruite par les barbares et rebâtie par les Franks.

Une voie romaine reliait Naix à Reims et l'on y a découvert les ruines de monuments somptueux appartenant à l'époque romaine.

Ligny. — Cette jolie petite ville est située sur l'Ornain, à 16 kilom. Sud-Est de Bar-le-Duc. Elle appartint au douzième siècle aux comtes de Champagne; Agnès de Champagne l'apporta en dot à Renaud II, comte de Bar. La possession de cette ville fut l'objet de compétitions ardentes.

Son nom rappelle un des glorieux souvenirs de notre histoire militaire En 1814, de jeunes conscrits rassemblés à Ligny se défendirent héroïquement contre toute une division de l'armée russe et tuèrent à l'ennemi près de douze cents hommes. Les alliés se vengèrent en bombardant la ville.

Ligny est le centre d'industrie métallurgique importante. Elle possède aussi des filatures et des tanneries.

On remarque dans son église paroissiale une image de la Vierge, peinte sur soie, attribué à un peintre du douzième siècle nommé Lucca.

Ligny est la patrie de Pierre de Luxembourg, cardinal-évêque de Metz et du général Marbois.

2° ARRONDISSEMENT DE COMMERCY.—Commercy, *Commerciacum, Commarchia*, est situé à 38 kilom. à l'Est de Bar-le-Duc, sur la rive gauche de la Meuse. Autrefois cette ville se trouvait aux confins de la France et de la Lorraine, de là son nom, du mot *marcha* qui veut dire limites. Au treizième siècle, la seigneurie de Commercy passa par un mariage à la Maison de Sarrebruck. Simon de Sarrebruck affranchit ses sujets de Commercy moyennant une redevance annuelle. Dans l'acte de cession de la Lorraine à la France, l'usufruit de la seigneurie de Commercy fut réservé en faveur d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse douairière de Lorraine et de Bar. Après la mort de la duchesse, Stanislas, roi de Pologne, en devint le seigneur usufruitier. A la mort de ce prince Commercy fut réuni à la France.

En 1544 cette ville soutint contre Charles-Quint un siége mémorable.

On remarque à Commercy le château bâti par le prince de Vaudemont et qu'embellit Stanislas. L'Hôtel-de-Ville et l'hôpital sont également remarquables.

Commercy possède des filatures, fabrique des toiles de coton et ses environs possèdent des forges et des hauts-fourneaux. On y fait un commerce considérable de céréales et bestiaux. Fabrique de pâtisseries nommées *madeleines*.

Cette ville est la patrie de l'historien Durwal et de l'architecte Rogier Jacquemin. Un village voisin, le Viguet, a donné naissance à Thiriaut, l'architecte de la digue que Richelieu fit élever à La Rochelle.

Saint-Mihiel.—Saint-Mihiel, situé à 16 kilom. Nord-Est de Commercy, se nommait originairement Marsoupe, du nom du ruisseau qui le traverse. Au huitième siècle Vulfoald, maire du palais d'Austrasie, fit construire, sur une montagne voisine, un monastère sous l'invocation de Saint-Michel. Plus tard ce monastère fut transféré dans la vallée et donna son nom au bourg de Marsoupe; de Saint-Michel on a fait Saint-Mihiel.

Les abbés de Saint-Mihiel devinrent puissants, et au neuvième siècle ils eurent de longues querelles avec les évêques de Verdun dont ils prétendaient rester indépendants. L'évêque Thierri, en 1086, brûla l'abbaye et le bourg. Saint-Mihiel se releva de ses ruines. En 1571 le duc Charles III y établit les *grands jours* du Barrois, haute cour de justice composée des nobles du duché; elle se réunissait quatre fois par an. Cette ville conquit aussi une grande importance; Louis XIII supprima les grands jours, en 1635, lorsqu'il se fut emparé de cette ville, et fit raser ses fortifications.

On voit encore à Saint-Mihiel l'ancienne abbaye où l'on a installé plusieurs services publics; l'église abbatiale, reconstruite au dix-huitième siècle, est très-remarquable. Dans l'église Saint-Etienne l'on admire le chef-d'œuvre du sculpteur Léger Richier.

« Longtemps avant la translation de l'abbaye du lieu où elle avait été originairement fondée dans celui où elle exista depuis, Marsoupe avait son église Cette église existe encore; mais elle a été restaurée à diverses époques, la partie supérieure date de 1530. Ce qui reste de l'église primitive est certainement de la plus haute antiquité; on pourrait même croire qu'une partie appartient à des temps antérieurs au christianisme. C'est dans cette église, autrefois seule paroissiale et aujourd'hui succursale sous l'invocation de Saint-Etienne, que se trouve le sépulcre, ouvrage admiré de tous les connaisseurs et où chacun se plait à reconnaître la vérité de cette inscription :

« Sanctius at nullum pulchrius orbis habet.

(Il en est un plus saint mais non pas un plus beau.)

« Ce sépulcre se compose de treize figures de près de six pieds de proportion. Elles sont d'une pierre blanche d'un grain très-fin et de la carrière de Lavaux, aujourd'hui comblée. Les treize figures sont divisées en deux plans principaux : sur le premier, le Christ vient d'être descendu de la croix, la Mort est tout entière dans son corps. Les deux disciples qui le portent se sont arrêtés fatigués du poids, attendant qu'une des saintes femmes qui s'empressent ait étendu le suaire dans le tombeau. Aux pieds du Christ est la Madeleine, à genoux, dans le désordre d'une toilette riche et somptueuse; des larmes sont dans ses beaux yeux. Si le regard s'arrête quelque temps sur cette figure, on arrive à ce point d'illusion qu'on croit voir la poitrine se gonfler et entendre un sanglot. A gauche de ce groupe est sainte Monique contemplant douloureusement la couronne d'épines qu'elle porte. Le second plan représente la Vierge : son corps semble s'affaisser dans les bras du disciple bien-aimé et d'une autre femme qui la soutiennent. C'est bien la Vierge des douleurs. Un peu en arrière est un ange portant la croix. Sa figure toute céleste exprime cependant la souffrance.

« Derrière ces deux groupes principaux se laissent apercevoir les figures cupides de deux soldats jouant aux dès les dépouilles du Christ.... Un autre soldat, qui paraît avoir le commandement, est assis sur une pierre et paraît absorbé dans ses réflexions. Toutes les figures qui composent cet admirable chef-d'œuvre se font remarquer par l'expression des traits, la noblesse et la convenance des poses, la perfection de l'exécution et le fini des détails. Une chose surtout qui frappe singulièrement les connaisseurs, c'est la perfection anatomique d'autant plus surprenante qu'au seizième siècle encore la dissection d'un corps humain passait pour un crime » Herriquet et Renaudin (*Géographie de la Meuse*).

Gondrecourt. — Gondrecourt le-Château est situé à 48 kilom. Sud-Ouest de Saint-Mihiel, sur l'Ornain. L'origine de cette petite ville remonte au septième siècle. Louis XIII s'en empara en 1633. Louis XIV la fit démanteler. Elle possède un haut fourneau et des fabriques de billards.

Goussaincourt. — Sur un coteau, près de ce village, s'élève une chapelle commémorative du vœu que fit Jeanne d'Arc d'aller défendre le roi de France.

Vaucouleurs. — Cette jolie petite ville est située à 37 kilom sud de Commercy, sur la

rive gauche de la Meuse. Elle est d'origine ancienne.

Robert de Baudricourt, bailli de Chaumont, était gouverneur de Vaucouleurs lorsque Jeanne d'Arc se présenta à lui pour lui faire part de la mission qu'elle avait reçue du Ciel. Après s'être moqué d'elle, Baudricourt se décida à lui faciliter le voyage de Chinon. On voit encore à Vaucouleurs l'hôtel où cette héroïque paysanne avait été servante.

Vaucouleurs est aussi le pays natal d'une autre femme à laquelle s'est attachée une triste célébrité : madame Dubarry. Aux environs se trouve l'importante fonderie de Thusey.

3° ARRONDISSEMENT DE VERDUN. — Verdun, *Verodunum* est situé à 48 kilom. Nord-Est de Bar-le-Duc, sur la Meuse qui commence à y être navigable. Le nom de cette ville est formé de deux mots celtiques, *Ver*, qui signifie gué, et *dun*, qui signifie hauteur. La situation de la ville confirme en effet cette étymologie. Avant la conquête romaine, Verdun était la capitale des *Verodunenses*; il fut compris dans la Belgique première. Au cinquième siècle cette ville fut dévastée par les Barbares. Clovis s'en empara en 502, et elle fit partie de l'Austrasie.

En 843 y fut conclu le traité fameux par lequel les fils de Louis le Débonnaire se partageaient l'empire de Charlemagne. Au dixième siècle l'évêque Heimont obtint du comte Frédéric qu'il cédât ses droits à l'évêché; cette cession fut confirmée par l'empereur Othon. Les évêques eurent le droit de prélever des impôts, de frapper monnaie et ils créèrent un vicomte chargé de la défense de la ville.

Un des successeurs de Frédéric voulut reprendre les droits abandonnés; il s'empara de la ville et mit le feu au palais épiscopal; l'incendie se communiqua à la cathédrale et la détruisit. Le comte garda la seigneurie; elle fut rachetée par l'évêque Thierri. Mais l'espace nous manque pour les nombreux démêlés de ces prélats, nous avons à raconter des faits plus importants. En 1541, Charles-Quint y mit une garnison allemande. Henri II la reprit en 1552 et lui accorda de nombreux privilèges que confirma François II. Pendant la Ligue, la ville se déclara pour la Ligue et Charles III de Lorraine; elle revint à la France sous Henri IV. Louis XIV la fit fortifier par Vauban.

En 1792, après la capitulation de Longwy, les Prussiens assiégèrent Verdun, les fortifications étaient en mauvais état et la population découragée. La place était commandée par Beaurepaire, mais il ne pouvait décider de son sort sans le consentement d'un conseil civil et militaire. Ce conseil décida que la ville serait rendue, et Beaurepaire insista vainement pour prolonger la défense : « Messieurs, dit-il, j'ai juré de ne me rendre que mort; survivez à votre honte, je serai fidèle à mon serment. » Et il se brûla la cervelle. Au moment où le roi de Prusse entrait en ville un individu caché dans une cave tira sur lui. Le roi condamna la ville à trois heures de pillage. Pour sauver leur cité, quelques notables imaginèrent de faire demander sa grâce par leurs jeunes filles qui, vêtues de blanc, allèrent offrir des bonbons au roi. Le pillage ne fut pas exécuté, mais accusées plus tard devant le tribunal révolutionnaire, douze jeunes filles périrent sur l'échafaud.

En 1870, le 24 août, les Prussiens tentèrent de s'emparer de la ville par surprise. Ils furent repoussés avec pertes; dès ce jour le blocus commença. Les assiégés tentèrent deux sorties dans lesquelles ils tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi et enclouèrent une batterie. La garnison ne comptait que 2,000 soldats échappés de Sedan et entrés sous divers déguisements et courageusement secondés par les habitants. Après la chute de Metz, 15,000 hommes et 140 pièces de siége vinrent bombarder Verdun. Malgré la population, le commandant Guenu de Walsderbach crut devoir capituler. Verdun a bien mérité de la patrie.

Verdun, place forte de 1re classe, est défendue par une enceinte de dix fronts bastionnés et par une citadelle établie sur l'emplacement d'une abbaye du dixième siècle, dont une partie (du treizième siècle) est occupée par des casernes. Quatre portes donnent accès daus la ville.

Les principaux monuments de Verdun sont : la cathédrale (monument historique), le beau palais épiscopal; la *porte-chaussée*, composée de deux grosses tours du moyen âge et servant actuellement de prison; la statue en bronze du lieutenant-général Chevert (place Ste-Croix); le musée et plusieurs ponts sur la Meuse.

Etain. — Jolie petite ville situé sur l'Orne, à 20 kilom. nord-est de Verdun. Son nom *Estaing* provient du mot latin *Stagnum*, étang. Dès le dixième siècle, cette ville était fortifiée. Elle appartint au douzième siècle aux chanoines de la Madeleine de Verdun, qui la vendirent au comte de Bar.

Varennes-en-Argonne. — Cette petite ville est située à 29 kilom. nord-ouest de Verdun, sur la rivière d'Air; Varennes est d'origine ancienne; elle était déjà importante sous Charlemagne. Elle appartint aux évêques de Verdun, puis aux comtes de Bar et à Louis XIII. Elle fut comprise dans le comté de Clermont sous Louis XIV.

Le 17 juin 1791, Louis XVI et sa famille s'étant enfuis de Paris pour rejoindre l'armée prussienne arrivèrent de Sainte-Menehould. Mais ils furent reconnus dans cette dernière ville par Drouet, maître de poste. Drouet les devança à Varennes, fit barricader le pont que leur voiture devait franchir et les fit arrêter. La famille royale résida à Varennes jusqu'à ce que l'ordre fut arrivé de Paris de la reconduire dans cette capitale.

Varennes possède une filature et une papeterie.

On y fabrique des biscuits renommés,

4° ARRONDISSEMENT DE MONTMÉDY. — Montmédy, petite ville forte située sur une colline baignée par le Chiers à 100 kilom. nord de Bar-le-Duc. La forteresse de Montmédy fut dit-on fondée au treizième siècle par Arnold, comte de Chiny. Elle appartint à la maison de Luxembourg, puis à l'Espagne. En 1657, Louis XIV l'assiégea ; elle avait pour se défendre Jean d'Allamont de Malerdes qui, avec 800 hommes, résista pendant deux mois.

Elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées. Cette ville peut être citée entre les plus vaillantes et les meilleures patriotes. Après Waterloo, le 15 septembre, défendue par des gardes nationaux et des douaniers, — 600 hommes environ, — elle résista aux alliés, leur tua 500 hommes et ne se rendit que le 22 octobre d'après les conventions passées entre le gouvernement français et les puissances étrangères. — En 1870, cette ville fut investie par les Allemands, le 16 novembre, et se défendit avec courage. Après la reddition de Metz, bombardée à outrance du 12 décembre au 14 et détruite en partie, elle dut capituler.

Montmédy est la patrie de l'horloger Lepaute.

Avioth. — Ce petit village, à 7 kilom. nord-est de Montmédy, possède des ruines romaines découvertes en 1823, et une admirable église gothique fondée par le comte de Chiny.

Marville. — Cette petite ville, située à 10 kilom. sud-est de Montmédy, est d'origine romaine. On y a découvert les ruines d'un temple de Mars auquel elle doit son nom, *Martis villa*. Elle appartint à l'évêque de Trèves, au comte de Montjoie et plus tard à la maison de Luxembourg et au comte de Bar. Le traité des Pyrénées la céda à la France.

Stenay. — Cette petite ville est située sur la Meuse, à 16 kilom. à l'est de Montmédy. On trouve le nom de Stenay dans les chroniques mérovingiendes. Au onzième siècle, elle appartenait aux ducs de Bouillon. Elle passa ensuite aux évêques de Verdun et à la maison de Luxembourg.

Le traité de 1641 céda cette ville à la France. Louis XIV fit raser ses fortifications. Bien que sans défense, ses habitants résistèrent à l'ennemi eu 1792. Irrité de cette résistance, le général Clairfayt exigea qu'on lui livra douze bourgeois. Le maire Collin s'offrit pour victime et cet acte de dévouement apaisa Clairfayt.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE BAR-LE-DUC. — 8 cantons, 128 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bar-le-Duc* (15,335 hab), *Ancerville* (2,175 hab.), *Ligny-en-Barrois* (3,792 hab.), *Moutiers-sur-Saulx* (1,415 hab.), *Revigny* (1,560 hab.), *Triaucourt* (970 hab), *Vaubecourt* (1,030 hab.), *Vavincourt* (655 hab.).

Principales communes : Fins (1,760 habit.), Cousances-aux-Forges (1,340 hab.), Longeville (1,220 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE COMMERCY. — 7 cantons, 179 communes.

Chefs-lieux de canton : *Commercey* (4,095 h.), *Gondrecourt* (1,710 hab.), *Pierrefitte* (560 hab.), *Saint-Mihiel* (5,040 hab.), *Vaucouleurs* (2,540 hab.), *Vigneulles* (1,005 hab.), *Void* (1,350 hab.)

Principales communes : Demange-aux-Eaux (900 hab.), Sampigny (1,225 hab.), la Croix-sur-Meuse (1,050 hab.), Sorcy (1,300 hab.).

3° ARRONDISSEMENT DE MONTMÉDY. — 6 cantons, 131 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montmédy* (2,130 h.), *Damvillers* (905 hab), *Dun-sur-Meuse* (970 h.), *Montfaucon* (1,050 hab.), *Spincourt* (510 hab.), *Stenay* (2,880 hab.).

Principales communes : Marville (1,315 hab.), Brandeville (950 hab.), Brieulles-sur-Meuse 940 hab.), Mouzay (1,540 hab.)

4° ARRONDISSEMENT DE VERDUN. — 7 cantons, 149 communes.

Chefs-lieux de canton : *Verdun-sur-Meuse* (12,940 hab.), *Charny* (430 hab.), *Clermont-en-Argonne* (1,305 hab.), *Etain* (2,550 habitants), *Fresne-en-Woëvre* (960 hab.), *Souilly* (915 hab.) *Varennes-en-Argonne* (1505 hab.)

Principales communes : Sommedieue (1,170 hab.), Ornes (1,250 hab.), les Islettes (1,180 h.).

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (220 élèves), 4 colléges communaux (605 élèves), 4 institutions secondaires libres (302 élèves), 938 écoles primaires (46,000 élèves), 135 salles d'asile (8,250 élèves). — 50,000 habitants sont complétement illettrés, 18,000 savent lire seulement, 212,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 20 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 13 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 14 pour crimes contre les propriétés, 1,300 pour délits, 5,500 pour contraventions, — 950 affaires civiles et 710 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 3,800 affaires en justice de paix. — PRISONS. 100 hommes et 10 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 50 hommes et 20 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU

MORBIHAN

SITUATION. — Ce département maritime doit son nom tiré du celtique (*Mor-Bihan, petite mer*) à un vaste golfe que les eaux de l'Océan forment sur son territoire, au nord-ouest de l'embouchure de la Loire. Il est situé dans la région du nord-ouest de la France, entre 47° 26' 50" et 48° 10' 40" de lattitude et entre 4° 21' 30" et 6° 2' 5" de longitude occidentale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département des Côtes-du-Nord; à l'ouest, celui du Finistère; au sud, l'Océan; au sud est, le département de la Loire; à l'est, celui d'Ille-et-Vilaine.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département est le 23e de France; il comprend 679,781 hectares, divisés suivant la nature du sol en :

Pays de bruyères ou de landes.	271,000
Sol de gravier et pierreux...	318,000
Sol sablonneux............	1,500
Sol argileux................	60,000
Divers.......................	29,000

TOPOGRAPHIE. — Le territoire granitique et schisteux du Morbihan est fortement accidenté. Au nord, il offre des collines couvertes de landes et de bruyères. Cette chaîne de collines porte le nom de *Montagne Noire*. Elle renferme le point culminant du département (297 m); mais son élévation moyenne ne dépasse pas 95 mètres. Les collines vont s'abaissant vers le sud et, dans le voisinage de la mer, elles viennent se confondre avec des plaines basses et fertiles.

CÔTES. — Les côtes, capricieusement découpées de baies, de rades, de ports, présentent une étendue totale de plus de 200 kilom. En venant du Finistère, on trouve d'abord l'anse du Pouldu, et la pointe du Talut. La côte tourne ensuite vers l'est et va former la rade de Lorient, dans laquelle on s'introduit par le chenal de Port-Louis. Le rivage, depuis la presqu'île du Gavre jusqu'à la presqu'île de Quiberon, est accompagné d'écueils. Au sud de l'Etel, elle est bordée de dunes qui forment une levée.

Le presqu'île de Quiberon mesure une longueur de 12 kilom.; elle est rattachée à la terre par un isthme très étroit; elle abrite la magnifique *baie de Quiberon* qui est défendue par le fort de Penthièvre, et qui s'étend sur une longueur de 15 kilom. et sur une largeur à peu près égale. On y trouve, au nord, l'anse de Plouharnel et l'anse de Po; puis la pointe de Saint-Colomban, l'estuaire de la rivière de Crach, l'anse de Saint-Philibert, les presqu'îles de Locmariaquer et de Ruis, enfin le Morbihan.

Ce golfe, le plus étendu de toute la côte, mesure 20 kilom. de long sur 12 de large. On y remarque l'estuaire d'Auray, l'anse de Lominquel, l'île de Gavrinis, l'anse de Kerdelan, l'île aux Moines, l'île d'Arz, le chenal de Vannes et la presqu'île de Ruis qui sépare le *Morbihan* (petite mer), de *l'Er-mor-braz* (grande mer).

La côte prend ensuite une direction générale vers l'est; elle est découpée par la pointe de Saint-Jacques, l'anse de Succinio, la pointe de Penvins, la rade de Pénerf, la pointe de Kervoyal. On arrive enfin à l'estuaire de la Vilaine, entre la pointe de Penlan et celle de Halguen. Au sud de la Vilaine, le rivage est bordé de falaises.

ILES. — Les principales îles sont :

« Belle-Ile, dit Malte-Brun, à laquelle on conserve encore quelquefois l'ancienne orthographe *Belle-Isle*, était connue des géographes de l'antiquité sous le nom de *Calonesus* : elle est à 12 kilom. au sud-est de la presqu'île de Quiberon; sa plus grande longueur est de 16 kilom.; sa plus grande largeur est de 8, et sa superficie d'environ 3,000 hectares. Presque entourée de rochers escarpés, elle offre un bon mouillage et plusieurs petits ports, dont le meilleur est celui de Le Palais. Elle a de beaux pâturages qui nourissent d'excellents chevaux de trait; on y récolte du froment; ses salines sont importantes. Peuplée de 9,994 habitants, elle forme un canton composé de 4 communes, qui dépend de l'arrondissement de Lorient.

« L'île de Groix, que l'on écrit aussi Groaix, Grouais, est à 9 kilom. au sud-est de Port-Louis, dans l'océan Atlantique, en face de l'embouchure du Blavet : elle a, de l'est à l'ouest, 7 kilom. de longueur sur 3 de largeur. On y cultive des lentilles et de beau froment dit froment d'Espagne. Sa population est de 3,354 habitants. Elle forme une commune dont le hameau de Saint-Thudy est la localité principale. Cette commune dépend du canton et de l'arrondissement de Port-Louis.

« L'île d'Houat, la *Siata* des anciens, est à 2 kilom. de Belle-Ile en mer : elle renferme près de 300 habitants, tous pêcheurs, qui habitent dans deux petits villages; elle dépend du canton de Belle-Ile. »

On remarque, près de l'île d'Houat, l'archipel d'écueils du Béniguet, et l'île de Hœdic à 6 kilom. au sud d'Houat.

HYDROGRAPHIE. — Le territoire du département appartient à plusieurs bassins de petits fleuves côtiers. Ce sont :

La VILAINE, qui prend sa source dans les collines de Juvigné (Mayenne), arrose le sud-est du Morbihan, passe à la Roche-Bernard et se jette dans l'Atlantique après un cours d'environ 200 kilom. dont 42 sur le territoire du Morhihan, où elle est partout navigable. Son principal affluent est l'*Oust*, qui vient des collines de Corley (Côtes-du-Nord), baigne Saint-Samson, avec le canal de Nantes à Brest, arrose Rohan, Josselin, Malestroit et afflue près de Redon. Son cours est de 155 kilom. Elle reçoit la Claye, le Laron, le Lié, le Ninian et l'Aff. Cette dernière rivière a un cours de 50 kilom. Elle prend sa source dans la forêt de Paimpoint, et sert partout de limite au département. Elle est navigable pendant 6 kilom.

Le BLAVET, autre fleuve côtier, prend sa source dans l'étang de Blavet (Côtes-du-Nord); il arrose Pontivy et Hennebont. C'est lui qui forme la baie de Lorient. Il se jette dans la mer après un cours total de 145 kilom. dont 95 dans le Morbihan. Il est navigable, au moyen de la marée, depuis Hennebont jusqu'à Pontivy. On l'a canalisé sur une étendue de 60 kilom. et il fait partie du canal de Nantes à Brest. Ses principaux affluents sont : la *Sar*, qui vient du nord de l'arrondissement de Pontivy; l'*Evel*, qui arrose Baud et se grossit de Lignan et du Tarun; le *Scorff*, qui vient du départ. des Côtes-du-Nord, baigne Pontscorff et afflue à Lorient, dont il forme le port, après un cours de 70 kilom., accru du Dourdu et du Kerlustan.

L'AURAY, prend sa source au village de Plaudren, à 13 kilom. au nord de Vannes. Il baigne Auray et se jette dans le golfe du Morbihan, après un cours d'environ 60 kilom. dont 16 sont navigables au moyen de marées. Il reçoit la Sale.

Les étangs et les marais sont assez nombreux sur la lisière maritime.

CLIMAT. — Le département du Morbihan est situé dans la région dite Séquanienne. La température, essentiellement maritime, y est d'une douceur telle, qu'un grand nombre de plantes méridionales y croissent en pleine terre. Variable, humide, brumeuse, elle offre, sous ce rapport, quelque analogie avec celle de l'Irlande. Au printemps et en automne, elle varie jusqu'à trois fois dans la même journée sur le littoral, ce qui la rend souvent malsaine. En hiver, les orages sont fréquents et violents. Sur le bord des marais, d'où s'élèvent des miasmes délétères, les fièvres intermittentes sont presque endémiques.

Vie moyenne : 32 ans et 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Plusieurs mines de fer oxydé terreux exploitées à ciel ouvert ou en petites galeries. Mine d'étain à Villeder; plomb. — Nombreuses carrières de pierres de taille, de granit, de quartz et d'ardoise. — Terre à poterie; sable; cristal de roche et mica.

Eaux thermales. Les sources de Pontivy et d'Hennebont sont visitées par quelques malades. Il existe d'autres sources de même nature à Loyal (près de Ploërmel) et à Pargo (près de Vannes).

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en surabondance : sarrasin, seigle, avoine, froment. — Pomme de terre, chanvre, lin, vignes, pommiers, poiriers, châtaigniers. — Chêne, hêtre, pin dans les forêts; genêts, bruyères, ajoncs dans les landes; plantes marines, algues et goëmons sur le littoral.

3° ANIMAUX. — Les animaux domestiques sont généralement d'espèces bretonnes; les races tendent à s'améliorer. On cite les moutons du Guer pour leur laine, les veaux de Baden, les chevaux de Belle-Ile-en-Mer et ceux qui ont été élevés sur les rives du Crach. On trouve encore quelques loups, quelques sangliers, des cerfs, des chevreuils et beaucoup de renards dans les forêts qui abondent aussi en lièvres, en lapins et en gibier de toute sorte. Les oiseaux aquatiques sont nombreux sur le littoral.

Les abeilles, élevées avec soin, produisent un miel parfumé, assez estimé. Les poissons de mer : harengs, sardines, aloses, brochets, soles, raies, congres, etc., que l'on trouve sur les côtes, sont d'une délicatesse remarquable. Enfin, les grandes huîtres dites pied de cheval que la mer laisse à découvert, à la marée basse, vers l'embouchure du Crach, sont très-recherchées des gourmets.

VOIES DE COMMUNICAITION

Routes. — 7 routes nationales (579 kilom.); 14 routes départementales (298 kilomètres); 857chemins vicinaux (4,318 kilom.).

Rivières et canaux. — 11 rivières navigables : Scorff, Blavet, Etel, Auray, Crach, Penerf, Etier-de-Billiers, Vilaine, Oust, Aff, Arz (122 kilom.)

2 canaux : canal de *Nantes à Brest*, formé par l'Oust canalisé et *Blavet canalisé*, embranchement du précédent (191 kilom.)

CORRESPONDANCES MARITIMES

De Lorient à Port-Louis, 6 départs par jour dans chaque sens. Service sur Bordeaux avec escale à Concarneau et Belle-Ile, 3 départs par mois.

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les 2 chemins de fer dont le tableau suit :

DE NANTES A BREST

Stations :	Dist. de Paris.
Saint-Jacut......	454 kilom.
Malansac.........	463
Questembert.....	474
Elven...........	489
Vannes..........	500
Sainte-Anne.....	516
Auray........	519
Landevan.......	532
Hennebont.......	545
Lorient.........	554
Gestel.........	562

DE SAINT-BRIEUC A AURAY

Stations:	Dist. de Paris.
Saint-Gérand...	538 kilom.
Pontivy.........	547
Saint-Nicolas....	555
Baud...........	566
Pluvigner.......	577
Auray.........	519

AGRICULTURE. — L'agriculture est en voie de progrès, mais encore un peu arriérée. Il existe une ferme école à Trécesson, commune de Campénéac, arrondissement de Ploërmel.

Le département comprend : 221,000 hectares en céréales, 17,000 en farineux, cultures potagères et industrielles, 1,700 en prairies artificielles, 67,000 en prairies naturelles, 267,000 en pâturages, 590 en vignes, 45,000 en bois et forêts, 25,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 81 millions de fr.

47,000 chevaux, 315,000 bêtes à cornes, 220,000 moutons, 69,000 porcs, 8,000 chèvres, 84,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 80 millions de fr.

INDUSTRIE. — Le département est peu industriel. 13 marais salants, exploités par 390 ouvriers, produisent 80,000 quint. métr. de sel (160,000 fr.)

5 minières produisent pour 9,000 fr. de fer. — 6 usines produisent des fontes et des fers (1,200,000 fr.). Les autres branches d'industrie sont : les manufactures de drap et d'étoffes de laine, de dentelles, de toiles, de produits chimiques, les filatures de coton, la construction et l'armement des navires, la pêche, les parcs à huîtres. — 30 établissements pourvus d'appareils à vapeur contiennent 31 machines (540 chevaux).

COMMERCE. — Exportation de pain de seigle, de beurre frais et salé, de chevaux, de miel, de cire, de poisson et surtout de sardines et d'huîtres, de salaisons, de grains, de draps, de peaux, de papeteries, de mercerie, de lin et de quincaillerie.

Importation de combustible minéral, dont 61,000 quint. provenant de Valenciennes, 33,000 de la Loire, 10,000 de Commentry et 140,000 d'Angleterre, le tout évalué à 891,000 fr.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

Navigation à voiles et à vapeur réunies. — 16 ports : Kernevel, Lorient, Hennebont, Port-Louis, Etel, le Palais, Port-Halinguen, Carnac, Auray, Locmariaquer, Larmorbaden, Port-Navallo, Saint-Armel, Sarzeau, Vannes, La Roche-Bernard. Entrées : 250 navires (31,000 tonneaux). — *Cabotage*, 26 ports, savoir, outre les précédents : Groix, la Trinité, Rochdu, Ile d'Arz, les Quatre-Vents, Noyalo, Ambon, Penerf, Billiers, Trehiguier. Entrées : 4,200 navires (110,000 tonneaux). — *Marine marchande*, à voiles, 1,468 navires (37,000 tonneaux); à vapeur, 2 navires (48 tonneaux).

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 99,870 habitants. Au dernier recensement, diminution de 10,000 habitants, dont 2,995 pour Lorient. La population n'est plus que de 490,352 habitants. Sous ce rapport, le département est le 24e de France; la densité y est de 68 habitants par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 25e.

L'habitant des campagnes offre le type du vrai bas-Breton. Il est brave, franc, honnête, mais arriéré. Il parle le bas-breton dans toute sa pureté celtique. Mais l'habitant des villes a perdu son ancienne originalité bretonne.

HISTOIRE. — Le département du Morbihan a été formé d'une partie de la Basse-Bretagne.

Ce territoire, avant l'invasion romaine, était habité par la peuplade armoricaine des *Venètes*. Cette population se soumit d'abord aux Romains, puis, revenant sur sa résolution, se souleva et opposa à l'étranger une résistance opiniâtre.

Les Venètes étaient excellents marins et possédaient une marine nombreuse, à l'aide de laquelle ils entretenaient des relations fréquentes avec la Grande-Bretagne. César les vainquit dans le combat naval de Dianorig où ils avaient réuni presque toutes leurs forces : plus de 200 navires. César, afin de prendre ces bâtiments à l'abordage, arma ses soldats de faux destinées à couper les câbles et priver les Venètes de l'usage de leurs voiles. Toute la flotte armoricaine fut prise et coulée, les principaux habitants de Dianorig périrent dans les supplices, le reste fut vendu à l'encan. Le Morbihan dépeuplé appartint désormais aux vainqueurs. De nombreuses voies sillonnèrent son territoire, les habitants reprirent leur commerce et leurs habitudes maritimes.

Le christianisme y fut introduit au quatrième siècle, et vers 465, Vannes, siége d'un évêché, vit un concile se réunir dans ses murs. A partir du sixième siècle, les comtes de Vannes se firent indépendants et se rendirent redoutables à leurs voisins, surtout aux comtes de Rennes avec qui ils furent continuellement en guerre.

Vers le milieu du douzième siècle, Vannes fut prise par Henri IId Angleterre; les Anglais en furent chassés deux cents ans plus tard par Olivier de Clisson et Beaumanoir. Edouard III tenta en vain de la reprendre; mais en 1380, par crainte d'appartenir à Montfort, les habitants ouvrirent leurs portes au duc de Bukingham.

De la domination anglaise, Vannes passa sous celle des ducs de Bretagne. François II, le dernier duc breton, y établit le parlement. Sous Charles VIII le Morbihan fut réuni à la couronne de France et ce fut à Vannes que fut votée la réunion de la Bretagne (1532).

Pendant la Révolution, le département, — à qui l'on avait conservé son nom celtique qui signifie *petite mer*, — fut disputé par les royalistes et les républicains. Vannes, qui avait résisté à l'appel de son évêque, fut prise par Cadoudal en l'an VIII et reprise par les républicains. Nous raconterons plus loin la sanglante affaire de Quiberon en 1795. En 1815 il y eut encore un mouvement dit la *petite chouannerie*, et depuis, la tranquillité du département ne fut plus troublée.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Morbihan, chef-lieu Vannes, est divisé en 4 arrondissements, 37 cantons et 248 communes. Il appartient à la 12e inspection des ponts et chaussées, à la 23e conservation des forêts (Rennes), à l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du nord-est), et à la 1re région agricole (ouest).

Il forme la 2e subdivision de la 16e division militaire (Rennes), du 5e corps d'armée (Tours). La compagnie de gendarmerie appartient à la 6e légion (Nantes). Le département compte 4 places de guerre : Belle-Isle (et citadelle), le fort Penthièvre (et Quiberon), Lorient et Port-Louis.

Lorient est le chef-lieu du 3e arrondissement maritime, divisé en deux sous-arrondissements (Lorient et Nantes).

Le sous-arrondissement de Lorient comprend les quartiers de Lorient, Vannes et Auray.

Les 4 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Lorient et de Vannes ressortissent à la cour d'appel de Rennes.

Le diocèse de Vannes, suffragant de Rennes, comprend 37 cures, 230 succursales, 315 vicariats, un grand séminaire à Vannes et un petit séminaire à Sainte-Anne.

Le lycée de Pontigny et les autres établissements de l'instruction publique sont dans le ressort de l'académie de Rennes.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Vannes. — Vannes (lat. 470 39' 31'', long. 50 5' 42'' O.), *Gwenet*, *Wenet*, chef-lieu du département du Morbihan, est située à 459 kilom. de Paris, au confluent du Meucon et du Treluhan, à peu de distance de la mer.

L'origine de cette ville est antérieure à la conquête romaine, mais on ignore si elle fut la célèbre Dariorig des Venètes; plusieurs historiens prétendent que cette dernière existait sur l'emplacement de Locmariaker.

Après le combat naval qui leur livra le Morbihan, les Romains fortifièrent Vannes à laquelle vinrent aboutir quatre grandes voies qui la reliaient à Nantes, Corseult, Locmariaker, Redon, Rieux, Port-Navalo.

Le christianisme y fut prêché au quatrième siècle et elle eut un siége épiscopal au commencement du siècle suivant. Après avoir appartenu aux rois de Bretagne, elle eut des comtes particuliers, seigneurs féroces et turbulents, qui durent reconnaître la suzeraineté des Carlovingiens. Au douzième siècle, Vannes fut conquise par Henri II d'Angleterre, puis pendant longtemps Charles de Blois et Jean de Montfort s'en disputèrent la possession.

Ce premier s'empara de la ville en 1342; Jeanne de Montfort la reprit peu de temps après, mais ne put la garder ; elle retomba au pouvoir des seigneurs du parti français, Clisson, Beaumanoir et Hervé de Léon, et ceux-ci la défendirent victorieusement contre Edouard III,

Plus tard, en 1380, privée de ses vaillants défenseurs et craignant de tomber au pouvoir de Montfort, Vannes ouvrit ses portes au duc de Buckingham. A cette époque, la ville fut témoin d'un combat chevaleresque entre cinq chevaliers anglais et cinq chevaliers champions de la France. Les Anglais furent vaincus. Le lendemain, l'un de ces derniers, nommé Farrington, résolut d'user de perfidie pour venger cette humiliation. Il défia le seigneur de Chastel-Morant, puis, descendant dans la lice, se plaignit qu'une blessure au genou l'obligeait à ôter son cuissard et engagea son adversaire à ôter le sien pour égaler les chances du combat. Chastel-Morant y consentit et l'Anglais, traîtreusement, lui perça la cuisse d'un coup de lance. Buckingham indigné, fit arrêter le chevalier déloyal, il offrit à Chastel-Morant de le lui livrer et lui envoya un gobelet d'argent contenant 50 nobles. Le chevalier français demanda que le coupable fut remis en liberté, renvoya l'argent et ne garda que le gobelet.

Vannes appartint ensuite à ce perfide Jean IV, qui médita d'attirer Olivier de Clisson et Beaumanoir dans son château de l'Hermine, voisin de Vannes, pour les y faire assassiner. Nous avons, dans notre notice sur Laval, raconté ce guet-apens. Le sire de Laval remontra au duc Jean l'odieux d'un tel crime et les conséquences funestes qui le suivraient. Jean révoqua les ordres qu'il avait donnés au capitaine du château, mais il exigea de Clisson la promesse de lui livrer toutes ses villes et châteaux avec une rançon de cent mille écus d'or. Le connétable souscrivit à toutes ces conditions; une fois sauf, l'honneur ne l'engageait pas à les observer.

En 1451, le duc Pierre II, pendant les états de Vannes, résolut d'augmenter l'industrie de cette ville et publia les lettres patentes où il déclarait. «Comme il nous a été remontré que par la rendition naguère faicte en l'obéissance de M. le Roy, de ses pays et duchez de Guyenne et de Normandye, plusieurs personnes de plusieurs contrées et nations, ouvrans en draps, teintures, bonneteries, tixeries, broderies, baudroyries, rubans, merceries et autres mestiers volontiers viendroient demeurer et résider et converser en noz villes et forsbourgs de Vannes, moyennant qu'il nous plaise les franchir et exempter de tous fouaiges, tailles, guects, reguects, portes et autres subcydes ; scavoir faisons que du consentement et à l'humble supplication et requeste de R. P. en Dieu nostre amé et féal conseiller l'évesque du dict lieu et nos amez et féaux conseillers et subjects les gens du chapitre bourgeois, manans et habitans; avons tous étrangers de quelque mestier qu'ils soient, qui, au temps advenir viendront demeurer en notre dite ville et forsbourgs qui été franchi et exempté de tous fouaiges, tailles, etc. » A la suite de ces lettres de franchises, l'industrie des draps prit quelque accroissement; cette époque fut pour Vannes une époque de prospérité. Ce fut aussi au quinzième siècle que cette ville fut visitée par Vincent Ferrier, qui fut canonisé et devint son patron.

Ce fut à Vannes qu'en 1532 se réunirent les états provinciaux qui déclarèrent la réunion définitive de la Bretagne à la France. On ne lira pas sans intérêt le passage suivant de cette mémorable déclaration :

« Au roi, nostre souverain seigneur usufruictaire de ce pays et duché de Bretagne, pere et légitime administrateur de Monseigneur le Dauphin, duc du dit duché, supplient très-humblement les gens des trois états dudit pays de Bretagne.... qu'il vous plaise unir et joindre perpétuellement les dits pays et duché de Bretaigne avec le royaume de France, à ce que jamais ne se trouve guerre, dissention, ou inimitié entre les dits pays, gardant toutefois et entretenant les droits, libertez et priviléges du dit pays, tout ainsi qu'il a pleu, sire, à vos prédécesseurs, rois et ducs de ces pays; tant par les chartres anciennes que autrement, les y maintenir et garder et que mon dit seigneur le Dauphin, ainsi faire le jure.... La requeste a été lue par moi, greffier des dits états, soubsigné, à haute et intelligible voix, en l'assemblée et congrégation des dits états, et après avoir esté entendue, ouïe et consentie sans aucune contradiction, a esté dit qu'elle sera présentée au roi pour y ordonner selon son bon plaisir. Faict en la congrégation et assemblée des dits estats, en la grande salle du manoir épiscopal de Vannes le quatriesme jour d'aoust, l'an mil cinq cents trente deux. »

Les états de Bretagne se réunirent fréquemment à Vannes, dont l'annexion ne fit qu'augmenter l'importance. En 1577, René d'Aradon y fonda un collége qui, sous la direction des jésuites, acquit un renom mérité. Il fut supprimé en 1791 et rétabli en 1804.

Vannes, sous la Révolution, repoussa les Vendéens et resta fidèle au pouvoir central qui, seul, malgré ses excès, représentait la patrie. En l'an VIII, elle fut surprise par Cadoudal. La petite chouannerie de 1815 fut le dernier trouble dont elle eut à souffrir jusqu'à nos jours.

On remarque à Vannes plusieurs édifices anciens qui ont tous été utilisés aux divers services publics. Les capucins, les carmélites et les visitandines servent de pensionnat, de prison et de caserne; le couvent des jacobins est occupé par la gendarmerie, et celui des Dames de retraite par le tribunal. L'ancien château de la Motte est devenu le Palais épiscopal, et l'Hôtel-de-Ville occupe l'ancienne chambre des comptes. Une partie de la ville a conservé son aspect moyen âge. Vannes possède des chantiers de construction pour les navires, des corderies, des fabriques de cotonnades. Son port est accessible aux navires de 150 tonneaux et les navires de 800 peuvent remonter jusqu'à 4 kilom. de la ville.

Elven. — A 2 kilom. au sud-est de ce chef-lieu de canton, se trouvent les *Tours d'Elven*, ruines de la forteresse de Largouët, dont la construction remonte au quinzième siècle et qui sont classées parmi les monuments historiques. On trouve aussi à Elven les ruines du manoir de Kerleau, qui date de la Renaissance et qui fut habité par Descartes.

Saint-Gildas — Ce bourg est situé à 28 kilom. sud de Vannes, dans la presqu'île de Rhuis. Saint-Gildas y établit un monastère au sixième siècle. Il fut détruit par les Normands et relevé par Geoffroy Ier en 1108. On y admire une église dont le chœur et le transept sont du neuvième siècle. Abélard y vécut après ses malheurs.

Sarzeau, sur la presqu'île du Rhuis, a conservé de nombreuses antiquités et a vu naître Lesage.

Arzon, possède 2 tumuli, dont l'un, celui du Grand-Mont, mesure 260 mètres de circonférence à la base et 20 mètre de haut.

Questembert. — Antiquités romaines.

Sucinio. — Dans ce bourg, voisin de Saint-Gildas, on remarque les ruines du château de Sucinio ou *Soucy-n'y-ot*, construit au treizième siècle.

Isle-aux-Moines. — Cette île, située dans le golfe du Morbihan, tire son nom d'un ancien monastère. On remarque dans cette île un grand nombre de monuments celtiques, entre autres un cromlech de 90 mètres de diamètre.

La Roche-Bernard. — Cette petite ville est située à 41 kilom. sud de Vannes, sur la rive gauche de la Vilaine. Son origine remonte au onzième siècle. Son nom lui vient de l'énorme rocher dont le pied baigne dans la rivière et du premier seigneur qui la posséda.

La Roche-Bernard est la première ville bretonne où s'établit la Réforme. Les protestants y tinrent un synode en 1563.

2° ARRONDISSEMENT DE LORIENT. — Lorient, grande ville maritime, port militaire et chef-lieu du 3e arrondissement maritime, est située à 56 kilom. ouest-nord-ouest de Vannes. Lorient a été créé par la compagnie des Indes orientales, constituée par Louis XIV en 1664. Cette compagnie y avait trouvé quelques hangards établis en 1604, elle en construisit de plus vastes avec des maisons pour les employés, et l'État créa un chantier de constructions navales. Plus tard, devenue plus riche, la compagnie acheva le port et fit de la ville sa place d'armes et son magasin général. Les carrières du Scorf et du Blavet fournirent leur granit bleu pour les constructions. La ville s'éleva sur un plan régulier et s'entoura de remparts. La tour de la Découverte, haute de 37 mètres, s'éleva pour surveiller la mer dans un rayon de 12 lieues. En 1738, un édit érigea Lorient en municipalité. En 1735, la compagnie obtint d'y établir la vente générale des marchandises de l'Inde. Lorient atteignit alors à son plus haut degré de prospérité.

En 1746, cette place fut attaquée par une armée anglaise qu'elle obligea à se retirer.

La compagnie, qui depuis longtemps ne pouvait plus se soutenir que par les subsides de l'État, dut renoncer à continuer des opérations ruineuses et cessa d'exister. Le matériel et les édifices publics de Lorient évalués à 12,755,117 livres, furent cédés à l'État ainsi que les autres établissements de la Compagnie. L'état s'engagea à payer aux actionnaires 1,200,000 livres de rentes perpétuelles au capital de 30 millions. Depuis cette époque, la prospérité de Lorient déclina.

Lorient accepta sincèrement la Révolution et combattit avec patriotisme les Anglais et les Chouans.

La rade de Lorient est accessible aux navires du plus fort tonnage; elle est éclairée par quatre phares de quatrième ordre. Son port militaire est un des premiers de France pour les constructions navales. Cette ville possède des constructions pour machines à vapeur des fonderies, des presses hydrauliques, des forges de carrosserie. On y remarque la statue du lieutenant Bisson sur la place de ce nom, et au cimetière la statue de Brizeux par Etex.

Auray. — Auray, jolie petite ville maritime située à 40 kilom. sud-est de Lorient. Elle prit origine sous les murs d'un château dont il est fait mention en 1069 sous le nom de château d'Alrac. C'est à Auray, que le 29 septembre 1364, fut livrée la bataille qui décida du sort de la Bretagne et où Charles de Blois perdit la vie. Le château, dont il ne reste plus que quelques ruines, fut démoli au seizième siècle. Elle possède une église du treizième siècle.

Sainte-Anne-d'Auray, à 3 kilom. d'Auray est un célèbre lieu de pelerinage.

La Chratreuse de Brech. — Chapelle érigée près d'Auray, par Jean de Monfort, à l'endroit où il avait vaincu Charles de Blois, en 1364, et occupée aujourd'hui par une école de sourds-muets. A l'intérieur, mausolée contenant les ossements des émigrés fusillés près de là.

Belle-Isle-en-Mer. — *Le Palais*. Belle-Ile est l'île la plus importante de la côte méridionale de la France. Elle mesure 16 kilomètres de longueur sur 5 de largeur moyenne. On y trouve un grand nombre de monuments druidiques. L'histoire ne fait pas mention de Belle-Isle avant le onzième siècle. Les moines de Quimperlé la cultivèrent et y appelèrent des habitants. En 1572, Henri II y fit élever un fort. Charles IX l'érigea en marquisat. Louis XIV la fit fortifier (1687, 1692). Elle fut deux fois attaquée par les Anglais, en 1761 et en 1795. La

première fois, elle fut défendue énergiquement par Sainte-Croix et obtint une capitulation honorable; la seconde fois, défendue par Boucret, elle en imposa à l'ennemi par son attitude et l'obligea à se retirer.

Le Palais est une place forte de première classe. Son port est accessible aux navires de 300 tonneaux.

Port-Louis. — Port-Louis est situé sur la mer à l'entrée de la rade de Lorient; c'est une place de seconde classe. La citadelle a été construite au dix-septième siècle. Cette ville fait la pêche à la sardine; elle a des corderies et des fabriques d'engrais.

Carnac. — Ce bourg, situé à 44 kilom. sud-est de Lorient, est célèbre par ses pierres druidiques. On y contemple avec étonnement des avenues formées par onze alignements de menhirs qui se prolongent pendant 1,500 mètres. Elles partent d'une enceinte de pierres semblables et aboutissent à un cromlech ou sanctuaire carré dont chaque côté a 80 mètres de développement.

Quiberon. — Cette petite ville est située à l'extrémité de la presqu'île de ce nom, longue de 10 kilomètres et large de 2; c'est une place de guerre. C'est là, qu'en 1795 le général Hoche défit complétement une armée composée d'émigrés qui entreprenaient, avec l'appui de l'étranger, une descente pour détruire la République. La Restauration a fait élever un monument aux royalistes morts à Quiberon.

Groix. — Groix, île située à l'embouchure du Blavet, à 9 kilom. de la côte; son nom primitif était *Enez-er-Grouach*, île des Sorciers. On y trouve de nombreux monuments druidiques, des grottes curieuses et des excavations nommées Trou d'Enfer et Trou du Tonnerre.

Pluvigner. — Pluvigner sur la rivière d'Auray, possède de nombreuses et intéressantes chapelles et les ruines du château de Coh-Castel.

Locmariaker. — Cette petite ville maritime est située à 65 kilom. sud-est de Lorient. Son nom tire son origine d'une baronnie de Kaër au nom de laquelle on ajouta celui de *Loc-Maria.* Quelques archéologues pensent que Locmariaker est construite sur l'emplacement de l'antique Dianorig, capitale des Venètes. Cette opinion pourrait s'appuyer sur l'histoire de la bataille navale livrée par les Venètes à César dans le Morbihan. Les légions romaines sur les hauteurs et, le peuple de Dianorig sur les remparts assistaient à la bataille; il n'aurait pu en être ainsi certainement si l'ancienne capitale avait occupé l'emplacement de Vannes. Locmariaker possède de nombreux monuments celtiques et romains. Il serait trop long d'énumérer tous les *peulven, dolmen, men-platt* que l'on rencontre aux environs. On a retrouvé les vestiges d'un cirque romain, d'une voie romaine et une quantité prodigieuse de briques de la même époque.

Hennebont. — Cette petite ville maritime est située à 10 kilom. nord-est de Lorient. Hennebont s'éleva sous les murs d'un château fort construit à une époque reculée dont on ignore la date précise. Entourée elle-même de fortifications, elle joua un rôle important dans la guerre de Bretagne. Prise par les Anglais, elle fut reprise par Duguesclin. Elle tint pour la Ligue, fut défendue par Mercœur, et enlevée à celui-ci par le prince de Dombes.

Cette ville possède une remarquable église du seizième siècle.

3° Arrondissement de Ploermel. — Ploërmel, *Plermela*, est située à 44 kilom. de Vannes. Cette ville est d'origine très-ancienne; au sixième siècle, elle comptait, dit-on, 13,000 habitants. Elle fut fortifiée au dixième siècle par le vicomte de Porhoët, Eudes, et elle appartint ensuite aux ducs de Bretagne. Charles VIII s'en empara en 1487. Le duc François II la reprit bientôt après et en fit raser les fortifications. Au seizième siècle, la Réforme y fit des progrès; néanmoins Mercœur s'en empara. On remarque à Ploërmel une belle église du seizième siècle et un monument élevé en 1821 aux ducs Jean II et Jean III.

Malestroit, près de l'Oust; ardoisières, commerce de gros cuirs. Restes de murailles. Anciennes maisons et églises en partie romanes.

Rohan. — Ruines d'un ancien château.

Saint-Jean-de-Brévelay. — Pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame-de-Kerdroguen.

Rohan. — Rohan est situé à 33 kilom. nord-ouest de Ploërmel, sur les bords de l'Oust. Cette ville était fortifiée et joua un rôle important au temps de la guerre de succession de Bretagne. Elle fut prise par les Anglais en 1345 et livrée aux flammes. La vicomté de Rohan fut érigée en duché-pairie en 1609 en faveur de Henri de Rohan, vingtième du nom.

Josselin. — Le bourg de Josselin est situé à 12 kilom. ouest de Ploërmel il est dominé par les restes d'un vieux château, construit en l'an 1008 et démoli en partie en 1629. Entre Josselin et Ploërmel, eut lieu en 1351, le fameux combat des trente. Trente bretons y vainquirent trente Anglais, à la suite d'un défi adressé par Beaumanoir à Bemboroug. Au milieu du combat, Beaumanoir, dévoré de soif, demanda à boire « Beaumanoir bois ton sang ! » lui cria Geoffroy-Dubois. Et le baron prit depuis ce cri pour devise.

Josselin a conservé l'église Notre-Dame, dans laquelle se trouve le tombeau d'Olivier de Clisson et de Marguerite de Rohan. (Monument historique). Le château de Rohan, sur un roc escarpé, est aussi un monument historique, offrant un magnifique spécimen de l'architecture civile du quinzième siècle.

4° Arrondissement de Pontivy ou Napoléonville. — *Pontivy.* Cette ville est située à 51 kilom. nord, nord-ouest de Vannes, sur la rive gauche du Blavet. En 1790, elle fut choisie comme lieu de rendez-vous par la fédération bretonne. Les délégués de la Bretagne et de l'Anjou s'y réunirent au nombre d'environ deux cents, sous la présidence du capitaine d'artillerie Victor Moreau, ce même Moreau qui, plus tard, porta les armes contre la France. Napoléon Ier, frappé de la position de cette ville, que l'on peut regarder comme le point culminant de la Bretagne, voulut en faire le centre de ce pays; il y fit exécuter des travaux considérables et fit commencer la canalisation du Blavet. La ville, ainsi renouvelée, prit le nom de Napoléonville, qu'elle quitta et reprit, selon les temps.

Baud. — Baud, à 30 kilom. sud de Napoléonville. Le territoire de cette petite ville renferme des gisements de plomb sulfuré. Elle possède une chapelle ancienne et remarquable.

Le Fahouet, chef-lieu de canton, près de l'Ellé, possède des minoteries et des papeteries. On y trouve plusieurs églises; dans l'une d'elles, un jubé du quizième siècle a été classé parmi les monuments historiques.

Gourin, sur le versant de la montagne Noire, exploite des mines de fer et des carrières de pierre à bâtir. Deux dolmens, deux menhirs, une église, deux chapelles et les ruines du château de Kerbiguet (quinzième siècle), méritent d'être signalés.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Vannes. — 11 cantons, 81 communes.

Chefs-lieux de canton: *Vannes* 2 cant. (14,560 hab.) *Elven* (3,510 h.), *la Roche-Bernard* (1,215 habit.), *Sarzeau* (5,950 hab.), *Allaire* (2,250 habit.), *la Gacilly* (1,460 hab.), *Grand-Champ* (3,925 hab.), *Questembert* (4,040 h.), *Rochefort* (960 hab.), *Muzillac* (2,400 hab.).

Principales communes: Arzon (2,430 hab.), Baden (2,630 hab.), Caden (2,240 hab.), Carentoir (4,660 hab.), Malansac (2,260 hab.), Nivillac (3,090 hab.), Noyal-Muzillac (2,420 h.), Péaule (2,400 hab.), Saint-Dolay (2,535 hab.), Séné (2,810 hab.), Sulniac (2,335 hab.), Surzur (2,150 hab.), Theix (2,550 hab.).

2° Arrondissement de Lorient. — 11 cantons, 52 communes.

Chefs-lieux de canton: *Lorient*, 2 cantons (34,750 hab.), *Auray* (4,540 hab.), *Hennebont* (5,110 hab.), *le Palais* (4,850 hab.), *Port-Louis* (3,180 hab.), *Quiberon* (2,230 hab.), *Belz* (2,105 habit.), *Plouay* (4,280 hab.), *Pluvigner* (4,870 habit.), *Pont-Scorff* (1,670 hab.)

Principales communes: Brech (2,050 habit.), Bubry (3,880 hab.), Camors (2,190 habit.), Carnac (2,860 hab.), Caudan (5,150 hab.), Erdeven (2,020 hab.), Groix (4,040 hab.), Guidel (4,112 hab.), Inguiniel (259 habit.), Inzinzac (2,430 hab.), Kervignac (2,550 hab.), Locmariaquer (2,100 hab.), Locoal-Mendon (2,080 hab.), Plœmeur (9,990 hab.), Plouhinec (3,250 hab.), Plumergat (2,140 hab.), Pluneret (2,850 hab.), Queven (2,200 hab.), Quistinic (2,370 hab.), Riantec (5,090 hab.)

3° Arrondissement de Pontivy. — 7 cantons, 49 communes.

Chefs-lieux de canton: *Pontivy* (8,140 h.), *Baud* (5,590 hab.), *le Fahouet* (2,970 hab.), *Gourin* (4,180 hab.), *Guémené* (1,670 hab.), *Cléguérec* (3,470 hab.), *Locminé* (1,870 hab.)

Principales communes: Guern (3,340 hab.), Guiscriff (3,530 hab.), Langonnet (4,020 hab.), Melraud (3,210 hab.), Moréac (2,960 hab.), Naizin (2,080 hab.), Noyal-Pontivy (3,390 h.), Ploerdut (3,670 hab.), Pluméliau (4,390 hab.), Plumelin (2,630 hab.), Priziac (2,210 hab.)

4° Arrondissement de Ploermel. — 8 cantons, 66 communes.

Chefs-lieux de canton: *Ploërmel* (5,695 hab.), *Josselin* (2,765 habit.), *Malestroit* (1,630 hab.), *Guer* (3,325 hab.), *Mauron* (4,210 hab.), *Rohan* (570 habit.), *Saint-Jean-Brévelay* (2,200 hab.), *la Trinité-Porhoët* (1,210 hab.)

Principales communes: Bignan (2,625 hab.), Bréhan-Loudéac (2,485 hab.), Campénéac (2,270 habit.), Guégon (3,900 hab.), Guilliers (2,410 habit.), Lanouée (3,340 hab.), Loyat (2,150 h.), Ménéac (3,420 hab.), Mohon (2,190 hab.), Sérent (3,060 hab.), Taupont (2,350 hab.),

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (145 élèves), 4 colléges communaux (585 élèves), 9 institutions secondaires libres (1,325 élèves), 482 écoles primaires (35,250 élèves), 19 salles d'asile (3,625 élèv.). — 315,000 habitants sont complétement illettrés. 55,000 savent lire seulement et 110,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 8 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 14 établissements hospitaliers. — Justice. 20 individus sont condamnés pour crimes contre les personnes, 15 pour crimes contre les propriétés. 1,400 pour délits, 3,100 pour contraventions. — 430 affaires civiles et 330 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 1,970 affaires en justice de paix. — Prisons. 155 hommes et 60 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 75 hommes et 30 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

SITUATION. — Le département de la Nièvre est situé dans la région centrale de la France, entre 46° 39' et 47° 34' de latitude et entre 0° 30' 20" et 1° 53' de longitude orientale. Il doit son nom à une petite rivière, la Nièvre, qui y prend sa source.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de l'Yonne; au nord-ouest, celui du Loiret; à l'ouest, celui du Cher; au sud, ceux de l'Allier et de Saône-et-Loire; au sud-est, celui de Saône-et-Loire; au nord-est, celui de la Côte-d'Or.

Ses limites sont naturelles à l'ouest, où il est continuellement borné par le cours de la Loire.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Nièvre est le 22e département de France; il comprend 681,656 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

Pays de bruyères ou de landes.	11.000h.
Sol de riche terreau	50.000
Sol de craie ou calcaire	220.000
Sol de gravier	170.000
Sol sablonneux	225.000
Divers	5.000

Les montagnes couvrent environ 150.000 hectares du territoire.

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Nièvre, formé d'un sol généralement rocheux ou sablonneux et peu fertile, est parcouru dans tous les sens par des chaînes de montagnes porphyriques et granitiques, connues sous le nom de *monts du Morvan*. Ces montagnes forment du nord au sud, sur les départements de la Nièvre, de Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or et de l'Yonne, un vaste ellipsoïde qui rattache le plateau d'Orléans aux montagnes de la Côte-d'Or, et qui sépare les eaux du bassin de la Loire de celles du bassin de la Seine.

Les monts du Morvan servent un instant de frontière au département à l'est; ils le coupent ensuite du sud-est au nord-ouest. Ils prennent en général des formes arrondies et sont revêtus d'épaisses forêts. Ils partagent le sol en petites vallées étroites et profondes; sur leurs croupes, ou à leurs bases, sont situés des plateaux et des bassins fertiles qui reçoivent le nom d'*ouches;* mais leurs plateaux supérieurs sont couverts d'argile et coupés d'étangs et de marécages. On y rencontre cependant çà et là quelques plateaux sablonneux assez fertiles et des coteaux couverts de vignobles.

Le *Morvan*, dont Château-Chinon était la capitale, est entièrement couvert par ces montagnes curieuses à visiter, revêtues de forêts, entrecoupées de rivières, de ruisseaux et d'étangs, dont la plupart ont été desséchés depuis le commencement de notre siècle. Outre les curiosités naturelles, le touriste y rencontre de nombreuses antiquités druidiques et gallo-romaines. C'est un pays sain où les habitants sont grands, forts et robustes; ils se livrent, en général, à l'élevage du bétail et au flottage des bois.

C'est dans l'arrondissement de Château-Chinon que se trouvent les principales sommités : mont Préneley, point culminant du département (887 m.); mont Beuvray (850 m.); montagne de Gravelle (790 m.); Vieille-Montagne (540 m.).

Les montagnes de l'arrondissement de Clamecy sont plus remarquables par leur forme conique que par leur hauteur qui varie entre 400 et 600 m.

Le reste du département est occupé par des collines et des plateaux calcaires de 300 à 500 m., dont les flancs sont presque partout revêtus de grands bois.

HYDROGRAPHIE. — Les deux tiers environ du département appartiennent au bassin de la Loire; le reste fait partie de celui de la Seine.

1° BASSIN DE LA LOIRE. — La *Loire*, cours d'eau le plus important du département, vient du département de l'Ardèche; après avoir traversé plusieurs départements, elle arrive sur celui de la Nièvre où elle arrose Decize, Imphy, Nevers; ensuite, elle sert continuellement de limite occidentale au département depuis le bec d'Allier. Elle arrose la Marche, la Charité, Pouilly et Cosne; elle court vers l'Océan où elle arrive après un cours total de 1008 kilom., dont 136 sur le territoire de la Nièvre.

Ses principaux affluents sont :

L'*Aron* (70 kilom.), qui naît, près de Crux-la-Ville, dans l'étang d'Aron, afflue à Decize, après un cours flottable de 25 kilom. et après s'être accru du Tanay, du Venon, de l'Anisy, de la Vandenesse, du Montaron, de l'Halene et de la Canne; l'Aron est partout accompagné du canal du Nivernais;

L'*Acolin*, qui prend sa source dans le département de l'Allier et finit en aval de Decize;

La *Colâtre*, qui prend sa source au sud de l'arrondissement de Nevers et absorbe le Lichien;

La *Nièvre*, qui donne son nom au département, se forme de deux ruisseaux : la Nièvre de Saint-Benin-des-Bois et la Nièvre de Champleny, qui se réunissent au-dessous de Guérigny; elle afflue à Nevers après un cours de 45 kilom. et après avoir baigné Guérigny, Urzy et Coulanges;

L'*Allier*, qui descend des montagnes de la Lozère, sert de limite au département sur sa frontière du sud-ouest, sur une longueur de 75 kilom., depuis Trainay. Il afflue au bec d'Allier, après un cours de 350 kilom.;

Le *Mohain*, qui sort des étangs d'Entrain, au nord-ouest de l'arrondissement de Clamecy, baigne Couloutre, Donzy, Sully-la-Tour, Saint-Quentin et finit à Cosne, après avoir absorbé la Talvane, le Cottin et le Pontbaut;

La *Vrille* qui finit à Neuvy-sur-Loire.

2° BASSIN DE LA SEINE. — C'est par l'Yonne que les eaux de ce bassin se rendent à la Seine.

L'*Yonne* prend sa source au pied du mont Beuvray, aux étangs de Belle-Perche (arrondissement de Château-Chinon), baigne Corancy, Chaumard, Montreuillon, Chaumot, Marigny, Montceau-le-Comte, Clamecy, Pousseaux, traverse ensuite les départements de l'Yonne et de Seine-et-Marne, et finit dans la Seine à Montereau, après un cours total de 273 kilom., dont 100 sur le territoire de la Nièvre. Elle est flottable en trains depuis Clamecy. Le canal du Nivernais la côtoie sur la rive gauche et se mêle souvent avec elle, avant de passer sur la rive droite, à Basseville.

Ses principaux affluents sont :

La *Houssière*, qui se jette à Chaumard;

L'*Anguison*, qui arrose Corbigny et afflue à Marigny;

Le *Beuvron* (50 kilom.), qui prend sa source dans le canton de Brinon (arrondissement de Clamecy), baigne Brinon, Beuvron, Ougnes, Rix et Clamecy et s'accroît du Sauzay, grossi de la Chèvre;

La *Cure*, qui vient du canton de Montsauche, (arrondissement de Château-Chinon), arrose Montsauche, absorbe le Brisson, le Saint-Marc, le Chalaux, la Bragance et le Bazoches et va finir dans le département de l'Yonne, après un cours de 100 kilom., dont 31 sur le territoire de la Nièvre (22 sont flottables).

LACS. — Les principaux lacs sont :

Le lac de *Latieumer*, qui occupe un ancien cratère, au centre de l'arrondissement de Château-Chinon :

Le lac de *Settons*, vaste réservoir de 400 hectares (22 millions de mètres cubes d'eau) destiné à grossir le cours de la Cure et de l'Yonne.

ÉTANGS. — Ils sont innombrables dans le Morvan. Les plus importants sont ceux de Vaux, des Usages, de Baye, d'Aron, etc.

CLIMAT. — Le département participe du climat séquanien et du climat girondin. La température y est saine et douce dans les vallées, froide et humide sur les plateaux du Morvan. L'humidité, entretenue par les forêts, les étangs et les cours d'eau, occasionne des fièvres persistantes sur les pentes occidentales et septentrionales des montagnes.

Vie moyenne : 36 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS MINÉRALES. 1° MINÉRAUX. — Le département contient du grès, du calcaire et du gypse, des meulières, des argiles, etc. Il est très-riche en métaux : fer en plusieurs localités, il est d'excellente qualité; plomb sulfuré, indices de cuivre et d'argent. Mines de houille (bassin houiller de Decize). Marbres de différentes couleurs, marne, ocre jaune, etc.

Sources minérales. — Sources minérales fréquentées de Pougues; elles sont toniques, froides, ferrugineuses, gazeuses; on les emploie en boissons, bains et douches; celles de Parise-le-Châtel sont également froides. Celles de Saint-Honoré-les-Bains (*aquæ Nisinei* des Romains) sont alimentées par cinq sources (26° 30) d'une eau thermale, sulfurée, alcaline (8,550 hectolitres par jour), que l'on emploie avec succès dans les cas d'affection pulmonaire, de catarrhes, de scrofules, etc.; on en fait usage en bains, douches, vapeurs forcées, inhalations, hydrothérapie, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales presque suffisantes; maïs, vignes, cerisiers, merisiers. Truffes estimées de Billy. Chanvre presque partout. Chêne, orme, charme, hêtre, tremble dans les forêts, dont les principales sont celles de Donzy, de la Gravelle, du Chémi, du Vézelay et les bois du Roy, de Frétaux, de Champeaux, de Saint-Agnan, de Tannay, de Sauvigny, etc.

3° ANIMAUX. — Bétail estimé, surtout dans le Morvan; chevaux très-vigoureux, quoique de petite taille; moutons un peu inférieurs à ceux du Cher; éducation des abeilles. Gibier abondant. Loups et renards nombreux dans les forêts. Poissons des rivières et des étangs; on estime surtout les écrevisses et les truites.

VOIES DE COMMUNICATION.

ROUTES. — 11 routes nationales (465 kilom.); 12 routes départementales (635 kilom.); 2,055 chemins vicinaux (6,055 kilom.).

RIVIÈRES. — 2 rivières navigables (Loire et Allier), 175 kilom. L'Yonne est flottable en trains et plusieurs cours d'eau du Morvan le sont à bûches perdues.

« Les arrondissements de Château-Chinon et de Clamecy, riches en étangs qui servent, en été, à hausser le niveau des eaux de l'Yonne, du Beuvron, de la Cure sont le pays de France où l'on pratique le plus le flottage à bûches perdues. Le plus beau de tous les étangs artificiels destinés à aider ce flottage en accroissant le débit des rivières, est le lac de Settons, formé au confluent de la Cure et du ruisseau de Montsernage; le barrage a 20 m. de haut. » Joanne.

CANAUX. — « Le canal du Nivernais commence à Auxerre sur l'Yonne, entre dans le département en suivant cette rivière, passe à Clamecy, à la Chaise, où il quitte la vallée de l'Yonne pour traverser un des rameaux les plus bas de la chaîne du Morvan; descend dans le bassin de la Loire par le vallon de Bayes et la vallée de l'Aron jusqu'à Decize, où il a son embouchure sur la rive droite de la Loire. Sa longueur est de 176 kilom., dont 124 appartiennent au département de la Nièvre; il a généralement 15 m. de largeur sur 1 m. 50 cent. de profondeur. Commencé en 1784, il n'a été achevé qu'en 1842.

« Le canal latéral de la Loire est destiné à remplacer, de Digoin (Saône-et-Loire) à Briare (Loiret), le lit encombré et difficile de la Loire, et à assurer par là la communication de la Saône et du Rhône avec la Loire et la Seine par le canal du Centre (voy. le département du Cher), dont il devient un utile prolongement. Il suit la rive gauche de la Loire, parcourt dans le département 58 kilom., et en sort au confluent de la Loire et de l'Allier, qu'il traverse sur le beau pont-aqueduc de Guétin. » *A. Malte-Brun.*

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE PARIS A LYON PAR LE BOURBONNAIS

Stations :	Dist. de Paris.
Neuvy-sur-Loire	183 kilom.
Myennes	191
COSNE	196
Sancerre	205
Pouilly-sur-Loire	214
Mèves	220
La Charité	227
Pougues-les-Eaux	241
Fourchambault	247
NEVERS	254
SAINCAIZE	264
Mars	274
Saint-Pierre	281
Saint-Imbert	290

DE CHAGNY A NEVERS

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Nevers.
Luzy	81 kilom.	83 kilom.
Rémilly	95	68
Fours	103	60
CERCY-LA-TOUR	111	53
Verneuil	115	48
Decize	125	38
Beard	138	25
Imphy	148	16
NEVERS	163	»

AGRICULTURE. — Le territoire peu fertile de la Nièvre a été fécondé à force de travail et de patience. Il est peu de pays où les bonnes méthodes soient mieux appliquées. Le principal produit du sol consiste en bois; le département fournit à lui seul les 3/5 de la consommation de Paris; ensuite viennent les vins, dont on exporte une grande partie. Les plus estimés sont les vins blancs de Pouilly-sur-Loire et de Tannay; enfin, l'élève du gros bétail complète la fortune agricole de ce pays, dont les habitants sont à la fois agriculteurs, bûcherons et manufacturiers.

La Nièvre comprend : 172,000 hectares en céréales; 20,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 37,000 en prairies artificielles; 85,000 en prairies naturelles; 11,000 en pâturages; 10,000 en vignes; 207,000 en bois et forêts; 93,000 en jachères : le tout représentant une valeur de 86 millions de francs.

15 000 chevaux; 4,000 ânes et mulets; 143.000 bêtes à cornes; 320.000 moutons; 54,000 porcs; 16,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 70 millions de francs.

INDUSTRIE. — Exploitation de la houille à Decize (1,000 ouvriers); 1 milion de quint. métr. de houille grasse (1,100,000). — 7 minières de fer (100 ouvriers); 165,000 quint. métr. (43,000 fr.). — Sous le rapport de l'importance de l'industrie métallurgique, le département vient en 2e ligne; celui de la Loire est seul classé avant lui. Environ 20 usines en activité à Guérigny, Nevers, Cosnes, Fourchambault, Vandenesse, Corbelin, Raveau, Parenche, etc., produisent pour 17 millions de francs de fontes, de fers, de rails, de tôles, de fils de fer et d'aciers.

L'Etat possède à Guérigny et à Cosne d'importantes forges où se fabrique le matériel en fer de la marine (1,500 ouvriers); fonderie de canons à Nevers; limes de Nevers et de Cosne; clous de cuivre pour la marine à Imphy; fers laminés, rails, essieux, roues de wagons à Fourchambault; grande fonderie de pièces mécaniques à Garchisy; fabriques d'essieux, de ressorts, d'outils, de chaînes, d'enclumes, d'étaux, d'encres marines, de cuivre laminé, de grosse quincaillerie, de coutellerie, d'instruments aratoires, d'ouvrages en émail.

Les autres produits manufacturés sont les gros draps, la toile, les étoffes de laine, les faïences de Nevers, la porcelaine de Nevers et de Fours; la verrerie de Saint-Léger-des-Vignes; la terre cuite de Saint-Pierre-Le-Moutier et de Toury-sur-Abron; les poteries de grès: le ciment romain de Corbigny, le papier de Villette, le sucre de Plagny, l'alcool de Neuvy-sur-Loire.

On compte dans le département : 81 machines à vapeur d'une force totale de 1,996 chevaux.

COMMERCE. — Importation de céréales, d'eaux-de-vie, de bons vins, d'épicerie, de librairie, de modes, d'articles de luxe et de combustible minéral, dont 227.000 quint. provenant de la Loire, 70.000 de Brassac, 22,000 du Creuzot et 11,000 de Belgique.

Exportation de bois, de charbon, de fourrages, de bétail, de vins, de verre, de porcelaine, d'émaux et de produits de fer, de fonte et de cuivre.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 110,179 hab.; au dernier recensement, diminution de 2,856 hab. — La population ne se compose plus que de 339 917 hab., et, à ce point de vue, le département est le 49e de France. La densité y est de 49 hab. par kilom. carré et, sous ce rapport, il est le 63e.

L'habitant du Nivernais se fait remarquer par son esprit caustique, fin, droit et vif; il est économe, patient et travailleur. Le français est parlé partout; mais les montagnards ont conservé l'usage d'un patois qui annonce le voisinage de l'Auvergne.

HISTOIRE. — Le département de la Nièvre a été formé de l'ancien Nivernais presque tout entier, et de quelques parties des provinces adjacentes. Avant la conquête romaine, son territoire était occupé par les Eduens et les Sénonais. Ces derniers en habitaient la partie ouest. La situation de ce pays au centre des Gaules, ses montagnes, ses eaux, le recommandaient à l'intelligente ambition des Romains. Ils y établirent des postes fortifiés et le sillonnèrent de routes dont on retrouve encore les vestiges. On y a cherché l'emplacement de l'antique Bibracte, mais sans pouvoir le déterminer d'une façon certaine. Ajoutons encore que les eaux thermales étaient fort appréciées des Romains et les ont seules décidés à créer dans le pays de nombreux établissements. Guy Coquille, savant magistrat de ce pays, prétend que la plupart des noms en *y* de la province sont dérivés du latin : Cezilly (villa Cecilii), Germancy (Germanici), Chassy (Cassii), Carbigny (Cervii), Bussy (Ebusii), Savigny (Sabinii). Selon le même savant, les noms en *ay* seraient dérivés des noms latins ayant la terminaison en *anum*.

Cette province se convertit au christianisme vers la fin du troisième siècle. En 274, saint Reverien et le prêtre saint Paul furent martyrisés à Nevers. Peu de temps après, à Entrains, saint Pelerin périt également victime de son zèle religieux.

Le Nivernais fut compris dans les territoires dont les Burgondes firent la conquête. Mais Clovis le leur enleva et il appartint à sa mort au roi d'Orléans. Malgré sa situation géographique, il ne put échapper aux Normands qui le ravagèrent. Il était alors gouverné par des comtes héréditaires. Le premier avait été Robert le Fort, l'ancêtre de Hugues Capet, et, parmi ses successeurs, on distingua le fameux Gérard de Nevers, dont un roman de chevalerie a rendu longtemps la mémoire populaire. Nous citerons encore parmi les trente-cinq comtes qui se succédèrent dans le gouvernement du Nivernais : le belliqueux Guillaume Ier, Guillaume II qui partit pour la Terre-Sainte avec 1,500 hommes; Guillaume III qui accompagna Louis VII en Palestine; Guillaume IV qui, pour rétablir ses finances épuisées par la guerre, pilla Montferrant, enleva le seigneur et obligea les habitants à payer sa rançon. Il mourut à Saint-Jean-d'Acre où il était allé par repentir de ses péchés et de ses expédients financiers. Le comte Pierre de Courtenay, qui méritait un meilleur sort, eut une fin plus malheureuse encore. Appelé au trône de Constantinople, il partit pour cette capitale, mais un Comène qui régnait en Epire le fit prisonnier et probablement le fit périr, car on a toujours ignoré ce qu'il est devenu. Ce comte avait accordé à ses sujets des franchises communales et quelques lois propres à adoucir la cruelle condition des serfs. Louis II eut à subir les désastres de l'invasion anglaise. Il périt à la bataille de Crécy, en 1346. Le Nivernais fut ravagé, et, après le désastre de Poitiers, les Anglais s'emparèrent de la Charité.

Louis III avait obtenu de Philippe de Valois des lettres-patentes qui érigeaient les comtés de Nevers et de Réthel en duché-pairie viagère. Il ne laissa qu'une fille, Marguerite, qui apporta en dot à la fois la Flandre et le Nivernais à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Les deux époux détachèrent le comté de Nevers et le donnèrent à leur fils, Jean-sans-Peur, qui le céda à son frère Philippe. Celui-ci étant mort à la bataille d'Azincourt, sa fille apporta le comté en dot au duc de Clèves. François, petit-fils de ce dernier, obtint l'érection définitive du comté en duché-pairie.

Au seizième siècle, le Nivernais resta catholique fervent, puis inclina vers la Réforme sous Henri IV.

Le Nivernais eut pour dernier duc Louis de Mancini, un des arrière-neveux de Mazarin, qui l'avait acheté en 1659 de Charles, duc de Mantoue et de Montferrat; ce prince posséda le duché jusqu'à la Révolution, de telle sorte qu'à cette époque le Nivernais se trouvait être la seule province française qui n'eût jamais été réunie à la couronne.

La Révolution fut favorablement accueillie par le département de la Nièvre. Le gouvernement terroriste le trouva trop modéré et envoya à Nevers Fouché de Nantes, Collot-d'Herbois et La Planche. Ils firent brûler les archives.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Nièvre, chef-lieu Nevers, est divisé en 4 arrondissements, 25 cantons et 313 communes.

Il appartient à la 15e inspection des ponts et chaussées, à la 20e conservation des forêts (Bourges), à l'arrondissement minéralogique de Clermont (division du centre) et à la 5e région agricole (centre).

Il forme la 2e subdivision de la 19e division militaire (Bourges), du 5e corps d'armée (Tours). La compagnie de gendarmerie appartient à la 8e légion (Moulins).

Le département forme le diocèse de Nevers (suffragant de Sens). Ce diocèse comprend 31 cures, 265 succursales, 34 vicariats rétribués par l'Etat, un grand séminaire à Nevers et deux petits séminaires à Nevers et à Pignelin (commune de Varennes-les-Nevers).

Les protestants dans le département ont un pasteur.

Les quatre tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement, et les deux tribunaux de commerce de Nevers et de Clamecy, ressortissent à la cour d'appel de Bourges.

Le lycée de Nevers, les 2 colléges communaux de Clamecy et de Cosne, l'école normale d'instituteurs de Varzy, l'école normale d'institutrices de Nevers et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Dijon.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE NEVERS. — Nevers (lat. 46° 59' 15", long. 0° 49' 14" E.), *Noviodunum*, *Augustonemetum*, *Nivernum*, chef-lieu du département de la Nièvre, situé à 236 kilom. de Paris. On ignore le nom celtique de cette ville que César désigna sous le nom de *Noviodunum Eduorum*. Plus tard, elle emprunta le nom de la rivière *Niveris*, la Nièvre, dont on fit *Nivernum* et *Nevedunum*.

Lors des grandes invasions barbares, Nevers fut incendiée par Attila. Clovis érigea cette ville en évêché; elle était chrétienne depuis la fin du troisième siècle Pepin y convoqua le Champ de Mai en 765, alors qu'il se disposait à envahir l'Aquitaine. Richard le Justicier y fit construire un château dont il reste encore quelques ruines; ses antiques murailles ont servi à soutenir la terrasse du couvent des Oratoriens. Le dixième siècle lui fut funeste. En 910, la cathédrale s'écroula, et, en 753, le comte de Paris, Hugues le Grand, pilla la ville et la livra aux flammes. Elle fut longtemps à se relever de ses ruines, tandis qu'une population nouvelle affluait dans ses faubourgs où s'élevaient de riches abbayes.

Vers la fin du douzième siècle, Pierre de Courtenay tenta de faire renaître cette ville et enveloppa ses faubourgs dans une nouvelle enceinte qu'il fit bâtir à ses frais. Nevers reprit alors sa place parmi les villes importantes; son commerce prospéra, et Pierre de Courtenay lui accorda une charte d'affranchissement qui fut confirmée plus tard, en 1231, par Guy du Forez et sanctionnée par lettres-patentes de saint Louis. Les bourgeois ne relevèrent que de leur propre juridiction, et la commune reçut la faculté d'acquérir de nouveaux membres par la concession du droit de bourgeoisie à tout étranger qui y serait domicilié depuis un an et un jour. Le comte ne se réservait que des droits très-modestes et laissait aux bourgeois de fixer eux-mêmes l'impôt qu'il devait percevoir.

Nevers se montra fidèle et même reconnaissante envers ses comtes. Le comte Jean, ayant été fait prisonnier par les infidèles, ils contribuèrent pour mille livres d'or au paiement de sa rançon, bien qu'à cette époque la population fût décimée par la peste. Nevers fut visitée deux fois par Charles VI, qui remit à la ville 200 livres de tailles arriérées pour être affectées à la construction d'un pont sur la Nièvre. Le quatrième siècle fut d'ailleurs marqué par la construction de plusieurs édifices. La cathédrale fut rebâtie. L'évêque contribua puissamment à cette œuvre. Le clergé de Nevers était très-riche et jouissait de nombreux priviléges. Les évêques étaient nommés par les chanoines, ceux-ci, au nombre de soixante, vivaient en commun, ils avaient la haute justice des vassaux qui prêtaient foi et hommage, et des serfs « taillables et exploitables à volonté. »

La défense de la ville restait confiée aux bourgeois; chaque quartier avait ses soldats ou quarteniers choisis parmi les habitants et qui élisaient leurs officiers. Ils étaient renommés comme archers; Charles VII les incorpora en cette qualité dans son armée, et Charles VIII les emmena en Italie.

En 1524, l'arquebuse avait succédé à l'arbalète, et, en 1621, Charles de Gonzague créa la confrérie des arquebusiers de Saint-Charles. Au seizième siècle, Nevers resta catholique malgré plusieurs tentatives faites par les réformés. La plus extraordinaire de ces tentatives fut celle qui fut formée par l'évêque de la ville, Jacques Spifame.

Un jour de Pâques, il administra la communion aux fidèles en prononçant ces paroles.... « Reçois la figure du corps de Jésus-Christ. » Elles furent entendues par le doyen du chapitre, qui s'élança indigné au devant de lui et s'écria : « Tu ments impudemment! » en appuyant son démenti d'un coup de poing asséné sur les lèvres du blasphémateur.

Jacques Spifame quitta Nevers et se retira à Genève où il épousa Catherine de Gaspence, veuve d'un procureur au Châtelet, dont il avait déjà des enfants.

Un de ses neveux contesta la légitimité de ces enfants, et Spifame, pour la prouver, fabriqua un faux acte de mariage. Accusé de faux et d'adultère devant le conseil de Genève, il fut condamné à mort et exécuté.

Son neveu lui succéda au siége épiscopal de Nevers et combattit le protestantisme avec ardeur.

Quelques réformés furent persécutés; cependant la ville n'eut à déplorer aucun conflit sanglant et la Saint-Barthélemy n'y fut pas exécutée....

Grâce à la tranquillité dont elle jouit, la ville put développer son commerce et son industrie, qui, au quinzième siècle, atteignaient à un haut degré de prospérité. Ses vins étaient renommés. Elle possédait des fabriques d'émaux, des verreries célèbres, des manufactures de faïence dont les produits rivalisaient avec ceux de l'Italie. Au seizième siècle, l'industrie des forges vint ajouter un élément de plus à sa prospérité.

En 1710, on y créa un tribunal de commerce. En 1721, un conseil de santé prit les mesures nécessaires à l'assainissement de la ville que la peste avait plusieurs fois visitée.

La Révolution y fut favorablement accueillie; cependant elle n'échappa point à la Terreur qui lui envoya Collot d'Herbois, Fouché de Nantes et Laplanche, qui firent brûler toutes ses archives.

Nevers possède plusieurs édifices classés parmi les monuments historiques; la cathédrale de Saint-Cyr rebâtie au treizième siècle, l'église Saint-Etienne du onzième siècle, la porte de Crou, seul reste de l'enceinte fortifiée du quinzième siècle où l'on a installé un musée d'antiquités. On y remarque, en outre, une très-belle promenade, le parc des ducs de Nevers, dû à la galanterie du duc Charles de Gonzague; la maison du poète menuisier Adam Billaut, connu sous le nom de maître Adam, auteur des *Chevilles*.

C'est dans la rue de la Parcheminerie, que le poète composait ses chansons tout en continuant à gagner sa vie avec son rabot. Sa modeste maison a été conservée intacte. Un cep de vigne en égaie la façade, et semble attester que dans ce domicile on a aimé et on a chanté Bacchus. La verve de Maître Adam l'avait rendu célèbre; Richelieu lui servait une pension de 100 écus et il lui donna de quoi s'acheter une maison. — Un autre poète, Gresset, illustra Nevers en y composant *Vert-Vert* pour égayer la supérieure même des Visitandines de la Ville. Nevers a vu naître le célèbre Chaumette, procureur de la Commune de Paris, exécuté en 1794.

Saint-Saulge. — Cette petite ville est située à 41 kilom. nord-est de Nevers. Elle doit son nom à saint Salvius ou saint Saulge, évêque d'Alby, dont les reliques y furent transportées au temps de Charlemagne. Depuis le douzième siècle jusqu'à la Révolution, elle fut gouvernée par des comtes et par les ducs de Nevers. On admire dans l'église de Saint-Saulge de magnifiques vitraux représentant la vie de Jésus Christ et de la Sainte-Vierge.

Saint-Benin-des-Bois. — Ce village, situé à 30 kilom. nord est de Nevers, est la patrie d'Adam Billaut qui y est né vers la fin du seizième siecle.

Maltebrun cite dans cette commune une singulière communauté laïque nommée la communauté des jaux, du nom des chefs et des membres qui s'appellent tous le Jault. « Ils forment une seule famille, gouvernée patriarcalement et d'une manière absolue par un chef nommé par les membres. Il traite en tout et pour tout au nom de la société, ordonne et dirige les travaux, commande et est toujours écouté, parce qu'il est la loi vivante. Cependant chaque ménage, vivant et travaillant en commun, a ses intérêts réservés. Si quelqu'un veut se retirer de l'association il lui est accordé une dot qui s'élève jusqu'à 1200 et 1300 francs. Les bâtiments d'habitation de jaux sont également disposés en commun, tout en conservant pour chaque couple une chambre particulière. Les repas se font en commun dans la grande salle qui est pourvue de deux vastes cheminées. Le chef seul est servi à part. »

Decize. — Cette petite ville est située dans une île de la Loire, au confluent de l'Aron avec ce fleuve et à la jonction du canal du Nivernais. Elle est dominée par un vieux château construit par les ducs de Nevers. Elle fut pillée en 1525 par Belle-Joyeuse et brûlée en 1529 et en 1585. Elle se releva promptement de ses ruines.

Decize possède d'importantes verreries, des forges et fait le commerce de houilles et de charbon. On y remarque les ruines de son château du XIe siècle et l'église de Saint-Aré du Xe siècle, classée parmi les monuments historiques. Cette ville est la patrie de Guy Coquille.

Fourchambault. — Ce bourg, situé à 15 kilom. de Nevers, est remarquable par ses forges et ses fonderies crées en 1821. On y compte 11 hauts-fournaux. L'usine de Fourchambault occupe 2,000 ouvriers et consomme 40 millions de kilogrammes de minerai chaque année.

Guérigny. — Guérigny est situé à 15 kilom. de Nevers. On y remarque les forges de la Chaussade, appartenant à l'Etat, qui produisent les principaux ouvrages en fer employés par notre marine.

Pougues-les-Eaux. — Cette petite ville est célèbre par ses sources minérales. Elle possède un établissement thermal. Pougues produit des vins assez estimés.

Imphy. — Imphy, à 15 kilom. de Nevers. Cette commune possède une usine renommée pour la fabrication des ferblancs, des cuivres et des tôles, fondée en 1816.

2° ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-CHINON. — Château-Chinon, *Castrum Caninum*, est situé à 70 kilom. à l'est de Nevers sur une montagne élevée. On croit cette ville d'origine romaine. César y aurait, dit-on, établi un camp et un chenil. D'autres pensent qu'elle doit son nom à un temple de Diane.

Philippe-Auguste céda cette ville au comte de Nevers. Elle appartint ensuite à la maison de Mello, et plus tard à Charles le Téméraire et à Maximilien d'Autriche. Louis XIII l'acheta du prince de Condé et la céda à M. Mascarini qui la conserva jusqu'à la Révolution. En 1601, la peste fit de terribles ravages, et une fontaine où l'on venait déposer les morts porte encore le nom de *Fontaine des pestiférés*. Sous Napoléon Ier, Château-Chinon fut érigé en sous-préfecture. Cette ville fait le commerce de bois et de bestiaux.

Châtillon-sur-Bazois. — Château fort, bâti sur un roc.—Dans l'église, tableau de Mignard. A 3 kilom., *Alluy*, qui a conservé de nombreuses antiquités romaines.

Moulins-Engilbert. — Cette petite ville est située à 15 kilom. sud-ouest de Château-Chinon au pied des montagnes du Morvan. Elle doit son nom et son origine à des moulins établis dans ses environs et appartint aux comtes de Nevers. Elle fut fortifiée, et l'on voit encore aujourd'hui quelques ruines de son château qui était considérable. Moulins-Engilbert fabrique de grosses draperies et des toiles et fait le commerce de grains et de bestiaux. On remarque aux environs le lac de Latieumer.

3° ARRONDISSEMENT DE CLAMECY. — Clamecy, *Clamentiacum*, est situé à 75 kilom. nord-nord-est de Nevers, au confluent du Beuvron et de l'Yonne. Il n'est pas fait mention de cette ville avant 635. Après avoir eu des seigneurs particuliers, elle passa aux comtes de Nevers qui y firent élever un château-fort et l'enrichirent de plusieurs édifices d'utilité publique : un atelier de monnaies, un hôpital et une chapelle. En 1213, le comte Hervé affranchit les habitants du droit de servage et leur céda des droits d'usage dans la forêt de Mont-le-Duc. Elle eut une enceinte de remparts, et, néanmoins, fut prise et pillée par le bailli de Melun en 1443. La peste la décima cruellement en 1582; elle fut presque dépeuplée. Ces malheurs furent réparés dans les siècles suivants. Au XVIIIe siècle, Clamecy eut un collége qui jouit bientôt d'une telle réputation que l'Université de Paris le prit sous sa protection. Clamecy est le centre du commerce du bois; c'est à peu de distance de la ville que sont organisés les trains de bois qui descendent jusqu'à Paris. Ce système est dû à Jean Bouvet, né à Clamecy, et dont le buste se voit aujourd'hui sur le pont de cette ville.

Clamecy est la patrie de Marchangy et des trois Dupin.

Varzy. — Cette petite ville, située à 16 kilom. de Clamecy, est très-ancienne; son existence est antérieure au Ve siècle. En 1157, elle fut détruite en partie par Guillaume III, comte de Nevers; ses remparts ruinés furent relevés par Hugues Desnoyers, évêque d'Auxerre; il amena dans les fossés une source qui jaillissait sous l'église Sainte-Eugénie. Cette église, qui était très-belle, n'existe plus. On remarque aujourd'hui à Varzy l'église Saint-Pierre, du XIVe siècle. Varzy possède des fabriques de cuirs et de toiles. On trouve aux environs des forges et des hauts-fourneaux.

Corbigny, près du confluent de l'Anguison et de l'Yonne, fait le commerce de bois. Son église du douzième siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Lormes. — Carrières de granit et de pierres de taille. Vestige de l'époque romaine. Vieille église, au sommet de la montagne de Saint-Alban, à une hauteur de 470 mètres.

4° ARRONDISSEMENT DE COSNE. — Cosne, *Condate*, *Cordita*, *Cona*, *Conada*, est situé à 65 kilom. nord-nord-ouest de Nevers. Cette ville est probablement d'origine celtique; les Romains la nommaient *Condate*, qui, en langue celtique, signifie angle. Au VIIIe siècle, cependant, elle ne comptait pas plus de quarante maisons, ce qui est mentionné dans l'acte de donation qui en fut faite aux chanoines d'Auxerre. Elle appartint ensuite au comte de Nevers, puis à Robert de Flandre. En 1420, les Anglais s'en emparèrent et y mirent garnison au nom du duc de Bourgogne. Ses soldats ravagèrent le pays, pillèrent l'abbaye de Saint-Satur, et, ayant emmené prisonniers cinquante-deux religieux, les embarquèrent sur la Loire et les coulèrent à fond.

La Réforme fit quelques progrès à Cosne, mais l'évêque d'Auxerre sévit contre elle avec rigueur et la ville demeura catholique. Cette ville possède une magnifique usine de l'Etat où l'on fond des ancres et des chaînes pour la marine. Sa coutellerie est renommée.

La Charité-sur-Loire. — Cette ville est située à 35 kilom. de Nevers, sur la Loire; elle est d'origine ancienne et s'éleva sur les murs d'un monastère de l'ordre de Cluny. La ville fut de bonne heure fortifiée; néanmoins, les Anglais s'en emparèrent en 1356. En 1365, le duc Philippe le Hardi, par l'ordre de Charles V, la reprit et augmenta ses fortifications. Au XVIe siècle, catholiques et calvinistes se disputèrent la ville avec acharnement. En 1568, elle fut prise par les protestants, commandés par le prince Volfrang de Bavière, qui exercèrent des cruautés épouvantables. Les catholiques qui ne furent ni écorchés ni enterrés vifs, furent jetés à la Loire, attachés par douzaine à des perches. Les calvinistes gardèrent la Charité; elle leur fut cédée comme place de sûreté. Elle ne fut rendue au roi qu'en 1577, ravagée par la guerre et plusieurs grands incendies. La Charité a conservé son église de Sainte-Croix, classée au nombre des monuments historiques. On y remarque, en outre, un couvent de Visitandines et des halles du XVIe siècle. Cette ville fait un commerce considérable de bois et de fer.

Pouilly-sur-Loire. — Cette jolie petite ville est située à 19 kilom. de Cosne, dans un vignoble célèbre. Au VIIe siècle, elle appartenait à l'évêque d'Auxerre, elle passa ensuite au prieuré de la Charité.

Donzy. — Donzy est située à 20 kilom. de Cosne, sur le Nohain. Au VIe siècle, cette ville était déjà fortifiée et protégée par un château-fort. Louis VII s'en empara en 1170 et fit raser le château. Pendant la guerre de cent ans, Anglais et Français s'en disputèrent la possession et elle fut entièrement ruinée. Ses habitants la reconstruisirent sur l'autre rive du Nohain et elle fut de nouveau fortifiée.

L'église de Donzy est classée parmi les monuments historiques. On remarque encore dans cette ville des ruines de ses fortifications et de son château. Donzy possède des forges et des hauts-fourneaux.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE NEVERS — 8 cantons, 94 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Nevers*** (20,500 hab.), ***Decize*** (4,590 hab.), ***Dornes*** (1,640 hab.), ***Pougues-les-Eaux*** (1,360 habit.), ***Saint-Pierre-le-Moûtier*** (3,420 hab.), ***Saint Saulge*** (2,350 hab.), ***Saint-Benin-d'Azy*** (1,950 hab.), ***Fours*** (1,450 habitants.)

Principales communes : Fourchambault (6,490 habit.), Guérigny (3,115 hab.), Imphy (2,210 habit.), Lucenay-les-Aix (2,490 hab.), La Machine (3,350 hab.)

2° ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-CHINON — 5 cantons, 61 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Château-Chinon*** (2,710 hab.), ***Châtillon*** (1,715 hab.), ***Luzy*** (2.650 habit.), ***Montsauche*** (1,580 hab.), ***Moulins-Engilbert*** (2,970 hab.)

Principales communes : Alligny-en-Morvan (1,590 hab.), Arleuf (2,850 h.), Ouroux (2,605 hab.), Villapourçon (2,710 hab.)

3° ARRONDISSEMENT DE CLAMECY. — 6 cantons, 93 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Clamecy*** (5,610 hab.), ***Corbigny*** (2,090 hab.), ***Lormes*** (2,930 hab.), ***Tannay*** (1,420 hab.), ***Varzy*** (3,070 habit.), ***Brinon*** (590 hab.)

Principales communes : Cervon (2,070 hab.), Entrains (3,370 hab.)

4° ARRONDISSEMENT DE COSNE. — 6 cantons, 65 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Cosne*** (6,650 hab.), ***la Charité*** (4,870 hab.), ***Donzy***, (4,840), ***Pouilly*** (3,330 hab.), ***Prémery*** (2.270 hab.), ***Saint-Amand*** (2,350 hab.)

Principales communes : Châteauneuf (2,140 hab.), Neuvy-sur-Loire (1,980 hab.).

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (305 élèves), 2 colléges communaux (145 élèves), 4 institutions secondaires libres (230 élèves), 479 écoles primaires (43,000 élèv.), 23 salles d'asile (2,830 élèves). — 195,000 habitants sont complétement illettrés, 24,000 savent lire seulement, 118,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 7 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 13 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 15 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 8 pour crimes contre les propriétés, 900 pour délits, et 3,500 pour contraventions. — 975 affaires civiles et 1,500 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 4,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 70 hommes et 50 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 30 hommes et 10 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU NORD

SITUATION. — Ce département frontière tire son nom de sa situation à l'extrémité septentrionale de la France ; il s'étend entre 49° 50' 45" et 51° 5' 30" de latitude et entre 0° 15' de longitude ouest et 1° 53' 12" de longitude est. La méridienne de l'Observatoire de Paris, passe à environ 6 kilom. à l'est de Cambrai.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, la mer du Nord ; à l'ouest le département du Pas-de-Calais ; au sud-ouest celui de la Somme ; au sud, celui de l'Aisne ; à l'est, la Belgique.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département du Nord est le 50e de France ; il comprend 568,087 hectares, dont 25,000 en pays de montagnes. Le territoire se divise, suivant la nature du sol, en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes.	10,000
Sol de riche terreau..........	250,000
Sol calcaire..................	150,000
Sol pierreux..................	5,000
Sol sablonneux................	120,000
Sol marécageux................	15,000
Dunes.........................	5,000
Divers........................	13,000

Ce département a une forme toute particulière ; sa direction générale va du sud-est au nord-ouest ; il mesure 200 kilom. de long ; tandis que sa largeur est très-peu considérable ; vers Armentières, par exemple, elle n'est que de 4 kilom. C'est donc le plus long et le moins large de nos départements.

TOPOGRAPHIE. — Le sud du département est composé de calcaire sur lequel reposent des plaines argileuses ; le centre est occupé par des terrains carbonifères ; le reste est formé de terrains tertiaires, de dépôts d'alluvion, de marais et, au nord, de dunes.

Tout le pays est plat ; il est sillonné de coteaux peu élevés qui séparent des vallées plus larges que profondes. C'est le moins accidenté de nos départements. « Seul, l'arrondissement d'Avesnes, dit M. Joanne, région de collines qui vont se rattacher au plateau des Ardennes, a des vallons bien accusés, des coteaux élevés, et abrupts, de vastes forêts, telles que celles de Trélon et de Mormal.

« A part l'Escaut, qui coule entre deux chaînes de collines nues, les rivières du département serpentent dans des plaines sans horizon.

« Dans l'arrondissement d'Avesnes, s'élèvent les collines les plus hautes du département. A 4 kilom., à l'est d'Anor, sur les frontières de la Belgique, le bois de Saint-Hubert, point culminant du Nord, atteint 266 mètres ; presque toutes les collines du canton de Trélon et de Solre-le-Château ont 220 à 250 mètres d'altitude, mais n'étant pas isolées, elles paraissent moins hautes que le mont de Cassel (175 mètres de haut), le mont des Cats (158 mètres), et le mont Noir (131 mètres).

« Au nord de Cassel, entre les collines hautes de 33 mètres de la rive droite de l'Yser et les dunes, s'étendent (40,000 hectares), les plaines du *pays des Watteringhes*, jadis golfe communiquant avec la mer et aujourd'hui région d'une fertilité prodigieuse. Ce pays doit son nom aux dunes et aux canaux construits pour dessécher le sol et pour le préserver d'une nouvelle invasion des eaux. Une partie du pays des Watteringhes était autrefois occupée par les lagunes des grandes et des petites *Moëres*, qui ont fait place à de très-belles prairies et à des champs labourés. »

Ces lagunes existaient encore il y a deux siècles ; on n'espérait pas encore les dessécher parce que leur niveau était inférieur à celui de la mer ; mais chaque année, un travail habilement conduit a fait faire à l'agriculture de nouvelles conquêtes sur le territoire des Moëres. Voici ce que Malte-Brun nous apprend à ce sujet.

« Le territoire du département du Nord est, ainsi que nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires ; aussi y trouve-t-on, et surtout dans l'arrondissement de Dunkerque, un grand nombre de marais, derniers restes des grands amas d'eau qui se partageaient autrefois avec d'immenses forêts, le sol de la Flandre.

« Les principaux marais existant encore dans le département, sont : les Moëres, ceux de Vatten, le Clair-Marais, et ceux qui accompagnent les canaux, la Deule, la Marque, la Lys, la Nieppe, la Scarpe et le canal de Dunkerque à Furnes. On a dû songer de bonne heure à combattre cette trop grande abondance des eaux dans le département, aussi est-il celui où les desséchements ont été appliqués avec le plus de succès ; les systèmes que l'on emploie aujourd'hui sont au nombre de dix, savoir : celui des Moëres et celui des Watteringues, dans l'arrondissement de Dunkerque (ils sont les plus importants) ; celui des Prés-Duhem, dans l'arrondissement de Lille ; celui de la vallée de la Scarpe, dans l'arrondissement de Douai et de Valenciennes ; ceux des vallées de la haute et de la basse Sambre, dans l'arrondissement d'Avesnes ; ceux de la vallée de la Hayne et de l'Escaut, des marais de l'Epaix et de Bruai, des prairies de Mortagne et de Château-l'Abbaye, et des prairies de Flines-lez-Mortagne, dans l'arrondissement de Valenciennes.

« Ces divers systèmes de desséchement appliqués à une superficie de plus de 40,000 hectares de marais, sont régis par des administrations spéciales, formées sous l'autorité du préfet, entre les propriétaires riverains et intéressés.

« Les deux lacs connus sous le nom de grande et petite *Moëre* sont la partie la plus basse d'un vaste bassin, situé près de la mer, dans l'arrondissement de Dunkerque, et le district de Furnes, dans la province belge de la Flandre orientale. Ce bassin, borné au nord par le canal de Bergues à Furnes, contient environ 11,000 hectares, dont les Moëres renferment, savoir : les Moëres belges, 1,192 hectares ; les Moëres françaises, 1,900 hectares, et la petite Moëre française, 176 hectares, ensemble, 3,278 hectares.

« Les belles prairies et les plaines converties de riches moissons qui couvrent aujourd'hui les Moëres, étaient encore au commencement du dix-septième siècle, engloutis sous des eaux stagnantes et insalubres qui venaient s'y réunir de toutes les terres environnantes ; un ingénieur belge, le baron Wenceslas de Cœberger, entreprit le desséchement de ces marais pestilentiels ; il réussit complétement, et dès l'année 1632, ils avaient disparu et fait place à un joli village et à plusieurs fermes. Les malheurs de la guerre rendirent au terrible fléau de l'inondation, son ancienne proie. Les Moëres furent submergées et restèrent dans cet état pendant près d'un siècle. Ce ne fut qu'en 1746 que le comte d'Hérouville reprit les travaux de Cœberger ; après lui, les frères Herwin, en 1795, et M. de Buyser, en 1804, contribuèrent à assainir et à livrer au soc de la charrue le sol de cette intéressante contrée. Ce ne fut qu'en 1826 que le desséchement fut entièrement terminé ; il a lieu au moyen de canaux latéraux d'épuisement, qui conduisent à la mer les eaux qui viennent affluer dans cette espèce de cuvette.

« Aujourd'hui, grâce à quelques travaux d'entretien, ces lieux qui, peuplés de reptiles et d'animaux aquatiques, étaient pour l'homme un séjour de mort et de désolation, se couvrent de riches moissons, et offrent à leurs industrieux colons, une habitation saine et agréable.

« On appelle *watteringues* les travaux destinés à soutenir le desséchement, et à maintenir les propriétés rurales dans un état satisfaisant de culture et de production.

« Le pays des watteringues, dans le département du Nord, se compose de toute la lisière maritime de l'arrondissement de Dunkerque, dans une longueur de 3 myriamètres sur 18 kilomètres de largeur. Sa surface est de 38,576 hectares. La surveillance des terres dites de watteringues est partagée en quatre sections, formant chacune une administration particulière. »

CÔTES. — Le département est baigné par la mer du Nord, sur une étendue de 35 kilomètres. La côte court en ligne presque droite de l'est à l'ouest, en obliquant un peu vers le sud, elle est basse, marécageuse sur certains points, bordée de grèves sablonneuses et de dunes que les vents ont formées en y amoncelant le sable. Ces dunes, dont la hauteur varie entre 10 et 20 mètres, sont percées seulement par des canaux et par l'embouchure de l'Aa.

HYDROGRAPHIE. — Les eaux du département se partagent inégalement entre 5 bassins :

1° BASSIN DE L'ESCAUT. — A ce bassin appartiennent les eaux du tiers de l'arrondissement d'Avesnes, des arrondissements de Cambrai, Valenciennes, Douai, Lille et de la moitié de celui d'Hazebrouck. C'est donc le bassin le plus important du département.

L'ESCAUT, principal cours d'eau du département prend sa source dans le département de l'Aisne, au revers des sources de la Somme. Il passe à Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé ; traverse la Belgique, passe à Anvers et se jette dans la mer du Nord, à Flessingues, après un cours total de 400 kil.

Ses principaux tributaires sont :

La *Scarpe*, qui prend sa source dans le département du Pas-de-Calais, passe à Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans

l'Escaut à Mortagne, après un cours de 54 kilomètres sur le territoire du département.

La *Lys*, qui vient également du Pas-de-Calais, sépare un instant les deux départements, traverse celui du Nord dans sa partie la plus étroite, pendant l'espace de 7 à 8 kilom., puis, pendant 45 autres kilom., sert de limite au département du côté de la Belgique et entre dans ce dernier pays à Verwick, près de Ménin. Elle reçoit la *Deule*, ruisseau autrefois peu considérable, mais que l'on a, par le moyen de la canalisation, rendu important pour la navigation. La Deule passe à Lille et vient tomber dans la Lys à Deulémont, après un cours de 49 kilom. dans le département, et après avoir reçu la petite rivière de la Marque, qui traverse le champ de bataille de Bouvines.

Les autres affluents de l'Escaut sont : l'Escauette, l'Erclin, la Sensée, la Selle, l'Ecaillon, la Rhonelle, la Haine et le ruisseau de Péruwelz.

2° Bassin de l'Yser. — Ce bassin, peu étendu, comprend une partie des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

L'*Yser* naît dans le canton de Cassel, arrose Esquelbecq, entre en Belgique, et va se jeter dans la mer à Nieuport, après un cours de 30 kilom. Elle s'accroît de la *Peene-Becque* et de l'*Ey-Becque*.

3° Bassin de l'Aa. — Ce petit fleuve côtier reçoit les eaux d'une partie des arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque.

L'Aa vient du Pas-de-Calais, sépare ce département de celui du Nord, reçoit un grand nombre de canaux de desséchement et se jette dans la mer du Nord, un peu au-dessus de Gravelines, après un cours de 80 kilom., dont 25 sur le territoire du département.

4° Bassin de la Meuse. — Ce bassin reçoit les eaux des deux tiers de l'arrondissement d'Avesnes, qui sont conduites à la Meuse par la Sambre et ses affluents.

La *Sambre* prend sa source dans le département de l'Aisne ; elle arrose Landrecies, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, Assevant, Geaumont, entre en Belgique, et va se jeter dans la Meuse à Namur, après un cours de 120 kilom., dont 25 sur le territoire du département ; elle s'accroît de la *Petite* et de la *Grande-Helpe*.

5° Bassin de la Seine. — Une seule commune appartient à ce bassin ; c'est celle d'Anor, à l'extrémité sud-est de l'arrondissement d'Avesnes. Ce bassin est arrosé par le ruisseau l'*Anor*, qui se dirige vers la Seine.

CLIMAT. — Quoique le plus septentrional de nos départements, le Nord est loin d'être le plus froid. Il doit au voisinage de la mer et au peu d'élévation de son territoire une température assez douce ; mais l'air y est généralement humide et le climat désagréable.

Vie moyenne : 36 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Le département renferme des carrières de marbre, de pierres de taille, de grès à paver, de la marne, de l'argile à potier, des tourbières, des mines de fer ; mais sa principale richesse consiste en exploitations de houille qui donnent les produits les plus abondants et les meilleurs de toute la France.

Dans la vallée de la Sambre et de l'Escaut, s'étend une bande de terrains houillers, formant l'un des plus riches gisements du globe ; l'extrémité orientale de ce gisement, désignée sous le nom de bassin de Valenciennes, appartient seule à la France.

« Elle est assez vaste, dit M. Levasseur, pour avoir été l'objet de 64 concessions. Les couches de houille pénètrent en France, près de Condé et de Fresne ; elles suivent, sur une largeur moyenne de 10 kilom., la direction de l'ouest jusqu'au-delà de Chaques et de Cauchy, près de Béthune ; mais ces couches, qui sont encore presque à fleur du sol à leur entrée en France, s'enfoncent de plus en plus sous terre à mesure qu'elles s'avancent vers l'ouest. Aussi, pendant longtemps, n'a-t-on exploité le charbon que dans le voisinage de la frontière, à *Anzin*, qui est encore aujourd'hui la plus importante exploitation du bassin. On a ensuite découvert les mines de *Denain* et d'*Aniche*, puis on s'est étendu jusqu'à *Douai* et Moncheau, et, récemment, on a découvert et exploité des gisements qui passent au nord d'Houdain et qui paraissent se prolonger, malgré certaines solutions de continuité, à travers tout le Pas-de-Calais jusqu'à Boulogne. Le bassin d'*Hardinghen* s'y rattache.

« Le bassin de Valenciennes, un des deux premiers de France dans l'ordre d'importance, fournit plus du quart de notre production nationale (plus de 3 millions de tonnes), et alimente nos usines du Nord et de l'Ouest jusqu'à la Loire. »

Les mines de fer sont moins importantes puisqu'elles sont insuffisantes pour l'alimentation de l'industrie locale. Les principales sont celles de Trelon, de Féron et des Pizons ; la première, la plus ancienne et la plus considérable, se trouve à 20 kilom. d'Avesnes.

Sources minérales. — Les eaux thermales de *Saint-Amand*, à 13 kilom. au nord de Valenciennes, jouissent d'une certaine réputation, pour le traitement des engorgements du foie et les affections catarrhales. On y compte quatre sources à 24°. Les eaux sont sulfatées, calcaires et sulfureuses. On les prend en bains et en douches ; il y a, en outre, un bassin pour les bains de *boues* (729 m. carr).

2° Végétaux. — Le département du Nord est le plus productif en froment ; il est un de ceux qui produisent le plus d'orge, de pommes de terre, de légumes secs (surtout aux environs de Lille). Nul ne peut rivaliser avec lui pour la culture de la betterave, du lin, de l'œillette et des plantes oléagineuses. Il est riche en tabac et il vient en première ligne pour la production du houblon dont on fait les bières légères dites de *Lille*, de *Douai*, de *Cambrai*, de *Dunkerque*, etc. Il tient le même rang pour la production de l'alcool de betterave. Cette plante est surtout cultivée dans l'arrondissement de Valenciennes.

On vante les asperges de Marchiennes, les choux-fleurs de Rosenthal, les navets de Saint-Amand. Les arbres fruitiers réussissent assez bien partout. On cultive principalement le pommier. — Dans les forêts, on rencontre le chêne, l'orme et les arbres à bois blanc.

La chicorée est cultivée en grand pour la fabrication du café de chicorée. Il n'y a pas de vignes et l'on est forcé de suppléer au vin par la bière et par l'eau-de-vie de grains.

3° Animaux. — Les races domestiques sont belles et bien entretenues.

Les chevaux, de *race flamande*, ont la taille haute, les formes épaisses ; ils sont excellents pour le trait ; on leur reproche leur mollesse.

Quand à la race bovine, dite *flamande*, elle se conserve encore pure ; elle est d'une haute taille, d'un pelage rouge brun ; c'est une de nos meilleures laitières.

La Flandre a encore fourni l'une de nos plus belles races de moutons, race de boucherie remarquable par sa grande taille ; on l'améliore par des croisements avec les béliers anglais et mérinos ; elle fournit une laine longue et fine.

Les truites saumonées de l'Escaut sont en réputation ; le grand gibier est rare ; mais le petit gibier est encore assez abondant. Le renard, la fouine, le putois, le blaireau et l'écureuil sont les principaux animaux sauvages.

VOIES DE COMMUNICATION

Routes. — 14 routes nationales (591 kilom.) ; 26 routes départementales (511 kilom.) ; 4,328 chemins vicinaux (7,350 kilom.).

Rivières. — 7 rivières navigables : Escaut, Sensée, Scarpe, Lys, Lawe, Deule, Aa (256 kil.).

Canaux. — 16 canaux sont navigables. Voici les principaux :

« Le canal de Saint-Quentin est un des plus utiles car il fait communiquer la mer du Nord, l'Océan et la Méditerranée en unissant des cours d'eau qui appartiennent aux bassins de l'Escaut, de la Seine et la Loire, et du Rhône.

« Ce canal met en communication directe la Somme et l'Escaut ; il commence à St.-Quentin pour finir à Cambrai ; sa longueur totale est de 51 kilomètres, dont 21 appartiennent au département du Nord.

« Le canal de la Sensée, prend son nom de la petite rivière qui l'alimente, il fait communiquer la Scarpe et l'Escaut, et fait suite au canal de Saint-Quentin dont il est le complément nécessaire ; ce canal, achevé depuis peu d'années, a un parcours de 24 kilomètres, il est très-fréquenté et la navigation y est fort active.

« Le canal de la Colme, prend son nom d'une branche de la rivière d'Aa, il verse ses eaux dans le canal de Bergues, à Dunkerque, après un cours de 25 kilomètres. Ce dernier canal reçoit à Bergues les eaux de ce canton, pour les conduire dans le port de Dunkerque ; sa longueur est de 9 kilomètres ; le canal de Bergues à Furnes, long de 14 kilomètres, est un de ses tributaires.

« La rivière d'Aa donne naissance à une autre dérivation qui a été canalisée sous le nom de canal de Bourbourg ; elle commence au village de St.-Nicolas, passe à Bourbourg et vient tomber, après un parcours de 21 kilomètres, au sas octogone de Dunkerque, point de jonction de la plupart de ces canaux.

« L'ensemble de tous ces canaux et rivières assure au commerce dans le département un développement de 480 kilomètres de voies navigables, c'est-à dire d'environ 120 lieues.

« Le canal de Dunkerque à Furnes est creusé parallèlement à la côte ; sa longueur, depuis le village belge de Houtem jusqu'à Dunkerque, est de 13 kilomètres. »

V. A. Malte-Brun.

CHEMINS DE FER

Le département du Nord, le plus favorisé, après celui de la Seine, est desservi par les voies ferrées dont voici le tableau :

DE GRAVELINES A WATTEN

Stations :	Dist. de Gravelines.
Gravelines.......	» kilom.
Bourbourg.......	6
St-Pierrebrouck...	13
Watten..........	21

DE PARIS A DUNKERQUE PAR LENS

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Dunkerque.
Thiennes.........	254 kilom.	52 kilom.
Steenbecque.....	258	48
Hazebrouck.....	265	41
Cassel	274	32
Arnèke	281	24
Esquelbec.......	288	18
Bergues.........	297	9
Dunkerque......	305	»

D'HAZEBROUCK A CALAIS

Stations :	Dist. de Paris.
Hazebrouck.....	265 kilom.
Ebblinghem	274
Saint-Omer (Pas-de-Calais).....	285
Watten..........	294

DE LILLE A HAZEBROUCK

Stations :	Dist. de Lille.
LILLE	» kilom.
Fives	»
Pérenchies	12
ARMENTIÈRES	19
Steenwerck	26
Bailleuil	31
Strazeele	39
HAZEBROUCK	45

DE LILLE A BRUXELLES

Stations :	Dist. de Paris.
LILLE	250 kilom.
Ascq	254
Baizieux	260

DE PARIS A QUIÉVRAIN

Stations :	Dist. de Paris.
DOUAI	218
Montigny	223
Somain	230
Wallers	239
Raismes	215
VALENCIENNES	250
Blanc-Misseron	262
QUIÉVRAIN	264

DE PARIS A MOUSCRON

Stations :	Dist. de Paris.
DOUAI	318 kilom.
Pont-de-la-Deule	221
Leforest	225
Carvin	231
Seclin	239
LILLE	250
Croix-Vasquehal	256
Roubaix	258
Tourcoing	261
MOUSCRON	266

DE PARIS A JEUMONT

Stations :	Distance de Paris.
BUSIGNY	181 kilom.
Le Cateau	190
LANDRECIES	202
AULNOYE	216
Hautmont	224
MAUBEUGE	229
JEUMONT	238

DE BUSIGNY A SOMAIN

Stations :	Dist. de Paris.
BUSIGNY	181 kilom.
Bertry	187
Caudry	191
Cattenières	197
CAMBRAI	206
Iwuy	214
Bouchain	220
Lourches	224
SOMAIN	250

DE MAUBEUGE A MONS

Stations :	Dist. de Paris.
MAUBEUGE	229 kilom.
Feignies	231

D'AULNOYE A ANOR

Stations :	Dist. de Paris.
AULNOYE	216 kil.
Dompierre	223
AVESNES	226
Sains	219
Fourmies	210
ANOR	205

DE SOISSONS A ANOR

Une seule station :
Anor, à 205 kilom. de Paris.

D'AULNOYE A VALENCIENNES

Stations :	Dist. de Paris.
AULNOYE	216 kilom.
Le Quesnoy	232
Artres	240
VALENCIENNES	250

DE DUNKERQUE A FURNES

Stations :	Dist. de Dunkerque.
DUNKERQUE	» kilom.
Le Rosendael	5
Ghyvelde	11

DE LILLE A BÉTHUNE

Stations :	Dist. de Lille.
LILLE	» kilom.
Loos	2
Haubourdin	6
Santes	8
Wavrin	10
Don	10
Marquillies	16
LA BASSÉE	20

D'HAZEBROUCK A POPERINGHE

Stations :	Dist. d'Hazebrouck.
HAZEBROUCK	» kilom.
Caëstre	6
Godewaërsvelde	12
L'Abeele	16

DE SOMAIN A ANZIN

A la Compagnie des mines d'Anzin.

Stations :	Dist. de Somain.
SOMAIN	» kilom.
Abscon	3
Escaudin	5
DENAIN	9
Hérin	14
Saint-Wast	17
ANZIN	18

DE VALENCIENNES A AULNOYE

Stations :	Dist. de Valenciennes.
VALENCIENNES	» kilom.
Artres	10
Le Quesnoy	18
AULNOYE	35

DE VALENCIENNES A LILLE

Stations :	Dist. de Valenciennes.
VALENCIENNES	»
Raismes	6
ST-AMAND-LES-EAUX	13
Rosult	18
Landas	21
Orchies	25
Nomain	28
Templeuve	33
Frétin	37
Lesquin	41
LILLE	48

DE VALENCIENNES A TOURNAY

Stations :	Dist. de Valenciennes.
VALENCIENNES	» kilom.
Raismes	6
Saint-Amand-les-Eaux	13
Le Pavé	15
La Rue-de-Chorette	17
Maulde	19

COMMUNICATIONS MARITIMES

Dunkerque est en relations régulières avec les villes suivantes :

Havre, tous les 5 jours ; 18 heures de traversée.

Bordeaux, tous les 8 jours ; 3 jours de traversée.

Brest, tous les 8 jours ; 36 heures de traversée

Londres, par la Tamise, tous les jours ; 10 heures de traversée.

Saint-Pétersbourg, tous les 15 jours ; traversée en 6 jours.

Hambourg, chaque semaine.

Anvers, tous les 5 jours.

Marseille, 2 fois par mois.

Rotterdam. *Edimbourg*, etc., plusieurs départs chaque mois.

Nouveau service régulier de Dunkerque sur Londres ; 3 départs chaque semaine. — Prix des places : trajet simple, billets valables pendant 3 jours :

1re Classe	41 30
2e —	30 65
3e —	23 35

AGRICULTURE. — Le département du Nord est le premier de France, au point de vue agricole. Il comprend 219,000 hectares en céréales, 110,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 39.000 en prairies artificielles ; 75,000 en prairies naturelles ; 4.000 en pâturages ; 43,000 en bois et forêts,et 8,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 261 millions de fr. 82,000 chevaux, 7,000 ânes et mulets, 1,220,000 bêtes à cornes, 175.000 bêtes à laine, 20.000 chèvres, 70,000 porcs, sont évalués à 125 milions de fr.

INDUSTRIE. — Le Nord est le premier département industriel de France.

« Dans cette contrée, dit M. Levasseur, l'industrie est aussi active que l'agriculture est prospère : la betterave a donné, dans notre siècle, naissance aux *fabriques de sucre* et aux *distilleries* ; le colza et l œillette aux fabriques d'huile ; le lin a créé, il y a très-longtemps, le tissage de la toile ; les moutons, la fabrication des lainages. Le grand *bassin houiller de Valenciennes* a complété, en quelque sorte, la fortune de cette contrée en lui donnant abondamment le combustible que le peu de forêts rendait rare ; il a permis à toutes les *industries à feu* : forges, usines métallurgiques, verreries, d'y rendre un grand développement et de fournir aux autres manufactures, telles que les filatures, leur outillage. »

On compte, dans le département, plus de 300 carrières de pierre, de marbre, de craie et de sable.

Un seul département, celui de la Loire, produit plus de houille.

18,400.000 quint. métr. de houille extraits de ses mines sont évalués à 20 millions de francs.

Il est encore un des premiers pour la production de la tourbe ; 18 tourbières, exploitées par 100 ouvriers donnent en moyenne. 35,000 quint. évalués à 17,000 francs. Les minières de fer donnent des résultats très-importants. 2 mines et 280 minières, exploitées par 700 ouvriers, produisent 1,650,000 quint. métr. (575,000 francs).

Le département du Nord est le premier pour l'importance de l'industrie métallurgique. « Il possède, dit M. Levasseur, le charbon de terre et ne produit que des fers au coke ; mais il est obligé de tirer de Belgique la plus grande partie de ses minerais : *Lille*, dont les faubourgs et les communes environnantes (Fives, Marquette, Moulins, Wazemmes) possèdent des usines, est un des principaux centres de la forge ; le bassin de Valenciennes est un centre plus important encore de fabrication du fer ; à côté de l'importante compagnie d'*Anzin* et *Denain*, et des fonderies de *Douai*, sont les communes de

Trith, de Raismes, de Quiévrechain, Crespin, etc.; l'arrondissement d'Avesnes, à l'extrémité orientale du département du Nord, forme un troisième centre dans lequel on remarque : « *Maubeuge*, *Fourmies*, Haumont, Trelon, etc. »

Fives, faubourg de Lille, vient après Paris et le Creuzot pour la fabrication des locomotives. 46 usines actives produisent des fontes, des rails, des tôles, des aciers de forge ou puddlés, des aciers de cémentation et de l'acier fondu, pour environ 105 millions de francs.

Presque partout, de nos jours, les verreries communes vont se grouper à côté du charbon de terre; Fresne, Anzin et Aniche, sont devenues des centres de cette industrie.

Presque toutes les industries sont représentées avec éclat dans le Nord. On y compte 2,150 établissements pourvus de machines à vapeur (48,500 chevaux); à peu près deux fois plus que dans la Seine.

Maubeuge vient immédiatement après Paris pour la fabrication des limes, rabots, scies, enclumes, étaux, armes de guerre, etc. *Valenciennes* est en première ligne pour celle des articles du bâtiment : clous, vis, serrures, espagnolettes, etc. *Lille* pour celle des articles de ménage et batterie de cuisine en fer battu, en fonte ou en fer-blanc. *Lille*, Loos, Valenciennes possèdent plusieurs fabriques de produits chimiques. Dans tout le département, on fait une grande quantité d'huiles d'œillette, de navette, et la meilleure des colles-fortes françaises, la colle dite de Flandre.

L'industrie agricole s'est exercée sur la fabrication des fromages de lait de vache, et elle a obtenu un fromage bien connu sous le nom de *Marolles*. Le département est encore le premier pour la fabrication du sucre de betterave, que l'on fabrique surtout à Lille, Valenciennes et Douai.

La filature et le tissage ne sont pas moins prospères. On cite Lille, Roubaix, Tourcoing qui tissent peu d'étoffes de coton, mais qui filent beaucoup, soit pour la fabrication de leurs étoffes mélangées de laine et de coton, soit pour la vente directe des fils destinés à être manufacturés ailleurs. Dunkerque fabrique de fortes cotonnades. Quant à l'industrie des tissus de chanvre et de lin, elle est bien plus importante. « Le groupe de la Flandre, dont le centre est à Lille, qui file et tisse dans presque tous les genres, de la toile de ménage, de la toile bleue, des articles à bon marché, et qui, lui-même, est entouré de fabriques très-importantes, telles que Marquette, Roubaix, Tourcoing, Halluin, Houplines, Comines, *Armentières*, Bailleul. Dans le même département, mais ayant leur cachet particulier, sont *Dunkerque*, qui fait les toiles à voiles, Valenciennes, Douai et Cambrai qui font des toiles fines et les batistes pour la lingerie. Lille et Dunkerque sont, avec Amiens, les seules villes où la fabrication des tissus de jute ait quelque importance. » (Levasseur.)

Pour les lainages « le groupe du Nord, dit le même géographe, comprend plusieurs subdivisions très-distinctes. Dans le département du Nord, Roubaix et Tourcoing font surtout des étoffes mélangées pour vêtements d'hommes et de femmes désignées sous le nom de nouveautés; Cambrai, le Cateau qui appartiennent à la grande industrie, Fourmies et Sains à la petite, travaillent la laine peignée et brillent dans le tissage du mérinos.

« Bailleul fait le genre de dentelles connues sous le nom de Valenciennes; Lille fait, en petite quantité, des dentelles à fond clair. »

COMMERCE. — « Partout où l'industrie agricole et manufacturière est grande, dit M. Levasseur, le commerce nécessairement est grand aussi; la Flandre a l'avantage d'être *en face de l'Angleterre*, avec laquelle elle communique par des services réguliers de paquebots, et *sur la frontière de la Belgique*, pays très-industriel, avec lequel elle communique par plusieurs lignes du reseau de la Compagnie du Nord, et des canaux. Tout concourt donc à rendre cette contrée très-riche. »

Le département exporte tous les objets sur lesquels roule son industrie et presque tous les produits de l'agriculture. La seule énumération en serait fatigante. Il importe des cotons, des minerais de fer provenant de Belgique, et du combustible minéral, provenant de Belgique (9,800,000 quintaux métr.), et d'Angleterre (154,000).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION.

Navigation à voiles et à vapeur réunies. 2 ports : Gravelines et Dunkerque; entrées : 2,400 navires (380,000 tonneaux). — *Pêche à la morue* : entrées, 125 navires (12,000 tonneaux). — *Cabotage à voiles et à vapeur réunies* : 2 ports : Gravelines et Dunkerque : entrées, 975 navires (80,000 tonneaux). — *Marine marchande* : à voiles 455 navires (44,000 tonneaux); à vapeur 11 navires (1,800 tonneaux).

POPULATION. — La population du département du Nord augmente dans des proportions extraordinaires. En 1800, elle s'élevait à 765,000 hab.; en 1866, elle avait presque doublé, puisque l'augmentation avait été de 627,000 âmes. Au dernier recensement, alors que l'on constatait presque partout une diminution causée par la guerre et par les épidémies qui en furent la suite, la population du département avait continué d'augmenter dans les mêmes proportions, bien plus en raison des immigrations que par suite de l'excédant des naissances sur les décès. En effet, les populations agricoles émigrent continuellement vers les centres industriels, et ce fait seul suffit pour expliquer la rapidité avec laquelle s'accroît la population du département du Nord; l'augmentation a été de 55,723 hab. depuis 1866 jusqu'en 1872. Les villes surtout ont bénéficié de cet accroissement; c'est ainsi que Lille a vu augmenter sa population de 3,368 âmes; Dunkerque, de 1,267; Roubaix, de 10,896; Tourcoing de 5,060.

Sous le rapport de sa population absolue, le département du Nord, vient immédiatement après celui de la Seine; il compte 1,447,764 habitants. La densité y est de 254 hab. par kilom. carré et, à ce point de vue, il est encore le 2e de France. Si la population était répartie dans nos 89 départements comme elle l'est dans celui du Nord, notre territoire contiendrait environ 90 millions d'habitants.

Les habitants du Nord sont ordinairement de haute stature; ils se font remarquer par leur aptitude pour les affaires industrielles et commerciales, par leur douceur, la droiture de leur jugement et leur esprit charitable. Ils sont braves sans forfanterie.

La langue française est aujourd'hui parlée partout; mais les habitants des campagnes se servent encore d'un patois dégénéré du flamand.

HISTOIRE. — Le département du Nord a été formé en 1790 de la Flandre française, du Cambrésis et de la partie occidentale du Hainaut français.

Ces territoires, avant l'invasion romaine, étaient occupés au nord-est par les *Monapiens*, au nord-ouest par les *Morins*, par les *Atrebates* au sud-ouest, et enfin par les *Nerviens* au sud-est.

César, dans ses *Commentaires*, a dépeint ces peuples d'origine germaine, menant au milieu des forêts une vie errante et sauvage. Aucun peuple ne lui opposa une résistance aussi opiniâtre.

En vain le conquérant fit-il pratiquer de grands abattis dans les forêts et créa-t-il des routes et des villes, Nerviens et Morins gardèrent leur vie indépendante et leurs mœurs farouches.

Pendant cinq siècles, ils demeurèrent les témoins ou indifférents ou hostiles des pionniers d'une civilisation dont ils repoussaient tout, même les bienfaits.

En 445, le chef Frank Clodion passa le Rhin et la Meuse, et envahit la Belgique. Il s'empara de Tournai et de Cambrai et y fit massacrer les chrétiens. Le christianisme, à cette époque, n'avait encore pénétré que dans les villes : il y avait été apporté par saint Piat, saint Crysole et saint Eucher, qui, tous trois, avaient scellé leur foi de leur sang. L'invasion de Clodion fut bientôt suivie d'une autre plus considérable. Childéric, et après lui Clovis, s'emparèrent d'une grande partie du territoire, qui fut incorporé dans le royaume d'Austrasie.

Au neuvième siècle il fut gouverné par des comtes héréditaires. Au comte Tigelgram, qui, sous Charles le Chauve, possédait le territoire de Lille, succéda Balduin ou Beaudoin. Ce seigneur, admis à la cour du roi, séduisit la princesse Judith, l'enleva et obtint avec sa main le titre de marquis qu'il légua à son fils. Ce Beaudoin, seigneur aussi spirituel qu'entreprenant et brave, avait fait croire qu'il s'était battu avec le diable qui avait tenté de le jeter à l'Escaut et qu'il l'avait repoussé par la seule force de son bras. Cet exploit imaginaire n'ayant pas été contredit, ajouta beaucoup à la gloire de Beaudoin et lui mérita le surnom de *Bras-de-fer*.

Son fils, Beaudoin II, défendit énergiquement les Flandres contre les Normands, et parvint à les repousser. Son fils, Arnould le Vieux, fut moins heureux contre les Hongrois qui, en 953, s'emparèrent de Cambrai et massacrèrent les habitants qui défendaient l'église Saint-Geri.

Arnoul le Jeune ayant refusé hommage à Louis d'Outre-mer, vit ses états envahis par ce prince, qui s'empara de Douai et le pilla. Il résista de même à Huges Capet, mais après une lutte inégale, il fut obligé de reconnaître sa suzeraineté.

Son successeur, Beaudoin Belle Barbe, eut la guerre avec le duc de Lorraine et l'Empire, et ne fut pas plus heureux que son père; mais Beaudoin V, par sa sagesse, répara tant de désastres.

Il fut choisi par Henri Ier pour être le tuteur du jeune roi de France, Philippe. Sa fille Mathilde, ayant épousé Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, il favorisa par des secours d'hommes et d'argent l'expédition de son gendre. Quelques années avant sa mort, il fonda, dans le bourg de Lille, le chapitre des chanoines de Saint-Pierre. Le règne de Beaudoin VI fut également heureux.

Les historiens de cette époque sont unanimes à en attester la prospérité extraordinaire. Malheureusement, sa succession ouvrit la porte à la discorde et à la guerre.

Il avait partagé ses états entre ses deux fils encore en bas âge, Arnoul et Beaudoin, sous la tutelle de son frère Robert le Frison. Sa veuve, Richilde, s'empara de l'autorité et se rendit odieuse à ses sujets. Une partie des Flandres se souleva contre elle en faveur de Robert. Richilde demanda le secours de l'évêque de Liége et du roi de France, Philippe. Malgré les secours de ses alliés elle fut vaincue, et son fils assommé sur le champ de bataille. Sans se décourager, elle appela Beaudoin à succéder à son frère; mais dans un combat acharné livré à Broqueroie, elle fut définitivement vaincue. Robert se fit reconnaître comte de Flandre. Seul, l'évêque de Cambrai se prononça contre l'usurpateur. Robert voulut l'en punir et vint assiéger la ville, mais il dut se retirer devant les anathèmes du courageux prélat. On rapporte qu'il en-

voya alors des députés à l'empereur pour le rendre favorable à sa cause, et que ceux-ci, en approchant de Cologne, furent interpellés par une femme d'une apparence surhumaine qui leur demanda qui ils étaient. Comme ils gardaient le silence : — « Je sais, leur dit-elle, que vous êtes envoyés à l'empereur par le comte de Flandres, je sais aussi que l'empereur lui pardonnera son usurpation; mais il sera puni du Ciel pour avoir violé son serment et dépouillé son neveu. Son petit-fils mourra sans enfant mâle, deux rivaux se disputeront le comté, et il y aura meurtre et sang de génération en génération, jusqu'à l'Ante-Christ. »

Le peuple flamand se montra inquiet de la réprobation dont Robert était frappé, et celui-ci, vers la fin de sa carrière, se rendit en Terre-Sainte pour obtenir le pardon de ses fautes. A son retour de Jérusalem, il promit un secours à l'empereur de Constantinople, et, en effet, 500 cavaliers flamands furent envoyés au secours de Nicée, assiégée par les infidèles. Il mourut en 1098. Son fils Robert III lui succéda; il prit part à la première croisade.

Son successeur, Beaudoin, dut à sa justice rigoureuse son surnom de *Beaudoin à la Hache*; il mourut en 1119, et, selon la prédiction de la femme mystérieuse, il ne laissa point d'enfant mâle. Avant de mourir, il désigna pour son héritier Charles de Danemark, fils d'une sœur de Robert le Frison.

Charles, par ses vertus, mérita d'être surnommé le *Bon*.

Une conspiration se forma contre lui et il fut assassiné en 1127 dans l'église Saint-Donat de Bruges. Le roi de France imposa alors aux Flamands Guillaume Cliton, fils de Robert de Normandie.

Ce prince mourut l'année suivante et eut pour successeur Thierry d'Alsace, qui laissa la couronne comtale à Beaudoin de Hainaut, descendant direct de Beaudoin de Flandre. Son fils et successeur fut Beaudoin IX, qui conquit le trône de Constantinople et périt prisonnier des Bulgares.

Sa fille Jeanne gouverna les Flandres. Un jour, un vieillard à qui l'on avait crevé les yeux fut rencontré dans un bois par des gens qui furent frappés de sa ressemblance avec l'empereur Beaudoin. Ils l'interrogèrent, et cet homme leur raconta qu'en effet il était bien leur ancien maître et qu'il était parvenu à s'échapper des mains des Bulgares; mais ce malheureux paya cher son imposture, Jeanne le fit arrêter et mettre à mort. Après Jeanne le comté passa à sa sœur Marguerite et ensuite au fils de Guy de Dampierre. Cependant, la guerre avec la France, commencée sous Jeanne, durait encore. Philippe le Bel s'empare de la Flandre et fait Guy prisonnier. Deux Flamands, le boucher Breydel et le tisserand Keninck, appellent leurs compatriotes aux armes et taillent en pièces à Cambrai une armée commandée par Robert d'Artois (1302). Mais deux ans plus tard ils se font battre à Mons-en-Puelle. Guy de Dampierre étant mort à Compiègne, son fils, Robert de Béthune, céda à la France Lille, Douai et Orchies. Sous les successeurs de celui-ci, les villes flamandes se soulevèrent et l'intervention de la France en faveur de l'autorité comtale amena entre elle et la Flandre une haine dont l'Angleterre, et plus tard l'Autriche, devaient longtemps profiter.

Nous n'avons pas à raconter ici la lutte de Bruges et de Gand contre Louis de Mâle. Nous rappellerons seulement que ce dernier, en mariant sa fille à Philippe le Hardi, fit passer le comté de Flandre à la maison de Bourgogne (1383). A la mort de Charles le Téméraire, en 1473, sa fille Marie transporta la Flandre dans la Maison d'Autriche, sous réserve d'hommage envers le roi de France. Plus tard, cette clause fut annihilée par Charles-Quint au traité de Madrid en 1525. Les Espagnols conservèrent la Flandre pendant plus d'un siècle. Mazarin parvint à s'emparer d'une partie du Hainaut.

Plus tard, Louis XIV réclama la Flandre comme appartenant à sa femme Marie-Thérèse d'Autriche.

Par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668, et par le traité de Nimègue, Louis XIV réunit la Flandre à la France.

Pendant la guerre de succession d'Espagne, la France perdit Lille, malgré l'héroïque défense du maréchal de Boufflers (1708). Enfin le traité de Rastadt, en 1715, rendit définitivement à la France l'Artois, le Hainaut et la Flandre Wallonne.

En 1792, l'Assemblée nationale déclara la guerre à l'Autriche. La campagne s'ouvrit pour nous par des revers. Le corps d'armée de Biron fut pris à Quievrain d'une terreur panique; à Lille le général Dillon fut massacré par les habitants qui l'accusaient de trahison. Au mois d'octobre, Lille fut assiégée par le duc de Saxe-Teschen, avec 32,000 hommes et une artillerie considérable.

Le général Ruault et la municipalité résolurent de défendre la place jusqu'à la mort. L'ennemi bombarda la ville pendant neuf jours, la brûla en partie et fut réduit à se retirer. L'héroïsme de Lille provoqua l'enthousiasme de la nation entière. Après la défection de Dumouriez, l'ennemi s'empara de Condé, Landrecies, Le Quesnoy et Valenciennes; mais les victoires de Pichegru rendirent bientôt ces villes à la France.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Nord (chef-lieu Lille) est divisé en 7 arrondissements, 61 cantons et 661 communes. Il appartient à la 2e inspection des ponts et chaussées, à la 7e conservation des forêts (Douai), à la 2e région agricole (nord) et à l'arrondissement minéralogique de Valenciennes (division du nord-ouest).

Il forme la 1re subdivision de la 3e division militaire (Lille), du 2e corps d'armée (Lille). La 3e division militaire comprend les départements du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais; le 2e corps d'armée se compose des 3e et 4e divisions.

De toutes nos frontières, celle que forme le département est la moins défendue par la nature, c'est donc la plus importante à fortifier; toutes les villes y sont devenues des forteresses : on trouve successivement *Maubeuge* et *Landrecies* sur la Sambre, *Condé*, *Valenciennes*, *Bouchain* et *Cambrai* sur la ligne de l'Escaut, *Douai* sur la Scarpe, *Lille*, *Bergues* et *Dunkerque* sur la ligne du Nord. Ces places fortes, construites d'après le système de Vauban, présentent toutes le même aspect. Dans une plaine unie, on a creusé une ceinture de bastions, reliés par des courtines et projetant en pointes avancées divers ouvrages de terre. Le plus souvent, la place s'appuie sur un canal ou sur une rivière, qui emplit les fossés et qui peut, en cas de guerre, inonder les alentours.

La compagnie départementale de gendarmerie fait partie de la 24e légion (Arras).

Cambrai est le siége d'un archevêché qui a pour suffragant Arras.

Le département forme le diocèse de Cambrai, qui comprend un grand et un petit séminaire à Cambrai, 12 colléges ecclésiastiques (Auchy, Saint-Amand, Bavai, Douai, Dunkerque, Bergues, Gravelines, Marcq et Barœul, Lille, Roubaix, Solesmes et Valenciennes).

Les protestants, au nombre d'environ 5,500, y possèdent un consistoire, 8 paroisses, 26 annexes, 11 pasteurs, 23 temples ou oratoires.

Les israélites y ont une synagogue.

Les 7 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 4 tribunaux de commerce de Cambrai, Dunkerque, Lille et Valenciennes sont du ressort de la cour d'appel de Douai, qui comprend, en outre, les tribunaux du Pas-de-Calais.

Les lycées de Lille et de Douai, les 15 colléges communaux de Condé, Saint-Amand, Valenciennes, le Quesnoy, Maubeuge, Avesnes, Le Cateau, Cambrai, Estaires, Cassel, Bailleul, Hazebrouck, Dunkerque, Tourcoing et Armentières, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices et les autres établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'académie de Douai, qui comprend, en outre, les départements de l'Aisne, des Ardennes, du Pas-de-Calais et de la Somme. Lille possède une faculté des sciences, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une académie de musique et des écoles de peinture, de dessin, etc. Mais c'est à Douai que se trouvent la faculté des lettres et la faculté de droit.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Lille. — Lille (lat. 50° 38' 44", long. 0° 45' 37" E.), chef-lieu du département du Nord, est situé à 236 kilom. de Paris, sur la Deule.

Cinquante ans avant notre ère, Jules César fit élever sur les bords de la Deule une forteresse que l'on appela plus tard le château de Buc. Sous les Franks, ce château fut agrandi, quelques habitations se groupèrent sous ses murs et son possesseur obtint de Clotaire II le titre de comte forestier. Des bois et des marais composaient en grande partie ce domaine, et quelques historiens ont pensé que la bourgade du Buc dut son nom à sa situation, semblable à celle d'une île au milieu de ces eaux stagnantes. Le pays s'assainit à mesure qu'augmentait le nombre de ses habitants, et, au commencement du onzième siècle, Lille était entourée d'une muraille avec quatre portes : les portes du Château, des Rues et de Weppes; le nom de la quatrième n'est pas parvenu jusqu'à nous. Beaudoin V, qui, par sa sagesse et son énergie, releva les destinées de sa dynastie, fit de Lille sa résidence de prédilection; on le surnomma Beaudoin de Lille. Sous son gouvernement, cette ville posséda un atelier monétaire. Il y fit élever une église dédiée à Saint-Pierre et y institua un chapitre de chanoines. Elle dut ses premières franchises municipales à Beaudoin IX, qui les lui octroya avant de partir pour la quatrième croisade. Lorsqu'il fut élevé au trône de Constantinople, sa fille Jeanne confirma les franchises accordées à la ville de Lille. Jeanne avait épousé Ferrand, fils du roi de Portugal; le comte Ferrand prit parti pour Jean sans Terre et l'empereur Othon contre Philippe-Auguste. Cette politique lui fut funeste et attira sur Lille les plus grands malheurs. Philippe, en 1212, s'empara de cette ville; le comte la reprit l'année suivante, mais il tomba malade; le roi l'apprit et vint l'assiéger. Lille, mal défendue, fut prise de nouveau et cette fois son vainqueur impitoyable la livra au pillage et à l'incendie.

Elle fut entièrement détruite, et la plupart de ses habitants périrent par le fer ou le feu.

Le comte, porté sur une litière par quelques serviteurs dévoués, parvint à s'échapper, mais l'année suivante il fut fait prisonnier à Bouvines. Le roi l'enferma au Louvre, puis à Compiègne où il mourut.

Cependant la ville se releva rapidement de

ses ruines. Marguerite, qui avait succédé à sa sœur Jeanne, ayant augmenté les priviléges des Lillois, la grande cité flamande fut bientôt repeuplée, et vingt ans après l'incendie, elle comptait quatre paroisses. Mais le cours de cette prospérité fut bientôt interrompu par la politique ombrageuse et imprudente de Guy de Dampierre, successeur de Marguerite. Lille fut encore assiégée par le roi de France. Philippe le Bel l'investit avec une armée nombreuse et l'accabla de blocs de rochers lancés par de puissantes machines. Après une courageuse résistance, les Lillois capitulèrent (1235).

Après la victoire de Courtrai, en 1302, ils s'affranchirent du joug de Philippe, qui, contrairement à ses promesses, n'avait point respecté leurs libertés municipales; mais ils ne gardèrent pas longtemps leur indépendance. Lille fut reprise par les Français deux ans plus tard (1312).

Cependant, cette ville inaugurait une ère de prospérité commerciale en prenant part à la confédération qui unit les villes flamandes à l'exemple des villes allemandes et que l'on appela la Hanse de Londres. Elle devint l'intermédiaire de Venise dans son commerce avec le nord des Flandres et les villes hanséatiques de Lubeck, Brême et Hambourg; et Jean le Bon, reconnaissant de la part qu'elle avait prise au paiement de sa rançon, la favorisa particulièrement.

Malheureusement pour la France, Jean le Bon céda Lille, Douai et Orchies à son fils Philippe le Hardi, lorsqu'il épousa la fille du comte Louis de Mâle. Ce roi, qui résidait volontiers à Lille, fit beaucoup pour son embellissement et s'occupa de ses fêtes et de ses plaisirs; ainsi il institua, pour les régler et les encourager, la *Royauté de l'Epinette*. Le roi de l'Epinette était nommé pour un an et était chargé de veiller aux plaisirs de ses concitoyens.

Sous Maximilien d'Autriche, les Lillois fournirent des contingents pour soutenir les droits de ce prince contre Louis XI. Au XVI[e] siècle, ils restèrent catholiques, et, en 1580, ils battirent et firent prisonnier le capitaine protestant Jean Lanoue. Mais si Lille échappa aux sanglantes discordes de la Réforme, elle ne fut pas exempte de toute calamité, en 1576 et en 1597 elle fut décimée par la peste et ses faubourgs furent attaqués par une bande de pillards, nommés les *Hurleurs*.

Lille resta espagnole jusqu'à l'époque où Louis XIV réclama la Flandre comme appartenant à sa femme, Marie-Thérèse d'Autriche; par le traité de Nimègue, elle fut rendue à la France. Louis XIV la fit fortifier par Vauban. Le maréchal fit élever une nouvelle enceinte et la citadelle qui est son chef-d'œuvre. En 1708, pendant la guerre de succession, le prince Eugène vint assiéger Lille avec des forces considérables; la place n'était défendue que par une faible garnison, mais l'énergie morale fut très-grande et le maréchal de Boufflers sut la soutenir. Boufflers, malgré ses 62 ans et un corps usé par la fatigue, couchait tout habillé aux attaques; il ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la reddition de la place. Il fut plusieurs fois blessé, il s'en cachait le plus qu'il pouvait; mais un jour, atteint à la tête, il fut renversé et porté malgré lui dans sa maison. « On le voulut soigner, dit Saint-Simon, il s'y opposa de peur que cela lui ôtat des forces, et voulut sortir. Sa maison fut investie; il fut menacé par les cris des soldats qu'ils quitteraient leurs postes s'ils le revoyaient de vingt-quatre heures; il les passa comme assiégé chez lui. » Dans une sortie, les assiégés prirent un général ennemi, le comte de Betendorf. De part et d'autre on avait suspendu le feu, pour un moment, et bon nombre de bourgeois se promenaient sur le rempart. Le comte de Betendorf s'avança, avec son neveu à l'extrême ligne des travaux d'attaque, et, la lunette en main, lui expliquait le système des fortifications de la place, les moyens de la prendre et les ruses à employer. Cinq ou six paysans, vêtus de toile grise, les suivaient à distance, prenant respectueusement leur part de la leçon. Le comte, qui se voit escorté, s'anime davantage; mais, tout à coup, les six paysans, qui étaient des soldats déguisés, sautent sur le maître et l'élève, les désarment, les garrottent, et les emportent dans la ville au bruit des acclamations moqueuses des bourgeois.

Deux assauts furent repoussés avec de grandes pertes par les assiégeants. Le prince Eugène y fut blessé. Le maréchal ne dédaignait aucun moyen de défense : palissades armées de pointes de fer, troncs d'arbres, garnis de même, pour être roulés sur les assaillants, immenses chaudières d'huile bouillante. Un bourgeois fabriqua une sorte de toile goudronnée et soufrée, qui, lancée dans une boîte de fer-blanc, se déroulait d'elle-même, prenait feu et tombait comme une nappe enflammée sur les travailleurs.

Néanmoins, la ville courant le danger d'être prise d'assaut, Boufflers la rendit le 22 octobre et se retira dans la citadelle.

Le 29, le prince Eugène ouvrit la tranchée. « J'écrivis, dit-il, au brave Boufflers : L'armée française, M. le maréchal, s'est retirée vers Tournay, l'Electeur de Bavière vers Namur, les princes vers leur cour. Ménagez votre personne et votre brave garnison. Je signerai encore tout ce que vous voudrez. » Il me répondit : « Rien ne presse encore; permettez-moi de me défendre le plus longtemps que je pourrai, il me reste encore assez d'ouvrage pour mériter plus l'estime de l'homme que je respecte le plus. » Je fis donner l'assaut au second chemin couvert. Le roi s'en douta, car il écrivit au maréchal de se rendre..... Après quatre mois de tranchée ouverte devant la ville et devant la citadelle, Boufflers m'envoya, le 8 décembre, tous les articles qu'il voulait que je signasse; ce que je fis sans aucune restriction. J'allai bien vite, avec le prince d'Orange, lui rendre visite et véritablement hommage à son mérite. » Lille était perdue, mais la France avait gagné une année. Elle nous fut rendue à la paix d'Utrecht (1713).

En 1792, elle s'illustra encore par une défense héroïque. Le prince de Saxe-Cobourg, Albert, général de l'armée autrichienne, l'assiégea avec 32,000 hommes et une artillerie considérable.

Le 25 septembre, grande sortie pour chasser l'ennemi des faubourgs de Fives. Les canonniers bourgeois qui n'ont pas encore de besogne sur les remparts ont voulu en être. La colonne sort par la porte Saint-Maurice, engage pendant trois heures une lutte acharnée dans le faubourg, y tue beaucoup de monde à l'ennemi, et ne se retire que lentement, sans que l'ennemi songe à la poursuivre. Le 28, nouvelle sortie par la porte de Paris; le général Ruault lance ses troupes contre les travailleurs ennemis et bouleverse leurs travaux. L'ennemi, pour se venger de son impuissance, bombarda la ville; 12 mortiers et 24 gros canons, tirant à boulets rouges, incendièrent les monuments, les églises Saint-Etienne et Saint-Sauveur, et le quartier Saint-Sauveur, habité par les artisans. Les pompes de Saint-Omer, Dunkerque, Béthune arrivent en poste, ainsi qu'un grand nombre de citoyens. Cependant, du 29 septembre au 6 octobre, le feu dévora 450 maisons ou édifices publics. On vient dire sur le rempart à un canonnier que sa maison brûlait. « Mon poste est ici, répondit-il, feu pour feu. » Le capitaine Ovigneur ne quittait point la muraille; on vient lui dire que sa femme va devenir mère : « Est-elle en sûreté? demande-t-il, et sur la réponse affirmative qui lui est faite : « En ce cas, je reste ici. » Une bombe éclate dans la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, le perruquier Maës en ramasse un éclat, s'en fait un plat à barbe, et en plein air, au sifflement des boulets, il rase tout le voisinage. Le 6 octobre, l'ennemi se retira après avoir perdu 6,000 hommes. La Convention vota deux millions, une bannière d'honneur et donna le nom de Lille à une des rues de la capitale. Les Lillois, malgré leur patriotisme, furent menacés par le terroriste Joseph Lebon; ils lui répondirent par la menace de leurs canons. Le premier Consul fit de Lille le chef-lieu du département du Nord.

La richesse manufacturière, déjà si grande sous Louis XIV, ne fit que se développer jusqu'à nos jours. Elle compte 80 filatures de lin, 40 fabriques de fil, 20 fabriques de lainages, et la filature de coton y occupe plus de 400,000 broches. Elle possède, en outre, un grand nombre de fabriques de rubans, de tulle, de dentelles, des sucreries, des manufactures de tabac, des fabriques de produits chimiques, etc.

Cette ville possède une faculté des sciences, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une académie de musique, une très-riche bibliothèque, un grand nombre de sociétés savantes. Parmi ses monuments classés, on cite l'église Saint-Maurice, romane et ogivale; l'escalier du palais de Rihour et les ruines d'une maison de Templiers. On y remarque, en outre : Sainte-Catherine du XIII[e] siècle et l'église moderne de Saint-Pierre; l'Hôtel des monnaies du XVII[e] siècle; la Bourse de la même époque; le palais moderne des archives; la colonne élevée sur la grand'place à la mémoire des défenseurs de Lille en 1792.

Lille a vu naître le trouvère Gauthier de Châtillon, l'historien Oudegherst, le géographe Gosselin et le littérateur Panckouke.

Armentières. — Cette petite ville, située à 16 kilom. nord-ouest de Lille, était fortifiée. Louis XIV s'en empara en 1667 et la fit démanteler. Armentière a des fabriques de toile et de calicot, et fait un commerce important de céréales.

Bouvines. — Bouvines, à 6 kilom. de Lille, est célèbre par la bataille ou Philippe-Auguste parvint à vaincre le roi Jean sans Terre, l'empereur Othon, le duc de Brabant et de Lunebourg, et les comtes de Flandre et de Boulogne, coalisés contre lui, le 27 août 1214.

Roubaix. — Cette ville importante est située à 12 kilom. nord-est de Lille. Son nom vient, dit-on, de ***Rubelum***, lieu couvert de ronces. Son importance date du XV[e] siècle. Pierre de Roubaix y bâtit un château dont il fit sa résidence. Au XVI[e] siècle, son enceinte fut agrandie. Détruite en grande partie par un incendie, en 1684, elle se releva rapidement. Charles le Téméraire favorisa sa fabrique de draps qui, aujourd'hui, rivalise avec Sedan et Elbeuf, et elle fabrique également du velours, du barége et de l'orléans. Ses édifices les plus remarquables datent de notre siècle. On y a foré quatre puits artésiens.

Tourcoing. — Tourcoing est situé à 12 kilom. de Lille. Cette ville date du XII[e] siècle. En 1477, elle fut prise par les Français et détruite par Louis XI. En 1556, les protestants la livrèrent aux flammes. Elle possède de nombreuses filatures de laine, de coton et de lin, des peigneries mécaniques, des bonneteries, et son commerce est considérable. On y remarque l'église Saint-Christophe, dont quelques parties datent du XII[e] siècle, et la chapelle gothique de l'hôpital.

2° ARRONDISSEMENT D'AVESNE. — Avesne est situé sur l'Helpe majeure, à 102 kilom. de Lille. L'origine de cette petite ville remonte au XI[e] siècle; elle prit naissance au pied d'une forteresse construite par Wadrick, seigneur de Leux. Au moyen âge, sa fabrication de soieries était célèbre. Jacques d'Avesne prit part à la

troisième croisade. Bouchard d'Avesne, après être entré dans les ordres, dissimula sa situation et épousa Marguerite, fille de Baudoin IX. Cette union durait depuis plusieurs années lorsque le pape en fut instruit. Innocent III excommunia Bouchard, qui dut quitter sa femme et ses enfants et se retirer dans un monastère. Marguerite se remaria à Guillaume de Dampierre et les enfants de Bouchard obtinrent plus tard le Hainaut Dans la guerre de Louis XI contre Marie de Bourgogne, Avesne fut prise et détruite par les Français; dix-sept de ses habitants échappèrent seuls au massacre. L'emplacement de la ville resta désert pendant cinq ans; elle se repeupla lentement. En 1659, elle fut cédée à la France par le traité des Pyrénées. Assiégée par les Prussiens, le 21 juin 1815, elle résista héroïquement, mais l'explosion de son magasin à poudre et la destruction de ses murailles l'obligea à se rendre.

Bavay. — Cette petite ville, située à 25 kilom. d'Avesne, est d'origine ancienne, c'était sous Jules César un bourg entouré d'un fossé; Auguste en fit le chef-lieu des Nerviens. En 385, elle fut détruite par Attila. De nombreuses voies romaines la reliaient à Trèves, Cologne, Reims, Soissons, Amiens; la reine Brunehaut les fit restaurer. Ruinée par les barbares, elle ne se releva point. Plus tard, Louis XI la saccagea et Henri II, en 1572, la livra aux flammes. Elle fut démantelée par Turenne. Le traité de Nimègue la donna à la France. On y trouve quelques restes de ses édifices romains, des ruines d'un cirque, d'un temple, de thermes et d'aqueducs.

Landrecies. — Ville forte située à 16 kilom. d'Avesne. Elle fut fondée, en 1140, par un seigneur d'Avesne qui y éleva un château. Elle appartenait à la France sous François Ier et fut assiégée par Charles Quint. Après un siége de six mois, l'empereur fut obligé de se retirer. Assiégée en 1712 par le prince Eugène, elle fut délivrée par la victoire de Denain. Pendant la Révolution, elle opposa aux Autrichiens une héroïque défense et fut détruite de fond en comble. Cette ville a des tanneries et fait le commerce de houblon, de fromages, de laines, etc.

Maubeuge. — Cette ville, place de guerre de 3e classe, est située sur la Sambre, à 26 kilom. d'Avesne. Elle date de la fondation d'un chapitre de chanoinesses par sainte Aldegonde, en 618. Maubeuge fut jadis la capitale du Hainaut. Elle fut prise en 1655 par Louis XIV et cédée à la France par le traité de Nimègue (1673). Vauban en a élevé les fortifications. En 1815, elle tomba, après Waterloo, au pouvoir des Prussiens. Cette ville possède des hauts-fourneaux, des filatures de lin, des fabriques d'armes. On y remarque un ancien pilori du couvent de sainte Aldegonde.

Le Quesnoy. — Le Quesnoy est situé à 12 kilom. d'Avesne. Cette ville fut, dit-on, fondée par Aymon, le père des quatre héros du célèbre roman de la bibliothèque bleue. Elle fut fortifiée, et ceci est beaucoup plus certain, par Beaudoin V, comte de Hainaut; il y fit bâtir un château vers 1350. Louis XI l'enleva à Marie de Bourgogne en 1479; elle fut reprise par Maximilien d'Autriche. Turenne s'en empara; le prince Eugène la prit en 1712, et, dans la même année, Villars la reprit. En 1792, les Autrichiens s'en rendirent maîtres et la gardèrent jusqu'en 1795. Enfin, les Hollandais l'occupèrent en 1815. L'hôtel de ville du Quesnoy, construit en 1700, est assez remarquable, ainsi que son église fondée au XIe siècle. Cette ville a des sucreries et des clouteries.

C'est à Poix, petit village situé à 8 kilom. du Quesnoy, qu'est né Talma.

Solre-le-Château. — Cette petite ville possède des monuments celtiques et une église classée parmi les monuments historiques.

Trelon. — Trelon exploite des carrières de marbre.

3° ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Cambrai, *Cameracum*, est situé à 40 kilom. de Lille, sur la rive droite de l'Escaut et le canal de Saint-Quentin; c'est une place de guerre de 2e classe et le siége d'un évêché. Cette ville, d'origine celtique, fut une des cités principales des Nerviens; elle appartint de bonne heure aux Franks. Les Normands, et après eux les Hongrois, la saccagèrent. En 1076, elle se souleva contre son évêque, nommé Berengaire, celui-ci la soumit avec l'aide du comte de Flandre, mais, en 1095, elle obtint une charte communale. Cette liberté lui fut ravie par l'empereur et elle ne la recouvra qu'un siècle plus tard. Louis XI la prit et la rendit à l'empereur. En 1508, Maximilien, Louis XII et le pape Jules II y conclurent la *ligue* dite de Cambrai. Elle fut définitivement conquise par Louis XIV, en 1677. Elle compta parmi ses archevêques, un prélat illustre, Fénelon, et un prélat indigne, Dubois, le ministre du Régent. En 1792, Cambrai repoussa l'armée autrichienne; son patriotisme fut mal récompensé par le terroriste Joseph Lebon et les vandales de cette époque, qui détruisirent son admirable cathédrale, commencée au XIIe siècle et achevée au XVe. Cambrai possède des fabriques de batiste renommées; elle fait le commerce d'huile, de savon, de sel et de houille. Près de cette ville, à Saint-Aubert, est née la reine Frédégonde.

Cateau-Cambrésis. — Cette petite ville, située à 20 kilom. sud-est de Cambrai, sur la rive droite de la Selle, possédait un château qui servait de résidence aux évêques de Cambrai. En 1559, la France et l'Espagne y conclurent le traité fameux qui porte son nom. Cette ville a des fabriques de savon, d'amidon et de tabac, elle fait le commerce de cuirs, de linons et de batiste. Cateau-Cambrésis est la patrie du maréchal Mortier.

Solesme. — Cette petite ville a conservé les restes d'un cloître et d'une ancienne forteresse.

4° ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Douai, *Duacum*, est situé à 27 kilom. de Lille, sur la Scarpe. On n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle remonte la fondation de cette ville; ce qui est certain c'est qu'elle était importante sous les premiers comtes de Flandre. Philippe le Bel s'en empara en 1297, mais elle fut rendue à la Flandre en 1368. Philippe II y fonda une université qui devint célèbre. Sous Louis XIV, prise, perdue et reprise, elle fut définitivement réunie à la France par le traité d'Utrecht. Elle fut fortifiée par Vauban. En 1790, elle devint le chef-lieu du département du nord et garda la préfecture jusqu'en 1802.

On remarque à Douai l'église Notre-Dame, en partie du douzième siècle, Saint-Jacques du dix-huitième siècle, l'église romane des Rédemptoristes et son palais de justice; mais son plus bel édifice est l'hôtel de ville, du quinzième siècle, surmonté d'un magnifique beffroi et classé à juste titre au nombre des monuments historiques. Douai possède une faculté des lettres, une bibliothèque de 40,000 volumes, un riche musée d'histoire naturelle et un grand nombre de sociétés savantes.

L'Etat a créé à Douai une fonderie de canons. Cette ville possède des ateliers pour la construction des machines, des fabriques de dentelles et de produits chimiques, des filatures de lin, etc. Son commerce porte sur les fontes, les fers, les produits agricoles et manufacturés.

Arleux. — Ce bourg est situé à 9 kilom. de Douai; il est célèbre par le château le Sauset, où fut enfermé, en 1356, Charles le Mauvais, roi de Navarre.

Marchiennes. — La petite ville de Marchiennes est située sur la Scarpe, à 18 kilom. de Douai. Elle doit son origine à une abbaye fondée par saint Amand, au septième siècle. En 851 et en 879, elle fut saccagée par les Normands; en 1340, elle fut brûlée par les Anglais. En 1497, elle fut de nouveau incendiée par les Français. Au seizième siècle, les protestants saccagèrent l'abbaye. Espagnols, Autrichiens et Français se la disputèrent pendant les dix-septième et dix-huitième siècles. Marchiennes possède des sucreries et des distilleries; ses asperges et ses arbres fruitiers sont renommés.

5° ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Dunkerque, ville forte, port sur l'Océan, est à 78 kilom. de Lille. *Dun-kerke*, en flamand, église des dunes, doit son nom à une chapelle construite par saint Eloi. Cette ville fut fondée en 960 par le comte Beaudoin. Philippe le Bel s'en empara en 1299 et la conserva jusqu'en 1305. Elle fut brûlée par les Anglais en 1388. Reprise par les Français, elle fut cédée aux Espagnols (1583), reprise par Condé et de nouveau perdue pour la France. Louis XIV la racheta au prix de cinq millions; ce n'était pas cher, et il en fit une place de guerre de premier ordre. Dunkerque, avec ses terribles corsaires, avec Jean Bart, coûta plus de cinq millions à l'Angleterre et à la Hollande ! Ces deux puissances stipulèrent dans le traité d'Utrecht le démantèlement de Dunkerque. Mais les traités n'ont pas une durée éternelle et la ville de Jean Bart devint de nouveau redoutable à nos rivaux. En 1756, ses marins prirent 621 navires anglais. En 1793, Dunkerque fut assiégée par le duc d'York et délivrée par la victoire d'Hondschoote.

Port marchand et port militaire, cette ville possède des bassins à flot et est accessible à des navires de 800 tonneaux. On y remarque, sur la place principale, la statue de Jean Bart par David d'Angers; l'église de Saint-Eloi, construite au seizième siècle, et le beffroi, ancienne tour, romane par la base et célèbre par son carillon. On remarque aussi à Dunkerque des écluses qui permettent d'immerger tout le pays entre Dunkerque et Bergues.

Dunkerque est la patrie de Jean Bart et de l'amiral Roussin.

Bergues. — Bergues-Saint-Vinox, est situé à 8 kilom. sud-sud-est de Dunkerque, sur la Colme; c'est une place de 1re classe. Cette ville doit son origine à un couvent bâti en 1026 par saint Vinox. Elle fut prise par le duc d'Orléans, en 1646, et Turenne l'enleva aux Espagnols en 1658. Elle fut cédée l'année suivante à la France par le traité des Pyrenées. Fortifiée par Vauban, elle résista avec succès aux Anglais en 1791. Cette ville fait un commerce important de grains et de bestiaux.

Gravelines. — Gravelines, place de guerre et ville maritime, est située à 16 kilom. ouest de Dunkerque. Son origine remonte au douzième siècle. Un canal creusé par Thierry, comte de Flandre, lui donna son nom *Graveling-hen*, qui signifie canal du comte. Elle fut saccagée au quatorzième siècle par les Anglais, et appartint à la maison de Bourgogne. Charles-Quint y fit élever un château fort. Le traité des Pyrénées la donna à la France en 1659.

Ce petit port s'occupe de salaisons et de constructions maritimes.

Hondschoote. — Cette petite ville possède une église du quatorzième siècle très-remarquable.

6° ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Hazebrouck, à 26 kilom. de Lille, sur la rivière de Beurre. Cette ville doit son nom à sa situation au milieu d'une plaine marécageuse; *brouck* signifie marécage. Elle a eu des comtes particuliers.

On y remarque l'église de Saint-Eloi du quinzième siècle, surmontée d'une haute flèche percée à jour, haute de 240 pieds. Hazebrouck

a des filatures de lin, des teintureries et des savonneries.

Bailleul. — Bailleul (en flamand *Baileul*, Belle) est situé à 12 kilom. est de Hazebrouck, près de la rive gauche de la Méterbèque. Elle fut fondée par une émigration de Nerviens de Bavay, lorsque cette ville fut assiégée par Jules César. Détruite par les Normands, saccagée six fois au treizième et au quatorzième siècle, elle fut brûlée en 1583 par les Français. L'industrie de Bailleul consiste en dentelles, fils, cordons et savons; elle fabrique des fromages renommés.

Cassel. — Cassel, à 9 kilom. d'Hazebrouk, est une ville très ancienne, antérieure à l'époque romaine. Elle est construite sur une montagne, d'où l'on découvre trente-deux villes fortes et près de cent bourgs. Trois batailles célèbres furent livrées près de Cassel : la première, en 1070, par Philippe Ier et Robert le Frison ; la seconde, en 1328, par Philippe de Valois, et la troisième par Philippe d'Orléans et le prince d'Orange en 1677. Cette ville fut réunie à la France par le traité de Nimègue (1678).

On y remarque son ***hôtel de la noble cour de Cassel***, classé parmi les monuments historiques.

Cassel fait un grand commerce de bestiaux.

7° Arrondissement de Valenciennes. — Valenciennes, ville forte située à 51 kilom. sud-est de Lille, au confluent de l'Escaut et de la Rouelle. Cette ville est d'origine celtique. Après les Romains, elle appartint aux Franks et plus tard aux comtes de Hainaut. Elle fut prise par Louis XIV en 1677; ce prince la fit fortifier par Vauban. En 1793, les armées anglaise et autrichienne assiégèrent cette ville qui fut réduite à capituler après quarante-quatre jours de siége et un violent bombardement. Les Français la reprirent l'année suivante. On remarque à Valenciennes l'hôtel de ville, reconstruit en 1612, et la porte de Lille, débris de ses anciennes fortifications.

Cette ville fabrique des dentelles renommées, des toiles fines, des linons, des gazes et des foulards. Elle possède des raffineries de sucre et de sel. Valenciennes est la patrie de Froissart.

Anzin. — Cette petite ville, située à 2 kilom. de Valenciennes, est le centre d'une vaste exploitation de charbon de terre. « La découverte de cette richesse, rapporte Malte-Brun, est due au hasard et remonte au onzième siècle. Un maréchal ferrant du pays de Liége creusant un puits, rencontra une veine de charbon et l'exploita.

« Il s'appelait ***Houillère***, et son nom a été donné à la substance qu'il avait découverte. »

L'étendue de la concession houillère est d'environ 118 kilom. carrés.

Condé. — Condé, ville forte à 10 kilom. de Valenciennes, est située au confluent de la Haine et de l'Escaut. Les Normands la saccagèrent au onzième siècle. En 1170 elle fut détruite par Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Longtemps disputée par la France et l'Espagne, elle fut cédée à Louis XIV par le traité de Nimègue. Pendant la Révolution elle prit le nom de *Nord-Libre*. Elle fut prise en 1795 par les Autrichiens après une résistance énergique. Cette ville a des tanneries et des corderies.

Famars. — Famars, *Fanum Martis* (temple de Mars); ce bourg doit son origine à une forteresse romaine; des fouilles opérées en 1823, firent découvrir un grand nombre d'antiquités romaines, qui, pour la plupart, ont été transportées au musée de Valenciennes.

Mortagne. — Cette petite ville, située au confluent de l'Escaut et de la Scarpe, à 19 kilomètres de Valenciennes, doit son origine à un château bâti au neuvième siècle.

Mortagne est la patrie du général baron Fernig, non moins célèbre par son propre mérite que par le courage et le dévouement de ses deux filles qui combattirent, à ses côtés, sur tous les champs de bataille.

Saint-Amand. — Cette ville fut fondée par saint Amand à qui le roi Dagobert fit don de son emplacement. Elle joua un rôle important dans la guerre de cent ans et les guerres entre la France et l'Espagne. Elle a été cédée à Louis XIV par le traité d'Utrecht. On admire encore son église du onzième siècle; l'abbaye a été détruite par la Révolution. — Saint-Amand possède des eaux minérales sulfureuses. On y fabrique des dentelles et des couvertures de laine et de coton.

Denain. — Cette petite ville, située à 9 kilomètres ouest de Valenciennes, a donné son nom à la glorieuse bataille du 23 juillet 1712 où Villars sauva la France. Sur un obélisque de pierre, placé aux environs, on lit :

DENAIN 1712

Et ces deux vers de Voltaire :

Regardez dans Denain, l'audacieux Villars,
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars.

Cette ville est le centre d'une exploitation houillère considérable qui se relie à celle d'Anzin.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

Arrondissement de Lille. — 17 cantons, 130 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lille*, 5 cantons (158,117 hab.), *Armentières* (15,579 hab.), *Roubaix*, 2 cantons (75,985 hab.), *Tourcoing*, 2 cantons (43,7322 hab.), *la. Bassée* (3,170 hab.), *Cysoing* (2,985 hab.), *Haubourdin* (4,205 hab.), *Lannoy* (1,820 hab.), *Pont-à-Marcq* (810 hab.), *Quesnoy-sur-Deule* (4,510 hab.), *Seclin* (4,925 habit.)

Principales communes : Annapes (2,230 h.), Annœullin (3,802 hab.), Ascq (2,180 hab.), Baisieux (2,025 hab.), Bondues (3,380 hab.), Chapelle-d'Armentières (2,675 hab), Comines (6,245 hab.), Croix (2,880 hab.), Faches (2,704 habit.), Flers (2,780 hab.), Frelinghien (2,160 habit.), Fretin (2,090 hab.), Halluin (13,650 h.), Hellemmes-Lille (2,160 hab.), Hem (3,680 h.), Houplines (3,135 hab.), Leers (3,190 hab.), Linselles (4,165 hab.), Lomme (3,590), Loos (5,702 hab.), la Madeleine (5,410 hab.), Marcq-en-Barœul (7,330 hab.), Marquette (2,865 hab.), Mouveaux (2,925 habit.), Neuville-en-Ferrain (3,710 hab.), Roncq (5,470 hab.), Sainghin-en-Weppes (2,875 hab.), Templeuve (3,060 hab.), Wambrechies (3,825 hab.), Wasquehal (2,730), Wattignies (2,375 hab.), Wattrelos (13,115 h.), Wavrin (3,130 hab.), Werwicq-Sud (2,990 h.), Willems (2,050 h.), etc.

2° Arrondissement d'Avesnes. — 10 cantons, 153 communes.

Chefs-lieux de canton : *Avesnes*, 2 cantons (3,735 hab.), *Maubeuge* (10,875 hab.), *le Quesnoy*, 2 cantons (3,345 hab.), *Landrecies* (4,025 hab.), *Bavay* (1,760 hab.), *Berlaimont* (2,650 hab.), *Solre-le-Château* (3,005 hab.), *Trélon* (2,650 h.)

Principales communes : Anor (2,840 hab.), Cousolre (2,875 hab.), Etrœungt (2,530 hab.), Feignies (2,405 habitants), Ferrière-la-Grande (2,560 hab.), Fourmies (7,040 hab.), Gommegnies (3,480), Hautmont (3,860 hab.), Marolles (2,020 hab.), Sains (2,006 hab.), Wignehies (2,650 hab.)

3° Arrondissement de Cambrai. — 7 cantons, 118 communes.

Chefs-lieux de canton : *Cambrai*, 2 cantons (22,203 hab.), *le Cateau* (9,975 hab), *Solesmes* (6,230h.), *Carnières* (1,800 h.), *Clary* (2,710 h.), *Marcoing* (1,780 hab.)

Principales communes : Avesnes-les-Aubert (3,310 hab.). Bertry (2,930 h.), Busigny (3,720 hab.), Catillon (2,695 hab.), Caudry (4,420 h.), Crèvecœur (2,485 hab.), Gouzeaucourt (2,630 habit.), Haussy (3,350 hab.), Iwuy (3,720 h.), Ligny (2,150 hab.), Maretz (3,215 hab.), Neuvilly (2,509 hab.), Quiévy (3,560 hab.), Rieux (2,110 hab.), Saint-Aubert (2,540 hab.), Saint-Hilaire (2,222 hab.), Saint-Souplet (2,810 h.), Saulzoir (2,430 hab.), Troisvilles (2,025 hab.), Viesly (3,130 hab.), Villers-Guislain (2,080 h.), Villers-Outréau (2,950 habitants), Walincourt (2,490 hab.)

4° Arrondissement de Douai. — 6 cantons, 66 communes.

Chefs-lieux de canton : *Douai*, 3 cantons (24,502 hab.), *Arleux* (1,640 hab.), *Marchiennes-Ville* (3,275 hab.), *Orchies* (3,680 habitants).

Principales communes : Courtiches (2,110 h.), Fenain (2,055 hab.), Flines-les-Raches (4,040 hab.), Lallaing (2,080 hab.), Landas (2,330 h.), Nomain (2,500 h.), Raimbeaucourt (2,280 h.), Roost-Warendin (2,005 hab.), Sin (4,605 hab.), Somain (3,850 hab.)

5° Arrondissement de Dunkerque. — 7 cantons, 60 communes.

Chefs-lieux de canton : *Dunkerque*, 2 cantons (34,250 hab.), *Gravelines* (6,510 hab.), *Bergues* (5,730 hab.), *Hondschoote* (3,725 hab.), *Bourbourville* (2,630 hab.), *Wormhoudt* (3,705 habitants).

Principales communes : Bourbourg-Campagne (2,405 hab.), Loon (2,170 hab.), Petite-Synthe (2,890 hab.), Rosendaël (2,790 hab.), Warhem (2,450 hab.)

6° Arrondissement d'Hazebrouck.—7 cantons, 53 communes.

Chefs-lieux de canton : *Hazebrouck*, 2 cantons (9,020 hab.), *Bailleul*, 2 cantons (12,895 hab.), *Cassel* (4,240 hab.), *Iberville* (6,750 h.), *Steenwoord* (3,990 hab.)

Principales communes : Bœschèpe (2,105 h.), Estaires (7,110 hab.), la Gorgue (3,360 hab.), Méteren (2,580 hab.), Morbecque (3,830 hab.), Nieppe (4,500 hab.), Steenwerck (4,650 hab.), Vieux-Berquin (3,270 hab.)

7° Arrondissement de Valenciennes. — 7 cantons, 81 communes.

Chefs-lieux de canton : *Valenciennes*, 3 cantons (24,345 hab.), *Saint-Amand*, 2 cantons (10,365 h.), *Bouchain* (1,505 h.), *Condé* (4,630 h.)

Principales communes : Anzin (7,230 hab.), Bruay (3,250 h.), Denain (12,330 h.), Escaudin (2,730 hab.), Fresnes (5,505) hab.), Hasnon (3,475 hab.), Haspres (3,090 hab.), Hergnies (3,255 hab.), Lecelles (2,190 hab.), Lourches (3,650 hab.), Marquette (2,275 hab.), Onnaing (3,680 hab.), Quarouble (2,510 hab.), Raismes (4,450 hab.), Saint-Saulve (2,040 hab.), Trith-Saint-Léger (3,920 hab.), Vieux-Condé (5,060 hab.), Wallers (3.450 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 2 lycées (895 élèves), 15 colléges communaux (2,518 élèves), 37 institutions secondaires libres (3,496 élèves), 1,535 écoles primaires (199,000 élèves), 208 salles d'asile (35,000 élèves). — 639,000 habitants sont complétement illettrés, 80,000 savent lire seulement, 713,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 156 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 50 établissements hospitaliers. — Justice. 30 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 30 pour crimes contre les propriétés, 5,400 pour délits, 17,000 pour contraventions, — 1,750 affaires civiles et 5,400 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 7,900 affaires en justice de paix. — Prisons. 575 hommes et 135 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 250 hommes et 60 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SITUATION. — Le département de l'Oise est situé dans la région nord-ouest de la France, entre 49° 31" et 49° 47' et entre 0° 39' de longitude occidentale et 0° 49' 20" de longitude orientale.

La méridienne de l'observatoire de Paris passe à environ 5 kilom. à l'ouest de Clermont.

Le département tire son nom de la rivière de l'Oise qui le traverse du nord-est au sud-ouest.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord le département de la Somme; à l'ouest ceux de la Seine-Inférieure et de l'Eure; au sud ceux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne; à l'est celui de l'Aisne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de l'Oise est le 55e de France; il comprend 585,506 hectares, divisés suivant la nature du sol en :

Pays de bruyères ou de landes.	14,000	hectares.
Sol sablonneux	9,000	—
Sol de craie ou calcaire. .	556,000	—
Divers . . , ...	6,000	—

TOPOGRAPHIE. — Le département de l'Oise, dont la surface est généralement plate et monotone, quoique fertile et bien cultivée, se compose de trois plateaux principaux que séparent des vallées profondes de 50 à 100 mètres. La vallée de l'Oise se distingue par sa fertilité et sa fraîcheur; celle de l'Aisne par sa largeur et sa fécondité; celle de la Bresche, surnommée la *Vallée dorée*, doit ce nom à ses prairies émaillées de fleurs et parsemées de bouquets d'arbres; celle de la Nonette attire des visiteurs qui viennent y admirer le parc et le château de Chantilly, les environs de Senlis et Ermenonville où se trouve le tombeau de Jean-Jacques Rousseau; enfin, à l'ouest, la ravissante vallée de l'Epte peut être considérée comme la plus belle de la Normandie.

Le point culminant du département se trouve sur la lisière de la forêt de Thelle (235 m.).

Forêts. — La sixième partie du territoire est couverte de forêts qui n'en formaient autrefois qu'une seule. La plus considérable est celle de Compiègne (14,500 hectares, 94 kilom. de circonférence), célèbre par ses arbres majestueux, ses points de vue, ses étangs, etc. Il faut citer aussi la forêt d'Ermenonville (5,150 hectares), celle de Hallate (2,250 hectares), celle de Chantilly (2,450 hectares),. celle de Hez, près Clermont, etc.

HYDROGRAPHIE. — Le département appartient aux trois bassins de la Seine, de la Somme et de la Bresle.

1° Bassin de la Seine. — La principale rivière de ce bassin est l'*Oise*, qui donne son nom au département. Elle prend sa source dans les bois de Thiérache, près de Selogne (Belgique), à peu de distance de la frontière. Après avoir traversé le département de l'Aisne, elle entre sur celui de l'Oise et y baigne Ribécourt, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence, Creil et Saint-Leu. Elle vient affluer en Seine-et-Oise après un parcours total de 280 kilom., dont 90 sur le territoire du département.

Ses principaux affluents sont :

La *Verse*, qui finit à Pont-l'Évêque;

La *Matz*, qui baigne Ressons;

L'*Aronde* (32 kilom.), qui baigne Moutiers, Gournay, etc.;

L'*Aisne*, qui vient du village de la Somme-Aisne (Meuse), traverse les départements de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne, et vient affluer dans l'Oise, près de Compiègne, après un cours de 254 kilom., dont 24 sur le territoire du département;

L'*Autone*, qui vient de Villers-Cotterets (Aisne), baigne le Fresnois, Béthancourt, Béthizy, Saint-Martin, Saintine et finit près de Verberie, après un cours de 28 kilom.;

L'*Arré*, qui naît dans le canton de Saint Just (arrondissement de Clermont) et finit au-dessus de Creil, après un cours de 32 kilom , accru de la Bresche ;

Le *Thérain*, qui vient de la Seine-Inférieure, baigne Beauvais et se termine près de Montataire, après un cours de 90 kilom., accru du Thérinet et de l'Avelon, qui finit à Beauvais;

La *Nonette*, qui arrose Senlis, reçoit le ruisseau d'Ermenonville et l'Aunette et qui finit en amont de Précy, après un cours de 34 kilom.

La *Marne* ne touche pas au département, mais elle reçoit l'*Ourcq*, qui traverse l'angle sud-est sur une longueur de 10 kilom. seulement. Un canal la rend navigable; elle reçoit la *Grivelle* et la *Gergogne*.

L'*Epte*, autre affluent direct de la Seine, servait autrefois de frontière entre la Normandie et l'Ile-de-France. Elle limite aujourd'hui l'ouest du département. Elle prend sa source près de Forges (Seine-Inférieure) et afflue au-dessus de Vernon (Eure), après un cours de 102 kilom.

Elle reçoit la *Troesne* qui vient du canton de Méru et finit à Gisors (Eure), après un cours de 24 kilom., accru de la Launette.

2° Bassin de la Somme. — A ce bassin appartient le cours d'eau suivant :

L'*Avre*, qui prend sa source dans l'arrondissement de Compiègne, passe aussitôt dans le département de la Somme et se perd dans la rivière de ce nom, au-dessus d'Amiens, après un cours de 25 kilom., accru de la Noye.

3° Bassin de la Bresle. — Ce petit fleuve côtier prend sa source dans le canton de Formerie, au nord-ouest de l'arrondissement de Beauvais; il va se jeter dans la Manche au Tréport, après un cours de 72 kilom.

Marais. — Ils sont très-nombreux le long des rivières, surtout sur le bord de la Bresche et sur la rive gauche de l'Epte. Ils renferment des tourbières assez importantes.

Étangs. — Ils sont assez nombreux aussi, surtout dans la forêt de Compiègne et dans les bassins de l'Autone et de la Nonette.

CLIMAT.—Climat séquanien, doux, uniforme et sain. Les neiges et les glaces y sont rares, mais les pluies y sont abondantes. Les brouillards qui s'élèvent des vallées et des étangs rendent peu salubres certaines localités.

Vie moyenne : 40 ans et 5 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Grande richesse en pierres de taille, parmi lesquelles on estime surtout celles de Creil et de Saint-Leu. Carrières de moellons, de grès à paver, de craie, de pierres meulières, de marne, d'argile pour faïence et porcelaine. Nombreuses tourbières. Terre sulfureuse, alun, sulfate de fer.

1° *Sources minérales.* — Source fréquentée de *Pierrefonds* (de 9° 1/2 à 10°), sulfurée, calcaire, gazeuse, employée en boissons, bains, douches, vapeurs, inhalations. Elles conviennent aux affections rhumatismales.

« Environ 1,500 visiteurs (malades et touristes), se rendent chaque année à Pierrefonds, dit M. Trousset, dans le *Guide aux Eaux minérales*, qu'il publie dans son Encyclopédie d'Economie domestique, Traitement des organes de la respiration, des affections catarrhales du larynx et des bronches, et de certains emphysèmes. Les eaux conviennent surtout aux tempéraments lymphatiques ou scrofuleux; on les mélange ordinairement avec du lait ou tout autre liquide adoucissant Saison, du 1er janvier au 15 septembre. — Promenades dans les forêts environnantes, sur le lac ou au château de Pierrefonds qui vient d'être magnifiquement décoré. Les eaux de Pierrefonds se transportent en bouteilles bien bouchées; elles supportent mieux le transport que celles d'Enghien, dont l'action est d'ailleurs moins douce. »

Sources de Chantilly, Trie-le-Château, Verberie, Saint-Cyr, Beaussire et Roubiers.

2° Végétaux. — Céréales au-delà des besoins de la consommation; grande culture maraîchère à Beauvais, légumes de Bresles, partie la plus fertile du département. Pommes de terre, chanvre, lin, navette, pavot, chardon des bonnetiers. Vignes sur le versant occidental de quelques coteaux. Fruits excellents; pommes dont on tire le cidre, boisson principale des habitants, surtout dans les arrondissements de Beauvais et de Clermont. Cerises de Liancourt et de Clermont; artichauts de Senlis. Charme, Chêne, bouleau et hêtre dans les forêts.

3° Animaux. — Races domestiques très-perfectionnées. Chevaux de race picarde, bêtes à cornes et bêtes à laine, principalement de race flamande; abeilles dans le canton de Songeons; leur miel, expédié en Flandre, sert à fabriquer de l'hydromel.

Dans les forêts se propagent les bêtes fauves et le grand gibier : sanglier, cerf, daim, chevreuil, renard, blaireau, quelques loups. Martre et hermine, devenues très-rares dans la forêt de Compiègne; écureuils. Huppe, pluvier, butor, grèbe, chevalier aux pieds rouges, canard-morillon, courlis, vanneau, perdrix, bécasse. Truites, aloses, excellentes écrevisses.

VOIES DE COMMUNICATION.

13 routes nationales (601 kilom.), 30 routes départementales (843 kilom.), 4,766 chemins vicinaux (7,630 kilom).

2 rivières navigables : Oise et Aisne (66 ki-

lom.); 2 canaux, savoir : *Ourcq canalisée* et *canal latéral de l'Oise* (104 kilom.). Le dernier de ces canaux commence dans le département de l'Aisne et vient finir à Janville, en amont de Compiègne.

CHEMINS DE FER

Voici le tableau des chemins de fer du département :

DE PARIS A CREIL, PAR CHANTILLY

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Creil.
Orry-la-Ville.....	36 kilom.	» kilom.
Chantilly.........	41	10
Creil............	51	16

DE CHANTILLY A CRÉPY-EN-VALOIS

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Crépy.
Chantilly.......	41 kilom.	36 kilom.
Saint-Firmin....	48	29
Senlis..........	54	23
Barbery.........	61	16
Auger-St-Vincent	68	7
Crépy-en-Valois	75	»

DE PARIS A CREIL, PAR BEAUMONT

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Creil.
Boran..........	53 kilom.	15
Précy..........	58	11
Saint-Leu......	61	7
Creil..........	68	»

DE CREIL A CALAIS

Stations :	Dist. de Paris.
Creil...........	51 kilom.
Liancourt-sous-Clermont.....	58
Clermont.......	66
Saint-Just......	80
Breteuil-Montdidier	95

DE CREIL A GOURNAY

Stations :	Dist. de Paris
Creil..........	51 kilom.
Cramoisy.......	56
Cirès-les-Mello..	60
Mouy-Bury.......	66
Heilles-Mouchy..	71
Hermes-Berthec..	74
Rochy-Condé....	81
Beauvais........	88
Saint-Paul......	95
La Chap.-aux-P..	104
Saint-Germer...	110
Gournay (Seine-Inférieure)....	117

DE PARIS A GOURNAY

Stations :	Dist. de Paris.
Liancourt-Saint-Pierre........	56 kilom.
Chaumont-en-Vexin	61
Trye-Château....	67

DE ROUEN (RIVE DROITE), A AMIENS

Stations :	Dist. d'Amiens.	Dist. de Rouen.
Formerie........	57 kilom.	61 kilom.
Abancourt-Molliens	51	66
Fouilloy........	45	78

DE CREIL A JEUMONT

Stations :	Dist. de Paris.
Creil..........	51 kilom.
Pont-Ste-Maxence	62
Verberie........	72
Compiègne.......	84
Thourotte.......	92
Ribécourt.......	97
Ourscamps......	101
Noyon.........	108
Appilly	116

DE PARIS A SOISSONS

Stations :	Dist. de Paris.
Le Plessy-Belleville	43 kilom.
Nanteuil........	49
Ormoy..........	56
Crépy-en-Valois.	61
Vaumoise.......	69

AGRICULTURE. — L'agriculture est très-avancée et pratiquée suivant les meilleures méthodes. L'usage des prairies naturelles, qui s'est répandu presque partout, a donné le signal d'une grande amélioration.

Le raisin, arrivant difficilement à maturité, produit des vins assez médiocres; on cite cependant le petit vin blanc de Villiers-Saint-Sépulcre.

Le département comprend 24,000 hectares en céréales; 39,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 76,000 en prairies artificielles, 12,000 en fourrages consommés en vert; 25,000 en prairies naturelles; 8,000 en pâturages, 2,050 en vignes, 99,000 en bois et forêts; 49,000 en jachères, le tout évalué à 171 millions de fr.

54,000 chevaux, 9,000 ânes ou mulets, 86,000 bêtes à cornes, 640,000 moutons, 46,000 porcs, 28,000 ruches d'abeilles sont évalués à 80 millions de fr.

INDUSTRIE. — 145 tourbières, exploitées par 650 ouvriers, produisent 229,000 fr. par an; sous ce rapport, le département est le 4e de France. Il conserve le même rang pour la production des tôles aux deux combustibles (3 millions de fr.). — Manufacture nationale de tapisserie à Beauvais.—Feutres, couvertures, draps, laine peignée, toiles demi-hollande, toiles peintes, toiles de chanvre, blondes, dentelles noires, papeteries, brasseries, corderies, tanneries, mégisseries, chamoiseries, poteries, briques, faïences, tuiles.

Dans les campagnes, fabrication de passementerie et de tabletterie. Le département comprend 410 machines à vapeur d'une force totale de 3,980 chevaux.

Nombreuses carrières de pierre de taille.

COMMERCE. — Exportation de céréales, de bois et de tous les objets manufacturiers dont nous venons de parler.

Importation de combustible minéral, dont 638,000 quint. métr. provenant de Valenciennes, 1,300,000 de Belgique et 18,000 d'Angleterre.

POPULATION. — De 1800 à 1866 la population du département a augmenté de 50,420 hab. Au dernier recensement, elle avait diminué de 4,652 hab. Elle ne s'élève plus qu'à 396,804 hab., et, à ce point de vue, le département est le 35e de France; la densité y est d'environ 67 hab. par kilom. carré, et, sous ce rapport, le département tient la 34e place.

En général, les habitants du département de l'Oise sont bien constitués, braves et patriotes. Leurs relations journalières avec la capitale les ont rendu méfiants sans leur faire perdre leur probité. A ce contact avec Paris, ils ont acquis de la finesse, mais aussi un certain amour pour les plaisirs. Le Français est parlé partout, mais dans le nord du département, les campagnards ont conservé un affreux jargon qui dérive du picard.

HISTOIRE. — Le département de l'Oise a été formé d'une partie de l'Ile-de-France, d'une partie de la Picardie. Ce territoire fut primitivement occupé par les *Bellovakes*, les *Sylvanectes* et les *Véromandues*. Ces peuples opposèrent à l'invasion une courageuse et patriotique résistance et se révoltèrent deux fois avant de se résigner complétement à la conquête. Le pays des Bellovakes fit partie de la seconde Belgique.

Leurs villes principales étaient *Bratuspantium* (Breteuil) et celle des *Sylvanectes*, *Augustomagus* (Senlis). Les Romains créèrent *Civitas Bellovacorum* (Beauvais).

L'agriculture, le commerce, les arts transformèrent rapidement cette contrée couverte de forêts et encore sauvage. Le christianisme y fut apporté dès le premier siècle par saint Lucien, saint Maxien et saint Julien. Sous Dioclétien, le pays des Bellovakes eut pour gouverneur Constance Chlore avec le titre de César. Dès la fin du troisième siècle, il eut beaucoup à souffrir des invasions des Franks et des Allamans; le gouvernement romain fut obligé de céder à ces derniers quelques territoires déjà dévastés et dépeuplés.

Vers 430 les Franks de Clodion le Chevelu envahirent les bords de la Somme; ils se retirèrent devant Aëtius; mais à Clodion succéda Clovis.

La victoire qu'il remporta à Soissons sur Syagrius en 486 lui assura la possession des provinces du Rhin à la Seine. Le Beauvaisis appartint ensuite à Clotaire, roi de Soissons, puis à Chilpéric Ier qui se fit couronner à Beauvais en 511. Pendant les premiers temps de la dynastie carlovingienne, la province jouit d'une parfaite tranquillité. Sous les successeurs de Charlemagne, les gouverneurs se firent peu à peu indépendants et se déclarèrent héréditaires. Le pays se divisa alors en Beauvoisis avec Beauvais pour ville capitale, en Valois avec Senlis et Crepy pour villes principales et en comté de Clermont. A la même époque, c'est-à-dire au neuvième siècle, le Beauvoisis fut ravagé par les Normands commandés par Hastings, qui descendirent jusqu'à Saint-Denis dont ils brûlèrent l'abbaye.

Au onzième siècle, le Valois appartint à la maison de Vermandois et l'évêque de Beauvais prit le titre de comte. Saint Louis, en 1224, accorda le Valois à la reine Blanche, sa mère. A la mort de cette princesse, le Valois fut de nouveau réuni à la couronne. Philippe le Hardi le donna à Charles, son deuxième fils, qui fut la tige des rois de France et de la branche des Valois (1285). Plus tard ce domaine fit retour à la couronne, et Charles VI l'en détacha pour le donner à son frère, Louis d'Orléans, en faveur duquel il l'érigea en duché-pairie. Cette époque fut calamiteuse pour ce pays; il était déjà ruiné par la Jacquerie, lorsqu'il fut de nouveau ravagé par les Anglais et lorsqu'éclata la sanglante rivalité des Bourguignons et des Armagnacs. Vers 1430, le Beauvaisis et le Valois furent délivrés des Anglais par Jeanne d'Arc qui, après la victoire de Patay, les poursuivit jusqu'au-delà de l'Oise et les battit à Gerberoy en 1430. Depuis, les Anglais firent encore quelques tentatives pour reprendre Beauvais; ils furent assez heureux pour y enlever le vaillant Lahire un jour qu'il s'amusait à jouer à la paume. Le roi, pour le racheter, donna à l'ennemi la ville de Clermont.

Sous Louis XI le Valois et le Beauvaisis furent envahis par le duc de Bourgogne. Beauvais, assiégé, fut héroïquement défendu par Jeanne Hachette à la tête de toutes les femmes de la vaillante cité (1472). Le roi, en récompense, accorda au Beauvaisis de nombreux priviléges. Il donna, en outre, à Beauvais, une somme de 972 livres pour la construction d'une chapelle à la Vierge, et 3,000 livres pour acheter la seigneurie de Rotangis. A la même époque, la population fut décimée par la peste, et à ce fléau succédèrent les désastres des guerres religieuses, bientôt accompagnés de la famine. Après les guerres de religion vinrent les luttes de la Ligue et de la Fronde. Le dix-huitième

siècle, moins calamiteux que les précédents, ne fut cependant point exempt de misères. La Révolution fut accueillie favorablement, et la Terreur n'y fit point beaucoup de victimes, bien que le pays fût d'un républicanisme modéré. Depuis le commencement de notre siècle, la prospérité du département de l'Oise se développa et ne cessa de s'accroître.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Oise (chef-lieu Beauvais) est divisé en 4 arrondissements, 35 cantons et 701 communes. Il appartient à la 2e inspection des ponts et chaussées, à la 1re conservation des forêts (Paris), à l'arrondissement minéralogique de Paris, division du nord-ouest et à la 2e légion agricole (Nord).

Il forme la 3e subdivision de la 1re division militaire (Paris) du 1er corps d'armée (Paris).

Le diocèse de Beauvais, suffragant de Reims, compte 39 cures, 483 succursales, 30 vicariats, 1 grand séminaire à Beauvais et 2 petits séminaires à Noyon et à Saint-Lucien.

Les protestants y possèdent 1 paroisse, 4 annexes, 1 pasteur et 2 temples.

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Beauvais et de Compiègne sont du ressort de la cour d'appel d'Amiens.

Les 3 collèges communaux de Beauvais, Compiègne et Clermont, le collége ecclésiastique de Senlis et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS. — Beauvais (lat. 49°26' O° 15 long. 19" O.) *Cæsaromagus*, *Bellovacum*, chef-lieu du département de l'Oise, est situé à 72 kilom. de Paris, au confluent de l'Avelon et du Thérain, qui se jettent dans l'Oise. On pense que Beauvais porta d'abord le nom de *Cæsaromagus* et remonte par conséquent à la conquête romaine. Plus tard, elle prit celui de cité des Bellovakes ou *Bellovacum*, dont on a fait Beauvais. Elle fut fortifiée sous le règne de Néron. Les Bellovakes, alors entièrement soumis à Rome, avaient formé une légion dite de l'*Alouette*, à cause de l'oiseau, symbole de vigilance, qu'ils portaient à leur casque gaulois. Sous Constantin, les incursions des peuples germains ruinèrent le Beauvaisis, et l'empereur, ému de cet état de choses, se rendit à Beauvais en 320. Au cinquième siècle, cette ville prit part à l'insurrection des Bagaudes. Peu après eut lieu la première invasion des Franks. Clodion s'empara de Beauvais en 434 et, en 450, ce fut le tour d'Attila qui la brûla. La bataille de Soissons mit fin à la domination romaine et Beauvais appartint à Clovis et à ses successeurs

En 840, Beauvais fut pris et incendié par les Normands. Mais cinq ans après, elle était déjà en partie relevée de ses ruines. puisque Charles le Chauve y réunit un concile des évêques du royaume.

Une bande de Normands s'étant de nouveau présentée sous ses murs fut cette fois taillée en pièces. A la même époque, cette ville était gouvernée par un comte de Vermandois. En 1013, le comte Eudes transmit ses droits à l'évêque, son frère. Cette dignité se confondit depuis avec le pouvoir épiscopal, et, pour mettre le comble à tant de puissance, les évêques de Beauvais prirent encore peu de temps après les titres de pairs de France et de vidames de Gerberoy. Cette puissance exagérée devait, au onzième siècle, trouver son contre-poids. De 1099 à 1104, sous l'épiscopat d'Ansel, la bourgeoisie réclama des franchises communales. Ces réclamations dégénérèrent en troubles dont deux seigneurs voisins, le comte de Dammartin et Thomas de Marle, profitèrent pour s'emparer de la ville et ravager son territoire. En 1144, Louis le Jeune confirma la charte communale de Beauvais.

Cette charte donnait aux habitants le droit d'élire treize pairs entre lesquels un ou deux étaient choisis et nommés majeurs ou maires. Les élections étaient annuelles. En 1180, Beauvais fut détruit en grande partie par un incendie. De fréquentes contestations s'élevèrent entre les autorités communales et les belliqueux évêques de Beauvais.

Nous nous bornerons à rappeler la plus grave, qui dégénéra en insurrection populaire contre l'évêque Simon. Chassé de son palais, celui-ci en appela au roi Philippe le Bel qui condamna le maire et ses pairs à demander pardon, à genoux, à Simon et à réparer les dévastations commises à l'évêché. De cette époque (1406) datent les tours construites pour la défense de ce palais. En 1346, Beauvais se défendit courageusement contre Edouard III d'Angleterre, mais cette ville devait être livrée à l'étranger par un évêque indigne, Pierre Cauchon. Ce misérable, après le funeste traité de Troyes (1420), obligea la ville à reconnaître l'autorité de Henri V. Après la victoire de Gerberoy, Jeanne d'Arc reprit Beauvais qui, depuis, est plus d'une fois à repousser l'ennemi. Ruinée par cette longue guerre, au milieu d'un pays incessamment ravagé, cette ville trouva un appui dans un prélat aussi charitable qu'éclairé, l'illustre Juvénal des Ursins. Grâce à lui, sa prospérité commençait à renaître, lorsque la guerre éclata de nouveau et amena sous ses murs l'armée de Charles le Téméraire, forte de 80,000 hommes.

La ville n'avait qu'une faible garnison; le duc fit donner deux fois l'assaut dès la première journée.

Mais les habitants étaient décidés à se défendre, et les femmes elles-mêmes montèrent sur les remparts, versant sur l'ennemi de l'huile bouillante et combattant les armes à la main. Une d'entre elles, Jeanne Laisné, se distingua par son courage héroïque. Un Bourguignon était parvenu à planter son étendard sur la muraille, Jeanne le tua d'un coup de hache et s'empara de l'étendard. Ce glorieux trophée se voit encore à l'Hôtel-de-Ville. Les Bourguignons furent obligés de lever le siége. En souvenir de cette victoire, on institua la procession de Sainte-Angadrême où les femmes avaient le pas sur les hommes. Jeanne Laisné fut surnommée Jeanne Hachette. Louis XI la maria et l'exempta, elle et ses descendants, de tout impôt.

En 1560, l'évêque Odet de Châtillon embrassa le calvinisme et fut obligé de fuir en Angleterre.

La ville fut plusieurs fois ensanglantée par des émeutes causées par la misère, mais échappa aux troubles religieux. Elle se soumit à Henri IV, en 1594, en même temps que Paris. Sous Louis XIV, en 1664, sous l'administration de Colbert, Louis Hénard créa la célèbre manufacture de tapisseries, dont les produits rivalisent avec ceux des Gobelins. Depuis 1792, le gouvernement la fait gérer pour son propre compte.

On admire à Beauvais une magnifique cathédrale construite au dixième siècle, Saint-Pierre commencée vers 1225 et encore inachevée. Ses diverses sculptures, attribuées à Jean Goujon, son admirable chœur où se voit le tombeau de Forbin Janson dû au ciseau de Coustou, ses vitraux de Jean et Nicolas Lepot méritent une admiration sans réserve. Après Saint-Pierre on peut encore citer l'église Saint-Etienne, commencée au dixième siècle et reconstruite en partie au treizième, et l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui palais de justice, rebâti au quinzième siècle. Sur la grande place s'élève la statue de Jeanne Hachette par Dubray.

Citons encore parmi les monuments de Beauvais: l'hôtel de ville, où se trouve l'étendard de Jeanne Hachette.

Beauvais, outre sa manufacture de tapis, a des fabriques de velours d'Utrecht, de passementerie, de toiles et d'indiennes; elle fait un grand commerce de céreales.

Cette ville est la patrie de Jean et Philippe de Villiers, de l'Isle-Adam de l'historien Loysel et de Lenglet-Dufresnoy.

Saint-Germer. — Saint-Germer de Fly est situé à 28 kilom. de Beauvais. Ce bourg doit sa renommée à une abbaye de bénédictins fondée en 650 par saint Germer. Son église, qui appartenait à l'abbaye, est un admirable édifice du onzième siècle, classé au nombre des monuments historiques. L'abbaye était autrefois protégée par un chateau-fort. Il fut entièrement détruit en 1414.

Chaumont-en-Vexin. — Cette petite ville, située à 27 kilom. de Beauvais, doit son origine à un château construit par Robert le Chauve. Elle eut jusqu'au treizième siècle des seigneurs particuliers, qui descendaient de la maison de Vermandois et des comtes du Vexin.

Les Anglais la prirent et l'incendièrent plusieurs fois, en 1140, 1159 et 1167. Philippe-Auguste lui accorda une charte communale en 1182. Henri III donna le comté de Chaumont en apanage à son père le duc d'Anjou, qui le vendit à la maison de Longueville, d'où il passa à celle de Conti. On remarque à Chaumont l'église Saint-Jean-Baptiste, qui date du quinzième siècle.

Trie-Château. — Ce joli village est situé à 28 kilom. de Beauvais; il prit origine d'un château bâti par Dreux de Chaumont. Parmi les seigneurs de Trie, on compte un grand nombre de personnages qui jouèrent un rôle important. Son château fut vendu pendant la Révolution, il n'en reste qu'une tour. Son église est remarquable: le portail, qui paraît dater du neuvième siècle, est très-curieux. On fabrique dans cette ville de la dentelle. Trie-Château est la patrie de Dupuis, auteur de l'origine des cultes.

Marseille, au confluent de Thérain et de l'Herboval, possède une chapelle du seizième siècle qui attire un grand nombre de pèlerins.

Songeons, sur le Thérain, fabrique des fromages, des instruments d'optique, etc. et fait le commerce de quincaillerie. Le parc du château a été dessiné par Lenôtre.

2° ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.—Clermont est situé à 27 kilom. de Beauvais, sur un coteau baigné par la rivière la Bresche. On croit que cette ville prit naissance sous les murs d'une forteresse bâtie par les Romains. Elle fut jadis fortifiée et possédait un château remarquable, bâti sous Charles le Chauve.

En 1356 elle fut prise par les Anglais, et, en 1430, reprise par le maréchal de Boussac. Retombée de nouveau au pouvoir des Anglais, elle fut délivrée par La Hire, mais ce vaillant chevalier ayant été enlevé par l'ennemi un jour qu'il se délassait au jeu de paume, Clermont fut rendue aux Anglais pour sa rançon. Elle ne fut restituée à la France qu'en 1451.

Après la Révolution, le château de Clermont, vendu à l'État, est devenu une maison centrale de détention pour les femmes condamnées dans les départements de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de l'Aisne. Clermont est la patrie du roi Charles le Bel et de Cassini.

Breteuil fait le commerce de bois, et fabrique des cuirs, des faïences, des lainages, des machines agricoles, etc. On y voit les ruines d'une église romane du onzième siècle.

Maignelay. — L'église remarquable de ce chef-lieu de canton date de la même époque que la cathédrale de Beauvais. On l'a classée parmi les monuments historiques.

3° Arrondissement de Compiègne. — Compiègne, *Compendium*, est situé à 58 kilom. de Beauvais et à 1 kilom. du confluent de l'Aisne et de l'Oise.

Cette ville est d'origine romaine. Grégoire de Tours la cite comme une des résidences royales. En 611, Clotaire II conclut à Compiègne un traité avec Théodebert, roi d'Austrasie. Saint Eloi était orfèvre dans cette ville; Dagobert le chargea d'y établir un atelier monétaire. Pepin y reçut, de Constantin Copronyme, le premier orgue qui ait été entendu en France. En 876, Charles le Chauve y fit bâtir un château et y fonda une abbaye.

Compiègne fut ravagée par les Normands. Ce fut dans cette ville que mourut Louis V. Elle obtint une charte communale de Louis le Gros en 1116. Saint Louis y fit bâtir un château sur l'emplacement duquel s'élève le château actuel. Cette ville, prise par les Anglais, les avait expulsés, lorsque, en 1430, unis aux Bourguignons, ceux-ci vinrent l'assiéger de nouveau. Jeanne d'Arc, qui alors croyait sa mission remplie, songeait à regagner son village, lorsqu'elle céda à la prière de ses compagnons d'armes et se jeta dans Compiègne avec La Hire. Le 24 mai, elle fit une sortie avec 500 soldats; les Bourguignons surpris se retirèrent en désordre, quand les Anglais accoururent et forcèrent les assiégés à regagner leurs murailles.

Le gouverneur de Compiègne, Guillaume de Flavy, fit baisser précipitamment le pont-levis; Jeanne, restée la dernière pour protéger la retraite des siens, fut assaillie de toutes parts. Elle parvint à se dégager et à fuir dans la campagne, mais la nuit venue, accablée de fatigue et de besoin, elle fut prise par Lyonnel, bâtard de Vendôme.

Celui-ci la livra à Jean de Luxembourg qui la vendit aux Anglais pour dix mille livres. La porte du pont, que l'on aurait pu urnommer la porte de la trahison, exista jusqu'en 1811; on y lisait l'inscription suivante :

Cy fut Jeanne d'Arc, près de cestuy passage,
Par le nombre accablée et vendue à l'Anglais
Qui brula, le félon, elle tant douce et sage,
Tous ceux la d'Albion n'ont fait le bien jamais.

Henri IV affectionnait la résidence de Compiègne.

Louis XVI y reçut pour la première fois Marie-Antoinette d'Autriche, et, en 1810, Napoléon y reçut l'archiduchesse Marie-Louise. En 1814, le major Othenin, qui commandait la place de Compiègne, repoussa avec une poignée d'hommes un corps prussien de 12,000 hommes.

On admire à Compiègne le château, construit sous Louis XIV par Gabriel et qui contient des œuvres des plus grands artistes; malheureusement, la plupart des tableaux de prix, que renfermait la collection de Compiègne, ont été enlevés par les Prussiens ou crevés par eux à coups de sabre; l'église Saint-Antoine, du douzième siècle, l'église Saint-Jacques, du treizième, et l'Hôtel de Ville, du seisième siècle, restauré sous Louis XIII. Ces édifices sont classés parmi les monuments historiques. On remarque aussi une ancienne tour, seul reste du palais de Charles le Chauve.

Compiègne fabrique des toiles et des cordages.

Pierrefonds. — Ce bourg doit sa célébrité à ses deux châteaux, dont le second subsiste encore.

Le premier occupait l'emplacement dit la Ferme du Rocher, et remontait au onzième siècle. Louis d'Orléans, frere de Charles VI, jeta les fondations du château actuel.

Après avoir soutenu de nombreux siéges, il fut démantelé par Richelieu. Racheté en 1813 par Napoléon Ier, il fut complétement restauré par Napoléon III, qui y installa un musée d'armes et un musée chinois. C'est une œuvre d'art très-remarquable.

Ce château s'élève sur une éminence escarpée; il forme un vaste quadrilatère irrégulier, présentant sur chaque front trois grosses tours de défense à machicoulis et défendu par des fossés du côté du plateau, par où l'on peut y arriver de plain-pied; il est, en outre, protégé par des courtines. A l'intérieur, on admire de vastes salles à larges cheminées, des escaliers monumentaux, d'immenses souterrains et enfin tout ce qui peut donner une idée très-exacte d'un château féodal. Cette restauration, si parfaitement réussie, est l'œuvre de M. Violet-le-Duc.

Noyon. — Noyon est situé à 30 kilom. de Compiègne. Cette ville fut une des principales cités des *Veromandui*. César s'en empara et *Noviomagus* devint la résidence de l'un des préfets de la Gaule. En 530, saint Médard, chassé de Vermand par les barbares, vint se fixer à Noyon et en devint l'évêque. Saint Eloi occupa aussi le siége épiscopal de Noyon. Sa cathédrale, agrandie et enrichie par Charlemagne, fut saccagée par les Normands. Huges Capet se fit proclamer roi à Noyon en 987. Cette ville dut sa charte communale à son évêque Baudri de Sarchainville qui jura le premier de la respecter et en obtint la confirmation de Louis le Gros.

Cette ville était heureuse et prospère lorsqu'au douzième siècle elle fut détruite par un incendie. Le même fléau la consuma en partie en 1298. Noyon tomba au pouvoir des Anglais et des Bourguignons, et vit passer sous ses murs Jeanne d'Arc prisonnière.

Cette ville appartint à la Ligue et ne se rendit à Henri IV qu'en 1595.

On admire à Noyon la cathédrale, fondée par Pepin le Bref et reconstruite en 1180, un reste de cloître du douzième et un Hôtel-de-Ville du quatorzième siècle classés parmi les monuments historiques. On y trouve aussi de nombreuses antiquités celtiques et romaines.

Cette ville est la patrie de Jean Calvin et du sculpteur Sarrazin.

4 Arrondissement de Senlis. — Senlis, *Augustomagus*, *Sylvanectum* est situé à 52 kil. de Beauvais. Cette ville est d'origine ancienne, elle fut la capitale des Gaulois *Sylvanectenses* et les restes de cette cité sontencore reconnaissables sur la rive droite de la Nonette.

Saint Rieul prêcha l'évangile à Senlis au commencement du troisième siècle. Les rois franks y élevèrent un palais. C'est dans cette ville que Pepin II, roi d'Aquitaine, fut enfermé par Charles le Chauve en 865, et que cinq ans plus tard ce même roi fit également enfermer son fils Carloman. Vers 1077 le comté de Senlis passa dans la maison de Vermandois. La charte d'affranchissement de cette ville fut approuvée par Philippe-Auguste en 1201. Sous Charles VI elle tomba au pouvoir des Bourguignons. Charles VII ne la reprit qu'en 1429. Au seizième siècle Senlis resta catholique; elle refusa d'exécuter les ordres de massacre de la Saint-Barthélemy et de s'associer à la Ligue.

Prise par les Ligueurs, en 1589, elle ne tarde point à se rendre à Henri IV.

On remarque à Senlis l'église Notre-Dame, l'église Saint-Frambourg et l'église Saint-Vincent qui date du douzième siècle. Son château, du neuvième, est rangé parmi les monuments historiques.

Senlis fabrique des dentelles et des toiles; elle possède des filatures de coton. Cette ville est la patrie du chimiste Baumé.

Creil. — Cette petite ville, située sur la rive gauche de l'Oise, exploite d'excellentes carrières de pierre.

On y remarque les ruines d'un château-fort et celles de l'abbaye de Saint-Evremont classés parmi les monuments historiques.

Crépy. — On remarque à Crépy des ruines d'un grand intérêt archéologique.

Pont-Saint-Maxence. — Cette petite ville, situee sur l'Oise, possède une église remarquable et des maisons sculptées des quatorzième, quinzième et seizième siècles.

Neuilly-en-Thelle. — On remarque dans cette commune de magnifiques substructions de l'époque gallo-romaine.

Chantilly, possède un château du seizième siècle, embelli à plusieurs reprises et ancienne résidence des Condés, dont le dernier prince en fit donation au duc d'Aumale. On y remar- une vaste écurie, un manége, une pelouse où ont lieu les courses, le parc, le jardin anglais, etc.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Beauvais. — 12 cantons, 243 communes.

Chefs-lieux de canton : *Beauvais*, 2 cantons (15,305 hab.), *Formerie* (1,310 hab.), *Grandvilliers* (1,815 hab.), *Marseille* (2,770 hab.), *Méru* (3,005 hab.), *Songeons* (1,270 hab.), *Auneuil* (1,150 hab.), *Chaumont* (1,305 hab.), *le Coudray-Saint-Germer* (470 hab.), *Nivillers* (200 hab.), *Noailles* (1,350 hab.)

Principales communes: Allone (1,530 hab.), Andeville (1,205), Feuquières (1,230 hab.), Sainte-Geneviève (1,520 hab.)

2° Arrondissement de Clermont. — 8 cantons, 168 communes.

Chefs-lieux de canton : *Clermont* (5,743 hab.), *Breteuil* (2,940 hab.), *Liancourt* (3,140 hab.), *Maignelay* (730 hab.), *Mouy* (3,090 hab.), *Crèvecœur* (2,330 hab.), *Froissy* (650 hab.), *Saint-Just-en-Chaussée* (1,740 hab.)

Principales communes : Bonneuil (1,130 h.), Hardivillers (1,170 hab.), Bury (1,650 hab.)

3° Arrondissement de Coupiègne. — 8 cantons, 157 communes.

Chefs-lieux de canton : *Compiègne* (12,150 hab.), *Noyon* (6,495 hab.), *Attichy* (910 hab.), *Estrées-Saint-Denis* (1,360 hab.), *Guiscard* (1,650 hab.), *Lassigny* (980 hab.), *Ressons* (920 hab.), *Ribécourt* (670 hab.)

Principales communes : La Croix-Saint-Ouen (1,180 hab.), Tracy-le-Mont (1,520hab.), Cuts (1,320 hab.), Carlepont (1,515 habit.), Pierrefonds (1,725 hab.)

4° Arrondissement de Senlis. — 7 cantons, 133 communes.

Chefs-lieux de canton : *Senlis* (5,875 hab.) *Creil* (4,535 hab.), *Crépy* (2,835 hab.), *Bet* (585 hab.), *Nanteuil* (1,645 hab.), *Neuilly-en-Thelle* (1,820 hab.), *Pont-Saint-Maxence* (2,360 habitants).

Principales communes, Montataire (4,480 hab.), Chantilly (3,320 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 3 colléges communaux (470 élèv.), 7 institutions secondaires libres (630 élèves), 990 écoles primaires (68,000 élèves), 48 salles d'asile (5,000 élèves). — 125,000 habitants sont complétement illettrés, 21,000 savent lire seulement, 247,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 25 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 14 établissements hospitaliers. — Justice. 15 individus en moyenne sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 22 pour crimes contre les propriétés, 2,000 pour délits, 4,500 pour contraventions. — 1,300 affaires civiles et 2,000 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 5,800 affaires en justice de paix. — Prisons. 220 hommes et 50 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 100 hommes et 30 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

SITUATION. — Le département de l'Orne est situé dans la région nord-ouest de la France, entre 48°11' et 48°58' de latitude et entre 1°21'30" et 3°11'30" de longitude ouest. Il doit son nom à la rivière de l'Orne qui y prend sa source.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département du Calvados; à l'ouest, celui de la Manche; au sud, ceux de la Mayenne et de la Sarthe; à l'est, ceux d'Eure-et-Loir et de l'Eure.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de l'Orne est le quarante-deuxième de France; il comprend 609,729 hectares, dont 25,000 en pays de montagnes. Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes.	16,000
Sol de riche terreau..........	115,000
Sol de craie ou calcaire.	85,000
Sol de gravier................	96,000
Sol pierreux................	108 000
Sol sablonneux..............	48,000
Sol argileux................	99.000
Divers......................	42,000

TOPOGRAPHIE. — Le département de l'Orne, formé de presque tous les terrains : schiste, granit, terrain jurassique, crétacé et tertiaire, présente l'aspect le plus varié. Sans être très-élevé, il est le plus accidenté de la Normandie. Il est coupé, en deux parties presque égales, par une chaîne de collines qui le traverse de l'est à l'ouest, et qui sépare le bassin de la Manche de celui de l'Océan.

A son entrée dans le département, cette chaîne porte le nom de *Collines du Perche*, elle porte les forêts de Longni, du Perche et s'élève en sommités de 200 à 300 m.; aux sources de la Briante, dans le massif boisé de la forêt d'Ecouves, point culminant du département, elle atteint 417 m.

Tout le territoire abonde en sites frais et variés; mais le sud-est surtout mérite une mention spéciale, car c'est sans contredit, l'une des contrées les plus agrestes de France.

HYDROGRAPHIE. — Le territoire du département appartient aux cinq bassins de la Seine, de la Touques, de la Dive, de l'Orne et de la Loire.

1° BASSIN DE LA SEINE. — Vers la Seine se dirigent l'Eure et la Rille.

L'EURE prend sa source dans la forêt de Longni (arrondissement de Mortagne), et passe immédiatement dans le département d'Eure-et-Loir, après un parcours de 10 kilom. seulement. Elle reçoit :

L'*Avre*, qui vient du centre de l'arrondissement de Mortagne, et va affluer dans l'Eure.

L'*Iton*, qui vient du canton de Moulin-la-Marche, et va également finir dans le département de l'Eure.

La RILLE, affluent direct de la Seine, prend sa source dans le canton de Courtomer, traverse le département de l'Eure et se jette à l'embouchure de la Seine, après un cours de 148 kilom. La Rille, de même que l'Iton, se perd en partie à quelque distance de sa source. Son principal affluent est la *Charentaine*, qui vient du canton de Ferté-Frênel et finit dans le département de l'Eure, après un cours de 65 kilom.

2° BASSIN DE LA LOIRE. — Vers la Loire se dirige la MAYENNE, qui ne fait qu'effleurer le département au sud-ouest. Elle prend naissance dans le canton de Pré-en-Pail (Mayenne), et va se jeter dans la Loire, sous le nom de Maine. Ses affluents sont :

La *Vée*, qui finit à Couterne.

La *Varenne*, qui arrose Domfront et va finir dans le département de la Mayenne, après avoir reçu la Hallouse, l'Andainette et l'Egrenne.

La *Sarthe*, qui vient du village de Somme-Sarthe, à l'ouest de l'arrondissement de Mortagne, baigne Alençon, entre dans le département de la Sarthe, puis dans celui de Maine-et-Loire, où elle finit, après avoir reçu l'Hoësne, la Tanche, la Briante, le Sarthon et l'Huisne.

3° BASSIN DE L'ORNE. — Ce petit fleuve côtier prend sa source presque au centre du département, à Aunou (canton de Séez); il arrose Séez, Argentan, Ecouché, Putanges et entre dans le département du Calvados. Il se jette dans la Manche après un cours de 158 kilom. dont 80 sur le territoire du département auquel il donne son nom. Ses principaux affluents sont : le *Noireau*, qui sert un instant de limite au département, la Thouanne, la Senevière, le Don, l'*Ure*, qui finit à Argentan, l'Ouai, la Cance, la Maire, qui tombe à Sérans, la Baize, la Rouvre, etc.

4° BASSIN DE LA DIVE. — La Dive prend sa source à Malnoyer, près d'Exmes, arrose Trun, entre dans le Calvados et va se jeter dans la Manche, après un cours total de 102 kilom., dont 35 sur le territoire du département. Elle reçoit la *Vie*, qui baigne Vimoutiers.

5° BASSIN DE LA TOUQUES. — Ce petit fleuve côtier prend sa source dans le canton de le Merlerault, passe à Gacé, Neuville et Orville, entre dans le Calvados et va se jeter dans la Manche, après un cours d'environ 89 kilom., dont 27 appartiennent au département.

ETANGS. — On compte 55 étangs dans l'arrondissement d'Alençon.

41 Dans celui d'Argentan.
84 Dans celui de Domfront.
89 Dans celui de Mortagne.

MARAIS. — 500 hectares sont couverts de marais dont les principaux sont ceux de Rouellé, de Saint-Gilles, de Saint-Marc-sur-l'Egrenne, de Briouze et de Bellou.

CLIMAT. — Le département est compris dans la région Séquanienne; le climat y est doux et tempéré eu égard à la latitude, mais variable et pluvieux. — La température moyenne de l'hiver est de 6°; celle de l'été est de + 23°. — *Pluies* : 95 jours; 620 millim. d'eau.

Vie moyenne : 42 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Les montagnes renferment tous les systèmes de stratification. Granit, porphyre, calcaire, trap, amphibole, schiste, argile, coquillier, grès moderne, terrain de transition, béril, quartz enfumé (émeraudes de Limoges et diamants d'Alençon); marbres, magnésie, silice. — Le fer se montre partout; terre à crayon noir, pyrites sulfureuses, pierres calcaires, marnes.

Sources minérales. — En première ligne viennent les eaux thermales de Bagnolles-les-Eaux : 3 sources, dont 2 ferrugineuses et 1 sulfureuse (27°), jaillissant au pied de l'immense rocher appelé le Roc au Chien. Il y a un établissement pour 250 baigneurs.

« Eaux conseillées contre les rhumatismes, les douleurs sciatiques, les plaies anciennes, les scrofules, les maladies chroniques des articulations, la chlorose etc. — Comme elles agitent le cœur, elles ne conviennent ni aux personnes asthmatiques ou faibles de la poitrine, ni aux jeunes filles atteintes de palpitations (à moins que ces palpitations résultent de pâles couleurs), ni aux vieillards qui ont des dispositions à l'apoplexie. Outre leurs vertus curatives, les eaux de Bagnolles possèdent la propriété de blanchir et d'adoucir la peau. On les prend en bains et douches, et aussi en boissons soit pures soit mélangées. Exportation de bouteilles. » *Trousset*, Encyclopédie d'économie domestique. Article *Eaux minérales.*

Le département possède plusieurs autres sources généralement ferrugineuses ou sulfureuses : ce sont celles de la Herse (forêt de Bellême), de l'Epine, de Curé, de Saint-Santin, d'Irai, de Dubreuil (arrond. de Mortagne); de Gauville, de Saint-Evroult-en-Ouche, de Ranc (arrond. d'Argentan); de Saint-Barthélemy, de la Béchetière, du Hamel, de la Ferrière-Béchet et de Larré (arrond. d'Argentan); de Dufey et d'Octavie. Quelques-unes ont été autrefois en réputation.

2° VÉGÉTAUX. — Chêne, bouleau, hêtre, sapin, frêne et orme, dans les forêts de Laigle, de Bellesme, de Séez et de Domfront. — Arbres fruitiers : châtaignier, noyer, pommier, poirier ; ces derniers produisent le cidre, boisson principale des habitants. — Sarrasin dans l'ouest. — Pommes de terre, pois, lentilles, chanvre, lin. — Blé, orge, avoine. — Culture récente du colza et de la navette ; betteraves, carottes. — Culture maraîchère.

3° ANIMAUX. — Bétail fort estimé pour la consommation de Paris et de Rouen : Bœufs, les uns normands, les autres, d'origine vendéenne ou poitevine ; ces derniers sont importés pour être engraissés et ensuite vendus à Paris. — Le beurre du pays jouit d'une bonne réputation ; les fromages de Camembert et d'Argentan sont connus de tout le monde. — Magnifiques chevaux normands. La variété des chevaux carrossiers est élevée dans les herbages de Nonant et de Merlerault; la variété des chevaux de selle provient des environs d'Alençon.

Renards assez multipliés; loups, sangliers, cerfs, chevreuils plus rares; lièvres et lapins très-nombreux. — Gibier ailé : perdrix rouges et grises de l'arrondissement de Domfront. — Poissons : brochets, carpes, perches, truites, ablettes et truites saumonées dans l'Orne ; belles écrevisses dans les ruisseaux.

Volailles grasses et surtout oies d'Alençon ; poulardes d'Argentan.

VOIES DE COMMUNICATION.

9 routes nationales (460 kilom.); 14 routes départementales (365 kilom.); 1,558 chemins vicinaux (5,035 kilom.).

CHEMINS DE FER

Le département de l'Orne est traversé par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE PARIS A GRANVILLE

Stations :	Distance de Paris.
LAIGLE	141 kilom.
Rai-Aube	147
Saint-Hilaire	152
Sainte Gauburge	157
Le Merlerault	168
Nonant-le-Pin	173
Surdon	182
Almenèches	186
ARGENTAN	197
Ecouché	207
Les Yveteaux	218
Briouze	226
Messei	238
FLERS	243
Montsecret – Tinchebray	254

DE LAIGLE AU FIDELAIRE

Une seule station : Laigle, à 22 kilom. du Fidelaire.

DE BRIOUZE A LA FERTÉ-MACÉ

14 kilom.; trajet en 25 minutes.

D'ALENÇON A CONDÉ (chemin de fer de l'Orne.)

Stations :	Dist. d'Alençon.
ALENÇON	» kilom.
Semallé	7
Hauterive	10
Nouilly-le-Bisson	14
Le Mesle-sur-Sarthe	23
La Mesnière	28
Les Carreaux	33
MORTAGNE	45
Mauves Corbon	45
Boissy-Maugis	53
Regmalard	58
CONDÉ-SUR-HUISNE	67

DU MANS A MÉZIDON ET CAEN

Stations :	Dist. de Paris.
ALENÇON	210 kilom.
Vingthanaps	200
Sées	190
Surdon	182
Almenèches	186
ARGENTAN	197
Montabart	207

DE CAEN A FLERS

Une station : Flers, à 23 kilom. de Caen.

DE PARIS A BREST

Stations :	Dist. de Paris.
Bretoncelles	135
Condé	141
NOGENT-LE-ROTROU	149
Le Theil	159

AGRICULTURE. — Le sol est fertile, mais les progrès agricoles sont lents. 125,000 hectares sont en *herbages* ou prairies naturelles, les plus belles de France avec celles du Calvados Le département comprend, en outre : 202,000 hectares en céréales; 12,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 57,000 en prairies artificielles; 12,000 en pâturages; 81,000 en bois et forêts, 77,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 101 millions de francs.

110,000 bêtes à cornes, 196,000 moutons, 36,000 porcs, 21,000 ruches d'abeilles sont évalués à 78 millions de francs.

INDUSTRIE. — Les carrières de granit, de pierre schisteuse et de calcaire occupent plus de 600 ouvriers. — Cinq minières de fer, exploitées par 150 ouvriers, produisent 58,000 quint. métr. de minerai (36,000 fr.). — Une dizaine d'usines, où travaillent 1,100 ouvriers, produisent pour 1,300,000 fr. de fonte et de fer. — La tréfilerie de Laigle, la clouterie, la quincaillerie et la serrurerie du canton de Tinchebrai font vivre environ 6,000 ouvriers. La filature de Flers emploie 14,000 métiers et produit 38 millions de francs. Le tissage à Flers, à la Ferté-Macé, et dans l'arrond. de Domfront, occupe plus de 80,000 ouvriers; celle des tissus de lin et de chanvre de Vimoutiers et Alençon en occupe 30,000; la dentelle et le point d'Alençon, 2,000 ouvrières; la ganterie (arrond. de Mortagne, d'Alençon et d'Argentan), et la confection des ouvrages en filets (arrond. de Mortagne), plus de 6,000 ouvrières. Les autres branches de l'industrie sont : les tanneries, les mégisseries, les fabriques de boutons, de peignes et autres objets de nacre et de corne, la saboterie, la boissellerie; 4 verreries, 6 papeteries, 12 poteries; des fabriques de noir animal, des brasseries, des distilleries (grains et betteraves). — Le département compte 60 machines à vapeur (590 chevaux).

COMMERCE. — Exportation de bétail, de toiles, de dentelles et de tous les produits manufacturés dont nous avons parlé. Importation de combustible minéral, dont 190,000 quint. provenant d'Angleterre.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population de l'Orne n'a augmenté que de 18,880 hab. Au dernier recensement, la diminution était de 16,928 hab. Le département ne compte plus que 398,250 hab. et, à ce point de vue, il est le 33e de France; la densité y est d'environ 65 hab. par kilom. carré et, sous ce rapport, il est le 35e.

Environ 8,000 habitants émigrent temporairement chaque année; les uns vont faire les travaux de la moisson dans les départements voisins; les autres s'établissent provisoirement à Paris comme marchands des quatre saisons; d'autres enfin parcourent le nord de la France et la Belgique, comme destructeurs de taupes. L'arrondissement de Mortagne fournit surtout des nourrices.

HISTOIRE. — Le département de l'Orne a été formé de l'ancien duché d'Alençon et du Perche. Ces pays furent primitivement occupés par les Aulerces Eburons dont la capitale était *Ebroïcum* (Evreux), les Aulerces Cenomaces qui avaient pour capitale Subdinum (le Mans) et les Aulerces Diablintes. Ces peuples qui, d'abord, n'avaient opposé à Crassus, lieutenant de César, qu'une faible résistance, se soulevèrent à la voix de l'un de leurs chefs, Viridovix. César raconte dans ses *Commentaires* cet épisode de la conquête : « Les Romains, dit-il, étaient campés sur une hauteur d'une pente douce et aisée d'environ mille pas. Les barbares la montèrent en courant de toutes leurs forces pour ne point leur laisser le temps de se réunir et de s'armer et arrivèrent hors d'haleine au pied des retranchements. Sabinus, après avoir, par sa parole, animé le courage de ses soldats, donne le signal. Tandis que les ennemis sont embarrassés des fascines qu'ils portaient pour combler le fossé, il ordonne une sortie par les deux portes du camp. L'avantage de la position, l'inexpérience et la fatigue des barbares, la bravoure de nos soldats et leur habitude de la guerre furent cause que l'ennemi ne soutint même pas le premier choc et prit la fuite aussitôt. »

Cette déroute fut suivie d'un horrible carnage.

Les Aulerces répondirent encore à l'appel de Vercingétorix; unis aux Parisii, ils livrèrent bataille à Sabinus aux environs de Lutèce; ils se firent tuer jusqu'au dernier. Les habitants d'Essey avaient seuls refusé de prendre part à ce soulèvement, César les en récompensa en les favorisant, et leur ville avait pris un accroissement considérable. Lorsque les pirates saxons, au quatrième siècle, remontèrent l'Orne et détruisirent la ville, ils bâtirent à deux lieues de là une ville nouvelle, qu'ils nommèrent *Saxia*, dont on a fait Séez.

Cependant les peuples armoricains s'étaient réunis en une Confédération pour résister à l'invasion des barbares, entre autres aux Huns et aux Alains qui dévastèrent une partie de la Gaule; ils résistèrent même aux Francks, jusqu'au moment où un traité rendit Clovis maître d'Alençon (497). Cette contrée fit alors partie du royaume de Neustrie et subit les invasions de Rollon et de ses Normands.

Elle fut cédée à Rollon par Charles le Simple, et fut divisée en deux comtés : le comté d'Alençon qui relevait du duché de Normandie et le comté du Perche, dont le chef-lieu était Bellême, et qui relevait de la couronne de France.

Alençon fut donné à Yves de Creil, dont le fils Guillaume Ier prit le nom de *Talvas*. Il fit construire les châteaux d'Alençon, de Séez et de Domfront.

Mais s'étant déclaré pour Richard III contre Robert Ier, duc de Normandie, ce dernier l'assiégea dans Alençon. Talvas fut réduit à capituler et à demander pardon, pieds nus, en chemise et une selle sur le dos.

Ses fils jurèrent de le venger. Guillaume II, qui lui succéda, mérita le surnom de Talvas le Cruel. Sa vie n'est qu'une longue suite de crimes. Sa fille Mabille, qui épousa Robert de Montgomery, ne fut pas moins cruelle que lui, et, en l'absence de son mari, régna par le fer et le poison. Elle périt assassinée par Hugues de Sangey, à qui elle avait pris son château.

Robert III, de la maison de Montgomery, accompagna Philippe-Auguste en Terre-Sainte et mourut sans postérité. Le roi de France acheta le comté qui, en 1283, fut réuni au domaine royal. Saint Louis en forma l'apanage de son fils Pierre, et, après sa mort, Philippe le Hardi le donna à son fils Charles. Parmi les comtes d'Alençon l'on distingue Jean Ier, pour qui le comté fut érigé en duché-pairie; Jean II qui combattit vaillamment les Anglais, et Charles, mari de Marguerite, sœur de François Ier.

A la mort de cette princesse, en 1549, le duché fit retour à la couronne, et Charles IX le donna à son frère François. alors âgé de douze ans; Montgomery qui avait eu le malheur de blesser mortellement Henri II, et qui était poursuivi de la haine de Catherine de Médicis, propageait alors avec ardeur le protestantisme dans le duché. Il s'empara d'Alençon et la garda quelque temps.

Plus tard, Henry IV s'empara également de cette ville; mais pour acquitter ses dettes, il vendit le duché au duc de Wurtemberg en 1605; Marie de Médicis le racheta huit ans plus tard. Lorsque cette reine se brouilla avec son fils, elle s'y réfugia jusqu'à ce que le duc de Créquy eût reçu l'ordre de l'en chasser. Le duché fut donné en 1646 à Gaston d'Orléans, qui le céda à sa fille, madame de Guise. Après la mort de celle-ci, il retourna à la couronne, et fut donné en apanage au duc de Berry, petit-fils de Louis XIV, et enfin au comte de Provence, devenu plus tard Louis XIII.

Le Perche fut gouverné par des seigneurs particuliers, et fut réuni au domaine royal en 1257, et au comté d'Alençon en 1286.

Ce pays, pendant la Révolution, fut d'abord girondin, puis fut en proie à la chouannerie, commandée par M. de Frotté, qui, en 1800, fut battu par le général Gardanne, près de la Mothe-Fouquet. Enfin, le général Chambarlhac, enveloppa dans les environs de Saint-Christophe, non loin d'Alençon, quelques compagnies

de chouans et les fit passer par les armes. Cependant, voyant comme les autres, mais malheureusement trop tard, que toute résistance était impossible devant ces nombreuses colonnes qui avaient assailli le pays, M. de Frotté pensa qu'il était temps de se rendre. Il écrivit pour demander la paix au général Hédauville, qui, dans le moment, était à Arques, et en attendant la réponse, il proposa une suspension d'armes au général Chambarlhac. Celui-ci répondit que n'ayant pas le pouvoir de traiter, il allait s'adresser au gouvernement pour l'obtenir, mais que dans l'intervalle, il ne pouvait prendre sur lui de suspendre les hostilités, à moins que M. de Frotté ne consentît à livrer immédiatement les armes de ses soldats. C'était justement ce que M. de Frotté redoutait le plus. Il consentait bien à se soumettre et à signer une pacification momentanée, mais à condition de rester armé, afin de saisir plus tard la première occasion favorable de recommencer la guerre avantageusement. Il écrivit même à ses lieutenants des lettres dans lesquelles, en leur prescrivant de se rendre, il recommandait de garder leurs fusils. Pendant ce temps, le premier consul, irrité contre l'obstination de M. de Frotté, avait ordonné de ne lui point accorder de quartier et de faire sur sa personne un exemple. M. de Frotté, inquiet de ne pas recevoir de réponse à ses propositions, voulut se mettre en communication avec le général Guidal, commandant le département de l'Orne, et fut arrêté avec six des siens, tandis qu'il cherchait à le voir. Les lettres qu'on trouva sur lui, lesquelles contenaient l'ordre à ses gens de se rendre, mais en gardant leurs armes, passèrent pour une trahison. Il fut conduit à Verneuil et livré à une commission militaire. La nouvelle de son arrestation étant venue à Paris, une foule de solliciteurs entourèrent le premier consul et obtinrent une suspension de procédure qui équivalait à une grâce. Mais le courrier qui apportait l'ordre du gouvernement arriva trop tard. La Constitution étant suspendue dans les départements insurgés, M. de Frotté avait été jugé sommairement, et quand le sursis arriva, ce jeune et vaillant chef avait déjà subi la peine de son obstination. La duplicité de sa conduite, bien que démontrée, n'était cependant point assez condamnable pour qu'on ne dût point regretter beaucoup une telle exécution la seule, au reste, qui ensanglanta cette heureuse fin de la guerre civile. Dès ce jour, les départements de l'ouest furent entièrement pacifiés.

(Thiers, *Histoire du Consulat*).

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de l'Orne (chef-lieu Alençon) est divisé en 4 arrondissements, 36 cantons et 511 communes. Il appartient à la 13e inspection des ponts et chaussées, à la 15e conservation des forêts (Alençon). Cette conservation comprend : l'Eure-et-Loir, le Calvados, l'Orne, la Sarthe, la Mayenne et la Manche. Le département fait partie de l'arrondissement minéralogique de Paris (division du nord-ouest), et de la 1re région agricole (nord-ouest). Le département forme la 4e subdivision de la 2e division militaire (Rouen), du 1er corps d'armée (Paris).

Il forme le diocèse de Séez, suffragant de Rouen, et comprend 45 cures, 460 succursales, 157 vicariats, un grand et un petit séminaire à Séez.

Les protestants y possèdent 2 paroisses, 4 annexes, 3 pasteurs et 4 temples.

Les quatre tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les cinq tribunaux de commerce d'Alençon, d'Argentan, de Laigle, de Vimoutiers et de Tinchebrai ressortissent à la cour d'appel de Caen.

Le lycée et l'école normale d'instituteurs d'Alençon, les trois collèges communaux et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie de Caen.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement d'Alençon. — Alençon (lat. 48°25'49" n., long. 2°14'52" o.), *Alercium*, *Alenconium*, chef-lieu du département de l'Orne, située à 193 kilom. ouest de Paris, au confluent de la Sarthe et de la Briante. Cette ville date son origine de la conquête romaine. Jusqu'au huitième siècle, elle ne fut qu'une bourgade sans importance ; à cette époque, elle était une centenie, ou chef-lieu de cent paroisses. Au quatrième siècle, saint Leboire, évêque du Mans, y éleva une église. Sous les Normands, Alençon fut protégée par un château-fort. Dans notre précédente notice nous avons donné un résumé de l'histoire de ses premiers seigneurs. Marguerite, sœur de François Ier, ayant fait d'Alençon sa résidence, y toléra la propagation des idées protestantes à ce point que des magistrats et une partie du clergé étaient protestants. « Ce fut, dit Brantôme, une princesse de très-grand esprit et fort habile tant de son naturel que de son acquisitif : car elle s'adonna fort aux lettres en son jeune âge, et les continua tant quelle vêquit, aimant et conversant, du temps de sa grandeur, ordinairement à la cour avec des gens les plus savants de la cour de son frère ; aussi tous l'honoraient tellement qu'ils l'appelaient leur Mecenas, et la plupart de leurs livres qui se composèrent alors s'adressaient au roi, son frère, qui était bien savant, ou à elle... On la soupçonnait de la religion de Luther, mais, pour le respect et l'amour qu'elle portait au roi son frère, qui l'aimait uniquement et l'appelait toujours sa mignonne, elle n'en fit jamais aucune profession, ni semblant et si elle la croyait, elle la tenait toujours dans son âme fort secrète, d'autant que le roi la haïssait fort, disant qu'elle et toute autre secte tendaient plus à la destruction des royaumes, des monarchies et dominations qu'à l'édification des âmes. »

Cette tolérance de la duchesse d'Alençon enhardit les protestants qui, sous Charles IX, se soulevèrent et saccagèrent les églises et les couvents. Les catholiques s'armèrent à leur tour ; et l'on vit la corporation des bouchers suivre la procession de la Fête-Dieu leur coutelas à la ceinture, leur assommoir à la main et leurs chiens derrière eux.

Cependant les protestants du Mans s'emparèrent de la ville, et les églises furent de nouveau pillées. Malgré leurs excès, la saint Barthélemy ne fut pas exécutée à Alençon. Lorsqu'il s'enfuit de Paris, après « ses noces vermeilles, » Henri de Navarre se réfugia à Alençon, où il abjura le catholicisme qu'on lui avait imposé au Louvre le poignard sur la gorge.

Pendant la Ligue, Alençon resta fidèle à Henri III, et fut rançonnée par Mayenne.

Henri IV, devenu roi, la fit assiéger par Biron et la frappa d'une imposition de 17,000 écus.

Plus tard, il vendit le duché au duc de Wurtemberg ; Marie de Médicis le racheta. Au dix-huitième siècle, Mme de Guise, duchesse d'Alençon, afin d'agrandir ses jardins, y réunit le cimetière des protestants, dont elle fit jeter les restes à la voirie. La population fut décimée par la famine. Lorsque ce temps d'épreuve fut passé, la ville se releva peu à peu par ses fabriques de toiles et la dentelle ou point qui porte son nom.

En 1789, Alençon accueillit assez froidement la Révolution, et se prononça plus tard pour la Gironde, mais sans résister longtemps à la Convention. Nous avons raconté plus haut comment elle fut témoin de la dernière entreprise de la chouannerie. Alençon possède une remarquable cathédrale du quinzième siècle, dont le chœur et le clocher, reconstruits au dix-huitième siècle, après un incendie, sont d'un style regrettable. La chaire, du seizième siècle, et les vitraux sont dignes d'admiration.

Citons, parmi les autres monuments d'Alençon : l'hôtel de ville, construit en 1783 sur l'emplacement du château, dont il reste deux tours et un grand pavillon flanqué de deux tours, le tout classé parmi les monuments historiques ; un musée contenant plusieurs tableaux de maîtres ; la préfecture (style Louis XIII) ; la halle, le théâtre, etc.

La fabrication des coutils, des toiles et des dentelles forment les principales industries de la ville. Le point d'Alençon est moins recherché qu'autrefois. « Primitivement, cette dentelle, dit M. Odolant Denis, se fabriquait à Venise. Colbert, voulant enlever cette industrie à l'étranger dont le luxe français se trouvait tributaire pour cet objet, fit venir de cette ville une dame Gilbert, native d'Alençon, et habile à fabriquer cette dentelle ; il lui fit une avance de 150,000 francs. Dès lors, cette dame forma des ouvrières, monta la manufacture de points de France à Alençon, la fit constituer par lettres patentes du 5 août 1676, et obtint un privilége exclusif jusqu'en 1685. Malgré ces mesures, Louis XIV, pour assurer une garantie de durée et de prospérité à cette fabrique, prohiba en outre l'entrée des dentelles de Venise, de Gênes, de Flandres et d'Angleterre par une ordonnance de 1684. Depuis cette époque, jusqu'en 1812, la fabrication du point d'Alençon ne fit que prospérer et la plupart des familles riches de cette ville doivent leur fortune à cette industrie. La fabrication du point d'Alençon est fort longue, elle employait environ 2,000 ouvrières qui gagnaient jusqu'à 2 francs par jour. Ces ouvrières se servaient de fil du prix de 100 à 1,800 francs la livre qu'on tirait de Flandre, et leurs produits étaient dirigés sur Paris ou exportés dans toute l'Allemagne. »

Alençon est la patrie de Valazé, d'Hébert et du naturaliste Labillardière.

Carrouges. — Cette petite ville est située à 30 kilom. d'Alençon. Les seigneurs de Carrouges jouèrent un rôle important au moyen âge. Leur château, qui date de la fin du quinzième siècle, a été augmenté plus tard. On y remarque aussi une chapelle de la même époque. Cette ville fabrique du fer, des tissus et fait le commerce de céréales et de bestiaux.

Courtomer. — Cette petite ville possède des eaux froides ferrugineuses, et fait le commerce de céréales. On y remarque un beau château de la fin du dix-huitième siècle.

Séez. — Séez *Agentum*, *Suessarum*, *Saguim*, siége d'un évêché, est situé à 25 kilom. d'Alençon sur l'Orne. Cette ville était un des bourgs principaux des Essuins ; elle ne prit d'importance qu'au quatrième siècle. A cette époque, elle fut occupée par des pirates saxons. Pendant le moyen âge, elle fut souvent prise et saccagée. Au seizième siècle, les protestants, commandés par Coligny, pillèrent la cathédrale et, cinq ans plus tard, Montgomery mit à sac la ville.

Séez possède une admirable cathédrale du treizième siècle ; on doit citer également la chapelle et la galerie de l'archevêché, bâtie en 1778.

Séez est la patrie du poète Bertaud.

Briouze fabrique des coutils et des toiles de coton, on y remarque le portail roman de son église dont les chapitaux sont finement sculptés et la chapelle ogivale du couvent.

Ecouché possède une église curieuse, mélange des styles gothique flamboyant et de la renaissance.

La Ferté-Frênel, a conservé un dolmen curieux et les ruines d'un château dont la construction remonte à Guillaume le Conquérant. Aux environs se trouve une source ferrugineuse.

Gacé, possède les ruines intéressantes et bien conservées d'un château-fort du seizième siècle, avec tourelles, fossés, pont-levis et murs d'enceinte.

Putanges. — Non loin de ce chef-lieu de canton se trouvent un ancien château-fort et un curieux dolmen nommé Pierre-des-Bignes.

2° ARRONDISSEMENT D'ARGENTAN. — Argentan est situé à 50 kilom. d'Alençon, sur l'Orne. Cette ville est d'origine celtique. Au onzième siècle, elle fut érigée en vicomté. Comme Séez, elle eut beaucoup à souffrir des guerres de la Réforme, et elle fut ravagée par Coligny et Montgomery. Argentan a conservé en partie son ancien château, et l'on y remarque aussi les vitraux de l'église Saint-Martin.

Près de la ville, au milieu d'une pièce d'eau, s'élève un château gothique attribué à Isabeau de Bavière, et nommé le château d'O.

Mézeray est né aux environ d'Argentan.

Le Pin-aux-Haras. — C'est là que s'élèvent les plus beaux chevaux de la race normande. Cet important établissement a été fondé par Louis XIV en 1714.

Exmes. — Cette petite commune, située à 18 kilom. d'Argentan, est d'origine romaine; elle fut autrefois le chef-lieu de l'Hyémois, érigé en Comté. Elle soutint plusieurs siéges et fut démantelée par Henri IV en 1594.

3° ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT. — Domfront est situé à 62 kilom. d'Alençon, sur un rocher, au pied duquel coule la petite rivière de Varennes.

Cette ville doit son origine à un château que fit bâtir Guillaume de Bellesme en 1014. A la forteresse qui dominait le rocher, ce seigneur ajouta une enceinte flanquée de tours pour protéger les habitants du bourg. Domfront fut pris par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, et fut placé sous le joug des Talvas; mais les habitants se soulevèrent contre ces nouveaux maîtres, et se donnerent à Henri, frère du duc Guillaume. Henri, devenu roi d'Angleterre, favorisa Domfront et y résida souvent.

Cette ville obtint de Jean-sans-Terre une Charte communale en l'an 1200. Philippe-Auguste confirma les priviléges de Domfront, qu'il donna en apanage au fils d'Agnès de Méranie.

La ville fut livrée aux Anglais par Charles le Mauvais, et restituée à la France par le traité de Brétigny. Sous Charles IX, les réformés brûlèrent la cathédrale; reprise par les catholiques, perdue de nouveau, elle subit un long siége. Montgomery tomba au pouvoir de Matignon, et fut conduit à Paris, où, malgré la promesse de ce dernier qui lui avait promis la vie sauve, il fut mis à mort par Catherine de Médicis.

On voit encore les ruines du château-fort, et l'on remarque l'antique église de Notre-Dame-sous-l'Eau. La fabrique de toiles est la principale industrie de Domfront.

Tinchebrai. — Cette petite ville est située à 22 kilom. de Domfront, sur l'une des sources du Noireau. C'est au pied de son château, que Henri, roi d'Angleterre, défit, en 1106, son frère Robert, duc de Normandie.

Pendant la Révolution, Tinchebrai attaqué par de Frotté, fut vaillamment défendu par les républicains.

Bagnolles. — Bagnolles, petit village situé à 25 kilom. de Domfront, doit son importance à ses eaux thermales. Ces eaux sont recommandées pour les maladies cutanées, les rhumatismes, la goutte, les plaies d'armes à feu. La renommée de ces eaux est déjà ancienne.

Flers. — Cette petite ville est située sur un affluent du Noireau. Elle est le centre d'une fabrication de coton et de tissage, dont le produit annuel s'élève à environ 70 millions. Elle fabrique aussi des coutils de linge de table. On y remarque un château du quinzième siècle.

La Ferté Macé. — Petite ville industrielle qui possède des ateliers pour les apprêts d'étoffes, des blanchisseries de fil et de toiles, des fabriques de toiles et de calicots, des tuileries, des brosseries, des teintureries, etc.

Juvigny-sous-Andaine. — Ce chef-lieu de canton possède un magdifique dolmen et un monument connu sous le nom de phare de Bonvouloir, composé de deux tours pittoresques du quinzième siècle : on y remarque encore une chapelle transformée en ferme et un puits curieux dans l'enceinte de l'ancien château.

4° ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE. — Mortagne, petite ville située à 39 kilom. d'Alençon. Cette ville est d'origine très-ancienne et joua un grand rôle au moyen âge. Ses comtes rivalisèrent avec les Talvas, de cruautés et de violence.

Un d'eux fut, dit-on, emporté par le diable.

En 1226, le dernier comte étant mort sans enfant, Blanche de Champagne et Jacques de Chateau-Gontier se disputaient la succession; le roi de France, Louis VIII, trancha le différend à son profit, en confisquant le comté.

Mortagne, pendant la guerre de Cent-Ans et les guerres de la Réforme, subit le sort des villes ses voisines, dont nous avons fait l'histoire. En 1799, les environs de cette ville furent dévastés par la chouannerie.

Mortagne est la patrie de Puysaie, l'un des organisateurs et des historiens de cette guerre civile. — L'église de cette ville possède des vitraux assez remarquables.

Bellesme. — Cette petite ville est située à 17 kilom. de Mortagne. L'histoire de Bellesme se confond avec celle d'Alençon et de Mortagne, que nous avons racontée. Pendant la Révolution, elle fut agitée par le parti royaliste et prise par les Chouans.

Aux environs de Bellesme se trouve la fontaine de la Herse, une des antiquités les plus curieuses du département. Le nom de *Herse*, en langue celtique, signifie amour.

Laigle. — Cette petite ville est située à 35 kilom. de Mortagne, au bord de la Rille. Fulbert Beina, en bâtissant le château de cette ville trouva un nid d'aiglons, et le nomma l'Aigle. Ce fut une baronnie importante. Un des seigneurs d'Aigle accompagna Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre. Pendant la guerre de Cent-Ans, cette ville fut souvent assiégée. Les guerres de religion y déchaînèrent plus tard leurs fureurs. Le maréchal de Matignon y empêcha l'exécution de la Saint-Barthélemy.

Cette ville possède plusieurs monuments remarquables : L'église Saint-Martin, commencée au treizième siècle, dont la cloche pèse 4,000 livres, l'église romane de Saint-Barthélemy et l'église Saint-Jean.

Soligny-la-Trappe. — Cette commune, située à 12 kilom. nord de Mortagne, possède la célèbre abbaye de la Trappe. Cette abbaye fut fondée en 1140, par Rotrou II, comte du Perche, dans une vallée stérile. L'inhospitalité de la contrée était un objet de terreur jusqu'au seizième siècle, mais il faut ajouter que les moines se faisaient redouter des voyageurs et avaient mérité le nom de *Bandits de la Trappe*. L'abbé de Rancé, en 1662, rétablit la règle de Citeaux; sa réforme fut complète et d'une austérité incroyable. Il y mourut en 1700, à l'âge de 74 ans.

Dispersés par la Révolution, les trappistes rentrèrent en France en 1814, et rachetèrent l'abbaye, qu'ils quittèrent pour La Meilleraye dans le département de la Loire-Inférieure.

On a adjoint au couvent une colonie pénitentiaire pour les jeunes détenus.

Rémalard. — Petite ville sur la rive gauche de l'Huisne, possède une église ornée d'un portail roman du douzième siècle, et les ruines de deux châteaux-forts.

Moulins-la-Marche, possède des fossés creusés au milieu du douzième siècle par Henri II, roi d'Angleterre.

Pervenchères. — Belle église dominée par une très-haute flèche; ruines importantes du château de Vauvineux qui date du quatorzieme siècle.

Tourouvre. — Vestiges d'un ancien camp et ruines d'un vieux châateau.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT D'ALENÇON —. 6 cantons, 93 communes.

Chef-lieux de canton : *Alençon*, 2 cantons (16,110 hab.), *Carrouges* (950 hab.), *Courtomer* (1,200 habit.), *Mêle-sur-Sarthe* (831 hab.), *Séez* (5,005 habitants.)

Principales communes: Damigni (1,375 hab.), Gandelain (1,200 habit.), Saint-Denis-sur-Sarthon (1,250 hab.), Joué-du-Bois (1,430 habit.), Laleu (990 hab.)

2° ARRONDISSEMENT D'ARGENTAN. — 11 cantons, 174 communes.

Chefs-lieux de canton : *Argentan* (4,405 h.), *Briouze* (1,845 hab.), *Ecouché* (1,440 hab.), *Exmes* (575 hab.), *la Ferté-Frênel* (505 hab.), *Gacé* (1,700 hab.), *le Merlerault* (1,485 hab.), *Mortrée* (1,290 hab.), *Putanges* (675 hab.), *Trun* (1,670 hab.), *Vimoutiers* (3,775 hab.).

Principales communes : Rânes (2,105 hab.), Echaufour (1,430 hab.), le Sap (1,350 hab.)

3° ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT. — 8 cantons, 95 communes.

Chefs-lieux de canton: *Domfront* (4,860 h.), *Athis* (4,305 hab.), *la Ferté-Macé* (8,330 hab.), *Flers* (10,250 habit.), *Juvigny-sous-Andaine* (1,590 habit.), *Messei* (1,765 hab.), *Passais* (1,815 habit.), *Tinchebrai* (4,530 hab.)

Principales communes : Bellou-en-Houlme (2,620 hab.), Ceaucé (3,340 hab.), Champsecret (3,590 hab.), Chanu (2,550 hab.), la Chapelle-Moche (2,320 habit.), Fresnes (2,015 hab.), Lonlai-l'Abbaye (3,130 hab.), Magni-le-Désert (2,740 hab.), Mantilli (2,200 hab.), Saint-Cormier-des-Landes (2,005 hab.), Saint-Fraimbault-sur-Pisse (2,540 hab.), Saint-Mars-d'Egrenne (2,025 hab.)

4° ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE. — 11 cantons, 149 communes.

Chefs-lieux de canton : *Mortagne* (4,830 h.), *Bazoches-sur-Hoëne* (1,200 habit.), *Bellême* (3,105 habit.), *Laigle* (5,810 hab.), *Longny* (2,530 hab.), *Moulins-la-Marche* (1,185 hab.), *Nocé* (1,585 hab.), *Pervenchères* (900 hab.), *Rémalard* (1,870 hab.), *le Theil* (830 hab.), *Tourouvre* (1,930 hab.)

Principales communes: Ceton (3,340 hab.), Saint-Martin-du-Vieux-Bellême (2,750 habit.), Soligny-la-Trappe (1,150 hab.)

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (235 élèves), 3 colléges communaux (390 élèves), 6 institutions secondaires libres (981 élèves), 765 écoles primaires (46,000 élèv.), 21 salles d'asile (1,760 élèves). — 95,000 habitants sont complétement illettrés, 51,000 savent lire seulement, 260,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 10 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 10 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 5 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 12 pour crimes contre les propriétés, 1,050 pour délits, et 3,700 pour contraventions. — 1,350 affaires civiles et 1,925 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 4,400 affaires en justice de paix. — PRISONS. 85 hommes et 20 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 65 hommes et 15 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU

PAS-DE-CALAIS

SITUATION. — Le département maritime du Pas-de-Calais est situé dans la région nord de la France, entre 50° 30'' et 51° 30'' de latitude, et entre 0° 47' de longitude ouest, et 0° 50' de longitude est. La méridienne de l'Observatoire de Paris passe à Saint-Pol.

Le département tire son nom du détroit ou pas de Calais, qui le sépare de l'Angleterre.

LIMITES. — Il a pour limites : Au nord, le détroit du Pas-de-Calais ; à l'ouest, la Manche ; au sud, le département de la Somme, et à l'est, celui du Nord.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de son étendue, il est le 29e de France ; il comprend 660,563 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares.
Pays de bruyères ou de landes	18.000
Sol de riche terreau	150,000
Sol calcaire.	170,000
Sol de graviers	60,000
Sol pierreux	175.000
Sol sablonneux	80,000
Divers.	7,000

TOPOGRAPHIE. — « Le Pas-de-Calais, dit M. Joanne, est, en général, un plateau ondulé, sans arbres, sans rivières, sans ruisseaux, sans prairies monotone et laid. Des collines nues et écrasées, des mamelons bas sillonnent ce plateau. Les vallées, pauvres en prairies, n'offrent que rarement des sites riants ou pittoresques. Il faut en excepter la haute vallée de l'Aa, et surtout celles de l'Authie et de la Canche. »

Le territoire du département est plat ; une chaîne de petites collines le coupe en deux parties à peu près égales et vient se terminer au cap Gris-Nez, partageant le versant de la Manche de celui de la mer du Nord. C'est dans le *Boulonnais*, qui se distingue par quelques jolis paysages, que se trouve le point culminant du département, au sud de Desvres (212 m.). La partie orientale du *Calaisis* (cantons d'Ardres et d'Audruick), se compose de plaines basses et de marais dont les deux tiers sont desséchés, à l'aide de watergands (digues et canaux).

CÔTES. — Les côtes du département se développent sur une longueur de 110 kilom., dont 65 sur la Manche et 45 sur la mer du Nord. En partant de l'embouchure de l'Aa, on rencontre d'abord un rivage bordé de dunes, puis le port incommode de Calais, les belles falaises à pic du cap Blanc-Nez (134 m. de haut), des dunes et des falaises, alternant jusqu'au cap Gris-Nez (50 m. de haut), point de la France le plus rapproché de l'Angleterre ; puis des dunes qui ont ensablé les ports d'Ambleteuse et de Vimereux. Au sud de ce dernier port, les falaises reparaissent, elles dominent le port de Boulogne et se terminent vers le cap d'Alprech pour faire place à une chaîne de dunes remarquables qui ont jusqu'à 158 m. de haut, au mont Saint-Frieux, près de Neufchâtel.

En plusieurs endroits, les dunes menacent d'envahir les ports ; on essaye de les contenir par des travaux d'art et des plantations d'arbres.

Sur les plages sablonneuses de la côte, on a établi les bains de mer de Calais, de Wissant, d'Ambleteuse et de Berck.

HYDROGRAPHIE. — Les eaux du département se partagent entre le versant de la mer du Nord et celui de la Manche.

1° VERSANT DE LA MER DU NORD. — Vers la mer du Nord se dirigent l'Escaut, l'Aa, le Hem, la rivière de Calais, celle du fort Lapin, et d'innombrables watergands.

L'ESCAUT ne touche point au département, mais il reçoit :

1° La *Scarpe*, qui prend sa source dans le canton d'Aubigny, baigne Aubigny, Arras, Nitry, et va affluer sur la frontière belge, après un cours de 106 kilom., accrû du Guy, qui finit à Etrun, et du Crinchon, qui se jette à Arras ;

2° La *Lys*, qui naît au village de Lysbourg, canton d'Heuchin, passe à Thérouanne, Aire, absorbe la Laquette, la Lawe (qui passe à Béthune), et la Deule (qui arrose Lens). La Lys tombe à Gand, dans l'Escaut, après un cours de 200 kilom. ;

3° La *Sensée*, qui vient du canton de Croisilles, s'accroît de la Cojeul et entre dans le département du Nord pour s'y jeter dans l'Escaut, après un cours de 61 kilom.

L'AA, petit fleuve côtier, naît dans le canton d'Hucqueliers, arrose Saint-Omer, sert de limite au département et finit à Gravelines, après un cours de 80 kilom.

2° VERSANT DE LA MANCHE. — Dans la Manche se jettent la Slack, le Wimereux, la Liane, la Canche et l'Authie.

La LIANE est un petit fleuve côtier qui naît dans le canton de Desvres et se jette dans la Manche, à Boulogne, après un cours de 48 kil., accrû du ruisseau de Nesle.

La CANCHE, autre petit fleuve, naît dans le canton d'Auxi-le-Château, baigne Hesdin, Montreuil, Etaples, et se perd dans la Manche, après un cours de 95 kilom., accrû de la Ternoise.

L'AUTHIE prend sa source dans le canton de Pas, traverse un angle du département de la Somme et sert ensuite de limite au département du Pas-de-Calais, jusqu'à la mer, où elle se jette après un cours de 85 kilom.

PUITS ARTÉSIENS. — C'est dans la province d'Artois que furent, pour la première fois en France, creusées des fontaines jaillissantes qui reçurent le nom de Puits artésiens. Le plus ancien fut foré en 1125, à Lillers. Le plus profond de ces puits est situé entre Béthune et Aire.

ETANGS ET MARAIS. — Ils sont en partie desséchés et ne présentent plus d'importance.

CLIMAT. — Température extrêmement variable et, en somme, désagréable. Les côtes sont humides et moins froides que ne le comporterait la latitude ; les vents y soufflent avec une violence extraordinaire et y causent de grands sinistres.

Vie moyenne, 37 ans et 4 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — La principale richesse minérale consiste en houille, dont les mines importantes dépendent des bassins de Valenciennes et de Mons, et du petit bassin d'Hardinghen (4,700 hect.). Nombreuses tourbières, surtout dans les vallées de l'Aa et de la Scarpe. — Grès, pierre à fusil, marbres, pierres calcaires, pierres à chaux et à plâtre, craie, marne, argile à poterie, améthystes, cristal de roche, fer, cuivre, étain, plomb, chaux phosphatée à Wissant. *Sources minérales* de Saint-Pol, Boulogne, Saint-Georges, Pruges, Collines et Recques.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales de toute nature et en surabondance ; légumes estimés des environs de Saint-Omer ; *saccion* (orge propre à la fabrication de la bière), des environs d'Arras ; betteraves ; plantes oléagineuses : œillette, chanvre, colza, lin de qualité supérieure, houblon, tabac surtout dans les arrondissements de Montreuil et de Saint-Pol. — Arbres fruitiers et surtout arbres à cidre.

3° ANIMAUX. — Bêtes à cornes où domine la race artésienne dont les veaux sont recherchés. — Anes de belle espèce ; chevaux du Boulonnais, estimés pour le trait ; race ovine très-perfectionnée par suite de l'introduction, depuis 1778, de béliers et de brebis à longue laine. — Dans les forêts : cerfs, daims, chevreuils, sangliers ; peu de loups, mais beaucoup de lièvres et de lapins. — Blaireau, renard, belette, fouine, putois, hérisson, écureuil, loutre. — Truites de la Canche, cabillaud, merlan, hareng, maquereau, raie, sole, barbot, langouste, homard sur les côtes ; grandes huîtres de Calais.

VOIES DE COMMUNICATION.

13 routes nationales (680 kilom.) ; 22 routes départementales (465 kilom.) ; 6,690 chemins vicinaux (10,210 kilom.).

6 rivières navigables : Sensée, Scarpe, Lawe, Aa, Canche et Authie (107 kilom.).

8 canaux : de Saint-Michel et Scarpe canalisée ; d'Aire à la Bassée ; de la Lawe ; de Neuf-fossé ; de l'Aa ; de Calais ; de Guînes ; d'Ardres (121 kilom.).

COMMUNICATIONS MARITIMES

De BOULOGNE à Folkestone, en 1 heure et demie ; deux départs chaque jour ; trajet de Paris à Londres, en 9 heures et demie.

De CALAIS à Douvres et à Londres (9 heures de traversée), service régulier.

CHEMINS DE FER

Le département est traversé par les voies ferrées dont le tableau suit :

DE PARIS A CALAIS, PAR BOULOGNE

Stations :	Dist. de Paris.
Montreuil-Verton.	216 kilom.
Etaples.	226
Neufchâtel.	240
Pont-de-Briques. .	249
BOULOGNE.	254
Wimille	261
Marquise.	271
Caffiers	280
Frethun.	289
Saint-Pierre-les-Calais.	295
CALAIS.	297

DE PARIS A HAZEBROUCK

Stations :	Dist. de Paris.
Achiet	174 kilom.
Boileux.	184

ARRAS	192 kilom.
Farbus-Vimy.....	203
Lens............	212
Bully-Grenay....	219
Nœux...........	225
BÉTHUNE.......	230
Choques........	236
Lillers..........	243
Aire...........	249

D'HAZEBROUCK A CALAIS

Stations:	Dist. de Paris.
SAINT-OMER.....	285 kilom.
Watten.........	294
Audruicq	305
Ardres.........	306
Saint-Pierre-les-Calais.........	295
CALAIS..........	297

D'ACHIET A BAPAUME

Stations:	Dist. d'Achiet.
Achiet.........	» kilom.
Bihucourt.......	2
Biefvillers.......	4
Bapaume........	7

DE LILLE A BÉTHUNE

Stations :	Dist. de Lille.
Violaines	23 kilom.
Cuinchy.........	26
Beuvry.........	28
BÉTHUNE.........	34

DE VIOLAINES A BULLY-GRENAY

Stations :	Dist. de Lille.
VIOLAINES.......	23 kilom.
Vermelles.......	26
BULLY-GRENAY...	33

DE PARIS A GAND

Stations :	Dist. de Paris.
Le Forest	225 kilom.
Carvin..........	231

DE CARVIN A LENS

Stations :	Dist. de Douai.
Carvin..........	15 kilom.
Hénin-Liétard...	24
Billy-Montigny...	27
Lens............	34

A doite de la station de Billy-Montigny, se raccorde l'embranchement des houillères de Courrières (7 kilom.), et celui de Salau (1 kil.)

D'ARRAS A DOUAI

Stations :	Dist. de Paris.
ARRAS..........	192 kilom.
Rœux...........	201
Vitry...........	208
Corbehem.......	213

DE CALAIS A DOUVRES. — (*Projet de tunnel sous-marin*). — Ce tunnel, dont la réalisation est, paraît-il, très-possible, se composerait de trois parties : partie centrale (26 kilom.); deux rampes d'accès de 11 kilom. chacune, avec une pente moyenne de 13 millimètres par mètre. Il entrerait dans le sol un peu au sud de Calais et déboucherait au nord de Douvres. Mais ce travail colossal ne peut être entrepris que lorsqu'on se sera assuré, par des sondages, que la craie grise, forme d'un bord à l'autre, une couche non interrompue au fond de la mer. La moindre fissure livrerait passage aux eaux. M. Michel Chevalier, concessionaire du chemin de fer qui doit relier les deux rives, commencera les travaux aussitôt cette certitude acquise. Un appareil anglais, d'une puissance extraordinaire, découpera les roches, sans qu'il soit besoin de recourir à l'emploi de la mine.

AGRICULTURE. — L'agriculture est des plus florissantes dans ce département, et chaque année voit accomplir de nouveaux progrès, propager les meilleures pratiques. La culture de la betterave n'occupe pas moins de 15,000 hectares et produit près de 400 quint. par hectare; plus de 6,000 hectares sont consacrés à la culture du houblon.

Le département comprend : 275,000 hectares en céréales; 121,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 56,000 en prairies artificielles; 26,000 en fourrages consommés en vert; 30,000 en prairies naturelles ; 12,000 en pâturages ; 35,000 en bois et forêts; 49,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 131 millions de francs.

81,000 chevaux, 8,000 ânes et mulets, 167,000 bêtes à cornes, 350,000 moutons, 17,000 chèvres, 115,000 porcs et 22,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 110 millions de francs.

INDUSTRIE. — Le département est l'un des premiers. 18 houillères, exploitées par 9,000 ouvriers, produisent 12 millions de quint. (15 millions de fr.); 66 tourbières, 350,000 quint. (275,000 fr.); 11 minières de fer (650 ouvriers), 3 millions de quint (600,000 f.); 16 usines, 7 hauts-fourneaux, 26 cubilots, 1 four à puddler, 3 à réchauffer le fer, 2 marteaux, 2 martinets, 2 machines soufflantes, 12 ventilateurs, 8 fours à reverbère, 4 fours à manche, 1 four de coupelle, etc., produisent pour 12 millions de fr. de fontes, de fer, de cuivre laminé, d'or fin (510 grammes), d'argent fin (580 kilog,), et de plomb. On compte 60 fabriques de beurres et 40 distilleries d'alcool, 500 brasseries. — Draps, dentelles, velours, batistes, tissus de soie et de coton, pipes, fonderies, tanneries, papiers, filatures, mécanique, instruments aratoires, chocolat, etc.

775 machines à vapeur d'une force totale de 10,785 chevaux.

Pain d'épice d'Arras.

COMMERCE. — Grand commerce de transit et de cabotage. Exportation de tous les objets manufacturés qui se fabriquent dans le pays; importation de houille, dont 1 million de quint. métr. de Belgique, et 707,000 d'Angleterre.

NAVIGATION. — Navires à voile et à vapeur réunis, 3 ports : Calais, Boulogne, Etaples; entrées : 3,500 navires (608,000 tonneaux).

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 244,162 hab.; en 1872, nouvelle augmentation de 11 381 hab.; ce qui élève la population du département à 761,158 hab. Sous ce rapport, il est le 4e. Il compte environ 150 habitants par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 7e.

L'habitant du Pas-de-Calais se distingue surtout par son activité, son jugement droit et sérieux, son aptitude pour le commerce et la marine, ses mœurs douces, ses désirs modérés et sa probite ; il parle le français; mais dans quelques campagnes on a encore conservé l'usage du jargon picard.

HISTOIRE. — Le département du Pas-de-Calais a été formé, pour la plus grande partie, de la province d'Artois, et du Boulonnais, du Calaisis, de l'Ardresis, qui dépendaient de la Basse-Picardie.

Il doit son nom à l'étroit canal au-delà duquel on aperçoit le rivage de l'Angleterre. Le pays était primitivement habité par les Morins et les Atrebates qui opposèrent à César une énergique résistance. Ce fut dans le pays des Morins que le conquérant des Gaules s'embarqua pour envahir la Bretagne. Cette première expédition, dans un pays inconnu, prenant des proportions plus grandes que celles qu'il avait prévues, César dut regagner les Gaules, où Labienus lui préparait à *Itius portus* des ressources nouvelles. Ce fut à Itius, que l'on croit être Wissant, qu'il s'embarqua pour la seconde fois.

Sous la domination romaine, le territoire des Morins fit partie de la seconde Belgique.

Après les invasions barbares, il appartint à Clovis et à ses successeurs.

En 863, Charles le Chauve autorisa sa fille Judith à porter en dot, au comte de Flandre, le territoire des Atrebates; mais ce pays fut rendu à la couronne par un autre mariage. En 480, Philippe-Auguste épousa Isabelle, nièce du comte de Flandre, qui avait en dot la terre d'Artois. Saint Louis le donna en apanage à son frère Robert, et le domaine fut érigé en comté. Robert d'Artois accompagna le roi à la septième croisade, où il périt victime de sa témérité (1250). Robert II, armé chevalier par saint Louis, l'accompagna de même dans la funeste croisade de Tunis. C'était une dynastie de téméraires.

Ce fut un comte d'Artois qui osa déchirer la bulle d'excommunication lancée par Boniface VIII contre Philippe le Bel, et ce fut encore un Robert d'Artois qui, par sa témérité, perdit la bataille de Courtrai, en 1302.

Vers 1382, le comté, réuni au comté de Flandre, entre dans la maison des ducs de Bourgogne, et, après la mort de Charles le Téméraire, le mariage de son héritière avec Maximilien, le porta dans la maison d'Autriche. Enfin, par le désastreux traité de Cambrai, de 1529, François Ier dut renoncer à toute suzeraineté sur l'Artois et sur la Flandre, et ce ne fut que par les victoires de Condé que ces deux pays furent rendus à la France (1659).

Ces conquêtes furent confirmées par le traité de Nimègue, et, depuis, l'Artois ne fut plus détaché de la France. Depuis 1757, il devint l'apanage du second frère du roi. Charles X le possédait à ce titre avant d'être appelé au trône.

Le département du Pas-de-Calais accueillit favorablement la Révolution; cependant, il ne fut pas d'une exaltation révolutionnaire aussi grande que pourraient nous le donner à penser le souvenir des Robespierre et surtout celui de Joseph Lebon.

En 1870-71, ce département contribua par son patriotisme à prolonger la résistance de la petite armée de Faidherbe; ses mobiles et ses mobilisés eurent leur part de gloire à Pont-Moyelles, et, le 3 janvier 1871, à Bapaume, dans l'arrondissement d'Arras.

Nous en reparlerons à l'article de Bapaume.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Pas-de-Calais (chef-lieu Arras), est divisé en 6 arrondissements, 44 cantons, 904 communes.

Il appartient à la 2e inspection des ponts et chaussées, à la 7e conservation des forêts (Amiens), à l'arrondissement minéralogique de Valenciennes (division du nord-ouest), et à la 2e division agricole (nord).

Il forme la 2e subdivision de la 3e division militaire (Lille), du 2e corps d'armée (Lille).

Il compte 9 places fortes dont voici les principales : Arras, Béthune, Aire, Saint-Omer, Calais, Boulogne.

La compagnie départementale de gendarmerie fait partie de la 24e légion (Arras).

Le diocèse d'Arras (suffragant de Cambrai), comprend 50 cures, 648 succursales, 71 vicariats, un grand et un petit séminaire, à Arras.

Les protestants possèdent, dans ce département, 2 paroisses, 6 annexes, 3 pasteurs, 8 temples et oratoires.

Les 6 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 8 tribunaux

de commerce, d'Arras, de Saint-Omer et de Calais, ressortissent à la cour d'appel de Douai.

Le lycée de Saint-Omer, les 4 colléges communaux d'Arras, Béthune, Boulogne et Saint-Pol, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices de Dohem et les autres établissements de l'instruction publique, relèvent de l'académie de Douai.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement d'Arras. — Arras (lat. 50° 17' 31", long. 0° 26' 26" E.), chef-lieu du Pas-de-Calais, est situé à 175 kilomètres de Paris, sur la Scarpe. Il est fait mention de cette ville pour la première fois, par Saint-Jérôme, au IVe siècle.

Elle fut fondée par les Romains qui, lors de la conquête, avaient hiverné dans les environs, dans un bourg que César appelle *Nemetacum*.

Arras était florissante et faisait un important commerce de laines, lorsqu'elle fut ravagée par les barbares. Après la bataille de Châlons, Attila se vengea sur elle de sa défaite. Sous les Francs, elle se releva de ses ruines et reprit le commerce des laines auquel elle avait dû sa prospérité, et qui devait être pour les autres villes de Flandre une source de richesse. A la fin du neuvième siècle, Arras fut saccagée par les Normands. Les habitants furent réduits à abandonner leur ville livrée aux flammes.

Ils avaient emporté à Beauvais les reliques de Saint-Waast, et ces restes vénérés prirent leur place au sein de la ville nouvelle.

Mais une autre relique devint au douzième siècle le sujet d'une grave querelle. Nous voulons parler de la tête de Saint-Jacques, dont l'abbé de Saint-Waast et le comte de Flandre se disputaient la possession. Pour les mettre d'accord, on se décida à un partage. La tête de Saint-Jacques fut sciée en deux sur le maître-autel de la cathédrale, et chacun des compétiteurs en eut un morceau.

A cette époque, Arras jouissait déjà d'une grande liberté communale. Ses habitants nommaient 24 prud'hommes, et, parmi ceux-ci, 12 échevins formaient le conseil d'administration chargé de la justice criminelle. Le prévôt du roi ne résidait pas à Arras, mais à Beauquesne, et n'avait pas le droit d'arrêter un habitant d'Arras sans être accompagné d'un échevin.

Philippe-Auguste jura de maintenir les priviléges d'Arras et même il les accrut : il exempta l'église de cette ville de fournir un contingent à ses armées, et ne conserva que le droit de *giste*, c'est-à-dire d'être hébergé une fois l'an par l'évêque.

En 1015, Arras fut le témoin d'un événement extraordinaire qui sort entièrement du genre de ceux que nous avons à raconter. La comtesse de Flandre, Ogine de Luxembourg, femme de Beaudoin IV, devint enceinte pour la première fois à l'âge de cinquante ans. Beaudoin IV, fier de ce succès inespéré, et comprenant aussi qu'il était assez invraisemblable pour rencontrer des incrédules, fit construire, sur la grande place d'Arras une tente de cent pieds carrés, et invita les dames de ses domaines à y assister aux couches de sa femme.

Après l'heureuse délivrance de la comtesse Ogine, un monument fut élevé sur la place pour en perpétuer la mémoire.

Sous les ducs de Bourgogne, l'industrie d'Arras, la fabrication des tapisseries, prit un nouvel accroissement et atteignit à un haut degré de prospérité. Jean de Nevers, fait prisonnier à Nicopolis, par les Musulmans, envoya au sultan, qui lui avait rendu la liberté, une tapisserie d'Arras représentant une bataille d'Alexandre. C'est à cette prospérité industrielle que l'on dut ces fêtes dont l'usage s'est perpétué dans les Flandres, les *Kermesses*. Cependant, ces Flamands, si jaloux de leurs libertés communales et si bons vivants, se montrèrent souvent d'une intolérance cruelle en matière religieuse.

En 1420, l'évêque Martin Force fit brûler sept hérétiques Vaudois. Philippe le Bon établit à Arras une chambre ardente pour rechercher et punir le crime d'hérésie. Il fallut que le Parlement de Paris intervînt pour modérer le zèle de ces inquisiteurs et leur défendît « de user de gênes, questions, tortures inhumaines et cruelles, comme du chapelet; de mettre le fer aux plantes des pieds, faire avaler l'huile et vinaigre, battre le ventre, etc. »

En 1414, Arras, assiégée par Charles VI, se défendit avec énergie.

En 1435, un congrès auquel tous les souverains de l'Europe se firent représenter, fut réuni dans cette ville pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Ce congrès était présidé par des cardinaux. Les échevins durent faire préparer 10,000 logements. La réconciliation des deux nations ne sortit point de ces conférences, mais il en résulta un rapprochement entre la France et la Bourgogne.

Cependant, Arras si riche et si populeuse, si joyeuse et si brillante, était menacée des plus grands désastres, la colère du vaindicatif Louis XI, qui ne pouvait lui pardonner son attachement à la maison de Bourgogne, devait passer sur elle comme un fléau. En vain espéra-t-elle le fléchir, en vain aussi voulut-elle lui résister.

Louis XI l'assiége avec une formidable artillerie. Les habitants avaient écrit sur leurs murailles

> Quand les souris prendront les chats,
> Le roi sera seigneur d'Arras.

Mais ce défi n'était pas une prophétie. La ville infortunée fut prise; ses habitants furent exilés et remplacés par une population nouvelle; il lui enleva même son nom qu'il changea en celui de *Franchise;* mais cet état de chose ne se prolongea pas au-delà de son règne.

Arras, en 1492, passa à Maximilien. Elle se releva sous les Espagnols, malgré la guerre.

En 1640, elle fut rendue à la France. Sous Louis XIV, elle fut fortifiée par Vauban. Sous la Révolution, elle envoya à la Convention Robespierre et Joseph Lebon. On admire, à Arras, l'hôtel de ville, bâti en 1510. Entre la citadelle et la ville s'étendent de belles promenades où s'élève la statue de Turenne. Les fabriques de sucre, d'huile, les ateliers pour construction de machines, la bonneterie et la chaudronnerie forment les principaux établissements industriels d'Arras.

Bapaume. — Bapaume, situé au sud de l'arrondissement d'Arras, est un chef-lieu de canton qui possède des fabriques de tissus et des filatures.

On y remarque une église du seizième siècle et un hôtel de ville du dix-septième. Le nom de cette petite ville rappelle un des rares succès de la funeste guerre de 1870-71. Le meilleur narrateur de ce célèbre fait d'armes est celui qui l'a accompli lui-même, nous cédons la parole au général Faidherbe:

« Le 3 janvier, dès le matin, nous commençâmes l'attaque vers le centre de la position où le général Faidherbe s'était porté. La 2e division du 22e corps, général de Bessol, attaqua le village de Biefvillers, pendant que la première division, général Derroja, se dirigeait vers Grevillers. De son côté, la 1re division du 23e corps, commandant Payen, entrait sans coup férir à Béhagnies et Sapignies, se rabattait ensuite sur Favreuil fortement occupé et qu'elle canonnait vivement de deux côtés. Quant à la 2e division (général Robin), elle ne prit qu'une faible part au combat, ne procurant d'autre avantage que de couvrir notre extrême gauche par sa présence.

« Les divers villages furent défendus par l'ennemi avec une grande opiniâtreté. Le combat fut surtout acharné à Biefvillers, qui ne fut enlevé qu'après plusieurs retours offensifs et après avoir été tourné vers la gauche par les troupes du général Bessol, pendant que le général Derroja, appuyait l'attaque sur la droite en enlevant vivement Grevillers.

« Nous trouvâmes le village de Biefvillers et la route qui conduit à Avesne, couverts de morts et de blessés prussiens; les maisons d'Avesne en étaient remplies, et un assez grand nombre de prisonniers restèrent entre nos mains.

« L'artillerie, portée entre les deux villages, eut à soutenir une lutte terrible contre l'artillerie que l'ennemi avait accumulée près de Bapaume, sur la route d'Albert. Enfin, les batteries des capitaines Collignon, Bocquillon et Giron, parvinrent à éteindre le feu de l'ennemi et toute la ligne s'avança sur Bapaume Le petit village d'Avesne avait été enlevé au pas de course par la 1re division.

« Une tête de colonne de la 2e division, emportée par son ardeur, se jeta en même temps sur le faubourg d'Arras, mais s'arrêta à l'entrée de la ville. Une vaste esplanade irrégulière avec des fossés à moitié comblés remplaçait les anciens remparts de la place, présentant des obstacles sérieux à la marche de l'assaillant, qui restait exposé aux feux des murs et des maisons crénelés par l'ennemi. Il eût fallu pour le déloger, détruire avec de l'artillerie les abris où il s'était établi, extrémité bien dure quant il s'agit d'une ville française et à laquelle le général en chef ne put se résigner, ne tenant pas essentiellement à la possession de Bapaume.

« Pendant ce temps-là, le général Lecomte apprit que le village de Tilley, qui débordait notre droite, était occupé par l'ennemi et qu'une colonne prussienne avec de l'artillerie s'avançait de ce côté sur la route d'Albert. La brigade du colonel Vittré fut immédiatement portée sur le village du Tilley, qu'elle enleva malgré la plus vive résistance et où elle se maintint. Sur la gauche, le général Paulze d'Ivoy n'eut pas moins de succès contre le village de Favreuil. La division Robin, restée en grande partie en arrière, fut remplacée par deux bataillons de la 2e brigade de la division Payen, auxquels se joignit seulement un bataillon de voltigeurs mobilisés, pour l'attaque de gauche, tandis que la brigade du colonel de la Grange attaquait de front. Ces troupes forcèrent ensemble les barricades de l'ennemi et s'emparèrent de toutes ses positions. Cette attaque fut favorisée par une batterie de la 2e division du 2e corps, et l'ennemi se mit en pleine retraite de ce côté. On était donc victorieux sur toute la ligne, à la nuit tombante. On passa la nuit dans les villages conquis sur l'ennemi. »

Les Prussiens évacuèrent Bapaume qui, après plusieurs combats, fut occupée le 11 par les Français.

2e Arrondissement de Boulogne. — Boulogne est située à 110 kilomètres d'Arras, à l'embouchure de la Liane. Cette ville doit son origine à J. César qui, en s'embarquant pour la Bretagne, ordonna à Q. Pedius, son parent, de bâtir une ville à l'embouchure de la Liane. Pedius la construisit sur le modèle de la ville italienne Bononia, dont il lui donna le nom. Calligula y fit élever un phare, que plus tard Charlemagne fit restaurer, et alluma de sa propre main, en 811 ; sur les ruines de ce phare, s'éleva en 1803 la tente de Napoléon. Bononia fut embellie par les empereurs romains, elle était fortifiée et, fait remarquable, repoussa les attaques d'Attila.

Elle fut prise par Clovis, et, vers la fin du neuvième siècle, bien que ses fortifications eussent été augmentées par Charlemagne, elle fut prise et saccagée par les Normands. Relevée de ses ruines, elle tomba au pouvoir des Anglais, puis de Charles-Quint. A toutes les époques, les marins boulonnais se sont illustrés par leur intrépidité. Pendant la Révolution, de l'an IV à l'an IX, leurs corsaires firent 2,000 prisonniers, et pour deux millions de prises.

Le Directoire avait chargé Bonaparte d'opérer par Boulogne une descente en Angleterre. En 1804 le Premier Consul reprend ce projet en lui donnant des proportions gigantesques, mais il échoua par la faute de l'amiral Villeneuve. Enfin, le 6 août 1840, le prince Louis-Napoléon débarqua à Boulogne avec quelques amis dévoués et tenta de soulever la population en sa faveur. Fait prisonnier, l'auteur de cette échauffourée fut condamné à la prison perpétuelle et enfermé à Ham. On remarque, à Boulogne, l'hôtel de ville, construit en 1774; une fontaine ornée d'un buste de Henri II, par David d'Angers, la colonne commémorative du camp de Boulogne, les ruines du phare de Calligula. Son établissement de bains de mer est un des plus beaux de France. Le port de Boulogne est accessible aux navires de 800 tonneaux. Il est protégé par deux longues jetées et défendu par des batteries et des forts. Le mouvement de sa navigation, est d'environ 3,500 navires.

Calais. — Calais est situé sur la Manche, à 111 kilomètres d'Arras; son port n'est distant que de 29 kilomètres de celui de Douvres Son nom se trouve pour la première fois dans les registres de l'abbaye de Saint-Bertin, au neuvième siècle. Au dixième siècle, Calais, ou *Scala*, n'était encore qu'un bourg de pêcheurs; mais à la fin du douzième siècle, Calais était une ville et réclamait sa charte communale. Philippe Hurepel la fortifia sous saint Louis.

L'Angleterre apprit à la redouter, puis en convoita la possession. En 1347, Calais soutint un siége mémorable, signalé par le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons qui, pour sauver leur ville, se livrèrent à la merci d'Edouard III. La ville fut dépeuplée de ses habitants et repeuplée par une colonie anglaise. Edouard la combla de priviléges et elle demeura pendant deux siècles au pouvoir de l'Angleterre. Toutes les tentatives faites pour la reprendre échouèrent. Sous Henri II, le 1er janvier 1558, le duc de Guise parut devant ses murs, le 6 il donna l'assaut au château Le gouverneur sir Wentworth demanda à capituler.

Il obtint que la garnison se retirerait en Angleterre; monis lui-même et cinquante officiers. Drapeaux, artillerie, armes, vivres, tout le matériel resta aux Français. Depuis, les Français de Calais prirent plus d'une revanche. Dans la guerre de l'indépendance americaine, pendant la Révolution et sous Napoléon Ier, ses corsaires firent subir à la marine anglaise des pertes considérables.

Le port de Calais est accessible aux navires de 600 tonneaux. Des paquebots rapides font un service régulier entre ce port et Douvres. Calais fabrique des tulles de soie et de coton, a des filatures de lin, des savonneries, des chantiers de construction, un établissement de bains de mer. Son hôtel de ville est très-remarquable. On y a conservé la maison d'Eustache de Saint-Pierre, et l'hôtel de Richard II, dont le roi Henri II fit présent au duc de Guise.

Wissant, à l'embouchure du ruisseau d'Herlen, port aujourd'hui ensablé entre les caps Gris-Nez et Blanc-Nez; autrefois très-fréquenté, avant la création de Calais. De nombreuses antiquités romaines conservées sur le territoire de Wissant, ont fait conjecturer que cette ville est l'ancienne *Portus Itius*, où César réunit les flottes destinées à la conquête d'Albion. Parmi les antiquités que l'on y visite, se trouvent deux camps, dont l'un s'appelle encore camp de César. Edouard III s'empara, en 1346, de la petite ville de Wissant, et, depuis ce jour, elle a perdu toute son importance. Portus Itius est aujourd'hui couvert de sables, effleurés par le pied des baigneurs.

3° ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE. — Béthune est situé à 29 kilomètres d'Arras, sur la Brette. Il n'est pas fait mention de cette ville avant le dixième siècle.

Au treizième siècle, elle appartint au comte de Flandre, plus tard aux ducs de Bourgogne et à l'Autriche.

Elle fut prise par Gaston d'Orléans en 1645, et réunie à la France par le traité d'Utrecht. Béthune possède un beffroi du quatorzième siècle classé parmi les monuments historiques. On exploite, dans cette ville, des houillères et des tourbières.

4° ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER. — Saint-Omer est situé à 71 kilomètres d'Arras, sur l'Aa. C'est une place de guerre de première classe.

Cette ville doit son origine à des pèlerins que de nombreux miracles attiraient au sixième siècle autour de la tombe de l'évêque Saint-Omer. Elle fut fortifiée en 880, et réunie à la France en 1667.

On admire, à Saint-Omer, la cathédrale de Notre-Dame, romane et gothique, et les ruines de l'abbaye de Saint-Bertin, qui datent du quinzième siècle.

Les fabriques de draps, de broderies, de passementeries, des scieries de marbre, sont les principaux établissements industriels de Saint-Omer.

Aire. — Aire situé au confluent de la Lys et de la Laquette, est une place de guerre. Son église du quatorzième siècle est classée parmi les monuments historiques.

5° ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — Saint-Pol est situé à 39 kilomètres d'Arras. Chef-lieu d'un comté, elle appartint à diverses maisons dont la plus illustre fut celle de Luxembourg. Elle fut prise d'assaut et livrée aux flammes par Charles-Quint, en 1537. Le traité des Pyrénées, en 1659, la céda à la France. Cette petite ville a conservé quelques restes de son ancienne enceinte fortifiée et les ruines de deux châteaux-forts.

Elle possède des brasseries, des tanneries, élève des moutons et des bestiaux, fait un important commerce de céréales et de laines.

Auxi-le-Château. — Cette petite ville, située sur l'Authie, a conservé les ruines d'un château fort construit au douzième siècle.

6° ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL. — Montreuil est situé à 79 kilomètres d'Arras, près de la rive droite de la Canche. C'est une place forte de 3e classe.

Elle doit son origine à une forteresse qui existait antérieurement à l'invasion romaine, et dont César fit le siége. Montreuil joua au moyen âge un rôle assez important. Elle fut réunie à la France en 1665. On remarque dans cette ville l'église de Saint-Saulve, qui appartient au gothique flamboyant du quatorzième siècle. Elle possède des tanneries, des brasseries, et fait le commerce des toiles. On y fait des pâtés de bécasses renommés.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — 10 cantons, 211 communes.

Chefs-lieux de canton: *Arras* (25,949 hab.), *Bapaume* (3,170 habit.), *Bertincourt* (1,535 h.), *Croisilles* (1,530 hab.), *Vitry* (2,705 habit.), *Beaumetz-les-Loges* (550 habit.), *Marquion* (905 hab.), *Pas* (900 hab.), *Vimy* (1 330 hab).

Principales communes: Hermies (2,540 h.), Oisy-le-Verger (2,270 hab.)

2° ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE. — 8 cantons, 142 communes.

Chefs-lieux de canton: *Béthune* (8,170 hab.), *Lillers* (6,405 hab.), *Lens* (5,730 hab.), *Houdain* (1,045 hab.), *Laventie* (4,220 hab.), *Norrent-Fontes* (1,435 hab.), *Cambrin* (385 hab.), *Carvin* (6,540 hab.)

Principales communes: Beuvry (3,180 hab.), Bruay (2,120 habit.), Courrières (3,062 hab.), la Couture (3,230 hab.), Fleurbaix (3,002 hab.), Harnes (2,650 hab.), Hénin-Liétard (4.560 h.), Lestrem (3,400 habit.), Liévin (2.070 habit.), Nœux (3,130 hab.), Richebourg-l'Avoué (2,260 hab.), Sailly-sur-la-Lys (2,970 hab.), Saint-Venant (2,740 hab.)

3° ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE. — 7 cantons, 102 communes.

Chefs-lieux de canton: *Boulogne*, 2 cantons, (39,700 hab.), *Calais* (12,725 hab.), *Desvres* (2,765 h.), *Guines* (4,570 hab.), *Marquise* (4,380 hab.), *Samer* (1,950 hab.)

Principales communes : March (2,240 hab.), Outreau (2,520 hab.), le Portel (3,500 hab.), Saint-Martin-Boulogne (2,560 habit), Saint-Pierre-les-Calais (7.290 hab.), Wimille (2,270 habitants), Wissant (1,065 hab.)

4° ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL. — 6 cantons, 140 communes.

Chefs-lieux de canton: *Montreuil* (3,650 h.), *Etaples* (2,715 hab.), *Campagnes-Hesdin* (1,205 hab.), *Fruges* (2,940 hab.), *Hesdin* (3,150 hab.), *Hucqueliers* (705 hab.)

Principales communes : Berck (3,290 hab.), Beaurinville (1,380 hab.), Créquy (1,250 hab.)

5° ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER. — 7 cantons, 118 communes.

Chefs-lieux, de canton : *Saint-Omer*, 2 cantons (21,750 hab.), *Aire* (8,805 hab.), *Ardres* (2,190 hab.), *Audruick* (2,470 hab.), *Fauquembergues* (1,070 habit.), *Lumbres* (925 hab.)

Principales communes . Arques (3,802 hab.), Blandecques (1,800 hab), Ecques (1,302 hab.), Mametz (1,305 hab.), Roquetoire (1,205 hab.), Eperlecques (1,915 hab.)

6° ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL. — 6 cantons, 191 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Pol* (3,560 h.), *Auxi-le-Château* (3,005 hab.), *Aubigny* (630 hab), *Avesne-le-Comte* (1,470 hab.), *Heuchin* (670 hab.), *le Parc* (770 hab.)

Principales communes : Frévent (3,980 hab.), Auchy-les-Moines (1,340 hab.), Lisbourg (1,080 habit.), Bonnières (970 hab.)

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (183 élèves), 4 colléges communaux (750 élèves), 21 institutions secondaires libres (1,530 élèves), 1,434 écoles primaires (137,500 élèves), 83 salles d'asile (13,700 élèv.). — 285,000 habitants sont complétement illettrés 65,000 savent lire seulement et 375,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 56 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 15 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 9 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 14 pour crimes contre les propriétés, 2,900 pour délits, et 11,400 pour contraventions. — 1,450 affaires civiles et 1,600 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 4,400 affaires en justice de paix. — PRISONS. 250 hommes et 65 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 102 hommes et 20 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU

PUY-DE-DOME

SITUATION. — Ce département appartient à la région centrale de la France; il est situé entre 45°17' et 46°16 de latitude et entre 0°3' et 1°39' de longitude est. Le 1er degré oriental de la méridienne de Paris passe à Billom.

Le département doit son nom à l'une des principales montagnes qui en occupe à peu près le centre.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de l'Allier; à l'ouest, ceux de la Creuse et de la Corrèze; au sud, ceux du Cantal et de la Haute-Loire, et à l'est, celui de la Loire.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département est le 10e de France; il comprend 795,051 hectares, dont 599,000 en pays de montagnes. Le sol se partage, suivant sa nature, en :

	Hectares.
Sol de riche terreau.........	15,000
Sol de craie ou calcaire......	54,000
Sol de gravier..............	35,000
Sol pierreux.................	94,000
Sol sablonneux..............	482,000
Sol argileux.................	93,000
Divers.......................	22,000

TOPOGRAPHIE. — « Les *Monts Dore* (dit M. A. Joanne), forment un groupe de montagnes à noyau granitique. Sur ce granit se sont épanchées des couches de trachytes, recouvertes elles-mêmes d'une immense nappe de basaltes. Le point culminant des monts Dore est le *Puy-de-Sancy* (1,884 m.), le plus haut sommet de l'Auvergne et de toute la France centrale. Le second sommet des monts Dore, le Puy-Ferrand a 1,846 m.; le Puy-Gros a 1,804 m.; le Puy-de-la-Grange, 1,781 m. Ces quatre pics forment le massif central des monts Dore et donnent naissance à des affluents de l'Allier et de la Dordogne. Sur la rive droite de cette rivière naissante, se dressent le Puy-de-Cacadogne (1,791 m.); le Puy-de-Mareilh (1,541 m.); le plateau de l'Angle (1,237 m.); le Puy-de-l'Angle (1,728 m.); le Puy-du-Barbier (1,729 m.); le Puy-de-Moné (1,715 m.); le Puy-de-la-Tache (1,676 m.); celui de la Croix-Morand (1,513 m.).

« Sur la rive gauche, se voient le Puy-de-l'Aiguillon (1,758 m.); le Puy-de-la-Grange (1,755 m.); le Puy-de-Cliergue (1,667 m.); le Capucin (1,463 mètres), etc. Au nord du lac Guéry, se dressent la Roche Tullière et la Roche-Sanadoire (1,288 mètres). Au-dessous de la rivière du lac Guéry, la vallée de la Dordogne est dominée à droite par le Puy-Gros (1482 mètres) et la Banne-d'Ordanche (1,515 m.), à gauche par la montagne de Bozat (1,502 m.) et par la Roche-Vendeix (1,130 m.). En aval de Bourboule, la Dordogne s'enfonce dans des gorges qui ne se transforment en une vallée que dans le département de la Corrèze.

« Les cratères des monts Dore étaient éteints depuis longtemps, quand apparurent à l'est et au sud d'autres volcans : le volcan du Tartaret (962 m.); le lac de Chambon (880 m.); les volcans de Montchal (1,411 m.), de Montcineyre (1,333 m.); les cratères que remplissent aujourd'hui les lacs de Bourdouze, de Chauvet et de la Godivelle. Au sud de ces lacs s'étendent des plateaux d'origine granitique, qui servent de faîte entre l'Allier et la Dordogne; ils sont connus sous le nom de monts du Cézallier (point culminant, le Chamaroux 1,478 m.) et de *monts du Luguet* (point culminant, le Luguet 1,555 m.), et relient entre eux les monts Dore et les monts du Cantal.

« Les MONTS-DÔME se composent de 70 à 80 cônes volcaniques semés sur un plateau trachytique de 800 à 1,000 m. d'altitude. Ces cônes forment, du nord au sud, une bande d'une trentaine de kilomètres de largeur, et s'élèvent, en général, de 100 à 200 m. seulement au-dessus du plateau. Le Puy-de-Dôme, qui a plus de 500 m. de hauteur relative, est tout-à-fait une exception. Outre le Puy-de-Dôme, situé juste au milieu de la chaîne, et dont le cône est composé entièrement de *domite*, on remarque, en allant vers le nord : le petit Puy-de-Dôme (1,267 m.); le Puy-de-Côme (1,255 m.); le Puy-de-Pariou (1,210 m.); le Grand-Sarcoui (1,147 m.); le Puy-Chopine (1,180 m.); le Puy-de-James (1,165 m.); le Puy-de-la-Nugère (994 m.); le Puy-de-Louchadière (1,200 m.); le Puy-de-Beaunit et le Puy-de-Chalard (844 m.)

« Au sud du Puy-de-Dôme se trouvent : le Puy-de-Montchier (1219 m.); le volcan de Gravenoire (823 m.); le Puy-de-Barne (1,097 m.); le Puy-de-Laschamp (1,260 m.); le Puy-Mey (1,113 m.); le Puy-de-la-Vache (1,070 m.); le Puy-de-Lassolas (1,195 m.); le Puy-de-Vichâtel (1,117 m.); le Puy-de-l'Enfer (1,080); le Puy-de-Montenard (1,180 m.).

« Il faut citer, en outre, à l'occident de la chaîne, le Puy-de-Chalusset, ceux de Jussat, de Gergovie (744 m.); le Puy-de-Berzet (967 m.); Montrognon (573 m.); le plateau de Saint-Sandoux (843 m.). — Tous ces plateaux et ces cônes sont le reste d'un plateau ou d'un ensemble de plateau basaltique, ruiné et effondré en tous sens.

« La vallée de l'Allier a toujours été vantée sous le nom de *Limagne* pour sa fécondité. Elle varie en largeur de 1, 2, 3 et généralement de 5 à 20 kilom. Son altitude moyenne est de 330 m.

« Les MONTS-DU-FOREZ sont d'origine granitique. Le point culminant de toute la chaîne est Pierre-sur-Haute (1,640 m.); de nombreux sommets dépassent 1,500, 1,400, 1,200 m. sur les confins du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Loire. Ces monts, prenant le nom de *Bois-Noirs*, ont pour cime culminante le Puy-de-Montoncel (1,292 m.). La principale rivière qu'ils alimentent, la Dore, baigne une belle vallée, connue jadis sous le nom de *Livradais*. La chaîne qui sépare la Dore de l'Allier, a des sommets de 1,000 à plus de 1,100 m. »

HYDROGRAPHIE. — Les eaux du département se divisent entre le bassin de la Loire et celui de la Dordogne auquel n'appartient que l'angle sud-ouest du département.

1° BASSIN DE LA LOIRE. — Les eaux de l'*Allier*, du *Cher* et de leurs affluents se dirigent vers la Loire.

L'ALLIER descend des montagnes de la Lozère; il baigne Issoire et va affluer au bec d'Allier, après un cours total de 375 kilom. dont 94 sur le territoire du département. Il reçoit :

L'*Alagnon*, qui vient des monts du Cantal et finit au-dessous de Jumeaux, après un cours de 86 kilom.

La *Couze*, la *Morge* (accrue du Morgon).

La *Dore*, qui prend sa source au sud-ouest de l'arrondissement d'Ambert, et finit après un cours de 130 kilom.

La *Sioule*, qui naît dans le lac de Servières, vers le centre de l'arrond. de Clermont et va affluer dans le département de l'Allier, après un cours de 110 kilom.

Le CHER descend des montagnes de la Creuse; il limite un instant le département, reçoit le *Mouzon* et le *Boron*, et va affluer dans le département d'Indre-et-Loire, après un cours de 320 kilom.

2° BASSIN DE LA DORDOGNE. — « Des flancs du pic de Sancy, dans les monts Dores, et à une élévation de 1,700 mètres au-dessus du niveau de la mer, sortent deux ruisseaux, la Dore et la Dogne. Au milieu du vallon qui s'étend du mont jusqu'au village des Bains, ces ruisseaux réunissent leurs eaux et leurs noms, et forment la Dordogne. Elle coule d'abord pendant 7 kilom. 1/2 vers le nord, puis 22 directement à l'ouest, où elle reçoit le Chavanon, puis descend l'espace de 9 kilom. vers le sud, durant lesquels elle sert de limite entre le département du Puy-de-Dôme et celui de la Corrèze; après ce cours d'environ 40 kilom. sur le Puy-de-Dôme, elle entre dans les départements de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne, et va se jeter dans la Garonne, au-dessous de Bordeaux. »

(*Malte-Brun*).

LACS ET CASCADES. — « Il y a, dans les montagnes de l'ouest, plusieurs lacs; les plus élevés sont à une hauteur absolue d'environ 1,200 mètres. Les principaux sont : les lacs de la Godivelle, Pavin, Chauvet, de Servières, le Gour de Tazanat, qui paraissent avoir été formés par d'anciens cratères; le lac de Guéry, qui passe pour le plus élevé des monts Dores, le lac du Chambon formé par l'interruption momentanée du cours d'un ruisseau qui descend des montagnes du mont Dore et qui va, sous le nom de Couze, se jeter dans l'Allier. Enfin le lac d'Aydat ou Aidac, formé comme le précédent par un ruisseau dont le cours a été interrompu par un courant de laves venues des puys de la Vache et de Lassolas. On croit que c'est sur les bords de ce lac qu'était la campagne de l'empereur Avitus, que posséda et qu'a décrite, sous le nom d'Avitacus, Sidoine Apollinaire, gendre de ce prince et évêque de Clermont.

« On voit dans le département plusieurs cascades formées par les eaux qui tombent du haut des rochers basaltiques; les plus remarquables sont celles : de Saillans et des Granges, près Saint-Nectaire; celles de Queureilh, de la Vernière, et de la grande cascade, près les bains du mont Dore; celles de Tradore, près de Laqueuille et de Sailhens, près Nébouzat; et enfin le Gour-de-Saillant, non loin de Saint-Priest-des-Champs. »

(*Malte-Brun*).

CLIMAT. — Climat girondin d'une grande variété, suivant les altitudes.

Vie moyenne : 37 ans et 8 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Grande richesse minérale : fer, plomb argentifère, antimoine, arsenic; laves de Volvic et de Pariou; beaux trachystes du mont Dore; calcaire du Chaptuzat et de

Chauriat; granits de Saint-Yvoine; protogène de Chapelles; gneiss de Ménat; arkoses de Condes et de Montpeyroux; pouzzolanes de Durchol et de Gravenoire; houille de Brassac; tripoli rouge de Ménat; améthyste ou quartz violet de Vernet. — Alun, tourbe, argiles, bitume.

Sources. — Sources minérales et thermales du mont Dore, de la Bourboule, de Saint-Nectaire, de Châteauneuf, Chatel-Guyon, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Dans les vallées basses, fruits et vignes; dans les plaines élevées ou *Planèze*, grains, noix et châtaignes; sur les hautes montagnes, herbages et riches pâturages. — Sapin, chêne, hêtre dans les forêts.

3° ANIMAUX. — Races domestiques assez estimées : chevaux auvergnats de petite taille, mais bons pour la selle; belle race bovine, produisant d'excellent lait et de bons fromages; race ovine médiocre. — Vers à soie et abeilles en grande quantité. — Gibier abondant : sangliers, chevreuils, lièvres, lapins. — Loups, renards, hérissons, belettes, taupes, mulots; fouines, loirs, lérots, rats. Dans la montagne : aigles, vautours, milans. — Rivières et lacs poissonneux; truites superbes.

VOIES DE COMMUNICATION

7 routes nationales (473 kilom.); 12 routes départementales (500 kilom.); 7.616 chemins vicinaux (13,000 kilom.). 2 rivières navigables : Allier et Dore (128 kilom.).

CHEMINS DE FER

Les voies en exploitation sont les suivantes :

DE MONTLUÇON A GANNAT

Une seule station : la Peyrouse, à 358 kilom. de Paris, 31 de Montluçon et 37 de Gannat.

DE LA PEYROUSE A SAINT-ÉLOI

Pas de station intermédiaire. Le chemin de fer compte 8 kilom. de parcours.

DE SAINT GERMAIN-DES-FOSSÉS A NÎMES

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de St-G.-des-Fos.
Aigueperse	391 kilom.	35 kilom.
Pontmort	401	45
RIOM	408	52
Gerzat	414	58
CLERMONT-FERRAND	421	65
Sarlieve	429	73
Le Cendre	431	75
Les Martres-de-Veyre	436	80
Vic-le-Comte	439	83
Coudes-Montpeyroux	446	90
ISSOIRE	456	100
Lebreuil	465	109
Le Saut-du-Loup	469	113
Brassac	475	119

DE CLERMONT-FERRAND A THIERS

Stations :	Dist. de Clermont.
CLERMONT-FERRAND	» kilom.
Aulnat	6
Pont-du-Château	13
Vertaison	16
Lezoux	25
PONT-DE-DORE	35
THIERS	46

AGRICULTURE. — Le département produit toute sorte de céréales, en quantité suffisante pour les besoins de la consommation locale. On y cultive le chanvre et le blé dans la Limagne, le mûrier aux environs de Riom; la vigne sur certains coteaux. Les crus les plus renommés sont ceux de Chanturgues (vins rouges, aux environs de Clermont, classés parmi les vins fins, et les vins blancs du Corent, de Ris, de Chateldon, de Chauriat, de Mariol et de La Chaux. Le noyer, l'orge, le seigle, l'avoine et le blé noir dominent dans le mont Dôme; les pâturages sur le mont Dore, le seigle, l'avoine et les légumes dans les vallées.

Le département comprend : 216,000 hect. en céréales, 41,000 en farineux, cultures potagères et industrielles, 23,000 en prairies artificielles, 83,000 en prairies naturelles, 139,000 en pâturages, 27,000 en vignes, 90,000 en bois et forêts, 131,000 en jachères, le tout évalué à 121 millions de fr.

15,000 chevaux, 5,000 ânes et mulets, 215,000 bêtes à corne, 632,000 moutons, 21,000 chèvres, 260,000 porcs, 25,000 ruches d'abeilles sont évalués à 68 millions de fr.

INDUSTRIE. — 7 mines de houille, exploitées par 750 ouvriers, produisent pour 900,000 fr. d'anthracite, de houille grasse, de houille maigre et de houille dure. 6 mines de galène argentifère (640 ouvriers) produisent 342,000 quint. de plomb et argent (1,100,000 fr.). L'industrie métallurgique occupe 5 usines produisant 5,600 quint. de fonte de 2e fusion (224 000 fr.), 3,800 kilog. d'argent fin (844,000 fr.), et 13,000 quint. de plomb (671,000 fr.). Quincaillerie et coutellerie à Thiers (416 ateliers, 12,700 ouvriers). Camelots et dentelles d'Ambert, toiles, blanchisseries, corderies, couvertures.

Papeteries dont la réputation date de la fin du moyen âge (500 ouvriers à Thiers et 400 à Ambert). Faïencerie, poterie, verrerie, tannerie (300 ouvriers). Pointes de Paris et becquets à Clermont, sucreries, pâtes d'Italie (550 ouvriers), *pâtes d'Auvergne* ou pâtes de fruits. (Voir notre *Encyclopédie d'économie domestique.*) Produits chimiques, caoutchouc, cartes à jouer, amidon, toiles métalliques. 188 machines à vapeur d'une force totale de 1,488 chevaux.

COMMERCE — Exportation d'antimoine, de litharge, de plomb, de houille, de bétail engraissé, de laine (dont se sert la manufacture d'Aubusson), de blés, de farines, de fruits verts ou confits, de pâtes de fruits, de fromages, de pâtes d'Italie, de bois de noyer, de planches de sapin, de vins, de coutellerie, de mercerie, de toiles, de peaux, de papier d'impression.

Importation de fer, d'acier, de cuivre, d'huile, de poisson salé, de sel, de sucre, de droguerie, de chevaux fins, de faux, de grosse quincaillerie, de cuir, de chiffons, de draps, de rouennerie, de soierie, de modes, de nouveautés et de combustible minéral.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 64,562 hab. Au dernier recensement, diminution de 5,227 hab.

Sous le rapport de sa population absolue, le département est le 16e de France; il compte 566,463 hab. La densité y est d'environ 69 hab. par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 27e.

En général, l'Auvergnat du Puy-de-Dôme se distingue par la vigueur de sa constitution, sa patience, son économie et son amour du lucre. Une quinzaine de cantons stériles voient émigrer, chaque année, un grand nombre d'hommes et d'enfants (environ 20.000), qui partent au mois d'octobre et reviennent au mois de mai de l'année suivante. Ils vont exercer une foule de métiers ambulants dans les villes et les campagnes de France où quelques-uns se fixent et se créent des ressources par leur travail.

Le patois auvergnat est parlé partout, dans les villes et dans les campagnes.

HISTOIRE. — Le département du Puy-de-Dôme a été formé des trois cinquièmes de la province d'Auvergne dont le Cantal, une partie de la Haute-Loire, de la Corrèze, de la Creuse, complètent la circonscription.

Avant l'invasion romaine, ce territoire appartenait aux Arvernes, un des peuples les plus puissants des Gaules.

Le roi des Arvernes pouvait lever deux cent mille guerriers. Sa capitale était Gergovia. On ignore l'emplacement de cette ville forte qui eut la gloire de repousser César; on pense qu'elle s'élevait non loin de Nemetum (Clermont), qui lui succéda après le désastre d'Alesia. Ce fut sous le règne de son dernier roi, Bituit, que le peuple Arverne mesura ses forces avec les légions romaines, en l'an 121 avant J.-C. Ses alliés venaient d'être vaincus, lorsque Bituit, à la tête de 200,000 hommes, franchit le Rhône et attaqua les Romains.

Ceux-ci ne comptaient que 20,000 combattants, mais ils avaient pour eux la supériorité de la stratégie et des armes.

A la vue de cette petite armée :

— « Il n'y a pas là de quoi nourrir mes chiens, » disait dédaigneusement Bituit.

Au premier choc, il parut avoir l'avantage, mais le consul Fabius Maximus fit charger les éléphants.

Ces terribles auxiliaires étaient inconnus des Arvernes, la panique se mit dans leurs rangs; ils prirent la fuite vers le Rhône. Cent vingt mille périrent, dans cette journée, sous le fer des Romains et dans les eaux rapides du fleuve. Bituit s'enfuit, abandonnant au vainqueur son char et ses trésors.

Peu de temps après, Domitius l'attira à une entrevue et le fit prisonnier au mépris de la foi jurée. L'infortuné fut emmené à Rome pour figurer dans le triomphe dont le sénat venait de décerner les honneurs au consul Fabius. Son peuple, qui probablement lui attribuait sa perte, ne lui donna point de successeur et se mit en république. Bituit mourut à Albe; Cogentiat, son fils, enlevé avec lui en Italie, disparut, et l'on ne sut jamais ce qu'il était devenu.

Vers l'an 58 avant J.-C., César parut, soumit la plus grande partie des Gaules et retourna en Italie. Les Arvernes, profitant de la retraite de l'ennemi, appelèrent les peuples gaulois à une insurrection générale. Cet appel fut entendu; César accourut, envahit l'Arvernie et assiégea Gergovia, mais l'énergique résistance des assiégés et la révolte des Eduens l'obligea à lever le siége.

Le chef des Arvernes, Vercingétorix, se mit à la poursuite des Romains; mais ceux-ci s'arrêtent pour lui livrer bataille; il est vaincu et se retire, avec 80,000 hommes, dans la forteresse d'Alésia. Tous les peuples alliés envoyèrent leurs contingents à son secours. César, avec sa petite armée, se vit enfermé entre les murs de la forteresse et une armée de deux cent mille gaulois. Il sut leur échapper et les tailler en pièces. Alésia fut emportée et Vercingétorix, fait prisonnier, fut envoyé à Rome, où il périt assassiné dans sa prison.

La Gaule, épuisée, dut se soumettre. Sous Auguste, l'Arvernie fut assez favorisée par les vainqueurs.

Nemetum, bâtie non loin des ruines de Gergovia, devint une grande cité artiste et savante. Un professeur de ses écoles, Marcus Cornelius Fronton fut appelé à Rome pour y être l'instituteur de Marc-Aurèle. Vers 250, le christianisme se répandit dans les classes éclairées et y fit de rapides progrès. Ses premiers apôtres, dans ce pays, furent saint Allyre, saint Austremoine, saint Rustique et saint Népotien.

Au quatrième siècle, l'Arvernie ne fut pas à l'abri des grandes invasions barbares; elle fut ravagée tour à tour par les Vandales, les Alains, les Suèves. Ces derniers pénétrèrent jusqu'à Nemetum qu'ils saccagèrent.

Aux Suèves succéderent les Huns et les Visigoths.

En 475, Nepos céda l'Arvernie à ces derniers qui la gardèrent jusqu'à la bataille de Vouillé. Ce pays passa alors aux Franks et fit partie du royaume d'Austrasie. De 534 à 553, sous Théodebert et Théodebald, ce pays jouit d'une tranquillité qui lui permit de se relever de ses désastres. Mais il eut de nouveau à souffrir de la guerre, lors de la révolte de Chrame, contre son père Clotaire I.

En 573, l'Auvergne fut ravagée par les Saxons.

Elle entra ensuite dans le royaume d'Aqui-

taine, et le silence se fait sur son histoire jusqu'au huitième siècle.

En 730, les Sarrasins l'envahirent et la dévastèrent pendant deux ans. Après ce fléau vint la guerre entre Pepin et Vaïfre, roi d'Aquitaine. Clermont fut livré aux flammes. Après Charlemagne, les gouverneurs de province déclarèrent leur pouvoir héréditaire. Le premier comte d'Auvergne fut Guillaume le Pieux. Au dixième siècle, signalé par les ravages des pirates normands, apparaissent les comtes de Murat, de Mercœur, de Thiers, de Carlat; en face de ces seigneurs féodaux s'élèvent les pouvoirs ecclésiastiques : les évêques, les abbés, qui ne tardèrent pas à rivaliser avec les comtes. Ces compétitions devaient amener l'intervention des rois de France, et Philippe-Auguste s'empara de l'Auvergne (1213). Après avoir guerroyé entre eux, les seigneurs ont à lutter contre la bourgeoisie; pendant les treizième et quatorzième siècles, les communes réclament leur affranchissement. La fin du quatorzième siècle fut marquée par les invasions anglaises, suivies des brigandages des Grandes Compagnies.

Pendant les guerres de religion, l'Auvergne et surtout Issoire eurent à souffrir du fanatisme des deux partis. Le massacre des protestants d'Aurillac, en 1561, provoqua un soulèvement général de leurs coreligionaires; les catholiques furent vaincus, Issoire pillée et saccagée.

Aux troubles religieux succédèrent les troubles de la Ligue, qui se terminèrent par la prise d'Issoire, en 1590.

Au commencement du dix-septième siècle l'Auvergne fut définitivement réunie à la France (1606). Depuis cette époque, l'histoire de l'Auvergne ne renferme que deux événements dignes d'être rappelés: ce sont les grands jours des assises fameuses où les commissaires, envoyés par Louis XIV pour entendre les plaintes des habitants contre leurs seigneurs, portèrent contre ceux-ci douze mille sentences en six mois. Cet acte de justice fut malheureusement suivi plus tard de la révocation de l'édit de Nantes, qui ruina des villes entières et ralluma les guerres religieuses.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Puy-de-Dôme (chef lieu Clermont-Ferrand), est divisé en 5 arrondissements, 50 cantons et 444 communes.

Il fait partie de la 16e inspection des ponts et chaussées; de la 21e conservation des forêts (Moulins); de l'arrondissement minéralogique de Clermont (division du Centre), et de la 5e région agricole (Centre).

Il forme la 1re subdivision de la 20e division militaire (Clermont); du 4e corps d'armée (Lyon). — La compagnie de gendarmerie appartient à la 8e légion (Moulins).

Le diocèse de Clermont (suffragant de Bourges), possède 52 cures, 412 succursales, 177 vicariats, un grand séminaire à Montferrand et un petit séminaire à Clermont.

Les protestants y possèdent un temple.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 5 tribunaux de commerce d'Ambert, Clermont, Issoire, Riom et Thiers, ressortissent de la Cour d'appel de Riom.

Le lycée de Clermont, les 3 colléges communaux d'Ambert Issoire et Thiers, le collége *Sainte-Marie*, à Riom, le collége libre de Billom, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices de Clermont et les autres établissements de l'instruction publique sont du ressort de l'académie de Clermont.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND. — Clermont-Ferrand (lat. 45° 46' 46", long. 0° 44' 57" E.), *Nemetum*, *Urbs Averni*, *Clarus mons*, chef-lieu du département du Puy-de-Dôme, situé à 382 kilom. sud de Paris, au pied du Puy-de-Dôme. L'origine de cette ville est antérieure à l'époque romaine; cependant elle ne prit une réelle importance que sous Auguste.

Elle eut son capitole, ses temples, son sénat, ses écoles, et, par reconnaissance envers l'empereur, prit le nom d'Augusto-Nemetum. Elle possédait des monuments de proportions colossales: le temple de Wasso-Galate, que détruisirent les Barbares, passait pour une des merveilles du monde, et Pline parle d'une statue de Mercure, en bronze, du célèbre sculpteur grec Zénodore, qui n'avait pas moins de quatre cents pieds romains de hauteur.

Après les invasions elle prit le nom d'*Urbs Averna* ou *Avernum*, qu'elle garda jusqu'au neuvième siècle. A cette époque, elle prit le nom de sa citadelle : *Clairmont*.

Nous avons raconté, plus haut, comment le christianisme fut prêché en cette ville et nous avons énuméré les guerres qui portèrent chez elle le deuil et la dévastation, depuis le quatrième siècle jusqu'au dixième. Au onzième, ce fut dans ses murs que se réunit le concile qui décida la première croisade. Le pape Urbain y vint prêcher la guerre sainte. Le treizième siècle fut rempli par l'affranchissement des communes. En 1262, l'évêque de Clermont ayant, comme seigneur, prétendu retirer aux habitants leurs franchises, ceux-ci prirent les armes et assiégèrent l'évêque. Philippe-Auguste intervint, et, moyennant une somme de trois mille écus, trancha le différend au profit des bourgeois. Charles V et Charles VI confirmèrent ces franchises et Clermont prouva sa reconnaissance et sa fidélité en votant trois fois des subsides et des armes contre les Anglais.

Nous avons déjà parlé des *Grands-Jours d'Auvergne*. Le 25 septembre 1665 les commissaires royaux arrivaient à Clermont. « L'Auvergne, dit Fléchier qui les accompagnait, était une province déréglée; l'éloignement de la justice souveraine, la faiblesse des parties subalternes, la commodité de la retraite dans les montagnes et peut-être l'exemple et le mauvais naturel de quelques-uns avaient donné courage à la plupart des gentilshommes de faire les tyrans et d'opprimer les peuples; ce qui nous a paru par plus de 12,000 plaintes qu'on nous a rendues et par la fuite presque générale de toute la noblesse du pays. » On frémit en voyant en plein dix-septieme siècle une province livrée à des misérables tels que les Canillac, les Montvallat les Expinchal. « Montvallat, s'il arrivait que quelqu'un fût accusé d'assassinat lui promettait sûreté à condition qu'il lui ferait une obligation de telle somme; si quelqu'un avait entrepris sur l'honnêteté de ses sujettes, il faisait brûler les informations sur une obligation qu'on lui donnait et vendait ainsi l'impunité à tous les coupables. » Pour permettre à ses vassaux de se marier, il exigeait souvent la moitié de la dot. M. de Veyrac tua un notaire qui avait osé verbaliser contre lui. D'Espinchal, don Juan de la pire espèce, empoisonna sa femme sur de simples soupçons, mutila son page et le laissa mourir suspendu au plafond.

Après eux, le marquis de Canillac était encore pire. Il avait des bandits à ses gages pour extorquer de l'argent; l'un s'appelait Sans-France et l'autre Brise-Tout. Il imposait des sommes assez considérables sur les viandes qu'on mange ordinairement; et, comme on pratiquait un peu trop d'abstinence, il tournait l'imposition sur ceux qui n'en mangeaient pas. Il faisait, pour la moindre chose, emprisonner et juger des misérables et les obligeait de racheter leurs peines par argent. — Fléchier nous cite encore les chanoines réguliers de Saint-Augustin qui, en plein dix-septième siècle, avaient encore des esclaves. Les Grands-Jours eurent à juger 4.000 causes. Il y eut 462 contumax, dont 273 furent condamnés à la potence, 32 à la roue, 44 à avoir la tête tranchée, 28 aux galères, 3 au fouet, 96 au bannissement.

En 1730, une ordonnance décida la réunion de la petite ville de Mont-Ferrand à Clermont; mais cette réunion ne fut réalisée qu'en 1751; les deux villes prirent alors le nom de Clermont-Ferrand. Mont-Ferrand, au nord-est de Clermont, doit son origine à un château construit par un baron auvergnat du nom de Ferrand.

On remarque à Clermont-Ferrand la cathédrale de Notre-Dame-du-Port, une fontaine de la place Delille, construite sous Louis XII et un obélisque élevé à la mémoire de Desaix. On trouve aux environs les ruines d'un aqueduc romain et un monticule appelé le Puy-de-la-Poix d'où découle de la poix minérale.

Une des principales curiosités de Clermont-Ferrand est la fontaine incrustante de Saint-Alyre, qui, par ses dépôts successifs, a formé deux arches remarquables.

Clermont-Ferrand est la patrie de Grégoire de Tours, Blaise Pascal, Delille, Champfort, d'Assas, Dulaure, Couthon.

Chamalières. — Ce bourg, situé à 2 kilom. ouest de Clermont, doit son origine à deux monastères fondés par saint-Genest et son nom à un dépôt de chameaux qu'y avaient établi les Sarrasins. Une tour carrée, seul reste d'un château fort, y porte encore le nom de tour des Sarrasins.

Port-du-Château ou *Port-sur-Allier.* — Cette petite ville est située à 15 kilom. à l'est de Clermont, sur la rive gauche de l'Allier. Elle était fortifiée au moyen âge. Les Anglais la prirent en 1363. Elle a conservé son château.

Le commerce de Port-du-Château consiste en vins, chanvres, pierres de Volvic, houille; il est assez important.

Martres-d'Artières. — Dans cette commune, située à 20 kilom. de Clermont, l'on découvrit, en 1756, la momie d'un enfant de 10 à douze ans que les savants jugèrent être un enfant arabe. Le corps était dans un état de conservation parfaite. Le visage n'avait subi aucune altération; les membres avaient conservé leur élasticité, et cependant, si les conjectures sont vraies, l'inhumation remonte au dixième siècle; le corps serait resté en terre environ 800 ans.

Aydat. — Aydat, à 25 kilom. sud-ouest de Clermont, possède, près de l'autel, un petit tombeau de Sidoine Appollinaire avec l'inscription suivante: *Hic sunt duo innocentes et sanctus Sidonius.* (Là sont deux innocents et saint Sidoine).

Royat. — Royat, près de Chamalières, possède une grotte célèbre, et un établissement thermal. Les sources de Royat alimentaient Nemetum ou Clermont sous les Romains.

Billom. — Billom, *Billemagus*, cette ville, située à 25 kilom. sud-sud-est de Clermont, est une des plus anciennes de l'Auvergne. Son église date de Charlemagne. Elle fut autrefois assez florissante pour prendre le titre de capitale de la Limagne. Elle fait encore un commerce assez important de fil, de toiles, de serges, de grains et de bestiaux. On y élève beaucoup d'abeilles.

2° ARRONDISSEMENT D'AMBERT. — Ambert, est située à 35 kilom. sud-est de Clermont, sur la rive droite de la Dore. Cette ville était jadis la capitale d'un petit pays appelé le Livradais. En 1574, les protestants s'en emparèrent et se vengèrent de la Saint-Barthélemy, en la pillant et en massacrant les habitants.

L'église d'Ambert date du quinzième siècle; elle est classée parmi les monuments historiques. Les manufactures de toiles, de draps, de couvertures de laines, de rubans, d'épingles, et les fromageries forment les principaux établissements industriels de cette localité.

Saint-Alyre. — Saint-Alyre est située à 25 kilom. sud-ouest d'Ambert. Cette commune est très-ancienne et possédait une abbaye sous les premiers rois francs.

Arlanc. — Cette petite ville possède des eaux ferrugineuses, des fabriques de papier-feutre, des chapelleries, et fait le commerce des cuirs.

3° ARRONDISSEMENT D'ISSOIRE. — Issoire est située à 52 kilom. sud-sud-est de Clermont, près du confluent de la Couze et de l'Allier. Cette ville est d'origine celtique; les Romains l'appelaient *Issiodurum*. Saint-Austremoine, premier apôtre de l'Auvergne, y est mort vers la fin du troisième siècle. Elle fut pillée par les Vandales et par les Visigoths.

Au seizième siècle, catholiques et protestants se la disputèrent et la saccagèrent tour à tour. Tombée au pouvoir des huguenots, commandés par Merle et qui venaient de piller Ambert, elle fut assiégée par les troupes de Henri III qui, irritées de sa résistance s'en vengèrent en y commettant tous les excès; l'incendie mit seul un terme au carnage (1577). A peine se relevait-elle de ses ruines, lorsqu'elle eut de nouveau à supporter les horreurs de la guerre. Prise par les ligueurs, reprise par les royalistes, elle ne vit la fin de ses maux qu'avec celle de la Ligue.

On remarque à Issoire l'église Saint-Paul, dont le chœur recouvre une crypte, classée parmi les monuments historiques.

Non loin de la ville se trouve un ancien château et des sources d'eaux minérales.

Issoire fabrique de la chaudronnerie, des instruments aratoires, des lainges, des chaussures; fait le commerce des bestiaux, de l'huile de noix, du chanvre, etc.

Perrier. — Perrier, à 5 kilom. d'Issoire. En 1737, à Pradines, petite commune du voisinage, la vallée fut engloutie par l'éboulement ou plutôt le glissement d'un coteau qui se détacha de sa base et descendit dans la vallée, tout chargé de ses arbres, de ses maisons et de ses récoltes. Pour la vallée, ce fut un cataclysme, pour le coteau ce ne fut qu'un déplacement. — On a découvert à Perrier beaucoup de débris fossiles.

Mont-Dore-les-Bains. — Ce village, situé à 54 kilom. sud de Clermont, possède des eaux thermales renommées. Les sources sont au nombre de sept; deux froides et une chaude à 45 degrés environ. Le village est au pied du Mont-Dore. Aux environs, l'on visite le lac de Guery; le Puy-de-Sancy, élevé de 1,887 mètres, la cascade de Quereilh; la cascade de Vernières; la grande cascade; le salon de l'Arbre-Rond; les Gorges-d'Enfer, etc. La petite rotonde est de construction romaine.

Champeix, — Cette petite ville est située sur la Couze. On y remarque un pont très-ancien et une église romane.

Saint-Nectaire. — Ce village est situé à 27 kilom. nord-ouest d'Issoire; il possède des eaux thermales. La température de la principale source est d'environ 35 degrés. Ce village, un des plus pittoresques du pays, est entouré de larges cratères. Aux environs, on remarque les grottes de Jaunas et le château de Murals.

4° ARRONDISSEMENT DE RIOM.—Riom, située à 15 kilomètres nord de Clermont, sur un coteau baigné par l'Ambone, est d'origine romaine; elle fut longtemps sans importance. Au quatorzième siècle, le roi Jean en fit le chef-lieu du duché d'Auvergne. Elle devint alors très-importante. On y remarque son château du quatorzième siècle qui sert aujourd'hui de justice de paix, et quelques parties du château ducal dont la chapelle fut construite en 1382. L'église Saint-Amable possède des boiseries d'une grande beauté.

Riom fabrique des toiles; fait le commerce l'antimoine, de grains et de bestiaux.

Cette ville est la patrie de Barante.

Volvic. — Cette petite ville est située à 8 kilomètres sud-ouest de Riom, au pied de l'ancien volcan le Puy-de-la-Bannière, et au bord d'une mer de lave vomie par le Puy-de-Nagerre un des plus puissants volcans de l'Auvergne. Cette lave refroidie depuis plus d'un millier d'années est une inépuisable carrière d'où l'on extrait une pierre grise d'une solidité inaltérable.

Le travail des carrières est la principale industrie du pays. On remarque aux environs le château de Tournoël, construit par les comtes d'Auvergne et démoli par Richelieu.

Raudan-Jussat. — Cette petite ville est située à 25 kilomètres nord-ouest de Riom. On y remarque un ancien château de la famille de Polignac, que fit restaurer madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe.

Aigueperse. — Aigueperse, à 15 kilomètres nord-ouest de Riom, eut autrefois le titre de capitale du duché de Montpensier. Louis VIII, au retour de la croisade contre les Albigeois, fut reçu au château de Montpensier par Guichard de Beaujeu; il y mourut des suites de ses fatigues, après avoir fait jurer aux principaux seigneurs qui l'entouraient de faire sacrer roi son fils Louis IX. (1226). Richelieu a fait démolir ce château. Près de là s'élève le château de la Roche où naquit et mourut le chancelier de l'Hôpital.

Aigueperse a élevé une statue à cet homme illustre. On remarque dans cette ville l'église Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, fondées en 1475, par Louis de Bourbon, Dauphin d'Auvergne. On y fabrique des toiles, des chapeaux de feutre, des chandelles. — Aigueperse est la patrie de Jacques Delille.

Pont-Gibaud. — Pont-Gibaud, à 25 kilomètres de Riom, au bord de la Sioule était au treizième siècle une baronnie dépendante des dauphins d'Auvergne. Elle a conservé son vieux château qui est très remarquable. Aux environs se trouve une mine de plomb argentifère et la fontaine d'Oule dont les eaux sont constamment gelées pendant l'été.

5° ARRONDISSEMENT DE THIERS. — Thiers est située à 43 kilom. ouest-nord-ouest de Clermont, au penchant d'une montagne que baigne la Duralle. Cette ville était déjà importante sous les rois franks. Thierry en incendia le château. Au dixième siècle, elle fut le chef-lieu d'une vicomté. Le château n'existe plus. Son église Saint-Jean est remarquable. Cette ville est très-commerçante; elle fabrique de la quincaillerie et de la coutellerie estimée, de la tabletterie, des cartes à jouer. Elle possède plusieurs papeteries; elle fait le commerce des meules à moulin, de basalte, de porphyre.

A deux kilom. de cette ville se trouve le hameau de Pinon, autrefois habité par la famille Guitard formée en communauté. « Le hameau, dit M. Legrand-d'Aussy, est occupé par les diverses branches d'une même famille qui, livrée uniquement à l'agriculture, ne contracte ordinairement de mariages qu'entre ses différents membres; qui vit en communauté de biens; a ses lois, ses coutumes, et qui, sous la conduite d'un chef qu'elle se nomme et peut déposer, forme une espèce de république, dont tous les travaux sont communs, parce que tous les individus sont égaux. La tradition fait remonter leur société au douzième siècle. » Elle a subsisté jusqu'en 1818.

Maringues. — Cette petite ville, située sur la Merge, à son confluent avec l'Allier, a des corderies, des filatures de laine, des tanneries. Son église est moitié romane et moitié gothique.

Courpière. — Courpière possède des eaux minérales froides, renommées.

Chateldon. — Cette commune possède un établissement thermal et des sources minérales fréquentées.

Vollore-Ville. — Cette petite ville est située à 13 kilom. sud-est de Thiers. Elle doit son origine à un château fort bâti sous les premiers rois franks.

STATISQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND — 14 cantons, 110 communes.

Chefs-lieux de canton : *Clermont-Ferrand*, 4 cantons (37,357hab.); *Billom* (4,160 hab.); *Pont-du-Château* (4,425 hab.); *Rochefort* (1,515 hab.); *Bourg-Lastic* (2,595 hab.); *Herment* (600 hab.); *Saint-Amont-Tallende* (1,510 hab.); *Saint-Dier* (1,580 hab.); *Vertaizon*(2,260 hab.); *Veyre-Monton* (2,650 hab.); *Vic-le-Comte* (2,890 hab.).

Principales communes : Aubière (3,920 hab.); Cournon (2,540 hab.); Gerzat (2.610 hab.); Martres-de-Veyre (2,610 hab.); Meisseix (2,130 hab.); Saint-Jean-des-Ollières (2,060 hab.); Tours (2,310 hab.)

2° ARRONDISSEMENT D'AMBERT. — 8 cantons 55 communes.

Chefs-lieux de canton . *Ambert* (7,510 hab.); *Arlanc* (4,160 hab.); *Cunhlat* (2,930 hab.); *Olliergues* (1,995 hab.); *Saint-Amand-Roche-Savine* (1,830 hab.); *Saint-Anthême* (3,150 hab.); *Saint-Germain-Lherm* (2,130 hab.); *Viverols* (1,180 hab.).

Principales communes : Auzelles (2,050 hab.); Bertignat (2,120 h.); La Chapelle-Agnon (2,740 hab.); Dore-l'église (2,045 hab.); Job (2,795 hab.); Marat (2,440 hab.); Marsac (3,070 hab.).

3° ARRONDISSEMENT D'ISSOIRE. — 9 cantons 116 communes.

Chefs-lieux de canton : *Issoire* (6,295 hab.); *Besse* (1.935 hab.); *Ardes* (1,405 hab.); *Champeix* (1,755 hab.); *Jumeaux* (1,315 hab.): *Saint-Germain-Lembron* (2,270 hab.); *Sauxillanges* (2,005 hab.); *Tauves* (2,490 hab.) *la Tour-d'Auvergne* (2,140 hab.).

Principales communes : Bagnols (2,035 hab.). Saint-Sauves (2,010 hab.); Vernet-la-Varenne (2,205 hab.).

4° ARRONDISSEMENT DE RIOM. — 13 cantons 130 communes.

Chefs-lieux de canton : *Riom*, 2 cantons (10,590 hab.); *Aigueperse* (2,600 hab); *Combronde* (2,030 hab.); *Pontgibaud* (1,115 hab.); *Pontaumur* (1,725 hab.); *Ennezat* (1,440 hab.); *Manzat* (1,905 hab.); *Menat* (2,150 hab.); *Montaigut* (1,715 hab.); *Pionsat* (2,160 hab.); *Raudan* (1,765 hab.); *Saint-Gervais* (2,530 hab.).

Principales communes : Bromont-la-Mothe (2,845 hab.); Cellule (2,245 hab.); Chapdes-Beaufort (2,295 hab.); Charbonnières-les-Vieilles (2,340 hab.); Saint-Ours (2,075 hab.); Thuret (2.075 hab.); Volvic (3,670 hab.).

5° ARRONDISSEMENT DE THIERS. — 6 cantons, 41 communes.

Chefs lieux de canton : *Thiers* (16,115 hab.); *Maringues* (4,050 hab.); *Saint-Rémy* (4,995 hab.); *Châteldon* (1,901 hab.); *Lezoux* (3,740 (hab.); *Courpière* (3.680 hab.).

Principales communes : Arconsat (2,030 h.); Augerolles (2,530 hab.); Celles (2,030 hab.); Escoutoux (2,085 habitants); Vollore-Ville 3,480 hab.).

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (340 élèv.); 3 collèges communanx (275 élèves); 4 institutions secondaires libres (4,100 élèves); 980 écoles primaires (56,000 élèves); 14 salles d'asile (2,170 élèves). 200,000 habitants sont complétement illétrés: 110,000 savent lire seulement; 246,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE il 18 habitants sur mille sont dans l'indigence; il y a 16 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 20 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 30 pour crimes contre les propriétés; 1,200 pour délits; 5,500 pour contraventions. — 1,550 affaires civiles et 2,000 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 7,800 affaires en justice de paix. — PRISONS. 135 hommes et 120 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 35 hommes et 28 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

Paris. — Imp. Walther et Cie, 5, rue des Déchargeurs.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DES

BASSES-PYRÉNÉES

SITUATION. — Ce département frontière et maritime doit son nom à la chaîne occidentale des Pyrénées qui lui sert de limite, au sud, du côté d'Espagne Il est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 42° 46' 12" et 43° 36' 30" de latitude, et entre 2° 26' et 4° 47' 30" de longitude occidentale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements du Gers et des Landes ; à l'ouest, l'Océan Atlantique ; au sud, l'Epagne, dont il est séparé par les Pyrénées ; enfin, à l'est, le département des Hautes-Pyrénées.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département des Basses Pyrénées est le 11e de France ; il comprend 762,266 hectares, dont environ 400,000 en pays de montagnes.

Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes.	318,000
Sol sablonneux.	25,000
Terres labourables.	147,000
Bois.	163,000
Divers.	109,000

TOPOGRAPHIE. — Le département des Basses-Pyrénées, appuyé aux Pyrénées et couvert des contreforts de cette haute chaîne, est entièrement montagneux et très-élevé.

La chaîne des Pyrénées n'est d'abord formée que par des collines du côté de l'Océan. Elle commence par avoir une élévation de 145 m. à peine (croix des Bouquets) ; mais elle s'élève avec une grande rapidité et déjà à la redoute de la Bayonnette, elle mesure 576 m. ; à la Rhune, 900 m. ; au pic Iterbéguy, 1,066 m. ; à la redoute de Lindux, 1,297 m. ; à la redoute d'Urculo 1,404 m. ; au pic d'Orly, 2,016 m. ; au pic d'Anie, 2,504 m. C'est au nord de ces montagnes que s'étend le *pays basque*, jusqu'à l'Adour.

Au sud-est du pic d'Anie, la *vallée d'Aspe* est fermée par des montagnes de plus de 2,000 m. d'élévation ; elle est séparée, à l'est de la *vallée d'Ossau*, par des contreforts de 2,500 m., et, à l'ouest de la *vallée de Barétous*, par des contreforts moins élevés. Du pic de Ger (2,615 m.), descend le torrent des Eaux-Bonnes. Mais toutes ces montagnes sont dominées par le pic du midi d'Ossau (2,885 m.), l'un des plus beaux des Pyrénées, et qui est dominé lui-même par le pic Pallas (2.976 m.)

Un contrefort, séparant au sud-est le département des Basses-Pyrénées de celui des Hautes-Pyrénées, comprend le pic de Gabisos (2,577 m.)

Sur la rive droite du Gave, s'étend le *Pont-Long*, vaste plaine de landes, bornée au nord-est par la fertile et agreste région appelée *Chalosse*.

Cols. Mentionnons le col de Saint-Jean-de-Luz, traversé par la route de Bayonne à Madrid, le col de Maya, le petit col des Aldules ; le col ou port de Roncevaux, célèbre par la légende qui y fait mourir Roland. Entre le mont d'Aspe et le pic d'Anie, on ne trouve que trois sentiers périlleux, fréquentés par les contrebandiers. Entre le mont d'Aspe et le pic du Midi s'ouvre le col ou port de Camfranc (2,046 m. d'élévation). Enfin, le col de Torte fait communiquer, au sud, les deux départements des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées.

« En général, dit Malte-Brun, le territoire du département des Basses-Pyrénées est disposé en amphithéâtre, et présente par sa diversité des points de vue pittoresques très-variés. Jouissant du double avantage d'être à la fois maritime et montagneux, il réunit des plages où l'Océan vient se briser avec fureur, des vallons sillonnés de nombreux ruisseaux, de riches et populeuses vallées fécondées par les terres grasses que les eaux entraînent des Pyrénées, des plaines fertiles arrosées par les gaves, des landes arides et sauvages, des coteaux couverts de vignobles, des montagnes couronnées de forêts, enfin des sommets élevés toujours couverts de neige et des glaciers. »

CÔTES. — Les côtes du département ont environ 35 kilom. de développement ; elles sont d'abord, en venant de l'Adour, bordées de dunes pendant 4 kilom. Ensuite, depuis la grotte de la Chambre d'Amour, commencent les falaises et les rochers de Biarritz.

On y remarque successivement : la plage sablée de la côte du Moulin, l'anse des Pêcheurs, la Roche-Percée, le promontoire de l'Atalaye et le *Port-Vieux*, anse étroite, encaissée entre des rochers à pic, au pied du cap de l'Atalaye. Dès que l'on a dépassé la plage de Biarritz, on trouve le rivage de Bidart, succession de caps et de *cirques* ; puis le port de Guétary, la pointe Sainte-Barbe et l'embouchure de la Nivelle, qui forme le port de Saint-Jean-de-Luz. On double la pointe de Socoa, dominée par un fort et éclairée par un phare de 3e ordre, non loin de la plage de Ciboure ; on trouve ensuite la pointe de Sainte-Anne, à 3 kilom. et 1/2 du cap du Figuier (Espagne), dominant une plage qui borde l'embouchure de la Bidassoa, limite de la France. C'est au fond de cette embouchure que se trouve l'*île des Faisans*, célèbre par le traité des Pyrénées (1659).

HYDROGRAPHIE. — Le département des Basses-Pyrénées appartient presque complètement au versant de l'Océan, sauf pour quelques sources qui se dirigent vers l'Espagne et portent leurs eaux à la Méditerranée.

Les principaux cours d'eau du département sont :

L'ADOUR, qui prend sa source au mont Tourmalet (Hautes-Pyrénées), traverse les départements du Gers et des Landes, et vient borner au nord, celui des Basses-Pyrénées, sur une étendue de 30 kilom. Il arrose Bayonne et se jette dans la mer après un cours de 335 kilom. Ses principaux affluents se rattachant au département, sont :

Le *Gabas*, qui vient des Landes d'Ossun (Hautes-Pyrénées), traverse l'arrondissement de Pau et va finir près de Toulousette (Landes), après 50 kilom. de cours ;

Le *Louts* qui naît dans l'arrondissement de Pau et va affluer dans les Landes ;

Le *Leuy de France* et le *Leuy de Béarn*, qui prennent leur source dans l'arrondissement de Pau, se réunissent dans le département des Landes, au-dessous d'Amou, et se jettent dans l'Adour, à 8 kilom. au-dessous de Dax, après un cours d'environ 100 kilom.

Le *gave de Pau*, qui prend sa source à la superbe cascade de Gavardie (Hautes-Pyrénées), devient flottable à Pau, navigable à Peyrehorade, sépare un instant le département des Basses-Pyrénées de celui des Landes, et afflue près d'Astingues, après un cours d'environ 160 kilom. Il baigne Orthez. Ses principaux affluents sont : le Louzon, le Beez, la Baïse, le Geü, le Laa, et, enfin, le *gave d'Oloron*, qui se forme du gave d'Ossau et du gave d'Aspe, s'accroît du Saleix et du gave de Mauléon, baigne Navarrenx et Sauveterre ;

La *Bidouze*, qui prend sa source à 12 kilom. sud-est de Saint-Jean-Pied-de-Port et se jette dans l'Adour, au-dessous de Guiche, après un cours d'environ 80 kilom., accrû de la Joyeuse et du Padagoy ;

L'*Aran*, qui arrose Labastide-Clarence ;

L'*Ardanabia*, qui naît dans le canton d'Hasparren ;

La *Nive*, qui baigne Saint-Jean-Pied-de-Port, Cambo, Ustaritz, et finit à Bayonne, après un cours de 70 kilom., accru de l'Orion, de l'Esteren-Guibel, du Laurribarra, de la Petite-Nive, de la Nive-des-Aldules, etc.

La NIVELLE est un petit fleuve côtier qui prend sa source en Espagne, entre en France par le sud de l'arrondissement de Bayonne, et se jette dans l'Océan, à Saint-Jean-de-Luz, après un cours de 45 kilom.

La BIDASSOA, autre fleuve côtier, prend également sa source en Espagne, et n'appartient à la France que par sa rive droite, qui sert de limite à notre pays.

LACS. — Ils sont nombreux ; on cite ceux d'Artouste, de Peyreget, de Bersou, etc.

CLIMAT. — Climat girondin, maritime, pluvieux, doux, tempéré et agréable. Température moyenne : + 13° 40 ; pluies assez fréquentes mais facilement absorbées par le sol sablonneux. Vents dominants d'ouest et du sud peu redoutables ; très-beaux hivers ; pluies au printemps ; journées magnifiques en été et en automne ; quelques orages suivis de grêle en juin et juillet.

Vie moyenne : 43 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mines de cuivre, de fer, de soufre, de cobalt, d'argent, de houille, de lignite, de sel gemme ; carrières d'ardoise, de marbre, de granit. Mine d'*ophite*, pierre dure nuancée de vert clair et de vert foncé que l'on peut substituer au porphyre.

Eaux minérales. — Etablissement des *Eaux-Bonnes*. 6 sources de 12° à 31°, sulfurées sodiques et calciques, 8,000 baigneurs par an. Etablissement des *Eaux-Chaudes* ; 8 sources de 31 à 36° sulfurées sodiques. Etablissements de *Cambo* (2 sources), de *Saint-Christau* (5 sources de 12 à 16°, eficaces dans les maladies de la peau, les blessures, les rhumatismes, etc.), de *Saliès* (bains d'eau salée) ; fontaine de pétrole, près d'Orthez. Bains de mer très-fréquentés à Biarritz et sur toute la côte.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales de toute espèce, maïs en quantité insuffisante pour les besoins de la population. Maïs presque exclusivement

Paris. — Imp. Walther et Cie, 4, rue des Déchargeurs.

consacré à la nourriture des habitants de la campagne; châtaignes et excellents fruits; chanvre et lin servant à la fabrication des *toiles de Béarn* Vins en surabondance; peuplier, chêne, et surtout pins et sapins dans les forêts. Les pins, qui y atteignent une hauteur prodigieuse, servent aux constructions maritimes, à Bayonne. Riche flore pyrénéenne.

3o Animaux. — Animaux domestiques de petite taille : moutons d'espèce commune; mulets, gros bétail, moutons et porcs; chevaux navarrins de petite taille, mais très-estimés pour la cavalerie légère Volaille et surtout oies très-nombreuses.

Lapins, lièvres, chevreuils; quelques sangliers dans les forêts, à la suite de l'hiver, des loups de grande taille, hardis et féroces, descendent des montagnes. Dans les Pyrénées, de hardis chasseurs vont poursuivre l'isard. Parmi le gibier ailé, les grives, les ortolans et les palombes sont recherchés. Sur la côte, on pêche le thon, le saumon, la lamproie, des sardines, etc., et dans les cours d'eau, des truites excellentes.

VOIES DE COMMUNICATION.

6 routes nationales (408 kilom.); 21 routes départementales (680 kilom.); 7,022 chemins vicinaux (10,819 kilom. . 8 rivières navigables : Adour, Gave, Bidouze, Aran, Ardanabia, Nive et Nivelle (108 kilom.).

CHEMINS DE FER

Trois lignes exploitées; une ligne en construction, d'Orthez à Oloron.

DE BORDEAUX A BAYONNE ET A MADRID

Stations :	Dist. de Bordeaux.	Dist. de Bayonne
Bayonne........	198 kilom.	» kilom.
Biarritz..........	288	10
Bidart-Guéthary..	213	15
St-Jean-de-Luz...	221	23
Hendaye.........	233	35
Irun (Espagne) ..	236	38

Bayonne est à 669 kilom. de Madrid.

DE TOULOUSE A BAYONNE

Stations :	Dist. de Toulouse.	Dist. de Bayonne
Montaut-Bétharram	192 kilom.	130 kilom.
Coarraze-Nay....	199	123
Assat............	209	114
Pau..............	216	106
Lescar...........	223	99
Artix............	236	86
Lacq.............	246	81
Argagnon.......	248	75
Orthez..........	256	66
Biagts..........	264	58
Puyoo...........	271	52
Labatut (Landes).	279	43
Peyrehorade (Id.).	288	34
Urt........ (Id.).	305	17
Bayonne	322	»

DE DAX A PUYOO

Une seule station : Puyoo, à 31 kilom. de Dax et 179 de Bordeaux.

COMMUNICATIONS MARITIMES

Des paquebots mettent régulièrement Bayonne en communication avec Saint-Sébastien, Bilbao et Santander. Service mensuel de Bayonne à Anvers.

AGRICULTURE. — Le territoire fertile du département est divisé en un grand nombre de petites propriétés; l'agriculture, encore arrierée dans les arrondissements de Bayonne et d'Oloron, est en progrès dans les autres. On trouve encore beaucoup de *touyaas*, champs de brandes, de fougères et de genêts. Les vins, produits en surabondance, sont généralement estimés comme vins d'ordinaire. On cite particulièrement les vins rouges de Jurançon et de Gan, ainsi que les vins blancs de Jurançon, Gan, Larronin, Saint-Faust, Gélos, Roustignon, Mazères, Monim et Aubertin, qui sont classés parmi les bons vins fins. On commence à dessécher les landes marécageuses du Pont-Long et à reboiser les montagnes.

Le département comprend : 128,000 hectares en céréales, 25 000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 5,000 en prairies artificielles; 6,000 en fourrages consommés en vert; 76,000 en prairies naturelles; 301,000 en pâturages; 157,000 en bois et forêts; 22,000 en vignes et 6 000 en jachères, le tout représentant une valeur de 87 milions de fr.

24,000 chevaux, 13,000 ânes ou mulets; 145,000 bêtes à cornes, 530,000 moutons, 15 000 chèvres, 95,000 porcs et 13,000 ruches d'abeilles sont évalués à 65 millions de fr.

INDUSTRIE. — 2 mines d'anthracite produisent 540 quint. (675 fr.); 3 tourbières, exploitées par 75 ouvriers, produisent 7,600 quint. (3,400 fr.); 4 mines de fer (45 ouvriers), produisent 24,000 quint. de minerai (20 000 fr.); 9 sources salées (402 hectares et 145 ouvriers), produisent 110,000 quint. de sel (440,000 fr.); 5 usines produisent pour 600 000 fr. de fonte, de fer et de fils de fer. Les autres industries sont les scieries à planches, les filatures et les tisseries de coton, de lainage, de couvertures, de cadisseries, de bonneteries, de bérets, de toiles, d'alpaga, etc. Fabrication des chapelets, de la bougie, du papier. Liqueur d'Hendaye; chocolat de Bayonne; salaisons d'oies et de porcs.

Jambons de Bayonne. Construction de navires à Bayonne.

Le département compte 15 machines à vapeur (128 chevaux).

COMMERCE. — Exportation de bétail, de mulets, de porcs gras, de vins, de bois de construction et de mâture, de salaisons de porc et de jambons.

Importation d'objets manufacturés et de combustible minéral, dont 13,000 quint. provenant de Carmaux, 4,000 d'Aubin et 130,000 d'Angleterre.

Mouvement de la navigation. — *Navigation à voiles et à vapeur réunies*, 2 ports : Bayonne et Saint-Jean-de-Luz : entrée, 430 nav. (33,000 tonnaux). *Pêche à la morue :* 2 navires. *Cabotage à voiles et à vapeur réunies*; 230 navires (11,000 ton). *Marine marchande:* à voiles, 150 navires (11,000 ton.); à vapeur, 1 nav. (175 ton.).

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population du département des Basses-Pyrénées a augmenté de 75,866 hab.; au dernier recensement, la diminution a été de 8,786 hab. Elle est actuellement de 426,700 âmes. Sous le rapport de sa population absolue, le département est le 30e de France; la densité y est d'environ 55 h. par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 50e.

Le département est habité par deux races distinctes : la race béarnaise et la race basque. Le Béarnais se distingue par la finesse de son esprit; le Basque, beaucoup plus simple, possède les vertus des montagnards et surtout la franchise et les mœurs hospitalières. Basques et Béarnais fournissent un large contingent à l'émigration, principalement pour l'Amérique du sud.

L'idiome béarnais est un mélange de celte, de latin et d'espagnol; quant à la langue des Basques ou *guipuscoa*, elle n'offre aucune analogie avec les langues européennes. Elle dérive du phénicien et elle est certainement la plus ancienne langue parlée de notre partie du monde; elle est aussi la plus riche.

Histoire. — Le département des Basses-Pyrénées a été formé, en 1790, d'une partie du Béarn. Ce territoire, avant la conquête romaine, faisait partie de l'Aquitaine. Ses habitants opposèrent une énergique résistance à Crassus, lieutenant de César, et ne se soumirent qu'à César lui-même. Ils se révoltèrent sous Auguste, mais furent définitivement conquis à Rome par le proconsul Messala. On comptait, sous Adrien, des villes d'une certaine importance dans cette contrée. *Iluro*, aujourd'hui Oloron, et *Beneharnum*, que l'on suppose être l'origine de Lescars, et qui donna son nom au pays : Béarn. Ce pays se trouvait sur le chemin des grandes invasions; il fut ravagé par les Alains et les Vandales avant d'appartenir aux Visigoths Au septième siècle, il fut envahi par les Vascons, chassés d'Espagne par les Visigoths.

Ces Vascons luttèrent longtemps contre les Francs, et ce furent eux qui défirent à Roncevaux l'arrière-garde de Charlemagne, commandée par Roland. Louis le Débonnaire vengea la mort de Roland. Il exila le duc de Vasconie, Loup Centulle, et donna ses terres au frère de celui-ci.

C'est en 905 qu'apparaît le premier comte de Béarn, Centulle Ier. Le plus célèbre de ses successeurs fut, au onzième siècle, Gaston IV, qui affranchit les communes de son comté et se distingua dans les croisades. A sa mort, son héritière Marie, par son mariage avec Guillaume de Moncade, transporta le Béarn à l'Espagne. Mais les Béarnais, mécontents, déposèrent le nouveau comte et choisirent un chevalier de Catalogne qui, sous le nom de Gaston IV, commença la seconde dynastie des comtes de Béarn; cette dynastie finit en la personne de Gaston VII, sans que son histoire ait été marquée par quelque fait important. Avant de mourir, Gaston VII choisit pour successeur son gendre, le comte de Foix.

Toutefois, les Béarnais exigèrent que leur comté restât distinct du comté de Foix.

Le nouveau comte fixa sa résidence à Orthez.

Le plus célèbre des seigneurs de cette nouvelle dynastie fut Gaston Phœbus (1343). La renommée ne marchanda point son mérite, et il fut bientôt connu dans la chrétienté entière pour sa beauté, sa bravoure, sa courtoisie et son amour des lettres. Il avait, dès l'âge de quinze ans, fait ses premières armes contre les Maures d'Espagne. Il épousa Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais. Ses sujets lui accordèrent des subsides qui lui permirent de tenir une cour vraiment royale. D'humeur belliqueuse et ne sachant où exercer ses prouesses, il fut chercher jusqu'en Prusse des païens à exterminer. A son retour de ce pays sauvage, il se trouva en Champagne en pleine jacquerie et fit un massacre de vilains. Il était accompagné du captal de Buch et de trente-huit chevaliers.

« Ils abattaient les vilains, dit la chronique, à grands monceaux, et les tuèrent, ainsi que bêtes, et en tuèrent tant qu'ils étaient tous lassés et tannés, et les faisaient saillir en la rivière de Marne. Finalement, ils mirent à fin en ce jour plus de sept mille et boutèrent le feu en la désordonnée ville de Meaux et l'ardirent toute, et tous les vilains du bourg qu'ils purent dedans enclore. »

De retour en ses Etats, Gaston-Phœbus se trouva aux prises non contre des vilains, mais contre des seigneurs révoltés et contre le comte d'Armagnac. Sa vaillance triompha de tous et il n'eut plus qu'à se donner au plaisir de la chasse.

Pendant l'absence de Gaston, Charles le Mauvais, son beau-frère, avait accueilli à sa cour son jeune neveu.

Celui-ci entretint Charles de la peine que lui causait l'abandon où son père les laissait, sa mère et lui; dès le lendemain de son mariage, le comte de Foix s'était brouillé avec sa femme, et la comtesse et son fils avaient toujours été laissés à l'écart et tenus dans une sorte de sus-

picion dont Charles le Mauvais était une des causes.

Le roi de Navarre flatta son jeune neveu et lui persuada qu'il possédait un secret pour recouvrer les affections éteintes et réveiller les sympathies, c'était une poudre... Il n'avait qu'à mêler cette poudre aux aliments de son père, et celui-ci sécherait bientôt les larmes de la comtesse et répondrait enfin à la tendresse de son fils.

Le pauvre enfant ajouta foi aux perfides conseils du roi de Navarre, et tenta l'expérience.

Mais auparavant il fit part de ses projets et de ses espérances à son frère.

Gaston, averti par ce dernier, lorsque son fils vint comme de coutume pour le servir à table, jeta à un chien un morceau de viande du plat que l'enfant lui présentait... Le chien fut pris soudain de convulsions et mourut à l'instant.

Le comte, furieux, saisit l'enfant, le fouilla, et trouva sur sa poitrine un sachet rempli de poison. Il fit enfermer son fils dans une tour et demanda vengeance aux Etats.

L'enfant, dont la crédulité et l'amour filial avaient fait tout le crime, fut pris d'un tel désespoir, qu'il refusa toute nourriture. Dès qu'on lui avait apporté son repas, il se levait et le jetait sous son lit. Un jour, raconte Froissard, on vint avertir le comte que son fils se mourait.

« Le comte, sans mot dire, se partit de sa chambre et s'en vint vers la prison où son fils était; et tenait à la malheure un petit couteau dont il appareillait ses ongles et nettoyait. Il fit ouvrir l'huis de la prison et vint à son fils; et tenait son couteau par la pointe et si près de la pointe, qu'il n'y en avait pas hors de ses doigts la longueur de l'épaisseur d'un gros tournois. Par maltalent en boutant ce bout de pointe à la gorge de son fils, il l'asséna ne sait en quelle veine et lui dit : « Ha! traitour, pourquoi ne manges-tu point? » Et tantôt s'en partit le comte, sans plus rien dire ni faire et rentra en sa chambre. L'enfant fut sang mué et effrayé de la venue de son père, avec cela qu'il était faible de jeûner et qu'il vit ou sentit la pointe du couteau qui le toucha à la gorge, comme petit fut, mais ce fut en une veine; il se tourna d'autre part et, là, mourut. »

La comtesse ne revit plus son mari, et celui-ci mourut des fatigues d'une chasse à l'ours, ne laissant après lui que deux bâtards (1390.)

On lui doit un livre de vénerie intitulé : *Des déduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oiseaux de proye*. C'est un traité complet et très-estimé.

Il eut pour successeur son cousin Mathieu de Castelbon, qui mourut également sans enfant et légua son comté à sa sœur Isabelle. Celle-ci épousa Archambault de Grailly, captal de Buch, qui prit le nom de Foix. Un de leurs descendants, Gaston de Foix, duc de Mémours, fut le compagnon d'armes de Bayard et fut tué en 1512, à la bataille de Ravenne, en poursuivant l'ennemi.

Catherine de Foix, ayant épousé Jean II d'Albret, le Béarn appartint à la maison d'Albret. Catherine eut pour fils Henri d'Albret, dont la sœur épousa François Ier. Sa fille Jeanne, mariée à Antoine de Bourbon, se jeta dans le calvinisme, et, après la mort de son mari, tué au siége de Rouen, favorisa la Réforme dans ses Etats. De là, les guerres sanglantes dans lesquelles intervint Charles IX qui fit envahir le pays par Montluc, et fit déclarer Jeanne rebelle.

Montluc ravagea le pays et s'empara de Pau en quelques jours, mais il en fut chassé par Montgommery, et Jeanne rétablit son autorité et le culte calviniste. Plus tard, cette princesse fit la paix, et pour la cimenter se rendit à la cour de France; elle y mourut empoisonnée, dit-on.

Jeanne était la mère d'Henri IV. Après sa mort, son fils rétablit la religion catholique dans le Béarn, mais parvenu au trône de France, il n'osa réunir ce pays à la couronne. Ce fut Louis XIII qui accomplit cette annexion, malgré la résistance des Etats. Pendant longtemps, les Béarnais songèrent à reconquérir leur autonomie.

Mais aujourd'hui ils sont aussi bons Français que l'était Henri IV.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Basses Pyrénées (chef-lieu Pau), est divisé en 5 arrondissement, 40 cantons et 558 communes. Il forme la 1re subdivision de la 13e division militaire (Bayonne), et renferme 3 places fortes : citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, Navarrenx et Bayonne. Sa compagnie de gendarmerie appartient à la 10e légion.

Le département fait partie de la 10e inspection des ponts et chaussées, de la 22e conservation des forêts (Pau), de l'arrondissement minéralogique de Bordeaux (division du sud-ouest), et de la 7e région agricole (sud-ouest).

Il forme le diocèse de Bayonne (suffragant d'Auch), qui comprend 41 cures, 418 succursales, 88 vicariats, un grand séminaire à Bayonne, et un petit séminaire à Laressore.

Les protestants, au nombre d'environ 5 000, y ont une église consistoriale à Orthez, 6 paroisses, 10 annexes, 9 pasteurs et 12 temples.

Les Israélites ont une synagogue à Bayonne.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Bayonne, d'Oloron et de Pau ressortissent à la cour d'appel de Pau, d'où relèvent également les tribunaux des Landes et des Hautes-Pyrénées.

Le lycée de Pau, l'école normale d'instituteurs de Lescar et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Bordeaux.

Bayonne est le chef-lieu d'un sous-arrondissement de la préfecture maritime de Rochefort. Ce sous-arrondissement comprend les quartiers de Dax, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Pau. — Pau (lat. 43° 17' 44", long. 2° 42' 47" O). *Palum*, chef-lieu du département des Basses-Pyrénées, est situé à 576 kilomètres sud de Paris, sur un plateau élevé de 50 mètres au pied duquel coule le gave de Pau. Cette ville doit son origine à un château construit au dixième siècle par un vicomte de Béarn. Son nom vient, dit-on, du mot *palum, pieu*, de trois pieux qui furent fixés pour délimiter l'emplacement destiné au château. Ce premier château fut remplacé par celui qui reste actuellement et qui fut construit par Gaston Phœbus. Il fut augmenté et embelli par Gaston IX, qui en fit sa résidence (1460).

Cependant, ce ne fut qu'au seizième siècle que Pau devint très-importante. Marguerite de Navarre et, après elle, Jeanne d'Albret, y attirèrent les docteurs de la Réforme et en firent un des centres principaux du calvinisme.

Ce fut au château de Pau que naquit Henri IV. Henri d'Albret avait dit à sa fille, en lui montrant une chaîne d'or et une boîte qui contenait son testament :

« Je te donnerai le tout, pourvu qu'au moment de tes couches tu chantes une chanson du pays, afin que tu ne me fasses pas une pleureuse ou un enfant rechigné. »

Averti des premières douleurs de Jeanne, il accourut près d'elle, et elle chantait un cantique béarnais :

Noustre-Dame deü cap deü Poün,
Adjoudat-me à d'aquest'hore;
Pregats au Dioü deü ceü.
Qu'em bouille bié delioura leü;
D'u magnat qu'em hassie lou doun;
Tout d'inqu'au haüt doüs mounts l'implore!
Noustre-Dame deü cap deü Poün
Adjoudat-me à d'aquest'hore (1).

Et le bon roi chanta aussi au refrain. Après quoi il passa la chaîne d'or au cou de sa fille et lui remit la boîte précieuse. « Voilà qui est à vous, ma fille, dit-il. » Puis, prenant dans ses bras le nouveau-né : « Et voilà qui est à moi, » ajouta-t-il.

Notre-Dame du bout du Pont avait écouté la courageuse princesse, et l'enfant était venu au monde sans pleurer ni crier. Son grand-père prit une gousse d'ail et lui en frotta les lèvres, puis lui mit dans la bouche une goutte de vin que l'enfant avala comme du lait. — « Tu seras un vrai Béarnais! s'écria le roi rempli de joie. Et les seigneurs béarnais furent aussitôt admis à venir saluer l'héritier de la couronne. L'enfant fut mis en nourrice à Bilhere, tout près de la ville.

Chaque jour on le portait à sa mère qui le berçait dans une carapace de tortue que l'on montre encore.

Jeanne d'Albret était une femme d'une énergie virile.

« C'était, dit Agrippa d'Aubigné, une femme n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux grandes adversités. »

Elle déploya, en effet, un rare courage dans la guerre qu'elle soutint contre Charles IX; nous avons dit où et comment elle mourut.

Devenu roi de France, le Béarnais dit spirituellement à ses anciens sujets qu'il avait donné la France au Béarn et non le Béarn à la France. Pau fut exemptée de tailles, et cette ville s'accrut en importance. Des couvents et de riches hôtels y furent construits. Cependant, bien que très-belle, cette ville ne possède qu'un seul monument historique, le château de Gaston Phœbus; on y remarque un donjon élevé de 35 mètres et, à l'intérieur, des salles magnifiques ornées de vielles tapisseries de Flandre.

Du plateau qu'occupe la ville, le regard peut embrasser un des plus beaux panoramas du monde, fermé au sud par la chaîne des Pyrénées.

La place royale est ornée de la statue d'Henri IV.

Un autre roi et né à Pau, mais il n'a pas de droits à une statue; c'est Bernardotte.

Pau fabrique des toiles, des bougies, et fait le commerce de jambons. Mais c'est à son climat qu'elle doit surtout sa richesse. Pendant l'hiver, sa température moyenne est de 7 degrés au-dessus de zéro; les étrangers et les malades affluent dans cette ville.

Jurançon. — Cette petite ville, située à 2 kilomètres de Pau, est renommée pour ses vins Le vin de Jurançon est le premier qu'ait dégusté Henri IV.

Lescar. — Cette ville, située à 7 kilomètres nord-ouest de Pau, a été bâtie, dit-on, au onzième siècle, sur les ruines de l'antique *Beneharnum*, détruite par les Normands en 845. Au seizième siècle, elle fut saccagée tour à tour par les catholiques et les protestants, ces derniers, surtout. Une église fut détruite et plusieurs ravagées. Les tombeaux des vicomtes de Béarn et des évêques furent profanés et détruits. L'évêché, rétabli par Henri IV, fut supprimé par la Révolution.

Lescar possède des fabriques de toiles et des filatures de coton.

(1) « Notre-Dame du bout du Pont, aidez-moi à cette heure, priez le Dieu du ciel qu'il daigne me délivrer au plus tôt; d'un fils qu'il me fasse don, tout jusqu'au haut des monts, l'implore. »

On y remarque l'église Notre-Dame, d'architecture romane.

Morlaas. — Cette petite ville est située à 10 kilomètres nord est de Pau ; son origine date de l'époque romaine.

Elle a été longtemps la capitale du Béarn et la résidence des vicomtes. Gaston IV y institua des courses de chevaux pour lesquelles il fonda un prix annuel.

Ces courses, des premières années du onzième siècle, sont les plus anciennes de l'Europe. Le même vicomte devança encore son époque en affranchissant la ville en 1101. Mais au siècle suivant, Morlaas perdit son titre de capitale et Orthez devint la résidence des vicomtes. La prospérité de la ville en fut atteinte et s'arrêta.

Coarraze. — On remarque, à Coarraze, les ruines du château où s'éleva la jeunesse d'Henri IV.

Nay. — Cette petite ville, à 17 kilomètres sud-est de Pau, doit son origine à une église, fondée au douzième siècle, par les religieux de l'hôpital de Gabas. Elle fut détruite au seizième siècle par un incendie; reconstruite par les protestants; saccagée par les catholiques.

Nay possède plusieurs manufactures. On y fabrique des draps, des bérets, des tricots. On y remarque une église du quinzième siècle et la *Maison carrée*, attribuée à Marguerite de Navarre et classée parmi les monuments historiques.

2° ARRONDISSEMENT DE BAYONNE. — Bayonne est une ville de guerre de première classe, située à 107 kilomètres de Pau, à l'embouchure de l'Adour.

L'origine de cette ville ne remonte pas au delà du onzième siècle. Pendant deux siècles, elle eut des vicomtes particuliers. Jean sans Terre la réunit au duché de Guyenne. Sous Charles VII, les habitants chassèrent les Anglais. Cette ville échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, grâce à la noble résolution du vicomte d'Orthez, qui y commandait et qui fit à Charles IX cette belle réponse : « Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison : je n'ai trouvé que de bons citoyens et fermes soldats, mais pas un bourreau. C'est pourquoi eux et moi supplions Votre Majesté de vouloir bien employer en choses possibles, quelque hasardeuses qu'elles soient, nos bras et nos vies, comme étant, autant qu'ils vivront, sire, vos très-humbles, » etc.

Louis XIV fit fortifier Bayonne par Vauban.

Ce ne fut que plus tard que l'armée française adopta l'arme inventée dans cette ville et qui porte son nom, la baïonnette. En 1808, Bayonne fut témoin de l'entrevue de Napoléon avec Charles IV d'Espagne et sa famille; c'est là que ce dernier signa l'acte par lequel il cédait sa couronne à l'empereur des Français. Bayonne est une des plus jolies villes de la contrée. Sa cathédrale du douzième siècle et un cloître du treizième sont classés parmi les monuments historiques. Le port est malheureusement coupé par une barre, depuis le seizième siècle, et n'est accessible qu'aux navires de 600 tonneaux. Bayonne construit des navires, a des savonneries, des fabriques de chocolat, et fait un important commerce de jambons, de céréales et de vins.

Biarritz. — Cette petite ville est située à 7 kilomètres ouest de Bayonne, sur des rochers élevés de cent pieds au-dessus du niveau de la mer; c'est une station thermale qui jouit d'une vogue très-méritée.

Saint-Jean-de-Luz. — Cette ville, située à 21 kilomètres sud-ouest de Bayonne, sur l'Océan, était jadis un port très-fréquenté. Elle n'est plus qu'un port de refuge, éclairé par un feu fixe de 4° ordre.

Elle possède un établissement de bains de mer et des ateliers de salaisons. On y remarque l'église gothique de Saint-Jean-Baptiste, du treizième siècle, et un château construit sous Henri III.

Urrugne. — Urrugne, à 25 kilomètres sud-ouest de Bayonne, fait avec l'Espagne un commerce assez important.

Hendaye. — Hendaye, à 32 kilomètres sud-ouest de Bayonne, sur la rive droite de la Bidassoa et près de son embouchure, a été autrefois une place importante. Elle fut saccagée, en 1793, par les Espagnols, qui en furent chassés par Servan.

Ce village possède des distilleries, dont les eaux-de-vie jouissent d'une réputation méritée.

Cambo. — Ce bourg est situé à 18 kilomètres sud-est de Bayonne, sur la rive gauche de la Nive. On y trouve un bel établissement thermal où jaillissent deux sources d'eau sulfureuse qui se prennent en boissons et en bains.

3° ARRONDISSEMENT DE MAULÉON. — Mauléon est situé à 36 kilomètres ouest-nord-ouest de Pau, sur le gave de Gaïssou. On y remarque un château construit sur une hauteur inaccessible.

Cette petite ville est la patrie d'Henri de Sponde qui, né dans la religion calviniste, l'abjura et devint évêque de Pamiers.

Saint-Palais. — Cette petite ville est située à 21 kilomètres de Mauléon, sur la rive droite de la Bidouze. Elle disputa jadis à Saint-Jean-Pied-de-Port le titre de capitale de la Navarre.

Saint-Palais fait le commerce de céréales et de bestiaux.

Saint-Jean-Pied-de-Port. — Cette petite ville forte est située à 30 kilomètres de Mauléon; elle était autrefois la capitale de la Basse-Navarre.

Elle est dominée par une citadelle destinée à défendre les trois gorges (ou *ports*, dans le langage du pays), par lesquels on pénètre d'Espagne en France.

Non loin de là se trouve l'abbaye et la vallée de Roncevaux, où Roland fut tué par les Vascons, en 778.

4° ARRONDISSEMENT D'OLORON. — Oloron, à 33 kilomètres sud-ouest de Pau. Cette ville, sous les Romains, se nommait Iluro, et était la capitale de douze peuples de la Novempopulanie. Elle fut détruite par les Normands au huitième siècle, et ne se releva qu'au onzième. Centulle IV reconstruisit l'église Sainte-Croix, un pont et les remparts, puis octroya à la ville renaissante des priviléges qui l'aidèrent à se repeupler. Les habitants furent affranchis de tous péages; ils eurent le droit de vendre et d'acheter librement. On remarque, dans cette charte si libérale, une singulière pénalité contre l'adultère : les coupables étaient condamnés à courir nus dans les rues de la ville.

Oloron fut ensanglantée par les guerres de religion du seizième siècle ; néanmoins, le catholicisme resta la religion de la majorité. Elle faisait un commerce considérable avec l'Espagne. Elle exporte des jambons, des laines, des chevaux, des mulets, et possède des filatures de laine. On y remarque deux monuments historiques : l'église Sainte-Croix et la cathédrale Sainte-Marie.

Eaux-Bonnes. — Ce village, situé à 33 kilomètres d'Oloron, est célèbre par ses eaux, qui se prennent en bains et en boissons. Elles sont très-bienfaisantes pour les malades de la poitrine et du larynx.

Eaux-Chaudes. — Cet établissement thermal est situé à 33 kilomètres d'Oloron. Les eaux s'emploient pour la guérison des paralysies et des rhumatismes ; elles sont très-fréquentées.

5° ARRONDISSEMENT D'ORTHEZ. — Orthez, à 40 kilomètres nord-ouest de Pau. L'origine de cette ville ne peut être fixée avant le neuvième siècle. Elle fut la résidence des comtes de Béarn et devint la capitale du comté.

Elle fut très-florissante sous Gaston Phœbus, mais, après lui, Pau lui enleva sa suprématie. Très-éprouvée pendant les guerres de religion, elle fut saccagée par les deux partis et elle est restée calviniste. En 1814, une rencontre sanglante eut lieu près d'Orthez, entre les troupes du maréchal Soult et celles de Wellington. On y remarque la tour de Mercade, seul reste d'un château construit au treizième siècle, classée parmi les monuments historiques, et l'église gothique paroissiale. Orthez exploite des carrières de marbre et fait le commerce de jambons.

Sauveterre. — Cette petite ville, située sur la rive droite du gave d'Oloron, possède une église romane et une tour classées parmi les monuments historiques.

Salies. — Cette ville exploite des sources salées qui produisent près de 2,500,000 kilogram. de sel par an. Elle possède un établissement de bains.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE PAU. — 11 cantons, 184 communes.

Chefs-lieux de canton : *Pau*, 2 cantons (26,560 hab.), *Nay*, 2 cantons (3,409 h.), *Lescar* (1,825 h.), *Pontacq* (3,015 h.), *Garlin* (1.350 h.), *Lembeye* (1,250 hab.), *Montaner* (825 hab.), *Morlaas* (1,625 hab), *Thèze* (509 hab.)

Principales communes: Asson (2,600 hab.), Gan (3,110 hab.), Jurançon (2,250 hab.)

2° ARRONDISSEMENT DE BAYONNE. — 8 cantons, 53 communes.

Chefs-lieux de canton: *Bayonne*, 2 cantons (27,173 hab.), *Hasparren* (5.115 hab.), *Saint-Jean-de-Luz* (2,825 hab.), *Bidache* (2,760 hab.), *Espelette* (1,505 habit.), *Labastide-Clairence* (1.530 hab.), *Ustarits* (2,325 hab.)

Principales communes : Anglet (3,780 hab.), Biarritz (3,650 hab.), Urrugne (3,810 hab.)

3° ARRONDISSEMENT DE MAULÉON. — 6 cantons, 107 communes.

Chefs-lieux de canton : *Mauléon* (1,875 h.), *Saint-Jean-Pied-de-Port* (1,960 hab.), *Iholdi* (830 hab.), *Saint-Etienne-de-Baigorry* (2,520 hab.), *Saint-Palais* (1,680 hab.), *Tardet-Sorholus* (1,084 hab.)

Principales communes: Barcus (2,05 hab.), les Aldules (1,990 hab.)

4° ARRONDISSEMENT D'OLORON. — 8 cantons, 70 communes.

Chefs-lieux de canton: *Oloron-Sainte-Marie*, 2 cantons (9 085 hab.), *Laruns* (2.475 hab.), *Monein* (4,795 hab.), *Accous* (1,440 habit.), *Aramits* (1,075 hab.), *Arudi* (1,990 hab.), *Lasseube* (2,540 hab.)

Principales communes, Lucq (2,070 hab.), Les Eaux-Bonnes (675 hab.)

5° ARRONDISSEMENT D'ORTHEZ. — 7 cantons, 135 communes.

Chefs-lieux de canton : *Orthez* (6,625 hab.), *Salies* (5,328 hab.), *Sauveterre* (1,505 hab.), *Arhez* (1,465 hab.), *Arzacq* (1,230 hab.), *Lagor* (1,200 hab.), *Navarrenx* (1,550 hab.)

Principales communes : Soult-de-Navailles (1,305 hab.), Loubienq (1,200 hab.)

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (290 élèv.) 18 institutions secondaires libres (1,120 élèves) 952 écoles primaires (51,900 élèves), 25 salles d'asile (3,800 élèves). — 169,000 habitants sont complétement illettrés, 81,000 savent lire seulement, 172,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 35 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 8 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 12 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 1,500 pour délits, 3,500 pour contraventions. — 880 affaires civiles et 960 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 4,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 140 hommes et 40 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 40 hommes et 15 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DES

HAUTES-PYRÉNÉES

SITUATION. — Ce département frontière doit son nom à sa situation dans la partie la plus élevée de la chaîne des Pyrénées. Il est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 42° 40' 30" et 40° 37' 25" de latitude et entre 1° 41' et 2° 39' 20" de longitude ouest.

LIMITES. — Il a pour limites : au nord, le département du Gers ; à l'ouest, celui des Basses-Pyrénées ; au sud, les monts Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne ; à l'est, le département de la Haute-Garonne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département des Hautes-Pyrénées est le 79e de France ; il comprend 452,945 hectares, dont plus de la moitié en pays de montagnes. Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes.	171,000
Sol de riche terreau..........	90,000
Sol de craie ou calcaire......	25,000
Sol de gravier..............	35,000
Sol pierreux................	50,000
Sol sablonneux..............	80,000
Divers......................	1,000

TOPOGRAPHIE. — C'est dans ce département montagneux que les Pyrénées françaises atteignent leur plus grande élévation. « Elles forment, dit M. Joanne, ces admirables cirques de montagnes, les sites les plus grandioses, peut-être de l'Europe : cirque d'Estaubé, cirque de Troumouse (8 kilom. de tour), au pied de parois hautes de 800 à 900 mètres, cirque de Gavarnie (4 kilom. de tour), dans lequel tombe le gave de Pau par une cascade de 430 mètres de hauteur. »

Cette majestueuse chaîne varie d'aspect suivant l'état de l'atmosphère vaporeuse qui l'enveloppe ; à chaque heure du jour, à chaque instant, les nuances changent par des gradations successives, et la ligne dentelée des pics, ruisselante de torrents, éblouissante de neige, offre un spectacle que les yeux ne peuvent se lasser d'admirer.

Le territoire présente des régions très-distinctes : au sud, les montagnes et leurs contreforts, au nord de ces montagnes, des coteaux, qui forment les dernières ondulations du sol et enfin, au nord du département, des plaines fertiles. Une seule partie du territoire est inféconde ; c'est le *plateau de Lannemezan*, lande parsemée de bois, à 500 m. d'altitude moyenne, à l'angle nord-est du département.

Les principales sommités sont, en venant des Basses-Pyrénées : le pic de Mourous (2,976 m.); celui de Balétous (3,156 m.) ; le Baccimaille (3,020 m.) ; le Vignemale (3,290 m.), point culminant du département; le Gabiétou (3,033 m.); le Taillon (3,156 m.); le Casque du Marboré (3,015 m.) ; la crête de la Cascade (3,115 m.) ; le pic du Marboré (3,250 m.); l'Estassou (3,080 mètres) ; les pics de Pinède)2,822 m.) ; d'Estaubé (2,811 m.) ; le mont Arrouye (3,039 m.); les pics de la Munia (3,150 m.); de Troumouse (3,086 m.); de Lia (2,775 m.) ; d'Arriouère (2,866 m.); de Castet (2,649 m.); de Lespade (2,809 m.), le Plan de Rioumafou (2,458 m.); les pics Batoua (3,035 m.), de Batchimale (2,980 m.), de Clarabide (2,877 m.), et du Port d'Oo (3,114 m.)

Les contreforts que projettent ces montagnes s'élèvent aussi à de grandes altitudes. On y remarque le pic des Gerbats (2,849 m.); la Géla (2,940 m.); les pics des Aiguillons (2,960 m.); de Campbiel (3,175 m.) ; Badet (3,161 m.); Long (3,194 m.); de Bugaret (3,030 m.); d'Aubert (3,090); et du Midi de Bigorre (2,877 m.)

Cols ou *passages*. — Très-élevés et souvent obstrués par les neiges, les cols qui permettent de pénétrer de France en Espagne, sont dangereux ou impraticables en hiver parcourus alors par de terribles ouragans, ils deviennent souvent le tombeau des voyageurs. Voici les principaux : le col du Tourmalet, à 10 kilom. de Barèges, se trouve à 2,122 m. d'altitude, entre le pic de Tourmalet (2,467 m.), au nord et le pic d'Espade (2,461 m.), au sud ; le port de Campbiel (2,531 m.); le port Vieil (2,530 m.); le port de Pinède (2,512 m.); le col du Pimené (2,512 m.) ; le col du Faulo ou de Niscle (2,503 mètres); le port de Gavarnie (2,330 m.); le port de Cavarrère (2,243 m.); et le port de la Pèze (2,375 m.); le port de Bielsa (2,465 m.), entre les pics de la Guillette, à l'ouest (2,566 m.), et de la Batailleuse (2,594 m.)

Vallées. — Les plus remarquables en venant de l'est à l'ouest sont : la charmante vallée de Campan, arrosée par l'Adour ; la vallée de la Neste, dont les eaux réunies forment le canal de Sarrancolin destiné à vivifier le plateau de Lannemezan ; la vallée du Lavedan, terminée par la délicieuse plaine d'Argelès ; celle de Luz ; celle de Cauterets, formée par la réunion du val de Marcaou et du val de Lutour ; la vallée d'Auzun ; la vallée d'Aure, riche en eaux minérales.

HYDROGRAPHIE. — Les deux tiers du département appartiennent au bassin de l'Adour ; le surplus fait partie du bassin de la Garonne.

1° Bassin de l'Adour. — L'*Adour* prend sa source dans le mont Tourmalet, arrose Sainte-Marie, forme une belle cascade de 33 mètres de chute, baigne Campan, Bagnères-de-Bigorre, Pouzac, Trébons, Montgaillard, Tarbes. Maubourguet, sert un instant de limite au département, passe dans celui du Gers et va se jeter dans l'Océan, au-dessous de Bayonne, après un cours total de 335 kilom.

Ses principaux affluents sont :

Le torrent de *Seoube*, qui tombe du pic d'Arbizon et finit à Sainte-Marie.

L'*Adour-de-Lesponne*, qui afflue près de Campan ;

L'*Oussouet*, torrent qui finit à Trébons ;

L'*Echez*, qui baigne Bénac et Vic et se termine à Maubourguet, après un cours de 57 kilomètres, accru du Souy et de la Géline ;

L'*Arros*, qui vient du canton de Campan, baigne Espèche, Tournay, Cabanac, passe dans le département du Gers et s'y perd après 102 kilom. de cours.

Le *gave de Pau*, qui prend sa source près de la brèche de Roland, par des milliers de filets d'eau qui bondissent de gradin en gradin, depuis la plus haute assise de la montagne ; la principale cascade, qui ne tarit jamais, tombe dans le cirque de Gavarnie, et forme une chute magnifique de 422 m., rompue, aux deux tiers de sa hauteur, par une saillie du rocher. Le gave de Pau arrose Saint-Sauveur, Luz, traverse les gorges grandioses de Pierrefite. Il entre bientôt après dans le département des Basses-Pyrénées, où il finit au Bec-de-Gave, après un cours de 175 kilom., accru des gave, de Tourette, de la Holle, d'Ossoue, d'Aspé, de Héas, de Castrède, de Pragnères, de Bastan, de Cauterets, d'Azun, etc.

2° Bassin de la Garonne. — La *Garonne* prend sa source en Espagne, sert un instant de limite orientale au département des Hautes Pyrénées, sur le territoire duquel elle ne coule pas. Ses principaux affluents sont :

L'*Ourse*, qui vient du canton de Mauléon et finit à Izaourt.

La *Neste*, alimentée par un lac et les glacières de Néouvielle, baigne, sous le nom de *Neste-d'Aure*, Cadéac, Arreau, Sarrancolin et finit après un cours de 75 kilom., accru de la Neste d'Aragnouet, de la Neste de Moudang, du Riou-Majou, du gave de Mousquère, du Lavedan, de la Lastie, de la Neste, de Louron et du Nistos; la Neste est flottable.

La *Save*, qui naît dans les landes de Pinas et finit dans le département du Gers, après un cours de 148 kilom.

Le *Gers*, qui prend sa source dans les mêmes landes, baigne Arrès, reçoit le Cier, entre dans les départements du Gers et de Lot-et Garonne, où il finit après un cours de 168 kilom.

La *Bayse*, qui vient du plateau de Lannemezan, baigne Trie, passe dans le Gers et dans le Lot-et-Garonne, où elle finit après un cours de 180 kilom. accru de la Bayse-Devant, qui baigne Lannemezan.

Lacs. — C'est un des départements où les lacs sont le plus nombreux. Voici les principaux : lac de *Gaube*, près de Cauterets, à 1,788 mètres d'altitude, long de 720 mètres, large de 320 et mesurant 16 hectares de superficie ; lac *Bleu*, près de Bagnères de Bigorre, dans la charmante vallée de Lesponne, à 1,958 mètres d'altitude. Il est profond de 120 mètres ; lac *Vert* ou lac *Ourrec*, au col de la Hourquette de Baran (1.900 mètres d'altitude) ; lac d'*Isaby* (800 mètres de long), à droite de la magnifique cascade de Paspiche (60 mètres) ; lac de *Peyrelade*, encadré dans une admirable décoration de montagnes ; lac de *Camou*, dans une gorge sauvage, entre la vallée d'Aure et la vallée de Bastan ; lacs d'Arrem, d'Estaing, d'Escoubons, et de Lourdes.

Canaux d'irrigation. — Canaux d'Alaric, de la Guespe, de la Neste.

CLIMAT. — Climat girondin, extrêmement variable, selon l'altitude.

En général la température y est saine, les hivers doux, le printemps pluvieux, l'été sec mais orageux, l'automne agréable et tempéré

Vie moyenne : 45 ans et 8 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Grandes richesses minérales : granit, ardoises. Marbre blanc statuaire de Sost, marbre noir de Saspe, bleu de Bazas, brèches de Bagnières, Hèches et Rizes ; beaux marbres veinés et tachés de Campan et de Sarrancolin. Mines de fer, de zinc, de plomb ar-

gentière et d'antimoine à Aragnouet, Saint-Pé, Guchan, Aneizan, Saléchan, Aderville, Héas, Gavarnie, Saint-Savin, Azun, Gazost, Cauterets, Luz, etc.

Manganèse exploité dans les vallées de Louron et d'Aure. Amiante.

Eaux minérales. — Il n'y a pas de contrée aussi riche en eaux minérales. Qu'il nous suffise de citer Bagnères de Bigorre, Baréges, Cauterets, Saint-Sauveur, Capvern, Siradan, Sainte-Marie, Cadéac et les nombreuses sources de la vallée d'Aure.

L'espace nous manque pour donner sur ces eaux tous les détails désirables, et nous sommes forcés de renvoyer nos lecteurs à notre *Encyclopédie d'Économie domestique* (article *Eaux minérales*).

2° Végétaux. — Céréales en quantité insuffisante. Blé, seigle, méteil, orge, avoine, millet, maïs, sarrazin. — Fèves, haricots, lentilles, chanvre, lin, farouch, trèfle, luzerne. Vins en surabondance, arbres verts résineux dans les hautes régions, châtaignier, hêtre, chêne, bouleau, au premier plan de montagnes, toutes les plantes d'Espagne, de France et de Suède, suivant les altitudes.

3° Animaux. — Belles races de chevaux, de mulets et de taureaux; les vaches de Lourdes sont les meilleures laitières du sud-ouest de la France; leur lait produit un beurre excellent et des fromages estimés. Volailles, gibier, isard sur les crêtes les plus inaccessibles des montagnes; ours, loups dans les forêts, blaireaux, renards, martres, loutres, fouines, chèvres, écureuils. Forte et courageuse race de chiens de montagne. Truites et anguilles dans les cours d'eau.

VOIES DE COMMUNICATION.

5 routes nationales (308 kilom.); 13 routes départementales (307 kilom.); 2,424 chemins vicinaux (4,352 kilom.).

CHEMINS DE FER

Le département est sillonné par les chemins de fer dont voici le tableau.

DE BORDEAUX A BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Stations	Dist. de Bordeaux.
Castelnau-Rivière-Basse	204 kilom.
Caussade	213
Maubourguet	220
Vic-Bigorre	229
Andrest	236
Tarbes	246
Marcadieu	248
Bernac-Debat	255
Montgaillard.	260
Bagnères-de-Bigorre	268

DE TOULOUSE A BAYONNE

Stations :	Dist. de Toulouse.
Aventignan	106 kilom.
Saint-Laurent-St-Paul	111
Cantaous	115
Lannemezan	121
Capvern	127
Ozon-Lanespède .	130
Tournay	139
Bordes-l'Hez.....	141
Lespouey-Laslades	146
Marcadieu	155
Tarbes	157
Juillan	162
Ossun	157
Adé	172
Lourdes	177
Saint-Pé	188

DE LOURDES A PIERREFITTE-NESTALAS

Stations :	Dist. de Lourdes.
Lourdes	» kilom.
Lugagnan	6
Bôo-Silhen	12
Argelès-Vieuzac .	15
Pierrefitte-Nestalas	21

DE MONTREJEAU A BAGNÈRES-DE-LUCHON

Stations :	Dist. de Toulouse.
Loures-St-Bertrand de Comminges..	112 kilom.
Bertren..........	115
Sainte-Marie-Saléchan	119

AGRICULTURE. — Extrême division de la propriété, et, par conséquent, petite culture. L'habitant s'occupe à la fois d'agriculture, de la garde des troupeaux et de l'exploitation minérale.

15,000 hectares plantés en vignes produisent des vins au delà des besoins locaux. Les meilleurs crus sont ceux de Madiran et de Castelnau-de-Rivière-Basse; ensuite ceux de Bouilly, de Peyriguière, de Péreuil et de Castel-Vieilh, dont les produits sont classés parmi les meilleurs vins d'ordinaire.

Le département comprend : 69,000 hectares en céréales; 21,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 3,000 en prairies artificielles; 47,000 en prairies naturelles; 168,000 en pâturages; 15,300 en vignes; 85,000 en bois et forêts et 13,000 en jachères, le tout évalué à 48 millions de fr.

15,000 chevaux, 10,000 ânes ou mulets, 77,000 bêtes à cornes; 357,000 moutons; 8,000 chèvres; 44,000 porcs et 7,000 ruches d'abeilles sont évalués à 35 millions de fr.

INDUSTRIE. — Environ 1,000 ouvriers employés aux carrières, extraient 4,000 mètres cubes de marbre (400,000 fr.); 17,000 mètres cubes d'ardoise (245,000 fr.), et pour 300,000 fr. de diverses autres pierres; une mine de lignite produit 20,000 quintaux métriques (20,000 fr.). 4 tourbières, 6,000 quintaux (12,000 fr.); 2 mines produisent pour 70,000 fr. de fonte et de fer. Parmi les autres établissements industriels, il faut citer : de nombreuses scieries de planches, des scieries de marbre, des tréfileries, des tanneries et des mégisseries.

En hiver, les montagnards des environs de Bagnères fabriquent des cuillers et des fourchettes de bois, des cercles, des pelles de bois blanc, des manches d'instruments aratoires.

A Tarbes, se trouvent des filatures, des carderies de laine et de lin, des verreries, des ateliers de constructions mécaniques et des papeteries; à Ancizan, des fabriques de draps, dont les cuirs-laine rivalisent avec ceux de Castres et de Lavaur; à Galan, des moulins à huile; à Saint-Pé, des fabriques de peignes de bois, de sabots, de clous, d'instruments aratoires et d'ustensiles.

4 établissements seulement sont munis d'appareils à vapeur.

COMMERCE. — Exportation de marbre, de peignes de bois et d'autres objets en bois, de merrains, pour la fabrication des futailles, de bois de construction, de vins, de mulets, de porcs, de volailles, de salaisons, etc. Commerce actif avec l'Espagne, surtout en contrebande.

Importation d'objets manufacturés, de céréales et de combustible minéral.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 65,511 habitants. Au dernier recensement, diminution de 5,096 habitants. La population n'est plus que de 235,156 habitants; sous ce rapport, le département est le 79e de France; la densité y est de 51 habitants par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 57e.

L'habitant de ce département, habitué depuis de longues années aux visites annuelles de milliers d'étrangers, qui y viennent autant comme touristes qu'en qualité de malades, est devenu affable et cordial; la nature l'a, du reste, créé hospitalier; son esprit est délié, vif, piquant. Le montagnard, fier et courageux, a conservé une grande agilité jointe à une frugalité primitive.

On parle dans le département un mélange de latin, d'espagnol et de celtique, dont on a formé un idiome des plus imagés.

HISTOIRE. — Le département des Hautes-Pyrénées a été formé de l'ancien Bigorre. Le territoire de ce pays était primitivement occupé par les *Bigerrones*, et fut conquis par Crassus, un des lieutenants de César. On trouve encore quelques traces de la domination romaine. Les ruines d'une voie militaire, l'emplacement d'un camp, près de Juillan (*Vicus Julianus*), et près de Pouzac.

Saint Saturnin, évêque de Toulouse et saint Honeste, son disciple, furent, dit-on, au troisième siècle, les premiers prédicateurs de l'Évangile dans le Bigorre; mais ce pays fut longtemps à se convertir et il n'eut pas d'évêque avant le septième siècle.

Le Bigorre, comme toute l'Aquitaine, fit partie du royaume des Visigoths; il appartint ensuite aux Franks et leur échappa bientôt pour tomber sous la domination Sarrasine. Après la bataille de Poitiers, lorsque les Sarrasins se retirèrent en Espagne, les Bigorrais détruisirent un corps d'armée de ces derniers, près d'Ossun, en un lieu qui porte depuis le nom de Lanne-Maurine. Sous Charlemagne, le Bigorre forma un comté du duché de Gascogne. Louis le Débonnaire le donna à Donat-Loup, un des descendants de Waïfre.

Le second comte, Imigo, surnommé Arriscat, appelé par les Navarrais contre les Sarrasins, les délivra des infidèles, reçut d'eux la couronne et fonda une dynastie fameuse. Il avait, en partant pour la Navarre, laissé le Bigorre à son frère sous la réserve d'hommage.

Le Bigorre passa ensuite à la maison de Carcassonne, à laquelle succéda la maison de Béarn à la fin du onzième siècle. Bernard II fit rédiger les coutumes de Bigorre. Cette charte est assez libérale pour l'époque. Le comte se réservait le droit exclusif de lever des troupes et de faire la guerre; les personnes libres lui devaient pour toutes redevances : trois corvées, un repas, une poule à Noël et un agneau à Pâques.

A la maison de Béarn succéda celle de Marsan, vers 1127, en la personne du vicomte Pierre, fondateur de Mont-de-Marsan. Après lui le Bigorre appartint aux seigneurs de Comminges. L'hérésie albigeoise fit de rapides progrès dans le pays qui eut à souffrir la répression barbare de Simon de Montfort.

Pendant plusieurs années le Bigorre fut administré par Philippe le Bel qui était intervenu dans les querelles de ses seigneurs. Le roi confirma les franchises des villes et le Bigorre se trouva réuni à la couronne de France. En 1425, il fut cédé aux Anglais par le traité de Brétigny, puis recouvré par la France. Le parlement de Paris ayant à décider à qui il appartenait de droit, l'attribua à Jean, comte de Foix. Un mariage le porta soixante ans plus tard dans la maison d'Albret (1496), qui l'apporta enfin à la couronne de France.

En 1790, le département des Hautes-Pyrénées fut formé sous le nom de département de Bigorre. Il envoya à la Convention le célèbre Barrère qui devint président de cette assemblée, puis membre du Comité de Salut public.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Hautes-Pyrénées (chef-lieu Tarbes), est divisé en 3 arrondissements, 26 cantons et 480 communes.

Il fait partie de la 10e inspection des ponts et chaussées, de la 22e conservation des forêts (Pau), de l'arrondissement minéralogique de Toulouse (sud-ouest) et de la 7e région agricole (sud-ouest). Il forme la 4e subdivision de la 13e subdivision militaire (Bayonne), du 6e corps d'armée (Toulouse), 13e légion de gendarmerie (Toulouse).

Le diocèse de Tarbes, suffragant d'Auch, comprend 28 cures, 271 succursales, 138 vicariats, un grand séminaire à Tarbes, un collége ecclésiastique à Bagnères et un petit séminaire à Saint-Pé.

Les protestants y possèdent 4 annexes, 1 pasteur et 3 temples.

Les 3 tribunaux de 1re instance de Tarbes, Bagnères et Lourdes, et les 2 tribunaux de commerce de Tarbes et de Bagnères ressortissent à la Cour d'appel de Pau.

Le lycée de Tarbes, le collége communal d'Argelès, l'école normale d'instituteurs de Tarbes, le cours normal d'institutrices de Bagnères et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Toulouse.

Tarbes est le chef-lieu d'une direction des douanes qui comprend les 3 départements de l'Ariége, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE TARBES. — Tarbes (lat. 43° 13' 58", long. 2° 15' 19" O.) *Tarba, Castrum Bigorra*, chef-lieu du département des Hautes-Pyrénées, est situé à 756 kilom. sud-ouest de Paris, sur la rive gauche de l'Adour.

Le lieutenant de César, en pénétrant dans le pays des *Bigerri* ou *Bigerrones*, s'empara d'une petite forteresse où s étaient réfugiés les habitants du pays; il la désigna sous le nom de Castrum Bigorra, et y établit un chef militaire.

Ce fut l'origine de la ville de Tarba.

Le christianisme y fut prêché dès le troisième siècle, mais d'abord y fit peu de prosélytes. Tarbes eut pour premier évêque saint Justin, vers l'an 420. Cette ville était déjà importante et avait déjà souffert de plusieurs invasions barbares, lorsqu'elle fut prise par les Normands qui la pillèrent et la livrèrent aux flammes.

Longtemps ses ruines demeurèrent désertes et ce ne fut qu'au dixieme siècle que Raymond Ier les releva et reconstruisit ses murailles. Il fonda également le monastère de Saint-Pierre ou Saint-Pé, et son successeur Centulle le donna à l'évêché de Tarbes. Centulle III octroya une charte communale à cette ville, vers 1260. La commune élisait six consuls ou jurats qui formaient un tribunal sous la présidence du viguier du comte appelé *bayle* ou *bailly*. Ils portaient un costume particulier et les armes de la ville étaient brodées au dos de leur simarre.

En 1353, la ville fut décimée par la peste, suivie bientôt de la famine, et sept ans après ces fléaux le traité de Brétigny la livra aux Anglais ainsi que tout le comté. Le prince Noir fit son entrée à Tarbes en compagnie du comte de Foix Gaston-Phœbus. Le prince confirma les franchises de la ville et la traita avec douceur. Tarbes ne souffrit donc point pendant la guerre de cent ans; mais les plus cruelles épreuves lui étaient réservées par les guerres de religion.

La Réforme, prêchée par un ancien carme nommé Solon, y fit de rapides progrès. Les protestants trouvèrent une protectrice en Jeanne d'Albret, reine de Navarre et comtesse de Bigorre, qui autorisa l'exercice de leur culte et interdit les processions publiques. Tout alla bien tant que la guerre n'eut pas éclaté. Mais lorsqu'il arriva ce qu'avait prévu François Ier, quand l'agitation religieuse en France devint une agitation politique et que les grands seigneurs, à la tête de populations fanatisées, se liguèrent pour disputer le pouvoir à la couronne, le roi dut leur faire une guerre acharnée. A Montgommery le roi Charles IX opposa Montluc et Terride. Montgommery s'empara de Tarbes et la mit à sac. Les habitants s'enfuirent dans les montagnes, tandis que les réformés détruisirent les églises de Saint Jean et de Sainte Marie de la Sède et le couvent des Carmes.

Rassurés par le départ de Montgommery, les Tarbais rentrèrent dans leur ville en ruines; mais à peine y étaient-ils, que le lieutenant du comte, Montamat, vint les y assiéger (1570). Les calvinistes détournèrent l'eau des fossés; il fallut se rendre. Mais cette fois le pillage suffit aux vainqueurs. Lorque Montamat fut parti, les habitants appelèrent à leur aide François de Bonasse qui avait à Lourdes 800 hommes sous ses ordres. Mais l'appel de cette petite garnison fut un signal pour Montamat qui revint sur sa proie.

La muraille est battue par l'artillerie calviniste, la brèche est faite; Bonasse a juré de se faire tuer plutôt que de se rendre et de résister afin de donner aux habitants le temps de s'échapper. Tandis qu'il est sur la brèche, un de ses lieutenants le trahit et fait entrer en secret dans la place une compagnie de réformés.

Le lendemain « voicy, dit la chronique, que M. de Montamat se présente à l'assaut, assuré d'estre secouru par ceux qu'il avait jetés dans la ville. Bonasse et ses gens, d'autre part, se trouvèrent à la bresche bien armés et mieux encouragés pour se bien defendre. Comme ils sont venus aux mains et que d'une guerrière audace chacun tâche d'abattre ce qu'il a devant; ceux qui estoient entrés par la fenestre sortent à la veue et accourent furieusement envelopper les gens de Bonasse par derrière; les assiégés se voyant attaqués de deux endroits et ne sachant ce que ce pouvait estre, furent bien estonés et combattirent en confusion et désordre jusqu'à ce qu'estant pressés et oppressés de la multitude, ils n'urent plus aucun moyen de se défendre, ainsi furent taillés en pièces et faits prisonniers de guerre. Bonasse mourut en combattant après avoir veu défaire sa compagnie. » Les prisonniers furent égorgés ainsi qu'un grand nombre d'habitants.

Les paysans venus des environs pour enterrer les morts comptèrent plus de deux mille cadavres. Tarbes demeura déserte comme après l'invasion normande.

« L'herbe crut par les rues comme en un préd. »

Cependant, ces cruelles épreuves servent rarement de leçon. Tarbes, après s'être lentement repeuplée et relevée, n'écouta pendant la Ligue que le sentiment des représailles, et de nouveau elle fut en proie à toutes les horreurs de la guerre.

Enfin, sous Louis XIII, la paix fut rétablie dans le Bigorre. Sous Louis XIV, Tarbes perdit ses franchises, mais, en somme, la prospérité du pays se développa. Sous Louis XVI un haras royal y fut établi. Tarbes, grâce à sa situation, est une très-jolie ville, mais les guerres n'y ont laissé debout aucun édifice qui mérite d'être cité. Cette ville est la patrie du maréchal de Castelnau et du conventionnel Barrere.

Des usines métallurgiques, des fonderies, des filatures de laine et de lin, des fabriques de passementerie forment les principaux établissements industriels de cette cité.

Laloubère. — Ce village retiré à 3 kilom. de Tarbes possède un château remarquable.

Rabastens. — Cette ville, d'origine ancienne, est située à 19 kilom. nord-est de Tarbes, sur l'Estreux. En 1570, Montluc ayant été horriblement blessé au siége de cette ville, recommanda à ses soldats de le venger et ceux-ci massacrèrent tous les habitants. Quatre personnes seulement échappèrent au massacre. Rabastens a conservé quelques restes de ses anciennes murailles.

Ossun. — Cette petite ville est située à 11 kilom. sud-ouest de Tarbes. On y remarque un ancien château et les vestiges d'un vaste camp romain. Ossun fait un commerce considérable de grains, de bestiaux et de salaisons.

Trie. — Trie est située à 30 kilom. nord-est de Tarbes, sur le Baïze-d'Arré. Cette ville est une des plus anciennes du pays; son origine remonte au delà du quatrième siècle. Elle possédait au seizième siècle un couvent de carmes que détruisit Montgommery. Il fit pendre le prieur et jeter les moines dans un puits. Son église paroissiale, surmontée d'une flèche très-élevée, est remarquable, et son église des Carmes est classée parmi les monuments historiques. — Trie fait le commerce de grains et de bestiaux.

Castelnau-Rivière-Basse. — Cette petite ville est située sur la rive gauche du Louet. On y remarque les ruines d'un donjon et une église du quatorzième siècle, classée parmi les monuments historiques. Elle produit des vins estimés.

Galan. — Galan fut autrefois fortifiée; elle possède une église classée parmi les monuments historiques.

Manbourguet. — Cette petite ville, située au confluent de l'Adour et de l'Echez, produit des vins estimés. On y remarque les ruines de l'abbaye de la Réale.

2° ARRONDISSEMENT D'ARGELÈS. — Argelès est située à 53 kilom. sud-ouest de Tarbes, dans une charmante vallée qui porte son nom, sur la rive gauche du gave d'Azun. Jusqu'à la Révolution, Argelès ne fut qu'un bourg sans importance; elle doit à la beauté de son site d'avoir été choisie pour chef-lieu d'arrondissement, de préférence à Rabastens, Lourdes ou Saint-Savin. Argelès possède des fabriques d'acier et fait le commerce de grains et de bestiaux.

Saint Savin. — Ce petit village est situé à 16 kilom. d'Argelès. Il est d'origine romaine et porta longtemps le nom de *Villebencus*.

Charlemagne y fonda un couvent que les Normands détruisirent et que rebâtit Raymond, comte de Bigorre. Ce monastère jouissait de revenus et de priviléges importants que lui disputèrent les seigneurs de Soulom. Il était placé sous l'invocation de saint Savin, dont il possédait les reliques. Ce monastère est devenu la propriété des descendants du médecin Bardeu, né à Saint-Savin. Non loin de là on remarque les ruines de l'ancien château de Beaucens, où résida Mme de Motteville, et les restes du monastère de Saint-Orens.

Baréges. — Baréges, réuni au petit village de Betpouey, forme une seule commune, située à 35 kilom. au sud-est d'Argelès, sur la rive gauche du torrent le Bastau. Ce village est célèbre par ses eaux thermales et sa situation pittoresque dans les Pyrénées. Les eaux de Baréges doivent leur réputation à Louis XIV. Ce prince y fit conduire le duc du Maine par Mme de

Maintenon, en 1671. Mme de Maintenon n'y trouva d'autre habitation qu'une simple chaumière; mais après la cure du duc, les malades affluèrent à Baréges, et ce village était au dix-huitième siècle une des stations thermales les plus fréquentées. En 1732, l'ingénieur Polard fut chargé d'établir la route de ce village à Tarbes; elle coûta quatorze ans de travaux. Il fallut en plus d'un endroit la tailler dans la roche vive et on dut construire sept ponts de marbre. On a fondé à Baréges un hôpital militaire, ses eaux sulfureuses étant excellentes pour les blessures. Polard construisit trois bains, mais cet établissement est loin de valoir sa première œuvre.

Au siècle dernier, le chevalier Bertin faisait des bains de Baréges la description suivante :

« Sous une voûte ténébreuse,
Où pend et brille en perles un sel jaunâtre et dur,
Des voûtes d'un rocher recouvert d'un vieux mur,
S'échappe à gros bouillons une onde sulfureuse
Qui tombant dans le marbre ou sur la pierre creuse
Y dépose un limon, doux, savonneux et pur.
Debout, dès l'aube matinale,
C'est là qu'un thermomètre en main,
Tout malade, en guêtre, en sandale,
En mule étroite, en brodequin,
Curé, juif, actrice ou vestale,
Ou moine, ou gendarme, ou robin
Court s'entonner d'eau minérale
Et cuire à la chaleur du bain. »

Cauterets. — Ce joli petit bourg doit son nom et sa célébrité à ses eaux thermales. Son nom vient de *Vallis Caldereus*, dont on a fait Cauldres. Cauterets est située à 29 kilom. sud d'Argeles, dans une délicieuse vallée. Ses eaux étaient connues des Romains. Raymond Ier en donna le territoire à l'abbaye de Saint-Savin. Ses bains furent fréquentés par des personnages célèbres; le Bain du Roi rappelle la guérison du roi d'Aragon, Albarca, et la source de Bruzaud a porté le nom de *Fontaine d'Airain* que lui donna Marguerite de Navarre. On doit à cette princesse une description de Cauterets que l'on retrouvera ici avec plaisir :

« Le premier jour de septembre que les bains des Pyrénées commencent d'avoir de la vertu, plusieurs personnes, tant de France, d'Espagne que d'ailleurs, se trouvèrent à ceux de Caulderès, les uns pour boire, les autres pour prendre de la boue.

« Mais vers le temps du retour vinrent des pluies si excessives qu'il fut impossible de demeurer dans les maisons de Caulderès, remplies d'eau. Ceux qui étaient venus d'Espagne s'en retournèrent par les montagnes du mieux qu'il leur fut possible; mais les François pensant s'en retourner à Tarbes, trouvèrent les petits ruisseaux si enflés qu'à peine purent-ils les passer au gué. Mais quand il fallut passer le gave qui, en allant, n'avait pas deux pieds de profondeur. il se trouva si rapide, si impétueux, qu'il fallut se détourner pour aller chercher les ponts. Comme ces ponts n'étaient que de bois, ils furent emportés par la violence des eaux. Quelques-uns se mirent en devoir de rompre la véhémence du cours. Les uns traversèrent les montagnes, et passant par l'Aragon, vinrent dans le comté de Roussillon. et de là à Narbonne; les autres s'en allèrent droit à Barcelonne et passèrent par mer à Marseille et à Aigues-Mortes. D'autres, pour prendre une route détournée, s'enfoncèrent dans les bois et furent mangés par les ours. Quelques-uns vinrent dans des villages qui n'étaient habités que par des voleurs...

«L'abbé de Saint-Savin logea les demoiselles et les dames dans son appartement. Il leur fournit de bons chevaux du Lavedan, de bonnes cappes du Béarn, force vivres et escorte pour arriver à Notre-Dame de Sarrance. » On voit qu'il y a trois siècles, la saison des eaux des Pyrénées commençait plus tard que de nos jours et devait finir de bonne heure ou devenait assez périlleuse.

Gavarnie. — Le petit village de Gavarnie, situé à 49 kilom. sud-ouest d'Argelès, donne son nom à un cirque et à une cascade Ce cirque de montagnes, d'une circonférence de 3,600 mètres, et haut de 400 mètres, est une des merveilles des Pyrénées. Dix ou douze torrents s'élancent dans le cirque de Gavarnie; le plus considérable, regardé comme la source du gave de Pau, forme une chute de 430 mètres, une des plus hautes du monde.

Lourdes. — Cette petite ville est située à 20 kilom. nord-est d'Argelès, à la jonction de quatre vallées sur le gave de Pau et à l'entrée du Lavedan.

On y remarque son château fort, ancienne prison d'Etat que domine un donjon carré et que ceignent d'épaisses murailles. Cet édifice est classé parmi les monuments historiques. La tradition rapporte que ce château, occupé par les Sarrasins, fut assiégé par Charlemagne et que Notre-Dame-du-Puy donna la victoire à l'empereur. Lourdes est, paraît-il, la terre des miracles, et tout récemment encore, Notre-Dame y a miraculeusement attesté sa divine intervention.

De nombreux pèlerinages rayonnèrent de tous les pays catholiques vers Notre-Dame de Lourdes, et ce concours de fidèles fut un des événements de ces dernières années.

Lourdes exploite de magnifiques carrières de marbre et fabrique du chocolat.

On visite aux environs quelques grottes curieuses et un lac qui a près de 4 kilom. de circonférence.

Saint-Pé. — La petite ville de Saint-Pé est située à 10 kilom. ouest de Lourdes sur le gave de Pau. Dom Sanche, miraculeusement guéri en 1032, dans un voyage qu'il fit en ce pays, y fonda un monastère de bénédictins qu'il dédia à saint Pierre. C'est à cette occasion que la ville prit le nom de Saint-Pé ou Saint-Pierre. L'abbaye devint très-riche, elle exista jusqu'à la Révolution. L'église a été conservée et elle est devenue l'église paroissiale. Saint-Pé fabrique des toiles, des peignes, des clous et des ardoises. — Dans les environs on trouve le château de Vesens.

Luz. — Cette petite ville est située à 31 kilom. sud de Lourdes. Elle est bâtie au pied du mont Bergons qui la domine de près de 1,400 m. L'église de Luz est extrêmement remarquable; elle fut construite au douzième siècle par les Templiers. On admire encore près de cette ville le château de Sainte-Marie et un pont de marbre jeté sur le gave de Bastan. Sur le territoire de Luz, se trouvent les célèbres sources thermales de Saint-Sauveur.

3e Arrondissement de Bagnères-de-Bigorre. — Bagnères-de-Bigorre est située à 20 kilom. sud de Tarbes, sur la rive gauche de l'Adour. Les eaux thermales de Bagnères étaient déjà célèbres du temps de César; il s'appelait alors *Vicus Aquensis.* On y a retrouvé l'inscription d'un temple dédié à Auguste. Ce temple fut plus tard converti en église sous l'invocation de Saint-Martin de Tours. Le nom de Bagnères date du douzième siècle. Dans le siècle suivant cette ville fut saccagée et brûlée par Henri de Transtamarre, et souvent ravagée pendant les guerres de religion. Elle dut ensuite sa prospérité à la renommée de ses eaux. Jeanne d'Albret devint féconde en buvant à la source appelée depuis *Source de la Reine.* C'est donc à Bagnères que nous devons Henri IV. Nous pourrions donner une longue liste des personnages célèbres qui fréquentèrent cette station thermale, depuis le temps de la reine Jeanne jusqu'à nos jours.

L'église Saint-Vincent, classée parmi les monuments historiques, date du seizième siècle. Les promenades des environs de la ville sont délicieuses; nous citerons le pic du Midi, la vallée de Campan, le lac Bleu, le camp de César. Les sources de Bagnères ont amené la création de dix-sept établissements, et mériter à cette ville le nom de métropole des eaux thermales de France.

Bagnères possède un musée où l'on admire des tableaux de Téniers, de Mignard, de Salvator Rosa, de H. Vernet, et des sculptures de David d'Angers.

« Thermes des plus fréquentés, utile contre les anciennes blessures, contre une foule d'affections nerveuses et les affections d'entrailles; contre l'hypocondrie et la mélancolie. On conseille les eaux de Bagnères aux femmes affaiblies par des couches et aux personnes épuisées par des peines morales. 17 établissements dont le principal est celui des *Thermes;* plus de 50 sources sulfatées, calcaires et magnésiennes, ou chlorurées sodiques, ou sulfurées sodiques. Casino, promenades admirables aux environs; excursions dans les montagnes et principalement à la magnifique cascade de Paspiche. Distractions de toutes sortes; bals, concerts, cercles, jeux, etc., attirent, chaque année, de 6 à 7,000 étrangers. »

(Trousset, *Un Million de Recettes.*)

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Tarbes. — 11 cantons 195 communes.

Chefs-lieux de canton : *Tarbes*, 2 cantons (15,650 hab), *Castelnau-Rivière-Basse* (1,170 habit.), *Galan* (1,300 habit.), *Maubourguet* (2,740 habit.), *Ossun* (2,540 hab.), *Trie* (1,740 hab.), *Vic* (3,650 habit.), *Pouyastruc* (625 hab.) *Rabastens* (1,320 hab.), *Tournay* (1,350 hab.,

Principales communes : Ibos (1,910 hab.), Madiran (1,150 hab.), Juillan (1,610 hab.)

2° Arrondissement d'Argelès. — 5 cantons, 91 communes.

Chefs-lieux de canton : *Argelès* (1,690 hab.), *Auçun* (540 hab.), *Lourdes* (4,610 hab.), *Luz* (1,670 hab.), *Saint-Pé* (2,540 hab.).

Principales communes : Cauterets (1,460 h.), Gavarnie (330 hab.), Betpouey (586 hab.)

3° Arrondissement de Bagnères-de-Bigorre — 10 cantons, 94 communes.

Chefs-lieux de canton: *Bagnères-de-Bigorre* (9,430 hab.), *Campan* (3,575 hab.), *Arreau* (1,295 hab.), *Bordères* (450 hab.), *Castelneau-Magnoac* (1,645 hab.), *Labarthe* (810 hab.), *Lannemezan* (1,601 hab.), *Mauléon-Barousse* (830 hab.) *Nestier* (575 hab.), *Vieille-Aure* (380 hab.)

Principales communes : Cieutat (1,340 hab.), Mauléon-Magnoac (15,000 hab.), Saint-Laurent-de-Neste (1,630 hab.)

STATISTIQUE MORALE—Instruction publique — 1 lycée (210 élèves), 1 collége communal (70 élèves), 11 institutions secondaires libres (1,125 élèv.), 800 écoles primaires (31,000 élèv.), 16 salles d'asile (1.900 élèves). — 81,000 habitants sont complétement illettrés, 48,000 savent lire seulement, 105,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 14 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 4 établissements hospitaliers. — Justice. 9 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 11 pour crimes contre les propriétés, 1,600 pour délits, et 3,950 pour contraventions. — 750 affaires civiles et 980 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 5,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 40 hommes et 15 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 13 hommes et 4 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES-ORIENTALES

SITUATION. — Ce département, frontière et maritime, est le plus méridional de France; il est situé entre 42° 20' 25" et 42° 56' de latitude, et entre 0° 50' 20" de longitude orientale, et 0° 36' 40" de longitude occidentale. La méridienne de Paris passe près de Prades.

Le département doit son nom à sa situation sur la partie la plus orientale des Pyrénées.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements de l'Aude et de l'Ariége; à l'ouest, le val d'Andorre; au sud, l'Espagne, dont il est séparé par les Pyrénées; à l'est la Méditerranée.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de la superficie, le département des Pyrénées-Orientales est le 81e de France; il comprend 412,211 hectares, dont plus de 150,000 en pays de montagnes. Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes	191,000
Sol de riche terreau	68,000
Sol de craie ou calcaire. . .	25,000
Sol de gravier	45,000
Sol pierreux	38,000
Sol sablonneux.	16,000
Divers.	19,000

TOPOGRAPHIE. — L'admirable pays qui forme ce département s'élève en amphithéâtre, du rivage jusqu'aux montagnes; il est partout élevé, excepté dans la vaste plaine de Perpignan. Les Pyrénées y forment un nœud important au Puy de Prigue (2,810 mètres), d'où se détachent les quatre grandes chaînes qui couvrent le département. La première, entre le bassin de la Têt et celui de l'Aude, porte le nom de *Corbières* et a pour sommets principaux : le roc d'Aude (2,377 mèt.), le pic d'Aude (2,328 mètres), le Madrès (2,471 mètres), le Bernard-Sauvage (2,420 mètres). La chaîne s'avance ensuite entre l'Agly et la Têt; elle s'abaisse progressivement et expire sur la plaine de Salanque.

La deuxième chaîne sépare les bassins de l'Aude et de l'Ariége; elle a pour cimes principales les pics de Moustier (2,608 mètres) et de Terrès (2,549 mètres).

La troisième, entre les bassins de la Sègre et de l'Ariége, présente pour principales sommités les pics de Lanoux (2,660 mètres), de Pétroux (2,831 mètres), de la Coume-d'Or (2,828 mètres), de Bayette (2,794 mètres), de Fontfrède (2,736 mètres), de Lasquelle (2,850 mètres), et le pic Nègre (2,812 mètres).

De ce pic se détache un chaînon qui limite le val d'Andorre et qui, tournant à l'est, porte les pics de la Porteille-Blanche de Maranges (2,819 mètres), de Campiardos (2,910 mètres), et de Padro de la Tose (2,557 mètres); un autre contrefort, qui se détache au pic de Lagrave et qui sépare la Sègre de la rivière d'Angoustrine, a pour sommets principaux le Puy de Carlitte (2,921 mètres), point culminant du département; les pics de Col-Rouge (2,835 mètres) et de Puncho (2,585 mètres).

La quatrième chaîne sépare la France de la Catalogne et présente les sommités suivantes : le roc de la Calm (2,210 mètres), le mont Cambras-d'Azé (2,751 mètres), le pic de Llouzes (2,831 mètres), le pic d'Eyne (2,785 mètres), le pic de Fénestrelles (2,825 mètres), le pic de Sègre (2,795 mètres), et le Puymal (2,910 mètres). Parmi les contreforts de ce rameau, on remarque le pic de la Fosse-du-Géant (2,809 mètres), les pics de la Vache (2,830 mètres), de l'Enfer (2,870 mètres), du Géant (2,881 mètres), du Canigou (2,785 mètres); l'un des plus remarquables de France et considéré pendant longtemps comme le plus haut des Pyrénées. A leur extrémité orientale, les Pyrénées reçoivent le nom de chaîne des *Albères*, et elles descendent graduellement vers la mer.

Cols. — Le plus oriental est celui de Banyuls; on trouve ensuite le col de Perthuis, qui mène en Espagne, puis des sentiers praticables pendant une partie de l'année seulement. On cite, parmi eux, le passage de Pratz-de-Mollo, qui conduit de Céret à Camprodon (Espagne), en passant par le col d'Arès. Le passage le plus fréquenté est le col de la Perche ou de Figuières, qui mène de Perpignan à Puycerda en passant près de Montlouis; ce passage se trouve à 1622 mètres d'altitude.

CÔTES. — La côte, depuis la limite du département de l'Aude jusqu'à la frontière espagnole, présente un développement d'environ 57 kilom.

D'abord droite et courant du nord au sud, elle est plate et formée par des cordons de sable que coupent des graus qui mettent la mer en communication avec des étangs. La côte est découpée par le grau de l'étang de Leucate, l'embouchure de l'Agly, le grau de l'étang de Saint-Nazaire, les embouchures du Tech, du torrent de Sorrède et de la Massane.

Ensuite elle offre des roches granitiques, elle se frange de caps et de baies. On y trouve successivement le port de Collioure, le cap Gros, Port-Vendres, le cap Béar, l'anse de Paulilles, le cap Castell, l'anse de Las Elmes, le port de Banyuls, le cap de l'Abeille, le cap Réderis, l'anse de Peyrefitte le cap Peyrefitte, l'anse Terrembou, le cap Canadeille, l'anse de Cerbère et enfin le cap Cerbère, où se termine le rivage français.

HYDROGRAPHIE. — La plupart des cours d'eau du département, fleuves torrentueux et redoutables lors de la fonte des neiges, peuvent être traversés à pied sec dans les moments de sécheresse; ils coulent vers l'Océan par l'Ariége, et vers la Méditerranée par la Sègre et par plusieurs petits fleuves côtiers qui forment autant de bassins.

BASSIN DE LA GARONNE. — A ce bassin appartient l'*Ariége*, qui naît sur un territoire contesté entre la France et l'Espagne, dans la partie occidentale de l'arrondissement de Prades; cette rivière entre aussitôt dans le département auquel elle donne son nom et va finir dans celui de la Haute-Garonne, après un cours de 155 kilom.

BASSIN DE L'EBRE. — Les eaux du sud-ouest du département sont conduites à l'Ebre par la *Sègre*, qui prend sa source au pic de Sègre, baigne Saillagouse, traverse l'enclave espagnole de Livia, arrose Caldegas et passe en Espagne où elle se jette dans l'Ebre, après un cours de 300 kilom., accru dans le département de l'Estavar, de l'Err et de la *Raur*, formée du Brangoli et de l'Angoustrine.

BASSIN DE L'AUDE. — Ce fleuve côtier prend sa source dans un étang du canton de Montlouis, absorbe un grand nombre de torrents et entre dans le département auquel il donne son nom; il s'y divise en deux bras, dont l'un se jette dans l'étang de Sigeau, l'autre dans la Méditerranée, après un cours de 205 kilom.

BASSIN DU TECH. — Ce petit fleuve prend sa source sur la frontière, à l'angle ouest de l'arrondissement de Céret; il arrose Prats-de-Mollo, Arles, Amélie-les-Bains, le Boulou et se jette dans la Méditerranée après un cours de 70 kilom., accru de la *Soulanette*, de la *Coumelade*, de la *Manère*, du *Guéra*, du *Tanyari* et de plusieurs autres torrents.

BASSIN DE LA TÊT. — Ce petit fleuve, dont le cours est de 112 kilom., prend sa source au pied du Puy de Prigue, dans les Corbières, passe près de Montlouis, arrose Olette, Villefranche, Prades, Vinça, Ille, Millas et Perpignan. Ses principaux affluents sont: le Prat-de-Valaguère, le Carença, qui finit à Thuez, la rivière de Fillols qui finit à Villefranche.

BASSIN DE L'AGLY. — L'Agly prend sa source dans le canton de Couiza (Aude), passe à Saint-Paul, Estagell, Rivesaltes et finit, après un cours de 80 kilom., accru de la Boulzanne, du Dérix et du Verdouble.

LACS. — Ils sont très-nombreux dans la montagne. Le plus remarquable est celui de *Lanoux*, long de 3 kilom. et situé au fond d'un admirable cirque de montagnes, à une hauteur de 2,154 mètres.

ETANGS. — Les trois principaux sont: l'étang de *Salces* ou de *Leucate*, qui appartient en partie au département de l'Aude. Sa superficie dans celui des Pyrénées-Orientales est de 4,200 hect.; ses eaux sont salées et un peu amères; l'étang de *Saint-Nazaire* (940 hectares), et celui de *Villeneuve-de-la-Ralia* (176 hectares), situé à l'ouest du précédent dans l'intérieur des terres. Bien qu'il ne communique pas avec la mer, ses eaux sont salées.

CANAUX D'IRRIGATION. — Aucun département n'offre un système d'irrigation aussi considérable et aussi bien combiné; ce système, commencé au douzième siècle, comprend aujourd'hui plus de 200 canaux, dont le plus considérable, celui de Perpignan, construit en 1172, mesure 30 kilom. de long sur 3 à 4 mètres de large.

CLIMAT. — Climat méditerranéen, magnifique et tempéré dans les basses vallées et dans la plaine. Température moyenne à Perpignan : 15° 21'; maximum; 38°, minimum, 3°. Les froids sont plus rigoureux dans les montagnes. *Vents.* — *Marinade*, qui vient du sud-sud-est, *tramontane*, du nord-nord-ouest; le premier chargé d'humidité; le second sec et violent. — *Gargal*, vent du nord.

Vie moyenne : 31 ans.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Mines de fer, de plomb, de cuivre, d'alun, de bismuth; topazes et améthystes; pétrifications de toute sortes, granit, schiste, marbres primitifs, pierres calcaires.

Eaux minérales. — Plus de 40 sources, dont un grand nombre est exploité. Citons Vernet, la Preste, Vinça, les Escaldas, le Boulou, Molitg, Amélie-les-Bains, Olette, etc. Voir notre *Encyclopédie d'Economie domestique*; article EAUX MINÉRALES.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales à peine suffisantes : blé, seigle, orge, avoine. Abondance de légumes : fèves, raves, lentilles. Grande culture du mûrier. Vignes, oliviers, amandiers, châtaigniers, micocouliers, grenadiers, truffes du canton d'Arles, orangers. Fruits de toutes sortes envoyés en primeurs à Paris. — Chêne franc, chêne-liége, hêtre, pin, sapin dans les forêts. Plantes médicinales et aromatiques dans les montagnes.

3° ANIMAUX. — Bêtes à laine estimées; chèvres, chevaux, mulets, peu de bœufs, beaucoup de porcs et de volailles, vers à soie, abeilles. — Gibier, lièvres, lapins, perdrix, cailles dans la plaine; chamois ou isards, ours, sangliers, loups et renards dans les montagnes. — Oiseaux de proie très-multipliés : aigles, vautours, faucons, milans, etc., gibier ailé. — Kermès dans les taillis de chênes verts; vipères. — Esturgeon, lamproie et muge dans la mer; torpilles électriques dans les étangs et sur la côte.

VOIES DE COMMUNICATION.

7 routes nationales (330 kilom.); 9 routes départementales (135 kilom.); 909 chemins vicinaux (3,095 kilom.)

CHEMINS DE FER

Nous donnons ci-dessous le tableau des chemins de fer du département.

Aussitôt que les circonstances le permettront, celui qui s'arrête à Port-Vendres sera continué jusqu'à Gérona (Espagne), et mettra ainsi le Roussillon en communication avec Barcelone, Valence et Saragosse.

Le chemin de fer de Perpignan à Prades n'est pas encore complètement livré à la circulation.

DE NARBONNE A PORT-VENDRES

Stations :	Dist. de Narbonne.	Dist. de Perpignan
Salces	46 kilom.	48 kilom.
Rivesaltes	56	38
PERPIGNAN	64	30
Elne	77	17
Palan-del-Vidre	80	14
Argelès-sur-mer	86	8
COLLIOURE	91	6
PORT-VENDRES	95	»

DE PERPIGNAN A PRADES

(Terminé jusqu'à Bouleternère.)

Stations :	Dist. de Perpignan.
PERPIGNAN	» kilom.
Le Soler	8
Saint-Félin-d'Ava	il20
Millas	29
Ille	39
BOULETERNÈRE	55

AGRICULTURE. — Plus agricole que manufacturier, ce département fait de rapides progrès et ne tardera pas à prendre rang parmi les plus riches de la France. Les vins du Roussillon, dont la qualité se rapproche de celle des vins d'Espagne, jouissent d'une grande réputation. Les muscats blancs de *Rivesaltes*, sont les meilleurs vins de liqueurs de l'Europe; avec eux rivalisent les vins de *Grenache*, de Banyuls, Cosperon, Port-Vendres. Les vins rouges dits de *Rancio*, provenant des crus de Banyuls, Cosperon, Port-Vendres et Collioure, sont classés parmi les meilleurs de France; comme ils sont chargés en couleur, on les emploie, dans le commerce, aux coupages pour donner du corps aux autres vins.

Le département comprend : 41,000 hectares en céréales; 15,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 9,000 en prairies artificielles; 10,000 en prairies naturelles; 169,000 en pâturages; 55,000 en vignes; 67,000 en bois et forêts; 22,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 44 millions de francs. 9,000 chevaux, 11,000 ânes ou mulets, 20,000 bêtes à cornes, 415,000 moutons, 30,000 porcs, 20,000 chèvres, 7,000 ruches, sont évalués à 21 millions de francs.

INDUSTRIE. — 115 hectares de marais salants produisent 21,000 quint. (36,000 fr.); 9 mines de fer, 231,000 quint. (180,000 fr.); 10 usines actives produisent pour 1,200,000 fr. de fer et de fonte. Le fer est nerveux, malléable, et ne casse ni à chaud ni à froid. Nombreuses magnanneries, huileries, distilleries, tanneries. 3 ou 4 machines à vapeur.

COMMERCE. — Exportation de vins, de fer, d'huiles, de miel, de salaisons, de draps communs, de merrains; importation d'objets manufacturés, de denrées et de combustible minéral, provenant de Graissessac (27,000 quin.), de Carmaux (12,000), d'Alais (12,000) et d'Aubin (3,000).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION. — *Navigation à voiles et à vapeur réunies*, 4 ports : le Barcarès-Saint-Laurent, Collioure, Port-Vendres, Banuyls; entrées, 185 navires (12,000 tonneaux). *Cabotage* : mêmes ports, 850 navires (18,000 tonneaux). *Marine marchande* : à voiles, 265 navires (4,000 tonn.); à vapeur, 1 navire (4 tonn.)

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 78,758 habitants; au dernier recensement, nouvelle augmentation de 2,366 hab. Le département compte 191,856 hab. et sous ce rapport il est le 82e de France. La densité y est de 47 hab. par kilomètre carré, et à ce point de vue il est le 73e.

L'habitant des Pyrénées-Orientales, surtout celui des campagnes, a conservé l'empreinte espagnole; son caractère est impétueux, fier, indépendant, presque indomptable; il parle le catalan, dérivation des langues romanes.

HISTOIRE. — Le département des Pyrénées-Orientales a été formé d'une partie du Roussillon et de l'ancienne Cerdagne. Ces territoires, avant d'appartenir aux Gaulois Tectosages, avaient été occupés par des colonies sardes et tyriennes, et les *Sardones* formèrent une tribu puissante de la confédération des Tectosages et des Consorani. Ces peuples, par leurs expéditions lointaines poussées jusqu'en Orient, étaient connus des Romains, et ceux-ci, lorsque Annibal passa les Pyrénées, demandèrent aux Gaulois qui en gardaient les passages de repousser leur ennemi. Les Sardes-Tectosages restèrent neutres; ils permirent à Annibal de traverser leur territoire, mais en lui interdisant l'entrée des villes.

Une nouvelle invasion, celle des Cimbres, introduisit plus tard dans ce pays les armes romaines. Après les légions de Marius vinrent celles de Pompée, puis César; et le pays des Sardones fut incorporé dans la Gaule narbonnaise par le fondateur de Narbonne, Q. Marius.

Depuis longtemps cette contrée était convertie au christianisme lorsqu'elle fut envahie par les Barbares. Alains, Vandales, Suèves, y trouvèrent une riche proie; les Alains s'y étaient établis lorsqu'ils en furent chassés par les Visigoths. La domination de ceux-ci dura trois siècles, c'est-à-dire deux cents ans après la bataille de Vouglé. En 719, Zama, qui gouvernait l'Espagne pour les califes de Damas, franchit les Pyrénées et conquit rapidement le Roussillon. Les Sarrasins s'étaient solidement établis à Narbonne et y avaient déjà repoussé les attaques de Charles Martel, lorsque vers 730, la fille d'Eudes, duc d'Aquitaine, la belle Lampegie séduisit un des lieutenants d'Abder-Rahman, nommé Manuza. Le Maure épousa la chrétienne et accorda à son beau-père une trêve de trois ans. A la nouvelle de cette trahison, Abder-Rahman envoya un de ses généraux à Manuza. Ce dernier fut vaincu et mourut sous les murs de Livia; sa femme fut faite prisonnière et envoyée au sérail de Damas. Ce ne fut que vingt ans plus tard que Pépin parvint à chasser les Sarrasins de Narbonne et du Roussillon, mais avec le concours des habitants de cette province. Charlemagne vit en celle-ci la sentinelle avancée des Pyrénées, il en fit un comté; mais à sa mort les comtes du Roussillon furent les premiers à reprendre leur indépendance.

Ces comtes, l'un seigneur de la Cerdagne, l'autre du Roussillon, étaient de la branche cadette des comtes de Barcelone. Pendant le XIe siècle le pays fut incessamment ravagé, tantôt par les rivalités féodales, et tantôt par les incursions des Maures et des Normands. Vers la fin du XIIe siècle, Bernard Guillaume, comte de Cerdagne, et Guimard, comte du Roussillon, léguèrent leurs domaines au roi d'Aragon. Sous la domination aragonaise, le Roussillon recouvra une prospérité depuis trop longtemps perdue. Perpignan fut une des résidences de prédilection du roi Alphonse. Ce prince avait créé de nouveaux comtes de Roussillon, mais avait fait du comté l'apanage de son frère don Sanche. Sage et éclairé, il favorisa l'instruction et les arts. Sa cour était le rendez-vous des troubadours, et l'on a conservé la mémoire du poète roussillonnais, Guillaume de Cabestang. Alphonse mourut en 1196. Jayme Ier partagea ses états entre ses deux fils don Pèdre et don Jayme. Le premier eut l'Aragon, Valence et la Catalogne; le second les comtés de Roussillon et de Cerdagne et l'île Majorque. Mais Pèdre ayant réclamé hommage de son frère, celui-ci refusa et appela à son secours le roi de France.

Philippe le Hardi intervint en faveur de Jayme, se fit battre et mourut à Perpignan en octobre 1285. La lutte se continua, elle fut même reprise avec une nouvelle fureur par Jayme II et Pèdre IV, et se termina à l'avantage de ce dernier : le Roussillon fut réuni à l'Aragon. Pierre IV, prince intelligent autant qu'énergique, s'efforça de réparer en Roussillon les maux causés par la guerre. Il favorisa le commerce et l'agriculture et ramena les beaux jours du règne d'Alphonse. Le règne de Jean Ier, son fils et successeur, fut moins heureux. Martin Ier, qui vint ensuite, étant mort sans héritier, les Etats décernèrent la couronne à l'infant Ferdinand de Castille. Sous Alphonse V, le Roussillon fut administré sagement par la régente Marie. En 1458, Jean II eut l'imprudence de réclamer le secours de Louis XI contre ses sujets rebelles. Le roi de France s'empressa de se rendre à son appel, mais en stipulant que la Cerdagne et le Roussillon lui garantiraient les frais de la guerre qu'il estimait à 20,000 écus. Jean II ne comprit cette habileté que trop tard; alors pour retarder une échéance si lourde, il encouragea secrètement la résistance, le roi Louis s'en aperçut et la guerre fut déclarée. Tout finit comme l'avait prédit le grand poli-

tique; le gage lui resta et, en 1475, le Roussillon et la Cerdagne furent réunis à la France. Par une aberration, inconcevable si l'on ne se rappelait l'ignorance dans laquelle Louis XI avait laissé son fils, Charles VIII, malgré son conseil, restitua les conquêtes de son père, et Ferdinand et Isabelle firent leur entrée solennelle à Perpignan en septembre 1493.

Pendant plusieurs années le Roussillon demeura encore à l'Espagne. Ces dernières années furent marquées par plusieurs calamités : la peste, la famine; la prospérité du pays s'arrêta et languit. Enfin Richelieu reprit la politique de Louis XI. Les Espagnols s'étaient fait détester et Condé, en entrant en Roussillon, eut pour lui les sympathies des habitants. Louis XIII vint assiéger les villes fortes, et, en 1659, le traité de la Bidassoa reconnaissait à la France tout le versant septentrional des Pyrénées. Depuis, le Roussillon est devenu tout à fait français. On ne l'a pas vu dans nos revers conspirer contre le grand pays dont il avait partagé les destinées heureuses, mais au contraire il a toujours fait son devoir en lui apportant sa part de dévouement.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Pyrénées-Orientales (chef-lieu Perpignan) est divisé en 3 arrondissements, 17 cantons et 231 communes. Il appartient à la 2ᵉ inspection des ponts et chaussées, à la 25ᵉ conservation des forêts (Carcassonne), à l'arrondissement minéralogique de Toulouse (sud-ouest), et à la 8ᵉ région agricole (sud).

Il forme la 1ʳᵉ subdivision de la 11ᵉ division militaire (Perpignan) du 6ᵉ corps d'armée (Toulouse). La compagnie de gendarmerie appartient à la 14ᵉ légion (Carcassonne).

On y compte 8 places fortes : Perpignan (et citadelle) ; Collioure (et fort Saint-Elme) ; Port-Vendres (place de 2ᵉ classe, défendue par 5 forts à l'entrée de la rade) ; le Pertuis (dominé par le fort de Bellegarde) ; Fort-les-Bains, forteresse de 3ᵉ classe élevée par Vauban ; Frats-de-Molo (et fort la Garde, élevé par Vauban) ; Villefranche-de-Conflent (place forte de 3ᵉ classe, défendue par des fortifications construites sur les dessins de Vauban) ; Montlouis (place forte de 2ᵉ classe, citadelle et fortifications construites par Vauban).

A Port-Vendres, quartier maritime de l'arrondissement de Toulon.

Le diocèse de Perpignan (suffragant d'Albi), possède 26 cures, 173 succursales, 72 vicariats, un grand séminaire à Perpignan et un petit séminaire à Prades.

Les protestants y ont un pasteur.

Les trois tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Perpignan, sont du ressort de la cour d'appel de Montpellier.

Le collége communal, l'école normale d'instituteurs, le cours normal d'institutrices à Perpignan, et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Montpellier.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Perpignan. — Perpignan (lat. 42° 41' 55", long. 0° 33' 55" E.) *Villa Perpigniani, Perpinianum*, chef-lieu du département des Pyrénées-Orientales, est située à 890 kilom. sud-est de Paris. L'origine de cette ville remonte à plusieurs siècles avant l'invasion romaine. Sous les Gaulois, elle se nommait Ruscino, et c'est dans ses murs que s'assemblèrent les chefs tectosages et sardanes pour délibérer sur la proposition d'Annibal, demandant le libre passage pour son armée.

Les Sarrasins ravagèrent l'antique cité, et les Normands consommèrent sa ruine en 859. Les habitants fugitifs remontèrent les rives de la Têt, et s'arrêtèrent à une métairie nommée *Villa Perpiniani*. Gausfred II, comte de Roussillon, fit bâtir une église pour les colons, et bientôt s'éleva une ville nouvelle. Les successeurs de Gausfred la dotèrent, l'un d'une collégiale, l'autre d'un hospice, et elle prit un accroissement rapide. Plus tard, enfin, Alphonse II et Martin 1ᵉʳ, en faisant de Perpignan une de leurs résidences et en lui accordant d'importants priviléges, en firent une des principales villes du Roussillon.

Cinq consuls, nommés par le peuple, administraient la ville ; leur charge était annuelle. La noblesse était exclue de tout pouvoir municipal, et le clergé, — fait exceptionnel au quatorzième siècle, — payait sa part des impôts contractés par les consuls pour éteindre les dettes de la ville.

Sous Jayme II, Perpignan devint la capitale du royaume de Majorque. Le roi fit élever un palais sur le coteau à droite du Puy-Saint-Jacques; l'enceinte de la ville fut agrandie. Sous don Sanche, la cathédrale fut fondée et le Castillet construit. — Nous avons dit comment Philippe le Hardi vint mourir à Perpignan, en 1285.

Lorsque le Roussillon fut annexé au royaume d'Aragon, Perpignan perdit son titre de capitale, mais fut particulièrement favorisée par don Pèdre, qui fortifia le château et créa une université; le commerce fut favorisé par divers priviléges.

Sous Jean II, lorsque la guerre éclata avec la France, par des causes rapportées plus haut, Perpignan soutint, contre l'armée de Louis XI, un siége héroïque. Le château était au pouvoir des Français et 30,000 hommes cernaient la ville, mais Jean d'Aragon, vieillard de 70 ans, s'était enfermé dans ses murailles ; à la faveur d'une trêve, il en sortit et rentra en Espagne.

Louis XI reprit les hostilités avec une nouvelle ardeur, mais la ville résista huit mois encore. La famine qui décimait les habitants, put seule les résoudre à capituler, le 11 mars 1475. Louis XI, même après la victoire, traita la ville en ennemie. Nous avons dit déjà comment Charles VIII renonça aux conquêtes de son père.

Charles-Quint fit augmenter les fortifications de la ville et du château; mais déjà les rois d'Espagne ne pouvaient plus compter pour sa défense que sur ses murailles et sa garnison. Ils n'étaient plus aimés. Un soulèvement éclata en 1640 : la ville fut saccagée par la garnison espagnole, les habitants en appelèrent à Louis XIII. Richelieu envoya une armée, et Perpignan assiégée se vit, pour comble de malheur, à la merci de la garnison espagnole pendant toute la durée du siége. Lorsque la famine vint à sévir, les soldats pillèrent l'habitant et l'on dit même que les mères durent cacher leurs enfants pour les sauver des cannibales. Enfin, la garnison capitula le 29 septembre 1642 et Perpignan, délivrée, devint une ville française. Louis XIII la visita.

Sous Louis XIV, elle fut sagement administrée. En 93, elle fut menacée par les Espagnols. Le Comité de Salut public y envoya le conventionnel Cassanges. Celui-ci fit un appel aux volontaires des Pyrénées-Orientales, et, en quelques semaines, battit l'ennemi à Vernet, surprit son camp à Peyrestores, lui prit 45 pièces de canon et le rejeta au delà des Pyrénées. Mais cette courte et glorieuse campagne avait été meurtrière; la France y perdit les généraux Dagobert et Dugommier.

On remarque à Perpignan le Castillet, qui est devenu sa citadelle; la cathédrale, commencée au seizième siècle et inachevée; un portail mauresque de la chapelle du Castillet est classé parmi les monuments historiques. Citons encore Saint-Jean-le-Vieux et la Réal.

Perpignan fabrique des tissus de laine, et fait un commerce important de vins, de soies, de liéges, de manches de fouets, dits Perpignan. Cette ville est la patrie du peintre Rigaud.

Rivesaltes. — Cette petite ville est située à 9 kilom. nord de Perpignan sur l'Agly; son origine remonte au delà de l'époque romaine. Les rois d'Aragon la fortifièrent avec soin. Rivesaltes est entourée d'un vignoble renommé pour ses vins muscats, et fait un grand commerce d'eau-de-vie et de laines.

Cabestang. — Cabestang est située à 5 kilom. sud-est de Perpignan. Ce village est la patrie d'un poëte du douzième siècle, Guillaume Cabestang. On raconte, au sujet de celui-ci, une légende semblable en tous points à celle du sire du Coucy et de Gabrielle de Vergy. — On remarque les ruines de Castel-Rosello, détruit par Alphonse d'Aragon.

Estagell. — Cette petite ville est située à 22 kilom. de Perpignan. Elle fabrique de l'huile, fait le commerce de miel et d'eau-de-vie, et exploite des carrières de marbre gris. Estagell est la patrie de François Arago.

Elne. — Ce bourg, situé à 14 kilom. de Perpignan, fut une ville importante de l'époque gauloise. Elle devint une des capitales de la Septimanie. Les Sarrasins et les Normands la saccagèrent. Philippe le Hardi la livra aux flammes. Elle survécut difficilement à tant de désastres. Ce fut à Elne que Jayme II abdiqua en faveur de don Pèdre. Louis XI, et plus tard le prince de Condé s'en emparèrent.

En 93, les Espagnols la surprirent, et peu de temps après en furent chassés par Dugommier. Cette ville malheureuse est dans un des sites les plus favorables et des plus charmants de la contrée. Le seul monument qu'elle ait conservé est sa cathédrale qui date du onzième siècle, très-remarquable et à laquelle attient un cloître plus remarquable encore. Ces édifices sont classé parmi les monuments historiques.

Elne fait le commerce de bestiaux, de cordages et d'instruments aratoires.

2° Arrondisememt de Céret. — Céret est située à 36 kilom. de sud-ouest de Perpignan. Cette ville fut fondée en 820 par Wimar sur une petite terre que lui avait cédé Charlemagne. L'histoire n'en fait mention pour la première fois qu'en 1660. Ce fut dans ses murs que se réunirent les commissaires chargés, à cette époque, de fixer les limites de l'Espagne et de la France.

Les 29 et 30 avril 1794, Dugommier, avec trois mille hommes, battit, près de Céret, dix mille Espagnols. Céret ne possède aucun monument remarquable.

On fabrique en cette ville des bouchons de liége, du cuivre brut, et l'on y fait le commerce de grains, d'huile et de cuirs.

Argelès. — Argelès-sur-Mer est située à 33 kilom. nord-est de Ceret et à 4 kilom. de la mer, sur la rive droite de la Massane. Cette ville fut jadis fortifiée et soutint des siéges nombreux entre lesquels nous citerons celui de 1642. Les habitants se révoltèrent contre les Espagnols et enfermèrent la garnison dans une église jusqu'à l'arrivée des Français.

En 1793, la ville fut surprise par les Espagnols, mais peu de temps après elle fut reprise par les troupes de la Convention. Argelès fait un commerce assez important de bestiaux, de liége, de cordages et d'outils aratoires.

Collioure. — Cette ville est située à 37 kilom.

à l'est de Céret, au bord de la Méditerranée. L'origine de Collioure remonte à l'époque gauloise. Elle a été fortifiée par Vauban. Elle est protégée par des forts: le fort de l'Etoile et le fort du Mirador. En 1793, les Espagnols s'en emparèrent et en furent chassés par Dugommier.

Collioure produit des vins classés parmi les meilleurs vins du Roussillon. On y fabrique des bouchons.

Les environs offrent des buts d'excursions charmants et pleins d'intérêt. Nous citerons les ruines de l'abbaye de Valbane, et l'ermitage de Notre-Dame-de-Consolation.

Port-Vendres. — Port-Vendres, située à 41 kilom., à l'est de Céret, au bord de la Méditerranée, est une place de guerre de 2e classe.

Les Romains, en s'emparant du pays des Sardones, élevèrent sur le promontoire Aphrodiscon, le cap Creus, un temple à Vénus pyrénéenne et le port creusé près de là s'appela port de Vénus *Portus-Veneris*. Ce petit port ne joua un rôle important ni sous les Romains, ni au moyen âge. Sous les rois d'Aragon, aucun événement remarquable ne s'y produisit. Lorsque le Roussillon devint français, Vauban fit ressortir avec une vive énergie les avantages que Port-Vendres présentait pour la France, et proposa de le fortifier; mais il ne fut pas donné de suite à sa proposition.

En 1678, Expilly écrivait dans son *Dictionnaire de géographie* : « On reconnaît le port à un gros écueil, situé sur la gauche en entrant. On voit aussi sur la pointe de droite un fortin au milieu duquel on a élevé un fanal. Le mouillage ordinaire est depuis le fanal jusqu'en dedans des magasins; partout au fond du port, principalement sur la gauche, l'eau manque. Le plus profond est du côté droit. Communément, on y trouve encore depuis deux jusqu'à quatre brasses d'eau. Les vents du nord-est y causent quelquefois une grosse mer, mais ceux du nord-ouest et du sud-ouest y sont très-rudes. Il n'y a d'ailleurs que cinq ou six maisons le long du bassin, entre une petite chapelle où autrefois les galères d'Espagne faisaient dire la messe. »

Telle était la situation de Port-Vendres lors que le comte de Mailly, envoyé par Louis XIV, en qualité de gouverneur du Roussillon, songea à améliorer le sort de Port-Vendres. Il fit creuser le port, créa les quais et une place monumentale. Il obtint l'exemption d'impôts pendant quinze ans pour ceux qui voudraient s'établir dans cette ville. Mais la misère qui régnait dans la province ne permit pas la réalisation des desseins de M. de Mailly.

En 1793, cette petite place était tombée au pouvoir des Espagnols, et Dugommier dut en faire le siége.

« Dugommier, qui manquait de grosse artillerie, réussit à pratiquer dans la montagne un chemin de deux lieues et demie, le long duquel ses soldats transportèrent à bras des canons de 24 et des mortiers de 12 pouces.

« Le 4 prairial, les Espagnols demandèrent à capituler; mais on ne s'entendit point sur les conditions, et le 7, ayant évacué le fort Saint-Elme, ainsi que les forts de Port-Vendres, ils se retirèrent dans Collioure où ils furent étroitement bloqués par Dugommier. Le général Navarro n'hésita plus alors à capituler; la garnison, composée de sept mille hommes, livra aux républicains son artillerie et ses munitions et s'engagea à ne plus servir contre la France pendant la durée de la guerre. »

Tel est le récit d'un témoin occulaire de ce beau fait d'armes, l'amiral Grivel.

Nous recommandons aux touristes le phare du cap Biar et le bourg de Banyuls-sur-Mer, fameux par la défense héroïque que ses habitants opposèrent aux Espagnols en 1793.

Bellegarde. — En 1674, Louis XIV fit bâtir la forteresse de Bellegarde, destinée à défendre le col de Perthuis. C'est une place de 2e classe.

L'Ecluse. — Ce village est très-ancien, et possédait un château fort dont, en 673, s'empara Wamba, chef des Visigoths. C'est un poste militaire dépendant de Bellegarde.

Prats-de-Mollo. — Prats-de-Mollo, située à 37 kilom. sud-ouest de Céret, est une place de guerre de 3e classe. Elle est dominée par le fort de Lagarde, construit par Vauban. Les Espagnols l'assiégèrent sans succès en 1691; la prirent en 1793, et la rendirent à Dugommier quelques mois plus tard.

On y fabrique des draps, des molletons, et des manches de fouet. Aux environs on trouve une grotte qui mérite d'être visitée.

5° Arrondissement de Prades. — Prades est située sur la rive droite de la Têt, à 42 kilom. sud-ouest de Perpignan. Elle fut fondée en 844 en vertu d'une concession de Charles le Chauve. On y remarque une belle église et les ruines de l'abbaye de Saint-Martin-de-Cuxa. Prades fait le commerce de grains, de bestiaux, de chevaux et de mulets. Cette ville possède des fabriques de draps, de molletons et de papiers gris.

Castell. — Ce village est situé à 17 kilom. sud de Prades. On admire, aux environs, les ruines du monastère de Saint-Martin-du-Canvigou, fondé en 1007 par le comte Vilfred, qui y entra en religion quelques années plus tard. Il fut sécularisé en 1781. L'abbaye possède deux églises, dont l'une est souterraine.

Villefranche. — Villefranche-de-Conflent est une place de guerre de 3e classe, située à 6 kilomètres sud-ouest de Prades. Cette ville fut fondée au onzième siècle par Guillaume Raymond, comte de Cerdagne. Elle s'appela pendant quelque temps Liberia et dut ce nom aux priviléges extraordinaires qui lui étaient accordés. Elle se donna à la France en 1641. Comme toutes les petites places frontières elle fut surprise par les Espagnols en 1793 et reprise par Dugommier.

Villefranche exploite des carrières de marbre blanc, gris, vert et rouge. On y admire la grotte la Castra-Bastère.

Vernet. — Vernet est située à 12 kilom. sud de Prades. Ce village est renommé pour ses eaux thermales. En 1846, il compta Ibrahim-Pacha parmi ses baigneurs.

Vernet renferme les thermes des Commandants (comprenant le Grand Etablissement, le Petit-Saint-Sauveur, la Préfecture, et l'établissement de la source mère), et les thermes Mercater. On recommande aux environs l'ascension du Canigou (2,585 mètres), au haut duquel on jouit d'une vue admirable. Il faut six heures pour monter et quatre heures pour descendre par les Granges-de-Cadi. On peut aller à cheval jusqu'à une heure du sommet.

On fabrique à Vernet des draps communs.

Montlouis. — Cette petite place de guerre est située à 35 kilom. sud-ouest de Prades. Elle fut créée sous Louis XIV et fortifiée par Vauban pour défendre le col de la Perche. On y remarque une pyramide élevée à la mémoire du général Dagobert. Le site de cette petite ville est des plus pittoresques.

Aux environs, à 3 kilom. sud-est, à Planès, on trouve une petite église que l'on croit être de construction arabe.

Carol, Valcarol, Tour de Carol. Ce village est situé à 75 kilom. nord-ouest de Prades, à l'extrémité de la vallée, dont il porte le nom. Cette vallée confine à la vallée d'Andorre, à la Cerdagne espagnole et au département de l'Ariége; elle est très-pittoresque et fort curieuse à visiter.

Molitg. — Ce village, situé à 7 kilom. nord-ouest de Prades, est renommé pour ses eaux thermales, dont les propriétés sont très-énergiques.

« Traitement de l'eczéma, des maladies de la peau, des engorgements lymphatiques, des catharres de la vessie et des affections syphilitiques. » *Trousset*, Un Million de Recettes.

On remarque aux environs les ruines du monastère de Notre-Dame-de-Corbiac et du vieux château de Paracolis.

Bourg-Madame. — Cette commune porte ce nom en mémoire de la duchesse d'Angoulême. Elle possède une jolie église romane; Bourg-Madame est sur la frontière.

Pour y arriver, en venant de Montlouis, il faut traverser une petite enclave espagnole, dont la capitale, *Llivia*, est un petit village triste et sale. De Bourg-Madame, une route de 7 kilom. conduit aux *Escaldas*, « thermes fréquentés par des Espagnols. La saison des bains a lieu depuis le mois de juin jusque vers le 15 septembre; la température est de 42° centig.; par litre, 5 centig. de sulfure de sodium. Thermes de colomer et établissement Merlat. Eaux sulfureuses sodiques, employées en douches et en bains. Excursions au pic de Corlitte. »

Trousset, Un Million de Recettes.

STATISQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Perpignan. — 7 cantons, 86 communes.

Chefs-lieux de canton : *Perpignan*, 2 cantons (25,260 hab.), *Latour-de-France* (1,325 hab.), *Millois* (2,090 hab.), *Rivesaltes* (5,215 hab.), *Saint-Paul* (2,230 hab.), *Thuir* (2,405 habit.)

Principales communes : Baixas (2,620 hab.), Elne (2,800 hab.), Estagel (2,510 hab.)

2° Arrondissement de Céret. — 4 cantons 43 communes.

Chefs-lieux de canton : *Céret*, (3,750 hab.), *Argelès-sur-Mer* (2,530 hab), *Arles-sur-Tech* (2,525 hab.), *Prats-de-Mollo* (2,780 hab.)

Principales communes . Banyuls-sur-Mer (3,005 hab.), Collioure (3,650 hab.), Port-Vendres (2 360 habit.), Saint-Laurent-de-Cerdans (2,100 hab.)

3° Arrondissement de Prades. — 6 cantons 102 communes.

Chefs-lieux de canton : *Prades* (3,575 hab.), *Olette* (1,045 hab.), *Mont-Louis* (470 hab.), *Saillagouse* (605 hab.), *Sournia* (920 hab.), *Vinça* (1,980 hab.)

Principales communes : Ille (3,330 hab.), Vernet (275 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 collége communal (335 élèves); 5 institutions secondaires libres (301 élèves); 410 écoles primaires (20,102 élèves); 7 salles d'asile (1,130 élèves). 120,000 habitants sont complétement illettrés, 15,000 savent lire seulement et 48,000 à peine savent lire et écrire. C'est donc un de nos départements les plus arriérés sous le rapport de l'instruction publique. — Assistance Publique. 17 habitants sur mille sont dans l'indigence; il y a 10 établissements hospitaliers. — Justice. 3 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 4 pour crimes contre les propriétés; 800 pour délits; 2,715 pour contraventions. — 295 affaires civiles et 550 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 1,600 affaires en justice de paix. — Prisons. 70 hommes et 15 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 15 hommes et 2 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU RHONE

SITUATION. — Ce département doit son nom au fleuve important qui le limite au sud-est et qui baigne Lyon. Il est situé dans la région orientale de la France, entre 45° 26' 40" et 46° 18' 15" de latitude et entre 1° 54' 30" et 2° 23' de longitude orientale. Uni au département de la Loire, il n'en forma d'abord qu'un seul, celui de Rhône-et-Loire, créé en 1790. Mais, trois ans plus tard, en 1793, ce département fut démembré.

LIMITES. — Le département du Rhône a pour limites : au nord, celui de Saône-et-Loire; à l'ouest et au sud, celui de la Loire; à l'est, ceux de l'Isère et de l'Ain. Ses limites sont naturelles presque partout à l'est, où il est borné par la Saône et par le Rhône.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 85e de France, c'est-à-dire l'avant-dernier. Il ne comprend que 279,039 hectares, divisés comme suit :

	hectares.
Terres labourables........	143,000
Landes....................	12,000
Divers	124,000

TOPOGRAPHIE. — Compris entre les montagnes du Beaujolais et du Lyonnais, à l'ouest, et le cours du Rhône et de la Saône, à l'est, ce département présente une pente générale de l'ouest à l'est. La nature du terrain est granitique, schisteuse, métamorphique et porphyrique dans les montagnes; jurassique, aux environs de Lyon; dans le bassin du Gier, on trouve des terrains houilliers; dans les vallées du Rhône et de la Saône se rencontrent des terrains d'alluvion, tandis que sur la rive gauche du Rhône on trouve un mélange d'alluvion et de cailloux roulés.

MONTAGNES. — Les montagnes qui traversent le département, à l'ouest, font partie des Cévennes septentrionales et, par conséquent, de la ligne de faîte européenne entre l'Océan et la Méditerranée; elles servent d'arête entre les bassins du Rhône et de la Loire, et elles portent les noms particuliers de monts du Lyonnais et de monts du Beaujolais; elles se rattachent au sud aux Cévennes, dont elles se détachent au mont Pilat; au nord, elles vont rejoindre les montagnes du Charolais et se relient, par conséquent, aux montagnes de la Côte-d'Or. Leur plus grande hauteur, à leur entrée dans le département, est de 950 mètres.

On y remarque ensuite, en allant du sud au nord, la montagne de Saint-André-la-Côte (937 mètres); la montagne de la Roue, au nord d'Iseron (904 mètres); en ce point, la chaîne tourne un instant, s'abaisse sensiblement, sort du département; elle y rentre bientôt près de Meys et présente le mont de Boussievre (1.004 mètres), dont une partie de la base appartient seule au département, et qui forme le point culminant du *Massif de Tarrare*. La hauteur moyenne est ensuite de 800 à 900 mètres. Le bois d'Ajoux, entre Propières et Chêneiette, atteint 973 mètres. Le Monné, qui commande la source du Sernin, s'élève à 1,001 mètres; enfin, la montagne de Saint-Rigaud, point culminant du département, au sud-ouest de Monsol, atteint 1,012 mètres.

Plusieurs chaînons secondaires se détachent de la chaîne principale et vont se perdre sur la rive droite de la Saône et du Rhône. Le plus remarquable est celui qui sépare la haute vallée de l'Azergues du cours de la Saône; beaucoup de ses sommets atteignent 850 mètres; on y distingue : le mont Tourvéon (953 mètres); le mont Auguel (890 mètres); le mont Soubrant (898 m.)

VALLÉES. — « Les vallées les plus belles, dit M. Joanne, sont celles que parcourt le Sornin, l'Azergues, la Brevennes et la Turdine.

« La vallée de la Saône offre des terres fécondes, de riches prairies, d'opulents villages. Au-dessus de Lyon, les bords de cette rivière sont serrés de près par les hautes collines du mont d'Or et, dans cette partie de son cours, la Saône entoure de ses eaux l'île Barbe.

« Le Rhône est un fleuve aussi considérable que le Rhin. La réunion, au sortir de Lyon de deux cours d'eau, tels que le Rhône et la Saône, le contraste qu'ils offrent, les collines dont ils baignent la base, donnent à la seconde ville de France une beauté grandiose qui manque à Paris. Le site de Lyon est unique en France.

« Au-dessous de Lyon, le Rhône coule jusqu'à Givors au sein de plaines peu pittoresques; mais en aval de Givors, il longe à droite les contreforts du mont Pilat et sa vallée prend peu à peu un aspect plus méridional. »

HYDROGRAPHIE. — Les eaux du département se partagent d'une manière très-inégale entre le bassin du Rhône et celui de la Loire, beaucoup plus petit.

1° BASSIN DU RHÔNE. — « Le Rhône (*Rhodanus*), dit V.-A. Malte-Brun, touche au sol lyonnais et lui sert de limite : il prend sa source en Suisse, à 1,734 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans un glacier de la montagne de Saas, à l'ouest du Saint Gothard, entre le Furca, le Gallenstock et le Grimsel, à 24 kilom. de la source du Rhin. Il traverse de l'ouest à l'est le Valais, où il s'écoule d'abord avec violence dans un lit étroit et encombré de rochers; à Brieg, son cours devient plus modéré, mais là commencent les marais qui infectent le bas Valais; il passe à Sion, puis traverse une gorge étroite près de Martigny, tourne au nord-ouest Saint-Maurice, et se jette dans le lac de Genève; il sort de ce grand réservoir à Genève même, pur et limpide.

« A peu de distance de cette ville, il sépare la France de la Savoie, courant au sud dans une vallée étroite et encaissée; il passe à Fort-l'Ecluse (Fort-les-Cluses), sa vallée se resserre davantage; le fleuve n'a plus ici que 16 à 25 mètres de large, au lieu de 78 à 117 mètres qu'il avait à sa sortie du lac.

« Le Rhône s'est creusé dans les terrains peu solides de la montagne du Grand Credo un lit profond dans lequel il s'engouffre, et dont il sort bientôt, large, tranquille et profond; mais à 300 pas du gouffre, à environ 1 kilom. au-dessus de Belgarde, au village de Goupy, des éboulements de rochers ont formé une arche de 60 pas de longueur, sous laquelle coule le Rhône; c'est ce qu'on appelle *la perte du Rhône*.

« Au sortir de ce gouffre, le lit du Rhône est très-profond, très-rapide, encaissé dans des berges à pic de 50 mètres de hauteur, et à 300 pas plus loin, il reçoit la Valserine, dont le confluent augmente encore le bouleversement de cette contrée; enfin, à 6 kilom. de là, il y a encore à franchir le défilé de Malpertuis, étroit goulet hérissé de rochers, pour arriver au Parc, où il devient navigable, et où sa vallée s'élargit; il passe ensuite à Seyssel, à Pierre-Châtel, à Cordon, où il entre en France; il court alors de l'est à l'ouest, sépare le département de l'Ain de celui de l'Isère; il entre enfin dans le département auquel il donne son nom, et à Lyon par les Brotteaux.

« A Lyon, il rencontre les hautes collines de la Croix-Rousse ; il les contourne, prend une direction sud-ouest, reçoit la Saône et coule au sud en arrosant encore dans le département Givors et Condrieu; de là il gagne la Méditerranée, à laquelle il arrive après un cours total de 950 kilom., en formant un delta. (Voy. le département des Bouches-du-Rhône.)

« Le Rhône ne touche au sol lyonnais que par sa rive droite, et sur une étendue d'environ 52 kilom. ; il ne reçoit que quelques petites rivières, telles que l'Izeron, le Garon et le Gier, cette dernière est la plus importante; elle prend sa source dans la cour d'une ferme, au sommet du mont Pilat. Le Rhône se charge, à Lyon, de tous les produits agricoles et des marchandises que lui apporte la Saône des parties centrales de la France; il les transporte à la mer avec une activité merveilleuse, desservant sur son passage les intérêts commerciaux de plusieurs villes importantes. »

Le premier et principal affluent du Rhône est la *Saône*, grand cours d'eau qui, tout aussi bien que le Rhône, apporte à Lyon le mouvement et la vie.

« Mais de grandes différences existent entre les deux rivières, dit Malte-Brun; leurs eaux n'ont ni les mêmes teintes ni la même température; leur composition élémentaire n'est pas la même; enfin l'inégalité de la pente du sol sur lequel elles coulent établit, dans la vitesse de leurs cours respectifs, un contraste frappant.

« Autant le Rhône est impétueux et rapide, autant la Saône est paisible et lente; les eaux du premier parcourent 1 mètre 50 centimètres par seconde en temps ordinaire, et pendant les crues 4 mètres 50; celles de la Saône ne parcourent guère qu'un mètre par seconde. Les innondations produites par les eaux du Rhône sont beaucoup plus rapides que celles de la Saône, mais elles ont beaucoup moins de durée; un froid de 7 ou 8 degrés suffit pour glacer les eaux calmes et peu profondes de la Saône; on n'a vu celles du Rhône gelées que dans quelques hivers exceptionnels par leur extrême rigueur, par une température soutenue de 16 ou 18 degrés au-dessous de zéro.

« La Saône, *l'Arar* des anciens, naît à Viomesnil dans la partie sud-ouest du département des Vosges, coule dans une direction généralement méridionale, et, après un parcours d'environ 435 kilom., s'unit au Rhône à l'extrémité méridionale de Lyon; elle n'appartient au département que par sa rive droite et sur une longueur de 60 kilom. ; seulement dans ce espace plusieurs petites rivières lui apportent le tribut de leurs eaux; les plus importantes sont l'Ar-

dière et l'Azergues, grossie près de l'Arbresle par la Tardine et la Brevenne.

« Aux abords de Lyon, la Saône coule sur des rives déprimées qu'elle submerge souvent; une barrière de rochers, vers Pierre-Scize, paraît s'être opposée autrefois à son passage.

« Après avoir baigné le pied de la colline de Fourvière et des coteaux de Sainte-Foy, elle atteint le Rhône, dont les eaux azurées ne se confondent qu'à une certaine distance avec ses flots de couleur jaunâtre. Paisible, lente et paresseuse dans son état normal, la Saône ne ressemble en rien à ce qu'elle se montre, lorsque les pluies et le Doubs l'ont forcée à déborder; impétueuse, alors, elle franchit ses rives jusqu'à de grandes distances, surtout à droite, et précipite dans le Rhône un énorme volume d'eau.

« De toutes les inondations qui désolent le sol lyonnais, les plus terribles sont celles de cette rivière; l'histoire a conservé le souvenir de celles qui eurent lieu en 580, en 1570, en 1602, en 1608, en 1709, et surtout en 1840. Les principales inondations, causées par le débordement du Rhône, sont celles de 1616, de 1711, de 1801, 1825, 1840, 1852. La Saône permet de transporter jusque sur les bords du Rhin, par le canal du Rhône au Rhin et jusque dans la France centrale, par les canaux du Centre et de Bourgogne, les riches produits de l'industrie lyonnaise. »

Les principaux affluents de la Saône sont: la *Grosne*, qui vient du canton de Beaujeu, et va finir à Marnay (Saône-et-Loire), après un cours de 90 kilom.; l'Ardière (30 kilom.), qui arrose Beaujeu et finit près de Belleville; la Vauxonne, qui baigne Saint-Georges-de-Reneins; le Niserand qui arrose Rivolet et Oully; le Morgon qui passe à Villefranche; enfin, l'*Azergues* qui baigne Lamure, sépare un instant l'arrondissement de Villefranche de celui de Lyon, et finit non loin d'Anse, après un cours de 66 kilom., accru de la Brevenne qui passe à l'Arbresle, et qui elle-même reçoit la Tardine.

La Saône n'est pas, sur le territoire du département, le seul affluent du Rhône. Ce fleuve reçoit encore:

L'*Iseron*, qui prend sa source au village de ce nom, vers le centre de l'arrondissement de Lyon, s'accroît de la Charbonnière et finit aux environs d'Oullins, après un cours de 27 kil.

Le *Garon* (32 kilom.), qui naît également vers le centre de l'arrondissement de Lyon, s'accroît du Mornantey et finit près de Givors.

Enfin, le *Gier*, qui descend du mont Pilat (Loire), baigne Saint-Romain et finit à Givors, après un cours de 45 kilom.

2° Bassin de la Loire. — Un grand nombre de rivières qui se dirigent vers la Loire prennent leur source dans le département; ce sont la Coise, le Thorenchin, la Loise, le Rhins et le Sornin. Deux d'entre eux méritent une mention spéciale.

Le *Sornin* naît dans le canton de Monsols; il passe dans le département de Saône-et-Loire, puis dans celui de la Loire, où il se jette dans la Loire, après un cours de 54 kilom.

Le *Rhins* descend des monts du Lyonnais, dans le canton de Lamure; il baigne Cublize, reçoit le Boucon, entre dans le département de la Loire et se jette dans la Loire, après un cours de 56 kilom.

CLIMAT. — Climat rhodanien, en général tempéré, mais dépendant surtout de la différence d'altitude entre les diverses parties du territoire, et moins chaud que ne semble l'indiquer sa latitude.

A Lyon, règnent souvent d'épais brouillards; les pluies y sont fréquentes et durent longtemps. L'assainissement de certains marais et de landes marécageuses détruira bientôt toutes les causes d'insalubrité qui vicient la portion du département située au nord de Lyon.

Vie moyenne: 31 ans et 11 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Richesse minérale importante; mines de cuivre autrefois très-riches à Sainbel et à Chessy, aujourd'hui exploitées accidentellement. Granit, gneiss, mica, quartz, porphyre, schiste, grès, calcaires, marbres, marnes, argiles, mines de fer, zinc, plomb argentifère, houille, etc.

Sources minérales. — La plus connue est celle de Charbonnières, « commune à 8 kilom. de Lyon. 2 sources ferrugineuses, froides, contenant par litre 0gr. 041 de carbonate de fer et réputées pour le traitement des dyspepsies et de la chlorose. L'eau dite *source Laval* alimente une buvette et plusieurs baignoires. » Trousset, *Un Million de Recettes (Grande Encyclopédie d'économie domestique)*.

On cite aussi les sources du quartier Saint-Georges, du faubourg de Bresse de Neuville, de Saint-Didier et d'Orliénas; elles sont médiocrement ferrugineuses avec quelques traces de sel; on ne les exploite pas.

2° Végétaux. — Le sol paraît peu propre à la culture des céréales, dont le département ne produit qu'une quantité insuffisante; mais la culture des pommes de terre y est très-considérable. On trouve le chêne, le charme dans la plaine et des châtaigniers sur le flanc des montagnes; les châtaigniers produisent les marrons renommés dits de Lyon. Le mûrier, cultivé en grand, dans les vallées bien exposées, devient une des principales sources de richesse agricole du pays. Colza, chanvre, prairies. — Arbres fruitiers: pêches de Saint-Genis-Laval; vignes, etc.

3° Animaux. — Les races domestiques ne se recommandent ni par la beauté ni par la qualité. Cependant les chèvres du nord-est de l'arrondissement de Lyon produisent un lait estimé pour la fabrication des fromages du Mont-d'Or. Les autres races d'animaux n'offrent rien de particulier; elles ressemblent à celles du centre de la France. L'élève la plus importante est celle des vers à soie.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (227 kilom.); 15 routes départementales (397 kilom.); 2,121 chemins vicinaux (4,498 kilom.)

Rivières navigables. — 2 rivières navigables: Saône et Rhône (123 kilom.)

Canal. — Le seul canal qui traverse le département est celui de Givors à Rive-de-Gier, qui dessert les houillères de Rive-de-Gier à Givors et les forges du bassin de la Loire. Il commence à Rive-de-Gier (Loire), et finit sur le Rhône à Givors. Il a été prolongé jusqu'à la Grand'Croix et est alimenté par les eaux du Gier et par le réservoir de Couzon. Sa longueur totale est de 21,560 kilom.; mais de Lorette à la Grand'-Croix, sur un espace de 2 kilom., l'alimentation insuffisante ne lui permet pas de servir. Sa principale source de revenu consiste dans le transport des houilles. Au hameau de Couzon, à 14 kilom. de Givors, a été établi le réservoir dit de Couzon, alimenté par le ruisseau du même nom qui forme à la sortie une belle cascade.

BATEAUX A VAPEUR. — Service journalier entre Lyon et Marseille, par le Rhône, pour voyageurs et marchandises à grande vitesse.

Bateaux-Mouches, pour le service des voyageurs sur la Saône pour la traversée de Lyon et la banlieue.

CHEMINS DE FER

Lyon est la tête de ligne de plusieurs chemins de fer qui le relient à Paris, à Marseille, à Genève et à plusieurs autres villes. Voici, du reste, le tableau des chemins de fer qui desservent le département.

DE PARIS A LYON

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de Lyon-Perrache
Belleville.....	464 kilom.	49 kilom.
Saint-Georges...	469	43
Villefranche....	478	34
Anse...........	482	30
Trévoux (Ain)..	487	26
Saint-Germain-Mont-d'Or....	492	20
Neuville........	495	18
Couzon.........	497	15
Collonges-Fontaine........	500	12
L'Ile-Rarbe.....	504	8
Lyon-Vaise.....	507	5
Lyon-Perrache,	512	»

Lyon-Perrache se trouve à 512 kilom de Paris; 72 de Mâcon; 197 de Dijon; 316 de Tonnerre; 453 de Fontainebleau, et 468 de Melun.

DE LYON A MARSEILLE

Stations:	Dist. de Lyon.	Dist. de Marseille.
Lyon-Perrache.	» kilom.	352 kilm.
Saint-Fons.....	5	346

Lyon-Perrache se trouve à 32 kilom. de Vienne; 151 de Montélimar; 203 d'Orange; 231 d'Avignon; 266 d'Arles, et 352 de Marseille.

DE BESANÇON A LYON

Stations:	Dist. de Besançon.
Lyon-Saint-Clair.	229 kilom.
Lyon-Brotteaux..	231
Lyon-Perrache...	238

Lyon-Perrache se trouve à 84 kilom. de Bourg; 147 de Lons-le-Saulnier; 197 de Mouchard; 238 de Besançon.

DE LYON A GENÈVE

Une seule station: Lyon-Perrache, à 168 kilomèt. de Genève.

Lyon se trouve à 52 kilom. d'Ambérieu.

DE LYON A GRENOBLE

Stations:	Dist. de Grenoble.
Lyon-Perrache..	121 kilom.
Venissieux......	114

Lyon-Perrache se trouve à 42 kilom. de Bourgoin; 85 de Rives et 121 de Grenoble.

DE PARIS A LYON PAR LE BOURBONNAIS

Stations:	Dist. de Paris.
Amplepuis......	449 kilom.
Tarare..........	463
Pontcharra-Saint-Forgeux.......	468
Saint-Romain-de-Popey.........	472
L'Arbresle......	479
Lozanne.........	485
Chazay-Marcilly..	490
Les Chères......	492
Saint-Germain-au-Mont-d'Or.....	490
Neuville........	495
Couzon.........	497
Collonges-Fontaine	500
L'Ile-Barbe......	404
Lyon-Vaise......	507

DE ROANNE A LYON

Stations.	Distance de Roanne.
Trèves-Burel.....	27 kilom.
Saint-Romain-en-Gier...........	31
Givors........	36
Grigny...........	41
La Tour-de-Millery	42
Vernaison.......	44
Irigny...........	48
Oullins..........	53
Lyon-Perrache..	58

DE GIVORS A CHASSE

Une seule station : Givors.

DE LYON A BOURG (chemin de fer des Dombes).

Une seule station : Lyon (Croix-Rousse), à 59 kilom. de Bourg.

DE BELLEVILLE A BEAUJEU

Stations :	Dist. de Belleville.
Belleville......	» kilom.
Cercié..........	6
Durette-Quincié..	9
Beaujeu.........	13

AGRICULTURE. — L'industrie agricole s'exerce principalement sur les vins qui, pour la plupart, sont estimés. Ceux du nord ou du Beaujolais sont de l'espèce des vins de Bourgogne et classés parmi les vins de Mâcon. Ceux du sud ou du Lyonnais sont compris dans les vins du Rhône. Parmi les premiers, on estime surtout les vins rouges de Chenas, classés parmi les bons vins fins; les meilleurs rouges du Lyonnais sont ceux de Côte-Rôtie; la même région produit les vins blancs de Condrieux. Les autres crus les plus connus sur la rive droite du Rhône sont : Sainte-Foy, Charly, Willery et Saint-Genis; sur la rive droite de la Saône: Pommiers, Fleurie et Thorins.

Le vignoble de Côte-Rôtie (commune d'Ampuis), sur la rive droite du Rhône, au sud-est de l'arrondissement de Lyon, occupe 38 hectares. Celui de Condrieu, au sud du même arrondissement et sur les bords du Rhône, en occupe 35.

Les autres parties de l'agriculture ne sont pas moins prospères, grâce aux nouvelles méthodes partout introduites et surtout au drainage qui rend productives des parties naguères incultes. Près de 1,000 hectares sont déjà drainés. Le reboisement des montagnes, poussé avec activité, embrassera une superficie de 12,000 hectares. Il existe deux pépinières dans ce département, celle de Vaux-Renard (canton de Beaujeu), et celle de Saint-Apollinaire (canton de Tarare).

Plus de 25,000 hectares, cultivés en colza, produisent 32,000 hectolitres de grains; 1,350 hectares en chanvre, produisent 12,500 hectolitres. 50 hectares sont plantés en mûriers.

Le département produit 36,000 kilogrammes de cocons.

Parmi les légumes et les fruits, on cite les abricots et les melons d'Ampuis.

INDUSTRIE. — Le tissage de la soie, concentré à Lyon, et dans les campagnes environnantes, y occupe 140,000 ouvriers et 75 000 métiers, dont environ la moitié dans la ville.

Dans la même ville, on fabrique des foulards, de la passementerie en or et en argent (800 métiers); la teinturerie y occupe 1,500 ouvriers; la construction de moulins, 12 ateliers; la chaudronnerie, les fonderies de cuivre et de bronze, l'orfévrerie, la bijouterie en faux, la chapellerie, les papiers peints, donnent une grande activité à cette seconde ville de France.

A Tarare, se trouvent d'importantes industries; celles des broderies, des velours, des peluches, des mousselines et des tissus de coton (60,000 ouvriers, disséminés aux environs). Les autres branches d'industrie du département sont : l'impression sur étoffes et principalement sur indiennes; la filature du coton et des cocons; la fabrication de couvertures de laine; le tissage des toiles dites du Beaujolais; la fabrication de draps, de chapeaux de paille; d'aiguilles et d'épingles; de bougies, de produits chimiques; de papiers peints, d'outils aratoires, de vitriol; de pipes; de verre (600 ouvriers à Givors), et de briques refractaires dans la même ville; les huileries; 150 scieries; les cristalleries; les blanchisseries; les teintureries; les tanneries; la construction de voitures et de machines à vapeur; les brasseries, les fonderies; la construction des bateaux (Givors); les raffineries de sel (Condrieu).

3 mines de combustible minéral, exploitées par 160 ouvriers, produisent 310,000 quintaux de houille (585,000 fr.) — 2 mines de pyrite de cuivre (625 ouvriers), produisent 758,000 quintaux de cuivre (2,000,000 de fr.) — 4 mines de galène argentifère (143 ouvriers), produisent 32,000 quintaux de plomb et argent (90,000 fr.), 15 usines produisent 425,000 quintaux de fer, fontes et fils de fer. 520 ouvriers produisent 1,000 quintaux de cuivre rosette (239,000 fr.), 3,300 quint. de plomb (275,000 f.), 27,000 f. de couperose et pour 1,150,000 fr. d'acide sulfurique.

Lyon est une des villes de France où, après Paris, l'imprimerie a le plus d'activité. Enfin, la charcuterie qui porte le nom de *charcuterie de Lyon*, jouit d'une grande réputation; il suffira de citer les *saucissons de Lyon*, les *cervelas de Lyon*, avec ou sans truffes. Ils sont produits dans les environs de la ville, dont ils portent le nom.

Si l'on voulait dresser un tableau complet de toutes les branches d'industrie que l'on exerce à Lyon, on aurait la liste longue et fastidieuse de toutes les industries modernes; nous avons dû nous borner à citer les principales.

COMMERCE. — Lyon, qui, jusque dans les temps modernes, avait des foires célèbres, est restée le plus grand marché européen de la soie et le principal entrepôt du commerce de la France avec la Suisse et avec le Piémont. Le département exporte: des soieries, des mousselines, des toiles de fil et de coton (fabriquées principalement à Thisy et à Amplepuis), une grande quantité de chapeaux, des verres, des papiers. Il n'y a pas de ville, excepté Paris qui puisse rivaliser avec Lyon pour l'importance de l'exportation des livres et des journaux. Cette ville est l'entrepôt des fers de plusieurs départements voisins; des marrons dits de Lyon, de chacuterie, de merrains, etc. Mais si le département produit en surabondance tout ce qui provient de l'industrie, en revanche, il lui manque les matières premières. S'il exporte des soieries, il est forcé de demander les soies aux départements voisins; de même il lui faut des laines et du coton pour fabriquer ses draps et ses toiles; il va chercher ailleurs les céréales nécessaires à la nourriture de ses habitants; enfin, le combustible minéral lui manque; il est forcé d'en importer pour près de 18 millions de fr. qu'il demande au bassin de la Loire, au Creuzot, aux mines de Blanzy, etc.

POPULATION. — En temps normal, la population s'accroît très rapidement; ainsi, en 1800, elle était de 299,390 habitants. En 1866, l'augmentation avait été de 379,258 et la population s'élevait à 678,648 habitants. Ces chiffres font connaître avec quelle rapidité a lieu l'accroissement dû à l'émigration continue des agriculteurs vers les villes et vers les centres industriels où ils trouvent, sinon une plus grande somme de liberté, du moins un travail mieux rémunéré et, aussi, il faut l'avouer, des plaisirs plus faciles. Cette émigration, bien loin de nuire à l'agriculture, est toute en sa faveur. Le sol a tout intérêt au développement de l'industrie qui emploie ses produits ou leur donne une plus grande valeur. Il ne faut donc pas se lamenter du mouvement continuel qui pousse les populations des campagnes vers les villes. Ce mouvement est indispensable, et, d'ailleurs, le sol ne manquera jamais de bras, tant qu'il sera en état de les payer convenablement.

Au dernier recensement, à la suite de la guerre et des émotions politiques de 1871, le département du Rhône a vu diminuer sa population dans d'aussi larges proportions que les départements frappés d'une manière directe par l'invasion. La diminution a été de 8,401 habitants, dont 537 pour la seule ville de Lyon.

La population totale du département n'est plus que de 670,247 habitants, et à ce point de vue le département est le 6e de France. La densité y est d'environ 240 habitants par kilom. carré, et à ce point de vue, il est le 3e.

Au sujet de la population du département, nous ne pouvons mieux faire que de citer le passage suivant dû à Malte-Brun.

« Signalons, avant qu'ils disparaissent pour toujours, les derniers vestiges d'une originalité primitive que la diversité des travaux et la différence de climats disputent encore au niveau envahisseur de l'industrialisme moderne.

« Les fleuves, ces premiers chemins ouverts par la nature au génie du commerce, ont presque toujours déterminé l'établissement des grandes capitales; c'est par ses deux fleuves que Lyon a grandi, c'est aussi sur leurs rives qu'elle étend de jour en jour son influence et ses conquêtes. Depuis Neuville, où la rive gauche de la Saône commence à appartenir au département du Rhône, jusqu'à Givors, où le fleuve va le quitter pour l'Isère et l'Ardèche, tout appartient à l'industrie. Sur toute cette étendue, dans un parcours de 60 kilom., le département n'est qu'un vaste entrepôt, un immense atelier; chantiers pour l'extraction et la taille des pierres, décreusage et teinture de la soie, impressions sur étoffes, charronnages et forges pour constructions, verreries, amas gigantesques de charbons, montagnes de caisses et de ballots; toutes ces richesses n'ont qu'un maître, Lyon; tous ces bruits ne sont que des échos de la grande ville; toute cette activité n'est qu'un rayonnement du foyer commun.

« Quelque vaste qu'elle soit, l'influence lyonnaise n'a pu encore se circonscrire dans ces limite; le département a dû subir d'autres envahissements : sur la pente des coteaux, sur le sommet des montagnes, la navette du canu est venu disputer à l'agriculture le bras des vignerons et des laboureurs.

« La concurrence de la Suisse et de l'Allemagne menaçant par ses bas prix, sur les marchés étrangers, l'avenir de l'exportation française, la fabrication des articles inférieurs s'est réfugiée dans les campagnes où, alternée avec les travaux des champs, dégagée des frais qu'entraîne le séjour des villes, elle trouve, dans des conditions plus économiques, de nouvelles armes pour lutter avec ses rivales.

« C'est contre cette force d'expansion, contre ce débordement invincible du génie industriel, que lutte encore, à moitié vaincue, l'originalité nationale des vieilles provinces du Beaujolais et du Forez.

« Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, le type physique diffère peu entre la population rurale et celle de la ville; il est même constaté que c'est dans les cantons les plus reculés, sur les points les plus élevés de la chaîne de montagnes qui relie le Forez au Beaujolais, à Duerne et à Monsols, que le contin-

gent annuel du recrutement pour l'armée se complète le moins facilement.

« On ne rencontre que rarement des traces de cette beauté que les historiens attribuent aux anciens habitants du Beaujolais, et dont l'auteur de l'*Astrée* pare les héros qu'elle promène sur les bords du Lignon. Est-ce un premier résultat de l'invasion des travaux mécaniques? Est-ce la conséquence des bouleversements politiques qui ont remué ce pays pendant tant de siècles, des guerres presque continuelles dont il a été le théâtre, du croisement des races qui s'en sont, à tant de reprises, disputé ou ravi la possession?

« Toujours est-il qu'entre le type bourguignon, le grand caractère de la race du Dauphiné, et la conformation déjà méridionale des montagnards de l'Ardèche, la comparaison est loin d'être en faveur des populations qui nous occupent.

« Cependant l'aisance est générale ; la propriété, divisée depuis la Révolution française, est surtout, dans les cantons viticoles et dans les hautes vallées, aux mains des cultivateurs qui la disputent avec passion aux capitaux de l'industrie et du commerce.

« Les contrées les plus montueuses sont sillonnées par des routes souvent fort pittoresques et toujours parfaitement entretenues. On peut citer à ce double titre, et parmi les plus intéressantes de France, celle de Lyon à Saint-Etienne par Iseron, Duerne et Saint-Symphorien-le-Château ; celle de Lyon à Montbrison, par l'Arbresle, Largentière et Chazelles.

» Les foires et marchés sont nombreux, suivis, et l'écoulement des denrées y est facilité par les besoins d'approvisionnement de deux centres de populations aussi importants que Lyon et Saint-Etienne.

« Si donc cette dégénérescence de la race ne peut pas s'expliquer non plus par la misère, peut-être convient-il d'en chercher l'origine dans les exhalaisons fiévreuses qui s'élèvent des étangs de la Loire dans la vallée du bas Forez, et que le vent d'ouest chasse et rabat sur les versants du Beaujolais et dans le bassin de la Saône. Si ces conditions atmosphériques, qui s'aggravent encore de la fréquence des brouillards du Rhône et de la Saône, sont peu favorables au développement physique des habitants, elles exercent en échange une heureuse influence sur les productions du sol. Sur les pentes élevées où cesse la culture de la vigne, cette humidité constante entretient la fraîcheur des prairies et la vigoureuse végétation des bois.

« A l'exception du sommet extrême du Mont-d'Or, à quatre heures de Lyon, vers le nord, il y a dans le département bien peu de terres en jachères. Nous parlerons ailleurs de la richesse et de la fertilité de la plaine de Villefranche; nous devons nous borner ici à quelques considérations qui complètent la physionomie générale du département

« L'habitant du Lyonnais, et cette description s'applique aussi bien à l'homme de la ville qu'à celui de la campagne, est plus petit que grand, plus souvent brun que blond ; image vivante du sol qu'il habite, ce n'est déjà plus le nord et ce n'est point encore le midi ; on sent à chaque pas, on lit sur chaque visage que ce point de notre territoire était le rendez-vous prédestiné où les races d'avenir devaient se mêler dans les confusions de la guerre et s'unir dans les relations de la paix. Toutefois, si de cette mêlée pacifique ou sanglante des nations il n'est resté, dans l'organisation physique du Lyonnais, qu'un type effacé, sans originalité saillante, son caractère moral semble avoir emprunté, au contact des races étrangères, quelques unes de leurs plus précieuses qualités.

« C'est à Lyon que le génie du nord, froid et calculateur, est venu faire alliance avec les inspirations de l'art italien; et sans anticiper sur l'histoire de l'industrie de la soie, qui se rattache plus intimement à l'histoire spéciale de la ville de Lyon, reconnaissons, pour l'étude et l'intelligence des mœurs du département tout entier, dans quelle heureuse proportion l'élément rénovateur des invasions barbares est venu s'y combiner avec les gracieuses réminiscences de Rome, de Venise et de Florence.

« Le Lyonnais est sobre, actif, dur à la peine, humble et naïf de cœur; d'un abord un peu timide, mais d'un commerce sûr et d'une amitié fidèle ; il est de mœurs douces et pures, il est resté l'homme de la tradition et de la famille; chez lui, mieux qu'ailleurs, la probité en affaires a résisté aux entraînements de l'amour du gain ; il y a je ne sais quelle discrète mesure dans toutes ses actions; la simplicité est comme un produit du sol; sur les marchés de la campagne rien ne distingue le plus riche cultivateur du métayer le plus modeste; et en traversant les rues de Lyon, on ne devinerait jamais, à l'aspect de ces maisons aux murs sombres et aux portes basses, qu'elles renferment les comptoirs de négociants, dont la signature est connue et respectée sur toutes les places de l'ancien et du nouveau monde.

« Ces vertus, qui sont celles de toutes les classes de la population, ont prêté parfois, dans ces derniers temps, à de fâcheuses et fausses interprétations; c'est que dans ces cœurs pleins de foi et tenaces dans leurs croyances, l'erreur est aussi difficile à déraciner que la vérité; et à ceux qui seraient tentés de reprocher à Lyon d'avoir conservé dans son sein des disciples de Pierre Valdo, nous demanderons à notre tour de ne pas oublier que, dans les tourmentes révolutionnaires du dernier siècle, c'est à Lyon que la catholicité a trouvé son refuge le plus assuré et ses plus fervents défenseurs. »

Le tableau que l'on vient de lire, quoique aujourd'hui quelque peu modifié, est cependant d'une grande exactitude dans son ensemble.

Le français est parlé partout; cependant, les ouvriers de Lyon ajoutent à notre langue certains idiotismes qui ne sont pas sans énergie ni sans originalité. Quelques écrivains ont même cherché à mettre en honneur l'idiome des *Gones* de Lyon.

Dans les campagnes méridionales, on a conservé l'usage d'un patois qui se rapproche du languedocien.

HISTOIRE. — Le département du Rhône a été formé, en 1793, sous le nom de Rhône-et-Loire. Il se compose de la seigneurie de Beaujolais, de la plus grande partie du comté lyonnais, et du franc lyonnais. Avant l'invasion romaine ces territoires étaient occupés par les Ségusiens, clients des Eduens. Ce petit peuple n'avait pas d'importance politique, et par le commerce il s'était trouvé de bonne heure en relation avec les colonies phocéennes et phéniciennes de la Méditerranée, aliées des Romains. Aussi, lorsque Rome intervint entre les Eduens et les Arvernes et que ces derniers furent vaincus, les Ségusiens se soumirent volontiers à César. Ils n'avaient à cette époque d'autre ville importante que *Forum Segusianorum* (Feurs). Rome leur donna Lyon. Ils furent compris par Auguste dans la province lyonnaise, puis dans la première lyonnaise par Dioclétien, en 292. Pendant toute cette époque, cette province atteignit à un haut degré de prospérité. Lyon fondée par Minutius Plancus fut comblée de bienfaits pas les empereurs jusqu'au règne de Sévère. Une ville si riche, située au confluent de deux grandes rivières devait recevoir les premiers chocs des invasions barbares; mais les Lyonnais eurent le bonheur d'être conquis, tout d'abord, par les Burgondes, qui étaient déjà chértiens et étaient beaucoup moins féroces que d'autres peuples d'outre-Rhin. Cet événement s'accomplit au cinquième siècle; les Burgondes, sous la conduite de Gandisèle envahirent le Lyonnais, au nombre de 80,000. Le pays fit partie du royaume de Bourgogne et ses nouveaux maîtres le défendirent contre les Visigoths de Théodoric II. Ceux-ci réussirent, il est vrai, à s'emparer de Lyon, mais ils en furent chassés par les Burgondes avec l'aide des armées romaines.

Les rois bourguignons se succédèrent paisiblement jusqu'au milieu du sixième siècle.

A cette époque, Gondemar, fils de Gondebaud, fut attaqué et vaincu par les enfants de Clovis. Childebert, roi de Paris, se rendit maître du Lyonnais et après lui, Clotaire, en 558, réunit définitivement cette province à son royaume,

Aux ravages exercés par la guerre et la barbarie des Franks se joignirent encore des maux de toute nature; ce furent les débordements extraordinaires de la Saône et du Rhône, puis la famine et la peste. Enfin, pour mettre le comble à ces calamités, les Sarrasins s'emparèrent de Lyon et le gardèrent sous leur cruelle domination jusqu'à ce qu'ils fussent vaincus par Charles-Martel, en 732. Le Lyonnais commença alors à respirer. Sous les Mérovingiens il fut érigé en duché, mais plus tard, Charlemagne rétablit le royame de Bourgogne qui, jusqu'en 845, ne fut qu'une annexe de la monarchie franque.

Le grand empereur lui donna pour administrateur le sage et savant Leydrade, et il eut même l'intention de résider dans le monastère de l'île Barbe. Après sa mort, le Lyonnais échut à Lothaire. En 870, il fut donné avec le Beaujolais et le Forez au comte Guillaume Ier, dont le fils rendit le comté de Lyon héréditaire.

Pendant deux cents ans, ce pays fut déchiré par les rivalités sanglantes des comtes et des évêques, qui à la fin se dénouèrent par l'intervention de Conrad, empereur d'Allemagne. Ce dernier envoya une armée qui chassa le comte et son fils et donna le pouvoir à l'évêque Burchard.

Le fils du comte dépossédé prit possession du Forez, sous le titre d'Artaud IV, et les sires de Beaujeu s'affermirent dans le Beaujolais. Rien de plus triste en somme, pour ce pays, que le onzième siècle, époque où les mœurs germaines étaient encore dans toute leur sauvage brutalité. Au douzième siècle, Guigues III, élevé sous la tutelle du roi de France, Louis le Jeune, revendiqua ses droits contre l'évêque Humbert; il entra dans Lyon qu'il livra au pillage et en chassa le prélat. Mais il fut lui-même chassé peu de temps après par Drogan qui, soutenu par le comte de Mâcon, devint son successeur. Guigues III fut réduit à céder ses droits sur le Lyonnais en 1173, moyennant une somme d'argent et une concession dans le Forez.

On était arrivé à l'époque du grand mouvement de l'affranchissement des communes. Les bourgeois de Lyon réclamèrent de leurs archevêques des franchises et une organisation républicaine. Sur leur refus, ils profitèrent d'une querelle entre l'archevêché et le chapitre des chanoines pour en appeler à Philippe le Bel. Celui-ci saisit avec empressement cette occasion d'intervenir. Il établit, en 1292, un *gardiateur* de la ville, magistrat chargé de recevoir et de juger au nom du roi les appels des bourgeois.

Après avoir affaibli l'autorité épiscopale, le roi exigea de l'évêque le serment de fidélité. Celui-ci réclama auprès du pape Boniface VIII, ennemi de Philippe, qui donna raison à l'archevêque, et le roi, par édit daté de 1307, s'arrogea l'exercice de la double jurisprudence archiépiscopale et royale. L'archevêque Henri de Vil-

liers se soumit et prêta serment, mais son successeur, Pierre de Savoie, rejeta les édits et en appela aux armes. Louis le Hutin, fils aîné de Philippe vint assiéger Lyon (1310). Pierre fut vaincu et conduit prisonnier à Paris. Là, il accepta les conditions du roi en échange de quelques domaines et Philippe abandonna à l'archevêque le château de Pierre-Scise qui demeura sous la juridiction ecclésiastique.

Le Lyonnais se trouva donc réuni au royaume de France, avec la seule réserve que les rois ne pourraient jamais l'aliéner, ni en former un apanage.

Quant au Beaujolais, il était demeuré sous des seigneurs particuliers depuis 920. Les sires de Beaujolais se distinguèrent par leur piété. Guichard I[er] fit de nombreuses donations à l'abbaye de Cluny; son fils accorda d'importants priviléges à l'évêché de Mâcon et Guichard III ayant vu en songe, « le saint homme Bernard, évêque de Tyron, » labourant les champs de Thamais, fonda dans ces champs l'abbaye de Joug-Dieu. Sur la fin de sa vie, il prit l'habit religieux et entra à Cluny où il mourut en 1137. Son fils Humbert, après avoir eu une jeunesse assez orageuse se convertit à son tour et partit pour la Terre-Sainte. Son absence fut mise à profit par le vicomte de Mâcon pour ravager les terres de Cluny. Lorsqu'il revint de Terre-Sainte, il délivra l'abbaye de ce loup dévorant, — comme l'appelait l'abbé, Pierre le Vénérable. Il eut pour fils et successeur, Humbert III qui fonda Villefranche. Guichard IV épousa la sœur de Philippe-Auguste; il prit part à la croisade contre les Albigeois et accompagna Louis VIII en Angleterre, où il mourut (1216). Humbert IV fut nommé connétable de France par saint Louis; il accompagna le roi en Egypte et y mourut en 1250.

Guichard VI, surnommé le Grand, aida Philippe de Valois dans sa guerre de Flandre et mourut à son service. Son petit fils, Edouard II, se brouilla avec Charles VI, fut fait prisonnier et conduit à Paris. Il dut la vie à l'intercession du duc de Bourbon, auquel, par reconnaissance, il céda le Beaujolais pour le cas où il mourrait sans postérité.

Le Beaujolais passa ainsi, en 1400, dans la maison de Bourbon.

Après la trahison et l'exécution du connétable, il fut confisqué et réuni à la couronne. François II le donna au duc de Montpensier et par succession il appartint ensuite à Gaston d'Orléans, puis à la célèbre *Mademoiselle*, et jusqu'à la Révolution, il resta à la maison d'Orléans.

Restait le franc Lyonnais, petit territoire de huit ou dix kilomètres de long, sur quatre de large, qui s'étendait sur la rive gauche de la Saône et était indépendant; en 1477, Louis XI le réunit à la couronne. Lyonnais, Beaujolais et franc Lyonnais, formèrent une province jusqu'en 1790.

Nous rapporterons plus loin, dans la notice consacrée à Lyon, la lutte de cette ville contre la Convention, l'exécution, dont elle fut la victime, et enfin sa renaissance et le développement de sa prospérité depuis le Consulat jusqu'à nos jours, Reprenant les généralités qui concernent le département du Rhône, nous dirons qu'il est un de nos départements les plus industriels: ce n'est qu'un immense atelier.

Sur un parcours de 60 kilom. on ne voit que chantiers pour l'extraction des pierres de taille, teintureries de la soie, fabriques d'étoffes imprimées, forges pour constructions, verreries, usines de toutes espèces, immenses entrepôts de marchandises. Aucune population n'est plus active, plus laborieuse, aucune ville industrielle ne jouit d'une renommée plus étendue et plus légitime, aucune place commerciale n'est plus honoré dans le monde que le chef-lieu du Rhône.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Rhône (chef-lieu Lyon), est divisé en 2 arrondissements, 29 cantons et 264 communes. Naguère il ne comptait que 28 cantons, mais ce chiffre vient d'être augmenté par suite de la création du canton d'Amplepuis.

Le département appartient à la 2[e] inspection des ponts et chaussées, à la 17[e] conservation des forêts (Mâcon), à l'arrondissement minéralogique de Saint-Etienne (division du Centre), à la 6[e] région agricole (Est).

D'après les nouvelles lois militaires, Lyon est le chef-lieu d'un gouvernement militaire et le quartier-général de la 14[e] région, qui comprend: Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie et Rhône (cantons de Givors, Saint-Genis, Lavalle, Villeurbanne, 1[er], 2[e], 3[e] et 6[e] arrondissements de Lyon).

Le canton de Neuville et les 4[e] et 5[e] arrondissements de Lyon font partie du 7[e] corps (Besançon), l'arrondissement de Villefranche appartient au 8[e] (Bourges), les cantons de l'Arbresle, Condrieu, Limonest, Marnant, Saint-Symphorien, Saint-Laurent et Vaugneray, au 13[e] (Clermont-Ferrand).

Protégé par le camp de Sathonay, qui se trouve dans le département de l'Ain, Lyon est, en outre, défendu d'une manière formidable par une ligne de fortificatiens et par des forts, dont nous parlerons dans notre notice sur cette ville. La gendarmerie du département appartient à la 19[e] légion (chef-lieu, Lyon).

Le département forme, avec celui de la Loire, le diocèse de Vienne et de Lyon, qui comprend 22 cures, 259 succursales, 109 vicariats, un grand séminaire à Lyon, et trois petits séminaires à Lyon, à Largentières et à Verrières. Lyon est le siége d'un archevêché primatial qui a pour suffragants les évêchés d'Autun, de Langres, de Dijon, de Saint-Claude et de Grenoble.

Les protestants, au nombre d'environ 12,000, ont une église consistoriale à Lyon, 3 annexes, 3 pasteurs et 1 temple.

Les Juifs possèdent une synagogue à Lyon.

Les deux tribunaux de première instance de Lyon et de Villefranche, et les deux tribunaux de commerce des mêmes villes ressortissent à la Cour d'appel de Lyon, qui comprend, en outre, les départements de la Loire et de l'Ain.

Le lycée de Lyon, l'école normale d'instituteurs de Villefranche, le cours normal d'institutrices de Lyon et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Lyon, dont le ressort s'étend encore sur les départements de l'Ain, de la Loire et de Saône-et-Loire.

Cette académie comprend une faculté de théologie, une faculté des sciences, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école des beaux-arts, une école des arts et métiers, etc.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Lyon. — Lyon (lat. 45° 45' 4", long. 2° 29' 11" E.) *Lugdunum Segusianorum*, *Ludunum*, chef-lieu du département du Rhône, est situé à 512 kilomètres de Paris, au confluent de la Saône et du Rhône. Cette ville fut fondée par Minutius Plaucus, comme l'atteste une inscription latine conservée à Gaëte, 48 ans avant l'ère chrétienne. Elle fut créée par ordre du Sénat afin d'offrir un asile aux habitants de Vienne, chassés par les Allobroges. Elle grandit rapidement, et sous Auguste devint la capitale de la Gaule celtique ou lyonnaise. Comblée des bienfaits d'Auguste, elle se montra reconnaissante et éleva à l'empereur un temple magnifique, avec le concours de soixante peuples gaulois.

Caligula imita les libéralités d'Auguste; Claude, né à Lyon, prononça au Sénat un discours où il réclamait pour sa ville natale le titre de colonie romaine. Les Lyonnais firent graver ce discours sur deux tables de bronze qui, longtemps égarées, furent retrouvées en 1528 et sont aujourd'hui au palais des arts.

Lyon possédait alors un athenœum, et sans doute, un grand nombre de ces superbes édifices, dont l'art latin dotait les grandes cités de l'empire, lorsqu'elle fut détruite par un incendie. Elle se releva rapidement sous Néron, en faveur de qui elle avait pris parti. Sous Trajan, fut construit le Forum, sur la montagne de Fourvière.

Le christianisme y fut prêché pas Photius, disciple de saint Jean, qui y reçut sous Marc-Aurèle, la consécration du martyre. A partir de cette époque, Lyon perdit la faveur impériale; elle eut même pour ennemi, Sévère, dont elle avait appuyé le rival Albin, et qui, pour se venger de la résistance des Lyonais, fit massacrer 18,000 personnes.

Elle avait déjà perdu de son importance lorsque les Barbares se ruèrent sur les Gaules: les Burgondes, les Visigoths, les Franks. Sidoine Apollinaire nous a légué des Burgondes une peinture saisissante: « Que faire, s'écrie le poète lyonnais, au milieu de ces géants de sept pieds? Est-il permis d'écrire rien d'élégant au milieu de soldats, dont la longue chevelure est imprégnée de beurre aigre et qui parlent une langue que nous ne comprenons pas? Peut-on chanter quand on a l'âme et le visage tristes? Vos yeux sont bien heureux de ne pas voir des gens semblables, et vos oreilles de ne pas les entendre! Heureux surtout votre odorat de ne pas sentir ces hommes puants qui mangent par jour dix bottes d'oignons! Quelle muse se ferait comprendre au milieu d'ivrognes, criant toujours pour égayer leurs débauches! De tels dominateurs, comme vous le pensez, mettent de terribles obstacles au désir que l'on aurait d'être joyeux. Mais je m'arrête de crainte que l'on prenne ceci pour une satire et qu'on ne me dénonce aux Burgondes, » Cette soldatesque brutale et ivrogne fut cependant ce qu'il y eut de meilleur parmi les nombreuses peuplades d'outre-Rhin qui nous ont successivement envahi.

Qu'aurait dit Sidoine, s'il avait subi les Vandales, les Huns, les Franks et d'autres? Paul Orose nous peint les Burgondes comme les plus doux entre les Barbares. « Ils vivaient en frères avec les Gaulois. » Ce serait à les faire regretter. Nous avons dit comment ils s'établirent dans le Lyonnais et comment Lyon devint une ville du royaume de Bourgogne.

Théodoric vint ensuite et fut repoussé; puis aux Visigoths succédèrent les Franks.

En 534, le Lyonnais appartint à Childebert, roi de Paris. Il passa ensuite à Chlotaire, puis à son fils Gontran.

Des inondations, la famine, la peste, achevèrent de ruiner la malheureuse ville et de décimer sa population. Elle n'était pas en état d'opposer une grande résistance aux Sarrasins lorsqu'ils l'envahirent à leur tour. Charles-Martel la délivra des Infidèles et Charlemagne l'aida à se relever de ses ruines. Elle eut pour archevêque

Paris. — Imp. Walter et C[ie], 4, rue des Déchargeurs.

Leydrade et après lui Agobard. Ces prélats illustres fondèrent l'autorité épiscopale à Lyon. Leydrade était l'ami et le bibliothécaire de Charlemagne; Agobard, qui remplaça la loi Gombette par les capitulaires, laissa des écrits importants.

Nous avons rapporté plus haut la lutte qui éclata entre les archevêques et les comtes au douzième siècle, et qui se dénoua d'abord au profit des premiers. Ceux-ci, investis d'une autorité sans limite, en abusèrent, et bientôt soulevèrent l'opposition de la bourgeoisie. Valdo, le fondateur de la secte des Vaudois, fut le grand agitateur de cette époque.

Au treizième siècle, les bourgeois réclamèrent des libertés municipales, organisèrent une milice, élevèrent des forteresses au confluent des deux fleuves. Ils élurent pour chefs cinquante d'entre eux. Ces chefs commandèrent chacun une compagnie de la milice et furent appelés *pennons*, de l'étendard qui leur était confié, de sorte que chaque quartier de la ville prit le nom de pennonage.

En 1789, ces dénominations étaient encore usitées, et l'on divisait la ville en vingt-huit pennonages. Enfin les Lyonnais eurent leur beffroi dans l'église Saint-Nizier et leur sceaux, avec cette légende : *Sigillum commune universitatis et communitatis Lugduni.*

En 1245, le pape Innocent IV, chassé de Rome par l'empereur Frédéric II, se fixa à Lyon où il convoqua un concile. Il résida sept ans dans cette ville appuyant de son autorité les bourgeois au détriment du chapitre. Lorsqu'il fut rentré à Rome, la guerre éclata entre les bourgeois et les chanoines, et les premiers en appelèrent au roi de France. On sait que Philippe le Bel eut l'habileté de profiter de cette intervention pour mettre les parties d'accord en réunissant Lyon à la France. Le gouvernement municipal fut organisé de nouveau; il se composa de douze consuls élus annuellement et choisis parmi les notables. La paix faite, le commerce prospéra. Le commerce, déjà favorisé par les priviléges qu'il possédait, le fut encore davantage par Louis XI. Ce prince établit un tribunal spécial, nommé *Conservation*, pour poursuivre et faire arrêter les débiteurs fugitifs. Sous François I[er], les consuls fondèrent plusieurs hôpitaux et en 1531 l'*Aumône générale*, hospice de la vieillesse.

C'est de 1536 que date l'industrie de la soie à Lyon. Déjà Louis XI avait fait venir de Grèce, de Venise, de Florence, de Gênes, des ouvriers en soie et avait fondé des fabriques à Tours. François I[er] introduisit cette industrie à Lyon et Henri IV la favorisa. Il accorda des lettres de noblesse à quatre fabricants lyonnais. L'industrie lyonnaise prit une importance considérable, dont l'accroissement ne fut contrarié que par la révocation de l'édit de Nantes.

Cependant, sous François I[er] et les derniers Valois, la tranquillité de la ville avait souvent été troublée par les guerres de religion.

En 1562, les protestants persécutés se rendirent maîtres de la ville, dont ils ouvrirent les portes au baron des Adrets. Pendant treize mois, ce terrible homme saccagea Lyon : églises et monastères furent ou ravagés ou détruits. Aussi la réaction catholique se montra également féroce au signal de la Saint-Barthélemy, plus de 800 protestants furent massacrés en une seule nuit.

Lyon prit ensuite parti pour la Ligue contre Henri III.

En 1628, la peste y fit d'épouvantables ravages; on compta près de 35,000 victimes. Les métiers furent abandonnés, le commerce interrompu.

Le cardinal Alphonse de Richelieu, frère du grand cardinal, se dévoua au soulagement de la misère générale. — En 1642, Cinq-Mars et de Thou furent exécutés sur la place des Terreaux. — En 1656, Christine, reine de Suède, visita Lyon. — En 1771, l'architecte Perrache dessécha des marais de l'île Meigrat et recula jusqu'à la Mulatière le confluent des deux fleuves. Sous Louis XV, le commerce de Lyon atteignit à un degré de prospérité qui ne fut jamais dépassé. Ce fut la grande époque de la fabrique de soierie.

En 1789, Lyon accueillit la Révolution avec faveur. A la nouvelle de la prise de la Bastille, les Lyonnais démolirent le château de Pierre-Seize qui, lui aussi, servait de prison d'Etat. Mais les événements dépassant ses vœux et son attente, son zèle se réfroidit. Elle vit son industrie paralysée, compromise.

Un Piémontais, nommé Chalier, et le corps municipal tout entier entreprirent de terroriser cette ville découragée. Des troubles éclatèrent et la ville fut bientôt en révolte ouverte contre la Convention. Celle-ci envoya contre elle une armée. Lyon opposa une héroïque résistance. Elle fut bombardée avec fureur. Couthon se joignit à Kellermann avec une levée de volontaires. Deux mille hommes, ayant à leur tête le commandant Précy, tentèrent de se frayer un passage à travers le blocus; Précy seul et quatre-vingts hommes échappèrent (9 octobre 1793).

Enfin la ville se rendit et les vengeances commencèrent.

« Une commission militaire jugea ceux qui avaient été pris les armes à la main. Leur sort n'était pas douteux. Puis on établit une commission de justice populaire qui, du 31 octobre au 20 novembre, prononça 113 condamnations à mort. Bientôt parurent Collot-d'Herbois, Mauber-Martant et Fouché, de Nantes, chargés d'exécuter le décret rendu par la Convention.

« La ville perdait son nom, ses principaux quartiers devaient être démolis; les maisons des pauvres avec les édifices publics formeraient une nouvelle ville sons le nom de *Commune-Affranchie*. Les représentants donnèrent solennellement le premier coup de marteau à l'une des maisons destinées à être démolies. 800 ouvriers se mirent à l'œuvre pour détruire les plus belles rues. Les proscriptions s'organisèrent en même temps, et le 27 novembre fut instituée une commission révolutionnaire. Elle se réunit dans une salle de l'hôtel de ville, dont le plafond représentait des *Grâces*, des *Amours* et des *Jeux*.

« Une large table partageait cette salle et supportait huit flambeaux; derrière étaient les juges, coiffés de chapeaux montés à panaches rouges, en uniformes avec épaulettes et sabres à poignée luisante; une petite hache brillante sur la poitrine, suspendue à un ruban tricolore en sautoir. On interrogeait sept accusés par quart d'heure, ce qui faisait deux minutes huit secondes par tête. On assure que les juges se contentaient de condamner par signes; s'ils touchaient leur hache, c'était la guillotine ; pour la fusillade ils portaient la main au front. La décision rendue, le guichetier emmenait l'accusé et le faisait descendre : s'il était condamné. dans une cave de l'hôtel, dite la *Mauvaise*, et s'il était acquitté dans une autre, dite la *Bonne* cave. De la mauvaise cave, les condamnés étaient le même jour conduits au supplice. Ceux que le juge avaient désignés en touchant la hache allaient la plupart en chantant, place des Terreaux, à la guillotine, dont les prisonniers restés dans les caves pouvaient compter les coups. Ceux qui avaient été désignés par la main au front étaient menés de l'autre côté du Rhône dans les allées des Brotteaux, à la canonnade ou à la fusillade.

« Fouché écrivait au Comité de Salut public : « Nous n'avons qu'une manière de célébrer la victoire (la prise de Toulon par Bonaparte), nous envoyons ce soir deux cent treize rebelles sous le feu de la foudre. »

« Du 4 décembre 1793 au 6 avril 1794, cette commission prononça seize cent quatre-vingt-deux condamnations à mort. En une seule séance, elle jugea deux cents personnes. »

(*Histoire populaire de la France*).

Enfin ces jours néfastes passèrent. Le Consulat et l'Empire rendirent à Lyon toute sa prospérité.

En 1802, un canut lyonnais, Jacquart, inventa le métier à tisser qui fit toute une révolution industrielle; l'essor que prit dès lors l'industrie fit de la période impériale une ère de prospérité. Les Lyondais se montrèrent reconnaissants lors du retour de l'île d'Elbe, et Napoléon, ému de leur enthousiasme, s'écria : « Lyonnais, je vous aime ! » Cent jours après, Lyon revoyait, comme en 1814, les armées coalisées.

En 1831, la misère souleva la population ouvrière ; en 1834 et en 1849 de nouveaux troubles éclatèrent.

Enfin la ville se releva de ces temps d'épreuves et pendant les années qui suivirent, de nombreux embellissements la rendirent tout à fait digne du second rang qu'elle occupe en France.

Lyon est divisée en 8 cantons qui comprennent toute l'ancienne ville, puis la ville annexée de Vaise et la Guillotière. Cette ville est une place de guerre de première classe et le siége d'un grand commandement militaire; huit forts la défendent du côté des Brotteaux et de la Guillotière, reliés par une enceinte et protégés par des fossés qui peuvent être rapidement inondés. La rive droite de la Saône est défendue par une enceinte et cinq forts. La partie comprise entre les deux cours d'eau au nord de Lyon, et formée par la colline de Saint-Sébastien, est protégée par l'enceinte de la Croix-Rousse et trois forts.

Lyon se compose d'un assemblage de plusieurs villes, dont on n'embrasse bien l'aspect que du haut de Notre-Dame-de-Fourvière. Sur la rive droite de la Saône s'étend la ville industrielle de *Vaise*, tandis que sur la rive gauche, en face de Vaise, se trouve le *faubourg de Serin*, dominé par les hauteurs des *Chartreux* et de la *Croix-Rousse* (quartier des ouvriers). Entre la Croix-Rousse et la jonction des deux rivières, s'étend le quartier de *Perrache*, autrefois plus restreint et appelé *commune de Lyon*. Mais le confluent du Rhône et de sa Saône ayant été reculé en 1779, par un sculpteur nommé Perrache, ce quartier porte son nom depuis cette époque. Sur la rive gauche du Rhône, on a construit, au commencement de ce siècle, les *Brotteaux*, le plus beau quartier de Lyon; enfin, au delà des Brotteaux, s'étend la ville populeuse appelée la *Guillotière*.

Les abords de Lyon sont facilités par la création de plusieurs gares. La plus importante est la gare de Perrache, tête de ligne des chemins de fer de Lyon à Marseille, de Lyon à Genève, de Lyon à Grenoble et de Lyon à Saint-Etienne. Viennent ensuite : la gare de Vaise, reliée à celle de Perrache par un tunnel et le pont de la Quarantaine; la gare des Brotteaux, spéciale pour le chemin Paris-Lyon-Méditerranée et la gare de la Croix-Rousse.

Lyon possède un grand nombre d'édifices remarquables. De l'époque romaine, il ne reste que les ruines d'un aqueduc aux environs de la ville, et celles des bains du coteau de Fourvière et l'hémicycle de deux théâtres, l'un dans le quartier Saint-Just, l'autre place des Terreaux. Parmi les autres édifices classés dans les monuments historiques, nous citerons l'église Saint-Jean, commencée dans le style roman, et dont on admire la chapelle Saint-Louis du seizième siècle, les bassins, les vitraux et l'horloge astronomique ; une vieille maison de chantre du dixième siècle, appelée la Manne-

canterie, l'église d'Ainay, rebâtie au dixième siècle, l'église Saint-Pierre, de la même époque, l'église Saint-Irénée qui recouvre une crypte du onzième siècle, l'église Saint-Paul et Saint-Nizier, dont le portail est de Philibert Delorme et dont la chapelle souterraine servait aux premiers chrétiens. — Il faut, en outre, signaler Notre-Dame-de-Fourvière, édifice roman, dont la tour a 52 mètres, les églises de Saint-Bonaventure et Saint-Polycarpe, et l'Hôtel-Dieu.

Notre-Dame-de-Fourvière mérite une mention spéciale. C'est un lieu très-fréquenté par les pèlerins, en raison de la statue miraculeuse qui s'y trouve. Du haut de la tour, qui mesure 52 mètres et demi d'élévation et qui est surmontée d'une colossale statue de la Vierge en bronze doré (2m. 60). On découvre l'admirable panorama des groupes qui composent la ville de Lyon. Notre-Dame-de-Fourvière a été reconstruite de nos jours, dans son ancien style roman. Elle couronne, sur la rive droite de la Saône, une colline que l'on gravit par plusieurs chemins de traverse.

Parmi les monuments civils on remarque l'hôtel de ville, incendié en 1674 et restauré par Mansart en 1702 ; le palais de la bourse, inauguré en 1860, construit par M. Dardel ; le palais de justice.

L'hôtel de Ville, restauré de nos jours, est l'un des plus remarquables de France. Il se compose de deux façades réunies par deux ailes; il est dominé par la tour à coupole de l'Horloge (50 m. de haut), et couronné par une belle balustrade en pierre. La voûte du vestibule, les statues qui ornent toutes les parties de l'édifice, le plafond du grand escalier méritent l'admiration. En face de ce magnifique monument, s'élève le *massif des Terreaux*. construction moderne, dont la façade est ornée des statues de Philibert Delorme et de Simon Maupin.

Les places sont dignes d'une capitale; la place Belcour, d'une superficie de 6 hectares, est ornée d'une statue de Louis XIV, par Lemat, la place Sathonay, ornée de la statue de Jacquart, par Foyatier, la place Tholozan et la place Louis XIV.

La plus belle promenade, de création contemporaine, est le parc de la Tête-d'Or qui occupe, sur la rive gauche du Rhône, une superficie de 114 hectares. On y trouve des parterres, des jardins botaniques et zoologiques, une galerie d'histoire naturelle.

En 1855 fut percée la magnifique *rue de Lyon*, qui réunit la rue de Bellecour et la place du Grand-Théâtre; elle est séparée en deux parties par la place de Lyon, longue de 1,200 m. sur 22 de large et ornée de la banque, du palais du commerce et d'une grande halle couverte de vitrages.

Les ponts sont très-nombreux, en voici la liste : en descendant la Saône, on trouve successivement : le pont suspendu de la gare (170 m.); le pont suspendu de Port-Mouton ; le pont de pierre de Serin (113 m.), construit en 1815 ; la passerelle de Saint-Vincent (90 m.), reconstruite en 1851 ; le pont suspendu de la Feuillé (102 m.), érigé en 1837 ; le pont de Nemours (1846) ; le pont suspendu du Palais-de-Justice (164 m.) ; le pont de Tilsitt (150 m.) ; la passerelle Saint-Georges ; le pont d'Ainay (115 m.) ; le pont suspendu du Midi ; enfin, à l'embouchure de la Saône; le pont en pierre de la Mulatière, qui sert au chemin de fer de Saint-Etienne, aux piétons et aux voitures (175 m.) En descendant le Rhône, le pont suspendu de Saint-Clair ; le pont Morand; (177 m.); la passerelle du Collége; le pont Lafayette; la passerelle de l'Hôtel-Dieu ; le pont de la Guillotière; le pont du Midi, construit pour le chemin de fer de la Méditerranée et composé de 5 travées en fer posées sur des piles de pierre. De chaque côté, un viaduc en pierre sert au passage des voitures et des piétons.

Les quais sont admirables, rien de plus varié que leur parcours qui comprend 20 kilomètres.

Les musées sont réunis dans le palais des Beaux-Arts. Ils sont à la fois riches et nombreux; le musée de peinture possède des toiles des plus grands maîtres de toutes les écoles.

Le musée de sculpture renferme quelques fragments antiques et des mosaïques précieuses. Le musée d'histoire naturelle comprend des collections minéralogiques, zoologiques et paléontologiques. Le musée archéologique comprend le musée lapidaire, l'un des plus riches de l'Europe.

Lyon possède une faculté de théologie, une faculté des sciences et des lettres, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école des beaux arts, créée sous la République, et l'école de la Martinière, créée pour l'enseignement gratuit des arts et des sciences appliqués à l'industrie, une chaire de droit commercial, une école centrale pour l'industrie et le commerce, une académie nationale des sciences et des arts, des sociétés d'agriculture, une société littéraire, des amis des arts, etc.

La bibliothèque contient 160,000 volumes. — La bibliothèque municipale renferme environ 150,000 volumes et 2,400 manuscrits.

Les théâtres sont : le Grand-Théâtre (1827-1830, restauré dans les styles de la renaissance et Louis XV. Le théâtre des Célestins, construit en 1792 et incendié en 1870 ; le théâtre des Variétés (1866); l'Eldorado; le cercle musical, etc.

L'industrie de Lyon porte principalement sur la soie, dont elle importe 180 millions, et dont elle exporte 220 millions en produits manufacturés. Elle est le centre d'une fabrication qui occupe environ 70,000 métiers répartis dans tout le département.

On fabrique à Lyon des tulles de soie, des foulards, de la passementerie. Les usines métallurgiques pour la fabrication du fer, les fonderies de cuivre et de bronze donnent lieu à un chiffre d'affaires très-élevé.

Les autres établissements de Lyon sont les teintureries qui occupent 1,500 ouvriers, les ateliers pour la construction des métiers de tissage et de machines, les chaudronneries, les scieries mécaniques, les fours à chaux, les tanneries, les peausseries, les corroieries, les chapelleries, qui fabriquent annuellement 500,000 chapeaux, les brasseries, les bijouteries en faux, dont les produits atteignent une valeur de 8 millions, les cartonneries, les faïenceries et les fabriques de papiers peints, qui sont très-considérables; enfin les fabriques de chocolat, de pâtes alimentaires, de savons, de produits chimiques, de cordes, d'aiguilles et d'épingles.

Lyon est la patrie des empereurs Claude, Marc-Aurèle, Caracalla, de Sidoine Apollinaire, de saint Ambroise le Grand, de Philibert Delorme, de Perrache, de Coustou, de Coysevox, de Lemat, du graveur Boissieu, des peintres Revail, Orsel, Saint-Jean, d'Adrien de Jussieu, de Morellet, de Scarron, de J.-B. Say, de Jaubert, de Thomé, de Jacquart, du maréchal Suchet, etc.

Albigny. — Ce village, situé à 11 kilom. de Lyon, doit son nom à Albin, compétiteur de Sévère; il fut vaincu en ce lieu. Albigny eut au moyen âge le titre de baronnie.

Brignais. — Cette petite ville est située à 12 kilom. de Lyon. C'est à cette localité que se rattache le souvenir de la victoire remportée par les Malandrins et les Tards-Venus sur les deux sires de Bourbon.

En 1361, le roi Jean avait chargé son cousin, Jacques de Bourbon, comte de la Marche d'exterminer les grandes compagnies qui ravageaient le pays. Le comte réunit toute la noblesse d'Auvergne, du Dauphiné, de la Savoie et du Limousin et entra en campagne. Ces braves chevaliers dédaignant trop l'ennemi, se laissèrent surprendre et furent écrasés par le nombre. « Il y eut par le combat grands coups frappés de part et d'autre, mais les gens du roi eurent du pire. Le comte de Forez, neveu de Jacques de Bourbon fut occis; le comte d'Uzès, un Châlon, un Beaujeu, tombèrent aux mains des compagnons avec plus de cent chevaliers. Le comte de la Marche et Pierre de Bourbon, son fils, furent si fort navrés qu'ils moururent à Lyon de leurs blessures; toute l'armée fut déroutée; ainsi se fit le combat. »

Givors. — Cette petite ville est située à l'embouchure du Giers, à la jonction du canal auquel elle a donné son nom. Sa situation lui donne une importance commerciale assez considérable. Son port reçoit entre autres produits de grandes quantités de houille de la Loire.

Ampuis et Condrieu. — Ces deux bourgs sont situés sur la rive droite du Rhône, à 25 kilomètres de Lyon. Ils sont renommés pour leurs vins connus sous le noms de *Côte-Rôtie*. Condrieu fabrique aussi des étoffes de soie noire et possède des raffineries de sel. Ce bourg est la patrie du maréchal de Villars et de Jules Janin.

L'Arbresle.—Cette petite ville est située à 37 kil. de Lyon et à 17 de Tarare, et son industrie participe de celle de ces deux villes : on y fabrique des mousselines brodées et l'on y tisse la soie. On y fait un grand commerce de vins et de bestiaux. Dans les environs on exploite des mines de charbon de terre, des carrières de pierres de taille et de pierres à chaux hydaulique.

On remarque dans cette ville quatre tours qui restent seules d'un ancien château bâti par les moines de Saligny, et une église du quinzième siècle, dont les verrières sont très-belles.

Limonest. — Cette petite ville exploite des carrières importantes et fabrique les excellents fromages connus sous le nom de fromages du Mont-d'Or.

Neuville. — Neuville est située sur la rive gauche de la Saône. Elle possède des eaux ferrugineuses. On y fabrique des ratines, du coton filé. On y fait le commerce du chanvre, des bestiaux, des céréales et des articles de mercerie.

Saint-Symphorien. — Cette petite ville est située à 46 kilom. de Lyon, sur un coteau baigné par la Coise. Elle dépendait jadis du Forez et était fortifiée. On y fabrique beaucoup de chaussures et sous la Révolution elle fut appelée *Chausse-Armée*.

Le portail de son église est remarquable.

Mornant. — Mornant fabrique des chapeaux de feutre et fait le commerce de bestiaux, de draps, de laines, de chapeaux.

Saint-Laurent-de-Chamousset. — Cette commune fait un commerce de bestiaux assez important.

Villeurbanne. — Cette petite ville fabrique du bleu de Prusse, de l'acide sulfurique, de l'ammoniaque, du sulfate de fer, des bougies, du savon et possède une filature de soie.

Saint-Genis-Laval. — Saint-Genis-Laval est située à 8 kilom. de Lyon. Cette localité est presque une banlieue de la ville et contient des fabriques importantes, entre autres, des fabriques de papiers peints. Dans les environs de Saint-Genis on voit encore les ruines des aqueducs romains qui alimentaient Lyon. C'est le but d'une excursion que nous recommandons aux touristes.

Oullins. — Oullins est située à 6 kilom. de Lyon, comme St-Genis, et fait partie de sa banlieue. Cette petite ville possède des usines considérables pour la fabrication du laiton et du

fil de cuivre. — Elle possède aussi un grand nombre de métiers.

2° ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE. — Villefranche est située à 27 kilom. nord-nord-ouest de Lyon, sur le Margon, à 2 kilom. de la rive droite de la Saône. Cette petite ville fut fondée au douzième siècle par le sire de Beaujolais. Ce seigneur possédait entre Assa-Paulini (Anse), et Luma (Belleville), une tour, dont il voulut faire le centre d'une ville. Dans ce but, il déclara que les serfs qui viendraient s'y établir seraient libres, s'ils n'étaient point réclamés dans le courant de l'année. La nouvelle ville s'éleva, se peupla rapidement et prit le nom de *Villafranca*.

Humbert III, fondateur de la ville nouvelle et ses successeurs, respectèrent les priviléges promis et même en accordèrent de nouveaux. Un siècle plus tard, Antoine organisa sa municipalité. Elle se composait de quatre consuls renouvelés chaque année par moitié et élus par tous les habitants. Edouard II, successeur d'Antoine, fit rédiger en une charte les priviléges de Villefranche. En 1376, cette charte, très-libérale d'ailleurs, contenait un article étrange par lequel les maris avaient le droit de battre leurs femmes, à condition de ne point les blesser mortellement. Plus tard, le seigneur de Beaujolais ayant eu la guerre avec le comte de Bresse, fut si bien soutenu par les habitants de Villefranche, qu'il leur dut la victoire.

Villefranche devint la capitale du Beaujolais lorsque la seigneurie passa à la famille de Bourbon.

En 1532, elle devint le siége des administrations judiciaires de la province. Mais les guerres de religion devaient porter un coup funeste à sa prospérité.

En 1562, le baron des Adrets, qui venait de s'emparer de Lyon, envoya contre Villefranche un corps de protestants. Les magistrats usèrent en vain de prudence et de modération ; à peine eurent-ils ouvert les portes que la ville fut livrée au pillage. Après l'avoir saccagée pendant cinq jours, les envahisseurs y laissèrent la peste.

On remarque à Villefranche l'église Notre-Dame-des-Marais, fondée au treizième siècle; cette église possède des portes sculptées admirables; elle est classée parmi les monuments historiques. L'hôtel de ville et quelques maisons renaissance méritent d'être cités.

On fabrique à Villefranche de gros tissus de coton, des articles de lainages, tels que futaines, molletons, couvertures. Son commerce porte principalement sur les vins de Beaujolais, le chanvre, les bestiaux, le fil, les toiles et la mercerie.

Cette ville est la patrie de Roland et de C. Jordan.

Anse. — Cette jolie petite ville est située à 5 kilom. de Villefranche, sur l'Azergue, près de la Saône, dans une vallée dont la fertilité a donné lieu au dicton : « De Villefranche à Anse, meilleur lieu de France. »

On croit que l'origine d'Anse remonte à Auguste ; on y a découvert des restes précieux de l'époque gallo-romaine, tels que tombeaux, statues, vases, inscriptions funéraires. Son ancien château a été transformé en caserne de gendarmerie.

Anse exploite de belles carrières et fait le commerce de céréales et de gros bétail.

Beaujeu. — Beaujeu est située à 22 kilom. nord-nord-ouest de Villefranche, sur l'Ardière. On pense que l'origine de cette ville remonte au règne de Charles le Simple. Au douzième siècle ses seigneurs avaient pris pour devise : *A tout venant beau jeu*. Pendant trois siècles, Beaujeu fut la capitale de l'une des quatre grandes baronnies de France. Son antique forteresse fut détruite en 1611 par ordre de M. d'Harlincourt, gouverneur du Lyonnais. La ville n'a rien conservé de son ancienne importance.

La fondation de Villefranche lui avait déjà créé une rivale, et, en 1532, son baillage fut réuni à celui de cette ville, puis sa seigneurie fut absorbée dans le domaine royal.

Beaujeu produit des vins estimés et fait le commerce des céréales, des cuirs, de la laine. Ses principaux établissements industriels sont des tanneries, des chapelleries, des papeteries et des filatures.

On remarque à Beaujeu l'église Saint-Nicolas, du treizième siècle, et les ruines de l'ancien château-fort.

Les Avenas. — Cette petite commune est située à 26 kilom. de Villefranche. On y voit encore les restes d'une voie romaine de Lyon à Autun et les ruines d'un monastère fondé dans les premiers temps du christianisme. On a découvert aussi à Avenas un bas-relief du temps de Louis le Débonnaire, représentant l'annonciation de la Vierge, Jésus et ses apôtres.

Chênelette. — Ce village est situé à 32 kilom. de Villefranche. Autrefois il était dominé par un château-fort qui appartint au légendaire Gannelon. Le traître éternel Gannelon était le type du seigneur féodal devenu bandit. Il dévastait la contrée, vivait de rapines et bravait même l'autorité royale. Ce château fut détruit sous Louis XI.

Tarare. — Tarare est situé à 44 kilom. de Lyon, sur la Tardine. Cette ville est le centre d'un mouvement industriel qui occupe 60,000 ouvriers à la fabrication des mousselines, des tarlatanes, des peluches et des velours, et dont les produits dépassent annuellement une valeur de sept millions. On y remarque les ruines d'un ancien château-fort. Un ancien couvent de capucins a été transformé en hôtel de ville. Aux environs on trouve des mines de plomb, dont quelques-unes argentifères, une carrière de marbre, du porphyre gris, de la houille.

Tarare est la patrie d'Andrieu.

Belleville.—Cette ville occupe l'emplacement d'une ville romaine nommée *Lunna*; elle est située à 13 kilom. de Villefranche et non loin de la Saône. Elle fut une des villes les plus importantes du Beaujolais. On y remarque une église du douzième siècle, qui renferme les tombeaux de plusieurs sires de Beaujeu. Cet édifice est classé parmi les monuments historiques.

Belleville possède des fabriques de tissus, de soie et de velours, de toiles de chanvre et de lin, de tonnelleries, et fait le commerce de vins, de bestiaux et de quincaillerie.

Monsols. — Ce bourg est situé à 32 kilom. nord-ouest de Villefranche. C'était autrefois la clef du Beaujolais du côté de la Basse-Bourgogne.

On remarque aux environs la montagne Saint-Rigaud, élevée de 1012 mètres; elle doit son nom à un monastère de l'ordre de Cluny, qui la dominait autrefois.

On fabrique à Monsols de grosses toiles, et l'on fait le commerce de bestiaux et de chanvre.

Chenas. — Chenas est située à 29 kilom. de Villefranche. Cette localité produit des vins renommés.

Bois-d'Oingt. — Cette petite ville est située à 14 kilom. nord-ouest de Villefranche. Elle a conservé un vieux château et possède une curieuse chapelle de Notre-Name-de-Lorette. Cette petite ville fait le commerce de drap, de chanvre et de bestiaux.

Chessy. — Chessy est située à 15 kilom. de Villefranche. Cette localité possédait autrefois des mines d'or; le trésor de Saint-Denis possédait une coupe donnée par les comtes du Lyonnais, dont le métal provenait de Chessy. Ces mines sont aujourd'hui abandonnées. On a trouvé du cuivre plus abondant près du château de Baronnat; mais la mine n'est pas assez riche.

Thisy. — Ce chef-lieu de canton possède d'importantes fabriques de toiles, de fil et de coton, et fait principalement le commerce des articles de Beaujolais. On y remarque les ruines d'un château-fort.

Lamure. — Cette petite ville est située sur l'Azergue. On y fabrique des toiles, des coutils et des soieries, et l'on y fait le commerce des draps, du fil et de la quincaillerie.

On remarque à Lamure une belle chapelle de Saint-Roch, qui date du quinzième siècle, et une église dominée par une flèche élevée.

Montmelas. — Cette petite commune possède un château crénélé d'une architecture assez remarquable.

Châtillon. — Châtillon est situé à 15 kilom. de Villefranche, dans la vallée de l'Azergues. Jadis l'entrée de cette vallée était défendue par un château-fort. Quelques paysans vinrent s'abriter au pied de ses murailles et fondèrent ainsi le bourg de Châtillon.

Le château d'Azergues appartint aux sires de Beaujeu, puis aux comtes de Lyon, dont il dépendit jusqu'à la révolution. On voit encore les restes imposants de cette antique forteresse.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE LYON.—19 cantons, 133 communes.

Chefs-lieux de canton : *Lyon*, 8 cantons (325,303 hab.), l'*Arbresle* (3,230 hab.), *Condrieu* (2,575 habit.), *Givors* (9,960 hab.), *Limonest* (1,300 hab), *Mornant* (2,440 habit.), *Neuville* (2,680 hab.), *Saint-Genis-Laval* (2,815 habit.), *Saint-Laurent-de-Chamousset* (1,760 habitants), *Saint-Symphorien-sur-Coise* (2,001 habitants), *Vaugneray* (2,045 hab.), *Villeurbanne* (6,660 h.)

Principales communes : Bessenay (2,100 h.), Brignais (2,125 hab.), Calluire et Cuire (9,180 habit.), Chambert-le-Longessaigne (2,020 hab.), Ecully (2,975 hab.), Laragasse (2,580 hab.), Oullins (7,005 hab.), Saint-Didier-au-Mont-d'Or (2,597 hab.), Sainte-Foy-les-Lyons (5,040 habit.), Saint-Martin-en-Haut (2,695 hab.), Venissieux (4,410 hab.)

2° ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE. — 10 cantons, 142 communes.

Chefs-lieux de canton: *Villefranche* (12,470 hab.), *Anse* (2,275 hab.), *Beaujeu* (3,880 hab.), *Belleville* (3,260 hab.), *le Bois-d'Oingt* (1,340 hab.), *Lamure* (1,120 hab.), *Monsols* (1,380 h.), *Tarare* (15,095 hab.), *Thisy* (2,930 hab.), *Amplepuis* (6,650 hab.)

Principales communes : Bourg-de-Thisy (2,205 hab.), Cours (4,875 hab.), Cublize (2,250 habit.), Fleurie (2,450 hab.), Grandris (2,310 Mordare (2,615 hab.), Saint-Fargueux (2,135 habit.), Saint-Georges-de-Reneins (3,190 hab.), Saint-Igny-de-Vers (2,330 hab.), Saint-Vincent-de-Reins (2,325 hab.), Vaux (2,395 habit.), Villié (2,605 hab.), Montmélas.

STATISTIQUE MORALE

—INSTRUCTION PUBLIQUE — lycée (1,100 élèves), 42 institutions secondaires libres (2,070 élèves), 881 écoles primaires (72,000 élèves), 69 salles d'asile (7,450 élèves). — 195,000 habitants sont complétement illettrés. 85,000 savent lire seulement et 377,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 74 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 12 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 34 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 38 pour crimes contre les propriétés, 3,950 pour délits, et 9,800 pour contraventions. — 3,400 affaires civiles et 14,000 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 9,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 560 hommes et 140 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 295 hommes et 55 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA

HAUTE-SAONE

SITUATION. — Ce département est situé dans la région orientale de la France, entre 47° 14' 10" et 48° 1' 20" de latitude et entre 3° 1' et 4° 29' de longtitude est. Il doit son nom à sa position sur le cours supérieur de la Saône.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département des Vosges; au nord-ouest, celui de la Haute-Marne; à l'ouest, celui de la Côte-d'Or; au sud-ouest, celui du Jura; au sud, celui du Doubs, et enfin à l'est, l'arrondissement de Belfort.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 64e de France, il comprend 533,992 hectares, divisés suivant la nature du sol en :

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes.	27,000
Sol de riche terreau.........	115,000
Sol de craie ou calcaire......	85,000
Sol de gravier...............	25,000
Sol pierreux.................	205,000
Sol sablonneux...............	25,000
Divers.......................	51,000

TOPOGRAPHIE. — 1° MONTAGNES. — Le département de la Haute-Saône forme un plan incliné qui s'appuie au nord-est sur l'extrémité méridionale de la chaîne des Vosges. Les ramifications et les contreforts de cette chaîne de montagnes couvrent tout le nord-est du département, et présentent les sommités suivantes: Mont-Saint-Jean (815 mètres), la Planche-des-Belles-Filles (1,149 m.), le Ballon de Lure (1,150 m.) et le Ballon de Servance (1,189 m.)

2° PLATEAUX. — Entre le pied de ces montagnes et les vallées de la Saône, s'étend une zone de plateaux, couverts de bois, de forêts, de cultures et de prairies ; l'altitude varie entre 250 et 300 mètres. Le sol s'entr'ouvre çà et là et présente des fissures, des puits naturels, des entonnoirs où s'engouffrent les eaux de pluie ou de ruisseaux, qui vont former dans les vallées un grand nombre de sources. L'une de ces sources, appelée le gouffre du Frais-Puits, mesure 20 mètres de diamètre sur 17 mètres de profondeur, et vomit à certaines époques une rivière qui fait déborder la Colombine et qui menace Vesoul.

De l'autre côté de la vallée de la Saône, sur la rive droite de cette rivière, s'étendent des plateaux de même aspect que ceux de l'autre rive, et comme ceux-ci semés d'entonnoirs.

3° VALLÉES. — Entre ces plateaux serpentent de fraîches vallées arrosées de belles rivières. La plus riante est, sans contredit, celle de l'Amance, rivière qui coule au milieu de vertes prairies ; on cite aussi le val d'Ajol, parcouru par la Combeauté; le val d'Augrogne, séparé par des collines boisées du vallon du Durgeon, dans lequel jaillit la source de Plancy, réputée la plus belle de France. Celle de la Saône est dominée à droite et à gauche par les escarpements du plateau. A sa réunion avec la vallée de l'Ognon, elle devient des plus pittoresques et mérite l'admiration du touriste.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département vont se jeter dans la SAONE. Cette rivière prend sa source dans le canton de Bains (Vosges), entre dans celui auquel elle donne son nom, y baigne Bourbevelle, Ranzevelle, Ormoy, Port-sur-Saône et Scey-sur-Saône, dans l'arrondissement de Vesoul; puis Rey, Rigny, Gray et Esserteime, dans l'arrondissement de Gray.

Elle traverse ensuite les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, sépare ceux du Rhône et de l'Ain et finit à Lyon où elle se jette dans le Rhône, après un cours total de 510 kil., dont 98 environ appartiennent au département qui nous occupe. Son cours lent et capricieux a été rectifié par des dérivations qui réduisent à 65 kilom. les 80 kilom. navigables depuis Port-sur-Saône.

Les affluents de la Saône sont très nombreux. Nous citerons :

Le *Coney*, qui vient du département des Vosges, arrose Celles et va finir à Corre, après un cours de 60 kil.;

L'*Amance* (52 kil.), qui vient de la Haute-Marne et baigne Jussey;

La *Lougeotte*, qui prend sa source sur la limite occidentale de l'arrondissement de Vesoul, et finit non loin de Montureux-les-Baulay, après un cours de 29 kil.;

La *Superbe* (27 kil.), qui naît dans le canton de Vauvillers;

La *Lanterne*, qui prend sa source au village de ce nom (canton de Luxeuil), baigne Conflans et finit à Conflandey, après un cours de 60 kil. Accru du Breuchin, de la Roge, de la Semouse, du Combeaut et du Planey;

Le *Durgeon*, qui baigne Vesoul et reçoit le Bâtard et la Colombine;

La *Romaine*, qui naît dans le canton de Rioz et baigne Fresne-Saint-Mamès;

La *Gourgeonne*, qui vient du canton de Combeaufontaine;

Le *Vannon*, qui prend sa source dans le canton de Champlitte et absorbe le Coulon;

Le *Salon*, qui vient de la Haute-Marne, arrose Champlitte, Dampierre, et finit après un cours de 60 kil.;

La *Morthe* (36 kil.), qui finit à Gray après avoir reçu le Cabry et le Ruisseau-de-Notre-Dame ;

Les *Ecoulottes*, qui arrosent Chargey;

La *Sous-Froide*, qui baigne Autrey;

La *Tenise*, qui finit en amont de Mantoche;

L'*Ognon* ou *Oignon*, qui descend du ballon Servance, passe à Mélisey, Villersexel, limite le département, baigne Montbozon, Chambornay, Marnay, Pesmes et se jette dans la Saône un peu au-dessous de Broye, après un parcours de 115 kil., pendant lequel il absorbe le Rahin, le Scey, le Lozan, la Linotte, le Ruthiers et la Tournolle.

LACS dans les Vosges.

ÉTANGS, surtout dans la partie méridionale du département.

CLIMAT. — Le département de la Haute-Saône se partage entre le climat vosgien et le climat rhodanien. Température généralement assez douce; été et hiver tempérés, automne beau, printemps variable, en raison du voisinage des montagnes.

Vie moyenne : 37 ans et 10 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Granit rouge, granit feuille-morte, porphyre vert, porphyre violet, schiste argileux, fer oligiste, manganèse oxydé; minerais de plomb, de cuivre, d'argent et d'or; grès houiller, houille, grès rouge, grès vosgien, grès bigarré, pierre lithographique, pierre à chaux; minerai de fer ; marbres, excellentes pierres de taille, tourbe, tuf calcaire, chaux, argile, sel gemme (à Gouhenans), et sources salées.

Eaux minérales. — La plus connue est celle de Luxeuil, fréquentée « du 1er mai au 15 octobre; température de 17° à 60°; par litre : sels et matières bitumineuses. 24 centigrammes. Thermes très fréquentés. Eaux utiles dans les affections nerveuses, les rhumatismes, les paralysies, la gastralgie, la stérilité. 16 sources chlorurées sodiques, ferrugineuses, manganésiennes, un peu excitantes, employés en bains de baignoires et de piscines, bains de vapeur, étuves, douches, fomentations, boisson. L'établissement thermal, construit en 1768, et parfaitement aménagé, est considéré comme le plus remarquable de France On y trouve 3 piscines établies pour 130 baignoires, un beau jardin et un magnifique salon de conversation. Agréables promenades aux environs; ruines de la célèbre abbaye de Luxeuil et plusieurs monuments historiques. » (*Trousset*, Encyclopédie d'Economie domestique. Article EAUX MINÉRALES.)

Il y a d'autres sources à Rèpes, Fedry et Vesoncourt.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales plus que suffisantes pour les besoins locaux ; pommes de terre abondantes, chanvre, graines oléagineuses, betteraves à sucre, fruits et cerises pour la distillation (kirschenwasser) ; colza; tabac dans l'arrondissement de Vesoul. Bois, vins en surabondance, eaux-de-vie médiocres; riches prairies. Chêne, hêtre, charme dans les forêts, où se trouvent aussi l'orme, l'érable, le tremble et le frêne. Dans les montagnes : sapin, digitale, arnica, mélisse, valériane, etc.

3° ANIMAUX. — Chevaux de petite race, mais assez vigoureux; beaucoup de porcs; bêtes à laine et volailles. Loup, renard, chat sauvage, loutre, blaireau, sanglier, cerf, chevreuil; abondance de gibier: lièvres, lapins, gibier ailé; quelques outardes, des cygnes et des pélicans. Parmi les oiseaux de proie, on cite : l'aigle, l'épervier et la buse. Vipère et couleuvre. Carpes de la Saône et du Salon ; barbeaux de l'Oignon, truites saumonnées du Rahin et du Bremhin; écrevisses du Concy et du Planey.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (300 kilom.); 18 routes départementales (463 kilom.); 2.316 chemins vicinaux (4.400 kil.); 1 rivière navigable, la Saône (65 kil.).

CHEMINS DE FER

Outre les chemins de fer dont nous donnons le tableau, une voie en construction unira prochainement Gray à Besançon.

DE VESOUL A BESANÇON

Stations :	Dist. de Vesoul.
Vesoul...........	» kilom.
Villers-le-Sec....	8
Vallerois-le-Bois.	14
Dampierre.......	20
Montbozon	24
Loulans-les-Forges	29

DE NANCY A VESOUL

Stations :	Dist. de Nancy.
Aillevillers.......	118 kilom.
St-Loup-Luxeuil.	123
Conflans-Varigney	131
Favernay.........	143
Port-d'Atelier....	148
Port-sur-Saône..	155
Vaivre..........	163
Vesoul..........	167

DE PARIS A BELFORT

Stations :	Dist. de Paris.
Vitrey	336 kilom.
Jussey..........	347
Moulthureux-les-Boulay.........	354
Port-d'Atelier..	365
Port-sur-Saône...	370
Vaivre..........	377
Vesoul.........	381
Colombier.......	389
Crévenay-Saulx..	395
Genevreuille.....	403
Lure	411
Ronchamp.......	422
Champagney.....	428

D'AUXONNE A GRAY

Stations :	Dist. d'Auxonne.	Dist. de Dijon.
Mantoche........	32 kilom.	64 kilom.
Gray...........	37	69

DE LANGRES A GRAY

Stations :	Dist. de Langres.
Champlitte......	71 kilom.
Oyrières.........	81
Gray...........	91

DE LABARRE A GRAY

Stations :	Dist. de Labarre
Montagney.......	18 kilom.
Valay..........	24
Champvans-les-Gray.........	32
Gray..........	39

DE VESOUL A GRAY

Stations :	Dist. de Vesoul.
Vesoul..........	» kilom.
Vaivre...........	6
Mont-le-Vernois.	10
Noitant-le-Ferroux	18
Fresne-St-Mamès	27
Vellexon........	31
Seveux..........	36
Autet...........	42
Vereux-Beaujeu..	47
Gray....	58

AGRICULTURE. — Le département de la Haute-Saône est un pays agricole et d'exploitation, bien que la science n'y soit pas encore très avancée. Il reste encore beaucoup de terrains incultes, des montagnes à reboiser et des prairies à améliorer. Il existe une ferme-école à Saint-Remy (arrondissement de Vesoul). Les vignes ne produisent que de gros vins rouges assez médiocres ; les meilleurs vins proviennent de Ray et de Gy.

Le département comprend : 167,000 hectares en céréales ; 27,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 19,000 en prairies artificielles ; 62,000 en prairies naturelles ; 19,000 en pâturages ; 12,000 en vignes ; 163,000 en bois et forêts ; 43,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 90 millions de francs.

22,000 chevaux, 142,000 bêtes à cornes, 95,000 moutons, 8,000 chèvres, 55,000 porcs, 15,000 ruches, sont évalués à 44 millions de francs.

INDUSTRIE. — Plutôt industriel qu'agricole, le département exploite 5 mines de combustible minéral, 2 millions de quint. métriques (3 millions de fr) ; 60 tourbières, 34,000 quint. (32,000 fr.) ; 2 mines de sel gemme (1,450 hectares), 110,000 quint. (445,000 fr.) ; 36 minières de fer, 1 million de quint. (340,000 fr.) L'industrie du fer, jadis bien plus importante que de nos jours, est exercée dans 35 usines produisant pour 5,300,000 fr. de fontes, de fers, de tôles, de fils de fer et d'acier.

Les autres branches de l'industrie sont des huileries, des distilleries d'eaux-de-vie de cerises (kirschenwasser), des verreries, des faïenceries, des poteries, des sucreries de betterave, des fromageries (façon gruyère), etc.

On compte dans le département 135 machines à vapeur représentant une force de 2,000 chevaux.

COMMERCE. — Exportation des produits de l'industrie métallurgique, de fromage, de bois, de planches, de vins, de kirschenwasser, de bétail et de fourrages, dirigés en grande partie sur Lyon, pour le midi de la France. Le bétail s'exporte surtout en Flandre. Importation de combustible minéral.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 20,127 hab. Au dernier recensement, diminution de 14,618 h., dont le nombre n'est plus que de 303,088. Sous le rapport de sa population absolue, le département est le 58e de France. La densité y est d'environ 56 hab. par kilom. carré, et à ce point de vue, il est le 48e.

Le Franc-Comtois se distingue par la justesse de son esprit, son patriotisme énergique, son aptitude aux arts ainsi qu'aux sciences mathématiques et industrielles. Dans les campagnes se sont conservées des mœurs pures, frugales et calmes. Partout le français est compris ; mais les paysans ont conservé leur idiôme franc-comtois qui dérive évidemment de l'ancienne langue celtique.

HISTOIRE. — Le département de la Haute-Saône a été formé, en 1790, d'une partie de la province de Franche-Comté ; cette partie était le bailliage d'Amont dont Gray était la capitale.

Avant la conquête romaine, ce territoire était habité par les Séquanais. Les luttes de ce peuple avec les Eduens, alliés des Romains, amenèrent l'intervention de César, et sous Auguste cette partie de la Séquanie fut incorporée dans la Germanie supérieure. Après l'invasion des Burgondes, elle forma une partie du royaume de Bourgogne, jusqu'à l'époque où Clovis en fit la conquête. Elle demeura sous la domination des Mérovingiens, fit partie de l'empire de Charlemagne et échut en partage à Lothaire. Alors les comtes et les abbés se déclarèrent indépendants. Les querelles féodales provoquèrent l'intervention étrangère, et au XIe siècle le pays passa sous la domination allemande. L'empereur d'Allemagne l'exempta d'impôts, de là le nom de Franche-Comté.

Après la mort de Charles le Téméraire, la Franche-Comté se prononça en faveur de Marie de Bourgogne, contre le roi de France Louis XI. Celui-ci entra dans la province dont il assiégea les villes et ravagea le territoire, mais il ne put s'en emparer, et la Franche-Comté fut comprise dans la dot apportée par Marie de Bourgogne à l'empereur Maximilien. Philippe le Beau, leur fils, ayant épousé l'infante d'Espagne, créa ainsi les premiers droits de Charles-Quint sur la Franche-Comté. Pendant la régence de Marguerite s'opéra le premier mouvement de réforme religieuse ; les troubles qui en résultèrent ne prirent pas en Franche-Comté le caractère de fureur qu'ils eurent en d'autres pays, grâce à l'esprit de sage modération de la régente. Charles-Quint favorisa particulièrement la Franche-Comté ; chaque ville reçut une marque de son affection. Mais le règne de son successeur, le fanatique Philippe II, mit fin à cette ère de paix et de prospérité. L'intolérance religieuse excita le fanatisme et alluma les bûchers de l'inquisition.

En 1595, deux ligueurs, d'Aussonville et Beauveau-Tremblecourt, à la tête de six mille soldats lorrains envahirent la province et la saccagèrent. Ces ravages précédèrent Henri IV qui pendant un moment fut maître du pays. Le traité de Vervins rétablit l'ancien état de choses (1598). Richelieu reprit l'œuvre de Henri IV, l'abaissement de la maison d'Autriche, et la Franche-Comté devint le champ de bataille de cette longue et sanglante rivalité. Le pays garda longtemps le souvenir de Bernard de Saxe-Weymar qui le pilla et le ravagea. Cet homme de guerre, aussi prudent que cruel et rapace, se jetait sur les petites villes, attaquant partout où il se trouvait supérieur en forces. Il prit ainsi Jussey, Jouvelle, Champlitte, Pierrecourt. Les habitants de ce village ayant cru qu'ils avaient le droit de défendre leurs pays et leurs biens, résistèrent à son avant-garde et lui tuèrent quelques hommes, Bernard de Saxe-Weimar livra le village aux flammes et passa les habitants au fil de l'épée.

Louis XIV, pour se rendre maître des places de guerre, n'employa pas seulement les armes, mais l'or et les promesses, les habiletés politiques. Les Francs-Comtois se défendirent avec énergie, mais il n'en fut pas de même de leurs chefs et plusieurs commandants de forteresses se laissèrent corrompre. La ville de Faucogney fut la dernière qui résista ; elle fut prise d'assaut le 4 juillet 1674, et, selon la coutume barbare de cette époque, ses défenseurs furent passés au fil de l'épée. La conquête était accomplie, et après le traité de Nimègue, la Franche-Comté fut définitivement réunie à la France.

Longtemps encore ses populations ne supportèrent ce changement qu'avec peine. Mais lorsque la France, devenue la terre de la liberté, fut menacée par la coalition royaliste, les bataillons de la Haute-Saône, en 1792, et sous l'empire en 1814 et en 1815, se battirent héroïquement pour elle. Enfin en 1871, ce fut sur le territoire de ce département que le général Bourbaki livra les batailles de Villersexel et de Héricourt. Mais nous en reparlerons plus loin dans les notices consacrées à ces deux localités.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Haute-Saône (chef-lieu Vesoul), est divisé en 3 arrondissements, 28 cantons et 583 communes.

Il fait partie de la 5e inspection des ponts et chaussées, de la 32e conservation des forêts (Vesoul), de l'arrondissement minéralogique de

Chaumont (division du nord-est) et de la 6e région agricole.

Il fait partie du 7e corps d'armée (Besançon).

Il forme, avec le département du Doubs, le diocèse de Besançon, siége de l'archevêché. Ce diocèse comprend : 28 cures, 329 succursales, 76 vicariats et 2 petits séminaires à Luxeuil et à Marnay.

Les protestants, au nombre d'environ 8,000, presque tous luthériens, y ont une église consistoriale, 9 paroisses, 15 annexes, 10 pasteurs et 24 temples.

Les israélites y possèdent 2 synagogues.

Les trois tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Gray ressortissent à la cour d'appel de Besançon.

Le lycée de Vesoul, les 3 colléges communaux de Gray, Luxeuil et Lure, l'école normale d'instituteurs de Vesoul, et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Besançon.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Vesoul. — Vesoul (lat. 47° 37' 26", long. 3° 49' 6" E.) *Vesulum, Castrum Velosense*, chef-lieu du département de la Haute-Saône, est situé à 362 kilom. sud-est de Paris. On s'accorde à croire que cette ville existait avant la conquête romaine. Les Romains y établirent un camp; cependant on ne trouve son nom pour la première fois qu'en 899, dans les actes de Saint-Adelphe. Il est probable que sous les Bourguignons elle relevait de l'évêché de Besançon. Elle fut prise au xe siècle par Henri le Grand, duc de Bourgogne, avec l'aide du comte de Châlon ; elle appartint ensuite aux seigneurs de Faucogney.

En 1360, les *Ecorcheurs*, une de ces compagnies de bandits qui mirent à profit l'invasion anglaise, dévastèrent le bailliage d'Amont, s'emparèrent de Vesoul, et après l'avoir pillée, massacrèrent ses habitants et la livrèrent aux flammes. A peine cette malheureuse ville commençait-elle à se relever, en 1639, que des bandes allemandes se ruent sur elle et enlèvent ou détruisent tout ce qui avait échappé aux *Ecorcheurs*. Le duc de Bourgogne chargea Jean de Rochefort de fortifier Vesoul; dès lors elle fut à l'abri des brigands, mais fut en butte aux guerres sérieuses.

Le premier siége qu'elle eut à soutenir fut dans la lutte entre Louis XI et la Bourgogne contre le sire de Craon. Vesoul força les Français à la retraite. Mais avant que l'année se fut écoulée, l'ennemi investit de nouveau la ville et, malgré une énergique résistance, elle fut enlevée d'assaut. Une ville prise d'assaut à cette époque était détruite par le fer et le feu; Vesoul fut mise à sac et livrée aux flammes. Il lui fallut cent ans pour sortir de ses ruines. Enfin elle commençait à renaître lorsqu'un nouveau fléau s'abattit sur elle.

En 1566, la peste la dépeupla presque entièrement : il ne resta dans ses murs que soixante-quinze habitants. Comment la ville se repeupla, nous l'ignorons; en tout cas, on a lieu de s'étonner de voir à la même époque cette ville ruinée et décimée être encore assez vivante et assez riche pour servir de proie aux grandes compagnies et aux anabaptistes allemands.

Quelques années auparavant, en 1557, elle avait échappé à la rapacité d'une armée allemande, grâce à l'intervention inattendue d'un allié naturel de son voisinage. Le baron de Polviller était de passage près de Vesoul, avec dix mille lansquenets et douze cents reîtres. Ceux-ci se mutinèrent en réclamant l'arriéré de leur solde ou le sac de la ville. Polviller leur donna la ville, et déjà les échelles se dressaient contre la muraille lorsque les fossés s'emplirent d'eau et la campagne, sans que l'on sut comment, se trouva inondée. Les Allemands effrayés n'eurent que le temps de se sauver vers les montagnes, abandonnant dans la plaine changée en lac, les engins de siége : artillerie, équipages, « voire, dit la chronique, chose incroyable entre les Allemands, les bouteilles et les barils. » Ils croyaient que les habitants avaient en leur puissance quelque cataracte. Mais voici l'explication de cet événement : Aux environs de Vesoul, à 4 kilomètres dans la montagne de Frotté, se trouve une caverne d'environ 90 pieds de largeur sur 120 de profondeur. Dans cette caverne s'ouvre un gouffre, le Frais-Puits, d'où ne s'échappe d'ordinaire qu'un mince filet d'eau, mais lorsqu'il a plu plusieurs jours de suite on voit l'eau monter, remplir le puits et la caverne, s'élancer à plus de vingt-cinq pieds et inonder les campagnes.

En 1659, le duc de Wolfgand ravagea les environs de Vesoul. Après lui vinrent les Lorrains de Tremblecourt qui pillèrent la ville.

A peine s'était-il rendu maître de Vesoul que Cornini, son lieutenant, attaquait Norroy-l'Archevêque. Ce lieutenant menaça les habitants de brûler leur bourg s'ils ne consentaient à payer une forte rançon ; mais cette rançon était au-dessus de leurs moyens. A la nouvelle de leur détresse, les Vesuliens réunirent en vaisselle, en bijoux, le peu qui leur restait et leur envoyèrent pour les sauver. Cornini accepta tout, puis, sous le prétexte que la somme était arrivée trop tard, livra le bourg au pillage et à l'incendie.

Une armée espagnole vint enfin délivrer le pays de ces bandits, mais après leur évacuation, le marquis de Fuentès fit démanteler la place de Vesoul. La même année, Henri IV entra dans cette ville et la frappa d'une forte imposition de guerre. Tant de malheurs amenèrent la famine (1538), elle fut tellement horrible que l'on cita des cas d'anthropophagie. On dévora les soldats tués, et un chirurgien qui venait de faire l'amputation d'une jambe la demanda pour son salaire et la mangea.

Cependant deux ans plus tard, il se trouva des hommes de guerre assez impitoyables pour rançonner cette ville; ce fut d'abord le comte de Grancey, puis le comte de la Suze. Enfin, ce qui fut deux fois déplorable, Turenne vint porter le dernier coup et ne se montra pas moins barbare que les autres. Vesoul, à bout de forces, ne s'était défendue que pour l'honneur et avait obtenu une capitulation qui garantissait la vie sauve aux habitants; le vainqueur laissa ses soldats égorger des femmes, des enfants, réfugiés dans le couvent des Annonciades, et écrasa la ville sous une imposition de guerre tellement exorbitante que Vesoul dut vendre les cloches de ses églises.

Nous avons rapporté plus haut les événements politiques qui intéressent l'histoire de Vesoul depuis cette époque jusqu'à nos jours.

En 1870, Vesoul fut occupé le 18 octobre par le général allemand Werder. Ce général fit enlever comme otage et envoyer à Coblentz le préfet, M. Meillier, qui avait refusé de venir au-devant de lui.

La ville dut beaucoup à son maire et à d'autres fonctionnaires, dont l'intelligent patriotisme rendit moins lourdes pour elle les charges de l'occupation.

Vesoul, tant de fois incendié, n'a conservé aucun de ses anciens édifices. Son église principale date de 1745, son palais de justice de 1765. Cette ville possède plusieurs fabriques de tissus, des tanneries. A deux kilomètres de la ville on trouve la source minérale des Repps, qui est froide et saline. Vesoul est la patrie de l'ambassadeur de Charles-Quint, Simon-Renard, et de l'astronome Joseph Beauchamp.

Scey. — Cette petite ville, située à 17 kilomètres nord-ouest de Vesoul, est d'origine ancienne. La découverte d'un grand nombre d'antiquités prouve que son territoire fut habité par les Romains. Au moyen âge, Scey fut fortifié. Le château qu'y avait fait élever la famille de Baufremont fut converti en hôpital par la Révolution. Scey, située dans une vallée riante et fertile, ajoute à ses richesses agricoles celles de l'industrie métallurgique et au commerce de cuirs. On y remarque un pont de quatorze arches construit sous Louis XIV.

Port-sur-Saône. — Port-sur-Saône est situé à 13 kilomètres nord-ouest de Vesoul. Cette ville est d'origine ancienne; on y a découvert les vestiges d'une villa romaine. Saint-Vallier, archidiacre de Langres, y fut arrêté par les Vandales et y subit le martyre. Elle fut dévastée en 1595. Cette localité assez industrielle possède des minoteries, des scieries mécaniques, des tanneries, des teintureries, des fabriques de cordes. On y fait un commerce de bestiaux assez considérable.

Jussey. — Cette petite ville est située à 38 kilomètres nord-ouest de Vesoul, elle est d'origine romaine ainsi que le prouvent de nombreux vestiges de l'antiquité. Elle fut fortifiée au moyen âge et fut dévastée par les bandes de Tremblecourt. Jussey possède des fabriques de droguets, des ateliers de tissage et des tanneries.

Corre. — Corre, village situé à 41 kilomètres nord-ouest de Vesoul, se recommande aux archéologues par ses nombreuses et intéressantes antiquités romaines.

Amance exploite du sable blanc, excellent pour la verrerie, fabrique des couvertures de coton et fait le commerce de bœufs gras. On y voit les restes d'un ancien château féodal.

Noroy-le-Bourg, sur un plateau élevé, possède des filatures de coton, des manufactures de toiles et des teintureries.

Montbozon fabrique des biscuits et des articles de bonneterie.

Rioz produit des faïences.

Vitrey possède une huilerie.

2° Arrondissement de Gray. — Gray est situé à 55 kilomètres sud-ouest de Vesoul, sur la rive gauche de la Saône.

L'origine de cette ville remonte au viie siècle, mais elle ne prit d'importance que vers le xiiie. Othon IV, comte de Bourgogne, y établit en 1287 une université, qui plus tard fut transférée à Dôle. Cette ville devint alors la résidence de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long; elle y fit construire un château et une chapelle. Gray fut souvent prise et saccagée par les grandes compagnies et ne fut fortifiée qu'en 1420, et plus tard Philippe II en fit augmenter les défenses par le célèbre ingénieur Ambroise Precipiano. Cette place échappa ainsi aux bandes de Tremblecourt.

Après la victoire de Fontaine-Française, elle ouvrit ses portes à Henri IV, et grâce aux habiles négociations de l'abbé de Watteville, Louis XIV ne rencontra point de résistance. Mais le maire, Mengin, partisan de la résistance, osa dire à Louis XIV en lui présentant les clefs de la ville : « Sire, votre conquête serait plus glorieuse si elle vous eût été disputée. » Forcés d'abandonner cette place, en 1688, les Français la démantelèrent.

Les édifices les plus remarquables de Gray sont l'hôtel de ville et le quartier de cavalerie, qui datent de 1568, l'église et les ruines du château. Cette ville fait un commerce considérable; ses principales industries sont la construction des bateaux, la fabrication des tissus de crin, des pointes, des fécules de l'amidon. On trouve aux environs des usines métallurgiques et des scieries.

Beaujeu. — Beaujeu est situé à 11 kilom. nord-est de Gray. Au dix-septième siècle, ce

bourg appartenait aux comtes Saint-Amour, et au dix-huitième aux marquis d'Hyenne. Beaujeu possède des hauts-fourneaux importants.

Champlitte. — Cette petite ville est située à 24 kilom. nord-ouest de Gray. Son nom primitif *Chamlitte* venait des deux mots celtiques *an*, coteaux, et *eplith*, entre. En 1228, elle appartint à la Maison de Vergy. Parmi les ruines de son vieux château, l'on a conservé une pierre qui revendique pour les Vergy de Champlitte l'authenticité d'un drame que nous avons déjà eu deux fois l'occasion de raconter; les amours tragiques de Gabrielle de Vergy et du duc de Coucy. Cette pierre porte l'inscription suivante :

> Céans, ès chastel de Chanite
> Gente Gabrielle de Vergy
> Naquit, aima le preux Coucy
> Puis, par un cruel époux conduite
> En la tour d'Autrey, près icy,
> Trop bien en savons tous la suite.

Ce domaine fut érigé en comté par Philippe II. Sous Louis XI, la ville fut détruite presque entièrement, et, en 1638, le duc d'Angoulême la prit et la livra aux flammes ainsi que le château.

Champlitte produit des vins estimés et fabrique des tissus.

Autrey-les-Gray possède des hauts-fourneaux et des carrières de pierre de taille. On y remarque les ruines du château de Vergy.

Dampierre-sur-Salon. — Sur le territoire de ce chef-lieu de canton se trouvent les curieux puits intermittents appelés les *abîmes*. On y remarque aussi des vestiges d'un ancien château du onzième siècle; des hauts-fourneaux, des teintureries, des tanneries et des ateliers de tisserand.

Fresne-Saint-Mamès a conservé une église de la fin du douzième siècle, avec deux tableaux de l'Espagnolet, On y fabrique du sucre de betterave, des bougies, du droguet, etc.

Gy, située au milieu de coteaux couronnés de vignobles, produit les meilleurs vins du département. On y fabrique de la bonneterie, des toiles, de la poterie, etc.

Marnay, sur la rive droite de l'Oignon, possède des tanneries, des teintureries, des fabriques de chapeaux de feutre, et les ruines d'un vieux château.

Pesme, possède des usines métallurgiques, des saboteries, des tuileries, etc.

3° Arrondissement de Lure. — Lure est située à 31 kilom. nord-est de Vesoul. Cette ville était déjà une localité importante au neuvième siècle. Elle doit son origine à une abbaye célèbre fondée au septième siècle par saint Deïle ou Deïcole, disciple de saint Colomban. Cette abbaye fut favorisée et enrichie par Charlemagne, Louis le Débonnaire et leurs successeurs. Vers 937, les Hongrois détruisirent la ville et le monastère. Fortifiée au quatorzième siècle, elle échappa aux grandes compagnies. En 1636, elle fut prise et pillée par Grancey. Le 1er juillet 1674, elle tomba au pouvoir de Louis XIV.

On remarque à Lure les restes de son antique abbaye et la belle promenade de Mont-Chateix.

Cette ville possède des tuileries, des chamoiseries et des bonneteries, la sous-préfecture, installée dans les anciens bâtiments du prince-abbé de Lure; un hôtel de ville de construction moderne, et de belles fontaines. Aux environs, la Font-de-Lure, gouffre très-profond, et le lac de la Font, qui fournit du poisson en très-grande quantité.

Luxeuil. — Luxeuil, située à 20 kilom. nord-ouest de Lure, est d'origine très-ancienne. On y a découvert une description qui constate que César chargea son lieutenant Labienus d'en réparer les thermes. Malgré son camp retranché, la ville fut saccagée par Attila. Elle fut relevée de ses ruines deux siècles plus tard par saint Colomban, qui y fonda un monastère. Cette fondation atteignit bientôt un haut degré de prospérité.

Sous le quatrième abbé, le couvent de Luxeuil comptait plus de neuf cents religieux, dont les écoles étaient renommées. Il fut pillé par les Sarrasins qui en massacrèrent tous les moines. Pendant quinze ans, la ville et l'abbaye restèrent abandonnées; Charlemagne leur rendit la vie et la prospérité. Au neuvième siècle, la règle de saint Benoît fut introduite à Luxeuil. Vers 888, la ville et le monastère furent de nouveau détruits par les Normands. Lorsque les barbares se furent retirés, les abbés fortifièrent la ville. Depuis, l'importance de l'abbaye de Luxeuil ne fit que grandir; elle resta jusqu'à la Révolution. Ses bâtiments furent consacrés à diverses destinations d'utilité publique. Outre l'abbaye, on remarque à Luxeuil l'église Saint-Pierre du quatorzième siècle et l'hôtel de ville, dont la tour renferme des inscriptions romaines.

L'établissement thermal possède des sources salines et des sources minérales, l'une savonneuse et l'autre ferrugineuse. On trouve aux environs des forges importantes, des clouteries, des papeteries, des filatures de coton.

Héricourt. — Héricourt est située à 27 kilom. sud-est de Lure. Cette petite ville fut autrefois très-importante. Elle possédait un château dont les ruines existent encore. Les maisons d'Ortembourg et de Neuchâtel s'en disputèrent la possession.

En 1425, l'évêque de Bâle l'assiégea et en fit le sac. En 1561, elle fut achetée par les ducs de Wurtemberg, princes de Montbéliard.

En 1871, après avoir battu les Prussiens de Werder à Villersexel, le 9 janvier, le général Bourbaki reprit sa marche vers Héricourt. A peu près à mi-chemin, le 13, il rencontra l'ennemi à Arcey et l'en délogea. Cette position était la première ligne des retranchements élevés par la nature et fortifiés avec soin par les Prussiens jusqu'à Héricourt. Le 14, au soir, le général Bourbaki vint s'établir devant Héricourt, clef de la situation. Héricourt pris, l'armée de Treskow était obligée de lever le siége de Belfort.

Cette position était défendue par environ 60,000 hommes. La bataille, commencée le 15, dura trois jours et fut acharnée. La première journée fut bonne. La nuit qui suivit fut cruelle, et les troupes, sans abri, et dans plusieurs corps sans nourriture suffisante, eurent à supporter 18 degrés de froid et une tempête de neige. Le 16, l'armée s'empara de Montbéliard de Chenebier, et les premières maisons d'Héricourt furent un instant occupées. Le 17, la tentative faite contre le château de Montbéliard fut repoussée.

On essaya en vain de passer la Lisaine à Béthencourt, Busserel et Héricourt; une tentative des Prussiens contre Chenebier fut repoussée. Mais ces résultats négatifs découragèrent le général. Il avait à craindre l'arrivée de l'armée de Manteuffel; il eut le vertige d'un désastre et commanda la retraite sur Besançon.

Faucogney. — Cette petite ville est située à 22 kilom. nord de Lure; elle est d'origine très-ancienne. Ses seigneurs particuliers jouèrent un rôle important. Jean III épousa Isabelle de France, fille de Philippe le Long. Les sires de Faucogney portaient le titre de vicomte de Vesoul. La ville a conservé quelques vestiges de ses anciennes fortifications et de son château-fort. Faucogney fut la dernière place franc-comtoise qui résista aux Français. Elle fut prise en 1674 par le marquis de Resnel, après une courageuse résistance.

On remarque sur une colline qui domine la ville l'église de Saint-Martin. Cette ville fabrique une eau de cerises renommée et exploite des gisements de plomb et de cobalt argentifère.

Villersexel. — Cette petite ville, située à 18 kilom. sud-sud-ouest de Lure, posséda jadis un chapitre célèbre fondé en 1418. Sur les domaines de ce chapitre fut bâtie un château superbe entouré d'un vaste parc. Ce château appartient depuis plus d'un siècle à la famille de Grammont.

Villersexel possède des forges, des hauts-fournaux et des fabriques de bonneterie. Le 9 janvier 1871, le général Bourbaki y battit le général prussien de Werder.

Champagney exploite une houillère à Eboulet, une usine métallurgique, des ateliers de tissage de coton et des moulins à blé et à tan. Sur son territoire se trouve un tunnel de 1,250 m., qui fait pénétrer le chemin de fer sur le territoire de Belfort.

Mélisey exploite des carrières de grès et des mines de houille.

Vauvillers fait principalement le commerce de chevaux et de chiffons.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Vesoul. — 10 cantons, 215 communes.

Chefs-lieux de cantons : *Vesoul* (7,615 hab.), *Amance* (975 hab.), *Jussey* (2,910 hab.), *Noroy-le-Bourg* (1,195 hab.), *Port-sur-Saône* (1,930 hab.), *Scey-sur-Saône* (1,730 hab.), *Combeaufontaine* (755 hab.), *Montbozon* (855 hab.), *Rioz* (1,065 hab), *Vitrey* (905 hab.)

Principales communes : Faverney (1,302 hab.), Passavant (1,650 hab.), Ormoy (950 hab.), Dampierre-les-Montbozon.

2° Arrondissement de Gray. — 8 cantons, 165 communes.

Chefs-lieux de canton : *Gray* (6,750 hab.), *Autrey-les-Gray* (1,205 hab.), *Champlitte* (2,840 hab.), *Dampierre-sur-Salon* (1,225 h.), *Fresne-Saint-Mamès* (515 hab.), *Gy* (2,175 hab.), *Marnay* (1,205 hab.), *Pesmes* (1,780 hab.)

Principales communes : Arc-les-Gray (2,510 hab.), Mantoche (930 hab.), Vellexon (1,440 h.), Bucey-les-Gy (1,460 hab.)

3° Arrondissement de Lure — 10 cantons, 203 communes.

Chefs-lieux, de canton : *Lure* (3,745 habit), *Champagney* (4,260 habit.), *Faucogney* (1,350 habit.), *Héricourt* (2,850 hab.), *Luxeuil* (3,950 habit.), *Villersexel* (1,520 hab.), *Melisey* (2,040 hab.), *Saint-Loup-sur-Sémouse* (2,800 hab.), *Saulx* (1,070 hab.), *Vauvillers* (1,415 hab.)

Principales communes : Aillevillers (2,750 hab.), Fougerolles (5,630 hab.), Fresse (2,675 hab.), Plancher-Bas (2,205 hab.), Ronchamp (3,040 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (312 élèves), 3 colléges communaux (401 élèves), 1,037 écoles primaires (57,000 élèves), 29 salles d'asile (3,100 élèves). — 75,000 habitants sont complétement illettrés, 34,000 savent lire seulement, 203,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 7 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 7 établissements hospitaliers. — Justice. 5 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 4 pour crimes contre les propriétés, 1,800 pour délits, 4,600 pour contraventions. — 1,195 affaires civiles et 820 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 5,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 100 hommes et 15 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 20 hommes et 4 femmes dans les maisons d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE

SAONE-ET-LOIRE

SITUATION. — Ce département appartient à la région centrale de la France; il est situé entre 46° 9' 18" et 47° 9' de latitude, et entre 1° 17' et 3° 6' 40" de longitude orientale. Il tire son nom des deux principales rivières qui l'arrosent.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de la Côte-d'Or; au nord-ouest, celui de la Nièvre; au sud-ouest, le cours de la Loire qui le sépare du département de l'Allier; au sud, les départements de la Loire et du Rhône; enfin, à l'est, le département de l'Ain (dont il est séparé en partie par le cours de la Saône) et le département du Jura.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de Saône-et-Loire est le 7e de France; il comprend 855,175 hectares, dont 440,000 en pays de montagnes. Suivant sa nature, le sol se divise en :

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes.	40,000
Sol de riche terreau.........	45,000
Sol de craie ou calcaire......	270,000
Sol de gravier...............	105,000
Sol pierreux.................	135,000
Sol sablonneux...............	105,000
Divers.......................	155,000

TOPOGRAPHIE. — Le département de Saône-et-Loire est traversé du sud au nord par la grande ligne de faîte européenne, qui, sous le nom de *Monts-du-Charolais*, y sépare le bassin du Rhône de celui de la Loire et qui relie les monts du Beaujolais à ceux de la Côte-d'Or. A leur entrée dans le département, les monts du Charolais ont une altitude de 600 m.; ils s'élèvent à 774 m. aux Grandes-Roches et s'abaissent ensuite à 330 m. Une dépression, à 307 m., livre passage au canal du centre.

Mais ce n'est pas dans cette chaîne que se trouvent les plns hautes sommités du département; elles sont dans l'arrondissement d'Autun, couvert en partie par le *Morvan autunois* et par les contreforts des montagnes du Morvan. Le point culminant est le Bois-du-Roi, au sud-ouest de Roussillon; il ne dépasse pas 905 m. D'autres cîmes atteignent 800 m.; mais le plus grand nombre se maintient entre 550 et 700 m.

A l'est, dans le canton de Cuiseaux, s'élève la première chaîne du Jura, dont une cîme, le mont Février, atteint 612 m.

Entre le cours de la Saône et les montagnes du Jura s'étend un vaste plateau, *la Bresse*, dont la hauteur varie entre 200 et 215 m. et qui est parsemé d'étangs et de marais.

HYDROGRAPHIE. — Ainsi qu'on vient de le voir, le département se trouve divisé entre les deux versants de la Méditerranée et de l'Océan. Au premier de ces versants, appartient le bassin de la Saône; au second, celui de la Loire.

1° BASSIN DE LA SAÔNE. — La SAÔNE, l'une des plus importantes rivières de France, prend sa source au village de Vioménil (Vosges), coule dans une direction générale du nord au sud, traverse les départements de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, baigne, sur le territoire de celui qui nous [illegible], Verdun, Châlon, Tournus, sépare le département de Saône-et-Loire de celui de l'Ain, passe à Mâcon et va, après avoir séparé les départements du Rhône et de l'Ain, se jeter dans le Rhône à Lyon. Son cours est lent et paresseux dans les endroits profonds où la pente est presque nulle; mais elle a quelques rapides dont la pente est de 1 m. 50 par klilom. La moyenne de la pente est de 48 cent. par kilom. Son cours total est d'environ 500 kilom. dont 320 avant son arrivée en Saône-et-Loire, et 115 sur le territoire de ce département. Elle est navigable.

Ses principaux affluents sont :

La *Dheune* (65 kilom.) qui passe à Chagny, limite un instant le département au nord, et afflue en face de Verdun;

Le *Doubs*, qui naît dans le département auquel il donne son nom, traverse celui du Jura et finit à Verdun, après un cours de 430 kilom., dont 40 sur le territoire du département, et accru de la Guyotte;

La *Grosne*, qui vient du département du Rhône, arrose Cluny et finit à Marnay, grossie de la Grosne occidentale, de la Valouse, de la Guye et du Grison;

Enfin la *Seille*, qui vient du département du Jura, baigne Louhans, où elle devient navigable. Sa profondeur moyenne est de 2 m. Son cours total est de 116 kilom., dont 75 appartiennent au département et 51 sont navigables au moyen de 4 barrages à écluses. Elle finit au-dessous de Tournus, après avoir reçu la Brenne, le Solman (grossi de la Vallière et de la Sanne).

2° BASSIN DE LA LOIRE. — La LOIRE, le plus grand fleuve de France, descend du Gerbier-des-Joncs (Ardèche), traverse les départements de la Haute-Loire et de la Loire, entre sur celui de Saône-et-Loire, par le sud de l'arrondissement de Charolles, baigne Marcigny, limite ensuite le département au sud-ouest, arrose Digoin et passe dans les départements de la Nièvre, du Loiret, du Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, où elle se jette dans l'Océan, après un cours de plus de 1,000 kilom. Dans le département, elle mesure une moyenne de 20 m. de large. Sa profondeur varie entre 18 et 4 m. Elle déborde fréquemment. Elle arrose le département sur une étendue de 92 kilom. Ses principaux affluents sont :

Le *Sornin*, qui vient du Rhône, reçoit la Genette et passe dans le département de la Loire, où il finit après un cours de 54 kilom.;

L'*Arconce*, qui baigne Charolles et finit en aval de Digoin;

L'*Arroux*, qui vient du canton de Pouilly (Côte-d'Or), baigne Autun, Toulon, Gueugnon et finit près de Digoin, après un cours de 120 kilom., accru de la Drée, du Ternin, de la Canche, du Mesvrin et de la Bourbince;

Le *Blandeau*, qui finit à Saint-Aignan;

Enfin, la *Somme*, qui baigne Issy-l'Evêque et finit près de Lesme, accrue de la Valence.

ETANGS ET MARAIS. — Le département possède des étangs très-poissonneux et très-multipliés dans la Bresse et quelques marais dans la même région.

CLIMAT. — Le département appartenant au climat rhadanien, la température y est douce et variable, agréable même, excepté sur les plateaux et sur les hautes chaînes. Température moyenne à Mâcon + 11° 30; moyenne de l'hiver + 2° 45; de l'été + 20° 25.

Vie moyenne : 32 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Granit rose, porphyre, schistes bitumineux, grès, craie, pierre à bâtir, pierres lithographiques, marbres, marnes irisées, argiles, sable à verre; très-riches mines de houille (bassins de Sornin, d'Etain, d'Epinac et de la Bourbince); mines de fer, indices de plomb, de cuivre et d'argent; riche mine de manganèse aux environs de Romanèche; émeraudes, hyacinthes, urane, amphibole, tourmaline, mica, etc.

Sources minérales. — Sources bien connues de Bourbon-Lancy, « du 15 mai au 1er octobre; température de 43 à 64°. Par litre : sels, 17 décigr. Etablissement thermal, 2 hôpitaux, dont un fondé par le marquis d'Aligre; 7 sources chlorurées sodiques, ferrugineuses, employées en boisson, bains, douches, etc., contre les affections rhumatismales, les névroses, les névralgies, les vieilles fièvres intermittentes, etc. Elles sont toujours en faveur contre la stérilité. » (Trousset, grande Encyclopédie d'Economie domestique. Article Eaux minérales). Sources beaucoup moins connues de Saint-Martin-de-la-Vallée, de Leynes, de Pierreclos, de Chazou, de Farges, de Failly, etc.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en surabondance : froment, seigle, etc.; excellents vignobles, pommes de terre, chanvre, mûrier, arbres résineux; plantes médicinales et aromatiques sur les montagnes; chêne, hêtre, charme, tremble, dans les forêts, dont les principales sont celles de Planoise (1920 hect.), de Bourcier (1750 hect.), de Chapaize (990 hect.), de Chaume-Germagny (975 hect.), etc.

3° ANIMAUX. — Races domestiques de belle espèce; chevaux du Charolais, petits mais pleins de vigueur; bétail estimé du Louhannais; belle race bovine dans le Morvan. — Loups, renards, fouines, blaireaux dans les forêts. Gibier abondant : sangliers, cerfs, chevreuils, lièvres, lapins, perdrix, etc. Excellents poissons : anodonte, que l'on mange en beaucoup de localités; ablettes de Châlon, pêchées pour leur écaille.

VOIES DE COMMUNICATION.

8 routes nationales (587 kilom.); 21 routes départementales (830 kilom.); 3.831 chemins vicinaux (10,017 kilom.);

5 rivières navigables, Saône, Doubs, Seille, Loire et Arroux (291 kilom.).

CANAUX. — 3 canaux (145 kilom.), savoir :

Le *canal du Centre*, qui réunit la Saône à la Loire, en suivant d'abord le cours de la Dheune et ensuite celui de la Bourbince. Il commence à Châlon, remoute vers Chagny, traverse les montagnes entre l'étang de Montchanin et celui de Long-Pendu, où se trouve le bief de partage des deux bassins, et finit à Digoin. La longueur du

canal est de 121 kilom., sa largeur de 12, sa profondeur de 1 m. 50; il compte 81 écluses; il a été commencé en 1784 et terminé en 1791;

Le canal de Roanne a Digoin, qui se joint à Digoin avec le *canal latéral;*

Enfin, le canal de raccordement du *canal du centre* au *canal latéral.*

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer dont le tableau suit.

DE CHALON A LONS-LE-SAULNIER

Stations :	Dist. de Châlon.
Châlon-St-Côme.	» kilom.
Saint-Mariel	5
Epervans	7
Ouroux-St-Christephe	13
Saint-Germain-du-Plain	16
Saint-Etienne-en-Bresse	21
Montret	27
Branges	34
Louhans	37
Ratte	44
Pont-Rouge-le-Fay	»
Savigny-Beaurepaire	53

DE PARIS A LYON

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Lyon.
Chagny	367 kilom.	146 kilom.
Fontaines	373	137
Chalon-Ville	393	130
Chalon-St-Come	384	129
Varennes	391	121
Sennecey-le-Grand	399	113
Tournus	409	104
Uchizy	418	94
Pont-de-Vaux-Fleury	428	89
Sénozan	430	82
Macon	441	72
Crèches	448	65
Pontanevaux	452	61
Romanèche	456	56

DE CHAGNY A ÉTANG, PAR ÉPINAC

Stations :	Dist. de Chagny.
Chagny	» kilom.
Santenay	6
Paris-l'Hôpital	10
Nolay	14
Epinac	27
Saint-Léger-Sully	35
Dracy-Saint-Loup	42
Autun	49
Brion	49
Etang	58

DE CHAGNY A NEVERS

Stations :	Dist. de Paris.	Dist de Nevers.
Chagny	» kilom.	163 kilom.
Santenay	6	159
Cheilly	7	156
Saint-Léger	14	150
Saint-Bérain	17	146
Saint-Julien-sur-Dheune	26	
Montchanin	30	138
Le Creuzot	37	134
Marmagne	44	126
Broye	50	120
Mesvres	54	114
Etang	58	110
Saint-Didier	65	105
		99

DE MONTCHANIN A MOULINS

Stations :	Dist. de Moulins.
Montchanin	118 kilom.
Blanzy	108
Monteau-les-Mines	103
Ciry-le-Noble	94
Genelard	88
Palinges	84
La Gravoine	79
Paray-le-Monial	67
Digoin	56
Saint-Aignan	47
Gilly	37

DE MACON A PARAY-LE-MONIAL

Stations :	Dist. de Mâcon.
Macon	» kilom.
Charmay-Condemine	5
Prissé	8
Saint-Sorlin-Milly	12
La Croix-Blanche	15
Cluny	24
Sainte-Cécile	28
Cemain	34
La Chapelle-Meulin	39
Trivy-Dompierre	41
Les Terreaux	48
Saint-Bonnet-Beaubery	51
Vendenesse	57
Charolles	62
Paray-le-Monial	18

DE CHALON A DÔLE

Stations :	Dist. de Châlon.
Châlon-Ville	» kilom.
Gergy	15
Verdun-sur-le-Doubs	24
Saint-Bonnet-en-Bresse	35
Pierre	42

AGRICULTURE. — Département très-productif, se prêtant à toutes les cultures. Culture considérable du froment dans l'arrondissement de Châlon, appelé le *grenier à froment;* pâturages dans celui d'Autun, qui est le moins fertile. Vins dits *de Mâcon,* parmi lesquels on distingue les crus de Thorins, de Romanèche et de la Chapelle-Guinchay; puis ceux de Saint-Amour, de Charnay, de Tournus, de Pouilly (blancs), de Fuissey (blancs) de Givry, de Mercurey, etc.

Le département comprend : 27,000 hectares en céréales; 54,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 21,000 en prairies artificielles; 118,000 en prairies naturelles; 19,000 en pâturages; 50,000 en vignes; 157,000 en bois et forêts et 116,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 160 millions de fr.

20,000 chevaux, 3,000 ânes et mulets, 234,000 bêtes à cornes, 310,000 moutons, 30,000 chèvres, 112,000 porcs, 20,000 ruches, sont évalués à 70 millions de fr.

INDUSTRIE. — Industrie métallurgique des plus prospères; fonderies du Creusot, les plus importantes de France et même de l'Europe continentale. — 9 mines de combustible minéral (6,000 ouvriers), 8,500,000 quintaux de houille et d'anthracite (9,500,000 fr.). — 1 mine de fer; 800 ouvriers; 2 millions de quint. (161,000 fr.). — 5 usines produisant pour 39 millions de fr. de fontes, fers, rails et tôles. — Fabrication d'huiles minérales, épuration des goudrons de schiste, tuileries, briqueteries, poteries, scieries, distilleries, sucreries, papeteries; tissage du tulle et du coton, linge damassé, couvertures, etc. — 491 machines à vapeur d'une force totale de 12,500 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de vins, de bétail, de bois, d'huiles minérales, (pour Paris), de fer, de rails, etc. Importation de grain et de combustible minéral.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 147,335 hab. du dernier recensement diminution de 1,662. La population n'est plus que de 598,344 hab., et sous ce rapport le département est le 9e de France; il compte environ 69 hab. par kilom. carré et, à ce point de vue il est le 29e.

Le Bourguignon de Saône-et-Loire se distingue par son caractère gai, bon, affectueux, hospitalier et doux; par son aptitude pour les sciences, les arts et les lettres. Il parle la langue française.

HISTOIRE. — Le département de Saône-et-Loire a été formé du Charolais, du Mâconnais, de l'Autunois et du Châlonnais, qui faisaient partie de la province de Bourgogne. Avant la conquête romaine ces territoire sétaient occupés par les *Edueus,* dont *Bibracte* ou Autun était la capitale. Ce peuple s'était, de bonne heure, allié aux romains et il les appela à son aide dans sa guerre contre les Sequanais. César passa les Alpes et mit les deux peuples d'accord en les soumettant à la domination de Rome. Les Eduens comprirent alors leur erreur, et des prisonniers gaulois destinés aux combats des cirques de Rome, s'étant révoltés au moment du départ, le peuple tout entier se joignit à eux et accepta le commandement de leur chef, le vaillant Sacrovir. Cette tentative échoua, comme celle de Vercingetorix et la Gaule devint romaine. Lorsque les barbares envahirent l'empire, les Bourguignons se fixèrent dans le pays des Eduens. Vers le sixième siècle, leur domination fit place à celle des Francs; puis le partage des pays conquis par Clovis donna naissance à un duché de Bourgogne. Le duché fut divisé en cantons (*pagi*) qui devinrent autant de comtés : l'Autunois, le Mâconnais, le Châlonnais, le Charolais.

Le christianisme fut prêché dans l'Autunois au deuxième siècle par Saint-Andoche et Saint-Thirse, qui subirent le martyre à Autun en même temps qu'un marchand, nommé Félix, qui leur avait donné asile. Les rapides progrès du christianisme donnèrent aux évêques une puissante autorité. Le Mâconnais, devenu comté héréditaire, fut cédé en 1245 à Saint-Louis par la comtesse Alix. Le roi accorda à ses nouveaux sujets des franchises municipales qu'ils conservèrent jusqu'en 1789.

L'importance de l'abbaye de Cluny, qui fournit plusieurs prélats au siége épiscopal de Mâcon accrut l'autorité des évêques et exerça une grande influence sur les destinées du comté.

Le Châlonnais dont la capitale, *Cabillonum,* était sous les Romains un poste militaire important, fut ravagé par Attila, puis devint la résidence du roi Gontran. Clovis II y réunit une assemblée nationale. Le pays fut ensuite dévasté par les Sarrasins et par les Normands.

Le premier comte héréditaire du Châlonnais fut Théodoric Ier, dont la souveraineté passa, en 1247, à la maison de Bourgogne. Les évêques de Châlon ne jouirent pas de la même autorité que ceux de Mâcon. Ce pays fut fort éprouvé par les guerres religieuses du moyen âge et du seizième siècle.

Le Charolais sous la domination romaine partagea les destinées des deux autres comtés; il dépendit du comté d'Autun sous les rois franks de la première race, et de celui de Châlon sous les rois de la seconde. Au treizième siècle, Hugues IV, duc de Bourgogne, ayant acquis le comté de Châlon, le donna en apanage à son second fils Jean, qui épousa l'héritière de Bourbon. Une seule fille naquit de cette union :

on la maria à Robert, comte de Clermont, fils de saint Louis. Ce prince et trois générations de ses successeurs possédèrent le Charolais, mais en fief relevant du duché de Bourgogne.

En 1390, Philippe-le-Hardi le racheta moyennant 60,000 francs d'or. Il demeura plus d'un siècle dans la maison de Bourgogne, et les fils aînés des ducs prirent le titre de comte de Charolais. A la mort de Charles-le-Téméraire, Louis XI s'en empara ; Charles VIII le restitua de son propre mouvement à la princesse Marie. Il retourna à la maison d'Espagne jusqu'en 1684 et fut attribué au grand Condé pour prix des services rendus à cette puissance.

En 1761, il fut racheté par Louis XV et définitivement réuni à la France.

La Révolution fut accueillie avec enthousiasme dans le département de Saône-et-Loire et pendant les invasions de 1792 et de 1815 les populations de ce département remplirent courageusement leurs devoirs envers la patrie.

Nous citerons particulièrement la défense des habitants de Tournus en 1814 et celle de Châlon. Nous en reparlerons dans les notices consacrées à ces deux villes. En 1870 les Prussiens, par trois fois, essayèrent de s'avancer vers Autun. Cette ville était occupée par la petite armée de Garibaldi. Le 30 novembre, avec 6,000 hommes d'infanterie, un régiment de cavalerie et douze pièces de canons, les Prussiens attaquèrent les positions des Garibaldiens. L'action commença vers deux heures de l'après-midi et se termina par la retraite des assaillants, malgré les conditions d'infériorité dans lesquelles se trouvaient les défenseurs de la ville.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Saône-et-Loire (chef-lieu Mâcon) est divisé en 5 arrondissement, 49 cantons et 586 communes. Il fait partie de la 5e inspection des pont-et-chaussée, de la 17e conservation des forêts (Mâcon) (Ain, Saône-et-Loire), de l'arrondissement minéralogique de Châlon-sur-Saône (division du nord-est) et de la 6e région agricole (est).

Il appartient au 8e corps d'armée (Bourges).

Il forme le diocèse de l'évêché d'Autun (suffragant de Lyon). Ce diocèse comprend 63 cures, 422 succursales, 90 vicariats, un grand séminaire à Autun et deux petits séminaires à Autun et Saumur-en-Brionnais.

Les protestants, au nombre de 1,200, y possèdent 1 paroisse, 2 succursales, 1 pasteur et 4 temples.

Les 5 tribunaux de première instance des 5 chefs-lieux d'arrondissement et les 6 tribunaux de commerce de Charolles, Louhans, Autun, Châlon, Mâcon et Tournus ressortissent à la cour d'appel de Dijon.

Le lycée de Mâcon, les 5 colléges communaux d'Autun, Châlon-sur-Saône, Charolles, Cluny et Louhans, l'école normale d'instituteurs et l'école normale d'institutrices de Mâcon et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Dijon.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1o ARRONDISSEMENT DE MACON. — Mâcon (lat. 46o 18' 24", long. 2o 29' 55"), *Matisco, Matiscona*, chef-lieu du département de Saône-et-Loire, est situé à 408 kilom. est-sud-est de Paris, sur la rive droite de la Saône. Cette ville est d'origine gauloise; elle était déjà importante lorsque César entra chez les Eduens. Les Romains en firent un centre d'approvisionnements militaires, et de vastes magasins y furent construits par Tullius Cicero, Sulpicius et Agrippa. Plus tard on y fabriqua des armes ; un camp retranché la protégea, et de magnifiques édifices en firent bientôt une des plus belles villes de cette partie de la Gaule. La ville était alors située sur les hauteurs, d'où elle est descendue plus tard vers la Saône. En 431 elle fut pillée et livrée aux flammes par Attila. Elle fut ensuite conquise par les Bourguignons, auxquels succédèrent les Franks, et lors du partage des conquêtes de Clovis, elle fit partie du royaume de Bourgogne. En 730, elle fut saccagée par les Sarrasins. En 834 elle fut prise par Lothaire, qui, pour se venger de ses comtes, partisans de Louis-le-Débonnaire, livra la ville aux flammes.

Après le partage des Etats de Charlemagne, Mâcon appartint au royaume d'Arles et de Provence, fondé par Boson. Ce roi permit à une colonie de Juifs de s'y établir, et ils occupèrent un quartier particulier qui prit le nom de Sabat. — En 924, les Hongrois se ruèrent sur la ville, dont les habitants et avec eux l'évêque Gérard, prirent la fuite dans les bois ; Mâcon fut presque entièrement détruit par les barbares.

La paix lui permit de se relever de ses ruines; mais la guerre fut le seul fléau qui l'épargna ; la peste et la famine décimèrent à différentes reprises sa malheureuse population. Pendant la grande famine de quatre ans qui commença en 1028, la population fut réduite à se nourrir de chair humaine; quelques historiens affirment que l'on en vendait publiquement dans les marchés. Au quatorzième siècle Mâcon fut ravagé par les grandes compagnies : les Brabançons, les Ecorcheurs et les Malandrins. Cette ville servit ensuite de champ de bataille à Louis XI, dans sa lutte contre Charles-le-Téméraire. Elle fut réunie à la France à la mort de ce dernier.

Au seizième siècle, Mâcon devint le centre du protestantisme en Bourgogne. Les deux partis se la disputèrent et s'en rendirent maîtres tour à tour, rivalisant de cruauté. « La plume se refuse, dit un historien à en retracer les horreurs, qui dépassent en barbarie ce que l'imagination la plus délirante pourrait rêver. » Cependant les massacres de la Saint-Barthélemy n'y furent pas exécutés. Le règne de Henri IV ramena la paix et avec elle la prospérité, qui ne fut plus interrompue jusqu'à la Révolution.

En 1792 cette ville fut le théâtre de quelques excès révolutionnaires.

Mâcon est située dans une position riante et entourée de belles promenades. On y remarque son quai de la Saône et un vieux pont du onzième siècle, souvent restauré qui met la ville en communication avec le faubourg Saint-Laurent, qui appartient au département de l'Ain. On a découvert dans cette ville beaucoup d'antiquités gallo-romaines, mais ses plus anciens monuments ont été détruits. On y admire encore la cathédrale de Saint-Vincent, reconstruite au treizième siècle, classée parmi les monuments historiques, l'hôtel de la préfecture, établi dans l'ancien palais épiscopal, qui date du dix-septième siècle; l'hôtel de ville, bâti en 1765; l'Hôtel-Dieu, construit sur les dessins de Soufflot.

La richesse principale de Mâcon consiste dans d'excellents vins. On y fait un commerce important de céréales et de bestiaux. On y trouve aussi des fonderies de cuivre, des fabriques de toile à voiles.

Mâcon est la patrie de Lamartine. Ses concitoyens lui ont élevé une statue de bronze en 1874.

Cluny. — Cluny (*Clunacum, Cluniacum*) est situé à 25 kilom. nord-nord-ouest de Mâcon, dans une étroite vallée traversée par la Grosne. Cette ville doit son origine et sa célébrité à la puissante abbaye qui y fut fondée à la fin du neuvième siècle. Ce domaine appartenait antérieurement à la couronne; il fut cédé par Charlemagne à l'évêque de Mâcon. Il passa ensuite en diverses mains jusqu'à Guillaume le Pieux. Celui-ci le consacra à la fondation d'un monastère, et il confia cette œuvre à un gentilhomme franc-comtois nommé Bernon. Devenu abbé de Beaune, le moine Bernon s'installa à Cluny avec douze religieux de l'ordre de Saint-Benoît, en 910, et y mourut en 927.

Il eut pour successeur saint Odilon ou Odon. Déjà l'abbaye était assez considérable pour que ses moines pussent fonder d'autres couvents et que Cluny devînt chef d'ordre. La haute intelligence des abbés, les vertus des religieux, acquirent bientôt à l'ordre de Cluny une renommée qui s'étendit dans la chrétienté tout entière. Papes et empereurs le favorisèrent et recherchèrent l'amitié de ses supérieurs. Le monastère atteignit un degré de richesse et de puissance qui justifie le proverbe :

« En tout pays où le vent vente
L'abbé de Cluny a rente. »

La décadence morale des religieux de Cluny commença au douzième siècle, avec Ponce de Melgueil, ambitieux et sacrilége. Bien que cet abbé criminel eut été sévèrement puni, et malgré l'habile et sage administration de Pierre le Vénérable, l'heure de la décadence avait sonné pour Cluny, et les ordres de Cîteaux et de Saint-Bernard allaient hériter de son influence.

Au treizième siècle, le monastère fut en partie détruit par un incendie, et, trois siècles plus tard, les huguenots le saccagèrent, brisèrent les statues, enlevèrent pour plus de deux millions d'ornements sacrés et brûlèrent dix-huit cents manuscrits. Depuis, Cluny ne fut plus qu'un riche bénéfice que s'adjugèrent les prélats de sang royal. La révolution détruisit à peu près tout ce qui restait de cet immense monastère; et de la basilique abbatiale, — la plus vaste après Saint-Pierre de Rome — il ne reste qu'un clocher et une chapelle.

La petite ville de Cluny fabrique du vinaigre, des droguets et fait le commerce des bestiaux et des céréales.

Cluny est la patrie de Prud'hon.

Tournus. — Tournus, *Trinurcium*, est situé à 22 kilom. nord de Mâcon. Cette ville est d'origine celtique; elle était déjà importante lorsque les Romains y entrèrent. Un lieutenant de César y établit des magasins de blé. En 177, saint Valérien, qui y prêchait le christianisme, y subit le martyre. Le roi Gontran y fonda une abbaye sous l'invocation de saint Philibert, mais qui porta le nom d'abbaye Saint-Valérien. Bien qu'enclavée dans la ville, elle était fortifiée. Tournus joua au moyen âge un rôle important. En 1814, ses habitants opposèrent aux armées étrangères une héroïque résistance, et le 22 mai 1815, Napoléon rendit le décret suivant :

« Napoléon, empereur des Français, voulant donner une preuve particulière de notre satisfaction aux communes de Châlon-sur-Saône, Tournus et Saint-Jean-de-Losne pour la conduite qu'elles ont tenues pendant la campagne de 1814, nous avons décrété et décrétons ce qui suit : Art. 1er L'aigle de la Légion d'honneur fera partie des armes de ces villes. »

Tournus possède d'intéressants édifices, parmi lesquels on remarque l'église abbatiale de Saint-Philibert, de l'époque romane, classée parmi les monuments historiques.

Cette ville fabrique du tulle, des couvertures de coton et de laine, du sucre et de la potasse.

Elle est la patrie de J.-B. Greuze.

2o ARRONDISSEMENT D'AUTUN. — Autun, *Bibracte, Eduorum civitas*, est situé à 108 kil. nord-nord-ouest de Mâcon. Cette ville, sous le nom de *Bibracte*, était la capitale des Eduens

et l'une des principales villes des Gaules. D'après les historiens romains elle était gouvernée par un magistrat annuel nommé vergobret ou grand-juge. Les druides avaient un collége sur le mont Dru. — Nous avons déjà raconté plusieurs fois l'histoire des rivalités des Eduens avec les Sequanais, leur alliance avec les Romains et l'invasion de César, la révolte de Sacrovir et enfin la soumission des Eduens. Bibracte s'assimila rapidement la civilisation latine.

Elle s'embellit bientôt de magnifiques édifices et posséda des écoles dont la renommée attira même la jeunesse de Rome. L'école du philosophe Eumène, sous Constance, recevait de l'empereur une subvention de six cent mille sexterces.

Le christianisme fut prêché dans cette ville par saint Andoche, saint Thirse, saint Faustin et saint Symphorien. Ces apôtres eurent à lutter contre une réaction puissante, et plusieurs subirent le martyre. Les persécutions contre la religion nouvelle durèrent jusqu'à la conversion de Constantin. Au cinquième siècle, Autun subit la domination burgonde, puis celle des Visigoths et des Franks. Cette ville devint la capitale d'un comté où l'évêque exerça presque toujours une influence prépondérante. Le diocèse comprenait sept cents paroisses. Sous ses prélats, que l'histoire nous présente comme dignes de vénération, les lettres et les sciences furent encouragées, et des écoles d'Autun sortirent des personnages illustres : saint Germain, évêque de Paris, saint Grégoire, de Langres, et l'abbé de Cluny, saint Hugues.

Autun ne fut épargné ni par les Sarrasins, ni par les Normands. A ces dévastateurs succédèrent les Anglais qui, en 1379, livrèrent la ville aux flammes; et aux horreurs de la guerre de Cent Ans s'ajoutèrent plus tard celles des guerres de religion.

Autun prit parti pour la Ligne et eut à soutenir un siége contre le maréchal d'Aumont.

En 1814, la ville d'Autun s'illustra par son courage et son patriotisme. En 1870-71, elle fut défendue par la petite armée de Garibaldi, et nous avons dit plus haut comment les Prussiens furent repoussés. — Cette ville a conservé un grand nombre d'édifices classés parmi les monuments historiques, ce sont : les portes d'Arroux et de Saint-André, de l'époque romaine; les ruines d'un temple de Janus et d'un théâtre romain; la cathédrale de Saint-Lazare du neuvième siècle; la Sainte-Chapelle, le réfectoire des chanoines et la fontaine Saint-Lazare. Nous citerons encore : les ruines d'un aqueduc, la vieille tour des Ursulines, le palais épiscopal, la tour de Marchaix, du quinzième siècle, la tour de François Ier. Autun possède des scieries, des fabriques de tapis et fait le commerce de bestiaux, de bois et de charbons. Autun est la patrie du président Jeannin et du général Changarnier.

Le Creuzot. — Cette petite ville, est située à 23 kilomètres sud d'Autun. Elle doit ses développements et son importance à ses mines de houille et à l'immense usine fondée par MM. Schneider et Ce. Cet établissement qui occupe 6,000 ouvriers, comprend une houillère s'étendant sur 63 kilomètres carrés et produisant 2,500,000 hectolitres de combustible; 10 hauts-fourneaux, produisant 50 millions de kilogrammes de fonte; une forge dont les 95 fours peuvent fabriquer 95 millions de kilogrammes de fer forgé, des ateliers pour construction des locomotives, machines fixes, coques de navire.

3° ARRONDISSEMENT DE CHALON-SUR-SAÔNE. — Châlon-sur-Saône, est situé à 60 kilomètres nord de Mâcon. Cette ville, l'ancienne Cabillo Æduorum, est la contemporaine de Mâcon et d'Autun. César en fit le centre des approvisionnements de son armée. elle fut visitée par Auguste, par Agrippa Probus et Constantin. Ce fut près de cette ville que cet empereur dit avoir vu le *labarum* miraculeux qui lui promettait la victoire. L'empereur Julien, en marchant contre une invasion allemande, y passa en revue son armée. Sous les Bourguignons, Châlon fut la résidence habituelle de la première dynastie. Sous les Francs, Dagobert y tint des assises. Clovis II y tint une assemblée. Charlemagne en fit réparer la cathédrale saccagée par les Sarrasins. Un édit de Charles-le-Chauve classe Châlon parmi les huit principales villes de France. Pendant les treizième et quatorzième siècles, cette ville fut en butte à la rapacité de tous les envahisseurs et devint la proie des Hongrois, des Anglais et des grandes compagnies. Le comte de Fribourg y massacra la noblesse de la province.

Après la guerre de Louis XI contre la Bourgogne, la population de Châlon fut décimée par la peste, et la ville ne s'était pas encore repeuplée lorsque les guerres de religion vinrent l'ensanglanter de nouveau. La paix ne fut rétablie qu'après l'abjuration de Henri IV.

Depuis cette époque jusqu'en 1814 la tranquillité de cette ville ne fut plus troublée. En 1814 les habitants chassèrent le commandant, qui leur avait proposé de se rendre et repoussèrent l'étranger. En récompense, Châlon fut autorisé par Napoléon à ajouter l'aigle de la Légion d'honneur à ses armes. Les ornements les plus remarquables de cette ville sont la cathédrale, l'église Saint-Pierre, l'hospice Saint-Laurent, l'hôtel-de-ville, le palais de justice, l'obélisque érigé en 1793 en mémoire de l'ouverture du canal du Centre. Chalon possède des chantiers pour la construction des navires, qui forment une succursale du Creusot, des distilleries, des féculeries, et fait le commerce de fers, de charbons, de vins, de céréales. Chalon est la patrie de Victor Denon.

4° ARRONDISSEMENT DE CHAROLLES. — Charolles est situé à 60 kilomètres de Mâcon, au confluent de la Semence et de l'Arconce. L'histoire ne fait pas mention de cette ville avant le dixième siècle. Elle fut la capitale du Charolais et la résidence des comtes, et l'histoire locale se confond avec celle de ces derniers.

Au seizième siècle, les protestants s'en emparèrent et la dévastèrent complétement. Sa population fut décimée par la famine en 1531. — On remarque dans cette ville : une église romaine qui date du onzième siècle, et les ruines du château des comtes de Charolles. On y exploite des carrières de pierre et l'on y fait un important commerce de bestiaux, de céréales et de vins.

Bourbon-Lancy. — Cette petite ville, située à 46 kilomètres ouest-nord-ouest de Charolles, est célèbre par ses eaux thermales. L'établissement, créé par les romains avec une grande magnificence fut abandonné et oublié jusqu'en 1580. Henri III, Henri IV et Louis XIV concoururent à sa restauration.

Digoin. — Digoin, par sa situation sur la rive droite de la Loire à sa jonction avec le canal du Centre, est devenu un entrepôt très-important ou la navigation est très-active. On y fait un grand commerce de sel et de vins.

5° ARRONDSSSEMENT DE LOUHANS. — Louhans, est situé à 60 kilomètres de Mâcon. Cette ville existait avant la conquête romaine, mais son importance ne date que du dixième siècle. Elle appartint aux seigneurs de Vienne. Louhans possède des restes d'antiquités romaines, une église gothique et un hôpital du quinzième siècle, située dans une vallée très-fertile; elle exporte des quantités considérables de graines, de farines et de bestiaux.

Beaurepaire. — On remarque à Beaurepaire un château qu'entouraient autrefois de redoutables fortifications.

Pierre. — On admire à Pierre un magnifique château du dix-septième siècle.

STATISQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE MACON. — 9 cantons, 130 communes.

Chefs-lieux de canton : *Mâcon*, 2 cantons (18,385 hab.), *Cluny* (4,253 hab.), *Tournus* (5,640 hab.), *la Chapelle-de-Guinchay* (2,205 hab.), *Lugny* (1,330 hab.), *Matour* (2,270 h.), *Saint-Gengoux-le-Royal* (1,830 hab.), *Tramayes* (2,305 hab.)

Principales communes : Romanèche (2,740 habit.), Romenay (3,435 habit.), Saint-Point (1,100 hab.), Brancion, etc.

2° ARRONDISSEMENT D'AUTUN. — 9 cantons, 91 communes.

Chefs-lieux de canton : *Autun* (12,385 hab.), *le Creuzot* (23,870 hab.), *Epinac* (4,623 hab.), *Couches-les-Mines* (2,775 hab.), *Issy-l'Evêque* (1,865 hab.), *Lucenay-l'Evêque* (1,160 hab.), *Mesvres* (1,135 hab.), *Montcenis* (1,900 hab.) *Saint-Léger-sous-Beuvray* (1,460 hab.)

Principales communes : Anost (3,550 hab.), Cussy-en-Morvan (2,15 hab.), Saint-Germaln-(2,205 hab.), Blanzy (3,205 hab.)

3° ARRONDISSEMENT DE CHALON-SUR-SAÔNE, — 10 cantons. 154 communes.

Chefs-lieux de canton : *Châlon-sur-Saône*, 2 cantons (19,990 hab.), *Chagny* (3,875 hab.), *Buxy* (2,150 habit.), *Givry* (3,115 hab.), *Mont-Saint-Vincent* (708 habit.), *Saint-Germain-du-Plain* (1,605 habit.), *Sainl-Martin-en-Bresse* (1,870 hab.), *Sennecey-le-Grand* (2,735 hab.), *Verdun-sur-le-Doubs* (1,995 habit.)

Principales communes : Montceau-les-Mines (5,375 hab.), Montchanin-les-Mines ((3,520 h.), Ouroux (2,025 habit.), Saint-Vallier (2,705 h.)

4° ARRONDISSEMENT DE CHAROLLES. — 13 cantons, 135 communes.

Chefs-lieux de canton : *Charolles* (2,930 h.), *Bourbon-Lancy* (3,220 habitants), *Chauffailles* (4,120 hab.), *la Clayette* (9,960 hab.), *Digoin* (3,425 hab.), *Gueugnon* (2,660 hab.), *la Guiche* (910 hab.), *Marcigny* (2,740 hab.), *Palinges* (2,250 hab.), *Paray-le-Monial* (3,525 hab.), *Saint-Bonnet-de-Joux* (1,600 hab.), *Semur-en-Brionnais* (1,624 habit.), *Toulon-sur-Arroux* (1,855 hab.)

Principales communes : Melay (2,015 hab.), Gibles (1'590 hab.), Montigny-le-Comte (1,690 hab.), Savigne (1,750 hab.)

5° ARRONDISSEMENT DE LOUHANS. — 8 cantons, 81 communes.

Chefs-lieux de canton : *Louhans* (3,870 hab.), *Beaurepaire* (870 hab.), *Cuiseaux* (1,626 hab.), *Cuisery* (1,585 hab.), *Montpont* (2,635 hab.), *Saint-Montret* (950 hab.), *Pierre* (1,935 hab.), *Saint-Germain-du-Bois* (2,565 hab.)

Principales communes : Sagy (2,510 hab.), Saint-Usuge (2,310 hab.), Savigny-en-Revermont (2,150 hab.)

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE. — 1 lycée (305 élèves), 5 collége communaux (700 élèves); 5 institutions secondaires libres (400 élèves); 1.033 écoles primaires (78,000 élèves); 60 salles d'asile (4,600 élèves). 257,000 habitants sont complétement illettrés, 67,000 savent lire seulement et 270,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 14 habitants sur mille sont dans l'indigence; il y a 35 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 20 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 30 pour crimes contre les propriétés; 1,350 pour délits; 5,000 pour contraventions. — 1,409 affaires civiles et 2,000 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 6,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 115 hommes et 15 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 50 hommes et 5 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

SITUATION. — Ce département doit son nom à la principale rivière qui le traverse; il est situé dans la région nord-ouest de la France, entre 47° 34' 29" et 48° 28' 30" de latitude et encre 1° 25' 20" et 2° 46' 40" de longitude occidentale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de l'Orne, à l'ouest, celui de la Mayenne, au sud, ceux de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire; à l'est, ceux de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir. Ses limites sont naturelles au nord, où il est borné par la Sarthe et à l'est, où il est borné par la Braye.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 37e de France; il comprend 620,668 hectares, divisés suivant la nature du sol, en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes	150,000
Sol de riche terreau	195,000
Sol de craie ou calcaire	175,000
Sol de gravier	15,000
Sol pierreux	10,000
Sol sablonneux	35,000
Divers	40,000

TOPOGRAPHIE. — « Les collines les plus élevées du département, dit M. Joanne, sont celles que recouvre, au sud de l'étang de la Fresnaye, la forêt de Perseigne (5,085 hect.), dont les chênes atteignent 150 ans, la forêt étant divisée en 5 coupes, à 30 années d'intervalle; le point culminant de ces collines a 340 mètres. Le second massif (290 à 300 mèt.), est celui de la forêt de Sillé (2,000 hectares) dépendant de la chaîne des *Coëvrons*.

« Ces collines s'abaissent rapidement vers le sud et le sud-ouest, dans le sens de la pente générale du pays; elles n'ont plus que 100 à 175 mètres au centre du département, et 50 à 100 mètres près de La Flèche.

« Leurs chaînons et les plateaux qu'ils supportent sont généralement fertiles et recouverts de forêts, parmi lesquelles il faut citer celles de Bonnétable (1,300 hect.), de Vibraye (3,000 h.), de Bersay, la plus grande et la plus belle de toutes (5,165 hectares), entre Château-du-Loir et Grand-Lucé; celle de Malpaire, près de Précigné (1,300 hectares), celle de la petite Charnie, etc.

« Les vallons et les vallées de la Sarthe offrent, en beaucoup d'endroits, des sites agréables et pleins de fraîcheur. La vallée la plus longue et la plus considérable, celle de la Sarthe, est pittoresque dans sa partie supérieure, au pied des contreforts de la forêt de Pail et du massif des Coëvrons, à Saint-Céneri-le-Gérei et à Saint-Léonard-des-Bois : là, elle se transforme en gorge de 100 mètres de profondeur; au-dessous de Mans, elle est large, riche et féconde, et sa rivière devient sinueuse. La plupart des vallons qui lui portent les eaux des Coëvrons, ceux de la Vègre, de l'Erve et du Treulon, sont étroits et agrestes; ses principaux tributaires sont l'Orne-Saosnoise et l'Huisne, dont la gracieuse vallée est bordée de collines en partie boisées.

« Le Loir, pur et toujours profond, arrose, en faisant de nombreux détours, une plaine fertile; sa vallée doit, sur plusieurs points, un certain aspect de grandeur à des collines escarpées et à des falaises creusées de grottes. »

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la Loire par la Sarthe et par ses affluents.

La SARTHE prend sa source au village de Somme-Sarthe (Orne), limite, au nord, le département auquel elle donne son nom, y baigne Fresnay, Beaumont, le Mans, la Suze, Malicorne, Sablé, passe dans le département de Maine-et-Loire et va finir dans la Mayenne à 3 kilom. au-dessus d'Angers, après un cours total de 376 kilom., dont 212 appartiennent au département.

Ses principaux affluents sont :

Le *Merdereau*, qui vient du département de la Mayenne et finit près de Saint-Léonard-des-Bois;

La *Vandelle* (32 kilom.), qui descend des collines des Coëvrons;

L'*Orthe* (35 kilom.), qui descend des mêmes collines;

La *Bienne*, la *Claye* l'*Orton;*

L'*Orne-Saosnoise*, qui vient du département de l'Orne, baigne Ballon et finit, après un cours de 50 kilom., accru du ruisseau de Bonnétable;

L'*Huisne*, qui sort d'un étang de l'arrondissement de Mortagne (Orne), baigne la Ferté-Bernard, Montfort, et finit, après un cours de 132 kilom. pendant lequel elle absorbe la Même (accrue de la Coudre), qui finit à la Ferté-Bernard, la Longuerre, qui tombe à Connere; le Narais et la Viveparance;

Le *Fessard*, l'*Orne*, le *Renon*, le *Geax*, la *Vézanne*, le *Loyer;*

La *Vègre* (64 kilom.), qui vient du canton de Sillé-le-Guillaume et baigne Loué;

L'*Ervé*, qui vient du département de la Mayenne et finit à Sablé, après avoir reçu le Treulon;

La *Vaige*, qui vient du canton de Sainte-Suzanne (Mayenne), et finit à Sablé, après un cours de 60 kilom.;

Le *Loir*, qui vient de la lande de Saint-Eman (Loir-et-Cher), arrose la Chartre, le Lude, La Flèche, passe dans le département de Maine-et-Loire et finit à Briolay, après un cours de 310 kilom, pendant lequel il reçoit la Braye, qui baigne Vibraye, le Dinan, qui arrose Thoiré, etc.

ETANGS. — Le plus important est celui de Saosnes.

CLIMAT. — Climat séquanien, sain, tempéré, mais variable et humide.

Les épidémies dyssentériques sont parfois assez communes le long des cours d'eau.

Vie moyenne : 40 ans et 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Riches carrières, mais peu de mines : ardoisières, couche d'ampélite à crayons, grès de toute espèce, pierres meulières de Villaines-la-Gonais expédiées jusqu'en Amérique; pierres à chaux, pierres calcaires; vastes exploitations de marbre, de craie, de marne, d'argiles, etc.; quelques mines de fer, d'anthracite; quelques tourbières.

Source minérale de Ruillé-sur-Loire.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité suffisante : froment, seigle, méteil, orge, avoine, mélarde (mélange d'orge et d'avoine), un peu de maïs et de sarrazin. L'arrondissement de Mamers est celui qui produit le plus de céréales. — Beaucoup de pommes de terre, qui servent à engraisser les porcs. Sainfoin, luzerne, trèfle (dont la graine s'expédie jusqu'en Angleterre et en Hollande). Chanvre et lin. Vignes; arbres fruitiers et notamment pommiers et poiriers, dont on tire un cidre agréable consommé dans le pays; maronniers, noyers, etc. Chêne, charme, châtaigniers dans la forêt.

3° ANIMAUX. — Chevaux de trait, bœufs d'une taille moyenne, mais qui s'engraissent aisément, moutons, dont la laine commune sert à fabriquer de grosses étoffes appelées serges, droguets, etc. Chèvres, dont le lait abondant sert à fabriquer des fromages; porcs destinés à l'approvisionnement de Paris; beaucoup d'oies, dont le duvet et les plumes sont recherchés. Volailles universellement connues sous le nom de chapons et de *poulardes du Mans;* bœufs maigres expédiés pour l'engrais dans les pâturages de Normandie. Beaucoup d'abeilles qui donnent une cire dont on fait la *bougie du Mans.* — Loups et renards assez communs; gibier de toute espèce; aigles et cigognes; truites et écrevisses.

VOIES DE COMMUNICATION

7 routes nationales (402 kilom.), 16 routes départementales (584 kilom.), 1,330 chemins vicinaux (4,565 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les voies ferrées dont le tableau suit :

DE PARIS A BREST

Stations :	Dist. de Paris.
LA FERTÉ-BERNARD	170 kilom.
Sceaux	179
Conneré	187
Pont-de-Gennes	193
Saint-Mars-la-Brière	198
Yvré-l'Evêque	203
LE MANS	211
La Millesse	223
Domfront	232
Conlie	235
Sillé-le-Guillaume	247
Rouessé-Vassé	253

Le Mans se trouve à 163 kilom. de Brest.

DU MANS A ANGERS

Stations :	Dist. de Paris.
LE MANS	211 kilom.
Voivres	224
La Suze	230
Noyen	240
Avoise	248
Juigné	254
SABLÉ	259
Pincé-Précigné	268

DE TOURS AU MANS

Stations :	Dist. de Tours.
Dissay-sur-Courcillon	44 kilom.
CHATEAU-DU-LOIR	49
Vaas	57
AUBIGNÉ	61
Mayet	70
Ecommoy	77
Laigné-St-Gervais	84
Arnage	91
LE MANS	99

LE MANS A MÉZIDON ET CAEN

Stations :	Dist. de Paris.
LE MANS........	211 kilom.
Neuville.........	221
La Guierche.....	227
Montbizot........	231
Mareschè........	236
Vivoin-Beaumont.	241
Fresney-sur-Sarthe	247
La Hutte.........	252
Bourg-le-Roy.....	258

D'AUBIGNÉ A LA FLÈCHE

Stations :	Dist. de Paris.
AUBIGNÉ.........	283 kilom.
La Chapelle-aux-Choux.......	290
Le Lude.........	296
Luché-Princé....	305
LA FLÈCHE.......	316

DE MAMERS A SAINT-CALAIS

Stations :	Dist. de Mamers.
MAMERS..........	» kilom.
Saint-Remi-des-Monts.........	5
Moncé-en Saonnois	10
Marolles-les-Braux	16
Saint-Aignan....	20
Bonnétable......	28
Prévelles.........	35
Tuffé............	39
Conneré.........	45
Thorigné.........	49
Saint-Michel-de-Chavaignes....	52
Bouloire.........	56
Coudrecieux......	62
Montaillé........	77
SAINT-CALAIS.....	75

AGRICULTURE.—En raison de l'extrême division de la propriété, le département de la Sarthe est un pays de petite culture ; les fermes n'ont guère plus de 40 à 50 hectares et, aux environs des villes, on rencontre une foule de *bordages* ou *closeries* bien moins considérables encore; à peine y trouve-t-on quelques fermes de plusieurs hectares. Cependant, les progrès y sont assez rapides, à cause d'une viabilité complète, de l'emploi des engrais, de drainages intelligents, du marnage, du chaulage, du dessèchement des marais; en raison de la mise en valeur des landes sablonneuses et autres terrains vagues, de la transformation des marais en prairies fertiles, de la plantation, dans les landes sablonneuses, de vastes bois de pins qui produisent de la résine, de la colophane, de l'essence de térébenthine, etc. Il existe une ferme-école à la Chauvignière, commune de Joué-l'Abbé, arrondissement du Mans.

Le département comprend 212,000 hectares en céréales; 47,000 en farineux cultures potagères et industrielles; 65,000 en prairies artificielles; 6,000 en fourrages consommé en vert; 56,000 en prairies naturelles; 19,000 en pâturages; 9,140 en vignes; 88,000 en bois et forêts; 89,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 105 millions de fr. 61,000 chevaux, 4,000 ânes et mulets, 155,000 bêtes à cornes, 101,000 moutons, 25,000 chèvres, 105,000 porcs, 15,000 ruches d'abeilles, etc,, sont évalués à 61 millions de fr.

INDUSTRIE. — La branche la plus considérable de l'industrie manufacturière est la fabrication de la toile, qui occupe environ 10,000 métiers et produit plus de 100,000 mètres de toile. Les principaux centres de cette fabrication sont Fresnay, Mamers, Château-du-Loir, le Mans, la Ferté-Bernard, Sillé-le-Guillaume et une centaine de communes environnantes. Environ 12,000 personnes, y sont occupées. La fabrication des bougies a perdu de son importance.

15 carrières de marbres emploient 510 lames et 300 ouvriers; les carrières de pierres meulières de Villaines occupent une centaine d'ouvriers. — 2 mines de combustiles minéral, exploitées par 260 ouvriers, produisent 285,000 quintaux d'anthracite (528,000 fr.). — 36 tourbières, 190 ouvriers, 65,000 quint. (86,000 fr.). — 1 mine de fer, 30 ouvriers, 28,000 quintaux (15,000 fr.), 5 usines produisent pour 2,100,000 fr. de fontes et de fers.

Les autres branches d'industrie sont : la fonderie de cloches et la fabrication de quincaillerie au Mans; la fabrication des machines à vapeur, des balances, des bascules, des toiles métalliques, des instruments agricoles, des meules de moulins, des produits chimiques, 20 poteries, 3 faïenceries, des verreries, une tuilerie considérable à la Roche, le blanchiment des fils et des toiles, la préparation mécanique du chanvre, des tanneries, des corroieries, des mégisseries, des soieries mécaniques, 10 papeteries, etc.

Le département compte 118 machines à vapeur d'une force totale de 1,295 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de bétail : 5,000 bœufs maigres vendus aux foires du Mans et de Sablé pour être ensuite emmenés dans les pâturages de la Normandie; 80,000 porcs, 10 millions d'œufs, 250,000 volailles et 100,000 oies gasses sont annuellement expédiés à Paris; une quantité considérable de conserves alimentaires pour le commerce du Havre et de Saint-Malo; du duvet, de la graine de trèfle, de l'huile de noix, des huiles de chenevis, des noix, des marrons, des fruits cuits sont aussi envoyés à Paris; ainsi que des toiles à l'usage des peintres.

Importation de quelques objets manufacturés et de combustible minéral, dont 47,000 provenant de Valenciennes, 285,000 d'Angleterre et 27,000 de Belgique.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 75,476 habitants; au dernier recensement, diminution de 17,016. La population n'est plus que de 446,603 habitants, et sous ce rapport, le département est le 26e de France; la densité y est d'environ 68 habitants par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 26e.

L'habitant de la Sarthe est généralement un peu casanier, peu porté vers les innovations, d'un naturel bon, travailleurs et économe. Dans les campagnes; où les mœurs anciennes se sont conservées, les gens sont superstitieux, habiles, adroits, rudes dans leur ménage et la puissance maritale y revêt encore le caractère brutal qu'elle avait il y a un siècle. On y parle un jargon désagréable, mélangé de mots français et d'expressions particulières au pays. Dans les villes où les progrès modernes ont été parfaitement acceptés, la langue française est seule parlée.

HISTOIRE.—Le département de la Sarthe a été formé en 1790 du Haut-Maine et d'une portion de l'Anjou et du Perche. Avant la conquête romaine les territoires étaient habités par les *Aulerces Cenomans*. Ils furent soumis par Crassus, lieutenant de César, mais leur soumission ne fut alors qu'apparente, et ils prirent une grande part au soulèvement de Vercingétorix. Les *Cenomans* avaient pour capitale Alonne, située à deux lieues de l'emplacement actuel du Mans, et ce fut au deuxième siècle que les romains fondèrent cette dernière ville sous le nom de Subdinum. En 292 le pays des Cénomans fut compris dans la Seconde-Lyonnaise et en 380 dans la Lyonnaise Troisième.

Le christianisme fut prêché dans cette province par saint Julien, un des premiers apôtres des Gaules et y fit de rapides progrès. Les évêques y acquirent de bonne heure une grande autorité. Ils contribuèrent par leurs lumières et leur charité à réparer les désastres causés par les invasions du cinquième siècle. Après avoir été ravagé par les Bretons et les Angevins, le Maine fut envahi par Guillaume-le-Conquérant. « Quelques années avant sa descente en Angleterre, Guillaume fut reconnu pour suzerain du Maine, par Herbert, comte de ce pays, grand ennemi de la puissance angevine et à qui ses excursions nocturnes dans les bourgs de l'Anjou avaient fait donner le nom bizarre et énergique d'*Eveille-chiens*. Comme vassaux du duc de Normandie, les Manceaux lui fournirent de bonne grâce leur contingent de chevaliers et d'archers, mais quand ils le virent occupé des soins et des embarras de la conquête, ils songèrent à s'affranchir de la domination normande. Nobles, gens de guerre, bourgeois, toutes les classes de la population concoururent à cette œuvre patriotique : les châteaux gardés par les soldats normands furent attaqués et pris l'un après l'autre; Turgis de Tracy et Guillaume de la Ferté, qui commandaient la citadelle du Mans, rendirent cette place et sortirent du pays avec tous ceux de leurs compatriotes qui avaient échappé aux représailles et aux vengences populaires. Le mouvement imprimé aux esprits par cette insurrection ne s'arrêta pas lorsque le Maine eut été rendu à ses seigneurs nationaux, et l'on vit éclater dans la principale ville une révolution d'un autre genre. » (Aug. Thierry).

Le Mans faisait sa révolution municipale. Guillaume profita des troubles pour envahir de nouveau le pays qu'il ravagea et remplit de terreur. A son approche Le Mans se soumit et lui ouvrit ses portes. Ses magistrats prêtèrent serment au roi, et celui-ci confirma leurs franchises. Sous les successeurs de Guillaume, les Manceaux se révoltèrent plusieurs fois et finirent par secouer le joug normand. Ils furent gouvernés par des comtes, et le Maine entra par un mariage dans la maison de Foulques d'Anjou, dont le petit-fils, Henri de Normandie, devint roi d'Angleterre. Le Maine passa sous la domination anglaise et y demeura jusqu'au jour où Philippe-Auguste le réunit à la couronne de France, après l'assassinat commis par Jean-sans-Terre sur son neveu Arthur.

En 1246 le comté fut donné en apanage à Charles d'Anjou. Pendant la guerre de Cent-Ans il fut occupé par le duc de Lancastre. Charles lui opposa Bertrand Duguesclin qui, en 1370, battit les Anglais à Pont-Vallin, à quelques lieues du Mans. Avec l'aide d'Ollivier de Clisson, il les battit plusieurs fois. Après la bataille de Verneuil, les Anglais assiégèrent le Mans avec de l'artillerie; la ville capitula au bout de vingt jours de siége. Durant la même période cette ville fut reprise par les Français, puis de nouveau perdue et occupée par Talbot. Ce ne fut qu'en 1443 que l'étranger évacua définitivement la province du Maine. Le dernier comte du Maine fut Charles d'Anjou, qui le laissa par héritage à Louis XI.

Au seizième siècle, cette province fut en proie aux guerres de religion. Mamers devint un des foyers du protestantisme.

Le Mans fut saccagé par les deux partis tour à tour. Il ne recouvra quelque tranquillité que sous Henri IV. Les catholiques se montrèrent alors moins intolérants, et les réformés établirent un temple qu'ils gardèrent jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, la tranquillité ne fut plus troublée dans la province du Maine. Mais le département de la Sarthe, en 1793, fut ravagé par la guerre de Vendée. La Rochejaquelein s'empara du Mans et en fut chassé peu de temps après, par Marceau et Westermann. Aux Vendéens succédèrent les Chouans sous la conduite de M. de Bourmont; ils surprirent le Mans, le 13 octobre 1799. Le général Brune pacifia le pays.

Pendant la guerre de 1870-71, le département de la Sarthe fut le théâtre des dernières opérations de l'armée commandée par le général

Chanzy; le 19 décembre 1870, cette armée en retraite occupa le Mans et s'y fortifia. De nombreuses recrues en portait le nombre à 130,000 hommes; elle possédait 350 pièces de campagne. Le général espérait reprendre l'offensive. Il avait infligé à l'ennemi des pertes sérieuses dans plusieurs combats, et celui-ci appelait des renforts. Ainsi, au commencement de janvier l'armée de Frédéric-Charles, de 90,000 hommes, se trouva portée à 180,000.

Le 25 décembre, les prussiens avaient pillé Saint-Calais. L'attaque générale commença le 10 janvier. L'ennemi s'avança sur deux colones, l'une commandée par le prince Charles, l'autre par le duc de Mecklembourg. Le 11, la bataille s'engagea sur toute la ligne. Les troupes françaises gardèrent l'avantage jusqu'au soir; mais alors un retour offensif de l'ennemi, opéré sur l'une des principales positions françaises, compromit la situation générale de l'armée de Chanzy et réduisit celui-ci à une retraite précipitée et désastreuse. Le Mans fut occupé dès le lendemain par l'ennemi, qui le frappa d'une imposition de quatre millions.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Sarthe (chef-lieu le Mans), est divisé en 4 arrondissements, 33 cantons et 386 communes. Il fait partie de la 15e conservation des forêts (Alençon), de l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du nord-ouest), de la 13e inspection des ponts et chaussées et de la 1re région agricole (nord-ouest).

Le Mans est le quartier général du 4e corps d'armée qui comprend les départements d'Eure-et-Loire, de la Mayenne, de l'Orne, dela Sarthe, de Seine-et-Oise (arrondissement de Rambouillet); de la Seine (cantons de Villejuif et de Sceaux, 4e 5e 6e 13e et 14e arrondissements de Paris).

Le diocèse du Mans, suffragant de Tours, comprend 38 cures, 250 succursales, 107 vicariats, un grand séminaire au Mans et un petit séminaire à Précigné (arrondissement de la Flèche).

Les protestants y possèdent 5 paroisses, 8 annexes, 6 pasteurs et 1 temple.

Les 4 tribunaux de 1re instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce du Mans et de Mamers ressortissent à la cour d'appel d'Angers.

Le lycée du Mans, les deux colléges communaux de Courtemanche (arrondissement de Saint-Calais) et de Sablé (arrondissement de la Flèche), l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices du Mans et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Caen.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement du Mans. — Le Mans (lat. 48° 0'35", long. 2° 8' 19" ouest) *Vindinum Cœnomanum*, chef-lieu du département de la Sarthe, est situé à 214 kilom. sud-ouest de Paris, sur la Sarthe. Cette ville, d'origine gauloise, fut la capitale des *Aulerces cenomans*; les Romains la fortifièrent. L'évangile y fut prêché par saint Julien qui fonda plusieurs établissements religieux, entre autres l'abbaye du Pré, et se retira ensuite dans un ermitage qui donna naissance au bourg de Saint-Martial ou Marceau.

Lorsque les Franks envahirent le pays, le Mans eut pour maître Regomer, qui tenta de se rendre indépendant et fut mis à mort par les ordres de Clovis. Plus tard, cette ville appartint à Lothaire Ier, puis aux Bretons, qui la pillèrent, et aux Normands,

Le Mans disputa difficilement son existence à ces hordes dévastatrices. Ses remparts ne suffisaient pas à le protéger. Il dut beaucoup à l'influence et au courage de ses évêques. L'histoire a gardé le souvenir de l'un d'eux, Aldric, qui fonda deux hospices, plusieurs monastères, établit des fontaines publiques, en un mot, fut un des bienfaiteurs de la cité. Les villes, comme les individus, s'honorent par leur reconnaissance, — d'autant plus que cette vertu est très-rare, — il est donc regrettable que la statue du vénérable évêque, qui dominait jadis la tour de la cathédrale, ait disparu depuis la révolution. Les Manceaux étant parvenus à secouer le joug des Normands, le mouvement imprimé aux esprits par cette insurrection ne s'arrêta pas, et la ville du Mans en profita pour constituer sa commune..« Après avoir combattu pour l'indépendance du pays, les bourgeois du Mans, rentrés dans leurs foyers, commencèrent à trouver gênant et vexatoire le gouvernement de leur comte, et s'irritèrent d'une foule de choses qu'ils avaient tolérées jusque-là. A la première taille un peu lourde, ils se soulevèrent tous et formèrent entre eux une association jurée, qui s'organisa sous des chefs électifs et prit le nom de commune.

« Le comte régnant était en bas âge; il avait pour tuteur Geoffroy de Mayenne, seigneur puissant et renommé à cause de son habileté politique. Cédant à la force des choses, Geoffroy, en son nom et au nom de son pupille, jura la commune et promit obéissance aux lois établies en son propre pouvoir; mais il le fit de mauvaise foi. Par force ou par crainte, l'évêque du Mans et les nobles de la ville prêtèrent serment; mais quelques seigneurs des environs s'y refusèrent, et les bourgeois, pour les réduire, se mirent en devoir d'attaquer leurs châteaux. Ils marchaient à ces expéditions avec plus d'ardeur que de prudence et montraient peu de modération après la victoire. On les accusait (reproche très-grave dans ce siècle), de guerroyer sans scrupule durant le carême et la semaine sainte; on leur reprochait aussi de faire trop sévèrement et trop sommairement justice de leurs ennemis ou de ceux qui troublaient la paix commune, faisant pendre les uns et mutiler les autres, sans aucun égard pour le rang des personnes. Voici quelques traits de cette orageuse et courte destinée, racontés par un historien du temps:

« Il arriva qu'un des barons du pays, nommé Hugues de Sillé, attira sur lui la colère des membres de la commune en s'opposant aux institutions qu'ils avaient promulguées. Ceux-ci envoyèrent aussitôt des messagers dans tous les cantons d'alentour et rassemblèrent une armée qui se porta avec beaucoup d'ardeur contre le château de Sillé, L'évêque du Mans et les prêtres de chaque paroisse marchaient en tête avec les croix et les bannières.

« L'armée s'arrêta pour camper à quelque distance du château, tandis que Geoffroy de Mayenne, venu de son côté avec ses hommes d'armes, prenait son quartier séparément. Il faisait semblant de vouloir aider la commune dans son expédition, mais il eut, dès la nuit même, des intelligences avec l'ennemi, et ne s'occupa d'autre chose que de faire échouer l'entreprise des bourgeois. A peine fit-il jour que la granison du château fit une sortie avec de grands cris, et au moment où les nôtres, pris au dépourvu, se levaient et s'armaient pour combattre, dans toutes les parties du camp, des gens apostés répondirent qu'on était trahi, que la ville du Mans venait d'être livrée au parti ennemi. Cette fausse nouvelle, jointe à une attaque imprévue, produisit une terreur générale; les bourgeois et leurs auxiliaires prirent la fuite en jetant leurs armes; beaucoup furent tués, tant nobles que vilains, et l'évêque lui-même se trouva parmi les prisonniers. Geoffroy de Mayenne, de plus en plus suspect aux gens de la commune et craignant leur ressentiment, abandonna la tutelle du jeune comte et se retira hors de la ville, dans un château nommé la Geôle.

« Mais la mère de l'enfant, Guersende, fille du comte Herbert, qui entretenait avec Geoffroy un commerce illicite, s'ennuya bientôt de son absence et ourdit sous main un complot pour lui livrer la ville. Un dimanche, par la connivence de quelques traîtres, il entra avec quatre-vingts chevaliers dans un des forts de la cité, voisin de la principale église, et là, il se mit à guerroyer les habitants. Ceux-ci appelèrent à leur aide les barons du pays et assiégèrent la forteresse. L'attaque était difficile, parce que, outre le château, Geoffroy de Mayenne et ses gens occupaient deux maisons flanquées de tourelles; les nôtres n'hésitèrent pas à mettre le feu à ces maisons, quoiqu'elles fussent tout près de l'église, qu'on eut peine à préserver de l'incendie. Ensuite l'attaque du fort commença à l'aide de machines, si vivement, que Geoffroy, perdant courage, s'échappa pendant la nuit. Les autres ne tardèrent pas à se rendre, et les bourgeois, rentrés en possession de leur forteresse, en rasèrent les murailles intérieures jusqu'à la hauteur du mur de ville, ne laissant subsister en entier que les remparts tournés vers la campagne. » (A. Thierry.)

En 1073, Guillaume le Conquérant s'étant emparé du Maine, permit aux bourgeois du Mans de conserver leurs franchises, mais en réalité les libertés municipales furent sacrifiées au bon plaisir du conquérant.

En 1085, Le Mans fut désolé par la famine, et peu après un incendie dévora une partie de la ville. Pendant le onzième et le douzième siècles la capitale du Maine subit plusieurs siéges. Sous Charles VI, elle fut prise par les Anglais et ne fut rendue à la France qu'en 1447.

Au seizième siècle, Le Mans fut disputé par les deux partis; catholiques et protestants en furent maîtres tour à tour. La victoire resta aux premiers. Cette ville s'étant prononcée pour la Ligue, fut assiégée par Henri IV; son gouverneur, Bois-Dauphin, après avoir sacrifié à la défense de la place une partie des faubourgs, et fait de grands préparatifs, se rendit à la seconde décharge d'artillerie.

Louis XIII fit démolir le château du Mans, en 1617.

Depuis cette époque jusqu'à la Révolution l'histoire du Mans n'enregistre aucun événement important. Le 10 décembre 1793, l'armée vendéenne, commandée par La Rochejacquelein, s'empara du Mans. Cette place, ne pouvant être défendue, les Vendéens allaient l'évacuer lorsque Westermann et Marceau les y attaquèrent. Les républicains, malgré une résistance acharnée, s'emparèrent de la ville. Le combat se prolongea pendant toute la nuit; le carnage fut épouvantable. Quelques jours après, Marceau et Kléber anéantirent à Savenay les restes de l'armée vendéenne.

Dans la nuit du 15 octobre 1799, les chouans, commandés par de Bourmont, surprirent la ville. Ils l'évacuèrent trois jours après. Nous avons rapporté plus haut la bataille qui fut livrée au Mans par le général Chanzy contre les Allemands en janvier 1871.

Le Mans possède des monuments classés parmi les édifices historiques. Il faut citer au premier rang la cathédrale Saint-Julien des onzième, douzième et quinzième siècles; Notre-Dame-de-la-Couture, où il existe une crypte très-ancienne du sixième siècle, et l'église Notre-Dame-du-Pré, dont les peintures murales sont très-remarquables. Le Mans a conservé un grand nombre d'antiquités romaines et plusieurs maisons du douzième et du quatorzième siècles. On trouve dans cette ville des fabriques de toiles, de savon, de bougies, de papier,

Allones — Ce village est situé à 6 kilom. sud du Mans et sur l'emplacement de l'antique *Suindinum*, dont on a découvert le tracé et un grand nombre de débris. On trouve à Allones des fabriques de toiles et de cotonnades.

La Suze. — Cette ville située à 18 kilom. sud-ouest du Mans, sur la Sarthe, doit son origine et son nom, à un château appartenant à la famille de la Suze. Ce domaine passa ensuite à Gilles de Laval qui le souilla de ses crimes. De ce château de la Barbe-Bleue, comme on le surnomma dans le pays, il ne reste plus que les ruines.

Ecomoy.— Ecomoy, situé à 24 kilom. sud-est du Mans, possède d'imporantes fabriques de toiles, des blanchisseries de fil et des manufactures de faïence.

Sillé-le-Guillaume. — Cette petite ville est située à 30 kilom. ouest du Mans; elle est d'origine très-ancienne et a conservé son château, construit au quatorzième siècle sur l'emplacement d'une forteresse. Ce château est très-remarquable. La ville fait un grand commerce de toiles et de bestiaux.

Ballon. — Cette petite ville est située à 23 kilomètres nord du Mans sur la rive gauche de l'Orne. Au moyen âge Ballon était une place de guerre importante; Philippe-Auguste s'en empara et la démantela. On fait à Ballon un important commerce de bestiaux et de céréales.

2° Arrondissement de Saint-Calais. — Saint-Calais est situé à 44 kilomètres est du Mans, sur l'Anille. Le premier nom de cette ville fut Anille ou Anisolle; son nom moderne est dû à un saint qui s'y fixa au sixième siècle et y fonda un monastère. Cet édifice est transformé aujourd'hui en halle aux blés et en tribunal civil. Saint-Calais fabrique des étoffes de laine, des serges et fait le commerce des bestiaux.

Bressé. — Bressé-sur-Braye est situé à 12 kilomètres sud de Saint-Calais. On fabrique dans cette petite ville des toiles et des bougies. Aux environs se trouve le château de Courtenvaux, propriété héréditaire des Montesquiou.

Château-du-Loir. — Cette petite ville est située à 50 kilomètres sud-ouest de Saint-Calais sur le Loir. Elle doit son origine à un château construit sur une roche isolée et qui, au onzième siècle, soutint un siége de sept ans contre Geoffroy Martel, comte d'Anjou. Cette forteresse n'existe plus. On fabrique à Château-du-Loir, des toiles et des cotonnades; on y fait le commerce de céréales et de bestiaux. Les vins du pays sont estimés.

Beaumont-la-Chartre. — Ce petit bourg est situé à 34 kilom. sud-ouest de Saint-Calais. On y remarque un château-fort et une église gothique. Dans les environs se voient les ruines intéressantes du vieux château de la Marcellière.

Pencé. — Ce petit village est d'origine romaine; on y a découvert les ruines d'un fort attribué à César, et les restes d'un temple de construction romaine.

3° Arrondissement de la Flèche. — La Flèche est situé à 47 kilomètres sud-ouest du Mans, sur la rive droite du Mans. Cette ville prit origine dans deux îles formées par deux canaux destinés à compléter la défense d'un château-fort. L'histoire en fait mention au onzième siècle. Quelques historiens pensent qu'elle doit son nom à la flèche de son église de Saint-Thomas, fondée au douzième siècle. La Flèche passa par mariage dans la maison d'Anjou, puis, successivement dans celles de Beaumont, de Brienne, de Chamaillard et d'Alençon.

Au quinzième siècle, elle fut prise et détruite par les Anglais. De la famille d'Alençon, elle passa dans celle de Bourbon. Henri IV la favorisa. En 1793, elle fut occupée par les Vendéens. On remarque à la Flèche l'église Saint-Thomas des dixièmes et douzièmes siècles, et l'école militaire, établie en 1764 dans l'ancien collége des jésuites, fondé en 1603, par Henri IV. Sur une des places de la ville s'élève la statue de Henri IV, par Bonassieux et près du pont des Carmes, se voient les ruines d'un vieux château. La Flèche possède des fabriques de toiles, de colle-forte, exploite des carrières et fait le commerce de bestiaux.

Bazouges. — Bazouges est situé à 18 kilomètres oust de La Flèche. Il possède une belle église romaine fondée en 1008, par Hugues et Aremburge, et un remarquable château du seizième siècle. Les vins de Bazouges sont estimés.

Le Lude.— Cette petite ville, située à 39 kilomètres est de La Flèche, possède un des plus beaux châteaux du pays, en partie gothique et en partie renaissance. Ce château a appartenu à Duguesclin à titre de baronnie et fut érigé en comté par François Ier. On fabrique dans cette ville des toiles et des lainages, et l'on y fait le commerce de céréales et de bestiaux.

Pontvallain. — Cette petite ville, située à 23 kilomètres nord-est de La Flèche est célèbre par le combat livré en 1369 aux anglais par Duguesclin.

Sablé. — Sablé est situé à 30 kilomètres nord-ouest de La Flèche, il avait jadis le titre de marquisat. Il joua un rôle important pendant la guerre de Cent-Ans. La ville se soumit en 1589 à Henri IV, mais les ligueurs la reprirent et la gardèrent jusqu'en 1595. Colbert acheta la terre de Sablé et se fit élever par Mansart un magnifique château sur les bords de la Sarthe. Sablé est la patrie de Ménage et d'Urbain Grandier.

4° Arrondissement de Mamers. — Mamers est située à 48 kilom. nord-est du Mans. Cette ville, dit-on, doit son nom à un temple de Mars que saint Langin fit détruire au septième siècle. Cette ville soutint, au onzième siècle, un siége contre Montgommery, et quelque temps après elle fut prise par les Normands. Mamers possède de belles promenades. On y remarque l'église Saint-Nicolas et l'église Notre-Dame. Les fabriques de calicots, les bonneteries, l'exploitation des carrières de pierres calcaires forment les principaux établissements industriels de cette localité, qui fait le commerce de chanvre, de céréales et de bestiaux.

Beaumont-sur-Sarthe. — Cette petite ville se nomme aussi Beaumont-le-Vicomte, parceque ses premiers seigneurs étaient lieutenants des comtes du Maine. Elle est située à 26 kilom. sud-ouest de Mamers. Beaumont, au onzième siècle, a résisté longtemps à Guillaume le Conquérant, qui la prit trois fois. Elle fut détruite, en 1135, par Geoffroy d'Anjou. Au seizième siècle, elle fut prise par les calvinistes.

On y remarque les ruines de son ancien château.

La Ferté-Bernard. — Cette petite ville est située à 33 kilom. sud-est de Mamers; elle était jadis la capitale d'un pays nommé *Fertois*, et elle doit son nom à ses premiers seigneurs, nommés Bernard. Son origine est ancienne: au onzième siècle elle était déjà une place importante. Cette petite ville a conservé quelques restes de ses anciens remparts et les débris d'un château gothique où est installé l'hôtel de ville; son église, du seizième siècle, est classée parmi les monuments historiques.

La Ferté possède des fabriques de toile et de cotonnades, des corroieries et des chamoiseries.

Fresnay. — Cette petite ville, située sur la rive gauche de la Sarthe, exploite des marnières et fait le commerce de moutons. On y remarque une église romane et les ruines d'un château.

Bonnétable. — Bonnétable fabrique des tissus de coton et exploite des carrières de grès.

Montmirail. — On remarque à Montmirail les restes d'une voie romaine et une église du douzième siècle. Cette ville joua un grand rôle pendant la guerre de Cent-Ans. Elle fut prise par Charles VII en 1421.

Elle possède une verrerie et fabrique des toiles.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement du Mans. — 10 cantons, 113 communes.

Chefs-lieux de cantons: *Le Mans*, 3 cantons (46,480 hab.), *Sillé-le-Guillaume* (3,540 hab.), *la Suze* (2,349 hab.), *Ecommoy* (3,684 hab.), *Ballon* (1,815 hab.), *Conlie* (1,720 hab.), *Loué* (2,005 hab.), *Montfort* (995 hab.)

Principales communes: Beaufay (2,020 hab.), le Breil (2,030 hab.), Changé (2,760 hab.), Conneré (2,005 hab.), Marigné (2,105 hab.), Mont-Saint-Jean (2,205 hab), Parigné-l'Evêque (3,580 habit.), Rouessé-Vassé (2,290 habit.), Rouez (2,030 hab.), Saint-Denis-d'Orques (2,305 hab.), Saint-Mars-d'Outillé (2,250 hab.), Savigné-l'Evêque (2,505 hab.), Yvré-l'Evêque (2,560 hab.)

2° Arrondissement de La Flèche. — 7 cantons, 75 communes.

Chefs-lieux de canton: *La Flèche* (9,375 h.), *Sablé* (5,640 hab.), *le Lude* (3,825 hab.), *Mayet* (3,820 hab.), *Brûlon* (1,705 hab.), *Malicorne* (1,505 hab.), *Pontvallain* (1,805 hab.)

Principales communes: Aubigné (2,405 hab.), Auvers-le-Hamon (2,025 hab.), Cérans-Fouilletourte (3,285 hab.), Luché (2,502 hab.), Mansigné (2,410 hab.), Noyen (2,660 hab.), Parcé (2,200 hab.), Précigné (2,950 hab.), Coulongé (950 hab.), Château-l'Ermitage (220 hab.)

3° Arrondissement de Mamers. — 10 cantons, 142 communes.

Chefs-lieux, de canton: *Mamers* (5,830 h.), *la Ferté-Bernard* (2,715 h.), *Fresnay* (3,330 h.), *Beaumont-sur-Sarthe* (2,230 hab.), *la Fresnaye* (1,605 hab.), *Bonnétable* (4,850 habit.), *Marolles-les-Braults* (2,050 habit.), *Montmirail* (880 habit.), *Saint-Paterne* (530 hab.), *Tuffé* (1,640 habitants).

Principales communes: Fyé (2,020 habit.), Nogent-le-Bernard (2,040 habit.), Neufchâtel (1,500 hab.)

4° Arrondissement de Saint-Calais. — 6 cantons, 56 communes.

Chefs-lieux de canton: *Saint-Calais* (3,640 habit.), *Vibraye* (2,985 hab.), *la Chartre* (1,560 habit.), *Boulaire* (2,985 hab.), *Château-du-Loir* (2,940 hab.), *Grand-Lucé* (2,180 hab.)

Principales communes: Bessé (2,350 hab.), Dollon (2,140 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (320 élèves), 2 colléges communaux (176 élèves), 6 institutions secondaires libres (495 élèves), 691 écoles primaires (48,000 élèves), 19 salles d'asile (2,540 élèves). —204,000 habitants sont complétement illettrés, 31,000 savent lire seulement, 211,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 34 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 20 établissements hospitaliers. — Justice. 18 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 15 pour crimes contre les propriétés, 1,400 pour délits, 2,500 pour contraventions. — 740 affaires civiles et 940 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 2,000 affaires en justice de paix. — Prisons 120 hommes et 30 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 95 hommes et 20 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

SITUATION. — Ce département frontière doit son nom à l'ancien duché de Savoie, dont il a été formé. Il est situé dans la région sud-est de la France, entre 45° 5' 30", et 45° 56' de latitude et entre 3° 17' et 4° 45' de longitude orientale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de la Haute-Savoie, à l'est, ceux de l'Ain et de l'Isère, au sud, celui des Hautes-Alpes et le royaume d'Italie et à l'ouest le même royaume, dont il est séparé par la crête des Alpes.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 51e de France ; il comprend 591,358 hectares.

TOPOGRAPHIE. — C'est un de nos départements les plus montagneux. Il s'appuie à l'est et au sud-est sur la chaîne des *Alpes grées* (du celtique *kraig*, rocher), et au sud, sur les *Alpes cottiennes* (de *Cotta*, nom d'un roi qui y régnait au moment où les Romains en firent la conquête.)

Aux Alpes grées, appartient le *mont Iseran* (4,045 m.)

« Moins haut que le mont Blanc de près de 800 mètres, dit M. Elisée Reclus, le mont Iseran est tellement environné de montagnes à peu près égales en hauteur, qu'il est à peine visible de la plupart des vallées qui s'ouvrent à sa base : il le cède en majesté à bien des sommets d'une importance secondaire ; aussi n'est-il visité que très-rarement, malgré la facilité relative qu'offre son ascension.

« Mais ce mont est l'un des nœuds de montagnes les plus remarquables de tout le système des Alpes, et il projette à la fois vers tous les points de l'horizon des chaînes dont les cimes atteignent uniformément une hauteur de plus de 3,000 mètres. Au nord, il se prolonge par l'arête du roc de Sassère, du mont Ormelune et du grand Assaly, dont le versant septentrional porte le vaste glacier de Ruitor ; au nord-est, une chaîne, dominée par le bec de Toss, sépare le val de Rhêmes du val Savaranche, et se rattache à son origine avec une autre arête qui se dirige vers l'est, en partie cachée sous l'immense glacier de Monei.

« La montagne de la Levanna ou aiguille de Fonce, qui flanque le mont Iseran à l'est, est la première cime d'une chaîne très-élevée, qui s'avance vers le sud pour former le formidable pic de Rochemolon, puis se recourbe vers l'ouet, s'abaisse à la dépression du mont Cenis, se relève avec le mont Ambin, le mont Thabor et les aiguilles d'Arve, et, décrivant un vaste demi-cercle au sud de la Savoie, va mourir enfin au sud de Chamousset, en face du confluent de l'Arc et de l'Isère, tout hérissé de pics : l'Ogliomolla, l'aiguille de la Vanoise, la roche Chavière, la montagne Perrachée, le Perron des Encombres, etc., etc. Toutes ces chaînes diverses qui rayonnent autour du mont Iseran portent une quantité de glaces beaucoup plus considérable que le mont Blanc et donnent naissance à un plus grand nombre de torrents. »

La grande chaîne qui sépare le bassin dn Rhône de celui du Pô, est appelée *chaîne de la Maurienne ;* elle décrit une demi-circonférence, dont la convexité regarda le sud.

On y remarque la Levana (3,640 m.); la pointe de Chalançon (3,660 m.); la pointe d'Albaron (3,422 m.); l'Ouillarse (3,477 m.); la pointe de Charbonel (3,760 m.); la pointe du Grand-Fond (3,543 m.); la grande Felouse (3,498); le mont Cenis (3,375 m.); le Cléry (3,320 m.); l'aiguille de Savine (3,380 m.); le mont Ambin (3,381 m.); le mont Thabor (3,212 m.); le pic des Trois-Evêchés (3,120 m.); les Trois-Ellions (3,509 m.); le Goléon (3, 429 m.); les pics des Grandes-Rousses (3,470 m.), etc.

Entre la Maurienne (vallée de l'Arc), et la Tarantaise (vallée de l'Isère), de nombreux chaînons forment un massif irrégulier, couvert de neiges éternelles. On y trouve l'aiguille de la Grande-Casse (3,883 mètres) ; la Thuria (3,788 m.)

Quoique moins grandioses que les sites de la Haute-Savoie, les paysages qu'offre le département de la Savoie ne sont pas moins célèbres, ni moins magnifiques.

VALLÉES. — Entre ces montagnes existent des vallées profondes qui ne communiquent guère entre elles que par d'étroits passages, des défilés souvent impraticables pendant la mauvaise saison.

C'est dans ces vallées que se sont agglomérées les populations ; on y trouve des villes et des bourgs ; à mesure qu'on s'élève, les villages deviennent plus rares ; aux champs cultivés succèdent d'abord les vergers, puis les pâturages et les forêts. On ne rencontre plus, de loin en loin, que quelques misérables châlets habités seulement pendant la belle saison. Ensuite les montagnes se dénudent peu à peu ; les roches apparaissent couvertes d'une maigre végétation de lichens ; enfin, à une hauteur de 2,900 m., commence l'empire des neiges éternelles et des glaciers.

COLS. — Avant le percement du tunnel des Alpes, le département ne communiquait avec le Piémont que par les cols suivants : col du grand mont Cenis (2,091 m.), dominant le lac et l'hospice du même nom ; col du petit mont Cenis (2,201 m.) ; col du Petit-Saint-Bernard (2,200 mètres). Les autres cols non praticables pour les voitures sont : le col du mont Ambin (3,129 mètres) ; le col du Galibier ; le col des Prés-Nouveaux (2,352 m.) ; le col de la Seigne (2,530 mètres), etc.

Ces passages présentent du côté de la France des pentes moins escapées que du côté de l'Italie.

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Savoie appartient au bassin du Rhône, à l'exception de quelques petits torrents sans importance qui vont porter leurs eaux à l'Adriatique, par le Pô.

LE RHÔNE prend sa source dans le canton de Valais (Suisse), traverse le lac de Genève, sépare les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, limite ensuite, à l'ouest, le département qui nous occupe, passe à Yenne et quitte le département aux environs de Saint-Genix. Il va ensuite se jetter dans la Méditerranée, dans le département des Bouches-du-Rhône, après un cours total de 812 kilom., dont 50 appartiennent au département. Dans le département il n'a guère que l'aspect d'un torrent.

Ses principaux affluents sont :

Le *Fier*, qui ne fait que toucher à la pointe septentrionale de l'arrondissement de Chambéry et qui reçoit le *Chéran*. Cette dernière rivière passe au Châtelard et va finir dans le département de la Haute-Savoie.

Le *canal de Savières*, qui fait communiquer le lac du Bourget avec le Rhône.

Le *Guiers*, formé près des Echelles, par la réunion du Guiers-Inférieur et du Guiers-Mort ; il limite le sud-ouest de l'arrondissement de Chambéry et afflue près de Saint-Genix, après un cours de 50 kilom., accru de l'Ainan.

L'*Isère*, qui descend du mont Iseran, arrose Bourg-Saint-Maurice, Aime, Moutiers, se coude près d'Albertville, baigne Grésy, Saint-Pierre-d'Albigny et Montmélian, passe dans le département auquel elle donne son nom, puis dans celui de la Drôme, et y finit, après un cours de 290 kilom.

Ses principaux affluents sont :

Le Doron de Bozel, le Doron de Beaufort, qui finit à Albertville et l'*Arc*, magnifique torrent qui descend de la Levana, passe à Lanslebourg, Modane, Saint-Michel, Saint-Jean-de-Maurienne, la Chambre, Aiguebelle et finit en aval de Chamousset, après un cours de 150 kilom., accru de toutes les eaux de la vallée de Maurienne qu'il parcourt entièrement de l'est à l'ouest. L'Isère devient flottable à Moutiers et navigable à Montmélian.

Ces rivières et les eaux qu'elles reçoivent roulent généralement des eaux froides et crues, formées par des pluies ou la fonte des neiges.

« Leurs eaux bondissantes, dit M. Elisée Reclus, minent et dissolvent les rochers, déblaient les moraines, réduisent en sable le roc vif de leurs rivages, entraînent dans leurs cascades les blocs apportés par les avalanches de pierres, et les entassent en plages énormes tout le long de leurs cours.

« Quand des trombes éclatent dans les montagnes, pendant les fortes chaleurs, et que la fonte rapide des glaces coïncide avec de violentes averses, alors chaque gorge donne naissance à un torrent dévastateur poussant devant lui une barre flottante de pierres et de débris ; le torrent principal, enflé tout à coup, double de vitesse, dévore en passant les ruisseaux qui s'y jettent, les talus de pierre qui s'y écroulent, et ramassant en une immense vague toutes les eaux, tous les rochers, tous les sables que contient son lit, s'abat comme une avalanche sur les plaines situées au bas de la montagne.

« En un instant toutes les campagnes sont couvertes ; les bestiaux qui ne se sont pas enfuis en entendant le grondement sourd, précurseur de l'inondation, sont engloutis ; tous les travaux de l'homme disparaissent sous des champs de galets.

« Depuis de longues années les divers gouvernements qui se sont succédé en Savoie font de vains efforts pour prévenir les désastres occasionnés par la course rapide des torrents ; mais, le plus souvent, les digues sont plus funestes qu'utiles ; car, en rétrécissant la largeur des torrents, elles forcent ceux-ci à déposer leurs alluvions dans leur propre lit et à l'exhausser ainsi d'une manière considérable. Il faut alors élever la digue, dont la base est déjà endommagée, mais tôt ou tard, le fleuve l'emporte dans un jour de colère.

« C'est dans la montagne elle-même que l'on doit tenter de prévenir l'inondation, soit par le reboisement, soit par des réservoirs disposés en étage à l'issue de toutes les gorges. »

Lacs. — Les lacs sont naturellement nombreux dans les montagnes. Nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots des suivants :

Le *lac du Bourget* se trouve à 231 mètres d'altitude; il est célèbre par son étendue et par la beauté ravissante de ses bords, qui ont inspiré à Lamartine une de ses plus belles odes.

« Le lac du Bourget doit son nom à la petite ville située près de sa rive méridionale, dit V.-A. Malte-Brun; il a 16 kilom. de longueur sur 3 à 5 kilom. de largeur. Sa profondeur est d'environ 80 mètres, et le niveau de ses eaux est à 231 mètres au-dessus de la Méditerranée. Il baigne à l'ouest les escarpements du mont du Chat, et à l'est des plaines et le pied de collines peu élevées.

« Ses eaux limpides sont aussi poissonneuses que celles du lac Léman; on y pêche notamment le lavaret, poisson très-estimé des gourmets.

« Les eaux de ce lac, comme celles du Léman, diminuent en hiver, et grossiseent au printemps; elles inondent même quelquefois les prairies d'Aix. On attribue cet effet aux refoulements des eaux du Rhône, avec lesquelles le lac du Bourget communique par le canal de Savière.

« A son extrémité méridionale, ce lac reçoit la petite rivière de la Leysse ou Laisse, qui passe à Chambéry, et qui elle-même se grossit des eaux torrentueuses de l'Hière et de l'Albane.

« Le *lac* d'*Aiguebelette* est bien moins étendu que le précédent, il ne mesure guère que 4 kilom. de longueur sur une largeur moyenne de 2 kilom.; sur certains points, sa profondeur atteint 50 mètres; plus élevé que le lac du Bourget, ses eaux sont à 376 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans sa partie méridionale, il offre deux îles, dans l'une desquelles une chapelle à la Vierge paraît avoir remplacé un temple antique dédié à Bellone.

« Les eaux ordinairement tranquilles de ce lac, sont quelquefois soulevées par le *frou* ou *farou*, vent tempêtueux qui cause souvent des effets désastrsux.

« Le lac d'Aiguebelette, objet de fréquentes excursions, est entouré de coteaux boisés qui offrent à l'artiste de charmants points de vue.

« On en peut dire autant du lac de Sainte-Hélène, près de Montmélian.

« Le lac Blanc, le Grand Lac, près des sources de l'Arvan; le lac du mont Cenis, aux Tavernettes; le lac Noir, au pied du mont Riotour, celui de la Girottaz, dans le voisinage du mont Jovet, ne sont que les premiers réservoirs des glaciers ou des montagnes couvertes de neige qui les avoisinent. »

Marais de Chautagne; marécages sur quelques points de la rive gauche du Rhône.

CLIMAT. — Le climat varie avec l'élévation et l'exposition du sol. Chaque altitude possède sa faune et sa flore. C'est ainsi que dans les vallées orientées de l'est à l'ouest, on cultive la vigne sur la pente méridionale, tandis que sur l'autre versant de la même montagne, on rencontre la rose des Alpes.

Il n'y a pour ainsi dire que deux saisons : l'hiver, qui est long et rigoureux, et l'été qui est chaud. Le passage brusque d'une de ces deux saisons à l'autre supprime presque les autres saisons intermédaires.

A Chambéry, la température moyenne est de 11° 70; aux Marches, elle descend à 10° 36; à Saint-Jean-de-Maurienne, à 9° 7; de 200 à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer, la moyenne diminue d'un degré tous les 116 mètres de hauteur. Depuis 600 mètres jusqu'au sommet des montagnes, la diminution d'un degré a lieu tous les 247 mètres,

Les vents du nord (*bise*), et de l'est, assurent le beau temps; ceux de l'ouest et du sud annoncent les pluies.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Le département de la Savoie est très-riche en produits variés. Le talc et le schiste ardoisier forment le principal élément des roches des montagnes; on trouve aussi le granit, le gneiss, le mica, le porphyre, de très-importantes carrières d'ardoises, des marbres de toute couleur, de l'albâtre gypseux, des roches calcaires, du tuf, de la pierre à chaux et à plâtre, du ciment, de l'argile, de l'ocre, de l'amiante et du sulfate de baryte; de riches mines de fer spathique, de plomb argentifère, de cuivre simple ou argentifère, de zinc, d'antimoine, d'arsenic, de manganèse, de titane, de molybdène, de soufre, de bitume, etc, etc. Tourbe, lignite, anthracite.

Sources thermales. — Toutes les eaux du département le cèdent en importance aux eaux thermales sulfureuses d'Aix-les-Bains. 2 sources principales produisent 63,000 hectolitres par jour d'*eau d'alun* à 46° 5, et d'*eau de soufre* à 45°. Puis viennent les sources sulfureuses froides de *Marlioz*, les eaux de Challes, de Salins (chorurées, sodiques, ferrugineuses, agissant principalement sur le système glandulaire et les muqueuses), de *Brides* etc. Voir notre *Encyclopédie d'Economie domestique*, article Eaux minérales.

2° Végétaux. — Les forêts, moins étendues qu'il le faudrait pour s'opposer aux ravages des eaux et pour les retenir, sont composées de chênes, de bouleaux, de sapins et de mélèzes. Le département produit des céréales en quantité suffisante pour la consommation locale, On récolte du froment, du maïs, du sarrazin. La vigne vient assez bien dans la vallée de Chambéry. Les pâturages ne sont pas moins nombreux, ni moins estimés qu'en Suisse.

3° Animaux. — Les animaux domestiques sont de belle espèce; les animaux sauvages sont nombreux. On rencontre dans les montagnes, l'ours, le renard, le chamois, le loup, le bouquetin et enfin la marmotte. Les montagnes servent d'abri à un grand nombre d'oiseaux de proie, notamment à l'aigle et au vautour. Parmi le gibier, on cite la bécasse, le canard, la grive, l'allouette, le merle, la perdrix, la sarcelle, le râle et le vanneau.

Les eaux froides des rivières sont très-poissonneuses; elles produisent surtout des truites excellentes.

VOIES DE COMMUNICATION.

4 routes nationales (253 kilom.); 13 routes départementales (342 kilom.), 866 chemins vicinaux (2,875 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le principal chemin de fer du département est celui qui met la France en relation avec l'Italie par le *tunnel des Alpes*, improprement appelé *tunnel du mont Cenis*, puisqu'il passe à 27 kilom. à l'ouest de cette montagne, et à 13 kilom. à l'est du mont Thabor, à sa sortie à Bardonnèche (Italie). Au nord, l'orifice se trouve à 1,190 mètres d'altitude; au sud, à 1,332 mètres; la longueur du tunnel est de 12,849 mètres, c'est-à-dire plus de deux fois l'étendue des plus grands souterrains du monde entier; sa hauteur est de 6 mètres, sa largeur de 8 à la hauteur de la voûte. et de 7,60 au niveau des rails. Sous la plate-forme règne un aqueduc de 1 m. de haut et de 1 m. 20 de large pour l'écoulement des eaux.

Ce tunnel est l'œuvre d'un Savoisien, M. Germano Someiller, qui a inventé une machine à perforer capable de rendre le travail possible. Les autres ingénieurs qui ont collaboré à l'œuvre sont Italiens, ce qui n'a rien qui doive alarmer notre patriotisme, si nous songeons que les travaux furent étudiés en 1857, c'est-à-dire avant l'annexion. La France n'intervint plus tard que par son argent; l'œuvre resta exclusivement italienne. C'est le 25 décembre 1870 qu'elle fut terminée.

Voici le tableau des chemins de fer qui desservent le département :

DE PARIS A TURIN, PAR LE TUNNEL DES ALPES

Stations :	Dist. dé Paris.
Châtillon........	567 kilom.
Aix-les-Bains...	582
Viviers..........	587
Chambéry.......	596
Les Marches.....	606
Francin..........	609
Montméllian.....	611
St-Pierre-d'Albigny	620
Chamousset......	624
Aiguebelle.......	632
Epierre..........	642
La Chambre.....	655
St-Jean-de-Maurienne.........	665
St-Michel.......	678
La Praz.........	688
Modane.........	694

Chambéry se trouve à 207 kilom. de Turin.

D'AIX-LES-BAINS A ANNECY

Stations :	Dist. d'Aix-les-Bains.
Aix-les-Bains...	» kilom.
Grésy-sur-Aix....	6
Albens..........	13

DE VALENCE AUX MARCHES, PAR GRENOBLE

Stations :	Dist. de Valence.
Ste-Hélène.....	145
Francin.........	148
Les Marches....	153

AGRICULTURE. — L'agriculture est encore peu avancée, en raison de l'ingratitude du sol, de la rudesse du climat et de la difficulté des transports. Néanmoins, les terres sont assez bien soignées. On élève le bétail, on engraisse les volailles et on cultive des abeilles dans les bonnes expositions. Une des principales industries agricoles consiste à fabriquer des fromages : *Tignards*, *Mont-Cenis*, *Faucherins*, *Rebrochons*, *Persillés;* bien connus et bien appréciés en France.

Le département comprend : 63,000 hectares en céréales; 12,000 en farineux, culture potagères et industrielles; 133,000 en pâturages; 11,000 en vignes; 1,000 en bois et forêts et 2,500 en jachères, le tout représentant une valeur de 51 millions.

La valeur des animaux domestiques s'élève à 24 millions de fr., dont 19 millions pour la race bovine.

INDUSTRIE. — 8 mines de combustible minéral produisent 80,000 quint. d'anthracite et de lignite (67,000 fr.); 11 tourbières 1,900 quint. (1,215 fr.); 1 mine de fer, 65,000 quint. (97,000 fr.); 6 mines de galène argentifère, de cuivre gris et blende, 73,000 quint.; 2 mines de pyrite de cuivre, 720 quint. (10,000 fr.) — 19 usines en activité produisent pour 350,000 f. de fers, de fontes, d'aciers, de plomb. On trouve dans le pays, des serrureries, des taillanderies, des chaudronneries, des fabriques de boutons, des filatures, des teintureries, des ganteries, des tanneries, des corroieries, des mégisseries, des horlogeries, des bijouteries etc. — 6 machines à vapeur (105 chevaux).

COMMERCE. — Exportation de bois, de bétail, de mulets, de fromages, de grains, de lin, de miel. — Importation d'objets manufacturés et de combustible minéral (101,000 quint.), provenant du bassin de la Loire.

POPULATION. — Le dernier recensement a constaté une diminution de 3,705 hab. La population ne s'élève plus qu'à 267,958 hab., et à ce point de vue, le département est le 74e de France; il compte environ 45 habitants par kilom. carré, et, sous ce rapport, il est le 70e.

Les Savoisiens sont, en général, bien constitués, intelligents, honnêtes. Une partie de la population pauvre émigre chaque année et se disperse sur les diverses parties du territoire français, où elle exerce des métiers ambulants, tels que ceux de colporteurs de rémouleurs, de ramoneurs, de fumistes. Ils vivent sobrement, et, dès qu'ils ont réalisé quelques économies, ils retournent au pays.

HISTOIRE. — Le département de la Savoie a été formé en 1860 des provinces de la Haute-Savoie, de la Savoie propre et de la Tarentaise.

Avant l'invasion romaine, le territoire était occupé par le peuple celtique des Allobroges. Ce peuple ayant donné asile au roi des Ligures, ennemi de Marseille, l'allié de Rome, les Romains en profitèrent pour lui déclarer la guerre. Après une bataille livrée près du village de Vindalie, l'Allobrogie fut conquise, mais non soumise (118 ans avant J.-C.) Avertis par les émissaires de Catilina, ils se révoltèrent. Ils étaient commandés par Induciomar, de la tribu des Voconces. Deux fois ils vainquirent le préteur de la Gaule narbonnaise envoyé contre eux. Il fallut Manlius et enfin César pour mettre fin à leur résistance.

En l'an 427, les Burgondes, vaincus par Ætius, envahirent les vallées de la Savoie et s'y établirent sans rencontrer de résistance de la part des habitants. Depuis, la Savoie, ou *Sapandia* fit partie du royaume de Bourgogne.

Nous avons déjà plusieurs fois donné l'histoire des rois de Bourgogne; nous croyons pouvoir la passer ici sous silence.

En 773, Charlemagne visita Saint-Jean-de-Maurienne, et organisa cette province, nouvellement convertie au christianisme. Les plus célèbres apôtres de la Savoie furent saint Romain, saint Lupicus et saint Colomban.

En 842, Louis le Débonnaire partagea entre ses fils l'héritage de Charlemagne; la Savoie ainsi que la Provence et l'Italie appartinrent à Lothaire, qui prit le titre d'empereur.

Après Louis, fils de Boson, la Savoie passa à Rodolphe, premier roi de la seconde monarchie bourguignonne. Vers la fin du neuvième siècle, elle subit l'invasion longue et désastreuse des Sarrasins.

« La ville de Saint-Jean-de-Maurienne fut ruinée de fond en comble : le Faucigny, la Tarantaise et le Valais eurent à peu près le même sort. C'était toujours chargés de butins que les Sarrasins, après leurs expéditions, se réfugiaient dans la haute vallée des Beauges, ou bien encore, dit la tradition, dans le quartier général, à la Roche Cervin. A Conflans, où ils ne laissèrent pas pierre sur pierre, ils bâtirent eux-mêmes une tour carrée, afin de perpétuer la mémoire de leurs méfaits. Cette tour se voit encore aujourd'hui à l'angle droit de l'esplanade de la ville ; une autre version, il est vrai, prétend que les barons saxons bâtirent cette tour ainsi que beaucoup d'autres, et qu'ils y employèrent comme manœuvres les prisonniers qu'ils firent aux Sarrasins. Toujours est-il que de toute notre Savoie le château d'Ugines seul leur résista. C'était vers 940, sous le règne de Conreard troisième roi du second royaume de Bourgogne. Cette invasion a duré cinquante ans. »

(Cl. Genoux, *Histoire de Savoie.*)

Après la mort de Rodolphe III, son successeur, Conrad le Salique, fut couronné empereur d'Allemagne (1033). A partir de cette époque prend origine la maison de Savoie.

De 1033 à 1391, dix-sept comtes de cette maison gouvernèrent la Provence. Parmi les plus célèbres, nous citerons Amédée III qui accompagna Louis VII à la croisade et mourut à Chypre; le comte Thomas qui, en 1232, acquit Chambéry pour une somme équivalant à 100,000 francs de la monnaie actuelle, le comte Pierre qui augmenta la puissance de sa maison et Amédée VIII qui annexa à son comté les vallées de Vintimille et de Nice.

Aux dix-sept comtes succédèrent quatorze ducs. Le premier, Amédée VIII, créa l'ordre de Saint-Maurice et son héritier porta le premier le titre de roi de Chypre et de Jérusalem. En 1488, Charles I eut pour page Pierre du Terrail qui s'illustra sous le nom de Bayard. Sous Charles-Emmanuel II on détruisit la secte des Barbets, dont les croyances avaient beaucoup de rapports avec celles des Vaudois. Ils habitaient les vallées de Saint-Martin, d'Angrogne, de Luzerne. Ces malheureux Barbets furent exterminés par Charles-Emmanuel II, malgré l'intercession de la Suisse et de l'Angleterre.

Aux quatorze ducs succédèrent huit rois, de 1684 à 1860. Sous ces princes, la Savoie fut souvent traversée ou occupée par les troupes françaises. « Lorsque les invasions de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, dit Claude Genoux eurent assimilé l'esprit savoyard à l'esprit français, alors la Savoie fut française : elle l'était non-seulement par le cœur, par la raison, par la logique des faits, elle l'était encore par tempérament. Lors de ces quatre invasions successives, Annecy et Rumilly furent les seules villes qui firent un simulacre de résistance ; ce simulacre fut le chant du cygne de la nationalité savoyarde: cette nationalité appartenait à la France. »

En 1792, Victor-Amédée III dût céder à l'irrésistible élan des soldats français commandés par Montesquiou. Pendant le premier empire, le département du Mont-Blanc, dont Chambéry était le chef-lieu, occupa à peu de choses près le même territoire que le département actuel de la Savoie. Les désastres de 1814 amenèrent la restauration des anciennes dynasties. Mais les populations, par les relations commerciales et l'émigration s'étaient depuis si longtemps habituées à la France, qu'elles ne pouvaient oublier qu'elles avaient profité de notre révolution et partagé notre gloire militaire. Les liens qui s'étaient formés n'étaient point rompus; aussi, en 1860, lorsqu'elles furent consultées, elles acceptèrent à une immense majorité leur réunion à la France. Les victoires de Magenta et de Solférino, en délivrant le Piémond et la Lombardie de la domination étrangère, rendaient les Italiens à l'Italie et les Français à la France. Cette réunion était préparée dans les esprits, les mœurs, les besoins des deux pays.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Savoie (chef-lieu Chambéry) est divisé en 4 arrondissements, 29 cantons et 327 communes. Il fait partie de la 6e inspection des ponts et chaussés (Chambéry), de la 33e conservation des forêts, de l'arrondissement métallurgique de Grenoble (division du sud-est, du 14e corps d'armée (Grenoble), de la 26e légion de gendarmerie (Grenoble).

Le diocèse de Chambéry (siége d'un archevêché) et les diocèses de Saint-Jean-de-Maurienne et de la Tarentaise (suffragants de Chambéry), comprenent 35 cures, 805 succursales, 2 grands et 2 petits séminaires à Saint-Jean-de-Maurienne et à Tarentaise.

Les protestants y possèdent 1 paroisse, 1 annexe, 1 pasteur et 1 temple.

Les 4 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Chambéry ressortissent à la cour d'appel de Chambéry.

Cette ville est le siége d'une académie très-ancienne, dont les travaux sont justement appréciés dans le monde savant. Le département compte 1 lycée à Chambéry, 1 école communale d'instituteurs à Albertville et 940 écoles primaires.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE CHAMBÉRY. — Chambéry (lat. 15° 34' 8, long. 3° 34' 47" E.) *Campus-Berii*, chef-lieu du département de la Savoie, est situé à 596 kilomètres nord-est de Paris au milieu d'une charmante vallée arrosée par la Laisse et l'Albane.

On ignore à quelle date remonte l'origine de Chambéry. Ce n'est qu'en l'an 1029 que l'histoire fait mention de cette ville. Elle avait alors des seigneurs particuliers. Achetée par Thomas 1er elle obtint de ce comte des priviléges importants. Ses bourgeois furent exemptés de la taille et eurent le droit d'élire chaque année quatre syndics. L'affranchissement fut accordé à toute personne qui, sans être réclamée par son seigneur, résidait à Chambéry pendant un an et un jour. Mais Philippe VII prit ombrage des libertés de ses sujets et les confisqua.

Chambéry eut souvent à souffrir de la guerre. Elle fut occupée par les troupes de François Ier, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Cette ville possède plusieurs édifices remarquables : la cathédrale commencée au quatorzième siècle et terminée en 1430; le château fondé vers le milieu du treizième siècle dont il ne reste qu'une grande tour carrée; la fontaine des éléphants; la colonne indienne surmontée de la statue en bronze du général de Boigne, enfin le théâtre, le palais de justice et l'hôtel de ville.

La bibliothèque est riche de 13,000 volumes et son museum d'histoire naturelle possède de remarquables collections géologiques et botaniques. Chambéry fabrique de l'horlogerie, de la quincaillerie; on y trouve des fabriques de gaze et de velours. Cette ville est la patrie du grammairien Vaugelas et de Saint-Réal, de Xavier et de Joseph de Maistre et du général de Baigne.

Les environs de Chambéry sont charmants et offrent des excursions aussi intéressantes que pittoresques. Nous citerons la cascade de Jacob; le ravin du Bout-du-Monde près duquel se trouve une papeterie qui appartint aux frères Montgolfier, les inventeurs des aérostats; les Charmettes, maison de campagne rendue célèbre par les confessions de Jean-Jacques-Rousseau; la Dent de Nivolet.

Aix-les-Bains. — Aix-les-Bains, *aquæ gratianæ*, est situé sur la rive orientale du lac du Bourget dans une vallée magnifique, dont le climat est regardé comme un des plus doux de l'Europe. Les ruines romaines qui ont été découvertes à Aix prouvent non-seulement que l'origine de cette ville remonte à l'époque romaine, mais qu'elle fut sous les Césars une cité importante. Derrière l'église se trouve un arc de triomphe du troisième ou du quatrième siècle élevé par L. Pompérus Campanus.

On a découvert, dans l'enceinte du château, les débris d'un temple de Diane, et chez le docteur Vidal un tombeau romain parfaitement conservé. Aix fut ravagée par les barbares et fit partie du royaume de Bourgogne Au cinquième siècle, ses comtes relevaient des princes de Genève. Elle fut brûlée au treizième siècle et passa peu de temps après aux comtes de Savoie. Depuis les Romains, ses eaux thermales étaient tombées en oubli; Amédée III, roi de Sardaigne, en restaura l'établissement en 1772. C'est à lui que l'on doit les bains actuels; les eaux sont distribuées par deux sources principales : la source de l'*eau de souffre* dont la tem-

pérature est de 45 degrés, et la source Saint-Paul dont la température est de 46 degrés et demi ; on les emploie en boisson et en bains elles sont particulièrement efficaces contre les rhumatismes, les névroses et les affections de la peau. La ville est embellie par de délicieuses promenades : l'avenue Marie, le jardin du Casino, le parc du vieux château. On y remarque l'hopital fondé par la reine Hortense en 1813 et reconstruit par M. Haldimann.

Albens. — Cette petite ville, située au confluent de la Daisse et de l'Albenche, possède de nombreuses et intéressantes antiquités romaines.

Le Châtelard. — Ce bourg, situé sur une élévation au-dessus d'un torrent, dominé par les ruines d'un château féodal, était la capitale du pays des Beauges. Ce pays comprend un plateau long de 20 kilomètres, large de 12 et élevé de 992 mètres. Les habitants de ce plateau formèrent longtemps une sorte de petite république. Ils élèvent des bestiaux et fabriquent de la vaisselle de bois.

Les Echelles. — Ce bourg, avant l'annexion, était dévisé en deux parties, dont l'une appartenait au département de l'Isère. A 4 kilomètres de là se dresse une muraille de roche que pendant plusieurs siècles on escalada à l'aide d'échelles. Napoléon Ier fit commencer à creuser une galerie de 308 mètres de long sur 7 à 8 de large ; cet utile travail fut terminé par le gouvernement Sarde.

Montmélian. — Cette petite ville possèda jadis une forteresse redoutée. Elle fut prise par François Ier ; elle soutint un long siége contre Henri IV ; résista à Louis XIII et fut prise par Catinat en 1691. Montmélian est situé au sein d'un vignoble qui produit des vins blancs renommés. A peu de distance de la ville se trouve le joli lac de Saint-Etienne.

La Motte-Servolex. — Cette petite ville, située sur les rives de la Laisse possède les châteaux de Beauregard et de Serraz.

Pont-de-Beauvoisin. — Cette ville doit son nom à un pont d'une seule arche hardiment jeté sur le Guiers. Ce pont la sépare du département de l'Isère et servait autrefois de limite entre les deux Etats. Elle fait un commerce important de toiles, de bestiaux et de blé

La Rochette. — La Rochette possède une usine métallurgique, des fabriques de produits chimiques et une filature de soie.

Saint-Genix. — Saint-Genix, situé sur la rive droite du Guers, possède des filatures et des ateliers de tissage en soie. On y conserve de remarquables antiquités.

Le Bourget. — Ce gros bourg est situé au bord du lac qui porte son nom. Le lac du Bourget a 16 kilomètres de long sur 3 de large. Près de là, sur un rocher à pic, se voient encore les ruines du château de Miolans, converti en prison d'état vers 1674. On trouve également près du Bourget la célèbre abbaye de Haute-Combe fondée en 1125 par Amédée III, destinée à recevoir les tombeaux des princes de la maison de Savoie.

Saint-Pierre-d'Albigny. — Cette petite ville, située au pied de hautes montagnes qui l'abritent du vent du nord, présente un aspect à la fois riant et pittoresque. On y trouve de nombreuses antiquités romaines, elle possède des fabriques de tulle et des forges pour acier.

2° ARRONDISSEMENT DE MOUTIERS. — Moutiers est l'ancienne capitale de la Tarentaise. Cette ville est située à 77 kilomètres de Chambéry à l'intersection des vallées de l'Isère et du Doron. Elle doit son origine à un monastère fondé au cinquième siècle. Ses murailles furent rasées en 1332 par Aymon le Pacifique. En 1630 sa population fut décimée par la peste.

Moutiers possède des salines importantes dont la production varie de 7 mille à 9 mille quintaux métriques. Les eaux de sa source saline donnent 25 grammes de résidu par kilogramme, sur lesquels on compte 10 grammes de chlorure de sodium. — On exploite aussi à Moutiers des ardoisières. Le seul édifice remarquable est une cathédrale gothique.

Aime. — Aime, situé sur la rive droite de l'Isère, est une ville très-ancienne. Les nombreux débris du passé que l'on y trouve lui ont fait donner sous la République ce nom bizarre : les *Antiquités.* On y a découvert les restes de fortifications considérables, les ruines d'un temple que l'on transforma en une église dédiée à Saint-Martin et non loin de cette église se voient encore les ruines d'un château-fort.

Aime a été plusieurs fois détruite par des innondations. Les montagnes des environs contiennent des houillères assez importantes.

Seez. — Le bourg de Seez doit son nom à sa situation entre six montagnes. Au-dessus du village s'ouvre le Val qui conduit à l'hospice du Petit-Saint-Bernard. Cet établissement fondé par Saint-Bernard-de-Menthon, est situé à 2,102 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il n'était primitivement desservi que par un prêtre séculier qui y demeurait toute l'année avec un pâtre et un domestique.

Bourg-Saint-Maurice. — Cette petite ville, située près de la jonction de l'Isère et de la Versoye, exploite les mines de sel gemme de la montagne de l'Arbenne, fabrique de la chaux et du plâtre et fait le commerce des bestiaux.

Rozel. — Ce chef-lieu de canton, situé au pied d'une montagne, possède les mines de plomb argentifère de Macot.

Fenons-sous-Briançon. — Près de ce joli village on voit les ruines des châteaux de Briançon qui commandaient le défilé qui porte le nom de *Pas-de-Briançon.* Ces châteaux s'appelaient en latin *Castrum-Brigantium* (camp retranché des brigands) Humbert II les rasa. Ils furent reconstruits et ruinés de nouveau, l'un par François Ier en 1536 ; l'autre par Henri IV en 1600.

3° ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE. — Albertville est situé à 60 kilomètres nord-ouest de Chambéry, sur la rivière d'Arly, non loin de l'Isère.

Cette ville était autrefois divisée en deux communes, Conflans sur la rive droite et l'Hôpital sur la rive gauche. Elles furent réunies en 1835. Albertville fut autrefois le chef-lieu de la province de la Haute-Savoie. Son principal établissement industriel est une fonderie de plomb argentifère. Les comestibles, les fromages, les toiles, les tissus de laine, sont les principaux éléments de son commerce.

Beaufort. — Cette petite ville est située au débouché de trois vallées. Henri IV y séjourna deux fois pendant ses guerres contre le duc de Savoie. La chronique galante en a gardé le souvenir. Beaufort a pour principale richesse d'excellents pâturages qui sont considérés comme les meilleurs du département. Il fait un grand commerce de fromages et de bestiaux.

Grésy-sur-Isère. — Grésy possède de nombreuses antiquités de l'époque romaine.

Ugines. — Cette petite ville exploite des carrières de pierre meulière, fabrique des chapeaux de paille et fait un commerce important de fromages, de bestiaux et de mulets.

4° ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE. — Saint-Jean-de-Maurienne est situé à 71 kilomètres de Chambéry. Cette petite ville fut autrefois la capitale de la province de Maurienne et fut le berceau de la famille de Savoie. Elle possède une cathédrale enrichie de magnifiques boiseries du quinzième siècle, dues à Mochet de Genève, et un reliquaire de Saint-Jean d'un très-beau travail. On remarque dans la même basilique le mausolée d'Humbert aux blanches-mains ; une statue en plâtre du comte orne le mausolée resté inachevé. Outre la cathédrale, on remarque à Saint-Jean-de-Maurienne une église du treizième siècle dont le portail est richement sculpté. La grande place est ornée de la statue du docteur Foderé. La ville doit à un simple citoyen, M. Bonafous, une bibliothèque et un jardin d'expérimentation.

Aiguebelle. — Cette petite ville, située sur l'Arc, est d'origine ancienne. Elle fut presque entièrement engloutie en 1760 par un éboulement de la montagne des Combes. Le seul monument qui lui reste est un arc de triomphe élevé au roi de Sardaigne, Charles-Félix, à l'occasion d'un voyage qu'il fit en Savoie.

Lans-le-Bourg. — Cette petite ville est située sur la rive gauche de l'Arc, au pied du mont Cenis.

Modane. — Ce bourg, situé sur la rive gauche de l'Arc, possède des mines d'antimoine, et fait le commerce des bestiaux.

Aussois. — L'église de ce bourg possède un portail richement sculpté.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE CHAMBÉRY. — 15 cantons, 161 communes.

Chefs-lieux de canton : *Chambéry*, 2 cantons (18,280 hab.), *Aix-les-Bains* (4,430 hab.), *Albens* (1,625 hab.), *le Châtelard* (950 hab.), *les Echelles* (795 hab.), *Montmélian* (1,285 h.), *la Motte-Servolex* (3,440 hab.), *Pont-de-Beauvoisin* (1,230 hab.), *la Rochette* (1,225 hab.), *Saint-Genis* (1,915 hab.), *Saint-Pierre-d'Albigny* (3,240 hab.), *Yenne* (2,975 hab.), *Chamoux* (1,450 hab.), *Ruffieux* (1,065 hab.)

Principales communes : les Déserts (1,380 h.), Saint-Alban (1,450 hab.), Entremont-le-Vieux (1,585 hab.), les Marches (1,870 hab.), le Bourget-du-Lac (1,720 hab.), Domessin (1,365 hab.), Novalaise (1,550 hab.)

2° ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE. — 4 cantons, 41 communes.

Chefs-lieux de canton : *Albertville* (4,430 h.), *Beaufort* (5,460 hab.), *Grésy-sur-Isère* (1,460 *Ugines* (2,760 hab.)

Principales communes : Mercury-Gémilly (1,080 hab.), Haute-Luce (1,260 hab.), Queige (1,470 hab.), Sainte-Elène-des-Millières (1,140 habitants.)

3° ARRONDISSEMENT DE MOUTIERS. — 4 cantons, 55 communes.

Chefs-lieux de canton : *Moutiers* (1,960 h.), *Aime* (1,025 hab.), *Bourg-Saint-Maurice* (2,575 hab.), *Bozel* (1,265 hab.)

Principales communes : Saint-Jean-de-Belleville (1,010 habit.), Saint-Martin-de-Belleville (1,740 habit.), Macot (1,190 hab.), Séez (1,440 habit.), Sainte-Foi (1,430 hab.), Champagny (860 hab.)

4° ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE. — 6 cantons, 69 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Jean-de-Maurienne* (3,085 hab.), *Aiguebelle* (1,080 hab.), *la Chambre* 615 hab.), *Lanslebourg* (1,465 h.), *Modane* (1.340 hab.), *Saint-Michel* (2,375 hab.)

Principales communes, Fontcouverte (1,195 hab.), Saint-Jean-d'Arves (1,582 hab.), Argentine (1,605 hab.), Saint-Georges-des-Hurtières (1,349 hab.), les Valloires (1,410 hab.)

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (260 élèv.), 2 institutions secondaires libres (45 élèves) 940 écoles primaires (44,000 élèves), 14 salles d'asile (1,520 élèves). — 95,000 habitants sont complétement illettrés, 39,000 savent lire seulement, 130,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 10 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 10 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 15 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 13,000 pour délits, 2,800 pour contraventions. — 1,800 affaires civiles et 1,100 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux, 5,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. 90 hommes et 15 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 15 hommes et 3 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA

HAUTE-SAVOIE

SITUATION. — Ce département frontière doit son nom à sa position par rapport à l'ancien duché de Savoie, dont il occupe la partie septentrionale. Il est situé dans la région sud-est de la France, entre 3° 20' et 4° 50' de longitude orientale et entre 45° 40' et 46° 25' de latit.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le lac Léman ou lac de Genève et le canton de Vaud (Suisse); à l'ouest, le département de l'Ain, dont il est séparé par le cours du Rhône; au sud, le département de la Savoie; au sud-est, le Piémont, et à l'est, le canton du Valais (Suisse.)

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Haute-Savoie est le 82e de France; il comprend 466,965 hect.

TOPOGRAPHIE. — Ce département montagneux s'appuie, à l'est, sur la haute chaîne des Alpes et s'incline, en pente générale, vers la France. Il est divisé en deux parties presque égales par la vallée de l'Arve, bornée à droite et à gauche par des chaînes de montagnes aussi belles que celles de la Suisse. Du reste, cette partie de la Savoie ne le cède en rien à la pittoresque Helvétie. Elle partage avec elle le lac de Genève, le plus célèbre de l'Europe; elle a, de plus qu'elle, le mont Blanc, la plus haute montagne de notre partie du monde, si l'on ne tient pas compte du Caucase, que l'on peut considérer comme appartenant à l'Asie.

« Le mont Blanc, solitaire dans sa majesté, dit M. Elisée Reclus (Introduction au *Guide de Savoie*, de M. A. Joanne), est séparé des montagnes environnantes par des vallées profondes qui s'épanouissent autour de lui, et par des cols élevés de 2,200 à 2,700 mètres au-dessus du niveau de la mer, inférieurs par conséquent de 2,400 metres en moyenne à l'énorme pic qui les domine.

« Ainsi, aucun puissant contre-fort ne s'appuie sur le géant des Alpes lui-même; tous les monts se tiennent à distance comme pour lui composer une cour de sommets secondaires. Le principal chaînon qui s'en détache, au nord, est l'arête régulière qui commence au col de Balme, se redresse pour former le Buet, et, séparant la Savoie du Valais, se termine à la Dent d'Oche au-dessus de Saint-Gingolph. »

Cette énorme montagne possède 20 grands glaciers, qui ne le cèdent pas à ceux de l'Oberland bernois; on a calculé que ses 28,443 hect. de glaciers (dont 16,844 en France), pourraient alimenter la Seine à son étiage pendant neuf ans sans s'épuiser.

La cime est couronnée par des *aiguilles* prodigieuses, dont le point le plus élevé se trouve à 4,810 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A part ce colosse, les autres pics sont moins élevés que ceux du département de la Savoie et même, en moyenne, le sol de ce dernier est plus élevé que celui de la Haute-Savoie.

Au nord du département s'étend un pays de montagnes de 2.000 à 3,000 mètres d'altitude. On trouve d'abord, entre la vallée de Chamonix et les gorges de la Dioza, le mont Brévent, (2,525 m.); entre la Dioza et l'Eau-Noire, le Buet (3,1[illegible]9 m.); entre l'Arve et le Giffre, la belle pointe de Salles (2,494 m.), la Tête-à-l'Ane (2,721 m.), l'Aiguille de Varan (2,611 m.), la pointe de Parmenaz (2,534 m.), etc. Au nord du Buet se dressent: le Cheval-Blanc (2,830 m.), le Brenairon (2,771 m.), le pic de Tenneverges (2,932 m.), le mont Ruant (3,078 m.)

Au nord du Giffre s'élève la pointe de la Vaudru (2,671 m.)

Au sud de la vallée de l'Arve, se dressent de curieux massifs de montagnes calcaires, parmi lesquels on remarque : le mont Joli (2.530 m.), la Pointe-d'Arreu (2,468 m.), les monts Vergy, longue suite de sommités inaccessibles, etc.

Glaciers. — Du col de la Balme au col de la Seigne, le mont Blanc offre successivement en Savoie les glaciers suivants : le glacier du *Trient*, celui du *Tour*, le glacier *Lechaud*, la *mer de glace*, dont nous parlerons plus longuement, le glacier des *Bois*, le glacier des *Bossons*, celui de Tacconay, ceux de *Miage*, de la *Trelatête*, etc. Ces glaciers se trouvent à une hauteur moyenne de 2,400 mètres. Cependant, à certaines expositions, ils atteignent une altitude de 1,200 mètres. Quelques-uns ont 20 kilom. de long sur 6 de large.

Le plus remarquable est sans contredit la *mer de glace*, ainsi appelé par M. de Saussure, qui a attiré sur lui l'attention des touristes. C'est un des plus grands réservoirs des eaux de l'Europe. Il n'est, pour ainsi dire, plus permis de visiter la vallée de Chamonix sans franchir cet immense amas de glace, dont le trajet présente de grandes difficultés, en raison des crevasses et des entonnoirs qui s'y forment. Sur les bords s'accumulent des rochers, des sables et des débris de toute sorte, produits par les éboulements des glaciers.

Au printemps, les avalanches et les tourmentes de neiges, se mêlant aux éboulements, envahissent les sentiers et les cols et engloutissent souvent d'imprudents voyageurs, qui ne peuvent se procurer aucun abri dans ces vastes solitudes.

Cols. — Les plus connus sont le col de la *Balme* (2,199 m.), qui mène de Chamonix à Martigny (Valais), le col de la *Seigne* (2,486 m.), au sud du mont Blanc; il mène de Savoie dans la vallée d'Aoste; le col d'*Abondance* ou pas de *Morgin* (1,411 m.), qui mène dans le val Morgin (Valais), le col de la *Tête-Noire*, (1,280 m.), qui conduit de la vallée de la Valorsine (Savoie), dans celle du Trient (Valais).

Leur pente est bien moins escarpée et leur végétation beaucoup plus brillante du côté de la France que du côté de la Suisse ou de l'Italie.

Les cols intérieurs qui font communiquer entre elles les vallées savoisiennes, sont très-remarquables, sans offrir cependant la majesté de ceux de la chaîne principale.

Voici les plus fréquentés : le col de Forclaz, qui mène de Saint-Gervais-les-Bains à Chamonix; le col d'Anterne, qui conduit de la vallée de Chamonix à celle de Sixt; le col du Bonhomme et le col Joli, qui conduisent de la Haute-Savoie à la Savoie.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers le Rhône et s'y rendent, soit directement, soit par le lac de Genève.

Le Rhône vient du Valais, il traverse le lac de Genève, et un peu après en être sorti, il limite, à l'ouest, le département de la Haute-Savoie, sur une étendue de 30 kilom. Son cours torrentueux embrasse un grand nombre d'îles. Il passe à Seyssel.

Ses principaux affluents sont :

La *Drance*, qui baigne le Biot et se jette dans le lac de Genève entre Evian et Thonon, après un cours de 44 kilom, accru de la Drance d'Abondance et du Brevon.

L'*Arve*, rivière importante, qui tombe des glaciers du mont Blanc, traverse l'admirable vallée de Chamonix, arrose cette petite ville, Sallanches, Cluses, Bonneville, Annemasse, passe en Suisse et tombe dans le Rhône, à 2 kilom. en aval de Genève, après un cours total de 120 kilom, accru d'un grand nombre de torrents, entre autres l'Arveyron, la Dioza et le Bonnant, qui arrose Saint-Gervais.

L'Arve a souvent emporté les ponts sur lesquels on la traverse. Ses débordements rendent inutiles de grandes étendues de terrains de la vallée qu'elle arrose. Pour peu qu'elle déborde, elle inonde en entier cette vallée, parce que le fond en est très-plat.

Les autres affluents de l'Arve sont :

Le *Giffre*, qui vient des montagnes du Valais, baigne Sixt et finit à Vougy (arrondissement de Bonneville), après un cours de 48 kilom., accru des torrents de Jordanne, de Giffre-Haut, de Cledieux, de la Valentine, du Faron et de la Risse.

La *Borne*, qui finit près de Bonneville.

La *Monoge*, qui se termine à Vetraz.

Les affluents du Rhône sont ensuite :

La petite rivière des *Usses*, qui descend du pays des Bornes et afflue au-dessus de Seyssel, après un cours de 50 kilom., accru du torrent des Petits-Usses.

Enfin, le *Fier*, qui naît dans le mont Charvin, passe dans la *galerie du Fier*, qu'il s'est creusée entre deux murailles de rochers hauts de 90 mètres, sur une longueur de 250 mètres et une largeur de 4 à 10 mètres. Le Fier se jette dans le Rhône à 2 kilom. de Seyssel, après un cours d'environ 65 kilom. Il est guéable, excepté pendant les temps de pluie; alors il se transforme en un torrent impétueux Il charrie des sables aurifères. Il reçoit plusieurs cours d'eau qui servent de déversoir au lac d'Annecy, et le *Chéran*, qui baigne Rumilly.

Lacs. — Le principal lac est celui de *Genève* ou lac *Léman*, qui limite la Haute-Savoie au nord, depuis Douvaine (à 18 kilom. de Genève), jusqu'à Saint-Gingolph (frontière du Valais), sur un espace de 43 kilom.

La longueur totale du lac de Genève est de 71 kilom.; sa plus grande largeur, de 14 kilom.; sa plus grande profondeur (près de Meillerie), de 308 mètres; sa superficie, de 1.430 kilom. carrés; le niveau de ses eaux est à 364 mètres au-dessus du celui de la mer. Le Rhône qui le traverse dans toute sa longueur, y conserve son courant, et des hauteurs voisines, on peut le suivre comme un ruban, tranchant par sa couleur sur la couleur transparente des eaux du lac. Les rives savoisiennes offrent des sites sauvages mille fois reproduits par le pinceau ou décrits par des poésies. La navigation y est active, quoique souvent dangereuse.

Un autre lac important est celui d'*Annecy*, qui mesure 14 kilom. de long, 3 dans sa plus grande largeur, 30 m. de profondeur moyenne. Ses eaux sont à 70 mètres au-dessus de celles du lac de Genève. « Il ressemble, dit un vieux proverbe, à un ami qui vous abandonne dans le besoin: il manque de poisson dans le carême. » C'est, du reste, le seul reproche que

l'on puisse lui adresser. C'est un des lacs les plus pittoresques du monde. Il est dominé par de hautes montagnes, et ses deux rives sont bordées de châteaux et de villages qui forment un magnifique panorama.

C'est là que se trouvent : la *Tour*, maison de campagne où est mort Eugène Sue, en 1857; *Charoires* maison habitée par J.-J. Rousseau; *Menthon*, patrie de saint Bernard, fondateur des hospices du grand et du petit Saint-Bernard; *Talloires*, avec sa célèbre abbaye, et la maison de Berthollet, etc.

Les autres lacs sont moins importants; on cite le lac de *Montriond* appelé aussi lac *Vert* ou lac *Noir*, élevé de 1,050 mètres et dominé par des rochers à pic d'où tombent de belles cascades; le lac de *Franchat*, celui de *Gers*, près de Sixt, etc.

CLIMAT. — Le climat est très-variable, suivant les altitudes, la température baissant d'un degré en moyenne par chaque élévation de 150 mètres. Lorsqu on gravit les montagnes, on peut donc en un seul jour voir se succéder les températures de l'été, du printemps et de l'hiver

« Les vents varient avec la direction des vallées, et ils dépendent de l'enchevêtrement des montagnes. Les montagnes ne sont pas visitées seulement par les courants atmosphériques qui soufflent sur les plaines, elles ont aussi leur système propre de brise alternant avec la même régularité que la brise de terre et la brise de mer sur l'Océan.

« Le jour, surtout en été, lorsque les vallées sont exposées à toute l'intensité des rayons solaires, l'air chaud s'élève avec impétuosité sur le flanc des montagnes, et forme un vent d'autant plus violent que l'écart entre la température d'en bas et celle des hauteurs est plus considérable.

« La nuit, des phénomènes d'un ordre inverse se produisent, et les hautes montagnes, qui perdent moins rapidement que les vallées le r chaleur par le rayonnement nocturne, rendent aux campagnes situées à leur base les nappes d'air qu'elles ont reçues.

« Il s'établit ainsi un échange entre les deux zones, un flux et un reflux une marée atmosphérique ascendante et descendante, réglée dans son intensité par l'intensité de la température elle-même. D'ordinaire, le vent ascendant commence vers dix heures du matin dans les vallées de la Savoie, et le courant descendant reflue vers les bas-fonds à partir de neuf heures du soir.

« En hiver, la vallée ne recevant qu'une faible quantité de chaleur solaire, la bise ascendante devient presqu'insensible durant le jour; mais la nuit, la bise descendante acquiert d'autant plus d'énergie, parce que relativement les cimes des monts absorbent une bien plus grande quantité de chaleur que les vallées.

» En été, au contraire, les bises diurnes soufflent toujours avec plus de violence que les bises nocturnes (E. Reclus, a *Guide Joanne*). »

Les vents du nord et du nord-est sont ordinairement secs et froids; ceux d'ouest et du sud amènent des pluies. Le *Morgès* traverse le lac de Genève du nord au sud; la *Vaudière* vient du Valais; le *Joran*, le plus redoutable, vient du Jura.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Schiste, talc, dans les montagnes; amphibole, eurite, gneiss dans quelques pics; antimoine, baryte, cuivre, fer et manganèse dans les chaînons jurassiques de l'ouest. Argile, bitume, cristal de roche, granit, marbre, plâtre, pierre calcaire, plomb argentifère, sables aurifères du Chéran.

Sources minérales. — Les sources minérales sont nombreuses; on exploite principalement celles de Saint-Gervais, de la Caille et d'Evian.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales insuffisantes : froments, maïs, sarrasin. Pommes de terre; fruits : pommiers et poiriers à cidre; tabac dans le canton de Rumilly; prairies naturelles et artificielles. Peu de vignes. Vastes forêts de sapins, étagés sur les hauts gradins des montagnes; au-dessous des forêts de sapin, les essences dominantes sont : le chêne, le chêne-liége, le châtaignier, le bouleau, le mélèze. Plantes médicinales abondantes.

3° ANIMAUX. — Beaucoup de bétail dans les pâturages chevaux de trait, mulets, moutons, vaches; tous les animaux de basse-cour. — Nombreux quadrupèdes sauvages : bouquetin, chamois, loup-cervier, marmottes et ours brun. — Oiseaux de proie : aigle et vautour. — Poissons : truites estimées. — Gibier à plumes et à poil.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (282 kilom.); 17 routes départementales (381 kilom.); 2,331 chemins vicinaux (5,097 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département n'est encore desservi que par le chemin de fer d'Aix-les-Bains à Annecy.

D'AIX-LES-BAINS A ANNECY

Stations :	Dist. d'Aix-les-Bains.
Bloye...........	17 kilom.
Rumilly.........	21
Marcellaz........	28
Lovagny	34
ANNECY.........	40

AGRICULTURE. — L'industrie agricole est encore peu avancée, bien que les terres cultivables soient assez bien cultivées; mais elles sont malheureusement de peu d'étendue. L'élevage du bétail, la fabrication du fromage, l'engraissement de la volaille et l'éducation des abeilles, voilà à quoi se borne l'industrie des habitants.

Le département comprend : 65,000 hectares, en céréales; 15,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 29,000 en prairies artificielles; 43,000 en prairies naturelles; 49,000 en pâturages; 7 350 en vignes, et 12,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 59,900 000 fr.

5,000 chevaux; 3,000 ânes et mulets; 75,000 bêtes à cornes; 42,000 moutons; 16,000 porcs, etc., sont évalués à 28,000,000 fr,

INDUSTRIE. — Le mouvement industriel tend à se développer. 1 mine de lignite produit 64.000 quint, 93,000 fr.); 10 tourbières, 6,000 quint. (7,500 fr.); 2 mines de fer, 3,000 quint. (3,000 fr.); 5 usines produisent pour 900,000 fr. de fers, de fontes et de tôles Tissage du coton, principalement à Annecy; fabrique d'étoffes de soie à Faverges et à Rumilly. Taillanderies, chaudronneries, poteries d'étain, tanneries, corroieries, mégisseries. Fabriques d'eau minérales artificielles, marbreries, poteries, fabriques de porcelaines, verreries, papeteries Fabrication importante d'article de bijouteries, de joaillerie et d'horlogerie, surtout dans l'arrondissement de Bonneville (3,000 ouvriers).

Le département compte 15 machines à vapeur (306 chevaux).

COMMERCE. — Exportation de bétail, de mulets, de bois de construction, de fromages, façon gruyère et persillés, d'articles d'horlogerie, de miel, etc. Importation d'objets manufacturés et de combustible minéral provenant principalement de la Loire.

POPULATION. — Au dernier recensement, la population de la Haute-Savoie avait diminué de 541 habitants; elle ne s'élevait plus qu'à 273,060 habitants. Sous le rapport de sa population absolue, le département est le 73e de France; il compte 63 habitants par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 39e.

Le Savoisien possède les qualités des montagnards; il est brave, franc, industrieux Chaque année, la partie la plus active de la classe pauvre émigre pour venir dans les autres départements exercer les métiers de colporteurs, de domestiques, de fumistes, de rémouleurs, etc. Au bout de quelques années, ils reviennent au pays avec leurs économies et s'y établissent.

L'une des grandes ressources des petits Savoyards consistait, autrefois, à parcourir nos villes en jouant de la vielle et en montrant des marmottes *en vie*. Mais, aujourd'hui, ce genre de spectacle ne nous offrirait aucun intérêt; force est donc aux Savoisiens de chercher d'autres branches d'industrie.

HISTOIRE. — Le département de la Haute-Savoie a été formé, en 1860, des provinces de Faucigny, du Chablais et du Genevoix. Avant l'invasion romaine, le territoire de Faucigny était occupé par les *Focunates*. Son nom est, dit-on, celui d'une ville disparue depuis des siècles et sur les ruines de laquelle aurait été bâtie la petite ville d'Anse. Après la domination romaine, ce pays appartint aux Bourguignons, mais pendant la période de décroissance des ducs de Bourgogne, les seigneurs de Faucigny se déclarèrent indépendants et héréditaires. Emerard, le premier qui soit mentionné par l'histoire, date du onzième siècle. Son fils et successeur Guillaume mourut en 1119, laissant quatre fils dont le dernier, Rodolphe, lui succéda. Après celui-ci, l'histoire de Faucigny est sans intérêt jusqu'à Humbert II, qui en 1334, abandonna son domaine à Philippe de Valois sous la condition que les fils aînés des rois de France porteraient le titre de Dauphin, et que la baronnie du Faucigny ne pourrait jamais être séparée du Dauphiné.

Ce fut la première union du Faucigny avec la France. Cependant les comtes de Savoie n'acceptèrent pas cet abandon sans protester. En 1335, une convention fut signée entre les parties par laquelle le Faucigny fut définitivement attribué au comte de Savoie en échange des terres qu'il possédait au-delà du Rhône, et avec réserve d'hommage envers le Dauphin. Cette clause fut annulée sous Charles VIII. Sous la République et le premier Empire le Faucigny fit partie du département du Léman.

Le Chablais, avant la conquête romaine, était occupé par les *Andates* et les *Veragriens*. Cette province, comme le Faucigny, passa de la domination romaine sous la domination bourguignonne. Humbert Ier, aux blanches mains, l'obtint de Conrad le Salique, en récompense des services qu'il avait rendus à ce prince dans sa lutte contre Eudes, comte de Champagne.

Depuis cette époque, le Chablais forma une seigneurie qui ne relevait que des comtes de Savoie. Au quatorzième siècle, il fut érigé en duché en faveur d'Amédée-le-Grand. Au seizieme siècle, le pays fut troublé par la Réforme. Les Bernois protestants s'emparèrent de Thonon et entreprirent par les armes la conversion de ses habitants. Les princes de Savoie reprirent la ville et y rétablirent le culte catholique. Saint François de Sales, cet apôtre de tolérance et de bonté, ramena facilement les dissidents à la foi primitive.

Sous l'empire, le Chablais fit partie du département du Léman.

Le Genevoix était un petit état, situé entre la Savoie, la France et la Suisse, il avait pour capitale Genève. Lorsque le dernier évêque de cette ville, Pierre de Baume, se retira à Annecy en 1534, devant la coalition protestante des bernois et des fribourgeois, Annecy devint la capitale des onze paroisses catholiques du Genevoix. Voici la table chronologique de ses comtes, d'après Claude Genoux :

Guillaume (1020), Gerold (1030), Robert (1060), Gerold II (1080), Aimon (1120), Amédée Ier (1150), Guillaume Ier (1175), Humbert II

(1220), Guillaume II (1250), Rodolphe Ier (1270), Aimon II (1290), Amédée II (1308), Guillaume III — Amédée III (1320), Amédée IV (1367), Pierre (1368), Robert Ier (1394), Humbert de Villars (1324), Eudes (1400), Eudes ou Oddo, céda le comté à Amédée VIII, comte de Savoie, pour la somme de quarante-cinq mille francs d'or. Cette vente fut conclue à Paris en 1401.

Au douzième siècle, les empereurs garantirent aux évêques de Genève le gouvernement temporel. Le comte Humbert fut ainsi dépossédé de son pouvoir par Ardutius, premier vêque souverain de Genève et fils d'un baron du Faucigny. Amédée, fils d'Humbert, tenta de recouvrer la souveraineté, mais Frédéric Barberousse le força de l'abandonner. Annecy devint la capitale du Genevoix.

Au seizième siècle, les guerres de religion ensanglantèrent ce pays qui malgré le voisinage de Genève resta catholique. Sous la République et sous l'empire, il fit partie du département du Léman.

Les traités de 1815, pour ajouter une garantie de plus à la neutralité de la Confédération suisse, neutralisèrent quelques enclaves du Faucigny et du Genevoix qui faisaient retour au royaume de Sardaigne. Lorsqu'en 1860 la Savoie fut réunie à la France, on craignit que la Suisse ne prit ombrage au sujet de ces enclaves, mais ces craintes se dissipèrent promptement.

Les provinces du Chablais, du Faucigny et du Genevoix, le canton de Faverge et six communes du canton d'Albens, formèrent le département de la Haute-Savoie.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Haute-Savoie (chef-lieu Annecy), est divisé en 4 arrondissements, 28 cantons et 313 communes.

Il appartient à la 6e inspection des ponts-et-chaussées (Chambéry), à la 33e cons rvation des forêts, à l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du sud-est).

Il fait partie du 14e corps d'armée (Grenoble).

Il forme, avec 8 communes du département de la Savoie, le diocèse d'Annecy, suffragant de Chambéry. Ce diocèse comprend 23 cures, 270 succursales, un grand séminaire à Annecy et 3 petits séminaires à La Roche, à Evian et à Mélan.

Les protestants y ont 2 paroisses, 2 pasteurs et 2 temples.

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement ressortissent à la cour d'appel de Chambéry.

Les deux colléges communaux d'Annecy et de Bonneville, l'école normale d'institution de Rumilly et les autres établissements de l'instruction publique sont compris dans le ressort de l'académie de Chambéry.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT D'ANNECY. — Annecy (*Annesiacum novum*), chef-lieu du département de la Haute-Savoie, est situé à 640 kilomètres sud-est de Paris, à l'extrémité septentrionale du lac auquel il a donné son nom On croit généralement que l'origine de cette ville remonte à l'époque romaine. On a découvert à Annecy-le-Vieux les vestiges d'une station militaire. Plus tard elle grandit sous la protection d'un château-fort, qui existe encore et qui était la résidence des comtes du Genevoix.

Elle obtint des franchises municipales de René III, au quatorzième siècle, et son industrie et son commerce prirent un rapide accroissement. Elle est toujours une ville industrielle, et les eaux du lac qui se déversent dans le Fier par des canaux creusés à travers la ville, ont été utilisés par de nombreuses usines. Annecy possède des filatures de coton, des papeteries, une fabrique de soieries.

On remarque dans cette ville les ruines du couvent de Sainte-Claire et les restes de l'abbaye de Bonlieu, occupés par des établissements privés; le château des comtes du Genevoix transformé en caserne; la cathédrale, qui date du seizième siècle; l'église de la Visitation qui possède les reliques de Saint-François de Sales et celles de Jeanne de Chantal; l'évêché construit en 1784. Le Muséum possède une collection de 300 médailles romaines.

La position d'Annecy est charmante; les rives du lac sont célèbres par leur beauté, surtout la rive orientale que domine le mont de la Tournette. Le lac est d'une longueur de 14 kilom. et d'une largeur de 1 à 3 kilom.; sa profondeur moyenne est de 30 mètres.

Annecy-le-Vieux. — Cette commune, située dans le voisinage de la ville d'Annecy, renferme des antiquités romaines très nombreuses. Elle est dans une situation qui permet aux touristes d'embrasser du regard la ville, le lac et les vallées du Fier. Eugène Sue y a résidé longtemps et y est mort le 14 août 1857.

La Caille. — Cette commune possède un établissement thermal qui compte trois sources d'eaux froides et deux d'eaux chaudes. Elles sont efficaces pour les affections du système osseux, des voies digestives et urinaires.

Alby. — Alby, situé sur le Chéron, a conservé les ruines de plusieurs châteaux-forts.

Menthon. — Ce village est situé sur les bords du lac dans un site délicieux. Le château antique qui le domine est le berceau de saint Bernard, fondateur des hospices du grand et du petit Saint-Bernard; on y montre encore sa chambre. Au-dessus de Menthon, l'on trouve les ruines de thermes romains qu'alimentent une source sulfureuse froide. Non loin de là est le village de *Talloires*, patrie de Berthollet.

Duingt. — Ce joli village est situé sur la pointe d'un rocher qui s'avance dans le lac; son château est construit au milieu du lac et relié au rivage par une étroite chaussée. Aux environs se trouve une maison de campagne, longtemps habitée par M. de Custine.

Allèves. — Ce petit village est situé dans le passage par lequel on pénètre dans le pays des Beauges. « Lorsque au dixième siècle les Sarrasins occupaient le pays des Beauges et menaçaient de s'emparer du riant bassin de Rumilly, les habitants d'Allèves et des contrées voisines se portèrent à leur rencontre et leur livrèrent un combat sanglant, près du village, dans une prairie qui porte encore le nom de *Pré-Rouge* ou *Pré des Sarrasins.* » (*Joanne.*)

Rumilly. — Cette jolie petite ville est située dans une plaine fertile, près des rives du Cheran. Elle est très-ancienne, et était jadis la capitale de l'Albanais. Elle fut deux fois détruite par le feu au quinzième et au seizième siècles. Près de là, se trouve le hameau de Sales où est né, en 1567, saint François, l'apôtre du Chablais.

On fabrique à Rumilly des couvertures de laine, des soieries, de la mercerie, des fleurs artificielles. On y fait le commerce d'huile et de quincaillerie.

Leschaux. — Ce village est situé au sommet d'un col, à une hauteur de 925 mètres au-dessus du niveau de la mer, à l'extrémité du pays des Beauges. On remarque aux environs le pont du Diable, jeté sur un torrent.

Faverges. — Cette petite ville, située en plaine, possède des usines, des tanneries, des filatures de soie. On remarque aux environs, les ruines d'une abbaye fondée au commencement du douzième siècle.

Thônes. — Thônes est situé à la jonction du Nom et du Fier; il possede des corroieries, des brasseries, des fabriques d'horlogerie, des fabriques de produits chimiques, des filatures de laine et de coton.

Thorens. — Cette petite ville, située dans une riante vallée, possède une verrerie assez importante. On y remarque l'ancien château où habita saint François de Sales.

2° ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE. — Bonneville est située au pied du môle, sur la rive droite de l'Arve. On entre dans cette ville par un beau pont en pierre à l'extrémité duquel s'élève une colonne surmontée de la statue de Charles Felix. Une inscription rappelle que l'on doit à ce prince les travaux qui ont endigué la rivière, dont les débordements torrentiels furent souvent désastreux.

Bonneville est le centre d'explorations charmantes, soit au môle, élevé de 1,868 mètres, soit au mont Brezon, ou aux grottes de la Bave.

On y fabrique des outils, et l'on y fait le commerce de bestiaux, de miel et de fromages.

Cluses. — Ce bourg est situé au pied du mont Saint-Sigismond. Il a été détruit par un incendie en 1844. On y fabrique de l'horlogerie. Près de là, au dessus du hameau de Balme, se fait l'ascension à la grotte de ce nom, par un escalier taillé dans la roche. La grotte de Balme est profonde d'environ 300 mètres. On y trouve un puits très-profond et d'une sonorité extraordinaire.

Reposoir. — Ce village est célèbre par la Chartreuse que fonda, en 1151, Aimon de Faucigny, et à laquelle se rattache le souvenir du séjour et des expériences de M. de Saussure.

Scionzier. — Scionzier est un bourg important, situé à l'entrée de la gorge du Reposoir. Il possèdes quelques usines. Près de la, on voit les ruines du château de Munel détruit par les Genevois.

La Roche. — Cette petite ville est située sur la rive droite du Faron. Une tour du douzième siècle domine la roche qui a donné son nom à la ville. La Roche fut jadis fortifiée. On y fabrique des tissus, de la quincaillerie et des cierges, et l'on y fait un commerce de céréales assez importants.

Saint-Gervais. — Ce bourg important est situé sur la partie inférieure du Prarion. On trouve, aux environs, un établissement thermal alimenté par quatre sources principales, que l'on emploie en boisson et en bains.

L'établissement renferme, outre ce que l'on rencontre dans les autres stations thermales, une bibliothèque de plus de 3,000 volumes, un riche et curieux médailler, un petit musée d'histoire naturelle et un laboratoire de chimie. Faut-il ajouter que les environs offrent des promenades ravissantes. Cest ce que nous avons à mentionner presque partout en Savoie.

On exploite aux environs des carrières de marbre rouge.

Chamonix. — Chamonix ou Chamounix, est située au pied du mont Brevent, sur la rive droite de l'Arve. La vallée de Chamonix, située à environ 1,000 metres au-dessus du niveau de la mer, s'étend le long de l'Arve du nord-est au sud-ouest. Nous n'entreprendrons pas d'en décrire les beautés, un volume suffirait à peine; nous nous bornerons à citer les curiosités qu'elle renferme:

La source de l'Arveyron, le glacier des Bossons, le Montanvert, les cascades des Pèlerins et de Dard, les mines du Corpeau, le glacier de l'Argentiere, le Buet, les Aiguilles, le mont Blanc. Qui n'a entendu parler de la *mer de glace*, du glacier de *Lecheux*, situé à 1,200 mètres au-dessus de Chamonix?

« Vue du Montanvert, dit Sausurre, la surface du glacier ressemble à celle d'une mer qui aurait été subitement gelée, non pas dans le moment de la tempête mais à l'instant où le vent s'est calmé et où les vagues, quoique très-hautes, se sont comme émoussées et arrondies.

« Ces grandes ondes sont a peu près parallèles à la longueur du glacier, et elles sont coupées par des crevasses transversales qui parais-

sent bleues dans leur intérieur, tandis que la glace est blanche à sa surface extérieure. Quand on est au milieu du glacier, les ondes ressemblent à des montagnes et leurs intervalles semblent être des vallées entre ces montagnes.

« Il faut, d'ailleurs, parcourir un peu le glacier pour voir ses beaux accidents, ses larges et profondes crevasses, ses grandes cavernes, ses lacs remplis de la plus belle eau renfermés dans les murs transparents couleur d'algue marine; ses ruisseaux d'une eau vive et claire qui coulent dans des canaux de glaces et viennent se précipiter et former des cascades dans des abîmes de glace. »

C'est à Chamonix que se font les ascensions du mont Blanc. Le village est célèbre par le courage, l'expérience et même le dévouement de ses guides. Un des plus célèbres est Jacques Balmat qui, en 1786, fit l'ascension avec le docteur Paccart. De 1786 à 1854 on compta quarante neuf ascensions heureuses. Le nombre des ascensionistes, gardes non compris, est de soixante-quatorze : 43 Anglais ou Ecossais, 12 Français, 6 Savoisiens, 3 Américains, 2 Allemands, 3 Suisses, 2 Polonais, 1 Russe, 1 Suédois, 1 Napolitain. Parmi ces ascensionistes on compte 3 femmes : Mlle Marie Paradis, de Chamonix, en 1809, Mlle Henriette d'Angeville, en 1838, et Miss Hamilton, Anglaise, en 1854. Le sommet du mont Blanc est de forme arrondie, mesure environ 200 pas de longueur sur un mètre de largeur.

« L'ascension est longue et très-périlleuse. C'est au lac Pierre, à l'Echelle, que s'organise l'ascension. Là se trouve l'échelle, dont les guides se servent pour traverser les crevasses du glacier. L'on se rend de là au Bossons dont l'accès est toujours difficile; on le traverse le plus vite possible car quelquefois en revenant on trouve des traces d'une avalanche fraîche tombée depuis qu'on est passé.

« Après avoir franchi le lit de l'avalanche, on s'attache à une corde et l'on commence à marcher sur une vaste plaine de neige ondulée et sous laquelle d'immenses crevasses s'étendent dans tous les sens. Quand les crevasses sont trop larges pour être enjambées, on les franchit à l'aide d'une échelle, posée d'un bord à l'autre et servant de pont. Le guide, qui marche le premier, sonde avec précaution et à chaque pas devant lui, et sur les côtes.

« Après avoir dépassé les Séracs, énormes blocs de glace, d'une forme à peu près cubique, après avoir escaladé d'autres degrés du glacier et franchi d'autres crevasses, on arrive aux Grands-Mulets, rochers isolés, hauts de 200 mètres, et du haut desquels la perspective est d'une magnificence indescriptible. » (Joanne).

Les Mulets se trouvent à 3,455 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Sallanches. — Cette ville a été détruite complètement par un incendie, en 1840, et rebâtie assez rapidement.

En 1852, sa vallée fut ravagée par une inondation de l'Arve. Elle possède des filatures de coton et des fabriques de draps, et fait un commerce important de bestiaux et de mulets.

On remarque aux environs la cascade d'Arpennaz.

Samoens. — Cette jolie petite ville est située à l'entrée de la vallée de Clévieux, près du Giffre, Les environs sont extrêmement pittoresques. De la chapelle du château la vue embrasse toute la vallée. On visite les bords du Giffre, la cascade de Nant-Dent, qui tombe de 210 mètres de hauteur. Samoens possède plusieurs hauts-fourneaux.

Sixt. — Sixt est un village situé dans une vallée célèbre par ses beautés pittoresques. Nous citerons la chute du Giffre, la cascade du Rozet, le Gremer, la montagne de Sales, les monts de Gers.

Dans le cimetière de Sixt, l'on voit le tombeau du naturaliste Albanis de Beaumont qui, le premier, a fondé une usine métallurgique dans le pays.

Taninges. — Petite ville située près du torrent le Thoron. Elle possède des carrières d'ardoises et fait un commerce assez important de bestiaux et de chevaux.

3° Arrondissement de Saint-Julien. — Saint-Julien est située à 34 kilom. d'Annecy. Cette petite ville fut, jusqu'en 1837, le chef-lieu de l'intendance de Carouge. Le chiffre de sa population est peu élevé et son commerce est sans importance

Annemasse. — Ce bourg est situé près de la frontière suisse, sur la rive gauche de l'Arve, possède des fabriques de toiles et fait le commerce des vins.

Cruseilles. — Cruseilles, située près du mont Salève, possède les ruines curieuses d'un château-fort.

Frangy — Les vins blancs de Frangy jouissent d'une certaine réputation.

Seyssel. — Cette petite ville est située sur la rive gauche du Rhône. On y exploite les asphaltes de Pyrmont-Seyssel, et l'on y construit des bateaux. Le vignoble de Seyssel est estimé.

Reignier. — Dans cette localité on remarque un monument druidique important, c'est un dolmen semblable à ceux que l'on trouve en Bretagne.

4° Arrondissement de Thonon. — Thonon est située au bord du lac Leman. Cette ville fut jadis la capitale du Chablais. Elle se divise en ville haute et ville basse; cette dernière forme un port sur le lac. La ville haute possède une église remarquable. Thonon a des filatures de coton, des tanneries, exploite des carrieres de gypse. Son exportation de fromages est considerable. Les environs de la villes sont charmants. On y trouve l'ancien château de *Ripailles*, construit par Amédée V, surnommé le Sage. Après avoir abdiqué la couronne ducale, il choisit ses vieux amis et se retira dans ce château où pendant cinq ans, il mena une vie si joyeuse que l'expression, *faire ripaille*, en est venue.

En 1439, le concile de Bâle offrit à cet épicurien la tiare, et il fut élu pape sous le nom de Félix V; mais l'empereur en prit ombrage. Amédée renonça à la tiare et demanda le chapeau de cardinal. Il rentra à Ripaille où il mourut, en 1451.

En 1589, les Bernois prirent et saccagèrent son château. Plus tard, des Chartreux s'y établirent. En 1793, la Chartreuse de Ripailles fut vendue et transformée en usine.

On a conservé l'église, qu'entourent des arbres séculaires.

Les Alluiges. — Près de ce village on remarque les ruines d'un vieux château, dont les fortifications furent démolies vers la fin du siècle dernier. La chapelle a été restaurée; on y conserve un chapeau qui a appartenu à saint François de Sales.

Abondance. — Ce bourg est situé sur la rive droite de la Dranse. On y fait le commerce des bestiaux et des fromages.

Evian. — Cette ville est située dans une position admirable sur le bord du Léman. Elle possède des eaux minérales froides bi-carbonatées sodiques et gazeuses, qui se prennent en bains et en boisson. L'établissement thermal ne laisse rien à désirer; il est aussi confortable qu'élégant.

On fabrique à Evian des fleurs artificielles, et l'on fait un important commerce de chevaux, de draperie, de lingerie et de quincaillerie. Le port d'Evian possède un service régulier de bateaux à vapeur.

On remarque à Evian l'ancien château de Tonbonne.

Amphion. — Ce village est renommé pour ses sources d'eaux ferrugineuses froides et pour la beauté extraordinaire de ses châtaigniers.

Saint-Gingolph. — Ce joli village est bâti en amphithéâtre sur le bord du lac Léman. On y exploite des pierres calcaires. Au-dessous l'on visite la grotte du Vivier.

Meillerie. — Ce petit village est situé sur les bords du Léman; ses habitants sont pour la plupart pêcheurs ou carriers. Nous n'aurions pas parlé de Meillerie si le souvenir de deux grands poètes, Byron et Lamartine, ne s'y rattachaient. C'est là que Lamartine vit lord Byron; un jour, en 1816, le poète anglais se promenant avec son ami Shelly, fut assailli par une violente tempête. Se débarrassant de ses habits, il s'apprêtait à gagner le rivage à la nage, lorsqu'un coup de vent fit passer le bateau si près des rochers de la Meillerie, que la rame de l'un de ses quatre bateliers s'y brisa. Lamartine, témoin de la scène, l'a rapportée dans le Xe Entretien de son *Cours de Littérature.*

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement d'Annecy. — 7 cantons, 98 communes.

Chefs-lieux de canton : *Annecy*, 2 cantons (11.550 hab.), *Alby* (1,201 hab.), *Faverges* (3,125 hab.), *Rumilly* (4,605 hab.), *Thônes* (2,705 hab.), *Thorens* (2,505 hab.)

Principales communes : Annecy-le-Vieux, (1,300 hab.), Dingi-Saint-Clair (1,060 hab.), Sillingy (1,305 hab.), Talloires (1,180 hab.), Saint-Jorioz (1,560 hab.), Moye (1,260 hab.), Grand-Bornand (1,925 hab.), Croisy-en-Bornes (1,520 hab.)

2° Arrondissement de Bonneville. — 9 cantons, 66 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bonneville* (2,280 h.), *Chamonix* (2.410 hab.), *Cluses* (1.640 hab.), *la Roche* (3,160 hab.), *Saint-Gervais* (2,060 hab.), *Saint-Jeoire* (1,830 hab.), *Sallanches* (1,945 h.), *Samoëns* (2,505 hab.), *Taninges* (2,635 hab.)

Principales cammunes : Mégève (2,370 hab.), Mieussy (2.290 hab.), Vuiz-en-Sallaz (2,610 habit.) Châtillon (910 hab.)

3° Arrondissement de Saint-Julien. — 6 cantons, 76 communes.

Chefs-lienx de canton : *Saint-Julien* (1,410 hab.), *Annemasse* (1,205 hab.). *Cruseilles* (1,950 hab.), *Frangy* (1,520 hab.), *Seyssel* (1,505 h.), *Reignier* (1,810 hab.)

Principales communes : Viry (1,630 hab.), Gaillard (1,170 hab.), Fillinge (1,800 hab.), Pers-Jussy (1,775 hab.), Chilly (1,400 hab.), Désingy (1,500 hab.)

4° Arrondissement de Thonon. — 6 cantons, 70 communes,

Chefs-lieux de canton : *Thonon* (5,530 hab.), *Evian* (2.430 hab.), *Abondance* (1,430 hab.), *Douvaine* (1,230 hab.), *Le Biot* (705 hab.), *Boëge* (1,525 hab.)

Principales communes : Bellevaux (1,370 h.), Sciez (1,840 hab.), Vailly (1,260 hab.), Bons (1,240 hab.), Feternes (1,360 hab.), Lugrain (1,470 hab.), Thollon (770 hab.), Marzine (1,780 habitants.

STATISTIQUE MORALE

— Instruction publique — 2 colléges communaux (240 éleves), 2 institutions secondaires libres (190 élèv.), 644 écoles primaires (41,000 élèv.), 9 salles d'asile (998 éleves). — 99.000 habitants sont complétement illettrés, 43.000 savent lire seulement, 127.000 savent lire et crire. — Assistance publique. 28 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence. il y a 10 établissements hospitaliers. — Justice. 5 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 4 pour crimes contre les propriétés, 1,400 pour délits, et 3,000 pour contraventions. — 1,800 affaires civiles et 1,000 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux ; 6,500 affaires en justice de paix — Prisons. 120 hommes et 55 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 20 hommes et 2 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

Paris. — Imp. Wattier et Cie, 4, rue des Déchargeurs

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

SITUATION. — Le département de la Seine doit son nom au fleuve qui traverse Paris. Il est situé dans la région septentrionale de la France, entre 48° 44' et 48° 58' 30" de latitude et entre 0° 13' 40" de longitude orientale et 0° 10' de longitude occidentale. C'est à partir de la méridienne de Paris (Observatoire) que sont calculées toutes les longitudes des cartes françaises.

LIMITES. — Le département de la Seine est entouré de tous côtés par celui de Seine-et-Oise, dont il est séparé, sur plusieurs points, par le cours du fleuve et par celui de quelques-uns de ses affluents.

SUPERFICIE. — C'est le plus petit département de France; il ne comprend que 47,550 hectares, dont 3,940 en pays de montagnes. Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	Hectares.
Sol de craie ou calcaire...	20.500
Sol sablonneux...........	2.500
Divers...................	24.500

Paris, ses promenades et son enceinte occupent 7,802 hectares, ou presque le sixième de la superficie totale.

TOPOGRAPHIE. — Le sol, formé d'argiles peu épaisses et peu fertiles, repose, le plus souvent, sur de la craie ou sur des sables; il se partage entre deux vallées, celle de la Seine et celle de la Marne, qui sont élevées de 25 à 40 m. au-dessus du niveau de la mer et qui sont bornées par de hautes collines couronnées de plateaux. Parmi les points les plus élevés, nous citerons, sur la rive gauche : le Mont-Valérien (161 m.), dominé par le fort inattaquable qui porte son nom; le moulin de la Tour-de-Crouy, à Fontenay-aux-Roses (162 m.); le moulin du Plessis-Piquet, près de Sceaux (167 m.) et la colline du Petit-Bicêtre, près du Plessis-Piquet (169 m.), point culminant du département.

Les coteaux de la rive droite sont généralement moins pittoresques; on y remarque : la butte Montmartre (105 m.), autrefois couverte de moulins à vent, qui ont fait place à une ville populeuse; la butte Chaumont (101 m.) et Romainville (120 m.).

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la Manche, par la SEINE.

Ce beau fleuve prend sa source au mont Tasselot, commune de Chanceaux (Côte-d'Or), à 445 m. au-dessus du niveau de la mer. D'abord petit ruisseau dont la pente générale est de 3 m. par kilom., la Seine se grossit peu à peu, et sa pente n'est plus que de 15 centim. par kilom. Elle traverse successivement les départements de la Côte-d'Or, de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, et pénètre ensuite sur le territoire de celui de la Seine, aux environs de la petite ville de Choisy-le-Roi qu'elle baigne. Ses eaux, encore pures, ne tardent pas à entrer, un peu au-dessous de Charenton, dans la capitale, qu'elle sépare en deux villes distinctes. Elle s'y divise en deux bras et y forme plusieurs îles, aujourd'hui réunies en deux seulement : îles Saint-Louis et Cité. Elle reprend alors son cours en un seul lit, incline vers le nord-ouest, et sort, impure et troublée, de Paris.

Elle baigne d'abord le pied des charmantes collines de Meudon, de Bellevue, de Sèvres et de Saint-Cloud, en changeant de direction, pour courir vers le nord; elle passe au pied du Mont-Valérien, limite la belle promenade du bois de Boulogne, entoure les îles d'Asnières, centre du canotage parisien, supporte les docks flottants de Saint-Ouen, passe à Saint-Denis, et, changeant de direction, revient vers le sud-est, limite le departement et pénètre définitivement sur le territoire de celui de Seine-et-Oise, au-dessus de Chatou. Elle passe ensuite dans ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure, pour se jeter dans la Manche, entre le Havre et Honfleur, après un cours total de 770 kilom., dont 58 sur le territoire du département de la Seine.

Crues de la Seine. — Les crues de la Seine se mesurent au moyen de l'échelle de la Tournelle, qui fut posée au commencement du siècle dernier; pour les siècles précédents, on calcule les crues d'après les données de Deparcieux. La Seine commence à couvrir les chemins de halage lorsqu'elle atteint la cote de 4 m. de l'échelle de la Tournelle. Elle devient désastreuse lorsqu'elle atteint la cote de 6 m. au pont de la Tournelle (8 m. au Pont-Royal).

Voici la liste des crues les plus hautes qu'elle a atteint :

11 juillet 1615..............	9 m. 04
27 février 1658..............	8 — 81
26 décembre 1740..............	7 — 90
25 janvier 1651..............	7 — 83
1er février 1649..............	7 — 66
février 1690..............	7 — 55
mars 1711..............	7 — 66
3 janvier 1802 (13 nivôse an X).	7 — 45
février 1764..............	7 — 33

Telles sont les crues supérieures à 7 m. Celle de 1658 a été particulièrement désastreuse, puisqu'elle a emporté plusieurs ponts, 22 maisons, et qu'elle a causé la mort de 120 personnes. De nos jours, une semblable crue couvrirait Bercy, Auteuil, le quartier des Champs-Elysées, celui de la rue Saint-Lazare, etc.

Notre siècle n'a vu que cinq crues supérieures à 6 m., savoir :

8 décembre 1801.........	6 m. 24
8 février 1850...........	6 — 05
3 janvier 1802...........	7 — 45
2 mars 1807..............	6 — 70
16 décembre 1804.........	6 — 40

Quant aux crues au-dessus de 5 m., on en compte 27.

AFFLUENTS DE LA SEINE. — La Seine ne reçoit que deux affluents sur le territoire du département, ce sont :

La *Marne*, qui prend sa source dans le département de la Haute-Marne, traverse ceux de la Marne, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, pénètre dans celui de la Seine près de Nogent, où elle passe sous un grand viaduc du chemin de fer de l'Est; après avoir formé deux grands crochets très-brusques, elle baigne la base de la colline qui porte le bois de Vincennes. La vallée dans laquelle elle décrit ses vastes détours est bien connue des touristes, des pêcheurs et des canotiers parisiens. Elle finit à Charenton, après un cours de 494 kilom., dont 24 sur le territoire du département.

La *Bièvre* ou rivière des *Gobelins*, qui prend sa source dans le département de Seine-et-Oise, sort de l'étang de Saint-Quentin (près de Saint-Cyr), entre dans Paris un peu au-dessous de Gentilly, s'y divise en deux bras, passe aux Gobelins, arrose le quartier du Panthéon, se réunit en un seul lit, coule dans le faubourg Saint-Marcel et finit au quai de l'Hôpital, au-dessus du pont d'Austerlitz, après un cours de 40 kilom., exclusivement utilisé par l'industrie et après avoir reçu à Bercy le ruisseau de la Fontaine-de-Rungis.

LACS. — On ne compte dans le département de la Seine que les lacs artificiels du bois de Boulogne, du bois de Vincennes et des buttes Chaumont.

CLIMAT. — Paris est au centre et forme le type de la zone climatoriale séquanienne ou de la Seine. La température y est beaucoup plus douce en hiver que ne semble le comporter la latitude, qui est à peu près la même que celle du Canada, où les habitants sont forcés de se servir de raquettes, chaussures spéciales pour marcher sur les neiges gelées et où l'on voit quelquefois geler le mercure (à 40° au-dessous de zéro); c'est ainsi que la latitude de Paris est supérieure à celle de la Crimée, où il fait cependant des froids bien plus excessifs. Cette douceur de température est due surtout au peu d'élévation du territoire. La moyenne est de + 10° 74 pour l'année entière à Paris; le maximum ne dépasse guère + 37° en été et le minimum ne descend guère au-dessous de — 10° en hiver. Cependant, on a vu, dans l'année extraordinairement froide de 1838, le thermomètre descendre à — 19°. — La moyenne de l'hiver est de 3° 3; celle du printemps est de 10° 3; celle de l'été de 18° 1 et celle de l'automne de 11° 2. La température est donc modérément chaude en été, douce au printemps et en automne, peu rigoureuse en hiver.

La moyenne annuelle des pluies est de 480 millim., tombant en 145 jours, à peu près également partagés par saison. Le nombre annuel des jours de gelée est de 56; celui des jours de neige est de 12; des jours de brouillard, de 180; des jours nuageux, de 181; des jours de grêle, de 20; des jours d'orage, de 13 et demi.

La hauteur moyenne de la colonne barométrique est de 756 millim. 03.

Les vents d'ouest, du sud-ouest et du sud, y dominent; les premiers amenant les nuées de l'Océan et versant les pluies sur les terres.

Vie moyenne : 28 ans et 8 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — La ville de Paris est bâtie sur d'inépuisables carrières de pierre à bâtir et de plâtre, les plus considérables de France. On les exploite depuis un temps immémorial pour la construction de la capitale. La partie la plus ancienne, aujourd'hui abandonnée, forme les

Paris. — Imp. Wattier et Cie, 4, rue des Déchargeurs.

catacombes; mais, dans les environs, on trouve en activité de nombreuses carrières de pierres à Nanterre, Colombes, Vanves, Châtillon, *Bagneux*, Arcueil, Ivry, Alfort, et aux carrières de *Saint-Denis*, etc. Le plâtre s'extrayait autrefois sous la butte Montmartre; aujourd'hui, ce sont Argenteuil, Sannois, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Vaujours, Pantin, Noisy, Montreuil, Charonne, Gentilly, Clamart, Châtillon, Suresnes et plusieurs autres localités des environs de Paris, qui fournissent aux besoins de la capitale. Le silex se trouve sur la rive gauche du fleuve. Paris possède donc sous ses pieds les trois matériaux les plus employés dans le bâtiment.

On trouve encore dans le département des blocs de granit enfouis dans des sables et des cailloux roulés, sur les deux rives de la Seine; du grès, des pierres meulières, de la craie, de l'argile, des indices de manganèse; des pyrites sulfureuses et enfin de la tourbe.

Sources minérales. — Le département de la Seine possède des sources minérales à Auteuil, Belleville, Passy, et des indices de sources sulfureuses à Villetaneuse. Au sujet de ces sources, nous extrayons les passages suivants de l'*Encyclopédie d'économie domestique*, que notre collaborateur, M. Trousset, publie en ce moment chez l'éditeur de cet Atlas :

Belleville. — « Dans une propriété appartenant à M. Lapostolet. Les eaux de Belleville sont sulfureuses et présentent une grande analogie avec celles d'Enghien. Elles n'ont point encore été utilisées d'une manière convenable, en raison peut-être de leur grande proximité des baigneurs, qui ne demandent qu'à chercher bien loin des remèdes qu'ils ont quelquefois sous la main. Cependant une société vient de se constituer pour la création d'un établissement thermal. »

Passy. — « Température froide; par litre : sulfate de chaux, 30 gr. 20; protosulfate de fer, 17 gr. 24; sulfate de magnésie, 22 gr. 60; chlorure de sodium, 6 gr. 60; sulfate d'alumine et de potasse, 7 gr. 50; carbonate de fer, acide carbonique, etc., quelques traces. Eaux recommandées pour la résolution des tumeurs et contre les écoulements non inflammatoires; on ne les administre qu'en boisson.

Auteuil. « — Eaux assez analogues à celles de Passy; seulement, en plus du fer, elles contiennent un peu de manganèse. L'estomac les supporte en général très-bien. Il y avait autrefois un petit établissement de bains près de la source; il a été fermé faute de baigneurs. »

2° Végétaux. — Le sol est susceptible de produire tous les végétaux qui croissent ordinairement dans la région séquanienne; mais on lui a donné une autre destination. Tout ce qui n'est pas couvert de bois, de parcs, de jardins d'agrément et de vignes, est livré à la culture maraîchère. On trouve aussi de beaux champs de céréales; un grand nombre de vergers où croissent tous les fruits et quelques pâturages.

3° Animaux. — Les races particulières au pays ont disparu depuis longtemps; on les a remplacées par des races plus perfectionnées.

A Paris, on trouve des chevaux de toutes les provenances, suivant l'usage que l'on en veut faire. Dans les campagnes, les espèces normande et percheronne dominent. On y rencontre aussi des ânes, des mulets et surtout des ânesses, recherchées pour la qualité de leur lait. Les bêtes à cornes des races normande et picarde produisent également du lait de bonne qualité. Enfin, les environs de Paris possèdent plusieurs des troupeaux de moutons les plus précieux de France; les uns mérinos, les autres anglo-saxons, etc.; on y rencontre aussi quelques troupeaux de chèvres du Thibet.

Mais ce n'est pas tout. Dans le bois de Boulogne se trouve le *Jardin d'acclimatation*, unique en son genre dans notre pays, où l'on cherche à acclimater tous les animaux étrangers qui peuvent être utiles à l'homme, et en même temps à domestiquer les bêtes encore sauvages. On trouve là les animaux les plus intéressants, depuis l'autruche, qui traîne une voiture, jusqu'à l'éléphant, qui porte de lourds fardeaux. Le daw, l'hémione, le couagga, susceptibles de régénérer notre âne, y sont représentés, ainsi que les quadrupèdes du genre mouton et du genre bœuf.

A un autre point de vue, le *Jardin des Plantes* offre une exhibition plus variée encore, car il contient, outre les animaux utiles, les bêtes les plus nuisibles, contre lesquels l'humanité lutte depuis qu'elle existe. Le Jardin des Plantes présente donc un intérêt de curiosité seulement. On y admire de superbes lions, des tigres, des panthères, des ours, des rhinocéros, des hippopotames, et tous les animaux plus ou moins difformes et plus ou moins redoutables de la création.

Tandis que l'on faisait venir à grands frais ces hôtes étrangers, nos quadrupèdes indigènes disparaissaient peu à peu. On ne trouve plus, aux environs de Paris, que quelques rares lapins sauvages et des lièvres plus rares encore. Il en est de même du gibier à plume.

Quant au poisson, sa prodigieuse fécondité et la facilité qu'il trouve à se renouveler en remontant le cours de l'eau, font qu'il est moins rare. On pêche dans la Seine et dans la Marne des carpes, des anguilles et des goujons assez estimables.

VOIES DE COMMUNICATION.

Paris est le point où aboutissent les routes nationales de France; c'est à partir du pilier qui partage la grande porte de l'église Notre-Dame que les bornes kilométriques commencent à être numérotées. Le département comprend 17 routes nationales (117 kilom.); 42 routes départementales (177 kilom.), et 398 chemins vicinaux (473 kilom.).

Deux rivières, la Marne et la Seine, sont navigables sur une étendue de 72 kilom.

Enfin, le département est desservi par 5 *canaux*, savoir :

1° Le *canal Saint-Martin*, qui commence au bassin de la Villette et débouche dans la Seine par le bassin de l'Arsenal, au-dessous du pont d'Austerlitz. Il coule à ciel ouvert jusqu'à la rue du Faubourg-du-Temple et ensuite sous une voûte jusqu'à la Bastille. Son parcours est de 4,228 mètres;

2° Le *canal Saint-Denis*, continuation du précédent, commence au-dessous du bassin de la Villette et va finir à la Briche, près Saint-Denis, après un parcours de 6,647 mètres. En y comprenant le parcours du canal Saint-Martin, il abrège de 29 kilom. la distance par eau entre Paris et Saint-Denis.

3° Le *canal de l'Ourcq* alimente les deux canaux précédents et fournit de l'eau potable à une partie de la ville de Paris. Il prend les eaux de l'Ourcq et du Clignon à Port-aux-Perches, arrondissement de Château-Thierry (Aisne), traverse les départements de l'Oise, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, passe près de Bondy et de Pantin, entre dans Paris entre la porte de Pantin et celle de la Villette, et finit à la Villette après un cours total d'environ 108 kilom., dont 11 sur le territoire de la Seine. Il fournit 100,000 mètres cubes d'eau par jour. Ses pentes sont rachetées par 10 écluses.

4° Le *canal Saint-Maur* a pour but d'éviter à la batellerie le circuit de 13 kilom. appelé *tour de Marne*. Ce canal commence au-dessous du pont de Saint-Maur et finit au-dessous du pont de Créteil par un tunnel long de 400 mètres. La longueur totale du canal est de 1,115 mètres, dont la pente est rachetée par une écluse.

5° Le *canal latéral à la Marne*, qui obvie aux difficultés que la Marne présente à la navigation, dans son cours inférieur, commence à Charenton et finit à Gravelle-Saint-Maurice, sur le canal Saint-Maur.

La Seine présente sur tout son parcours une voie facilement navigable, que sillonnent de nombreux bateaux. Paris est desservi, de huit heures du matin à minuit, par des bateaux-mouches, qui remontent et redescendent continuellement le fleuve dans sa plus grande longueur. Ce service de bateaux est établi depuis l'ouverture de la dernière exposition universelle.

Pour les marchandises, on a établi un remorqueur à vapeur, qui traîne à sa suite quatre ou cinq chalands, à l'aide d'une longue chaîne qui va d'un bout à l'autre de Paris.

Mais le moyen de locomotion le plus usité à Paris par les voyageurs est celui des *omnibus*. On aura une idée de l'importance de ce service en prenant connaissance des chiffres suivants :

L'effectif moyen des chevaux est de 8,120, qui font chaque jour 12 kilom., traînant 665 voitures et 297,000 voyageurs par jour (ou 460 voyageurs par voiture). La recette moyenne par kilom. parcouru est de 90 centimes.

Il y a aussi l'administration des petites voitures et différentes concurrences particulières.

CHEMINS DE FER

Paris est le point où aboutissent les principales lignes de chemins de fer. Toutes les grandes compagnies (moins celle du Midi), y ont leurs têtes de ligne avec un ou deux embarcadères. Le chemin de fer de ceinture, à peu près parallèle aux fortifications, relie tous les chemins de fer et dessert toutes les extrémités de Paris.

Voici le tableau des chemins de fer qui traversent le territoire du département.

CHEMIN DE FER DE CEINTURE

Stations :	Dist. du point de départ.
Paris (St-Lazare).	» kilom.
Batignolles.	1
Courcelles-Levallois	2
Neuilly (Porte-Maillot)	4
Avenue du général Uhrich	6
Passy	7
Auteuil	9
Point-du-Jour	10
Grenelle	11
Vaugirard-Issy	12
Ouest-Ceinture	13
Montrouge	14
La Glacière-Gentilly	16
La Maison-Blanche	17
Orléans-Ceinture	19
La Râpée-Bercy	20
Bel-Air	21
Avenue de Vincennes	22
Charonne	24
Ménilmontant	25
Belleville-Villette	27
Pont-de-Flandre	28
La Chapelle-Saint-	

Denis........	30 kilom.
Boulevart Ornano	31
Avenue de Saint-Ouen........	32
Avenue de Clichy	33
Courcelles-Ceinture	35

DE PARIS A ROUEN

Stations :	Distance de Paris.
PARIS (St-Lazare).	» kilom.
Colombes........	9

DE PARIS A BORDEAUX

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (Orléans)...	» kilom.
Orléans-Ceinture.	2
Vitry...........	6
Choisy-le-Roi....	10

DE PARIS A ORSAY ET LIMOURS

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (Sceaux)...	» kilom.
Sceaux-Ceinture.	4
Arcueil-Cachan..	6
Bourg-la-Reine...	7
Berny...........	8
Antony..........	11

DE BOURG-LA-REINE A SCEAUX

Stations :	Dist. de Paris.
Bourg-la-Reine..	8 kilom.
Fontenay-aux-Roses	9
Sceaux..........	11

DE PARIS A LYON

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS...........	» kilom.
Bercy...........	3
Charenton.......	6
Maisons-Alfort...	7

DE PARIS A CREIL, PAR LOUVRES ET GENTILLY

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS...........	» kilom.
Saint-Denis.....	7
Pierrefite-Stains..	11

DE PARIS A SOISSONS ET VALENCIENNES

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS...........	» kilom.
Le Bourget......	10

DE PARIS A MEAUX

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS...........	» kilom.
Pantin..........	6
Noisy-le-Sec.....	9
Bondy...........	11
Le Raincy.......	13
Gagny...........	15

DE PARIS A PROVINS

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS...........	» kilom.
Pantin..........	6
Noisy-le-Sec....	9
Rosny-sous-Bois.	13
Nogent-sur-Marne	17

DE PARIS A SAINT-GERMAIN

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (St-Lazare).	» kilom.
Asnières........	6
Nanterre........	12

DE PARIS A VERSAILLES (rive droite)

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (St-Lazare).	» kilom.
Clichy-Levallois..	4
Asnières........	6
Courbevoie......	8
Puteaux.........	10
Suresnes........	12

DE PARIS A VERSAILLES (rive gauche)

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (Montparnasse).........	» kilom.
Ouest-Ceinture....	3
Clamart..........	6

DE PARIS (ouest) A MONTMORENCY

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (ouest)....	» kilom.
Asnières.........	5
Bois-Colombes...	6
Colombes........	8

DE PARIS (Nord) A MONTMORENCY

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (Nord)....	» kilom.
Saint-Denis.....	7
Epinay..........	10

DE PARIS A VINCENNES ET SUCY-EN-BRIE

Stations :	Dist. de Paris.
PARIS (Bastille)..	» kilom.
Bel-Air.........	2
Saint-Mandé.....	4
VINCENNES.......	6
Fontenay-sous-Bois	8
Nogent-sur-Marne.	9
Joinville-le-Pont...	11
Saint-Maur.......	13
Parc de Saint-Maur	14
Champigny.......	16
La Varenne.......	17
SUCY-EN-BRIE (Seine-et-Oise)........	20

AGRICULTURE. — La science agricole est poussée, dans le département de la Seine, à son plus haut degré de perfection. C'est là que se préconisent et que s'essayent d'abord les méthodes nouvelles, les instruments, les machines que les autres provinces n'adoptent que lorsque l'expérience en a démontré l'utilité.

Bien que le sol ne soit pas d'une grande fertilité, on parvient, au moyen des engrais et des amendements, à lui faire produire autant et même plus que ne produisent les terrains les plus féconds de notre pays.

En première ligne des spécialités agricoles, il faut placer la culture maraîchère, conduite avec un soin et une intelligence que l'on ne peut égaler nulle part. On pourrait même dire que ce genre de culture est une création, une invention parisienne. Son nom lui vient de l'ancien *Marais*, quartier aujourd'hui couvert de belles habitations, mais autrefois possédé exclusivement par les jardiniers chargés de fournir les légumes nécessaires à la capitale. C'est à Paris que cette industrie lucrative a reçu ses premiers perfectionnements; c'est là qu'elle est arrivée à cette perfection qui lui fait renouveler les prodiges des pays tropicaux, en donnant jusqu'à quatre récoltes par an. Nulle part, en France, elle ne pouvait se développer comme ici. Ailleurs, elle ne saurait trouver cette immense quantité de fumier indispensable au chauffage des couches; à défaut de cet agent, il faudrait avoir recours au thermosiphon, et alors les bénéfices de l'opération disparaîtraient; nulle part elle ne trouverait à placer aussi avantageusement ses produits, nulle part elle ne parviendrait à réaliser ces bénéfices qui enrichissent un maraîcher en quelques années, juste rémunération d'un travail incessant et d'une surveillance qui doit s'exercer nuit et jour. La plus grande partie des légumes consommés à Paris provient de cette culture; on leur reproche de posséder moins de saveur que les légumes provenant de la culture naturelle.

L'abondance des engrais fournis par la capitale a donné naissance à plusieurs autres spécialités qui ont acquis un grand développement, telles que celles des pêches à Montreuil, des arbres à fruit à Vitry, des pêches et des raisins au Grand-Charonne.

Les vignes, autrefois beaucoup plus répandues, puisque du temps des Carlovingiens les vignobles couvraient une partie du Paris actuel, produisaient au temps jadis des vins bien supérieurs à ceux d'aujourd'hui. On a changé les anciens cépages qui produisaient peu, mais bon, et, dans le but de sacrifier la qualité à la quantité, on fume les vignes, chose souvent préjudiciable, et l'on abuse, pour cet usage, des poudrettes parisiennes. Les vins de Suresnes doivent à ce procédé leurs propriétés laxatives.

On cultive aussi dans le département des betteraves pour la fabrication du sucre; des céréales : froment, seigle, méteil, orge, avoine, maïs, millet, sarrasin, etc. On trouve un grand nombre de pépinières et une ferme modèle à la Faisanderie, près Vincennes.

Le département comprend : 12,000 hectares en céréales, 11,000 en farineux, cultures maraîchères, potagères et industrielles, 2,800 en prairies artificielles, 750 en prairies naturelles, 250 en pâturages, 1,575 en vignes, 1,230 en bois et forêts, 109 en jachères, le tout représentant une valeur de 35 millions de fr.

37,000 chevaux, 15,000 ânes, mulets et ânesses, 12,000 bêtes à cornes, 1,000 chèvres, 16,000 moutons, 15,000 porcs sont évalués à 9 millions de fr., dont 7 millions pour la race chevaline (sans compter les chevaux employés à Paris).

INDUSTRIE. — Paris, centre et foyer de la grande et de la petite industrie française, exerce toutes les professions sans en excepter une seule. La plus importante est celle qui est relative à l'alimentation (environ 30,000 établissements) : *cuisine*, exercée dans les restaurants et les cafés; *boulangerie*, fabrication des *pâtes alimentaires*, vermicelle, semoule, macaroni; *charcuterie* renommée; *sucres*, *confiserie* en tous genres et principalement confiserie de luxe; *liqueurs*, grande fabrication de chocolat; *pâtisserie*, biscuits de Paris et des environs, pains d'épice, macarons; *moutarde* qui peut rivaliser avec celle de Dijon; produits *pharmaceutiques*, etc.

Après cette branche d'industrie, la plus importante est celle du vêtement (20,000 établissements). Paris, principal marché où sont expédiés la plupart des produits de l'industrie cotonnière, tisse, blanchit, apprête, teint dans ses murs ou dans sa banlieue (Clichy, Puteaux, etc.) les étoffes qui lui sont envoyées en écru; c'est de là que proviennent les toiles peintes de luxe, dites nouveautés pour vêtement et pour ameublement.

Paris n'est pas seulement notre plus grand marché pour la vente des toiles de lin et de chanvre, c'est aussi un lieu de production important. Cette ville tient le premier rang pour l'apprêt des tissus de laine, industrie qui prospère également à Puteaux; Paris dirige en partie le tissage des autres villes qui travaillent pour son compte. La capitale produit tous les genres de *châles*, de cachemire, de soie ou mélangés de laine et de coton; elle a même le monopole des cachemires riches dont elle impose le dessin aux villes qui doivent les fabriquer sous ses ordres.

L'Etat possède à Paris notre plus grande manufacture de tapisserie et de tapis, celle des *Gobelins* (brûlée en 1871), qui ne travaille pas pour le commerce, mais qui lui fournit ses plus beaux modèles; dans la capitale et dans sa banlieue se trouvent de nombreux établissements particuliers. Si Paris ne peut rivaliser avec les villes du Midi pour la fabrication des soieries, elle cultive cependant les industries luxueuses des façonnés, des châles de soie, de la passementerie. La même ville fournit pres

que toujours les commandes et les dessins des tulles, des dentelles et des broderies fabriqués ailleurs; elle produit de la *bonneterie* dans tous les genres : bretelles, jarretières, boutons; de la *lingerie* qu'elle exécute elle-même ou fait exécuter par des ouvriers de province. C'est par centaines de millions de francs qu'on compte les produits de cette dernière industrie, qui s'exporte dans le monde entier; les *modes* (coiffures et chapeaux de femme) en sont une branche importante. Paris tient encore le premier rang pour la fabrication de la *chapellerie* (feutres, chapeaux de soie et casquettes), ainsi que pour celles de la *ganterie*, de la *chaussure* cousue, clouée ou vissée; pour la chaussure d'enfants ou *fafiot*, pour le commerce des sabots, pour la fabrication de la bijouterie, de la joaillerie (Lyon et Marseille ne viennent que loin après), pour le travail du lapidaire, pour l'*horlogerie* et les bronzes d'ornement, et pour celle de la parfumerie : pommades, essences, savons, etc.

Au second rang de l'industrie parisienne viennent le bâtiment et l'ameublement: construction de maisons, tapisseries, papiers peints, ébénisterie (cette spécialité occupe presque entièrement la population ouvrière du faubourg Saint-Antoine), grosse vannerie, tabletterie, poterie, faïencerie fine, porcelaines (Paris décore les porcelaines blanches venues des autres fabriques). Manufacture nationale à Sèvres, qui, de même que les Gobelins, ne travaille guère que pour les souverains, mais qui fournit des modèles et des dessins à l'industrie céramique tout entière; cristallerie à Clichy ; bronzes et orfèvrerie, industries presque exclusivement pratiquées à Paris. *Coutellerie* (Paris fait les montures et les articles d'une qualité supérieure).

La sellerie et la carrosserie de luxe sont encore des industries propres à Paris, ainsi que la fabrication du matériel des chemins de fer: voitures, wagons, etc.

Si Paris fabrique moins de papiers que quelques villes de province telles qu'Angoulême, en revanche la capitale est le grand entrepôt de la papeterie et le centre de la fabrication des articles de bureaux, de l'imprimerie (quelques villes des départements impriment même pour le compte de la capitale), de la librairie, de l'édition des livres (12,000 volumes, brochures ou feuilles, et 600 journaux), de la gravure sur cuivre, sur acier, sur bois, sur pierre, de la lithographie et de la photographie.

C'est à Paris que se fabrique le plus d'instruments de musique, et que se prend le plus de brevets d'invention.

Si nous passons à l'industrie métallurgique, notre capitale conserve son rang; on y trouve des usines pour la fabrication des moteurs mécaniques (à bras, hydrauliques, électriques ou à vapeur). Le département, comptant 2,550 machines à vapeur, vient immédiatement après celui du Rhône; mais il est le premier pour la fabrication des machines agricoles, des machines à filer et à tisser, des machines à coudre, des machines-outils à percer, à tarauder, à raboter, des marteaux-pilons; pour la chaudronnerie, les ustensiles de cuisine et de ménage; la quincaillerie : limes, rabots, scies, enclumes, étaux, clous, pointes (dites de Paris); le montage des armes blanches, dont les lames proviennent de Châtellerault et de St-Etienne, la fabrication des armes de luxe; la fabrication des produits chimiques (Javel, Ivry, Vaugirard, Clichy, Aubervilliers, *St-Ouen*, St-Denis), la production des graisses provenant des animaux d'abattoirs; celle des chandelles (Paris, Ivry, Clichy, Gentilly, Aubervillers, Saint-Denis); celle des savons de toilette (Paris, Neuilly, Saint-Ouen); le travail du caoutchouc et de la gutta-percha (ordinairement vulcanisés).

Les autres établissements industriels sont des usines à gaz, des fabriques *clandestines* d'allumettes, destinées à faire concurrence au monopole établi par la loi; des fabriques de noir animal; enfin les petites et les grandes fabriques d'où sortent tous ces objets de fantaisie qui portent le nom d'*articles de Paris* et qui s'exportent aux quatre coins du monde. C'est une des plus importantes productions de la capitale et nulle autre place d'Europe ne peut rivaliser avec elle, tant pour la modicité de la main-d'œuvre que pour le goût et le fini du travail; outre ces grandes industries, il en existe à Paris une foule d'autres peu connues ou même complétement ignorées en province; ici, tout se paie et le temps est de l'argent; chaque genre de travail donne naissance à une profession particulière. Il n'est pas jusqu'à l'adresse des journaux et des prospectus qui n'ait créé une industrie : celle des *bandistes*.

En résumé, le département de la Seine tient le premier rang sous le rapport de l'industrie; mais son mouvement se résume dans celui de Paris. La statistique constate que dans l'industrie métallurgique, à part quelques grands ateliers (Cail et Gouin), la somme des affaires provient de la petite industrie, disséminée dans un grand nombre de petites usines, occupant de 1 à 10 chevaux-vapeur. — La filature compte 60,000 broches. Sur 105,000 chefs d'industrie, 7,500 seulement occupent plus de 10 ouvriers.

Les machines à vapeur employées à Paris ne sont ordinairement que de force moyenne; ainsi, les 2,550 machines employées par l'industrie parisienne ne représentent que 19,800 chevaux-vapeur. La force en chevaux-vapeur est bien plus importante dans le Nord. En 1847, on évaluait le nombre des établissements industriels à 64,000; celui des ouvriers à 340,000 et le chiffre des affaires industrielles à 1 milliard 500,000 fr.; aujourd'hui cette évaluation est portée à 105,000 établissements, 420,000 ouvriers et près de 3 milliards et demi d'affaires. L'industrie est active surtout dans les 2e, 3e et 9e arrondissements.

COMMERCE. — La nécessité de subvenir aux besoins, au luxe, aux caprices d'une ville de 2 millions d'âmes, a créé un immense mouvement d'affaires et de capitaux qui place Paris immédiatement après Londres. La seule valeur des effets escomptés pour Paris à la Banque de France s'élève à 2,300 millions; le chiffre officiellement constaté des négociations de Bourse, au comptant et à terme, s'élève annuellement à 75 milliards. Paris est l'entrepôt de presque toutes les marchandises qui viennent en France ou qui en sortent; la douane de cette grande ville est l'une des plus importantes, moins par le poids des marchandises (135,000 tonnes), que par la valeur des droits (500,000 fr.)

Le tableau suivant fera connaître quelle est la consommation annuelle moyenne de la ville de Paris.

CONSOMMATION DE LA VILLE DE PARIS

BOISSONS ET LIQUEURS

Article	Quantité	Unité
Vins en cercles	3.700.000	hect.
Vins en bouteilles	21.000	
Alcools et liqueurs	135.000	
Cidres, poirés et hydromels	99.000	
Alcools dénaturés, de 2 à 3 dixièmes	1.000	
Alcools dénaturés, de 3 à 4 dixièmes	83	
Vinaigres, vins gâtés, verjus, sureau	40.000	
Bière à l'entrée	290.000	
Id. à la fabrication	46.000	
Chasselas, muscats, et autres raisins	11.000.000	kilog.

Article	Quantité	Unité
Huile d'olive	9.000	kilog.
Id. de toute espèce	181.000	
Id. et essences minérales	40.000	
Vernis gras, blanc de céruse	12.000	
Essences liquides, goudrons liquides	19.000	
Goudrons liquides à l'état brut	391.000	
Ethers et chloroforme	400	

COMESTIBLES SORTANT DES ABATTOIRS

Article	Quantité	Unité
Bœufs, vaches, veaux, moutons, boucs et chèvres	106.000.000	kilog.
Abats et issues de veau	2.500.000	
Porcs, graisses et lard salé	13.000.000	
Abats et issues de porc	2.000.000	

COMESTIBLES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR

Article	Quantité	Unité
Bœufs, vaches, veaux, moutons, boucs et chèvres	22.000.000	kilog.
Abats et issues de veaux	361.000	
Porcs et graisse	5.000.000	
Abats et issues de porcs	580.000	
Charcuterie, viande fumée	1.800.000	
Viandes confites et poissons marinés	39.000.000	
Truffes, pâtés, gibier et volailles truffées	150.000	
Volailles autres que dindes et non truffées	1.450.000	
Dindes, oies et lapins domestiques	505.000	
Saumons, turbots, homards	18.000	
Autres poissons de toutes sortes	50.000	
Huîtres d'Ostende..... 95.000 kil.		
Huîtres marinées...... 14.000	240.000	
Huîtres ordinaires et de Marennes.. 131.000		
Beurre de toute espèce	4.100.000	
Œufs	2.800.000	

COMBUSTIBLE

Article	Quantité	Unité
Bois blanc	272.000	stères
Id. dur	430.000	
Cotrets de bois dur	225.000	
Menuise et fagots	67.000	
Poussier de charbon de bois, tan carbonisé	113.000	hect.
Charbon de bois et charbon artificiel	4.800.000	
Charbon de terre, coke, tourbe, etc.	683.000.000	kilog.

MATÉRIAUX

Article	Quantité	Unité
Chaux (grasse et hydraulique)	27.000	hect.
Chaux et ciment	93.600.000	kilog.
Plâtre	8.800.000	hect.
Moellons de toute espèce	560.000	mèt. c.
Pierres de taille, dalles et carreaux de pierre	335.000	
Marbres et granit	6.500	
Fers pour constructions	46.000.000	kilog.
Fontes pour constructions	19.000.000	
Ardoises de grande dimension	8.600.000	pièces
Ardoises de petite dimension	289.000	
Briques de dimension ordinaire	50.000.000	
Tuiles de dimension ordinaire	1.200.000	
Carreaux de dimension ordinaire	7.500.000	
Briques, tuiles, carreaux, poteries, pots	24.000.000	kilog.
Argile, terre glaise et sable frais	204.000.000	mèt. c.

BOIS A OUVRER

Chêne et bois durs........	235.000	stères.
Sapin et bois blanc.......	288.000	
Lattes et treillages........	350.000	
Bateaux en chêne..........	55	bateaux.
Id. en sapin........	135	
Bois de déchirage en chêne	4.800	m. car.
Id. en chêne	23.000	

FOURRAGES

Foin, sainfoin, luzerne, etc.	18.000.000	bottes.
Paille...................	29.000.000	
Avoine..................	16.000.000	kilog.
Orge.....................	3.400.000	

OBJETS DIVERS

Fromages secs...........	4.000.000	kilog.
Sel gris ou blanc.........	12.600.000	
Cire blanche et spermacéti raffiné................	70.000	
Cire jaune et spermacéti brut..................	140.000	
Acide et bougie stéarique..	4.000.000	
Suifs et graisses non comestibles	2.150.000	
Suifs bruts ou fondus.....	460.000	
Glace à rafraîchir	9.600.000	
Asphalte, bitume, brai....	16.000.000	

Paris tire surtout son combustible de Belgique, de Valenciennes, d'Angleterre et de la Loire. Un seul département (le Nord), consomme plus de houille.

Les trois principales foires du département sont : la foire *aux Jambons*, qui se tient le mardi-saint, à Paris; la foire *aux Pains-d'Epices*, à la place du Trône, et la foire du Landit, à Saint-Denis.

Les fêtes patronales des villes et des communes rurales des environs sont marquées par des espèces de foires où afflue la population de la capitale.

POPULATION. — Bien que le plus petit de France, le département de la Seine est celui qui compte le plus d'habitants. La population s'est accrue de 1,519,331 âmes depuis 1800 jusqu'en 1866. — Au dernier recensement (1872), en dépit de l'invasion et de la guerre civile, l'augmentation avait été de 69,144 habit., dont 26,518 pour Paris. Au 31 décembre 1873, la population parisienne était de 1,851,792 habit.; au 31 décembre 1874, elle n'était plus que de 1,799,250 habit.; il y a donc eu diminution dans cette dernière année.

Voici, du reste, le relevé du mouvement de la population pendant l'année 1874.

Arrondissements	Population actuelle	Naissances	Mariages	Décès
1er.....	73.479	1.840	879	1.256
2e......	73.575	1.504	841	1.030
3e.....	89.529	2.848	912	1.934
4e......	92.314	3.024	1.022	3.161
5e......	92.985	3.005	1.142	2.915
6e......	89.519	2.615	1.400	1.785
7e......	65.523	1.755	800	1.981
8e......	72.679	1.780	869	1.557
9e......	103.360	2.477	1.327	1.575
10e......	134.089	5.914	1.538	4.753
11e......	165.360	5.576	2.296	3.586
12e......	82.275	3.105	793	6.602
13e......	63.324	2.090	585	2.045
14e......	66.825	3.990	665	2.805
15e......	74.050	2.119	682	2.772
16e......	41.770	1.002	446	1.034
17e......	99.216	2.800	1.100	2.000
18e......	136.420	3.973	1.875	2.903
19e......	91.411	4.000	1.534	3.005
20e......	91.337	3.785	1.954	2.815
	1.799.250	59.202	22.650	48.714

Comparés avec ceux des années précédentes, ces chiffres ne sont pas sans éloquence.

Voici le tableau comparatif de quelques années :

	MARIAGES	NAISSANCES
1866	18.948..	54.937
1872	21.373..	56.874
1873	19.520..	55.905
1874	22.650..	59.202

On constate, par ces chiffres, que le nombre des mariages et celui des naissances sont supérieurs à ceux des années les plus prospères, ce qui est évidemment un signe de vitalité.

Les amateurs de statistique nous seront sans doute reconnaissants de leur donner les tableaux suivants sur le mouvement de la population parisienne.

POPULATION DE PARIS EN 1861, 1866 ET 1872

(*Moins la garnison.*)

Arrondiss.	1861.	1866.	1872.
1er...	89.519	81.665	71.026
2e....	81.609	79.909	71.135
3e....	89.116	92.680	89.666
4e....	108.520	98.648	91.300
5e....	107.754	104.083	95.709
6e....	95.931	99.115	90.158
7e....	72.965	75.438	63.674
8e....	69.814	70.259	73.504
9e....	107.326	106.221	103.140
10e....	113.571	116.438	131.730
11e....	125.718	149.641	163.392
12e. ..	64.748	78.635	83.861
13e....	55.798	70.192	67.396
14e....	52.591	65 506	69.111
15e....	56.041	69.340	73.877
16e....	36.728	42.187	45.200
17e....	75.228	93.198	98.003
18e....	106.356	130.456	131.700
19e....	76.445	88.930	90.639
20e....	70.060	87.444	90.158
Totaux	1.667.841	1.799.980	1.794.380

Tandis que les grands quartiers des arrondissements les plus riches se dépeuplent graduellement, les arrondissements où règne l'industrie augmentent dans la même proportion.

Le tableau qui précède nous apprend, en outre, que si l'on ne tient pas compte de la garnison, la population parisienne a diminué, de 1866 à 1872.

L'augmentation constatée par le recensement de 1872, nous apprend donc que la garnison de la capitale a été augmentée d'une manière notable.

NOMBRE D'HABITANTS POUR UN HECTARE UNE NAISSANCE ET UN DÉCÈS.

ARRONDISSEMENTS	SUPERFICIE en hectares	HABITANTS POUR un hectare	HABITANTS POUR une naissance	HABITANTS POUR un décès
1er.........	190	430	50.1	58.1
2e.........	97.5	820	46.8	62.1
3e.........	116	799	44.0	52.5
4e.........	156.5	630	32.2	45.2
5e.........	249	418	39.5	40.2
6e.........	211	470	32.8	54 5
7e.........	403	187	48.8	38.7
8e.........	381	184	44.5	60.0
9e.........	213	498	55.7	62.3
10e........	286	407	22.0	38.4
11e........	361	415	29.7	33.9
12e........	568	138	25.4	31.3
13e........	625	112	32.4	25.7
14e........	464	141	18.5	22.9
15e........	721	96	26.3	31 0
16e........	709	60	39.4	47.2
17e........	445	209	34.8	39.4
18e........	519	251	32.6	38.2
19e........	566	157	27.6	30.7
20e........	521	168	31.7	32.1
Moyennes.	390	231	32.8	39.2

Nous arrivons à la partie la plus délicate de notre travail, à la physiologie du Parisien ou plutôt de l'habitant de Paris.

La population de notre capitale se compose d'un mélange de provinciaux : Gascons, Bretons, Provençaux, Bourguignons, etc., et d'un grand nombre d'étrangers parmi lesquels domine l'élément belge. Au milieu de ce composé hétérogène, vivent quelques véritables Parisiens, noyés dans la foule et cherchant à s'identifier avec elle, à lui servir de trait d'union.

Le Parisien de naissance, le vrai Parisien existe donc, quoiqu'on en ait dit, et c'est lui qui fournit le plus nombreux contingent à la liste de nos hommes remarquables. Ce n'est point la province qui produit le plus de célébrités; c'est la capitale, et, suivant la remarque de Stahl, « l'Europe même ne croit à ses gloires, que quand Paris les a signées et paraphées. »

« Paris est une miniature de la France, nous dit M. Maxime du Camp, dans le 6e et dernier volume de l'admirable ouvrage qu'il a consacré à notre capitale; car toutes les professions y sont représentées, même l'agriculture; en effet on y trouve 188 fermiers, 11 métayers et 151 propriétaires qui vivent sur leurs terres et les cultivent.

« L'industrie a envahi Paris; sur une population de 1,851,792 individus, elle en fait vivre 816,040; 404,108 hommes et 411,632 femmes.

« Le commerce fait vivre 402,232 individus, dont 209,634 hommes et 192,598 femmes.

« Tout se vend à Paris, car tout s'achète, et 5,952 chiffonniers médaillés se disputent la nuit, le crochet et la lanterne à la main, le cachemire d'osier aux épaules, les loques et les verres cassés sur lesquels ils spéculent en leur *bourse*.

« Les professions qui se rattachent aux entreprises de transports, de crédits, de banque, de commission, assurent directement ou indirectement l'existence de 108,496 personnes.

« On ne compte que 424 acrobates, charlatans, montreurs de bêtes curieuses.

« Les professions libérales nourrissent 191,[illegible] personnes. Il y a 16,256 propriétaires, 54,8[illegible] rentiers; ces 71,128 personnes pourvoient au besoin de 154,599 individus qui sont de leur

famille ou à leur service, et parmi lesquels il faut compter 35,469 portiers; la garde des loges fait vivre 61,794 personnes.

« Les pensionnaires retraités, réfugiés à la solde de l'Etat, n'exerçant aucune profession, sont au nombre de 3.296. Les fonctionnaires publics ne sont pas moins de 34,459 hommes.

« Il n'y a pas sur terre une ville où l'on travaille autant qu'à Paris; pendant que la population apparente remue sur les boulevarts, s'agite dans les Champs-Elysées, emplit les théâtres et boit dans les cafés, les savants de toute sorte, les lettrés sérieux, les contre-maîtres enfermés dans le huis clos de leur solitude se livrent au labeur sans fin ni trève qui remplit leur existence. 300,000 badauds errants dans les rues font croire que toute la ville est dehors; si, comme au jour de Lesage, Asmodée enlevait subitement le toit des maisons, on serait stupéfait de la quantité de travail que contient cette ville de plaisir.

« Le Parisien a les défauts inhérents à l'espèce humaine; pas plus que les autres hommes, il n'est parfait; la civilisation et les passions aidant, Paris est la *cloaca maxima* du monde; c'est une sorte de rendez-vous universel, et ceux qui ont le plus profié de la facilité de nos mœurs sont ceux qui nous ont le plus calomniés.

« Paris, climat tempéré, vit, boit, aime et s'amuse en plein air; c'est bien plus accentué en Italie : chaque nuit Palerme est en fête. A Berlin, à Pétersbourg, à Londres, il fait froid et brumeux, on pousse le verrrou des portes et l'on ferme les volets; la morale n'y gagne rien; ce prétendu respect des mœurs n'est que la crainte de s'enrhumer, et constitue, en fait, une sorte d'hypocrisie qui est un vice de plus.

« Paris est démoralisé, je n'y contredis pas; on parle partout de ses élégances scandaleuses et de son laisser-aller excessif, pour ne pas dire plus; soit. Mais parmi les créatures du monde interlope, quelle sont ces deux femmes dont le luxe outrageant a révolté les âmes honnêtes?

« L'une vient de l'autre côté de l'Atlantique, et c'est un souverain étranger qui l'a enrichie; l'autre est une Juive née sur les bords de la Moskowa, et si elle ne porte plus son nom patronimique, c'est qu'elle l'a légitimement échangé contre celui d'un homme très-riche qui n'est ni Français ni Parisien, mais qui appartient à la nation chez laquelle les succès militaires passent pour une preuve de moralité.

« Parmi les gens de la bonne compagnie, je ne crois pas que ce soit une Parisienne, cette femme charmante et spirituelle, qui, par caprice de grande dame et dédain des usages acceptés, se livrait à toutes sortes d'excentricités de surface, inventait des toilettes folles, chantait à dépiter les chanteuses des estaminets-concerts, et dansait souvent trop haut; son nom historique n'a jamais appartenu à l'armorial de France.

« Une galanterie a coûté un milion; celui qui l'a payée était de la Grande-Bretagne, et celle qui l'a reçue était du pays que Mignon regrettait.

« N'était-ce pas un Anglais, que le peuple avait surnommé lord l'Arsouille, qui égayait autrefois le carnaval par ses inexprimables et dispendieuses drôleries? Des parties de baccarat où on engageait des enjeux excessifs ont été sévèrement jugés par l'opinion publique; les Parisiens, cependant, n'avaient rien à y voir, car les principaux tenants étaient des Turcs et des Polonais.

« Les étrangers adorent, peuplent, enrichissent Paris où ils trouvent une protection active de la part de l'autorité et des facilités de plaisir qu'ils augmentent eux-mêmes par le haut prix qu'ils se font gloire de les payer. Rentrés chez eux, au coin de leur feu de charbon de terre, dans un ennui centuplé par l'acuité des souvenirs, ils disent volontiers : « C'est la ville la plus immorale du monde, » et ne s'aperçoivent pas qu'ils sont au moins de moitié dans la démoralisation qu'ils nous reprochent.

« Le Parisien n'ignore pas les médisances dont il est l'objet, il en lève un peu les épaules, mais comme il sait aussi que les plaisirs attirent les étrangers et que les étrangers lui apportent de l'argent, il en prend son parti, multiplie les lieux d'amusement, s'enrichit, et, semblable au chien qui mange le dîner de son maître, il prend sa part du gâteau ; il s'amuse autant qu'il peut avec la frivolité de son caractère naturel.

« Paris est passé maître en l'art de faire varier la mode qui lui vaut une bonne partie de sa fortune ; ses ouvriers excellent à vendre fort cher ces riens visibles que l'on appelle des formes. Une étoffe de 200 francs en vaut 1,200 quand elle sort façonnée de chez le bon faiseur; lorsque l'on donne un bal important à Pétersbourg, à Moscou, à Londres, Paris en sait quelque chose et les layetiers ne suffisent pas à emballer les chiffons, les fleurs, les plumes qui coûtent beaucoup plus que leur pesant d'or.

« Que l'on regarde vers les cabarets, Paris est un peuple d'ivrognes; vers les ateliers, c'est un peuple de travailleurs; vers les casernes, c'est un peuple de soldats ; vers les laboratoires, c'est un peuple de savants ; vers l'Opéra, c'est un peuple de saltimbanques; à la même minute, il y a cent peuples différents dans Paris. »

M. Maxime du Camp constate aussi que l'engouement, dont le Parisien est saisi parfois pour certains personnages, pour certaines choses et même quelquefois pour d'inexplicables niaiseries est une maladie toute française qui l'affecte particulièrement. Mais si on l'entend crier pendant des mois sans savoir pour quels motifs : *Ohé Lambert!* ou bien : *Et ta sœur!* Le P risien a, cependant, l'esprit d'à-propos porté au plus haut degré. Ainsi c'est certainement un enfant de Paris qui inscrivit sur les murs du cimetière de Mexico, pendant que le choléra décimait nos troupes : *Jardin d'acclimatation.*

« Si le Parisien adopte certains hommes, on n'en peut dire autant des institutions ; il leur est dévoué lorsqu'elles ne sont pas; dès qu'elles existent, il n'en veut plus. Il ne sait pas manier la liberté, il ne veut pas supporter l'autorité, et il serait ingouvernable s'il ne respectait pas ceux qui lui font un peu peur. Deux fois pris de belles intentions de régénération, et bercé de rêves vertueux, il est parti pour Sparte et s'est arrêté en Macédoine, heureux lorsqu'il a rencontré Alexandre.

« Il demande des lois pour les autres et n'en veut pas pour lui. Il donne volontiers des conseils de toutes sortes à ses administrations, il y a recours jusqu'à satiété; mais, dès qu'il en parle, c'est pour en dire du mal, les déclarer despotiques, tracassières et tout à fait inutiles.

« Les vertus et les défauts du Parisien, — du Français, — constituent un peuple très-singulier qui se sent assez bien doué pour avoir droit de faire fi des qualités requises par le travail et la réflexion. Il a une élasticité puissante qui le relève au moment où l'on s'y attend le moins; il peut produire presque indéfiniment et sait être riche même lorsqu'on lui prend son épargne; il ne ménage au besoin ni ses peines, ni son activité, et quelquefois il est éclairé par la lueur de raison qui mène au salut. Ses inconséquences, ses ingratitudes, ses frivolités, dont on se moque en venant les partager, toutes ses mauvaises qualités, en un mot, ne l'ont point empêché d'avoir des destinées enviables, d'exciter par son opulence la convoitise des jaloux et de tracer dans le champ des annales de l'humanité un sillon que rien n'effacera jamais. »

Dans le chapitre qui a pour titre : les Révolutions, l'auteur prouve d'une manière irréfutable que jamais le Parisien n'a fait les révolutions, mais qu'il a supporté par paresse, celles que les étrangers et les Français habitant Paris ont faites.

Dès que le premier moment de stupeur est passé, le Parisien laisse l'habitant de Paris faire des manifestations et pérorer dans les clubs; il se remet paisiblement à l'œuvre, il attire à lui ceux que le désœuvrement agite, fatigue et qui veulent travailler; au milieu des frelons en rumeur, l'abeille a rebâti sa ruche. Le triomphe du courage dans la persévérance, c'est toujours le bourgeois de Paris qui l'a donné.

« Un des caractères distinctifs du peuple de Paris, dit-il, est son respect pour les morts, et cette sorte de culte qu'il rend à leur mémoire. C'est là une contradiction singulière chez la population parisienne.

« S'il est au monde un peuple sceptique et irrespectueux, certes, c'est celui-là. Il a toujours peur de croire que « *ça est arrivé,* » c'est son mot.

« Il n'a que du dédain pour toutes les gloires, de l'ironie pour toutes les supériorités, un mépris hautain et peu justifié pour tout ce qui n'est pas lui. Il ne tient ni à la vie ni aux vivants. Il est indifférent à son passé qu'il ne connaît guère, et se soucie peu de son avenir qu'il ne prévoit pas. Ses amours d'hier sont des haines d'aujourd'hui. Les mains qui ont jeté Marat à la voirie étaient celles qui l'avaient porté au Panthéon; il est mobile comme le vent et perfide comme la mer; il est violent à ses heures, ingrat, infidèle, mais il est immuable en ceci : il regarde les cimetières comme des lieux sacrés, il révère ses morts et leur rend un culte qui ressemble bien à de l'idolatrie. »

Les dernières pages de cet ouvrage forment une étude philosophique des plus élevées sur l'avenir de Paris, sur la situation actuelle, sur le mal de langueur qui nous abat et enfin sur les nouvelles couches sociales et leurs vœux.

Voici la conclusion : « Quel que soit le sort qui attende Paris lorsque les âges lointains et mystérieux auront clos ses destinées; qu'il soit comme la Thèbes aux cent portes, couché le long de son fleuve, jonchant la terre de ses immenses ossements; qu'il soit comme Ninive, comme Babylone, une étude archéologique proposée à la sagacité des savants futurs; qu'il soit comme Athènes, un fantôme d'une grâce incomparablement touchante; qu'il ait comme Rome des fortunes excessives et adverses; que comme Constantinople, il voie dormir un peuple de barbares ignorants; qu'il meure demain; qu'il meure dans vingt siècles; qu'il s'éteigne dans sa propre indolence; qu'il continue sa vie de crimes, de hauts faits, de vices et de vertus, qu'importe ! son âme est immortelle; elle ne peut périr, car elle appartient à l'humanité.»

HISTOIRE. — L'histoire du département de la Seine se confond avec celle de Paris ; nous devons nous borner ici à rappeler le peu que l'on sait des peuplades primitives qui occupèrent son territoire.

Plusieurs siècles avant J.-C., les bords de l'Oise et la vallée où devait s'élever Paris, appartenaient à la tribu gauloise des *Senones*. Des Belges, peuple de la race féconde des Kimris, franchirent le Rhin et pénétrèrent dans les Gaules. Un de leurs détachements fit alliance avec les Senones et obtint d'eux l'autorisation de s'établir sur les bords de l'Oise, ou *Esia*. Le territoire qui leur était concédé n'était point considérable. Sa circonférence était de dix à

douze lieues. Ils étaient enclavés entre les *Silvanectes*, au nord, les Senones et les Meldes, à l'est, les *Carnuts* à l'ouest et au sud.

Les Belges avaient pris le nom d'habitants des bords de l'*Esia*, ou *Parisii*. Cependant ils n'avaient créé aucune ville sur cette rivière; ils lui préférèrent le grand fleuve, qui roulait ses eaux dans une vallée profonde, et choisirent pour emplacement de leur capitale les îles qui se suivaient dans la partie de la Seine comprise aujourd'hui entre le pont d'Austerlitz et le pont des Arts.

Ces îles étaient au nombre de sept: l'île Louviers; trois îlots, réunis plus tard sous le nom d'île Saint-Louis; l'île Notre-Dame; l'île du Passeur-aux-Vaches et l'île des Treilles. Sur cette dernière s'est élevé le terre-plein du Pont-Neuf.

On ignore la date précise de la fondation de la bourgade des Parisiens; ce que l'on sait c'est que César la découvrit, en l'an 54 avant J.-C.; il y trouva des vieillards qui avaient conservé le souvenir de l'établissement des Parisii.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Seine (chef-lieu Paris), est divisé en 3 arrondissements (Paris considéré comme en formant un seul), 28 cantons (y compris les 20 arrondissements de Paris considérés chacun comme formant à un canton) et 72 communes (la ville de Paris considérée comme ne formant qu'une commune).

Le département de la Seine forme le diocèse de l'archevêché de Paris; il comprend 33 cures, 99 succursales, 31 vicariats. L'archevêché de Paris a pour suffragants les évêchés de Chartres, de Meaux, d'Orléans, de Blois et de Versailles.

Les protestants, au nombre d'environ 45,000 réformés et 40,000 luthériens, y possèdent 10 paroisses, 6 annexes, 34 pasteurs, 16 temples ou oratoires, 59 écoles et salles d'asile.

Les Israélites y ont 2 synagogues et un séminaire.

L'église grecque, 1 temple.

Le tribunal de première instance et le tribunal de commerce de Paris, ressortissent à la cour d'appel de Paris.

La capitale est le siége de la 1re inspection divisionnaire des ponts et chaussées; le chef-lieu de la direction minéralogique du Nord, et celui de la 1re conservation forestière.

Paris est le quartier-général du gouvernement militaire de Paris et de la 20e division militaire, qui comprend les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Dans l'ordre universitaire, le département relève de l'académie de Paris et possède, à Paris, 5 lycées, 3 colléges libres, 115 institutions privées, une école normale d'instituteurs, un cours normal d'institutrices, l'école municipale Turgot, une école supérieure du commerce, une école primaire supérieure de filles, 58 écoles laïques communales de garçons, 51 écoles laïques communales de filles, 58 écoles communales de frères, 50 écoles communales de sœurs, 16 écoles protestantes de garçons, 17 écoles protestantes de filles, 255 écoles libres de garçons et 552 de jeunes filles.

Bien que Paris ne forme qu'une seule commune, en réalité chacun de ses arrondissements est une commune distincte ayant sa mairie particulière et constituant, au point de vue judiciaire, un canton, puisque la mairie est le lieu où siégent les juges de paix ou officiers de paix. Chaque arrondissement est divisé en quatre *quartiers* où fonctionnent un commissaire de police et un officier de paix.

Voici le tableau des 20 arrondissements :

1er Arrondissement (le Louvre). Quartiers de *Saint-Germain*, des *Halles*, du *Palais-Royal* et de la *Place-Vendôme*.

2e Arrondissement (la Bourse). Quartiers *Gaillon*, *Vivienne*, du *Mail* et *Bonne-Nouvelle*.

3e Arrondissement (le Temple). Quartiers des *Arts-et-Métiers*, des *Enfants-Rouges*, des *Archives* et de *Sainte-Avoie*.

4e Arrondissement (l'Hotel-de-Ville). Quartiers de *Saint-Merry*, de *Saint-Gervais*, de l'*Arsenal* et de *Notre-Dame*.

5e Arrondissement (le Panthéon). Quartiers *Saint-Victor*, du *Jardin-des-Plantes*, du *Val-de-Grâce* et de la *Sorbonne*.

6e Arrondissement (le Luxembourg). Quartiers de la *Monnaie*, de l'*Odéon*, de *Notre-Dame-des-Champs* et de *Saint-Germain-des-Prés*.

7e Arrondissement (le Palais-Bourbon). Quartiers de *Saint-Thomas-d'Aquin*, des *Invalides*, de l'*Ecole-Militaire* et du *Gros-Caillou*.

8e Arrondissement (l'Elysée). Quartiers des *Champs-Elysées*, du *Faubourg-du-Roule*, de la *Madeleine* et de la *Place-de-l'Europe*.

9e Arrondissement (l'Opéra). Quartiers de *Saint-Georges*, de la *Chaussée-d'Antin*, du *Faubourg-Montmartre* et *Rochechouart*.

10e Arrondissement (l'Enclos-Saint-Laurent). Quartiers *Saint-Vincent-de-Paul*, de la *Porte-Saint-Denis*, de la *Porte-Saint-Martin* et de l'*Hôpital-Saint-Louis*.

11e Arrondissement (Popincourt). Quartiers *Folie-Méricourt*, *Saint-Ambroise*, la *Roquette* et *Sainte-Marguerite*.

12e Arrondissement (Reuilly). Quartiers de *Bel-Air*, de *Picpus*, de *Bercy* et des *Quinze-Vingts*.

13e Arrondissement (les Gobelins). Quartiers de la *Salpêtrière*, de la *Gare*, de la *Maison-Blanche* et de *Croule-Barbe*.

14e Arrondissement (Observatoire). Quartiers du *Montparnasse*, de la *Santé*, du *Petit-Montrouge* et de *Plaisance*.

15e Arrondissement (Vaugirard). Quartiers de *Saint-Lambert*, de *Necker*, de *Grenelle* et de *Javel*.

16e Arrondissement (Passy). Quartiers d'*Auteuil*, de la *Muette*, de la *Porte-Dauphine* et des *Bassins*.

17e Arrondissement (Batignolles-Monceaux). Quartiers des *Ternes*, de la *Plaine-Monceau*, des *Batignolles* et des *Epinettes*

18e Arrondissement (la Butte-Montmartre). Quartiers des *Grandes-Carrières*, de *Clignancourt*, de la *Goutte-d'Or* et de *La Chapelle*.

19e Arrondissement (les Buttes-Chaumont). Quartiers de *La Villette*, du *Pont-de-Flandre*, de l'*Amérique* et du *Combat*.

20e Arrondissement (Ménilmontant). Quartiers de *Belleville*, de *Saint-Fargeau*, du *Père-Lachaise* et de *Charonne*.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

PARIS

Latitude, 48° 50' 13";
Long. 0° 0' 0" de l'Observatoire;
0° 0' 35" O. du Panthéon;
19° 53' 45" E. du méridien de l'île de Fer.
2° 20' 9" E. du méridien de Greenwich.

Paris, *Lutecia*, *Lucotecia*, *civitas Parisiorum*, *Parisiis*, capitale de la France, chef-lieu du département de la Seine, n'était encore, ainsi que nous venons de le rapporter, qu'une bourgade de peu d'importance lorsque César conquit le nord des Gaules. Quelle était le nom de cette bourgade? On l'ignore. César et Ammien Marcellin l'appellent *Lutetia*; Strabon écrit *Leucotetia*, Julien *Leuketia*, et l'étymologie la plus rationnelle est celle qui fait dériver ces noms des mots *luth*, eau; *thoueze*, milieu, et *y*, demeure, — habitation au milieu des eaux. Ce bourg était relié aux rives du fleuve par deux ponts de bois, l'un sur l'emplacement du Petit-Pont, l'autre sur celui du Pont-au-Change.

PARIS SOUS LES ROMAINS

César vint demander aux Senones et aux Carnutes des renforts pour soumettre les peuples gaulois qu'il avait déjà vaincus; les chefs gaulois furent convoqués à Lutetia. Ils refusèrent les contingents et n'accordèrent que des chevaux.

A peine César se fut-il retiré que les Senones et les Carnutes s'armèrent contre lui et décidèrent les Parisiens à sortir de la neutralité. Ces derniers choisirent pour chef un vieux brenn que les Romains appellent Camulogène. Ce chef sacrifia les deux ponts de bois à la défense de la ville; mais il fut vaincu par Labienus et périt dans le combat.

Malgré cette sanglante défaite, les Parisiens envoyèrent deux mille hommes à Vercingétorix. Après le désastre d'Alésia, ils furent incorporés dans la province Lyonnaise des Senones. Lutèce devint la résidence d'un magistrat romain, défenseur de la cité (*defensor civitatis*).

Les deux ponts furent reconstruits et la ville fut défendue par des tours de bois.

Les premiers empereurs, qui créèrent ou enrichirent tant de grandes cités gauloises, n'ont rien fait pour la ville des Parisiis.

Cependant celle-ci prenait une certaine importance, qu'elle devait surtout à ses *nautes* ou corporation de bateliers, dont le port se trouvait à l'extrémité orientale de l'île principale.

Les dieux latins et orientaux y eurent de bonne heure des autels; avant que saint Denis et son disciple Rustique y prêchassent l'évangile, en l'an 250, on y adorait Isis et Mercure. Sous le chœur de Notre-Dame, on trouva, en 1711, une pierre d'un autel à Jupiter, élevé sous le règne de Tibère et huit autres pierres où se remarque un mélange bizarre de divinités gauloises et romaines.

Ce fut au troisième siècle que Paris prit un accroissement considérable. Cette ville, en 292, devint la résidence de Flavius Valérius Constantius Chlorus, associé à l'empire, qui avait en partage les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Constance fit élever le palais dit des Thermes, au versant du mont Leucotitius, ou montagne Sainte-Geneviève; sur l'emplacement du Luxembourg se trouvait un camp; sur celui de la rue Monge étaient des arènes; sur l'emplacement de Saint-Germain-des-Prés s'élevait un temple

d'Isis. Un aqueduc amenait à Paris les eaux du Buc; au confluent de la Marne était une forteresse qui porta longtemps le nom de château des Bagaudes.

Julien résida à Paris pendant plusieurs années et y fut proclamé empereur en 360. Dans son *Misopogon*, il décrit avec enthousiasme le site de cette ville, ses vignes, ses figuiers; il vante la sagesse de ses habitants. « Ils n'adorent Vénus, dit-il, que comme présidant au mariage; ils n'usent des dons de Bacchus que pour avoir de nombreux enfants; ils fuient les danses lascives, l'obscénité et l'impudence des théâtres. »

Le seul monument de l'époque romaine dont il reste quelques vestiges est le palais de Julien. Cette vaste salle voûtée que l'on admire encore était la salle des bains froids ou *frigidarium*. On reconnaît encore l'emplacement de la piscine et les restes des canaux qui conduisaient l'eau dans les baignoires. Le palais a été détruit par les Normands, et ses ruines ont été vendues au quatorzième siècle, à Pierre de Chalus, abbé de Cluny. Pendant la Révolution le frigidarium fut loué à divers industriels. Il fut longtemps occupé par un tonnelier, et sur ces précieuses reliques du vieux Paris on avait établi un jardin. L'État les racheta en 1843, et sous le second empire le palais des Thermes devint une annexe du musée de Cluny. On y a réuni, entre autres antiquités : la statue de Julien, la pierre de l'autel de Jupiter, des pierres du premier pavé de Paris.

Au cinquième siècle, la ville fut préservée de l'invasion d'Attila, par une bergère de Nanterre, sainte Geneviève, dont Paris a fait sa patronne.

PARIS SOUS LES MÉROVINGIENS.

Clovis fit de Paris la capitale de son royaume. On a de lui des lettres-patentes, du mois d'octobre de l'an 500, dans lesquelles il dit : « Paris est une reine brillante par-dessus les villes, ville royale, siége et tête de l'empire des Gaules. Paris sauf, le royaume n'a rien à craindre. » Il fit bâtir l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, qui devint l'abbaye Sainte-Geneviève. Il y fut enterré, ainsi que la reine Clotilde; leurs tombeaux ont été retrouvés. Cette église était entourée de vastes jardins. Childebert et sa femme Ultrogothe habitèrent les Thermes, comme Clovis. Les jardins du palais étaient remplis de rosiers, que le roi greffait lui-même. Ce roi fit bâtir l'église Saint-Vincent et Sainte-Croix, plus tard Saint-Germain-des-Prés, parce qu'elle fut dédiée par saint Germain, évêque de Paris; l'église Saint-Etienne; les églises Saint-Gervais et Saint-Laurent. A la même époque fut fondée, sur la rive gauche, l'abbaye de Saint-Severin, où fut enfermé le plus jeune des fils de Clodomir, nommé Clodoald, dont a fait saint Cloud. L'église Saint-Etienne et l'évêché étaient situés à la pointe orientale de l'île Notre-Dame. Paris sons les Mérovingiens fut ravagé par divers fléaux : par un grand incendie en 586; en 651, par une famine épouvantable qui inspira à l'évêque Landri, la création d'un refuge pour les pauvres : l'Hôtel-Dieu.

PARIS SOUS LES CARLOVINGIENS.

En 814, Paris fut visité par Louis le Débonnaire. En 845, le normand Ragener, remonta la Seine et arriva devant la cité, la veille de Pâques. Il pilla l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; Charles le Chauve paya la rançon de Paris, 7,000 livres d'argent; mais les pirates devaient revenir. Le 6 avril 861, ils se ruèrent de nouveau sur l'abbaye. Mais la plus terrible invasion fut celle de novembre 885; les Normands étaient au nombre de 40,000. Le comte Eudes étant allé demander secours à Charles le Gros, ce fut l'évêque Gozlin qui défendit la ville. Le siége fut long, la défense héroïque. Au bout de sept mois, Eudes revint avec des renforts. Les Normands livrèrent un nouvel assaut. Enfin Charles le Gros vint en personne, les battit près de Montmartre et, pour s'en débarrasser tout à fait, leur promit 700 livres d'argent pour le 1er mars 887.

Le neuvième siècle n'est marqué dans l'histoire de Paris que par des désastres. On compte quatorze famines en vingt-trois ans. L'invasion normande avait ruiné la ville et ses environs.

PARIS SOUS PHILIPPE-AUGUSTE.

Sous les premiers capétiens ont rebâtit les abbayes détruites par les Normands. Le roi Robert se fit bâtir un palais dans la cité. On attribue à Louis VI la fondation des deux châtelets qui servaient de défenses aux deux ponts, le Pont-au-Change et le Petit-Pont. Sous ce prince fut fondée, par Guillaume de Champeaux, l'école de Saint-Victor et son abbaye. A la fin du onzième et au commencement du douzième siècles, les écoles de Paris jouissaient d'une grande renommée. C'est en 1118 qu'Abeilard ouvrit, sur la montagne Sainte-Geneviève, son école, bientôt célèbre; dix mille écoliers se pressaient à ses leçons. Il ne reste plus rien des souvenirs qui rappelaient ce docteur et ses amours tragiques; pas même les statues du tombeau que l'on voit au Père-Lachaise; elles ne sont pas authentiques.

Avant de partir pour la croisade, Philippe-Auguste fit construire une nouvelle enceinte. Elle fut commencée en 1190 et terminée en 1211. Sur la rive gauche elle commençait à la Tournelle et finissait à la Tour de Nesle, où est aujourd'hui l'Institut, en passant par la rue des Fossés-Saint-Bernard, Fossés-Saint-Victor, Contrescarpe, de la Vieille-Estrapade, des fossés Saint-Jacques, de Monsieur-le-Prince, Mazarine. L'enceinte de la rive droite commençait près le Pont-des-Arts et passait cour du Louvre, à l'Oratoire, à la Halle au Blé, rue du Jour, rue Mauconseil, rue aux Ours, impasse des Anglais, passage Saint-Avoye, rue du Paradis, rue Culture-Sainte-Catherine, collége Charlemagne. Ces murs étaient hauts de neuf mètres, larges de trois, défendus par soixante-sept tours. Les tours des portes avaient seize mètres de hauteur; actuellement on voit encore des restes de cette enceinte : Cour de Rohan, près du passage du Commerce, rue Clovis, rue Dauphine, n° 34, rue Guénégaud, n° 31, rue Charlemagne, rue Rambuteau, n° 20, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 12.

En dehors de l'enceinte, Philippe-Auguste fit bâtir la tour du Louvre, achevée en 1204. Son nom vient de *Lupara*, louveterie. Ce n'était pas un palais, mais une forteresse. Le roi habitait le palais de la Cité (aujourd'hui palais de Justice). Il convoqua les bourgeois de la ville et leur prévôt, et leur ordonna de paver les rues de pierres dures et fortes. On employa des pavés de grès d'environ trois pieds et demi carré sur près de six pouces d'épaisseur. Près des terrains vagues des Champeaux, le cimetière des Innocents restait ouvert aux passants et même aux animaux; le roi le fit entourer d'une clôture et fit construire les premières Halles. Ce prince devait avoir l'initiative des principaux établissements de Paris, et ce fut sous son règne, en 1182, que fut consacré l'autel de la nouvelle cathédrale que l'évêque Maurice de Sully avait commencé en 1163.

En 1196, Maurice de Sully, en mourant, laissait 5,000 livres pour couvrir en plomb la toiture de la partie orientale. Alors le chœur était achevé jusqu'au transept, la nef était fondée. Continués sous l'épiscopat d'Eudes de Sully et de Pierre de Nemours, les travaux furent presque achevés; l'église était entièrement voûtée et la partie supérieure du portail seule restait à teaminer à la mort de Philippe-Auguste, en 1223. Elle fut complétée vers 1235, sauf les flèches en pierre. L'argent ne manqua point à cette grande entreprise; c'était une œuvre populaire. Le peuple du XIIe et du XIIIe siècles avait le sens des œuvres grandioses.

La nouvelle cathédrale ne possédait point de chapelles. « L'autel seul, au milieu du rond-point de l'abside, était entouré de stalles du chapitre, la chaire de l'évêque dans l'axe. Les collatéraux de cette abside étaient de plain-pied avec le chœur. C'était la basilique antique avec son tribunal, ses galeries latérales à rez-de-chaussée et un premier étage. Le transept était marqué, mais ne formait point de saillies sur les bas-côtés. Des fenêtres larges, sans meneaux, percées dans les murs de bas-côtés, éclairaient la partie basse de l'église; d'autres baies plus larges, ouvertes sous les voûtes des galeries supérieures, les éclairaient, ainsi que la nef centrale; et, enfin, un troisième rang d'ouvertures, également sans meneaux, faisait pénétrer le jour sous les hautes voûtes. Des roses, percées sous les combles des galeries supérieures, occupaient l'espace libre entre les arcs de ces galeries et l'appui des fenêtres supérieures. Cette disposition était simple, large, sévère. La cathédrale, ainsi faite, avait un caractère d'unité et de grandeur que les adjonctions postérieures lui ont fait perdre en partie. » (Viollet-le-Duc.) Telle était Notre-Dame au XIIIe siècle; nous indiquerons, au courant de cette histoire, les modifications et mutilations qu'elle subit.

La haine de la féodalité contribuait à rapprocher la bourgeoisie du pouvoir royal; ce fut sous Philippe-Auguste que la municipalité de Paris reçut ses premiers développements. A côté du prévôt de Paris, officier du roi, siégeant au Grand-Châtelet, il y avait le syndic ou juré des marchandises, nommé par la corporation des marchands, qui siégeait également au Châtelet, avant que le prévôt Marcel eut acheté la *Maison aux piliers*. Ce syndic prit, sous Philippe-Auguste, le titre de prévôt des marchands; il était assisté des échevins qui formaient son conseil. La police, la voirie, l'édilité passèrent dans ses attributions.

Avant de partir en croisade, le roi désigna six bourgeois parisiens pour être gérants de sa fortune, et ses exécuteurs testamentaires en cas de mort. Ce roi fut le premier qui pourvut, par des établissements hospitaliers, au sort d'un certain nombre d'invalides de la guerre. Il protégea l'instruction. Parmi les écoles alors florissantes, on cite celle de la rue du Fouarre ou fourrage, ainsi nommée de la quantité de paille que consommaient les écoliers pour s'asseoir dans les salles et les cours consacrées aux leçons.

PARIS SOUS SAINT-LOUIS ET PHILIPPE-LE-BEL

Le pouvoir bourgeois, selon une loi naturelle, ne tarda point à abuser de ses prérogatives; Joinville nous l'apprend : « La prévôté, dit-il, était vendue aux bourgeois de Paris ou à aucuns; et quand il advenait que aucuns l'avaient achetée, ils soutenaient leurs enfants et leurs neveux dans leurs excès. Pour cela, le menu peuple était foulé et ne pouvait avoir droit contre les riches hommes, à cause des grands présents et dons que ceux-ci faisaient au prévôt..... Le menu peuple n'osait demeurer en la terre du roi et allait demeurer en autres prévôtés et autres seigneuries..... Avec cela, il y avait tant de malfaiteurs et de larrons à Paris et dehors que tout le pays en était plein.

« Le roi, qui mettait grande diligence à savoir comment le menu peuple était gardé, sut toute la vérité; aussi, il ne voulut pas que la prévôté

fut vendue, mais il donna bons et grands gages à ceux qui dorénavant la garderaient, et il abattit toutes les mauvaises coutumes dont le peuple pouvait être grevé.

« Il fit enquérir par tout le royaume où il pourrait trouver homme qui fit bonne et raide justice et qui n'épargnât plus le riche homme que le pauvre ; on lui indiqua Etienne Boileau, lequel maintint si bien la prévôté que nul malfaiteur, ni larron, ni meurtrier n'osa demeurer à Paris..... Aussi la terre du roi commença à amender, et le peuple y vint à cause du bon droit qu'on y faisait. » Etienne Boileau donna des lois aux corporations des métiers et provoqua des ordonnances contre les vagabonds, les voleurs et les prostituées, auxquelles furent assignées certaines rues.

Les corps des métiers faisaient le guet à pied et à cheval les uns après les autres. Chaque soir ils se rendaient au Châtelet, à l'appel, et, de là, étaient distribués à la garde des différents quartiers. Mais les bourgeois ayant réclamé de nombreuses exemptions, leur garde municipale eut des postes fixes et devint le guet *assis ;* les patrouilles furent faites par le *guet royal*, composé de soixante sergents, quarante à pied et vingt à cheval, sous le commandement du *Chevalier du guet*.

Saint Louis créa l'Université de Paris, et la protection accordée à la multitude turbulente et besogneuse des écoliers fit longtemps le tourment des bourgeois et des moines de Saint-Germain-des-Prés, mais donna aux sciences et aux lettres une puissante impulsion. Aussi de nombreux colléges s'élevèrent sous les successeurs de Louis IX.

Le saint roi ayant acquis, en 1241, de Baudoin II, empereur de Constantinople, la couronne d'épines et un morceau de la vraie croix, voulut placer ces reliques dans un oratoire digne de les recevoir.

L'architecte Pierre de Montereau fut chargé de la construction, commencée en 1245. Trois ans suffirent pour élever la Sainte-Chapelle, qui fut consacrée le 25 avril 1248. Nos moyens expéditifs et nos engins modernes nous permettraient à peine d'obtenir un pareil résultat. C'est le spécimen le plus complet et le plus pur peut-être de l'architecture religieuse du milieu du XIIIe siècle. Au nord s'élevait, avant l'incendie de 1776 qui détruisit une partie du Palais, un petit édifice à deux étages destiné au trésor des chartes et au service de la sacristie.

Cette gracieuse construction, de la même époque, était reliée à la chapelle par une courte galerie qui existe encore.

Au commencement du même siècle appartiennent la porte principale et le chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois et la nef de Saint-Séverin. Citons encore deux églises disparues : près du cloître de Notre-Dame, la petite église de Saint-Jean-le-Rond, détruite en 1748 ; et derrière Notre-Dame, Saint-Denis-du-Pas, démolie en 1813. On comptait alors 43 rues dans la Cité ; 292 rues outre le Grand-Pont, et 76 rues outre le Petit-Pont. Le chiffre de la population s'élevait à environ 215,000 habitants.

Est-ce au règne de saint Louis, est-ce à une époque antérieure qu'il faut faire remonter la création du premier établissement hospitalier pour les aveugles ? C'est un point historique resté douteux. Quelques auteurs racontent que saint Louis, à son retour de Palestine, fonda l'établissement des Quinze-Vingts pour 300 chevaliers aveugles ; il est certain que ce monarque, en assurant par sa protection, et ses libéralités, l'existence de cette maison, en est devenu le véritable fondateur.

Le règne de Philippe le Bel fut rempli d'agitations politiques. L'histoire de Paris est devenue l'histoire de France ; nous éviterons autant que possible d'empiéter sur cette dernière et nous serrerons de plus près la chronique locale. Nous passerons sous silence la querelle de Philippe IV avec le pape ; la fabrication de la fausse monnaie ; mais nous mentionnerons l'exécution des Templiers, parce que nous devons parler du Temple. On croit que les Templiers s'établirent à Paris, en 1148. Cet ordre religieux et guerrier possédait, entre la vieille et la nouvelle rue du Temple, un établissement qui était un monastère et une forteresse. Il était si considérable que la maison du grand-prieur était une cité et s'appelait Ville-Neuve du Temple. Cette ville jouissait d'une indépendance absolue. La richesse des Templiers excita la convoitise du roi. Il leur fit leur procès ; le grand-maître, Jacques Molay, et Guy, commandeur de Normandie, furent brûlés vifs dans l'île aux vaches, à l'extrémité occidentale de la Cité. Leurs biens furent confisqués et donnés aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Philippe IV fonda le Parlement de Paris, qui eut pour siége le palais des rois. Il institua aussi le *royaume* de la Basoche ; deux puissances que devait absorber le pouvoir royal. A cette époque se rattache l'histoire assez obscure de la tour de Nesle. Cette tour s'élevait où se trouve le pavillon oriental de l'Institut ; elle était appuyée d'une tourelle où était pratiqué un escalier à vis ; une énorme chaîne s'étendait sur le fleuve et unissait ce donjon à une autre tour située sur l'autre bord. La tour de la rive gauche porta d'abord le nom de Philippe Hamelin, puis prit celui de Nesle, d'un hôtel dont elle était voisine et qui était habité par la reine Jeanne, femme de Charles le Bel.

PARIS SOUS CHARLES V ET CHARLES VI

Paris avait souffert de la disette et de la peste lorsque le roi Jean fut fait prisonnier et laissa la couronne au dauphin Charles. Etienne Marcel, prévôt des marchands, devint l'interprète et l'instrument du mécontentement des Parisiens. Il se mit à la tête de séditions sanglantes, derrière lesquelles on sent l'influence de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Le prévôt, pour s'assurer le concours de ce prince, offrit de lui livrer la ville. On sait comment il finit. Charles V étendit encore les priviléges de la bourgeoisie parisienne ; il lui accorda tous les priviléges de la noblesse. Ce roi, surnommé le Sage, favorisa l'administration, les lettres, et embellit Paris. Il fit construire l'hôtel Saint-Paul, dont l'entrée était rue Saint-Antoine, en face de Sainte-Catherine. Cette habitation vraiment royale était entourée d'une enceinte fortifiée, flanquée de grosses tours. Il fit agrandir l'enceinte ; elle commençait à la tour de Bois, près les Tuileries, et finissait à la tour Billy, sur le boulevard Bourdon. Elle passait place des Victoires, rue des Fossés-Montmartre, rues Neuve-Saint-Eustache, Bourbon-Villeneuve, Sainte-Apoline, Meslay, puis sur la ligne actuelle des boulevards jusqu'à la rivière.

A ces fortifications, il ajouta la Bastille Saint-Antoine, dont le prévôt de Paris, Hugues Aubryot, posa la première pierre, en 1369. Le Louvre, auquel elle faisait pendant, fut agrandi et fortifié également. M. Vitet nous donne de cette résidence royale la description suivante : « Le roi avait fait élever, en dehors des fossés, une multitude de bâtiments de service et d'agrément d'une hauteur moyenne, formant ce qu'on appelait des basses-cours, et reliés au château par des jardins peu spacieux du côté de la rivière, mais assez étendus du côté opposé. On ne peut imaginer tout ce qui était entassé dans ces dépendances et dans ces jardins. Outre les logements pour les officiers de la couronne, nous y trouvons une ménagerie garnie de lions et de panthères, des chambres à oiseaux, des volières pour les papegauts du roi, des bassins, des gazons taillés en labyrinthe, des tonnelles, des treillis, des pavillons de verdure, parures favorites de nos jardins du moyen âge. Ces parterres, à compartiments symétriques, jetés au milieu de ces bâtiments si divers de forme et de hauteur, ce cahos de tours et de tourelles, les unes lourdement assises dans le fond même des fossés, les autres suspendues en quelque sorte aux murailles et soutenues en porte-à-faux ; ce pêle-mêle de toits pointus, ici couverts de plomb, là de tuiles vernissés, les uns coiffés de lourdes girouettes, les autres de crêtes de panaches reluisant au soleil ; tout cela ne ressemblait guère à ce que l'on nomme aujourd'hui un palais de souverain. Mais ces désordres, ces contrastes, qui pour nous ne sont que pittoresques, parlaient alors tout autrement aux imaginations et ne manquaient ni de grandeur ni de majesté. Ce sont les beaux jours du Louvre féodal. »

Complétons cette description en rappelant que ce fut dans la grosse tour du Louvre que Charles V forma une bibliothèque importante. Cette tour avait trois étages magnifiquement décorés. Les lambris sculptés des murs, dit Sauval, étaient en bois d'Irlande, les plafonds en bois de cyprès. Le catalogue dressé par Gilles Malet comprenait neuf cent dix volumes. Ils furent plus tard enlevés pour la plupart par le duc de Bedfort. Mais si Charles V ne fonda point la bibliothèque de Paris, comme on le dit souvent, il en eut le premier l'idée et le premier donna l'exemple. Ce roi aimait les livres et les lettrés, et, malgré l'Église, dota l'Université de nouveaux priviléges.

Prenant exemple sur le roi, les grands seigneurs et les bourgeois sacrifiaient au progrès architectural. Les nobles ornaient leurs manoirs de porches massifs et de tourelles angulaires ; les fenêtres carrées étaient séparées par des morceaux de pierre et s'ouvraient sous des arcades ogivales. Dans la plupart des maisons bourgeoises, le rez-de-chaussée seul était en pierre. Le reste se composait de poutres verticales ou horizontales, dont les interstices étaient remplis avec du mortier. La façade était souvent recouverte d'ardoises. Les étages étaient en encorbellements les uns sur les autres et aboutissaient à un pignon anguleux. Sur les consoles, des poteaux corniers, sur les supports des étages, étaient sculptés des écussons de feuillages, des animaux fantastiques, des personnages de l'Écriture. Les boutiques avaient de grandes fenêtres qui servaient à l'étalage et que l'on fermait avec de lourds volets de bois.

Les rues devenaient trop étroites pour la circulation des litières, des chariots, des *curres* ou chars branlants à quatre roues, de jour en jour plus nombreux.

Malgré les guerres et les épidémies, l'industrie et la richesse s'étaient accrues. Le vieux roi laissa en mourant à son héritier des économies ; mais il ne put lui léguer sa sagesse. Charles VI s'adonna aux plaisirs avec excès. Il revint épuisé d'un voyage dans le Midi, et en rapporta le germe de la démence qui devait le mettre à la merci de ses oncles et de sa femme Isabeau.

Nous laisserons les drames et les misères de ce règne à l'histoire de France. L'assassinat du duc d'Orléans par Jean sans Peur doit se résumer ici par quelques renseignements sur deux monuments qui existent encore en partie : l'hôtel Barbette et le donjon de l'hôtel de Bourgogne. Rue Vieille-du-Temple, au coin de la rue des Francs-bourgeois, cette élégante tourelle dont l'encorbellement s'arrondit si bien sur l'angle, et qui fait gracieusement monter jusqu'à la base du toit le double étage de ses ronceaux fleuris, est le riant débris de ce sombre *hôtel Barbette*, d'où sortait le duc d'Orléans quand il fut tué, à

la porte même, par les gens du duc de Bourgogne.

Une lampe, qui devait toujours brûler, y fut mise par un des assassins en expiation de son crime. La tradition dit que la belle Féronnière logeait auprès, et que c'est à la clarté de cette lampe que le mari vit François I[er] s'échapper une nuit de chez sa femme.

Jean sans Peur fit alors ajouter à son hôtel (ancien hôtel d'Artois) ce que Monstrelet appelle « une forte chambre de pierre bien taillée » et qui est un véritable donjon. Cette tour, dégagée par l'élargissement de la rue aux Ours sous Napoléon III, était depuis longtemps oubliée et presque inconnue. Elle porte les emblêmes du duc (*un fil à plomb et deux rabots*) sur le côté gauche. Sur le côté droit s'élève, jusqu'à la naissance de l'ogive, une tourelle de même forme que le donjon; elle sert de cage à l'escalier, qui est une merveille. Ses marches, toutes d'une seule pierre, se déploient comme un éventail autour d'un pivot du jet le plus hardi, dont l'extrémité donne naissance à un arbre qui monte du fond d'une caisse de pierre pour tapisser de son feuillage, admirablement ouvragé, toute la voûte de la tour.

Pendant que nous nous arrêtons aux ruines du quatorzième siècle, citons ce qui reste d'une dépendance de l'hôtel Saint-Paul : l'*hôtel de Sens*. Il est situé au carrefour des rues du Figuier, de la Martellerie, du Fauconnier et des Barrés. A cet hôtel se rattachent non-seulement le souvenir de Charles V et des archevêques de Sens, mais encore de la reine Margot. Quelques parties en sont encore debout : un donjon carré, les deux tourelles de la façade, un beau porche voûté, son escalier, qui n'a d'égal que celui de Jean sans Peur, et surtout son admirable vestibule d'entrée.

Les sanglantes rivalités du duc de Bourgogne et du comte d'Armagnac, l'anarchie, la misère atroce qui s'ensuivit, tout favorisait l'invasion anglaise. Le duc de Bedfort, en août 1424, fit à Paris son entrée avec le titre de régent de Paris pour Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre. Bien qu'il eût modestement défendu de célébrer la victoire remportée à Verneuil sur les troupes françaises, les Parisiens lui firent une entrée triomphale et organisèrent des réjouissances publiques. Ce fut à cette occasion que l'on inventa le jeu du mât de Cocagne, au bout duquel était suspendu un panier contenant une oie et six blancs. Ce mât était dressé sur l'emplacement actuel du boulevard Sébastopol, en face de la rue aux Ours (anciennement rue aux *oues* ou *oies*). Cependant Paris revint à de meilleurs sentiments, et le duc étant mort le 14 décembre 1435, six bourgeois livrèrent la ville à son roi légitime, qui y rentra en novembre 1436. Charles VII habita l'*hôtel des Tournelles*. Cet hôtel, bâti par Pierre d'Orgemont en 1390, était une des merveilles de Paris; il occupait l'emplacement de la place Royale. L'hôtel d'Orgemont avait été acquis en 1404 par Jean, duc de Berry, cédé au duc d'Orléans, puis occupé par Henri VI d'Angleterre et de France, agrandi et fortifié par Bedfort et repris par Charles VII après les victoires de Jeanne d'Arc.

Son nom de palais des Tournelles était dû à son architecte. C'était moins un palais qu'une succession de palais reliés les uns aux autres par mille œuvres variées. Il y avait là l'hôtel du roi, l'hôtel de la reine, l'hôtel de chacun des princes du sang. Les Tournelles enfermaient dans leur enceinte quatre chapelles, sept jardins, un labyrinthe et deux parcs, dont l'un avait neuf arpents. Bornées au midi par la rue Saint-Antoine, au levant par la muraille de Charles V, au couchant par un fossé, qui devait être comblé au dix-septième siècle pour devenir la rue Saint-Louis, elles s'étendaient au nord jusqu'à la porte du Temple. Avec leurs dépendances, les Tournelles occupaient un terrain où circulent à l'aise aujourd'hui seize rues et deux boulevards.

Non loin de là s'élevait l'*hôtel Soubise*, — aujourd'hui *Archives nationales*, — bâti en 1382 par le connétable de Clisson avec la rançon des Parisiens. Il ne subsiste aujourd'hui de l'hôtel de Clisson que la porte d'entrée décorée de deux tourelles.

La plupart des anciens monuments dont nous avons à raconter l'origine, ont mis plusieurs siècles à s'élever, et pour cela notre classification est assez difficile.

Saint-Jacques-la-Boucherie en est un exemplaire. La tour de cette église, date du seizième siècle, les souvenirs qu'elle évoque sont du quatorzième, et l'origine de l'église remonte à Maurice de Sully. Cependant nous ne pouvons quitter le quatorzième siècle sans parler de Nicolas Flamel et de sa vieille église. L'église Saint-Jacques est mentionnée pour la première fois dans une bulle d'institution du pape Calixte II, datée de 1119. Elle prit son surnom à son voisinage. « Elle était, dit Michelet, la paroisse des bouchers et des Lombards, de l'argent et de la viande. Dignement enceinte d'écorcheries, de tanneries et de mauvais lieux, la sale et riche paroisse s'étendait de la rue Trousse-Vache au quai des Peaux ou Pelletier. »

Sous Louis XI, Saint-Jacques-la-Boucherie servit de berceau à l'association des chirurgiens, organisée par Jean Pittard. Ce savant obtint de l'archiprêtre que ses assemblées eussent lieu dans l'église Saint-Jacques, et que ses titulaires y pussent faire des cours publics.

L'église située dans un quartier fécond en querelles sanglantes et en émeutes, jouissait du droit d'asile.

Vers la fin du quatorzième siècle, un écrivain de la paroisse fit bâtir à ses frais un portail ouvrant du côté même où était son échoppe, c'est-à-dire sur la rue des Écrivains; ce riche paroissien était Nicolas Flamel. Il était né à Pontoise en 1340, de pauvres gens. Il eut la chance d'apprendre à lire et à écrire, et son premier métier fut celui de calligraphe. Plus tard dessinateur, enlumineur, savant libraire, grand algébiste, financier, parfois médecin et le plus souvent homme d'affaires, alchimiste, nécroman, et même un peu poëte, — voilà l'homme. — Il avait épousé une femme plus vieille que lui et non moins étendue en toutes sortes de matières profitables de qui le nom de *Pernelle* s'est aussi conservé. « Non seulement douée de raison, disait finement Flamel, mais aussi capable de faire ce qui était raisonnable, et plus discrète et secrète que le commun des autres femmes. » A eux deux, ils amassèrent une grosse fortune, mais cette fortune devint le patrimoine des malheureux. « Une honnête famille tombée dans l'indigence, écrit Sainte-Foix, une fille que la misère aurait peut-être entraînée dans le désordre, le marchand et l'ouvrier chargés d'enfants, la veuve et l'orphelin étaient les objets de sa munificence. » Nicolas Flamel fonda et dota quatorze hôpitaux.

En temps de peste il rachetait les maisons délaissées, pourvu qu'elles lui parussent assez vastes, et les transformait en hospices. Il rebâtit trois chapelles, il renta sept églises, il répara trois cimetières.

«Il avait des maisons en lesquelles, dit Guillebert de Metz, les gens de métiers étaient logés en payant dans les boutiques; et du produit de ces loyers, les pauvres laboureurs et ouvriers avaient un asile gratuit dans les étages supérieurs.» Une de ces maisons existe encore rue de Montmorency, n° 50. On peut encore y lire en caractères gothiques, au-dessus du rez-de-chaussée, l'inscription qui est la plus touchante partie de son histoire. « *homes et femmes laboureurs demourans au porche de cette maison* » y payaient leur loyer en disant les prières de « *patenostre et de l'âve Maria.* »

En effet, ils donnaient une prière chaque jour aux trépassés, pour tout loyer.

Le bon Flamel, il est vrai, acheta à bas prix, à cause des départs précipités. Les propriétaires étaient souvent chassés des immeubles dont la valeur reparaissait à son bénéfice. Mais cela ne suffit pas pour expliquer le chiffre de sa fortune. « On dit, écrit Ed. Plouvier, qu'au milieu de ses travaux d'alchimiste, Flamel se serait rencontré de nuit face à face avec le diable, lequel, à ces époques lointaines, se promenait sur notre terre un peu plus visiblement, et que, dès lors, lui aurait enseigné le grand œuvre, la composition de la pierre philosophale, la fabrication de l'or, etc. Mais on en a dit autant du pape Jean XXII, qui, à sa mort, en 1334, avait laissé un trésor de 25 millions. Vaut-il pas mieux, vraiment, innocenter Flamel que de s'en aller accuser un pape! » Vers 1418, vingt ans après sa femme, Nicolas Flamel mourut. Tous deux furent enterrés dans l'église Saint-Jacques.

Longtemps avant sa mort, Flamel avait composé son épitaphe; elle est maintenant au musée de Cluny.

En 1507, Jacques de Thoyne, maître ès-arts et chanoine de Montmorency, offrit à l'œuvre de Saint-Jacques deux maisons à lui, adossées à l'église pour, sur leur emplacement, être élevée une tour. Le roi, en son conseil, décida qu'il fallait accepter.

La fabrique et le roi pourvoiraient à la construction, des indulgences seraient accordées à ceux qui apporteraient leur part, et Dieu ferait le reste. Les travaux furent commencés en 1508; en 1510 la construction arrivait au premier étage, en 1522 elle s'élevait à cent cinquante pieds, et entre ses parois sonores douze cloches appelaient aux solennités religieuses les chrétiens de Paris. Nous verrons plus tard ce qu'elle devint.

PARIS SOUS LOUIS XI ET LOUIS XII

Louis XI ne résida point à Paris. Il y passa quelque temps après Montléry, augmenta les priviléges des bourgeois, et les organisa en 72 compagnies de milice formant 30,000 hommes. Sous son règne s'établit à la Sorbonne la première imprimerie de France.

Mais il est temps de parler de la Sorbonne.

Elle doit son origine et son nom au docteur Robert, chanoine de Cambray, né à Sorbon, petit village des Ardennes. Il avait fondé, en 1250, un collége, ou, pour mieux dire, un établissement où il avait réuni, pour vivre en commun, une petite société d'ecclésiastiques séculiers et docteurs en théologie, chargés d'enseigner la science du temps à de pauvres étudiants réduits jusque là à mendier leurs moyens d'existence. Le collége compta d'abord seize boursiers, quatre de chaque nation, puis cinq autres pour la nation flamande. Le nombre des boursiers s'augmenta à mesure que la pauvre maison de Sorbon recevait les dons et les legs de ceux qui s'intéressaient à l'enseignement théologique. La Sorbonne devint bientôt l'organe officiel de la théologie scolastique, et elle mérita jusqu'au dix-septième siècle le titre de *Concile perpétuel des Gaules*. Mais ce concile perpétuel fut perpétuellement sujet à l'erreur.

Il serait difficile de faire l'éloge de docteurs qui (pour ne parler que des premiers siècles) approuvaient l'assassinat de Louis d'Orléans, condamnaient Jeanne d'Arc comme sorcière et demandaient son extradition au duc de Bedfort Nous aurions à relever d'autres arrêts non moins iniques; mais arrivons à l'imprimerie.

En 1470, le prieur de la Sorbonne, l'Allemand La Pierre et le docteur Guillaume Fichet invitèrent Ulrich Gering de Constance, Michel Freburger de Colmar et Martin Krautz, à venir établir une imprimerie à la Sorbonne. Le premier livre qu'ils y imprimèrent fut le recueil des Epitres de Gasparin de Bergame. En 1473, l'imprimerie des trois associés fut transférée rue Saint-Jacques à l'enseigne du *Soleil d'or*, à côté de l'église Saint-Benoit.

Le nombre des imprimeurs s'accrut rapidement. Un des plus célèbres et des plus considérables est Antoine Vérard qui, dès 1485, a publié un grand nombre d'ouvrages; la plupart en français. Vers la fin de 1499, époque à laquelle s'écroula le pont Notre-Dame, sur lequel il demeurait, il vint s'établir près le carrefour Saint-Séverin; en 1500 il demeura près le Petit-Pont, à l'enseigne de : *à Saint-Jean l'Evangéliste.*

Louis XI fonda une école de médecine rue de la Bucherie, entre les rues des Rats et du Fouarre, à la demande de son médecin Jacques Cothier.

« L'an mil quatre cent quatre-vingt-dix-neuf, dit Corrozet, le vendredi devant la Toussaint, 25e jour d'octobre, le pont Notre-Dame, assis sur pieux, avec soixante maisons dessus, édifice en très-bel ordre et de même hauteur, une heure devant midi, trébucha dans la rivière de Seine, 82 ans après avoir esté basty. » Un moine jacobin, frère Joconde, le reconstruisit avec six robustes piles qui supportaient encore, au siècle dernier, 68 maisons de briques dont Vosari fait le plus grand éloge comme architecture. Ce travail fut achevé en 1511. « Le nouveau pont de frère Joconde, ajoute Ch. Nodier, fut longtemps le bazar des marchands de curiosités et le rendez-vous de la bonne compagnie. Il était de bel air d'y étaler ses plumes et son pourpoint neuf avant la construction du pont d'Henri IV, qui lui enleva la vogue et qui la céda bientôt, à son tour, aux galeries du Palais. »

Terminons par cette citation de l'un des plus anciens historiens de Paris, Gilles Corrozet, qui décrit ainsi la grande ville en 1532.

Cette ville est de unze portes,
Avec gros murs, qui n'est pas peu de chose;
Profonds fossez tout à l'entour s'estendent,
Où maintes eaux de toutes parts se rendent,
Lequel enclos sept lieues lors contient,
Comme le bruy et tout commun le maintient;
Puis après sont cinq grands ponts
Par dessus l'eau, aussy pour passer et repasser
De la cité en l'université.

PARIS SOUS FRANÇOIS Ier ET CHARLES IX

Nous sortons du moyen âge; voici la renaissance.

La France, sous Charles VIII, avait cru conquérir l'Italie, et c'est elle qui fut conquise, conquise par l'art, par la sculpture, par la peinture. Toutefois, Paris ne profita point le premier de cette conversion royale aux beaux-arts italiens. François Ier ne résida guère à Paris. Chambord et Fontainebleau furent ses résidences favorites.

Les grands artistes appelés d'Italie et les artistes français de leur école ne concoururent à l'embellissement de Paris que sous Charles IX. Mais avant de parler des chefs-d'œuvre de Jean Bullan, de Pierre Lescot et de Jean Goujon, parlons d'ouvrages non moins importants, ceux de l'enceinte fortifiée. La lutte terrible engagée avec Charles-Quint avait amené plusieurs fois l'ennemi au cœur de la Champagne; comme aujourd'hui, notre frontière de l'est était ouverte et l'enceinte de Paris était en ruines; d'ailleurs l'ancien système de fortifications ne valait plus rien depuis que l'artillerie avait adopté le tir à plein fouet. La hauteur des murs et des tours devenait un danger; battus en brèche, leurs débris écrasaient les defenseurs et, comblant les fossés, facilitaient l'assaut. On imagina donc de former devant la vieille enceinte une autre enceinte d'ouvrages avancés de diverses formes, composés de terre, fort bas et revêtus seulement d'un parement de pierre du côté de l'escarpe. Sous François Ier, on donna à ces *bastillons* (bastions) la forme angulaire qu'ils ont de nos jours. La première ordonnance pour l'exécution de cette enceinte bastionnée est de 1523, mais les travaux ne commencèrent sérieusement qu'en 1536.

Les bourgeois de Paris et les habitants des villages circonvoisins furent tenus de fournir à leurs dépens des gens pour y travailler; toutes œuvres dans la ville durent cesser pendant deux mois. Pendant les règnes de François Ier et de Henri II, on s'occupa presque constamment d'achever cette nouvelle enceinte.

François Ier s'occupa aussi du Louvre. Cette agglomération de tours et de corps de logis ne constituait point un séjour fort agréable; aussi, depuis Charles V, servait-elle plus souvent de demeure à des prisonniers d'État qu'à des souverains. Ce fut là, cependant, que François Ier offrit l'hospitalité à Charles-Quint. A cette occasion, les vieilles girouettes rouillées furent toutes repeintes ou redorées; mais ce fut le dernier rayon de leur splendeur.

Quelques années plus tard, en 1528, le roi fit raser le vieux Louvre et entreprit, sur cet emplacement, la construction d'un magnifique édifice dans le style nouveau, auquel on a donné le nom de Renaissance. Les premiers travaux du Louvre actuel remontent à 1529. Ils sont l'œuvre de Pierre Lescot, qui fut assisté, pour la décoration de l'édifice, par un collaborateur digne de lui, le sculpteur Jean Goujon. Le corps de bâtiment dû à la coopération de ces deux beaux génies est celui qui se présente en façade au sud-ouest sur la grande cour carrée du Louvre. Il fut construit, pour la plus grande partie, sous le règne de Henri II.

Toutes les figures de la façade de ce corps de bâtiment, qu'on nomma longtemps le *vieux Louvre*, passent pour être de la main de Jean Goujon, ainsi que les grandes cariatides qui supportent la tribune de l'ancienne *salle des Suisses*, par où l'on entre aujourd'hui au musée de la sculpture antique.

Pendant le cours de ces travaux, la cour de Henri II résidait aux Tournelles ; mais après la mort de ce prince, François II, et surtout la veuve inconsolable d'Henri, la reine Catherine ne voulurent plus habiter ce lieu attristé par une si douloureuse catastrophe et se décidèrent à résider au Louvre. Alors, ce qui est infiniment regrettable, la direction des travaux fut enlevée à Pierre Lescot pour être donnée à un certain Chambiges. Celui-ci fit construire en dehors de toute symétrie, à l'angle du corps de logis primitif, une série de bâtiments en aile se prolongeant jusqu'au bord même du fleuve, ce qu'on nomma plus tard le *Logis de la Reine*. Cette construction renferme actuellement le musée de la sculpture antique. Les anciens appartements de Catherine ont conservé en grande partie leur décoration intérieure, due au pinceau de Romanelli. Quelques-unes des sculptures du milieu de la façade sont attribuées à Barthélémy Prieur.

A l'extrémité méridionale de ladite aile s'ouvre sur la Seine une fenêtre d'un grand style. Sous la Convention, on fit placer au-dessous cette inscription : C'est de cette fenêtre que l'infâme Charles IX tira lui-même sur le peuple. » Mais Charles IX, lors de la Saint-Barthelemy, se trouvait à l'hôtel du Petit-Bourbon. S'il a tiré sur les protestants, — ce qui est bien possible puisqu'il en ordonna le massacre, — ce n'est pas de cette fenêtre là.

Mais quittons le Louvre ; nous y reviendrons au règne de Henri IV.

Sous François Ier, le chancelier Duprat avait fait construire sur le quai des Augustins l'hôtel d'Hercule (qui n'existe plus); le roi l'habita quelque temps et fit construire dans le voisinage l'hôtel d'Etampes, pour la duchesse, sa favorite. C'est celui qui se voit rue de l'Hirondelle; on le reconnaît à la salamandre de pierre qui en orne la porte. Sauval en avait pu admirer encore tout le luxe amoureux : « Les murs, dit-il, sont couverts de tant d'ornements et si finis qu'il paroit bien que c'étoit un petit palais d'amour. »

Mais il reste une maison du roi assez complète, c'est la maison charmante qui a donné son nom à un quartier des Champs-Elysées, où on l'apporta, pierre à pierre, de Moret, dans la forêt de Fontainebleau, en 1827. Elle est signée aussi de l'irrécusable emblême au-dessus d'une petite porte.

François Ier fonda au collége de Cambrai les chairs réunies sous le nom de Collége de France. C'est là qu'il allait dans l'obscure et tortueuse rue de Saint-Jean de Beauvais, visiter en son établissement l'imprimeur Robert Estienne, et qu'appuyé sur la barre de la presse, il exigeait qu'il ne se dérangeât point de son travail avant qu'il eut terminé son épreuve.

Non loin de là, à la même époque, s'élevait le gracieux hôtel de Cluny.

Lorsqu'au quatorzième siècle, Pierre de Châlus avait acheté le palais des Thermes et les vastes terrains qui l'entouraient, c'était dans la pensée de construire près du collége, que son Ordre possédait du côté de la Sorbonne, une résidence qui put servir de logis aux abbés de Cluny. Ce projet ne fut pas mis à exécution, et ce fut sous Charles VIII seulement qu'un des successeurs de Pierre de Châlus, Jean de Bourbon, entreprit la construction que nous admirons encore. Il ne lui fut point donné de l'achever. Les travaux interrompus furent repris par Jacques d'Amboise, abbé de Jumieges et évêque de Clermont, à la fin du règne de Charles VIII; et terminés sous François Ier. Les coquilles de pélerin que l'on y remarque sont en l'honneur du saint patron de Jacques d'Amboise. Dans l'intérieur, les appartements n'ont presque rien conservé de leur ancienne décoration. Des vestiges de peintures ayant servi de guides lors de la restauration moderne, on a rétabli aux consoles des poutres qui soutiennent les planchers, l'écusson paillé d'or et de gueules de six pièces, armoiries de Jacques Amboise. Tout le reste a été plus ou moins modifié, et comme un musée a besoin de lumière, le nombre de fenêtres a été augmenté. La chapelle seule a conservé son caractère primitif. Des vitraux du temps de Jacques d'Amboise, un seul est resté intact, c'est le *Portement de Croix*.

L'hôtel fut successivement habité par Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, par Jacques V, roi d'Ecosse, par le cardinal de Lorraine et le duc de Guise. Pendant la Révolution, le sieur Moutard, imprimeur-libraire, occupait les principaux appartements, et un membre de l'académie des sciences, Messier, avait installé au-dessus de la chapelle une sorte d'observatoire. Après la Révolution, l'hôtel fut plusieurs fois vendu; il fut sauvé d'une destruction complète par un membre de la Cour des Comptes, M. Alex. Du Sommerard, qui l'acheta en 1839, pour y installer ses collections d'objets d'art. A sa mort, survenue neuf ans après, la Chambre des députés adopta, sur le rapport de M. Fr. Arago, un projet de loi qui autorisait l'Etat à acheter les collections et l'hôtel. Ainsi fut fondé le musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. Il devait être agrandi, restauré et complété plus tard. Nous y reviendrons.

Nous avons encore à parler de plusieurs monuments, de cette époque :

L'hôtel Carnavalet, les Tuileries et la Fontaine des Innocents. L'hôtel Carnavalet fut construit par Jacques de Ligneris, seigneur de Crosne, président au Parlement de Paris. Il en avait acheté l'emplacement en 1544; P. Lescot lui en avait esquissé le plan, auquel Bullant mit la dernière main. Ponce fit les ornements, Jean Goujon les sculptures principales. L'hôtel était à peine achevé, que M. de Ligneris mourut, le laissant à son fils qui l'occupa de 1556 à 1578, année de sa mort. C'est alors qu'il fut acquis par la famille restée sa vraie marraine. La veuve de M. de Kerneveroy, dont le nom breton s'était adouci en celui de Carnavalet, acheta l'hôtel pour elle et son fils. Elle n'y fit ajouter que les masques sculptés, sortes de calembour de pierre en souvenir de son mari; mais ses successeurs ont montré moins de réserve et de bon goût. Cet hôtel a été acheté par la ville pour y placer son musée.

Venons aux Tuileries. — Catherine de Médicis, qui poursuivit d'une implacable haine Montgommery, meurtrier involontaire de Henri II, avait pris en horreur le palais des Tournelles, et hâta les travaux du Louvre. A l'ouest du Louvre s'étendaient des tuileries qui avaient fourni la plus grande partie des tuiles employées pendant plusieurs siècles. Dans les environs était un enclos contenant quarante-deux arpents de terre labourable, dont François Ier fit l'acquisition. Sa mère, la duchesse d'Angoulème, désirant quitter aussi le château des Tournelles, il acheta une autre habitation, connue sous le nom de château des Tuileries, à Nicolas de Neuville de Villeroy, secrétaire des finances et audiencier de France. Lorsque le vieux château des Tournelles tomba sous le marteau, Catherine chargea Philibert de Lorme et Jean Bullant de lui bâtir un palais sur le terrain des Tuileries. Dans le plan de l'architecte de Catherine, les Tuileries devaient être le vrai palais des Valois: façade royale, jardin délicieux, cours magnifiques, portiques par séries; Philibert de Lorme s'arrêta à la façade. Le plan primitif fut abandonné et la construction du palais fut poursuivie sous Henri IV, Napoléon Ier et Louis-Philippe. Il a été incendié en mai 1871. Il ne reste des Tuileries que le pavillon de Flore et la partie du bord de l'eau qui réunissait ce palais à celui du Louvre.

De la même époque datent deux fontaines: La fontaine, dite aujourd'hui de l'*Arbre-Sec* et autrefois de la *Croix-du-Trahoir*. En 1529, François Ier fit construire une fontaine au milieu du carrefour. Comme elle gênait la circulation, plus tard, en 1636, on l'appliqua à un pavillon construit par Fr. Miron, pour recevoir les eaux d'Arcueil. C'est là quelle est encore. Mais la fontaine actuelle a été reconstruite par Soufflot, en 1770.

La fontaine des Innocents, construite au treizième siècle, s'élevait au coin de la rue aux Fers et de la rue Saint-Denis; elle fut reconstruite par Pierre Lescot, et huit des figures de nymphes que l'on y voit aujourd'hui sont de Jean Goujon. Dégradée et environnée de halles infectes, elle n'était plus connue que des archéologues, lorsqu'elle fut restaurée sous Napoléon III.

En 1536, Marguerite de Valois, sœur de François Ier, fonda un orphelinat. Le roi voulut qu'il fut appelé Enfants-Dieu, mais comme on habillait les orphelins de rouge, le nom leur restât d'Enfants-Rouges. Cet hôpital fut supprimé en 1772.

L'hôpital des *Petites-Maisons* date de la même époque; il était destiné aux malheureux atteints de maladie vénérienne. Il prit plus tard le nom d'hospice des *Petits-Ménages* et fut consacré aux aliénés, puis aux pauvres. Il fut supprimé et démoli sous le second empire, qui le remplaça par les magnifiques asiles de Sainte-Anne, de Vaucluse et de Ville-Evrard. Sur son emplacement a été établi un square. Sous Henri II, on construisit près du Petit-Pont, sur la rive gauche, le quai de la Gloriette; les galériens et les détenus du Chatelet furent employés aux travaux. — Sous François II, un riche bourgeois, Nicolas Houel, fonda l'hospice de l'Oursine. Il reçut des orphelins qui y reçurent assez d'instruction pour administrer une pharmacie gratuite. Ils distribuaient eux-mêmes les remèdes aux nécessiteux.

Après avoir été longtemps clandestin, le culte protestant fut célébré ouvertement sous Catherine de Médicis, devenue régente. Cette reine, plus politique que dévote, hésita quelque temps entre les deux religions. Elle convoqua ensuite le colloque de Poissy pour amener une conciliation ou Théodore de Bèze représenta Calvin. Le culte fut même toléré hors les murs, et même rue Saint-Jacques. Mais la population, animée par le clergé, montra bientôt une intolérance violente. Plusieurs temples furent saccagés, entre autres celui de Popincourt, par le connétable de Montmorency.

Il reste encore de cette époque une tour attenante à la Halle aux Blés; Catherine la fit construire pour son astrologue.

PARIS SOUS HENRI III ET HENRI IV.

Henri III posa la première pierre du Pont-Neuf, en 1578, mais il ne devait pas voir achever cette entreprise. En ces temps troublés, plusieurs édifices commencés ne furent terminés que longtemps plus tard. Telle avait avait été le destin de l'hôtel de ville. Enfin la France eut le bonheur de posséder un grand roi, Henri IV, et Paris un grand magistrat municipal, le prévost François Miron.

Lorsque les ambassadeurs d'Espagne vinrent à Paris signer la paix de Vervins, ils dirent à Henri IV: « Sire, voici une ville qui a bien changé de face depuis que nous ne l'avons vue. » Henri IV leur répondit: « Quand le maître n'est point en sa maison, tout y est en désordre; mais quand il y est revenu, sa présence sert d'ornement et toutes choses y profitent. »

L'hôtel de ville, où le roi fut reçu, n'était élevé qu'à son premier étage. Il avait été commencé sous François Ier, sur les dessins de Dominique Boccardo di Cortone, en 1553. Cet édifice était plutôt gracieux que majestueux, ce qui faisait dire à Fr. Miron: « A quoi diable pensait cet éranger! Sa construction est bonne à loger des ribaudes et non des magistrats. » Le plan du Boccardo fut modifié et les travaux furent confiés à Androuet du Cerceau. Ils furent terminés en 1606 et François Miron y consacra de ses deniers.

Cet hôtel de ville était, vers le nord, mitoyen à l'hospice et à la chapelle du Saint-Esprit; vers le midi, rencontrant la rue du Martroy, il la franchissait au moyen d'une arcade, dite Arcade, Saint-Jean, à cause du voisinage de l'église Saint-Jean-en-Grève. Le pavillon méridional confinait à des maisons qui allaient jusqu'à la rue de la Mortellerie. La place de Grève, qui s'étendait devant l'édifice, place célèbre par les exécutions qui y furent faites, était relativement étroite et a été, comme l'hôtel de ville lui-même, considérablement agrandie.

Le sol en était plus bas, et, pendant longtemps, elle ne fut pas à l'abri des inondations de la Seine.

Le souvenir de Henri IV est particulièrement attaché au Pont-Neuf, dont Henri III avait posé la première pierre. Du Cerceau, qui en avait tracé le plan, en dirigea les premiers travaux, qui furent suspendus pendant les troubles de la ligue. Ils furent repris en 1602 et achevés en 1607 par Charles Marchand. La pompe de la Samaritaine, construite en 1607, était ainsi appelée parce que on y avait représenté le Christ demandant à boire à la Samaritaine. La statue de Henri IV, érigée en 1614, renversée en 1792, fut rétablie en 1817.

Le Pont-Neuf traversait l'îlot où avaient été brûlés les Templiers. Cet îlot fut réuni à la Cité, et le roi en fit la cession en forme au premier président Achille de Harlay, à la charge d'y construire une place et de payer une redevance annuelle au trésor royal. Cette place fut appelé place Dauphine en l'honneur du dauphin Louis (1607). Enfin, le roi construisit la rue Dauphine.

Pour arriver à ouvrir cette rue, il fallait entamer le potager du couvent des Augustins; des experts leur allouèrent une indemnité de 30,000 livres tournois, dont ils ne se tinrent pas satifaits. Henri IV fit venir le supérieur au Louvre et s'efforça de l'amadouer.

— Sire, dit le moine, notre bien est celui des pauvres, et nous avons à cœur de l'augmenter.

— Ventre-Saint-Gris! repliqua le roi avec colère, les maisons que vous ferez construire sur la nouvelle rue vaudront mieux que le produit de vos choux.

— Que M. le prévost des marchands ajoute 10,000 livres et c'est une affaire conclue, poursuivit le supérieur.

— Il n'y ajoutera rien. Ecoutez-moi, mon père; vous êtes Normand, je suis Gascon, ne jouons pas au plus fin. Je vous donne jusqu'à demain; si votre mur n'est pas abattu, j'irai moi-même ouvrir la rue Dauphine avec du canon, s'il le faut.

Une autre fois, trois propriétaires de la rue Saint-Denis voulurent s'opposer à la prolongation de la rue du Ponceau, sous prétexte quelle ôterait de la valeur à leurs maisons; ils ameutèrent la foule, qui chassa les maçons et en tua plusieurs. Les archers de la ville, conduits par Miron en personne, accoururent; ils saisirent les trois principaux coupables, qui furent immédiatement pendus.

En dépit de ces difficultés, Paris s'embellit, les rues s'élargirent. Un nommé La Fleur, se disant capitaine, se chargea d'enlever les boues de la ville, moyennant une taxe prélevée sur les bourgeois. Les carrosses se multiplièrent. La ville perdit son caractère gothique. Les carreaux furent substitués aux vitraux. La place Royale fut créée.

Depuis la fin tragique et mystérieuse de Gabrielle d'Estrée, morte le 15 avril 1599, à l'hôtel Barbette, Henri IV ne pouvait traverser le quartier du marais sans tristesse.

Déjà, depuis la mort de Henri II, le palais des Tournelles avait été abandonné par Catherine, et condamné à disparaître.

Le roi écouta donc volontiers Sully, lorsqu'il lui proposa de raser ce qui restait des Tournelles et d'établir une vaste place à laquelle aboutiraient huit grandes rues, portant chacune le nom d'une province et qui s'appellerait la place de France. Le projet de Sully, quelque peu amoindri dans l'exécution fut consacré par l'édit de juillet 1605, qui décréta la création de la place Royale.

Le roi se chargea de bâtir à ses dépens la série de pavillons qui devaient border le côté méridional de la place, et vendit à des particuliers les terrains où devaient s'élever simultanément les pavillons des trois autres côtés. Ces acquéreurs rivalisèrent de zèle avec le roi pour l'achèvement de l'édifice et ils eurent fort à faire, car le roi mettait toute son activité à poursuivre sa tâche. De Fontainebleau, il écrivait à Sully: « Je vous recommande la place Royale. »

A Paris, il venait surveiller les ouvriers. Un

jour il s'aperçut qu'un bourgeois vantait ses portiques en pierre de taille, tandis que lui couvrait les siens d'un simple plancher. Il manda son maçon et lui confessa son humiliation. Le maçon répondit : « qu'il remédierait au mal en faisant de plâtre ce que l'autre avait fait de pierre et qu'il n'y aurait d'autre différence, sinon que cela durerait moins. »

Au fond, le roi n'était pas fâché de l'économie, ayant l'intention de revendre les pavillons construits à ses frais. Le coup de couteau de Ravaillac l'empêcha de terminer son œuvre.

PARIS SOUS LOUIS XIII

Henri IV est mort trop tôt pour le bonheur de la France et la grandeur de Paris. Sous Louis XIII, la place Royale devint le centre du Paris à la mode. Richelieu y habita au nº 21; de là, il pouvait voir les *raffinés* de son temps se rendre chez la célèbre courtisane Marion Delorme qui habitait au nº 9. M. de Rohan Guéménée acquit l'hôtel nº 6. La haute noblesse suivit cet exemple. Aux environs furent construits des hôtels célèbres, dont quelques-uns subsistent encore : l'hôtel de Sully, l'hôtel d'Effiat, l'hôtel de Livry, l'hôtel d'Albret, l'hôtel de Beauvais, s'élevèrent dans le quartier où déjà se trouvaient l'hôtel Saint-Paul, l'hôtel Barbette, l'hôtel Carnavalet.

En 1612, Marie de Médicis acquit l'hôtel de Piney-Luxembourg et de vastes terrains, et confia la construction du palais à l'architecte Jacques Debrosse. Grâce à la diligence de celui-ci, les travaux commencés en 1615, furent menés avec tant d'activité, que cinq ans après le palais était déjà habitable. Le Luxembourg doit à cette promptitude d'exécution une unité de style que bien peu de monuments possèdent au même degré. Il n'a subi depuis que de légères modifications.

Les appartements de la reine Marie étaient compris dans les deux gros pavillons de droite. Sa chambre, le cabinet y attenant étaient des merveilles d'élégance et de bon goût. « On peut encore juger par les belles boiseries peintes et dorées, provenant de cet appartement, qu'on a utilisées pour la décoration moderne d'une salle de rez-de-chaussée, à la suite de la nouvelle chapelle. Ces riches lambris, seuls débris des appartements personnels de Marie de Médicis, avaient été peints et décorés par les artistes les plus célèbres de l'époque : les van Thuldem, Hœck, van Herden, Jean d'Udine. Tout, dans l'appartement répondait à ce luxe de décoration.

« De magnifiques cheminées sculptées et dorées ornaient les diverses pièces; les balustrades qui ornaient le grand lit de parade étaient en argent, ainsi que les chenets de la cheminée, et l'argent avait également remplacé le plomb dans le montage des vitres de la chapelle.

« Enfin, luxe plus intelligent, et d'un bien autre intérêt, au point de vue de l'art, à la suite de ce magnifique appartement s'ouvrait la grande galerie où Rubens fut chargé de représenter, en 24 tableaux, toute l'histoire de Marie de Médicis.

« Cette collection célèbre fut exécutée en moins de trois ans (1621-1623). Elle est actuellement devenue une des gloires de nos musées. La galerie, dont elle formait primitivement la décoration, occupait l'aile droite de la grande cour. C'est en partie sur son emplacement qu'a été ouvert le nouvel escalier d'honneur.

« L'aile droite devait renfermer une autre galerie semblable destinée à représenter, en pendant, les fastes du règne de Louis XIII. Mais Marie de Médicis n'eut pas le temps de l'achever, à peine eut-elle celui d'habiter le Luxembourg. Bientôt proscrite par l'homme d'Etat en qui elle avait cru trouver un instrument docile la pauvre reine, déjà une première fois exilée, quittait pour jamais, en 1631, cette belle résidence, tandis qu'à sa porte, Richelieu, désormais tout-puissant, trônait au Petit-Luxembourg, annexe détachée par lui du domaine que Marie s'était formée à grand'peine. » (Ferdinand de Lasteyrie.)

Le jardin avait été créé également sur les dessins de Jacques Debrosse. De cette création, plusieurs fois remaniée, il reste la plus belle partie et la fontaine qui a gardé le nom de la reine, tandis que le public s'obstina à appeler le palais du nom de l'hôtel qu'il avait remplacé.

Le jardin s'étendait principalement à l'ouest, jusqu'à la rue de Fleurus; mais à la fin du siècle dernier, le comte de Provence, toujours à court d'argent, aliéna une partie du jardin sur laquelle on bâtit la rue Madame. Il fut augmenté, sous la Révolution, de l'enclos des Chartreux, qui devint l'allée de l'Observatoire.

Richelieu ne pouvait se contenter du modeste logis du Petit-Luxembourg; il se fit construire un palais digne de sa puissance. A cet effet, il fit racheter tout un groupe de belles maisons, l'hôtel d'Estrée, l'hôtel de Rambouillet et plusieurs autres, situés à quelques pas du Louvre et les fit raser en 1624 pour élever sur leur emplacement le Palais-Cardinal.

Les constructions furent commencées en 1629. En 1636, le cardinal en fit une donation entrevifs au roi; aussi, dès 1643, le Palais-Cardinal fut appelé Palais-Royal. Il y avait une magnifique galerie d'hommes illustres, peinte et décorée par Philippe de Champagne, Vouet, etc.

Louis XIII, en 1614, acquit, du chapitre de Notre-Dame, l'île Notre-Dame. Elle était divisée en deux parties par un fossé qui servait aux fortifications de la ville.

Christophe Marie, entrepreneur général des ponts, fut chargé de joindre les deux îles en remplissant le canal, de les revêtir dans l'espace de dix ans de quais de pierre de taille, d'y ouvrir des rues larges de quatre toises, d'y construire des ponts qui communiqueraient à la ville, à condition qu'il y établirait un jeu de paume, une maison de bains, et que pendant soixante ans lui ou ses héritiers percevraient sur chaque maison 12 deniers de cens, avec droits de lods et vente. Après ce terme ce droit seigneurial devait revenir au roi.

Le 11 août 1614, fut posée la première pierre du pont Marie. Les travaux des différentes constructions, souvent interrompus, furent achevés en 1647. L'île a pris le nom de Saint Louis de son église paroissiale.

En 1626, le sieur Hérouard, médecin du roi Louis XIII, obtint du roi des lettres-patentes qui ordonnaient l'établissement d'un jardin où seraient cultivées des herbes et des plantes médicinales. Ces lettres ne désignent point le lieu de cet établissement. Le projet fut repris par deux autres médecins du roi, Gui Labrosse et Bouvart. La voirie des Copeaux, d'une contenance de deux arpents, fut acquise au nom du roi, le 21 février 1636. Trois ans plus tard, on y joignit d'autres terrains; ce qui fit en tout quatorze arpents dans lesquels se trouvaient englobée la butte des Copeaux, formée par un amas successif de gravois et d'immondices.

Labrosse, en 1635, obtint la confirmation de cet établissement et y fit construire des bâtiments et des salles pour des cours de botanique, de chimie et d'histoire naturelle. Le jardin prit le nom de *Jardin royal des Plantes.*

Un grand nombre d'autres fondations utiles remplirent le règne de Louis XIII.

Sa mère, Marie, avait fait rebâtir l'aqueduc d'Arcueil, mais en réservant 18 pouces d'eau pour son jardin et en n'accordant que 12 à la Ville. Mais le contraire, plus admirable, n'eût pas été naturel.

En 1612, on créa près du Jardin des Plantes, l'hôpital de la Pitié pour servir de dépôt de mendicité ou de refuge aux pauvres.

En 1628, Angélique Faure, veuve de Claude Bullion, conçut la première, l'idée charitable d'un hospice pour les convalescents. Elle fit acheter en secret, par un prêtre, nommé Gervaise, les terrains nécessaires. Elle voulait cacher au public la main qui soulageait les pauvres. La maison de convalescence, rue du Bac, contint d'abord huit lits.

En 1775, elle possédait vingt et un lits. Cet hôpital fut donné, en 1650, aux religieux de la Charité. Il fut supprimé en 1792.

L'hôpital des Incurables, rue de Sèvres, fut fondé en 1640 par plusieurs personnes charitables : Madame Lebret et le cardinal de Larochefoucault.

Le *Val-de-Grâce.*— Dans une vallée, près de Bièvre-le-Châtel, s'élevait depuis le neuvième siècle, une abbaye de religieuses nommée le Val-de-Grâce.

Au commencement du dix-septième siècle, le site de cette maison parut triste aux religieuses; elles résolurent de la transférer à Paris. Elles achetèrent à cet effet au mois de mai 1621, un vaste emplacement au faubourg Saint-Jacques avec une petite maison appelée l'hôtel du Petit-Bourbon.

La reine Anne d'Autriche paya 36,000 livres cette acquisition, et fut déclarée fondatrice. Le 20 septembre 1621, les religieuses vinrent occuper leur nouveau monastère, qui reçut bientôt après des embellissements. Anne d'Autriche y fit construire quelques bâtiments et posa la première pierre du cloître le 3 juillet 1624. Cette reine avait fait vœu d'élever une église, si Dieu lui accordait la grâce d'être mère. Le 5 septembre 1638, elle eut le bonheur inespéré de mettre au jour, un fils, qui fut Louis XIV.

Après la mort de Richelieu et du roi son époux, parfaitement libre de ses volontés, cette reine voulut s'acquitter de son vœu. Elle fit reconstruire entièrement l'église et le couvent du Val-de-Grâce.

Le 1er avril 1645, la reine et le jeune roi son fils, vinrent poser la première pierre de l'édifice. Les premiers travaux furent interrompus par les troubles de la minorité de Louis XIV; on les reprit en 1654; l'église fut terminée dix ans plus tard.

Mansard fournit les dessins de cet édifice, et les fit exécuter jusqu'au rez-de-chaussée. Des intrigues lui firent substituer Mercier et autres architectes bien inférieurs, qui, voulant renchérir sur les dessins du maître, en altérèrent les beautés.

Mansard, piqué de se voir si sottement corrigé, entreprit au chateau de Fresnes à sept lieues de Paris, la construction d'une chapelle qui, en petite proportion, était l'exacte exécution de son dessin du Val-de-Grâce, un chef-d'œuvre.

En parlant tout à l'heure de la mort du grand cardinal, je me suis rappelé que j'avais omis de citer deux créations de cet homme d'Etat : l'Imprimerie royale et l'Académie Française.

Enfin, c'est sous le règne de Louis XIII que fut élevée la statue équestre de Henri IV.

Voici l'historique de l'érection de cette statue; nous l'empruntons à Dulaure :

« Ferdinand, grand duc de Toscane, fit couler en bronze, un cheval colossal, dans le dessein de le faire surmonter par son effigie. Jean de Bologne, élève de Michel-Ange, fut chargé de ce travail. Ferdinand mourut et le cheval resta sans cavalier. Cosme II, son successeur, offrit à Maris de Médicis, régente de France, ou accorda à sa demande ce cheval de bronze, le fit res-

taurer et monter sur un vaisseau à Livourne. Ce vaisseau traversa la Méditerranée, le détroit de Gibraltar et l'Océan, et vint échouer sur les côtes de Normandie.

Le cheval de bronze resta pendant une année entière au fond de la mer; on l'en retira à grands frais, et transporté sur un nouveau bâtiment, il arriva au Havre, au commencement de mai 1614. De là, on lui fit remonter la Seine jusqu'à Paris. Le chevalier Pescalini, chargé d'offrir ce présent au roi et à la reine, leur annonça sa prochaine arrivée.

En conséquence, on fit construire un piedestal en marbre, dont le roi, le 12 juin de la même année, posa la première pierre.

Le piedestal achevé, on y éleva le cheval, en attendant le cavalier, qui devait le monter.

De là vint que le peuple accoutumé à voir ce cheval seul, prit l'habitude, même lorsqu'il fut surmonté de la figure d'Henri IV, de nommer l'ensemble du monument le *cheval de bronze*.

Plusieurs années s'écoulèrent avant l'entier achèvement de cette statue équestre.

Le piedestal fut élevé sur les dessins de Civoli. Aux quatre angles, on plaça des figures assez mesquines qui représentaient les vaincus garrottés et rappelaient que le malheur suit toujours les succès du pouvoir.

Les quatre bas-reliefs de ce piedestal représentaient les batailles d'Arques et d'Ivry, l'entrée d'Henri IV à Paris, la prise d'Amiens et celle de Montmélian. Les figures du piedestal et des bas-reliefs étaient de Francheville.

La figure d'Henri IV fut exécutée par Dupré. Il était représenté la tête nue, le corps tout entier couvert d'une armure à la française, tenant d'une main la bride son cheval, et de l'autre le bâton du commandement.

Dans une des inscriptions dont le piedestal était chargé, on lisait le nom de Richelieu, qui avait en 1645, fait terminer cet ouvrage.

Ce monument, était le premier de ce genre qui eût paru dans Paris.

Cette première statue fut détruite en 1792; une nouvelle statue a été rétablie à la même place, sous la Restauration.

PARIS SOUS LOUIS XIV

Avant d'aller plus loin, nous dirons un mot des modifications apportées à l'enceinte que nous avons un peu négligée. Nous parlerons aussi des ponts et du nombre des rues.

Sous Henri IV, l'enceinte différait peu de celle qui avait été établie sous Charles VI. Depuis, on y avait ajouté diverses fortifications; on construisit une portion de murailles qui, de la porte Saint-Denis, allait aborder aux bastions du jardin des Tuileries. Outre l'enceinte des murailles, il restait au delà, une première fortification appelée barrières, qui enserrait plusieurs faubourgs.

On entrait dans Paris, d'abord par quinze, puis par seize portes fortifiées. Au nord : les portes Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré et la Porte-Neuve; — au midi : les portes de Nesle, Dauphine, Buci, Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques, Bordelle, Saint-Victor, et de la Tournelle.

On communiquait d'une rive de la Seine à l'île de la Cité et à l'autre rive par six ponts : Le pont Notre-Dame, le Petit-Pont, le Pont-au-Change, le pont Saint-Michel, le pont Marchand, qui remplaça l'ancien pont aux Meuniers, et le Pont-Neuf. Tous, excepté ce dernier, étaient garnis de maisons. Deux places : la place Royale et la place Dauphine. Aucune promenade.

Le nombre des rues et ruelles était de 413; beaucoup n'étaient point pavées.

Sous Louis XIII, le nombre des ponts fut augmenté par la transformation de l'île Saint-Louis. Le pont Saint-Michel fut reconstruit. L'enceinte fut élargie au nord; les portes Montmartre et Saint-Honoré furent détruites et reconstruites, l'une en face de la rue Neuve-Saint-Marc et de la rue des Jeûneurs, l'autre entre ce faubourg et celui de Saint-Honoré. Une troisième porte, appelée porte Richelieu, s'éleva dans la rue de ce nom, près celle Feydeau; elle a subsisté jusqu'en 1701. Sur l'emplacement enserré dans cette nouvelle enceinte, furent ouvertes peu de temps après, les rues de Cléry, du Mail, Neuve-Saint-Eustache, des Fossés-Montmartre (aujourd'hui d'Argout), Saint-Augustin, des Victoires, de Richelieu, Sainte-Anne, des Petits-Champs, etc.

Venons au règne de Louis XIV.

De ce règne datent les académies, à l'exception de l'Académie française, l'Observatoire, l'Opéra et la Comédie-Française, l'hôtel des Invalides, la colonnade du Louvre, la Salpêtrière, le palais des Quatre-Nations, les arcs de triomphe Saint-Denis et Saint-Martin.

En même temps, de vastes places s'ouvraient dans tous les quartiers de la ville : La place du Carrousel, la place Vendôme, la place des Victoires. Tandis que tombaient les anciennes murailles, les fossés se comblaient et se transformaient en promenades plantées d'arbres, la butte Saint-Roch et ses moulins disparaissaient, les rues s'élargissaient, les quais, les ports se construisaient. Enfin, Vauban, pouvait dire de Paris :

« Cette ville est à la France ce que la tête, est au corps humain : c'est le vrai cœur du royaume, la mère commune de la France, par qui tous les peuples de ce grand état subsistent et dont le royaume ne saurait se passer sans déchoir considérablement. »

L'édifice religieux le plus considérable, Saint-Sulpice, fut reconstruit sur les dessins de Leveau. Le 20 février 1655, la reine Anne d'Autriche en posa la première pierre. Leveau étant mort peu de temps après, Daniel Guitard fut chargé de continuer les travaux. Dix-huit années furent employées à la construction du chœur et des bas-côtés. Cette partie étant achevée en 1672, on continua jusqu'en 1678; les travaux furent alors interrompus faute d'argent; il y eut au malversation. Les travaux furent repris en 1718, sous la direction de l'architecte Oppenard, avec le produit de quêtes et des libéralités des paroissiens.

En 1721, on eût recours à une loterie. La nef fut entièrement construite en 1736. Le portail, fondé en 1733, fut élevé sur les dessins de Servandoni. L'église fut consacrée le 30 juin 1745.

Les hospices de la Salpêtrière et de Bicêtre doivent leur origine à la proposition de Pomponne de Bellièvre, président du Parlement, qui détermina le roi à rendre un édit du 27 avril 1656, qui ordonnait l'établissement d'un hôpital général.

On céda pour cet objet les masures de Bicêtre, château depuis longtemps abandonné, et la maison de la Salpêtrière. Lebéral Bruant fut chargé de la construction de l'hôpital de la Salpêtrière. Il fit bâtir l'église. Les bâtiments occupent, avec les cours et jardins, un espace immense. Ils ne sont point fondés sur un plan régulier, parce que les nombreux corps qui les composent furent bâtis en des temps différents. Au mois de mai 1657, on fit publier, au prône de chaque paroisse, que l'hôpital général et ses annexes seraient ouverts le 7 de ce mois et que tous les pauvres qui voudraient y entrer y seraient reçus, et en même temps, il fut fait défense de demander l'aumône dans les rues. En 1662, on comptait à l'hôpital général neuf à dix mille pauvres. Bientôt leur nombre s'accrut encore; — les mendiants accouraient des provinces. On réserva la Salpêtrière aux femmes et aux enfants, tandis que les Ménages, la Pitié, la maison Scipion et Bicêtre étaient réservés aux hommes.

Bicêtre, château, hospice, prison, etc., situé sur la grande route de Paris à Fontainebleau. Une ancienne propriété appelée la *Grange-aux-Queux* (ou aux Cuisiniers), fut acquise par Jean, évêque de Winchester, en Angleterre. Il y fit bâtir, vers l'an 1204, un château qui porta depuis son nom, dont on a fait *Vincestre* et *Bicestre*.

Philippe le Bel, en 1294, confisqua ce château, et ses successeurs le possédèrent. Charles VI, en 1381 et 1409, donna des lettres datées de ce lieu. Le duc de Berri, qui en devint possesseur, le fit embellir; il s'y retira avec le duc d'Orléans pour se liguer contre le duc de Bourgogne. On y négocia une paix nommée dans l'histoire la paix de *Wincester*. Un an après, le traité ayant été violé, on nomma cette violation la trahison de Vincestre.

Les guerres civiles du quinzième siècle causèrent la ruine de ce château. Le duc de Berri le donna en 1416 au chapitre de Notre-Dame. En 1632, Louis XIII en fit l'acquisition pour y loger des officiers et des soldats invalides, et l'érigea en commanderie de Saint-Louis. Louis XIV, ayant fondé les Invalides, Bicêtre fut converti en succursale de l'hôpital général.

Louis XIV fit acheter les terrains destinés à l'hôtel des Invalides et, par arrêt du 12 mars 1670, assigna les fonds nécessaires à cette fondation. Les travaux furent commencés le 30 novembre 1670. En 1674, l'édifice était déjà en état d'être habité. Le roi lui donna le nom d'Hôtel royal des Invalides. On commença la construction de l'église en 1675; elle ne fut achevée qu'après trente ans de travaux. Lebéral Bruant fournit les dessins de l'hôtel et de l'église, et Jules Hardoin Mansard continua les travaux et fournit seul le dessin du dôme. Ce dôme a 50 pieds de diamètre. L'espace nous manque pour décrire ce vaste et magnifique établissement et donner l'énumération des nombreux et glorieux trophées qui y furent déposés depuis Louis XIV jusqu'à nos jours.

Louis XIV avait voulu que Turenne fut enterré à Saint-Denis. En 1792, lors de la destruction des sépultures royales, le monument du maréchal fut transporté au musée des monuments français. En 1800, Napoléon le fit transporter aux Invalides. Il occupe l'ancienne chapelle de Sainte-Thérèse. Vis-à-vis de Turenne, Napoléon a fait déposer, en 1808, le cœur de Vauban. En 1840, Louis-Philippe ayant obtenu la translation des restes de Napoléon en France, lui donna pour lieu de sépulture l'église des Invalides. M. Visconti creusa une crypte destinée à recevoir le tombeau de l'empereur. Le tombeau est placé au milieu d'une ouverture pratiquée dans le pavé et au centre même du dôme. Les douze figures de victoires adossées aux piliers sont de Pradier; les six bas-reliefs, de Simart. La statue de Napoléon Ier est de Simart. Le bloc monolithe de granit rouge, de Finlande, a été offert par l'empereur de Russie. La construction du tombeau fut commencée en 1843. Ce fut seulement le 2 avril 1861 que les restes de l'empereur furent transférés de la chapelle Saint-Jérôme dans la crypte destinée à être sa sépulture définitive. Dans le caveau de la chapelle Saint-Ambroise sont déposés les cercueils de Jérôme Napoléon, ancien roi de Westphalie, celui de son fils aîné et le cœur de la reine, sa femme.

En remontant la Seine et sur la même rive nous trouvons l'ancien collége Mazarin, aujourd'hui l'Institut. Le cardinal Mazarin, par son

testament du 6 mars 1661, ordonna qu'il serait fondé un collége destiné à 60 gentilshommes ou principaux bourgeois de Pignerol ou de son territoire, ou de l'état ecclésiastique, d'Alsace et pays d'Allemagne, de Flandre et de Roussillon. De là le nom de *Collége des Quatre-Nations.*

En 1665, Louis XIV ordonna l'exécution de ce testament et voulut que ce collége fut réputé de fondation royale. Les exécuteurs testamentaires achetèrent les ruines de l'hôtel et du *séjour* de Nesle, ainsi que plusieurs maisons voisines, et le collége fut élevé sur les dessins de Leveau et exécuté par Lambert et d'Orboy. La bibliothèque, composée par Gabriel Naudé, pillée pendant la Fronde, rétablie sous le grand roi, était publique dès l'an 1688. — En 1806, le collége fut destiné à l'Institut, à sa bibliothèque et à diverses collections d'art et prit le nom de palais des Beaux-Arts. M. Vaudoyer fut chargé de transformer la chapelle en une salle propre aux séances publiques de l'Institut. Le dôme fut reconstruit et des fontaines placées devant le portail.

Nous avons déjà parlé du Louvre et des Tuileries, sous Philippe-Auguste, Charles V, François Ier, Henri II. La première galerie construite sous Henri IV, au-dessus des appartements de la reine, fut détruite, en 1661, par un incendie. Louis XIV la fit reconstruire sur les dessins du peintre Lebrun, à qui il en confia la décoration : c'est la galerie d'Apollon.

Après cette œuvre si remarquable, le roi voulut achever le Louvre de Henri II et de Pierre Lescot. Bien des projets furent mis en avant. On alla jusqu'au fond de l'Italie chercher le plus orgueilleux, sinon le plus habile des maîtres de cette époque, le chevalier Bernin. Mais tous les plans laissaient à désirer. Ce fut, ô scandale, un médecin de profession, ingénieur par goût, Claude Perrault, qui l'emporta sur tous ses concurrents. Il fut l'auteur de la grande colonnade, édifice admirable qui a le défaut de ne point s'accorder avec le Louvre de Lescot. Pour les autres parties du palais, Louis XIV employa Leveau, sous la direction de qui l'ensemble des bâtiments de la cour carrée fut mené presque partout jusqu'à la hauteur des combles. Malheureusement, dans le cours de ses travaux, Leveau ayant eu à doubler la profondeur de la partie qui regarde la Seine, se vit entraîné à faire disparaître une plus ancienne façade, remontant aux règnes de Henri II et de Charles IX. Commencée en 1666, la colonnade fut terminée en 1670. Perrault fit aussi élever la façade qui donne sur la Seine, et celle qui regarde la rue de Rivoli; mais il ne les acheva point et pendant un siècle et demi elles restèrent sans toiture, abandonnées aux injures de l'air.

En 1664, Leveau fut chargé de réparer et terminer les Tuileries. Il y fit plusieurs changements. Le pavillon du centre fut rehaussé. Il ne laissa subsister de l'œuvre de Philibert Delorme que le rez-de-chaussée. A cette même époque furent sculptés les bas-reliefs des grands pavillons d'angles, ainsi que ceux des frontons de la galerie.

Avant Louis XIV, le jardin était séparé des palais par une rue, la rue des Tuileries. Il renfermait un étang, une volière, une orangerie et une garenne. Une forte muraille, un fossé et un bastion, qui embrassait toute la largeur de ce jardin, le protégeaient. Près de ce bastion était une porte de ville, dite *de la Conférence*, construite sous Louis XIII.

En 1665, Lenôtre fut chargé de dessiner un nouveau jardin. Il créa les deux terrasses et dessina un parterre orné d'ifs, de buis, d'un bosquet et de trois bassins.

Du côté des Champs-Elysées, le jardin était défendu par un vaste bastion. On sortait de ce côté par une porte située au centre de cette largeur et sur un pont tournant : mécanisme inventé en 1717, par un moine augustin, Nicolas Bourgeois..

Quant aux Champs-Elysées, alors en culture, on ne commença à y tracer des allées qu'en 1670.

En 1655, le jardin de Mademoiselle (Mademoiselle de Montpensier), fut détruit, et le roi y ayant donné, en juin 1662, un carrousel, la place en garda le nom.

Ce fut vers la fin du règne que fut créée la place Vendôme. Louvois en avait conçu l'idée. En 1685, il acheta l'hôtel de Vendôme et ses dépendances pour la somme de 660,000 livres, puis un couvent de capucins. On éleva les façades des bâtiments qui devaient entourer cette place. Louvois proposait d'y établir la bibliothèque, l'académie, l'hôtel des monnaies, l'hôtel des ambassadeurs; il mourut en 1691 et les travaux furent suspendus.

En 1698, Pontchartrain proposa au roi de faire démolir les constructions commencées et d'en élever d'autres sur les dessins de Mansart.

Louis XIV refusa d'abord, mais l'année suivante, il consentit. Il abandonna à la Ville les terrains et les constructions, avec facilité de les vendre, à charge de faire construire sur un nouveau plan et de plus, de faire bâtir au faubourg Saint-Antoine un hôtel pour les Mousquetaires. La Ville accepta et retrocéda ses droits au sieur Marneuf. La place fut achevée en 1701; elle fut d'abord appelée place des Conquêtes. On y plaça la statue équestre en bronze de Louis XIV, par Girardon et on voulut lui donner le nom de place Louis-le-Grand, mais le public routinier lui garda celui de place Vendôme. La statue fut érigée en 1699 et détruite en 1792.

En 1686 fut construite la place des Victoires sur les plans de Jules-Hardoin Mansart. Cette place, une des plus belles de Paris, fut construite aux frais de François d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair et maréchal de France, qui voulut ainsi remercier Louis XIV des faveurs qu'il avait reçues. Il fit également les frais du monument qui fut élevé à la gloire du roi : c'était une statue de Louis XIV en plomb doré, fondu d'un seul jet d'après le modèle d'un sculpteur hollandais, Martin van der Boquert, dit Desjardins. Elle était placée sur un piédestal de 22 pieds de hauteur, en marbre blanc veiné. Le Grand Roi, revêtu des habits de son sacre, armé de la masse d'Hercule, foulait aux pieds Cerbère, dont la triple tête symbolisait la triple alliance vaincue. Une renommée aux ailes déployées posait, sur la tête du triomphateur, une couronne de lauriers et tenait, de la main gauche, un faisceau de palmes et d'oliviers. Aux quatre angles du piédestal étaient enchaînés des esclaves de bronze qui semblaient éblouis par la majesté du monarque, et humiliés de contempler des bas-reliefs représentant la défaite des Espagnols en 1662; la conquête de la Franche-Comté en 1668; le passage du Rhin en 1672, et la paix de Nimègue en 1677.

Ce monument fut détruit en 1792 et remplacé par un obélisque en bois à la mémoire des victimes du 10 août.

Les victoires de Louis XIV eurent deux monuments qui ne furent pas détruits : les portes ou arcs de triomphes Saint-Denis et Saint-Martin. Le premier fut élevé, en 1672, sur les dessins de Blondel; les sculptures sont de Michel et François Anguier. La porte Saint-Martin fut construite en 1674 sur les dessins de Pierre Bullet, élève de François Blondel. Ses bas-reliefs sont de Desjardins, Marsy, Le Hongre et Legros.

Il nous reste encore à parler de l'Observatoire et de la Bibliothèque.

Claude Perrault fut chargé par Colbert de fournir les dessins de l'Observatoire qui fut commencé en 1667 et terminé en 1672. Cassini fut mandé d'Italie pour diriger les travaux. Il modifia les dessins de Perrault.

La ligne méridionale de l'Observatoire se confond avec celle de la latitude de Paris. Elle traverse la France de l'est à l'ouest depuis le cours du Rhin jusqu'aux côtes de la Bretagne.

La ligne méridienne de Paris, tracée dans la grande salle du second étage de l'Observatoire, divise cet édifice en deux parties égales, et, se prolongeant au sud et au nord, s'étend, d'un côté jusqu'à Collioure et de l'autre jusqu'à Dunkerque.

Ces deux lignes, qui se coupent au centre de la façade méridionale de l'Observatoire, ont servi de bases aux nombreux triangles d'après lesquels on a levé la carte générale de la France, appelée carte de Cassini ou de l'Observatoire.

Louis XIV, pour les instruments et la construction de l'édifice, donna la somme de 725,174 livres.

On doit à ce prince la fondation de l'Académie de peinture et de sculpture et de l'école de Rome; il fonda également l'Académie des sciences et des inscriptions; les Académies de musique et de danse.

Sous le règne de Louis XIV, la Bibliothèque royale acquit une importance qu'elle n'avait jamais eue; pour la première fois elle fut ouverte au public et favorisa puissamment les progrès des connaissances humaines. Elle fut alors transportée de la rue de la Harpe, rue Vivienne.

En 1666, Colbert acheta, des héritiers de M. Beautru, deux maisons voisines de son hôtel et y fit établir la Bibliothèque.

Terminons l'énumération des édifices par le Pont-Royal. Les fondations en furent posées le 25 octobre 1685. Mansart et Gabriel fournirent les dessins; le roi en fit les frais, qui s'élevèrent à 742,171 livres 11 sous.

Nous n'avons rien dit des spectacles jusqu'ici parce que la littérature dramatique ne date véritablement que du règne de Louis XIII, de Rotrou et de Corneille. Sous Louis XIV, Paris compta plusieurs théâtres; ceux de l'Hôtel-de-Bourgogne, du Palais-Royal, du Petit-Bourbon, de la rue Guenégaud et de l'Opéra, qui servaient à trois genres de spectacles, les Français, les Italiens et l'Opéra.

Le théâtre de l'Hôtel-de-Bourgogne était situé rue Mauconseil; il fut primitivement occupé par les confrères de la Passion et les Enfants-sans-Souci, puis par des Italiens que Mazarin fit venir à Paris.

Le théâtre du Petit-Bourbon était installé dans un hôtel ayant appartenu au connétable de Bourbon, près du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois. On l'accorda à Molière, à qui on donna plus tard le théâtre du Palais-Royal, dont la salle était plus vaste (1660). Ce fut l'origine du Théâtre-Français.

En 1680, Louis XIV ordonna la réunion de la troupe de l'Hôtel-de-Bourgogne et de la troupe de Molière, sous le nom de *Comédie-Française.* On les vit s'installer tour à tour, au Palais-Royal, rue Mazarine, dans le local d'un jeu de paume, que représente aujourd'hui le passage du Pont-Neuf, et rue des Fossés-Saint-Germain, qui en garde son nom actuel de rue de l'Ancienne-Comédie. C'est là, vis-à-vis du café Procope, qu'ont été représentées les œuvres de Destouches, de Crébillon, de Le Sage, de Régnard, de Voltaire, de Marivaux, de Gresset, de Piron, de Diderot, de Sedaine, de Beaumarchais.

En 1782, les comédiens prirent possession d'une nouvelle salle bâtie sur les terrains de l'hôtel de Condé. 93 arriva et supprima la Co-

médie-Française. Après une interruption de neuf années, elle fut reconstituée par le premier consul et s'établit dans la salle de la rue Richelieu, bâtie par l'architecte Louis.

Le premier emplacement de l'Académie royale de musique fut la salle du jeu de paume de la rue Mazarine; le second fut un autre jeu de paume, rue de Vaugirard, près du Luxembourg; le troisième, le théâtre fondé par Richelieu, dans son palais; elle y resta de 1673 à 1753, époque où la salle fut détruite par un incendie, et elle demanda asile aux Tuileries. Elle demeura dans ce palais peu de temps et retourna au Palais-Royal. Un nouvel incendie l'en chassa. La salle de la Porte-Saint-Martin fut alors construite et se trouva prête en *quatre-vingt-six jours*.

En 1795, l'Opéra se transporta place Louvois.

En 1821, il fut transféré dans la salle de la rue Grange-Batelière, détruite par un incendie en 1873. En 1875, il prit possession du magnifique théâtre construit sous Napoléon III. Nous y reviendrons.

Terminons en rappelant que ce fut sous Louis XIV que le lieutenant de police, La Reynie, créa à Paris le premier éclairage. On plaça d'abord une lanterne à l'extrémité de chaque rue et une autre au milieu. Ces lanternes à reverbères n'étaient garnies que de chandelles. Elles furent inventées par l'abbé Matherot de Preigney et le sieur Bourgeois de Châteaublanc, en 1745.

PARIS SOUS LA RÉGENCE ET SOUS LOUIS XV

Le monument le plus considérable du règne de Louis XV fut l'église Sainte-Geneviève (Panthéon). Cette église fut construite sur les dessins et sous la conduite de J.-G. Soufflot. Les travaux commencèrent en 1757, mais ce ne fut que le 6 septembre 1764 que Louis XV vint poser la première pierre de l'un des piliers du dôme. Pour donner au roi et au public une idée de ce futur édifice, l'architecte fit élever une charpente recouverte de toile sur laquelle le sieur de Machy peignit le portail. L'Œuvre achevée excita une grande admiration que vint presqu'aussitôt troubler une grande crainte. Le poids de l'édifice fit tasser les remblais et l'on redouta un écroulement général. L'envie ne manqua point d'accuser Soufflot et ce fut à un autre, à l'architectete Rondelet, que fut confié le soin de consolider l'édifice. Il suffit de remplacer par des piliers pleins les colonnes séparées qui supportaient le dôme. Justice a été plus tard rendue à Soufflot et il eut sa tombe dans l'église qu'il avait bâtie, mais seulement cinquante ans après sa mort, en 1829.

Cette église n'était pas encore consacrée lorsque la révolution éclata. Après la mort de Mirabeau, l'Assemblée nationale, par son décret du 4 avril 1791, changea la destination de cet édifice. Elle le consacra à la sépulture des Français illustrés par leurs talents, leurs vertus et les services rendus à la patrie. L'humble bergère de Nanterre, cette sœur aînée de Jeanne d'Arc, ne fut pas admise dans ce temple de la reconnaissance. On y plaça Mirabeau, puis Marat, puis Voltaire et Rousseau. Vinrent ensuite Lepelletier de Saint-Fargeau, et les jeunes Barra et Viala.

Remplaçant une croix rayonnante, sculptée par Coustou, Moitte représenta, sur le fronton, la Patrie distribuant des récompenses, motif dont s'est inspiré David.

La Révolution n'était pas terminée et déjà les restes de Mirabeau et de Marat étaient jetés à l'égout. Napoléon Ier rendit l'église au culte et affecta les caveaux à la sépulture des grands dignitaires de l'empire. Le maréchal Lannes y fut déposé le premier.

Sous Louis XVIII, on supprima les sépultures; on fit enlever nuitamment les restes de Voltaire et de Rousseau, et on les jeta à l'égout de la Bièvre; on détruisit le fronton de Moitte, et l'on chargea Gros de peindre sur la voûte de la seconde coupole, l'apothéose de Sainte-Geneviève.

La révolution de juillet fit revivre la loi de 1791, et rétablit la dédicace de cette époque : — « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante. » Mais aucun grand homme n'y reçut la sépulture. L'édifice ne fut plus ni une église, ni un panthéon. Sous la République de 1848, le célèbre physicien Foucaux disposa au milieu de l'édifice un appareil qui démontrait d'une manière visible le mouvement de rotation de la terre.

En décembre 1851, un décret rendit l'église au culte.

En face du Panthéon, on construisit, également sur les dessins de Soufflot, l'école de droit. Commencé en 1771, cet édifice fut terminé en 1783.

Quelques années auparavant s'élevait l'Ecole Militaire. Un édit de janvier 1751, porte que Louis XV établit l'hôtel de l'Ecole royale militaire en faveur de cinq cents jeunes gentilhommes, pour y être entretenus et élevés dans toutes les sciences convenables et nécessaires à un officier. Outre ces cinq cents gentilhommes admis gratuitement, on admit un certain nombre de pensionnaires étrangers ou nationaux, payant 2,000 livres, à ces conditions qu'ils seraient catholiques et feraient preuve de quatre degrés de noblesse.

Le bénéfice d'une loterie et les revenus de l'abbaye de Saint-Jean de Laon firent les frais de cet établissement. Les travaux furent commencés en 1752, sur les dessins de Gabriel; la première pierre de la chapelle fut posée en 1769.

On doit aussi à Louis XV l'école gratuite de dessin, de la rue de l'École-de-Médecine; elle fut ouverte en 1766.

La Halle aux blés était située sur la place qu'on nomme les Halles. On y entrait par les rues de la Tonnellerie et de la Fromagerie. Ce local n'était plus en rapport avec la population. Les magistrats de la ville acquirent les terrains de l'hôtel de Soissons que l'on venait de démolir, et, en 1763, firent construire la Halle aux blés et farines qui existe encore. Cet édifice est l'œuvre de M. Le Camus de Mezières. La colonne de Catherine de Médicis, située rue de Viarmes et adossée à la Halle aux blés est l'unique reste de l'*Hôtel de la reine*, qui devint l'*Hôtel de Soissons*. Elle fut achetée 1,500 livres, et offerte à la ville par M. Petit de Bachaumont. La ville accepta ce don, mais restitua à M. Petit les 1,500 livres.

Sous Louis XV, le Jardin des Plantes médicinales, qui devait déjà beaucoup à Fagon, le médecin de Louis XIV, fut confié à Buffon et devint dès lors digne de la renommée universelle qu'il s'est acquise.

Une des plus belles créations du règne fut la place Louis XV (aujourd'hui place de la Concorde) et de son pont monumental.

Cette place, commencée en 1763, sur les dessins de Gabriel, ne fut entièrement achevée qu'en 1772. Elle était destinée à une statue équestre du roi, votée le 27 juin 1774, par le prévôt des marchands et les échevins de Paris, pendant la maladie dont Louis XV avait été atteint à Metz. La statue fut confiée à Bouchardon qui y travailla pendant douze années. Il mourut avant qu'elle fut érigée et le piédestal ainsi que les quatre figures allégoriques qui l'ornaient furent exécutés par Pigalle. L'inauguration eut lieu le 20 juin 1763. Elle fut renversée en 1792 et remplacée par une statue de la Liberté, en plâtre bronzé.

Les beaux édifices, qui sont occupés par des ministères, et dont l'un servit primitivement de garde-meuble, furent terminés entièrement en 1772. Les Champs-Elysées fut replantés en 1770.

Le pont de la Concorde, qui devait s'appeler pont Louis XV, fut construit par un ingénieur illustre, Perronnet, à qui l'on doit le canal de Bourgogne. Il ne fut commencé qu'en 1787, et fut achevé avec des matériaux provenant de la Bastille.

De l'autre côté de la Seine, on avait déjà construit la Monnaie, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Conti, par l'architecte Antoine.

Terminons cette période en citant l'Hôpital des Enfants-Trouvés, fondé en 1747, rue Neuve-Notre-Dame.

PARIS SOUS LOUIS XVI

Paris, sous Louis XVI, éprouva de grands changements, et continua à se dépouiller de sa physionomie ancienne.

Les bâtiments du Collége de France, commencés sous Louis XV, furent terminés. Le 14 décembre 1774, on posa la première pierre de l'École-de-Médecine, qui fut construite sur les dessins de Gondouin. Rue de la Chaussée-d'Antin, fut construite une école des Ponts-et-Chaussées, qui depuis a été transféré, ainsi qu'une école des Mines, rue de l'Université.

L'école des Sourds-et-Muets, créée par l'abbé de l'Épée, avec ses modestes ressources personnelles, grâce à l'intervention de Joseph II près de la reine Marie-Antoinette, obtint un local plus digne de son admirable institution. Par arrêt du conseil du 25 mars 1785, l'école fut transférée dans un couvent des Célestins supprimé et reçut une allocation annuelle de 3,400 livres.

Pendant la Révolution, elle fut transférée dans les bâtiments de Saint-Magloire.

Haüy fit pour les aveugles de naissance ce que l'abbé de l'Épée avait fait pour les sourds-muets.

Il s'offrit à la société philantropique pour enseigner gratuitement les aveugles-nés. En 1784 et en 1785, il ouvrit une école. L'année suivante il obtint un local aux Tuileries. Mais les encouragements ne furent pas à la hauteur de cette grande mission.

Le cimetière des Innocents, devenu un danger pour la population, fut supprimé en 1786. Les ossements qu'il contenait furent transportés dans les catacombes. Le sol fut renouvelé, rehaussé et pavé. L'emplacement fut consacré au marché des Halles. Au milieu, on transporta la fontaine dite des Innocents, dont j'ai déjà parlé, et qui était située au coin de la rue aux Fers. Mais pendant vingt-quatre ans cette fontaine resta privée d'eau. Sous Napoléon Ier, la construction de l'égout de la rue Saint-Denis et celle de la conduite provenant de la galerie Saint-Laurent, fournissant des eaux du canal de l'Ourcq, amenèrent des eaux abondantes à cette belle fontaine.

Ce fut cependant sous Louis XVI, en 1771, que l'on commença à construire, sur la rive droite, des fontaines publiques fournissant de l'eau.

En 1782, fut achevée la première pompe à feu qu'ait possédé Paris. La pompe à feu de Chaillot distribua de l'eau à la porte Saint-Honoré, rue de la Chaussée-d'Antin et jusqu'à la rue du Temple. En 1786 fut posée la première pierre de la pompe à feu du Gros-Caillou.

Des entrepreneurs proposèrent, mais en vain, de conduire à Paris les eaux de l'Yvette, de la

Beuvronne et de l'Ourq; tous ses projets furent rejetés ou entravés.

En 1787 fut posée la première pierre du Théâtre-Français, construit par l'architecte Louis. Il ne fut terminé qu'en 1790.

En 1782 fut construit le premier théâtre de l'Odéon, détruit par un incendie en 1799.

Le théâtre de l'Opéra-Comique date de la même époque.

Mentionnons un autre édifice, non moins utile sans doute, mais moins gai :

Le Mont-de-Piété, situé rue des Blancs-Manteaux et rue de Paradis. Cet établissement fut autorisé en 1777 et l'hôtel fut construit de 1781 à 1786.

L'hôpital Necker, rue de Sèvres, a été fondé par la femme du célèbre financier, en 1779.

Sous le ministère de M. de Calonne fut commencée, en 1784, une nouvelle enceinte de la ville. Cette muraille engloba les villages de Chaillot, du Roule, de Mousseaux, de Clichy, et attaqua le territoire de Montmartre. Cette utile construction souleva naturellement l'opposition la plus violente.

En 1781, le duc de Chartres entreprit la transformation du jardin du Palais-Royal. Ce jardin, comprenait outre le jardin actuel, l'emplacement qu'occupent les rues de Montpensier, de Valois et de Beaujolais. En 1782, s'élevèrent les galeries qui encadrent le jardin, sauf celle qui fait face au palais. Ces trois façades sont l'œuvre de l'architecte Louis. Les galeries devinrent le plus célèbre bazar de l'Europe. La spéculation du prince fut accueillie avec empressement par les marchands et surtout par les entrepreneurs de plaisirs. Le Palais-Royal devint le rendez-vous « des beautés peu sévères, des cavaliers joyeux. » Grimm nous en a laissé une description d'un enthousiasme lyrique : « On croit être transporté à Athènes, à ces jours de fête où la beauté parée plutôt que couverte par les plis ondulants de ses vêtements, n'empruntait son éclat qu'aux fleurs qui couronnait sa tête.

« Les feux de cent quatre-vingts réverbères suspendus aux cent quatre-vingts arcades, ceux des nouvelles lampes *à la Quinquet* qui éclairent les cafés, les restaurants et les boutiques, répandent sur cette promenade une lumière douce. Ce demi-jour sert la décence et la commande, en même temps que la magie de ses effets semble répandre la volupté jusque dans l'air que l'on respire. C'est le moment où la foule de nos belles Aspasies se rend dans le jardin : l'élégance de leur parure, l'aisance de leur démarche attirent sur leurs pas la foule tumultueuse de nos jeunes gens. Il en résulte un flux et un reflux dont ces jeunes beautés dirigent les ondulations. »

On débarrassa les ponts des maisons dont ils étaient chargés et l'on démolit le Petit-Châtelet. Enfin les conditions de la voirie furent améliorées. Les rues furent moins sales et éclairées la nuit, même en temps de clair de lune; les cimetières furent reportés au-delà de l'enceinte, un grand nombre de rues furent élargies et plusieurs ouvertes. Des places furent créées devant le Palais de Justice, l'Odéon et le théâtre des Italiens.

PARIS SOUS LA RÉPUBLIQUE.

Par décret du 24 novembre 1794, le palais archiépiscopal fut réuni à l'Hôtel-Dieu.

En 95, on augmente le nombre des lits des hospices Beaujon et Cochin, et l'abbaye Saint-Antoine est transformée en hôpital. L'hôpital de la Charité prend le nom d'hôpital de l'Unité. En 1801, on y crée l'école clinique interne. L'hospice Saint-Louis, fondé par Henri IV prend le nom d'Hospice du Nord. En général l'organisation des hôpitaux reçoit diverses améliorations. Le couvent du Val-de-Grâce fut converti en hôpital militaire.

Un décret du 11 mars 1794, en créant une commission des travaux publics, créa aussi l'*Ecole centrale*. Un décret du 1er septembre 1795 changea le nom de cette école en celui d'Ecole Polytechnique et régla ce qui est relatif à l'admission et à l'examen des élèves. L'Ecole fut ouverte le 21 décembre 1794. Elle fut placée sous la direction de la commission des travaux publics. Elle était, dès son origine, destinée à former des élèves pour remplir les places d'ingénieurs militaires ou officiers du génie, d'ingénieurs des ponts et chaussées, d'ingénieurs géographes, d'ingénieurs des mines et d'ingénieurs-constructeurs pour la marine.

L'Assemblée constituante, en 1790, fonda par un décret l'établissement des Archives, dont le représentant Camus fut le premier directeur. Les archives furent d'abord établies dans le couvent des Capucins, rue Saint-Honoré, puis aux Tuileries. Ce ne fut qu'en 1810 qu'elles occupèrent l'ancien hôtel Soubise, où elles sont actuellement.

En 1795, sur la proposition du représentant Grégoire, fut établi, à l'Observatoire, le bureau des longitudes.

En 1793, la Convention ordonna l'établissement du musée national du Louvre. « On y réunit, dit Dulaure, divers objets dont on pouvait disposer, et 587 tableaux des plus grands maîtres de diverses écoles y furent provisoirement exposés. On y joignit plusieurs bronzes, bustes, vases, tables de marbre, porcelaines, pendules et autres objets, au nombre de 124. »

Les victoires du général Bonaparte en Italie contribuèrent bientôt à enrichir cette collection. En 1794 fut créé le musée des Arts-et-Métiers, déjà en formation. Les premiers éléments de cette utile collection sont dus au grand mécanicien Vaucauson. « Ayant fait construire, dit M. Ch. Laboulaye, nombre de métiers, ayant dû réunir pour ses recherches bien des appareils, afin de les étudier, il comprit toute l'utilité dont pouvait être la vue de nombreuses machines pour l'enseignement de la mécanique, pour permettre à tous les esprits ardents de chercher à perfectionner les procédés de l'industrie, et dès 1775 il avait formé à l'hôtel de Mortagne, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine, la première collection publique de machines, instruments et outils. En mourant, il légua cette collection au gouvernement, qui acheta l'hôtel de Mortagne et nomma Vandermorde conservateur de ce premier musée industriel, qui alla en grandissant peu à peu. Depuis sa fondation jusqu'en 1792, il avait déjà été augmenté de plus de 300 machines Lorsque la Révolution vint bouleverser la France, on trouva dans les châteaux, dans les couvents, etc., une foule d'objets précieux qu'une Commission *temporaire des arts*, nommée par la Convention, fit placer à l'hôtel d'Aiguillon, rue de l'Université.

« Bientôt, grâce aux services rendus par la collection de Vaucanson, grâce à ce que son idée si juste et déjà réalisée avait été généralement appréciée, on comprit qu'il fallait réunir la partie de ces richesses ayant quelque rapport avec l'industrie à la fondation du grand mécanicien. Sur un rapport présenté par Grégoire, la Convention rendit, le 19 vendémiaire an III, un décret portant « qu'il serait formé à Paris, sous le nom de Conservatoire des Arts-et-Métiers, un dépôt public de machines, modèles, outils, dessins, livres et description d'arts et métiers, dont la construction et l'emploi seraient expliqués par trois des démonstrateurs attachés à l'établissement. »

« Le choix du local retarda longtemps la réalisation de ce décret, et ce ne fut qu'en l'an VI, encore sur un rapport de Grégoire, que le conseil des Cinq-Cents décida que le Conservatoire serait installé dans les bâtiments de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, alors occupé par une manufacture d'armes.

« En l'an VIII, tous les modèles et machines appartenant à l'Etat existant dans les dépôts et aussi la collection des modèles appartenant à l'ancienne Académie des Sciences. »

Aussi la Convention partage avec le gouvernement de Louis XVI l'honneur d'avoir fondé un de nos plus intéressants musées. Depuis l'an VIII, ce musée n'a cessé de s'enrichir et il nous serait impossible ici d'énumérer ses trésors.

La bibliothèque du Conservatoire, riche d'environ 20,000 volumes relatifs aux sciences, aux arts et à l'industrie, est installée dans l'ancien réfectoire du prieuré, splendidement restauré.

Le *Jardin du Roi*, par décret de la Convention, prit le nom de Muséum d'histoire naturelle. On y créa douze chaires d'enseignement, et Bernardin de Saint-Pierre en fut nommé directeur.

Enfin le marché Saint-Joseph a été commencé en 1793 et terminé l'année suivante.

D'autre part, on eut à déplorer la perte d'un grand nombre d'œuvres d'art. Ces actes de vandalisme étaient dus autant à l'ignorance qu'au fanatisme politique; pour n'en citer qu'un exemple : par un décret de la Convention furent détruits, à Notre-Dame, les vingt-huit rois de Judas, qui passaient pour des rois de France.

PARIS SOUS LE CONSULAT ET SOUS L'EMPIRE

Nous suivrons ici l'ordre suivi par Dulaure.

« Paris, dit-il, doit beaucoup à Napoléon; par ses soins, cette ville fut réparée, embellie; il y fit exécuter un grand nombre de travaux et d'établissements, dont les uns sont *utiles*, les autres *fastueux*. Je parlerai des premiers avant de m'occuper des seconds.

« Au premier rang des établissements d'utilité publique, il faut placer les marchés, les dépôts ou magasins de comestibles et de boissons; il en existait plusieurs, la plupart très-incommodes, et leur nombre était insuffisant. »

Nous nous bornerons, autant que possible à une simple énumération.

Le *Marché aux Fleurs* et aux arbustes fut transféré du quai de la Mégisserie sur le quai Desaix, où se trouvait un carré planté d'arbres et deux fontaines.

Le *Marché de Saint-Honoré*, établi en 1810 sur l'emplacement d'un couvent de Jacobins; marché couvert avec deux fontaines.

La Halle au vieux linge établie en 1811 est le commencement du marché du Temple actuel.

En 1809, *le Marché à la volaille et au gibier*, dit de la *Vallée*, édifice considérable que les Halles actuelles pouvaient seules remplacer.

Le marché de l'abbaye Saint-Martin, commencé en 1813, terminé en 1817; il fut bâti sur les dessins de Petit-Radel et possédait une belle fontaine dessinée par Gois.

Le *Marché des Blancs-Manteaux*, commencé en 1811, terminé en 1819, avec deux fontaines.

Le *Marché Saint-Germain*, commencé en 1811. Il fut longtemps le plus beau de Paris. Construit par Blondel. Pourvu d'une fontaine.

Le *Marché des Carmes*, construit en 1813, ouvert seulement en 1819. Architecte : M. Vaudoyer.

Le *Marché à la viande*, commencé en 1813, inauguré en 1818. Ce marché ne devait être que

l'annexe d'une halle immense et monumentale; les malheurs de 1814 n'ont pas permis d'en réaliser le projet.

Le *Grenier de réserve ou d'abondance*, bâti sur le quai Bourdon. Il devait avoir cinq étages mais les événements de 1814 en suspendirent l'achèvement. On se borna à deux étages. Il a été incendié en 1871.

Entrepôt et halles aux vins et eaux-de-vie, quai St-Bernard. Il fut créé par décret impérial du 30 mars 1808. La première pierre fut posée le 15 août 1811. Il eut pour architecte M. Gaucher. Une ville de quatrième ordre et ses faubourgs seraient aisément placés dans cet immense entrepôt. Bien qu'il fût encore inachevé, ses premiers celliers furent ouverts en 1813.

Dépôt de laines et lavoir public, situé au port de l'Hôpital, fondé en 1813.

Abattoirs. — Avant ces établissements, les bouchers de Paris conduisaient les bœufs qu'ils avaient achetés à Sceaux ou à Poissy, à travers les rues de Paris et exposaient les habitants à de fréquents dangers. Les tueries étaient pestilentielles. Un décret impérial du 9 février 1810 porte qu'il sera fondé cinq abattoirs, savoir : trois sur la rive droite, deux sur la rive gauche. Les trois abattoirs seront : l'un de 24 échaudoirs, le second de 18, le troisième de 12. Les abattoirs de la rive gauche seront de 18 échaudoirs. Ces cinq établissements sont, au nord, ceux du *Roule*, de *Montmartre*, de *Popincourt*; au midi, ceux d'*Ivry* et de *Vaugirard*. Les travaux furent commencés en 1810. L'abattoir du Roule comprenait quatorze corps de bâtiments et plusieurs cours; celui de Montmartre, quatre bergeries, quatre bouveries et autres corps de bâtiments; celui de Popincourt, sept bergeries, sept bouveries, etc.

Ceux du nord ont été remplacés, sous Napoléon III, par les abattoirs de la Villette.

Ponts et quais. — Le 15 mai 1801, une loi ordonna la construction de trois ponts : l'un en face du Jardin des Plantes, l'autre de l'île Saint-Louis à l'île de la Cité, le troisième en face du Louvre et du collége des Quatre-Nations. Le premier, commencé en 1802, ouvert aux piétons et aux voitures en 1807, fut construit par Lamandé sur les dessins de Becquey Beaupré et reçut le nom d'*Austerlitz*. Ce pont est le second dont les arches aient été construites en fer.

Le *pont de la Cité*, commencé en 1801, fut ouvert en 1804. Bâti par entreprise, il dût être reconstruit en 1819.

Le *pont des Arts*, construit par la même compagnie, a toujours laissé à désirer... un autre pont.

Le *pont d'Iéna* fut commencé en 1809 et achevé en 1813, sous la direction de MM. Lamandé et Dillon. Le gouvernement de Louis XVIII en a fait détruire les aigles placés au-dessus de chaque pile. En 1814, les Prussiens voulurent le faire sauter; on les calma en changeant le nom du pont, qui s'appela pont des Invalides.

De 1808 à 1809 fut construit le quai d'Orsay.

En 1708, le prévôt des marchands, Boucher d'Orsay, en avait fait commencer une partie; cette construction tombait en ruine. Il fut appelé quai Bonaparte, et en 1814 quai d'Orsay.

Le *quai des Invalides*, fondé en 1802, et achevé jusqu'à la pompe à feu de Chaillot, continué après 1814.

Le *quai de Billy*. Il porte le nom du général de Billy, tué à Iéna.

Le *quai de la Conférence*. Commencé sous le Directoire, il fut continué sous Napoléon Ier.

Le *quai du Louvre*. Le mur de terrasse, ses parapets, ses trottoirs, furent construits en 1803. On éleva le sol et l'on construisit un *bas-port, le port Saint-Nicolas*.

Le *quai Desaix*, entre Notre-Dame et le Pont-au-Change. Il occupe l'emplacement de la rue de la Pelleterie. Construit en 1802.

Le *quai de la Cité*, du pont de la Cité au pont Notre-Dame. Ordonné en 1803, terminé en 1813. Sur son emplacement étaient jadis les rues hideuses de Basses-des-Ursins et d'Enfer, qui conduisaient à la rivière.

Le *quai Catinat*, du pont de la Cité à la rue de l'Evêché. Décrété en 1809, terminé en 1813.

Le *quai Montebello*, du pont Saint-Michel au Petit-Pont; commencé en 1811, terminé en 1813. Il a remplacé les rues des Trois-Chandeliers et du Chat-qui-Pêche.

Le *quai Morland*. On lui donna en 1806 le nom qu'il porte en mémoire de Morland, commandant des chasseurs de la garde, tué à Austerlitz.

Quai nouveau de la Tournelle, terminé en 1813.

Nous avons souvent parlé de la création de fontaines, en ajoutant qu'elles manquaient d'eau. L'aqueduc d'Arcueil ne cédait aux fontaines publiques qu'une faible partie de ses eaux; les pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou, établies seulement sous Louis XVI, insuffisaient point aux nécessités de la consommation; les eaux de la Seine où se jetaient les égouts étaient infectes. Le gouvernement, en créant les quais et les abattoirs, en établissant les marchés publics, dut songer à la question des eaux. En 1799, MM. Solage et Bassu avaient proposé la dérivation de la rivière de l'Ourcq; un décret du 19 mai 1802 réalisa ce projet. Il porte : « Il sera ouvert un canal de dérivation de la rivière d'Ourcq, qui mènera cette rivière dans un bassin près de La Villette. » Ce canal a plusieurs objets d'utilité : le premier consiste à amener dans le bassin de La Villette un assez grand volume d'eau pour suffire aux besoins de Paris; le second à établir une communication navigable; le troisième, à former un canal de la Seine à la Seine, composé de deux branches alimentées par le bassin de La Villette, l'une dirigée de Saint-Denis à ce bassin, et l'autre de ce même bassin aux fossés de l'Arsenal; et le quatrième à disposer du superflu des eaux pour former des usines dans Paris. Nous ne pouvons descendre dans tous les détails de cette grande entreprise, qui ne fut terminée qu'au bout de vingt ans.

Sous Napoléon Ier, les fontaines publiques se multiplièrent. « Celles, dit Dulaure, qui depuis des siècles étaient frappées de stérilité, ou qui n'avaient qu'une activité intermittente, reçurent une nouvelle vie; de plus, de nouvelles fontaines furent créées. »

On venait de terminer les fontaines *Desaix*, du *Lion-Saint-Marc* (place des Invalides) et de l'École-de-Médecine, lorsque parut un décret, du 2 mai 1806, qui porte que soixante-cinq fontaines existant à Paris seront mises en état de fournir de l'eau et qu'il en sera construit quinze nouvelles.

On nous pardonnera de ne point donner la longue énumération de ces fontaines parmi lesquelles il en est de monumentales, telles que le Château-d'Eau et la fontaine du Palmier.

Plus tard, d'autres décrets créèrent de nouvelles fontaines. Il en est une de ces dernières qui est restée célèbre, bien que son projet n'est jamais été exécuté : la fontaine de l'Éléphant qui devait décorer la place de la Bastille. Enfin on établit à cette époque des fontaines qui se sont multipliées depuis et des bouches d'eau pour le lavage des rues.

Parlons maintenant des égouts.

C'est un des sujets les plus intéressants de l'histoire de Paris; mais pour être convenablement traité, il exigerait tout un volume. La Seine, la Bièvre et les fossés des remparts furent longtemps les seuls égouts de Paris. Hugues Aubriot, prévost de Paris en 1370, fut le premier qui fit couvrir en maçonnerie une partie de la rigole qui se jetait dans le ruisseau de Ménilmontant.

En 1412, il existait un égout couvert sous la rue Saint-Antoine; il se jetait dans les fossés de la Bastille. Nous ne parlons pas des égouts découverts.

En 1605, François Miron fit voûter l'égout du Ponceau, à ses dépens. Sous Louis XIII, la longueur des égouts voûtés étaient de 1720 toises, celle des égouts découverts de 4,121. Sous Louis XIV, on construisit l'égout couvert des Invalides à la Seine. En 1714, on répara l'égout de la rue Vieille-du-Temple et en 1718, on reconstruisit celui de la rue Saint-Louis. En 1722, on ordonna la construction du grand égout, qui fut commencé en 1737 et achevé en 1740.

En 1754, on avait voûté la partie inférieure de l'égout Montmartre; en 1754, on exécuta celui de l'Ecole-Militaire et ceux de la rue Saint-Florentin et de la place Louis XV.

D'après ce tableau succinct, on peut se figurer ce qui restait à faire. Le premier empire dura trop peu d'années pour pouvoir créer le réseau d'égouts indispensables. Toutefois, en 1807 fut terminé l'égout de Rivoli, qui s'étend des Tuileries à la rue Saint-Florentin; l'égout de la rue Saint-Denis, dont la voûte sert de base à l'aqueduc dit Galerie de Saint-Laurent, fut terminé en 1800; l'égout de la rue Montmartre, qui servait de base à la conduite des eaux de l'Ourcq, a été terminé en 1812, et l'égout de la rue du Cadran a été terminé en 1813.

Ajoutons, avant de quitter le Paris souterrain, que c'est M. Frochot, préfet de la Seine, qui a fait, en 1810 et 1811, exécuter dans les catacombes des travaux qui, non-seulement prévenaient de grands périls, mais faisaient de ces lieux une des curiosités de Paris.

Des catacombes aux cimetières, la transition est facile.

En 1790, l'Assemblée Constituante avait interdit d'enterrer dans les églises. Par arrêté de la Préfecture du 12 mars 1801, il est ordonné que trois enclos de cimetière seront établis hors de la ville de Paris.

En 1804, Napoléon ordonna que quatre cimetières seraient établis hors de l'enceinte, ce sont : les cimetières de Montmartre, du Père-Lachaise, de Vaugirard et de Sainte-Catherine.

Ces cimetières se trouvent aujourd'hui dans l'enceinte et sont déjà remplis !...

Après ces grandes créations d'utilité publique, il nous reste à parler des monuments, des œuvres d'art, destinés à embellir la capitale.

Le *Musée des Antiques du Louvre* fut ouvert au public le 9 novembre 1800. Il se compose en grande partie de statues et autres monuments, fruits des conquêtes de l'armée d'Italie; et le buste du général de cette armée, Napoléon Bonaparte, fut placé au-dessus de la porte du Musée. C'est encore une des collections les plus riches de Paris, bien qu'en 1815 un grand nombre d'objets précieux en aient été enlevés.

La *Bourse*. La Bourse autrefois se tenait au palais Mazarin, puis aux Petits-Pères; sous le Directoire au Palais-Royal. L'architecte Brongniart fut chargé d'élever la Bourse actuelle. La première pierre fut posée le 24 mars 1803. Les travaux ne furent interrompus qu'en 1814. En 1813, M. Brongniart mourut et fut remplacé par M. Labarre, qui termina ce bel édifice.

Le *Temple de la Gloire* (La Madeleine). En 1806, Napoléon Ier eut l'idée d'élever, sur l'axe de la place Louis XV, un monument dédié à la gloire

des armées françaises. Il devait être décoré à l'intérieur des statues des héros de nos champs de bataille, et sur des tables d'or, d'argent, de bronze et de marbre, on devait graver les noms des braves de nos armées. Un concours fut ouvert et les dessins furent envoyés à Berlin, où se trouvait l'empereur. Le projet adopté fut celui de M. P. Vignon.

En 1814, les travaux furent interrompus. Les grandes colonnes se trouvaient élevées jusqu'à leurs astragales, d'autres constructions étaient avancées. En 1816, la destination de cet édifice fut changée. Le Temple de la Gloire devint une église. Une ordonnance du 6 mai 1818 prescrivit d'y placer des monuments commémoratifs de Louis XVI, de Louis XVII, de Marie-Antoinette et de la princesse Élisabeth. Mais la Madeleine ne fut terminée que sous Louis-Philippe, et alors on s'aperçut que l'on avait oublié les cloches!

Colonne de la place Vendôme. Cette colonne fut érigée à la gloire de la grande armée. Elle fut fondée en 1806 et terminée en 1810. Sa hauteur, piédestal compris, est de 44 mètres. La colonne pèse 251,367 kilog. Douze cents canons pris sur l'ennemi en ont fourni le métal. Un étroit escalier conduit sur la plate-forme de ce monument, bâti par Denon, Gondouin et Lepère, et surmonté d'une statue en bronze de Napoléon. En 1814, tandis que les armées étrangères occupaient Paris, des royalistes zélés essayèrent de renverser la statue de son socle, mais ne réussirent pas; quelque temps après on l'enleva de son socle et on la fondit pour faire la statue de Henri IV. En 1835, on refit le soubassement avec du granit tiré de la Corse, et on plaça au sommet une nouvelle statue de l'empereur. En 1871, les fédérés scièrent la colonne à sa base et la renversèrent. En 1874, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, l'on rechercha les fragments de bronze volés et l'on reconstruisit la colonne.

L'*Arc de triomphe du Carrousel.* Ce monument fut construit en 1806, en mémoire de la campagne de 1805. Les dessins ont été fournis par MM. Percier et Fontaine. Six bas-reliefs en marbre ornent les faces de ce monument : la capitulation d'Ulm, Austerlitz, l'entrée de Napoléon à Munich, l'entrée à Vienne, l'entrevue de Napoléon et de François II, la paix de Presbourg. En 1815, ces bas-reliefs furent enlevés, et, en 1825, remplacés par des bas-reliefs en pierre retraçant des épisodes de la campagne du duc d'Angoulême en Espagne.

Après 1830, les bas-reliefs primitifs furent rétablis.

L'*Arc de triomphe de l'Etoile* est un des monuments les plus remarquables et les plus populaires de Paris. Victor Hugo, dans une ode admirable, lui a promis qu'il partagerait avec Notre-Dame et la colonne Vendôme le privilége d'éternité.

« Quand des toits, des clochers, des ruches tortueuses,
Des porches, des frontons, des dômes plein d'orgueil,
Qui faisaient cette ville, aux voix tumultueuses,
Touffue, inextricable et fourmillante à l'œil,

Il ne restera plus dans l'immense campagne
Pour toute pyramide et pour tout Panthéon,
Que deux tours de granit faites par Charlemagne
Et qu'un pilier d'airain fait par Napoléon.

Toi, tu compléteras le triangle sublime...! »

La première pierre de ce monument élevé à la gloire de la grande armée fut posée le 15 août 1806. M. Chalgrin en fournit les dessins et en dirigea les travaux jusqu'au dessus de la corniche du piédestal. En 1811, M. Chalgrin mourut et M. Goust suivit l'exécution de son projet jusqu'à la hauteur de l'imposte du grand arc. Les travaux furent interrompus en 1814. « On conçoit, dit M. Alfred Assolant, que la Restauration n'ait pas mis grand empressement à les continuer; un instant même il fut question, dans les conseils de l'époque, de faire disparaître toute trace de travaux antérieurs; heureusement survint la campagne d'Espagne, et comme le duc d'Angoulême s'était couvert de gloire devant Cadix, on imagina de faire servir l'arc commencé à perpétuer le souvenir de ce triomphe, sans précédent dans la famille. Une ordonnance de 1823 prescrivit la reprise des travaux. » — Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Le *Louvre.* « Napoléon, qui fit tant pour nos musées, dit M. F. de Lasteyrie, mit aussi sa gloire à terminer les bâtiments du Louvre. Il y parvint au moins en ce qui concerne les quatre grands corps de logis de la cour Carrée qui constituent le Louvre proprement dit. Là se présentait une grave question. Comment construire la partie supérieure de ces quatre façades, dont une portion déjà était terminée en attique, selon le plan de Lescot, tandis qu'une autre, plus moderne, était couronnée par un troisième ordre? Voulant régulariser le tout, quel modèle préférer? Une commission spéciale fut chargée d'examiner la question, et l'avis presque unanime de cette commission fut que l'attique de Pierre Lescot devait prévaloir. Mais l'empereur ne partagea point cette opinion et naturellement l'avis du maître prévalut. La seule concession faite au plan primitif fut que rien ne serait changé aux deux premiers corps de bâtiments qui flanquent le pavillon de l'Horloge. Les trois autres côtés de la cour et de la façade méridionale furent donc achevés tels qu'on les voit aujourd'hui, avec un troisième ordre couronné de balustrades et son toit apparent.

« Napoléon eût voulu également compléter la réunion du Louvre aux Tuileries, par la construction d'une seconde galerie parallèle ou à peu près, à la galerie Henri IV. Le temps lui manqua; d'autres entreprises encore plus vastes et beaucoup moins pacifiques absorbèrent bientôt son attention et toutes ses ressources. Il ne put qu'amorcer ce grand travail par les deux bouts : — d'une part en prolongeant de quelques travées l'aile des Tuileries, attenante au pavillon Marsan; d'autre part en engageant à neuf, à l'angle nord-ouest du Louvre, un pavillon dit le pavillon *Beauvais*, où devait être la chapelle. Encore ce dernier bâtiment, aujourd'hui démoli, ne fût-il ni couvert ni même achevé.

« A l'honneur de la République et de l'Empire, notons ici qu'aucune main barbare ne s'était plu à mutiler les chiffres des divers souverains qui ont successivement contribué à la construction du Louvre, ni les H de Henri II, à la façade de Lescot, ni les doubles K de Charles IX, à la façade du sud, ni l'initiale de Henri IV à la galerie du bord de l'eau, ni les chiffres de Louis XIII et de Louis XIV. Moins scrupuleux, Louis XVIII, à son retour en France, n'eut rien de plus pressé que de faire remplacer par des L les N dont Napoléon avait marqué les parties du Louvre terminées sous son règne, — ce qui n'est ni plus ni moins qu'un petit faux en écriture monumentale. » (Ferd. de Lasteyrie. — *Le Louvre. Paris-guide*).

PARIS SOUS LOUIS XVIII ET CHARLES X.

Sous le règne de Louis XVIII, on eût d'abord à terminer les travaux qu'avaient interrompus les malheurs de 1814. Nous les avons indiqués déjà et l'on a vu que ce n'était point peu de chose.

En 1824 fut commencée, sur les dessins et sous la direction de Lepère, la belle église de *Saint-Vincent-de-Paul* qui s'élève place de la Lafayette. M. Lepère étant mort, les travaux furent continués par M. Hittorf; ils ne furent terminés qu'en 1844.

De la même année date la construction de *Notre-Dame-de-Lorette.* Cette église fut construite par l'architecte Lebas et fut terminée en 1836. On y remarque de belles sculptures de Foyatier.

La *Chapelle de Louis XVI, ou monument expiatoire,* fut un des premiers monuments que fit élever le frère de Louis XVI. Au numéro 48 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré était le cimetière de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, qui s'étendait jusqu'à la rue de l'Arcade. En 1793, les restes du roi et ceux de la reine, enfermés dans une manette d'osier, y furent conduits sur une charrette et placés entre deux lits de chaux-vive. En 1815, Louis XVIII fit faire des recherches; les quelques débris que l'on retrouva furent transportés à Saint-Denis, et une chapelle expiatoire fut élevée sur le lieu même. Elle fut achevée sous Charles X.

Les ponts d'Antin (pont des Invalides), de l'Archevêché et d'Arcole furent construits sous la Restauration. Le premier, construit par Vergel, fut commencé en 1829 et livré au passage en 1830, moyennant un péage. — Le pont de l'Archevêché fut construit en 1828. Le pont d'Arcole, qui fut d'abord appelé pont de la *Balance* à cause du balancement auquel il était sujet, prit le nom d'un jeune homme qui s'y fit tuer en juillet 1830.

On doit encore à la Restauration les belles statues équestres en bronze de Henri IV et de Louis XIV; le *Séminaire de Saint-Sulpice* construit en 1820; l'*École des Beaux-Arts*, qui date de 1819; l'*Ecole des Chartes*, de 1821; le collége Saint-Louis, de 1820; les colléges Stanislas et Rollin (1822), la salle d'Opéra, rue Le Peletier, bâtie en 1821, détruite par un incendie en 1873; le *Musée Égyptien*, formé en 1827. Enfin, fait important, c'est de 1819 que date le premier éclairage au gaz.

PARIS SOUS LOUIS-PHILIPPE Ier.

Louis-Philippe fit terminer plusieurs édifices dont la construction, commencée sous l'empire, n'avait pu être achevée, ou avait été abandonnée par la Restauration. Il fit aussi construire plusieurs édifices nouveaux.

Ce fut sous son règne que fut achevée la Madeleine. On termina également l'église Saint-Vincent-de-Paul; on commença la restauration de Notre-Dame et du Palais de Justice. — Le 26 mars 1836, le conseil municipal adopta le projet de MM. Lesueur et Godde pour l'embellissement et l'agrandissement de l'*Hôtel de Ville.* Cinq années suffirent pour démolir plus de trente maisons et élever ce vaste monument dont les grosses constructions furent achevées sur la fin de 1841. Ce palais municipal, complété par Louis-Philippe, enrichi d'œuvres d'art par Napoléon III, n'était point seulement un monument historique du plus grand intérêt et d'une beauté remarquable, c'était encore un véritable musée de peinture et de sculpture. Tout a péri par la poudre et le pétrole, en 1871.

Le *Palais d'Orsay.* Ce palais avait été commencé en 1810; la Restauration en reprit les travaux pendant quelques années; il fut achevé par Louis-Philippe Ier. Le Conseil d'Etat et la Cour des Comptes l'occupèrent. Il avait coûté 11,668,480 francs; il fut également détruit en 1871.

Arc de triomphe de l'Étoile. Les travaux furent repris en 1832 et continués sans interruption jusqu'au 29 juillet 1836, jour où fut inauguré le monument. M. Blouet fut chargé des travaux et sous sa direction furent exécutés : l'attique de

la grande salle voûtée, le dallage de la plate-forme, la balustrade et l'acrotère, les sculptures et les inscriptions. L'espace nous manque pour en donner la description. Citons cependant parmi les sculpteurs : Rude, Pradier, Lemaire et Feuchère.

La *Colonne de Juillet*. Cette colonne, dont la première pierre fut posée par Louis-Philippe, le 28 juillet 1831, fut inaugurée en 1840; elle fut l'œuvre de MM. Duc et Alavoine. Au-dessous, les caveaux où l'on a déposé les corps de 615 combattants de juillet dont les noms sont inscrits en lettres d'or sur la colonne. Le lion du piédestal est de Barye. Le chapiteau, unique dans son genre, pèse 12,000 kilog. ; on l'a coulé d'un seul jet. Le génie de la liberté, en bronze doré, est de Dumont.

L'*Obélisque de Luxor*. En 1829, sans que l'on sache à qui appartient l'honneur de cette idée, il fut question de transporter en France un des obélisques de Luxor. Un bâtiment qu'on nomma le *Luxor* fut construit à Toulon, et M. Lebas, ingénieur de la marine, fut chargé des opérations d'abatage et d'embarquement. Ces opérations rencontrèrent de grandes difficultés et demandèrent trois ans. Le 25 octobre 1836 on dressa l'obélisque au milieu de la place de la Concorde.

Le *Musée de Cluny*. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le musée de Cluny fut fondé en vertu de la loi du 24 juillet 1843. Un crédit de 590.000 fr. fut voté pour l'acquisition des collections de M. du Sommerard et l'édifice qui leur servait d'asile.

Le *Pont du Carrousel*. Ce pont a été construit par M. Polonceau et a été inauguré le 1er novembre 1834.

La *Fontaine Molière*. Outre les belles fontaines décoratives de la place de la Concorde, — dont nous avons omis de parler, — on doit au règne de Louis-Philippe la fontaine Molière. M. Regnier, de la Comédie française, en proposa le projet au préfet, en 1838. Une souscription nationale fut ouverte et la ville s'y associa pour 30,000 francs. La somme s'éleva à 110,000 fr.; elle était insuffisante; la ville s'imposa de nouveaux sacrifices. La fontaine fut inaugurée le 15 janvier 1844.

La *Fontaine de la place Louvois*. Œuvre de du sculpteur Klagmann; date de la même époque.

L'*Église Sainte-Clotilde*. Les travaux furent commencés en 1840, sous la direction de M. Gau; celui-ci étant mort, ils furent continués par M. Ballu. L'église fut terminée en 1857.

Le *tombeau de Napoléon*. Ainsi que nous l'avons dit, ce monument fut construit en vertu d'une loi de 1840. Les projets furent mis au concours, et celui de M. Visconti fut adopté. Les travaux commencèrent en 1843. Ce fut seulement le 2 avril 1861 que les restes de Napoléon furent transférés de la chapelle Saint-Jérôme dans la crypte destinée à être sa sépulture définitive.

Puits artésien de Grenelle. En 1832, l'administration communale, sur la proposition de l'ingénieur Emmery, décida le forage d'un puits artésien dans la plaine de Grenelle. On devait percer jusque dans les grès verts. M. Mulot commença les travaux sous la direction de MM. Emmery et Mary. L'eau jaillissante arriva à la surface du sol le 24 février 1841. La profondeur du puits est de 548 mètres. Des travaux de perfectionnement entrepris en 1850, furent terminés en 1852.

La *Bibliothèque Sainte-Geneviève*. Cette bibliothèque fut commencée en 1843 et terminée le 15 décembre 1850, sur les dessins de M. Henri Labrouste. Elle renferme 150,000 imprimés.

Fortifications de Paris. L'entreprise la plus considérable de ce règne fut celle de l'enceinte militaire et des forts qui la protègent. Elle fut décidée en conseil des ministres le 10 septembre 1839. Le 2 décembre 1840, le maréchal Soult, ministre de la guerre, demanda d'affecter une somme de 140 millions à l'enceinte et aux forts détachés. Le 13 janvier 1841, M. Thiers présenta le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi. Le crédit fut accordé : 237 voix contre 162. Quatre années suffirent à l'accomplissement de ces gigantesques travaux. On ferait un curieux recueil des critiques soulevées par ce projet. Jusque sous Napoléon III, l'opposition soutint que les fortifications n'étaient faites que contre le peuple de Paris. Le système des forts détachés surtout rencontra d'amères critiques. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous aurons à parler des nouvelles fortifications.

PARIS SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE

De 1848 à 1852, Paris ne subit point de changements considérables. On doit à cette période l'achèvement de l'hôpital La Riboisière, commencé sous Louis-Philippe, et l'achèvement de la bibliothèque Sainte-Geneviève. On continua les travaux de Sainte-Clotilde et l'on construisit plusieurs mairies.

PARIS SOUS NAPOLÉON III

Il faut savoir se borner et l'espace qui nous est réservé nous obligera ici plus que jamais à condenser ces notes déjà sommaires. — De grands travaux d'édilité étaient accomplis lorsque dans son premier voyage à Bordeaux, Napoléon s'était longuement entretenu avec le préfet de la Gironde, M. Haussmann, fut frappé de la facilité et de la hardiesse de conception de ce fonctionnaire, et résolut de l'associer à l'accomplissement d'une œuvre qu'il méditait déjà, la création du Paris actuel. En juin 1853, M. Haussmann était préfet de la Seine.

Le nouveau préfet sut s'entourer de savants et d'artistes capables de le seconder et ne tarda point à se mettre à l'œuvre, après avoir fait une étude de Paris et des plans, où, depuis Henri IV, l'on avait accumulé les projets d'embellisssment ou de transformation.

Nous allons passer la revue des travaux accomplis, en les classant par genre et souvent en nous bornant à une rapide nomenclature.

Chemins de fer et Gares. — Le chemin de fer de ceinture qui relie entre elles plusieurs gares et fait le tour de Paris. Etabli d'abord pour les marchandises, il fut ouvert aux voyageurs en 1862.

Les gares, véritables ports de Paris, sont au nombre de douze : quatre sont destinées aux marchandises, les autres aux voyageurs. En 1859 a été créée la gare de Vincennes. La gare de Lyon a été agrandie; la gare du Nord reconstruite par M. Hittorf dans des proportions inconnues jusqu'alors. Les statues sont des meilleurs maîtres : Cuveiller Gumery, etc. La création de la place de l'Europe a agrandi et dégagé la gare Saint-Lazare. — En 1867, organisation du service des bateaux-mouches.

Rues, Boulevards, Avenues. — Nous citerons les principales voies :

La *rue de Rivoli prolongée* et le *boulevard de Sébastopol*, de 1852 à 1854. — Le dernier a été continué par les *boulevards de Strasbourg et Saint-Michel*.

Sur la rive droite : — Les avenues qui aboutissent à la place de l'Etoile; avenues de *Friedland*, de la *Reine Hortense*, de *Wagram*, du *Prince Jérome*, de la *Grande-Armée*, de l'*Impératrice*, d'*Eylau*, du *Roi-de-Rome*, de *Joséphine*, de l'*Empereur*, du *Prince impérial*, *avenue Malakoff, avenue de l'Alma*.

L'avenue *des Ternes*, le boulevard *Haussmann*, l'avenue de *Messine*;

Le boulevard de *Neuilly*, le boulevard *Malesherbes*, le boulevard *Magenta*, l'avenue *Trudaine*;

Le boulevard du *Prince-Eugène* (actuellement Voltaire), les boulevards d'*Austerlitz* et de *Richard-Lenoir*, formés de la voûte établie sur une partie du canal Saint-Martin. — Le boulevard *Mazas*

Les avenues **Daumesnil**, de **Philippe-Auguste**, de *Lacuée*;

L'avenue **Victoria**, le boulevard du *Palais*, etc.

Les rues de Turbigo, des Halles, du Pont-Neuf, du Dix-Décembre (aujourd'hui Quatre-Septembre), de Chateaudun, de Lafayette, de Maubeuge, de Londres, de St-Pétersbourg, etc.

Sur la rive gauche :

Les boulevards *Saint-Germain*, (du quai Saint-Bernard à la rue Hautefeuille) de *Port-Royal*, *Arago*, *Saint-Michel*, *Saint-Jacques*, de *Vaugirard*; les rues Monge, des Ecoles, de Médicis, Du Sommerard, de Rennes, de la Cité, etc.

Ponts. — Le pont Napoléon III (1863);
Le pont d'Austerlitz (1854-1855);
Le Petit-Pont (1853);
Le pont Saint-Michel (1857),
Le pont au Change (1860);
Le pont Notre-Dame, restauré en 1853;
Le Pont-Neuf, restauré en 1852;
Le Pont-des-Arts, restauré en 1862;
Le pont de l'Alma (1855);
Le pont de Solférino (1860);

Le pont du Point-du-Jour. C'est en même temps un pont et un viaduc pour le chemin de fer de Ceinture. Le tablier présente des chaussées destinées aux piétons et aux voitures. Ce pont monumental est le seul de ce genre que possède Paris. C'est l'œuvre de M. de Bassompierre, ingénieur en chef du chemin de fer de Ceinture. — Les ponts encore soumis à un droit de péage en ont été affranchis.

Places, fontaines, les eaux. — Plusieurs places ont été créées, presque toutes les autres embellies ou trasformées.

Les places de création nouvelle sont :

Les places de *l'Hôtel-de-Ville*, *Saint-Michel*, du *Châtelet*, des *Innocents*, de la tour *Saint-Jacques*, des *Arts-et-Métiers*, *Montholon*, du *Théâtre-Français*, de *l'Europe*, de *l'Opéra*, de *l'Etoile*, du *Trocadéro*.

Les places transformées sont : les places de la *Bastille*, *Saint-Eustache*, du *Palais-Royal*.

Parmi les fontaines nous citerons :

Le Château-d'Eau, la fontaine Saint-Michel, la fontaine élevée à l'extrémité du jardin du Luxembourg, terminée seulement en 1874.

La fontaine des Innocents a été réparée et entourée d'un square, ainsi que la fontaine Louvois; enfin, la ville de Paris doit à la générosité de M. Robert Wallace les nombreuses et jolies fontaines de bronze qui portent son nom.

Les eaux. — Le 4 mars 1862, un décret déclarait d'utilité publique la dérivation de la Dhuys. La ville s'était empressée de faire, d'avance, l'acquisition des sources.

La longueur totale de l'aqueduc est de 33 lieues (130,822 mètres). Les réservoirs de Ménilmontant sont un des plus beaux monuments de Paris; ils font le plus grand honneur à M. Belgrand, ingénieur en chef, et aux ingénieurs des eaux qui ont dirigé la construction. Sur un terrain de plus de deux hectares, qui est cou-

vert d'un épais tapis de gazon, pour conserver une température constante de 12°, 21,000 mètres de surface sont occupés par l'eau. Ils se divisent en deux parties superposées : la partie supérieure, d'une contenance de 100,000 mètres cubes reçoit l'eau de la Dhuys ; la partie inférieure, de 31,000 mètres cubes reçoit les eaux de la Marne. A côté, sont les dérivations correspondant aux égouts.

Les eaux de la Marne, élevées par les puissantes machines de l'usine Saint-Maur, à Gravelle, contribuent à alimenter les lacs du bois de Vincennes et à fournir Paris. Enfin, la dérivation des eaux de la Vanne est depuis 1873 un fait accompli ; ses eaux arrivent dans un magnifique réservoir, à Montsouris.

Les habitants de Paris peuvent se vanter de jouir du luxe de l'eau, et il y a vingt ans, ils souffraient de la pénurie d'eaux potables. Ces œuvres furent naturellement en butte aux plus vives critiques. Cependant distribuer de bonnes eaux aux habitants d'une ville, c'est un bienfait public, c'est distribuer la santé et la vie.

Le *canal Saint-Martin*, — Le lit du canal fut desséché et sa profondeur fut augmentée en 1860. Il fut ensuite voûté sur une longueur de 18,000 mètres. Au-dessus de la voûte on a créé d'élégants jardins.

Le *gaz*. — En 1829, quelques compagnies se formèrent pour l'éclairage au gaz, mais la ville resta longtemps encore éclairée par des lanternes à l'huile.

Enfin, le bec de gaz régna. En 1855, le préfet de la Seine fixa la circonscription des compagnies, alors au nombre de cinq. Ces cinq compagnies furent réunies en une seule, au 1[er] janvier 1856, avec une concession de cinquante ans. En 1855, la ville consommait 40 millions 774,400 mètres cubes ; en 1865, plus de 116 millions ; augmentation : 190 pour 100. La longueur de la canalisation du gaz en 1868 dépassait, dans Paris, 1,150 kilomètres. Le nombre des becs publics dépassait 20,000 et celui des becs particuliers 650,000.

Égouts. — En 1855, la ville possédait un réseau d'égouts d'environ 143,000 mètres de long pour desservir des voies publiques de plus de 423,000 mètres.

Les galeries avaient en moyenne une largeur de 75 centimètres à 1 mètre, et une hauteur de 1 mètre 75 à 2 mètres. La plupart étaient en moellon.

Paris souterrain était donc à créer ; cette œuvre grandiose incomba à M. Haussmann.

Nous empruntons les renseignements qui suivent au savant travail de M. A. Mayer, architecte-voyer-adjoint de la ville :

« En 1855, on commença la construction d'égouts collecteurs dont le tracé et la section répondaient au plus pressant besoin. L'établissement de ces galeries était un premier pas vers l'adoption d'un système de canalisation souterraine.

« M. Belgrand prépara un projet d'ensemble qu'il soumit, en 1858, au conseil municipal.

« Sur la rive droite, de l'entrée du boulevard Bourdon en aval du pont d'Austerlitz, part un égout collecteur qui suit les quais jusqu'à la place de la Concorde et assèche complétement toute la dépression du faubourg Saint Antoine, recueille le produit des égouts situés entre la rue de Rivoli et la Seine ainsi que le trop plein de la galerie de Rivoli, dont la capacité jugée excessive, lors de sa construction, lui permet à peine, aujourd'hui, de desservir le Marais et le versant des buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins.

« Un collecteur, partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'angle de la rue Vivienne, suit la première de ces rues, la rue Neuve-des-Capucines, le boulevard de la Madeleine jusqu'à la rue Royale, et dessert les quartiers compris entre la butte des Moulins et les boulevarts intérieurs.

« Une longue galerie, dite collecteur des coteaux, ayant son point de départ au Bel-Air, où elle prend la rue de Saint-Mandé, longe les rues Basfroid, Popincourt, le quai de Jemmapes, passe sous le canal, à l'écluse de la Douane, et se continue par les rues de la Douane et du Château-d'Eau, des Petites-Ecuries, Richer, Faubourg-Montmartre, Saint-Lazarre, de la Pépinière jusqu'à la place Laborde. Le vieil égout de ceinture agrandi est rectifié jusqu'à la rue de l'Arcade.

« Ces galeries viennent se dégorger dans le collecteur général de la rive droite partant de la place de la Concorde, suivent la rue Royale, le boulevard Malesherbes jusqu'à la place Laborde, et qui de là, par un tunnel, pratiqué sous la barrière Monceau, joint la Seine en aval du pont d'Asnières, à 1,800 mètres de l'enceinte.

« Sur la rive gauche, un collecteur général recevant la Bièvre, se dirige par les rues Saint-Victor, les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel, vers les quais et les suit jusqu'au pont de l'Alma, où il débouche dans le fleuve.

« L'assainissement de la rive gauche est complété par un collecteur prenant les eaux de la rue de Sèvres et les amenant dans le collecteur général par les avenues Duquesne et Bosquet, qui conduisent cette galerie jusqu'au quai.

« Depuis 1867, le collecteur de la rive gauche, traverse la Seine par un double syphon de 1 mètre de diamètre au pont de l'Alma, suit le boulevard de ce nom, passe en tunnel sous la place de l'Etoile, se continue par la rue de Wagram, de Courcelles, et rejoint le collecteur d'Asnières.

« C'est également par un syphon que les eaux des îles Saint-Louis et de la Cité sont déversées dans le collecteur de la rive droite.

« Deux collecteurs ont été établis parallèlement à la Seine, le collecteur d'Auteuil, passant du Point-du-Jour et amenant, par la route de Versailles et le quai de Billy, les eaux de Passy et d'Auteuil, dans le collecteur général de la rive gauche, place de l'Alma ; l'autre sur la rive gauche, sous les quais, entre les fortifications et le pont de l'Alma, où, après avoir desservi Javel, Grenelle et le Gros-Caillou, il tombe dans le syphon qui traverse la Seine à ce pont.

« Enfin, un collecteur départemental débouchant en Seine, à Saint-Denis, pour les eaux des XX[e], XIX[e], et XVIII[e] arrondissements.

« Le collecteur d'Asnières, qui ne peut être comparé qu'à la Cloaca Maxima, de l'ancienne Rome ; a un développement de 5,154 mètres ; sa largeur est de 5 mètres 60 cent. ; sa hauteur de 4 mètres 40 cent. De chaque côté règne une banquette de 0 m. 90 cent. de large. »

Nous ne mentionnerons point les travaux tels que regards, refuges, chambre de sauvetage.

Enfin, par l'état ci-dessous, on peut constater l'importance donnée aux travaux d'égout.

Mètres d'égouts construits antérieurement à 1855

1855........	142,300 m. 13 c.
De 1855 à 1856........	3,528 m.
En 1857........	10,999
1858........	4,436
1859........	18,383
1860........	19,944
1861........	20,079
1862........	30,057
1863........	30,682
1864........	39,227 m.
1865........	46,593
1866........	74,584
Auxquels il faut ajouter pour la zone annexée, les égouts construits jusqu'en 1850 inclusivement, développant..	51,580
Ensemble...	492,392 m. 13 c.

Ajoutons que les eaux et les boues sont recueillies dans d'immenses dépotoirs et utilisées pour l'agriculture.

La création des nouveaux égouts est donc un immense bienfait, non-seulement pour l'hygiène de Paris, mais encore pour la campagne qui l'environne. Combien d'individus doivent la vie à la transformation accomplie depuis 1852, et combien de misères et de souffrances retranchées de la somme des maux que nous réservait l'avenir !... C'est ce qu'écrivait en 1867 le docteur Favrot : « Le Paris d'aujourd'hui, disait-il, comparé à celui d'il y a quinze ans, se trouve dans des conditions sanitaires toutes nouvelles, et ceux qui voudraient juger le premier par le second s'en feraient une idée bien peu exacte. » La bénignité du choléra, en 1856, et le chiffre de la mortalité le prouvent surabondamment.

Les squares, les promenades. — L'idée première de ces jardins avait été prise à l'Angleterre, et pour cette cause on les nomma improprement des *squares*. Ce mot anglais est dérivé du vieux mot français *quarré*. Les squares anglais ne sont pas à l'usage de tous ; on les ferme au public et même aux enfants du quartier, et les seuls propriétaires des maisons voisines ont le droit de s'asseoir sous leurs ombrages rabougris.

Les deux premiers qui furent ouverts en 1856 sont ceux de la tour Saint-Jacques et du Temple. La tour fut réparée et ornée de la statue de Blaise Pascal. Là furent plantés des beaux arbres de l'Inde, du Brésil, de Bourbon et de l'Amazone. — Le square du Temple est un des plus complets. Rien ne lui manque, ni les eaux, ni les fleurs, — et chose plus rare, — ni les rochers, ni les beaux arbres. Vinrent ensuite le square de la place Louvois et des Arts-et-Métiers, où l'on remarque une Victoire sculptée par Crauck. Devant l'église de la Trinité, sur la nouvelle place Montholon, autour du monument commémoratif de Louis XVI ; au Luxembourg, de nouveaux jardins sortirent du sol avec la même rapidité. En 1860, Batignolles eut le sien ; la plaine Malesherbes, Courcelles, La Chapelle, Belleville, Charonne, Montrouge, Grenelle, prouvèrent à leurs habitants que l'édilité les tenait en même estime que les quartiers du centre. Citons encore le jardin de Sainte-Clotilde. De 1858 à 1860, de nombreux espaces grands ou petits reçurent encore le bienfait des jardins publics.

Parc Monceaux. — En vertu du décret du 22 janvier 1852, la propriété passa par moitié entre les mains de la Ville et de M. Pereire, et, en 1862, une partie fut transformée en un parc public. Tout ce qui pouvait rester de l'ancien parc a été conservé. La rotonde des gardes et les quatre pavillons sont de M. Davioud. La cascade et la grotte de M. Combaz.

Le jardin du Luxembourg a été amoindri et mutilé sous le second Empire. Une belle grille qui permet de voir la rue de Médicis, le boulevard Saint-Michel et le Panthéon, n'est qu'une bien faible compensation à la perte de cette promenade jadis admirable. L'avenue de l'Observatoire a des fleurs, de la verdure et des œuvres d'art. Elle est terminée par une des plus belles fontaines de Paris, due à Klagman et à Carpeaux. Cette fontaine forme un groupe allégorique plein d'actualité. Les nations sont empor-

tées par le progrès, représenté par de magnifiques chevaux marins. La Réaction, sous la forme de tortues, cherche à entraver la marche de ces derniers; mais elle ne fait que les irriter, car elle n'a d'autre puissance que de leur cracher un jet d'eau au visage; autant en emporte le vent!

Parc des buttes Chaumont. — Les buttes Chaumont étaient un lieu mal famé, réceptacle de voleurs et de gens sans aveu. Le parc actuel, — dont nous ne pouvons donner la description, — occupe un espace de 27 hectares. Il contient un lac de deux hectares, de hautes falaises, des grottes de 20 mètres de hauteur, des cascades, un petit temple, reproduction du temple de la Sybille à Tivoli, près de Rome, une montagne plantée de cèdres de l'Hymalaya. — Terminé en 1867.

Parc de Montsouris. — Le quatrième grand parc de Paris sera situé à Montsouris. Les désastres de 1870 en ont arrêté les travaux.

Pépinières. — Elles sont situées sur plusieurs points : au bois d Boulogne, près de Longchamps, celle des arbres à feuilles caduques; à Auteuil, les arbres résineux, les plantes à feuilles persistantes, les bruyères; à Petit-Bry, les grands arbres d'alignement; à la barrière de Reuilly, les plantes vivaces d'ornement; à Passy, les cultures de luxe. Ce grand laboratoire horticole, un des plus considérables du monde entier et le premier en France, compte plus de trente serres, dont plusieurs sont colossales, et des caves immenses.

Bois de Boulogne. — Très-embelli par Napoléon Ier; ravagé en 1815, il a été transformé depuis que la Ville en a pris possession; et le premier créateur de ces améliorations a été un simple jardinier, M. Warée, qui, sans éducation première, dessinait sur le terrain les jardins paysagers les plus pittoresques. Le dessin de la rivière est de lui. Les cascades sont de M. Alphand. Nous renonçons à décrire ses beaux lacs, leurs îles gracieuses, les points de vue ménagés avec un art consommé.

Au-delà s'étend la plaine de Longchamps, achetée en 1854; on y a exécuté des travaux considérables pour la réunir au bois et y créer un vaste hippodrome. Ses élégantes tribunes, construites en 1856, contiennent 5,000 spectateurs.

Douze kilomètres de routes, de 20 mètres de largeur, ont été disposés autour des pistes et sur les rives de la Seine. La route qui longe le fleuve se prolonge par un boulevard en dehors du bois jusque Saint-Cloud. A la création d'une vaste pelouse, on a ajouté en 1855 deux cent mille pieds d'arbres et d'arbustes qui forment des massifs isolés. Le desssin des pièces d'eau et des jardins sont de M. Alphand.

Dans le bois de Boulogne, plusieurs constructions éveillent des souvenirs historiques; tels sont le *château de Madrid*, bâti par François Ier, avec un luxe d'émaux extérieurs qui l'avait fait appeler la maison faïence; le pavillon de *la Muette*, habité par Charles IX, Louis XIII, la duchesse de Berry et Marie-Antoinette; le pavillon de *Bagatelle* ou de *Folie-d'Artois*, « petite maison » qui rappelle la jeunesse de Charles X; l'abbaye de *Longchamps*, objet d'un pèlerinage mondain.

Le 10 mai 1854, la ville céda 20 hectares du bois à la Société d'acclimatation, qui y forma, en 1859, un *jardin zoologique d'acclimation*, à l'instar de celui de Londres.

Le bois de Vincennes. — Comme le bois de Boulogne, le bois de Vincennes a été tranformé en parc, et beaucoup de promeneurs préfèrent celui-ci à son aîné. Comme le premier, il possède plusieurs lacs : le lac des Minimes, le lac de Saint-Mandé et le lac de Charenton, chacun d'un caractère différent. Il a des cascades, des îles, des chalets; il a des grottes. Deux ruisseaux l'arrosent en traçant mille détours : la rivière Aimable et la rivière Pompadour.

Halles et marchés. — Le 15 septembre 1851, Louis-Napoléon, président de la République, posa la première pierre des halles centrales. — Les boutiques sont au nombre de 350 par pavillons; les pavillons sont au nombre de dix. La surface générale des Halles, y compris les rues qui les entourent et les traversent, est de 60,000 mètres. Cette superficie se trouve doublée par les caves qui règnent sous toutes les parties de l'édifice. Au-dessous des caves elle-mêmes sont pratiquées des rues souterraines munies de trois cours de doubles rails. On se propose d'établir plus tard trois voies qui se relieront par le chemin de ceinture aux gares qui entourent Paris.

Les Halles se divisent en trois grandes sections séparées par un boulevard de 30 mètres de largeur. La première section a une étendue de 20,000 mètres, la seconde de 10,000. Les Halles sont l'œuvre de M. Baltard.

Marchés. — Des marchés construits sur de moindres dimensions, dans le genre des Halles, se sont élevés dans presque tous les arrondissements; nous citerons : Les marchés du Gros-Caillou, du Château-d'Eau, de Magenta, de Puebla, des Missions, de Montrouge, de Montmartre.

Le marché du Temple a été reconstruit de 1863 à 1865.

Ces utiles constructions ne sont rien encore si on les compare à la grandiose érection des abattoirs de la Villette.

Abattoirs de la Villette. — Ils ont été mis en activité le 1er janvier 1867. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails que comporte cet immense établissement. Il contient un marché aux bestiaux où l'on peut réunir 5,000 bœufs et 30,000 moutons à la fois. Ses bâtiments sont séparés par quatre rues ayant 80 mètres de large, comme celles de l'abattoir, et de même plantées d'arbres. Il y a au centre une halle aux bœufs, et de chaque côté une halle aux porcs et une halle aux moutons.

Hôpitaux-Asiles. — Le 28 décembre 1856 eut lieu l'inauguration de la *maison Eugène-Napoléon*, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Cette maison doit son origine à l'impératrice Eugénie, qui voulut y affecter la somme de 600,000 francs votée pour lui offrir un collier, à l'occasion de son mariage, par la Ville de Paris. L'établissement est destiné à l'instruction professionnelle des jeunes filles pauvres, qui sont ensuite convenablement placées. Le travail des élèves sert à doter ces jeunes filles. Elle peut recevoir 300 élèves. L'édifice est de M. Hittorf.

Deux asiles de convalescents ont été fondés en 1855; l'un à Vincennes pour les hommes, l'autre au Vésinet pour les femmes. Tous deux ont été construits par M. Laval. Le premier, qui contient 500 lits, a été ouvert en 1857, le second en contient 300.

L'asile Sainte-Anne. — Commencé en 1863, terminé en 1866, inauguré en janvier 1867. Il est bâti sur l'emplacement de l'ancienne *ferme Sainte-Anne*, ancienne succursale de Bicêtre où, depuis 1833, environ 170 aliénés paisibles ou convalescents étaient occupés à des travaux agricoles. Cette institution était due au docteur Ferrus; on a donné le nom de ce médecin éminent à la rue qui mène à l'entrée de l'asile.

L'asile Sainte-Anne peut contenir 500 malades. C'est un des plus beaux palais que l'on ait construits pour le peuple. Il est trop vaste pour que nous puissions le décrire ici complétement. Il comprend : le bureau *d'admission*, image d'un asile en petit; *l'administration; le bâtiment des services généraux; l'église*, un bijou, dans le style byzantin; *l'amphithéâtre;* une *buanderie* modèle, surmontée d'un réservoir monumental. Sur les parties latérales de ces cinq bâtiments centraux, s'aligne une double rangée de pavillons; cinq à droite pour les hommes, cinq à gauche pour les femmes. Dans chacune des deux divisions, il y a un pavillon pour les infirmeries.

Pour terminer, décrivons un pavillon : il peut loger 50 aliénés, il est précédé d'un jardin et élevé seulement d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Il comprend : un promenoir couvert, une salle de réunion, un réfectoire, un cabinet de surveillance, trois dortoirs et autant de cabinets de toilette. Tout cela est spacieux, très-amplement pourvu d'air et de lumière, parqueté, ciré, frotté, brillant, chauffé par des calorifères, ventilé, meublé avec goût et simplicité : tables de marbre, buffets de chêne, lavabos à dessus de marbre, cuvettes de porcelaine à soupape dans les cabinets de toilette.

Nous passons sous silence les bains, les jardins et les galeries, etc.

Cet établissement a été construit par M. Questel, sur les plans de M. Girard de Cailleux.

En même temps, et sur le même modèle, ont été construits deux autres asiles, non moins admirables :

L'asile de la Ville-Évrard.

L'asile de Vaucluse.

L'Hôtel-Dieu. — Le nouvel Hôtel-Dieu, selon la parole de Napoléon III, devait être terminé en même que l'Opéra. Les événements ont interrompu les travaux de l'hôpital, qui, en 1874 n'était pas encore terminé.

Églises. — L'église *Saint-Augustin*, construite par M. Baltard, en 1860.

Saint-Bernard, construite par M. Magne, de 1858 à 1861.

Notre-Dame-de-Clignancourt, bâtie de 1859 à 1865, sur les plans de M. Lequeix.

La Trinité, construite en 1861, sur les plans de M. Ballu.

Notre-Dame-de-Belleville et la chapelle de la rue de Calais. *Saint-Pierre*, de Montrouge.

L'Église Russe, construite de 1859 à 1861, par MM. Strohm et Kourmine.

Restauration de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame, et de plusieurs autres églises.

Musées, bibliothèques. — Le musée du Louvre a été considérablement agrandi, et ses salles admirablement restaurées. Le plafond de la galerie d'Apolon, est la dernière œuvre de Delacroix. Plusieurs musées ont été crées : Le musée Campana, la musée assyrien.

Le musée des Thermes et l'Hôtel de Cluny. Cluny tombait en ruine. On a délivré l'hôtel des bâtisses vulgaires qui l'entouraient et le dérobaient en partie aux regards, et on l'a réparé, surtout du côté de la rue des Mathurins. Les ruines des Thermes ont été réparées. Les chaînes de briques romaines, symétriquement superposées, ont été rétablies avec un soin minutieux aux endroits où la dégradation en était trop sensible.

En dégageant les abords de Cluny, on a démoli les restes du cloître de la collégiale de Saint-Benoît; les sculptures intéressantes en ont été déposées dans le jardin-musée, créé autour de Cluny et des Thermes.

Bibliothèque Nationale. Ainsi que le dit une inscription de la salle de travail, cette bibliothèque, fondée par les rois, a été reconstruite sous Napoléon III. C'est aujourd'hui, un des édifices les plus considérables et des plus beaux de Paris.

Palais. — Le Louvre. Le 28 février 1848, un décret ordonnait l'achèvement du Louvre. Ce grand dessein fut réalisé sous Napoléon III.

La première pierre des nouvelles ailes du

Louvre, fut posée le 25 juillet 1852; le travail se poursuivit sous l'habile direction de M. Visconti, puis à la mort de celui-ci, sous celle de M. Lefuel; la galerie qui longe la rue de Rivoli, fut prolongée jusqu'au Louvre. Deux galeries parallèles partirent du Louvre, et vinrent se relier à des corps de logis en façade sur la place du Carrousel. Entre la place du Carrousel et le Louvre, est dessiné un élégant jardin. — Plus tard fut construite l'aile de bâtiments, percée de deux grandes portes, qui relie le Louvre aux Tuileries.

« Le nouveau Louvre est le plus grand monument du présent règne, un de ceux que la postérité admirera sans doute le plus. Quelques défauts qu'on puisse lui reprocher, ce magnifique ensemble de bâtiments, vu de la place du Carrousel, avec l'oasis de verdure qui en occupe si heureusement le centre, impose par sa masse même, par le développement de ses lignes, et se recommande aux plus difficiles par une foule de détails habilement traités. »

(Ferdinand de Lasteyrie.)

Palais de l'Industrie, construit pour l'exposition universelle de 1855.

Palais du Tribunal de Commerce. Ce palais a été construit sur les plans et sous la direction de M. Bailly. Il a été inauguré en 1866.

La Préfecture de police et *la Cour de cassation*, venaient d'être terminées, lorsque la Révolution éclata. Brûlés par la commune en 1871, ces deux édifices ont été restaurés en 1872-73.

Le Palais. Le Palais proprement dit, en partie reconstruit, a subi le même sort; il a été restauré et rebâti également.

Casernes. — La caserne du *Prince-Eugène*, une des plus belles de Paris, terminée en 1854.

La Caserne Napoléon, construite en 1852.

La Caserne de la Cité. Elle est réservée à la garde de Paris et aux sapeurs-pompiers; terminée en 1869.

Théâtres. — En 1862, on a élevé sur la place du Châtelet deux théâtres, qui appartiennent à la Ville de Paris : le théâtre *Lyrique* et le théâtre du *Châtelet*. Ce dernier est un des plus vastes et des plus beaux de Paris. Architecte : M. Davioud.

Théâtre de la Gaîté. Construit place des Arts-et-Métiers à la même époque par la Ville de Paris.

Vaudeville. Démoli place de la Bourse, reconstruit à l'angle de la rue Chaussée-d'Antin et du boulevard des Capucines.

Opéra. Ce théâtre est actuellement le plus beau de l'Europe. Il faudrait un volume pour le décrire complétement; nous renverrons le lecteur au livre où l'architecte, M. Garnier, a expliqué son œuvre. Ce monument a été commencé en 1861. Dès le début, on a rencontré un obstacle imprévu et considérable, une profonde couche d'eau qui défiait tout moyen d'épuisement. Il a fallu bitumer le sol au-dessous de l'eau, pour construire les fondations dans l'eau et ensuite extraire celle-ci. La construction s'est trouvée ainsi ralentie.

Elle fut suspendue par le siege de Paris, et ne fut terminée qu'en 1874. La nouvelle salle fut inaugurée en 1875. Malgré ses immenses proportions, elle ne contient que 2,191 places, c'est-à-dire, 357 places de plus que la salle Lepeletier. Elle a, entre les balcons, 20 mètres 60 centimètres de largeur; la profondeur est de 25 mètres; la hauteur de 20 mètres 20 centimètres. La scène a 52 mètres 90 centimètres de large, sur 27 mètres de profondeur, et 47 mètres en y ajoutant le foyer de la danse. La hauteur est de 49 mètres, y compris le dessous (14 mètres). Il y a sur le théâtre 182 loges pour le chant et 168 pour la danse. Le grand foyer a 54 mètres de long sur 11 mètres de large.

Hôtels et grands établissements. — Ce serait une omission grave de passer sous silence divers établissements, dont la création marque un réel progrès, et fait honneur à Paris. Parmi les grands établissements, nous citerons l'*Hôtel du Louvre* et le *Grand-Hôtel*.

On n'a pas beaucoup créé pour les plaisirs de Paris, tels qu'ils étaient compris jadis; le plus grand établissement de bal, le bal Mabile et du Paris ancien. Le Château des Fleurs, le Jardin d'hiver, ont disparu et n'ont pas été reconstruits. Les cafés n'ont rien de merveilleux. En somme, la grande Babylone, comme on dit en Allemagne, a beaucoup perdu de ses goûts casaniers et malsains. On a créé beaucoup de promenades, qui distraient et instruisent, beaucoup encouragé le sport; les courses, les régates, n'en déplaise à ceux qui n'y voient encore que des joueurs et des coureurs de filles, sont des exercices et des spectacles qui mettent en mouvement la foule et la divertissent sans la corrompre. Paris possède dans ses environs, six grands hippodromes : Longchamp, La Marche, Auteuil, Versailles, Chantilly, Fontainebleau, Porchefontaine.

Fortifications. — Les formidables fortifications construites sous Louis-Philippe ont mis Paris à l'abri de toute attaque à main armée. Elles se divisent en deux parties :

1° Une *enceinte continue* de 33,930 mètres de long. Cette enceinte se compose de 94 *fronts*, formés chacun d'une *courtine* et de deux demi-bastions. Le rempart se compose d'un mur de 6 mètres d'épaisseur, revêtu d'un mur de 10 mètres de haut sur 3 d'épaisseur moyenne, construit en moellon et revêtu d'un parement, en meulière, de 1 mètre d'épaisseur; le fossé n'a pas moins de 15 mètres de large. Le glacis varie de largeur. En arrière de l'enceinte, du côté de Paris, règne une rue militaire de 7 mètres de large, sur laquelle on avait, pendant le siége, établi une voie ferrée, en cas d'assaut. Cette voie, qui ne servit pas, n'était guère indispensable, puisqu'il y a le chemin de fer de ceinture. Mais les chefs militaires que Paris avait acceptés étaient plus ou moins dominés par cette idée que les Prussiens chercheraient à tourner les forts pour attaquer directement l'enceinte. Une semblable tentative aurait peut-être été posssible il y a trente ans, avant le perfectionnement de l'artillerie.

Depuis 1860, l'enceinte continue est devenue le mur d'octroi; elle est percée de 70 portes; on y a établi des grilles et des bureaux d'octroi.

2° Les *forts détachés*, au nombre de 17, savoir :

Sur la rive droite de la Seine, le fort de la *Briche*, le fort du *Nord* ou *Double-Couronne*, la *lunette du Maine*, et le fort de l'*Est*, établis pour protéger Saint-Denis, que les Prussiens ne purent prendre de vive force, mais qu'ils ont bombardé; le fort d'*Aubervilliers*, trop éloigné du Bourget pour le défendre efficacement; les forts de *Romainville*, de *Noisy*, de *Rosny* et de *Nogent*.

Sur la rive gauche de la Marne, le fort de *Charenton*; sur la rive droite de la même rivière, le fort de *Vincennes*, morcelé pour les besoins du service militaire, qui y a créé un polygone et un vaste champ de manœuvres.

Sur la rive gauche de la Seine, on trouve successivement autour de Paris, les forts d'*Ivry*, de *Bicêtre*, de *Montrouge*, de *Vanves* et d'*Issy*, tous trop rapprochés des fortifications pour prévenir un bombardement, et d'ailleurs dominés par les hautes collines qui mouvementent le sud du département de la Seine. C'est de ce côté que se porta naturellement le principal effort des Prussiens, qui mirent quelques-uns de ces forts dans un état pitoyable.

Enfin, à l'ouest de Paris se dresse l'inattaquable forteresse du *Mont-Valérien*, qui domine la vallée de la Seine et défend la presqu'île de Gennevilliers; il est malheureusement trop éloigné des autres forts.

Nouveaux forts. Les anciens forts présentent plusieurs inconvénients : trop rapprochés des fortifications, ils permettent un bombardement, souvent dominés par les collines avoisinantes, ils peuvent eux-mêmes être bombardés; enfin, ils laissent Versailles à la merci de l'ennemi. Une nouvelle ligne de forts va mettre la défense de notre capitale en rapport avec les engins offensifs tels que la science moderne les a perfectionnés. Le premier soin, la première pensée fut de garantir Versailles; pour cela, on construit une ligne de forts et de redoutes depuis Saint-Cyr jusqu'à Palaiseau.

Pour mettre le sud de Paris à l'abri d'un bombardement, il est indispensable d'occuper solidement le plateau de Châtillon, et, dans ce but, on y établit un fort.

La vallée qui s'étend entre la Seine et la Marne sera battue par les feux du fort de Villeneuve-Saint-Georges.

A l'Est, la vallée de la Marne sera dominée par les forts de Brie et de la forêt de Bondy.

Au nord, il a fallu songer à mettre Saint-Denis à l'abri de tout nouveau bombardement, on établit donc des forts et des redoutes à Garges, Écouen et dans la forêt de Bondy.

Enfin, au nord-ouest, la vallée de la Seine nous appartiendra jusqu'au delà de la forêt de Saint-Germain, dont la presqu'île sera défendue par les forts de Montigny, de Feucherolles et de Marly.

Arrondissement de Saint-Denis. — Saint-Denis, *Dionys palis*, autrefois nommée *Saint-Denys en France* pour la distinguer du grand nombre de localités qui portent le même nom. L'origine de Saint-Denis remonte à l'époque gallo-romaine. Une légende rapportée par Hilduin, abbé de Saint-Denis au neuvième siècle, attribue la fondation de l'abbaye à la mort d'un martyr nommé Denys. Celui-ci, ayant eu la tête tranchée à Montmartre, par le bourreau romain, se leva sur ses pieds, prit sa tête et, escorté par les anges, chemina l'espace d'une lieue. Il ne s'arrêta qu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui son église, près du village de *Catuliacum*.

Une chapelle fut élevée à Saint-Denis : il s'y fit des miracles. Dagobert y fit bâtir une magnifique église, et l'enrichit de dons considérables. Il donna à l'abbaye cent vaches pour la nourriture des moines, et huit mille livres de plomb pour l'entretien de la toiture. Ses successeurs ne furent pas moins généreux, et Saint-Denis devint bientôt une des plus riches abbayes de France.

Elle jouissait, entre autres priviléges, du droit d'asile pour les criminels. Charles Martel, maire du palais, y fut enterré; il avait donné à l'abbaye sa terre de Clichy, mais il avait dépouillé le clergé pour soutenir la guerre contre les Sarrasins.

Le clergé ne le lui pardonna point, et Saint-Eucher, évêque d'Orléans, eût une révélation qui lui fit voir le vainqueur de Poitiers condamné aux fers de l'enfer. Averti de cette vision, Pépin le Bref pria le saint évêque de vérifier le fait en ouvrant le tombeau de son père, et l'on ne trouva « qu'un serpent horrible et hideux, et dans le cercueil et le sépulcre tout noir qu'il semblait que le feu y eût passé, témoignage de l'ire de Dieu contre ce prince, qui avait molesté les prélats et ceux envoyé en exil et particulièrement ce saint évêque. »

Pépin, effrayé, prodigua ses biens au clergé qui s'en montra reconnaissant. Fulrard, abbé de Saint-Denis, appuya ses prétentions auprès

du pape Zaccharie, qui autorisa la substitution de Pépin et de sa famille à la dynastie mérovingienne, dont le dernier roi, Childéric finit ses jours dans un monastère. Pépin fut sacré par le pape Étienne II, à Saint-Denis. Il fit démolir l'ancienne église et contruire une basilique plus vaste. De cet édifice il ne reste aujourd'hui que la crypte autour du chœur.

L'abbaye était si riche que, à dater de Charles-le-Chauve, plusieurs souverains se nommèrent abbés de Saint-Denis, pour en posséder les revenus.

Hugues Capet renonça à cet abus, ce qui engagea le clergé à soutenir son usurpation.

Cependant une petite ville s'était formée autour de l'abbaye, et Charles le Chauve l'avait entourée d'une enceinte fortifiée.

Sous Louis le Gros, commença à paraître dans les armées royales la célèbre oriflamme, étendard primitif des abbés de Saint-Denis. Ce drapeau était rouge, découpé en trois pointes, dont chacune se terminait par une houppe de soie verte. Un poëte du douzième siècle, Guillaume Guiart, le décrit ainsi :

> Oriflamme est une bannière,
> Aucun pei plus forte que quimple,
> De Candal rougeoyant et simple,
> Sans pourtraiture d'autre affaire.

L'oriflamme remplaça la chappe de Saint-Martin, qui était de soie bleue.

L'abbé Suger fit démolir une partie de l'abbaye et la reconstruisit plus magnifique. La façade date de cette époque. Enfin il termina la reconstruction de l'église en 1281.

Ce fut saint Louis, qui fit transférer dans le chœur de l'église de Saint-Denis les corps des rois ses prédécesseurs, qui n'y avaient point été déposés.

Saint-Denis fut pris et dévasté au quinzième siècle par les Armagnacs et les Anglais. En 1561 les calvinistes renouvelèrent ces dévastations. Ce fut à Saint-Denis que Henri IV, en 1593, abjura le protestantisme. Pendant le dix-septième et le dix-huitième siècles, cette ville jouit d'une parfaite tranquillité. Mais la Révolution attira sur la cathédrale un dernier et irréparable désastre.

En 1792 l'abbaye fut supprimée. Le 1er août 1793, un décret de la Convention ordonna la destruction des tombes royales, en réservant toutefois les monuments qui seraient considérés comme les plus intéressants au musée des monuments français. Les corps des sépultures violées furent jetés dans une fosse remplie de chaux. Le plomb des toitures fut enlevé pour en faire des balles.

Les amateurs de rapprochements fatidiques ne seront sans doute pas fâchés de savoir que, par un jeu du hasard, les tombes royales furent ouvertes à Saint-Denis le 12 octobre 1793, c'est à-dire cent ans, *jour pour jour*, après la violation des tombes impériales de Spire, ordonnée ou au moins conseillée par Louis XIV. Un détail encore plus curieux est celui-ci : l'intendant qui dirigea la destruction des caveaux de Spire s'appelait *Hentz* : le représentant qui dirigea celle des caveaux de Saint-Denis s'appelait également *Hentz*. Chacune des deux dévastations dura *treize* jours.

Comme la plupart des autres églises, celle de Saint Denis devint « temple de la Raison », dépôt de salpêtres, boutique de saltimbanques, magasin de sel. Pendant le Consulat, il fut question d'en faire un marché. — De son côté, la ville de Saint-Denis, ville révolutionnaire s'il en fût, avait tenu à changer de nom : elle s'appelait *Franciade*.

En 1806, Napoléon rétablit le corps des chanoines de Saint-Denis, et décréta que cette abbaye serait consacrée à la sépulture des empereurs. Des derniers souverains de la France depuis Louis XV, Louis XVIII fut le seul dont le corps y fut déposé.

En 1837, la grande flèche de l'église fut détruite en partie par la foudre. On la rebâtit; mais ces travaux furent faits en pure perte; à peine étaient-ils terminés que l'on remarqua des lézardes effrayantes; il fallut démolir la flèche et la reconstruire. C'était une perte de sept millions.

En 1864, fut commencée une église paroissiale, livrée au culte en 1867. C'est un édifice très-simple, surmonté d'une flèche de 40 mètres, exécuté par Violet-Leduc.

En 1871, Saint-Denis fut bombardé, puis occupé par les Prussiens, qui mutilèrent plusieurs sculptures des tombeaux.

L'église de Saint-Denis est un de nos monuments les plus intéressants. Sur la façade occidentale, on remarque des sculptures qui datent de l'époque de Suger. La porte du nord a été complètement restaurée. Six statues, qui représentent les ancêtres de Jésus-Christ, donnèrent lieu à une méprise assez plaisante, et qui rappelle celle dont les rois de Judas, de Notre Dame, furent aussi l'objet. On es prit pour les premiers Capétiens, et l'on en moula les figures qui furent placées au musée de Versailles, sous les noms de Hugues Capet, de Robert, de Henri, de Philippe, de Louis VI et de Louis VII.

Aubervillers-les-Vertus. — Ce gros bourg est situé à 3 kilomètres au sud-est de Saint-Denis. Il doit son nom des Vertus à une image renommée de la Sainte-Vierge. Louis XI avait pour cette vierge une dévotion particulière. En 1815, Aubervilliers fut le théâtre d'un combat entre les Prussiens et les défenseurs de Paris. Depuis 1840, il est défendu au nord par le fort qui porte son nom.

Pantin. — Pantin, *Penthinum*, est situé sous les murs de Paris, à 7 kilomètres sud-est de Saint-Denis. Au quatorzième siècle, il était connu par une léproserie qui y était établie. En 1814, il fut le théâtre d'un combat acharné, soutenu par le général Campans, contre les armées russes et prussiennes. Ce fut là que l'empereur Alexandre et le roi de Prusse reçurent les maires de Paris; ce fut de là qu'ils partirent pour faire leur entrée à Paris.

Clichy. — Clichy-la-Garenne, *Clippiacum*, est situé sur la route de Saint-Denis à Versailles, à 7 kilomètres sud-ouest de Saint-Denis, à 3 kilomètres de la place de Clichy. Entre ce village et Saint-Ouen, les rois de la première race avaient un château. Le roi Dagobert y venait à la chasse. Il y épousa en 625, la princesse Gomatrude, et la répudia dans le même lieu quatre années plus tard. Souvenir plus édifiant : saint Vincent-de-Paul était curé de Clichy en 1612. Il fit construire à ses frais l'église qui existe encore. Grimald de la Reynière, l'excentrique et gourmand fermier général, y posséda un château. En 1795 et 1796, Clichy fut célèbre par son club royaliste.

Cette petite ville renferme de nombreux établissements industriels.

Saint-Ouen. — Saint-Ouen, villa *Sancti Audœni*, est situé sur la rive droite de la Seine, à 4 kilom. sud-sud-ouest de Saint-Denis. Ce village, très-ancien, possédait un château royal au treizième siècle. Louis XI le donna aux moines de Saint-Denis. En 1660, M. de Boisfranc y fit bâtir un château qui fut vendu en 1745 à Madame de Pompadour. Louis XVIII y séjourna en 1814. En 1816, il l'acheta, le fit démolir, et en fit construire un plus beau pour madame de Cayla. Ce fut à Saint-Ouen que M. Ternaux éleva le premier troupeau de chèvres du Thibet et perfectionna les châles auxquels il a laissé son nom. En 1830, on y établit un port au moyen d'une écluse de 60 mètres de longueur sur 12 de largeur. Les îles voisines sont un but de promenade des Parisiens du XXe arrondissement.

Asnières. — Asnières est situé sur la rive gauche de la Seine, à 8 kilom. sud-ouest de Saint-Denis. Ce village doit son nom aux animaux qu'on y élevait jadis en grand nombre. Au dix-huitième siècle, M. Voyer d'Argenson y fit construire un château qui, de nos jours, fut transformé en un café-restaurant.

Les régates d'Asnières sont renommées.

Neuilly. — Cette petite ville, située aux portes de Paris, à qui le relie une belle avenue, est à 8 kilom. sud-ouest de Saint-Denis. A l'origine, Neuilly n'était qu'une annexe de Villiers-la-Garenne. Le pont qui y fut établi au commencement du dix-septième siècle lui donna quelque importance. Sous Henri IV, on y passait la Seine sur un bac ; un jour le roi et la reine, revenant de Saint-Germain, passèrent sur le bac avec leur carrosse; les chevaux qu'on avait oublié de faire boire se précipitèrent dans le fleuve. MM. de l'Isle-Rouhet et Castaigneraie se jetèrent à l'eau et retirèrent le roi, qui lui-même se rejeta à la rivière pour sauver la reine, qui se noyait. Cette aventure fit rire la favorite, la marquise de Verneuil. « Ah! dit-elle, si j'avais été là comme j'aurais crié : La reine boit! » La construction d'un pont fut décidée. Un second pont, placé plus haut dans l'alignement de l'avenue, fut construit sous Louis XV, en 1772, par Perronnet. C'est une œuvre que l'on admire encore.

Le château de Neuilly fut la résidence favorite de Louis-Philippe Ier. Il fut incendié en 1840, et la propriété fut vendue, puis morcelée.

Courbevoie. — Cette petite ville est située sur le chemin de fer de Paris à Versailles, rive droite, à 12 kilom. sud-ouest de Saint-Denis. Elle ne prit d'importance que depuis la construction des casernes que Louis XV y fit bâtir pour y loger les gardes suisses.

Puteaux. — Puteaux, station du chemin de fer de Versailles, rive droite, est situé sur la rive gauche de la Seine, à 12 kilom. sud-ouest de Saint-Denis. L'agrément de son site y fit bâtir plusieurs maisons de campagne remarquables, parmi lesquelles nous citerons celle de M. de Rothschild. Cette localité n'a pris une réelle extension que depuis trente ans. Puteaux possède de nombreuses usines. La campagne qui l'entoure est un jardin et un vignoble.

Suresnes. — Suresnes, bâti sur la rive gauche de la Seine, au pied du Mont-Valérien, à 14 kilom. sud-ouest de Saint-Denis. Ce bourg est très-ancien, il fut longtemps une annexe de Nanterre. Il appartint à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Pendant le quinzième siècle, il fut plusieurs fois ravagé. En 1593, une conférence y fut tenue pour déterminer Henri IV à changer de religion.

Au dix-huitième siècle, on institua à Suresne un couronnement de rosière. — Le vin de Suresnes, qui jouit jusqu'au dix-septième siècle d'une certaine réputation, se boit aujourd'hui dans le pays et sert d'accompagnement aux gibelottes de lapin, dont les cabarets du pays font une grande consommation.

Le Mont-Valérien. — Le mont Valérien ou Calvaire était, dès le quinzième siècle, un lieu de pèlerinage très-fréquenté. On y bâtit une église et un couvent. L'Assemblée constituante supprima le couvent. Napoléon Ier fit démolir les bâtiments et les remplaça par une caserne, qui n'était pas encore achevée en 1814. Sous Louis XVIII, on releva les trois croix du Calvaire et on reconstruisit un couvent. En 1830, cette maison religieuse fut démolie. On comprit

enfin sa véritable destination en faisant entrer ce point dominant dans le système de défense générale de Paris. En 1840, un fort redoutable y fut construit, et l'on put en apprécier l'importance pendant le siége de 1870.

Nanterre. — Nanterre, *Nannetodarum*, est situé à 16 kilom sud-ouest de Saint-Denis, sur le chemin de fer de Saint-Germain. Cette localité est d'origine très-ancienne, elle existait au cinquième siècle. « Saint Germain y passant, y discerna la fille de Sevère, habitant de ce lieu. Il la fit approcher, la mena à l'office, où il récita les prières de nonnes et de vêpres, et, le lendemain, il lui fit déclarer, ainsi qu'elle le lui avait promis la veille, qu'elle désirait embrasser l'institut des vierges chrétiennes; il l'affermit dans cette résolution et lui donna une pièce de cuivre où était gravée la figure de la croix, lui disant de la porter à son cou au lieu de ces colliers que les jeunes filles mondaines portaient. » Cette jeune fille était sainte Geneviève. L'histoire de cette vierge chrétienne est restée obscure. Son existence et sa piété ne sauraient cependant être mises en doute.

On rapporte qu'Attila étant arrivé sur les bords de la Seine, les Parisiens, pris de terreur, ne songeaient qu'à abandonner leur île. Geneviève leur prêcha la résistance et la confiance en Dieu. Le peuple lui répondit par des insultes, et menaça de la jeter à l'eau. Elle allait périr, lorsque arriva la petite armée de l'archidiacre d'Auxerre, dont l'évêque saint Germain venait de mourir. Ce saint avait toujours eu pour les vertus de Geneviève une vénération profonde. Il lui avait légué des *eulogies* (objets bénis que l'on donnait en signe d'amitié), que l'archidiacre était chargé de lui remettre. Cette circonstance changea le cœur des Parisiens; ils se disposèrent à repousser les Huns. De son côté, Geneviève se rendit au camp du roi des Huns et obtint d'Attila qu'il épargnerait la ville. Le tombeau de la sainte fut déposé dans la première église fondée par Clovis, et Paris la prit pour patronne.

Nanterre appartenait, au XIIe siècle, à l'église Sainte-Geneviève, de Paris. Ce village fut souvent ravagé au moyen âge. En 1815, les Prussiens y furent battus.

Cette petite ville fait aujourd'hui un important commerce de charcuterie. Comme Suresnes, elle a son couronnement de rosière, qui chaque année attire une grande affluence.

Boulogne-sur-Seine. — Cette petite ville, située à 9 kilomètres de Paris, fut fondé au XIVe siècle par des Parisiens, qui, au retour d'un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, y firent bâtir une église sous l'invocation de cette Vierge (1348). Elle donna son nom au bois qui l'avoisine, et qui faisait partie de la grande forêt de Rouvray (*Roveridum*) ou bois de chênes. Dans le voisinage, fut fondé, au XIIIe siècle, le monastère de Longchamps, et près de l'abbaye François Ier fit construire son château de Madrid. Ce château menaçait ruine sous Louis XVI et fut démoli. Le comte d'Artois, sur son emplacement, y fit bâtir sa maison de Bagatelle, qui fut détruite pendant la Révolution. Enfin sur la lisière du bois, le comte de Saint-James fit élever une maison de campagne, qu'on appela la folie Saint-James. — L'hippodrome de la *Société d'encouragement* s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancienne abbaye.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX. — Sceaux, *Cellæ*, est situé à 12 kilomètres au sud de Notre-Dame. Au XIIe siècle, cette petite ville n'était encore qu'un hameau, ainsi que l'indique son nom, *cellæ*, cabanes. En 1214, on y apporta de Palestine les reliques de saint Mamès, martyrisé en Cappadoce, ce qui attira une grande affluence de pèlerins et augmenta l'importance du village. Ce domaine fut acheté, vers la fin du XVIe siècle, par M. de Gesvre, qui y fit bâtir un château.

Plus tard, Colbert l'acheta, démolit l'ancien château et le remplaça par un édifice magnifique construit par Mansard, que Lebrun, Girardon et Puget enrichirent de leurs œuvres, et dont Le Nôtre dessina les jardins. Ce château passa ensuite au marquis de Seignelay, et à l'un des enfants de Mme de Montespan le duc du Maine. La duchesse du Maine y passa sa vie et y tint une petite cour. Il fut le théâtre de fêtes perpétuelles. Voltaire y séjourna, et y écrivit un de ses contes, *Zadig*. Vers la fin du XVIIIe siècle, la terre de Sceaux passa au duc de Penthièvre, qui s'y fit aimer par son inépuisable charité. Florian passa à Sceaux plusieurs années, et y mourut, en 1794, des suites d'un emprisonnement qu'il avait subi. La Convention confisqua le domaine de Sceaux, et en fit transporter dans le musée des monuments les plus belles statues.

En 1798, le parc et le château furent vendus comme biens nationaux. Les acquéreurs firent démolir le château, dont les débris suffirent à couvrir le prix d'acquisition. Le parc fut dépecé en plusieurs lots. M. Desgrange, maire de Sceaux, acheta celui du jardin de la ménagerie, qui est le parc actuel. Une partie de l'ancien parc devint la propriété du duc de Trévise, le reste fut bâti. — Près de l'église on remarque un monument élevé à l'auteur d'*Estella et Nemorin*.

Près de Sceaux se trouve le hameau de *Saint-Eloi*, que tout le monde appelle *Robinson*; c'est un lieu de rendez-vous bien connu des Parisiens qui y viennent, en été, dîner dans des restaurants suspendus sur les branches d'immenses châtaigniers ou installés dans le creux de ces arbres.

Bourg-la-Reine. — Ce village est situé sur la route de Paris à Orléans, à 2 kilomètres est de Sceaux. Son origine est très-ancienne; il existait du temps de Chilpéric, et porta primitivement le nom de Briquet.

On pense qu'il doit son nom au séjour qu'y fit, en 584, Regonthe, fille de Chilpéric, lorsqu'elle se rendit en Espagne. Au XIIe siècle, on le trouve mentionné sous le nom Burgus Reginæ.

Au XIIe siècle, la seigneurie de Bourg-la-Reine fut possédée par l'abbaye de Montmartre. Edouard III d'Angleterre y eût son quartier général; il se retira de là sur Montlhéry.

On voit encore à Bourg-la-Reine un pavillon que fit construire Henri IV et où résida Gabrielle d'Estrée. Cette maison fut choisie, en 1722, pour l'entrevue de l'infante d'Espagne, âgée de quatre ans, et de Louis XV, âgé de douze ans. On sait que le mariage n'eût pas lieu.

C'est à Bourg-la-Reine que le savant et malheureux Condorcet se suicida pour échapper à l'échafaud. Proscrit par la Convention, il avait trouvé asile chez une femme généreuse, qui le cacha pendant huit mois; craignant enfin de compromettre sa protectrice, il sortit de Paris, erra pendant plusieurs jours dans les bois de Verrières, dans les environs de Fontenay, et fut enfin arrêté à Clamart, d'où on le conduisit à Bourg-la-Reine.

Bagneux. — Ce village est situé à 2 kilomètres nord de Sceaux, et à 10 kilomètres de Notre-Dame; il est très-ancien et possède une église du XIIIe siècle très-remarquable. Le site de Bagneux est charmant.

En 1870, le 13 octobre, les troupes prussiennes furent chassées de Bagneux, où ils s'étaient solidement fortifiés. Dans ce combat, la patrie perdit M. de Dampierre, commandant des mobiles de l'Aube. Les mobiles de la Côte-d'Or partagèrent avec ces derniers l'honneur de la journée.

Fontenay-aux-Roses. — Ce village est situé à 2 kilomètres de Sceaux, et 9 kilomètres de Notre-Dame. Il doit son nom aux nombreuses sources de son territoire, et son surnom aux roses que l'on y cultivait autrefois. Aujourd'hui la culture des roses a fait place à celle des violettes et surtout des fraises.

On remarque à Fontenay plusieurs maisons de campagne : l'ancienne maison de Scarron, qui devint la propriété du prestidigitateur Camus (Ledru), et ensuite celle de son petit-fils Ledru-Rollin; le château du chimiste Thénard, transformé depuis 1852 en une institution destinée à recevoir les jeunes enfants qui se préparent à entrer au lycée de Sainte-Barbe, et qui porte le nom de Sainte-Barbe-des-Champs,

Châtenay. — Châtenay-lès-Bagneux, à 1 kilomètre sud-ouest de Sceaux, à 13 kilomètres de Notre-Dame. Ce village est aussi ancien que Bagneux, dont il dépendit pendant longtemps. Il doit son nom au bois de châtaigniers dont il était entouré, et dont on peut voir encore d'admirables échantillons. Les Templiers le possédèrent au XIIIe siècle, et le vendirent à un chanoine qui en fit présent au chapitre de Notre-Dame. Les habitants de Châtenay souffrirent cruellement de la dureté de ces derniers maîtres; mais la reine Blanche les tira d'oppression.

Au XVIIe siècle, Châtenay appartenait au duc du Maine; il en fit cadeau à l'académicien Malézieu.

Voltaire est né à Châtenay, comme Condorcet l'affirme, ou à Paris, rue de Jérusalem, ainsi que d'autres le prétendent. L'illustre philosophe n'a jamais nommé le lieu de sa naissance. Voici l'opinion du premier : « François-Marie Arouet, qui a rendu le nom de Voltaire si célèbre, naquit à Châtenay, le 20 de février 1694, et fut baptisé à Paris dans l'église Saint-André-des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son excessive faiblesse fut la cause de ce retard, qui pendant sa vie a répandu des nuages sur le lieu et l'époque de sa naissance. » Voltaire confirme cette date dans une de ses lettres à Eideville. « J'entre aujourd'hui dans ma soixante-deuxième année; car je suis né en 1694, le 20 février et non le 20 de novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits. » Mais ailleurs il indique une autre date, et son acte de baptême constate que M. Bouché, vicaire de l'église Saint-André-des-Arcs, baptisa le 22 novembre 1694, François-Marie, *né le jour précédent*. Quoi qu'il en soit, les habitants de Châtenay ont placé sur la place du village, en face de la maison natale, qui appartient à Mme de Baignes, un petit buste de Voltaire.

La jolie maison, qui sert de presbytère depuis 1844, a été habitée pendant un an par Eugène Sue, qui y a composé *Mathilde* et la première partie des *Mystères de Paris*.

De Châtenay on peut, en 15 ou 20 minutes, aller à Aulnay.

Aulnay. — Ce petit village dépend de Châtenay. On croit qu'il eut jadis une certaine importance au temps où les aulnes, auxquels il doit son nom, n'étaient pas encore remplacés par des châtaigniers. Il comprend plusieurs maisons de campagnes célèbres. La première que l'on rencontre en descendant la vallée aux Loups est celle d'Henri de Latouche.

Un peu plus loin se trouve la maison de Chateaubriant, construction d'assez mauvais goût à laquelle attient un très-beau parc. Voici ce qu'en dit l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*: « Je fis, dit-il, quelques additions à la

chaumière; j'embellis sa muraille de briques d'un portique soutenu par deux colonnes de marbre noir et deux cariatides de femmes de marbre blanc; je me souvenais d'avoir passé à Athènes. Mon projet était d'ajouter une tour au bout du pavillon; en attendant, je simulai des créneaux sur le mur qui me séparait du chemin; je précédais ainsi la manie du moyen âge qui nous hébète à présent.» Plus loin, il ajoute: « Il y a quatre ans qu'à mon retour de la Terre-Sainte j'achetai, près du hameau d'Aulnay, une maison de jardinier, cachée parmi les collines couvertes de bois. Le terrain, inégal et sablonneux dépendant de cette maison, n'était qu'un verger sauvage, au bord duquel se trouvait une ravine et un taillis de châtaigniers. Cet étroit espace me parut propre à renfermer mes longues espérances. Les arbres que j'y ai plantés prospèrent; ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cet ombre, ils protégeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. Je les ai choisis, autant que je l'ai pu, des divers climats où j'ai erré; ils rappellent mes voyages et nourrissent au fond de mon cœur d'autres illusions... Ce lieu me plaît.

Il a remplacé pour moi les champs paternels; je l'ai payé du produit de mes rêves et de mes veilles; c'est au grand désert d'Atala que je dois le petit désert d'Aulnay; et, pour me créer ce refuge, je n'ai pas, comme le colon américain, dépouillé l'Indien des Florides. Je suis attaché à mes arbres, je leur ai adressé des élégies, des sonnets, des odes. Il n'y a pas un seul d'entre eux que je n'aie soigné de mes propres mains, que je n'aie délivré du ver attaché à sa racine, de la chenille collée à sa feuille; je les connais tous par leur nom comme mes enfants: c'est ma famille, je n'en ai pas d'autre; j'espère mourir auprès d'elle. Ici j'ai écrit les *Martyrs*, les *Abencerages*, l'*Itinéraire* et *Moïse*. »

Cependant, malgré la passion qu'elle lui avait inspiré, Chateaubriant se vit forcé de vendre sa chartreuse de la vallée aux Loups. Elle fut vendue 51,000 francs au vicomte de Montmorency; elle appartient à M. Sosthène de Larochefoucauld.

Châtillon. — Ce village est situé à 4 kilomètres de Sceaux et à 8 kilomètres de Notre-Dame. Il appartint au moyen âge à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Au dix-septième siècle, la terre de Châtillon appartint à Colbert, puis au duc du Maine. L'église, qui n'a rien de remarquable, paraît dater du règne de Charles VII. Laplace et Gay-Lussac ont habité Châtillon.

En septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale fit élever une redoute à Châtillon; mais les travaux n'étaient pas achevés lorsque déjà les Prussiens arrivèrent dans la Seine.

Le 19 septembre, le général Vinoy poussa une reconnaissance vers Châtillon et Clamart. Il se heurta à un gros de troupes cachées dans les bois et la lutte devint assez vive, mais les Français durent renoncer à occuper Châtillon. Cette position dominante devint très-avantageuse à l'ennemi, qui y établit des batteries dont il foudroya le fort de Montrouge, et plus tard bombarda Paris. En 1871, les troupes de la Commune y livrèrent également un combat, et le maréchal de Mac-Mahon y fit établir contre eux une batterie sur l'emplacement de la batterie prussienne. — On doit y élever un fort.

Issy. — Issy, *Isiacum*, est situé à 8 kilom. nord-ouest de Sceaux et 8 kilom. de Notre-Dame, sur un coteau qui descend jusqu'à la rive gauche de la Seine. Ce village est d'origine très-ancienne. Les Romains, dit-on, y élevèrent un temple à Isis. La voie romaine de Paris à Orléans traversait cette localité. Il y eut de tout temps à Issy de jolies maisons de campagne. L'une d'elles, qui appartint à Marguerite de Navarre, est transformée en petit séminaire. On a récemment transporté à Issy l'hospice des Petits-Ménages. On y faisait autrefois un vin assez renommé; aujourd'hui on y fabrique du blanc de céruse et des produits chimiques.

Vanves. — Vanves ou Vanvres est situé à 7 kilom. nord de Sceaux et à 7 kilom. sud de Notre-Dame. L'histoire en fait mention pour la première fois en 998; on le nommait alors *Vanna* ou *Benna* mot de basse latinité qui signifie *pêcherie*; la Seine en effet baignait alors le bas du coteau de Vanves. La terre de Vanves appartint longtemps à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Son beau château, construit par Mansard, est aujourd'hui disposé en lycée pour recevoir tous les jeunes enfants destinés aux autres lycées de Paris. Les habitants sont carriers, blanchisseurs et agriculteurs.

Montrouge. — Montrouge (le Grand), est situé à 7 kilom. nord de Sceaux, à 6 kilom. de Notre-Dame. Cette localité est devenue une véritable ville, et l'on y fait un commerce assez important. Elle doit son nom à Guy le Rouge, seigneur de Montlhéry, qui y avait une résidence. Sous la Restauration, les Jésuites y avaient une maison célèbre.

Gentilly. — Ce village est situé à 7 kilom. nord-est de Sceaux et à 6 kilom. de Notre-Dame. Il tire son nom d'une colonie de prisonniers sarmates que les Romains y établirent: *gentils* ou étrangers. Le *bon saint* Eloi possédait une maison à Gentilly et établit un monastère. Du neuvième au quinzième siècle, il appartint à l'évêque de Paris. Villeroy y avait un château dont les eaux étaient fournies par l'aqueduc d'Arcueil. Les habitants de Gentilly sont carriers ou blanchisseurs.

Bicêtre. — Nous avons eu déjà à parler de Bicêtre dans notre notice sur Paris. Rappelons néanmoins que le premier château de Bicêtre fut construit par l'évêque de *Wincester* en 1290; on l'appela d'abord du nom de son fondateur; puis, par corruption, *Wicestre*, et enfin *Bicestre*. Il fut détruit par un incendie sous Charles VI. L'édifice actuel fut bâti sous Louis XIII pour les soldats invalides. Sous Louis XIV, il devint un asile affecté aux indigents. On y plaça ensuite des aliénés; et, pendant longtemps encore, on y enferma les individus destinés aux bagnes et les condamnés à mort. En septembre 1792, Bicêtre opposa une résistance acharnée aux massacreurs. Employés, prisonniers, aliénés, tous se défendirent avec un courage inouï. Il fallut faire le siége de chaque bâtiment.

Maîtres de la place, les terroristes n'épargnèrent personne; ce fut pendant trois jours et trois nuits un carnage plus épouvantable que ceux des autres prisons de Paris. Cependant quelques mois plus tard, Couthon, membre de la Commune, se fait transporter à Bicêtre pour s'assurer qu'il « ne recèle point les ennemis du du peuple parmi les insensés! » Etourdi et presque effrayé par les cris confus, les hurlements forcénés et les bruits des chaînes, le zélé jacobin se retourne vers le docteur Pinel et lui dit: « Ah çà! citoyen, es-tu fou toi-même de déchaîner de pareils animaux? — Citoyen, répond Pinel, je suis convaincu que ces infortunés ne sont intraitables que parce qu'on les prive d'air et de liberté. — Eh bien! s'écria Couthon en se retirant, fais-en ce que tu voudras, je te les abandonne. » De ce jour data une réforme radicale dans les soins donnés aux aliénés, et qui plaça Pinel au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

Ce qu'il y a de plus curieux à Bicêtre, c'est le puits creusé dans le roc, qui n'a pas moins de 54 mètres de profondeur et 5 mètres 33 centimètres de diamètre.

Arcueil. — Ce gros bourg est situé sur la Bièvre, à 6 kilom. nord-ouest de Sceaux et à 7 de Notre-Dame, il tire son nom (Arcaleum) de l'aqueduc que les Romains y construisirent et dont on voit les restes près de celui que bâtit Marie de Médicis. La première pierre en fut posée le 17 juillet 1613. Les travaux furent dirigés par Jacques de Brosse. Les eaux de Rungis et des sources environnantes alimentent cet aqueduc, et, après avoir parcouru des conduits souterrains de 11,664 mètres, sont reçues dans le château d'eau situé à droite de la grille d'entrée de l'Observatoire.

L'église d'Arcueil date du treizième siècle; c'est une des plus remarquables des environs de Paris.

Le village de Cachan, séparé d'Arcueil par l'aqueduc, dépend de cette commune.

Villejuif. — Ce bourg est situé à 6 kilom. est-nord-est de Sceaux et à 8 de Notre-Dame. Il existait au temps de Louis VII sous le nom de Villa Judæa.

Ivry. — Ivry-sur-Seine est situé à 15 kilom. sud-est de Sceaux et à 8 de Notre-Dame. Cette petite ville est mentionnée dans la charte de Louis d'Outre-Mer, datée de 936.

Choisy-le-Roi. — Cette jolie petite ville est située sur la rive gauche de la Seine, à 9 kilom. est de Sceaux et à 13 de Notre-Dame. Au treizième siècle, *Chosiacum* dépendait de la commune de Thiais; elle n'eut de seigneurs particuliers que sous Louis XI. Au dix-septième siècle, la seigneurie de Choisy appartint à Mademoiselle de Montpensier, et prit alors le nom de Choisy-Mademoiselle.

Madame de Pompadour, en faisant du château de Choisy sa résidence favorite, contribua largement à la fortune de Choisy. Le château n'existe plus, et rien ne rappelle à Choisy le souvenir de la belle et généreuse marquise. Choisy possède une célèbre manufacture de faïence, des fabriques de toiles cirées, de savons et de produits chimiques.

C'est à Choisy que Rouget-de-Lisle est mort pauvre et ignoré, le 27 juin 1836.

En 1870, Choisy-le-Roi fut occupé par les Prussiens. Le 29 novembre, une attaque victorieuse fut dirigée contre la Gare-aux-Bœufs; l'ennemi en fut chassé, mais elle ne fut pas occupée par nos troupes; on devina qu'elle était minée, et, en effet, elle ne tarda point à sauter.

Charenton. — Ce bourg est situé sur la rive droite de la Marne, au confluent de cette rivière avec la Seine, à 15 kilom. nord-est de Sceaux et à 7 de Notre-Dame. On le nomme aussi Charenton-le-Pont. Il doit à son pont et à sa situation d'avoir été souvent le théâtre de sanglants combats. Le pont fut longtemps fortifié. Le dernier combat qui y fut livré date de 1814.

Le 30 mars, les élèves de l'école d'Alfort le défendirent avec courage contre les Wurtembergeois et un corps autrichien.

Charenton-les-Carrières. — Ce village est une dépendance de Charenton-le-Pont. On y voit plusieurs usines importantes, des fonderies de fer et des fabriques de produits chimiques, d'acier poli, etc.

Conflans. — Ce village, situé sur la Seine entre Paris et Charenton, doit son nom à sa proximité du confluent de la Marne, et dépend aussi de la commune de Charenton. Philippe le Long y possédait une résidence et légua ce domaine à sa belle-mère en 1316. Jeanne II, reine de Navarre, mourut à Conflans en 1349. Les

comtes de Bourgogne et de Flandre y avaient une maison de plaisance. Aux seizième et dix-septième siècles, on y voyait un grand nombre de riches maisons de campagne. Nous en citerons une, celle de M. de Harlay, archevêque de Paris « renfermé, dit Saint-Simon, avec sa bonne amie la duchesse de Lesdiguières, qu'il voyait tous les jours de sa vie, ou chez elle ou à Conflans, dont il avait fait un jardin délicieux et qu'il tenait si propre qu'à mesure qu'ils s'y promenaient tous deux, des jardiniers les suivaient à distance, pour effacer leurs pas avec des râteaux. » Il y mourut subitement en 1695.

Saint-Maurice, ou Charenton-Saint-Maurice. Ce joli bourg est situé à 12 kilom. nord-est de Sceaux, à 3 kilom. à l'est de Charenton, dont il fut longtemps une dépendance. Depuis 1842, il forme une commune séparée.

Au dix-septième siècle, il possédait un temple protestant; ce temple, brûlé en 1621 par une émeute catholique, fut rebâti en 1623 par Jacques de Brosse. Il fut démoli après la révocation de l'édit de Nantes. Sur son emplacement s'éleva un couvent de bénédictines et une petite église qui existe encore.

Charenton-Saint-Maurice possède aujourd'hui un important hospice d'aliénés, situé sur le bord de la Marne. Il fut fondé par Sébastien Leblanc en 1741; on n'y admet que les malades dont on espère obtenir la guérison. Il a reçu, dans ces dernières années, d'importantes améliorations. On remarque dans cette localité un pavillon que Henri IV fit construire pour Gabrielle d'Estrée, et que l'on désigne encore sous le nom de *séjour du roi*.

Saint-Maur-les-Fossés. — Ce village est situé à 17 kilom. nord-est de Sceaux, et 11 de Notre-Dame. Sous Clovis II, il existait une abbaye sur le territoire de Saint-Maur. Après avoir existé pendant environ neuf siècles, ce couvent fut sécularisé (1534). Les bénédictins sont restés célèbres par les services qu'ils ont rendus à l'histoire et à la littérature. Rabelais obtint une prébende dans l'église de Saint-Maur, et le cardinal du Bellay, son prédcéesseur, y possédait un magnifique château.

Maisons-Alfort. — Cette petite ville est située à 13 kilom. nord-est de Sceaux, et à 7 de Notre-Dame, dans une plaine qui s'étend entre la Seine et la Marne. Il fut occupé au quatorzième siècle par les Anglais, qui en firent rebâtir l'église que l'on y voit encore. Diane de Poitiers y eut une maison de campagne.

Alfort, qui dépend de la commune de Maisons, doit son nom et origine au château d'*Hallefort*, dont il est fait mention dans des titres de 1362. Il doit son importance au bel établissement vétérinaire, fondé dans l'ancien château en 1766 par Bourgelet, sous le nom d'*École royale d'économie rurale*. Partie des élèves est aux frais du gouvernement, l'autre paye pension; la durée des études est de huit ans.

Saint-Mandé. — Ce village important est situé à 18 kilom. nord-est de Sceaux, et à 6 kilom. de Notre-Dame. On remarque à Saint-Mandé une chapelle qui faisait jadis partie du prieuré, qui donna son nom au village, et l'hospice *Boulard*, fondé par un ancien tapissier de la cour pour douze veillards de sa profession. Le parc de Vincennes, qui borde le village, ajoute beaucoup à son agrément.

Vincennes. — Vincennes est situé à 20 kilom. et à 7 de Notre-Dame; il doit son origine au hameau de la *Pissotte*. Une charte du roi Jean est le premier document historique qui en fasse mention, elle est datée du mois du mars 1360. Déjà, à cette époque, existait dans la forêt un château royal.

Un canal, appelé le *ru orgueilleux*, y conduisait les eaux de Bagnolet et de Montreuil-sous-Bois.

Louis VII y établit des religieux. Philippe-Auguste en fit clore le domaine de murs. Saint-Louis y séjourna souvent, et du temps de Sauval on montrait encore le chêne où il avait coutume de s'asseoir, pour entendre les doléances des malheureux : « Maintes fois, dit Joinville, advint qu'en été il allait seoir au bois de Vincennes, après sa messe et s'acostoyait à un chêne et nous faisoit seoir entour li, sans destourbier d'huissier, ne d'aultre. » — Philippe de Valois fit démolir le premier château et fit bâtir le donjon actuel en 1337. Une veille chronique versifiée nous le raconte ainsi.

> La tour du bois de Vincennes,
> Sur tours neuves et anciennes,
> A le prix : Or, saurez en ça,
> Qui la parfit et commença.
> Premièrement, Philippe roi,
> Fils de Charles, comte de Valois
> Qui de grand'prouesse abonda
> Jusque sur terre, la fonda,
> Pour s'en soulacier et ebattre
> Le roi Jean, son fils, cet ouvrage,
> Fit lever jusqu'au tiers étage,
> Dedans trois ans par mort cessa
> Mais Charles, roi, son fils, laissa,
> Qui parfit en brève saison
> Tours, ponts, braies, fossés, maison :
> Né fut en ce lieu délitable ;
> Pour ce, l'avait pour agréable.

Henri V, roi d'Angleterre y mourut. Louis XI nomma Olivier le Daim capitaine concierge du château. Plus tard, cette résidence royale devint une prison d'État. Charles IX y mourut, Louis XIII y ajouta de nouveaux bâtiments. Sous le règne de ce prince, le maréchal d'Ornano, le duc de Vendôme, y furent enfermés. Après eux, le prince de Condé, le cardinal de Retz, le duc de Beaufort, le roi des halles. En 1661, Mazarin y mourut. Au dix-huitième siècle, Mirabeau, Diderot, Latude, y furent prisonniers.

En 1674, une tour du château s'écroula et écrasa le concierge, sa femme et ses trois enfants.

En 1660, le parc fut replanté et entouré d'une clôture.

En 1791, le peuple se porta sur Vincennes pour abattre le donjon, comme il avait fait de la Bastille ; mais Lafayette arriva à temps pour empêcher cette œuvre de destruction qui avait déjà reçu un commencement d'exécution.

Sous l'empire, Vincennes redevint une prison d'État. Dans la nuit du 20 au 21 mars 1804, le duc d'Enghien y fut jugé, condamné à mort et assassiné dans le fossé du côté de l'esplanade, près de la tour de la reine. C'est encore à Vincennes que furent enfermés, en 1830, les ministres de Charles X. Mais n'allons pas ometter de rappeler la belle conduite du commandant Daumesnil, *à la jambe de bois*, en 1814 et en 1815. On a donné le nom de ce héros à la belle avenue, qui conduit de la place de la Bastille au bois de Vincennes, et la commune de Vincennes lui a élevé une statue.

La Restauration fit élever, dans la chapelle, un monument représentant le duc d'Enghien appuyé sur la Religion et défendu par la Fance repoussant le crime. Cette œuvre (de Deseine), a été, après 1830, reléguée dans un coin, où elle se trouve fort à l'étroit.

En 1848, Barbès, Blanqui, Raspail et Courtais, accusés de l'attentat du 15 mai, furent enfermés dans Vincennes. Le 2 décembre 1851, les victimes d'un autre attentat furent en partie dirigés sur le même fort et logés dans les appartements du duc de Montpensier.

La chapelle du château, bâtie sous Charles V et ornée de vitraux peints par Jean Cousin, est un monument remarquable. Le château est aujourd'hui une forteresse, un arsenal et surtout une école de tir. Vincennes a donné son nom aux bataillons de chasseurs à pied, formés primitivement de l'élite des tireurs.

Nous avons décrit plus haut le parc de Vincennes.

A l'une des extrémités du bois se trouve un asile pour les ouvriers convalescents. Il a été inauguré le 31 août 1857 et renferme 500 lits.

Montreuil. — Montreuil-sous-Bois, ou Montreuil-aux-Pêches, est situé à l'entrée du bois de Vincennes et dépend de la commune de Fontenay-sous-Bois. Il doit son origine à un monastère placé sous l'invocation de Saint-Pierre. Les fontaines servaient jadis à alimenter d'eau le château de Vincennes. Au moyen âge, il fut souvent ravagé par la guerre.

Montreuil est aujourd'hui une petite ville. Son horticulture est renommée. On y admire des jardins fruitiers, riches en pêchers, de belles pépinières, des collections de plantes d'ornements et de fleurs, en un mot, les cultures les plus belles et les plus variées.

Montreuil possède en outre d'importantes industries, parmi lesquelles nous citerons une grande manufacture de porcelaines.

Fontenay. — Fontenay, Fontenay-sous-Bois, est situé à 21 kilom. nord-est de Sceaux, et à 10 kilom. de Notre-Dame. Ce joli village est également contigu au bois de Vincennes. Il doit son nom aux nombreuses fontaines de son territoire. Jadis, il comprenait dans sa dépendance, Saint-Maur, Montreuil et une partie de Vincennes. Charles V avait accordé à ses habitants de nombreux privilèges, à la charge d'entretenir les fontaines qui fournissaient d'eau son château.

On remarque à Fontenay une église qui date du treizième siècle; c'est une des plus curieuses des environs de Paris.

La fête de Fontenay est accompagnée du couronnement d'une rosière, et attire chaque année une grande affluence de Parisiens.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURES
des principaux
MONUMENTS, MUSÉES, COLLECTIONS
ET BIBLIOTHÈQUES DE PARIS

Arc de Triomphe de l'Etoile. — S'adresser à l'invalide de garde (pourboire).

Asile de Vincennes. — Mercredis, vendredis et samedis, à 4 heures.

Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully. Tous les jours, de 10 à 3 heures, excepté jours fériés. Vacances du 15 septembre au 15 novembre et du 1er août au 15 septembre alternativement.

Bibliothèque de l'Ecole de Droit. — Tous les jours pour les élèves, de 10 à 3 heures. Vacances scolaires.

Bibliothèque de l'Ecole de Médecine. — Tous les jours pour les élèves, de 10 à 3 heures, et de 7 à 10 heures. Vacances scolaires.

Bibliothèque de l'Ecole des Mines. — Tous les jours pour les personnes autorisées par le directeur et pour les élèves, de 11 à 3 heures. Fermée le dimanche.

Bibliothèque de l'Ecole des Ponts et Chaussées, rue des Saints-Pères, 28. — Tous les jours, aux élèves et ingénieurs.

Bibliothèque de l'Institut. — Ouverte seulement aux personnes présentées par les académiciens.

Bibliothèque de l'Université, rue de la Sorbonne. — Tous les jours, sauf les jours fériés, de 10 à 3 heures. Vacances du 10 juillet au 25 août.

Bibliothèque du Conservatoire des Arts-et-Métiers. — Tous les jours, excepté le lundi, de 10 à 3 heures.

Bibliothèque du Museum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes. — Tous les jours, excepté dimanches et fêtes, de 10 à 3 heures.

Bibliothèque nationale, rue Richelieu, 58. — Aux travailleurs munis de cartes, tous les jours de 10 à 4 heures. Fermée le dimanche; vacances pendant la quinzaine de Pâques. Salle de lecture, tous les jours aux mêmes heures. Ouverte le dimanche.

Bibliothèque Mazarine, quai Conti, 21. — Tous les jours, excepté dimanches et fêtes, de 10 à 4 heures. Vacances alternant avec celles de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève.

Bibliothèque Sainte-Geniève, place du Panthéon. — Tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 10 à 3 heures, et de 6 à 10 heures. Vacances du 1er septembre au 15 octobre.

Bourse. — Tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 1 à 5 heures.

Château de Vincennes. — Tous les jours, de midi à 4 heures. S'adresser au ministère de la guerre (directeur de l'artillerie).

Colonne Vendôme. — S'adresser au gardien.

Conservatoire des Arts-et-Métiers. — Collection de machines, de 10 à 4 heures, les dimanches et jeudis. Les lundis, mardis et samedis aux mêmes heures, moyennant 1 fr. — Galerie des brevets : tous les jours, de 10 à 3 heures, sauf les lundis.

Facultés. — Tous les jours, excepté le dimanche. Vacances du 15 août au 1er novembre.

Hôpital Beaujon, faub. Saint-Honoré, 208, jeudis et dimanches, de 9 à 4 heures.

Hôpital Cochin, faub. Saint-Jacques, 47. — Jeudi et dimanche, de midi à 2 heures.

Hôpital de la Charité, rue Jacob, 47. — Jeudi et dimanche, de 1 à 3 heures.

Hôpital de la Pitié, rue Lacépède, 1. — Jeudi et dimanche, de 1 à 3 heures.

Hôpital des enfants malades, rue de Sèvres, 149, jeudi et dimanche, de 1 à 3 heures.

Hôpital Lariboisière, rue Ambroise-Paré. — Jeudi et dimanche, de 1 à 3 heures.

Hôpital Necker, rue de Sèvres, 161. — Jeudi et dimanche de 1 à 3 heures.

Hôpital Saint-Antoine, faub. Saint-Antoine, 184. — Jeudi et dimanche, de 1 à 3 heures.

Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 5. — Jeudi et dimanche, de midi à 2 heures.

Hospice de Bicêtre (vieillesse, hommes), à Gentilly. — Jeudi et dimanche, de midi à 3 h.

Hospice de la Salpêtrière (vieillesse, femmes), boulevard de l'Hôpital, 47. — Jeudi et dimanche, de midi 1/2 à 4 heures.

Hospice des enfants assistés, rue d'Enfer, 100. — Lundi et mardi, de midi à 2 heures avec permission du directeur.

Hospice des Incurables (hommes), rue Popincourt, 66. — Tous les jours, de 1 à 4 heures.

Hospice des Incurables (femmes), rue de Sèvres, 42. — Tous les jours, de 1 à 4 heures.

Hospice des Ménages, à Issy. — Tous les jours, de midi à 4 heures.

Hôtel-Dieu, parvis Notre-Dame. — Jeudi et dimanche, de midi à 3 heures.

Hôtel des Monnaies, quai Conti. — Ateliers et laboratoires, mardi et vendredi, de midi à 3 heures avec permission du directeur; musée monétaire, le même jour et aux mêmes heures.

Hôtel des Invalides. — Tous les jours, excepté le dimanche, de 11 à 5 heures avec permission du gouverneur ou passeport. Dôme et tombeau de Napoléon, les lundis et jeudis, de midi à 3 heures et les autres jours de midi à 4 heures avec permission du gouverneur. Plans et reliefs (galerie très-curieuse, unique au monde), du 1er mai au 15 juin, avec bulletins délivrés par le président du comité des fortifications, au ministère de la guerre.

Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n. 87. — Jeudi, à 2 heures avec autorisation du directeur.

Institut. — De 11 à 1 heure, excepté dimanches et fêtes.

Jardin de Cluny. — De 11 à 4 heures 1/2.

Jardin des Plantes. — Toute la journée; ménagerie ouverte à 10 heures, et à 11 heures en hiver. Pour l'intérieur il faut des permissions.

Manufacture de porcelaine de Sèvres. — Magasins, de 11 à 4 heures, les mardis, jeudis et samedis. Musée, jeudi. Pour visiter les ateliers il faut l'autorisation du directeur.

Manufacture des Gobelins, rue Mouffetard, n. 254. — Il faut un bulletin délivré par l'administrateur, mercredi et samedi, de 1 à 3 h. en hiver, et de 2 à 4 en été.

Manufacture des Tabacs, quai d'Orsay, 63. — Tous les jours avec une permission du régisseur.

Musée Orfila (anatomie comparée), à l'Ecole de Médecine. — Fermé au public. Pour les élèves et les médecins, ouvert de 11 à 4 heures, excepté pendant les vacances, et les dimanches.

Musée d'Artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin, 99. — Les jeudis, de midi à 4 heures.

Musée du Luxembourg. — Peinture et sculpture contemporaines. Tous les jeudis, de 10 à 4 heures, excepté le lundi.

Musée Dupuytren, à l'Ecole pratique, rue de l'Ecole-de-Médecine, 15. — Ouvert aux étudiants et aux médecins, de 11 à 3 heures, excepté le dimanche et pendant les vacances.

Musée de Cluny et des Thermes. — Public le dimanche de 11 à 4 heures 1/2. Les autres jours aux mêmes heures, auvert aux personnes munies de billets ou de cartes d'étude.

Musée du Louvre. — Tous les jours, de 10 à 4 heures (excepté le lundi).

Musée Minéralogique et géologique (Ecole des Mines). — Public, les mardis, jeudis et samedis, de 11 à 3 heures.

Musée du Jardin des Plantes (anatomie comparée, zoologie, botanique, géologie, minéralogie). — Les mardis et jeudis, de 2 à 5 heures et les dimanches, de 1 à 5 heures. Ouvert les mardis, jeudis et samedis, de 11 à 2 heures aux personnes ayant des permissions.

Notre-Dame. — Trésor, de midi à 4 heures, hors du temps d'office et moyennant une carte d'entrée délivrée par le sacristain pour 50 cent. — Tours, 20 c. par personne.

Observatoire. — Il faut une permission du directeur.

Palais de Justice. — Tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fête.

Sainte-Chapelle, au Palais de Justice. — Tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fête, de 11 à 4 heures avec un passeport ou une carte de visite (pourboire).

Sainte-Geneviève. — Pour visiter la crypte et le dôme, s'adresser à un gardien (pourboire).

Saint-Sulpice. — Entrée des tours, 20 cent. par personne.

Sorbonne. — Ouverte aux heures des cours. Pour visiter le tombeau de Richelieu, il faut donner un pourboire au gardien.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Ville de Paris. — 20 arrondissements, 80 quartiers (1,799,250 hab.) Pour la population par arrondissements, voir plus haut notre article Population. Pour la division par arrondissements et par quartiers, voir l'article divisions politique, administrative et religieuse.

2° Arrondissement de Saint-Denis. — 4 cantons, 30 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Denis* (31,930 habit.), *Courbevoie* (13,260 habit.), *Neuilly* (17,750 hab.), *Pantin* (8,595 hab.)

Principales communes : Asnières (5,450 h.), Aubervilliers (9,240 hab.), Bagnolet (2,940 h.), Boulogne (17,340 hab.), Clichy (13,660 hab.), Colombes (3,675 hab.), Gennevilliers (2,185 h.), Levallois-Perret (15,760 hab.), Nanterre (3,906 hab.), Noisy-le-Sec (2,975 habit.), le Pré-Saint-Gervais (3,110 hab.), Puteaux (9,540 h.), Romainville (4,905 hab.), Saint-Ouen (5,805 h.), Suresnes (4,505 hab.)

Arrondissement de Sceaux — 4 cantons, 41 communes.

Chefs-lieux de canton : *Sceaux* (2,587 hab.), *Charenton-le-Pont* (6,190 hab.), *Villejuif* (2,035 habit.), *Vincennes* (17,175 hab.)

Principales communes : Arcueil (5,025 hab.), Bourg-la-Reine (2,265 hab.), Champigny (2,350 hab.), Châtillon (2,235 hab), Choisy-le-Roi (5,170 hab.), Clamart (3,195 hab.), Créteil (2,540 hab.), Fontenay-aux-Roses (2,185 hab.), Fontenay-sous-Bois (3,090 hab.), Gentilly (8,870 hab.), Issy (9,205 hab.), Ivry (10,190 hab.), Joinville-le-Pont (2,085 hab.), Maisons-Alfort (4,045 hab.), Montreuil (9,230 hab.), Montrouge 4,805 hab.), Nogent-sur-Marne (4,975 hab.), Saint-Mandé (4,565 hab.), Saint-Maur (5,620 habit.), Saint-Maurice (4,930 hab.), Vanves (8,510 hab.), Vitry (3,740 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 6 lycées (5,375 élèv.), 1 collége communal (370 élèv.), 165 institutions secondaires libres (15,230 élèves) 1,840 écoles primaires (167,000 élèves), 187 salles d'asile (26,000 élèves). — 415,000 habitants sont complétement illettrés, 50,000 savent lire seulement, 1,635,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. On compte environ 55 indigents sur 1,000 habitants, il y a 29 établissements hospitaliers.

Le recensement triennal de la population indigente de Paris a donné les résultats suivants:

Années	Ménages	Individus inscrits.
1870	42,090	111,350
1872	39,600	101,720

Justice. 95 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 260 pour crimes contre les propriétés, 14,000 pour délits, et 55,000 pour contraventions. — 15,000 affaires civiles et 66,000 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 36,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 3,000 hommes et 1,300 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 940 hommes et 315 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA

SEINE-INFÉRIEURE

SITUATION. — Ce département maritime situé dans la région nord-ouest de la France, tre 49° 15' 10" et 50° 4' de latitude, et entre 32' 30" et 2° 16' de longitude occidentale.

Il doit son nom à sa position sur le cours férieur de la Seine.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord et à l'ouest, la Manche ; au sud, les départements de l'Eure et du Calvados, dont il est séparé par l'embouchure de la Seine ; à l'est, le département de l'Oise, et enfin celui de la Somme, dont il est séparé par le cours de la Bresle.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 40e de France. Il comprend 603,550 hectares, divisés suivant la nature du sol en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes.	18,000
Sol de riche terreau..........	242,000
Sol de craie ou calcaire	55,000
Sol argileux................	45,000
Sol pierreux................	209,000
Sol sablonneux..............	15,000
Divers.....................	19,000

TOPOGRAPHIE. — Le sol, formé ordinairement de terrains tertiaires, repose sur la craie ou sur le calcaire ; dans les plaines du centre on trouve un mélange de sable, d'argile et de grès vert ; dans les vallées de l'est, l'argile et le grès vert.

La surface du département présente l'aspect d'un vaste plateau, dont la hauteur varie entre 120 et 150 mètres et qui se termine, du côté de la mer, par des falaises, et du côté de la Seine, par des collines souvent à pic et formant aussi falaise. Ce territoire est à peine ondulé par une chaîne de collines qui le coupe en deux parties égales, et qui sépare le bassin de la Seine de celui des fleuves côtiers. Aucune de ces collines n'atteint 250 mètres ; les plus élevées se trouvent près de Couteville et du Ronchois (246 m.)

Mais si le département ne renferme pas de montagnes, en revanche, il est célèbre par ses belles et fécondes vallées, parmi lesquelles il faut citer celle de la Seine, qui est, sans contredit, l'une des plus remarquables du nord de la France.

CÔTES. — De l'embouchure de la Bresle jusqu'au port du Havre, les côtes présentent un développement d'environ 125 kilom. (30 lieues) ; elles se composent de hautes falaises taillées à pic et dont la hauteur varie, suivant les lieux, depuis 50 jusqu'à 240 mètres.

Au Tréport, dont le port est formé par l'embouchure de la Bresle, elles ont 100 mèt. ; à l'embouchure de l'Yères, les falaises du mont Jolibois en ont 104 ; elles s'élèvent ensuite à 106 mètres (falaises de Penly) ; à Dieppe, elles descendent de 90 à 57 mètres ; elles s'ouvrent pour former plusieurs ports : embouchure de l'Arques, embouchure de la Scie, port des Moutiers, embouchure de la Saane et du Dun, ports de Veules, de Saint-Valery-en-Caux, de Susselle, embouchure du Durdent.

Un peu plus loin, la mer, en creusant une falaise, a formé l'immense arche naturelle de Saint-Martin-aux-Buneaux. Les falaises s'élèvent ensuite à 125 mètres (Senneville), s'ouvrent pour former les ports de Fécamp, d'Yport, d'Etretat et forment des arcades naturelles, dont les plus remarquables sont la Manne-Porte et la grotte du Trou à-l'Homme.

Les falaises d'Etretat, les plus belles de France, quoique moins hautes que celles de Fécamp, sont l'objet d'excursions intéressantes. L'*Aiguille-d'Etretat* ne dépasse pas 70 mètr., mais elle se trouve au milieu de curiosités naturelles bien dignes d'être visitées.

Nous citerons la *Chambre-des-Demoiselles*, où l'on arrive par deux portes entre lesquelles s'étend une *valleuse* escarpée. En amont d'Etretat, la falaise est couronnée par un sémaphore et par la chapelle ogivale de Notre-Dame-de-la-Garde. Le sentier qui y conduit, la *valleuse d'Amont*, passe près du Trou-à-Romain et de l'Aiguille-de-Bénouville. Comme la mer ne permet pas de passer à pied sec par la *Porte-d'Amont*, on se voit forcé de traverser un tunnel qui débouche dans le cirque du *Chaudron*. Enfin, on arrive au cap d'Antifer (110 mètres d'altitude), qui porte un sémaphore et près duquel se trouve le Roc-aux-Chênes.

Au cap d'Antifer, où les falaises atteignent 116 mètres, la côte tourne vers le sud-sud-ouest et forme le cap de la Hève ; puis elle court vers le sud-est pour former la côte de Sainte-Adresse et le port du Havre.

PORTS DE MER. — Le *Tréport*, avec une belle plage et un établissement de bains de mer. Le Tréport arme de 60 à 70 bateaux de pêche par an. *Dieppe*, le plus sûr de la Manche, pouvant recevoir des bâtiments de 1,200 tonneaux et contenant 200 bâtiments de 60 à 600 tonneaux ; 9 mètres d'eau dans les grandes marées. Les bassins peuvent contenir 1,000 navires à flot ; belles jetées formant promenade ; plage magnifique et bassin de retenue ; bains de mer ; *Saint-Valéry-en-Caux*, entre deux hautes falaises ; port armant pour la pêche de la morue, du hareng, du maquereau ; deux phares (trois milles et six milles de portée) ; établissement de bains de mer, près d'une plage bordée d'une barre de gallets ; chantiers de construction. *Veules*, petit port d'échouage, avec établissement de bains de mer. *Etretat*, protégé par une digue de galets formant un arc de cercle terminé à ses extrémités par deux falaises à pic. *Fécamp*, port le plus profond de la Manche (19 mètr. 50 à la haute mer de vive eau ; 4 m. marée basse) ; le premier port de la Manche pour les armements de la pêche à la morue ; il arme aussi beaucoup pour la pêche du hareng, du maquereau, etc. Etablissement de bains de mer, sur une plage de galets à un kilom. de la ville. *Yport*, petit port d'échouage ; établissement de bains de mer.

Le *Havre*. Premier port de commerce français, sur la Manche, composé d'un avant-port (dont les quais ont 1674 mètres de développement), de 8 bassins à flot, et de 12 écluses. Parmi les bassins, on cite celui du Commerce, qui a 5 hectares et contient 200 navires ; celui de la Floride (5 hectares), qui sert au déblaiement du port ; celui de l'Eure (21 hectares), un des plus beaux du monde ; les docks-entrepôts couvrent 23 hectares et peuvent recevoir 130,000 tonnes de marchandises. Ce beau port va encore être augmenté. 4 phares, dont l'un à feu fixe (dix milles de portée), sur la jetée du nord ; l'autre à feu fixe rouge (trois milles) ; sur la jetée du sud ; et deux autres phares de premier ordre de la Hève et du Hoc.

PORTS SUR LA SEINE. — *Caudebec*, très-fréquenté ; *Duclair*, *Croisset*, *Rouen*, qui reçoit des navires de 300 à 800 tonneaux, 2,000 mètres de quais. La ***Bouille***.

SUR LA BRESLE. — ***Eu***.

SUR LA LÉZARDE. — ***Harfleur***.

HYDROGRAPHIE. — Le département s'incline faiblement du sud-est au nord-ouest. Les 38 rivières qui l'arrosent s'écoulent vers la Manche par la Seine, la rivière de Fécamp, le Durdent, le Dun, la Saane, la Scie, l'Arques, l'Yères et la Bresle.

LA SEINE. — Principal cours d'eau du département, prend sa source dans celui de la Côte-d'Or, traverse ceux de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine et de l'Eure ; elle entre dans celui qui nous occupe près de Pont-de-l'Arche, garde des proportions comparativement modestes jusqu'au pied des falaises de Duclair et même jusqu'aux ruines de l'abbaye de Jumiéges et forme ensuite un large estuaire. Elle se jette dans la Manche entre le Havre et Honfleur, après un cours total de 770 kilomètres, dont 110 sur le territoire du département.

« La Seine maritime commence à Rouen, dit V.-A. Malte-Brun. Son développement jusqu'au port du Havre est de 124 kilomètres ; elle a 8 mètres de profondeur à Rouen et 225 mètres de largeur.

« Entre la Mailleraie et Quillebeuf, cette largeur augmente et varie de 500 à 3,000 mèt. ; vis-à-vis de Quillebeuf, elle est de 1,800 mètres ; là commence l'embouchure proprement dite, qui, déjà de 3,600 mètres entre Tancarville et Laroque, atteint au Havre 9,000 mètres de largeur.

« La navigation de la Seine est dangereuse à partir de Quillebeuf par l'agrégation des bancs de sable qui obstruent son lit ; il faut aux navires un pilote habile qui connaisse bien la passe ; encore la mer, en dérangeant de place les bancs mobiles, met-elle souvent en défaut l'expérience du marin.

« Le chenal de la Seine suit la rive droite depuis Caudebec environ jusqu'au-dessous de la Pierre-du-Poirier ; mais il change tout à coup de direction à une petite distance de ce point, et passe vers la rive gauche pour ne la plus quitter qu'au-dessus de Quillebeuf.

« Ce trajet d'une rive à l'autre est ce que l'on nomme la *Traverse* : c'est la partie de la navigation de Rouen au Havre la plus dangereuse. La route est, d'ailleurs, sinistrement jalonnée par des bouées ou des balises placées à l'extrémité des mâts des bâtiments qui s'y sont perdus. Le pire des dangers de la Traverse, c'est l'instabilité des sables légers qui forment, en cet endroit, le fond du chenal, successivement soulevés par la marée montante à l'heure du flux,

et rendus au lit du fleuve par la marée descendante.

« Le flux se fait sentir jusqu'au Pont-de-l'Arche (département de l'Eure).

« La Seine met dans les grandes marées 2 heures et demie à monter sur 7 mètres 14 centimètres de hauteur, et 9 heures et demie à descendre. Lors du flux, on remarque le phénomène de la *barre*, puissante vague, offrant un front presque perpendiculaire qui remonte le fleuve jusqu'à Jumiéges et quelquefois jusqu'à Rouen avec une rapidité et un bruit qui l'annonce longtemps à l'avance. »

Ses principaux afluents dans le département sont : le *Puchot*, qui finit à Elbeuf, le *Robec* et l'*Aubette*, qui se jettent à Rouen ; la *Sainte-Austreberte*, la *Bolbec*, la *Rille*, et la *Lézarde*.

Les autres fleuves côtiers principaux, sont les suivants :

La rivière de Fécamp, qui forme le port de Fécamp;

Le Durdent ou *Dourdant*, qui prend sa source dans l'étang de Saint-Requier, baigne Cany-Barville et tombe dans la Manche, à 8 kilomètres à l'ouest de Saint-Valéry;

La Saane, qui arrose la partie occidentale de l'arrondissement de Dieppe; elle reçoit la *Vienne*, qui baigne Baqueville;

La Scie, qui baigne Longueville, Offranville, et finit à quelques kilomèt. à l'ouest de Dieppe;

L'Arques, qui vient du canton de Saint-Saëns, baigne Saint-Saëns, Torcy, Arques et finit à Dieppe, après un cours de 52 kilomètres, accru de la Béthune et de l'Eaulne; à son embouchure, elle forme le port de Dieppe;

L'Yères, qui arrose la partie nord-est du département;

Enfin la Bresle, qui vient du département de l'Oise, baigne Aumale, Blangy, Eu et se jette dans la Manche au Tréport, après un cours de 72 kilomètres.

CLIMAT. — Le département de la Seine-Inférieure, quoique situé dans la région séquanienne, possède un climat très-varié, en général tempéré, mais humide, brumeux et variable. Sec et sain dans les plaines élevées et sur les collines, il est plus humide sur les côtes et dans le voisinage des forêts. Les hivers y sont longs, mais moins froids que pluvieux. Les vents dominants sont ceux d'*aval* (du nord), froids et secs ; d'*amont* (du nord-est et du nord-ouest), humides et amenant les pluies; enfin les vents du sud-ouest, qui amènent les beaux jours et quelquefois des orages.

Vie moyenne : 36 ans et 4 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Nombreuses carrières de pierres à bâtir, aux environs de Gaillefontaine, Fécamp, Orival, Caudebec et sur les deux rives de la Seine. — Carrières de grès à Saint-Valery, Blosseville, Veules, Angiens, Malleville, Barville, Saint-Pierre-le-Vieux, Sotteville, Varengeville, Saint-André-sur-Cailly, Pibeuf et Roquencourt. — Dépôts de craie, marne, argile à potier ; sable pour la fabrication du verre, fer limoneux, silex, marbre onyx ; marbre noirâtre veiné de blanc, terre à pipes, indices de houille, tourbe.

Sources minérales. — Plusieurs sources ferrugineuses et salines, parmi lesquelles on cite la fontaine de *Jouvence*, à 1 kilom. de Gournay. Mais les plus fréquentées sont celles de Forges-les-Eaux. « A 16 kilomètres de Neufchâtel et 22 de Gournay, dans une charmante vallée. Du 1er juin au 15 octobre, température 7° 5 centigrades de bi-carbonate de fer par litre. Eaux ferrugineuses, gazeuses, employées en boissons, bains, douches; leur action est tonique et fortifiante, et elles conviennent dans les affections caractérisées par la faiblesse des tissus, la langueur des fonctions et le peu d'activité des mouvements organiques : elles triomphent quelquefois de la stérilité; enfin elles modifient heureusement la chlorose, l'anémie causée par hemorrhagies passives, certaines dyspepsies et les diarrhées séreuses. On les prend principalement en boisson, et comme accessoire, en bains et en douches. L'établissement attire chaque année un millier d'étrangers. Les eaux des sources de la *Royale* et de la *Reinette* peuvent se transporter en bouteilles, mais elles ne se conservent pas longtemps. On les boit avec du vin pendant le repas. — Vie calme et sédentaire; promenades dans la vallée. » *Trousset*, (Encyclopédie d'Economie domestique).

Végétaux. — Culture en grand de toutes les céréales, dont la récolte est cependant insuffisante pour la consommation locale : peu de blé dans l'arrondissement de Neufchâtel et la partie septentrionale de celui de Dieppe; pommes de terre abondantes et d'excellente qualité; lin, chanvre et plantes oléagineuses dans les campagnes qui avoisinent la mer, du Havre à Fécamp; prairies maturelles sur les bords de la Seine; beaux pâturages dans l'arrondissement de Neufchâtel; betteraves, plantes potagères. — Arbres fruitiers; vergers de pommiers et de poiriers, surtout à l'ouest, où on fabrique beaucoup de cidre, principale boisson des habitants. — Arbustes : troëne, bruyère et jonc marin. — Saule et tremble au bord des rivières. — Cornouiller, merisier, chêne, hêtre, orme, charme, tilleul, érable, bouleau, pin et sapin dans les forêts.

Forêts. — Belles forêts d'Eu, de Forges, de Lyons, de Brotonne, de Roumare, de Rouvray, de la Londe, etc.

3° Animaux. — Belles races domestiques améliorées : bidets d'*allure*, vaches normandes productives, dont le lait fournit d'excellent beurre et du fromage renommé. Moutons du Vexin et du pays de Caux, très-estimés à Paris; ceux qui paissent dans les pâturages voisins de la mer portent le nom de prés-salés et acquièrent une haute valeur. Les oiseaux de basse-cour sont d'excellente espèce; on estime surtout la volaille du pays de Caux. — Les animaux carnassiers ont presque entièrement disparu, sauf le renard. — Dans les forêts du sud on trouve encore quelques chevreuils et quelques cerfs. Le menu gibier, poursuivi à outrance par les chasseurs des grandes villes, disparaît d'année en année; en revanche, les pies et les corbeaux pullulent. On rencontre des vipères et des couleuvres dans les haies.

Sur les côtes et à l'embouchure de la Seine, tous les poissons de mer et principalement la raie, le maquereau, le hareng, la barbue, le turbot; dans la Seine, le saumon, l'esturgeon, la sole, l'anguille, l'alose, etc. Les rochers abondent en crustacés et coquillages : homards, langoustes, crabes, moules, huîtres. (Celles qui proviennent du parc de Dieppe sont assez renommées).

VOIES DE COMMUNICATION

13 routes nationales (595 kilom.) ; 41 routes départementales (852 kilom.); 3,491 chemins vicinaux (6,266 kilom.)

4 rivières navigables : Seine, Lézarde, Bresle et Arques (157 kilom.)

1 canal : d'Eu au Tréport (3 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département de la Seine-Inférieure est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE PARIS AU HAVRE

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. du Havre
Oissel (embranchement)	126 kilom.	103 kilom.
Rouen (rive gauche)	136	89
Rouen (rive droite)	»	»
Maromme	146	83
Malaunay	149	80
Barentin	157	72
Pavilly	159	70
Motteville	170	69
Yvetot	178	51
Alvimare	189	40
Bolbec-Nointot	197	32
Beuzeville-Bréauté	203	26
Saint-Romain	211	18
Harfleur	222	7
Le Havre	228	»

DE MALAUNAY A DIEPPE

Stations :	Dist. de Paris,	Dist. de Dieppe.
Malaunay	149 kilom.	52 kilom.
Monville	155	46
Clères	161	40
Saint-Victor	171	31
Auffay	175	26
Longueville	184	17
Saint-Aubin-sur-Scie	194	7
Dieppe	201	»

DE BEUZEVILLE-BRÉAUTÉ A FÉCAMP

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Fécamp.
Beuzeville-Bréauté	203 kilom.	20 kilom.
Grainville-Goderville	209	13
Les Ifs-Etretat	215	8
Fécamp	222	»

DE MONTÉROLIER-BUCHY A POIX

Stations :	Dist. de Paris.
Montérolier-Buchy	137 kilom.
Sommery	129
Serqueux	119
Gaillefontaine	126

DE PARIS A DIEPPE, PAR PONTOISE

Stations :	Dist. de Paris.
Neufmarché	86 kilom.
Gournay-Ferrières	94
Gaucourt-Saint-Etienne	101
Saumont-la-Poterie	109
Forges-les-Eaux	116
Serqueux	119
Nesle-Saint-Saire	128
Neufchatel-en-Bray	134
Mesnières	139
Bures	143
Saint-Vaast-d'Equiqueville	150
Dampierre	157
Arques	162
Dieppe	168

DE SERQUIGNY ET ELBEUF A ROUEN

Stations :	Distance de Paris.
La Londe	141 kilom.
Elbeuf	133
Tourville	126
Oissel	126
Rouen	136

DE CREIL A BEAUVAIS ET GOURNAY

Une seule station : Gournay, à 66 kilom. de Creil et 29 de Beauvais.

DE MONTÉROLIER-BUCHY A ROUEN

Stations:	Dist. d'Amiens.	Dist. de Rouen.
MONTÉROLIER-BUCHY	90 kilom.	28 kilom.
Morgny........	101	17
Darnetal........	113	6
ROUEN..........	117	»

DE MONTÉROLIER-BUCHY A CLÈRES

Stations:	Dist. de Buchy.	Dist. de Rouen.
MONTÉROLIER-BUCHY	» kilom.	60 kilom.
Critot..........	7	53
Bosc-le-Hard.....	11	50
CLÈRES.........	21	40

D'ABANCOURT AU TRÉPORT

Stations:	Dist. d'Abancourt.
Aumale.........	11 kilom.
Vieux-Rouen.....	19
Senarpont.......	24
Nesle-Normandeuse	29
BLANGY.........	33
Mouchaux.......	37
Gamaches.......	41
Incheville.......	46
Ponts-et-Marais..	52
Eu.............	53
TRÉPORT........	57

CORRESPONDANCES MARITIMES

Le Havre est en correspondance avec toutes les villes maritimes du monde. Voici les principaux paquebots qui partent de cette ville pour:

LE BRÉSIL et la PLATA (*Chargeurs réunis*), départs le 1er de chaque mois.

MARSEILLE, avec arrêts à Porto, Lisbonne, Gibraltar, Malaga, Cadix, Séville (ligne péninsulaire); départs: les 1er 11 et 21 de chaque mois.

NEW-YORK, avec escale à Brest. Prix variant entre 700 et 240 fr.

ANVERS et Dunkerque, tous les mercredis.

LES ANTILLES, l'Amérique centrale, le Pacifique, le Japon et la Chine; trois départs par mois.

HAMBOURG, départ chaque semaine.

VALPARAISO, par Bordeaux, Rio-Janeiro et Montevideo; ligne mensuelle.

PARA, Maragnan et Céara ; ligne mensuelle.

NEY-YORK, par Liverpool, tous les mardis.

NEW-ORLÉANS, deux fois par mois.

CANADA, par Liverpool, deux fois par mois.

HONFLEUR, deux fois par jour, à la marée : 1re classe 1 fr. 25; 2e 0.75.

TROUVILLE, Tous les jours, à la marée : 1re classe 1 fr. 50 ; 2e 1 fr.

CAEN, tous les jours à la marée : 1re classe 6 fr. ; 2e 5 fr.

CHERBOURG, dimanche et jeudi.

BREST, trois fois par semaine.

MORLAIX, tous les cinq jours en hiver; les mercredis et samedis en été.

LONDRES, (via Southampton); tous les jours en été; les lundis, mercredis et vendredis en hiver.

Dieppe est surtout en correspondance avec Londres, par New-Haven. Service journalier toute l'année; service double pendant l'été : 1re classe 25 fr.; 2e 17 fr. 50.—Aller et retour: 1re classe 57 fr. 50; 2e 26 fr. 25, avec billets valables pendant un mois, quai des Paquebots, n. 93 et 95.

Rouen est en relations journalières avec Elbeuf, le Havre, les Andelys, Pont-Audemer, Paris et Londres. De Rouen au Havre, tous les deux jours, retour le lendemain. Trajet en 5 ou 6 heures : 1re classe 5 fr. ; 2e 4 fr. — De Rouen à la Bouille tous les jours à la marée : 90 cent.

AGRICULTURE. — C'est un de nos départements agricoles les plus riches, en raison de l'extrême fertilité du territoire, surtout dans les pays de Caux et de Bray; on n'y rencontre que bien peu d'endroits maigres et sablonneux. Partout la culture y a fait les plus grands progrès; l'usage des jachères est presque abandonné et on l'a remplacé par une méthode d'assolement triennal; comme engrais, on emploie surtout le varech récolté sur les côtes.

Les chevaux cauchois sont fort estimés; avec le lait des vaches on fait le beurre de Gournay et le fromage de Neufchâtel; depuis quelques années, les fromages de Gournay ont acquis une grande réputation, à Paris, où il s'en fait une immense consommation.

« Les fermes des cultivateurs sont bien tenues, dit V.-A. Malte-Brun; elles sont entourées d'arbres qui servent à les garantir des coups de vent; chacune est ordinairement isolée et placée au milieu d'une vaste cour de pommiers, entourée de fossés flanqués d'une haie vive d'aubépine du milieu de laquelle s'élancent des ormes, des hêtres. Chacune des cours a généralement deux issues, l'une donnant sur la rue du village et l'autre sur les champs en exploitation.

«Le village normand offre lui-même un aspect singulier : ce n'est plus ici, comme ailleurs, une agglomération plus ou moins régulière de maisons formant autour d'une église des rues ou des ruelles; autour de l'église on ne voit groupées que les maisons des industriels indispensables ou des modestes fonctionnaires. Les habitations des agriculteurs sont isolées, séparées les unes des autres par un champ, un verger, un jardin couvert d'arbres, de telle sorte qu'en été le village est perdu au milieu d'un bois, et que le voyageur n'en devine la présence qu'à la vue du clocher qui, dominant les arbres, trahit de loin l'existence d'un lieu fréquenté. »

Le département comprend : 226,000 hectares en céréales ; 52,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 70,000 en prairies artificielles; 15,000 en fourrages consommés en vert; 36,000 en prairies naturelles; 11,000 en pâturages; 95,000 en bois et forêts; 25,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 190 millions de fr.

82,000 chevaux, 3,000 ânes et mulets, 155,000 bêtes à cornes, 538,000 moutons, 68,000 porcs et 15,000 ruches d'abeilles sont évalués à 110 millions de fr.

INDUSTRIE. — Quoique moins industriel qu'agricole, ce département tient un rang distingué en France; presque toutes les fabrications y sont représentées, et les énumérer serait parcourir à peu près tout le champ de l'industrie moderne. De près ou de loin, les deux tiers de la population prennent part au mouvement des fabriques.

Depuis que nous avons perdu Mulhouse, Rouen est le centre le plus considérable du filage et du tissage du coton et du lin. Cette ville en est le marché principal; le commerce maritime l'y a, dès le dix-huitième siècle, naturalisé. Rouen fabrique surtout des cotonnades à bon marché. Toute sa banlieue, sur les deux rives du fleuve, s'adonne au même travail : Darnetal, Deville, Sotteville, Maromme, etc. Bolbec, où l'on fabrique surtout des mouchoirs, n'est qu'un satellite de cette planète.

L'ancienne capitale de la Normandie conserve encore le premier rang pour la fabrication des étoffes, dites *Rouenneries*, dont elle produit pour 80 millions de fr. par an; ensuite viennent Caudebec, pour les gros tissus drapés, et Elbeuf, pour tous les genres de draperies, mais surtout pour la nouveauté. Cette dernière ville à elle seule, occupe dans son rayon industriel, plus de 20,000 ouvriers, qui produisent 90 millions par an.

Rouen se livre encore à la teinture des cotonnades, au blanchiment de toiles, à la construction des navires, etc.

Le Havre, quoique plus commerçant qu'industriel, possède de magnifiques usines pour la construction des bateaux à vapeur. On y admire les superbes établissements de la société des chantiers et ateliers de l'Océan; l'établissement des forges havraises qui a pour but surtout de fondre des minerais de cuivre de toute nature, de laminer les cuivres, de fabriquer des clous, etc. Le Havre possède une manufacture de tabacs où sont occupés près de 600 ouvriers, produisant deux millions de kilog. par an. On trouve dans la même ville des corderies renommées, des raffineries considérables, une boulangerie pour la marine, des brasseries, une verrerie produisant 20,000 bouteilles par mois; une fabrique de sulfate de quinine et de bi-carbonate de potasse, qui est peut-être la plus considérable de France; enfin une filature employant 14,500 broches et 370 métiers à tisser.

On fabrique dans le département, des tulles, des foulards et du velours de soie, ainsi que des produits chimiques et des couleurs.

L'industrie métallurgique (23 usines en activité), y produit 100,000 quintaux de fonte de 2e fusion (3 millions de fr.); 48,000 quint. de fer à la houille (1,700,000 fr.); 350 ouvriers produisent 39,000 quint. de cuivre rouge (9,500,000 francs). On fabrique aussi dans le département des machines à tisser, des mécaniques et des mouvements d'horlogerie.

Parmi les autres objets renommés que produit le département, il faut citer les papiers, la faïencerie (de Rouen), la confiserie (surtout le suc de pomme), l'ivoirerie (autrefois si célèbre à Dieppe), l'osserie. Dieppe a, en partie, remplacé l'industrie de l'ivoire par celle du tabac; la manufacture de cette ville occupe 1,100 personnes.

Le département compte 920 machines à vapeur (11,800 chevaux); à ce point de vue, il est le 5e de France.

COMMERCE. — De nombreuses voies de communication, des ports vastes, commodes et d'un facile accès, une agriculture avancée, une industrie perfectionnée ont depuis longtemps développé le commerce de ce département.

Le Havre, qui est, en quelque sorte, le bras droit de Paris, comme Marseille en est le bras gauche, reçoit d'immenses quantités de marchandises provenant de l'étranger et de nos colonies; il expédie aux quatre coins du monde les marchandises de France. Son commerce représente le quart environ de celui de notre pays. C'est notre premier port de commerce sur la Manche et le second de France. Il importe du coton, du tabac, du riz, du café, du sucre brut, du cuivre, du bois de placage et de teinture, du guano, des cuirs, etc. Il exporte des tissus, des pelleteries, de l'horlogerie, de la bijouterie, de la confection, des farines, des vins et des machines.

Rouen, auquel le Havre nuit considérablement, est une ville industrielle plutôt que com-

merciale. Il exporte des peaux, des laines, des suifs, des huiles de poissons, du blé, des fruits, des graines à huile, des huiles, du bois, du chanvre, du lin, de la garance, des pierres à bâtir, des marbres, des métaux, de la houille, des produits chimiques, des vins, des alcools, du cidre, etc. Il importe du coton, de la houille, des fers d'Angleterre, des marbres, des huiles, des fruits secs d'Italie, des plombs et des laines d'Espagne, des fromages, du zinc, etc.

La pêche maritime produit annuellement près de 8 millions de fr. Dieppe et les autres ports secondaires fournissent une grande partie du poisson qui se consomme à Paris. Le poisson est un des plus grands objets d'exportation du pays.

Le département importe 4,700,000 quintaux de combustible minéral (13,500,000 fr.) provenant de Valenciennes (361,000 quint.); d'Angleterre (3,470,000), et de Belgique (888,000).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

Navigation à voiles et à vapeur réunies: 11 ports; entrées, 5,230 navires (13,000 tonneaux). *Cabotage à voiles et à vapeur réunies,* 11 ports, entrées, 5,800 navires (440,000 tonneaux). *Marine marchande* : à voiles 940 navires (150,000 tonneaux); à vapeur, 10 navires (24,000 tonneaux).

POPULATION. — En temps normal, la population du département s'accroît très-rapidement. L'augmentation a été de 182,925 habitants de 1800 à 1866. Le recensement de 1872 a constaté une diminution de 2,746 habitants seulement, et encore, l'augmentation a-t-elle continué dans les grands centres industriels, tels que Rouen (augmentation de 1,799 habitants), et le Havre (augmentation de 11,925). La population s'élève à 790,022 habitants et, sous ce rapport, le département est le 3e de France; la densité y est d'environ 130 habitants par kilom. carré et, à ce point de vue, il est le 4e.

L'habitant de la Seine-Inférieure offre, dans les campagnes, le vrai type du normand, autrefois et encore disputeur, subtil et rusé. « Ils ne sont pas, dit un de leurs historiens, si aisés à séduire qu'ils croient chacun qui leur parle et ainsi, très-difficillement, les déçoit-on et ne se laissent, sans y penser, envelopper et *empiéger* dans des affaires et entreprises de quelque conséquence qu'elles puissent être; que s'ils ont des ombrages et prennent quelques caprices, ils deviennent soupçonneux et s'obstinent en leurs fantaisies. De là vient que les Français les accusent d'être savants en matière de procès. » Bien qu'atténué par le contact de la civilisation moderne, le caractère normand est encore à peu près le même. La Normandie est toujours le pays où l'on plaide le plus; la statistique en fait foi. Quant à l'antique proverbe qui veut que les Normands aient *la patte croche*, il n'a plus de raison d'être, car les habitants de la Seine-Inférieure ne le cèdent en probité à ceux d'aucun autre département.

A Rouen, où la misère des ouvriers est souvent grande, la population est loin d'offrir le spectacle d'abrutissement et de corruption que présentent trop souvent celles de quelques-unes de nos grandes villes industrielles.

Au Havre, où la population se renouvelle et se rajeunit tous les quarts de siècle par des émigrations de nos provinces et des pays limitrophes de la France (Belgique et Allemagne), les habitants n'offrent le type normand que très-affaibli. Ils sont bons, braves, actifs et pleins de patriotisme.

La langue française est la langue nationale des Normands; il n'en ont jamais eu d'autre, et de tout temps leur patrie a porté le nom de *pays de sapience*.

HISTOIRE. — Le département de la Seine-Inférieure a été formé du Roumois, des pays de Caux et de Bray et du Vexin-Normand.

Avant l'invasion romaine, le territoire de ce département était occupé par les *Velocaces*, dont *Rathomagus*, aujourd'hui Rouen, était la capitale, et par les *Caletes*, dont *Julia Bona*, devenue Lillebonne, formait la ville principale.

Après la conquête, ces peuplades furent comprises dans la seconde lyonnaise. Elles furent paisibles sous la domination romaine, mais en 408 prirent part à la grande insurrection armoricaine, se rendirent indépendantes et furent gouvernées par des magistrats élus. Clovis conquit cette partie de la Normandie, et son territoire fut compris dans la formation du royaume de Neustrie.

On sait la rivalité, cause de guerres acharnées, qui éclata entre ce royaume et l'Austrasie, ou si l'on veut entre les deux reines Frédégonde et Brunehaut. Sigebert, d'Austrasie, s'empara de Rouen. Chilpéric, réduit à fuir, se réfugia à Tournay; mais il a avec lui une femme prête aux partis les plus désespérés, même à un crime.

Elle décide deux jeunes guerriers à se rendre au camp ennemi et à y assassiner le roi. Sigebert tombe frappé d'un poignard, dont la lame est empoisonnée; à la faveur du tumulte causé par cette catastrophe, l'armée de Sigebert est dispersée, la Neustrie délivrée et Brunehaut, emmenée prisonnière à Rouen, tandis que Chilpéric rentre vainqueur à Paris.

Mais la lutte n'est pas terminée. La veuve de Sigebert est encore belle. Elle séduit son gardien, et ce gardien n'est autre que le fils de Chilpéric, le jeune Mérowée. L'évêque de Rouen, Pretextat, parrain du prince, a la faiblesse de consentir à bénir l'union des deux amants. A cette nouvelle, Chilpéric accourt; ils fuient; il les atteint. Mérowée est enfermé dans un monastère; Brunehaut se retire en Austrasie. Mérowée ne s'évade du monastère que pour retomber entre les mains des assassins de sa marâtre. En même temps Pretextat est exilé à Jersey et Mesantius, créature de Frédégonde, occupe l'évêché de Rouen.

Cependant, le peuple de cette ville regrette le vieux Pretextat, prélat pieux et charitable, et il le fait bien voir à la mort de Chilpéric, en le rappelant et en chassant Mesantius. Le poignard de Frédégonde tranchera ce nouveau différend. Pretextat est assassiné au pied des autels et Mesantius reprend ce sanglant héritage. A cet évêque selon Frédégonde, succédèrent deux évêques selon Dieu : saint Romain et saint Ouen. Ce dernier fonda les abbayes de Jumiéges et de Saint-Wandrille, et favorisa l'instruction. Mais après lui, le pays fut ravagé par les pirates, par les *Northmans* qui devaient le conquérir et lui donner leur nom.

Dans son *Histoire de la conquête d'Angleterre*, Aug. Thierry nous dépeint ainsi les Normands :

« Ils faisaient, dit-il, un genre de guerre tout nouveau et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à rames et à voiles entraient par l'embouchure des fleuves et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et disciplinés.

« Lorsqu'un pont ou même quelque autre obstacle arrêtait cette navigation, les équipages tiraient leurs navires à sec, les démontaient et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle.

« Des fleuves, ils passaient dans les rivières et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles, qu'ils fortifiaient pour en faire leurs quartiers d'hiver, et y déposer sous des cabanes rangées en files, leur butin et leurs captifs; attaquant ainsi à l'improviste, et lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvenaient à dévaster des contrées entières, au point que, selon l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. Les châteaux et les lieux forts étaient les seuls refuges contre eux; mais à cette première époque de leurs irruptions, il y en avait peu et les murs mêmes des anciennes villes romaines tombaient en ruines.

« Pendant que les riches seigneurs de terre flanquaient leurs manoirs de tours crénelées et les entouraient de fossés profonds, les habitants du plat pays émigraient en masse de leurs villages et allaient à la forêt voisine camper sous des huttes défendues par des abattis et des palissades. Mal protégés par le roi, les ducs et les comtes du pays qui souvent traitaient avec l'ennemi pour eux seuls et aux dépens des pauvres, les paysans s'animaient quelquefois d'une bravoure désespérée, et, avec des simples bâtons, ils affrontaient les haches des Normands. D'autres fois, voyant toute résistance inutile, abattus et démoralisés, ils renonçaient à leur baptême pour détourner la fureur des païens, et, en signe de leur initiation au culte des dieux du Nord, ils mangeaient de la chair d'un cheval immolé en sacrifice. Cette apostasie ne fut point rare dans les lieux les plus exposés au débarquement des pirates; leurs bandes se recrutaient même de gens qui avaient tout perdu par leurs ravages, et d'anciens historiens assurent que le fameux roi des mers Hastings était fils d'un laboureur des environs de Troyes. »

Rouen fut ravagé par ces pirates en 841 et 845. Elle les revit de nouveau en 896, cette fois ayant à leur tête le célèbre Rollon. Banni de Norwége, Rollon était descendu jusqu'à l'embouchure de la Seine avec une flotte nombreuse. Il était parvenu à Jumiéges, à cinq lieues de Rouen, lorsque l'archevêque, pour sauver la ville, l'offrit à l'ennemi à la condition qu'il épargnerait la vie et les biens de ses habitants. Rollon n'était pas un pirate ordinaire; il était aussi intelligent qu'ambitieux. Rouen devint le centre de ses entreprises. Il remonta jusqu'à l'embouchure de l'Eure, et y établit un camp fortifié, où il attendit l'armée de Charles le Simple. Hastings, qui l'accompagnait, se rendit au devant des Franks et leur conseilla de ne point attaquer le camp de Rollon. — « Voilà un conseil de traître, » s'écria un seigneur frank. Hastings se retira. Normands et Franks en vinrent aux mains, et la victoire resta aux premiers. Le duc de France, Regnaut, resta au nombre des morts. Rollon poursuivit les vaincus jusque sous les murs de Paris.

Charles se résigna à traiter. Rollon et les siens s'engagèrent, à l'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte, à embrasser la religion chrétienne à la condition qu'on leur céderait Rouen et sa province jusqu'à la mer. Lorsqu'il fut pour jurer foi et hommage au roi, le chef normand fut invité à s'agenouiller pour lui baiser les pieds. — « Je ne m'agenouillerai point devant un homme, » répondit-il. Il ordonna à un des siens de remplir pour lui ce cérémonial humiliant. Ce dernier se jeta, dit-on, aux pieds du roi, le saisit, et le levant avec une brusquerie affectée, jeta le roi à la renverse aux grands éclats de rire de l'assemblée.

Ainsi fut fondé le duché de Normandie. Rollon le gouverna avec sagesse. Son fils, Guillaume Ier, vainquit une armée de Normands révoltés et agrandit son duché. Il périt assassiné par Arnould, comte de Flandre. Richard Ier dépouilla les paysans pour enrichir le clergé, et sous Richard II, encore enfant, le peuple se

souleva; la sédition fut étouffée dans le sang. Cependant la race des vainqueurs, race de nomades cupides, ne pouvait s'attacher au sol que difficilement. Sous Richard III, des bandes normandes descendirent dans le Midi et firent la conquête de Naples et de la Sicile. « La Normandie était petite et la police y était trop bonne pour qu'ils pussent butiner grand'chose les uns sur les autres. Il fallait donc aller, comme ils disaient, *gaignant* par l'Europe. Mais l'Europe féodale, hérissée de châteaux, n'était pas, au onzième siècle, facile à parcourir. Ce n'était plus le temps où les petits chevaux des Hongrois galopaient jusqu'au Tibre, jusqu'à la Provence. Chaque passe de fleuve, chaque point dominant avait sa tour. A chaque défilé, on voyait descendre de la montagne un homme d'armes avec ses varlets et ses dogues, qui demandait péage ou bataille; il visitait le petit bagage des voyageurs, prenait part, quelquefois prenait tout et l'homme par-dessus. Il n'y avait donc pas beaucoup à *gaigner* en voyageant ainsi. Nos Normands s'y prenaient mieux. Ils se mettaient plusieurs ensemble, bien montés, bien armés, mais de plus affublés, en pélerins, de bourdons et de coquilles; ils prenaient même volontiers quelque moine avec eux. Alors, à qui aurait voulu les arrêter, ils auraient répondu avec leur accent traînard et nasillard qu'ils étaient de pauvres pélerins, qu'ils s'en allaient au Mont-Cassin, au Saint-Sépulcre, à Saint-Jacques-de-Compostelle; on respectait d'ordinaire une dévotion si bien armée. » (Michelet.)

Le règne de Robert le Diable ne présente rien de très-remarquable. Son bâtard, Guillaume, se fondant sur un testament d'Edouard, roi des Anglo-Saxons, prétendit à la couronne d'Angleterre, arma une flotte considérable, aborda dans ce royaume, et, en 1066, s'en rendit maître par la victoire d'Hastings. Après sa conquête, Guillaume séjourna alternativement en Normandie et en Angleterre.

A sa mort, ses Etats furent partagés entre ses trois fils : Guillaume le Roux eut l'Angleterre, Robert Courte-Heuse la Normandie, et Henri le comté de Mortain. Tandis que Robert allait courir les aventures en Palestine, Guillaume mourut, et Henri réclama la couronne d'Angleterre. Il s'était rendu maître du royaume et du duché, lorsque son frère Robert revint de Terre-Sainte. Henri le fit prisonnier, le fit aveugler et enfermer dans une forteresse du pays de Galles. Il maria sa fille Mathilde à Geoffroy Plantagenet, duc d'Anjou. Henri, successeur de celui-ci par son mariage avec Eléonore de Guienne, devint le maître de toute la France occidentale, de Nantes aux Pyrénées. A Henri II succéda Richard Cœur de Lion. En 1204, Philippe-Auguste confisqua le duché de Normandie sur Jean sans Terre. Philippe de Valois constitua la Normandie en duché apanagé en faveur de son fils aîné. Pendant la guerre de Cent ans, cette province eut beaucoup à souffrir; elle ne fut délivrée des Anglais que par Louis XI, qui la réunit définitivement au domaine royal. Les guerres de religion, au seizième siècle, furent désastreuses pour la Normandie, qui devint en outre le théâtre des guerres de la Ligue. C'est à Arques que Henri IV vainquit le duc de Mayenne en 1589. En 1793, l'armée de Wimpfen et du marquis de Puisaye fut vaincue à Vernon, et la Normandie fut soumise à la Convention.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Seine-Inférieure (chef-lieu Rouen), est divisé en 5 arrondissements, 51 cantons et 759 communes.

Il fait partie de la première inspection des ponts et chaussées, de la 2e conservation des forêts (Rouen), de l'arrondissement minéralogique de Rouen (division du nord-ouest), et de la deuxième région agricole (nord).

Rouen est le quartier général du 3e corps d'armée, auquel appartiennent les troupes des départements du Calvados, de l'Eure, de Seine-Inférieure, de Seine-et-Oise (arrondissement de Mantes et de Versailles), et de la Seine (cantons de Courbevoie, de Neuilly, 1er, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e et 18e arrondissements de Paris.)

Ce département ne compte qu'une seule place forte, le Havre, qui est défendu par les forts de Sainte-Adresse et de Tourneville et par trois batteries sur la plage.

Pour la marine, le Havre est un sous-arrondissement maritime de Cherbourg.

Ce sous-arrondissement comprend les quartiers du Havre, de Dieppe, de Rouen et de Fécamp.

Rouen est le siége d'un archevêché, qui a pour suffragants les évêchés de Bayeux, (Calvados), Evreux (Eure), Séez (Orne) et Coutances (Manche). Le département comprend : 63 cures, 521 succursales, 123 vicariats, un grand séminaire à Rouen, un petit séminaire à Mont-au-Malade et un collége ecclésiastique à Yvetot.

Les Protestants, au nombre d'environ 13,000, y possèdent 4 consistoires, 8 paroisses, 12 annexes, 15 pasteurs, 18 temples ou oratoires et 20 écoles ou salles d'asiles.

Les Juifs y ont une synagogue.

Les cinq tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement, et les dix tribunaux de commerce de Rouen, le Havre, Dieppe, Neufchâtel, Yvetot, Elbeuf, Eu, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux et Gournay, ressortissent à la Cour d'appel de Rouen qui comprend, en outre, dans son ressort, les tribunaux du département de l'Eure.

Le lycée et l'école normale d'instituteurs de Rouen, le lycée du Havre, les colléges communaux de Dieppe et d'Eu, les écoles professionnelles de Rouen, le Havre et Montivilliers et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie de Caen.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Rouen. — Rouen, *Rhotomagus*, (lat. 49° 26′ 29″, long. 14′ 32″), chef-lieu du département de la Seine-Inférieure, situé sur la rive droite de la Seine, à 87 kilomètres de Paris.

On s'accorde à penser que l'origine de cette ville est antérieure à la conquête Romaine. Des fouilles opérées au commencement de ce siècle, ont permis de constater que le sol de la ville à l'époque romaine était de sept mètres plus bas que de nos jours.

Dès le troisième siècle, cette ville, convertie au Christianisme, reconnut l'autorité épiscopale sous laquelle elle devait grandir. Sous les Franks le pouvoir des évêques fut considérable. Nous avons raconté l'histoire de Pretextat; à ce prélat succéda Saint-Romain qui fit rebâtir la cathédrale et que Rouen prit pour patron. Le siége épiscopal fut ensuite occupé par Saint-Ouen, sous le gouvernement duquel furent fondées les abbayes de Jumiéges et de Fontenelle. Sous les Normands, l'histoire de Rouen se confond avec celle du duché, dont nous avons donné le résumé. Après la conquête de Guillaume, les bourgeois de Rouen obtinrent des rois d'Angleterre divers priviléges commerciaux. Sous Henri II, ils avaient le monopole du commerce d'Irlande. Les richesses qu'ils amassèrent dans leur *ghilde* ou association, leur firent bientôt convoiter le pouvoir et en 1144, Geoffroy Plantagenet dut leur octroyer une charte municipale. Affranchie du pouvoir féodal, elle entra bientôt en rivalité avec celui de l'évêque, et pour lutter avec avantage, s'appuya sur la royauté. Elle fut l'alliée fidèle de Henri II.

Sous Richard, la lutte entre la commune et le chapitre de la cathédrale dégénéra en violences et en émeutes sanglantes. Le pape dut intervenir; Innocent III, excommunia la ville. Les bourgeois resistèrent longtemps encore et finirent par l'emporter. Rouen fut gouvernée par une sorte de patriciat, composé de cent *pairs*, ces notables présentaient trois *prud'hommes* au roi qui choisissait l'un d'eux pour *maire*. « Le droit électoral et politique, dit M. Cheruel, était restreint à un petit nombre de bourgeois. La masse du peuple ne nommait ni le maire, ni les conseillers du maire. » Le peuple était admis à composer la milice levée par le premier magistrat municipal.

Les priviléges de cette commune furent confirmés par Richard Cœur-de-Lion. En 1200, la cathédrale fut dévorée par un incendie, et six mois plus tard, un second incendie détruisit une partie de la ville. Vers la même époque, Rouen fut obligée de reconnaître le roi de France, qui pour tenir la ville sous sa domination et assurer la perception des impôts, fit élever un château-fort. Ces impôts soulevèrent plusieurs fois la population. Le rétablissement des gabelles, en 1382, causa une sédition que Charles VI étouffa dans le sang. Le beffroi de la commune fut rasé et le gouvernement des pairs, — déjà réduit à trente-six membres, — aboli. Plus tard, Rouen fut de nouveau administrée par un conseil élu et un bailli royal. Bien qu'elle n'eut pas de raisons pour être très-dévouée au roi de France, la ville de Rouen se défendit avec un courage héroïque, lorsqu'elle fut assiégée par Henri V. Réduite à capituler, elle dut payer au roi d'Angleterre une rançon de 300,000 écus. La domination anglaise ne fut en cette ville qu'une longue suite de violences et d'exactions.

C'est à cette époque que fut enfermée dans une tour du château la Pucelle d'Orléans. Le duc de Bourgogne au pouvoir de qui elle était tombée, fut sommé par Jean Le Maître, prieur des dominicains de Rouen de livrer Jeanne à l'autorité ecclésiastique. Le duc l'avait vendue dix mille écus. Condamnée comme sorcière à être brûlée vive, la vierge héroïque fut traînée au supplice le 30 mai 1431. Ce ne fut qu'au dix-neuvième siècle que justice lui fut pleinement rendue par l'histoire et par l'Eglise. Nous savons bien qu'après l'expulsion des Anglais une cour ecclésiastique, réhabilita sa mémoire et que le peuple la considéra comme une martyre, c'est mais de notre temps seulement qu'elle a été placée au rang des saintes. Rien de plus émouvant que le martyre de Jeanne; et de tous ceux qui l'ont raconté, Michelet est peut-être l'écrivain, dont le récit est le plus pathétique : « Elle s'en allait à travers la foule, tremblante sous la garde de huits cents Anglais, armés de lances et d'épées. Elle pleurait et se lamentait, n'accusant toutes fois ni son roi, ni ses saintes... Il ne lui échappait qu'un mot : ô Rouen! Rouen! dois-je mourir ici? » Le terme de ce triste voyage était le Vieux-Marché, le marché aux poissons. Trois échafauds avaient été dressés : sur l'un était la chaire épiscopale et royale, le trône du cardinal d'Angleterre parmi les siéges de ses prélats; sur l'autre devaient figurer les personnages du lugubre drame, les prédicateurs, les juges, le bailli, enfin la condamnée. On voyait à part un grand échafaud de plâtre chargé et surchargé de bois; on n'avait rien plaint au bûcher, il effrayait par sa hauteur. Ce n'était point seulement pour rendre l'exécution plus solennelle; il y avait une intention : c'était afin que le bûcher étant si haut écha-

faudé, le bourreau n'y atteignit que par en bas pour allumer seulement, qu'ainsi il ne put abréger le supplice, ni expédier la patiente comme il faisait des autres, leur faisant grâce de la flamme. Il ne s'agissait point de frauder la justice, de donner au feu un corps mort: on voulait qu'elle fut bien réellement brûlée vive; que placée au sommet de cette montagne de bois et dominant le cercle des lances et des épées, elle put être observée de toute la place. Lentement, longuement brûlée sous les yeux d'une foule curieuse, il y avait lieu de croire qu'à la fin elle laisserait surprendre quelque faiblesse, qu'il lui échapperait, quelque chose qu'on put donner pour un désaveu, tout au moins des mots confus qu'on pourrait interpréter, peut-être de basses prières, d'humiliants cris de grâce, comme d'une femme éperdue.

Un chroniqueur, ami des Anglais, les charge ici cruellement. Ils voulaient, si on l'en croit, que la robe étant brûlée d'abord, la patiente restât nue « pour oster les doubtes du peuple » que le feu étant éloigné, chacun veut la voir « et dans le secrez qui povent ou doivent estre en une femme » et qu'après cette impudique et féroce exhibition, « le bourrel remist le grand feu sur sa povre charogne. »

L'effroyable cérémonie commença par un sermon. Maître Nicolas Midy, une des lumières de l'Université de Paris, prêcha sur ce texte édifiant : « Quand un membre de l'Église est malade, toute l'Église est malade... » Il concluait par la formule : « Jeanne, allez en paix, l'Église ne peut plus te défendre. »

Alors le juge d'Église, l'évêque de Bauvais, l'exhorta bénignement à s'occuper de son âme et à se rappeler tous ses méfaits pour s'exciter à la contrition. Les assesseurs avaient jugé qu'il était de droit de lui relire son abjuration, l'évêque n'en fit rien. Il craignait des démentis, des réclamations. Mais la pauvre fille ne songeait guère à chicaner ainsi sa vie, ellle avait bien d'autres pensées. Avant même qu'on ne l'eut exhortée à la contrition, elle s'était mise à genoux, invoquant Dieu, la vierge, saint Michel et sainte Catherine, pardonnant à tous et demandant pardon, disant aux assistants : « Priez pour moi !... » Elle requérait surtout les prêtres de dire chacun une messe pour son âme...

Tout cela de façon si dévote, si humble et si touchante, que, l'émotion gagnant, personne ne put plus se contenir : l'évêque de Beauvais se mit à pleurer, celui de Boulogne sanglotait, et voilà que les Anglais eux-mêmes pleuraient et larmoyaient aussi, Wincester comme les autres...

Cependant les juges, un moment décontenancés, s'étaient remis et raffermis; l'évêque de Beauvais, s'essuyant les yeux, se mit à lire la condamnation. Il remémora à la coupable tous ses crimes : schisme, idolâtrie, invocation de démons...

Délaissée de l'Eglise, elle se remit en toute confiance à Dieu. Elle demanda la croix. Un Anglais lui passa une croix de bois qu'il fit d'un bâton; elle ne la reçut pas moins dévotement, elle la baisa et elle la mit, cette rude croix, sous ses vêtements et sur sa chair... Mais elle aurait voulu la croix de l'Eglise, pour la tenir devant ses yeux jusqu'à la mort. Le bon huissier Massieu et le frère Isambert firent tant, qu'on la lui apporta de Saint-Sauveur. Comme elle embrassait cette croix et qu'Isambart l'encourageait, les Anglais commencèrent à trouver cela bien long; il devait être au moins midi; les soldats grondaient, les capitaines disaient : « Comment, prêtres, nous ferez-vous dîner ici? » Alors perdant patience et n'attendant point l'ordre du bailli, qui seul pourtant avait autorité pour envoyer à la mort, il firent monter deux sergents pour la tirer des mains des prêtres. Au pied du tribunal, elle fut saisie par les hommes d'armes qui la traînèrent au bourreau, lui disant : « Fais ton office... » Cette furie des soldats fit horreur : plusieurs des assistants, des juges même, s'enfuirent pour n'en pas voir davantage.

Quant elle se trouva en bas, dans la place, entre ces Anglais qui portaient les mains sur elle, la nature pâlit et la chair se troubla; elle cria de nouveau : « O Rouen, tu seras donc ma dernière demeure !... » Elle n'en dit pas plus, et ne pécha pas par ses lèvres, dans ce moment même d'effroi et de trouble.

Elle n'accusa ni son roi ni ses saints. Mais parvenue au haut du bûcher, voyant cette grande ville, cette foule immobile et silencieuse, elle ne put s'empêcher de dire : « Ah! Rouen, Rouen, j'ai grand peur que tu n'aies à souffrir de ma mort! » Celle qui avait sauvé le peuple et que le peuple abandonnait n'exprima en mourant (admirable douceur d'âme!) que de la compassion pour lui...

Elle fut liée sous l'écriteau infâme, mitrée d'une mitre où on lisait : « Hérétique, relapse, apostate, idolâtre. » Et alors le bourreau mit le feu. Elle le vit d'en haut et poussa un cri. Puis, comme le frère qui l'exhortait ne faisait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui, s'oubliant elle-même, et elle le fit descendre.

Ce qui prouve bien que jusque-là elle n'avait rien rétracté expressément, c'est que ce malheureux Cauchon fut obligé (sans doute par la haute volonté satanique qui présidait) à venir au pied du bûcher, obligé à affronter de près la face de sa victime, pour essayer d'en tirer quelques paroles. Il n'en obtint qu'une désespérante. Elle lui dit avec douceur ce qu'elle lui avait déjà dit : « Evêque, je meurs par vous... Si vous m'aviez mise aux prisons d'Église, ceci ne fut pas advenu. » On avait espéré sans doute que, se croyant abandonnée de son roi, elle l'accuserait enfin et parlerait contre lui. Elle le défendait encore. « Que j'aie bien fait ou que j'aie mal fait, mon roi n'y est pour rien; ce n'est pas lui qui m'a conseillée. »

Cependant la flamme montait. Au moment où elle la toucha, la malheureuse frémit et demanda de *l'eau* bénite; de *l'eau*, c'était apparemment le cri de la frayeur... Mais se relevant aussitôt, elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges et ses saintes. Elle leur rendit témoignage : « Oui, mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont point trompée! » Que toute incertitude ait cessé dans les flammes, cela doit nous faire croire qu'elle accepta la mort pour la *délivrance* promise, qu'elle n'entendait plus le *salut* au sens judaïque et maternel comme elle avait fait jusque-là, qu'elle vit clair enfin, et que, sortant des ombres, elle obtint ce qui lui manquait encore de lumière et de sainteté. Cette grande parole est attestée par le témoin obligé et juré de la mort, par le dominicain qui monta avec elle sur le bûcher.

Nous avons encore un autre témoin de cette mort sainte, un témoin bien grave qui sans doute fut lui-même un saint. Cet homme, dont l'histoire doit conserver le nom, était le moine Augustin, déjà mentionné, frère Isambart de la Pierre; dans le procès, il avait failli périr pour avoir conseillé la Pucelle, et néanmoins, quoique si bien désigné à la haine des Anglais, il voulut monter avec elle dans la charrette, lui fit venir la croix de la paroisse, l'assista parmi cette foule furieuse, et sur l'échafaud et au bûcher. Vingt ans après, les deux vénérables religieux, simples moines voués à la pauvreté, et n'ayant rien à gagner ni à perdre en ce monde, déposent ce qu'on vient de lire. « Nous l'entendions, disent-ils, dans le feu, invoquer ses saints, son archange; elle répétait le nom du Sauveur... Enfin, laissant tomber sa tête, elle poussa un grand cri : Jésus! »

Dix mille hommes pleuraient. Quelques Anglais seuls riaient ou essayaient de rire. Le bourreau alla le soir trouver frère Issambart, il était tout épouvanté: il se confessa, mais il ne pouvait croire que Dieu lui pardonna jamais... Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en revenant : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte! »

Après cette grande page d'histoire, qu'aurons-nous à raconter?... Depuis 1449, époque à laquelle Rouen fut rendue à la France, cette ville eut une existence assez paisible jusqu'au seizième siècle. Les partis religieux se la disputèrent. En 1572 elle eut son massacre de la Saint-Barthélemy. Plus tard elle tînt pour la Ligue. En 1593 elle fut assiégée et prise par Henri IV.

Rouen est une grande et curieuse ville, riche en œuvres d'art, où l'on remarque des quais d'un développement de 2,000 kilom., de beaux boulevards, de vastes promenades telles que le jardin de Solférino, le jardin des Plantes, l'un des plus riches de France, le mont Catherine, d'où la vue est admirable. Elle possède plusieurs monuments historiques : Notre-Dame, qui date du treizième et du quatorzième siècle; l'église Saint-Ouen, du quatorzième siècle; Saint-Maclou, Saint-Gervais, qui recouvre une crypte romaine du quatrième siècle; Saint-Patrice, du seizième, dont les verrières sont admirables; Saint-Godard, également remarquable par ses vitraux; Saint-Vincent, église de la Renaissance, le palais de Justice, qui date du quinzième siècle, la grosse tour de l'Horloge, de la fin du seizième, qui sert de beffroi; l'ancien hôtel des finances, élevé en 1509; l'hôtel du Bourgtheroude, bâti à la fin du quinzième siècle; la fontaine de la Croix-Saint-Pierre, élevée en 1500 par le cardinal d'Amboise, et la fontaine de Lisieux. En dehors de cette classification, nous citerons l'hôtel de ville, l'hôtel de la Préfecture, les halles, la Bourse, les statues de Pierre Corneille et de Boïëldieu. Rouen possède une académie des sciences et des arts, une école d'hydrographie, une école préparatoire de médecine, une bibliothèque de 11,200 volumes, un riche musée.

Cette ville est le principal centre manufacturier pour l'industrie cotonnière. Dans son rayon industriel on ne compte pas moins de 1,800,000 broches, qui filent annuellement 30 millions de kilogrammes, et l'on estime à 80 millions la valeur de ses articles de rouenneries. Les autres établissements industriels sont des forges, des laminoirs, des chantiers de construction de navires, des fabriques de produits chimiques, des teintureries, des savonneries, etc.

Rouen est la patrie de Pierre et de Thomas Corneille, de Fontenelle, de Boisguilbert, de Saint-Amand, de Jouvenet, de Bestaud de Gericault, du graveur Lesueur, de Boïeldieu, d'Armand Carrel.

La Bouille. — Cette petite commune, située à 8 kilom. sud-ouest de Rouen, sur la Seine, est dominée par les ruines d'un château, démoli par Jean sans Terre, et connu sous le nom de château de Robert-le-Diable.

Canteleu. — Cette petite ville, à 7 kilom. ouest de Rouen, possède plusieurs manufactures de toiles peintes importantes. On y remarque un beau château bâti sous Louis XII.

Darnetal. — Darnetal, à 3 kilom. à l'est de Rouen, est renommée pour ses fabriques de draps et ses filatures. On y remarque l'église de Longpaon.

Duclair. — Ce bourg, situé à 18 kilom. nord-ouest de Rouen, sur la Seine, a un marché de céréales important.

Elbeuf. — Cette ville, située sur la Seine, est d'origine ancienne. Ses manufactures de

draps prirent leur importance sous Louis XIV. Elle est aujourd'hui un centre de fabrication considérable, qui emploie 21,000 ouvriers environ. Parmi ses principaux édifices, on remarque les églises Saint-Étienne, qui date de la Renaissance, et Saint-Jean, dont les vitraux sont classés parmi les monuments historiques.

Jumiéges. — Ce bourg est situé à 20 kilom. ouest de Rouen; il est célèbre par son abbaye, fondée au septième siècle par saint Philibert, et où furent énervés et enfermés les fils de Clovis II. On a retrouvé les restes de leurs tombeaux. On admire encore les ruines considérables de cette abbaye, et non loin de là le manoir qu'habita longtemps Agnès Sorel.

Saint-Wandrille. — Dans ce village, on remarque les ruines d'une abbaye fondée à la même époque que celle de Jumiéges.

2° Arrondissement de Neufchatel. — Cette ville est située à 44 kilom. nord-est de Rouen. Elle s'appela jadis *Drieucourt*, alors qu'elle était la capitale du *Bray*, subdivision du pays de Caux.

Henri Ier d'Angleterre y ayant fait bâtir un château au douzième siècle, la ville s'appela Drieucourt Neuf-Chatel. Elle fut souvent dévastée par la guerre. En 1472, Charles le Téméraire la livra trois jours au pillage et la brûla. Elle ne fut pas plus heureuse au seizième siècle que pendant le moyen âge, et elle ne commença à respirer que lorsqu'elle fut délivrée de ses fortifications que Henri IV fit démolir. Les environs de Neufchatel produisent des fromages justement renommés.

Aumale. — Cette petite ville eut aussi, comme Neufchatel, de nombreux siéges à soutenir, et fut souvent saccagée.

Henri II érigea le comté d'Aumale en duché-pairie, en faveur de Claude de Lorraine. Ce duché, au dix-septième siècle, appartint à Mlle de Montpensier, puis fut donné au duc du Maine. Le titre de duc d'Aumale fut renouvelé en 1822 par Louis XVIII, en faveur d'un des fils de Louis-Philippe.

Blangy. — Cette petite ville, à 30 kilom. de Neufchatel, possède des manufactures importantes.

Forges. — Forges, à 20 kilom. de Neufchatel, possède des eaux minérales ferrugineuses renommées.

Gournay. — Cette petite ville est située à 45 kilom. de Neufchatel; son origine remonte aux Romains. Au moyen âge, elle soutint plusieurs siéges. Elle fait aujourd'hui un commerce important de laitage et de bestiaux, et fabrique des fromages estimés.

Neufmarché. — Ce bourg se trouve à 6 kilom. de Gournay; on y remarque les ruines d'un château bâti sous Henri Ier d'Angleterre.

3° Arrondissement d'Yvetot. — Yvetot est situé à 34 kilom. de Rouen. L'histoire fait mention de cette ville pour la première fois au onzième siècle.

Au quatorzième siècle, les seigneurs d'Yvetot prirent le titre de roi; ils le conservèrent jusqu'au milieu du seizième. On compte trois dynasties de rois d'Yvetot.

Les rois d'Yvetot battaient monnaie, mais cette monnaie consistait en un morceau de cuir taillé, portant une empreinte avec une tête de clou au milieu. Sur la monnaie du second roi de la première race Martin, ce monarque est représenté assis sur un escabeau et couronné du cercle royal; il donne l'accolade à un de ses sujets nommé Bobé. La légende porte : Maistre Ivetoti Bobé. E. s set. Fg. Martin fit des dépenses qui l'obligèrent à vendre son royaume à son Chambellan Pierre Ier de Vilames. Ce fondateur de la seconde dynastie fut tué à Azincourt. Le fondateur de la troisième dynastie fut Guillaume chenu Ier. Louis XI ne vit pas en lui un rival redoutable, et le reconnut par lettres patentes de 1461. Son successeur recevait 400 *livres de gages* « et « dormait fort bien sans gloire, » ce dont Yvetot n'eût pas à se plaindre.

En 1592, Henri IV s'en empara sans coup férir. « Au moins, dit-il, si je dois perdre le royaume de France, suis-je assuré de celui d'Yvetot. »

On fait à Yvetot un important commerce de grains et de bestiaux.

Caudebec. — Cette ville est située sur la Seine, à 10 kilomètres d'Yvetot. C'était au moyen âge une ville importante. Pendant les guerres de religion, les deux partis se disputèrent sa possession. Les réformés l'emportèrent. Ils avaient créé à Caudebec une importante fabrication de gants et de chapeaux, connus sous le nom de *Caudebecs*; la révocation de l'édit de Nantes porta un coup funeste à cette industrie. On admire dans cette ville une belle église du quinzième siècle, dont le portail surtout est un chef d'œuvre d'élégance. On remarque aux environs les ruines de l'église Sainte-Gertrude et la belle chapelle de Barre-y-va du quinzième siècle.

Saint-Valery-en-Caux. — Cette petite ville est située sur l'Océan, à 30 kilomètres d'Yvetot. Elle fut fondée au seizième siècle par des pêcheurs qui vinrent s'établir autour d'une église dédiée à saint Valery. On creusa un port et le village devint bientôt une petite ville. Saint-Valery arme pour la pêche de Terre-Neuve; c'est le port d'exportation et d'importation de la Haute-Normandie.

Allouville. — Ce bourg est situé à 6 kilom. d'Yvetot. Malte-Brun rapporte que l'on y voit un gros chêne que l'on pense contemporain de Charlemagne. Il a, dit-il, 11 mètres 30 centim. à sa base; il est creux et dans son intérieur on a établi une chapelle qui date de 1696.

4° Arrondissement du Havre. — Le Havre (lat. 49°, 29', 16", long. 2°, 13', 45"). Le Havre-de-Grâce, *Gratiæ Portus*, *Franciscopolis*, est situé à 213 kilomètres nord-ouest de Paris et 97 kilomètres de Rouen sur la Manche, à l'entrée de l'embouchure de la Seine. Sous Charles VI, le Havre n'était encore qu'un humble village, dépendant d'Ingouville. Les Anglais y occupaient quelques fortifications, et la piété des pêcheurs y avait élevé une petite chapelle à *Notre-Dame-de-Grâce*. François Ier comprit l'importance que devait acquérir un port situé à l'entrée de la Seine. Il chargea Du Chillou, vice-amiral et ingénieur de talent, d'y créer un port de commerce et une place forte. Il donna à la ville nouvelle ses propres armes, une Salamandre. Le port prit d'abord le nom de ville françoise, auquel on voulut substituer celui de Franciscopolis, ville de François, mais son véritable nom était bien le Havre-de-Grâce; il le garda. Des constructions du fondateur il ne reste même plus la tour qu'il avait élevée à l'entrée du port; mais l'église Notre-Dame subsiste toujours. Le roi exempta la ville d'impôts, lui accorda divers privilèges; il vint la visiter et y fit construire deux grands navires. La population du Havre s'était rapidement accrue. Cependant les marais, dont elle était environnée, y causant des épidémies; Henri II et la reine Catherine s'y rendirent et donnèrent des ordres pour l'assainir. On pava les rues et on canalisa les marais, dont une partie fut desséchée.

Les guerres de religion compromirent quelque temps cette création. Les protestants s'en emparèrent et pour s'y maintenir la livrèrent aux Anglais. Warwick y entra avec six mille hommes et chassa les habitants. Mais bientôt le connétable de Montmorency vient assiéger la ville. Dans les rangs de son armée, huguenots et catholiques s'étaient confondus, ne voyant plus que la cause nationale ou royale. Condé et d'Andelot y étaient. Warwick fut obligé de capituler et le jeune roi Charles IX entra dans la ville avec sa mère. Ils comblaient de récompenses ceux qui s'étaient bien battus. Catherine proposa même la création d'un hôpital pour les soldats invalides; mais les malheurs du temps ajournèrent ce grand dessein. Le Havre tint ensuite pour la Ligue et Henri IV dut s'en emparer de vive force. Richelieu y fit d'immenses travaux, releva les fortifications, fit construire la citadelle, fit creuser et élargir le port et construire le quai. Il favorisa l'établissement de grandes compagnies commerciales. Colbert continua l'œuvre du cardinal. Par le conseil de Vauban, on établit un canal qui, portant d'Harfleur au Havre les eaux de la Lézarde, servit à nettoyer le port; la jetée du nord fut prolongée, l'arsenal rebâti, l'hôpital général fondé. Les Anglais bombardèrent deux fois le Havre, mais sans succès, en 1694 et 1759. Sous Louis XVI, on agrandissait le port quand la révolution éclata. Le premier consul eut le projet de faire du Havre un port militaire et fit construire une écluse de chasse pour empêcher l'envahissement des bassins par la vase et les galets. Sous Louis-Philippe, le bassin de Vauban fut creusé et entouré d'usines et de docks. Sous Napoléon III, la ville reçut des embellissements considérables, et la commune d'Ingouville fut réunie au Havre.

Cette ville est aujourd'hui, après Marseille, le premier port de France. Le port est éclairé par un feu fixe et un feu rouge; il est protégé par une jetée qui forme la prolongation du quai Notre-Dame; il comprend un avant-port et sept bassins à flot, dont l'un, celui du Commerce, peut contenir 200 navires. Il a des services de bateaux avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Turquie, les États-Unis, et reçoit annuellement 7,000 navires, jaugeant 1,300,000 tonnes.

Les principaux monuments de la ville sont : l'église Notre-Dame, de la fin du quinzième siècle; Saint-François, commencée sous Henri II; le temple protestant, récemment érigé; l'hôtel de ville; le musée; la bibliothèque; le grand théâtre; le palais de justice.

Le Havre est construit au pied du coteau d'Ingouville; à la ville principale ou port du Havre, on a relié *Ingouville*, *Graville* et *Sanvic*, dont la réunion forme une agglomération d'environ 87,000 habit. C'est des hauteurs d'Ingouville que l'on découvre le mieux le Havre entier, son port, ses bassins et ses monuments. De la *jetée*, qui se trouve à l'extrémité ouest du grand quai, on jouit d'une vue admirable sur la côte jusqu'au cap de la Hève, à droite; sur la baie et les rives de la Seine, en face et à gauche.

La ville est défendue par les forts de Sainte-Adresse et de Tourneville; la plage et le port sont protégés par trois batterie.

Les principaux établissements industriels sont des corderies, des raffineries, des filatures de coton, de nombreux métiers à tisser, trois chantiers de construction pour les navires, une manufacture de tabacs, etc.

Le Havre est la patrie de Mlle de Scudéry, de Mme de La Fayette, de Bernardin de Saint-Pierre et de Casimir Delavigne.

Sainte-Adresse. — C'est à peu de distance de ce joli village que s'élèvent, au cap de la Hève, deux phares magnifiques.

Lillebonne. — Cette ville est située à 35 kilomètres du Havre, sur la Bolbec. Elle fut, dit-on, fondée par l'empereur Auguste, qui lui donna le nom de *Juliabona*, en mémoire de sa fille Julie.

Guillaume le Conquérant y fit construire un palais. Elle fut érigée en comté et même en principauté, et appartint à la maison de Lorraine. On y remarque les ruines d'un amphithéâtre romain et les ruines très-pittoresques d'un château qui appartint à la famille d'Harcourt.

Bolbec. — Bolbec est situé à 30 kilomètres du Havre. Cette ville, au moyen âge, était fortifiée; dès le seizième siècle, elle possédait des manufactures importantes. Elle fut plusieurs fois détruite par des incendies; cependant elle s'est relevée de ses désastres; au dix-huitième siècle, elle était renommée pour ses fabriques d'indiennes, et aujourd'hui son industrie et son commerce sont encore considérables.

Fécamp. — Cette ville maritime est située à 44 kilomètres nord-est du Havre. Elle doit son origine à une abbaye de femmes, fondée en 664 par un baron de Caux, nommé Waninge. Le port de Fécamp est éclairé par un feu fixe et deux feux. Son mouvement maritime comprend environ 500 navires et 60 bâtiments destinés à la pêche de la morue. Les chantiers de construction, les forges, les filatures de coton, les minoteries, forment ses principaux établissements industriels. On y trouve un bel établissement de bains. Son église Notre-Dame est un monument historique du quatorzième siècle; sur la falaise, à 300 pieds au-dessus du port, s'élève la chapelle gothique de Notre-Dame-de-Salut.

Harfleur. — Cette petite ville, située à 8 kilomètres du Havre, à l'embouchure de la Lézarde, est très-ancienne. Elle fut jadis le premier port de la Normandie et elle était une ville puissante sous les ducs de Normandie. Elle joua un grand rôle dans la guerre de cent ans. Bombardée et prise par Talbot, en 1440, elle fut reprise par Dunois, en 1449. L'ensablement du port pendant la guerre et la création du Havre enlevèrent à Harfleur son importance maritime. C'est aujourd'hui une ville manufacturière.

Tancarville. — Ce village fut jadis une ville importante. On y remarque les ruines d'un château fondé au douzième siècle.

5° Arrondissement de Dieppe. — Dieppe est située sur la Manche, à 55 kilom. nord de Rouen et à 100 kilom. nord-est du Havre, à l'embouchure de l'Arque. L'importance de cette ville date du treizième siècle. Elle fut détruite, en 1159, par Philippe-Auguste et fut un siècle avant de se sortir de ses ruines. Charles V l'aida à se relever et elle prit dès lors un rapide accroissement. En 1364, on voit ses marins aller jusque sur les côtes de la Guinée chercher l'ivoire et les épices. Prise par les Anglais sous Charles VI, elle fut délivrée par un bourgeois, nommé Demarets. Talbot vint l'assiéger; il fut repoussé. Il bloqua la ville par terre avec des bastilles et se retira pour revenir avec la flotte anglaise.

Les Dieppois appelèrent Charles VI à leur secours; le roi leur envoya le Dauphin, depuis Louis XI. Celui-ci attaqua les bastil es et ses soldats lâchant pied, appliqua lui-même une échelle contre la muraille et y monta intrépidement. Cet exemple ranima le courage des siens et les bastilles furent emportées. Dieppe s'est illustré par le courage de ses marins. C'est un dieppois. Jean de Bethancourt, qui, en 1402, s'empara des îles Canaries. Un autre, Jean Cousin, traversa l'Atlantique et le premier, selon l'opinion de ses contemporains, toucha au Nouveau-Monde. On croit qu'il a abordé à l'embouchure de l'Amazone et de là serait redescendu jusqu'au cap de Bonne-Espérance, en 1488. Malheureusement la relation écrite a été détruite dans un incendie pendant le siége de 1694, et l'on ne possède aucune preuve d'une expédition qui ferait de Jean Cousin le précurseur de Christophe Colomb et de Vasco de Gama. Au seizième siècle, Jean Parmentier parcourut les mers des Indes, et nous rappellerons encore l'expédition Jean Rebault, sur les côtes de la Floride. Sous Louis XIII, un autre dieppois, Diel d'Enambuc, s'empara d'une partie de l'île Saint-Christophe et bâtit le fort Saint-Pierre de la Martinique.

Cependant Dieppe, devenue le centre du protestantisme en Normandie, eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. Elle avait été déjà cruellement éprouvée, lorsqu'en 1694 elle fut bombardée pendant plusieurs jours par la flotte anglaise et brûlée presque entièrement. Louis XIV exempta la ville d'impôts pendant dix ans, mais elle ne put se relever. Son port s'était encombré de galets; les affaires avaient cherché d'autres débouchés. Vers la fin du dix-huitième siècle, on entreprit dans son port quelques travaux importants, mais les guerres de la Révolution consommèrent la ruine de la ville. Napoléon songea aussi à améliorer la situation de Dieppe, mais ne fut pas plus heureux.

On remarque à Dieppe l'église Saint-Jacques, qui date de la fin du treizième siècle, et le château construit au quatorzième siècle. L'établissement de bains attire chaque année tout un monde élégant de baigneurs. Les principales industries sont la fabrication d'objets en ivoire et en os et celle des dentelles. Dieppe est la patrie de Jean Ango et d'Abraham Duquesne.

Varengeville. — On remarque dans ce village les restes du manoir que s'y était fait construire Jean Ango. Varengeville est à 8 kilomètres de Dieppe.

Arques. — Arques est situé à 6 kilomètres de Dieppe; il fut longtemps la capitale d'un comté et joua un rôle assez important. Il fut la résidence des ducs de Normandie. Le château-fort, dont on visite encore les ruines, date du règne de Guillaume le Conquérant; il soutint de nombreux siéges. Pendant la Ligue il fut pris par les Dieppois et livré par eux à Henri IV, qui l'arma de canons en attendant l'armée de Mayenne. Ce fut sous ses murs que le Béarnais détruisit l'armée de la Ligue. Depuis cette époque, le château abandonné tomba en ruines. Ce qui en restait fut vendu pendant la Révolution à un particulier pour 8,300 livres.

La ville a conservé une belle église du seizième siècle.

Eu. — Eu est situé à 28 kilom. de Dieppe. L'histoire ne fait pas mention de cette ville avant le dixième siècle. Ballon la fortifia.

Elle fut érigée en comté et son importance s'accrut sous les rois d'Angleterre. Redevenue ville française, elle était florissante lorsque Louis XI, craignant de la voir retomber au pouvoir des Anglais, donna l'ordre barbare de la détruire; elle fut incendiée; les églises seules furent épargnées. Elle ne se releva point de ce désastre. — Son château actuel fut bâti par le duc de Guise. Sous Louis XIV, Mlle de Montpensier l'acheta et l'embellit; le roi la contraignit à le céder au duc du Maine. Erigé en pairie le comté eut, pour dernier possesseur avant la Révolution, le duc de Penthièvre, si populaire par sa bienfaisance. La fille du duc épousa Philippe-Egalité, père de Louis-Philippe et porta cet héritage dans la maison d'Orléans. Louis-Philippe y résida souvent et contribua à l'embellir.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Rouen. — 15 cantons, 157 communes.

Chefs-lieux de canton: *Rouen*, 6 cantons (102,500 hab.), *Elbeuf* (21,785 hab.), *Boos* (770 habit.), *Buchy* (770 hab.), *Clères* (775 hab.), *Darnétal* (5,895 hab.), *Duclair* (1,805 hab.), *Grand-Couronne* (1,530 hab.) *Maromme* (2,830 habit.), *Pavilly* (3,065 hab.)

Principales communes: Barentin (3,285 hab.), Bois-Guillaume (3,575 hab.), Canteleu (3,335 hab.), Caudebec-les-Elbeuf (9,180 h.), Deville-les-Rouen (4,585 h.) Mont-Saint-Aignan (3,945 hab.), Monville (2,530 hab.), Notre-Dame-de-Bondeville (2,505 hab.), Oissel (4,180 hab.), Petit-Quevilly (4,675 hab.), Saint-Etienne-du-Bouvray (2,195 hab.), Saint-Pierre-les-Elbeuf (3,705 hab.), Sotteville-les-Rouen (10,750 hab.)

2° Arrondissement de Dieppe.—8 cantons, 168 communes.

Chefs-lieux de canton: *Dieppe* (20,160 hab.), *Eu* (4,165 hab.), *Bacqueville* (2,525 hab.), *Bellencombre* (935 hab.), *Envermeu* (1,325 hab.), *Longueville* (685 hab.), *Offranville* (1,710 hab.), *Tôtes* (825 hab.)

Principales communes: Saint-Nicolas-d'Aliermont (2,075 habit.), les Grandes-Ventes (1,845 hab.)

3° Arrondissement du Havre. — 10 cantons, 123 communes.

Chefs-lieux de canton: le *Havre*, 3 cantons (87,000 hab.), *Fécamp* (13,016 hab.), *Bolbec* (10,205 hab.), *Criquetot-l'Esneval* (1,545 hab.), *Goderville* (1,315 hab.), *Lillebonne* (5,045 hab.), *Montiviller* (4,055 habit.), *Saint-Romain-du-Colbosc* (1,750 habit.)

Principales communes: les Loges (2,005 h.), Octeville (2,135 habit.), Sanvic (3,085 hab.), Etretat (1,680 habit.)

4° Arrondissement de Neufchatel. — 8 cantons, 143 communes.

Chefs-lieux de canton: *Neufchâtel* (3,625 h.), *Aumale* (2,230 hab.), *Forges-les-Eaux* (1,660 hab.), *Argueil* (450 hab.), *Blanzy* (1,680 hab.), *Gournay* (3,350 hab.), *Londinières* (1,140 hab.), *Saint-Saëns* (2,485 hab.)

Principales communes: la Feuillie (1,740 hab.), Bully (1,110 hab.), Gaillefontaine (1,720 habit.)

5° Arrondissement d'Yvetot. — 10 cantons, 170 communes.

Chefs-lieux de canton: *Yvetot* (8,285 hab.), *Saint-Valery-en-Caux* (4,695 hab.), *Caudebec-en-Caux* (2,180 hab.), *Cany-Barville* (2,050 hab.), *Doudeville* (3,585 hab.), *Fauville* (1,395 hab.), *Fontaine-le-Dun* (605 hab.), *Ourville* (1,175 hab.), *Valmont* (1,010 hab.), *Yerville* (1,645 hab.)

Principales communes: Valliquerville (1,660 hab.), Guerbaville (1,715 hab.), Néville (1,650 hab.), Angerville (1,415 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique. — 2 lycées (985 élèves), 2 colléges communaux (315 élèves); 20 institutions secondaires libres (1,910 élèves); 1,334 écoles primaires (99,950 élèves); 41 salles d'asile (9,950 élèves). — 299,000 habitants sont complétement illettrés, 67,000 savent lire seulement et 270,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 20 habitants sur mille sont dans l'indigence; il y a 22 établissements hospitaliers. — Justice. 30 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 50 pour crimes contre les propriétés; 3,500 pour délits; 3,000 pour contraventions. — 2,150 affaires civiles et 6,000 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 7,000 affaires en justice de paix. — Prisons. 930 hommes et 240 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 250 hommes et 80 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE

SEINE-ET-MARNE

SITUATION. — Le département de Seine-et-Marne est situé dans la région septentrionale de la France entre 48° 7' 30" et 49° 7' 15" de latitude et entre 0° 3' 20" et 1° 13' de longitude orientale. Il emprunte son nom aux deux principaux cours d'eau qui le traversent.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de l'Oise; à l'ouest, celui de Seine-et-Marne; au sud, ceux du Loiret et de l'Yonne; à l'est, ceux de l'Aube, de la Marne et de l'Aisne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de Seine-et-Marne est le 59e de France; il comprend 573,635 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	Hectares.
Pays de bruyères ou de landes.	10,500
Sol de craie ou calcaire........	410,000
Sol sablonneux..................	24,000
Sol argileux....................	10,000
Divers..........................	119,000

TOPOGRAPHIE. — Le département de Seine-et-Marne ne contient pas de montagnes proprement dites; il forme un vaste plateau dont l'altitude varie le plus souvent, entre 120 et 160 mètres. Les vallées sont séparées entre elles par des chaînes de collines dont les plus élevées dépassent à peine 200 mètres. La plus haute, entre Cocherel et Dhuizy, n'a que 209 mètres.

Entre la Seine et la Marne, s'étend le vaste plateau de la *Brie*, remarquable par sa fertilité entrecoupé de vallons où courent des ruisseaux qui s'engouffrent dans le sol et vont former, plus loin, les belles sources de Duretin, de la Voulzie et de Villemeneu.

Le plateau qui règne sur la rive gauche de la Seine se rattache à la *Beauce*, et se couvre, comme la Brie, des riches moissons qui nourrissent la capitale. De belles forêts et de riches vignobles couvrent le sol de cette région mouvementée, toujours pittoresque et quelquefois même d'un aspect sauvage,

Parmi toutes les forêts du département, il faut distinguer celle de Fontainebleau, qui compte 16,900 hectares de superficie, 80 kilom. de pourtour et 2000 kilom. de routes et de sentiers. C'est une des merveilles du bassin de Paris « et l'une des plus belles forêts de France, par ses vieilles futaies et ses chaînes pittoresques de rochers. « On évalue à 4000 hectares l'espace occupé par les rochers; quelques-uns s'élèvent à 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Parmi les sites que les visiteurs vont y admirer, on cite : le *fort l'Empereur* « tertre couronné d'une tour de deux étages surmontés d'un belvédère, d'où l'on découvre 60 lieues d'horizon; » les *Gorges d'Apremont*, le *Nid-de-l'Aigle*, la *Mare-aux-Fées* et vingt autres que tous les Parisiens ont visités. La forêt de Fontainebleau produit une moyenne de 400,000 fr. de bois par an; elle est traversée par les aqueducs et les souterrains qui amènent à Paris les eaux de la Vanne.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la *Seine*.

Ce beau fleuve prend sa source dans le département de la Côte-d'Or; après avoir traversé celui de l'Aube, il entre sur le territoire de Seine-et-Marne, baigne Bray-sur-Seine, Montereau, Melun et passe ensuite dans les départements de Seine-et-Oise, de la Seine, de l'Eure et de la Seine-Inférieure, où il se jette dans la Manche, après un cours d'environ 770 kilom., dont 107 sur le territoire du département.

Son principal affluent est la *Marne*, qui vient du département de la Haute-Marne, traverse ceux de la Marne et de l'Aisne, baigne Meaux, Esbly, Lagny et passe dans le département de Seine-et-Oise, où elle tombe dans la Seine, à Charenton, après un cours de 494 kilom., dont 100 sur le territoire du département, et après avoir reçu le *Petit-Morin* (85 kilom.), qui vient du département de la Marne, arrose Verdelot, Villeneuve, Orly, Saint-Ouen, Saint-Cyr et finit en aval de la Ferté-sous Jouarre; l'*Ourcq* (90 kilom.), qui vient du département de l'Aisne et finit en aval de Lizy; le *Grand-Morin* (118 kilom.), qui naît dans le département de la Marne, baigne Meilleray, la Ferté-Gaucher, Jouy, Coulommiers, Crécy, s'accroît de l'Aubetin et finit près d'Esbly; enfin la *Beuvronne* (35 kilom.), qui vient de Dammartin, arrose Villeneuve et Claye.

Parmi les autres affluents de la Seine, nous citerons :

L'*Orvin*, qui vient du département de l'Aube, et finit près de Villiers-sur-Seine;

La *Voulzie* (41 kilom.), qui naît à l'est de l'arrondissement de Provins, et finit en aval de Bray, accru du Duretin;

Le *ru de Volangy* (33 kilom.), qui vient de Donnemarie (arrondissement de Provins), et finit à Marolles;

L'*Yonne* (273 kilom.), qui prend sa source dans le département de la Nièvre, traverse celui auquel elle donne son nom, et finit à Montereau ;

Le *Loing* (160 kilom.), qui vient du département de l'Yonne, traverse celui du Loiret; baigne Nemours et Moret, et s'accroît du Bez, du Fusin, du Lunain et de l'Ouanne;

Le *ru d'Ancœur*, qui finit à Melun;

L'*Yères*, cours d'eau le plus central du département, passe à Rozay et va affluer hors du département.

ETANGS ET MARAIS. — Les étangs et les marais sont assez nombreux sur les deux rives de la Marne; mais il ne présentent aucune importance.

CLIMAT. — Ce département, situé dans la région séquanienne, possède un climat assez semblable à celui de Paris, quoique un peu plus froid et un peu plus humide. Les vents dominants sont ceux de l'ouest et du nord-ouest, qui amènent la pluie et ceux du sud-est, qui attiédissent la température.

Vie moyenne : 32 ans et 1 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Le département de Seine-et-Marne, situé dans la région géologique connue sous le nom de bassin de Paris, se compose de terrains tertiaires reposant sur une couche d'argile que recouvre un vaste amas de craie.

Les productions minérales y sont peu importantes. On y trouve des grès à paver (Fontainebleau), des pierres meulières (la Ferté-sous-Jouarre), les meilleures de France; des pierres à bâtir (Château-Landon) et à chaux; du gypse, de l'albâtre, de l'argile, des pyrites de fer, des tourbières sur les bords du Grand-Morin.

Sources minérales de Provins. « A 48 kilom. de Meaux, source minérale dite de *Sainte-Croix*. Eau ferrugineuse froide qui contient, par littre 0 gr. 07 d'oxyde de fer; utile comme toutes les eaux de cette classe, dans la débilité causée par un appauvrissement du sang ou des humeurs. » (TROUSSET, *Encyclopédie d'économie domestique*).

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en abondance. Plantes oléagineuses et safran du Gâtinais; chêne, charme, bouleau, châtaignier, tilleul dans les forêts; alisiers et pins dans celle de Fontainebleau. Arbres fruitiers : poirier, abricotier, prunier, cerisier, pêcher, pommier, amandier, noyer, etc. Vignes; treilles de Thomery produisant les chasselas, dits de Fontainebleau. *Rose de Provins*, importées au temps des croisades et d'un fréquent usage en médecine.

3° ANIMAUX. — Nombreux troupeaux de moutons de races améliorées; mérinos et moutons anglais. Les autres animaux domestiques n'offrent rien de particulier.

Dans les bois on rencontre le cerf, le daim, le chevreuil, le sanglier et quelquefois le loup. Aspic venimeux et redoutable dans la forêt de Fontainebleau.

Poisson abondant : truites estimées du Loing.

VOIES DE COMMUNICATION

9 routes nationales (517 kilom.); 41 routes départementales (1 642 kilom.); 1,805 chemins vicinaux (4,442 kilom.)

4 rivières navigables : Seine, Yonne, Marne et Grand-Morin (243 kilom.)

4 canaux (119 kilom.). Ces canaux sont :

Le *canal de l'Ourcq*, qui conduit les eaux de l'Ourcq à Paris. Il mesure 107 kilom. depuis Port-aux-Perches (Aisne), jusqu'au bassin de La Villette (Paris).

Le *canal du Loing* (4? kilom.), met en communication le bassin de la Seine avec celui de la Loire. Il commence à Montargis (Loiret), à l'extrémité du canal de Briare et finit sur la Seine, à Moret. La navigation y est fort active pour l'alimentation de la capitale.

Le *canal de Meaux à Chalifort*, achevé en 1846, pour éviter les nombreux méandres de la Marne et abréger la navigation de Meaux à Paris; il a 12 kilom., et est alimenté par les eaux du Grand-Morin; enfin le *canal de Chelles* (non encore terminé), qui a pour but d'abréger la navigation de la Marne.

CHEMINS DE FER

Ce département favorisé est desservi par les chemins de fer, dont voici le tableau.

DE PARIS A SOISSONS

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de Soissons.
Mitry-Claye......	27 kilom.	78 kilom.
DAMMARTIN......	35	71

DE PARIS A CHATEAU-THIERRY

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de Ch.-Thierry
Chelles.........	19 kilom.	77 kilom.
LAGNY.........	28	68
Esbly..........	37	59
MEAUX.........	45	51
Trilport........	51	45
Changis........	58	37
La Ferté-sous-Jouarre.......	66	30
Nanteuil-Saucy...	74	21

DE PARIS A LONGUEVILLE

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de Provins.
Emerainville-Pontault..........	28 kilom.	68 kilom.
Ouzouer-la-Ferrière.........	33	63
GRETZ-ARMAINVILLERS.........	39	57
Villepatour-Coubert	44	52
Ouzouer-le-Voulgis	49	47
Verneuil-Chaunes	53	43
Mormant.........	59	37
Grand-Puits.......	65	31
Nangis.........	70	26
Maison-Rouge...	80	16
LONGUEVILLE....	89	7

DE GRETZ A COULOMMIERS

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de Coulommiers
GRETZ-ARMAINVILLERS..........	39 kilom.	34 kilom.
Tournan.........	41	21
Marles-la-Houssaye	49	23
Mortcerf.........	56	16
Guérard.........	62	11
Faremoutiers-Pommeuse.........	65	8
Mouroux........	69	6
COULOMMIERS....	72	»

DE LONGUEVILLE A PROVINS

6 kilom. de parcours. Pas de station intermédiaire. Provins se trouve à 95 kilom. de Paris.

DE PARIS A LYON

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de Lyon
Combs-la-Ville...	26 kilom.	486 kilom.
Lieusaint.......	41	481
Cesson.........	38	474
MELUN..........	45	468
Bois-le-Roi.......	51	461
FONTAINEBLEAU...	59	453
Thomery........	64	448
Moret..........	67	445
Saint-Mammès...	69	443
MONTEREAU......	79	433

DE LONGUEVILLE A BELFORT

Stations:	Dist. de Paris.
LONGUEVILLE.....	89 kilom.
Chalmaison......	97
Flamboin-Gouaix	96
Herme.........	100
Melz.........	105

DE PARIS A LYON, PAR LE BOURBONNAIS

Stations:	Dist. de Paris.
MORET.........	67 kilom.
Montigny........	75
Bourron.........	79
NEMOURS.......	87
Souppes........	97

AGRICULTURE. — L'agriculture a pris un immense développement depuis le commencement de notre siècle. Au point de vue agricole, le département se divise en trois régions distinctes : la *Brie*, où domine la grande culture et dont la fertilité est proverbiale ; la *Champagne* et le *Gâtinais*, moins favorisés et qui sont généralement livrés à la petite culture. Les arrondissements de Fontainebleau et de Provins sont les moins bien cultivés et ont seuls conservé l'usage des jachères. Partout l'amendement est en progrès, ainsi que le système des engrais. Le département emploie plus du tiers des guanos importés en France. 15,500 hectares du territoire sont drainés. Le vigneron n'obtient que des vins médiocres. On cite cependant les vins blancs et rouges de Chartrettes; les chasselas de Thomery, dits de Fontainebleau, jouissent d'une grande renommée à Paris. Les roses de Provins ne sont pas moins célèbres.

Le département comprend : 219,000 hectares en céréales ; 27,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 77,000 en prairies artificielles ; 11,000 en fourrages consommés en vert ; 29,000 en prairies naturelles ; 7,000 en pâturages ; 12,000 en vignes ; 101,000 en bois et forêts ; 89,000 en jachères ; le tout représentant une valeur de 167 millions de francs.

38,000 chevaux, 12,000 ânes ou mulets, 80,000 bêtes à cornes ; 720,000 moutons ; 23,000 porcs, 16,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 104 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie consiste surtout dans l'exploitation des carrières de pierre à bâtir d'une qualité supérieure, de grès à paver (Fontainebleau) de pierres à plâtre et dans la fabrication de la chaux, de tuiles et de briques, diverses industries qui comptent 3,780 établissements et qui occupent environ 9,000 personnes. A Saint-Germain-Laval, on trouve 37 fabriques de tuyaux de drainage. L'industrie de la céramique est très-développée ; la poterie *brune* occupe à elle seule 1,000 ouvriers ; la fabrication des pipes (Montereau) en occupe 225 ; la verrerie du Bagneaux 200 ; les industries qui concourent à la toilette, 10,000 (3,750 établissements) ; les papeteries de Coulommiers 600 et celle de Pommeuse 70.

Le département renferme encore des tourbières exploitées, des faïenceries au Mée, à Saint-Germain-Laval et à Meaux ; des porcelaineries à Avon et à Fontainebleau, des tanneries, des corroieries, des fabriques de tapis, de calicot, de coutils, des filatures pour la soie, des fabriques de fleurs artificielles, de gants, de corsets, de chapeaux, de brosses, de tissus en caoutchouc ; 51 distilleries, de nombreux moulins ; des fabriques de meules à la Ferté-sous-Jouarre (1,000 ouvriers), des fabriques de chocolat, 13 scieries et des imprimeries. — 3 usines produisent pour une trentaine de mille francs de fonte.

COMMERCE. — Le département exporte les produits de son sol et de son industrie : bois de construction et de chauffage, charbons, pierres à bâtir, chaux, plâtre, briques, tuiles, cuirs, papiers, toiles peintes, quincaillerie, ameublement, toilette, céréales, farines, fourrages, veaux, moutons gras, volaille, gibier, vin, alcool, *fromages de Brie* (il s'en vend 3 millions de kilogrammes par an sur le marché de Meaux), des conserves, des pâtes alimentaires, des faïences, des porcelaines, des meules de moulin, etc. Paris est son principal débouché. Il importe une partie des matières premières de son industrie et principalement du combustible minéral 1 million de quint. (4 millions de francs) provenant de la Loire (182,000 quint.), de Valenciennes (157,000) de Brassac (19,000) de Decize (15,000) ; d'Epinac (14,000) de Commentry (7,000) ; du Creuzot et de Blanzy (4,000) de Belgique (638,080).

POPULATION. — De 1800 à 1866, l'augmentation a été de 54,240 hab. au dernier recensement, la diminution était de 12,910 hab. Le département ne compte plus que 346,490 hab., et, sous ce rapport, il est le 49e de France ; la densité y est d'environ 55 hab. par kilom. carré, et, à ce point de vue, est le 50e.

Actifs, intelligents, sociables, instruits, laborieux, aptes aux sciences et aux arts, les habitants du département ont perdu toute originalité au contact avec la capitale. Ils parlent correctement la langue française.

HISTOIRE. — Le département de Seine-et-Marne a été formé en 1790 de l'Ile-de-France proprement dite, et d'une partie de la Brie, de la Champagne et du Gâtinais. Avant la conquête romaine, ces territoires étaient occupés par les tribus des *Vadicaces*, des *Medi* et des *Senones* ; ces peuplades prirent part au soulèvement de Vercingétorix furent soumises par les armes romaines et profitèrent rapidement de la civilisation latine. Leurs villes principales étaient *Melodunum* (Melun) et *Meldæ* (Meaux). Le christianisme fut prêché au troisième siècle chez les Meldes, par saint Denis. Cet apôtre eut pour successeur saint Saintin qui fut le premier évêque de Meaux. saint Savinien et Saint-Apais prêchèrent l'évangile aux habitants de Melun et de Provins.

A la veille des grandes invasions, ces peuples, qui faisaient partie de la quatrième lyonnaise, étaient gouvernés par Syagrius. Ce dernier fut vaincu par Clovis à Soissons en 486. A la mort de Clovis, les Medes et les Senones firent partie du royaume de Paris. Les rivalités des princes mérovingiens ensanglantèrent souvent ce pays, que l'on commença à désigner sous les noms de Brie et de Gâtinais. Charlemagne les fit gouverner par des comtes amovibles chargés de rendre la justice sous la surveillance des *Legati* et des *Missi dominici* ; sous ses successeurs les comtes rendirent leur pouvoir héréditaire. Au milieu du neuvième siècle, les pirates normands ravagèrent le pays. Lorsque Hugues Capet s'empara du trône il dût aliéner une partie de la province qui appartenait au duché de France et les comtes de Vermandois devinrent titulaires des comtés de Meaux et de Provins. Le comté de Melun resta seul dans le domaine royal.

Pendant l'administration des comtes de Champagne, qui ont leur tige dans les seigneurs de Vermandois, la Brie fut très prospère. Les comtes accordèrent à diverses villes des priviléges communaux. Ce fut le mariage de Philippe le Bel avec Jeanne de Navarre, héritière des comtés de Champagne et de Brie, qui réunit ces comtés au domaine royal en 1285. Dès 1297, les villes de Meaux et de Provins avaient reçu chacune un bailli royal.

Pendant la guerre de Cent-Ans le pays fut ravagé par les armées habituées au pillage et toujours suivies par des bandes de brigands. La famine amena la peste, et l'excès des maux causa des jacqueries. Les paysans se soulevèrent contre les seigneurs, commandés par l'un d'eux, Guillaume Callet ; les Jacques brûlèrent plus de soixante forteresses et *bonnes maisons*. Sur leur passage ils massacraient tout le monde, jusqu'aux petits enfants. Ils se présentèrent devant Meaux où s'étaient refugiées les duchesses d'Orléans et de Normandie avec plus de trois cents nobles dames et demoiselles. Avec quelques chevaliers elles s'étaient retirées dans une île formée par la Marne et le canal de Cornillon. Les habitants de Meaux ouvrirent leurs portes aux Jacques, et leur maire, Jean

Soulas, les guida lui-même vers la retraite des nobles. Ceux-ci s'apprêtaient à vendre chèrement leur vie et se croyaient perdus, lorsqu'un secours imprévu leur arriva. C'étaient Gaston Phebus, comte de Foix, et le captal de Buch qui, à leur retour de Prusse, où ils étaient allés exterminer des hérétiques avaient appris la révolte des Jacques et le péril que tant de nobles dames couraient dans la ville de Meaux. Ils accoururent avec leurs chevaliers, et grâce à la supériorité de leurs armes, taillèrent en pièces les révoltés, dont un grand nombre se noya dans la Marne. La ville de Meaux fut livrée aux flammes et brûla pendant quinze jours; son maire, Jean Soulas, fut pendu.—Dans la même année, 1358, Charles le Mauvais s'empara de Lagny, de Montereau, de Melun.

En 1420, les Bourguignons, alliés aux Anglais, s'emparèrent des principales villes de la province, et il fallut la miraculeuse intervention de Jeanne d'Arc pour les faire rentrer sous l'autorité royale. Les guerres de religion du seizième siècle ensanglantèrent Meaux, qui tint pour la Ligue et se rendit à Henri IV, en 1593. Pendant les troubles de la Fronde la Brie et les rives de la Marne furent ravages par les Lorrains, qui vinrent en aide aux révoltés, et en 1685, la révocation de l'édit de Nantes chassa les familles protestantes du pays.

Pendant la terreur, Meaux n'échappa point aux excès révolutionnaires et eut ses septembriseurs. En 1814, Mormand, Nangis, Montereau, Dannemarie, furent le théâtre des derniers beaux faits d'armes de la campagne de France. En 1815, le département eut beaucoup à souffrir de l'invasion étrangère.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Seine-et-Marne (chef-lieu Melun) est divisé en 5 arrondissements, 29 cantons et 529 communes. Il appartient à la 3e inspection des ponts et chaussées, à la 1re conservation des forêts (Paris), à l'arrondissement minéralogique de Paris (division du nord-ouest) à la 2e région agricole (Nord) et au 5e corps d'armée (Orléans).

Le diocèse de l'évêché de Meaux (suffragant de Paris) compte 38 cures, 381 succursales, 13 vicariats, un grand séminaire et un petit séminaire à Meaux.

Les protestants possèdent dans le département : 1 consistoire, 4 paroisses, 6 annexes, 5 pasteurs, 4 temples ou oratoires, 7 écoles ou salle, d'asile et une institution de charité pour jeunes filles, à Fontainebleau.

Les 5 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement, et les 3 tribunaux de commerce de Meaux, de Provins et de Montereau ressortissent à la cour d'appel de Paris.

Les 3 colléges communaux de Melun, Meaux et Provins, l'école normale d'instituteurs de Provins et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Melun. — Melun (lat. 48° 32' 32", long. 0° 19° 10" E.). *Melodunum*, chef-lieu du département de Seine-et-Marne, est situé à 36 kilomètres de Paris, dans une île et sur les deux rives de la Seine. Cette ville est d'origine celtique. Labienus, lieutenant de Jules César, s'en empara et en fit une station militaire; cependant, elle ne prit une réelle importance que sous Clovis, qui l'érigea en duché.

Elle fut alors fortifiée; sa population s'accrut rapidement, mais son importance même attira sur elle les maux de la guerre. Au neuvième siècle, elle fut plusieurs fois ravagée par les Normands. On prétend que le nom de *Bière*, qui fut longtemps celui de la forêt de Fontainebleau et de l'une des portes de la ville, avait appartenu à un chef de ces pirates. Les premiers capétiens relevèrent Melun de ses ruines et en firent longtemps leur résidence. En 1138, Abailard, chassé de Paris, y professa la théologie. Philipe-Auguste y réunit deux grandes assemblées de barons. Saint-Louis tint souvent sa cour à Melun; il y arma chevalier son frère, Charles d'Anjou, et y maria sa fille, Isabelle, au roi de Navarre. Philippe de Valois assigna en douaire le chateau et la seigneurie de Melun à sa femme, Jeanne de Navarre, qui durant les troubles de la captivité du roi Jean, livra cette ville à Charles le Mauvais. Elle fut reprise en 1459 par Dugueslin. Sous Charles VI, Melun servit souvent de retraite à la reine Isabeau.

En 1420, cette ville soutint un siége mémorable contre les Anglais et les Bourguignons. Le roi d'Angleterre menait à sa suite le malheureux roi de France dont, par le traité de Troyes, il était devenu le gendre et l'héritier. Mais les sires de Barbezan et de Préaux et Juvénal des Ursins, enfermés dans la place, ne tinrent aucun compte des ordres d'un prince devenu fou et refusèrent de livrer Melun à l'étranger. Ils opposèrent une résistance acharnée à l'ennemi qui perdit beaucoup de monde. Les Anglais furent tués en si grand nombre, qu'un endroit voisin de la ville porte encore le nom de *Fosse aux Anglais*.

Enfin la milice parisienne étant venue se joindre aux Bourguignons et aux Anglais, la ville, par la convention de novembre 1420, se rendit à la seule condition de la vie sauve pour les habitants, dont 500 furent exceptés par les ennemis. Melun chassa les Anglais neuf ans plus tard. Le Dauphin se montra reconnaissant et accorda à la ville, outre plusieurs priviléges, une coutume particulière qui fut rédigée en 1506 par les membres des Tiers-Etats de la province, et plus tard revisée par de Thou.

Au seizième siècle cette ville resta catholique, et Henri IV y fit son entrée le 11 avril 1590. Mais les troubles de la Fronde la ruinèrent ainsi que ses environs. Louis XIV l'érigea en duché-pairie en faveur de Villars.

Pendant la Révolution, Bailly s'y réfugia auprès du mathématicien Laplace, mais il y fut reconnu et exécuté à Paris.

Les principaux édifices de cette ville sont l'église Saint-Aspais, du quinzième siècle, et Notre-Dame en l'Ile, toutes deux classées parmi les monuments historiques. On remarque encore au-dessus de la promenade qui longe la Seine le château de Vaux-Fenil; l'hôtel de ville bati récemment dans le style de la Renaissance, et dont la cour est ornée par la statue de Jacques Amyot. Les principales industries de Melun sont des faïences, des fabriques de calicot et de toile peinte, d'étoffes de laine, de boutons, des taneries, des mégisseries. Son commerce porte sur les céréales, les bestiaux, les fromages de Brie.

Cette ville est la patrie de Jacques Amyot.

Maincy. — Ce village situé à quatre kilomètres de Melun est célèbre par le château de Vaux-Praslin. Le château de Vaux fut bâti par le surintendant Fouquet; Le Vau en dressa les plans, Le Nôtre dessina les jardin et Le Brun l'orna de ses remarquables peintures. Le parc de 300 hectares fut orné d'eaux jaillissantes, de bassins, de statues. Ce séjour d'un luxe royal coûta dix-huit millions.

Le 17 août 1661, Fouquet y reçut Louis XIV, la reine-mère et plus de six mille invités. On sait ce que lui coûta tant de faste insolent. Convaincu de dilapidation des finances, il fut arrêté et condamné à finir ses jours dans une prison d'Etat. Le maréchal de Villars étant devenu possesseur de ce château, il reçut le nom de Vaux-Villars; il passa à son fils le duc de Villars qui négligea l'entretien des eaux et renversa une partie des ouvrages de Le Nôtre. Le duc de Praslin, alors ministre de la marine et des affaires étrangères, l'acheta au duc de Villars, et cette terre fut érigée en duché-pairie.

Voisenon. — Près de ce village, situé à 4 kilomètres de Melun, s'élève le château de Jard, ancienne résidence de Louis VII et berceau de Philippe Auguste. Après la mort de Louis VII, la reine Alix le transforma en monastère; un des derniers abbés fut l'abbé de Voisenon, connu par ses ouvrages littéraires.

2° Arrondissement de Fontainebleau. — Fontainebleau *Fons-Biaudi Fons Bellaqueus* est situé à 14 kilomètres de Melun. Louis VII y fit construire un rendez-vous de chasse et une chapelle; ce n'était alors qu'un simple hameau. C'est de la même époque, 1169, que date le nom de Fontainebleau. Saint-Louis fit construire un pavillon, qui porte encore son nom, et un hôpital. Il aimait beaucoup Fontainebleau, qu'il appelait ses *déserts*. Philippe le Bel y vint au monde et y mourut. Fontainebleau fut encore la résidence favorite de Charles V et d'Isabeau de Bavière. Les Valois aimèrent beaucoup ce séjour, et François Ier y appela des artistes italiens : Serlio construisit la façade de la cour des Fontaines, et Rosso peignit la galerie qui porte le nom de François Ier.

Sa salle de bal et une autre salle, récemment restaurées, furent peintes par le Primatricc et Nicolo del Abate. Henry IV augmenta et embellit le château; il fit construire les bâtiments de la cour du Cheval Blanc, les bains, la galerie des Cerfs et la galerie de Diane. Par ses ordres, on créa le jardin, le grand canal, et l'on ouvrit dans la forêt plusieurs avenues. En 1606, pour le baptême de Louis XIII. alors âgé de cinq ans, on y fit apporter le baptistère du neuvième siècle qui servait aux enfants de France et qui était déposé à Vincennes. Sully organisa à cette occasion une fête magnifique.

Louis XIII fit construire en 1634, par Jacques Lemercier, l'escalier de la cour d'honneur.

Le château de Fontainebleau fut donné pour résidence à Christine de Suède qui, le 10 novembre 1657, y fit assassiner son favori et grand écuyer Monaldeschi. Le corps de celui-ci a été enterré à la lisière de la forêt au-dessous du bénitier de l'église du petit village d'Avon.

Avant d'habiter Versailles, Louis XIV résida souvent à Fontainebleau. Louis XVI préféra Versailles. Mais Napoléon Ier, fit de Fontainebleau sa résidence favorite. Il l'embellit et l'agrandit considérablement. C'est là que s'accomplit son mariage avec Marie-Louise; c'est là qu'il signa l'acte d'abdication. C'est dans la cour du Cheval Blanc qu'il fit ses adieux à ses compagnons d'armes.

Louis-Philippe séjourna souvent à Fontainebleau, qu'il contribua à embellir. On lui doit la galerie des Assiettes.

L'ensemble des constructions qui comprend ce domaine princier contient une superficie de 60,000 mètres carrés. On y remarque la cour du *Cheval Blanc*, les pavillons de l'*Horloge*, des *Armes*, des *Peintures*, des *Reines*, la cour de la Fontaine et la porte Dorée, qui donne accès dans la cour du Donjon, la porte Dauphine qui s'ouvre sur la cour des offices, et la cour des Princes; à l'intérieur on admire la chapelle érigée par François I, la galerie des Fresques, les appartements de Napoléon Ier; la salle du Conseil; la salle du Trône; la galerie de Diane refaite par Napoléon; les grands appartements qui comprennent les salons des Tapisseries,

de François Ier; de Louis XII, la salle Saint-Louis, le salon Louis XV, la galerie d'Henri II, la plus belle de toutes et la galerie de François Ier Le château est entouré d'un jardin embelli de pièces d'eau et de fontaines et d'un parc de 84 hectares; près du jardin se trouve un étang de 4 hectares. Au delà s'étend la forêt percée de 2,000 kilomètres de routes. Elle occupe une superficie de 16,000 hectares et renferme des sites d'un pittoresque célèbre.

La ville possède plusieurs établissements industriels, des fabriques de porcelaine et de faïence. Elle fait le commerce de grains, de fruits et de grès. Dans un village voisin, *Thomery* se cultive les chasselas dit de Fontainebleau.

Cette ville a vu naître Philippe le Bel, Henri III, Louis XIII, Gaston de Foix, et le peintre Lantara.

Montereau. — Cette ville est située à 23 kilomètres de Fontainebleau, au confluent de la Seine et de l'Yonne. Elle est désigné dans l'itinéraire d'Antonin sous le nom de *Condate* et tire son nom actuel d'un monastère fondé au commencement de l'ère chrétienne. En 1026 un comte de Sens y fit bâtir un château-fort. En 1419, sur le pont de cette ville, eut lieu l'entrevue du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur et du dauphin Charles, pendant laquelle le duc fut assassiné par Tanneguy Duchâtel et le sire de Barbezan. Ce pont conserva longtemps l'inscription suivante :

L'an mil quatre cent dix-neuf
Sur un pont agencé de neuf
Fut meurtri Jehan de Bourgogne
A Montereau ou Faut-l'Yonne.

Montereau tomba l'année suivante au pouvoir des Bourguignons et des Anglais, puis fut reprise par Charles VII. Le 18 février 1814, Napoléon avec 28,000 hommes attaqua les coalisés maîtres des deux rives de l'Yonne et disposant de forces deux fois plus nombreuses. Il leur fit 3,000 prisonniers, mit trois mille hommes hors de combat, prit 6 pièces de canon et les drapeaux.

Montereau a d'importantes manufactures de faïences et fait un grand commerce de céréales et de bestiaux. On remarque dans cette ville une église gothique et deux ponts sur la Seine et sur l'Yonne.

3o ARRONDISSEMENT DE PROVINS. — Provins est situé à 41 kilomètres de Melun, sur les petites rivières de Duretin et de Voulzie. On pense que l'origine de cette ville est antérieure à la conquête romaine ; cependant aucun document ne fait mention de Provins avant le neuvième siècle. Elle doit l'importance quelle acquit aux comtes de Champagne. Thibaud III la fortifia et lui donna le titre de vicomté.

Sa prospérité s'accrut à ce point que sa population dépassa 60,000 ames. Ses fabriques de draps jouissaient d'une renommée considérable; ses foires annuelles attiraient des gens de tous les pays. Thibaud IV le chansonnier fixa sa résidence à Provins, où il avait un palais et où il importa d'Orient la fameuse rose de Provins. Sous son règne, Provins fut exempt de tailles, et ses bourgeois exercèrent le pouvoir judiciaire et composèrent une municipalité dont ils choisissaient le maire. Sous les rois de France, le rétablissement de quelques impôts causa des séditions, et la décadence de Provins fut rapide. Sous Philippe le Long le maire fut remplacé par un procureur royal.

La guerre de Cent-Ans porta les derniers coups à sa prospérité. Pendant les guerres religieuses du seizième siècle, cette ville resta catholique, mais sans fanatisme et sans excès. Pendant la ligue, elle fut donnée aux Guise et elle ne se rendit à Henri IV qu'en 1592.

Provins est d'un aspect très-pittoresque, surtout dans la partie haute, encore entourée de ses antiques fortifications ; là s'élève la tour dite de César, donjon du quinzième siècle, classé parmi les monuments historiques, et l'église Saint-Quiriace, du douzième siècle.

Dans la ville basse, on remarque l'église Sainte-Croix, le cloître du couvent des Cordeliers, du douzième siècle, la Grange aux Dîmes, de la même époque, l'église Saint-Ayoul.

Provins a des fabriques de tan, des distilleries, fait le commerce des roses et des céréales.

Cette ville est la patrie de Guyot de Provins et de d'Hégesippe Moreau.

4o ARRONDISSEMENT DE COULOMMIERS. — Coulommiers est situé à 40 kilomètres de Melun, sur la rive droite du Grand-Morin. Cette ville, dont l'origine est très-ancienne, doit son nom aux nombreux nids de pigeons que l'on trouve dans ses environs. Auguste y établit un péage à la jonction des deux voies militaires de Meaux à Châlons et de Sens à Soissons. Antonin, en 156, la fortifia. Clovis y fit bâtir un château fort.

Comme Provins, elle fut heureuse sous les comtes de Champagne; mais elle traversa moins paisiblement la période orageuse de la Réforme et de la Ligue. Elle fut plusieurs fois prise et ravagée par les troupes des deux partis.

Coulommiers fait un commerce important en grains, fromages, chevaux et bestiaux. Cette ville est la patrie du général Beaurepaire et de Valentin de Boulogne.

5o ARRONDISSEMENT DE MEAUX. — Meaux est situé à 57 kilomètres de Melun, sur la Marne et près du canal de l'Ourcq. Cette ville a été fondée par la tribu gauloise des Meldi et porta le nom de *Iatinum Meldi*.

Le christianisme y fut prêché par saint Denis et saint Saintin, qui, dès le troisième siècle, fut son premier évêque. Au IVe siècle, elle était gouvernée par des comtes. En 852, elle fut surprise, pillée et brûlée par les Normands. Elle fut de nouveau ravagée par ces pirates en 887. Elle eut du mal à se relever de pareils désastres. Mais aux paisibles années des douzième et treizième siècles, succédèrent les malheurs de la guerre de cent ans, qui provoquèrent l'insurection des Jacques. Nous avons rapporté plus haut comment elle fut écrasée à Meaux par Gaston Phœbus et le Captal de Buch, qui livrèrent la ville aux flammes. En 1420, elle fut assiégée par le roi d'Angleterre. Elle résista cinq mois et fut obligée de se rendre à discrétion. Le vainqueur ne fut pas généreux, et les principaux défenseurs de la ville furent pendus ou eurent la tête tranchée. Elle resta au pouvoir des Anglais pendant dix-sept ans.

Meaux prit une grande part à la Réforme. En 1546, soixante protestants furent brûlés sur la place publique, un grand nombre fut banni. En 1562, on leur accorda la liberté de leur culte; mais ils tentèrent de s'emparer de la ville et furent vaincus. A la Saint Barthélemy ils furent massacrés. Les ligueurs firent de Meaux une de leurs places d'armes; elle se rendit à Henri IV en 1595.

En 1681, Bossuet fut nommé évêque de Meaux

En septembre 1792 on y massacra un grand nombre de prisonniers. En 1814, Meaux fut le théâtre de plusieurs combats entre les Français et les Russes. Ecrasés par l'artillerie dans la Varenne de Meaux, les Français se replièrent sur la ville; là ils se défendirent héroïquement, jusqu'à ce qu'un corps d'armée revenant de Mortmirail battit les Russes complétement à May et à Lizy et les rejeta sur Soissons.

On remarque dans cette ville la cathédrale de Saint-Etienne, consacrée au onzième siècle et terminée au XVI siècle. Là se trouve le tombeau et la statue en marbre blanc de Bossuet Dans l'évêché, on visite encore le cabinet de cet homme illustre.

Meaux fabrique des indiennes, des calicots, de la colle-forte, des instruments aratoires Cette ville fait un commerce important de céréales, de bestiaux et de fromages.

La *Ferté-sous-Jouarre.* — Cette ville est située à la jonction de la Marne et du Morin. On y remarque les châteaux de la Barre et de l'Ile. La Ferté exploite de magnifiques carrières de pierres meulières, possède une papeterie, des tanneries des mégisseries, fait un important commerce de cercles de fer, de laines et de meules.

Lagny. — Lagny, situé sur la rive droite de la Marne, possède un atelier de construction pour machines agricoles, des scieries, et fait le commerce de céréales et des bestiaux. On y remarque les ruines d'une abbaye du septième siècle et une église du quartorzième siècle.

Cette ville date du septième siècle; elle fut détruite par les Normands, se releva sous les comtes de Champagne, qui y établirent des marchés importants. La guerre de Cent-Ans, mit fin à sa prospérité.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1o ARRONDISSEMENT DU MELUN. — 6 cantons, 97 communes.

Chefs-lieux de cantons: ***Melun***, 2 cantons (11,408 hab.), ***Brie-Comte-Robert*** (2,790 hab.), ***le Châtelet*** (1,005 hab.), ***Mormant*** (1,460 hab.), ***Tournan*** (1,780 hab.)

Principales communes: Chaumes (1,810 hab.), Héricy (1,200 hab.), Saint-Fargeau (1,025 hab.)

2o ARRONDISSEMENT DE COULOMMIERS. — 4 cantons, 77 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Coulommiers*** (4,410 hab.), ***la Ferté-Gaucher*** (2,250 hab.), ***Rebais*** (1,220 hab.), ***Rozoy*** (1,560 hab.)

Principales communes: Guérard (1,670 hab.), Mouroux (1,830 hab.), Jouy (1,760 hab.)

3o ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU. — 7 cantons, 102 communes.

Chefs-lieux, de canton: ***Fontainebleau*** (10,785 hab.), ***la Chapelle-la-Reine*** (840 h.), ***Château-Landon*** (2,775 hab), ***Lorrez-le-Bocage*** (910 habit.), ***Montereau-Faut-Yonne*** (674 habit.), ***Moret*** (1,035 hab.), ***Nemours***(3,905 hab.)

Principales communes : Beaumont-en-Gâtinais (1,520 hab.), Souppes (1,830 hab), Egreville (1,790 habit.)

4o ARRONDISSEMENT DE MEAUX. — 7 cantons, 154 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Meaux*** (11,340 hab.), ***la Ferté-sous-Jouarre*** (4,805 habit.), ***Lagny*** (3,986 habit.), ***Claye-Souilly*** (1,750hab.), ***Crécy*** (1,055 hab.), ***Dammartin-en-Goële*** (1,780 hab.), ***Lizy-sur-Ourcq*** (1,390 hab.)

Principales communes : Jouarre (2,620 hab.), Chelles (1,920 hab.)

5o ARRONDISSEMENT DE PROVINS. — 5 cantons. 99 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Provins*** (7,590 hab.), ***Nangis*** (2,540 hab.), ***Bray-sur-Seine*** (1,640 h.), ***Donnemarie-en-Montois*** (1,115 hab.), ***Villiers-Saint-Georges*** (990 hab.)

Principales communes : Chenoise (1,110 h.), Jouy-le-Châtel (1,570 hab.), Montigny-Lencoup (1,220 hab.).

STATISTIQUE MORALE—INSTRUCTION PUBLIQUE — 3 colléges communaux (605 élèves) 13 institutions secondaires libres (1,175 élèves), 800 écoles primaires (50,000 élèves), 88 salles d'asile (6,875 élèves). — 101,000 habitants sont complétement illettrés ; 21,000 savent lire seulement, 219,000 savent lire et écrire.— ASSISTANCE PUBLIQUE. 16 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 24 établissements hospitaliers.—JUSTICE. 15 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 16 pour crimes contre les propriétés, 1,750 pour délits, 5,300 pour contraventions. — 1,000 affaires civiles et 1,700 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 4,450 affaires en justice de paix. — PRISONS. 140 hommes et 15 femmes sont détenus dans les prisons départementales. 43 hommes et 12 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE

SEINE-ET-OISE

SITUATION. — Le département de Seine-et-Oise, qui doit son nom aux deux principales rivières qui le traversent, est situé dans la région nord de la France, entre 48° 17' 20" et 49° 14' 30' de latitude et entre 0° 53' de longitude occidentale et 0° 16' 45' de longitude orientale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de l'Oise; à l'ouest, ceux de l'Eure et d'Eure-et-Loir; au sud, celui du Loiret, et à l'est, celui de Seine-et-Marne.

SUPERFICIE. — Il est le 61e de France et comprend 560,364 hectares divisés comme suit :

Sol de riche terreau.......	15.000 hec.
Sol de craie ou calcaire....	331.000 —
Sol de gravier..........	32.000 —
Sol sablonneux...........	202.000 —

TOPOGRAPHIE. — Le département ne compte point de montagnes, mais seulement des collines peu élevées. Le point culminant (210 mètres) se trouve près de Marines, sur les frontières de l'Oise. — Au sud d'Etampes, s'étend la *Beauce*, contrée la plus féconde, mais en même temps la plus plate et la plus dépouillée de la France. « Si cette absence complète d'arbres et de collines, dit M. Joanne, fait de la Beauce un pays de larges perspectives, les regards ne s'y reposent que sur des paillers, des haies, des chemins en ligne droite, des moulins à vent, des clochers, des villages et, en été, sur une mer de moissons jaunes poussant leurs épis jusqu'à la ligne circulaire de l'horizon. »

Entre la Seine et la Marne s'étend la *Brie*, aussi fertile et aussi monotone que la Beauce. Le reste du département est plus accidenté et plus pittoresque; on y trouve de gracieux paysages, des sites agrestes, promenades habituelles des Parisiens.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département se versent dans la SEINE. Ce fleuve y baigne Corbeil, passe dans le département de la Seine; revient en Seine-et-Oise, baigne Argenteuil, Poissy, Meulan, Mantes, Romières et entre dans le département de l'Eure. La Seine offre partout une ravissante vallée, jardin de plaisance de la capitale.

Ses principaux affluents sont :

L'*Oise*, rivière aux belles eaux, qui baigne l'Isle-Adam, Pontoise et Eragny;

L'*Ecole*, qui arrose Milly;

L'*Essonne*, qui finit à Corbeil :

L'*Orge*, qui baigne Romainville et finit au-dessous de Savigny, après un cours de 60 kilom. accru du Villeconin, de la Remarde et de l'Yvette;

L'*Yères* (88 kilom.), qui baigne Rozoy et finit à Villeneuve-Saint-Georges, accrue de l'Huissandre, de l'Yvon et du Launois.

La *Marne*, qui finit à Charenton (Seine);

La *Bièvre*, qui naît près de Saint-Cyr et finit à Paris;

Le *Rouillon*, qui naît dans la forêt de Montmorency, reçoit le Crould et finit à Saint-Denis;

L'*Orgeval*, qui vient de la forêt de Marly et finit à Meulan;

Le *Mauldre* (37 kilom.), qui afflue entre Meulan et Mantes;

La *Vaucouleur*, qui vient d'Houdan et finit à Mantes;

ETANGS. — Nombreux surtout aux environs de Versailles, et dans la forêt de Rambouillet.

CLIMAT. — Climat séquanien, semblable à celui de Paris.

Vie moyenne : 38 ans et 4 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Bois silicés et fer oxydé près de Jouy; fer limoneux, carrières de marbre, d'albâtre, de pierre à bâtir, de pierre meulière, de pierre à chaux, de grès, d'argile, et surtout de kaolin.

Pierre lithographique à Argenteuil; nombreuses tourbières dans les vallées de la Juine et de l'Orge.

Sources. — Sources célèbres à Forges-les-Bains : « Village du canton de Limours, à 24 kilom. de Rambouillet. Les eaux de Forges, administrées en bains et en douches, conviennent surtout aux enfants faibles, délicats, chétifs, chez lesquels la nutrition est incomplète et la vitalité languissante, à ceux dont le tempérament porte le cachet du scrofule; enfin, aux enfants débilités par un mauvais régime. Outre l'établissement principal, on a construit un établissement particulier pour les enfants indigents. » TROUSSET (*Encyclopédie d'économie domestique*).

Source non moins célèbres à Enghien. « Saison du 1er mai au 1er novembre. Température 15°; acide hydrosulfurique, 2 centigr. par litre; hydrosulfate de chaux, 1 décig. — Etablissement. — Enghien, situé presqu'aux portes de Paris (12 kilom. Chemin de fer de Paris à Creil, par Saint-Denis), dans la riante vallée de Montmorency, voit affluer chaque année près de dix mille baigneurs qui fuient la capitale pendant la belle saison. Ses eaux excitantes conviennent surtout aux tempéraments lymphatiques ou scrofuleux; on les prescrit dans le maladies qui affectent les organes de la respiration, dans les affections catarrhales, les toux opiniâtres, les maladies de la peau, les rhumatismes et différentes espèces de paralysies. On les prend en boisson, bains, douches et vapeurs fumigatoires. Pour la boisson on la coupe généralement avec un liquide adoucissant, tel que du lait.

« Transportée en bouteilles, l'eau d'Enghien est employée dans les mêmes cas, et aux mêmes doses que les Eaux-Bonnes, quoique leur action sur la poitrine soit infiniment moindre.

« La vie est variée et agréable à Enghien; les bals, les concerts, les fêtes, y alternent avec les promenades sur le lac, les courses à cheval et à âne, etc. » *Idem*.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en grande surabondance : blé, seigle et avoine. — Pommes de terre; vignes, légumes, primeurs, pâturages. Fruits à noyau d'Argenteuil, Montmorency et Poissy. Pépinières, chêne, châtaignier, bouleau et charmes.

Forêts. — Forêt de *Saint-Germain* (4,500 hectares), dans un des replis de la Seine; de *Rosny* (1,750 h.); de *Rambouillet* (12,800 h.); de l'Isle-Adam, de Marly, de Dourdan, de Sénart, de Versailles, etc.

3° ANIMAUX. — Peu de bœufs, mais beaucoup de vaches et de moutons; gibier de moins en moins abondant; quelques renards; poissons, abeilles, vers à soie.

VOIES DE COMMUNICATION

26 routes nationales (735 kilom.), 60 routes départementales (865 kilom.), 3,732 chemins vicinaux (6,305 kilom.)

4 rivières navigables : Seine, Essonne, Marne et Oise (449 kilom.)

2 canaux : (51 kilom.), savoir :

Canal de l'*Ourcq*, qui traverse la forêt de Bondy;

Canal de *Chelles*, en construction.

CHEMINS DE FER

Le département, extrêmement favorisé, est traversé par les chemins de fer, dont voici le tableau :

DE PARIS A CREIL, PAR BEAUMONT

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Creil.
ENGHIEN........	12 kilom.	56 kilom.
Ermont.........	15	53
Franconville.....	18	51
Herblay.........	21	47
PONTOISE........	29	42
Saint-Ouen-l'Aumône.........	30	39
Auvers-Méry.....	34	34
Isle-Adam......	40	28
Beaumont.......	47	22

DE PARIS (ouest), A ERMONT

Stations :	Dist. de Paris.
ARGENTEUIL.....	10 kilom.
Sannois.........	13
Ermont.........	15

D'ENGHIEN A MONTMORENCY

6 kilom. de parcours.

DE PARIS A DIEPPE

Stations :	Dist. de Paris.
PONTOISE (embranchement)......	29 kilom.
Boissy-l'Aillerie..	35
Marines.........	40
Chars...........	48

DE CHARS A MAGNY

Stations :	Dist. de Paris.
CHARS...........	»
Bouconvillers....	5
Nucourt.........	9
Magny..........	13

DE PARIS A SOISSONS

Une seule station : *Sevran-Livry*, à 18 kilom. de Paris et 87 de Soissons.

DE PARIS A CREIL, PAR CHANTILLY

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Creil.
Villiers-le-Bel....	15 kilom.	36 kilom.
Goussainville....	20	31
Louvres.........	24	27
Luzarches (Survilliers).........	30	21

DE PARIS A MEAUX ET CHATEAU-THIERRY

Une seule station : *Gagny-Montfermeil*, à 15 kilom. de Paris, et 81 de Château-Thierry.

DE PARIS A LONGUEVILLE

Une seule station : *Villiers*, à 21 kilom. de Paris.

DE PARIS A LYON

Stations :	Dist. de Paris.	Distance de Lyon.
Villeneuve-Saint-Georges	15 kilom.	497 kilom.
Montgeron	18	494
BRUNOY	22	491

DE PARIS A MONTARGIS, PAR CORBEIL

Stations :	Dist. de Paris.
Villeneuve-Saint-Georges	15 kilom.
Draveil	18
JUVISY	23
Ris-Orangis	26
Evry	30
CORBEIL-ESSONNE	33
Moulin-Galant	36
Mennecy	41
Ballancourt	47
LA FERTÉ-ALEPS	53
Boutigny	60
Maisse	63
Boigneville	71

DE PARIS A BORDEAUX, PAR ORLÉANS

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. d'Orléans,
Ablon	15 kilom.	107 kilom.
Athis-Mons	17	105
Juvisy	20	102
Savigny-sur-Orge	22	10[illegible]
Epinay-sur-Orge	24	99
Saint-Michel	29	93
BRÉTIGNY	32	91
Marolles	37	81
Bouray	40	82
Lardy	43	79
Chamarande	46	76
Etréchy	49	73
ETAMPES	56	66
Monnerville	70	52
Angerville	75	47

DE PARIS A BORDEAUX PAR VENDOME

Stations :	Dist. de Paris.
Brétigny	32 kilom.
Arpajon	37
Breuillet	41
Saint-Chéron	47
DOURDAN	56
Sainte-Mesme	61
Ablis-Paray	70

DE PARIS A LIMOURS

Stations :	Dist. de Paris.
Massy	14 kilom.
Palaiseau	17
Lozère	»
ORSAY	23
Gif	26
Saint-Rémy	31
Boullay	36
LIMOURS	40

DE PARIS A VERSAILLES (rive gauche).

Stations :	Dist. de Paris (Montparnasse).
Meudon	8 kilom.
Bellevue	9
Sèvres	10
Chaville	13
Viroflay	14
VERSAILLES	18

DE PARIS A VERSAILLES (rive droite)

Stations :	Dist. de Paris (Saint-Lazare)
Saint-Cloud	15 kilom.
Sèvres-Ville-d'Avray	17
Viroflay	21
VERSAILLES	23

DE PARIS A BREST

Stations :	Dist. de Paris.
VERSAILLES	23 kilom.
Saint-Cyr	24
Trappes	28
Laverrière	33
Le Peray	42
RAMBOUILLET	48

DE PARIS A GRANVILLE

Stations :	Dist. de Paris.
Saint-Cyr	24 kilom.
Villepreux	29
Plaisir-Grignon	33
Villiers-Néauphle	40
Montfort-l'Amaury	45
Garancières	49
Tacoignières	56
Houdan	63

DE PARIS AU HAVRE

Stations :	Distance de Paris.
Houilles	13 kilom.
Maisons	17
Conflans	22
POISSY	27
Triel	35
Meulan-les-Mureaux	41
Epône	49
MANTES	58
Rosny	63
Bonnières	69

DE PARIS A CHERBOURG

Stations :	Dist. de Paris.
MANTES	58 kilom.
Bréval	71

DE PARIS A SAINT-GERMAIN

Stations :	Dist. de Paris.
Rueil	14 kilom.
Chatou	15
Le Vésinet	17
Le Pecq	18
Saint-Germain	20

AGRICULTURE. — Agriculture aussi perfectionnée que possible; grande production de céréales, de plantes potagères et maraîchères; fruits, cerises de Montmorency; cidre de *Daguenelles*, poires et pommes sauvages; vins de médiocre qualité : vins rouges d'Athis, de Boissy-sans-Avoir, de Mantes, de Mons, de Septeuil; vin blanc de Mignaux.

Le département comprend : 222,000 hectares en céréales; 49,000 en farineux, cultures potagères, maraîchaires et industrielles; 61,000 en prairies artificielles; 10,000 en fourrages consommés en vert; 19,000 en prairies naturelles; 7,000 en pâturage; 10,000 en vignes; 102,000 en bois et forêts; 37,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 201 millions de francs. 48,000 chevaux, 11,000 ânes et mulets; 70,000 bêtes à cornes; 480,000 moutons; 2,000 chèvres; 27,000 porcs et 23,000 ruches, le tout évalué à 77 millions de francs.

INDUSTRIE. — Industrie très-avancée : 123 tourbières, exploitées par 4,300 ouvriers, produisent 145,000 quintaux (174,000 fr.), environ 700 moulins à farine; beaucoup de filatures.

Fabrication d'étoffes à Essonne; papiers dans la même ville; forges d'Athis; verrerie de Sèvres, bonneterie de Chatou, de Gonesse et de Pussay; produits chimiques de Pontoise; passementerie de Beaumont; lacets de Lardy; manufacture nationale de porcelaine à Sèvres. — 5 usines produisent pour environ 3 millions de francs de fontes et d'acier.

Le département comprend 400 établissements industriels, 12,000 ouvriers et 425 machines à vapeur (3,990 chevaux).

COMMERCE. — Exportation de grains, de fruits, de légumes, de miel, de cire, de farines, de fleurs, de fourrages, de bétail et de volailles destinés à l'alimentation de la capitale; plâtres d'Argenteuil, blanc de Meudon et de Bougival. Célebre foire de Saint-Cloud et des *Loges* (dans la forêt de Saint-Germain), réunions où le Parisien vient chercher le plaisir.

Importation de combustible minéral provenant de Valenciennes (396,000 quint.); de la Loire (32,000), de Belgique (1,450,000), d'Angleterre (180,000).

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 112,192 habitants; au dernier recensement, nouvelle augmentation de 46,453. La population actuelle s'élève à 580,180 habit. Sous ce rapport, le département est le 15e de France. Il compte environ 104 habitants par kilom. carré, et à ce point de vue, il est le 10e.

L'habitant de Seine-et-Oise ne se distingue en rien de celui de la Seine.

HISTOIRE. — Le département de Seine-et-Oise a été formé du Hurepoix, d'une partie du Vexin français, de la Brie française et du Gâtinais. Ces territoires furent primitivement occupés par les *Vellocasses*, entre l'Oise et la Seine, les Carnutes, entre Mantes et Rambouillet, et les Senones, qui habitaient le territoire des arrondissements d'Etampes et de Corbeil.

Ces peuples belliqueux se levèrent à l'appel de Vercingétorix, et lui envoyèrent plus de vingt mille guerriers. La défaite d'Alesia entraîna leur soumission, et, jusqu'au quatrième siècle, ils firent partie de la IVe Lyonnaise ou Sénonie.

Saint Denis et saint Nicaise furent leurs premiers apôtres.

Un siècle plus tard, le pays était conquis par Clovis. Après Charlemagne, qui rendit l'Isle-de-France prospère, cette province fut ravagée par les Normands, et ses calamités ne cessèrent qu'en 911, au traité de Sainte-Clair-sur-Epte, qui attribua le Vexin normand à Rollon. Lorsque Hugues Capet s'empara de la couronne, l'Isle-de-France formait alors son domaine privé, et, depuis cette époque, son histoire se confond avec celle de Paris, sa capitale.

Nos notices sur Versailles, Marly, Saint-Cloud, Bellevue, serviront de complément à la notice que nous avons donnée sur Paris, en même temps qu'elles compléteront ce que nous avions à dire sur le département de Seine-et-Oise.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Seine-et-Oise (chef-lieu Versailles), est divisé en 6 arrondissements, 36 cantons et 685 communes. — Il appartient à la 1re inspection des ponts-et-chaussées; à la 1re conservation des forêts (Paris); à l'arrondissement minéralogique de Paris (division du nord ouest), et à la 2e région agricole (Nord).

Les arrondissements de Mantes et de Versailles appartiennent au 3e corps d'armée (Rouen); celui de Rambouillet au 4e (le Mans); ceux d'Etampes et de Corbeil au 5e (Orléans), et celui de Pontoise au 2e (Amiens).

Le diocèse de Versailles, suffragant de Paris, comprend 62 cures, 504 succursales, 45 vicariats, un grand séminaire et un petit séminaire à Versailles.

Les protestants y ont 2 paroisses, 13 annexes, 3 pasteurs et 7 temples, dépendant de l'église consistoriale de Paris.

Les 6 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Versailles ressortissent à la Cour d'appel de Paris.

Le lycée de Versailles, les colléges communaux de Pontoise et d'Etampes, l'école normale d'instituteurs de Versailles et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie de Paris.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Versailles. — Versailles (lat. 48° 47' 56", long 0° 12' 44" 0), *Versaliæ*, chef-lieu du département de Seine-et-Oise, est situé à 19 kilomètres ouest-sud-ouest de Paris. Il n'est pas fait mention de Versailles avant l'an 1037 ; c'était alors un petit village appartenant à l'abbaye de Saint-Magloire. Au seizième siècle, ce domaine appartenait à plusieurs seigneurs; il fut acheté en 1579 par Albert de Gondi, comte de Retz ; son petit-fils le vendit à Louis XIII. On y construisit alors une modeste résidence; « un chétif château, dit Bassompierre, dont un simple gentilhomme ne saurait prendre vanité. » L'architecte Blondel le décrit ainsi : « Il était flanqué de quatre pavillons bâtis de pierre et de brique, avec un balcon en fer qui tournait tout autour et qui dégageait les bâtiments du premier étage. Une fausse braie entourait aussi ce bâtiment et était précédée d'un fossé à cuve revêtu de briques et de pierres de taille, terminé par une balustrade. Ce petit édifice était entouré de bois, de plaines, d'étangs, dont la nature faisait alors tous les frais. » — Louis XIV résolut, en 1661, de faire de ce château une résidence somptueuse. La construction fut commencée sous la direction de Leveau, à qui succéda Mansard (Hardoin) en 1670. Le roi voulut conserver, dans les constructions nouvelles, le château élevé par son père; ce qui explique le peu d'élévation de l'édifice, et ce qui créa une difficulté énorme à l'architecte.

Le même sentiment de piété filiale se reproduisit au sujet des jardins, mais Le Nôtre sacrifia le jardin de Louis XIII et se fit pardonner par la grandeur de sa création. Les travaux furent poussés avec une extrême rapidité; plus de trente-six mille hommes et de dix mille chevaux y furent employés à la fois. Beaucoup de travailleurs périrent des fièvres causées par les tranchées ouvertes dans ces terrains marécageux. On ignore le chiffre même approximatif des dépenses. Louis XIV défendit qu'il fut divulgué.

Par ordonnance royale, l'emploi exclusif de la pierre de taille était réservé pour le château. Tous les bâtiments de la ville devaient être construits en brique. Ce dont les particuliers ne pouvaient guère se plaindre, car la pierre manque absolument à Versailles, et les masses énormes de pierres enfouies dans les fondations avaient été tirées de carrières lointaines. Il fallut de même aller chercher l'eau à de grandes distances, dans les étangs de Sarclé près de Rambouillet et construire une puissante machine sur les bords de la Seine, au bas de Marly, pour la monter jusqu'aux aqueducs de Louveciennes.

Nous n'entreprendrons pas une description détaillée du château de Versailles, elle exigerait tout un volume ; nous devons nous contenter d'un aperçu général. Le palais présente sur les jardins une façade longue de 415 m. ; à droite s'élève la chapelle commencée en 1699 et la salle de l'Opéra construite sous Louis XV, en 1753. Dans le palais, on admire les grands appartements qui comprennent : le *salon d'Hercule*, peint par Lemoine, la *salle de l'Abondance*, la *salle de Vénus*, la *salle de Diane*, la *salle de Mars*, la *salle de Mercure*, la *salle du trône* ou *d'Apollon*, le *salon de la Guerre*, le *salon de la Paix*, la *grande galerie* peinte par Lebrun, la *galerie des Glaces*. Les petits appartements se composent de plusieurs salles : de la chambre à coucher du roi éclairé par le célèbre *œil de bœuf*, de la salle des gardes, etc. Le palais renferme en outre un musée créé par Louis-Philippe et consacré à toutes les gloires de la France ; ses 4838 tableaux n'occupent pas moins de 173 salons. Le palais s'élève au-dessus d'une vaste terrasse qui domine les jardins peuplés de statues et ornés de nombreux bassins, parmi lesquels on admire : le *bassin de Latone*, le *bassin d'Apollon*, le *bassin de Neptune*, et semés de nombreux bosquets : le *bosquet de la Reine*, les *bosquets de la Colonnade*, *d'Apollon*, des *Dames*, etc.

Ce que l'on appelle aujourd'hui le parc de Versailles n'était primitivement que les jardins; ils furent reliés par la pièce d'eau des Suisses et par le grand canal à une seconde enceinte qui s'appelle le petit parc et qui renfermait les fermes de Satory et la ménagerie. Son pourtour était de plus de 16 kilomètres. Enfin, au-delà du petit parc, une troisième enceinte, d'un circuit de dix lieues au moins, s'étendait jusqu'aux villages de Brie, Guyencourt, Saint-Cyr, Fontenay, Noisy-le-Roi et Bailly. Ce parc immense, entouré de triple muraille, était sillonné de larges chaussées, bordées d'arbres transplantées des forêts voisines avec leurs racines. Les allées mêmes du bois étaient pavées de grès de Fontainebleau, pour que la chasse put être suivie en carrosses.

Du palais de Versailles dépendent deux palais annexes : le *Grand Trianon*, construit par Mansard et entouré de jardins magnifiques, et le *Petit Trianon*, que fit construire Louis XV, gracieuse habitation située à quelques centaines de pas au nord du Grand Trianon. Bernard de Jussieu y fit des essais de plantations d'arbres exotiques, et Marie-Antoinette en fit dessiner le jardin anglais.

Louis XIV habita Versailles de 1672 à 1715. Louis XV y résida pendant toute la durée de son règne, et c'est de ce palais que Louis XVI et Marie-Antoinette furent ramenés aux Tuileries le 7 octobre 1789 par la population révolutionnaire de Paris. La Convention fit vendre la plus grande partie du mobilier à vil prix en juillet 1793. Les terres que renfermait la seconde enceinte du parc furent divisées par lots et vendues. Couthon sauva le jardin d'une dévastation imminente.

Napoléon Ier entreprit de réparer les ravages de la tempête révolutionnaire ; il ne voulut point habiter Versailles, effrayé des dépenses qui auraient été nécessaires ; mais il se reposa souvent à Trianon. Il y avait rassemblé une bibliothèque choisie qu'il réclama en juillet 1815; les Prussiens, maîtres de Versailles, furent accusés de l'avoir pillé.

Louis-Philippe restaura complètement le palais de Versailles et créa le musée national et sa merveilleuse collection de portraits. Les deux Trianons ne furent pas oubliés dans son œuvre réparatrice.

Napoléon III n'habita point Versailles.

En 1870-71, le roi de Prusse, Guillaume Ier, établit son quartier-général à Versailles, habita le palais et se fit proclamer empereur d'Allemagne dans la galerie des Glaces. C'est à Versailles que, le 28 janvier 1871, fut signée la convention d'armistice entre MM. J. Favre et de Bismarck.

Aussitôt après l'évacuation de Versailles, l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux, se transporta à Versailles et choisit la salle d'opéra du château pour lieu de ses séances. C'est encore là que le 18 mars 1871, le Gouvernement, dont M. Thiers était le président, chassé de Paris par une insurrection vint se réfugier. Il y organisa une armée, écrasa les insurgés de Paris, dont des milliers furent enfermés à Versailles et jugés par les conseils de guerre.

Enfin, c'est au Grand-Trianon qu'en 1874 fut jugé et condamné le maréchal Bazaine.

Saint-Cyr. — Saint-Cyr est situé à 6 kilom. de Versailles. Louis XIV y fit construire par Mansard une école royale de filles nobles, en 1685. L'école pouvait recevoir 250 pensionnaires. L'instruction en était dirigée par 40 dames. Madame de Maintenon y avait un appartement. A la mort de Louis XIV, elle s'y retira jusqu'à la fin de ses jours.

Cette école fut supprimée par la Révolution, et Napoléon la remplaça par une école militaire qui reste encore.

Jouy-en-Josas. — Jouy, à 6 kilom. sud-est de Versailles, est célèbre par sa fabrication de toiles peintes. La première manufacture fut créée par Oberkampft, et ses enfants, puissamment encouragés par Napoléon. On y remarque un beau château moderne.

Meudon. — Joli village, situé à 10 kilom. à l'est de Versailles. A l'histoire de Meudon se rattache le souvenir de Rabelais, qui en fut nommé curé, le 18 janvier 1550. Au-dessus du village s'élève le château.

En 1539, il fut donné par François Ier à Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes et embelli par Philibert Delorme. Il fut cédé à Charles de Lorraine, puis vendu, en 1654, à un surintendant des finances qui le céda à Louvois. La veuve de celui-ci le céda à Louis XIV. Mansard le reconstruisit.

La Révolution y installa un comité pour le perfectionnement de l'artillerie. Il devint ensuite résidence impériale. En dernier lieu, il fut habité par le prince Jérôme Napoléon.

En 1870, il fut dévasté par les Prussiens, qui détruisirent une partie de la belle allée de tilleuls, qui conduit à Bellevue, pour y établir une batterie de siége.

Bellevue. — Ce charmant village doit son nom et sa création à Madame de Pompadour. Elle y fit construire un château, en 1770. Il fut détruit par la Révolution.

Sèvres. — Sèvres est célèbre par sa manufacture de porcelaines, qui fut fondée en 1750. Louis XV la réunit au domaine de la couronne, et Madame de Pompadour en encouragea puissamment les artistes. La manufacture a été reconstruite sous Napoléon III, à l'entrée du parc de Saint-Cloud. Ce magnifique édifice renferme non seulement une fabrique incomparable, mais encore un musée complet de tous les produits céramiques connus.

Saint-Cloud. — Saint-Cloud, à 10 kilom. à l'est de Versailles, date de l'époque mérovingienne et doit son nom à Clodoald, troisième fils de Clodomir et de Clotilde, qui s'y réfugia. Le château qu'il posséda jusqu'en 1870 avait succédé à une maison de plaisance de Henri II.

Sa description et son histoire dépassent le cadre d'une simple et courte notice.

Il avait été bâti par Mansard et Lepautre. Lenôtre en avait dessiné les jardins.

Saccagé, pillé, souillé par Blucher, en 1815, il avait été épargné, en 1870, par les Prussiens, mais leur présence attira les obus du mont Valérien, et il devint la proie des flammes. Là ne devait pas s'arrêter les malheurs de Saint-Cloud. Après la bataille de Buzenval, les Prussiens incendièrent la ville avec du pétrole.

Argenteuil. — Ce village, situé sur la rive droite de la Seine, possède une église, dont quelques parties datent du règne de Clovis. Il exploite des carrières de plâtres, et fut un vignoble renommé.

Marly-le-Roi. — Le château de Marly, bâti par Mansard, fut détruit par la Révolution : il n'en reste plus qu'un abreuvoir, classé parmi les monuments historiques.

Poissy. — Poissy, sur la rive gauche de la Seine, tient un marché considérable de bestiaux ; son église est classée parmi les monuments historiques.

Saint Louis est né à Poissy, le 24 avril 1215.

Saint-Germain-en-Laye. — Cette ville est située à 12 kilom. nord de Versailles, à 23 de Paris. Elle doit son origine à une chapelle de-

diée à saint Germain et bâtie en 1010 par le roi Robert. Près de la chapelle s'éleva bientôt un monastère, puis un château-fort autour duquel se groupèrent des habitations.

En 1561, Charles IX établit, à Saint-Germain, une manufacture de glaces, à l'instar de celles de Venise. Le séjour de Henri III et surtout d'Henri IV, au château, contribua à augmenter rapidement la population de la ville.

Saint-Germain est le centre d'un commerce de céréales considérable.

François 1er avait fait bâtir le château; cinq tours flanquaient chacune des façades, des remparts et un fossé profond le fortifiaient.

Louis XIV fit supprimer les tours et Mansard les remplaça par cinq pavillons. Ce prince fit reboiser la forêt, dont les futaies tombaient de vétusté, et chargea Lenôtre d'en tracer les allées et d'en dresser les pelouses.

Enfin, il créa la merveilleuse terrasse, longue de deux kilom. parallèle au cours de la Seine. Louis XIV donna le château pour résidence à Mademoiselle de la Vallière. Après son départ, il fut offert à Jacques II, qui y mourut, le 16 septembre 1701.

Napoléon Ier y fonda une école de cavalerie; Louis XVIII y logea ses gardes du corps; Napoléon III y installa un musée d'antiquités celtiques. La forêt s'étend sur un espace de 4,400 hectares.

On y remarque la maison des Loges, ancien couvent fondé par Anne d'Autriche, transformé sous le premier empire, en une succursale de l'institution de Saint-Denis, destinée à l'éducation des demoiselles de la Légion d'honneur.

Tous les ans, à la Saint-Fiacre, à lieu dans la forêt, la fête dite des Loges.

2° ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET. — Rambouillet est situé à 32 kilom. ouest de Versailles. La ville et le château de Rambouillet rappellent d'intéressants souvenirs historiques. C'est dans le château de Rambouillet que François 1er mourut, en 1547; c'est là que les alliés allèrent visiter Marie-Louise et le roi de Rome, et c'est là qu'en 1830 Charles X signa son abdication.

Le château forme un curieux ensemble de bâtiments dominés par une tour gothique. Il est entouré d'un parc que la marquise de Rambouillet, le comte de Toulouse et Louis XVI embellirent successivement.

On y remarque la bergerie de mérinos, la laiterie de Marie-Antoinette, l'ermitage, etc. La forêt qui confine au parc couvre une superficie de 12,818 hectares.

Rambouillet fait le commerce des bois, des farines, des bestiaux et des laines.

Dourdan. — Dourdan, situé près de la forêt de ce nom, possède une halle du treizième siècle, un château-fort du quinzième et une belle église gothique.

Chevreuse. — Cette petite ville, située sur l'Yvette, a conservé les ruines du château de la Madeleine, qui appartient au duc de Luynes.

Limours. — Limours a des fabriques de poteries, de faïences et de briques.

Montfort-l'Amaury. — Cette petite ville fait le commerce des céréales, des chevaux, des bestiaux, etc. Son ancien château et son église du douzième siècle sont classés parmi les monuments historiques.

3° ARRONDISSEMENT D'ETAMPES. — Etampes est situé à 54 kilomètres sud de Versailles dans la vallée de la Juine. L'origine de cette ville remonte aux temps mérovingiens. Elle fut ravagée par les Normands en 911. Son château servit de prison à Saerburge, femme de Philippe-Auguste. François 1er égigea le comté d'Etampes en duché. Henri IV s'empara de la ville en 1590, et la démantela.

On remarque à Etampes l'église Notre-Dame, du treizième siècle; Saint-Bazile, dont la fondation est due au roi Robert; l'église Saint-Martin, du douzième siècle, édifices classées parmi les monuments historiques.

Citons encore l'hôtel de ville, qui date de la renaissance, la statue de marbre de Geoffroy Saint-Hilaire, par El. Robert.

Cette ville exploite des carrières de grès, possède des filatures de laine, des savonneries, des tanneries et fait le commerce de grains et de laines.

La Ferté-Alais. — Ce bourg, situé sur l'Essonne, possède une église du douzième siècle, classée parmi les monuments historiques.

Mereville. — Mereville est situé sur la Juine; on y remarque le château de la Tour du Pin dont le parc est magnifique.

Milly. — Cette petite ville est située sur l'École; on y remarque un vieux château et une antique collégiale.

4° ARRONDISSEMENT DE CORBEIL. — Corbeil est situé à 40 kilomètres de Versailles, au confluent de la Seine et de l'Essonne. Au treizième siècle, cette ville était déjà importante. Elle fut assiégée en 1418 par le duc de Bourgogne et en 1562 par les Calvinistes, qui ne parvinrent pas à s'en emparer. On remarque à Corbeil l'église de Saint-Spire, du douzième siècle; la halle au blé et le grenier de réserve. Les moulins à farine établis sur l'Essonne, les fabriques de châles, de toiles peintes, les papeteries, forment les principaux établissements industriels de Corbeil, qui fait le commerce des farines, des céréales et des bestiaux.

Arpajon. — Cette petite ville, située au confluent de l'Orge et de la Remarde, possède une église qui date en partie du douzième siècle.

Montlhéry. — Ce bourg est situé à 20 kilomètres de Corbeil; son origine remonte à l'époque celtique. Une charte de 1798, constate son existence. Thibaut le Forestier obtint du roi Robert la permission d'y faire bâtir une forteresse qui, pendant plus d'un siecle, fut l'effroi des rois de France, et dont la juridiction s'étendait sur cent paroisses, et cent trente-trois fiefs. Le temps a épargné le donjon qui mesure encore une hauteur de 33 mètres.

Longjumeau. — Cette petite ville est située sur l'Yvette à 22 kilomètres de Corbeil. On pense que son origine remonte aux rois de la première race, mais il n'en est pas fait mention avant le neuvième siècle. Il fut érigé en marquisat. Cette ville possède une église remarquable, dont les piliers datent du treizième siècle. Elle fait un commerce important de graines, farines, bestiaux et cuirs.

Brunoy. — Brunoy, à 12 kilomètres de Corbeil, est d'origine très-ancienne. Le roi Dagobert légua la terre de Brunoy à Saint-Denis son patron. Elle fut érigée en marquisat par Louis XV, en faveur de Paris de Montmartel, qui y fit construire un château; cette propriété passa plus tard au comte de Provence (Louis XVIII). Le château fut détruit par la Révolution.

5° ARRONDISSEMENT DE PONTOISE. — Pontoise (*Pons Usiæ Pontisara, Pontesium*) est situé à 33 kilomètres nord de Versailles, au confluent de la Viosne et de l'Oise. L'origine de cette ville remonte à l'époque celtique. Son nom lui vient d'un pont sur l'Oise. Les pirates normands la détruisirent au neuvième siècle. Les Anglais s'en emparèrent en 1419 et en 1437, ils la gardèrent jusqu'en 1441, époque à laquelle elle fut reconquise par Charles VII. Henri IV la prit avant d'assiéger Paris.

Cette ville a conservé des ruines de ses fortifications et de son château-fort démoli en 1742. Ses édifices, classés parmi les monuments historiques, sont : Saint-Maclou, bâtie du onzième au quatorzième siècle, et Notre-Dame, du seizième siècle.—Les fabriques de produits chimiques, les tanneries, les ateliers de construction pour les machines, forment les principaux établissements de cette ville qui fait un commerce important de farines et de grains.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES. — 10 cantons, 115 communes.

Chefs-lieux de canton : *Versailles*, 3 cantons (61,688 hab.), *Saint-Germain-en-Laye* (22,862 hab.), *Argenteuil* (8,389 hab.), *Marly-le-Roi* (1,302 hab.), *Meulan* (2,305 hab.), *Palaiseau* (2,025 hab.), *Poissy* (5,047 hab.), *Sèvres* (7,096 habit.)

Principales communes : Bougival (2,415 hab.), Chatou (2,810 hab.), Chaville (2,540 hab.), Maisons-sur-Seine (2,770 hab.), Meudon (12,030 hab.), Rueil (8,150 hab.), Saint-Cyr-l'Ecole (2,310 hab.), Saint-Cloud (8,950 hab.), Sannois (2,250 hab.), Triel (2,300 hab).

2° ARRONDISSEMENT DE CORBEIL. — 4 cantons, 93 communes.

Chefs-lieux de canton : *Corbeil* (5,540 hab.), (*Arpajon* 2,570 hab.), *Boissy-Saint-Léger* (925 habit.), *Lonjumeau* (2,320 hab.)

Principales communes: Essonnes (3,990 h.), Montlhéry (2,050 hab.)

3° ARRONDISSEMENT D'ETAMPES. — 4 cantons, 69 communes.

Chefs-lieux de canton : *Et mpes* (8,228 hab.), *La Ferté-Alais* (860 hab.), *Méréville* (1,640 h.), *Milly* (2,260 hab.)

Principales communes : Chalo-Saint-Mars (1,040 hab.), Etréchy (1,200 habit.)

4° ARRONDISSEMENT DE MANTES. — 5 cantons, 126 communes,

Chefs-lieux de canton: *Mantes* (5,440 hab.), *Bonnières* (825 habit.), *Limay* (1,305 hab.), *Houdan*)2,005 hab.), *Magny* (1,835 hab.)

Principales communes : Mantes-la-Ville (790 hab.), Gambais (1,010 hab.), Septeuil (1,150 habit.)

5° ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET. — 6 cantons, 119 communes.

Chefs-lieux de canton : *Rambouillet* (3,975 hab.), *Dourdan*, 2 cantons (3,010 hab.), *Chevreuse* (1,990 hab.), *Limours* (1,210 hab.), *Montfort-l'Amaury* (1,670 hab.)

Principales commuues : Jouars-Pontchartrain (1,515 hab.), Saint-Arnoult (1,375 hab.), Marcoussis (1,810 hab.), Neauphle-le-Château (1,270 hab.)

6° ARRONDISSEMENT DE PONTOISE. — 7 cantons, 163 communes.

Chefs-lieux de canton : *Pontoise* (6,480 hab.), *Ecouen* (1,295 hab.), *Gonesse* (2,860), *l'Isle-Adam* (2,440 hab.), *Luzarches* (1,460 hab.), *Montmorency* (3,125 hab.), *Marines* (1,570 hab.)

Principales communes: Beaumont-sur-Oise (2,560 hab.), Deuil (1,295 hab.), Livry (2,920 habit.), Neuilly-sur-Marne (2,950 hab.), Saint-Ouen-l'Aumône (2,055 hab.), Villiers-le-Bel (2,005 hab.)

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE — 1 lycée (630 élèv.), 2 colléges communaux (195 élèves), 32 institutions secondaires libres (2,595 élèves), 1,080 écoles primaires (85,490 élèv.), 129 salles d'asile (12,405 élèves). — 140,000 habitants sont complétement illettrés, 26,000 savent lire seulement, et 395,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 27 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 26 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 30 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 25 pour crimes contre les propriétés, 3,300 pour délits, et 6,750 pour contraventions. — 1,400 affaires civiles et 3,800 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 3,500 affaires en justice de paix. — PRISONS. 330 hommes et 60 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 90 hommes et 40 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DES

DEUX-SÈVRES

SITUATION. — Le département des Deux-Sèvres doit son nom aux deux rivières de Sèvre qui y prennent naissance. Il est situé dans la région occidentale de la France, entre 45° 58' 45" et 47° 7' de latitude et entre 2° 6' 15" et 3° 16' 30" de longitude ouest.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de Maine-et-Loire; à l'ouest, celui de la Vendée; au sud, ceux de la Charente-Inférieure et de la Charente; à l'est, celui de la Vienne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Vendée est le 52e de France; il comprend 599,988 hectares, dont 121,000 en pays de montagne. Le territoire se divise en :

Pays de bruyères ou de landes..	23,000
Sol de riche terreau...........	21,000
Sol de craie ou calcaire........	60,000
Sol de gravier	140,000
Sol pierreux..................	170,000
Sol sablonneux................	55,000
Divers.........................	130,000

TOPOGRAPHIE. — Ce département, d'un aspect varié, est couvert au sud par une chaîne de collines qui sépare le bassin de la Charente de celui de la Sèvre niortaise; mais la cîme culminante (272 mètres) se trouve sur l'arête qui sépare les bassins de la Loire et de la Sèvre niortaise. Suivant sa configuration, le territoire est divisé en trois parties : 1° la *Gâtine* ou *Bocage*, qui traverse le département au nord et s'étend dans les deux départements voisins (Vendée et Maine-et-Loire). Cette partie forme un massif montueux, coupé de profondes vallées, couvert d'un grand nombre de forêts, d'un aspect agreste, mais d'une nature infertile. Ses cours d'eau sont parsemés de rochers; ses chemins, profondément encaissés, sont tortueux et ombragés; ses bois et ses haies sont impénétrables.

2° Au sud, s'étend la *Plaine*, unie, calcaire, fertile, plate, laide et nue; elle est, çà et là, traversée par des rivières indolentes, dont les eaux tranquilles sont couvertes de nénuphar. La monotonie du paysage n'est entrecoupée que par quelques groupes d'ormeaux et de châtaigniers. On y trouve, le long des rivières ou des ruisseaux, quelques gracieuses prairies émaillées de fleurs.

3° A l'ouest et au sud de Niort, on parcourt un triangle marécageux dont le terrain sablonneux laisse facilement filtrer les eaux. C'est le *Marais*, aux eaux lentes et profondes, pays malsain, mais charmant, et découpé d'autant de canaux que le bocage l'est de chemins creux.

HYDROGRAPHIE. — Les eaux du département se partagent entre les bassins de la Loire, de la Sèvre-Niortaise et de la Charente.

1° BASSIN DE LA LOIRE. — Ce fleuve ne touche point au département; mais plusieurs rivières lui portent leurs eaux; ce sont :

La *Sèvre-Nantaise*, qui prend sa source à l'Archerie, commune de de Bougon, arrondissement de Parthenay, passe près de Moncoutant, sert un instant de limite au département du côté de la Vendée; entre dans ce dernier département, puis dans celui de la Loire-Inférieure et y afflue à Nantes, après un cours de 138 kilom., pendant lequel elle absorbe, dans le département, l'Ouine, l'Hière et le Loing.

Le *Thouet*, qui prend sa source à la Pointerie, au-dessus de Secondigny, non loin des sources de la Sèvre-Nantaise, baigne Secondigny, Parthenay, Saint-Loup, Airvault, Thouars, passe dans le département de Maine-et-Loire et se jette dans la Loire à 4 kilom. de Saumur, après un cours de 125 kilom. Ses principaux affluents dans le département sont : la Viette, qui finit près de Parthenay-le-Vieux; le Palais, qui tombe en amont de Parthenay; le Cébron, qui vient des bois de la Gâtine et finit à Saint-Loup; le Thouaret (26 kilom.), qui passe à Saint-Varent et l'Argenton (65 kilom.), qui arrose Bressuire, à Argenton-Château; enfin, la Dive-du-Nord, qui vient du département de la Haute-Vienne et limite un instant le département au nord-est.

Outre ces affluents directs, la Loire reçoit indirectement : la *Dive-du-Midi*, qui prend sa source au sud-est du département et passe près de Lezay, la *Bouleur*, la *Vonne*, l'*Auzance*, rivières qui se dirigent vers le Clain, affluent de la Vienne.

2° BASSIN DE LA SÈVRE-NIORTAISE. — Ce joli fleuve côtier prend sa source à Exoudun, forme le beau bassin de la Mothe-Saint-Héraye, où débouche le délicieux vallon de Chambrille, baigne les immenses prairies de Villedieu et de Saint-Maixent, et coule ensuite dans un étroit vallon jusqu'à Niort, puis dans des terrains marécageux, quitte le département et va se jeter dans l'Océan, à l'Anse de l'Aiguillon, après un cours de 170 kilom. Ses principaux affluents dans le département sont :

Le *Pamproux*, fraîche rivière, formée à Pamproux, par la magnifique source de Chez-Poupot, qui reçoit, après les pluies, l'impétueux torrent de la grotte de la Roche-Ruffin et que grossit plus bas la grande source de la Font-grive;

La *Liguaire*, qui baigne Saidres et finit près de Chauray;

Le *Lambon*, qui se termine à Niort.

3° BASSIN DE LA CHARENTE. — A ce bassin appartient la *Boutonne*, qui sort d'une fontaine aussi pure qu'abondante, au pied de l'une des tours de l'ancien château de Malesherbes, près de Chef-Boutonne. Elle entre bientôt dans le département de la Charente-Inférieure, où elle afflue après un cours de 85 kilom.

ETANGS ET MARAIS. — Les étangs sont nombreux, surtout dans la Gâtine. Les marais se trouvent sur les deux rives de la Sèvre-Niortaise, au-dessous de Niort, de la Dive-du-Nord et de la Dive-du-Midi.

CLIMAT. — Climat girondin, pluvieux, humide et généralement sain; il est plus froid dans le Bocage que dans la Plaine.

Vie moyenne, 42 ans.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Le département se divise en deux régions géologiques : celle du nord ou de Bretagne et celle du sud ou du Poitou. Les productions y sont peu nombreuses; on y exploite des mines de fer à la Peyratte, à Verrière, à Gaubreté, etc.; la houille, à Saint-Laurs; le granit, la pierre calcaire, la pierre meulière, le grès à paver, etc. On trouve un gîte d'antimoine dans l'arrondissement de Thouars; des cristaux de quartz, près de Celles; des cailloux transparents, semblables à la topaze, aux environs de Châtillon; salpêtre, en plusieurs localités; marbre, près d'Ardin; étain de Melle, tourbe, etc.

Sources minérales. Sources de Bilazais et de Saint-Léger-de-Montbrun, employées pour le traitement des maladies de la peau; sources ferrugineuses de Fontadon, du Tonneret et de l'Absie; source purgative de la Motte-Saint-Héraye.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en surabondance, pommes de terre, légumes secs, artichauts, asperges, choux, pommes, choux-fleurs, petites raves, oignons, petits poids. — Fruits à pépins et à noyaux : noix, amandes, prunes, raisin. — Châtaignes, houblon. — Belles forêts de chênes, de hêtres et de châtaigniers; la plus importante est celle de Chizé.

3° ANIMAUX. — Races de chevaux assez médiocres; mais l'âne qu'on y élève est très-remarquable : « C'est la race mulassière par excellence, dit notre collaborateur, M. Trousset, dans son *Encyclopédie d'Economie domestique*. Le centre de la production se trouve à Melle, où les mâles médiocres se vendent au moins 1,500 francs et les meilleurs jusqu'à 10,000 fr., sans que la moyenne du prix de ces animaux soit inférieure à 2,500 fr. Les femelles se vendent de 600 à 800 fr. Le haut prix que peut atteindre un animal aussi peu gracieux provient de ce que l'âne du Poitou n'a pas d'égal comme procréateur de mulets. C'est surtout dans le Poitou que se concentre l'élève de l'espèce arabe, et l'on apporte encore aujourd'hui dans cette province le plus grand soin à conserver cette race dans sa pureté primitive, en évitant tout croisement étranger. Il existe dans cette partie de la France (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure) plus de 100 haras, où les étalons sont presque exclusivement destinés à la multiplication des mulets; quant à la reproduction de l'espèce, c'est principalement dans l'arrondissement de Melle qu'elle a lieu. » Les mulets produits par les étalons du département sont réputés les plus beaux de l'Europe.

On rencontre dans le département trois belles races de bêtes à cornes (bœufs gâtinaux, bœufs bourets et bœufs du marais), toutes les trois excellentes laitières et produisant de bon beurre. L'éducation des bêtes à laine, peu coûteuse et facile, est répandue dans tous les cantons; on trouve aussi dans le département beaucoup de chèvres, de porcs, d'abeilles, de volailles : oies, poules, dindons, canards, etc.

Le gibier y est assez abondant, et on y rencontre le sanglier, le cerf, la loutre, le blaireau, la martre, le loup, le renard, la genette, la belette, la fouine, etc.; les oiseaux aquatiques, des troupes de canepetières et d'outardes; beaucoup de reptiles et surtout de vipères; des poissons de rivières et d'étangs : anguilles, carpes, truites, perches, brochets, etc.

VOIES DE COMMUNICATION.

6 routes nationales (463 kilom.), 9 routes départementales (337 kilom.), 1,882 chemins vicinaux (5,885 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer, dont voici le tableau; il faudra bientôt y joindre celui de Niort à Ruffec (Charente).

DE LA POSSONNIÈRE A NIORT

Stations:	Dist. de La Poissonnière.
Châtillon-St-Aubin	46 kilom.
Nueil-les-Aubiers.	74
Voultegon	80
BRESSUIRE	90
Courlay	100
Montcoutant	106
Breuil-Barret	118
Faymoreau	129
Saint-Laurs	134
Coulonges	141
Saint-Pompain ...	146
Benet	153
Coulon	158
NIORT	167

DE CHINON AUX SABLES-D'OLONNE.

Stations:	Dist. de Chinon.	Dist. des S.-d'Olonne
Pas-de-Jeu	35 kilom.	165 kilom.
THOUARS	47	153
Coulonges-Thouars	57	142
Noirterre	67	132
BRESSUIRE	77	123
Cerizay	91	108

DE POITIERS A AIGREFEUILLE

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. d'Aigrefeuille.
Pamproux	372	88 kilom.
La Mothe-Sainte-Héraye	379	81
Saint-Maixent ...	387	73
La Crèche	396	64
NIORT	410	50
Frontenay	420	40
Epanes	424	36
Mauzé	432	28

AGRICULTURE. — Le département est un de ceux où les progrès sont le plus rapides. «Dans les arrondissements de Niort et de Melle, dit M. Grellet, la jachère a presque disparu; les prairies artificielles se sont développées; la chaux a été employée en grand comme amendement dans les terrains argilo-siliceux, et les propriétaires ou fermier, à la tête d'exploitations un peu importantes s'attachent à cultiver les plantes sarclées et les racines fourragères, à varier les engrais, à multiplier leurs bestiaux et à leurs améliorer. Dans les autres arrondissements, les progrès sont d'autant plus importants que, sur une partie du territoire, un sol ingrat oppose aux efforts du cultivateur de sérieux obstacles. » Le département ne produit guère que des vins communs; les meilleurs sont les rouges de Bouillé-Loretz, de Rochenard et d'Airvault. On brûle les vins blancs et on vend les eaux-de-vie sous le nom d'eau-de-vie de Saintonge.

Le département comprend : 204,000 hectares en céréales; 23,000 en farineux, cultures potagères et industrielles, 39,000 en prairies artificielles, 8,000 en fourrage consommés en vert, 67,000 en prairies naturelles, 20,000 en pâturages, 22,000 en vignes, 43,000 en bois et forêts et 128,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 110 millions de francs.

33,000 chevaux, 14,000 ânes et mulets, 150,000 bêtes à cornes, 405,000 moutons, 53,000 chèvres, 62,000 porcs et 14,000 ruches d'abeilles sont évalués à 90 millions de francs.

INDUSTRIE. — Bien que plutôt agricole qu'industriel, le département possède quelques établissements manufacturiers. On cite particulièrement l'usine de la Meilleraie, qui produit environ 300,000 kilogr. de fonte. Une mine de houille, exploitée par 200 ouvriers, produit 213,000 quint. (320,000 fr.); une tourbière, 12,000 quint. de tourbe (8,400 fr.). L'industrie de Niort consiste principalement dans la fabrication des gants de peau et d'ordonnance (1,000 ouvriers), des blouses (25,000 douzaines par an), de l'huile; la carrosserie, la tannerie, la brosserie, la distillation, la fabrication de confitures d'*angélique*, dites *de Niort*. L'industrie du département consiste en filatures de laine et de coton, fabriques de flanelles, tiretaines, serges, toiles, droguets, étoffes communes, etc. On y compte 160 machines à vapeur, d'une force totale de 895 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte des ânes, des mulets, des bœufs, des oignons pour planter, des grains, des graines de lin, de trèfle, de luzerne et de moutarde, du bois, des fourrages, des peaux, des cuirs, du vinaigre et de l'eau de-vie.

Il importe des objets manufacturés et du combustible minéral, dont 120,000 quint. provenant d'Angleterre.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population du département a augmenté de 91,239 hab.; au dernier recensement, elle a diminué de 1,912 hab. seulement. Elle s'élève actuellement à 331,243 habitants, et, sous ce rapport, le département est le 49e de France; la densité y est de 54 hab. par kilom. carré et, à ce point de vue, il est le 51e.

L'habitant du département des Deux-Sèvres varie de caractère et de constitution, suivant les diverses régions qu'il habite : plus grand, mais moins vif dans les pays marécageux et aussi moins industrieux, dans la plaine, l'habitant des campagnes est un peu processif; dans le Bocage, où les mœurs ont encore conservé une grande simplicité, l'esprit du campagnard est lent, mais son jugement est sûr. Partout, du reste, on trouve, dans ce pays, un grand attachement au sol natal et à la dévotion, vertus mélangées d'un esprit casanier et parcimonieux. Tout le monde parle, dans les campagnes, le patois poitevin, mélange de l'ancienne langue limosine et de la langue française, avec addition de quelques expressions anglaises. Dans les villes, le français est employé.

HISTOIRE. — Le département des Deux-Sèvres a été formé du bas Poitou et de quelques parties de la Saintonge, de l'Aunis et des Marches. Avant la conquête romaine, ce pays était occupé par les *Pictes*, et pris ainsi le nom de *Pictavia*, dont on a fait Poitou.

Les Pictes furent compris dans la seconde Aquitaine. Après avoir subi les grandes invasions du cinquième siècle, le Poitou passa sous la domination des Francs. En 618, il fut réuni à la couronne par Clotaire II. Ce fut dans les plaines du Poitou, qu'au huitième siècle, les Sarrasins durent fuir devant Charles Martel.

Charlemagne érigea le Poitou en comté, et bientôt, sous ses successeurs, apparurent des seigneurs du Niortais, du Bressurois et du Mellois, qui se rendirent plus ou moins indépendants, mais que réunit indissolublement leur haine contre les Anglais.

En 1152, un mariage fit tomber le Poitou au pouvoir de l'Angleterre, et, bien qu'il eût été reconquis par Philippe Auguste en 1206, le honteux traité de Brequigny le fit retomber nous la domination étrangère. Ce pays ne revint définitivement à la couronne que sous le règne de Charles V et grâce aux victoires de Duguesclin.

Charles VIII établit dans cette province un gouvernement particulier. Pendant les guerres religieuses de la Réforme, elle devint le théâtre d'événements importants. Ce fut à Châtillon, en 1568, que les chefs du parti protestant se rassemblèrent pour la première fois, après s'être assuré des places de Parthenay, de Thouars et d'Oyron. Dandelot, chef protestant, s'emparat de Niort et fit passer au fil de l'épée la garnison de la Tour-Magne. Il s'empara également de Saint-Maixent. Après la journée de Montcontour, les protestants durent évacuer les villes de Châtillon, de Thouars et d'Oyron; Coligny laissa une garnison à Niort et se retira sur La Rochelle. Le duc d'Anjou reprit Niort et tout le Poitou. Mais, en 1588, Niort et Saint-Maixent retombèrent au pouvoir des huguenots; Thouars ne tarda point à subir le même sort; la paix ne fut rétabli que par l'avénement de Henri IV.

Sous Louis XIII, la guerre civile se ralluma. Les réformés avaient conçu le dessein de se tailler dans le royaume une république protestante divisée en huit cercles, dont le Poitou devait faire partie. Richelieu anéantit ces projets, il reprit Niort et Saint-Maixent, puis entreprit le siége de La Rochelle. La prise de cette ville mit fin pour plus d'un siècle à la guerre religieuse.

Le Poitou jouit d'une tranquillité complète jusqu'en 1792. A cette époque, la contre-révolution y trouva des partisans fanatiques. Bressuire et Parthenay fournirent aux Vendéens leurs chefs principaux. Niort devint le quartier genéral de l'armée républicaine, tandis que Châtillon était le foyer du parti royaliste. Bressuire, Parthenay, Thouars furent tour à tour prises et reprises par les deux partis pendant les trois années que dura la guerre de Vendée.

En 1822, le général Berthon, chef d'une conspiration militaire, s'empara de Thouars à la tête de treize hommes déterminés; il y rallia ses partisans et se dirigea de là sur Saumur; mais là échouèrent tous ses projets, et il paya de sa tête sa folle entreprise.

Depuis cette époque, la tranquillité du pays n'a pas été troublée, et aucun événement ne s'y est produit qui mérite d'être relaté.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Deux-Sèvres (chef-lieu Niort) est divisé en 4 arrondissements, 31 cantons et 356 communes. Il fait partie de la 14e inspection des ponts et chaussées, de la 24e conservation des forêts (Poitiers), de l'arrondissement minéralogique de Nantes (division du centre), et de la 4e région agricole (ouest).

Il fait partie du 9e corps d'armée, dont le quartier général est à Tours. Il forme, avec le département de la Vienne, le diocèse de Poitiers, suffragant de Bordeaux. Ce diocèse compte 31 cures, 291 succursales, 47 vicariats.

Les protestants, au nombre d'environ 39,000, y possèdent 5 églises consistoriales (Niort, Melle, Saint-Maixent, la Motte, Sainte-Héraye, Lezay), 30 paroisses, 20 annexes, 35 pasteurs, 29 temples ou oratoires et 70 écoles ou salles d'asile.

Les quatre tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Niort ressortissent à la cour d'appel de Poitiers.

Le lycée de Niort, les colléges communaux et

les colléges libres de Melle, Châtillon-sur-Sèvre et Thouars, relèvent de l'académie de Poitiers.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Niort. — Niort (lat. 46° 19' 23", larg. 2° 48' 12' 0), *Niortum, Noverogus*, chef-lieu du département des Deux-Sèvres, est situé à 411 kilomètres sud-ouest de Paris. L'origine de cette ville remonte à l'époque celtique; toutefois, il n'en est pas fait mention avant le quatrième siècle. Sous l'empereur Julien, les Niortais firent un commerce important avec la Grande-Bretagne. A cette époque, la mer, qui, auparavant s'avançait considérablement dans les terres, s'étant retirée, le bourg de *Niortum* se développa assez rapidement et il s'entoura de murailles pour résister aux incrusions des pirates normands. Plusieurs châteaux s'élevèrent ensuite sur les bords de la Sèvre pour en défendre l'embouchure. Enfin, une citadelle compléta cet ensemble de fortifications. Ces défenses assurèrent la tranquillité de Niort qui échappa aux terribles pirates. Un incendie détruisit le château au commencement du douzième siècle. La ville devint la résidence favorite d'Eléonore d'Aquitaine et Henri II d'Angleterre fit reconstruire le château incendié. Il relia cette résidence à la ville par un pont sur la Sèvre. Du côté de la ville, le pont, en se levant, pouvait intercepter toute communication. En somme, les Anglais firent tout leur possible pour s'assurer la possession de la ville. Après en avoir augmenté les fortifications, ils s'attachèrent la bourgeoisie en lui accordant, par une charte, les libertés municipales les plus étendues. Ils atteignirent complétement leur but; leur domination dura plus d'un siècle sans être inquiétée. En 1224, Louis VIII fit le siége de Niort et la força à capituler au bout de quarante jours. Le roi de France s'efforça de gagner les sympathies niortaises ; il accorda à la ville de nouveaux priviléges; le port fut déclaré libre ; toutes les franchises de la charte de Rouen furent accordées à Niort. Mais les Anglais devaient encore revenir. La bataille de Poitiers, en 1356, leur livra de nouveau le Poitou.

Cette fois, ils se montrèrent moins habiles et se rendirent impopulaires par l'impôt du *fouage* (impôt de 10 sols par feu); les Niortais se révoltèrent et refusèrent leurs portes à Richard d'Evreux et Thomas de Percy qui, en 1369, marchaient contre eux à la tête de deux cents archers et de quatre cents lances. La place, malgré une résistance héroïque, fut prise d'assaut; la population fut massacrée et la ville livrée aux flammes. Cependant Duguesclin ayant fait prisonnière la garnison de Chizé fit revêtir à une partie de ses hommes les armures anglaises et les envoya à Niort. On les laissa entrer sans défiance et les portes se trouvèrent ouvertes à Duguesclin. La prise de Niort entraîna la conquête du Poitou que les Anglais évacuèrent définitivement. Depuis cette époque, la prospérité de la ville ne cessa de se développer. Elle ne fut interrompue que par les guerres de religion. En 1562, le gouverneur de la province, le comte du Lude, chassé par les protestants, se réfugia à Niort, mais la réforme fait dans la ville de rapides progrès et six ans plus tard elle se donne à Coligny, bientôt rejoint par la Reine de Navarre. En 1569, du Lude assiégea la ville, mais, après plusieurs assauts désespérés, fut réduit à se retirer. Quelques mois plus tard, le duc d'Anjou renouvela sa tentative et fut plus heureux.

Chose étrange, ce fut dans la même ville que Catherine de Médicis vint s'établir en 1587, et rompant la trêve jurée, fit égorger deux régiments calvinistes. En 1588, deux lieutenants du roi de Navarre reprirent la ville sans coup férir; le culte protestant y fut rétabli jusque sous Louis XIII. Cependant les protestants y étaient restés encore assez nombreux pour que plus tard la révocation de l'édit de Nantes y atteignit les proportions d'une calamité.

Depuis ce funeste édit de révocation, la prospérité de la ville déclina. La perte du Canada mit le comble à ses revers, en la privant du commerce des pelleteries et des industries qui s'y rattachent. Aussi la Révolution fut-elle accueillie par les Niortais avec l'espoir d'une renaissance commerciale et industrielle. La guerre civile trompa cette espérance.

Niort est bâtie dans une situation charmante, sur le penchant de deux collines que baigne la Sèvre. On y remarque de belles promenades et une fort belle place, la place de Brèche.

Cette ville possède deux édifices classés parmi les monuments historiques, ce sont : l'église Notre-Dame, de style gothique, que domine une flèche de 75 mètres, et les ruines d'un château qui se composent d'un donjon à grosses tours carrées. En dehors de cette classification, l'on peut citer l'hôtel de ville, du seizième siècle, dont la façade est garnie de machicoulis et que domine un beffroi ; l'église Saint-André, qui date du quinzième siècle; l'hôtel de Candie, du seizième siècle, où est né Mme de Maintenon, et l'ancien couvent des Oratoriens où sont installés la bibliothèque et le musée.

Les principaux établissements industriels de Niort sont des ganteries, des cordonneries, des tanneries, des fabriques d'angélique, de colle forte, d'huile de colza et de lin, des brosseries et des chapelleries. Son commerce porte sur les vins, les céréales, les laines, les produits manufacturés.

Niort est la patrie de Mme de Maintenon, née Françoise d'Aubigné.

Echiré.— Echiré est situé à 8 kilomètres nord de Niort. On y remarque les ruines du château de Salbar, bâti vers le milieu du neuvième siècle par un seigneur nommé Cesbron Chabot, et qui protégea le pays contre les Normands. Il fut détruit vers la fin du seizième siècle.

Un autre monument mérite également d'être vanté, c'est le petit château de Mursay. Il appartenait à une sœur de d'Aubigné. Pendant que celui-ci était en prison, comme faussaire, sa femme mettait au monde une petite fille qui devait être un jour Mme de Maintenon. L'enfant fut envoyée chez sa tante à Mursay, et elle y fut employée à garder des dindons. On montre encore la fontaine où allait boire cette jeune bergère de tant d'avenir.

Coulonges-sur-l'Autise, château de 1554; on y admire un magnifique escalier, de belles caves et une jolie chapelle. Coulonges exploite des carrières de minerai de fer; c'est un lieu d'entrepôt pour les bois du Bocage, les vins et les laines de la Saintonge.

Fontenay-Rohan-Rohan. possède une église avec clocher des onzième et douzième siècles.

Mouzé-sur-Mignon, exploite des carrières et fait le commerce de vin et de blé. Sur le pont, on a élevé le buste de Réné Caillé, le premier Européen qui ait fait heureusement le voyage de Tombouctou.

Saint-Maixent. — Cette petite ville est située à 22 kilomètres nord-est de Niort; elle doit son origine et son nom à un monastère fondé sous Clovis par saint Maixent. Grâce à la richesse du monastère, elle s'accrut rapidement, mais en 830 les Normands pillèrent et livrèrent aux flammes le couvent et sa bourgade. Depuis, un château-fort fut élevé pour protéger Saint-Maixent contre les pirates. En 1050, la ville fut en partie détruite par un tremblement de terre, et un incendie consuma sa ruine quelques années plus tard. Au douzième siècle, Eléonore de Guyenne entreprit de la relever de ses ruines. Cette renaissance fut rapide et assez heureuse pour qu'en 1440 Saint-Maixent put aider Charles VII de son argent et de ses forces militaires. Le sénéchal de Poitou y tint ses assises; elle eut des écoles renommées. Malheureusement les guerres de la Réforme arrêtèrent le développement de sa prospérité. Ville et monastère se convertirent au calvinisme. Les catholiques l'ayant repris peu de temps après, Saint-Maixent fut dévasté de fond en comble. Elle commençait à peine à se remettre de tant de désastres, lorsque la révocation de l'édit de Nantes lui porta un dernier coup.

De nos jours, cette ville possède des filatures de laine, des tanneries et des chapelleries. Elle fait principalement le commerce de farine et de bestiaux. On y remarque une chapelle héréditaire qui sert d'église paroissiale; cette chapelle est classée parmi les monuments bénédictins et appartient à la période du gothique flamboyant. Elle recouvre une crypte et possède plusieurs tombeaux de l'époque romane.

2° Arrondissement de Bressuire.— Bressuire est situé à 65 kilomètres nord de Niort. Quelques historiens pensent que cette ville est l'ancienne Segora, située, d'après l'itinéraire d'Antonin, sur la voie de Poitiers à Nantes. Au moyen âge, elle appartint aux seigneurs de Beaumont, sous la suzeraineté des vicomtes de Thouars. Elle était défendue par un redoutable château-fort qui fut assiégé et pris par Duguesclin. Au seizième siècle, Bressuire fut victime des guerres de religion comme toutes les villes du Poitou. La révocation de l'édit de Nantes et enfin les guerres vendéennes achevèrent sa ruine. En 1793, le général Grignon occupa la ville et l'incendia; il n'en resta que deux maisons. On y remarque encore une très-belle église et les ruines du château qui sont des plus remarquables.

Cette ville est la patrie de l'agronome La Fontenelle de Vaudoré.

Argenton. — Argenton-le-Château est situé à 18 kilomètres nord de Bressuire. Au neuvième siècle, ce domaine fut érigé en baronnie. Elle fut achetée par Philippe de Comines qui en reconstruisit le château-fort. Cette forteresse fut détruite par l'armée républicaine. Argenton est un vignoble estimé. On y fabrique des serges, des toiles et des cadis, et l'on y fait un commerce assez important de chanvre, de vins et de bois.

Châtillon. — Châtillon-sur-Sèvre, autrefois Mauléon, est situé à 25 kilomètres nord-ouest de Bressuire. Elle existait, dit-on, sous les Romains, mais l'histoire n'en fait pas mention avant le treizième siècle.

En 1736, le comte de Châtillon, lieutenant-général et gouverneur du Dauphiné, ayant acheté ce domaine, obtint qu'il fut érigé en duché-pairie et prit le nom de Châtillon, auquel on ajouta sur Sevre, pour le distinguer de Châtillon-sur-Loing. Cette ville était alors fortifiée et protégée par un château-fort. Elle possédait aussi une riche abbaye. En 1581, les protestants pillèrent l'abbaye. En 1792, la ville, qui tenait pour les Vendéens fut prise et brûlée. Trois maisons et l'église de l'abbaye échappèrent seules à l'incendie.

On fabrique à Châtillon des flanelles rayées, et l'on y fait un important commerce de moutons.

Cette ville est la patrie du marquis de La Rochejacquelein, général des Vendéens, tué en 1794.

Thouars.— Thouars est situé à 25 kilomètres nord-est de Bressuire ; c'est une des plus anciennes villes du Poitou. Elle était déjà fortifiée

sous les Mérovingiens et possédait un hôtel des monnaies.

Les comtes de Poitiers l'érigèrent en fief héréditaire. La maison d'Amboise succéda aux vicomtes de Thouars, qui avaient régné pendant cinq siècles. Ses seigneurs jouèrent un grand rôle dans les croisades et pendant la guerre de cent ans. En 1572, Duguesclin l'assiégea pendant plusieurs mois avec quarante mille hommes; il allait l'emporter d'assaut, lorsque son défenseur, Amaury de Craon, proposa une suspension d'armes s'engageant à remettre la place s'il ne recevait pas de secours avant la Saint-Michel. Le connétable y consentit et se retira. Cependant la flotte anglaise ayant été rejetée au large par la tempête, Duguesclin entra dans la ville le jour de Saint-Michel, au soleil couché.

Le château que l'on admire encore à Thouars fut construit par Marie de la Tour d'Auvergne, seconde fille du duc de Bouillon, épouse de Henri Ier, sur les dessins de Philibert Delorme.

Thouars se montra favorable à la Révolution; occupée par des troupes républicaines, elle fut prise par les Vendéens après un combat sanglant.

En 1823, le général Berton se rendit maître de la ville avec treize hommes déterminés; il y rallia des partisans et marcha sur Saumur. Là il fut arrêté. Deux de ses compagnons, Jaglin et Saugé, furent exécutés à Thouars.

Cette ville a conservé ses remparts flanqués de tours du treizième siècle, son château et les ruines d'une abbaye de Saint-Jean, classées parmi les monuments historiques Le château est très-remarquable; on estime à douze cent mille livres la somme qu'il coûta en 1635.

L'industrie de Thouars consiste en fabriques de toiles, de droguets, en coutellerie et en chapellerie. Son commerce porte sur les grains, les eaux-de-vie, les bestiaux, chevaux et mulets.

Oyron. — Ce bourg est situé à 35 kilomètres nord-est de Bressuire; il possède les restes d'un magnifique château construit par Louis XIV pour Mme de Montespan. Non loin de là a été livrée la bataille de Moncontour.

3° Arrondissement de Melle. — Melle est situé à 29 kilomètres sud-est de Niort. Cette ville doit son origine à une mine de plomb argentifère qui enrichit longtemps le pays. Les Romains la connaissaient, puisqu'ils avaient nommé le bourg *Matallum.* On l'exploita jusque sous les successeurs de Charlemagne, mais elle fut épuisée à dater du onzième siècle. L'industrie de la fabrication des serges, qui fut substituée à l'exploitation métallurgique, fut plus durable, mais Melle eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion, qui a décliné depuis cette époque.

On remarque à Melle deux statues antiques que l'on dit représenter les empereurs Constantin et Charlemagne. Aux environs, on voit une tour remarquable appelée Mellezeard, citadelle de Melle. On fait dans cette ville un commerce assez important en céréales, laines et bestiaux.

C'est principalement dans l'arrondissement de Melle que l'on élève ces mulets de belle race regardés comme les meilleurs de l'Europe.

Celles-sur-Belle, exploite des carrières de quartz; on y remarque une église du quinzième siècle, classée parmi les monuments historiques, et les ruines d'une abbaye de Génovéfins.

Brioux. — Commerce de bétail et de grains; vestiges de l'époque gallo-Romaine.

La Motte-Saint-Héraye. — Cette petite ville est située à 17 kilomètres nord de Melle. Elle est d'origine très-ancienne et fut fondée par saint Héraye, ministre du roi Théodebert. On y remarque un beau château construit au dix-huitième siècle par M. de Parabère, gouverneur de la province.

On fait à La Mothe le commerce de bestiaux et de mulets, et possède de nombreuses minoteries qui fournissent les ports de l'ouest.

Sanzé-Vaussais. — Commerce important de mules et de bétail.

Lezay, sur la Dive-du-Midi. Commerce de grains et de bétail.

4° Arrondissement de Parthenay. — Parthenay est situé à 56 kilomètres nord nord-est de Niort. Cette ville était au moyen âge la capitale du petit pays de Gâtine, qui séparait le duché d'Aquitaine du comté d'Anjou. Elle fut aussi le théâtre de guerres continuelles. Elle était entourée d'une triple enceinte et de doubles fossés; Charles VIII la fit démanteler.

Bien qu'elle fut débarrassée de ses fortifications, Parthenay n'eût pas moins à souffrir des guerres de religion et plus encore de la guerre civile de 1793. Le 20 juin, Westerman et Lescure s'y rencontrèrent. La victoire resta au général républicain, qui sut faire respecter à ses soldats la plus sévère discipline et put écrire à la Convention : « Ma légion ne sera pas accusée d'avoir enlevé une obole aux habitants de Parthenay. »

On remarque dans cette ville les ruines du château-fort, la porte Saint-Jacques, l'église Saint-Jean, l'église Saint-Paul, qui a appartenu aux Templiers. On y fabrique des draps, des serges, des droguets, et l'on y fait un grand commerce de grains, laines et bestiaux.

Parthenay renferme plusieurs monuments historiques: portail du douzième siècle de Notre-Dame-de-la-Couldre; église Saint-Laurent, des douzième et quinzième siècles; église Sainte-Croix, du douzième siècle.

La sous-préfecture est dans un ancien monastère; la gendarmerie occupe l'ancienne église des Cordeliers (treizième siècle); l'hôtel de ville de 18[illegible]. A 2 kilom. se trouve *Parthenay-le-Vieux*, avec son église du douzième siècle, classée parmi les monuments historiques, et 2 statues équestres.

Airvault. — Airvault est situé à 27 kilomètres nord nord-est de Parthenay, sur la rive droite du Thouet, au milieu d'un pays riant et fertile.

Cette ville fut autrefois fortifiée et soutint plusieurs siéges. On y remarque les ruines d'un château, détruit par l'amiral de Coligny après la bataille de Moncontour; l'église paroissiale, classée parmi les monuments historiques, et les restes d'un monastère incendié pendant les guerres de religion du seizième siècle. On fabrique à Airvault des étoffes de laine, des toiles de chanvre et de lin; le commerce porte surtout sur les céréales, les vins, les eaux-de-vie, le lin et le chanvre, les étoffes de serges frisées.

Saint-Loup. — Saint-Loup est situé à 23 kilomètres nord-est de Parthenay. On y remarque les restes d'un magnifique château construit sous Louis XIII par le cardinal d'Escoulbeau de Sourdis. Ce grand seigneur avait fait donner à cette construction la forme d'un H, première lettre du mot Henriette, qui était le nom d'une de ses cousines, sa maîtresse. Un des successeurs de ce trop galant prélat accorda une somme de trois cents livres à toute personne qui venait s'établir à Saint-Loup avec un métier quelconque. Cette sage libéralité y attira des ouvriers drapiers, et la commune s'enrichit de la fabrication de tapis. On fait aujourd'hui à Saint-Loup un commerce assez important de grains, de vins, de cuirs, de laines et de moutons.

Mazières-en-Gatine, situé sur trois ruisseaux, possède des gisements calcaires qui sont très-riches.

Menigoute. — Cette commune, située sur la Valouze, a des poteries et des métiers à serge pour principaux établissements industriels.

Moncontour. — Moncontour, située sur la Sèvre-Nantaise, fabrique des étoffes de laine et de toile, et fait le commerce de gros draps, de chevaux et de bestiaux.

Secondigny. — Cette petite ville est située sur le Thouet. Elle possède des fours à chaux, des tuileries, une filature de laine, et exploite des carrières.

Thénezay. — Thénezay fait principalement le commerce de grains, de luzerne.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de Niort — 10 cantons, 93 communes.

Chefs-lieux de canton : *Niort* 2 cantons (21,344 hab.), *Saint-Maixent* (4,150 hab.), *Coulonges* (2,925 hab.), *Frontenay* (2,202 hab.), *Champdeniers* (1,370 hab.), *Mauzé* (1,630 hab.), *Beauvoir* (515 hab.), *Prahecq* (1,075 hab.)

Principales communes : Breloux (2,205 hab.), Echiré (1,630 hab.), Marigny (1,230 hab.), Ardin (1,900 hab.), Fenioux (1,500 hab.), Saint-Hilaire-la-Palud (1,930 hab.), Vouillé (1,715 hab.), Azay-le-Brûlé (1,950 hab.), Souvigné (1,575 hab.)

2° Arrondissement de Bressuire. — 6 cantons, 92 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bressuire* (2,825 h.), *Thouars* (2,570 hab.), *Argenton-Château* (1,150 hab.), *Cerizay* (1,540 hab.), *Châtillon-sur-Sèvre* (1,535 hab.), *Saint-Varent* (1,760 hab.)

Principales communes : les Aubiers (2,520 hab.), Courlay (2,175 hab.), Saint-Amand-sur-Sèvre (1,715 h.), Nueil-sous-les-Aubiers (1,760 hab.), Saint-Martin-de-Sanzai (1,250 hab.)

3° Arrondissement de Melle. — 7 cantons, 92 communes.

Chefs-lieux de canton : *Melle* (2,550 hab.), *Chef-Boutonne* (2,402 hab.), *Celles* (1,550 hab.), *Brioux* (1,195 hab.), *Lezay* (2,555 habit.) *la Mothe-Saint-Héraye* (1,555 hab.), *Sauzé-Vaussay* (1,850 hab.)

Principales communes : Pamproux (2,255 h.), Périgné (1,595 hab.), Prailles (1,400 hab.), Rom (1,810 hab.), Exoudun (1,595 hab.)

4° Arrondissement de Parthenay — 8 cantons, 79 communes,

Chefs-lieux de canton : *Parthenay* (4,845 h.), *Airvault* (1,765 habit.), *Mazières-en-Gâtine* (950 hab.), *Ménigoute* (1,065 hab.), *Montcontour* (2,345 hab.), *Saint-Loup* (1,585 hab.), *Secondigny* (2,100 hab.), *Thénezay* (2,250 hab.)

Principales communes : Vasles (2,560 hab.), Gourgé (1,500 hab.), Saint-Georges-de-Noisné (1,600 hab.), Saint-Pardoux (1,870 hab.), Verruyes (1,590 hab.), la Chapelle-Saint-Laurent (1,660 hab.), Allonne (1,840 hab.)

STATISTIQUE MORALE. — Instruction publique — 1 lycée (285 élèv., 2 colléges communaux (115 élèves), 4 institutions secondaires libres (240 élèv.), 590 écoles primaires (42,360 élèv.), 24 salles d'asile (1,930 élèves). — 133,000 habitants sont complétement illettrés, 35,000 savent lire seulement, 161,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 12 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 12 établissements hospitaliers. — Justice. 8 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 5 pour crimes contre les propriétés, 770 pour délits, et 2,800 pour contraventions. — 515 affaires civiles et 900 affaires commerciales sont portées devant les tribunaux; 2,100 affaires en justice de paix. — Prisons. 50 hommes et 10 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 20 hommes et 5 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

SITUATION. — Ce département maritime est situé dans la région nord de la France, entre 49° 34' et 50° 22' de latitude, et entre 0° 57' 40" longitude occidentale et 0° 51' de longitude orientale. Il doit son nom au fleuve qui le traverse dans toute sa largeur du sud-est au nord-ouest.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord, le département du Pas-de-Calais, dont il est en partie séparé par le cours de l'Authie; à l'ouest, la Manche; au sud-ouest, le département de la Seine-Inférieure; au sud, celui de l'Oise; à l'est, celui de l'Aisne, et au nord-est, celui du Nord.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de la superficie, le département de la Somme est le trente-neuvième de France; il comprend 616,120 hectares, divisés en :

	Hectares.
Pays de landes ou de bruyères.	13,500
Sol de riche terreau	265,000
Sol de craie ou calcaire	220,000
Sol de gravier	32,000
Sol pierreux	37,000
Sol sablonneux	39,000
Divers	10,000

TOPOGRAPHIE. — La surface du sol, légèrement ondulée, mais sans horizons, presque partout nue et découverte, excepté autour des villages, où se rencontrent des vergers de pommiers, n'est sillonnée que par de petites collines ne dépassant guère 200 mètres d'altitude, et par des vallées peu profondes, que bordent des coteaux sans caractère. La vallée de la Bresle fait seule exception, et mérite d'être comparée aux plus belles de la Normandie. — Les points culminants du département sont formés par la colline de Coppegueule (210 mètres) et celle de Gauville, en face d'Aumale (207 mètres). Le long de la mer s'étend le *Marquenterre*, sur une étendue d'environ 20,000 hectares, entre l'embouchure de la Somme et celle de l'Authie. « C'est une contrée faiblement ondulée, qui était, au neuvième siècle, un estuaire recouvert aux marées d'équinoxe, et où venaient se jeter la Somme, la Maye et l'Authie, dit M. A. Joanne. Rue, qui en est la ville principale, formait alors un port, à l'embouchure de la Maye dans la mer, dont le rivage se trouve ainsi avoir reculé de 10 kilom. Les petites éminences qu'on y remarque sont les anciens îlots crayeux qui ont servi de point d'attache aux digues élevées pour défendre le sol contre les invasions de la haute mer. La Marquenterre est aujourd'hui une région fertile, riche et parfaitement cultivée. »

CÔTES. — Le développement des côtes est évaluée à 37 kilom., non compris la baie de la Somme.

La côte se compose, au nord, de dunes basses, qui se transforment en une immense grève à l'embouchure de la Somme, où se jette aussi la Maye. Cette grève se compose de galets et de sables, que la marée basse met à découvert. Au sud de l'embouchure de la Somme, la côte de Cayeux est bordée de dunes mouvantes, tandis que la côte d'Ault s'élève en falaises de près de 90 mètres de haut. C'est là que commence la splendide ligne de falaises de la Normandie; à la limite du département, elles atteignent 92 mètres.

PORTS. — Les principaux ports sont ceux de : *Saint-Valéry*, entrepôt et centre d'un commerce actif de l'exploitation des produits du pays; ce port peut recevoir des navires de 300 à 500 tonneaux; le *Crotoy*, sur une langue de terre qui s'avance dans la baie de la Somme; petit port avec bassin de retenue; *Berg*, *Cayeux*, près d'une plage de galets; *Hourdel*, *Abbeville*, qui peut recevoir des navires de 200 à 300 tonneaux, etc.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département se jettent dans la Manche par quatre fleuves : l'Authie, la Maye, la Somme et la Bresle.

L'AUTHIE limite le département au nord; elle prend sa source à Rossignol, canton du Pas (Pas-de-Calais), baigne Doullens, et finit dans la Manche, à la baie d'Authie, après un cours 100 kilom., accru du *Lucheux*, qui afflue à Doullens.

La MAYE prend sa source près de Fontaine-sur-Maye, canton de Crécy, baigne Crécy, Rue, traverse la Marquenterre et va finir à l'embouchure de la Somme, après un cours de 42 kil.

La SOMME, le fleuve côtier le plus important du département, vient de l'arrondissement de Saint-Quentin (Aisne), passe à Ham, Péronne, Amiens, Abbeville, où elle forme plusieurs îles, et vient se jeter dans la Manche, au-dessous de Saint-Valéry, par un large estuaire, véritable bras de mer à la marée haute, mais qui devient, à la marée basse, un désert de sable mesurant plus de 10.000 hectares. Le cours total de la Somme est d'environ 230 kilom., dont 185 sur le territoire du département.

Ses principaux affluents sont :
La *Germaine*, qui finit à Offoy;
L'*Omignon*, qui passe à Authies;
La *Cologne*, qui commence à Roisel et finit à Péronne;
L'*Ancre*, qui tombe à Aubigny;
La *Hallue*, qui se termine à Daours;
L'*Avre*, qui vient du département de l'Oise, devient navigable à Moreuil et finit à Camon, après 55 kilom. de cours, accru du Don et de la Noye;
La *Celle* ou *Selle*, qui reçoit la rivière de Poix, baigne Conti et se jette à Amiens;
Le *Landon*, qui finit à Angest;
La *Nièvre*, qui naît à Wargnies, absorbe les Tieffes et se termine à Condé-Folie;
Le *Scardon*, qui finit à Abbeville;
La *Trie*, qui tombe à Port-Legrand.

La BRESLE prend sa source dans le canton de Formerie (Oise), limite le département au sud-ouest, baigne Sénarpont, Gamaches et finit au Tréport (Seine-Inférieure), après un cours de 70 kilom., pendant lequel elle absorbe le Liger et la Vismes ou Vimeuse.

ETANGS ET MARAIS. — Le département de la Somme possède de nombreux étangs, dont quelques-uns ont été formés par l'exploitation des tourbières; les marais y sont assez considérables.

CLIMAT. — Le département appartient à la région dite séquanienne; le climat y est tempéré, mais en même temps humide et variable, comme celui de tous les pays maritimes. Le vent d'ouest, qui domine au printemps et à la fin de l'automne, amène les pluies; celui du nord-ouest, qui règne quelquefois au printemps, arrête la végétation et cause de grands dommages aux fleurs et aux fruits. Le nombre annuel des jours de gelée est de 66; celui des jours de pluie de 175, et celui des jours d'orage de 25.

Vie moyenne : 40 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Une grande partie du département appartient à l'étage de la craie supérieure, le reste aux terrains tertiaires; dans les vallées, le sol repose sur de profondes alluvions. — La principale richesse minérale du département est la tourbe, pour la production de laquelle il est le premier de la France, et qui se rencontre surtout dans la vallée de la Somme. Boves, Hangest, Long sont les centres de cette industrie. On exploite des mines de lignites dans l'arrondissement de Montdidier de l'argile à poterie, des pierres calcaires, employées comme pierres à bâtir; les meilleures sont celles de Faloise, du Chaussoy et de Pont-Révoy.

Sources minérales. — On trouve à Saint-Christ une source minérale efficace dans toutes les maladies résultant d'obstructions du foie et de la rate. Corbie, Roye, Abbeville, Péronne, Villecourt, Frize, Suzanne, etc., possèdent des sources sulfureuses.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales suffisantes, plantes oléagineuses, colza, orge, houblon, chou, chanvre, lin, pommes et poires à cidre, beaux légumes, peu de vignes. Chêne, orme, frêne, bouleau, tilleul, peuplier, saule, viorne, coudrier, cornouiller, prunier, ceriser. — Mousses, champignons, algues.

3° ANIMAUX. — Belles races domestiques, chevaux picards utilisés pour le trait et le labour. On trouve encore quelques bêtes sauvages dans les forêts de Crécy et de Lucheux : sangliers, loups, renards, blaireaux, loutres, putois, fouines, belettes, hérissons, lièvres, lapins. Les côtes et les marais sont fréquentés par des oiseaux de passage, tels que l'oie, les canards sauvages, la sarcelle, les outardes, les barges, les grèbes. — La vipère est rare; mais la couleuvre à collier l'est moins dans les lieux bas et marécageux; on la mange sous le nom d'anguille de haies; l'orvet est partout, ainsi que les lézards, les grenouilles, les crapauds et la salamandre.

Les eaux douces fournissent de nombreux poissons, tels que la carpe, la tanche, le barbeau, le brochet, la loche, la truite, l'anguille, la lamproie, le saumon et l'esturgeon. Sur les côtes, on pêche le turbot, la sole, la raie, le hareng, le maquereau, le merlan, les crabes, les huîtres et les moules.

VOIES DE COMMUNICATION.

11 routes nationales (621 kilom.), 22 routes départementales (578 kilom.), 3,674 chemins vicinaux (7,930 kilom.)

2 rivières navigables : Somme et Avre (34 kilomèt.)

2 canaux, savoir ,

1° Le *canal latéral de la Somme*, qui commence à Saint-Simon (Aisne), et finit à Saint-Valéry, en suivant la vallée de la Somme. Son parcours total est de 156,831 mètres, dont 151,331 dans le département; sa pente est de 65 mètres 54, rachetée par 24 écluses. Ce canal a été commencé en 1725, et terminé 110 ans plus tard;

2° Le *canal de la Maye*, qui ferme le port de Crotoy.

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE MONTDIDIER A ÉPEHY
(chemin de fer de Picardie)

Stations :	Dist. de Montdidier.
MONTDIDIER	» kilom.
Laboissière	8
Roye	18
Hattencourt	26
CHAULNES	31
Marchelepot	37
Pont-les-Brie	43
PÉRONNE	50
Cartigny	55
Roisel	63
EPÉHY	71

DE ROUEN (rive droite) A AMIENS

Stations :	Dist. de Rouen.	Dist. d'Amiens.
POIX	87 kilom.	31 kilom.
Famechon	91	26
Namps-Quevauvillers	98	20
Bacouel	105	13
Saleux	110	8
AMIENS	117	»

DE PARIS A BOULOGNE

Stations :	Dist. de Paris.
La Faloise	105 kilom.
Ailly-sur-Noye....	112
Boves	122
Longueau	127
AMIENS	131
Ailly-sur-Somme..	140
Picquigny	145
Hangest	152
Longpré	159
Pont-Rémy	167
ABBEVILLE	177
Noyelles	189
SAINT-VALERY	195
Rue	199

DE PARIS A CALAIS, PAR LENS

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. d'Hazebrouck
Longueau	127 kilom.	138 kilom.
Daours	134	131
Corbie	140	125
Albert	156	109
Miraumont	169	96

DE TERGNIER A AMIENS

Stations :	Dist. de Tergnier.	Dist. d'Amiens.
Ham	21 kilom.	59 kilom.
Nesle	33	47
Chaulnes	42	38
Rosières	49	32
Guillaucourt	55	25
Marcelcave	58	22
Villers-Bretonneux	63	17
AMIENS	80	»

DE LONGPRÉ A GAMACHES

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Longpré.
LONGPRÉ		»
Airaines		8
Allery		11
Wiry		15
Oisemont		21
Martainneville		27
Maisnières		34
GAMACHES		47

AGRICULTURE. — Dans ce département l'agriculture est assez avancée, en raison de l'intelligence des cultivateurs qui savent tirer le meilleur parti d'un sol fertile.

Dans le *Vimeu*, qui produit principalement du blé, règnent la petite et la grande culture; dans le *Ponthieu*, on trouve surtout des prairies artificielles, et l'on s'occupe de l'élève du bétail. C'est dans cette partie de l'arrondissement d'Abbeville que l'on rencontre les bois les plus importants, entre autre la forêt de Crécy, La *Marquenterre* nourrit de nombreux troupeaux.

La vigne ne se rencontre guère que dans les environs de Montdidier.

Le département comprend : 382,000 hect. en céréales, 74,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 68,000 en prairies artificielles; 22,000 en fourrages consommés en vert; 12,000 en prairies naturelles; 10,000 en pâturages; 11,000 en bois et forêts; 67,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 187 millions de fr.; 73,000 chevaux; 10,000 ânes et mulets; 117,000 bêtes à cornes; 535,000 moutons; 10,000 chèvres; 74,000 porcs et 32,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 90 millions de fr.

INDUSTRIE. — Le département de la Somme est encore plus industriel qu'agricole. 207 tourbières exploitées fournissent 1,355,000 quintaux métriques de tourbe (1,400 fr.); 12 usines produisent 2,300 quintaux de fer (190,000 fr.)

« Il existe dans le département, dit M. Joanne, deux genres d'industrie qui donnent lieu à un commerce considérable : la fabrication des *articles d'Amiens*, et les filatures.

« Les articles d'Amiens sont: les tissus divers, anacoste, blicourt, escots, cachemires d'Ecosse, reps, popelines, dont le centre de fabrication est Amiens qui, à elle seule, fait annuellement sur ces articles un bénéfice de 10 millions. Un grand nombre de localités possèdent des filatures; mais c'est encore Amiens qui se place au premier rang dans ce genre d'industrie. Dans cette seule ville, 6 filatures de lin occupent 2,670 ouvriers; 16 filatures de laine en emploient de 1,100 à 1,200. Aux filatures se rattache le *peignage mécanique*, industrie nouvelle qui a pris rapidement les plus vastes proportions. Enfin, c'est aussi Amiens qui possède le monopole des velours de coton et d'Utrecht, et des tapis dont la fabrication occupe plus de 600 ouvriers. »

Amiens fabrique plus de 100,000 pièces de velours de coton. Abbeville, Pont-Remy, Amiens et toute la vallée de la Somme, fabriquent des tissus grossiers, des toiles à sacs, des toiles de jute et des toiles dites toiles picardes. La *bonneterie du Santerre*, ou bonneterie de laine se fabrique dans l'arrondissement d'Amiens, et occupe 25,000 ouvriers environ. La *serrurerie* dite *de Picardie* provient de l'arrondissement d'Abbeville; la même ville produit des tapis moquettes, des linges de table, des toiles à voiles, des cordes, et plus de 600,000 kilogrammes de ficelles; Péronne, de la rouennerie, des tricots, des gazes; Montdidier, une grande quantité de bas au métier; Doullens, des toiles à sacs.

On trouve, en outre, dans le département, des teintureries, des blanchisseries, des tanneries, des verreries, des moulins à triturer le bois de teinture, des poteries, des fabriques de sucre de betteraves, de colle, de savon, de produits chimiques; 1,393 moulins; enfin, de belles papeteries à Ailly-sur-Noye et de Prouzel.

Le département compte 471 machines à vapeur, d'une force totale de 6,288 chevaux.

COMMERCE: — Le département de la Somme exporte tous les produits de son sol et ceux de son industrie : Chevaux, bétail, moutons, porcs, chanvre, lin, légumes de Saint-Valéry, draps, toiles, serrerurie, etc. Il importe surtout des vins, des eaux-de-vie, des bois de sapin de la Norwége et de la Suède, des charbons d'Angleterre et du combustible minéral provenant de Valenciennes (1,600,000 quint.), de Belgique (1,760,000 quint.), et d'Angleterre (153,000 quint.).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

Navires à voiles et à vapeur réunis; entrées, 251 navires (27,500 tonneaux); marine marchande à voiles 110 navires (3,300 tonneaux).

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population du département a augmenté de 113,187 habitants; au dernier recensement, elle avait diminué de 15,625 et ne s'élevait plus qu'à 557,015 habitants; sous le rapport de sa population absolue, le département est le quatorzième de France; il compte environ 90 habitants par kilom. carré et, à ce point de vue, il est le douzième.

En général, le Picard est indolent, mais franc, honnête, intelligent, apte à tous les travaux de l'industrie, du commerce, de l'agriculture ou des arts; sa valeur et son habileté sur mer sont incontestables, car de tous temps la Picardie a fourni à la France des marins renommés.

Dans les villes, tout le monde parle français; mais les habitants des campagnes emploient encore le patois picard, jargon lourd et grossier, qui tend heureusement à disparaître.

HISTOIRE.—Le département de la Somme a été formé en 1790 de différentes parties des anciennes provinces de l'Artois et de la Picardie. Avant l'invasion romaine; ces territoires étaient occupés par les *Marini*, les *Ambrani* les *Bellovaci* et les *Sylvanectenses*. Malgré la vaillante résistance qu'ils opposèrent aux envahisseurs, ils furent vaincus et incorporés dans la Belgique seconde. La domination romaine fut pour ces peuples une période de progrès et de prospérité; leurs bourgades devinrent des villes florissantes et embellies de nombreuses œuvres d'art. Les Francs les dominèrent au quatrième siècle, et avec eux seulement apparut la foi chrétienne, dont les premiers apôtres dans cette contrée furent saint Firmin, saint Crépin, saint Ruffin, saint Valère, saint Waast, saint Quentin, saint Valéry, saint Lucien et saint Ricquier.

Ce n'est pas d'hier que le caractère picard s'est acquis sa réputation de ténacité; les nouveaux apôtres, malgré leur nombre, eurent du mal à déraciner le druidisme et le paganisme et à répandre la foi nouvelle.

Pendant les époques mérovingienne et carlovingienne, le pays qui nous occupe, fit partie du domaine royal; mais au commencement du neuvième siècle, des comtes furent établis par Louis le Débonnaire, et leur puissance devint bientôt héréditaire jusqu'à Philippe-Auguste, qui, par suite d'un traite, rattacha la Picardie à la couronne. Le Ponthieu, dont la capitale était Abbeville, passa successivement dans les maisons d'Alençon, de Dammartin de Castille et

d'Angleterre. Philippe de Valois le reprit sur Édouard III, et Péronne fut également rattaché à la couronne. Ce fut alors, en 1435, que Charles VII engagea au duc de Bourgogne pour 400,000 écus toutes les villes sur la Somme. Cette aliénation ne devait être que transitoire, et Louis XI, en 1463, s'empressa d'acquitter la dette de son père et de rentrer en possession de la Picardie.

Pendant les luttes de ce prince contre le duc de Bourgogne, cette province fut le théâtre d'événements dont nous aurons à parler dans les notices consacrées à chaque ville.

Ces villes jouissaient alors, et depuis longtemps, d'importantes franchises municipales. Vers le milieu du treizième siècle, presque toutes les communes étaient affranchies et les libertés locales n'étaient pas moins vaillamment défendues par les Picards, que les grands intérêts de la couronne. Ils se sont toujours fait remarquer par leur courage et leur patriotisme chaque fois que l'étranger a envahi le sol français, depuis Bouvines, jusqu'aux campagnes de la première République et du premier empire, et depuis celles-ci jusqu'à l'invasion de 1870.

Les habitants de la Somme firent leur devoir et prêtèrent un énergique concours au général Faidherbe, qui le 23 novembre prit le commandement de la petite armée dont Bourbaki avait hâté l'organisation. L'entrée en campagne de l'armée du Nord, contribua à sauver le Havre déjà menacé par Manteuffel. Nous en reparlerons au sujet d'Amiens, du Havre et de Péronne.

Le département de la Somme accroît chaque jour son importance agricole et industrielle, et sa prospérité présente ne peut que grandir.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Somme (chef-lieu Amiens), est divisé en 5 arrondissements, 41 cantons et 833 communes. Il appartient à la 2e inspection des ponts et chaussées, à la 7e conservation des forêts (Douai), à l'arrondissement minéralogique de Paris (division du nord-ouest), et à la 2e région agricole (nord).

Amiens est le quartier général du 2e corps d'armée, dont dépendent les départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, de Seine-et-Oise (arrondissement de Pontoise) et de la Seine, (canton de Saint-Denis et de Pantin, et 10e, 19e 20e arrondissements de Paris).

Le département compte 4 places fortes, savoir : Abbeville (2e classe); citadelle d'Amiens, château-fort de Ham, et Péronne. Saint-Valéry forme un quartier maritime du sous-arrondissement de Dunkerque.

Le diocèse d'Amiens, suffragant de Reims, comprend 60 cures, 572 succursales, 89 vicariats, un grand séminaire à Amiens, et un petit séminaire à Saint-Riquier (arrondissement d'Abbeville). Les protestants possèdent dans le département 1 l'église consistoriale, 3 paroisses (Amiens, Tempieux-le-Guérard et Contay), 11 annexes, 3 pasteurs et 9 temples.

Les 5 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement, et les 2 tribunaux de commerce d'Amiens et de Saint-Valéry, ressortissent à la Cour d'appel d'Amiens, qui comprend dans sa juridiction les tribunaux des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

Le lycée, l'école normale d'instituteurs, et le cours normal d'institutrices à Amiens, les deux collèges communaux d'Abbeville et de Péronne et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie de Douai.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement d'Amiens. — Amiens (lat. 49° 53' 43", long. 0° 2' 4" o.) *Ambianum, somabriva ambianum*, chef-lieu du département de la Somme, est situé à 128 kilomètres nord de Paris, sur la Somme. L'origine de cette ville est antérieure à l'invasion romaine; Jules César la trouva assez importante pour y convoquer les envoyés de la confédération gauloise, et la fit occuper par trois légions. Plusieurs empereurs la visitèrent : Antonin, Marc-Aurèle, Valentinien y séjournèrent et concoururent à sa prospérité et à ses embellissements. Aussi Amiens fût-il une riche proie pour les barbares Gépides, Vandales, Alains, toutes ces hordes d'outre-Rhin voraces et féroces, la pillèrent tour à tour et la dévastèrent. Clodion vint ensuite et la domination romaine eut vécu. Mérovée fut élu roi à Amiens. Sous Clovis, le christianisme fut prêché dans cette ville; l'évêque d'Amiens partagea le gouvernement de la cité avec le comte, représentant de l'autorité royale.

Ces deux pouvoirs vécurent en bonne harmonie jusque sous Charlemagne; mais sous les successeurs du grand empereur, les comtes se firent remplacer par des vicomtes, auxquels les évêques opposèrent des vidames; ces nouveaux dignitaires se disputèrent le pouvoir. Cet état de choses se prolongea jusqu'à l'époque de l'affranchissement des communes, c'est-à-dire vers la fin du onzième siècle.

« Le hasard, dit Augustin Thierry, voulut que la dignité épiscopale fut alors possédée par un homme d'une vertu exemplaire, d'un esprit aussi éclairé que le comportait son siècle et plein de zèle pour le bien général. Sans se laisser épouvanter par les terribles scènes qui venaient d'avoir lieu à Laon, l'évêque Geoffroy comprit ce qu'avait de légitime le désir d'indépendance et de garantie pour les personnes et pour les biens. Il céda gratuitement et sans effort aux requêtes des bourgeois, et concourut avec eux à l'érection d'un gouvernement municipal. Ce gouvernement, composé de vingt-quatre échevins, sous la présidence d'un majeur, fut installé sans aucun trouble au milieu de la joie populaire. »

Tout ceci ne s'accomplit point sans lutte. L'évêque soutint les bourgeois, et l'Église, lorsqu'il fut mort, le plaça au nombre des saints.

Nous citerons entre autres événements historiques dont Amiens fut le théâtre : la conférence tenue par les rois de France, d'Angleterre, d'Aragon et de Bohême pour l'entreprise de la grande croisade; le mariage de Philippe-Auguste avec Ingelberge, et celui de Charles VI avec Isabeau, enfin, le fameux traité qui porte le nom de la ville, signé en 1802 entre l'Angleterre et la République française.

Amiens est une ville intéressante à visiter : la Somme qui, en la traversant, s'y divise en onze bras, y fait mouvoir un grand nombre d'usines. Ses promenades sont fort belles, surtout celle de la Hotoie, longue d'un kilomètre, et ses boulevards plantés d'une quadruple rangée d'arbres qui suivent la ligne des fortifications. Cette ville possède quatre monuments historiques : la cathédrale, commencée en 1220 et terminée en 1288, c'est la plus vaste des basiliques de France, elle couvre une superficie de 8,000 mètres carrés et elle est dominée par deux tours quadrangulaires de hauteurs inégales, dont la plus haute mesure 70 mètres au-dessus du sol, et par une flèche d'une grande hardiesse construite en 1529. A l'intérieur, elle se compose de trois nefs et de vingt-deux chapelles. On y remarque de belles boiseries sculptées, les délicieux bas-reliefs qui entourent la statue du Christ-Homme, celle de l'Ange pleureur, la chapelle Sainte-Eudoxie, enrichie par l'impératrice Eugénie.

Les autres monuments historiques sont l'église Saint-Germain et les églises Saint-Leu et Saint-Rémy.

Parmi les édifices civils, nous citerons : l'Hôtel de ville du dix-huitième siècle, l'Hôtel-Dieu, la fontaine de la place Longueville, la nouvelle gendarmerie, et le magnifique musée construit sous Napoléon III.

Amiens possède aussi une bibliothèque de 55,000 volumes et de 600 manuscrits, une académie des sciences et des arts. Ses principaux établissements industriels sont des fabriques de coton et de velours qui emploient plus de 15.000 ouvriers, des fabriques de tissus de laine non moins importantes, des filatures de chanvre et de lin, de nombreux ateliers de tisserands disséminés dans la ville et les environs, des fonderies, des forges, des ateliers de construction pour machines, des fabriques de pâtés de canards, des savonneries, etc.

Amiens est la patrie de Pierre l'Ermite, de Voiture, de Gresset, de Laclos, de don Bouquet, de Couture, de Delambre.

Corbie. — Cette petite ville est située à 20 kil. à l'est d'Amiens. Elle fut jadis très-importante. Sous Louis le Gros, elle possédait cinq églises paroissiales. L'abbaye de Corbie, de l'ordre de saint Benoit, était un des plus célèbres monastères de France; l'abbé avait le titre de comte et seigneur de Corbie. Comme place de guerre, cette ville a joué un grand rôle dans notre histoire militaire; ses fortifications furent détruites par l'ordre de Louis XIV en 1673. Aujourd'hui Corbie est une ville industrielle dont le commerce est assez important.

On y voit encore le portail de l'ancienne abbaye.

2° Arrondissement de Montdidier. — Montdidier est située à 36 kil. sud est d'Amiens. On pense que cette ville est l'ancienne ville gauloise *Bratuspance*, et l'on attribue son nom actuel à la captivité de Didier, roi des Lombards, qui y fut enfermé par Charlemagne. Au moyen âge, elle était entourée de murailles et protégée par un château-fort, et soutint plusieurs siéges. En 1636, assiégée par Piccolomini et Jean de Wert, ses défenseurs firent une sortie qui obligèrent l'ennemi à se retirer. On y remarque l'église Saint-Pierre, construite au quinzième siècle, où se trouve un tombeau de Raoul III, classé parmi les monuments historiques; l'église du Saint-Sépulcre et l'Hôtel de ville.

Ses principaux établissements industriels sont des filatures de coton et des fabriques de tissus de coton. Son commerce porte sur les céréales, les bestiaux, la tourbe, les pâtés.

Cette ville est la patrie de Frédégonde et de Parmentier.

Roye. — Cette petite ville, située dans la vallée de l'Avre, possède des filatures de coton et des fabriques de lainages. Elle fait un important commerce de céréales. On y remarque l'église Saint-Pierre, dont les verrières sont classées parmi les monuments historiques.

Moreuil. — Moreuil, sur la rive droite de l'Avre, a conservé les ruines d'un abbaye et d'un château. Les briqueteries, les bonneteries, les scieries mécaniques forment les principaux établissements industriels de Moreuil.

3° Arrondissement de Péronne. — Péronne est situé à 48 kil. à l'est d'Amiens. Cette ville est d'origine très-ancienne, mais l'histoire n'y mentionne aucun fait important avant le treizième siècle. Charles VI, fait prisonnier, fut enfermé dans sa citadelle et y mourut. Louis XI s'y trouva le prisonnier de Charles le Téméraire et y signa le traité de Péronne.

C'est encore au château de Péronne que Henri III et le duc de Guise signèrent l'acte

d'association à la Sainte-Ligue. Elle mérita, pendant les luttes de la France contre l'Espagne, le surnom de *Pucelle* ou de ville inviolée. Mais le bombardement qu'elle subit en 1870 est le plus cruel dont son histoire fasse mention. Les Prussiens avaient établi de nombreuses batteries sur les hauteurs qui dominent la ville et s'étaient mis à la bombarder sans relâche pendant dix jours de suite. Ils ne s'attaquèrent ni aux murailles ni aux fortifications, mais uniquement aux propriétés particulières, aux églises et aux hôpitaux. Le 9 janvier, soixante-dix maisons étaient complétement rasées, cinq ou six cents presque inhabitables, et quelques-unes à peine intactes. La capitulation, mise aux voix, fut résolue malgré l'opposition de plusieurs membres qui représentaient que les défenses étaient encore intactes.

Péronne fabrique des percales, des linons, des batistes, des sucres; elle fait le commerce des cuivres et des bestiaux,

Albert. — Cette petite ville est située à 23 kil. nord-ouest de Péronne. Jusqu'au dix-septième siècle, cette ville fut connue sous le nom d'Ancre; la seigneurie en avait été donnée au maréchal d'Ancre, italien d'origine et favori de Marie de Médicis. La ville prit après lui le nom de son successeur dans la faveur royale, *Albert* de Luynes. On remarque aux environs une vaste grotte remplie de pétrifications. Cette ville possède de nombreux établissements industriels : tanneries, filatures de laines et de coton et papeteries.

Nesle — Nesle est situé à 20 kil. sud de Péronne. Cette ville est célèbre par le massacre que Charles le Téméraire y fit commettre. En 1472, il se présenta devant cette petite place avec 80,000 hommes. Nesle ouvrit ses portes. Le duc prétexta de ce que la garnison se préparait à se retirer pour crier à la trahison, il livra la ville au pillage et ordonna que la population entière fut massacrée sans distinction d'age ni de sexe; puis, entrant dans l'église remplie de cadavres : « Par saint Georges, j'ai de bons bouchers, » s'écria-t-il. Il fit couper les poings aux plus notables et les envoya à Louis XI; enfin il fit mettre le feu aux quatre coins de la ville.

On voit encore l'église où s'accomplit ce carnage, elle date du huitième siècle.

Ham. — Cette petite ville est située à 25 kil. sud sud-est de Péronne. Son château l'a rendue célèbre. Il fut bâti en 1470 par Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Parmi les captifs célèbres qui y furent enfermés, on compte Jeanne d'Arc, le maréchal Moncey, condamné pour avoir refusé de siéger parmi les juges de Ney, le prince de Polignac et les ministres de Charles X en 1830, le prince L. Napoléon Bonaparte, qui s'en évada. Après le château, on doit citer l'église, édifice remarquable.

Ham possède des sucreries et des fabriques de tissus dits articles de Saint-Quentin. Cette ville est la patrie du général Foy.

4° Arrondissement de Doullens. — Doullens est situé à 30 kil. nord d'Amiens. Cette ville appartint aux comtes de Vermandois et à la maison de Ponthieu, elle parvint ainsi au comte d'Artois (Charles X) qui la posséda jusqu'en 1789. Sa citadelle a été construite par Vauban. Elle a servi longtemps de prison d'Etat. Aux comtes de Maillebois et de Mailly, au duc du Maine ont succédé plus tard dans ses prisons Barbès, Blanqui, Raspail, Guinard.

Son église paroissiale est remarquable. Doullens possède des filatures et des fabriques de toiles d'emballage.

5° Arrondissement d'Abbeville. — Abbeville est situé à 44 kil. ouest nord-ouest d'Amiens. On pense que cette ville est d'origine celtique. Il est certain qu'elle existait avant Charlemagne, qui la fit fortifier. Son nom, qui signifie *ville de l'abbaye*, provient de ce qu'elle s'est formée sous les murs d'un monastare de Saint-Ricquier. Les comtes de Ponthieu firent d'Abbeville leur résidence habituelle. Cette ville joua un rôle important pendant la guerre de Cent-Ans, elle opposa aux Anglais une courageuse résistance; un de ses citoyens, Ringois, aima mieux être précipité du haut du château de Douvres que de prêter serment au roi Edouard III.

C'est dans cette ville que Louis XI compta au duc de Bourgogne les 400,000 écus, rançon des villes engagées par Charles VII. En 1514, y fut célébré le mariage de Louis XII avec la sœur d'Henri VIII.

En 1766, y fut condamné et supplicié l'infortuné chevalier de la Barre, coupable d'impiété !

Abbeville possède un port sur la Somme accessible par un canal aux navires de 300 tonneaux. L'exploitation des tourbières, la fabrication du sucre, des tapis, des draps, la construction des bateaux forment les principales industries de cette localité. On remarque dans cette ville l'église de Saint-Wulfran, qui date du quinzième siècle, classée parmi les monuments historiques; l'église Saint-Gilles, l'église Saint-Jacques rebâtie à la fin du quinzième siècle, la maison de François Ier, l'établissement des Rames, fondé par Colbert.

Abbeville est la partie de Millevoye et de Boucher de Perthes.

Saint-Riquier. — Cette petite ville est située à 10 kilom. nord-est d'abbeville. Elle fut jadis fort importante et porta le nom de *Centulum*, des cent tours qui flanquaient ses murailles. En 1570, les bénédictins y possédaient un monastère où ils avaient établi une école célèbre; les enfants des rois et des hauts barons y recevaient leur première éducation. Il reste encore de cette abbaye des ruines qui en attestent la grandeur. On y remarque des fresques très-curieuses et l'on y admire un christ de Girardon. En 1719 un incendie dévasta l'abbaye.

La ville, en 1555, résista avec courage aux Espagnols.

Crécy. — Ce bourg est situé à 20 kilom. nord d'Abbeville; son origine remonte au septième siècle. C'est aux environs de Crécy que fut livrée la fameuse bataille du 26 avril 1346.

Saint-Valéry-sur-Somme. — Cette petite ville est située à 20 kilom. nord-ouest d'Amiens sur la vaste baie qui porte son nom. Elle fut autrefois la capitale d'un petit canton nommé le Vieux. Guillaume le Conquérant fit choix de son port pour y rassembler les embarcations destinées à porter son armée en Angleterre. Ses forces étaient de 1,000 voiles et de 100,000 combattants.

Le port de Saint-Valéry est accessible aux navires de 300 tonneaux ; il fait le commerce de toiles à voile, et c'est un entrepôt pour les sels, les vins, les eaux-de-vie.

On remarque à Saint-Valéry la tour d'Haroid, l'église Saint-Martin, qui date date du quatorzième siècle et la chapelle de Saint-Valéry.

Gamaches. — Gamaches est situé sur la rive droite de la Bresle, possède une église romane et les ruines d'un vieux château.

Ailly-le-Haut-Clocher. — Ce chef-lieu de canton produit des graines, des plantes textiles et oléagineuses.

Hallencourt. — Hallencourt fait le commerce des céréales, des bestiaux et des laines.

Le Crotoy. — Ce charmant petit port de mer est situé à 25 kilom. nord-nord-ouest d'Abbeville, sur une presqu'île avancée de la baie de Somme.

Il a conservé quelques restes de son enceinte fortifiée et les ruines du château ou Jeanne d'Arc fut enfermée par les Anglais en 1431.

Rue. — Cette petite ville est située à sur la Maye. Elle possède une remarquable chapelle du *Saint-Esprit*, de style gothique flamboyant, classée parmi les monuménrs historiques et un curieux beffroi flanqué de petites tourelles.

Picquigny. — Picquigny est situé a 15 kilom. ouest d'Amiens. Cette ville existait dès le septième siècle; elle possédait un château où fut assassiné en 942 Guillaume-Longue-Epée par Arnould comte de Flandre. Pendant la guerre de Cent Ans, elle fut souvent assiégée et eut beaucoup à souffrir.

Le nom de Picquigny est resté célèbre par le traité qui y fut conclu en 1745 entre le roi d'Angleterre et Louis XI.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement d'Amiens. — 13 cantons, 250 communes.

Chefs-lieux : *Amiens*, 4 cantons (63,750 hab.), *Conty* (975 hab.), *Corbie* (3,345hab.), *Hornoy* (1,015 hab.), *Molliens-Vidame* (810 hab.), *Oisemont* (1,115 hab.), *Picquigny* (1,420 hab.), *Poix* (1,435 bab.), *Sains* (790 hab.), *Villers-Bocage* (1,390 hab.).

Principales communes : Airaines (2,270 hab.) Vignacourt (3,615 hab.), Villers-Bretonneux (4,320 hab).

2° Arrondissement d'Abbeville — 11 cantons, 171 communes.

Chefs-lieux de canton : *Abbeville*, 2 cantons (18,210 hab.), *Saint-Valéry-sur-Somme* (3.675 hab.), *Ailly-le-Haut-Clocher* (1,190 hab.), *Ault* (1,545 hab.), *Crécy* (1,745 hab.), *Gamaches* (2,030 hab.), *Hallencourt*, (1,980 hab.), *Rue* (2,360 hab.), *Moyenneville* (1,110 hab), *Houvion* (875 hab.)

Principales communes : Cayeux (3,025 h.), le Crotoy (1,500 habit.).

3° Arrondissement de Doulens. — 4 cantons, 89 communes.

Chefs-lieux de canton : *Doullens* (4,705 h.), *Acheux* (755 hab.), *Bernaville* (1,105 hab.), *Domart* (1,420 hab.).

Principales communes : Beauquesnes (3,005 hab.), Beauval (2,620 hab.).

4° Arrondissement de Montdidier — 5 cantons, 144 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montdidier* (4,325 hab.), *Roye* (3,995 hab.), *Ailly-sur-Noye* (1,105 hab.), *Moreuil* (2,640 h.), *Rosières* (2,305 h.).

Principales communes : Harbonnières (2,090 hab.), Arvilliers (1,250 hab.), le Quesnel (1,340 hab.), Caix (1,350 h.), Beuvraignes (1,230 h.).

5° Arrondissement de Péronne. — 8 cantons, 179 communes.

Chefs-lieux de canton : *Péronne* (4,260 hab.), *Albert* (4,015 hab.), *Ham* (2,725 hab.), *Bray* (1,460 hab.), *Chaulnes* (1,170 hab.), *Combles* (1,625 hab.), *Nesle* (2.215 h.). *Roisel* (1,800 h.).

Principales communes : Moislains (1,750 h.). Manancourt (1,510 hab.), Epehy (990 hab.), Heudicourt (1,740 hab.).

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique. — 1 lycée (440 élèves), 2 colléges communaux (205 élèves), 19 institutions secondaires libres (2,150 élèves), 1,325 écoles primaires (99,000 élèves), 33 salles d'asile (4,360 élèves). 202,000 h. sont complétement illettrés, 51,000 savent lire seulement et 301,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. — 43 h. sur 1000 sont dans l'indigence; il y a 24 établissements hospitaliers. — Justice. — 20 individus en moyenne sont comdamnés pour crimes contre les personnes, 21 pour crimes contre les proprietes, 2,200 pour délits, 6,000 pour contraventions. — 1250 affaires civiles et 2,300 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 6,800 affaires en justice de paix. — Prisons. — La citadelle de Doullens, convertie en maison centrale de force et de correction pour femmes, contient 500 détenues. — 225 hommes et 70 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 110 hommes et 30 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU TARN

SITUATION. — Ce département est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 40° 23' et 44° 12' 13" de latitude et entre 0° 48' de longitude occidentale et 0° 35' 40" de longitude orientale. Il doit son nom à la rivière du Tarn, qui le traverse de l'est à l'ouest.

LIMITES. — Ses limites sont: au nord-ouest, le département de Tarn-et-Garonne; au sud-ouest, celui de la Haute-Garonne; au sud, celui de l'Aude; au sud-est, celui de l'Hérault et au nord-est celui de l'Aveyron.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de la superficie, le Tarn est le 58e de France; il comprend 574,216 hectares, dont 209,000 en pays de montagnes; 284,000 en pays de collines et 80 en pays de plaines et de vallons. Suivant la nature du sol, le terrain se divise en :

	hectares
Sol de riche terreau.........	53,000
Pays de bruyères ou de landes.	59,000
Sol calcaire	29,000
Sol de gravier..............	80,000
Sol pierreux..............	166,000
Sol argileux..............	172,000
Divers..................	15,000

TOPOGRAPHIE. — Ce département, en partie montagneux, s'appuie au sud-est et au sud sur les montagnes de *Lacaune* et sur la partie des Cévennes, qui porte le nom de Montagnes-Noires, et qui sépare le versant de la Méditerranée de celui de l'Océan.

Cette chaîne doit son nom aux forêts qui la couvrent encore en partie: forêts de Nore, de Montaud, de Cayroulet, d'Hautaniboul, de Ramondens. Parmi les sommités des Montagnes-Noires, on cite le roc de Peyremaux (1,007 m.); divers pics de la forêt de Nore (de 1,100 m. à 1,177 m.), etc.

Quant à la chaîne de Lacaune, elle va se rattacher, au sud de Murat, aux monts de l'Espinouse; elle est couverte de plateaux stériles et monotones. On y trouve des sommités plus élevées que dans la chaîne précédente : pic de la forêt de Concord (1,186 m.); roc de Montalet (1,265 m.), point culminant du département; bois de Peyreblanque (1,178 m.); bois de Montroucous (1,169 mètres). Du côté de Castres la chaîne est terminée par le *plateau du Sidobre*, d'une hauteur moyenne de 550 mètres et parsemé d'énormes blocs de granit gris très-tenace et très-propre à la construction des monuments.

Le reste du département est couvert de collines séparées par de belles vallées, grasses et fertiles ou par d'agréables vallons.

HYDROGRAPHIE. — Le département du Tarn, incliné de l'est à l'ouest, envoie toutes ses eaux vers la Garonne, par le Tarn et par le Girou, affluent du Lers.

Le TARN (du celtique *Taran*, source des montagnes), prend sa source près du hameau de Concoules, entre Villefort et Genouilhac (Lozère); après avoir traversé le département de l'Aveyron, il entre dans celui auquel il donne son nom, à 180 kilom. de sa source.

Il roule d'abord sur un fond hérissé d'écueils, entre des rives tantôt bien cultivées et tantôt arides, et contourne, au-dessous d'Ambialet, une presqu'île rocailleuse.

Arrivé à Saint-Juéry, il s'ouvre un passage pittoresque entre des tranchées de plus de 15 mètres de haut et y forme le *saut du Sabo*, après lequel il devient navigable. Il coule dans les terrains d'alluvion de la riche plaine de l'Albigeois, et passe à Albi, Gaillac, Lisle et Rabastens.

Il passe ensuite dans le département de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne, et se jette dans la Garonne, au-dessous de Moissac, après un cours de 32 kilom., dont 72 sur le territoire du département.

Ses crues fréquentes sont redoutables lorsque les vents d'est (d'autan) viennent fondre les neiges du département de la Lozère.

Ses principaux affluents se rapportant au département, sont :

Le *Rancé*, qui vient du département de l'Aveyron et afflue en face du château de Trébas,

La *Saudronne*, qui se termine à la Grave ;

L'*Agout*, affluent considérable, qui descend de la montagne de l'Espinouse (Hérault), baigne Brassac, Roquecourbe, Castres, Vielmur, Saint-Paul, Lavaur, et finit à la Pointe-Saint-Sulpice, après un cours de 180 kilom., dont 110 sur le territoire du département. Il reçoit le *Thoré*, qui descend de la montagne Noire, baigne Saint-Amans-la-Bastide, disparaît, près de Caucalières, sous une voûte de rochers, pendant près de 800 mètres, sort de ce gouffre par deux ouvertures en face de Labruguière et finit près de Castres, grossi de la Larnette et du Larn.

L'Argout reçoit encore le *Sor*, qui passe à Soual et le *Dadou*, qui vient de Saint-Salvy-de-Cacarès, baigne Réalmont, Gaulhet et finit après un cours d'environ 90 kilom.

L'*Aveyron*, autre affluent considérable du Tarn, vient du département auquel il donne son nom, ne fait qu'effleurer l'angle nord-ouest de celui du Tarn; il reçoit le *Viaur*, qui vient des montagnes de Lévezou (Aveyron), limite au nord le département de l'Aveyron, arrose Pampelonne et va finir dans le département de Tarn-et-Garonne, après un cours sinueux d'environ 160 kilom.

L'Aveyron reçoit, en outre, le Cérou et la Verre, affluents de gauche.

Le sud du département, sur les confins de ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne, est traversé par la *Rigole-de-la-Plaine* et par la *Rigole-de-la-Montagne*, qui amènent plusieurs ruisseaux dans le canal du Midi et se terminent, le premier, au bassin de Naurouse et le second au bassin de Saint-Ferréol (Haute-Garonne).

CLIMAT. — Le département appartient à la région dite girondine, mais la température y varie naturellement, suivant les altitudes qui vont de 88 à 1,266 mètres; elle est généralement saine. Le maximum de la chaleur ne dépasse guère + 40° et le minimum — 7°.

Le printemps n'y existe pas, pour ainsi dire, la fin de l'hiver se confondant avec le commencement de l'été; les automnes sont longs et délicieux. Les vents dominants sont ceux du sud-est ou d'*autan*, qui sont secs, chauds et quelquefois redoutables.

Vie moyenne : 37 ans et 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Dans les montagnes, le sol est granitique et généralement infertile, tandis que les plaines et les collines sont formées par des terrains tertiaires très-féconds.

Le département renferme du granit au sud et à l'est, du mica noir et de grands cristaux de feldspath sur le sidobre; des grenats et des tourmalines roses à Brassac; du granit rose à Labessonnié, de la serpentine à la Guépie; du porphyre dans les vallées du Cérou, du Dadou et à Lagarde-Viaur; du calcaire en plusieurs localités; du marbre noir à Brassac; du marbre blanc au sud de Lacaune; des marbres veinés de rose ou de jaune, tous trop susceptibles de se diviser en fragments irréguliers pour que l'on puisse les polir; des ardoises, près de Brassac et de Lacaune; du calcaire pour chaux hydraulique, à Saint-Martin-de-Damiatte, à Maride et à Gaillac; du grès à Réalmont, la Guépie, Salles; du plâtre en plusieurs endroits, des pierres lithographiques peu renommées, des couches de gros galets; de nombreuses mines de fer, dont les plus importantes, celles de Puycely et de Penne, alimentent les hauts-fourneaux de Bruniquel; du plomb, du cuivre, de l'alun, du manganèse; enfin les houillères de Carmaux où 7 fosses en exploitation produisent plus de 1,100,000 quint métriques de houille.

Sources minérales de Rieumajou, analogues à celles de Spa; sources de Trébas, de même nature que celles de Vichy, et du Meout, comparées à celles de Baréges.

2° VÉGÉTAUX. — Le sol gras et riche des plaines produit des céréales en surabondance (blés estimés d'Albi, de Lavaur et de Lautrec), tandis que le pays montagneux ne voit guère croître que de l'avoine, du seigle, du sarrasin et des châtaignes; cependant le chanvre y réussit assez bien dans les meilleures terres. La pomme de terre vient partout; le pastel sur les bord du Tarn, l'anis à Cordes, les vignes sur les coteaux, le mûrier dans l'arrondissement de Lavaur, de beaux pâturages dans les vallées et sur les plateaux; le hêtre, le chêne blanc et le chêne noir dans les forêts où l'on rencontre aussi quelques chênes verts; les arbres fruitiers partout et principalement à Montmirail.

3° ANIMAUX. — Bonnes races domestiques: chevaux navarrins et limousins recherchés pour la cavalerie légère; moutons riches en toison, taureaux et bœufs estimés; porcs et volailles en grande quantité; abeilles au miel excellent et dont la cire alimente les fabriques de cierges et de bougies du département; vers à soie dans la partie méridionale du département.

Gibier de toutes sortes, mais principalement des lapins et des lièvres; animaux sauvages assez multipliés: sangliers, blaireaux, belettes, fouines, renards, quelques loups; truites et tacons dans les rivières et quelquefois le saumon, l'alose et la lamproie dans le Tarn.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (335 kilom.); 31 routes départementales (883 kilom.); 1,611 chemins vicinaux (6,156 kilom.)

1 rivière navigable, le Tarn (70 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE CAPDENAC A TOULOUSE

Stations :	Distance de Paris.
La Guépie......	723 kilom.
Lexos........	732
Vindrac.........	743
Donnazac.......	751
Cahuzac.........	756
Teissonnières....	762
Gaillac..........	767
L'Isle-d'Albi.....	776
Rabastens.......	783
Saint-Sulpice....	790

DE LEXOS A MONTAUBAN

Stations :	Dist. de Paris.
Lexos..........	732 kilom.
Feneyrols	738
Saint-Antonin....	743
Cazals	752
Penne..........	758

DE TESSONNIÈRES A ALBI

Stations :	Dist. de Paris.
Teissonnières...	762 kilom.
Marsac..........	769
Albi............	778

DE CASTELNAUDARY A CARMAUX

Stations :	Dist. de Castelnaudary.
Blan............	32 kilom.
Lempaut.........	38
Soual..........	43
La Crémade.....	48
Castres.........	55
Lautrec..........	70
Laboutarié......	83
Mousquette......	89
Albi (Orléans)...	103
Albi (Midi)......	104
Carmaux.......	119

DE CASTRES A MAZAMET

Stations :	Dist. de Castres.
Castres........	» kilom.
Labruguière.....	8
Mazamet........	19

AGRICULTURE. — Ce département est surtout agricole, bien que l'industrie rurale n'y soit pas encore à la hauteur des progrès modernes.

Bien des améliorations restent encore à opérer, entre autres, la mise en valeur des terres incultes et des marais.

Une production importante est celle du vin, dont on récolte deux qualités, le vin de commerce, pour les coupages, et les vins de table, qui proviennent des coteaux de Canac et de Cayssaguet, aux environs d'Albi; les vins blancs de Gaillac sont classés parmi les meilleurs de France.

Le département comprend : 173,000 hectares en céréales. 39,000 en farineux, cultures potagères et industrielles. 25,900 en prairies artificielles, 41 000 en prairies naturelles, 49,000 en pâturages, 39,000 en vignes, 85,000 en bois et forêts, 95,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 85 millions de fr.

10,000 chevaux, 10,000 ânes et mulets, 75,000 bêtes à cornes; 530,000 moutons, 5,000 chèvres, 75,000 porcs, 15,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 45 millions de fr.

INDUSTRIE. — L'industrie du département est importante. Nous avons déjà parlé des mines de Carmaux, qui occupent plus de 950 ouvriers et produisent pour 1,500,000 francs de houille. On extrait, d'une mine de manganèse, environ 1,000 quintaux (4,500 fr.).

6 usines en activité fabriquent pour 850,000 francs de fers et d'aciers.

Mais les branches d'industries les plus importantes sont la fabrication des draps, à Castres et à Mazamet ; celles des toiles de chanvre, à Gaillac; celle des filatures de laine à Mazamet (45,000 broches), des tissus de flanelle et de molleton, à Réalmont, des filatures de coton à Vabre.

Ensuite viennent les papeteries de Castres et de Burlats, les chaudronneries de Durfort, les fabriques d'instruments aratoires à Gaillac, les pâtes d'Albi, qui rivalisent avec celles de Gênes, le travail de la soie à Lavaur, des magnaneries, des bonneteries, des tanneries, des mégisseries, des parchemineries, des minoteries, des verreries, des tuileries, des poteries, des faïenceries, etc.

Le département compte environ 60 machines à vapeur, d'une force de 600 chevaux.

COMMERCE. — Le département exporte des vins, du pastel, des graines de coriandre et d'anis, des bœufs et des moutons (qui vont dans les Pyrénées) et les produits fabriqués, dont nous venons de parler en traitant de l'industrie du pays.

Se suffisant à lui-même, il demande peu de produits à l'importation. Il reçoit cependant 10,000 quint. de houille provenant d'Aubin, et 5,000 de Graissessac.

POPULATION. — De 1800 à 1866, la population a augmenté de 88,605 habitants. Au dernier recensement, elle avait diminué de 2,795 et ne s'élevait plus qu'à 352,718 habitants.

Sous le rapport de sa population absolue, le département est le 46e de France. Il compte environ 61 habitants par kilom. carré, et à ce point de vue il est le 41e.

Il existe une certaine différence entre le caractère de l'habitant des plaines et celui des paysans de la montagne; les premiers, plus doux et plus industrieux, cachent une grande finesse, sous une écorce un peu grossière; les seconds, au contraire, ont conservé dans leurs montagnes, l'énergie et la valeur indomptable des Tectosages, leurs ancêtres; ils se montrent encore un peu sauvages et très-superstitieux.

Près de 6,000 habitants des campagnes émigrent chaque année vers les départements voisins.

On parle dans le département un idiôme expressif qui se rapproche du bas-languedocien; les populations des villes ont adopté la langue française et la parlent avec un accent prononcé.

HISTOIRE. — Le département du Tarn a été formé de l'Albigeois et d'une partie du haut Languedoc. Castres fut d'abord choisi pour le chef-lieu du nouveau département, mais quelques années plus tard ce titre lui fut retiré par le Directoire qui le transféra à Albi.

Avant la conquête romaine, le territoire dont on a formé le département du Tarn était occupé par la belliqueuse peuplade des *Volces Tectosages.*

Dans la notice de l'empire, qui date du cinquième siècle, apparaît pour la première fois le nom de la cité des Albigeois : *Civitas Albientium.*

Ce pays, après la conquête de César, fut compris dans la province romaine, et sous Auguste dans l'Aquitaine. Il fut dévasté par les Vandales, conquis par les Wisigoths, et un siècle plus tard par les Franks. Les Sarrasins, vers 720, le ravagèrent, et en furent chassés par Pépin le Bref en 766. Charlemagne y établit des comtes, et Albi étant devenu la capitale d'un comté, ce comté fut désigné sous le nom d'Albigeois.

L'héritière d'un comte l'apporta en dot au comte de Toulouse; il fut alors gouverné par des vicomtes dont la puissance grandit jusqu'au onzième siècle. Ces seigneurs gardèrent longtemps une complète indépendance du pouvoir royal.

Bernard III, dans l'acte de fondation du pont d'Albi, prend les titres de proconsul de Nîmes et prince d'Albi. Son successeur, Raymond Bernard, ajouta à ses domaines, par un mariage, le comté de Carcassonne et les vicomtés de Béziers et d'Agde (1061). Ce Raymond porta le premier le surnom de Trancavel qui depuis servit à désigner sa famille. A la mort de Bernard Aton IV, le vaste domaine fut partagé entre ses trois fils (1150). L'aîné, Roger, posséda les vicomtés d'Albi et d'Ambialet, qui à sa mort appartinrent à Raymond Trancavel second, qui avait déjà Béziers, Carcassonne et Rasez. Il choisit Béziers pour capitale. Ce fut sous son règne qu'éclatèrent les premiers troubles causés par l'hérésie albigeoise.

En 1147, le pape Eugène III, venu en France pour y prêcher la seconde croisade, s'émut des progrès considérables de cette hérésie; il envoya à Toulouse le cardinal Albéric, l'évêque de Chartres, et saint Bernard. Celui-ci trouva, écrit-il, « les églises sans peuple, les peuples sans prêtres, les prêtres sans ministère. » On avait tourné en dérision la pompe dont s'entourait le légat, mais on accueillit avec respect le moine éloquent et vénérable.

Du comté de Toulouse, les prédicateurs passèrent dans celui d'Albi; on leur fit à chacun le même accueil; le légat fut hué, et l'on s'empressa autour de Bernard qui, non-seulement se fit entendre, mais convertit les Albigeois. En terminant le sermon dans lequel il avait réfuté l'hérésie, il leur fit à tous lever le bras et jurer d'être fidèles à l'Eglise.

Mais, saint Bernard parti, ses leçons furent oubliées.

En 1165, un concile fut convoqué à Lombers, et les hérétiques furent interrogés sur leurs doctrines. Selon eux, le monde était créé par Satan, et le Jéhovah de la Bible n'était autre que cet esprit du mal. Il suivait de là que le monde physique était condamné, le mariage et la procréation étaient des actes inspirés par le démon; tous les pères de l'ancien Testament, même saint Jean-Baptiste, étaient des diables; Jésus-Christ était le bon esprit venu pour régénérer l'humanité, en prenant les apparences de la forme humaine, mais non en revêtant cette forme, en s'incarnant, ainsi que l'enseigne l'Eglise.

Ils se donnaient les noms de *parfaits,* de *bonshommes* et de *croyants.* Ces derniers se croyaient affranchis de toute morale, et, selon eux, les vertus des *parfaits* suffisaient à racheter leurs crimes.

L'évêque de Lodève, par ordre de celui d'Albi, les déclara hérétiques, et en 1179 le concile de Latran déclara : « Bien que l'Eglise rejette les exécutions sanglantes, elle ne laisse pas d'être aidée par les lois des princes chrétiens, et la crainte du supplice fait quelquefois recourir au remède spirituel.»

Bientôt anathèmes et excommunications se succédèrent, mais, loin d'être effrayés, les hérétiques montraient une nouvelle audace. Au con-

cile catholique, ils opposaient leur concile présidé par leur pape, à Saint-Félix de Caraman. Cette étrange religion faisait de rapides progrès. Le comte Roger II poussa l'audace jusqu'à emprisonner l'évêque d'Albi; alors l'église en appela au bras séculier, le légat envoya dans l'Albigeois l'abbé de Clairvaux et Raymond de Castelnau. Roger, déclaré traître et parjure, fut excomunié; il se réfugia dans une de ses forteresses.

Une armée catholique occupa Castres et Lavaur. Roger, forcé de capituler, abjura, mais lorsque le pays fut pacifié et que l'armée se fut retirée, il se rit des menaces de l'Eglise.

Le pouvoir pontifical entreprit une nouvelle campagne et parmi les missionnaires se trouva un moine que plus tard l'Eglise devait placer au rang des saints, Dominique, d'un dévouement absolu et prêt au martyre.

Enfin, à l'appel d'Innocent III, le nord de la France se croisa; ducs, évêques, comtes, barons, s'armèrent contre les hérétiques. Ils portaient une croix brodée sur leur poitrine. Une armée de 300,000 hommes se réunit à Lyon, sous les ordres du légat Milon et de l'abbé de Citaux, Arnaud Amaury.

Le comte de Toulouse, justement effrayé, se rendit à Valence; il remit au légat les clefs de ses forteresses et fit amende honorable.

Alors l'armée s'ébranla et commença une guerre d'extermination.

« Tuez-les tous; Dieu saura distinguer les siens, » disait Arnaud Amaury. « Brûlez-les tous, disait également Simon de Montfort; si celui-ci parle de bonne foi, le feu lui servira pour expier ses péchés; s'il ment, il sera puni de son mensonge. »

Bientôt Béziers et Carcassonne tombèrent au pouvoir des croisés. A Carcassonne, Raymond Roger fut pris par trahison et mourut peu de temps après; il laissait un fils en bas âge, Raymon Trancavel II; le légat le déposséda et donna ses domaines à Simon de Monfort.

L'armée s'empara ensuite de Castres et de Lombers.

L'évêque d'Albi lui ouvrit les portes de la ville. Le comte de Toulouse offrit de traiter, mais les conditions qui lui furent faites étaient inacceptables. Il se résigna à la fortune des armes.

Montfort venait de prendre Lavaur, mais il échoua devant Toulouse; Pierre d'Aragon prêta au comte, son beau-frère, un énergique concours. Malheureusement pour les Albigeois, Pierre perdit la bataille de Muret et y fut tué,

Toulouse succomba et Montfort fut institué prince et monarque du pays par le concile de Montpellier et le pape.

De nombreux ordres religieux furent établis pour la conversion des hérétiques. « Dominique entreprit de soutenir l'Eglise par la création d'un ordre exclusivement destiné à prêcher la foi catholique, et sous les auspices de l'évêque Fouquet, il jeta les fondements de l'ordre des Prêcheurs dans Toulouse même, la métropole de l'hérésie.

«L'Eglise avait été attaquée au nom de l'inspiration mystique et du renoncement évangélique, François d'Assise transporta le mysticisme et la réalisation littérale de l'humilité et de la pauvreté chrétienne dans le sein de l'Eglise; il fonda un ordre de moines, renonçant absolument, non plus seulement à la propriété individuelle, ainsi que les autres moines, mais à la propriété collective et faisaient vœu de ne vivre que d'aumônes. »

Innocent III mourut en 1216, et Monfort en 1218. Amaury, fils de ce dernier, fut confirmé dans la possession des conquêtes paternelles.

La lutte reprit entre les deux partis. Amaury, battu par Raymond IV et par Raymond Trancavel II, fut obligé de se réfugier en France. Il offrit ses droits sur Toulouse à Louis VIII qui, à la tête de 100,000 hommes, assiégea Avignon.

Le Languedoc ne fit aucune résistance. Il entra à Albi et y reçut le serment de fidélité des habitants, et confia le gouvernement à Humbert de Beaujeu. La partie de l'Albigeois, située sur la rive gauche du Tarn, fut réunie, avec Albi, au domaine royal; la rive droite resta au comte et Castres fut donné à Philippe, neveu de Simon de Montfort.

Enfin, Raymond Trancavel II, vendit ses droits à Louis IX, moyennant une pension de 600 livres (1247). Quelques années plus tard, la rive droite du Tarn fut également réunie à la France.

Cependant on ne continua pas moins à sévir avec toute la barbarie de l'époque contre les hérétiques. On organisa contre eux, à Toulouse et à Béziers, une inquisition permanente.

Après avoir été déchiré par la guerre de religion, ce pays eut à souffrir les ravages de la guerre de Cent-Ans.

Pendant la Réforme, les hérétiques y furent encore cruellement poursuivis. Les troubles de la Ligue agitèrent encore cette malheureuse province et les villes d'Albi et de Gaillac furent les dernières à rentrer sous l'autorité du roi.

Pendant le règne de Louis XIII, il fallut encore réprimer quelques révoltes des protestants qui furent battus par le duc d'Angoulême. Depuis cette époque, l'Albigeois jouit d'une complète tranquillité.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Tarn (chef-lieu Albi), est divisé en 4 arrondissements, 35 cantons et 317 communes. Il fait partie de la 9e inspection des ponts et chaussées, de la 25e conservation des forêts (Carcassonne), de l'arrondissement minéralogique de Rodez (division du sud-ouest), et de la 8e région agricole (sud).

Il est compris dans le 16e corps d'armée, dont le quartier général est à Montpellier.

Albi est le siége d'un archevêché qui a pour suffragants les évêchés de Rodez, Cahors, Mende et Perpignan. Le diocèse d'Albi comprend 48 cures, 424 succursales, 67 vicariats, 1 grand séminaire à Albi, 2 petits séminaires à Castres et à Lavaur, et 4 colléges ecclésiastiques, à Castres, Lavaur, Marsals et Sorèze.

Les protestants, au nombre d'environ 17,000, y possèdent 4 églises consistoriales (Castres, Mazamet, Viane, Vabre), 23 paroisses, 3 annexes, 33 pasteurs, 23 temples ou oratoires et 48 écoles ou salles d'asile.

Les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Gaillac et de Lavaur ressortissent de la cour d'appel de Toulouse.

Les 3 colléges communaux d'Albi, de Castres et de Gaillac, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices, à Albi, et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Toulouse.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement d'Albi. — Albi (latitude 43° 55' 44", longitude 0° 11' 43" O.) *Albiga, Alba, Augusta*, chef-lieu du département du Tarn, est située à 681 kilomètres sud de Paris sur un coteau baigné par le Tarn. On pense que cette ville existait avant la conquête romaine. Le christianisme y fut prêché au troisième siècle par saint Firmin, qui fut trois ans évêque d'Albi, Cette ville fut longtemps sans importance et ne prit quelque accroissement que vers le huitième siècle. Elle devint la capitale d'une vicomté. Aton II y fit bâtir un château-fort, qui occupait l'emplacement du Palais de Justice actuel. L'évêque Miron, en 942, fit construire l'église Saint-Salvi.

Au douzième siècle le comte et l'évêque étaient censés partager le pouvoir, mais en réalité le comte seul en était le seul maître et disposait de l'évêché selon son bon plaisir.

En 1037, Pons Ier donna en douaire à sa femme l'évêché d'Abi, et plus tard le vendit à un certain Guillaume, sa vie durant, soit qu'il se « fit sacrer, soit qu'il fit sacrer un autre à sa place, » moyennant une somme de 5,000 sols pour le comté et 5,000 sols pour le vicomté. Il n'est pas fait mention d'un pouvoir municipal à Albi avant 1242. Les hommes notables concouraient alors à l'élection de l'évêque.

Nous ne reparlerons point de la guerre des Albigeois; mentionnons cependant que c'est un inquisiteur, l'évêque Bernard de Castanet, vice-gérant de l'inquisiteur de France, qui fit construire la belle cathédrale de Sainte-Cécile. Il en traça lui-même le plan et consacra à cette œuvre le vingtième des revenus de l'évêché. Elle fut continuée par ses successeurs . La première pierre fut posée le 15 août 1282, et la grande tour ne fut terminée qu'en 1475. La hauteur de cette tour est de 74 mètres 71 centimètres. « On est vraiment impressionné par cette architecture aussi grave qu'originale. Les proportions élevées de ces tours presque aussi larges au sommet qu'à la base, ces nombreux contreforts, la teinte que lui donnent les briques dont il est bâti ajoutent encore à sa sévérité. » Des artistes italiens furent chargés de sa décoration intérieure; Sainte-Cécile fut pillée en 1436. On remarque encore à Albi l'église romaine de Saint-Salvi et une maison de la rue Timbale construite dans le style de la Renaissance, le pont du Tarn, qui repose sur plusieurs arches ogivales et la statue de bronze de La Pérouse élevée au point d'intersection de trois avenues.

Les principaux établissements industriels de cette ville sont des fabriques de toiles, de lainage, de cotonnade, de cierges, de pâtes alimentaires, de liqueurs, etc. On cultive aux environs le maïs, le safran, l'anis; les vignes produisent les vins estimés du Roc et de Cahuzaguet.

Albi est la patrie de La Pérouse.

Lescure. — Cette petite ville est située à 4 kil. nord-est d'Albi. Elle relevait directement des papes et avait été donnée à Sylvestre II par le roi Robert.

Lescure eut beaucoup à souffrir pendant les guerres des Albigeois, et plus tard l'invasion anglaise.

On remarque aux environs, sur la rive droite du Tarn, une petite église qui date du dixième siècle.

Monestié. — Monestié est située à 20 kil. nord d'Albi, sur la rive droite du Tarn. Cette petite ville était très-forte à l'époque de la guerre des Albigeois, et ceux-ci y trouvèrent un refuge. Elle possède une église remarquable.

Combefa. — Cette commune doit son origine à un château-fort qui appartenait aux vicomtes d'Albi et qui fut détruit en 1761. On n'épargna qu'une tour bâtie au seizième siècle par Julien de Médicis, évêque d'Albi.

Pampelonne. — Cette petite ville se nomma primitivement *Thuries*, et c'est en 1290 que le sénéchal de l'Albigeois, Eustache de Beaumarchais, fit bâtir la *nouvelle bastide de Pampelonne*, en souvenir de Pampelune, capitale du Navarrais, dont il s'était emparé. Pendant les guerres des Anglais, Pampelonne fut pris par Mauléon et ses compagnons déguisés en femmes.

Ambialet. — Cette petite ville est située à 25 kil. à l'est d'Albi, dans une presqu'île formée par le Tarn. Au milieu, sur un rocher à pic, s'élevait jadis un château regardé comme un des plus forts de la province, et la ville était elle-même divisée en trois quartiers fortifiés séparément, et qui communiquaient entre eux par des portes garnies de herses et de machicoulis.

Ambialet était le siége d'une baronnie et les vicomtes d'Albi y résidèrent souvent.

Réalmont. — Réalmont est situé à 20 kil. sud d'Albi, près de la rive droite de l'Adou. Cette ville fut fondée en 1272 par Guillaume de Cohardon, sénéchal de Carcassonne, « pour l'exaltation de la foi catholique, l'utilité du roi, et la destruction entière des repaires des hérétiques, de leurs fauteurs et des voleurs qui se tenaient cachés dans les environs. » Elle fut prise plus tard par les calvinistes, à qui le prince de Condé l'enleva en 1622. Elle fut démantelée par ordre du roi.

2° Arrondissement de Gaillac. — Gaillac est situé à 22 kil. ouest d'Albi. L'existence de cette ville est antérieure au septième siècle, car en 654 l'évêque Didier en fait mention dans son testament. Pépin y fonda un monastère en 819, enrichi plus tard par les comtes d'Albi; au treizième siècle, l'abbé de Saint-Michel partageait pour un quart, avec le comte de Toulouse, la seigneurie de Gaillac.

A la même époque, Gaillac possédait des franchises municipales confirmées par Philippe le Bel. Son commerce était prospère et ses vins étaient recherchés sous le nom de *vins du coq*, à cause des armoiries de la ville dont les tonneaux portaient l'empreinte.

Les guerres de religion compromirent la prospérité de Gaillac, mais sans la ruiner toutefois. Les protestants s'en emparèrent en 1562. Le massacre de la Saint-Barthélemy y fut exécuté, et quatre-vingts huguenots détenus dans les prisons y furent assassinés. « Le mandement arriva de Toulouse qu'on les fit tous mourir, qui fut cause que le soir, cinquième octobre 1572, sur l'heure de dix à onze heures, vinrent aux susdites prisons avec soldats et entorches ceux qui avoient prinse la charge de meurtrir et faire le massacre desdits huguenots prisonniers, portant haches bien aiguisées, hallebardes, fourchettes, grandes dagues et poignards en leurs mains, ouvrant avec grande terreur des pauvres prisonniers les portes desdites prisons, ils se ruoient sur ces transis désarmés qui se mettoient les uns derrière les autres et parant les bras aux coups en criant et se plaignant du tort et de l'injure qu'on leur faisoit, étoient néanmoins par eux qui n'en avoient aucune pitié mis à mort, détranchés et coupés en plusieurs endroits de leur personne, ce qui apporta une telle frayeur et épouvante, qu'il y en eut qui, comme désespérés, se précipitoient en bas desdites tours, et un s'en sauva miraculeusement. Tant il y a, qu'il en fut tué jusqu'au nombre de septante-quatre, et aussitôt leurs maisons pillées et saccagées non-seulement, mais encore plusieurs furent ruinées et abattues jusques aux fondements. »

Gaillac fait un important commerce de vins, de céréales, de pruneaux et de volailles. Cette ville est la patrie de dom Vaissette et du lieutenant-général d'Hautpoul.

Rabastens. — Cette petite ville est située à 16 kil. sud-ouest de Gaillac, sur la rive droite du Tarn.

On y remarque les ruines d'un ancien cloître et une église dont le portail est de style roman.

Lisle. — Lisle est situé sur le Tarn. Cette ville est renommée pour ses excellents vins, entre autres les vins blancs de Saurs et des Tortis. On y remarque une église du seizième siècle.

Cordes. — Cette ville est située sur la rive gauche du Ceron, elle possède de nombreux ateliers de tissage pour les grosses toiles, des chaudronneries, des tanneries; elle fait le commerce des laines. On y remarque plusieurs maisons du moyen âge.

Castelnau de Montmiral. — Cette petite ville exploite des carrières de marbre.

Cadalen. — Cadalen possède une église que domine un élégant clocher du treizième siècle.

Vaour. — Vaour a conservé un intéressant donjon de l'époque romane.

3° Arrondissement de Lavaur. — Lavaur est situé à 50 kil. d'Albi, sur la rive gauche de l'Agout. Cette ville, d'origine ancienne, devint une des principales places fortes des Albigeois, et comme telle fut assiégée par Simon de Montfort en 1211. Au treizième siècle, elle fut érigée en évêché par le pape Jean XXII.

Louis XI en fit un comté, qui fut réuni à la couronne en 1483. On remarque à Lavaur un magnifique pont en pierre du dix-huitième siècle, un beau jardin établi sur l'emplacement de l'ancien évêché et de belles promenades.

Les édifices de cette petite ville sont l'église Saint-Alain, qui rappelle, sur des proportions moindres, la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, l'église et le palais de justice.

Les principaux établissements industriels sont d'importantes fabriques d'étoffes de soie pour ameublement, des filatures de coton, de soie, des teintureries, des minoteries.

La culture du mûrier est très-répandue sur son territoire.

Cuq-Tulza.— Cette commune a conservé des ruines d'un château-fort et d'anciennes fortifications.

Graulhet.—Graulhet est située près de la rive gauche du Dadou; cette petite ville possède des mégisseries, des tanneries, et fait le commerce des laines et des chevaux.

Puylaurens.— Cette petite ville est située sur une hauteur d'où le regard embrasse un magnifique horizon sur le bassin du Sor et sur la chaîne de la Montagne-Noire.

Saint Paul.— Saint-Paul est située sur la rive gauche de l'Agout. On y exploite des carrières de chaux hydraulique.

4° Arrondissement de Castres. — Castres est située sur l'Agout, à 42 kil. d'Albi. L'origine de cette ville remonte à une abbaye de bénédictins qui fut, dit-on, fondée par Charlemagne. Pendant la guerre des Albigeois, Castres se donna volontairement à Simon de Montfort. Elle passa ensuite dans la maison de Vendôme et dans la maison d'Armagnac. Louis XI en ayant disposé arbitrairement, les habitants réclamèrent, et François Ier réunit la ville à la couronne.

Pendant les guerres de la Réforme, Castres se constitua en république et rentra sous l'autorité royale sous le règne de Louis XIII.

Castres est la ville la plus importante du département; elle est régulièrement bâtie et ses promenades sont très-agréables. On remarque parmi ses monuments une ancienne tour de l'abbaye de Saint-Benoit, l'hôtel de ville, ancien évêché, bâti sur les dessins de Mansart, l'église Saint-Benoît, du dix-septième siècle, l'église Notre-Dame de la Platé et le palais de justice.

Castres possède des filatures de laines, des fabriques de draps fins, des papeteries, des teintureries, des parchemineries, etc.

Mazamet. — Cette ville est située sur l'Arnette, près du Tarn et du Thoré; elle possède une filature de laine importante, des fabriques de draps et de toiles, et fait un commerce considérable.

Labruguières. — Cette petite ville est située sur la rive gauche du Thoré; elle possède des fabriques de bonneterie et de draps, et fait principalement le commerce des bestiaux. On y remarque une église qui date du douzième siècle.

Lacaune.— Lacaune, située sur le ruisseau le Goyon, possède des eaux thermales, quelques mines de fer, dont la plus importante est celle de Faydel, des carrières de marbre gris, noir et blanc, une filature de laine, et fabrique des fromages estimés.

Lautrec.— Lautrec possède une église remarquable et les restes de son enceinte fortifiée.

Vabre.— Cette petite ville est située au confluent du Berlon et de l'Agout; elle possède une fabrique de draps, une filature et un atelier de tissage de laine et de coton. On y remarque les restes du château de Ferrières, ancienne prison d'État.

Dourgne. — Dourgne exploite des carrières de marbre gris et blanc et fabrique des étoffes communes. On y voit les ruines du château de Rochefort.

Anglès. — Cette petite ville, située sur le Tarn, possède des fabriques de draps assez importantes.

Montredon. — Cette ville a conservé les ruines d'un château qui date du douzième siècle.

Roquecourbe. — Roquecourbe est situé sur la rive droite de l'Agout, on y fabrique des bas et des bonnets de laine,

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement d'Albi. — 8 cantons, 93 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Albi*** (17,461 hab.), ***Monestiès*** (1,625 hab.), ***Réalmont*** (2,675 hab.), ***Valence*** (1,330 hab.), ***Villefranche*** (1,502 hab.), ***Valderiès*** (1,100 hab.), ***Pampelonne*** (2,280 hab.)

Principales communes : Ambialet (2,860 h.), Carmaux (5,010 hab.), Curvalle (2,465 hab.), Lescure (2,015 hab.), Mirandol (2,595 habit.), Montirat (2,530 hab.), Paulin (2,615 hab).

2° Arrondissement de Castres. — 14 cantons, 92 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Castres*** (23,471 hab.), ***Mazamet*** (13,950 hab.), ***Labruguière*** (3,580 h.), ***Lacaune*** (3.550 hab.), ***Lautrec*** (3,250 habit.), ***Dourgne*** (1,720 habit.), ***Anglès*** (2,680 habit.), ***Brassac*** (2,030 hab.), ***Montredon*** (5,110 hab.), ***Murat*** (3,015 hab.), ***Roquecourbe*** (1,845 hab.), ***Saint-Amans-Soult*** (2,425 hab.), ***Vabre*** (2,480 habit.), ***Vielmur*** (1,175 hab.)

Principales communes : Aiguefonde (2,120 habit.), Boissezon (2,710 hab.), Castelnau-de-Brassac (4,030 h.), Labastide-Rouairoux (2,880 habit.), Lacaze (2,305 hab.), Sorèze (2,860 hab.), Viane (2,135 hab)

3° Arrondissement de Gaillac. — 8 cantons, 75 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Gaillac*** (7,850 hab.), ***Rabastens*** (5,350 hab.), ***Lisle-d'Albi*** (4,621 h.), ***Cordes*** (2,750 habit.), ***Castelnau-de-Montmirail*** 2,900 hab.), ***Cadalen*** (2,005 hab.), ***Salvagnac*** 1,915 hab.), ***Vaour*** (1,615 hab.)

Principales communes : Penne (2,020 h.), Puycelci (2,130 habitants), Cahuzac-sous-Vère (1,690 habit.), Coufouleux (1,205 hab.), Brens (1,230 hab.), Montans (4,460 hab.)

4° Arrondissement de Lavaur. — 5 cantons, 57 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Lavaur*** (7,350 hab.), ***Cuq-Toulza*** (1,185 habit.), ***Graulhet*** (6,110 h.), ***Puylaurens*** (5,650 hab.), ***Saint-Paul*** (1,190 h.)

Principales communes : Giroussens (1,950 hab.), Saint-Gauzens (1,170 hab.), Damiatte (1,350 habit.), Fiac (1,440 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 3 colléges communaux (625 élèves), 8 institutions secondaires libres (825 élèves), 701 écoles primaires (34,500 élèv.), 22 salles d'asile (2,990 élèves). — 178,000 habitants sont complétement illettrés, 40,000 savent lire seulement, et 133,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 20 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 7 établissements hospitaliers. — Justice. 10 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes 15 pour crimes contre les propriétés, 1,250 pour délits, et 3,800 pour contraventions. — 900 affaires civiles et 750 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; — Prisons. 70 hommes et 7 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 20 hommes et 10 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE

TARN-ET-GARONNE

SITUATION. — Le département de Tarn-et-Garonne doit son nom aux rivières du Tarn et de la Garonne qui s'y réunissent; il est situé dans la région sud-ouest de la France, entre 43° 47' 30" et 44° 23' de latitude et 0° 22' et 1° 35' 30" de longitude ouest.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département du Lot; à l'ouest, ceux de Lot-et Garonne et du Gers; au sud, celui de la Haute-Garonne; au sud-est, celui du Tarn; et à l'est, l'Aveyron.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 84e de France; il comprend 372,016 hectares, dont 191,000 en pays de coteaux. Le sol se divise en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes	17,000
Sol de riche terreau	31,000
Sol calcaire	52,000
Sol de gravier	4,000
Sol pierreux	51,000
Sol sablonnenx	202,000
Divers	75,000

TOPOGRAPHIE. — Le département de Tarn-et-Garonne est couvert de collines peu élevées, auxquelles on ne saurait donner le nom de montagnes.

Au sud de la Garonne courent les collines de la *Lomagne*, qui vont se rattacher au plateau de Lannemezan et dont la cime culminante atteint 289 mètres.

Les vallées du Tarn et de la Garonne ne sont séparées que par une ligne de faîte accentuée qui descend de 150 à 60 mètres.

Entre le Tarn et l'Aveyron, les chaînes sont plus élevées; elles atteignent jusqu'à 380 mètres.

C'est au nord du département que se dressent les plus hautes collines, dont la hauteur varie entre 350 et 490 mètres. La plus élevée a 498 mètres.

Le département de Tarn-et-Garonne renferme de larges et riches vallées formées d'alluvions. Celle de la Garonne, trop large pour être pittoresque, est remarquable par sa fécondité; celle du Tarn, non moins fertile, présente des paysages plus accidentés; l'Aveyron coule d'abord dans une des gorges les plus sauvages du midi de la France. Au dessous de Montauban, les trois vallées du Tarn, de l'Aveyron et de la Garonne, ne sont plus séparées que par des ondulations presque inappréciables; elles forment une immense plaine verdoyante, d'une incomparable fécondité et bornée de chaque côté par des versants rapides, couverts de vignobles et de vergers. Après la réunion des trois rivières, la plaine disparaît et est remplacée par une vallée arrosée par la Garonne qui court entre des collines bien découpées.

HYDROGRAPHIE. — Le département, dont la pente générale descend de l'est à l'ouest, appartient entièrement au bassin de la Garonne, qui y reçoit la rivière importante le Tarn.

La Garonne prend sa source dans le val d'Aran (Espagne); après avoir traversé le département de la Haute-Garonne, elle entre dans celui de Tarn-et-Garonne, par 92 mètres de hauteur, passe à Verdun, Auvillar, sort du département, par 50 mètres d'élévation, et va se jeter dans l'Océan à la pointe de Grave, après un cours d'environ 650 kilom. dont 85 sur le territoire du département. Sa largeur moyenne est de 205 mètres dans le département. Comme la hauteur de ses rives n'est que 4 mètres au-dessus du niveau moyen des eaux, il en résulte que lorsque le fleuve grossit, il déborde d'une façon désastreuse.

Le Tarn, l'un des principaux affluents de la Garonne, descend des montagnes de la Lozère, traverse le département de l'Aveyron, du Tarn et de la Haute-Garonne; il baigne Villebrumier, Montauban, Montastruc, les coteaux de La Française, Sainte-Livrade, Moissac et afflue à 6 kil. au-dessus de cette ville, après un cours total de 375 kilom. dont 58 appartiennent au département. Sa largeur moyenne est de 130 mètres. Il coule dans un lit profondément creusé, entre des berges à pic, de 10, 15 et même 20 mètres de haut. Sa pittoresque vallée est donc peu exposée aux inondations. Cette belle rivière reçoit :

Le *Tescou*, qui vient du département du Tarn et finit à Montauban après un cours de 60 kil. accrut du Testounet.

L'*Emboulas* (55 kilom), qui finit à Sainte-Livrade, après avoir absorbé la Petite Lembous, la Lupte et la Lembous;

Enfin l'*Aveyron*, rivière importante qui prend sa source au sud-est de Séverac (Aveyron), entre dans le département à Laguépie, où il reçoit les eaux du Viaur, baigne Saint-Antonin, Négrepelisse et se jette dans le Tarn à peu de distance de Montastruc. Sa largeur moyenne est de 57 mètres. Il se livre souvent à de furieux débordements. Il reçoit la Baye, la Seye, la Bonnette, la Verre et la Cande.

Le *Lambon*, qui vient de la Haute-Garonne au Mas-Grenier; la Tessoindre, qui naît au sud de l'arrondissement de Castel-Sarrasin et se jette à Bourret.

La *Gimone*, qui vient de la vallée de Magnoac (Hautes-Pyrénées), traverse le département du Gers, passe à Beaumont et finit à Belle-Perche, après un cours total de 136 kilom.

L'*Arratz*, qui vient également du département des Hautes-Pyrénées et traverse celui du Gers. Après avoir limité un instant à l'ouest, l'arrondissement de Castel-Sarrasin, cette rivière finit presque en face de Valence d'Agen, après un cours total de 135 kilom.

La *Barguelonne*, qui vient du département du Lot, finit à Lamagistère après un cours de 75 kilom. accrut de la Petite Barguelonne.

CLIMAT. — Le département appartient à la région girondine. Le climat y est un peu variable, mais en général doux et tempéré. La température moyenne de l'hiver est de 2 degrés et demi au-dessus de zéro; celle du printemps et de l'automne, de 12 degrés; celle de l'été, de 23 degrés. Le vent dominant est le *cers* (de l'ouest), qui amène la pluie quand il appuie vers le sud, et le froid s'il tourne vers le nord. Le vent d'*Autan* ou d'est amène les pluies ou le froid dans les mêmes circonstances.

Vie moyenne : 41 ans et 6 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Minerai de fer à Bruniquel, Varen, Montricoux; minerai de cuivre à Laguépie; houille à Puech-Mignon; marbre à Montricoux. plâtre en beaucoup d'endroits; pierres à chaux à Labourgade, Mansonville, etc., grès à Puycornet. Belles pierres de taille à Bruniquel, Sept-Fonds, Caylus, Saint-Antonin, etc., pierres granito-schisteuses dont on se sert pour couvrir les maisons; argile à potier, paillettes d'or dans la Garonne.

Sources sulfureuses et ferrugineuses à Fenayrols, Saint-Antonin et Parisot.

2° Végétaux. — Toute sorte de céréales en surabondance : froment estimé, légumes, artichauts, asperges, melons, truffes, châtaignes, noix, prunes dites d'Agen, toute sorte de fruits, vignes, raisins délicieux. — Chanvre, lin, betteraves à sucre. — Chênes verts dans les forêts.

3° Animaux. — Races domestiques semblables à celles des départements méridionaux.

Chevaux recherchés pour la cavalerie légère. Moutons médiocres, que l'on améliore par des croisements avec des mérinos. Baudets qui produisent de beaux mulets. Elevage en grand de la volaille.

Loups très-rares, renards, fouines, belettes assez nombreux. Sangliers de la forêt de Grésigne.

Gibier abondant : lièvres, lapins, perdrix, cailles, bécasses, ortolans, alouettes.

Dans les rivières, on pêche le saumon, l'esturgeon, l'alose, la lamproie, l'écrevisse, etc.

VOIES DE COMMUNICATION

7 routes nationales (252 kilom.); 32 routes départementales (666 kilom.); 1,313 chemins vicinaux (3,866 kilom.)

2 rivières navigables : Garonne et Tarn (138 kilomètres.

Canal latéral à la Garonne, qui commence à Toulouse, dessert, dans le département, Grisolles, Montech, Moissac, Valence-d'Agen, pénètre dans le département de Lot-et-Garonne, et va finir dans celui de la Gironde, à Castets, après un développement total de 193 kilom., dont les pentes sont rachetées par 53 écluses. Son parcours, sur le territoire du département, est de 57 kilom.

Canal de Monteils à Montauban, embranchement du précédent (12 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau.

DE LEXOS A MONTAUBAN

Stations :	Dist. de Paris.
Bruniquel	765 kilom.
Montricoux	771
Negrepelisse	778
Saint-Etienne	784
Montauban (v. N.)	793
Montauban (v. B)	798

DE BORDEAUX A CETTE

Stations :	Dist. de Bordeaux.
Lamagistère	156 kilom.
Valence-d'Agen	162
Malause	169
Moissac	178
Castel-Sarrasin	187
Lavilledieu	195
Montauban	206
Montbartier	218
Dieupentale	225
Grisolles	230

AGRICULTURE — Presqu'exclusivement agricole, le département de Tarn-et-Garonne a fait de rapides progrès. Les nouveaux procédés y sont généralement adoptés; on commence à y appliquer les irrigations et le drainage.

On évalue à 470,000 hectolitres la quantité de vins que produit le département. Environ 175,000 hect. sont consommés dans le pays, le surplus est converti en eaux-de-vie ou livré au commerce. Parmi les meilleurs vins rouges, on cite ceux du Fau, de Pech-Langlade, d'Aussac, d'Auvillar, de Campsas, de Montbartier et de Lavilledieu.

L'élevage des animaux domestiques forme une branche importante des exploitations agricoles.

Le département comprend : 133,000 hectares en céréales; 23,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 20,000 en prairies artificielles; 20,000 en prairies naturelles; 17,000 en pâturages; 37,000 en vignes; 47,000 en bois et forêts; 55,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 60 millions de francs.

10,000 chevaux, 5,000 ânes, 60,000 bêtes à cornes, 225,000 moutons (fournissant 400,000 kilogr. de laine par an), 33,000 porcs, 5,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 32 millions de francs.

INDUSTRIE. — La principale industrie du département consiste dans la mouture des grains pour produire la farine soignée qui porte le nom de *minot*, d'où est venu celui de *minoterie*. Les plus importantes minoteries se trouvent à Montauban et à Moissac. On fabrique aussi dans le département, et surtout à Montauban, des étoffes communes : cadis (dits de Montauban), ratine, molleton, toiles à tamis (rondelles de minotiers), gros drap de Montauban; on y file la laine et la soie; on y fabrique des serges, des chapeaux (soie et feutre), de la bonneterie (soie et filoselle); on y prépare des duvets et des plumes à écrire. Les autres branches d'industrie sont : la papeterie, la fabrication de cartons, de chaudrons, de tamis, les faïenceries, les poteries, les brasseries, les amidonneries, les teintureries, les distilleries, les fabriques de limonades gazeuses, les tanneries, les fabriques de cierges et de chandelles, les hauts-fourneaux de Bruniquel, la coutellerie de Cerisolles, les conserves de volaille et les patés de foie gras dits *de Toulouse*.

Le département compte 35 machines à vapeur d'une force totale de 210 chevaux.

COMMERCE. — Les principaux articles de l'exportation sont : les farines, les vins, les fruits (surtout dans le nord et à Paris), les porcs gras, les volailles, les pâtés.

Le département importe des objets manufacturés et du combustible minéral, dont 115,000 quint. provenant d'Aubin et 150,000 de Carmaux.

POPULATION. — De 1821 à 1866, le département de Tarn-et-Garonne a vu décroître sa population de 9,174 hab. Au dernier recensement, la diminution, bien plus sensible, s'élevait à 7,359 hab. Le Tarn-et-Garonne ne compte plus que 221,610 hab. A ce point de vue, il est le 82e de France. La densité y est d'environ 60 hab. par kil. carré, et sous ce rapport il est le 44e.

Ce département, formé des lambeaux de cinq provinces limitrophes, renferme une population composée d'éléments divers. En général, l'habitant se fait remarquer par sa vivacité, son courage, son aptitude pour l'état militaire, sa gaieté et son esprit. Dans le nord, les mœurs un peu plus rudes rappelle l'Auvergne et le Périgord.

L'habitant des villes parle la langue française avec un accent prononcé qu'il perd difficilement. Le patois des campagnes, mi-gascon et mi-périgourdin, rude dans le nord, agréable et doux dans le sud, est partout expressif et naïf.

HISTOIRE. — Le département de Tarn-et-Garonne n'a pas été formé en 1790 lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France. A cette époque, l'arrondissement de Montauban appartenait au département du Lot. Ce fut Napoléon qui, en 1808, composa le département de Tarn-et-Garonne en enlevant l'arrondissement de Montauban au département du Lot, l'arrondissement de Castel-Sarrasin à la Haute-Garonne, les cantons d'Aurillac, de Montaigu et de Valence au département de Lot-et-Garonne, le canton de Lavit-de-Lamagne au département du Gers, le canton de Saint-Antonin au département de l'Aveyron. Le Tarn-et-Garonne se trouve ainsi composé de parties des provinces du Quercy, du Rouergue, de l'Agenois et de l'Armagnac.

Avant la conquête romaine, ce territoire était occupé par les *Cadurci*, les *Rutheni* et les *Netobriges*.

Le pays des *Cadurci* ou Quercy fut compris dans l'Aquitaine, et plus tard dans l'Aquitaine première.

Au cinquième siècle, il fut occupé par les Wisigoths, qui en furent dépossédés par les Franks. Le Quercy fit partie du royaume d'Austrasie. Au huitième siècle, Eudes, duc d'Aquitaine, s'en empara, et il resta dans les possessions de ses successeurs jusqu'en 768, époque à laquelle il fut soumis aux Carlovingiens. Alors il dépendit des comtes de Toulouse jusqu'en 1229. Réuni à la couronne de France, il fut abandonné aux Anglais par le traité de Bretigny en 1360. Il fut repris par Charles V, et depuis ne cessa d'appartenir à la France. Il avait pour capitale Montauban, tandis que Cahors était la capitale du Haut-Quercy.

L'histoire du Rouergue diffère peu de celle du Quercy. La partie qui servit à faire le département de Tarn-et-Garonne se nommait la Basse-Marche de Rouergue.

Nous en dirons autant de l'ancien pays des Netobriges, l'Agenois, et quant au Languedoc, nous prierons nos lecteurs de vouloir bien se reporter à notre notice sur le département de la Haute-Garonne.

Toute cette partie du territoire fut très-éprouvée par la guerre de Cent-Ans et par les guerres de religion.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de Tarn-et-Garonne (chef-lieu Montauban) est divisé en 3 arrondissements, 24 cantons et 194 communes.

Il fait partie de la 9e inspection des ponts-et-chaussées, de la 18e conservation des forêts (Toulouse), de l'arrondissement minéralogique de Rodez (division du sud-ouest), et de la 2e région agricole (sud).

Il est compris dans le 17e corps d'armée, dont le quartier-général est à Toulouse.

Il forme le diocèse de Montauban, suffragant de Toulouse, et comprenant 29 cures, 292 succursales, 15 vicariats, un grand séminaire à Montauban et 2 petits séminaires à Montauban et à Moissac.

Les protestants, au nombre d'environ 11,000, possèdent 2 églises consistoriales : Montauban et Négrepelisse, 12 paroisses, 5 annexes, 18 pasteurs, 19 temples ou oratoires. Montauban est le siége de la célèbre faculté protestante qui rayonne sur toute la France.

Les 3 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Montauban et de Moissac ressortissent à la cour d'appel de Toulouse.

Les 3 colléges communaux de Moissac, Montauban et Castel-Sarrasin, l'école normale d'instituteurs de Montauban et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie de Toulouse.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° Arrondissement de Montauban. — Montauban (lat. 44° 1' 6", long 0° 59' 6" O), *Mons Albanus*, chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne, est situé à 637 kil. sud de Paris, sur un plateau qu'entourent le Tarn, le ruisseau du Tescou et un profond ravin, et à 20 kil. environ de l'embouchure de la Garonne. Les Romains y établirent une station postale sur la voie de Toulouse à Cahors. Les barbares la détruisirent et près de là, sur le mont Aureolus, s'éleva plus tard le monastère de Saint-Téodard. A l'entour se groupa le bourg de Montauréal ou Montauriol. En sa qualité de seigneur, l'abbé de ce monastère avait de prélibation. L'abbé Albert, vers 1144, ne se contenta point d'user de ce droit, il en abusa même, si bien que ses vassaux se lassèrent.

Ils émigrèrent et allèrent se mettre sous la protection d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse. Celui-ci leur fit bon accueil et les établit dans un lieu du voisinage nommé *Mont-Alban*, c'est-à-dire Mont-Blanc ou mont des Saules ou des *Aubes*.

Telle fut l'origine de Montauban. Afin de les protéger contre l'abbé de Saint-Téodard, il fit construire près de la colonie trois châteaux-forts. Il n'exigea de ses nouveaux venus que des redevances en argent ou en denrées, et ne réclama point les prémices des mariages; la colonie prospéra.

Cependant ils n'étaient point hors de peine. L'abbé, furieux, se plaignit à Rome, et le comte de Toulouse fut menacé d'excommunication. Ce dernier consentit à une transaction par laquelle l'abbé redevint le seigneur de la moitié de Montauban.

Plus tard, lorsque fut organisée la croisade contre les Albigeois, l'abbé de Saint-Téodard entra dans la ville avec l'intention d'en livrer les portes à Simon de Montfort, mais sa perfidie fut découverte; on le garda prisonnier.

Le comte de Foix fit de Montauban le centre de ses opérations; il y repoussa une attaque des croisés et les poursuivit jusqu'à la Française. Mais lorsque les Albigeois furent vaincus, le légat, par le traité de Meaux, exigea que Montauban fut démantelé, et y envoya des inquisiteurs. Un grand nombre d'hérétiques furent suppliciés : les uns périrent par le feu, les autres étouffés entre quatre murailles.

L'avénement de Philippe le Bel mit fin à ces atrocités.

Ce prince s'efforça d'apaiser l'exaltation re-

ligieuse et de tourner les esprits vers le commerce et l'industrie.

Il envoya à Montauban des architectes qui y construisirent, en 1303, un beau pont de pierre de sept arches en ogive et défendu par trois tours crénelées. Plusieurs magistrats municipaux, ayant dans cette entreprise détourné les deniers publics, furent condamnés par le Parlement de Paris, en 1321, à de fortes amendes, et le consulat fut supprimé.

Il fut rétabli l'année suivante, à la prière du pape Jean XXII. Le même pontife érigea l'abbaye de Saint-Téodard en évêché. Pendant la guerre de Cent-Ans, Montauban ouvrit ses portes aux Anglais qui la fortifièrent.

Les habitants semblaient très-dévoués à leurs nouveaux maîtres, cependant une somme de mille sols distribuée aux principaux bourgeois suffit à changer leurs sentiments. Profitant de l'absence de Chandos et de Robert Knolles, ils chassèrent la faible garnison qui leur était laissée et se donnèrent au duc d'Anjou. Celui-ci ne songea qu'à châtier les Montalbanais de leur défection. Il fit pendre ou emprisonner les partisans des Anglais et suspendit le gouvernement municipal.

La charge de consul étant rétribuée, le nombre de ces magistrats s'était accrû au-delà des besoins de la ville et devenait onéreux. Charles VII fixa à six le nombre des consuls. Ceux-ci, en sortant de charge, devaient choisir dans leurs quartiers ou consulats quatre notables chacun, qui formaient une assemblée appelée des conseillers politiques, ayant pour mission de nommer les nouveaux consuls : trois bourgeois, deux artisans et un laboureur.

Montauban accueillit la Réforme avec une ardeur facile à concevoir. En 1561, les consuls eux-mêmes s'étaient mis à la tête des réformés. Ils s'emparèrent des couvents, dont ils chassèrent les moines et les religieuses. La cathédrale fut pillée et brûlée.

En 1568, les consuls catholiques furent chassés et les propriétés du clergé vendues à l'encan. Montauban devint la capitale des églises protestantes du midi. Le roi de Navarre, qui y présida une assemblée générale, en confia le gouvernement à Plessis-Mornay; celui-ci fortifia le faubourg de la rive gauche du Tarn, qui prit dès lors le nom de Ville-Bourbon.

Les catholiques ne rentrèrent à Montauban qu'en 1600 en vertu de l'édit de Nantes, et encore l'église Saint-Louis ne fut-elle rendue à l'évêque qu'à la condition qu'il s'abstiendrait de faire sonner les cloches.

Vingt ans plus tard, cette ville avait de nouveau chassé les catholiques et repris les armes. Elle devait s'attendre à être assiégée. Elle se prépara à la résistance avec une ardeur et une habileté extraordinaires.

Elle était commandée par le duc de Rohan, qui était prêt à payer de sa personne, et qui, le 18 juin 1621, tenait aux habitants ce noble langage :

« Les jours passés vous avez juré l'union des églises en ma présence, vous vaut-il pas mieux garder ce serment que de quitter la religion et vendre chèrement votre sang à ceux qui en ont soif qu'être honteusement traînés au supplice?... Je vous prie de prendre cette confiance en moi, qu'en cette occasion je ne vous abandonnerai point quoi qu'il arrive.

» Quand il n'y aurait que deux hommes de la religion, je serai un des deux; il ne me reste que l'épée et la vie, mais Dieu me fera la grâce de les employer pour vous en cette cause... »

Aussitôt toute la population se mit avec enthousiasme à travailler aux fortifications. Les femmes du plus haut rang prirent la pioche et la pelle du terrassier.

Montauban présenta bientôt un aspect formidable. Il était défendu par 4,500 hommes aguerris soutenus par 1,800 bourgeois et 40 pièces de canon. Louis XIII, accompagné de son favori de Luynes, vint mettre le siége devant la ville le 18 août, et quarante-cinq pièces de canon commencèrent quelques jours plus tard à foudroyer la place.

Luynes et son frère, le maréchal de Chaulus, montrèrent une ignorance de l'art militaire, une incapacité telles que le roi, qui du moins entendait le détail de la guerre, s'en aperçut et s'en railla. Le garde des sceaux Du Voir étant mort pendant le siége de Clairac, Luynes n'avait pas permis qu'on lui donnât de successeur, et contrairement aux usages aussi bien qu'au sens commun, tenait d'une main les sceaux et de l'autre l'épée de connétable.

Le prince de Condé prétendit à ce sujet que Luynes était un bon connétable en temps de paix, un bon garde des sceaux en temps de guerre; ce quolibet courut toute la France. Le présomptueux connétable essuya désappointement sur désappointement ; les intelligences qu'il avait pratiquées dans la ville n'aboutirent qu'à faire pendre un aventurier dont les assiégés découvrirent la trahison.

Les renforts envoyés par Rohan pénétrèrent en grande partie dans Montauban. L'absence d'ensemble de direction, l'armée mal tenue, mal payée; les compagnies incomplètes attestaient l'impéritie et le désordre de l'homme à qui Louis XIII avait livré la France.

Il n'y avait pas douze mille combattants effectifs, quand le roi en payait trente mille. Les chefs de corps n'étant ni dirigés, ni contenus, s'abandonnaient les uns à une témérité aveugle, les autres au découragement. Les assiégés, exaltés par la pensée que le destin de leur parti reposait sur eux seuls, se défendaient avec furie. Seigneurs, soldats et bourgeois rivalisaient d'intrépidité.

Les trois fils et le petit-fils de la Force, durant deux mois entiers ne bougèrent pas d'une demi-lune, construite par leur père, en avant du quartier d'Outre-Tarn appelé Ville-Bourbon.

L'élite des gentilhommes de l'armée royale vint se faire tuer sur ce boulevard que les assiégeants ne purent jamais emporter. Le duc de Mayenne, fils du ligueur, y périt le 17 septembre, victime de ses folles bravades; il jouait avec la mort.

Le roi et Luynes recoururent à une singulière intervention pour venger Mayenne et prendre la ville. Le fameux carme espagnol, Domingo de Jésu-Maria, qui avait marché en tête de l'armée impériale le jour de la bataille de Prague, et à qui les dévots attribuaient la victoire, passait par la France à son retour d'Allemagne; Luynes le fit venir au camp et lui demanda ce qu'il fallait faire. Le moine ordonna tout bonnement de tirer quatre cents coups de canons sur la ville, après quoi elle ne manquerait pas de se rendre.

On tira les quatre cents coups bien comptés, mais la ville ne se rendit pas...

« Après deux mois et demi, l'on n'était pas plus avancé que le premier jour... L'armée royale, quoique renforcée par Montgomery, se fondait de semaine en semaine, par le feu de l'ennemi, par les maladies, par la désertion. Tout le monde sentait qu'il fallait lever le siége. Bassompierre eut le courage de le dire, le roi s'y résigna. »

Montauban ne tomba que par la prise de la Rochelle, Richelieu et Louis XIV s'efforcèrent de la pacifier. La révolution y fut accueillie avec faveur; néanmoins le parti royaliste y conserva une grande influence, et sa réaction fut d'une violence extrême; elle y commit une véritable Saint-Barthélemy, de révolutionnaires.

Les monuments de Montauban ont peu de valeur architecturale; les principaux sont : La cathédrale, qui possède le *Vœu de Louis XIII*, d'Ingres, l'arc de triomphe du pont du Tarn, l'hôtel de ville.

Ce dernier monument renferme : un musée de 300 tableaux de maîtres; le *musée Ingres* (près de 1,000 dessins de ce grand peintre et divers objets lui ayant appartenu); un musée de curiosité, un musée archéologique, la bibliothèque (23,000 volumes), et les archives.

Les promenades sont fort belles. Nous citerons le cours, le jardin d'acclimatation, les allées des Carmes. La ville possède des fabriques de tissus de soie, une usine pour le blutage de la farine, des fabriques de porcelaine, de bougies et de couleurs.

Montauban et la patrie de Lefranc de Pompignan, d'Olympe de Ganges, de Jean-Bon-Saint-André et d'Ingres.

Négrepelisse. — Cette petite ville est située à 17 kilom. nord-est de Montauban, sur la rive gauche de l'Aveyron. Cette ville autrefois fortifiée fut très-importante, elle appartenait aux calvinistes. « Elle avait, durant une nuit d'hiver égorgé sa garnison royaliste. Le roi, en 1622, l'assaillit en personne. Les habitants ne s'étant pas rendus à la première sommation, demandèrent en vain quartier au moment de l'assaut; le roi, excité par Condé, ordonna de les traiter comme ils avaient traité ses soldats. Tous les hommes en état de porter les armes furent massacrés après avoir vendu chèrement leur vie. Le soldat dépassa l'ordre impitoyable du roi; la plupart des femmes furent violées et beaucoup furent égorgées avec leurs enfants. » (Henri Martin.)

Les soldats mirent ensuite le feu à la ville, le château seul fut conservé. Ce château existe encore. Négrepelisse ne s'est pas relevée depuis. Cette ville fabrique des fusains et fait le commerce de céréales et de vins.

Bioule.—Cette petite ville située à 18 kilomètres nord-est de Montauban, fut fondée en un lieu appelé le camp d'Auriol, mais ses habitants se transportèrent au bord de l'Aveyron sous les murs du château de leur seigneur. Cette bourgade devint une petite ville fortifiée. Ses fortifications ont été détruites par Louis XIII. On fabrique dans cette ville des toiles et des cadis.

Caussade.—Cette jolie ville est située à 22 kilomètres nord-est de Montauban. Elle fut autrefois le chef-lieu d'une baronnie. Elle appartenait aux d'Armagnac, lorsqu'en 1562, elle fut prise et ravagée par les Huguenots. Caussade possède une église très-remarquable. Elle fabrique des étamines et des cadis, et fait un commerce important de toiles et de laines, de grains, de safran et de fruits.

Mirabel. — Mirabel est située à 18 kilomètres nord de Montauban. Cette ville est d'une origine ancienne, dont on n'a pu préciser la date. Elle fut jadis entièrement détruite, et ses débris se retrouvent aux environs. Au seizième siècle, elle tint pour les protestants, fut prise et ravagée. On remarque aux environs le couvent de la Garde-de-Dieu, et son église Notre-Dame-des-Miracles est célèbre par le pèlerinage dont elle est le but.

Bruniquel. — Cette petite ville est située à 30 kilomètres à l'est de Montauban sur la Verne, et près du confluent de cette rivière avec l'Aveyron. On y remarque les ruines d'un château qui, dit-on, date des rois de la première race, ainsi qu'un beau beffroi. Bruniquel possède des forges et des mines à fer.

Saint-Antonin.—Cette petite ville est située à

41 kilomètres nord-est de Montauban, au confluent de l'Aveyron et de la Bonnette. Au huitième siècle, elle s'appelait la *Vallée-Mable*. Elle fut prise et saccagée, en 1211, par les soldats de Simon de Montfort. En 1345 et 1354, elle repoussa les Anglais. Enfin elle fut prise et ravagée par Montluc, et dût payer à Louis XIII, pour sa rançon, cinquante mille écus, abandonnant à la vengeance du roi onze notables qui furent pendus devant le temple (1622.)

Montpezat.—Montpezat est située à 34 kilomètres nord-nord-est de Montauban. Cette ville était jadis une châtellenie dépendante de Toulouse.

En 1214, Simon de Montfort la fit raser. Son château relevé plus tard fut détruit au seizième siècle.

Montricoux.—Cette petite ville est située à 25 kilomètres à l'est de Montauban, sur la rive droite de l'Aveyron. Elle a conservé son enceinte du moyen âge et son château féodal. Son église paroissiale a été construite par les Templiers. C'est une petite ville très-curieuse à visiter. Elle fait un important commerce de grains et exploite des carrières de pierres de taille.

Caylus. — Caylus est située à 44 kilom. nord-est de Montauban sur la Bonnette. On y remarque les ruines d'un château-fort. Cette ville fait un grand commerce de grains.

La Française.—Cette petite ville est située à 16 kilomètres nord-ouest de Montauban, à un kilomètre de la Garonne. Comme les peuples heureux, cette ville n'a pas d'histoire. Elle fait un important commerce de céréales.

2° ARRONDISSEMENT DE MOISSAC. — Moissac est située à 28 kilomètres nord-ouest de Montauban sur le Tarn, et sur le canal latéral de la Garonne. Cette ville doit son origine à un monastère très-ancien, dont on ignore le fondateur. On fait dériver son nom de Moïssiacum, surnom hébraïque, dit-on, qui signifie *Belles fontaines*. Les Normands et les Sarrasins détruisirent l'abbaye, qui se releva au neuvième siècle et s'enrichit rapidement. Pons, comte de Toulouse, lui donna pour abbé un de ses chevaliers, et depuis cette époque elle eut des abbés-chevaliers, qui portaient le casque et la mître et prenaient le titre de comte paladins. La ville était fortifiée. Richard Cœur-de-Lion s'en empara en 1188, et lui accorda des franchises municipales. La ville et l'abbaye vécurent en bonne harmonie et restèrent catholiques ; mais le comte de Toulouse y ayant mis garnison, Moissac fut assiégée par l'armée de Montfort. Ses habitants durent résister à l'armée catholique. Au moment où l'assaut allait être livré, les bourgeois obtinrent la vie sauve à la condition d'égorger les trois cents hommes d'armes du comte. « Ce qui fut grand dommage, dit la chronique. » Au seizième siècle, Moissac, tint pour la Ligue, et fut prise par le duc d'Epernon. Il fut fidèle à Louis XIII, tandis que tout le pays était en rébellion.

Cette ville possède deux édifices classés parmi les monuments historiques, qui sont: une église reconstruite au quinzième siècle et le cloître de son antique abbaye. A 4 kilom. de Moissac, le Tarn est traversé par un pont-viaduc en tôle, long de 308 mètres, et par un pont-acqueduc en pierre qui sert au passage du canal latéral à la Garonne.

Par sa situation, cette ville est appelée à devenir, dans un avenir peu éloigné, une ville très-commerçante. Des minoteries considérables, des poteries et des fonderies forment ses principaux établissements industriels, et son commerce est alimenté par les céréales, les farines, les vins, etc. Dans les environs, on visite une fontaine, où l'on voit des pétrifications très-curieuses découverte en 1780.

Lauzerte. — Cette petite ville est située à 33 kilom. nord de Moissac. Elle possède un vieux château, le château du roi, fondé par Raymond IV de Toulouse. A l'époque de l'incorporation du comté à la couronne, elle fut réunie au domaine royal. Son château, alors affecté aux séances du sénéchal de Lauzerte, fut saccagé en 1562 par les protestants, en représailles du massacre commis par Montluc à Agen.

Valence. — Cette petite ville, située sur le canal latéral de la Garonne, a d'importantes fabriques de plumes de fer, des taillanderies, des corderies et des tanneries considérables.

On y remarque de lourdes constructions qui faisaient partie d'un ancien château-fort. On y montre la *Maison de la Foi*, où siégèrent les inquisiteurs.

Malauze, à 9 kilom. de Moissac, possède un beau pont suspendu sous lequel passe la voie ferrée.

Auvillar. — Auvillar, sur la rive gauche de la Garonne, produit d'excellent vins et possède des faïenceries importantes. On y remarque une chapelle bâtie au quatorzième siècle par le pape Clément V.

3° ARRONDISSEMENT DE CASTEL-SARRASIN. — Castel-Sarrasin est située à 21 kilom. ouest de Montauban et à 1 kilom. de la rive droite de la Garonne, sur une petite rivière, l'Azine, et le canal latéral. Cette ville doit son origine à un château-fort donné par Pépin au seigneur Antanove et cédé par celui-ci aux moines de Moissac en 847. C'est par erreur que l'on a attribué son origine aux Sarrasins. Pendant la guerre des Albigeois, elle se donna à Simon de Montfort et fut reprise par le comte de Toulouse au commencement du treizième siècle. Pendant les guerres de la Réforme, elle resta en grande partie catholique.

L'église paroissiale de Castel-Sarrasin est assez remarquable; elle possède de beaux vitraux et un curieux portail.

Les fabriques de serges, de cadis, de toiles, les teintureries, les bonneteries, forment ses principaux établissements industriels; son commerce est alimenté par des huiles et le safran.

Beaumont. — Beaumont est située sur la rive gauche de la Garonne, et possède des fabriques de gros draps, une filature de laine, des tanneries, etc., et fait spécialement le commerce de grains.

Grisolles. — Cette petite ville est située sur le canal latéral de la Garonne; elle fabrique principalement des pâtés et des conserves de volailles. Son église, dont le portail date du treizième siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Montech. — Montech, située sur le canal latéral de la Garonne, possède une papeterie et une minoterie; elle a conservé quelques vestiges de ses anciennes fortifications.

Saint-Nicolas. — Saint-Nicolas est située non loin de la rive gauche de la Garonne. Cette petite ville produit principalement des melons renommés.

Verdun. — Verdun-sur-Garonne est situé à 40 kilom. sud-est de Castel-Sarrasin, sur la rive gauche de la Garonne. Cette ville possédait une tour célèbre par un massacre atroce. « En 1320, disent les *chroniques de Saint-Denis*, deux fourbes: l'un, prêtre chassé de son église à cause de ses infamies; l'autre, moine apostat de l'ordre de Saint-Benoit, publièrent qu'il était révélé que les pastoureaux devaient conquérir la Terre-Sainte; en sorte qu'ils s'assemblèrent en grand nombre et accouraient les pastoureaux des champs et laissaient leurs bêtes, et sans prendre congé ni de père ni de mère, se réunissaient aux autres... Et ils vinrent de cette manière jusqu'en la terre du Languedoc et tous les juifs qu'ils trouvaient, ils les massacraient sans merci. Il advint donc qu'ils s'enfuirent dans la tour de Verdun au nombre de 500, hommes, femmes ou enfants. Et les Pastoureaux les assaillirent et eux se défendaient vaillamment avec pierres et flèches; et lorsqu'ils n'eurent plus ni bois, ni pierres, ils jetèrent leurs enfants. Alors les Pastoureaux mirent le feu à la tour et les juifs voyant qu'ils ne pouvaient échapper, s'entretuèrent eux-mêmes. »

Verdun possède des fabriques de cadis et des tanneries.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN. — 11 cantons, 63 communes.

Chefs-lieux de canton : ***Montauban***, 2 cantons (25,625 hab.), *Saint-Antonin* (5,075 hab.), *Caussade* (4,205 hab.), ***Montpezat*** (2,770 hab.), *Négrepelisse* (3,090 hab.), *Caylus* (4,950 hab.), *Lafrançaise* (3,775 hab.), *Molières* (2,350 hab.), *Monclar* (2,140 hab.), *Villebrumier* (760 hab.)

Principales communes : Puylaroque (2,160 hab.), Réalville (1,810 habit.), Saint-Proget (1,345 hab.), Vazerac.

2° ARRONDISSEMENT DE CASTEL-SARRASIN. — 7 cantons, 81 communes.

Chefs-lieux de canton : *Castel-Sarrasin* (6,850 hab.), *Beaumont* (4,450 hab.), *Grisolles* (2,020 habit.), *Lavit* (1,580 habit.), *Montech* (2,605 hab.), *Saint-Nicolas* (2,855 habit.), *Verdun* (3,800 hab.)

Principales communes : Sérignac (1,205 h.), Labastide-Saint-Pierre (1,010 hab.), Escatalens (1,170 hab.), Finham (1,710 habit.), Saint-Porquier (1,350 hab.) Castelmayran (2,960 hab.), Aucainville (1,070 hab.), Bourret (970 hab.), Bouillac (1,100 hab.), le Mas-Grenier (1,550 hab.), Saint-Sardos (1,150 hab.)

ARRONDISSEMENT DE MOISSAC — 6 cantons, 50 communes.

Chefs-lieux de canton : *Moissac* (9,670 hab.), *Auvillar* (1,802 hab.), *Lauzerte* (2,955 hab.), *Valence* (3,695 habit.), *Montaigu* (3,475 hab.), *Bourg-de-Visa* (915 hab.)

Principales communes : Cazès-Mondenard (3,025 hab.), Malauze (1,065 hab.), Montesquieu (1,275 hab.), Saint-Paul-d'Espis (1,275 hab.), Brassac (1,015 hab.), Toufailles (1,100 hab.), Durfort (1,510 hab.), Roquecor (1,095 h.), Castelsagrat (1,350 hab.), Golfech (880 hab.), Lamagistère (1,675 hab.)

STATISTIQUE MORALE—INSTRUCTION PUBLIQUE — 3 colléges communaux (350 élèv.), 2 institutions secondaires libres (222 élèves), 429 écoles primaires (21,500 élèves), 13 salles d'asile (1,265 élèves). — 155,000 habitants sont complétement illettrés, 28,000 savent lire seulement, 72,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. 30 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 11 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 7 individus en moyenne sont condamnés chaque année pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 700 pour délits, et 2,350 pour contraventions. — 500 affaires civiles et 650 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 2,150 affaires en justice de paix. — PRISONS. 90 hommes et 11 femmes sont détenus dans les prisons départementales, 16 hommes et 5 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DU VAR

SITUATION. — Ce département maritime appartient à la région sud-est de la France ; il est compris entre 42° 58' et 43° 55' de latitude, et entre 3° 39' et 4° 37' 30" de longitude orientale.

Il doit son nom au torrent le Var qui lui servait de limite avant que l'arrondissement de Grasse eût été réuni aux Alpes-Maritimes. Pour être logique, on aurait dû changer le nom de ce département; on aurait pu le nommer département de l'*Argence*, de la rivière qui forme son principal cours d'eau, ou bien de l'*Estérel*, ou encore mieux des *Maures*, en lui appliquant le nom d'un des massifs de montagnes qui le couvrent.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département des Basses-Alpes, dont le sépare en partie le cours du Verdon ; à l'ouest, le département des Bouches-du-Rhône; au sud, la Méditerranée; à l'est, le département des Alpes-Maritimes, dont il est séparé par la Siagne.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, il est le 47e de France; il comprend 602,752 hectares, dont la plus grande partie est couverte de montagnes. D'après sa nature, le sol se divise en :

Sol de riche terreau. . . . 90,000 hect.
Landes et bruyères . . . . 130,000 »

TOPOGRAPHIE. — MONTAGNES. — Ce département montagneux est couvert par plusieurs contreforts des Alpes, qui vont s'abaissant graduellement du nord au sud, jusqu'à la Mer. Elles sont d'abord calcaires; mais en s'abaissant vers la Méditerranée, elles deviennent granitiques et schisteuses. Elles forment deux massifs distincts et isolés : la *Montagne des Maures* et de la *Sainte-Baume*, au sud de l'Argens, et les monts de l'*Esterel* au nord. Les principales sommités sont : la pyramide de Lachen (1,715 m.), point culminant du département; le Cabrière (1,130 m.); Notre-Dame-de-Liesse (992 m.).

VALLÉES. — Les cours d'eau qui serpentent au milieu de ces montagnes y arrosent de riches et pittoresques vallées, parmi lesquelles on cite la luxuriante vallée de Barjols, surnommée le *Tivoli de la Provence*; les belles gorges d'Ollioules, célèbre défilé de 3 kilom. de long, etc.,

COTES. — Les côtes du département mesurent 200 kilom. de développement total. Partout rocheuses, élevées, sinueuses, elles forment des anses et des baies admirablement disposées pour servir de refuge aux navigateurs. On remarque successivement, en venant de l'est vers l'ouest, le cap Roux (haut de 489 m.) dernier contrefort de l'Estérel; la rade d'Agay, la pointe de l'Esquine-de-Lay, le port de Saint-Raphaël, le golfe de Fréjus, le cap Lissandre; le golfe de Grimaud, qui forme le port de Saint-Tropez; les caps des Salines, de Camara, de Cartaya et du Lardier; la plage du Calvaire, celle du port Mousquier, le cap Nègre et la baie de Bormes (port de Lavandour). On entre ensuite dans la magnifique rade d'Hyères, qui sert de champ d'exercices aux escadres d'évolution de la Méditerranée. Elle mesure 18 kilom. de long, sur une largeur moyenne de 10 kilom.; sa superficie est de 150 kilom. carrés. Peu profonde le long de la côte, elle descend jusqu'à 70 m. en certains endroits. Admirablement abritée par les îles d'Hyères, elle forme un bassin elliptique entre les îles de Portcros et de Porquerolles, la péninsule de Giens, les plages du Ceinturon et des Salins et le cap Bénac (177 m.); on remarque, sur le pourtour de la rade, la côte de Léoube, la plage de l'Argentière, les Vieux Salins, l'embouchure des Gapeaux et le Grau, par lequel l'étang du Pesquier communique avec la mer.

Au delà de la rade d'Hyères, on passe par un détroit de 4 kilom. entre l'île de Porquerolles et la presqu'île de Giens, on tourne le cap de la Pointe pour entrer dans la rade de Giens, et l'on rencontre successivement le mouillage de la plage des Sallettes, la Calle-Nègre (300 m.), la pointe du Baou-Rouge, le cap Brun (56 m.), les coteaux de Lamalgue, le port de Toulon, le port de la Seyne et la plage de Balaguier, dont l'ensemble constitue la rade de Toulon, fermée par la presqu'île du cap Sépet et dominée par des montagnes élevées (le Faron et le Coudon).

Passé le cap Sépet, on trouve l'anse des Sallettes, les rochers des Freirets, le cap Sicier, où se trouvent les ruines des Six-Fours, l'une des plus anciennes villes de Provence, aujourd'hui presque abandonnée; puis la plage des Maures, le cap Mouret, le détroit de la plage du Grand-Gaou (archipel des Ambiers), le mouillage de Brusq, le cap Nègre, où se termine la presqu'île du cap Sicier.

Plus loin, on trouve le golfe de Saint-Nazaire, le cap de Crète, le golfe et l'île de Bandols, la baie de la Galère et enfin le golfe de Lèques.

ILES. — Au large apparaissent les îles de *Bandols*, des *Ambiers* et les îles d'*Hyères*, les plus remarquables de la côte française sur la Méditerranée.

Les îles d'Hyères se composent d'un groupe de trois îles principales et de quelques îlots; si elles ne renferment que peu d'habitants, en revanche, elles sont peuplées d'une multitude de lapins et d'oiseaux de toute sorte.

La principale, comme étendue, l'île du *Levant* ou du *Titan*, à 25 kilom. de la plage d'Hyères, mesure 8 kilom. de long, sur 5 1[2 de large. On y a installé une colonie penitentiaire de jeunes détenus.

Porquerolles. à 4 kilom. de la presqu'île de Giens et à 15 d'Hyères, mesure 8 kilom, de long sur 3 de large, et compte environ 300 hab.

Entre ces deux îles se trouve *Port-Cros* ou *Port-Creux*, qui doit son nom à la profondeur du port qu'elle forme. C'est la plus accidentée et la plus sauvage. Elle est habitée par quelques familles de pêcheurs et est couverte de fraisiers et de lavande. Elle se trouve à 20 kilomètres de la plage d'Hyères et mesure 4 kilomètres de long sur 2 1[2 de large.

L'îlot de *Roubaud*, entre Porquerolles et Giens, est signalé par un feu fixe de 10 milles de portée.

Bagaud, Près de Port-Cros, est défendu par quelques fortifications.

HYDROGRAPHIE. — Toutes les eaux du département s'écoulent vers la Méditerrannée, soit par le Rhône, soit par plusieurs petits fleuves côtiers.

1° BASSIN DU RHÔNE. — Ce fleuve ne touche point au département, mais il reçoit indirectement les eaux du *Verdon*. Cette rivière, qui doit son nom à ses eaux verdoyantes, prend sa source dans la montagne de Sestrières (Basses-Alpes), sert de limite au département et se perd dans la Durance, au-dessous de Manosque, après un cours de 160 kilom., dont une partie est réputée navigable. Ses affluents sont : le torrent de *Jabron*, qui finit près de Trigance; et le petit ruisseau de l'*Artuby*, qui reçoit la Bruyère.

2° BASSIN DE L'ARGENS. — Ce petit fleuve côtier sort de trois sources qui se réunissent à Château-Vert. Il doit son nom à la pureté de ses eaux qui semblent argentées. Il se jette dans le golfe de Fréjus, après un cours 100 kilomètres. Quoiqu'encassée entre des rives hautes et rocailleuses, cette rivière est sujette à de grands débordements. Près du Thoronet, elle se précipite en cascade et disparaît sous terre pendant 1 kilom. Elle est flottable sur un parcours de 62 kilom.

Ses principaux affluents sont :

Le *Caulon*, qui descend des montagnes de la Sainte-Baume;

L'*Issole* (50 kilom.), qui passe à Roquebrussane et à Besse; elle reçoit le *Calami*, qui baigne Brignoles;

La *Bresque* (36 kilom.), qui passe à Aups et à Salernes;

L'*Aille* (32 kilom.), qui baigne le canton de Besse et reçoit le Ritort;

La *Naturbie* (40 kilom.), qui traverse la plaine de Draguignan et finit au Muy.

3° BASSIN DU GAPEAU. — Le *Gapeau* prend sa source au nord-ouest de l'arrondissement de Toulon, arrose Solliez-Pont, et finit dans la rade d'Hyères, après un cours de 54 kilom. accru du *Latay* et du pittoresque Réal-Martin.

4° BASSIN DE LA SIAGNE. — Elle prend sa source au nord-est de l'arrondissement de Draguignan, limite un instant le département du côté des Alpes-Maritimes, et se jette dans le golfe de la Napoule, après un cours de 50 kilom. accru du Biançon.

5° BASSIN DE L'ARC. — Ce cours d'eau prend sa source, à l'ouest de l'arrondissement de Brignoles; il va se jeter dans l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône) après un cours de 85 kilomètres.

ETANGS. — On trouve sur le littoral l'étang de Villepoy, dont la superficie est de 12 hectares. Sur les bords de la Méditerranée, l'étang de Tourves (420 ares); celui de Roquebrussane (840 ares) et celui de Besse (600 ares).

MARAIS de Fréjus et de Valgrenier.

CANAUX d'irrigation très-nombreux.

CLIMAT. — Climat méditerranée, tempéré en été, doux en hiver; comparable à celui de l'Italie. Les pluies y sont rares, et parmi les vents, on redoute le *mistral*, qui amène le froid.

Température moyenne à Toulon + 14°4; hiver + 6°1; printemps + 12°1; été + 23°4; automne + 15°.

A Hyères, la température moyenne est de + 15°.

Vie moyenne : 35 ans.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Grandes richesses peu exploitée : granit, sable quartzeux, porphyre, serpentine, schiste, marne, albâtre, marbre, pierres de taille, gypse, pouzzolane, ambre jaune fossile ; mines de fer, de cuivre, de plomb, de plombagines, d'antimoine et de manganèse.

2° Végétaux. — Le département consomme un tiers de céréales en sus de sa production ; mais il produit des vins et des olives au delà de ses besoins, Le mûrier y prospère, et il est renommé pour la qualité de ses fruits : poires, pêches, fraises, oranges, figues, amandes, capres, jujubes, châtaignes, brugnons, avelines, grenades, prunes (de Brignoles), truffes, etc. Ses plantes aromatiques sont recherchées pour la parfumerie ; les simples pour la pharmacie.

Plantations considérables d'arbres à liége ; vastes forêts couvrant environ le quart de la superficie du département, et où dominent les arbres verts, les chênes et les châtaigniers. La montagne de Brouis est couverte par une forêt de sapins propres à la mâture des plus grands navires.

3° Animaux. — Les espèces domestiques n'offrent rien de particulier. On se livre surtout à l'élève des mulets, des abeilles et des vers à soie. Chevaux arabes à Grimaud. Renards, putois, belettes, quelques loups ; gibier abondant ; poissons, kermès, tarentule peu redoutable.

CHEMINS DE FER

Le département n'est encore desservi que par les deux voies ferrées dont voici le tableau.

DE MARSEILLE A MENTON

Stations :	Dist. de Marseille.
Saint-Cyr	44 kilom.
Bandol	51
Ollioules-Saint-Nazaire	58
La Seyne	62
Toulon	67
La Garde	75
Hyères	78
La Farlède-la-Crau	81
Solliès-Pont	84
Cuers	90
Le Puget-Ville	98
Carnoulles	102
Pignans	105
Gonfaron	110
Le Luc et le Canet	121
Vidauban	130
Les Arcs	136
Le Muy	144
Roquebrune	150
Le Puget-de-Fréjus	154
Frejus	158
Saint-Raphaël	162
Agay	170

DES ARCS A DRAGUIGNAN

Stations :	Dist. des Arcs.	Dist. de Marseille.
Les Arcs	» kilom.	136 kilom.
Trans	9	145
Draguignan	13	149

COMMUNICATIONS MARITIMES

De Toulon à la Seyne, bateaux à vapeur toutes les heures ; 75 cent. à l'arrière ; 20 cent. à l'avant ; embarcadère sur le quai, en face de la rue Neuve.

De Toulon aux iles d'Hyères, bateaux à vapeur les lundi, mercredi et vendredi, à 7 heures du matin ; retour dans la journée. — Premières, aller et retour, 3 fr.

Embarcadère sur le quai, en face la rue d'Alger.

AGRICULTURE.— Ce département fertile est surtout agricole. De rapides progrès tendent à lui donner une place distinguée. L'application des méthodes perfectionnées, le dessèchement des marais et des plaines, le reboisement des montagnes effectué sur près de 30,000 hect., ont augmenté d'une manière sensible les revenus du territoire. La ferme-école de Salgues (arrondissement de Brignoles) et la chaire d'agriculture de Draguignan ont répandu dans le pays les meilleures notions agricoles que les habitants adoptent avec assez d'intelligence.

Les meilleurs vins proviennent de la Gaude, de la Malgue, de Saint-Laurent, de Cagnes, de Villeneuve. de Beausset, de la Cadière, du Castellet, de Bandols et de Saint-Cyr, crûs dont les produits sont classés parmi les vins fins. Le Var produit aussi quelques vins de liqueur.

Il comprend : 79,000 hect. en céréales ; 13,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 5,000 en prairies artificielles ; 5,000 en prairies naturelles ; 84,000 en pâturages ; 79,000 en vignes ; 257,000 en bois et forêts ; 30,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 64 millions de francs.

6,000 chevaux, 16,000 ânes et mulets, 3,000 bêtes à cornes, 140,000 moutons, 80,000 chèvres, 50,000 porcs, etc., sont évalués à 18 millions de francs.

INDUSTRIE.— L'exploitation des carrières de plâtre, de chaux, d'argile, de grès, etc., produit environ 1 million par an ; 3 marais salants (575 hect.) produisent 482,000 quint. de sel marin (430,000 fr.).

Le département compte des fours à chaux et à plâtre, des faïenceries, et plus de 200 poteries ; 7 mines, exploitées par 270 ouvriers, produisent 91,000 quint. de houille, d'anthracite et de lignite (92,000 fr.). On extrait de : 1 mine de galerie argentifère, 5,000 quint. de plomb et argent (5,780 fr.) ; 1 mine de cuivre sulfuré et carbonaté, 30,000 quint. de cuivre (30,000 fr.) ; 2 usines produisent pour 250,000 fr. de fonte.

On trouve dans le département près de 1,200 fabriques de bouchons de liége, des scieries, des boisselleries, des vanneries, des tonnelleries, des taillanderies, des poteries d'étain, des filatures (draps grossiers et tapis), des chapelleries de feutre, des papeteries, des savonneries, des corderies, des distilleries, des tanneries, des teintureries, des verreries, etc.

L'arsenal de Toulon occupe 10,000 ouvriers, dont environ 3,000 condamnés. Les beaux chantiers de constructions navales de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée occupent 3,000 ouvriers à la Seyne.

Le département compte environ 90 machines à vapeur d'une force totale de 710 chevaux.

COMMERCE.—Exportation de vins, d'eaux-de-vie, d'huile d'olive, de fruits, d'oranges d'Hyères, de citrons, de prunes de Brignolles, de figues, de raisins secs, de conserves de fruits, de liqueurs, d'essences, de parfumeries, de bouchons, de savons, de chapeaux de feutre, de papiers peints, de tissus de laine, de soieries, de toiles, de cotonnades, d'immortelles, de marrons du Luc.

Importation de céréales, de bois de construction, de chanvre, de fer, etc , dont une grande partie pour Toulon. Importation de combustible minéral, dont 126,000 quint. provenant d'Alais, 120,000 de la Loire, 90,000 de Graissessac, 67,000 d'Aix.

COMMERCE MARITIME

16 ports, savoir : *Bandols*, *Saint-Nazaire*, au fond d'une rade, pour navires calant 3 m. 50 ; les *Ambiés* ; la *Seyne*, port ayant 24,000 m. de superficie, avec cales pouvant recevoir des navires de plus de 100 m. de long ; *Toulon*, au fond d'une rade immense, port militaire à la darse neuve et à la darse vieille, port marchand de la Rhode pour navires calant 5 m. 50 ; *Porquerolles*, *Port-Cros*, *Salins*, *Hyères*, *Léoubes*, *Lavaudon*, *Saint-Tropez*, station navale importante, quoique exposée au mistral, port de 10 hect. de superficie, pour navires calant 5 m. au plus ; *Sainte-Maxime*, *Cros-de-Cagnes*. *Saint-Raphaël*, au nord d'un petit golfe qui forme une belle rade ; *Agay*, au fond d'une rade mesurant 100 hect. de superficie sur 25 m. de profondeur.

Navigation à voiles et à vapeur réunies. — 9 ports ; entrées, 315 navires (37,000 tonneaux).

Cabotages à voiles et à vapeur réunies. — 13 ports ; entrées, 1,880 navires (79,000 tonneaux).

Marine marchande. — A voiles, 700 navires (16,980 ton). ; à vapeur, 14 navires (430 ton.)

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 36,346 hab. Au dernier recensement, diminution de 14,793, dont 7,999 pour la seule ville de Toulon. La population n'est plus que de 233,757 hab., et à ce point de vue ce département est le 61e de France ; la densité y est d'environ 48 hab. par kil. carré, et sous ce rapport il est le 62e.

Le provençal du Var est inflammable, ardent, d'un esprit fin, d'une imagination vive, d'un caractère franc et honnête. Il est plus violent mais plus hospitalier dans les plaines ; plus pauvre et plus sobre dans les parties montagneuses, où le paysan émigre volontiers pendant quelques mois et ne rentre chez lui qu'à l'époque des moissons ou de l'ensemencement de la terre.

La langue française est parlée dans les villes ; l'idiôme provençal a été conservé dans les campagnes.

HISTOIRE. — Le département du Var a été formé des anciens diocèses de Toulon et de Fréjus, appartenant à la *Basse-Provence*.

Avant la conquête romaine, ce territoire était occupé par la puissante confédération des *Ligures Saliens*, dont faisaient partie les *Déicates*, les *Suetriens*, les *Quarrates*, les *Adunicates*, les *Oxybiens*, les *Legauniens* et les *Sueltères*. Avant les Romains, les Grecs fondèrent plusieurs villes : Antibes (Antipolis), *Athenapolis*, dans l'anse d'Agay ; *Olbia*, près d'Hyères.

En l'an 125 avant J.-C., le pays fut conquis par les Romains, et, lors de la division de la Gaule en 17 provinces, il fut compris dans la seconde Narbonnaise.

La grande voie aurélienne le traversait de l'est à l'ouest en projetant vers la côte plusieurs embranchements.

Au bord de cette voie s'élevèrent Antibes (*Antipolis*), Auribau (*Ad Horrea*), Fréjus (*Forum Julii*), Le Luc (*Forum Loconii*), Cabasse (*Matavonium*), Tourves (*Ad Turrim*), Pugère (*Tegulatum*). Près de Saint-Tropez s'élevait *Heraclea Caccabaria*, Aiguebonne (*Alconis*) ; Toulon (*Telo-Martius*), près de la Ciotat, *Tauroentum*.

Aux Romains succédèrent les Ostrogoths et les Franks. Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, toute la Provence appartint à Beson.

Au siècle suivant, cette province devint un comté. A cette époque, les Sarrasins l'envahirent, détruisirent Toulon, massacrèrent une partie des habitants et emmenèrent l'autre en captivité.

Au quatorzième siècle, cette province fut encore éprouvée par une invasion espagnole, et ses habitants, exaspérés par la misère, se soulevèrent en masse. Les insurgés étaient appelés des *tuchins* ou *coquins*.

Au seizième siècle, la Provence fut ravagée par Charles-Quint qui, repoussé à Aix, saccagea en se retirant Brignoles, Tourves, Saint-Maximin, et en ruinant tout sur son passage. Les guerres de religion ajoutèrent d'autres malheurs à tant de désastres ; puis vinrent les troubles de la Fronde.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, cette province subit quatre invasions : en 1707, le Var fut envahi par le prince Eugène, en 1746 par les Autrichiens, en 1793 par les Anglais, et enfin par les armées coalisées en 1814. Il est à remarquer qu'aucune de ces invasions n'eut un succès durable.

C'est aussi dans le département du Var qu'en 1799 Napoléon débarqua à son retour d'Égypte.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département du Var (chef-lieu Draguignan) est divisé en 3 arrondissements, 28 cantons et 145 communes.

Il fait partie de la 7e inspection des ponts et chaussées, de la 34e conservation des forêts (Nice) de l'arrondissement minéralogique de Marseille (division du sud-est), et de la 9e région agricole (sud-est).

Il est compris dans le 15e corps d'armée (Marseille) et renferme 5 places de guerre : Toulon et fort Lamalgue, fort de Bregançay, îles d'Hyères, Porquerolles, Port-Cros.

Toulon est le chef-lieu du 5e arrondissement maritime, qui comprend toutes les côtes françaises sur la Méditerranée, et qui se divise en sous-arrondissements de Toulon, Marseille et Corse.

Le département forme l'évêché de Fréjus et Toulon, suffragant d'Aix, et comprenant 1 grand séminaire à Fréjus, 1 petit séminaire à Brignoles, 36 cures, 201 succursales et 94 vicariats.

Les protestants y possèdent 1 temple, 1 pasteur et 1 paroisse dépendant du consistoire de Marseille.

Les 3 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 5 tribunaux de commerce de Draguignan, Toulon, Brignoles, Fréjus et Saint-Tropez, ressortissent à la cour d'appel d'Aix.

Le lycée de Toulon, le collège communal de Draguignan, l'école normale d'instituteurs, le cours normal d'institutrices de la même ville et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie d'Aix.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN. — Draguignan (lat. 43° 32' 24", long. 4° 7' 47" E) *Dracœnum*, *Dracenæ*, chef-lieu du département du Var, est situé à 864 kil. sud-est de Paris, au pied de la montagne de Malmont. Avant l'invasion romaine, la ville qui devait devenir Draguignan s'élevait dans la vallée de l'Artuby, affluent de l'Argens, et se nommait Antea.

Attaqués par les Romains, les habitants, après une résistance désespérée, abandonnèrent Antea et se réfugièrent sur le Malmont, à 5 kil. de leur première ville. Mais, selon une légende, sur les sommets sauvages et boisés de la montagne, la nouvelle ville de Guignan fut attaquée par un dragon. L'évêque d'Antibes, Hermentaire, accourut à son secours et combattit ce monstre, évidemment vomi par l'enfer. Le démon fut vaincu, et les habitants de Guignan convertis au christianisme descendirent au bas du Malmont et donnèrent à leur ville le nom de *Drocoguignan*, dont on fit plus tard *Draguinianum*.

Cette ville prospéra et fut entourée de fortifications assez considérables pour repousser les attaques des Sarrasins, qui ravagèrent ses environs. Sous les comtes de Provence, elle devint le siége d'une cour d'appel, et Marie de Blois l'exempta de tout péage.

En 1535, François Ier y établit un des six tribunaux ressortissant de la sénéchaussée d'Aix. Protestants et catholiques se disputèrent cette ville. Draguignan était catholique avec fanatisme. Aussi Antoine de Richien, seigneur de Mauvaus, protestant, étant venu dans cette ville pour y parler de conciliation, fut saisi par le peuple et mis en pièces. Ses membres sanglants furent traînés par les rues, jetés aux chiens, et ces animaux ayant refusé d'en manger furent battus et traités de huguenots. Cependant la Ligue n'y fut pas reconnue.

En 1649, commença à Draguignan la guerre des *Sabreurs* et des Canivets, ou guerre du *Semestre*.

Draguignan occupe un bassin fertile que l'on a comparé à un jardin anglais. Ses principaux édifices sont une église gothique, la tour de l'horloge qui domine toute la ville, l'hôtel de la préfecture. On y remarque aussi un beau jardin botanique et la charmante promenade d'Azemar.

Draguignan exploite des plâtrières et possède des filatures de soie, d'importantes fonderies de cuivre et des savonneries. Cette ville fait le commerce d'huile d'olive.

Le Luc. — Cette ville, située à 28 kil. sud-ouest de Draguignan, doit son origine et son nom à un temple dédié à Auguste (Lucus Augusti) entouré d'un bois sacré. Elle était assez considérable au moyen âge et possédait une abbaye célèbre dont on a conservé la sacristie. Luc fait le commerce de bois, d'huile d'olives, de marrons connus sous le nom de marrons de Lyon, de cuirs, de bouchons de liége. Cette ville possède aussi des fabriques de draps, des filatures, des distilleries et des verreries.

Salernes. — Salernes, sur la rive gauche de la Bresque, à 24 kilomètres ouest de Draguignan, possède des fabriques d'huile, de draps et de poteries, et fait le commerce des vins, des figues, de la soie et des bestiaux. Dans ces environs, se trouve la vallée de Saint-Barthélemy.

Calliau. — Calliau est situé à 28 kilomètres à l'est de Draguignan. Cette commune est d'origine romaine, ainsi que l'attestent les ruines d'une tour et diverses antiquités. Elle fut jadis assez importante. Détruite en 1390 par Raymond de Turenne, elle fut rebâtie sur un côteau voisin à l'abri d'un fort.

Calliau exploite de la houille et des carrières de marbre blanc, et possède des verreries à bouteilles et des papeteries.

Aups. — Cette petite ville est située sur les bords de la Braque à 26 kilomètres nord-ouest de Draguignan. Elle est d'origine romaine et l'on voit encore des ruines de l'ancienne ville. Aups possède des tanneries, des fabriques de poteries, et fait le commerce des grains.

Lorgues. — Cette ville est située à 11 kilomètres ouest de Draguignan, sur la rive gauche de l'Argens.

Elle fait un commerce important d'huiles d'olives, et possède des distilleries et des fabriques de draps. Aux environs, on exploite des carrières de marbre.

Grimaud. — Ce bourg, situé à 45 kilomètres sud de Draguignan, était jadis une place forte. Il a conservé des maisons du quinzième et du seizième siècles. On y remarque, sur la place du Cros, un puits très-ancien creusé au ciseau dans le roc vif, et l'église paroissiale de style romain et bâtie en granit. Le chœur est formé par une niche immense et creusée dans un massif carré au-dessus duquel on a bâti postérieurement un clocher assez élevé.

Grimaud possède aussi un beau presbytère et un hôpital.

On y fait le commerce d'olives, et l'on y fabrique des bouchons. Au sommet du côteau qui domine le village, s'élève le château de Grimaldi qui date du quinzième siècle.

Mons. — Ce village, situé à 34 kilomètres nord-est de Draguignan, est célèbre par une grotte qui est comparable en beauté à celle d'Antiparos.

Fréjus. — Cette ville située à 29 kilomètres sud-est de Draguignan, est d'origine grecque et doit sa création aux Phocéens de Marseille. César agrandit son fort et la fortifia. De là elle prit le nom de *Forum julii*, dont on a fait *Fréjuls* et Fréjus. Elle eut sous Auguste une grande importance maritime et fut embellie de monuments somptueux.

Fréjus a conservé des restes intéressants de son ancien port, de ses fortifications romaines de ses thermes et de son amphithéâtre.

Ces monuments sont classés, ainsi que la chapelle du baptistère, parmi les monuments historiques. On y voit aussi les ruines de l'aqueduc qui apportait à la ville les eaux de la Siagne.

Les fabriques de bouchons de liége et les savonneries forment les principaux établissements industriels de cette localité, dont le port se trouve maintenant à Saint-Raphaël.

Fréjus est la patrie du poëte Cornélius Gallus, ami de Virgile, de Julius Agricola, beau-père de Tacite, de l'abbé Sieyès et de Désaugiers.

La Garde-Freinet. — La Garde-Freinet ou Garde-Fraxinet, est situé à 33 kilomètres nord de Draguignan, au pied de la montagne du Freinet. Les Sarrasins s'étaient emparés de cette montagne, et y établirent un repaire de piraterie.

On voit encore des vestiges de leurs fortifications. Ils gardèrent le Freinet pendant 90 ans, et en furent chassés par Guillaume Ier, comte d'Arles. Cette petite ville fait le commerce de marrons et de bouchons.

Saint-Tropez. — Cette petite ville maritime est située à 49 kilomètres sud-ouest de Draguignan, sur le golfe de Grimaud, qui offre un mouillage sûr et commode. On pense qu'elle est l'ancienne Heraclea-Caccabaria. Elle doit son nom à Saint-Tropez ou Torpés dont on conservait les reliques au couvent de Saint-Victor à Marseille. Elle fut deux fois détruite par les Sarrasins. Ruinée une troisième fois en 1388, elle fut rebâtie par Jean Cosse, sénéchal du roi René. Au seizième siècle, c'était une place de guerre et une cité importante par son commerce. Saint-Tropez fait le commerce de marrons du Luc, de bouchons. Cette ville possède des chantiers de construction pour les navires ; elle fait la pêche du thon, de la sardine et des anchois.

2° ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES. — Brignoles est situé à 35 kilomètres sud-ouest de Draguignan. Cette ville est très-ancienne ; les comtes de Provence y avaient un château où ils résidaient souvent. Sa réputation de salubrité engageait les comtesses de Provence à y venir faire leurs couches, et dans les temps de peste il servait de retraite au Parlement. Bien quelle fut à peine fortifiée, elle résista à Charles-Quint qui la prit et la livra au pillage.

On fabrique à Brignoles du savon, des draps communs, de la colle-forte et des bougies. Cette ville possède des filatures de soie, des faïences, des moulins à fouler, des tanneries, et des distilleries. Elle fait le commerce d'huile d'olives, d'oranges, et surtout de prunes excellentes et renommées.

Brignoles est la patrie de Joseph Parocel et de Juste Raynouard.

Tourves.— Tourves, à 12 kilomètres de Brignols, fait le commerce de savon, d'olives et d'eaux-de-vie. Ce bourg a conservé les ruines de son vieux château.

Barjols. — Cette petite ville est située à 22 kilomètres nord de Brignoles. Elle fut jadis fortifiée. En 1562, elle fut prise par le baron des Adrets, qui la pilla, égorgea ses habitants et la livra aux flammes.

Barjols fabrique des nougats renommés, du vermicelle et de la colle-forte. Elle fait le commerce des figues, du raisin sec, des olives et de l'eau-de-vie. On remarque aux environs de belles cascades.

Cotignac. — Cotignac, à 20 kilomètres nord-est de Brignoles, possède des fabriques de soieries, et fait le commerce de vins et de fruits secs. Aux environs, l'on visite la chapelle Notre-Dame-de-Grâce, bâtie en 1519, sur une hauteur célèbre par ses pèlerinages.

Naus et la *Sainte-Baume.* — Naus est situé à 25 kilom. ouest de Brignoles; dans son voisinage s'élève la Sainte-Baume. Cette grotte passe dans le pays pour avoir servi de retraite à sainte Marie-Magdeleine. On y a élevé une chapelle; derrière l'autel coule une fontaine qui ne tarit jamais. A côté de la chapelle est un couvent de dominicain suspendu au milieu d'un rocher à pic. C'est un lieu de pélerinage très-suivi.

Pourrières. — Pourrières, situé à 34 kilom. ouest de Brignoles, est un lieu célèbre dans l'histoire C'est là que Marius défit les Teutons et les Ambrons. Cent mille cadavres, dit Plutarque, jonchèrent la plaine qui fut appelée *Campi putridi*, dont on a fait Pourrières.

3° ARRONDISSEMENT DE TOULON. — Toulon (lat. 43° 7' 28" long. 35' 37" E.). *Telo Martius, Tolo, Tholon*, est situé à 61 kilom. sud-ouest de Draguignan, au pied de hautes collines qui la dominent, et au fond d'une petite baie dont une presqu'île ferme presque l'entrée. Les Romains nommaient cette ville *Telo Martius*. Elle possédait alors une teinturerie de pourpre, dirigée par un intendant impérial appelé *procurator baphiorum*. Elle ne fut convertie au christianisme que vers le sixième siècle. Détruite en 889 par les Sarrasins de Fraxinet, elle fut relevée par Guillaume I, comte d'Arles.

En 1032 elle eut des comtes particuliers, dont la résidence était située au lieu appelé aujourd'hui Place-à-l'Huile.

En 1178 et en 1196, les pirates sarrasins saccagèrent de nouveau Toulon et emmenèrent en captivité son seigneur Jauffred.

Sibylle, héritière de cet infortuné, vendit le comté à Charles d'Anjou. En 1314, le roi Robert accorda à la ville des franchises municipales, et celle-ci eut un gouvernement communal complet sous la reine Jeanne, en 1348.

C'est du seizième siècle que date l'importance maritime de Toulon. Louis XII augmenta les fortifications commencées par les princes de la maison d'Anjou, et fit bâtir la grosse tour à l'extrémité de la langue de terre qui termine la petite rade. Cela ne put cependant empêcher les impériaux, en 1524 et en 1536, de pénétrer dans Toulon. Mais l'attention des hommes compétents était fixée. Henri, et après lui Richelieu, complétèrent le système de défense, et Louis XIV en fit notre premier port militaire. La plupart des grandes flottes qui opérèrent dans la Méditerranée sortirent de Toulon. Les eaux profondes de sa rade en permettaient l'entrée aux navires de haut bord qui avaient succédé au galères. En 1577, un incendie ayant détruit une partie de la ville, on profita des terrains dont on pouvait disposer pour créer un second port, appelé la Nouvelle-Darse. Cent vaisseaux de ligne y pouvaient tenir à l'aise. On construisit en même temps, d'après les dessins de Vauban : l'arsenal, la corderie, une fonderie de canon, des parcs d'artillerie, hôpitaux militaires, écoles, etc. Des forts nouveaux s'élevèrent; une nouvelle enceinte protégea la ville.

Enfin, Toulon devint le siége de l'intendance de la marine du Levant. Cependant, au commencement du siècle suivant, cette admirable activité se ralentit, et en 1707 Toulon fut assiégée par terre et par mer à la fois; d'un côté, par le prince Eugène; de l'autre, par l'amiral Cloudesby Showel. La défense fut rapidement organisée par le comte de Grignan, et les habitants rivalisèrent de courage avec la garnison.

L'ennemi, dont le dessein était de détruire Toulon, dut se retirer sans avoir réussi à brûler plus de deux vaisseaux. Plus tard, Toulon échappa à un danger plus grand encore, nous voulons parler de la trahison du ministre Nicolas Berryer, vendu à l'Angleterre, pour ruiner notre marine militaire.

L'administration du duc de Choiseul répara tant de maux; ce fut sous lui que Toulon fut doté d'un bassin de construction.

La Révolution se signala d'abord à Toulon par des excès de tous genres et des massacres; ces violences provoquèrent des représailles et une réaction. Les chefs du club des *Adorateurs de la liberté* furent envoyés à l'échafaud, et la Constitution de 93 fut brûlée. Royalistes et Anglais s'emparèrent de la situation, et à la nouvelle de l'entrée de l'armée de la Convention à Marseille, Toulon se rendit à l'amiral Hood. La flotte fut livrée aux Espagnols, tandis que le fort Lamalgue recevait une garnison anglaise. Le jour même où le drapeau blanc flottait sur Toulon, le corps du général républicain Carteaux, se présenta pour sommer la place de se rendre, il fut repoussé. Après lui, Doppet eut le même sort; enfin Dugommier, à la tête de 30,000 hommes. Sur le conseil d'un jeune officier d'artillerie, Napoléon Bonaparte, le fort de l'Eguillette fut reconnu comme la clef de la position. Bonaparte fut chargé de s'en emparer et il y parvint grâce au dévouement du jeune capitaine d'artillerie Muiron.

La prise du fort de l'Eguillette décida, en effet, du succès des opérations. Les Anglais, forcés d'évacuer le port, résolurent de détruire l'arsenal, après l'avoir pillé. « Sans prévenir l'amiral espagnol, sans avertir même la population compromise, que l'on allait livrer aux montagnards victorieux, les ordres furent donnés pour l'évacuation.... Les Espagnols, restés hors des murs, ne se sauvèrent que par miracle. Enfin, on donna l'ordre d'incendier l'arsenal; vingt vaisseaux ou frégate parurent tout à coup en flamme au milieu de la rade et excitèrent le désespoir chez les malheureux habitants, et l'indignation chez les républicains qui voyaient l'escadre en feu, et sans pouvoir la sauver. Aussitôt, plus de vingt mille individus, hommes, femmes, enfants, vieillards, portant tout ce qu'ils avaient de plus précieux, vinrent sur les quais tendant les mains vers les escadres et implorant un asile pour se soustraire à l'armée victorieuse. C'étaient toutes les familles provençales qui, à Aix, à Marseille, à Toulon, s'étaient compromises dans le mouvement sectionnaire. Pas une seule chaloupe ne se montrait à la mer pour sauver ces imprudents français qui avaient mis leur confiance dans l'étranger, et qui lui avait livré le premier port de leur patrie. Cependant l'amiral Langara, plus humain, ordonna de mettre les chaloupes à la mer et de recevoir sur l'escadre espagnole tous les réfugiés qu'elle pourrait contenir. L'amiral Hood n'osa point résister à cet exemple et aux imprécations que l'on vomissait contre lui; il ordonna à son tour, mais fort tard, de recevoir les Toulonnais. Ces malheureux se précipitaient avec fureur dans les chaloupes. Dans cette confusion quelques-uns tombaient à la mer, d'autres étaient séparés de leurs familles..... Dans ce moment terrible, des brigands, profitant du désordre pour piller, se jetèrent sur les malheureux accumulés le long des quais et font feu, en criant : « Voici les républicains! » La terreur alors s'empare de cette multitude, elle se précipite et pressée de fuir elle abandonne ses dépouilles aux brigands. Enfin, les républicains entrèrent et trouvèrent la ville à moitié déserte et une grande partie de notre matériel détruit. Heureusement, les forçats avaient arrêté l'incendie..... » (Thiers). La Convention décréta la destruction de Toulon, et son nom fut remplacé par celui de *Port-la-Montagne*. Heureusement, le temps manqua à Fréron, chargé d'exécuter ce décret. Quant aux habitants, un grand nombre rangés devant les murs furent mitraillés. Toulon reprit son nom après thermidor. Sous l'empire son port s'augmenta de deux bassins et du fort l'Empereur et recouvra toute son activité. Enfin, la conquête de l'Algérie la replaça au premier rang de nos ports militaires. L'arsenal de Toulon est un des plus beaux de l'Europe. Toulon est la patrie du chevalier Paul et du vieil amiral Truguet.

La Seyne. — Cette jolie ville est située au fond de la petite rade de Toulon, à 5 kilom. de cette ville. Son port est très-actif et elle possède des chantiers de construction considérables.

Hyères et les îles d'Hyères. — Hyères est située à 19 kilom. sud de Toulon dans une situation ravissante au bord de la mer. Cette ville fut fondée par les Grecs qui la nommaient Areœ; les Romains lui donnèrent le nom d'*Hieros*. Son port, pendant les croisades, jouit d'une grande activité. Les Templiers y élevèrent un château-fort dont on voit encore les restes. Outre ce monument, on remarque à Hyères l'église Saint-Louis, du treizième siècle, les ruines d'une villa romaine, l'église Saint-Paul, les portes gothiques des Salins. On fait à Hyères un commerce important de fruits, de vins et d'huile.

Cette ville est la patrie de Massillon.

François Ier érigea les îles d'Hières en marquisat en 1531, sous le nom d'*Iles-d'Or* à cause des orangers qui y croissent. Elles ont appartenu à la maison d'Ornano, puis à un allemand qui les fit fortifier.

Ollioules. — Cette jolie petite ville est située à 8 kilom. ouest de Toulon, à la sortie des gorges célèbres qui portent son nom. On y cultive avec succès l'oranger en pleine terre et les immortelles.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN. — 11 cantons, 61 communes.

Chefs-lieux de canton : *Draguignan* (9,815 habit.) *Fréjus* (3,050 hab.), *Aups* (2,715 hab.). *Callas* (1,960 hab.), *Comps* (810 hab.), *Fayence* (2,190 hab.), *Grimaud* (1,340 hab.), *Lorgues* (4,720 hab.), *le Luc* (3,395 hab.), *Saint-Tropez* (3,786 hab.), *Salernes* (3,250 h.)

Principales communes : Les Arcs (3,001 h.). Flayosc (2,902 hab.) la Garde-Freinet (2,645 le Muy (2,340 hab.), Vidauban (2,705 hab.)

2° ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES. — 8 cantons, 54 communes.

Chefs-lieux de canton : *Brignolles* (5,946 h.), *Barjols* (3,330 hab.), *Saint-Maximin* (3,430 hab.), *Rians* (2,650 hab.), *Roquebrussanne* (1,215 hab.), *Cotignac* (3,600 habit.), *Besse* (1,750 hab.), *Tavernes* (1,185 hab.)

Principales communes : Carcès (2,750 hab.), Gonfaron (2.450 hab.), Pignans (2,625 hab.), Tourves (2,380 hab.)

3° ARRONDISSEMENT DE TOULON. — 9 cantons, 30 communes.

Chefs-lieux de canton. *Toulon*, 2 cantons (69,127 hab.), *Hyères* (10,774 hab.), *le Beausset* (2.565 hab.), *Colobrières* (2,410 hab.), *Cuers* (4,290 hab.), *Ollioules* (3,345 hab.), *Solliès-Pont* (2,790 hab.), *la Seyne*)11,590 hab.)

Principales communes : Bandols (2,010 hab.), Bormes (2,175 hab.), la Cadière (2,290 hab.), la Crau (2,630 hab.), la Garde (2,690 hab.), le Puget (2,195 hab.), Saint-Cyr 2,010 hab.), Saint-Nazaire (2,510 hab.), Six-Fours (2,830 hab.), La Valette (2,120 hab.)

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — 1 lycée (265 élèves), 1 collége communal (175 élèves), 9 institutions secondaires libres (510 élèves). 487 écoles primaires (27,400 élèves), 41 salles d'asile (4,930 élèves.) — 124,000 habitants sont complétement illettrés, 19,000 savent lire seulement, 130,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. — 15 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 37 établissements hospitaliers. JUSTICE. — 15 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 15 pour crimes contre les propriétés, 1,300 pour délits, 3,800 pour contraventions. — 730 affaires civiles et 1,600 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux. 2,400 affaires en justice de paix. — PRISONS. 130 hommes et 20 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 40 hommes et 20 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE

VAUCLUSE

SITUATION. — Le département de Vaucluse doit son nom à la fontaine que Pétrarque illustra en y composant ses poésies en l'honneur de la belle Laure de Sade. Il est situé dans la région sud-est de la France, entre 43° 39' et 44° 26' de latitude, et entre 2° 18' et 3° 25' 30" de longitude ouest.

LIMITES. — Les limites sont : au nord, le département de la Drôme; à l'ouest, ceux de l'Ardèche et du Gard, dont il est partout séparé par le lit du Rhône; au sud, ceux des Bouches-du-Rhône et du Var, dont le cours de la Durance le sépare continuellement; enfin, à l'est, le département des Basses-Alpes.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de Vaucluse est le quatre-vingt-cinquième de France : il comprend 354,771 hectares, dont plus de 50,000 en pays de montagnes. Suivant sa nature, le sol se divise en :

Pays de bruyères	69.000
Sol de riche terreau	107.000
Sol de craie ou calcaire	42.000
Sol de gravier	27.000
Sol pierreux	82.000
Sol sablonneux	27.000

TOPOGRAPHIE. — Le territoire, couvert à l'est par de puissants contreforts des Alpes, s'incline rapidement vers la vallée du Rhône; il est naturellement divisé en pays de montagnes et en pays de plaines. « Le département de Vaucluse, dit M. A Joanne, est un des plus beaux de la France; il a deux vastes plaines irriguées par les canaux dérivés d'un large torrent aux eaux chargées d'alluvions; ces plaines contrastent avec trois chaînes de montagnes aux plateaux glacés, aux croupes nues, aux rochers arides, déchiquetés, coupés à pic, dominant d'une immense hauteur des grèves de torrents, où la nappe limpide des rivières nées d'une seule source, telles que la Sorgue et le Groseau. Le site qui a donné son nom au département, Vaucluse, est l'un des paysages les plus beaux et les plus complets du Midi. »

Montagnes. — Les montagnes se composent de trois chaînes parallèles, appartenant au grès vert et au calcaire, et séparées par des plaines de terrain tertiaire.

La première chaîne est celle du *mont Ventoux*, à l'est d'Orange; elle doit son nom aux vents impétueux qui battent ses flancs arides, ravinés par des torrents souvent à sec; elle a la forme d'un dos d'âne, et elle porte le point culminant du département: Chapelle de Sainte-Croix (1,912 mètres). C'est la chaîne la plus curieuse du département, en raison de ses sites arides et austères.

La deuxième chaîne, celle de *Vaucluse*, séparée de la précédente par la vallée de la Nesque, porte à son sommet de vastes plateaux, nus, froids, désolés, entr'ouverts, ça et là, par des gouffres appelés *avents*, d'une profondeur inconnue, et où se forment plusieurs sources, entre autres celle de Vaucluse. Le point culminant de cette chaîne, le mont de la Garde, s'élève à 1,187 mètres. Au sud du département, entre la vallée de Calavon et celle de la Durance, se dresse la troisième chaîne, celle de *Lubéron*, triste et stérile comme les autres, mais que l'Etat a entrepris de reboiser. Déjà plus de 4,000 hectares ont été ensemencés, et le squelette de la montagne ne tardera guère à être couvert de verdure. Les principaux sommets sont le Lubéron d'Oppède, et le Lubéron de Cucuron (1,186 m.).

Plaines. — A l'ouest et au sud du département s'étend une vaste plaine d'alluvion formée par les belles et fertiles vallées du Rhône, de l'Ouvèze, de la Sorgue, du Calavon et de la Durance, autrefois couvertes par un lac immense, avant que le Rhône se fût creusé un passage à travers les rochers des Alpines.

« La *plaine de la Durance*, dit A. Joanne, se fait remarquer par son beau climat, ses champs qu'aucune culture n'épuise, son large torrent plein d'îles, et ses canaux; au nord, s'élève le Lubéron; au sud se dressent les montagnes déchirées du Grand-Sambuc, de la Trévaresse, des côtes des Alpines. La vallée de la Durance rivalise de fertilité avec la *vallée du Rhône* elle-même, bordée sur sa rive droite, surtout près de Roquemaure, par de pittoresques collines, derniers échelons des Cévennes. La *vallée de la Sorgues*, admirablement irriguée par les canaux dérivés de son intarissable rivière, a peut-être les campagnes les plus fertiles du département qui est en France, le siége de l'épuisante culture de la garance, à laquelle ne conviennent que les terres d'élite. »

HYDROGRAPHIE. — Ce département des mieux arrosés, appartient tout entier au bassin du Rhône.

Ce beau fleuve sépare, sur une étendue de 67 kilomètres, le département de Vaucluse de ceux de l'Ardèche et du Gard. Il baigne Caderousse et Avignon, et entre aussitôt dans le département des Bouches-du-Rhône, où il va se jeter dans la Méditerranée, après un cours de plus de 800 kilomètres. Il est partout navigable.

La *Durance*, son principal affluent, prend sa source dans l'arrondissement de Briançon (Hautes-Alpes), traverse le département des Basses-Alpes et limite, au sud, celui de Vaucluse, qu'elle sépare des Bouches-du-Rhône. Elle baigne Cavaillon, et se jette dans le Rhône à 8 kilomètres au-dessous d'Avignon, après un cours de 380 kilomètres, partout flottable. Ses principaux affluents sont : La *Lèze*, qui descend des montagnes de Lubéron, baigne Pertuis, et finit après un cours de 25 kilomètres au rû de la Bonde; le *Mardaric*, qui descend également des montagnes de Lubéron, arrose Sannes et reçoit le Cucurron; le *Calavon*, plus important (84 kilom.), qui vient du département des Basses-Alpes, baigne Apt et finit au nord de Cavaillon, après avoir absorbé la Limergue.

Les autres affluents du Rhône sont :

La *Louzon*, qui vient du département de la Drôme, et finit à Pont-Saint-Esprit.

Le *Lez*, qui descend de la montagne de Lenco (Drôme), passe à Bollène et finit après un cours de 40 kilomètres;

L'*Aygues* (100 kilom.) qui vient de la Drôme, et se jette dans le Rhône en face d'Orange;

Le *Meyne* qui baigne Orange et s'accroît d'une dérivation de l'Aygues ;

La *Sorgues* (40 kilomètres), qui sort de la fontaine de Vaucluse, baigne l'Isle, communique avec l'Ouvèze et finit dans un bras du Rhône.

L'*Ouvèze*, qui descend de la montagne de Chamerize (Drôme), arrose Vaison, Bédarrides et Sorgue, reçoit une des branches de la rivière du même nom, et se jette dans le Rhône en face de la grande île de la Bartalasse.

Fontaine de Vaucluse. — « La fontaine de Vaucluse, qui donne son nom au département, est l'une des plus belles que l'on connaisse dit V.-A Malte-Brun, elle occupe le fond d'une vallée sauvage fermée de tous côtés par des roches, à l'exception de l'étroit défilé qui y conduit. Au bas de l'immense escarpement qui la domine, on aperçoit une vaste et profonde caverne, d'où s'échappent en mugissant les eaux de la Sorgue. Quand les eaux ne sont pas très-élevées, on peut y pénétrer; le véritable gouffre est dans l'endroit le plus bas; la limpidité des eaux qu'il renferme laisse entrevoir des sinuosités profondes, que l'on n'a pas encore sondées. A l'entrée s'élève un figuier toujours renaissant à mesure qu'il dépérit; il sert d'échelle pour mesurer la hauteur de la source. Dans les grandes crues, les eaux montent jusqu'au figuier et en inondent la souche; la caverne, entièrement remplie, ne permet pas alors de s'approcher du gouffre, et les eaux se précipitent en écumant et en jaillissant sur les pierres dans le lit de la Sorgue ; mais à peine ontelles franchi l'enceinte des rochers, qu'elles se calment, et roulent paisiblement leurs ondes azurées à travers les belles campagnes d'Avignon. C'est au mois d'octobre que les eaux de la source sont les plus basses; elles sont alors à 20 mètres au-dessous des bords du bassin souterrain qu'abrite la caverne; pendant l'hiver, et surtout à l'équinoxe du printemps, les eaux atteignent leur plus grande hauteur. »

Canaux d'irrigation. — « La plupart des rivières dont nous avons parlé fournissent une multitude de canaux d'irrigation, très-habilement pratiqués pour les besoins de la culture, continue le même géographe. Un des plus anciens est celui qui est ouvert depuis plus de six siècles des rives de la Durance à Mérindol, pour arroser le territoire de Cavaillon et du Cheval-Blanc. A côté de ce canal, et surtout presque du même point latéral de la Durance à Mérindol, est celui du Cabédan, qui féconde un territoire jadis tout à fait inculte. Deux autres canaux sont encore tirés de la Durance auprès du Bon-Pas; l'un, sous le nom de Durançole, arrose le territoire d'Avignon, coule autour et dans l'intérieur de la ville de ce nom, et se perd dans le Rhône; l'autre porte le nom de canal de Crillon; il arrose une grande étendue de terres, couvertes seulement autrefois de pierres et de cailloux. »

CLIMAT. — Climat méditerranéen, sain et variant suivant les altitudes; glacial sur les sommets, rude dans les montagnes moyennes, très-doux et très-beau dans la plaine.

Température moyenne à Orange + 13°3; celle de l'hiver est de + 5°; celle de l'été, de + 21°5. Pluies : 698 millim. *Vents* redoutables, du nord et du nord-ouest, appelés *autre, bise, lou temps dré*.

Vie moyenne : 31 ans et 8 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — 1 mine de fer, mines de houille et de lignite; beaucoup de carrières de pierre à bâtir, à plâtre, à chaux; grès à paver, argile, terre à porcelaine et à creusets; sables de diverses couleurs, marne et ocre jaune et rouge; mine de couperose.

Sources minérales, de Vaqueras, d'Ansouis, d'Aurel, de Saurel, de Velleron.

Sources salées, autrefois exploitées à Beaumes et à Courthezon.

2° VÉGÉTAUX. — Céréales insuffisantes; excellents fruits: abricots, pêches, poires, prunes, figues, amandes; beaucoup d'oliviers et de mûriers; superbes orangers de plein vent; betterave, safran, gaude, épine-vinettes, nerprun des teinturiers, anis vert, coriandre,; plantes aromatiques et médicinales; vignes, truffes, yeuse, chène, orme, hêtre et pin dans les forêts qui couvrent près du cinquième de la superficie du territoire.

3° ANIMAUX.—Races domestiques médiocres. Chevaux auvergnats; nombreuses bêtes à laine; abeilles au miel excellent; vers à soie, grande source de revenu; cantharides recueillies pour l'exportation.

Peu de loups, de renards et de sangliers; mais beaucoup de lièvres, de lapins, de gibier ailé et de poissons.

VOIES DE COMMUNICATION

4 routes nationales (156 kilom.), 23 routes départementales (582 kilom.), 1,210 chemins vicinaux (2,958 kilom.)

1 rivière navigable: le Rhône (67 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les 5 voies ferrées, dont voici le tableau :

DE LYON A MARSEILLE

Stations :	Dist. de Lyon-Perr.	Dist. de Marseille
La Palud........	180 kilom.	172 kilom.
La Croisière.....	184	168
Mondragon......	187	165
Mornas..........	193	159
Piolenc..........	196	156
ORANGE.........	203	149
Courthézon......	211	141
Bédarrides.......	217	135
Sorgues.........	221	131
Le Pontet.......	225	127
AVIGNON........	231	121

D'AVIGNON A PERTUIS

Stations :	Dist. de Avignon.
AVIGNON........	» kilom.
Montfavet.......	6
Morières........	9
Saint-Saturnin ..	13
Gadagne........	16
Le Thor........	19
L'Isle-sur-Sorgues	24
CAVAILLON.......	33
Cheval-Blanc....	37
Mérindol........	49
Lauris..........	60
Cadenet.........	65
Villelaure.......	71
Pertuis.........	77

DE CAVAILLON A MIRAMAS

Stations :	Dist. de Miramas.
CAVAILLON.......	36 kilom
Cheval-Blanc....	30

DE MARSEILLE A SISTERON

Stations :	Distance de Marseille.
PERTUIS.........	86 kilom.
Mirabeau........	102

Pertuis se trouve à 85 kilomètres de Sisteron.

DE SORGUES A CARPENTRAS

Stations :	Dist. de Sorgues.
SORGUE..........	» kilom.
Entraigues......	6
Althen..........	7
Monteux........	12
CARPENTRAS....	17

AGRICULTURE. — C'est un des départements où la culture est le plus divisée. Les progrès y sont soutenus; le reboisement se fait régulièrement, et il ne reste plus qu'une vingtaine de mille d'hectares improductifs dans les montagnes. Dans les vallées et les plaines, l'irrigation, parfaitement ménagée, répand partout la fécondité. Il existe une ferme-école à Saint-Privat (arrondissement de Carpentras).

Les meilleurs vins sont ceux d'Avignon, de Châteauneuf-du-Pape, de Beaumes, de Sorgues, d'Orange, de Morlières, etc., répandus et estimés dans le commerce sous le nom de *vins de la côte du Rhône*. On fabrique aussi d'excellents vins de liqueur, surtout des *muscats*, à Beaumes, et les vins cuits, dits *de Grenache*, à Mazan.

Le département comprend : 77,000 hect. en céréales, 31,000 en farineux, cultures potagères et industrielles, 15,000 en prairies artificielles, 6,000 en prairies naturelles, 66,000 en pâturages, 31,000 en vignes, 70,000 en bois et forêts, 38,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 73 millions de francs.

11,000 chevaux, 27,000 ânes et mulets, 175,000 moutons, 11,000 chèvres, 41,000 porcs, 9,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 22 millions de francs.

INDUSTRIE.— Moins manufacturier qu'agricole, le département n'est cependant point sans importance industrielle.

Avignon s'occupe surtout du moulinage de la soie et fournit de l'ouvrage à 14,000 ouvriers de la ville ou des campagnes environnantes, la fabrication de la garance emploie 800 ouvriers dans la même ville, qui en expédie pour plus de 20 millions de francs par an. Avignon fabrique aussi des machines, des indiennes, des mousselines.

3 mines produisent 45,000 quint. métr. de houille (28,000 fr.); 3 usines, pour 800,000 fr. de fontes. Les autres branches d'industrie sont : le tissage des laines, des cadis, des serges, la filature des cotons, la fabrication de sucre de betteraves, de produits chimiques, quelques distilleries, des tuileries, des poteries, des briqueteries (briques rouges d'Apt), des faïenceries, des verreries, des papeteries, des tanneries, des teintureries, etc.

Le département compte environ 195 machines à vapeur d'une force totale de 800 chevaux. Imprimerie et librairie à Avignon.

COMMERCE. — Exportation de laines, de fruits, de garance, de confitures d'Apt, de truffes noires, de vins, de mouches cantharides, de soies (marché important de soies grèges à Cavaillon).

Importation de céréales, d'objets manufacturés et de combustible minéral, dont 500,000 quint. provenant d'Alais, 100,000 de la Loire et 37,000 d'Aix.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 74,670 hab. Au dernier recensement, diminution de 2,640 hab. La population d'Avignon a cependant augmenté de 3,722 hab. Sous le rapport de sa population absolue, le département de Vaucluse est le 75e de France, il compte 263,461 hab. La densité y est d'environ 74 hab. par kil. carré, et à ce point de vue il tient la 19e place.

La race qui peuple le département de Vaucluse est une des plus belles de France : elle se distingue par sa grâce, sa souplesse, son agilité, jointes à un visage ordinairement régulier, expressif et animé. Au moral, les habitants sont honnêtes, probes, reconnaissants, un peu exagérés dans leurs haines comme dans leur amitié, faciles à passionner et à entraîner aux violences les plus regrettables. Très-économes dans les campagnes, ils aiment, au contraire, le luxe dans les villes.

Le citadin parle la langue française avec un accent provençal bien reconnaissable; le paysan a conservé un patois expressif, vif, énergique, qui se rapproche du languedocien presqu'autant que du provençal.

HISTOIRE. — Le département de Vaucluse a été formé de la viguerie d'Apt, du comté de Sault, de la principauté d'Orange, puis de l'Etat d'Avignon et du Comtat-Venaissin.

Avant l'invasion romaine, ces territoires étaient occupés par les *Cavares*, dans la contrée qui confine au Rhône et à la Durance, par les *Voconces* dans la partie orientale, et par les *Ménimiens* sur les pentes du Mont-Ventoux. Ces peuplades n'opposèrent aux Romains aucune résistance et devinrent leurs alliés.

Elles tentèrent même de s'opposer au passage d'Annibal. César établit chez eux de nombreuses colonies militaires. Au cinquième siècle, la Viennoise dont elles faisaient partie fut ravagée par les Alaires, les Suèves, les Vandales, les Goths, et enfin resta sous la domination des Burgondes. Plus tard, les Franks tentèrent de s'en emparer, et pendant quelque temps Avignon resta au pouvoir du roi d'Austrasie. Les Lombards qui l'envahirent ensuite furent repoussés par le prince Munmol.

Enfin les Sarrasins ravagèrent à leur tour ce pays, d'où ils furent chassés par Charles Martel. Sous Charlemagne, des comtes gouvernaient le Venaissin et l'Avignonais; lorsque l'empire se démembra, ces deux comtés passèrent sous la domination des comtes de Provence, tandis que la partie du territoire dont Orange était la capitale appartint aux comtes de Châlons.

Après les comtes de Provence, ces deux comtés eurent pour souverains les comtes de Toulouse, qui les gardèrent pendant plus de deux siècles. Par le traité de Meaux, 1229, Raymond VII abandonna au pape tout ce qu'il possédait sur la rive gauche du Rhône.

Cette cession, qui assurait aux papes le Comtat-Venaissin, fut confirmée en 1274 par Philippe le Hardi. Le comtat d'Avignon ne leur fut cédé qu'en 1348, lorsque Jeanne de Naples l'eût vendu à Clément VI.

Les papes résidèrent à Avignon jusqu'en 1376, et bien que trois fois, sous Louis XIV et Louis XV, ces provinces eussent été enlevées aux souverains pontifes, elles leur furent toujours restituées, et ils en restèrent possesseurs jusqu'en 1790. Lorsque la révolution éclata, elle fut accueillie avec joie par les Avignonais qui jusqu'alors cependant ne s'étaient jamais révoltés contre l'autorité du Saint-Père; ils chassèrent le vice-légat et se donnèrent à la France.

Le Comtat-Venaissin, d'autre part, sans se soustraire au pouvoir du pape, avait l'étrange dessein de former un Etat indépendant. Déjà les habitants de ce comtat, devançant notre assemblée nationale, avaient accompli leur révolution. Ils avaient élu une *assemblée représentative* qui ouvrit ses séances le 30 mai 1790, abolit les immunités ecclésiastiques, les titres de noblesse, et décréta l'égalité des impôts.

Pie VI avait été proclamé prince constitutionnel. L'assemblée venaissinoise accueillit le légat fugitif, et en même temps abolit les justices seigneuriales, vota une nouvelle organisation judiciaire et divisa le Comtat en quatre départements : les départements d'Aigues, de l'Auson, de l'Ouvèze et de Vaucluse.

Cependant une rivalité qui depuis longtemps existait entre les Avignonnais et les Venaissinois dégénéra en guerre ouverte. Une lutte sanglante éclata.

Les Avignonnais enlevèrent Cavaillon; Carpentras fut assiégée par Jourdan Coupe-Tête, qui la bombarda à boulets rouges, mais fut forcé de lever le siége.

Cependant cette lutte était trop inégale, et le Comtat-Venaissin fut réuni à la France par un décret du 14 septembre 1791. Quant au comté d'Orange, une héritière de famille des comtes de Chalons le transporta à la branche cadette de la maison de Nassau, et ce fut la paix d'Utrecht qui annexa cette petite principauté au royaume, tout en réservant aux héritiers de la famille de Nassau le titre de prince d'Orange, que porte encore l'héritier présomptif du royaume de Hollande.

DIVISIONS POLITIQUES ADMINISTRATIVES ET RELIGIEUSES

Le département de Vaucluse (chef-lieu Avignon) est divisé en 4 arrondissements, 22 cantons et 150 communes.

Il fait partie de la 7e inspection des ponts et chaussées, de la 26e conservation des forêts (Aix), de l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du sud-est), et de la 9e région agricole (sud-est).

Il fait partie du 15e corps d'armée, dont le quartier-général est à Marseille.

Avignon est le siége d'un archevêché qui a pour suffragants : Nîmes, Valence, Viviers et Montpellier. Le département compte 28 cures, 142 succursales, 91 vicariats, 1 grand séminaire à Avignon, et 2 petits séminaires à Avignon et à Sainte-Garde-des-Champs.

Les protestants, au nombre d'environ 6,000, y possèdent 1 église consistoriale à Lourmarin, 9 paroisses, 2 annexes, 9 pasteurs et 9 temples.

Les Israélites y ont 2 synagogues.

Les 4 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce d'Avignon ressortissent à la cour d'appel de Nîmes.

Le lycée et l'école normale d'instituteurs d'Avignon, les 4 colléges communaux d'Apt, Carpentras, Orange et Pertuis, et les autres établissements de l'instruction publique, relèvent de l'Académie d'Aix.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT D'AVIGNON. — Avignon (lat. 43° 57' 5", long. 2° 28' 14" E.), *Avenio*, Avenio *Covarum*, chef-lieu du département de Vaucluse, est situé sur la rive gauche du Rhône, à 729 kil. de Paris. Cette ville, ainsi que le prouve l'étymologie celtique de son nom (*aouen* fleuve et *ion* maître), existait avant la conquête romaine; mais elle n'était encore qu'une bourgade de pêcheurs lorsque les Phéniciens y apportèrent le goût de leur commerce et le culte de leurs dieux.

Aux Phéniciens succédèrent les Phocéens de Marseille, dont un grand nombre se fixa à Avignon. Sous les Romains, cette ville devint une des cités les plus florissantes de la Narbonnaise. Les barbares s'acharnèrent sur cette riche proie, et après avoir été ravagée et pillée au cinquième siècle, elle eut encore de nombreux siéges à soutenir contre les Franks.

Gondebaud, roi de Bourgogne, s'y réfugia et y fut poursuivi par Clovis, qui ne put prendre la ville et se retira après avoir ravagé ses environs. Les fils de Clovis, Sigebert d'Austrasie et Gontran de Bourgogne, s'en disputèrent ensuite la possession. En 733, Charles Martel y mit garnison; les habitants livrèrent la place aux Sarrasins. Charles Martel assiégea Avignon, s'en empara, passa les infidèles et une partie des habitants au fil de l'épée, et livra la ville aux flammes (737).

Avignon, relevée de ses ruines, vécut ensuite sous la suzeraineté des comtes de Provence et des comtes de Toulouse. Au douzième siècle, elle rétablit ses anciennes institutions municipales et fut administrée par quatre consuls annuels. Cette émancipation fut favorisée par l'évêque Geoffroy, qui fit confirmer les franchises de la ville par l'empereur Frédéric Barberousse.

C'est à la même époque que fut construit ce fameux pont, dont une ronde enfantine nous a appris de bonne heure les beautés. Il a sa légende comme tous les monuments extraordinaires du moyen âge; mais au lieu du diable, qui donna les plans de tant de cathédrales, ce fut un saint qui, par l'ordre de Dieu, s'en fit l'architecte et le maçon. Malte-Brun rapporte ainsi cette légende :

« Un jeune pâtre d'Alvilar, dans le Vivarais, nommé Benezet ou Benoit, eut à douze ans une visite de Jésus-Christ qui lui ordonna de quitter son troupeau et d'aller bâtir un pont sur le Rhône. — Seigneur, qu'est-ce que le Rhône? — Je t'enverrai un guide qui t'y conduira. — Seigneur, comment construire un pont avec six oboles que j'ai? — Va, et je t'en donnerai les moyens.

« Benezet part et rencontre en chemin un pèlerin; ce pèlerin était un ange envoyé par le Christ. Benezet arrive au bord du Rhône : — Seigneur Jésus, s'écrie-t-il, quel large fleuve pour y bâtir un pont. — Ne crains rien, lui répond le pèlerin, qui disparaît en même temps.

« Benezet aborde un batelier et le prie au nom de la vierge Marie de le porter sur l'autre rive. — Au nom de la vierge Marie, lui dit en se moquant le batelier qui était juif, donne-moi de l'argent, cela vaut mieux. Benezet donne trois oboles et passe. Il va à la cathédrale où l'évêque Pons prêchait; il l'interrompt et crie bien haut : — Ecoutez-moi, Notre Seigneur Jésus-Christ m'envoie pour construire un pont sur le Rhône. L'évêque, interrompu dans son éloquence par ce personnage grotesque, le fait conduire au Viguier pour qu'on châtie son insolence, qu'on lui coupe les pieds et les mains comme à un malfaiteur.

« Devant le Viguier, Benezet répète : — Le Seigneur m'envoie pour construire un pont sur le Rhône. — Toi! s'écrie le Viguier, toi, misérable pâtre, et comment ferais-tu ce que les hommes les plus puissants et Charlemagne lui-même n'ont pas osé entreprendre? Au reste, les ponts se font de pierre et de ciment, et je vais te fournir une pierre qui est dans la cour de mon palais; si tu la porte, je te croirai.

« Benezet va et soulève comme un caillou cette pierre que trente hommes eussent eu de la peine à ébranler. Il la porte jusqu'au Rhône, suivi de l'évêque et de la foule qui étaient accourus, et la jette dans le fleuve pour servir d'assise à la première arche. Tous reconnaissant sa mission divine, célèbrent la puissance de Dieu. Le Viguier, le premier, tomba à genoux, saluant Benezet du nom de saint, et lui donna trois cents sols. En quelques instants les dons de la foule s'élevèrent à cinq mille sols, destinés à la construction du pont. Benezet travailla sept ans à son œuvre, et mourut en 1184 sans l'avoir achevé.

« On l'ensevelit, suivant son désir, dans une petite chapelle que l'on éleva sur le bord du pont entre la troisième et la quatrième arche et qui est encore debout; les mères des mariniers du Rhône y vont prier pour leurs fils. Benezet fut canonisé sous le pontificat d'Innocent IV. Avant de mourir, il avait fondé une confrérie de *Frères pontifes* ou faiseurs de ponts, qui terminèrent son grand travail quatre ans après sa mort, 1188.»

Dans le cours du siècle suivant, les Avignonnais élurent un magistrat auquel ils donnèrent le titre de seigneur ou *podestat*. Cette dictature dura vingt-cinq ans.

La croisade contre les Albigeois amena Louis VIII devant les murs d'Avignon. Le siége dura trois mois. Le roi y perdit vingt mille hommes, mais la famine obligea la ville à capituler. Le roi la fit démanteler et se fit livrer 300 ôtages.

Avignon appartenait à la fois aux comtes de Provence et aux comtes de Toulouse; par la mort d'Alphonse de Provence, devenu en 1249 comte de Toulouse, la moitié d'Avignon passa à Philippe le Hardi, et Philippe le Bel la céda à Charles II, roi de Naples et comte de Provence. Jeanne de Naples vendit Avignon au pape Clément VI pour 80,000 florins d'or.

Les papes y résidèrent depuis 1305 jusqu'en 1377, et à partir de cette époque, lorsque Grégoire XI eut reporté à Rome le siége de la papauté, les papes gouvernèrent cette importante cité par des légats jusqu'en 1791. Le règne des papes releva la ville abattue par Louis VIII. Boniface VIII y fonda une école de droit et une faculté de théologie.

Benoit XII fit bâtir le palais pontifical et l'immense tour de *Trouillas*. Sous Clément VI, la peste décima la population; la belle Laure de Sade, immortalisée par les sonnets de Pétrarque, fut au nombre des victimes.

Clément VI obtint de l'empereur Charles IV la renonciation à tout droit de souveraineté ou d'hommage sur la ville d'Avignon. Il fit continuer les travaux du palais et fit venir d'Italie les plus grands artistes qui l'enrichirent de leurs chefs-d'œuvres. En 1350 il fit relever les remparts qui nous étonnent encore par leur belle construction.

Mais ces murailles ne purent empêcher les Avignonnais d'être rançonnés par les compagnies franches et même par Duguesclin. Celui-ci ayant demandé au pape une aumône de 200,000 livres, la somme fut levée sur les bourgeois. « — Je n'en veux point, s'écrie Duguesclin, c'est le pur sang du peuple; que Sa Sainteté donne du sien, et je me contenterai de la moitié.»

Grégoire XI reporta pour toujours le saint-siége à Rome. Mais malheureusement pour eux les Avignonnais eurent ensuite deux anti-papes, Clément VII et Benoit XIII. Ce dernier, repoussé par les habitants et assiégé par le maréchal Boucicaut, obtint des renforts du roi d'Aragon, se fortifia dans son palais et bombarda cruellement la ville. Enfin il fut réduit à s'enfuir sous un déguisement.

La ville qui avait été une seconde Rome, la capitale du monde chrétien, recouvra la paix et rentra dans le silence. Nous ne trouvons plus jusqu'à la Révolution d'événements importants dans son histoire. Nous avons déjà raconté la lutte des Avignonnais contre les Venaissinois, et nous voudrions n'avoir pas à rappeler l'assassinat de l'infortuné maréchal Brune, qu'une populace atroce égorgea et traîna par les rues en 1815.

Avignon compte parmi les monuments historiques ses anciens remparts couronnés de créneaux et dominés par trente-neuf tours bâties au quatorzième siècle, l'ancien pont et sa chapelle du douzième siècle, la *Chapelle des Dons*, chapelle romane où l'on remarque le mausolée de Jean XXII, un chef-d'œuvre du seizième siècle, le château des papes construit de 1336 à 1370, l'église Saint-Pierre, qui date du quatorzième siècle, la tour de la même époque qui appartient à l'Hôtel de ville, le couvent des Célestins et diverses ruines romaines.

Après ces monuments, on peut encore citer

la statue de bronze de Jean Althen, érigée sur le rocher des Doms; l'hôtel des monnaies du dix-septième siècle, élevée sur des dessins de Michel-Ange ; la chapelle des Pénitents de la Miséricorde, qui possède des toiles de Mignard ; l'église de l'Oratoire ; l'ancien palais des archevêques, du quinzième siècle ; l'hôtel de Crillon et la statue de ce vaillant compagnon d'Henri IV, le musée Calvet.

Les principaux établissements industriels d'Avignon sont des ateliers de tissage pour les étoffes unies de soie, des fabriques de teinture de garance, des fabriques de mousselines et d'indiennes, des ateliers pour construction de machines, des fonderies, des corderies, etc. Son commerce porte principalement sur les céréales, les vins, les alcools, les cuirs.

Cette ville est la patrie de Carl et Horace Vernet.

Cavaillon. — Cette ville est située à 25 kil. sud-est d'Avignon ; c'était la capitale des Cavares. Les Phocéens y établirent un comptoir. Sous les Romains, elle s'était élevée à un haut degré de prospérité, et elle montre encore aujourd'hui un arc de triomphe, reste de son antique splendeur.

Ce monument, ainsi qu'une église romane et un cloître du onzième siècle, sont classés parmi les édifices historiques. Cavaillon possède des filatures de soie et fait le commerce des soies grèges.

L'Isle. — L'Isle, située sur la Sorgue, a des filatures de soie et des fabriques de lainage. On y remarque une église romane et des restes d'anciennes fortifications.

Vaucluse. — Ce village célèbre est situé à 28 kil. à l'est d'Avignon, dans une vallée profonde à laquelle il doit son nom, *Vallis clausa*, et sur la rive droite de la Sorgue. La source de cette rivière, qui se trouve à 2 kil. du village, est connue sous le nom de fontaine de Vaucluse. Elle doit sa célébrité à Pétrarque.

Ce poëte possédait une petite maison et un jardin dans une presqu'île de la Sorgue. C'est là qu'il écrivit ses sonnets. Il ne quitta Vaucluse que longtemps après la mort de Laure de Sade, en 1353. Sa maison a disparu ; il reste le château de son ami, l'évêque de Cavaillon. L'Académie de Vaucluse a fait ériger près de la fontaine une modeste colonne avec cette inscription :

A Pétrarque. 1809.

2° Arrondissement d'Apt. — La ville d'Apt est située à 42 kil. d'Avignon ; c'était la capitale des *Vulgientes*. Détruite par César, elle fut rebâtie sous le nom d'*Apta Julia*. Elle fut ruinée par les Barbares, et plus tard les Sarrasins lui portèrent les derniers coups.

Cependant, sous les comtes de Provence, elle était encore assez importante et était le siége d'un évêché.

Sa cathédrale, dédiée à Sainte-Anne, possédait les reliques de sa patronne ; c'est l'édifice le plus remarquable de la ville d'Apt.

Merindol. — Ce village est situé à 28 kil. nord-est d'Apt ; il est célèbre par l'exécution abominable dont il fut victime au seizième siècle. Merindol était peuplé de descendants des Vaudois échappés à la croisade. Ils laissèrent éclater leur joie à la nouvelle de la Réforme. Le clergé provençal excita le parlement d'Aix, qui ajourna tous les habitants de Merindol dans la personne de quinze d'entre eux, et les condamna par contumace « à être brûlés vifs avec leurs familles et leurs serviteurs, le lieu de Merindol devant être rendu inhabitable, les bois coupés et abattus deux cents pas à l'entour. » François Ier cassa cet arrêt, mais le clergé parvint à le faire revenir sur sa décision et l'arrêt fut exécuté.

Mirabeau. — Mirabeau est situé à 33 kil. sud d'Apt, sur la rive droite de la Durance. Son vieux château a été la résidence du grand orateur pendant sa première jeunesse.

3° Arrondissement de Carpentras. — Carpentras (*Carpentoracte Forum Neronis*), est située à 24 kil. nord-est d'Avignon. C'était, avant la conquête romaine, la capitale des *Meminiens* ; elle était alors entourée de forêts. Tiberius Nero, lieutenant de César, y établit une colonie. Elle devint bientôt une des cités importantes de la province. Ravagée par les Barbares au cinquième siècle et les Sarrasins au huitième, elle n'a conservé de ses monuments romains qu'un arc de triomphe.

Elle appartint successivement aux comtes de Toulouse et aux papes. Après ces derniers, cette ville fut administrée par ses évêques. A la mort de Clément V, qui passa à Carpentras la fin de sa vie, au moment du conclave, les habitants se soulevèrent en demandant aux Italiens un pape français. Une émeute sanglante en résulta, et un incendie consuma une partie de la ville.

Le corps du pape fut en partie brûlé, et le saint-siége resta vacant pendant deux années. Innocent VI fit fortifier Carpentras pour la protéger contre les grandes compagnies.

Au seizième siècle, cette ville resta fidèle au catholicisme et repoussa avec énergie le baron des Adrets qui, en 1562, avait tenté de s'en emparer.

Carpentras est entouré de charmantes promenades et est assez bien bâti. Il a conservé de ses anciennes fortifications deux portes qui datent du quatorzième siècle. Ses monuments historiques sont un arc de triomphe du troisième siècle, orné de curieux bas-reliefs ; la cathédrale de Saint-Siffrein, qui date du seizième siècle ; le palais du légat et un Hôtel-Dieu fondé au dix-huitième siècle. L'aqueduc, long de 914 m., qui amène les eaux à la ville, fut commencé en 1729 et achevé en 1734.

Ses principaux établissements industriels sont : des filatures de soie et de coton, des fabriques de produits chimiques et de colle-forte, des teintureries, des poteries.

Son commerce est alimenté par les soies, les laines, les céréales, les truffes, les fruits, les bestiaux, etc.

Mormoiron. — Cette petite ville est située au milieu d'une plaine. Elle possède des mines de houille et fait le commerce des bestiaux et de chevaux. On remarque à Mormoiron les ruines d'une commanderie du Temple.

Pernes. — Cette petite ville possède une église très-ancienne et un château orné de peintures du quatorzième siècle, classés parmi les monuments historiques.

Sault. — Sault possède des sources minérales sulfureuses et des fabriques de toile. On remarque dans cette ville les ruines d'un château du onzième siècle et une église du douzième siècle, classés au nombre des monuments historiques.

4° Arrondissement d'Orange. — Orange est situé à 27 kil. nord d'Avignon, sur le Meyne.

Elle s'appelait primitivement *Arausio Cavarum*, de sa situation sur le Meyne, anciennement l'*Araïs*.

Prise par César, elle fut reprise par Vercingétorix qui la ravagea. Les Romains s'en étant de nouveau rendus maîtres, la fortifièrent et y établirent la seconde légion. Cette ville fut très-favorisée par l'administration romaine et ornée de beaux monuments. Après l'invasion des Barbares, elle déchut de sa splendeur.

Au moyen âge, elle eut des consuls. Au seizième siècle, elle accueillit la Réforme avec faveur ; elle fut prise par Serbilloni, chef des troupes pontificales, en 1562, et saccagée. Les protestants la reprirent mais ne purent s'y maintenir. Louis XIV en fit raser le château et les fortifications.

Orange possède d'importants monuments historiques. Ses trois principaux monuments sont : un vaste théâtre romain qui pouvait contenir sept mille spectateurs et dont les parties principales sont presque intactes ; un arc romain du deuxième siècle percé de trois arcades et orné de quatre colonnes corinthiennes, qui est le plus beau monument de ce genre que possède la France ; enfin, les ruines d'un cirque qui pouvait contenir vingt mille spectateurs. Citons encore la cathédrale, rebâtie au onzième siècle, et un beau sarcophage en marbre blanc trouvé en 1801, ainsi que plusieurs statues antiques.

Des filatures de soie et de coton, des fabriques de laine et de mosaïque, des scieries, des tanneries et des teintureries forment les principaux établissements industriels de cette ville, dont le commerce porte notamment sur les graines, les essences, la garance, les truffes, le miel, les vins et les spiritueux.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement d'Avignon. — 5 cantons, 20 communes.

Chefs-lieux de canton : *Avignon*, 2 cantons (40,149 hab.), *Cavaillon* (8,035 habit.), *l'Isle* (6,475 hab.), *Bédarrides* (3,065 hab.)

Principales communes : Courthezon (3,630 hab.), Saint-Saturnin-d'Avignon (2,150 hab.), Sorgue (4,760 hab.), Thor (3,830 hab.), Vedène (2,160 hab.)

2° Arrondissement d'Apt. — 5 cantons, 50 communes.

Chefs-lieux de canton : *Apt* (5,950 hab.), *Bonnieux* (2,520 hab.), *Cadenet* (2,670 hab.), *Gorde* (2,805 hab.), *Perthuis* (4,835 hab.)

Principales communes : St-Saturnin-d'Apt (2,402 hab.), la Tour-d'Aigues (2,370 hab.)

3° Arrondissement de Carpentras. — 5 cantons, 31 communes.

Chefs-lieux de canton : *Carpentras*, 2 cantons (10,850 hab.), *Mormoiron* (2,420 hab.), *Pernes* (5,085 hab.), *Sault* (2,635 hab.)

Principales communes : Bedouin (2,475 hab.), Entraigues (2,220 hab.), Mazan (3,330 hab.), Monteux (4,525 hab.), Sarrian (3,065 hab.).

4° Arrondissement d'Orange. — 7 cantons, 49 communes.

Chefs-lieux de canton : *Orange*, 2 cantons (10,625 hab.), *Baumes* (1,740 hab.), *Bollène* (5,410 hab.), *Malaucène* (3,105) ; *Vaison* (3,350 hab.), *Valréas* (4,720 hab.)

Principales communes : Caderousse (3,110 hab.), Jonquières (2,445 hab.), Lapalud (2,590 hab.), Montdragon (2,745 h.), Piolenc (2,017 h.), Sainte-Cécile (2,735 hab.), Visan (2,305 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique. — 1 lycée (266 élèves), 4 colléges communaux (345 élèves), 3 institutions secondaires libres (330 élèves), 389 écoles primaires (29,215 élèves), 23 salles d'asile (3,330 élèves). 118,000 h. sont complétement illettrés, 25,000 savent lire seulement et 118,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. — 54 habitants sur 1000 sont dans l'indigence ; il y a 53 établissements hospitaliers. — Justice. — 18 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 9 pour crimes contre les propriétés, 870 pour délits, 2,400 pour contraventions. — 920 affaires civiles et 1,030 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux ; 2,875 affaires en justice de paix. — Prisons. — 95 hommes et 15 femmes sont détenus dans les prisons départementales ; 67 hommes et 10 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

SITUATION. — Ce département maritime est situé dans la région occidentale de la France, entre 46° 16' 20" et 47° 5' de latitude et entre 2° 52' et 4° 30' de longitude ouest. Il doit son nom à la petite rivière de la Vendée qui le traverse.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'ouest, l'Océan; au sud, le département de la Charente-Inférieure; à l'est, celui des Deux-Sèvres.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Vendée est le 28e de France; il comprend 670 350 hectares qui, suivant la nature du sol, se divisent en :

Sol de craie ou calcaire.....	115.000
Sol de gravier.............	4.000
Sol sablonneux...........	112.000
Sol argileux..............	439.000

TOPOGRAPHIE. — Le département de la Vendée se divise en trois parties naturelles, savoir :

1° Le *Bocage*, partie la plus élevée, recouvre le nord-est et l'est du département; il se compose d'un ensemble de collines boisées, qui supportent de vastes plateaux; ces collines, qui portent le nom de *hauteurs de Gatine*, sont les derniers contreforts que les montagnes d'Auvergne projettent entre la Loire et les bassins de la Sèvre-Niortaise et de la Charente. On y remarque les collines de Pouzauges (278 m.), de Saint-Michel, Mont-Mercure (285 m.), point culminant du département. C'est dans cette région que se trouve la belle forêt de Touvant (2,985 hectares). Le Bocage doit, du reste, son nom aux bois dont il est couvert. La terre y est généralement forte et compacte, quelquefois argileuse; le sous-sol est granitique. « Le Bocage, dit Malte-Brun, est couvert de quelques villages, d'un grand nombre de hameaux et de quelques petits châteaux jetés çà et là, dans des gorges et des vallées. Il y a peu de routes; les habitations et les propriétés, encloses de haies vives fort épaisses, communiquent ensemble par des chemins étroits, fangeux, profondément encaissés et bordés d'arbres touffus. Dans le centre du Bocage, les chemins vicinaux creusés successivement dans le roc, par les roues des voitures, bordés de haies élevées sur de hauts talus taillés presque à pic, servent de lit aux ruisseaux; dans certaines parties, ils restent partout inondés; on y trouve rarement la place suffisante pour que deux chariots puissent se croiser. »

2° La *Plaine*, entre le Bocage, le Marais et la mer, est une contrée aride, nue, sans ombre ni sources; le fond du sol est calcaire; il est recouvert d'argile ferrugineux mêlée avec des cailloux roulés. « Les chemins y ont plus de largeur que dans le Bocage, continue le géographe déjà cité; mais établis sur une glaise molle et qui retient les eaux fluviales; ils sont, pendant les deux tiers de l'année, entièrement impraticables. Les paysans qui voyagent à pied prennent sur les talus et suivent des sentiers pratiqués derrière les haies, escaladant à chaque instant les barrières qui séparent les champs et traversant comme des sangliers les parties les moins fourrées des clôtures. »

3° Le *Marais* s'étend le long des côtes; il se compose d'une plaine d'alluvions récemment abandonnée par la mer et semée d'une vingtaine de buttes, dont la plus élevée n'a pas plus de 36 m. Tout ce territoire a été desséché à l'aide de digues et de canaux, et l'on a conquis ainsi plus de 35,000 hectares autrefois couverts de vase. Ces accroissements successifs finiront tôt ou tard à joindre le continent à l'île de Noirmoutier.

CÔTES. — La côte, d'un développement de 140 kilom., est presque toujours basse, envasée, quelquefois hérissée de rochers escarpés ou protégée par une ligne de dunes peu élevées.

En venant du département de la Loire Inférieure, on rencontre d'abord les marais de l'île de Boin, puis de vastes grèves, au-delà de l'embouchure de l'Etier-du-Dain. Passé le détroit de Fromentine, la côte est d'abord droite, couverte de dunes; elle tourne vers le sud-est, et s'ouvre pour livrer passage à la Vie et au Jaunay qui se réunissent au port de Saint-Gilles. Au sud de ce port, les dunes alternent avec les rochers. On y trouve successivement le havre de la Gachère formé par l'embouchure de l'Ausance, le port des Sables-d'Olonne; puis une côte tantôt rocheuse et tantôt sablonneuse, découpée par l'embouchure du Payré, le havre de la Conchette, le goulet de Jard, la pointe du Grouin-du-Cou, l'embouchure du Lay, la pointe et l'anse de l'Aiguillon, mouillage sûr, à l'abri de la tempête et des attaques de l'ennemi.

ILES. — En face de la côte dont elle n'est séparée que par le détroit de Fromentine (1,500 mètres), s'étend l'*île de Noirmoutier*, noyau rocheux que des alluvions successives agrandissent chaque jour et qui mesure actuellement 18 kilom. de long, sur 2 à 6 de large. Son pourtour est de 50 kilom. et sa superficie de 4,420 hectares. Elle est protégée par 18 kilom. de digues, renferme 6,345 habitants, forme un canton, et se divise en 2 communes (Barbatre et Noirmoutier), défendues par le château de Noirmoutier (place de guerre de 2e classe). Au nord-ouest, l'île est signalée par le beau phare du *Pilier*, qui se dresse à 5 kilom. en mer. Noirmoutier offre un coup-d'œil monotone; elle ne renferme point de collines, et son point culminant ne dépasse pas 21 m. On n'y trouve ni sources, ni arbres, si l'on excepte le bois de la Chaize (17 hectares); mais elle est fertile et ses marais salants sont très-productifs. Elle n'a qu'un port, celui de Noirmoutier, important en raison de sa proximité de la Loire et de la bonne tenue de sa rade; il peut recevoir des navires de 200 tonneaux. A 5 kilom. au nord-ouest se dresse l'îlot du *Pilier*, rocher nu et escarpé, en face de l'embouchure de la Loire; il était autrefois plus considérable et communiquait, à ce que l'on dit, par une digue avec Noirmoutier.

Le port de Noirmoutier est garanti par plusieurs petites îles et par les roches de Bouin.

En face de cette grande île, s'en trouve une autre, aujourd'hui rattachée au continent; c'est l'*île de Bouin* couverte de marais, entre les deux bras du Faleron, et séparée des précédentes par le chenal du Pain.

L'*île d'Yeu* ou *Dieu*, à 20 kilom. en mer, en face de Saint-Gilles-sur Vie, mesure 20 kilom. de long, sur 3 de large (2,800 hectares). Elle forme un canton peuplé de 2,950 hab. C'est une terre granitique dont la plus haute élévation n'excède pas 35 mètres; du côté de la haute mer, ellle est bordée de rochers; mais du côté du continent, la côte est basse et sablonneuse. L'intérieur, quoique arrosé de ruisseaux est peu fertile et à moitié couvert de bruyères. Le chef-lieu est Port-Breton, petit port de marée. « Au moyen âge, dit Malte-Brun, il existait dans l'île un château-fort établi d'une manière très-pittoresque sur trois pointes de rochers à pic, élevés à cent pieds au-dessus du niveau de la mer, au fond d'une petite anse accessible pour les bâtiments. Il communiquait avec la terre par un pont-levis, au-delà duquel se trouve une grande place d'armes entourée de murs crénelés. On pense qu'il a jadis servi de refuge aux habitants de l'île lors des incursions anglaises. L'île ne produit pas la moitié du blé et ne nourrit pas la moitié des bestiaux dont ses habitants ont besoin pour se nourrir; ils sont quelquefois exposés à mourir de soif, et n'ont ni bois, ni lin, ni chanvre; et cependant ils ne peuvent se résoudre à abandonner le rocher qui les a vus naître. »

HYDROGRAPHIE. — La partie septentrionale du département appartient au grand bassin de la Loire; le reste du territoire se divise entre plusieurs fleuves côtier.

BASSIN DE LA LOIRE. — Ce fleuve ne touche point au département : mais il reçoit les eaux de la Sèvre-Nantaise et de la Boulogne.

La *Sèvre-Nantaise* vient du département des Deux-Sèvres; elle passe à Mortagne-sur-Sèvre, limite un instant le département et va se perdre à Nantes, après un cours de 138 kilom., accru du *Loing* et de la *Maine* qui baigne Montaigu.

La *Boulogne* prend sa source au nord de la forêt des Essarts, baigne Roche-Servière, reçoit le ruisseau d'Issoire et va se jeter dans le lac de Grand-Lieu (Loire-Inférieure).

BASSIN DU FALLERON. — Le Falleron, ou *Etier du sud*, vient se jeter dans la mer au nord de l'arrondissement des Sables-d'Olonne, où il forme l'île de Bouin.

BASSINS DE LA VIE ET DU JAUNAY. — Ces deux petits fleuves forment en se réunissant le port de Saint-Gilles. La Vie est navigable. Elle reçoit le Lignon.

BASSIN DU LAY. — Ce petit fleuve navigable, se forme du Grand-Lay et du Petit-Lay, baigne Mareuil, traverse une contrée marécageuse et arrive à la mer près de la pointe de l'Aiguillon. Pendant un cours d'environ 100 kilomètres, il reçoit :

La *Semagne*, qui passe à Sainte-Hermine;

L'*Yon*, qui passe à la Roche-sur-Yon et finit au-dessus de Couture;

Le *Graken*, qui finit près de la Claye.

BASSIN DE LA SÈVRE-NIORTAISE. — Ce beau fleuve navigable prend sa source dans le département des Deux-Sèvres, limite un moment le département de la Vendée, au sud, et vient finir dans l'anse de l'Aiguilon, après un cours total de 155 kilom., dont 45 sur la limite du département. Partout, ses rives basses et marécageuses, sont coupées de canaux d'écoulement.

Ses principaux affluents sont:

La *Vendée*, rivière navigable qui donne son

nom au département. Elle vient de la forêt de Chantemerle (Deux-Sèvres), baigne Fontenay-le-Comte et finit en aval de Marans, après avoir traversé le canal de Vix sur un haut aqueduc nommé le Gouffre.

« Au-dessus de Fontenay, dit Malte-Brun, le cours de la rivière est encaissé dans une gorge étroite et profonde, entre deux collines escarpées; plus loin, elle traverse les belles prairies de Fontenay, d'Auzais et de Chaix, puis des marais; elle reçoit la Mère et Longuève; elle est navigable pendant les grandes eaux depuis Fontenay jusqu'à son embouchure dans la Sèvre. » Son cours est de 75 kilom.

L'*Autise*, autre rivière navigable, servait autrefois de limite entre le bas et le haut Poitou. Elle vient de la forêt de Secondigny (Deux-Sèvres), baigne Saint-Hilaire-des-Loges, forme l'Ile de Maillezais, traverse le canal de Vix sur un pontaqueduc et afflue au-dessous de Maillé, après un cours de 56 kilom., dont 25 sur le territoire du département, où elle reçoit la fontaine de Saint-Quentin.

Petits bassins. — Les autres fleuves moins importants sont : le canal du Grand-Etier, le canal du Périer, l'Ausanne, le Peyré, le Ruisseau-de-Saint-Vincent-sur-Jard.

Canaux de desséchement. — Ils sont très-nombreux; nous citerons; le Grand-Canal ou Contrebooth de Vix, le canal de ceinture des Hollandais et le canal de la Cahouette

Etangs. — Ils étaient autrefois innombrables; mais on les a desséchés; on ne cite plus que celui de Rorteau, commune de Dampierre-sur Yon.

CLIMAT. — Climat girondin, tempéré, mais humide. La température est très-variable, si bien que, suivant M. Fontenelle de Vaudoré, «en passant des Marais à la Plaine et de la Plaine surtout au Bocage, on croirait véritablement voyager d'un degré de latitude à un autre, et la différence est encore plus grande quand on arrive à la côte. »

Vie moyenne : 36 ans et 7 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Minerai de fer hématite, très-abondant; mine de plomb argentifère aux environs de Talmont; houille près de Chantonnay, de Vouvant et de la Châteigneraye; mine exploitée d'antimoine; belles carrières de marbre, de granit, de pierre de taille et de pierre meulière près de Fontenay; cristal de roche, kaolin à Scillé, argile à faïence et à poterie; marne, gypse. gneiss, schistes ardoisiers, pierre à chaux hydraulique, ocres jaune, rouge et noir; schiste bitumineux.

Sources ferrugineuses de Fontenelles, Venansault, la Brossardière, la Gilardière, etc.

2° Végétaux. — Céréales en quantité plus que suffisante; blé, seigle, orge, miel, avoine, raves, chou, vignes dans le Bocage; légumes, choux, betteraves, vignes et peu de prairies naturelles dans la Plaine; beaucoup de blé et de prairies; chanvre, lin, dans le Marais; blé, vignes, ail, échalotes, oignons sur les côtes; blé, seigle, orge et fèves dans les îles.

Chêne, hêtre et châtaignier dans les forêts. Flore riche et variée.

3° Animaux. — Grandes et belles races domestique. Chevaux poitevins remarquables par leurs belles formes, leur allure un peu sauvage, et recherchés pour l'attelage et la grosse cavalerie. Bœufs du Bocage qui, lorsqu'ils sont engraissés, portent le nom de bœufs-gras de Cholet; les bœufs du Marais atteignent une taille colossale.

Loups, renards, chats sauvages, écureuils, blaireaux, martres, loutres, quelques sangliers. Nombreux gibier : lièvres, outardes, râles de genets, perdrix, bécasses, oiseaux aquatiques; vipères et crapauds multipliés.

Poisson excellent sur les côtes, mais peu recherché dans les rivières.

VOIES DE COMMUNICATION

5 routes nationales (539 kilom.). 10 routes départementales (362 kilom.), 600 chemins vicinaux (3,953 kilom.)

5 rivières navigables : Vie, Lay, Sèvre-Niortaise, Autise et Vendée (118 kilom.)

Canal de Luçon à l'Anse de l'Aiguillon (14 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les trois chemins de fer dont voici le tableau :

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE

De Chinon aux Sables-d'Olonne.

Stations :	Dist. de Chinon	Dist. des Sab.-d'Ol.
Saint-Mesmin....	97 kilom.	102 kilom.
Pouzauges.......	106	94
Chavagnes-les-Redoux..........	116	84
Chantonnay.....	129	71
Bournezeau......	142	58
La Chaize-le-Vicomte........	150	50
La Roche-sur-Yon	163	37
Les Clouzeaux...	172	28
La Mothe-Achard.	182	17
Olonne.........	193	7
Les Sables-d'Olonne........	199	»

DE NANTES A LA ROCHE-SUR-YON

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de la R.-sur-Yon
Montaigu-Vendée.	463 kilom.	38 kilom.
L'Herbergement..	473	28
Belleville-Vendée	488	13
La Roche-sur-Yon	501	»

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

Stations :	Dist. de la Roche-sur-Yon.
La Roche-sur-Yon	» kilom.
Nesmy..........	10
Champ-Saint-Père.	22
La Bretonnière....	31
Luçon...........	37
Nalliers..........	48
Le Langon.......	54
Velluire..........	62
Vix..............	66
L'Ile-d'Elle.......	74

La Roche-sur-Yon se trouve à 104 kilom. de la Rochelle, 133 de Rochefort, 177 de Saintes, 204 de Cognac et 254 d'Angoulême.

AGRICULTURE, — Ce département est principalement agricole. On y conserve généralement les anciennes méthodes de culture, parce qu elles sont appropriées à la nature du sol. Parmi les nouveaux procédés, on a adopté le drainage.

L'assainissement des marais et le défrichement des terres incultes livrées jusqu'ici aux ajoncs et aux bruyères, témoignent des progrès incessants qui s'accomplissent dans ce pays que l'on considère, à tort, comme très-arriéré.

L'élève du bétail forme la branche la plus importante de l'industrie agricole.

La vigne produit des vins assez médiocres. On cite le cru de Sigournay (Bocage).

Le département comprend : 189,000 hect en céréales; 55,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 29,000 en prairies artificielles; 14,000 en fourrages consommés en verts; 112,000 en prairies naturelles; 44,000 en pâturages; 18,000 en vignes; 27,000 en bois et forêts et 144,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 133 millions de francs.

25,000 chevaux, 9,000 ânes et mulets, 225,000 bêtes à cornes, 335,000 moutons, 1,500 chèvres, 53,000 porcs, 11,000 ruches sont évalués à 80 millions de francs.

INDUSTRIE. — L'industrie est moins développée que l'agriculture. 3 mines de houille, exploitées par 350 ouvriers, produisent pour 425,000 fr. de combustible; 36 marais salants (1.830 hect.), occupant 3,500 ouvriers, rapportent 607,000 quint. (1,092,000 fr.).

Les établissements industriels consistent en moulins à eau et à vent, minoteries, papeteries, huileries, filatures de laine, corderies, tanneries, saboteries, verreries, etc.

Le département compte environ 280 machines à vapeur d'une force totale de 1,575 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de céréales, de mulets, de chiens de chasse, de bétail, de planches, de résine, etc.

Importation d'objets manufacturés et de combustible minéral, dont 75,000 quint. provenant d'Angleterre.

Navigation. — Les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles s'occupent de la pêche de la sardine; les Sables arment aussi pour la pêche de la morue à Terre-Neuve.

Navigation à voiles. — 7 ports (Bouin, Beauvoir, Noirmoutier, la Barre-du-Mont, Saint-Gilles, les Sables, l'Aiguillon). Entrées : 105 navires (8,000 tonneaux).

Cabotage à voiles. — 8 ports (les précédents plus Port-Dieu). Entrées : 1,950 navires (55,000 tonneaux).

Marine marchande à voiles. — 580 navires (7,500 tonneaux).

POPULATION. — De 1860 à 1866, augmentation de 161,047 hab.; au dernier recensement, diminution de 3,027. La population n'est plus que de 401,446 hab., et à ce point de vue ce département est le 34e de France. La densité y est d'environ 59 hab. par kil. carré, et sous ce rapport il tient le 46e rang.

La Vendée est habitée par deux races distinctes. Dans la plaine et dans le Bocage, les campagnards sont robustes, sobres, tenaces, hospitaliers, complaisants, fidèles à leurs engagements, religieux et encore superstitieux. Le marais est habité par une population un peu moins vigoureuse, plus casanière, peu ambitieuse, ne quittant qu'à regret le territoire natal.

La langue française est parlée partout; on y ajoute fréquemment quelques vieilles expressions de la langue nationale.

HISTOIRE. — Le département de la Vendée a été formé de l'ancien Bas-Poitou. Fontenay-le-Comte devint le siége de l'administration et le chef-lieu du département jusqu'en 1804, époque à laquelle un décret le transporta à la Roche-sur-Yon.

Avant la conquête romaine, ce territoire était occupé au nord par les *Ambiliates*, et sur le littoral par les *Agesinates*, qui faisaient partie de la confédération des *Pictones*. Ces tribus n'opposèrent aux Romains aucune résistance; les *Agesinates* devinrent leurs alliés et se joignirent à eux contre les *Venetes*. Sous Honorius, le pays des Pictones fut compris dans la seconde Aquitaine.

Ce pays subit les grandes invasions des Allemands, des Huns, des Wisigoths. Ces derniers y furent à leur tour vaincus par les Franks dans le Haut-Poitou, à Vouillé; là, Clovis tua de sa main le roi Alaric II. Pendant toute la période mérovingienne, le Bas-Poitou resta lié à la fortune du duché d'Aquitaine, et échut en partage à Clotaire Ier. Sous Clotaire II, en 618, il fut pour la première fois réuni à la couronne.

L'histoire de ce pays pendant la période carlovingienne se résume dans les progrès de son agriculture et le développement pacifique de sa prospérité. Ce fut dans le Haut-Poitou que Charles Martel vainquit les Sarrasins et sauva l'Europe de la domination musulmane.

Au onzième siècle, le Poitou fut érigé en

comté par Charlemagne. Le mariage d'Eléonore de Guienne avec Henri II, d'Angleterre, le fit passer sous la domination anglaise. Il fut reconquis en 1206 par Philippe-Auguste, recédé aux Anglais par le traité de Bretigny, repris et définitivement rendu à la France par Duguesclin, sous Charles V.

Le Poitou eut le bonheur d'échapper aux guerres de religion du seizième siècle, et à celles de la Ligue et de la Fronde, mais il fut désolé par la guerre civile pendant la Révolution. Trop paisible, trop heureux peut-être, et assurément trop isolé, par la nature de ses travaux, du mouvement général, pour comprendre la nécessité des grandes réformes de 1789, le département de la Vendée les accueillit avec indifférence.

Mais lorsque la Révolution devint violente, persécuta les nobles, exigea du clergé le serment constitutionnel, enferma la famile royale au Temple, les sentiments royalistes et catholiques de la Vendée se révoltèrent; la conscription et les levées extraordinaires portèrent à leur comble l'exaspération générale. La résistance s'organisa bientôt, personne ne consentit à quitter son pays pour aller combattre dans les rangs des ennemis du roi et de la religion; et une guerre de géants commença.

Nous n'entreprendrons point d'en raconter toutes les péripéties, nous n'en rappellerons que les principaux événements. Le 10 mars 1793, à Saint-Florent, un coup de canon tiré par des conscrits réfractaires fut le signal de la lutte.

Un colporteur marchand de laine, passant par là, apprit le fait, et, partageant l'indignation des habitants, les appela à la résistance. Vingt-sept jeunes gens se rangèrent autour de Cathelineau, dont l'énergie et l'intelligence leur était connue, et trois mois plus tard ils étaient vingt mille et assiégeaient Nantes. Cent quarante-trois communes du département se rangèrent sous leur drapeau.

Tout le pays était admirablement disposé pour la guerre de partisans, et ses haillers, ses taillis, ses buissons, cachèrent bientôt de redoutables tireurs dont l'adresse fut si fatale aux Bleus. Là furent livrées les fameuses batailles de Luçon et de Montaigu.

Charette commandait les royalistes du Bas-Poitou, et refusa toujours d'attaquer les républicains au-delà de la Loire. La pacification de Jaunais suspendit un instant les hostilités, mais elles recommencèrent bientôt. La Convention décréta que la Vendée n'existerait plus. Des colonnes mobiles furent lancées à travers le pays et y exercèrent les plus terribles represssailles. Hoche, au contraire, par sa justice et sa générosité, parvint à pacifier le pays.

Toutefois, c'est à Brune que revient l'honneur d'avoir terminé, en 1800, cette première guerre et obtenu la pacification complète du pays. En 1815, les Larochejaquelein reparurent en Vendée, et en 1832 la présence de la duchesse de Berry causa une dernière insurrection qui fut promptement étouffée. Depuis cette époque, la tranquillité du pays n'a plus été troublée, et le souvenir de la guerre civile n'y est plus qu'une curiosité historique. Les mœurs, les opinions, se sont considérablement modifiées.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Vendée (chef-lieu la Roche-sur-Yon) est divisé en 3 arrondissements, 30 cantons et 298 communes. Il appartient à la 11e inspection des ponts et chaussées, à la 24e conservation des forêts (Niort), à l'arrondissement minéralogique de Nantes (division du centre), et à la 4e région agricole (ouest).

Il fait partie du 11e corps d'armée, dont le quartier-général est à Nantes.

Il forme le diocèse de Luçon, suffragant de Bordeaux, et comprenant : 36 cures, 249 succursales, 91 vicariats, 1 grand séminaire à Luçon et 2 petits séminaires aux Sables-d'Olonne et à Chavagnes.

Les protestants, au nombre d'environ 3,800, y possèdent 1 église consistoriale, 4 paroisses, 7 annexes, 5 pasteurs et 10 temples ou oratoires.

Les 3 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement ressortissent à la cour d'appel de Poitiers.

Le lycée de la Roche-sur-Yon, le collège communal de Luçon, le collège libre de Fontenay, l'école normale d'instituteurs et le cours normal d'institutrices de la Roche-sur-Yon, et les autres établissements de l'instruction publique, relèvent de l'Académie de Poitiers.

Noirmoutier et les Sables sont des quartiers maritimes du sous-arrondissement de Rochefort.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE LA ROCHE-SUR-YON. — La Roche-sur-Yon (lat. 46° 40' 17" long., 3° 45' 46" O.), chef-lieu du département de la Vendée, est situé à 427 kil. sud-ouest de Paris, sur une roche baignée par l'Yon. Le château-fort et la bourgade qui prit naissance sous ses murs durent leur nom à cette situation.

L'histoire ne fait point mention de cette localité avant le quatorzième siècle. A cette époque, elle appartenait au comte d'Anjou. Elle fut livrée aux Anglais par un traître, que plus tard le comte fit saisir et jeter à l'eau dans un sac. Olivier de Clisson reprit le château. Au seizième siècle, protestants et catholiques s'en disputèrent la possession. Il fut démantelé sous Louis XIII.

Sous le Consulat, Gouvion, inspecteur-général de la gendarmerie, étant venu dans le département, observa que le chef-lieu Fontenay était dans une situation peu favorable au siége de l'administration, et communiqua au gouvernement l'idée de créer un chef-lieu à la Roche-sur-Yon, et le 25 mai 1804, huit jours après le sénatus-consulte qui le faisait empereur, Napoléon signait à Saint-Cloud un décret qui transférait le chef-lieu de la Vendée à la Roche-sur-Yon.

Dans ce bourg, tout manquait pour l'installation d'une préfecture, et les chemins vicinaux qui y conduisaient n'étaient même pas praticables. Il s'agissait de créer une ville; on en traça les places, les rues, et l'on en commença les travaux. Mais le gouvernement l'oublia, et si bien que quatre ans plus tard, revenant de Bayonne, l'empereur trouva la nouvelle ville à l'état de projet. A peine avait-on terminé l'hôtel de la préfecture, une auberge et une caserne, et encore la construction de celle-ci était si mauvaise que Napoléon en traversa un mur d'un coup d'épée.

Il accorda trois millions à l'achèvement des travaux. Sous la Restauration, la préfecture fut maintenue dans cette ville, mais à la condition qu'elle s'appellerait Bourbon-Vendée.

La création des chemins de fer concourut enfin au développement et à l'importance de ce chef lieu.

Aujourd'hui, c'est une ville aux larges rues, bien tracée, bien construite, au milieu de laquelle s'ouvre une place spacieuse plantée d'arbres, entourée de monuments publics, et à laquelle aboutissent les principales rues.

Les édifices les plus remarquables sont l'église paroissiale, la caserne et l'hôpital. La ville est ornée, en outre, de deux statues en bronze : celle de Napoléon Ier, et celle du général Travet, qui concourut avec Hoche à la pacification de la Vendée.

Des tanneries, des corroieries et des chapelleries forment les principaux établissements de cette localité, qui fait le commerce de draps, des articles de mercerie et de quincaillerie.

Venansault. — Ce bourg est situé à 7 kil. nord-est de La Roche-sur-Yon. Sur son territoire, à Fontenettes, s'élevait une abbaye célèbre fondée en 1210. Cette abbaye a été détruite; cependant son église a été conservée et sert aujourd'hui d'église paroissiale. Au milieu des ruines du cloître, on a découvert une fontaine d'eau ferrugineuse froide.

Les Essarts — Cette petite ville est située à 18 kil. nord-est de La Roche-sur-Yon. Elle a conservé les ruines intéressantes d'un château-fort, dont certaines parties datent du onzième siècle.

Au quatorzième siècle, il appartenait à la famille de Clisson, et plus tard il fut une des résidences du duc de Vivonne. Henri IV habita Les Essarts pendant la Ligue.

On exploite dans les environs des filons d'antimoine assez importants, et l'on y fait le commerce des céréales.

Les Herbiers. — Cette petite ville est située à 38 kil. nord-est de La Roche-sur-Yon ; elle est d'origine ancienne, et l'on pense reconnaître en elle l'ancien Pagus Herbatilius, cité considérable de la seconde Aquitaine. Elle fut ravagée par les Normands en 850. Relevée et entourée de solides murailles, elle joua un certain rôle pendant la guerre de Cent-Ans. Louis XIII la fit démantelée.

Pendant la guerre de Vendée, les Herbiers furent un des centres de l'insurrection. Depuis, cette petite ville jouit d'une grande activité commerciale et s'est beaucoup embellie. Aux environs, l'on visite l'un des points les plus élevés de la Vendée, le mont des Alouettes, d'où l'on découvre tout le Bocage.

Les Lucs. — Les Lucs sont situés à 19 kil. nord-ouest de La Roche-sur-Yon. Cette commune est formée de deux villages désignés sous les noms de Grand et de Petit-Luc. On trouve sur leur territoire des restes de quelques édifices druidiques, des dolmens et des menhirs.

Mortagne. — Mortagne est située à 50 kil. nord-est de La Roche-sur-Yon. Cette petite ville est d'origine romaine. Elle fut de bonne heure fortifiée et joua un rôle important dans toutes les guerres du moyen âge. Les Anglais s'en emparèrent et y élevèrent un château-fort qui, en 1373, fut pris par Olivier de Clisson. Au seizième siècle, catholiques et réformés se disputèrent la possession de cette place.

En 1794, Mortagne fut occupé par les républicains qui, attaqués par des forces supérieures, se frayèrent un glorieux chemin à travers l'ennemi et se retirèrent sur Nantes. Les Vendéens saccagèrent la ville, massacrèrent les femmes, se livrèrent à tous les excès sous prétexte de représailles.

On remarque dans cette ville une église gothique et les ruines d'un couvent de bénédictins. On y fabrique des toiles, du papier, et l'on y fait le commerce de cuirs, de toiles, de chevaux et de moutons fort estimés.

Tiffanges. — Cette petite ville est située à 45 kil. nord-est de La Roche-sur-Yon; elle est d'origine romaine. Agrippa y avait établi un camp retranché. Elle fit partie du territoire concédé aux Scythes Teiffaliens, vers la fin du quatrième siècle. Cette colonie existait encore au onzième siècle. Tiffanges fut fortifiée et défendue par un château redoutable. Cependant elle fut prise par le roi breton Conan Meriadec, et en 843 saccagée par les Normands. Les vicomtes de Thouars s'en emparèrent au onzième siècle et relevèrent les fortifications.

Après eux, elle appartint à la maison de Laval et aussi à ce monstre dont nous avons déjà raconté les crimes, Gilles de Retz. Les disparitions mystérieuses des femmes qu'il attirait dans son château avaient fait surnommer ce séjour le château de la Barbe-Bleue. Pendant les guerres de religion, il fut pris par les calvinistes et repris par les catholiques; Richelieu le fit démanteler; il en reste des ruines encore imposantes.

2° Arrondissement de Fontenay. — Fontenay est située à 57 kil. sud-est de La Roche-sur-Yon. Cette ville doit son nom à une fontaine d'eau minérale ferrugineuse. Ce ne fut longtemps qu'un bourg de pêcheurs; un château y fut élevé par les comtes de Poitou, qui entourèrent la ville de murailles pendant la guerre des Anglais auxquels elle avait été cédée. Investie par Duguesclin, elle se rendit après une héroïque résistance.

A l'époque des guerres religieuses, elle fut souvent assiégée par les partis qui se disputaient ce point important, subit encore un siége sous Henri IV, fut démantelée sous Louis XIII. Enfin c'est à Fontenay que les Vendéens remportèrent une de leurs plus célèbres victoires sur les républicains. Pendant la République, cette ville porta le nom de Fontenay-le-Peuple.

On remarque à Fontenay l'église Notre-Dame, l'hôpital, le collége et l'ancien hôtel des ducs de Thouars. On y fait le commerce de bois de construction, de grains et de graines potagères, de vins du midi. Cette ville est la patrie du poëte Rapin et du général Belliard, dont le buste a été placé en face de la maison où il est né.

Luçon.—Cette petite ville est située à 28 kil. ouest de Fontenay; son origine remonte au septième siècle. Luçon se forma à l'abri des murs d'une abbaye, il n'était encore qu'un village lorsque le monastère fut ravagé par les Normands au neuvième siècle.

Les craintes superstitieuses causées par l'approche de l'an 1,000 aidèrent celui-ci à se relever de ses ruines. Le village devint une ville, et au quatorzième siècle elle devint le siége d'un évêché. Au pouvoir ecclésiastique qui la gouvernait succéda bientôt après celui de la noblesse. Au seizième siècle, elle fut assiégée par les protestants; sa petite garnison et un grand nombre de ses habitants qui s'étaient retirés dans l'église y furent massacrés.

Parmi ses prélats, l'évêché de Luçon compte Richelieu. Le grand cardinal en a fait alors, dans une lettre intime, une peinture peu flattée : « Je puis vous assurer que j'ai le plus vilain évêché de France, le plus crotté et le plus désagréable. Il n'y a ici aucun lieu pour se promener, ni jardin, ni allée, ni quoi que ce soit, de façon que j'ai ma maison pour prison. » Richelieu n'avait alors que vingt-deux ans.

Pendant la guerre de Vendée, les républicains remportèrent deux victoires : le 28 juin et le 1er octobre 1793.

Luçon est la ville la plus commerçante de la Vendée, grâce à son canal navigable par alléges de 50 à 60 tonneaux ; les céréales, les bois, les vins d'Aunis, de Saintonge, de Bordeaux, alimentent son commerce.

Sa cathédrale est le seul édifice remarquable.

Maillezais. — Maillezais est situé à 12 kil. sud-sud-est de Fontenay. Cette petite ville doit son origine à un monastère fondé par Guillaume Fier-à-Bras. En 1317, un abbé de ce couvent obtint du pape l'érection de son abbaye en évêché.

Rabelais vécut quelque temps à l'abbaye de Maillerais, mais il s'en évada et partit pour l'Italie.

La petite ville s'était fortifiée et possédait un château; il joua un certain rôle dans les guerres de la Réforme; Richelieu la fit démolir.

Saint-Michel. — Saint-Michel-Mont-Mercure ou Mont-Malchus, est situé à 55 kil. nord nord-ouest de Fontenay, au penchant d'un coteau sur lequel les Romains avaient élevé un temple à Mercure. On remarque aux environs les ruines de l'abbaye de la Grainetière, fondée en 1420. On y voit quatre *in pace* effrayants dans lesquels on a retrouvé des ossements humains.

3° Arrondissement des Sables-d'Olonne. — Les Sables-d'Olonne sont situés à 36 kil. sud-ouest de La Roche-sur-Yon, sur l'Océan. On attribue la fondation de cette ville aux Espagnols, et postérieurement au neuvième siècle; elle appartint aux vicomtes de Thouars, et après eux aux La Trémouille qui la transmirent aux Montmorency-Luxembourg.

Elle ne prit quelque importance que sous Louis XI, qui creusa son port et la fit fortifier. Elle fut très-éprouvée par les guerres de religion. Pendant la guerre de Vendée, elle tint pour les républicains et repoussa les attaques des royalistes en mars 1793. Sous l'empire, la rade des Sables fut le théâtre d'un glorieux combat soutenu par trois frégates françaises contre cinq vaisseaux de ligne anglais, le 24 février 1809.

Les édifices de cette petite ville n'ont rien de bien remarquable, mais elle-même est fort agréable et disposée d'une façon pittoresque. Elle est protégée par de grands travaux contre les fureurs de la mer, que les vents d'ouest rendent terribles. Déjà, à trois époques différentes dans le cours du dix-huitième siècle, elle fut détruite par des ouragans. Sa plage est admirable et sans contredit la plus belle de toute la France; on y a créé un bel établissement de bains.

Cette ville est la patrie du corsaire David Nau, du voyageur Imbert, du vice-amiral Vaugirard et du contre-amiral Gautier.

Beauvoir. — Beauvoir-sur-mer est situé à 50 kil. nord-nord-ouest des Sables-d'Olonne. Cette petite ville, jadis baignée par la mer, en est éloignée aujourd'hui de 4 kil. Elle est reliée à l'Océan par le canal de Cahouette et peut recevoir des bateaux de 80 tonneaux. Elle fut jadis fortifiée et possédait un château.

En 1588, le château fut assiégé par Henri IV, qui faillit être tué dans une embuscade. Après dix-sept jours de siége, les habitants obtinrent de se retirer avec armes et bagages dans l'île de Bouin. Beauvoir exploite les marais salants dont elle est environnée. Son commerce consiste en sel, grains, bois de chauffage et de construction.

Noirmoutier. — Noirmoutier, *Hermoutier* ou *Nermoutier*, est située à 67 kil. nord-ouest des Sables-d'Olonne, dans l'île qui porte le même nom. Le nom primitif de l'île fut *Her* ou *Hero*, auquel s'adjoignit celui de moutier; en effet, dès 680, un monastère de bénédictins y fut fondé par saint Philibert.

Cette abbaye prit un rapide accroissement et fut enrichie par les dons de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Il devait tenter les Normands qui s'en emparèrent en 835 et le mirent au pillage.

Les moines dépouillés quittèrent l'île. En 1601, l'abbaye fut réduite à l'état de prieuré conventuel. En 1562, l'île fut envahie par les protestants, et en 1674 l'amiral Tromp et le comte de Horn détruisirent les fortifications de la ville et frappèrent les habitants d'une contribution de quatorze mille écus d'or.

Pendant la guerre de Vendée, les royalistes s'emparèrent de Noirmoutier. Cette position leur permettait de recevoir les secours de l'Angleterre. Après avoir fait pour les déloger plusieurs tentatives infructueuses, les républicains, commandés par les généraux Haxo et Hureau et appuyés par quelques navires de l'escadre de Villaret-Joyeuse, débarquèrent dans l'île et se rendirent maîtres de la ville où ils firent un grand nombre de prisonniers. Au nombre de ceux-ci se trouvaient d'Elbée et vingt-et-un autres chefs vendéens. D'Elbée et quatre de ses compagnons furent fusillés.

Noirmoutier est la patrie de Richer, historien breton estimé.

L'Isle-Dieu. — Port breton, est le principal établissement de l'île Dieu ou île d'Yeu. Cette île occupe une superficie de 12 kil. carrés.

Sa pointe sud-est porte le nom de *Pointe des Deux-Corbeaux*, elle est célèbre dans les légendes du Poitou.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement de la Roche-sur-Yon. — 10 cantons, 104 communes.

Chefs-lieux de canton : *la Roche-sur-Yon* (8,815 hab.), *Chantonnay* (3,425 hab.), *les Essarts* (2,830 hab.), *les Herbiers* (3,595 hab.), *Mareuil* (1,870 hab.), *Montaigu* (1,940 hab.), *Mortagne-sur Sèvre* (2,150 hab.) *le Poiré* (3,815 hab.), *Rocheservière* (1,980 hab.), *Saint-Fulgent* (2,010 hab.)

Principales communes : Aizenay (3,840 hab.), Bournezeau (2,220 hab.), les Brouzils (2,315 h.), la Bruffière (2,815 habit.), la Chaise-le-Vicomte (2,385 hab.), Chauché (2.020 hab.), Chavagne-en-Paillers (2,845 hab.), Cugand (2,185 hab.), la Ferrière (2,095 hab.), la Gaubretière (2,150 hab.), les Lucs (2,525 hab.)

2° Arrondissement de Fontenay-le-Comte. — 9 cantons, 111 communes.

Chefs-lieux de canton : *Fontenay-le-Comte* (8,065 hab.), *Luçon* (6,002 hab.), *Chaillé-les-Marais* (2,370 hab.), *la Châtaigneraie* (1,790 habit.), *Maillezais* (1,420 habit.), *Pouzauges* (2,702 habit.), *Saintes-Hermine* (2,005 hab.), *Saint-Hilaire-des-Loges* (2,750 hab.), *l'Hermenault* (980 hab.)

Principales communes : Benet (2,620 hab.), le Boupère (2,730 habit.), Nalliers (2,270 hab.), Saint-Michel-en-l'Herm (3,220 hab.), Vix (3,230 habit.)

3° Arrondissement des Sables-d'Olonne. — 11 cantons, 83 communes.

Chefs-lieux de canton : *les Sables-d'Olonne* (7,350 hab.), *Noirmoutier* (6,125 hab.), *l'Ile-Dieu* (2,930 hab.), *Beauvoir* (2,660 hab.), *Challans* (4,485 habit.), *la Mothe-Achard* (795 hab.), *les Moutiers-les-Meauxfaits* (935 hab.), *Palluau* (615 hab.), *Saint-Gilles-sur-Vie* (1,270 habit.), *Saint-Jean-de-Monts* (4,015 habit.), *Talmont* (1,040 hab.)

Principales communes : Bouin (2,905 hab.), la Gamache (3,205 hab.), Olonne (2,085 hab.), Saint-Étienne-du-Bois (2,070 hab.), Saint-Hilaire-de-Riez (2,310 habit.), Saint-Hilaire-de-Talmont (2,680 hab.), Sallertaine (2,250 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (220 élèv.), 2 colléges communaux (278 élèves), 1 institution secondaire libre (135 élèves), 572 écoles primaires (42,000 élèv.), 19 salles d'asile (2,850 élèves). — 220,000 habitants sont complétement illettrés, 37,000 savent lire seulement, et 143,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 9 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence, il y a 7 établissements hospitaliers. — Justice. 6 individus sont condamnés en moyenne pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 1,000 pour délits, et 4,250 pour contraventions. — 450 affaires civiles et 580 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 6,600 affaires en justice de paix. — Prisons. 65 hommes et 10 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 25 hommes et 7 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

SITUATION. — Le département de la Vienne est situé dans la région occidentale de la France, entre 46° 2' 47" et 47° 10' 45" de latitude et entre 1° 8' 15" et 2° 26' 12" de longitude ouest. Il tire son nom de la principale rivière qui le traverse.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'ouest, celui des Deux-Sèvres; au sud, celui de la Charente; au sud-est, celui de la Haute-Vienne; à l'est ceux de l'Indre et d'Indre-et-Loire.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 18e de France; il comprend 697,037 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

Pays de bruyères ou de landes	90.000 hec.
Sol de riche terreau	75 000
Sol de craie ou calcaire	350.000
Sol de gravier	25.000
Sol pierreux	60.000
Sol sabionneux	80.000
Divers	17.000

TOPOGRAPHIE. — Ce département peu élevé se compose de plateaux dont l'altitude varie entre 125 et 150 m. Le point culminant, (colline de Prun) n'a pas plus de 233 m. Ces plateaux, froids en hiver, monotones, couverts de landes, de bruyères, de vastes pâturages ou de grandes forêts, offrent des terrains de diverses qualités. Maigres, sablonneux, dans les arrondissements de Poitiers et de Chatellerault, ils sont marécageux dans celui de Loudun; glaiseux et froids dans celui de Civray; couverts de landes dans celui de Montmorillon; partout peu arrosés par de maigres ruisseaux qui s'engouffrent le plus souvent dans le sous-sol, généralement infertiles ils ne produisent que grâce à la tenacité des habitants.

Entre ces plateaux si féconds, coulent de belles rivières dans de riantes et fraîches vallées, dont l'aspect riant et pittoresque contraste avec la sécheresse du reste du terroire; ces vallées, dominées à pic par des roches calcaires, arrosées par des eaux pures, abondantes et limpides, sont généralement couvertes de prairies bordées d'arbres.

« Il faut citer, dit A. Joanne, la vallée de l'immobile et profonde rivière du Clain, avec ses beaux rochers de Passe-Lourdin, son ravissant bassin de Saint-Benoît et les beaux sites de la Cagouillère, de Poitiers, de la Cueille; la vallée de la Clouère, qui coule au pied des ruines du château de Gençay et de Château-Larcher, et à la base du plateau de Thorus, lande aride et pierreuse, sans arbres et sans herbes, semée de monuments druidiques; la vallée de la sinueuse Vanne, la plus ravissante de toutes, et si belle à Lusignan, où la rivière, que va grossir la Font-de-Cé, coule sous un de nos plus hauts viaducs de chemins de fer, au pied des collines qui portaient jadis une des plus illustres forteresses du moyen âge; le vallon resserré du Miauson, dominé au nord par les plateaux qui virent la défaite du roi Jean; la vallée enchanteresse de la Boivre, qui reçoit les belles sources de Fleury et de la Cassette; celle de la Vienne est remarquable par sa largeur, par sa fécondité, par ses collines tantôt arrondies, tantôt escarpées et par les eaux toujours abondantes de sa rivière; les beaux paysages s'y trouvent surtout dans les environs d'Availles, de l'Isle-Jourdain, et de Chauvigny; la vallée de la Creuse est plus accidentée mais moins fertile : la rivière y roule des eaux pures, mais rares en été; celle de la Gartempe est profonde et pittoresque, mais beaucoup moins que celle de l'Anglin, tributaire de la Gartempe.

« L'arrondissement de Loudun, moins accidenté que les autres, a trois vallées marécageuses : celles de la Briante, de la rivière de Sauves et de la Dive du Nord. » La vallée de la Charente est la plus fertile de toutes.

HYDROGRAPHIE. — Le territoire du département se partage très-inégalement entre les bassins de la Loire et de la Charente.

Bassin de la Loire. — La rivière la plus importante de ce bassin est la Vienne, qui descend du plateau de Millevaches (Corrèze), traverse les départements de la Haute-Vienne et de la Charente; baigne, sur le territoire de celui auquel elle donne son nom, l'Isle-Jourdain, Chauvigny, Vouneuil, Chatellerault, Dangé, passe dans le département d'Indre-et-Loire et va se perdre dans la Loire à Candes, après un cours total de 372 kilom. dont 112 sur le territoire du département. Elle est navigable à partir du barrage de la manufacture de Chatellerault, à 26 kilom. de sa sortie du département. Sa largeur est d'environ 100 m.; son tirant d'eau à l'étiage n'est guère que de 0 m. 40; mais dans ses grandes crues, elle peut atteindre 6 et même 7 mètres.

Elle reçoit dans le département :

La *Grande-Blourds*, qui vient du département de la Haute-Vienne, se grossit de la Franche-Doire et finit à 6 kilom. au-dessus de Lussac;

La *Petite-Blourds*, qui finit au-dessous de de la précédente,

Le *Clain*, rivière importante qui vient du département de la Charente, baigne Vivonne et Poitiers et finit après un cours de 125 kilom. Elle est navigable depuis Poitiers; on projetait autrefois de l'unir à la Charente par un canal; mais la création des chemins de fer a ajourné les projets de canalisation. Les affluents du Clain sont; la Cloire, la Pairoux, la Bouleur (grossie de la Dive du Midi), la Vonne (qui finit à Vivône), la Clouère, le Miausson, la Boive (qui se termine à Poitiers), l'Auzance et la Palud;

L'*Ozon*, autre affluent de la Vienne, finit un peu au-dessus de Chatellerault.

La *Creuse* sert de limite orientale au département depuis Roche-Posay jusqu'à son embouchure dans la Vienne. Son principal affluent est la *Gartempe*, qui prend sa source à Lespinas (Creuse), traverse le département de la Haute-Vienne, baigne Montmorillon et Saint-Savin et finit à la Roche-Posay, après un cours d'environ 170 kilom., accru de l'Anglin qui se grossit de la Benaise et du Saleron.

Au même bassin de la Loire appartient la *Dive du Nord*, qui prend naissance près de Mirebeau, baigne Montcontour et limite le département au nord-ouest. Elle va se jeter dans le *Thouet*, affluent de la Loire, après un cours de 75 kilom. Elle est canalisée et navigable depuis Montcontour; elle reçoit la *Sauves* et la *Briante*.

Bassin de la Charente. — Ce bassin n'occupe guère que les deux cantons de Charroux et de Civray. La *Charente* fait un coude de 35 kilom. dans l'angle sud-ouest du département; elle passe à Civray; elle reçoit le *Transon* et le ruisseau de *Charroux*.

Marais. — Ils sont encore nombreux dans l'arrondissement de Loudun; cependant la canalisation de la Dive en a fait disparaître un grand nombre.

CLIMAT. — Climat girondin, un peu rude à l'est, sur les plateaux qui bordent la Vienne et la Creuse; doux et tempéré dans les vallées. Température moyenne + 11°62.

Pluies : 580 millimètres. Vent de *galerne* (ou nord-ouest), qui souffle au printemps et qui est quelquefois funeste à la végétation par les froids subits qu'il amène.

Vie moyenne : 42 ans et 2 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Minerai de fer, manganèse, excellente pierre meulière, pierre à bâtir, à aiguiser, marne, argile à potier. *Pierres lithographiques*, de Châtellerault, plus fines et plus compactes que celle de Munich; marbres, porphire, serpentine; cailloux roulés dans la Vienne; leur transparence et leur propriété de se prêter parfaitement à la taille leur ont valu le nom de *diamants de Châtellerault*.

Source sulfureuse de la Roche-Posay, qui convient aux affections scrofuleuses, aux rhumatismes et aux débilités d'estomac : source minérale froide à Availles.

2° Végétaux. — Céréales en surabondance : maïs, millet; truffes; légumes, surtout à Lencloître; chanvre, lin; arbres fruitiers : amandiers, noyers, châtaigniers, noyers, vignes; plantes médicinales.

Chêne, frêne, aulne, bouleau dans les forêts, parmi lesquelles on cite celles de la Roche-Posay, de Moulière (3,435 hectares), de Vouillé-Saint-Hilaire (1,182 hect.), de Saint-Sauvent (670), de Mareuil (612), et de Châtellerault (470).

3° Animaux. — Belles races domestiques : chevaux poitevins; bœufs gâtinais engraissés pour l'approvisionnement de la capitale; on estime surtout ceux de Civray et de Montmorillon; bêtes à laine estimées; porcs et chèvres en grand nombre; volailles; mulets et ânes célèbres. (Voir notre *Encyclopédie d'économie domestique*).

Gibiers abondant; rivières poissonneuses

Loups et renards.

6 routes nationales (384 kilom.), 14 routes départementales (475 kilom.), 5,332 chemins vicinaux (475 kilom.)

2 rivières navigables : Vienne et Creuse (38 kilomètres).

1 canal : Dive canalisée (12 kilom. et demi).

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer dont le tableau suit :

DE PARIS A BORDEAUX

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. de Bordeaux.
Les Ormes	281 kilom.	298 kilom.
Dangé............	285	294
Ingrandes.........	293	286
CHATELLERAULT..	299	280
Les Barres	308	266
La Tricherie.....	313	266
Dissais..........	317	262
Clan.............	321	258
Chasseneuil......	324	255
POITIERS	332	246
Saint-Benoît.....	337	242
Ligugé..........	340	236
Iteuil	346	233
Vivonne.........	352	227
Couhé-Verac	366	213
Epauvilles.......	375	204
Civray	384	195

DE POITIERS A LA ROCHELLE

Stations:	Dist. de Paris.	Dist. d'Aigrefeuille.
POITIERS	332 kilom.	127 kilom.
Saint-Benoît.....	337	123
Coulombiers.....	351	109
Lusignan........	358	101
Rouillé	365	95

DE POITIERS A SAINT-SULPICE-LAURIÈRE

Stations:	Dist. de Poitiers.	Dist. de St-Sulpice
POITIERS	» kilom.	126 kilom.
Saint-Benoît.....	6	121
Nieuil-l'Espoir...	17	109
Fleuré.	22	104
L'Hommaizé.....	30	96
Lussac-le-Château	41	85
MONTMORILLON...	54	72
Lathus..... ...	65	61

DE CHINON AUX SABLES-D'OLONNE

Stations:	Dist. de Chinon.	Dist. des S.-d'Olonne
Beuxes..........	10 kilom.	190 kilom.
LOUDUN.........	21	178
Arçay...........	29	170

AGRICULTURE. — Ce département est surtout agricole, bien que le sol ne soit pas partout d'une égale fertilité. La stérilité d'une partie du territoire, principalement dans les arrondissements de Châtellerault et de Poitiers, n'a pu être vaincue que par la ténacité poitevine; il a fallu avoir recours aux méthodes perfectionnées: drainage, irrigations, dessèchement de certaines vallées, etc.

Il existe une ferme-école à Céaux (arrondissement de Civray).

Dans les pâturages on élève surtout des chevaux, des mulets et des bœufs. Le vin, haut en couleur, se conserve longtemps et augmentera en qualité lorsque sa fabrication sera plus soignée, et lorsque la vigne sera l'objet d'une culture mieux entendue. En attendant, il est assez peu estimé, à l'exception des vins rouges de Champigny, Couture, Dissais, Jaulnais, Saint-Georges-les-Bailleraux, et les vins blancs de Loudun, Roiffé, Saix, Salonces et Trois-Moutiers, classés parmi les bons vins d'ordinaire. Une partie de la récolte est distillée et produit des eaux-de-vie répandues dans le commerce sous le nom de cognacs.

Le département comprend : 223,000 hectares en céréales; 22,000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 59,000 en prairies artificielles; 40,000 en prairies naturelles; 84,000 en pâturages; 31,000 en vignes, 78,000 en bois et forêts et 116,000 en jachères; le tout représentant une valeur de 101 millions de francs.

28,000 chevaux, 25,000 ânes et mulets, 74,000 bêtes à cornes, 575,000 moutons, 30,000 chèvres 56,000 porcs. 17,000 ruches, sont évalués à 55 millions de francs.

INDUSTRIE.—Vastes carrières, surtout à Chauvigny.—2 tourbières (60 ouvriers), 94,000 quint. (74,000 fr.). — 7 minières de fer (45 ouvriers), 85,000 quint. (41,000 fr.), 6 mines de fer produisant pour 300,000 f. de fontes de fer.

Châtellerault possède une *manufacture d'armes* très-importante où sont occupés 1,800 ouvriers. La coutellerie de la même ville est justement estimée.

La principale industrie de Poitiers est la peausserie; celle de Biards, la fabrication des tricots; celle de Montmorillon, la fabrication de la bière. Les autres branches sont : les blanchisseries de toiles et de cire, les minoteries, les tanneries, les vinaigreries (Châtellerault et Neuville), les distilleries, les carrosseries, les papeteries, les poteries. Le département compte 40 machines à vapeur, d'une force totale de 300 chevaux.

COMMERCE.—Exportation de laines, de miel, de cire, de châtaignes, de fruits, de graines (luzerne, trèfle et sainfoin), de vins, de mulets, de moutons, de porcs, et de bœufs gras.

Importation d'objets manufacturés et de combustible minérale, dont 33,000 quint. proviennent de la Loire, 75,000 de Belgique et 65,000 d'Angleterre

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 83,537 habitants; au dernier recensement, diminution de 3,927, dont 998 pour la ville de Poitiers. La population du département ne s'élève plus qu'à 320,598 hab., et sous ce rapport, il tient le 56e rang; la densité est d'environ 43 hab. par kilom. carré, et, à ce point de vue, il est le 73e.

En général, l'habitant de la Vienne est ami du repos, aimable, insouciant, d'un caractère bon, doux et facile, d'un esprit vif, de mœurs hospitalières; il est religieux et tolérant, ami du foyer domestique, brave sans fanfaronnade.

Dans les contrées boisées, on trouve encore une race arriérée, qui forme un type particulier.

La langue française est correctement parlée dans les villes; mais les campagnards ont conservé l'usage du patois poitevin, qui dérive de la langue wallonne, mais qui porte une légère empreinte des langues du Midi.

HISTOIRE.—Le département de la Vienne a été formé du haut Poitou. Avant l'invasion romaine, ce territoire était occupé par les *Pictones*, dont nous avons déjà parlé. Ce peuple belliqueux, que le lieutenant de César, Publius Crassus, parvint à vaincre, mais non à soumettre, fut, en effet, de ceux qui fournirent leur contingent à l'appel de Vercingétorix.

Après la défaite d'Alésia, ils se résignèrent à la conquête; ils furent incorporés dans l'Aquitaine. Ils étaient Romains lorsque les Visigoths s'emparèrent de leur pays. Ils demeurèrent sous la domination de leurs nouveaux maîtres jusqu'en 507, c'est-à-dire jusqu'à la bataille de Vouillé, aux environs de Poitiers.

Pendant la période mérovingienne, le Poitou resta compris dans le royaume d'Aquitaine et fut gouverné par des comtes non héréditaires. Les plaines du pays, qui déjà avaient été le théâtre de la victoire de Clovis, devaient être témoin également de la victoire plus importante de Charles Martel.

Les Sarrasins, sous la conduite d'Abdel-Rhaman venaient d'envahir le Poitou; Charles Martel les attaqua dans les plaines de Poitiers, les tailla en pièces et les obligea à repasser les Pyrénées.

En 778, Charlemagne érigea ce pays en comté et le donna en appanage à Louis le Débonnaire. Sous les faibles héritiers du grand empereur les comtes se déclarèrent héréditaires.

Les premiers de ces seigneurs, Guillaume Tête d'Étoupe, Guillaume Fier à Bras, et le fils de celui-ci, se distinguèrent par leur piété et leur vaillance. Guillaume le Pieux ne se contenta point d'enrichir les couvents, mais fonda des écoles, et favorisa l'instruction.

Sa fille Agnès, qui épousa l'empereur Henri III, et ses fils étaient très-instruits. L'héritier de ses domaines se distingua par un talent remarquable à composer, en vers, des chansons et des fabliaux; on a reproché à ces compositions leur caractère licencieux. L'auteur était fort porté à la galanterie. Un auteur anglais lui a attribué le projet de fonder une communauté de dames et de demoiselles plus galantes que dévotes et de mettre à la tête de cette étrange abbaye, Maubergeonne, vicomtesse de Châtellerault, sa favorite. Ce projet rencontra l'opposition de sa femme. Il partit pour la croisade.

L'histoire de son fils ressemble à un long roman d'aventures qui se termina malheureusement par son abdication en faveur de sa fille Eléonore. Celle-ci, après avoir épousé le roi de France, Louis le Jeune, divorça et se maria avec Henri II d'Angleterre, à qui elle apporta en dot le Poitou.

Richard Cœur de Lion fut créé comte de Poitou; il fit longtemps sa résidence de la ville de Poitiers et partageait son temps entre le palais de cette ville et le château de Montreuil Bonnin, où il faisait battre monnaie. En montant sur le trône, il donna le Poitou à son neveu, Othon de Saxe, dit de Brunswick, qui plus tard devint empereur d'Allemagne.

Après l'assassinat d'Arthur de Bretagne, Philippe-Auguste confisqua cette province et la réunit à la couronne de France; en vain les Anglais tentèrent-ils de la reprendre. Saint Louis les vainquit en 1241 à la bataille de Taillebourg.

Cependant, les Anglais n'avaient pas renoncé à cette conquête, et en 1356, le Prince Noir, fils du roi d'Angleterre, déjà maître du Limousin et du Berry, s'avança jusqu'à deux lieues de Poitiers; le roi Jean se porta à sa rencontre et attaqua les Anglais dans les landes de Maupertuis. Malgré leur supériorité en nombre et leur courage les Français furent vaincus. Ils perdirent onze mille hommes, parmi lesquels un connétable, plusieurs princes et deux mille chevaliers. Le roi, tête nue et à pied, tenant sa hache à deux mains, se défendit jusqu'à la fin de la bataille avec un courage héroïque; enfin, épuisé de fatigue, blessé, accablé par le nombre, il fut fait prisonnier.

Le traité de Brétigny le rendit à la France, mais au prix d'une dure rançon : l'abandon du Poitou et d'une grande partie de nos provinces d'outre Loire. Ce fut Charles VII qui reconquit ces provinces. Une longue paix succéda à ses victoires.

Au seizième siècle, le Poitou fut déchiré par les guerres de religion. Calvin y avait prêché ses doctrines dans les grottes de Saint-Benoist et de Croutelle; l'une d'elle porte encore son nom. Les questions politiques, encore plus que les questions religieuses, divisèrent le pays et entraînèrent les partis les uns contre les autres

En 1577, non loin de Montcontour, entre les villages d'Assai, de Jumeux et de Plumain, les deux armées se rencontrèrent. L'armée protestante, commandée par Coligny, était forte de 12,000 fantassins et 7,000 cavaliers; l'armée catholique, commandée par le duc d'Anjou, comptait 19,000 hommes de pied et 9,000 chevaux. Cette importante journée à laquelle l'histoire a donné le nom de bataille de Moncontour, fut gagnée par les catholiques.

Ce dernier événement est le dernier fait important de l'histoire du Poitou. Louis XIII le partagea en deux provinces, faisant de Poitiers la capitale du Haut-Poitou et de Fonteray celle du Bas-Poitou.

Le département de la Vienne eut la sagesse de ne pas prendre part à la guerre de Vendée.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Vienne (chef-lieu Poitiers), est divisé en 5 arrondissements, 31 cantons, 300 communes.

Il appartient à la 15e inspection des ponts et chaussées; à la 24e conservation des forêts (Niort); à l'arrondissement minéralogique de Nantes (division du Centre); à la 4e région agricole (ouest).

Il est compris dans le 9e corps d'armée, dont le quartier général est à Tours.

Il forme, avec le département des Deux-Sèvres, le diocèse de Poitiers, suffragant de Bordeaux, et comprenant 31 cures, 251 succursales, 59 vicariats, 1 grand séminaire à Poitiers et 1 petit séminaire à Montmorillon.

Les protestants, au nombre de 6,000, possèdent dans le département une église consistoriale (Lusignan), 5 paroisses (Lusignan, Rouillé, Saint-Sauvant, Couhé et Poitiers), 8 annexes, 6 pasteurs, 4 temples ou oratoires.

Les 5 tribunaux de 1re instance des chefs-lieux d'arrondissement et les deux tribunaux de commerce de Poitiers et de Châtellerault ressortissent à la cour d'appel de Poitiers. Cette cour d'appel étend, en outre, son ressort sur les départements des Deux-Sèvres, de la Charente-Inférieure et de la Vendée.

Le lycée et l'école normale de Poitiers et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie de Poitiers, l'une des plus importantes de France; elle comprend une faculté de droit et une faculté des lettres.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE POITIERS. — Poitiers (lat. 46° 34' 55", long. 1° 59' 51" O.), *Limonum*, *Lemonum*, *Augustoritum*, *Pictonum*, *Pictavium*), chef-lieu du département de la Vienne, est située à 338 kil. sud sud-ouest de Paris. Cette ville est une des plus anciennes de la Gaule; elle était déjà importante lorsque les Romains s'en emparèrent. Elle quitta alors son nom de *Lemonum* pour celui de *Pictavium*, dont on a fait Poitiers.

Après avoir résisté aux Romains, les habitants de Poitiers en devinrent les plus fidèles alliés et ils en furent récompensés par ces magnifiques édifices dont on admire encore les ruines. Temples, théâtres, aqueducs, écoles concoururent à l'embellissement et à la civilisation de Poitiers. Saint Hilaire y prêcha le christianisme et en fut le premier évêque, vers le milieu du quatrième siècle. Cet apôtre, aussi savant que pieux, est resté le patron de la ville.

Sous les Wisigoths, Poitiers devint une des résidences royales. Nous avons dit plus haut comment Alaric perdit, dans les environs de cette ville, son royaume et sa vie. Les Franks n'enlevèrent point à Poitiers son importance. Vers 550, Radégonde, fille de Berther, roi des Thuringiens, délaissée par son époux le roi Clotaire, obtint de celui-ci de se retirer à Poitiers. Elle fit construire près de la ville le monastère de Sainte-Croix où elle se retira et qui ne tarda point à s'enrichir.

Poitiers fit ensuite partie des divers royaumes formés avec l'héritage de Clovis. Les Sarrasins ravagèrent ses environs, pillèrent son abbaye, mais ne purent s'en emparer. En 765, Waïfre en fit raser les fortifications construites par les Wisigoths, et Pépin le Bref les fit reconstruire.

Pépin Ier fixa sa résidence à Poitiers et y mourut. Il avait fondé le monastère de Saint-Cyprien, et on lui attribue le palais de la Cité, aujourd'hui le palais de justice. La province ayant été divisée en deux duchés, Poitiers appartint à Louis le Débonnaire, qui y fit enfermer sa femme Judith dans l'abbaye de Sainte-Croix, pour crime d'adultère.

Mais il ne sut point protéger la capitale du Poitou contre les Normands. Ceux-ci s'en emparèrent et la pillèrent à plusieurs reprises. Au commencement du siècle suivant, en 902, la ville était gouvernée par le comte Adhémar; sa faiblesse encouragea l'ambition d'un fils naturel d'Ebles Mangez, qui pénétra en armes dans la ville, en chassa Adhémar, et se fit proclamer comte sous le nom de Regnulfe II. Ses descendants gardèrent le pouvoir jusqu'au mariage d'Eléonore. Poitiers ne subit jamais avec résignation la domination anglaise.

Elle soutint contre les Anglais plusieurs siéges, et après la funeste journée de Maupertuis, les habitants leur fermèrent leurs portes, et eurent le pieux et patriotique courage d'aller sur le champ de bataille recueillir les blessés et relever les morts.

Les cadavres des chevaliers, qu'on apportait par charretées, furent déposées dans une même fosse creusée dans le couvent des Cordeliers. Les Anglais n'osèrent pas traverser la ville avec leur royal prisonnier, et lorsque sous Charles V Duguesclin en vint faire le siége, il fut favorisé par les habitants auxquels plus tard le roi accorda de nombreux priviléges. Le Poitou devint l'apanage du duc de Berry, frère du roi. Ce prince fit construire une nouvelle enceinte et fit élever le beau château de Clain et de Boivre. Il fit aussi construire et décorer de statues la façade du palais, et placer une horloge dans une tour de la place Notre-Dame.

Lorsque, sous le malheureux Charles VI, la France devint la proie des Anglais, Poitiers devint la capitale et servit de refuge au dauphin. C'est là que celui-ci se fit proclamer roi, et là que lui fut présentée la Vierge inspirée qui devait l'aider à reconquérir son royaume. Longtemps encore Poitiers fut une résidence royale. Parmi ses hôtes, nous citerons Louis XI et sa femme Marguerite d'Ecosse, Charles VIII, François Ier, Charles-Quint.

Les guerres de la Réforme lui furent funestes. Les protestants s'en emparèrent en 1562 après le massacre de Vassy; ils pillèrent les églises et détruisirent les statues des saints. Reprise par les catholiques, la ville fut victime d'excès plus abominables encore. Le maréchal Saint-André l'abandonna à ses soldats. Cependant, en 1569, les habitants résistèrent avec courage à l'armée de Coligny, ils lui échappèrent en bouchant les arcades du pont de Rochereuil, les eaux du Clain débordèrent et les assiégeants, inondés, furent obligés de se retirer.

En 1634 fut jugé, condamné et exécuté à Poitiers l'infortuné Urbain Grandier. Enfin, en 1822, là fut aussi exécuté le général Berton.

Poitiers possède des édifices d'une grande valeur, dont plusieurs sont classés parmi les monuments historiques : le temple Saint-Jean, que l'on croit être un baptistère du quatrième siècle; l'église Sainte-Radégonde, dont les vitraux et les peintures sont remarquables; Notre-Dame-la-Grande, de style roman; Saint-Hilaire et Moutierneuf, qui datent du dixième et du onzième siècles; le palais de justice, ancien palais des comtes de Poitiers, reconstruit au onzième siècle, mais dont le donjon et la façade méridionale datent du quatorzième siècle. On remarque encore à Poitiers les ruines des arènes romaines et un dolmen classés au nombre des monuments historiques.

On trouve à Poitiers des corroieries, des tanneries, des mégisseries, des huileries, des minoteries, des fonderies et d'autres établissements industriels.

Son commerce porte principalement sur les graines de prairies artificielles, les vins, les marrons.

Vouillé. — Vouillé ou Vouglé est situé à 16 kil. nord-ouest de Poitiers. On a donné le nom de cette commune à la bataille livrée par Alaric à Clovis dans les plaines de Voulon et de Mougon. Vouillé produit des vins et des fourrages.

Lusignan. — Cette petite ville est située à 8 kil. sud-ouest de Poitiers. Elle possédait un château redoutable défendu par une triple enceinte, dont une légende attribuait la construction à la fée Mélusine. Ce personnage a joué un trop grand rôle dans l'imagination de nos pères pour que nous ne lui consacrions pas quelques lignes de biographie.

Fille d'un roi d'Albanie, Mélusine, par la légèreté de sa conduite, s'était attirée la malédiction de sa mère, qui l'avait condamnée à être fée et serpent tous les samedis jusqu'au jour du jugement dernier. Cet arrêt cruel, exécuté par l'enfer, ne l'empêcha point de s'établir convenablement. Mettant à profit les six jours de beauté qui lui restaient par semaine, elle sut plaire à Raymondin, fils du comte de Forez, qui l'épousa.

Ce fut pour lui qu'elle bâtit le château de Lusignan. Elle le rendait parfaitement heureux et ne mettait à son bonheur qu'une condition, c'était de ne jamais chercher à la voir un samedi. Raymondin, curieux comme une femme de Barbe-Bleue, manqua à sa promesse, et la surprit métamorphosée en serpent. Mélusine s'échappa par une fenêtre en poussant un grand cri et ne reparut plus au domicile conjugal.

Mais toutes les fois qu'il devait arriver quelque grand désastre au royaume, ou changement de règne, ou mort des parents de Mélusine, on l'entendait crier d'un cri aigu et effroyable par trois fois.

Et, ajoute Brantôme, « plusieurs personnes de là qui l'ont ouï l'assurent et le tiennent de père en fils, et même lorsque le siége y vint, force soldats et gens d'honneur l'affirmèrent qui y étoient : mais surtout quand la sentence fut donnée d'abattre et de ruiner les châteaux, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts cris et clameurs. » Ce fut Richelieu qui expropria Mélusine; il ne reste plus de son château que quelques ruines.

Lusignan fait le commerce de céréales, de graines de trèfle et de luzerne, et de mules très-estimées.

Mirebeau. — Cette petite ville est située à 28 kil. nord nord-ouest de Poitiers; elle doit son origine à un château construit par Foulques Néra, comte d'Anjou. En 1202, Eléonore, veuve de Henri II, y fut assiégée par Arthur de Bretagne. Pendant les guerres de la Réforme, Mirebeau fut ensanglanté par les deux partis. Près de cette ville, se trouve le village de Puy-Taillé, dont les seigneurs, dit la tradition locale, possédaient de père en fils le pouvoir de chasser les serpents, en leur criant à haute et intelligible voix d'avoir à se retirer.

Mirebeau fait le commerce des graines, des vins, des moutons et des laines.

Vivône. — Cette petite ville, située au confluent du Clain et de la Vonne, possède des fabriques de grosses étoffes et des taillanderies.

2° ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT. — Châtellerault est située à 32 kil. nord nord-est de Poitiers.

Cette ville doit son origine et son nom à un château construit par un seigneur nommé Hérault. Elle porta donc primitivement le nom de Chatel-Hérault.

Elle était déjà érigée en vicomté dès le neuvième siècle.

Cette vicomté appartint à la maison d'Anjou; Louis XI en hérita et l'érigea en duché-pairie pour François Bourbon de Montpensier. Les biens du connétable de Bourbon ayant été confisqués, Châtellerault fut donné au duc d'Hamilton, tuteur de Marie-Stuart, en récompense de ses services.

Enfin, en 1585, ce domaine revint à la famille de Bourbon-Montpensier. Pendant les guerres de la Réforme, cette ville fut disputée par les deux partis. Sous Louis XIV, des émeutes y éclatèrent au sujet de la suppression des franchises municipales et de l'établissement d'un dépôt de sel.

Cette ville est située dans un pays charmant. Elle est reliée à son faubourg de Châteauneuf par un pont construit sous Henri IV. On y remarque l'église Saint-Jacques, qui date du onzième siècle, et dont le portail est orné de belles sculptures.

Le principal établissement industriel de Châtellerault est sa manufacture d'armes, mue par un moteur hydraulique, qui emploie 2,000 ouvriers et peut fournir annuellement 20,000 armes à feu et 3,500 armes blanches. Les autres établissements de la ville sont des coutelleries très-importantes et très-renommées, des quincailleries, des meuneries, des fabriques de bijouterie fausse et de dentelles.

Son commerce est alimenté par les fers, les aciers, les vins, les eaux-de-vie et les farines.

La Roche-Pozay. — Cette petite ville est située à 24 kil. nord-est de Châtellerault, au confluent de la Creuse et de la Gartempe. Elle possède des eaux minérales renommées, dont la découverte remonte au règne de Louis XIII. Près des sources, qui sont au nombre de trois, on a construit un hôpital.

Lencloître. — Cette localité produit abondamment des fourrages et des céréales. Son église faisait autrefois partie d'un couvent de l'ordre de Fontevrault.

3° Arrondissement de Civray.—Civray est située à 51 kil. sud de Poitiers, sur la Charente. L'origine de cette ville remonte à l'époque de la domination romaine et fut de bonne heure fortifiée. Elle appartint à plusieurs maisons féodales et fut confisquée en 1350 par le roi Jean. Erigée en comté par François Ier, elle appartint à la maison de Condé jusqu'à la Révolution. Son clergé adhéra franchement aux réformes décrétées par la Constituante.

Civray possède une église de style bysantin, classée parmi les monuments historiques, et dont le portail est orné d'admirables sculptures.

Cette ville fait un commerce important de truffes, de châtaignes et de bestiaux. Les minoteries forment ses principaux établissements industriels.

Charroux. — Charroux est située à 11 kil. à l'est de Civray, près de la Charente. Cette petite ville doit son origine à un monastère fondé par Roger, comte de Toulouse, en 785. L'église de ce monastère était une des plus belles de France; elle fut détruite par les protestants. Ses ruines sont classées parmi les monuments historiques.

Couhé. — Couhé, situé près de la Dive, possède des chapelleries et des fabriques d'étoffes, et fait le commerce du bétail.

Availles.—Cette petite ville fait un commerce assez important de bestiaux et de céréales.

4° Arrondissement de Loudun. — Loudun est situé à 53 kil. nord nord-ouest de Poitiers, près de la Petite-Maine. Cette ville est d'origine ancienne.

Vers le neuvième siècle, elle était fortifiée, et peu de temps après était le siége d'une viguerie que les comtes de Poitou avaient donnée en fief aux comtes d'Anjou. Soumise à la domination anglaise, elle fut reprise par Philippe-Auguste. Elle fut réunie à la couronne par Louis XI, en 1476.

Loudun accueillit avec ardeur la réforme religieuse; elle devint, après La Rochelle, la ville calviniste la plus zélée. Elle fut donc en butte à l'ambition des deux partis et ardemment disputée. Son passé, ses croyances la désignaient entre les plus dangereuses à l'œuvre de pacification entreprise par Richelieu. Le cardinal ordonna qu'elle fut démantelée et y envoya l'intendant de Tours, Laubardemont, pour en faire raser l'enceinte et le château.

En même temps vivait à Loudun, en qualité de curé de Saint-Pierre-du-Marché, un prêtre d'un esprit distingué, mais qui par sa supériorité même s'était fait des envieux et des ennemis parmi ses collègues.

Dans sa jeunesse, il avait écrit contre Richelieu un pamphlet intitulé : *Lettre de la cordonnière de la reine à M. de Barados.* Ce curé se nommait Urbain Grandier. Ses ennemis profitèrent de la présence de Laubardemont pour se venger et le perdre.

Grandier était directeur du couvent des Ursulines. On l'accusa d'intrigues galantes; il perdit ses bénéfices et fut exilé dans un séminaire. Il en appela au présidial de Poitiers, et celui-ci le déclara innocent. Mais, trois ans plus tard, il fut accusé d'avoir ensorcelé les Ursulines de Loudun : ces religieuses étaient obsédées par le fantôme de Grandier et tombaient en convulsions. Laubardemont en écrivit au cardinal, qui lui ordonna de constituer un tribunal pour juger le curé.

Les juges, gens crédules, acceptèrent pour réelles les dépositions de religieuses aliénées ou habilement stylées par leur nouveau directeur, et qui se déclaraient possédées du diable par l'œuvre d'Urbain Grandier. Ce malheureux fut condamné et fut brûlé vif après avoir subi les épouvantables tortures de la question. Toutefois, malgré le supplice d'Urbain, démons et religieuses continuaient à vivre dans une étroite intimité, lorsqu'on retrancha les 4,000 livres accordées aux exorcistes. Dès lors les démons n'eurent plus de raison d'être, et l'on en entendit plus parler.

Le seul monument de Loudun est une tour de son ancien château. Cette ville possède des fabriques de draps, de toiles, d'orfèvrerie et de dentelles. Elle fait le commerce de céréales, de graines de trèfle et de luzerne, de vins blancs, d'huile de noix, de chanvre, de lin, de moutons, etc.

Loudun est la patrie de Théophraste Renaudot.

Moncontour. — Cette petite ville est située à 18 kil. sud sud-ouest de Loudun, sur la Dive; elle est d'origine romaine. Au moyen âge, dans les guerres féodales et dans la guerre de Cent-Ans, elle joua un rôle assez important. Duguesclin la reprit aux Anglais en 1372. Son nom est célèbre par le souvenir de la fameuse bataille gagnée par le duc d'Anjou, — depuis Henri III, — sur l'amiral de Coligny, en 1569.

5° Arrondissement de Montmorillon. — Montmorillon est située à 52 kil. sud-est de Poitiers, sur la Gartempe. Cette ville prit naissance sous les murs d'un château-fort acquis par le fils de saint Louis.

Prise par les ligueurs, cette ville fut reconquise par le prince de Conti pour Henri IV, qui fit raser ses fortifications. Le principal édifice de cette ville est la chapelle octogone, chapelle sépulcrale classée parmi les monuments historiques; on pense qu'elle fut fondée au temps de la première croisade.

Les fabriques de noir animal, les fours à chaux, les poteries et les fabriques de macarons, qui sont renommées, forment les principaux établissements industriels de cette ville.

Chauvigny. — Cette petite ville, sur la Vienne, possède plusieurs édifices classés parmi les monuments historiques : son église romane et trois châteaux qui appartenaient jadis aux comtes de Poitiers.

Saint-Savin.— Saint-Savin, situé sur la Gartempe, possède une église abbatiale du onzième siècle, rangée au nombre des monuments historiques.

STATISTIQUE DU DEPARTEMENT

1° Arrondissement de Poitiers. — 10 cantons, 85 communes.

Chefs-lieux de canton : *Poitiers*, 2 cantons (30,036 hab.), *Lusignan* (2,390 habit.), *Vivône* (2,415 hab.), *Mirebeau* (2,620 habit.), *Neuville* (3,375 hab.), *Saint-Georges* (1,340 h.), *Saint-Julien* (1,202 hab.), *La Villedieu* (450 habit.), *Vouillé* (1,750 habit.).

Principales communes : Benassais (2,195 h.), Jaulnay (2,005 hab.), Migné (2,685 h.), Rouillé (2,725 habit.), Saint-Sauvant (2,922 habit.), Vendeure (2,460 hab.);

2° Arrondissement de Chatellerault. — 6 cantons, 52 communes.

Chefs-lieux de canton : *Châtellerault* (14,275 habitants), *Lencloître* (1,870 hab.), *Pleumartin* (1.415 hab.), *Vouneuil sur-Vienne* (1,490 h.), *Dangé* (830 h.), *Leigné-sur-Usseau* (365 hab.)

Principales communes : Naintré (1,630 h.), Thuré (1,805 hab.), Archigny (1,890 h.), Vicq (1,835 hab.), Bonneuil-Matours (1,535 habit.), Scorbe-Clairvaux (1,560 hab.)

3° Arrondissement de Civray. — 5 cantons, 45 communes.

Chefs-lieux de canton : *Civray* (2,280 hab.), *Charroux* (1.940 habit.), *Couhé* (1,895 habit.), *Gençay* (1,220 hab.), *Availles* (1,110 hab.)

Principales communes : Chaunay (2,145 h.), Urson (2,230 hab.)

4° Arrondissement de Loudun. — 4 cantons, 57 communes.

Chefs-lieux de canton : *Loudun* (4,402 hab.), *Montcontour* (695 h.), *Monts-sur-Guesne* (925 h.), *Trois-Moutiers* (1,250 hab.)

Principales communes : Mouterre-Silly (925 hab.), Martaizé (800 hab.), Saint-Jean-de-Sauves (1,525 h.), Bournand (870 h.), Roiffé (870 h.), Saint-Léger-de-Montbrillais (880 hab.)

5° Arrondissement de Montmorillon. — 6 cantons, 61 communes.

Chefs-lieux de canton : *Montmorillon* (5,205 hab.), *Chauvigny* (2,045 hab.), *l'Isle-Jourdain* (1,024 hab.), *Lussac-les-Châteaux* (2,095 hab.), *Saint-Savin* (1,510 hab.), *La Trimouille* (1,840 habitants.)

Principales communes : Lathus (2,265 hab.), Saint-Pierre-de-Maillé (2,190 hab.), Saint-Pierre-des-Eglises (7,110 habit.), Persac (1,750 hab.), Le Vigean (1.740 hab.).

STATISTIQUE MORALE.— INSTRUCTION PUBLIQUE. — 1 lycée (365 élèves), 3 colléges communaux (315 élèves), 8 institutions secondaires libres (705 élèves), 478 écoles primaires (34,125 élèves), 35 salles d'asile (3,195 élèves), 192,000 h. sont complétement illettrés, 19,000 savent lire seulement; 109,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. — 3 habitants sur 1000 sont dans l'indigence; il y a 8 établissements hospitaliers. — JUSTICE. — 10 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes; 15 pour crimes contre les propriétés; 1,115 pour délits; 2,650 pour contraventions. — 650 affaires civiles et 1,770 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 9,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. — 85 hommes et 20 femmes sont détenus dans les prisons départementales; 53 hommes et 7 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA

HAUTE-VIENNE

SITUATION. — Le département de la Haute-Vienne doit son nom à sa position sur le cours supérieur de la Vienne. Il est situé dans la région centrale de la France, entre 45° 26' 15" et 46° 23' 25" de latitude et entre 0° 25' 35" et 1° 42' 30" de longitude ouest.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de l'Indre; au nord-ouest, celui de la Vienne; à l'ouest, celui de la Charente; au sud-ouest, celui de la Dordogne; au sud-est, celui de la Corrèze; à l'est, celui de la Creuse.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, le département de la Haute-Vienne est le 62e de France. Il comprend 551.658 hectares, dont 62,000 en pays de montagnes. Suivant sa nature, le sol se divise en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes.	75,000
Sol de riche terreau..........	15,000
Sol de gravier................	95,000
Sol pierreux..................	195,000
Sol sablonneux................	160,000
Divers........................	11,000

TOPOGRAPHIE. — Le territoire de la Haute-Vienne, inégal, entrecoupé de collines, de coteaux abruptes et d'agrestes vallons, présente dans presque toutes ses parties des paysages pittoresques ou coquets.

A l'est et au sud-est, son territoire est couvert de montagnes qui vont se relier au plateau central.

La chaîne la plus élevée règne entre le cours de la Gartempe et celui de la Vienne; elle est appelée *chaîne des monts d'Ambazac* et elle renferme le point culminant du département : montagnes au nord de Beaumont (777 m.). Elle court de l'est à l'ouest, sépare le département en deux parties presque égales, limite un instant les arrondissements de Bellac et de Limoge, descend à une hauteur moyenne de 500 à 600 m. et va se terminer sur les confins de la Charente, par les *montagnes de Blond*, dont la plus haute cîme, le Puy-de-Blond, mesure 515 m.

Sur la rive gauche de la Vienne, entre cette rivière et les bassins de la Dordogne et de la Corrèze, une autre chaîne, reliée également au plateau central, et terminée par les montagnes du Nontronnais, est plus importante que la précédente, au point de vue de la séparation des eaux. Le chaînon qui s'en détache, près de Châlus, va séparer le bassin de la Vienne de celui de la Charente. La chaîne principale, celle qui se dresse entre les bassins de la Loire et de la Gironde, entre dans le département près de Saint-Gilles-les-Forêts, par une hauteur de 731m. Elle s'abaisse ensuite à une hauteur moyenne de 500 m.

Au nord du département, une chaîne de collines peu importantes va se rattacher aux collines du Poitou.

HYDROGRAPHIE. — Le département de la Haute-Vienne se divise très-inégalement entre trois bassins : celui de la *Vienne*, qui est plus vaste à lui seul que les deux autres réunis; celui de la *Dordogne* et celui de la *Charente*.

1° Bassin de la Vienne. — Cette importante rivière prend sa source au plateau de Millevache (Corrèze). Elle entre bientôt, près de Rempnat, sur le territoire du département auquel elle donne son nom. Elle passe à Eymoutiers, Saint-Léonard, Limoges, Aixe, Saint-Junien. Ensuite, elle passe dans le département de la Charente, dont elle traverse l'angle nord-est, puis dans les départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire, où elle finit dans la Loire, à Candes, après un cours d'environ 370 kilom., dont 82 sur le territoire du département qui nous occupe. Au-dessus de Limoges, elle est flottable à bûches perdues. Près de cette ville, on évalue sa pente à 73 millim. par 100 m. Sa largeur est de 78 m.

Ses principaux affluent sont:

La *Combade*, qui prend sa source dans le département de la Corrèze et finit à Saint-Denis-des-Murs;

La *Maulde*, qui afflue près des ruines de l'abbaye de Lartige;

Le *Taurion*, qui vient de Gentious (Creuse), baigne Saint-Laurent-des-Eglises, Saint-Martin-Terrésus et afflue à Saint-Priest, après un cours de 230 kilom.; il est flottable;

La *Briance* (55 kilom.), qui naît sur la limite de la Corrèze et de la Haute-Vienne, arrose Pierrebuffière, Solignac et s'accroît de la *Petite-Briance* qui baigne Saint-Germain-les-Belles;

L'*Aixette*, qui finit à Aixe;

La *Glâne* (40 kilom.), qui naît dans le canton d'Ambazac, baigne Nieul, Oradour et finit près de Saint-Junien;

La *Gorre* (38 kilom.), qui vient du canton de Châlus, arrose Gorre, Saint-Laurent et Saint-Auvent;

La *Graine*, qui passe à Rochechouart, s'accroît de la *Vayres* et finit près de Chabanais;

L'*Issoire* (40 kilom.), qui vient de l'arrondissement de Bellac, baigne Mézières et va finir dans le département de la Charente;

La *Gartempe*, rivière importante et flottable qui vient des environs de Lespinas (Creuse), entre dans le département de la Haute-Vienne près de Folles, arrose Bessines, Châteauponsac et Rancon, passe dans le département de la Vienne, où elle se jette dans la Creuse (affluent de la Vienne), un peu au-dessus de Laroche-Posay, après un cours total de 180 kilom., dont 70 appartenant au département; elle reçoit l'Ardour, la Couze, la Semme, le Vincou, la Bram et le *Langlin*, accru lui-même de la Benaise, qui arrose le nord de l'arrondissement de Bellac.

2° Bassin de la Charente. — Ce joli fleuve prend sa source à Chéronnac, vers l'ouest de l'arrondissement de Rochechouart, passe non loin de Videix et entre aussitôt dans le département de la Charente, à 5 kilom. de sa source. Elle va se jeter dans l'Océan après un cours de 34 kilom.

Ses principaux affluents, qui prennent leur source dans le département, sont :

Le *Bandiat*, qui vient du canton de Saint-Mathieu, arrose La Chapelle, Pensol, et finit dans le département de la Charente, après un cours de 88 kilom.

La *Tardoire* ou *Tardouère*, qui naît dans le canton de Châlus, baigne Champagnac, reçoit la Couade et le Trieux et va finir à Mansle, dans le département de la Charente, après un cours de 100 kilom.

3° Bassin de la Dordogne. — Cette rivière ne touche point au département, mais elle reçoit plusieurs cours d'eau qui y prennent leur source. Ce sont :

L'*Isle*, qui prend sa source dans le canton de Nexon, baigne Lameize et le Chalard et va affluer à Libourne, après un cours de 325 kilom., accru de la *Loue* qui baigne Saint-Yrieix, limite un instant le département et va affluer dans celui de la Dordogne, après un cours de 60 kilom.; et la *Haute-Vézère*, qui naît sur la limite des départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze, reçoit la Boucheuse et la *Dronne*. Cette dernière rivière naît dans un étang du canton de Châlus et va finir dans le département de la Dordogne, après un cours de 90 kilomètres.

Étangs. — Le département renferme près de 600 étangs, la plupart sans importance. On cite ceux de *Cieux* de la *Pêcherie* et de *Jossac*.

CLIMAT. — Le département de la Haute-Vienne est compris dans la région climatérique girondine, mais il se rapproche de la région dite du Plateau central. La température y est humide, sujette à de grandes variations et un peu froide, en vertu de l'altitude du pays, de son éloignement de la mer et de la disposition des vallées, ouvertes en grande partie vers le nord-ouest ou le Nord. Des brouillards épais dus à la multiplité des ruisseaux, des neiges fréquentes et des froids précoces font que le climat y est moins doux que ne semblerait l'indiquer la latitude.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Le département de la Haute-Vienne, formé de terrains primitifs, appartient à la région dite du Plateau central. Sur ses montagnes d'origine volcanique, le granit, le mica et le gneiss se montrent souvent à nu. Le mica surtout constitue la plus grande partie des roches. Mais la grande richesse minérale du département consiste dans la série d'amas de *kaolin*, qui se trouve sur une longueur de plusieurs kilom. autour de Saint-Yrieix. C'est une argile blanche, propre à la fabrication de la porcelaine. Ce gisement, le plus célèbre de France, et d'une pureté complète, a été découvert en 1765; il fait aujourd'hui la richesse de Limoges, de Sèvres et de presque toute la France; on l'exporte même jusqu'en Russie et aux Etats-Unis. — On exploite encore, dans le département, des mines de fer, de cuivre, d'étain, de wolfram, de plomb, d'antimoine et de houille, des carrières de serpentine, de marbre gris, de granit, des dépôts de terre à creusets et à poteries. — On rencontre l'amianthe, des pierres précieuses, du quartz reproduisant dans ses cristallisations les couleurs de l'arc-en-ciel; des grenats rouges

et noirs, des filons d'émeraude à Chanteloube, des tourmalines et d'autres pierre dures.

2° Végétaux. — Céréales en quantité insuffisante; pommes de terre, châtaignes, sarrasin, principale nourriture des campagnards; légumes, raves; beaucoup de noyers; culture en grand de l'orseille et du chanvre. — Quelques vignes. — Pâturages nombreux et produisant d'excellent foin; plantes odoriférantes dans les prairies naturelles. — Chênes, hêtres, bouleaux, charmes, sorbiers, merisier, dans les forêts. — Aubépine, houx, cornouiller, rosiers sauvages, buis et genets. — Nombreuse variété de mousses, de lichens et de bruyères sur les pentes des plus hautes montagnes.

3° Animaux. — Belles espèces domestiques: bœufs engraissés pour l'approvisionnement de Paris; chevaux plein de grâce, de finesse, de vivacité, d'élégance et de taille, ce qui les fait rechercher pour la remonte; mulets élevés pour être expédiés en Espagne; engraissement du porc; beaucoup d'abeilles, peu de volaille.

Gibier abondant: perdrix, bécasses, bécassines, cailles, grives, lapins, lièvres, blaireaux, putois, chats sauvages; cygnes, hérons, cigognes. — Quelques animaux nuisibles: loups, renards, sangliers, loutres, taupes. Les rivières, très-poissonneuses, renferment particulièrement la lamproie, l'ombre, le saumon, la truite et le tacon.

VOIES DE COMMUNICATION.

7 routes nationales (377 kilom.), 8 routes départementales (339 kilom.), 1,125 chemins vicinaux (3,960 kilom.)

CHEMINS DE FER

Outre les chemins de fer dont le tableau suit, le département possèdera bientôt une ligne reliant Limoges à Angoulême.

DE PARIS A AGEN, PAR PÉRIGUEUX

Stations :	Dist. de Paris.
Fromental	350 kilom.
Bersac	361
Saint-Sulpice-Laurière	367
La Jonchère	374
Ambazac	382
Saint-Priest-Taurion	388
Limoges	400
Beynac	411
Nexon	420
Lafarge	428
Bussière-Galand	438

DE POITIERS A SAINT-SULPICE-LAURIÈRE

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de St-Sulpice
Thiat	73 kilom.	53 kilom.
Le Dorat	83	43
Droux	90	46
Château-Ponsac	103	23
Bessines	111	15
Bersac	120	6
Saint-Sulpice-Laurière	126	»

DE SAINT-SULPICE-LAURIÈRE A MONTLUÇON

Une seule station : Saint-Sulpice-Laurière, à 45 kilom. de Guéret et 123 de Montluçon.

AGRICULTURE. — Le département de la Haute-Vienne est un des moins avancés, sous le rapport agricole. Le sol se montre presque partout difficile au point de rebuter la persévérance des cultivateurs, qui tentent cependant d'entrer dans la voie des améliorations.

Le drainage et l'assainissement commencent à être pratiqués sur une vaste échelle; les instruments perfectionnés se répandent chaque jour, et une ferme-école a été fondée à Chavaignac (arrondissement de Limoges).

Le département comprend : 127,000 hectares en céréales, 65,000 en farineux, cultures potagères et industrielles, 3,000 en prairies artificielles, 144,000 en prairies naturelles, 62,000 en pâturages, 3,500 en vignes, 65,000 en bois et forêts, 75,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 63,000,000 de francs.

7,000 chevaux, 4,000 ânes et mulets, 107,000 bêtes à cornes, 740,000 moutons, 12,000 chèvres, 95.000 percs, 20,000 ruches d'abeilles, sont évalués à 50 millions de fr.

INDUSTRIE. — Plus avancée que l'agriculture, l'industrie a fait de notables progrès. En première ligne vient la fabrication de la porcelaine qui occupe à Limoges plus de 6,000 ouvriers, 1,000 peintres, 1,000 modeleurs, une quarantaine de voyageurs et une foule d'employés de tout genre.

Limoges est le centre du monde entier le plus actif et le plus renommé pour cette industrie; la moitié de la population de cette ville, y compris les femmes et les enfants, n'a d'autre ressources que cette précieuse fabrication, qui doit son importance à la proximité du kaolin.

L'industrie du fer occupe 7 usines produisant 1,800,000 fr. de fer, fils de fer, etc.

Le département compte aussi des papeteries importantes, des fabriques de flanelle, de droguets et de draps communs; des imprimeries, et des librairies très-considérables, qui éditent de nombreux ouvrages en volumes ou en feuilles périodiques; des tanneries, des corroieries, des cordonneries, des ganteries, des saboteries, des clouteries et des fabriques de liqueurs.

On compte dans le département 38 machines à vapeur d'une force totale d'environ 400 chevaux.

COMMERCE. — L'extension de l'industrie a développé le commerce, dont Limoges est un centre des plus actifs. Cette ville a des relations très étendues en France et à l'étranger pour l'exportation des eaux-de-vie qu'elle tire des Charentes et des liqueurs qu'elle fabrique elle-même; elle exporte, en outre, des livres à bon marché : livres de prix, rééditions d'anciens auteurs, almanachs, etc.

Le département exporte aussi du kaolin aux quatre coins du monde, des fers, du papier, des gants, des chevaux, des mulets (pour l'Espagne), des bœufs (pour Paris), des porcs, des châtaignes (pour l'ouest et le nord de la France), du merrain (pour la Saintonge.)

La Haute-Vienne va chercher à l'extérieur des vins (150,000 hectolitres), principalement du Lot et de la Charente; des eaux-de-vie (pour la réexportation et la fabrique des liqueurs), et du combustible minéral, dont 231,000 quint. proviennent de Commentry et 42,000 d'Aubin.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 80,887 habit.; au dernier recensement, diminution de 3,590 habit. La population de Limoges a cependant augmenté de 2,112 hab. Le département compte aujourd'hui 322,447 hab., et sous ce rapport, il est le 54e de France; la densité y est d'environ 58 hab. par kilom. carré, et à ce point de vue, il est le 49e.

L'habitant du Limousin sert de trait d'union entre les montagnards et les races des plaines; il est de taille moyenne, bien constitué et généralement brun; son esprit plein de finesse, de vivacité et d'originalité, présente une grande aptitude pour les sciences et les arts; son caractère, loyal et prudent est très-porté vers le commerce.

Les campagnards sont encore crédules et superstitieux. Le département est l'un de ceux qui fournissent le plus d'émigrants; 15,000 habitants s'en vont chaque année dans les départements voisins et à Paris, où ils exercent les métiers de maçons, de charpentiers, de scieurs de long, de moissonneurs. Le plus grand nombre rentre au pays après quelques mois d'absence.

HISTOIRE. — Le département de la Haute-Vienne a été formé du Haut-Limousin, d'une partie de la Basse-Marche et de quelques communes du Haut-Poitou.

Ces territoires étaient occupés, avant l'invasion romaine par les *Lemovices*. Ce peuple combattit vaillamment pour la grande confédération gauloise et envoya 10,000 guerriers à Vercingétorix. Réduit à se soumettre, il fit partie de l'Aquitaine sous Auguste. Cette province tomba sous Honorius, au pouvoir des Visigoths, qui, en 507, furent vaincus et dépossédés par les Franks.

Le Limousin appartînt successivement à Clovis, à Chilpéric, à Dagobert et à Caribert II. L'Aquitaine redevint ensuite un duché indépendant, mais Pépin le Bref le réunit de nouveau à son royaume. Cette province, comme tout le Midi, subît l'invasion sarrasine, dont nous avons si souvent parlé, puis fut ravagée par les Normands.

Au neuvième siècle, Limoges fut gouvernée par des comtes, puis par des vicomtes, mais le Limousin était impuissant à se débarrasser des hardis et rapaces pirates du Nord; il lui fallut l'aide de Raoul duc de Bourgogne, qui, en 930, y battit les Normands.

Cette époque était celle des fléaux et préparait les esprits aux terreurs superstitieuses de l'an 1000. Ainsi, avant que le pays put se relever de ses ruines, la peste décimait ses populations. Un concile réuni à Limoges, en 1031, rétablit la Trève de Dieu.

En 1152, Eléonore, fille du duc d'Aquitaine, Guillaume IX, devenue l'épouse de Louis le Jeune et répudiée par lui au retour de la Guerre-Sainte, se remaria avec Henri Plantagenet et lui apporta en dot le Limousin ainsi que la Guienne, la Saintonge, le Poitou, le Périgord et l'Auvergne: un tiers de la France.

Le Limousin demeura sous la domination anglaise jusqu'en 1224. Mais la France ne le garda pas longtemps, et trente-cinq ans plus tard il était rendu aux Anglais par le traité d'Abbeville, que confirma encore le traité de Brétigny, en 1360. Charles V s'efforça de reconquérir cette province et Limoges, en 1369, se souleva contre l'étranger; cet élan de patriotisme fut cruellement réprimé par le Prince Noir qui fit massacrer tous les habitants.

Cependant Charles le Sage laissait les Anglais s'épuiser, sans leur livrer de grandes batailles, et bientôt l'armée d'Edouard III dut renoncer à une contrée ruinée par la guerre et par le brigandage, et toujours prête à se soulever; elle se retira à Bordeaux.

Cependant, même au quinzième siècle, ce malheureux pays resta la proie des brigands, routiers et écorcheurs. Charles VII les chassa du Limousin, mais il ne jouit de quelque repos que sous Louis XI.

Aux souffrances de la guerre de Cent-Ans succédèrent, après une paix assez courte, les guerres de religion. D'un côté, le duc de Deux-Ponts et Coligny et de l'autre le duc d'Anjou se rencontrèrent à la Roche-Abeille; les catholiques furent vaincus; leurs ennemis entamèrent des négociations qui furent repoussées, et Coligny poursuivit ses opérations militaires.

Nous n'entrerons dans aucun détail au sujet de cette guerre civile qui devait se prolonger sous le nom de Sainte-Ligue. Ceux qui souf-

fraient le plus de ces troubles sanglants étaient les paysans et les ouvriers; aussi, en 1594, ces malheureux se soulevèrent dans les paroisses de Saint-Pardoux, Saint-Jarry, Sainte-Marie, Saint-Priest, Saint-Nicolas, Meilhart, Frugier, Ferboix, Dournazac, Legeyrac, Ladigrac et Champsac.

« Mille petits tyrans, dit H. Martin, d'autant plus pressés de se gorger d'or qu'ils sentaient leur règne éphémère, écraisaient, torturaient, suçaient jusqu'au sang les peuples des campagnes.

« Les paysans se soulevèrent par milliers dans le Poitou, la Saintonge, le Limousin, la Marche, le Périgord, l'Agenois, le Quercy, non plus pour la messe ou le prêche, pour le roi ou la Ligue, mais pour avoir le droit de vivre et d'être homme.

« Ils refusèrent de payer des tailles, des dîmes des droits féodaux; assaillirent les repaires de leurs oppresseurs, coururent sus aux percepteurs, aux gens de guerres, aux nobles connus pour maltraiter leurs vasseaux, à tous ceux qui *croquaient* le pauvre peuple. Leur cri de guerre: *Aux croquants! aux croquants!* leur valut à eux-mêmes le nom bizarre qu'ils donnaient à leurs ennemis. »

Ils étaient commandés dans le Limousin par un nommé P. Deschamps. Ils pillèrent le château de Châlus et assiégèrent Saint-Yriex. Mais ces pauvres paysans étaient trop mal armés pour résister aux seigneurs, à leurs hommes de guerre et à leur artillerie. Ils furent trahis par un de leurs chefs nommé Desmoulins et se firent massacrer. En une seule journée on en tua plus de 1,500.

En 1605, les nobles à leur tour, conspirèrent contre l'autorité royale. Henri IV entra dans le Limousin avec une petite armée. Une grande chambre du parlement de Paris vint tenir les *grands jours* à Limoges. Dix ou douze des révoltés furent condamnés à mort La noblesse limousine était connue pour son caractère hautain et irascible.

Un fait cité partout à l'appui de cette opinion est la violence d'un député limousin, aux États généraux de 1615. M. de Bonneval chargea à coups de bâton, dans la rue, le sieur de Chavaille, député du tiers de la même province et lieutenant particulier d'Uzerche. Les membres, participant de l'inviolabilité royale, c'était un cas de lèse-majesté. Le tiers se rendit en corps au Louvre pour réclamer justice.

Pendant la Fronde, le Limousin fut assez calme, et nous ne rencontrons aucun événement digne d'être rapporté. Après la Révolution, ce pays s'enrichit d'une nouvelle industrie, celle de la porcelaine. Les produits de Limoges jouissent d'une réputation méritée. Ajoutons encore que dans ces derniers temps, la construction du nouveau Paris, attira dans cette ville un nombre considérable d'ouvriers maçons. Ces ouvriers, laborieux et économes, amassent tous un petit pécule, et sont dominés par la passion de posséder.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département de la Haute-Vienne (chef-lieu Limoges) est divisé en 4 arrondissements, 27 cantons, 202 communes.

Il appartient à la 16e inspection des ponts-et-chaussées, à la 28e conservation des forêts (Aurillac), à l'arrondissement minéralogique de Périgueux (division du centre), à la 4e région agricole (ouest).

Limoges est le quartier général du 12e corps d'armée, qui comprend les départements de la Charente, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

Le diocèse de Limoges, suffragant de Bourges, comprend 27 cures, 177 succursales, 58 vicariats, un grand séminaire à Limoges et un petit séminaire au Dorat.

Les protestants possèdent dans le département 2 pasteurs et 2 temples.

Limoges est le siége d'une cour d'appel, qui comprend dans son ressort les tribunaux de 1re instance et de commerce de la Haute-vienne, de la Corrèze, de la Creuse et de la Dordogne. Dans le département, on compte 4 tribunaux de 1re instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement et un tribunal de commerce (celui de Limoges).

Le lycée de Limoges, les 4 colléges communaux de Magnac-Laval, Saint-Junien, Eymoutiers et Saint-Yriex et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Poitiers. Limoges possède une école de médecine et de pharmacie.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE LIMOGES. — Limoges (latitude 45° 49' 52", longitude 1° 4' 48" O.), *Lemovices, Augustoritum Lemodia*, chef-lieu du département de la Haute-Vienne, est situé à 380 kilom. sud de Paris, sur la rive droite de la Vienne. Cette ville est d'origine celtique, elle était la capitale des *Lemovices*. Elle grandit et s'embellit sous les premiers empereurs romains; elle fut au nombre des villes qui élevèrent un autel à Auguste sous les murs de Lyon et qui obtinrent de prendre le nom de ce prince. Jusqu'au quatrième siècle elle porta le nom d'*Augustoritum*.

Plus tard elle fit partie de l'Aquitaine et partagea le sort de cette province lorsque les Visigoths l'envahirent. Sous les Franks elle fut gouvernée par des ducs. En 846, les Normands, après l'avoir pillée, la livrèrent aux flammes. Nous avons rapporté plus haut comment, par son mariage avec Henri Plantagenet, Eléonore de Guyenne, transmit aux Anglais ses droits sur le Limousin. Limoges subit à regret cette domination étrangère. Les habitants s'entendirent avec leur évêque pour livrer la ville aux Français, et le prince de Galles résolut d'en tirer vengeance. Froissard a raconté cette implacable vengeance; c'est une des pages les plus sanglantes de l'histoire de Limoges. Le prince assembla ses gens pour marcher contre la ville rebelle. « On les nombra à douze cents lances, chevaliers et écuyers, mille archers et trois mille hommes de pied. Si se départirent de la ville de Cognac et tinrent les champs et commença tout le pays à frémir contre eux. Dès lors ne pouvait le prince chevaucher, mais se faisait mener en litière en grande ordonnance. Si prirent le chemin de Limousin pour venir devant Limoges et tant exploitèrent les Anglais qu'ils y parvinrent. Si se logèrent partout et tout autour, et jura le prince que jamais il ne s'en partirait si l'aurait-il à sa volonté. L'évêque du lieu et les bourgeois de la ville sentaient bien qu'ils s'étaient forfaits et qu'ils avaient grandement courroucé le prince, de quoi ils se repentaient moult; et si n'y pouvaient remédier, car ils n'étaient mie seigneurs ni maîtres de leur cité. Messire Jehan de Villemur, messires Hugues de la Roche et Roger de Beaufort, qui la gardaient et qui capitaines en étaient, réconfortaient grandement les gens de la ville, quand ébahis ils véaient et disaient : Seigneurs, ne vous effrayez de rien, nous sommes forts et gens assez pour tenir contre la puissance du prince, par assaut ne nous peut-il prendre ni grever, car nous sommes bien pourvus d'artillerie. » Environ un mois, non plus fut le prince de Galles devant la cité de Limoges et oncques n'y fit assaillir ni escarmoucher, mais toujours enbesogner de mine. Quand les mineurs furent au-dessus de leur mine et ouvrage, ils dirent au prince : « Monseigneur, nous ferons renverser quand il vous plaira un grand pan de mur dedans les fossés, par quoi vous entrerez dedans la cité tout à votre aise, sans danger. » Ces paroles plurent grandement au prince.

« Oil, dit-il, je veuil que demain à l'heure de prime, votre ouvrage se montre. » Lors boutèrent ces mineurs le feu à leur mine. Au lendemain renversa un grand pan de mur qui remplit les fossés à cet endroit où il était chu. Tout ce virent les Anglais volontiers; et étaient tous armés et ordonnés sur les champs pour entrer en la ville. Ceux de pied y pouvaient bien entrer par là tout à leur aise, et y entrèrent et coururent à la porte et coupèrent les fléaux, et l'abattirent par terre, et toutes les barrières aussi: car il n'y avait point de défense, et fut tout ce fait si soudainement que les gens de la ville ne s'en donnèrent de garde, et puis entrèrent pillards à pied qui étaient tous appareillés de mal faire et de courir la ville, et de occire hommes et femmes et enfants; et ainsi leur était-il commandé. Là eut grande pitié : car hommes et femmes et enfants se jetaient à genoux devant le prince, et criaient : Mercy, gentil sire. Mais il était si enflammé d'ardeur, que poinct n'y entendait : ni nul ou nulle n'était ouïe, mais tous mis à l'épée quant que on rencontrait ceux ou celles qui point coupables n'en étaient...

« Plus de 3,000 personnes, hommes et femmes et enfants, y furent délivrés et décollés cette journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent bien martyrs. »

La ville fut ensuite livrée aux flammes. Elle se releva sous Charles VII. Au seizième siècle, Limoges fut encore très-éprouvée par les guerres de religion; cette ville ne recouvra sa tranquillité que sous Henri IV.

Cependant son industrie et son commerce, florissants au quinzième siècle, avaient été trop profondément atteints pendant le siècle suivant pour se relever rapidement. Aujourd'hui, les principaux établissements de Limoges sont ses célèbres manufactures de porcelaine qui fabriquent annuellement pour 6 millions de produits, ses filatures de laine, de coton, ses coutelleries, ses tanneries. Son commerce porte sur les céréales, les vins, les spiritueux, les chevaux, les bestiaux.

On remarque dans cette ville la cathédrale de Saint-Etienne, commencée au treizième siècle et encore inachevée, classée parmi les monuments historiques; l'église de Queyroix, du douzième siècle; l'église Saint-Michel; l'évêché, construit au dix-huitième siècle; la statue du général Jourdan, par Elias Robert; le musée, dans le même local que la bibliothèque qui contient 23,000 volumes; le musée de céramique, dans l'ancien asile des aliénés; le palais de justice, construit en 1849; l'hôtel de la division, sur la place Jourdan, en face du lycée, et un petit collége; la caserne de cavalerie dans le séminaire des Ordinands; la promenade du Champ-de-Juillet; plusieurs anciennes maisons; trois ponts sur la Vienne, dont un du treizième siècle.

Limoges est la patrie de La Reynie, de Vergniaud, de Jourdan, de Dupuytren et de Gay-Lussac.

Solignac. — Cette petite ville est située à 21 kil. sud de Limoges, près de la rive droite de la Briance. Elle doit son origine à un monastère du septième siècle. Cet établissement fut brûlé par les Sarrasins, il fut reconstruit par Louis le Débonnaire, détruit en partie par un incendie au commencement du dix-huitième

siècle. On a conservé la façade de ce monument et l'église du neuvième siècle, extrêmement curieuse.

Pierrebuffière. — Cette petite ville est située à 21 kil. sud-est de Limoges. On y remarque les ruines d'un château du douzième siècle et trois églises romanes.

La principale industrie est la fabrication de la porcelaine.

Boisseuil. — C'est sur le territoire de ce village, situé à 8 kil. de Limoges, que se trouvent les ruines du château de Chalusset.

Cette forteresse servit de repaire à une bande d'aventuriers ou de brigands pendant la guerre de Cent-Ans.

Saint-Léonard. — Saint-Léonard est situé à 22 kil. à l'est de Limoges ; l'origine de cette ville remonte, dit-on, au règne de Clovis, et une légende l'attribue à saint Léonard, fils de Rigonier, comte du Mans.

Son église, qui appartenait à un monastère, a été réparée en 1484; elle est très-remarquable et a été classée parmi les monuments historiques. On fabrique à Saint-Léonard des gros draps et de la porcelaine.

2° Arrondissement de Bellac. — Bellac est situé à 38 kil. nord ouest de Limoges. L'origine de cette ville remonte au-delà du dixième siècle; elle est due à un chateau que fit élever Beson, premier comte de la Marche. Elle fut assiégée en 1591 par les ligueurs, qui renoncèrent à s'en emparer.

Avant la Révolution, Bellac était la capitale de la Basse-Marche. Cette province fut réunie à la couronne en 1531. Bellac possède une église assez remarquable, et les ruines de son château dans lequel sont installés le Palais de justice et la prison. Les tanneries, les fabriques de toile, de draps et de couvertures forment les principaux établissements industriels de cette petite ville, qui fait le commerce des bois, des vins et des chataignes.

Le Dorat. — Le Dorat est situé à 13 kil. nord de Bellac, sur le ruisseau de la Sèvre. Cette petite ville doit son origine, dit-on, à un oratoire fondé par Clovis, auquel au dixième siècle, succéda une collégiale.

Elle fut saccagée par les Normands, reconstruite par les comtes de la Marche et fortifiée. Son château fut plusieurs fois assiégé pendant la guerre de Cent-Ans, et au seizième siècle fut occupé par les protestants. L'église du Dorat recouvre une vaste crypte, c'est un des édifices romans des plus remarquables de la France centrale; elle est classée parmi les monuments historiques.

3° Arrondissement de Rochechouart. — Rochechouart est situé à 36 kil. ouest de Limoges, sur la pente d'un coteau qui domine la rive droite de la Graine. Cette petite ville est très-ancienne. Le premier comte de ce nom, Aimery I[er], dit Ostrofrancus, fils de Giraud, comte de Limoges, régnait en 1018.

Le château, classé parmi les monuments historiques, date du quinzième siècle; l'église paroissiale n'est pas moins remarquable.

On exploite dans cette ville des mines de fer; les forges, les papeteries, les briqueteries, forment les principaux établissements industriels, et le commerce porte sur les bois, les chevaux, les draps, les toiles, les fers et les articles de quincaillerie.

Saint Junien. — Cette ville est située à 11 kil. nord-est de Rochechouart, au confluent de la Vienne et de la Gelanne; elle est d'origine ancienne.

Son église, du douzième ou du treizième siècle, est rangée au nombre des monuments historiques. On fabrique à Saint-Junien des serges, des couvertures de laine et de coton, de la porcelaine, de la faïence commune et des gants de peaux. Le commerce porte principalement sur les chevaux et les mulets.

4° Arrondissement de Saint-Yrieix. — Saint-Yrieix est situé à 42 kil. sud de Limoges, sur la rive gauche de la Loue. Cette ville doit son origine à un monastère fondé, dit-on, vers la fin du sixième siècle, par saint Yrieix, natif de Limoges. Au seizième siècle, elle servit de quartier général à Coligny ; elle était protestante. Pendant la Ligue, elle tenait pour le roi. Elle était alors gouvernée par Louis Buffière de Cambaret.

Celui-ci la défendit avec courage contre les ligueurs qui vinrent l'assiéger. La ville resta au pouvoir de Henri IV. « En 1594, rapporte la chronique limousine, arrivèrent devant la ville de Saint-Yrieix, 2.000 croquants, qu'on appelait *vermine*. Ils sommèrent la garnison de vider, ainsi qu'elle l'avait promis. Celle-ci leur fit donner à boire pour les calmer, et fit mettre dans le vin du sel et de la chaux, qui en tuèrent une centaine. »

On voit encore quelques restes des anciennes fortifications de Saint-Yrieix; l'église paroissiale est classée parmi les monuments historiques.

On exploite dans cette ville des mines d'antimoine et des carrières de kaolin; les principaux établissements industriels sont des manufactures de porcelaine, des fabriques de toiles et des forges.

Châlus. — Châlus est situé à 24 kil. nord-ouest de Saint-Yrieix, sur la Tardoire Cette ville est divisée en deux parties; dans la ville basse, s'élève la tour du haut de laquelle, selon une tradition généralement acceptée, une flèche vint atteindre Richard Cœur-de-Lion, qui assiégeait le château. Le signal de l'assaut fut donné et la garnison fut massacrée. Un seul homme fut épargné, ce fut l'archer Bertrand de Gourdon, qui avait blessé le roi. Richard voulut le voir. « C'est donc toi, lui dit-il, qui a osé frapper l'oint du Seigneur? — C'est moi, répondit Bertrand, qui avais à venger mon père et mes deux frères. »

Le roi le fit mettre en liberté et lui donna 2,000 shellings. Mais un officier, nommé Mercaders, retint le prisonnier, le fit tenailler et écorcher vif. Les ruines du chateau de Châlus et celles d'une chapelle romane sont classées parmi les monuments historiques.

Non loin de Châlus se trouvent les ruines du château de Montbrun, qui fut aussi une forteresse redoutable.

Nexon. — Cette petite ville possède une église du douzième siècle qui renferme d'intéressantes curiosités archéologiques.

La Roche-l'Abeille. — Ce village est situé à 11 kil. nord de Saint-Yrieix; il est célèbre par la bataille que s'y livrèrent, le 25 juin 1569, les calvinistes et les catholiques. Coligny et ses auxiliaires allemands occupaient Saint-Yrieix.

Le duc d'Anjou, auquel le pape Pie V avait envoyé un secours de 6,000 Italiens, s'établit à La Roche l'Abeille. Les protestants avaient envoyé au roi un député chargé de négocier les conditions de la paix, lorsque, fortuitement, la bataille s'engagea. Elle fut funeste aux catholiques qui perdirent beaucoup de monde. Au nombre des prisonniers, se trouva Philippe Strozzi, fils du maréchal Strozzi. Enfin, c'est à cette bataille que Henri IV fit ses premières armes.

On remarque près du village les restes d'un château-fort dont les souterrains servirent longtemps de repaire à une bande de faux monnayeurs. La Roche-l'Abeille exploite une carrière d'une pierre d'un vert sombre, à qui l'on a donné le nom de serpentine. Elle est facile à tailler, et l'on en fait des vases au tour

Coussac-Bonneval. — Cette petite ville est située à 11 kil. à l'est de Saint-Yrieix. On y remarque le château de Bonneval, dont Giraud, le premier seigneur, vivait en 1055.

La maison de Bonneval a compté plusieurs membres célèbres. Un Bonneval accompagna Charles VIII en Italie et se fit tuer à la bataille de Pavie. Le comte de Bonneval le plus connu, est ce gentilhomme qui fut tour à tour général en Autriche et pacha en Turquie, et qui, entre un grand nombre de chansons ou de poésies légères aujourd'hui oubliées, a laissé la ronde joyeuse : « Nous n'avons qu'un temps à vivre. »

On fait à Coussac-Bonneval un commerce important de grains et de bestiaux.

STATISTIQUE DU DEPARTEMENT

1° Arrondissement de Limoges. — 10 cantans, 80 communes.

Chefs-lieux de canton : *Limoges*, 2 cantons (55,135 habit.), *Saint-Léonard* (6,350 habit.) *Aix-sur-Vienne* (3,315 h.), *Ambazac* (2,890 h.), *Eymoutiers* (3,885 h.), *Pierrebuffière* (935 h.), *Laurière* (1.355 hab.), *Chateauneuf* (1,520 hab.), *Nieul* (785 hab.)

Principales communes : Bujaleuf (2,085 h.), La Croisille (2,075 hab.), Peyrat-le-Château (2,785 hab.), Séreilhac (2,140 habit.), Solignac (2,950 hab.), Verneuil-sur-Vienne (2,070 h.)

2° Arrondissement de Bellac. — 8 cantons, 66 communes.

Chefs-lieux de canton : *Bellac* (3,395 habit.), *Le Dorat* (2,769 h.), *Saint-Sulpice-les-Feuilles* (1,885 h.), *Bessines* (2,702 h.), *Chateauponsac* (3,810 h.), *Magnac-Laval* (3,425 h.), *Mézières* (1,385 hab.), *Nantiat* (1,330 hab.)

Principales communes : Blond (2.280 hab.), Bussière-Poitevine (2,265 hab.), Compreignac (2,335 hab.)

3° Arrondissement de Rochechouart. — 5 cantons, 30 communes.

Chefs-lieux de canton : *Rochechouart* (4,260 hab.). *Oradour-sur-Vayres* (3,270 h.), *Saint-Junien* (7,280 habit.), *Saint-Laurent-sur-Gorre* (2,505 hab.), *Saint-Mathieu* (2,370 hab.)

Principales communes : Dournasac (2.220 h.), Vayres (2,150 hab.), Oradour-sur-Glane (850 hab.), Cussac (1,860 h.), Saint-Brice (1,320 h.), Cognac (1,860 hab.), Maisonnais (1,605 h.)

4° Arrondissmment de Saint-Yrieix. — 4 cantons, 26 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Yrieix* (7,085 hab.), *Châlus* (1,204 hab.), *Néxon* (2,640 hab.), *Saint-Germain-les-Belles* (2,202 hab.)

Principales communes : Coussac-Bonneval (3,270 h.), Ladignac (2,490 h.), Vicq (2,085 h.).

STATISTIQUE MORALE. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — 1 Lycée (380 élèves). 4 colléges communaux (270 élèves), 11 institutions secondaires libres (650 élèves, 433 écoles primaires (24,000 élèves), 18 salles d'asile (1,700 élèves. — 225,000 hab. sont complétement illettrés, 15,000 savent lire seulement, 80,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. — 45 hab. sur 1000 sont dans l'indigence, il y a 9 établissements hospitaliers. — JUSTICE. — 5 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 1,100 pour délits 2,800 pour contraventions. — 1,100 affaires civiles sont portées chaque année devant les tribunaux, 1,690 affaires commerciales et 3,000 affaires en justice de paix. — PRISONS. — 65 hommes et 12 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 40 hommes et 8 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DES VOSGES

SITUATION. — Ce département frontière doit son nom à la haute chaîne de montagnes qui le sépare à l'est de l'Alsace; il appartient à la région nord-est de la France et est situé entre 47° 48' 30" et 48° 32' 05" de latitude, et entre 3° 2' 30" et 4° 56' 02" de longitude orientale.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de Meurthe-et-Moselle et celui de la Meuse; à l'ouest, celui de la Haute-Marne; au sud, celui de la Haute-Saône; à l'est, l'Alsace, dont il est séparé par les Vosges.

SUPERFICIE. — La superficie de ce département n'est plus que de 587,656 hectares, dont 270,000 en pays de montagnes. Suivant la nature du sol, le territoire se divise en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes	65,000
Sol de riche terreau..........	45,000
Sol de craie ou calcaire.......	190,000
Sol de gravier................	205,000
Divers........................	82,000

Sous le rapport de sa superficie, le département est le 46e de France.

TOPOGRAPHIE. — Le territoire élevé et presque entièrement montagneux de ce département s'appuie, à l'est, sur la haute chaîne des Vosges, au sud, il est à cheval sur les monts Faucilles qui le traversent de l'est à l'ouest.

Les *Vosges* séparent le bassin du Rhin et celui de la Moselle; elles se présentent comme un amas de proéminences arrondies que l'on appelle *ballons*; les plateaux culminants portent le nom de *Hautes-Chaumes*. Toute la chaîne est couverte d'immenses forêts de sapins et de hêtres sur les flancs des montagnes, tandis qu'elle est simplement gazonnée sur les points culminants. Vers les dernières pentes, le sol se compose de terres légères et sablonneuses qui ne produisent qu'à force de travail; mais le paysage est admirable et bien digne d'attirer de nombreux touristes; à chaque pas on rencontre des lacs, des cascades, des torrents et les mille accidents d'une nature tourmentée. « Toutes les vallées des Vosges, dit M. A. Joanne, semblent formées sur le même modèle; elles offrent de charmants paysages; de belles prairies arrosées par de clairs torrents; au-dessus des prairies, quelques champs cultivés; puis la forêt obscure et profonde, avec ses rochers et ses cascatelles; plus haut, des sommets nus, des plateaux froids et déserts. La Moselle, principale rivière du département, coule dans des gorges jusqu'au confluent de la Moselotte. Là, elle s'élargit pour arroser une vallée de 1,000 à 2,000 mètres de largeur; au-dessous de l'embouchure de la Vologne, à Archette, elle rentre dans des défilés dont elle ressort à Epinal. Quant à la Meurthe, elle débouche déjà à Pfainfaing, dans une vallée large et fertile comme celle de la Moselle. »

Les plus hauts sommets des Vosges sont, en venant du nord : le Honeck, point culminant du département (1,366 m.); la tête des Neuf-Bois (1,234 m.); le Gresson (1,240 m.); le ballon d'Alsace (1,250 m.), et le ballon de Servance (1,189 m.).

Les *monts Faucilles* se rattachent à la chaîne des Vosges par le ballon de Servance; ils font partie de la ligne de faîte européenne et sont, par conséquent, plus importants que les Vosges, au point de vue de l'orographie générale. Cependant leurs cimes sont bien moins élevées, puisque leur altitude ne dépasse pas 613 m. (montagne de Laino).

Cols ou passage. — Les principaux cols des Vosges sont : le col de Bussang (725 m.), qui conduit de Remiremont à Thann; le col du Bonhomme, entre Saint-Dié et Colmar; le col des Schirmeck, entre Saint-Dié et Strasbourg.

HYDROGRAPHIE. — La chaîne des Faucilles détermine deux versants généraux d'inégale étendue : l'un, le plus vaste, vers la mer du Nord (bassin du Rhin); l'autre, vers la Méditerranée (bassin du Rhône).

1° BASSIN DU RHIN. — A ce bassin appartiennent la Moselle, la Meuse et leurs affluents.

La MEUSE est formée par trois sources, au sud de l'arrondissement de Remiremont. La principale jaillit au pied des ruines du château de la Moselle (près de Bussang), à une altitude d'environ 725 m. Elle baigne successivement le Thillot, Remiremont, Epinal, Châtel et Charmes. Elle entre ensuite dans le département de Meurthe-et-Moselle, puis en Prusse et va se jeter dans le Rhin à Coblentz, après un cours total de plus de 500 kilom., dont 90 sur le territoire du département.

Les principaux de ses affluents qui se rattachent au département sont :

La *Moselotte*, qui finit à Remiremont;
La *Vologne*, qui afflue à Pouxeux;
La *Niche*, qui tombe à Archieux;
Le *Durbion* et l'*Avière*, qui se jettent à Châtel;
Le *Rupt de Barbeloux*, qui finit à Portieux;
Le *Madon*, qui baigne Mirecourt;
La *Meurthe*, qui naît de deux sources au revers de la montagne du Bonhomme; l'une sur le penchant de la montagne du Valtin, l'autre au Montaben (à l'est de l'arrondissement de Saint-Dié); elle baigne Pfainfaing où elle devient flottable, Fraize, Saint-Dié et Raon l'Etape. Elle entre ensuite dans le département de Meurthe-et-Moselle et va affluer près de Frouard. Son cours total est de 161 kilom., dont 45 dans le département; son principal affluent est la Mortagne, qui passe à Rambervillers.

La MEUSE prend sa source au village de Meuse (Haute-Marne); elle ne traverse que l'angle nord-ouest du département, où elle baigne Neufchâteau et Coussey; elle traverse ensuite les départements de la Meuse et des Ardennes et va finir en Belgique, après un cours de 804 kilom., dont 492 en France.

2° BASSIN DU RHÔNE. — A ce bassin appartient la SAÔNE, grande et belle rivière qui prend sa source à Vioménil, arrondissement de Mirecourt. Elle baigne Darney et Monthureux, traverse les départements de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, sépare ceux de Saône-et-Loire et de l'Ain, limite celui du Rhône et finit à Lyon après un cours de 455 kilom.

Son principal affluent est le *Coney*, qui passe à Bains.

LACS ET ÉTANGS. — Le département compte plusieurs lacs importants. En première ligne vient celui de *Gérardmer* (116 hect.) à 631. m. au-dessus du niveau de la mer, long de 2 kil.; ovale, profond de 30 à 35 m., borné d'âpres collines boisées, environné de blocs erratiques connus sous le nom de *montoirs de Gérardmer*. La Vologne, en le quittant, s'engouffre dans des cuves où elles tournoie en bondissant : c'est ce qu'on appelle le Saut-des-Cuves. — On cite ensuite le lac de *Longemer*, à 745 m. d'altitude, dans le fond d'un vaste bassin entouré de montagnes sauvages; il est moins grand mais plus pittoresque que le précédent; le lac de *Tournemer* ou de *Retournemer*, à 800 m. d'altitude.

On trouve 211 étangs dans ce département; ils sont nombreux surtout dans l'arrondissement d'Epinal.

CLIMAT. — Le département est compris dans la région vosgienne; la température y est très-froide dans les montagnes, et froide dans les vallées; l'air y est généralement vif et sain. Les vents dominants sont ceux du nord-nord-est en été, et du sud-ouest en automne. — Gelée : 86 jours. — Pluie : 86 jours. — Température moyenne à Epinal : — 9° 6. Celle de l'hiver est de — 0° 4; celle de l'été est de + 18° 3.

Vie moyenne, 38 ans et 1 mois.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° MINÉRAUX. — Importante richesse minérale : riches et nombreuses mines de fer; mines de plomb argentifère, de cuivre, d'antimoine, de cobalt; carrières de marbre, de granit, de porphyre, de pierres meulières, d'ardoises et de grès (grès des Vosges, grès rouges, blancs. bigarrés). Argile, kaolin, pierre à chaux et à plâtre, agates parfaitement cristallisées, marnes irisées, tourbe. Indices de mine d'or.

Sources minérales. — Le département est le plus riche de toute la région nord-est, en sources minérales et en sources thermales. Il suffit de citer *Plombières*, dont les eaux minérales et thermales attirent une grande affluence d'étrangers et qui sont renommées pour le traitement des paralysies, des ulcères, des douleurs externes et des affections cutanées; les eaux ferrugino-gazeuses de *Bussang*; celles de Contrexéville, utiles dans les maladies des voies urinaires; celles de *Bains*, comparables à celles de Plombières; les sources minérales de Saint-Vallier, Saint-Mange, Hocheloup, Bleurville, Velotte, Virine; les sources sulfureuses de Saint-Dié,

2° VÉGÉTAUX. — Céréales en quantité suffisante; sarrasin, millet, pommes de terre, houblon, beaucoup d'avoine, blé en surabondance, betteraves, chanvre, colza, lin, tabac. Quelques vignes. Fourrages estimés. Nombreux arbres fruitiers, surtout des mérisiers pour la fabrication du kirsch-Wasser. Plantes médicinales : gentiane, angélique, éllébore, perce-pierre, mousses, lichens. Immenses forêts qui placent les Vosges au premier rang des départements boisés. Plus d'un tiers du territoire est couvert

de bois . hêtres, pins et sapins dans la montagne; houx, génévrier et framboisiers sur les coteaux, chêne, hêtre, charme, érable et bouleau dans les plaines.

3° ANIMAUX. — Races domestiques médiocres. Chevaux petits, mais sobres et robustes; bœufs vosgiens; peu de moutons, mais beaucoup de chèvres. Le mouton anglais et le mérinos ont été introduits depuis quelque temps. — Loups encore assez répandus; gibier de toute espèce; coq de bruyère et grand-duc; rivières poissonneuses; truites des lacs et de la Moselle.

VOIES DE COMMUNICATION.

7 routes nationales (284 kilom.); 24 routes départementales (674 kilom.), 1,970 chemins vicinaux (4,735 kilom.)

CHEMINS DE FER

Le département est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau ·

DE BOLOGNE A PAGNY-SUR-MEUSE

Stations :	Dist. de Neufchâteau.
Liffol-le-Grand ..	10 kilom.
NEUFCHATEAU....	»
Coussey.........	7
Domrémy-Maxey-sur-Meuse.....	12

DE PARIS A VESOUL

Stations :	Dist. de Nancy.
Charmes........	49 kilom.
Châtel-Nomexy...	59
Thaon..........	67
EPINAL..........	74
Douxnoux.......	85
Xertigny........	93
Chapelle-au-Bois.	96
Bains...........	104

DE CHARMES A RAMBERVILLERS

Stations :	Distance de Charmes.
CHARMES........	» kilom.
Portieux	5
La Verrerie......	9
Moriville........	12
Rehaincourt	15
Ortoncourt......	18
Moyemont.......	21
Romont.........	24
RAMBERVILLIERS..	28

D'ÉPINAL A REMIREMONT

Stations.	Dist. d'Epinal.
Epinal..........	» kilom.
Dinozé..........	6
Arches..........	12
Pouxeux	16
Eloyes	19
Saint-Nabord....	24
REMIREMONT.....	28

CHEMIN DE FER DES VOSGES

(De Nancy à Laveline).

Stations :	Dist. d'Epinal.
ARCHES.........	12 kilom.
Jarmeuil.........	16
Docelles.........	20
Deycimont.......	26
Lépanges........	28
Bruyères........	32
LAVELINE	36

DE LUNÉVILLE A SAINT-DIÉ

Stations :	Dist. de Lunéville.
Raon-l'Etape....	34 kilom.
Etival..........	39
Saint-Michel.....	44
SAINT-DIÉ.......	51

AGRICULTURE. — Ce département est surtout agricole; les progrès sont sensibles, principalement dans les plaines. Les prairies font la principale richesse de la partie montagneuse; elles nourrissent un nombreux bétail, dont le lait est employé à la fabrication des fromages de Géradmer.

La récolte des vins, estimée à 210,000 hectolitres est insuffisante; ils sont d'ailleurs de médiocre qualité On cite les crus de Charmes, de Gircourt, de Portieux, d'Ubexy, de Vincey et de Xaronval, dont les produits ne sont classés que parmi les assez bons vins ordinaires.

Le département comprend : 142,000 hectares en céréales; 43.000 en farineux, cultures potagères et industrielles; 17,000 en prairies artificielles; 88,000 en prairies naturelles; 28,000 en pâturages; 4,875 en vignes; 221,000 en bois et forêts; 52,000 en jachères, le tout représentant une valeur de 92 millions de francs.

41,000 chevaux, 131,000 bêtes à cornes, 75,000 moutons, 20,000 chèvres, 70,000 porcs, 20,000 ruches d'abeilles sont évalués à 50 millions de francs,

INDUSTRIE. — L'industrie est très-active: 3 mines de houille, exploitées par une quarantaine d'ouvriers, produisent 28,000 quintaux (44,000 fr.); 54 tourbières (534 ouvriers), 82,000 quint. (87,000 fr.) — 2 mines et 4 minières de fer (75 ouvriers), 47,000 quintaux (55,000 fr.). — 42 usines produisant pour plus de 4 millions de fr. en fer, fonte, tôle, fils de fer, aciers, etc.

Le département est un des premiers pour la fonte au bois. On y fabrique aussi des pointes, des clous, des couverts en fer étamé, de la grosse serrurerie, de la chaudronnerie, de la plomberie, des étrilles, des pompes à incendie, des machines hydrauliques.

L'industrie des cotons y a pris une certaine importance, ainsi que la filature et le retordage des laines, la blanchisserie, l'apprêt et la teinturerie des étoffes; on y trouve des verreries considérables, de nombreuses papeteries, des féculeries, des distilleries, des fabriques de vermicelle et d'amidon, des moulins, des scieries, des faïenceries, des tanneries,

Epinal est renommé pour ses *imageries*, autrefois grossières, mais qui ont fait de très-grands progrès et qui produisent souvent de charmants dessins; on y fabrique aussi des papiers peints. L'arrondissement de Mirecourt produit des dentelles de tout genre, des guipures, des imitations de points de Venise et de la lutherie commune; Epinal fabrique aussi de la carrosserie.

On compte, dans le département, plus de 200 machines à vapeur d'une force totale de 3,500 chevaux.

COMMERCE.—Exportation de bois de construction, de planches, de merrain, de houblon, de fer, de papiers, de fromage, de kirsch Wasser, etc., importation d'objets manufacturés et de combustible minéral, dont 275,000 quint. de Sarrebruck, 20,000 de Valenciennes, 28,000 de Norroy, 35,000 de la Loire et 55,000 de Ronchamp.

POPULATION.—De 1800 à 1866, augmentation de 110,078 habitants. En 1872, diminution de 26,010 habitants, dont 21,027 annexés à la Prusse et 4,935 pour le territoire français. La population du département ne s'élève plus qu'à 392,988 habitants; sous le rapport de sa population, le département est le 34e de France. La densité y est d'environ 66 habitants par kilom. carré et, sous ce rapport, il est le 33e.

L'habitant des Vosges se distingue par sa bonté, sa franchise, sa bravoure, la sévérité de ses mœurs, sa probité en affaires et sa tolérance en matière religieuse. Dans la montagne, le campagnard, d'une solide constitution, habitué à la rude existence qu'il est forcé de mener dans ses forêts, a conservé un caractère fier, susceptible et vindicatif.

La langue française est parlée dans toutes les villes. Les campagnards ont conservé l'usage d'un patois mélangé de Lorrain et d'Alsacien et qui varie suivant les localités.

HISTOIRE. — Le département des Vosges a été formé de quelques portions des anciennes provinces d'Alsace, de Champagne et de Franche-Comté et de quelques parties des duchés de Lorraine, de Bar, de l'évêché de Toul et de la principauté de Salm.

Avant la conquête romaine, ces territoires étaient occupés par les *Leucé;* ce peuple, sans cesse menacé par les invasions germaines, s'allia aux Romains et fit partie de la Belgique première; mais ces invasions longtemps repoussées prirent au commencement du cinquième siècle des proportions irrésistibles. Les Vandales ravagèrent les vallées de la Moselle; vinrent ensuite les Franks qui s'emparèrent du pays. Après la mort de Clovis, les Vosges firent partie du royaume d'Austrasie; sous Charlemagne cette contrée fut divisée en trois comtés. L'empereur y venait souvent chasser en automne. Plus tard, par le traité de Verdun, ces comtés appartinrent à Lothaire Ier, et à Lothaire II. Le royaume de ce prince comprenait les pays situés entre la Meuse et le Rhin et était appelé la France de Lothaire (*Lotharingia*) d'où est venu le nom de Lorraine.

Vers le dixième siècle, la Lorraine fut divisée en deux duchés, et le pays des Vosges fut compris dans celui de la Haute-Lorraine. Ses ducs, pendant trois siècles, jouirent d'une indépendance presque complète, leur puissance ne leur fut disputée qu'au treizième siècle, par la bourgeoisie des villes qui réclamèrent une charte semblable à celle de Beaumont. Grâce aux franchises municipales, le commerce et l'industrie florissaient lorsque le pays fut dévasté par les compagnies franches et la guerre dans laquelle les maisons de Vaudemont et d'Anjou se disputèrent sa possession. Réné d'Anjou, fut battu en 1431, à Bulgnéville; sa femme, Isabelle, implora le secours de Charles VII. Ce prince lui envoya des secours en 1438. Enfin la paix fut conclue et Réné accorda la main de sa fille au fils de Vaudemont. Cependant le pays ne jouit pas longtemps des bienfaits de la paix. Charles le Téméraire s'empara des Vosges dont il saccagea les villes; la bataille de Nancy délivra la Lorraine; et les Vosges revinrent sous l'autorité de Réné II et de ses successeurs. Sous Charles IV, la Lorraine fut de nouveau envahie, et cette fois par les troupes de Louis XIII, qui commirent les plus cruels excès et amenèrent la famine et la peste. Le traité de Ryswick, qui rendit au duc Léopold le gouvernement de la Lorraine, mit enfin un terme à tant de calamités. Sous Stanislas Leczinski, ex-roi de Pologne, que la politique européenne appela à succéder à Léopold, la Lorraine parvint à une grande prospérité. Nous avons déjà parlé, d'ailleurs, de la sage administration du bon roi Stanislas. A la mort de ce prince, en 1766, le pays des Vosges, ainsi que le reste de la Lorraine, devint province française.

En 1789, la révolution y fut accueillie avec sympathie. En 1800, le département des Vosges fut le premier à acquitter la plus forte partie de ses contributions; le gouvernement consulaire, pour récompenser ce zèle patriotique, décréta que la place Royale à Paris, prendrait le nom de place des Vosges. En 1814, lorsque les armées de l'Europe coalisée envahirent la France, les Vosgiens opposèrent aux Autrichiens une patriotique et vaillante résistance. Le corps de

Schwarzenberg fut quelque temps arrêté dans les Vosges et lorsque après la bataille de Montereau il dut rétrograder dans ce pays, il y éprouva de nouveau des pertes sensibles.

Enfin, nos désastres de 1870-71 le livrèrent encore aux Allemands, et le traité de Francfort nous enleva un de ses cantons, le canton Schirmeck de l'arrondissement de Saint-Dié. Il perdit, en outre, une partie du canton de Saales, dont le chef-lieu fut annexé à la Prusse.

Les communes non annexées de ce canton ont été réunies, avec Provenchères pour chef-lieu.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

Le département des Vosges (chef-lieu Epinal) est divisé en 5 arrondissements, 29 cantons et 531 communes. (Il a perdu 1 canton et 17 communes par suite de l'annexion). — Il appartient à la 4e inspection des ponts et chaussés, à la 9e conservation des forêts (Epinal), à l'arrondissement minéralogique du nord-est, à la 3e région agricole (nord-est).

Il est compris dans le 6e corps d'armée, dont le quartier général est à Châlons-sur-Marne.

Il forme le diocèse de Saint-Dié, suffragant de Besançon. Ce diocèse possède 33 cures, 350 succursales, 68 vicariats, un grand séminaire à Saint-Dié et 2 petits séminaires à Autrey et à Châtel.

Les protestants ont, dans le département, un temple (à Saint-Dié) et 2 pasteurs. Les israélites y possèdent 15 synagogues.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Mirecourt ressortissent à la cour d'appel de Nancy.

Les 5 colléges communaux des chefs-lieux d'arrondissement, l'école normale d'instituteurs de Mirecourt et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Nancy.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX. LIEUX REMARQUABLES.

1° ARRONDISSEMENT D'ÉPINAL. — Épinal, *Spinalium* (lat. 48° 10' 24", long. 4° 6' 32" E.), chef-lieu du département des Vosges, est situé sur la Moselle, à 378 kilomètres est-nord-est de Paris. Cette ville est d'origine très-ancienne. Dom Calmet, le savant historien de la Lorraine, rapporte qu'il y avait au greffe d'Épinal un mémoire portant que le château d'Épinal fut un des plus anciens de la Gaule Belgique; que cette ville, qui s'appelait primitivement Chaumont, fut saccagée par les Vandales en 406, rebâtie en 430, ruinée une seconde fois en 636, et que son emplacement couvert de ronces et d'épines prit le nom de *Spinal* (de *spina*, épine) et d'*Espinaulx*.

Vers 980, Thierri, l'évêque de Metz, éleva sur l'emplacement de l'antique Chaumont un monastère et une église autour desquels se groupèrent les premières habitations d'Épinal. L'église, qui avait reçu les reliques de saint Goëric, devint un lieu de pèlerinage renommé et l'on reconnut dans le siècle suivant la nécessité de construire un temple plus vaste, que consacra le pape Léon IX.

Les évêques de Metz conservèrent longtemps la seigneurie d'Epinal. Au treizième siècle, un de ces prélats fit fortifier la ville; mais ces remparts ne purent preserver les bourgeois d'Epinal d'être rançonnés à deux reprises différentes pour payer les dettes des évêques de Metz. Aussi s'efforcèrent-ils d'obtenir des garanties et des franchises. En 1387, l'évêque Raoul de Coucy s'engagea à maintenir les franchises et libertés des bourgeois d'Epinal, mais ses successeurs ne purent vivre en bonne harmonie avec la ville, et vers le milieu du quinzième siècle, celle-ci se mit sous la protection de René d'Anjou, duc de Bar et époux de l'héritière de Lorraine. Quelques années plus tard, les bourgeois d'Epinal offrirent la souveraineté de leur ville à Charles VII. Celui-ci l'accepta et reçut leurs serments de fidélité. L'évêque de Metz réclama, et le pape frappa la ville d'interdit. Celle-ci se retourna vers les ducs de Lorraine et leur resta fidèle.

Ayant été occupée par les troupes de Charles le Téméraire, ses habitants la livrèrent à René II de Lorraine et forcèrent la garnison bourguignonne à se retirer (1476). Sous le duc Charles IV, elle fut prise par les Français, reprise par les Lorrains. En 1641, elle fut assiégée et bombardée; son gouverneur, d'Hurbach, opposa dans le château aux troupes de Richelieu une résistance héroïque. A la mort de Louis XIII, le duc Charles rentra dans Epinal. La garnison qu'il y laissa fut assiégée bientôt après par le maréchal de La Ferté. Celui-ci fit une grande brèche, mais n'osa donner l'assaut, et le commandant de place Berce de Remirecourt lui fit dire que si la brèche ne lui semblait pas suffisante il était prêt à l'agrandir pour lui de tout un pan de muraille afin qu'il put plus facilement venir lui livrer bataille dans la ville.

La Ferté leva le siége. L'année suivante il revint et cette fois entra dans la ville.

Epinal devait être encore plus d'une fois disputée par les deux puissances.

Cette ville fut rendue au duc de Lorraine par le traité de Vincennes en 1661. Neuf ans plus tard, elle fut assiégée par le maréchal de Créqui. Après une défense vigoureuse elle capitula et fut démantelée. En 1674, Charles IV rentra en possession d'Epinal et après sa mort, survenue peu de temps après, cette ville fut encore rendue aux Français, qui la gardèrent jusqu'au traité de Ryswick. Sous Léopold, la Lorraine fut paisible, et sous Stanislas elle fut administrée par le gouvernement de Louis XV.

Epinal a conservé quelques vestiges de ses anciennes fortifications; mais ne possède aucun monument historique. On y remarque l'église Saint-Maurice, fondée au dixième siècle, les ruines du vieux château bâti sur une roche escarpée; l'ancien couvent des capucins et les ponts jetés sur la Moselle. On y exploite des carrières de grès, des forges, des verreries et des faïenceries, des fabriques de broderies et de dentelles et surtout d'images coloriées, produit que le commerce répand dans le monde entier. « Epinal, dit M. Cerfbeer, s'est distingué entre toutes les villes de Lorraine par son ardeur à accomplir toutes les réformes. L'instruction primaire, les hautes études, les sociétés agricoles, industrielles, littéraires; les maisons de bienfaisance, la bibliothèque publique, le musée, toutes ses institutions sont en progrès. »

Bains. — Ce joli bourg est situé à 25 kilom. sud-ouest d'Epinal; il doit son importance à ses eaux thermales. Ces eaux furent appréciées des Romains qui les fréquentèrent, ainsi qu'en témoignent diverses antiquités trouvées près des sources. Longtemps abandonnées elles reprirent faveur sous le duc Léopold. Les sources sont au nombre de dix; la plus chaude a une température de 40 degrés centigrades. Par leur efficacité elles se rapprochent de celles de Plombières.

Bruyères. — Bruyères, situé près de la forêt de Mortagne, possède des eaux minérales, des ateliers de tissage, des brosseries, des coutelleries, et fait le commerce de toiles et de bestiaux.

Châtel. — Cette petite localité, située sur la rive droite de la Moselle, fait le commerce de houblon et de broderies.

Rambervillers. — Cette petite ville possède une église qui date du onzième siècle. Ses établissements industriels sont des tanneries considérables, des papeteries, des scieries hydrauliques, des fabriques de faïence, de perles, etc. Elle fait le commerce des céréales.

2° ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ. — Saint-Dié est situé à 55 kilom. nord-est d'Epinal, sur la Meurthe, au pied du mont Orion. L'origine de cette ville remonte au septième siècle. A cette époque, Saint-Deodat, évêque de Nevers, ayant quitté son évêché pour la solitude, vint dans les Vosges et s'arrêta avec ses compagnons au confluent de la Meurthe et du ruisseau de Robache. Il bâtit, sur un coteau voisin, un monastère qui ne tarda point à prendre une importance considérable. Childebert II lui accorda une propriété de plusieurs lieues d'étendue, et l'archevêque de Trèves accorda à Deodat un privilége pour l'exercice de la juridiction épiscopale dans le monastère qu'il avait créé.

Saint Deodat ou saint Dié mourut en 679; cependant un grand nombre d'habitations s'étaient élevées autour du monastère; elles donnèrent naissance à la ville de Saint-Dié. Cette ville fut longtemps gouvernée par des chanoines. Sous Charles IV, les bourgeois obtinrent des franchises municipales et une ordonnance qui limita la juridiction du chapitre. Plus tard, Charles IV établit un baillage à Saint-Dié.

En 1756, un violent incendie dévora une grande partie de la ville; Stanislas la fit rebâtir. Ce prince y créa ensuite des fontaines, des canaux et des établissements de charité.

On fabrique à Saint-Dié des toiles de coton, on y trouve des ateliers de construction, de machines, des forges, des tréfileries, des papeteries et l'on y fait le commerce des céréales, du chanvre, du lin, des bestiaux, etc

Dans les environs, était le couvent de bénédiction de Sénones, dont fut abbé le savant dom Calmet.

Gérardmer. — Cette petite ville est située à 35 kilom. sud de Saint-Dié, sur la Vologne et près des deux lacs de Gerardmer et de Longemer. Elle doit son origine à un oratoire bâti au bord du lac au onzième siècle par un officier de Gérard d'Alsace. «Les eaux du lac de Retournemer, dit M. de Sauloy, en s'écoulant dans celui de Lougemer présentent une belle cascade et la Vologne qui s'échappe de ce même lac de Longemer en offre une autre au lieu dit : le *Saut-des-Cuves*. C'est la beauté sauvage de ces admirables sites qui a fait naître, il y a des siècles, le dicton lorrain suivant : « Sens, Gérardmer et un peu Nancy, qu'est-ce que ça serait de la Lorraine? »

Cette ville fait un commerce important de boissellerie et exporte en quantités considérables un excellent fromage qu'à Paris beaucoup de personnes appellent du Géromé.

3° ARRONDISSEMENT DE MIRECOURT.—Mirecourt est située à 33 kilom. nord-ouest d'Epinal, sur le Madon. Cette ville est très-ancienne et on la suppose d'origine romaine. Au cinquième siècle elle appartenait au comte de Vaudemard et était solidement fortifiée. Elle fut prise sous Charles VIII, et en 1670 elle fut démantelée par le maréchal de Créqui. Son église, qui date du quatorzième siècle, est l'édifice le plus remarquable.

La principale industrie de Mirecourt est la fabrication des dentelles, qui s'étend dans un rayon de 20 kilom. et occupe 15,000 ouvriers; les broderies, les fabriques d'instruments de

musique, les passementeries, les bonneteries, les tanneries, forment les autres établissements industriels. On fait également, dans cette ville, un important commerce de céréales.

Contrexéville.— Ce village, situé à 27 kilom. sud-ouest de Mirecourt, est connu par ses eaux thermales et ses belles promenades; aux environs Malte-Brun cite un chêne dit le chêne des *Partisans*. « Il a, dit-il, 6 mètres de circonférence; sa hauteur dépasse 35 mètres, et ses branches sont plus grosses que les plus beaux chênes de nos forêts. »

Charmes, sur la rive gauche de la Moselle que traverse un pont de deux arches, possède une très-ancienne église gothique, et une vieille maison qui a appartenu à famille de Bassompierre.

4° ARRONDISSEMENT DE REMIREMONT — Remiremont est située à 25 kilom. sud-sud-est d'Epinal, dans un site pittoresque, sur la rive gauche de la Moselle et au pied des Vosges. Cette ville doit son origine à un monastère fondé au commencement du septième siècle par un officier du roi d'Austrasie. Théodebert, qui s'était fait religieux de Luxeuil. Ce saint personnage, nommé Romaric, éleva ce monastère non loin d'un château nommé Habend et sur une montagne qui prit son nom, *Mons Romarici*; c'était une communauté de femmes. Un second couvent s'éleva non loin de là et reçut des moines. Saint Amé eut la direction des deux communautés, et, après lui, la première eut pour abbesse une fille de Romaric, Macteflede Vers 910, l'abbaye fut ravagée par les Huns: en 1057, elle fut détruite par une incendie. Elle fut rebâtie au pied de la montagne, sur l'emplacement actuel de la ville. Cette communauté devint très-riche et perdit son austérité primitive.

La dignité abbadiale ne fut plus accordée qu'à des dames de la plus haute naissance, et l'on n'admit plus aux prébendes que des demoiselles qui pouvaient faire preuve de deux cents ans de noblesse du côté maternel et du côté paternel. L'abbesse fut déclarée par les empereurs comtesse du Saint-Empire; elle s'entourait d'une cour féodale, avait ses grands officiers, son sénéchal chargé de porter son épée. Entre autres priviléges singuliers, elle avait la propriété de toutes les abeilles du val d'Ajol.

Les ducs de Lorraine se firent nommer avoués de l'abbaye de Remiremont. Abbesses et avoués ne furent pas longtemps d'accord.

Sous Charles IV, les Français s'emparèrent de la ville de Remiremont et rasèrent ses remparts. Ils y furent assiégés eux-mêmes et obligés de se fortifier. Sur le point d'être pris, ils menacèrent de faire périr dans les flammes les bourgeois et les chanoinesses. Ces dernières, effrayées de cette menace, obtinrent du duc des conditions avantageuses pour la garnison. L'année suivante, les Lorrains y furent attaqués à leur tour par Turenne, et l'abbesse, par les dispositions militaires qu'elle ordonna, força le grand capitaine à se retirer. Enfin, en 1632, Remiremont éprouva un tremblement de terre qui dura plusieurs jours.

L'abbaye de Remiremont fut supprimée par la Révolution. On admire encore le palais abbatial, utilisé au profit des administrations publiques, et une église du quinzième siècle qui recouvre une crypte très-ancienne. Les fabriques de mousseline, les calicots, les fleurs artificielles, les broderies, les taillanderies, forment les principaux établissements industriels de Remiremont, dont le commerce porte sur les céréales, les bestiaux, les fourrages, les fromages de gruyère et de gérardmer.

Plombières. — Cette jolie petite ville, située à 15 kilom. sud-ouest de Remiremont, sur l'Argonne, est célèbre par ses eaux thermales. On a prétendu que ses eaux avaient été très-fréquentées par les Romains et que des thermes y avaient été établis par César. Mais dom Calmet dit que rien n'appuie cette opinion. « Il n'est jamais parlé de Plombières dans les anciens géographes, ajoute-t-il, ni dans les anciens historiens. Le village ayant été entièrement consumé par les flammes vers l'an 1498, les plus anciennes maisons qu'on y voit ne sont que de l'an 1500. »

Cependant, en 1292, le duc Ferry III fit bâtir à Plombières un château pour les baigneurs. Ces bains furent très-fréquentés pendant le moyen-âge et leur réputation s'étendit en France pendant le dix-huitième siècle. Stanislas en restaura les établissements, fit bâtir l'église, l'hospice, la maison des Arcades, et créa l'une des plus jolies promenades. Louis XV, mesdames Adelaïde et Victoire et y prirent les eaux en 1761 1762, et, depuis, la réputation des eaux de Plombières ne fit que grandir. Napoléon III y passa plusieurs saisons avant de prendre les eaux de Vichy. Ces eaux conviennent dans les maladies qui affectent les organes génitaux, les voies urinaires, les voies digestives, les rhumatismes.

On fabrique à Plombières de la coutellerie et de la taillanderie. On y fait le commerce d'eau de cerises.

Bussang. — Ce bourg est situé à 38 kilom. de Remiremont; il est renommé pour ses eaux minérales, acidules, ferrugineuses.

Le Thillot possède des mines de cuivre abandonnées.

5° ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU. — Neufchâteau est situé à 70 kilom. ouest-nord-ouest d'Epinal, sur le Mouzon, près de son confluent avec la Meuse. Quelques historiens pensent que cette ville s'éleva sur l'emplacement de l'antique *Neomagus* des Romains; il est permis d'en douter, l'histoire n'en fait pas mention avant le onzième siècle. Au douzième siècle, ainsi qu'en témoigne un poëme de cette époque, elle était importante et défendue par un château fort. Elle obtint une charte d'affranchissement en 1251. Elle fut humainement traitée par Charles II de Lorraine et résista avec courage, en 1641, aux armées françaises.

On remarque à Neufchâteau l'église de Saint-Nicolas, l'église romaine de Saint-Christophe et une statue en bronze de Jeanne d'Arc.

Les filatures de laine, les fonderies de cuivre, les fabriques de pompes, de pâtes alimentaires, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville, dont le commerce porte sur les étoffes, les bois, la quincaillerie.

Lamarche. — Lamarche, situé sur le Morzon, a conservé les ruines d'un château fort et possède une église du quatorzième siècle. On y remarque aussi la maison où est né le maréchal Victor duc de Bellune.

Domrémy. — Ce village est situé à 10 kilom. nord de Neufchâteau. C'est à Domrémy qu'est née Jeanne d'Arc. Il doit son nom à l'abbaye de Saint-Remy de Reims, dont il dépendait primitivement. Au treizième siècle il appartenait à Vaucouleurs, et avait ainsi pour seigneur le sire de Joinville, l'ami et l'historien de saint Louis. Jusqu'en 1815, la maison natale de Jeanne d'Arc, vénérée comme souvenir historique, restait inhabitée et tombait en ruine. A cette époque elle fut même un peu saccagée par les armées coalisées. Des officiers étrangers en emportèrent des pierres, des tronçons de bois; un d'eux offrit même de l'acheter.

Quelque temps après, Louis XVIII la fit acheter et restaurer et y installa une école de jeunes filles. Au-dessus de la porte on lit : « L'an 1411, naquit en ce lieu Jeanne d'Arc, surnommée la *Pucelle d'Orléans*, fille de Jean d'Arc et d'Isabelle Romée. Pour honorer sa mémoire, le conseil général du département des Vosges a acquis cette maison; le roi en a ordonné la restauration et y a fondé une école gratuite en faveur des jeunes filles de Domremy, de Greux et autres communes, et a voulu qu'une fontaine ornée du buste de l'héroïne perpétuât son image et l'expression de la reconnaissance publique. »

Bulgnéville possède trois puits artésiens, dont les eaux sont minérales et froides.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° ARRONDISSEMENT D'EPINAL. — 6 cantons, 126 communes.

Chefs-lieux de canton : *Épinal* (11,850 hab.), *Bains* (2,510 hab.), *Bruyères* (2,405 habit.), *Châtel* (1,275 hab.), *Rambervillers* (4,985 hab.) *Xertigny* (3,902 hab.)

Principales communes : La Chapelle-au-Bois (2,480 hab.), La Clerjus (2,850 hab.), Fontenay-le-Château (2,560 habit.), Hadol (3,095 habit.)

2° ARRONDISSEMENT DE MIRECOURT. — 6 cantons, 145 communes.

Chefs-lieux de canton: *Mirecourt* (5,730 h.), *Charmes* (3,080 hab.), *Darney* (1,930 hab.), *Dompaire* (1,425 hab.), *Monthureux-sur-Saône* (1,650 hab.), *Vittel* (1,340 hab.)

Principales communes : Portieux (1,450 h.); Escles (1,440 hab.), Hennezel (1,530 hab.), Claudon (1,350 hab.), Contrexéville (680 hab.)

3° ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU. — 5 cantons, 132 communes.

Chefs-lieux de canton : *Neufchâteau* (3,795 hab.), *Châtenois* (1,480 hab.), *Lamarche* (1,715 hab.) *Bulgnéville* (1,060 hab.), *Coussey* (710 h.

Principales communes : Grand (1,280 hab.), Liffol-le-Grand (1,540 hab.), Saint-Ouen-les-Parey (1,100 habit.), Martigny-les-Lamarche (1,130 hab.), Domrémy (330 hab.)

4° ARRONDISSEMENT DE REMIREMONT. — 4 cantons, 39 communes.

Chefs lieux de canton : *Remiremont* (6,075 hab.), *Plombières* (1,615 hab.), *Saulxures* (3,740 *le Thillot* (2,060 hab.)

Principales communes : Bellefontaine (2,130 hab.), la Bresse (3,720 hab.), Cornimont (4,515 hab.), Raon-aux-Bois (2,005 hab), Rupt (4,130 hab.), Saint-Maurice 2,120 hab.), Saint-Nabord (2,110hab.), Vagney (3,150 hab.), le Val-d'Aiol (7,560 hab.)

5° ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ. — 8 cantons, 92 communes.

Chefs-lieux de canton : *Saint-Dié* (12,315 habit.), *Gérardmer* (6,220 hab.), *Brouvelieures* (555 hab.), *Corcieux* (1,600 hab.), *Fraize* (2,502 hab.), *Raon-l'Etape* (3,705 hab.), *Senones* (2,601 hab.), *Provenchères* (réunion des communes non annexées de l'ancien canton de Saales).

STATISTIQUE MORALE — INSTRUCTION PUBLIQUE. — 5 colléges communaux (440 élèves), 2 institutions secondaires libres (115 élèves), 1,010 écoles primaires (69,000 élèves), 60 salles d'asile (7,080 élèves). 75,000 habit. sont complétement illettrés, 40,000 savent lire seulement, 284,000 savent lire et écrire. — ASSISTANCE PUBLIQUE. — 13 habitants sur 1000 sont dans l'indigence; il y a 10 établissements hospitaliers. — JUSTICE. 15 individus en moyenne sont condamnés pour crimes contre les personnes, 10 pour crimes contre les propriétés, 2,000 pour délits, 5,000 pour contraventions. — 800 affaires civiles et 1,200 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux; 3,500 affaires en justice de paix. — PRISONS. — 140 hommes et 40 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales; 50 hommes et 15 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

ATLAS NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

SITUATION. — Ce département est situé dans la région centrale de la France, entre 47° 18' 15" et 48° 24' 50' de latitude et 1° 59' 40" de longitude est. Il doit son nom à la rivière l'Yonne, qui le traverse.

LIMITES. — Ses limites sont : au nord, le département de Seine-et-Marne ; à l'ouest, celui du Loiret ; au sud celui de la Nièvre; au sud-est celui de la Côte-d'Or ; au nord-est celui de l'Aube.

SUPERFICIE. — Sous le rapport de sa superficie, ce département est le 12e de France; il comprend 742,237 hectares, divisés, suivant la nature du sol, en :

	hectares
Pays de bruyères ou de landes.	18,000
Sol de riche terreau.........	430,000
Sol calcaire..................	95,000
Sol de gravier...............	75,000
Sol pierreux.................	15,000
Sol sablonnenx...............	87,000
Divers.......................	22,000

TOPOGRAPHIE. — Ce département, le plus montueux et le plus tourmenté du bassin de la Seine, se compose de collines, de plateaux crayeux ou argileux et de quelques plaines formées d'alluvions.

L'est du département est traversé par plusieurs contre-forts du *Morvan* qui viennent s'y épanouir en plateaux de 100 à 200 mètres de haut.

C'est dans l'arrondissement d'Avallon que se trouvent les points culminants, ainsi que les vallées les plus profondes et les plus beaux paysages. On cite surtout la vallée de la Cure, qui serpente entre des rocs à pic ou entre des pentes abruptes. Arrivée près des grottes d'Arcy, comptées parmi les plus curieuses de France, elle s'engouffre, au moment des crues abondantes, dans la grotte des Goulettes et va ressortir de l'autre côté de la montagne. Elle passe au pied du point culminant du département, le bois de Papeirouse (609 mètres).

Citons encore la belle vallée de l'Yonne, bordée de vignobles fameux; celle de la Vanne, dont les eaux claires et abondantes sont fournies par des sources considérables.

A l'ouest du département, l'ancien pays de *Puisaye*, région la plus agreste de l'Yonne, abonde en landes, en forêts, en étangs et en bouquets d'arbres.

HYDROGRAPHIE. — presque tout le département, appartient au bassin de la Seine, par l'Yonne et par le Loing.

L'Yonne, la belle et grande rivière qui donne son nom au département, prend sa source aux étangs de Belle-Perche (Nièvre); elle coule généralement du sud au nord, devient navigable pour les petits bateaux à Clamecy (Nièvre), entre dans le département qui nous occupe, à 100 kilom. de sa source, passe à Coulange-sur-Yonne, baigne le pied des collines qui produisent les vins de Coulange-la-Vineuse et de la côte d'Auxerre. La rivière passe ensuite à Joigny, à Villeneuve-le-Roi, à Sens, et à Pont-sur-Yonne. Elle ne tarde pas à entrer dans le département de Seine-et-Marne, où elle finit à Montereau, après un cours total de 273 kilom., dont 180 appartiennent au département.

Sa profondeur moyenne est, à la fin de l'été, de 0.44, et à la fin de l'hiver de 0.97. Elle n'est réellement navigable que pendant la moitié de l'année.

Ses principaux affluents sont :

La *Cure* (100 kilom.), qui vient du département de la Nièvre, baigne Arcy, et finit à Cravant; elle est flottable, et reçoit le Cousin, dont les rives boisées font l'admiration des touristes.

La *Beauche*, qui baigne Villefargeau,

Le *Serein*, qui descend du Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), arrose Guillon, l'Isle, Chablis, Ligny et finit près de Bonnard, après un cours de d'environ 150 kilom.

L'*Armançon*, qui prend sa source à la fontaine de Tagny (Côte-d'Or), baigne Nuits, Ancy-le-Franc, Tonnerre, Saint-Florentin et finit au-dessous de Cheny, après un cours de 175 kilom., accru de l'Armance et la Brumance, L'Armançon est flottable à bûches perdues.

La *Vanne*, belle rivière, dont on a détourné les eaux pures et bleues pour les amener à Paris. Elle vient du département de l'Aube, passe à Villeneuve-l'Archevêque, à Noé, et finit aux environs de Sens, après un cours de 65 kilomètres.

Le *Tholon*, qui baigne Saint-Maurice, Aillant, Champvallon, Parcy et finit au-dessus de Joigny.

Le *Vrin*, qui afflue à Césy.

Le Loing, affluent direct de la Seine, prend sa source dans le canton de Saint-Sauveur, arrose Saint-Fargeau, Bléneau et entre dans le département du Loiret puis dans celui de Seine-et-Marne, et se termine, après un cours de 150 kilom., dont 50 sur le territoire du département.

Bassin de la Loire. — Le sud de l'arrondissement d'Auxerre appartient à ce bassin. Plusieurs ruisseaux insignifiants se rendent à la Loire par la *Vrille*, qui va affluer dans le département de la Nièvre, après un cours total de 34 kilom.

Etangs. — Les étangs sont nombreux dans le pays de Puisaye. On cite l'étang de Moutiers qui a 3 kilom. de long sur 1 de large et les sept étangs de Sept-Fonds, qui mesurent 25 hectares.

CLIMAT. — Le département de l'Yonne, placé sur la limite des climats séquanien et vosgien, participe de chacun d'eux; les hivers y sont rigoureux; les étés tempérés par des pluies assez fréquentes.

La température, généralement saine, est partout tempérée, excepté sur les parties élevées de l'arrondissement d'Avallon.

Dans la partie sud-ouest, qui est marécageuse, règnent quelques fièvres.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — Région zoologique de la Neustrie au nord-ouest et de la Bourgogne au sud-est.

Excellent minerai de fer, comparable à celui du Berry ou de la Franche-Comté; granit rouge, grès à paver; pierres de taille; pierres meulières, marbre lumachelles; albâtre, ocre rouge, ocre jaune; pierres lithographiques; argile, craie; ciment; galène argentifère, anthracites tourbes.

Sources minérales non exploitées à Diges, Touvain, Appoigny, Toucy, etc.

2° Végétaux. — Céréales de toute sorte en surabondance; excellents légumes. bons fruits, châtaignes, truffes dans les arrondissements d'Avallon et de Tonnerre; champignons d'espèces variées. Vignes; pommiers à cidre.

Chêne, charme, bouleau dans les forêts, parmi lesquelles on cite celles de : Frétoy, Othe, Mosne, Hervaux. Sapin dans celle de Villeneuve-le-Roi.

3° Animaux. — Les races domestiques n'offrent rien de particulier.

Dans les forêts : sanglier, chevreuil, cerf, lièvre; sur le bord des étangs, bécasse, bécassine, canard; dans la plaine et les vignobles : perdrix, caille, grive, ortolan, bec-figue; dans les rivières : brochet, carpe truite, tanche, barbeau, écrevisses renommées. — Escargots bourguignons.

VOIES DE COMMUNICATION

6 routes nationales (528 kilom.), 31 routes départementales (825 kilom.), 2,023 chemins vicinaux (5,730 kilom.)

1 rivière navigable : l'Yonne (103 kilom.)

Canaux. — 3 canaux (149 kilom.)

1° *Canal du Nivernais*, qui fait communiquer la Loire à la Seine, par l'Aron et l'Yonne; il commence à Auxerre, suit le cours de l'Yonne canalisée jusqu'au delà de Clamecy, suit la vallée de l'Aron et rejoint la Loire à Decize, après une longueur totale de 174 kilom., dont 52 sur le territoire du département. Ses pentes sont rachetées par 117 écluses.

2° *Canal de Bourgogne*, qui fait communiquer le Rhône à la Seine par la Saône et l'Yonne. Il commence entre Auxerre et Joigny, remonte les vallées de l'Armançon et de la Brenne et va déboucher dans la Saône à Saint-Jean-de-Losne (Haute-Saône). Son parcours est de 242 kilom., dont 91 kilom. sur le teritoire de l'Yonne, et ses pentes sont rachetées par 191 écluses.

3° *Canal de Briare*. — Il fait communiquer la Loire à la Seine, par le Loing; il touche un instant à l'extrémité sud-ouest du département.

CHEMINS DE FER

Le département de l'Yonne est desservi par les chemins de fer dont voici le tableau :

DE PARIS A LYON

Stations :	Dist. de Paris.	Dist. de Lyon-Perrache
Villeneuve-la-Grande	90 kilom.	423 kilom.
Champigny	95	418
Pont-sur-Yonne	102	410
SENS	113	399
Villeneuve-sur-Yonne	127	385
Saint-Julien-du-Sault	135	377
Cézy	141	371
JOIGNY	146	366
Laroche	155	357
Brienon	164	348
SAINT-FLORENTIN	173	339
Flogny	184	328
TONNERRE	197	316
Tanlay	205	302
Lézinnes	211	302
Ancy-le-Franc	219	293
Nuits-sous-Ravière	225	287
Aisy	233	279

D'ORLÉANS A CHALONS

Stations :	Dist. de Sens.
SENS (Lyon)	» kilom.
SENS (ville)	3
St-Savinien (halte)	6
Malay-le-Vicomte	9
Malay-le-Roy (halte)	11
Theil-Cerisiers	14
Pont-sur-Vannes (halte)	16
Chigy Sièges	19
Foissy (halte)	23
VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE	27
Bagneaux (halte)	31

DE NUITS-SOUS-RAVIÈRES A CHATILLON-SUR-SEINE

Stations :	Dist. de Nuits.	Dist. de Châtillon.
NUITS-S/-RAVIÈRES	» kilom.	kilom.
Sennevoy	13	23

DE LAROCHE A CLAMECY

Stations :	Dist. de Laroche.	Dist. de Clamecy.
LAROCHE	» kilom.	72 kilom.
Bonnard	6	68
Chemilly	8	65
Monéteau	14	59
AUXERRE	20	53
Champs	28	45
Vincelles	32	41
CRAVANT	37	36
Mailly-la-Ville	46	27
Châtel-Censoir	56	17
Coulanges s/-Yonne	64	9
CLAMECY (Nièvre)	72	»

DE CRAVANT A AVALLON

Stations :	Dist. de Cravant.
CRAVANT	» kilom.
Vermenton	6
ARCY-SUR-CURE	14
SERMIZELLLES	23
Vassy	30
Avallon	38

AGRICULTURE. — La principale richesse agricole du département consiste dans la production des vins fins et légers, dits de la Basse-Bourgogue et un peu moins estimés que ceux de la Côte-d'Or. Ceux que l'on récolte sur les coteaux des arrondissements d'Auxerre et de Tonnerre sont les meilleurs ; ceux de Tonnerre surtout possèdent toutes les qualités que l'on recherche dans les vins de choix de la Basse-Bourgogne. Les principaux crus de cet arrondissement se trouvent sur les deux rives de l'Armançon : à droite, les Olivettes, Perrières Pitois, Préaux, Beaumont, Griseys, Bridaines, Beauvais ; à gauche : Vaumorillon, les Vauvignoles, la Lice, les Chamboudons, Gerbes-d'Or, Voutois, Vaulignys, etc.

Ces vins, les uns blancs, les autres rouges, quelques-uns mousseux, se conservent longtemps et n'ont acquis leur maturité qu'après 3 ou 4 ans ; ils s'expédient généralement à Paris.

Les principaux crus de la côte d'Auxerre sont : Migraine, la Chaînette, Chablis (12,436 hectares, le plus considérable pour le vin blanc); Boivin, la Palotte, Coulange-la-Vineuse, Milly, (qui rivalise avec Chablis). Les meilleurs quartiers de Chablis sont le Clos, la Grenouillère et les Vaux-Désirs.

En général, les vins de la côte d'Auxerre se recommandent par leur bouquet et leur finesse; mais ils ne sont pas sujets à vieillir.

Ceux d'*Avallon*, corsés, généreux, mais moins fin, que les précédents, se distinguent en crus de : Rouvres, Aunay-la-Côte, Montécherin, Etaule-le-Vault, Girode, Tarrot et Chant-Gachot.

Les vins de *Joigny* sont légers et agréables; on cite le cru de la côte Saint-Jacques.

Le département comprend ; 244,000 hectares en céréales ; 25,000 en farineux, cultures potagères et industrielles ; 76,000 en prairies artificielles; 30,000 en prairies naturelles; 14,000 en pâturages; 41,000 en vignes; 165,000 en bois et forêts ; 115,000 en jachères, le tout évalué à 145 millions de francs.

34,000 chevaux, 15,000 ânes et mulets, 115,000 bêtes à cornes, 440,000 moutons, 5,000 chèvres, 39,000 porcs, 25,000 ruches d'abeilles représentent une valeur de 60 millions de fr.

INDUSTRIE. — Le pays est plutôt agricole qu'industriel. On extrait de la craie aux environs de sens, des pierres blanches recherchées, près de Tonnerre, etc. 2 tourbières produisant environ 2,000 quintaux de tourbe, 6 minières, 47,000 quintaux de minerai de fer (17,800 fr.) 2 usines produisent pour 2 millions de fr. de fonte et de fer.

Les autres produits de l'industrie sont les draps et les lainages communs, les couvertures de laine et de coton, la tonnellerie, les bouteilles, les tuiles, les papiers, les ocres jaunes, le raisiné, la glu, la faïence, le suc de betterave, les biscuits blancs, les planches et les charbons.

Le département compte environ 90 machines à vapeur d'une force totale de 750 chevaux.

COMMERCE. — Exportation de vins, de pierres de Tonnerre, de raisiné, de confiture commune faite avec du cidre, de bois, de charbon, de céréales, etc.

Importation de combustible minéral, dont 200,000 quintaux provenant du Creuzot et de Blanzy, 50,000 d'Epinac, 40,000 de Saint-Etienne, 25,000 de Decize, 10,000 de Valenciennes et 150,000 de Belgique.

POPULATION. — De 1800 à 1866, augmentation de 51,993 hab. ; au dernier recensement, diminution de 8,981 hab. La population ne s'élève plus qu'à 363,608 âmes ; à ce point de vue, le département est le quarante-troisième de France ; il compte environ 49 hab. par kilom. carré, et, sous ce rapport, il est le soixante-quatrième. La population du département, composée de Champenois et de Bourguignons, se distingue par sa franchise, sa bonne humeur, sa finesse toute gauloise, son activité, son intelligence, sa patience, sa charité et son hospitalité.

La langue française est parlée partout; cependant, les campagnards ont conservé quelques expressions et quelques tournures de phrases qui rappellent l'ancien idiome bourguignon.

HISTOIRE. — Le département de l'Yonne a été formé de deux petites provinces, le Senonais et l'Auxerrois, qui faisaient partie : l'une, de la première Champagne; l'autre, de la Bourgogne. Avant l'invasion romaine, ces territoires étaient occupés par les *Senones*, dont la capitale était *Agedincum* (Sens). Le pays des *Senones* fut compris dans la quatrième Lyonnaise, que l'on appela aussi Sénonie. Au commencement du cinquième siècle, la Sénonie fut conquise par les Burgondes. En 558, Clotaire réunit la Bourgogne au royaume créé par Clovis. Après lui, la Bourgogne forma encore un état particulier que les Carlovingiens réunirent de nouveau à la France. Cependant, après la mort de Charlemagne, la Bourgogne recouvra une partie de son indépendance. Menacée par les Normands, elle fut secourue par Robert le Fort La reconnaissance l'attacha à ce prince. Les droits de Robert le Pieux ayant été contestés, ce roi en appela à un concile convoqué à Airy, en 1015. Ce concile adjugea au roi Robert la contrée d'Yonne, et à Othon Guillaume la Bourgogne d'outre-Saône. Robert donna l'Yonne en apanage à son fils Henri qui la transmit à son frère Robert. Celui-ci fut la tige de la première race royale de Bourgogne qui s'éteignit en 1361.

Depuis cette époque, ce pays partagea les destinées générales de la Bourgogne dont nous avons eu déjà à raconter l'histoire. Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI s'en empara et ne laissa à la princesse Marie que le comté de Bourgogne. L'autorité ducale ne fut jamais rétablie depuis; le titre purement honorifique fut porté par les princes du sang, héritiers présomptifs de la couronne; il fut porté par le père de Louis XV et le petit-fils de ce prince le conserva jusqu'à sa mort, en 1761.

Les guerres des treizième et quatorzième siècles, l'invasion anglaise, les ravages exercés par la peste, les guerres de religion du seizième siècle, suivies des troubles de la Fronde, laissèrent peu de repos à cette province.

Enfin, en 1814, cruellement éprouvé par l'invasion, le département de l'Yonne montra, en secondant les derniers efforts de Napoléon contre la coalition, le plus ardent patriotisme. Sens, qui s'est si bien défendue, a particulièrement souffert. Le 30 janvier 1814, elle fut attaquée par 7 000 cosaques commandés par Platow. Ses fortifications étaient insuffisantes et sa garnison ne se composait que de sept à huit cents hommes. Le général Alix n'hésita point cependant à disputer le passage aux Russes. Après plusieurs attaques infructueuses, les Cosaques réclamèrent le concours d'un corps d'armée du prince de Wurtemberg. La ville fut bombardée; des incendies éclatèrent sur plusieurs points ; cependant, on tenait bon, et l'on ne sait combien de temps cette lutte inégale se serait prolongée, si la trahison n'avait ouvert aux Wurtembergeois une poterne tenant au jardin du collége. L'ennemi pénétra dans la ville. On lui disputa encore le terrain, mais seulement pour permettre au général Alix de se retirer avec sa poignée de braves soldats.

DIVISIONS POLITIQUES ADMINISTRATIVES ET RELIGIEUSE

Le département de l'Yonne (chef-lieu Auxerre), est divisé en 5 arrondissements, 37 cantons et 485 communes. Il appartient à la 5e inspection des ponts et chaussées, à la 8e conservation des forêts (Troyes), à l'arron-

dissement minéralogique de Troyes (division de nord-est) et à la 5e région agricole (centre).

Il est compris dans le 5e corps d'armée (quartier général Orléans).

Il forme le diocèse de l'archevêché de Sens. Ce diocèse comprend 49 cures, 465 succursales, 13 vicariats, un grand séminaire à Sens et un petit séminaire à Auxerre.

L'Eglise évangélique y possède 3 paroisses et 1 pasteur.

Les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 4 tribunaux de commerce d'Auxerre, d'Avallon, de Joigny et de Sens ressortissent à la Cour d'appel de Paris.

Le lycée de Sens, les 4 collèges communaux d'Auxerre, d'Avallon, de Joigny et de Tonnerre, l'école normale d'instituteurs d'Auxerre et les autres établissements de l'instruction publique relèvent de l'académie de Dijon.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1e ARRONDISSEMENT D'AUXERRE. — Auxerre (lat. 47° 47' 54; long. 1° 14' 10" E.) *Autricidorum, Antessiodorum, Alciodorum*, chef-lieu du département de l'Yonne, est situé à 152 kilomètres sud-est de Paris, près de la rive gauche de l'Yonne. Cette ville est d'origine antérieure à la conquête romaine, mais l'histoire de ses commencements est restée très-obscure et elle ne prend réellement date qu'à l'époque où elle fut ravagée par les barbares. C'était déjà une ville importante et bien fortifiée, puisque les Huns renoncèrent à l'assiéger et se contentèrent de ravager ses faubourgs. Aux hordes d'Attila succédèrent les Burgondes qui se fixèrent dans le pays, mais, toutefois, renoncèrent à s'emparer d'Auxerre qui resta aux Romains jusqu'à l'invasion franque.

Après Clovis, Gontran, roi de Bourgogne, érigea Auxerre en comté. Le célèbre Mummale fut le premier comte; mais sous les Mérovingiens, cette dignité n'étant pas héréditaire, plusieurs évêques en furent revêtus. Les évêques d'Auxerre jouissaient d'une autorité méritée. On compte parmi eux plusieurs saints et un grand nombre de prélats illustres. Saint Germain, qui fut le sixième, fit élever plusieurs églises. Au neuvième siècle, Auxerre possédait une abbaye dont les écoles étaient célèbres et où mourut le roi Lothaire. Sous les successeurs de Charles le Chauve, le comté d'Auxerre, bien que réuni au duché de Bourgogne, garda son administration indépendante. A ces temps troublés succéda une époque particulièrement désastreuse. Pendant tout le onzième siècle, les calamités de toute espèce éprouvèrent la ville d'Auxerre. En 1033, la famine; en 1062, l'incendie; puis des pestes, des inondations et les malheurs de la guerre.

Malgré les fortifications élevées par Guillaume IV et Pierre de Courtenai, elle ne put échapper aux Anglais. Ils pillèrent la ville, et leur butin s'éleva à plus de quatre millions de notre monnaie, puis ils déclarèrent qu'ils la brûleraient si on ne leurpayait une rançon de 500,000 florins. On voit que malgré les calamités énumérées plus haut, Auxerre était alors une ville très-riche et aussi que l'art militaire était déjà poussé au dernier progrès qu'il ait atteint de nos jours. Après l'avoir pillée et rançonnée, les Anglais revinrent sur leurs pas en se repentant de ne pas avoir exigé davantage.

Duguesclin chassa ces étrangers, mais ses soldats firent encore payer cher leur délivrance aux bourgeois d'Auxerre. En 1370, Jean de Châlons ayant offert de vendre son comté, Charles V le lui acheta au prix de 31,000 francs d'or, ce qui équivaut à environ 700,000 francs de notre monnaie. Charles VII, en 1450, céda ce comté au duc de Bourgogne. Il ne fut définitivement réuni à la France que par Louis XI.

Au seizième siècle, la Réforme y fit des progrès, et, en 1567, les protestants s'emparèrent par surprise d'Auxerre. Tout fut pillé et saccagé, églises, abbayes, bibliothèques. L'édit de pacification de 1568 remit la ville sous l'obéissance du roi et fut bientôt suivi de la Saint-Barthélemy. Ainsi que dans toutes les villes où les religionnaires avaient commis de récents et cruels excès, le massacre de la Saint-Barthélemy fut exécuté avec la féroce ardeur des représailles. Le fanatisme huguenot servit ainsi au règne du fanatisme de la *Sainte-Union* catholique. Enfin, l'on échappa à ces folies pour se souvenir de la patrie : Amiens venait d'être livré aux Espagnols, les Auxerrois votèrent 3,000 écus au roi pour l'indemniser de cette perte. Henri IV se réconcilia avec la ville d'Auxerre, et dès lors l'attachement de cette ville à la couronne fut aussi constant que sincère. Aussi lorsqu'elle fut assiégée par Condé, lui opposa-t-elle une assez longue résistance pour permettre à Turenne d'arriver à son secours.

Auxerre s'élève sur un coteau entouré de vignobles et baigné par l'Yonne qui lui offre un port commode et fréquenté. Cette ville possède plusieurs édifices classés parmi les monuments historiques, tels sont la cathédrale rebâtie du onzième siècle au treizième siècle et qui recouvre une crypte formée de cinq nefs; l'église Saint-Eusèbe; l'église Saint-Germain, fondée par la reine Clothilde, et dont il ne reste plus qu'une tour, le chœur et la crypte; l'église Saint-Pierre, reconstruite au seizième siècle, sur les ruines d'une première église élevée au huitième siècle; la curieuse tour de l'Horloge, le palais épiscopal et l'hôtel de la Préfecture. On peut citer encore comme remarquables l'hôtel de ville et le palais de justice. Sur une des promenades s'élève la statue de Fourier.

Le territoire d'Auxerre produit d'excellents vins.

Les principaux établissements industriels sont des tonnelleries, des fabriques d'ocre et de blanc de céruse, des fabriques de produits chimiques. Le commerce porte principalement sur le charbon, les briques, le bois de chauffage.

Auxerre est la patrie de Saint-Germain, de l'abbé Lebœuf, de Sedaine, de Fourier et du lieutenant général Desfourneaux.

Vermanton. — Cette petite ville est située à 22 kilomètres d'Auxerre, près du confluent de la Cure avec l'Yonne. Elle est d'origine très-ancienne. Les Anglais s'en emparèrent en 1358. Elle possédait deux abbayes considérables, dont l'une, au douzième siècle, contenait plus de cent bénédictines. La ville de Vermanton a conservé de cette époque une église très-remarquable, classée parmi les monuments historiques. Elle fait le commerce des vins et du bois flotté.

Chablis. — Chablis est situé à 19 kilomètres d'Auxerre, sur le Serein. Cette ville doit sa renommée à ses excellents vins blancs. Elle eut beaucoup à souffrir jadis pendant la guerre d'Armagnac et de Bourgogne. En 1568, elle fut ravagée par le parti protestant. On y remarque une église du treizième siècle. Le commerce de vins y est très-considérable.

Coulange. — Coulange-la-Vineuse est située à 13 kilom. d'Auxerre. Cette ville doit son surnom à l'abondance et à la qualité de ses vins, et aussi au besoin de la distinguer de Coulange-sur-Yonne, située dans le même canton. Elle fut fortifiée et subit plusieurs siéges; mais le fléau dont elle eut le plus à souffrir fut l'incendie dont elle ne pouvait, faute d'eau, combattre les ravages. En 1705, le chancelier d'Aguesseau, seigneur de Coulange, lui envoya un ingénieur nommé Couplet, qui découvrit plusieurs sources aux environs, les réunit et les amena à la ville; une belle fontaine fut construite pour les recevoir. Cette ville possède une belle église du dix-huitième siècle. Elle est la patrie de Rousseau, l'inventeur de la cire à cacheter.

Arcy. — Arcy-sur-Cure est située à 29 kilom. d'Auxerre. On remarque dans ce bourg des grottes vastes et curieuses qui, selon Buffon et et Daubenton, sont d'anciennes carrières abandonnées. Leurs nombreuses salles sont ornées de stalactites aussi blanches que l'albâtre, qui forment des colonnades et des édifices d'un merveilleux pittoresque.

Cravan. — Cette petite ville, située à 16 kilom. d'Auxerre, au confluent de la Cure et de l'Yonne était, au moyen âge, une ville forte, et elle a conservé quelques restes imposants de ses fortifications. En 1423, les Anglais et les Bourguignons y attaquèrent les Armagnacs. La lutte fut acharnée et se termina par la défaite des Armagnacs.

Saint-Florentin. — Cette petite ville est située à 31 kilom. d'Auxerre. Elle est d'origine ancienne.

Elle était déjà fortifiée et protégée par un château lorsque la reine Brunehaut s'y retira en 597.

En 879, elle fut délivrée des Normands par les Bourguignons. Cette ville possède une église remarquable qui date du quatorzième siècle.

Saint-Sauveur. — Saint-Sauveur-en-Puisaye est située à 50 kilom. d'Auxerre. Cette ville doit son origine à un monastère fondé au huitième siècle par Herment, comte d'Auxerre. Elle conquit rapidement une grande importance; mais son château, ses fortifications lui attirèrent tous les malheurs de la guerre. Au seizième siècle, elle fut prise et saccagée par les protestants. On voit encore les ruines du château fort, et aux environs les restes de l'abbaye de Moutiers et du prieuré de Boutissein.

Fontenay. — Ce village, situé à 30 kilom. d'Auxerre, est célèbre par le souvenir de la bataille sanglante que s'y livrèrent, en 841, les fils de Louis le Débonnaire. Le nombre des morts s'éleva, dit-on, à près de cent mille, et le vainqueur Charles le Chauve fut hors d'état de profiter de la victoire. Certains endroits du pays ont conservé des noms qui rappellent cette terrible journée : l'Etang de la guerre, la Fosse aux gens d'armes et le Champ du massacre. On fait à Fontenay un commerce assez important de bestiaux et de chevaux.

2o ARRONDISSEMENT D'AVALLON. — Avallon est située à 49 kilom. sud-est d'Auxerre. Cette ville est d'origine celtique. Les Romains la fortifièrent. En 715, un évêque d'Auxerre, nommé Savaric, s'en empara. Elle fut ravagée par les Sarrasins et par les Normands. Elle fut assiégée par le roi Robert et lui opposa une résistance de trois mois. Au treizième siècle, elle obtint des franchises communales. Pendant le siècle suivant, elle fut ravagée par les Anglais, et sa population fut décimée par la peste.

Charles VII s'en empara en 1433, mais Philippe le Bon la reprit quelques mois plus tard. Après la mort de Charles le Téméraire, elle jouit des bienfaits de la paix jusqu'à l'époque des guerres de religion. Le parti protestant essaya en vain d'y dominer, et Avallon appartint à la Ligue.

On remarque dans cette ville l'église paroissiale de Saint-Lazare, bel édifice du onzième siècle, l'hôpital et le théâtre. On fabrique à Avallon de la bonneterie, de la chapellerie et

de la tonnellerie. Le commerce consiste en grains, vins, bois, laines et bestiaux.

Vézelay. — Vezelay est située à 14 kilom. d'Avallon. Cette petite ville doit son origine à un château fort construit par Judith, femme de Louis le Débonnaire, et à un monastère élevé sur les bords de la Cure par Berthe, fille de Pépin, roi d'Aquitaine.

Elle fut ravagée par les Sarrasins en 715, et par les Normands, en 890 et 910. Comme elle s'était prononcée en faveur d'Othon Guillaume, elle fut prise et saccagée par le roi Robert.

Ses abbés possédaient une grande influence, et, pendant le moyen âge, Vézelay devint par eux le centre du mouvement religieux. Un concile y fut tenu en 1145; Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion y prirent la croix. Les luttes de la bourgeoisie, pour obtenir des franchises communales, rompirent bientôt le bon accord qui avait uni l'abbé et les habitants de la ville.

Au seizième siècle, Vézelay, patrie de Théodore de Bèze, tint pour le parti de la Réforme. Cette ville a conservé une très-belle église du onzième siècle, classée parmi les monuments historiques, et un grand nombre de ruines et d'anciennes murailles d'un haut intérêt archéologique.

Vézelay produit des vins estimés et possède une source d'eau minérale et une source d'eau salée.

3° Arrondissement de Joigny. — Joigny est située à 35 kilom. nord-ouest d'Auxerre. Cette ville, dit-on, fut fondée par le général romain Flavius Flovinus. L'histoire n'en fait pas mention avant le dixième siècle; elle était alors capitale d'un comté et appartenait à la Champagne.

Elle appartint successivement aux Joinville, aux La Trémouille, aux seigneurs de Châlons, de Saint-Maure et de Laval. En 1249, elle fut assiégée par les Anglais et les repoussa. Au seizième siècle, le duc de Biron s'en empara. En dernier lieu, Joigny appartint à la maison de Villeroy, qui la conserva jusqu'à la Révolution.

Joigny possède de nombreuses et jolies promenades. L'église Saint-Jean, rebâtie après un incendie, au quatorzième siècle, est classée parmi les monuments historiques, ainsi que le Saint-Sépulcre de marbre blanc qu'elle possède; l'église Saint-André, l'église Saint-Thibaut, reconstruite au quinzième siècle, une grosse tour qui s'élève au-dessus de la prison, et quelques maisons de bois des quinzième et seizième siècles, forment, avec la Porte Saint-Jean, les curiosités de cette petite ville.

Joigny produit des vins renommés, et fabrique des toiles, des draps, des armes et des ustensils de chasse. Son commerce porte principalement sur les bois, les charbons, les vins, les céréales et les bestiaux.

Saint-Fargeau. — Cette petite ville est située à 48 kilom. de Joigny; elle est d'origine ancienne. On y remarque une église du treizième siècle et un château fort qui appartint à Jacques Cœur, l'argentier de Charles VII, et fut reconstruit au quinzième siècle; ces deux édifices sont classés parmi les monuments historiques.

Située à la jonction du Loing et du Bourdon, Saint-Fargeau fait le commerce des bois, des charbons et des chevaux.

Cette ville est la patrie du conventionnel Lepelletier, de Regnault de Saint-Jean d'Angély et de Girault de Saint-Fargeau.

Epineuil. — Ce village, situé à 2 kilom. de Tonnerre, possède un vignoble renommé.

Saint-Julien-du-Sault. — Cette petite ville est située près de la rive gauche de l'Yonne; elle possède une remarquable église des treizième et quatorzième siècles, classée parmi les monuments historiques.

Villeneuve-sur-Yonne. — Cette petite ville possède une belle église gothique, classée parmi les monuments historiques, ainsi que la Porte-de-Bourgogne, qui faisait partie de ses fortifications. Elle est reliée à son faubourg de Saint-Laurent par un pont de quatorze arches, qui mesure 214 mètres de longueur.

4° Arrondissement de Sens. — Sens est situé à 88 kilom. nord-ouest d'Auxerre, sur l'Yonne et la Vanne. Cette ville était la capitale des *Senones*, peuple puissant qui, sous la conduite de Brennus, s'empara de Rome. Elle fut assiégée par César, qui faillit y être fait prisonnier, et capitula après une courageuse résistance. Plus tard, Sens devint la capitale de la quatrième Lyonnaise. Saint Savinien la convertit au christianisme et en fut le premier évêque. Sous les descendants de Charlemagne, elle eut des comtes particuliers et héréditaires. Un d'eux, Regnart, battit les Normands et les força à s'éloigner. Sous Charles V, en 1346, ses fortifications furent augmentées. Elle prit parti pour la Ligue, et, en 1590, Henri IV l'assiégea sans pouvoir s'en emparer. Nous avons rapporté plus haut la belle défense du général Alix, contre les Cosaques et les Wurtembergeois.

Sens possède un grand nombre de monuments d'une grande valeur, et classés parmi les édifices historiques; nous citerons la cathédrale, rebâtie en partie par Philippe-Auguste, et ornée de sculptures admirables; l'église Saint-Savenien, du onzième siècle, qui recouvre une crypte de la même époque; l'Officialité, édifice réédifié sous saint Louis; l'archevêché, qui date du seizième siècle, et les restes de l'ancienne enceinte gallo-romaine.

Après ces monuments, on remarque encore un beau portail renaissance encastré dans un bâtiment qui relie l'évêché à l'Officialité, et la statue du baron Thénard.

Les principaux établissements industriels de Sens sont les moulins, les distilleries, les scieries, les tanneries. Le commerce est alimenté par les céréales, les vins, les laines et les cuirs. Sens est la patrie du contre-amiral Rossel, de Michel Pinard et de Bourienne.

Fleurigny. — Ce village, situé à 14 kilom. nord-est de Sens, possède un remarquable château construit par Jean Goujon vers 1511, achevé en 1532, et où résida François Ier.

5° Arrondissement de Tonnerre. — Tonnerre est situé à 98 kilom. nord d'Auxerre. Cette ville doit son origine à un château élevé à l'époque des invasions normandes. Dès le cinquième siècle, il y avait des comtes de Tonnerre. Jean sans Peur en fit raser le château en 1414. Les comtes firent élever un autre château au sein de la ville, François Ier le choisit pour y recevoir Charles-Quint.

En dernier lieu, Tonnerre appartint à la maison de Louvois. Parmi les monuments historiques de cette ville, on remarque l'église Saint-Pierre, rebâtie au seizième siècle. La crypte qui s'étend sous la halle est une salle ogivale de l'hôpital, qui sert aujourd'hui de chapelle. On remarque aussi l'église Notre-Dame, la maison où est né le chevalier d'Eon, et l'hôtel d'Uzès, du onzième siècle.

Le territoire de Tonnerre produit des vins renommés. Les principales industries sont l'exploitation des carrières de pierre de taille et des pierres lithographiques, la fabrication des lainages, des faïences, du ciment romain. Le commerce porte principalement sur les vins et les céréales.

Ancy. — Ancy-le-Franc, située à 18 kilom. de Tonnerre, sur l'Armancon, doit son illustration à un palais bâti, sur les places du Primatice, par Antoine de Clermont-Tonnerre. Il fut acheté par Louvois en 1688. Ce ministre y favorisa le progrès de l'agriculture et de l'industrie, et assura ainsi la prospérité de la contrée.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

1° Arrondissement d'Auxerre. — 12 cantons, 132 communes.

Chefs-lieux de canton : *Auxerre*, 2 cantons (14,400 hab.), *Chablis* (3,340 hab.), *Toucy* (2,880 hab.), *Coulange-la-Vineuse* (1,370 hab.), *Coulange-sur-Yonne* (1,055 h.), *Courson* (1,370 hab.), *Ligny-le-Châtel* (1,490 hab.), *Saint-Florentin* (2,560 hab.), *Saint-Sauveur* (1,925 hab.), *Seignelay* (1,515 hab.), *Vermenton* (2,505 hab.)

Principales communes : Treigny (2,680 h.), Saint-Bris (1,850 hab.), Chevanne (1,400 hab.), Héry (1,650 habit.), Pourrain (1,595 hab.)

2° Arrondissement d'Avallon. — 5 cantons, 71 communes.

Chefs-lieux de canton : *Avallon* (6,050 hab.), *Guillon* (775 hab.), *l'Isle-sur-le-Serin* (910 h.), *Quarré-les-Tombes* (2,065 habitants), *Vézelay* (1,145 habit.)

Principales communes : Magny (1,105 hab.), Joux (1,180 hab.), Saint-Germain-des-Champs (1,270 hab.), Saint-Léger (1,370 hab.)

3° Arrondissement de Joigny. — 9 cantons, 109 communes.

Chefs-lieux de canton : *Joigny* (6,235 hab.), *Villeneuve-sur-Yonne* (4,950 hab.), *Saint-Julien-du-Sault* (2,230 h.). *Saint-Fargeau* (2,845), *Aillant* (1,535 habit.), *Bléneau* (2 055 habit.), *Briénon* (2,650 hab.), *Cérisiers* (1,435 habit.), *Charny* (1,575 hab.)

Principales communes : Cesi (1,302 hab.), Champignelles (1,565 hab.), Champlos (1,440 habit.)

4° Arrondissement de Sens. — 6 cantons, 91 communes.

Chefs-lieux de canton : *Sens*, 2 cantons (11,895 hab.), *Villeneuve-l'Archevêque* (1,840 hab.), *Sergines* (1,302 hab.), *Pont-sur-Yonne* (1,895 hab.), *Chéroy* (875 hab.)

Principales communes : Véron (1,255 hab.), Nailly (975 hab.), Champigny-sur-Yonne (1,625 habit.)

5° Arrondissement de Tonnerre. — 5 cantons, 82 communes.

Chefs-lieux de canton : *Tonnerre* (5,425 h.), *Ancy-le-Franc* (1,770 hab.), *Cruzy-le-Châtel* (985 hab.), *Flogny* (402 hab.), *Noyers* (1,635 habit.)

Principales communes : Ravières (1,275 hab.), Neuvy (1,465 hab.)

STATISTIQUE MORALE — Instruction publique — 1 lycée (280 élèves), 4 colléges communaux (525 élèv.), 8 institutions secondaires libres (575 élèves), 765 écoles primaires (59,210 élèves), 45 salles d'asile (4,635 élèves) — 131,000 habitants sont complétement illettrés. 21,000 savent lire seulement, 211,000 savent lire et écrire. — Assistance publique. 10 habitants sur 1,000 sont dans l'indigence; il y a 16 établissements hospitaliers. — Justice. 10 individus en moyenne sont condamnés chaque année pour crimes contre les personnes, 15 pour crimes contre les propriétés, 1,370 pour délits, et 4,625 pour contraventions. — 1,000 affaires civiles et 1,725 affaires commerciales sont portées chaque année devant les tribunaux, 4,970 affaires en justice de paix. — Prisons. 115 hommes et 20 femmes sont détenus en moyenne dans les prisons départementales, 50 hommes et 20 femmes dans les établissements d'éducation correctionnelle.

TERRITOIRE DE BELFORT

Le territoire de Belfort est borné au nord et à l'est par l'Alsace; au sud par la Suisse et le département du Doubs; à l'ouest par ceux du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges.

Il se compose de la partie restée française du département du Haut-Rhin: cantons de Belfort, de Delle, de Giromagny, de Fontaine et d'un certain nombre de communes des cantons de Dannemarie et de Massevaux.

Il est entièrement couvert par les Vosges, boisés de sapins, de mélèzes, de hêtres, de châtaigniers et de chênes.

Ces montagnes prennent naissance au nord de la trouée de Belfort, dépression qui s'abaisse à 320 mètres d'altitude et par laquelle passent le chemin de fer de Paris à Mulhouse et le canal du Rhône au Rhin. Le point culminant du département est le Ballon d'Alsace (1,250 mètres.)

Les eaux du territoire de Belfort s'écoulent par des rivières sans importance, vers le Rhône et vers le Rhin.

CHEMINS DE FER

DE BESANÇON A BELFORT

Une seule station, Belfort, à 96 kilom. de Besançon.

DE PARIS A MULHOUSE

Stations :	Dist. de Paris.
Bas-Evette.......	346 kilom.
BELFORT.........	443
Chèvremont	449

DE MONTBÉLIARD A DELLE

Stations :	Dist. de Montbéliard.
Fesch...........	16 kilom.
Morvillars.......	20
Grandvillars.....	23
DELLE...........	28

DE BELFORT A VESOUL

Une seule station : Belfort, à 62 kilom. de Vesoul.

HISTOIRE. — L'Assemblée nationale de 1790 avait formé le département du Haut-Rhin de la Haute-Alsace et de la petite république de Mulhausen. Il comprenait trois arrondissements : Colmar, Mulhouse et Belfort.

Après nos désastres de 1870-1871, les Allemands ont pris à la France les arrondissements de Mulhouse et de Colmar; celui de Belfort fut tout ce que nous pûmes sauver du département.

Toute l'histoire de ce pays se trouve résumée dans celle de Belfort, dont nous allons raconter la défense héroïque.

ADMINISTRATION. — Le territoire de Belfort renferme 56,781 habitants. Il possède 1 arrondissement, 6 cantons, 106 communes; l'administrateur de ce territoire restreint reçoit le titre de préfet. Se trouve : un collége communal, un tribunal civil et un tribunal de commerce.

VILLES, BOURGS, CHATEAUX, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE BELFORT. — Belfort. Cette ville est située à 443 kilomètres de Paris, sur la Savouresse, qui coule du nord au sud et sépare la ville de ses faubourgs. La ville, place de guerre de premier ordre, est entourée d'une enceinte dont l'accès est défendu au nord par la Justice et la Miotte, deux forts construits sur le roc dans une position inaccessible et reliés au corps de place par un vaste camp retranché; à l'ouest par les forts de Barres et Bellevue; au sud et au sud-est par les hautes et les Basses-Perches; ces trois ouvrages, en 1870, étaient de création récente et encore inachevés.

Enfin, au centre, s'élève le château, formidable citadelle dominant toutes les autres positions, protégée du côté de l'est, du sud-est et de l'ouest par trois enceintes et présentant du côté de la ville ses flancs taillés perpendiculairement dans un roc impénétrable. Mentionnons encore l'ouvrage à cornes de l'Espérance, et nous aurons donné l'ensemble des fortifications de cette place importante.

Belfort fut jadis une seigneurie qui dépendait du comté de Montbéliard et le siége d'une prévôté. Cette ville appartint, jusqu'à la Révolution, aux héritiers de Mazarin auxquels Louis XIV l'avait attribuée. C'est en 1688 que Vauban y fit exécuter les ouvrages militaires qui en ont fait une des places les plus fortes de France, avantageusement située pour couvrir le passage entre le Jura et les Vosges.

Cependant ces fortifications n'étaient plus en rapport avec les progrès de l'artillerie, et en 1869 une commission s'était réunie dans le but d'étudier les moyens de défense de Belfort, de les compléter; en un mot, de les mettre à la hauteur des progrès accomplis.

Cette commission était présidée par M. le général Frossart, et l'un de ses membres, le colonel Denfert, fut chargé de faire élever trois forts : les Hautes et les Basses-Perches, et les Barres.

Il mettait la dernière main à son œuvre lorsqu'éclata la guerre de 1870.

Mais si le maréchal Niel avait pensé à fortifier la clé de la Haute-Alsace, son successeur avait oublié d'y envoyer des munitions et des armes.

La garnison se composait de 3,000 hommes de ligne auxquels vinrent se joindre, dans les premiers jours d'août, 13,000 gardes mobiles et 250 douaniers et gendarmes. Les mobiles n'étaient ni armés ni équipés, et le général de Chargère, qui commandait alors, s'empressa de pourvoir à leur équipement et leur donna des armes.

L'ennemi ayant laissé deux mois de répit aux Belfortains, on put compléter les travaux de fortification et d'armement. M. Denfert promu au grade de colonel et nommé commandant de la place, employa tous les moyens qui pouvaient retarder l'investissement. Il fit occuper les villages des environs et, en reliant ces divers détachements entre eux par un cordon de sentinelles, il forma autour de la place une seconde ligne de défense. Les capitulations de Strasbourg et de Schlestadt avaient laissé à la disposition de l'état-major prussien 60 à 80,000 hommes. Metz enfin venait d'être *rendue*. Le 1er novembre, une armée allemande se dirigea sur Belfort; elle était commandée par le général prussien de Treskow; forte de 15,000 hommes, elle devait être portée bientôt à 35,000. Après la bataille d'Héricourt elle atteignait le chiffre de 65,000 combattants. Le 4, la place fut sommée de se rendre.

Un parlementaire remit au colonel Denfert la lettre suivante :

« Très-honoré et honorable commandant,

« Je me fais un honneur de porter très-respectueusement à votre connaissance la déclaration suivante :

« Je n'ai pas l'intention de vous prier de me rendre la place de Belfort; mais je vous laisse le soin de juger s'il ne conviendrait pas d'éviter à la ville toutes les horreurs d'un siége, et si votre conscience, votre devoir ne vous permettraient pas de me livrer la forteresse dont vous avez le commandement.

« Je n'ai, en vous envoyant cet écrit très-respectueux, d'autre intention que de préserver autant que possible la population du pays des horreurs de la guerre, c'est pourquoi je me permets de vous prier de vouloir bien, dans la limite de vos pouvoirs, faire connaître aux habitants que celui qui s'approchera de ma ligne d'investissement à portée de mes canons, mettra sa vie en danger,

« Les propriétaires des maisons situées entre la place et ma ligne d'investissement doivent se hâter de mettre tout leur mobilier en lieu sûr, car d'un instant à l'autre, je puis être obligé de réduire leurs maisons en cendres.

« Je saisis cette occasion pour vous assurer de mon estime toute particulière.

« DE TRESKOW,
« Général royal prussien. »

A cette lettre pleine d'humanité et de menaces, M. Denfert répondit :

« Général,

« J'ai lu avec toute l'attention qu'elle mérite la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant de commencer les hostilités.

« En pesant dans ma conscience les raisons que vous me développez, je ne puis m'empêcher de trouver que la retraite de l'armée prussienne est le seul moyen que conseillent à la fois l'honneur et l'humanité pour éviter à la population de Belfort les horreurs d'un siége.

« Nous savons tous quelle sanction vous donnerez à vos menaces, et nous nous attendons, général, à toutes les violences que vous jugerez nécessaires pour arriver à votre but; mais nous connaissons aussi l'étendne de nos devoirs envers la France et envers la République, et nous sommes décidés à les remplir

« Veuillez agréer, général, l'assurance de ma considération très-distinguée. »

Pendant un mois, Belfort défendit ses approches. Le 24 novembre, après un combat de vingt-quatre heures, le poste qui occupait la

position du Mont, fut obligé de l'abandonner. Cette perte était sérieuse elle permettait à l'ennemi d'établir ses premières batteries de siége. La ville prit donc les mesures les plus sages et les plus complètes pour atténuer, autant que possible, les effets d'un bombardement que l'on croyait prochain. En effet, le bombardement sans avis préalable, commença le 3 décembre.

Sur cette petite ville de 7,000 habitants, sur cet étroit espace, 200 pièces d'artillerie, le même nombre qu'à Paris, faisaient pleuvoir le fer et le feu. Les Prussiens s'attendaient à un prompt succès. Comme partout le feu de l'ennemi n'épargna pas les hôpitaux; le 18 décembre un obus éclata dans une salle de l'hôpital militaire, tua un infirmier et un malade, et blessa un médecin et une sœur de charite. Bientôt les blessés et les prisonniers prussiens furent également victimes de la barbarie de leurs compatriotes. Dans la nuit du 31 janvier, un obus tua vingt d'entre eux. Ils prirent le parti d'en écrire au commandant pour le prier, soit de leur donner un abri plus sûr, soit de les renvoyer à M. de Treskow. M. Denfert leur répondit qu'il était disposé à rendre tous ceux des prisonniers qu'il ne pourrait mettre en sûreté si de son côté M. de Treskow autorisait la sortie des personnes inoffensives qu'avait demandée le délégation suisse.

Vers la fin de décembre, le président de la Confédération Suisse adressait au colonel Denfert une lettre pour l'informer qu'il allait tenter d'obtenir du général prussien la sortie des vieillards, des femmes et des enfants de la place de Belfort. Cette lettre fut remise à un de nos officiers de grand' garde par un parlementaire prussien. Le peu d'importance de la population civile et la grande quantité de vivres que possédait la place, auraient pu décider M. de Treskow à accéder à cette mesure d'humanité. Il n'en fit rien.

A mesure que le siége se prolongeait, le général allemand redoublait de sauvage énergie, à laquelle Belfort opposait une résistance véritablement désespérée. Le 8 janvier, une dépêche du conseil de Bâle apprenait aux assiégés la victoire de Bapaume et leur annonçait une armée de secours de 100,000 hommes. Quelles espérances alors! quelle joie!... Le 9, on entendait le canon de la bataille de Villersexel, à 30 kilomètres de distance. Trois jours après, le 12, les forts signalaient de nouveau le bruit d'un canon lointain. Le soir, un courrier, qui est parvenu à franchir les lignes prussiennes, apporte au gouverneur la dépêche suivante : « Victoire à Villersexel, le 9. L'armée de l'Est continue sa marche » — La joie alors tient du délire.

Le 15, le combat s'est rapproché; il est à quelques kilomètres. On distingue le bruit des mitrailleuses et parfois des feux nourris de mousqueterie. Les assiégés peuvent suivre palpitants d'émotion toutes les péripéties de la bataille d'Hericourt. A quatre heures le colonel Denfert envoie à toutes les batteries de la place un ordre ainsi conçu :

« Tirez à blanc jusqu'à la nuit en signe d'allégresse cinq coups par pièce, l'armée française s'avance. »

A six heures, la bataille dure encore.

Le 16, un fort signale des batteries françaises qu'il aperçoit au mont Vaudois.

Le commandant ne peut tenter une sortie nombreuse. Il ordonne néanmoins de faire une démonstration sur Essert. Un bataillon et trois compagnies s'avancent sur les batteries ennemies, après s'être déployés en tirailleurs. Ils deciment les artilleurs prussiens, mais des forces considérables obligent le détachement à se retirer. Mais quelle journée que celle du 17! lorsque au bruit de la bataille a succédé le silence; l'anxiété est extrême. Le 19 seulement, les malheureux assiégés apprennent par un courrier parvenu de Mulhouse que les Français, vainqueurs le 15, ont été battus le 16. Des journaux qu'il leur apporte leur apprennent en outre, la défaite du Mans et le bombardement de Paris.

Cependant les Prussiens redoublent d'efforts. Après la perte du village de Denportin, enlevé avant qu'on eût pu lui porter secours, l'ennemi prononçait ses desseins contre les Basses-Perches, puis contre le village de Pérouse. Là, il fut moins heureux. Il lui fallut dix fois revenir à l'assaut. Pérouse, défendu par 900 Français, fut attaqué par 5,000 Allemands, et en annonçant sa conquête au roi, le général de Treskow disait : « Mes pertes ne ne sont pas insensibles. »

Mais l'objectif principal de ce dernier était les Perches. Le 26 janvier, une compagnie d'infanterie et quelques pionniers parvinrent, en se masquant derrière un pli de terrain, à s'approcher assez des Basses-Perches pour descendre dans le fossé. Ils se mirent à l'œuvre pour miner l'escarpe, tandis que deux bataillons engageaient une fusillade avec la garnison pour détourner l'attention. Mais la résistance du roc leur fit perdre un temps précieux. Ils désespéraient d'atteindre leur but, lorsqu'ils furent aperçus et sommés de se rendre. Ils voulurent fuir, c'était difficile; résister, c'était impossible. Un soldat sauta dans le fossé et saisit au collet un officier; d'autres suivirent son exemple. Les Prussiens se rendirent. Ils étaient 230 dont 7 officiers.

Cependant la mitraille dispersait les bataillons de soutien qui se dispersèrent et perdirent aussi quelques prisonniers. Cependant cet échec ne découragea point les allemands; il leur fallait les Hautes et les Basses-Perches pour attaquer le château. Ils travaillaient sans relâche aux travaux d'approches lorsque les assiégés apprirent d'un prisonnier que Paris avait capitulé et qu'un armistice de vingt jours avait été conclu; mais que l'armée de l'Est et Belfort avaient été exclus de la convention !... Bientôt cette nouvelle invraisemblable fut confirmée.

Cependant les Basses-Perches n'étaient plus tenables et le colonel Denfert avait dû donner l'ordre de les évacuer à la première attaque. Le 5 février, après avoir échangé quelques coups de fusil, les Prussiens y entrèrent. Une dépêche officielle allemande annonça le fait en ces termes : « Nous avons pris les Perches d'assaut. Il a fallu pour cela employer la mine. »

Tandis que l'ennemi s'efforçait de s'établir dans sa conquête, M. Denfert attendait le retour du capitaine Chatel qu'il avait envoyé au gouvernement de la Défense Nationale.

Le 13, le commandant de place reçut une nouvelle sommation, puis peu après une dépêche de Versailles.

« *Bourogne.* — De Versailles, 11 heures du matin.

Au général de Treskow, commandant les troupes devant Belfort.

« Le commandant de Belfort, est autorisé, vu les circonstances, à la reddition de la place. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre et emportera les archives de la place; elle ralliera le poste français le plus voisin.

Pour le ministre des affaires étrangères ·

BISMARCK. ERNEST PICARD.

Ainsi Belfort tombait, mais avec la France qui l'entraînait dans sa chute; elle n'avait pas capitulé. Le 17 février, la garnison évacua la place avec armes et bagages; le 18, elle était occupée par l'ennemi.

Cette occupation était-elle définitive? Après son héroïque résistance, Belfort déjà abandonnée le serait-elle une dernière fois? — Le siége avait duré 104 jours et le bombardement 73 jours. Deux cents pièces en batterie avaient envoyé pendant ces 73 jours, 5,616 projectiles par jour; soit : 410,000. La place avait répondu par 370 bouches à feu et 86,000 projectiles,

Les Prussiens trouvèrent à Belfort 160,000 kilogrammes de poudre, 7,000 obus rayés et un grand nombre de boulets pleins. Les vivres s'y trouvaient en quantités considérables.

Après avoir pris possession de la place, les allemands ont interdit de recueillir les éclats de projectiles, et ordonné aux citoyens de rendre tous ceux qu'ils avaient ramassés pendant le bombardement. Ils ont ainsi récolté et vendu 10 millions de kilogrammes de fonte. Il n'y a pas de petites économies.

Enfin le traité de Francfort a conservé Belfort à la France, en sacrifiant une petite bande de territoire. Voici les termes du traité :

« Dans l'ancien département de la Moselle, les villages de Marie-aux-Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne, et de Vionville à l'ouest de Rezonville, seront cédés à l'Allemagne. Par contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement. »

Le territoire de Belfort fut ensuite obtenu au prix de la cession d'une petite bande de territoire dans le voisinage de Thionville.

C'est le 10 mai 1871, qu'eut lieu, à Francfort, cette rectification de frontières. Le nouveau rayon laissé à Belfort comprend les cantons de Delle et de Giromagny, ainsi que la partie occidentale du canton de Fontaine. Un article additionnel dit : Le territoire de Belfort sera augmenté des territoires des villages suivants : Bougemont, Leval, la Petite-Fontaine, Bourgny, Félon la Chapelle-sous-Rougemont, Angeot, Vauthiermont, la Rivière, la Grange, Reppe, Fontaine, Frais, Faussemagne, Cunelières, Montreux-le-Château, Bretagne, Chavannes-les-Grandes, Chavanette et Snarre. La route de Giromagny à Remiremont restera à la France en tant qu'elle est située en dehors du canton de Giromagny.

Un lion colossal, élevé par une souscription nationale, restera le souvenir et le symbole de l'héroïsme patriotique de Belfort.

Les principaux établissements industriels de cette ville sont des forges, des tréfileries, des usines à fer-blanc et à bougies, des tanneries. Son commerce porte surtout sur les céréales, les vins du pays, le kirsch, etc.

Giromagny. — Ce chef-lieu de canton est situé sur la Savoureuse au nord de Belfort. Il possède des mines de cuivre, de plomb, d'argent, de zinc, d'arsenic, etc.

Massevaux. — Massevaux est située sur la Dalloran. Cette petite ville industrielle possède des ateliers pour la construction des machines, des tanneries, des tissus mécaniques, etc.

STATISTIQUE. — ARRONDISSEEENT DE BELFORT — 6 cantons, 106 communes. — 56.781 habitants.

Chefs-lieux de canton : *Belfort* (8,030 hab.) *Delle* (1,219 h.), *Fontaine* (400 h.), *Giromagny* (3,005 hab.). 3 communes restant de l'ancien canton de Dannemary (1,080 hab.); 4 communes restant du canton de Massevaux (2,421 habitants).

Principales communes : Beaucourt (3,400 h.), Grandvillars (2,020 h.), Lepuix (1,930 h.).

ATLAS NATIONAL

ALGÉRIE

SITUATION. — L'*Algérie* s'étend sur les côtes de la Méditerranée, entre 4° 35' de latitude occidentale, et 6° 17' de latitude orientale. La méridienne de l'observatoire de Paris passe à environ 65 kilom (16 lieues) à l'ouest d'Alger. La côte suit à peu près le 37° nord, avec un abaissement marqué à l'ouest, où elle descend jusque vers le 35°. Au sud, où l'Algérie semble n'avoir pas de limites, notre suzeraineté s'étend jusque vers le 30°.

LIMITES. — Au nord, l'Algérie est limitée par la Méditerranée, à l'ouest par le Maroc, au sud par le Sahara, et à l'est par les régences de Tunis et de Tripoli. Ses limites ne sont donc naturelles qu'au nord et au sud. De ce dernier côté, les bornes de l'Algérie peuvent être indiquées par une ligne d'oasis : Oulad-Sidi-Cheïkh, au midi de la province d'Oran ; Beni-Mzab, El-goléah et Ouargla, au midi de la province d'Alger ; Ouled-R'ir et Ouled-Souf, au sud de celle de Constantine.

SUPERFICIE. — On calcule approximativement que le territoire de l'Algérie est égal à celui de 95 de nos départements ; c'est-à-dire qu'il est d'un dixième plus étendu que celui de la France. On l'évalue à 66 millions d'hectares, dont :

15 millions pour le Tell.
10 » pour les Steppes.
41 » pour le Sahara.

Mais la région du Sahara, habitable seulement dans ses 360 oasis, ne présente qu'une superficie cultivable très-petite, en comparaison de l'immensité du désert.

TOPOGRAPHIE. — L'Algérie forme, avec la régence de Tripoli, la Tunisie et le Maroc, cette région parfaitement une, qui a porté successivement les noms d'Atlantide et de Berbérie. Ces différents états, aujourd'hui divisés par la politique, offrent partout une constitution géographique semblable ; ils ont, presque de tout temps, subi les mêmes vicissitudes historiques ; ils sont peuplés par des races identiques. Notre colonie n'est qu'un lambeau (le quart environ) de ce vaste pays des Berbères, de cette région plus longue que large, divisée en trois lignes parallèles : l'une, au nord, du côté de la Méditerranée, le *Tell*, pays de montagnes, de forêts, de sources, de torrents, de cultures ; la seconde, les *steppes* ou *hauts-plateaux*, pays de pâturages et de lacs salés ; enfin le *Sahara*, immense désert sablonneux, brûlé par le soleil, desséché par les vents et semé d'oasis.

CÔTES. — L'Algérie possède plus de 1,000 kilom. de côtes situées en face de la Sardaigne, des côtes méridionales de la France et des rivages espagnols de Valence, de Murcie et d'Andalousie. Elle se trouve à 760 kilom. de Marseille et 659 de Port-vendres. 48 heures environ de traversée suffisent pour aller, en bateau à vapeur, de France à Alger, tandis que de Bône en Sardaigne et d'Oran en Espagne, le trajet ne dure guère plus de 6 ou 7 heures.

Au sud, la côte Berbère est dominée par les derniers mamelons de l'Atlas, qui tombent en général à pic sur une mer sans abri.

En allant de l'ouest à l'est, on trouve successivement, sur une côte rocheuse et abrupte, la plage et le port de Nemours, le cap Noé, l'embouchure de la Tafna, en face de l'île de Rachgoun, l'embouchure de l'Oued-Melah, le cap Sigale, vis-à-vis les îlots des Habibas ; le cap Falcon, qui ferme à l'ouest le golfe d'Oran ; la rade et le port de Mers-el-Kébir, la ville d'Oran, le cap Ferrat, où se termine le golfe d'Oran ; on trouve ensuite le cap Carbon, après lequel on entre dans le vaste golfe d'Arzew, où se trouvent le port et le cap d'Arzew, l'embouchure de la Macta, Mostaganem, l'embouchure du Chélif et la pointe du Chélif. Ce golfe est terminé par le cap Ivi, au delà duquel se trouve le cap Magroua, qui sert de limite aux provinces d'Oran et d'Alger.

Dans cette dernière province, la côte reste également rocheuse et abrupte, et l'on y trouve successivement la rade et le cap de Tenez, le port de Cherchell, le cap du Chat, l'embouchure du Mazafran, la presqu'île de Sidi-Ferruch, près de laquelle l'armée française débarqua, le 14 juin 1830 ; la rade d'Alger, le cap Caxine, la pointe Pescade, l'embouchure de l'Oued-Mlâta, le cap Tedlès, la rade de Dellis, la pointe de Dellis, l'embouchure de l'Isser, le cap Matifou et le cap Corbelin.

On entre dans la province de Constantine où la côte se découpe en nombreuses et profondes échancrures ; elle présente les points principaux suivants : l'île Pisan, le cap Carbon, le port de Bougie, l'embouchure de l'Oued-Sahel, le golfe de Bougie, le cap Cavallo, le golfe et le port de Djigelli, l'embouchure du Rummel (Oued-Kébir), le cap Bougaroni, dont le faîte atteint 1,090 mètres, la ville et la baie de Collo, Stora, Philippeville, le cap Ras, le cap Filfila, le cap de Fer, le cap de Garde, le port de Bône, l'embouchure de la Seybouse et de la Mafrag, les ruines du bastion de France (un des plus anciens établissements français en Afrique), le cap Gros, le bec de l'Aigle, la pêcherie de la Calle et enfin le cap Roux, limite de nos possessions du côté de la Tunisie.

LE TELL. — Cette région comprend une longue bande de territoire, située entre la mer et le Moyen-Atlas, et couverte complétement par le Petit-Atlas. Le Tell, pays des cultures permanentes, est la partie la plus populeuse et la plus civilisée. Il est comparable à l'Italie pour la douceur de son climat et la beauté de sa végétation. Il est entrecoupé de plaines et de montagnes, où coulent de nombreuses rivières (*oued*), où croissent les céréales, où se dressent de belles forêts et où s'étendent de vastes prairies. Nous l'avons dit, sa superficie est d'environ 15 millions d'hectares. Sa profondeur est généralement plus grande à l'ouest qu'à l'est.

Dans la province d'Oran, le Tell ne présente guère plus de 20 lieues de profondeur ; il est moins fertile, moins sain, moins bien arrosé que dans les autres provinces ; on s'y livre davantage à l'élevage du bétail. Il renferme de vastes amas de sel et des marais salants ; il comprend : les plaines de *Nédroma*, de la *Tafna*, de la *Macta*, du *Rio-Salado*, de la *Sebka*, les plateaux d'*Oran*, d'*Arzew* et de Mostaganem, les vallées du *Bas-Chélif*, de l'*Habra*, du *Tlélat* et de la *Mélata*, le *plateau du Tell* (de Tlemcen à Mascara), partie la plus boisée, la plus saine et la mieux arrosée.

Dans la province d'Alger, le Tell s'élargit un peu ; il atteint et dépasse quelquefois 30 lieues.

Le sol, généralement tourmenté, rompu, brisé, est coupé par de hauts mamelons, séparés par de profondes ravines, où grondent des torrents. Il comprend : le *Sahel*, terres hautes et en relief qui environnent Alger et se prolongent en collines jusque vers Coléah ; la *Métidja*, plaine riche et fertile, d'environ 200,000 hectares, qui se développe de l'ouest à l'est, depuis Chenoua jusqu'au cap Matifou ; le *Petit-Atlas*, coupé de gorges profondes, de pentes abruptes, couvert de plateaux étroits et généralement peu fertiles ; la vaste plaine du *Chélif*, formée par des dépôts successifs d'alluvions, et d'une merveilleuse fécondité ; la grande et la petite *Kabylie*, qui appartiennent aux deux provinces d'Alger et de Constantine, et sont très-fertiles également dans les endroits où les habitants cultivent le sol avec intelligence.

Le Tell de la province de Constantine est non moins accidenté ; il comprend les *vallées intérieures* du Saf-Saf, du Zéramma, du Radjéta, de la Seybouse et de la Mafrag ; les *plateaux du Tell*, d'où descendent les grandes rivières de la province ; la *Kabylie*, autour du golfe de Bougie ; la région saine et montagneuse de l'*Aurès*, autrefois riche colonie romaine, où l'on ne trouve plus que Batna et Lambessa.

LES HAUTS-PLATEAUX ou *steppes*. — C'est une région vaguement limitée par le Moyen-Atlas au nord et le Grand-Atlas au sud. A part le Chélif, qui a trouvé moyen de se creuser un lit à travers le Moyen-Atlas, les cours d'eau de cette région, ne pouvant se diriger vers aucune mer, trouvent leur écoulement dans de vastes lacs appelés *chotts* ou *sebkha*. En été, saison pendant laquelle l'eau devient extrêmement rare, les céréales ne poussent que sur quelques points privilégiés ; mais, après les pluies de l'hiver, le sol se couvre spontanément d'une magnifique végétation, composée de hautes herbes, de plantes aromatiques et surtout d'alfa, plante des plus propices à la nourriture du bétail. Dans ces vastes solitudes, se répandent alors d'immenses troupeaux de bœufs et de moutons, qui constitueront un jour une des plus grandes richesses de la colonie. A mesure que l'on s'avance vers le sud, les steppes deviennent plus pierreuses, les populations plus clairsemées, et l'on commence à avoir le sentiment du désert.

Dans la province d'Oran, les plateaux renferment les chotts *El-Gharbi* et *El-Chergui*. Pendant les sécheresses, toute cette région offre l'aspect d'une immense solitude ; mais dès que la végétation y a été ranimée par les pluies, on y voit se répandre les nombreux troupeaux des oulad sidi-cheikh.

Dans la province d'Alger, le plateau central est traversé, à l'ouest, par le Taguin, sur les bords duquel fut prise la Smala d'Abdel-Kader, en 1843. On y trouve, à l'est, la Sebkha Zahrez. Au moment de la végétation, les Ouled-Naïl amènent leurs troupeaux dans cette région.

A l'ouest de la province de Constantine, le plateau se compose d'une vaste plaine, dans la-

quelle se trouve le grand *Chott*. A l'est se dresse le massif du Djebel-Aurès.

Sur les hauts plateaux, l'eau douce, assez abondante au moment des pluies, ne se rencontre plus, en été, que dans des puits ou des mares éloignées; les chotts eux-mêmes se dessèchent et se couvrent d'une couche éblouissante de sel. La contrée porte les noms de *Sbak*, de *Hodna*, de *Zarès*, de *Sersou*. L'altitude moyenne de cette partie du territoire varie entre 500 et 800 mètres au-dessus du niveau de la mer; mais on trouve plusieurs plateaux qui s'élèvent jusqu'à 1,300 mètres.

LE SAHARA. — Lorsqu'on a traversé le Grand-Atlas, le regard étonné se promène au loin sur une immense plaine jaunâtre, couverte de cailloux et de sable, coupée de ravines, entre lesquelles roulent de maigres ruisseaux, après les pluies.

De chaque côté de ces rivières, se dressent des bourrelets semblables à des vagues immobilisées. C'est l'immense plaine qui porte le nom de *Sahara* ou *grand désert*. Cependant le véritable désert ne commence pas encore.

On descend d'abord la pente que l'on montait depuis le bord de la mer. Les eaux, suivant la pente générale, coulent vers le sud, et, ne trouvant pas d'issue, s'amassent dans les bas-fonds et y forment de vastes sebkhas. Dans le Sahara, on trouve tantôt d'immenses surfaces sablonneuses, arides, inhabitables, parsemées çà et là d'oasis, tantôt de vastes régions où le sable s'amoncelle en dunes élevées et mouvantes.

Le Sahara ne mérite réellement le nom de grand désert qu'au delà de la ligne des six grandes oasis, qui peuvent être considérées comme formant la limite de l'Algérie.

Dans la région des oasis, les pluies d'hiver développent la végétation herbacée; alors les nomades (Ouled-Sidi-Cheïks, Ouled-Naïl, Larbaa) viennent y faire paître leurs troupeaux. Les eaux, amoncelées dans les bas-fonds, y forment des dayas ou mares d'eau abritées par de petits bois de pistachiers et de jujubiers sauvages.

La mer intérieure. — La création d'une mer intérieure, moitié sur notre territoire et moitié sur le sol tunisien, aurait une influence considérable sur l'avenir commercial de notre colonie, sur son climat et sur sa richesse agricole.

« Des études préalables très-précises, et faites sur le terrain même, dit le *Petit Moniteur*, étaient indispensables pour que l'on pût s'assurer si ce vaste projet, dû à M. le capitaine Roudaire, et chaudement appuyé par M. Ferdinand de Lesseps, était réalisable, et se rendre compte aussi de ses avantages ou de ses inconvénients. Grâce à un crédit de 10.000 francs, voté à cet effet par l'Assemblée nationale en 1874, ces études préparatoires ont pu être faites, et M. Roudaire, qui commandait la petite expédition chargée par le ministre de la guerre et le gouvernement de l'Algérie de cette intéressante mission, vient de faire connaître à l'Académie des sciences les résultats obtenus.

« Les trois points principaux à élucider étaient ceux-ci : 1° le niveau des anciens bassins desséchés, qu'il s'agit de remplir à nouveau, permet-il de les inonder facilement en y amenant, par des tranchées, les eaux de la Méditerranée? 2° n'y aurait-il pas à craindre que les oasis les plus voisines fussent submergées? 3° enfin, les puits si utiles, qui fertilisent ces oasis, ne seraient-ils pas exposés à des infiltrations qui en modifieraient absolument la nature? C'est donc à des travaux de nivellement et de sondages, que s'est livrée tout d'abord la mission dirigée par le capitaine Roudaire.

« La première des deux zones submersibles (celle qui est en notre possession) occupe une superficie de 6,000 kilomètres carrés: sa profondeur, dans les parties centrales, varie entre 20 et 27 mètres au-dessous du niveau de la mer.

« Aucune des grandes et belles oasis du Souf ne serait submergée, car la moins élevée est à 58 mètres d'altitude. Dans l'Oued-Rhir, deux oasis peu importantes et peu prospères seraient seules inondées.

« Quant aux puits, on en a mesuré un grand nombre et on s'est assuré que tous sans exception s'alimentent à une nappe plus élevée que le niveau de la mer.

« Le bassin insondable situé en Tunisie est séparé aujourd'hui de celui dont il vient d'être question par une sorte d'isthme dont les terrains sont composés de sables et d'alluvions de formation récente, ce qui tendrait à prouver que ces deux zones ne formaient autrefois qu'un vaste bassin.

« Cet isthme, d'un relief très-faible, serait facilement percé dans sa longueur par un chenal qui relierait les deux bassins : on inonderait d'abord la partie tunisienne, puis on la ferait communiquer avec le bassin algérien par une tranchée à laquelle les eaux, en s'y précipitant, auraient bientôt donné la largeur et la profondeur nécessaires.

« Mais l'étude dont nous rendons compte a porté seulement sur le bassin situé de notre côté, la mission ne devant pas franchir la frontière. »

OROGRAPHIE. — Ainsi qu'on l'a vu, le territoire de l'Algérie est sillonné, parallèlement à la direction de la côte, par trois systèmes de montagnes qui, s'étageant graduellement les une sur les autres, ont reçu le même nom d'*atlas* et ne se distinguent que par les qualifications de *Petit*, *Moyen* et *Grand Atlas*.

La plus rapprochée de la côte porte improprement le nom de *Petit-Atlas*, ce qui pourrait faire supposer qu'elle est sans importance : elle est pourtant remarquable par sa masse et son élévation. On y trouve l'*Edough*, (972 m.), qui domine la vallée de Bône; le *Gouffi* (1,090 m.) en arrière de Collo; le *Babour* au sud-est de Bougie (1890 m.); l'*Afroun*, au sud-ouest de la même ville (1898 m.) le *Jurjura*, (2308 m.), au sud-est d'Alger; l'*Ouenseris* (1800 m.) au midi d'Orléansville. Le *Chettaba* et le *Djebel-Ouache* (1300 m.) entre les quels s'élève Constantine.

Le *Moyen-Atlas*, qui se confond sur beaucoup de points avec la chaîne précédente, est dominé par le mont Frougen, dans le massif du Matmata, au sud d'Orléansville, par le mont Dirah, près d'Aumale, par le Djebel-Djaffa, au sud des célèbres Portes de fer, par le Djebel-Bou-Thaleb, au sud de Sétif, et par le Djebel-Guerioun, au sud de Constantine.

Enfin, le *Grand-Atlas*, encore peu connu, porte les Djebel-Kel (2010 mètres), près de Géryville (El-biod), le massif du Djebel-Amour; le Djebel-Sahari et le massif du Djebel-Aurès, qui est lui-même dominé par le mont Chéliah (2312 m.), point culminant de l'Algérie.

HYDROGRAPHIE. — Le territoire se divise en trois versants qui correspondent aux trois zones dont nous avons déjà parlé.

VERSANT DE LA MÉDITERRANÉE. — Ce versant se compose du Tell; il descend des cîmes du Moyen-Atlas et du Petit-Atlas, vers la mer. Il se divise en une foule de petits bassins côtiers dont bien peu sont arrosés par des rivières permanentes.

On rencontre successivement de l'ouest à l'est :

L'*Oued-Kis*, qui tombe dans la mer près de la frontière Marocaine;

La *Tafna* (300 kilom.), fleuve sinueux et irrégulier, qui finit en face de l'île Rachgoun et qui reçoit l'Oued-Mouilah (grossie de l'Isly) et l'Isser;

La *Macta*, formée de l'Habra et du Sig;

Le *Chelif*, grand et beau fleuve, long de 695 kilom. qui naît au pied de l'Ouenseris, à l'est de Tiaret, au lieu appelé Sebaoun-Aïoun (les 70 sources); il porte d'abord le nom de Na'hr-Ouassel (fleuve naissant), coule vers l'est, passe près de Boghar, tourne son cours vers l'ouest, coule parallèlement à la côte, traverse Orléansville et une plaine fertile, et tombe dans la mer entre le cap Ivi et Mostaganem. Il se grossit du Taguin, de l'Ourek et de la Mina;

Le *Maa-el-Zafran* ou *Mazafran*, formé par la réunion de la Chiffa, du Bou-Roumi et de l'Oued-Jer;

L'*Harach*, qui finit dans la baie d'Alger;

L'*Hamise*, qui se termine au sud du cap Matifou;

L'*Oued-Isser*, grossi de l'Oued-Melah;

L'*Oued-Sebaou*, qui finit près de Dellis;

L'*Oued-Sahel*, qui traverse une vallée d'une admirable fertilité et qui finit près de Bougie;

L'*Ouer-el-Kebir* (Rummel), qui reçoit le *Bou-Merzoug*, passe à Constantine, traverse les montagnes de la Kabylie et finit après un cours de 150 kilom.;

Le *Saf-Saf*, qui se termine près de Philippeville;

La *Seybouse*, formée de l'Oued-Zenati et de l'Oued-Cherf. C'est l'ancien *Rubricatus* de Ptolemée; elle passe à Guelma, baigne Héliopolis, traverse les ruines d'Hippone et se jette à la mer près de Bone, après un cours d'environ 150 kilom. A son embouchure, elle mesure près de 100 m. de large et de légères embarcation peuvent la remonter pendant 8 ou 10 kil.;

Enfin l'*Oued-Mafrag*, qui a son embouchure dans la baie de Bône.

VERSANTS INTÉRIEURS. — Les hauts plateaux sont arrosés, après les pluies, par des cours d'eau qui se perdent dans les cinq lacs intérieurs formés par les dépressions du terrain.

L'*Oued-Bou-Remmade*, se rend dans le Chott-el-Rarbi;

L'*Oued-Guesmir*, l'*Oued-Cheraga*, l'*Oued-sidi-Naceur* et l'*Oued-Kerbout*, dans les caots El Chergui;

L'*Oued-Melah*, dans la Sebka Zahrez;

L'*Oued-Bou-Saad*, l'*Oued-Melah*, l'*Oued-Ksab* l'*Oued-Metkaoud* et l'*Oued-Bitam*, dans le grand Chott.

VERSANT SAHARIEN. — La pente du terrain entraîne généralement les eaux de ce versant vers le sud. La plupart du cours d'eau qui s'y forment disparaissent dans les sables pour reparaître à quelques kilomètres de là, souvent sous un autre nom. Le territoire qu'ils arrosent est ordinairement parsemé d'oasis, d'où est venu son nom de Bélad-el-Djérid (pays des dattes).

A l'ouest on trouve :

L'*Oued-Selam*, qui arrose une partie des oasis du Ouled-Sidi-Cheïk et qui va se perdre dans le Maroc;

L'*Oued-Keroua* et l'*Oued-el-Benout*, qui vont vers la Daya-Musteier;

L'*Oued-Seggueur*, qui passe à Brizinia, se grossit de l'Oued-Cheria et de l'Oued-Bassoul et finit dans la Daya-el-Amra;

L'*Oued-Zeryoun*, qui descend du Djebel-Amour, se grossit de l'Oued-el-Maya et de l'Oued-el-Meguerchi et alimente la Daya-el-Kahla;

Au centre et à l'est on rencontre successivement :

L'*Oued-en-Neça* et l'*Oued Zeguerir*, qui se perdent dans les sables, après avoir fécondé les oasis des Beni-Mzab ;

L'*Oued-Djeddi*, qui descend du Djebel-Amour coule vers l'est et vient finir dans la Sebkha-Melr'ir, après un cours de plus de 500 kilom., il se grossit de l'Oued-Mzi, qui passe à l'Aghouat, de l'Oued-Moutodane, de l'Oued-Biskra, qui baigne Biskra.

Lacs. — Outre les lacs intérieurs dont nous avons déjà parlé, on trouve, en Algérie, quelques amas d'eau sur le littéral ; ce sont : la Sebkha-d'Oran, les salines d'Arzew ; le lac *Fzara*, qui occupe une surface de 10 lieues carrées près de Bône ; le *Guerat-el-Out*, qui communique avec la mer, près de la calle.

CLIMAT. — Le climat varie naturellement suivant les zones et les altitudes. L'Européen attache à l'Afrique l'idée d'une chaleur torride. Rien n'est plus faux que cette opinion. La côte, abritée par les montagnes contre les vents du sud, jouit d'un printemps perpétuel et d'un climat qui ne le cède en rien à celui de l'Italie et de l'Espagne. Alger, au centre du Petit-Atlas, est surtout renommé pour sa salubrité ; c'est aujourd'hui une station hivernale recommandée aux poitrinaires condamnés en France et qui font un dernier appel de ce jugement. Lorsqu'on a franchi les premiers gradins de l'Atlas, la température commence à subir un changement. Les journées, aussi chaudes, sont suivies par des nuits pluvieuses en été et froides en hiver. Dans l'Atlas, la neige et les gelées deviennent communes sur les hauteurs, tandis que les chaleurs sont étouffantes au fond des vallées que ne vient pas rafraîchir la brise de la mer. Sur les hauts plateaux et le désert, visités seulement par les vents du sud, brûlés par un soleil que nul ombrage ne vient combattre, la chaleur de l'été atteint une intensité dont on se fait difficilement une idée. En hiver, les froids y sont assez intenses pour que les habitants se trouvent obligés de revêtir deux burnous, tandis qu'au même instant un seul suffit à l'habitant de la côte. Enfin, le Sahara est exposé, plusieurs fois par an, au terrible vent du désert que les Arabes nomment le *simoun* ou l'empoisonné.

Température. — A *Alger* (25 m. d'al-titude) maximun 31° 9 ; minimun 10° 7, moyenne de l'année 17° 8.

A *Sétif* (1100 m. d'altitude) : maximum 38° ; minimum 4° 5 ; moyenne 13°.

A *Médeah* (920 m.) maximum 36° ; minimum 2° ; moyenne 14°.

A *Milianah* (900 m.) maximum 38° ; minimum 2° ; moyenne 15°.

A *Constantine* (600 m.) maximum 40° ; minimum 2° ; moyenne 17°.

A *Mascara* (400 m.) maximum 41° ; minimum 3° ; moyenne 18°.

Sur les plateaux et dans la montagne, la température oscille entre les neiges et la torridité ; le thermomètre varie entre — 6° et + 45° ; la moyenne est de + 16° 6.

La température moyenne des steppes paraît varier, selon les altitudes, entre 15° et 19°.

Dans le Sahara, le thermomètre descend quelquefois au-dessous de 0° pendant les nuits, tandis qu'il s'élève, pendant les chaudes journées de l'été, jusqu'à + 50°. A Tougourt on a relevé une température de + 56°.

« Le climat de l'Afrique du Nord, dit M. Paul Blanc, est assurément chaud ; mais il l'est à peine davantage que les climats d'Espagne où d'Italie. On peut même citer plus d'une localité de la Sicile ou du midi de l'Espagne où les chaleurs de l'été sont plus élevées qu'en Algérie au bord de la mer. On commence à se mettre à peu près d'accord sur les points suivants : les Méditerranéens (Espagnols, Italiens, Provençaux) s'acclimatent vite en Algérie. Les hommes de race blonde (Français du nord, Alsaciens) souffrent davantage de la chaleur. Le littoral et les hauteurs leur conviennent mieux que la plaine et les versants du sud. Néanmoins ils vivent en Afrique et y « font souche » comme les Kabyles, leurs congénères, blonds pour la plupart. »

Pluies. — Dans le Tell, où l'hiver, n'est à proprement parler, que le temps des pluies, elles tombent de septembre en avril par ondées toujours fortes durant plusieurs jours, avec une intermittence de belles journées. Le maximum varie entre 400 et 1,200 millimètres dont les 5/8 en hiver. Il pleut en moyenne deux fois plus dans la province d'Alger que dans celle d'Oran, et trois fois plus dans celle de Constantine.

Maladies. — Les maladies les plus communes sont les fièvres intermittentes, qui tiennent à ce que les terres sont souvent submergées lorsque les cours d'eau sont obstrués. Un bon système d'irrigation combat efficacement la cause de cette maladie.

Beaucoup de contrées ont été assainies par l'introduction de l'*eucalyptus*, importé dans notre colonie par M. Ramel. La malaria, qui régnait aux bords du lac Fezzara, a totalement disparu sous l'influence de cet arbre. C'est surtout à Aïn-Mokra, centre de la considérable exploitation de fer magnétique du Mokta el Hadid (plaine de Bône), que la malaria régnait avec le plus de force, à partir du mois de juin, en raison des émanations pestilentielles du lac de Fezzara. Peu d'employés échappaient à la fièvre. 60,000 pieds d'eucalyptus ont assaini le pays au point d'y rendre presque inconnues les fièvres qui y décimaient jadis la population. « On s'y porte à merveille, » dit le capitaine Ney, qui était habitué à y perdre autrefois ses soldats un à un.

Pénétrée des immenses avantages que présente la culture de l'eucalyptus, l'autorité militaire a ordonné son introduction dans tous les jardins du génie.

PRODUCTIONS NATURELLES

1° Minéraux. — En beaucoup d'endroits, le *fer* se montre presque pur. On cite les mines de Blidah, de Mouzaïa, de la haute Chifa, du mont Zakhar, près de Milianah, des environs de Ténès, de Bougie, d'Arzew, du cap Ferrat (cap de Fer) du bas Filfila, près de Philippeville, du cap de Fer, près de Bône, d'*Aïn-Morkha*, dans le Djebel-Belouthe, près de Bone. Ce gisement est comparable, par sa richesse et son étendue, aux plus célèbres de l'Europe centrale. Les environs de Bône offrent encore les beaux gisements de Bou-Hamra et de la Bélélita, qui donnent des fers de qualité supérieure.

Riches mines de *cuivre* à Mouzaïa ; filons de cuivre pyriteux, près de Ténès ; cuivre carbonaté vert et bleu, à Aïn-Barbar.

Plomb du mont Bou-Thaleb, au sud de Sétif. Les mines en sont d'une richesse extraordinaire, et elles donnent 80 0/0. Plomb argentifère de Kef-oum-Theboul, au sud-est de la Calle ; gisements de plomb argentifère, dans la chaîne du Boudjaréah, au cap Caxine, aux environs de Ténès. Plomb sulfuré, aux environs d'Oran.

Manganèse en plusieurs endroits au sud d'Alger.

Antimoine, au mont M'taïa et à la source d'Aïn-Belbouch (province de Constantine).

Marbre, près de Sétif, et en couches puissantes dans les rochers du cap de Garde. — Beau marbre blanc à gros grains cristallins, du Filfila, près de Constantine ; magnifique onyx translucide d'Aïn-Tekbalek.

Belle *pierre de taille* de Ténès.

Plâtre presque partout ; pierre à *chaux*, pierre à *ciment*, sur un grand nombre de points ; *argiles* abondantes. On cite l'argile rouge à grains fins de Milah. province de Constantine. On en fabrique de grossières poteries.

Inépuisables gisements de *sel gemme* entre Constantine et Milah. Plusieurs montagnes et de nombreuses sources fournissent du sel en abondance. Les salines d'Arzew, à 9 kilom. de la mer, mesurent une superficie de 352 kilom. ; elles fournissent du sel au-delà des besoins de l'Algérie et même de l'exportation.

Au sud de Sétif, les Kabiles extraient le salpêtre de certaines terres.

Grandes masses de *sulfate de baryte*, au col de Mouzaïa.

Faibles couches de *lignite* à Ténès, au Fondouk (province d'Alger) et au camp de Smendou (province de Constantine).

Très-nombreuses *sources minérales et thermales*.

2° Végétaux. — « Parmi les céréales que l'on cultive en Algérie, dit V.-A. Malte-Brun, nous devons signaler le blé et l'orge, qui tiennent le premier rang ; presque sans aucune culture, le sol rend de 12 à 20 hectolitres à l'hectare. L'Arabe, après les avoir coupés, demande encore à la terre de les lui conserver, car aussitôt la récolte faite, il les jette dans les silos, sortes de celliers creusés dans la roche en forme de poire, et où le grain se conserve intact durant des années, lorsque l'entrée en a été hermétiquement bouchée. La plupart de nos légumes d'Europe réussissent parfaitement en Algérie ; quelques-uns réclament seulement les soins les plus intelligents du cultivateur. Comme plantes de spéculation plus lucrative, la colonisation française a introduit ou adopté le tabac, le coton, la garance, le pavot, et le succès a couronné ces tentatives intelligentes, préludes de bien d'autres.

« La flore arabe étale avec orgueil dans les jardins les corolles brillantes des fleurs jaunes, rouge ponceau, ou blanches et roses du catalpa, du balisier, du lantana, des grappes blanches du poirier, de la longue cloche du datura, nommée poétiquement trompette du jugement dernier ; les plantes bulbeuses, les tubéreuses, les narcisses, les lis, couvrent les prés humides ; les ruisseaux sont ombragés par des bosquets de lauriers-roses. Tandis que dans les vergers les grenadiers, les orangers, les citronniers, les pêchers, les jujubiers, les abricotiers, les amandiers, les figuiers, les poiriers, les pruniers, les vignes grimpantes, les mûriers, tous les arbres de l'Italie, de l'Espagne, groupés sans art, élèvent leur berceau de feuillage, de fleurs et de fruits à côté des palmiers, des bananiers, des goyaviers, élégante et gracieuse décoration d'une zone plus chaude.

« L'un des végétaux qui paraît avoir le plus de prédilection pour la terre d'Afrique est l'olivier. Il en est sur le territoire de Tlemcen qui rappellent involontairement les colosses de nos parcs, et l'huile est la principale production de la Kabylie, des montagnes qui s'étendent entre Bougie, Philippeville, Constantine et Sétif.

« Le palmier est le roi des arbres du Sahara, et pour peu qu'un peu d'eau humecte ses racines, il n'est pas de sol où il se plaise autant qu'au milieu des sables. Du haut des dernières montagnes de l'Atlas, si la vue pouvait s'étendre assez loin, on verrait les palmiers, tantôt sui-

vant le cours des eaux hautes, tantôt et le plus souvent groupés par milliers dans les oasis, tantôt suivant le cours des eaux souterraines qui surgissent au dehors par des puits artésiens, en décrivant une ligne sinueuse que les Arabes ont pittoresquement nommée la longue rivière des palmiers. Les meilleures dattes de l'Algérie sont celles de l'Ouâd-Souff; la récolte s'en fait vers le 20 octobre. Leur principale ligne d'écoulement passe par Tunis, d'où une grande partie est exportée en Europe.

« Les forêts de l'Algérie, abandonnées depuis plusieurs siècles aux ravages des Arabes, sont presque toutes dans l'état le plus déplorable; les seules qui aient conservé le caractère de nos bois sont celles que leur position, d'un difficile accès, ont mises à l'abri des charbonniers et de la dent des chèvres. On peut évaluer à un peu plus de 800.000 hectares la surface de celles dont l'existence et la nature ont été bien constatées. Les principales masses sont les bois de Mazafran, superficie 1,400 hectares; du Baudouaou, 2,000; des Karezas, 9,000; et d'Aïn-Télezid, 5,200, toutes situées aux environs d'Alger, de Koléah et de Blidah. La forêt de Ténès, 2,000; les forêts des Beni-Menacer, des Soumata, 18,000; de l'Ouâd-Derder, 9,000, et de Teniet-el-Had, 3,000; les forêts de l'Ouarensenis, du Sebaou, de Djebel-Dira, dans la province d'Alger: les forêts de la Calle, 10,000; de l'Edough, 30.000, au-dessus de Bône; celle du Zeramuaet, du Filfila, 5,200 hectares, près de Philippeville; des Hannencha, 40,000; de la chaîne du Bou-Taleb, au-dessus de Sétif; du Belezma, 8.000 hectares, à 12 kilomètres au nord ouest de Batna, dans la province de Constantine; la forêt de Muley-Ismaël, à 32 kilom. au sud-est d'Oran, et limitrophe des colonies agricoles de 1848; les bois d'Ensila et de la Maikta près d'Oran et d'Arzew; celui de la Habra, à 32 kilom. au nord de Mascara; les forêts qui s'élèvent entre Saïda et Tekdemt, entre Saïda et Daya, entre Daya et Tlemcen, jusqu'à la frontière du Maroc; ces dernières, dans la province d'Oran, sont immenses et vierges sur beaucoup de points. Sur les 800,000 hectares de forêts, il y en a près de la moitié d'exploitées, savoir: 75,000 dans la province d'Alger, 100 000 dans la province d'Oran, et 200,000 dans la province de Constantine.

«Les essences principales sont: le chêne-liège, le chêne-vert, le chêne zéen, le chêne à glands doux, le cèdre, le pin d'Alep, le pistachier de l'Atlas, le genévrier, le lentisque, le thuya articulé, l'olivier, le tamarin, l'orme, le frêne.

« La forêt de cèdres de Teniet-el-Hâad, qui a 3,000 hectares de superficie, est une des plus belles de l'Algérie, et les arbres y ont des dimensions remarquables; on en compte par milliers qui ont de 18 à 20 mètres de hauteur sur 4 à 5 de circonférence, à un mètre du sol; il en est de même dans celle du Belezma. Les tamarins du bois de la Habra atteignent jusqu'à 10 mètres. Dans le Djebel-Amour, on voit des térébinthes quelquefois assez grands pour abriter trente cavaliers, et des pins hauts comme des mâts de navire. Enfin les arbres résineux de diverses espèces y sont très-nombreux. »

3° Animaux. — Dans toutes les campagnes de l'Algérie, mais principalement sur les hauts plateaux, on se livre à l'élevage du bétail. Les animaux domestiques sont, en général, de petite espèce. Les vaches n'ont que peu de lait, mais les brebis et les chèvres y suppléent. Dans le désert, on emploie du lait de chamelle.

Moutons. — Il existe en Algérie deux espèces de moutons, inconnues à l'Europe. L'une, le mouton à *grosse queue*, se distingue par une queue formée d'une masse de graisse pesant de 1 à 2 kilog., et qui fait la base du kouskous; l'autre se rapproche du daim.

Chevaux africains. — « Le cheval africain, dont la race avait atteint jadis un haut degré de prospérité, et qui était très-recherché, est fort déprécié aujourd hui. « Il fait partie, dit M. Eugène Gayot, de ces races orientales dégénérées, dont la structure n'a plus d'harmonie, qui s'allongent en s'alourdissant, tandis que la tête se bombe, que l'oreille se néglige, que le port de queue disparaît. Cependant l'ampleur des membres reste, l'aplomb aussi se conserve, et sous ce vilain portrait, il faut en convenir, on retrouve toujours un cheval de guerre plus ou moins résistant et sobre, toujours propre à porter un soldat et tout son attirail. Cette race se subdivise en trois variétés : le cheval saharien, le cheval barbe, le cheval tunisien.

Cheval saharien. « Ce cheval, qui est surtout répandu dans les environs de Tébessa, est ainsi décrit par M. Magne : petit de taille, corps bien proportionné, côte ronde, poitrine large, épaule longue et oblique, croupe bien développée, queue très-bien plantée, cuisses volumineuses, avant-bras longs, charnus, tendons forts, bien détachés, pied luisant, trop souvent petit, encolure bien sortie, front large, chanfrein droit, épais, gorge forte, ganaches écartées.

« Par la finesse de sa peau, le soyeux de ses crins, ce cheval rappelle les plus beaux individus du type arabe. Il est produit surtout dans le Sahara algérien.

« *Cheval tunisien*. Répandu principalement dans les environs de Tunis, dans les plaines du Chéliff, à l'ouest, et dans les vallées de Sétif à l'est; le cheval tunisien, qui présente, paraît-il, de nombreux points de ressemblance avec les chevaux des plaines grasses de la Perse, affectionne les terres humides, mais salubres en même temps. Il a la taille haute, le corps bien pris, les muscles puissants, l'encolure nouée, la tête longue, un peu busquée, la croupe charnue, les membres forts, la peau et les crins d'une finesse moyenne. Notre gendarmerie algérienne n'emploie pas d'autres chevaux.

« *Cheval barbe*. Le cheval barbe est considéré comme constituant la race propre de l'Algérie. « Il a retenu de ses ancêtres, dit M. de Curnieu, une robe assez souvent grise, quelquefois truitée et avec les crins noirs. Il a souvent l'épaule assez belle et la poitrine profonde, mais la croupe est toujours marquée, étroite et mince, avalée, avec des jarrets clos et généralement un appareil très-faible pour la masse entière du corps. Du reste, la constitution est bonne et le caractère docile. » « Il a le corps long, dit de son côté M. Magne, la poitrine profonde, mais souvent plate, le dos un peu voûté, le garrot bien sorti, l'encolure un peu nouée, la tête longue et sèche, les oreilles grandes, la croupe tranchante. L'extérieur du corps — la peau, les poils, les crins — est moins fin que dans le cheval saharien. Quoique laissant à désirer quant aux formes, ces chevaux sont pleins de qualités; s'ils ont moins de brillant que le type saharien, ils ont, en général, autant de force que de rusticité.

« Communs sur toute la surface du pays, ils ont toujours été appelés *barbes* et proviennent des juments que l'on trouve dans toutes les tribus. Comme ces juments sont données tantôt à l'âne, tantôt au cheval, nous nous sommes demandé si le cheval algérien ne doit pas la croupe de mulet, la tête forte, les oreilles longues, le dos voûté, qui le distinguent à l'influence de l'âne, lequel, en fécondant les juments, exercerait sur les ovaires une impression qui se fait sentir dans les gestations suivantes, lors même que les juments sont livrées au cheval? » Ajoutons que les chevaux barbes sont, en Algérie, plus nombreux que tous les autres, et signalons, en terminant ce rapide aperçu des chevaux africains, une espèce de « petits chevaux ventrus, à croupe roide, à poils gros, à crins roides, qui se distinguent par beaucoup de sobriété et rendent de grands services; ils n'appartiennent à aucune des trois variétés dont nous venons de parler, et sont très-répandus dans toute l'Algérie. » Trousset (*Encyclopédie d'économie domestique*).

Population bovine de l'Algérie. — « La population bovine de notre colonie est loin d'être nombreuse; un million au plus de bêtes à cornes sont comptées en Algérie.

« La race algérienne n'est belle, et les conditions dans lesquelles elle vit ne sont pas faites pour favoriser son développement. L'Arabe qui ne considère le bœuf que comme bête de trait, ne prend aucun soin de son troupeau; les vaches et les taureaux errent ensemble à l'aventure, ne recevant aucun soin ni nourriture.

« Jamais les Arabes ne font pas provision de fourrage; les bœufs doivent chercher leur nourriture au jour le jour; aussi pendant six mois de l'année, sont-ils réduits à l'état de squelettes.

« Au printemps et au commencement de l'été, ils trouvent une nourriture saine et abondante presque partout; pendant ce temps, ils présentent un aspect assez favorable; pendant l'été, alors que le soleil d'Afrique a desséché toutes les plantes sur pied, les troupeaux en sont réduits à manger les herbes qu'ils n'ont point consommées. C'est pendant cette période qu'ils dépérissent et sont d'une maigreur effrayante.

« Au reste, la race n'a que peu de valeur.

« On trouve dans la race algérienne peu de variétés : les différences que l'on peut constater entre divers individus portent sur l'ampleur, le pelage, etc., mais aucun caractère différent n'existe dans la conformation.

« Le manteau du bœuf algérien est généralement brun ou mauve, quelquefois fauve ou alezan plus ou moins foncé, très-rarement aux nuances claires, si communes chez les races européennes. La taille varie de 1 mètre 15 à 1 mètre 45 ; les animaux les plus petits appartiennent aux montagnes; les plus grands se trouvent dans les plaines et dans les vallées les plus riches.

« Sans être volumineux dans le sens absolu, on ne saurait dire que le squelette est fin; toutes proportions gardées, il est plus gros que petit, et cette observation s'étend à toute la machine, à toutes les régions. Ainsi, la tête manque de finesse, sans être précisément lourde et forte; les membrss sont relativement larges, sans que l'ampleur vienne du développement des muscles, ils sont courts et solides dans leurs attaches, comme les cornes sont grosses; la couleur de celles-ci est foncé; leur direction les relève en leur faisant décrire un arc.

« Le corps est court, trapu, arrondi : le garrot est épais, le poitrail est large, les côtes sont bien arquées; tout ceci dénote que la poitrine est suffisamment vaste.

« Le train de derrière ne manque pas d'une richesse relative; les muscles y sont convenablement nouris. Le fanon très-prononcé, caractère commun à toutes les races travailleuses. La peau est lisse, plus épaisse que fine, l'allure vive, la démarche aisée. »

« Comme nous l'avons dit plus haut, taureaux et vaches vivent ensemble: aussi l'accouplement se fait-il au hasard; au mois de mars la vache met bas une pauvre petite bête pesant au plus 8 à 9 kilogrammes. A dix-huit mois le veau ne pèse pas plus de 35 à 40 kilogrammes.

« On voit d'après ces chiffres combien le développement de la race algérienne est lent. »

Trousset. (Encyclopédie d'Economie domestique).

« Le *bagueur-el-ouahach* ou bœuf sauvage, *bubale* des anciens, se trouve dans les montagnes du sud; il est de la taille d'un veau de 15 mois; son pelage est fauve.

« Le *mouflon à manchettes* ou *fechtal*, se trouve dans le Djebel Amour, il est plus gros que le bélier.

Chameaux. — « Ce genre de ruminants qui habite les déserts de l'Afrique et de l'Asie, se distingue en chameau proprement dit et en dromadaire, le premier portant deux bosses et le second une seule. Dans les pays où il vit, il se rend aussi utile à l'homme que le cheval dans nos contrées. Sa docilité, son intelligence, sa force extraordinaire, sa sobriété, la rapidité de sa marche en font le plus utile auxiliaire des habitants de l'Orient. L'or et la soie, a dit Buffon, ne sont pas les vraies richesses de l'Orient; c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie, il vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le bœuf tous réunis ensemble.

« On a vainement essayé de naturaliser en Europe et dans les colonies européennes un animal aussi précieux; on n'a pu le multiplier nulle part. Ce serait pourtant une acquisition d'un prix inestimable. Le chameau peut porter seul autant que deux mulets et mange aussi peu que l'âne; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache; la chair des jeunes chameaux est aussi bonne et aussi saine que celle du veau; leur poil est plus beau et plus recherché que la plus belle laine. » (Encyclopédie d'économie domestique).

Les tributs du désert emploient le *méhary*, chameau de course, le vrai dromadaire, le vaisseau des Touareggs, qui parcourt jusqu'à 150 kilomètres par jour et qui, dans les moments de danger, peut dévorer 400 kilomètres d'espace.

Chiens. — On compte deux races principales de chiens. Le *chien fauve* que l'on rencontre en grand nombre aux abords des douars, hurlant et la gueule menaçante et le *lévrier*, chien de chasse qui, seul, jouit de la considération du maître. C'est un grand et bel animal plein de légèreté. L'espèce du Sahara est supérieure à celle du Tell.

Le *Lion.* — Le roi des animaux se trouve dans le Tell, où les habitants lui payent un rude tribut. Cependant, on ne l'y trouve pas en aussi grand nombre que les récits des premiers soldats de la conquête le faisaient supposer. Pendant les premiers temps de notre occupation, il était de mode d'avoir au moins vu un lion. Le dernier des conscrits eut rougi de ne pas parler, dans ses lettres, du terrible « roi du désert » c'était un moyen de se rendre intéressant. En réalité, le lion est très-rare. Pour le rencontrer, il faut passer de longues nuits à l'affût. Du reste, il n'habite pas le désert.

La *Panthère.* — Ce quadrupède est aussi rare que le lion et bien moins redoutable. Mais il ne faut pas exagérer la pusillanimité de son caractère. La panthère, poussée par la faim, peut devenir terrible. Elle a trouvé dans M. Bonbonnel, un rude adversaire qui s'est acquis une certaine célébrité à lui faire la guerre.

L'*Hyène.* — Jules Gérard, le célèbre tueur de lions, nous fait un récit, sans doute exagéré de la lâcheté de l'hyène. Cependant, aucun de nos officiers n'a fait à cette bête l'honneur de la combattre particulièrement.

Le *Chacal*, que les savants croient être le père du chien domestique, est très multiplié en Afrique, où il vient jusque dans les cimetières déterrer les cadavres. Il fait la chasse aux poules, comme notre renard, dont il se rapproche par le caractère et la ruse.

L'*Once* se rencontre aussi dans les forêts. Quelques chasseurs parviennent à le dresser pour la chasse à la gazelle.

Le *Caracal* pourait servir au même usage contre le lièvre et le lapin. Il suit presque toujours les lions, les hyènes, et la panthère pour profiter de la desserte de leur table.

La *Gerboise* est le kanguroo d'Algérie. C'est le rat à deux pieds des Anciens; elle saute continuellement au moyen de sa queue.

Le *Porc-Epic* vit sur les coteaux pierreux où il se creuse des terriers. Quelques indigènes lui font la chasse pour se nourrir de sa chair.

Le *Sanglier* ravage les champs ensemencés; sa chair est considérée comme immonde par les indigènes.

La *Gazelle* se trouve dans les montagnes et jusque dans le Sahara. On lui fait une chasse active qui finira par la détruire.

L'*Ours* est très-rare; son existence a même été niée par Cuvier.

L'*Autruche* — « Géant des oiseaux, l'Autruche atteint jusqu'à 7 et 8 pieds de haut. Elle produist de magnifiques plumes, parure des dames, ornement des chapeaux de maréchaux et de généraux en chef.

« On a vainement essayé d'acclimater cet échassier; il vit assez bien en France, mais ses œufs n'y peuvent éclore.

« Très-gros et très-durs, les œufs d'autruche peuvent servir de vases. En Orient, on les suspend aux voûtes en guise d'ornements.

« Quoique assez bonne à manger quand elle provient de jeunes sujets, la chair de cet oiseau est prohibée par le Coran. Cependant les Arabes recherchent sa graisse pour leur cuisine et pour s'en frictionner le corps.

« Le plumage du mâle est noir, avec quelques plumes grises ou blanches sur le corps. Les grandes plumes des ailes et de la queue sont blanches. La femelle est moins foncée que le mâle; elle est brune ou d'un gris-cendré dans toutes les parties où le mâle est noir; elle n'a du noir qu'à la queue et aux ailes. Les jeunes sont gris-cendré la première année; chaque aile de l'animal est armée de deux piquants.

« L'Autruche ne vole pas; elle court avec une vitesse inconcevable dans les solitudes qu'elle habite au milieu des sables; elle se nourrit principalement de végétaux; mais poussée par sa voracité, elle avale souvent du fer, des os, du cuivre, des pierres. Elle ne couve point ses œufs, laissant à la chaleur du soleil de les faire éclore. » *Trousset*. (Encyclopédie d'économie domestique).

Depuis quelque temps, on cherche, en Algérie, à domestiquer l'Autruche. Le succès de ces tentatives créerait, pour notre notre colonie, un élément de fortune des plus considérables. L'autruche, chassée à outrance, va devenir rare; la valeur de son plumage augmentera en proportion. Il est donc urgent d'en faire un animal domestique avant qu'elle ait disparu. Du reste, sa chair deviendra pour les chrétiens un aliment sain et agréable.

On cherche également à domestiquer le *casoar*, dont la chair donne une excellente viande de boucherie.

Le *faucon*, oiseau de race, complète l'équipage de chasse d'un noble; il se paye aussi cher qu'un chameau.

La *Grèbe* est chassée en raison de sa peau couverte de duvet blanc ou argenté, et que l'on l'emploie comme fourrure.

L'Algérie possède tous nos oiseaux de basse-cour.

Les autres animaux que l'on trouve en Afrique, sont: des renards, des furets, des belettes, des taupes, des lièvres, des lapins.

« Le gibier de toute espèce est excessivement abondant, dit Malte-Brun.

« Parmi les reptiles ovipares se trouvent la tortue de mer et celle de terre. Dans les décombres habitent plusieurs espèces de lézards, et sur toutes les haies on aperçoit le caméléon. Le serpent le plus remarquable est le thaïbane, qui a 3 à 4 mètres de long; mais le plus dangereux est le leffah, qui habite, il est vrai, plus particulièrement le désert, ainsi que le zourreïke, dont les mouvements sont également d'une vitesse surprenante. La punaise et surtout la puce sont le fléau de toutes les campagnes et de toutes les habitations. De temps à autre la sauterelle se montre en troupes innombrables, devant lesquelles disparaît toute végétation. Dans le Zâb, oasis de la province de Constantine, dont le chef-lieu est Biskra, on a à craindre la morsure des scorpions et des tarentules. Toutes les eaux stagnantes sont infestées d'un nombre de sangsues si petites qu'on les aperçoit à peine, ce qui oblige à toujours passer l'eau avant de la boire.

« Parmi les oiseaux de l'Algérie, nous citerons l'aigle, le karaborno, espèce d'épervier couleur cendrée; le chagarâg, espèce de geai; le corbeau du désert; la kitaouiah, sorte de colombe; la perdrix, la caille, une espèce de grive dont le plumage est fort beau; l'alouette, le pélican, le canard, la grise-queue, la sarcelle, le vanneau, la poule d'eau, le francolin, l'ensisy, de la grosseur du courlieu; le bouonk, espèce de butor; la pintade ou poule de Numidie est originaire de ces régions. Entre autres oiseaux de passage, on distingue la perdrix et la caille.

« Excepté le barbeau d'eau douce, il n'y a guère de poissons de cette partie des côtes d'Afrique qu'on ne trouve en Provence sur les rivages opposés de la Méditerranée. Il y a peu de homards; mais on pêche une grande quantité de langoustes, de crevettes, d'une espèce de crabes et d'écrevisses. L'oursin esculent est très-commun dans ces parages, où les coquillages ne sont pas en grande abondance. On pêche sur les mêmes côtes l'éponge. »

Le polypier appelé *corail* fut longtemps placé parmi les plantes marines; mais il est démontré aujourd'hui qu'il sert de demeure à certain polype qui le construit en sécrétant abondamment une substance calcaire mélangée à une matière colorante rouge. Peu à peu, la tige augmente par la superposition de couches nouvelles et l'allongement se produit par le développement de nouveaux polypes. L'industrie du corail est toute française, surtout depuis la conquête de l'Algérie, car c'est à *La Calle* (sur les côtes de la province de Constantine) que se rencontrent les plus beaux coraux.

VOIES DE COMMUNICATION

Les routes nationales sont au nombre de 5; les provinciales au nombre de 20; les chemins vicinaux au nombre de 50.

28 milions ont été dépensés pour la construction des jetées et des quais.

CHEMINS DE FER

Deux lignes seulement sont exploitées; 3 nouvelles ont été concédées en 1874. 4 sont l'objet d'études. Le réseau, tel qu'il doit être créé par le décret du 8 avril 1875, se composera:

1° Des deux lignes existantes;
2° D'une ligne entre Alger et Constantine;
3° D'une ligne de Bougie à Sétif;
4° D'une ligne de Bône à Constantine, en passant par Guelma;
5° De Ténès à Orléansville;
6° D'Arzeu à Mostaganem et Relizane;
7° D'Oran à Tlemcen, par Sainte-Barbe et Sidi-bel-Abbès.

DE PHILIPPEVILLE A CONSTANTINE

Stations :	Dist. de Philippeville,
Philippeville.....	» kilom.
Saf-Saf.........	10
Saint-Charles......	19
Robertville......	29
Col-des-Oliviers..	46
Condé-Smendou..	60
Bizot...........	73
Le Hamma......	80
CONSTANTINE....	87

D'ALGER A ORAN

Stations:	Dist. d'Alger.
ALGER.........	» kilom.
Agha..........	2
Haussein-Dey....	6
Maison-Carrée...	11
Gué-Constant....	15
Birtouta........	26
Boufaric........	37
Béni-Mered......	44
BLIDAH.........	51
La Chiffa........	58
Mouzaïaville......	63
El-Affroun.......	69
Oued-Djer.......	78
Bou-Medfa.......	91
Vesoul-Benian...	98
Adélia.........	110
AFFREVILLE......	120
Lavarande.......	124
Duperré...... ..	146
Oued-Rouina....	160
Attafs........	173
Oued-Foddah....	186
Pontèba.........	205
ORLÉANSVILLE...	208
Oued-Sly.......	223
Oued-Merdja....	242
Oued-Riou......	253
Djidiouia.......	262
Les Salines......	283
RELIZANE.......	266
L'Hillil.........	314
L'Oued Malah....	331
Perrégaux.......	345
L'Habra........	358
SAINT-DENIS-DU-SIG..........	369
L'Ougasse.......	375
La Mare-d'Eau...	381
Sainte-Barbe-du-Tlélat.........	395
Arbal.........	403
Valmy..........	411
La Senia........	415
KARGUENTAH (Oran)	420

CORRESPONDANCES MARITIMES

L'Algérie est en relations avec la France au moyen de plusieurs compagnies de transport.

1° MESSAGERIES MARITIMES. — *De Marseille à Alger et vice versa.*

Départ de Marseille, le samedi à 5 heures du soir, arrivée à Alger, le lundi à 7 heures du matin. Départ d'Alger, le mardi à 6 heures du soir.

1re Classe,	70 fr.	avec nourriture.
2e —	50	—
3e —	24	sans nourriture.
4e —	14	sur le pont, sans nourriture.

2° COMPAGNIE VALÉRY FRÈRES ET FILS. — *De Marseille à Alger et vice et versa.*

Départs de Marseille les mardi et samedi, à 5 heures du soir.

Départs d'Alger, le mercredi et le samedi, à midi.

Prix comme ci-dessus.

De Marseille à Oran, par Carthagène et vice versa. De Marseille, jeudi à 5 heures du soir, d'Oran, mercredi, à 6 heures du soir.

1re Classe,	95 fr.	avec nourriture.
2e —	75	—
3e —	25	sur le pont, sans nourriture.

De Marseille à Philippeville (Stora), et *vice versa.* De Marseille, vendredi 5 heures du soir; de Stora, mardi 5 heures du soir.

1re Classe,	80 fr.	avec nourriture.
2e —	70	—
3e —	24	sur le pont, sans nourriture.

D'Alger à Bone et vice versa, avec stations à Dellis, Bougie, Djidjelli, Collo, Stora (Philippeville). Trajet en 3 jours.

3° COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. — *De Marseille à Alger et vice versa.*

De Marseille, le jeudi à 5 heures du soir; d'Alger, le jeudi à midi.

1re Classe,	50 fr.	avec nourriture.
2e —	40	—
3e —	14	sur le pont, sans nourriture.

De Marseille à Oran et vice versa. De Marseille, le mercredi, à 5 heures du soir; d'Oran, le mardi à 8 heures du soir.

1re Classe,	60 fr.	avec nourriture.
2e —	45	—
3e —	18	sur le pont, sans nourriture.

De Marseille à Bone et vice et versa. De Marseille, le vendredi, à 5 heures du soir; de Bone, le mercredi, à 5 heures du soir.

1re Classe,	60 fr.	avec nourriture.
2e —	45	—
3e —	18	sur le pont, sans nourriture.

D'Alger à Bone et vice versa. Départ d'Alger, le lundi à 8 heures du soir. Trajet en 2 heures.

Prix des places :

	1re Classe	2e classe	3e classe sur le pont, sans nourriture.
Bougie.....	18 fr.	13 fr.	7 fr.
Djidjelli....	26	18	10
Philippeville	38	25	12
Bone.......	52	35	15

D'Oran à Tanger, par Nemours et Gibraltar. Tous les 15 jours; départ d'Oran, le samedi, et de Tanger le mercredi.

1re Classe,	107 fr.	90	avec nourriture.
2e —	75	90	—
3e —	35	40	sans nourriture.

4° SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR. — *De Marseille à Alger.* Tous les vendredis.

1re Classe	66 fr.	
2e —	56	
3e —	20	50

De Marseille à Philippeville et Bone. Mercredis et dimanches; pour Bone, plusieurs fois par semaine.

	Philippeville		Bone	
1re Classe,	65 fr.		76 fr.	
2e —	56		66	
3e —	20	50	30	50

La nourriture est comprise seulement dans le prix des 1re et 2e classes.

Transport des bagages

Ce règlement est généralement mis en usage par toutes les compagnies.

Les voyageurs de	1re classe	ont droit à	100 kil.
—	2e	—	60
—	3e	—	30
—	4e	—	30

Les passagers du gouvernement, 125 kilog. en 1re classe; 100 kilog. en 2e classe, et 60 kil. en 3e classe.

Excédants de bagages. — Les excédants payent 10 fr. par 100 kilog. de Marseille aux villes du littoral; 20 fr. d'Alger aux autres villes; 20 fr. d'Oran à Stora, Bone et Tunis; 5 fr. de Stora à Bone ou Tunis, et 5 fr. de Bone à Tunis.

TÉLÉGRAPHES. — Le réseau télégraphique de l'Algérie comprend, en 1875, 95 bureaux. Il y a deux fils principaux de grande communication d'Oran à Alger et d'Alger à Constantine; quatre fils principaux de moyenne communication entre Alger, Tunis et les préfectures, quatre fils auxiliaires, vingt-deux fils départementaux et trente-quatre fils départementaux de moyenne communication.

L'Algérie est reliée à la France par trois cables sous-marins. L'un d'Alger à Marseille; un autre de Bone à Marseille et le troisième de Bone à Malte.

Actuellement les fils vont, dans l'intérieur, jusqu'à Laghouat.

POSTES. — Les bureaux sont au nombre de cent quatre-vingts, dont trois recettes principales, sept bureaux composés non principaux, quarante recettes simples, quatre-vingt-trois bureaux de facteurs boîtiers et quarante-sept distributions entrepôts.

AGRICULTURE. — Les principales cultures comprennent le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, les fèves, le sorgho. Le nombre des hectares cultivés s'élève à 1,713,914.

Les forêts comprennent 2,257,272 hectares. La plupart, en partie détruites par les incendies, ne seront en plein rapport que dans de longues années; mais la partie encore existante suffit aux besoins; on trouve en Algerie : le cyprès toujours vert, le genévrier, le tuya, le cèdre, le pin, l'aulne, les chênes de toute espèce l'orme, le mûrier blanc, le platane d'Orient, le peuplier blanc, le laurier sauce, le palmier dattier, le frêne, le laurier rose, la bruyère arborescente, le cactus raquette, le tamarix, les orangers et citronniers, l'érable, le houx, le jujubier, le nerprun, le ricin, le noyer, le sumac, le lentisque, le myrte, le sorbier, le cerisier, le cytise.

On cultive comme arbre à fruit l'*olivier*, le dattier et tous les arbres fruitiers de l'Europe.

La *vigne* est appelée à un grand avenir. Elle constitue, en beaucoup d'endroits, la seule culture possible. L'étendue des vignobles de Médéa, Miliana, Mostaganem, Mascara et Tlemcen est de 4,000 hectares. Ces vignobles produisent 35,000 quintaux de raisins, consommés en grappes, et 20,000 hectolitres de vins de liqueur et de dessert, appelés à faire une rude concurrence aux vins d'Espagne et de Portugal : Madère, Xérès, etc.

Mais la véritable richesse agricole de l'Algérie consiste dans la culture des céréales; notre colonie était autrefois le grenier de Rome, et elle sera un jour celui de la France et peut-être de l'Europe; elle méritera le nom que lui a décerné un de nos ministres : *Indes de la France*. En 1848, l'Algérie demandait pour 23 millions de francs de céréales à la France; notre tableau commercial fera voir combien les choses ont changé. On cultive le blé dur, le blé tendre, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, le millet et le sorgho.

Les *légumes* ont réussi au delà de toute espérance, et presque sans aucun soin. Ils arrivent à Paris dès le mois de mars, et font une concurrence désastreuse à ceux d'Italie. Parmi les légumes, nous citerons l'ail, les artichauts, les choux, les asperges, les concombres, les courges ou citrouilles, les melons, les pastèques (melons d'eau), les potirons, les fraises, onze espèces de haricots, les laitues, les navets, les panais, les oignons, les petits pois, les pommes de terre.

Les *fourrages* nourrissent d'innombrables troupeaux. L'alfa, les avénées, les alpistes, les bromes, les fétuques, le mil, le ray-grass, les dactyles, les paturins se trouvent partout.

On rencontre aussi les légumineuses : gesses, lentilles, luzernes, lupins, vesces, orobes, trèfles, sainfoins, etc.

Les *tabacs* sont cultivés depuis plusieurs siècles, nous avons introduit dans la colonie les tabacs européens et américains.

Les produits algériens sont de beaucoup supérieurs à ceux de Grèce, d'Egypte, d'Amérique et même de Maryland. Sous ce rapport, leur renommée surpassera bientôt celle des tabacs les plus estimés. Havane et Manille vont avoir à compter avec Alger.

De grandes tentatives ont été faites pour l'introduction de la culture en grand du *coton*. Elles n'ont réussi qu'en partie, faute de capitaux et de bras à bon marché.

Le *lin* vient partout à l'état sauvage; il deviendra une précieuse ressource quand on aura des bras pour le cultiver; nous en dirons autant du *chanvre*, ainsi que de l'*alfa*, du *sparte* et du hachich.

La *garance* a été introduite en 1849 et donne aujourd'hui de beaux résultats; le *henné* est naturel au pays, on s'en sert depuis des siècles pour teindre les ongles, une partie des mains, des pieds et du visage des femmes; l'industrie lyonnaise en extrait le *noir d'Afrique*, le meilleur des noirs connus.

On commence des essais au sujet du *carthame* ou safran bâtard de l'*Indigo* et du Sumac, qui promettent de beaux résultats, ainsi que l'Arachide, le colza, la sézame, le sorgho sucré, l'asphodèle, la canne à sucre, l'opium, le pavot somnifère, le café, la vanille, le riz sec de Chine, le thé, le caoutchouc, le poivrier.

Avant la grande famine de 1868, on comptait, dans les tribus, 136.000 chameaux, 820,000 bœufs, 7,233,000 moutons, 2,775,000 chèvres. La famine a détruit le tiers des chameaux et des bœufs, le tiers des chèvres et la moitié des moutons. Les tribus ne se sont pas encore relevées de ce désastre; cependant les troupeaux augmentent de jour en jour, et avant peu, les tribus des hauts plateaux seront aussi riches qu'auparavant. On évalue à 165,000 le nombre de chevaux, à 192,000 celui des ânes, et à 117,000 celui des mulets.

INDUSTRIE. — Notre colonie est et sera toujours plutôt agricole qu'industrielle. Cependant l'industrie y est en progrès. Les exploitations des mines et des carrières y ont pris une extension considérable. Le fer, le cuivre et le plomb, minéraux très-communs, seront un jour une source de richesse. L'exploitation des salines artificielles et naturelles, des sources salées et du sel gemme, est en plein rapport. Enfin l'Afrique nous fournit de beaux marbres : gris, veiné de rouge, rouge, vert antique, rose, onyx translucide, travertin calcaire de Tlemcen, porphyre, marbres jaune, blanc veiné de bleu, blanc (aussi beau que le carare, dans le Filfila), bleu, noir, etc. L'Algérie est tres-riche en pierres de toute sorte, en pierres lithographiques, en pouzzolane, en ardoises (Mers-el-Kébir), en terre à porcelaine (Nedrema et Lalla-Marn'ia), en soufre (El-Kebrita), etc.

L'industrie manufacturière se développe lentement, car l'agriculture et le commerce absorbent exclusivement l'attention et les capitaux. On a établi, dans la colonie, des moulins (à eau, à vent et à vapeur) en nombre toujours croissant, d'importantes fabriques de semoule et de pâtes alimentaires, des distilleries, des fabriques de papier, des sparteries en tous genres, des ateliers pour l'égrenage du coton, pour la manipulation du tabac et la fabrication des cigares. Une industrie pleine d'avenir est celle des essences odoriférantes et des eaux de senteur, composées de menthe, de myrte, de citron, de bigarade, de romarin, de mélisse, de sauge, de géranium, de marjolaine, de fenouil, d'absinthe, de céleri, de laurier, d'origan, de néroli, d'anis, de sabine, de verveine, d'oranger.

L'industrie indigène, en pleine décadence, s'exerce sur les cuirs maroquinés, les tapis, les gazes de soies, les mousselines, rehaussées d'or à couleurs tranchantes, les vêtements, les objets de selleries, couverts de broderies, les musettes pour les chevaux, les couvertures de cheval, les sacs de charge pour les chameaux, les tentes. Les burnous et les haiks se fabriquent surtout dans les villes, tandis que les étoffes grossières sont plus spécialement l'ouvrage des tribus.

Le Kabyle n'est pas seulement agriculteur ou charbonnier, il confectionne des nattes, des tapis, des chapeaux de paille, des haiks, des burnous, des tissus de laine, des toiles et des objets en cuir; il exploite les minières de fer pour la fabrication des instruments aratoires, des canons de fusil, des platines (chez les Zouâ-Zouâ et les Beni-Abbès), des sabres (chez les Fliça) Sur plusieurs points, on fabrique la poudre. Les Beni-Halla travaillent le noyer et en font des bois de fusil. D'autres fabriquent du savon et de la poterie grossière; presque toutes les tribus possèdent des moulins ou des pressoirs à huile. Les Kabyles produisent aussi des couteaux, des objets de joaillerie et de bijouterie. Constantine et Tlemcen se livrent surtout au travail des cuirs.

La pêche du corail occupe environ 350 bateaux, dont 200 français.

Un industriel algérien a trouvé moyen d'utiliser la sauterelle. Il la sale, la met en baril, et ce locuste ainsi conservé peut remplacer la *rogue* (frai de morue salée), qui nous vient de Norwége et coûte des prix élevés à nos pêcheurs, forcés de s'en servir comme appât. Si ce genre d'industrie réussit, on pourra tirer un parti avantageux du plus terrible fléau de l'Afrique. On y trouve les sauterelles en si grande quantité qu'il y a quelques mois à peine, un train de chemin de fer fut arrêté, entre Blidah et Orléansville, par une invasion de ces locustes.

Le 20 juin 1874, aux environs de Constantine, on a recueilli 25,000 hectolitres de sauterelles et 5,000 hectolitres de leurs œufs.

COMMERCE. — L'Algérie fait un double commerce : l'un de terre, au moyen de caravanes; l'autre de mer.

Le commerce de terre a lieu avec la Tunisie, le Maroc et les tribus du désert. Il consiste en exportation de numéraire, de tabac, de tissus de laine et de coton, d'articles de mercerie, etc., et en importations de peaux, de laines, de dattes, de bestiaux et de plumes d'autruche. On ne peut l'évaluer d'une manière satisfaisante; il ne produit guère plus de 60,000 francs pour les douanes. Avant notre conquête, il était plus actif qu'aujourd'hui, surtout du côté du sud. Mais les tribus du désert, qui servaient d'intermédiaire entre le Soudan et la Régence, refusent d'entrer en relation avec les chrétiens; elles commercent seulement avec le Maroc et la Tunisie. Au moment où nous écrivons (1875), de grands efforts sont tentés pour renouer les relations interrompues. Dans ce but, un de nos compatriotes, M. Largeau, vient de faire un voyage à Gadhamès, où il a été reçu d'une manière favorable.

Des opérations commerciales vont être entreprises, avec les Gadhamésiens pour intermédiaires; si elles réussissent, nul doute que le commerce avec le Soudan offrira à nos produits un large débouché.

Le commerce de mer se divise en un cabotage assez actif, entre les ports de la côte et un commerce avec la France (pour les quatre cinquièmes), l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et les Etats Barbaresques.

TABLEAU DU COMMERCE ALGÉRIEN

Années	Importations	Exportations
1850	72.692.782 fr.	19.262.383 fr.
1860	109.457.453	47.785.982
1870	172.690.713	124.456.249
1871	195.002.845	111.700.672
1872	97.044.977	164.603.634
1873	206.737.000	152.216.000
1874	196.256.000	1.9.352.000

NATURE ET QUANTITÉ DES MARCHANDISES EXPORTÉES EN 1874

Chevaux	525	têtes
Bœufs	3.079	—
Moutons	341.055	—
Sangsues	346	(mille)
Peaux brutes	1.289.000	kilog.
Laines en masses	7.290.000	—
Soies	5.985	—
Cire non ouvrée	102.145	—
Suif brut	278.307	—
Poissons de mer	5.386.000	—
Corail brut	40.000	—
Os et cornes de bétail	1.556.214	—
Blé	1.052.000	quintaux
Orge	767.000	—
Farines	60.000	—
Légumes sec	9.758.000	kilog.
— verts	1.394.000	—
Fruits frais	2.415.000	—
— secs	1.520.000	—
Tabac en feuilles	3.367.000	—
— fabriqué	738.000	—
Huile d'olive	1.472.000	—
Liége brut	3.381.000	—
Alfa (joncs et roseaux)	58.857.000	—
Coton	156.000	—
Feuilles de palmier nain	4.300	—
Fourrages	4.594.000	—
Crin végétal	4.534.000	—
Minerai de fer	4.602.000	quintaux
— de cuivre	4 928	—
— de plomb	30.497	—
Graines oléagineuses de lin	4.489.000	kilog.
Lin teillé et étoupes	68.792	—

Exportation par caravanes

Maroc	17.261	bêtes	156.000 fr.
Tunis	1.565.967	—	3.[illegible]98.000

IMPORTATIONS EN 1871

(Année considérée comme moyenne.)

Sucres bruts	1.700.000	kilog.
— raffinés	6.266.000	—
Café	2.701.000	—
Tabac en feuilles	903.000	—
Bois brut (stères)	6.000	—
— scié	1.300.000	mètres.
Houille	620.000	quintaux
Fonte et fers	3.900.000	kilog.
Savons	4.600.000	—
Bougie	500.000	—
Vins	440.000	hectol.
Eau-de-vie	29.500	—
Poterie grossière	1.245.000	kilog.
Faïence	765.000	—
Verre et cristaux	831.000	fr.
Tissus de coton	37.782.000	—
— de chanvre	7.600.000	—
— de laine	14.000.000	—
— de soie	3.795.000	—
Papier, carton	1.196.000	kilog.
Peaux préparées	8.300.000	fr.
Ouvrages en métaux	3.063.000	—
Huiles grasses	1.270.000	—

NAVIGATION. — Les navires chargés, expédiés de l'Algérie à l'étranger et *vice versa*, effectuent une moyenne de 4,100 voyages; leur tonnage est de 500,000 tonneaux.

En réunissant à ce mouvement celui des transports entre la métropole et l'Algérie on constate les résultats suivants: 6,150 voyages; 1,150 tonneaux.

Le pavillon français couvre à lui seul plus de 845.000 tonneaux

Les Etatsbarbaresques	168.000	—
L'Angleterre	116.000	—
L'Espagne	98.000	—
L'Italie	35.000	—
Malte	35.000	—

L'effectif de la marine marchande est d'environ 190 navires jaugeant ensemble 5,000 tonn.

ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT. — Les établissements de crédit sont très-nombreux. Voici les trois principaux :

Banque d'Algérie. — Elle a été fondée par une loi du 10 août 1851. Ses billets, de 10 à 100 fr., sont remboursables à vue au siége de la Banque, boulevard de la République, à Alger ou de ses succursales à Oran et à Constantine. —Capital : 10 millions ; taux de l'intérêt : 6 °/₀.

Crédit Foncier de France. — Il est autorisé à étendre ses opérations jusqu'à concurrence du 20ᵉ de la totalité des prêts effectués dans la métropole.

Société générale algérienne. — Autorisée par décret de 20 octobre 1866, exécute de grands travaux publics et des opérations agricoles, industrielles et commerciales.

ENTREPOTS. — Les marchandises introduites dans les entrepôts comprennent un poids total de plus de 90,000 quintaux, et sont évaluées à plus de 5 millions de fr.

DOUANES.—Recettes moyenne : 3.300.000 fr.

OCTROIS. — 4.600.000

POPULATION. — Il n'est pas de pays au monde où la population soit plus mélangée que dans notre colonie. S'il est vrai que les croisements produisent une régénérescence des races; il est incontestable que lorsque les nationalités encore tranchées des habitants se seront fondues, pour ne plus former qu'un seul peuple, ce peuple aura toutes les chances d'être le type de la beauté corporelle et intellectuelle.

Les races araméenne, noire, latine, ibère, germaine semblent s'être donné rendez-vous sur cette terre destinée sans doute à un grand avenir.

Mais avant de parler des races, disons un mot de la population prise en bloc. Elle se répartit ainsi, d'après le recensement de 1872, déduction faite de l'armée.

Province d'Alger	872.591
— d'Oran	513.492
— de Constantine	1.027.775
Total	2.414.218

Elle se classe ainsi, par nationalités.

Français	129.601
Etrangers	115.516
Israélites naturalisés	34.574
Indigènes musulmans	2.123.045
Population, en bloc, dans laquelle figurent les *Berrannis* et les prisonniers arabes	11.482
Total	2.414.218

La répartition des nationalités par provinces donne les résultats suivants :

	Alger	Constantine	Oran
Français	55.831	36.659	37.111
Etrangers	42.181	25.902	47.433
Israélites naturalisés	11.117	8.779	14.618
Musulmans	762.762	956.436	414.330
Totaux	872.951	1.027.775	513.492

POPULATION INDIGÈNE. — La population indigène se compose de races distinctes, qui ont vécu pendant des siècles côte à côte sans chercher à se fondre, et qui ont conservé à travers les âges, leur physionomie, à peine modifiée, et jamais altérée par les révolutions, dont le pays a été le théâtre.

L'islamisme a été et est encore le seul trait d union entre ces peuples.

Kabiles ou *Berbères*. — Ce sont les plus anciens habitants, ceux qui existaient avant l'établissement de Carthage. Refoulés par plusieurs invasions, ils se sont toujours maintenus dans les montagnes et dans le désert où ils forment la puissante tribu des Touaregs. Leurs tribus dans l'Algérie actuelle sont :

Dans la province d'Alger: les *Zouaoua*, les *Fliça*, les *Guechtoula*, les *Nezlioua*, les *Beni-Aïdel*, les *Mouzaïa*, les *Soumata*, les tribus des cercles de Cherchel et de Tenez, de l'Ouarenseris et, dans le Sahara, les *Beni-Mzab*, les *Ouargla* et les *Touaregs*.

Dans la province d'Oran : les tribus du *Dahra*, les *Beni-Ourar*, les *Flittas*, les *Oulhasa*, les *Traras*, les *Msirda* et les *Beni-Snous*.

Dans la province de Constantine : les *Beni-Mehemia*, les *Beni-Tifout*, les tribus du *Ferdjioua*, du *Zerdeza*, du *Zouara*, du *Sahel de Djidjelli*, du *Babor*, et du *Guergour*, les *Beni-Abbès*, les *Mzaïa*, les *Toudja*, les *Fenaïa*, les *Aït-Ameur*, les *Chaouïa*, les *Zibanais* et les *Rouara*, dans le Sahara.

Le Berbère ou Kabile a subi toutes les dominations, et a changé de langue chaque fois que son pays changeait de maître ; il a parlé latin, puis arabe. Il a cependant conservé dans beaucoup d'endroits une langue à lui, où l'arabe prédomine, il est vrai, mais qui prouve que le Kabyle est bien autochthone. Ses mœurs sont toujours restées les mêmes. Il n'aime point la vie errante; il habite des maisons; il est laboureur et horticulteur, adroit dans les professions industrielles. Son type est un témoignage que l'Afrique fut primitivement colonisée par un peuple venu du Nord. Il a la tête volumineuse, le visage carré, le front droit, les yeux bleus, les cheveux blonds ou rouges, le teint blanc; sa constitution robuste se rapproche de celle des Allemands. Bien que converti à l'islamisme, il n'admet pas la polygamie; il considère sa femme comme son égale ; il en a fait son auxiliaire, son amie. Aussi les mœurs de ces montagnards ne ressemblent-elles guère à celles de l'Arabe. Le Kabyle est républicain démocrate; il n'admet pas de sultan, et s'il a fait un instant cause commune avec Abd-el-Kader, c'était seulement pour obéir à sa haine contre les Roumis. Fier de son indépendance, il ne prend guère les armes que lorsqu'elle est en danger.

Il est gouverné démocratiquement par des municipalités appelées djemâa, dont le président (*amin*) résume le pouvoir exécutif sans avoir aucun droit par lui-même. La Djemâa est seule souveraine; elle contrôle tous les actes de l'amin, elle vote les impôts. Ses membres (*euquals*) se réunissent une fois par semaine et discutent, avec intelligence et quelquefois avec éloquence, toutes les questions pendantes, y compris celles de la paix et de la guerre.

Heureusement pour notre conquête, ces municipalités sont indépendantes les unes des autres. Si elles avaient eu un lien fédératif quelconque, si elles avaient pu former un groupe bien défini, notre domination ne se serait point établie facilement dans la Kabylie.

Arabes. — Si les Kabyles peuvent être attirés à notre civilisation en raison de leurs mœurs, qui s'éloignent peu des nôtres, il n'en est pas de même des Arabes.

Jamais l'Arabe ne pliera; vaincu, il subira le joug ; il rompra comme le chêne superbe ; mais il restera l'Arabe; il ne s'assimilera pas.

Trop de distance l'éloigne de nous.

Il y a d'abord une barrière infranchissable : c'est le Coran appliqué dans toute sa rigueur.

La femme n'est rien. Instrument de plaisir chez le riche, bête de somme chez le pauvre, elle ne jouit nulle part de cette considération que les Kabyles lui accordent. D'ailleurs la polygamie, qu'il sera impossible de faire disparaître des mœurs arabes, est en contradiction flagrante avec nos lois. Notre code est l'ennemi du Coran. Nous ne venons pas à l'Arabe avec une religion nouvelle, mais nous venons cependant renverser sa religion; nous ne combattons pas Allah, mais nous détruisons l'œuvre de son prophète.

Puis, il y a l'organisation politique des tribus, qui ne peut être renversée que par une révolution sanglante. Cette organisation, c'est la féodalité moins le christianisme; c'est le moyen âge moins la rivalité de la noblesse et du clergé. Chez l'Arabe, les deux castes s'entendent très-bien, parce que toutes les deux étant *héréditaires* ne se retrempent jamais dans la classe populaire, et que, par conséquent, le clergé n'est jamais porté à prendre en mains la défense des classes inférieures.

Dans les tribus, est noble d'origine (*chérif*) tout musulman qui peut, au moyen de titres en règles, prouver qu'il descend de Fatma Zohra, fille du prophète et de Sidi-Ali-Abi-Taleb, oncle de ce dernier.

Est noble militaire (*djouad*) celui qui descend des familles anciennes et illustres.

Enfin, est noble, le prêtre (*marabout*).

Au-dessous de ces trois castes, le peuple, qui ne descend ni des castes conquérantes, ni des prêtres, ni de Mahomet, est entretenu dans une ignorance absolue de tout ce qui n'est pas dans le Coran. Il marche aveuglément derrière ses maîtres et s'éloigne de nous parce que son fanatisme le lui ordonne.

L'Arabe se couvre de talismans; il en attache

au cou de ses chevaux et même de ses chiens, pour les préserver du *mauvais œil*. Il est orgueilleux et arrogant pour ses inférieurs; obséquieux, humble, bas avec ses supérieurs; menteur, voleur et avare avec tout le monde; paresseux en toute circonstance.

Nomade, il connaît à peine le labourage, ne plante pas d'arbres, se livre à l'élève des troupeaux et ne possède d'autre industrie que celles qu'il peut faire exercer par les femmes : le tissage et la confection d'étoffes servant à faire les tentes, les sacs, etc.

En attendant que la société arabe, qui retarde de 2,000 ans à l'horloge de la civilisation, ait complétement disparu, une grande partie du pays plat est occupée par ces nomades, qui ont contraint les Berbères à se retirer, les uns dans les montagnes, les autres dans le désert. Les tribus les plus importantes sont :

Dans la province d'Alger : *Atafs, Oulad-Kseirs, Sbéah, Arib, Beni-Djaad, Beni-Sliman, Beni-Khrellfa, Chrachna, Beni-Moussa, Beni-Hassem, Oulad-Moktar*, tribus du *Tittery;* dans le Sahara : *Zenakra, Oulad-Chaïb, Rhaman, Oulad-Naïl-R'arba, Larba, Arazlia.*

Dans la province d'Oran : *Hachem, Sdama, Djafra, Beni-Ameur, R'osel*, les tribus de la *Yakouba*; dans le Sahara : *Oulad-Sidi-Cheik, Hamian, Harar* et les tribus du *Djebel-Amour.*

Pour la province de Constantine : *Hanencha, Nemencha, Haracta, Oulad-Si-Yahaïa-Ben-Taleb, Sellaoua, Segnia, Telar'ma, Oulad-Ald-El-Nour, Eulma, Ameur-R'araba, Oulad-Sellem, Oulad-Sultan, Oulad-Ali-Ben-Sabor;* dans le Sahara : *Oulad-Naïl-Cheraga, Rahman, Oulad-Zekri, Oulad-Moulat, Oulad-Saïah.*

Maures. — Tous les Arabes ne sont pas faits nomades; quelques-uns se sont établis dans les villes, et de leur mélange avec les anciens citadins et avec les esclaves que la piraterie leur livrait, est né le *Maure*, « fils de tous les peuples poussés sur les rivages de l'Algérie, depuis les Argonautes jusqu'aux renégats du siècle dernier. » Ce sont les indigènes les plus assimilables en raison de leur origine. Quoique très-attachés à l'islamisme, ils acceptent assez facilement notre domination. Comme ils s'adonnent presque tous au commerce, le vaniteux arabe leur a donné le titre méprisant de *skakri*, épiciers, marchands de sucre, comme il a donné aux Européens civils celui de *marcanti.*

Le Maure est généralement d'une taille au-dessus de la moyenne; sa peau est plutôt blanche que brune, son visage et ses cheveux sont noirs, ses yeux sont grands et vifs. Les Maures traitent leurs femmes avec le même sans-gêne que font les Arabes, d'accord en cela avec les préceptes du Coran.

Pour eux, la femme est au-dessous de l'esclave; c'est un animal intermédiaire entre le chien et l'homme. Celles qui sont riches passent leur vie cloîtrées dans la maison du maître, la moitié du temps à leur toilette, l'autre moitié à se bourrer de friandises ou à se disputer avec les autres femmes de leurs maris. Celles qui sont pauvres n'échappent que par la prostitution à la pire condition de toutes, qui est le mariage! Dans tous les cas, l'ignorance la plus abrutissante est entretenue chez elles avec un soin jaloux.

La Mauresque est généralement belle. « Jeune fille, dit M. Piesse, c'est la plus gentille créature que l'on puisse voir; femme, son visage est d'un ovale assez parfait; les traits sont un peu forts, les oreilles trop grandes; les cheveux, qu'ils soient lisses ou crépus, d'un noir de jais et épais comme des crins; la taille moyenne et assez bien prise; la gorge comprimée dans un gilet étriqué, les mains petites, les pieds trop grands.

« Ce qui dépare la Mauresque, c'est cette habitude, qui a gagné les Européennes, de se teindre les cils, les sourcils avec de la noix de Galle, de se farder le visage avec du blanc et du rouge, et ici s'arrête heureusement la similitude pour les Européennes, de se rougir les ongles des mains et des pieds, et quelquefois les mains et les pieds eux-mêmes avec du henné. »

Koulouglis.— Pendant tout le temps de leur domination, les Turcs se considérèrent comme une race supérieure; ils tenaient les habitants à distance et, lorsqu'il leur arrivait de se marier avec une Mauresque ou une esclave chrétienne, ils perdaient une partie de leurs privilèges. Les enfants de leurs mariages avec les esclaves chrétiennes étaient considérés comme Turcs et jouissaient des mêmes droits que leurs pères; mais les enfants de leurs alliances avec les Mauresques étaient considérés comme formant une race inférieure; ils s'appelaient *Koulouglis.* On n'avait pour eux que du mépris; ils se révoltaient souvent et étaient massacrés ou exilés, si bien que leur nombre est aujourd'hui fort restreint; ils disparaissent tous les jours et se fondent avec les Maures.

Nègres. — Le nègre, lui aussi, tend à disparaître. Amené autrefois par les caravanes, il arrivait esclave et Musulman. Sa condition n'était pas bien dure. Il était mieux traité que la femme du maître. Lorsque le gouvernement provisoire proclama, par un décret du 27 avril 1848, l'abolition de l'esclavage, les nègres furent affranchis; mais les femmes Arabes ne le furent pas. Les nègres, quoique nominalement musulmans, ont conservé quelques pratiques de leur ancien fétichisme. Ils croient aux génies blanc, bleu, vert, etc. Ils ont des sorcières qui fabriquent des philtres et disent la bonne aventure; ils sacrifient des poules, des moutons, des bœufs.

Ils exercent les métiers de marchands de chaux, de blanchisseurs de maisons, de fabricants de sparterie, de manœuvres, de terrassiers ou de portefaix.

Les villes qui renferment le plus de Musulmans sont :

Tlemcen.......	12.000	sur	20.000 hab.
Constantine ...	17.000	sur	33.000
Philippeville...	1.947	sur	12.000
Bone	5.681	sur	18.000
Alger.........	10.519	sur	48.908
Oran	4.186	sur	40.674

Les villes appartiennent donc incontestablement à l'élément européen.

Juifs. — Les juifs, chassés d'Espagne, se réfugièrent sur les côtes d'Afrique. Les Arabes les traitèrent sans trop d'inhumanité et ils multiplièrent selon les ordres de la Bible. Mais les Turcs vinrent et tout changea. Le juif devint un objet de mépris que l'on pouvait bafouer, frapper et dépouiller impunément. Telle était l'abjection qui s'attachait à lui qu'il ne pouvait apostasier pour échapper aux avanies. Il eût été honteux pour la religion musulmane d'avoir de pareils adeptes. Un juif qui voulait devenir mahométan devait commencer par se faire chrétien. Et cependant les juifs trouvaient encore moyen de s'enrichir!

Sous notre administration, il n'y a plus de juifs; il y a des israélites. Ils sont venus à nous sans effort et sans tiraillement; nous les avons reçus et leur avons donné le titre de Français. Ils l'ont accepté avec notre langue, notre code, notre costume et notre civilisation; les juifs qui sont forcés de vivre dans les tribus ont seuls conservé le costume arabe.

Les israélites sont les plus précieux intermédiaires de notre civilisation. Leur race est, du reste, la plus belle de l'Algérie. Ils sont grands et bien faits; leur chevelure noire est abondante et non crépue; leurs yeux sont noirs et vifs. Leurs femmes sont belles et libres. Elles circulent partout sans crainte et se conduisent aussi bien que les autres femmes indigènes.

Les Khouans. — On appelle ainsi les corporations religieuses; chaque Khouan a pour patron un saint marabout. Les principaux Khouans sont: celui d'*Ald-el-Kader-el-Djilani* qui vivait à Bagdad au sixième siècle de l'Egire; celui de *Moulaïa-Taïeb*, membre de la famille des empereurs du Maroc; ce marabout a prédit à ses Khouans leur domination en Algérie après la nôtre; celui de *Sidi-Mohammed-ben-abd-er-Rhaman*, mort il y a soixante-quinze ans, dans le Djurjura septentrional; sa secte est très-répandue, surtout dans l'est; les Khouans de *Sidi-Ahmed-Tedjani*, marabout qui vivait à Aïn-Madhi, au siècle dernier. C'est la secte la plus répandue dans le désert; l'ordre des Hamsala, fondé il y a deux siècles par *Sidi-Yousef-el-Hamsalé*, dans le Djebel-Zouaoui, près de Constantine. Cette secte, peu nombreuse, ne sort pas de la province de Constantine. L'ordre des *Derkaoua*, fondé dans le Maroc, il y a une centaine d'années. Les Derkaoua ont été les plus terribles adversaires de notre domination.

Les Aïssa-Ouas. — Tout Paris a couru, en 1867, voir une secte de fanatiques qui mangeaient de l'alfa, avalaient des scorpions vivants, des clous, du verre cassé, se flambaient sur un grand feu de paille, se fustigeaient avec des lames de sabre et s'enfonçaient des aiguilles d'emballage dans les chairs. Ils appartenaient à la secte des *Aïssa-Ouas*, qui habite Sou-Ahras, dans la province d'Oran. Les lignes suivantes, extraites de l'*Indépendant de Constantine*, montrent jusqu'à quel point ces malheureux poussent le fanatisme.

« Leur pape marocain, ou le plus grand marabout de leur ordre, les convie à un banquet dans lequel est apporté un mouton vivant. Le pape éventre la victime en employant deux doigts seulement, lui arrache le cœur et le dévore tout palpitant. Peu après, les danses commencent, l'exaltation les suit, le paroxysme est à son comble; et tous alors se ruent sur le mouton éventré qu'ils déchirent avec des grognements de bêtes fauves. Au bout d'un instant tout est dévoré, viande, peau, laine et entrailles; à peine quelques os rongés indiquent-ils la fin de cet horrible sacrifice. Leur dieu Sidi-Aïssa est satisfait. »

De la naturalisation. — En vertu du décret du 24 octobre 1870, les indigènes israélites sont citoyens français. Un décret du 7 octobre 1871 réglemente ainsi le droit de citoyenneté :

1. Les israélites demeureront, jusqu'à ce qu'une loi en ordonne autrement, inscrits sur les listes électorales.

2. Mais, dans les vingt jours de la promulgation du présent décret, ils devront se faire réinscrire.

3. Inscription qui se fera devant le juge de paix du domicile de l'israélite, soit par la production d'un acte de naissance, soit par un témoignage écrit ou verbal de sept personnes domiciliées en Algérie depuis au moins dix ans, soit par toute autre preuve que le juge de paix trouvera concluante. La décision du juge, dont copie immédiate et sans frais sera remise à l'israélite, vaudra titre. L'israélite devra, s'il ne l'a déjà fait, adopter un nom de famille et des prénoms fixes.

4. L'israélite pourra, en ce cas de refus, se pourvoir, par simple requête au président du tribunal de l'arrondissement qui indiquera une

audience à trois jours de date au plus. Le tribunal statuera en dernier ressort.

La naturalisation des indigènes musulmans et des étrangers a été réglée ainsi qu'il suit, par décret du 24 octobre 1870 :

1. Les indigènes musulmans et les étrangers résidant en Algérie peuvent se faire naturaliser en produisant un acte de naissance ou un acte de notoriété, sur l'attestation de quatre témoins, dressé par le juge de paix ou par le cadi, lequel acte certifie que le réclamant est âgé de vingt et un ans accomplis.

2-3. L'indigène musulman, s'il réunit les conditions d'âge et d'aptitude déterminées par les règlements français spéciaux à chaque service, peut être appelé, en Algérie, aux fonctions et emplois de l'ordre civil, qu'il est susceptible de remplir. Pour jouir de ses droits de citoyen français, il se présentera en personne devant le chef du bureau arabe de sa circonscription, lui formulera sa demande et déclarera qu'il entend être régi par les lois françaises. Il est dressé procès-verbal de la déclaration et de la demande, pièces que l'on adresse au gouverneur, qui prononce sur les demandes, d'après l'avis du comité (conseil) consultatif.

Depuis cette époque jusqu'au 1er janvier 1874, il y a eu :

211 naturalisations de Musulmans indigènes.
196 » de Marocains.
117 » de Tunisiens.
611 » d'Italiens.

Population européenne. — La population européenne se compose de :

L'*armée*, formant un effectif de 70,000 hommes, et composée de troupes venant de France.

Les *Français*, les *Belges*, les *Allemands*, les *Suisses*, les *Italiens*, qui n'offrent aucun caractère bien tranché.

Les *Espagnols*, qui sont répandus surtout dans la province d'Oran. Les uns arrivent de Mahon; ils s'adonnent à la culture maraîchère. Les autres viennent du midi de l'Espagne. Au milieu de nous, ils conservent leurs costumes et leur langue. Cependant ils envoient leurs enfants à nos écoles. Leur nationalité est des plus vivaces. Ils n'en changent point facilement.

Le *Maltais* est un arabe-chrétien. Il est pêcheur, batelier, chevrier, marchand, boucher, cafetier, portefaix. Il est très-entendu dans le commerce et se glorifie d'être né négociant, *comme tous les sujets anglais*.

TABLEAU HISTORIQUE
DE LA POPULATION EUROPÉENNE CIVILE FIXE

Dates.	Espagnols.	Français.	Totaux.
1831			3.228
1832			4.858
1833	1.291	3.478	7.812
1836	4.592	3.485	14.561
1841	9.748	16.677	35.727
1846	26.335	48.339	99.801
1851	41.558	66.050	131.283
1856	41.237	92.738	159.282
1861	51.628	118.801	192.801
1866	58.510	122.119	217.990
1872	71.366	129.601	245.117

Décroissance de la population indigène.

Recensement, de 1866	2.652.072
» de 1872	2.123.045
Différence en moins	529.027

On compte, en Algérie, environ un tiers des Européens nés dans le pays, et parfaitement acclimatés.

Outre les Français et les Espagnols, on trouve en Afrique :

18.350 Italiens.
11.512 Anglo-Maltais.
4.933 Allemands.
9.354 habitants de diverses nationalités.

Mais beaucoup d'Européens ont profité de la loi sur la naturalisation, et voici des chiffres éloquents :

Italiens naturalisés......	611
Allemands.............	610
Belges.................	95
Suisses................	50
Espagnols..............	230

De la fusion des races. — De 1867 à 1872, 75,202 mariages ont été constatés dans les villes entre Musulmans; on a enregistré, dans la même période, 25,638 divorces!

De 1867 à 1873, 13 Européens ont épousé des Musulmanes.

De 1867 à 1873, 19 Musulmans ont épousé des Européennes.

Total : 32 mariages mixtes.

Sur un total de 12.000 mariages constatés entre Européens, de 1867 à 1873, il y a entre :

Européens et Français ...	517
Français et Européennes..	1.360
Total............	1.877

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE.

Les premières populations de notre belle colonie appartenaient à cette race gétule, dont le Kabyle contemporain a conservé dans ses montagnes le type le plus pur, malgré les révolutions dont le pays a été le théâtre. Ces peuplades étaient divisées en une infinité de tribus que Carthage n'eut pas beaucoup de peine à dominer, et même à civiliser jusqu'à un certain point. L'entreprenante Carthage avait fondé des comptoirs sur toute la côte; c'est à elle qu'*Ubo* (Bone), *Ingilgilis* (Djidjéli), Iol (Cherchell), *Saldæ* (Bougie), *Jomnium* (Alger), doivent leur fondation. Le pays portait alors le nom de Nubie, et ne supportait qu'avec peine le joug carthaginois, comme les Arabes, il y a un demi siècle, abhorraient la domination turque.

Bientôt Rome intervint, détruisit Carthage et se trouva en face de la nationalité numide qui, heureuse d'être débarrassée de l'oppression carthaginoise, ne se souciait guère d'en accepter une plus dure encore. *Cirtha* (Constantine) devint le centre de cette opposition à outrance contre Rome; c'est là que régnait Massinissa. Il faut lire, dans Polybe, le récit de l'invasion des Scipions; il faut admirer, dans Salluste, celui où il raconte comment Jugurtha fit une terrible blessure à la République, en la corrompant. Enfin la liberté de Constantine tomba avec le neveu de Massinissa.

Mais rien n'était fait; les villes seules étaient conquises, le territoire entier était en armes; on agit avec prudence, on donna au pays des rois particuliers, fantômes de souverains qui régnaient pour le compte de Rome. Les populations, lasses de cet état de subordination, cherchèrent plusieurs fois à secouer le joug; elles finirent par trouver un représentant de leur nationalité dans Tac-Farinas, l'Abd-el-Kader de son époque.

A la voix de ce chef, élu par une tribu insurgée, le pays se soulève, la domination romaine est compromise. Pendant plusieurs années, Tac-Farinas, insaisissable, habile, rapide, devint la terreur de tout ce qui tenait à Rome; enfin, vaincu il se fit tuer. Après lui, la guerre ne se ralluma plus qu'une fois, à la voix d'un esclave affranchi nommé Ademon qui, poursuivi par Lucius Palinus au delà de l'Atlas, se vit définitivement réduit par Hasidius Geta.

Ce dernier soulèvement se termina par l'anéantissement complet de la liberté en Afrique; Claude régna en maître et répandit partout la civilisation romaine, avec laquelle se développa le christianisme. L'Afrique devint la terre classique des martyrs et des pères de l'Eglise.

En l'an 424, les Vandales, profitant d'une rivalité de ministres, se ruèrent sur l'Afrique; tout fut détruit dans ce pays qui, depuis plusieurs siècles était considéré comme le grenier de Rome. Les Vandales firent un désert de l'une des contrées les plus civilisées du monde; ils régnèrent un siècle sur cette immense solitude; Bélisaire ne put arriver à les chasser complétement, mais il leur reprit les villes maritimes, et y fit refleurir la civilisation,

« Bientôt parurent les successeurs de Mahomet. Cette période, dit Léon Plée n'est longtemps qu'une série de révolutions, sans intérêt pour nous, et nous ne signalons les principales de ces révolutions que pour mémoire. Elles ont toutes le même caractère. Un inspiré, un saint, un marabout paraît, prédicatenr et guerrier à la fois, comme Mahomet et comme Abd-el-Kader. Les tribus le suivent, croyant toujours avoir sous les yeux celui qui doit accomplir les prophéties du Koran, et il fait dynastie jusqu'à ce qu'un nouveau saint surgisse. C'est ainsi que se forment les Edrissites à Fez, les Méquinez à Miknasa, les Abdoulouates à Tlemsen, les Badissites à Tripoli, les Beni-Hammad à Bougie, les Almoravides à Maroc, puis les Almohades ou Mahiddins, puis les Beni-Ziars à Tlemsen, les Abou-Hafs, les Mérinides, et tant d'autres dynasties ici et là, dans le Maghreb, dynasties qui sont à la fin du quinzième siècle remplacées par les états barbaresques de Tlemsen, d'Alger, Tunis, Tenez, Gigeri, Bougie et Tripoli.

« A cette époque tout le monde se mêlait d'être corsaire, et l'Espagne, qui venait de conquérir une partie de l'Amérique, en rapportait des richesses considérables, et avait à se défendre sur tous les points. Pour maintenir la piraterie, elle s'établit à Oran, à Mers-el-Kébir, et bâtit le fort du Penon à l'endroit du phare d'Alger, sur les îles Beni-Mezegrena. Le gouverneur d'Alger, ainsi serré de près, appela l'homme de mer le plus redoutable de ce temps, Aroudj ou Horuc-Barberousse qui disposait d'une flottille d'aventuriers turcs et de renégats. Aroudj n'eut pas de peine à chasser la petite colonie espagnole; mais quand il fut au Penon, il voulut être à Alger, et il y fut bientôt. Pour s'y maintenir, il fit comme les dynasties arabes : ne pouvant lui-même jouer au marabout, il en employa un des plus renommés, Sidi-Abd-er-Rhaman qui sanctionna sa victoire.

« Alors se forma cette odjéak ou république militaire qui gouverna Alger pendant trois cents ans. Aroudj n'en était le chef qu'à la condition de la dominer par l'esprit d'entreprise et le bonheur des expéditions. L'occasion se présenta bientôt pour lui de s'illustrer dans toute l'Afrique. Charles-Quint envoya une flotte de quatre-vingts navires pour reprendre l'île du Penon et Alger du même coup. Mais le débarquement se fit mal. Franscico de Vero, qui commandait, voulut faire de la tactique européenne. Aroudj ne s'amusa point à attendre l'effet des manœuvres de son ennemi, il attaqua avec toutes ses forces le premier corps qui se présenta. Les Arabes et les Bédouins se mirent de son parti, et Francisco de Vero n'eut que le temps de se rembarquer avec une moitié de ses troupes. Comme il se retirait, une tempête brisa ou dispersa ses vaisseaux. Aroudj, resté maître d'Alger, rattacha bientôt à son odjéak

Tenez, Médéah et Milliana. Il révolta ainsi les Arabes, qui se réunirent cette fois aux Espagnols, le battirent et le tuèrent près d'Oran. Kair-ed-Din ou Hariadan-Barberousse, son frère, lui succéda.

« Pour résister à Charles-Quint, il ne trouva rien de mieux que de mettre la république militaire d'Alger sous la protection du sultan. Celui-ci l'accepta pour vassal, et c'est de ce temps que date l'espèce de soumission nominale de l'Algérie aux empereurs ottomans. Hariadan prit le titre de dey, et tous les janissaires de Constantinople qui voulurent servir sous ses ordres lui furent envoyés. Il était temps; le marquis de Moncade, vice-roi de Sicile, arrivait avec une flotte encore plus considérable que celle de Francisco de Vero. Le nouveau général de Charles-Quint parvint à investir Alger; mais il perdit par une tempête la moitié de sa flotte et de ses troupes. Il prit alors le large, laissant à l'odjéak la superstition qu'Allah combattait pour la cause de la piraterie. Kair-ed-Din reprit tout aussitôt l'offensive contre les Arabes, et fit de rapides conquêtes; mais de suite aussi la nationalité des tribus se révolta contre lui. Il fut un instant dépossédé d'Alger même; mais il le reconquit, et plus fort que jamais chassa encore une fois les Espagnols du Penon.

«Puis, pour en finir avec eux, il réunit les îles Beni-Mezegrena à la terre ferme. C'est après ces succès qu'il prit le commandement des flottes ottomanes, laissant le célèbre renégat sarde Hassan-Agha à la garde d'Alger. Celui-ci fit pour ainsi dire encore mieux que son maître, et les pirates sous ses ordres ravagèrent si bien et avec tant de cruauté les côtes de la Méditerranée, que les gémissements des populations décidèrent Charles-Quint à entreprendre une troisième expédition. Cette fois l'empereur voulut commander lui-même les troupes. André Doria conduisit la flotte »

« Une entreprise directe contre le repaire où s'abritaient Barberousse et les pirates pouvait seule imposer un frein à leur insolence, et l'empereur résolut, en 1541, de la mettre à exécution, dit Pierre Larousse. Des préparatifs furent faits sur une échelle immense : l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, fournirent leur contingent de soldats ; cinq cents chevaliers de Malte, trois mille volontaires appartenant aux plus nobles familles, et parmi eux l'illustre Fernand Cortez, le conquérant du Mexique, ainsi que ses trois fils, s'associèrent à cette expédition, qui semblait ressusciter les grands souvenirs des croisades. La flotte, composée de vaisseaux génois et espagnols, était placée sous le commandement suprême d'André Doria; elle arriva le 21 octobre 1541 en vue du rivage d'Afrique, et le débarquement commença le 28, à une demi-lieue à l'est d'Alger. Jusqu'alors tout semblait présager un triomphe à Charles-Quint, malgré les craintes que lui avait exprimées le pape Paul III sur l'état avancé de la saison, malgré les observations pressantes de Doria, pour la vieille expérience duquel un débarquement sur les côtes d'Afrique, à ce moment de l'année, était une entreprise chanceuse jusqu'à la témérité. « Il n'y a que deux ports en Afrique, répétait ce grand homme de mer, juin et juillet. » Charles resta sourd à tous les conseils, leur opposant cette persistance aveugle qui semble quelquefois étouffer la prévoyance des plus sages, pour les entraîner à un désastre inévitable. « *Vingt-deux ans d'empire pour moi*, avait-il répondu à Doria, *et soixante-douze ans de vie pour vous, nous doivent suffire à tous deux pour mourir contents.* »

« Dans la soirée du 27, le vent changea tout à coup de direction, et l'une des plus épouvantables tempêtes dont les annales maritimes aient conservé le souvenir se déchaîna sur la mer et sur ses bords. Les soldats, dont les tentes n'avaient point encore été débarquées, souffraient cruellement sous une pluie glacée qui perçait leurs vêtements, avariait leur poudre et mettait leurs armes dans l'impossibilité de servir, tandis qu'ils pénétraient jusqu'à mi-jambe dans une terre mouvante qui se défonçait sous leurs pas. Les Turcs et les Maures profitèrent de cette détresse pour exécuter une sortie et charger vigoureusement les Italiens. C'étaient de nouvelles recrues, commandées par Prosper Colonna. Ces jeunes soldats reculèrent en désordre et essuyèrent des pertes cruelles. Mais l'empereur ayant envoyé plusieurs compagnies pour les soutenir, l'ennemi battit en retraite. Alors Fernand de Gonzague, ramenant les troupes humiliées de leur échec, les entraîna dans un retour impétueux contre les Turcs, et arriva en même temps que ceux-ci aux portes d'Alger.

«Un chevalier de Malte, de la nation française, y planta même son poignard. Cette héroïque témérité leur devint fatale. Accablés de pierres et de traits lancés du haut des remparts, pris en flanc par une partie des Turcs, et en tête par le gouverneur d'Alger, l'eunuque Hassan, qui chargeait lui-même avec ses soldats, les Européens s'enfuirent dans un épouvantable désordre. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, que l'on reconnaissait à leurs cottes d'armes violettes, et plus encore à leur calme intrépidité, se serrèrent les uns contre les autres, et opposèrent une invincible résistance à tous les assauts. Charles-Quint arriva enfin lui-même avec ses lansquenets allemands et rétablit la face du combat. « Aussitôt, disent les récits des arabes, le maudit de Dieu prit ses armes, ses gardes l'entourèrent, et il s'avança pour arrêter les progrès des Algériens. Les Musulmans reculèrent.

« Mais cet échec militaire n'était rien auprès du désastre qui frappait au même instant la flotte. La tempête, de plus en plus terrible, battait les navires, et chassaient sur leurs ancres. Cent quarante bâtiments de transport allèrent se briser à la côte, occupée par des nuées d'Arabes qui massacrèrent sans pitié les naufragés. Quinze galères périrent également; mais les autres, plus fortement constuites et manœuvrées plus habilement, résistèrent mieux en général, aux efforts de la tempête.

« Doria sur la mer, et sur la terre Charles-Quint, Fernand de Gonzague, le duc d'Albe et Cortez, firent tout ce qui était humainement possible à de grandes cœurs et à de fermes esprits pour sauver la flotte et l'armée, et ils y parvinrent. Mais on n'avait pu débarquer les vivres et les munitions, et il fallut songer à la retraite, en présence d'un ennemi qui harcelait les troupes, égorgeant les trainards et massacrant les blessés. L'embarquement, commencé le 1er novembre, fut interrompu par une nouvelle tempête, qui dispersa les vaisseaux; l'empereur ne monta à bord que le 8 novembre et atteignit le 23 l'île de Majorque, d'où il était parti cinq semaines auparavant (1541).

« On rapporte qu'aussitôt après son arrivée, il s'empressa d'envoyer à l'Arétin une chaîne d'or de la valeur de cent ducats, pour conjurer les railleries du redoutable satirique. Il n'y réussit qu'à moitié, car, en recevant la chaîne d'or, l'Arétin ne put s'empêcher de dire, avec son sourire sarcastique : *Voilà un bien petit présent pour une si grande sottise!*

« L'issue fatale de cette expédition exerça dans le présent une influence funeste influence qui s'étendit à un avenir lointain. Alger vit grandir son renom d'invincible. Le souvenir de Charles-Quint malheureux et vaincu la protégea contre de nouvelles entreprises et l'opinion s'établit que personne ne pouvait réussir, là où le puissant rival de François 1er n'avait essuyé que des revers. La puissance redoutable qui siégeait à Alger exploita cette croyance pour perfectionner son organisation, fortement conçue par Barberousse. Elle s'appuyait sur trois éléments : l'initiative d'un chef énergique, dont le caractère et le génie imprimaient l'impulsion à tout le mécanisme ; une milice turque, formée sur le modèle de celle des janissaires, animée à la fois de leur intrépidité et de leur esprit remuant; enfin les corsaires, ces aventuriers hardis qui furent la principale force de Barberousse, hommes redoutables, animés, dans leurs expéditions, par le triple mobile du fanatisme, de la cupidité et des séductions de cette vie de hasards, de jouissances et de périls, qui rend le repos fastidieux à ceux qui l'ont goûtée.

« Alger, placée d'abord sous la dépendance des sultans, s'en affranchit peu à peu; la milice s'arrogea le droit de nommer le dey, auquel elle obéissait aveuglément jusqu'à ce qu'elle l'étranglât dans un de ses sanglants caprices. C'était le genre de mort auquel devaient s'attendre la plupart de ces élus d'une force brutale, mobile et passionnée. Quand un dey mourait paisiblement dans l'exercice de sa charge, le cas semblait si étrange et si beau qu'il était honoré comme un saint. Malgré ces péripéties violentes, la puissanee algérienne conservait son véritable caractère et imprimait la terreur sur toutes les mers. Ses nombreux vaisseaux, montés par des pirates intrépides, remplissaient ses murs de prisonniers de toutes les nations, réduits aussitôt en esclavage soit au profit du dey, soit à celui des particuliers, quand ils ne pouvaient racheter leur liberté à prix d'argent. Il existe, dans les récits des ordres rédempteurs, des légendes touchantes sur les misères et les aventures de ces captifs, au nombre desquels on compte Cervantes, qui, avant d'écrire son immortel *Don Quichotte*, fut longtemps esclave à Alger.

« La présence, dans cette ville, d'une si grande quantité de sujets chrétiens, détermina les gouvernements européens à s'y faire représenter par des consuls, et la religion, que l'on est toujours sûr de trouver partout où il y a une œuvre généreuse à accomplir, voulut également avoir ses représentants à Alger. Parmi ces consuls, dont la mission était de protéger leurs nationaux, le premier, sans contredit, était le consul de France. Quant aux religieux, qui, devançant la politique, s'étaient établis à Alger dès 1551, on sait les services immenses que ces pieux et infatigables apôtres du dévouement rendirent aux malhenreux captifs, et les noms des Pères de la Trinité, de la Rédemption, de la Merci, sont impérissables dans les fastes de l'humanité aussi bien que dans ceux de la religion.

«Cependant, il était impossible qu'à la fin, les États chrétiens ne se fatiguassent point des insultes faites à leurs pavillons et du préjudice énorme causé à leurs intérêts commerciaux par les corsaires barbaresques. La France surtout, qui avait de temps immémorial des établissements sur la côte d'Afrique, souffrait impatiemment l'odieux tribut que les écumeurs de mers prélevaient sur ses navires et sur ses sujets, et plus d'une fois nos rois adressèrent aux deys d'énergiques réclamations ; mais elles ne produisaient qu'un effet passager sur un gouvernement pour lequel le droit ne commençait qu'où arrêtait la force. D'ailleurs, dès qu'un prince chrétien, caressé par un rêve de vengeance, formait le projet d'une expédition, le souvenir terrible de Charles-Quint se dressait devant lui comme un fantôme et le forçait à courber la tête sous les humiliations. Néanmoins, sous le gouvernement fort de Louis XIV le cri de l'orgueil étouffa les inspirations de la peur.

« Diverses entreprises eurent lieu de 1663 à

1688, et dans ce quart de siècle, Louis XIV, malgré les grandes affaires qui l'occupèrent en Europe, trouva le temps et les moyens de réduire la régence d'Alger à subir et à respecter les traités qu'il lui imposa. Deux expéditions en 1663 et en 1664, commandées par le duc de Beaufort, n'obtinrent que des résultats insignifiants; la seconde fut même désastreuse. Mais en 1665, l'intrépide amiral joignit la flotte algérienne à la hauteur de Tunis, et lui livra deux combats successifs où elle fut presque anéantie. Les actes de piraterie ne se renouvelèrent qu'en 1681 : mais cette fois encore les Barbaresques payèrent cher leurs insultes; l'année ne s'était point écoulée que Duquesne, et sous lui Tourville, détruisaient les flottes de Tunis et de Tripoli. Cependant Alger restait toujours debout; on ne pouvait naviguer avec confiance tant que ce nid de pirates ne serait pas détruit. Nayant pas l'espoir de s'emparer de la ville, on résolut de lui infliger, du moins, un vigoureux châtiment.

« Duquesne, avec sa hardiesse ordinaire, proposait d'attaquer de vive force les forts de la marine, projet d'une exécution difficile et dangereuse. C'est alors qu'un pauvre gentilhomme de Gascogne, Renaud d'Elıçagarray, plus connu sous le nom de Petit-Renaud, proposa un projet nouveau et audacieux : c'était de tenter le bombardement d'Alger avec des mortiers placés sur les vaisseaux. Cette idée, ingénieusement hardie, eut le sort de toutes les grandes inventions qui se présentent devant les corps dépositaires des traditions de la science : elle fut rejetée à l'unanimité par le conseil du roi. Renaud trouva un protecteur inespéré dans Louis XIV lui-même, qui ordonna des essais; et ce fut ainsi que la marine se trouva dotée d'une nouvelle puissance de destruction.

« Le 15 août 1682, Duquesne, à la tête d'une flotte de onze vaisseaux de ligne, quinze galères, cinq galiotes à bombes et quelques autres petits bâtiments, était mouillé dans la rade d'Alger et opérait sa première tentative. Elle ne réussit point, parce que l'inexpérience amena quelques accidents. Mais le 30 août il la renouvela avec plus de précautions, et cent vingt bombes tombèrent dans la ville, où elles portèrent le ravage et la destruction. Le 3 septembre, le bombardement recommença; malheureusement le temps étant devenu mauvais, Duquesne rentra à Toulon, laissant Alger à demi ruinée.

« Toutefois ce n'était que partie remise : le moyen de la soumettre était trouvé. Le 20 juin 1683, l'illustre marin reparaissait en vue de la ville et recommençait le bombardement quelques jours après. L'effet en fut terrible. Plusieurs milliers de personnes périrent, et le dey, désespérant de prolonger la lutte, demanda à traiter de la paix; mais il fut assassiné dans cet intervalle. Son successeur, Mezzo-Morto, rouvrit les hostilités, et Duquesne fit entendre de nouveau ses redoutables mortiers. Les ravages croissant d'heure en heure dans Alger, le peuple furieux, exaspéré, se rua sur les chrétiens et procéda à d'horribles exécutions. Un prêtre français, le P. Levacher, fut attaché à la gueule d'une pièce dite la *Consulaire*, instrument de meurtre consacré par ce noble martyre, que la victoire devait faire tomber un jour entre nos mains. Au milieu de ces actes atroces, vient s'encadrer un trait de magnanime courage qui en efface pour un instant l'horreur.

« Un officier français, M. de Choiseul, pris deux jours auparavant dans une ronde de nuit, venait d'être attaché à la bouche d'un canon, lorsqu'un capitaine de corsaire, peu de temps auparavant son prisonnier, et qui avait été de sa part l'objet des procédés les plus généreux, traverse vivement la foule, le proclame son bienfaiteur et demande sa vie. Prompt à passer de la colère à la pitié, le peuple s'attendrit; mais Mezzo-Morto demeure inflexible et commande le feu. Alors le corsaire, saisissant Choiseul et le tenant embrassé : « Eh bien, tire, crie-t-il au canonnier; puisque je ne puis sauver mon bienfaiteur, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui! » Les actions sublimes ont le privilège d'imposer l'admiration aux plus sauvages natures, Mezzo-Morto fut ému, et M. de Choiseul échappa à la mort.

« Le bombardemet dura jusqu'au 18 août, en causant dans Alger d'immenses ravages. Le paroxysme de la terreur et du désespoir poussait la population à la révoite; le dey, entouré de sa milice, faisait face à ce double péril, et il restait maître d'Alger en ruines, lorsque les bombes manquèrent à Duquesne. Il fallut donc repartir pour Toulon; mais il laissait Tourville établi en croisière devant la ville, et il fit avertir le dey qu'il ne tarderait pas à être de retour. Cette fois, les Algériens épouvantés ne l'attendirent pas; ils chassèrent Mezzo-Morto et conclurent un traité de paix avec Tourville. En dépit de ce traité, ils recommencèrent bientôt leurs courses, car la piraterie était chez eux un besoin irrésistible.

« Alors Louis XIV, déterminé à en finir avec ces incorrigibles forbans, chargea le maréchal d'Estrées de leur infliger une leçon dont ils ne perdissent jamais le souvenir. Ce maréchal, après avoir bombardé Tunis et Tripoli, parut devant Alger vers la fin du mois de juin 1688, et, du 1er au 16 juillet, il y jeta dix mille bombes. Une si épouvantable exécution terrassa enfin l'orgueil d'Alger, qui envoya une ambassade solennelle jusqu'à Versailles, porter sa soumission à Louis XIV et lui demander la paix. A partir de cette époque, les corsaires barbaresques renoncèrent à exercer la piraterie contre la France, mais ils continuèrent leurs déprédations contre les autres puissances européennes.

« Jusqu'à la conquête française, aucune expédition digne d'être mentionnée ne fut dirigée contre la capitale des États barbaresques. Il faut en excepter toutefois celle de lord Exmouth, qui, en 1816, ravagea Alger et contraignit le dey à rendre la liberté aux esclaves chrétiens. Mais l'heure de cette puissance redoutable allait enfin sonner. »

Relations de la France avec l'Odjéac. — Dès le règne de François Ier, il s'était établi des rapports entre la France et le terrible nid de pirates algériens. En haine de Charles-Quint, le roi de France avait conclu un traité avec Soliman Ier, et ce dernier avait appuyé de ses flottes, commandées par Kaïr-ed-Din, la résistance de François Ier à l'empereur d'Allemagne.

La France avait obtenu les établissements de Collo et de la Calle, où elle exploitait les pêcheries de corail.

Origine de la guerre.

« Les relations d'Alger avec la France, dit Pierre Larousse, avaient revêtu d'abord un caractère de froideur, puis d'amertune à l'occasion d'une dette contractée de 1793 à 1798, pour le compte du gouvernement français, envers la maison de commerce algérienne Busnach et Bacri. Le payement de cette dette, arrêtée en 1801 au chiffre de sept millions, avait été toujours différé, et ce retard irritait d'autant plus le dernier dey, Hussein-Pacha, qu'il avait fourni lui-même, par l'intermédiaire de Busnach et Pacri, une partie des approvisionnements qui avaient été l'origine de la créance de ces juifs algériens sur le gouvernement français. En 1826, il écrivit aux ministres de Charles X, et, suivant une version, au roi lui-même.

« Les choses en étaient là, lorsque M. Duval, notre consul général, se présenta, au printemps de 1827, à la Casbah, pour saluer le dey, comme c'était l'usage la veille des fêtes musulmanes. Il voulut profiter de cette visite pour élever quelques réclamations au sujet d'un navire des Etats du Saint-Siége, qui avait été capturé.

« Le dey s'emporta et dit au consul, pour lequel il ressentait, d'ailleurs, une véritable antipathie, qu'au lieu de lui adresser des observations sur une affaire qui ne le regardait pas, il ferait mieux de lui remettre la réponse à la lettre qu'il avait adressée au roi; il lui demanda avec colère s'il recevrait enfin son argent, en menaçant le consul, dans le cas contraire, de l'envoyer en prison.

« M. Duval répliqua vivement, et menaça à son tour le dey de l'indignation de son gouvernement. Alors Hussein-Pacha, transporté de colère, frappa le consul français au visage avec le chasse-mouches, formé de plumes de paon, qu'il portait à la main, selon l'usage du pays. Le consul s'écria aussitôt : « Ce n'est pas à moi, c'est au roi de France que l'insulte a été faite. » D'après les relations officielles, le dey répondit « qu'il ne craignait pas plus le roi de France que son représentant, » et il ordonna à M. Duval de sortir à l'instant.

« Cette insulte eut, en France, un immense retentissement. Les satisfactions demandées furent refusées par le dey; et les amis intelligents du pouvoir d'alors le pressèrent d'en tirer vengeance sans retard. Mais le ministère Villèle hésita. On se contenta d'un blocus inefficace, qui dura jusqu'au mois de juillet 1829, époque à laquelle on adressa de nouvelles demandes de satisfaction, plus modérées que les premières, mais tout aussi mal accueillies. De plus, le vaisseau la *Provence*, qui avait porté le négociateur et qui naviguait sous pavillon parlementaire, reçut, en partant, une volée de coups de canon, du haut des batteries qui garnissaient la rade d'Alger.

« Pour cette fois, l'expédition fut résolue. Le ministère Polignac, de plus en plus impopulaire, mais prévoyant, ne laissa pas échapper l'occasion de faire diversion à l'opinion publique. A l'Angleterre, qui cherchait à intimider le gouvernement français, Charles X fit répondre que, « ne bornant plus ses desseins à obtenir la réparation des griéfs particuliers de la France, le roi avait résolu de faire tourner au profit de la chrétienté tout entière l'expédition dont il avait ordonné les préparatifs; qu'il avait adopté pour but de ses efforts la destruction définitive de la piraterie, la cessation absolue de l'esclavage des chrétiens, et l'abolition du tribut, que les puissances chrétiennes payaient à la Régence. »

Prise d'Alger. — Hussein-Pacha ne croyait point à une attaque sérieuse de la ville d'Alger, entretenu qu'il était dans ses illusions par l'attitude de l'Angleterre et de la Porte. C'était un ancien soldat, qui avait servi à Constantinople et était parvenu, de grade en grade, jusqu'au titre de dey d'Alger (1817). D'un caractère énergique, d'un esprit large, né pour de grandes entreprises, il avait réussi à soumettre complétement toutes les tribus arabes au joug ottoman, et il eût peut-être été le plus grand des deys d'Alger si son opiniâtreté ne se fut heurtée à la fermeté de la France, et si l'Angleterre l'eût soutenu jusqu'au bout.

Mais la chute de la Régence *était écrite*, comme il le dit plus tard. Assez longtemps, cette exécrable puissance de corsaires avait été la terreur du monde chrétien; elle allait disparaître.

Dès le mois de février 1830, des ordres furent envoyés dans tous nos ports pour l'armement immédiat de 11 vaisseaux, 24 frégates, 7 corvettes, 27 bricks, 7 corvettes de charge, 9 gabares, 8 bombardes, 7 bateaux à vapeur, 2 goëlettes, 1 transport et 1 balancelle, en tout 104 bâtiments de guerre, plus 600 navires de commerce et 3,000 bouches à feu. C'était donc un armement formidable, destiné au transport de 40,000 hommes, dont 500 de cavalerie, avec une masse énorme de vivres, de munitions, d'approvisionnements, de tentes, de couvertures, etc.

A la tête de l'expédition, le ministère Polignac plaça l'homme le plus impopulaire, M. de Bourmont, qui avait trahi la France à la veille même de Waterloo. On voulait entourer son nom d'une auréole de gloire, pour laver son passé et tirer de son concours tout le parti possible dans l'œuvre de réaction que l'on avait en vue; mais la chute de Charles X était écrite comme celle d'Alger.

L'armée expéditionnaire, réunie à Toulon, partit pour l'Afrique le 26 mai. Le 30, elle était en vue d'Alger et apprenait les sinistres éprouvés, dans les journées du 14 et du 15, par les bricks l'*Aventure* et la *Silène*, échoués par suite des mauvais temps. Leurs équipages avaient été en partie massacrés; nos soldats jurèrent de les venger.

Cependant notre flotte, pour éviter une terrible tempête, dut revenir brusquement en arrière et relâcher à Palma. Ce ne fut que le 13 juin qu'elle reparut devant Alger. Elle jeta l'ancre sur la plage de Sidi-Ferruch sans rencontrer de résistance, et le lendemain, 14, commença le débarquement.

Les troupes de la Régence et quelques milliers d'Arabes se tenaient au loin sur les hauteurs qui dominent Torre-Chica.

Plusieurs batteries musulmanes, établies sur les hauteurs, essayaient de jeter le désordre dans nos rangs. Le général Berthezène fut chargé de les emporter, ce qui n'offrait guère de difficultés. Mais lorsqu'on fut maître des ouvrages algériens, on vit accourir sur nos soldats d'innombrables masses de cavaliers éparpillés, qui s'avançaient à bonne portée, déchargeaient leurs longs fusils et disparaissaient comme l'éclair. Jusqu'au soir, il fallut repousser ces attaques.

Le 19, on venait enfin de terminer le débarquement, lorsque l'ennemi, enhardi par notre inaction, tenta le sort d'une bataille désespérée. Il fondit sur nous, et, trois fois revenant à la charge, essaya de nous déborder et de nous précipiter dans la mer. Découragé par notre vigoureuse résistance, il n'ose pas se ruer une quatrième fois sur nos retranchements. C'est à notre tour de prendre l'offensive : en peu d'instants, Turcs et Arabes sont refoulés. Le camp turc, situé à Sidi-Kalef, est pris à la baïonnette. Une immense quantité de vivres et de munitions tombe dans nos mains. Rien ne nous échappe, sinon les combattants, qui s'enfuient dans le plus affreux désordre, et vont répandre la terreur dans Alger. Ainsi finit la bataille de *Staoueli*.

L'artillerie de siége n'étant pas complétement débarquée, il fallut encore attendre, ce qui enhardit de nouveau l'ennemi et le précipita deux ou trois fois sur nos retranchements. C'est dans un de ces engagements que le fils du général en chef trouva la mort, le 24 juin.

Enfin, le 29, tout était prêt; on investit le fort de l'Empereur, seule défense d'Alger du côté de la terre. Le fort tint quatre jours; au moment où notre canon venait d'y pratiquer une brèche, les Turcs le firent sauter, et le dey se déclara prêt à donner toutes les satisfactions que l'on voudrait. Mais on ne pouvait plus se contenter de satisfactions; les Français avaient résolu d'occuper Alger. Notre interprète Braschewitz fut chargé d'aller porter au dey l'ordre de se rendre à merci, s'il ne voulait se résigner à subir un bombardement suivi des horreurs d'un assaut.

Voici comment l'envoyé français raconte son entrevue avec le sultan :

« Sur les cinq heures environ, dit-il, j'arrivai à la Porte-Neuve, qui ne me fut ouverte qu'après beaucoup de difficultés. Je me trouvai au milieu d'une troupe de janissaires en fureur; ceux qui me précédaient avaient peine à faire écarter devant moi la foule de Maures, de Juifs et d'Arabes qu se pressaient à nos côtés. Pendant que je montais la rampe étroite qui conduit à la Casbah, je n'entendis que des cris d'effroi, de menace et d'imprécations qui retentissaient au loin et qui augmentaient à mesure que nous approchions de la place. Ce ne fut pas sans peine que nous parvînmes aux remparts de la citadelle; Sidi-Mustapha, qui marchait devant moi, s'en fit ouvrir les portes, et elles furent après notre entrée aussitôt refermées sur les flots de la populace qui les assiégeait. La cour du divan où je fus conduit était remplie d janissaires. Hussein était à sa place accoutmée. Il avait debout autour de lui ses ministres et quelques consuls étrangers; l'irritation était violente. Le dey seul me parut calme, mais triste. Il imposa le silence de la main, et tout aussitôt me fit signe d'approcher, avec une expression très-prononcée d'anxiété et d'impatience. Il avait à la main les conditions écrites sous la dictée de M. de Bourmont. Après avoir salué le dey et lui avoir dit quelques mots respectueux sur la mission dont j'étais chargé, je lus en arabe les articles suivants, avec un ton de voix que je m'efforçai de rendre le plus assuré possible :

« 1° L'armée française prendra possession de « la ville d'Alger, de la Casbah et de tous les « forts qui en dépendent, ainsi que de toutes les « propriétés publiques, demain, 5 juillet 1830, « à dix heures du matin, heure française. » Les premiers mots de cet article excitèrent une rumeur sourde, qui augmenta quand je prononçai les à dix heures du matin. Le dey réprima ce mouvement; je continuai : « 2° La religion « et les coutumes des Algériens seront respec- « tées; aucun militaire de l'armée ne pourra « entrer dans les mosquées. » Cet article excita une satifaction générale. Le dey regarda toutes les personnes qui l'entouraient, comme pour jouir de leur approbation, et me fit signe de continuer. « 2° Le dey et les Turcs devront « quitter Alger dans le plus bref délai. » A ces mots, un cri de rage retentit de toutes parts. Le dey pâlit, se leva, et jeta autour de lui des regards inquiets. On n'entendait que ces mots, répétés avec fureur par les janissaires : « *El mout! el mout!* » (La mort! la mort!) Je me retournai au bruit des yatagans et des poignards qu'on tirait des fourreaux, et je vis leurs lames briller au-dessus de ma tête. Je m'efforçai de conserver une contenance ferme, et je regardai fixement le dey; il comprit l'expression de mon regard, et, prévoyant les malheurs qui allaient en résulter, il descendit de son divan, s'avança d'un air furieux vers cette multitude effrénée, ordonna le silence d'une voix forte, et me fit signe de continuer. Ce ne fut pas sans peine que je fis entendre la suite de l'article, qui ramena un peu de calme : « *On leur garantit la conservation de leurs richesses personnelles; ils seront libres de choisir le lieu de leur retraite.* »

Ces derniers mots apaisèrent le tumulte et la convention fut acceptée. Le 5 juillet, à dix heures, nos troupes occupaient Alger, que le dey et ses Turcs quittaient pour toujours. Quant aux contingents, ils profitèrent de la convention pour se retirer chez eux, et se préparer à la guerre sainte contre les *Roumis* (Romains ou chrétiens). On avait trouvé à Alger pour 50 millions de francs en or et en argent.

Premières expéditions. — On s'était imaginé qu'Alger une fois pris la guerre serait finie; on croyait que les Arabes, ennemis-nés des Turcs qui les avaient pressurés de toute les façons, s'empresseraient de s'unir à nous lorsqu'ils verraient que nous n'en voulions qu'aux pirates et non à la religion musulmane. Dès le premier jour, on s'aperçut que rien n'était fait. Les Arabes, il est vrai, n'eurent qu'un cri de joie lorsqu'ils virent tomber l'odjéac; mais ce cri fut aussi un cri d'indépendance. Chaque groupe élut son chef et songea à défendre sa liberté. Les villes, de leur côté, conservèrent le gouvernement turc et se mirent en guerre contre les tribus arabes. La guerre devint générale sur tous les points, entre les deux éléments arabe et turc.

Le gouvernement français résolut de profiter de cet état de division et de combattre ses ennemis les uns par les autres.

Blidah, inquiétée par le bey de Tittery, réclame notre secours. M. de Bourmont sort d'Alger avec trop peu de forces pour occuper la ville de Blidah, où il est pourtant reçu à bras ouverts, mais qu'il abandonne aussitôt, semblant fuir devant le bey qui crie victoire. Toute la province prend les armes; on nous insulte jusqu'aux portes d'Alger.

A la même époque, le bey d'Oran nous avait appelés à son secours contre les Arabes. L'expédition envoyée pour lui venir en aide rentrait à Alger sans résultats; une autre expédition, dirigée au secours de Bône, n'était pas plus heureuse.

M. de Bourmont, apprenant les événements qui se passaient à Paris, concentrait ses troupes et évacuait les villes où nous étions le mieux reçus.

Son successeur, le général Clauzel, arrivait avec d'autres instructions et les mêmes préjugés; il espérait, lui aussi, avoir facilement raison des Arabes. Dès les premiers jours, il organisa une expédition contre Bou-Mezrag, le bey de Tittery, qui prétendait succéder au dey d'Alger.

8,000 Français, sous les ordres de Clauzel, se mirent en marche sur Médéah, capitale du Beylich. Devant Blidah, cette petite armée rencontra l'ennemi. On ne put prendre la ville qu'en détruisant, un à un, tous les jardins qui l'entourent. Déjà commençait la guerre de destruction. Beaucoup de prisonniers furent passés par les armes.

Laissant 2 bataillons à Blidah, Clauzel poursuivit son chemin et arriva, le 20 novembre 1830, devant la première chaîne de l'Atlas. Bou-Mezrag, à la tête de ses contingents et des mécontents de toutes les tribus, nous attendait dans les formidables gorges du col de Mouzaïa. Nos soldats durent gravir et prendre d'assaut sept anneaux du défilé, sous une pluie de balles et de mitraille. Le soir, toutes les positions de l'ennemi étaient occupées par nos troupes.

Le lendemain, Médéah se rendait sans combat, et Bou-Mezrag, tombé entre nos mains, se voyait remplacé par un autre bey. Malheureusement, au retour, on ne put laisser de garnison à Blidah. Les malheureux habitants de cette ville, qui s'étaient tournés de notre côté, ne pouvaient résister à leurs ennemis, ils suivirent nos troupes sous les murs d'Alger, dans les environs desquels on les établit. A Médéah, on avait laissé, pour défendre le nouveau bey, quelques compagnies sous les ordres du colonel Marion. Louis-Philippe, s'amoindrissant le

plus possible aux yeux de l'Angleterre, donna l'ordre d'abandonner tout projet de conquête et d'évacuer Médéah. Clauzel fut désavoué et remplacé, le 20 février 1831, par le général Berthezène.

Oran, occupé par le général Danremont, fut également évacué, et notre influence se concentra dans Alger.

Le nouveau commandant général n'avait guère plus de dix mille Français sous ses ordres. Apprenant que notre bey de Tittery, Mustapha-Ben-Omar, était assiégé, dans Médéah, par un fils du Bou Mezrag, il vole à son secours à la tête de deux brigades. Il est reçu en libérateur à Médéah et poursuit l'ennemi jusque sur le plateau d'Haoura, ancien camp romain inexpugnable. Pour s'emparer de cette position, il a recours à l'incendie et soulève l'exaspération des Arabes. Nos troupes, enveloppées d'ennemis, sont forcées de battre en retraite et d'abandonner Médéah (2 juillet). Mais l'ennemi avait pris les devants; il nous attendait au col de Tenia.

Berthezène s'engage dans ces lugubres défilés; il néglige d'occuper des hauteurs qui commandent la route; l'ennemi profite de sa faute, il nous attaque, nous presse, nous enveloppe; le désordre se met dans les rangs de nos tirailleurs, qui se replient sur l'armée. Les Bédouins s'enhardissent; ils nous attaquent, corps à corps, avec un courage inattendu, en poussant des cris affreux. Nos soldats, ébranlés, voient pâlir leurs officiers; pour la première fois, ils fuient... Le général perd la tête, et une désastreuse retraite commence.

Pas un Français n'eût revu Alger sans le courage des volontaires parisiens. Cette petite troupe, réunie aux zouaves indigènes enrégimentés sous nos drapeaux, se jette sur le flanc droit de la colonne, barre la route, couvre l'ennemi d'un feu terrible, le repousse à la baïonnette, emmène les canons abandonnés et sauve l'armée. Les Parisiens se retirent lentement, sans laisser ni morts ni blessés sur le champ de bataille. Leur commandant, le brave Duvivier, prévient le général du succès qu'obtient sa résistance; il demande du secours, un bataillon, un seul, et la défaite se change en victoire. Mais Berthezène ne songe qu'au moyen de regagner Alger; au lieu de reprendre l'offensive, il donne l'ordre de traverser la Chiffa. Le passage du gué se fait dans le plus épouvantable désordre. Seul, avec Duvivier, un officier supérieur n'a pas perdu la tête, c'est le chef du 4ᵉ de ligne. Il ordonne à ses soldats de quitter leurs guêtres avant de passer le gué; sa troupe est décimée, mais les règlements ont été respectés!...

Enfin, le 5 juillet, jour anniversaire de la prise d'Alger, Berthezène rentre dans cette ville, après avoir perdu le prestige de la France. Le fils de Bou-Mezrag se proclame bey de Tittery et vient nous bloquer dans Alger.

Pour combattre son influence, le général français ne vit d'autre moyen que d'abandonner le gouvernement des Arabes à un des plus notables cheiks de l'arrondissement d'Alger : Sidi-Embareck, qui reçut de nous le titre d'agha, avec un riche traitement, et qui, à l'aide de nos subsides et des armes que nous lui fournissions, s'empara bientôt de tout le pouvoir dans les tribus et se prépara à nous faire une guerre à outrance.

Tandis que nous perdions tout prestige aux yeux des Arabes, nous cherchions, sans beaucoup de succès, à supplanter les Turcs dans les villes qu'ils avaient conservées sur le littoral. Une petite troupe, dirigée sur Bône, est en partie égorgée. A Oran, que nous occupions depuis quelque temps, nos soldats étaient étroitement bloqués. Quelques compagnies de Turcs, à notre solde, se maintenaient avec beaucoup de peine dans la citadelle de Tlemcen.

Telle était la situation lorsque Savary, duc de Rovigo, fut nommé commandant général (25 décembre 1831). Cet ancien ministre de la police arrivait en Afrique imbu du système administratif du premier empire.

Il commence par une féroce exécution, celle des Ouffias. Des ambassadeurs, envoyés au général par un cheik du désert, avaient été dévalisés en traversant le territoire de cette tribu, près de la Maison-Carrée. Sans se donner le temps d'instruire l'affaire, le duc part à la tête d'un corps de troupes et fait passer par les armes la tribu entière, surprise et sans défense. Cet horrible massacre souleva l'indignation en France et la haine en Afrique. Nos ennemis ont à cœur de se montrer plus cruels que nous; ils viennent égorger nos colons jusqu'aux portes d'Alger. Le soulèvement est général. Le duc pousse les Bédouins au dernier degré de l'exaspération par un acte de perfidie inqualifiable. Il attire à Alger deux chefs Arabes, Meçaoud et El-Arbi, et les fait exécuter, malgré le sauf-conduit dont ils sont porteurs.

De semblables exécutions ne sont point des victoires. Elles firent des ennemis au duc sur les bords de la Seine, et des ennemis à la France sur la côte algérienne.

Tandis que Savary vient défendre sa conduite à Paris, laissant le commandement, par intérim, au général Avizart, de graves événements se passaient dans les tribus.

A l'ouest, Abd-el-Kader jetait les fondements de sa puissance; à l'est, Ahmed, bey de Constantine, faisait de grands préparatifs pour se rendre tout à fait indépendant.

Voulant un port de mer, il attaque Bone et s'en empare, mais la citadelle ou Kasbah de cette ville ne se rend pas et la garnison turque appelle les Français à son secours. Deux officiers français, MM. d'Armandy et Jusuf, parviennent, après mille périls, à s'introduire dans la citadelle, suivis d'une trentaine de marins. En voyant notre pavillon flotter sur la Kasbah, les Constantinais ne peuvent contenir leur rage; ils se précipitèrent vers nous et sont repoussés avec beaucoup de pertes; ils évacuent Bône, après l'avoir pillée, puis brûlée.

A la vue des flammes qui dévorent cette malheureuse ville, les défenseurs de la citadelle accusent les Français d'avoir causé cet incendie. La mort de nos soldats est conspirée. Mais d'Armandy et Jusuf sont avertis. Tandis que le premier se saisit des trois plus mutins, le second ordonne une sortie. A peine sur le glacis, il s'écrie : « Quels sont ceux d'entre vous qui veulent livrer leurs officiers? »

Personne ne répond. Il se place alors en face de deux Turcs : tuez-moi donc, dit-il, puisque vous l'avez promis.

Ainsi désignés, les Musulmans lèvent leurs armes; mais il les jette à ses pieds d'un double coup de pistolet. Tant de sang-froid et de courage en impose au reste de la troupe, qui court à l'ennemi et lui fait éprouver de grandes pertes.

Depuis ce jour Bone fut à nous.

Cependant Savary avait été remplacé par le général Voirol (avril 1833), dont le gouvernement est regardé comme un de ceux qui ont apporté le plus de profit à notre influence.

Abandonnant les errements de son prédécesseur, Voirol apporta une grand douceur dans ses relations avec les indigènes. Forcé de faire quelques expéditions dans l'intérieur du pays, il n'incendia nul village et ne fusilla nul Arabe, si bien que la pacification du Tell algérien fut bientôt complète.

Une expédition, préparée à Toulon, contre Bougie, capitale de la Kabilie, débarqua près de cette ville le 29 septembre 1833. Les forts furent emportés sans beaucoup de pertes. Mais il fallut ensuite enlever chaque maison, et l'on ne prit la ville qu'après un mois de combats sanglants. Les Kabyles nous y bloquèrent étroitement.

Débuts d'Abd-el-Kader. — Toute la province d'Alger reconnaissait notre domination. Mais dans la province d'Oran, Abd-el-Kader commençait à s'élever; élu d'abord par les sept douairs des Hachem.

« Dans cette plaine de Ghris, sur les bords de l'Oued-el-Haman, dit M. Léon Plé, s'agitait déjà depuis longtemps à la recherche de l'influence un de ces apôtres remuants de la religion de Mahomet, que les Arabes vénèrent sous le nom de marabout.

« Sidi-el-Hadj-Mahi-ed-Din c'est ainsi que s'appelait cet apôtre, était fils de Sidi-Mustapha-ben-Moctar, et petit-fils de Sidi-Kada-Ben-Moctar, l'un et l'autre marabouts, et s'enorgueillissant d'une origine qu'ils faisaient ambitieusement remonter jusqu'au prophète. Selon eux, leur famille avait autrefois régné sur la contrée, et notamment sur Tekédempta, qui figurera plus tard dans cette histoire.

« Sidi-el-Hadj-Mahi-ed-Din était déjà bien connu d'une partie de la province d'Oran pour son patriotisme. Il avait dans le temps manifesté sa haine contre les Turcs; et quand les Français parurent, il ne fit que changer d'ennemis. Affranchir son pays était le rêve de sa vie et de son ambition. Ses opinions et ses tentatives l'avaient fait surveiller avec soin par les beys d'Oran, et s'il ne s'était point révolté contre eux, c'est que l'occasion lui avait manqué.

« L'une de ses quatre épouses, Lalla-Zohra, fille du marabout Sidi-Amar-ben-Douba, femme des plus distinguées par les qualités du cœur, par celles de l'esprit et par l'instruction, lui donna, vers 1806, un fils qui fut l'objet de sa prédilection. Soit prévision d'un grand avenir, soit sentiment religieux, il l'appela du nom de l'un des plus célèbres personnages du mahométisme, du tout-puissant Muley-Abd-el-Kader.

« Le jeune Abd-el-Kader ne tarda pas à répondre à ses soins et à ceux de sa mère; il reçut une éducation supérieure à celle que recevaient alors les Arabes mêmes les plus riches.

« A l'âge de seize ans, son père, fuyant l'inimitié de Hassan, bey d'Oran, accomplit pour la seconde fois le pèlerinage de la Mecque. Abd-el-Kader l'y suivit, et y gagna le surnom honorifique de Hadj ou Pèlerin.

« Le père et le fils, soit à l'aller soit au retour, s'arrêtèrent en Egypte. Méhémet-Ali y régnait. Ils admirèrent ses établissements, et peut-être sa gloire ne fut-elle pas étrangère au développement de leur ambition.

« Cependant, revenus sur le sol des Hachem, ils vécurent dans une sorte de retraite jusqu'à la chute du gouvernement turc.

« La chute de ce gouvernement fut le signal d'une émancipation passagère des tribus arabes. Sidi-el-Hadj-Mahi-ed-Din marqua naturellement dans ce mouvement, et devint bientôt le centre de tout ce que la partie de la province d'Oran qui avoisine Mascara comptait de décidé à vivre en liberté. Le bey Hassan, menacé par les Français, eut même recours à lui. Mahi-ed-Din voulait lui donner asile. Son jeune fils l'en empêcha, en lui représentant qu'une alliance avec les anciens oppresseurs de leur pays, même mahométans, compromettrait l'influence de la famille. Hassan se rendit à nos troupes.

« Dès ce moment, le marabout des Hachem et les siens regardèrent la souveraineté de la province comme devant leur revenir.

« Plusieurs circonstances recommandaient déjà aux tribus le jeune fils de Lalla-Zhora et de Mahi-ed-Din.

« Lors du pèlerinage à la Mecque, son père ayant été arrêté par Hassan, Abd-el-Kader avait trompé celui-ci par une ruse hardie. De plus, à la Mecque, Mahi-ed-Din avait vu en songe Muley-Abd-el-Kader, le patron du futur émir.

« Le tout-puissant Muley n'avait pas manqué d'annoncer en songe à plusieurs que le fils du marabout des Ghris serait sultan. D'autres prophéties circulaient. A la Mecque, un simple nègre ayant apporté à Hadj-Mahi-ed-Din trois présents pour chacun de ses enfants, lui dit en lui présentant les deux premiers de ses dons : « Voilà pour l'aîné, voilà pour le plus jeune. — Et le troisième présent? demanda le marabout. — C'est pour le sultan, répondit l'Abyssinien. — Pour quel sultan? repliqua Mahi-ed-Din. — C'est pour ton second fils, celui qui t'accompagne; il commandera un jour aux croyants. »

« Le portrait de l'émir a été tracé mille fois : front large et poétique, un peu nuageux; figure pâle, d'ordinaire soucieuse, mais s'animant facilement et renvoyant avec éclat les diverses impressions venues de l'extérieur; de beaux yeux noirs, doux et magnétiques, bleuissant dans la colère; taille petite mais prise avec avantage; l'allure trop vive peut-être depuis qu'il est devenu un homme de salon, mais au temps de sa jeunesse contenue et presque ascétique; la tête penchée en avant comme Alexandre et Napoléon; les mains blanches et très-soignées; la parole facile, rapide, articulée, vibrante; les manières polies, empreintes d'une grande distinction; tel est Abd-el-Kader.

« Ces avantages étaient rehaussés, en 1832, chez le jeune émir, par une habitude prématurée des armes et du cheval, par une merveilleuse souplesse de corps, par une bravoure encore inexpérimentée mais à l'épreuve de tous les périls, par une sobriété tout arabe, par une générosité princière; enfin. par cet entrain si précieux chez un chef, entrain qui consiste dans un je ne sais quoi plus facile à reconnaître qu'à décrire.

« Abd-el-Kader fit ses premières armes dans les attaques dirigées contre les Français, maîtres d'Oran, durant le mois de juin 1832.

« Il paraît certain que ce fut lui qui décida les Arabes à se déclarer à la fois contre les Turcs et contre la France, et à proclamer l'indépendance de leur sol. Son père, Mahi-ed-Din, voulait soutenir Hassan-Bey, Abd-el-Kader lui fit comprendre qu'il valait mieux laisser détruire l'un par l'autre deux ennemis communs.

« Les attaques du mois de juin n'aboutirent à aucun succès. Mais la brillante ardeur que le marabout et son fils y déployèrent signala les deux chefs à l'admiration des tribus.

« Une partie des Gharabas et des Beni-Amer leur proposèrent de prendre le commandement supérieur de l'insurrection, qui s'étendait alors depuis la côte oranaise jusque dans tous les douars de l'intérieur où le nom français était parvenu. Elle comprenait particulièrement la ville de Mascara, qui s'était formée en république. La proposition des Gharabas et des Beni-Amer fut accueillie avec joie.

« Seulement, dans l'assemblée générale qui eut lieu à Ersebia (le 27 novembre 1832), Mahi-ed-Din refusa le commandement pour lui-même. Il représenta aux délégués arabes que son grand âge l'empêcherait d'agir activement. La parole! voilà quel était sa seule arme. Pour chasser les Français et empêcher à jamais le retour des Turcs, il fallait un chef jeune, ayant devant lui de longs jours, et portant sur son front le signe de l'avenir.

« Les délégués comprirent facilement qu'il désignait un de ses fils à leur choix; mais la jeunesse d'Abd-el-Kader les arrêtait. Mahi-ed-Din dissipa leurs scrupules en leur racontant, avec l'autorité du saint et de l'inspiré, diverses visions qu'il avait eues.

« Un de ses collègues, Sidi-el-Harach, vint à son aide. Il avait vu en songe, pendant la nuit même qui avait précédé l'assemblée, une grande plaine au milieu de laquelle s'élevait un trône doré. Muley, le Tout-Puissant lui-même, se tenait près de là, et comme Sidi-el-Harach lui demandait en tremblant quel était le prince puissant qui s'assoirait sur ce trône encore vide, le saint vénéré avait répondu que ce serait le troisième fils de Mahi-ed-Din, Hadj-Abd-el-Kader.

« Les délégués ne furent pas aussi convaincus qu'on pourrait le croire. Le trône surtout leur déplaisait : ils voulaient un chef et non un maître. Les marabouts virent la faute qu'ils avaient commise, et dans une autre assemblée Mahi-ed-Din eut recours à un trait plus habile.

« — J'ai reçu une nouvelle visite de l'envoyé de Dieu, s'écria-t-il. Le prophète nous ordonne de nous armer. Il m'a laissé le choix ou de vous guider ou de vous faire guider par mon fils. Si je vous guide, mon fils meurt et vous êtes vaincus; si c'est lui que vous choisissez, je n'ai plus que quelques mois à vivre, et vous êtes vainqueur. Eh bien! enfants des Nachems, je me sacrifie. A moi la mort, à vous et à mon fils la victoire!

« Cette fois l'enthousiasme fut à son comble. Mahi-ed-Din en profita pour s'écrier en se précipitant aux pieds de son fils : « Je salue le sauveur de la vraie prophétie! » Aussitôt chacun voulut l'imiter. Ce fut à qui baiserait les pieds du jeune émir.

« De ce jour, on le regarda comme le sultan. Il n'y eut contre lui que le parti qui ne voulait obéir à personne et désirait vivre dans la plus complète indépendance. Mais ce parti se réduisit bientôt à peu de chose, car la ville de Mascara reçut à quelque temps de là le jeune émir en triomphe. Cependant, au sein de sa propre famille, il resta des ennemis à Abd-el-Kader. Son frère aîné, Haly, essaya dans la suite de se faire proclamer sultan par les tribus du désert.

« Nous verrons aussi surgir d'autres rivaux de cette puissance nouvelle créée tout à coup dans la plaine des Ghris.

« En attendant, Abd-el-Kader essaya vainement de nouvelles tentatives contre Oran. Le général Boyer le repoussa dans plusieurs combats où se distinguèrent entre autres officiers le général Trobriant et le colonel de l'Etang. Le général Boyer sut aussi déjouer plusieurs intrigues liées dans la place par les amis de l'émir. On lui a reproché d'avoir agi avec une excessive cruauté. Le gouvernement crut aux accusations dirigées contre lui et le rappela en France. Il fut remplacé par le général Desmichels, qui était destiné à augmenter outre mesure la puissance du fils de Mahi-ed-Din. »

Le général Desmichels, arrivé à Oran le 23 avril 1833, commence par faire une expédition contre les Hachem, qu'il pille pour ravitailler Oran; il s'empare d'Arzew et de Mostaganem qu'Abd-el-Kader ne put reprendre. Enfin il signa avec l'émir le traité suivant, qui donnait un centre aux tribus, créait une nationalité arabe et reconnaissait la puissance d'Abd-el-Kader.

« Les Arabes auront la liberté de vendre et acheter de la poudre, des armes, du soufre, enfin tout ce qui concerne la guerre.

« Le commerce de la Mersa (Arzew) sera sous le gouvernement du prince des croyants, comme par le passé et pour toutes les affaires. Les garnisons ne se feront pas autre part que dans ce port. Quant à Mostaganem et Oran, ils ne recevront que les marchandises nécessaires aux besoins de leurs habitants, et personne ne pourra s'y opposer. Ceux qui désirent charger des marchandises devront se rendre à la Mersa.

« Le général nous rendra tous les déserteurs et les fera enchaîner. Ils ne recevra pas non plus les criminels. Le général commandant à Alger n'aura pas de pouvoir sur les Musulmans qui viendront auprès de lui avec le consentement de leurs chefs.

« On ne pourra empêcher un Musulman de retourner chez lui quand il voudra.

« A compter d'aujourd'hui, les hostilités cesseront entre les Français et les Arabes.

« La religion et les usages des Musulmans seront respectés.

« Les prisonniers français seront rendus.

« Les marchés seront libres.

« Tout déserteur français sera rendu par les Arabes.

« Tout chrétien qui voudra voyager par terre devra être muni d'une permission revêtue du cachet d'Abd-el-Kader et de celui du général. »

Aussitôt, l'émir, devenu prince des croyans, prend la place des anciens beys d'Oran, envahit les tribus qui refusent de le reconnaître, attaque la citadelle ou Mechouar de Tlemcem, et ne mettant plus de bornes à son ambition, menace d'envahir le beylich de Tittery.

Le général Voirol ayant été remplacé, le 26 septembre 1834, par le lieutenant-général d'Erlon, Desmichels fut désavoué et rappelé en France; mais le traité existait, il fallait un prétexte pour le rompre; Abd-el-Kader vint l'offrir.

Se proclamant le sauveur de l'ordre, il franchit le Chélif, limite de ses états, et vient à Milianah, à la poursuite d'un chef, son ennemi. Un enthousiasme indescriptible entraîne vers lui les populations; le flot populaire le porte jusqu'à Médéah, qui le reçoit comme un libérateur. Pendant ce temps, un de ses lieutenants attaquait les tribus des Douers et des Smélas qui commerçaient avec nous aux environs d'Oran.

Trézel, successeur de Desmichels, ayant pris la défense de nos alliés, l'émir cria bien haut que nous rompions le traité, et tous ses sujets prirent les armes pour nous attaquer.

Le 26 juin, Trézel sort d'Oran à la tête de 2,500 hommes; des masses dix fois plus nombreuses l'attaquent à Muley-Ismaël; on les repousse avec beaucoup de peine; après ce demi-succès, Trézel bat en retraite sur Arzew. L'ennemi nous devance et se deploie au-dessus du défilé du Hamian, passage qui porte le sinistre nom de *la Macta*. Les Français s'engagent dans le défilé.

« Au moment où la longue file de voitures chargées de blessés et de matériel s'engage dans la gorge, dit Léon Plée, les Arabes se précipitent; notre arrière-garde voit ce mouvement : elle craint d'être coupée, et, au lieu de défendre le convoi, elle court à droite pour se réunir à la tête de colonne. Plusieurs voitures sont alors pillées ou prises, les blessés qu'elles portent sont égorgés ou décapités; d'autres sont entraînées dans les marais par leurs conducteurs épouvantés, il faut arrêter ceux-ci le pistolet au poing pour les forcer à ne point fuir. C'est ainsi que le maréchal des

logis, Fournier, sauve vingt blessés : les seuls, hélas !

« Cette attaque sur le convoi est quelque chose d'affreux dans les annales de la guerre. Cependant elle est le salut de la colonne.

« Tandis que les Arabes pillent, coupent des têtes ou s'enivrent, une partie des Français se rallie pêle-mêle sur un mamelon, autour d'une pièce d'artillerie qui tonne en désespérée. Abd-el-Kader les fait attaquer par ses principales forces; mais ces braves se forment en carré, et, entonnant l'hymne de la République, cette *Marseillaise* qui a le don de transporter les âmes, ils résistent à toutes les attaques.

« Pendant leur résistance, la seconde partie des troupes et ce qui a pu échapper du convoi cherche la route d'Arzew et au milieu du désordre ne parvient qu'avec peine à la trouver. Les défenseurs du mamelon se trouvent tout à coup complétement isolés. Ils veulent tous mourir. Quelques chefs parviennent enfin à les décider à suivre la retraite. Abd-el-Kader n'a point su leur couper le chemin. Ils rejoignent, avec leur pièce d'artillerie, prise et reprise deux fois, le gros de nos fuyards.

« On vit alors un spectacle véritablement héroïque. Trois ou quatre officiers, Bernard. Allaud, Pastoret, Maussion, ont formé une petite arrière-garde composée de quarante chasseurs, de cinquante soldats de toute arme, et soutenue par de l'artillerie. Cette arrière-garde suffit à contenir les masses arabes. Elle tiraille, charge, tiraille et charge encore. Décimée, elle n'abandonne le terrain que pour mieux résister. Les Arabes ne savent d'ailleurs profiter ni de la position ni du moment critique.

« Peu à peu leurs furieuses charges se ralentissent, leurs cris deviennent moins menaçants. D'une autre part, la voix de nos officiers recommence à reprendre son autorité; l'ordre se rétablit, le courage et le sang-froid reviennent à tous, et l'on arrive à Arzew le soir, après avoir marché seize heures et combattu quatorze.

« On avait perdu trois cents hommes; deux cents autres étaient blessés.

« C'était peu pour une pareille déroute; mais la renommée multiplia bientôt ce nombre. Le revers de la Macta, qui, dans une grande guerre régulière, eût passé inaperçu, fut bientôt appelé à Alger et en France un désastre.

« Quelques-uns allèrent jusqu'à traiter le brave mais inhabile Trézel de nouveau Varus.»

Le maréchal Clausel, nommé gouverneur général en remplacement de M. d'Erlon (août 1835), trouva notre situation très-embarrassée. Il voulut d'abord créer un nouveau bey de Titery, mais ne put le faire reconnaître par les populations qui n'acceptaient qu'Abd-el-Kader. Le maréchal ne trouva aucun indigène pour le beylich de Cherchel. Il en nomma un d'office qu'il fallut embarquer de force et qui criait qu'on l'envoyait à la boucherie. Pour comble de malheur, Sidi Embareck quittait notre parti et devenait le bras droit de l'Emir, qui le nommait Kalifah de Milianah.

Clausel voulut frapper un grand coup. Il commença par occuper l'île de Rachgoun ; puis il organisa contre Mascara une expédition à la quelle se joignit le duc d'Orléans, fils aîné du roi. Le 27 novembre, l'armée, forte de 11,000 hommes, se mit en marche. Mais l'expédition n'eut rien de chevaleresque; l'émir évita de livrer une seule bataille et fit évacuer la ville, où le maréchal entra le 6 décembre. Elle était déserte; on ne crut pas devoir y laisser de garnison.

Quelque temps après, le maréchal, à la tête de 7,500 hommes, vint enfin délivrer l'héroïque garnison turque, qui, depuis cinq ans défendait le méchouar de Tlemcen. Il ravitailla la place et en donna le commandement au capitaine Cavaignac. Au retour, il repoussa plusieurs attaques de l'émir, mais il ne put établir de communications entre Tlemcen et Oran. A peine fut-il de retour à Alger (avril 1836) qu'il apprit que Tlemcen, Oran et Mostaganem étaient étroitement bloqués. Bugeaud fut alors envoyé dans l'ouest avec de nouvelles troupes. Il se dirigea d'abord vers le Méchouar. Le 6 juillet, comme il y retournait, il se trouva, à la Sickack, sur les bords de l'Isser, en face d'Abd-el-Kader. C'était la première fois que l'Emir acceptait un combat. Bugeaud eut le bonheur de le culbuter et de lui prendre 130 hommes, et un grand nombre de fusils; mais il souilla son triomphe par un grand luxe d'incendies et travailla ainsi à la prolongation d'une guerre qui était indispensable à son ambition.

Première expédition de Constantine. — Achmet, bey de Constantine, espérait fonder à l'est un empire, comme Abd-el-Kaler le faisait dans l'ouest. Embauchant nos déserteurs, il s'était créé une armée et répandait partout la terreur.

Il fallait en finir; Clausel réunit 7,000 hommes et part précipitamment avec des vivres pour quinze jours seulement, sans moyens de transport, sans artillerie suffisante. L'expédition partit de Bône le 13 novembre 1836 et arriva près de Constantine le 21, sans avoir rencontré d'ennemis. Mais la ville opposa une résistance qui n'avait pas été prévue par le général. La cannonade ne réussit pas; une attaque de nuit fut infructueuse. Le 24, il fallut commencer à battre en retraite, faute de vivres et de munitions.

« On évacua d'abord Coudiat-Aty pour repartir du plateau de Mansourah dit Léon Plée. Cette évacuation est accomplie par les troupes de M. de Rigny avec une vitesse que tous les soldats ne peuvent pas suivre. Divers petits postes sont oubliés. Changarnier, à la tête de son bataillon du 17[e] léger, se charge d'aller les rallier. Il accomplit sa tâche de la manière la plus rapide et la plus heureuse. Mais quand il est de retour, toute l'armée se trouve en pleine retraite. Son bataillon forme alors l'extrême arrière-garde.

« De leur côté, les Arabes, voyant, du haut des murs de la ville, nos brigades opérer en désordre leur mouvement rétrograde, sortent par nuées de la place. Ils se contentent d'abord de tirailler eux-mêmes en désordre; puis peu à peu, voyant la faiblesse de l'arrière-garde, ils concentrent leurs attaques. Changarnier fait comme eux, et concentre la défense. Il ordonne à sa petite troupe de se former en bataillon carré. « Mes enfants, s'écrie-t-il, regardez ces drôles en face, entre six mille Bédouins et trois cents Français la partie doit être égale. Vous ne ferez feu que quand ils seront à portée de pistolet.» Le bataillon obéit. L'ennemi, qui charge, est repoussé avec des pertes énormes; il renonce alors aux attaques par masse, et nous suit en tirailleurs. Il était temps; sans cette résistance, venue si à point et si énergiquement déployée, les Arabes débordaient sur nos colonnes de marche, où régna un instant le plus affreux désordre, et des malheurs terribles eussent été peut-être à déplorer.

« Clausel d'ailleurs se multiplie : il relève les courages, et supplée autant que possible à l'insuffisance de ses moyens de transport pour les blessés et les malades. D'un autre côté, le ciel se déclare pour la France. Le soleil reparaît; les chemins se sèchent. On a, malgré cela, de nombreuses infortunes individuelles à déplorer. Des soldats, glacés par le froid, sont abandonnés; des blessés ne peuvent être sauvés. Un général ne craint pas de laisser échapper des paroles imprudentes contre le chef de l'expédition. La démoralisation se glisse çà et là. Mais Clausel domine toutes les difficultés par une habileté digne d'un meilleur sort. Il sauve enfin une armée qu'un ennemi plus courageux et plus décidé qu'Achmet-Bey aurait bien certainement mise en grave péril. Le 1[er] décembre, elle était rentrée à Bone. La perte totale qu'elle essuya, soit par le feu et le fer arabes, soit par le froid, les fatigues, la faim et les maladies, est évaluée à deux milles hommes. Exemple terrible des suites funestes de la précipitation et de l'imprudence! Clausel savait pourtant mieux que personne que le chef répond devant la patrie du sort de ses soldats Mais il y a des illusions glorieuses. La sienne fut de cette nature. Il l'expia cruellement. L'opinion publique, si changeante, se retira de lui. Il n'eut pas même la satisfaction de venger son échec. A quelques mois de là on lui donnait un successeur dans le général Damrémont.»

Grandeur de l'émir. — Abd-el-Kader était arrivé à l'apogée de sa puissance. Il avait formé une armée régulière, organisée à l'européenne par des déserteurs de l'armée française; il commandait à presque toutes les tribus, il ne lui manquait plus que d'être reconnu par la France Le vainqueur de la Sickack commit la faute de signer avec lui le malheureux traité de la Tafna, qui fit durer la guerre dix ans de plus. Voici ce traité :

« ARTICLE PREMIER. — L'émir reconnaît la souveraineté de la France en Afrique.

« ART. II. — La France se réserve, *dans la province d'Oran* : Mostaganem, Mazagran et leurs territoires, Oran, Arzew; plus un territoire ainsi délimité : à l'est, par la rivière de la Markta et le marais d'où elle sort; au sud, une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Segha, et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Melad (Rio-Salado), dans la direction de Sidi-Saïd, et de cette rivière jusqu'à la mer, de manière que tout le territoire compris dans ce périmètre soit français; — dans la province d'Alger : Alger, le Sahel, la plaine de la Mitidja, bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Kadra et *au delà*; au sud, par la première crête du petit Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire, à l'ouest, par la Chiffa jusqu'au coude de Mazagran, et de là par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Zoliah et son territoire.

« ART. III. — L'émir administrera la province d'Oran, celle de Tittery, et la partie de celle d'Alger, qui n'est pas comprise à l'ouest, dans les limites indiquées à l'article II. Il ne pourra pénétrer dans aucune partie de la régence.

« ART. IV. — L'émir n'aura aucune autorité sur les musulmans qui voudront habiter sur les territoires réservés à la France; mais ceux-ci resteront libres d'aller vivre sur le territoire dont l'émir a l'administration, comme les habitants du territoire de l'émir pourront venir s'établir sur le territoire français.

« ART. V. — Les Arabes vivant sur le territoire français exerceront librement leur religion. Ils pourront y bâtir des mosquées, et suivre en tout point leur discipline religieuse, sous l'autorité de leurs chefs spirituels.

« ART. VI. — L'émir donnera à l'armée française trente mille fanègues (d'Orient) de froment, trente mille fanègues d'orge, cinq mille bœufs. La livraison de ces denrées se fera à Oran par tiers ; la première aura lieu du 1[er] au 15 septembre 1837, et les deux autres de deux mois en deux mois.

« ART. VII. — L'émir achètera en France la poudre, le soufre et les armes dont il aura besoin.

« ART. VIII. — Les Koulouglis qui voudront rester à Tlemcen ou ailleurs y posséderont librement leurs propriétés et y seront traités comme les Hadurs. Ceux qui voudront se retirer

sur le territoire français pourront vendre ou affermer librement leurs propriétés.

« Art. IX. — La France cède à l'émir : Harschgoun, Tlemcen, le Méchouar et les canons qui étaient anciennement dans cette citadelle. L'émir s'engage à faire transporter à Oran tous les effets, ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemcen.

« Art. X. — Le commerce sera libre entre les Arabes et les Français, qui pourront s'établir réciproquement sur l'un ou sur l'autre territoire.

« Art. XI. — Les Français seront respectés chez les Arabes, comme les Arabes chez les Français. Les fermes et les propriétés que les sujets français auront acquises ou acquerront sur le territoire arabe leur seront garanties ; ils en jouiront librement ; et l'émir s'oblige à leur rembourser les dommages que les Arabes leur feraient éprouver.

« Art. XII. — Les criminels des deux territoires seront réciproquement rendus.

« Art. XIII. — L'émir s'engage à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque sans l'autorisation de la France.

« Art. XIV. — Le commerce de la régence ne pourra se faire que dans les ports occupés par la France.

« Art. XV. — La France pourra entretenir des agents auprès de l'émir et dans les villes soumises à son administration pour servir d'intermédiaires près de lui, aux sujets français, pour les contestations commerciales ou autres qu'ils pourraient avoir avec les Arabes. L'émir jouira de la même faculté dans les villes et ports français »

Ce traité fut bientôt complété par l'annexe suivante, signée le 4 juillet 1838 :

« Article premier. — Dans la province d'Alger, les limites du territoire que la France s'est réservé au delà de l'Oued-Kaddarah sont fixées de la manière suivante : le cours de l'Oued-Kaddarah jusqu'à sa source, au mont Tibbiarin ; de ce point jusqu'à l'Isser ; au-dessus du pont de Ben-Hini, la ligne actuelle de délimitation entre l'Outhan de Khachna et celui de Beni-Djaah ; et au delà de l'Isser jusqu'au Biban, la route d'Alger à Constantine, de manière que le fort de Hamza, la route royale et tout le territoire au nord et à l'est des limites indiquées, restent à la France, et que la partie du territoire de Beni-Djaah, de l'Hamza et de l'Ouannougha, au sud et à l'ouest de ces mêmes limites, soit *administrée* par l'émir.

« Dans la province d'Oran, la France conserve le droit de passage sur la route qui conduit actuellement du territoire d'Arzew à celui de Mostaganem ; elle pourra, si elle le juge convenable, réparer et entretenir la partie de cette route à l'est de la Macta qui n'est pas sur le territoire de Mostaganem ; mais les réparations seront faites à ses frais, et sans préjudice des droits de l'émir sur le pays.

« Art. II. — L'émir, en remplacement des trente mille fanègues de blé et des trente mille fanègues d'orge qu'il aurait dû donner à la France avant le 15 janvier 1838, versera, chaque année, pendant dix ans, deux mille fanègues de blé et deux mille fanègues d'orge. Ces denrées seront livrées à Oran, le 1er janvier de chaque année à dater de 1839. Toutefois, dans le cas où la récolte aurait été mauvaise, l'époque de la fourniture serait retardée.

« Art. III. — Les armes, la poudre, le soufre et le plomb dont l'émir aura besoin seront demandés par lui au gouverneur général, qui les lui fera livrer à Alger, au prix de fabrication et sans aucune augmentation pour le transport par mer de Toulon en Afrique.

« Art. IV. — Toutes les dispositions du traité du 30 mai 1837, qui ne sont pas modifiées dans la présente convention, continueront à recevoir pleine et entière exécution, tant dans l'Ouest que dans l'Est. »

Nous abandonnions donc nos conquêtes dans l'ouest ; nous formions, à nos portes, un empire arabe et nous lui donnions une partie de la province d'Alger. Abd-el-Kader se rendit comme un suzerain à une entrevue qu'il eut avec Bugeaud, pour la ratification du traité ; il semblait que nous venions lui rendre hommage. La chute de Constantine vint encore ajouter au prestige qu'il exerçait sur les indigènes.

Prise de Constantine. — Le malheureux maréchal Clausel avait été remplacé le 12 février 1837 par le général Damrémont. dont le premier soin fut de combattre l'émir. Mais une fois que l'on eut traité avec lui, il pensa sérieusement à tirer vengeance de notre insuccès dans l'est. Il quitta Bône le 1er octobre 1837, à la tête de 10,000 hommes et avec tout le matériel nécessaire. L'expédition était accompagnée du duc de Nemours, qui avait assisté à la première tentative sur Constantine. Le 6 octobre, on investit la place ; le 7 et le 8, on la canonna et l'on eut à repousser deux sorties des assiégés. Le général en chef envoya un parlementaire aux habitants, qui lui firent une sublime réponse : Nous mourrons tous ; *mais nous ne savons pas ce qne c'est que de capituler.*

Damrémont se préparait à donner l'assaut, lorsqu'il fut frappé par un boulet de canon, alors qu'il examinait les abords de la place. Le général Valée prit aussitôt le commandement. Le 13, la brèche ayant été déclarée suffisante, le nouveau général en chef donna le signal du terrible et célèbre assaut dont nous empruntons le récit à M. Léon Plée.

« Trois colonnes sont disposées. La première est commandée par le brillant Lamoricière. Elle est composée de quarante sapeurs du génie, de trois cents zouaves et de deux compagnies d'élite du 2e léger. Elle attend l'instant décisif dans la place d'armes formée auprès de la batterie de brèche, et dans un ravin qui y atteint. Sa seconde colonne d'assaut, qui attend aussi dans cette enceinte, est aux ordres de l'héroïque colonel Combes. Elle est plus massive, et consiste en quatre-vingts sapeurs, deux cents hommes du 2e et 3e bataillon d'Afrique, cent hommes de la légion étrangère, et trois cents hommes du 47e de ligne. La troisième colonne forme une sorte de réserve, comprenant deux bataillons de troupes mêlées prises dans les diverses brigades. A sept heures l'assaut commence ; aussitôt le signal donné par le duc de Nemours, sur l'ordre de Valée, Lamoricière, escorté d'une héroïque petite troupe d'officiers de génie et de zouaves, s'élance hors de l'enceinte.

«Les soldats des premières compagnies d'attaque le suivent au pas de course, frémissant de se voir ainsi devancés par leurs jeunes chef.

« On arrive au pied de la brèche ; là, il faut gravir, en s'aidant des mains, une pente des plus roides, sur laquelle au milieu des décombres, la marche glisse et se dérobe à chaque instant. Cette pente est rapidement escaladée sous le feu général de l'ennemi ; car, dit un témoin oculaire, dès que les premières têtes des Français s'élançant de la batterie s'étaient montrées hors de l'épaulement, le couronnement des remparts avait pris feu, une fusillade continue s'était allumée le long de cette ligne, et tout l'espace que nos soldats avaient à parcourir de la batterie à la brèche était couvert d'une pluie de balles.

« Cependant quelques minutes venaient à peine de s'écouler, que déjà le drapeau tricolore, abrité du vieux coq des Gaules, flottait fièrement sur le haut de la brèche. Le capitaine de Garderens, des zouaves, l'avait planté. L'armée le voyait et applaudissait.

« Mais là commencent des obstacles bien plus sérieux. Où aller? On se trouve en présence de constructions incompréhensibles, dit le même témoin, d'enfoncements qui promettent des passages et qui n'aboutissent pas, d'apparences d'entrée qui n'amènent aucune issue. C'est une ligne continue de maisons qui forme comme une seconde enceinte parallèle au rempart et que les assiégés ont fortifiée. Mais l'instinct de nos soldats ne les trompe pas. Ils se portent là où le feu de l'ennemi est le plus vif, car c'est là aussi que doivent être les postes importants, et par conséquent les vrais passages.

« Alors commence un terrible combat de détail ; on attaque les maisons les mieux défendues ; on monte sur les toits, on fait des percées dans les murs ; on court à toutes les barricades que l'on aperçoit, et on les enlève.

« Lamoricière, dont le sang-froid et l'audace, jointe au courage des officiers qui le suivent, entraîne les compagnies à mesure qu'elles arrivent ; les dirigent, prend part à leurs attaques, brise, escalade, comme un simple soldat, et chaque fois la balle frappe la place qu'il vient de quitter.

« C'est ainsi que le brave capitaine Zanzaï est tué sur la terrasse d'une maison où le colonel a placé lui-même des tirailleurs, disposant, dit le capitaine de la Tour-du-Pin, audessus des combats de terre ferme, comme une couche de combats aériens. D'autres braves aussi sont frappés, comme Leblanc, du génie, comme Desmoyen, des zouaves.

« Des accidents terribles nous font encore plus de mal que les balles ennemies. Un passage étroit se trouvait engorgé d'une foule de soldats. Un pan entier des murailles qui forment ce passage s'écroule sur les hommes du 2e léger. Leur chef de bataillon est pris sous les décombrrs. Il implore vainement du secours ; vainement comme Encelade, il soulève les masses qui l'oppriment et qui retombent toujours ; il meurt dans une agonie désespérée, car on ne peut venir à son aide : un autre événement a boulversé la face du combat.

« Voyez tous ces hommes qui se choquent en tumulte, tombant les uns sur les autres, ceux-ci brûlés, ceux-là frappés de cécité ; ceux-ci ayant perdu l'usage de leurs jambes ou de leurs bras, ceux-la se débattant vainement contre les flammes qui les enveloppe. Une explosion vient d'avoir lieu dans un magasin à poudre de l'ennemi. Tout s'est embrasé. Le feu a gagné de proche en proche chaque cartouchière,

« Jamais scène plus épouvantable n'eut lieu Lamoricière tombe blessé et momentanément privé de la vue ; une foule de soldats se tordent sous le feu. L'ennemi profite de leur agonie pour revenir dans les positions qu'il a quittées, il tire à mitraille sur les mourants, et les voyant incapables de défense, vient les charger à coups de barres, de haches et de yatagans.

« Mais il ne faut pas oublier que la brèche est ouverte, et que par cette porte glorieuse entrent à chaque instant et deux par deux, de nouvelles compagnies. Or, à peine l'explosion qui a décimé le bataillon d'Afrique vient-elle d'avoir lieu, que Combes succède à Lamoricière ; il prend le commandement.

« A son cri : à la baïonnette ! à la baïonnette ! le courage revient à tous ceux qui peuvent encore marcher. Les compagnies fraîches du 47e léger et de la légion étrangère soutiennent ce mouvement, enlèvent les barricades intérieures. Tout va nous appartenir. Mais à son tour

Combes est frappé de deux balles. Il résiste dans les premiers moments à sa blessure, promène sur le théâtre du combat un coup d'œil satisfait. Puis, ramassant toutes ses forces, il quitte la ville, et vient annoncer au général en chef qu'il n'y a plus qu'à tenter un dernier effort. « Ce sera, dit-il un beau succès, et dont jouiront ceux qui ne seront pas blessés mortellement. » Ces mots prononcés, il s'affaisse sur lui-même; on l'emporte. Deux jours après il n'était plus, mais il avait conquis une gloire éternelle.

« Pendant que cet homme, digne par sa belle mort des plus beaux jours de l'antiquité, se trouvait forcé d'abandonner le champ de bataille, les compagnies d'attaque, privées de chefs, s'engageaient dans les rues de la ville et chassaient de poste en poste ceux des ennemis qui résistaient encore.

« M. Valée, pour leur donner une direction qui centralisât tous les efforts, charge le général Rulhières de prendre le commandement des troupes qui sont dans la place. Ce général exécute son ordre. Il ordonne le mesures que commande la circonstance, reconnaît le terrain, et fait occuper les principaux édifices, cherchant à chasser les défenseurs de la ville vers les remparts opposés au côté de l'attaque. Mais ces mesures deviennent bientôt inutiles. Un parlementaire se présente au nom des notables de Constantine, et demande grâce. « Les habitants, dit-il, ne sont pas coupables; ce sont les Turcs et les Kabyles qui ont organisé et soutenu l'énergique et presque sauvage défense dont les Français ont à se plaindre. On promet au reste la soumission la plus entière. »

« M. Valée n'écoute plus alors que la voix de l'humanité. Il ordonne qu'on cesse le feu.

« Il était temps, et la ville avait chèrement expié sa résistance. Saisie d'épouvante au bruit de l'assaut, une partie des habitants avait cherché à s'enfuir en descendant au milieu des précipices qui entourent la Casbah du côté extérieur. Mais chacun voulant passer le premier, les fugitifs avaient roulé presque en masse dans les abîmes au fond desquels on apercevait leurs corps amoncelés. Une autre partie avait choisi des chemins moins périlleux pour se rendre au camp d'Achmet-Bey Nos obus les forcèrent d'abord à ralentir leur fuite. Puis on eut pitié de ces malheureux et on les laissa s'échapper. Ben-Aïssa fut du nombre de ceux qui parvinjusqu'à Achmet.

« Le général Valée, après avoir pris possession de la ville, y maintint l'administration arabe, et assura la nouvelle conquête de la France par une forte garnison confiée au général Bernelle.

« Les restes mortels de Damrémont furent rapportés en France, où ils eurent les honneurs du glorieux mausolée des Invalides. Perregaux, blessé grièvement, mourut au retour, et la Sardaigne reçut ses dépouilles. Lamoricière devait vivre pour d'autres combats et pour d'autres événements. Parmi ceux qui s'étaient distingués avec lui, le général Valée cita, dans son rapport officiel, le chef de bataillon Bedeau de la légion étrangère, les capitaines Marulaz, de Garderens, Canrobert, et beaucoup d'autres braves moins connus. »

Décadence de l'émir. — La chute de Constantine fut exploitée avec une rare intelligence par l'audacieux Abd-el-Kader, qui devint, aux yeux des populations, le dernier défenseur de l'islamisme. « Allah, disait-il, s'est servi des infidèles pour chasser les Turcs; il faut maintenant se réunir contre les infidèles. » A tous les mécontents des territoires qui ne lui appartenaient pas, il disait : « Venez de mon côté, vous serez bien reçus » et lorsque les Français se plaignaient : « Restez dans Alger et laissez-moi gouverner les Arabes. »

Sa logique était celle du traité de la Tafna.

En attendant qu'il rompît lui-même la paix, nos officiers s'occupaient avec beaucoup d'intelligence à relier entre eux les principaux postes que nous tenions; Blidah et Coleah furent occupés: Constantine fut reliée à la mer et Philippeville fut créé.

L'emir, de son côté, bataillait dans ses domaines; il réjetait dans le Sahara les ennemis de sa puissance; en les poursuivant, il s'empara d'Aïn Mahdi, à peu près au moment où nos troupes, sous les ordres du duc d'Orléans, pénétraient dans le Biban, par les portes de fer.

Reconnu dans toute l'étendue de son empire, Abd-el-Kader n'avait plus de raison d'être qu'en nous combattant. Sous prétexte que nous avions détruit le fort d'Hamza qu'il prétendait ne nous avoir pas concédé, il appelle les tribus aux armes, soulève toute l'Algérie et nous attaque partout à la fois. Il faut concentrer nos forces et abandonner nos petits postes.

Mais des renforts nous arrivent de France. Les Hadjoutes sont dispersés; les réguliers de l'émir sont vaincus entre Bou-Farick et Blidah; les kalifes de Médéah et de Milianah sont battus entre Blidah et Milianah; le maréchal Valée leur prend 500 fusils, 4 drapeaux, et une pièce de canon. Cherchel, Médéah et Milianah sont de nouveau occupés, Oran et Mostaganem repoussant toutes les attaques. L'émir ne peut même pas s'emparer du petit fort de Mazagran.

« Cent vingt-trois hommes de la 10[e] compagnie du 1[er] bataillon léger d'Afrique, aux ordres du capitaine Lelièvre, occupaient ce poste, dit Léon Plée. Ils sont investis le 2 février par les forces de Ben-Thami, kalifa de Maskarah. A combien s'élevaient ces forces, nous ne saurions le dire. L'histoire a accusé le capitaine Lelièvre d'avoir trompé la religion de son pays en exagérant le chiffre des assaillants et les faits de la défense. Toujours est-il que la faible garnison de Mazagran se maintint dans son poste, et pendant plusieurs années nul n'a contesté la vérité des faits. Voici la teneur dans laquelle ils ont été transmis à la connaissance du public.

« Ben-Thami fit d'abord reconnaître les abords de la place par une multitude d'éclaireurs. Le 2 janvier, il investit le fort avec environ quinze mille hommes appartenant à quatre-vingt-deux tribus. Avant d'y donner l'assaut, il le canonna et eut bientôt opéré une brèche dans sa faible enceinte. Les Arabes se précipitèrent aussitôt par cette brèche; toutes leurs attaques furent repoussées. Ils les recommencèrent le 3 février, se portant tout à la fois sur la brèche et contre la porte du fort. Celle-ci, défendue seulement par quinze hommes aux ordres du lieutenant Durand, résista.

« A la brèche, on ne se défendit pas avec moins d'héroïsme; mais les soldats commencèrent à perdre courage en voyant que la garnison de Mostaganem ne faisait rien pour les secourir. Pendant la nuit, le capitaine Lelièvre leur inspira cependant la résolution de mettre le feu aux poudres, et de sauter avec le fort plutôt que de se rendre.

« On n'eut pas besoin d'exécuter cette résolution extrême. Après une nouvelle journée d'assauts inutiles, Ben-Thami se retira au matin du cinquième jour, comptant un millier de morts ou de blessés. Quand la garnison de Mostaganem arriva enfin sur le champ du combat, elle trouva la petite troupe du capitaine Lelièvre plus que décimée, mais prête à combattre encore. »

Sur ces entrefaites, Bugeaud est nommé gouverneur (31 décembre 1840). Il avait juré de détruire l'empire arabe qu'il avait consolidé. Le gouvernement de Louis-Philippe, débarrassé de toute crainte du côté de l'Europe, avait résolu la conquête de l'Afrique; l'émir va marcher de désastre en désastre.

Bugeaud commence par courir au secours de Médéah où est enfermé Cavaignac avec deux bataillons de zouaves. Il ravitaille la place qui en avait le plus pressant besoin. Il arrive à Milianah que l'émir assiège en personne. Des combats meurtriers sont livrés, mais l'ennemi n'accepte pas une bataille générale; il lâche pied dès qu'on veut le charger et abandonne même Abd-el-Kader, qui est sur le point d'être fait prisonnier.

Bugeaud a résolu de frapper un grand coup. Il va poursuivre l'émir jusque dans sa capitale. Il part, le 18 mai 1841, de Mostaganem, arrive devant Tagdempt, le 25 mai, et en prend possession après un engagement très-vif. Il entre dans une ville déserte et en feu; il se hâte de la quitter, après avoir fait sauter la citadelle. Il arrive à Mascara, le 30, et y rentre sans combat. Les habitants étaient partis, mais ils n'avaient pas mis le feu à la ville. Bugeaud y mit une forte garnison et se retira sur Mostaganem.

Une expédition sur Boghar et Thaza ne fut pas moins heureuse; elle était dirigée par le général Baraguay-d'Hilliers, qui ravitailla Médéah et détruisit plusieurs des établissements de l'émir. Bientôt toute la province d'Alger fut pacifiée.

En 1842, le Tittery s'étant soulevé, fut châtié par Changarnier; Bugeaud arrive, le 30 janvier, devant Tlemcen, évacuée la veille par Abd-el-Kader; Sebdou est détruit le 19 février; le 15 du même mois, Bedeau occupe Tlemcen. A la fin de l'année, l'émir, abandonné de presque toutes les tribus, n'avait plus d'autres défenseurs que ses fidèles Hachem, qui se battaient sur la rive droite de la Mina. Bientôt même, ils sont forcés de se soumettre.

Abd-el-Kader ne pouvant plus compter sur l'élément arabe se résout à sortir de la province d'Oran, et à venir révolutionner l'élément kabyle aux frontières même de la province d'Alger. Poursuivi avec une ardeur extraordinaire par le général Lamoricière, il faut qu'il fuie, s'il ne veut pas être fait prisonnier. Il n'y a pas à hésiter; l'émir se précipite vers la province d'Alger. C'était le seul moyen d'éviter Lamoricière.

A son approche les Kabyles se soulèvent. Mais Abd-el-Kader commet une faute grave; il incendie, pille et tue chaque fois qu'il trouve la moindre résistance; il suit une politique désastreuse que la France commençait à abandonner. Les Français deviennent les libérateurs et les rôles sont changés.

La tentative du patriote arabe échoue en raison même de sa conduite barbare; beaucoup de tribus se déclarent contre lui. Nos officiers le pourchassent; il erre de tribu en tribu, suivi de quelques centaines de réguliers, avec lesquels il n'ose accepter de combat, laissant aux tribus qu'il a soulevées le soin de résister à nos troupes. En quelques mois, leurs hordes indisciplinées sont dispersées.

L'émir revient avec sa vitesse ordinaire chez les Hachem; il y reçoit des renforts; mais poursuivi à outrance par Lamoricière, il se retire sur les hauts plateaux; il espérait ainsi nous échapper et fonder un empire dans le petit désert.

Mais un coup terrible allait lui être porté. Sa smala allait être prise par le duc d'Aumale. Voici comment le fils de Louis-Philippe rend compte de cette mémorable surprise

« *Au bivouac de Chabounias sur l'Oued-Ouerk, le* 20 *mai* 1843.

« Mon général,

« La smala d'Abd-el-Kader est prise, son trésor pillé, les fantassins tués ou dispersés. Quatre drapeaux, un canon, deux affûts, un butin immense, des populations et des troupeaux considérables sont tombés en notre pouvoir. Voici le résumé de nos opérations :

« J'avais, d'après vos ordres, rassemblé à Boghar, dans les premiers jours du mois, des grains, des vivres et des moyens de transport. Le 10 mai je quittai ce poste avec treize cents baïonnettes des 33e et 64e de ligne et des zouaves, six cents chevaux tant spahis que chasseurs et gendarmes, une section de montagne et un approvisionnement de vingt jours en vivres et en orge porté par un convoi de huit cents chameaux et mulets.

« Je laissai à Boghar des vivres pour ravitailler au besoin la colonne, et une petite garnison de deux cent cinquante hommes, commandée par le capitaine du génie Mattet, officier plein de ressources et d'intelligence. Le but que vous m'aviez indiqué était d'atteindre la smala d'Abd-el-Kader, soit en agissant de concert avec M. de Lamoricière, soit en opérant seul, si des circonstances politiques retenaient cet officier général dans la province de Mascara. Des renseignements dignes de foi, fournis par l'agha des Ouled-Aïda, plaçaient la smala dans les environs de Goudjilat, sans déterminer sa position d'une façon exacte. Il importait donc, avant tout, d'atteindre ce point le plus promptement possible, en tâchant de dissimuler à l'ennemi la direction que nous suivions; nous ne pouvions pas espérer qu'il ignorerait notre sortie. Grâce à d'excellents guides, nous pûmes en suivant une vallée étroite et parallèle à celle de Narh-Ouassel, arriver à Goudjilat sans qu'on y fût prévenu de notre approche; et le 14 mai, à la suite d'une marche de nuit, ce petit village fut cerné.

« Goudjilat est peuplé de gens de métier, que leur profession mettait en rapports continuels avec la smala : on en arrêta quelques-uns. Nous sûmes par eux que la smala était à Oues-sek-on-Rekaï, à environ quatorze lieues au sud-ouest.

« Dans la nuit du 14 au 15, la colonne se remit en route vers ce point. Quelques individus surpris dans les bois nous apprirent que l'ennemi avait levé son camp la veille au soir, et s'était dirigé vers Taguin, pour de là gagner le Djebel-Amour. Cette montagne renferme des grains déjà mûrs dans cette saison, et qui devaient nourrir pendant quelque temps les nombreuses populations qu'Abd-el-Kader traînait à la suite de son douar. Je fus informé en même temps que le général de Lamoricière était à quelques lieues dans le sud-ouest, et que sa présence avait décidé ce brusque mouvement. L'émir l'observait avec vingt-cinq chevaux, afin de pouvoir mettre sa smala à couvert; mais il ne craignait rien de la colonne de l'est, qu'il croyait rentrée à Boghar. Cette nouvelle ne me laissait qu'un parti à prendre, c'était de gagner aussitôt Taguin, soit pour atteindre la smala, si elle y était encore, soit pour lui fermer la route de l'est, et la rejeter forcément sur le Djebel-Amour, où, prise entre les deux colonnes de Mascara et de Médéah, il lui était difficile d'échapper; car, dans ces vastes plaines, l'eau est si rare, que les routes sont toutes tracées par les sources si précieuses qu'on y rencontre.

« Ce plan était simple; mais il fallait, pour l'exécuter, une grande confiance dans le dévouement des soldats et des officiers. Il fallait franchir d'une seule traite un espace de plus de vingt lieues, où l'on ne devait par rencontrer une goutte d'eau. Mais je comptais sur l'énergie des troupes; l'expérience a montré que je ne m'étais pas trompé.

« Je subdivisai la colonne en deux : l'une essentiellement mobile, composée de la cavalerie, de l'artillerie et des zouaves, auxquels j'avais attaché cent cinquante mulets pour porter les sacs et les hommes fatigués; l'autre, formée de deux bataillons d'infanterie et de cinquante chevaux, devait escorter le convoi sous les ordres du lieutenant-colonel Chadeysson.

« Le 16, à la pointe du jour, nous avions déjà rencontré quelques traînards de la smala. Sur des renseignements inexacts qu'ils donnèrent, je fis, avec la cavalerie, une reconnaissance de quatre lieues, droit au sud, qui n'aboutit à rien. Craignant de fatiguer inutilement les chevaux, je persistai dans mon premier projet; et je repris la direction de Taguin, où toute la colonne devait se réunir.

« Nous n'espérions plus rencontrer l'ennemi de cette journée, lorsque, vers onze heures, l'agha des Ouled-Aïda, envoyé en avant pour reconnaître l'emplacement de l'eau, revint au galop me prévenir que la smala tout entière (environ trois cents douars) était établie sur la source même du Taguin.

« Nous en étions tout au plus à mille mètres; c'est à peine si elle s'était déjà aperçue de notre approche. Il n'y avait plus à hésiter; les zouaves, que le lieutenant-colonel Chasseloup amenait rapidement avec l'ambulance du docteur Beuret et l'artillerie du capitaine Aubac, ne pouvaient pas, malgré toute leur énergie, arriver avant deux heures, et une demi-heure de plus, les femmes et les troupeaux étaient hors de notre portée; les nombreux combattants de cette ville de tentes auraient eu le temps de se rallier et de s'entendre; le succès devenait improbable, et notre situation très-critique. Aussi, malgré les prières des Arabes, qui, frappés de notre petit nombre et de la grande quantité de nos ennemis, me suppliaient d'attendre l'infanterie, je me décidai à attaquer immédiatement.

« La cavalerie se déploie et se lance à la charge avec cette impétuosité qui est le trait distinctif de notre caractère national, et qui ne permit pas un instant de douter du succès.

« A gauche, les spahis, entraînés par leurs braves officiers, attaquent le douar d'Abd-el-Kader, et culbutent l'infanterie régulière, qui se défend avec le courage du désespoir. Sur la droite, les chasseurs traversent toutes les tentes sous une vive fusillade, renversent tout ce qu'ils rencontrent et vont arrêter la tête des fuyards, que de braves et nombreux cavaliers cherchent vainement à dégager.

« Ici, mon général, ma tâche devient plus difficile. Il faudrait vous raconter mille traits de courage, mille épisodes brillants de ce combat individuel, qui dura plus d'une heure. Officiers et soldats rivalisèrent et se multiplièrent pour dissiper un ennemi si supérieur en nombre. Nous n'étions que cinq cent hommes, et il y avait cinq mille fusils dans la smala. On ne tua que des combattants, et il resta trois cents cadavres sur le terrain.

« Quand les populations prisonnières virent nos escadrons qui avaient poursuivi au loin les cavaliers ennemis, elles demandaient à voir leurs vainqueurs et ne pouvaient croire que cette poignée d'hommes eût dissipé cette force immense dont le prestige moral et réel était si grand parmi les tribus.

« Nous avons eu neuf hommes tués et douze blessés. »

Un coup plus terrible encore allait être porté à l'émir. Il allait perdre son plus fidèle lieutenant, le célèbre Sidi-Embareck.

Le général Tempoure, commandant de la subdivison de Mascara, apprend par ses espions que le lieutenant de l'émir se trouve dans son rayon, à la tête des dernières forces de l'indépendance arabe; il marche aussitôt dans la direction indiquée, et tombe sur l'ennemi, le 11 novembre 1843.

Le combat se livra sur les bords de l'Oued-Malah, où les réguliers de l'émir, atteints malgré leurs feintes et leurs marches dérobées, vendirent chèrement leur vie.

Vers la fin du combat, un cavalier d'un courage remarquable, d'une taille de géant et d'une force herculéenne, parvint à se frayer un passage au milieu de nos soldats, et à s'enfuir, non sans avoir fait mordre la poussière à un grand nombre de Français.

Le capitaine de spahis Cassaignoles, accompagné de Gérard, Sicot et Labossay, sous-officiers au même corps, se précipite sur ses traces, en lui enjoignant de s'arrêter et de se rendre, s'il ne veut pas recevoir vingt balles dans les reins.

Après avoir fait quelques temps la sourde-oreille, le fuyard semble comprendre qu'il ne lui reste aucune chance de salut; il s'arrête, se retourne, et dans une attitude suppliante, tend vers les Français, la crosse de son fusil, signe évident qu'il se rend à discrétion.

Au moment où Labossay va pour prendre l'arme de l'Arabe, celui-ci la retourne vivement et le décharge sur le spahis trop confiant qui tombe roide mort à ses pieds.

Avant que Cassaignoles ait eu le temps de s'approcher du meurtrier et de lui fendre la tête, le Musulman tire de ses fontes deux pistolets; le capitaine qui a vu son mouvement, enlève son cheval avec un jurement terrible : l'animal reçoit le coup destiné à son maître; cavalier et coursier roulent ensemble sur le sable.

Pendant ce temps, Sicot arrive; il porte un furieux coup de sabre dans la poitrine du traître que ce coup n'abat pas et qui, de sa seconde balle met le Français hors de combat.

Gérard, resté seul, n'hésite pas à attaquer ce terrible adversaire; le combat s'engage corps à corps, et dans la lutte, les deux ennemis perdant l'étrier, roulent ensemble dans la poussière, sans cesser un intant de se frapper avec une rage indescriptible.

Mais l'Arabe qui perd son sang et ses forces par la profonde blessure que Sicot lui a faite, ne peut empêcher Gérard de le maintenir sous lui, de lui poser son genoux sur la poitrine et de le tuer.

— Il est mort ! s'écrie le Français, au comble de la joie, et visiblement soulagé... C'est égal, il nous coûte cher.

En ce moment, Cassaignoles était parvenu, avec des peines infinies à se retirer de dessous son cheval :

— Est-il borgne ? demande-t-il.

— Oui, mon capitaine.

Le capitaine s'approche, et après avoir vérifié l'assertion du sous-officier :

— Réjouis-toi, mon brave, lui dit-il; te voilà chevalier de la Légion d'honneur, car tu as tué le grand kalifa Sidi-Embareck.

Sur ces entrefaites, une vingtaine de spahis indigènes, arrivent sur le lieu du combat et n'ont rien de plus pressé que de trancher la tête du mort illustre, afin de l'envoyer au général Bugeaud; horrible trophée, auquel nos soldats s'empressèrent de rendre les honneurs militaires, sur l'ordre formel du gouverneur.

Quant au tronc mutilé du kalifa, abandonné aux oiseaux de proie, sur le lieu même où il était tombé, il fut recueilli quelques jours plus tard par Abd-el-Kader lui-même qui, à sa vue s'écria, dit-on : — Hélas ! ce sont des Musulmans qui l'ont tué. Qu'Allah punisse les traîtres.....

L'émir savait, en effet, que les chétiens ne tranchent jamais la tête des morts, et la plus grande douleur pour lui était de trouver, après un combat, le tronc mutilé de l'un des siens, parce que cette vue témoignait que de nombreux indigènes combattaient dans notre camp.

Guerre avec le Maroc. — Abd-el-Kader était poursuivi avec un acharnement indescriptible. Chacun de nos généraux brûlait de le prendre; il est probable que cet honneur fut advenu à Lamoricière sans la jalousie de Bugeaud qui aurait bien voulu se réserver une semblable capture.

Des colonnes sont lancées sur les hauts plateaux. Cavaignac pousse jusqu'au désert, chez les Oulad Sidi-Cheik de l'ouest, tandis que le général Renault visite les Oulad-Sidi-Cheik de l'est. Le 4 mars 1844, le duc d'Aumale s'empare de Biskra; le 24 et le 25, les N'gaous et les Oulad-Soltan se soumettent au général Sillègue; le Bellezma en fait autant le 1er mai; Dellis est pris le 17, après un siége de 14 jours; le général Marey-Monge arrive jusqu'à Laghouat.

Ne pouvant songer à la résistance, l'émir parvient à passer entre nos colonnes et à gagner la frontière du Maroc.

A son arrivée, les populations voient en lui un martyr de l'islamisme; elles se soulèvent en sa faveur. Abd-el-Kader leur montre la France détruisant la religion; avec son éloquence supérieure, il nous accuse de vouloir conquérir le Maroc après l'Algérie. Il fait partout une peinture navrante de ce que sera un jour l'islamisme, poursuivi, traqué, chassé de l'Afrique. Les habitants frémissent; les courages s'emflamment; on ne se contente pas de nourrir l'émir et de l'accabler de présents; on s'offre en masse pour marcher sous ses ordres.

L'empereur du Maroc, de son côté, était fort perplexe. Nous déclarer la guerre, c'était assumer la responsabilité d'un désastre inévitable. Combattre l'émir, s'était s'exposer à une révolution. L'influence de l'Angleterre l'emporta; l'empereur se déclara contre nous. Il demande à réviser un ancien traité, signé en 1767, avec les autorités turques; il voulait une nouvelle délimitation, notre voisinage devenant redoutable.

Enfin, bref, c'était la guerre.

De notre côté on s'y prépara avec prudence; il s'agissait de mettre les Marocains dans leur tort, pour ne pas donner à l'Angleterre l'occasion d'intervenir.

Trois fois on laissa l'ennemi passer notre frontière, et l'on se contenta de le repousser, sans prendre l'offensive.

Enfin, le Maroc n'ayant pas répondu à un ultimatum que la France lui avait posé, Bugeaud marche sur Ouchda et s'en empare sans brûler une amorce; puis, après une démonstration sur le territoire ennemi, il se retire pour attirer celui-ci à une bataille décisive. Les Marocains ne tombèrent pas tout d'abord dans le piége, ils se contentèrent de tirailler sur notre arrière-garde.

Cependant, le prince de Joinville vient le 6 août mouiller devant Tanger, à la tête d'une escadre; en une heure, il détruit les fortifications de la ville et il part aussitôt pour Mogador.

Le 14 du même mois, le maréchal Bugeaud parvient enfin attirer les Marocains à une grande bataille, dont l'issue heureuse lui valut le titre de duc d'Isly. Voici comment M. Léon Plée raconte ce beau fait d'armes.

« Voici assurément, sur les rives de l'Oued-Derfou, la plus charmante illumination qui se soit jamais vue dans ces contrées sauvages. De riants jardins anglais, faits du matin, s'étendent sur les deux rives du pittoresque ruisseau. Dans les allées, ce ne sont que brillants uniformes et vives causeries de combats. Aux branches des arbres sont suspendus tous les feux que l'artifice du soldat a pu s'imaginer. Sur des tables, le punch à la flamme bleue vacille, se rallume, colore tout autour de lui d'une façon étrange. C'est la fête avant le combat.

« Mêlé à ses officiers, les animant, les éclairant de sa parole, Bugeaud est là qui explique à tous son plan du lendemain. On l'entoure, on l'applaudit, on lui jure de vaincre.

« Au loin, le camp français, composé d'une multitude de petites tentes, après avoir longtemps comtemplé cette fête, commence à s'endormir.

« Puis bientôt les feux et les flammes des jardins s'éteignent. Il ne reste plus d'éveillé que les grand'gardes et le général qui écrit en France pour y annoncer d'avance la victoire.

« En effet, une grande victoire allait consacrer notre conquête de l'Algérie, et en imposer pour longtemps à toutes les jalousies. Cette victoire était bien désirable. Jusqu'ici, dans les diverses rencontres, les Marocains ne se regardaient pas comme battus, parce qu'ils avaient fui à temps, et qu'il avaient perdu peu de monde. Leurs rassemblements ne se composaient plus de dix mille, mais de ving-cinq mille hommes. Ils avaient au milieu d'eux un prince impérial. Ils ne prenaient même plus la peine de négocier, et posaient, eux aussi, leur ultimatum, qui était l'évacuation de Lalla-Maghnia. Dans leur camp, c'était un enthousiasme plus grand encore que dans le camp français. Les marabouts racontaient la bataille d'Al-Kasar, les champs blanchis par les ossements des soldats de Sébastien de Portugal. On voyait déjà la faible armée du maréchal dispersée, et jonchant de ses débris la frontière qu'elle avait osé franchir. De ce succès on courait à d'autres succès. On reprenait Mascara, Oran, et bientôt le drapeau des schérifs flottait sur Al-Djezaïr, sur Alger.

« D'un autre côté, Abd-el-Kader mettait à profit chacune des journées que nous perdions à attendre. Si l'on tardait plus longtemps à prendre un parti, on pouvait craindre une révolte sur nos derrières.

« Mais comment obtenir un engagement décisif avec des ennemis qui n'attaquent qu'à coup sûr.

« Bien que les chaleurs fussent considérables, le général Bugeaud, après avoir reçu de la cavalerie légère de France, quitta ses bivouacs le 13, le lendemain de la fête dont nous avons parlé; mais, afin que les Marocains ne pussent avoir de soupçon de ses intentions de leur livrer combat, il feignit un grand fourrage, à la faveur duquel il masqua ses mouvements. Le soir venu, on campa pour quelques heures, dans l'ordre même de la marche, en silence, et sans qu'aucun feu trahît la présence des soldats. Puis, aux premières lueurs avant-courrières de l'aube, on reprit la direction du camp marocain.

« Après avoir traversé une première fois l'Oued-Isly, sur les huit heures du matin, on arriva sur des hauteurs que l'on appelle Djarf-el-Akdar. De là, l'on aperçut les tentes marocaines et leurs pavillons. En avant, d'innombrables cavaliers se disposaient à attaquer l'armée assaillante lorsqu'elle aurait à franchir pour la seconde fois les sinuosités de l'Isly. Au milieu, dans une partie plus élevée, et commandant aux masses marocaines, on pouvait remarquer le quartier général du prinre impérial, ses drapeaux, et ce fameux parasol imité des rois hindous, sous lesquels s'abritent les sultans.

« A cette vue, nos soldats ne purent retenir leur joie et leur enthousiasme; ils jetaient en l'air le bâton qui leur sert à la marche et pour tendre les toiles de leurs tentes.

« Bugeaud forma aussitôt facilement son ordre de bataille, pour lequel il avait pris préalablement toutes les dispositions.

C'était, dit-il lui-même dans ses mémoires, un grand losange fait avec des colonnes à demi-distance par bataillon, et prêtes à former le carré. Derrière le bataillon de direction se trouvaient deux bataillons en réserve et ne faisant pas partie du système, c'est-à-dire pouvant être détachés suivant les circonstances.

« L'artillerie était divisée sur les quatre faces, vis-à-vis des intervalles des bataillons, qui étaient de cent vingt pas. L'ambulance, les bagages, les troupeaux étaient au centre, ainsi que la cavalerie, formée en deux colonnes sur chaque côté du convoi. On devait marcher à l'ennemi par un des angles formé par un bataillon qui serait celui de direction.

« Bugeaud avait choisi cette disposition en losange comme plus avantageuse qu'un carré, parce que, dans un tel ordre, chaque bataillon est indépendant de son voisin, qu'il protége, et dont il recoit protection par le croisement des feux. De plus, en cas d'échec éprouvé par un bataillon, l'autre n'est pas nécessairement compromis. Il a sa force en lui-même. Enfin, la cavalerie peut sortir et rentrer par intervalles sans rien changer au système.

« Le point où l'on voyait l'état-major impérial, fut celui que Bugeaud donna à son bataillon de direction. Arrivé là on devait converser à droite et se porter sur les camps. Le général de Lamoricière commandait en second sous les ordres du maréchal. L'avant-garde, ou tête de colonne du centre, était aux ordres de Cavaignac; le général Bedeau commandait la droite, le colonel Pélissier la gauche, le colonel Gachot l'arrière-garde. Le colonel Tartas commandait en chef la cavalerie, composée de dix-neuf escadrons, et avait avec lui les colonels Jusuf et Morris. Un simple mais fort intelligent capitaine. M. Bonamy, dirigeait seize pièces d'artillerie.

« Après cinq ou six minutes de halte, les ordres du maréchal sont exécutés. Les fanfares d'une musique joyeuse et guerrière retentissent, et l'ordre de combat descend vers les gués de l'Isly pour les traverser. Les cavaliers Marocains sont là en force; mais, après avoir perdu beaucoup de monde, ils se retirent devant le feu des tirailleurs français, qui s'établissent sous un plateau immédiatement inférieur à l'éminence d'où le fils d'Abd-er-Rhaman ordonnait les mouvements de son armée. Cette éminence est à la portée de notre artillerie, qui y lance de nombreux boulets, et jette le plus grand trouble dans l'état-major impérial.

« Tandis que l'on était occupé à voir cette fourmillière aller et venir en mille sens, les cavaliers impériaux accomplissaient de leur côté le plan arrêté par leurs chefs. Il était bien simple, et pouvait réussir avec une infanterie moins solide; le terrain en favorisait l'exécution. Il consistait à attendre que les Français fussent engagés au passage. Alors d'innombrables masses de cavaliers, formées dans les collines, devaient déboucher au grand galop de leurs chevaux par la droite et par la gauche de l'armée assaillante, et l'envelopper, tandis que

toutes les forces centrales, demeurées avec le fils de l'empereur, préserveraient sa tête de colonne.

« Malheureusement pour les Marocains, les tirailleurs français, dispersés avec une grande intelligence, ne se replient pas même sur les colonnes. Ils attendent de pied ferme la charge des masses ennemies. Leur feu, éclatant avec ensemble, est soutenu par l'artillerie placée aux angles morts des bataillons et vomissant la mitraille. Déchirées, ébranlées, à peine maîtresses de leurs chevaux, qui se cabrent, qui se retournent, les masses ennemies s'arrêtent devant ce feu terrible, tourbillonnent, sont indécises. L'artillerie les presse. Elles font péniblement leur retraite sous nos boulets et sous nos balles.

« C'est le moment d'enlever l'affaire, comme on dit au bivouac. Bugeaud le comprend. Il ne craint plus pour ses flancs. Ordre est donné à la tête de colonne d'aller en avant. Elle atteint bientôt l'éminence où se tenait d'abord le fils de l'empereur. On commence alors le mouvement de conversion vers les camps. C'est la cavalerie qui doit aborder ceux-ci.

« A la tête de six escadrons de spahis, soutenus de très-près par trois escadrons de chasseurs du 4e, le colonel Jusuf, sans se laisser intimider par les batteries qui défendent les abords des tentes, et sabrant bon nombre de cavaliers qui lui disputent faiblement le passage, tombe sur cet immense camp, absolument comme il est entré dans la smala d'Abd-el-Kader. Mais là une résistance opiniâtre s'est organisée. L'infanterie et les canonniers marocains défendent en désespérés leur bagages et leurs tentes; au même moment, la cavalerie d'Abd-er-Rhaman, qui s'est ralliée, essaye de renouveler l'attaque dont elle a eu si peu à se glorifier.

« Les spahis et les chasseurs, sur ce premier point, finissent par triompher de la résistance des défenseurs du camp. Quand notre infanterie y arrive, il est couvert de cadavres; mais les Marocains l'abandonnent en fuyant, laissant aux mains de nos soldats artillerie, munitions, provisions, tentes, boutiques de marchands, en un mot tout l'attirail des armées orientales.

« Mais, sur le second point, un épisode d'audace faillit compromettre le succès.

Voyant une grosse masse de cavalerie réunie de nouveau sur notre aile droite, le colonel Morris, qui commande plusieurs escadrons non engagés, conçoit la résolution de briser la charge de cette masse en l'attaquant par son flanc droit. Il passe l'Isly. La masse ennemie, repoussée comme la première fois par le feu de l'infanterie, tourne alors tous ses efforts contre les escadrons du colonel Morris. Celui-ci, attaqué, entouré par des forces dix fois supérieures, tient tête avec une fermeté héroïque; mais il est évident que si du secours ne lui arrive pas, il y aura là un grave échec. Le général Bedeau précipite de ce côté trois de ses meilleurs bataillons d'infanterie. Le colonel Morris reprend l'offensive à la faveur de l'attaque que ces derniers font sur le flanc des Marocains, et chasse tout devant lui avec une impétuosité irrésistible. Trois cents Abid-Bokari ou Berbères laissent leur cadavres sur le champ du combat.

« Cependant, malgré la prise du camp, tout n'était pas fini. A l'appel des officiers impériaux, les fuyards se ralliaient sur la rive gauche de l'Isly. Ils étaient encore au moins vingt mille, et pouvaient, avec de la décision, disputer aux Français la possession du camp. Le maréchal Bugeaud ne leur donne pas le temps de préparer leur retour offensif. Infanterie, cavalerie, artillerie passent la rivière. La mitraille tonne de nouveau sur les masses ennemies. Quand elles sont de nouveau aussi ébranlées, les spahis et les hussards poursuivent leurs succès. Ils chassent l'ennemi devant eux durant une lieue.

« Le soleil d'Afrique était alors à son zénith. La chaleur du combat avait seule jusqu'alors protégé nos soldats contre ses rayons brûlants. La déroute des descendants des vainqueurs d'Al-Kasar était complète. Il n'y avait même plus rien à leur prendre. Suivant les expressions du maréchal, tout était pris, drapeaux, bagages, artillerie. »

Nous n'eûmes que vingt-sept tués et cent blessés; les Marocains perdirent quinze cents hommes tués et deux mille blessés.

Trois jours plus tard, Mogador, principale ville du commerce de l'empire marocain subissait le sort de Tanger. Voici le rapport que fit le prince de Joinville :

« *Bateau à vapeur* le Pluton,
Mogador, 17 *août*.

« Je suis arrivé devant Mogador le 11. Le temps était très-mauvais, et pendant plusieurs jours nous sommes restés devant la ville sans même pouvoir communiquer entre nous. Malgré des bouées de deux cents brasses de chaîne, nos ancres cassaient comme du verre.

« Enfin, le 15, le temps s'étant embelli, j'en ai profité pour attaquer la ville.

« Les vaisseaux *le Jemmapes* et *le Triton* sont allés s'embosser devant les batteries de l'ouest, avec ordre de les battre, et de prendre à revers les batteries de la marine. *Le Suffren* et *la Belle-Poule* sont venus prendre poste dans la passe du nord. Il était une heure de l'après-midi lorsque notre mouvement a commencé.

« Aussitôt que les Arabes ont vu les vaisseaux se diriger vers la ville, ils ont commencé le feu de toutes leurs batteries. Nous avons attendu pour répondre que chacun eût pris son poste. A quatre heures et demie le feu a commencé à se ralentir. Les bricks *le Cassard*, *le Volage* et *l'Argus* sont alors entrés dans le port, et se sont embossés près des batteries de l'île, avec lesquelles ils ont engagé une lutte animée.

« Enfin, à cinq heures et demie, les bateaux à vapeur, portant cinq cents hommes de débarquement, ont donné dans la passe, sont venus prendre poste dans les créneaux de la ligne des bricks, et le débarquement sur l'île s'est immédiatement effectué.

« L'île a été défendue avec le courage du désespoir par trois cent vingt hommes, Maures ou Kabyles, qui en faisaient la garnison. Un grand nombre a été tué. Cent vingt d'entre eux, renfermés dans une mosquée, ont fini par se rendre.

. . . .

« L'île prise, il ne nous restait plus qu'à détruire les batteries de la côte qui regardent la ville. Notre canon les avait déjà bien endommagées; il fallait les mettre complétement hors de service.

« Hier donc, sous les feux croisés de trois bateaux à vapeur et de deux bricks, cinq cents hommes ont débarqué. Ils n'ont point rencontré de résistance. Nous avons encloué et jeté à la mer les canons; nous en avons emporté quelques-uns. Les magasins à poudre ont été noyés; enfin nous avons emmené et défoncé toutes les barques qui se trouvaient dans le port.

« Je crois que nous aurions pu, à ce moment, pénétrer sans danger dans l'intérieur de la ville; mais ce n'aurait été qu'une promenade sans but et sans autre résultat qu'un inutile pillage. Je me suis donc abstenu, et j'ai ramené les troupes sur l'île et les équipages à bord de leurs navires.

« Je m'occupe d'installer sur l'île une garnison de cinq cents hommes.

« L'occupation de l'île, sans le blocus du port, serait une mesure incomplète.

« Je me conforme donc à vos ordres en fermant le port de Mogador.

« La ville est, au moment où je vous écris, en feu, pillée et dévastée par les Kabyles de l'intérieur, qui, après avoir chassé la garnison impériale, en ont pris possession.

« Nous venons de recueillir le consul anglais, sa famille, et quelques Européens.

« Je ne veux pas terminer sans vous dire combien j'ai à me louer de tous ceux que j'ai eus sous mes ordres dans la campagne que nous venons de faire.

« Tout le monde a servi avec un zèle qui ne se puise que dans l'amour ardent du pays, de son honneur et de ses intérêts, et dans un dévuement absolu au service du roi.

« François d'Orléans. »

Après de semblables succès, on était en droit de s'attendre à une paix honorable ou même à un agrandissement de territoire. Il n'en fut rien. Le roi des Français, subissant l'influence de l'Angleterre, ne demanda rien; pas même une indemnité de guerre. La France, disait-on, est assez riche pour payer sa gloire.

Le 10 septembre fut signée une convention par laquelle le Maroc conservait ses frontières et s'engageait à ne plus soutenir Abd-el-Kader.

El-Bou-Maza. — L'émir disparaissait de la scène, par l'unique raison que l'élément aristocratique arabe avait besoin de la paix et abandonnait la lutte après quinze ans d'efforts infructueux. La démocratie abile, kayant moins à perdre et d'ailleurs plus énergique, n'avait point désarmé. Il lui fallait un chef; il ne se fit pas attendre.

C'était *Bou-Maza*, l'homme à la chèvre, un jeune homme, presque un enfant, beau, brillant, éloquent. Sa chèvre, qui composait toute sa suite, était pourvue, disait la renommée, de mamelles intarissables, dont le lait suffisait à nourrir des milliers de guerriers.

Bou-Maza était le représentant de l'émir en l'absence de celui-ci; c'est lui qui devait nous chasser. Dieu lui en avait donné le pouvoir et lui en avait facilité les moyens; il était invulnérable; en arrivant à lui, les balles ennemies le rafraîchissaient d'une eau limpide, tandis que son cheval, forteresse vivante, lançait la mort de tous ses crins, absolument comme les coursiers prophétiques.

En quelques semaines, l'homme à la chèvre eut une nombreuse suite, des réguliers et des irréguliers; il parvint à soulever le Dahra, pays situé entre le cours du Chéliff et la Méditerranée. Trois colonnes françaises débouchent aussitôt dans ce pays, sous les ordres des colonels Pélissier, Saint-Arnaud et Ladmirault.

Une seule tribu ne put être soumise, celles des Oueld Riah, qui se retirèrent dans les grottes d'El-Kantara, auxquelles s'attachait un renom d'impénétrabilité.

« On songea à un investissement, dit Léon Plée. La famine aurait peut-être contraint les Ouled-Riah de faire leur soumission; mais le colonel Pélissier était pressé d'aller joindre son collègue.

« D'un autre côté, il n'avait pas assez de monde pour camper à demeure dans ces montagnes, où une insurrection pouvait anéantir sa colonne; enfin un siége n'était pas conforme à ses instructions. Il avait ordre, à tout prix, de

détruire le prestige attaché aux retraites du Kantara.

« Une idée infernale, imitée, malheureusement, au choix, ou de nos guerres civiles ou des guerres des Espagnols en Amérique, avait été indiquée comme moyen extrême par le gouverneur général. On devait effrayer les Kabyles en les menaçant de les étouffer dans leurs grottes par la fumée et par le feu. On pensait que devant une pareille menace toute résistance cesserait.

« Après avoir, non sans beaucoup de peine, réussi à se mettre en communication avec les défenseurs des cavernes on leur fit en effet la menace conseillée par le maréchal Bugeaud. Ils la dédaignèrent; un de nos parlementaires fut même tué par eux.

« On passa aussitôt à un commencement d'exécution, pensant que leur dédain ne provenait que de la certitude où ils étaient du peu de fondement d'une menace pareille.

« Des amas de bois, de pailles sèches, furent jetés du haut du Kantara au devant des grottes. Les Kabyles les enlevaient à mesure qu'ils étaient lancés; mais la fusillade de nos tirailleurs les ayant refoulés dans les grottes, les fascines finirent par faire un vaste monceau, auquel il n'y avait plus qu'à mettre le feu.

« De quels événements les cavernes du Dahra furent-elles alors le théâtre, personne ne l'a su jamais. Sans doute les marabouts et les chefs s'opposèrent à main armée à la sortie de la masse, et la forcèrent à attendre l'exécution de la menace faite par le colonel français. Peut-être un affreux combat s'engagea-t-il au sein de ces antres mystérieux.

« Quoi qu'il en soit, la plus grande indécision régnait parmi nos officiers et nos sous-officiers. Cela n'est pas possible, disait-on. Il faut qu'ils aient quelque part une issue que nous ne connaissons pas. Ce raisonnement, dont nous garantissons l'authenticité, provoqua cette réponse : S'il existe une issue autre que celles qui sont investies, on le verra bien.

« Aussitôt des matières enflammées sont lancées sur les morceaux de bois et de paille entassés. Comme s'il n'eut point voulu s'associer aux horreurs de ce bûcher humain que la conquête française, conquête essentiellement civilisatrice, élevait à la nationalité arabe, le feu refusa longtemps d'embraser les masses combustibles jetées par nos soldats à l'entrée des cavernes. Quelques Arabes s'échappèrent, et allèrent non loin de là puiser de l'eau. On espéra que d'autres les suivraient, que la soumission aurait lieu. Espérance vaine.

« Au moment où le soleil commençait à quitter le zénith, un vent s'éleva, qui porta directement sur les ouvertures du Dhar. La flamme commença à tourbillonner, à s'élever, à lécher les parois du massif, puis à s'engouffrer dans les cavernes avec des masses de fumée poussées par le vent. Alors nos soldats descendirent.

« Beaucoup croyaient que les Arabes avaient fui par quelque issue secrète, ou que du moins ils avaient trouvé un réduit où la flamme ne pouvait arriver. Ce qui encouragea cette dernière idée, c'est que vers minuit le bruit des coups de feu arriva distinctement à l'oreille des troupes. Alors on jeta de nouveau des matières combustibles dans l'ouverture des grottes. Les détonnations cessèrent, et il y eut parmi nos soldats un moment d'effroi dont aucune langue ne saurait rendre la triste profondeur

« Les Ouled-Riah ne s'étaient-ils donc pas enfuis, s'étaient-ils héroïquement laissé brûler ou asphyxier! Cette angoisse dura jusqu'au matin.

« Aux premières lueurs du jour, une compagnie formée moitié d'hommes du génie, moitié d'artilleurs, eut ordre de pénétrer dans les grottes. Un silence lugubre, entrecoupé de râlement lointains, y régnait.

« A l'entrée, des animaux, dont on avait enveloppé la tête pour les empêcher de voir et de mugir, étaient étendus à moitié calcinés. Puis, c'étaient des groupes effrayants que la mort avait saisis. Ici une mère avait été asphyxiée au moment où elle défendait son enfant contre la rage d'un taureau, dont elle tenait encore les cornes, et que l'incendie avait étouffé en même temps. Ailleurs des cadavres nus rendaient le sang par la bouche, et par leurs attitudes témoignaient des convulsions des vivants. Ici deux époux ou deux amants se tenaient corps à corps, et l'asphyxie avait resserré les liens formés par leurs bras enlacés. Des nouveaux-nés gissaient parmi les caisses et les provisions; d'autres étaient cachés dans les vêtements de leurs mères. Enfin, çà et là, des masses de chair informes, piétinées durant les luttes intérieures, formaient comme une sorte de bouillie humaine.

« Quand on vint redire au colonel toutes les horreurs de ce spectacle, il n'en voulut rien croire. Il envoya son état-major s'assurer des faits. Ce fut bien plus affreux alors, car on vida les cavernes des cadavres et du butin qu'elles contenaient. Il y avait plus de six cents morts.

« La consternation la plus grande régna alors dans la colonne; on a dit que les soldats ne rougirent pas de profiter des dépouilles des martyrs du Darh-el-Freschich; nous ne le croyons pas.

«Quoi qu'il en soit, il en demeura au colonel Pélissier un surnom terrible. Il est certain cependant qu'il était loin de s'attendre en ordonnant l'incendie à un aussi affreux résultat.

« Avec un héroïsme inouï, le gouverneur général prit sur lui, devant l'opinion publique soulevée, la responsabilité du commandement.»

Retour d'Abd-el-Kader. — Ceci se passait au mois de juin 1845. Un mois après, toute l'Afrique était en armes; la guerre change subitement d'aspect, ce ne sont plus que surprises et massacres.

Tandis que Bugeaud vient en France défendre Pélissier, Lamoricière prend le commandement par intérim, Bou-Maza s'enfuit vers l'ouest et fait savoir à Abd-el-Kader qu'il est temps de se montrer. L'émir s'était reformé une smalah, une deïra et une petite armée. Il jure de tirer vengeance du meurtre de Ouled-Riah; il rentre sur le territoire algérien, soulève quelques tribus de l'ouest, surprend deux cents français près d'Aïn-Temouschen, au nord de Tlemcen, désarme cette petite troupe avant qu'elle ait songé à se défendre et la fait prisonnière sans qu'elle ait tiré un coup de fusil. Quelques jours après (25 septembre) il remporte un autre succès à Sidi-Brahim :

« Le lieutenant-colonel de Montagnac, dit Léon Plée, commandait le poste de Djemmâ-Ghazouat, sur la côte, à quelques lieues du cap Milonia et du Maroc.

« Au moment même où le général Cavaignac opérait contre les Ghossels et les Traras, on vint apprendre à M. de Montagnac que le chigr ou cheik Ben-Abd-den-Rossels s'était porté chez ces derniers pour le compte d'Abd-el-Kader, que bientôt il ferait sa jonction avec l'emir. Les Souhalia, tribu de la côte, qui lui donnaient cet avis, demandaient secours pour eux-mêmes, et ajoutaient qu'avec de la rapidité il serait possible de battre le chigr, et peut-être de s'emparer d'Abd-el-Kader. Ces renseignements étaient ou faux ou perfides, car l'émir en ce moment disposait de toutes les forces d'une insurrection prête à entrer en campagne.

« Montagnac se laissa tenter. C'était lui qui sous le général Baraguey-d'Hilliers, avait le plus contribué à détruire le fameux Zi-Zerdoug. La gloire de détruire Abd-el-Kader le serra au cœur. Laissant le commandement de Djemmâ-Ghazouat au capitaine Coffyn, il partit le 21 septembre 1845 sur le soir.

« La petite colonne de l'aventureux officier était ainsi composée :

« Trois cent quarante-six hommes du 8e bataillon d'Orléans et neuf officiers; soixante-deux hommes du 2e hussards, et trois officiers; un interprète, un docteur, deux hommes du train.

« Entre la cavalerie, les officiers et les bagages, on pouvait compter quatre-vingt chevaux et mulets. Les gibernes étaient approvisionnées à soixante cartouches. Il n'y avait pas de réserve. Le colonel se maintint d'abord avec soin en communication avec le poste. Il était, le 22 septembre, à Khamis, d'où il écrivit une première fois au capitaine Coffyn. Celui-ci lui répondit en lui apprenant que le général Cavaignac venait d'envoyer demander du renfort à Djemmâ-Ghazouat. Cette circonstance aurait dû éclairer le brave Montagnac. Elle porta quelque peu de lumière dans son esprit, mais il combattit cette lueur au moyen de raisons d'honneur. Voici sa seconde et dernière lettre au capitaine Coffyn :

« *Mon cher capitaine,*

« Envoyez tout ce que le colonel de Barral vous demande.

« Je ne puis donner les hommes du bataillon de M. Froment-Coste.

« Nous sommes entourés de goums considérables, composés de gens du Maroc. Nous avons eu quelques coups de fusil avec eux.

« Abd-el-Kader arrive ce soir à Sidi-Bou-Djenara.

« Je ne puis rejoindre Djemmâ-Gazhouat sans m'exposer à une déroute complète.

« Je vais me tenir sur la ligne où je suis établi.

« Envoyez-moi demain des vivres pour deux jours, et de toute nature, par les Souhalias, au bivouac, sur l'*Oued-Taouli*.

« Faites toujours de même; tenez-moi au courant de tout. Il faut huit mulets pour les vivres.

« Tout à vous, DE MONTAGNAC. »

Après avoir écrit cette lettre, le colonel reçut de nouveaux renseignements, non moins faux que les premiers, et qui le décidèrent à abandonner son bivouac de l'Oued-Taouli, et à porter son camp sur le ruisseau de Sidi-Brahim. Là on vint encore l'avertir perfidement qu'Abd-el-Kader s'avançait, suivi d'une faible escorte, et ignorant absolument qu'il y eût des Français sur son passage.

De Montagnac quitte aussitôt le camp, et le laisse à la garde du commandant Froment-Coste. Quant à lui, il marche avec trois compagnies du 8e chasseurs et les soixante hussards du 2e. Il est à peine à trois quarts de lieue du camp, que l'on voit blanchir au loin les burnous des Arabes. On se hâte pour les joindre. Ils sont en effet en assez petit nombre. Deux pelotons de hussards, ayant à leur tête le commandant Courby de Cognord, les chargent avec succès. Mais aussitôt qu'ils sont engagés, une véritable armée de cavaliers paraît sur la gauche. Elle écrase notre poignée de cavaliers. Cognord tombe démonté et blessé. Le capitaine Gentil-Saint-Alphonse, qui commande après lui, a la tête brisée d'un coup de pistolet, et le chef arabe qui le frappe lui crie le nom de l'émir.

C'était Abd-el-Kader lui-même qui venait venger les Ouled Riah.

Que faire contre une pareille surprise? Montagnac n'a pas un seul instant la pensée de se rendre. « Défendons-nous, enfants! » s'écrie-t-il. En même temps il charge avec ce qui lui reste de hussards sur les masses ennemies; mais les Arabes ne lui laissent pas le temps d'arriver jusqu'à eux. Une balle mortelle l'arrête. On l'asseoit sur un tertre. Là, sentant la mort venir, il communique à sa troupe le courage surhumain qui l'inspire. Il la forme en carré, et envoie prévenir par le maréchal-des-logis Barbié la réserve laissée au camp.

« Le carré qu'il a formé se défend; mais trois ou quatre mille Arabes l'entourent, le harcèlent, le fusillent. Les hommes tombent un à un. Ceux qui restent resserrent silencieusement leurs rangs. Le colonel, en mourant, applaudit à leur héroïsme, mais cherche encore à les sauver. « Ne vous occupez pas de moi, leur dit-il, abandonnez la partie, allez là-bas. » Et il leur montrait le marabout de Sidi-Brahim.

« Mais l'héroïque carré veut mourir autour de son chef. Trois longues heures il repousse les charges des Arabes. Les mains s'engourdissent, les cartouches commencent à manquer. La cavalerie de l'émir précipite ses attaques. Enfin, encouragée par le silence de ces soldats dont les fusils deviennent inutiles, elle s'avance à bout portant, et la petite forteresse vivante s'écroule, ensevelissant encore plus d'un musulman sous ses débris.

« Pendant ce temps, le commandant Froment-Coste, qui est sorti au premier avis, enmenant la 12e compagnie et une section de carabiniers de son bataillon, a été, lui aussi, entouré par les troupes de l'émir. Elles l'ont empêché de faire sa jonction avec le carré du colonel, et, ainsi isolé, il a été littéralement haché par l'ennemi.

« A quoi tient le destin des hommes! Si l'ordre du général Cavaignac eût été exécuté, Froment-Coste et son bataillon auraient échappé au massacre.

« De la colonne de M. de Montagnac il ne demeurait plus à la fin que quatre-vingt-trois hommes, commandés par le capitaine de Géraux et par le lieutenant Chappedelaine.

« De Géraux exécute la dernière volonté du colonel, il bat en retraite vers le marabout de Sidi-Braim. Sa retraite s'accomplit en bel ordre, mais il perd cinq soldats.

« Une fois retranchés dans le marabout, un espoir reste à nos braves. La colonne de M. de Barral opère à quelques lieues : elle a peut-être entendu la fusillade. On improvise un drapeau, que l'on plante au haut de l'édifice malgré une grêle de balles; puis on se range de manière à soutenir un assaut, car pour un siége il n'y faut pas songer. On n'a plus que quatre paquets de cartouches. Les vivres sont restés aux bagages.

« D'un autre côté, Abd-el-Kader a perdu beaucoup de monde. On murmure autour de lui. Il a promis une facile victoire, et depuis le matin les Français disputent le triomphe. L'émir, pour en finir offre une capitulation.

« De Géraux la refuse. « Nous sommes décidés à faire comme le colonel, répondit-il à l'envoyé de l'émir. Nous attendons l'assaut. Faites vite, et faites bien, car pas un de nous ne se rendra.

« Abd-el-Kader insiste. Pour vaincre cette résistance qui l'arrête et qui compromet son prestige, qui peut compromettre aussi le succès de sa réapparition, il conçoit une idée dont la barbarie pèsera longtemps sur sa mémoire. Avisant parmi les Français qui n'ont pas réussi à se faire tuer, et que les Arabes tiennent prisonniers, un capitaine à la mine haute et fière, il l'interpelle, et le charge d'obtenir la reddition du marabout. « Tu mourras, lui dit-il, s'ils ne se rendent pas. »

« Dutertre, c'est le nom de ce brave, s'avance près du marabout. « Ayez soin de ne pas vous rendre, vous autres, crie-t-il héroïquement à Géraux, vous voyez le métier que l'on fait faire aux prisonniers. » — Que leur as-tu dit? Que t'ont-ils répondu? lui demande l'émir à son retour. — Je leur ai dit de combattre, et ils combattront. »

« A toutes les époques, chez les peuples les plus barbares, on eût pardonné à un tel héroïsme. Abd-el-Kader, poussé peut-être par les siens, ne pardonna pas. Dutertre paya de sa tête une action sublime.

« Cependant les Arabes se pressent et tourbillonnent autour du marabout. Ils l'attaquent par deux fois avec une sorte de rage. Deux fois ils échouent contre le courage et le sang-froid de cette petite troupe qui leur fait face sur les quatre côtés de l'édifice. La nuit vient donner quelque répit à nos braves. Ils en profitent pour faire des préparatifs de défense. Ils creusent aux murs des meurtrières, et coupent en quatre, et même en six, leurs dernières balles. Dès le matin du lendemain, nouvelle attaque de la part des Arabes, nouvel insuccès. Pendant trente-six heures, les baïonnettes françaises font merveille. L'émir renonce alors à l'emploi de la force. Après avoir placé autour du marabout trois corps, chacun de cent cinquante cavaliers environ, il se retire avec sa petite armée.

« La sanglante aurore du troisième jour se levait. Rien ne semblait plus impossible à ces hommes qui, depuis trois jours, luttaient un contre quarante. Ils avaient repoussé une armée; ils avaient résisté à la faim, à la soif : que ne feraient-ils pas encore?

« Sur l'ordre de Géraux : les voilà qui s'élancent inopinément hors de leur glorieuse citadelle, qui enlèvent un des postes d'observation, et qui, se formant en carré de tirailleurs, effrayent et maintiennent au loin l'ennemi.

« Ils atteignent ainsi un ravin qui leur promet de la fraîcheur et un peu de repos; mais, comme ces nuées de vautours qui s'attaquent aux cadavres, les Kabyles sortent des villages environnants, et les heureux défenseurs du marabout risquent de trouver leur tombeau là où ils espéraient trouver la délivrance. Ils font un dernier effort, franchissent encore une fois cette nouvelle ligne d'ennemis acharnés, et se rallient à l'ombre d'un champ de figuiers. Là, ils se comptent. Ils ne sont plus que quarante, parmi lesquels Chappedelaine. Voyant ce petit nombre, inaccessibles à la pitié comme à l'admiration, excités, au contraire, par cette résistance inouïe, les Kabiles reviennent à la charge avec ces cris rauques qui ressemblent à ceux des oiseaux de proie.

« Nos braves n'ont plus une seule cartouche. Ils s'embrassent en se disant un dernier et sublime adieu, sous les regards de ce ciel qui ne vient pas à leur secours; puis, jetant ces fusils que leurs bras ne peuvent plus supporter, ils se précipitent sur les ennemis, sans ordre de combat, là où ils peuvent frapper, la baïonnette au poing. C'est ici que de Géraux tombe, avec vingt-cinq de ces derniers quarante. Les autres s'échappent, traqués comme des bêtes fauves et se retournant comme des lions blessés.

« Pendant ce temps, les communications avec Djemmâ-Ghazouat avaient cessé. Le capitaine Koffy attendait vainement des ordres, et vainement aussi envoyait chercher des renseignements. Les rumeurs les plus tristes commençaient à circuler. Ce qui était resté de garnison demandait à sortir; mais l'état de la contrée et la faiblesse numérique du corps ne pouvaient le permettre. La plus cruelle incertitude régnait; les récits des habitants du pays augmentaient à chaque instants les douleurs du doute affreux qui commençait à saisir tous les cœurs.

« Dans la soirée du 24 enfin, l'on vit arriver un hussard du 2e, mourant de fatigue et de faim, la tête égarée, les habits en lambeaux, les genoux meurtris. Il raconta une partie du désastre. Le lendemain au matin, un carabinier, nommé Rappin, se montra. Il avait assisté à la surprise, au massacre, et avait réussi à regagner la garnison en marchant de nuit. Sa narration fut confirmée par un Kabyle, du nom d'El-Dervich, qui annonça que l'émir, vainqueur, s'approchait pour attaquer la ville. On se mit en état de défense, prêt à faire comme à Sidi-Brahim.

« Le 26 au matin une vive fusillade se fait entendre. On aperçoit au loin des hommes qui fuient vers Ghazouat. Le capitaine Corsy, du 4e chasseurs, sort de la place. Il voit déboucher, près du village de l'Ouled-Ziri, plusieurs hommes sans armes, poursuivis par des Kabyles. Il se hâte de leur porter secours, et arrive assez à temps pour en sauver douze, et ramasser huit cadavres. C'était tout ce qui restait de la colonne de M. de Montagnac.

« Ainsi, à cette grande mais héroïque, mais sublime catastrophe, il n'y avait que quatorze survivants; leurs noms méritent d'être connus. C'étaient les hussards Davanne et Natalie; le caporal de chasseurs Lavaissière; les carabiniers Léger, l'Apparat, Michel Siel, Siès, Blanc, Antoine, Armand, Delfieu, Rapin, et les chasseurs Langlois et Raimond.

« Tous les officiers, de Montagnac, Froment-Coste, Gentil-Saint-Alphonse, Klein, Dutertre, Chargère, Burgard, de Raymond, Thomas, de Géraud, Chappedelaine, étaient tués. Un seul, de Cognord était fait prisonnier. L'incertitude régnait sur le sort du lieutenant Larrazé. Le docteur Rozaguette et l'interprète Lévy devaient subir la même mort que les chefs.»

La nouvelle des succès de l'émir est accueillie par des acclamations dans les tribus. Abd-el-Kader commandait à une petite armée de 1,000 cavaliers et 1,200 fantassins; sa deïra contenait 5 ou 6,000 âmes; il pouvait encore aspirer à jouer un rôle. Son lieutenant Bou-Maza soulève les flittas dans la subdivision de de Tlemcen; à la tête de 1,200 cavaliers et d'une nombreuse infanterie, il pille les tribus soumises. Le colonel Tartas parvient avec peine à lui arracher son butin. L'insurrection débordait jusque dans la province d'Alger. Cependant l'émir hésitait; il restait aux environs de Tlemcen. Il attire dans un guet-apens le commandant Billot, avec le lieutenant Dombasle et quatre ordonnances. La mort de ces braves ne lui livre pas Sebdou, poste que commandait Billot.

Lamoricière a reçu des renforts. Il se porte vers l'Oued-Talata, où l'émir tenait une position formidable. Il l'attaque; la batai le devient générale; la victoire des Français est décisive. C'en était fait d'Abd-el-Kader si Bugeaud, qui arrivait sur ces entrefaites, n'avait voulu se réserver cette capture. Il continue mollement la guerre, pour détruire l'œuvre de son lieutenant. Cela permet à l'émir de nous échapper et d'envoyer partout des émissaires ordonner la levée en masse. La province de Constantine répond à son appel. Une révolte y éclate dans le Hodna. Le général Levasseur, qui commandait dans cette région, court aux révoltés; il commande à 2,000 baïonnettes et à 250 chevaux. Il est partout victorieux; mais il allait avoir à compter avec les éléments.

« Le 2 janvier, dit Léon Plée, une tempête neigeuse se développa dans les montagnes. La

neige tomba tout le jour et toute la nuit. Le général Levasseur profita d'une bonace pour quitter la montagne et redescendre dans la plaine. Il n'avait pour gagner celle-ci qu'un défilé de 1,500 mètres à traverser. Il se mit en marche dès sept heures du matin.

« Déjà la moitié du convoi, la cavalerie et le bataillon d'avant-garde étaient hors du défilé, quand vers dix heures, des rafales de neige, poussées par un vent glacial, obscurcirent l'horizon. On n'y voyait plus à une distance de vingt-vingt pas.

« Rétrograder ou s'arrêter était également impossible; le général fit continuer le passage et se dirigea vers Sétif, dont il n'était séparé que par une distance de quinze lieues.

« Alors commença une véritable petite retraite de Moscou, moins les ennemis. Les soldats, français et indigènes, tombaient engourdis par le froid. Nos fantassins surtout jonchaient la route de leurs cadavres; ils s'asseyaient, disaient-ils, pour prendre quelque repos; les efforts des officiers étaient impuissants à les ranimer. Après l'engourdissement, la mort les saisissait. Si une troupe ennemie les eût suivis, peut-être l'action du combat les eût-elle soutenus. Mais, émus de pitié à la vue de ces soldats dont les corps marquaient sur la neige le chemin de la colonne, les Arabes cherchaient à leur porter des secours. Ceci dura neuf longues heures, au bout desquelles le général Levasseur toucha enfin Sétif. Les habitants sortirent au-devant des débris qu'il ramenait. Un officier, suivi d'un détachement, fut envoyé pour relever les morts. On en compta soixante-quatorze. Beaucoup des hommes qui avaient pu gagner la ville ou de ceux que l'on avait rapportés à moitié gelés moururent à l'hôpital. Quelques relations estiment à cinq cents le nombre des soldats de la colonne que les médecins eurent à traiter. »

Abd-el-Kader redouble d'activité. Défiant la stratégie de nos généraux, il arrive, en février 1846, dans le Djurjura. Mais il manque de tact. Il se présente en sultan plutôt qu'en patriote. La démocratie kabyle le repousse; il s'enfuit. Bou-Maza, ne voyant plus en lui qu'un ambitieux qui sacrifie la patrie à son orgueil, l'abandonne à son tour; les Hachem eux-mêmes sont las de la guerre; ils se soumettent à l'empereur du Maroc, qui leur avait donné asile, et vont s'établir aux environs de Fez.

Au bout de ressources, l'émir se livre au désespoir. Avant de tomber définitivement, il résolut de tirer une dernière vengeance des Français; il donna l'ordre d'égorger les prisonniers Roumis. Voici comment le *Moniteur* du 31 mai 1846 porta à la France la connaissance du massacre de la Moulouia :

« Le gouvernement n'a encore reçu aucune nouvelle officielle sur un événement douloureux dont plusieurs journaux s'occupent ce matin. Nous nous bornons à reproduire l'extrait suivant de la *France Algérienne*. On lit dans ce journal :

« La patron d'une balancelle partie de Djemmâ-Ghazouat le 9 mai nous a annoncé une nouvelle terrible, le massacre à la deira d'Abd-el-Kader de tous les prisonniers Français! M. le général de Lamoricière donna immédiatement au vapeur *le Grégeois* l'ordre de se rendre d'urgence à Djemmâ-Ghazouat pour y transporter M. de Martimprey, colonel d'état-major, chargé de vérifier ce bruit si alarmant, d'en constater l'authenticité, et de recueillir tous les détails de ce fait d'odieuse barbarie, dont on se plaisait à douter, mais qui n'est malheureusement que trop certain. L'état de la mer a pendant trois jours mis obstacle à l'accomplissement de la mission de M. de Martimprey. Enfin *le Grégeois* est rentré cette nuit même, et de tous les bruits recueillis sur ce fatal événement, il résulte qu'Abd-el-Kader a effectivement donné l'ordre de massacrer nos prisonniers, et que cet ordre a été exécuté. Hâtons-nous de dire que jusqu'à présent cet ordre ne concernait pas les officiers, qui ont échappé à cette épouvantable boucherie. Voici les faits qui ont amené l'émir à prendre une résolution si impitoyable.

« Dans le courant du mois dernier, Abd-el-Kader avait ordonné à Bou-Hamedi de remettre le commandement de la deira à Mustapha-Ben-Thami, et de venir aussitôt le rejoindre avec les Beni-Amers. Ebruité dans le sud, où il a passé pour être exécuté, cet ordre ne le fut pas, car les Beni-Amers et Ben-Hamedi refusèrent de partir. La tribu, de l'aveu même du kalifa, entama avec Bou-Zian-Ouled-Chaoui des négociations dans le but d'obtenir son assistance pour se séparer de la deira.

« Il fut convenu entre eux que les Beni-Amers ne dépasseraient pas Taza, et que Bou-Amedi se poserait en intermédiaire de la tribu auprès de l'émir, et qu'il obtiendrait son retour à la deira sous la condition que le commandement en chef lui serait donné. Bou-Amedi tint parole, mais les Beni-Amers manquant à la foi donnée, passèrent par l'ouest sans s'occuper du kalifa, qui, redoutant les suites de son intrigue avortée, prit la fuite afin de rejoindre Bou-Zian-Ouled-Chaoui.

« A la suite de ces événements, qui eurent lieu dans les derniers jours du mois d'avril, Mustapha-Ben-Thami, demeuré seul avec les Hachems et quelques émigrés des diverses tribus, ne put exécuter l'ordre que l'émir, son beau-frère, lui fit transmettre d'amener vers le sud tout ce qui lui restait de monde. « La deira, réduite des trois quarts, écrivit-il à Abd-el-« Kader, ne pourrait résister à une tentative « probable des tribus marocaines pour s'empa-« rer des prisonniers français, dont la garde et « l'entretien devenaient chaque jour plus diffi-« ciles. »

« Abd-el-Kader répondit par l'ordre barbare d'égorger ces malheureux. Afin de rendre plus facile l'exécution de cet ordre, on répandit le bruit dans la deira que tous les prisonniers musulmans avaient été mis à mort en France. C'est avec de semblables nouvelles que les agitateurs stimulent la haine cruelle et ignorante des Arabes.

« Il n'y a plus à douter de la consommation du meurtre de nos malheureux frères d'armes... nous avons vu les cadavres de plusieurs; quelques-uns, échappés à la mort, ont réussi à s'enfuir, bien que poursuivis, et à gagner les douairs des Ben-Snassen. Des hommes de cette tribu ont sauvé la vie à l'un deux, et fait la promesse de nous en ramener d'autres qui sont à présent en sûreté. »

Fin d'Abd-el-Kader. — Abandonné de tout le monde, l'émir se sentait perdu. Il passait du Maroc en Algérie à la tête de quelques cavaliers et, se voyant reçu froidement, il se hâtait de rentrer dans l'empire qui lui donnait asile. Il n'avait plus, pour ainsi dire, de partisan avoué et sa deïra se composait à peine de trois cents chevaux mal montés et de deux cents cinquante fantassins sans solde.

De tristes nouvelles vinrent encore l'affliger. Cavaignac était parvenu à venger le massacre de Sidi-Brahim. Il avait surpris les Msirdas qui en avaient été les principaux collaborateurs; il en avait fait une affreuse boucherie et ceux qui lui avaient échappé, avaient été précipités dans la mer où ils avaient péri au nombre de plus de cinq cents.

Les Kabyles des environs de Bougie et du Djurjura font leur soumission. Bougie qui, depuis treize ans, n'avait pas vu un seul indigène dans ses murs, cessa d'être bloqué, ses marchés furent approvisionnés. Ben-Salem, Khalife d'Abd-el-Kader dans le Djurjura, quitte le parti de l'émir et reconnaît notre suzeraineté.

Bou-Maza, le vrai patriote, poursuivi et abandonné comme l'émir, s'était constitué prisonnier aux environs de Tenès. Cavaignac, Renault, Marcy, Jusuf, faisaient reconnaître les armes de la France, par les tribus du désert et jusque dans les oasis.

Dans le Maroc, les affaires de l'émir allaient au plus mal. Les deux grandes tribus des Hachem et des Beni-Amer, qui l'y avaient suivi, en 1845, avaient été forcées de le quitter pour s'établir aux environs de Fez.

Ces malheureuses tribus se repentant bientôt de leur défection, écrivent à l'émir qu'elles vont le rejoindre. Mais la lettre dans laquelle elles lui donnent rendez-vous tombe entre les mains de l'empereur. Les Marocains veulent arrêter leur émigration; elles se défendent et sont anéanties.

Ce coup fut le dernier. Abd-el-Kader, sans les quinze mille Hachem et Beni-Amer dont il avait occasionné le massacre, devint comme un patriarche sans famille. Allah l'abandonnait. Il ne lui restait plus qu'à se couvrir la tête d'un pan de son burnous et à venir se constituer prisonnier. Il cherche d'abord à gagner le désert.

Traqué par les troupes marocaines, qui veulent le prendre mort ou vif, il leur échappe avec beaucoup de peine et, après de nombreux combats; il arrive sur la frontière française et se trouve en face de Lamoricière, auquel il se rend le 23 décembre 1847.

Ainsi finit l'émir, qui fut aussitôt envoyé prisonnier au château d'Amboise où il resta près de trois ans. Le 17 octobre 1852, le prince Louis Napoléon, président de la République, lui rendit la liberté.

Abd-el-Kader, plein de reconnaissance, jura de ne plus nous troubler dans nos possessions. Il se retira à Brousse (Turquie d'Asie), où il mit toute son influence au service de la France.

Dernières convulsions des nationalités arabe et Kabyle. — Avec Abd-el-Kader, la nationalité arabe avait à peu près abdiqué. Cette aristocratie se trouva comme décapitée après la chute de l'émir. Il n'en fut pas de même des Kabiles. Chez ce peuple où règne l'individualisme, il y a autant de têtes que de familles. Chaque assemblée communale (djemâa) forme le centre d'une petite république indépendante qui reste indifférente à la soumission des républiques voisines. Chaque tribu forme un foyer qu'il faut détruire.

A la suite de la Révolution de février 1848, le duc d'Aumale, nommé gouverneur, le 11 septembre 1847, quitte Alger pour se rendre en Angleterre. Son successeur intérimaire, le général Changarnier, soumet quelques tribus aux environs d'Aumale; il est remplacé, le 10 mars, par Cavaignac; puis il revient au gouvernement le 11 mai. C'est pendant qu'il est gouverneur que, le 5 juin, Ahmed, ancien bey de Constantine, cerné par le colonel Canrobert et le commandant Saint-Germain, se soumet enfin, après nous avoir combattu pendant dix-huit ans. Le 5 septembre, pendant l'intérim du général Marey-Monge (nommé le 22 juin) le général Mac-Mahon entreprend une expédition contre les Beni-Senous.

L'année 1849, fut encore plus laborieuse. Le général Charon, nommé gouverneur général le 20 septembre 1848, organise plusieurs expéditions, Il fait châtier les Oulad-Soltan et les Beni-Hilen par le colonel Daumas; il lance le général Pélissier sur les Ksours d'Oran, Saint-Arnaud en Kabylie, Herbillon dans le Zouar'a,

Ladmirault chez les Oulad-Naïl R'Araba. Le 14 juillet, le colonel Carbuccia pousse jusqu'à Biskra et le 16, il arrive devant Zaatcha; le 17 septembre, le commandant Saint-Germain meurt à Seriana. Un faux Bou-Maza étant parvenu à soulever la Kabylie, se fait battre et tuer dans l'Oued-Sahel; mais la rebellion gagne le sud de la province de Constantine. Zaatcha devient le centre de la révolte. Le général Herbillon vient mettre le siége devant cette place. Il y arriva le 4 octobre, avec 4.000 hommes. On ne put s'approcher de la ville qu'en s'emparant des jardins; les habitants se défendent avec un courage extraordinaire et nous tuent plusieurs centaines de soldats et une vingtaine d'officiers.

« L'oasis de Zaatcha, dit M. le général Herbillon, présente l'aspect d'une haute futaie de palmiers, s'élevant comme par enchantement d'un sable aride. Elle est aux pieds de deux sources et peut contenir soixante-dix mille palmiers. Le sol est coupé de canaux d'irrigation, de murs de jardins d'autant plus élevés qu'on a plus abaissé le niveau du terrain pour améliorer l'irrigation; quelques rues étroites et la base des murs sont restées au niveau du sol naturel. Des figuiers, des abricotiers peu élevés, s'ajoutent à des plantes rampantes pour arrêter la marche. C'est un dédale inextricable. Chaque jardin à enlever à l'ennemi nécessite une affaire.

« Zaatcha, ajoute le général Herbillon, ressemblait à une petite place construite au moyen âge. Des tours carrées s'élevaient de distance en distance et étaient reliées entre elles, sans intervalle, par des maisons toutes crénelées. Un chemin de ronde, abrité des coups du dehors par un mur, bordait le fossé. Les défenseurs pouvaient d'ailleurs circuler facilement, à la partie supérieure par des terrasses, à l'intérieur par des communications ouvertes exprès de maison en maison. »

Enfin, le 20 octobre, une brèche ayant été déclarée praticable dans les murs de la ville, nos soldats se précipitent à l'assaut. Ils sont repoussés avec des pertes considérables. Pour comble de malheur, des secours arrivent de toutes parts aux assiégés. Les Français se voient forcés de se retrancher dans leur camp en attendant de nouvelles troupes, qui arrivent enfin et nous permettent de reprendre l'offensive.

La brèche par laquelle on a tenté l'assaut le 20 octobre est élargie, une autre brèche est pratiquée et le 26 novembre, à sept heures du matin nos troupes tentent un nouvel assaut.

« Le signal est donné. — La charge sonne. — Les trois colonnes précédées de leurs chefs s'élancent avec enthousiasme; à droite, le colonel Canrobert est fusillé des terrasses; quatre officiers, quinze soldats de bonne volonté l'accompagnent en tête de la colonne; il n'en revient que deux officiers et deux soldats, encore sont-ils blessés ou touchés. Rien n'arrête les zouaves, et bientôt le drapeau français flotte sur une des terrasses les plus élevées.

« Au centre, le colonel de Barral rencontre de tels obstacles, qu'il est obligé d'appuyer à droite, et bientôt il s'élance dans une des rues et traverse la place.

« A gauche, le lieutenant-colonel de Lourmel franchit rapidement les premiers décombres et, malgré la vivacité du feu, il se trouve à quatre mètres au-dessus du niveau d'une autre rue; il s'y précipite, et peu après donne la main aux autres colonnes.

« A huit heures et demie la plupart des terrasses et des rues sont occupées, mais pas un défenseur n'a fui. Le feu de l'ennemi se soutient, il part des décombres et des étages supérieurs; il faut entamer le siége de chaque maison; de la terrasse on ne descend au premier étage qu'après un combat; on essuie à bout portant le feu d'un ennemi décidé franchement à sacrifier sa vie.

« Du premier étage pour descendre au rez-de-chaussée on ne trouve qu'un seul trou étroit placé au milieu de la maison. Il éclaire à peine le rez-de-chaussée. C'est dans ce réduit obscur que sont réunis tous ceux qui ont été chassés des étages supérieurs. La pièce est grande. Celui qui s'y aventure reçoit immédiatement une balle et ne sait à qui répondre; la porte intérieure est murée, et l'on ne voit d'autres ouvertures que des créneaux d'où partent de nouveaux coups de feu. C'est un autre siége plus meurtrier que l'assaut. Si l'on fait un trou à la pioche, les travailleurs, les assaillants sont immédiatement criblés de balles. La mine devient le seul moyen de réduire ces fanatiques, qui tirent encore de dessous les décombres où ils sont entassés. »

Bou-Zian se réfugie dans une maison solide; il y succombe après avoir mis 50 zouaves hors de combat. Ainsi tomba Zaatcha. Pas un habitant ne fut épargné.

Quelques jours plus tard (15 janvier 1850), Nahra et Bramès dans l'aurès subirent le même sort. Le 21 mai, le général Barral, opérant entre Sétif et Bougie, est tué d'une balle reçue en plaine poitrine.

L'année 1851 fut assez belliqueuse. Le général d'Hautpoul avait été nommé gouverneur général le 22 octobre 1850. Il s'occupa d'organiser une expédition contre un nouveau prophète, Bou-Baghla, l'homme à la mule, qui avait soulevé la tribu kabile des Zaaouas. Le Bou-Baghla reçoit des contingents de tous côtés; il met en émoi les cercles d'Aumale, de Sétif et de Bougie. Battu à diverses reprises, il se réfugia sur la rive droite de l'Oued-Sahel. Le général Saint-Arnaud à la tête d'environ 10,000 hommes parvint à le repousser. Mais il erre encore pendant longtemps de tribu en tribu. Il se fit tuer le 23 décembre 1853.

L'année 1852 fut marquée par une expédition encore plus retentissante, celle de Laghouat, commandée par le général Pélissier; nous en emprunterons le récit à M. Léon Plée.

« Laghouat ou El-Aghouat, chef-lieu de l'Aghalik de ce nom, est situé à l'extrémité sud de la province d'Alger, vers la région des sables. Nous avions été l'année précédente obligés d'y remplacer un agha vieux et incapable, nommé Ben-Salem. L'officier indigène laissé auprès du fils de ce chef fut obligé de quitter la ville et de se retirer à Djelfa.

« Les troubles qui le forçaient à abandonner Laghouat étaient causés par le shérif de Ouargla, quartier ou khalifalik qui s'étend au sud de Laghouat au delà même des sables. Ce shérif, déjà plusieurs fois battu par nos troupes, menaçait de révolter toutes les frontières du midi. Une colonne mobile partie de Djelfa tomba tout à coup sur ses gens, qui étaient campés à Aïn-Reig, leur tua deux cents hommes et leur prit deux milles chameaux. Après ce désastre, Mohaned-ben-Abdallah, c'était le nom du shérif de Ouargla, s'enfuit du côté d'El-Aghouat. Les habitants l'y reçurent, et il jura de s'ensevelir avec eux sous les décombres de la ville, vers laquelle le général Pélissier arriva en toute hâte. Il y était le 3 décembre avec des forces suffisantes.

« La place qu'il avait à assiéger et à prendre est dominée par le marabout de Sidi-el-Hadj-Aïssa. De là on peut foudroyer El-Aghouat dont la défense consiste en trois grandes tours reliées par des courtines.

« Le général Pélissier fait enlever le marabout par le capitaine du génie Brunon et le brave Morand. Aussitôt, malgré le feu des assiégés, une batterie est établie sur ce point culminant pour ouvrir la brèche par laquelle on entrera le lendemain.

« Durant ces opérations, le général Jusuf, qui commandait sous le général Pélissier, prit position à l'est de la ville, avec ordr de tenter une escalade de ce côté dès qu'un signal lui apprendrait l'attaque par la brèche. Enfin, la cavalerie, disposée en pelotons, cerna l'oasis de manière à n'en rien laisser échapper.

« Dès le matin, la batterie de Sidi-el-Hadj-Aïssa fait merveille. Malheureusement le général Bouscaren y est frappé d'un coup qui doit être mortel. Ce triste incident n'arrête pas l'activité du feu, qui, dirigé par le lieutenant Caremel, ne tarda pas à ouvrir la brèche.

« Aussitôt qu'on a reconnu celle-ci comme praticable, deux colonnes d'attaque, aux ordres des commandants Barrois et Malafosse, appuyées d'une réserve que dirige Morand, y pénétrèrent avec un entrain indescriptible. Le général en chef et son état-major les y suivent. Une ardeur à laquelle rien ne résiste entraîne tout le monde. On se porte sur la maison du schériff, que le colonel Deligny fait enfoncer. C'est en courant à cet assaut que Morand est frappé d'une balle, qui, comme le coup reçu par Bouscaren, sera mortelle.

« Le commandant Morand était l'aîné des trois fils du comte Morand, l'un des meilleurs généraux de l'empire. Il aurait voulu entrer le premier à Lahgouat, comme son père était entré le premier à Moscou. Son cœur bouillant ne le jeta qu'au-devant de la mort. Ses freres, dont l'un servait avec lui, dont l'autre, Alphonse Morand, est un de nos marins les plus distingués, ne déméritent pas d'un si beau nom.

« Cependant l'attaque continue. Tandis que l'on entre par la brèche, Jusuf exécute du côté Est l'escalade qui lui a été commandée. Il le fait avec sa rapidité accoutumée et bientôt son guidon de commandement flotte avec celui du général en chef sur la Kasbah d'El-Aghouat.

« Mais malgré ces succès rien n'est fini, il faut prendre chaque maison. Une foule de combats particuliers s'engagent comme en 1849 à Zaatcha. Partout les soldats du schériff et les habitants, malgré leur courage, ont le dessous. Les cours de quelques maisons sont inondées de sang, et, suivant l'expression littérale du général Pélissier, pavées de cadavres.

« Quelques cavaliers seulement s'échappèrent par stratagème. Presque toute la population fut détruite. »

En 1853, les généraux Mac-Mahon et Bosquet, font une nouvelle expédition chez les Kabyles; le 23 décembre, nos colonnes atteignent Ouargla. L'année suivante, un usurpateur, nommé Sliman, s'empare de l'autorité dans l'Oued-Rir', après la mort de Ben-Djellah, notre allié. Il commence par se déclarer notre ennemi. Le général Desvaux, marche sur lui à la tête d'une petite troupe. Il entre à Touggourt le 5 décembre. Depuis cette époque, l'Oued-Rir' est administré en notre nom. Le général profita de l'occasion pour faire une démonstration à Temacin et dans le Souf.

En 1857, on obtint enfin la soumission à peu près complète de la Kabylie. Une grande expédition pénétrait au centre même du pays entre la mer et le Djurjura. L'indépendance kabyle était frappée à mort par la création du fort Napoléon.

Le 26 décembre 1858, la conquête étant considérée comme terminée, on créait (26 septembre), un ministère d'Algérie, et le général de Martinprey était nommé commandant des forces de terre et de mer. Mais cette nouvelle organisation ne produisit point les résultats espérés. En 1860 (septembre), l'empereur accompagné de l'impératrice, étant venu visiter notre colonie, trouva l'administration plongée dans une

telle confusion, qu'il avoua n'y rien comprendre. Dans l'espoir d'améliorer les choses, il supprime le ministère de l'Algérie (10 décembre), et centralise les pouvoirs entre les mains du maréchal Pélissier, nommé gouverneur général.

Pendant deux années, le pays jouit d'une paix à peu près complète. Ce n'est plus que dans le désert que l'on trouve des ennemis de notre domination. En 1862 un faux schérif marocain parvint à soulever quelques tribus kabyles de la Tunisie. Il ose envahir notre territoire à la tête de deux mille hommes. Mais il n'alla pas loin. Dès son arrivée à la Calle, il est reçu à coup de fusils et sa troupe se disperse.

Obéissant à son attraction instinctive pour la nationalité arabe, l'empereur avait résolu de fonder un empire indigène. Le 22 avril 1863, il décrète une réorganisation des douars, et il remet à ces douars des terrains à titre de propriété définitive.

Mais au lieu de se montrer reconnaissants, les Arabes préparent une formidable insurrection, qui éclate en février 1864. Le khalifat des Oulad-Sidi-Cheikh se déclare indépendant; la Kabylie se soulève à son tour. Le colonel Beauprêtre est tué le 8 avril à Aïounet-bou-Bèkre. Tout à coup, on apprend que le gouverneur vient de mourir. Une partie de la province d'Oran s'insurge; la révolte s'étend jusque dans la province d'Alger. Les évènements menaçaient de prendre une tournure tragique, lorsque le duc de Magenta, nommé gouverneur général, le 19 septembre, prit des mesures énergiques. Nos colonnes commencent par réprimer l'insurrection de Si-Lala, au sud de la province d'Alger. Le 4 février 1865, les Ouled-Sidi-Cheikh, en révolte depuis un an, se voient forcés de faire leur soumission; en avril, la Kabylie est envahie et dépose les armes.

Napoléon III n'abandonne pas, cependant, son utopie généreuse qui consiste à fonder une nationalité arabe, alliée de notre civilisation. Il arrive le 3 mai 1866, en Algérie et, pendant un mois, visite le pays, de province en province cherchant à se rendre compte de l'état exact des choses. A son retour en France, il prépare une nouvelle organisation de la colonie.

Ne pouvant rien pour ses *chers Arabes*, il se contente de décréter (27 décembre), la réorganisation des municipalités; les indigènes, administrés par l'autorité civile, sont rattachés aux communes. Les communes mixtes (européennes et indigènes), sont transformées en territoires militaires ayant pour maires les commandants du territoire.

L'année 1867 n'est marquée par aucun évènement militaire, mais notre colonie souffre horriblement du choléra. L'année suivante est marquée par la plus terrible famine, que l'histoire de notre siècle ait eu à enregistrer.

A la suite du choléra, les tribus avaient abondonné toute culture, se confiant à la bonté d'Allah. Mais Allah ne leur vint point en aide; au contraire, non seulement, les plantes cultivées firent défaut, mais encore, une grande sécheresse arrêta la végétation des fourrages, suprême ressource des peuples nomades. Faute de nourriture, le tiers des troupeaux disparut, et bientôt les indigènes manquèrent de vivres. La population musulmane fut décimée; plus de 200,000 individus moururent de faim; des tribus entières émigrèrent; on eut à signaler un grand nombre de cas d'anthropophagie. En quelques mois, le fléau enleva plus d'indigènes que nous n'en avions tué depuis le commencement de la conquête. La République vint renverser tout le système administratif établi par l'empire. Le décret du 26 octobre 1870, dont nous donnons plus loin le résumé, crée un gouverneur *civil*, ayant sous ses ordres un général de division pour commander les forces de terre et de mer.

L'ordre ne fut pas troublé, tout d'abord par les indigènes; mais la population civile, émotionnée par les nouvelles qui arrivaient de France, ne put être contenue. Le général Walsin Esterhazy, gouverneur intermédiaire, fut violemment expulsé; les autorités furent, presque partout, méconnues, insultées et arrêtées; une commission municipale fut établie à Alger, sous la direction de M. Vuillermoz et M. Charles Dubouzet fut nommé commissaire extraordinaire par la délégation de Tours.

Pendant ce temps, les indigènes se concertaient; la vue de nos divisions intestines leur rendait quelque courage; la nouvelle de nos désastres les réjouissait. L'heure de la délivrance allait-elle sonner?

Des paroles maladroites prononcées par quelques officiers furieux du titre *civil*, donné au gouverneur, l'amoindrissement de l'autorité des chefs Arabes, la naturalisation des juifs sont autant de prétexte que prennent les indigènes. Une formidable insurrection arabe et kabyle éclate dans les provinces de Constantine et d'Alger.

Le 29 mars, le vice-amiral Gueydon, gouverneur général civil, arrive en Algérie et prend des mesures pour combattre les révoltés qui, déjà, menaçaient Constantine. Les généraux Delacroix, Lallemand et Cérez opèrent avec autant de courage que de bonheur. L'insurrection est écrasée. Les Arabes perdent les terres que Napoléon leur avait concédées; le sequestre est mis sur leurs biens jusqu'au paiement des indemnités; ils rendent 80,000 fusils et payent 30 millions de fr., dont 19 sont immédiatement répartis entre les colons, comme indemnité des pertes mobilières, immobilières et prix du sang (*dia*).

Après cette terrible révolte, qui sera, espérons-le la dernière, le gouvernement s'occupa de colonisation; il créa de nombreux centres de population en concédant des terres, non plus aux Arabes, mais aux Européens.

Voici le résumé du décret du 16 octobre 1871, qui réglemente la question des concessions.

1. Tous les Français, d'origine européenne, mais non *Alsaciens-Lorrains*, peuvent obtenir du gouverneur général, sous promesse de propriété définitive, des locations de terre domaniales d'une durée de neuf années.

2. Le locataire doit résider sur la terre louée et payer la somme de un franc par an, et d'avance, à la caisse du receveur des domaines.

3. Chaque lot contiendra de trois à dix hectares par tête de résident européen (famille ou domestiques du locataire).

4. Au bout de neuf ans, le bail est converti en titre définitif de propriété. Cet acte de propriété est établi sans droit d'enregistrement ou de transcription, et sans autres frais que le salaire du conservateur.

5. Après deux années de résidence, le locataire peut céder son droit au bail à tout autre colon européen, en notifiant le contrat de substitution au receveur des domaines. Le titre définitif de propriété est délivré, en fin de bail, au dernier locataire occupant.

6. Pendant trois ans, le locataire est affranchi de tous impôts sur la propriété mobilière.

CONCESSION aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine de terrains en Algérie (*Loi du 21-24 juin 1871*). Une concession de 100,000 hectares des meilleures terres dont l'Etat dispose en Algérie est attribuée, à titre gratuit, aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine qui voudraient conserver la nationalité française et qui prendraient l'engagement de se rendre en Algérie pour y mettre en valeur et exploiter les terrains ainsi concédés. Une commission de quinze membres sera nommée par les bureaux de l'Assemblée pour étudier et préparer la série de mesures destinées à réglementer l'exécution de de la présente loi, et pour déterminer, en outre, dans quelle proportion et de quelle manière l'Etat devra intervenir, en dehors de la concession des terres, pour faciliter l'installation des nouveaux immigrants.

Loi du 15-22 septembre 1871. — Art. 1er. Il est institué à Belfort et à Nancy des commissions à l'effet de recevoir les demandes des habitants de l'Alsace et de la Lorraine qui, voulant conserver la nationalité française, prendraient, conformément à la loi du 21 juin 1871, l'engagement de se rendre en Algérie pour y cultiver et mettre en valeur les terres dont la concession leur serait faite par l'Etat à titre gratuit. Ces commissions seront chargées de constater la moralité des émigrants et leur aptitude à faire des colonies agricoles; de s'assurer que chaque famille dispose de ressources pécuniaires s'élevant à 5,000 fr. au moins; de diriger sur les ports d'embarquements les familles d'émigrants.

2. L'Etat pourvoira au transport par mer des émigrants.

3. Des commissions instituées par les conseils généraux, recevront les colons, les dirigeront sur les lots qui leur sont affectés et leur rendront tous les bons offices réclamés par leur situation.

4. On ajoutera à chaque colonie, un communal en bois et des terres de parcours.

5. Chaque remise de lot sera accompagnée d'une remise de plan. Le choix des lots aura lieu par ordre d'arrivée. L'étendue des lots sera en rapport avec le nombre des membres de la famille.

6. Chaque centre de population sera pourvu, aux frais de l'Etat, d'eaux alimentaires, d'une mairie, d'une école, d'un édifice du culte, de voies de communication.

7. Ces travaux seront faits par les immigrants de préférence à tous les autres ouvriers.

8. En attendant la construction de maisons, les colons camperont comme des troupes en campagne.

9. Chaque colonie sera constituée en commune de plein exercice aussitôt l'arrivée des 2/3 des habitants qui doivent la former.

Répartition des terres aux Alsaciens-Lorrains qui émigrent en Algérie.

(*Décret du 16-17 octobre 1871*)

Art. 1er. Pour bénéficier de la loi ci-dessus, les Alsaciens-Lorrains doivent produire devant les commissions d'émigration, une expédition de leur *option* en faveur de la France.

2. A leur arrivée en Afrique, ils souscriront un engagement de cultiver et d'habiter les terres concédées, et ils justifieront qu'ils sont encore en possession des 5,000 fr. exigés par la loi ci-dessus. (Art. 1er). La non habitation des terres avant de les avoir mises en valeur, entraînerait la déchéance de la concession.

3. Les concessionnaires deviendront propriétaires définitifs et incommutables, par arrêté préfectoral prononcé à leur requête ou à la requête de leurs ayants-cause; l'arrêté sera enregistré gratis et transcrit sans autre frais que le salaire du conservateur.

4. Pendant trois ans, le concessionnaire sera affranchi de tout impôt sur la propriété immobilière.

5. Les conditions de peuplement de chaque colonie pour être constituée en communes, se-

ront réglés de façon que la proportion corresponde à l'existence d'un corps électoral de 100 citoyens au moins.

Le Dahra. — Cette contrée presque inaccessible et connue surtout par la terrible exécution dont ses grottes ont été le théâtre, est aujourd'hui couverte de jolies villages européens, qui s'étalent sur les massifs montagneux.

Les vallées desséchées se sont couvertes de verdure; dans cette vaste contrée, si terriblement dépeuplée, s'étendent aujourd'hui de riches cultures. On rencontre partout les visages francs et souriants de nos braves Alsaciens-Lorrains qui n'ont pas voulu subir le sort de leur malheureuse patrie. Ils sont venus coloniser un pays jusq'alors improductif; ils ont formé des centres; on les a dotés de mairies, d'églises et de toutes les installations qui peuvent leur rappeler la France.

Aujourd'hui, le peuplement colonial s'étend, par la seule raison de la conquête pacifique du Dahra, depuis la riche vallée de Mazouna, aux rives du Chelif.

TABLEAU DE L'ÉMIGRATION
ALSACIENNE-LORRAINE, EN 1874

	familles.	personnes.
Département d'Alger.......	220	1.052
— d'Oran..... ..	79	393
— de Constantine	322	1.614
En territoire de commandement.		
Province d'Alger..........	54	217
— d'Oran..........	122	632
— de Constantine...	75	360
Totaux...	872	4.228

936 maisons ont été construites pour recevoir les nouveaux colons. Une soixantaine sont encore vacantes. Le total des frais d'assistance s'élève à 1,350,000 fr.

Au moment où nous écrivons (1875), le nombre des familles alsaciennes-lorraines, établies en Algérie, a encore été considérablement augmenté; il s'élève à 1,118.

En 1873, les Français ont porté leur domination jusqu'à El-Goléah.

Une colonne d'environ 700 hommes, sous les ordres du général de Gallifet, partit de Biskra, le 20 décembre, arriva à Tougourt le 30, et à Goléah le 24 janvier. Les habitants sédentaires nous reçurent avec amitié; quant aux nomades ils ne tardèrent pas à demander l'*aman* (pardon). Des protestations d'amitié nous ont même été envoyées d'In-Salah, situé bien au delà d'El-Goléah, à plus de moitié chemin de de la mer à Tombouctou. Le résultat de cette heureuse opération a été de reporter la limite de notre influence à une centaine de lieues plus au sud.

A partir de cette époque, nous n'avons aucun fait militaire à signaler. La résistance indigène paraît décidément vaincue; les vues se tournent vers la colonisation.

De hardis explorateurs cherchent à nouer des relations commerciales avec les tribus du désert, qui sont encore les seuls intermédiaires possibles entre l'Algérie et le Soudan. C'est dans ce but que M. Largeau a entrepris, en 1874, un voyage périlleux à Gadamès.

DIVISION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET RELIGIEUSE

L'organisation politique de l'Algérie a été décrétée le 24 octobre 1870. Voici le résumé du décret:

1. Tout l'ancien système de gouvernement est supprimé.

2. Les décrets et décisions antérieurs au 24 octobre sont abolis.

3. L'Algérie est divisée en 3 départements: Alger, Oran, Constantine; ce qui porte au chiffre de 92 les départements de la République française (1870). Chaque département élit 2 représentants.

4-5. Les populations européennes et indigènes établies dans les territoires militaires continueront à être administrées par l'autorité militaire, dirigée par un général de division, qui aura les bureaux arabes sous ses ordres.

6. Le gouvernement et la haute administration sont centralisés à Alger sous l'autorité d'un gouverneur général civil.

7. Chaque département est administré par un préfet, ou, en l'absence du préfet, par son secrétaire général. Le préfet exerce, sous l'autorité du gouverneur, les attributions conférées aux préfets en France.

8. Le général commandant les territoires militaires prendra le titre de général commandant les forces de terre et de mer réunies dans les trois départements. Toutefois le ministre de la guerre et le ministre de la marine conservent, sur l'armée et sur la marine, l'autorité qu'ils exercent sur les troupes en campagne et sur les stations navales. Chaque territoire militaire est administré par un colonel ou un lieutenant-colonel nommé par le commandant des armées de terre et de mer. Dans ces territoires, le préfet a sous ses ordres les chefs des différents services civils et financiers dont l'action s'étend sur les diverses populations. Dès que l'autorité civile jugera que, dans un centre, il existe un nombre d'Européens suffisant pour former une municipalité, elle constituera une commune relevant de l'autorité préfectorale.

9-10. Tous les trois mois, le gouverneur général reçoit des préfets et des commandants militaires des rapports détaillés sur la situation de chaque administration. Le gouverneur correspond avec chaque ministre selon la nature des affaires. Tous les ans un rapport général détaillé est remis par lui au conseil des ministres, imprimé et communiqué à l'assemblée des représentants du peuple.

11. Le gouverneur ne peut être élu représentant, mais il a entrée à la Chambre, devant laquelle il est responsable de ses actes.

12. Le secrétaire général du gouvernement le remplacera en son absence.

13. Il est créé un comité consultatif du gouvernement (ce comité a été réorganisé par décret du 7-13 octobre 1871. Voyez ci-dessous).

14. Il est créé un Conseil supérieur du gouvernement.

15. La législation antérieure sur les conseils généraux et les conseils municipaux sera maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Conseil consultatif du gouvernement (Décret du 7-13 octobre 1871).

Le gouverneur civil de l'Algérie est assisté d'un Conseil consultatif qu'il préside et qui est composé comme il suit: Membres du Conseil: le directeur général des affaires civiles et financières, le premier président, le procureur général, le commandant supérieur de la marine, le commandant supérieur du génie, l'inspecteur général des travaux civils, l'inspecteur général des finances, le recteur de l'Académie d'Alger, un conseiller secrétaire et un secrétaire adjoint. L'archevêque d'Alger aura entrée au conseil consultatif.

Conseil supérieur du gouvernement (Décret du 7-13 octobre 1871).

Il est formé de quinze membres nommés par les Conseils généraux (cinq par département). Ce Conseil supérieur se réunit, sous la présidence du gouverneur, en session ordinaire, après que les conseils généraux ont voté le budget. Le gouverneur civil le convoque en service extraordinaire en cas de besoin. A l'ouverture de chaque session, le Conseil élit un vice-président et un vice-secrétaire.

DIVISION ADMINISTRATIVE DES ARABES

La nezla ou douar est une fraction de *tribu* (*arch*); s'il y a plus de 10 tentes, c'est une *smala*. La réunion de plusieurs douars constitue un *kaïdat*, sous les ordres d'un chef ou *kaïd*, dont les attributions sont analogues à celles de nos maires. Plusieurs kaïdats forment un *aghalik*.

DIVISIONS CIVILES

La population européenne est administrée par des préfets, des sous-préfets et des maires comme en France.

Le territoire est divisé en 3 départements, savoir:

Département d'Alger, chef-lieu Alger.

Département de Constantine, chef-lieu Constantine.

Département d'Oran, chef-lieu Oran.

1° DÉPARTEMENT D'ALGER

Il est divisé en 6 arrondissements, qui sont:

1° *L'arrondissement d'Alger*, comprenant les justices de paix *d'Alger sud*, *d'Alger nord*, de *Dellys*, de *l'Alma*, de *Douéra* et *Tizi-Ouzou*,

2° *L'arrondissement d'Aumale*, canton *d'Aumale*;

3° *L'arrondissement de Blidah*, divisé en cantons de *Blidah*, *Boufarik*, *Koléah* et *Marengo*;

4° *L'arrondissement de Médéah*, canton de *Médéah*;

5° *L'arrondissement* de *Milianah*, comprenant les justices de paix de *Milianah* et de *Cherchell*;

6° *L'arrondissement d'Orléansville*, comprenant le ressort des justices de paix *d'Orléansville* et de *Ténès*,

2° DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Il est divisé en 7 arrondissements, savoir

1° *L'arrondissement* de *Constantine*, avec les justices de paix de *Constantine est*, de *Constantine ouest*, *d'Aïn-Beïda* et de *Tebessa*;

2° *L'arrondissement* de *Philippeville*, formant les cantons de *Philippeville*, de *Jemmappes*, *El-Arrouch*, et *Djidjelli*;

3° *L'arrondissement* de *Bone*, avec les cantons de *Bone*, de *la Calle* et de *Mondovi*;

4° *L'arrondissement* de *Guelma*, divisé en justices de paix de *Guelma* et de *Souk-Harras*;

5° *L'arrondissement* de *Batna*, formant les cantons de *Batna* et de *Biskra*;

6° *L'arrondissement* de *Sétif*, canton de *Sétif*;

7° *L'arrondissement* de *Bougie*, canton de *Bougie*;

3° DÉPARTEMENT D'ORAN

Il se divise en 5 arrondissements, savoir:

1° *L'arrondissement d'Oran*, comprenant les cantons d'*Oran* et de *Saint-Denis-du-Sig*;

2° *L'arrondissement* de *Sidi-Bel-Abbès*, dont le ressort comprend le territoire civil formant

le ressort de la justice de paix de la même ville.

3° *L'arrondissement* de *Mascara*, avec les cantons de *Mascara*, de *Tiharet* et de *Saïda*;

4° *L'arrondissement* de *Mostaganem*, dont les chefs-lieux de canton sont *Mostaganem* et *Relisane*.

5° *L'arrondissement* de *Tlemcen*, comprenant les cantons de *Tlemcen* et de *Nemours*.

DIVISIONS MILITAIRES

Au point de vue militaire, les troupes de l'Algérie forment le 19e corps d'armée, dont le quartier-général est à Alger et qui comprend les trois divisions d'Alger, d'Oran et de Constantine, divisées en 11 subdivisions, savoir :

Division d'Alger. — Subdivisions d'Alger, de Dellys, d'Orléansville et de Médéah.

Division d'Oran. — Subdivisions d'Oran, de Mascara et de Tlemcen.

Division de Constantine. — Subdivisions de Constantine, Bone, Batna et Sétif.

DIVISIONS RELIGIEUSES

Le culte musulman, le plus répandu en Algérie, est traité sur le pied de la plus parfaite égalité par rapport aux cultes des Européens; car notre conquête n'a jamais affecté un but religieux.

Alger est le siége d'un muphti du rite hanefi, et d'un muphti du rite maléki.

Le culte israélite, très-répandu aussi, possède à Alger un consistoire central, dirigé par un grand rabbin. Oran est également la résidence d'un grand rabbin.

Le culte catholique est dirigé par l'archevêque d'Alger, dont les évêques de Constantine et d'Oran sont suffragants.

Il y a un grand séminaire à Kouba (province d'Alger), une abbaye de Trappistes à Staouëli.

Les églises protestantes sont mixtes (réformées et luthériennes); elles font partie de la 21e circonscription synodale des églises réformées de France et formant 3 consistoriales, dont l'étendue correspond aux provinces et qui prennent le nom de leurs chefs-lieux. La province d'Alger comprend 6 pasteurs et 3 temples. Celle d'Oran, 4 pasteurs et 2 temples. Celle de Constantine 5 pasteurs et 6 temples. Il y a 18 écoles protestantes en Algérie.

FINANCES ET BUDGET

L'évaluation des produits et revenus de l'Algérie est, d'après le rapport du gouverneur général :

Années
1871 de 16,530,000 fr.
1872 — 17,043,000 —
1873 — 19,008,000 —

Les recettes se décomposent ainsi :

	fr.
Enregistrement, timbre, domaines et forêts	5.647.500
Douanes	2.366.000
Contributions directes, indirectes et arabes	9,171.500
Postes	1.200.000
Divers produits	623.584

Les crédits proposés pour faire face, en 1873, aux dépenses des services ressortissant directement au gouvernement général de l'Algérie, s'élèvent à 24.496,109 fr.

Le budget proprement dit de l'Algérie, voté en 1872 par l'Assemblée nationale, renferme les articles suivants :

Administration centrale (personnel)	533.190
Administration provinciale, départementale et cantonnale	1.816.174
Administration centrale (matériel)	82.000
Publications, expositions, missions	63.000
Prisons	990.700
Service télégraphique	1.041.700
Justice, culte, instruction publique	447.400
Services financiers	3.763.717
Service maritime et sanitaire	459.910
Colonisation	1.525.000
Topographie	385.000
Travaux publics (service ordinaire)	3.536.966
Travaux publics (service extraordinaire)	7.361.100
Dépenses secrètes	80.000
Total	22.085.857

Dépenses sur ressources spéciales

Administration centrale	11.420
Travaux publics, contrôle	51.685
Total	63.105

JUSTICE

La justice est rendue en territoire civil par une cour d'appel, 9 tribunaux, 4 cours d'assises et des tribunaux de simple police, 3 tribunaux de commerce.

La cour d'appel siége à Alger. Les tribunaux civils sont ceux d'Alger, Blidah, Constantine, Bone, Philippeville, Sétif, Oran, Mostaganem et Tlemcen.

Cour d'appel. — La cour d'appel d'Alger juge une moyenne de 1,500 procès, dont 430 affaires musulmanes.

Tribunaux civils. — Les 9 tribunaux civils jugent une moyenne de 3,500 affaires; ils ordonnent une moyenne de 300 adjudications.

Affaires commerciales. — Les 3 tribunaux spéciaux d'Alger, d'Oran et de Constantine, et les 6 autres tribunaux civils jugeant commercialement, jugent environ 5,900 affaires par an.

Faillites. — La moyenne est de 130 par an.

Justice de paix. — 50,000 différends sont constatés chaque année; 14,000 fois il y a conciliation. — 2,500 jugements définitifs sont rendus et suivis de 200 appels.

Affaires entre indigènes musulmans — La confiance des indigènes dans la justice française mérite d'être signalée. Plus de 8,000 affaires purement entre Musulmans ont été portées devant nos tribunaux de 1866 à 1870. En 1870, la cour d'appel d'Alger et les tribunaux d'arrondissement ont eu à juger 1,365 affaires musulmanes.

Cour d'assises. — 75 individus en moyenne sont accusés de crimes contre les personnes, et 325 de crimes contre les propriétés. Ce chiffre de 400 accusés se décompose en : 380 hommes et 20 femmes.

Indigènes : 390; Français 45, autres étrangers 45.

340 seulement sont condamnés en moyenne.

Tribunaux correctionnels. — Ils jugent une moyenne de 4,000 affaires, concernant 5,000 personnes, dont 4,800 hommes et 200 femmes.

Ce chiffre se décompose ainsi :

Indigènes 3,300;
Français 1,000;
Autres Européens 700.

4,400 prévenus sont condamnés.

Simple police. — Les 43 juges de paix de l'Algérie ont à juger une moyenne de 10,000 infractions, imputées à 12,000 inculpés, dont 600 sont condamnés à la prison, et 10,000 à l'amende.

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'instruction primaire se donne aux Musulmans dans des *zaouïas*, écoles où l'on apprend à réciter par cœur les 6,258 sentences du Koran. Il serait temps de faire pénétrer notre action dans ces écoles qui, au nombre de plus de 2,000, entretiennent religieusement l'ignorance au sein des populations.

Lors de la conquête, la plupart des écoles primaires furent abandonnées. Après la pacification, on essaya plusieurs fois de fonder des institutions destinées aux Musulmans. C'est ainsi qu'en 1850 une école de filles musulmanes fut ouverte. L'idée était excellente, puisque nulle part, sur le territoire algérien, les filles ne participent au semblant d'instruction donné aux garçons. Cependant, telle est l'antipathie des indigènes pour tout ce qui vient de nous, qu'il fallut, en 1861, fermer cette école, qui n'avait produit que des résultats peu satisfaisants. L'école fut convertie en deux ouvroirs d'apprentissage pour les travaux à l'aiguille.

Une école de mousses indigènes, créée en 1855, dut être supprimée en 1871. Il ne restait plus, à cette époque, dans le stationnaire du port d'Alger, où on l'avait ouverte, que 12 enfants.

Quant au collége arabe-français, institué en 1857, il ne pouvait produire que de déplorables résultats. On le ferma en 1871, ou plutôt on l'annexa au lycée d'Alger.

Partout, on a compris qu'il est inutile et dangereux de suivre un régime spécial pour les Musulmans. Qu'ils viennent dans nos écoles coudoyer nos enfants, étudier notre langue et nos mœurs; mais ce serait folie d'espérer tirer leur civilisation de sa torpeur autrement que par notre contact.

L'enseignement primaire, donné dans nos écoles, compte 57,200 élèves des deux sexes. Sur ce total, il y a :

1.223 garçons musulmans,
208 filles musulmanes,
50 filles musulmanes allant aux salles d'asile.

Total.. 1.481 Musulmans des deux sexes.

Les israélites algériens se montrent bien plus reconnaissants des efforts que nous faisons pour les attirer à nous; ils envoient dans nos écoles :

3.102 garçons,
2.544 filles,

Total.. 5.646 élèves israélites.

Il y a en outre, pour l'instruction primaire, 16 écoles dites arabes-françaises, dont la population scolaire comprend :

622 Musulmans,
142 israélites,

Total.. 764 élèves.

L'instruction secondaire est donnée dans le lycée d'Alger et dans 7 autres colléges, comprenant 2,065 élèves, dont 225 musulmans. Ces derniers reçoivent aussi une sorte d'instruction secondaire dans les *medresas* d'Alger, de Tlemcen et de Constantine. Ces 3 écoles supérieures comptent 120 élèves auxquels on enseigne la grammaire, le droit arabe et la théologie. Ces medresas sont des lycées tout à fait indigènes.

La langue arabe est enseignée gratuitement dans plusieurs cours, où toutes les races sont admises et qui compte une centaine d'élèves, dont 12 Musulmans et 16 israélites.

L'école de médecine et de pharmacie créée à Alger compte 57 élèves, dont 4 musulmans. Depuis 1867, on a délivré des brevets d'officier de santé à 3 indigènes et le brevet de pharmacien a été obtenu par un seulement.

La proportion d'enfants indigènes qui fréquentent les écoles est de : 1 pour 1,000 habitants. Celui des enfants européens est de 211 pour 1,000 habitants; sous ce rapport, l'Algérie est supérieure à la France où la proportion n'est que de 127 pour 1,000; elle rivalise avec les Etats-Unis et se place au-dessus de la Suisse et de l'Allemagne tant vantées! Il y a en Afrique 618 écoles, 1,200 instituteurs et institutrices, et 59,000 élèves des deux sexes, c'est-à-dire 1 élève pour 5 habitants européens.

L'instruction des nationaux est donnée dans les lycées et colléges. Trois nouveaux de ces derniers établissements ont été créés à Milianah, Mostaganem et Tlemcen.

CAISSE D'ÉPARGNE

1,460 déposants, dont 5 musulmans en moyenne.

Secours mutuels. — La société de secours mutuels compte 6,000 sociétaires, dont 26 musulmans.

Mont-de-Piété d'Alger. — Le mont-de-piété d'Alger reçoit une moyenne de 50,000 engagements par an, dont la moitié par des Musulmans.

VILLES ET LIEUX REMARQUABLES

VILLE D'ALGER

Alger (lat., 36° 47' 20" nord; longitude, 0° 44' 10") à 1,644 kilom. de Paris, 750 de Marseille, 655 de Tunis, 910 de Fez, 1,265 de Maroc; grande et belle ville de 48,905 habitants, dont 16,160 Français, 15,280 étrangers, 6,945 juifs, 10,515 musulmans; avec ses annexes (El-Biar, Bou-Zaréah, Moustapha, Saint-Eugène et Pointe-Pescade), qui lui ont été enlevées, la population d'Alger s'élevait à 62,000 habitants.

C'est la capitale de l'Algérie, la résidence du gouverneur, du préfet du département d'Alger et de tous les chefs supérieurs des services civils et militaires; c'est le siége d'un archevêché.

Suivant la légende, le hameau d'*Icosium*, berceau de la cité actuelle, aurait été fondé par les vingt compagnons d'Hercule le Libyen. Selon Solin, Hercule, passant en cet endroit, fut abandonné par vingt hommes de sa suite, qui y élevèrent une ville ceinte de murailles, et, ne voulant accorder à aucun d'eux la gloire d'imposer son nom à la nouvelle cité, ils lui donnèrent seulement le nom d'*Eikosi* (vingt), qui rappelait le nombre de ses fondateurs.

Icosium resta longtemps un simple hameau. Sous la domination romaine, il prit quelque importance, devint le siége d'un évêché, fut détruit par les vandales, et commençait à se relever de ses ruines lorsque arrivèrent les Arabes. Ceux-ci ne détruisirent rien ; il se contentèrent de débaptiser Icosium et d'en faire *El-Djezaïr* (les îles). Au onzième siècle, la ville possédait encore de beaux monuments de l'époque romaine; des portiques et les ruines d'un théâtre où l'on admirait de splendides mosaïques parfaitement conservées.

Au treizième siècle, lasse d'être prise et reprise par les Almohades, par les Almohavides et par les Hafsides, Alger proclame son indépendance et la conserve pendant sept ans. Mais en 1273, El-Mostancer, sultan Hafside, bloque la ville, l'assiége, l'emporte d'assaut, massacre tous les habitants mâles et livre les femmes à ses soldats. Au commencement du siècle suivant, la ville, à peine remise, change de maître et passe sous le joug des Ouadites (de 1312 à 1366); après avoir successivement appartenu aux royaumes de Tlemcen, de Bougie, puis de Tlemcen, elle devient indépendante et forme la capitale du petit royaume des Beni-Teumi, qui règnent sur la Metidja.

Elle devient (vers 1510) tributaire des Espagnols. Le comte de Navarre détruit, dans le gros îlot de l'ouest, une tour qui y avait été élevée au siècle précédent, et à la place il bâtit une forteresse nommée le Penon (de pena, rocher.

En 1515, Selim-Ben-Teumi, émir d'Alger, appelle à son secours le fameux Barberousse (Baba Aroud), déjà célèbre par ses nombreux exploits. Le corsaire turc ne se fait pas prier; il arrive, s'empare d'Alger, tue Sélim son ami et se fait proclamer pacha. Pendant trois ans, il devient la terreur de la chrétienté, fortifie la kasba, repousse, avec l'aide de la tempête, la flotte de Diego de Vera, qui a osé venir attaquer sa capitale, à l'instigation du fils de Sélim, réfugié à Oran. Ile tend ses conquêtes du côté de la terre ferme, s'empare de Tlemcen, de Milianah et est tué en 1518.

Son frère *Keir-eddin* est nommé pacha par Sélim Ier, sultan des Turcs. Il bat, toujours avec l'aide de la tempête, Hugo de Moncade, qui a voulu assiéger Alger; il s'empare de Tenès, de Collo, de Constantine; défait et tue, près des îles Baléares (1529), Portundo, amiral espagnol, prend ses galères et les amène à Alger; finit enfin, en 1530, par s'emparer du Penon, que les Espagnols tenaient depuis vingt ans; il le relie aussitôt à la ville au moyen d'une jetée; l'année suivante, il bat le célèbre Doria, entoure Alger de murs et fortifie le port; à la tête de 36 galères, il arrive à Oliva, enlève 7,000 Andalous, qu'il emmène à Alger (1533); puis, trouvant que les esclaves chrétiens, trop nombreux, peuvent devenir un danger, il les fait massacrer. En 1534, il s'empare de Tunis, et en est chassé l'année suivante par Charles-Quint; il est chassé de Bône par les Génois. Pour se venger, il surprend Mahon, enlève 800 habitants et un riche butin. En 1535, il quitte Alger pour devenir amiral de l'empire ottoman.

Son successeur, *Mohamed-Hassen*, ennuque et renégat, ancien pâtre de Sardaigne, met les esclaves en liberté, à la demande de François Ier, allié des Turcs. C'est en 1541 que Charles-Quint tente sa grande et malheureuse expédition contre Alger. Mohamed meurt en 1544, et est remplacé en 1545 par *Hassen*, fils de Keir-ed-Din. Ce nouveau pacha reprend Tlemcen, bâtit Koléah, le bagne, l'hôpital chrétien d'Alger et le fort de l'empereur.

Salah-Raïs, pacha de 1552 à 1556, réunit définitivement Tlemcen et Mostaganem à la Régence, et porte les limites de son empire jusque dans les oasis. Allié de la France, il fait une guerre terrible aux Espagnols et leur prend Bougie (1556). Il meurt de la peste.

Hassen, renégat corse, s'empare du pouvoir, assiége Oran et est forcé de se retirer. Il est aussitôt remplacé (1556) par *Mohamed-Kurdogli*, qui le met à mort, construit le fort de l'Eau et périt assassiné par les amis d'Hassen.

Youssef, son principal assassin, meurt de la peste six jours après son arrivée au pouvoir (1556). *Yahya*, règne quelques mois; il est remplacé par *Hassen*, fils de Keir-ed-Din, qui revient de Constantinople en 1557, délivre Mostaganem et Mazagran assiégés par les Espagnols, combat les Kabyles, les soumet, donne aux Marseillais les établissements de la Calle et du Bastion. En 1561, la milice le charge de chaînes et le renvoie à Constantinople.

Mais son successeur, *Almed*, donne tort aux chefs de la milice et les fait mourir. *Hassen* revient en 1562, sur la demande des Algériens; il fonde, dans l'ouest, le petit État de Mazouna, destiné à contenir les Espagnols d'Oran; il est déposé en 1566.

Mohamed-ben-Salah-Raïs construit le fort de l'Étoile; il tombe en défaveur et est rappelé à Constantinople (1568).

Ali, ancien pâtre de la Calabre, pris dans son enfance par les Turcs, bâtit le fort des Vingt-Quatre-Heures, s'empare de Tunis, bat les galères de Malte et les conduit à Alger, attaque Candie, ravage les côtes de la Dalmatie, se bat héroïquement à Lépante, est nommé amiral et meurt en 1586, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Arab-Ahmed, nommé pacha d'Alger en 1571, fait exécuter de grands travaux de fortification.

Ramdan (1573) assiste en 1574 à la prise de Tunis.

Husseïn (1576), renégat vénitien, vend à l'Espagne tous les captifs, parmi lesquels Michel Cervantes. Il est déposé et remplacé par *Djafar* (1580). Celui-ci construit le fort des Anglais; il est déposé.

Husseïn revient (1581); il ravage les côtes d'Espagne et de Sardaigne, construit le fort Bab-Azoun. Il est remplacé, en 1584, par *Mami-Mohammed*, renégat Albanais; les pachas ne sont plus que des fermiers. *Husseïn* le Vénitien revient encore en 1586, puis *Kader* (1588), puis *Hadj-Châban* (1590), *Moustafa* (1593); *Kader* revient en 1594; *Moustafa* en 1596; l'établissement français du Bastion est détruit. *Dali-Hassen* (1599).

Soliman, nommé en 1601, repousse André Doria et don Juan de Cordoue, qui se sont présentés devant Alger (1603).

Kader restitue 6,000 sequins enlevés à des marchands Français. Le gouvernement français ayant encore eu à se plaindre de ses exactions, le sultan le fait étrangler.

Mohamed (1605) rend la liberté aux captifs français et rétablit le Bastion.

Moustafa (1607) laisse massacrer ses coréligionnaires, les Mauresques d'Espagne, qui ont été obligés d'émigrer en Afrique.

Redouan (1607) refuse de rendre les esclaves français et anglais.

Koussa-Mastafa (1610) dote Alger d'aqueducs et de fontaines.

Husseïn (1614) fait une guerre furieuse à tous les chrétiens.

Moustafa (1616) est forcé de relâcher 200 esclaves français.

Hussein-Kaïd-Koussa (1619) signe la paix avec Marseille (1620); la même année une peste extraordinaire décime la population d'Alger.

Kader (1621), fait la guerre à Marseille et à Gênes; il construit la batterie avancée du môle d'Alger; il est forcé de rendre les esclaves hollandais; les Français abandonnent le Bastion (1626).

Husseïn-Kodja (1626) rend les esclaves et les canons français, relève le Bastion, et rétablit la pêche du corail; il fait massacrer les Koulouglis, puis déclare la guerre à Louis XIII. Ses prises se montent à 20 millions de livres; la France seule avait perdu 80 bâtiments évalués à 5 millions de livres; les esclaves étaient au nombre de plus de 15,000 dont 3,000 français; les corsaires algériens croisaient jusque

dans la Manche et sur les côtes du Danemarck.

Youssef (1634) fait ravager les côtes de la France, détruit le bastion, chasse les Koulouglis, arme 3,000 renégats, assiége Oran, et signe, avec la France, un traité par lequel il exerce le droit de visite à bord des bâtiments français; il rend la liberté aux esclaves catholiques, garde les protestants et rétablit le Bastion (1641)

Ahmed (1645) assiste à la tête de 50 vaisseaux algériens, au siége de Canée (Crète).

Youssef (1647); *Mourad* (1651) réprime une révolte des chrétiens dans les bagnes; l'amiral anglais Black brûle sa flotte et le force à rendre les esclaves anglais et hollandais.

Bouzenak-Mohamed (1656); *Ahmed* (1657; *Ibrahim* (1657, est battu par les Vénitiens. Il est déposé et remplacé par *Ismaïl* (1659), qui partage le pouvoir avec un dey, élu à Alger. Colbert fait bombarder la ville, dont les forces maritimes s'élevaient à 42 bâtiments de guerre.

Les corsaires prennent, en 6 mois, 62 bâtiments anglais; construction du fort Matifou. Nouvelle paix avec la France, (1670); le droit de visite est aboli et le Bastion rétabli; construction du fort Mers-ed-Debban, à la pointe Pescade. Défaite des corsaires devant Bougie, par l'amiral anglais Sprag (1672); nouvelle défaite dans l'archipel, par Duquesne; *Baba-Hassein* (1682), prend le titre de *Dey*. Duquesne bombarde Alger; il bombarde de nouveau cette ville en 1683.

Mezzo-Morte est nommé dey pendant le bombardement; il fait mettre 24 Français à la bouche des canons. Il est forcé de signer la paix pour 100 ans, de rendre 500 esclaves, de rétablir le Bastion; il construit la mosquée Bab-Azoun. Mezzo-Morte prend le titre inutile de pacha; le dey est le véritable souverain. La paix avec la France est rompue, 1688. Du 1er au 16 juillet, Alger est bombardé par le duc d'Estrées, qui envoie 10,000 boulets sur la ville. 40 Français sont tués à la bouche des canons. Mezzo-Morte parvient à réunir entre ses mains les deux pouvoirs de pacha et de dey; il signe la paix avec la France et rend les esclaves français (1689). Il s'enfuit à Constantinople.

Moustafa est nommé pacha, et *Châban*, dey (1689). Le premier ayant déplu à la France, fut remplacé par Omar (1694) qui fit étrangler Châban à la suite d'une révolte de Janissaires. Alger tombe dans une épouvantable anarchie, *Moussa* est nommé pacha par la Porte; *Ahmed* est élu dey par la milice (1698); c'est lui qui répondit un jour au consul anglais, au sujet de réclamations. Ne sais-tu pas que les Algériens sont une troupe de brigands et que je suis leur chef? A sa mort, *Baba-Hassen* est élu dey, par la milice, et *Omar* est nommé pacha par la Porte. Ensuite, la Régence tomba dans une anarchie indescriptible; les deys se succédent rapidement, élus et presque aussitôt renversés par une milice indisciplinée toujours prête à se soulever.

Enfin, en 1711, *Ali* réunit les deux pouvoirs de pacha et de dey, qui ne furent plus jamais séparés. *Mohamed Ben-Assen* 1718); *Aldi* (1724); *Ibrahim-Ben-Ramdan* (1732); *Koutchouk-Ibrahim* (1745), *Mohammed* (1748).

Ali (1754). En 1756, les Algériens s'emparent de Tunis, dont les trésors vont remplir les caves de la kasba d'Alger. Les Anglais et Venise achètent la paix moyennant une redevance.

Mohammed-Ben-Otsman (1766) est battu par les Russes révoltés; presque tous les Etats chrétiens paient une redevance annuelle aux Algériens, sans parvenir à empêcher leurs courses. Les Espagnols, ayant refusé de payer un tribu aux Musulmans, sont battus au Hamma (1755); ils bombardent Alger en 1783 et détruisent 300 maisons. Un nouveau bombardement (1784) n'est suivi d'aucun résultat; enfin l'Espagne, quoique victorieuse donne 14 millions de réaux au dey, pour obtenir la paix. En 1787, la peste fait périr 17,000 habitants d'Alger.

Baba-Hassen (1791). Les Espagnols évacuent Oran. L'Amérique obtient la paix moyennant 500,000 piastres et un tribut annuel de 24,000 piastres.

Moustafa-Ben-Ibrahim (1799); détruit la Cale. En 1800, la France achète la paix, au prix d'un million et une redevance annuelle de 105,000 francs; les esclaves français sont rachetés 400,000 francs. Moustafa nous rend la Cale; mais il en distrait la pêche pour la donner aux Anglais, si bien que la restitution de la Cale devient dérisoire. Le dey construit le Fort-Neuf; il meurt assassiné.

Ahmed-Ben-Ali (1806) tremblant devant la puissance de Napoléon met en liberté 106 esclaves génois et sardes. Il meurt assassiné (1808); son successeur, *Ali-Khodja*, ne règne que quelques mois.

Hadj-Ali-Ben Khrelil (1808) rend 615 prisonniers portugais qui paient 1,500 piastres par tête. Le dey est assassiné (1815).

Hadj-Mohammed, règne 16 jours; il est tué.

Omar-Ben-Mohammed refuse d'abolir l'esclavage, malgré les ordres de la Porte. Cependant en 1816, Alger ayant été bombardé par lord Exmouth, il est forcé de rendre tous les esclaves; il est étranglé en 1817. Son successeur *Ali*, ne règne que quelques mois et *Hadj-Mohammed-Ben-Ali*, quelques jours seulement. *Ali-Ben-Ahmed* (1818), voulant échapper à la tyrannie des Janissaires et pour éviter d'être égorgé par eux, comme l'ont été la plupart de ses prédécesseurs, s'enferme dans la kasba avec une garde à lui, bat les Janissaires et en fait décapiter un grand nombre. Il meurt de la peste, le 1er mars 1818.

Hussein, dernier dey, insulte la France et tombe du pouvoir comme nous l'avons déjà raconté.

Vu de la mer, Alger présente une masse confuse de maisons blanches, aux terrasses pittoresques, s'étageant en amphithéâtre sur les flancs d'un contrefort du mont Bou-Zaréa, couronné par la Kasba. Le port, au fond d'une des plus belles rades de la Méditerranée, mesure une superficie de 90 hectares et peut contenir 39 bâtiments de guerre et 300 navires marchands de 100 à 150 tonneaux.

Le *Vieux Port* que nous ont légué les Turcs, n'avait que 3 hectares. Mais les Français y ont construit deux digues, dont l'une, celle nord, partant de l'ancien port turc, mesure 700 mètres, tandis que celle du sud, qui part du fort Bab-Azzoun, en a 1235.

C'est en 1836, qu'on a commencé l'exécution des travaux considérables qui ont créé le port actuel. La *passe* du port mesure 340 mètres de large; les deux jetées ont une élévation de 3 mètres au-dessus du niveau de la mer. Au milieu du port, s'élève une batterie sur un rocher appelé El-Djefna. Le bassin de radoub, la douane, la gare du chemin de fer, des bâtiments pour les compagnies de paquebots, de gigantesques docks voûtés qui supportent le boulevard de la République, la jetée construite en 1518 pour relier le *Penon* à Alger (210 mètres de long), le phare, tour octogone de 35 mètres d'élévation (feu fixe, 15 milles de portée), le *château du Phare* sur un groupe de rochers d'une étendue de 350 mètres, le *môle de défense* sur un coude décrit par les mêmes rochers, etc., complètent le port.

Quant aux fortifications, elles préviennent toute attaque du côté de la mer. Elles se composent de bastions sur le port, de forts terminant les jetées de la batterie, appelée El-Djefna, etc. Ce formidable ensemble justifie l'épithète de *bien gardée*, que les Musulmans donnaient à Alger.

La capitale de l'Algérie se compose de deux parties distinctes : la ville haute et la ville basse.

La première a conservé son cachet turc; elle se compose d'un bizarre et inextricable labyrinthe. « Des rues sales, étroites, de largeur inégale, mal aérées, sombres, tortueuses, rudes à monter, plus rudes à descendre, souvent fermées par le haut, taillées en escalier, terminées en impasse; des maisons sans façades extérieures, percées de rares et étroites lucarnes grillées, dont les étages supérieurs avancent sur la rue, soutenus par des arcs-boutants en bois, maisons plus semblables à des prisons qu'à des habitations de famille : telle est l'apparence. Mais en pénétrant sous ces portes basses dans les étroits vestibules qui conduisent dans la cour intérieure, l'impression change; il n'est pas rare de se trouver au milieu de véritables palais, où règnent la fraîcheur, l'élégance, la richesse, le recueillement. Une galerie intérieure entoure les appartements, un terrain les domine, d'où la vue parcourt l'horizon infini de la mer et le rideau lointain de l'Atlas et du Djurdjura. » Jules Duval.

Les rues et les places principales de cette partie de la ville sont : la rue de la Casbah, la place de la Victoire, à 118 mètres au-dessus du niveau de la mer; la rue de la *Porte-Neuve* (700 mètres de long), qui descend de la place du gouvernement; la rue *Kléber*, le type le plus parfait des anciennes rues mauresques.

La ville basse est toute française. « Le quartier qui s'étend de l'amirauté à la porte d'Azzoun, dit M. X. Marmier, est aussi français que le chef-lieu d'un de nos vieux départements. Rien n'y manque pour constater l'incessante activité de la France, avec son caractère entreprenant, ses tendances utiles et ses besoins vulgaires. De magnifiques hôtels s'élèvent sur les ruines de chétives maisons en plâtre; de larges rues à arcades ont remplacé les ruelles tortueuses où jadis deux matelots n'auraient pu passer de front : voici ce qui rappelle la vie empreinte de la population parisienne : restaurants à la carte et à prix fixe, cafés et divans, marchandes de modes et coiffeurs, et les omnibus, qui déjà séduisent les Arabes, et les diligences, qui ont leur service régulier, et les chemins de fer, et les voitures de place et les guinguettes de la barrière avec leurs enseignes symboliques.

Mais au milieu de cette cité française, les regards sont frappés par une variété de costumes, de type, de figures, par un mélange de races dont nulle autre capitale ne peut donner l'idée. Près d'un juif aux vêtements sales, au visage inquiet, voici l'arabe à l'œil étincelant, à la démarche majestueuse. Près du manœuvre qui fléchit sous le poids de son fardeau, voici le jeune élève de Saint-Cyr, tout fier de sa fraîche épaulette et de ses éperons qu'il fait résonner sur le pavé.

A côté de la femme maure, qui glisse timidement le long des murs, le visages voilé par sa tunique, passe en sautillant, la légère enfant des boulevards, qui serait bien désolée qu'on ne vit pas son joli chapeau et son écharpe brodée. Kabyles des montagnes, Maures et Biskris, Espagnols et Maltais, se croisent sans cesse dans les rues avec nos officiers et nos soldats. Des spahis partent au galop chargés de dépêches; des pièces d'artillerie roulent dans les rues. Des troupeaux d'ânes et de mulet apportent au marché les provisions du jour; le tambour bat, les postes prennent les armes, les généraux traversent la ville sur des chevaux

écumants. On dirait un immense campement, refuge d'une quantité de diverses tribus, vivifié par toutes sortes d'industries et retentissant de tous les bruits de la guerre. La vieille enceinte d'Alger n'est plus assez vaste pour contenir tout ce monde, sa population déborde hors de ses premières limites. Pour lui donner l'espace dont elle a besoin, il a fallu démolir les remparts et les reporter en pleine campagne. »

Il a fallu détruire une partie des remparts du côté de Bab-Azzoun. Six portes ont disparu; les nouvelles fortifications, qui enveloppent les anciennes dans un circuit de près d'une lieue, sont percées des cinq portes suivantes : porte d'Azzoun, porte de Constantine ou d'Isly, porte du Sahel, porte de l'Oued et porte Valée.

La plus belle place est celle dite du *Gouvernement*; c'est le cœur d'Alger. Des flots de population sans cesse renouvelés, s'y pressent surtout le soir. C'est là que sont établis les kiosques des marchands de journaux. La place est ornée de la statue équestre du duc d'Orléans.

On cite aussi la place *Mahon*, où l'on a installé un marché aux volailles; la place Malakoff; la place de Chartres, ornée d'une belle fontaine. Il s'y tient, chaque matin, un marché aux légumes, aux fruits et aux fleurs; la place Bresson; la place d'Isly, ornée de la statue du maréchal Bugeaud; la place Bab-el-Oued, ancien cimetière musulman au milieu duquel s'élevait le fort des Vingt-Quatre-Heures; cette place est dominée par les fortifications et par une formidable batterie; le jardin de Marengo, une des promenades les plus agréables lorsque la brise s'y fait sentir.

La rue *Bab-Azzoun* est la plus belle; ensuite viennent les rues Porte-Neuve, de la Casba, de la Marine, Bleue, etc. Le *Boulevard de la République*, long de 1,200 mètres, la promenade la plus fréquentée : les passages Duchassaing, de la Tour-du-Pin, de la République, du Commerce, Malakoff, Mantout, Gaillot.

Alger possède cinq églises catholiques :

1° La cathédrale *Saint-Philippe* ancienne mosquée des ketchaoua ou de Has-en, construite en 1791, beau monument rectangulaire recouvert d'une coupole qui retombe sur de jolies colonnes en marbre et surmonté d'un élégant minaret octogonal; la mosquée transformée en cathédrale, devint trop petite, et on la démolit pour reconstruire un édifice plus vaste.

2° L'église *Notre-Dame-des-Victoires*, ancienne mosquée bâtie en 1622;

3° *Sainte-Croix*, ancienne mosquée qui date de 1817, et qui se dresse pittoresquement au sommet de la ville;

4° *Saint-Augustin*, au faubourg Bab-Azzoun, église en planches.

Les protestants et les anglicans ont chacun leur temple. La synagogue, rue Randon, est construite dans le style mauresque.

Les Musulmans ont pour prier : la *Grande-Mosquée* (Djama-Kebir), la plus ancienne d'Alger; elle date de la fin du dixième siècle de notre ère; elle couvre une superficie de 2,000 mètres de côtés. L'architecture en est assez belle, surtout du côté de la rue de la Marine, où elle présente une galerie de quatorze arcades dentelées, de 3 mètres d'ouverture, retombant sur des colonnes de marbre; la *Mosquée-Nouvelle* (Djama-Djedid) en forme de croix grecque, avec une grande coupole ovoïde et quatre petites coupoles; elle date de 1660 et fut bâtie pour les Turcs du rite hanéfi; les mosquées *Sidi-Ramdan*, *Safir* (1791), etc.

Les édifices publics sont : le *Lycée*, édifice un peu monotone; le bâtiment où l'on a installé les postes, le trésor et le télégraphe; beaucoup de maisons mauresques transformées en habitations de dignitaires civils ou militaires.

Des sept casernes turques, trois seulement ont été conservées : ce sont l'ancienne caserne ou caserne des janissaires; la caserne neuve; la caserne Lemercier.

La *Casba*, autrefois résidence des deys, sert également de caserne.

La *Bibliothèque*, ouverte tous les jours, excepté les jeudis, dimanches et jours fériés (de midi à cinq heures) et pendant les vacances scolaires, a été fondée en 1838; elle renferme plus de 15,000 volumes, dont une riche collection de manuscrits arabes. La moyenne des travailleurs s'accroît dans une proportion remarquable; elle atteint actuellement le chiffre de quarante par séance, dont une dizaine d'indigènes lettrés.

Le *Musée*, fondé en même temps que la bibliothèque et ouvert les mêmes jours, se développe avec rapidité. On y réunit les objets d'art épars en Algérie; il renferme des collections précieuses de statues, d'inscriptions, d'objets antiques, de minéralogie, de fossiles, de médailles, etc.

La bibliothèque du gouvernement, ouverte tous les jours de midi à quatre heures, excepté les jours fériés, contient 6,000 volumes et de précieux manuscrits. L'École de médecine possède aussi une bibliothèque.

Alger ne connaissait autrefois que le théâtre de *Garagousse*, karakouche (oiseau noir), personnage impur, dont les orientaux ont fait le bouc émissaire de toutes les lubricités. Ce théâtre existait encore en 1843. Dans l'une des scènes, Garagousse luttait contre plusieurs soldats français, et les envoyait à la potence après les avoir vaincus à sa manière. Ces espèces d'ombres chinoises disparurent par ordre de la police. Aujourd'hui la capitale de l'Algérie possède deux théâtres : le *Grand-Théâtre*, subventionné par le gouvernement et contenant 1,534 places; on y joue l'opéra, le drame et la comédie; le *Théâtre des Variétés*, ouvert l'été seulement. On y fume et on y consomme comme au café. Les représentations sont composées d'opéras-comiques, d'opérettes-bouffes, de drames et de vaudevilles. L'orchestre est des meilleurs; c'est celui du Grand-Théâtre, fermé pendant l'été. Alger possède aussi le café-chantant de la Perle.

Il existe à Alger un très-grand nombre de fontaines et d'abreuvoirs. Quatre aqueducs et trois conduites fournissent un débit journalier de 5,500,000 litres d'eau, alimentant près de cent fontaines et des établissements publics et particuliers. Un immense souterrain, le grand égout de ceinture, se déverse, au nord, derrière le Fort-Neuf, et, au sud, derrière le fort Bab-Azzoun.

Les établissements de l'instruction publique sont : une Académie; la Société historique, publiant la *Revue africaine*, la Société d'agriculture, la Société de climatologie, publiant également des Bulletins. Une école préparatoire de médecine et de pharmacie à l'hôpital du dey, une chaire pour la langue arabe; le lycée, auquel on a réuni le collége arabe français.

Le principal établissement de bienfaisance est l'*hôpital civil*, qui contient près de cinq-cents lits. Il y a, au faubourg Bab-Azzoun, un dépôt où les colons sans travail trouvent, à leur arrivée de France, un refuge, des aliments et de l'ouvrage, en attendant leur placement. Il existe plusieurs sociétés de secours mutuels, un mont-de-piété et une caisse d'épargne.

Parmi les établissements d'utilité publique, nous citerons l'*exposition* permanente des produits de l'Algérie, ouverte les mardis, jeudis et dimanches; elle se trouve sous quatre immenses travées qui donnent sur le quai.

Les journaux sont nombreux : le *Mobacher*, journal officiel, en français, quatre fois par semaine, et en arabe, tous les samedis; le *Moniteur de l'Algérie*, l'*Akhbar*, la *Vigie algérienne*, le *Réveil*; plusieurs journaux agricoles, commerciaux, médicaux, etc.

PROVINCE D'ALGER

Saint-Eugène, à 3 kilom. d'Alger, commune de 164 habitants; agglomération de villas.

La *Pointe-Pescade*, à 6 kilom. d'Alger, rendez-vous où l'on vient admirer des points de vue magnifiques.

Guyotville, beau village, au milieu d'un territoire des plus fertiles. On y visite le Rocher-aux-Grottes, à 14 kilom. d'Alger.

Sidi-Ferruch, à 23 kilom. d'Alger, presqu'île où les Français débarquèrent. Le village, fondé en 1844, est habité par des pêcheurs et des maraîchers. Une immense citadelle couronne le sommet de la presqu'île; ruines de l'église de Saint-Janvier.

Zeralda, village agricole, rendez-vous de chasse, à 29 kilom. d'Alger.

El-Biar, (les puits), commune de 1,626 habitants, à 5 kilom, d'Alger; couvent, observatoire.

Cap Caxine, à 9 kilom. d'Alger, phrare de 1re classe.

Cheraga, à 12 kilom. d'Alger, commune de 2,586 âmes, fondée par des Provençaux.

La *Trappe de Staouéli*, où les Français ont gagné leur première bataille. Les trappistes y ont installé une abbaye, à 17 kilom. d'Alger.

Le *Bou-Zaréa*, commune de 1,363 habitants sur une montagne de 402 mètres., d'où le regard plane sur Alger.

Deli-Ibrahim (11 kilom.), commune fondée en 1832 par des Alsaciens.

Douéra (23 kilom.), ancien camp établi en 1834, aujourd'hui commune, chef-lieu commercial de Sahel (3,533 habitants, dont 1,000 Arabes); c'est une jolie petite ville, qui possède une église, un temple, un hôpital civil de 250 lits, un hospice pour les vieillards et les incurables (400 lits).

Maelma, à 8 kilom. de Douéra, commune de 806 habitants, ancien camp.

Moustafa supérieur, à 3 kilom. d'Alger, commune.

Colonne Voirol, à 5 kilom. d'Alger, s'élève sur une colline de 210 mètres; sur son socle on lit la date (1834) de la construction de la route d'Alger à Birmandraïs.

Birmandraïs, village de 948 habitants, chef-lieu de commune, dans un vallon pittoresque, à 7 kilom. d'Alger.

Birkadem, commune de 2,060 habitants, dont moitié indigènes; place ornée d'une jolie fontaine mauresque.

Saoula, annexe de Birkadem, possède une importante fabrique de crin végétal.

L'Agha, ancien camp des Aghas turcs, véritable faubourg d'Alger.

Moustafa-Inférieur (3 kilomètres d'Alger), commune de 7,160 habitants, presque tous Français et Européens. Quartier de cavalerie du 1er régiment de chasseurs d'Afrique; hôpital civil; champ de manœuvres qui sert de *turf*.

Jardin d'essai ou *jardin-du-Hamma*, à 5 kilomètres d'Alger, 80 hectares; on y cultive toutes les plantes agricoles et on y élève des animaux.

Hussein-Dey, à 6 kilomètres d'Alger, commune de 1,896 habitants.

La Maison-Carré, à 12 kilomètres d'Alger, lieu autrefois pestilentiel, aujourd'hui très-salubre; pénitencier indigène; commune de

1,690 habitants, dont 640 indigènes. Orphelinat.

Le *Fort-de-l'Eau*, ainsi nommé parce que le fort, construit en 1581, possède un puits.

Rusgunia, à 26 kilomètres et demi d'Alger, intéressantes ruines romaines.

Bir-Touta, à 26 kilomètres d'Alger. Blokhaus.

Chebli, à 30 kilomètres d'Alger, commune de 4,200 habitants dont 2,800 Arabes.—Excellents tabacs.

Bou-Farik (37 kilomètres) autrefois marais inhabitable; camp établi par M. Drouet d'Erlon; territoire parfaitement assaini, commune de 5,185 habitants, dont 1,960 Arabes; pépinière dans l'ancien camp (125 hectares); marché fréquenté les lundis par plus de 3,000 indigènes.

Souma, près de Bou-Farik, commune de 2,340 habitants, au pied de l'Atlas; mines de fer exploitées avec activité.

Beni-Mered, à 42 kilomètres d'Alger, village de 630 habitants, illustré par la belle défense d'un sergent et de 23 hommes qui tinrent tête à 300 Arabes. 5 hommes seulement purent être délivrés; les autres se firent tuer (11 avril 1841).

Blida, à 51 kilomètres d'Alger, jolie ville de 15,500 habitants y compris les annexes. Blida est construite au pied de l'Atlas, qui l'abirite au midi; elle se trouve à l'extrémité méridonale de la Mitidja; elle est adossée à un contre-fort couvert d'arbres et cultivé jusqu'à son sommet. C'est le jardin de l'Algérie : une petite rose, disent les voyageurs arabes; Blidah la parfumée, disent les Européens; la courtisane, disent les moralistes musulmans; les amis du plaisir l'appellent : la voluptueuse. Les philosophes lui donneront le nom d'heureuse, car elle n'a pas d'histoire.

Elle a accepté toutes les dominations; car elle est trop douce et trop riche, pour être belliqueuse. En 1825, elle fut détruite par un tremblement de terre qui l'ensevelit avec ses synagogues, ses mosquées et plus de 7,000 habitants! Notre occupation faillit lui être fatale, comme nous l'avons raconté dans notre précis de la conquête. Blida est entourée de murs hauts de 4 mètres et percés de 6 portes. Le fort de Mimich, sur une colline, à 400 mètres de hauteur défend la ville. Blida possède : des rues et des places bien alignées, une église catholique (style roman) une place d'armes entourée de maisons à arcades. Aux environs, on admire les *orangeries*, les plus belles que l'on connaisse; le *bois sacré*, d'oliviers séculaires, ou se tient le marché arabe du vendredi; le *tapis vert*, tivoli d'été, avec bal et théâtre en plein vent, des minoteries, des moulins; le mont des *Beni Salah* ou piton de Sidi-Ald-el-Kader (1640 mètres d'altitude), dont la montée demande 5 heures et demi et la descente 3 heures et demi.

La Chiffa, commune de 1,530 habitants, à 58 kilomètres d'Alger.

Mouzaïaville (62 kilomètres) commune de 4,000 habitants; marché fréquenté par les indigènes; ruines romaines.

Bou-Medfa, commune de 250 habitants, à 90 kilomètres d'Alger.

Vesoul-Benian (96 kilomètres) commune de 300 habitants, fondée par des comtois.

Hammam-Rira, près de Vesoul Benian *(aquæ calidæ* des Romains*)*, bains d'eaux chaudes très-fréquentés dans l'antiquité. Etablissement thermal appartenant au ministère de la guerre (40 à 45 lits). Trois belles et spacieuses piscines source saline de 46° (2,500 litres à l'heure); source de 42° (1,500 litres à l'heure); source de 40° (280 litres), sources ferrugineuses. Etablissement civil.

Affreville, à 120 kilomètres d'Alger, station, buffet, commune de 615 habitants, gare importante.

Lavarande (124 kilomètres) village de 482 habitants.

Duperré, commune de 782 habitants, sur un territoire fertile, dans la vallée du chelif, anciennement Oppidum Novum.

Orléansville, à 208 kilomètres d'Alger, station, buffet, commune de 3,221 habitants dont 1,340 Français, 711 étrangers, 187 Israélites et 983 musulmans; ville à 96 kilomètres de Miliana et 53 de Tenès; grand marché tous les dimanches; 10,000 indigènes y amènent du bétail et des denrées; l'apport de chaque marché est évalué à 300,000 francs.

Orléansville fut fondée le 26 avril 1843, par le maréchal Bugeaud sur l'emplacement de l'antique *Castellum Tingitii*. La ville s'élève sur un plateau, abrité par l'Atlas qui se couronne de neiges pendant une partie de l'année; elle est défendue par un mur bastionné, entouré d'un fossé et percé de 4 portes; les rues, bien alignées, se coupent à angle droit. Les bâtiments sont : l'hôtel de la subdivision, les casernes, l'hôpital, la justice de paix, les portes, l'église, le théâtre, l'abattoir, le bain maure.

Montenotte (254 kilomètres d'Alger), commune de 2,807 habitants dont 310 Européens; mines de fer, de cuivre et de plomb.

Ténès (260 kilomètres d'Alger) ancien *Lagnouton*, reconstruit vers 875 par des marins andalous, puis habité par des pirates musulmans. Le *vieux Ténès*, habité par 1,000 à 1 200 indigènes tombe en ruines; le *nouveau Tenès*, sur l'emplacement de l'antique *Cartenna*, forme une commune de 3,579 habitants, dont 621 Français, 799 étrangers, 33 juifs et 2,126 musulmans. On y trouve quelques ruines romaines, des citernes, des silos, etc.

De récents travaux ont créé un port de refuge et un port de commerce mesurant 24 hectares et formés par 3 grandes jetées dont 2 perpendiculaires à la côte et la 3e d'équerre sur l'une d'elles.

Miliana, à 128 kilomètres d'Alger, ville de 6,274 habitants, ancienne *Malliana* des Romains, suspendue aux flancs d'une montagne dont elle couronne un rocher, sur la vallée du Chelif, défendue par des murailles que les Turcs reconstruisirent sur les ruines des fortifications romaines. Sous-préfecture, écoles, église, cercle militaire, fontaines, maisons mauresques, jardin public avec cascades; territoire d'une fertilité proverbiale; vignoble renommé. Ascension du Zakkar occidental, montagne haute de 1,580 mètres et du haut de laquelle on jouit d'un panorama sublime.

Teniët-el-Hâd, à 182 kilomètres d'Alger, chef-lieu de cercle de la subdivision d'Orléansville, commune de 966 habitants dont 393 Français, 148 juifs, 178 étrangers, 247 indigènes. Caserne, magasins, parc d'artillerie, arsenal, hôpital; important marché arabe du dimanche; paysages pittoresques; carrières abondantes : gypse, sable, pierres. Deux belles forêts où se trouvent des cèdres gigantesques. Dans l'une de ces forêts, jaillissent des sources minérales de 12° très-abondantes et plus riches en sels de fer que les sources les plus renommées de l'Europe. Excursion à *Taza* (32 kilomètres), ancien poste romain, résidence favorite d'Ald-el-Kader qui y enfermait les prisonniers français.

Ameur-el-Aïn, à 75 kilomètres d'Alger, commune de 1,185 habitants, dont 847 musulmans.

Marengo, grand et beau village de 3,144 habitants, dont 1,886 arabes, commune à 89 kilomètres d'Alger, à l'extrémité occidentale de la Metidja, près du beau barrage de l'Oued-Meurad (130 mètres de long sur 17 de haut); marché important du mercredi.

Tipasa, à 12 kilomètres de Marengo, ancienne ville romaine, port bien abrité, phare de 4e classe.

Zurich (à 101 kilomètres d'Alger), sur les ruines d'une villa romaine; ruines imposantes d'un aqueduc romain.

Cherchel, à 115 kilom. d'Alger, ancienne colonie phénicienne de *Jol*, puis *Cæsarea*, capitale de la Mauritanie césarienne, commune de 5,614 habitants, dont 3,983 Arabes, 1,143 Français, 441 étrangers et 47 juifs. Port au pied d'une colline. Enceinte percée de trois portes; vastes logements militaires et administratifs. Hôpital dans l'ancienne Grande-Mosquée, monument remarquable, dont la toiture, soutenue par des arcades, repose sur 100 colonnes antiques en granit vert, débris d'un temple romain. Le port peut contenir 40 navires de 150 tonneaux. Une petite jetée relie le quai au môle fortifié, sur lequel s'élève un beau phare à feu fixe de troisième ordre. — Ruines romaines : palais des rois, théâtre, citernes réparées, cirque, thermes (avec belles statues), tombeaux des affranchis de Juba, etc.

Koléa, à 39 kilom. d'Alger, ville construite au seizième siècle par des Maures venus d'Espagne; capitale des Hachem de l'est; possédait une mosquée fréquentée par de nombreux pèlerins, qui venaient y prier les restes de Si-Embarek; le corps du dernier des Embarek (dont nous avons raconté la mort) repose à Koléa, dans la mosquée, à côté de celui de son saint ancêtre. Koléa est aujourd'hui une commune de 3,953 habitants, dont 1,804 Arabes, 1,416 Français, 688 étrangers et 45 juifs. La ville a été reconstruite à l'européenne. Le Jardin-des-Zouaves mérite d'être visité. Aux environs, *Fouka*, est un petit village qui s'élève sur un ancien centre de population romaine.

Castiglione, commune composée de plusieurs villages et comprenant 909 habitants, dont 559 Français et 170 étrangers. Sur le territoire de cette commune, près du village de *Bérard*, se trouve le *tombeau de la chrétienne*, qui servit de sépulture à toute une famille de rois maures, probablement à la famille des Juba. C'est un édifice rond de 30 mètres de haut, orné à la base d'une colonnade de 70 demi-colonnes engagées de l'ordre ionique, hautes de 6 m. 20. Au-dessus s'étage une série de 33 degrès, qui se rétrécissent graduellement et donnent au mausolée l'apparence d'un cône tronqué. Des réductions de ce vaste édifice ont été déposées dans plusieurs musées.

Attatba, à 11 kilom. de Koléa, commune de 1,220 habitants, dont 1,000 Arabes.

Oued-el-Halleg, à 12 kilom. de Koléa, commune prospère de 2,793 habitants, dont 506 Français et 269 étrangers.

Médéa, à 90 kilom. d'Alger, anciennement *ad Medias*, en raison de sa situation, devint, sous la domination turque, le chef-lieu de Titeri, Beylich, qui comprenait tout le sud de la province d'Alger. C'est aujourd'hui le chef-lieu d'une commune de 10,750 habitants, dont 6,000 indigènes, 2,000 Français, 1,100 juifs et 900 Européens, le chef-lieu d'une sous-préfecture et d'une subdivision militaire. L'ancienne ville arabe a presque disparu. On a percé des rues droites et plusieurs places : place d'armes, plantée d'arbres et ornée d'une fontaine en bronze; place de la République; place du Marché européen, du Marché arabe, du Marché aux bestiaux. Les principaux monuments sont : une caserne et un hôpital, sur l'emplacement de l'ancienne kasba, au sommet de la ville; la manutention, un abattoir, un aqueduc, etc. Aux environs de Médéa, la végétation n'a rien d'africain, en raison de l'altitude du territoire

(920 m.) Les ormes y sont nombreux; les vignobles renommés produisent les vins blancs de Médéa, les meilleurs que l'on récolte en Afrique. La ville est entourée de murs percés de cinq portes. A 3 kilom. au sud-est de Médéa se trouve le village de *Damiette*, riche en céréales et en vignes. — A 2 kilom. nord-ouest, *Lodi*, dans une situation agreste, au pied du piton du Dakla, dont l'ascension est recommandée (1,062 m.). — A 10 kilom. nord-ouest, *Mouzaïa-les-Mines*, le *Velisci* des Romains, dans les gorges de la Chiffa, à l'ombre des oliviers séculaires qui forment le *bois sacré*, plein des souvenirs sanglants des combats de 1840 et de 1841; à 2 kilom. de Mouzaïa, sur la rive droite de l'Oued, jaillit une source minérale, à température variable (de 16 à 30°), alcaline, gazeuse, susceptible de remplacer l'eau de Saint-Galmier et même celle de Seltz; boisson agréable, apéritive, digestive, rafraîchissante, fébrifuge. Le pic Mouzaïa (1,608 m.) domine le fameux *Tenia* ou col (1,043 m.), célèbre dans nos fastes militaires.

Ben-Chikao, à 108 kilom. d'Alger, smala de spahis, bergerie modèle, riche en mineros, lamas, alpagas, chèvres angora.

Berouaguïa (122 kilom.), commune de 224 habitants, presque tous Français. A quelques kilomètres, à l'est, sources thermales, acidulées, ferrugineuses, à 41°; importantes ruines romaines aux environs.

Boghari ou mieux *Boukhrari*, à 157 kilom., commune de 1,116 habitants, dont 852 Arabes, centre d'affaires entre le Tell et le Saraha; marché important chaque lundi; village fortifié à 200 mètres au-dessus du Chelif, sur le bord d'un plateau.

Boghar, en face de Boghari, sur l'autre rive du Chelif, établissement militaire d'Alb-el-Kader, qui y avait fait construire un fort, des magasins, une manutention, des fours, etc. Ce fort tomba au pouvoir du général Baraguey-d'Hilliers, le 23 mai 1841. C'est un point d'une grande importance, parce qu'il domine les steppes ou hauts plateaux de la province d'Alger; c'est le balcon du sud; c'est une des portes du désert; aussi est-il devenu le chef-lieu d'un cercle relevant de Médéa. On y a construit une redoute à 970 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 400 au-dessus de la vallée du fleuve. Cette redoute contient tous les bâtiments nécessaires à l'armée et à l'administration. Une jolie pépinière sert de promenade, près du village, qui est devenu le chef-lieu d'une commune de 1,559 habitants, dont 275 Français, 116 étrangers, 8 juifs et 1,160 musulmans.

Bou-Rezoul, à 184 kilom. d'Alger. Caravansérail.

Aïn-Ousera, à 216 kilom., caravansérail où les Français ont établi un abreuvoir de 2,400 mètres de superficie.

Guelt-el-Sel (256 kilom.), caravansérail abondant en bois de chauffage.

Le *Rocher de Sel* (304 kilom.) caravansérail, près de vastes rochers de sel gemme, creusés d'une manière bizarre et d'où jaillissent plusieurs sources salées.

Taguin, à 300 kilom. d'Alger, sur le Chélif, célèbre par la prise de la Smala d'Abd-el-Kader.

Djelfa (330 kilom.), à 1,167 mètres d'altitude, possède un climat relativement froid en hiver. Commune mixte; marché important les vendredis et samedis. Petit hameau, smala de spahis, belles et vastes forêts.

Lag-houat, à 466 kilom. d'Alger, ville de 3,630 habitants. Chef-lieu d'un cercle de la subdivision de Médéa et d'une commune mixte, situé par 0° 30 de longitude orientale et 33° 48 de latitude septentrionale. Lag'houat forme deux amphithéâtres en face l'un de l'autre, au milieu d'une oasis de 152 hectares. Les Européens (qui y sont aujourd'hui, au nombre de 500), y ont introduit tous les arbres fruitiers de l'Europe, mais le palmier y règne naturellement. Les Français y ont construit un bâtiment servant d'hôpital, de caserne et de magasin; une vaste place rectangulaire, dite place Randon, qui embellirait beaucoup de grandes villes européennes; une rue en partie bordée d'arcades. Pour le culte catholique, on a approprié une mosquée.

Aïn-Madi à 60 kilom. ouest de Lag'houat, petite ville anéantie par Abd-el-Kader (1838). Elle se relève de ses ruines. Elle est située sur un mamelon, dans une plaine légèrement ondulée.

Tajemout, à moitié chemin entre Lag'houat et Aïn-Madi, Tajemout (la pluie), compte une centaine de maisons entourées d'assez beaux jardins.

El-Haoueta, à 42 kilom. sud-est de Lag'houat, ksar de 40 maisons.

El-Assafia, ksar à 10 kilom. nord-est de Lag'houat, fut en partie détruit par Abd-el-Kader.

Ksar-el-Aïran, 30 kilomètres est de Lag'houat, ksar d'une centaine de maisons en partie détruites par les ordres d'Abd-el-Kader.

Oasis des Beni-Mzâb. — Au sud de Lag'houat, le pays n'est pas absolument désert comme semble l'indiquer le nom de Sahara. De nombreuses daïas (petits bois), composées de bétoums, de jujubiers sauvages et de cédrats, rompent par leur riant aspect, la monotomie d'un pays plat et aride. A 104 kilom. de Lag'houat, se trouve *Tirl'ment*, daïa la plus grande du pays. Puis le terrain devient caillouteux, les daïa cessent et l'on entre dans le *Chebka* des Beni-Mzab. Chebka signifie *filet*; on voit là en effet d'immenses filets de rochers et de rocailles s'entrecroisent en tous sens. Il n'y a de végétation que le long des ravins; tout le reste est aride et brûlé par le soleil. Suivant la tradition, les Beni-Mzab, descendent des *Moabites*, souvent cités par la Bible. Chassés de leur pays, en raison de leur éloignement pour les Arabes, ils ont longtemps erré de contrée en contrée et ont fini par se fixer au milieu de ces vastes solitudes que nul ne devait leur disputer. Avant eux, dans le même pays, vivaient quelques habitants d'origine arabe (les Zaouias); ils furent facilement réduits en servitude et, depuis des siècles, le mélange des deux races ne s'est pas effectué. Les Zaouias sont encore les domestiques des Beni-Mzab. Les Mzabis les plus pauvres sont dans l'habitude d'émigrer. Ils viennent à Alger et dans les villes du littoral, où ils exercent les professions de baigneurs, d'entrepreneurs de charrois, de bouchers, de meuniers, de marchands et quelquefois de banquiers.

Les sept villes ou ksour des Beni-Mzab sont: *Berrian*, à 123 kilom. de Laghouat, groupe de 400 maisons, contenant 3,500 habit. au milieu de 28,000 palmiers que de beaux travaux d'irrigation parviennent à faire fructifier; *Gardaïa*, à 36 kilom. de Berrian, chef-lieu de la confédération de l'Oued-Mzab, ville de 12,000 habit., dont plus de 400 Juifs, au milieu d'une superbe oasis où croissent 60,000 dattiers, de belles vignes et des arbres fruitiers de toutes sortes. 1,800 maisons étagées en pyramide, dont le sommet est couronné par une mosquée, offrent l'aspect d'une ruche immense; *Beni-Isguen*, à 2 kilom. de la précédente, oasis peuplée de 8,000 habitants; très-commerçante, entrepôt de produits européens et surtout de tissus.

Mellika, la ville sainte du Mzab, à 1 kilom. de Gardaïa (250 maisons); *Bou-Noura* (500 habitants), près la précédente, n'est pas en aussi bon état que les autres ksours. Les aveugles et les borgnes s'y trouvent dans une grande proportion; *El-Ateuf*, à 6 kilom. de Bou-Noura, compte 300 maisons et 3,000 hab.; *El-Guerâra*, à 65 kilom. est de Berrian, renferme 700 maisons et 5,000 hab. C'est une ville régulièrement construite au milieu d'une oasis où l'on cultive 20,000 palmiers, des légumes, des céréales, etc.

Ngouça, ville construite au milieu du désert, à 96 mètres seulement d'altitude, dans une oasis où croissent 75,000 palmiers; on y a creusé 25 puits artésiens, d'une profondeur de 60 m., et dont l'eau chaude, amère et salée, sert à l'arrosement des dattiers. Les habitants, de sang mélangé noir et blanc, sont très-industrieux. Ils trouvent moyen de féconder le sable lui-même et de lui faire produire de chétifs arbres fruitiers, des légumes, du coton, du tabac et une espèce de luzerne. L'oasis est entourée de dunes et de terrains salés où la marche n'est guère possible qu'à dos de chameau; les chevaux enfoncent dans le sable jusqu'à mi-jambe.

Ouargla, à 800 kilom. d'Alger et 24 de Ngouça, par 31° 58' de latitude nord et 24° 54' de longitude est; ville de 1,400 maisons et 2,000 habit. La population, composée d'un mélange d'Arabes, de Mzabis et de nègres, était autrefois gouvernée par des chefs qui prenaient le titre de sultans.

La ville, perdue dans les sables, entourée de peuplades nomades, qui pillent les voyageurs, se dépeuple lentement; elle a été déclarée ville française, en 1852, à la suite de la prise de Lag'houat. Elle forme trois quartiers; les maisons y sont tassées, agglomérées et forment un ensemble régulier percé de rue longues et étroites. On y trouve 3 mosquées; 150,000 dattiers l'entourent d'une immense ceinture de verdure; une enceinte et un fossé la défendent; 6 portes la font communiquer avec l'oasis au moyen de ponts jetés sur le fossé que l'on emplit d'eau à volonté.

De loin, Ouargla et son oasis ressemblent à une île enchantée qui planerait au-dessus d'une belle nappe d'eau; malheureusement l'eau n'existe pas; elle n'est produite que par un effet de mirage. Il n'y a dans le pays que quelques flaques d'eau salée.

Aux environs d'Ouargla se trouvent les petits villages de *Rouissa*, d'*Aïn-Ameur* et de *Hadjadja.*

Au sud s'étend le désert; au nord, un vaste plateau plein de charme pour les chasseurs d'autruche; on y trouve quelques daïas où domine le bétoum, arbre de haute taille, comparable aux beaux chênes-verts de nos forêts du Nord. Dans ces bois, on rencontre la gazelle, l'outarde, le lièvre, la perdrix, le ganga, etc.

El-Goléa, ville extrême de nos possessions, à 72 lieues au sud-ouest d'Ouargla, peuplée de châambas et de nègres, était autrefois la capitale d'un empire très-peuplé et arrosé de nombreuses rivières aujourd'hui disparues dans les sables. La ville haute est perchée sur un rocher; elle est défendue par une enceinte continue qui n'est ouverte que d'une porte, remarquable par son mode de fermeture. 16,500 palmiers entourent la ville. Chaque jardin est muni d'un puits de 3 à 8 mètres de profondeur. Partout où l'on peut amener l'eau, la terre *est ressuscitée*, comme disent les habitants; les dattiers croissent; sous leur dais de verdure murissent la figue, l'olive, l'abricot, la pêche, la grenade, la vigne.

Sidi Moussa, à 22 kilomètres d'Alger, commune de 1,889 habitants, dont 166 Français et 455 étrangers.

Rovigo (30 kilomètres), commune agricole de 1,899 habitants, dont 428 Européens; belles orangeries; camp du Fondouk; *Hamman-Me-*

louan (bain coloré), dans le lit de l'Harach, dont les eaux sont chargées de matières colorantes. Sources salines.

L'Arbâ, à 30 kilomètres d'Alger, marché arabe très-important, le mercredi ou 4e jour (arbâ) de la semaine; chef-lieu d'une circonscription cantonale; beau et riche village de 3,526 habitants, dont 1,577 Européens.

Tablat, l'ancienne *Tablata*, à 57 kilomètres d'Alger, hameau d'une centaine d'habitants, chef-lieu de circonscription cantonale.

Aumale, l'*Auzia* des Romains, à 125 kilomètres d'Alger, ancienne ville municipale, dont la fondation remonte au règne d'Auguste ; elle fut prise par Tacfarinas et fut bientôt reprise ; elle devint la base d'opérations de Firmas, qui y battit Théodose et ne succomba que par les intrigues et l'or des Romains. Sous les Arabes, Auzia devint *Sour-R'ozlan ;* les Turcs y entretenaient une garnison. Elle était complétement détruite, lorsqu'en 1846, les Français y établirent un poste militaire qui prit le nom d'Aumale. C'est aujourd'hui le chef-lieu de la 3e subdivision militaire d'Alger, d'un commissariat civil et d'une commune de 5,098 habitants, dont 3,506 Arabes.

Il s'y tient, le dimanche, un marché important, où les indigènes viennent échanger ou vendre leurs denrées. La ville forme une longue rue d'un kilomètre de long; elle est entourée d'un mur crénelé percé de 4 portes. On y trouve des établissements militaires, des casernes, des magasins, une église, une mosquée, des débris de palais, de temples, des inscriptions tumulaires et votives. Aux environs, on trouve, le *Djebel-Dira*, massif de 50 kilomètres de long sur 30 de large, élevé de plus de 1,800 mètres, froid en hiver, d'une fertilité merveilleuse; à 22 kilomètres nord-ouest d'Aumale, jaillissent les sources sulfureuses de l'Oued-el-Hammam, très-chaudes, très-salutaires et très-fréquentées.

Le Foudouk, à 32 kilomètres d'Alger, commune de 3,457 habitants, dont 2,834 Arabes. A 1 kilomètre du Foudouk, petite commune de Saint-Pierre et Saint-Paul, comprenant 450 habitants, dont moitié Français.

Rouiba, village le plus riche de la province, commune de 1,661 habitants, dont 1,055 Arabes et le reste Mahonnais et Français, à 25 kilomètres d'Alger.

La Reghaïa, à 29 kilomètres d'Alger, commune de 846 habitants, dont 546 indigènes; belle forêt de 1,500 hectares.

L'Alma ou le *Boudouaou*, joli village, à 37 kilomètres d'Alger, chef-lieu d'une commune de 7,000 habitants, dont 1,200 Européens.

Dellis, à 106 kilomètres d'Alger, ancien *Rusucurrus* des Romains, puissante cité sous l'empereur Claude, aujourd'hui habité par une population de pêcheurs et de jardiniers, chef-lieu de subdivision militaire, de commissariat civil et d'une commune de 10,750 habitants, dont 1,308 Européens et juifs. La ville s'élève sur un plateau incliné duquel se détache le long promontoire appelé Cap-Bengut. Ce promontoire forme un bon mouillage. Le quartier arabe, en pleine décadence, offre un ensemble à la fois pittoresque et misérable. La ville européenne, qui descend jusqu'à la mer, comprend un hôpital, un bureau arabe, une église, etc. Les murailles sont percées de 5 portes. Aux environs, le touriste visite : le *quartier des jardins*, où se récoltent de bons raisins blancs; les *grands bassins*, de construction romaine, à plus de 200 mètres d'altitude.

Tizi-Ouzou, à 100 kilomètres d'Alger, commune mixte de 500 habitants, chef-lieu de district, siége d'un tribunal civil, centre plein d'avenir au milieu d'un territoire agricole de plus de 6,000 hectares. Ruines romaines; bordj (fort) turc réparé; il fut longtemps assiégé par les rebelles kabyles en 1871, qui détruisirent le village. Marché du sebt, très-fréquenté.

Le Fort National, établissement le plus important que nous possédions en Kabilie, au centre des Beni-Raten, à 919 mètres au-dessus du niveau de la mer. Enceinte de 2,200 mètres flanquée de 17 bastions, percée de 2 portes; la superficie du fort est de 12 hectares; il renferme tous les bâtiments nécessaires à une nombreuse garnison et près de 100 maisons particulières. En 1871, les révoltés assiégèrent le Fort National du 16 avril au 16 juin.

A 10 kilomètres sud du fort, se trouve le village de *Aït-Lh'assen*, habité par environ 500 Beni-Yenni, fabricants d'armes, de bijoux et en général recéleurs. A 18 kilomètres sud-est, *Kouko*, village des Beni-Itou'rar, ancien poste romain, puis capitale d'un royaume kabyle, au milieu d'un pays fertile.

Souk-el-Hâd, à 60 kilomètres d'Alger; village peuplé en majorité par des familles du département de la Drôme.

Palestro, à 80 kilomètres d'Alger, village désormais célèbre par l'héroïque résistance qu'il opposa à l'insurrection de 1871. Il fut complétement détruit et peu d'habitants survécurent. On l'a rebâti et repeuplé. C'est un chef-lieu de commune mixte comptant 240 habitants dont pas un seul indigène.

Drâ-el-Mizan, à 96 kilomètres d'Alger, camp créé en 1855 et commune mixte de 563 habitants, dont 102 musulmans. A 12 kilomètres sud-sud-ouest, on visite les sources froides de Ben-Haroun, remarquables par leur richesse en sels minéraux et principalement en sels de soude, chlorure, sulfate et carbonate.

VILLE DE CONSTANTINE

Constantine, par 37° 24' de latitude nord et 3° 48' de longitude est, à 439 kilomètres d'Alger, 87 de Philippeville et 164 de Bône, ville de 33,251 habitants, dont 13,249 Français ou israélites naturalisés, 2,243 Européens et 17,759 musulmans, chef-lieu de la province, résidence du Préfet du département de Constantine, siége d'un évêché, d'un tribunal de 1re instance, d'un tribunal et d'une chambre de commerce, d'une chambre consultative d'agriculture; forteresse naturelle, à 534-644 mètres d'altitude, sur un plateau en forme de trapèze contourné par le Roumel et dominé par les hauteurs de Mansoura et de Sidi-Mecid, dont il est séparé par le profond abime où coule le Roumel. C'est la ville la plus ancienne et la plus illustre d'Algérie; c'est la cité du monde qui a subi le plus de révolutions; elle a été assiégée et conquise plus de 80 fois.

La ville de *Cirta* ou *Kirta*, capitale de la Numidie, a été fondée à une époque qui se perd littéralement dans la nuit des temps.

Après la chute de Carthage, elle devint capitale de la Mauritanie. Syphax y régna, puis Massinissa; elle s'embellit sous le règne de Micipsa, qui y fit venir une colonie de Grecs. A la mort de ce roi, ses états ayant été partagés, Cirta échut à Adherbal (119). Mais Jugurtha, mécontent de la part qu'il a reçue, se révolte, prend Cirta par famine. Cette ville redevient la capitale de la Mauritanie (117). Rome intervient; Jugurtha corrompt d'abord la République. Las d'enrichir des sénateurs et des généraux qu'il méprise, il se met en révolte ouverte contre Rome (111). Il tient tête à Metellus (109) puis à Marius (108); mais trahi par son allié Bocchus, il est jeté dans un cachot où il meurt. Cirta ne fut plus que le chef-lieu de la province romaine de Numidie; au temps de César, elle prit les noms de *Cirta Julia* et de *Cirta Sittianorum*, parce que César l'avait érigée en colonie romaine pour récompenser le corps de partisans qui, sous les ordres de Publius Sittius Nucérinus, lui avait rendu de grands services pendant la guerre d'Afrique. Cette cité, considérée comme la clef de la Numidie, possédait alors de magnifiques palais.

En 311, le pannonin Alexandre se fit proclamer empereur, se retrancha dans la ville et y soutint contre Maxime, un siége à l'issue duquel la ville fut anéantie. En 313, Constantin la rétablit et l'embellit; elle prit alors le nom de *Constantine*.

Grâce à sa position isolée, elle put résister aux Vandales; Bésilaire la trouva encore debout, libre et relativement florissante; elle était le siége d'un évêché qui subsista, du moins nominalement, jusqu'au seizième siècle. Les Arabes la prirent, lui conservèrent son nom, qu'ils prononçaient Kosantina, persécutèrent et chassèrent les chrétiens, mais respectèrent les monuments, dont les ruines nombreuses témoignent de l'importance.

La ville souffrit beaucoup plus des suites de l'invasion que de l'invasion elle-même. Prise et reprise par les Berbères, les Hafsides, les Mérinides, elle finit par recouvrer son indépendance au quinzième siècle. Au siècle suivant, Barberousse apparut. Lorsqu'il fut maître de Collo, alors port de Constantine, les habitants ruinés, envoyèrent des députés au corsaire, qui leur nomma un chef. Les tribus environnantes révoltées, appelèrent les Tunisiens, qui prirent la ville et en furent bientôt chassés par les habitants. Enfin en 1567, le pacha d'Alger envoya une expédition qui soumit définitivement Constantine au pouvoir des Turcs. Cette ville devint un foyer d'intrigues, de violence et d'ambition. Les gouverneurs (*beys*), faisaient peser sur elle un joug de fer; chaque jour de cruelles exécutions terrifiaient la population. Un de ces beys, Hussein-Bou-Hanek (1750), répara la ville et la dota de quelques monuments élégants. Un de ses successeurs, Salah (1771), bâtit des mosquées, concéda aux juifs un emplacement vide qui se couvrit bientôt d'habitations; c'est le même bey qui construisit le pont aqueduc de Constantine et répara le pont romain El-Kantara. Les Turcs, jaloux de l'amour que lui témoignaient les habitants, prétendirent qu'il voulait se rendre indépendant et l'étranglèrent suivant la mode du temps. C'était du reste, le sort réservé à la plupart des beys : quand ils se faisaient aimer des habitants, les Turcs les étranglaient; quand ils se faisaient haïr, les habitants les étranglaient. Le cordon remplaçait pour eux l'épée de Damoclès. C'est ainsi que régnèrent une cinquantaine de beys, de 1535 à 1837.

Le dernier, *Hadj-Ahmed*, nommé en 1826, régna onze ans, dont sept dans une indépendance absolue. Sous son gouvernement, la ville changea d'aspect: il bâtit le palais, actuellement demeure du général de division. C'était l'homme le plus perfide, le plus féroce que jamais Constantine eut reçu dans ses murs depuis sa fondation. Après nous avoir combattu devant Alger, il dévalise le beau père du dey et revient dans sa province. Mais il trouve les portes de Constantine fermées, sa déchéance avait été proclamée par la garnison turque. Il organise aussitôt une armée kabyle, ressaisit le pouvoir, prend le titre de pacha, et se fait confirmer par la Porte. Alors il ne met plus de bornes à sa tyrannie. « Son insatiable convoitise, dit Piesse, trouvait un perpétuel aliment dans les femmes, les chevaux et les trésors de ses sujets. » Après la prise de sa capitale, il se retira dans l'Aurès et y soutint, contre nos troupes, une lutte qui ne se termina qu'en 1848 époque où il fut forcé de faire sa soumission.

Deux ans plus tard, cet homme hideux mourut, libre et tranquille, dans une des plus jolies maisons de la ville qu'il avait si souvent ensanglantée.

La France, qui n'est pas toujours assez riche pour récompenser le dévouement de ses enfants, lui servait une pension de 12,000 francs; il fut inhumé, suivant son désir, dans la mosquée de Sidi-Abd-er-Rhaman, au dessus de Bab-el-Oued.

La ville actuelle est moins étendue que ne l'était Cirta; à l'ouest elle est entourée de remparts, dont une partie date des Byzantins; partout ailleurs, l'enceinte consiste dans les rochers infranchissables qui bordent le Roumel; elle est bâtie en amphithéâtre sur un rocher entouré de deux côtés par un ravin profond et à pic, où le Roumel disparaît plusieurs fois dans des gouffres et forme de belles cascades. Sur le troisième côté et sur une partie du quatrième, le rocher est également à pic. On ne peut pénétrer dans la cité que par le terre-plein situé entre elle et Koudiat-Ati, ou par le pont d'El-Kantara, qui est à l'autre extrémité de la ville. Il existait autrefois six autres ponts, qui ont été détruits en 1304, en prévision d'un siége. Celui d'El-Kantara, construit pendant l'occupation romaine, était un chef-d'œuvre de force et de hardiesse; il fut restauré en 1793, par le bey Salah, dont nous avons raconté la mort. Le 18 mars 1857, il s'écroula en partie entraînant la conduite d'eau qui alimente la ville. Il fallut la démolir presque complètement et l'on y procéda à coups de canon, le 30 mars suivant. Un pont en fer d'une seule arche a été jeté hardiment sur le gouffre.

Constantine a possédé six portes. Il n'y en a plus que trois : porte *Valée*, *Bab-el-Djabia* et *porte du pont* (Bab-el Kantara); la première et la dernière communiquent entre elles par la nouvelle rue Nationale. La ville est entourée de 4 boulevards : de l'*Ouest*, du *Sud*, de l'*Est* et du *Nord*; pour forteresse intérieure, elle possède une kasba, rebâtie par les Français sur une éminence où s'élevait autrefois le capitole des Romains. Elle renferme 3 casernes, un hôpital pour 1,500 malades, un arsenal et une manutention; un monument funéraire y a été élevé aux soldats Français morts sous le feu de l'ennemi pendant les deux expéditions. On rencontre plusieurs places dans la ville : celle du *Palais*, ombragée d'arbres, et où la musique militaire donne des concerts; la place *Négrier* ou des Caravanes, ornée d'une belle fontaine; celle des *Galettes*, marché à laine; l'esplanade *Valée*, avec 2 squares ombreux, dans l'un desquels s'élève la statue en bronze du maréchal Valée; la place de *Nemours*, ou de la Brèche, la plus animée; celle des *Chameaux* est bordée par une école communale et par une caserne qui doit faire place à un théâtre; la place d'*El-Kantara*, point important, depuis l'établissement du débarcadère du chemin de fer de Constantine à Philippeville.

Constantine est divisée en deux quartiers, l'un européen et l'autre indigène, séparés par la rue de France; le quartier arabe est, lui-même, coupé en deux par la rue Nationale, qui est la plus longue de la ville. Les monuments sont assez nombreux. Citons : la cathédrale (*Notre-Dame-des-Sept-douleurs*), ancienne mosquée, assez beau spécimen de l'architecture arabe au dix-huitième siècle; on l a enlaidie pour lui donner le caractère d'une église; la *grande Mosquée*, construite en partie avec les matériaux d'un ancien temple païen; la mosquée du rite hanéti (dix-huitième siècle); la *Medersa*, école supérieure relevée par l'administration française et un grand nombre d'édifices religieux. Dans le harem des anciens beys est installé un pensionnat de jeunes filles, dirigé par les sœurs de la Doctrine chrétienne. La bibliothèque est la plus importante de l'Algérie en manuscrits arabes, difficilement communiqués. *Dar-el-Bey*, ou maison du bey, a été convertie en caserne de spahis. Le *palais d'Hadj-Ahmet*, où est installé le général et son État-major, est la construction la plus remarquable de la ville; il a été construit peu avant l'entrée des Français à Constantine, par le dernier bey auquel il ne coûta guère. Il s'empara du terrain, et la plus grande partie des matériaux fut extorquée aux plus riches habitants. Il fit aussi venir des marbres et des faïences d'Italie. On a comparé ce palais aux demeures féériques décrites dans les *Mille-et-une-nuits*. On y admire les trois jardins entourés de galeries et les fresques qui décorent les parois de ces galeries. La façade laisse seule à désirer. La *préfecture*, la *mairie*, l'*hôtel de la Banque*, le *trésor*, les *postes* n'ont rien de monumental; le palais de justice est plus remarquable.

Constantine possède un *musée* divisé en deux sections : l'une à la mairie, l'autre dans le square Valée. Le *théâtre*, monument peu digne d'une grande ville, est ouvert, pendant l'hiver, les mardis, jeudis et dimanches; on y joue tous les genres. Le collége communal, 2 écoles catholiques, une école israélite, une école arabe-française de garçons; une école catholique et une école musulmane de filles, une salle d'asile, une classe mixte d'adultes; 6 écoles privées de garçons et 4 de filles, comportent un total de 2,000 élèves.

L'industrie consiste surtout dans la fabrication des ouvrages en peau et des tissus de laine. La sellerie rapporte chaque année 600,000 francs, la cordonnerie, 900,000 francs; la fabrication des haïks, 60,000 francs; celle des burnous, 350,000 francs. Le principal marché, la halle aux blés, ne rapporte pas moins de 250,000 francs à la municipalité. Les légumes, les cuirs, les lainages (burnous, haïks, tapis) les huiles se vendent chacun dans un marché particulier.

PROVINCE DE CONSTANTINE

Près de Constantine, se trouve *Koudiat-Ati*, autrefois faubourg populeux détruit chaque fois que la ville fut assiégée; il a repris en partie son animation et se compose de deux faubourgs : Saint-Jean et Saint-Antoine, qui tendent à prendre une grande importance; près de là se trouvent les cimetières; un peu plus loin, la pyramide élevée en l'honneur du général Damrémont; l'*aqueduc romain*, est situé au-delà du Bardo.

Sidi-Mecid. Etablissement thermal près de Constantine. Il comprend 4 sources d'eau sulfureuse, alcaline, ferrugineuse à 33°.

Le Hamma, sur les bords du Roumel; ruisseaux d'eau thermale, célèbres au temps des Romains; commune de 8,909 habitants, dont 871 Européens.

Kreneg, à 24 kilomètres de Constantine, site intéressant par ses ruines : nécropole de Tiddis, monument de Collius, etc.

Oudjel, à 27 kilomètres de Constantine, ancien Uzelit, nécropole.

Le *Chettabà*, region contigüe au territoire civil de l'Algérie; on y trouve de nombreuses antiquités romaines; grotte des martyrs, temple à Aïn-Foua, poste romain d'Aïn-Kerma, ruines de la ville d'Arasca.

Aïn-el-Bey, vestiges de l'antique Saddor, à 15 kilom. de Constantine.

Sidi-Mabrouk. 3 kilom. de Constantine; haras et remonte, champ de course.

Bordj-Bou-Areridj, à 248 kilom. d'Alger, à à 52 kilom. des fameuses portes de fer, commune complètement détruite par l'insurrection de 1871 : elle se relève et compte 1,000 habitants, dont 400 musulmans.

Sétif, à 315 kilom. d'Alger, ville moderne de 9,820 habitants, à 1,096 mètres d'altitude, sur l'emplacement de l'ancienne *Sitifis* des Romains; à 126 kilom. ouest de Constantine et 110 sud-est de Bougie. C'était, dans l'antiquité, une colonie importante, capitale de la Mauritanie Sitifienne, siége d'un évêché. Elle ne décrut que sous la tyrannie des Turcs et nous la trouvâmes abandonnée.

Mais les ruines y étaient encore assez bien conservées pour abriter un petit corps de 600 hommes. Le caractère pacifique des tribus environnantes, tout adonnées à l'agriculture, permet à notre établissement de prospérer.

Sétif est aujourd'hui un chef-lieu de sous-préfecture, et le siége d'un tribunal de première instance. 3,700 Européens y ont leur domicile. Sétif comprend deux parties : la ville et le quartier militaire. La ville est entourée d'une enceinte percée de trois portes; on y compte quatre places, une église coquettement décorée, un bureau arabe, un petit théâtre, de nombreuses fontaines, une école d'adultes, deux écoles de garçons et deux de filles, une salle d'asile (en tout 3,000 élèves), un musée en plein air, comprenant une collection de cent cinquante monuments de l'antiquité. Les rues de Sétif, larges, droites et bordées de beaux arbres, coupent la ville en damier. Le marché de cette ville est un des plus considérables du département.

Aux environs, on trouve de nombreux villages européens; huit villages suisses concédés à la compagnie genevoise avec un territoire de 20,000 hectares. Deux villages suisses sont devenus des chefs-lieux de commune : *Bouïra*, 1,303 habitants, dont 166 Européens; *El-Ouricia*, 1,442 habitants, dont 1,235 Européens. Le territoire de Sétif jouit d'une grande renommée de fertilité. Le climat y est des plus sains.

Saint-Arnaud, à 100 kilom. de Constantine et 339 d'Alger, à 1,000 mètres d'altitude, commune de 538 habitants dont 200 Européens; fontaine romaine abondante.

L'*Oued-Atmenia*, commune à 40 kilom. de Constantine, sur l'Oued-Roumel. Population 4,896 habitants doné 620 Européens; plusieurs annexes sont peuplées d'Alsaciens-Lorrains. Source d'Hamman-Grous (38°), dont les eaux ont beaucoup d'analogie avec celles de Vichy.

Aïn-Smara, à 20 kilom. de Constantine, commune de 5,527 habitants dont 210 Européens seulement.

Fermatou, à 5 kilom. de Sétif, joli petit village sur l'Oued-Bou-Selam; 624 habit., dont 560 Arabes; riches cultures, jardinages, vergers, fontaines.

Bougie, à 236 kilom. de Constantine, ville de 3,700 habitants, dont 1,600 Musulmans, à 210 kilom. d'Alger et 164 de Philippeville, bâtie immédiatement au bord de la mer, sur le flanc du mont Gouraïa (704 mètres), dans une situation pittoresque, avec un bel encadrement d'orangers, de grenadiers et de figuiers de Barbarie.

Après avoir été un comptoir de Carthage, Bougie devint, sous le nom de *Saldæ*, une importante colonie romaine, puis, jusqu'à la prise de Carthage, la capitale des Vandales qui lui donnèrent le nom de *Gouraïa*.

En 1067, elle était anéantie, lorsque En-Nacer, s'étant emparé du pays, y fonda une ville qu'il appela *Bedjaïa*, du nom des tribus environnantes. En-Nacer, surnommé le bâtisseur, y construisit un magnifique palais et en fit sa capitale. Son fils l'embellit encore, et c'était une des plus jolies villes de Barbarie, lorsque les compétitions des Almohades, des Beni-Hafs,

des Mérinides et des Hafsides, vint lui porter des coups fatals. Elle entretenait des relations suivies avec les Catalans et les Marseillais, elle exportait surtout de la cire et des cuirs; elle armait aussi des pirates.

Cependant, elle n'avait pas conservé assez de force pour résister à don Pedro de Navarre, qui vint l'attaquer, en 1509, à la tête de 15,000 hommes. Il y bâtit un château et y laissa une garnison; Barberousse assiégea inutilement les Espagnols; mais Salah-Raïs fut plus heureux; à la tête de 40,000 soldats de terre et de 22 galères, il assiégea une poignée d'hommes, et ne put les prendre que par capitulation.

Devenue turque, Bougie fut ruinée. La garnison, enfermée et continuellement assiégée, dans les 3 forts de la ville, par les populations environnantes, ne permettait aucun commerce avec les chrétiens.

Après 1830, les Kabyles devinrent maîtres de Bougie, qui fut plongée dans la plus complète anarchie, jusqu'en 1833, époque où les Français s'en emparèrent.

Elle est aujourd'hui chef-lieu du cercle de la subdivision de Sétif. C'est une ville bâtie à l'européenne; des 24 quartiers qu'elle comprenait avant notre occupation, 8 seulement ont été conservés. Son mouillage a de tout temps été considéré comme l'un des plus sûrs de tout le littoral. Le port romain a disparu. On a entrepris les jetées d'un bassin de 7 à 8 hectares; mais il y a beaucoup à faire. L'enceinte actuelle, septième partie de l'enceinte sarrasine, se confond, en plusieurs endroits, avec l'ancien mur romain; elle est percée de 5 portes.

La ville est défendue par le fort Abd-el-Kader, une casbah, le fort Barral, le fort Gouraïa, le fort Clausel, le blokhaus Salomon de Musis; elle renferme deux casernes, un hôpital militaire, un arsenal, un bureau arabe et plusieurs parcs. Les rues parallèles à la rade sont larges et bien alignées; celles qui descendent de la montagne ne sont pas toutes carrossables; quelques-unes sont en escalier.

L'église n'offre rien de remarquable. La ville renferme plusieurs débris de la période romaine: citernes, cirque, colonnes, médailles, inscriptions. Aux environs, on visite la vallée des Singes, pleine des souvenirs de l'antiquité.

Mila, à 40 kilom. de Constantine, à 484 m. d'altitude, autrefois siége d'un évêché, aujourd'hui presque sans habitants. Une trentaine d'Européens s'y sont établis sous la protection d'une petite garnison.

Djidjelli, à 110 kilom. de Constantine, dans une presqu'île rocailleuse réunie à la terre par un isthme fort bas; port dans lequel on ne peut guère mouiller que dans la belle saison. De grands travaux à l'étude lui donneront une grande importance. Elle est habitée principalement par des Provençaux, des Espagnols, des Basques, des Italiens et des Maltais.

C'est l'ancienne *Igilgilis*, colonie romaine fondée par Auguste, sur les ruines d'une colonie carthaginoise; elle possédait une évêché. Devenue cité arabe sous le nom de Djidjelli, elle conserva son importance maritime et commerciale, jusqu'au temps où des Normands de Sicile la détruisirent, en 1143.

Les Pisans s'en emparèrent bientôt et la relevèrent; la domination de Gènes lui porta un coup fatal en détruisant son commerce; ils en furent chassés par Baba-Aroudj (1514), qui y prit 600 Génois et un butin considérable. Le commerce se releva un peu, grâce aux relations avec Marseille. Mais les Espagnols ayant incendié la ville, en 1611, elle ne se releva plus.

L'expédition du duc de Beaufort, en 1664, lui porta le dernier coup, parce que son peu de succès eut pour résultat de placer Bougie sous la domination immédiate des Turcs qui firent cesser tout commerce avec les chrétiens.

En 1803, des pirates sortis du port de Djidjelli capturèrent à la Calle 6 bâtiments corailleurs français. Plusieurs chrétiens furent massacrés et 54 restèrent prisonniers.

En 1839, les Kabyles des environs ayant fait prisonnier l'équipage du brick l'*Indépendant*, qui avait fait naufrage, voulurent en obtenir une rançon. Le 13 mai suivant les troupes françaises occupèrent la ville.

Djidjelli est aujourd'hui une ville de 2.000 habitants, dont 1,400 indigènes. C'est le chef-lieu d'un cercle militaire et le centre d'un commerce assez actif en laines, tissus, cuirs, bois et grains. Elle ne renferme ni un édifice remarquable, ni un port suffisant.

Collo, chef-lieu d'un cercle militaire, à 115 kilom. de Constantine; commune mixte de 1,081 habitants, dont 876 Musulmans. La mer y forme une rade à fond de sable, qui a des profondeurs de 25 m. C'est l'antique *Kollops Magnus* de Ptolémée, le *Chullu* de la table de Peutinger, le *Chulli municipium* de l'itinéraire d'Antonin; l'*Ancollo* des carthographes européens. Elle tomba au pouvoir de Kair-ed-Din, en 1520, et fut occupée, le 11 avril 1843, par le général Baraguay-d'Hilliers. Elle fut, de 1604 à 1685, une des échelles les plus importantes de la Compagnie d'Afrique, qui en tirait du suif, du corail, de l'huile, du miel et des peaux non tannées. C'était le port de Constantine, avant la création de Philippeville.

C'est une ville déchue, mais pleine d'avenir, en raison de la fraîcheur, de la salubrité et de la fertilité de son territoire. Le port est bon, mais très-petit.

Bizot, à 14 kilom. de Constantine, commune de 3,300 habitants, dont 300 Européens.

Condé-sur-Mendau, commune de 5,047 habitants, dont 4,649 indigènes, à 27 kilom. de Constantine.

Robertville, commune de 868 habitants, dont 468 Musulmans, très-beau village, à 58 kilom. de Constantine. Usine à vapeur importante pour l'exploitation des oliviers.

Saint-Charles, à 68 kilom. de Constantine, commune de 1,327 habitants, dont 988 indigènes; belles plantations d'oliviers greffés.

Philippeville, à 87 kilom. de Constantine; ville de création moderne, habitée par des Français, des Anglos-Maltais, des Italiens et des indigènes: 12,200 habitants, dont 5,707 Français, 5,120 étrangers, le reste Musulmans. Sous-préfecture, siége d'une Cour d'assises et d'un tribunal de première instance, d'un cercle militaire de la division de Constantine, tête du chemin de fer de la province de Constantine. C'est l'antique *Rus-Cicar* des Phéniciens, le *Rusicade* des Romains, *Ras-Skikda*, des Arabes. C'était une grande ville et le siége d'un évêché, au temps des Romains; nous n'y trouvâmes que des vestiges des temps passés.

Le maréchal Vallée acheta le terrain aux Kabiles, moyennant la somme de cent cinquante francs et il y construisit le fort de France (1838).

La nouvelle ville devint en peu de temps le port de Constantine. Le port est formé de trois jetées qui forment un avant-port (25 hectares), et un port intérieur (19 hectares), en arrière desquels s'étend un terre-plein de 20 hectares, conquis sur la mer.

La ville est ceinte d'un rempart crénelé, percé de trois portes, en dehors desquelles se tient le marché arabe, très-important. A l'intérieur, on trouve cinq places, des rues droites et larges, quelques-unes en escalier; une église, une mosquée, des casernes, un hôpital pour 600 lits, un parc d'artillerie, un petit théâtre, de nombreuses fontaines alimentées par de magnifiques citernes restaurées, et par les eaux du ravin des Beni-Melek, un collége communal, des écoles de garçons et de filles; enfin un musée installé dans l'ancien théâtre romain et contenant, entre autres antiquités, une statue de l'empereur Adrien.

Stora, à 5 kilom. de Philippeville, servait de port à cette dernière ville avant qu'elle ait été dotée des jetées dont nous avons parlé.

C'est un joli bourg, chef-lieu d'une commune de 1.046 habitants, dont 16 Musulmans seulement. Stora a été appelé tour à tour *Mers-Estora* et Istoura. C'est le port le moins sûr de toute la côte, aussi s'est-on hâté d'en construire un à Philippeville.

El-Kantours, à 41 kilom. de Constantine, village d'aubergistes, peuplé de 1,385 h., dont 1,168 indigènes, situé au point élevé (850 m.) que perce un des tunnels du chemin de fer de Philippeville à Constantine.

El-Harrouch, chef-lieu de commune de 2.130 habitants, dont 1,585 indigènes, centre de population le plus considérable qu'il y ait entre Philippeville et Constantine; marché kabyle important; ferme du 3e bataillon d'Afrique (zéphirs), à 56 kilom. de Constantine.

Gastonville, à 62 kilom. de Constantine, sur le Saf-Saf, commune de 500 habitants, dont 195 Arabes.

Msila, à 235 kilom. de Constantine, sur la route de Bou-Sada, caravensérail tenu par un Français, sur le bord de l'Oued-Ksab; ville assez importante au dixième siècle. Elle fut rasée en 1088; relevée et détruite plusieurs fois. Complètement déchue de son ancienne splendeur, elle a conservé de son passé une dizaine de minarets inclinés comme la tour penchée de Pise.

Dans l'une de ses dix-sept mosquées, on voit la tombe du malheureux Naâman, bey de Constantine, qui fut étranglé par ordre de son compétiteur, Tackeur-Bey; à 4 kilom. de Msila, se trouvent les ruines rasées de Bechilga, dont les matériaux ont servi à la construction de Msila; à 36 kilom. au nord-ouest de la même ville, des ruines romaines sont encore dignes de l'attention de l'archéologue.

Du reste, de nombreuses ruines, éparses dans toute la vallée du Hodna, attestent que ce fertile bassin a connu une civilisation avancée. On y rencontre à chaque pas, des vestiges de puits artésiens, des barrages pour les eaux, des aqueducs et des constructions hydrauliques.

Aïn-Benian, à 277 kilom. de Constantine, source thermale au milieu de quelques ruines romaines.

Bou-Sâda, à 305 kilom. de Constantine, ville de 4,275 habitants, dont 3,820 Musulmans, à 578 m. d'altitude, sur la lisière du Sahara, ancien poste romain. La ville de Bou-Sâda (ville de l'homme heureux), se dresse sur un amphithéâtre, dont le sommet est couronné par les constructions militaires nécessaires à une garnison de 400 hommes. C'est une ville presqu'entièrement saharienne; elle fut occupée en 1849, après la prise de Zaatcha. Bien qu'elle ne compte que fort peu d'Européens, on y a constitué une commune.

Tobna, à 204 kilom. de Constantine, l'ancienne Tubonis des Romains; saccagée à plusieurs reprises dans les premiers siècles des invasions musulmanes, elle fut repeuplée et devint très-considérable, au moment de la splendeur arabe. Il n'en reste plus que des ruines.

Mdoukal, à 232 kilom. de Constantine, ksar dont la mosquée renferme, dans une châsse, les restes du fameux marabout Sidi-Mohammed-ben-Hadj; à 500 mètres de là, une source thermales à 30° sort des rochers.

Le Khroub ou *Khrouroub* (masures, ruines), à 16 kilom. de Constantine, sur la route de Batna et sur la rive droite du Bou-Mezroug. Sa population est de 4,534 habitants, dont 471 Européens seulement. Tous les samedis, il s'y tient un marché de bestiaux, le plus important de la province.

La vallée du Bou-Mezroug, d'une grande richesse, ne mesure pas moins de 45,000 hectares; elle renferme de nombreux monuments mégalitiques, les ruines de l'antique *Sileusis*, le villages français appelé Montebello (à 28 kilomètres de Constantine).

Les Thotts, à 69 kilom. de Constantine, sont deux lacs salés de 6,200 hectares; ils communiquent entre eux à l'endroit où passe la route de Constantine à Batna.

Aïn-Yacout, à 83 kilom. de Constantine, est un hameau où viennent coucher les voyageurs qui se rendent à Batna. A 8 kilom. de là le touriste doit visiter Medrasen, tombeau des rois de l'antique Numidie. Il ressemble à une grosse colline formée de 24 gradins circulaires, ayant chacun 58 centimètres de haut sur 97 de large. La plate-forme supérieure mesure 11 mètres 70 cent. de diamètre et le gradin inférieur a 176 mètres de pourtour. Le vide de l'intérieur, soutenu par 60 colonnes, devait mesurer 20 mètres de haut; mais les terres s'y sont amoncelées. Les entrecolonnements sont couverts de figures et de caractères dont on n'a pas encore déchiffré le sens. Les Turcs, s'imaginant que ce tombeau devait renfermer d'immenses richesses, y ont fait une brèche à coups de canon.

Batna (le *Bivac* en arabe), à 119 kilom. de Constantine, à 1,021 mètres au-dessus du niveau de la mer, fut d'abord un camp fondé en 1844, pour dominer les montagnes de l'Aurès; c'est aujourd'hui une importante ville de 3,800 habitants Européens et indigènes, sans compter la garnison, qui est de 2,000 hommes de toutes armes; c'est le chef-lieu de la 4e subdivision militaire de la province de Constantine et le siége d'un commissariat civil. Le camp est entouré d'un mur et d'un fossé.

Cette ville, presque anéantie pendant l'insurrection de 1871, a été complètement réédifiée. Les rues en sont larges, coupées à angles droits et bordées de platanes; dans la jolie allée, dite de la Prairie, on a groupé des fragments de monuments provenant de Lambèse. A 500 m. au sud, se trouve la ville indigène dans la mosquée de laquelle on a installé une école arabe-française. Aux environs (5 kilom. nord-ouest), on visite une splendide forêt de cèdres.

Lambèse ou *Lambessa*, à 16 kilom. au sud-est de Batna, ancienne Lambœsis des Romains, Tazzout des Arabes, colonie agricole fondée en 1848, affectée ensuite aux détenus du coup d'État, aujourd'hui commune de 675 habitants, dont la moitié Arabes; marché quotidien, pénitencier transformé en maison centrale pour les indigènes.

C'était, au temps des Césars, une importante cité, quartier général de la 3e légion romaine. Elle a conservé de ce passé des ruines de l'aspect le plus intéressant. « On a, dit M. Piesse, dans Pompeï, la ville enfouie sous les cendres, surprise dans toutes les occupations de la vie; Lambœsis nous montre la ville abandonnée de ses habitants, et dont le temps seul a rongé les pierres au milieu d'une imposante solitude. » Ces ruines couvrent un terrain de 2,000 mètres de long sur 1,800 de large: voie romaine très-bien conservée, bordée de monuments tumulaires; prétoire du légat, monument carré de 28 mètres de long sur 15 de haut, transformé en musée d'antiquités; 4 portes ou arcs de triomphe (il y en avait 40 au siècle dernier); quelques arceaux d'un aqueduc; ruines du temple d'Esculape; cirque de 400 mètres de diamètre, ouvert de 14 portes; tombeau de Q. Flavius Maximus, haut de 6 mètres; thermes; grenier d'abondance; nombreuses inscriptions; statues.

Zana, à 30 kilom. nord-ouest de Batna, ancien municipe de *Diana Veteranorum*, dont les ruines couvrent une étendue de 4 kilom. carrés: arcs de triomphe; porte monumentale d'un temple dédié à Diane; forteresse byzantine de 70 mètres carrés, avec des murs de 2 m. 25 d'épaisseur; ruines d'un therme, d'un aqueduc et d'une basilique chrétienne divisée en 3 nefs, et dont l'autel est encore debout; nombreuses inscriptions.

N'gaous ou *M'gaous*, à 70 kilom. de Batna, village arabe construit sur des ruines romaines. Dans l'une des deux mosquées, on trouve une châsse renfermant les cendres de Sidi-Khassem, personnage légendaire de la localité. On y montre aussi la gigantesque guessâa (grand plat) dans laquelle Sidi-Khassem donnait à manger le kouskoussou aux 500 tolba qui étaient venus s'installer dans la mosquée pour y écouter sa parole instructive. C'est une cuve de pierre.

El-Biar (les puits), à 129 kilom. de Constantine.

Aïn-Touta (la source du mûrier), à 150 kilom. de Constantine, village d'Alsaciens-Lorrains, au milieu d'excellentes terres bien arrosées.

El-Kantra, à 178 kilom. de Constantine, ancien Calceus Herculis des Romains, formé de la réunion des trois dacheras, au milieu de palmiers entourés de murs. 1 800 âmes. L'oasis compte environ 15,000 dattiers.

El-Hamman, à 196 kilom. de Constantine, thermes d'Aquæ-Herculis. Une piscine, profonde de 4 à 5 pieds, reçoit les eaux du Kroubset, eaux d'une odeur hépatique, d'une saveur saline et d'une température de 36 degrés.

El-Outaïa, à 198 kilom. de Constantine et à 266 mètres d'altitude. Ruines d'un antique amphithéâtre. Ksar ou dachera, bâti sur une immense butte, au milieu de belles plantations de palmiers. Le coton longue-soie y réussit parfaitement. Près de là se trouve le col de Sfa, d'où l'œil plane sur le Sahara. La mer! s'écrient les Européens qui jouissent pour la première fois de ce splendide spectacle.

Hamman-Salahin (bain des saints), à 223 kilom. de Constantine, non loin d'El-Outaïa, source sulfureuse à 41 degrés, fréquentée par les indigènes et par les Européens.

Le fort Saint-Germain, à 231 kilom. de Constantine, sur l'un des monticules isolés et alignés qui se trouvent avant d'arriver de Constantine à Biskra. Il doit son nom au commandant de Saint-Germain, qui fut tué pendant l'insurrection de 1849. Le fort est carré et flanqué de bastions. Il renferme tous les établissements nécessaires à la garnison.

Beni-Mora, petite oasis à 1 kilom., au sud du fort Saint-Germain, renferme un jardin d'essai pour façonner les indigènes à nos modes de culture.

Biskra, à 233 kilom. de Constantine, sur l'oued Biskra, à 111 mètres d'altitude. C'est l'ancienne Ad-Picinam ou ouesker des Romains, la capitale du Zab (au pluriel Ziban). Elle joua un certain rôle pendant la période arabe. Mais sa population, divisée par les compétitions de deux riches familles qui se disputaient le pouvoir, eut beaucoup à souffrir jusqu'à ce que les Turcs, profitant de ces rivalités, parvinrent à s'emparer de la ville. Salah-Bey la ruina. Le duc d'Aumale la visita en 1844, et y laissa une compagnie d'indigènes dont le massacre fut terriblement vengé.

Biskra est aujourd'hui un chef-lieu de commune mixte, et d'un cercle de la subdivision de Batna; sa population est de 7,350 habitants dont 300 Européens. La *Biskra-en-Nokkel* (la Biskra-aux-Palmiers) comme disent les Arabes, possède une kasba abandonnée; elle se compose de plusieurs villages qui s'étendent sur une longueur de 5 kilom. au milieu d'une forêt de 140,000 palmiers et de 6,000 oliviers, entre lesquels les indigènes cultivent des céréales et des plantes potagères.

Les *Ziban*, dont Biskra est la capitale politique se divisent en :

Zab-Chergui ou de l'Est; *Zab-Guebli* ou du Sud, et *Zab-Dahraoui* ou du Nord

ZAB-CHERGUI

Il se compose des oasis suivantes

Chetma, à 8 kilomètres de Biskra, 15,000 palmiers.

Sidi-Khelil, à 14 kilomètres de Biskra; *Droh* (13 kilomètres); *Seriana* (17 kilomètres); *Garta* (21 kilomètres).

Sidi-Okba (20 kilomètres), misérable bourgade, capitale religieuse des ziban, fondée en 670 de Jésus-Christ, par Okba-ben-Nafi, qui a conquis tout ce territoire sur les chrétiens Berbères. Ce chef arabe périt dans une surprise, et ses coréligionaires le considèrent comme un martyr. Son corps repose dans une tombe enduite de plâtre, sur laquelle on a érigé une mosquée, lieu saint dont la visite est censée attirer la bénédiction divine. Cette mosquée, le plus ancien monument de l'islamisme en Algérie, mérite d'être visitée.

Aïn-Naga (44 kilomètres), Dachera sur une butte sans palmiers.

Sidi-Salah (54 kilomètres); *Zeribet-el-Oued* (84 kilomètres).

Liana (97 kilomètres), possède une mosquée construite avec les débris d'un monument romain.

Khrenguet-Sidi-Nadji (107 kilomètres), au milieu d'une verte ceinture de palmiers, à 254 mètres d'altitude, bâtie, il y a 250 ans, en pierres et en marbre. Ses monuments offrent un caractère différent de celui des autres constructions des ziban. Cette oasis a soutenu, en 1846, un siége contre les Nemencha, révoltés contre la France.

Badès (100 kilomètres), Ad-Badias des Romains.

Zeribet-Ahmed (98 kilomètres); *El-Faïd* (94 kilomètres); *Sidi Mohammed-Moussa* (60 kilomètres); *El-Haouch* (45 kilomètres).

ZAB GUEBLI

Voici quelles sont les oasis de cette région :

Oumach, à 16 kilomètres de Biskra, dans une oasis réputée malsaine.

Melili et *Bigou* (28 kilomètres).

Ourlal (34 kilomètres), a conservé des ruines romaines. On y visite le bâtiment assez curieux où s'assemble la Djemâa (conseil municipal).

Ben-Thious (36 kilomètres), possède une petite mosquée qui produit un effet pittoresque, au milieu des palmiers.

Saïra (42 kilomètres).

Lioua (44 kilomètres), oasis qui joint à son industrie agricole l'extraction du salpêtre.

Ouled-Djelal (84 kilomètres); *Sidi-Khaled* (92 kilomètres).

ZAB DAHRAOUI

Ce zab comprend les oasis suivantes :

Bou-Char'oun, à 31 kilomètres de Biskra, oasis bien arrosée, mais sujette à être envahie par les sables au sud.

Lichana (35 kilomètres), oasis qui produit les meilleures dattes du zab, et où l'on fabrique de magnifiques tapis en laine teinte des couleurs les plus vives.

Zaatcha (36 kilomètres), célèbre par le siége qu'elle soutint en 1849, et dont nous avons parlé dans notre notice historique.

Farfar (38 kilomètres).

Tolga (40 kilomètres), est la plus grande oasis des ziban, après Biskra ; elle comprend : Tolga proprement dit, Zaouïa et Beffanta. La ville de Tolga est une des plus anciennes du zab. Elle possède six tours d'un castrum romain, un grand nombre de mosquées, de zaouias et de koubbas.

El-Bordj (42 kilomètres) ; *Foukala* (46 kilomètres) ; *El-Amri* (48 kilomètres).

Telles sont les oasis qui constituent les ziban.

El-Chefeur (269 kilomètres de Constantine), sur la route de Tougourt.

Bir-Sedir (279 kilomètres), *Bir-Chegga* (283), *Sethil* (300) ; sont autant de petites localités dont toute la fortune consiste dans des puits, richesse immense au milieu des sables arides du désert.

Koudiat-ed-Dour (307 kilom. de Constantine), sur une double colline, près du Chot-Melr'ir, au milieu d'une plaine marécageuse, couverte d'efflorescences salines, qui forment, sous l'influence du mirage, de magnifiques panoramas.

Our'ir (322 kilomètres) et *N'sira* (327), sont des oasis inhabitées.

Mr'eir (333 kilomètres). Grande oasis, facile à arroser, et qui ne nourrit que 500 habitants, mais qui pourrait en contenir bien davantage. A 6 kilomètres à l'est, on rencontre le groupe d'oasis appelé Dendoura.

Aïn-el-Kerma (340 kilomètres de Constantine), *Gouira*, *Sidi-Khelil* (344), *El-Berd*, *Aïn-Rfihen* (363), etc., sont autant de petites oasis ou de puits perdus au milieu du Sahara.

Our'lana (375 kilom.), oasis de 300 maisons.

Djemâ (376), village de 50 maisons, avec une oasis de 5,500 palmiers.

Sidi-Amran, à 3 kilom. est de Djemâ, petite oasis de 5,600 palmiers et 800 arbres fruitiers insuffisamment arrosés.

Tamerna-Kedima ou la Vieille (385 kilom.), sur un mamelon, est entourée de quelques palmiers et de belles cultures d'orge.

Tamerna-Djedida ou la Neuve (388 kil.). C'est dans cette oasis que les Français ont creusé, en 1856, le premier de ces puits artésiens qui font la joie et l'admiration des Arabes. Une véritable rivière de 4,010 litres d'eau par minute (66 par seconde) s'élançant des entrailles de la terre, venait récompenser le dévouement de nos soldats et inaugurer la série de ces travaux qui feront bénir le nom français chez les populations sahariennes. La joie des indigènes fut immense. La nouvelle de ce forage se répandit dans tout le sud avec une rapidité inouie. On vint de très-loin pour voir cette merveille. Dans une fête solennelle, les marabouts avaient béni la fontaine nouvelle et lui avaient donné le nom de *Fontaine de la Paix*. (Général Desvaux).

Sidi-Rached (401 kilom.), *Ksour* (405), *Mgarin-Djedida* (408), oasis de 200 maisons, marché très-fréquenté.

Mgarin-Kedima (410 kilom.), *Sidi-Megrib* (412), *Romra* (416), *Zaouïa* (420), *Tebesbet* (424), *Ben-Azig* (428), *Sidi-Mohamed-Ben-Yahia* (430).

Tougourt, *Tekkert* ou *Tuggurt*, à 410 kilom. de Constantine, capitale de l'Ouad-Rir, par 33° 23' de latitude nord, et 4° 2' de longitude est, à 51 m. d'altitude, au milieu de magnifiques jardins où l'on cultive, à l'ombre de 400,000 palmiers, des céréales et des légumes de toute sorte, sous l'un des climats les plus violents que l'on connaisse. La ville, bâtie sur un terrain incliné et entourée d'un fossé plein d'eau, ne communique avec l'extérieur que par deux portes. Elle se divise en plusieurs quartiers. Tougourt renferme une kasba, vingt mosquées, plusieurs marchés, 80 boutiques et 3 puits artésiens.

A 2 kilom. de la ville actuelle, se dressait autrefois la vieille Tougourt, détruite, dans des circonstances oubliées, vers le quatorzième siècle de notre ère. En 1552, Salah-Raïs, pacha d'Alger, entreprit une expédition contre la capitale de l'Ouad-Rir. A la tête de 3,000 arquebusiers, de 1,000 cavaliers et de 2 pièces de canon, il vint mettre le siége devant la ville. Quatre jours après, une brèche ayant été pratiquée dans la muraille, il donna l'assaut et prit la ville. 12,000 habitants des oasis furent vendus comme esclaves.

En 1788, un autre Salah, bey de Constantine, assiégea Tougourt pendant plusieurs semaines et fit la paix avant de l'avoir prise. Depuis l'expédition du colonel Desvaux, en 1854, Tougourt est administrée en notre nom. Dans la terrible insurrection de 1871, une petite garnison de turcos y fut massacrée, mais tout rentra bientôt dans l'ordre.

Temacin, à 20 kilom. sud-ouest de Tougourt est, après cette dernière, l'oasis la plus importante de l'Ouad-Rir.

Le *Souf* ou *Ouad-Souf* est la région située entre l'Ouad-Rir et la régence de Tunis. Il comprend un ensemble d'oasis contenant 300,000 palmiers et 22,000 habitants : nègres, métis, kabiles et arabes ; les maladies des yeux y sont très-communes. Ce canton tout de sables, dit M. Berbrugger, compte sept bourgades bâties en maçonnerie : Kouinin (2,900 hab.), Tar'zout (1,960 hab.), Zgoum (1,750 hab.), El-Oued (7,700 hab.), Gueman (4,400 hab.), Behima (1,650 hab.), Debila (1,550 hab.).

Bordj-Zekri, à 40 kilom. de Constantine, sur la route de Tebessa, est plein de ruines antiques.

Aïn-Beïda (115 kil.), la *source Blanche*, ancien poste romain, chef-lieu d'un cercle militaire, commune de 2,045 hab., smala de spahis, au milieu du pays des Haracta, tribu qu'il a été difficile de plier au joug de la France. Tout le cercle de Beïda est plein de ruines de l'antiquité. A 35 kilom. nord-ouest, on trouve une redoute byzantine.

Meskiana (140 kilom.), joli village, annexe d'Aïn-Beïda.

Tebessa (210 kil.), à 1,088 m. d'altitude, par 35° 25' de latitude, commune mixte qui compte (sans la garnison) une population de 2,679 hab. dont 2,321 indigènes, dans un climat tempéré, au milieu de grands et de magnifiques jardins, de campagnes fertiles, de montagnes revêtues de forêts. A chaque pas, on rencontre dans le pays des ruines de l'antiquité.

La moderne Tebessa s'élève au milieu des ruines immenses de Theveste, dont les débris ont servi aux constructions arabes et turques. Il reste encore de Theveste une muraille haute de 12 à 15 m., épaisse de 2 m., longue de 500 m., et percée de 3 portes ; un arc de triomphe, cube de 11 m., construit au troisième siècle de notre ère et dédié à Septime-Sévère, à Julia Domna, sa femme, et à Caracalla, son fils. C'est un chef-d'œuvre d'architecture, digne d'être rangé parmi les monuments les plus remarquables et les plus rares de l'antiquité.

Il n'existe qu'un monument de ce genre, c'est l'arc de Janus Quadrifons à Rome, mais celui de Theveste est le plus riche et le plus élégant. Un temple de Minerve, aujourd'hui église catholique, est non moins remarquable. C'est un beau monument dans le style corinthien ; on y arrive par un escalier de 20 marches. Le temple est long de 14 m. et large de 8 m. ; le portique est entouré de 6 colonnes. La mosquée est établie en partie sur les fondations d'une tour. Le cirque pouvait contenir 7,000 spectateurs.

Tebessa est l'antique *civitas Thevestinorum*, dont on fait remonter la fondation au premier siècle de notre ère. Au troisième siècle, la ville était dans toute sa splendeur, l'invasion vandale la détruisit ; elle fut relevée par Salomon, successeur de Bélisaire. Les Français l'ont définitivement occupée en 1851.

A 4 kilom. au sud-ouest, on trouve des carrières de magnifique marbre rouge, autrefois exploitées.

Le *Kroub*, à 17 kilom. de Constantine, sur la route de Guelma, est une commune pleine d'avenir.

L'*Oued-Zenati* (62 kilom.), commune de 8,102 hab., dont 7,929 indigènes. Marché très-important les lundis et jeudis.

Announa (68 kilom.), ancienne Tibili, ruines remarquables, arc de triomphe de 4 m. d'ouverture, portes avec des bas-reliefs, inscriptions.

Guelma (100 kilom.), à 219 m. d'altitude, dans une plaine sans accidents, à 2 kilom. de la Seybouse, sous-préfecture, commune de 5,158 hab., dont 2,645 indigènes, jolie ville construite à l'européenne, entourée d'un rempart crénelé, percé de 5 portes, et défendue par une citadelle.

Belles places, rues plantées d'arbres et pour la plupart arrosées de bornes-fontaines. Grand marché arabe qui se tient le lundi sur la rue d'Announa. Eglise catholique, oratoire protestant, hôtel du commandant supérieur du cercle, bureau arabe, quatre casernes, hôpital dans l'ancienne forteresse romaine, halle aux blés, abattoir. Musée, dans un jardin ; promenades.

Guelma est construite sur les ruines de l'antique Kalama.

Héliopolis, à 7 kilom. sud-est de Guelma, commune de 1,258 habit., dont 661 indigènes.

Roknia, à 16 kilomètres de Guelma, se trouve près de nombreux tombeaux mégalithiques dont on ne connaît pas l'âge, ni la race d'hommes dont on y retrouve les os.

Hammam-Meskhroutin, à 16 kilomètres de Guelma, eaux thermales, qui comptent parmi les plus chaudes que l'on connaisse. Leur température s'élève à 95°. Elles sont salines, chlorurées sodiques, sulfatées, calcaires, et tiennent à la fois des Eaux-Bonnes, de Bagnères, de Plombières, de Loëche, de Bath et d'Aix-en-Savoie. Les Romains y avaient des thermes très-fréquentés (*Aquæ Tibilitanæ*), dont on trouve encore des vestiges. Les sources donnent plus de 100,000 litres à l'heure, d'une eau qui se prend en boisson, douches, inhalations, bains ordinaires, bains de vapeur. On y a construit un hôpital militaire, et plusieurs groupes de jolis chalets renfermant chacun cinq ou six chambres.

Millésimo, à 4 kilomètres est de Guelma, commune de 1,581 habitants, dont 1,183 indigènes.

Oued-Touta, à 104 kilomètres de Constantine, village en partie peuplé d'Allemands.

Gastu (134 kilomètres de Constantine), commune de 549 habitants, dont 47 Arabes.

Jemmapes, à 155 kilomètres de Constantine; jolie petite ville, aux rues larges et aérées, au milieu d'un territoire fertile, sous un climat des plus sains; commune de 1,671 habitants, dont 1,137 Européens; justice de paix, église, presbytère, marché couvert. Important marché arabe tous les lundis. Mine de mercure de Ras-el-Ma.

Souk-Harras, à 163 kilomètres de Constantine, justice de paix, commune de 2,430 habitants; jolie petite ville, avec mosquée, église, berdj, bureau arabe. Ancienne Thagaste, dont les ruines couvrent les environs. Souk-Harras est le centre d'un commerce très-important entre les marchands algériens et les marchands tunisiens. C'est une ville appelée à un grand avenir.

Khremissa, à 26 kilomètres ouest-sud-ouest de Souk-Harras; antique Thubursicum-Numidarum, dont les ruines sont dignes d'être visitées.

Tipasa ou *Tifech*, à 25 kilomètres sud-ouest de Souk-Harras, ruines romaines.

Mdasurouch, autrefois *Madaure*, à 26 kilomètres sud de Souk-Harras, dans une splendide position, au milieu de ruines intéressantes; est la patrie d'Apulée, philosophe, rhéteur et romancier latin, qui y naquit en l'an 114 de J.-C., à la fin du règne de Trajan. L'auteur de l'*Ane d'Or* s'établit à Carthage à 34 ans. C'est encore à Madaure que saint Augustin fit une partie de ses études.

Hammam-Ouled-Zeid, à 11 kilomètres au nord-est de Souk-Harras, près de nombreuses ruines romaines; eaux thermales, sulfureuses et salines, à 42°. Deux piscines récemment construites permettent de s'y baigner.

Hammam-Berda, à 109 kilomètres de Constantine, ruines romaines et source chaude d'une grande abondance (80 litres par seconde).

Guelaâ-Bou-Sba, à 112 kilomètres de Constantine, sur les ruines de la villa Serviliana, est en partie peuplée d'Allemands.

Nechmeïa (l'ornière en arabe), village surnommé camp des Scorpions, et peuplé de 491 habitants, dont beaucoup d'Allemands.

Penthièvre, centre agricole plein de prospérité et peuplé de 1,448 habitants, dont 305 Européens.

Duzerville (de Mouk-d'Uzer, général français), village de 2,630 habitants, dont 160 Français.

Bône, près l'ancienne *Hippone*, une des plus jolies villes de l'Afrique française, sous un ciel admirable, au fond d'une rade magnifique, protégée par le fort génois et dominée par la kasba; chef-lieu de subdivision et de sous-préfecture; siége d'une cour d'assises, d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix et d'un tribunal de commerce; peuplée de 18,886 habitants, dont 5,715 Français et 7,470 étrangers, non compris la garnison de 4,000 hommes.

Hippone a été illustrée par saint Augustin; elle disparut au VIIe siècle de notre ère. Les Arabes en firent d'abord une bourgade que différents chefs se disputaient les armes à la main. Cette nouvelle ville, appelée *Bouna*, corruption du mot Hippone, prit un peu d'importance vers le Xe siècle. Le comte Roger vint l'assiéger au XIIe siècle, et réduisit ses habitants en esclavage. Elle se releva lentement par son commerce. Les Pisans y eurent, pendant longtemps, un établissement très-important; les Florentins leur succédèrent; les Génois y entretenaient avec les princes mahométans de l'Afrique, des relations très-actives. Les Catalans la fréquentaient et y achetaient du blé; un négociant de Barcelone avait obtenu la ferme de la pêche du corail; les Vénitiens y commerçaient en liberté; les Marseillais s'y livraient à des échanges très-lucratifs.

Bône était alors une espèce de port franc, placé sous la dépendance du roi de Tunis. Keir-ed-Din, pacha d'Alger, s'en empara, puis les Génois en devinrent maîtres en 1535, puis les Tunisiens et les Turcs d'Alger. Le 2 août 1830, elle ouvrit ses portes au général Damrémont, mais quinze jours après, les Français l'évacuèrent. Elle ne fut occupée définitivement qu'en 1832. Jusqu'à la prise de Constantine, elle fut la capitale civile et militaire de la province de l'est.

Elle est bâtie sur un terrain inégal, près d'une darse ou vient aboutir le petit chemin de fer de l'Alelck. L'ancien petit port a été remplacé par un grand et beau port formé de deux jetées : l'une de 650 mètres et l'autre de 800 mètres.

Elle est entourée d'une enceinte consistant en un mur crénelé, percé de six portes; plusieurs batteries la défendent.

La principale place, dite *place d'Armes*, est plantée de palmiers, d'orangers et de gutta-percha, au milieu desquels l'eau d'une fontaine tombe dans une très-belle vasque; un des côtés de cette place est bordé par la mosquée. La *place du Commerce*, également plantée d'arbres et ornée d'une fontaine en marbre blanc, est bordée de différents établissements civils et militaires. Le marché aux légumes se tient sur la *place de Constantine*. Les rues étroites et tortueuses de l'ancienne Bône ont fait place en partie à des rues à l'européenne.

Bône renferme deux églises catholiques, un temple protestant, une synagogue; une mosquée, plusieurs zaouïas ou écoles musulmanes, une sous-préfecture, une mairie, un tribunal, un hôtel des postes, une prison, un abattoir, une caserne d'infanterie, un quartier de cavalerie, des ateliers du génie, un hôpital, une prison pour les condamnés aux fers (à la Kasba), un théâtre pouvant contenir 800 personnes, décoré à la mauresque, et sur lequel on joue pendant trois mois de l'année; une bibliothèque, un musée, une société savante (académie d'Hippone), un collége communal, une *maîtrise* où l'on prépare les enfants pour entrer au petit séminaire d'Alger; une école israélite, une école arabe-française, un bureau de bienfaisance, une caisse d'épargne, un orphelinat de jeunes filles.

La banlieue de Bône est, à juste titre, appelée le jardin de l'Algérie.

Cap de la Garde, à 10 kilomètres au nord de Bône « c'est à ce cap, dit M. Pouyolat, que l'on visite de curieuses grottes situées au bord de pentes escarpées qui font face à la mer du côté de Sbora. »

Le Djebel-Edough, à 12 kilomètres ouest de Bône, s'élève à 1004 mètres au-dessus du niveau de la mer, au milieu d'une magnifique forêt de chênes-liéges, l'une des plus pittoresques de l'Afrique.

L'Alélik, à 6 kilomètres sud-ouest de Bône, avec laquelle il est relié par un petit chemin de fer, produit annuellement près de 240,000 tonnes de fonte, dont la qualité éminemment aciéreuse a produit la vogue. Haras et dépôt d'étalons.

Hippone, à 2 kilomètres sud de Bône, ancien Ubbo, colonie marchande de Carthage, reçut le nom d'Hippo-Regini, de ce que le roi Silicus y venait au moment de la première guerre punique, demeurer une partie de l'année, attiré qu'il était par la douceur du climat et la beauté du pays. Après avoir été capitale de Juba, Hippone devint cité romaine; elle rivalisa un instant de splendeur avec Carthage. « Cette époque de la décadence, dit M. de la Primeudaire, est celle de la plus grande gloire d'Hippone. C'est alors que les habitants, enrichis par le commerce, élevèrent ces magnifiques monuments de l'art antique, et exécutèrent ces aqueducs gigantesques, ces réservoirs immenses ces grandes voies de communication, qui étonnent la civilisation moderne. C'est alors qu'elle avait saint Augustin pour évêque. Converti depuis 4 ans, il fut ordonné prêtre à Hippone, en 390, à l'âge de 36 ans, par Valérius qui le prit pour coadjuteur en 395. L'année suivante, Valérius étant mort, saint Augustin lui succéda. Ses *Confessions* datent de 397; c'est de 413 à 426 qu'il écrivit sa *Cité de Dieu*. Hippone eut le bonheur de posséder saint Augustin pendant 35 ans et ce furent pour elle 35 années de la gloire la plus belle. Carthage n'était plus que la seconde ville de l'Afrique. L'année qui suivit la mort de saint Augustin, Hippone fut prise par les Vandales (avant 431). Les habitants se défendirent avec un grand courage pendant 14 mois; mais l'empire romain croulait de toutes parts, et cette longue résistance qui, dans des circonstances meilleures aurait pu sauver l'Afrique, ne servit qu'à exaspérer les vainqueurs. Maîtres d'Hippone, les Vandales la réduisirent en cendres. Reprise en 534 par Bélisaire, Hippone tomba en 697 au pouvoir des Arabes qui achevèrent l'œuvre de destruction. De cette antique cité il ne reste plus que quelques débris : pans de murs, maçonneries, etc

Le *lac Fezzara*, à 14 kilomètres d'Oran, dans une plaine, à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer, mesure une superficie de 12, 700 hectares; sa profondeur est de 2 mètres; on va le dessécher.

Aïn-Mokhra, à 31 kilomètres de Bône, commune de 750 habitants, dont 470 indigènes.

Mondovi, à 25 kilomètres de Bône, sur la rive gauche de la Seybouse; commune riche et importante, sur un territoire fertile, 970 habitants, dont 700 Européens.

Randon, près de Mondovi, commune de 3,313 habitants, dont 300 Européens.

Barral, près de Mondovi, commune de 440 habitants, dont 375 Européens.

Duvivier, à 60 kilomètres de Bône, centre d'un grand commerce; marché du dimanche; commune de 686 habitants, dont 342 indigènes.

La Calle, à 80 kilomètres de Bône, petite ville dans une presqu'île entourée de rochers et reliée à la terre ferme par une plage de sable de 150 mètres de longueur. C'est le *Mies-el-Kharez* ou port aux breloques des Arabes qui y construisaient des navires armés pour la piraterie. C'est un nid de corsaires. En 1281 les Siciliens, commandés par le marquis Roger de Loria, s'en emparèrent, la pillèrent et la brûlèrent.

En 1560, des établissements français y furent fondés en vertu d'un traité de commerce conclu sous le règne de Hassen-ben-keir-ed-din, traité qui accordait à la France le privilége exclusif de la pêche du corail sur la côte algérienne et l'exportation de certaines marchandises. Vers cette époque fut fondée la célèbre *Compagnie d'Afrique* qui subsista jusqu'en 1799.

Après s'être établie d'abord au *Bastion de France*, cette Compagnie porta en 1694, le siége de ses opérations à la Calle; elle y entretenait un gouverneur et 50 hommes de troupes. Cet établissement parvint à un état des plus florissants, grâce à la beauté du corail que l'on pêche sur cette côte.

En 1807, l'Angleterre, resta maîtresse de la

Méditerranée, se fit céder nos établissements abandonnés et ne nous les rendit qu'en 1816; et encore ils étaient en ruines! on ne les a jamais relevés complétement. On a cependant construit dernièrement une jetée qui permet aux navires de s'abriter dans le port.

La pêche du corail, qui jette dans la Calle une grande animation pendant la belle saison, se fait sous la surveillance d'un petit bâtiment de l'Etat; son importance augmente de jour en jour. La Calle est actuellement le chef-lieu d'un cercle de la subdivision de Bône et d'une commune de 4,430 habitants où dominent les étrangers, Italiens et Maltais, ainsi que les Indigènes; les Français se trouvent en minorité. — Les environs sont couverts de riches forêts de chênes-liéges, sur une superficie de plus de 15,000 hectares.

Le *Bastion de France* ou *vieille Calle*, à 12 kilomètres nord-ouest de la Calle, ancien établissement français dont il ne reste plus qu'une tour en ruine. Détruit et relevé à plusieurs reprises, le Bastion fut abandonné en 1694.

Kef-oum-el-Teboul, à 12 kilomètres est de Bône exploite des minerais de plomb argentifère à l'extraction desquels sont occupés plus de 450 ouvriers, dont beaucoup de français.

VILLE D'ORAN

Oran, grande, forte et belle ville de 47,000 habitants, dont environ 7,000 indigènes, chef-lieu du département et de la province d'Oran, siége d'un évêché, par 35° 44' de latitude nord et 2° 98' de longitude ouest, à 50 heures de Marseille; en amphithéâtre sur deux versants que sépare l'Oued-Rehhi. Son nom (*Ouahran*, la coupure), lui vient de cette disposition sur les deux flancs d'un ravin. La ville affecte la forme générale d'un triangle irrégulier, dont la mer forme une base. A l'ouest, s'étend l'ancienne ville espagnole, le port et la Kasba; à l'est, la nouvelle ville et le Château-Neuf.

On suppose qu'Oran est la *Quiza municipium* ou la *Quiza Xenitana* de Pline, mais cela n'est pas prouvé. Pour avoir des documents certains relatifs à cette ville, il faut en arriver à l'histoire des Arabes. Au temps où les Musulmans régnaient en Espagne, des marins andalous fréquentaient le port de cet endroit; ils résolurent de bâtir une ville, avec l'autorisation des tribus environnantes (902 de notre ère). Sept ans plus tard, la nouvelle ville ayant pris fait et cause pour une tribu en guerre avec ses voisines, fut saccagée et brûlée; elle se releva aussitôt plus grande et plus belle, et ne cessa de prospérer jusqu'en 950. En cette année, elle fut de nouveau détruite et resta longtemps abandonnée. En 1082 elle fut prise d'assaut par les Almoravides. C'est entre Oran et Mers-el-Kébir que vint périr, en 1086, Tachfin-ben-Ali, le dernier des Almoravides, poursuivi par des cavaliers Almohades. Les Almohades régnèrent sur la contrée jusqu'en 1269, époque où les Mérinites s'emparèrent du pouvoir; ils furent à leur tour détruits en 1380.

« En moins d'un demi-siècle, dit M. L. Fey, Oran passa neuf fois sous différents pouvoirs... Ben-Abbad réussit à se maintenir à la tête des Oranais, à la condition qu'il se reconnaîtrait vassal du royaume de Tunis (1437). Oran reçut dans ses murs, vers cette époque, le célèbre Moulaï-Mohammed, surnommé le Gaucher, et quinzième roi de Grenade, obligé de fuir devant ses sujets insurgés. Mohammed fixa sa résidence à Oran, afin de correspondre plus facilement avec les membres de son parti. A la mort de Ben-Abbad, Oran obéit aux Beni-Zian de Tlemcen; elle jouit d'une grande prospérité et devint l'entrepôt d'un commerce très-actif et très-étendu. L'ivoire, les dépouilles d'autruches, les peaux de bœufs tannées, la poudre d'or, les esclaves noirs, les céréales, étaient d'inépuisables sources de richesses pour les habitants, qui excellaient aussi dans la fabrication des étoffes de laine et dans celle des armes blanches. Les Vénitiens, les Pisans, les Génois, les Marseillais et les Catalans achetaient à l'envi ces produits, et écoulaient, par contre, des étoffes, des verroteries, de la quincaillerie grossière de fer. »

Oran comptait alors plus de 6000 maisons, ses mosquées et ses écoles rivalisaient avec celles de Cordoue. Pour entretenir le luxe de sa population, elle eut la malencontreuse idée de s'adonner à la piraterie. Cette industrie y avait été introduite par les Maures chassés d'Espagne, qui nourrissaient une haine implacable contre les ennemis de leur religion. La piraterie amena des représailles de la part des Espagnols, qui résolurent de conquérir Oran.

Ce fut le cardinal Ximénès qui équipa, à ses frais, une flotte; celle-ci vint, le 11 septembre 1505, mettre le siége devant Mers-el-Kébir; cette ville ayant capitulé, après un mois et demi de siége, les Espagnols y laissèrent une garnison et s'en retournèrent en Espagne, publiant partout qu'ils avaient conquis plus de la moitié de l'Afrique. Mais Ximénès, qui entendait mieux la guerre que les généraux, comprit que rien n'était fait avant d'avoir pris Oran : il se décida donc à diriger une expédition de ce côté.

Sans se laisser décourager par les obstacles, l'illustre cardinal mit trois années à faire les préparatifs de cette guerre qui a appelé sur l'Espagne les regards de toute l'Europe. Une flotte, composée de plus de 300 bâtiments, fut réunie à Carthagène; enfin, le 15 mai 1509, elle mit à la voile, emportant 15,000 combattants sous les ordres de Ximénès. Quelques jours plus tard, la bannière espagnole flottait sur la Kasba d'Oran. Toute la population de cette ville fut massacrée ou réduite en esclavage. Rien n'échappa à la cupidité du vainqueur. Les édifices publics furent pillés ainsi que les maisons particulières.

Quatre-vingt Maures, échappés au carnage, parvinrent seuls à s'enfuir, répandant la terreur dans la contrée. L'affreuse nouvelle de la destruction d'Oran donna dans toute la province le signal d'un massacre général des négociants chrétiens et des Juifs. Les environs de la ville furent abandonnés, et les Espagnols se trouvèrent au milieu d'une ruine immense, sans espoir d'entrer jamais en relation avec les tribus voisines.

Ximénès, après avoir installé la religion chrétienne sur des bases dignes d'elle, s'embarqua, laissant à Oran une garnison de 1,500 hommes, bien suffisante pour protéger les lignes espagnoles, mais incapable de prendre l'offensive.

Bientôt appurent les Turcs, chassant peu à peu les Espagnols de toutes leurs positions sur la côte. Keïr-ed-Dein, pacha d'Alger, après une tentative infructueuse contre Oran (1563), résolut d'affaiblir la puissance de ses ennemis en créant, aux portes mêmes de la ville, une puissance assez forte pour les combattre. Il organisa donc un beylich à Mazonna, entre Mostaganem et Tenès, beylich dont le siége fut, plus tard, porté à Maskara. Etroitement bloqués dans la ville d'Oran, les Espagnols furent souvent forcés de demander des secours à leur patrie. En 1622, ils remportèrent un brillant succès dans les plaines de l'Habra et quelques années plus tard, ils anéantirent, sous les murs d'Oran, l'armée du bey de Mazonna, Châban, qui trouva la mort dans le combat.

Mais en 1708, pendant que l'Espagne, absorbée par la guerre de succession ne pouvait accorder qu'une faible attention à sa possesion africaine, Moustapha-bou-Chelarem, bey de Maskara, vint attaquer la ville; celle-ci se défendit bravement et ne se rendit qu'après la trahison du comte de la Vera-Cruz qui, au lieu de venir à son secours, livra à l'archiduc Charles les forces destinées à la défense d'Oran. Cette ville devint la capitale de la province de l'ouest.

Plus tard, Philippe V, devenu roi incontesté de l'espagne, leva une armée de 30,000 hommes pour reprendre cette colonie,

Le 1er juillet 1732, une affaire d'avant-garde décida du sort de la place. Les Espagnols prirent Oran sans coup férir et après avoir perdu 150 hommes seulement. Ils y restèrent jusqu'en 1792. Une grande catastrophe était venu leur offrir une occasion plausible d'abandonner cette possession sans avenir.

En 1790, dans la nuit du 8 au 9 octobre, un affreux tremblement de terre détruisit la ville; pour comble de malheur, les Turcs, profitant de la consternation générale, se présentèrent au nombre de 30,000, devant les ruines de la malheureuse cité. Les chrétiens ne purent se défendre qu'à force d'héroïsme. Enfin, ils obtinrent une capitulation honorable et évacuèrent Oran dans les premiers jours de mars 1792.

Les Turcs anéantirent toutes les constructions européennes et rebâtirent une ville nouvelle.

Mohammed-Lekahal, bey de l'ouest, mourut quelque temps après cette conquête; il fut remplacé par Othman-ben-Mohamed, son fils, qui fut déposé en 1805. Son successeur, Mohammed-Mokallech, plus malheureux, périt étranglé par les ordres du pacha d'Alger, qui eut, avant le supplice, la cruauté de lui faire appliquer sur la tête une calotte en fer rougie au feu (1807).

Moustapha-el-Manzali, revenu au pouvoir fut bientôt rappelé à Alger, avec le titre de ministre des finances (1807).

Mohammed-el-Rékit, nommé à sa place, remporta de grands avantages sur les Arabes révoltés, mais gonflé de ses succès, il méconnut l'autorité du pacha et celui-ci le fit écorcher vif et accrocher par le milieu du dos à un croc en fer, après lui avoir fait ouvrir le ventre. (1812).

Son successeur, Ali-Kara-Barli, administrateur habile, excita la jalousie du pacha qui le fit étrangler (1817).

Enfin, le dernier bey, Hassen, après avoir eu à réprimer les révoltes des Arabes, entre autres celle de Maki-ed-Din, père d'Ab-el-Kader, dut abandonner Oran à l'armée française (4 janvier 1831).

La capitale de l'ouest, un instant abandonnée à Sidi-Ahmet, de Ténès, retomba en notre pouvoir le 17 août 1831.

Oran est aujourd'hui une belle ville, bien percée de rues et, en général, construite à l'européenne. Elle est défendue par une formidable ceinture de forts, construits par les Espagnols.

Pendant la domination espagnole, Oran était devenue le bagne de l'Espagne, mais quel bagne! On en jugera par la citation suivante, empruntée à M. F. Mornand :

« La population, dit-il, ne se composait que d'Espagnols (3,000 hommes) ; il y avait en outre, dans la ville, six ou sept mille hommes de garnison et un nombre à peu près égal de *presidarios*, galériens, employés aux travaux des fortifications.

« Un labeur de galérien peut seul expliquer,

en effet, une telle débauche de moëllons, un pareil luxe de bâtiments.

« Soldats, forçats et habitants s'entendaient, du reste, à merveille. Les uns et les autres se faisaient la vie très-douce. Les soldats ne veillaient pas sur les forçats qui s'en allaient toutes les fois que la fantaisie leur en prenait, grossir le nombre des renégats espagnols au Maroc, où l'on trouvait des villes entières peuplées de ces réfugiés. Les forçats épargnaient aux soldats toute fonction autre que celle de faire la sieste et de fumer la cigarette.

« Les bourgeois fraternisaient humainement avec ces deux classes intéressantes de la société. Cette touchante fusion ne contribuait pas peu à rendre Oran ce qu'elle était, un véritable lieu de délices, s'il faut en croire du moins ce que disent les chroniqueurs contemporains.

« Nuit et jour, collations, danses, comédies, courses de taureaux et sérénades sous les fenêtres. On avait surnommée Oran la *corte-chica* (la petite cour). C'était un bagne de plaisante. »

« Oran, tour à tour, arabe, espagnole et turque, dit M. Piesse, est aujourd'hui une ville française, bien percée, bien bâtie, bien aérée, dans laquelle la population européenne circule avec l'activité fiévreuse que donne le mouvement de plus en plus grand des affaires commerciales dans cette partie de notre colonie.

« On y voit encore défiler comme dans une lanterne-magique: les militaires de tous grades et de tous corps; zouaves turcos, chasseurs à pied et à cheval, spahis et artilleurs.

« Les juifs portant le costume de leurs compatriotes du Maroc: la lévite, le pantalon à pied et le bonnet noir; — les juives, splendidement belles et couvertes de robes damassées d'or et de soie, quand elles ne sont pas laides et sordidement vêtues sous leur châle rouge sang de bœuf; — les espagnoles, venues des villes ou des *huertas* de l'Andalousie, vêtues de grègues blanches, de l'alhamar, couverture de grosse laine rouge, et le mouchoir roulé autour de la tête, costume qui trahit une origine mauresque; — les manolas, gaies, vives, bruyantes, remplissant comme à Alger, les fonctions de bonnes d'enfant ou de ménagères, mais n'ayant plus rien de national dans leurs vêtements auxquels elles ont en grande partie substitué la crinoline; — les Maures insouciants, fatidiques, ne se trouvant pas trop étonnés de circuler au milieu des Européens; — puis, comme dans tous les grands centres de l'Algérie, les différentes races d'indigènes venus de dehors et se partageant les petits métiers. »

Le port d'Oran, déjà insuffisant au temps des Espagnols, a été remplacé par un nouveau et grand port, qui supprime celui de Mers-el-Kébir, réservé à la marine militaire. Ce port a été formé par une jetée de 1,000 mètres de long, qui forme, avec deux jetées transversales, un bassin de 24 hectares, renfermant une darse de 4 hectares.

L'ancienne enceinte de la ville espagnole a été restaurée; mais une nouvelle muraille crénelée, reliant le Château-Neuf, le fort Saint-André, les faubourgs Kerguenta, Saint-Michel, Saint-Antoine et le village nègre, enferme une superficie de plus de 600 hectares. On compte aujourd'hui sept portes faisant communiquer la ville avec la campagne, ce sont: la porte d'*El-santo*, construite au milieu du siècle dernier, et qui mène à Santa-Cruz; la porte de la *Kasba*, au-dessus de la précédente; la porte du fort de la *Mouna*, qui livre passage à la route de Mers-el-Kébir; la porte de *Tlemcen*; la porte de *Maskara*; celle d'*Arzew* et celle de *Kerguenta*.

Par ordre d'ancienneté, les forts d'Oran se classent ainsi:

1° La *Vieille-Kasba*, construite d'abord en 903 et reconstruite en 1509. C'est là que sont installés le conseil de guerre, la prison militaire, et une caserne; elle communique avec la ville au moyen de deux portes.

2° Le *Château-Neuf*, colossale construction qui date de 1331. Trois grosses tours existaient avant l'expédition de Ximénès; ce sont celles qui se trouvent à l'ouest du Château-Neuf. Le premier gouverneur espagnol y établit son quartier général; des travaux successifs l'agrandirent et en firent une forteresse considérée, à cette époque, comme imprenable. Ce château devint ensuite la résidence des beys d'Oran, une demeure délicieuse et des plus confortables. « Le pavillon destiné au harem, dit M. Presse, était un séjour aérien, situé au point culminant du château, et d'où l'on jouissait d'une vue ravissante. Le bey, du haut de ce joli kiosque, plongeait son regard dans toutes les maisons placées sous ses pieds et étendait ainsi sur la ville son invisible surveillance. »

3° Le fort de la *Mouna* ou de la *Guenon*, ainsi nommé en raison de la grande quantité de singes qu'il fallut déloger pour construire au sommet du Djebel-Mourdjadjo, date de 1609. Les Arabes l'appellent *Bordj-el-Houdi*, le Fort-du-Juif, pour éterniser la trahison d'un juif qui facilita la prise de la ville en introduisant nuitamment les Espagnols dans ses magasins, situés près d'une des portes d'Oran. Ce fort, à cheval entre la mer et la route de Mers-el-Kébir, longtemps considéré comme la clé d'Oran; le comte de Mortimar le fit restaurer en 1732.

4° *Sainte-Thérèse*, fort qui surveille la plage de Kerguenta, a été bâti par le comte d'Aulcadète, en 1557; il fut reconstruit en 1737.

5° Le fort *Saint-Philippe*, au sud-ouest, portait le nom de *Castillode-los-Santos*, lorsqu'il fut détruit par les Turcs, en 1563. On le reconstruisit aussitôt sur un plus vaste plan. Les indigènes l'appellent le fort des *Beni-Zeroual*, parce qu'en 1791 le contingent de la tribu de ce nom fut presque anéanti en l'attaquant. Il était défendu par les gardes wallones, commandés par le chevalier de Toroy, que cette belle résistance a rendu célèbre.

6° Le fort *San-Fernando*, construit près du précédent, en 1557, et aujourd'hui en ruines.

7° Le fort *Saint-Grégoire*, construit en forme d'étoile irrégulière, sur l'emplacement et avec les matériaux d'un château qui servait de phare, fut terminé en 1589; il a été réparé en 1845, et sert aujourd'hui de prison militaire.

8° Le fort *Saint-André*, entre le fort Saint-Philippe et le château-Neuf, fut construit en 1693 pour commander les abords d'Oran à l'est; une explosion de poudre le fit sauter en 1769, et il fut restauré en 1831.

9° Le fort *Santa-Cruz*, qui date de 1698, couronne le sommet du pic d'Aïdour, à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il soutint plusieurs siéges, fut en partie rasé en 1835 et reconstruit trois ans plus tard. On l'a restauré en 1856. « Le fort de Sainte-Croix, dit M. F. Mornand, est juché à l'est de la ville, sur un pic, ou plutôt sur une aiguille de pierre, une gigantesque stalagmite, du haut de laquelle l'œil, embrassant une immense étendue de mer, découvre, quand le temps est beau, jusqu'à la côte de Carthagène. Ce fort est considéré, non sans quelque raison, comme imprenable. Non-seulement il serait impossible de s'en emparer par escalade, mais on se demande comment des créatures humaines, présidarios ou autres, ont pu, sans ailes, hisser jusqu'à ce nid d'aigles les matériaux nécessaires pour la construction d'un fort. Cette œuvre aérienne tient vraiment du prodige.

10° Le réduit de *Sainte-Barbe* fut constrit en 1734.

A la liste de ces forteresses, qui font d'Oran une place forte de première classe, nous pourrions ajouter la nomenclature de tous les ouvrages militaires que les Espagnols y avaient élevés; mais, la plupart ayant disparu, ce serait sortir de notre cadre.

La ville d'Oran est ornée de plusieurs grandes places: la place d'*Armes*, la place des *Carrières*, la place du *Théâtre* ou *Bastrana*, la place *Kléber*, la place de la *République*, etc.

Parmi les promenades, on cite celle de *Létang*, qui commence près de la place du Théâtre et contourne les fortifications sur une longueur de 1 kilom.; elle est plantée de bella-ombra, qui donnent en été un abri impénétrable aux rayons du soleil. Le boulevard *Oudinot* forme une large chaussée du pied de la Kasba jusqu'à la place Kléber. Le boulevard *Malakoff*, de la place Kléber à l'ancienne place Tlemcen, forme une large avenue plantée d'ormes et de platanes. C'est une des parties les plus vivantes de la ville.

Les rues sont ordinairement larges et bien percées; on en trouve néanmoins quelques-unes qui sont encore en escalier. D'autres, percées pour abréger les communications d'une rue à une autre, reçoivent le titre pompeux de passage.

Oran renferme plusieurs marchés couverts, qui n'ont rien à envier à ceux de nos villes de province.

La ville renferme deux églises. Nous trouvons d'abord la cathédrale, *Saint Louis*, ancienne mosquée, que Ximénès consacra au culte catholique. On l'a réédifiée en 1839. Elle domine le quartier de la marine. On y admire une belle peinture (due au pinceau de M. St-Pierre) représentant le débarquement de Saint-Louis à Tunis; quelques sculptures, un escalier orné de statues.

Ensuite vient l'Eglise *Saint-André*, ancienne mosquée transformée en église en 1844. Elle n'a rien de remarquable.

Le temple protestant et la sinagogue ne méritent pas davantage d'attirer l'attention.

Les mosquées sont plus belles. La *Grande Mosquée* ou mosquée du Pacha, a été fondée en 1796, en mémoire de l'expulsion des Espagnols. Elle présente une forme demi-circulaire. L'entrée s'ouvre sur un beau porche en forme de koubba. On l'a restaurée il y a quelques années. Le minaret est l'un des plus beaux de l'Algérie; il est en octogone et va en s'amincissant.

La mosquée de *Sidi-el-Hâouri*, affectée en grande partie au service du campement, fut construite en 1699.

Parmi les édifices publics, on cite: la préfecture, la mairie, le tribunal civil, la banque, la douane, l'hôpital, la prison, un petit théâtre (provisoire) où l'on joue des pièces françaises et des pièces espagnoles. Les fontaines, qui n'ont rien de monumental, sont alimentées par l'Oued-Rehhi.

Les établissements de l'instruction publique sont: la bibliothèque, ouverte tous les jours (installée dans la mairie) un collége communal, une école primaire pour garçons, pour filles, pour catholiques, musulmans, israélites, protestants, etc.

FAUBOURGS. — Oran se compose de la réunion de trois quartiers bien distincts; la ville espagnole à l'ouest; la ville mauresque au sud-est, et le quartier français entre les deux premières. Outre ces trois parties, on doit considérer comme appartenant à la ville, les centres suivants qui en constituent les faubourgs.

1° Le *village nègre*, créé en 1845 pour recevoir les tribus arabes poursuivies par la ven-

geance d'Alid-el-Cadas (Douair, Berrani, Imélas, Rar'ba). C'est aujourd'hui une petite ville, aux rues larges, tracées au cordeau.

2° Le *faubourg Saint-Etienne*, qui prolonge la ville mauresque au sud-ouest.

4° *Kerguenta*, (Kh'rencq-Enta) ou la *mosquée* existait avant la conquête d'Oran par les Français. On le détruisit d'abord, à l'exception de la mosquée, qui servit de premier casernement au 2e de chasseurs d'Afrique. Aujourd'hui c'est une petite ville très-animée, coupée à angle droit par de larges rues.

4° *Saint-Michel*, non moins animé, renferme la *gare*, improprement appelée gare de Kerguenta.

Mers-el-Kébir, ou le Grant-Port, à 8 kilom. d'Oran, 1580 hab. Le *Portus divinus* des Romains, puis nid de forbans, fut occupé par les Portugais, de 1415 à 1437. En 1505, les Espagnols s'en emparèrent et ils le conservèrent jusqu'en 1708, époque où 3,000 soldats espagnols y furent massacrés par les musulmans. Il ne revint aux chrétiens qu'en 1732. Il subit les mêmes vicissitudes qu'Oran et se rendit aux Français sans leur opposer de résistance.

« La forteresse de Mers-el-Kébir, dit M. Piesse, est située sur l'extrémité d'une pointe rocheuse qui s'avance dans la baie comme une jetée naturelle ; pointe qui dépend du Djebel-Santon (317 mètres) Quant à la petite ville, elle s'accroche pour ainsi dire, et d'une façon pittoresque, de la base au sommet de cette pointe, à l'ouest de la forteresse. Il ne faut point y chercher des monuments curieux au point de vue de l'art ; toutes les constructions, églises, douanes, entrepôts, ports, quais, phares à feu tournant, sont faites dans les limites d'un budget étroit, et répondent tristement à leur destination. Les fontaines, abreuvoirs et lavoirs, sont alimentés par les eaux du Ras-el-Aïn (Oued Rebhi) amenées d'Oran au moyen d'une conduite en maçonnerie, et remplacent les anciennes citernes dans lesquelles étaient recueillies les eaux de pluies, suffisantes au temps des Espagnols et des Turcs.

« Mers-el-Kébir, qui a été pendant longtemps le seul port des côtes de l'ouest de l'Algérie, a perdu son importance commerciale, depuis que les travaux du port d'Oran sont terminés. »

Saint-André, à 7 kilomètres d'Oran, près de Mers-el-Kébir, est un bourg maritime où les cabarets sont aussi nombreux que les maisons de pêcheurs; il est très-bruyant le dimanche, surtout en été, parce qu'il est le lieu de rendez-vous de la société oranaise, des ouvriers et des militaires.

Le *Camp des Planteurs*, à 2 kilom. d'Oran, beau massif de pins d'Alep, planté par le génie militaire; promenade favorite des habitants de la ville.

Le *Bain de la Reine*, à 3 kilomètres d'Oran, source célèbre, à laquelle les visites de Jeanne, fille d'Isabelle la Catholique, ont valu le nom de Bain de la Reine.

L'établissement actuel se compose de deux bâtiments séparés. L'un renferme une douzaine de baignoires isolées, construites en maçonnerie. Dans le second, adossé au rocher, se trouve une piscine et un appareil à douches. Les quatre sources du Bain de la Reine fournissent, par minute, environ 250 litres d'une eau claire, limpide, inodore, d'une saveur saline, un peu âcre, d'une densité de 1.0078 et d'une température de + 33°. Cette eau contient du chlorure de sodium, du chlorure de magnesium et des indices de sulfate de magnésie, de carbonate de chaux et de silice. Elle est efficace dans les affections rhumatismales anciennes, dans l'urthrite chronique, certaines névralgie et même la goutte. Légèrement laxative, elle convient au traitement interne et externe de certaines cachexies spéciales au pays. On y traite aussi les lésions chirurgicales, les rétractions tendineuses, les fausses enkyloses, les entorses chroniques, etc.

Près de là, le touriste visite le *Salto-del-Cavallo* (Saut du Cheval), ravin du haut duquel se précipita, en mars 1145, l'almoravide Tachefin, qui ne vit pas d'autre moyen d'échapper aux Almohades qui le poursuivaient.

Aïn-el-Turc, la Fontaine du Turc, à 14 kilom. d'Oran, commune de 410 habitants, entre Mers-el-Kébir et le cap Falcon sur la plage dite des *Andalous*. Eaux thermales très-efficaces, surtout dans les affections rhumatismales, la paralysie, etc.

Bou-Sefeur, à 20 kilom. à l'ouest d'Oran, joli village, chef-lieu d'une commune de 3,230 habitants.

Misserguin, à 15 kilom. d'Oran, près du *lac salé* ancien établissement des Romains, puis lieu de plaisance des beys d'Oran, aujourd'hui chef-lieu d'une commune de 2.200 habitants dont 900 Musulmans. Son territoire bien irrigué produit une grande quantité de légumes. L'industrie consiste en fabrique de crin végétal, en distillerie d'asphodèle et en moulins à farine. Son marché, qui se tient le vendredi, est très-fréquenté.

Sidi-Chami (14 kil.), commune de 1,108 habitants.

Saint-Louis (10 kil.), commune de 800 habitants.

Valmy, commune de 705 habitants, à 14 kil. d'Oran, autrefois appelé *le Figuier*, à cause du célèbre figuier qui, dans les premiers temps de la conquête, était le seul arbre que l'on rencontrât à 10 lieues à la ronde. C'est là que l'on avait établi le camp non moins célèbre appelé camp du Figuier.

Mangin (20 kil.), commune de 200 habitants.

Arbal (17 kil.), localité pleine de ruines de l'antique *Gilva Colonia*, marche militaire destinée à contenir les populations sahariennes; aujourd'hui station de chemin de fer, ferme-modèle et annexe de la commune de *Tamzoura*, laquelle contient 635 habitants. Le territoire de cette commune s'étend dans la fertile plaine où campent les riches et puissantes tribus des Douairs et des Smélas, qui furent, pendant 20 ans nos alliés les plus sûrs et les ennemis les plus acharnés d'Abd-el-Kader.

Sainte-Barbe ou *Tlélat*, chef-lieu d'une commune de 400 habitants et d'une circonscription cantonale, à 26 kil. d'Oran, au milieu d'un territoire fort bien cultivé.

La Mare d'eau (40 kil.), près de la forêt de Moulaï-Ismaël (12.240 hectares), qui est célèbre par la défaite de don Alvarès de Bazan, marquis de Santa-Cruz. Six ans plus tard, en 1707, le chérif marokain, Moulaï-Ismaël, qui donna son nom à la forêt, y fit périr son armée entière. C'est encore dans la même forêt que le colonel Oudinot fut tué en 1835.

L'Ougasse (45 kil.), joli village au milieu de belles cultures bien arrosées.

Saint-Denis-du-Sig (51 kil.), ancien camp, au milieu d'immenses marais; aujourd'hui commune de 6,475 habitants., chef-lieu de circonscription cantonale, foyer d'activité de la plaine qu'arrose le Sig. On remarque à Saint-Denis une église construite dans le style du dix-septième siècle, un hôpital civil pour 300 malades, un pont construit en 1059 (une seule arche de 20 mètres de diamètre, un jardin public et plusieurs minoteries.

A 3 kil. du village se trouve le barrage du Sig, qui fait mouvoir d'importantes usines. Ce barrage, construit en 1843, a été exhaussé en 1858.

L'Habra (62 kil.), village en création, près d'une forêt de 1,800 hectares.

Mokta-Douz, près de l'Habra, commune de 1,256 habitants.

Perrégaux (75 kil.), ancienne redoute, aujourd'hui commune de 1,550 habitants. Important marché arabe le jeudi.

A 12 kil. de Perrégaux, se trouve le barrage de l'Habra, long de 478 mètres, haut de 40 mètres, et épais de 38 m. 90 à la base. L'eau arrêtée par ce mur cyclopéen forme un immense lac. Ce barrage est le plus beau que les Français aient construit en Afrique.

Oued-Malach (89 kil.), village en construction.

L'Hillil (106 kil.), annexe de Relizane (279 habitants).

Relizane (125 kil.), station du chemin de fer, buffet, chef-lieu de district, de circonscription cantonale et d'une commune de 3,545 habitants; petite ville appelée à un grand avenir, en raison de la fertilité de son territoire. Le marché du jeudi est des plus importants.

Les Salines (137 kil.), près du lac salé de Sidi-Bouzian.

Djidioua (137 kil.), ou *Saint-Aimé*, centre en création.

L'Oued-Riou ou *Inkermann* (158 kil.), autre centre en crétion.

Ammi-Mousa, à 22 kil. de l'Oued-Riou, fut d'abord un petit fort; c'est aujourd'hui le chef-lieu d'un cercle militaire de la subdivision de Mostaganem et d'une commune mixte de 1,765 habitants, dont 1,322 Musulmans. On trouve à Ammi-Mousa des auberges, des bains maures; il s'y tient, le jeudi, un marché important.

L'Oued-Merdja (178 kil. d'Oran), dernière station du chemin de fer dans la province d'Oran.

Bou-Tlelis, à 30 kil. d'Oran, sur la route de Tlemcen, chef-lieu de commune de 1,086 habitants, village prospère, où les Alsaciens sont en majorité. Près de là se trouve une forêt de 2,128 hectares.

« Bou-Thelis, dit M. Piesse, est le surnom d'un marabout nommé Ali; il vivait au quatorzième siècle, et il opéra pendant sa vie et après sa mort de grands miracles, entre autres celui qui lui fit donner son surnom. La tradition rapporte qu'un jour un envoyé d'un prince Mérinide, en guerre avec le roi de Tlemcen, vint demander à Ali une certaine quantité d'orge pour les chevaux de son maître. Le bonhomme, qui était un pauvre diable, entra chez lui et reparut un instant après, conduisant un lion, sur lequel était un petit sac rempli d'orge. Il y en avait à peine pour un cheval. A la vue du lion, l'envoyé du prince veut prendre la fuite; le marabout l'arrête et lui dit : Conduis-moi à la tente du sultan. Ils partent et arrivent à la tente du sultan. Celui-ci, à la vue du peu d'orge que lui présente Ali, entre dans une violente colère ; il injurie le pauvre homme, et le menace de le faire écorcher vif avec son lion. Le marabout, pour toute réponse, prend le sac et verse aux pieds du prince l'orge qu'il contient. Déjà un gros tas était formé, il y en avait assez, et le sac n'était pas désempli. On cria au miracle, et Ali ne fut plus connu que sous le nom de *Bou-Thelis*, l'homme au petit sac. »

Lourmel (42 kilom.), près de la *Sebkhra*, grand lac salé d'Oran. Ce grand lac est long de 53 kilom. et large de 8 à 12. Sa superficie est de 32,000 hectares. Couvert d'eau en hiver, il se dessèche en été, et ne représente plus qu'une vaste surface de sel. Il est question de le dessécher.

Rio-Salado (59 kilom.), village plein d'avenir, sur les bords d'une rivière salée que les Romains appelaient Fulmen-Salsum, et que les Arabes nomment Ouled-el-Melah.

Aïn-Temouchent (72 kilom.), l'antique *Timici* des Romains, aujourd'hui commune de 1,732 habitants.

Aïn-Khial ou la *Source-des-Fantômes*, à 85 kilom. d'Oran, village au milieu d'excellentes terres bien arrosées.

Aïn Tekbalet (102 kilom.), renferme une carrière d'onyx translucide, blanc, rose, jaune clair, orange, vert maritime, brun foncé; on en fait des garnitures de cheminées.

Tlemcen (139 kilom.) belle ville de 20,850 habitants (y compris les annexes), dont 12,700 Musulmans, 3,221 Juifs et 4,838 Européens. C'est l'antique *Reine-du-Mar'reb*, reconnaissable à ses blancs minarets, à la couronne de tours et de créneaux qui l'entourent, et à ses vieux remparts en ruine. Tlemcen se dresse sur un plateau, à 816 mètres d'altitude, au pied des rochers de Lella-Setti (1,046 m.), qui la dominent au sud. Autour de la ville s'étendent d'immenses vergers d'oliviers, une forêt de figuiers, de noyers, de térébinthes et d'autres arbres qui lui forment une vaste ceinture de verdure.

Pour écrire convenablement l'histoire de cette ville célèbre, il faudrait des volumes; nous allons tâcher de la résumer en quelques lignes.

Les premiers habitants de la contrée, les *Macurebi*, furent conquis par les Romains, qui fondèrent *Pomaria*, ainsi nommée en raison des arbres fruitiers, qui faisaient de cette contrée un vaste verger. Détruite sous les Vandales, Pomaria ne se releva que sous le gouvernement des Arabes, qui la nommèrent *Agadir*, et en firent une capitale. Les *Idrissides* y régnèrent de 790 à 931 de Jésus-Christ. Les *Fatemides* les remplacèrent et furent remplacés en 955 par les *Ifrenides*, qui y régnèrent 125 ans. En 1080, les *Almoravides* parvinrent à s'en emparer. «Sous les Almoravides dit M. C. Brosselard, une ère nouvelle commence; les princes de cette dynastie, hommes de gouvernement non moins que guerriers éminents, dignes héritiers des traditions de Youssef-ben-Tachfin, ne se contentent pas d'agrandir leur empire par la force des armes; ils s'appliquent à le rendre prospère par les institutions. Tlemcen participe aux bienfaits de cette politique nouvelle; la ville naissante prend corps et pousse avec vigueur; sa population s'accroît; ses relations s'étendent; son commerce se fonde; elle est dotée de grands monuments; elle se met à l'abri par des remparts solides contre les coups de main aventureux. Elle accueille les étrangers, même les chrétiens, à qui elle laisse la liberté de leur culte. C'est la civilisation qui succède à la barbarie. » Après un règne de 65 ans, les Almoravides furent chassés par les *Almolhades*. Abd-el-Moumen, roi de ces derniers, assiégea Agadir pendant quatre ans, s'en empara, fit massacrer tous les habitants, et la détruisit de fond en comble. Mais bientôt, appréciant l'importance de la belle position qu'elle occupe, il en releva les murs et invita d'autres populations à venir s'y fixer; il l'embellit par la construction de beaux monuments. Ses successeurs travaillèrent à l'envi à en faire une métropole. Sous leur gouvernement, elle prit son plus grand développement; ils y firent élever une quantité d'édifices et en firent une ville presque imprenable.

« En 646 de l'hégire, (1248 de J.-C.), dit M. C. Brosselard, une révolution considérable s'accomplit dans les destinées de Tlemcen. De ville déjà florissante, mais considérée cependant comme un point secondaire dans le vaste empire almohade qui embrassait à la fois l'Afrique occidentale et les pays conquis par les Musulmans en Espagne, Tlemcen devint à son tour siége et capitale d'un royaume particulier. Le Berbère Yar-Moracen-Ben-Zian, émir de la tribu des Ald-el-Ouad, génie hardi et entreprenant, homme de guerre, aventureux et rusé politique, est l'auteur de cette révolution. Il bat et tue l'Almohade Ali-es-Said-ben-eb-Moumen, à Temzezdek', au midi d'Ouchda, enlève Tlemcen, s'y fait proclamer souverain et fonde ainsi une dynastie nouvelle. »

Ainsi finit à Tlemcen, le règne des Almohades; il avait duré 103 ans.

Les *Abd-el-Ouadites*, en rivalité continuelle avec les mérinides furent battus et assiégés dans Tlemcen pendant plus de huit ans. La malheureuse cité, réduite à la famine, allait se rendre lorsqu'une trêve vint lui donner un peu de répit. Mais les mérinides ont, pendant ce long siége, construit, aux portes mêmes de Tlemcen, une ville rivale, Mansoura et s'y maintiennent, si bien que le siége dure en quelque sorte perpétuellement. Enfin, en 1335, les Merinides attaquent la ville avec une nouvelle fureur et s'en emparent le 1er mai 1337. Tachfin, le sultan Ald-el-Ouadite, mourut bravement au Mechouar, son dernier refuge.

Les *Mérinides* ne gardèrent leur conquête, que pendant 22 ans.

En 1359, les Abd-el-Ouadites reparurent et reprirent tout leur ancien royaume, qu'ils conservèrent jusqu'en 1553, c'est-à-dire pendant près de deux siècles. Cette période est la plus belle de l'histoire de Tlemcen, capitale d'un vaste empire comprenant le territoire qui forme aujourd'hui les provinces d'Alger et d'Oran. « Tlemcen, dit M. Brosselard, atteignit alors son plus haut degré de prospérité. Au dire des historiens les plus dignes de foi, sa population était de 25,000 familles ou environ 125,000 âmes. Elle était décorée de monuments publics et importants.... Ses relations commerciales s'étendaient même aux villes maritimes les plus importantes de la méditerranée... Tlemcen était un foyer de lumière,.. ses rois aimaient les sciences, les arts et les lettres.... Ils avaient une cour nombreuse et brillante, une armée disciplinée et aguerrie; ils frappaient monnaie à leur coin. Tlemcen, en un mot était à cette époque, où le génie des nations européennes se réveillait à peine de son long sommeil, une des villes les mieux policées et les plus civilisées du monde.

« Avec les premières années du seizième siècle, la décadence de Tlemcen commença. La conquête d'Oran par les Espagnols (1509) découronne la royauté zianite...; elle se fait l'humble vassale du lion de Castille. D'un autre côté, une nouvelle puissance se lève à l'Orient. Deux aventuriers de génie, les frères Barberousse, préludent, par des conquêtes partielles, au morcellement du royaume de Tlemcen. Alger, siége de l'Odjéak, prend les allures d'une capitale nouvelle. Un autre Etat se fonde avec les lambeaux arrachés aux Etats Abd-el-Ouadites. Le moment vient où l'orgueil des émirs de Tlemcen doit s'abaisser. Salah-Raïs, pacha d'Alger, se montre sous les murs de leur capitale, et la ruine de leur royaume, qui n'était déjà plus que l'ombre de lui-même, est définitivement consommée. (1553) Le fils du dernier sultan de la dynastie Ald-el-Ouadite, fuyant devant l'armée turque, se réfugie à Oran; il demande asile et protection aux Espagnols, se fait baptiser et, sous le nom de don Carlos, il passe à la cour de Philippe II, où il s'éteint dans l'obscurité.

« Tlemcen annexée aux Etats de l'Odjak, devient le siége d'un Aghalik. Le gouvernement essentiellement militaire des Turcs détruisait, mais n'édifiait pas. A ce contact, la civilisation n'avait qu'à perdre, rien à gagner. Tlemcen va s'affaiblissant de plus en plus; sa population industrielle et polie émigre pour se soustraire aux brutales algarades de la soldatesque; la vie se retire de ce corps sans âme. Des luttes intestines, des intrigues de caserne, des exécutions capitales, voilà l'affligeant spectacle que Tlemcen présente pendant 277 années, où elle se débat sous l'étreinte barbare de la milice turque. »

Après la prise d'Alger par les Français, en 1830, les troupes marocaines vinrent inutilement assiéger les Turcs enfermés dans le Méchouar. Ne pouvant s'emparer de Tlemcen, ils l'abandonnèrent à Abd-el-Kader en 1834. Deux ans plus tard, les Français y entrèrent et l'évacuèrent aussitôt, y laissant un bataillon sous les ordres du général Cavaignac. Nous avons, dans notre récit de la conquête, parlé de cette héroïque petite garnison qui tint le mechouar pendant environ 15 mois. Le traité de la Tafna rendit la ville à Abd-el-Kader, qui en fit sa capitale. Les Français l'occupèrent définitivement le 30 janvier 1842.

C'est aujourd'hui le chef-lieu de la 5e subdivision militaire d'Oran et la résidence d'un général, ayant sous ses ordres près de 3,000 hommes. C'est un chef-lieu de sous-préfecture, d'une commune et le siége d'un tribunal de 1re instance.

Tlemcen avait, dit-on, sept enceintes au temps de sa splendeur; mais on a constaté l'existence de trois seulement; elle possédait treize portes, et n'en a plus que neuf.

Dans les premiers siècles, elle formait deux villes distinctes : *Agadir*, qui avait remplacé Pomaria, et *Tagrart*, fondée par les Almoravides. Ces deux villes, séparées l'une de l'autre, avaient chacune son enceinte; elles furent plus tard, entourées d'un rempart commun, et ne formèrent plus qu'une ville appelée Tlemcen.

Cette ville a, plus que les autres de l'Algérie, conservé son aspect musulman. On y trouve un quartier arabe et un quartier juif.

Les principales places sont : la place d'*Armes* ou esplanade devant le mechouar; la place *Saint-Michel*, bordée par la Grande-Mosquée, la mairie et le musée; la place des *Victoires*, où est situé le marché couvert; la place *Bugeaud* et la place de la *République*.

Tlemcen possède : une jolie église, construite dans le style romano-byzantin, et plusieurs synagogues, dont la principale est celle d'Allal-Ben-Sidoun.

Elle possédait, au temps de sa splendeur, plus de 60 mosquées. Parmi celles qui existent encore, nous citerons : la *Grande-Mosquée*.

Les édifices civils, peu remarquables, du reste, sont : la mairie, le palais de justice, les administrations du Trésor, des Postes, du télégraphe, etc.

En tête des établissements militaires, il faut placer le *Mechouar*, cette forteresse illustrée par des siéges célèbres. Le Mechouar, bâti en 1145, tire son nom du mot arabe mechouar (lieu où l'on tient conseil), parce que c'est là que les sultans de Tlemcen délibéraient avec leurs ministres. Il renfermait alors des richesses merveilleuses, entre autres un arbre d'argent « sur lequel on voyait toute espèce d'oiseaux, un faucon était sur la cîme; lorsque les soufflets qui étaient fixés au pied de l'arbre, étaient mis en mouvement et que le vent arrivait dans l'intérieur de ces oiseaux, ceux-ci se mettaient à gazouiller et faisaient entendre chacun son ramage... Lorsque le vent arrivait au faucon, on entendait l'oiseau de proie pousser un cri et à ce cri, les oiseaux interrompaient tout à coup leur doux gazouillement. » On ad-

mirait aussi dans le Mechouar, la magnifique horloge ornée de figures d'argent, d'un travail artistique.

Il ne reste plus de cette splendide demeure des sultans que la mosquée et l'enceinte crénelée. On y a construit un hôpital, des casernes, une manutention, une prison, etc.

Le musée de Tlemcen contient des pierres tumulaires, une borne milliaire, la coudée royale de Tlemcen, décrétée en 1328, mesurant 47 centimètres; des boulets en marbre, des épitaphes, etc.

Cette ville, de tout temps abondamment pourvue d'eau, est approvisionnée par plusieurs fontaines qui n'ont rien de monumental.

Le *Dahra*. Ce pays, dont nous avons déjà parlé, se trouve à 180 kilom. à l'est d'Oran, son nom (*dahr*, dos), exprime l'aspect du pays. Sa capitale, Mazouna, longtemps célèbre, devint pendant la domination espagnole, le centre de la résistance opposée aux chrétiens. Demeurée neutre dans les luttes, dont la province d'Oran fut le théâtre dans ces dernières années, elle a conservé une quasi-indépendance et n'a pas reçu de garnison française.

Lella Mar'nia, à 14 kilom. est d'Oran, antique établissement des Phéniciens, puis des Romains qui y construisirent un camp appelé *Syr*. On y a découvert des incriptions de l'antiquité. Son nom actuel lui vient d'une sainte femme qui repose dans la koubba, à gauche du camp. Lella Mar'nia est aujourd'hui le chef-lieu d'une commune mixte de 2,610 habitants, et le chef-lieu d'une circoncrsiption cantonale. C'est une localité pleine d'avenir, située sur un territoire des plus fertiles et abondamment arrosé. Il s'y tient tous les dimanches un marché important.

Nedroma, à 211 kilom. d'Oran, ville habitée par des Musulmans et par des juifs, sauf un colon européen, fut autrefois une ville importante.

Nemours, petite ville située à 227 kilomètres d'Oran et à 36 kilom., à l'est de la frontière du Maroc, elle compte 2,000 habitants; elle est le chef-lieu d'une commune et d'une circonscription cantonale, sa construction ne date que de 1844. Un commandant militaire, ainsi qu'un commissaire civil y résident. C'est à la Koubba de Sidi-Brahim, située à 10 kil. sud-ouest de Nemours qu'Abd-el-Kader se rendit aux troupes françaises.

Sidi-Bel-Keir, à 32 kilom. d'Oran, est un hameau annexé à Sainte-Barbe.

El Djema ou les *Oulad-Ali*, est un village européen où il se tient, tous les vendredis, un marché assez important.

Sidi-Brahim, ce village, à 72 kil. d'Oran, est annexé à la commune de *Sidi-bel-Abbès*; la population se compose en partie d'Allemands naturalisés français.

Sidi-bel-Abbès, à 82 kilom. d'Oran, est une ville de date récente, administrée par un commissaire civil. Elle forme le chef-lieu d'une commune, d'un canton, et celui de la 3e division militaire de la province d'Oran. Une justice de paix y est installée. Le nombre de ses habitants s'élève à près de 3,000. Outre ses casernes d'infanterie et de cavalerie, son hôpital et ses bâtiments pour le génie, elle a un théâtre, un hôtel de ville, des écoles, un marché couvert. C'est une colonie en pleine voie de prospérité, et qu'on cite comme la première de nos colonies algériennes.

Sidi l'hassen, est un gros village qui dépend de Sidi-bel-Abbès. On n'y rencontre pour ainsi dire que des Allemands et des Espagnols, comme à *Sidi-Kraled*.

Boukrenifis, à 15 kil. d'Oran, renommé pour son jardinage et la culture des céréales, forme avec Sidi-Ali-Ben-Youb et Tenira, la commune mixte de la Mekerra. Environ 6,000 habitants, parmi lesquels se trouve un certain nombre d'Alsaciens. Plusieurs cours d'eau aident à fertiliser le pays. On y remarque la source thermale de Hamman-Sidi-Ali-Ben-Youb, d'une température de 20 degrés et qui donne au moins deux cent vingt litres par seconde.

Daia, chef-lieu de commune mixte, à 70 kil. d'Oran, comprend, avec le village *Hacaïba*, une population de dix-sept ou dix-huit cents habitants.

L'*Oued-el-Hamman*, village situé sur la rivière de ce nom (rivière des eaux chaudes) à 77 kilomètres d'Oran, ne compte pas plus de 360 habitants. Il est arrosé par un canal, et n'est connu que par ses sources alcalines et ses ravins escarpés.

Maskara. — Cette ville importante et célèbre, dont l'origine est inconnue, est bâtie sur deux mamelons, séparés par un ravin, à 96 kilomètres d'Oran. C'est maintenant le chef-lieu d'une commune et celui de la 5e division militaire de la province d'Oran. Sa population, jointe à celles de St-André, St-Hippolyte et de l'Oued-el-Hamman, dépasse 9,800 habitants. C'est à Maskara qu'Abd-el-Kader, reconnu émir des croyants par ses compatriotes, établit en 1832 le siége de sa puissance.

Incendiée en 1835 par le général Clausel, démantelée en 1841 par le général Bugeaud qui y laissa une forte garnison, elle ne sortit de ses ruines, qu'après la complète soumission des tribus, jusque-là dévouées à la cause de l'émir. Une nouvelle ville commença, vers 1844, à s'élever sur les décombres de l'ancienne. Les colons y affluèrent, et en firent bientôt un centre important de commerce et d'industrie. La nature l'a d'ailleurs dotée du plus graud avenir. M. Louis Piesse en parle ainsi dans son *itinéraire descriptif de l'Algérie* :

« A Mascara, le sol et le climat sont également favorables à la culture des céréales, du tabac, de la vigne et de l'olivier. La culture de la vigne a pris surtout de grands développements; elle s'étend sur 900 hectares et fournit désormais un vin renommé en quantité et en qualité. Le commerce de la minoterie et des huiles est également important. Les indigènes tissent des burnous noirs, dits *Zerdani*, qui jouissent d'une grande réputation dans le Mar'reb. En dehors du marché quotidien, il se tient trois fois par semaine à Maskara, un des marchés les plus considérables de la province, les arabes y viennent de trente lieues à la ronde y vendre leurs différents produits : haïks, tapis, laines et bestiaux. »

Maskara est entourée de remparts qui embrassent la ville et ses quatre grands faubourgs; quatre ponts traversent l'Oued-Toudman, qui alimente quatre fontaines. Maskara a huit places; la place d'armes ou de la République est la plus belle. On y voit une fontaine de marbre et deux mosquées. l'une convertie en église, l'autre conservée au culte musulman. La ville possède une mairie, une justice de paix, des écoles, des salles d'asile et un théâtre. Les casernes, un bureau arabe, un hôpital militaire sont placés dans les dépendances de l'ancien palais de Mohammed-el-Kébir. Une magnifique pépinière se trouve dans la plaine de l'Eghris. La population de St-Hippolyte et de St-André, se compose en grande partie de Béarnais et de Francs-Comtois

C'est dans la vallée de l'Oued-el-Hamman, que sort d'un rocher la source d'eaux minérales d'Aïn-el-Hamman-ben-Hanefia. « Ces eaux, d'une température de 44 degrés, sont, d'après le docteur Leclerc, assez analogues à celles de Luxeuil et de Bourbonne-les-Bains; elles sont limpides, incolores, sans odeur, d'une saveur un peu crue, et légèrement âpre; elles sont aussi un peu alcalinées et leur pesanteur spécifique est de 1,103. »

La source d'*Aïn-Fekkan*, dans la plaine d'Eghris, est réputée la plus abondante de la province d'Oran; elle est à 24 kilomètres de cette dernière ville, et forme une jolie rivière bordée de plantations nouvelles, et dont les eaux sont çà et là détournées par des barrages au profit des cultivateurs.

Aïn-Fekkan, est un village d'environ 260 habitants, situé à 26 kilomètres d'Oran et colonisé par des Alsaciens et des Lorrains.

Zamora, chef-lieu de commune mixte, ayant pour annexe la tribu des Haracta, est un village de plus de deux cents habitants situé à 146 kilomètres d'Oran. Il tend à s'accroître de jour en jour. On y trouve une école arabe-française. Son marché qui se tient les mercredis est très-fréquenté.

Tiharet, petite ville, commune et chef-lieu de circonscription cantonale, à 210 kilom. d'Oran, ne date que de 1843. Sa population, en y comprenant Sidi-Kraled, qui est un village de trente à quarante maisons, forme une agglomération de plus de 2,000 habitants, dont à peu près la moitié est musulmane. Il n'y a que deux quartiers à Tiharet : le quartier civil, peuplé de colons indigènes et de juifs; et le quartier militaire, qui renferme les casernes, les magasins, un hôpital et une chapelle.

Terni, colonie de nouvelle création, à 159 kilomètres d'Oran.

La source de la *Tafna*, qui est une des principales rivières de l'Algérie, jaillit dans une prairie, à 176 kilom. d'Oran.

Sebdou, commune mixte et chef-lieu de circonscription cantonale, à 180 kilomètres d'Oran, est un cercle de la subdivision de Tlemcen.

El-Aricha, est un poste situé à l'extrême limite méridionale du Tell de la province d'Oran (224 kilom.).

D'El-Aricha on atteint, à travers de vastes plaines, le *Chot-er-R'arbi* ou de l'ouest, dont la direction va du sud-est au nord-est. « Une espèce d'étroite jetée le divise en deux parties, précisément sur notre limite avec le Marok; la partie appartenant au Marok s'appelle le *Chot-des-Maïa*; la partie située sur notre territoire s'appelle le *Chot-des-Hamian*; elle à 44 kilom. de long sur 7 à 20 de large. La grande tribu des Hamian occupe dans le sud de la province d'Oran tout le territoire compris entre les Chots de l'ouest et de l'est et les ksour des Oulad-Sidi-Cheikh. » (L. Piesse.)

Aïn-ben-Khredil, à 329 kilomètres d'Oran. « Cette redoute, dit M. Mac-Carthy, située sur le Chot de l'ouest, dans une prairie, à 1,100 mètres d'altitude, a été élevée pour assurer la tranquillité d'un pays toujours assez troublé, en attendant que nous puissions occuper Figuig, le véritable angle sud-est de l'Algérie. » C'est un pays sans fontaines ni ruisseaux, à l'exception de quelques bas-fonds où les pluies jettent leurs eaux, que le sable ne tarde pas à absorber.

Aïn-Sfisifa, à 383 kilomètres d'Oran, sur la frontière du Marok, est une oasis peuplée d'environ 1,100 Sahariens.

Mor'ar-Foukania, à 425 kilomètres d'Oran, est un village de 600 habitants. On y trouve une mosquée et un caravansérail.

Mor'ar-Tahtania, autre oasis de 800 âmes, se trouve à 440 kilomètres à l'ouest d'Oran.

Aïn Sefra, oasis de 800 âmes, est située à l'est, à 413 kilomètres d'Oran.

Tiout, aussi à l'est et à 425 kilomètres

d'Oran, possède une mosquée. Le chiffre de sa population ne va pas au delà de 700 âmes.

« Les différents villages du Sahara algérien de l'ouest, dit M. Piesse, ne sympathisent point entre eux; ils se jalousent, se surveillent, mais ne se livrent pas de combat. Chaque ksar se gouverne par lui-même sans s'inquiéter de son voisin, à l'aide de la djemâ, sorte de conseil municipal formé par les chefs des quartiers ou notables de l'endroit. Un lien commun rassemble pourtant les ksour; ce lien, c'est l'autorité morale et traditionnelle des Oulad-Sidi-Cheikh, tribu de marabouts très-vénérés qui passent pour descendre en ligne directe du prophète. »

Saïda, chef-lieu de commune mixte et de circonscription cantonale, située vers le Sud, à 156 kilomètres d'Oran. Le nombre des habitants, presque tous Européens, n'est pas inférieur à 1,900. L'abondance des eaux, la fertilité et la salubrité du pays, y attirent sans cesse de nouveaux colons. On rencontre les ruines de la Saïda d'Abd-el-Kader, à 2 kilomètres, un peu au sud-ouest de la nouvelle ville. Un service de diligences est organisé de Maskara à Saïda.

Le *Chot-ech-Chergui* ou de l'est, à 233 kilomètres d'Oran. Sa longeur est de 140 kilomètres sur une largeur variable de 10 à 20. « Sa direction générale va, comme celle du Chot-er-R'arbi, du sud-ouest au nord-est. Les eaux qui aboutissent au Chot-ech-Chergui ne sont autre chose que des eaux pluviales, c'est-à-dire intermittentes. La surface du Chot est composée d'un mélange de sable et de détritus gypseux. Le sulfate de chaux y afflue partout à l'état micacé. Tantôt ce sont des fragments épars de la largeur et de l'épaisseur de la main; tantôt ils sont groupés et forment de petites buttes. C'est sans doute à la présence de ces nombreuses facettes, reluisantes au soleil, ainsi qu'aux différences dans l'état thermométrique des couches d'air, qu'est dû le phénomène du mirage que l'on manque rarement d'observer toutes les fois qu'on traverse les Chots. Les Chots sont peuplés de gazelles, dont les crottes musquées se recontrent fréquemment sur les pelouses du voisinage, mais au milieu des sables. Au mois d'avril 1853, l'Arabe qui me servait de guide prit, en moins d'un quart d'heure, deux petites gazelles endormies, en s'avançant avec précaution et jetant son burnous par-dessus. C'est ainsi que les prennent les Arabes, qui, au printemps, en apportent fréquemment sur les marchés du Tell, à Saïda, à Tibaret, à Teniet-el-Hâd, au prix de 3 à 5 francs. » (D. L. Leclerc.)

Geryville. 326 kilomètres d'Oran. C'est une redoute et le chef-lieu d'un cercle dépendant de la subdivision de Maskara, à l'ouest du Djebel-Delda.

Les Arbouat. 366 kilomètres d'Oran. L'origine de ces deux ksours remonte au seizième siècle. Ils ressemblent à nos châteaux du moyen âge, entourés de murs d'enceinte et flanqués de tourelles.

« Dire la vie des malheureux Ksouriens d'Arbâ, c'est dire celle de tous les Ksouriens du Sud, et c'est bien difficile. Il est des misères qui défient la description et qu'il faut voir pour les comprendre. Quelques jardins, dans lesquels ils cultivent des légumes et un peu d'orge; le lait et le beurre de quelques chèvres; des arbres fruitiers, figuiers, grenadiers, pêchers, abricotiers, dattiers, dont les fruits dégénérés sont toujours dévorés avant leur maturité, telles sont leurs ressources. Ils y joignent le maigre salaire payé par les nomades qui leur confient leurs provisions de grains, de dattes et de beurre. Les femmes, en tissant, gagnent les vêtements de tous; elles font les burnous, les haïks pour les nomades, et elles ont pour salaire une quantité de laine égale à celles qu'elles mettent en œuvre; avec cela, elles habillent leurs maris, leurs enfants et elles-mêmes. » (Colonel de Colomb).

El-Abiod-Sidi-Cheikh, à 386 kil. d'Oran, sur le bord de l'Oued-Abiod, se trouve la Koubba de Sidi-Cheikh, entourée de cinq ksours, dont la population peut-être évaluée à deux mille habitants. Sidi-Cheikh, qui vivait au dix-septième siècle, sut, dit-on, se créer par son savoir, sa justice, son esprit de conciliation, une si grande influence, que les ksours et les tribus du Sahara, de la province d'Oran, des Harar, des Lar'ouat, du Ksal, des Hamian et du Djebel-Amour sont communément regardés comme faisant partie des Oulad-Sidi Cheikh.

Bou-Semr'oun s'étend sur la rive gauche de l'Oued du même nom; on y entre par trois portes, deux à l'ouest et une à l'est, et l'on arrive à celle-ci par un pont en bois de palmier, jeté sur le fossé d'enceinte. Les habitants de Bou-Semr'oun, au nombre d'environ cinq cents, presque tous d'origine berbère, sont fort industrieux, mais, ajoute le docteur Leclerc, qui a décrit les oasis de l'Algérie, Bou-Semr'oun est le ksar le plus infect et le plus malsain que nous ayons rencontré.

La pierre entre en notable proportion dans les constructions. Les maisons ont généralement un rez-de-chaussée et un premier étage. Au rez-de chaussée, sont une sorte de cuisine, une écurie et un tas hideux d'immondices. Le premier étage est habité constamment, à part le moment des fortes chaleurs. Les serrures sont confectionnées en bois et d'une façon aussi ingénieuse qu'originale.

La mosquée de Bou-Semr'oun, située au milieu du ksar, est bien bâtie : elle a un minaret carré, terminé par une petite flèche.

Dans tous les édifices, on se ressent ici du voisinage de Figuig, renommé pour ses maçons. A côté de Bou-Semr'oun est un cimetière très-étendu : au milieu des tombes, s'élèvent quatre koubbas; la plus considérable, en l'honneur de Sidi-Ahmed-Tedjini, le marabout d'Aïn-Madi, est plus grande que le tombeau de Sidi-Cheikh à El-Abiod. La porte regarde le ksar; elle est percée en ogive sarrasine. Au-dessus sont deux arcatures ogivales accouplées. Latéralement, une double baie à trèfles longuement pédiculés est percée dans un carré. Les mêmes baies et les mêmes ogives sont reproduites aux trois autres côtés. Au-dessous de la terrasse, règne une sorte de frise, d'un demi-mètre de largeur, que partagent des bandes verticales, de manière à circonscrire des carrés, où se détachent en relief, comme des croix de Saint-André, ce qui fait entrevoir à certains visiteurs la main d'un architecte chrétien.

Les quatre coins et la partie moyenne sont marqués par des saillies angulaires supportant des œufs d'autruche et descendant au niveau de la frise par une série de sept ou huit escaliers. La coupole est taillée à huit pans et a la coupe ogivale.

Chellâla-Gueblia, ou Chellâla du Midi; l'époque de sa création est inconnue. Sa forme est celle d'un quadrilatère fortifié de tours carrées. On y compte à peine cent habitants et chérifs.

Chellâla-Dahrania, ou Chellâla du Nord, bâtie en pierre, à 6 kil. nord-ouest de Cha'lâla-Gueblia, est propre et jolie. Sa population est d'au moins cinq cents âmes. On y trouve des eaux abondantes, de forts beaux jardins, des cultures bien soignées, mais on y voit très-peu de palmiers.

El-Asla, à 14 kil. sud-ouest de Chellâla-Dahrania, contient plus de quatre cents habitants. L'oasis, qui n'a pas plus d'un quart de lieue de longueur, est traversée par un ruisseau bordé de jardins où croissent en nombre les dattiers, les figuiers et les grenadiers.

Frenda, à 272 kil. d'Oran, smala de spahis et chef-lieu d'un bach-aghalik. Cent cinquante habitants.

Koubbad de Sidi-Nasseur. Les Oulad-Sidi-Nasseur cultivent la rive droite de l'Oued-Sidi-Nasseur, à 376 kil. d'Oran. Ils sont marabouts, ils comptent trois cents tentes, et s'éloignent peu des koubbad, ou tombeaux de leurs pères. Une fête, dont les femmes font tous les honneurs, les y rassemble tous les ans.

Stiten, à 435 kil. d'Oran, bâti à l'est de Geryville, contient deux cents et quelques masures en pierres sèches, comprises dans un rectangle de 150 mètres environ sur 60, et entourées de fossés et de murailles flanquées de tours informes. La population arabe se livre à la fabrication du goudron, au tissage des étoffes de laine et à la culture de l'orge et de la vigne. Les jardins clôturés sont plantés d'arbres fruitiers.

Rasoul, à 471 kilom. d'Oran, doit son nom à une magnésite ou pierre de savon qui est très-employée par les Arabes. Rasoul est posée sur un rocher à l'abri du vent du nord; ses habitants, peu nombreux, cultivent les céréales. Leurs champs où coule un ruisseau qu'ils savent utiliser s'étendent au pied du rocher sur lequel sont construites une centaine de maisons d'un aspect terreux et uniforme.

En sortant de Rasoul on suit une route pittoresque qui traverse un pays tourmenté, et conduisant au défilé des Dattes, puis à la *Porte du désert*, coupure étroite dans le rocher, qui laisse voir tout à coup l'immensité du désert saharien.

Brezina, à 506 kilomètres d'Oran, bâtie en pisé comme Rasoul, et située à l'extrémité de l'oasis que protègent trois forts à tours crénelées, ne compte pas soixante maisons. Elle est le point d'arrivée et de départ des caravanes, qui vont dans les oasis des Beni-Muzab. Ses habitants cultivent principalement le palmier et font un commerce de dattes précoces qui sont fort estimées. Rasoul et Brezina appartiennent aux Larhouat du Kessat.

Sidi-Tifour, à 386 kiomètres d'Oran, sur l'Oued-Amonida, peuplée de pauvres marabouts qui implorent la charité des passants. On rencontre sur le chemin de Sidi Tifour à Tadjrouna une source d'eau saumâtre au pied d'une montagne de sel, d'une physionomie toute bizarre.

Le *Kreneg-el-Melh* (défilé du sel). Formé d'une rivière presque toujours à sec, ce défilé est un des rares passages conduisant de la province d'Oran dans le grand désert. Abd-el-Kader y a souvent bivouaqué.

Tadjrouna, à 420 kilomètres d'Oran. « Oasis sans verdure et sans palmier qui s'est logée dans une dépression en forme de conque au milieu des plaines. La richesse de cette oasis consiste en quelques labours que les cours de l'Oued-Mel'h arrosent. Un barrage dans cette rivière permet d'inonder toute la conque des Tadjrouna; la terre imbibée est aussi mise en culture, et deux mois font germer et jaunir les moissons. Outre cette ressource, les habitants de Tadjrouna sont les magasiniers du Ouled-Yakoub, tribue puissante à laquelle ils sont alliés par l'intérêt et le sang. Pendant que le ksar conserve le grain des nomades, ceux-ci font pacager les troupeaux de leurs alliés avec les leurs. »

Les fièvres et les ophthalmies sont le lot des Sahariens.

Dayet-er-Roumel, la Mare aux sables, sur la route de Tadjrouna à Metlili; ce point est assez fourni de *drinn* graminée qui ne pousse que dans les sables et vient par grosses touffes hau

tes et epaisses. La paille du drinn constitue un assez bon fourrage pour les animaux. Cette plante est la providence des sables. Son épi donne un grain ténu et long, que les arabes nomment le *loul*, et que les nomades des régions sablonneuses récoltent pour leur propre nourriture. Les Chambâa, les Thouaregs, les Meharza, les Kenafsa du Touat récoltent le loul et le mangent faute de mieux. »

Metlili, 632 kilomètres d'Oran. « Cette oasis offre au premier abord un aspect étrange, comme un contraste avec ce que l'on attend. Son nom fait rêver à une coquette petite cité blanche et parée; on ne trouve qu'un petit amas de maisons parsemées de ruines et se pressant sur un petit mamelon autour d'une mosquée mal entretenue, placée au sommet. Une fois habitué à ces maisons de fange et de pierres, l'emplacement de Metlili paraît très heureux. Le petit piton sur lequel s'élève l'oasis est pittoresquement situé au centre d'un carrefour de vallées. En amont comme en aval, ces vallées sont couvertes de jardins, et du minaret, l'œil peut contempler leur riante verdure. Deux ruisseaux alimentés par les orages sont la richesse de l'oasis. Un orage à Metlili, c'est le repos pour quinze jours, c'est la récolte assurée; malheureusement il est fort rare et l'irrigation du jardin est un labeur très-ardu et presque continuel. Malgré ces difficultés, pas un pouce de terrain n'est perdu. » De Metlili à l'oasis de Ouargla, plantée de palmiers, on marche pendant 180 kilomètres sans trouver d'eau.

Hasi-bou-Nif, à 15 kilomètres d'Oran, est une commune de 320 habitants dont 29 musulmans.

Sidi-Chami, avec deux ou trois petits villages qui en dépendent, forme une commune peuplée de 1110 habitants dont 288 musulmans.

Hasi-Ameur, commune peuplée de francais au nombre de 240. On y a creusé un puits artésien qui alimente le village.

Fleurus, à 20 kilom. d'Oran, à l'entrée de la plaine de Telamin. C'est une commune de 420 habitants, dont seulement 15 Arabes.

Hasi-ben-Okba, à 19 kilom. d'Oran et à 3 kilom. de Fleurus, sur la route de Saint-Denis-du-Sig, se compose de 245 Européens et de 307 Arabes.

Hasi-ben-Ferea, sur la route de Fleurus à Saint-Denis-du-Sig, est une annexe de Saint-Louis.

Saint-Louis, à 5 kilom. de Fleurus, contient 770 habitants, dont seulement 20 Arabes.

Saint-Cloud, à 28 kilom. d'Oran, chef-lieu de circonscription cantonale, est peuplé de 1,900 habitants, dont 600 indigènes. Saint-Cloud possède une justice de paix, des écoles, une église, un temple protestant. « Saint-Cloud, dit M. Mac-Carthy, s'élève dans la plaine, au terme des mouvements de terrain que forme et domine enfin le Djebel-Kahar. Sa population fut dans l'origine (1848) presque entièrement composée de Parisiens, qui l'ont fortement empreinte de ce cachet d'élégance et de recherche propre aux habitants de la grande ville, et c'est par la même raison que l'on y retrouve ce qui est l'un des attributs des faubourgs de la capitale de la France: une petite salle de spectacle, des guinguettes et des bals champêtres. Sa principale rue, partie de la route d'Oran, est plantée d'arbres et embellie par une fontaine richement ombragée, vis-à-vis de laquelle est un beau lavoir. »

Une mine de plomb argentifère est exploitée par quelques ouvriers établis au village de San-Fernando, distant de 4 kilom.

Kléber à 34 kilom. d'Oran et à 5 kilom. sud-est de Saint-Cloud, est une commune de 265 habitants, dont 32 Arabes.

Méfessour, à 30 kilom. d'Oran, est annexé à la commune de Saint-Cloud. Sa population est de 255 habitants.

Sainte-Léonie est une dépendance d'Arzew. Il est à 33 kilom. d'Oran, et peuplé en grande partie d'Allemands naturalisés Français. On y compte 220 habitants.

Moulaï-Mâgoun, à 35 kilom. d'Oran, colonie agricole annexée à la commune d'Arzew. Le pays manque d'eau.

Arzew-le-Port, à 37 kilom. d'Oran, bâti sur une partie de l'emplacement du *Portus-Magnus* des Romains, forme une commune importante, dont les habitants au nombre de 4,500, se partagent en Français et en Musulmans. Ces derniers forment une population de 2,331 individus. Les Turcs ont possédé longtemps le Vieil-Arzew, qui était, dès le douzième siècle, un bourg considérable où l'on apportait du blé, du sel, du kermès, que les marchands venaient chercher pour l'exportation. « On voyait encore en 1831, dit M. Jules Duval, à l'ouest et à 200 mètres du môle, sur un ressaut de la colline, une réunion de quinze baraques qui servaient de logement au capitaine du port, au khodja (secrétaire) et à plusieurs familles qui cultivaient quelques jardins; ces baraques, qui ont définitivement disparu, étaient tout ce qui restait de l'Arzew d'Abd-el-Moumem et des Turcs. En 1831, le kadi de Botioua (Vieil-Arzew) ne fit pas de difficulté de pourvoir de vivres et de chevaux nos troupes d'Oran. bloquées dans la place. Abd-el-Kader commença les hostilités par s'emparer de la personne de ce vénérable docteur de la loi, et, après avoir pillé Arzew, l'emmena à Maskara, où on le fit étrangler. Le général Desmichels profita de l'exaspération que cette nouvelle excita dans la population pour s'en emparer le 4 juillet 1833.....

« La guerre recommença, et, au mois de juin 1835, Arzeu devint le refuge du petit corps d'armée d'Oran, après le désastre de la Makta. Sa population fut attentivement étudiée. Le traité de la Tafna nous en assura la possession. Ce ne fut que le 12 août 1845 qu'il parut une ordonnance royale, portant qu'une ville de 1,500 à 2,000 âmes serait fondée au lieu dit Arzeu-le-Port, et qu'un territoire de 1,800 hectares y serait annexé pour être concédé aux Européens qui viendraient s'y établir. Le peuplement n'eut lieu qu'en 1846. La localité fut érigée en district par le décret du 4 novembre 1850, et pourvue d'un commissariat civil.

« Le décret du 19 septembre 1848 y créa treize villages, qui en furent détachés par le décret du 21 décembre 1856, en conséquence duquel le commissariat civil y fut supprimé et la commune constituée. » On entre à Arzew par la porte de Mostaganem et celle d'Oran, percées dans le mur d'enceinte. La place Clausel est animée par le marché qui s'y tient tous les jours. Deux autres places portent les noms d'Isly et Philippe. Toutes trois sont plantées d'arbres. La ville est alimentée d'eau; ses rues sont droites et bien alignées. A part la mairie et l'église, on ne trouve aucun monument. La poste, le service de la télégraphie électrique, la police, l'école sont installées dans les maisons des particuliers. Le phare, placé sur un îlot, termine l'extrémité ouest de la rade, près du fort Lapointe, que protége une digue de plus de 200 mètres de longueur. Le port, qui pourrait contenir un nombre considérable de navires, a vu diminuer son mouvement commercial, auquel il avait peine à suffire, et cela par suite de la suppression de la ligne des paquebots à vapeur d'Alger à Oran, conséquence de l'ouverture d'une voie ferrée entre ces deux villes.

On trouve à 16 kilom. d'Arzeu d'immenses salines où le sel se cristallise par l'évaporation naturelle.

Saint-Leu, colonie agricole de 175 habitants, est annexée à la commune d'Arzew, distante de 9 kilom. C'est près de Saint-Leu qu'on trouve les ruines de la ville des Botioua, originaires du Maroc. « Au Vieil-Arzew, Botioua, sont les ruines de l'ancienne colonie romaine de Portus-Magnus, aussi importante par l'étendue du terrain qu'elle occupait que par sa position et son développement. » Ces ruines couvrent, dans la direction de l'est à l'ouest, un coteau aboutissant d'un côté aux vastes plaines de la Mina, de l'Habra, du Sig et de Meleta, et de l'autre, par une pente douce, à une place sablonneuse et totalement impropre au mouvement de la navigation. Les ruines des Botioua sont occupées par une fraction des *Hamian*, demi-nomades qui habitent une grande partie de l'année sous des maisons grossières, formées avec les débris des anciennes constructions elles-mêmes, dont les terrassements, les voûtes, les citernes, sont utilisées pêle-mêle avec d'inextricables buissons de brousailles et de figuiers de Barbarie.

Dans ces cases, dont la construction remonte à une époque reculée, entrent des matériaux de toute espèce: corniches, fûts de colonnes et pierres sculptées ou couvertes d'inscriptions; mais les arabes, jaloux de leur intérieur et redoutant, pour leur tranquillité domestique, les visites intéressées des curieux ou des archéologues, peut-être aussi par un sentiment de haine invétérée contre le Roumi et les monuments qui se rattachent à sa domination, ont eux-mêmes mutilé, martelé et rendu méconnaissables les fragments qui pouvaient offrir quelque intérêt, et ils cachent avec soin les débris, parcequ'ils craignent de livrer au Roumi, des trésors originaires.

La partie supérieure et moyenne du coteau est couverte de citernes de forme cubique, en général, maçonnées en briques et ciment romain; leur nombre prouve l'absence totale de sources potables à toutes les époques.

On trouve fréquemment des restes d'aqueducs découverts, qui devaient servir à régler l'écoulement des eaux pluviales. La partie inférieure du coteau est soutenue par des terrasses considérables encore debout... Au pied du coteau, à droite, des assises solides qui servaient de base à un monument considérable se voient encore. L'édifice a disparu. C'était, selon toute probabilité, un bain, condition de première nécessité chez les Romains; du pied même des assises jaillissent deux sources qui alimentent les bains; celle de gauche, très saumâtre, peu propre aux usages domestiques, est plus abondante; elle disparaît sous le sol pour reparaître à quelque distance et remplir un vaste abreuvoir de construction française. L'autre source est une eau douce, plus potable, qui se perd également dans le sol et reparaît au delà de la route, où elle sert aux usages domestiques des arabes et d'une partie de la population européenne. Sur différents points du coteau on a retrouvé, en grande quantité, non-seulement des briques et du ciment, mais beaucoup de débris de poteries grossières, de verreries, des amphores, des jarres de grande dimension, et enfin des médailles romaines et des monnaies arabes, carrées, remontant au douzième siècle, frappées sous le règne d'Abd-el-Moumen. » (colonel de Montfort.)

La Stidia, à 69 kilomètres d'Oran, érigée en commune et colonisée par des Prussiens. La population n'est que de 470 habitants dont 19 arabes. Source ferrugineuse.

Mazagran, à 81 kilom. d'Oran, ancienne ville arabe transformée en village français qui, après avoir été annexé à la commune de Mostaganem, est devenue commune de plein exercice.

On y compte 2,210 habitants, dont 585 Arabes, Mazagran appartient à la France depuis 1833. La garnison qu'on y laissa fut attaquée à plusieurs reprises différentes et notamment du 3 au 6 février 1840.

On se rappelle la vigoureuse défense faite par le capitaine Lelièvre qui, surpris dans un poste en pierres sèche, mais dominant la position, repoussa avec 123 soldats du 1er bataillon d'Afrique (zéphirs), l'assaut donné pendant quatre jours de suite par 2.000 Arabes; l'église, d'un style gothico-mauresque, a été construite avec le produit d'une souscription en commémoration du fait d'arme de Mazagran. Une colonne, d'ordre corinthien, s'élève dans la partie est de l'ancien poste. Elle est surmontée d'une statue de la France tenant un drapeau d'une main et de l'autre un glaive, dont la pointe s'enfonce en terre. On y lit, sur le socle, l'inscription suivante :

Ici - les - III - IV - V - VI - février - MDCCCXL
Cent-vingt-trois - Français -
ont - repoussé dans - un -faible -
réduit -
les - assauts - d'une - multitude -
d'Arabes.

Il y a près de Mazagran un haras et un hippodrome, dont les courses sont justement célèbres

Mostaganem ou Mostar'anem, à 86 kilom. d'Oran, sous-préfecture, ville de 10,710 habitants, dont 5,524 sont Musulmans; chef-lieu de la deuxième subdivision militaire de la province d'Oran. Un tribunal de première instance y fonctionne depuis longtemps. L'ancien Mostaganem, dont la forteresse sert aujourd'hui de prison, fut possédée d'abord par les sultans de Tlemcen, puis passa sous la domination des Turcs qui l'agrandirent et en firent le centre d'un commerce florissant. Plus tard, les invasions espagnoles, les incursions des Arabes, la rapacité des gouvernements turcs paralysèrent ce mouvement agricole et industriel. Il ne restait plus rien que le souvenir de son ancienne prospérité, lorsque deux ou trois ans après la prise d'Alger le général Desmichels s'en empara et y logea une garnison française. Mostaganem fut alors gouvernée par un bey, puis par un commissaire civil.

Elle fut enfin érigée en commune en 1848.

La nouvelle ville se compose de deux quartiers distincts; la ville de Mostaganem proprement dite, à l'ouest; et Matmore, à l'est, qui renferme les principaux établissements militaires. Ces deux quartiers sont séparés par le ravin de l'Aïn-Seufra (source jaune). Cinq portes sont ouvertes dans le mur d'enceinte. Les places sont au nombre de quatre : la place d'Armes, la place du Sig ou du Marché, la place des Cigognes et la place de l'Hôpital. La place d'Armes ou de Halle, est encadrée de bâtiments à arcades; on y voit l'église, le théâtre et la mairie.

Mostaganem possède, en outre, une synagogue, un oratoire protestant, des écoles communales, une école juive-française, l'hôtel de la préfecture, édifices assez bien distribué, une halle aux grains, une poissonnerie, un caravansérail, et les édifices militaires qui occupent une grande partie de Matmore. La caserne de cavalerie est située au bas de Mostaganem; Le jardin public à la porte de Maskara.

Kharouba, à 4 kilom. nord, est un village annexé à la commune de Mostaganem.

Pelissier, à 5 kilom. nord-est, est une commune de 1,565 habitants, dont 1,348 Musulmans.

Tounin, à 4 kilom. de Pelissier, colonie agricole et commune de 1,415 habitants, dont 1,305 Arabes.

Aïn-bou-Dinar, à 8 kilom. de Pelissier, colonie agricole devenue commune. Elle est peuplée de 1,200 habitants, dont 1,250 Musulmans.

Aïn-Tedlès, à 20 kilom. Colonie agricole devenue commune qui compte, avec ses annexes, 2,460 habitants, dont 1,678 Arabes.

Il s'y tient un marché arabe tous les lundis.

Sour-Kel-Mitou (le rempart des massacrés); village à 4 kilomètres d'Aïn-Tedlei, dont il est une annexe, et à 24 kilomètres de Mostaganem. Sources et cascades. Marché arabe une fois par semaine.

Rivoli, à 8 kilomètres de Mazagran, entre la Méditerranée et le Trek-el-Touirès. C'est une colonie agricole, érigée en commune et peuplée de 1260 habitants dont 923 musulmans.

Aïn-Nouisi, qui domine la plaine marécageuse de la Makta, est une colonie agricole, érigée en commune. Le chiffre de la population est de 885 habitants dont 567 arabes. On y voit une source sulfureuse.

Aboukir, à 12 kilomètres de Mazagran, au lieu dit les Trois Marabouts, est encore une colonie agricole, devenue une commune qui comprend avec son annexe d'Aïn-Sidi-Chérif, 1860 habitants dont 1,462 arabes. Curieuse grotte avec stalactites.

Bled-Touaria, colonie agricole à 4 kilomètres d'Aboukir, forme aujourd'hui une commune de 3040 habitants. Les indigènes y sont au nombre de 1400.

Bou-Guirat, colonie française de 280 habitants qui a été constituée en commune.

TROUPES AFRICAINES

Les troupes dites africaines sont : *les zouaves*, les *turcos*, les *chasseurs d'Afrique* et les *spahis*.

1° Les zouaves, auxquels le duc d'Aumale a consacré une intéressante notice, forment aujourd'hui 4 régiments, savoir :

1er régiment, à Coléah;
2e — à Oran.
3e — à Philippeville;
4e — à Milianah.

Ils se composent exclusivement de Français habillés à l'orientale; mais dans principe, c'est-à-dire en 1830, lors de leur première formation, on les avait composés de musulmans auxquels on joignit le contingent des volontaires parisiens. Ce mélange n'ayant pas produit les résultats désirés, on sépara les deux éléments qui la composaient pour en former les tirailleurs indigènes (turcos) et les zouaves.

On attribue généralement la création des zouages au général Clausel; voici pourtant ce qu'écrivait son prédécesseur quelques jours avant de quitter la terre africaine :

« Il existe dans les montagnes situées à l'est d'Alger, une peuplade considérable qui donne des soldats aux gouvernements disposés à les soudoyer; les hommes dont elle se compose se nomment *zouaves*. Deux mille m'ont offert leurs services; cinq cents sont déjà réunis à Alger; j'ai cru devoir suspendre leur organisation jusqu'à l'arrivée de mon successeur. »

2° *Les turcos* ont eu, de même que les zouaves leur historien; c'est M. T. de Moulidars qui a publié, en 1869, une étude, dans le Musée des familles, sur ce corps célèbre. Les turcos ont été formés lors de la séparation des zouaves en deux éléments (chrétien et musulman). Ils composent trois régiments , savoir :

1er régiment à Blidah;
2e — à Mostaganem;
3e — à Constantine.

On les appelait autrefois *tirailleurs indigènes*; ils doivent leur nom populaire de *turcos* à leur conduite pendant la bataille de l'Alma. Les premiers au feu, ils arrivèrent avant les autres troupes en face des Russes qu'ils attaquèrent à la baïonnette.

En les voyant, les Russes, les prenant pour des Turcs, se mirent à crier : Turcos! turcos! Mais ils virent bientôt qu'ils avaient affaire à d'autres adversaires qu'aux Ottomans dégénérés.

3° *Les spahis* font en Algérie, le service de gendarmerie indigène. Ils composent 3 régiments :

1er régiment à Médéah;
2e — à Siddi-bel-Abbès;
3e — à Batna.

Chaque régiment se subdivise en un certain nombre de smalas détachées, de loin en loin, sur toute la surface du territoire.

La création ou plutôt la réorganisation des spahis date des premiers temps de notre conquête. Leur nom tiré du Persan *sipahi* (soldat), a formé dans la langue hindoue celui de cipaye (fantassin), et dans la langue turque celui de spahi (cavalier).

Dès l'origine de l'histoire de la Turquie, nous trouvons le nom des spahis. C'étaient les cavaliers les plus redoutables.

Le général Bourmont prit à la solde de la France, une partie des anciens cavaliers du dey d'Alger;on les appela d'abord mamelouks; on leur donna plus tard le nom de spahis. Ils se composent d'arabes commandés par des officiers supérieurs français et par un mélange d'officiers subalternes et de sous-officiers français et indigènes.

4° *Les chasseurs d'Afrique* ont été organisés en novembre 1831. Ils se recrutent exclusivement parmi les Français. Ils forment 4 régiments, savoir :

1er régimen t à Blidah;
2e — à Tlemcen;
3e — à Constantine;
4e — à Mascara;

Outre ces quatre corps principaux, on peut considérer comme faisant partie des troupes africaines :

Les 3 bataillons d'infanterie légère :

1er bataillon à Sidi-bel-Abbès;
2e — à Boghar;
3e — à Biskra.

Les 5 compagnies de discipline :

1re Cie de fusiliers à Orléansville;
2e — — à Soukharas;
3e — — à Tiaret;
1re — de pionniers à Bougie;
2e — — à Boghar.

Enfin le régiment étranger à Mascara.

SÉNÉGAL
ET DÉPENDANCES

SITUATION. — Le Sénégal et ses dépendances se trouvent sur la côte orientale d'Afrique. Cette colonie se compose du bassin du fleuve le Sénégal, de l'île de Gorée, de Dakar et de plusieurs autres postes échelonnés sur la côte, depuis Portendick jusqu'à Sierra-Leone, entre 18° 7' 28'' et 8° 38' 40'' de latitude nord, et entre 18° 26' 54'' et 15° 29' 17'' de longitude ouest.

Saint-Louis est situé à 730 lieues marines ou 4,060 kil. de Brest; la traversée de France au Sénégal est de 15 jours en bateaux à voiles; celle du Sénégal en France est plus longue de 8 jours, en raison des vents et des courants contraires.

TOPOGRAPHIE. — Le Sénégal, fleuve d'environ 1,600 kilom. de long, coule de l'est à l'ouest, et traverse une partie montagneuse à l'est (le Fouta-Djallon), couverte de forêts d'arbres très-épineux et, à l'ouest, une plaine sablonneuse (Oualo, Cayor, etc.)

« Ses sources, dit Malte-Brun, se trouvent dans le Fouta-Diallon, près de Timbou, et non loin de celles de la Gambie, par 10° 40' de latitude septentrionale, et 13° 37' de longitude occidentale du méridien de Paris. Son embouchure, dont la position varie quelquefois de 8 à 12 kilom. du nord au sud, gît par 18° 52' 40'' de longitude occidentale, et par 15° 50' de latitude nord environ.

«Ce fleuve, qui sépare la Barbarie et les terres du Sahara de la Nigritie proprement dite, fait un très-grand nombre de circuits. Il traverse le Fouta-Diallon, le Diallon-Cadou, le Bambouk, le Kasso, le pays de Galam ou Kayaga, le Fouta et le Walo. La distance de son embouchure au poste de Bakel, le plus éloigné des établissements français à l'intérieur, est de 820 kilom. A environ 50 kilom. de Bakel, le fleuve reçoit par sa rive gauche un grand affluent, la rivière de Falémé.

« Vers sa partie inférieure le fleuve coule dans d'immenses plaines qui sont presque à son niveau; l'encaissement ne commence qu'à 60 kilom. de son embouchure. Les rives s'élèvent ensuite à proportion qu'on remonte.

« Le Sénégal serait navigable pour de très-grands bâtiments si sa barre en permettait l'entrée. Les navires tirant de 2 à 3 mètres d'eau peuvent seuls la franchir, et naviguent facilement en tout temps jusqu'à près de 350 kilomètres au-dessus de l'embouchure; pendant les hautes eaux ils peuvent remonter presque jusqu'a la cataracte de Felou.

« Le Sénégal jette sur ses deux rives un grand nombre de bras que l'on nomme marigots dans le pays. De ce nombre sont, à 90 kilomètres au-dessus de Saint-Louis les deux bras connus sous les noms de marigots de Gorom et de Kask; le premier rentre dans le fleuve à 35 kilom. au-dessus de Saint-Louis; le second à 5 kilom. seulement. Ils forment de grandes îles alluvionnaires, dont la majeure partie est inondée pendant les hautes eaux. Plusieurs autres dérivations du Sénégal prennent les noms de Ghieuss, Menghem, Torkhad, etc., etc. A 140 kilom. environ de son embouchure, le fleuve forme de la même manière une petite rivière nommée Taweï, qui a environ 35 kilom. de tour vers le sud-ouest, et qui communique au lac N'gher. A 40 kilom. plus haut, au delà des limites du pays de Walo, près de l'escale du Coq, la rivière au Morfil, le plus considérable de tous les bras du Sénégal, rejoint ce fleuve, dont il s'était séparé à Saldé. Le Sénégal est du reste très-poissonneux et fournit abondamment sous ce rapport à la nourriture des habitants de ses rives.

« La disposition physique de la grande vallée du Sénégal est très-remarquable, en ce que le sol, au lieu d'aller en pente depuis les coteaux sablonneux qui bordent le fleuve à des distances plus ou moins éloignées jusqu'aux rives du fleuve lui-même, va au contraire en s'abaissant à partir du fleuve jusqu'à ces coteaux sablonneux. Il résulte de cette disposition que les grandes plaines basses du Walo doivent leur origine à des alluvions, et qu'elles sont plus ou moins salées par l'effet des infiltrations de l'eau de mer. Sur les deux rives du fleuve, au delà de ces alluvions salées, commencent des plaines élevées, souvent très-étendues, composées de terrains de natures diverses.

« La rive droite du Sénégal, depuis Saint-Louis jusqu'à Bakel, est parcourue par trois grandes tribus maures du désert connues sous les noms de Trarzas, Braknas et Dowiches. Ces tribus sont nomades. Cependant les Trarzas et les Braknas ont quelques établissements fixes dans certaines parties habitables du Sahara; ils y occupent des oasis situées à des distances considérables des bords du Sénégal.

« A plusieurs époques de l'année les Maures se rendent en certains points des bords du fleuve pour y apporter leurs gommes aux traitants de Saint-Louis qui s'y rendent avec de grandes embarcations, et échangent cette denrée contre des marchandises, telles que toiles bleues dites guinées, armes, poudre, verroteries et tabac en feuilles. Ces marchés temporaires sont nommés escales.

« La rive gauche du fleuve jusqu'à Bakel est exclusivement occupée par des peuples de race nègre; elle comprend les royaumes de Kayor et de Walo, les Etats indépendants du Fouta et le pays de Galam. Les principaux produits du Kayor, qui se prolonge le long de la côte jusqu'au Cap Vert, sont des bestiaux, du millet, de la cire; en échange le commerce du Sénégal y écoule de la poudre, du fer, des verroteries, de l'eau-de-vie, du tabac et des armes.

« Le Fouta est partagé en trois provinces principales : le Fouta proprement dit au centre, le Fouta-Toro à l'ouest, et le Damga à l'est. Les naturels qui l'habitent appartiennent spécialement aux Peulhs ou Foulahs, que l'on nomme parfois les Toucouleurs. Les produits que le commerce tire du Fouta sont le millet, le morfil, l'or, les cuirs, les pagnes, le beurre et un peu de gomme.

« Les autres pays voisins en relation avec le Sénégal sont : le Logo, le Kaarta, le Bondou, le Galam, le Bambouk, qui a pour capitale Farbana, et le Dentilia. On trouve dans ces pays des mines d'or, d'argent, de fer et de cuivre; ils sont habités par les Yolofs, Peulhs et les Mandingues. »

A 180 kilom. au sud de l'embouchure du Sénégal se trouve le cap Vert, derrière lequel s'abrite la petite île de Gorée: A 180 kilom. au sud de Gorée s'ouvre l'embouchure de la *Gambie*, fleuve le plus important de la région après le Sénégal. Sur la côte, généralement, basse débouchent beaucoup d'autres cours d'eau formant de larges estuaires semés d'îles et donnant naissance à de nombreux marigots bordés de palétuviers, de mangliers et de roseaux. Parmi ces cours d'eau, sont la *Casamance* et le *Saloum* qui communique avec l'embouchure de la Sénagambie. Au delà des montagnes du Fouta-Diallon, à l'est des bassins du Sénégal et de la Gambie, on entre dans le bassin du Niger avec lequel nous ne sommes pas encore en relations.

La Colonie comprend :

Le bassin du Sénégal, fleuve qui a environ 1,600 kilom. de cours; les forts et les comptoirs situés sur la côte, depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Sierra-Leone.

Contrées de la rive gauche du Sénégal. — 1° Le *Oualo*, annexé en 1855 et protégé par les deux forts de Richard-Toll et de Merinaghen; 2° le *Dimar*, annexé en 1858 et dominé par le fort de Dagana; 3° le *Toro*, soumis en 1859 et défendu par le fort de Podor; 4° le *Fouta*, habité par des populations fanatiques (Peuls et Toucouleurs) que l'on n'a pu soumettre mais que l'on maintient à l'aide du poste fortifié de Saldé (ou Tébékout); 5° le *Damga*, annexé en 1859, avec Matam, pour capitale et un fort pour protéger nos négociants; 6° le *Galam* ou Gadiaga, divisé en deux états : le Gouy (en-deçà de la Falemé) et le Kamera (au delà de cette rivière); les Français y possédent le comptoir fortifié de Bakel; 7° le *Bondou*, Etat des peulhs musulmans que le fort de Sénoudébou a peine à contenir; 8° le *Bambouck* ou pays malinké, non musulman, à l'angle oriental formé par la Falémé et par le Sénégal; 9° le *Khasso*, sur les deux rives du haut Sénégal commence à subir notre influence. Nous y possédons Médine, le plus éloigné de nos forts.

Contrées de la rive droite. — Le *Kaarta*, pays des Bambarras, s'étend une superficie de 300 lieues carrées. De Saint-Louis à Bakel tout le pays est parcouru plutôt qu'habité par trois grandes tribus maures du désert : les Trarzas, les Braknas et les Douaïchs « Les *Trarzas*, disent les documents officiels, sont les plus rapprochés de Saint-Louis; ils habitent le pays, vis à vis de Gaé, sur une profondeur de plus de 100 lieues. Les *Braknas* occupent le territoire en face du Fouta-Toro, enfin les *Douaïchs* habitent l'intérieur du haut Sénégal. Ces maures se mettent en contact avec nous pour l'échange de la gomme qu'ils récoltent sur leur territoire. Les uns et les autres naguère insolents et pillards, respectent aujourd'hui nos commerçants. »

Pays au sud de l'embouchure du Sénégal. — 1° Le *Gandiole*, à 8 kilom. de l'embouchure, a été séparé du Cayor et annexé à nos possessions en 1861. Il se compose de 3 villages; 2° le *Cayor*, qui s'étend jusqu'à la presqu'île du Cap-Vert, mesure 40 lieues de long sur 25 de large. La France y possède le territoire sur une profondeur de 3 lieues environ. En 1861,

on y a élevé 3 postes, servant de stations télégraphiques entre Saint-Louis et Gorée; ce sont; Lompoul, M'Boro et M'Bidgen; 3° *Gorée*, dont nous parlons ailleurs; 4° le *Diander*, distrait du Cayor en 1861, est placé sous notre autorité. Il est situé en face Gorée. Rufisque son principal port, communique avec nos autres établissements, au moyen d'un fil électrique; 5° le *Baol*, qui reconnaît notre suzeraineté, nous a cédé le comptoir de Portudal; 6° Le *Sine*, où nous possédons le comptoir de Joal, reconnaît également notre suzeraineté; 7° le *Saloum*, au sud du Sine, s'étend sur les bords du fleuve Saloum; nous y avons construit en 1860 une tour, à Kaolah. La capitale de ce pays est Cahonne; 8° *Dakar*, est sur la pointe extrême de la presqu'île du Cap-Vert, en face de Gorée, dont il n'est séparé que par un canal de 2 kilom. On y a construit un port destiné à servir au ravitaillement des paquebots transatlantiques français de la ligne du Brésil.

Rives de la Casamance. A 235 kilom. au sud de Gorée, la France possède: 1° sur la rive droite de la Casamance: l'île de *Djogué*; 2° sur la rive gauche: les îles de *Carabane* et de *Guinbéring*; dans le haut du fleuve: le *Boudhié* où nous avons établi le comptoir de Sédhiou; le *Pakao*, le *Yassi*, le *Souna* et le *Kerakounda*.

Le Rio-Nunez, à 440 kilom. de la Casamance et le Rio-Pongo, à 130 kilom. sont exploités par le commerce français.

CLIMAT. — Le Sénégal appartient à la zone torride du Nord. Sa température est fort variable, non-seulement suivant les pays, mais encore suivant les saisons et les heures du jour. Si la chaleur est excessive pendant le jour, en revanche, les nuits sont très-fraîches. A Saint-Louis, le thermomètre monte à plus de 34 degrés et descend à 14 degrés. La moyenne est de 24 degrés 75. A Gorée le thermomètre monte à plus de 31 degrés et descend à 17 degrés. La moyenne est de 28 degrés 87.

On ne connaît que deux saisons: saison sèche et saison des pluies. La première dure près de 8 mois, d'octobre à juin, pendant lesquels le ciel est sans nuages et la sécheresse n'est combattue que par l'abondance des rosées.

Pendant les 4 mois de pluie, de juin à novembre, il tombe plus de 400 millimètres d'eau. Des vents violents portent alors des pluies ou des sables, suivant leur direction. Des grains (*Tormados*) deviennent fréquents.

PRODUCTIONS NATURELLES.

1° Minéraux. — Les principaux minéraux produits par la Sénégambie sont: les *coquilles* destinées à la fabrication de la chaux. Gorée en reçoit annuellement 800 barriques provenant de la *petite côte* et de la Casamance. Ce calcaire est consommé directement par la colonie. Il en est de même du *sel* de Gandiole, dont Gorée importe pour 3.500 fr. environ.

Le *fer* du Sénégal est très-bon et très-beau; mais l'Europe est trop riche pour avoir besoin de ces lointaines exploitations.

L'*or* existe en nombreuses mines dans le Bambouk. Mais les filons ne sont pas assez riches pour couvrir les frais d'une exploitation. L'expérience faite à Keniéba, en 1868, par M. Faidherbe est des plus concluantes. L'exportation baisse rapidement; elle était:

en 1868 de 11,922 fr.
en 1869 de 280 fr.
en 1870 nulle.

La colonie ne possède, aucune espèce de pierres et les constructions sont en brique.

2° Végétaux. — La flore est riche et variée. On trouve dans les forêts, le colosse du règne végétal, le Baobab, qui compte plusieurs milliers d'années d'existence; le latanier, le gommier (*vuérek* à gomme blanche, *nuébeb* à gomme rouge), l'ébénier du Sénégal, le palmier, dont les nègres obtiennent, par incision, une liqueur enivrante, le kahawoar, espèce de cerisier dont le fruit est agréable, mais dont le noyau est un poison, le henné dont les nègres tirent une couleur orangée pour la tenture des ongles et de la peau des mains, le mil, l'aloo, (condiment tiré de la feuille de baobab), le tamarin, le pistachier, le melon, etc.

3° Animaux. — Les animaux domestiques sont: le bœuf, le cheval, l'âne, le chameau, le porc, la chèvre et le mouton. On estime surtout les petits chevaux du Sahara. Les oiseaux de basse-cour sont les mêmes qu'en Europe. A l'état sauvage, on trouve: l'éléphant que l'on chasse à outrance pour le dépouiller de ses défenses; le lion, le tigre, le sanglier, le buffle, le chat-tigre, la gazelle, l'once, le bomba, les cerfs, les biches et les daims. Les crocodiles sont très-nombreux sur les bords des cours d'eau, où l'on trouve aussi l'hippopotame.

Parmi les oiseaux nous citerons: l'outarde d'Afrique (autruche volante), dont la chair est délicieuse, le pélican, l'aigle, les calaos, le guêpier, le pique-bœuf, le colin huppé, les veuves, les perroquets et les perruches.

Les côtes sont très-poissonneuses: les mangliers des plages méridionales surtout, trempent dans l'eau salée des branches et des racines chargées d'huîtres comestibles. Malheureusement les Européens ont beaucoup de peine à s'en procurer de fraîches, parce que les noirs sont dans l'habitude de les laisser fermenter avant de les manger. Ils ne leur trouvent aucun goût avant leur décomposition. Des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter; nous mangeons bien des faisans décomposés!

A Saint-Louis, à Gorée et dans le voisinage, on compte plus de 1500 *laptots* dont l'unique occupation est de pêcher du poisson: on le fait sécher sur les toits des habitations et on l'exporte à l'intérieur de l'Afrique. La France a échangé, en 1857, le comptoir d'Albréda contre le droit de pêche au banc d'Arguin, et la possession de Portendick.

Les écailles d'un poisson appelé le *capitaine* s'emploient pour fabriquer une colle qui sert dans l'apprêt des rubans de soie.

POPULATION. — La population, évaluée 206,000 habitants se compose de *blancs* (militaires, fonctionnaires et négociants), de *gens de couleur*, provenant du mélange des races et de nègres musulmans ou adorateurs de fétiches. Les noirs sont généralement *laptots*, c'est-à-dire marins. Il n'existe dans la colonie aucun préjugé de couleur. Les fonctions municipales sont, la plupart du temps, occupées par des hommes de couleur.

Au nord, sur la rive droite du Sénégal, vivent des tribus nomades de Maures, qui ne connaissent ni agriculture ni industrie. Parmi ces tribus, on distingue les Trarzas, qui sont particulièrement hostiles aux nègres; ils sont turbulents, perfides, et portés au brigandage.

Au sud du fleuve, on rencontre diverses races noires: les *Peuls*, dont le teint est rougeâtre et la figure assez semblable à celle des Européens. C'est un peuple de musulmans convertisseurs et conquérants; ils ont fondé plusieurs Etats, entre autres, le Fouta; les *Mandingues* sont complétement noirs: ils vivent dans les contrées montagneuses de l'est. Les *Ouolofs* sont de véritables nègres, aux lèvres épaisses, aux cheveux crépus, au nez épaté; ils vivent dans les plaines de l'ouest.

« Il n'y a pas de comparaison à établir entre l'Inde et le Soudan occidental, dit M. P. Foncin, dans le cours qu'il professe à la faculté des lettres de Bordeaux. D'après les calculs les plus récents, la population de l'Inde anglaise dépasse 200 millions. Il y a là un marché prodigieux, d'incalculables richesses, un empire tout prêt, des populations, pour la plupart pliées depuis des siècles sous le joug et pour lesquelles la servitude anglaise vaut infiniment mieux que toutes les servitudes passées. Au Sénégal, rien de pareil. Une région très-vaste, à peine peuplée, 200,000 âmes tout au plus dans notre dépendance et 2 millions à peine rattachés à nous par l'habitude des transactions commerciales. Ajoutez que ces peuples n'ont rien de la mollesse des Indiens. La plupart sont très-braves, très-amoureux de leur indépendance et très-fanatiques de leur religion, qui est la foi de Mahomet dans toute sa ferveur. Nous voudrions conquérir le Soudan, nous le pourrions; mais nous y perdrions beaucoup d'argent, beaucoup d'hommes; nous aurions sans cesse à recommencer les mêmes conquêtes. Dans ces grandes solitudes de la Sénégambie, à travers les bois et les déserts, les armées indigènes échappent sans peine à toute poursuite On peut parcourir cent lieues sans trouver l'ennemi....

« L'un des grands périls qu'il faut combattre est le fanatisme musulman. De nombreux essais ont démontré que la religion chrétienne peut détruire l'idolâtrie, mais que la conversion des musulmans est à peu près impossible.

« Les marabouts sont à la fois prêtres, juges, instituteurs, et même, dans certain cas, chefs de villages ou de tribus.

« L'instruction publique est à peine organisée dans notre colonie. Il y a une commission permanente d'inspection des écoles à St-Louis; elle est composée de trois fonctionnaires, du maire et d'un notable. Il y a une commission des écoles à peu près semblable à Gorée. Voilà pour l'administration. Voyons les écoles. Toutes, sauf une, sont dirigées par des congréganistes. Les frères de Ploërmel ont deux écoles gratuites de garçons, l'une à St-Louis, l'autre à Gorée, les missionnaires du St-Esprit en ont deux aussi, à Dakar et à Joal. Les sœurs de Saint-Joseph dirigent de leur côté, les écoles des filles de Saint-Louis, de Gorée, l'ouvroir de Guet-N'dar et la crèche de Saint-Louis. Il n'y a qu'une seule école laïque, elle est à Saint-Louis. Les marabouts n'ont pas manqué d'exploiter cette circonstance. Ils ont détourné les familles musulmanes d'envoyer leurs enfants aux écoles françaises, en disant que les instituteurs francais étaient tous des prêtres et ne cherchaient à attirer les jeunes musulmans chez eux que pour les convertir. L'instruction publique n'est inscrite pour aucune somme, même minime, au budget de l'Etat. Elle est inscrite pour une centaine de mille francs au budget local. »

Toutes ces populations professent la religion musulmanne et ne connaissent guère que la langue arabe.

Ce n'est que dans nos établissements que notre langue et le christianisme sont connus.

La population se divise ainsi, par arrondissements:

Saint-Louis	132,000	habitants
Gorée	70,000	—
Bakel	4,000	—
Total	206,000	—

AGRICULTURE. — Le plus ancien produit de la Sénégambie est la *gomme*, que les Maures exploitent dans de grandes forêts, si-

tuées pour la plupart, sur la rive droite du Sénégal. Cette culture est trop pénible pour que les Européens puissent songer à l'entreprendre.

L'exportation de la gomme était :

en 1830 de 2,000,000 de kilogr.
en 1840 de 3,100,000 kilogr.
en 1865 de 2,690,000 kilogr.
en 1871 de 3,160,000 kilogr.

De nombreuses tentatives faites au Sénégal pour y créer des exploitations agricoles, sont restées infructueuses, parce que le travail y est mortel pour la race blanche. Du reste, les capitaux y trouvant un emploi facile et lucratif dans le commerce, ne sont point tentés de s'aventurer dans des entreprises d'agriculture.

Il vient de se fonder à Saint-Louis, une *Société d'agriculture*, dans le programme de laquelle n'entrent ni la grande culture ni les plantations; elle se propose d'accorder des primes à l'élevage des animaux, aux produits de l'horticulture.

Une plante facile à cultiver est l'*arachide*, qui réussit partout dans la colonie. On l'a introduite dans le Cayor en 1842. Sa production n'a cessé de s'accroître; et on l'évalue à 30,000,000 de kilogr.

La culture maraîchère a fait des progrès inattendus. Les noirs, sûrs de vendre leurs produits aux habitants des villes, se sont mis à cultiver les légumes autour de nos établissements.

On tire encore du Sénégal, une soie végétale appelée *fafétone* et remarquable par son brillant et sa légèreté. Elle est produite par l'asclepias gigantea.

INDUSTRIE. — L'industrie indigène existe seule. Elle consiste dans la préparation du Kouskous, le tissage grossier de bandes d'étoffes de coton, le travail de la paille pour la construction des cases, la teinture des étoffes, la construction de pirogues primitives; la chasse, la pêche, la forge imparfaite du fer pour la fabrication d'outils, d'ustensiles, d'instruments, d'armes, etc. Quelques indigènes fabriquent aussi des instruments de musique, des nattes, des bijoux, des *gris-gris*, sortes de talismans qui jouissent d'une grande considération aux yeux des peuplades du pays.

COMMERCE. — Notre colonie est presque exclusivement commerciale.

Le commerce de la gomme se faisait autrefois par l'intermédiaire de *traitants*, qui exerçaient un véritable monopole. Les maisons de commerce ont supprimé ce courtage; elles ont des agents qui remontent le fleuve, et vont, dans nos comptoirs de l'intérieur, acheter de la gomme. Enfin, la liberté du commerce ayant été proclamée, les traitants, les escales et les coutumes furent abolis.

En 1854, les Maures se soulevèrent, mais ils se trouvèrent en face du général Faidherbe. Grâce à la liberté, le commerce a fait des progrès énormes. Avant son affranchissement, il atteignait péniblement 20,000,000 de fr. Il dépasse aujourd'hui 40,000,000.

Avant 1852 le commerce de Gorée s'élevait à 3,000,000 de fr.

En 1852, Gorée ayant été déclaré port franc, le commerce y prit un vaste essor; il dépasse aujourd'hui 12,000,000 de fr. Cependant la liberté, au dire des négociants, est encore trop réglementée. Des taxes et des prohibitions contribuent à retarder l'essor de notre colonie.

Le fleuve est navigable sur une longueur de 250 lieues. Les 150 premières lieues sont ordinairement franchies par les bateaux en une quarantaine de jours et il faut 2 mois et demi pour arriver jusqu'à Médine. Le fleuve n'est navigable en tout temps que sur une longueur de 90 lieues; au-dessus, il est navigable seulement au moment des hautes eaux (de juillet à novembre). Pendant le reste du temps les relations sont interrompues entre Saint-Louis et les postes du haut fleuve.

Les produits du Sénégal ne peuvent être exportés de Saint-Louis que par des navires français et pour les ports de France ou des Colonies (la gomme exceptée). L'importation consiste en tissus de toute sorte, boissons, farineux alimentaires, tabac, habillements, lingerie, viandes salées et sucre. L'exportation roule sur les gommes, les graines oléagineuses, les huiles de palme, les peaux brutes, la cire, le bois d'ébénisterie, etc.

IMPORTATIONS :

Saint-Louis...........	8,000,000	de fr.
Gorée.................	8,000,000	—
Total....	16,000,000	de fr.

EXPORTATIONS :

Saint-Louis..........	11,000,000	de fr.
Gorée................	10,000,000	—
Total....	21,000,000	de fr.

Commerce avec la France

(Importations et exportations.)

Saint-Louis..........	12,000,000	de fr.
Gorée................	9,000,000	—
Total....	21,000,000	de fr.

NAVIGATION :

	Navires français.	Nav. étrang.
Entrés à Saint-Louis..	90	5
Entrés à Gorée.......	635	40
Totaux.. .	725	45

ADMINISTRATION. — La Colonie est divisée en 3 arrondissements : Saint-Louis, Gorée et Bakel.

Elle est placée sous les ordres d'un gouverneur qui relève du ministère de la marine.

Elle forme une *mission catholique* faisant partie du vicariat apostolique de la Guinée et de la Sénégambie et ayant son siége principal à Dakar (presqu'île du cap Vert) résidence d'un évêque.

Saint-Louis est le siége d'une cour d'appel et d'un tribunal civil.

Nous exerçons une sorte de suzeraineté sur 5 ou 6 royaumes noirs situés sur la rive gauche du fleuve, depuis *Médine*, notre fort le plus oriental, et *Sénoubédou*, notre port le plus méridional, jusqu'à la province de Dimar.

Les provinces de Dimar et de Oualo nous appartiennent et nous possédons, sur le bord de la mer, toute la côte du *Cayor* jusqu'à 12 kilom, dans l'intérieur des terres; nous exerçons notre suzeraineté sur les royaumes noirs de la côte, entre le cap Vert et la rivière de Saloum; au delà, nous n'avons que des comptoirs.

HISTOIRE. — Les marins de Dieppe furent les premiers explorateurs de la côte occidentale de l'Afrique. En 1365 des négociants de Rouen s'associèrent à eux pour établir des comptoirs depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à la côte de Guinée, c'est-à-dire sur la Gambie, la Sierra-Leone et la côte de Malaguette dont les établissements portèrent longtemps les noms de Petit Dieppe et Petit-Paris.

Vers la même époque furent construits les forts de la Mine-d'or, de Cormenden et d'Acra. Ces établissements firent avec les naturels un échange lucratif de verroteries, de toiles et de petits couteaux contre de l'ivoire, des plumes d'autruche, de la poudre d'or, des cuirs et de l'ambre gris.

Les quantités considérables d'ivoire que les Français exportaient d'Afrique, créèrent à Dieppe une industrie qui fut une nouvelle source de richesse, et qui est encore prospère. Nous oublions la gomme qui est restée la production principale du Sénégal, et dont on exporte environ 3 millions de kilogrammes par an.

Mais la guerre ruina notre marine et notre commerce colonial. Les armateurs Dieppois découragés consentirent, en 1664, à céder leurs possessions à la Compagnie des Indes occidentales, moyennant 150,000 livres tournois. Cette compagnie changea cinq fois de directeur de 1664 à 1783. Parmi les directeurs, nous citerons M. de Brüe, qui administra la colonie avec autant de sagesse que de succès, et le chevalier de Boufflers, le poëte anacréontique, qui employa tous ses efforts à adoucir le sort des noirs, ainsi que nous l'apprend sa correspondance récemment publiée.

Pendant la guerre avec l'Angleterre, en 1753, la colonie eut beaucoup à souffrir, et plus tard le gouvernement, pour l'indemniser de ses pertes, rendit ses priviléges à sa Compagnie. Il résulte de documents officiels qu'en 1789 les exportations du Sénégal pour la France ont employé seize bâtiments et se sont élevées à la somme de 2,697,668 livres tournois; que durant la même année, la valeur totale des marchandises françaises expédiées de France pour tous les points de la côte d'Afrique a été de 20,988,333 livres tournois, et qu'il est sorti des ports de France pour le commerce avec ces régions au delà de cent navires jaugeant plus de 38,000 tonneaux.

Au Sénégal, on achetait des noirs que l'on transportait dans les colonies d'Amérique, on les y échangeait contre des denrées, du sucre, du café, que l'on vendait en France. L'abolition de l'esclavage, en mettant fin à un commerce impie, ruina les colons négriers du Sénégal.

Le gouvernement s'est efforcé depuis de tourner les efforts des colons vers l'agriculture, mais les noirs sont très-paresseux et les blancs ne peuvent travailler sous le soleil des tropiques. On eut ensuite à lutter contre les peuples noirs du voisinage. On releva le fort de Podor, et une petite garnison fut chargée de défendre la colonie. Cependant, la vanité et les instincts belliqueux des rois nègres devaient obliger souvent nos soldats à s'engager dans des expéditions lointaines et des luttes inégales. Sous le second empire, le colonel Faidherbe se distingua longtemps comme gouverneur militaire du Sénégal. Il repoussa les tentatives de voisins redoutables, et fit respecter le drapeau français avec une poignée d'hommes.

Les travaux exécutés au Sénégal par les ordres du général Faidherbe sont très-considérables. Il établit des postes fortifiés pour défendre nos comptoirs sur la côte et le long du fleuve, il fit construire les deux ponts et les quais de Saint-Louis, le barrage de Lampsar, la ligne télégraphique de Gorée à Saint-Louis,

et dans le bas du fleuve le port de Dakar, les phares du cap Vert, etc.

Le commencement de l'année 1875 fut marqué par une invasion d'Ahamadou Seckou, qui à la tête de 8.000 fanatiques, voulait tenter de s'emparer du Cayor et de chasser les Français. A son arrivée, le pays menaçait de se soulever.

Le lieutenant-colonel d'infanterie de marine Bégin, partit de Saint-Louis le 4 février. Le 11, à huit heures du matin, en avant du grand village de Coki, sur la frontière du Diander et du Cayor, on se trouva en face de l'ennemi qui attaqua avec une grande impétuosité. La lutte devint terrible. Les noirs, fanatisés par les discours d'Ahamadou, marchaient à la mort avec un courage inattendu. Nos canons rayés leur tuèrent 500 hommes en peu de temps. Enfin ils lâchèrent pied lorsqu'ils virent tomber Ahamadou, frappé mortellement. Telle fut alors leur terreur, qu'ils ne songèrent même pas à relever son cadavre. De notre côté, nous avions une centaine d'hommes hors de combat.

Armée. — Les forces militaires se composent de troupes européennes et de soldats indigènes d'un effectif approximatif de 100 officiers et 2,200 hommes. Il y a une direction du génie, une direction de l'artillerie, un escadron de spahis sénégalais composé de 150 hommes, un bataillon d'infanterie de marine, de 6 compagnies; enfin il y a un bataillon de tirailleurs sénégalais, de 6 compagnies, formant 800 hommes, commandé par un lieutenant-colonel et des officiers français. Ce bataillon se recrute par engagements volontaires parmi les indigènes du Sénégal.

On compte aussi une compagnie de disciplinaires.

La milice a été organisée au Sénégal par un arrêté local du 3 janvier 1833. Elle est sous les ordres du Gouvernement et se compose de 3 compagnies de milice sédentaire commandées par un chef de bataillon et 5 compagnies de milice mobile.

Outre ces forces permanentes; le Sénégal peut nous fournir 3,000 volontaires.

La flottille de station du Sénégal se compose de treize vaisseaux. Ses équipages sont composés en grande partie de noirs connus sous le nom de *Laptots*, hommes actifs, dévoués et courageux.

VILLES ET ÉTABLISSEMENTS

1° Arrondissement de Saint-Louis. — *Saint-Louis* (lat. 16° 0' 48" N., long. 18° 51' 10" O.) Cette ville est située sur l'île du même nom, à l'embouchure du Sénégal, à 12 kilom. de l'océan Atlantique, elle est le chef-lieu de la Sénégambie, et la résidence du gouverneur; le siége d'une cour d'appel. La population de Saint-Louis est de 14,000 habitants. La ville, bâtie avec régularité, se compose de plusieurs centaines de maisons construites en briques et d'environ trois mille cases. Elle possède une église, un hôtel de ville, des casernes et un hôpital. Elle est défendue par plusieurs batteries. Sous un soleil torride elle ne possède malheureusement ni source ni fontaine; le fleuve dont la crue dure six mois, — de juillet à décembre — lui permet d'approvisionner d'eau douce ses citernes pour l'autre moitié de l'année. Le port offre un mouillage excellent.

Saint-Louis est bâti dans une île, à l'embouchure du fleuve qui se jette dans la mer à 15 kilom. plus bas. Cette île, dit Malte-Brun, n'est qu'un banc de sable. Elle est située par 16° 0' 48" de latitude septentrionale, et par 18° 53' 6" de longitude occidentale du méridien de Paris, à 730 lieues marines ou 4,060 kilom. du port de Brest. La traversée de France au Sénégal est de 18 jours; celle du Sénégal en France est de beaucoup plus longue, et de 25 jours au moins, à raison des vents et des courants contraires.

La longueur de l'île Saint-Louis, du nord au sud, est de 2,300 mètres, sa largeur moyenne de 180 mètres, et sa superficie de 34 hectares. Sa plus grande élévation au-dessus des hautes eaux ne dépasse pas un mètre; des quais en maçonnerie construits sur pilotis l'entourent avec un développement de près de 1,900 mètres. L'île est aujourd'hui entièrement dégagée des palétuviers dont elle était originairement couverte; son sol sablonneux et stérile ne peut se prêter qu'à quelques travaux d'horticulture. »

L'industrie de Saint-Louis consiste dans la fabrication des pagnes et des briques. On y fait aussi le commerce de la gomme.

La ville de Saint-Louis manque d'eau potable pendant la saison sèche Une *citerne flottante* va en prendre en amont, assez haut dans le fleuve, jusqu'au point où la marée ne se fait plus sentir: mais ce genre d'approvisionnement n'est ni sûr ni suffisant. La route de Saint-Louis à Dakar, longue de 160 à 170 kilom. sert au transport à dos de chameaux, des dépêches du chef-lieu de la colonie aux paquebots qui touchent à Dakar-Gorée. Il est du reste, très-difficile d'aller de Saint-Louis à Gorée par mer, en raison des caprices de la barre du fleuve et des dangers des brisants de la plage de Guet-N'dar. Il arrive que les navires ne peuvent entrer ni sortir pendant des semaines et des mois; il faut attendre qu'un coup de mer ou un raz de marée vienne améliorer la passe.

Il y a un télégraphe qui va de Dagana à Gorée-Dakar enpassant par Saint-Louis.

Guet-N'dar, sur la bande de sable qui sépare Saint-Louis de la mer. C'est à Guet-N'dar que mouillent ordinairement les navires ponr communiquer avec Saint-Louis.

Gandiole, marché important pour les arachides et pour le sel.

Mérinaghen. près du lac de Guier.

Lampsar. — Lampsar ou M'sar est un établissement situé à 32 kilom. au sud de Saint-Louis sur les marigots de Khozag de Gemoïe et de Ghieuss, et dont l'étendue est d'environ 3,000 hectares. On y a introduit la culture du coton, du poirier, du mûrier, du café, de la canne à sucre et du rocouyer.

Richard-Tol. — Ce poste militaire est situé par 15° 25' 30" de latitude nord, sur la rive gauche du Sénégal, à 70 kilom. au nord-est de Saint-Louis et à 132 kilom. en suivant le cours du fleuve. Il est défendu par une garnison de 25 hommes.

Dagana. — Le poste militaire de Dagana est situé sur la rive droite du Sénégal à 160 kilom. de Saint-Louis en suivant le cours sinueux du fleuve. Il est défendu par un mur crénelé et bastionné et par une garnison de vingt-cinq hommes.

2° Arrondissement de Bakel. — *Bakel*. — Ce fort est construit au-dessus du village du même nom par 14° 53' de lat. septentrionale et 14° 41' de long. occidentale du méridien de Paris, sur la rive gauche du Sénégal, à 820 kilomètres de Saint-Louis, en suivant les sinuosités du fleuve. Il est défendu par trente-six hommes. C'est à Bakel que se font les échanges avec les peuplades du nord de la Sénégambie.

Podor. — Ce fort reconstruit en 1854, est situé près du village du même nom à 300 kilomètres de Saint-Louis, entre deux bras du Sénégal, à la pointe occidentale de l'île au Morfil. A Podor se font les échanges avec les Maures.

Outre ces établissements, nous citerons encore les *escales*, lieux où les Maures de la rive du fleuve viennent échanger la gomme contre les toiles bleues dites *guinées*, des armes, de la poudre et du tabac. Ces escales sont: *Dermankoues*, à 110 kilomètres au-dessus de Saint-Louis, l'escale du Désert ou des *Trarzas*, et l'escale du Coq ou des *Braknas*.

3° Arrondissement de Gorée. — *Gorée*, (lat. 14° 39' 55" N., long. 19° 45' 0" O.) Cette ville est le chef-lieu de l'arrondissement de son nom; elle est située sur la côte septentrionale de l'île de Gorée; elle est la résidence d'un commandant particulier qui relève du chef de la station navale de la côte occidentale d'Afrique.

« L'île de Gorée est, dit Malte-Brun, à 2 kilomètres du cap Vert, à un mille environ de la pointe de Dakar, à 167 au sud-sud-ouest de Saint-Louis, et à 150 kilomètres à peu près de l'embouchure de la Gambie. Cette île n'est qu'un rocher d'environ 880 mètres dans sa plus grande longueur du nord-nord-est au sud-sud-est, et de 215 mètres de largeur moyenne; sa superficie est de 17 hectares. La partie méridionale de l'île est la plus haute; c'est une masse de rochers à pic, élevée de 250 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, et dont la base occupe une circonférence d'environ 600 mètres; elle est couronnée à son sommet par un fort. Le reste de l'île s'abaisse brusquement, et la pointe nord n'a, pour ainsi dire, de relief que celui que lui donnent les batteries et les édifices particuliers qui s'y sont construits. C'est dans le nord-est de l'île, entre cette pointe et le revers de la montagne sud, que se trouve le débarcadère, dans une petite anse de sable formée par le rivage.

« L'île de Gorée, composée de basalte et de sable, est d'origine volcanique; elle ne produit rien pour la subsistance ni pour l'agrément de ses habitants. Deux sources sont situées au pied du rocher du sud, mais elles sont loin de suffire à la consommation des habitants, qui s'approvisionnent d'eau ainsi que de bois et de toute espèce d'aliments sur la côte voisine. Malgré ces désavantages l'île de Gorée a toujours été considérée comme extrêmement importante: c'est à la fois un point militaire et maritime; son port est, d'ailleurs, le seul de ceux que la France possède dans ces parages où ses flottes puissent s'abriter et se ravitailler. Les îles de la Madeleine, situées dans le voisinage de Gorée, sont considérées comme des dépendances de cette dernière; elles consistent en un groupe de rochers volcaniques séparés les uns des autres par des passes peu profondes. »

Gorée est fortifiée; elle est le siége d'une cour d'assise et d'un tribunal de première instance, et sa population est d'environ 6,000 habitants. Cette ville est presque entièrement construite en pierres et en briques. On y remarque une belle caserne et des chantiers de construction.

Comme à Saint-Louis, on y fabrique des pagnes ou toile de Guinée et des briques. Son port est un des meilleurs de la côte occidentale de l'Afrique.

Albréda. — Ce comptoir est situé sur la rive droite de la Gambie, au-dessus du fort anglais *James*, à 36 kilomètres de l'embouchure du fleuve et non loin de la colonie anglaise de Sainte-Marie de Bathurst. On fait à Albreda le commerce de la cire, de la poudre d'or et de peaux de bœufs.

Seghiou. — Seghiou ou Sedhiou, est un comptoir situé sur la rive droite de la rivière de Cazamance, que l'on pense être un bras de la Gambie, à 130 kilomètres de son embouchure et à 66 kilomètres du comptoir portugais de Zinquinchor. Ce comptoir est défendu par un petit fort dont les murailles sont crénelées. A 6 milles de l'embouchure de la Cazamance se trouve l'île de Carabanne, achetée par la France en 1836. Elle est restée déserte.

Dakar ou Vakar, à la pointe du cap Vert, n'est séparé de Gorée que par un canal de 2 kilomètres.

COTE D'OR & GABON

Les établissements de la côte d'Or et du Gabon sont placés sous l'autorité supérieure du commandant de la division navale des côtes occidentales d'Afrique. Ils ressortissent à la cour d'appel de Saint-Louis.

1° COTE D'OR

Elle doit son nom à la poudre d'or que les Européens tiraient autrefois de ce pays. Elle forme, avec la *côte d'Ivoire* ou *des Dents*, qui la continue à l'ouest, une partie de la Guinée septentrionale, baignée par l'océan Atlantique. Elle s'étend vers le 5e degré de latitude nord et le 2e degré de longitude est et ouest.

CLIMAT. — Le climat est partout malsain, excepté le long du littoral. On ne connaît que deux saisons. En février et en mars, il fait une moyenne de 30 degrés à l'ombre.

Commerce. — L'importation consiste en boissons, armes et tissus légers, l'exportation en or, ivoire et pelleteries. Le commerce est entièrement libre.

COMPTOIRS. — Ce sont :

Grand-Bassam, petite enceinte entourée d'une haie vive et renfermant trois ou quatre bâtiments, sur une langue de sable marécageuse, à l'embouchure du Grand-Bassam.

Dabou, à 80 kil. au nord-ouest du Grand-Bassam, sur le lac Ebrié.

Assinie, à 50 kil. est du Grand-Bassam, simple blokhaus, sur la rive droite de l'Assinie; canal par lequel se déversent les eaux de deux grandes lagunes; en face se trouve la *Maison modèle*, aujourd'hui centre de notre établissement.

NOTICE HISTORIQUE. — En 1364, c'est-à-dire avant la découverte de l'Amérique, des négociants Dieppois explorèrent les premiers toute cette côte, et, 18 ans plus tard, ils y élevèrent le fort de la Mine. Mais ils durent ensuite abandonner cette possession (seizième siècle). En 1700, les Français reparaissent à l'entrée de la rivière d'Assinie et y fondent un comptoir appartenant à la compagnie d'Afrique, qui le conserva jusqu'aux guerres de la Révolution.

Notre commerce détruit dans ces parages par les Anglais, ne chercha à se relever que sous le règne de Louis-Philippe.

C'est en 1842 seulement que l'on signa avec les chefs du pays un traité qui nous accordait la souveraineté de quelques territoires. L'année suivante, le roi d'Assinie n'ayant pas voulu respecter son traité, la guerre lui fut déclarée; il dut nous céder en toute propriété la presqu'île où se trouve notre établissement et mettre tout son royaume sous notre protection. En 1843, nos troupes s'emparaient du Grand-Bassam. Depuis cette époque, plusieurs révoltes ont été réprimées.

« Des travaux d'assainissement, disent les *Notices sur les colonies françaises*, ont été entrepris; des chaussées ont été ouvertes, des marais comblés. A Grand-Bassam, le blokhaus a été remplacé par une habitation dite *Maison modèle*; un hôpital en briques, une poudrière, ont été construits en 1866; l'enceinte fortifiée a été agrandie et refaite.

« A Assinie, le blokhaus construit sur la plage, sur l'emplacement de l'ancien poste du dix-huitième siècle, a été abandonné pour la *Maison modèle* et les établissements élevés en face de l'autre côté de la rivière. Le pays environnant, habité par les Assiniens, a définitivement reconnu la suzeraineté de la France. »

2° GABON

Le *Gabon*, que les indigènes appellent *M'Pongo*, est un bras de mer ou estuaire qui mesure, en face de notre établissement, une largeur de 7 milles. Un peu plus loin, il s'élargit et se termine en un vaste bassin, au milieu duquel on trouve quelques îles, dont une seule est habitée : c'est l'île *Coniquet*.

Notre établissement est sur la rive droite de cet estuaire, et à 12 milles environ de son embouchure, au milieu d'un territoire d'une riche fertilité. Nous ne possédons en propre qu'un village : Libreville; mais plusieurs autres villages, disséminés sur le bord de la mer, reconnaissent notre influence; et l'on peut dire que cette colonie, encore presque ignorée, est pleine d'avenir, si nous savons profiter des richesses qu'elle renferme.

Les deux rives du fleuve sont couvertes d'immenses forêts, où notre marine trouverait facilement des bois de construction, le teinturier et l'ébéniste y découvriraient des mines inépuisables. Mais tout reste à exploiter et même à visiter. Telle est notre indifférence, que nous ne savons pas profiter des richesses que nous avons à notre disposition.

L'estuaire appelé Gabon reçoit plusieurs cours d'eau, dont les principaux sont : les rivières *Cosno* et *Rhamboé*. Presque toutes ces rivières, navigables sur une grande partie de leur étendue, permettraient aux négociants de pénétrer dans l'intérieur du pays et d'y nouer des relations avec les populations.

Mais il est à craindre que nous nous laissions devancer. Déjà les Américains se sont établis dans l'île de Ningué, à l'embouchure du Bogoé, et ils cherchent à se rendre maîtres du commerce de cette région.

L'établissement du Gabon est situé dans la Guinée supérieure, à l'extrémité du golfe de Biafra, par 0° 30' de latitude nord et 7° de longitude est. Le Gabon est le centre de la division navale des côtes occidentales d'Afrique; il est la résidence de l'évêque, chef de la mission des deux Guinées et de la Sénégambie.

Le poste se compose de deux pavillons et de quelques bâtiments protégés par une palissade, sur la rive droite du M'Pongo (Gabon), bordé de magnifiques forêts; près du poste, s'élève le petit village noir de *Libreville*, colonie de nègres émancipés, placés sous la protection de notre drapeau, mais restés en général adorateurs de fétiches.

Le commerce consiste en importation d'armes, de verroteries, de boissons, d'étoffes; en exportation de cire, de caoutchouc, de gomme copale, d'ébène, etc. Le port du Gabon est ouvert en franchise à tous les pavillons; mais la navigation intérieure est réservée au pavillon français. Il y entre une moyenne de 60 navires, dont 20 français et 40 anglais. Les importations sont évaluées à 950,000 francs par an, et les exportations à 600,000 fr.

Il y a quelques années, le commerce du Gabon avait pour base un vaste système de commission et d'intermédiaires. Les blancs confiaient leurs marchandises aux Gabonnais qui les transportaient chez les Gallois ou chez les Fans, qui eux-mêmes allaient les échanger chez les Okanda ou chez les Osyéba. L'ivoire, le caoutchouc et l'ébène, échangés contre ces marchandises, revenaient de même en passant par quatre ou cinq tribus différentes.

« Heureusement, dit M. le marquis de Compiègne, les choses ont presque entièrement changé de face dans ces derniers temps. Des maisons de commerce considérables, qui sont venues depuis quelques années s'établir au Gabon, ont, par des cadeaux importants, triomphé de la jalousie des peuples riverains de la côte, qui leur interdisaient l'accès de l'intérieur. Au moyen de petits vapeurs d'un faible tirant d'eau, elles se sont avancées très-loin sur de grands fleuves et sur les lacs; elles ont lancé dans l'intérieur une quantité considérable d'agents européens qui ont établi de nombreuses factoreries. De ces factoreries, rayonnent en grand nombre des traitants noirs qui s'avancent plus ou moins loin et reviennent à des époques fixes rapporter les produits qu'ils ont acquis en échange des marchandises, sur lesquelles on leur fait une certaine remise. Au reste, les noirs de toutes les tribus savent parfaitement où se trouvent les factoreries et y viennent de distances souvent très-éloignées apporter leur ivoire et leur caoutchouc. L'intermédiaire est donc à peu près supprimé, et les affaires ont décuplé d'importance. »

On tire du Gabon l'*huile d'Owala*, produite par une gousse de 2 pieds de long, dont les amandes donnent 60 p. 100 d'huile d'une qualité qui approche de celle de l'huile d'olive.

Les graines d'*ochoco* donnent 61 p. 100 de graisse fusible seulement à 70° Cent.

Le beurre de *dika* présente de l'analogie avec le beurre de cacao.

Beaucoup de voyageurs venus au Gabon pour chasser le gorille n'en ont jamais rencontré un seul, ce qui fait qu'ils ont nié son existence. Cet animal, doué d'une vue perçante, d'une ouïe et d'un odorat extrêmement fins, se tient sans cesse sur ses gardes. Son caractère est timide et méfiant; il est à peu près impossible à l'homme blanc, qui ne saurait, comme certains nègres, se glisser sans le moindre bruit au milieu des ronces, de se trouver face à face avec lui. Il est impossible de l'attirer dans un piége ou de le tuer à l'affût.

« Le gorille, dit M. de Compiègne, n'est pas un monstre intermédiaire entre l'homme et la bête : c'est un singe, singe gigantesque il est vrai, d'une taille et d'une force colossales, mais il ne diffère en rien par ses mœurs et ses habitudes des autres grands singes anthropoïdes, tels que le chimpanzé par exemple. »

Notice historique. — En 1842, le 18 mars, un traité signé avec le chef Louis, nous cédait un territoire sur la rive droite du Gabon; deux ans au plus tard, de nouveaux traités avec les chefs les plus importants des deux rives du fleuve, nous assuraient la souveraineté sur toutes les terres, îles et presqu'îles baignées par le Gabon et par ses affluents. Mais ce n'est qu'en 1849 que ce pays prit rang au nombre de nos colonies; voici dans quelles circonstances; un négrier, surpris par nos croiseurs, avait été forcé de nous abandonner sa triste cargaison. Les français eurent alors la généreuse idée de fonder une ville et de la peupler avec les nègres rendus à la liberté. Les Etats-Unis avaient Libéria, colonisée par des noirs émancipés; la France ne voulut pas rester en arrière; elle a *Libreville*.

Aujourd'hui, en vertu du traité de 1862, signé avec les principaux chefs du cap Lopez et de la rivière Nazaré; la souveraineté de la France s'étend au nord, depuis la pointe Liancé, qui limite les Etats du roi Denis, jusqu'au cap Lopez au sud. Nous avons un poste à l'embouchure de la rivière Mondah.

Climat. — On a au Gabon 6 mois de pluie (de janvier à mai) et 6 mois de saison sèche (de mai à janvier). Les chaleurs sont rarement accablantes; à l'ombre, la température ne dépasse guère 32°.

Population. — Voici la liste des villages situés sur la rive droite de l'Estuaire :

Manoël-Kringé	60	habitants
Quaben	200	—
Louis	150	—
Glass	1200	—
Toko	100	—
Prince-Glass	80	—
Boulaben	60	—
Tom Lowson	70	—
Libreville	150	—

Sur la rive gauche :

Denis	500	—
Petit-Denis	100	—
Georges	80	—
Duking	20	—
Ile du Conquet (vill. fr.)	100	—

Les Gabonnais proprement dits se donnent le nom de M'pongoé. Ils sont avoisinés par les Boulous, les Bakalais, et les Fans ou Pahouins. Tous appartiennent à la race nègre. Mais les M'Pongoé sont les moins laids et se montrent les plus civilisables. De même que les Boulons et les Bakalais, ils sont affaiblis chaque jour par des invasions des Pahouins qui les repoussent vers la mer. Ces Pahouins, plus braves que les autres peuples, viennent de l'intérieur de l'Afrique et tendent constamment à se rapprocher du littoral en exterminant les populations qu'ils rencontrent sur leur passage. Avant peu d'années, nos établissements auront à compter avec eux.

ILE DE LA RÉUNION

SITUATION. — L'île de la Réunion ou île Bourbon, fait partie du groupe des Mascareignes; elle est situé dans l'océan Indien, à 140 kilom. au sud-ouest de Maurice; 560, est de Madagascar, 3,000 nord-est du Cap, 16,250 de Brest; entre 52° 56' et 55° 34' de longitude est et entre 20° 50' et 21° de latitude sud.

TOPOGRAPHIE. — L'île, de forme elliptique, mesure 62 kilom de long sur 40 de large, sa circonférence est d'environ 213 kilom. sa superficie de 251,160 hectares.

Le territoire s'exhausse autour de deux centres volcaniques principaux. Piton des neiges (3,069 m.) et Piton de la Fournaise (2,625 m.) Le plateau qui réunit ces deux systèmes de montagnes, porte le nom de plaine des Cafres (1,600 m.)

Rivières. — L'île est arrosée par dix-sept petits fleuves côtiers peu larges et peu profonds. La principale est la rivière du Mât qui a 40 kilom. de cours, 20 m. de largeur et 1 m. de profondeur.

Etangs. — Il y en a quatre, qui communiquent avec la mer au moment des pluies. Celui de Saint-Paul a plus de 16 hectares; celui de Saint-André en a 4.

Canaux. — On a creusé plusieurs canaux d'irrigation. Le plus étendu est celui de Saint-Etienne. qui mesure 225 m. de long. et qui réunit la rivière dé l'Abord à celle de Saint-Etienne; il fournit de l'eau à la ville de Saint-Denis.

Cotes. — Le développement de la côte est de 207 kilom.; on n'y trouve pas de ports, mais seulement des rades peu commodes qu'il faut quitter aux moindres bourrasques. Celle de Saint-Denis, qui est la meilleure, peut recevoir des bâtiments de grande dimension; elle a de 10 à 20 brasses de profondeur, Mais comme elle est ouverte à tous les vents, qui soufflent d'avril en décembre, elle devient souvent dangereuse.

CLIMAT. — L'île appartient à la zone torride du sud; elle est un des pays les plus favorisés pour la beauté et la salubrité de la température. L'acclimatement y est facile. Maximum + 36°, moyenne 24° minimun 12° On ne connaît que deux saisons : hivernage (chaleur et pluies) de décembre à mai; belle saison (chaleur tempérée) de mai à novembre.

Les vents dominants de l'est-sud-est au sud sud-est divisent l'île en *partie du vent* (exposée au vent) à l'est et en (*partie sous le vent*) (à l'abri), à l'ouest de la chaîne centrale qui traverse l'île.

Les vents sont quelquefois très-dangereux. Les navires en rade se voient forcés d'appareiller.

PRODUCTIONS NATURELLES

« Toutes les roches de l'île de la Réunion sont d'origine ignée, dit Malte-Brun, ce sont pour la plupart des basaltes d'un gris pâle. On se sert communément pour bâtir d'une pierre poreuse plus légère que le basalte, mais assez dure. L'île renferme des mines abondantes de pouzzolane. Ses rivages sont entourés d'une ceinture de bancs de coraux, avec lesquels on peut faire de la bonne chaux. L'île ne renferme aucun gisement métallique. Une source ferrugineuse alcaline à Salazie est la seule exploitée et fréquentée. Une saline artificielle est établi à Saint-Pierre; on y obtient le sel à l'aide de l'évaporation de l'eau de mer.

« Le sol de la Réunion est fertile; les terres cultivées forment une ceinture d'une largeur moyenne de 6 kilom. autour de l'île, et s'élevant sur le versant des montagnes jusqu'au tiers environ de leur hauteur. Le cirque du bassin de Salazie, dans le groupe du piton des Neiges, est la seule partie cultivée de l'intérieur. On cultive à la Réunion la canne à sucre, le café, le girofle, le cacao, les épices; les vivres du pays sont : le manioc, les patates, les songes ou gouets, ou choux caraïbes, le riz, le maïs; on cultive aussi un peu de froment. Les légumes secs sont les ambreuvades. les haricots, les lentilles, les pois du Cap et les petis pois. Les autres légumes sont cultivés en France. Les fruits sont en général ceux de l'Europe et des contrées tropicales : l'ananas, l'avocat, la banane, le fruit à pain, la sapotille, la datte, la pêche, la figue, le raisin, l'orange, la fraise, la framboise, etc. Il existe peu de bons paturages.

« Les forêts qui couvraient l'île ont été depuis longtemps défrichées jusqu'à une certaine profondeur autour du rivage; le centre de l'île conserve seul sa végétation primitive. Ces forêts couvrent à peine aujourd'hui le quart de superficie; les essences principales sont le bois de natte, le takamaaka, le tan, le bois blanc, le palmiste, le bois de pomme, le bois d'écorce blanche, le bois de nèfle et le bois de gouyave. On compte dans la colonie 41 espèces de bois propres aux constructions et aux arts. Les grands arbres ne croissent pas dans une région de plus de 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

« La flore de l'île de la Réunion est très-riche. Dans l'impossibilité où nous nous trouvons naturellement de la détailler ici, nous nous contenterons de faire remarquer que les végétaux dont les produits servent à la nourriture de l'homme sont au nombre de 159; ceux affectés spécialement à la nourriture des animaux, au nombre de 56; ceux utiles aux arts et à l'industrie, au nombre de 86, ceux qui ont des propriétés médicinales, au nombre de 191; ceux qui fournissent des bois propres aux constructions et aux arts, au nombre de 41; enfin, ceux qui sont nuisibles ou vénéneux, au nombre de 24.

« Une très-petite partie des plantes coloniales cultivées à Bourbon sont indigènes. Ainsi le cotonnier y a été apporté d'Amérique; le caféier y a été introduit en 1777 de Moka, où Beauvol-

lier de Courchant et Dufougeret-Gremer allèrent le chercher par ordre de la compagnie des Indes; l'arbre à pain, est dû à la Billardière, le muscadier, le poivrier, le canellier, le riz en terre sèche, le mangoustan, etc., etc., sont des présents du célèbre Poivre; l'astronome Rochon, le naturaliste Commerson dotèrent l'île de plusieurs plantes utiles. C'est à Lejuge qu'on doit le manguier, l'avocatier, le corossolier et l'attier. L'abbé Gallois a introduit le camphrier; Bellecombe, le chêne de France; la Bourdonnaye, l'indigotier, le blé d'hiver et la fataque; le comte d'Estaing, la noix du Bancoul qui donne une huile pareille à celle du lin; enfin, de nos jours, l'ordonnateur Desbassyns de Richemont a apporté du Brésil, l'herbe de Guinée; il a aussi importé dans la colonie l'arrou-route, l'abricotier, le framboisier, le poirier, l'amandier, le cerisier, l'olivier et le prunier de France. Le vanillier y a été apporté de Cayenne en 1819 par le capitaine Philibert, et l'arbre à thé par le capitaine Roquefeuille. » (A. Hugo, *France pittoresque*.)

« Les animaux domestiques sont ceux de l'Europe; mais l'aridité des savanes ou pâturages ne permet pas d'élever dans l'île la quantité des bestiaux nécessaire à ses besoins. Les ânes et les chevaux sont généralement d'une belle espèce; les chèvres et les porcs y sont rès-nombreux; mais il y a peu de moutons, et ils dégénèrent. On rencontre parmi les animaux sauvages, les chèvres ou cabris, qui vivent en troupes; les lièvres, dont la fourrure est très-belle; le tenrée ou tangue, espèce de hérisson, qui sert à la nourriture des noirs. Parmi les animaux nuisibes nous citerons les rats, les mulots et les souris qui pullulent. Les abeilles, introduites depuis 1665, fournissent un miel estimé. On a naturalisé la cochenille du nopal; les fourmis, les kakerlats causent de grands ravages dans les plantations et dans les habitations; le scorpion et la scolopendre sont au nombre des insectes venimeux.

« Les oiseaux domestiques sont les mêmes que ceux que l'on élève en France; on a introduit la poule sultane de Madagascar, dont la chair égale celle du faisan. Parmi les oiseaux sauvages on remarque le martin, qui rend de grands services à la colonie en détruisant les insectes, et qui a été apporté des Philippines; le perroquet noir, qui devient de plus en plus rare, et qui paraît originaire d'Afrique; deux espèces de tourterelles, une grise et une rouge; le gobe-mouche huppé, le merle, la caille, le cardinal, le bengali, etc., etc., etc. Les poissons de mer qui se trouvent sur les côtes sont: entre autres, les requins, les thons, les bonites, les maquereaux, les sardines, les raies; parmi les crustacés: les homards, les crabes, les chevrettes et les tourlourous sont les plus communs. Les coquillages propres à servir de nourriture sont très-rares sur les côtes; enfin, dans les rivières de l'intérieur, on trouve la carpe, l'anguille et le gouramier; ce dernier, qui est originaire de la Chine, est très-estimé des gourmets. »

AGRICULTURE. — La Réunion est surtout une colonie agricole. 85,000 hectares sont cultivés; les deux tiers en cannes à sucre, le reste en céréales, en plantes alimentaires, quelque peu de café, en vanille, en girofle, en cannelle, en coton, en rocou, en maïs, en manioc, en patates, en tabac, en cacao. Les deux tiers de l'île sont encore incultes; 55,000 hectares sont couverts de forêts.

Voici comment les recensements divisent la partie agricole de l'île.

Cultures.	Hectares.	Produits.
Cannes à sucre....	45,000	35,000,000 fr.
Café...............	4,000	440,000
Coton..............	1	250
Cacao..............	20	3,000
Tabac..............	480	450,000

Hectares cultivés.....	85.000
Habitations..........	8,230
Travailleurs..........	75.000

INDUSTRIE. — Elle a peu d'importance et s'applique surtout à la préparation des denrées coloniales principalement du sucre et des autres produits de la canne. Les autres branches de l'industrie consistent en briqueteries, chaufourneries, tanneries, forges, fonderies, réparation de machines, ferblanteries, brasseries, fabrication de sacs, avec des feuilles de palmier.

COMMERCE. — Importation d'objet manufacturés, de vins, de riz, de sucre, de vêtements, de lingerie, de meubles, de mercerie, etc. Exportation de sucre de vanille, de girofle, de gomme, de café, de coton, de lichens, etc.

Importation.....	24,000,000 de fr.
Exportation.....	25,000,000

Les deux tiers du commerce ont lieu avec la France, 275 navires dont 10 étrangers entrent chaque année dans les rades.

POPULATION. — La population se compose en grande majorité de nègres anciens esclaves émancipés en 1848; de *créoles*, intelligents, aptes au commerce, et aux travaux de l'esprit, d'indiens cultivateurs engagés, de chinois et d'africains.

La population s'élève à 215,000 habitants, dont 72,000 émigrants, 765 fonctionnaires et 1,080 militaires.

HISTOIRE. — L'île de la Réunion fut découverte en 1545, par le portugais *Mascarenhas*, qui lui donna son nom. Elle était encore déserte et les Portugais n'y formèrent aucun établissement. En 1642, M. de Pronis, agent de la compagnie française des Indes orientales à Madagascar, en prit possession au nom de la France et changea son nom de *Mascareigne*, en celui de Bourbon. Cependant ce ne fût qu'en 1664 que la compagnie y envoya vingt ouvriers français qui, placés sous les ordres d'un nommé Regnault, fondèrent le premier établissement. Autour des ces premiers colons vinrent se grouper quelques français de Madagascar, quelques matelots déserteurs et des flibustiers. Sur la demande de cette population masculine, la France envoya à Bourbon des orphelines, pour y contracter le mariage. Tel fut le noyau de cette excellente colonie, si travailleuse et toujours si française. On a conservé les noms de quelques-uns des premiers colons: Regnault, Auber, Panon, Goneau, Riquebourg, Hibon, Molet et Roulof.

Cependant la compagnie des Indes fut encore longtemps avant de s'intéresser à Bourbon, Madagascar absorbait tous ses efforts et toutes ses ressources. Ce ne fut que vers 1720 qu'elle renonça à cette dernière. La population de Bourbon s'élevait alors à deux mille individus, dont neuf cents européens et onze cents esclaves noirs provenant des côtes d'Afrique et de Madagascar.

Mais vers la même époque les Hollandais ayant abandonné l'île Maurice, ou île de France, quelques habitants de Bourbon s'y transportèrent.

L'île de France possédait un port excellent tandis que Bourbon en manquait. Cet avantage assura bientôt la prospérité de la première et sa prépondérance; et en 1735 elle devint le siége du gouvernement des deux îles. Chacune des deux îles avait reçu de la nature même sa destination; l'île de France était l'entrepôt et le comptoir de commerce; Bourbon était le pays de culture et de production.

En 1767 les agents de la compagnie remirent les deux colonies au agents du gouvernement. A cette époque la population de Bourbon s'élevait à 25 000 habitants dont 5,000 blancs et 20,000 esclaves, le nombre d'hectares en culture y était d'environ 42,000. Le roi confia l'administration des deux îles à un gouverneur et à un intendant. Le premier fut M. Poivre, administrateur remarquable qui contribua beaucoup à la prospérité de la colonie.

Les plantations de Bourbon laissaient beaucoup à désirer. Le nouveau gouverneur les visita chercha les moyens de les améliorer et propagea la culture de nouveaux végétaux, tels que le cannellier, le muscadier, le giroflier et le poivrier. Il donna au commerce de grands encouragements, et en peu d'années la population blanche s'accrut du double. D'autre part la production du coton et du café prit des proportions considérables et s'éleva à 40,000 balles de café et 100 milliers de livres de coton. Enfin, Bourbon était le grenier d'abondance de l'Ile de France. Pendant la révolution, les deux îles furent gouvernées par M. Malartie à qui également elles doivent beaucoup de reconnaissance. Sous cet excellent administrateur non-seulement les îles furent mises en bon état de défense, mais elles équipèrent de nombreux corsaires qui ruinèrent le commerce anglais dans les mers de l'Inde, et les volontaires de la *Réunion* (nouveau nom de l'île Bourbon) s'armèrent pour soutenir notre allié Tippo-Saëb. Cette dernière île exportait alors 70,000 balles de café et avait une population de 80,000 âmes.

Après la paix d'Amiens le général Decaen fut nommé capitaine général des établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance et nos colonies n'eurent qu'à se féliciter de ce choix. Malheureusement la paix avec l'Angleterre n'était qu'une trève et trois ans plus tard, en 1810, quatre mille Anglais débarqués sur deux points différents attaquèrent l'île de la Réunion dont la défense était confiée à quelques centaines d'hommes. Toute résistance était impossible. — Six mois plus tard, le 3 décembre, les Anglais s'emparent également de l'île de France qui prit alors le non d'île Maurice. Ils s'attachèrent particulièrement à cette dernière conquête et négligèrent la Réunion qu'ils ne devaient pas conserver.

Les Traités de 1815, rendirent en effet cette île à la France. Depuis cette époque sa production s'est enrichie de la canne à sucre, et son agriculture en général, fit des progrès remarquables. Il ne manquè à la Réunion qu'un port où les navires puissent trouver un abri contre les vents dangereux, qui règnent dans ces parages pendant huit mois de l'année, d'avril à décembre.

ADMINISTRATION. — Le *gouverneur* réside à Saint-Denis, il relève directement du ministère de la marine.

L'île est divisée en 2 arrondissements, qui se subdivisent ainsi :

Arrondissement de	Saint-Denis	3 cant.	7 comm.
—	Saint-Paul	3 —	6 —
	Total....	6 cant.	13 comm.

La Réunion est le centre de la division navale des côtes est de l'Afrique; elle forme l'évêché de Saint-Denis, suffragant de Bordeaux; elle ressortit à la cour d'appel de Saint-Denis.

Les établissements de l'instruction publique sont : un lycée à Saint-Denis (430 élèves); le collége communal de Saint-Benoît (85 élèves) et de nombreuses écoles.

Saint-Denis est le siége d'une cour d'appel, d'où ressortissent les tribunaux de première instance de Saint-Denis et de Saint-Pierre et neuf justices de paix.

Le diocèse de Saint-Denis, suffragant de Bordeaux, comprend 54 paroisses.

VILLES, BOURGS, LIEUX REMARQUABLES

1° ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS OU DU VENT

Saint-Denis, (lat. 20° 51' 43" S., long. 53° 9' 52" E). — Cette ville qui, depuis la perte de Maurice est, devenue le siége du gouvernement, est située, au nord de l'île et au bord de la meilleure rade de l'île. Elle possède un évêché une banque, un entrepôt, une chambre de commerce, une bibliothèque publique et plusieurs imprimeries. Ses édifices publics, peu remarquables, n'ont rien de monumental; nous devons citer cependant: l'hôtel du gouvernement, l'église, le lycée, l'hôpital et l'arsenal. Saint-Denis possède aussi deux jardins: un jardin botanique d'une richesse incomparable et un jardin d'acclimatation destiné surtout aux plantes d'Europe, situé à une lieue de la ville, dans les montagnes.

La rade est accessible aux navires de toutes grandeur; mais la création d'un port est nécessaire.

Saint-Benoît. — Cette petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement du Vent, est située à 35 kilomètres sud-est de Saint-Denis, à l'embouchure de la rivière des Marsouins. Sa rade offre un bon mouillage aux petits bâtiments. Ses édifices publics sont: la maison commune, l'église et un presbytère,

Saint-André. — Saint-André est situé sur la rivière du Mât à 20 kilomètres sud-est de Saint-Denis. Cette petite ville est entourée de riches plantations de cannes à sucre. Elle possède une église et deux écoles communales,

Sainte-Marie. — Ce bourg important est situé à 11 kilomètres à l'est de Saint-Denis sur la rivière du même nom et à peu de distance de la mer. Son petit port est fréquenté par des pêcheurs.

Sainte-Suzanne. — Cette commune, située à 15 kilomètres à l'est de Saint-Denis se compose d'un grand nombre d'habitations, disséminées entre la rivière Saint-Jean, et le ravin des chèvres, au milieu de belles plantations qui les relient entre elles. Une église et un groupe de maisons en forme le point central.

Salazie. — Ce village est situé, au centre de l'île dans une belle vallée, qu'entourent les hautes montagnes des Salazes, et qu'arrose la rivière du Mât. On y exploite une source d'eau alcaline ferrugineuse,

2° ARRONDISSEMENT SOUS LE VENT.—*Saint-Paul*. — Cette ville est située, à 22 kilomètres sud-sud-ouest de Saint-Denis, sur la côte occidentale, au bord de la mer. Elle est le siége d'une cour d'assises; elle possède un hôtel de ville, une caserne, un hôpital militaire un bureau de douanes. Ses édifices les plus remarquables sont une église, la plus belle de l'île, et deux hôtels, celui du gouvernement et celui de l'intendance. Citons encore un pensionnat et deux écoles primaires. A la ville proprement dite, sont annexés deux faubourgs, *La Procession* et Saint-Gilles.

Saint-Leu. — Ce joli bourg est situé à 20 kilomètres sud de Saint-Paul, auquel il est relié par la route nationale. Saint-Leu est bien bâti et possède une belle église.

Saint-Louis. — Cette commune, située à 30 kilomètres sud de Saint-Paul, sur les bords de l'étang du Gaul, est composée d'une agglomération d'habitations dont la population totale s'élève à plus de 9,000 habitants. Saint-Louis possède une église, un presbytère et deux écoles primaires.

Saint-Pierre. — Ce joli bourg est situé à 40 kilomètres sud-est de Saint-Paul, à l'embouchure de la rivière du Rempart. Comme celles de la commune qui précède, ses habitations sont disséminées et ont pour point central une chapelle et un groupe de maisons.

STATISTIQUE

1° ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS OU DU VENT. — 3 cantons, 7 communes.

Chefs-lieux de canton: *Saint-Denis* (36,000 hab.); *Sainte-Suzanne* (6,000 hab.); *Saint-Benoît* (20,000 hab.).

Communes: Sainte-Marie (500 hab.); Saint-André (8,000 hab.); Salazie (1,000 hab.); Sainte-Rose (3,000 hab.).

2° ARRONDISSEMENT DE SAINT-PAUL OU SOUS LE VENT. — 3 cantons, 6 communes.

Chefs-lieux de canton: *Saint-Paul* (25,000 h.) *Saint-Louis* (9,800 hab.); *Saint-Pierre* (28,000 hab.).

Communes: Saint-Leu (6,500 hab.); Saint-Joseph (550 hab.); Saint-Philippe (1,900 hab.).

MARINE ET ARMÉE. — Le développement des côtes est de 207 kilomètres 300 m. La population *maritime* s'élevait, d'après les derniers recensements, à 1604 personnes.

Les forces militaires de la Réunion se composent des troupes de la garnison et des milices locales. L'effectif normal de la garnison est de 46 officiers et de 1,124 sous-officiers et soldats répartis entre divers détachements d'infanterie et d'artillerie de la marine, de disciplinaires des colonies, de génie et de gendarmerie coloniale. La part fournie par l'infanterie de marine dans cet effectif est d'environ 550 hommes. La gendarmerie coloniale est composée de 4 officiers, 162 sous-officiers et soldats dont 90 à cheval, 67 à pied et 5 enfants de troupe.

Milice. — L'effectif de la milice est de 10,000 hommes dont 300 officiers.

La milice est placée sous le commandement supérieur du gouverneur. Elle est divisée en deux classes. La première, qui est désignée sous le nom de classe mobile est composée des habitants de 17 à 45 ans; la seconde, appelée classe sédentaire, des habitants valides de 45 à 55 ans. Dans chaque commune, la milice est placée sous les ordres d'un commandant des milices.

Les miliciens de tous grades de la classe mobile, lorsqu'ils sont astreints à se rendre à l'instruction militaire en dehors des prescriptions réglementaires, ont droit à des indemnités de déplacement.

La station *locale* de la Réunion se compose de 3 bâtiments de l'Etat. La Réunion est le centre de la division navale de l'Afrique orientale.

Hôpitaux militaires à Saint-Denis et à Saint-Paul.

Hôpital thermal, civil et militaire à Salazie.

SAINTE-MARIE-DE-MADAGASCAR

SITUATION. — Sainte-Marie de Madagascar ou *Nossi-Ibrahim*, est située dans l'océan indien, par 17° de latitude sud et 47° 34' 30" de longitude est. Elle est voisine de la côte orientale de Madagascar, dont elle s'est séparée par un canal de 5 à 12 kilomètres.

SUPERFICIE. — Sa superficie est évaluée à 90,975 hectares. Un bras de mer la sépare dans sa partie méridionale et la divise en deux îles, dont la plus petite, appelé l'*îlet*, peut avoir huit kilomètres de tour. Réunies, les deux îles ont 48 kilomètres de long, sur 8 à 12 de large.

TOPOGRAPHIE. — Du côté de l'est, à 5 kilomètres de la côte, se dresse en pleine mer, une chaîne de récifs, longue de 35 kilomètres et interrompue par diverses passes, dont 3 sont praticables pour les vaisseaux; ces récifs protégent l'île conlre la violence de la mer.

Du côté de l'ouest, le canal qui sépare Sainte-Marie de la Grande-Terre (Madagascar), forme au sud de la Pointe à Larrée, une rade vaste et sûre, à l'abri de tous les vents. Au milieu de l'entrée de la principale baie de l'île, se trouve le petit îlot *Madame* ou de Louquez, long de 300 mètres, large de 125 et défendu par quelques fortifications armées de batteries. Cet îlot, qui renferme les casernes, les magasins et les chantiers du gouvernement, commande le *Port-Louis*, qui se trouve au fond de la baie et qui est relié, par une jetée en pierres sèches, à l'île aux Forbans, mamelon stérile et inhabitable de 35 mètres d'élévation. Toute l'importance de l'île se résume pour nous dans la possession de ce port, où nos navires trouvent un refuge dans les moments de tempête. La côte de Sainte-Marie est formée par une plage sablonneuse recouverte d'une belle verdure et sur laquelle se dressent çà et là quelques falaises de peu d'étendue.

Les collines en pente douce qui traversent l'île du nord-est au sud-ouest, ne s'élèvent pas au-dessus de 60 mètres.

CLIMAT. — Le climat est humide et malsain. En janvier et février, qui sont les mois les plus chauds, il fait 37° de chaleur pendant

le jour et 20° degrés pendant la nuit. C'est un des pays du monde où il pleut avec le plus d'abondance. Pendant la saison pluvieuse, les vents soufflent du sud; pendant la saison sèche, ils viennent de l'est. Les ras de marée sont fréquents sur la côte orientale de l'île.

PRODUCTIONS. — Les bois couvrent 25,000 hectares vers le centre de l'île; ils sont composés des mêmes essences que les forêts de Madagascar. On cultive le riz, le manioc, les patates, les ignames et plusieurs autres racines. On élève du bétail, surtout le zébu que l'on exporte à Bourbon. Le sol est bien arrosé, mais de mauvaise qualité, sauf une zône intérieure de 20,000 hectares.

COMMERCE. — Il se fait presque exclusivement avec la Réunion, Maurice et Madagascar. On importe des toiles, du rhum, du sel, des marmites, de la faïence, de la verroterie et des objets de consommation ou d'habillement pour les blancs. On exporte du riz (provenant de la Grande-Terre), de la volaille, du poisson, des peaux de bœuf, des écailles de tortue, des pagnes, de l'huile de baleine, du girofle. — Le commerce jouit d'une liberté absolue.

Importation...........	280,000 fr.
Exportation...........	18,000 fr.

NAVIGATION. — La navigation entre l'île et les côtes voisines a lieu au moyen de pirogues indigènes, qui font une moyenne de 380 voyages par an. 40 navires entrent chaque année dans la rade (sans compter les bâtiments de l'état).

POPULATION. — On évalue la population à 6,000 habitants dont 10 indigènes pour un européen (y compris la garnison). Le nombre des colons est insignifiant. Il n'y a pas de ville; le Port-Louis est le principal centre de population. Tous les habitants, qu'ils soient noirs ou blancs, viventdans des cases en bois, couvertes en feuilles et proprement construites.

ADMINISTRATION. — L'administration appartient à un commandant particulier qui relève directement du ministre de la marine et qui exerce seul la justice; sauf appel devant la cour d'appel de la Réunion. La mission catholique relève du préfet apostolique de Madagascar.

HISTOIRE. — Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'île de Sainte-Marie est située à quelques milles de Madagascar; la compagnie des Indes orientales considérait sa possession comme un poste avancé d'une entreprise de colonisation plus considérable. Son histoire est donc étroitement liée à celle de Madagascar.

Ce fut en 1642 que les Français songèrent à s'établir à Madagascar. Les Portugais qui l'avaient découverte en 1506 n'y avaient formé aucun établissement. Nous avons dit plus haut comment la compagnie des Indes, négligea longtemps la Réunion et Maurice pour ne s'occuper que de la grande île africaine. Elle créa plusieurs établissement dont le plus important était Tintingue sur la côte orientale, et le fort Dauphin. Mais Madagascar, inhospitalière aux Européens, était assez peuplée pour repousser leurs envahissements et les colons eurent à se défendre fréquemment contre des tribus belliqueuses de la côte et même de l'intérieur. Pendant deux siècles la compagnie disputa à un climat insalubre et à l'hostilité des indigènes une existence précaire.

En 1773, les Français du fort Dauphin furent massacrés; un petit nombre d'entre eux, échappés à la mort, abandonnèrent Madagascar et se réfugièrent à l'île Bourbon. Le gouvernement, obligé de renoncer au fort Dauphin et à Tintingue, résolut de s'emparer de l'île Sainte-Marie. Cependant ce ne fut qu'en 1821 que partit de France une expédition destinée à réaliser ce projet. Cette expédition comprenait un personnel civil de 79 personnes, 60 militaires et 6 colons volontaires. On espérait reconquérir Tintingue, et fonder une colonie agricole et militaire et l'on comptait y attirer un certain nombre de colons de l'île Bourbon. Mais aucune de ces espérances ne fut réalisée.

Tintingue fut définitivement abandonné en juillet 1831 et le fort qui le protégeait fut détruit. Sainte-Marie fut conservée comme une station navale, mais on renonça à toute tentative sur Madagascar.

En 1851, l'île Sainte-Marie, qui dépendait du gouvernement de la Réunion, en fut détachée.

Aujourd'hui, la population française de Sainte-Marie est d'un chiffre sans importance L'industrie y est nulle et le commerce de ses habitants, Malgaches d'origine pour la plupart, consiste en échange de quelques denrées avec la Grande-Terre.

MAYOTTE & DÉPENDANCES

Mayotte et les îles qui en dépendent font partie de l'archipel des Comores, au milieu du canal de Mozambique. Voici la description que Malte-Brun donne de cette île.

« Mayotte, la plus petite des quatre grandes Comores, est la plus méridionale et plus occidentale de l'archipel; elle est située à 30 kilomètres au sud-sud-ouest de Hinzouan ou Anjuan, la plus importante des Comores, entre les 12° 34' et 13° 2' de latitude méridionale, et les 42° 43' et 43° 3' de longitude orientale du méridien de Paris.

« La route de la Réunion à Mayotte, que l'on peut évaluer à près de 1,700 kilom., environ 800 lieues marines, en contournant le cap d'Ambre, peut facilement se faire en 6 ou 7 jours pendant la mousson du sud-est; mais le retour pendant cette même mousson demande quatre fois plus de temps, à cause des courants du cap d'Ambre et du long circuit qu'il faut faire pour s'élever dans l'est.

« Mayotte a une forme allongée dans le sens sud-est et nord-ouest; elle est de formation volcanique et en grande partie composée de lave; on y trouve encore des scories de basalte, du tuf basaltique, de la pouzzolane, etc. Elle compte 39 kilom. du nord-ouest au sud-est; sa largeur varie de 4 à 15 kilom., sa surface est de plus de 30,000 hectares, non compris les îles Pamanzi, Zambouron et plusieurs autres îlots

« L'île, dans son irrégularité, offre un grand nombre de baies plus ou moins propres au mouillage; elles sont formées par les derniers développements des contre-forts de la chaîne de montagne qui traverse l'île dans toute sa longueur.

« Les pics principaux de cette chaîne sont: les pitons de Maveguani, Ouchongui, Qualey, Monsaperey, Combani et Nouvoua-Moubé; ils paraissent atteindre 5 à 600 mètres. Le reste de l'île est montagneux, coupé de ravins profonds, et ne présente point de plateaux. Il y a seulement des vallons, et dans le pourtour de quelques baies, des terrains de pente assez douce. Dans les unes et les autres on trouve d'excellente terre végétale; partout ailleurs le sol est volcanique et peu fertile, surtout dans la partie du sud.

« En face de l'îlot de Zaoudzi, la pointe de Choa se trouve jointe à Mayotte par un isthme élevé de 5 à 6 mètres au-dessus des plus hautes marées. Son sol est formé d'une couche de terre végétale assez épaisse, et paraît doué d'une grande fertilité; le terrain compris dans un rayon d'environ 3 kilom. autour de Choa est parfaitement disposé pour un établissement commercial, il est très-fertile et heureusement accidenté; il renferme plusieurs sources.

« Il n'y a point de rivières proprement dites à Mayotte; mais dans l'intérieur de l'île on rencontre fréquemment des petits cours d'eau qui pouraient suffire pour mouvoir des moulins; le plus important est celui de l'anse d'Ebenney. On peut le remonter avec la marée l'espace d'un kilom. dans de petites embarcations.

« Quoique Mayotte passe pour la plus salubre des Comores, les Européens qui y séjournent sont exposés aux fièvres intermittentes, qui les prennent la nuit; aussi pour les éviter, les colons, après avoir surveillé leurs plantations pendant le jour, viennent-ils passer la nuit dans leurs habitations de l'îlot de Zaoudzi, qui est beaucoup plus sain pour eux.

« La température moyenne de Mayotte est de 29 à 31 degrés du thermomètre centigrade. Pendant la saison des fortes chaleurs, c'est-à-dire pendant les mois de janvier et février, elle ne s'élève jamais au delà de 34°. L'hivernage est déterminé comme à la Réunion par les lunes de décembre et de mars. Les grains donnent plus de pluie que de vent. Habituellement il n'y a pas de mauvais temps, et les coups de vent sont très-rares.

« Mayotte est la plus fertile des Comores, la végétation y a une force remarquable. On peut évaluer au quart de la surface de l'île les terres réellement cultivables.

« On y trouve le cocotier, le bananier, l'oranger, le citronnier, le tamarinier, le goya-

vier et les autres fruits des tropiques. La canne à sucre, le café, le coton, le tabac, croissent spontanément; le dattier est très-commun. Le riz, la patate douce, le maïs, le mil, l'igname, l'ananas, le melon d'eau, le gingembre, le pourpier viennent très-bien.

«On recueil dans l'île de la cire et du miel; on y trouve de la gomme copale, une espèce de résine blanche et parfumée, et divers bois d'ébénisterie. L'île est assez boisée, et parmi les arbres qui s'y trouvent il y en a de propres aux constructions civiles et maritimes, principalement à dans la baie de Bouéni et au sud de l'île.

« Dans la partie occidentale et méridionale de Mayotte, c'est-à-dire la plus fertile, les herbes croissent à une hauteur prodigieuse et formeraient de bons pâturages; mais les meilleurs paraissent être à Pamanzi.

« Les animaux domestiques sont la chèvre et le zèbre. On élève des bœufs, des moutons, des volailles, et surtout des pintades. On y trouve quelque gibier, tels que pigeons, tourterelles, cailles et oiseaux aquatiques. Les bois abritent le makis brun. Parmi différentes espèces d'oiseaux, l'épervier est commun, et il présente cette particularité qu'il se tient de préférence sur la côte et se nourrit de poissons. Les tortues sont en très-grande quantité, et la pêche peut fournir des produits considérables.

« Une ceinture de récifs entoure l'île de Mayotte dans presque toute sa circonférence, et la fait paraître inaccessible. On y pénètre par sept passes principales, dont la meilleure et la plus accessible est celle de Bandéli à l'est.

« L'espace compris entre les récifs et l'île même renferme entre autres îlots: Pamanzi, Zaoudzi, Bouzi et Zambourou. Pamanzi est le plus important, il se termine à l'ouest par la presqu'île de Zaoudzi, qui fait face à la presqu'île de Choa, dont nous avons parlé.

« Cet îlot est montagneux; ses vallées peuvent être bien cultivées; il y existe une belle plaine couverte de palétuviers. Le point culminant de la chaîne principale s'élève à 218 m. au-dessus du niveau de la mer. Il ne s'y trouve point de cours d'eau, mais des puits.

« La partie septentrionale renferme un ancien cratère devenu lac, et contenant une eau sulfureuse excellente pour la guérison des maladies cutanées, fréquentes aux Comores, et des blessures. La mer forme autour de Zaoudzi une rade excellente; elle peut recevoir une escadre.

« C'est dans cet îlot que se trouve le principal établissement militaire de l'île Mayotte et le siége du gouvernement colonial. »

NOSSI-BÉ est une île de 15,900 hectares de superficie; elle est située sur la côte nord-ouest de Madagascar, par 13° 23' 16" de latitude sud et 45 59' 44" de longitude est, à 240 kilom. de Mayotte. Elle est avoisinée de plusieurs îlots insignifiants, parmi lesquels on distingue Nossi-Tassi, Nossi-Mitsiou, Nossi-Camba, etc.

CLIMAT. — Le climat est malsain. Les Européens y sont exposés à toutes les maladies des contrées tropicales.

AGRICULTURE. — Le sol est très-productif. Le territoire cultivé est évalué à 2,550 hectares qui produisent :

	Mayotte	Nossi-Bé
Sucre	3.000.000 kilog.	1.000.000 kil.
Café	3.400	10.200
Riz	130.000	»
Rhum	15.000	82.000

On y cultive, en outre l'indigo, les patates, l'igname, le manioc, etc.

COMMERCE. — Il est entièrement libre et en voie de progrès. On importe : riz, bœufs, moulins et machines à sucre, vins, spiritueux, fers, cotonnades, etc.; on exporte : sucre, cocos, noix d'arek, rhum.

	Mayotte	Nossi-Bé
Importations	1.425.000 fr.	1.155.000 fr.
Exportations	1.475.000	1.475.000
	2.900.000 fr.	2.630.000 fr.

NAVIGATION. — Entrées et sorties réunies.

	Navires français	Nav. étrangers
Mayotte	85	225
Nossi-Bé	150	320

POPULATION. — Elle se partage ainsi :

Mayotte	30.000
Nossi-Bé	14.000
Total	44.000

A Mayotte, la population se compose d'un mélange de sakalaves (nègres) et d'Arabes; à Nossi-Bé, elle est toute sakalave. La population créole et européenne, y compris la garnison, est de 900 âmes.

ADMINISTRATION. L'administration est confiée à un commandant qui relève directement du ministère de la marine; il est assisté d'un conseil de justice qui juge en dernier ressort la rebellion et les attentats à la sûreté de la colonie.

Le siége du gouvernement est au port Zaoudzi, où l'on a établi un arsenal, des casernes, une église, une école, un hôpital et des magasins.

Le commandant de Nossi-Bé siége à Helleville et relève de celui de Mayotte.

HISTOIRE. — En 1841, le gouvernement français désirait trouver un établissement qui servît de port de refuge et de ravitaillement à notre marine sur la grande route des Indes; après avoir dû renoncer à Sainte-Marie et à la création d'un port artificiel à Saint-Denis de la Réunion, il fit explorer l'archipel des Comores. Ces îles se trouvent placées sur la route des navires qui se rendent dans la mer Rouge, et dépendaient du sultan d'Anjouan. Elles étaient alors divisées par la guerre civile. Les Français en profitèrent pour s'établir à Nossi-Bé, qu'ils occupèrent bientôt sans conteste. Cette île, peuplée et fertile, offrait de grands avantages à une colonie, mais on n'y trouvait point d'endroit favorable à la création d'un port et d'un arsenal.

Deux ans plus tard, des négociations furent entamées avec Andrian-Souli, souverain de Mayotte, qui céda ses droits à la France.

Le gouvernement des deux îles fut confié à un officier de marine, qui fixa sa résidence au port de Zaoudzi. Cette petite ville possède aujourd'hui un arsenal, des casernes, une école et un hôpital. Elle est protégée par 200 hommes de troupes françaises et 250 hommes de troupes indigènes.

Mayotte est devenue le centre d'un commerce très-actif avec la côte orientale d'Afrique, Madagascar et la Réunion.

La rade de Zaoudzi est excellente et capable de recevoir une escadre. Les abords de l'île sont protégés naturellement par une ligne de récifs. Notons enfin qu'au nord de Mayotte l'on trouve dans un ancien cratère une eau sulfureuse, précieuse pour la guérison des maladies cutanées, assez fréquentes aux Comores.

Aux deux îles dont nous venons de parler sont annexés un certain nombre d'îlots, dont les plus importants sont Pemanzi, voisin de Mayotte, et Nossi-Tassi et Nossi-Mitsiou, situés près de Nossi-Bé.

A Nossi-Bé, le port d'Helleville, qui peut recevoir des navires du plus fort tonnage, commence à prendre une certaine importance commerciale. Tout fait espérer que l'avenir de cette petite colonie, désormais assuré, compensera les sacrifices que la France a faits jusqu'à ce jour.

ARMÉE ET MARINE. — La rade de l'île Dzaoudzi est susceptible de recevoir une escadre. La baie de Longone, au nord-est de Mayotte, renferme également un petit port très-convenable pour le carénage, mais la plus vaste des baies est celle de Boéni.

Le commandant supérieur de Mayotte et dépendances, relève directement du ministère de la marine. Son autorité s'étend à Nossi-Bé, qui n'a qu'un commandant particulier.

Les forces militaires, en garnison à Mayotte et à Nossi-Bé, comprennent : une section de compagnie d'infanterie de marine forte de 100 hommes, deux compagnies de soldats indigènes chacune de 112 hommes, et un détachement d'artillerie de marine. Les deux compagnies de soldats noirs ont comme cadre : 2 officiers et 8 sous-officiers européens, 15 sous-officiers et 85 soldats indigènes.

Deux navires sont affectés à la station de Mayotte.

La garnison de Sainte-Marie de Madagascar, forte à peine de 110 hommes, ne présente aucune particularité, si ce n'est une compagnie de noirs sénégalais, mozambiques et Malgaches.

Le service local de Sainte-Marie a une goëlette.

COMMUNICATIONS MARITIMES

Vià Suez. — Départ de Marseille le 28 au matin de chaque mois; 27 jours de traversée pour la Réunion.

Prix du passage

Cabine	2.375 fr.
Cabine réservée	6.125

Par le cap de Bonne-Espérance, la traversée est de 90 jours.

Le prix est de 1,200 francs pour l'aller, et de 1,500 fr. pour le retour.

Les Comores sont reliées une fois par mois à la France par les paquebots britanniques.

ATLAS NATIONAL

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

SITUATION, SUPERFICIE. — Nos établissements dans l'Inde, se composent de quelques fractions de territoire, dont la superficie totale ne dépasse pas 51,862 hectares, savoir :

Pondichéry et son territoire	29.069	hect.
Karikal et son territoire	13.515	—
Yanaon et son territoire.....	1.429	—
Mahé et son territoire......	5.909	—
Chandernagor et son territoire	940	—
Divers autres comptoirs.....	1.000	—

Nos autres comptoirs sont :

La loge de *Mazulipatam* et quelques terrains qui en dépendent ;

Sur la côte d'Orissa :

La loge de *Calicut*, sur la côte de Malabar ; Les loges de *Balassore*, de *Decca*, de *Cassembazar*, de *Patna* et de *Jouzdia*, dans la province de Chandernagor ;

La factorerie de *Surate*, dans la ville indo-anglaise du même nom.

Pondichéry et Karikal se trouvent sur la côte de Coromandel ; Yanaon et Mazulipatam, sur la côte d'Orissa, dans le pays des Circars du nord ;

Mahé et Calicut sur la côte de Malabar ;

Chandernagor et les loges qui en dépendent, sont situés au Bengale ;

Surate est dans le Goudjérate.

CLIMAT. — L'Inde est située dans la région intertropicale ; la température y est accablante, énervante ; tantôt embrasée et tantôt humide. On ne connaît que deux saisons : celle des pluies et celle de la sécheresse, Elle varient de durée suivant la position.

Sur la côte du Coromandel (Pondichéry et Karikal), la saison sèche dure de janvier à octobre ;

A Mahé d'octobre à mai.

Vents. — De mai à septembre, règne sur la côte du Coromandel un vent d'ouest très-brûlant.

Des vents réguliers (*moussons*), soufflent alternativement du sud-ouest et du nord-est. Chaque changement est accompagné de gros temps, de coups de vents et d'ouragans dangereux.

Température. — Sur la côte du Coromandel, la température est ordinairement de 25° à 28° en décembre et de 31° à 41° en août.

A Yanaon, de 18° à 22° en janvier et de 18° à 30 en mai.

A Mahé, de 22° à 26° en février et de 25° à 30° en août.

A Chandernagor, de 20° en décembre et de 35° en août.

PRODUCTIONS. — Grande richesse minérale : or, cuivre, étain, fer, sels, houille ; pierres précieuses renommées : diamants, rubis, saphirs, améthystes, onyx, cristal de roche.

Puissante végétation qui permet de faire deux récoltes par an : riz (25 espèces), marrus, tanna, toll et autres farineux ; cocotiers, dont les fruits produisent l'huile et les liqueurs dites calou, arack et arack-patié ; on en extrait aussi un sucre grossier appelé jagre. — Plantes oléagineuses : guinzely, palma-christi. — Plantes industrielles : lin, opium, bétel, tabac, indigotier, canne à sucre, cotonnier ; légumes d'Europe ; arbres fruitiers : palmiers, bambou, banian (figuier des pagodes) oranger, grenadier, pamplemoussier, goyavier, papayer, vigne ; manguier, etc.

Chevaux, ânes, buffles, béliers, moutons, brebis à laine soyeuse, chèvres du Népaul, boucs, chèvres, porcs, oiseaux de basse-cour d'Europe. — Eléphants, rhinocéros, tigres, singes, cerfs, antilopes, plusieurs espèces d'ours. Reptiles de grande taille, boa.

Cigogne, adjudant ou mangeur d'os ; oiseaux aux brillantes couleurs ; insectes, moustiques, gavials, crocrodiles monstrueux.

AGRICULTURE. — Elle consiste surtout dans la culture du riz, du *nelly* et autres menues graines qui servent à l'alimentation des indigènes. Plus d'un tiers des terres ensemencées est occupé par le riz. La culture de l'indigo est très-importante. Les produits de cette plante sont employés à la teinture des toiles bleues dites *guinées*. La culture du cocotier a pris une grande extension à Pondichéry et à Mahé.

Les cultures se divisent de la façon suivante :

	Hectares.	Produit.
Pondichéry	19.400	1.450.000 fr.
Karikal	8.700	1.205.000
Yanaon	1.750	21.800
Mahé	5.450	389.500

INDUSTRIE. — L'industrie consiste en indigoteries, sucreries, teintureries, huileries, filatures, magnaneries, savonneries. Les toiles bleues de Pondichéry sont les plus estimées de toute l'Inde pour l'industrie ; Karikal construit un grand nombre de petits bâtiments ; Yanaon produit des toiles recherchées, mais cette industrie est en décadence, faute de matières premières.

COMMERCE. — Le régime commercial est celui de la liberté. Les principaux articles d'exportation sont : l'indigo, le riz, les toiles dites guinées, les tissus de coton, le café, les huiles fixes pures, le bois de teinture et d'ébénisterie, les savons, les peaux tannées, les boissons, les arachides, le curcuma, les graines de sésame.

L'importation consiste en cuivre, arrek de toute sorte, boissons, tissus, jager (sucre de coco), les bois communs, les sacs de Gony, les farineux alimentaires, les machines et mécaniques de toute espèce, les habillements et la lingerie cousue.

Importations	5.500.000 fr.
Exportations	19.200.000 fr.

Commerce avec la France : 11 millions de francs.

Navigation. — Entrée : de navires français, 100 ; de navires étrangers, 500.

POPULATION. — Elle est répartie de la façon suivante :

Territoire	de Pondichéry	136.450
—	de Karikal	68.500
—	d'Yanaon	9.000
—	de Mahé	9.500
—	de Chandernagor	33.500
—	Loges	500
		257.450

Elle se décompose de la façon suivante :

Européens	1.450
Métis	1.500
Indigènes	254.500
Total	257.450 hab.

Les métis ou descendants d'Européens portent le nom de *topas* (gens à chapeau). Les Indiens se subdivisent en plusieurs castes : il y a d'abord les *brahmanes*, caste sacerdotale ; puis les *kchatriyas*, caste militaire et royale ; les *vaysias*, caste commerçante et agricole ; les *soudras*, caste servile ; les *Maures* ou Musulmans ; enfin, les *parias*, qui ne sont d'aucune caste, et qui sont repoussés par tout le monde. Chaque caste a ses divisions et ses subdivisions de sectes, et elles sont séparées par des lignes de démarcation tellement prononcées, qu'aucune espèce de fusion n'a lieu entre elles.

Sous le rapport de la religion, les Européens et les métis sont seuls chrétiens ; l'islamisme ne compte qu'un petit nombre de sectateurs ; l'immense majorité des indigènes, compris sous le nom général de *gentils*, est adonnée à l'idolâtrie.

ADMINISTRATION. — La haute administration est confiée à un gouverneur résidant à Pondichéry ; il est assisté d'un conseil d'administration. Des chefs de service administrent sous ses ordres les quatre établissements de Karikal, Chandernagor, Mahé et Yanaon.

Le territoire se subdivise de la façon suivante :

1° Territoire de Pondichéry. 3 districts, 92 *aldées* (communes).

District de Pondichéry	11	aldées.
District de Villenour	45	—
District de Bahour	36	—

2° Territoire de Karikal. — 5 districts et 109 aldées.

Les districts sont ceux de Karikal, Tirnourlar, Nellajendour, Nedougadou, Kotchéry.

3° Territoire d'Yanaon. — 1 aldée (Francebett), loge de Mazulipatam.

4° Territoire de Mahé. — Loge de Calicut.

5° Territoire de Chandernagor. — 1 aldée (Goretty) et plusieurs loges dont nous avons déjà donné la liste.

Les *loges*, ainsi que la *factorerie* de Surate, consistent chacune en une maison, avec un petit territoire cultivé par des Indiens. Elles sont enclavées dans les villes anglo-indiennes du même nom, et la France y exerce seulement différents droits de souveraineté et de juridiction.

La justice est rendue, dans chacun des cinq territoires ci-dessus désignés, par un tribunal civil; ces tribunaux relèvent de la cour d'appel de Saïgon (Cochinchine).

Pondichéry est le siége d'une préfecture apostolique et de la mission française du Malabar.

HISTOIRE. — Au dix-septième siècle, la France a tenu l'Amérique, au dix-huitième, les Indes, et si elle ne les a pas gardées ce n'est point faute de ce génie colonisateur dont on a fait le privilége exclusif de nos voisins, ni parce que la sort des armes nous a été contraire, mais par un enchaînement de fautes politiques.

Dès que la nouvelle route des Indes par le cap de Bonne-Espérance fut ouverte, des marins français l'ont suivie pour chercher à fonder quelque colonie. Nous citerons Gonneville qui sous François 1er, partit du Havre dans ce but, et dont la tentative provoqua bientôt après plusieurs expéditions. Sous Henri IV, il se forma une compagnie des Indes orientales, sous le patronage du gouvernement. Malgré l'appui de Sully, cette compagnie ne réussit point, mais Richelieu reprit l'idée du ministre de Henri IV et Colbert poursuivit l'œuvre commencée par Sully et Richelieu. En 1664, la compagnie des Indes orientales fut constituée sur des bases plus larges et plus solides. Le monopole du commerce de l'Inde lui fut accordé pour cinquante ans.

Cette compagnie déploya d'abord une grande activité. Après avoir organisé un commerce direct avec l'Inde, on voulut fonder un établissement à Madagascar; mais on y renonça après plusieurs tentatives infructueuses. En 1668, la compagnie choisit Surate pour comptoir principal, puis songea à s'établir à Ceylan et s'empara de vive force de la baie de Trinquemale qui appartenait aux Hollandais. Ceux-ci ne tardèrent pas à chasser les français et Caron, chef de la compagnie, chercha un dédommagement sur la côte de Coromandel et, en 1672, s'empara de Saint-Thomé. Deux ans plus tard les Hollandais la lui reprirent. Les débris de ces deux colonies si tôt dispersées, furent réunis pour peupler le bourg de Pondichéry que la compagnie avait acheté en 1683 au souverain du pays, François Martin, agent de la compagnie le fit fortifier et par la sagesse de son administration, en fit une ville florissante.

La prospérité de Pondichéry ne tarda point à éveiller la jalousie des Hollandais. La petite ville fut attaquée par eux en 1693 et réduite à capituler. Elle fut rendue à la France par le traité de Ryswick (1697). Martin reprit le gouvernement de la colonie qu'il avait fondée et celle-ci grandit rapidement en importance.

La compagnie, encouragée par ce succès, fit de nouvelles acquisitions. Elle acheta d'Aureng-Zeb, Chandernagor en 1688. Elle obtint ensuite la cession de Mahé, de Karikal, d'Yanaon et de Mazulipatam.

A Martin succédèrent deux hommes éminents Dupleix et La Bourdonnais; s'ils avaient pu s'entendre et s'ils avaient été soutenus ils nous auraient donné l'Indoustan. Le premier avait tout créé à Bourbon et à l'Ile de France, dont il était gouverneur: les cultures, les arsenaux, les fortifications. Général, ingénieur, marin, rien ne l'arrêtait; et de l'Ile de France avec son excellent port, la clef de l'océan Indien, il courut cette mer et en chassa les anglais. Dupleix voulait les chasser du continent. Il rêvait pour la compagnie un agrandissement considérable de Territoire. Déjà il avait fait de Chandernagor, qui n'était rien, une place des plus importantes.

Les anglais, à qui La Bourdonnais avait enlevé Madras le 10 novembre 1746, vinrent le 19 avril 1748 assiéger Pondichéry avec treize vaisseaux de guerre, dix-neuf bâtiments de transport, 4.700 Européens et 4,000 indigènes.

Dupleix n'avait que des forces très-inférieures ; cependant il força les anglais à lever le siége après quarante deux jours de tranchée ouverte. Cet événement retentit jusqu'en Europe. La paix d'Aix-la-Chapelle fut conclue en même temps. Les huit années qui suivirent cette paix furent la plus belle époque du commerce français au dix-huitième siècle.

Bourbon cherchait à devenir une grande colonie agricole et Dupleix cherchait à élever dans l'Inde un vaste empire colonial.

L'empire des Mongols a été longtemps un des plus vastes et des plus opulents que le monde ait vu grandir et durer. La splendeur, l'élégance des monuments élevés par les souverains de l'Indoustan étonnaient jusqu'aux voyageurs à qui les magnificences de Saint-Pierre de Rome n'étaient pas inconnues. Les cortéges innombrables, les somptueux décors qui entourèrent le trône de Delhi éblouissaient jusqu'aux regards familiarisés avec les pompes de Versailles. Quelques-uns de ces importants vice-rois qui excerçaient leur pouvoir comme délégués du grand Mogol comptaient autant de sujets que le roi de France, autant que l'empereur d'Allemagne. Et les délégués mêmes de ces délégués auraient pu lutter quand à l'étendue du territoire et au chiffre des impôts avec le grand duc de Toscane ou l'électeur de Saxe. La période la plus florissante de cet empire fut le règne d'Aureng-Zeb.

Après sa mort arrivée en 1707 le mouvement de démolition s'accéléra d'une manière effrayante.

Une série de princes, monarques seulement de nom, plongés dans l'indolence et la débauche usaient paresseusement leur vie dans le fond d'un palais soigneusement clos, mâchant le bang narcotique, hébétés par les caresses des courtisanes, distraits par les jeux de leurs bouffons. Une série d'invasions venaient s'abattre sur la proie qu'offrait aux féroces montagnards du Kaboul les richesses mal gardées de l'Indoustan.

Parmi les peuples envahisseurs les plus redoutés étaient les Mahrattes qui finirent par subjuguer plusieurs royaumes et des plus fertiles. Partout où l'on entendait leur timbalier, le paysan, jetant un sac de riz sur ses épaules et cachant dans les plis de sa ceinture ses pauvres économies, s'enfuyait avec sa femme et ses enfants dans les montagnes ou dans les jungles rassuré qu'il était comparativement, quand il était parmi les hyènes et les tigres. Comment devait finir cette anarchie!

L'étranger devait se charger de recueillir cet empire immense qui ne pouvait plus se tenir debout.

Un français, le premier, devina qu'il était possible de fonder une domination européenne sur les ruines de la monarchie Mongole, ce fut Dupleix. Son intelligence active, vaste, remuante, novatrice avait déjà formé ce plan à une époque où les plus habiles agents de la Compagnie anglaise ne s'occupaient encore que d'échanges et de négoce. Il s'immisça dans les querelles des nababs et se rendit l'arbitre nécessaire entre les jalousies des prétendants. Il aida Mirzapha-Jung à se saisir de la vice-royauté de Dekan. Pour récompense, il obtint le gouvernement du littoral indien depuis la rivière de Kristna jusqu'au cap Comorin avec 7,000 cavaliers. Une grande partie des trésors accumulés par les anciens vice-rois du Dekan passèrent dans les coffres du gouvernement francais.

Il avait autorité sur plus de 30 millions d'hommes, et le revenu de la colonie était de plus de 18 millions.

Une armée bien disciplinée était chargée de protéger les établissements; mais cette armée n'était pas assez nombreuse pour soutenir une guerre contre une puissance européenne et les établissements étaient aussi trop éloignés les uns des autres pour pouvoir se prêter un mutuel appui.

Cependant l'Angleterre, jalouse de la prospérité de nos colonies et inquiète des efforts tentés pour rétablir la flotte nous déclarait la guerre (1758). Alors commença une lutte qui devait se prolonger jusqu'à nos jours et qui dès les premières années assura le triomphe de l'Angleterre. Le 6 janvier 1761 les anglais s'emparèrent de Pondichéry, ils en expulsèrent tous les français employés par la Compagnie et démantelèrent la place. D'autres pertes considérables suivirent celle-ci et notre prépondérance était perdue dans l'Inde lorsque fut signée la paix de 1763.

Le traité de 1763 nous restitua Pondichéry, mais avec une diminution de territoire. Chandernagor, Mahé et Karikal, nous furent également rendus; mais le traité ne reçut pleine exécution qu'en 1765.

En 1769 le privilége exclusif accordé à la Compagnie des Indes orientales fut supprimé, tout sujet français eut le droit de trafiquer au delà du cap de Bonne-Espérance et quinze ans de paix aidèrent nos établissements de l'Inde à se relever de leurs désastres. Mais cette paix n'était en réalité qu'une longue trêve. En 1778 les anglais s'emparèrent de nouveau de Pondichéry ainsi que de nos autres établissements, les gardèrent jusqu'en 1783 et les reprirent encore en 1793. Nous comptions dans l'Inde de vaillants alliés : Hyder-Ali et son fils Typpo-Saëb, rois du Mysore et nous avions à la tête de notre flotte le bailli de Suffren. Malgré ces hommes illustres nous devions succomber.

Suffren est un de nos marins les plus glorieux. Il avait gagné tout ses grades en trois ans; mais depuis quarante ans il montait des vaisseaux de guerre. On le sait doué d'un courage indomptable, actif, énergique, malgré sa corpulence, esclave du devoir, ferme et sévère au sujet de la discipline, bon pour le soldat et le matelot qui répétaient partout : « Bon comme M. le Bailli de Suffren » Nommé au commandement de l'escadre des Indes, Suffren chercha immédiatement les anglais. Les écraser sur les mers tandis que Hyder-Ali renouait la ligue des princes indiens et attaquait les provinces anglaise, tel était son plan simple, hardi, dont le succès eut arraché l'Inde à nos rivaux. L'arrivée de Suffren ranima le courage d'Hyder-Ali près de succomber sous des forces supérieures et cinq batailles navales toutes glorieuses pour la France s'engagèrent le 9 février, le 12 avril, le 5 juillet, le 3 septembre 1782, le 16 juin 1783. Celle du 5 juillet fut illustrée par la valeur de Cuverville qui soutint, avec un bâtiment de 50 canons, le feu de deux vaisseaux de 74 et de 64.

Celle du 3 septembre livrée près de Trinquemale montra toute l'intrépidité de Suffren. Le feu se manifesta a bord du *Vengeur* monté par Cuverville. Les vaisseaux voisins s'écartèrent et ce mouvement jeta le désordre dans la flotte française. Suffren se crut abandonné. Il n'en résolut pas moins de tenir jusqu'au bout ; la mâture du vaisseau-amiral s'était déja écroulée. Tout à coup les cris de joie de l'ennemi lui apprennent que son pavillon de commandement est abattu « Des pavillons! s'écrie-t-il alors avec un véritable délire, des pavillons! qu'on apporte des pavillons blancs! qu'on en mette partout, qu'on en couvre le *Héros!* » Cette longue résistance, cette énergie donnèrent le temps aux autres vaisseaux de rallier

l'amiral. Le combat ne cessa qu'à la nuit; il avait coûté cher aux Anglais.

Hyder-Ali mourut, son fils Tippo-Saëb hérita de sa haine contre les Anglais. Suffren s'entendit avec lui pour une campagne décisive, il avait même remporté une victoire quand il apprit la conclusion de la paix. L'Angleterre avait perdu son renom d'invincible sur les mers, prodigieusement souffert dans son commerce, accru sa dette de 2 milliards et demi.

Lorsque, sous la République, la guerre éclata de nouveau, nous possédions encore l'île de France; les colons de cette île armèrent des corsaires et aux exploits du bailly de Suffren succédèrent ceux de Deschien et de Surcouf, intrépides corsaires qui rivalisaient de courage avec la marine de l'Etat. Grâce à l'heureuse position de l'île de France, ses bâtiments de guerre sortaient de son port et faisaient irruption dans les mers de l'Inde. Il nous faudrait un volume tout entier pour raconter les exploits de Surcouf. Il ruina le commerce anglais, et la compagnie des Indes promit 250,000 fr. à l'équipage qui parviendrait à s'emparer de lui; c'était pour rien. Mais Surcouf poursuivit sa glorieuse croisière et rentra ensuite en France.

En même temps et dans les mêmes mers, les deux frégates de l'Etat, la *Preneuse* et la *Seine* illustraient pas des combats héroïques le capitaine de la *Preneuse* et L'hermite, dont le nom est un des plus glorieux de notre marine.

A Lhermite succéda le capitaine Duperré et Hamelin qui parvint au grade d'amiral. Les Traités de paix de 1814 et 1815 restituèrent à la France ses établissements de l'Inde mais réduits aux limites fixées par le traité de 1783.

Aucun changement n'est survenu depuis. La superficie de ces territoires réunis est d'environ 49,000 hectares.

VILLES BOURGS, LIEUX REMARQUABLES

PONDICHÉRY.—(lat. 11° 55' 41" N., long. 77° 29" 7" E.) Cette ville est située dans l'ancienne province de Carnate, sur la côte de Coromandel à 168 kilomètres sud de Madras à 3,250 kilomètres sud-ouest de Calcutta, a 1,020 lieues marines de l'île de la Réunion et a 4,270 lieues marines de Brest. Mais la création du canal de Suez la rapproche considérablement de la mère patrie. Pondichéry est le chef-lieu des établissements français de l'Inde et la résidence du gouverneur ainsi que du chef des missions étrangères.

La ville se divise en deux parties : la ville blanche et la ville noire, séparées par un canal. La première s'élève à l'est au bord de la mer; elle est bien bâtie et renferme quelques édifices remarquables. Nous citerons l'église des Missions, l'hôtel du gouverneur et le phare élevé en 1836. Cette ville possède plusieurs teintureries d'indigo et une fabrique de toiles de coton bleu dites *guinées* les plus estimées de l'Inde; elle est aussi le centre commercial de toutes nos possessions.

La côte de Pondichéry ne forme point de port mais seulement deux rades : la grande et la petite. Cette dernière est celle où mouillent les vaisseaux pendant la belle saison. A 2 kilom. du rivage, on trouve dans cette rade 7 ou 8 brasses d'eau. Pendant la mauvaise saison, les vaisseaux mouillent dans la grande rade, à sept kilom. du rivage; on y trouve de 12 à 15 brasses d'eau.

La population de la ville est évaluée à 50,000 habitants, dont 1,150 Européens et 1,350 métis.

Villenour. — Cette petite ville est le chef-lieu d'un district voisin de Pondichéry et qui contient 45 villages indous. Elle est le siége d'une justice de paix.

Bahour. — Bahour est un chef-lieu de district qui comprend 36 villages et le siége d'une justice de paix.

Karikal.—(lat. 10° 55' nord, long. 77° 24' est.) 15,000 habitants.

Cette ville est située dans la province de Tanjaour sur la côte de Coromandel à l'embouchure du Cavery, à 114 kilomètres sud de Pondichéry. Elle est la résidence d'un administrateur civil et le siége d'un tribunal de première instance; elle est fortifiée. Elle possède d'importantes manufactures d'indiennes et des chantiers de construction; son commerce est considérable.

CHANDERNAGOR. — (Latitude 22° 51' 26" nord. longitude 86° 1' 48" est). 32,000 hab. Cette ville est située à 1,800 kil. nord-ouest de Pondichéry, dans le Bengale, sur la rive droite de l'Hougly, l'un des bras du Gange, et à 150 kil. de son embouchure. Elle est la résidence d'un administrateur civil et le siége d'un tribunal de première instance. Chandernagor a beaucoup perdu de son activité industrielle et commerciale, qui porte principalement sur les tissus de coton. Malheureusement, il se trouve enclavé dans les possessions anglaises.

MAHÉ. — (Latitude 22° 51' 26" nord, longitude 86° 1' 48" est). (3,400 hab.). Mahé est un comptoir situé sur la côte du Malabar, à plus de 450 kil. ouest de Pondichéry. Le commerce de cette petite ville consiste en cacao, poivre et arak.

YANAON. — Latitude 16° 43' nord, longitude 85° 5' est. (5,000 hab.). Le comptoir de Yanaon est situé à 780 kil. nord nord-est de Pondichéry, dans la province de Golconde. Yanaon est la résidence d'un administrateur civil et le siége du tribunal de première instance. Le territoire de cette ville est d'une grande fertilité et produit en abondance le riz et l'indigo.

A 12 lieues d'Yanaon, s'élève la célèbre pagode de Jaggernaut, dédiée à Jagat-Natha, sous le char duquel des fanatiques se font écraser afin d'assurer leur salut dans l'autre monde.

BASSE COCHINCHINE

SITUATION. — La grande et riche colonie de la basse Cochinchine, faisait, avant la conquête française, partie de l'empire d'Annam, dans l'Asie orientale; elle est comprise entre 102° et 105° 11' de longitude est et entre 9° 5' et 11° 30' de latitude nord. Elle doit son nom à sa position sur les canaux que forme le fleuve *Meï-Kong* ou *Cambodge*, en se jetant dans la mer de Chine.

LIMITES. — Elle constitue une presqu'île de forme presque triangulaire, baignée à l'ouest par les eaux du golfe de Siam, au sud et à l'est par la mer de Chine, et bornée, au nord-ouest, par le petit royaume du Cambodge (vassal des Annamites), et au nord par le pays montagneux des Moï (nominalement soumis aux Annamites), et au nord-est par de vastes forêts qui la séparent des autres provinces de l'empire d'Annam.

SUPERFICIE. — En vertu du traité de 1862, la France possède toute la région qui s'étend à l'est de la branche orientale du Cambodge, plus deux îles du delta ayant une superficie totale de 2,238,000 hectares; elle possède, en outre, à 70 kil. au sud des bouches du fleuve, la petite île montagneuse et boisée de *Poulo-Condore*, dont la superficie est d'environ 6,000 hectares. Enfin, les trois provinces annexées plus tard s'étendent sur une superficie à peu près égale (2,000,000 d'hectares).

TOPOGRAPHIE. — Le sol de la basse-Cochinchine se compose de deux parties distinctes :

1° *Terres basses*. C'est la portion, d'une inépuisable fertilité, qui s'étend le long du bassin inférieur du fleuve; elle est formée de vases et d'humus dus aux crues des eaux;

2° *Terres hautes*. Elles commencent au-dessus de Saigon, et s'étendent jusqu'à la limite de notre possession.

La partie orientale de la province de Bien Hoa est couverte par les dernières ramifications (du reste peu élevées) de la chaîne du Thibet. Taut le reste du territoire est plat et à peine ondulé par quelques faibles élévations qui descendent en pente presque inappréciable jusqu'à la mer.

« Dans toute la partie sud-ouest, dit M. Levasseur, celle qui avoisine le fleuve et le cours inférieur des rivières, le sol fertile, mais bas,

uni, présente l'aspect d'une plaine immense, maréeageuse, couverte d'herbes et de joncs, semée par places de forêts de palétuviers et de rizières très-productives et en partie inondée à l'époque des crues. Dans la partie qui s'élève à l'est de Saïgon, le terrain se relève, se prête à des cultures plus diverses et se termine, à l'extrémité orientale, par des montagnes, dernières pentes de la chaîne qui traverse la péninsule. »

Un de nos plus grands fleuves, le Mei-Kong (Cambodge), venu des montagnes du Thibet, et coulant à travers l'Indo-Chine, embrasse de ses nombreux canaux le territoire de la basse Cochinchine et se jette dans la mer par huit embouchures d'une grande largeur, mais d'une navigation difficile. Il traverse, arrose et fertilise le territoire du nord au sud.

A l'est de la branche orientale de ce grand fleuve, le pays est arrosé par quatre rivières, moins longues, moins larges, mais beaucoup plus profondes, et qui permettent aux plus gros navires de pénétrer dans l'intérieur des terres jusqu'à 70 ou 80 milles de la mer. Ces cours d'eau sont: les deux *Vaïcos*, la *rivière de Saïgon* et le *Donnaï*; elles sont réunies au Cambodge par des canaux naturels appelés *arroyos*. Elles débouchent dans la même baie que la branche orientale du fleuve, à l'ouest du cap Saint-Jacques, qui est signalé par un beau phare

CLIMAT. — La Cochinchine se trouve dans la zone intertropicale. Le climat, d'une humidité extrême, est malsain pour les Européens, auxquels une hygiène des plus rigoureuses est recommandée. L'acclimatement est long et dangereux surtout dans les pays bas qui longent la mer. On ne connaît que deux saisons : celle des pluies, de mai à octobre, et la saison sèche, d'octobre à mai. Lorsqu'on arrive dans les terres hautes de la province de Bien-Hoa, la température est un peu plus tempérée et plus égale.

Température : Moyenne + 25°; maxima, + 35°; minima + 17°.

AGRICULTURE. — Principales cultures: riz, tabac, coton, maïs, arachide, plantes oléagineuses, canne à sucre, betel. — Plantes légumineuses de toute sorte et principalement : fèves, haricots, bien-dau (sorte de haricot). Beaucoup de plantes textiles inconnues en Europe, coton, chanvre.—Sériciculture. — Plantes tuberculeuses et cucurbitacées, arbres à fruits (surtout dans la province de Bien-Hoa) : cocotier, mangue, mangoustan, jacq, banane, ananas, citron, orange mandarine, grenade, goyave, pomme-cannelle. Le thé est cultivé, mais il est de moins bonne qualité que le thé de Chine. L'Etat s'est réservé une certaine partie du territoire pour en faire, en faveur de nos nationaux, des concessions à des prix modérés; quelques concessions gratuites sont accordées aux anciens sous-officiers.

Le riz est cultivé sur une étendue de 225,000 hectares; le sucre et les arbres fruitiers le sont sur une superficie de 66,000 hectares.

INDUSTRIE. — Les habitants sont assez industrieux, quoiqu'encore arriérés.

Ils exploitent les forêts et des carrières, élèvent des vers à soie, [et se livrent surtout à la pêche; la capture et la salaison du poisson est une des branches les plus lucratives de l'industrie. L'exploitation des salines produit une moyenne de 15 millions de kilogr. de sel.

COMMERCE. — Le commerce qui se développe tous les jours avec une rapidité extraordinaire, a lieu avec le royaume d'Annam, la Chine et Hong Kong.

Il y a quelques années, il était presque insignifiant avec l'Europe; mais il a pris une extension de bon augure. « Le marché ouvert aux produits français manufacturés ne se borne pas aux six provinces de la basse Cochinchine, dit avec raison M. Joanne, il s'étend aussi à la Cochinchine intérieure, et comprend le Cambodge, avec lequel Saigon est en communication directe. » Ce commerce extérieur a lieu par des barques et des jonques du pays auxquelles les navires européens de France, d'Angleterre, de Hambourg, etc., se substituent de plus en plus.

Dans les premiers temps de notre occupation, le total des importations ne dépassait guère 20 millions de fr.

En 1866, il était de 40 millions; aujourd'hui, il est de plus de 100 millions.

Les principales denrées et marchandises importées sont :

Les tissus, pour environ.	23 millions de fr.
Les poissons salés.......	15 —
Les métaux précieux et le numéraire	9 —
Le thé	6 —
Les farineux alimentaires	3 —
Le fil de soie...........	4 —
Le sucre	4 —
L'opium................	3 —
Les vitrifications	2 —
Les bois communs.......	2 —
Les médicaments.	2 —
Les boissons............	2 —
Les pierres, terres et matériaux..................	4 —
Les articles de Paris.....	2 —
Chinoiseries	1 —
Divers.................	18 —

L'exportation, qui était de 35 millions en 1866, dépasse aujourd'hui 66 millions; elle porte principalement sur :

Le riz..................	35 millions de fr.
L'ivoire, l'écaille, les dents	20 —
L'or et l'argent en lingots ou en numéraire..........	4 —
Les poissons salés.......	3 —
La soie	1 —
Les tissus..............	1 —
Les joncs....	1 —
Les graines	1 —

NAVIGATION. — Le mouvement général des entrées et sorties se traduit par un chiffre total de 10,830 embarcations, savoir :

	Entrées.	Sorties.	Tonneaux
Navires français	110	110	150.000
— étrangers	305	305	70.000
Barq^es annamites	3.100	4.900	500.000
Totaux....	5.515	5.315	720.000

ADMINISTRATION. — La basse Cochinchine, capitale Saigon, est divisée en 6 provinces, savoir :

1° Province de *Gia-Dinh*, chef-lieu Saïgon (82,000 habitants); ville principale, Cho-Lon (32,000 habitants);

2° Province de *Bien-Hoa*, chef-lieu Bien-Hoa (10,000 habitants); ville principale, Cap-Saint-Jacques;

3° Province de *Mytho* ou de *Dinh-Tuong*, chef-lieu Mytho (12,000 habitants); ville principale, Go-Cong;

4° Province de *Vinh-Long*, chef-lieu Vinh-Long;

5° Province de *Chaudoc* ou *Han-Giang*, chef-lieu, Chaudoc;

6° Province de *Hatien*, chef-lieu, Hatien.

Cette division en provinces n'implique aucune administration spéciale. Tout le gouvernement est au contraire, centralisé à Saigon entre les mains du gouverneur, assisté d'un conseil consultatif. A peine à-t-on conservé dans chaque province quelques traces du régime annamite, telle que la subdivision en *inspections* pour les affaires indigènes. Les fonctions d'inspecteurs (remplies par des Français), ont été conservées à Cho-Lon, pour la province de Gia-Dinh et aux chefs-lieux des 5 autres provinces.

Saigon est le siége d'une cour d'appel qui comprend dans son ressort tous les tribunaux de l'Asie française.

L'évêque de Saigon prend le titre de vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale et administrateur du Cambodge.

POPULATION. — La population se distribue ainsi par province :

Gia-Dinh......	301.000 habitants.
Bien-Hoa.	105.550 —
Ding-Thuong..	198.550 —
Vinh-Long....	359.500 —
Han-Giang	239.000 —
Hatien........	30.000 —
Total....	1.233.600 hab.

La population de la Cochinchine appartient à cinq races principales :

« Les *Chinois* sont étrangers au pays et y vivent entre-eux, groupés en congrégations dans chaque village. Ils sont intelligents et habiles, mais paresseux.

« Les *Cambodgiens*, sont les anciens propriétaires du sol. Ils sont peu nombreux et ne se croisent guère avec aucune autre race. Ils se livrent à la petite culture et laissent le commerce aux Chinois. Leur caractère est faux et perfide. Ils aiment la musique, parlent une langue et ont une écriture déjà très-parfaite, car ils possèdent un alphabet syllabique. Ils brûlent leurs morts, ce qui rend très-difficile de se procurer des crânes permettant de se livrer à de sérieuses études sur leur conformation anatomique.

« Les *Annamites* ne sont guère plus connus; on manque absolument de mensurations exactes à leur égard, il est presque impossible d'obtenir des ossements d'origine authentique.

« Ils sont, en général, mal conformés, mais non rachitiques. Les pieds et les mains sont petits et allongés; les pieds sont très-souvent presque plats.

« On a exagéré l'écartement du gros orteil, qu'on a comparé à celui du singe; mais cependant il est assez mobile pour qu'ils puissent s'en servir pour ramasser des objets par terre ou manier la rame lorsqu'ils ont les mains occupées.

« Ils laissent croître leurs ongles de la main, qui atteignent parfois deux décimètres. Ils ont les yeux petits et plus ou moins bridés, et sous ce rapport, leur physionomie étant très-variable, il serait désirable qu'on en fit prendre un grand nombre de photographies. Ils sont peu velus. Les mères portent leur enfant sur la hanche.

« On a déjà signalé le déhanchement disgracieux qu'ils ont en marchant; cette allure tient peut-être à l'habitude de ramer debout, habitude qui peut avoir une réelle influence sur ces gens qui passent la moitié de leur vie dans leurs barques. Cyniques dans leurs expressions, apathiques dans leurs manières, passionnément attachés au sol natal, qu'ils ne se décident

presque jamais à abandonner, ils sont intelligents et susceptibles d'une éducation rapide.

« Les *Tiams* ou *Chams* parlent une langue dont l'origine est encore inconnue. Ce sont des demi-sauvages qui habitent constamment les bois, où ils se font des cases élevées sur pilotis. Leurs femmes sont d'une beauté farouche et ne se croisent jamais. Comme les Musulmans, les Tiams s'abstiennent d'alcool et de porc. Ils ont un caractère gai et ouvert, une nature belliqueuse, l'horreur de la servilité. Leur taille est élevé et bien prise; leurs pommettes peu saillantes.

« Ce qui frappe le plus dans la conformation des hommes et des femmes, c'est le développement extraordinaire des masses graisseuses, à la hauteur des reins, qui fait penser aux Hottentots.

Les *Stiengs*, dont le langage est également d'origine inconnue, sont assez peu nombreux. Ce sont des individus de taille moyenne, à peau presque glabre partout, robustes, qui vivent de leur chasse. Leur arme favorite est l'arbalette. Ils ornent leurs oreilles de rondelles de bambou plantées dans les lobes.

« Ces races ont produit de nombreux métis.

« Parmi les produits de ces croisements, les métis français-annamites méritent de nous arrêter un instant.

« Il paraît, en effet, que les produits des unions de nos compatriotes avec les indigènes sont de nature à donner de sérieuses espérances pour notre installation dans la colonie.

« A Saigon seulement, il en existe déjà une soixantaine ayant atteint la nubilité. Ces jeunes gens ne sont pas laids, quoique leur nez soit un peu épaté et leurs yeux légèrement bridés; ils sont bien conformés, robustes, intelligents, actifs, et tous fait présager qu'ils formeront une race bien acclimatée au pays et capable d'assurer l'implantation de notre civilisation en Orient. » *L'Explorateur*, compte rendu d'un mémoire de M. Maurice.

Sous le rapport des races, la population se décompose ainsi :

Européens	900	habitants.
Métis	200	—
Annamites	1.212.300	—
Chinois	19.000	—
Malabares	500	—
Hindous	500	—
Malais	150	—
Turcs et Arabes	50	—
Total	1.233.600	hab.

Il est difficile d'évaluer le nombre des chrétiens répandus dans notre colonie; on peut cependant compter 25,000 chrétiens indigènes.

HISTOIRE. — Ce que nous venons de dire de nos possessions de l'Inde rend d'une appréciation plus facile l'importance de notre nouvelle colonie d'Indo-Chine, encore trop peu connue.

La péninsule où elle est située était depuis deux siècles explorée par des missionnaires, et jusqu'à l'époque de la conquête on ne connaissait ce pays que par leur relations.

Selon les annales cochinchinoises, qui remontent à une époque antérieure à l'ère chrétienne, tantôt la Cochinchine a été directement soumise à l'empire chinois, tantôt elle s'en est séparée. Elle a été souvent en guerre avec le royaume de Siam, de Cambodge et de Tonkin.

Vers la moitié du treizième siècle, Marco Polo en visita quelques provinces, mais on n'obtint que plus tard des notions exactes sur leur état politique et leurs mœurs.

Les Portugais lui donnèrent le nom qu'elle a gardé parce qu'ils lui trouvèrent quelque ressemblance avec le pays de Cochin, situé sur la côte de Malabar et à cause de sa dépendance apparente ou réelle de la Chine.

L'Europe n'eut de rapports directs avec l'empire d'Annam que dans la seconde partie du XVIIIe siècle, grâce à l'influence que l'évêque d'Adram avait acquise à la cour de l'empereur Gya-Long, influence qu'il employa en faveur de la France. A la suite d'une insurrection formidable, Gya-Long d'après les conseils de Mgr Pigneaux évêque d'Adram envoya une ambassade à Louis XVI pour réclamer son appui. Le prélat accompagna les ambassadeurs à Versailles et un traité fut conclu le 18 novembre 1787, en vertu duquel l'empereur cédait à la France en toute propriété la ville de Tourane et l'île de Poulo-Condor, sous la condition de l'envoi d'une escadre et de troupes destinées à aider Gya-Long à reconquérir ses états. La Révolution interrompit les préparatifs de cette expédition. Cependant l'évêque d'Annam parvint a emmener en Cochinchine quelques officiers et quelques volontaires qui réorganisèrent l'armée de Gya-Long et lui permirent de vaincre l'insurrection. L'empereur fut reconnaissant envers ses auxilliaires, il les combla de biens et favorisa les Français et la religion catholique. Ses successeurs, Ming-Mang (1820-1841), Tien-Tri (1841-1837) et enfin Tu-Duc suivirent une politique tout opposée. Les Européens furent chassés et les chrétiens persécutés. En vain la France et l'Angleterre se plaignirent-elles, Tu-Duc, se croyant dans sa capitale de Hué à l'abri de toute entreprise européenne, persévéra dans sa politique.

Les martyrs se multiplièrent, plusieurs prêtres français et un évêque espagnol, Mgr Diaz, ayant été mis à mort, les gouvernements de France et d'Espagne se concertèrent pour l'envoi d'un corps d'armée en Cochinchine.

En 1858 une escadre commandée par l'amiral Rigault de Genouilly parut devant Tourane, et la ville fut prise et ses défenses détruites. Mais l'amiral ne disposait pas de forces suffisantes pour se porter contre Hué, à quinze lieues de là; il prit le parti de longer la côte vers le sud et prit position à l'embouchure du Mékong. Sur un bras de ce fleuve, à quelques lieues de la mer s'élève Saïgon, capitale de la basse Cochinchine. Ses fortifications redoutables furent emportées d'assaut le 17 février 1859. Malgré cet échec, l'empereur Tu-Duc comptant sur le climat et sur le petit nombre des troupes d'occupation (de sept à huit cents hommes) rejeta nos propositions. Deux années d'occupation n'avaient pas lassé nos braves soldats, lorsque le traité de Tien-Tsin (15 octobre 1860) en réglant nos griefs du côté de la Chine nous rendit l'entière disposition de nos forces en Orient et permit de diriger des renforts sur la Cochinchine. L'offensive fut reprise avec vigueur.

En 1861, la prise de Mytho et de Bien-Hoa, sur le continent, l'occupation des îles de Poulo-Condor, puis en 1862 la prise de Vinh-long, amenèrent le traité de paix de Saigon conclu le 5 juin 1862 entre l'amiral Bonnard et le gouvernement Annamite. Par ce traité celui-ci s'engagea à payer dans le délai de dix ans une indemnité de guerre de vingt-quatre millions, dont vingt et un à la France et trois à l'Espagne. Il s'engagea à ouvrir à notre commerce trois ports du Tonkin, à respecter les missionnaires français et espagnols ainsi que les sujets catholiques; à ne céder aucune partie de son territoire sans le consentement de la France et à céder à cette puissance trois provinces sur quatre qu'elle avait conquises. Il fut convenu également que les trois provinces de l'ouest de la basse Cochinchine seraient gouvernées par un vice-roi qui ne pourrait y recevoir aucune troupe sans le consentement du gouvernement français.

Les trois provinces cédées à la France sont celles de : Saigon, Bien-Hoa et Mytho. L'étendue de leur territoire équivaut à cinq ou six de nos départements et sa population est d'environ un million d'indigènes.

Depuis, pour couper court aux insurrections qui troublaient nos frontières et les Etats de notre allié le roi de Cambodge, les trois provinces de Vinh-long, Chaudoc et Hatien ont été annexées à notre colonie et cette annexion appelée par le vœu des populations laborieuses a eu lieu sans effusion de sang.

Cette annexion nouvelle nous procure 477,000 sujets nouveaux, une très-grande augmentation de terres cultivées, la possession exclusive des grands fleuves et des canaux importants qui forment les principales artères commerciales de la basse Cochinchine, enfin un supplément de revenus de trois millions et de sérieuses garanties de sécurité. La prospérité de la colonie va toujours croissant; l'exportation du riz à la Réunion, au Japon en Amérique et en Europe s'élevait en 1867 à 113,725 tonnes. La culture de la canne à sucre, du tabac, du bétel, a pris un grand développement.

Le port de Saigon jouit de la liberté commerciale la plus large et est devenu très-important. Les grands travaux entrepris à Saigon et dans les principaux centres de population améliorent chaque jour les conditions de notre occupation. Les progrès moraux suivent les progrès matériels. La colonie possède 54 écoles et en crée chaque année de nouvelles. La capitale possède son *journal officiel* contenant les annonces commerciales, les entrées et sorties du port, etc., enfin des articles divers sur le pays et les actes officiels.

L'année 1873 vit s'accomplir à l'extrême Orient une conquête faite avec une rapidité remarquable. M. Garnier, à la tête de 150 hommes, est parvenu à ouvrir le *Tong-king* au commerce. Ne pouvant s'arranger à l'amiable avec les mandarins, il s'empare de la citadelle de *Ke-cho*, fait 1,500 prisonniers annamites et chinois (20 novembre 1873), repousse plusieurs attaques, prend plusieurs villes (Haï-Dzuong, Nam-dinh, etc.); enfin, en moins de 20 jours, il avait conquis tout le delta du Tong-King. Cent-cinquante Français et quelques milliers de volontaires indigènes suffisaient pour maintenir un territoire peuplé de plusieurs millions d'habitants.

M. Garnier formait, en décembre 1873, le projet d'aller enlever le camp des Mandarins, lorsque des ambassadeurs demandèrent à traiter. Tandis que l'on discutait les bases du traité, l'ennemi nous attaque traîtreusement. M. Garnier est tué dans le combat et les Hé-Ki, nos ennemis, emportent triomphalement sa tête. 500 hommes de renfort (21 déc.) furent envoyés à M. Esmes qui avait reçu le commandement de l'expédition. L'ennemi n'osa plus se montrer et l'on put reprendre les pourparlers interrompus par l'attaque déloyale du 24 décembre.

M. Philastre, officiellement chargé, par le gouvernement français de traiter avec le roi Tu-Duc, donna l'ordre d'évacuer tout le pays envahi et ce fut à Saïgon, que l'amiral Dupré conclut le 15 mars 1874, un traité d'après lequel nous nous sommes confirmés dans la possession de la basse Cochinchine; le Tong-King et son fleuve sont ouverts au commerce, et l'exercice de la religion catholique délivré de toute entrave. Ce traité a été ratifié le 4 août 1874, par l'Assemblée nationale.

Armée et Marine. — Le nombre des troupes de terre et de mer n'a pas été arrêté.

Arsenal maritime à Saigon, qui a deux bassins pour recevoir des canonnières, avec dock flottant.

Des annamites sont affectés au service de la marine,

Hôpitaux militaires à Saigon (400 à 500 lits),
— Mitho,
— Bien-Hoa,
— Baria,

Et des infirmeries dans divers postes.

Un commissaire de la marine à Saigon.

Un commissaire spécial, quatre sous-commissaires.

Neuf aides-commissaires et 15 commis de marine.

Les forces militaires se composent d'artillerie de marine, de génie, d'infanterie, de gendarmerie, d'un escadron de spahis, de compagnies d'infanterie indigènes et de milices indigènes.

La compagnie indigène, organisée et armée à l'Européenne, est formée de soldats recrutés ou engagés volontaires.

Les recrutés d'après les rôles des quan-bô des provinces sont rigoureusement choisis, d'après les usages annamites, parmi les fils des personnes enregistrées sur les rôles des communes. La solde, la nourriture et l'entretien des troupes indigènes sont à la charge de la colonie et les communes servent au trésor une redevance annuelle pour chaque homme dont le temps de service est de sept ans et elles sont responsables de leur présence sous les drapeaux.

Les miliciens indigènes, qui sont également fournis et entretenus par les communes, ont conservé l'organisation et l'armement annamites. Ils sont placés sous les ordres des inspecteurs des affaires indigènes et sont spécialement affectés à la garde et à la police des communes et du service des *trams* (stations de poste).

Saigon. — (82,000 habitants), siége du gouvernement colonial, se compose d'une ville européenne récemment construite et d'un groupe de villages cochinchinois, dont la population, chassée par notre conquête, se reforme lentement. C'est la position maritime la plus importante de la Cochinchine; c'est le point extrême desservi par les paquebots des messageries françaises. Le voyage est de 35 jours en moyenne, par l'isthme de Suez. On peut aussi s'y rendre indirectement par voie de Singapore, sur les paquebots de la compagnie anglaise, qui a deux départs chaque mois, tandis que la traversée par paquebots français n'a lieu qu'une fois par mois.

Saigon est construit à 70 kilomètres de la mer sur la rivière la plus profonde et la plus navigable de la Cochinchine; cette rivière communique d'un côté avec le Donnaï, rivière accessible aux plus gros navires et d'un autre côté par divers canaux naturels (arroyos), avec le Cambodge dont les bouches sont ensablées.

Cho-Lon, à 7 kilomètres de Saigon, avec laquelle elle communique par une belle route et par l'Arroyo-Chinois. C'est un poste militaire, habité presque exclusivement par des négociants chinois (32,000 hab.).

Ile de Poulo-Condor. Nous y avons un poste militaire; cette île est couverte de belles forêts produisant des bois de construction et de teinture.

Bien-Hoa, chef-lieu de la province la moins malsaine, poste militaire, à 27 kilomètres de Saigon, sur la rivière de Bien-Hoa, exploite des carrières de pierre et de granit, fabrique des huiles et des briques (10,000 hab.).

Cap Saint-Jacques, simple poste militaire, à 90 kilomètres de Saigon, sur l'embouchure du Donnaï.

Mitho. Ville forte importante, à 70 kilomètres de Saigon, sur la rive gauche de la branche orientale du Cambodge, au confluent du principal arroyo qui conduit à Saigon; entrepôt de tout le commerce entre la Cochinchine et le Cambodge; grand entrepôt de riz (12,000 habitants).

Go-Kong, marché et port militaire, à 57 kilomètres de Saigon, au milieu d'un pays couvert de rizières.

Vinh-Long, chef-lieu de province, ville fortifiée à l'orientale et défendue par une citadelle, à 187 kilomètres de Saigon.

Chaudoc, chef-lieu de province, poste militaire, à 397 kilomètres de Saigon.

Hatien, chef-lieu, poste militaire à 630 kilomètres de Saigon.

GUYANE FRANÇAISE

SITUATION. — La Guyane française est une partie de l'Amérique méridionale qui s'étend entre l'Orénoque et le fleuve des Amazones. Elle est comprise entre 2° et 6° lat. N. et entre 52° et 57° long. O., à 1,320 lieues marines de Brest. Elle a pour bornes : l'océan Atlantique au N.-E., le Maroni à l'O. et au N.-O., grand fleuve qui la sépare de la Guyane hollandaise; et le Rio-Branco, au delà duquel sont plusieurs pays intérieurs peu connus. Sa limite sud-est, du côté de la Guyane brésilienne, n'est pas encore déterminée.

SUPERFICIE.—La superficie de la Guyane française est évaluée à environ 720,000 hectares.

TOPOGRAPHIE. — La partie qui occupe le littoral comprend les terres basses ou terres d'alluvion, couvertes de marais tantôt inondés, tantôt desséchés et formant de fertiles prairies : le reste s'appelle les terres hautes, et dépend d'une chaîne de montagnes, environnées de forêts, qui traverse l'île et s'étend vers le sud.

22 fleuves ou rivières. Principaux fleuves : le Maroni, le Sinnamary, le Kourou, l'Approuague, l'Onanary, l'Oyapock, la rivière de Cayenne, la Mana, etc. — Plusieurs lacs, entre autres le Mepecucu, le Mapa, le Macari. — Deux routes et un canal. — 11 îles ou îlots.

CLIMAT. — Température moyenne 25° à 30° centigrades; le thermomètre monte souvent à 37°. Il ne descend pas au-dessous de 18°. — Deux saisons : la saison sèche dure de juin jusqu'en novembre ou décembre; la saison pluvieuse, de novembre jusqu'à juillet. Pluies diluviales en janvier, février, avril. Peu d'ouragans.

ADMINISTRATION. — Un gouverneur nommé par le gouvernement et relevant directement du ministère de l'intérieur. — Un conseil privé. — Un préfet apostolique. — Une cour d'appel. — 10 établissements d'instruction publique dirigés par les frères et par les sœurs de Saint-Joseph. — La Guyane est divisée en 14 communes : savoir 13 rurales (quartiers) et une urbaine qui est la ville de Cayenne, siége du gouvernement (8,000 hab.).

Justice. — Tribunal de première instance à Cayenne; cour d'appel à Cayenne.

Cultes. — Un préfet apostolique, 11 paroisses, 18 prêtres.

Armée. — La garnison a un effectif de 1,359 hommes, dont 60 officiers. Un colonel d'état-major de l'infanterie de marine est gouverneur commandant militaire : un chef de bataillon d'infanterie de marine fait fonctions de major de la garnison. Il y a, avec un lieutenant-colonel, 9 compagnies d'infanterie de marine. — Une gendarmerie coloniale, commandée par un chef d'escadron, comprend 32 gendarmes à cheval et 172 à pied.

La station navale se compose de cinq avisos à vapeur, cinq goëlettes et trois pénitenciers flottants, présentant un effectif de 13 officiers et 400 matelots ouvriers.

Hôpital militaire à Cayenne, contenant 700 à 800 lits. Le nombre des malades en temps ordinaire y est de 400. Desservi par les sœurs de Saint-Paul de Chartres.

POPULATION. — La population actuelle peut être évaluée à 18,000 habitants, y compris l'effectif militaire, les fonctionnaires, le personnel des congrégations, et 2,940 Indiens, Africains et Chinois immigrants. La population blanche forme à peu près le quinzième du total.

« Il existe, disent les *Notices de la marine*, sur le territoire de la colonie, quelques tribus d'indiens aborigènes qui forment une portion tout à fait distincte de la population coloniale. Ils reconnaissent l'autorité de la France, mais cette reconnaissance ne se manifeste guère qu'au moment où ils élisent un capitaine chef de tribu, dont le grade est soumis à la confir-

mation du gouverneur. Leurs mœurs sont paisibles. Ils cultivent un peu de manioc, des ignames, des bananes, mais ils vivent surtout de chasse et de pêche. Ils sont divisés en plusieurs tribus.

« Outre ces populations aborigènes, on rencontre en remontant le Maroni, à partir de la réunion de l'Awa et du Tapanahoni, trois tribus de nègres désignés sous la domination générale de Nègres-Bosh (Nègres des bois); ce sont les *Youcas*, les *Bonis* et les *Polygoudoux*. Ces tribus ne sont pas indigènes; elles sont formées d'anciens esclaves et de soldats noirs qui se sont évadés autrefois de la colonie de Surinam. Ils vivent comme les Indiens principalement de chasse et de pêche, et descendent souvent aux établissements français pour y commercer au moyen d'échanges consistant en bois, gibier et poisson. Leur nombre peut être évalué à 1,400 ou 1,500 individus. »

La Guyane a cessé d'être un lieu de transportation pour les condamnés politiques. On n'y envoie plus aujourd'hui que des forçats et des repris de justice. Pénitenciers des îles du Salut, du Kourtou, de la montagne d'Argent, de Saint-Laurent; de Saint-Louis; dépôt de Montjoly; etc.

AGRICULTURE. — Cannes à sucre, 470 hectares, café 453, cacao 255. On cultive aussi le coton, le rocou, le poivre, le girofle, la vanille, les bananes, le coco, l'ananas, le manioc, les ignames, les patates, etc.

Hectares cultivés (de toutes denrées) 5,309.

Nombre des habitations, 1,695. — Travailleurs 6,255.

Valeur des propriétés : 8,066,202 fr.

Il y a insuffisance de bétail et la pénurie de fourrages est telle qu'on est obligé d'en faire venir de l'étranger.

Vastes forêts. Les principales espèces de bois sont le cèdre noir, l'angélique, le coupi, le bois de rose mâle, le balata, le taoul, le wacapou, le courbaril, l'arbre à pain, l'arbre à caoutchouc, le mûrier, le palétuvier, etc.

INDUSTRIE ET COMMERCE. — Exploitation des gisements aurifères; grands chantiers de bois de construction et d'ébénisterie; fabriques de sucre; — élève des vers à soie; — briqueteries.

Exportations : peaux brutes, vessies natatoires desséchées, sucre brut, cacao, rocou, épices, or natif, bois divers. — Valeur des exportations : 2,530,425 fr.

Importations : farine de froment, légumes, huiles, tabac, houille, vin français, eaux-de-vie, beurre salé, bœufs vivants, mulets, viandes salées, tissus de coton, tissus de chanvre et de lin, linge et habillements, etc. Valeur des importations : 8,238,425 fr.

NAVIGATION :

Bâtiments français.	Entrées	97.	Sorties	73.
Bâtiments étrangera.	—	20.	—	22.

COMMUNICATIONS MARITIMES :

Voie anglaise. — Traversée de 25 jours. — Départ de Southampton les 16 et 31 ou 1er de chaque mois.

Prix de passage :

Cabine à l'arrière	1,032 fr.
— a l'avant	875 fr.

HISTOIRE. — Lorsque Christophe Colomb accomplit son troisième voyage avec ses vaisseaux, le 30 mai 1498, il se dirigea vers le sud-ouest.

Le 31 juillet il découvrit l'île de la Trinité et, en faisant le tour de l'île, il aperçut vers le nord-ouest une terre qu'il prit pour une seconde île et qu'il nomma île de Grâce; c'était le premier point du continent américain qu'il eût découvert : la Guyane.

Pendant longtemps aucune colonie ne s'y établit. Ce ne fut qu'en 1628 que 26 Français se fixèrent sur les bords de Sinnamary. Un peu plus tard, d'autres vinrent s'établir sur les rives du Cananama, puis à l'embouchure de la rivière de Cayenne.

Une société se forma à Rouen pour l'exploitation de ces contrées, mais n'obtint aucun succès. Une autre, sous la direction d'une sorte de fou furieux, échoua complétement. Ce directeur nommé Poncet de Brétigny réduisit les colons à fuir dans les bois et fût pris lui-même et dévoré par les sauvages.

Vint ensuite la compagnie dite des douze seigneurs (1652). Cette compagnie emmena un nombre considérable de Colons. Pendant la traversée les douze seigneurs assassinèrent leur commandant, de Royville. Arrivés à la Guyane ils se livrèrent à toutes les extravagances et tous finirent comme avait fini Poncet de Brétigny. Les malheureux qu'ils avaient emmenés périrent de faim ou se firent massacrer par les sauvages.

Témoins de ces folies, les Hollandais qui possédaient un grand établissement à Surinam, envoyèrent des colons dans la Guyane française. Ceux-ci sous la conduite de Guérin Spranger, s'occupèrent sérieusement d'industrie et de commerce, créèrent des sucreries et la Guyane prospérait lorsqu'en 1663 une nouvelle compagnie française la *France équinoxiale* fondée au capital de 200,000 livres vint chasser les Hollandais.

L'année suivante son privilége lui fut retiré pour passer entre les mains de la grande compagnie des Indes occidentales formée par Colbert, et qui devait administrer toutes nos colonies d'Amérique. C'est de cette époque que date la fondation de notre colonie de la Guyane.

La prudence et la sagesse de M. de la Barre, directeur de l'entreprise, assura son développement et sa prospérité. Déjà les terres étaient défrichées par plus de mille pionniers, lorsque malheureusement la guerre éclata. En 1667 les Anglais s'emparèrent de l'île de Cayenne et ravagèrent toutes les plantations. Il fallut six ans de paix pour réparer ces désastres. A la même époque, nos missionnaires, qui s'étaient avancés au loin dans le sud mirent nos colons en rapport avec les habitants indigènes des bords de l'Oyapoc.

En 1672, les Hollandais s'emparèrent de Cayenne et y prirent garnison; ils en furent chassés peu de temps, après par le vice-amiral d'Estrées.

La compagnie des Indes occidentales fut supprimée en 1674, et la colonie fut administrée par le gouvernement. Cette période fut pendant quelques années assez heureuse; mais une expédition dirigée par Ducasse, contre Surinam, ayant échoué, la population de la Guyane française fut décimée, et la prospérité coloniale compromise (1688). Vers 1716 des graines de café fraîches dérobées aux Hollandais, furent plantées dans notre colonie, et la culture du café prit une extension rapide. Au caféier vint se joindre bientôt le cacaoyer. La Guyane donnait de grandes espérances, lorsqu'une entreprise mal préparée, jeta dans les îles du Salut et sur les bords du Kouron douze mille malheureux qui, sous l'influence des fièvres paludéennes que certains courants apportent dans ces parages, périrent en peu de temps (10,000 hommes). Le retentissement de ce désastre fit croire à l'insalubrité générale de la colonie. Cependant, quelques années plus tard M. Malouet fit entreprendre des travaux de desséchement et la Guyane paraissait reconquérir la faveur des émigrants lorsque le décret qui abolissait l'esclavage ruina ses plantations.

En 1809 une flotte anglo-portugaise s'empara de la Guyane. Le gouverneur se rendit aux Portugais qui conservèrent cette colonie jusqu'en 1815.

Diverses tentatives de colonisation furent faites sous Louis XVIII mais dans des proportions très-restreintes et ne donnèrent que des résultats insignifiants.

En 1852, le gouvernement décida l'abolition des bagnes et la transportation des condamnés aux travaux forcés dans des pénitenciers établis à la Guyane. Aux condamnés politiques furent d'abord affectées pour sejour les îles du Salut. Plus tard, une partie de ces îles reçut des condamnés pour crimes de droit commun. Plusieurs catégories de détenus furent formées : ceux qui étaient insubordonnés étaient astreints aux travaux les plus rudes : l'extraction des pierres, la construction des chemins; les autres, groupés par profession, travaillaient dans des ateliers. Après avoir subi deux années de leur peine s'ils se conduisaient bien, ils pouvaient être autorisés à travailler pour les habitants de la colonie, et même à obtenir pour leur propre compte des concessions de terrains qui, après dix années de culture, devenaient leur propriété. Des routes furent tracées et établies par le génie militaire; au bord de ces routes s'élevèrent sur un plan régulier les maisons entourées de jardins et de lots de terres.

Les condamnés concessionnaires pouvaient se marier ou faire venir leur femme et leurs enfants. Pendant trois ans ils recevaient des secours du gouvernement en vivres et en graines, en ustensiles et outils aratoires.

Bien que la Guyane soit bornée au sud par des forêts profondes et à l'est par des déserts coupés de marais et de forêts de palétuviers qui en rendent les passages presque impraticables, bien que les requins, par milliers, peuplent les eaux des îles, cependant un certain nombre de condamnés parvinrent, par des prodiges d'audace à s'évader des pénitenciers.

Il est vrai que beaucoup aussi, périrent victimes de semblables entreprises. Ces drames eurent en France un grand retentissement, et aidèrent à jeter le discrédit sur une réforme pénitentiaire qui était un progrès.

Depuis 1870, cette réforme est poursuivie en Nouvelle-Calédonie, dans des conditions moins favorables.

VILLES, BOURGS,
LIEUX REMARQUABLES.

Cayenne. (lat. 4° 56′ 28″ N., long. 54° 38′ 45″ E.). Cette ville est située à la pointe nord-ouest de l'île du même nom, sur la rive droite du petit fleuve de Cayenne. Elle a été fondée en 1635. Elle est le siége du gouvernement colonial et possède une cour d'appel, une cour d'assises, un tribunal de première instance et un évêché. Cet évêché a été érigé en 1851.

Cayenne, à l'embouchure d'un fleuve, n'a point une importance maritime égale à sa situation; son port n'est accessible qu'aux petits bâtiments de commerce et manque de quais. La ville est bâtie en bois mais ses rues sont régulières et ne manquent pas d'une certaine élégance. Elle se divise en ville vieille et en ville neuve.

La première est protégée par un fort du côté de la mer.

La ville neuve possède une belle église.

On exporte de Cayenne du sucre, du rocou, du café, du cacao, du coton, du girofle et des peaux.

Les environs sont couverts de plantations de cannes, de caféiers et de coton.

Aprouague. Ce bourg est situé sur la rivière du même nom et près de son embouchure, à 75 kilomètres sud-est de Cayenne. Le mouillage de l'embouchure de l'Aprouague offre peu de profondeur comme celui de Cayenne.

Oyapock. Ce bourg est situé à 120 kilomètres sud-est de Cayenne sur la rivière du même nom. Celle-ci, à son embouchure, offre une baie large et dont les eaux profondes peuvent recevoir de nombreux vaisseaux. Ce port est le plus fréquenté par les bâtiments de commerce.

Kourou. Kourou à 50 kilomètres nord-ouest de Cayenne, et à 4 kilomètres de l'embouchure de la rivière dont il porte le nom, est un joli bourg, jadis fortifié.

Sinnamary. Le bourg de Sinnamary est situé sur la rivière de ce nom, à 55 kilomètres nord-ouest de Kourou. C'est en ce lieu que furent internés les déportés du Directoire : Ange Pitou, le général Barthélemy, Billaud-Varennes, etc. Les bords de Sinnamary sont marécageux et les déportés de cette époque en ont transmis dans leurs mémoires les plus tristes souvenirs.

Le bourg est le siége d'une justice de paix.

La Mana. La Mana est un village de peu d'importance, à cause de l'insalubrité de son climat; il est situé à l'ouest de Cayenne sur la rivière dont il porte le nom. On y a pratiqué quelques travaux d'assainissement.

GUADELOUPE & DÉPENDANCES

SITUATION. — La Guadeloupe fait partie des *Petites Antilles* ou îles *sous le Vent*. Elle est située dans l'Atlantique entre 15° 57' et 16° 31' latitude nord; entre 63° 32' et 64° 9' longitude ouest à 1,250 lieues marines du port de Brest.

TOPOGRAPHIE. — SUPERFICIE. — Elle est divisée en deux parties inégales par le détroit de la *Rivière salée*. Ces deux parties se nomment, l'une : la Guadeloupe proprement dite, l'autre, la Grande-Terre.

La Guadeloupe proprement dite se trouve à l'ouest de la Rivière salée. Elle a une superficie de 94,631 hectares, et elle est traversée par une chaîne de montagnes volcaniques dont le point culminant est la *Soufrière* à 1,484 m. au-dessus du niveau de la mer. Des forêts immenses couvrent la pente des montagnes, où l'on trouve d'abondantes sources thermales, soit sulfureuses, soit ferrugineuses. La colonie est arrosée par de nombreux ruisseaux et par dix-sept rivières. La Goyave et la Lézarde sont seules navigables. La Rivière salée ne porte que les navires d'un faible tonnage.

La Grande-Terre, à l'est de la Rivière salée, n'a qu'une superficie de 65,631 hectares. Elle est plus longue et moins large que la Guadeloupe. Le développement de ses côtes est à peu près de 170 kilomètres, tandis que le développement des côtes de la Guadeloupe n'excède pas 140 kilomètres.

La Grande-Terre est un pays plat; il n'a que des collines et des ruisseaux; point de forêts.

CLIMAT. — Deux saisons: de décembre à mai et de juin à novembre.

« De juin à septembre, la chaleur est grande à la Guadeloupe. Le thermomètre, à l'ombre, marque souvent de 30 à 32°. La température moyenne n'est que de 26° cent. — De décembre à mars, on tombe à 20 et 22°. Deux brises soufflant régulièrement, l'une le jour, l'autre la nuit, modèrent la chaleur. L'humidité est considérable. L'hygromètre ne descend pas au dessous de 61° et ne marque pas au delà de 97°

« La moyenne annuelle de la quantité de pluie est de 2 mètres 19 sur le bord de la mer, mais elle est plus considérable dans les montagnes. Ce sont les mois les plus chauds qui donnent la plus grande quantité de pluie.

« L'hivernage commence à la mi-juillet et finit à la mi-octobre.

« Les jours les plus courts durent 11 heures 14 minutes, les plus longs durent 12 heures 56 minutes.

« Les vents dominants sont ceux de l'est, du nord et du sud. Les vents d'est ou vents alizés, ont donné lieu aux expressions *au vent* et *sous le vent*, désignant, aux Antilles et ailleurs, l'orient et l'occident.

« La plus haute marée n'est guère que de 80 centimètres aux équinoxes. Aux solstices elle est inférieure à 40 centimètres. Pendant l'hivernage, les ras de marée sont fréquents. Il en est de même des tremblements de terre. » (J. Rambosson, les *colonies françaises*.)

ADMINISTRATION. — Elle est identique à celle de la Martinique. Le gouverneur, nommé par le gouvernement, relève directement du ministère de la marine.

La Basse-Terre est le chef-lieu de la colonie et le siége du gouvernement.

Il y a à la Basse-Terre, un évêché suffragant de Bordeaux. — Le territoire est divisé en 29 paroisses. La population de Saint-Martin est en partie méthodiste. Un pasteur de ce culte est établi à Saint-Martin.

La colonie se divise en 3 arrondissements, 10 cantons et 32 communes.

Les 3 arrondissements sont : 1° la Basse-Terre (Guadeloupe) 2° la Pointe-à-Pître (Grande-Terre) 3° Marie-Galante (dépendances).

CANTONS. — 1° *Arrondissement de la Basse-Terre*, 4 cantons, 14 communes.

Canton de la Basse-Terre . . 6 communes
— de Capesterre. . . . 4 —
— de la Pointe-Noire. . 3 —
— de l'Ile Saint-Martin. 1 —

2° *Arrondissement de la Pointe-à-Pître*. 5 cantons, 15 communes.

Canton de la Pointe-à-Pître. . 4 communes
— du Lamentin. . . . . 4 —
Canton du Port-Louis. . . . 3 —
— du Moule. . . . . 2 —
— de Saint-François . . 2 —

3° *Arrondissement de Marie-Galante*, 1 canton et 3 communes.

Canton du Grand-Bourg. . . 3 communes

JUSTICE. — 10 justices de paix; 2 tribunaux de 1re instance (Pointe-à-Pître et Marie-Galante) 1 cour d'appel (Basse-Terre) et 2 cours d'assises (Basse-Terre et Pointe-à-Pître).

ARMÉE. — Population maritime, 4,084 individus. Les forces militaires se composent de:
1° Infanterie et artillerie de marine;
2° Gendarmerie coloniale;
3° Ouvriers indigènes du génie;
4° Disciplinaires coloniaux;
5° Milices.

Elles forment un effectif de 1,849 hommes, milices non comprises.

L'officier supérieur le plus élevé en grade commande à la Basse-Terre, un capitaine d'infanterie de marine commande la Pointe-à-Pître.

Artillerie, 1 chef d'escadron, 261 soldats, 15 officiers.

Génie, 1 chef d'escadron, 184 soldats, 12 officiers,

La compagnie indigène est affectée à tous les travaux d'utilité publique.

Infanterie de marine, 1 lieutenant-colonel, 8 compagnies, 922 sous-officiers et soldats, 34 officiers.

Disciplinaires, 1 compagnie, 6 officiers, 286 soldats.

Gendarmerie, 1 chef d'escadron, 5 officiers, 174 soldats.

Les milices ont été rétablies par ordonnance coloniale du 22 avril 1867 et organisées par les arrêtés locaux des 1er mars 1832, 15 février 1851 et 24 septembre 1857. Elles comprennent deux cadres; l'un actif, l'autre sédentaire : le premier seul, équipé et armé, comprenant des sapeurs-pompiers et des chasseurs à cheval; le second, tout le reste de la population valide. Le service de la milice est obligatoire

pour tous les citoyens de 18 à 50 ans. Il existe dans la colonie : 32 compagnies de sapeurs-pompiers et 30 de chasseurs à cheval. Le nombre des miliciens qui pourraient être appelés sous les drapeaux peut être fixé au maximum à 5,700 hommes, dont 4,500 à pied et 1,200 à cheval.

Station navale : deux bâtiments.

Les hôpitaux militaires de la Guadeloupe sont au nombre de 6, ils sont placés sous le régime de la régie. Ils contiennent 444 lits. Ce sont ceux de :

La Basse Terre ;
La Pointre-à-Pître ;
Du Camp-Jacob ;
Des Saintes ;
De Marie-Galante ;
De Saint-Martin.

Écoles. — 75 établissements d'instruction publique. 30 écoles libres ; 9 écoles primaires libres sont dirigées par des laïques ; les autres par les frères et les sœurs institutrices de Saint-Joseph, etc.

23 écoles primaires communales (garçons), 11 écoles primaires communales (filles), dirigées par les mêmes, — 1 séminaire, et un certain nombre d'écoles secondaires, encore sous leur direction.

POPULATION. — La population de la colonie tout entière (Guadeloupe et dépendances) est d'environ 160 000 habitants, dont 32,000 immigrants, Indiens, Africains et Chinois.

La Guadeloupe, sans les dépendances, ne compte que 118 à 119,000 habitants.

La Basse-Terre (Guadeloupe) ville et chef-lieu, a une population de 9,480 âmes, garnison non comprise.

La Pointe à-Pître (Grande Terre) a environ 16,000 âmes.

Le Moule, chef-lieu de canton, arrondissement de la Pointe-à-Pître, est peuplé de 8 à 9,000 habitants.

Dépendances. — Les quatre dépendances de la Guadeloupe sont : *Marie-Galante*, les *Saintes*, la *Désirade*, et *Saint-Martin*.

L'île Marie-Galante est située à 28 kilomèt. sud est de la Guadeloupe, sa superficie est de 15,344 hectares. *Grand-Bourg*, son chef-lieu, a 7,000 habitants. Contrée fertile.

Les Saintes, groupe de cinq îlots transformés en fortifications. Elles font partie du canton de Capesterre, arrondissement de la Guadeloupe.

La *Désirade*, 1,800 habitants. Cette île est de l'arrondissement de la Pointe-à-Pître, canton de Saint-François. Sol montagneux et peu productif.

La partie septentrionale de l'île de Saint-Martin appartient à la France, le reste à la Hollande. Un pasteur méthodiste est établi à Saint-Martin.

		hectares.
Agriculture. —	Cannes à sucre...	17,384
	Café..........	2,795
	Coton..........	966
	Cacao..........	449
	Manioc..........	3,786
Vivres. —	(Bananes, ignames, patates, etc.)......	4,343

Le chiffre total des hectares en culture est 31,576. Nombre des exploitations rurales, 6,159. Le nombre des travailleurs est de 64,067.

Valeur approximative des propriétés 95,650,000 fr.

L'étendue des forêts est évaluée à près de 29,000 hectares.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — Fabriques de sucres, sirops, mélasse, tafia, coton, tabac, café, casse, roucou, campêche, vanille, peaux brutes, etc.

Exportations 24,983,948 francs.

3 chambres d'agriculture et des arts ; dont le siége est à la Capesterre (pour la Guadeloupe), au Moule (pour la Grande-Terre), et au Grand-Bourg (pour Marie-Galante).

Société d'agriculture à la Pointe-à-Pître.

Navigation. — Ports ouverts au commerce : la Basse-Terre, la Pointe-à-Pître, le Moule, Port-Louis (Guadeloupe) le Grand-Bourg (Marie-Galante) le Marigot (île Saint-Martin.)

Entrées : Navires français, en moyenne, 355. Navires étrangers, 240.

Il y a deux entrepôts : l'un à la Basse-Terre ; l'autre à la Pointe-à-Pître. On y reçoit toutes sortes de marchandises, même celles prohibées en France Les bureaux des douanes sont établis à la Basse-Terre, à la Pointe-à-Pître, au Moule et à Marie-Galante.

Communications Maritimes

Voie anglaise. — De Southampton les 2 et 17 de chaque mois ; arrivée à la Basse-Terre, les 19 et 3.

De la Basse-Terre, les 27 et 12 ; arrivée à Southampton, les 14 et 29.

Prix du passage :

Cabine à l'arrière..........	962 fr. 50	
— à l'avant...........	825	»

Voie française.—De Saint-Nazaire, le 16 de chaque mois ; départ de la Pointe-à-Pître et de la Basse-Terre, le 25.

Prix du passage .

Cabine d'arrière..	965 f.	nourriture.	8 f. p. jour
Entre-pont.....	470	—	2 —

HISTOIRE. — Cette île doit sa découverte et son nom à Christophe Colomb. L'illustre navigateur, lors de sa seconde expédition découvrit le 4 novembro 1493, un dimanche, une île qu'il nomma la *Dominique*, du jour de sa découverte, *dies Dominica*. Renonçant à aborder dans cette île, entourée d'une ceinture de rochers escarpés, il relâcha dans une île voisine à laquelle il donna le nom de son vaisseau *Marie Galante*. L'île, couverte d'une végétation magnifique, était inhabitée.

Il quitta Marie Galante pour se diriger vers une île plus grande, que dominait un volcan, et où il aperçut bientôt un torrent qui se précipitait d'une hauteur considérable.

Les Indigènes, nommaient cette île Turuqueira. Christophe Colomb, en souvenir d'une promesse faite aux moines d'un couvent de l'Estramadure, Notre-Dame de la Guadaloupe, en débarquant le 4 novembre dans cette île, lui donna le nom de Guadeloupe. Les Espagnols n'y formèrent aucun établissement, et pendant longtemps les Caraïbes en écartèrent les Européens.

En 1635, la compagnie des îles d'Amérique chargea les sieurs l'Olive et Duplessis de s'en emparer. Ils y débarquèrent avec 560 personnes dont 400 cultivateurs, engagés volontaires qui pour obtenir une concession de terre, consentaient à travailler pendant trois ans au profit de la compagnie. L'Olive et Duplessis pressurèrent ces malheureux, et, ce dernier étant mort, l'Olive entreprit d'expulser de l'île, les Caraïbes. Ce peuple guerrier lui opposa une vigoureuse résistance, mais après quatre ans de lutte se résigna à se retirer à la Dominique et à Saint-Vincent. Quelques colons des îles voisines, vinrent se joindre à ceux de la Guadeloupe, mais, en somme, les exactions et la tyrannie de la compagnie empêchèrent la prospérité coloniale de se développer. Trois compagnies se transmirent successivement la propriété de la Guadeloupe sans aucun succès. La dernière fut même réduite à vendre ses possessions, au marquis de Boisseret pour la somme de 60,000 livres et 600 livres de sucre par an.

En 1653, 50 Hollandais chassés du Brésil se réfugièrent à la Guadeloupe, amenant avec eux 1,200 nègres. Ils créèrent des plantations de cannes et des sucreries qui prospérèrent. Malgré l'extension que prit leur commerce, la ruine de la colonie était encore imminente, lorsque Colbert racheta les droits de la compagnie en 1664 moyennant 125,000 livres. Colbert confia la colonie à la compagnie des Indes occidentales. Les mêmes errements et les mêmes excès se renouvelèrent, et amenèrent sa dissolution en 1674.

Enfin, les possessions françaises des Antilles furent réunies à l'Etat.

Le nouveau régime fut moins mauvais que le précédent, mais demeura également loin de la perfection. Des compagnies eurent le privilége de la traite des noirs, et les planteurs manquèrent souvent de bras, ou payèrent leurs esclaves à un prix excessif.

La Guadeloupe fut sacrifiée à la Martinique ; elle ne put faire de commerce que par son intermédiaire, et dut s'y approvisionner de tous les objets de provenance européenne.

La guerre éclata. Trois fois les Anglais tentèrent de s'emparer de l'île, en 1666 en 1691 et en 1703. Ils furent chaque fois repoussés.

Pendant tout le cours du XVIIIe siècle la colonie prospéra ; elle comptait à cette époque 50,643 habitants dont 9,643 blancs et 41,000 esclaves, 350 sucreries et des cultures importantes.

En 1759, les Anglais attaquèrent de nouveau la Guadeloupe, ils la ravagèrent entièrement et cette île après une opiniâtre résistance tomba au pouvoir de l'ennemi, qui la garda pendant quatre ans. Depuis cette époque la Guadeloupe vit son commerce se relever, et sa population s'accroître, lorsqu'éclata la Révolution. Les décrets qui abolissaient l'esclavage et proclamaient l'égalité des hommes de couleur, provoquèrent la guerre civile. Les Nègres accueillirent leur affranchissement en se livrant à tous les excès. Ils portèrent partout la dévastation et s'attirèrent à leur tour de cruelles représailles. La guerre étrangère vint, bientôt après, s'ajouter à tant de maux. Les Anglais attaquèrent la Guadeloupe ; ils allaient s'en emparer lorsque des renforts arrivèrent aux colons, et forcèrent l'ennemi à se retirer.

En 1810 les Anglais réussirent enfin à s'emparer de la colonie ; ils la gardèrent jusqu'en 1815

Le 8 février 1843, un tremblement de terre d'une violence extraordinaire détruisit presque entièrement la ville de la Pointe-à-Pître, et fit dans l'île un grand nombre de victimes.

La Guadeloupe, est la patrie du général Dugommier, du général Gobert, du colonel Saint-Georges, du peintre Lethiere et des poètes Léonard et Campenon.

VILLES, BOURGS, LIEUX REMARQUABLES

La Basse-Terre. — (Lat. 15°, 50' 30" N., long. 64°, 4", 22' O. — 9,480 habitants). Cette ville est située sur la côte sud-ouest à l'embouchure de la rivière aux Herbes. Elle est

siège du gouvernement. Elle fut fondée par les premiers colons qui s'établirent dans l'île sous la conduite de l'Olive et de Duplessis. Elle fut souvent ravagée par les Anglais en 1666, 1691 et 1703. Elle s'était relevée de ces désastres, lorsqu'elle fut de nouveau prise et dévastée en 1759. D'autres épreuves l'attendaient encore : un incendie la détruisit en partie en 1782. En 1794 et en 1802 les nègres révoltés la saccagèrent. Enfin, en 1821, un ouragan la ruina presque entièrement. La Basse-Terre est une jolie ville bâtie avec régularité et qui possède de charmantes promenades. Ses environs sont occupés par des plantations de cannes à sucre. Elle est protégée par le fort Richepanse et plusieurs batteries.

Cette ville est aussi le siége d'un évêché et est divisée en deux grandes paroisses, celle de Saint-François à l'ouest et celle du Mont-Carmel à l'est.

Madouba — Ce bourg est situé au nord-est de la Basse-Terre, au pied des mornes de la Soufrière. Il est renommé pour sa salubrité.

Bouillante. — Ce village est situé sur la côte occidentale à douze kilomètres de Basse-Terre et à l'embouchure du fleuve dont il porte le nom. On y trouve plusieurs sources sulfureuses d'une température très-élevée. Les Anglais l'ont ravagé en 1703.

Capesterre. — Capesterre est situé sur la côte sud-est. Ce bourg fait un commerce maritime assez important (7,260 habitants).

La Pointe-a-Pitre. — (Lat. 16° 14' 12" N., long. 63° 51' 32" E. — 15,700 habitants.) Cette ville est située dans la partie sud-ouest de la Grande-Terre. Elle est le siége d'un tribunal de première instance. Son port est excellent et en fait le principal centre commercial de la colonie. Elle est protégée par deux forts : le fort Saint-Louis et le fort Fleur-d'Epée. Elle fut détruite presque entièrement le 8 février 1843 par un tremblement de terre et l'incendie qui en fut la conséquence. Elle s'est complétement relevée de ce désastre.

Sainte-Rose. — Ce bourg est situé sur la côte septentrionale au pied de hautes montagnes boisées où jadis les nègres marrons cherchaient un refuge. Ils y avaient formé deux villages. C'est à Sainte-Rose, dans l'anse du Vieux-fort, que Duplessis et l'Olive débarquèrent dans l'île.

Le Lamentin. — Ce village est séparé de Sainte-Rose par la rivière la Goyave dont l'embouchure est accessible aux navires. Il possède une source thermale précieuse pour combattre la paralysie.

La Baie-Mahaut. — Ce bourg, bâti sur un sol marécageux, souvent inondé, est le plus malsain de la colonie ; il est sans importance.

Le Moule. — Cette petite ville est située sur la côte orientale, à 12 kilomètres nord-est de la Pointe-à-Pître. Bien que son port offre peu de sûreté elle possède une certaine importance commerciale (10,125 habitants).

Sainte-Anne. — Petit bourg à 20 kilomètres de la Pointe-à-Pître (7,170 habitants).

Port-Louis. — Ce petit port sur la côte nord-ouest est défendu par deux batteries (5,800 habitants.)

Dépendances de la Guadeloupe.

Marie Galante. — Cette île a reçu de Christophe Colomb le nom du navire qu'il montait. Elle est située par 16 degrés de latitude nord et 63°, 30' de longitude ouest à 22 kilomètres sud de la Grande-Terre. Sa superficie est de 15,344 hectares. Ses côtes bordées de hautes falaises n'offrent d'autre mouillage que Grand-Bourg. La fertilité de son sol est très-grande e t produit le sucre et le coton.

La Désirade. — Cette île est située par 16°-20' de lat. N. et 63°, 32' de long. O., à 9 kilomètres nord-est de la Guadeloupe. Sa superficie est de 2.000 hectares. Le sol en est sablonneux. On y cultive le coton. Elle ne possède aucun port.

Les Saintes. — Les Saintes se composent de deux îles, *Terre-de-haut* et *Terre-de-Bas* et de trois ilots. Elles sont situées à 12 kilomètres sud de la Guadeloupe; leur superficie totale est de 1,256 hectares. Elles possèdent d'excellents mouillages. Elles dépendent de l'arrondissement de la Basse-Terre.

Saint-Martin. — Les Hollandais et les Français se partagèrent cette île en 1643. La partie du nord échut aux Français. Elle est située à 198 kilomètres nord-nord-ouest de la Guadeloupe entre les îles Saint-Barthélemy et Anguille.

LA MARTINIQUE

SITUATION. — La Martinique est une île de l'océan Atlantique appartenant au groupe des *Petites Antilles* ou *îles sous le Vent*. Elle est située par 14° 28'—14° 52' de latitude nord, et 63° 11'—63° 38' de longitude ouest, à 100 kilom. sud-est de la Guadeloupe, 53 kilom. sud-est de la Dominique, 35 kilom. nord de Sainte-Lucie. Sa distance du port de Brest est de 1,270 lieues marines.

SUPERFICIE. — La Martinique a une superficie de 98,782 hectares. Sa circonférence est de 320 kilom.; sa largeur de 28 kilom.; sa plus grande longueur de 64.

TOPOGRAPHIE. — Cette colonie est formée de deux îles réunies par un isthme. Les côtes sont découpées par des baies nombreuses et hérissées d'écueils et d'escarpements qui en rendent l'abord dangereux, si ce n'est dans la partie occidentale, où les navires trouvent en tout temps un abri dans les rades de Saint-Pierre et de Fort-de-France.

Le sol, de formation volcanique, s'élève graduellement du rivage au centre, lequel est occupé par une chaîne de montagnes couvertes de forêts impénétrables. La plus haute, la montagne Pelée, atteint 1,350 mètres d'altitude. On cite encore les pitons du Carbet, ayant 1,207 mètres. Il y a 6 volcans éteints et 4 sources d'eaux minérales. On compte 75 rivières, dont deux seulement sont navigables : la rivière Pilote et la rivière Salée. La colonie a, en outre, 24 routes, 2 canaux et 1 bassin de raboub.

CLIMAT. — Température maxima 35° à l'ombre; minima 20°. Température moyenne 27° centigrades.

La variation quotidienne du thermomètre est, selon la saison, de 5° à 10°.

L'humidité de l'air est grande et favorise le développement d'une admirable végétation.

Saison pluvieuse (hivernage) de juillet à octobre. Les ouragans, les ras de marée, les tremblements de terre sont alors fréquents.

Saison sèche et belle d'octobre à juillet. Les vents d'est soufflent pendant les trois quarts de l'année environ.

ADMINISTRATION. — Un gouverneur, un conseil privé, un conseil général, trois chefs d'administration et un contrôleur colonial forment le gouvernement local. La colonie est représentée par un député.

Culte. — Évêché à Saint-Pierre : 1 séminaire, à Saint-Pierre; 2 vicaires généraux, 28 paroisses, 80 prêtres.

Tribunaux de première instance à Fort-de-France et à Saint-Pierre.

Cour d'appel à Fort-de-France.

Justices de paix. — 5 dans l'arrondiss. de Fort-de-France, savoir : Fort-de-France, Saint-Esprit, les Anses-d'Arlet, le Marin et Lamentin ; 4 dans l'arrondissement de Saint-Pierre, savoir : le Mouillage, le Fort, la Basse-Pointe et la Trinité.

Hospices. — 2 hôpitaux militaires et 6 hospices civils.

Écoles laïques. — 14 pour les garçons, 17 pour les filles. Collége. École des arts et métiers.

Division territoriale. — 2 arrondissements, Fort-de-France et Saint-Pierre. 9 cantons et 25 communes. L'arrondissement de Fort-de-France compte près de 67,000 habitants; la ville, qui est le siége du gouvernement, en a 11,425.

L'arrondissement de Saint-Pierre est de 70,753 habitants; la ville, 21,934 habitants.

Cours d'Assises. — Elles sont au nombre de deux, et siégent l'une à Fort-de-France et l'autre à Saint-Pierre.

Armée. — Les troupes de la garnison forment en moyenne un effectif de 1,509 hommes.

La population *maritime* est de 2,667 individus.

Le personnel du service du port comprend 28 personnes.

Les forces militaires se composent : 1° de la garnison ; 2° d'un corps de gendarmerie ; 3° d'ouvriers indigènes du génie ; 4° de sapeurs-pompiers ; ces forces s'élèvent à 1,568 hommes.

2 chefs de bataillon commandent les deux places de Fort-de-France et Saint-Pierre.

Il y a aussi des troupes d'artillerie sous le commandement d'un chef d'escadron ; elles comprennent 15 officiers et 261 hommes.

Le génie est sous l'autorité d'un chef de bataillon ; il comprend 11 officiers et 156 hommes. La compagnie indigène, qui remplit tout cet effectif, est employée à tous les travaux publics de la colonie ; elle a levé son cadastre.

L'infanterie de marine comprend 8 compagnies ; elle est commandée par un lieutenant-colonel.

Les sapeurs-pompiers comprennent 2 compagnies, composées de 60 hommes, l'une à Fort-de France et l'autre à Saint-Pierre. La station locale se compose de deux bâtiments de l'État.

La Martinique est le centre de la division navale des Antilles et de l'Amérique du Nord.

Un arsenal maritime a été fondé à Fort-de-France en 1828 ; il a pu ravitailler 30 bâtiments de l'État dans la guerre du Mexique.

2 hôpitaux militaires, l'un à Fort-de-France, l'autre à Saint-Pierre ; le premier contenant 335 lits et le second 223.

L'hôpital de Fort-de-France a une succursale à la Pointe-du-bout, de l'autre côté de la rade. Les hospices civils de la Trinité et du Marin doivent en outre tenir à la disposition de l'autorité militaire chacun 34 lits.

Le gouvernement dirige aussi sur les établissements particuliers des Pitons les malades ou convalescents qui ont besoin des eaux thermales.

Ces hôpitaux sont desservis par les sœurs de la congrégation de Saint-Paul de Chartres.

POPULATION. — 154,985 habitants dont plus de 120,000 indigènes et créoles. La population de couleur est environ dix fois plus nombreuse que la population blanche. Celle-ci représentée par les fonctionnaires publics et leurs familles, par le personnel des congrégations, par l'effectif militaire de la colonie et un petit nombre d'ouvriers français et allemands. Le cultivateur européen ne convient nullement au climat des tropiques. « Les blancs, ajoute la *notice de la marine*, ne peuvent être employés à l'agriculture coloniale que comme conducteurs de voitures pour les soins à donner au bétail, à la fabrication et à la manipulation des denrées, à tous les travaux enfin qui n'exigent pas leur continuelle présence au soleil. Dans ces limites, ils peuvent sans doute rendre des services, et encore ce n'est peut être qu'à la condition d'être parfaitement choisis, très-ménagés et bien nourris. Il n'y a pas là l'élément d'une immigration nombreuse. Il faut aux colonies ou des asiatiques ou des Africains pour la culture du sol... A l'Africain sont dévolus les ouvrages les plus rudes, ceux où une grande dépense de force physique est nécessaire ; à l'Indien les travaux qui exigent plus d'intelligence et d'industrie. Mais comme le prix de l'introduction de l'Africain, est, en somme, moins élevé que celui de l'Indien, que le noir est plus facile à nourrir, qu'il s'acclimate plus vite, on peut dire qu'il est aujourd'hui préféré à tout autre. On a calculé que le prix de revient de la journée de travail d'un Africain ressort pour le propriétaire à 1 fr. 60 ; le prix de la journée de l'Indien à près de 2 fr. 60 et enfin le prix de la journée d'un Chinois à 4 fr. Le haut prix de ce dernier travailleur, on le conçoit, le met peu en faveur dans nos colonies. Disons cependant que quelques propriétaires ont déclaré être satisfaits des travailleurs de cette origine et que des démarches ont été récemment faites pour s'en procurer de nouveaux. »

Le chiffre de l'immigration dans la Martinique se décompose ainsi : Indiens, 7,676, Africains, 7,225, Chinois, 675.

AGRICULTURE. — La culture principale est celle de la canne à sucre. « Les terres destinées à la production de la canne ne reçoivent jamais plus d'un ou deux labours en plein, et après qu'elles ont été sillonnées à la charrue ; les autres travaux dont elles sont l'objet s'accomplissent au moyen des bras. Sarclage, fumage, entretien des terres et des plantes, tout se fait par des travailleurs qui reçoivent un salaire quotidien élevé, indépendamment d'une case et d'un jardin. Les cannes sont ordinairement plantées à une distance de trois pieds et demi en moyenne. Sur certaines habitations, cependant, nous devons dire qu'on s'efforce de remplacer autant que possible le travail des bras par celui des instruments aratoires de toute sorte. On cherche aussi à substituer le travail à la tâche au salaire journalier. » (*Notice de la marine.*)

Terres cultivées : 32,491 hectares ; canne à sucre 18,625 hectares ; café 573 ; coton 635 ; cacao 655.

Le reste du sol est occupé par des savanes, des terres incultes et des forêts.

Le nombre des exploitations rurales est d'environ 6,300 ; celui des travailleurs d'au moins 60,000.

La valeur approximative des propriétés était, en 1869, de 87,243,520 fr.

La valeur des produits nets : 12,730,354 fr.

Nombre de taureaux et bœufs 14,573 ; béliers et moutons 9,509 ; boucs et chèvres 3,232 ; cochons 12,145 ; chevaux 5,067 ; mulets 4,530 ; ânes 460.

Les plantations de vivres se composent de manioc dont la farine sert à la nourriture des noirs, d'ignames, de patates, de choux caraïbes, de maïs, de bananiers, et d'arbres à pain etc.

INDUSTRIE ET COMMERCE. — Sucre, rhums et tafias, café, cacao, coton, épices, casse officinale, bois de campêche et bois de construction.

Importations en 1869.	30,864,177 fr.
Exportations —	32,115,400 fr.

Les principales marchandises exportées sont le sucre brut, la mélasse, le cacao et fèves, le café, les fruits médicinaux, l'eau-de-vie de mélasse, le tabac en feuilles, les viandes salées, les peaux brutes, les poissons salés et autres.

La colonie a deux chambres de commerce, l'une à Saint-Pierre, l'autre à Port-de-France.

NAVIGATION. — La Martinique a cinq ports ouverts au commerce : Saint-Pierre, Fort-de-France, la Trinité, le Marin, et le port François.

Entrées en 1869.	Nav. français 415,	sorties 407.
—	Nav. étrangers 457,	— 451.

Le personnel des douanes, est composé d'un directeur, deux sous-directeurs, 1 contrôleur, 10 vérificateurs, 8 commis, 1 lieutenant, 85 brigadiers, préposés et agents divers.

La Martinique est enfin le centre de la division navale des Antilles et de l'Amérique du Nord.

CORRESPONDANCES MARITIMES

SERVICE ANGLAIS. — De Southampton les 2 et 17 de chaque mois ; arrivée à Saint-Pierre les 19 et 4 de chaque mois. — Départ de Saint-Pierre les 27 et 12. — Arrivée à Southampton les 14 et 29.

Prix des places.

Cabine à l'arrière.	38 livr. 10 shl.	(965 fr.)
— à l'avant.	33 — »	(825 —)

SERVICE FRANÇAIS. (*Compagnie transatlantique.*)

De Saint-Nazaire, le 16 de chaque mois ; à Fort-de-France, le 2. — De Fort-de-France, le 27 ; à Saint-Nazaire le 15.

Prix des places.

Cabine de 1re cl.	925 fr.	nourriture	8 fr.	par jour.
— 2e —	800	—	5	—
Entrepont.	450	—	3	—
Sur le pont	210	—	2	—

HISTOIRE. — L'île de la Martinique a été découverte par les Espagnols en 1493. Ils ne l'occupèrent point. Elle était alors peuplée par les Caraïbes, race belliqueuse qui devait opposer aux envahisseurs une résistance désespérée, mais qui tout d'abord, cependant, ne s'était point montrée hostile. Un siècle plus tard la compagnie française des îles d'Amérique, qui avait obtenu, la propriété de toutes les îles qu'elle pourrait exploiter dans le Nouveau Monde, songea à s'emparer de la Martinique. En 1635 M. d'Essambuc, gouverneur de Saint-Christophe, prit possession de cette île et y débarqua avec une centaine de colons, à une lieue environ de l'endroit où s'éleva la ville de Saint-Pierre. Les Caraïbes comprirent bientôt qu'entre eux et les Européens la paix était impossible. Ils avaient la supériorité du nombre, mais l'ennemi avait celle des armes, et après 23 ans d'une lutte acharnée, presque tous les Indigènes étaient massacrés ou en fuite dans les îles voisines.

La compagnie avait accru, chaque année, le nombre des colons. Ceux-ci transportés à la Martinique aux frais de la compagnie, s'engageaient avant leur départ à payer leur passage et une concession de terre, par trois années de service gratuit. Ce service consistait en travail agricole ; c'était un véritable esclavage. Ce système fut appliqué jusqu'en 1738, époque à laquelle on acheta des esclaves noirs.

Cependant la compagnie des îles d'Amérique n'avait point prospéré, et en 1651 M. Duparquet, gouverneur particulier et sénéchal de la Martinique, acheta cette île, ainsi que les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade, pour la somme de 60,000 livres.

A sa mort, survenue en 1664, le gouvernement racheta aux enfants mineurs de M. Duparquet, l'île de la Martinique moyennant 120,000 livres. Elle fut cédée à la compagnie des Indes occidentales avec privilége, pendant 40 ans, de navigation et de commerce.

Cet essai demeura encore infructueux. La mauvaise administration de la compagnie précipita la ruine de la colonie, et, en 1674, la compagnie fut supprimée, et l'île réunie au domaine de l'État.

Le gouvernement renonça aux droits prohibitifs exagérés de l'ancienne administration, droits qui entravaient la production, et se montra plus intelligent en se montrant plus libéral. La population s'accrut et le travail reprit ; malheureusement la guerre éclata. La Martinique arma de nombreux corsaires, dont les prises furent considérables, mais les plantations furent abandonnées. La guerre de 1755 fut encore plus funeste à la colonie. Les Anglais s'en emparèrent le 13 février 1762 et la gardèrent jusqu'à la paix en 1763. Pendant quelques années on put espé-

rer une ère de prospérité. Le travail agricole et le commerce étaient florissants, mais aux malheurs de la guerre étrangère devaient succéder bientôt ceux de la guerre civile. La Révolution en décrétant l'abolition de l'esclavage et l'égalité des hommes de couleur provoqua dans l'île une insurrection, et, en même temps, l'Angleterre fit débarquer à la Martinique, un corps d'armée de 15,000 hommes, soutenu par une artillerie formidable. Le général Rochambeau n'avait à leur opposer que 600 hommes. Il se retira dans le fort Bourbon et résista pendant trente-deux jours avec cette poignée d'hommes. Forcé de capituler après cette défense héroïque, le 3 février 1794, il abandonna la colonie qui ne nous fut rendue qu'en 1802, par le traité d'Amiens.

La Martinique n'avait pas été heureuse, sous la domination anglaise, qui n'avait rien fait pour relever son commerce. En 1809, elle retomba en leur pouvoir après une lutte inégale et non moins honorable pour nos armes que celle de 1794. Enfin en 1815 elle nous fut restituée.

Depuis cette époque, la Martinique jouit des bienfaits de la paix. Sa population s'est augmentée, ses plantations de cannes et de café se sont développées, malgré l'affranchissement des noirs et la découverte du sucre de betterave.

La Martinique, est la patrie de l'impératrice Joséphine, née Tascher de la Pagerie et du général Alexandre de Beauharnais , son premier mari; du savant Thibaut de Chavalon, de Belgarde, et du poëte d'Avrigny.

VILLES, BOURGS, LIEUX REMARQUABLES

Fort-de-France ou Fort-Royal. — Latitude 14° 36' 7" méridional, longitude 65° 24' 2" oriental, (11,425 hab.) Cette ville est située au bord de la baie qui porte son nom, sur la côte occidentale de l'île. Elle est le chef-lieu de la colonie et la résidence du gouverneur. Fort-de-France est protégé par des fortifications redoutables. Le fort Bourbon, qui le domine, élevé sur un morne à 1,200 mètres du Fort-Royal, coûta environ dix millions. Des batteries complètent l'armement de la côte. Fort-de-France possède un évêché suffragant de l'archevêché de Bordeaux, depuis 1851 M.. Leherpeur a été le premier évêque de la colonie.

Cette ville est également le siége d'une cour nationale et d'une cour d'assises.

Nous avons rapporté plus haut, les deux siéges qu'elle eût à soutenir contre les Anglais en 1794 et en 1809.

Fort-de-France est bâti, dans une situation magnifique. et possède de charmantes promenades. On y remarque l'hôtel du gouvernement, une belle église, les magasins de la marine et un hôpital.

Le Lamentin. — Ce bourg est situé à 35 kilomètres est de Fort-de-France; c'est un des principaux marchés de l'île; on y fait un commerce relativement considérable de fruits et de diverses denrées des environs (1,500 hab.).

La Rivière-Salée. — Ce bourg est situé à deux kilomètres sud-est de Fort-de-France, et, comme le Lamentin, a une certaine importance par les marchés de fruits et de légumes que l'on y tient le dimanche (2,550 hab.).

Le Marin. — (4,080 hab.). Le Marin est situé sur la côte occidentale, au fond de la baie qui porte son nom; son port est excellent et fréquenté par des bâtiments de commerce. Il est le siége d'une justice de paix. Il possède une jolie église, des magasins et des bureaux de douane.

Le Vauclin. — Joli bourg situé sur les bords de la mer, au sud du Robert (5,700 hab.).

Le Diamant. — Ce bourg est situé sur la baie du même nom; il est visité par quelques bâtiments de commerce (1,339 hab.).

Saint-Pierre. — (Lat. 14° 45' 5" N.; long. 3° 31' 6" O. — (21,925 hab.). Cette ville est située, à 28 kilomètres nord-ouest de Fort-de-France, sur la côte occidentale de l'île. Elle est le siége d'une cour d'assises et d'un tribunal de première instance. La rivière du Fort la divise en deux parties : le Mouillage et le Fort. Elle est en général bien bâtie, possède des fontaines publiques abondantes et un beau jardin botanique d'acclimatation.

Saint-Pierre, par le chiffre de sa population qui est de 25,000 habitants et par son commerce est la ville la plus considérable des Antilles; malheureusement, sa rade, à certaines époques délaissée, n'offre pas aux nombreux navires qui la visitent un abri suffisant.

Le Carbet. — (4,715 hab.). Le village du Carbet, est situé à 4 kilomètres sud-est de Saint-Pierre, à l'embouchure de la rivière dont il a pris le nom. C'est sur ce point de la côte que M. d'Essambuc débarqua en 1635 avec les premiers colons. Aux environs se trouvent des forêts qui ont plus de 20 kilomètres d'étendue. Ces forêts se composent de gommiers, de fromagers, de courbarils, de balatas et de figuiers sauvage.

La Basse-Pointe. — (4,743 hab.). Ce joli bourg est situé à 5 kilomètres sud-est de la Macouba, sur les bords de la mer, dans une contrée renommée pour sa fertilité et ses conditions sanitaires. Il est entouré de plantations de cannes de caféiers, et de cacaoyers.

La Macouba. — (2,475 hab.). La Macouba est situé sur la côte nord-est. Ce petit bourg a été presque entièrement détruit par un ouragan en 1817. On y cultiva autrefois le tabac avec succès, mais le sol de la contrée n'est pas assez riche pour cette plante, et les cultivateurs de Macouba renoncèrent au tabac pour la canne à sucre.

La Trinité. — Ce bourg est situé sur la côte occidentale au fond de la baie du même nom. La Trinité possède un bon port, aussi est-il après Fort-de France et Saint-Pierre la localité la plus commerçante de l'île. On y remarque de vastes magasins, une belle église et un hôpital (5,650 hab.).

Le Robert. — Ce petit bourg est situé dans la jolie baie du même nom, au sud-est de la Trinité (5,780 hab.).

Le Gros-Morne. — (6,170 hab.). Le bourg de Gros-Morne est situé à proximité de la Trinité et du Robert; on y cultive la canne à sucre et le café.

Sainte-Marie. — Cette petite ville s'élève au nord-nord-est de l'embouchure de la rivière de Sainte-Marie. Avant l'abolition de l'esclavage la colonie possédait sur son territoire un domaine d'un revenu annuel de 50,000 francs (5,750 hab.).

SAINT-PIERRE & MIQUELON

SITUATION. — Saint-Pierre et Miquelon sont deux îles situées à 10 milles de la côte sud de Terre-Neuve; la première par 46° 46' de latitude N. et 53° 30' de longitude O.; la seconde, par 47° 8' latitude N.; 46° 47' et 58° 40' longitude O.

SUPERFICIE. — Saint-Pierre a une superficie de 2,600 hectares. Sept ilots sont dans sa dépendance.

La superficie de Miquelon est de 18,423 hectares.

TOPOGRAPHIE. — Le sol des deux îles est également granitique. On y trouve du minerai de fer et de cuivre. Les côtes ne sont abordables qu'en de rares endroits. Les étangs et les ruisseaux sont assez nombreux. L'île Saint-Pierre n'a pas de rivière.

Miquelon formait autrefois deux îles (la Grande Miquelon au N.; et la Petite Miquelon au S.) que séparait une passe comblée depuis 1783. La Petite Miquelon est arrosée par un large ruisseau qui prend le nom de la *Belle rivière*. Les deux plus grands étangs se trouvent à la Grande Miquelon qui renferme aussi plusieurs sources ferrugineuses.

CLIMAT. — Plus sain que celui des autres îles du golfe Saint-Laurent. L'hiver est rigoureux et prolongé; il dure près de six mois; de novembre jusqu'au mois d'avril. Neige abondante. Le thermomètre descend en janvier et en février à 15° au-dessus de zéro; en été il ne s'élève guère au-dessus de 24° centigr.; peu d'orages; aurores boréales fréquentes.

ADMINISTRATION. — Saint-Pierre est le chef-lieu des deux îles. Un gouverneur y réside. Il est assisté d'un conseil d'administration. Justice de paix, tribunal de première instance, et conseil d'appel à Saint-Pierre. — Autre justice de paix à Miquelon.

Chaque île a une église.

Armée. — 17 gendarmes.

Caserne de gendarmes et détachement de 50 soldats disciplinaires à Miquelon.

Détachement d'artillerie de marine (5 hommes).

4 goëlettes forment la station locale.

Deux sont employées à la surveillance de la pêche dans les parages de Terre-Neuve.

POPULATION. — Saint-Pierre : 2.965 habitants, Miquelon 840 habitants population flottante 1,470.

AGRICULTURE. — Presque nulle, à cause de l'aridité du sol et de la longueur des hivers. Le peu de bétail qu'on élève, est nourri avec l'herbe qu'on recueille sur les plateaux.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — La *sapinette* ou bière de *spruce* (variété de pin) est la boisson du pays. — Fabrication de genièvre. — Sécheries de poissons. La grande industrie du pays est la pêche et la préparation de la morue.

Valeur des exportations, en moyenne, 9,273,707 fr. (morue sèche, morue verte, huile, issues, langues, rogues, etc.)

Les principales importations consistent en beurre salé, boucauts en bottes, bois de chauffage et planches, bétail, farine, filets et ustensiles de pêche, sel de pêche, eau-de-vie, etc.

Valeur approximative des importations 8,535,086 francs.

Navigation. — Navires français : entrées 560, sorties 559. Navires étrangers : entrées 1,499, sorties 1,492.

HISTOIRE. — Les îles de Saint-Pierre et Miquelon sont situées dans l'océan Atlantique septentrional à l'entrée du golfe qui forme l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, par 46° 46' de latitude septentrionale et 58° 30' de longitude occidentale du méridien de Paris.

Six ilots dépendent de Saint-Pierre ; ils sont situés sur la côte occidentale de l'île ; ce sont :

Le grand et le petit Colombier ;
L'île aux Chiens ;
L'île aux Vainqueurs ;
L'île aux Pigeons ;
L'île au Massacre.

La première est la seule habitée par les pêcheurs. L'île Miquelon formait autrefois deux îles, la Grande et la Petite Miquelon ; la passe qui les séparait est aujourd'hui comblée par les sables et les deux îles n'en forment plus qu'une seule.

Miquelon est distante de Saint-Pierre de 4 kilomètres.

L'histoire de ces deux îles se rattache à celle du Canada et de Terre-Neuve. Le premier établissement fondé à Terre-Neuve est dû à l'illustre navigateur malouin Jacques Cartier. La France perdit cette île à la paix d'Utrecht, en 1713 ; elle fut cédée à l'Angleterre.

En 1763, elle perdit le Canada et toutes ses possessions dans ces parages, à l'exception des îles Saint-Pierre et Miquelon ; encore les traités lui interdisent-ils de les fortifier. Nos premiers établissements de pêche s'y sont formés de 1764 à 1767 et y ont pris un accroissement assez considérable.

La pêche à la morue commence en avril et dure jusqu'en octobre. Chaque navire prend, dans cet espace de temps, environ 100,000 kilogrammes de morue.

Outre les pêcheurs expédiés chaque année de France, les îles comptent des pêcheurs sédentaires. Ceux-ci possèdent des baleiniers et quelques goëlettes qui vont pêcher dans la baie de Saint-Georges et en rapportent environ 25,000 kilogrammes de morue en trois voyages.

Le traité de Versailles du 3 septembre 1783 nous en conserva la possession et enleva la restriction d'y établir des fortifications.

En 1793, les Anglais s'en emparèrent et déportèrent en France les habitants.

A la paix d'Amiens, le 27 mars 1802, ces îles nous furent rendues ; mais en mai 1803, les Anglais s'en emparèrent de nouveau.

Le traité de Paris de 1814 nous les restitua et, en 1816, les anciens habitants expulsés par les Anglais, purent y être réintégrés. Le même traité nous garantit le droit de pêche à Terre-Neuve.

VILLE ET BOURG

Saint-Pierre. — (Latitude 46° 46' 46" N. ; long. 58° 27' 15" O.) Cette petite ville est le chef-lieu du gouvernement colonial, elle est située au pied d'un coteau au bord de la mer qui la baigne du nord-ouest au sud-ouest.

Saint-Pierre est entièrement bâtie en bois, à l'exception d'un seul édifice, le magasin de poudre. On y compte environ deux cent cinquante maisons et autres bâtiments.

La ville communique avec un port ou *barachois* et une rade qui offre en tout temps un abri aux navires.

Le port peut recevoir à la fois cent navires de commerce, mais son entrée est étroite et sa profondeur ne va pas au delà de cinq à six mètres par les plus hautes marées. Presque tous les habitants de Saint-Pierre sont exclusivement occupés à la pêche de la morue et à sa préparation. Près de dix à quinze mille marins qui y débarquent chaque année y entretiennent une grande animation. On y importe de France une grande quantité de marchandises.

Elle ne reçoit de l'étranger en achats d'objets nécessaires à son industrie que pour une valeur moyenne de 300,000 francs, tandis qu'il y est importé de France pour une valeur de plus d'un million, sans compter les articles nécessaires à la consommation des équipages. Les principaux objets d'importation sont la farine, le vin, l'eau-de-vie, les bestiaux et les draps.

L'île Saint-Pierre possède deux établissements de forges et deux ateliers de ferblanterie et de chaudronnerie.

Miquelon. — Le bourg de Miquelon est situé dans la Grande Miquelon à environ 40 kilomètres de Saint-Pierre.

Ainsi que ceux du chef-lieu, les habitants de Miquelon sont presque tous pêcheurs.

Dans la partie de l'île appelée Langlade on ne trouve d'autres établissements que quelques fermes dont une a été créée par le gouvernement. Les Miquelonnais prennent une grande part à la pêche dans la baie de Saint-Georges.

NOUVELLE-CALÉDONIE

SITUATION. — La Nouvelle-Calédonie est une île de l'océan Pacifique et de la Mélanésie, située entre les 20° 10' et 22° 26' de latitude sud, et entre les 161° 35' et 164° 40' longitude est.

SUPERFICIE. — Elle a 280 kilom. en longueur, tandis que sa largeur n'excède pas 60 kilom. Sa superficie est évaluée à 1,200 lieues carrées.

TOPOGRAPHIE. — Elle est défendue par une ceinture de récifs madréporiques, de bancs et d'écueils sous-marins, qui se prolongent au sud et au nord sur une étendue de 125 lieues marines. On n'a encore aucune notion précise sur la configuration géographique de l'intérieur de l'île. Une chaîne de montagnes, en partie cultivables, et dont le point culminant atteint 1,500 mètres, occupe le travers de la Nouvelle-Calédonie du sud-est au nord-ouest. Ces montagnes sont formées dans le sud par des serpentines et autres silicates magnésiens, qui disparaissent à Uaïlu pour faire place aux schistes argileux et ardoisés qu'on rencontre sur toute la côte au nord de Uaïlu jusqu'à Poébo. Puis, de Poébo jusqu'à l'embouchure du Diaot, ce ne sont plus, sur le versant nord-est, que des gneiss et des micaschistes, riches en grenats. Çà et là, pourtant, entre Yenguène et Touo, l'on découvre quelques calcaires grisâtres traversés de filons de quartz, à couches verticales. Le versant nord-est de l'île n'est composé que de roches plutoniques et de transition. On retrouve, sur le versant sud-ouest, les schistes ardoisiers, les micaschistes, mêlés de filons de quartz et de stéatites ; puis, plus à l'intérieur, de même qu'au sud, à partir de Yaté, se montrent les argiles tachées d'ocre, la limonite de fer, les pegmatites, et enfin les terrains houillers qui occupent le rivage de Morari. Les calcaires apparaissent de nouveau à l'extrémité de quelques caps.

La Nouvelle-Calédonie est arrosée par de nombreux cours d'eau, dont le plus important est le Diaot, qui, après un parcours de 40 milles, se jette, au nord, dans la baie d'Harcourt, en face de l'île de Pam.

PRINCIPAUX CAPS. — Le cap Colnett, le cap Tuo, les caps Baye, Begat, Puareti, de la Reine-Charlotte, etc.

PRINCIPAUX PORTS. — Port-de-France, rade magnifique, à l'entrée de la grande baie de Dumbéa; le port de Poébo, au sud de Balade; le mouillage de Yenguène, à 26 milles au sud de Poébo; le port de Bâ; la baie de Tiouaka; la baie de Uaïlu; la baie de Kanala, un des plus sûrs mouillages de la colonie; la baie du Sud ou du Prony, la petite baie de l'île Nou; la baie de Dumbéa; et celles de Morari et de Saint-Vincent.

DÉPENDANCES. — Les îles qui dépendent de la Nouvelle-Calédonie sont: l'île *Huon* et l'île de la *Surprise*, aux extrémités nord et sud des récifs d'Entrecasteaux; — le groupe *Belep* (*Poot*, *Art* et *Dau-teama*), à 40 kilom. de l'extrémité nord de la Nouvelle-Calédonie; le groupe *Nénéma*, formé de sept petites îles couvertes de cocotiers; toutes sont habitées; — l'île *Pam*, à l'embouchure du Diaot, n'est pas habitée; — l'île *Buolobio* compte à peine cinquante habitants; — les îlots de la côte est sont tout à fait déserts; — l'île des Pins ou Kounie se trouve au sud. Abord difficile, sol ferrugineux, prairies fertiles.

En se dirigeant vers l'ouest, on aperçoit le phare de l'ilot *Amédée*. L'île *Nou* se trouve à l'entrée de la rade de Port-de-France. — Les îles *Hugon*, *Ducos* et *le Predour* sont les plus importantes de la baie de Saint-Vincent.

Mais de toutes les îles qui dépendent de la Nouvelle-Calédonie, les plus considérables sont les îles de *Loyalty*, situées à environ 60 milles dans l'est, et composées de trois îles principales: Maré (4,300 hab.), Lifu (7,500 hab.), et Uvéa (3,000 hab.), entourées de nombreux îlots. Le sol des deux premières est formé d'un calcaire coquillier; Uvéa possède plus de terres arables; toutes trois sont d'ailleurs couvertes de bois, de vignes, de plantes rares, de cultures variées. Végétation puissante. Dans l'île Uvéa, les missionnaires ont construit une vaste église au village de Saint-Joseph. Dans le sud-est de l'île de Maré, le cannibalisme n'est pas encore entièrement anéanti.

CLIMAT. — La Nouvelle-Calédonie jouit d'un climat très-salubre, exempt des excès de chaleur, grâce aux brises de terre ou de mer qui soufflent continuellement. En janvier et février, saison des plus fortes chaleurs, le maximum de la température est de 32° centig.; le minimum se produit en juillet et août; le thermomètre descend alors à 16° pendant le jour. Moyenne annuelle 20° à 24°. — L'hivernage, saison chaude et pluvieuse, ne dure que de janvier à avril; les vents alizés de l'est-sud-est sont les vents dominants; avec les pluies viennent les calmes et les vents irréguliers; les ouragans ne sont redoutables qu'au mois de janvier, mais ils durent peu.

ADMINISTATION. — La Nouvelle-Calédonie forme, depuis 1860, une colonie distincte sous l'autorité d'un gouverneur, assisté d'un conseil d'administration. Le personnel administratif comprend le commissariat de la marine, le secrétariat colonial, le service du cadastre, le service des mines, l'état civil, les services financiers, les ponts et chaussées, la police, le service des ports et pilotage, l'imprimerie, l'état-major général, l'artillerie, le génie, la gendarmerie, l'infanterie de marine, les disciplinaires, le service de santé, la station navale.

La colonie se divise en cinq circonscriptions militaires: 1° Port-de-France, partie sud de l'île; 2° le poste de l'est; 3° le poste de Wagap, au nord-est; 4° le poste de Gatope, au nord-ouest; 5° la circonscription des îles de Loyalty, dont le chef réside à Chépénéhé, île de Lifou. — Le service sanitaire comprend un hôpital et deux infirmeries.

CULTES. — Port-de-France, chef-lieu de la colonie, a un curé et un vicaire. Nombreux missionnaires, catholiques et protestants. Le supérieur des Missions catholiques réside à Conception, les autres résidences sont: Saint-Louis, l'île Ouen, Yaté, l'île des Pins, Tiwaka, Touo, Poébo, Bondé, Art et Poot, Uvea et Lifou — Ecoles publiques et écoles privées: 3 écoles à Port-de-France, 1 à Payta, 1 à Kamala, 1 à Lifou, 1 à Wagaph. Orphelinat de Port-de-France, dirigé par les sœurs de Saint-Joseph et recruté parmi les jeunes filles de l'administration de l'Assistance publique de Paris.

Les protestants sont au nombre d'environ 6,000.

JUSTICE. — Tribunal de paix, tribunal de première instance et conseil d'appel à Port-de-France. En matière civile et commerciale tous les arrêts du conseil d'appel peuvent être attaqués en cassation dans les cas prévus.

POPULATION. — La population blanche se compose de 1,447 colons, des troupes et du personnel administratif, dont le chiffre total est de 285 individus, et des transportés.

Les émigrants (indiens et océaniens) sont au nombre de 857.

La population indigène de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances est évaluée à 45,000 habitants, répartis en 38 tribus, subdivisées elles-mêmes en villages de 150 à 200 habitants. L'origine des Néo-Calédoniens a donné lieu aux plus savantes discussions; mais on ne sait encore au juste de quelle race ils sont sortis. Les uns les font originaires du sud de l'Asie, les autres de la Nouvelle-Guinée et de la Polynésie. Les Néo-Calédoniens sont robustes; ils ont le teint plus noir que celui des Polynésiens, moins noir que celui des nègres; les cheveux crépus, le front peu évasé, les lèvres légèrement saillantes, et, ajoutent les *Notices de la marine*, leur nez est épaté artificiellement; généralement leurs oreilles sont largement percées au lobe inférieur. Ils n'ont pas les membres grêles des Australiens; leur barbe est fournie, mais le plus grand nombre ne la laisse pas pousser. En naissant, les enfants sont presque blancs. Les vieillards sont rares et n'arrivent jamais à un âge très-avancé. Les Néo-Calédoniens ont généralement peu d'enfants; encore s'en débarrassent-ils souvent. Ils sont intelligents, mais fourbes, paresseux et cruels.

Quelques-unes des tribus, principalement dans l'île Maré, sont restées anthropophages. La population indigène de l'île Maré s'élève à 4,300 individus. Celle d'Uvea, divisée en deux tribus, est d'environ 3,000 individus; celle de Lifu est composée de 7,500 individus formant trois tribus. Ces îles actuellement divisées en districts, sont administrées chacune par un chef indigène qui relève du commandant de Lifu.

Les Néo-Calédoniens ne croient pas à un dieu créateur, ils admettent pourtant *Neungut*, l'âme du monde qui gouverne tout. Ils croient aux génies et les implorent dans leurs disgrâces, comme ailleurs on implore les saints. Ils admettent aussi l'existence d'une vie future où se perpétue la distinction des castes. Chacun conservera après sa mort le rang qu'il occupait sur la terre, les chefs resteront chefs, les sujets resteront sujets, le bonheur sera de manger à loisir des bananes mûres.

AGRICULTURE. — Les productions végétales qui aident à la subsistance des Néo-Calédoniens sont surtout l'igname, le taro, la patate douce, la banane, la canne à sucre et la noix de coco. La vigne est cultivée avec succès, les céréales d'Europe, les plantes légumineuses et fourragères donnent les plus beaux résultats; le cocotier, la canne à sucre, le café, le tabac, le coton sont l'objet d'une culture très-active et très-étendue. On estime à plus de 12,000 le nombre des hectares cultivés. « Le cocotier n'a pas, à la Nouvelle-Calédonie, la végétation luxuriante de celui des îles rapprochées de la ligne. La récolte d'un arbre est, par an, de 70 à 80 cocos. Le cocotier est vigoureux au nord, mais beaucoup moins au sud; sur la côte nord-est, il est beaucoup plus abondant que sur la côte nord-est. L'île en possède une douzaine de variétés. On y trouve aussi deux variétés de coton; l'une d'elles semble être indigène, l'autre a été importée. Des essais tentés par quelques colons, il est résulté: qu'un hectare planté en coton longue soie a produit 1,460 kilogrammes de coton brut, et 267 kilogrammes de coton net, d'une valeur de 2,136 fr.; qu'une culture de coton jumelle a donné à l'hectare 1,676 kilogrammes de coton brut, 375 kilogrammes de coton net, d'une valeur de 937 fr.

« La qualité du tabac rivalise avec celle des tabacs de la Réunion. Tout le monde fume dans la Nouvelle-Calédonie, femmes, hommes et enfants même. La circonscription de Wagap, au commencement de 1865, avait 30,000 pieds, qui, en deux coupes, pouvaient fournir 2,000 kilogrammes de tabac. L'hectare peut contenir 10,000 pieds de tabac et rendre 750 kilogrammes. La consommation annuelle dans l'île n'est pas inférieure à 27 kilogrammes de tabac.

« Le café a été introduit par les colons d'Europe.

« L'élevage des troupeaux n'est pas en faveur auprès des indigènes, mais ils prospéreraient très certainement dans les fertiles pâturages de l'île. Les essais des colons ont complètement réussi: bêtes à cornes, moutons, chevaux, ânes, prospèrent à merveille. Nos volatiles de basse-cour sont très-bien acclimatés. Le cochon seul est prisé par les indigènes. On laisse cet animal à peu près complètement libre; aussi arrive-t-il souvent qu'il retourne à l'état sauvage. » (Rambosson.)

INDUSTRIE. COMMERCE. — Les indigènes n'ont pas d'autre industrie que la pêche et la fabrication des filets, des frondes, de quelques armes en bois et en pierres, d'étoffes et de poteries grossières.

Les épaulards, sorte de cétacés qui abondent dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie, donnent une assez forte quantité d'huile. On exploite aussi les tortues, les huîtres perlières et les nautiles, mais le principal commerce consiste dans la vente de la biche de mer ou trépang dont on connaît cinq variétés, cotées de 300 francs à 750 fr. le tonneau.

Les forêts sont fournies de bois propres aux constructions navales. On y rencontre partout le niaouli, le pin à mâture, le bois de fer; les autres essences sont le mûrier, l'acacia spirorbis, le sandal, le blackburnia, le thespesia populnea (bois de rose), et, parmi les oléagineux, le ricin et le bancoul.

La pierre à bâtir, le fer, les gisements de schistes, ardoisiers, les argiles fines, le kaolin, la chaux hydratée, le spath, le sulfate d'alumine, la houille, constituent les richesses minérales de l'île. On a découvert aussi quelques gisements aurifères.

Mines. — L'importance des mines de la Nouvelle-Calédonie est digne de fixer l'attention. En 1871 on a découvert de l'*or*, près de Manghine, à la pointe septentrionale de l'île, en quantité suffisante pour permettre l'exploitation; certaines parties produisent jusqu'à 1,660 fr. à la tonne de terre exploitée. Une usine à vapeur construite sur les modèles australiens, produisait au 1er janvier 1874, sur 2,200 tonnes, 4,663 onces d'or d'une valeur de 454,176 fr.

En cherchant d'autres gisements aurifères, on a découvert, en 1872, des filons cuivreux (10 kilom.) et d'une richesse exceptionnelle. Ils se trouvent à 8 kilom. de Manghine, sur la rive droite du Diahot et sur le flanc occidental de la chaîne de montagnes qui sépare le territoire de Balade de la vallée du Diahot. Une concession accordée par le gouvernement, doit être reliée au fleuve par un tramway. Le minerai n'est pas fondu dans la colonie; on l'envoie, pour cela; à New-Castle (Nouvelle-Galle du sud, Australie). Mais il est probable qu'avant longtemps, on n'aura plus besoin des Anglais, car la houille ne manque pas dans la colonie; on la trouve sur presque toute la côte occidentale; la couche, aux environs de Nouméa, est divisée en lambeaux irréguliers. Au dessus d'Ouraïl, au contraire, elle se trouve dans des conditions de continuité et de régularité très-satisfaisantes.

On vient de découvrir une mine d'argent à Gomen, des gisements de silicates nickelifères, contenant de 5 à 10 pour 100, sur le versant méridional du Mont-d'Or.

C'est généralement sous l'impulsion des Anglais d'Australie qu'ont lieu les travaux des mines.

Le commerce est entièrement libre. La plupart des denrées et marchandsies importées viennent de l'Australie. Elles consistent en bœufs, moutons, chevaux, farines, biscuits, sucre, café, haricots, charbon de terre.

Les exportations comprennent l'huile de coco, les peaux de bœufs et de moutons, les écailles de tortue, les trépangs, le bois de sandal, les laines, etc.

Importations	3,061,455 fr.
Exportations	185,912

Il y a deux marchés à Port-de-France; l'un pour le poisson, l'autre pour la volaille, les légumes, les fruits etc. Une douzaine d'œufs se paye 2 fr. 50. Un chou 80 c., salade 30 c. beurre 5 à 8 fr. le kil.

NAVIGATION. — Moyenne du mouvement maritime.

Navires français.	15
Navires étrangers	103

Service postal. Tous les mois, communication entre la France et la Nouvelle-Calédonie par l'intermédiaire des paquebots-poste anglais de la compagnie péninsulaire et orientale qui desservent l'Australie, et arrivent à Sydney le 14 du deuxième mois de leur départ de Marseille. Les relations entre Sydney et Port-de-France sont assurées par des navires de la station locale. Les navires du commerce qui doublent le cap de Bonne-Espérance font en 120 jours le trajet de France à la Nouvelle-Calédonie, et mettent 150 jours de la colonie en France.

Historique. — La Nouvelle-Calédonie a été découverte par Cook, le 4 septembre 1774; et la première carte qui en a été dressée l'a été par Beautemps-Beaupré, géographe de l'expédition à la recherche de La Pérouse, en 1791. Quelques années plus tard le capitaine Kent découvrit Saint-Vincent, sur la côte ouest. Il n'était plus parlé de la Nouvelle-Calédonie lorsqu'en 1843 le gouvernement français mit un navire de guerre, le *Bucephale*, au service de l'évêque d'Amata et des pères maristes qui voulaient entreprendre la conversion de ces peuplades lointaines. Le *Bucephale* vint mouiller à Balade et y installa nos missionnaires. Cette première tentative ne fut pas très-heureuse; les tribus soulevées vinrent attaquer Balade et Poebo, les deux centres de la mission et forcèrent leurs convertisseurs à chercher un refuge sur la *brillante* qui les recueillit et les transporta à Sydney. L'année suivante, en 1848, ils reparurent à l'île des Pins, d'où ils se dispersèrent sur la côte est pour catéchiser les sauvages. Ceux-ci, toujours menaçants et attachés à leurs superstitions, forcèrent de nouveau les maristes à abandonner la Nouvelle-Calédonie.

En 1851, deux officiers de marine et quinze matelots que le comte d'Harcourt, commandant de l'*Alemène*, en station à Balade, avait envoyés le long des côtes pour opérer une reconnaissance hydrographique, ayant été massacrés par les indigènes qui surprirent leur chaloupe, le gouvernement résolut de s'emparer de la Nouvelle-Calédonie.

Le contre amiral Febvrier-Despointes, commandant les forces navales dans le Pacifique, débarqua à Balade le 24 septembre 1853, prit possession, au nom de la France, de l'île et de ses dépendances, et établit un blockaus à Balade. Son successeur, M. Tardy de Montravel, capitaine de vaisseau, compléta la prise de possession en 1854, par la fondation de Port-de-France, sur la baie de Nouméa.

La caserne et les édifices nécessaires à la nouvelle colonie furent construits en 1855 par les ordres de M. du Bouzet, capitaine de vaisseau qui, partant bientôt pour Taïti, laissa le commandement à M. Testard, chef de bataillon d'infanterie de marine. Quelques colons obtinrent alors des concessions de terre dans le voisinage de Port-de-France. Il en fut fait aussi aux missionnaires de la baie de Morari ou Bulari, sous la condition d'y établir à leurs frais un village qui servît de poste avancé contre les sauvages. Telle est l'origine de Conception.

Pendant deux années, ces établissements furent continuellement envahis, saccagés, et il y eut une vingtaine de colons qui furent tués. Le chef de la révolte, Kouinedo, fut enfin surpris dans les montagnes où il s'était refugié, et contraint à livrer des ôtages (1858). Un peu auparavant, Bouarat, chef de la tribu Yenguène, qui avait dévasté l'oébo, s'était rendu prisonnier et avait été déporté à Taïti. Le capitaine de vaisseau Saisset remplaça M. du Bouzet dans la colonie, et, dès son arrivée, en mai 1858, il explora Yaoué, Boulari, les villages d'Ouania et de Yaté; puis Kanala, où il créa Napoléonville; enfin, dans les premiers jours de septembre, il attaqua les débris de la tribu Yenguène, qui s'étaient ralliés sous la conduite de chefs inconnus, et les dispersa complétement. L'amnistie de décembre 1859 acheva la soumission des bandes indigènes des environs de Port-de-France. Les hostilités continuèrent dans les îles Loyalty, à Wagap, sur la côte est, et à Gatope sur la côte ouest. Les successeurs de M. Saisset réussirent à créer des postes militaires qui assurèrent désormais la sécurité de nos relations avec le nord de la colonie (1864-1865).

Depuis cette époque, la Nouvelle-Calédonie est devenue un lieu de déportation pour les condamnés politiques, et, dans l'histoire de nos discordes civiles, elle partagea, avec Cayenne et Lambessa, le triste honneur de former un des angles d'un bien funèbre triangle.

Depuis longtemps, nos hommes d'État avaient jeté les yeux sur cette terre lointaine pour s'y débarrasser de leurs ennemis politiques. Lorsqu'en 1871, après la guerre civile, l'occasion fut trouvée propice pour jeter les fondements d'une « colonie puissante. » Voici le texte résumé de la loi sur la déportation :

Loi sur la déportation. — « (23 mars-3 avril 1872.) — 1-2. La presqu'île Ducos, dans la Nouvelle-Calédonie, est déclarée lieu de déportation dans une enceinte fortifiée. 3. L'île des Pins et, en cas d'insuffisance, l'île Moré, dépendances de la Nouvelle-Calédonie, sont déclarées lieu de déportation simple. 4-5. Les condamnés jouiront, dans la presqu'île Ducos, l'île des Pins et l'île Moré, de toute la liberté compatible avec la nécessité d'assurer la garde de leurs personnes et le maintien de l'ordre.

Décret du 31 mai-1er juin 1871.

Régime des condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée.

« 1. Les condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée habiteront, dans l'enceinte, un lieu désigné par le commandant de l'établissement; ils pourront avoir des habitations séparées.

« 2. Ils sont entretenus par l'État, soit à l'aide des ressources laissées à leur disposition, soit à l'aide du produit de leur travail. Ils sont nourris comme les soldats aux colonies, sauf la ration de vin, qui ne leur est accordée qu'en échange d'un travail déterminé. Le vêtement donné par l'État se compose de : 1 vareuse et 1 pantalon en drap, 2 pantalons de toile, 2 vareuses en toile, 1 casquette, 1 chapeau de paille, 3 chemises de coton, 1 ceinture de flanelle, 4 mouchoirs de poche, 2 paires de souliers, 1 cravate en laine; coucher : hamac ou couchette en fer ou en bois, matelas, couverture, 2 draps.

« 3. Les règlements de police seront les mêmes que ceux qui sont en vigueur dans les établissements militaires.

4. Le gouverneur peut interdire ou suspendre les communications et rapports des condamnés avec le dehors de l'enceinte, à la condition de rendre compte au ministre de la marine des causes qui ont déterminé cette interdiction. Il peut aussi interdire l'introduction dans l'enceinte de publications qu'il juge dangereuses.

5. Il peut accorder, dans le périmètre de l'enceinte, des concessions provisoires de terres, soit individuellement, soit collectivement, à des groupes de condamnés; il peut retirer ces concessions pour défaut de culture ou pour toute autre cause grave, à la condition d'en rendre compte au ministre de la marine.

6. Les concessionnaires resteront soumis aux appels et à l'habitation dans l'enceinte.

7. Les travaux industriels utiles à la colonie ou a l'établissement peuvent être autorisés. Ils seront rétribués d'après un tarif arrêté par le gouverneur.

8. Toute réclamation faite par des condamnés sera individuelle et écrite. Les réclamations destinées au ministre de la marine seront remises au gouverneur, qui les transmettra dans le plus bref délai.

9. Les règlements intérieurs sont faits par le gouverneur, et deviennent aussitôt exécutoires, en attendant l'approbation ministérielle.

10. Les infractions aux règlements ci-dessus sont passibles des dispositions de l'art. 369 du Code de justice militaire pour l'armée de mer. »

Au moment où nous écrivons, 4,000 condamnés politiques ont été embarqués pour les Antipodes.

Un essai loyal de colonisation a été tenté et n'a pas mieux réussi que ceux que l'on avait essayés après le coup d'État. Il a été démontré une fois de plus que des journalistes, des typographes, des avocats, des employés de commerce, et des médecins ne peuvent former de colonie agricole, quand même ils y mettraient de la bonne volonté. Espérons que cette tentative, qui sera sans doute la dernière de ce genre, aura prouvé qu'il est bien plus simple, bien plus facile et bien moins coûteux de garder ses prisonniers auprès de soi que de les envoyer à l'autre bout du monde, où leur garde, toujours inefficace, coûte des millions, qui seraient très-utiles en ce moment dans nos caisses.

Notre colonie de déportés, incapable de se suffire à elle-même, ne peut être approvisionner que par des envois de vivres qui lui sont faits de Sydney (Australie). Naturellement, ces vivres coûtent des prix élevés, comme si nos guerres civiles ne nous avaient pas encore coûté assez cher.

ATLAS NATIONAL

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS
DE L'OCÉANIE

SITUATION. — On appelle *Etablissements français dans l'Océanie* : les *îles Marquises*, les *Etats du Protectorat* (îles de la Société et dépendances), et nos établissements militaires et maritimes de Taïti. Ces îles, éloignées les unes des autres, portent les noms d'archipels des îles Marquises, des îles de la Société et de Gambier; elles sont situées dans la Polynésie, et se divisent ainsi :

ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ

1° *Taïti*, avec sa presqu'île de Taïarabu; superficie: 104,215 hectares; l'isthme qui relie les deux parties de l'île a 2,200 mètr. de large. Le sol est d'origine volcanique; le centre est occupé par une chaîne de montagnes, dont l'une, l'Aorai, mesure 2,064 mètres. Chef-lieu, Papeete (2,000 habitants sans compter la garnison). L'île est divisée en 21 districts et couverte de 21 villages.

2° *Moorea*; superficie: 13,237 hectares; 10 districts, 4 villages, 1,500 habitants.

ARCHIPEL DE TUAMOTOU OU ILES BASSES

Makatea, 130 habit.; Matahiva, 30; Tikahau, 10; Rairoa, 600; Arutua, 100: Kaukura, 100; Niau, 30; Ohahe, 20; Apataki, 128; Manihi, 100; Toau, 90; Fakarava, 375; Anaa, 1.300; Aratika, 30; Faite, 150; Kauchi, 30; Takapoto, 150; Hereheretua, 25; Takaroa, 75; Raraka, 100; Tahanea, 100; Taiaro, 12; Tikei, 27; Motutonga, 100, Katiu, 50; Makemo, 250; Taenga, 75; Nihiru, 50; Hihueru, 30; Raroia, 300; Marukau, 60; Ravahere, 30; Takume, 60; Rekareka, 30; Tanere, 30; Tetopoto, 50; Napuka, 80; Angatau, 150; Hao, 400; Amanu, 100; Temataugi, 20; Fakahuia, 150; Pukararo, 40; Pukarunga, 70; Akiaki, 40; Vanavana, 20; Moururoa, 200; Vahitai, 30; Nukutavake, 30; Vahitahi, 30; Tatakotoroa, 120; Tureia, 110; Tetakotopoto, 130; Morane, 20; Pakaruka, 30; Nararo, 20; Natupe, 20; Tenarunga, 30; Maria, 36 habit.

Gambier : groupe d'îles comprenant 4 ou 5 ilots élevés, entourés d'une même ceinture de coraux et peuplés de 1,500 habitants.

ARCHIPEL TUBUAÏ

Tubuaï, 257 habitants; 6 milles de longueur sur 3 de large.
Rarevavae, 300 habitants.
Deux autres îles de cet archipel ne sont pas soumises au protectorat.

ARCHIPEL DES MARQUISES

Le groupe *Sous le Vent*, comprend 6 îles dont les seules habitées sont :
Nouka-Hiva, 1,200 habit., chef-lieu, Taioaï.
Roa-Poua, 400 hab.
Roa-Honga, 450 hab.
Le groupe des *Iles du Vent*, comprend 5 îles:
Vaitahou, 630 habit.
Hiva-Hoa, 600 hab.
Fatouhiva, 1,000 hab.
Les autres sont inhabitées.

CLIMAT. — La Polynésie ne connaît que deux saisons: l'une sèche, d'avril à décembre, et l'autre pluvieuse (hivernage), de décembre à avril.

La moyenne du thermomètre est de + 24°; la chaleur est donc plus supportable que pourrait le faire supposer la latitude; l'humidité seule est excessive, ce qui n'empêche pas le climat de ces îles d'être un des plus sains du monde.

POPULATION. — Les peuples de la Polynésie appartiennent à une race cuivrée qu'ils désignent sous le nom de Mahory; ils se distinguent par la beauté de leurs formes, leur taille grande et bien proportionnée, et par la beauté de leurs visages qu'ils sont malheureusement encore dans l'habitude de se tatouer pour se donner une expression terrible.

Le chiffre de la population a diminué depuis que les Européens fréquentent ces parages et y ont introduit la petite vérole.

Elle s'élève actuellement, y compris les Européens, à 33,500 habitants :

Iles de la Société	10,500 habit.
Iles du Vent..............	3,500 —
Tuamotou..................	8,000 —
Tubuaï....................	1,500 —
Iles Marquises............	10,000 —

A ces chiffres, il faut ajouter un millier de Chinois qui y ont été introduits depuis 1864.

ADMINISTRATION. — Le chef-lieu de nos établissements est Papeete où réside le gouverneur, qui exerce ses pouvoirs d'accord avec la reine et avec une assemblée législative composée de députés élus pour 3 ans par le suffrage universel et direct.

Le territoire est partagé en districts (communes), composés chacun d'un certain nombre de cases.

Chaque village est administré par un conseil formé d'un chef, d'un juge et de deux conseillers élus.

Les forces militaires et maritimes, peu considérables, se composent de gendarmerie, d'artillerie et d'infanterie de marine.

Le *Code de procédure du Protectorat* a institué une justice de paix, un tribunal de 1re instance, une cour d'appel.

Le divorce est admis.

Le culte catholique et le culte protestant se disputent la population. Les 26 villages de Taïti et Morea ont chacun un pasteur et un temple. Aux îles Marquises le paganisme n'est pas encore éteint. Grâce aux efforts des missionnaires, tous les habitants de l'île Taïti savent lire et écrire.

AGRICUTURE, INDUSTRIE, COMMERCE. — On récolte sur les rivages des îles Pomotou, de belles huîtres perlières, des coraux, des nacres noires; des nacres blanches à l'île de Marueta, voisine de l'archipel de Gambier.

La bourre de coco est tellement abondante aux îles Pomotou, qu'on la brûle faute de débouché; on y trouve plus de 40 millions de pieds de cocotiers, qui pourraient fournir annuellement plus de 20,000 tonnes de fibres textiles propres à la fabrication de sacs. Le *roa* (urtica œstuans) est une autre plante textile recherchée pour la confection des filets de pêche.

Le sol de Taïti se prête à toutes les cultures de l'île de la Réunion; mais la culture est peu perfectionnée, en raison même de la culture du sol.

Le *bancoulier*, commun dans toutes les îles du Pacifique, fournit une huile blanche, assez siccative, propre à la fabrication des vernis gras et très-purgative.

Taïti et Moorea possèdent environ 1,000 chevaux, 50 ânes, 10 mulets, 4,500 bêtes à cornes, 100 bêtes à laines, 3,000 boucs et chèvres, 10,000 porcs et 20,000 poules. Les oiseaux sont rares, mais le poisson abonde.

L'industrie consiste dans la construction de cases, de pirogues, dans la confection d'étoffes en écorces d'arbres, dans l'exploitation des carrières de pierres.

Dans le but de développer le commerce, on a supprimé les douanes. Le port de Papeete peut seul recevoir des liquides. A part cette restriction, le commerce est libre. Il n'y a qu'un impôt : celui des patentes. On évalue à 2 millions et demi de fr. les valeurs importées et à 1 million et demi les valeurs exportées. L'exportation roule principalement sur l'huile de coco, les oranges, les confitures de goyaves, le fungus; l'importation sur des objets sortant des manufactures européennes.

Le commerce se fait surtout avec San-Francisco, Valparaiso et Sydney.

NOTICE HISTORIQUE

Iles Marquises

L'archipel des îles Marquises, Mendana ou Nouka-Hiva, est situé entre 7° 55' et 10° 30' de latitude méridionale, 141° et 143° 6' de longitude occidentale du méridien de Paris; cet archipel se divise en deux groupes distincts l'un de l'autre de 20 lieues environ. Le groupe du sud fut découvert en 1595 par Alvaro Mendana de Neira qui lui donna son.

Cook en prit connaissance lors de son second voyage en 1794. Le groupe de l'ouest a été découvert par l'américain Ingraham et le capitaine français Marchand en 1791. L'archipel se compose de douze îles, ilots ou rochers, dont cinq forment le groupe du sud-est.

Ce sont les îles *Fatou-Hiva*, *Taouata*, *Matane*, *Hiva-Oa*, et le rocher *Fetou-Houkou*. Le groupe nord-est comprend : *Houa-Paou*, *Noukahiva*, *Houa-Ouna*, les rochers *Metou-Ati*, les îles *Hiaou*, *Fetou-Hou-Hou* et l'ilot de *Corail*.

Plusieurs voyageurs ont dépeint les mœurs douces et hospitalières des Indigènes des Marquises. Voici ce que raconte Buogainville de son voyage de 1767.

« Les pirogues étaient venues au navire dès le lever du soleil. et toute la journée on fit des échanges. Il s'ouvrit même de nouvelles branches de commerce : outre les fruits, les insulaires nous offrirent des perles et des colombes et toutes sortes d'instruments pour la pêche, des herminettes de pierre, des étoffes de papier, des coquilles, etc. Ils demandaient en échange du fer et des pendants d'oreilles. Il vint dans les pirogues quelques femmes jolies et presque nues. A bord de l'*Etoile* il monta un insulaire qui y passa la nuit sans témoigner aucune inquiétude.

« Ayant trouvé un mouillage un peu meilleur nous jetâmes l'ancre. A mesure que nous avions approché de la terre, les insulaires avaient environné les navires; l'affluence des pirogues devint bientôt si grande autour des vaisseaux que nous eûmes beaucoup de peine de nous amarrer au milieu de la foule et du bruit. Tous venaient en criant *Tayo*, qui veut dire *ami* et en nous donnant mille témoignages d'amitié; ils nous demandaient des clous

et des pendants d'oreilles. Les pirogues étaient remplies de femmes qui ne le cèdent pas pour l'agrément de la figure à un grand nombre d'Européennes et qui pour la beauté des formes, pourraient le disputer à toutes avec avantage. La plupart de ces femmes étaient nues car les hommes et les vieilles qui les accompagnaient leur avaient ôté le pagne dont ordinairement elles s'enveloppent et ils nous excitaient à descendre auprès d'elles. Nous eumes beaucoup de peine à contenir nos équipages composés de quatre cents jeunes marins qui depuis depuis six mois n'étaient pas sortis du bord. Nous y réussîmes cependant; un seul méprisa nos ordres. ce fut mon cuisinier; mais la frayeur qu'il eut par suite de sa désobéissance en fut un châtiment assez fort. Il nous revint bientôt plus mort que vif. A peine eut-il mis pied à terre, qu'il se vit entouré par une foule d'Indiens qui le déshabillèrent en un instant et le mirent nu de la tête aux pieds. Il se crut perdu mille fois ne sachant où aboutiraient les exclamations de ce peuple qui, mû par un simple désir de curiosité examinait en tumulte toutes les partiesde son corps. Après l'avoir bien considéré ils lui rendirent ses habits, remirent dans ses poches ce qu'ils en avaient tiré, et firent approcher la femme avec laquelle il était descendu; mais ce fut inutilement : le pauvre cuisinier ne soupirait plus qu'après son retour vers la frégate; il me dit que quels que fussent les reproches dont je pusse l'accabler je ne lui ferais jamais autant de peur qu'il venait d'en avoir à terre.

« Lorsque nous fûmes amarrés je descendis à terre avec plusieurs officiers, afin de reconnaître un lieu propre à faire l'eau. Nous fûmes reçus par une foule d'hommes et de femmes qui ne se lassaient point de nous considérer; les plus hardis venaient nous chercher, ils écartaient même nos vêtements pour vérifier si nous étions faits comme eux; aucun ne portait d'armes. Ils ne savaient comment réprimer leur joie de nous recevoir; le chef de ce canton nous mena dans sa maison et nous y introduisit. Nous y trouvâmes cinq ou six femmeset un vieillard vénérable. Les femmes nous saluèrent en portant les mains sur leur poitrine et criant plusieurs fois *tayo*. Le vieillard était père de notre hôte, il n'avait du grand âge que ce caractère vénérable qu'expriment les ans sur une belle figure. Sa tête ornée de cheveux blancs et d'une longue barbe, tout son corps nerveux et rempli ne montraient aucune ride, aucune décrépitude. Cet homme parut s'apercevoir à peine de notre arrivée; il se retira même sans répondre à nos caresses, sans témoigner ni frayeur ni étonnement, ni curiosité. Fort éloigné de prendre part à l'espèce d'extase que notre arrivée causait à tout ce peuple, son air rêveur et soucieux semblait annoncer que ces jours heureux. écoulés pour lui dans le sein du repos ne fussent troublés par l'arrivée d'une nouvelle race.

Le chef nous proposa de nous asseoir sur l'herbe, au dehors de la maison, où il fit apporter des fruits, du poisson grillé et de l'eau. Pendant le repas il envoya chercher quelques pièces d'étoffe, deux grands colliers faits d'osier recouverts de plumes noires et de dents de requins. Leur forme ne ressemble pas mal à celle des fraises immenses que l'on portait du temps de François 1er. Il en posa un à mon cou et distribua les étoffes.

Le chef et tout le peuple nous accompagnèrent jusqu'à nos bateaux. Près d'y arriver nous fûmes arrêtés par un insulaire d'une belle figure qui, couché sous un arbre, nous offrit de partager le gazon qui lui servait de siége. Nous acceptâmes. Cet homme alors se pencha vers nous et, d'un air tendre, aux accords d'une flûte dans laquelle un autre indien soufflait avec le nez, il nous chanta lentement une chanson sans doute anacréontique; scène charmante et digne du pinceau de l'Albane. Quatre insulaires vinrent avec confiance souper et coucher à bord. Nous leur fîmes entendre flûte, basse, violon. et nous leur donnâmes un feu d'artifices composé de fusées en serpenteaux. Ce spectacle leur causa une surprise mêlée d'effroi. »

Ces mœurs naturelles, cette existence heureuse devaient faire place à la vie agitée de notre civilisation. Le sang devait servir de baptême à ce te révolution, et les scènes qu'il nous reste à raconter font un triste contraste avec le récit de Bougainville.

C'est en 1842 que les Français s'emparèrent des îles Marquises. Voici quelques détails sur cet événement, emprunté à l'*Histoire générale de la marine :*

« Le 1er mai le contre-amiral Dupetit-Thouars commandant nos forces navales dans l'Océan Pacifique, prend possession, au nom du roi, de l'archipel des Marquises. Deux officiers sont tués dans une attaque de naturels en armes, le 18 septembre.

« Le contre-amiral Dupetit-Thouars accepte le 9 septembre, le protectorat de Taïti et des autres îles de la Société. qui lui est offert par la reine Pomaré. Cette souveraine était alors en mésintelligence avec ses grands chefs.

« Le 1er novembre 1843 le contre-amiral, à la suite d'un différend survenu entre lui et la reine, prononce la déchéance de la reine et prend possession au nom de la France des îles de la Société.

« Le gouvernement juge des conséquences fâcheuses qu'entraînent inévitablement cet acte de vigueur, ne croit pas devoir y donner son approbation, et ordonne le 26 février 1844, le rétablissement du protectorat de la France sur Taïti et ses dépecdances tel qu'il existait d'après le traité du 9 septembre 1842. Cet événement fit beaueoup de bruit.

« Le capitaine de vaisseau Bruat est nommé gouverneur des possessions françaises de l'Océanie. Instruit qu'un nombre considérable de naturels se réunissent en armes et se retranchent a Mahahéna, il épuise tous les moyens pacifiques pour disperser cette réunion dangereuse. N'ayant pu y réussir, il a recours à la force. Deux frégates *La Charte* et l'*Uranie*, la corvette l'*Embuscade*, la gabare la *Meurthe*, le vapeur le *Phaëton* et la goëlette la *Clémentine*, reçoivent l'ordre de fournir des détachements de débarquement. Quatre cent quarante hommes sont formés en plusieurs colonnes.

« A la tête de ce corps, le commandant Bruat enlève successivement les redoutes, disperse l'ennemi, et le 17 avril 1844 se rend maître de tout le matériel de guerre. Dans cette sanglante attaque treize français, dont deux officiers, sont tués et cinquante-deux sont blessés.

« Le 30 juillet, une colonne composée de quatre cents hommes d'artillerie de marine et de marins de la frégate l'*Uranie* est commandée par le capitaine Bruat. Appuyée par le feu du *Phaëton*, cette colonne bat et disperse à Hapapé et à Papenou, un grand rassemblement de naturels, munis d'armes à feu. La perte de l'ennemi est considérable. La colonne d'expédition compte trois tués et dix-sept blessés.

« Le même jour un autre rassemblement est dispersé près de Tana par cinquante hommes de l'équipage de l'*Uranie*, commandée par le capitaine de corvette Bonnard.

Voici d'après une lettre d'un officier de marine la relation de ce combat :

« L'*Uranie* et le *Phaëton* sont arrivés à Malabana avec 500 hommes d'infanterie, 50 artilleurs, 25 hommes de la *Meurthe* et 60 hommes de la *Charte*. Les Taïtiens avertis se rassemblèrent au nombre de 900, dont 600 armés de fusils. Ils se partageaient dans trois redoutes parfaitement situées et diaboliquement construites, car derrière les parapets il y avait des fossés dans lesquels se tenaient les naturels. Ces fossés étaient couverts de toits de terre, de sorte que quand nos hommes arrivèrentils ne virent rien. Aussitôt qu'ils furent à portée, les Kanaks passèrent le bord de leurs fusils par-dessus ces toits et firent un feu terrible. Malgré cette ruse, les trois redoutes furent enlevées à la baïonnette après six heures d'engagement. Nos matelots, exaltés par une si opiniâtre résistance massacraient les naturels sans pitié, à coups de baïonnette; ce fut une véritable boucherie. Le gouverneur Bruat se trouvait au combat; il sabrait les Kanaks avec rage. Les indigènes se faisaient tuer avec un courage admirable.

« On a trouvé 99 cadavres de Canaks dans les redoutes et plus de 100 fusils. Leur artillerie, composée de quatre caronades, a été enclouée, leur drapeau enlevé. Parmi eux l'on a trouvé trois cadavres d'Européens dont l'un avait des épaulettes. Leur perte est portée à 150 tués, mais peu de blessés car on les massacrait immédiatement. »

Ces deux affaires furent les deux derniers efforts tentés par les Taïtiens pour leur indépendance.

Les français ont formé à Taïti deux grands établissements qui relèvent d'un gouverneur dont la résidence est à Taïti. En 1849 l'Assemblée nationale décréta que Nouka-Hiva servirait de lieu de déportation.

Ce décret ne reçut qu'un commencement d'exécution sous la république; le gouvernement impérial renonça à Nouka-Hiva et entreprit de substituer aux bagnes, le grand établissement pénitentiaire de Cayenne.

ARCHIPEL GAMBIER

L'île Gambier ou Manga-Reva et 4 ilots entourés de récifs forment à l'est de l'archipel Dangereux, par 23° 8' 23" de latitude méridionale et 137° 15' 45" de longitude occidentale, un petit archipel placé sous le protectorat de la France depuis 1844.

ARCHIPEL WALLIS

Cet archipel est situé par 13° 23' 53" de latitude méridionale et 178° 31' et 56" de longitude occidentale, au nord-est des îles Fidji. Les îles Wallis sont au nombre de 12; Ourea, la plus grande de toutes a environ 14 milles de longueur sur 8 de large. Elles ont été, en 1843, placées sous le patronage de la France du consentement de leur souverain. Elles étaient depuis longtemps ouvertes à la religion catholique

TAÏTI

L'île de Taïti ou O-Taïti a mérité le titre de Reine de l'océan Pacifique. Quiros l'avait surnommée *Sagittaria* et Bougainville la *Nouvelle-Cythère*. Elle fait partie de l'archipel de la Société et elle est située par 17° 27' 21" de latitude méridionale et 151° 49' 19" de longitude occidentale. Elle se compose de deux montagnes coniques réunies par un isthme marécageux. La presqu'île la plus grande a 35 kilom. de diamètre; la seconde a 28 kilom. de long sur 15 à 20 de large; l'isthme a 4 kilom. de largeur.

Le climat de cette île est tempéré par la fraîcheur de l'océan au milieu duquel elle est placée; la température ne descend pas au-dessous de 20 degrés centigrades et ne s'élève point au-dessus de 35. L'agriculture et le commerce ont fait de rapides progrès dans cette île, dont le sol est d'une fertilité extrême et dont les habitants sont également remarquables par leur beauté, leur intelligence et leur sociabilité. Papéiti, capitale de l'île, et résidence du chef de la station française est aujourd'hui une ville à laquelle ne manquent aucun des principaux établissements d'une cité civilisée. Les Taïtiens possèdent des navires de commerce qui fréquentent les îles Sandwich et Pomotou et étendent leurs relations en Amérique et en Chine.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

COLONIES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES CARTES

CONTENUES DANS CE VOLUME

CARTES DES COLONIES.

FIN DE LA TABLE DES CARTES

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA **DEUXIÈME PARTIE** DE L'ATLAS NATIONAL

TEXTE

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

EN UNE SEULE SÉRIE ALPHABÉTIQUE

DES

COMMUNES DE FRANCE
ET DES COLONIES

comprenant

LA NOMENCLATURE COMPLÈTE DES COMMUNES

donnant en plus

LES PRINCIPAUX VILLAGES, BOURGS, HAMEAUX, CHATEAUX, ÉCARTS, LIEUX DITS, ETC.

avec

1° Le chiffre de la **Population** d'après le dernier recensement;
2° Pour chaque *commune*, l'indication du *département*, de l'*arrondissement* et du *canton;*
3° Pour les principaux villages, hameaux, lieux dits, etc., le nom de la *commune*, du *département* et du *canton;*
4° **Tous les bureaux de poste et de télégraphie électrique;**
5° Pour les communes, la distance kilométrique au *chef-lieu d'arrondissement* et au *chef-lieu du département;*
6° Pour les chefs-lieux d'arrondissement et de département, *la distance de Paris;*
7° **Les foires et marchés;**
8° **Toutes les Stations des chemins de fer;**
9° Les **opérations commerciales**, les **richesses minéralogiques**, les **productions du sol** et des **manufactures;**
10° Les **curiosités naturelles** ou **artistiques.**

OUVRAGE ENTIÈREMENT NOUVEAU, PUISÉ DANS LES DOCUMENTS LES PLUS RÉCENTS ET ÉMANANT DES SOURCES LES PLUS AUTORISÉES.

Ce Dictionnaire commence à la page 501.

Voir, d'autre part, la Table des Cartes et Plans contenus dans la deuxième partie.

TABLE DES CARTES ET PLANS

Contenus dans la DEUXIÈME PARTIE de l'Atlas National

CARTES

Carte des Chemins de fer français.
— des Voies navigables.
— Géologique.
— Minéralogique.
— Militaire.
— Forestière.
— Climatologique et agricole.
— des Circonscriptions ecclésiastiques.
— Judiciaire.
— des Consistoires protestants.
— des Célébrités françaises.
— des Célébrités contemporaines.
— Vinicole.
— de l'Instruction.

Cartes des principales Industries d'après la Statistique du ministère

Carte Gaz d'éclairage.
— Papiers et Cartons.
— Céramique.
— Verre, Cristaux et Glaces.
— Sucre.
— La Stéarine et le Savon.
— Combustibles minéraux : Anthracite et Lignite.
— — — Houille et Tourbe.
— Minerais : Fer et Plomb.
— — Cuivre et Zinc.
— Fonte de fer : Brute et moulée : 1re fusion.
— — Moulée : 2e et 3e fusion.
— Le Fer et la Tôle.
— Acier.
— Les Broches de filatures, Laine.
— — — Coton.
— Soie grége.
— Bourre de soie.

PLANS DE VILLES

(Les Plans sont classés par ordre alphabétique)

Plan de la ville d'Aix.
— d'Abbeville.
— d'Albi.
— d'Agen.
— d'Alger.
— d'Amiens.
— d'Angers.
— d'Angoulême.
— d'Arles.
— d'Arras.
— d'Auxerre.
— d'Avignon
— de Bayonne
— de Besançon.
— de Beziers.
— de Blois.
— de Bordeaux.
— de Boulogne.
— de Bourges.
— de Brest.
— de Caen.
— de Cambrai.
— de Carcassonne.
— de Castres.
— de Cette.
— de Chalon-sur-Marne
— de Châlon-sur-Saône
— de Chambéry.
— de Chartres.
— de Cherbourg.
— de Clermond-Ferrand.
— de Constantine.
— de Dijon.
— de Douai.
— de Dunkerque.
— d'Elbœuf.
— de Fontainebleau et sa forêt.
— de Grenoble.
— de La Rochelle.
— de Laval.
— du Puy.
— du Havre.

Plan de la ville du Mans.
— de Lille.
— de Limoges.
— de Lorient.
— de Lyon.
— de Macon.
— de Marseillé.
— de Melun.
— de Moulins.
— de Montpellier.
— de Montauban.
— de Nancy.
— de Nantes.
— de Nevers.
— de Nice.
— de Nimes.
— de Niort.
— d'Oran.
— d'Orléans.
— de Paris.
— de Pau.
— de Périgueux.
— de Perpignan.
— de Poitiers.
— de Reims.
— de Rennes.
— de Rochefort
— de Roubaix.
— de Rouen.
— de Roanne.
— de Saint-Etienne.
— de St-Germain-en-Laye.
— de St-Omer.
— de St-Quentin.
— de Toulouse.
— de Toulon.
— de Tourcoing.
— de Tours.
— de Troyes.
— de Valence.
— de Valenciennes.
— de Versailles.
— de Vichy.